This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 808,769

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

NJ
341
.H2

ARCHIVES

PARLEMENTAIRES

Société d'Imprimerie et Librairie administratives PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 6.3.89.

ARCHIVES
PARLEMENTAIRES
DE 1787 A 1860

RECUEIL COMPLET

DES

DÉBATS LÉGISLATIFS & POLITIQUES DES CHAMBRES FRANÇAISES

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SOUS LA DIRECTION DE

M. J. MAVIDAL

CHEF DU BUREAU DES PROCÈS-VERBAUX, DE L'EXPÉDITION DES LOIS, DES PÉTITIONS, DES IMPRESSIONS ET DISTRIBUTIONS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

ET DE

M. E. LAURENT

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PREMIÈRE SÉRIE (1787 à 1799)

TOME XXXIII

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

COORDONNÉE

PAR M. L. LATASTE

COMMIS PRINCIPAL DU BUREAU DES PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PARIS

SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES ET DES CHEMINS DE FER

PAUL DUPONT

4, RUE DU BOULOI, 4

1889

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

PREMIÈRE SÉRIE

LISTE RECTIFIÉE

DES

NOMS ET QUALITÉS DE MESSIEURS LES DÉPUTÉS ET SUPPLÉANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

DRESSÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE SÉNÉCHAUSSÉES ET BAILLIAGES.

(La première liste, pour les États-Généraux, a été insérée dans le tome VIII, page V.)

A

ABBEVILLE. Voy. *Ponthieu.*

AGEN (Sénéchaussée d').

MM.

Clergé. — Bonnac (de), évêque d'Agen.
Malateste de Beaufort, curé de Montastruc, près Monclar.
Fournetz, curé de Puy-Miélan, près d'Aiguillon.

Noblesse. — Aiguillon (le duc d'), pair de France.
Bouran (le marquis de), écuyer.
Fumel-Montségur (le marquis de), maréchal de camp, commandant de l'Agénois.

Tiers état. — Daubert, juge de Villeneuve.
Escourre de Peluzat, avocat à Libos, près Villeneuve (1).
Renaud, avocat à Agen.
Termes, cultivateur, bourgeois à Marmande.
François, agriculteur, bourgeois à Clairac.

(1) Démissionnaire le 17 décembre 1789.

MM.

Millet de Belisle, avocat à Miramont.

Suppléant. — Boussion, médecin à Lauzun (1).

AIX (Sénéchaussée d').

Clergé. — De Boisgelin, archevêque d'Aix.
Cousin, curé de Cucuron.

Noblesse. — D'André, conseiller au parlement d'Aix.
Clapiers (le chevalier de), en place de M. le président d'Albertas qui a remercié.

Tiers état. — Mirabeau (le comte de).
Audier-Massillon, lieutenant général de la sénéchaussée d'Aix.
Bouche, avocat au parlement, des quatre députés du tiers état, à Paris depuis trois mois.
Pochet, avocat au parlement d'Aix.

Suppléants. — Verdet, avocat au parlement d'Aix.
Philibert de Saint-Julien.

(1) Remplace Escourre de Peluzat.

ALBRET ET NÉRAC (Sénéchaussée d').

MM.

Clergé. — Anteroche (César d'), évêque de Condom.

Noblesse. — Batz (le baron de), grand sénéchal.

Tiers état. — Brostaret, avocat à Casteljaloux.
Brunet de Latuque, juge royal de Puch de Gontaut.

ALENÇON (Sénéchaussée d').

Clergé. — Leclerc, curé de la Combe.
Dufresne, curé du Ménil-Durand.

Noblesse. — Vrigny (le marquis de), grand bailli.
Le Carpentier de Challloué, conseiller au parlement de Rouen.

Suppléant. — Chambray (le vicomte de).

Tiers état. — Belzais de Courménil, procureur du roi en l'élection d'Argentan.
Goupil de Préfeln, ancien lieutenant général.
Bigot de Beauregard, maire de Domfront.
Colombel de Boisaulard, négociant à Laigle.

ALSACE (Villes impériales d').

Tiers état. — Bernard, syndic du chapitre de Weissembourg, démissionnaire.
Meyer, médecin, physicien à Kaisersberg.

AMIENS ET HAM (Bailliage d').

Clergé. — Machault (de), évêque d'Amiens, abbé de Valoires.
Fournier, curé d'Heilly, démissionnaire.

Suppléant. — Le Febvre, curé de Neuilly.

Noblesse. — Havré de Croï (le duc d'), seigneur de Wailly, grand d'Espagne.
Noailles (de), prince de Poix, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'Or, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Versailles, etc., démissionnaire.

Suppléant. — Gomer (de), d'Amiens.

Tiers état. — Le Roux, négociant à Amiens, ancien maire de la ville.
Laurendeau, avocat à Amiens.
Douchet, laboureur et cultivateur au Hamel.
Langlier, propriétaire et cultivateur à Feuquierres.

Suppléant. — Berville, procureur à Amiens.

AMONT EN FRANCHE-COMTÉ (Bailliage d').

Clergé. — Longpré, chanoine à Champlitte.
Clerget (de), curé d'Onans.

MM.

Rousselot, curé de Thiénans.

Suppléant. — Noirot (Dom Jérôme), religieux bénédictin de Luxeuil.

Noblesse. — Toulongeon (le marquis de), démissionnaire, est remplacé par M. de Racle de Mercey.
Moustier (le marquis de).
Esclans (le chevalier d'), de Besançon.
Bureaux de Pusy, officier du génie.

Suppléant. — Raclet de Mercey (le baron de), remplace M. le marquis de Toulongeon.

Tiers état. — Raze (de), lieutenant général au bailliage de Vesoul.
Muguet de Nanthou, écuyer, lieutenant général au bailliage de Gray.
Gourdan, lieutenant-assesseur criminel à Gray.
Cochard, avocat, second échevin à Vesoul.
Durget, avocat à Vesoul.
Pernel, notaire, ancien procureur au bailliage de Lure.

Suppléant. — Perréciot, président de la juridiction des traites à Baume.

ANGOULÊME (Bailliage d').

Clergé. — Albignac de Castelnau (d'), évêque d'Angoulême.

Adjoint. — Joubert, curé de Saint-Martin d'Angoulême.

Suppléant. — Héraut (l'abbé), chanoine de Saint-Pierre d'Angoulême.

Noblesse. — Saint-Simon (le marquis de), grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi.
Culant (le comte de), chevalier de Saint-Louis, résidant à Saint-Même, près Châteauneuf.

Tiers état. — Augier, négociant d'eau-de-vie de Cognac, protestant.
Marchais, assesseur du duché-pairie de la Rochefoucauld.
Roy, avocat exerçant à Angoulême.
Pougeard du Limbert, avocat à Confolens.

ANJOU (Sénéchaussée d').

Clergé. — Chatizel, curé de Soulaine, démissionnaire, est remplacé par Jacquemart.
Rangeard, archiprêtre et curé d'Andart.
Rabin, curé de Notre-Dame de Cholet, démissionnaire, est remplacé par Pilastre.
Martinet, génovéfain, prieur-curé de Daon.

Suppléants. — Jacquemart, curé de Brissarthe, remplace Chatizel, démissionnaire.

MM.

Boumard, curé de Sainte-Croix d'Angers.

Noblesse. — Galissonnière (le comte de la), sénéchal d'Anjou.
La Planche, comte de Ruillié, résidant à Angers.
Dieuzie (le comte de).
Choiseul (de), duc de Praslin.

Suppléants. — Amelot, conseiller de grand'-chambre au parlement de Paris.
Andigné de Villeguyer (d'), capitaine d'artillerie, résidant à Villeguyer, près Baugé.

Tiers état. — Milscent, lieutenant au présidial d'Angers, démissionnaire, est remplacé par Le Clerc.
Chassebœuf de Volney, propriétaire à Angers.
La Réveillère de Lépeaux (de), bourgeois à Angers.
Brevet de Beaujour, avocat du roi au présidial d'Angers.
Riche, négociant à Angers.
Allard, médecin à Château-Gontier.
Desmazières, conseiller au siège d'Angers.
Le Maignan, ancien lieutenant criminel à Baugé.

Suppléants. — Pilastre, bourgeois à Cheffes, remplace Rabin, démissionnaire.
Le Clerc, conseiller à l'élection d'Angers, remplace Milscent, démissionnaire.
Druillon, avocat à Angers.
Delaunay l'aîné, avocat à Angers.
En cas de démission de ce dernier :
Davy des Piltières fils, avocat du roi à la Flèche.

ANNONAY (Sénéchaussée d').

Clergé. — Dodde, curé de Saint-Peray, démissionnaire, est remplacé par Saint-Martin.

Noblesse. — Satillieu (le marquis de), capitaine au corps royal du génie, résidant à Satillieu.

Tiers état — Boissy-d'Anglas (de), maître d'hôtel de *Monsieur*.
Monneron l'aîné, avocat, ancien intendant des Indes.

Suppléant. — Saint-Martin (de), avocat à Annonay, remplace Dodde, démissionnaire.

ARDRES. Voy. *Calais.*

ARCHES ET CHARLEVILLE (Principauté d').
Cochelet (1).

ARLES (Sénéchaussée d').

Clergé. — Dulau, archevêque d'Arles, abbé d'Ivry, diocèse d'Evreux.

(1) Admis le 19 janvier 1790.

MM.

Noblesse. — Provençal (de), marquis de Fontchâteau.

Tiers état. — Pélissier, docteur en médecine.
Durand de Maillane, avocat.

ARLES (Ville d').

Clergé. — Royer, conseiller d'Etat, abbé de la Noue.

Noblesse. — Guilhem de Clermont-Lodève (marquis de).

Tiers état. — Boulouvard, négociant à Arles.
Bonnemant, avocat.

ARMAGNAC, LECTOURE ET ILE-JOURDAIN (Sénéchaussée d').

Clergé. — Raymond Ducastaing, curé de Lanux, en Armagnac.

Noblesse. — Angosse (le marquis d'), maréchal de camp, gouverneur et grand sénéchal d'Armagnac.

Tiers état — La Terrade (de), juge-mage, lieutenant général de Lectoure.
La Claverie de la Chapelle, avocat, juge de Lectoure.

ARTOIS (Province d').

Clergé. — Le Roux, curé de Saint-Pol.
Boudart, curé de la Couture.
Béhin, curé d'Hersin-Coupigny.
Diot, curé de Ligny-sur-Canche.

Suppléant. — Révolte, curé de Sainte-Aldegonde de Saint-Omer.

Noblesse. — Briois de Beaumetz, premier président du conseil d'Artois.
Lameth (le comte Charles de), maître de camp, colonel des cuirassiers.
Le Sergeant d'Isbergues, lieutenant des maréchaux de France.
Croix (le comte de), major en second d'infanterie.

Tiers état. — Payen, cultivateur, fermier à Boiry-Becquerel.
Brassart, avocat à Arras.
Fleury, fermier de Coupel-Ville, décédé en novembre 1790, est remplacé par l'abbé Michault.
Vaillant, conseiller honoraire et ancien garde des sceaux à la chancellerie du conseil d'Artois.
Robespierre (Maximilien de), avocat à Arras.
Petit, cultivateur, fermier à Magnicourt.
Boucher, banquier et négociant à Arras.
Dubuisson d'Inchy, propriétaire-agriculteur.

Suppléants. — Thellier, conseiller.
Le Fèvre-Duprey.
Blancart, avocat.
Michault (l'abbé), curé de Bomy, remplace Fleury, décédé.

AUCH (Sénéchaussée d').

MM.

Clergé. — Guiraudez de Saint-Mézard, docteur en théologie, archiprêtre de Lavardens.

Noblesse. — Lupé (le baron de), chevalier de Saint-Louis.

Tiers état. — Sentetz, procureur du roi au sénéchal d'Auch.
Pérez, avocat à Mirande.

AURAY. Voy. *Vannes.*

AURILLAC. Voy. *Saint-Flour.*

AUTUN (Bailliage d').

Clergé. — Talleyrand-Périgord (de), évêque d'Autun, abbé de Celles, diocèse de Poitiers et de Saint-Denis, diocèse de Reims.

Noblesse. — Digoine du Palais (le marquis de), résidant près Semur.

Suppléant. — Fontenet (de), résidant à Autun.

Tiers état. — Repoux, avocat à Autun.
Verchère de Reffye, avocat à Semur.

AUXERRE (Bailliage d').

Clergé. — Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, abbé de Molesmes, diocèse de Langres.

Adjoint. — Robien (de), doyen de la cathédrale d'Auxerre.

Suppléant. — Juillard, curé de Toucy.

Noblesse. — Moncorps-Duchesnoy (le comte de), résidant paroisse de Mérisecq.

Adjoint. — Arcy (le comte d'), résidant à Arcy.

Suppléant. — Beauvais (de), chevalier de Saint-Louis, résidant à Auxerre.

Tiers état. — La Forge (Marie de), conseiller au présidial d'Auxerre.
Pautre des Epinettes, négociant, bourgeois de Saint-Sauveur, généralité d'Orléans.

Adjoints. — Raymond, procureur du roi au bailliage d'Auxerre.
Rameau de Montbenoit, subdélégué de M. l'intendant d'Orléans, à Corne.

Suppléant. — Maujouet, bourgeois à Vermanton.

AUXOIS (Bailliage d').

Clergé. — Boulliotte, curé d'Arnay-le-Duc.

Noblesse. — Argenteuil (le marquis d'), maréchal de camp, résidant à Courcelles.

Suppléant. — Aizy (le baron d'), résidant à Dijon.

Tiers état. — Guiot, avocat à Arnay-le-Duc.

MM.

Guiot de Saint-Florent, avocat à Semur.

AVAL EN FRANCHE-COMTÉ (Bailliage d').

Clergé. — Burnequets, curé de Monthe dans la Montagne.
Bruet, curé d'Arbois, démissionnaire; remplacé par Royer.

Suppléant. — Royer, curé de Chavanne, remplace M. Bruet, démissionnaire.

Noblesse. — Lezay-Marnesia (le marquis de), maréchal de camp, démissionnaire; remplacé par de Mailly de Château-Renaud.
Toulongeon (le vicomte de), colonel, résidant à Champlitte.

Suppléant. — Mailly de Château-Renaud (de); remplace le marquis de Lezay-Marnesia, démissionnaire.

Tiers état. — Vernier, avocat de Lons-le-Saulnier.
Babey, avocat du roi au bailliage d'Orgelet.
Bidault, lieutenant criminel au bailliage de Poligny.
Christin, avocat à Saint-Claude.

Suppléant. — Portier de l'Arnaud.

AVESNES (Bailliage d').

Clergé. — Besse, curé de Saint-Aubin.

Noblesse. — Sainte-Aldegonde (le comte François de), gentilhomme de Monsieur, et colonel du régiment de Royal-Champagne cavalerie.

Suppléant. — Préseau (de), maître de camp de cavalerie.

Tiers état. — Hennet, prévôt de Maubeuge.
Darches, maître de forges à Marienbourg.

B

BAILLEUL (Bailliage de).

Clergé. — Roussel, curé de Blarenghem.
Arberg de Valencin (Charles-Alexandre d'), évêque d'Ypres (1).

Noblesse. — Robecq (le prince de), grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi, commandant en Flandres.
Harchies (le marquis de), capitaine au régiment de Bresse.

Suppléants. — Eskelberg (le baron d'), capitaine au régiment de Royal-Cravate cavalerie.
L'Englée de Schoëbergue, subdé-

(1) Remplacé le 29 septembre 1789 par Vauden-Bavière, curé de Terdeghem, qui est remplacé lui-même, le 14 janvier 1790, par Palmaert, curé de Mardyk.

MM.

légué général de l'intendance à Cassel.

Tiers état. — Kytspotter (de), lieutenant criminel à Bailleul.
Herwin, conseiller pensionnaire à Hontschoote.
Bouchette, avocat à Bergues.
Delattre de Balzaert, maître particulier des eaux et forêts à Merville.

Suppléants. — Top, avocat à Bailleul.
Clayes, fermier à Bierne.

BARCELONNETTE. Voy. *Forcalquier.*

BAR-LE-DUC EN BARROIS (Bailliage de).

Clergé. — Aubry, curé de Véel, bailliage de Bar.
Colinet, curé de Ville-sur-Iron, démissionnaire; remplacé par M. Pellegrin.
Simon, curé de Woel, bailliage de Thiaucourt.

Suppléant. — Pellegrin, curé de Sommercourt; remplace Colinet, démissionnaire.

Noblesse. — Châtelet (le duc du), chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne, colonel des gardes françaises.
Hautoy (le vicomte du), maréchal de camp, à Pont-à-Mousson.
Bousmard de Chantereine (de), capitaine au corps royal du génie.

Suppléants. — Malartic (le comte de), lieutenant du roi à Nancy.
Charvette de Blenold (de), avocat général à Nancy.

Tiers état. — Marquis, avocat à Saint-Mihiel.
Viard, lieutenant de police à Pont-à-Mousson.
Ulry, avocat du roi à Bar-le-Duc.
Duquesnoy, syndic provincial, avocat à Briey.
Bazoche, avocat du roi à Saint-Mihiel.
Gossin, lieutenant général au bailliage de Bar-le-Duc.
Huot de Goncourt, avocat, député du bailliage du Bassigny-Barrois.

Suppléants. — Maury, prévôt à Sampigny.
Michel, maire de Saint-Mihiel.

BAR-SUR-SEINE (Bailliage de).

Clergé. — Bluget, doyen-curé des Riceys.

Suppléant. — Le Bon, curé de Poliset.

Noblesse. — Crussol (le baron de), maréchal de camp et grand bailli d'épée à Bar-sur-Seine.

Tiers état. — Bouchotte, procureur du roi sur le fait des aides au bailliage de Bar-sur-Seine.

MM.

Parisot, avocat, procureur fiscal des Riceys.

BAYONNE. Voy. *Dax.*

BAZAS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Saint-Sauveur (de), évêque de Bazas, abbé de l'île de Médoc, diocèse de Bordeaux, démissionnaire.

Noblesse. — Piis (de), grand sénéchal, démissionnaire.

Tiers état. — Saige, avocat au parlement de Bordeaux.
Lavenue, avocat au même parlement.

BÉARN.

Clergé. — Saurine (l'abbé).
Julien, curé d'Arrosez.

Noblesse. — Esquille (le marquis d'), président au parlement.
Grammont (le comte de), lieutenant général des armées du roi.

Tiers état. — Darnaudat, conseiller au parlement de Navarre.
Mourot, avocat et professeur de droit français à Pau.
Noussitou, avocat à Pau.
Pemartin, avocat à Oloron.

BEAUCAIRE. Voy. *Nîmes.*

BEAUJOLAIS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Desvernay, curé de Villefranche.

Noblesse. — Monspey (le marquis de).

Tiers état. — Chasset, avocat.
Humblot, négociant.

BEAUVAIS (Bailliage de).

Clergé. — David, curé de Lormaison.

Suppléant. — Pillon, curé de Saint-Jacques de Beauvais.

Noblesse. — Crillon (le comte de), grand bailli d'épée.

Suppléant. — Descoursy de Marlemont.

Tiers état. — Millon de Montherlant, avocat, syndic de Beauvais.
Oudaille, laboureur à Berneuil, près Beauvais.

BELFORT ET HUNINGUE EN ALSACE (Bailliage de).

Clergé. — Gobel, évêque de Lydda.
Rosé, curé d'Obersteinbronn.

Noblesse. — Montjoie-Vaufrey (le comte de).
Landenberg-Wagenbourg (le baron de).

Tiers état. — Pfliéger, procureur syndic d'Huningue.

MM.

Lavie, cultivateur.
Guittard, major d'un régiment provincial, chevalier de Saint-Louis.
Mally, avocat.

BELLEY (Ville de). Voy. *Bugey*.

BERRY (Bailliage de).

Clergé. — Puységur (Chastenet de), archevêque de Bourges, abbé de Saint-Vincent, diocèse de Metz.
Poupart, curé de Sancerre
Villebannois, curé de Saint-Jean-le-Vieux, à Bourges.
Yvernault, chanoine de Saint-Ursin de Bourges.

Suppléant. — Astruc (dom), prieur bénédictin à Saint-Sulpice de Bourges.

Noblesse. — La Châtre (le comte de), grand bailli, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi.
Bouthillier (le marquis de), résidant à Paris.
La Merville (Heurtault, vicomte de), à sa terre, près Dun-le-Roi.
Bengy de Puyvallée (de), à Bourges.

Suppléant. — Rochedragon (le marquis de), résidant à Paris.

Tiers état. — Boéry, président en l'élection de Châteauroux.
Poya de l'Herbey, lieutenant particulier au bailliage d'Issoudun.
Thoret, médecin à Bourges.
Legrand, avocat du roi au bailliage de Châteauroux.
Auclerc-Descottes, médecin à Argenton.
Sallé de Chou, avocat du roi à Bourges.
Baucheton, avocat à Issoudun.
Grangier, avocat au parlement, subdélégué à Sancerre.

Suppléants. — Remond, maître particulier des eaux et forêts, à Bourges.
Gaigneau de Saint-Soin, conseiller à l'élection d'Issoudun.

BESANÇON (Bailliage de).

Clergé. — Millot (l'abbé), chanoine de la Madeleine à Besançon, démissionnaire ; est remplacé par Demandre.
Demandre, curé de Saint-Pierre à Besançon; remplace Millot, démissionnaire.

Noblesse. — Grosbois (de), premier président du parlement de Besançon, démissionnaire.

Suppléant. — Lallemand (le comte de), chevalier de Saint-Georges, résidant à Besançon.

Tiers état. — Blanc, avocat au parlement à Besançon, décédé en juillet 1789, remplacé par Martin.
La Poule, avocat au parlement de la même ville.

Suppléant. — Martin, avocat au parlement de la même ville, remplace Blanc, décédé.

BÉZIERS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Martin, curé et prévôt de la paroisse et chapitre de Sainte-Aphrodise de Béziers.
Gouttes, curé de la paroisse d'Argelliers.

Noblesse. — Gleizes de La Blanque, lieutenant général, juge-mage et commissaire du roi pour l'élection des députés.
Gayon (le marquis de), démissionnaire le 7 août 1789.
Jessé (le baron de) (1).

Tiers état. — Rey, avocat au parlement, résidant à Béziers.
Mérigeaux, avocat de Pézenas.
Rocque de Saint-Pons, négociant à Saint-Pons.
Sales de Costebelle, avocat à Pégairolles.

BIGORRE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Rivière, curé de Vic-Bigorre.

Noblesse. — Gonnès (le baron de), syndic des Etats.

Tiers état. — Barrère de Vieuzac, conseiller au sénéchal de Tarbes.
Dupont, avocat à Luz en Barège.

BLOIS (Bailliage de).

Clergé. — Chabaut, curé de La Chaussée-Saint-Victor, près Blois.
La Rochenegly (de), prieur de la paroisse Saint-Honoré de Blois.

Noblesse. — Beauharnais (vicomte de), major en second au régiment de la Sarre.
Phélines (de), officier du génie.

Suppléant. — Lavoisier, fermier général.

Tiers état. — Druillon, lieutenant général au bailliage de Blois.
Turpin, lieutenant criminel au même siège.
Dinochau, avocat au même siège.
La Forge (de), avocat au bailliage de Châteaudun.

BORDEAUX (Sénéchaussée de).

Clergé. — Cicé (Champion de), archevêque de Bordeaux, abbé de la Grasse, diocèse de Carcassonne, et d'Ourcamp, diocèse de Noyon, nommé ministre de la justice.

(1) Remplace le marquis de Gayon.

MM.

Héral (l'abbé d'), chanoine de la cathédrale.
Piffon, curé de Valeyrac, en Médoc.
Delage (l'abbé), curé de Saint-Christoly, en Blayois.

Noblesse. — Le Berthon, premier président du parlement de Bordeaux.
Lavie, président au même parlement.
Ségur (le vicomte de), maréchal de camp.
Verthamont (le chevalier de), frère du président du même nom au parlement de Bordeaux.

Tiers état. — Nairac (Paul), négociant à Bordeaux.
Lafargue, négociant, ancien consul de cette ville.
Desèze, médecin de la même ville.
Gaschet de Lille, négociant.

Suppléant. — Mercier, bourgeois vivant noblement.

Campagne. — Fisson-Jaubert, médecin à Cadillac.
Luze-Létang (de), notaire à Coutras.
Boissonnot, notaire à Saint-Paul, dans le Blayois.
Bernard-Valentin, bourgeois à Bourg.

Suppléant. — Lesnière, avocat du Fronsonnais, près Bordeaux.

BOULOGNE-SUR-MER (Sénéchaussée de).

Clergé. — Montgazin (l'abbé Méric de), chanoine et grand vicaire.

Suppléant. — Cossart, curé de Wimille en Boulonnais.

Noblesse. — Villequier (le duc de), maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Boulogne, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, démissionnaire, remplacé par Dublaisel Du Rieu.

Suppléant. — Dublaisel Du Rieu, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel, remplace le duc de Villequier, démissionnaire.

Tiers état. — Latteux, doyen des avocats à Boulogne.
Gros, avocat à Boulogne.

BOURBONNAIS (Sénéchaussée du).

Voy. *Moulins.*

BOURG-EN-BRESSE (Bailliage de).

Clergé. — Guédant, curé de Saint-Trivier.
Bottex, curé de Neuville-sur-Ain.

Suppléant. — Philibert, curé de Saint-Jean-sur-Resousse.

Noblesse. — Sandrans (de Cardon, baron de), près Châtillon-les-Dombes.

MM.

Garon de La Bévière, chevalier de Saint-Louis, résidant à Bourg, démissionnaire; est remplacé par le comte de Faucigny-Lucinge.

Suppléant. — Faucigny-Lucinge (le comte de), remplace Garon, démissionnaire.

Tiers état. — Populus, avocat à Bourg.
Bouveyron, bourgeois de Treffort.
Gautier des Orcières, avocat à Bourg.
Picquet, avocat du roi à Bourg.

Suppléants. — Cerisier, avocat à Châtillon.
Puget, procureur à Bourg.

BOURGES (Ville de). Voy. *Berry.*

BRETAGNE (Province de).

Voy. *Brest, Carhaix, Dinan, Dol, Fougères, Hennebon, Lesneven, Morlaix, Nantes, Ploermel, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes.*

BREST (Sénéchaussée de).

Tiers état. — Le Gendre, avocat à Brest.
Moyot, négociant, ancien capitaine de vaisseau marchand.

BUGEY ET VALROMEY (Bailliage de).

Clergé. — Favre, curé d'Hotonnes en Valromey.

Noblesse. — Clermont-Mont-Saint-Jean (le marquis de), seigneur de Flaxein.

Tiers état. — Brillat-Savarin, avocat à Belley.
Liliaz de Croze, avocat à Montréal.

C

CAEN (Bailliage de).

Clergé. — Le François, curé de Mutrecy.
Lévêque, curé de Tracy.
Letellier, curé de Bonœil.

Noblesse. — Coigny (le duc de), pair de France, grand bailli, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées.
Vassy (le comte Louis de), de Brecey.
Wimpfen (le baron de), ancien colonel de dragons, résidant à Bayeux.

Tiers état. — Delaunay, avocat à Bayeux.
Poulain de Beauchesne, du bailliage de Falaise, ancien lieutenant de la grande louveterie de France.
Lamy l'aîné, protestant et négociant à Caen.

MM.

Faut, lieutenant général du bailliage de Vire.
Pain, conseiller-assesseur au bailliage de Thorigny.
Cussy (Gabriel de), directeur de la monnaie de Caen.

CAHORS (Ville de). Voy. *Quercy*.

CALAIS ET ARDRES (Bailliage de).

Clergé. — Bacaille, curé de Frétun, près Calais.
Noblesse. — Sandrouin (le vicomte de), chevalier de Malte, demeurant à Ardinghan en Boulonnois.
Tiers état. — Blanquard des Salines, avocat à Calais.
Francoville, avocat à Saint-Omer,

CAMBRÉSIS.

Clergé. — Bracq, curé de Ribecourt.
Noblesse. — Estourmel (le marquis d'), maréchal des camps et armées du roi.
Suppléant. — Catelet (le comte du).
Tiers état. — Mortier, cultivateur et négociant au Cateau.
Dolambre, cultivateur, fermier à Boirie-Notre-Dame.
Suppléant. — Maronnier, fermier à Elincourt.

CARCASSONNE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Bernis (François de Pierre de), archevêque de Damas, coadjuteur d'Alby.
Samary, curé de la cathédrale de Carcassonne.
Noblesse. — Montcalm-Gozon (le marquis de), maréchal de camp.
Dupac de Badens (le marquis), démissionnaire; remplacé par de Rochegude, résidant à Carcassonne.
Suppléant. — Rochegude (le comte de), capitaine des vaisseaux du roi, remplace Dupac de Badens.
Tiers état. — Ramel-Nogaret, avocat du roi à Carcassonne.
Dupré, négociant à Carcassonne.
Morin, avocat à Saint-Nazaire, diocèse de Narbonne.
Bénazet, bourgeois de Saissac, diocèse de Carcassonne.

CARHAIX (Sénéchaussée de).

Tiers état. — Legolias, avocat à Châteaulin.
Billette, négociant et entrepreneur de la manufacture des cuirs à Quimperlé.
Suppléants. — Quarguet, procureur du roi de Châteauneuf.
Rosgrand (de), avocat à Châteaulin.

CASTELMORON (Sénéchaussée de).

MM.

Clergé. — Malartic, curé de Saint-Denis-de-Pile.
Noblesse. — Chalon (le chevalier de).
Tiers état. — Nau de Belleisle, maire de Castelmoron.
Peyruchaud, avocat.

CASTELNAUDARY (Sénéchaussée de).

Clergé. — Voche, curé de Montgaillard, démissionnaire; est remplacé par Guyon.
Suppléant. — Guyon, curé de Bazièges, remplace Voche, démissionnaire.
Noblesse. — Vaudreuil (le marquis de), résidant à Rével.
Tiers état. — Martin d'Auch, célibataire, licencié ès lois, résident à Castelnaudary.
Guilhermy (de), procureur du roi au présidial.

CASTRES (Sénéchaussée de).

Clergé. — Royère (de), évêque de Castres, démissionnaire, est remplacé par Cavailhez.
Noblesse. — Toulouse-Lautrec (le comte de), maréchal de camp, ancien colonel du régiment de Condé-dragons.
Tiers état. — Ricard, conseiller au sénéchal.
Pezous, avocat à Alby.
Suppléant. — Cavailhez de Saint-Pierre, près Castres, remplace de Royère, démissionnaire.

CAUX (Bailliage de).

Clergé. — Eudes, curé d'Angerville-l'Orcher.
Rozé, curé d'Emalleville, près Montivilliers.
Pradt (de), grand-vicaire archidiacre de la cathédrale de Rouen.
Noblesse. — Cairon (le marquis de), seigneur de Panneville, résidant à Rouen.
Bouville (de), conseiller au parlement de Rouen.
Thiboutot (le marquis de), maréchal de camp.
Tiers état. — Bégouen, écuyer, négociant au Havre.
Bourdon, procureur du roi à Dieppe.
Simon, cultivateur à Neufchâtel.
Lasnon, cultivateur à Touteville.
Fleurye, procureur du roi au bailliage de Montivilliers.
Cherfils, procureur du roi, au bailliage de Cany.

CHALONS-SUR-MARNE (Bailliage de).

Clergé. — Clermont-Tonnerre (Jules de), évê-

MM.

que, comte de Châlons-sur Marne, pair de France, abbé de Moustier-en-Der, diocèse de Châlons.

Noblesse. — Cernon (le baron Pinteville de), de Châlons.

Tiers état. — Prieur, avocat à Châlons.
Choisy, cultivateur à Riancourt.

Suppléant. Thomas, avocat à Châlons.

CHALON-SUR-SAONE (Bailliage de).

Clergé. — Gennetet, curé d'Etrigny, montagne châlonnaise.
Oudot, curé de Savigny en Revermont.

Noblesse. — Sassenay (le marquis Bernard de) (1), capitaine de cavalerie, résidant à Dijon, démissionnaire ; est remplacé par de Rully.
Burignot de Varennes, à Châlon-sur-Saône.

Suppléant. — Rully (le comte de), maître de camp du régiment du Maine ; remplace le marquis de Sassenay, démissionnaire.

Tiers état. — Bernigaud de Grange, lieutenant criminel au bailliage de Châlon-sur-Saône.
Périot, procureur du roi au même bailliage.
Paccard, avocat à Châlon-sur-Saône.
Sancy père, avocat à Châlon-sur Saône, démissionnaire; est remplacé par Sancy fils.

Suppléants. — Sancy fils, lieutenant particulier civil au bailliage de Châlon-sur-Saône; remplace Sancy père, démissionnaire.
Matthias, avocat à Châlon-sur-Saône.

CHARLEVILLE (Voy. *Arches*).

CHAROLLES (Bailliage de).

Clergé. — Pocheron, curé de Champvent.

Suppléant. — Baudinot, curé à Paray-le-Monial.

Noblesse. — Lacoste (le marquis de), seigneur de Digoine, ambassadeur à Deux-Ponts.

Suppléant. — Maynand de Laveau, capitaine de dragons, résidant à Paray.

Tiers état. — Fricaud, avocat à Charolles.
Geoffroy, avocat à Charolles.

CHARTRES (Bailliage de).

Clergé. — Lubersac (de), évêque de Chartres, abbé de la Grenetière, diocèse de Luçon, et de Noirlac, diocèse de Bourges.

Suppléant. — Jumentier, curé de la paroisse de Saint-Hilaire.

Noblesse. — Montboissier (le baron de), ancien colonel du régiment d'Orléans-dragons, maréchal des camps et armées du roi, démissionnaire, est remplacé par Talon.

Suppléant. — Talon, conseiller au parlement, remplace de Montboissier, démissionnaire.

Tiers état. — Pétion de Villeneuve, subdélégué et avocat, âgé de 36 ans.
Bouvet, négociant.

Suppléants. — Horeau, avocat.
Le Tellier, avocat.

CHATEAUNEUF EN THIMERAIS (Bailliage de).

Clergé. — Texier (l'abbé), chanoine à la cathédrale de Chartres.

Suppléant. — Le curé de Matanvilliers, près Brezolles.

Noblesse. — Castellane (le comte de), colonel de chasseurs.

Suppléant. — Malessis (de), maréchal de camp, officier aux gardes.

Tiers état. — Périer, notaire.
Claye, laboureur.

Suppléants. — Valeüil (de), avocat à Brezolles.
Canuel, maître de forges à Dampierre.

CHATEAU-THIERRY (Bailliage de).

Clergé. — Thérial, curé de Saint-Crespin de Château-Thierry.

Suppléant. — Renard, curé de Seringe.

Noblesse. — Graimberg de Belleau, lieutenant des maréchaux de France, démissionnaire, est remplacé par M. de Bois Rouvraye.

Suppléant. — Bois-Rouvraye (de), capitaine de cavalerie et seigneur de Champversi; remplace Graimberg de Belleau.

Tiers état. — Pinterel de Louverny, lieutenant général du bailliage de Château-Thierry.
Harmand, avocat au parlement.

Suppléants. — Sutil, avocat du roi à Château-Thierry.
— Potel, laboureur à Sommelan.

CHATELLERAULT (Sénéchaussée de).

Clergé. — Joyeux, curé de la paroisse Saint-Jean de Châtellerault.

Suppléant. — Poirier, archiprêtre de Leigné-sur-Usseu.

Noblesse. — Escars (le comte François Pérusse d'), gentilhomme d'hon-

(1) Un de ses ancêtres, lieutenant général à Châlon, en 1614, fut député aux Etats généraux.

MM.

neur du comte d'Artois, colonel du régiment d'Artois-Dragons.

Suppléant. — Descourtils de la Groie, seigneur de la Groie, près Châtellerault.

Tiers état. — Creuzé de Latouche, lieutenant général de la sénéchaussée de Châtellerault.
Dubois, maire de Châtellerault.

Suppléant. — Ingrand, avocat à Ussault, près Châtellerault.

CHATILLON-SUR-SEINE. Voy. *La Montagne.*

CHAUMONT EN BASSIGNY (Bailliage de).

Clergé. — Aubert, curé de Couvignon, près Bar-sur-Aube.
Monnel, curé de Valdelancourt, près Chaumont.

Noblesse. — Choiseuil d'Aillecourt (le comte de).
Clairmont-d'Esclaibes (le comte de), demeurant à Avranville.

Tiers état. — Mougeotte de Vignes, procureur du roi au bailliage de Chaumont.
Laloy, médecin à Chaumont.
Janny, avocat à Brienne, près Bar-sur-Aube.
Morel, cultivateur à Vézeigne, près Chaumont, démissionnaire; remplacé par Gombert.

Suppléant. — Gombert, remplace Morel, démissionnaire.

CHAUMONT EN VEXIN (Bailliage de).

Clergé. — Panat (l'abbé), grand vicaire de Pontoise, démissionnaire.

Noblesse. — Lemoine de Belle-Isle, ancien chancelier du duc d'Orléans.

Suppléant. — Cléry (de), comte de Sérens, seigneur de Montagny.

Tiers état. — Bordeaux, procureur du roi en l'élection de Chaumont.
Ailly (d'), conseiller d'Etat.

Suppléant. — Santerre, avocat et notaire à Magny.

CLERMONT EN AUVERGNE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Bonnal (de), évêque de Clermont, abbé de Bonport, diocèse d'Evreux.

Suppléant. — Thourin, curé de Vic-le-Comte.

Noblesse. — Montboissier (le comte de), commandant de la province, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées.
Barentin de Montchal (de), officier des gardes du roi.

Suppléant. — Beaufort de Canillac (de), de Paris.

Tiers état. — Gaultier de Biauzat, avocat à Clermont.
Huguet, avocat, maire de Billom.
Monestier, médecin à Clermont.
Cuel, bailli de Vic-le-Comte.

MM.

Suppléants. — Bonarme, avocat à Clermont.
Bergier, avocat à Clermont.

CLERMONT EN BEAUVOISIS (Bailliage de).

Clergé. — La Rochefoucauld (de), évêque, comte de Beauvais, pair de France.

Noblesse. — Liancourt (le duc de), chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garde-robe.

Tiers état. — Meurinne, cultivateur, élu en l'élection de Clermont, membre de l'assemblée de district.
Dauchy, cultivateur, membre de l'assemblée intermédiaire de Montdidier.

COLMAR ET SCHELESTADT (Bailliage de).

Clergé. — D'Andlau, prince, abbé de Murbach.
Pinelle (l'abbé), curé de Hilsheim.

Noblesse. — Broglie (le prince Victor de), commissaire du roi.
Flachslanden (le baron de), maréchal de camp.

Suppléant. — Vurmser (le baron de), lieutenant général.

Tiers état. — Herrmann, procureur général du Conseil souverain d'Alsace, décédé et remplacé par Albert.
Rewbell, bâtonnier de l'ordre des avocats au Conseil souverain d'Alsace.
Kauffmann, prévôt de Multzenheim.

Suppléant. — Albert, avocat à Colmar; remplace M. Hermann, décédé.

COMMINGES ET NÉBOUZAN.

Clergé. — Cornus, curé de Muret.
Lasmartres, curé de Lille-en-Dodon.

Noblesse. — Montagut-Barrau (le baron de).
Ustou de Saint-Michel (d').

Tiers état. — La Viguerie, juge royal de Muret.
Pégot, négociant à Saint-Gaudens.
Latour, médecin et maire de la ville d'Aspet.
Roger, juge royal de Simorre.

CONDOM (Sénéchaussée de).

Clergé. — Laborde, curé de Corneillan.

Noblesse. — Lusignan (le marquis de), résidant à son château de Saint-Trail.

Tiers état. — Pelauque-Béraut, procureur du roi en l'élection de Condom.
Meyniel, avocat de Caumont.

CORSE (Ile de).

Clergé. — Peretti Della Rocca, grand-vicaire d'Aleria (Ile de Corse).

MM.

Noblesse. — Buttafuco (de), maréchal de camp (île de Corse).

Tiers état. — Rocca (le comte de Colonna-Cesari de), capitaine au régiment provincial de Corse.
Salicetti, avocat au conseil supérieur de Corse.

COUSERANS (Vicomté de).

Clergé. — Lastic (de), évêque de Couserans.

Tiers état. — Chambors, vicomte de Couserans.
Pannetier.

Suppléant. — Isle.

COUTANCES (Bailliage de).

Clergé. — Le Rouvillois, curé de Carantilly.
Le Lubois, curé de Fontenay.
Bécherel, curé de Saint-Loup, près Avranches.
Duchesne, curé, près Valognes.
Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, abbé de Blanchelande, diocèse de Coutances, et de Montebourg, même diocèse.

Noblesse. — Bonvouloir (Achard de).
Beaudrap de Sotteville, de Valognes.
La Villarmois d'Avranches (le comte de).
Juigné (le baron de), frère de l'archevêque de Paris.

Tiers état. — Vieillard fils, avocat à Saint-Lô.
Perrée-Duhamel, négociant à Grandville.
Sacher de la Pallière (le), avocat à Mortain.
Dumesnil des Planques, maire de Carentan.
Besnard-Duchesne, lieutenant particulier à Valognes.
Ango, bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Pouret-Roquerie, procureur du roi au bailliage de Perriers.
Burdelot, maire de Pontorson.

CRÉPY EN VALOIS (Bailliage de).

Clergé. — Farochon, curé d'Ormoy.

Noblesse. — Orléans (Mgr le duc d').

Suppléant. — Le Pelletier de Glatigny, capitaine d'artillerie.

Tiers état. — Verdonne (Adam de), lieutenant général du bailliage de Crépy.
Hanoteau, laboureur, fermier au Plessis-Placi.

D

DAUPHINÉ.

Clergé. — Pompignan (Jean-Georges Le Franc de), archevêque de Vienne, abbé de Bozay, de Nantes, et de Saint-Chaffre, diocèse du Puy.
Dolomieu, chanoine, abbé commendataire de Saint-Hilaire, comte du chapitre de Saint-Pierre.
Saint-Albin (Corbeau de), doyen de l'église primatiale de Vienne.
Colaud de la Salcette, chanoine de l'église cathédrale de Die.

Suppléant. — Monspey (de), commandeur de Montbrison.

Noblesse. — Blacons (de Forest, marquis de).
Langon (le marquis de), maréchal des camps et armées du roi.
Lablache (de Falcoz, comte de), maréchal des camps et armées du roi.
Agoult (le comte Antoine d'), colonel de cavalerie et sous-lieutenant des gardes du corps, démissionnaire.
Virieu (le comte de), colonel du régiment de Limousin, démissionnaire.
Morge (le comte de), démissionnaire; est remplacé par de Murinais.
Chaléon (le baron de), conseiller au parlement de Grenoble; démissionnaire, remplacé par M. Richard.
Marsanne-Fontjulianne (le comte de).

Suppléants. — Baronat (marquis de).
Aubergeon de Murinais (le chevalier d'); remplace le comte de Morge, démissionnaire.
Delley-d'Agier, maire de Romans.

Tiers état. — Mounier, secrétaire des Etats du Dauphiné, démissionnaire; est remplacé par Legrand de Champrouet.
Delacour-d'Ambésieux, avocat à Romans.
D'Orbanne, avocat au parlement de Grenoble.
Pison du Galland fils, avocat, juge épiscopal de Grenoble.
Bérenger, procureur du roi à l'élection de Valence.
Barnave, propriétaire à Vercheny.
Bertrand de Montfort, vice-bailli, lieutenant général des baronnies.
Révol, avocat au parlement de Grenoble.
Bignan de Coyrol, négociant à Suze.
Chabroud, avocat à Vienne.
Guy-Blancard, propriétaire, avocat à Loriol.
Allard-Duplantier, propriétaire à Voiron.
Cheynet, maire de la ville de Montélimart.

Suppléants. — Richard, maire de la ville de Crest; remplace le baron de Chaléon, démissionnaire.
Legrand de Champrouet, assesseur du bailliage de Briançon;

MM.
remplace Mounier, démissionnaire.

DAX, SAINT-SEVER ET BAYONNE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Goze, curé de Gaas, diocèse de Dax.

Noblesse. — Barbotan (le comte de), résidant à Saint-Sever, démissionnaire.

Tiers état. — Basquiat de Mugriet, lieutenant général au sénéchal de Saint-Sever.
Lamarque, procureur du roi au même siège.

DIGNE (Voy. *Forcalquier*).

DIJON (Bailliage de).

Clergé. — Desmontiers de Mérinville, évêque de Dijon.
Merceret, curé de Fontaine-lès-Dijon.

Noblesse. — Lévis (le comte de), résidant à Charolles.
Lemulier de Bressey, résidant à Dijon.

Tiers état. — Arnoult, avocat au parlement de Dijon.
Hernoux, négociant à Saint-Jean-de-Losne.
Volfius, avocat au parlement de Dijon.
Gantheret, cultivateur à Bourguignon.

DINAN (Sénéchaussée de).

Clergé. — Allain, recteur de Josselin.
Ratier, recteur de Broos.

Suppléant. — Gautier, prêtre de Dinan.

Tiers état. — Coupart, avocat à Dinan.
Gagon-Duchénay, avocat, ancien maire de Dinan.

Suppléant. — Denoual, procureur de la même ville.

DOL (Diocèse de).

Clergé. — Garnier, recteur de Notre-Dame de Dol.
Simon, recteur de la Boussacq.

DÔLE EN FRANCHE-COMTÉ (Bailliage de).

Clergé. — Guilloz, curé d'Orchamps-en-Venne.

Noblesse. — Dortan (le comte de), gentilhomme de Dôle.

Tiers état. — Regnault d'Epercy, procureur du roi à Dôle.
Grenot, avocat au parlement, résidant à Gendré.

DONZOIS. Voy. *Nivernais.*

DORAT (Ville de). Voy. *Marche* (*Sénéchaussée de la Basse-*).

DOUAI ET ORCHIES (Bailliage de).

MM.

Clergé. — Breuvard, curé de Saint-Pierre de Douai.

Noblesse. — Aoust (le marquis d').

Suppléant. — Beaumes (de), procureur général du parlement de Flandres.

Tiers état. — Simon de Maibelle, docteur et professeur en droit; démissionnaire, remplacé par Pilat.
Merlin, avocat au parlement de Flandre et secrétaire du roi.

Suppléant. — Pilat ; remplace Simon de Maibelle, démissionnaire.

DOURDAN (Bailliage de).

Clergé. — Milet, curé de Saint-Pierre de Dourdan.

Suppléant. — Béchant, official de Dourdan, grand-vicaire de Chartres, remplace de Gauville, démissionnaire.

Noblesse. — Gauville (le baron de), seigneur de la Font-le-Roi, démissionnaire, remplacé par Béchant.

Suppléant. — Rével (le prince de), fils du maréchal de Broglie.

Tiers état. — Lebrun, écuyer, ancien secrétaire de M. de Maupou.
Buffi, notaire-tabellion de Dourdan.

DRAGUIGNAN (Sénéchaussée de).

Clergé. — Mougins de Roquefort, curé de Grasse.
Gardiol, curé de Callian.

Noblesse. — Broves de Rafélis (le marquis de), résidant à Draguignan.
Lassigny de Juigné (le comte de).

Suppléants. — Dautane-Dalons, de Castellane.
De Léclair La Signé, à Lorgues.

Tiers état. — Lombard de Taradeau, lieutenant général de la sénéchaussée de Draguignan.
Mougins de Roquefort, maire et premier consul de la ville de Grasse.
Verdolin, avocat à Danot.
Sieyès de La Baume, propriétaire, avocat à Fréjus.

Suppléant. — Colom, maire de Castellane.

E

ÉTAMPES (Bailliage d').

Clergé. — Perrier, curé de Saint-Pierre d'Etampes.

MM.

Noblesse. — Saint-Mars (Poilloüe, marquis de).

Suppléant. — Desmasis.

Tiers état. — Laborde de Méréville, garde du trésor royal.
Gidoin, propriétaire, ancien fermier.

ÉVREUX (Bailliage d').

Clergé. — Lalande (de), curé d'Illiers-l'Evêque.
Lindet (Robert-Thomas), curé de Sainte-Croix de Bernay.

Noblesse. — Chambray (le marquis de), maréchal de camp, résidant à Chambray.
Bonneville (le comte de).

Tiers état. — Buschey-Desnoes, conseiller au bailliage de Bernay.
Buzot, avocat à Evreux.
Maréchal (le), négociant à Rugles.
Beauperrey, propriétaire, laboureur et marchand de chevaux à Gacé, près Bernay.

FORCALQUIER, SISTERON, DIGNE ET BARCELONNETTE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Gassendi, prieur-curé de Barras.
Rolland, curé du Caire.

Suppléant. — Chanzeau, curé de Digne.

Noblesse. — Burle (de), lieutenant de la sénéchaussée de Forcalquier, à Sisteron.
Eymar (d').

Tiers état. — Bonche fils, avocat à Forcalquier.
Lanil, avocat, maire de Sisteron.
Mévolhon, avocat à Sisteron.
Solliers, avocat à Seignon.

Suppléants. — Raffin, de Manosque.
Teyssier, de Sisteron.

F

FOREZ (Bailliage du).

Clergé. — Goullard, curé de la ville de Roanne.
Gagnières, curé de Saint-Cyr-les-Vignes.

Noblesse. — Grezolles (le comte de).
Champagny (de Nomperre de), major de vaisseau.

Tiers état. — Rostaing (le marquis de), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, grand bailli du Forez.
Jamier, propriétaire à Montbrison, secrétaire et officier du Point d'honneur.
Richard, propriétaire, greffier en chef au bailliage de Bourg-Argental.
Delandine, agrégé à l'académie de Lyon.

FOUGÈRES, HÉDÉ ET SAINT-AUBIN DU CORMIER (Sénéchaussée de).

MM.

Tiers état. — Fournier de la Pommeraye, procureur du roi de la juridiction royale de Fougères.
Lemoine de La Girandais, avocat à Fougères.

G

GAURE. Voy. *Rivière-Verdun.*

GEX (Bailliage de).

Clergé. — Varicourt (Pierre-Marin Rouph de), official de l'évêché de Genève, curé de la ville de Gex.

Noblesse. — Prez de Crassier (de), grand bailli du Charolais, chevalier de Saint-Louis et colonel, résidant à Ornex.

Tiers état. — Girod de Toiry, avocat en Parlement, ancien procureur du roi de la maréchaussée de Gex.
Girod de Chévry, bourgeois, résidant à Chévry.

GIEN (Bailliage de).

Clergé. — Vallet, curé de la paroisse Saint-Louis de Gien.

Noblesse. — Rancourt de Villiers (de), ennobli.

Tiers état. — Janson, avocat à Gien.
Bazin, avocat, cultivateur.

Suppléant. — Gerissay (Thomas de), avocat à Gien.

GUÉRET (Ville de). Voy. *Marche* (*Sénéchaussée de la Haute-*).

H

HAGUENEAU et WISSEMBOURG (Bailliage de).

Clergé. — Eymar (l'abbé d'), grand vicaire et prévôt du chapitre de Neuvillers.
Rohan-Guémenée (le cardinal prince de), évêque de Strasbourg.

Suppléant. — Louis (l'abbé), recteur de l'Université.

Noblesse. — Andlau de Hombourg (le baron d'), maréchal de camp, grand bailli d'épée, premier chevalier héréditaire de l'Empire.
Rathsamhausen (le baron de), colonel d'infanterie, retiré, sellmeister de Strasbourg.

Tiers état. — Flachslanden (le bailli de), grand-croix de l'ordre de Malte, président de l'Assemblée provinciale.

MM.

Hell, procureur-syndic provincial d'Alsace, grand bailli du bailliage de Landser.

HAINAUT. Voy. *Quesnoy (Le)*.

HAM. Voy. *Amiens*.

HÉDÉ. Voy. *Fougères*.

HENNEBON (Sénéchaussée d').

Tiers état. — Laville-Leroux, négociant à Lorient.
Coroller-Dumoustoir, procureur du roi de la sénéchaussée d'Hennebon.
Corentin Le Floch, laboureur à Quanquizerne.

Suppléant. — Lestrolfeu, avocat au Port-Louis.

HUNINGUE. Voy. *Belfort*.

I

ILE-JOURDAIN. Voy. *Armagnac*.

L

LABOUR (Bailliage de).

Clergé. — Saint-Esteven (de), curé de Ciboure.

Noblesse. — Macaye (le vicomte de), résidant à Saint-Jean-de-Luz.

Tiers état. — Garat aîné, avocat au parlement de Bordeaux.
Garat jeune, son frère, homme de lettres, résidant à Paris.

LA MONTAGNE (Bailliage de).

Clergé. — Couturier, curé de Salives.

Noblesse. — Chastenay de Lanty (le comte de), résidant à Châtillon.

Tiers état. — Frochot fils, avocat, notaire et prévôt royal d'Aignay-le-Duc.
Renoist fils, notaire et avocat à Frolois.

LANGRES (Bailliage de).

Clergé. — La Luzerne, évêque, duc de Langres, pair de France, abbé de Bourgueil, diocèse d'Angers, démissionnaire; est remplacé par Guyardin.

Suppléant. — Guyardin; remplace de la Luzerne, démissionnaire.

Noblesse. — Fromeat (de), ancien lieutenant-colonel au régiment de Rohan-Infanterie.

MM.

Tiers état. — Thévenot de Maroise, avocat et ancien lieutenant général de police.
Henriot, procureur du roi en la prévôté de Montigny-le-Roi, démissionnaire; est remplacé par Drévon.

Suppléant. — Drévon; remplace Henriot, démissionnaire.

LANNION. Voy. *Morlaix*.

LAON (Ville de). Voy. *Vermandois*.

LA ROCHELLE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Pinelière, curé de Saint-Martin (île de Ré).

Suppléant. — Deleutre, curé d'Aytré.

Noblesse. — Malartic (de), ancien lieutenant colonel du régiment de Vermandois.

Suppléant. — Chambon de Saint-Quentin (de).

Tiers état. — Griffon de Romagné, lieutenant général de la sénéchaussée de la Rochelle.
Alquier, avocat du roi au même siège et maire de la Rochelle.

Suppléants. — Boutet, capitaine de navire à Saint-Martin (île de Ré).
Ruamps, officier garde-côte à Mauzé.

LECTOURE. Voy. *Armagnac*.

LÉONAC. Voy. *Rivière-Verdun*.

LESNEVEN (Sénéchaussée de).

Tiers état. — Leguen de Kérangal, propriétaire, fabricant de toiles à Landivisiau.
Prudhomme de Kéraugon, avocat à Saint-Pol, lieutenant des canonniers gardes-côte.

LIBOURNE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Touzet, curé de Sainte-Terre.

Noblesse. — Puch de Montbreton (de), gentilhomme, résidant à sa terre, près Sainte-Foy-sur-Dordogne.

Tiers état. — Mestre, avocat, propriétaire à Sainte-Foy.
Dumas-Gonthier, propriétaire, bourgeois de Libourne.

LILLE (Bailliage de).

Clergé. — Dupont, curé de Turcoing, démissionnaire; est remplacé par le baron de Carondelet.
Nolf, curé de Saint-Pierre de Lille.

Suppléant. — Carondelet (le baron de), remplace Dupont, démissionnaire.

MM.

Noblesse. — Lannoy de Watignies (le comte de).
Noyelles (le baron de), démissionnaire; est remplacé par le baron d'Elbecq.

Suppléants. — Elbecq (le baron d'), remplace le baron de Noyelles.
Hespel (d'), d'Ocron.

Tiers état. — Wartel, avocat à Lille.
Scheppers, négociant à Lille.
Chombart, propriétaire, fermier à Erlie.
Lepoutre, fermier à Lincelle.

Suppléants. — Poutrain, avocat à Mérignies (1).
Cuvelier-Brame, négociant à Lille.
Couvreur, avocat à Lille.
Florin (Constantin), négociant à Roubaix.

LIMOGES. Voy. *Limousin* (*Sénéchaussée du Haut-*).

LIMOUSIN (Sénéchaussée du Bas-)

Clergé. — Masmoury (Forest de) curé d'Ussel.
Thomas, curé de Meymac.

Suppléant. — Lacombe (l'abbé de), prévôt de la cathédrale de Tulle; remplace le vicomte de Laqueuille, démissionnaire.

Noblesse. — Poissac (le baron de), conseiller au parlement de Bordeaux.
Laqueuille (le vicomte de), major de Royal-Picardie, cavalerie, démissionnaire; est remplacé par de Lacombe.

Suppléant. — Sédières (le comte de), résidant en son château de Sédières, près Tulle.

Tiers état. — Melon, lieutenant général du présidial de Tulle.
Malès, avocat et substitut du procureur du roi en l'élection de Brives.
Delort de Puymalie, père, avocat, lieutenant de la sénéchaussée d'Uzerches.
Ludière, avocat, ancien lieutenant de maire à Tulle.

LIMOUSIN (Sénéchaussée du Haut-)

Clergé. — Argentré (Duplessis d'), évêque de Limoges, abbé de Vaux-de-Cernay, diocèse de Paris, et de Saint-Jean-d'Angély, diocèse de Saintes, premier aumônier de Monsieur, frère du roi, en survivance.
Saint-Mathieu (Guigan de), curé de Saint-Pierre, à Limoges.

Noblesse. — Escars (le comte d'), cordon-bleu, démissionnaire; est remplacé par le comte de Roye.
— Mirabeau (le vicomte de), colonel du régiment de Touraine.

Suppléant. — Roye (le comte de), sénéchal à Limoges; remplace le comte d'Escars.

Tiers état. — Roulhac (de), lieutenant général de la sénéchaussée de Limoges.
Naurissart, directeur de la Monnaie de Limoges, démissionnaire, remplacé par Boyer.
Montaudon, avocat à Limoges.
Chavoix, avocat à Juliac, sénéchaussée de Saint-Yriex.

Suppléants. — Boyer, médecin à Limoges; remplace Naurissart, démissionnaire.
Guineau-Dupré, avocat à Limoges.

LIMOUX (Sénéchaussée de).

Clergé. — Cauneille, curé de Belvis, dans les Pyrénées.

Noblesse. — L'Huillier-Rouvenac (le baron de).

Tiers état. — La Rade l'aîné, syndic du diocèse d'Aleth.
Bonnet, avocat à Limoux.

LONS-LE-SAULNIER. Voy. *Aval.*

LOUDUN (Bailliage de).

Clergé. — Marsay (de), curé de Neuil-sur-Dive.

Noblesse. — Ternay-Darsac (marquis de), résidant à Ternay.

Tiers état. — Dumoustier de La Fond, avocat du roi et subdélégué à Loudun.
Bion, avocat et substitut du procureur du roi à Loudun.

LYON (Ville et Sénéchaussée de).

Clergé. — Castellas (de) doyen du chapitre des comtes de Lyon.
Mayet, curé de Rochetaillée.
Flachat, curé de Notre-Dame de Saint-Chamont.
Charrier de La Roche, prévôt du chapitre noble d'Aynay et curé de la même paroisse.

Noblesse. — Mont-d'Or (le marquis de), de Lyon.
Boisse (le chevalier de), de Lyon.
Loras (le marquis de), de Lyon.
Deschamps, avocat et gentilhomme.

Tiers état. — Périsse-Duluc, libraire à Lyon.
Millanois, imprimeur et libraire, ancien avocat du roi de la sénéchaussée de Lyon.
Couderc, protestant, négociant à Lyon.
Goudard, négociant à Lyon.

Plat-pays. — Girerd, médecin à Tarare.
Bergasse, avocat à Paris.
Durand, négociant tanneur à Saint-Maurice-sur-Rivery.
Trouillet, négociant, habitant de Charlieu.

(1) Remplace, le 23 mars 1790, Wartel démissionnaire.

M

MACON (Bailliage de).

MM.

Clergé. — Ducret, curé de la paroisse de Saint-André de Tournus.

Noblesse. — Montrevel de la Baume (comte de), maréchal de camp.

Tiers état. — Merle, maire de Mâcon.
La Métherie, avocat à La Clayette.

MAINE (Sénéchaussée du)

Clergé. — Bourdet, curé de Bouère, près Sablé. Décédé en octobre 1790. Remplacé par Cornilleau.
Grandin, curé d'Erruée, près Mayenne.
Bertereau, curé de Teillé.
Le Pelletier de Feumusson, génovéfain, prieur, curé de Domfront-Champagne.
Jouffroy de Goussans (de), évêque du Mans.

Suppléant. — Cornilleau, notaire à Surfaud; remplace Bourdet, décédé.

Noblesse. — Montesson (le marquis de), démissionnaire; remplacé par le comte de Choiseul-Praslin.
Hercé (le chevalier de), des environs de Mayenne.
Vassé (le vidame de).
Tessé (le comte de), grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la reine, lieutenant général des armées du roi, démissionnaire; remplacé par Du Mans, de Bourg-l'Evêque.
Marquis de Fresnay (le bailli).
Choiseul-Praslin (le comte de); remplace le marquis de Montesson.

Suppléant. — Du Mans, de Bourg-l'Evêque; remplace le comte de Tessé, démissionnaire.

Tiers état. — Bojubault de Laroche, juge du comté-pairie de Laval.
Héliand, trésorier du bureau de charité, au Mans; remplacé par Livré.
Jouye-Desroches, lieutenant général au présidial du Mans.
Lasnier de Vaussenay, négociant à Laval, démissionnaire; remplacé par le comte de Murat.
Maupetit, procureur du roi à Mayenne.
Lalande (de).
Guérin, maître de forges à Sougé (1)
Ménard de la Groye, conseiller au présidial du Mans.
Gournay, avocat à Mayenne.
Chenon de Beaumont, conseiller à l'élection du Mans.

(1) Démissionnaire le 23 octobre 1790.

MM.

Livré, échevin de la ville du Mans; admis pour remplacer Héliand, décédé.
Murat (le comte de); remplace Lasnier de Vaussenay, démissionnaire.
Gennes (Guillaume-Joseph Pélisson de) (1).

MANTES ET MEULAN (Bailliage de).

Clergé. — Choppier, curé de Flins près Meulan.

Noblesse. — Gaillon (le marquis de), ancien officier.

Tiers état. — Meunier du Breuil, lieutenant général du présidial de Mantes.
Germiot, agriculteur au village de Menucourt, près Meulan.

MARCHE (Sénéchaussée de la Basse-).

Clergé. — Leborlhe de Grandpré, curé d'Oradoux-Fanois.

Noblesse. — Laipaud (le comte de), grand sénéchal d'épée.

Tiers état. — Lesterpt de Beauvais, avocat au Dorat.
Lesterpt, avocat, juge-sénéchal du Dorat.

MARCHE (Sénéchaussée de la Haute-).

Clergé. — Goubert, prévôt d'Aubusson, curé de Saint-Silvain-Bellegarde, official de Chéneraillles.
Banassat, curé de Saint-Fiel.

Noblesse. — Biencourt (le marquis de), maréchal des camps et armées du roi.
Saint-Maixant (le marquis de), maréchal des camps et armées du roi.

Tiers état. — Laboreys de Château-Favier, inspecteur des manufactures d'Aubusson.
Bandy-Delachaux, marchand et lieutenant de maire de Felletin.
Tournyol-Duclos, ancien président à l'élection et entrepeseur du tabac à Guéret.
Grellet de Beauregard, avocat du roi au présidial de Guéret.

MARCHES COMMUNES DU POITOU ET DE BRETAGNE.

Clergé. — Richard de Lavergne, recteur de la Trinité de Clisson, docteur en droit, avocat au parlement.

Noblesse. — Juigné (le marquis de), grand bailli, lieutenant général des armées du roi.

Tiers état. — Francheteau de La Glaustière, avocat.
Auvynet, sénéchal de Montaigu.

(1) Remplace Guérin.

MARESTING. Voy. *Rivière-Verdun.*

MARSEILLE (Sénéchaussée de).

MM.

Clergé. — Villeneuve-Bargemont (l'abbé), chantre, comte, chanoine de Saint-Victor-lès-Marseille.
Davin, curé et chanoine de la paroisse Saint-Martin.

Noblesse. — Cypières (le marquis de), chevalier de Saint-Louis et ancien maire.
Sinety (de), chevalier de Saint-Louis.

Tiers état. — Roussier (Michel), négociant, démissionnaire; remplacé par Peloux.
Lejeans l'aîné, négociant.
Delabat, négociant.
Mirabeau (Honoré-Riquetti, comte de), opte pour la sénéchaussée d'Aix.
Liquier, négociant, décédé en juin 1789, et remplacé par Castellanet.

Suppléants. — Peloux, remplace Roussier, démissionnaire.
Castellanet, notaire royal, remplace Liquier, décédé.

MEAUX (Bailliage de).

Clergé. — Barbou, curé d'Isle-lès-Villenoy, démissionnaire; remplacé par M. Ruallem.

Suppléant. — Ruallem (de), abbé de Saint-Faron, intendant de *Mesdames*, remplace M. Barbou, démissionnaire.

Noblesse. — D'Aguesseau de Fresnes, démissionnaire; remplacé par M. Du Buat.

Suppléant. — Du Buat, remplace M. d'Aguesseau de Fresnes, démissionnaire.

Tiers état. — Houdet, maire, lieutenant criminel à Meaux.
Desecoutes, propriétaire, tanneur et marchand de bois à Coulommiers, remplacé par M. Ménager.

Suppléant. — Ménager, demeurant à Germigny-l'Evêque, remplace M. Desecoutes, démissionnaire.

MELUN (Bailliage de).

Clergé. — Thomas, curé de Mormans.

Suppléant. — Calonne (l'abbé de), frère de l'ex-ministre.

Noblesse. — Fréteau de Saint-Just, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris.

Suppléant. — Gouy d'Arcy (le marquis de), grand bailli, et député de Saint-Domingue.

Tiers état. — Despatys de Courteilles, lieutenant général du Châtelet (bailliage de Melun).

MM.

Tellier, avocat du roi au bailliage de Melun.

Suppléants. — Maria, conseiller au bailliage de Melun.
Dubois, procureur du roi de la maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau.

MENDE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Brun, curé de Saint-Chély, démissionnaire, est remplacé par M. l'abbé de Bruges.

Suppléant. — Bruges (de), prévôt de la cathédrale de Mende, remplace M. Brun, curé de Saint-Chély.

Noblesse. — Apchier (le marquis d'), ancien premier lieutenant de la gendarmerie, démissionnaire; est remplacé par M. le marquis de Châteauneuf de Randon.

Suppléant. — Châteauneuf de Randon (le marquis de), remplace M. le marquis d'Apchier.

Tiers état. — Rivière, lieutenant général de la sénéchaussée de Mende.
Charier, avocat, notaire à Nasbinals.

METZ (Bailliage de).

Clergé. — Thiébault, curé de la paroisse Sainte-Croix de Metz.
Brousse, curé du village de Volcrange.
Genot, curé de Cheny.

Suppléant. — Gorgel, curé et archiprêtre de Sarrebourg.

Noblesse. — Custine (le comte de), seigneur de Roussy.
Wolter de Neurbourg, maréchal de camp.

Suppléants. — Uberhen (le baron d'), commandant du corps du génie à Sarrelouis.
Maillard de La Martinière, lieutenant général au bailliage de Longwy.

Tiers état. — Emmery, avocat au parlement de Metz.
Mathieu de Rodeville, avocat au même parlement.
La Salle, lieutenant général au bailliage de Sarrelouis.
Claude, avocat à Longwy.

Suppléants. — Galland, négociant à Novéant.
Collin, substitut du procureur général au parlement de Metz.
Bertin, admodiateur à Mars-la-Tour.
Durbach, cultivateur à Cattenum.

METZ (Ville de).

Noblesse. — Poncet (le baron de), conseiller au parlement de Metz (élection déclarée nulle le 10 juillet 1789).

Tiers état. — Maujean, premier échevin de Metz (son élection est déclarée nulle le 11 juillet 1789).

MM.

Rœderer (admis le 6 novembre 1789).

Suppléant. — Sechehaye, syndic.

MEULAN. Voy. *Mantes.*

MIRECOURT (Bailliage de).

Clergé. — Galland, curé de Charmes.
Godefroy, curé de Nonville.

Noblesse. — Menonville de Villers (de), maréchal de camp, de Saint-Dié.
Toustain de Viray (le comte de), bailli à Darney.

Tiers état. — Cherrier, lieutenant général au bailliage de Neufchâteau.
Petit-Mangin, procureur du roi à Saint-Dié.
Fricot, procureur du roi à Remiremont.
Chantaire, conseiller au présidial de Mirecourt.

Suppléants. — Haxo, prévôt à Saint-Dié.
Fevrel, procureur du roi au bailliage de Brugère.
Coster, avocat du roi au bailliage d'Epinal.
Vogieu, avocat au bailliage d'Epinal.

MONTARGIS (Bailliage de).

Clergé. — Girard, doyen-curé de Lorris en Gâtinais.

Noblesse. — Latouche (Le Vassor, comte de), capitaine des vaisseaux du roi, inspecteur général des canonniers auxiliaires de la marine, chancelier de Mgr le duc d'Orléans.

Suppléant. — Champignelles (le comte de).

Tiers état. — Le Bois des Guays, lieutenant particulier du bailliage de Montargis.
Gillet de La Jacquemière, bourgeois, procureur-syndic du département de Joigny.

Suppléants. — Basile, maire de Joigny.
Raige, notaire royal à Montargis.

MONTBRISON (Ville de). Voy. *Forez.*

MONT-DE-MARSAN (Sénéchaussée de).

Clergé. — La Porterie, curé de Lincouac.

Noblesse. — Roquefort (marquis de la Salle de).

Tiers état. — Pérès d'Artassan, conseiller au parlement de Bordeaux, démissionnaire; est remplacé par Dufau.
Mauriet de Flory, avocat en parlement.

Suppléant. — Dufau, remplace Pérès d'Artassan, démissionnaire.

MONTDIDIER. Voy. *Péronne.*

MONTFORT-L'AMAURY (Bailliage de).

MM.

Clergé. — Champeaux, curé de Montigny.
Landrin, curé de Garencières, près Montfort.

Suppléant. — Jean, curé de Montfort.

Noblesse. — Montmorency (le comte Mathieu de), grand bailli de Montfort-l'Amaury.
Maulette de Montfort (le chevalier de).

Suppléants. — Sesseval (le marquis de).
Sancé (le marquis de).

Tiers état. — Auvry, procureur-syndic du département, avocat à Dreux.
Laignier, avocat, lieutenant particulier à Montfort-l'Amaury.
Laslier, marchand de bois à Rambouillet.
Hautducœur, ancien laboureur, conseiller en l'élection de Montfort-l'Amaury.

Suppléants. — Rouveau, bourgeois aux Menues.
Cochou, procureur à Epernon.
Mabille, bourgeois à Houdan.

MONTPELLIER (Sénéchaussée de).

Clergé. — Malide (de), évêque de Montpellier, abbé de Belval, diocèse de Reims.

Suppléant. — Lacoste, curé de Villevieille.

Noblesse. — Saint-Maurice (le marquis de), de Montpellier.

Suppléants. — Cadol (le chevalier de), lieutenant des maréchaux de France, résidant à Lunel.
Cambacérès (de), conseiller à la Cour des aides de Montpellier.

Tiers état. — Verny, avocat au parlement de Toulouse.
Jac, avocat, riche cultivateur, résidant à Quissac.

Suppléants. — Cambon fils, négociant à Montpellier.
Allut, fils aîné, bourgeois de Montpellier.

MONTREUIL-SUR-MER (Bailliage de).

Clergé. — Rolin (l'abbé), curé de Verton.

Noblesse. — Hodicq (le comte d'), maréchal de camp.

Tiers état. — Poultier, lieutenant général du bailliage de Montreuil-sur-Mer.
Riquier, laboureur, propriétaire à Brimeux.

MORLAIX ET LANNION (Sénéchaussée de).

Tiers état. — Couppé, sénéchal de Lannion.
Baudouin de Maisonblanche, avocat à Lannion.
Mazurier de Penanrech, négociant à Morlaix.

MM.

Lelai-Grantugen, laboureur de la paroisse de Plouvigneau, près Morlaix.

Suppléants. — Hamelin, négociant à Morlaix.
Kerinoux (de), procureur du roi à Lannion.

MORTAGNE. Voy. *Perche.*

MOULINS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Tridon, curé de Rongères.
Aury, curé d'Hérisson.
Laurent, curé d'Huillaux.

Noblesse. — Douzon Dubuisson (comte de), seigneur de Montaigut, brigadier des armées du roi, commandant de la ville de Moulins. Démissionnaire, est remplacé par Regnard, suppléant.
Tracy (Destutt, comte de), chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Penthièvre-Infanterie.
Breuil de Coiffier (le baron de), démissionnaire; est remplacé par Lucas.

Suppléant. — Chabannes (de), marquis de la Palice.

Tiers état. — Michelon, procureur du roi de la châtellenie de Montmarant.
Berthomier de Lavillette, procureur du roi à Cérilly.
Lomet, avocat en parlement à Moulins.
Goyard, avocat, président au grenier à sel de Moulins.
Vernin, assesseur civil et criminel de la sénéchaussée et président de Moulins.
Lebrun, sieur de la Motte-Vessé et Bellecourt, bourgeois, propriétaire à Sulliet, châtellenie de Billy.

Suppléants. — Regnard, procureur du roi à la châtellenie de Montluçon; remplace le comte de Douzon, démissionnaire.
Lucas, procureur du roi à Gannat; remplace le baron de Breuil de Coiffier, démissionnaire.
Ruette de Lamotte, avocat en parlement, demeurant à la Palice.

MURET (Ville de). Voy. *Comminges.*

NANCY (Bailliage de).

Clergé. — Lafare (de), évêque de Nancy, abbé de Moreilles, diocèse de La Rochelle.
Grégoire, curé d'Emberménil.

Suppléant. — Houillon, curé de Crépey.

Noblesse. — Ludres (le comte de), maréchal de camp.
Boufflers (le chevalier de), grand bailli de Nancy, chevalier de Malte, noble Génois, maréchal de camp, etc.

Suppléants. — Raigecourt (le marquis de).
Salm-Salm (prince Emmanuel de).

Tiers état. — Régnier, avocat à Nancy.
Prugnon fils, avocat à Nancy.
Salles, médecin à Vézelise.
Regnault, avocat du roi à Lunéville.

Suppléants. — Plassiard, conseiller au bailliag de Nancy.
Blampain, avocat à Rambervillers.

N

NANTES (Sénéchaussée de).

Clergé. — Moyon, recteur de Saint-André-des-Eaux, démissionnaire; remplacé par M. Binot.
Chevalier, recteur de Sainte-Lumine de Courtais, démissionnaire; est remplacé par Latyl.
Maisonneuve, recteur de Saint-Etienne de Montluc, démissionnaire; est remplacé par Méchin.

Suppléants. — Binot, principal du collège d'Ancenis, remplace M. Moyen, démissionnaire.
Le Breton de Gobert, recteur de Saint-Similien de Nantes.
Méchin, curé de Bains, remplace Maisonneuve, démissionnaire.
Le père Etienne, gardien des Cordeliers de Nantes.
Latyl, remplace Chevalier, démissionnaire.

Tiers état. — Guinebaud de Saint-Mesme, négociant à Nantes.
Giraud-Duplessis, avocat du roi à Nantes, syndic de la communauté de la ville.
Baco de La Chapelle, procureur du roi à Nantes.
Pellerin, avocat à Nantes, démissionnaire; est remplacé par Maupassant.
Chaillon, avocat à Montoir.
Jarry, agriculteur.
Cottin, propriétaire ennobli.
Blin, docteur-médecin à Nantes.

Suppléants. — Varsavaux de Heulée, notaire à Nantes.
Pussin, général de la Monnaie de Nantes.
Maupassant, remplace Pellerin.

NAVARRE.

Clergé. — Villevieille (Pavée de), évêque de Bayonne.

Noblesse. — Logras (le marquis de), conseiller au parlement de Navarre.

MM.

Tiers état. — Franchistegui, propriétaire.
Vivier, propriétaire.

NÉBOUZAN. Voy. *Comminges.*

NEMOURS (Bailliage de).

Clergé. — Thibault, curé de Souppes.

Suppléant. — L'Huit (l'abbé), curé de la Madeleine.

Noblesse. — Noailles (le vicomte de), grand bailli d'épée.

Suppléant. — Rouville (le comte de).

Tiers état. — Dupont, conseiller d'Etat, ci-devant secrétaire des Notables, chevalier de l'ordre de Vasa, propriétaire-cultivateur.
Berthier, avocat, bailli de Puyseaux, décédé en janvier 1790; est remplacé par Bordier.

Suppléants. — Bordier, lieutenant particulier au bailliage de Nemours, remplace Berthier, décédé.
Petit, prévôt à Château-Landon.

NÉRAC. Voy. *Albret.*

NIMES ET BEAUCAIRE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Balore (Cortois de), évêque de Nîmes.
Béthizy de Mézières (de), évêque d'Uzès.
Benoît, curé de Saint-Esprit.
Bonnet, curé de Villefort.

Noblesse. — Fournès (le marquis de), grand sénéchal de Nîmes, colonel de Royal-Champagne cavalerie.
Tessier de Marguerites (le baron de), maire de Nîmes.
Brueys d'Aigalliers (le baron de), d'Uzès.
Guichard de Lalinière (le comte), maréchal de camp.

Tiers état. — Ricard, lieutenant principal au présidial de Nîmes.
Rabaud de Saint-Etienne, homme de lettres, ex-ecclésiastique, avocat en parlement.
Meynier de Salinelles, protestant, bourgeois, ancien négociant de Nîmes.
Soustelle, avocat d'Alais.
Quatrefages de la Roquette, bourgeois, ancien négociant, résidant au Vigan.
Chambon de Latour, maire d'Uzès.
Valérian-Duclos, maire et premier conseil de Saint-Esprit.
Voulland, avocat.

NIVERNAIS ET DONZIOS (Bailliage de).

Clergé. — Fougère, curé de Saint-Laurent de Nevers.
Delarenne, prieur de Saint-Martin de Nevers.

MM.

Noblesse. — Sérent (le comte de), maréchal de camp.
Damas d'Anlesy (le comte de), brigadier des armées du roi; démissionnaire, est remplacé par le marquis de Bonnay.

Suppléant. — Bonnay (le marquis de), sous-aide-major des gardes du roi, remplace le comte de Damas d'Anlesy, démissionnaire.

Tiers état. — Gounot, avocat au Parlement.
Robert, avocat à Saint-Pierre-le-Moustier.
Marandat d'Oliveau, avocat à Nevers.
Parent de Chassy, avocat au conseil à Paris.

Suppléants. — Wiau de Lagarde, assesseur au bailliage de Nevers.
Chambron, fermier à l'Eminence, près Decize-Ville.

O

ORANGE (Principauté d').

Clergé. — Dutillet, évêque d'Orange, démissionnaire; est remplacé par l'abbé Poulle.

Suppléant. — Poulle, prévôt du chapitre d'Orange, remplace Dutillet, démissionnaire.

Noblesse. — Causans (le marquis de), colonel du régiment de Conty.

Suppléant. — Conseil (de), gentilhomme d'Avignon.

Tiers état. — Dumas, avocat, bourgeois d'Orange.
Bouvier, avocat et substitut du procureur général.

Suppléants. — Besson, avocat à Orange.
Falque, bourgeois à Jonquières.

ORCHIES. Voy. *Douai.*

ORLÉANS (Bailliage d').

Clergé. — Rastignac (de Chapt de), abbé de Saint-Mesmin.
Moutié, grand chantre et chanoine d'Orléans.
Blandin, curé de Saint-Pierre-le Puellier d'Orléans.

Suppléant. — Rouy, curé d'Aulnay-la-Rivière en Gâtinais.

Noblesse. — Avary (de Béziade, marquis d'), grand bailli, maître de la garde-robe de Monsieur, frère du roi.
Seurrat de La Boulaye, conseiller au châtelet d'Orléans.
Barville (de), lieutenant des gardes-françaises, démissionnaire; est remplacé par de Césargues.

Suppléants. — Veillennes (le comte de), d'Orléans.
Dufaur de Pibrac, d'Orléans.

MM.

Rolland, président de la chambre des requêtes à Paris.
Césargues (de), remplace de Barville, démissionnaire.

Tiers état. — Defay, propriétaire-négociant, membre de l'académie d'Orléans.
Lefort, négociant à Orléans.
Salomon de La Saugerie, avocat à Orléans.
Henry de Longuève, avocat du roi au châtelet d'Orléans.
Pélerin de La Buxière, propriétaire, procureur du roi à Bois-Commun en Gâtinais.
Delahaye-Delaunaye, propriétaire-bourgeois, à Mont-Mirail au Perche.

Suppléants. — Lefert de Greffier, négociant à Orléans.
Meule (de), maître particulier des eaux et forêts à Beaugency.
Joly de la Guinnetierre, négociant à Brou dans le Perche.
Robert de Massy, avocat à Orléans.

P

PAMIERS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Font, chanoine-curé de l'église collégiale de Pamiers.

Noblesse. — Usson (le marquis d'), maréchal de camp, commandant en second de la province.

Tiers état. — Vadier, conseiller au présidial de Pamiers.
Bergasse-Laziroule, ancien officier d'artillerie, maire de Saurat en Foix.

PARIS-HORS-LES-MURS.

Clergé. — Leguen, curé d'Argenteuil. Décédé en juin 1789 et remplacé par Papin, curé de Marly-la-Ville.
Melon de Pradoux, prieur-curé de Saint-Germain-en-Laye.
Beauvais (de), ancien évêque de Senez. Décédé et remplacé par Gandolphe.
Decoulmiers, abbé régulier d'Abbecourt.

Suppléants. — Papin, prieur de Marly-la-Ville, remplace Leguen, décédé.
Gandolphe, curé de Sèvres, remplace de Beauvais, décédé.

Noblesse. — Duval d'Eprémesnil, conseiller au Parlement.
Castries (le duc de).
Ormesson (le président d').
Crussol (le bailli de), chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du comte d'Artois.

Suppléants. — Bozon de Talleyrand (le comte).
Broglie le comte de).

MM.

Rougé (le comte de).
Blair (de).

Tiers état. — Afforty, cultivateur à Villepinte.
Duvivier, cultivateur à Bonneuil-en-France.
Chevalier (Etienne), cultivateur à Argenteuil.
Ducellier, avocat, cultivateur à Combault.
Target, avocat au Parlement; de l'Académie française.
Boislandry (de), négociant à Versailles.
Lenoir de La Roche, avocat.
Guillaume, avocat aux conseils du roi.

Suppléants. — Lucy, cultivateur à Epiais.
Busche, procureur au Parlement.
Picault, avocat en Parlement.
Graville (de), avocat en Parlement.
Béjot, cultivateur à Massy.
Marcillac (Dartis de), avocat au Parlement.
Rouvre, propriétaire à Fontenay-en-Brie.
Ramard, propriétaire à Lagny.

PARIS (Ville de).

Clergé. — Juigné (Le Clerc de), archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France.
Montesquiou (l'abbé de), agent général du clergé de France, abbé de Beaulieu.
Chevreuil (l'abbé), chancelier de l'Université.
Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
Chevreux (Don), général de la congrégation de Saint-Maur.
Dumouchel, recteur de l'Université de Paris.
Legros, prévôt de Saint-Louis-du-Louvre.-Décédé et remplacé par Bérardier.
Bonneval (l'abbé de), chanoine de l'Eglise de Paris.
Veytard, curé de Saint-Gervais, démissionnaire; est remplacé par Cayla de La Garde.
Barmond (Perrotin de), abbé, conseiller-clerc au parlement de Paris.

Suppléants. — Cayla de la Garde, général de Saint-Lazare; remplace Veytard, démissionnaire.
Bérardier, grand-maître du collège Louis-le-Grand, remplace Legros, décédé.
Frennelet, proviseur du collège des Bernardins.
Damas (l'abbé de).
Benière, curé de Saint-Pierre-de-Chaillot.

Noblesse, — Clermont-Tonnerre (le comte Stanislas de), pair de France.
La Rochefoucauld (le duc de), pair de France.
Lally-Tollendal (le comte de).

MM.

Démissionnaire, est remplacé par le marquis de Beauharnais.
Luzignem (le comte de), lieutenant général des armées du roi.
Rochechouart (le comte de), maréchal de camp. Mort en juillet 1791.
Lévis de Mirepoix (le comte de), en place du duc d'Orléans, qui a opté pour Crépy en Valois.
Duport, conseiller au parlement.
Dionis du Séjour, conseiller au parlement de Paris.
Le Pelletier de Saint-Fargeau, président au parlement de Paris.
Montesquiou-Fezensac (le marquis de), chevalier des ordres du roi, premier écuyer de *Monsieur*, etc.; en place de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, qui n'a pu accepter.

Suppléants. — Beauharnais (le marquis de), remplace le comte de Lally-Tollendal, démissionnaire.
Ségur (le vicomte de).
Piennes (le duc de).
Huguet de Sémonville, conseiller au Parlement.
Archambauld de Périgord (le comte).
Montholon (de), procureur général de la chambre des comptes.
Barbantane (le comte de).
Malartic (de).
Valence (le vicomte de).
Léon (le prince de).

Tiers état. — Bailly, des Académies française, des belles-lettres et des sciences.
Camus, avocat au parlement; de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Vignon, ancien juge-consul.
Bévière, notaire.
Poignot, négociant. Décédé en janvier 1791 et remplacé par Delavigne.
Tronchet, avocat au Parlement, bâtonnier de l'ordre.
Debourge, négociant.
Martineau, avocat au Parlement.
Germain, négociant.
Treilhard, avocat au Parlement.
Guillotin, médecin.
Berthereau, procureur au Châtelet.
Démeunier, homme de lettres, censeur royal.
Garnier, conseiller au Châtelet.
Leclerc, libraire, ancien juge-consul.
Hulteau, avocat au Parlement.
Dosfand, notaire.
Anson, receveur général des finances.
Lemoine aîné, orfèvre.
Sieyès (l'abbé), chanoine et grand vicaire de Chartres.

Suppléants. — Vauvilliers (de), avocat au Parlement.

MM.

Delavigne, avocat au Parlement, remplace Poignot, décédé.
Baudouin, imprimeur.
Garran de Coulon, avocat au Parlement.
Farcot, négociant.
Courtin, avocat au Parlement.
Garnier, secrétaire du cabinet de madame Adélaïde.
Brousse-Desfaucherets, avocat.
Trochereau, conseiller au Châtelet.
Boscary, négociant.
Thouin, de l'Académie des sciences.
Agier, avocat au Parlement.
Périer aîné, de l'Académie des sciences.
Levacher, avocat au Parlement.
Parisot, avocat au Parlement.
Lacretelle (de), avocat au Parlement.
Duveyrier, avocat au Parlement.
Duclos-Dufresnoy, notaire.
Tassin, banquier.
Pluvinet, négociant.

PERCHE (Bailliage du).

Clergé. — Le François, curé du Mage, près Longni.

Suppléant. — Marie, curé de Saint-Mard de Réno.

Noblesse. — Puisaye (le comte de), capitaine-exempt des cent Suisses.

Suppléant. — Blainville (de).

Tiers état. — Margonne, négociant à Nogent-le-Rotrou. Décédé en novembre 1790 et remplacé par Bourdeaux.
Baillieul, avocat et président de l'élection du Perche.

Suppléants. — Thoumin, avocat à Bellême.
Bourdeaux, négociant à Nogent-le-Rotrou, remplace Margonne.

PÉRIGORD (Sénéchaussée du).

Clergé. — Delfaut, archiprêtre d'Aglan en Sarladais.
Laporte, curé de Saint-Martial d'Hautefort, en Périgord.

Noblesse. — Laroque de Mons (le comte de).
Foucault de Lardimalie (le marquis de).

Tiers état. — Fournier de La Charmie, lieutenant général du sénéchal de Périgueux.
Gontier de Biran, lieutenant général de la sénéchaussée de Bergerac.
Loys, avocat et premier consul de Sarlat.
Paulhiac de la Sauvetat, avocat de la Sauvetat-Grasset, près de Villamblard.

PÉRONNE, ROY ET MONTDIDIER (Bailliage de).

MM.

Clergé. — Delaplace, curé de Landevoisin, près Nesle.
Maury (l'abbé), abbé commendataire de l'abbaye de Lions, abbé de la Frénade; de l'Académie française.

Suppléant. — Angot, doyen de Montigny.

Noblesse. — Lameth (le chevalier Alexandre de), gentilhomme d'honneur du comte d'Artois.
Mailly (le duc de). Démissionnaire, est remplacé par de Folleville.

Suppléant. — Folleville (de). Remplace le duc de Mailly, démissionnaire.

Tiers état. — Pincepré de Buire, seigneur de Buire, grand agriculteur.
Bussy (de), laboureur, démissionnaire; est remplacé par Liénart.
Prévôt, avocat du roi au bailliage de Roy.
Bouteville-Dumetz, avocat à Péronne.
Mareux, laboureur à Tricot, près Montdidier. Donne sa démission le 12 décembre 1789.

Suppléants. — Tattegrain, avocat à Péronne.
Liénart. Remplace M. de Bussy, démissionnaire.

PERPIGNAN (Viguerie de).

Clergé. — Leyris d'Esponchez, évêque de Perpignan.
Boissière (de la), vicaire général à Perpignan.

Suppléant. — Montferré (de), chanoine de la cathédrale.

Noblesse. — Banyuls de Montferré (le chevalier de).
Comaserra (de).

Tiers état. — Graffan, licencié ès droits.
Terrats, juge de la viguerie du Roussillon.
Roca, bourgeois de Prades.
Tixedor, avocat à Prades.

Suppléant. — Monnier, tanneur à Isle.

PLOERMEL (Sénéchaussée de).

Tiers état. — Tuaut de La Bouverie, sénéchal de Ploërmel.
Boullé, avocat à Pontivy.
Perret de Trégadoret, avocat à Ploërmel.
Robin de Morhéry, agriculteur et négociant; démissionnaire, est remplacé par Le Defst de Botidoux.

Suppléants. — Le Defst de Botidoux, ennobli.
Bellé, avocat à Ploërmel.

POITOU (Sénéchaussée de).

MM.

Clergé. — Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, abbé de Saint-Taurin, diocèse d'Evreux, et de Coulombs, diocèse de Chartres.
Mercy (de), évêque de Luçon, abbé de Lieu-Dieu en Jard, diocèse de Luçon.
Dillon, curé du Vieux-Pouzauges.
Surade (de), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de Plaisance.
Lecesve, curé de Sainte-Triaize à Poitiers.
Jallet, curé de Chérigné.
Ballard, curé du Poiré, près les Sables-d'Olonne.

Noblesse — Luxembourg (le duc de), pair de France, etc. Démissionnaire, est remplacé par Irland de Bazoges.
Crussol d'Amboise (le marquis de), lieutenant général des armées du roi.
Lachâtre (le vicomte de), chevalier de Saint-Louis.
Villemort (le marquis de), au Blanc en Berry.
De Loynes de Lacoudraye (le chevalier).
Joussard d'Iversay (le comte de).

Suppléants. — La Roche du Maine (le marquis de), de Poitiers.
Irland de Bazoges, lieutenant général, remplace le duc de Luxembourg, démissionnaire.

Tiers état. — Filleau, conseiller de la sénéchaussée de Niort, mort en avril 1790 et remplacé par Félix Faulcon.
Bouron, avocat du roi à Fontenay-le-Comte.
Dutrou de Bornier, conseiller à Montmorillon.
Biroteau de Burendières, avocat à Saint-Julien-des-Landes près les Sables.
Lofficial, lieutenant général au bailliage de Vouvant.
Agier, lieutenant général de la sénéchaussée de Poitou.
D'Abbaye, président à Melle. Démissionnaire, est remplacé par Cochon de l'Apparent.
Thibaudeau, avocat à Poitiers, procureur-syndic de l'administration du Poitou.
Biaille de Germon, procureur des eaux et forêts de Fontenay.
Briault, sénéchal de la Mothe-Saint-Héraye.
Gallot, médecin à Saint-Maurice.
Goupilleau (dit le Dragon), notaire à Montaigu.
Laurence, négociant à Poitiers.
Pervinquière, avocat à Fontenay-le-Comte.

Suppléants. — Faulcon, conseiller à Poitiers, remplace Filleau, décédé.

MM.

Cochon de l'Apparent, conseiller à Fontenay, remplace d'Abbaye, démissionnaire.
Maublanc, de Montmorillon.
Andrault, bourgeois à Melle.

PONTHIEU (Sénéchaussée de).

Clergé. — Dupuis, curé d'Ailly-le-Haut-Clocher.

Noblesse. — Crécy (le comte de), d'Abbeville.

Tiers état. — Duval de Grandpré, avocat et procureur du roi de l'Hôtel-de-Ville.
Delattre, l'aîné, négociant.

Suppléant. — Dequeux d'Aboval, lieutenant particulier au présidial d'Abbeville.

PROVINS (Bailliage de).

Clergé. — La Rochefoucauld (de), abbé de Preuilly.

Suppléant. — Poujet, curé de Coutourron.

Noblesse. — Paroy (le marquis de), grand bailli d'épée à Provins (1).

Suppléant. — Clermont d'Amboise (de).

Tiers état. — Rousselet, avocat du roi à Provins.
Davost, greffier au tribunal de Provins, cultivateur à Vouton.

Suppléants. — Regardin, maire de Montereau.
Billy, meunier cultivateur à Provins (2).

PUY-EN-VELAY (Sénéchaussée de).

Clergé. — Gallard de Terraube (de), évêque du Puy.

Suppléant. — Privat, non acceptant, prieur et curé de Crapone.

Noblesse. — La Tour-Maubourg (le marquis de), colonel du régiment Soissonnais.

Suppléant. — Jussac de Monistrol (de), capitaine d'artillerie.

Tiers état. — Bonnet de Treiches, lieutenant de la sénéchaussée de Puy en Velay.
Richond, avocat au Puy.

Q

QUERCY (Sénéchaussée du).

Clergé. — Nicolaï (Louis-Marie de), évêque de Cahors.
Ayrolles, curé de Reyrevigne.
Leymarye, curé de Saint-Privat.

Noblesse. — Lavalette-Parizot (le marquis de).
Biron (le duc de).
Plas de Tane (le comte de).

(1) Démissionnaire.
(2) Remplace de Paroy, le 17 mai 1791.

MM.

Tiers état. — Faydel, avocat à Cahors.
Poncet d'Elpech, avocat et consul à Montauban.
Durand, avocat de Léobard, près Gourdon.
Boutaric, président de l'élection de Figeac.
Lachèze (de), lieutenant général de la sénéchaussée de Martel.
Gouges-Cartou, négociant à Moissac et à Lauzerte.

QUESNOY (Le).

Clergé. — Renaut, curé de Preux-aux-Bois.
Barbotin, curé de Prouvy.

Noblesse. — Croy (le duc de), chevalier des ordres du roi. Démissionnaire, est remplacé par le baron de Nédonchelle.
Aramberg de la Mark (le comte d').

Suppléants. — Nédonchelle (le baron de), grand bailli. Remplace le duc de Croy, démissionnaire.
Vignacourt (le marquis de).

Tiers état. — Gossuin, lieutenant général du bailliage du Quesnoy en Hainaut.
Poncin, avocat à Bouchain.

Suppléants. — Dubois-Durabot, négociant à Saint-Amant.
Druon, fermier-cultivateur à Busignies.

QUIMPER (Sénéchaussée de).

Clergé. — Leissègues de Rosaven, recteur de Plogonnec.
Guino, recteur d'Elliant.
Lœdon de Kéromen, recteur de Gourin.

Tiers état. — Le Goazre de Kervélégan, sénéchal du Présidial.
Ledéan, commissaire des Etats de Bretagne.
Le Guillou de Kerinkuff, avocat à Quimper, démissionnaire, est remplacé par Trehot de Clermont.

Suppléants. — Tréhot de Clermont, sénéchal de Pontcroix, remplace Le Guillou de Kérinkuff, démissionnaire.
Morineau, négociant à Concarneau.

R

REIMS (Bailliage de).

Clergé. — Talleyrand-Périgord, archevêque duc de Reims, pair de France, abbé de Saint-Quentin-en-l'Ile, diocèse de Noyon, et de Cercamp, diocèse d'Amiens.
Dumont, curé de Villers-devant-le-Thours.

MM.

Suppléant. — La Goille de Lochefontaine, sénéchal du chapitre, et chanoine de la cathédrale de Reims.

Noblesse. — Ambly (le marquis d'), maréchal des camps et armées du roi.
Sillery (Brûlart de Genlis, marquis de).

Suppléants. — Duhan de Crèvecœur.
Thuisy de Saint-Souplet (de).

Tiers état. — Vieillard, fils, docteur en droit à Reims.
Baron, avocat à Reims.
Raux, maître de forges de Hurtault, près Signy-l'Abbaye.
Labeste, officier chez le roi, propriétaire à Cumières.

Suppléants. — Collardeau, avocat à Reims.
Heurat, notaire à Charbogne.

RENNES (Sénéchaussée de).

Clergé. — Guillou, recteur de Martigné-Ferchaud.
Vanneau, recteur d'Orgères.
Hunault, recteur de Billé.
Quéru de Lacoste, recteur de Saint-Jean-de-Rennes.

Tiers état. — Glezen, avocat à Rennes.
Lanjuinais, avocat et professeur en droit canon.
Huard, négociant, armateur à Saint-Malo, décédé en octobre 1789, et remplacé par Varin.
Hardy de Largère, maire de Vitré.
Le Chapelier, avocat de Rennes.
Gérard, laboureur à Mongermont.
Defermon des Chapelières, commissaire des Etats de Bretagne.

Suppléants. — Varin, avocat à Rennes. Remplace Huard, décédé.
Bodinier, négociant à Saint-Malo.

RHUIS. Voy. *Vannes.*

RIOM (Sénéchaussée de).

Clergé. — Boyer, curé de Néchères. Démissionnaire, est remplacé par M. Bourdon, curé d'Evaux.
La Bastide, curé de Paulhiaguet. Démissionnaire, est remplacé par Dom Gerle.
De Bonnefoy, chanoine de Thiers.
Brignon, curé de Dore-l'Eglise.
Mathias, curé de l'Eglise-Neuve.

Suppléants. — Gerle (Dom), prieur des Chartreux. Remplace La Bastide, démissionnaire.
Bourdon, curé d'Evaux, de l'ordre de Sainte-Geneviève. Remplace Boyer, démissionnaire.

Noblesse. — Langeac (de), maréchal de camp, sénéchal d'Auvergne. Démissionnaire, est remplacé par M. de Chabrol fils.
La Fayette (marquis de), maréchal de camp.

MM.

Laqueuille (le marquis de), maréchal de camp.
La Rouzière (le comte de), maréchal de camp. Démissionnaire, remplacé par M. de Montlosier.
Mascon (le comte de).

Suppléants. — Canillac (le marquis de).
Espinchal (le comte d').
Chabrol fils (de). Remplace de Langeac, démissionnaire.
Montlosier (de). Remplace de La Rouzière, démissionnaire.

Tiers état. — Malouet, intendant de la marine à Toulon.
Dufraisse-Duchey, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne.
Redon, avocat au Parlement, exerçant à Riom.
Riberolles de Martinanges, négociant à Thiers.
Girot-Pouzol, avocat, bourgeois du Broc.
Branche, avocat à Pauliaguet.
Andrieu, avocat général, etc., du duché de Montpensier, maire d'Aigueperse.
Vimal-Flouvat, négociant à Ambert.
Grenier, avocat à Brioude.
Taillhardat de Maison-Neuve, procureur du roi en la sénéchaussée d'Auvergne.

Suppléants. — Verny, avocat à Riom.
Théalier, bailli d'Oliergues.
Bouyon, notaire à Bromont.
Leclerc, avocat et châtelain à Evaux.

RIVIÈRE-VERDUN, GAURE, LÉONAC ET MARESTAING (Pays et Jugerie de).

Clergé. — Breteuil (Le Tonnelier de), évêque de Montauban, abbé de Belleperche, diocèse de Montauban.

Noblesse. — Cazalès (de).

Tiers état. — Long, procureur du roi à Beaumont-les-Lomagnes.
Pérès de Lagesse, avocat.

RODEZ (Sénéchaussée de).

Clergé. — Colbert-Seignelay (de), évêque de Rodez, abbé de Sorèze, diocèse de Lavaur.

Noblesse. — Panat (le vicomte de), maréchal de camp et cordon rouge.

Tiers état. — Pons de Soulages, propriétaire, lieutenant de robe-courte en la sénéchaussée de Rodez.
Rodat d'Olemps, cultivateur à Olemps.

ROUSSILLON (Province du). Voy. *Perpignan.*

ROUEN (Ville et Bailliage de).

Clergé. — La Rochefoucauld (de), cardinal,

MM.

archevêque de Rouen, commandeur des ordres du roi, abbé de Cluny, diocèse de Mâcon, et de Fécamp, diocèse de Rouen.
Le Brun, curé de Lions-la-Forêt.
Dom Davoust, prieur de Saint-Ouen, bénédictin.
Grieux (de), prieur de Saint-Himier, ancien militaire.

Noblesse. — Mortemart (le marquis de), colonel du régiment de Navarre.
Trie (le comte de) ancien lieutenant-colonel de cavalerie.
Lambert de Frondeville, président au parlement de Rouen.
Belbœuf (de), avocat général au parlement de Rouen.

Tiers état. — Thouret, avocat au Parlement.
Le Couteulx de Canteleu, banquier, premier échevin.
Fontenay (de), négociant.
Lefebvre de Chailly, propriétaire, laboureur à Gamaches.
Lefort, propriétaire à Canteleu.
Mollien, propriétaire à Ménil-sur-Blangis, laboureur à Saint-Julien.
Lereffait, propriétaire, laboureur à Rougemontiers.
Decretot, négociant et fabricant à Louviers.

ROY. Voy. *Péronne.*

S

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER. Voy. *Fougères.*

SAINT-BRIEUC (Sénéchaussée de).

Clergé. — Ruello, curé de Loudéac.
Hingant, curé d'Andel.

Tiers état. — Palasne de Champeaux, sénéchal de Saint-Brieuc.
Poulain de Corbion, maire de Saint-Brieuc.
Deneuville, sénéchal de Jugon.

SAINT-FLOUR (Bailliage de).

Clergé. — Ruffo de Lérie, évêque de Saint-Flour.
Bigot de Vernière, curé de Saint-Flour.
Lolier, curé d'Aurillac.

Noblesse. — Caylus (le duc de), grand d'Espagne, grand bailli.
Aurillac (le baron d').
Rochebrune (le baron de).

Tiers état. — Bertrand, avocat et procureur du roi à Saint-Flour.
Daude, avocat du roi à Saint-Flour.
Devillas, juge de Pierrefort.
Lescurier, lieutenant au bailliage de Salers.
Armand, avocat à Aurillac.

MM.

Hébrard, avocat à Aurillac.
Saint-Mursal, résidant à Aurillac.
(Le procès-verbal ne fait pas mention de son admission.)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (Sénéchaussée de).

Clergé. — Landreau, curé de Moragne, près Charente.

Noblesse. — Beauchamp (de), colonel de cavalerie.

Suppléant. — Charas (le marquis de), inspecteur de la maréchaussée.

Tiers état. — Bonnegens, lieutenant général de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély.
Regnaud, avocat à Saint-Jean-d'Angély.

SAINT-POL-DE-LÉON (Diocèse de).

Clergé.

— Expilly, recteur de Saint-Martin de Morlaix.
Verguet (dom), prieur de l'abbaye du Relecq.

SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER (Bailliage de).

Clergé. — Damas, chanoine à Nevers, démissionnaire, est remplacé par dom Abel de Lespinasse.

Suppléant. — Lespinasse (dom Abel de), prieur à Saint-Pierre-le-Moutier, remplace Damas, démissionnaire.

Noblesse. — Banne (le comte de), seigneur de Limanton, non acceptant.

Suppléant. — Allarde (le baron d'), seigneur dans le Nivernais, remplace le comte de Banne.

Tiers état. — Vyau de Baudreuille, lieutenant général du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier.
Picard de La Pointe, lieutenant de la vénerie du roi, avocat en Parlement, résidant à la Charité.

Suppléants. — Sautereau, avocat à Saint-Pierre-le-Moutier.
Roland, juge de la Tournelle.

SAINT-QUENTIN (Bailliage de).

Clergé. — Marolles, curé de Saint-Jean de Saint-Quentin.

Noblesse. — Pardieu (le comte Félix de), seigneur de Vadancourt, ancien officier.

Tiers état. — Duplaquet (l'abbé), chapelain conventuel de l'ordre de Malte, censeur royal.
Bouquier d'Hérouel, seigneur et cultivateur à Hérouel.

SAINT-SEVER. Voy. *Dax.*

MM.

SAINTES (Sénéchaussée de).

Clergé. — La Rochefoucauld-Bayers (de), évêque de Saintes, abbé de Vauluisant, diocèse de Sens.
Labrousse de Beauregard, prieur-curé de Champagnolle.

Noblesse. — La Tour-du-Pin (le comte de), lieutenant général des armées du roi, commandant de la province. Démissionnaire, est remplacé par le comte de Brémont-d'Ars.
Richier (de), gentilhomme.

Suppléant. — Brémont-d'Ars (le comte de), remplace le comte de La Tour-du-Pin, démissionnaire.

Tiers état. — Garesché, propriétaire, bourgeois à Nieul, près Marennes.
Ratier de Montguion, propriétaire, avocat à Montguion, près Marennes.
Augier-Sauzay, négociant à Charente.
Lemercier, lieutenant criminel à Saintes.

SARREGUEMINES (Bailliage de).

Clergé. — Colson, curé de Nitting.
Verdet, curé de Vintrange.

Noblesse. — Helmstatt (le comte d'), ancien colonel de cavalerie, retiré dans sa terra à Moranges. Démissionnaire.
Gomer (le comte de), maréchal de camp, résidant à Dieuze. Démissionnaire.

Suppléants. — Fersey, avocat à Bitche (1).
Dumaire (2).

Tiers état. — Anthoine, lieutenant général du bailliage de Boulay.
Mayer, avocat en Parlement, copropriétaire des forges et fourneaux de Griesvald. Démissionnaire.
Voidel, avocat en la prévôté de Moranges, receveur du contrôle des actes.
Schmits, avocat à Château-Salins.

Suppléant. — Morel, avocat à Sarreguemines.

SAUMUR (Sénéchaussée de).

Clergé. — Mesnard, prieuré-curé d'Aubigny en Anjou.

Noblesse. — Ferrières (le marquis de), de Mirebeau en Poitou.

Suppléant. — Chacé (de), chevalier de Saint-Louis, de Saumur.

(1) Remplace d'Helmstatt, le 21 janvier 1790.
(2) Remplace de Gomer, démissionnaire, le 21 janvier 1790.
(3) Remplace Mayer, démissionnaire, le 21 janvier 1790.

MM.

Tiers état. — Bizard, ancien maire, avocat à Saumur.
— Cigongne, négociant à Saumur.

Suppléant. — Ragonneau, avocat ducal à Richelieu.

SCHELESTADT. Voy. *Colmar.*

SEDAN (Bailliage de).

Clergé. — Fleury, curé d'Ige, Glaire et Villette.

Noblesse — Estagniol (le comte d'), grand bailli d'épée.

Suppléant. — Moriolle (de), seigneur de Bauclet.

Tiers état. — Dourthe, procureur du roi à Sedan; démissionnaire, est remplacé par M. Mangin.
Millet de La Mambre, lieutenant général au bailliage de Mohon.

Suppléant. — Mangin, maire de Mouzons, remplace M. Dourthe, démissionnaire.

SEMUR. Voy. *Auxois.*

SENLIS (Bailliage de).

Clergé. — Massieu, curé de Sergy, près Pontoise.

Noblesse. — Lévis (le duc de), grand bailli de Senlis.

Tiers état. — Leblanc, maire de Senlis.
Delacour, cultivateur à Ableige, élection de Pontoise.

SENS ET VILLENEUVE-LE-ROI (Bailliage de).

Clergé. — Costel, curé de Foissy, près Sens.

Noblesse. — Mortemart (le duc de), pair de France; démissionnaire, est remplacé par Planelli de Maubec.

Suppléant. — Maubec (le marquis Planelli de), remplace le duc de Mortemart, démissionnaire.

Tiers état. — Jaillant, lieutenant criminel du bailliage de Sens.
Menu de Chomorceau, lieutenant général honoraire du bailliage de Villeneuve-le-Roi.

Suppléant. — Deschamps, président de l'élection de Tonnerre.

SÉZANNE (Bailliage de).

Clergé. — Hurault, curé de Broyes.

Suppléant. — Villedeuil (de), curé de Nanteuil.

Noblesse. — Pleure (le marquis de), grand bailli.

Suppléant. — Laberge (de), conseiller au parlement de Paris.

MM.

Tiers état. — Moutier, lieutenant général du bailliage de Sézanne.
Pruche, notaire, maire de Dormans.

Suppléants. — Cochois, procureur et notaire à Sézanne.
Dobesson, avocat à Châtillon-sur-Marne.

SISTERON. Voy. *Forcalquier.*

SOISSONS (Bailliage de).

Clergé. — Delettre, curé de Berny-Rivière; démissionnaire, est remplacé par Delabat.

Suppléant. — Delabat, prieur de Saint-Léger, remplace Delettre, démissionnaire.

Noblesse. — Egmont-Pignatelli (le comte d'), seigneur de Braine, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général des armées du roi.

Suppléant. — Dujay, seigneur du Grand-Rosoy, président de l'assemblée provinciale.

Tiers état. — Brocheton, avocat à Soissons.
Ferté, laboureur, paroisse d'Acy.

SOULE (Pays de).

Clergé. — De Faye (J.-B.-A. de Villoutreix), évêque d'Oléron.

Noblesse. — Duhart (le marquis).

Tiers état. — d'Arraing, propriétaire.
Laborde-Escuret, notaire à Mauléon.

STRASBOURG (Ville de).

Tiers état. — de Turckeim, consul de Strasbourg.
Schwendt, syndic de la noblesse de la Basse-Alsace.

T

TARBES (Ville de). Voy. *Bigorre.*

TARTAS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Lanusse, curé de Saint-Etienne d'Aribelabourt.

Tiers état. — Larreyre, conseiller au sénéchal de Tartas.
Castaignède, notaire et juge à Labouheyre.

TOUL ET VIC (Bailliage de).

Clergé. — Bastien, curé de Xeuilley; démissionnaire, est remplacé par Chartrian.

MM.

Suppléant. — Chartrian, curé de Saint-Clément, remplace Bastien, démissionnaire.

Noblesse. — Renel (le comte de), capitaine au régiment du roi; démissionnaire, est remplacé par le comte d'Alençon.

Suppléant. — Alençon (le comte d'), de Toul, remplace le comte de Renel, démissionnaire.

Tiers état. — Maillot, lieutenant général du bailliage de Toul.
Gérard, doyen des avocats de Vic.

Suppléants. — Neufchâteau (François de), ancien lieutenant général du bailliage de Mirecourt,
Pagny, procureur du roi à Vic.

TOULON (Sénéchaussée de).

Clergé. — Rigouard, curé de Solliès-la-Fallède.
Montjallard, curé de Barjols.

Suppléant. — Dauphin, curé d'Entrecasteaux.

Noblesse. — Vialis (de), maréchal de camp, directeur général du génie à Toulon.
La Poype-Vertrieux (le marquis de), chef d'escadre; démissionnaire, est remplacé par M. Millet de Mureau.

Suppléant. — Millet de Mureau, officier du génie, remplace M. de La Poype-Vertrieux, démissionnaire.

Tiers état. — Meyfrund, second consul à Toulon.
Jaume, négociant, propriétaire à Hyères.
Féraud, avocat et premier consul à Brignolles.
Ricard de Séalt, avocat, négociant à Saint-Maximin.

Suppléant. — Granet (Honoré), négociant à Toulon.

TOULOUSE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Fontanges (François de), archevêque de Toulouse, abbé de Saint-Victor de Paris.
Chabannettes (de), curé de Saint-Michel de Toulouse.
Gausserand, curé de Rivière en Albigeois.
Pous, curé de Mazamet, diocèse de Castres.

Suppléant. — Laparre, curé de Dieu-Pantal, diocèse de Montauban.

Noblesse. — Panat (le marquis de).
Maureins (de), président à Mortier au parlement de Toulouse.
Avessens de Saint-Rome (le marquis d').
Escouloubre (le marquis d').

Suppléant. — Palamini (de).

MM.

Tiers état. — Raby de Saint-Médard, bourgeois de Castel-Sarrazin.
Devoisins, avocat au parlement de Toulouse, résidant à Lavaur.
Monssinat, avocat au parlement de Toulouse. Démissionnaire, est remplacé par Hébrard.
Campmas, médecin résidant à Alby.
Fos de Laborde, maire de Gaillac.
Lartigue (de), lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse.
Roussillon, négociant à Toulouse.
Viguier, avocat au parlement de Toulouse.

Suppléant. — Hébrard, avocat, remplace Monssinat, démissionnaire.

TOURAINE (Bailliage de).

Clergé. — Conzié (François de), archevêque de Tours.
Estin (Dom), bénédictin, prieur de Marmoutier-lès-Tours.
Cartier, curé de la Ville-aux-Dames, près Tours.
Guépin, curé de Saint-Pierre-des-Corps de Tours.

Suppléants. — Bouvans (de), chanoine de la cathédrale et grand promoteur à Tours.
Barrière (de La), prieur-curé de Montlouis.

Noblesse. — Luynes (le duc de), pair de France.
Harambure (le baron d').
Menou (le baron de).
Lancosme (le marquis Savary de).

Suppléants. — Ambois (d').
Fontenay (de).

Tiers état. — Moreau, avocat en parlement, exerçant à Tours.
Gauthier, avocat du roi au présidial de Tours.
Valette, négociant à Tours.
Payen-Boisneuf, propriétaire, à Joué, près Tours.
Beaulieu, propriétaire, à Joué, près Tours.
Nioche, avocat à Loches.
Chesnon de Baigneux, lieutenant criminel à Chinon.
Bouchet, procureur du roi à Chinon.

Suppléants. — Poitevin, ancien procureur à Paris, résidant à Saint-Marc-la-Pile.
Reverdi, président du grenier à sel, à Tours.
Pillault de La Savardière, avocat du roi à Loches.
Godefroy, maître de forges à Château-la-Vallière.

TRÉGUIER (Diocèse de).

Clergé. — Lucas, recteur du Minichy-Pioulan-Tréguier.

MM.

Delaunay, chanoine prémontré, prieur-recteur de Plouagat-Châtelaudren.

TRÉVOUX (Sénéchaussée de).

Clergé. — Lousmeau-Dupont, curé de Saint-Didier de Chalaronne.

Noblesse. — Panette (Vincent de).

Tiers état. — Jourdan, avocat de Trévoux.
Arriveur, propriétaire, commissaire-enquêteur en la sénéchaussée de Lyon.

TROYES (Sénéchaussée de).

Clergé. — Dubois, curé de Sainte-Madeleine de Troyes.
Viochot, curé de Maligny.

Suppléants. — Méric de La Tournerie (de), curé de Coursan, diocèse de Sens.
Bonfils, curé de Droup-Sainte-Marie, diocèse de Troyes.

Noblesse. — Mesgrigny (le marquis de), de Troyes.
Crillon (le marquis de), de Paris.

Suppléants. — Des Réaux (le marquis).
Nogent d'Eclances (le comte de).

Tiers état. — Camusat de Bélombre, négociant à Troyes.
Baillot, avocat à Hervy.
Jeannet, procureur du roi, à Saint-Florentin.
Jeannet, négociant à Arcis-sur-Aube.

Suppléants. — Belin (Gabriel), procureur fiscal à Isle-Aumont.
Pothier, bailli et maire de Saint-Florentin.
Prémiat, notaire à Chennegy, élection de Troyes.
Parent, avocat du roi, à Troyes.

TULLE. Voy. *Limousin* (*Sénéchaussée du Bas-*).

U

USTARTIZ. Voy. *Labour.*

V

VALENCIENNES (Ville de).

Tiers état. — Nicodème, avocat, négociant et ancien échevin, à Valenciennes.
Perdry, avocat, ancien échevin de Valenciennes.

VALLÉES-SOUS-GUAENNES (Les quatre).

Noblesse. — Ségur (le comte de), démissionnaire; est remplacé par d'Abbadie.

MM.

Suppléant. — D'Abbadie, capitaine au corps royal du génie, remplace le comte de Ségur, démissionnaire.

VALROMEY. Voy. *Bugey.*

VANNES, AURAY ET BHUIS (Sénéchaussée de).

Clergé. — Gabriel, recteur de Questembert.
Loaisel, recteur de Redon, est remplacé par Lebreton.
Guégan, recteur de Pontivy.

Suppléant. — Lebreton, prieur de Rédon, remplace Loaisel.

Tiers état. — Dusers, conseiller au présidial de Vannes.
Lucas de Bourgerel, avocat à Vannes.

VENDÔME (Bailliage de).

Clergé. — Ousseau, curé de Saint-Martin de Sargé, non acceptant.
Bodineau, curé de Saint-Bienheuré de Vendôme; au lieu et place de Ousseau, non acceptant.

Noblesse. — Sarrazin (le comte de), chevalier de Saint-Louis, ancien officier au régiment de Noailles-Cavalerie.

Tiers état. — Crénière, marchand de fer à Vendôme.
Pothée, échevin de la ville de Montoire.

VERDUN (Bailliage de).

Clergé. — Coster, chanoine, vicaire général, vice-official, syndic du diocèse et président de l'assemblée de district à Verdun.

Noblesse. — Pouilly (le baron de), comte de Roussy, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, démissionnaire, est remplacé par Loison.

Tiers état. — Deulnau, prévôt de la maréchaussée des Trois-Evêchés, démissionnaire, est remplacé par Gillon.
Dupré de Balay, procureur du roi au bailliage de Clermontois, démissionnaire, est remplacé par Georges.

Suppléants. — Loison, remplace le baron de Pouilly, démissionnaire.
Georges, remplace Dupré de Balay, démissionnaire.
Gillon, avocat, remplace Deulnau, démissionnaire.

VERMANDOIS (Bailliage de).

Clergé. — Sabran (Louis-Hector-Honoré-Maxime de), évêque duc de Laon, pair de France, grand aumônier de la reine, abbé de Saint-Nicolas-des-Bois, diocèse de Laon.
Gibert, curé de la paroisse Saint-Martin de Noyon.
Ogé, curé de Saint-Pierremont, près Marle.

Noblesse. — Desfossez (le vicomte), démissionnaire, est remplacé par Duroyer.
Macquerel de Quémy, chevalier de Saint-Louis.
Miremont (le comte de), capitaine de dragons, démissionnaire, est remplacé par de Novyon.

Suppléants. — Novyon (le chevalier de), remplace le comte de Miremont, démissionnaire.
Duroyer, remplace le vicomte Desfossez, démissionnaire.
Lamirault de Noircourt.

Tiers état. — Le Carlier, maire de la ville de Laon et secrétaire du roi.
Leleu de La Ville-aux-Bois, subdélégué à Laon.
Vismes (de), avocat à Laon.
Vieffville des Essarts (de), avocat, subdélégué du Guise.
Bailly, laboureur, de Coucy-le-Château.
Leclerq, laboureur, à Rechues, près Noyon.

VESOUL (Ville de). Voy. *Amont.*

VIC. Voy. *Toul.*

VILLEFRANCHE (Ville de). Voy. *Beaujolais.*

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (Sénéchaussée de).

Clergé. — Villaret, vicaire général de Rodez, membre de la commission intermédiaire de l'administration provinciale.
Malrieu, prieur-curé de Loubous, près Villefranche.

Noblesse. — Bournazel (le comte de), membre de la commission intermédiaire provinciale.
Montcalm-Gozon (le marquis de), lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

Suppléant. — Vezins (le vicomte de).

Tiers état. — Manhiaval, avocat, propriétaire-cultivateur près Villefranche.
Andurand, avocat à Villefranche.
Perrin de Rozières, avocat près Villefranche.
Lambel, avocat.

VILLENEUVE-DE-BERG (Sénéchaussée de).

Clergé. — Lafont de Savines, évêque de Viviers, démissionnaire, est remplacé par l'abbé de Pampelonen.
Chouvet, curé de Chomeras.

MM.
Pampelonne (l'abbé de), archidiacre. Remplace Lafont de Savines, démissionnaire.

Noblesse. — Vogué (le comte de).
Antraigues (le comte d').

Tiers état. — Espic, avocat, à Aubenas.
Madier de Montjau, avocat, consul et maire de Saint-Andéol.
Dubois-Maurin, doyen des conseillers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.
De France, avocat à Privas.

VILLENEUVE-LE-ROY. Voy. *Sens*.

VILLERS-COTTERETS (Bailliage de).

Clergé. — Varelles, curé de Marolles.

Suppléant. — Lamy (dom), prieur de Saint-Lazare de La Ferté-Milon.

Noblesse. — Barbançon (le comte de), grand bailli, démissionnaire, est remplacé par de Mazancourt.

Suppléant. — Mazancourt (le marquis de), cordon rouge; remplace le comte Barbançon, démissionnaire.

Tiers état. — Bourgeois de l'Epine, cultivateur à Viviers.
Aubry-du-Bochet, commissaire à Terrier, maire de la Ferté-Milon.

VILLES IMPÉRIALES D'ALSACE. Voy. *Alsace*.

VITRY-LE-FRANÇOIS (Bailliage de).

Clergé. — Brouillet, curé d'Avise, près Châlons-sur-Marne.
Dumont, curé de Villers-devant-le-Thour, près Rhetel.

Noblesse. — Failly (le comte de), au château des Conardins, près Epernay.
Ballidart (de), procureur du roi du présidial de Vitry.

Tiers état. — Barbié, lieutenant général au bailliage de Vitry.
Lesure, lieutenant général du bailliage de Sainte-Menehould.
Poulain de Boutancourt, maître de forges de Boutancourt, près Mézières.
Dubois de Crancé, écuyer, ancien mousquetaire, seigneur de Balhan, près Rhetel.

COLONIES.

GUADELOUPE.

MM. Chabert de La Charrière, admis le 27 juillet 1790.
Curt (de), admis le 22 septembre 1789.
Gualbert, admis le 22 septembre 1789.
Madal de Saintrac, admis le 27 juillet 1790.

ILE DE FRANCE.

MM. Colin, décédé à bord de l'*Amphitride* avant d'arriver en France.
Missy, admis le 12 février 1791.
Monneron (Louis), admis en remplacement de Colin, le 12 février 1791.

MARIE-GALANDE.

MM. Coquille (Robert), admis le 27 juillet 1790.

MARTINIQUE.

MM. Arthur-Dillon (1), admis le 14 octobre 1789.
Moreau de Saint-Méry, admis le 14 octobre 1789.

PONDICHÉRY.

MM. Beylié de Ki-Jean, admis le 19 septembre 1790.
Monneron (Louis), admis le 19 septembre 1790.

SAINT-DOMINGUE.

MM. Cocherel (le chevalier de), admis le 7 juillet 1789.
Gouy-d'Arsy (le marquis de), admis le 7 juillet 1789.
Thébaudière (de), ancien procureur général, admis le 7 juillet 1789, démissionnaire le 20 avril 1790.
Larchevêque-Thibaut, admis le 7 juillet 1789.
Périgny (le marquis de), admis le 7 juillet 1789.
Gérard, propriétaire, admis le 7 juillet 1789.
Reynaud (le comte de), admis le 7 juillet 1789.

Suppléants. — Villeblanche (le comte de), remplace de Thébaudière, démissionnaire.
Chabanon-Dessalines.

(1) Ce nom est également écrit ARTHUR-DILLON.

LISTE RECTIFIÉE

DE

MESSIEURS LES DÉPUTÉS ET SUPPLÉANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DRESSÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE NOMS

(La première liste, pour les États-Généraux, a été insérée dans le tome VIII, page xxxv.)

A

ABBADIE (D'), député suppléant de la noblesse des Quatre-Vallées-sous-Guyenne, remplace le comte de Ségur, démissionnaire.

ABBAYE (D'), député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, président à Melle, démissionnaire; est remplacé par Cochon de l'Apparent.

ABOVAL (D'). Voy. *Dequeux*.

ACHARD. Voy. *Bonvouloir (de)*.

ADAM. Voy. *Verdonne*.

AFFORTY, député du tiers état de Paris hors les murs, cultivateur à Villepinte.

AGEN (évêque d'). Voy. *Dusson de Bonnac*.

AGIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, lieutenant général de la sénéchaussée de Poitou.

AGIER (D'). Voy. *Delley*.

AGIER, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au parlement.

AGOULT (le comte Antoine D'), député de la noblesse du Dauphiné, colonel de cavalerie et sous-lieutenant des gardes du corps, démissionnaire.

AGUESSEAU DE FRESNES (D'), député de la noblesse du bailliage de Meaux, démissionnaire, remplacé par Dubuat.

AIGUILLON (le duc d'), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, pair de France.

AILLY (D'), député du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Vexin, conseiller d'Etat.

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER (le curé d'). Voy. *Dupuis*.

AIGALLIERS (D'). Voy. *Brueys (le baron de)*.

AILLECOURT (D'). Voy. *Choiseul (de)*.

AINAY (le curé d'). Voy. *Charrier*.

AITRÉ (le curé d'). Voy. *Deleutre*.

AIX (archevêque d'). Voy. *Boisgelin (de)*.

AIZY (le baron d'), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Auxois.

ALBERT, député suppléant du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt, avocat à Colmar, remplace Hermann, décédé.

ALBIGNAC DE CASTELNAU, député du clergé du bailliage d'Angoulême, évêque d'Angoulême.

ALENÇON (le comte d'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Toul et Vic, remplace le comte de Renel, démissionnaire.

ALLAIN, député du clergé de la sénéchaussée de Dinan, recteur de Josselin.

ALLARD, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, médecin à Château-Gontier.

ALLARD-DUPLANTIER, député du tiers état du Dauphiné, propriétaire à Voiron.

ALLARDE (le baron d'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, remplace le comte de Banne.

ALQUIER, député du tiers état de la sénéchaussée de La Rochelle, avocat du roi.

ALLUT (fils aîné), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier, bourgeois de Montpellier.

AMBÉZIEUX (D') Voy. *Delacour*.

AMIENS (l'évêque d'). Voy. *Machault (de)*.

AMBLY (le marquis d'), député de la noblesse du bailliage de Reims, maréchal des camps et armées du roi.

AMBOISE (D'). Voy. *Clermont (de)*.

AMBOISE (D'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Touraine.

AMELIN DE CHAILLOU, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris.

ANDART (le curé d') Voy. *Rangeard*.

ANDEL (le curé d'). Voy. *Hingant*.

ANDIGNÉ DE VILLEGUYER (D'), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou, capitaine d'artillerie.

ANDLAU (d'), député du clergé du baillage de Colmar et Schelestadt, prince abbé de Murbach.

ANDLAU DE HOMBOURG (le baron d'), député de la noblesse des bailliages de Haguenau et de Wissembourg, premier chevalier héréditaire du Saint-Empire, maréchal de camp, grand bailli d'épée.

ANDRAULT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, bourgeois à Melle.

ANDRÉ (d'), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix, conseiller au parlement d'Aix.

ANDRIEU, député du tiers état de la sénéchaussée

de Riom, avocat général du duché de Montpensier, maire d'Aigueperse.

ANDURAND, député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche en Rouergue, avocat à Villefranche.

ANGERS (le curé de Sainte-Croix d'). Voy. *Boumard.*

ANGERVILLE-L'ORCHER (le curé d'). Voy. *Eudes.*

ANGO, député du tiers état du bailliage de Coutances, bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

ANGOSSE (le marquis d'), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Armagnac, Lectoure et Isle-Jourdain, maréchal de camp et grand sénéchal d'Armagnac.

ANGOT, député suppléant du clergé du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, doyen de Montigny.

ANGOULÊME (l'évêque d'). Voy. *Albignac de Castelnau.*

ANGOULÊME (le curé de Saint-Martin d'). Voy. *Joubert.*

ANSON, député du tiers état de la ville de Paris, receveur général des finances.

ANTEROCHE (César d'), député du clergé de la sénéchaussée d'Albret et Nérac, évêque de Condom.

ANTHOINE, député du tiers état du bailliage de Sarreguemines, lieutenant général du bailliage de Boulay.

ANTRAIGUES (le comte d'), député de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.

AOUST (le marquis d'), député de la noblesse du bailliage de Douay et Orchies.

APCHIER (le marquis d'), député de la noblesse de la sénéchaussée de Mende, ancien premier lieutenant de la gendarmerie; démissionnaire, est remplacé par le marquis de Châteauneuf-de-Randon.

ARBERG DE VALENCIN (Charles-Alexandre d'), évêque d'Ypres, député du clergé de Bailleul; remplacé le 29 septembre 1789 par Vauden-Bavière.

ARBOIS (le curé d'). Voy. *Bruet.*

ARCHAMBAUT DE PÉRIGORD (le comte), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.

ARCY (le comte d'), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Autun.

ARSY (d'). Voy. *Gouy (de).*

AREMBERG DE LA MARCK (le comte d'), député de la noblesse du Quesnoy.

ARGELLIERS (le curé d'). Voy. *Gouttes.*

ARGENTEUIL (le marquis Bascle d'), député de la noblesse du bailliage d'Auxois, maréchal de camp.

ARGENTEUIL (le curé d'). Voy. *Leguen.*

ARGENTRÉ (Duplessis d'), député du clergé de la sénéchaussée du Haut-Limousin, évêque de Limoges, abbé de Vaux-de-Cernay, diocèse de Paris, premier aumônier de Monsieur, frère du roi, en survivance.

ARLES (l'archevêque d'). Voy. *Dulau.*

ARMAND, député du tiers état du baillage de Saint-Flour, avocat à Aurillac.

ARNAUDAT (d'). Voy. *Darnaudat.*

ARNAUD (DE L'). Voy. *Portier.*

ARNAY-LE-DUC (le curé d'). Voy. *Bouillotte.*

ARNOULT, député du tiers état du bailliage de Dijon, avocat au parlement de Dijon.

ARRAING (D'), député du tiers état du pays de Soule, propriétaire.

ARRIVEUR, député du tiers état de la sénéchaussée de Trévoux, propriétaire, commissaire-enquêteur en la sénéchaussée de Lyon.

ARROSEZ (le curé d'). Voy. *Julien.*

ARTHUR-DILLON, député de la Martinique (1).

ASTRUC (Dom), député suppléant du clergé du bailliage de Berry, prieur bénédictin à Saint-Sulpice de Bourges.

AUBERGEON DE MURINAIS (le chevalier d'), député suppléant de la noblesse du Dauphiné, remplace le comte de Morge, démissionnaire.

AUBERT, député du clergé du baillage de Chaumont en Bassigny, curé de Couvignon.

AUBERT (D'). Voy. *Daubert.*

AUBIGNY-EN-ANJOU (le curé d'). Voy. *Mesnard.*

AUBRY, député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, curé de Véel.

AUBRY-DU-BOCHET, député du tiers état de la sénéchaussée de Villers-Cotterets, maire de la Ferté-Milon, commissaire à Terrier.

AUBUSSON (prévôt d'). Voy. *Goubert.*

AUCLERC-DES-COTTES, député du tiers état du bailliage de Berry, médecin du comte d'Artois.

AUDIER-MASSILLON, député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix.

AUGIER, député du tiers état du bailliage d'Angoulême, négociant d'eau-de-vie de Cognac, protestant.

AUGIER-SAUZAY, député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes, négociant à Charente.

AUNAY-LA-RIVIÈRE EN GATINOIS (le curé d'). Voy. *Rouy.*

AURILLAC (le baron D'), député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour.

AURILLAC (le curé d'). Voy. *Lollier.*

AURY, député du clergé de la sénéchaussée de Moulins, curé d'Hérisson.

AUTUN (l'évêque d'). Voy. *Talleyrand-Périgord.*

AUVRY, député du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, procureur syndic du département, avocat à Dreux.

AUVYNET, député du tiers état des Marches-Communes du Poitou et de Bretagne, sénéchal de Montaigu.

AUXERRE (l'évêque d'). Voy. *Champion de Cicé.*

AVARAY (de Béziade, marquis D'), député de la noblesse du bailliage d'Orléans, grand bailli, maître de la garde-robe de Monsieur, frère du roi.

AVESSENS DE SAINT-ROME (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse.

AVISE (le curé d'). Voy. *Brouillet.*

AVRAINVILLE. Voy. *Esclaibes.*

AYROLLES, député du clergé de la sénéchaussée du Quercy, curé de Reyrevignes.

B

BABEY, député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté, avocat du roi au bailliage d'Orgelet.

BACO DE LA CHAPELLE, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, procureur du roi à Nantes.

BADENS (DE). Voy. *Dupac.*

BAIGNEUX (DE). Voy. *Chesnon.*

BAILLEUL, député du tiers état du bailliage du Perche, avocat et président de l'élection du Perche.

BAILLOT, député du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, avocat à Hervy.

(1) Se trouve souvent écrit : ARTUR-DILLON.

BAILLY, député du tiers état de la ville de Paris, membre de l'Académie française, des belles-lettres et des sciences.

BAILLY, député du tiers état du bailliage de Vermandois, laboureur à Coucy-le-Château.

BAINS (le curé de). Voy. *Méchin.*

BALAY (DE). Voy. *Dupré.*

BALLARD, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, curé du Poiré, près les Sables-d'Olonne.

BALLIDART (DE), député de la noblesse du bailliage de Vitry-le-François, procureur du roi du présidial de Vitry.

BALORE (Cortois DE), député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, évêque de Nîmes.

BANASSAT, curé de Saint-Fiel, député du clergé de la sénéchaussée de la Haute-Marche.

BANDY DE LACHAUD, lieutenant de maire de Felletin, député du tiers état de la sénéchaussée de la Haute-Marche.

BANNE (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, seigneur de Limanton, non acceptant.

BANYULS DE MONTFERRÉ (le chevalier de), député de la noblesse de la Viguerie de Perpignan.

BARBANÇON (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Villers-Cotterets, grand bailli, démissionnaire; est remplacé par de Mazancourt.

BARBANTANE (le comte de), député suppléant de la noblesse de la ville de Parsi.

BARBIÉ, député du tiers état du bailliage de Vitry-le-François, lieutenant général au bailliage de Vitry.

BARBOTAN (le comte de), député de la noblesse des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne, démissionnaire.

BARBOTIN, député du clergé du Quesnoy, curé de Prouvy.

BARBOU, député du clergé du bailliage de Meaux, curé d'Isle-lès-Villenoy, demissionnaire, remplacé par de Ruallem.

BARJOLS (le curé de). Voy. *Montjallard.*

BARMOND (Perrotin DE), député du clergé de la ville de Paris, abbé, conseiller clerc au parlement de Paris.

BARNAVE, député du tiers état du Dauphiné, propriétaire à Vercheny.

BARON, député du tiers état du bailliage de Reims, avocat à Reims.

BARONAT (le marquis de), député suppléant de la noblesse du Dauphiné.

BARRAS (le prieur-curé de). Voy. *Gassendi.*

BARRÈRE DE VIEUZAC, député du tiers état de la sénéchaussée de Bigorre, conseiller de la sénéchaussée de Tarbes.

BARRIÈRE (DE LA), député suppléant du clergé du bailliage de Touraine, prieur-curé de Montlouis.

BARVILLE (DE), député de la noblesse du bailliage d'Orléans, lieutenant des gardes françaises; démissionnaire, est remplacé par de Casargues.

BASCLE. Voy. *Argenteuil.*

BASOGES (DE). Voy. *Irland.*

BASQUIAT DE MUGRIET, député du tiers état des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne, lieutenant général au sénéchal de Saint-Sever.

BASTIEN, député du clergé du bailliage de Toul et Vic, curé de Xeuilley, démissionnaire; est remplacé par Chartrian.

BATZAERT (DE). Voy. *Delattre.*

BATZ (le baron de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Albret et Nérac, grand sénéchal.

BAUCHETON, député du tiers état du bailliage de Berry, avocat en parlement.

BAUDINOT, député suppléant du clergé du bailliage de Charolles, curé à Paray-le-Monial.

BAUDOUIN, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, imprimeur,

BAUDOUIN DE MAISONBLANCHE, député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, avocat à Lannion.

BAUME (de la). Voy. *Montrevel.*

BAYONNE (l'évêque de). Voy. *Villevielle (de).*

BAZAS (l'évêque de), Voy. *Saint-Sauveur (de).*

BAZILE, député suppléant du tiers état du bailliage de Montargis, maire de Joigny.

BAZIN, député du tiers état du bailliage de Gien, avocat, cultivateur.

BAZOCHE, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc-en-Barrois, avocat du roi à Saint-Mihiel.

BEAUCHAMP (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, colonel de cavalerie.

BEAUCHÊNE (DE). Voy. *Poulain.*

BEAUDRAP DE SOTTEVILLE, député de la noblesse du bailliage de Coutances.

BEAUDREUILLE. Voy. *Vyau de Beaudreuille.*

BEAUFORT. Voy. *Malateste de Beaufort.*

BEAUFORT DE CANILLAC, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne.

BEAUHARNAIS (le marquis de), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris, remplace le comte de Lally-Tollendal, démissionnaire.

BEAUHARNAIS (le vicomte Alexandre de), député de la noblesse du bailliage de Blois, major en second d'infanterie.

BEAUJOUR (DE). Voy. *Brevet.*

BEAULIEU, député du tiers état du bailliage de Touraine, propriétaire à Joué, près Tours.

BEAUME (DE LA). Voy. *Sieyès.*

BEAUMES (Bruneau DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Douai et Orchies, procureur général du parlement de Flandres.

BEAUMETZ (DE). Voy. *Briois.*

BEAUMONT. Voy. *Chenon de Beaumont.*

BEAUPERREY, député du tiers état du bailliage d'Evreux, laboureur à La Chapelle-Montgenouil.

BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, évêque de Poitiers, abbé de Saint-Taurin, diocèse d'Evreux, et de Coulombs, diocèse de Chartres.

BEAUREGARD. Voy. *Grelet de Beauregard.*

BEAUREGARD (DE). Voy. *Bigot de Beauregard.*

BEAUREGARD (DE) Voy. *La Brousse.*

BEAUVAIS (DE), député du clergé de Paris-hors-les-Murs, ancien évêque de Senez, décédé et remplacé par Gandolphe.

BEAUVAIS. Voy. *Lesterpt de Beauvais.*

BEAUVAIS (l'évêque de). Voy. *La Rochefoucauld (de).*

BEAUVAIS (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Auxerre, chevalier de Saint-Louis.

BEAUVAIS (le curé de Saint-Jacques de). Voy. *Pillon.*

BÉCHANT, député suppléant du clergé du bailliage de Dourdan, grand vicaire de Chartres, remplace le baron de Gauville, démissionnaire.

BÉCHEREL, député du clergé du bailliage de Coutances, curé de Saint-Loup.

BÉGOUEN, député du tiers état du bailliage de Caux, écuyer, négociant.

BÉHIN, député du clergé de la province d'Artois, curé d'Hersin-Coupigny.

Béjot, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, cultivateur à Messy.

Belbœuf (de), député de la noblesse de la ville et du bailliage de Rouen, avocat général au parlement de Rouen.

Belin (Gabriel), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, procureur fiscal, à Isle-Aumont.

Belisle, député. Voy. *Millet de Belisle.*

Belleau (de). Voy. *Graimberg (de).*

Bellegarde (curé de). Voy. *Goubert.*

Belleisle (de). Voy. *Lemoine.*

Belleisle (de). Voy. *Nau.*

Belombre (de). Voy. *Camusat.*

Belvis (le curé de). Voy. *Cauneille.*

Belzais de Courmenil, député du tiers état de la sénéchaussée d'Alençon, procureur du roi en l'élection d'Argentan.

Bénazet, député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne, bourgeois de Saissac.

Bengy (de). Voy. *Puyvallée (de).*

Benière, député suppléant du clergé de la ville de Paris, curé de Saint-Pierre de Chaillot.

Benoist, député du tiers état du bailliage de La Montagne, notaire et avocat à Frolois.

Benoit, député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, curé de Saint-Esprit.

Berardier, député suppléant du clergé de la ville de Paris, grand maître du collège Louis-le-Grand, remplace Legros, décédé.

Bérenger, député du tiers état du Dauphiné, procureur du roi à l'élection de Valence.

Bergasse, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, avocat à Paris.

Bergasse-Laziroule, député du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers, ancien officier d'artillerie, maire de Saurat en Foix.

Bergier, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne, avocat.

Bernard. Voy. *Valentin-Bernard.*

Bernard, député du tiers état d'Alsace, syndic du chapitre de Wissembourg, démissionnaire.

Bernay (le curé de). Voy. *Lindet.*

Bernigaud de Grange, député du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône, lieutenant criminel au bailliage de Châlon-sur-Saône.

Bernis (François de Pierre de), député du clergé de la sénéchaussée de Carcassonne, archevêque de Damas, coadjuteur d'Alby.

Berny-Rivière (le curé de). Voy. *Delettre.*

Bertereau, curé de Teillé, député du clergé de la sénéchaussée du Maine.

Berthereau, député du tiers état de la ville de Paris, procureur au Châtelet.

Berthier, député du tiers état du bailliage de Nemours, avocat, bailli de Puiseaux, décédé en janvier 1790 et remplacé par Bordier.

Berthomier de la Villette, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, procureur du roi à Cérilly.

Bertin, député suppléant du tiers état du bailliage de Metz, amodiateur à Mars-la-Tour.

Bertrand, député du tiers état du bailliage de Saint-Flour, avocat et procureur du roi à Saint-Flour.

Bertrand de Montfort, député du tiers état du Dauphiné, vice-bailli, lieutenant général des baronnies.

Berville, député suppléant du tiers état du bailliage d'Amiens et Ham, procureur à Amiens.

Besançon (le curé de Saint-Pierre de). Voy. *Demandre.*

Beslée (de). Voy. *Le Gouesbe de Beslée.*

Besnard-Duchesne, député du tiers état du bailliage de Coutances, lieutenant particulier à Valognes.

Besse, député du clergé du bailliage d'Avesnes, curé de Saint-Aubin.

Besson, député suppléant du tiers état de la principauté d'Orange, avocat.

Bethisy de Mézières (de), député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, évêque d'Uzès.

Bévière, député du tiers état de la ville de Paris, notaire.

Bévière (de la). Voy. *Garon.*

Beylié de Ki-Jean, député de Pondichéry.

Béziade (de). Voy. *Avaray (d').*

Béziers (le curé de Sainte-Aphrodise de). Voy. *Martin.*

Biaille de Germon, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, procureur des eaux et forêts de Fontenay.

Biancourt (le marquis de), maréchal des camps et armées du roi, député de la noblesse de la sénéchaussée de la Haute-Marche.

Biauzat (de). Voy. *Gaultier.*

Bidault, député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté, lieutenant criminel du bailliage de Poligny.

Bignan de Coyrol, député du tiers état du Dauphiné, negociant à Suze.

Bigot de Beauregard, député du tiers état de la sénéchaussée d'Alençon, maire de Domfront.

Bigot de Vernière, député du clergé du bailliage de Saint-Flour, curé de Saint-Flour.

Billé (le recteur de). Voy. *Hunault.*

Billette, député du tiers état de la sénéchaussée de Carhaix, négociant.

Billy, député suppléant du bailliage de Provins, meunier-cultivateur à Provins (1).

Binot, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes, principal du collège d'Ancenis, remplace Moyon, démissionnaire.

Bion, député du tiers état du bailliage de Loudun, avocat et substitut du procureur du roi à Loudun.

Biran (de). Voy. *Gontier.*

Biron (le duc de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy.

Biroteau de Burendières, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, avocat à Saint-Julien-des-Landes.

Bizard, député du tiers état de la sénéchaussée de Saumur, avocat à Saumur.

Blacons (de Forest, marquis de), député de la noblesse du Dauphiné.

Blainville (de), député suppléant de la noblesse du bailliage du Perche.

Blair (de), député suppléant de la noblesse de Paris-hors-les-murs.

Blampain, député suppléant du tiers état du bailliage de Nancy, avocat à Rambervillers.

Blanc, député du tiers état du bailliage de Besançon, avocat au parlement, décédé en juillet 1789, remplacé par Martin.

Blancard. Voy. *Guy.*

Blancart, député suppléant du tiers état de la province d'Artois, avocat.

Blandin, député du clergé du bailliage d'Orléans, curé de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans.

Blanquart des Salines, député du tiers état du bailliage de Calais et d'Ardres, avocat.

---

(1) Remplace de Paroy, démissionnaire, le 17 mai 1791.

BLANQUE (DE LA). Voy. *Gleizes.*
BLARENGHEM (le curé de). Voy. *Roussel.*
BLÉNOLD (DE). Voy. *Charvette (de).*
BLIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, médecin à Nantes.
BLOIS (le prieur de Saint-Honoré de). Voy. *La Rochenégly (de).*
BLUGET, député du clergé du bailliage de Bar-sur-Seine, doyen curé des Riceys.
BODINEAU, député du clergé du bailliage de Vendôme, curé de Saint-Bienheuré de Vendôme; au lieu et place de Ousseau, non acceptant.
BODINIER, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, négociant à Saint-Malo.
BOERY, député du tiers état du bailliage de Berry, président en l'élection de Châteauroux.
BOISGELIN (DE), député du clergé de la sénéchaussée d'Aix, archevêque d'Aix.
BOISLANDRY (DE), député du tiers état de Paris-hors-les-murs, négociant à Versailles.
BOIS-ROUVRAY (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Château-Thierry, capitaine de cavalerie et seigneur de Champverti, remplace Graimberg de Belleau.
BOISSE (le chevalier de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon.
BOISSIÈRE (de la). Voy. *La Boissière.*
BOISAULARD (DE). Voy. *Colombel de Boisaulard.*
BOISSONNOT, député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, notaire à Saint-Paul-en-Blayais.
BOISSY D'ANGLAS (DE), député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay, maître d'hôtel de Monsieur.
BONARME, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne, avocat.
BONASSAT, curé de Saint-Fiel, député du clergé de la sénéchaussée de la Haute-Marche. Voy. *Banassat.*
BONFILS, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Troyes, curé de Droup-Sainte-Marie, diocèse de Troyes.
BONNAC. Voy. *Dusson de Bonnac.*
BONNAL (DE), député de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, évêque de Clermont, abbé de Bonport.
BONNAY (le marquis de), député suppléant de la noblesse de Nivernais, sous-aide major des gardes du roi, remplace de Damas d'Anlezy, démissionnaire le 21 juillet 1790.
BONNEFOY (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Riom, chanoine de Thiers.
BONNEGENS, député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, lieutenant général de ladite sénéchaussée.
BONNEMANT, député du tiers état d'Arles, avocat.
BONNET, député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, curé de Villefort.
BONNET, député du tiers état de la sénéchaussée de Limoux, avocat.
BONNET DE TREICHES, député du tiers état de la sénéchaussée du Puy-en-Velay, lieutenant de la sénéchaussée du Puy-en-Velay.
BONNEVAL (l'abbé de), député du clergé de la ville de Paris, chanoine de l'Eglise de Paris.
BONNEVILLE (le comte de), député de la noblesse du bailliage d'Evreux.
BONŒIL (le curé de). Voy. *Le Tellier.*
BONVOULOIR (Achard DE), député de la noblesse du bailliage de Coutances.
BORDEAUX, député suppléant du tiers état de Chaumont-en-Vexin, procureur du roi de l'élection.
BORDEAUX (l'archevêque de). Voy. *Champion de Cicé.*
BORDIER, député suppléant du tiers état du bailliage de Nemours, remplace Berthier, décédé.
BORLHE. Voy. *Le Borlhe.*
BORNIER (DE). Voy. *Dutrou.*
BOSCARY, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, négociant.
BOTIDOUX (DE). Voy. *Le Deïst.*
BOTTEZ, député du clergé du bailliage de Bourg-en-Bresse, curé de Neuville-sur-Ain.
BOUCHE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix, avocat au Parlement.
BOUCHE (fils), député du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron et Digne, etc., avocat.
BOUCHER, député du tiers état de la province d'Artois, banquier et négociant à Arras.
BOUCHET, député du tiers état du bailliage de Touraine, procureur du roi à Chinon.
BOUCHETTE, député du tiers état du bailliage de Bailleul, avocat à Bergues.
BOUCHOTTE, député du tiers état du bailliage de Bar-sur-Seine, procureur du roi sur le fait des aides au bailliage de Bar-sur-Seine.
BOUDARD, député du clergé de la province d'Artois, curé de la Couture.
BOUÈRE (curé de). Voy. *Bourdet.*
BOUFFLERS (le chevalier de), député de la noblesse du bailliage de Nancy, grand bailli de Nancy, chevalier de Malte, noble Génois, maréchal de camp.
BOUILLOTTE, député du clergé du bailliage d'Auxois, curé d'Arnay-le-Duc.
BOULLÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel, avocat à Pontivy.
BOULOUVARD, député du tiers état de la ville d'Arles, négociant.
BOUMARD, député suppléant du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, curé de Sainte-Croix d'Angers.
BOURAN (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, écuyer.
BOURDEAUX, député suppléant du tiers état du bailliage du Perche, négociant à Nogent-le-Rotrou, remplace Margonne, décédé.
BOURDET, curé de Bouère, près Sablé, député du clergé de la sénéchaussée du Maine.
BOURDON, député du tiers état du bailliage de Caux, procureur du roi au bailliage d'Arques.
BOURDON, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Riom, curé d'Evaux, de l'ordre de Sainte-Geneviève, remplace Boyer, démissionnaire.
BOURGEOIS DE L'EPINE, député du tiers état du bailliage de Villers-Cotterets, cultivateur à Viviers.
BOURGEREL (DE). Voy. *Lucas.*
BOURGES (le curé de Saint-Jean-le-Vieux de). Voy. *Villebannois (de).*
BOURGES (l'archevêque de). Voy. *Chastenet de Puységur.*
BOURNAZEL (le comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche de Rouergue, membre de la commission intermédiaire provinciale.
BOURON, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, avocat du roi à Fontenay-le-Comte.
BOUSMARD DE CHANTEREINE (DE), député de la noblesse du bailliage de Bar-le Duc en Barrois, capitaine au corps royal du génie.
BOUSSACQ (le recteur de la). Voy. *Simon.*
BOUSSION, député suppléant du tiers état de la

sénéchaussée d'Agen, médecin à Lauzun, remplace Escourre.

BOUTANCOURT (DE). Voy. *Poulain.*

BOUTARIC, député du tiers état de la sénéchaussée de Quercy, président de l'élection de Figeac.

BOUTET, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de La Rochelle, capitaine de navire à Saint-Martin-de-Ré.

BOUTHILLIER (le marquis de), député de la noblesse du bailliage de Berry.

BOUTTEVILLE-DUMETZ, député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Mondidier, avocat à Péronne.

BOUVANS (DE), député suppléant du clergé du bailliage de Touraine, chanoine de la cathédrale et grand promoteur à Tours.

BOUVET, député du tiers état du bailliage de Chartres, négociant.

BOUVEYRON, député du tiers état du bailliage de Bourg-en-Bresse, bourgeois.

BOUVIER, député du tiers état de la principauté d'Orange, avocat et substitut du procureur général.

BOUVILLE (DE), député de la noblesse du bailliage de Caux, conseiller au parlement de Rouen.

BOUYON, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Riom, notaire à Bromont.

BOYER, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, médecin à Limoges; remplace Maurissart, démissionnaire.

BOYER, député du clergé de la sénéchaussée de Riom, curé de Neschers, démissionnaire ; est remplacé par Bourdon, curé d'Evaux.

BOZON DE TALLEYRAND (le comte), député suppléant de la noblesse de Paris-hors-les-murs.

BRACQ, député du clergé du Cambrésis, curé de Ribecourt.

BRAME. Voy. *Cuvelier.*

BRANCHE, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat à Paulhaguet.

BRASSART, député du tiers état de la province d'Artois, avocat.

BRÉMOND-D'ARS (le marquis de), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes; remplace le comte de la Tour-du-Pin, démissionnaire.

BRESSEY (DE). Voy. *Le Mulier.*

BRETEUIL (DE). Voy. *Le Tonnelier.*

BREUIL. Voy. *Meunier Du Breuil.*

BREUIL DE COIFFIER (le baron de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins, démissionnaire; est remplacé par Lucas.

BREUVARD, député du clergé du bailliage de Douai et Orchies, curé de Saint-Pierre de Douai.

BREVET DE BEAUJOUR, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, avocat du roi au présidial d'Angers.

BRIAULT, député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou, sénéchal de la Mothe-Saint-Héraye.

BRIGNON, député du clergé de la sénéchaussée de Riom, curé de Dore-l'Église.

BRILLAT-SAVARIN, député du tiers état des bailliages de Bugey et Valromey, avocat.

BRIOIS DE BEAUMETZ, député de la noblesse de la province d'Artois, premier président du conseil d'Artois.

BRISSARTHE (le curé de). Voy. *Jacquemart.*

BROCHETON, député du tiers état du bailliage de Soissons, avocat à Soissons.

BROGLIE (le prince Victor DE), député de la noblesse du bailliage de Colmar et Schelestadt, commissaire du roi.

BROGLIE (le comte de), député suppléant de la noblesse de Paris-hors-les-murs.

BROONS (le recteur de) Voy. *Ratier.*

BROSTARET, député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret et Nérac, avocat à Casteljaloux.

BROUILLET, député du clergé du bailliage de Vitry-le-Français, curé d'Avise, près Châlons-sur-Marne.

BROUSSE, député du clergé du bailliage de Metz, curé de Volcrange.

BROUSSE-DESFAUCHERETS, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat.

BROVES DE RAFFÉLIS (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan.

BROYES (le curé de). Voy. *Hurault.*

BRUET, député du clergé du bailliage d'Aval en Franche-Comté, curé d'Arbois, démissionnaire; est remplacé par Boyer.

BRUEYS D'AIGALLIERS (le baron de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire.

BRUGES (DE), député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Mende, prévôt de la cathédrale de Mende; remplace Brun, curé de Saint-Chély.

BRULART DE GENLIS. Voy. *Sillery* (*marquis de*).

BRUN, député du clergé de la sénéchaussée de Mende, curé de Saint-Chély, démissionnaire; est remplacé par l'abbé de Bruges.

BRUNET DE LATUQUE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret et Nérac, juge royal de Puch de Gontaut.

BUCAILLE, député du clergé du bailliage de Calais et Ardres, curé de Fréthun.

BUFFY, député du tiers état du bailliage de Dourdan.

BUIRE (DE). Voy. *Pincepré.*

BURDELOT, député du tiers état du bailliage de Coutances, maire de Pontorson.

BUREAUX DE PUSY, député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté, officier du génie.

BURENDIÈRES (DE). Voy. *Biroteau.*

BURIGNOT DE VARENNES, député de la noblesse du bailliage de Chalon-sur-Saône.

BURLE (DE), député de la noblesse des sénéchaussées de Digne, Sisteron, Forcalquier, etc..., lieutenant général de Sisteron.

BURNEQUETS, député du clergé du bailliage d'Aval en Franche-Comté, curé de Mouthe, dans la montagne.

BUSCHE, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, procureur au parlement.

BUSCHEY-DESNOES, député du tiers état du bailliage d'Evreux, conseiller au bailliage de Bernay.

BUSSY (DE), député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, laboureur, démissionnaire; est remplacé par M. Liénart.

BUTTAFUOCO (DE), député de la noblesse de l'île de Corse, maréchal de camp.

BUZOT, député du tiers état du bailliage d'Evreux, avocat.

C

CADOLLE (le chevalier de), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier, lieutenant des maréchaux de France, résidant à Lunel.

CAHORS (l'évêque de). Voy. *Nicolaï* (*de*).

CAILLAN (le curé de). Voy. *Gardiol.*

CAIRE (le curé du). Voy. *Roland.*
CAIRON (le marquis de), député de la noblesse du bailliage de Caux.
CALONNE (l'abbé de), député suppléant du clergé du bailliage de Melun, frère de l'ex-ministre.
CAMBACÉRÈS (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier, conseiller à la Cour des aides de Montpellier.
CAMBON, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier, négociant à Montpellier.
CAMPMAS, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, médecin résidant à Aiby.
CAMUS, député du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAMUSAT DE BÉLOMBRE, député du tiers état de la sénéchaussée, de Troyes, négociant à Troyes.
CANILLAC (le marquis de), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Riom.
CANILLAC (DE). Voy. *Beaufort.*
CANTELEU (DE). Voy. *Le Couteulx.*
CANUEL, député suppléant du tiers état du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, maître de forges.
CARANTILLY (le curé de). Voy. *Le Rouvillois.*
CARCASSONNE (le curé de la cathédrale de). Voy. *Samary.*
CARDON DE SANDRAN (le baron de), député de la noblesse du bailliage de Bourg en Bresse.
CARLIER. Voy. *Le Carlier.*
CARONDELET (le baron de), député suppléant du clergé du bailliage de Lille, remplace Dupont démissionnaire.
CARTIER, député du clergé du bailliage de Touraine, curé de Ville-aux-Dames, près Tours.
CARTOU. Voy. *Gouges.*
CASTAIGNÈDE, député du tiers état de la sénéchaussée de Tartas, notaire et juge à Labouheyre.
CASTELLANE (le comte de) député de la noblesse du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais.
CASTELLANET, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, notaire royal, remplace Liquier, décédé.
CASTELLAS (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Lyon, doyen de l'église, comte de Lyon.
CASTELNAU (DE). Voy. *Albignac de Castelnau.*
CASTRES (l'évêque de). Voy. *Royère (de).*
CASTRIES (le duc de), député de la noblesse de Paris-hors-les-murs.
CAUNEILLE, député du clergé de la sénéchaussée de Limoux, curé de Belvis.
CAUSANS (le marquis de), député de la noblesse de la principauté d'Orange, colonel du régiment de Conti.
CAVAILHEZ, député suppléant de la sénéchaussée de Castres, remplace de Royère, démissionnaire.
CAYLA DE LA GARDE, député suppléant du clergé de la ville de Paris, général de Saint-Lazare, remplace Veytard, démissionnaire.
CAYLUS (le duc), député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour, grand d'Espagne, grand bailli.
CAZALÈS (DE), député de la noblesse des pays et jugerie de Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing.
CERISIER, député suppléant du tiers état du bailliage de Bourg en Bresse, avocat à Châtillon.
CERNON (le baron Pinteville de), député de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne.
CESARGUES (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Orléans; remplace de Barville, démissionnaire.
CHABANNES (DE) (marquis de la Palice), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins.
CHABANETTES (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse, curé de Saint-Michel de Toulouse.
CHABANON-DESSALINES, député suppléant de Saint-Domingue.
CHABAUT, député du clergé du bailliage de Blois, curé de la Chaussée-Saint-Victor, près Blois.
CHABERT DE LA CHARRIÈRE, député de la Guadeloupe.
CHABROL (fils) (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, remplace de Langeac, démissionnaire.
CHABROUD, député du tiers état du Dauphiné, avocat à Vienne.
CHACÉ (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur, chevalier de Saint-Louis.
CHAILLON, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, avocat à Montoir.
CHAILLOUÉ (DE). Voy. *Le Carpentier.*
CHAILLY (DE). Voy. *Lefebvre.*
CHALÉON (le baron de), député de la noblesse du Dauphiné, conseiller au parlement de Grenoble, démissionnaire; est remplacé par Richard.
CHALON (le chevalier DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Castelmoron-d'Albret.
CHALONS-SUR-MARNE (l'évêque de). Voy. *Clermont-Tonnerre (de).*
CHAMBON DE LATOUR, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, maire d'Uzès.
CHAMBON DE SAINT-QUENTIN (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de la Rochelle.
CHAMBORS, député du tiers état de la vicomté de Couserans, vicomte de Couserans.
CHAMBRAI (le marquis de), député de la noblesse du bailliage d'Evreux, maréchal de camp.
CHAMBRAI (le vicomte de), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée d'Alençon.
CHAMBRUN, député suppléant du tiers état du bailliage de Nivernais et Donziois, fermier à l'Eminence, près Decizeville.
CHAMPAGNOLLES (le curé de). Voy. *Labrousse de Beauregard.*
CHAMPAGNY (de Nompère DE) député de la noblesse du bailliage du Forez, major de vaisseau.
CHAMPEAUX, député du clergé du bailliage de Montfort-l'Amaury, curé de Montigny.
CHAMPEAUX (DE). Voy. *Palasne.*
CHAMPIGNELLES (le comte de), député suppléant de la noblesse du bailliage de Montargis.
CHAMPION DE CICÉ, député du clergé de la sénéchaussée de Bordeaux, archevêque de Bordeaux, abbé de la Grasse, diocèse de Carcassonne, et d'Ourcamp, diocèse de Noyon, est nommé ministre de la justice.
CHAMPION DE CICÉ, député du clergé du bailliage d'Auxerre, abbé de Molesmes, diocèse de Langres, évêque d'Auxerre.
CHAMPROUET (DE). Voy. *Le Grand.*
CHAMPVENT (le curé de). Voy. *Pocheron.*
CHANTAIRE, député du tiers état du bailliage de Mirecourt, conseiller au présidial de Mirecourt.
CHANZEAU, député suppléant du clergé des sénéchaussées de Digne, Forcalquier, Sisteron, etc., curé de Digne.
CHAPELIÈRES (des). Voy. *Defermon.*
CHAPT (DE). Voy. *Rastignac (de).*
CHARAS (le marquis DE), député suppléant de la

noblesse de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, inspecteur de la maréchaussée.

CHARMES (le curé de). Voy. *Galland.*

CHARMIE (DE LA). Voy. *Fournier.*

CHARRIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Mende, notaire à Nasbinals.

CHARRIER DE LA ROCHE, député du clergé de la sénéchaussée de Lyon, prévôt du chapitre noble d'Ainay, et curé du même chapitre.

CHARTRES (l'évêque de). Voy. *Lubersac (de).*

CHARTRIAN, député suppléant du clergé du bailliage de Toul et Vic, curé de Saint-Clément; remplace Bastien, démissionnaire.

CHARVETTE DE BLÉNOLD (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, avocat général à Nancy.

CHASSEBŒUF DE VOLNEY, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, propriétaire.

CHASSET, député du tiers état de la sénéchaussée du Beaujolais, avocat.

CHASTENAY DE LENTY (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Montagne.

CHASTENET DE PUYSÉGUR, député du clergé du bailliage du Berry, archevêque de Bourges, abbé de Saint-Vincent, diocèse de Metz.

CHATEAUNEUF-RANDON (le marquis de), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Mende; remplace le marquis d'Apchier, démissionnaire.

CHATEAU-FAVIER. Voy. *Laboreys de Château-Favier.*

CHATEAU-RENAUD (DE). Voy. *Mailly (de).*

CHATEAU-THIERRY (le curé de). Voy. *Thirial.*

CHATELET (le duc du), député de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, chevalier des ordres du roi, colonel des gardes françaises.

CHATELLERAULT (le curé de). Voy. *Joyeux.*

CHATIZEL, député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, curé de Saulaine, démissionnaire; est remplacé par Jacquemart.

CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR (le curé de la). Voy. *Chabaut.*

CHAUD. Voy. *Bandy de Lachaud.*

CHATRE. Voy. *La Châtre.*

CHAVANNES (le curé de). Voy. *Royer.*

CHAVOIX, député du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, avocat en parlement.

CHÉNERAILLES (official de). Voy. *Goubert.*

CHENON DE BEAUMONT, conseiller à l'élection du Mans, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.

CHERFILS, député du tiers état du bailliage de Caux, procureur du roi au bailliage de Caux.

CHÉRIGNÉ (le curé de). Voy. *Jallet.*

CHERRIER, député du tiers état du bailliage de Mirecourt, lieutenant général au bailliage de Neufchâteau.

CHESNON DE BAIGNEUX, député du tiers état du bailliage de Touraine, lieutenant criminel à Chinon.

CHEVALIER (Etienne), député du tiers état de Paris-hors-les-murs, cultivateur à Argenteuil.

CHEVALIER, député du clergé de la sénéchaussée de Nantes, recteur de Saint-Lumine-de-Coutais, démissionnaire; est remplacé par Latyl.

CHEVREUIL (l'abbé), député du clergé de la ville de Paris, chancelier de l'université, chanoine de Paris.

CHEVREUX (dom), député du clergé de la ville de Paris, général de la congrégation de Saint-Maur.

CHÉVRY (DE). Voy. *Girod.*

CHEYNET, député du tiers état du Dauphiné, maire de Montélimart.

CHOISEUL D'AILLECOURT (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny.

CHOISEUL-PRASLIN (le duc de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou.

CHOISEUL-PRASLIN fils (le comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine; remplace le marquis de Montesson, démissionnaire.

CHOIZY-D'ARCEFAY, député du tiers état du bailliage de Châlons-sur-Marne, cultivateur à Riancourt.

CHOLET (le curé de Notre-Dame de). Voy. *Rabin.*

CHOMBART, député du tiers état du bailliage de Lille, propriétaire, fermier à Erlie.

CHOMERAC (le curé de). Voy. *Chouvet.*

CHOMORCEAU (DE). Voy. *Menu.*

CHOPPIER, curé de Flins, député du clergé du bailliage de Mantes.

CHOUVET, député du clergé de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, curé de Chomérac.

CHOUX (DE). Voy. *Sallé.*

CHRISTIN, député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté, avocat.

CIBOURE (le curé de). Voy. *Saint-Estéven.*

CIGONGNE, député du tiers état de la sénéchaussée de Saumur, négociant à Saumur.

CLAPIERS (le chevalier de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix, remplace le chevalier d'Albertas, qui a remercié.

CLAUDE, député du tiers état du bailliage de Metz, avocat à Longwy.

CLAVERIE. Voy. *La Claverie*

CLAYE, député du tiers état du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, laboureur.

CLAYES, député suppléant du tiers état du bailliage de Bailleul, fermier à Bierne.

CLERGET, député du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté, curé d'Onans.

CLERMONT (l'évêque de). Voy. *Bonnal.*

CLERMONT (DE). Voy. *Tréhot.*

CLERMONT (le comte de). Voy. *Esclaibes (d')*

CLERMONT-D'AMBOISE (de), député suppléant de la noblesse du bailliage de Provins.

CLERMONT-LODÈVE (Guilhelm, marquis de) député de la noblesse de la ville d'Arles.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (le marquis de), député de la noblesse des bailliages de Bugey et Valromey, seigneur de Flaxeim.

CLERMONT-TONNERRE (Jules de), député du clergé du bailliage de Châlons-sur-Marne, évêque comte de Châlons-sur-Marne, pair de France, abbé de Moustier, diocèse de Châlons.

CLERMONT-TONNERRE (le comte Stanislas de), député de la noblesse de la ville de Paris, pair de France.

CLÉRY (le comte de Sérans DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Chaumont en Vexin.

CLISSON (le recteur de). Voy. *Richard de Lavergne.*

COCHARD, député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, avocat, second échevin à Vesoul.

COCHELET, député de la principauté d'Arches et Charleville.

COCHEREL (le chevalier de), député de Saint-Domingue.

COCHOIS, député suppléant du tiers état du bailliage de Sézanne, procureur et notaire à Sézanne.

COCHON, député suppléant du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, procureur à Epernon.

COCHON DE L'APPARENT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, conseiller à Fontenay, remplace d'Albaye, démissionnaire.

COIFFIER (DE). Voy. *Breuil (de).*

COIGNY (le duc DE), député de la noblesse du bailliage de Caen, pair de France, grand bailli, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées.

COLAUD DE LA SALCETTE (l'abbé), député du clergé du Dauphiné, chanoine de l'église cathédrale de Die.

COLBERT-SAIGNELAY (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Rodez, évêque de Rodez, abbé de Sorèze, diocèse de Lavaur.

COLIN, député de l'Ile-de-France et des Indes-Orientales, décédé à bord de l'*Amphitrite*.

COLINET, député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, curé de Ville-sur-Iron, démissionnaire; est remplacé par Pellegrin.

COLLARDEAU, député suppléant du tiers état du bailliage de Reims, avocat à Reims.

COLLIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Metz, substitut du procureur général au parlement de Metz.

COLOM, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan, maire de Castellane.

COLOMBEL DE BOISAULARD, député du tiers état de la sénéchaussée d'Alençon, négociant à Laigle.

COLONNA. Voy. *Rocca*.

COLSON, député du clergé du bailliage de Sarreguemines, curé de Nitting.

COMASERRA (DE), député de la noblesse de la Viguerie de Perpignan.

COMBE (le curé de la). Voy. *Le Clerc*.

CONDOM (l'évêque de). Voy. *Anteroche César (d')*.

CONSEIL (DE), député suppléant de la noblesse de la principauté d'Orange, gentilhomme d'Avignon.

CONZIÉ (François DE), député du clergé du bailliage de la Touraine, archevêque de Tours.

COQUILLE (Robert), député de Marie-Galande.

CORBION (DE). Voy. *Poulain*.

CORENTIN LE FLOCH, député du tiersétat de la sénéchaussée d'Hennebon, laboureur à Quanquizerne.

CORNILLEAU, notaire à Surfaud, remplace Bourdet, député du clergé du Maine, décédé.

CORNUSSE, député du clergé de Comminges et Nébouzan, curé de Muret.

COROLLER-DU-MOUSTOIR, député du tiers état de la sénéchaussée d'Hennebon, procureur du roi de la sénéchaussée d'Hennebon.

CORTOIS (DE). Voy. *Balore*.

COSSART, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, curé de Wimille en Boulonnais.

COSTEBELLE (DE). Voy. *Sales*.

COSTEL, député du clergé du bailliage de Sens et et Villeneuve-le-Roy, curé de Foissy, près Sens.

COSTER, député suppléant du tiers état du bailliage de Mirecourt, avocat du roi au bailliage d'Épinal.

COSTER, député du clergé du bailliage de Verdun, chanoine, vicaire général, syndic du diocèse et président de l'Assemblée de district à Verdun.

COTTES (DES). Voy. *Auclerc*.

COTTIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, propriétaire, ennobli.

COUDERC, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, protestant, négociant à Lyon.

COULMIERS (DE), député du clergé de Paris-hors-les-murs, abbé régulier d'Abbecourt.

COULON (DE), Voy. *Garand*.

COUPARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Dinan, avocat.

COUPPÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, sénéchal de Lannion.

COURMENIL (DE). Voy. *Belzais de Courmenil*.

COURSAN (le curé de). Voy. *Méric*.

COURTEILLES (DE). Voy. *Despatys*.

COURTIN, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.

COUSERANS (l'évêque de). Voy. *Lastic (de)*.

COUSIN, député du clergé de la sénéchaussée d'Aix, curé de Cucuron.

COUTANCES (l'évêque de). Voy. *Talaru de Chalmazet*.

COUTURE (le curé de la). Voy. *Boudard*.

COUTURIER, député du clergé du bailliage de La Montagne, curé de Salives.

COUVIGNON (le curé de). Voy. *Aubert*.

COUVREUR, député suppléant du tiers état du bailliage de Lille, avocat.

COYROL (DU). Voy. *Bignan*.

CRANCÉ (DE). Voy. *Dubois*.

CRAPONNE (le curé de). Voy. *Privat*.

CRASSIER (DE). Voy. *Prez (de)*.

CRÉCY (le comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Ponthieu.

CRENIÈRE, député du tiers état du bailliage de Vendôme, marchand de fer à Vendôme.

CRÉPEY (le curé de). Voy. *Houillon*.

CREUZÉ DE LATOUCHE, député du tiers état de la sénéchaussée de Châtellerault, lieutenant général de ladite sénéchaussée.

CRÈVECŒUR (DE). Voy. *Duhau*.

CRILLON (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Beauvais, grand bailli d'épée.

CRILLON (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Troyes.

CROI (DE). Voy. *Havré de Croi*.

CROIX (le comte de), député de la noblesse de la province d'Artois, major en second d'infanterie.

CROY (le duc de), député de la noblesse du Quesnoy, chevalier des ordres du roi, démissionnaire; est remplacé par le baron de Nédouchelle.

CROZE (DE). Voy. *Liliaz*.

CRUSSOL (le bailli de), député de la noblesse de Paris-hors-les-murs, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du comte d'Artois.

CRUSSOL (le baron de), député de la noblesse du bailliage de Bar-sur-Seine, grand bailli d'épée, maréchal de camp.

CRUSSOL D'AMBOISE (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou, lieutenant général des armées du roi.

CUCURON (le curé de). Voy. *Cousin*.

CUEL, député du tiers état de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, bailli de Vic-le-Comte.

CULANT (le comte de), député de la noblesse du bailliage d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis.

CURT (DE), député de la Guadeloupe.

CUSSY (DE), député du tiers état du bailliage de Caen, ancien directeur de la monnaie de Caen.

CUSTINE (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Metz, seigneur de Roussy.

CUVELIER-BRAME, député suppléant du tiers état du bailliage de Lille, négociant.

CYPIÈRES (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille, chevalier de Saint-Louis et ancien maire.

D

DAMAS, député du clergé du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, chanoine à Nevers, démissionnaire; est remplacé par Dom Abel de Lespinasse.

DAMAS (l'abbé de), député suppléant du clergé de la ville de Paris.

DAMAS D'ANLEZY (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Nivernais et Donziois, brigadier des armées du roi, démissionnaire; est remplacé par le marquis de Bonnay.
DAMAS (l'archevêque de). Voy. *Bernis (de)*.
DAON (le prieur-curé de). Voy. *Martinet*.
DARCHE, député du tiers état du bailliage d'Avesnes, maître de forges à Marienbourg.
DARNAUDAT, député du tiers état de Béarn, conseiller au Parlement de Navarre.
DARRAING. Voy. *Arraing*.
DARTIS. Voy. *Marcillac (de)*.
DAUBERT, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, juge de Villeneuve.
DAUCHY, député du tiers état du bailliage de Clermont en Beauvoisis, membre de l'Assemblée intermédiaire de Montdidier.
DAUDE, député du tiers état du bailliage de Saint-Flour, avocat du roi à Saint-Flour.
DAUPHIN, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Toulon, curé d'Entrecasteaux.
DAUTANE-DALONS, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan.
DAVID, député du clergé du bailliage de Beauvais, curé de Lormaison.
DAVIN, député du clergé de la sénéchaussée de Marseille, curé et chanoine de la paroisse Saint-Martin.
DAVOST, député du tiers état du bailliage de Provins, greffier au bailliage de Provins, cultivateur à Vouton.
DAVOUST (dom), député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen, prieur de Saint-Ouen, bénédictin.
DAVY-DES-PILLIÈRES, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, avocat du roi à la Flèche (en cas de démission de de Launay).
DEBOURGE, député du tiers état de la ville de Paris, négociant.
DECRETOT, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, négociant et fabricant à Louviers.
DEFAY, député du tiers état d'Orléans, négociant, membre de l'Académie d'Orléans.
DEFERMON, député du tiers état de Rennes, commissaire des Etats de Bretagne.
DELABAT, député suppléant du clergé du bailliage de Soissons, prieur de Saint-Léger; remplace Delettre, démissionnaire.
DELABAT, député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, négociant.
DELACOUR, député du tiers état du bailliage de Senlis, cultivateur.
DELACOUR-D'AMBÉZIEUX, député du tiers état du Dauphiné, avocat à Romans.
DELAGE (l'abbé), député du clergé de la sénéchaussée de Bordeaux, curé de Saint-Christoly en Blayais.
DELAHAYE-DELAUNAY, député du tiers état du bailliage d'Orléans, propriétaire, bourgeois à Montmirail, au Perche.
DELAMBRE, député du tiers état du Cambrésis, cultivateur.
DELANDINE, député du tiers état du bailliage du Forez, avocat, bibliothécaire de l'Académie de Lyon.
DELAPLACE, député du clergé du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, curé de Landevoisin.
DELARENNE, député du clergé du bailliage de Nivernais et Donzois, prieur de Saint-Martin-de-Nevers.
DELATTRE (l'aîné), député du tiers état de la sénéchaussée de Ponthieu, négociant.
DELATTRE DE BATZAERT, député du tiers état du bailliage de Bailleul, ancien maître particulier des eaux et forêts à Merville.
DELAUNAY, député suppléant du tiers état d'Anjou, avocat à Angers.
DELAUNAY. Voy. *Delahaye*.
DELAUNAY, député du clergé du diocèse de Tréguier, prieur recteur de Plouagat-Châtelaudren.
DELAUNAY, député du tiers état du bailliage de Caen, avocat à Bayeux.
DELAVIGNE, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement; remplace M. Poignot, décédé.
DELETTRE, député du clergé du bailliage de Soissons, curé de Berny-Rivière, démissionnaire; est remplacé par Delabat.
DELEUTRE (DE), député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Langres, curé d'Aytré.
DELFAUT, député du clergé de la sénéchaussée de Périgord, archiprêtre d'Aglan-en-Sarladais.
DELLEY D'AGIER, député suppléant de la noblesse du Dauphiné, maire de Romans.
DELORT DE PUYMALIE, député du tiers état de la sénéchaussée du Bas-Limousin, avocat, lieutenant de la sénéchaussée d'Uzerche.
DEMANDRE, député du clergé du bailliage de Besançon; remplace Millot, démissionnaire.
DÉMEUNIER, député du tiers état de la ville de Paris, homme de lettres, censeur royal.
DENOUAL, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Dinan, procureur de la même ville.
DEQUEUX D'ABOVAL, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Ponthieu, lieutenant particulier au présidial d'Abbeville.
DESCHAMPS, député suppléant du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roy, président de l'élection de Tonnerre.
DESCHAMPS, député de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon, gentilhomme, avocat.
DESCOURSY DE MARLEMONT, député suppléant de la noblesse du bailliage de Beauvais.
DESCOURTILS DE LA GROIE, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Châtellerault.
DESECOUTES, député du tiers état du bailliage de Meaux, propriétaire, tanneur et marchand de bois à Coulommiers, démissionnaire; remplacé par Ménager.
DESÈZE, député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, médecin.
DESFAUCHERETS. Voy. *Brousse*.
DES FOSSEZ (le vicomte), député de la noblesse du bailliage de Vermandois, démissionnaire; est remplacé par Duroyer.
DES GUAYS. Voy. *Lebois*.
DESMASIS, député suppléant de la noblesse du bailliage d'Etampes.
DESMAZIÈRE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, conseiller au siège d'Angers.
DESMONTIERS DE MÉRINVILLE, député du clergé du bailliage de Dijon, évêque de Dijon.
DESPATYS DE COURTEILLES, député du tiers état du bailliage de Melun, lieutenant général du Châtelet (bailliage de Melun).
DES RÉAUX (le marquis), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Troyes.
DES ROCHES. Voy. *Jouye-Des-Roches*.
DESSALINES. Voy. *Chabanon-Dessalines*.
DESVERNAY, député du clergé de la sénéchaussée de Beaujolais, curé de Villefranche.
DEULNEAU, député du tiers état du bailliage de Verdun, prévôt de la maréchaussée des Trois-Évêchés, démissionnaire; est remplacé par Gillon.

DEVILLAS, député du tiers état de Saint-Flour, juge de Pierrefort.

DEVOISINS, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, avocat au parlement de Toulouse, résidant à Lavaur.

DIEU-PANTAL (le curé de). Voy. *Laparre.*

DIEUZIE (le comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou.

DIGNE (le curé de). Voy. *Chanzeau.*

DIGOINE DU PALAIS (marquis de), député de la noblesse du bailliage d'Autun.

DIJON (l'évêque de). Voy. *Desmontiers de Mérinville.*

DILLON, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, curé du Vieux-Pouzauges.

DILLON. Voy. *Arthur-Dillon.*

DINOCHEAU, député du tiers état du bailliage de Blois, avocat.

DIONIS DU SÉJOUR, député de la noblesse de la ville de Paris, conseiller au Parlement.

DIOT, député du clergé de la province d'Artois, curé de Ligny-sur-Canche.

DOBESSON, député suppléant du tiers état du bailliage d'Obsen-Sézanne, avocat à Châtillon-sur-Marne.

DODDE, député du clergé de la sénéchaussée d'Annonay, curé de Saint-Peray, démissionnaire; est remplacé par Saint-Martin.

DOL (le recteur de Notre-Dame de). Voy. *Garnier.*

DOLOMIEU, député du clergé du Dauphiné, abbé commendataire de Saint-Hilaire, comte du chapitre de Saint-Pierre.

DOMFRONT-CHAMPAGNE (curé de). Voy. *Le Pelletier de Feumusson.*

DORE-L'ÉGLISE (le curé de). Voy. *Brignon.*

DORTAN (le comte de), député de la noblesse du baillage de Dôle en Franche-Comté, gentilhomme.

DOSFANT, député du tiers état de la ville de Paris, notaire.

DOUAI (le curé de Saint-Pierre de). Voy. *Breuvard.*

DOUCHET, député du tiers état du bailliage d'Amiens et Ham, laboureur et cultivateur au Hamel.

DOURDAN (le curé de Saint-Pierre de). Voy. *Millet.*

DOURTHE, député du tiers état du bailliage de Sedan, procureur du roi à Sedan, démissionnaire; est remplacé par Mangin.

DOUZON (Dubuisson comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins, seigneur de Montaigut, brigadier des armées du roi, commandant de la ville de Moulins, démissionnaire; est remplacé par Regnard, suppléant.

DRÉVON, député suppléant du tiers état du bailliage de Langres; remplace Henriot, démissionnaire.

DROUPT-SAINTE-MARIE (le curé de). Voy. *Bonfils.*

DRUILLON, député du tiers état du bailliage de Blois, lieutenant général au bailliage de Blois.

DRUILLON, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, avocat.

DRUON, député suppléant du tiers état du Quesnoy, fermier-cultivateur à Busignies.

DUBLAISEL-DU-RIEU, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel; remplace le duc de Villequier, démissionnaire.

DUBOIS, député du tiers état de la sénéchaussée de Châtellerault, maire de ladite ville.

DUBOIS, député suppléant du bailliage du tiers état de Melun, procureur du roi de la maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau.

DUBOIS, député du clergé de la sénéchaussée de Troyes, curé de Sainte-Madeleine de Troyes.

DUBOIS DE CRANCÉ, député du tiers état du bailliage de Vitry-le-Français, écuyer, ancien mousquetaire, seigneur de Balhan, près Rethel.

DUBOIS-DURABOT, député suppléant du tiers état de Quesnoy, négociant à Saint-Amant.

DUBOIS-MAURIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, doyen des conseillers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.

DU BREUIL. Voy. *Meunier Du Breuil.*

DUBUAT, député suppléant de la noblesse du bailliage de Meaux, remplace d'Aguesseau de Fresnes, démissionnaire.

DUBUISSON. Voy. *Douzon.*

DUBUISSON D'INCHY, député du tiers état de la province d'Artois, propriétaire agriculteur.

DUCASTAING (Raymond), député du clergé de la sénéchaussée d'Armagnac, Lectoure et Isle-Jourdain, curé de Lanusse.

DUCELLIER, député du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat, cultivateur à Combault.

DU CHATELET. Voy. *Chatelet.*

DUCHESNE, député du clergé du bailliage de Coutances, curé.

DUCHEY. Voy. *Dufraisse.*

DUCLOS. Voy. *Valérian.*

DUCLOS. Voy. *Tournyol-Duclos.*

DUCLOS-DUFRESNOY, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, notaire.

DUCRET, curé de Saint-André de Tournus, député du clergé du bailliage de Mâcon.

DUFAU, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan; remplace Pérez d'Artassan, démissionnaire.

DUFAUR DE PIBRAC, député suppléant de la noblesse du bailliage d'Orléans.

DUFRAISSE-DUCHEY, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne.

DUFRESNE, député du clergé de la sénéchaussée d'Alençon, curé de Ménil-Durand.

DUFRESNOY. Voy. *Duclos.*

DUHAN DE CRÈVECŒUR, député suppléant de la noblesse du bailliage de Reims.

DUHART (le marquis), député de la noblesse du pays de Soule.

DUJAY, député suppléant de la noblesse du bailliage de Soissons, seigneur du Grand-Rosoy, président de l'Assemblée provinciale.

DULAU, député du clergé de la sénéchaussée d'Arles, archevêque d'Arles, abbé d'Ivry, diocèse d'Evreux.

DULUC. Voy. *Périsse.*

DUMAIRE, député suppléant du bailliage de Sarreguemines; remplace de Gomer le 21 janvier 1790.

DUMANS, député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine, remplace le comte de Tessé, démissionnaire.

DUMAS, député du tiers état de la principauté d'Orange, avocat, bourgeois d'Orange.

DUMAS-GONTHIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Libourne, propriétaire, bourgeois de Libourne.

DUMESNIL DES PLANQUES, député du tiers état du bailliage de Coutances, maire de Carentan.

DUMETZ. Voy. *Bouteville.*

DUMONT, député du clergé du bailliage de Vitry-le-François, curé de Villers-devant-le-Thour, près Réthel.

DUMOUCHEL, député du clergé de la ville de Paris, recteur de l'université de Paris.

DUMOUSTIER DE LA FOND, député du tiers état du bailliage de Loudun, avocat du roi et subdélégué à Loudun.

DUMOUSTOIR. Voy. *Corollier.*
DUPAC DE BADENS (le marquis), député de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, démissionnaire ; est remplacé par de Rochegude.
DUPLANTIER. Voy. *Allard.*
DUPLAQUET (l'abbé), député du tiers état du bailliage de Saint-Quentin, chapelain conventuel de l'ordre de Malte, censeur royal.
DUPLESSIS. Voy. *Giraud.*
DUPONT, député du clergé du bailliage de Lille, curé de Tourcoing, démissionnaire ; est remplacé par le baron de Carondelet.
DUPONT, député du tiers état de la sénéchaussée de Bigorre, avocat à Luz-en-Barèges.
DUPONT. Voy. *Lousmeau.*
DUPONT, député du tiers état du bailliage de Nemours, conseiller d'Etat, ci-devant secrétaire des notables, chevalier de l'ordre de Vasa, propriétaire, cultivateur.
DUPORT, député de la noblesse de la ville de Paris, conseiller au Parlement.
DUPRÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne, négociant.
DUPRÉ DE BALAY, député du tiers état du bailliage de Verdun, procureur du roi au bailliage de Clermontois, démissionnaire ; est remplacé par George.
DUPUIS, député du clergé de la sénéchaussée de Ponthieu, curé d'Ailly-le-Haut-Clocher.
DUQUESNOY, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, syndic provincial de Lorraine et Barrois, avocat.
DURABOT, Voy. *Dubois.*
DURAND, député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy, avocat à Léobard près Gourdon.
DURAND, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, négociant.
DURAND DE MAILLANE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Arles, avocat.
DURBACH, député suppléant du tiers état du bailliage de Metz, cultivateur à Cattenoum.
DURGET, député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, avocat à Vesoul.
DUROYER, député suppléant de la noblesse du bailliage de Vermandois ; remplace le vicomte des Fossez, démissionnaire.
DUSERS, député du tiers état de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, conseiller au présidial de Vannes.
DUSSON DE BONNAC, évêque d'Agen, député du clergé de la sénéchaussée d'Agen.
DUTILLET, évêque d'Orange, député du clergé de la principauté d'Orange, démissionnaire ; est remplacé par l'abbé Poulle.
DUTROU DE BORNIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, conseiller à Montmorillon.
DUVAL D'EPRÉMESNIL, député de la noblesse de Paris-hors-les-murs, conseiller au Parlement.
DUVAL DE GRANDPRÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de Ponthieu, avocat et procureur du roi de l'Hôtel de Ville.
DUVEYRIER, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
DUVIVIER, député du tiers état de Paris-hors-les-murs, cultivateur à Bonneuil-en-France.

E

ECLANCES (D'). Voy. *Nogent (comte de).*
EGLISE-NEUVE (le curé de l'). Voy. *Mathias.*
EGMONT-PIGNATELLI (le comte d'), député de la noblesse du bailliage de Soissons, seigneur de Braine, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant général des armées du roi.
ELBHECQ-DUCHAMBGE (le baron d'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Lille ; remplace le baron de Noyelles.
ELLIANT (le recteur d'). Voy. *Guino.*
ELPECH (D'). Voy. *Poncet.*
EMALLEVILLE (le curé d'). Voy. *Rozé.*
EMBERMÉNIL (le curé d'). Voy. *Grégoire.*
EMMERY, député du tiers état du bailliage de Metz, avocat au parlement de Metz.
ENJUBAULT DE LA ROCHE, juge du comté-pairie de Laval, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.
ENTRECASTEAUX (le curé d'). Voy. *Dauphin.*
EPERCY (D'). Voy. *Regnauld.*
EPINETTES (DES). Voy. *Paultre.*
EPRÉMESNIL (D'). Voy. *Duval.*
ERNÉE (curé d'). Voy. *Grandin.*
ESCARS (le comte d'), député de la noblesse de la sénéchaussée du Haut-Limousin, cordon bleu, démissionnaire ; est remplacé par le comte de Roye.
ESCARS (le comte François D'), député de la noblesse de la sénéchaussée de Châtellerault, gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, colonel du régiment d'Artois-Dragons.
ESCLAIBES (le comte de Clermont d'Avrainville D'), député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny.
ESCLANS (le chevalier d'), député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté.
ESCOULOUBRE (le marquis d'), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse.
ESCOURRE DE PELUZAT, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, avocat à Libos.
ESCURET. Voy. *Laborde.*
ESKELBERG (le baron d'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Bailleul, capitaine au régiment de royal-cravate.
ESPIC, député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, avocat à Aubenas.
ESPINCHAL (le comte d'), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Riom.
ESQUILLE (le marquis d'), député de la noblesse du Béarn président au Parlement.
ESSARTS (DES). Voy. *Vieffville (de).*
ESTAGNIOL (le comte d'), député de la noblesse du bailliage de Sedan, grand bailli d'épée.
ESTIN (Dom), député du clergé du bailliage de Touraine, bénédictin, prieur de Marmoutier-lès-Tours.
ESTOURMEL (le marquis d'), député de la noblesse du Cambrésis, maréchal des camps et armées du roi.
ETAMPES (le curé de Saint-Pierre d'). Voy. *Perrier.*
ETIENNE (le père), député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes, gardien des cordeliers de Nantes.
ETRIGNY (le curé d'). Voy. *Gennetet.*
EUDES, député du clergé du bailliage de Caux, curé d'Angerville-l'Orcher.
EVAUX (le curé d'). Voy. *Bourdon.*
EWATINE (D'). Voy. *Meurinne.*
EXPILLY, député du clergé du diocèse de Saint-Pol-de-Léon, recteur de Saint-Martin de Morlaix.
EYMAR (D'), député de la noblesse des sénéchaussées de Forcalquier, Digne, Sisteron.
EYMAR (l'abbé d'), député du clergé du bailliage de Haguenau-Wissembourg, abbé prévôt de Neuviller en Alsace.

F

FAILLY (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Vitry-le-François, au château de Conardins, près Épernay.

FALCOZ (DE). Voy. *Lablache (comte de)*.

FALQUE, député suppléant du tiers état de la principauté d'Orange, bourgeois à Jonquières.

FARCOT, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, négociant.

FAROCHON, député du clergé du bailliage de Crépy-en-Valois, curé d'Ormoy.

FAUCIGNY-LUCINGE (le comte de), député suppléant de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse; remplace de Garon de La Bévière, démissionnaire.

FAULCON, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, conseiller à Poitiers, remplace Filleau, décédé.

FAVRE, député du clergé des bailliages de Bugey et Valromey, curé d'Hotonnes-en-Valromey.

FAY (DE), député du tiers état du bailliage d'Orléans, propriétaire, négociant, membre de l'académie d'Orléans.

FAYDEL, député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy, avocat à Cahors.

FAYE (Villoutreix DE), député du clergé du pays de Soule, évêque d'Oléron.

FÉRAUD, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon, avocat et premier consul à Brignolles.

FERMON DES CHAPELIÈRES. Voy. *Defermon*.

FERRIÈRES (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur.

FERTÉ, député du tiers état du bailliage de Soissons, laboureur, paroisse d'Acy.

FEUMUSSON. Voy. *Le Pelletier de Feumusson*.

FEVREL, député suppléant du tiers état du bailliage de Mirecourt, procureur du roi au bailliage de Bruyères.

FILLEAU, député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou, conseiller en la sénéchaussée de Niort; mort en avril 1790, est remplacé par Félix Faulcon.

FISSON-JAUBERT, député du tiers-état de la sénéchaussée de Bordeaux, médecin à Cadillac.

FLACHAT, député du clergé de la sénéchaussée de Lyon, curé de Notre-Dame de Saint-Chamont.

FLACHSLANDEN (le baron de), député de la noblesse du bailliage de Colmar et Schelestadt, maréchal de camp.

FLACHSLANDEN (le bailli de), député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt, grand-croix de l'ordre de Malte.

FLAUST, député du tiers état du bailliage de Caen, lieutenant général du bailliage de Vire.

FLEURY, député du clergé du bailliage de Sedan, curé d'Ige, Glaire et Villette, licencié en théologie de la faculté de Paris.

FLEURY, député du tiers état de la province d'Artois, fermier de Coupelle-Vieille; décédé en novembre 1790, est remplacé par l'abbé Michault.

FLEURYE, député du tiers état du bailliage de Caux, procureur du roi au bailliage de Montvilliers.

FLINS (le curé de). Voy. *Choppier*.

FLORIN (Constantin), député suppléant du tiers état du bailliage de Lille, négociant à Roubaix.

FLORY (DE). Voy. *Mauriet*.

FLOUVAT. Voy. *Vimal*.

FOISSY (le curé de). Voy. *Costel*.

FOLLEVILLE (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier; remplace le duc de Mailly, démissionnaire.

FONT, député du clergé de la sénéchaussée de Pamiers, chanoine, curé de l'église collégiale de Pamiers.

FONTAINE-LÈS-DIJON (le curé de). Voy. *Merceret*.

FONTANGES (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse, abbé de Saint-Victor de Paris, archevêque de Toulouse.

FONDCHATEAU (Provençal, marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Arles.

FONTENAY (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Touraine.

FONTENAY (DE), député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, négociant.

FONTENAY (le curé de). Voy. *Le Lubois*.

FONTENET (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Autun.

FOREST (DE). Voy. *Blacons (marquis de)*.

FOREST DE MASMOURY, député du clergé de la sénéchaussée du Bas-Limousin, curé d'Ussel.

FOS DE LABORDE, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, maire de Gaillac.

FOUCAULT DE LARDIMALIE (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Périgord.

FOUGÈRES, député du clergé du bailliage de Nivernais et Donzois, curé de Saint-Laurent de Nevers.

FOUQUIER-D'HÉROUEL, député du tiers état du bailliage de Saint-Quentin, seigneur d'Hérouël et cultivateur.

FOURNÈS (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, grand sénéchal de Nîmes, colonel de Royal-Champagne-Cavalerie.

FOURNETZ, curé de Puy-Miélan, député du clergé de la sénéchaussée d'Agen.

FOURNIER, député du clergé du bailliage d'Amiens et Ham, curé d'Heilly, démissionnaire.

FOURNIER DE LA CHARMIE, député du tiers état de la sénéchaussée de Périgord, lieutenant général du sénéchal de Périgueux.

FOURNIER DE LA POMMERAYE, député du tiers état de la sénéchaussée de Fougères, Hédé et Saint-Aubin-du-Cormier, procureur du roi de la juridiction de Fougères.

FRANCE (DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, avocat à Privas.

FRANCHETEAU DE LA GLAUSTIÈRE, député du tiers état des Marches-Communes du Poitou et de Bretagne, avocat.

FRANCHISTEGUI, député du tiers état de la Navarre, propriétaire.

FRANÇOIS. Voy. *Le François*.

FRANÇOIS, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, agriculteur, bourgeois à Clairac.

FRANCOVILLE, député du tiers état du bailliage de Calais et Ardres, avocat.

FRENNELET (Dom), député suppléant du clergé de la ville de Paris, proviseur du collège des Bernardins.

FRESNAY (le bailli, marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST, député de la noblesse du bailliage de Melun, conseiller de grand'-chambre au parlement de Paris.

FRÉTHUN (le curé de). Voy. *Bucaille*.

FRICAUD, député du tiers état du bailliage de Charolles, avocat.
FRICOT, député du tiers état du bailliage de Mirecourt, procureur du roi à Remiremont.
FROCHOT (fils), député du tiers état du bailliage de la Montagne, avocat, notaire et prévôt royal.
FROMENT (DE), député de la noblesse du bailliage de Langres, lieutenant-colonel au régiment de Rohan-Infanterie.
FRONDEVILLE (DE). Voy. *Lambert*.
FUMEL-MONTSÉGUR (le marquis de), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, maréchal de camp, commandant de l'Agenais.

G

GAAS (le curé de). Voy. *Goze*.
GABRIEL, député du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, recteur de Questembert.
GAGNIÈRES, député du clergé du bailliage du Forez, curé de Saint-Cyr-les-Vignes.
GAGON-DUCHENAY, député du tiers état de la sénéchaussée de Dinan, avocat, ancien maire de Dinan.
GAIGNEAU DE SAINT-SOIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Berry, conseiller à l'élection d'Issoudun.
GAILLON (le marquis de), ancien officier, député de la noblesse de Mantes.
GALAND (DU). Voy. *Pison*.
GALISSONNIÈRE (le comte de la). Voy. *La Galissonnière*.
GALLAND, député suppléant du tiers état du bailliage de Metz, négociant à Novéant.
GALLAND, député du clergé du bailliage de Mirecourt, curé de Charmes.
GALLARD DE TERRAUBE (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Puy-en-Velay, évêque du Puy, non acceptant.
GALLOT, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, médecin à Saint-Maurice.
GANDOLPHE député suppléant du clergé de Paris-hors-les-murs, curé de Sèvres ; remplace de Beauvais, décédé.
GANTHERET, député du tiers état du bailliage de Dijon, cultivateur à Bourguignon.
GARAT (aîné), député du tiers état du bailliage de Labour, avocat au parlement de Bordeaux.
GARAT (jeune), député du tiers état du bailliage de Labour, homme de lettres.
GARDIOL, député du clergé de Draguignan, curé de Caillan.
GARENCIÈRES (le curé de). Voy. *Landrin*.
GARESCHÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes, propriétaire, bourgeois à Nieul près Marennes.
GARNIER, député du clergé et du diocèse de Dol, recteur de Notre-Dame de Dol.
GARNIER, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, secrétaire du cabinet de Madame Adélaïde.
GARNIER, député du tiers état de la ville de Paris, conseiller au Châtelelet.
GARON DE LA BÉVIÈRE, député de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse, chevalier de Saint-Louis, démissionnaire ; remplacé par le comte de Faucigny-Lucinge.
CARRAN DE COULON, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
GASCHET DE LILLE, député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, négociant.
GASSENDI, député du clergé des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc., prieur-curé de Barras.
GAULTIER DE BIAUZAT, député du tiers état de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne, avocat.
GAUSSERAND, député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse, curé de Rivière-en-Albigeois.
GAUTHIER, député suppléant de la sénéchaussée de Dinan, prêtre de Dinan.
GAUTHIER, député du tiers état au bailliage de Touraine, avocat du roi au présidial de Tours.
GAUTIER DES ORCIÈRES, député du tiers état du bailliage de Bourg-en-Bresse, avocat à Bourg.
GAUVILLE (le baron de), député de la noblesse du bailliage de Dourdan, seigneur de La-Font-le-Roi, démissionnaire, est remplacé par Béchant.
GAYON (le marquis de), député de la noblesse de Béziers, démissionnaire le 7 août 1789.
GENLIS (DE). Voy. *Sillery (marquis de)*.
GENNES (Guillaume-Joseph Pélisson de), député du tiers état du Maine, remplace Guérin, démissionnaire.
GENNETET, député du clergé du bailliage de Châlon-sur-Saône, curé d'Etrigny.
GENOT, député suppléant du clergé du bailliage de Metz, curé de Cheny.
GEOFFROY, député du tiers état du bailliage de Charolles, avocat.
GEORGES, député suppléant du tiers état du bailliage de Verdun ; remplace Dupré de Balay, démissionnaire.
GÉRARD, député du tiers état du bailliage de Toul et Vic, doyen des avocats de Vic.
GÉRARD, député de l'île de Saint-Domingue, propriétaire.
GÉRARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, laboureur à Mongermont.
GERISSAY (Thomas DE), député suppléant du tiers état du bailliage de Gien, avocat.
GERLE (Dom), député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Riom, prieur des Chartreux ; remplace La Bastide, démissionnaire.
GERMAIN, député du tiers état de la ville de Paris, négociant.
GERMIOT, agriculteur au village de Menucourt, député du tiers état du bailliage de Mantes.
GERMON (DE). Voy. *Biaille*.
GEX (le curé de). Voy. *Rouph*.
GIBERT, député du clergé du bailliage de Vermandois, curé de la paroisse Saint-Martin de Noyon.
GIDOIN, député du tiers état du bailliage d'Etampes.
GIEN (le curé de), Voy. *Vallet*.
GILLET DE LA JACQUEMINIÈRE, député du tiers état du bailliage de Montargis, bourgeois, procureur syndic du département de Joigny.
GILLON, député suppléant du tiers état du bailliage de Verdun ; remplace M. Deulnau, démissionnaire.
GIRARD, député du clergé du bailliage de Montargis, doyen-curé de Lorris-en-Gâtinois.
GIRAUD-DUPLESSIS, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, syndic de la sénéchaussée de la ville.
GIRAUDAIS (DE LA). Voy. *Lemoine*.
GIRERD, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, médecin à Tarare.
GIROD DE CHÉVRY, député du tiers état du bailliage de Gex, bourgeois.
GIROD DE TOIRY, député du tiers état du bailliage

de Gex, avocat en Parlement, procureur du roi de la maréchaussée de Gex.

GIROT-POUZOL, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat, bourgeois du Broc.

GLATIGNY (DE). Voy. *Le Pelletier.*

GLEIZES DE LA BLANQUE, député de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers, lieutenant général, juge-mage et commissaire du roi pour l'élection des députés.

GLEZEN, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, avocat à Rennes.

GOBEL, député du clergé du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace, évêque de Lydda.

GOBERT (DE). Voy. *Le Breton.*

GODEFROY, député suppléant du tiers état du bailliage de Touraine, maître de forges à Château-la-Vallière.

GODEFROY, député du clergé du bailliage de Mirecourt, curé de Rouville.

GOILLE. Voy. *La Goille.*

GOMBERT, député suppléant du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Bassigny ; remplace Morel, démissionnaire.

GOMER (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Amiens et Ham.

GOMER (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Sarreguemines, maréchal de camp, résidant à Dieuze (1).

GONCOURT (DE). Voy. *Huot.*

GONNÈS (le baron de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Bigorre, syndic des Etats.

GONTIER DE BIRAN, député du tiers état de la sénéchaussée de Périgord, lieutenant général de la sénéchaussée de Bergerac.

GORGEL, député suppléant du bailliage de Metz, curé et archiprêtre de Sarrebourg.

GOSSIN, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, lieutenant général civil au bailliage de Bar.

GOSSUIN, député du tiers état du Quesnoy, lieutenant général du bailliage du Quesnoy.

GOUBERT, prévôt d'Aubusson, curé de Saint-Silvain de Bellegarde, official de Chénerailles, député du clergé de la sénéchaussée de la Haute-Marche.

GOUDARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, négociant.

GOUGES-CARTOU, député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy, négociant à Moissac et à Lauzerte.

GOULARD, député du clergé du bailliage du Forez, curé de Roanne.

GOUNOT, député du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzois, avocat au Parlement.

GOUPIL DE PRÉFELN. Voy. *Préfeln (de).*

GOUPILLEAU (dit le Dragon), député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, notaire à Montaigu.

GOURDAN, député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, assesseur criminel à Gray.

GOURIN (le recteur de). Voy. *Loëdon.*

GOURNAY, avocat à Mayenne, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.

GOUSSANS. Voy. *Jouffroy de Goussans.*

GOUTTES, député du clergé de la sénéchaussée de Béziers, curé d'Argelliers.

GOUY D'ARSY (le marquis de), député suppléant du bailliage de Melun, grand bailli et député de Saint-Domingue.

(1) Démissionnaire, est remplacé par Dumaire, le 21 janvier 1790.

GOYARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, avocat, président au grenier à sel de Moulins.

GOZE, député du clergé des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne, curé de Gaas, diocèse de Dax.

GRAFFAN, député du tiers état de la viguerie de Perpignan, licencié ès-droit.

GRAIMBERG DE BELLEAU (DE), député de la noblesse du bailliage de Château-Thierry, lieutenant des maréchaux de France, démissionnaire, est remplacé par de Bois-Rouvraye.

GRAMMONT (le comte de), député de la noblesse du Béarn, lieutenant général des armées du roi.

GRANDIN, curé d'Ernée, député du clergé de la sénéchaussée du Maine.

GRANDPRÉ (DE). Voy. *Duval.*

GRANDPRÉ. Voy. *Le Borlhe de Grandpré.*

GRANET (Honoré), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Toulon, négociant à Toulon.

GRANGE (DE). Voy. *Bernigaud.*

GRANGIER, député du tiers état du bailliage de Berry, avocat en Parlement.

GRASSE (le curé de). Voy. *Mougins.*

GRAVILLE (DE), député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat en Parlement.

GREFFIER (DE). Voy. *Lefert.*

GRÉGOIRE, député du clergé du bailliage de Nancy, curé d'Emberménil.

GRELET DE BEAUREGARD, avocat du roi au présidial de Guéret, député du tiers état de la sénéchaussée de la Haute-Marche.

GRENIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat à Brioude.

GRENOT, député du tiers état du bailliage de Dôle en Franche-Comté, avocat au Parlement.

GREZOLLES (le comte de), député de la noblesse du bailliage du Forez.

GRIEUX (DE), député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen, prieur de Saint-Himer, ancien militaire.

GRIFFON DE ROMAGNÉ, député du tiers état de la sénéchaussée de la Rochelle, lieutenant général de ladite sénéchaussée.

GROIE (DE LA) Voy. *Descourtils.*

GROS, député du tiers état de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, avocat.

GROS, député du clergé de la ville de Paris, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet.

GROSBOIS (DE), député de la noblesse du bailliage de Besançon, premier président du parlement de Besançon, démissionnaire.

GROYE. Voy. *Ménard de La Groye.*

GUALBERT, député de la Guadeloupe.

GUÉGAN, député du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, recteur de Pontivy.

GUEIDAN, député du clergé du bailliage de Bourg en Bresse, curé de Saint-Trivier.

GUÉPIN, député du clergé du bailliage de Touraine, curé de Saint-Pierre-des-Corps de Tours.

GUÉRIN, maître de forges à Sougé, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine. Démissionnaire, remplacé par de Gennes.

GUICHARD DE LA LINIÈRE (le comte de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, maréchal de camp.

GUIGAN DE SAINT-MATHIEU, député du clergé de la sénéchaussée du Haut-Limousin, curé de Saint-Pierre, à Limoges.

GUILHERMY (DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Castelnaudary, procureur du roi au présidial.

GUILLAUME, député du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat aux conseils du roi.

GUILLOTIN, député du tiers état de la ville de Paris, médecin.

GUILLOU, député du clergé de la sénéchaussée de Rennes, recteur de Martigné-Ferchaud.

GUILLOZ, député du clergé du bailliage de Dôle en Franche-Comté, curé d'Orchamps-Vennes.

GUINEAU-DUPRÉ, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, avocat à Limoges.

GUINEBAUD DE SAINT-MESME, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, négociant.

GUINNETIÈRE (DE LA). Voy. *Joly*.

GUINO, député du clergé de la sénéchaussée de Quimper, recteur d'Elliant.

GUIOT, député du tiers état du bailliage d'Auxois, avocat.

GUIOT DE SAINT-FLORENT, député du tiers état du bailliage d'Auxois, avocat.

GUIRAUDEZ DE SAINT-MEZARD, député du clergé de la sénéchaussée d'Auch, docteur en théologie, archiprêtre de Lavardens.

GUITTARD, député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

GUYARDIN, député suppléant du clergé du bailliage de Langres ; remplace de La Luzerne, démissionnaire.

GUYON, député du clergé de la sénéchaussée de Castelnaudary, curé de Bazièges ; remplace Voche, démissionnaire.

GUY-BLANCARD, député du tiers état du Dauphiné, avocat à Vienne.

H

HAMELIN, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, négociant à Morlaix.

HANOTEAU, député du tiers état du bailliage de Crépy-en-Valois, laboureur, fermier au Plessis-Placi.

HARAMBURE (le baron d'), député de la noblesse de Touraine.

HARCHIES (le marquis de), député de la noblesse du bailliage de Bailleul, capitaine au régiment de Bresse.

HARDY DE LA LARGÈRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, maire de Vitré.

HARMAND, député du tiers état du bailliage de Château-Thierry, avocat au Parlement.

HAUDUCŒUR, député du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, ancien laboureur, conseiller en l'élection de Montfort-l'Amaury.

HAUTEFORT (le curé de Saint-Martial d'). Voy. *Laporte*.

HAUTOY (le vicomte du), député de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, maréchal de camp.

HAVRÉ DE CROI (le duc d'), député de la noblesse du bailliage d'Amiens et Ham, seigneur de Wailly, grand d'Espagne.

HAXO, député suppléant du tiers état du bailliage de Mirecourt, prévôt à Saint-Dié.

HÉBRARD, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, avocat; remplace Monsinat, démissionnaire.

HÉBRARD, député du tiers état du bailliage de Saint-Flour, avocat à Aurillac.

HEILLY (le curé d'). Voy. *Fournier*.

HÉLIAND, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine, décédé ; est remplacé par Livré.

HELL, député du tiers état du bailliage de Haguenau-Wissembourg, procureur syndic provincial d'Alsace, grand bailli du bailliage de Landser.

HELMSTAT (le comte d'), député de la noblesse du bailliage de Sarreguemines, ancien colonel de cavalerie retraité, démissionnaire; est remplacé par Jersey le 21 janvier 1790.

HENNET, député du tiers état du bailliage d'Avesnes, prévôt de Maubeuge.

HENRY DE LONGUÈVE. Voy. *Longuève*.

HENRYOT, député du tiers état du bailliage de Langres, procureur du roi en la prévôté de Montigny-le-Roi, démissionnaire ; est remplacé par Drévon.

HÉRAL (l'abbé d'), député du clergé de la sénéchaussée de Bordeaux, chanoine de la cathédrale et grand vicaire.

HÉRAUT (l'abbé), député suppléant du clergé du bailliage d'Angoulême, chanoine de Saint-Pierre d'Angoulême.

HERBAY (de l'). Voy. *Poya*.

HERCÉ (le chevalier de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine.

HÉRISSON (le curé d'). Voy. *Aury*.

HERMANN, député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt, procureur général du conseil souverain d'Alsace, décédé le 22 septembre 1790 ; est remplacé par Albert.

HERNOUX, député du tiers état du bailliage de Dijon, négociant à Saint-Jean-de-Losne.

HEROUEL (d'). Voy. *Fouquier*.

HERSIN-COUPIGNY (le curé d'). Voy. *Béhin*.

HERWIN, député du tiers état du bailliage de Bailleul, conseiller pensionnaire à Honschoote.

HESPEL (D'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Lille.

HEULÉE (DE). Voy. *Varsavaux*.

HEURAT, député suppléant du tiers état du bailliage de Reims, notaire à Charbogne.

HEURTAULT (vicomte de LA MERVILLE), député de la noblesse du bailliage de Berry.

HILSHEIM (le curé d'). Voy. *Pinelle*.

HINGANT, député du clergé de la sénéchaussée de Saint-Brieuc, curé d'Andel.

HODICQ (le comte d'), député de la noblesse du bailliage de Montreuil-sur-Mer, maréchal de camp.

HOREAU, député suppléant du tiers état du bailliage de Chartres, avocat.

HOTONNES (le curé d'). Voy. *Favre*.

HOUDET, député du tiers état du bailliage de Meaux, maire, lieutenant criminel à Meaux.

HOUILLON, député suppléant du clergé du bailliage de Nancy, curé de Crepey.

HUARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, négociant, armateur à Saint-Malo, décédé en octobre 1789 ; est remplacé par Varin.

HUGUET, député du tiers état de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, avocat, maire de Billom.

HUGUET DE SEMONVILLE, député suppléant de la noblesse de la ville de Paris, conseiller au Parlement.

HUILAUX (le curé d'). Voy. *Laurent*.

HUMBLOT, député du tiers état de la sénéchaussée du Beaujolais, négociant.

HUNAULT, député du clergé de la sénéchaussée de Rennes, recteur-doyen de Billé.

HUOT DE GONCOURT, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, avocat, député du bailliage de Bassigny en Barrois.

HURAULT, député du clergé du bailliage de Sézanne, curé de Broyes.
HUTTEAU, député du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.

I

IGE, GLAISE ET VILLETTE (le curé d'). Voy. *Fleury*.
ILLIERS-L'ÉVÊQUE (le curé d'). Voy. *La Lande (de)*.
INCHY (d'). Voy. *Dubuisson*.
INGRAND, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Châtellerault, avocat à Ussault.
IRLAND DE BASOGES, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Poitou, lieutenant général; remplace le duc de Luxembourg, démissionnaire.
ISBERGUE (d'). Voy. *Le Sergeant*.
ISLE, député suppléant de la vicomté de Couserans.
IVERSAY (d'). Voy. *Joussard (de)*.

J

JAC, député du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier, avocat, riche cultivateur, résidant à Quissac.
JACQUEMART, député suppléant du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, curé de Brissarthe, remplace Chatizel, démissionnaire, le 19 avril 1790.
JAILLANT, député du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roy, lieutenant criminel du bailliage de Sens.
JALLET, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, curé de Chérigné.
JAMIER, député du tiers état du baillage du Forez, propriétaire, officier du point d'honneur.
JANNY, député du tiers état du bailliage de Chaumont en Bassigny, avocat à Brienne.
JANSON, député du tiers état du bailliage de Gien, avocat.
JARRY, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, agriculteur.
JAUME, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon, négociant, propriétaire à Hyères.
JEAN, député suppléant du clergé du bailliage de Montfort-l'Amaury, curé de Montfort.
JEANNET, député du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, procureur du roi à Saint-Florentin.
JEANNET, député du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, négociant à Arcis-sur-Aube.
JENOT. Voy. *Génot*.
JERSEY, député suppléant de Sarguemines, avocat au bailliage de Bitche; remplace d'Helmstatt, le 21 janvier 1790.
JESSÉ (le baron DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers. Remplace de Gayon, démissionnaire.
JOLY DE LA GUINNETIÈRE, député suppléant du bailliage d'Orléans, négociant à Brou, dans le Perche.
JOSSELIN (le recteur de). Voy. *Allain*.
JOUBERT, député adjoint du clergé du bailliage d'Angoulême, curé de Saint-Martin d'Angoulême.
JOUFFROY DE GOUSSANS, évêque du Mans, député du clergé de la sénéchaussée du Maine.
JOURDAN, député du tiers état de la sénéchaussée de Trévoux, avocat à Trévoux.
JOUSSARD D'IVERSAY (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Poitou.
JOUYE-DES-ROCHES, lieutenant général au présidial du Mans, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.
JOYEUX, député du clergé de la sénéchaussée de Châtellerault, curé de Saint-Jean.
JUIGNÉ (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Coutances.
JUIGNÉ (le marquis DE), député de la noblesse des Marches Communes du Poitou et de Bretagne, grand bailli, lieutenant général des armées du roi.
JUIGNÉ (DE) Voy. *Lassigny (de)*.
JUIGNÉ (le Clerc de), député du clergé de la ville de Paris, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France.
JUILLARD, député suppléant du clergé du bailliage d'Auxerre, curé de Toucy.
JULIEN, député du clergé du Béarn, curé d'Arrosez.
JUMENTIER, député suppléant du clergé du bailliage de Chartres, curé de la paroisse de Saint-Hilaire.
JUSSAC DE MONISTROL (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée du Puy-en-Velay, capitaine d'artillerie.

K

KAUFFMANN, député du tiers état de Colmar, prévôt de Multzenheim.
KÉRANGAL (DE). Voy. *Leguen*.
KÉRAUGON (DE). Voy. *Prudhomme*.
KÉRINEUF (DE). Voy. *Le Guillou*.
KÉRINOUX (DE), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, procureur du roi à Lannion.
KÉROMEN (DE). Voy. *Loédon*.
KERVÉLÉGAN (DE). Voy. *Le Goazre*.
KI-JEAN. Voy. *Beylième*.
KYSPOTER (DE), député du tiers état du bailliage de Bailleul, lieutenant criminel.

L

LA BASTIDE, député du clergé de la sénéchaussée de Riom, curé de Paulhaguet; démissionnaire, remplacé par Dom Gerle.
LABAT. Voy. *Delabat*.
LA BAUME. Voy. *Montrevel*.
LABERGE (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Sézanne, conseiller au Parlement de Paris.
LABESTE, député du tiers état du bailliage de Reims, officier chez le roi, propriétaire à Cumières.
LABLACHE (de Falcoz comte DE), député de la noblesse du Dauphiné, maréchal des camps et armées du roi.
LA BOISSIÈRE, député du clergé de la viguerie de Perpignan, vicaire général à Perpignan.
LABORDE, député du clergé de la sénéchaussée de Condom, curé de Corneillan.
LABORDE (DE). Voy. *Fos*.
LABORDE-ESCURET, député du tiers état du pays de Soule, notaire à Mauléon.

LABORDE DE MÉRÉVILLE, député du tiers état du baillage d'Etampes, garde du Trésor royal.
LABOREYS DE CHATEAU-FAVIER, inspecteur des manufactures d'Aubusson, député du tiers état de la sénéchaussée de la Haute-Marche.
LA BOULAYE (DE). Voy. *Seurrat.*
LABROUSSE DE BEAUREGARD, député du clergé de la sénéchaussée de Saintes, prieur-curé de Champagnolles.
LA BOUVERIE (DE). Voy. *Tuaut.*
LA BUXIÈRE (DE). Voy. *Pellerin.*
LA CHAPELLE (DE). Voy. *Baco.*
LA CHAPELLE (DE). Voy. *La Claverie.*
LA CHARRIÈRE (DE). Voy. *Chabert.*
LA CHATRE (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Berry, grand bailli, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi.
LA CHATRE (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou, chevalier de Saint-Louis.
LACHAUD (DE). Voy. *Bandy de Lachaud.*
LACHÈZE (DE), député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy, lieutenant général de la sénéchaussée de Martel.
LA CLAVERIE DE LA CHAPELLE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Armagnac, Lectoure et l'Isle-en-Jourdain, avocat, juge de Lectoure.
LACOMBE (l'abbé de), député suppléant du clergé de la sénéchaussée du Bas-Limousin, prévôt de la cathédrale de Tulle, remplace, sur le refus du comte de Sédières, le vicomte de la Queuille, démissionnaire.
LA COSTE, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Montpellier, curé de Villevieille.
LA COSTE (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Charolles, seigneur de Digoine, ambassadeur à Deux-Ponts.
LACOSTE. Voy. *Queru de Lacoste.*
LA COUDRAYE (DE). Voy. *Loynes (de).*
LACRETELLE (DE), député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
LAFARE (DE), député du clergé du bailliage de Nancy, évêque de Nancy, abbé de Moreilles, diocèse de la Rochelle.
LAFARGUE, député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, ancien consul de la ville.
LAFAYETTE (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, maréchal de camp.
LAFONT DE SAVINES, député du clergé de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, évêque de Viviers, démissionnaire; est remplacé par l'abbé de Pampelone.
LAFORGE (DE), député du tiers état du bailliage de Châteaudun.
LA FORGE (DE). Voy. *Marie de la Forge.*
LA GALISSONNIÈRE (le comte DE), député de la noblesse d'Anjou, sénéchal d'Anjou.
LA GARDE (DE). Voy. *Cayla.*
LAGARDE (DE). Voy. *Wiau.*
LAGESSE (DE). Voy. *Pérez.*
LA GLAUSTIÈRE (DE). Voy. *Francheteau.*
LA GOILLE DE LOCHEFONTAINE, député suppléant du clergé du bailliage de Reims.
LA GROYE. Voy. *Ménard de La Groye.*
LAIGNIER, député du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, avocat, lieutenant particulier à Montfort-l'Amaury.
LAIPAUD (le comte DE), grand sénéchal d'épée, député de la noblesse de la sénéchaussée de la Basse-Marche.
LA JACQUEMINIÈRE (DE). Voy. *Gillet.*
LALANDE (DE), député du clergé du bailliage d'Evreux, curé d'Illiers-l'Evêque, bachelier en théologie.
LALANDE (DE), député du tiers état du Maine.
LA LARGÈRE. Voy. *Hardy.*
LA LINIÈRE (DE). Voy. *Cuichard* (le comte).
LALLEMAND (le comte DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Besançon, chevalier de Saint-Georges.
LALLY-TOLLENDAL (le comte DE), député de la noblesse de la ville de Paris, démissionnaire; est remplacé par le marquis de Beauharnais.
LALOY, député du tiers état du bailliage de Chaumont en Bassigny, médecin.
LA LUZERNE (DE), député du clergé du bailliage de Langres, évêque de Langres, pair de France, etc., démissionnaire; est remplacé par Guyardin.
LA MADELEINE (le curé de). Voy. *L'Huitre (l'abbé).*
LA MARCK (DE). Voy. *Aremberg (d').*
LAMARQUE, député du tiers état des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne.
LA MARTINIÈRE (DE). Voy. *Maillard.*
LAMBEL, député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche en Rouergue, avocat.
LAMBERT DE FRONDEVILLE, député de la noblesse de la ville et du bailliage de Rouen, président au parlement de Rouen.
LAMBERTYE (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou.
LAMETH (le chevalier Alexandre DE), député de la noblesse du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, gentilhomme d'honneur du comte d'Artois.
LAMETH (le comte Charles DE), député de la noblesse de la province d'Artois, maître de camp, colonel des cuirassiers.
LA METHERIE, avocat à la Clayette, député du tiers état du bailliage de Mâcon.
LAMIRAULT DE NOIRCOURT, député suppléant de la noblesse du bailliage de Vermandois.
LAMOTTE (DE). Voy. *Ruette.*
LAMY (dom), député suppléant du clergé du bailliage de Villers-Cotterets, prieur de Saint-Lazare de la Ferté-Milon.
LAMY (l'aîné), député du tiers état du bailliage de Caen, protestant, négociant à Caen.
LANCELOT, député du clergé de Bretagne, recteur de Rétiers.
LANCOSME (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Touraine.
LANDENBERG-WAGENBOURG (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace.
LANDEVOISIN (Curé de). Voy. *Delaplace.*
LANDINE (DE). Voy. *Delandine.*
LANDREAU, député du clergé de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, curé de Moragne, près Charente.
LANDRIN, député du clergé du bailliage de Montfort-l'Amaury, curé de Garencières, près Montfort.
LANGEAC (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, maréchal de camp, sénéchal d'Auvergne, démissionnaire; est remplacé par de Chabrol fils.
LANGLIER, député du tiers état du bailliage d'Amiens et Ham, propriétaire et cultivateur à Feuquierres.
LANGON (le marquis DE), député de la noblesse du Dauphiné, maréchal des camps et armées du roi.
LANGRES (l'évêque de). Voy. *La Luzerne (de).*
LANJUINAIS, député du tiers état de la sénéchaus-

sée de Rennes, avocat et professeur en droit canon.

LANNOY (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Lille.

LANUSSE, député du clergé de la sénéchaussée de Tartas, curé de Saint-Étienne d'Aribelabour.

LANUSSE (le curé de). Voy. *Ducastaing.*

LAON (l'évêque de). Voy. *Sabran (de).*

LA PALICE (marquis de). Voy. *Chabannes (de).*

LAPARRE, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Toulouse, curé de Dieu-Pantal, diocèse de Montauban.

LAPLACE. Voy. *Delaplace.*

LA PLANCHE, COMTE DE RUILLIÉ, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou.

LA POINTE (DE). Voy. *Picard.*

LA POMMERAYE (DE). Voy. *Fournier.*

LAPORTE, député du clergé de la sénéchaussée du Périgord, curé de Saint-Martial d'Hautefort-en-Périgord.

LA PORTERIE, député du clergé de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan, curé de Lincouac.

LA POULE, député du tiers état du bailliage de Besançon, avocat au Parlement.

LA POYPE-VERTRIEUX (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon, chef d'escadre; démissionnaire, est remplacé par Millet de Mureau.

LA QUEUILLE (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, maréchal de camp.

LA QUEUILLE (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limouzin, major de Royal-Picardie (cavalerie); démissionnaire, est remplacé par de Lacombe.

LARADE, député du tiers état de la sénéchaussée de Limoux, syndic du diocèse d'Alet.

LARCHEVÊQUE-THIBAULT, député de l'Ile de Saint-Domingue.

LARDIMALIE (DE). Voy. *Foucault (de).*

LA RÉVEILLÈRE DE LÉPEAUX (DE), député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou.

LA ROCHE. Voy. *Enjubault de Laroche.*

LA ROCHE (DE). Voy. *Lenoir.*

LA ROCHE DU MAINE (le marquis DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Poitou.

LA ROCHEFOUCAULD (DE), député du clergé du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis, évêque comte de Beauvais, pair de France.

LA ROCHEFOUCAULD (le cardinal de), député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen, archevêque de Rouen, commandeur des ordres du roi, abbé de Cluny, diocèse de Mâcon, et de Fécamp, diocèse de Rouen.

LA ROCHEFOUCAULD (DE), député du clergé du bailliage de Provins, abbé de Preuilly.

LA ROCHEFOUCAULD (le duc DE), député de la noblesse de la ville de Paris, pair de France.

LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (DE), député de la sénéchaussée de Saintes, évêque de Saintes, abbé de Vauluisant, diocèse de Sens.

LA ROCHEFOUCAULD. Voy. *Liancourt.*

LA ROCHENEGLY (DE), député du clergé du bailliage de Blois, prieur de Saint-Honoré de Blois.

LA ROQUE-MONS (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Périgord.

LA ROQUETTE (DE). Voy. *Quatrefages.*

LA ROUZIÈRE (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, maréchal de camp, démissionnaire; est remplacé par de Montlosier.

LARREYRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Tartas, conseiller au sénéchal de Tartas.

LARTIGUE (DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse.

LASALLE, député du tiers état du bailliage de Metz, lieutenant général au bailliage de Sarrelouis.

LASALLE. Voy. *Roquefort (marquis de).*

LE SAUVETAT (DE). Voy. *Paulhiac.*

LASLIER, député du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, marchand de bois à Rambouillet.

LASMARTRES, député du clergé de Comminges et Nébouzan, curé d'Isle-en-Dodon.

LASNIER DE VAUSSENAY, négociant à Laval, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine, démissionnaire; est remplacé par le comte de Murat.

LASNON, député du tiers état du bailliage de Caux, cultivateur.

LASSIGNY DE JUIGNÉ (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan.

LASTIC (DE), député du clergé de la vicomté de Couserans, évêque de Couserans.

LA TERRADE (DE), député du tiers état de la sénéchaussée d'Armagnac, lieutenant de Lectoure.

LATIL, député du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc., avocat, maire et premier consul de Sisteron.

LATIL. Voy. *Latyl.*

LA TOUCHE (Le Vassor comte DE), député de la noblesse du bailliage de Montargis, capitaine des vaisseaux du roi, chancelier de Monseigneur le duc d'Orléans.

LA TOUCHE (DE). Voy. *Creuze.*

LATOUR (DE). Voy. *Chambon.*

LATOUR, député du tiers état de Comminges et Nebouzan, médecin et maire de la ville d'Aspet.

LATOUR-DU-PIN (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes, lieutenant général des armées du roi, commandant de la province; démissionnaire, est remplacé par le marquis de Brémont-d'Ars.

LA TOUR-MAUBOURG (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Puy-en-Velay, colonel du régiment Soissonnais.

LATTEUX, député du tiers état de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, doyen des avocats de Boulogne.

LATUQUE (DE). Voy. *Brunet de Latuque.*

LATYL, prêtre suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes, remplace Chevalier, démissionnaire.

LAUNAY (DE). Voy. *Delaunay.*

LAURENCE, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, négociant à Poitiers.

LAURENDEAU, député du tiers état du bailliage d'Amiens et Ham, avocat à Amiens.

LAURENT, député du clergé de la sénéchaussée de Moulins, curé d'Huilaux.

LAVALETTE-PARISOT (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy.

LAVEAU (DE). Voy. *Maynand.*

LAVENUE, député du tiers état de la sénéchaussée de Bazas, avocat au Parlement de Bordeaux.

LAVERGNE (DE). Voy. *Richard de Lavergne.*

LAVIE, député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux, président au Parlement.

LAVIE, député du tiers état des bailliages de Belfort, et Huningue en Alsace, cultivateur.

LA VIGUERIE, député du tiers état de Comminges et Nébouzan, juge royal du Muret.

LA VILLE-AUX-BOIS (DE). Voy. *Leleu.*

LA VILLE-LEROUX, député du tiers état de la sénéchaussée d'Hennebon, négociant à Lorient.

LA VILLARMOIS D'AVRANCHES (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Coutances.

LA VILLETTE (DE). Voy. *Berthomier.*

LAVOISIER, député suppléant de la noblesse du bailliage de Blois, fermier général.

LAZIROULE. Voy. *Bergasse.*

LE BERTHON, député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux, premier président du Parlement.

LE BLANC, député du tiers état du bailliage de Senlis, maire de Senlis.

LE BOIS DES GUAYS, député du tiers état du bailliage de Montargis, lieutenant particulier du bailliage de Montargis.

LE BON, député suppléant du clergé du bailliage de Bar-sur-Seine, curé de Poliset.

LE BORLHE DE GRANDPRÉ, curé d'Oradoux-Sannois, député du clergé de la sénéchaussée de la Basse-Marche.

LEBRETON, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, prieur de Redon, remplace Loaisel.

LE BRETON DE GOBERT, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes, recteur de Saint-Similien-de-Nantes.

LE BRUN, député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen, curé de Lyons-la-Forêt.

LEBRUN, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, sieur de la Motte-Vessé et Bellecourt, Bourgeois, propriétaire à Sulliet, châtellenie de Billy.

LEBRUN, député du tiers état du bailliage de Dourdan, écuyer.

LE CARLIER, député du tiers état du bailliage de Vermandois, maire de la ville de Laon, et secrétaire du roi.

LE CARPENTIER DE CHAILLOUÉ, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Alençon, conseiller au parlement de Rouen.

LECESVE, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, curé de Sainte-Triaize à Poitiers.

LE CHAPELIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, avocat à Rennes, à Lorgues.

LÉCLAIR LA SIGNÉ (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan.

LECLERC, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat et châtelain à Evaux.

LECLERC, député du tiers état de la ville Paris, libraire, ancien juge consul.

LECLERC, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, conseiller à l'élection d'Angers; remplace Milscent, démissionnaire.

LECLERC, député du clergé de la sénéchaussée d'Alençon, curé de la Combe.

LECLERC, député du tiers état du bailliage de Vermandois, laboureur à Rochues, près Noyon.

LE COUTEULX DE CANTELEU, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, banquier, premier échevin.

LEDÉAN, député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper, commissaire des Etats de Bretagne.

LE DÉIST DE BOTIDOUX, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Ploermel, ennobli; remplace Robin de Morhéry, démissionnaire le 25 mai 1790.

L'ENGLÉE DE SCHOËBERGUE, député suppléant de la noblesse du bailliage de Bailleul, seul délégué général de l'intendance à Cassel.

L'ÉPINE (DE). Voy. *Bourgeois.*

LE FEBVRE, député suppléant du clergé du bailliage d'Amiens et Ham, curé de Neuilly.

LEFEBVRE DE CHAILLY, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, propriétaire laboureur à Gamaches.

LEFERT DE GREFFIER, député suppléant du tiers état du bailliage d'Orléans, négociant à Orléans.

LE FÈVRE-DUPREY, député suppléant du tiers état de la province d'Artois.

LE FLOCH. Voy. *Corentin.*

LEFORT, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, propriétaire à Canteleu, marchand.

LEFORT, député du tiers état du bailliage d'Orléans, négociant à Orléans.

LE FRANÇOIS, député du clergé du bailliage du Perche, curé du Mage, près Longni.

LE FRANÇOIS, député du clergé du bailliage de Caen, curé de Mutrecy.

LEGENDRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Brest, avocat.

LE GOLIAS, député du tiers état de la sénéchaussée de Carhaix, avocat à Châteaulin.

LE GOAZRE DE KERVÉLÉGAN, député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper, sénéchal du présidial.

LE GOUESBE DE BESLÉE, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Ploermel, avocat à Ploermel.

LEGRAND, député du tiers état du bailliage de Berry, avocat du roi au bailliage de Châteauroux.

LE GRAND DE CHAMPROUET, député suppléant du tiers état du Dauphiné, assesseur au bailliage de Briançon; remplace Mounier, démissionnaire.

LE GROS, député du clergé de la ville de Paris, prévôt de Saint-Louis-du-Louvre, décédé et remplacé par Bérardier.

LEGUEN, député du clergé de Paris-hors-les-murs, curé d'Argenteuil, décédé en juin 1789; est remplacé par Papin, curé de Marly-la-Ville.

LEGUEN DE KÉRANGAL, député du tiers état de la sénéchaussée de Lesneven, propriétaire, fabricant de toiles à Landivisiau.

LE GUILLOU DE KÉRINEUF, député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper, avocat à Quimper, démissionnaire; est remplacé par Trébol de Clermont.

LEISSÈGUES DE LOSAVEN, député du clergé de la sénéchaussée de Quimper, recteur de Plogonnec

LEJEANS (l'aîné,) député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, négociant.

LELAY-GRANTUGEN, député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, laboureur à Plouvigneau près Morlaix.

LELEU DE LA VILLE-AUX-BOIS, député du tiers état du bailliage de Vermandois, subdélégué à Laon.

LE LUBOIS, député du clergé du bailliage de Coutances, curé de Fontenay.

LE MAIGNAN, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, ancien lieutenant criminel à Baugé.

LE MARÉCHAL. Voy. *Maréchal.*

LEMERCIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes, lieutenant criminel à Saintes.

LEMOINE (l'aîné), député du tiers état de la ville de Paris, orfèvre.

LEMOINE DE BELLE-ISLE, député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Vexin, ancien chancelier du duc d'Orléans.

LEMOINE DE LA GIRAUDAIS, député du tiers état de la sénéchaussée de Fougères, Hédé et Saint-Aubin-de-Cormier, avocat en parlement à Fougères.

LE MULIER DE BRESSEY, député de la noblesse du bailliage de Dijon.

LENOIR DE LA ROCHE, député du tiers état de Paris hors-les-murs, avocat.

LENTY. Voy. *Chastenay (de).*

LE PELLETIER DE FEUMUSSON, génofévain, prieur-curé de Domfront-Champagne, député du clergé de la sénéchaussée du Maine.

LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU, député de la noblesse de la ville de Paris, président du Parlement de Paris.

LE PELLETIER DE GLATIGNY, député suppléant de la noblesse du bailliage de Crépy-en-Valois, capitaine d'artillerie.

LE POUTRE, député du tiers état du bailliage de Lille, fermier à Linsel.

LÉON (le prince DE), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.

LEREFFAIT, député du tiers état du bailliage de Rouen, propriétaire, laboureur à Rougemontiers.

LE ROUX, député du clergé de la province d'Artois, curé de Saint-Pol.

LE ROUX, député du tiers état du bailliage d'Amiens et Ham, négociant à Amiens, ancien maire de la ville.

LE ROUVILLOIS, député du clergé du bailliage de Coutances, curé de Carantilly.

LE SACHER DE LA PALLIÈRE, député du tiers état du bailliage de Coutances, avocat à Mortain.

L'ESCOURRE DE PÉLUZAT. Voy. *Escourre de Péluzat.*

LESCURIER, député du tiers état du bailliage de Saint-Flour, lieutenant au bailliage de Salers.

LE SERGEANT D'ISBERGUES, député de la noblesse de la province d'Artois, lieutenant des maréchaux de France.

LESNIÈRE, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, avocat de Fronsonnois près Bordeaux.

LESPINASSE (Dom Abel DE), député suppléant du clergé du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, prieur à Saint-Pierre; remplace Damas, démissionnaire,

LESTERPT, avocat, juge sénéchal du Dorat, député du tiers état de la sénéchaussée de la Basse-Marche.

LESTERPT DE BEAUVAIS, avocat au Dorat, député du tiers état de la sénéchaussée de la Basse-Marche.

LESTROLFEU, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Hennebon, avocat au Port-Louis.

LESURE, député du tiers état du bailliage de Vitry-le-François, lieutenant général du bailliage de Sainte-Menehould.

LE TELLIER, député du clergé du bailliage de Caen.

LE TELLIER, député suppléant du tiers état du bailliage de Chartres, avocat,

LE TONNELIER DE BRETEUIL, député du clergé des pays et jugerie de Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing, évêque de Montauban, abbé de Belleperche, diocèse de Montauban.

LEVACHER, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.

LEVÊQUE, député du clergé du bailliage de Caen, curé de Tracy.

LÉVIS (le duc DE), député de la noblesse du bailliage de Senlis, grand bailli de Senlis.

LÉVIS (le comte de), député de la noblesse du bailliage de Dijon.

LÉVIS DE MIREPOIX (le comte de), député de la noblesse de la ville de Paris; en place du duc d'Orléans, qui a opté pour Crépy en Valois.

LEYMARIE, député du clergé de la sénéchaussée du Quercy, curé de Saint-Privat.

LEYRIS-D'ESPONCHEZ, député du clergé de la viguerie de Perpignan, évêque de Perpignan.

LEZAY DE MARNEZIA (le marquis), député de la noblesse du bailliage d'Aval en Franche-Comté, maréchal de camp, démissionnaire; est remplacé par de Mailly de Château-Renaud.

L'HUITRE (l'abbé), député suppléant du clergé du bailliage de Nemours, curé de la Madeleine.

LIANCOURT (le duc DE), député de la noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis, chevalier des ordres du roi, grand maître de la garde-robe.

LIÉNART, député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier; remplace de Bussy, démissionnaire.

LIÉVEN-PALMAERT. Voy. *Palmaert.*

LIGNY-SUR-CANCHE (le curé DE). Voy. *Diot.*

LILIAZ DE CROZE, député du tiers état des bailliages de Bugey et Valromey, avocat à Montréal.

LIMBERT (DU). Voy. *Pougeard.*

LIMOGES (le curé de Saint-Pierre de). Voy. *Guigan.*

LIMOGES (l'évêque de). Voy. *Argentré (d').*

LINCOAC (le curé de). Voy. *La Porterie.*

LINDET, député du clergé du bailliage d'Evreux, curé de Sainte-Croix-de-Bernay.

LIQUIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, décédé en juin 1789 et remplacé par Castellanet.

LIVRÉ, échevin de la ville du Mans, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine, remplace Héliand, décédé.

LOAISEL, député du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, recteur de Redon, est remplacé par Lebreton.

LOCHEFONTAINE (DE). Voy. *La Goille.*

LOÉDON DE KÉROMEN, député du clergé de la sénéchaussée de Quimper, recteur de Gourin.

LOFFICIAL, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, lieutenant général au bailliage de Vouvant.

LOGRAS (le marquis DE), député de la noblesse de la Navarre.

LOISON, député suppléant du tiers état du bailliage de Verdun, remplace le baron de Pouilly, démissionnaire.

LOLLIER, député du clergé du bailliage de Saint-Flour, curé d'Aurillac.

LOMET, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, avocat en parlement à Moulins.

LOMBARD DE TARADEAU, député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan, lieutenant général de ladite sénéchaussée.

LONG, député du tiers état des pays et jugerie de Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Maresteing, procureur du roi à Beaumont.

LONGPRÉ, député du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté, chanoine à Champlitte.

LONGUEVE (Henry DE) député du tiers état du bailliage d'Orléans, avocat du roi au châtelet d'Orléans.

LORAS (le marquis DE), député de la noblesse de de la sénéchaussée de Lyon.

LORMAISON (le curé DE). Voy. *David.*

LORRIS-EN-GATINOIS (le curé doyen DE). Voy. *Girard.*

LOSAVEN (A). Voy. *Leissègues.*

LOUBOUS (le curé de). Voy. *Malrieu.*

LOUDÉAC (le curé de). Voy. *Ruello.*

LOUIS (l'abbé), député suppléant du clergé du bailliage de Haguenau-Wissembourg, recteur de l'université.

LOUSMEAU-DUPONT, député du clergé de la sénéchaussée de Trévoux, curé de Saint-Didier-de-Chalaronne.

LOUVERNY (DE). Voy. *Pinterel.*

LOYNES DE LA COUDRAY (le chevalier DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou.
LOYS, député du tiers état de la sénéchaussée du Périgord, avocat et premier consul de Sarlat.
LUBERSAC (DE), député du clergé du bailliage de Chartres, abbé de la Grenetière et de Noirlac, évêque de Chartres.
LUCAS, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, procureur du roi à Gannat, remplace le baron de Breuil de Coiffier, démissionnaire.
LUCAS, député du clegé du diocèse de Tréguier, recteur du Minihy-Plougan-Tréguier.
LUCAS DE BOURGEREL, député du tiers état de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis, avocat à Vannes.
LUCINGE. Voy. *Fancigny*.
LUÇON (l'évêque de). Voy. *Mercy (de)*.
LUCY, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, cultivateur à Epiais.
LUDIÈRE, député du tiers état de la sénéchaussée du Bas-Limousin, avocat, ancien lieutenant du maire à Tulle.
LUDRES (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Nancy, maréchal de camp.
LUILLIER-ROUVENAC (le baron DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Limoux.
LUPÉ (le baron DE), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Auch, chevalier de Saint-Louis.
LUSIGNAN (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Condom.
LUXEMBOURG (le duc DE), député de la sénéchaussée de Poitou, pair de France, etc., démissionnaire; est remplacé par Irland de Bazoges.
LUYNES (le duc DE), député de la noblesse du bailliage de Touraine, pair de France.
LUZE-L'ÉTANG (DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, notaire.
LUZIGNEM (le comte DE), député de la noblesse de la ville de Paris.
LYNDA (l'évêque de). Voy *Gobel*.
LYONS-LA-FORÊT (le curé de). Voy. *Le Brun*.

M

MABILLE, député suppléant du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, bourgeois à Houdan.
MACAYE (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Labour.
MACHAULT (DE), député du clergé du bailliage d'Amiens et Ham, évêque d'Amiens, abbé de Valoires.
MACQUEREL DE QUÉMY (DE), député de la noblesse du bailliage de Vermandois, chevalier de Saint-Louis.
MADIER DE MONTJAU, député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, avocat, consul et maire de Saint-Andéol.
MAGE (le curé du). Voy. *Le François*.
MAIBELLE (DE). Voy. *Simon*.
MAILLANE (DE). Voy. *Durand*.
MAILLARD DE LA MARTINIÈRE, député suppléant de la noblesse du bailliage de Metz, lieutenant général du bailliage de Longwy.
MAILLOT, député du tiers état du bailliage de Toul et Vic, lieutenant général du bailliage de Toul.
MAILLY (le duc (DE), député de la noblesse du bailliage de Péronnne, Roy et Montdidier, démissionnaire; est remplacé par de Folleville.
MAILLY DE CHATEAU-RENAUD (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Aval en Franche-Comté, remplace le marquis de Lezay de Marnezia, démissionnaire.
MAISONBLANCHE (DE) Voy. *Baudouin*.
MAISONNEUVE, député du clergé de la sénéchaussée de Nantes, recteur de Saint-Etienne de Montluc, démissionnaire; est remplacé par Méchin.
MAISONNEUVE (DE) Voy. *Tailhardat*.
MALARTIC (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de La Rochelle, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du Poitou, chevalier de Saint-Louis.
MALARTIC (le comte DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc, en Barrois, lieutenant du roi à Nancy.
MALARTIC, député du clergé de la sénéchaussée de Castelmoron-d'Albret, curé de Saint-Denis-de-Pile.
MALARTIC (DE) député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.
MALATESTE DE BEAUFORT, curé de Montastruc, député du clergé de la sénéchaussée d'Agen.
MALÈS, député du tiers état de la sénéchaussée du Bas-Limousin, avocat et substitut du procureur du roi en l'élection de Brives.
MALESSIS (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Châteauneuf en Thimerais, maréchal de camp, officier aux gardes.
MALIDE (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Montpellier, abbé de Belval, diocèse de Reims, évêque de Montpellier.
MALIGNY (le curé de). Voy. *Viochot*.
MALLY, député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace, avocat.
MALOUET, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, intendant de la marine à Toulon.
MALRIEU, député du clergé de la sénéchaussée de Villefranche de Rouergue, curé de Loubous près Villefranche.
MAMBRE (DE LA). Voy. *Millet*.
MANGIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Sedan, maire de Mouzon; remplace Dourthe, démissionnaire,
MANHIAVAL, député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche de Rouergue, avocat, cultivateur près Villefranche.
MANOSQUE (DE). Voy. *Ruffin*.
MANS (évêque du). Voy. *Jouffroy de Goussans*.
MARANDAT D'OLIVEAU, député du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzois, avocat à Nevers.
MARCHAIS, député du tiers état du bailliage d'Angoulême, assesseur de la duché-pairie de la Rochefoucauld.
MARCILLAC (Dartis DE), député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat au Parlement.
MARÉCHAL, député du tiers état du bailliage d'Evreux, négociant à Rugles.
MAREUX, député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier; laboureur à Tricot près Montdidier; donne sa démission le 12 décembre 1789.
MARGONNE, député du tiers état du bailliage du Perche, négociant à Nogent-le-Rotrou, décédé en novembre 1790; est remplacé par Bourdeaux.
MARGUERITTES (DE). Voy. *Tessier (baron de)*.
MARIA, député suppléant du tiers état du bailliage de Melun, conseiller au bailliage de Melun.
MARIE, député suppléant du clergé du bailliage du Perche, curé de Saint-Marc de Réno.
MARIE DE LAFORGE, député du tiers état du bailliage d'Auxerre.
MARLEMONT (DE). Voy. *Descoursy*.

MARLY-LA-VILLE (le prieur de). Voy. *Papin.*
MARMOUTIER-LÈS-TOURS (le prieur de). Voy. *Estin (Dom).*
MAROISE (DE). Voy. *Thévenot.*
MAROLLES, député du clergé du bailliage de Saint-Quentin, curé de Saint-Jean de Saint-Quentin.
MAROLLES (le curé de). Voy. *Varelles.*
MARONNIER, député suppléant du tiers état du Cambrésis, fermier à Elincourt.
MARQUIS, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc, en Barrois, avocat à Saint-Mihiel.
MARSAI (de), député du clergé du bailliage de Loudun, curé de Neuil-sur-Dive.
MARSANNE-FONTJULIANNE (le comte DE), député de la noblesse du Dauphiné.
MARTIGNÉ-FERCHAUD (le recteur de). Voy. *Guillon.*
MARTIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Besançon, avocat au parlement; remplace Blanc, décédé.
MARTIN, député du clergé de la sénéchaussée de Béziers, curé et prévôt de la paroisse et chapitre de Saint-Aphrodise de Béziers.
MARTIN (D'AUCH), député du tiers état de Castelnaudary, célibataire, licencié-ès-lois.
MARTINANGES (DE). Voy. *Riberolles.*
MARTINEAU, député du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
MARTINET, député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, génofévain, prieur-curé de Daon.
MASCON (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom.
MASMOURY (DE) Voy. *Forest.*
MASSIEU, député du clergé du bailliage de Senlis, curé de Sergy, près Pontoise.
MASSILLON. Voy. *Audier-Massillon.*
MASSY (DE). Voy. *Robert de Massy.*
MATHIAS, député suppléant du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône, avocat.
MATHIAS, député du clergé de la sénéchaussée de Riom, curé de l'Eglise-Neuve.
MATHIEU DE RONDEVILLE, député du tiers état du bailliage de Metz, avocat au parlement de Metz.
MAUBEC (le marquis Planelli DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roy; remplace le duc de Mortemart, démissionnaire.
MAUBLANC, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Poitou.
MAUJEAN, député du tiers état de la villle de Metz. (Son élection est déclarée nulle le 11 juillet 1789.)
MAUJOUET, député suppléant du bailliage d'Auxerre, bourgeois de Vermanton.
MAULETTE DE MONTFORT (le chevalier DE), député de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury.
MAUPASSANT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Nantes; remplace Pellerin.
MAUPETIT, procureur du roi à Mayenne, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.
MAUREINS (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, président à mortier au parlement de Toulouse.
MAURIET DE FLORY, député du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan, avocat en parlement.
MAURY (l'abbé), député du clergé du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, abbé commendataire de l'abbaye de Lions, abbé de la Frénade, membre de l'Académie française.
MAURY, député suppléant du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc, en Barrois, prévôt à Sampigny.
MAYER, député du tiers état du bailliage de Sarreguemines, avocat en Parlement, co-propriétaire des forges et fourneaux de Grieswald, démissionnaire; est remplacé par Morel.
MAYET, député du clergé de la sénéchaussée de Lyon, curé de Rochetaillée
MAYNAND DE LAVEAU, député suppléant de la noblesse du bailliage de Charolles, capitaine de dragons.
MAZAMET (le curé de.) Voy. *Pons.*
MAZANCOURT (le marquis DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Villers-Cotterets, cordon-rouge; remplace le comte de Barbançon, démissionnaire.
MAZURIER DE PENNANECH, député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion, négociant à Morlaix.
MÉCHIN, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes, curé de Bains; remplace Maisonneuve, démissionnaire.
MELON, député du tiers état de la sénéchaussée du Bas-Limousin, lieutenant général du présidial de Tulle.
MELON DE PRADOUX, député du clergé de Paris-hors-les-Murs, curé de Saint-Germain-en-Laye.
MÉNAGER, député suppléant du tiers état du bailliage de Meaux, demeurant à Germigny-l'Evêque; remplace Desecoutes, démissionnaire.
MÉNARD DE LA GROYE, conseiller au présidial du Mans, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.
MÉNIL-DURAND (le curé de). Voy. *Dufrêne.*
MÉNONVILLE DE VILLIERS (DE), député de la noblesse du bailliage de Mirecourt, maréchal de camp.
MENOU (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Touraine.
MENU DE CHOMORCEAU, député du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roy, lieutenant général honoraire du bailliage de Villeneuve-le-Roy.
MERCERET, député du clergé du bailliage de Dijon, curé de Fontaine-lès-Dijon.
MERCEY (DE). Voy. *Racle de Mercey.*
MERCIER, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, bourgeois vivant noblement.
MERCY (DE), député du clergé de la sénéchaussée du Poitou, évêque de Luçon, abbé de Lieudieu, diocèse de Luçon.
MÉREVILLE (DE). Voy. *Laborde.*
MÉRIC DE LA TOURNERIE (DE), député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Troyes, curé de Coursan, diocèse de Sens.
MÉRIC. Voy. *Montgazin.*
MÉRIGEAUX, député du tiers état de la sénéchaussée de Béziers, avocat à Pézenas.
MERLE, maire de Mâcon, député du tiers état du bailliage de Mâcon.
MERLIN, député du tiers état du bailliage de Douai et Orchies, avocat au parlement de Flandres et secrétaire du roi.
MERVILLE (vicomte DE LA). Voy. *Heurtault.*
MESGRIGNY (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Troyes.
MESNARD, député du clergé de la sénéchaussée de Saumur, prieur-curé d'Aubigny-en-Anjou.
MESTRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Libourne, avocat, propriétaire.
METHERIE. Voy. *La Metherie.*
METZ (le curé de la paroisse Sainte-Croix-de-). Voy. *Thiébault.*
MEULE (DE), député suppléant du tiers état du bailliage d'Orléans, maître particulier des eaux et forêts à Beaugency.
MEUNIER DU BREUIL, lieutenant général au pré-

sidial de Mantes, député du tiers état du bailliage de Mantes.

MEURINNE D'EWATINE, député du tiers état du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis, cultivateur.

MÉVOLHON, député du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Digne, Sisteron, etc., avocat.

MEYER, député du tiers état d'Alsace, médecin, physicien à Kaisersberg.

MEYFRUND, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon, second consul à Toulon.

MEYMAC (le curé de). Voy. *Thomas.*

MEYNIEL, député du tiers état de la sénéchaussée de Condom, avocat.

MEYNIER DE SALINELLES, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, protestant, bourgeois, ancien négociant de Nîmes.

MEZIÈRES (DE). Voy. *Béthesy (de).*

MICHAULT (l'abbé), député suppléant de la province d'Artois; remplace Fleury, décédé.

MICHEL, député suppléant du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc, en Barrois, maire de Saint-Mihiel.

MICHELON, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, procureur du roi de la châtellenie de Montmarault.

MILLANOIS, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, imprimeur-libraire.

MILLET, député du clergé du bailliage de Dourdan, curé de Saint-Pierre-de-Dourdan.

MILLET DE MUREAU, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon, officier du génie; remplace de La Poype-Vertrieux.

MILLET DE LA MAMBRE, député du tiers état du bailliage de Sedan, lieutenant général du bailliage de Mohon.

MILLET DE BELISLE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, avocat à Miramont.

MILLON DE MONTHERLAN, député du tiers état du bailliage de Beauvais, avocat syndic de Beauvais.

MILLOT, député du clergé du bailliage de Besançon, chanoine de la Madeleine à Besançon, démissionnaire; est remplacé par Demandre.

MILSCENT, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, lieutenant au présidial d'Angers, démissionnaire; est remplacé par Le Clerc.

MIRABEAU (Honoré Riquetti, comte DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, opte pour la sénéchaussée d'Aix.

MIRABEAU (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Haut-Limousin, colonel du régiment de Touraine.

MIREMONT (le vicomte DE), député de la noblesse du bailliage de Vermandois, capitaine de dragons, démissionnaire; est remplacé par de Novyon.

MIREPOIX (DE). Voy. *Lévis (le comte de).*

MISSY, député de l'Ile-de-France.

MOLLIEN, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, propriétaire, laboureur à Mesnil-sur-Blangis.

MONCORPS-DUCHESNOI (le comte DE), député de la noblesse du bailliage d'Auxerre.

MONESTIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne, médecin.

MONISTROL (DE). Voy. *Jussac.*

MONNEL, député du clergé du bailliage de Chaumont en Bassigny, curé de Valdelancourt.

MONNERON (Louis), député de Pondichéry.

MONNERON *l'aîné*, député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay, avocat, ancien intendant des Indes.

MONNERON *le jeune*, député de l'Ile-de-France.

MONNIER, député suppléant du tiers état de la viguerie de Perpignan, tanneur à Isle.

MONSPEY (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Beaujolais.

MONSPEY (DE), député suppléant du clergé du Dauphiné, commandeur de Montbrison.

MONSSINAT, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, avocat au parlement de Toulouse, démissionnaire; est remplacé par Hébrard.

MONTAGUT-BARRAU (le baron DE), député de la noblesse de Comminges et Nébouzan.

MONTASTRUC (curé de). Voy. *Malateste de Beauport.*

MONTAUBAN (l'évêque de). Voy. *Le Tonnelier de Breteuil.*

MONTAUDON, député du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, avocat à Limoges.

MONTBENOIT (DE). Voy. *Rameau.*

MONTBOISSIER (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Chartres, maréchal de camp des armées du roi, démissionnaire; est remplacé par Talon.

MONTBOISSIER (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, commandant de la province, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées.

MONTBRETON (DE). Voy. *Puch (de).*

MONTCALM-GOZON (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis.

MONTCALM-GOZON (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, maréchal de camp.

MONTCHAL (Barentin DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne, officier des gardes du roi.

MONT-D'OR (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon.

MONTESQUIOU (l'abbé DE), député du clergé de la ville de Paris, agent général du clergé de France, abbé de Beaulieu.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (le marquis DE), député de la noblesse de la ville de Paris, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de Monsieur; en place de de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, qui n'a pu accepter.

MONTESSON (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine; démissionnaire, remplacé par le comte de Choiseul-Praslin.

MONTFERRÉ (DE). Voy. *Banyuls.*

MONTFERRÉ (DE), député suppléant du clergé de la viguerie de Perpignan, chanoine de la cathédrale.

MONTFORT (DE). Voy. *Bertrand.*

MONTFORT-L'AMAURY (le curé de). Voy. *Jean.*

MONTGAILLARD (le curé de). Voy. *Voche.*

MONTGAZIN (l'abbé Méric de), député du clergé de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, chanoine et grand vicaire du diocèse de Boulogne.

MONTGUION (DE). Voy. *Ratier.*

MONTHERLAND (DE). Voy. *Millon.*

MONTHOLON (DE), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris, procureur général de la chambre des comptes.

MONTIGNY (le doyen de). Voy. *Angot.*

MONTIGNY (le curé de). Voy. *Champeaux.*

MONTJALLARD, député du clergé de la sénéchaussée de Toulon, curé de Barjols.

MONTJAU. Voy. *Madier.*

MONTJOYE-VAUFREY (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace.

MONTLOSIER (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Riom, remplace de La Rouzière, démissionnaire.
MONTLOUIS (le curé de). Voy. *Barrière (de La)*.
MONTMORENCY (le comte Mathieu DE), député de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury, grand bailli dudit bailliage.
MONTMORENCY, prince de Robecq. Voy. *Robecq*.
MONTPELLIER (l'évêque de), Voy. *Malide (de)*.
MONTREVEL (De La Beaume, comte DE), maréchal de camp, député de la noblesse du bailliage de Mâcon.
MONTSÉGUR. Voy. *Fumel-Montségur*.
MORAGNE (le curé de). Voy. *Landreau*.
MOREAU, député du tiers état du bailliage de Touraine, avocat en parlement, exerçant à Tours.
MOREAU DE SAINT-MÉRY, député de la Martinique.
MOREL, député suppléant du tiers état du bailliage de Sarreguemines, avocat; remplace Mayer, démissionnaire.
MOREL, député du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Bassigny, cultivateur à Vésaigne, démissionnaire ; est remplacé par Gombert.
MORGES (le comte DE), député de la noblesse du Dauphiné, démissionnaire; est remplacé par de Murinais.
MORHÉRY (DE). Voy. *Robin*.
MORIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne, avocat en Parlement.
MORINEAU, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Quimper, négociant à Concarneau.
MORIOLLES (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Sedan, seigneur de Bauclet.
MORLAIX (le recteur de Saint-Martin de). Voy. *Expilly*.
MORMANS (le curé de). Voy. *Thomas*.
MORTEMART (le marquis DE), député de la noblesse de la ville et du bailliage de Rouen, colonel du régiment de Navarre.
MORTEMART (le duc DE), député de la noblesse du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roy, pair de France, démissionnaire; est remplacé par Planelli de Maubec.
MORTIER, député du tiers état du Cambrésis, cultivateur.
MOUGEOTTE DES VIGNES, député du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Bassigny, procureur du roi dudit bailliage.
MOUGINS DE ROQUEFORT, député du clergé de la sénéchaussée de Draguignan, curé de Grasse.
MOUGINS DE ROQUEFORT, député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan, maire et premier consul de la ville de Grasse.
MOUNIER, député du tiers état du Dauphiné, secrétaire des Etats du Dauphiné, démissionnaire; est remplacé par Legrand de Champrouet.
MOUROT, député du tiers état du Béarn, avocat et professeur de droit français en l'université de Pau.
MOUSTIER (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté,
MOUSTOIR (du). Voy. *Coroller*.
MOUTHE (le curé de). Voy. *Burnequets*.
MOUTIÉ, député du clergé du bailliage d'Orléans, grand chantre et chanoine d'Orléans.
MOUTIER, député du tiers état du bailliage de Sézanne, lieutenant général dudit bailliage.
MOYON, député du clergé de la sénéchaussée de Nantes, recteur de Saint-André-des-Eaux, démissionnaire; est remplacé par Binot.
MOYOT, député du tiers état de la sénéchaussée de Brest, négociant, capitaine de vaisseau marchand.
MUGRIET (DE). Voy. *Basquiat*.
MUGUET DE NANTHOU, député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, écuyer, lieutenant général au bailliage de Gray.
MULIER. Voy. *Le Mulier*.
MURAT (le comte DE), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Maine ; remplace Lasnier de Vaussenay, démissionnaire.
MUREAU (DE). Voy. *Millet*.
MURET (le curé de). Voy. *Cornusse*.
MURINAIS (DE). Voy. *Aubergeon (d')*.
MUTRECY (le curé de). Voy. *Le François*.

N

NADAL DE SAINTRAC, député de la Guadeloupe.
NAIRAC (Paul), député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, négociant.
NANCY (l'évêque de). Voy. *Lafare (de)*.
NANTEUIL (le curé de). Voy. *Villedeuil*.
NANTHOU (DE). Voy. *Muguet de Nanthou*.
NAU DE BELLE-ISLE, député du tiers état de la sénéchaussée de Castelmoron d'Albret, maire de Castelmoron.
NAURISSART, député du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, directeur de la Monnaie de Limoges, démissionnaire; est remplacé par Boyer.
NEDONCHELLE (le baron DE), député suppléant de la noblesse du Quesnoy, grand bailli; remplace le duc de Croy, démissionnaire.
NESCHERS (le curé de). Voy. *Boyer*.
NEUBOURG (DE). Voy. *Wolter*.
NEUFCHATEAU (DE), député suppléant du tiers état du bailliage de Toul et Vic, ancien lieutenant général du bailliage de Mirecourt.
NEUIL-SUR-DIVE (le curé de). Voy. *de Marsai*.
NEUILLY (le curé de). Voy. *Le Febvre*.
NEUVILLE (DE), député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc, sénéchal de Jugon.
NEUVILLE-SUR-AIN (le curé DE). Voy. *Bottez*.
NEVERS (le curé de Saint-Laurent de). Voy. *Fougère*.
NEVERS (le prieur de Saint-Martin de). Voy. *Delarenne*.
NICODÈME, député du tiers état de la ville de Valenciennes, avocat, négociant et ancien échevin à Valenciennes.
NICOLAÏ (Louis-Marie DE), député du clergé de la sénéchaussée du Quercy, évêque de Cahors.
NIMES (l'evêque de). Voy. *Batore (Cortois de)*.
NIOCHE, député du tiers état du bailliage de Touraine, avocat à Loches.
NITTING (le curé de). Voy. *Colson*.
NOAILLES (Philippe DE), député de la noblesse du bailliage d'Amiens et Ham, prince de Poix, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'Or, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Versailles, etc., démissionnaire.
NOAILLES (le vicomte DE), député de la noblesse du bailliage de Nemours, grand bailli d'épée.
NOGARET. Voy. *Ramel*.
NOGENT D'ECLANCES (le comte DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Troyes.
NOIRCOURT (DE). Voy. *Lamirault*.
NOIROT (Dom Jérôme), député suppléant du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté, religieux bénédictin de Luxeuil.
NOLFF, député du clergé du bailliage de Lille, curé de Saint-Pierre-de-Lille.

NOMPÈRE. Voy. *Champagny*.
NOUSSITOU, député du tiers état du Béarn, avocat au parlement à Pau.
NOVYON (le chevalier DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Vermandois; remplace le comte de Miremont, démissionnaire.
NOYELLES (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Lille, démissionnaire; est remplacé par le baron d'Eibhecq.
NOYON (le curé de la paroisse Saint-Martin de). Voy. *Gibert*.

O

OBERSTEINBRONN (le curé d'). Voy. *Rosé*.
OGÉ, député du clergé du bailliage du Vermandois, curé de Saint-Pierremont, près Marle.
OLEMPS (D'). Voy. *Rodat*.
OLÉRON (l'évêque d'). Voy. *Faye (de)*.
OLIVEAU (D'). Voy. *Marandat*.
ORADOUX-SANNOIS (curé d'). Voy. *Le Borlhe de Grandpré*.
ORBANNE (D'), député du tiers état du Dauphiné, avocat au parlement de Grenoble.
ORCHAMPS-VENNES (le curé d'). Voy. *Guilloz*.
ORCIÈRES (DES). Voy. *Gauthier*.
ORGÈRES (le recteur d'). Voy. *Vanneau*.
ORLÉANS (le curé de Saint-Pierre-le-Puellier d'). Voy. *Blandin*.
ORLÉANS (le duc d'), député de la noblesse du bailliage de Crépy-en-Valois.
ORMESSON DE NOISEAU (le président d'), député de la noblesse de Paris-hors-les-murs.
ORNANS (le curé d'). Voy. *Clerget*.
ORMOY (le curé d'). Voy. *Farochon*.
OUDAILLE, député du tiers état du bailliage de Beauvais, laboureur à Berneuil, près Beauvais.
OUDOT, député du clergé du bailliage de Châlon-sur-Saône, curé de Savigny-en-Revermont.
OUSSEAU, député du clergé du bailliage de Vendôme, curé de Saint-Martin de Sargé, non acceptant.

P

PACCARD, député du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône, avocat.
PAGNY, député suppléant du tiers état du bailliage de Toul et Vic, procureur du roi à Vic.
PAIN, député du tiers état du bailliage de Caen, conseiller assesseur au bailliage de Thorigny.
PALAMINI (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse.
PALASNE DE CHAMPEAUX, député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc, sénéchal de Saint-Brieuc.
PALLIÈRE (de La). Voy. *Sacher*.
PALMAERT (Liévin), député du clergé de Bailleul, curé de Mardyk, remplace Vauden-Bavière le 14 janvier 1790.
PAMIERS (le curé de l'église collégiale de). Voy. *Font*.
PAMPELONNE (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, archidiacre, remplace Lafont de Savines, démissionnaire.
PANAT (l'abbé), député du clergé du bailliage de Chaumont en Vexin, grand-vicaire de Pontoise, démissionnaire.
PANAT (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse.
PANAT (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Rodez, maréchal de camp et cordon rouge.
PANETTE (Vincent de), député de la noblesse de la sénéchaussée de Trévoux.
PANNETIER (le comte DE), député du tiers état de la vicomté de Couserans.
PAPIN, député suppléant du clergé de Paris-hors-les-murs, prieur de Marly-la-Ville, remplace Leguen, décédé.
PARAY-LE-MONIAL (le curé de). Voy. *Baudinot*.
PARDIEU (le comte Félix DE), député de la noblesse du bailliage de Saint-Quentin, seigneur de Vadancourt, ancien officier.
PARENT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, avocat du roi à Troyes.
PARENT DE CHASSY, député du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzois, avocat au conseil à Paris.
PARISOT, député du tiers état du bailliage de Bar-sur-Seine, avocat, procureur fiscal des Riceys.
PARISOT, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
PARIS (l'archevêque de). Voy. *Juigné (Le Clerc de)*.
PAROY (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Provins, grand bailli d'épée à Provins (démissionnaire).
PAULHAGUET (le curé de). Voy. *La Bastide (de)*.
PAULHIAC DE LA SAUVETAT, député du tiers état de la sénéchaussée de Périgord, avocat à la Sauvetat-Grasset, près de Villamblard.
PAULTRE DES EPINETTES, député du tiers état du bailliage d'Auxerre, négociant, bourgeois de Saint-Sauveur, généralité d'Orléans.
PAVÉE. Voy. *Villevieille (de)*.
PAYEN, député du tiers état de la province d'Artois, cultivateur fermier.
PAYEN-BOISNEUF, député du tiers état du bailliage de Touraine, propriétaire à Joué, près Tours.
PÉGOT, député du tiers état de Comminges et Nébouzan, négociant.
PÉLAUQUE-BÉRAULT, député du tiers état de la sénéchaussée de Condom, procureur du roi en l'élection de Condom.
PELISSIER, député du tiers état de la sénéchaussée d'Arles, docteur en médecine.
PÉLISSON. Voy. de *Gennes*.
PELLEGRIN, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, curé de Sommercourt, remplace Colinet, démissionnaire.
PELLERIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes avocat, démissionnaire; est remplacé par Maupassant.
PELLERIN DE LA BUXIÈRE, député du tiers état du bailliage d'Orleans, propriétaire, procureur du roi à Bois-Commun en Gâtinais.
PELLETIER DE FEUMUSSON. Voy. *Le Pelletier de Feumusson*.
PELOUX, député suppléant de la sénéchaussée de Marseille, remplace Roussier, démissionnaire.
PELUZAT (DE). Voy. *Escourre de Péluzat*.
PÉMARTIN, député du tiers état de Béarn, avocat à Oloron.
PENNANECH (DE) Voy. *Mazurier*.
PERDRY, député du tiers état de la ville de Valenciennes, avocat, ancien échevin de Valenciennes.
PERÉE-DUHAMEL, député du tiers état du bailliage de Coutances, négociant à Grandville.
PERETTI DELLA ROCCA, député du clergé de l'île de Corse, grand vicaire d'Aleria.

PEREZ, député du tiers état de la sénéchaussé d'Auch, avocat à Mirande.

PEREZ D'ARTASSAN, député du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan, conseiller au parlement de Bordeaux, démissionnaire; est remplacé par Dufau.

PEREZ DE LAGESSE, député du tiers état des pays et jugerie de Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing, avocat.

PÉRIER, député du tiers état du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, ancien notaire de Paris.

PÉRIER (l'aîné), député suppléant du tiers état de la ville de Paris, de l'académie des sciences.

PÉRIGNY (le marquis DE), député de l'île de Saint-Domingue.

PÉRIGORD (DE). Voy. *Archambaut.*

PÉRISSE-DULUC, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, libraire.

PERNEL, député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, notaire, ancien procureur au bailliage de Lure.

PERPIGNAN (l'évêque de). Voy. *Leyris-Desponchez.*

PERRECIOT, député suppléant du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté, président de la juridiction des traites à Beaume.

PERRET DE TRÉGADORET, député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel, avocat à Ploërmel.

PERRIER, député du clergé du bailliage d'Etampes, curé de Saint-Pierre d'Etampes.

PERRIN DE ROZIÈRES, député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue, avocat près Villefranche.

PERROTIN. Voy. *Barmond (de).*

PERVINQUIÈRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou, avocat à Fontenay-le-Comte.

PÉTION DE VILLENEUVE, député du tiers état du bailliage de Chartres, avocat.

PETIOT, député du tiers état du bailliage de Châlon-sur Saône, procureur du roi au même bailliage.

PETIT, député suppléant du tiers état du bailliage de Nemours, prévôt à Château-Landon.

PETIT, député du tiers état de la province d'Artois, cultivateur, fermier à Magnicourt.

PETIT-MENGIN, député du tiers état du bailliage de Mirecourt, procureur du roi à Saint-Dié.

PEYRUCHAUD, député du tiers état de la sénéchaussée de Castelmoron d'Albret, avocat en parlement.

PEZOUS, député du tiers état de la sénéchaussée de Castres, avocat à Alby.

PFLIÉGER, député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue en Alsace, procureur-syndic de Huningue.

PHÉLINES (DE), député de la noblesse du bailliage de Blois, capitaine au corps royal du génie.

PHILIBERT, député suppléant du clergé du bailliage de Bourg-en-Bresse, curé de Saint-Jean-sur Reyssouze.

PHILIBERT DE SAINT-JULIEN, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Aix.

PIBRAC (DE). Voy. *Dufaur.*

PICARD DE LA POINTE, député du tiers état du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, lieutenant de la vénerie du roi, avocat au parlement, résidant à la Charité.

PICAULT, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat en Parlement.

PICQUET, député du tiers état du bailliage de Bourg-en-Bresse, avocat du roi à Bourg.

PIENNES (le duc DE), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.

PIFFON, député du clergé de la sénéchaussée de Bordeaux, curé de Valeyrac en Médoc.

PIIS (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Bazas, grand sénéchal, démissionnaire.

PILASTRE, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, bourgeois, à Cheffes, remplace Rabin, démissionnaire.

PILAT, député suppléant du tiers état du bailliage de Douai et Orchies, remplace Simon de Maibelle, démissionnaire.

PILLAUT DE LA SAVARDIÈRE, député suppléant du tiers état du bailliage de Touraine, avocat du roi à Loches.

PILLON, député suppléant du clergé du bailliage de Beauvais, curé de Saint-Jacques de Beauvais.

PINCEPRÉ DE BUIRE, député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, seigneur de Buire, grand agriculteur.

PINELIÈRE, député du clergé de la sénéchaussée de La Rochelle, curé de Saint-Martin, île de Ré.

PINELLE (l'abbé), député du clergé du bailliage de Colmar et Schelestadt, curé de Hilsheim.

PINTEREL DE LOUVERNY, député du tiers état du bailliage de Château-Thierry, lieutenant général du même bailliage.

PINTEVILLE. Voy. *Cernon.*

PISON DU GALAND (fils), député du tiers état de Dauphiné, avocat juge épiscopal de Grenoble.

PLANELLI. Voy. *Maubec (de).*

PLANQUES (DES). Voy. *Dumesnil.*

PLAS DE TANE (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy.

PLASSIARD, député suppléant du tiers état du bailliage de Nancy, conseiller audit bailliage.

PLEURRE (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Sézanne, grand bailli.

PLOGONNEC (le recteur de). Voy. *Leissègues.*

PLUVINET, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, négociant.

POCHERON, député du clergé du bailliage de Charolles, curé de Champvent.

POCHET, député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix, avocat au parlement d'Aix.

POIGNOT, député du tiers état de la ville de Paris, négociant. Décédé en janvier 1791, remplacé par Delavigne.

POIRÉ (le curé du). Voy. *Ballard.*

POIRIER, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Châtellerault, archiprêtre de Leigné-sur-Usseau.

POISSAC (le baron DE), député de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limousin, conseiller au parlement de Bordeaux.

POITEVIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Touraine, ancien procureur à Paris, résidant à Saint-Marc-la-Pile.

POITIERS (le curé de Sainte-Triaize de). Voy. *Lecesve.*

POITIERS (l'évêque de). Voy. *Beaupoil de Sainte-Aulaire.*

POIX (le prince de). Voy. *Noailles.*

POMPIGNAN (Jean-Georges Le Franc DE), député du clergé du Dauphiné, archevêque de Vienne, abbé de Buzay et de Saint-Chaffre.

PONCET (le baron DE), député de la noblesse de la ville de Metz, conseiller au parlement de Metz. (Election déclarée nulle le 10 juillet 1789.)

PONCET-D'ELPECH, député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy, avocat et consul à Montauban.

PONCIN, député du tiers état du Quesnoy, avocat à Bouchain.

PONS DE SOULAGES, député du tiers état de la séné-

chaussée de Rodez, lieutenant de robe-courte en ladite sénéchaussée.
PONTIVY (le recteur de). Voy. *Guégan.*
POPULUS, député du tiers état du bailliage de Bourg-en-Bresse, avocat à Bourg.
PORTERIE, Voy. *La Porterie.*
PORTIER DE L'ARNAUD, député suppléant du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté.
POTEL, député suppléant du tiers état du bailliage de Château-Thierry, laboureur.
POTHÉE, député du tiers état du bailliage de Vendôme, échevin de la ville de Montoire.
POTHIER, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, bailli et maire de Saint-Florentin.
POUGEARD DU LIMBERT, député du tiers état du bailliage d'Angoulême, avocat à Confolens.
POUILLY (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Verdun, comte de Roussy, de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, démissionnaire ; est remplacé par Loison.
POUJET, député suppléant du clergé du bailliage de Provins.
POULAIN DE BEAUCHÊNE, député du tiers état du bailliage de Caen, ancien lieutenant de la grande louveterie de France.
POULAIN DE BOUTANCOURT, député du tiers état du bailliage de Vitry-le-François, maître de Forges à Boutancourt, près Mézières.
POULAIN DE CORBION, député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc, maire de Saint-Brieuc.
POULE. Voy. *La Poule.*
POULLE (l'abbé), député du clergé de la principauté d'Orange, prévôt du chapitre d'Orange, remplace M. Dutillet, démissionnaire.
POULTIER, député du tiers état du bailliage de Montreuil-sur-Mer, lieutenant général du bailliage de Montreuil-sur-Mer.
POUPART, député du clergé du bailliage du Berry, curé de Sancerre.
POURET-ROQUERIE, député du tiers état du bailliage de Coutances, procureur du roi au bailliage de Perriers.
POUS, député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse, curé de Mazamet.
POUTRAIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Lille, avocat (1).
POYA DE L'HERBAY, député du tiers état du bailliage de Berry, lieutenant particulier au bailliage d'Issoudun.
POYPE. Voy. *La Poype*
PRADOUX (DE). Voy. *Melon.*
PRADT (DE), député du clergé du bailliage de Caux, vicaire général de Rouen, archidiacre de la cathédrale.
PRASLIN. Voy. *Choiseul-Praslin (de).*
PRÉFELN (DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée d'Alençon, ancien lieutenant général
PRÉMIAT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Troyes, notaire à Chennegy, élection de Troyes.
PRÉSEAU (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Avesnes, maître de camp de cavalerie.
PREUX-AUX-BOIS (le curé de). Voy. *Renaut.*
PRÉVOT, député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, avocat du roi au bailliage de Roy.

(1) Remplace, le 23 mars 1790, Wartel, démissionnaire.

PREZ DE CRASSIER (DE), député de la noblesse du bailliage de Gex, grand bailli d'Epée.
PRIEUR, député du tiers état du bailliage de Châlons-sur-Marne, avocat.
PRIVAT, député suppléant du clergé de la sénéchaussée du Puy-en-Velay, prieur et curé de Craponne (non acceptant).
PROUVY (le curé de). Voy. *Barbotin*
PROVENÇAL. Voy. *Fondchâteau (marquis de).*
PRUCHE, député du tiers état du bailliage de Sézanne, maire de Dormans.
PRUDHOMME DE KÉRAUGON, député du tiers état de la sénéchaussée de Lesneven, avocat à Saint-Pol, lieutenant des canonniers gardes-côtes.
PRUGNON (fils), député du tiers état du bailliage de Nancy, avocat.
PUCH DE MONTBRETON (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Libourne.
PUGET, député suppléant du tiers état du bailliage de Bourg-en-Bresse, procureur à Bourg.
PUISAYE (le comte DE), député de la noblesse du bailliage du Perche, capitaine-exempt des Cent-Suisses.
PUSSIN, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Nantes, directeur de la monnaie de Nantes.
PUY-EN-VELAY (l'évêque du). Voy. *Gallard de Terraube (de).*
PUYMALIE (DE). Voy. *Delort.*
PUY-MIELAN (curé de). Voy. *Fournetz.*
PUYSÉGUR (DE). Voy. *Chastenet de Puységur.*
PUYVALÉE (Bengy DE), député de la noblesse du bailliage de Bourges.
PUSY (DE). Voy. *Bureaux de Pusy.*

Q

QUARGUET, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Carhaix, procureur du roi à Châteauneuf.
QUATREFAGES DE LA ROQUETTE, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, bourgeois, ancien négociant, résidant au Vigan.
QUÉMY (DE). Voy. *Macquerel.*
QUÉRU DE LACOSTE, recteur de St-Jean de Rennes.
QUESTEMBERT (le recteur de). Voy. *Gabriel.*
QUEUILLE. Voy. *La Queuille.*

R

RABAUD DE SAINT-ETIENNE, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, homme de lettres, ex-ecclésiastique, avocat en parlement.
RABIN, député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, curé de Notre-Dame de Cholet, démissionnaire ; est remplacé par Pilastre.
RABY DE SAINT-MÉDARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, bourgeois de Castelsarrazin.
RACLE DE MERCEY (le baron DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Amont-en-Franche-Comté ; remplace le marquis de Toulongeon, démissionnaire.
RAFFÉLIS (DE). Voy. *Broves (le marquis de).*
RAFFIN, député suppléant de la sénéchaussée de Forcalquier.
RAGONNEAU, député suppléant du tiers état de la

sénéchaussée de Saumur, avocat ducal à Richelieu.

RAIGE, député suppléant du tiers état du bailliage de Montargis, notaire royal à Montargis.

RAIGECOURT (le marquis DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Nancy.

RAMARD, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-Murs, propriétaire à Lagny.

RAMEAU DE MONTBENOIT, député adjoint du tiers état du bailliage d'Auxerre, subdélégué de l'intendant d'Orléans à Cosne.

RAMEL-NOGARET, député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne, avocat du roi.

RANCOURT DE VILLIERS (DE), député de la noblesse du bailliage de Gien.

RANGEARD, député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou, archiprêtre et curé d'Andart.

RASTIGNAC (DE Chapt DE), député du clergé du bailliage d'Orléans, abbé de Saint-Mesmin.

RATHSAMHAUSEN (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Haguenau-Wissembourg, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre du Mérite militaire, etc.

RATIER, député du clergé de la sénéchaussée de Dinan, recteur de Broons.

RATIER DE MONTGUION, député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes, propriétaire, avocat à Montguion.

RAUX, député du tiers état du bailliage de Reims, maître de forges du Hurtault, près Signy-l'Abbaye.

RAYMOND, député adjoint du tiers état du bailliage d'Auxerre, procureur du roi au bailliage d'Auxerre.

RAZE (DE), député du tiers état du bailliage d'Amont en-Franche-Comté, lieutenant général au bailliage de Vesoul.

REDON, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat au parlement de Riom.

REDON (le recteur de). Voy. *Loaisel.*

REDON (le prieur de). Voy. *Lebreton.*

REGARDIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Provins, maire de Montereau.

REGNARD, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, procureur du roi à la Châtellenie de Montluçon; remplace le comte de Douzon, démissionnaire.

REGNAUD, député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, avocat.

REGNAULD-D'EPERCY, député du tiers état du bailliage de Dôle-en-Franche-Comté, procureur du roi à Dôle.

REGNAULT, député du tiers état du bailliage de Nancy, avocat du roi à Lunéville.

RÉGNIER, député du tiers état du bailliage de Nancy, avocat.

REFFYE (DE). Voy. *Verchère.*

REIMS (l'archevêque de). Voy. *Talleyrand-Périgord (de).*

REMARD, député suppléant du clergé du bailliage de Château-Thierry, curé de Seringe.

REMOND, député suppléant du tiers état du bailliage de Berry, maître particulier des eaux et forêts à Bourges.

RENAUD, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, avocat à Agen.

RENAUT, député du clergé du Quesnoy, curé de Preux-aux-Bois.

RENEL (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Toul et Vic, capitaine au régiment du roi, démissionnaire; est remplacé par le comte d'Alençon.

REPOUX, député du tiers état du bailliage d'Autun, avocat.

RETIERS (recteur de). Voy. *Lancelot.*

RÉVEL-BROGLIE (le prince DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Dourdan.

RÉVERDI, député suppléant du tiers état du bailliage de Touraine, président du grenier à sel à Tours.

RÉVOL, député du tiers état du Dauphiné, avocat au parlement de Grenoble.

RÉVOLTE, député suppléant du clergé de la province d'Artois, curé de Sainte-Aldegonde de Saint-Omer.

REWBELL, député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt, bâtonnier de l'ordre des avocats au conseil souverain d'Alsace.

REY, député du tiers état de la sénéchaussée de Béziers, avocat au Parlement.

REYNAUD (le comte DE), député de Saint-Domingue.

REYREVIGNES (le curé de). Voy *Ayrolles.*

RIBECOURT (le curé de). Voy. *Bracq.*

RIBEROLLES DE MARTINANGES, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, négociant à Thiers.

RICARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, lieutenant principal au présidial de Nîmes.

RICARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Castres, conseiller au sénéchal.

RICARD DE SÉALT, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon, avocat, négociant à Saint-Maximin.

RICEYS (le doyen curé des). Voy. *Bluget.*

RICHARD, député du tiers état du bailliage du Forez, propriétaire, greffier en chef au bailliage de Bourg-Argental.

RICHARD, député suppléant du tiers état du Dauphiné, maire de Crest; remplace le baron de Chaléon, démissionnaire.

RICHARD DE LAVERGNE, député du clergé des Marches Communes du Poitou et Bretagne, recteur de la Trinité de Clisson, docteur en droit, avocat au Parlement.

RICHE, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, négociant.

RICHIER (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes, gentilhomme.

RICHOND, député du tiers état de la sénéchaussée du Puy-en-Velay, avocat au Puy.

RIGOUARD, député du clergé de la sénéchaussée de Toulon, curé de Solliès-Farlède.

RIQUETTI (Honoré). Voy. *Mirabeau.*

RIQUIER, député du tiers état du bailliage de Montreuil-sur-Mer, laboureur, propriétaire à Brimeux.

RIVIÈRE, député du tiers état de la sénéchaussée de Mende, lieutenant général de ladite sénéchaussée.

RIVIÈRE, député du clergé de la sénéchaussée de Bigorre, curé de Vic-Bigorre.

RIVIÈRE-EN-ALBIGEOIS (le curé de). Voy. *Gausserand.*

ROANNE (le curé de). Voy. *Goulard.*

ROBECQ (le prince DE), député de la noblesse du bailliage de Bailleul, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi, etc.

ROBERT, député du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzois, avocat à Saint-Pierre-le-Moustier.

ROBERT DE MASSY, député suppléant du tiers état du bailliage d'Orléans, avocat à Orléans.

ROBERT-COQUILLE. Voy. *Coquille.*

ROBESPIERRE (Maximilien DE), député du tiers état de la province d'Artois, avocat.

ROBIEN (DE), député suppléant du clergé du bailliage d'Auxerre, doyen de la cathédrale d'Auxerre.

ROBIN DE MORHÉRY, député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel, agriculteur et négociant, démissionnaire ; est remplacé par le Déist de Botidoux le 21 mai 1790.
ROCA, député du tiers état de la viguerie de Perpignan, bourgeois de Prades.
ROCCA (le comte Colonna, Cesari DE), député du tiers état de l'île de Corse, capitaine au régiment provincial de Corse.
ROCHEBRUNE (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour.
ROCHECHOUART (le comte DE), député de la noblesse de la ville de Paris, maréchal de camp, mort en juillet 1791.
ROCHEDRAGON (le marquis DE), député suppléant du bailliage de Berry.
ROCHEGUDE (le comte DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, capitaine des vaisseaux du roi; remplace le marquis Dupac de Badens.
ROCHETAILLÉE (le curé de). Voy. *Mayet*.
ROCQUE DE SAINT-PONS, député du tiers état de la sénéchaussée de Béziers, négociant.
RODAT D'OLEMPS, député du tiers état de la sénéchaussée de Rodez, cultivateur à Olemps.
RODEZ (l'évêque de) Voy. *Colbert-Saignelay (de)*.
ROEDERER, député direct du tiers état de la ville de Metz (Admis le 6 novembre 1789).
ROGER, député du tiers état de Comminges et Nébouzan, juge royal de Simorre.
ROHAN-GUÉMENÉE (le cardinal prince DE), député du clergé du bailliage d'Haguenau-Wissembourg, évêque de Strasbourg.
ROLAND, député suppléant du tiers état du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, juge de la Tournelle.
ROLAND, député du clergé des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc., curé du Caire.
ROLLAND, député suppléant de la noblesse du bailliage d'Orléans, président de la Chambre des requêtes, à Paris.
ROLLIN (l'abbé), député du clergé du bailliage de Montreuil-sur-Mer, curé de Verton.
ROMAGNÉ (DE). Voy. *Griffon*.
RONDEVILLE (DE). Voy. *Mathieu*.
ROQUEFORT (La Salle, marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan.
ROQUEFORT (DE). Voy. *Mougins*.
ROSÉ, député du clergé du bailliage de Belfort et Huningue, en Alsace, curé d'Obersteinbronn.
ROSGRAND (DE), député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Carhaix, avocat à Châteaulin.
ROSTAING (le marquis DE), député du tiers état du bailliage du Forez, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, grand bailli du Forez.
ROUEN (l'archevêque de). Voy. *La Rochefoucauld (le cardinal de)*.
ROUEN (l'archidiacre de la cathédrale de). Voy. *Pradt (de)*.
ROUET DE LAMOTTE, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, avocat au parlement, demeurant à La Palice.
ROUGÉ (le comte DE), député suppléant de la noblesse de Paris-hors-les-Murs.
ROUGÈRES (le curé de). Voy. *Tridon*.
ROULHAC (DE), député du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin, lieutenant général de la sénéchaussée de Limoges.
ROUPH DE VARICOURT, député du clergé du bailliage de Gex, official de l'évêché de Genève, curé de Gex.
ROUSSEL, député du clergé du bailliage de Bailleul, curé de Blarenghem.
ROUSSELET, député du tiers état du bailliage de Provins, avocat du roi à Provins.
ROUSSELOT, député du clergé du bailliage d'Amont en-Franche-Comté, curé de Thienans.
ROUSSIER (Michel), député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille, négociant, démissionnaire, remplacé par Peloux.
ROUSSILLON, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, négociant à Toulouse.
ROUVEAUX, député suppléant du tiers état du bailliage de Montfort-l'Amaury, bourgeois aux Menues.
ROUVILLE (le comte DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Nemours.
ROUVILLE (le curé de). Voy. *Godefroy*.
ROUVRE, député suppléant du tiers état de Paris-hors-les-Murs, propriétaire à Fontenay-en-Brie.
ROUY, député suppléant du clergé du bailliage d'Orléans, curé d'Aulnay-la-Rivière en Gâtinais.
ROY, député du tiers état du bailliage d'Angoulême, avocat à Angoulême.
ROYER, député suppléant du clergé du bailliage d'Aval-en-Franche-Comté, curé de Chavanne; remplace Bruet, démissionnaire.
ROYER, député du clergé de la ville d'Arles, conseiller d'Etat, abbé de la Noue.
ROYÈRE (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Castres, évêque de Castres, démissionnaire ; est remplacé par Cavailhez.
ROYES (le comte DES), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée du Haut-Limousin, grand sénéchal de Limoges; remplace le comte d'Escars, démissionnaire.
ROZÉ, député du clergé du bailliage de Caux, curé d'Emalleville.
RUALLEM (DE), député suppléant du clergé du bailliage de Meaux, abbé de Saint-Faron, intendant de Mesdames; remplace Barbou, démissionnaire.
RUAMPS, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de La Rochelle, officier garde-côte à Mauzé.
RUELLO, député du clergé de la sénéchaussée de Saint-Brieuc, curé de Loudéac.
RUETTE DE LAMOTTE, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, avocat en Parlement.
RUFFIN OU RAFFIN DE MANOSQUE, député suppléant du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne. Voy. *Raffin*.
RUFFO DE LÉRIC, député du clergé du bailliage de Saint-Flour, évêque de Saint-Flour.
RUILLÉ (comte DE). Voy. *La Planche*.
RULLY (le comte DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône, maître de camp du régiment du Maine ; remplace le maquis de Sassenay, démissionnaire.

S

SABRAN (Louis-Hector-Honoré-Maxime DE), député du clergé du bailliage de Vermandois, évêque duc de Laon, pair de France, grand-aumônier de la reine, abbé de Saint-Nicolas-des-Bois, diocèse de Laon.
SACHER DE LA PALLIÈRE (DE). Voy. *Le Sacher*.
SAIGE, député du tiers état de la sénéchaussée de Bazas, avocat au parlement de Bordeaux.
SAIGNELAY-COLBERT (DE). Voy. *Colbert-Saignelay*.
SAINT-ALBIN (DE), député du clergé du Dauphiné, doyen de l'église primatiale de Vienne.

SAINT-ANDRÉ DE TOURNUS (curé de). Voy. *Ducret.*
SAINT-AUBIN (le curé de) Voy. *Besse.*
SAINT-CHAMOND (le curé de). Voy. *Flachat.*
SAINT-CHÉLY (le curé de). Voy. *Brun.*
SAINT-CHRISTOLY-EN-BLAYAIS (le curé de). Voy. *Delage.*
SAINT-CYR-LES-VIGNES (le curé de). Voy. *Cagnières.*
SAINT-DENIS-DE-PILE (le curé de). Voy. *Malartic.*
SAINT-DIDIER-DE-CHALARONNE (le curé de). Voy. *Lousmeau-Dupont.*
SAINT-ESPRIT (le curé de). Voy. *Benoît.*
SAINT-ESTÉVEN (l'abbé de), député du clergé du bailliage de Labour, curé de Ciboure.
SAINT-ETIENNE (DE). Voy. *Rabaud.*
SAINT-ETIENNE (le curé de). Voy. *Lanusse.*
SAINT-FARGEAU (DE). Voy. *Le Pelletier.*
SAINT-FIEL (curé de). Voy. *Bonassat.*
SAINT-FLORENT (DE). Voy. *Guiot.*
SAINT-FLOUR (le curé de). Voy. *Bigot de Vernière.*
SAINT-FLOUR (l'évêque de). Voy. *Ruffo de Léric.*
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (le curé de). Voy. *Melon de Pradoux.*
SAINT-HILAIRE (le curé de la paroisse de). Voy. *Jumentier.*
SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE (le curé de). Voy. *Philibert.*
SAINT-JULIEN (DE). Voy. *Philibert de Saint-Julien.*
SAINT-JUST (DE). Voy. *Fréteau.*
SAINT-LOUP (le curé de). Voy. *Bécherel.*
SAINT-MAIXANT (le marquis DE), maréchal des camps et armées du roi, député de la noblesse de la sénéchausée de la Haute-Marche; démissionnaire le 13 octobre 1789.
SAINT-MARS (Poilloue, marquis DE), député de la noblesse du bailliage d'Etampes.
SAINT-MARSAL, député du bailliage de Saint-Flours, résidant à Aurillac.
SAINT-MARTIN (DE), suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay, avocat, remplace Dodde, démissionnaire.
SAINT-MARTIN-DE-RÉ (le curé de). Voy. *Pinelière.*
SAINT-MARTIN-DE-SARGÉ (le curé de). Voy. *Ousseau.*
SAINT-MATHIEU. Voy. *Guigan.*
SAINT MAURICE (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier.
SAINT-MÉDARD (DE). Voy. *Raby.*
SAINT-MESME (DE). Voy. *Guinebaud.*
SAINT-MESMIN (l'abbé de). Voy. *Rastignac (de).*
SAINT-MERY (DE). Voy. *Moreau.*
SAINT-MEZARD (DE). Voy. *Guiraudez.*
SAINT-MICHEL (DE). Voy. *Ustou.*
SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET (le curé de). Voy. *Gros.*
SAINT-OMER (le curé de Sainte-Aldégonde (de). Voy. *Revolle.*
SAINT-PERAY (le curé de). Voy. *Aude.*
SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT (le curé de). Voy. *Benière.*
SAINT-PIERREMONT (le curé de). Voy. *Ogé.*
SAINT-POL (le curé de). Voy. *Le Roux.*
SAINT-PONS (DE). Voy. *Rocque.*
SAINT-PRIVAT (le curé de). Voy. *Leymarie.*
SAINT-QUENTIN (DE). Voy. *Chambon (de).*
SAINT-QUENTIN (le curé de Saint-Jean de). Voy. *Marolles.*
SAINT-ROME (DE). Voy. *Avessens (le marquis d').*
SAINT-SAUVEUR (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Bazas, évêque de Bazas, abbé de l'Isle de Médoc, démissionnaire.
SAINT-SILVAIN (curé de). Voy. *Goubert.*
SAINT-SIMON (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage d'Angoulême, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi.
SAINT-SOULPLET (DE). Voy. *Thoisy (de).*
SAINT-TRIVIER (le curé de). Voy. *Guedani.*
SAINTRAC. Voy. *Nadal.*
SAINTE-ALDEGONDE (le comte François DE), député de la noblesse du bailliage d'Avesnes, colonel du régiment de Royal-Champagne et gentilhomme de *Monsieur.*
SAINTES (l'évêque de). Voy. *La Rochefoucauld-Bayers (de).*
SAINTE-TERRE (le curé de). Voy. *Touzet.*
SALCETTE (DE LA). Voy. *Colaud.*
SALES DE COSTEBELLE, député du tiers état de la sénéchaussée de Béziers, avocat.
SALICETTI, député du tiers état de l'île de Corse.
SALINELLES (DE). Voy. *Meynier.*
SALINES (DES). Voy. *Blanquar.*
SALIVES (le curé de). Voy. *Couturier.*
SALLE, député du tiers état du bailliage de Nancy, médecin à Vézelise.
SALLÉ DE CHOUX, député du tiers état du bailliage de Berry, avocat du roi à Bourges.
SALM-SALM (prince Emmanuel DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Nancy.
SALOMON DE LA SAUGERIE, député du tiers état du bailliage d'Orléans, avocat à Orléans.
SAMARY, député du clergé de la sénéchaussée de Carcassonne, curé de Carcassonne.
SANCÉ (le marquis DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury.
SANCERRE (le curé de). Voy. *Poupart.*
SANCY (père), député du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône, avocat, démissionnaire; est remplacé par Sancy fils.
SANCY (fils), député du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône, lieutenant particulier civil au même bailliage; remplace Sancy père, démissionnaire.
SANDRAN (le baron DE). Voy. *Cardon (de).*
SANDROUIN (le vicomte DE), député de la noblesse du bailliage de Calais et Ardres, chevalier de Malte.
SANTERRE, député suppléant du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Vexin, avocat et notaire.
SARRAZIN (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Vendôme, chevalier de Saint-Louis, ancien officier au régiment de Noailles-cavalerie.
SASSNEAY (le marquis Bernard DE), député de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône, capitaine de cavalerie, démissionnaire; est remplacé par de Rully.
SATILLIEN (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Annonay, capitaine au corps-royal du génie.
SAUGERIE (DE LA). Voy. *Salomon.*
SAURINE (l'abbé), député du clergé du Béarn.
SAUTEREAU, député suppléant du tiers état du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, avocat à Saint-Pierre-le-Moustier.
SAVARDIÈRE (DE LA). Voy. *Pillaut.*
SAVARY, député du département d'Indre-et-Loire. (Le procès-verbal ne fait pas mention de la vérification de ses pouvoirs.)
SAVARY DE LANCOSME. Voy. *Lancosme.*
SAVIGNY-EN-REVERMONT (le curé de). Voy. *Oudot.*
SAVINES (DE). Voy. *Lafont.*
SCHEPPERS, député du tiers état du bailliage de Lille, négociant.
SCHMITS, député du tiers état du bailliage de Sarguemines, avocat à Château-Salins.
SCHWENDT, député du tiers état de la ville de Strasbourg, syndic de la noblesse de la Basse-Alsace.
SÉALT (DE). Voy. *Ricard.*

SECHEHAYE, député suppléant du tiers état de la ville de Metz, syndic.
SEDIÈRES (le comte de Lantillac DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limousin; refuse de remplacer le vicomte de La Queuille.
SÉGUR (le vicomte DE), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.
SÉGUR (le vicomte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux, maréchal de camp.
SÉGUR (le comte DE), député de la noblesse des Quatre-Vallées-sous-Guyenne, démissionnaire; est remplacé par d'Abbadie.
SÉJOUR (DU). Voy. *Dionis*.
SEMONVILLE (DE). Voy. *Huguet*.
SENTETZ, député du tiers état de la sénéchaussée d'Auch, procureur du roi au sénéchal d'Auch.
SÉRANS (le comte DE). Voy. *Cléry* (*de*).
SÉRENT (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Nivernais et Douzois, maréchal de camp.
SERGY (le curé DE). Voy. *Massieu*.
SESSEVAL (le marquis DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury.
SEURRAT DE LA BOULLAYE, député de la noblesse du bailliage d'Orléans, conseiller au Châtelet d'Orléans.
SÈVRES (le curé de). Voy. *Gandolphe*.
SÈZE. Voy. *Desèze*.
SIEYÈS (l'abbé), député du tiers état de la ville de Paris, chanoine et grand vicaire de Chartres.
SIEYÈS DE LA BEAUME, député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan, propriétaire.
SILLERY (Brûlart de Genlis, marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Reims.
SIMON, député du clergé du diocèse de Dol, recteur de La Boussacq.
SIMON, député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois, curé de Woel.
SIMON, député du tiers état du bailliage de Caux, cultivateur.
SIMON DE MAIBELLE, député du tiers état du bailliage de Douai et Orchies, docteur et professeur en droit, démissionnaire; remplacé par Pilat.
SINÉTY (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille, chevalier de Saint-Louis.
SOLLIERS, député du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc., avocat.
SOLLIÈS-LA-FALLÈDE (le curé de). Voy. *Rigouard*.
SOMMERCOURT (le curé de). Voy. *Pellegrin*.
SOTTEVILLE (DE). Voy. *Beaudrap*.
SOULAGES (DE). Voy. *Pons*.
SOULAINE (le curé de). Voy. *Chatizel*.
SOUPPES (le curé de). Voy. *Thibault*.
SOUSTELLE, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, avocat d'Alais.
STRASBOURG (l'évêque de). Voy. *Rohan*.
SURADE (DE), député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de Plaisance.
SUTIL, député suppléant du tiers état du bailliage de Château-Thierry, avocat du roi.

T

TAILHARDAT DE MAISONNEUVE, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, procureur du roi en la sénéchaussée d'Auvergne.
TALARU DE CHALMAZEL, député du clergé du bailliage de Coutances, évêque de Coutances, abbé de Montebourg.
TALLEYRAND (DE). Voy. *Bozon* (*le comte*).
TALLEYRAND-PÉRIGORD, député du clergé du bailliage d'Autun, évêque d'Autun, abbé de Celles, diocèse de Poitiers, et de Saint-Denis, diocèse de Reims.
TALLEYRAND-PÉRIGORD (DE), député du clergé du bailliage de Reims, archevêque duc de Reims, pair de France, abbé de Saint-Quentin-en-l'Ile diocèse de Noyon, et de Cercamp diocèse d'Amiens.
TALON, député suppléant de la noblesse du bailliage de Chartres, conseiller au parlement; remplace le baron de Montboissier, démissionnaire.
TANE (DE). Voy. *Plas* (*de*).
TARADEAU (DE). Voy. *Lombard*.
TARGET, député du tiers état de Paris-hors-les-murs, avocat au parlement; de l'Académie française.
TASSIN, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, banquier.
TATTEGRAIN, député suppléant du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier, avocat à Péronne.
TEILLÉ (curé de). Voy. *Bertereau*.
TELLIER, député du tiers état du bailliage de Melun, avocat du roi au même bailliage.
TELLIER. Voy. *Le Tellier*.
TERME, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen, cultivateur, bourgeois à Marmande.
TERNAY (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Loudun.
Terrade. Voy. *La Terrade*.
TERRATS, député du tiers état de la viguerie de Perpignan, juge de la viguerie du Roussillon.
TESSÉ (le comte DE), grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la reine, lieutenant général des armées du roi, député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine, démissionnaire; remplacé par Du Mans.
TESSIER DE MARGUERITTES (le baron DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, maire de Nîmes.
TEXIER (l'abbé), député du clergé du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, chanoine à Chartres.
TEYSSIER, député suppléant du tiers état des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc.
THÉALIER, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Riom, bailli d'Olliergues.
THÉBAUDIÈRE (DE), député de l'île de Saint-Domingue, ancien procureur général, etc., démissionnaire; est remplacé par de Villeblanche.
THELLIER, député suppléant du tiers état de la province d'Artois, conseiller.
THÉVENOT DE MAROISE, député du tiers état du bailliage de Langres, avocat et ancien lieutenant général de police.
THIBAUDEAU, député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou, avocat à Poitiers, procureur syndic de l'administration du Poitou.
THIBAULT, député du clergé du bailliage de Nemours, curé de Souppes.
THIBAUT. Voy. *Larchevêque*.
THIBOUTOT (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage de Caux, maréchal de camp.
THIÉBAULT, député du clergé du bailliage de Metz, curé de la paroisse de Sainte-Croix de Metz.
THIÉNANS (le curé de). Voy. *Rousselot*.

THIRIAL, député du clergé du bailliage de Château-Thierry, curé de Saint-Crespin.
THOMAS, député du clergé du bailliage de Melun, curé de Mormans.
THOMAS, député du clergé de la sénéchaussée du Bas-Limousin, curé de Meymac.
THOMAS, député suppléant du tiers état du bailliage de Châlons-sur-Marne, avocat.
THORET, député du tiers état du bailliage de Berry, docteur-médecin.
THOUIN, député suppléant du tiers état de la ville de Paris; de l'Académie des sciences.
THOUMIN, député suppléant du tiers état du bailliage du Perche, avocat à Bellême.
THOURET, député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen, avocat au Parlement.
THOURIN, député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne, curé de Vic-le-Comte.
TRUISY DE SAINT-SOUPLET (DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Reims.
TIXEDOR, député du tiers état de la viguerie de Perpignan, avocat à Prades.
TOIRY (DE). Voy. *Girod.*
TOP, député suppléant du tiers état du bailliage de Bailleul, avocat.
TOUGY (le curé de). Voy. *Juillard.*
TOULONGEON (le marquis DE), député de la noblesse du bailliage d'Amont-en-Franche-Comté, démissionnaire; est remplacé par de Racle de Mercey.
TOULONGEON (le vicomte DE), député de la noblesse du baillage d'Aval-en-Franche-Comté, colonel.
TOULOUSE-LAUTREC (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Castres, maréchal de camp.
TOULOUSE (le curé de Saint-Michel de). Voy. *Chabanettes (de).*
TOULOUSE (l'archevêque de). Voy. *Fontanges (de).*
TOURCOING (le curé de). Voy. *Dupont.*
TOURNERIE (DE LA). Voy. *Méric (de).*
TOURNUS (curé de Saint-André de). Voy. *Ducret.*
TOURNYOL-DUCLOS, ancien président à l'élection et entreposeur du tabac à Guéret, député du tiers état de la sénéchaussée de la Haute-Marche.
TOURS (le curé de Saint-Pierre-des-Corps de). Voy. *Guépin.*
TOURS (l'archevêque de). Voy. *Conzié (de).*
TOUSTAIN DE VIRAY (le comte DE), député de la noblesse du bailliage de Mirecourt, bailli à Darney.
TOUZET, député du clergé de la sénéchaussée de Libourne, curé de Sainte-Terre.
TRACY (DESTUTT, comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Penthièvre.
TRACY (le curé de). Voy. *Lévêque.*
TRÉGADORET (DE). Voy. *Perret.*
TRÉHOT DE CLERMONT, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Quimper, sénéchal de Ponteroix; remplace Le Guillou de Kerinuffe, démissionnaire.
TREICHES (DE). Voy. *Bonnet.*
TREILHARD, député du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement.
TRIDON, député du clergé de la sénéchaussée de Moulins, curé de Bougères.
TRIE (le comte DE), député de la noblesse de la ville et du bailliage de Rouen, ancien colonel de cavalerie.
TROCHEREAU, député suppléant du tiers état de la ville de Paris, conseiller au Châtelet.
TRONCHET, député du tiers état de la ville de Paris, avocat au Parlement, bâtonnier de l'ordre.
TROUILLET, député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon, négociant.
TROYES (le curé de Sainte-Madeleine de). Voy *Dubois.*
TUAUT DE LA BOUVERIE, député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel, sénéchal de Ploërmel.
TURCKEIM (DE), député du tiers état de la ville de Strasbourg.
TURPIN, député du tiers état du bailliage de Blois, lieutenant criminel audit bailliage.

U

UBERHEN (le baron D'), député suppléant de la noblesse du bailliage de Metz, commandant du corps du génie à Sarrebourg.
ULRY, député du tiers état du bailliage de Bar-le-duc-en-Barrois, avocat du roi au bailliage de Bar.
USSEL (le curé d'). Voy. *Forest.*
USSON (le marquis D'), député de la noblesse de la sénéchaussée de Pamiers, maréchal de camp, commandant en second de la province.
USTOU DE SAINT-MICHEL (le vicomte), député de la noblesse de Comminges et Nébouzan.
UZÈS (l'évêque d'). Voy. *Béthisy de Mézières (de).*

V

VADIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers, conseiller au présidial de Pamiers.
VAILLANT, député du tiers état de la province d'Artois, conseiller honoraire et ancien garde des sceaux à la chancellerie du conseil d'Artois.
VALDELANCOURT (le curé de). Voy. *Monnel.*
VALENCE (le vicomte DE), député suppléant de la noblesse de la ville de Paris.
VALENCIN. Voy. *Arberg.*
VALENTIN-BERNARD, député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux, bourgeois.
VALÉRIAN-DUCLOS, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, maire et premier consul de Saint-Esprit.
VALETTE, député du tiers état du bailliage de Tours, négociant à Tours.
VALEUIL (DE), député suppléant du tiers état du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, avocat.
VALEYRAC (le curé de). Voy. *Piffon.*
VALLET, député du clergé du bailliage de Gien, curé de Saint-Louis de Gien.
VANNEAU, député du clergé de la sénéchaussée de Rennes, recteur d'Orgères.
VARELLES, député du clergé du bailliage de Villers-Cotterets, curé de Marolles.
VARENNES (DE). Voy. *Burignot.*
VARICOURT (DE). Voy. *Rouph.*
VARIN, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, avocat à Rennes; remplace Huard, décédé.
VARSAVAUX DE HEULÉE, député suppléant du tiers

état de la sénéchaussée de Nantes, notaire à Nantes.

VASSÉ (le vidame de), député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine.

VASSY (le comte Louis DE), député de la noblesse du bailliage de Caen.

VAUDEN-BAVIÈRE, curé de Tardeghem, député du clergé de Bailleul, remplace l'évêque d'Ypres le 29 septembre 1789.

VAUDREUIL (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Castelnaudary, lieutenant général des armées du roi, grand-croix, etc.

VAUSSENAY. Voy. *Lasnier de Vaussenay.*

VAUVILLIERS (DE), député suppléant du tiers état de la ville de Paris, avocat au parlement.

VÉEL (le curé de). Voy. *Aubry.*

VEILLENNES (le comte DE), député suppléant de la noblesse du bailliage d'Orléans.

VENDOME (le curé de Saint-Bienheuré de). Voy. *Bodineau.*

VERCHÈRE DE REFFYE, député du tiers état du bailliage d'Autun, avocat.

VERDET, député du clergé du bailliage de Sarreguemines.

VERDET, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Aix, avocat au parlement d'Aix.

VERDOLIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan, avocat.

VERDONNE (Adam de), député du tiers état du bailliage de Crépy-en-Valois, lieutenant-général du bailliage.

VERGUET (Dom), député du clergé du diocèse de Saint-Pol-de-Léon, prieur de l'abbaye de Relecq.

VERNIER, député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté, avocat.

VERNIÈRE (DE). Voy. *Bigot.*

VERNIN, député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins, assesseur civil et criminel de la sénéchaussée de Moulins, et président de Moulins.

VERNY, député du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier, avocat au parlement de Toulouse.

VERNY, député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Riom, avocat à Riom.

VERTHAMON (le chevalier DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux.

VERTON (le curé de). Voy. *Rollin.*

VEYTARD, député du clergé de la ville de Paris, curé de Saint-Gervais; démissionnaire, est remplacé par Cayla de La Garde.

VÉZINS (le vicomte DE), député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue.

VIALIS (DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon, maréchal de camp, directeur du génie à Toulon.

VIARD, député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc-en-Barrois, lieutenant de police à Pont-à-Mousson.

VIC-BIGORRE (le curé de). Voy. *Rivière.*

VIC-LE-COMTE (le curé de). Voy. *Thourin.*

VIEFVILLE DES ESSARTS (DE), député du tiers état du bailliage de Vermandois, avocat, subdélégué de Guise.

VIEILLARD, député du tiers état du bailliage de Reims, docteur en droit à Reims.

VIEILLARD, député du tiers état du bailliage de Coutances, avocat à Saint-Lô.

VIENNE (l'archevêque de). Voy. *Pompignan.*

VIEUX-POUZAUGES (le curé du). Voy. *Dillon.*

VIEUZAC (DE). Voy. *Barrère.*

VIGNACOURT (le marquis DE), député suppléant de la noblesse du Quesnoy.

VIGNE. Voy. *Delavigne.*

VIGNES (DES). Voy. *Mougeotte.*

VIGNON, député du tiers état de la ville de Paris, ancien juge-consul.

VIGUERIE. Voy. *Laviguerie.*

VIGUIER, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, avocat au parlement de Toulouse.

VILLARET, député du clergé de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue, vicaire général de Rodez, membre de la commission intermédiaire de l'administration provinciale.

VILLE-AUX-DAMES (le curé de). Voy. *Cartier.*

VILLEBANNOIS (DE), député du clergé du bailliage du Berry, curé de Saint-Jean-le-Vieux à Bourges.

VILLEBLANCHE (le comte DE), député suppléant de l'île de Saint-Domingue, remplace de Thébaudière, démissionnaire.

VILLEDEUIL (DE), député suppléant du clergé du bailliage de Sézanne, curé de Nanteuil.

VILLEFORT (le curé de). Voy. *Bonnet.*

VILLEFRANCHE (le curé de). Voy. *Desvernay.*

VILLEGUYER (DE). Voy. *Andigné (d').*

VILLEMORT (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Poitou, au Blanc en Berry.

VILLENEUVE-BARGEMONT (l'abbé de), député du clergé de la sénéchaussée de Marseille, chantre, comte, chanoine de Saint-Victor-lès-Marseille.

VILLENEUVE (DE). Voy. *Pétion.*

VILLEQUIER (le duc DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer, maréchal de camp des armées du roi et chevalier de ses ordres, etc., démissionnaire, est remplacé par Dublaisel du Rieu.

VILLERS-DEVANT-LE-THOUR (le curé de). Voy. *Dumont.*

VILLE-SUR-IRON (le curé de). Voy. *Colinet.*

VILLEVIEILLE (le curé de). Voy. *La Coste.*

VILLEVIELLE (Pavée de), député du clergé de la Navarre, évêque de Bayonne.

VILLIERS (DE). Voy. *Rancourt (de).*

VILLIERS (DE). Voy. *Menouville (de).*

VILLOUTREIX. Voy. *Faye (de).*

VIMAL-FLOUVAT, député du tiers état de la sénéchaussée de Riom, négociant à Ambert.

VIOCHOT, député du clergé de la sénéchaussée de Troyes, curé de Maligny.

VISMES (DE), député du tiers état du bailliage de Vermandois, avocat à Laon.

VIRAY (DE). Voy. *Toustain (de).*

VIRIEU (le comte DE), député de la noblesse du Dauphiné, colonel du régiment de Limousin, démissionnaire.

VIVIER, député du tiers état de la Navarre, propriétaire.

VIVIERS (l'évêque de). Voy. *Lafont de Savines.*

VOCHE, député du clergé de la sénéchaussée de Castelnaudary, curé de Mont-Gaillard, démissionnaire, est remplacé par Guyon.

VOGIEU, député suppléant du tiers état du bailliage de Mirecourt, avocat au bailliage d'Epinal.

VOGUÉ (le comte DE), député de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.

VOIDEL, député du tiers état du bailliage de Sarreguemines, avocat en la prévôté de Moranges, receveur du contrôle des actes.

VOLCRANGE (le curé de). Voy. *Brousse.*

VOLFIUS, député du tiers état du bailliage de Dijon, avocat au parlement de Dijon.

VOLNEY (DE). Voy. *Chassebœuf.*

VOULLAND, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, avocat.

VRIGNY (le marquis DE), député de la noblesse de la sénéchaussée d'Alençon, grand bailli.

VURMSER (le baron de), député suppléant de la noblesse du bailliage de Colmar et Schelestadt, lieutenant général.

VYAU DE BAUDREUILLE, député du tiers état du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, lieutenant général dudit bailliage.

W

WARTEL, député du tiers état du bailliage de Lille, avocat (1).

WIAU DE LAGARDE, député suppléant du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzois, assesseur au bailliage de Nevers.

(1) Démissionnaire, est remplacé par Poutrain, le 23 mars 1790.

WIMILLE-EN-BOULONNAIS (le curé de). Voy. *Cossart*.

WIMPFEN (le baron DE), député de la noblesse du bailliage de Caen, ancien colonel de dragons.

WOEL (le curé de). Voy. *Simon*.

WOLTER DE NEURBOURG, député de la noblesse du bailliage de Metz, maréchal de camp.

X

XEUILLEY (le curé de). Voy. *Bastien*.

Y

YPRES (l'évêque d'). Voy. *Arberg de Valencin*.

YVERNAULT, député du clergé du bailliage de Berry, chanoine de Saint-Ursin de Bourges.

LISTE

DE

MESSIEURS LES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

DRESSÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE DÉPARTEMENTS (1).

AIN.

TRÉVOUX. — M. **Arriveur.**
BOURG-EN-BRESSE. — M. **Bottex**, curé de Neuville-sur-Ain.
BOURG-EN-BRESSE. — M. **Bouveyron.**
BELLEY. — M. **Brillat-Savarin**, colonel de la milice nationale.
CHATILLON-LÈS-DOMBES. — M. **Cardon-Sandrans.**
BELLEY. — M. **Clermont-Mont-Saint-Jean.**
MONTRÉAL, *district de Nantua.* — M. **Delilia.**
NANTUA. — M. **Favre**, curé d'Hotonne.
BOURG. — M. **Gauthier** (des Orcières).
THOIRY, *district de Gex.* — M. **Girod** l'aîné.
CHEVRY, *district de Gex.* — M. **Girod** cadet.
SAINT-TRIVIER. — M. **Gueidan**, curé de Saint-Trivier.
TREVOUX. — M. **Jourdan.**
TRÉVOUX. — M. **Lousmeau-Dupont**, curé de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
BOURG-EN-BRESSE. — M. **Lucinge-Faucigny.**
BOURG. — M. **Piequet.**
BOURG. — M. **Populus.**
ORNEX, *près Gex.* — M. **Prez-Craffier.**
ORNEX, *près Gex.* — M. **Rouph**, official de l'évêque de Genève.
CHAVANNES, *près Bourg.* — M. **Royer**, curé de Chavannes.
TRÉVOUX. — M. **Vincent-Pauette.**

AISNE.

LA FERTÉ-MILON. — M. **Aubry-Dubochet** (Pierre-François).
VERMANDOIS. — M. **Bailly**, laboureur.
CHAMPVERSY, *près Château-Thierry.* — M. **Boisrouvraye.**
VILLERS-COTTERETS. — M. **Bourgeois**, à l'Epine, paroisse de Viviers.
SOISSONS. — M. **Brocheron.**
SOISSONS. — M. **Delabat**, curé de Saint-Léger.
LAON. — M. **Devismes.**
SAINT-QUENTIN. — M. **Duplaquet.**
LAVRIENNOIS, *près Ham.* — M. **Duroyer.**
PARIS. — M. **Egmont-Pignatelly.**
Canton D'ACY, *près Soissons.* — M. **Ferré**, cultivateur.
SAINT-QUENTIN. — M. **Fouquier.**
CHATEAU-THIERRY. — M. **Harmand.**
LAON. — M. **Le Carlier.**
LAON. — M. **l'Eleu-la-Ville-aux-Bois.**
SAINT-QUENTIN. — M. **Marolles**, curé de Saint-Jean de Saint-Quentin.
VILLERS-COTTERETS. — M. **Mazancourt.**
LAON. — M. **Novion.**
SAINT-PIERREMONT. — M. **Ogé**, curé de Saint-Pierremont.
SAINT-QUENTIN. — M. **Pardieu** (Guy-Félix).
CHATEAU-THIERRY. — M. **Pinterel-Louverny.**
LAON. — M. **Sabran**, évêque du département.
CHATEAU-THIERRY. — M. **Thirial**, curé.
VILLERS-COTTERETS. — M. **Varelles**, curé de Marolles.
GUISE. — M. **Vlefville-Desessarts.**

ALLIER.

HÉRISSON. — M. **Aury**, curé d'Hérisson.
VITRAY, *près Cérilly.* — M. **Berthomier.**
MOULINS — M. **Goyard.**
LE DONJON. — M. **Laurent**, curé d'Huillaux.
SEUILLET, *près Cusset.* — M. **Lebrun** (Léon-Henry Eléonore).
MOULINS. — M. **Lomet.**
GANNAT. — M. **Lucas.**
MONTMARAUD. — M. **Michelon.**
MONTLUÇON. — M. **Regnard.**
MOULINS. — M. **Stutt-Tracy.**
MOULINS. — M. **Tridon**, curé de Rongères.
MOULINS. — M. **Vernin.**

ALPES (HAUTES-).

BRIANÇON. — M. **Grand-Champronet.**

(1) L'orthographe des noms a été rigoureusement respectée, et la liste est reproduite dans les termes où elle a été imprimée, à Paris, par l'Imprimerie nationale (juillet 1791).

ALPES (BASSES-).

FORCALQUIER. — M. **Bouche** fils.
SISTERON. — M. **Burle**.
FORCALQUIER. — M. **Eymar**.
DIGNE. — M. **Gassendi**, curé de Barras.
SISTERON. — M. **Latyl**.
SISTERON. — M. **Mevolhon**.
SISTERON. — M. **Roland**, curé du Caire.
SISTERON. — M. **Verdolin**.

ARDÈCHE.

AUBENAS. — M. **Antraigues**.
ANNONAY. — M. **Boissy-Anglas**.
CHOMERAC. — M. **Chouvet**, curé.
PRIVAS. — M. **Defrances**, propriétaire.
VILLENEUVE-DE-BERG. — M. **Dubois-Maurin**.
AUBENAS. — M. **Espie**.
LE BOURG-SAINT-ANDÉOL. — M. **Madier** (Antoine).
ANNONAY. — M. **Monneron** aîné.
VIVIERS. — M. **Pampelonne**.
ANNONAY. — M. **Saint-Martin**.
ANNONAY. — M. **Satillien**, capitaine au corps royal du génie.
AUBENAS. — M. **Vogué**.

ARDENNES.

CHARLEVILLE. — M. **Cochelet**, membre du tribunal de Charleville.
MARIEMBOURG. — M. **Darche**, maître de forges.
BÉZIERS. — M. **Destagniol**, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — M. **Dubois-Crancé**, ancien mousquetaire et chevalier de Saint-Louis.
VILLERS-DEVANT-LE-THOUR. — M. **Dumont**, curé de Villers-Devant-le-Thour.
GES. — M. **Fleury**, bachelier de Sorbonne, curé d'Iges, Glaire et Villette.
MOUZON. — M. **Mangin**, maire de Mouzon.
MÉZIÈRES. — M. **Millet-La-Mambre**, membre du tribunal de Charleville.
MÉZIÈRES. — M. **Poulain-Boutancourt**, maître de forges.

ARIÈGE.

PAMIERS. — M. **George Bergasse-Laziroule**, ancien officier d'artillerie.
PARIS. — M. **Chambors**.
AMIERS. — M. **Font**.
COUSERANS. — M. **Lastic**, évêque du département.
COUSERANS. — M. **Pannetier**.
PAMIERS. — M. **Vadier**.
PARIS. — M. **Usson**, maréchal de camp.

AUBE.

BAR-SUR-AUBE. — M. **Aubert**, curé de Couvignon.
ERVY. — M. **Baillot**.
RICEY-LE-BAS. — M. **Bluget**, docteur de Sorbonne, doyen-curé des Riceys.
BAR-SUR-SEINE. — M. **Bouchotte**.
TROYES. — M. **Camuzat-Belombre**, négociant.
TROYES. — M. **Crillon** l'aîné (Balbe), maréchal de camp.
BAR-SUR-SEINE. — M. **Crussol**.
BRIENNE. — M. **Janny**.
VILLEBERTAIN, *près Troyes*. — M. **Mescrigny**.
LES RICEYS. — M. **Parizot**.
TROYES. — M. **Viochot**, curé de Maligny.

AUDE.

SAISSAC. — M. **Benazet**, bourgeois de Saissac.
LIMOUX. — M. **Bonnet**, cultivateur.
LIMOUX. — M. **Cauneille**, curé de Belvis.
CARCASSONNE. — M. **Dupré**, fabricant-négociant à Carcassonne.
ARGELLIERS. — M. **Gouttes**, curé d'Argelliers.
CASTELNAUDARY. — M. **Guilhermy**.
ALETH. — M. **Larade**.
LIMOUX. — M. **Luillier-Rouvenac**.
CASTELNAUDARY. — M. **Martin** (d'Auch), licencié ès lois.
CASTELNAUDARY. — M. **Montcalm** l'aîné, maréchal de camp.
SAINT-NAZAIRE. — M. **Morin**.
CARCASSONNE. — M. **Ramel-Nogaret**.
CARCASSONNE. — M. **Samary**, curé de Carcassonne.
PARIS. — M. **Vaudreuil**, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées navales.

AVEYRON.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — M. **Andurand**.
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — M. **Bournazel**.
MUR-DE-BARRÈS. — M. **Lambel**.
MUR-DE-BARRÈS. — M. **Manhiaval**, propriétaire-cultivateur.
RODEZ. — M. **Malrieu**, curé de Loubous.
RODEZ. — M. **Montcalm** le jeune.
RODEZ. — M. **Pannat**.
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — M. **Perrin (des Roziers)**.
SOULAGES. — M. **Pons-Soulages**, propriétaire.
SOULAGES. — M. **Rodat**.
RODEZ. — M. **Seignelay-Colbert**, évêque du département.
RODEZ. — M. **Villaret**.

BOUCHES-DU-RHONE.

AIX. — M. **Audier-Massillon**.

AIX. — M. **Boisgelin**, évêque du département, métropolitain des côtes de la Méditerranée.
ARLES. — M. **Bonnemant**, premier juge du district d'Arles.
AIX. — M. **Bouche** l'aîné.
ARLES. — M. **Boulouvard**.
ORANGE. — M. **Bouvier**.
MARSEILLE. — M. **Castelanet**.
ORANGE. — M. **Causans**.
MARSEILLE. — M. **Cipières**.
AIX. — M. **Clapiers**.
AIX. — M. **Cousin**, curé de Cucurron.
PARIS. — M. **d'André**.
PARIS. — M. **Davin**.
PARIS. — M. **Delabat**.
ARLES. — M. **Dulau**, ci-devant archevêque d'Arles.
ORANGE. — M. **Dumas**.
SAINT-RÉMI. — M. **Durand-Maillanne**.
SAINT-RÉMI. — M. **Guilhem-Clermont-Lodève**.
MARSEILLE. — M. **Lejeans**, négociant.
SAINT-RÉMI. — M. **Pélissier**, médecin.
MARSEILLE. — M. **Peloux**.
AIX. — M. **Pochet**.
ORANGE. — M. **Poulle**.

CANTAL.

SAINT-FLOUR. — M. **Armand**.
SAINT-FLOUR. — M. **Bertrand**.
SAINT-FLOUR. — M. **Bigot**, curé de Saint-Flour.
PARIS. — M. **Caylus**.
AURILLAC. — M. **Conros-Aurillac**.
SAINT-FLOUR. — M. **Daude**.
PIERREFORT. — M. **Devillas**.
PIERREFORT. — M. **Lescurier**.
SALERS. — M. **Hébrard**.
AURILLAC. — M. **Lolier**, curé d'Aurillac.
SAINT-FLOUR. — M. **Rochebrune**.
SAINT-FLOUR. — M. **Ruffo**, évêque du département.

CHARENTE.

ANGOULÊME. — M. **Albignac-Castelnau**, évêque du département.
COGNAC. — M. **Augier**, négociant à Cognac.
ANQUEVILLE, *près Châteauneuf*. — M. **Culant**.
ANGOULÊME. — M. **Joubert**, curé de Saint-Martin.
LA ROCHEFOUCAULD. — M. **Marchais**.
CONFOLENS. — M. **Poujeard-du-Limbert**.
ANGOULÊME. — M. **Roy**.
LA FAYE, *près Barbezieux*. — M. **Saint-Simon**.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LA ROCHELLE. — M. **Alquier**.
CHARENTE. — M. **Augier**, négociant à Charente.
PAYS DE LIÈGE. — M. **Beauchamps**, à Bémon-Vouarzé-le-Melle, dans la principauté de Liège.
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. — M. **Bonnegens**.
SAINTES. — M. **Brémond d'Ars**.
MARENNES. — M. **Garesché**, propriétaire à Nieul.
LA ROCHELLE. — M. **Griffon-Romagné**.
SAINTES. — M. **La Brousse**, curé de Champagnolles.
MORAGNE, *près Charente*. — M. **Landreau**, curé de Moragne.
MORAGNE, *près Charente*. — M. **La Rochefoucauld-Bayers**, évêque du département.
SAINTES. — M. **Lemercier**.
LA ROCHELLE. — M. **Malartic**, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du Poitou.
SAINT-MARTIN, *île de Ré*. — M. **Pinnelière**, docteur en théologie, curé de la ville et paroisse de Saint-Martin, île de Ré.
SAINTES. — M. **Ratier-Montguyon**.
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. — M. **Regnaud**.
SAINTES. — M. **Richier**.

CHER.

BERRY. — M. **Bengy-Puy-Vallée**.
BERRY. — M. **Bouthillier**.
BERRY. — M. **Chastenet-Puységur**, évêque du département et métropolitain de la métropole centrale.
SANCERRE. — M. **Grangier**, procureur syndic du district de Sancerre.
SANCERRE. — M. **Heurtault-Lamerville**.
SANCERRE. — M. **La Châtre**.
SANCERRE. — M. **Sallé-Chou**, professeur en droit français.
BOURGES. — M. **Thoret**, docteur-régent de la Faculté de médecine.
BOURGES. — M. **Villebanois**, curé de Saint-Jean-le-Vieux de Bourges.
BERRY. — M. **Yvernault**.

CORREZE.

JULLIAC. — M. **Chavoix**.
UZERCHE. — M. **Delort-Puymalle**.
USSEL. — M. **Forest-Masmoury**, curé.
TULLE. — M. **Lacombe**.
TULLE. — M. **Ludière**.
BRIVES. — M. **Malès**.
TULLE. — M. **Melon**.
TULLE. — M. **Poissac**.
MEYMAC. — M. **Thomas**, curé.

CORSE.

VESCOVATO. — M. **Buttafoco**, maréchal de camp.
QUENZA. — M. **Colonna**, capitaine au régiment provincial de Corse.
LE VIE. — M. **Péretti**.
SALICETI-EN-ROSTINO. — M. **Salicetti**.

COTE-D'OR.

DIJON. — M. **Arnoult.**
FROLOIS, *près Flavigny.* — M. **Benoist,** notaire à Frolois.
ARNAY-LE-DUC. — M. **Bouillote,** curé d'Arnay-le-Duc.
PARIS. — M. **Chastenay-Lanty.**
GRANCEY, *par Is-sur-Tille.* — M. **Couturier,** curé de Salives.
DIJON. — M. **Desmontiers-Merinville,** évêque du département.
ARNAY-LE-DUC. — M. **Frochot.**
BEAUNE. — M. **Gantheret,** cultivateur-propriétaire.
ARNAY-LE-DUC. — M. **Guyot.**
SEMUR. — M. **Guyot** (Florent).
SAINT-JEAN-DE-LOSNE. — M. **Hernoux,** négociant.
SEMUR. — M. **A. Lebascle-Argenteuil,** maréchal de camp.
DIJON. — M. **Le Mulier-Bressey.**
PARIS. — M. **Lévis.**
FONTAINE-LÈS-DIJON. — M. **Merceret,** curé de Fontaine-lès-Dijon.
DIJON. — M. **Volfius.**

COTES-DU-NORD.

LANNION. — M. **Baudouin-Maison-Blanche.**
DINAN. — M. **Coupard.**
LANNION. — M. **Couppé.**
CHATEL-AUDREN. — M. **Delaunay,** recteur de Plouagat-Châtel-Audren.
JUGON, *près Broons.* — M. **Deneuville.**
DINAN. — M. **Gagon-Duchenay.**
SAINT-BRIEUC. — M. **Hingant,** curé d'Andel.
TRÉGUIER. — M. **Lucas,** recteur du Minihy-Ploulan.
SAINT-BRIEUC. — M. **Palasne-Champeaux.**
SAINT-BRIEUC. — M. **Poulain-Corbion.**
BROONS. — M. **Rathier,** recteur de Broons.
LOUDÉAC. — M. **Ruello,** curé de Loudéac.

CREUSE.

GUÉRET. — M. **Banassat,** curé de Saint-Fiel.
FEUILLETIN. — M. **Bandy-La-Chaux** (Léonard).
FEUILLETIN. — M. **Biencourt** (Charles), maréchal des camps et armées du roi.
EVAUX. — M. **Beurdon,** curé d'Evaux.
BELLEGARDE. — M. **Goubert,** curé de Bellegarde.
GUÉRET. — M. **Grellet-Beauregard** (Jean-Baptiste).
GUÉRET. — M. **Laboreys - Chateaufavier,** inspecteur des manufactures d'Aubusson.
GUÉRET. — M. **Saint-Maixant,** maréchal des camps et armées du roi.
GUÉRET. — M. **Tournyol.**

DORDOGNE.

SARLAT. — M. **Delfau,** archiprêtre de Daglan.
PÉRIGUEUX. — M. **Foucault-l'Ardimalie.**
PÉRIGUEUX. — M. **Fournier-la-Charmie.**
BERGERAC. — M. **Gontier-Biran.**
BERGERAC. — M. **Laporte,** curé de Saint-Martial d'Hautefort.
BERGERAC. — M. **Laroque-Mons.**
SARLAT. — M. **Loys.**
LA SAUVETAT. — M. **Paulhiac.**
MORPON. — M. **Peyruchaud.**

DOUBS.

PONTARLIER. — M. **Burnequez,** curé de Mouthe.
AMONT. — M. **Clerget,** curé d'Ornans.
BESANÇON. — M. **Demandre,** curé de Saint-Pierre.
BESANÇON. — M. **Grosbois.**
DOLE. — M. **Guilloz,** curé d'Orchamps-en-Venne.
BESANÇON. — M. **Lapouie.**
BESANÇON. — M. **Martin.**

DROME.

VERCHENY. — M. **Barnave,** propriétaire et maire de Grenoble.
VALENCE. — M. **Bérenger,** membre du tribunal.
LE BUIS. — M. **Bertrand-Montfort.**
SUZE-LA-ROUSSE. — M. **Bignan,** propriétaire.
CREST. — M. **Blacons.**
LORIOL. — M. **Blancard,** propriétaire et maire de Loriol.
MONTÉLIMART. — M. **Cheynet,** président du tribunal.
DIE. — M. **Colaud-la Salcette.**
DIE. — M. **De Dellay** (P).
ROMANS. — M. **Delacourt-Ambésieux,** président du tribunal.
ROMANS. — M. **Marsanne-Fonjuliane.**
CREST. — M. **Richard,** membre du tribunal.

EURE.

BONNEVILLE, *près Broglie et Bernay.* — M. **Bonneville.**
BERNAY. — M. **Buschey-des-Noës.**
BERNAY. — M. **Buzot.**
BERNAY. — M. **Chambrais.**
LOUVIERS. M. **Decretot,** négociant à Louviers.
NONANCOURT. — M. **Delalande,** curé d'Illiers-l'Evêque, bachelier en théologie.
ROUEN. — M. **Lebrun,** curé de Lyons-la-Forêt.
GAMACHES. — M. **Lefèvre-Chailly,** propriétaire à Gamaches-en-Vexin.
RUGLES. — M. **Lemaréchal,** négociant à Rugles.
ROUGEMONTIER, *près Pont-Audemer.* — M. **Lereffait,** propriétaire.

BERNAY. — M. **Lindet**, curé de Sainte-Croix-de-Bernay.

EURE-ET-LOIR.

DREUX. — M. **Auvry**.
NOGENT-LE-ROTROU. — M. **Bourdeau**.
CHARTRES. — M. **Bouvet**, négociant.
CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS. — M. **Castellane**.
AU BOULAY-THIERRY, *près Maintenon*. — M. **Claye**, laboureur.
CHATEAUDUN. — M. **Delaforge**.
CHARTRES. — M. **Lubersac**, *évêque du département*.
PARIS. — M. **Périer**, ancien notaire à Paris.
CHARTRES. — M. **Pétion**, président du tribunal.
AU BOIS-BÉNARD, *paroisse d'Arrou, près Châteaudun*. — M. **Phélines**, capitaine au corps royal du génie.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Talon**.
CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS. — M. **Texier**, prêtre.

FINISTÈRE.

QUIMPERLÉ. — M. **Billette**, négociant à Quimperlé.
QUIMPER. — M. **Expilly**, ancien recteur de Saint-Martin de Morlaix, élu évêque du département.
ELLIANT. — M. **Guino**, recteur d'Elliant.
RENNES. — M. **Le Déan**.
BREST. — M. **Legendre**.
QUIMPERLÉ. — M. **Legoazre-Kervélégan**.
CHATEAULIN. — M. **Le Golias**.
LANDIVISIAU. — M. **Le Guen-Kerengal**, propriétaire à Landivisiau.
QUIMPER. — M. **Leissègues**, recteur de Plogonec.
MORLAIX. — M. **Lelai-Grantugen**, agriculteur.
MORLAIX. — M. **Loédon-Keromen**, recteur de Gourin.
MORLAIX. — M. **Mazurié-Penanech**, négociant.
BREST. — M. **Moyot**, *négociant*.
SAINT-PAUL-DE-LÉON. — M. **Prudhomme-Kéraugon**, lieutenant des canonniers gardes-côtes.
PONT-CROIX. — M. **Tréhot-Clermont**.
SAINT-POL-DE-LÉON. — M. **Verguet**.

GARD.

SAINT-ESPRIT. — M. **Benoit**, curé.
UZÈS. — M. **Bétizy**, ci-devant évêque d'Uzès.
UZÈS. — M. **Brueys-Aygalliers**.
UZÈS. — M. **Chambon-Latour**.
NIMES. — M. **Cortois-Balore**, évêque du département.
NIMES. — M. **Fournès**, colonel du régiment Royal-Champagne, cavalerie.
SAINT-ANDRÉ-MAGENCOUL, *près le Vigan*. — M. **Guichard-Lalinière**, maréchal de camp.
NIMES. — M. **Meynier-Salinelles**.
NIMES. — M. **Quatrefages-la-Roquette**, bourgeois.
NIMES. — M. **Rabaut-Saint-Etienne**, bourgeois.
NIMES. — M. **Ricard**.
ALAIS. — M. **Soustelle**.
NIMES. — M. **Tessier-Marguerites**, maire de Nîmes.
SAINT-ESPRIT. — M. **Valerian**.
UZÈS. — M. **Voulland**.

GARONNE (HAUTE-).

TOULOUSE. — M. **Chabannettes**, curé de Saint-Michel.
RIVIÈRE-VERDUN. — M. **Cazalès**.
MURET. — M. **Cornus**, curé de Muret.
TOULOUSE. — M. **Escouloubre**.
TOULOUSE. — M. **Fontanges**, évêque du département, métropolitain du Sud.
BAZIÈGE. — M. **Guyon**, curé.
BAZIÈGE. — M. **Hébrard**.
BAZIÈGE. — M. **Lartigue**.
L'ISLE-EN-DODON. — M. **Lasmastres**, curé de L'Isle-en-Dodon.
ASPECT. — M. **Latour**, médecin à Aspect.
MURAT. — **Laviguerie**.
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — M. **Le Tonnelier-Breteuil**, ci-devant évêque de Montauban.
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — M. **Long**.
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — M. **Montagut-Barrau**.
TOULOUSE. — M. **Maureins**.
TOULOUSE. — M. **Pannat**.
BOULOGNE. — M. **Perès** (Emmanuel).
SAINT-GAUDENS. — M. **Pégot**, négociant de Saint-Gaudens.
CASTEL-SARRASIN. — M. **Raby-Saint-Médard**, citoyen de Castel-Sarrasin.
L'ISLE-EN-DODON. — M. **Roger**.
TOULOUSE. — M. **Roussillon**, négociant.
TOULOUSE. — M. **Viguier**.
TOULOUSE. — M. **Uston-Saint-Michel**.

GERS.

PAU. — M. **Angosse**, maréchal de camp.
CONDOM. — M. **Anteroche**, ci-devant évêque de Condom.
LAVARDENS. — M. **Guiraudez-Saint-Mézard**, docteur en théologie et archiprêtre de Lavardens.
CONDOM. — M. **Laborde**, curé de Corneillan.
LA CHAPELLE. — M. **Laclaverie**.
LECTOURE. — M. **La Terrade**.
AUCH. — M. **Lupé**.
CONDOM. — M. **Lusignan**.
CONDOM. — M. **Pelauque-Berault**.

MIRANDE. — M. **Perez.**
ARMAGNAC. — M. **Raymond-Ducastaing.**
AUCH. — M. **Sentetz.**

GIRONDE.

BORDEAUX. — M. **Boissonnot**, notaire à Saint-Paul-à-Blayois.
BORDEAUX. — M. **Champion-Cicé**, évêque du département, métropolitain du Sud-Ouest, ancien garde des sceaux de France.
BORDEAUX. — M. **Delage**, curé de Saint-Christoly-en-Blayois.
COUTRAS. — M. **Deluze-Létang.**
MONTBRETON, *près Libourne.* — **Depuch-Montbreton.**
BORDEAUX. — M. **Desèze.**
LIBOURNE. — M. **Dumas-Gonthier.**
CADILLAC-SUR-GARONNE. — M. **Fisson-Jaubert.**
BORDEAUX. — M. **Gaschet-Delille.**
BORDEAUX. — M. **Hardouin-Châlons.**
CADILLAC-SUR-GARONNE. — M. **Héral**, vicaire général de Bordeaux.
CADILLAC-SUR-GARONNE. — **Lafargue.**
BAZAS. — M. **Lavenue.**
BORDEAUX. — M. **Lavie.**
BORDEAUX. — M. **Leberthon.**
CASTEL-MORON D'ALBRET. — M. **Malartic**, curé de Saint-Denis-de-Pile.
SAINTE-FOIX. — M. **Mestre.**
BORDEAUX. — M. **Nairac**, négociant.
CASTEL-MORON D'ALBRET. — M. **Nau.**
BORDEAUX. — M. **Piffon**, curé de Valeyrac.
BAZAS. — M. **Pils.**
BAZAS. — M. **Saige.**
BAZAS. — M. **Saint-Sauveur**, ci-devant évêque de Bazas.
BORDEAUX. — M. **Ségur**, maréchal de camp.
CASTILLON-SUR-DORDOGNE. — M. **Touzet**, curé de Sainte-Terre.
BOURG-SUR-DORDOGNE. — M. **Valentin-Bernard**, bourgeois.
BOURG-EN-DORDOGNE. — M. **Verthamont.**

HÉRAULT.

BÉZIERS. — M. **Gleises-la-Blanque.**
MONTPELLIER. — M. **Jac**, propriétaire.
BÉZIERS. — M. **Jessé.**
MONTPELLIER. — M. **Malide**, évêque du département.
BÉZIERS. — M. **Martin**, curé de Sainte-Aphrodise.
PEZÉNAS. — M. **Mérigeaux.**
PEZÉNAS. — M. **Rey.**
SAINT-PONS. — M. **Rocque**, négociant.
MONTPELLIER. — M. **Saint-Maurice.**
LODÈVE. — M. **Sales-Costebelle.**
MONTPELLIER. — M. **Verny.**

ILLE-ET-VILAINE.

RENNES. — M. **Defermon.**
FOUGÈRES. — M. **Fournier.**
DOL. — M. **Garnier**, recteur de Notre-Dame de Dol.
RENNES. — M. **Gérard**, laboureur.
RENNES. — M. **Glezen.**
VITRÉ. — M. **Hardy-la-Largère.**
RENNES. — M. **Lanjuinais**, professeur en droit.
LA GUERCHE. — M. **Lancelot** (Joseph), recteur de Rétiers.
REDON. — M. **Lebreton**,
RENNES. — M. **Le Chapelier.**
FOUGÈRES. — M. **Lemoine.**
RENNES. — M. **Queru-la-Coste**, curé de Saint-Jean.
LA BOUSSACQ. — M. **Symon**, recteur de la Boussacq.
LA BOUSSACQ. — M. **Vaneau**, recteur d'Orgères.
RENNES. — M. **Variu.**

INDRE

BOURGES. — M. **Auclere-Descortes**, médecin.
ISSOUDUN. — M. **Baucheton.**
CHATEAUROUX. — M. **Boëry.**
CHATEAUROUX. — M. **Legrand.**
ISSOUDUN. — M. **Poya-l'Herbay.**

INDRE-ET-LOIRE.

PARIS. — M. **Albert-Luynes.**
TOURS. — M. **Beaulieu**, propriétaire.
CHINON. — M. **Beuchette.**
TOURS. — M. **Cartier**, curé de la Ville-aux-Dames.
CHINON. — M. **Chenon.**
CHINON. — M. **Conzié**, évêque du département.
TOURS. — M. **Estin.**
TOURS. — M. **Gaultier.**
TOURS. — M. **Guépin**, curé de Saint-Pierre-des-Corps.
FRENEUSE, *près Brionne.* — M. **Haramburc.**
FRENEUSE, *près Brionne.* — M. **Lancosne.**
FRENEUSE, *près Brionne.* — M. **Menou** (Jacques).
TOURS. — M. **Moreau.**
LOCHES. — M. **Nioche.**
LOCHES. — M. **Payen-Bois-Neuf**, propriétaire.
TOURS. — M. **Valette**, négociant.

ISÈRE.

GRENOBLE. — M. **Agoult** (Antoine).
VOIRON. — M. **Allard**, propriétaire.
VIENNE. — M. **Chabroud**, président du Tribunal.
SAINT-MARCELLIN, *Dauphiné.* — M. **Lablache.**
GRENOBLE. — M. **Langon**, maréchal de camp.

SAINT-MARCELLIN. — M. **Murinais.**
GRENOBLE. — M. **Pison-Dugalland.**
GRENOBLE. — M. **Revol.**
VIENNE. — M. **Saint-Albin.**
PUPETIÈRES, *près Virieu.* — M. **Virieu.**

JURA.

AVAL. — M. **Babey**, citoyen d'Orgelet.
POLIGNY. — M. **Bidault.**
SAINT-CLAUDE. — M. **Christin.**
DÔLE. — M. **Dortan.**
GENDREY. — M. **Grenot.**
QUINTIGNY. — M. **Mailly-Château-Renaud.**
DÔLE. — M. **Regnauld-Eperey.**
AVAL. — M. **Toulongeon.**
LONS-LE-SAULNIER. — M. **Vernier.**

LANDES.

SAINT-SEVER. — M. **Barbotan.**
SAINT-SEVER. — M. **Basquiat-Mugriet.**
COMMENSAC, *dans les Landes.* — M. **Castaignède**, notaire royal.
MONT-DE-MARSAN. — M. **Dufau.**
GAAS. — M. **Goze**, curé de Gaas.
SAINT-SEVER. — M. **Lamarque.**
LENCOAC, *près Roquefort-de-Marsan.* — M. **Laporterie**, curé.
TARTAS. — M. **Larreyre.**
MONT-DE-MARSAN. — M. **Lasalle.**
VILLENEUVE-DE-MARSAN. — M. **Maurier.**

LOIR-ET-CHER.

PARIS. — M. **Avaray.**
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS, *près Meung-sur-Beuvron.* — M. **Beauharnais** le jeune (Alexandre), major en second d'infanterie.
VENDÔME. — M. **Bodineau**, curé de Saint-Bienheuré de Vendôme.
BLOIS. — M. **Chabault**, curé de la chaussée Saint-Victor.
VENDÔME. — M. **Crénière.**
BLOIS. — M. **Dinocheau.**
BLOIS. — M. **Druillon.**
BLOIS. — M. **La Roche-Negly.**
MONTOIRE. — M. **Pothée**, ancien négociant.
VENDÔME. — M. **Sarrazin.**
BLOIS. — M. **Turpin.**

LOIRE (HAUTE-)

GRASAC, *près Monistrol.* — M. **Bonet-Treiches.**
PAULHIAGUET. — M. **Blanche.**
BRIOUDE. — M. **Grenier**, juge du district de Brioude.
BRIOUDE. — M. **Latour-Maubourg**, colonel commandant le régiment Soissonnais.
PARIS. — M. **Mottier-La-Fayette**, commandant général de la garde nationale parisienne.
CRAPONNE. — M. **Privat**, curé de Craponne.
LE PUY. — M. **Richond**, avocat.

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES. — M. **Baco.**
ANCENIS. — M. **Binot**, principal au collège d'Ancenis.
NANTES. — M. **Blin**, médecin.
NANTES. — M. **Chaillon**, juge du district de Nantes.
LOGÉ. — M. **Cottin.**
LOGÉ. — M. **Francheteau-la-Glaussière.**
LOGÉ. — M. **Giraud-du-Plessix.**
LOGÉ. — M. **Guinebaud**, négociant.
LOGÉ. — M. **Jarry**, agriculteur.
NANTES. — M. **Latyl**, prêtre de l'oratoire, supérieur du collège de Nantes.
NORT, *près Nantes.* — M. **Maupassant**, administrateur du département, commandant la garde nationale de Nort.
BRAINS, *près Nantes.* — M. **Méchin**, curé de Brains.

LOIRET.

GIEN. — M. **Bazin.**
ORLÉANS. — M. **Blandin**, curé de Saint-Pierre-le-Puellier.
ORLÉANS. — M. l'abbé **Chapt-Bastignac.**
ORLÉANS. — M. **Defay.**
ORLÉANS. — M. **Delahaye-Delaunay.**
DOMINUS, *près Saint-Gondon.* — M. **Drancourt-Villiers.**
LORRIS. — M. **Girard**, doyen-curé de Lorris.
ORLÉANS. — **Henri-Longuève.**
GIEN. — M. **Janson.**
MONTARGIS. — M. **Le Bois-des-Guays.**
ORLÉANS. — M. **Lefort**, négociant.
PARIS. — M. **Levasseur-la-Touche.**
PARIS. — M. **Meffray-Césarges.**
ORLÉANS. — M. **Mourié**, prêtre.
MONTBARROIS, *près Boiscommun.* — M. **Pellerin la-Buxière.**
ORLÉANS. — M. **Salomon.**
ORLÉANS. — M. **Seurrat-la-Boulaye.**
GIEN. — M. **Vallet**, curé de Saint-Louis-de-Gien.

LOT.

RAIREVIGNES, *près Figeac.* — M. **Ayrolles**, curé de Rairevignes.
PARIS. — M. **Biron.**
FIGEAC. — M. **Boutarie**, cultivateur.
GOURDON. — M. **Durand.**
CAHORS. — M. **Faydel**, propriétaire.
MOISSAC. — M. **Gouges-Cartou**, négociant à Moissac.
MARTEL. — M. **Lachèze.**

MONTCUQ. — M. **Leymarye**, curé de Saint-Privat.
CAHORS. — M. **Nicolai**, évêque du département.
MONTAL, *près Saint-Céré*. — M. **Plas-Tanne**.
MONTAUBAN. — M. **Poncet-Delpech**, président du tribunal.

LOT-ET-GARONNE.

NÉRAC. — M. **Batz**.
AGEN. — M. **Bonac**, évêque du département.
AGEN. — M. **Bourran**.
LAUZUN. — M. **Boussion**, médecin.
CASTEL-JALOUX. — M. **Brostaret**.
TONNEINS. — M. **Brunet de la Tuque**.
AGEN. — M. **Daubert**.
PARIS. — M. **Duplessis-Richelieu** (Aiguillon), (Armand-Désiré).
AGENOIS. — M. **Fournetz**, curé de Puymiclan.
CLÉRAC. — M. **François**.
PARIS. — M. **Fumel-Monségur**.
LE MAS D'AGENOIS. — M. **Meyniel**.
AGEN. — M. **Millet de Belleisle** :
AGEN. — M. **Renaut**.
MARMANDE. — M. **Terme**, cultivateur.

LOZÈRE.

UZÈS. — M. **Bonnet**, curé de Villefort.
MENDE. — M. **Bruges**, vicaire général de Mende.
MENDE. — M. **Charrier**.
MENDE. — M. **Châteauneuf-Randon** (Alexandre.
MENDE. — M. **Rivière**.

MAINE-ET-LOIRE.

SAUMUR. — M. **Bertereau**, curé de Teillé.
SAUMUR. — M. **Bizard**.
ANGERS. — M. **Brevet-Beaujour**.
SAUMUR. — M. **Cleongne**.
ANGERS. — M. **Desmazières**.
SEGRÉ. — M. **Dieuzie**.
BRISSARTHE. — M. **Jaquemart**, curé de Brissarthe.
BRISSARTHE. — M. **Laplanche-Ruillé**.
FAYE. — *canton de Thouarcé, district de Vihiers*. — M. **Larevellière** (**l'Epaux**).
CHALONNE, *district d'Angers*. — M. **Leclerc**.
BEAUGÉ. — M. **Le Maignan**.
CHEFFES, *district de Châteauneuf*. — M. **Pilastre**.
ANGERS. — M. **Rangeard**.
ANGERS. — M. **Riche**.

MANCHE.

COUTANCES. — M. **Achard-Bonvouloir**.
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — M. **Ango**.
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — M. **Artur-la-Villarmois**.
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — M. **Beaudrap**.
SAINT-LOUP, *près Avranches*. — M. **Bécherel**, curé de Saint-Loup.
VALOGNES. — M. **Besnard-Duchesne**.
PONTORSON. — M. **Burdelot**.
CARENTAN. — M. **Dumesnil**, ancien maire.
COUTANCES. — M. **Leclerc-Juigné**.
COUTANCES. — M. **Le Lubois**, curé.
COUTANCES. — M. **Le Rouvillois**, curé.
MORTAIN. — M. **Le Sacher**.
THORIGNY. — M. **Pain**.
GRANVILLE. — M. **Perrée-Duhamel**.
PERRIERS. — M. **Pouret-Rocquerie**.
COUTANCES. — M. **Talaru**, évêque du département.
SAINT-LO. — M. **Vieillard**.

MARNE.

REIMS. — M. **Ambly**.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — M. **Ballidart**.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — M. **Barbié**, membre du tribunal.
REIMS. — M. **Baron**.
EPERNAY. — M. **Brouillet**, curé d'Avise.
PARIS. — M. **Brûlart-Sillery**.
CHALONS. — M. **Clermont-Tonnerre**, ci-devant évêque de Châlons.
AUX CONARDINS, *près Epernay*. — M. **Failly**.
BROYES, *près Sézanne*. — M. **Hurault**, curé.
CUMIÈRES. — M. **Labeste**.
REIMS. — M. **La Goille-Lochefontaine**.
SAINTE-MENEHOULD. — M. **Lesure**.
SÉZANNE. — M. **Moutier**.
EPERNAY. — M. **Pinteville-Cernon**.
SÉZANNE. — M. **Pleure**.
EPERNAY. — M. **Prieur**, membre du tribunal.
DORMANS. — M. **Pruche**.
REIMS. — M. **Raux**.
REIMS. — M. **Taleyrand**, évêque du département métropolitain du nord-est.
REIMS. — M. **Vieillart**, juge suppléant de l'un des six tribunaux de Paris.

MARNE (HAUTE-)

CHAUMONT-EN-BASSIGNY. — M. **Choiseul-Aillecourt**, colonel du Régiment-Dauphin, dragons.
LANGRES. — M. **Drevon**.
LANGRES. — M. **Froment**, ancien lieutenant-colonel du régiment de Rohan.
MAREILLES. — M. **Gombert**.
LANGRES. — M. **Guyardin**.
BOURMONT. — M. **Huot-Goncourt**.
CHAUMONT-EN-BASSIGNY. — M. **Laloy**.
VALDELAINCOURT. — M. **Monnel**, curé.
CHAUMONT-EN-BASSIGNY. — M. **Mougeotte-des-Vignes**, juge du tribunal du district.
SOMMERCOURT, *près Bousmont*. — M. **Pellegrin**, curé.

LANGRES. — M. **Thévenot-Maroise.**

MAYENNE.

CHATEAU-GONTHIER. — M. **Allard**, médecin.
FRESNAY, *près Ernée.* — M. **Bailly-Fresnay.**
FRESNAY. — M. **Chassebœuf-Volney**, propriétaire.
ERNÉE. — M. **Delalande.**
LAVAL. — M. **Dumans.**
LAVAL. — M. **Enjubault-la-Roche.**
MAYENNE. — M. **Gournay.**
ERNÉE. — M. **Grandin**, curé.
MAYENNE. — M. **Hercé.**
LAVAL. — M. **Lasnier-Vaussenay.**
DAÖN, *près Château-Gonthier.* — M. **Martinet**, curé de Daön.
MAYENNE. — M. **Maupetit.**

MEURTHE.

TOUL. — M. **Alençon.**
NANCY. — M. **Boufflers**, maréchal de camp.
NANCY. — M. **Chartrian**, curé de Saint-Clément.
SARREBOURG. — M. **Colson**, curé de Nitting.
SARREBOURG. — M. **Custine.**
VIC. — M. **Gérard.**
NANCY. — M. **Grégoire**, curé d'Emberménil.
NANCY. — M. **Lafare**, évêque du département.
NANCY. — M. **Ludres.**
TOUL. — M. **Maillot.**
DIEUSE. — M. **Morel.**
NANCY. — M. **Prugnon.**
LUNÉVILLE. — M. **Regneault.**
NANCY. — M. **Regnier.**
VEZELISE. — M. **Salle.**
CHATEAU-SALINS. — M. **Schmits.**
PONT-A-MOUSSON. — M. **Viard.**

MEUSE.

BAR-LE-DUC. — M. **Aubry**, curé de Véel.
SAINT-MIHIEL. — M. **Bazoche.**
BAR-LE-DUC. — M. **Bousmard.**
ARCEFAYS. — M. **Choisy.**
VERDUN. — M. **Coster.**
VERDUN. — M. **Desclaibes-Clairmont.**
PARIS. — M. **Duchâtelet.**
VARENNES. — M. **George**, maire de la ville de Varennes, et nommé président du tribunal du district de Clermont-en-Argonne.
VERDUN. — M. **Gillon.**
BAR-LE-DUC. — M. **Gossin**, président du tribunal du district.
DAMVILLERS. — M. **Loison.**
SAINT-MIHIEL. — M. **Marquis.**
SAINT-MIHIEL. — M. **Simon**, curé de Véel.
SAINT-MIHIEL. — M. **Ulry.**

MORBIHAN.

SAINT-MALO. — M. **Allain**, recteur de Notre-Dame de Josselin.
PONTIVY. — M. **Boullé.**
QUANQUIZERNE. — M. **Corentin-le-Floch.**
HENNEBOND. — M. **Coroller.**
LORIENT. — M. **Delaville-le-Roulx.**
VANNES. — M. **Dusers.**
VANNES. — M. **Gabriel.**
PONTIVY. — M. **Guégan.**
QUIMPER. — M. **Ledeist-Botidoux.**
VANNES. — M. **Lucas-Bourgerel.**
PLOERMEL. — M. **Perret-Tregadoret.**
PLOERMEL. — M. **Tuault.**

MOSELLE.

SAARGUEMINES. — M. **Antoine.**
THIONVILLE. — M. **Brousse**, curé de Volkrange.
LONGWY. — M. **Claude.**
METZ. — M. **Duhautoy**, maréchal de camp.
SAARGUEMINES. — M. **Dumaire.**
NANCY. — M. **Duquesnoy** (Adrian).
METZ. — M. **Emmery**, président du tribunal de district.
METZ. — M. **Jenot**, curé de Moulins.
SAARGUEMINES. — M. **Jersé.**
SARRE-LOUIS. — M. **La Salle.**
METZ. — M. **Mathieu-Rondeville.**
METZ. — M. **Rœderer**, juge suppléant d'un des six tribunaux de Paris.
MORHANGE. — M. **Verdet**, curé de Vintrange.
MORHANGE. — M. **Voidel**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
CATTENOM, *près Thionville.* — M. **Wolter-Neurbourg**, maréchal de camp.

NIÈVRE.

MOULINS. — M. **Allarde**, capitaine au régiment des chasseurs de Franche-Comté.
NEVERS. — M. **Bonnay.**
NEVERS. — M. **Delarêne**, curé.
SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. — M. **Delespinasse.**
NEVERS. — M. **Fougères**, curé.
NEVERS. — M. **Gounot.**
NEVERS. — M. **Marandat-d'Oliveau.**
NEVERS. — M. **Parent-Chassy.**
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — M. **Picard la-Pointe.**
SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. — M. **Robert.**
NEVERS. — M. **Sérent.**
SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. — M. **Vyau-Baudreuille.**

NORD.

CUINCY, *près Douai.* — M. **Aoust.**
PROUVY. — M. **Barbotin**, curé.

AVESNES. — M. **Besse**, curé de Saint-Aubin.
BERGUES. — M. **Bouchette**.
CAMBRAI. — M. **Bracq**, curé de Ribécourt.
DOUAI. — M. **Breuvart**, curé de Douai.
LILLE. — M. **Carondelet**.
HERLIES. — M. **Chombart**.
CAMBRAI. — M. **Delambre**, cultivateur à Boisse-Notre-Dame.
LILLE. — M. **Delannoy**.
MERVILLE. — M. **Delattre-Batsaert**.
BAILLEUL. — M. **Duchambge-Elbhecq** (P. J.).
CAMBRAI. — M. **Estourmel**.
AVESNES. — M. **Gossuin**.
BAILLEUL. — M. **Harchies**.
MAUBEUGE. — M. **Hennet**.
HONSCHOTE. — M. **Herwin**.
BAILLEUL. — M. **Kytspotter**.
LE QUESNOY. — M. **La Marck**.
LILLE. — M. **Lepoutre**, fermier à Linselles.
DOUAI. — M. **Merlin**, président de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Montmorency-Robecq**.
CAMBRAI. — M. **Mortier**.
LE QUESNOY. — M. **Nédonchel**.
VALENCIENNES. — M. **Nicodême**.
LILLE. — M. **Nolf**, curé de Lille.
DUNKERQUE. — M. **Palmaërt**, desservant de Mardick.
VALENCIENNES. — M. **Perdry**.
DOUAI. — M. **Pilat**.
BOUCHAIN. — M. **Poncin**.
MÉRIGNIES, *district de Lille*. — M. **Poutrain**.
LANDRECY. — M. **Renaut**, curé de Preux-aux-Bois.
BLARINGHEM, *près d'Aire*. — M. **Roussel**, curé.
AVESNES. — M. **Saint-Aldegonde** (François).
LILLE. — M. **Scheppers**.

OISE.

CRÉPY. — M. **Adam-Verdonne**.
TRESNEAUX, *près Chaumont-Vexin*. — M. **Bordeaux**.
BEAUVAIS. — M. **Crillon**, jeune.
CHAUMONT-EN-VEXIN. — M. **Dailly**.
CLERMONT-BEAUVOISIS. — M. **Dauchy**.
BEAUVAIS. — M. **David**, curé de Lormaison.
CRÉPY. — M. **Faronchon**, curé d'Ormoy.
NOYON. — M. **Gibert**, curé de Saint-Martin.
PLESSIS-PACY. — M. **Hanoteau**, laboureur.
SENLIS. — M. **Lacour**.
AMIENS. — M. **Langlier**.
BEAUVAIS. — M. **La Rochefoucauld-Bayers**, évêque du département.
CLERMONT. — M. **La Rochefoucauld-Liancourt**.
SENLIS. — M. **Le Blanc**.
CHAUMONT. — M. **Lemoine de Belleisle**.
SENLIS. — M. **Lévis**.
NOYON. — M. **Macquerel-Quesmy**.
CLERMONT. — M. **Meurine**.
BEAUVAIS. — M. **Millon-Montherlant**.
CRÉPY. — M. **Orléans** (Louis-J.-Philippe).
BERNEUIL, *près Beauvais*. — M. **Oudaille**.
MAROLLES. — M. **Warel**, curé de Marolles.

ORNE.

BELESME. — M. **Bailleul**.
GACÉ. — M. **Beauperrey**.
ARGENTAN. — M. **Belzais-Courménil**.
SAINT-SULPICE, *près l'Aigle*. — M. **Colombel-Boisaulard**.
ALENÇON. — M. **Goupil-Préfeln**.
DOMFRONT. — M. **Le Bigot**.
DOMFRONT. — M. **Carpentier-Chailloné**.
DOMFRONT. — M. **Leclerc**, curé de la Cambe.
BELESME. — M. **Lefrançois**, curé du Mage.
SAINT-MARTIN-L'AIGUILLON. — M. **Poulain-Beauchesne**.
MENILLES. — M. **Pulsaye**, colonel d'infanterie.
ARGENTAN. — M. **Vrigny**.

PARIS.

PARIS. — M. **Anson**.
PARIS. — M. **Bailly**, maire de Paris.
PARIS. — M. **Beauharnais** l'aîné (François).
PARIS. — M. **Bérardier**, grand maître du collège de Louis-le-Grand.
PARIS. — M. **Berthereau**, procureur au Châtelet.
PARIS. — M. **Bévière**, notaire.
PARIS. — M. **Bonneval**.
PARIS. — M. **Camus**, garde des archives.
PARIS. — M. **Cayla**.
PARIS. — M. **Chevreuil**.
PARIS. — M. **Chevreux**.
PARIS. — M. **Clermont-Tonnerre**.
PARIS. — M. **Debourge**, négociant.
PARIS. — M. **Démeunier**,
PARIS. — M. **Dionis-du-Séjour**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Dosfant**, notaire.
PARIS. — M. **Dumouchel**, recteur de l'Université.
PARIS. — M. **Du Port**, président d'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Garnier**, conseiller au Châtelet.
PARIS. — M. **Germain**, négociant.
PARIS. — M. **Gros**, curé.
PARIS. — M. **Guillotin**, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.
PARIS. — M. **Hutteau**, homme de loi.
PARIS. — M. **La Rochefoucauld**.
PARIS. — M. **Leclerc-Juigné**, évêque du département, métropolitain de Paris.
PARIS. — M. **Le Clerc**, libraire, ancien juge consul.
PARIS. — M. **Lemoine**, négociant.
PARIS. — M. **Le Pelletier** (L. M).

PARIS. — M. **Luzignem.**
PARIS. — M. **Martineau.**
PARIS. — M. **Mirepoix.**
PARIS. — M. **Montesquiou-Fezensac.**
PARIS. — M. **Montesquiou** jeune.
PARIS. — M. **Perrotin-Barmond**, ancien magistrat.
PARIS. — M. **Poignot**, négociant.
PARIS. — M. **Rochechouart.**
PARIS. — M. **Sieyès** (Emmanuel-Joseph.)
PARIS. — M. **Treilhard**, président de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Tronchet**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Vignon**, ancien consul.

PAS-DE-CALAIS.

BÉTHUNE. — M. **Behin**, curé d'Hersin-Coupigny.
CALAIS. — M. **Blanquart-Dessalines.**
ARRAS. — M. **Boucher.**
BÉTHUNE. — M. **Bondart**, curé de la Couture.
ARRAS. — M. **Brassart.**
ARRAS. — M. **Briois-Beaumetz.**
CALAIS. — M. **Bucaille**, curé de Fretun.
ARRAS.—M. **Decroix**, major en second d'infanterie.
BOULOGNE-SUR-MER. — M. **Desandrouin.**
SAINT-POL. —M. **Diot**, curé de Ligny-sur-Canche.
BOULOGNE. — M. **Dublaizel-Durien.**
ARTOIS. — M. **Dubuisson-Inchy.**
SAINT-OMER. — M. **Francoville.**
BOULOGNE. — **Gros**, juge du tribunal du district.
ARRY, *par Abbeville.* — M. **Hodicq.**
PARIS. — M. **C. Lameth.**
BOULOGNE. — M. **Latteux**, juge du tribunal du district.
BOULOGNE. — M. **Lesergeant-Isbergues.**
BOULOGNE. — M. **Méric-Montgazin.**
AIRE. — M. **Michaud**, curé de Bomy.
BOIRY-BECQUEREL. — M. **Payen**, cultivateur.
MAGNICOURT, *près Saint-Pol.* — M. **Petit.**
MONTREUIL-SUR-MER. — M. **Poultier.**
MONTREUIL-SUR-MER. — M. **Riquier**, propriétaire.
ARRAS. — M. **Robespierre**, président du tribunal du district de Versailles.
MONTREUIL-SUR-MER. — M. **Rolin.**
ARRAS. — M. **Vaillant.**

PUY-DE-DOME.

AIGUEPERSE. — M. **Andrieu.**
CLERMONT. — M. **Bonnal**, évêque du département.
THIERS. — M. **Bonnefol.**
AMBERT. — M. **Brignon**, curé de Dore-l'Eglise.
RIOM. — M. **Chabrol.**
RIOM. — M. **Duffraisse-Duchez.**
CLERMOND-FERRAND. — M. **Gaultier-Biauzat**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
RIOM. — M. **Gerle.**
ISSOIRE. — M. **Girod-Pouzols**, président du tribunal.
BILLOM. — M. **Huguet**, président du tribunal.
RIOM. — M. **La Queuille.**
RIOM. — M. **Malouet**, intendant de la marine, à Toulon
BILLOM. — M. **Mascon.**
BESSE. — M. **Mathias**, curé d'Eglise-Neuve.
CLERMONT. — M. **Montboissier.**
RIOM. — M. **Redon.**
RIOM. — M. **Renaud-Montlausier.**
THIERS. — M. **Riberolles.**
PERDECHAT, *près Montaigu - Combrailles.* — M. **Thailhardat.**
AMBERT. — M. **Vimal-Flouvat.**

PYRÉNÉES (HAUTES-).

TARBES. — M. **Barrère.**
CASTELNAU-DE-MAGNOAC. — M. **Dabbadie.**
PUZ-EN-VALLÉE-DE-BARÈGE. — M. **Dupont.**
PUZ-EN-VALLÉE-DE-BARÈGE. — M. **Gonnès.**
VIC-EN-BRIGORRE. — M. **Rivierre**, curé.

PYRÉNÉES (BASSES-).

MAULÉON. — M. **Artaing.**
ORTHEZ. — M. **Darnaudat.**
ORTHEZ. — M. **Escuret-Laborde.**
PARIS. — M. **Garat**, aîné.
PARIS. — M. **Garat**, jeune.
ARROZÈS, *près Pau.* — M. **Julien**, curé.
PAU. — M. **Macaye.**
PAU. — M. **Mourot.**
PAU. — M. **Noussitou.**
OLORON. — M. **Pemartin.**
USTARITZ. — M. **Saint-Esteven**, curé de Ciboure.
OLORON. — M. **Saurine.**
UHART-EN-BASSE-NAVARRE. — M. **Uhart.**
OLORON. — M. **Villoutreix-Faye**, évêque du département.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

PERPIGNAN. — M. **Comaserra.**
PERPIGNAN. — M. **Esponchez**, évêque du département.
THUIR. — M. **Graffan.**
PERPIGNAN. — M. **La Boissière.**
THUIR. — M. **Montferré.**
PRADES. — M. **Roca.**
PERPIGNAN. — M. **Terrats.**
PRADES. — M. **Tixedor.**

RHIN (BAS-).

HAGUENEAU-ET-WISSEMBOURG. — M. **Andlau-Hombourg.**
REISSEMBOURG. — M. **Bernard.**

HAGUENEAU-ET-WISSEMBOURG. — M. **Eymar.**
LANDSER. — M. **Kell.**
MATZENHEIM. — M. **Kauffmann,** propriétaire.
MATZENHEIM. — M. **Pinelle,** curé.
HAGUENEAU-ET-WISSEMBOURG. — M. **Rathsamhausen.**
HAGUENEAU-ET-WISSEMBOURG. — M. **Rohan-Guéménée,** cardinal, évêque du département.
STRASBOURG. — M. **Schwendt.**

RHIN (HAUT-)

COLMAR. — M. **Albert.**
COLMAR. — M. **Andlau,** abbé de Murbach.
PARIS. — M. **Broglie** (Victor).
PARIS. — M. **Flachslanden** jeune.
MORRILLER, *près Rhaun.* — M. **Gobel,** évêque de Lydda.
VILLAGUS-BELMAGNY, *près Belfort.* — M. **Guittard.**
BELFORT. — M. **Landenberg.**
BELFORT. — M. **Lavye,** cultivateur.
KAYSERSBERG. — M. **Meyer.**
BELFORT. — M. **Montjoye-Vaufrey.**
HUNINGUE. — M. **Pflieger.**
COLMAR. — M. **Reubell.**
OBERSTEMBRONN. — M. **Rozé,** curé.

RHONE-ET-LOIRE.

LYON. — M. **Bergasse.**
LYON. — M. **Boisse.**
LYON. — M. **Castellas.**
LYON. — M. **Charrier de la Roche,** curé d'Ainay.
VILLEFRANCHE. — M. **Chasset.**
LYON. — M. **Coudere.**
LYON. — M. **Deschamps.**
VILLEFRANCHE. — M. **Desvernay,** curé.
VILLEFRANCHE. — M. **Durand.**
SAINT-ETIENNE. — M. **Flachat,** curé.
MONTBRISON. — M. **Gagnières,** curé.
TARARE. — M. **Girerd,** médecin.
LYON. — M. **Goudard.**
ROANNE. — M. **Goulard,** curé.
ROANNE. — M. **Grezolles.**
VILLEFRANCHE. — M. **Humblot.**
MONTBRISON. — M. **Jamier.**
MONTBRISON. — M. **Landine,** membre de plusieurs académies et bibliothécaire de celle de Lyon.
LYON. — M. **Loras.**
LYON. — M. **Mayet,** curé de Rochetaillée.
LYON. — M. **Millanois.**
LYON. — M. **Monspey.**
LYON. — M. **Mont-d'Or.**
ROANNE. — M. **Nomperre-Champagny** (J.-B).
LYON. — M. **Périsse-du-Luc.**
BOURG-ARGENTAL. — M. **Richard de Bourg-Argental.**
MONTBRISON. — M. **Rostaing.**
CHARLIEUX. — M. **Trouillet.**

SAONE (HAUTE-).

PUZY, *près Vesoul.* — M. **Bureaux-Puzy.**
DOUBS. — M. **Cochard.**
DOUBS. — M. **Durget.**
SAINT-LOUP, *près Gy.* — M. **Esclans.**
GRAY. — M. **Gourdan.**
CHAMPLITE. — M. **Lompré.**
GRAY. — M. **Muguet-Nanthou.**
LURE. — M. **Pernel.**
BESANÇON. — M. **Raclet-Mercey.**
VEZOUL. — M. **Raze.**
THIENNANS. — M. **Rousselot.**
CHALONS. — M. **Rully.**

SAONE-ET-LOIRE.

CHALONS. — M. **Bernigaud-Grange.**
CHALONS. — M. **Burignot-Varenne.**
CHALONS. — M. **Digoine-du-Palais.**
MACON. — M. **Ducret.**
CHAROLLES. — M. **Fricaud.**
ETRIGNY, *près Châlon-sur-Saône.* — M. **Genetet** curé.
CHAROLLES. — M. **Geoffroy.**
MACON. — M. **La Baume-Montrevel.**
CHAROLLES. — M. **La Coste.**
MACON. — M. **La Méthérie.**
MACON. — M. **Merle,** maire de Mâcon.
LOUHANS. — M. **Oudot,** curé de Savigny.
CHALONS. — M. **Paccard.**
CHALONS. — M. **Pétiot.**
CHAROLLES. — M. **Pocheron,** curé de Champvent.
AUTUN. — M. **Repoux.**
CHALONS. — M. **Sancy.**
AUTUNS. — M. **Talleyrand-Périgord,** évêque du département.
MARCIGNY. — M. **Verchère-Reffle.**

SARTHE.

LE MANS. — M. **Barrin-la-Galissonnière.**
LE MANS. — M. **Chenon-Beaumont.**
LE MANS. — M. **Choiseul-Praslin,** père.
LE MANS. — M. **Choiseul-Praslin,** fils.
SARFONT, *près le Mans.* — M. **Cornilleau.**
SARFONT, *près le Mans.* — M. **Ferrières.**
LE MANS. — M. **Jouffroy-Goussans.**
LE MANS. — M. **Jouye.**
DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE, *près le Mans.* — M. **Le Pelletier-Femusson,** curé.
LE MANS. — M. **Livré.**
SAUMUR. — M. **Mesnard,** curé.
LE MANS. — M. **Mesnard-la-Groye.**
MAMERS. — M. **Pelisson-Gennes,** président du tribunal.
MAMERS. — M. **Vassé.**

SEINE-ET-OISE.

VILLEPINTE, *près Gonesse*. — M. **Afforty**.
DOURDAN. — M. **Béchant**.
DOURDAN. — M. **Bussy**.
PARIS. — M. **Castries**.
MONTFORT. — M. **Champeaux**, curé.
ARGENTEUIL. — M. **Chevalier**, cultivateur et correspondant de plusieurs sociétés royales d'agriculture.
MANTES ET MEULAN. — M. **Choppier**.
SAINT-GERMAIN. — M. **Coulmiers**.
PARIS. — M. **Crussol**.
PARIS. — M. **Ducellier**.
PARIS. — M. **Duval (d'Espréménil)**.
GONESSE. — M. **Duvivier**.
MANTES. — M. **Gaillon**.
SÈVRES. — M. **Gandolphe**, curé.
MENUCOURT, *près Meulan*. — M. **Germiot**, agriculteur.
ETAMPES. — M. **Gidoin**.
PARIS. — M. **Guillaume**.
NEAUPHLE. — M. **Hauducœur**.
ETAMPES. — M. **Laborde-Méréville**.
MONTFORT. — M. **Laignier**.
MONTFORT. — M. **Landrin**, curé de Garancières.
RAMBOUILLET. — M. **Laslier**.
DOURDAN. — M. **Le Brun**.
PARIS. — M. **Lefèvre-Ormesson**.
VERSAILLES. — M. **Le Grand-Boislandry**.
PARIS. — M. **Lenoir-la-Roche**.
PONTOISE. — M. **Massieu**, curé de Cergy.
MONTFORT. — M. **Maulette**.
SAINT-GERMAIN. — M. **Melon-Pradoux**, curé.
MANTES. — M. **Meunier-Dubreuil**.
DOURDAN. — M. **Millet**, curé de Saint-Pierre.
MONTFORT. — M. **Montmorency** (Mathieu).
MARLY-LA-VILLE. — M. **Papin**, curé.
ETAMPES. — M. **Périer**, curé.
ETAMPES. — M. **Saint-Marc**.
PARIS. — M. **Target**, président de l'un des six tribunaux de Paris.

SEINE-INFÉRIEURE.

LE HAVRE. — M. **Bégouen**.
ROUEN. — M. **Belbœuf**.
DIEPPE. — M. **Bourdon**.
DIEPPE. — M. **Beuville**.
DIEPPE. — M. **Cairon**.
CANY. — M. **Cherfils**.
ROUEN. — M. **Davoust**, bénédictin.
ANGERVILLE. — M. **Eudes**, curé.
MONTIVILLIERS. — M. **Fleurye**.
ROUEN. — M. **Fontenay**.
ROUEN. — M. **La Rochefoucauld**, évêque du département, métropolitain.
ROUEN. — M. **Lambert-Frondeville**.
ROUEN. — M. **Lasnon**, cultivateur.
PARIS. — M. **Le Couteux-Canteleu**.
PARIS. — M. **Lefort**.
PARIS. — M. **Mortemart**.
PARIS. — M. **Pradt**, vicaire général de Rouen.
CAUX. — M. **Rozé**, curé.
NEUFCHATEL-BRAY. — M. **Simon**, cultivateur.
PARIS. — M. **Thiboutot**.
ROUEN. — M. **Thouret**, président de l'un des six tribunaux de Paris.
ROUEN. — M. **Trie**, lieutenant-colonel de cavalerie.

SEINE-ET-MARNE.

NEMOURS. — M. **Bordier**.
PROVINS. — M. **Davost**.
MELUN. — M. **Despatys-Courteilles**.
MEAUX. — M. **Dubua**.
NEMOURS. — M. **Du Pont**.
MELUN. — M. **Fréteau**, président de l'un des six tribunaux de Paris.
MEAUX. — **Houdet**, maire.
PROVINS. — M. **La Rochefoucauld**, vicaire général d'Aix.
PROVINS. — M. **Le Gentil-Paroy**.
GERMIGNY-L'EVÊQUE, *près Meaux*. — M. **Ménager**.
NEMOURS. — M. **Noailles**.
NEMOURS. — M. **Rousselet**.
MEAUX. — M. **Ruallem**.
MELUN. — M. **Tellier**.
NEMOURS. — M. **Thibault**, curé de Souppes.
MELUN. — M. **Thomas**, curé de Mormans.

SÈVRES (DEUX-).

SAINT-MAIXENT. — M. **Agier**, juge du tribunal.
SAINT-MAIXENT. — M. **Briault**.
LA MORTE-SAINTE-HERAYE. — M. **Crussol** (d'Amboise).
SAINT-MAIXENT. — M. **Jallet**, curé de Chérigné, élu évêque du département le 30 novembre 1790.

SOMME.

PÉRONNE. — M. **Boutteville-Dumetz**.
ABBEVILLE. — M. **Crécy**.
PÉRONNE. — M. **Delaplace**, curé.
ABBEVILLE. — M. **Delattre**, négociant.
AMIENS. — M. **Douchet**.
AILLY-HAUT-CLOCHER. — M. **Dupuis**, curé.
ABBEVILLE. — M. **Duval-Grandpré**, juge du tribunal.
PÉRONNE. — M. **Folleville** (A.-C.-G.).
PÉRONNE. — M. **Havré**.
PÉRONNE. — M. **Lameth** (Alexandre).
AMIENS. — M. **Laurendeau**.
LANNOY, *paroisse d'Erchen, près Amiens*. — M. **Leclercq**, propriétaire.
LEUILLY. — M. **Lefèvre**, curé de Leuilly.
AMIENS. — M. **Leroux**.

MONTDIDIER. — M. **Liénart.**
AMIENS. — M. **Machault**, évêque du département.
PÉRONNE. — M. **Maury.**
PÉRONNE. — M. **Pincepré-Buire.**
PÉRONNE. — M. **Prévôt.**

TARN.

TOULOUSE. — M. **Avessens-Saint-Rome.**
ALBY. — M. **Bernis**, archevêque de Damas, coadjuteur de l'évêché du département.
ALBY. — M. **Campmas.**
SAINT-PIERRE DE TRIVISY, *près Castres.* — M. **Cavailhès.**
LAVAUR. — M. **Devoisins.**
GAILLAC. — M. **Fos-Laborde.**
RIVIERRE, *près Gaillac.* — M. **Gausserand**, curé.
CASTELNAUDARY. — M. **Guyon**, curé de Bazièges.
ALBY. — M. **Pezous.**
CASTRES. — M. **Pous**, curé de Mazamet.
CASTRES. — M. **Ricard.**
ALBY. — M. **Rochegude**, capitaine de vaisseau.
CASTRES. — M. **Toulouse-Lautrec.**

VAR.

BRIGNOLE. — M. **Féraud.**
DRAGUIGNAN. — M. **Gardiol**, curé de Callian.
HYÈRES. — M. **Jaume.**
DRAGUIGNAN. — M. **Lassigny-Juigné.**
DRAGUIGNAN. — M. **Lombard-Taradeau.**
TOULON. — M. **Melfrun.**
TOULON. — M. **Millet-Mureau**, capitaine au corps royal du Génie.
BARJOLS. — M. **Montjallard**, curé.
GRASSE. — M. **Mougins-Roquefort**, curé.
DRAGUIGNAN. — M. **Mougins-Roquefort.**
DRAGUIGNAN. — M. **Rafelis-Broves.**
SAINT-MAXIMIN, *près Toulon.* — M. **Ricard-Séalt.**
TOULON. — M. **Rigouard**, curé de la Falle-de-Solliès.
FRÉJUS. — M. **Sieyès-Labaume.**
TOULON. — M. **Vialis**, maréchal de camp, directeur des fortifications.

VENDÉE.

MONTAIGU. — M. **Auvynet.**
MONTAIGU. — M. **Ballard**, curé de Poyré-sur-Velluire.
FONTENAY-LE-COMTE. — M. **Blaille-Germont.**
SABLES-D'OLONE. — M. **Birotheau.**
FONTENAY-LE-COMTE. — M. **Bouron.**
FONTENAY-LE-COMTE. — M. **Cochon-l'Apparent.**
VIEUX-POUSAUGES. — M. **Dillon**, curé.
SAINT-MAURICE, *près la Châteigneraye.* — M. **Gallot**, médecin de Montpellier.
MONTAIGU. — M. **Goupilleau**, notaire.
PARIS. — M. **Leclerc-Juigné**, l'aîné.
LA CHATEIGNERAYE. — M. **Lofficial.**
LA CHATEIGNERAYE. — M. **Loynes-la-Coudraye.**
LUÇON. — M. **Mercy**, évêque du département.
FONTENAY-LE-COMTE. — M. **Pervinquère.**

VIENNE.

LOUDUN. — M. **Arsac-Ternay.**
POITIERS. — M. **Beaupoil-Saint-Aulaire.**
LOUDUN. — M. **Bion.**
CHATELLERAULT. — M. **Creuzé.**
PLAISANCE. — M. **Delion-Surade**, curé.
CHATELLERAULT. — M. **Dubois.**
LOUDUN. — M. **Dumoutier-Lafond.**
MONTMORILLON. — M. **Dutrou-Bornier.**
CHATELLERAULT. — M. **Escars** (F.)
POITIERS. — M. **Faulcon.**
POITIERS. — M. **Irland-Bazoges.**
CHATELLERAULT. — M. **Joyeux**, curé.
CHATELLERAULT. — M. **Joussard-Yversoix.**
CHATELLERAULT. — M. **Lambertye**, maréchal de camp.
POITIERS. — M. **Laurence.**
POITIERS. — M. **Lecesve**, curé de Saint-Triaize.
NUEIL, *près Loudun.* — M. **Marsay**, curé.
POITIERS. — M. **Thibaudeau.**
POITIERS. — M. **Villemort.**

VIENNE (HAUTE-).

LIMOGES. — M. **Des-Roys.**
LIMOGES. — M. **Duplessis-Argentré**, évêque du département.
LIMOGES. — M. **Guingand.**
MONT, *près Couhé-Verac.* — M. **La Châtre** (Claude).
MONT, *près Couhé-Verac.* — M. **Laipaud.**
LE DORAT. — M. **Lesterpt** l'aîné.
LE DORAT. — M. **Lesterpt-Beauvais.**
LIMOGES. — M. **Montaudon.**
LIMOGES. — M. **Naurissart.**
LIMOGES. — M. **Riquetti** jeune (Mirabeau).
LIMOGES. — M. **Roulhac.**

VOSGES.

NEUFCHATEAU. — M. **Chantaire.**
MIRECOURT. — M. **Cherrier.**
REMIREMONT. — M. **Fricot.**
CHARME-SUR-MOZELLE. — M. **Galland.**
CHARMES. — M. **Godefroy**, curé de Nonvillers.
CHARMES. — M. **Menonville.**
SAINT-DIÉ. — M. **Petit-Mengin.**
NANCY. — M. **Toustain-Viray.**

YONNE.

AUXERRE. — M. **Champion-Cicé.**
SENS. — M. **Costel**, curé de Foissy.
JOIGNY. — M. **Gillet-la-Jacqueminière.**

SENS. — M. **Jaillant**.
SAINT-FLORENTIN. — M. **Jeannet**.
AUXERRE. — M. **Marie-Laforge**.
VILLENEUVE-LE-ROI. — M. **Menu-Chomorceau**.
AUXERRE. — M. **Moncorps-du-Chesnoi**.
SAINT-SAUVEUR, *près Saint-Fargeau*. — M. **Paultre des-Epinettes**.
SENS. — M. **Planelli-Maubec**.

INDES ORIENTALES.

M. **Béglié**.
M. **Monneron** (L.).

GUADELOUPE.

M. **Charrière**.
M. **Coquille**.
M. **Curt**.
M. **Gualbert**.
M. **Nadal-Saintrac**.

MARTINIQUE.

M. **Dillon** (Arthur), maréchal de camp.
M. **Moreau-Saint-Méry**, conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue.

SAINT-DOMINGUE.

DÉPARTEMENT DE L'OUEST.

M. **Cocherel**.
M. **Gouy** (**d'Arsy**) (Louis-Marthe), maire de Moret, commandant de la garde nationale de Fontainebleau.

DÉPARTEMENT DU NORD.

M. **Reynaud**.
M. **Villeblanche**, major des vaisseaux du roi, à Brest.

DÉPARTEMENT DU SUD.

M. **Périgny**.
M. **Gérard**.

LISTE

DE

MESSIEURS LES DÉPUTÉS SUPPLÉANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (1)

NOTA. — Les noms des ci-devant bailliages ou sénéchaussées se trouvent avant ceux des suppléants qu'ils ont nommés.

AIN.

BOURG-EN-BRESSE. — M. **Cerisier.**
BOURG-EN-BRESSE. — M. **Philibert**, curé de Saint-Jean-sur-Bessonne.
BOURG-EN-BRESSE. — M. **Puget.**

AISNE.

CHATEAU-THIERRY. — M. **Potel.**
CHATEAU-THIERRY. — M. **Remard.**
CHATEAU-THIERRY. — M. **Sutil.**
SOISSONS. — M. **Dujay.**
VERMANDOIS-A-LAON. — M. **Amirault-Noirecours**, capitaine d'infanterie.
VILLERS-COTTERETS. — M. **Lamy.**

ALLIER.

MOULINS. — M. **Chabanne-la-Palice.**
MOULINS. — M. **Ruette-la-Motte.**

ARDÈCHE.

VILLENEUVE-DE-BERGUE. — M. **Baron-Montfoy**
VILLENEUVE-DE-BERGUE. — M. **Joviac.**
VILLENEUVE-DE-BERGUE. — M. **Pampelonne**, chevalier de Saint-Louis.
VILLENEUVE-DE-BERGUE. — M. **Vacher.**

ARDENNES.

SEDAN. — M. **Moriolles.**
SEDAN. — M. **Walet**, curé de Signy-Montlibert.

ALPES (BASSES-).

FORCALQUIER. — M. **Bérard.**
FORCALQUIER. — M. **Chamsaud**, curé de Digne.
FORCALQUIER. — M. **Eymar-du-Bignose.**
FORCALQUIER. — M. **Rafin**, ancien officier de cavalerie.
FORCALQUIER. — M. **Teissier.**

ARIÈGE.

COUSERANS. — M. **Ille.**
COUSERANS. — M. **Rocquemorel-Montégut.**

AUBE.

BAR-SUR-SEINE. — M. **Lebon**, curé de Poliset.
TROYES. — M. **Belin.**
TROYES. — M. **Bonfils**, curé de Droup-Sainte-Marie.
TROYES. — M. **Mérie-la-Tournerie**, curé de Coursent.
TROYES. — M. **Nogent-Eclanses.**
TROYES. — M. **Parent.**
TROYES. — M. **Premiat.**
TROYES. — M. **Pothier.**

BOUCHES-DU-RHONE.

AIX. — M. **Philibert-Saint-Julien.**
AIX. — M. **Verdet.**
ORANGE. — M. **Besson.**
ORANGE. — M. **Conseil.**
ORANGE. — M. **Falques.**

CHARENTE.

ANGOULÊME. — M. **Héraut**, prêtre.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

LA ROCHELLE. — M. **Boutet**, capitaine de navire.

(1) Voir ci-dessus, page 67, la *note* relative à l'orthographe des noms.

LA ROCHELLE. — M. **Chambon.**
LA ROCHELLE. — M. **Deleutre**, prieur-curé d'Aytré.
LA ROCHELLE. — M. **Druamps**, officier des canonniers gardes-côtes.
SAINTES. — M. **Jouché.**
SAINTES. — M. **Turpin-Balanzac**, chevalier de Saint-Louis.

CHER.

BERRY. — M. **Dom Astruc.**
BERRY. — M. **Gaignaud-Saint-Soin.**
BERRY. — M. **Remond**, maître particulier des eaux et forêts.
BERRY. — M. **Rochedragon**, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel-inspecteur du régiment de colonel-général-infanterie.

CORRÈZE.

TULLE. — M. **Lantillac-Sédières.**
TULLE. — M. **Melon-Pradou.**

CORSE.

M. **Arena.**
M. **Castanes.**
M. **Chiappe.**
M. **Falencei.**
M. **Gafforio**, maréchal de camp.

COTE-D'OR.

DIJON. — M. **Courtivron.**
DIJON. — M. **Durande.**
DIJON. — M. **Guillotte.**
DIJON. — M. **Mandelot.**
SEMUR-AUXOIS. — M. **d'Aizy.**

COTES-DU-NORD.

DINAN. — M. **Denouat.**

DORDOGNE.

PÉRIGORD. — M. **Prunis.**
PÉRIGORD. — M. **Verteillac**, maréchal de camp.

EURE-ET-LOIR.

CHARTRES. — M. **Hereau.**
CHARTRES. — M. **Jumentier.**
CHARTRES. — M. **Le Tellier.**
CHATEAUNEUF-THIMERAIS. — M. **Roberge.**

FINISTÈRE.

MORLAIX. — M. **Daniel-Morinou.**
QUIMPER. — M. **Morineau**, négociant.

GARONNE (HAUTE-).

TOULOUSE. — M. **La Parre**, curé de Dieu-Pentale.

GIRONDE.

BORDEAUX. — M. **Lavaissière.**
BORDEAUX. — M. **Lesnier.**
BORDEAUX. — M. **Mercier-Terrefort.**
BORDEAUX. — M. **Sentout.**

HÉRAULT.

MONTPELLIER. — M. **Allut**, fils.
MONTPELLIER. — M. **Cadolle.**
MONTPELLIER. — M. **Cambasserès.**
MONTPELLIER. — M. **Cambon.**
MONTPELLIER. — M. **Delmas**, curé de Villevieille.

ILLE-ET-VILAINE.

DOL. — M. **Miniac**, recteur de Saint-Carné.
RENNES. — M. **Bodinier**, négociant.
RENNES. — M. **Gérard.**
RENNES. — M. **Tual.**

INDRE-ET-LOIRE.

TOURS. — M. **Amboise.**
TOURS. — M. **Bouvans**, prêtre.
TOURS. — M. **Fontenay.**
TOURS. — M. **Godefroy**, maître de forges à Château-la-Vallière.
TOURS. — M. **La Barrière**, curé de Montlouis.
TOURS. — M. **Pillaut-la-Sabardière.**
TOURS. — M. **Poitevin.**
TOURS. — M. **Reverdi.**

JURA.

AVAL. — M. **Liébault.**

ISÈRE.

GRENOBLE. — M. **Baronat.**
GRENOBLE. — M. **Monspey**, commandeur de l'ordre de Malte.

LANDES.

D'AX. — M. **La Fitte.**

LOIR-ET-CHER.

BLOIS. — M. **Lavoisier.**

LOIRE-INFÉRIEURE.

MARCHES COMMUNES DE POITOU ET DE BRETAGNE. — M. **Buort**, curé de Courcoué.
NANTES. — M. **Breton-Gaubert**.
NANTES. — M. **Etienne**, gardien des cordeliers
NANTES. — M. **Puffin**, directeur des monnaies.
NANTES. — M. **Varsavaux-Heulée**, notaire royal.

LOIRE (HAUTE-).

LE PUY. — M. **Jussac-Charbonnel**.

LOIRET.

GIEN. — M. **Thomas Gerissay**.
MONTARGIS. — M. **Basile**.
MONTARGIS. — M. **Champignelles**, ancien lieutenant des gardes-côtes du roi.
MONTARGIS. — M. **Raige**, notaire royal.
ORLÉANS. — M. **Dufaur-Pibrac**.
ORLÉANS. — M. **Jolly**.
ORLÉANS. — M. **Menle**.
ORLÉANS. — M. **Miron**, maître particulier des eaux et forêts.
ORLÉANS. — M. **Robert-Massy**, professeur en droit français.
ORLÉANS. — M. **Rolland**.
ORLÉANS. — M. **Rouy**, curé d'Aunay-la-Rivière.
ORLÉANS. — M. **Veillènes**.

LOT.

QUERCY. — M. **Gaillard**, curé de Thémines.
RIVIÈRE-VERDUN. M. **Nicques**.

LOT-ET-GARONNE.

NÉRAC. — M. **L'Espiault-Dieu**.
NÉRAC. — M. **Melignan**.

MAINE-ET-LOIRE.

ANJOU. — M. **Jacquemar**, *supprimé*.
ANJOU. — M. **Amelot-Chaillou**.
ANJOU. — M. **D'Andigné de Maineuf**.
ANJOU. — M. **Boumard**, curé de Sainte-Croix.
ANJOU. — M. **Davy-des-Piltières**.
SAUMUR. — M. **Decaulx-Chacé**, chevalier de Saint-Louis.
SAUMUR. — M. **Le Lièvre-Lanvoran**, curé d'Antogné.
SAUMUR. — M. **Ragonneau**.

MARNE.

CHALONS. — M. **Thomas**, de l'Académie des Belles-Lettres.
REIMS. — M. **Collardeau**.
REIMS. — M. **Duban-Crèvecœur**.
REIMS. — M. **Heurat**, notaire royal.
REIMS. — M. **Thuisy-Saint-Souplet**.
SEZANNE. — M. **Bigault**, curé de Boursault.
SEZANNE. — M. **Cochois**.
SEZANNE. — M. **Obsent**.
SEZANNE. — M. **Villiers-la-Berge**.

MARNE (HAUTE-).

CHAUMONT-EN-BASSIGNY. — M. **Gombert**, ai cien notaire.

MEURTHE.

NANCY. — M. **Blampain**.
NANCY. — M. **Houillon**, curé de Crépey.
NANCY. — M. **Plassiart**.
NANCY. — M. **Raigecourt**.
NANCY. — M. **Salm-Kyrbourg**.
TOUL. — M. **Chatriant**, curé de Saint-Clément
TOUL. — M. **François Neufchâteau**.
TOUL. — M. **Pagny**.

MEUSE.

BAR-LE-DUC. — M. **Charvet**.
BAR-LE-DUC. — M. **Malartic**, lieutenant du roi e survivance.
BAR-LE-DUC. — M. **Maury**.
BAR-LE-DUC. — M. **Michel**, notaire royal.

MORBIHAN.

HENNEBOND. — M. **Pathelin**.
PLOERMEL. — M. **Le Gouasbe-Beflé**.

MOSELLE.

METZ. — M. **Bertin**, amodiateur.
METZ. — M. **Collin**.
METZ. — M. **Durbach**, cultivateur.
METZ. — M. **Gallan**, négociant.
METZ. — M. **Georgel**, curé et archiprêtre.
METZ. — M. **Maillard-la-Martinière**.
METZ. — M. **Séchechay**.

NIÈVRE.

NIVERNOIS. — M. **Chambrun**.
NIVERNOIS. — M. **Vyau-la-Garde**.
SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. — M. **Rollet**.
SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. — M. **Sautereau**.

NORD.

CAMBRÉSIS. — M. **Ducatelet**.
CAMBRÉSIS. — M. **Maronier**, laboureur.

DOUAI. — M. **Berchem.**
DOUAI. — M. **Bruneau-Beaumetz.**
DOUAI. — M. **Pilate.**
LILLE. — M. **Constantin-Florin**, négociant.
LILLE. — M. **Couvreur.**
LILLE. — M. **Cuvelier-Brasme.**
LILLE. — M. **Gosse.**
LILLE. — M. **Hespel-Oeron.**
LE QUESNOY. — M. **Druon**, cultivateur.
LE QUESNOY. — M. **Dubois**, négociant.
LE QUESNOY. — M. **Vignacourt.**

OISE.

CREPY. — M. **Le Pelletier-Glatigny.**
CREPY. — M. **Mazancourt**, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

ORNE.

ALENÇON. — M. **Chambrai**, chevalier de Malte.
ALENÇON. — M. **Blainville.**
ALENÇON. — M. **Bourdeau**, négociant.
ALENÇON. — M. **Marie**, curé de Saint-Marc-de-Reno.
ALENÇON. — M. **Thoumin.**

PARIS.

PARIS. — M. **Agier**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Barbantanne**, chevalier de Saint-Louis, colonel commandant le régiment d'Aunis, infanterie.
PARIS. — M. **Baudouin**, imprimeur de l'Assemblée nationale.
PARIS. — M. **Bénière**, curé.
PARIS. — M. **Boscary**, négociant.
PARIS. — M. **Brousse Desfaucherets.**
PARIS. — M. **Courtin.**
PARIS. — M. **Damas.**
PARIS. — M. **Delavigne**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Duclos-Dufresnoy**, notaire.
PARIS. — M. **Duveyrier**, secrétaire du département de la Justice.
PARIS. — M. **Farcot**, négociant.
PARIS. — M. **Frenelet.**
PARIS. — M. **Garnier**, secrétaire du cabinet de Madame Adélaïde.
PARIS. — M. **Garran-Coulon**, juge de l'un des six tribunaux de Paris.
PARIS. — M. **Huguet-Sémonville.**
PARIS. — M. **La Cretelle.**
PARIS. — M. **Léon** (le ci-devant prince de), colonel de dragons.
PARIS. — M. **Le Vacher-la-Terrinière.**
PARIS. — M. **Malartic-Fondat**, maître des requêtes.
PARIS. — M. **Montholon**, procureur général de la chambre des comptes.
PARIS. — M. **Parisot.**
PARIS. — M. **Périgord** (Archambault), colonel attaché au service des chasseurs d'Alsace.
PARIS. — M. **Perrier**, de l'académie des sciences.
PARIS. — M. **Piennes**, colonel de cavalerie.
PARIS. — M. **Pluvinet**, négociant.
PARIS. — M. **Ségur**, colonel des chasseurs de Haynaut.
PARIS. — **Tassin**, banquier.
PARIS. — **Thouin**, jardinier en chef du jardin du roi, membre de l'académie des sciences.
PARIS. — M. **Timbrune-Valence**, colonel commandant des dragons de Chartres.
PARIS. — **Trochereau**, conseiller au Châtelet.
PARIS. — M. **Vauvilliers**, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, lecteur et professeur de langue grecque, officier municipal.

PAS-DE-CALAIS.

ARTOIS. — M. **Coupigny.**
ARTOIS. — M. **Lyons-Moucheaux.**
BOULONNOIS. — M. **Bellanoy**, propriétaire.
BOULONNOIS. — M. **Cossart**, curé.
BOULONNOIS. — M. **Grandsire.**
CALAIS. — M. **Bodart.**

PUY-DE-DOME.

CLERMONT-EN-AUVERGNE. — M. **Barentin-Montchal.**
CLERMONT-EN-AUVERGNE. — M. **Cuel.**
CLERMONT-EN-AUVERGNE. — M. **Monestier**, médecin.
CLERMONT-EN-AUVERGNE. — M. **Thourin** curé de Vic-le-Comte.
RIOM. — M. **Bouyon**, notaire royal.
RIOM. — M. **Canillac**, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel du régiment de Bourbon-infanterie.
RIOM. — M. **Leclerc.**
RIOM. — M. **Théalier.**
RIOM. — M. **Espinchal.**
RIOM. — M. **Verny.**

PYRÉNÉES (BASSES-).

USTARITZ. — M. **Lerembourg.**

RHIN (BAS-).

STASBOURG. — M. **Boug**, prêtre.

RHONE-ET-LOIRE.

LYON. — M. **Thérenet**, laboureur.

SAONE (HAUTE-).

AMOND-FRANCHE-COMTÉ. — M. **Bressand.**
AMOND-FRANCHE-COMTÉ. — M. **Noirot.**
AMOND-FRANCHE-COMTÉ. — M. **Perreclet.**

SAONE-ET-LOIRE.

CHALONS. — M. **Mathias.**
CHALONS. — M. **Rully**, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment du Maine, infanterie.
CHALONS. — M. **Sancy**, fils.

SARTHE.

MAINE. — M. **Brocq**, chevalier de Saint-Louis.
MAINE. — M. **Murat** père, chevalier de Saint-Louis.
MAINE. — M. **Veuvelle**, chevalier de Saint-Louis.

SEINE-ET-OISE.

DOURDAN. — M. **Béchamp.**
DOURDAN. — M. **Revel-Broglie**, colonel d'infanterie à la suite du régiment de la Couronne.
ETAMPES. — M. **Demazis.**
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Cochon.**
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Hébert**, curé.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Mabille**, ancien laboureur.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Mazan**, curé.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Rouveau**, propriétaire.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Saisseval.**
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Sancé**, maréchal de camp.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Bejot**, cultivateur.
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Bozon-Talleyrand.**
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Blair.**
MONTFORT-L'AMAURY. — M. **Broglie** (Joseph), major en second du régiment des chasseurs de la Guyenne.
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Busche.**
PRÉVOTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Dartis-Marsillac.**
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Graville.**
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Lucy**, propriétaire.
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Picault.**
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Raimart**, propriétaire.
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Lagny.**
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Rougé**, colonel commandant du régiment de Bresse, infanterie.
PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS. — M. **Rouvre**, propriétaire.

SEINE-INFÉRIEURE.

ROUEN. — M. **Boulanger.**
ROUEN. — M. **Hue.**
ROUEN. — M. **Piquefeu-Bermond**, négociant.

SEINE-ET-MARNE.

MELUN. — M. **Calonne.**
MELUN. — M. **Dubois**, procureur du roi de la maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau.
MELUN. — M. **Gouy-d'Arcy**, député de l'Assemblée nationale pour Saint-Domingue.
MELUN. — M. **Maria.**
NEMOURS. — M. **L'Huit**, curé de la Madeleine.
NEMOURS. — M. **Rouville.**
PROVINS. — M. **Billy**, cultivateur.
PROVINS. — M. **Clermont-Amboise**, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi.
PROVINS. — M. **Poujet**, curé de Courtevroux.
PROVINS. — M. **Regardin.**

SOMME.

AMIENS. — M. **Berville.**
AMIENS. — M. **Gomet.**
AMIENS. — M. **Febvre**, curé de Neuilly.
PÉRONNE. — M. **Ango.**
PÉRONNE. — M. **Casteja**, maréchal de camp.
PÉRONNE. — M. **Tallegrán.**
PÉRONNE. — M. **Marsan.**
PONTHIEU. — M. **Queux-de-Bauval.**

TARN.

CASTRES. — M. **Cavaliers.**

VAR.

DRAGUIGNAN. — M. **Autanne.**
DRAGUIGNAN. — M. **Lieutaud.**
TOULON. — M. **Dauphin**, curé d'Entrecasteaux.
TOULON. — M. **Granet** (Honoré).

VIENNE.

CHATELLERAULT. — M. **Poirier.**
CHATELLERAULT. — M. **Descourtils-la-Groye.**
CHATELLERAULT. — M. **Ingrand.**
POITOU. — M. **Andrault**, propriétaire.
POITOU. — M. **Meublanc**, propriétaire.
POITOU. — M. **La Roche-du-Maine**, maréchal de camp.

VIENNE (HAUTE-).

LIMOGES. — M. **Roger-Degris**, médecin.
LIMOGES. M. **David-Desrenaudières**, chevalier de Saint-Louis.
LIMOGES. — M. **Guinaud-Dupré.**

VOSGES.

MIRECOURT. — M. **Coster.**
MIRECOURT. — M. **Février.**
MIRECOURT. — M. **Haxo.**
MIRECOURT. — M. **Vaugien.**

YONNE.

AUXERRE. — M. **Arey**.
AUXERRE. — M. **Majouet**.
AUXERRE. — M. **Rameau-de-Monbenoist**.
AUXERRE. — M. **Rémond**.
AUXERRE. — M. **Robien**, prêtre.
SENS. — M. **Deschamps**.

SAINT-DOMINGUE.

SAINT-DOMINGUE. — M. **Bodkim-Filtz-Gérald**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Courrejolles**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Dongé**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Duval-Demouville**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Le Gardeur-Cilly**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Magallon**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Marmé**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Noé**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **O. Gormann**.
SAINT-DOMINGUE. — M. **Rouvray**.

BUREAU

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

(1789-1791)

1789	*Présidents :*	*Secrétaires :*
12 juin	BAILLY	CAMUS. PISON DU GALAND.
3 juillet	LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS (donne sa démission)	GRÉGOIRE, *curé d'Emberménil.* MOUNIER. LALLY-TOLLENDAL (comte de).
3 *idem*	LEFRANC DE POMPIGNAN, *archevêque de Vienne*	LE CHAPELIER. SIEYÈS (l'abbé). CLERMONT-TONNERRE (comte Stanislas de).
13 *idem*	DE LAFAYETTE, *vice-président.*	
18 *idem*	DE LA ROCHEFOUCAULD DUC DE LIANCOURT	LALLY-TOLLENDAL (comte de). SIEYÈS l'abbé) (2e fois). LE CHAPELIER. FRÉTEAU. MONTESQUIOU (l'abbé de). GRÉGOIRE, *curé d'Emberménil* (2e fois).
3 août	THOURET (donne sa démission)	SIEYÈS (l'abbé) (3e fois). LALLY-TOLLENDAL (comte de) (2e fois). FRÉTEAU. MONTESQUIOU (l'abbé de) (2e fois).
3 *idem*	LE CHAPELIER	PÉTION DE VILLENEUVE. EMMERY.
27 *idem*	CLERMONT-TONNERRE (marquis de)	TALLEYRAND-PÉRIGORD (de), *évêque d'Autun.* MONTMORENCY (le duc de). BARMOND (l'abbé de).
31 *idem*	LA LUZERNE (DE), *évêque de Langres*	REDON. DESCHAMPS. HENRY DE LONGUÈVE.
14 septembre	CLERMONT-TONNERRE (marquis de)	EYMAR (l'abbé d'). DÉMEUNIER. MIRABEAU le jeune (le vicomte de).
28 *idem*	MOUNIER	BUREAUX DE PUSY. LAFARE (DE), *évêque de Nancy.* FAYDEL.
10 octobre	FRÉTEAU	LAMETH (le chevalier Alexandre de). ROSTAING (le marquis de). THIBAULT, *curé de Souppes.*
28 *idem*	CAMUS	BARNAVE. TARGET. THOURET.
12 novembre	THOURET (2e fois)	RABAUD DE SAINT-ÉTIENNE. MIRABEAU le jeune (le vicomte de) (2e fois). SALOMON. LACHÈZE.

1789	*Présidents :*	*Secrétaires :*
23 novembre...	BOISGELIN (DE), *archevêque d'Aix*.....	DUBOIS DE CRANCÉ. BEAUHARNAIS (Alexandre de). VOLNEY (de).
5 décembre...	FRÉTEAU (2e fois).....	CHASSET. MENOU (le baron de). LAMETH (le comte Charles de).
22 *idem*.....	DÉMEUNIER.....	TREILHARD. DUPORT. MASSIEU.
1790		
4 janvier.....	MONTESQUIOU (*l'abbé de*).....	BOUFFLERS (le chevalier de). AIGUILLON (le duc d'). BARRÈRE DE VIEUZAC.
18 *idem*.....	TARGET.....	EXPILLY (l'abbé). NOAILLES (le vicomte de). LABORDE DE MÉRÉVILLE.
2 février.....	BUREAUX DE PUSY.....	TESSIER DE MARGUERITTES (le baron de). LA COSTE, *curé de Villevieille*. GUILLOTIN.
16 *idem*.....	TALLEYRAND-PÉRIGORD, *évêque d'Autun*.	GAULTIER DE BIAUZAT. CASTELLANE (le comte de). CHAMPAGNY (de Nompère de).
28 *idem*.....	MONTESQUIOU (l'abbé de), (2e fois)....	CROIX (le comte de). MERLIN. GUILLAUME.
15 mars.....	RABAUD DE SAINT-ÉTIENNE.....	GOSSIN. BONNAY (le marquis de). MOUGINS DE ROQUEFORT.
27 mars.....	MENOU (le baron de).....	BREVET DE BEAUJOUR. BROGLIE (le prince Victor de). LA POULE.
12 avril.....	BONNAY (le marquis de).....	MUGUET DE NANTHOU. RŒDERER. LE GOAZRE DE KERVÉLÉGAN.
27 *idem*.....	VIRIEU (le comte de), donne sa démission.....	CRILLON, le jeune (le comte de). LA REVEILLÈRE DE LÉPEAUX (de).
29 *idem*.....	GOUTTES (l'abbé).....	PALASNE DE CHAMPEAUX.
8 mai.....	THOURET (3e fois).....	COLAUD DE LA SALCETTE (l'abbé). CHABROUD. DEFERMON (Fermond des Chapelières).
27 *idem*.....	BRIOIS DE BEAUMETZ.....	ROYER, *curé de Chavannes*. PRIEUR. JESSÉ (le baron de).
8 juin.....	SIEYÈS (l'abbé de).....	PARDIEU (le comte Félix de). DUMOUCHEL. GOURDAN.
21 *idem*.....	LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU....	POPULUS. ROBESPIERRE (Maximilien de). DELLEY D'AGIER.
5 juillet.....	BONNAY (le marquis de) (2e fois).....	DUPONT (*de Nemours*). REGNAUD (*de Saint-Jean-d'Angély*). GARAT *l'aîné*.
20 *idem*.....	TREILHARD.....	COSTER (l'abbé). REWBELL. BOUTTEVILLE-DUMETZ.
31 *idem*.....	D'ANDRÉ.....	KYSPOTER (de). CERNON (le baron Pinteville de). ALQUIER.
16 août.....	DUPONT (*de Nemours*).....	DELACOUR-D'AMBÉZIEUX. BUZOT. DINOCHEAU.
30 *idem*.....	JESSÉ (le baron de).....	DAUCHY. GILLET DE LA JACQUEMINIÈRE. ANTHOINE.

1790	Présidents :	Secrétaires :
11 septembre...	BUREAUX DE PUSY (2e fois).....	VIEILLARD fils (de Coutances). GOUPILLEAU (dit le Dragon). BOURDON, *curé d'Evaux.*
25 *idem*.....	EMMERY.....	BOUCHE *l'aîné.* VERNIER. BÉGOUEN.
9 octobre.....	MERLIN.....	BOULLÉ. DURAND DE MAILLANE. REGNAULT (*de Nancy*).
25 *idem*.....	BARNAVE.....	ELBHECQ (le baron Duchambge d'). BROSTARET. LANJUINAIS.
8 novembre...	CHASSET.....	POIGNOT. COROLLER-DU-MOUSTOIR. GOBEL, *évêque de Lydda.*
20 *idem*.....	LAMETH (le chevalier Alexandre de)...	POULAIN DE BOUTANCOURT. SALICETTI. CASTELLANET.
4 décembre...	PÉTION DE VILLENEUVE.....	VARIN. MARTINEAU. LANCELOT, recteur de Rethiers.
21 *idem*.....	D'ANDRÉ (2e fois).....	LATYL. BION. ARMAND.

1791		
4 janvier.....	EMMERY (2e fois).....	OUDOT. LA METHERIE. LELEU-DE-LA-VILLE-AUX-BOIS.
18 *idem*.....	GRÉGOIRE (*curé d'Emberménil*).....	VOIDEL. GOUDARD. JACQUEMART.
29 *idem*.....	MIRABEAU *l'aîné*.....	MAROLLES, *curé de Saint-Jean de Saint-Quentin.* BOUSSION. LIVRÉ.
14 février.....	DUPORT.....	PÉTION-VILLENEUVE. SILLERY. VOULLAND.
26 *idem*.....	DE NOAILLES.....	COCHON DE L'APPARENT. SALLE. HÉBRARD.
14 mars.....	DE MONTESQUIOU-FEZENZAC.....	MARÉCHAL. MONNEL. SAINT-MARTIN.
26 et 29 *idem*...	TRONCHET.....	RANCOURT-VILLIERS. DE VISMES. BOISSY-D'ANGLAS.
9 avril.....	CHABROUD.....	GOUPIL-PRÉFELN. ROGER. MOUGINS-ROQUEFORT, *curé de Grasse.*
23 *idem*.....	REWBELL.....	LAVIE. GEOFFROY. BAILLOT.
7 et 9 mai....	D'ANDRÉ (3e fois).....	VERCHÈRE DE REFFYE. BESSE, *curé de Saint-Aubin.* FOURNIER DE LA CHARMIE.
23 et 24 *idem*..	BUREAUX DE PUSY (3e fois).....	RICARD, *de Toulon.* ENJUBAULT DE LA ROCHE. HUOT DE GONCOURT.
4 et 6 juin....	DAUCHY.....	GRENOT. MAURIET. RÉGNIER.

1791	*Présidents :*	*Secrétaires :*
18 et 19 juin...	BEAUHARNAIS (Alexandre de).....	FRICAUD. MERLE. LE CARLIER.
2 et 3 juillet..	LAMETH (Charles de).....	AUGIER. VADIER. CREUZÉ DE LATOUCHE.
18 et 19 *idem*..	DEFERMON (Fermond des Chapelières).	DELAVIGNE. DE CHATEAUNEUF-RANDON. RAMEL-NOGARET.
30 *idem*.....	BEAUHARNAIS (Alexandre de) (2e fois).	GUY-BLANCARD. LESTERPT DE BEAUVAIS. BABEY.
13 août.....	BROGLIE (Victor de).....	COUPPÉ. POUGEARD. DE MAILLY-CHATEAU-RENAUD.
27 *idem*.....	VERNIER	CHAILLON. AUBRY. DARCHE.
10 septembre...	THOURET (4e fois).....	DARNAUDAT. LE CHAPELIER. TARGET.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABETIQUE

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

(Du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791)

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

PREMIÈRE SÉRIE

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE
ET ANALYTIQUE

DES TOMES VIII A XXXII

ÉTATS GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

(DU 5 MAI 1789 AU 30 SEPTEMBRE 1791)

EXPLICATION DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CETTE TABLE :

(Cl. Clergé. — N. Noblesse. — C. Communes.)

A

Abbadie (D'), *député de la noblesse des Quatre-Vallées de Guyenne*. Remplace le comte de Ségur, démissionnaire (t. VIII, p. 499.) = Parle sur le serment des officiers (t. XXVII, p. 392).

Abbaye (D'), *député des communes de la sénéchaussée de Poitou*, nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78).—Répond à l'appel général (p. 97); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Démissionnaire (t. IX, p. 654).

Abbaye (Prison de l'). Condamnation de Roy à trois jours de détention à l'Abbaye (13 novembre 1790, t. XX, p. 421). — Voir *Arrêts*.

Abbaye (Prisons de l'). — Voir *Prisons*, § 7.

Abbaye de Saint-Ouen. — Voir *Bois ecclésiastiques*, § 3.

Abbeville (Ville d'). — Voir *Impositions locales*, § 2. — *Juges de paix*, § 10 bis. — *Justices de paix*, § 15. — *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement de) § 37. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 53.

Abdication du roi. Articles y relatifs proposés par Salle (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 324) ; — discussion : Rœderer, Goupilleau, Prieur (*ibid.* p. 331) ; — adoption sauf rédaction (*ibid.*), — texte présenté par Fricaut (16 juillet, p. 374) ; — débat : Merlin, d'André, Bou-

Abdication du roi (*Suite*).

teville-Dumetz (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète que les rédacteurs de l'adresse aux Français seront également chargés de la rédaction de ces articles (*ibid.*) ; — nouvelle rédaction présentée par Salle (*ibid.* p. 377) ; — débat : un membre, Salle (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*)

Abdication présumée du roi (Délais à fixer dans le cas de l'). — Discussion sur cet objet : Voir *Acte constitutionnel* (23 août 1791, t. XXIX, p. 650 et suiv.)

Abolition de la royauté. — Voir *Royauté.*

Abolition des servitudes. — Voir *Droits particuliers et privilèges. — Emblèmes de la servitude.*

Abonnement. — Voir *Impôts*, § **55**.

Abonnements de régie. Adoption d'un projet de décret sur les abonnements de régie à Saint-Lô, présenté par Vernier (23 septembre 1790, t. XIX, p. 146).

Absence des députés. Lettres des députés de Bonnay et du Sérent annonçant qu'ils s'abstiendront de prendre part aux délibérations (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 698) ; — débat : Goupil-Préfeln, Prieur, Gaultier-Biauzat, Prieur, Chabroud (*ibid*).); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*). — *Appel nominal.* — Voir *Absents. — Congés.*

Absence des citoyens. — Voir *Emigrations* § **12**.

Absents (Liste des députés absents lors de l'appel nominal du 12 juillet 1791. — Voir *Appel nominal*, § **5**.

Abus de pouvoir.

§ **1er.** — Rapport par Darnaudat sur des plaintes relatives à des abus de pouvoir commis par les officiers municipaux de Mâcon (18 septembre 1789, t. IX, p. 41); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **2.** — Dénonciation de Durand de Maillane contre le prévôt général de la maréchaussée de Provence (2 février 1790, t. XI, p. 416); — le même membre demande que cette affaire soit jointe à celle des troubles de Marseille (28 février p. 732); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — exposé de l'affaire par Durand de Maillane (p. 742 et suiv.). — Voir *Troubles*, § **54** (*Marseille*).

Académie de Lyon. — Voir *Bibliothèque de l'Académie de Lyon.*

Académies.

§ **1er.** — *Académie des sciences.* Discours de Condorcet au nom de cette Académie (12 juin 1790, t. XVI, p. 200 et suiv.) ; — réponse du président Sieyès (*ibid.* p. 201).

§ **2.** — *Académie française.* Projet de décret y relatif (16 août 1790, t. XVIII, p. 91 et suiv.); — discussion sur 4 articles concernant l'Académie française : Gaultier de Biauzat, Le Déist de Botidoux, Creuzé (*ibid.* p. 92) ; — ajournement (*ibid.*); — nouvelle présentation (20 août, p. 173 et suiv.); — discussion : abbé Grégoire, de Murinais, La Réveillère de Lépeaux, Creuzé de Latouche, Camus (*ibid.* p. 175); — décret portant attribution, provisoirement pour une année, des sommes proposées par le comité des finances (*ibid.* et p. suiv.)

§ **3.** — *Académie de peinture.* Projet de décret présenté par l'abbé Bourdon au sujet de l'Académie de peinture (24 août 1790, t. XVIII, p. 245); — l'abbé Gouttes demande l'ordre du jour qui est voté (*ibid.*)

§ **4.** — *Académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture.* — 1° Adresse de l'Académie royale de peinture et de sculpture, accompagnée d'un projet de statuts et règlements pour l'académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture (21 septembre 1790, t. XIX, p. 121), (p. 122 et suiv.). = 2° Les membres de l'Académie de sculpture et de peinture demandent à être admis à la barre le 21 mars 1790 (t. XXIV, p. 49); — Bouche appuie leur demande, qui est adoptée (*ibid.*)

Académies (Décret sur les). — Voir *Dette publique*, § **8** (16°).

Acadiens (Secours aux). — Voir *Dette publique*, § **8** (22°). — *Colonies*, § **27**.

Accapareurs de grains. — Maillard, suivi d'un grand nombre de femmes, se présente à la barre et demande qu'on punisse les accapareurs de grains. — Voir *Subsistances*, § **11**.

Accusation. Explications données par d'André au sujet d'une lettre adressée à l'auteur (Pascalis) d'un discours incriminé (19 décembre 1790, t. XXI, p. 561 et suiv.) ; — renvoi de la lettre au comité des recherches (*ibid.* p. 563). — Voir *Poursuites*, § **3**.

Accusateurs publics. L'Assemblée décrète que son comité de Constitution lui présentera incessamment ses vues sur la manière de poursuivre les accusateurs publics coupables de négligence dans l'exercice de leurs fonctions (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 2) ; — sur la motion de Camus, l'Assemblée décrète que le comité de Constitution présentera également les moyens qui seront ouverts aux accusés et aux parties intéressées pour faire cesser les lenteurs et les négligences dont ils auraient à se plaindre contre les accusateurs publics et les juges (30 juillet, p. 32).

Accusations publiques. Motion de d'Estourmel tendant à faire proposer incessamment le mode à suivre pour intenter et poursuivre les accusations publiques (2 octobre 1790, t. XIX, p. 394).

Achard de Bonvouloir, *député de la noblesse du bailliage de Coutances.* Envoyé par ses collègues dans le Cotentin pour faire annuler les pouvoirs impératifs qui leur avaient été donnés, en revient avec un mandat sans limites (t. VIII, p. 291). = Ses motions concernant l'organisation des municipalités (t. IX, p. 197 et suiv.), — la circulation de l'argent (p. 238). = Parle sur la maréchaussée (t. X, p. 504 et suiv.), (p. 620 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 316), — sur les droits féodaux (p. 691). = Son opinion, non prononcée, sur la disposition des biens ecclésiastiques (t. XIII, p. 18 et suiv.), — sur la part qui appartient aux pauvres dans ces biens (p. 19 et suiv.), — sur l'enlèvement du fourrier Muscard par ordre du ministre de la guerre (p. 77). = Ses considérations sur l'armée (t. XVI, p. 97), (p. 105 et suiv.). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 47). = Ses observations sur l'état de l'armée (t. XXVI, p. 592 et suiv.). = Dénonce la situation morale de la garnison de Strasbourg (t. XXVII, p. 72). — Son dire remis au comité militaire (p. 87 et suiv.).

Acquisitions faites par les corps administratifs sans autorisation. — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **28**.

Acquits-patents. Projet de décret sur leur suppression, présenté par Lebrun et amendé par Camus (6 juin 1789, t. **XVI**, p. 123 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 124).

Acte constitutionnel.

§ **1er**. — Thouret donne lecture du projet d'acte constitutionnel (5 août 1791, t. **XXIX**, p. 207 et suiv.). — *Discussion générale :* Thouret, rapporteur, Le Chapelier, Malouet, Le Chapelier, Malouet, Buzot, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, Duval d'Eprémesnil, Robespierre (8 août, p. 262 et suiv.). — *Discussion sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen :* Thouret, rapporteur, Rœderer, Dupont (de Nemours), d'André (*ibid.* p. 266 et suiv.); — texte de la déclaration des droits de l'homme (*ibid.* p. 268 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 269). — *Préambule du titre 1er :* d'Aremberg de La Marck, de Croix, Crussol, d'Amboise, Camus, Thouret, rapporteur, Camus, Rœderer, Chastenay de Lenty, Loys (*ibid.* p. 269 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 270). — *Discussion sur une disposition additionnelle présentée par Barnave :* Thouret, rapporteur, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 271). — *Titre Ier :* Buzot, Pétion, Garat aîné, Boutteville-Dumetz, Duport (*ibid.* et p. suiv.); Thouret, rapporteur, Rœderer, Le Chapelier, Buzot, de Dortan, Dupont (de Nemours), Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, Guillaume, Le Chapelier, Pierre Dedelay, Briois-Beaumetz, Tronchet, Thouret, rapporteur, Le Chapelier, Lanjuinais, Boutteville-Dumetz, Tellier, Démeunier, Briois-Beaumetz, Duport, Fréteau, Thouret, rapporteur (9 août, p. 292 et suiv.); — adoption des deux premiers paragraphes (*ibid.* p. 297). — Premier alinéa du troisième paragraphe : Heurtault-Lamerville, Thouret, rapporteur, d'André, Malès, d'Aremberg de La Marck (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 298). — Deuxième alinéa du troisième paragraphe : Thévenot de Maroise, Thouret, rapporteur, de La Rochefoucauld-Liancourt, Gombert, abbé Bourdon, Durand-Maillane, Thouret, rapporteur, Prieur, Camus, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 300). — Troisième alinéa du troisième paragraphe : Rabaud-Saint-Etienne, Barrère, Garat aîné, Dupont (de Nemours), de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); adoption avec amendement (*ibid.* p. 301). — Quatrième alinéa du troisième paragraphe : Fréteau, de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — *Titre II.* — Article 1er : Rabaud-Saint-Etienne, de Custine, Thouret, rapporteur, Pierre Dedelay (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 302); — article 2 : Garat aîné, Tronchet, Thouret, rapporteur, Prieur, Le Chapelier, Thouret, rapporteur, Guillaume, Duport, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 303); — adoption de 2 articles additionnels au titre 1er relatif aux ministres du culte (10 août, p. 321). — *Reprise de la discussion du titre II ;* — adoption sans discussion des articles 3, 4 et 5 (*ibid.*); — article 6 : Rœderer, Goupilleau, Moreau, Rœderer, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 322); — adoption sans discussion de l'article 7 (*ibid.*); — article 8 : Robespierre (*ibid.*); — adoption

Acte constitutionnel (*Suite*).

(*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 9 (*ibid.*). — *Titre III.* — *Préambule.* — Article 1er : Rœderer, Robespierre, Thouret, rapporteur, Pétion, Thouret, rapporteur, Pétion, Thouret, rapporteur, Buzot, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 329); — article 2 : Thouret, rapporteur, Rewbell, d'André, Barnave, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 332); — article 3 : Dupont (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4 : Rœderer, Thouret, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 : Garat aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — *Chapitre 1er du titre III :* Adoption sans discussion des articles 1 à 4 du préambule (*ibid.*). — *Première section.* — Adoption sans discussion des articles 1 à 5 (*ibid.* et p. suiv.). — *Deuxième section.* — Article 1er : Buzot, Camus, Pieur, Le Chapelier (*ibid.* p. 333); — renvoi aux comités (*ibid.*); — article 2 : Goupil-Préfeln, Salle, Thévenot de Maroise, Lanjuinais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 334); — adoption sans discussion des articles 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : Rewbell, Garat aîné, Camus, Delavigne, Gaultier-Biauzat, Roussillon, Lanjuinais, Démeunier, rapporteur, Defermon, Pétion, Démeunier, rapporteur, Barrère (*ibid.* p. 334 et p. suiv.); — renvoi aux comités (*ibid.* p. 335); — reprise de la discussion sur l'article 5 : Thouret, rapporteur, Guillaume, Defermon, Camus, d'André, Guillaume, Lanjuinais, Thouret, rapporteur, Le Chapelier, Tronchet, Duport, Tronchet, Rœderer, Camus, Tronchet (11 août p. 350 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 356); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*); — article 7 : Thouret, rapporteur, Pétion, Prugnon, Robespierre, Rœderer, Briois-Beaumetz, Buzot, Rœderer, Barnave, Lanjuinais, Rœderer, de Tracy, Salle, Tronchet, Dauchy, Leleu de la Ville-aux-Bois, Gérard, Lavie, Anson, Camus, Thouret, rapporteur, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article 6 du titre II aux comités de Constitution et de revision pour en présenter une nouvelle rédaction (12 août, p. 379); — reprise de la discussion de l'article 7 de la 2e section du chapitre 1er du titre III : Thouret, rapporteur, abbé Grégoire, Guillaume, Goupil-Préfeln, Merlin, Le Chapelier, d'André, Vernier (*ibid.* p. 381 et suiv.); — ajournement de l'article jusqu'à la fin du travail sur la revision de la Constitution (*ibid.* p. 390). — *Troisième section.* — Article 1er : Goupilleau, Thouret, rapporteur, Salle, Babey, Leleu de la Ville-aux-Bois, Thouret, rapporteur, Salle, Garat aîné, Malès, Thouret, rapporteur, Merlin, d'André, Goupilleau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 394); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*); — ajournement de l'article 3 jusqu'à la fin du travail de la revision (*ibid.*); — articles 4 et 5 : Hébrard, Thouret, rapporteur, Salle, d'André, Rœderer, Thouret, rapporteur, Lanjuinais, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 4 à 7 nouveaux (*ibid.* p. 396); — adoption de l'article 8 (art. 6 du projet) (13 août, p. 399); — discussion sur l'introduction dans la Constitution de la disposition portant que les membres de l'Assemblée nationale, ni des législatures suivantes, les membres du tribunal de cassation et ceux qui serviront dans le haut juré ne pourront être promus au ministère, ni recevoir aucune

Acte constitutionnel (*Suite*).

place ou pension pendant la durée de leurs fonctions et pendant 4 ans après en avoir cessé l'exercice : de Saint-Martin, Thouret, rapporteur, Prieur, Chabroud, de Tracy, Lanjuinais, Guillaume, Dupont, Goupil-Préfeln, Rœderer, de Custine, Chabroud, Buzot, Guillaume, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 409); — article 9 (art. 7 du projet) : Lanjuinais, Démeunier, Pierre Delelay (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Quatrième section.* — Article 1er : Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Dupont, Merlin, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 410); — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*); — article 4 : Régnier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 5 (*ibid.*); — article 6 : Chabroud, Démeunier (*ibid.*); — — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Cinquième section.* — Adoption sans discussion des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 411); — article 4 : Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5 à 8 (*ibid.*). — *Chapitre II.* — *Première section.* — Article 1er : Garat aîné, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 412); — adoption sans discussion des articles 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : Guillaume (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 5 (*ibid.*); — article 6 : d'Aiguillon, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités (*ibid.* p. 413); — adoption des articles 7 à 10 (*ibid.*); — article 11 : Chabroud, Démeunier, Chabroud (*ibid.*). — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Deuxième section.* — Adoption des articles 1 à 9 (14 août, p. 429 et suiv.). — *Troisième section.* — Article 1er : Aube gaîn-Murinais, Chabroud, Merlin, Barnave (*ibid.* p. 430 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 431); — adoption sans discussion des articles 2, 3 et 4 (*ibid.*); — addition à l'article 4 proposée par Goupil-Préfeln : Prieur, La Reveillère-Lépeaux, Briois-Beaumetz, Lanjuinais, Dupont, Rewbell, Charles de Lameth (*ibid.* et p suiv.); — renvoi aux comités (*ibid.* p. 433); — adoption sans discussion des articles 5 et 6 (*ibid.* et p. suiv.). — *Quatrième section.* — Article 1er : de Saint-Martin, Thouret, rapporteur (*ibid.* p. 434); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 2 à 6 (*ibid.*). — *Chapitre III.* — *Première section.* — Article 1er : Letellier, un membre, Rœderer, Thouret, rapporteur, Salle (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 435); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 436); — article 3 : d'André, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (*ibid.*). — *Deuxième section.* — Adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Salle, Démeunier, d'André, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 437); — adoption sans discussion des articles 3 à 10 (*ibid.*); — article 11 : Merlin (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Troisième section.* — Adoption sans discussion de l'article 1er (15 août, p. 442); — article 2 : Guillaume, Thouret, rapporteur, Rewbell, Thouret, rapporteur, Salle, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 443); — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*); — article 4 : Rewbell, Thouret, rapporteur, Chabroud, Robespierre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 4 à 7 (*ibid.*); — article 8 : Ramel-Nogaret, Salle, Thouret, rapporteur, Camus, Prieur, Brostaret, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 444). — *Quatrième section.* — Adoption sans discussion des articles 1 à 9 (*ibid.* et p. suiv.); — article 10 : Robespierre, Barrère, Le Chapelier, Lanjuinais, Camus, Briois-Beaumetz, Camus, Briois-Beaumetz, Pétion, Barnave, Salle, Charles de Lameth (*ibid.* p. 445 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 450). — *Chapitre IV.* — *Préambule.* — Adoption sans discussion de l'article 1er (16 août, p. 455); — article 2 : de Dortan, Defermon, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 456); — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*); — article 4 : Buzot, Chabroud, Démeunier, Chabroud, Démeunier, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 457). — *Première section.* — Article 1er : Lanjuinais, Leleu de la Ville-aux-Bois, Démeunier (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 2, 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : de La Rochefoucauld, Goupilleau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 458), — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*). — *Deuxième section.* — Adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Salle, Mongins, Buzot, Démeunier, Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : Lanjuinais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — debat sur une motion de Camus tendant à faire insérer dans la Constitution que les administrateurs prêteront le serment : de La Rochefoucauld, Démeunier, Camus, Démeunier, Duport, Démeunier (*ibid.* p. 459 et suiv.); — adoption de la motion de Camus (*ibid.* p. 460); — article 4 : Robespierre (*ibid.*), — ajournement (*ibid.*); — adoption de l'article 5 (*ibid.*); — article 6 : de La Rochefoucauld, Démeunier, Guillaume, Salle, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 461); — adoption des articles 7 et 8 (*ibid.* p. 461). — *Troisième section.* — Adoption sans discussion des articles 1, 2 et 3 (*ibid.*). — *Chapitre V.* — Adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Buzot, Guillaume (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : Durand-Maillane, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 462); — adoption sans discussion de l'article 4 (*ibid.*); — article 5 : Guillaume, Duport, Defermon, Chabroud, Démeunier, Rœderer, Demeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 463); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*); — article 7 : Anthoine (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 8 : Defermon, Buzot, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 464); — article 9 : Martin, Guillaume, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 465) : — adoption des articles 10, 11 et 12 (*ibid.*); — article 13 : Guillaume (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 14 (*ibid.*); — article 15 : Démeunier, Heurtault-Lamerville, Démeunier, Prieur, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 466); — article 16 : Démeunier, Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Titre IV.*

Acte constitutionnel (*Suite*).

— Article 1er : Pétion (*ibid.* p. 467); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 2, 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : Lanjuinais, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 à 12 (*ibid.*). — *Titre V.* — Adoption sans discussion des articles 1er et 2 (*ibid.* et p. suiv.); — article 3 : Camus (*ibid.* p. 468); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 4 (*ibid.*). — *Titre VI* : Barnave, Démeunier, Pétion, Pierre Dedelay, Rœderer, Bouchotte (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 469). — *Articles relatifs à la liberté individuelle.* — Article 1er : Thouret, rapporteur, Guillaume, Moreau (22 août, p. 628 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 629); — article 2 : Guillaume, Thouret, rapporteur, Pison du Galand, Thouret, rapporteur, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 630); — adoption sans discussion des articles 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : Guillaume, Lanjuinais, Thouret, rapporteur (*ibid.*); retrait (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 et 7 du projet, devenus articles 5 et 6 (*ibid.*); — article 7 (art. 8 du projet) : Duport (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 631). — *Articles relatifs à la répression des délits commis par la voie de la presse.* — Article 1er : Robespierre, Defermon, Martineau, Bouttevillé-Dumetz, Pétion, Barnave, Rœderer, de Custine, Le Chapelier, Goupil-Préfeln, Thouret, rapporteur, Rewbell, Buzot, Duport, d'André, Pétion, Muguet de Nanthou, Le Chapelier, Buzot (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du 1er paragraphe (*ibid.* p. 639); — deuxième paragraphe : Thouret, rapporteur, Pétion, Rewbell, de La Rochefoucauld, Mougins, Thouret, rapporteur, Rœderer, d'André, Rœderer, d'André, Robespierre, Duport, Prieur, Thouret, rapporteur, de Sillery, Salle, Chabroud, Thouret rapporteur (23 août, p. 645 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 659); — adoption sans discussion du troisième paragraphe (*ibid.*); — adoption de l'ensemble de l'article 1er (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*). — *Articles relatifs aux délais à fixer dans le cas de l'abdication présumée du roi.* — Article 1er : Giraud, Thouret, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Prieur, Giraud, Guillaume, de La Rochefoucauld, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur, Thouret, rapporteur, Rœderer, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 661). — *Dispositions relatives à la garde du roi :* Thouret, rapporteur, Vadier, d'Estourmel, Robespierre, Fréteau, Hébrard, Pétion, d'André, Thouret, rapporteur, Rewbell, Alexandre de Beauharnais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Alexandre de Lameth, Delandine, Buzot, Alexandre de Lameth, de Custine, Rewbell, Buzot, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Giraud, Démeunier, Pétion, Thouret, rapporteur, Rœderer, Alexandre de Lameth (24 août, p. 691 et suiv.), — adoption (*ibid.* p. 700). — *Droits politiques des parents du roi :* Thouret, rapporteur, d'Orléans, Dupont (de Nemours), de Bonneville, d'André, de Sillery (*ibid.* p. 701 et suiv.); — Démeunier, Guillaume, Le Chapelier, Voidel, Goupil-Préfeln, Robespierre, Rœderer, Barnave, Lanjuinais, Muguet de Nanthou, Démeunier, Buzot, Camus, Le Chapelier, Rewbell, Le Chapelier, Démeunier (25 août, p. 708 et suiv.); — Démeunier, Babey, Rewbell, Démeunier, Prieur, Bouttevillé-Dumetz, Goupil-Préfeln, Pétion, Delandine, Salle, Rewbell, de Croix, Démeunier, Barrère, Duport, Démeunier, Merlin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouttevillé-Dumetz, Démeunier, Robespierre, Camus, abbé Monéro, d'André, Boussion, Goupil-Préfeln, Démeunier, Lanjuinais, Camus, Démeunier (26 août, p. 727 et suiv.); — adoption et renvoi de l'article aux comités pour rédaction (*ibid.* p. 734). — *Décrets en matière de contribution exempts de sanction.* — Bouchotte, Pison du Galand-Briois-Beaumetz, de La Rochefoucauld, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — Briois-Beaumetz, Barrère, Démeunier (27 août, p. 740 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 744); — addition à l'article 2 proposé par de La Rochefoucauld : Dauchy, Fréteau, Briois-Baumetz (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Briois-Beaumetz, Castellanet, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 745). — *Article relatif aux corps administratifs :* un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*). — *Articles relatifs au pouvoir judiciaire.* — Adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Le Bois-Desguays, Duport, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 746). — *Article relatif à la force publique.* — Adoption (*ibid.*). — *Article relatif à l'état des citoyens :* un membre, Charrier de La Roche, Lanjuinais, Bouchotte, Gaultier-Biauzat, Mougins, Gombert (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 747). *Article relatif aux conditions pour être nommé électeur, en supprimant celle du marc d'argent pour être nommé député :* Rewbell, de La Rochefoucauld, Goupilleau, d'Allarde, Buzot, Démeunier, Dubois-Crancé, Rœderer, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 748); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 750). — *Articles sur la régence élective.* — Adoption sans discussion des articles 1, 2 et 3 (*ibid.*); — art. 4 : Prieur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5 et 6 (*ibid.* et p. suiv.). — Article 6 : un membre (*ibid.* p. 751); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 7 (*ibid.*); — article 8 : un membre (*ibid.*), — adoption avec amendement (*ibid.*).

Opinion, non prononcée, de Malouet sur l'acte constitutionnel (8 août 1791, t. XXIX, p. 274 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de Louis-Alphonse Savary de Lancosme sur la revision des décrets (8 août 1791, t. XXIX, p. 278 et suiv.).

Observations de Rœderer, sur l'observation prononcée par Thouret, dans la séance du 14 août (14 août 1791, t. XXIX, p. 437 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de M. de Bonneville sur la renonciation proposée par M. d'Orléans à la succession au trône (24 août 1791, t. XXIX, p. 704).

Opinion, non prononcée, de d'Allarde sur l'éligibilité à l'électorat (27 août 1791, t. XXIX, p. 751 et suiv.).

Thouret procède à la *relue de l'acte constitutionnel* avec toutes les corrections, additions et suppressions décrétées par l'Assemblée nationale (2 septembre 1791, t. XXX, p. 151). — *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.* Adoption (*ibid.* p. 151 et suiv.). — Titre 1er : adoption (*ibid.* p. 153). — Titre II : adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Titre III : adoption (*ibid.*

Acte constitutionnel (*Suite*).

p. 154). — Chapitre 1er. Préambule: adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3: Duport (*ibid*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 4 et 5 (*ibid.*). — Section 1re: adoption (*ibid* et p. suiv.). — Section II. Article 1er: Thouret, rapporteur (*ibid.* p. 155); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 2 à 7 (*ibid.*). — Section III: adoption des articles 1 à 3 (*ibid.*); — article 4: Pison du Galand (*ibid.* p. 156); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 5 à 7 (*ibid.*).—Section 4: adoption (*ibid.*).—Section V: adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Chapitre II. — Section 1re: adoption (*ibid.* p. 157 et suiv.). — Section II: adoption (*ibid.* p. 158 et suiv.). — Section III: adoption (*ibid.* p. 159). — Section IV: adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Chapitre III. — Section 1re: adoption (*ibid.* p. 160 et suiv.); — adoption sans discussion des sections II, III et IV (*ibid.* p. 161 et suiv.). — Chapitre IV. Préambule: adoption (*ibid.* p. 162 et suiv.).— Section 1re: adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 163); — article 3: de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 4 à 6 (*ibid.*); — adoption sans discussion des sections II et III (*ibid.* et p. suiv.). — Chapitre V: adoption des articles 1 à 7 (*ibid.* p. 164); — article 8: un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 9 à 27 (*ibid.* p. 165 et suiv.). — Titre IV: adoption (*ibid.* p. 166 et suiv.). — Titre V: adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 167);—article 3: Fréteau (*ibid.*);—adoption (*ibid.*); — adoption des articles 4 et 5 (*ibid.*). —Titre VI: adoption (*ibid.*).—Titre VII: adoption des articles 1 à 6 (*ibid.* et p. suiv.); — article 7: Duport, Tronchet, Dupont, Prieur, Barnave, Camus, Briois-Beaumetz, Prieur, Camus, plusieurs membres, Tronchet, Thouret, rapporteur (*ibid.* p. 168 et suiv.); — renvoi aux comités (*ibid.* p. 171); — nouvelle rédaction du titre VII présentée par Thouret (3 septembre, p. 186); — adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 187); — article 4: Prieur, Thouret, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 5 (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 et 7 (*ibid.* et p. suiv.); — article 8: Goupilleau (*ibid.* p. 188); — adoption (*ibid.*). — *Dispositions additionnelles:* adoption des trois premières dispositions (*ibid.*); — 4e disposition: Salle (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — motion de Saint-Martin relative au *droit de grâce:* Tronchet, Lanjuinais, Robespierre, de Toulongeon, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 189); — sur la motion de Lanjuinais, l'Assemblée décrète qu'ayant entendu la lecture de l'acte constitutionnel et, l'ayant de nouveau approuvé, elle déclare que la Constitution est terminée et qu'elle ne peut y rien changer (*ibid.*).

Projet de décret ordonnant le rétablissement d'un article de l'acte constitutionnel (testaments) rayé à l'imprimerie, présenté par Barrère (5 septembre 1791, t. XXX, p. 216); — discussion: Martineau, Roger, Goupilleau, Martineau, Loys (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 217).

Question de Boussion à Barrère sur la loi rendue le 5 septembre au sujet des clauses prohibitives contenues dans les testaments (acte constitutionnel) (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 593); — réponse de Barrère (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 594).

Adoption d'une rectification à l'article 4 de la section II du chapitre III de l'acte constitutionnel, proposée par Target (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 265).

Opinion de de Rully sur la nouvelle Constitution (t. XXXII, p. 502 et suiv.).

Texte de la Constitution française des 3-14 septembre 1791 (*ibid.* p. 525 et suiv.).

§ 2. — La Fayette demande que le comité de Constitution soit chargé de préparer un projet de décret sur les formes d'après lesquelles l'acte constitutionnel, aussitôt qu'il aura été définitivement décrété, sera présenté à l'acceptation du roi (5 août 1791, t. XXIX, p. 217); — adoption de cette motion (*ibid.* p. 218). — Rapport par Briois-Beaumetz sur son mode de présentation au roi (1er septembre 1791, t. XXX, p. 135 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 137); — *discussion:* Fréteau, Lanjuinais, Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 140); — article 3: Gaultier-Biauzat, Muguet de Nanthou, Briois-Beaumetz, rapporteur, Dupont (de Nemours), de Montlosier, Bouche, Briois-Beaumetz, rapporteur, Frochot, Camus, de Croix (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 141). = Liste des membres chargés de présenter l'acte constitutionnel à l'acceptation du roi (3 septembre 1791, t. XXX, p. 190); — Thouret rend compte de la présentation de l'acte constitutionnel au roi (4 septembre 1791, t. XXX, p. 194). = Lettre de Louis XVI annonçant qu'il accepte l'acte constitutionnel et qu'il se rendra à l'Assemblée pour en prononcer l'acceptation solennelle (13 septembre 1791, t. XXX, p. 620 et suiv.); — sur la motion de Goupil-Préfeln, l'Assemblée décrète qu'une députation de 60 membres se rendra sur-le-champ chez le roi pour lui exprimer les sentiments de l'Assemblée (*ibid.* p. 621); — liste des membres de la députation (*ibid.* p. 622); — liste de la députation chargée de recevoir le roi (14 septembre, p. 626); — compte rendu par Le Chapelier de la mission de la députation chargée d'exprimer au roi les sentiments de l'Assemblée (*ibid.* p. 630); — serment du roi pour l'acceptation de la Constitution (*ibid.* p. 635); — réponse du président de l'Assemblée (*ibid.* et p. suiv.); — L'Assemblée décrète que tous ses membres reconduiront le roi aux Tuileries (*ibid.* p. 636). = Sur la motion de Darnaudat et de Target, l'Assemblée décrète le dépôt aux archives de l'acte constitutionnel revêtu de la signature du roi et de la lettre d'acceptation du roi (15 septembre 1791, t. XXX, p. 644 et suiv.). = Protestation d'un certain nombre de députés contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par le roi et liste des signataires de la protestation (15 sept. 1791, t. XXX, p. 674 et suiv.).

§ 3. — Observation de Bouchotte sur la nécessité de joindre deux titres à la Constitution: l'un sur l'état des personnes; l'autre sur le culte religieux (5 août 1791, t. XXIX, p. 218 et suiv.).

§ 4. — Baudouin, imprimeur de l'Assemblée, désavoue une édition du projet de la Constitution française portant le cachet de l'Assemblée nationale mise en circulation dans le public (6 août 1791, t. XXIX, p. 228); —

Acte constitutionnel (*Suite*).

l'Assemblée décrète que l'accusateur public sera chargé de faire toutes les poursuites nécessaires pour découvrir les auteurs des faux (*ibid.*). — *Voir ci-dessous* § **7**.

§ **5**. — Réflexions sur la représentation des citoyens dans les assemblées primaires et électorales et sur la division des départements en districts et des districts en cantons, ou manière de combiner les municipalités pour la meilleure formation des corps électoraux et pour la réduction des districts et cantons, par M. P.-F. Aubry-du-Bochet (11 août 1791, t. XXIX, p. 373 et suiv.).

§ **6**. — Adoption d'une motion de Choiseul-Praslin fils et de Prieur relative à l'impression immédiate de l'acte constitutionnel et à son envoi dans tous les départements (3 septembre 1791, t. XXX, p. 190).

§ **7**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Treilhard, ordonnant d'informer contre les auteurs, fauteurs et distributeurs d'une édition de la Constitution française portant faussement le chiffre et le nom de l'Imprimerie nationale (5 septembre 1791, t. XXX, p. 132).— Voir ci-dessus, § **4**.

§ **8**. — Sur la motion de Delavigne, l'Assemblée charge Camus et Duport de corriger les épreuves de l'acte constitutionnel (5 septembre 1791, t. XXX, p. 225).

§ **9**. — Motion de Goupil-Préfeln relative aux moyens de donner tout l'éclat possible à la publication de l'acte constitutionnel (15 septembre 1791, t. XXX, p. 645); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Duport, Lanjuinais, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 646).

§ **10**. — Adresse des habitants de Quintigny, canton d'Arlay, département du Jura, demandant l'autorisation d'élever une colonne surmontée du bonnet de la Liberté, au-dessous duquel sera marqué le jour de la présentation de l'acte constitutionnel au roi, et celui de son acceptation (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 6); — l'Assemblée autorise l'érection du monument et charge son président d'écrire aux habitants de Quintigny, pour leur témoigner sa satisfaction (*ibid.*).

§ **11**. — Lettre du maire de Paris annonçant que l'acte constitutionnel a été proclamé aux acclamations du peuple (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 80 et suiv).

Voir *Constitution*.

Actes civils et judiciaires (Enregistrement des). — Voir *Enregistrement*, § **1er**.

Actes de dévouement. — Voir *Récompenses nationales*, § **1er**.

Actes de l'état civil. — Voir *État civil*.

Actes de procédure. Pétition y relative des membres des tribunaux criminels de Paris (31 mai 1791, t. XXVI, p. 669 et suiv.); — renvoi aux comités de législation criminelle et de Constitution (*ibid.* p. 670); — rapport par Camus (2 juin, p. 707); — débat : Delandine, Delavigne, Duport (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*).

Voir *Législation criminelle*.

Adam (William), *écuyer, conseiller en loi.* Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 186 et suiv.).

Adam de Verdonne, *député des communes du bailliage de Crépy en Valois.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Adjoints au président des communes. Nomination (1er juin 1789, t. VIII, p. 62), (8 juin, p. 78), (15 juin, p. 108), (17 juin, p. 128).

Adjudants généraux et aides de camp. — Voir Armée, § **55**.

Administrateurs de district et de département.

§ **1er**. — Motion de Pervinquière sur la question de savoir s'il leur sera accordé un traitement (3 décembre 1790, t. XXI, p. 192); — renvoi aux comités des finances et de Constitution réunis (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Sentetz, relativement à des contestations survenues entre le conseil du département du Gers et des directoires de districts de son arrondissement (17 décembre 1790, t. XXI, p. 521);— renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — adoption (19 décembre, p. 563).

Administrateurs du département de Paris. Introduits à la barre, Mirabeau parle en leur nom (1er mars 1791, t. XXIII, p. 588 et suiv.); — réponse de Noailles, président (*ibid.* p. 589).

Administration. Projet de décret présenté par Vernier sur des questions relatives aux délibérations du conseil général de chaque commune, aux impositions et emprunts d'intérêt local et au remboursement des sommes dépensées par des députés pour la fédération (2 décembre 1790, t. XXI, p. 179 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 180); — décret (3 décembre, p. 192 et suiv.).

Administration. — Voir *Bureau de traites.* — *Caisse de l'extraordinaire.* — *Douanes.* — *Enregistrement, timbre et hypothèque.* — *Pensions de retraite.*

Administration de la marine. — Voir *Ministère de la marine.*

Administration des domaines nationaux —Voir *Domaines nationaux* (*Administration des*).

Administration des finances. Rapport par Rœderer, au nom des comités des contributions publiques, des finances, des domaines, d'agriculture et commerce, sur l'organisation des corps des finances (23 avril 1791, t. XXV, p. 255 et suiv.).— Discussion : article 1er. Pierre Delley, Rœderer, rapporteur (8 mai, p. 666); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Gaultier-Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 667); — article 4 : Lanjuinais, Gaultier-Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer, rapporteur, de La Rochefoucauld-Liancourt, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, de La Rochefoucauld-Liancourt, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 667 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 668); — adoption sans discussion de l'article 5 (9 mai, p. 672); — article 6 : Lanjuinais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 7 : Dupont, Pierre Dedelay, Rœderer, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 677); — article 8 : un membre, Dupont (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — Dauchy

Affaires étrangères (*Suite*).

sur le territoire français (27 juillet 1790, t. XVII, p. 379); — discussion : Dubois de Crancé, Fréteau, Dubois de Crancé, Cochelet, Voidel, Muguet, Rewbel, d'André, Chabroud, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant la nomination de six commissaires chargés de demander au ministre des affaires étrangères communication des nouvelles et dépêches relatives à la situation politique des puissances voisines du royaume (*ibid.* p. 381); — noms des commissaires (*ibid.*); — autre lettre du marquis de Bouillé, envoyée par les officiers municipaux de Thionville, et communiquée par Rewbell (*ibid.* p. 384); — renvoi aux commissaires (*ibid.*); — Fréteau, un des commissaires, explique pourquoi ils ne pourront rendre compte de leur mission que le lendemain (*ibid.*); — débat : Toulouse-Lautrec, Fréteau (*ibid.*); — lettre de Montmorin, ministre des affaires étrangères (28 juillet, p. 386 et suiv.); — renvoi aux commissaires (*ibid.* p. 387.); — rapport par Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Arthur Dillon, Fréteau, Arthur Dillon, Fréteau, de Menou, Emmery, Fréteau, de Mirabeau aîné, Fréteau, de Cazalès, Fréteau, Lucas, Arthur Dillon, Fréteau, Démeunier, Arthur Dillon, de Blacons, Arthur Dillon, d'Aiguillon (*ibid.* p. 389 et suiv.); — incident concernant un manifeste du prince de Condé : Mirabeau aîné, d'André, Mirabeau aîné, Dubois de Crancé, de Cazalès, Voidel, Barnave, Voidel, Dubois de Crancé, de Menou, Le Déist de Botidoux, de Cazalès, Rœderer (*ibid.* p. 391 et suiv.); — autre incident soulevé par une motion de Lucas sur les menées du cardinal de Rohan à l'étranger (*ibid.* p. 392); — présentation par Fréteau d'un projet de décret concernant le passage des troupes étrangères (*ibid.*); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 393); — art. 3 : Du Châtelet, de Menou, Dubois de Crancé, Démeunier, de Cazalès, Dupont (de Nemours), de Bonnay, Charles de Lameth, Dupont (de Nemours), (*ibid.*); — adoption de l'article 3 amendé (*ibid.*); — discussion de la motion d'Aiguillon relative aux armements à l'étranger : de Bonnay, Robespierre, Fréteau, de Castellane (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 394); — discussion sur le manifeste du prince de Condé : Voidel, de Foucault, de Mirabeau aîné, Robespierre, de Cazalès, de Mirabeau aîné, Charles de Lameth, de Mirabeau aîné, Robespierre, Le Pelletier de Saint-Fargeau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.*). — Opinion, non prononcée, de Rabaud de Saint-Etienne sur la coalition de l'étranger (p. 395 et suiv.). — De Menou demande la révocation de l'autorisation accordée pour le passage des troupes autrichiennes en France (30 juillet, p. 427); — d'Harambure s'y oppose (*ibid.*).

§ **3**. — Proposition de Fréteau tendant à la nomination d'un comité de douze membres ayant pour objet d'examiner la question des relations extérieures, à en rendre compte et à indiquer les moyens de pourvoir à la sûreté de l'État (29 juillet 1790, t. XVII, p. 399); — discussion : de Noailles, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Mougins de Roquefort, Bouche, d'André, Le Couteulx, de Noailles, de Lachèze, Emmery (*ibid.*); — adoption de la proposition amendée (*ibid.*).

§ **4**. — Pétition de la municipalité de la ville de Marseille concernant une imputation d'après laquelle la Savoie se serait mise en état de défense à cause d'une expédition contre la ville de Nice, entreprise par la garde nationale de Marseille (12 août 1790, t. XVIII, p. 5); — renvoi au comité diplomatique (*ibid.*).

§ **5**. — Lettre du ministre de la guerre demandant que les municipalités soient invitées à ne pas entraver la marche des troupes vers la frontière (29 août 1790, t. XVIII, p. 405); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **6**. — Lettre de la Tour-du-Pin, ministre de la guerre, annonçant que le roi a donné des ordres à Bouillé et à Rochambeau pour l'approvisionnement des places frontières (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 753 et suiv.). — Voir *Frontières*.

§ **7**. — Communication par Mirabeau, au nom du comité diplomatique, d'une lettre du ministre Montmorin sur un article de la *Gazette universelle* relatif à la diète de Ratisbonne (17 mars 1791, t. XXIV, p. 156 et suiv.); — insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 157).

§ **8**. — Renvoi au comité diplomatique d'une lettre de la municipalité de Givet (29 mars 1791, t. XXIII, p. 444).

§ **9**. — Lettre du ministre Montmorin au sujet d'une dénonciation portée contre lui au point de vue de nominations antirévolutionnaires; — interrompue par Toulouse-Lautrec et l'abbé Maury (7 avril 1791, t. XXIII, p. 624 et suiv.).

§ **10**. — Envoi par Montmorin de trois actes de prestations de serment (12 avril 1791, t. XXIII, p. 729); — renvoi de sa note, à la demande de Le Chapelier (*ibid.*). — Voir *Serment*.

Affaires étrangères. — Voir *Budget des affaires étrangères*.

Affiche. — Voir *Droit de pétition et d'affiche*.

Affiches (Couleur des). — Voir *Lois et actes de l'autorité publique*.

Afforty, *député des communes de la prévôté et vicomté de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Affry (D'), *commandant des gardes suisses*. Est introduit à la barre et proteste de son dévouement à l'Assemblée (t. XXVII, p. 374).

Africain (Le vaisseau l'). Lecouteulx de Canteleu rend compte de l'arrestation de ce vaisseau à Caudebec et présente un projet de décret concernant la visite du vaisseau (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 3 et suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, Augier, Fréteau-Saint-Just, Gaultier-Biauzat, Legrand, Rewbell (p. 4 et suiv.); — adoption du projet de décret présenté par Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 5); — compte rendu du résultat de la visite du vaisseau par Lecouteulx de Canteleu (20 juillet, p. 455).

Afrique (Commerce d'). — Voir *Commerce*, § **10**.

Agasse (Famille). — Voir *Préjugé détruit*.

Agen (Ville d'). — Voir *Juges de paix*, § **19**.

Agents et courtiers de change, de banque et de commerce.

§ **1er**. — Projet de décret prorogeant les fonctions des agents et courtiers de change jusqu'au 15 avril (27 mars 1791, t. XXIV, p. 405); — discussion : Roussillon, Prieur, Defermon, Roussillon, Leleu de la Ville-aux-Bois, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Agents et courtiers de change, de banque et de commerce (*Suite*).

§ **2**. — Rapport par Roussillon sur la profession des agents et courtiers de change, de banque et de commerce (14 avril 1791, t. XXV, p. 96 et suiv.); — discussion : Germain, Delavigne, Bouttevillé-Dumetz, Buzot (*ibid.* p. 98 et suiv.); — article 1er : adoption sans discussion (*ibid.* p. 99); — article 2 : de La Rochefoucauld-Liancourt, Buzot, Lecouteulx de Canteleu, Delavigne, de Noailles, Prieur, Roussillon, rapporteur, Anson, Prieur (*ibid.* p. 99 et suiv.); — adoption de l'article 2 modifié (*ibid.* p. 100); — adoption sans discussion de l'article 3 (19 avril, p. 210); — article 4 : plusieurs membres, Regnault (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 5 (*ibid.*); — article 6 : un membre (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7 à 15 (21 avril, p. 233 et suiv.); — article 16 : un membre (*ibid.* p. 234); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 17 : un membre, Prieur, Roussillon, rapporteur, Delavigne, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 235).

Agents de change de Paris (Offices des). — Voir *Liquidation*, § **23**.

Agents du Trésor public. Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, concernant l'envoi aux agents du Trésor des décrets qui les autorisent à faire des poursuites (27 mai 1791, t. XXVI, p. 492).

Agier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport à l'assemblée générale des représentants de la commune de Paris, au nom de son comité des recherches (t. X, p. 339 et suiv.). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 496).

Agiotage.

§ **1er**. — Lettre contre l'agiotage adressée au président du comité des recherches, par Boileux de Beaulieu (27 janvier 1790, t. XI, p. 352 et suiv.).

§ **2**. — Merlin demande qu'il soit présenté, par les comités de Constitution et de jurisprudence, un projet de loi pour punir les agioteurs (1er août 1791, t. XXIX, p. 82); — discussion : Gaultier-Biauzat, Merlin, Millet de Mureau, de Cernon, d'André, Belzais-Courménil, Gaultier-Biauzat, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée charge son comité de Constitution de lui présenter incessamment des mesures propres à remédier aux abus dérivant de l'agiotage, et décrète qu'il sera adjoint 6 membres au comité des monnaies (*ibid.* p. 84).

§ **3**. — Mémoire des payeurs de rentes au sujet de l'accusation d'agiotage portée contre eux (6 août 1791, t. XXIX, p. 222); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande qu'il soit fait mention honorable dans le procès-verbal de la justification des payeurs de rentes (*ibid.* et p. suiv.); — débat : Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau (*ibid.* p. 223); — adoption de la motion de Regnaud (*ibid.*).

Agioteurs d'assignats. — Voir *Agiotage*.

Agoult (comte Antoine d'), *député de la noblesse du Dauphiné*. Prend place sur les bancs de la noblesse dans la salle de l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 142). = Donne sa démission (t. XXIV, p. 253).

Agissements du clergé. — Voir *Clergé*.

Agriculture.

§ **1er**. — Création d'un comité d'Agriculture (2 septembre 1789, t. VIII, p. 548).

§ **2**. — Hommage fait à l'Assemblée nationale, par le duc de Charost, au nom de la Société royale d'agriculture, d'un *Mémoire sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture, et sur les encouragements qu'il est nécessaire d'accorder à ce premier des arts* (24 octobre 1789, t. IX, p. 515); — texte de ce mémoire (p. 523 et suiv.).

§ **3**. — Prix fondé par l'abbé Raynal en faveur des douze cultivateurs les plus laborieux de la haute-Guyenne (t. XI, p. 49).

§ **4**. — Députation de la société royale d'agriculture, chargée de transmettre ses félicitations pour les décrets rendus en faveur de l'agriculture (20 avril 1790, t. XIII, p. 154); — réponse du président (de Bonnay) (*ibid.* p. 155). — Voir *Lois rurales*.

§ **5**. — Projet de rapport par Hell (16 août 1790, t. XVIII, p. 110 et suiv.).

§ **6**. — Présentation par un sieur Guiral d'une machine agricole (11 novembre 1790, t. XX, p. 374 et suiv.); — renvoi au comité d'agriculture et du commerce (*ibid.* p. 375).

§ **7**. — Hommage fait à l'Assemblée nationale, par M. Cotte, prêtre de l'Oratoire, correspondant de l'Académie royale des sciences, d'un ouvrage ayant pour titre : *Leçons élémentaires d'agriculture, par demandes et par réponses, à l'usage des enfants* (11 janvier 1791, t. XXII, p. 137).

§ **8**. — Hommage fait à l'Assemblée nationale d'un ouvrage intitulé : *Prix d'agriculture* (renvoi au comité d'Agriculture) (22 mai 1791, t. XXVI, p. 299).

§ **9**. — Adresse des administrateurs de la Charente-Inférieure tendant à l'établissement d'un prix annuel d'Agriculture (1er juin 1791, t. XXVII, p. 692). — Voir *Lois rurales*.

Agriculture (Encouragement à la société d'). — Voir *Dette publique*, § **8** (15°). — *Encouragements*.

Aguesseau (d'), *député de la noblesse du bailliage de Meaux*. Prévient l'Assemblée nationale qu'il a été compris dans les quatre magistrats nommés par le roi pour l'examen des affaires contentieuses des départements (t. VIII, p. 455). = Sa démission (t. XV, p. 508), (t. XVI, p. 132).

Aides.

1er. — Vues générales sur l'impôt des aides, les inconvénients de sa suppression et la possibilité de sa réforme (2 octobre 1789, t. IX, p. 270 et suiv.).

§ **2**. — Lettre et mémoire du contrôleur général Lambert sur la situation des perceptions de la régie générale des aides dans les villes des anciennes généralités d'Amiens et de Soissons (30 juin 1790, t. XVI, p. 581 et suiv.).

§ **3**. — Rewbell demande que l'on s'occupe immédiatement de l'affaire des procédures suivies en la cour des aides de Paris contre ceux qui ont brûlé les barrières (1er juillet 1790, t. XVI, p. 605); — rapport par Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Maury, Vernier, Poignot (*ibid.* p. 606 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 607).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret sur les droits d'aides, présenté par Longpré, et relatif à la ville de Beauvais (26 juin 1790, t. XVI, p. 465).

Aides (*Suite*).

§ **5**. — Mémoire par Lambert sur la situation des perceptions de la régie générale des aides dans certaines villes de la Picardie (30 juin 1790, t. XVI, p. 577), (*ibid.* p. 581 et suiv.).

§ **6**. — Adoption d'un projet de décret sur les droits d'aides, d'octrois et autres conservés, présenté par l'abbé Gibert, au nom du comité des finances (10 août 1790, t. XVII, p. 694).

§ **7**. — Motion d'Etienne Chevalier sur les abus de la régie des aides (12 août 1790, t. XVIII, p. 32 et suiv.).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Vernier, et tendant à assurer la perception des droits d'aides, à l'occasion de l'époque des vendages (22 septembre 1790, t. XIX, p. 136). — Dauchy annonce que le comité de l'imposition vient de terminer son travail sur les aides (*ibid.*); — Vernier fait observer que le décret qu'on vient de rendre ne préjuge en rien sur la décision à prendre (*ibid.*); — discussion sur la partie du procès-verbal relative au décret : Dupont (de Nemours), Martineau. — Gillet de La Jacqueminière, abbé Aubert, abbé Dillon, Vernier (23 septembre (p. 145 et suiv.); — addition des mots : *jusqu'à ce qu'il ait été autrement statué* (*ibid.* p. 146).

Aides de camp des officiers généraux. Projet de décret concernant leur nomination, présenté par Alexandre de Lameth (30 juin 1791, t. XXVII, p. 601); — discussion : Millet de Mureau, Alexandre de Lameth, rapporteur, d'Ambly (*ibid.* et p. suiv.).

Aigalliers (D'). — Voir *Brueys d'Aigalliers* (*baron de*).

Aiguillon (Duc d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen*. Son discours lors de la réunion de la minorité du clergé et de la majorité de la noblesse (t. VIII, p. 169). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 178); — appuie l'observation de Clermont-Tonnerre relative à l'envoi d'un arrêté du parlement de Paris (p. 244); — demande que les corps, villes, communautés et individus, qui ont joui de privilèges particuliers, supportent à l'avenir toutes les charges publiques, sans aucune exception, et que les droits féodaux et seigneuriaux soient remboursables (p. 344); — fait un rapport sur l'emprunt de 30 millions (p. 365). = Demande que le rétablissement des finances et l'établissement de la Constitution marchent de pair (t. IX, p. 45 et 47). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 221 et 222); — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 247). — Fait une motion sur les adresses (p. 453); — la défend (*ibid.*). — Fait une motion sur la discipline et l'obéissance des troupes (p. 484). — Parle sur la motion du comte de Mirabeau concernant la dette des Etats-Unis (p. 714). = Son opinion, non prononcée, sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 40 et suiv.). = Secrétaire (t. XI, p. 67). — Propose de voter des remerciements au Président de l'Assemblée nationale (p. 436). — Parle sur une proposition de Voidel (p. 489), — sur les troubles des provinces (p. 671 et suiv.). = Parle sur le procès-verbal (t. XII, p. 359), — sur les colonies (p. 387), — sur le procès-verbal (p. 599). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 51 et suiv.). — Inscrit dans l'état des pensions (p. 337). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 518 et suiv.). — Demande que la basoche soit admise à la barre (p. 523) — Parle sur le droit de paix et de guerre (p. 528). = Parle sur le passage des troupes autrichiennes (t. XVII, p. 391). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 315). = Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 434), — sur la résidence des fonctionnaires (p. 516). = Témoigne de son dévouement à la nation (t. XXVII, p. 391). — Parle sur le passeport de la baronne de Korff (p. 486), (p. 491). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 412). = Demande qu'il soit accordé une pension à la maréchale de Richelieu (t. XXXI, p. 131).

Aillecourt (D'). — Voir *Choiseul-d'Aillecourt*.

Ailly (D'), *député du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Vexin*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 35). — Doyen (p. 62). — Rend compte d'une démarche auprès du garde des sceaux (p. 63); — répond à l'appel général (p. 91); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait don de ses boucles d'argent et invite ses collègues à agir de même (t. X, p. 130). — Parle sur les attributions des assemblées administratives (p. 248), — sur les pots-de-vin donnés aux agents de l'administration et autres fonctionnaires (p. 269), — sur les finances (p. 281). — Fait une motion sur les dons patriotiques (p. 639). — Parle sur une réclamation de l'abbé Maury (p. 689), — sur les postes et messageries (p. 717). = Répond à l'abbé Maury, proposant de nommer un comité de dix membres chargé de constater la dette (t. XI, p. 36). — Parle sur les pensions (p. 53), — sur l'incident concernant la lettre de Dubois de Crancé à tous les régiments de l'armée (p. 60), — sur les acquits-à-caution (p. 186), — sur la monnaie de billon (p. 224), — sur la proposition de M. Ramel-Nogaret, relative à un formulaire municipal (p. 256). — Sa motion sur l'emploi du produit des dons patriotiques (p. 554). — Parle sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande (p. 729). = Parle sur la fabrication des amidons (t. XII, p. 295). — Demande que, le jeudi et le vendredi saints, la séance ait lieu l'après-midi (p. 489). = Propose de faire remettre chaque semaine, par le ministre des finances, au comité, un bordereau de situation (t. XIII, p. 97). = Parle sur le produit de la vente des bois communaux (t. XVI, p. 93), — sur le traitement du clergé (p. 449). = Parle sur les porteurs d'actions de la compagnie des Indes (t. XVII, p. 300). = Parle sur les entraves mises à la circulation des espèces (t. XVIII, p. 403 et suiv.). = Parle sur une proposition relative à la situation d'un trésorier (t. XIX, p. 742). = Parle sur les comptes du clergé (t. XXI, p. 664). = Parle sur un emprunt d'intérêt local (t. XXII, p. 715). = Demande, au nom du comité des finances, la mise à l'ordre du jour du rapport relatif à certaines sommes pour les dépenses du Trésor public (t. XXV, p. 104). = Parle sur la suppression de la caisse de Sceaux et de Poissy (t. XXVI, p. 31), — sur les moyens d'accélérer la rentrée des impôts de 1790 (p. 219), (p. 247), (p. 300), — sur le droit de timbre (p. 310), — sur l'affaire d'Avignon (p. 461), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 734). = Parle sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (t. XXVII, p. 2 et suiv.), — sur une pétition des établissements d'Indret et

Ailly (D'), *député* (*Suite*).

du Creuzot (p. 20), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur la fuite du roi (p. 364). — Parle sur le compte des finances (t. XXXI, p. 197).

Ain (Département de l'). — Voir *Biens nationaux* (Ventes) (23 décembre 1790). — *Impôts*, § **26**. *Justices de paix*, § **16**.

Aînesse (*Droit d'*). De Gaillon propose de l'abolir (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — le prince de Foix parle contre (*ibid.*); — le comte de Mirabeau demande l'ajournement après la Constitution (*ibid.*).

Aire (Canton d'). — Voir *Juges de paix*, § **16**.

Aisnay (Election du maire d'). — Voir *Municipalités*, § **13**.

Aisne (Département de l'). — Voir *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement des), § **29**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Aix (Parlement d'). — Voir *Parlements*, § **12**.

Aix (Ville d').

Projet de décret présenté par Lejean sur une réclamation du département du Var, demandant à être déchargé de sa contribution à la construction du palais de justice de la ville d'Aix (24 octobre 1790, t. XX, p. 16); — adoption de ce décret qui suspend la construction du palais de justice (*ibid.*) = Projet de décret relatif à l'exécution dudit décret (7 mai 1791, t. XXV, p. 635); — renvoi de l'article 5 au comité, sur la proposition de Camus (*ibid.*); — adoption des articles 1 à 4 (*ibid.* et p. suiv.); — Prugnon demande la jonction du comité des finances à celui de l'emplacement pour donner un avis sur cette construction (9 mai, p. 670); — adoption de cette motion (*ibid.*).

Voir *Juges de paix*, § **10** bis. — *Troubles*, § **1er**.

Alais. (District d'). — Voir *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement des), § **31**.

Alais (Ville d'). — *Biens nationaux* (Ventes) (22 décembre 1790). — Voir *Juges de paix*, §§ **7** et **19**.

Alary. Présente un plan de réunion des postes et des messageries (t. XVIII, p. 218), (p. 219 et suiv.).

Albert, *député suppléant du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt*. Admis en remplacement de Hermann, décédé (t. XV, p. 47); — prête serment (p. 628).

Albert de Rioms (Comte d'), *commandant de la marine à Toulon*. Sa conduite dans les troubles de Toulon (t. X, p. 418 et suiv.), (p. 501); — pièces y relatives (p. 517); — mémoire historique et justificatif (p. 529 et suiv.).

Albert de Luynes (Duc). Voir *Luynes* (Duc Albert de).

Albi (District d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **8**.

Albi (Ville d'). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **16**. — *Impositions locales*, § **17**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **31**.

Albignac de Castelnau, évêque d'Angoulême, *député du clergé du bailliage d'Angoulême*. Demande l'application de l'article du règlement qui interdit de faire partie de plus de deux comités (t. XI, p. 266).

Alençon (Comte d'), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Toul et Vic*. Remplace le comte de Renel, démissionnaire (t. XII, p. 162). = Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 379).

Alençon (District d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **5**.

Alençon (Ville d'). — Voir *Juges de paix*, § **7**.

Alfort (Ecole vétérinaire d'). — Voir *Dette publique*, § **8** (13°).

Alger (Régence d').

§ **1er**. — Annonce d'un traité de paix avec le dey (26 avril 1790, t. XV, p. 290 et suiv.).

§ **2**. — Plainte adressée par la régence d'Alger au sujet d'un de ses bâtiments insulté sur les côtes de Provence par des vaisseaux napolitains (21 août 1790, t. XVIII, p. 198); — renvoi aux comités de commerce, de marine, militaire et diplomatique (*ibid.* p. 199).

Altkirch (Seigneurie d'). — Voir *Mazarin*.

Allain, *député du clergé de la sénéchaussée de Dinan*. Est dénoncé par les administrateurs du département du Morbihan (t. XXVII, p. 16).

Allard, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89;) — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719).

Allard-Duplantier, *député des communes du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Allarde (Baron d'), *député de la noblesse de Saint-Pierre-le-Moustier*. Propose de communiquer au clergé l'arrêté relatif à la délibération par ordre (t. VIII, p. 58); — veut présenter un projet de décret à propos de l'emprunt de 30 millions (p. 376). = Parle sur un projet de décret présenté par Necker (t. IX, p. 232 et suiv.). — Présente le plan d'un nouveau régime de finances (p. 238), (274 et suiv.). = Parle sur la banque nationale (p. 160), (p. 679), (p. 681). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 418), — sur la division du royaume (p. 602). = Son opinion, non prononcée, sur les assignats (t. XIII, p. 73 et suiv.); — parle sur le même objet (p. 84). = Fait un rapport sur la situation de la caisse d'escompte (t. XV, p. 709 et suiv.); — demande la discussion immédiate (p. 712). = Présente des projets de décret sur la caisse d'escompte (t. XVI, p. 94), (p. 97), — sur les rôles des impositions du département de l'Eure (p. 121 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 173), — sur la constitution du clergé (p. 273). = Parle sur les payeurs de rentes (t. XVII, p. 228 et suiv.). — Fait un rapport sur la proposition des Génois de prêter à la nation 70 millions (p. 351 et suiv.). — Parle sur les payeurs de rentes (p. 651). — Propose une addition au décret sur l'émission des assignats (p. 659). = Parle sur les payeurs de rentes (t. XVIII, p. 71). — Son opinion, non prononcée, sur les assignats (p. 615 et suiv.). = Parle sur une pétition relative à la caisse d'escompte (t. XIX, p. 4). — Présente un projet de décret sur un débiteur du Trésor public (p. 728). = Présente un projet de décret sur les comptes du ci-devant receveur général du clergé (t. XXI, p. 522 et suiv.); — le défend (*ibid.* p. 523). = Présente un projet de décret sur les receveurs particuliers des décimes du clergé

Allarde (Baron d'), *député* (*Suite*).

(t. XXII, p. 247). — Son opinion, non prononcée, sur l'impôt du tabac (p. 571 et suiv.). = Fait un rapport sur les patentes (t. XXIII, p. 198 et suiv.); — le défend (p. 213 et suiv.). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 132). — Présente des projets de décrets sur les indemnités relatives aux maîtrises (p. 379 et suiv.), — sur les boissons (p. 423). = Présente un projet de décret sur l'abolition des jurandes (t. XXV, p. 212), — un projet de décret sur des secours à accorder à la ville de Dunkerque (p. 213), — un projet de décret concernant les clercs des communautés d'arts et métiers (*ibid.*). — Fait un rapport sur plusieurs pétitions concernant les droits d'entrée (p. 451); — le défend (*ibid.*). — Demande une rectification à la loi relative au bail passé avec l'adjudicataire général des fermes (p. 452), (p. 479); — fait un rapport sur cet objet (p. 552). — Parle sur la création de petits assignats (p. 622 et suiv.). — Fait un rapport sur des secours à accorder à la ville de Dunkerque (p. 736). = Son opinion, non prononcée, sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée nationale (t. XXVI, p. 131 et suiv.). — Parle sur la perception des impôts (p. 300). — Son opinion, non prononcée, sur les impôts et sur la répartition de la contribution foncière et mobilière (p. 564 et suiv.). — Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 749). — Son opinion, non prononcée, sur l'éligibilité à l'électorat (p. 751 et suiv.). = Fait un rapport sur les patentes et la création de visiteurs et inspecteurs des rôles (t. XXX, p. 738 et suiv.); — le défend (p. 753). — Présente un projet de décret relatif à la restitution des marchandises et effets saisis par les anciens gardes ou syndics des ci-devant corps et communautés d'arts et métiers et dont la confiscation n'aura pas été jugée (p. 754). = Propose une modification au décret du 17 septembre 1791 sur les patentes (t. XXXI, p. 92). — Présente un projet de décret relatif aux jurandes et maîtrises de Strasbourg (p. 394 et suiv.). — Fait un rapport sur la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent (p. 703 et suiv.).

Allier (Département de l'). — Voir *Inondations*, § **2**. — *Juges de paix*, § **16**. — *Troubles*, § **2**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Allut, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier*. Prête le serment civique (t. XI, p. 659).

Alpes (Département des Basses-). — Voir : *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Alpes (Département des Hautes-). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Alquier, *député du tiers état de la sénéchaussée de La Rochelle* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait deux rapports sur l'affaire de Mintier, évêque de Tréguier (t. IX, p. 453 et suiv.), p. 479). = Demande le remplacement de l'intendant de sa province (t. X, p. 55). = Propose l'inscription au procès-verbal des noms des députés du bataillon Saint-Honoré, chargés de rendre compte de la conduite de ce bataillon à l'égard de la famille Agasse (t. XI, p. 315). — Parle sur la division du royaume (p. 442). = Parle sur les postes (t. XII, p. 297). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur un projet de décret du comité de la marine sur la fédération (p. 151), — sur un mandement de l'évêque d'Angers (p. 228), — sur la constitution du clergé (p. 235), — sur la liberté du commerce des Indes (p. 755 et suiv.). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 38). — Secrétaire (p. 452). — Parle sur une lettre relative à des actes d'insurrection dans les escadres (p. 627), — sur le pouvoir judiciaire (p. 723). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XVIII, p. 437), — sur un incident soulevé par l'abbé Maury (p. 655), — sur l'affaire de Cordon (p. 667 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XIX, p. 20). = Parle sur le clergé (t. XXII, p. 66), — sur la marine militaire (p. 251), — sur les juifs (p. 318). = Fait des rapports sur l'affaire de Tabago (t. XXIII, p. 234 et suiv.), — sur l'affaire de Nîmes (p. 299 et suiv.). = Fait des rapports sur des événements survenus à Douai (t. XXIV, p. 211 et suiv.), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 521 et suiv.), (p. 523). — Présente, au nom du comité des rapports, un projet de décret tendant à excepter le sieur Piquet du décret qui ordonne l'arrestation de la municipalité de Douai (p. 694 et suiv.). = Fait un rapport sur une indemnité à accorder au sieur Blosse (t. XXV, p. 255). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 9 et suiv.). = Fait un rapport sur les troubles d'Arles (t. XXXI, p. 247 et suiv.).

Alsace et Lorraine.

§ **1**er. — Dénonciation par Rewbell de tentatives faites pour la reconstitution des trois ordres (19 janvier 1790, t. XI, p. 254); — l'abbé d'Egmont défend la noblesse et le clergé (*ibid.*); — Lavie dénonce de plus le rétablissement de servitudes personnelles (*ibid.*); — décret portant que copie de la procédure instruite contre Sengel, syndic d'Illkirck, sera envoyée au comité des recherches (*ibid.*).

§ **2**. — Protestation des députés du Haut-Rhin, assemblés à Francfort, contre les décrets du 4 août et du 2 novembre 1789, menaçant les possessions de la noblesse et du clergé germaniques dans les provinces d'Alsace et de Lorraine (11 février 1790, t. X, p. 547); — débat : Goupil de Préfeln, comte de Mirabeau, Target (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité féodal (*ibid.* p. 548).

Mémoire, par de Peyssonnel, sur les prétentions des princes d'Allemagne qui possèdent des propriétés en Alsace (t. XIII, p. 144), (p. 159 et suiv.).

Rapport par Merlin, au nom du comité féodal, sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne dans ce pays (28 octobre 1790, t. XX, p. 75 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 84); — autre rédaction de ce projet de décret, proposée par Mirabeau, au nom du comité diplomatique et acceptée par le rapporteur (*ibid.*); — discussion : Du Châtelet, de Broglie, Schwendt, Lavie, Mirabeau, de Foucault, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 85). — Motifs de l'opinion de Schwendt (p. 88 et suiv.).

Adjonction, à la demande de Chasset, du comité de Constitution au comité ecclésiastique pour l'examen de nouveaux mémoires concernant les dîmes possédées par les protestants d'Alsace (30 octobre 1790, t. XX, p. 142).

Alsace et Lorraine (*Suite*).

Lettre de Montmorin, ministre des affaires étrangères, sur les réclamations des princes d'Allemagne (28 janvier 1791, t. XXII, p. 524 et suiv.);—diplôme de l'empereur Léopold II (*ibid.* p. 525); — discussion sur l'impression de la lettre: Rewbell, Merlin, d'André, Rewbell, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 526).

Rapport par d'André sur les indemnités prétendues par les princes possessionnés en Alsace (19 juin 1791, t. XXVII, p. 337); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Rewbell, Lavie, d'André, rapporteur, Fréteau (*ibid.*);—adoption (*ibid.* p. 338).

Projet de décret relatif aux prétentions des princes possessionnés dans ces provinces, présenté par de Noailles (5 septembre 1791, t. XXX, p. 222).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret par Chasset sur les biens possédés par les établissements des protestants d'Alsace (1er décembre 1790, t. XXI, p. 170).

§ **4**. — Réclamation des Etats d'Empire, possessionnés en Alsace et en Lorraine, contre les décrets de l'Assemblée nationale (5 mai 1791, t. XXV, p. 587).

Alsace (Assemblées représentatives en). — Voir *Assemblées représentatives*, § **5**.

Alsace (Brigandages commis en).—Voir *Troubles*, § **3**.

Alternats. Prugnon, au nom du comité d'emplacement, demande que le comité de Constitution soit chargé de présenter un projet de décret sur leur suppression (2 mai 1791, t. XXV, p. 488); — adoption de cette motion (*ibid.*). — Avis d'Aubry-du-Bochet sur les alternats (19 mai 1791, t. XXVI, p. 234 et suiv.). — Rapport par Gossin sur la suppression des alternats des administrations et assemblées de département (11 septembre 1791, t. XXX, p. 559). — Projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption d'une modification à l'article 4 (12 septembre, p. 564.)

Amance (Impositions du territoire d'). — Voir *Impôts*, § **42**.

Ambassadeurs étrangers. Lettre du comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, transmettant à l'Assemblée leurs inquiétudes au sujet de leurs immunités (12 décembre 1789, t. X, p. 516); — l'Assemblée déclare qu'elle n'a jamais voulu y porter atteinte (*ibid.*).

Ambassadeurs des puissances étrangères. — Voir *Louis XVI* (*Fuite du roi*), t. XXVII, p. 383 et p. 385 et suiv.).

Ambérieux (Elections des juges d'). — Voir *Juges de district*, § **13**.

Ambert (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **6**.

Ambly (Marquis d'), *député de la noblesse du bailliage de Reims*. Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 172); — demande que l'on fixe la quotité de terre que devra posséder celui qui voudra avoir le port d'armes (p. 538 et suiv.). = Dénonce le refus du comité des finances de donner à l'imprimeur l'état des pensions (t. IX, p. 219). — Parle sur la formation d'un comité militaire (p. 234), — sur les demandes de passeports, (p. 450). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 88). — Demande l'impression du rapport d'Anson sur les finances (p. 322). — Parle sur les impôts (p. 326).

Ambly (Marquis d'), *député* (*Suite*).

— Demande l'exclusion de tout député coupable de calomnie (p. 357), (p. 362), — la suppression des pensions non comprises dans l'état (p. 493). — Présente un plan sur le recrutement de l'armée (p. 523). — Demande que les administrations municipales rendent leurs comptes (p. 717). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108), — sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 319), — sur la démission de Le Couteulx de Canteleu et de Naurissart (p. 351). = Parle sur les officiers-majors des places frontières (t. XII, p. 325). = Donne sa démission du comité militaire (t. XIII, p. 92). = Parle sur la demande de suppression, au procès-verbal, du qualificatif *gentilhomme breton* (t. XV, p. 287), — sur les assignats (p. 510). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 140), — sur les usurpations de noms (p. 393), — sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 461). — Propose un projet de décret sur la vaine pâture (p. 472). — Parle sur les congés (p. 617). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36), (p. 37), — sur l'armée (p. 88), (p. 89), — sur les pensions supprimées (p. 351), — sur l'armée (p. 434), (p. 489). — Donne des nouvelles de la santé du roi (p. 499). — Parle sur une démarche du Châtelet concernant les journées des 5 et 6 octobre (p. 656). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 46), — sur l'organisation militaire (p. 120), (p. 142), — sur l'affaire d'Hesdin (p. 181), — sur l'affaire d'Avignon (p. 379). — Communique un mémoire sur l'affaire d'Hesdin (p. 404). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 438). = Parle sur les tribunaux militaires (t. XIX, p. 140). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 50), — sur la conservation des forêts (p. 142), — sur l'exportation des grains (p. 340), — sur la destitution du major de Keating (p. 376), — sur le duel de Lameth et de Castries (p. 418), (p. 421). = Demande la mise en liberté d'une chanoinesse (t. XXIII, p. 111). — Parle sur l'armée (p. 207), — sur les pensionnaires (p. 374 et suiv.). = Parle sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (t. XXIV, p. 34). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 8), — sur l'état de l'armée (p. 127.) — Prête serment (p. 410.) — Se plaint de violences faites à sa femme et à ses enfants (p. 587). — Parle sur la nomination des aides de camp des officiers généraux (p. 602). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 85), — sur l'entrée dans les Tuileries (p. 110).

Amboise (Ancienne milice bourgeoise d'). — Voir *Garde nationale*, § **15**.

Amboise (D'). — Voir *Crussol d'Amboise*.

Amelot, *commissaire de la caisse de l'extraordinaire*. Envoie, au président de l'Assemblée, copie du compte de la caisse de l'extraordinaire au 31 mars 1791 (t. XXV, p. 90 et suiv.). = Demande la nomination de commissaires chargés de rendre compte de l'organisation de la caisse de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 741.)=Sa lettre sur la situation de la contribution patriotique (t. XXVIII, p. 397).

Amérique.

§ **1er**.—Lettre proposant l'acquisition de la créance de la France sur l'Amérique (4 mai 1790, t. XXI, p. 219 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 220).

§ **2**. — Lettres du ministre des affaires étran-

Amérique (*Suite*).

gères des Etats-Unis et des représentants des Etats de Pensylvanie témoignant de leur sympathie pour la France (2 juin 1791, t. XXVI, p. 708 et suiv.); — sur la proposition de Fréteau, l'Assemblée charge son président de répondre à ces deux lettres et décrète que le roi sera prié de faire négocier un nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis (*ibid.* p. 710). = Réponse de l'Assemblée nationale à la lettre des représentants des Etats de Pensylvanie témoignant de leur sympathie pour la France (6 juin 1791, t. XXVII, p. 14).

Amidons (Droit de fabrication). Projet de décret sur le droit de fabrication des amidons (11 mars 1790, t. XII, p. 133); — discussion : Gérard (de Rennes), abbé Gouttes, d'Ailly (22 mars, p. 295); — adoption (*ibid.*).

Amidons (Droits sur les). — Voir *Gabelle*, § **6**.

Ami du peuple. Dénonciation portée par Moreau contre un numéro du journal de Marat (30 septembre 1790, t. XIX, p. 322). — Voir *Marat*.

Amiens (Département d'). — Voir *Impositions locales*, § **9**.

Amiens (Société civique d'). — Voir *Société civique d'Amiens*.

Amiens (Ville d'). Voir : *Juges de paix*, § **10** *bis*. — *Justices de paix*, § **15**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **4**. — *Tribunaux de commerce*, § **6**. — *Troubles*, § **4**.

Amirauté de France. Députation demandant de sa part des lois sur le commerce maritime (1er août 1789, t. VIII, p. 317).

Amis de la Constitution monarchique (Société des). Les commissaires de cette société demandent à être entendus (27 janvier 1791, t. XXII, p. 506); — discussion : Malouet, Gaultier-Biauzat, de Clermont-Tonnerre, Goupilleau, Malouet (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Troubles survenus dans Paris à l'occasion de cette société : Malouet, Babey, Malouet, Goupil, Malouet, Lucas, Malouet, Voidel, Goupil, Voidel, Boussiou, Lucas, Faydel, Bouttevillé-Dumetz (*ibid.* p. 510 et suiv.); — adoption d'une motion tendant à aviser le maire (*ibid.* p. 511); — lettre émanée du club des Jacobins à laquelle il est fait allusion dans cette discussion (p. 510); — extrait du procès-verbal de la séance (du 24 janvier) où les termes de cette lettre ont été arrêtés (p. 511); — lettre écrite au président par le secrétaire du maire (p. 512) : — compte rendu par Bouche, d'après un tiers, de ce qui s'est passé (*ibid.*); — Malouet et Montlosier demandent à s'expliquer (*ibid.*); — Charles de Lameth demande aussi à traiter la question, si on persiste à la soulever (*ibid.*); — clôture de l'incident (*ibid.*); — lettre de Bailly, maire de Paris (*ibid.* p. 516); — discussion : Démeunier, de Lachèze, Démeunier (*ibid.*); — renvoi aux comités des finances et des recherches (*ibid.*); — nouvel incident : Clermont-Tonnerre, Brocheton, Clermont-Tonnerre (28 janvier, p. 523); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Troubles* § **77** (*Paris*).

Amis de la Constitution (Sociétés des). — Voir *Sociétés patriotiques*.

Amnistie.

§ 1er. — Ordonnance du roi portant amnistie générale pour tous les soldats et matelots qui ont quitté leurs drapeaux ou leurs corps sans congé (17 août 1789, t. VIII, p. 437 et suiv.).

§ **2**. — Sur la motion de Lafayette, l'Assemblée décrète que les comités de Constitution et de jurisprudence criminelle présenteront, à l'ouverture de la prochaine séance, un projet de décret qui abolisse immédiatement toute procédure relative aux événements de la Révolution (13 septembre 1791, t. XXX, p. 624); — projet de décret (14 septembre), p. 632); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Gaultier-Biauzat, portant que le roi sera prié d'interposer ses bons offices près des cantons suisses, pour que les Suisses condamnés pour faits relatifs à la Révolution participent aux bienfaits de l'amnistie accordée à tous les citoyens français (15 septembre 1791, t. XXX, p. 678 et suiv.).

§ **4**. — Buzot demande que l'Assemblée décrète que la désertion, depuis le commencement de la Révolution, est comprise dans l'amnistie pour les faits relatifs à la Révolution (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 444); — débat ; Emmery (*ibid.*); — adoption des motions de Buzot et Emmery (*ibid.*).

§ **5**. — Adoption d'un projet de décret tendant à faire bénéficier de l'amnistie accordée par l'Assemblée les soldats du régiment de Château-Vieux qui subissent la peine des galères pour des faits relatifs à la Révolution (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 444).

§ **6**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Emmery, portant que les personnes condamnées pour fait d'émeute ou de révolte depuis le 1er mai 1788 seront incessamment élargies (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 674).

Amont (Bailliage d'). Double députation; annulation de celle des deux qui ne veut prendre pour juges que les états généraux (N. 4 juin 1789, t. VIII, p. 66).

Andelare (D'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Jaquot* (t. XIV, p. 700).

Andelys (Paroisse des). — Voir *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement de) § **19**.

André, *député de la garde nationale de Nancy*. Est introduit à la barre pour être entendu sur les troubles de cette ville (t. XVIII, p. 431).

André (D'), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix*. Demande que le comité des recherches soit composé de douze membres (t. VIII, p. 295); — divise les députations en deux espèces : députations d'honneur et députations d'affaires (p. 315); — propose de recevoir les premières et de faire renvoyer les vœux des autres au comité des rapports (*ibid.*); — demande que l'on raye trois articles dans l'état des dépenses présenté par Necker à l'appui de sa demande d'un emprunt de 30 millions (p. 373); — que l'on indemnise les officiers de justice, lésés par la suppression de la vénalité de la justice (p. 396); — parle sur la déclaration des droits (p. 463 et 464); — demande que l'on s'occupe au plus tôt de la Constitution (p. 489) et en premier lieu de la sanction royale (p. 509). = **Ecrit qu'il attend son successeur dans la place de commissaire du roi en Provence, pour reprendre son siège de député (t. XI, p. 584). =**

André (D'), *député* (*Suite*).

Prête le serment civique (t. XII, p. 189). — Parle sur les commissaires royaux (p. 407), — sur les rapporteurs (p. 443). = Parle sur le maintien de la juridiction des prévôts de la marine (t. XIII, p. 45), — sur la motion du vicomte de Toulongeon concernant les assemblées administratives (p. 69), — sur l'enlèvement du fourrier Muscard par ordre du ministre de la guerre (p. 78), — sur les classes de la marine (p. 105). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), (p. 248), — sur un projet de décret provisoire concernant les gardes nationales (p. 340), — sur la mise en liberté graduelle de 306 faux-sauniers (p. 341), — sur le pouvoir judiciaire (p. 370), (p. 383), (p. 390), (p. 400), (p. 409), (p. 431), (432), — sur les troubles de Marseille (p. 496 et suiv.), — sur les troubles de Toulon (p. 506), — sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur des faits d'insubordination dans un régiment (p. 646), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706), (p. 724). = Parle sur des troubles dans le corps de Royal-Marine (t. XVI, p. 2), — sur les ponts et chaussées (p. 112), — sur un projet de décret concernant la fédération (p. 151), — sur la dette publique (p. 172), — sur l'inexécution des décrets relatifs aux droits de terrage et de champart (p. 234), — sur la constitution du clergé (p. 235), (p. 247), — sur les troubles de Perpignan (p. 272), — sur la constitution du clergé (p. 273), — sur le parlement de Dijon (p. 395), — sur le Comtat Venaissin (p. 407), — sur l'inviolabilité des députés (p. 466 et suiv.), — sur les payeurs des rentes (p. 697). — Demande un état complet des employés (p. 699). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 702), (p. 703), (p. 704), — sur les droits applicables aux marchandises venant de l'Inde (p. 729), — sur le pouvoir judiciaire (p. 739), (p. 740), — — sur une dénonciation contre Necker (p. 751). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36), — sur les postes (p. 47), — sur des troubles à Lyon (p. 69), — sur le commerce de l'Inde (p. 96 et suiv.), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185), — sur les payeurs des rentes (p. 228), — sur les biens nationaux (p. 263), — sur l'armée (p. 264), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 380 et suiv.), (p. 391), (p. 399), — sur une adresse des invalides (p. 441). — Président (p. 452); — son discours en prenant le fauteuil (p. 485). — Ordonne l'évacuation d'une tribune et l'arrestation de Camille Desmoulins (p. 506). — Répond au ministre de la guerre, relativement au mémoire lu par lui sur des cas d'insubordination dans l'armée (p. 641). = Parle sur le Code pénal maritime (t. XVIII, p. 164), — sur une émeute à Toulon (p. 180), — sur un libelle de Marat (p. 213), — sur l'affaire d'Espagne (p. 266), — sur les entraves mises à la circulation des espèces (p. 403), — sur une allocation à prendre dans le bail des fermes (p. 405), — sur les traitements à fixer pour les juges, les commissaires du roi, etc. (p. 414), (p. 428), (p. 429), — sur une souscription de billets forcée (p. 514), — sur l'affaire de Nancy (p. 557), — sur des troubles dans Paris (p. 635 et suiv.), — sur les monnaies (p. 693), — sur les troubles de Narbonne (p. 722), — sur les chasses du roi (p. 728). — Présente un projet de décret sur les pétitions des sections de Paris relatives aux assignats (p. 757). = Parle sur l'armée (t. XIX, p. 68), — sur les besoins du Trésor public (p. 242), — sur le compte de la caisse d'escompte (p. 426), — sur des troubles à Marseille (p. 472), — sur la contribution foncière (p. 476), (p. 479), — sur les troubles de Marseille (p. 492), — sur le Trésor public (p. 588), — sur la division du royaume (p. 647), (p. 673), — sur l'affaire de Brest (p. 728), — sur l'imprimerie royale (p. 741), — sur l'affaire de Brest (p. 742), — sur l'heure d'ouverture des séances (p. 761), — sur la contribution foncière (p. 771). = Parle sur la composition du comité militaire (t. XX, p. 22). — Présente un projet de décret sur la protection des nationaux français (p. 45). — Demande une rectification au procès-verbal (p. 47). — Fait une proposition relativement aux députés nommés juges (p. 48). — Parle sur l'affaire d'Avignon (*ibid.*), — sur un projet de décret relatif aux religieux étrangers établis en France (p. 69). — Demande qu'on s'occupe de l'organisation de la force publique (p. 105). = Parle sur la vente des biens nationaux (p. 254), — sur la contribution foncière (p. 263), — sur les assignats (p. 265), — sur les ponts et chaussées (p. 272 et suiv.), — sur le recouvrement des impôts (p. 278), — sur le garde des sceaux (p. 282), — sur la dette publique (p. 286), (p. 287), — sur l'exportation des grains (p. 340), — sur le tribunal de cassation (p. 370), — sur les receveurs des districts (p. 397), — sur le tribunal de cassation (p. 485), — sur l'emplacement d'un tribunal (p. 512), — sur le tribunal de cassation (p. 515), (p. 516), (p. 538), (p. 554), — sur l'affaire d'Avignon (p. 580). — Demande qu'un rapport soit fait sur une dénonciation portée contre lui (p. 589). — Parle sur l'instruction relative à la contribution foncière (p. 659), — sur les brevets de retenue (p. 691), (p. 728), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737). — Fait une motion d'ordre (p. 751). = Parle sur les receveurs des districts (t. XXI, p. 38), — sur les juges (p. 134), — sur la vente des biens nationaux aux municipalités (p. 169), — sur le payement des électeurs (p. 192). — Présente un projet de décret sur l'impôt des membres des ci-devant cours souveraines (p. 202). — Parle sur la force publique (p. 253), — sur la dette publique (p. 300). — Réclame l'état des travaux faits par l'Assemblée et de ceux qui restent à faire (p. 304). — Parle sur la contribution personnelle (p. 347 et suiv.), (p. 348 et suiv.), (p. 349), — sur les inondations (p. 362), — sur la contribution foncière (p. 368 et suiv.), — sur une demande d'indemnité (p. 435 et suiv.). — Fait un rapport sur les opérations préliminaires des commissaires chargés de vérifier les travaux des comités (p. 460). — Parle sur les offices (p. 486 et suiv.), — sur un bureau de liquidation (p. 508), — sur les comptes du ci-devant receveur général du clergé (p. 523). — Donne des explications au sujet d'une lettre adressée à Pascalis (p. 561 et suiv.). — Parle sur les finances (p. 586). — Président (p. 624); — son discours d'installation (*ibid.*). — Ses discours au roi, à la reine et au Dauphin, à l'occasion de la nouvelle année (p. 745 et suiv.). = — Président, s'explique sur un rappel à l'ordre demandé (t. XXII, p. 6). — Demande des rectifications au procès-verbal (p. 20), (p. 21). — Parle sur le titre des lois (p. 22). — S'oppose à ce qu'on envoie le Président chez le roi pour obtenir l'exécution des décrets (p. 23). — Parle sur une question d'ordre (*ibid*). —

André (D'), *député* (*Suite*).

Demande le rapport sur l'emplacement des tribunaux de Paris (p. 41). — Parle sur les offices (p. 43). — Présente un projet de décret pour réserver la barre aux députations des corps administratifs des départements et de Paris (p. 52 et suiv.). — Parle sur une institution de juges de paix (p. 145 et suiv.), (p. 146), — sur un projet de décret relatif aux officiers, sous-officiers et soldats à réformer (p. 168). — Présente un projet de décret sur les détenus d'Aix, de Marseille, de Toulon et autres villes (p. 247). — Parle sur les détenus de Perpignan (p. 248), — sur la gendarmerie nationale (p. 286), — sur les troubles d'Avignon (p. 288), — sur les assignats (p. 327), — sur les troubles d'Aix (p. 342), — sur le tribunal criminel (p. 346 et suiv.), (p. 347). — Demande l'établissement provisoire d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation (p. 356 et suiv.). — Appuie une demande de modification à la formule des lois (p. 414). — Parle sur l'inexactitude de certains membres (p. 415), — sur les incompatibilités (p. 478), (p. 479), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 506), — sur l'Alsace (p. 526), — sur les bruits de guerre (p. 541), — sur les troubles de Carpentras (p. 547 et suiv.), — sur le serment du cardinal de Bernis (p. 582), — sur la contribution patriotique des ecclésiastiques (p. 584), — sur une offre des maîtres de postes (p. 585), — sur les pensions (p. 588 et suiv.), (p. 589), — sur les droits des comités (p. 590), — sur les offices (p. 656), — sur les jurés (p. 723), — sur la marine (p. 749), (p. 757), (p. 762). = Parle sur les curés refusant le serment (t. XXIII, p. 44), — sur la haute cour nationale (p. 47), — sur les détenus impliqués dans l'affaire d'Aix (p. 74), — sur les messageries (p. 83), — sur le tabac (p. 164), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 170), — sur le tabac (p. 174 et suiv.), (p. 175), — sur les patentes (p. 203), (p. 215), (p. 217) (p. 218), (p. 225), (p. 226), (p. 229), — sur des accusés (p. 233), — sur des accusations portées contre lui (p. 280 et suiv.), — sur une demande d'extradition (p. 283), (p. 284), — sur les dépenses (p. 291), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 390), — sur les assignats (p. 391), (p. 392), — sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 397), — sur les embouchures du Rhône (p. 432), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 491), (p. 495), (p. 498), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 520), — sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 523), — sur le respect dû à la loi (p. 562), — sur l'abus des contreseings (p. 566), — sur des émigrants (p. 567), (p. 572), (p. 575), (p. 582), — sur le refus de serment de de Bouvans (p. 637), (p. 638), (p. 642), — sur une demande d'admission à la barre (p. 644), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 645), (p. 646), (p. 648), — sur les maréchaux de France (p. 662), — sur les corps administratifs (p. 674), (p. 705), — sur un projet de décret relatif aux halles (p. 707). — Présente un projet de décret sur les personnes détenues à Aix et à Marseille (p. 733 et suiv.). — Parle sur le Trésor public (p. 737), — sur la milice bourgeoise (p. 742), — sur le Trésor public (p. 747 et suiv.). — Fait une motion sur les prisons (p. 752). = Parle sur la contribution patriotique (t. XXIV, p. 8), — sur le Trésor public (p. 15), — sur les corps administratifs (p. 31), — sur la prestation de serment du cardinal de Bernis (p. 38), (p. 39), — sur les successions (p. 47), — sur les corps administratifs (p. 77 et suiv.), (p. 80 et suiv.), — sur les contributions (p. 135), — sur les offices militaires (p. 167), — sur les denrées coloniales (p. 187), — sur la liquidation de ce qui reste à payer dans le département des bâtiments du roi (p. 192), — sur les fournitures à l'armée (*ibid.*), — sur les vivres de la marine (p. 193), — sur les baux emphytéotiques et par anticipation (p. 200), (p. 202), — sur les invalides (p. 485), — sur les successions (p. 495), — sur les postes (p. 502), — sur les troubles d'Aix (p. 503), (p. 504), — sur les honneurs funèbres à rendre à Mirabeau (p. 537), — sur les demandes de congé (p. 540), — sur des prohibitions de fonctions (p. 621), (p. 623), — sur l'organisation du ministère (p. 629), (p. 630), (p. 653 et suiv.), (p. 657), (p. 663), — sur le ministre de la marine (p. 674), — sur la dénonciation par Buzot d'un commissaire de la trésorerie (p. 688), — sur l'organisation du ministère (p. 693), — sur la nomination de deux commissaires chargés d'assister à l'installation du tribunal de cassation (p. 695), — sur le traitement des ministres (p. 704), (p. 705), — sur les dettes des pays d'États (p. 717), (p. 718). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 13), — sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 106), — sur l'organisation de la marine (p. 116), — sur la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrants (p. 130), — sur une pétition (p. 131 et suiv.), — sur l'organisation de la marine (p. 150), (p. 152), — sur la police des églises de Paris (p. 179), (p. 183 et suiv.), (p. 191), — sur l'adresse de la principauté de Porrentruy (p. 205 et suiv.), (p. 206), (p. 208), — sur les patentes des corps des pêcheurs (p. 211), — sur les comptes de l'administration des bâtiments du roi (p. 213), — sur l'organisation de la marine (p. 214), — sur les cours d'eau et la pêche (p. 324 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 371), — sur les troubles d'Avignon (p. 373 et suiv.). — Présente un projet de décret tendant à faire mettre en liberté le sieur Châlons (p. 374). — Donne connaissance d'une dépêche de la cour d'Espagne au sujet des troupes rassemblées sur la frontière (p. 374 et suiv.). — Parle sur l'organisation des gardes nationales (p. 393), — sur l'affaire de Wissembourg (p. 422), — sur le droit des militaires d'assister aux réunions des sociétés des amis de la Constitution (p. 451), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 471), (p. 585). — Donne lecture d'une réclamation des États d'Empire possessionnés en Alsace et en Lorraine et d'une lettre du ministre des affaires étrangères sur le refus du pape de recevoir un ambassadeur ayant prêté le serment exigé des fonctionnaires (p. 587 et suiv.). — Demande la mise à l'ordre du jour du rapport sur le Corps législatif (p. 605 et suiv.). — Parle sur la police des églises de Paris (p. 651), — sur la navigation des Bouches-du-Rhône (p. 658), — sur les dépenses des corps administratifs et tribunaux (p. 662). — Communique une lettre de Montmorin, ministre des affaires étrangères sur un prétendu manifeste de Léopold II (p. 667). — Président (p. 669). = Parle

André (D'), *député* (*Suite*).

sur l'affaire du régiment Royal-Comtois (t. XXVI, p. 355), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 458), (p. 461), — sur le traitement de la marine (p. 463), (p. 464), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 465), — sur la liste civile (p. 467 et suiv.), — sur les domaines à réserver au roi (p. 491), — sur la navigation des Bouches-du-Rhône (p. 493), — sur la répartition des contributions (p. 496), (p. 500), — sur une pétition (p. 626). — Fait une motion sur la police des tribunes (p. 677 et suiv.); — la défend (p. 678). — Parle sur les dépenses de la ville de Paris (p. 714), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 7), — sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 58), (p. 59), — sur le Code pénal (p. 65), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 78 et suiv.), (p. 82), (p. 83 et suiv.), (p. 86), — sur des emprunts d'intérêt local (p. 98), — sur l'exécution des décrets relatifs aux colonies (p. 99), — sur les contributions publiques (p. 117), — sur la gendarmerie nationale (p. 118), — sur le licenciement des officiers (p. 123), (p. 124), — sur les travaux d'utilité publique (p. 267 et suiv.), — sur le Code pénal (p. 293), (p. 295), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300 et suiv.), — sur les secours à la ville de Paris (p. 301), — sur le Code pénal (p. 302), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 330). — Fait un rapport sur les indemnités prétendues par les princes possessionnés en Alsace (p. 337); — le défend (*ibid.*). — Parle sur la fuite du roi (p. 360), (p. 362), (p. 364), (p. 365 et suiv.), (p. 366), (p. 368 et suiv.), (p. 371), — sur le Trésor public (p. 375), — sur la levée de la séance (p. 376), — sur la fuite du roi (p. 428 et suiv.), (p. 429), — sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 451), (p. 452), — sur le passeport de la baronne de Korff (p. 486), — sur la fuite du roi (p. 512), (p. 520 et suiv.), (p. 543). — Est nommé commissaire pour recevoir la déclaration du roi et de la reine (p. 544). — Parle sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 577), — sur une fédération générale en 1791 (p. 572 et suiv.), — sur la défense des frontières (p. 608), — sur les diamants de la couronne (p. 607), — sur l'invasion des Espagnols (p. 687), — sur l'arriéré de la comptabilité (p. 706). Parle de la police municipale (t. XXVIII, p. 6), (p. 7), — sur l'émigration (p. 24), — sur l'émission des assignats de 5 livres (p. 45 et suiv.), (p. 72), — sur l'émigration (p. 85 et suiv.). — sur la fuite du roi (p. 105), — sur l'appel nominal (p. 114), — sur la mission de M. Duveyrier (p. 115), (p. 121), — sur les frontières entre la France et l'Espagne (p. 206), — sur la fuite du roi (p. 242 et suiv.), (p. 270); — demande qu'il soit rédigé une adresse aux Français pour leur exposer les principes qui ont dicté le décret du 15 juillet 1791 sur les événements relatifs à l'évasion du roi et propose différentes mesures concernant le maintien de l'ordre public (p. 363), (p. 364). — Parle sur la police correctionnelle (p. 368), — sur l'abdication du roi (p. 374), — sur l'adresse aux Français (p. 376), — sur la monnaie de cloches (p. 398). — Fait une motion relative à la déchéance des députés (p. 437). — Parle sur la défense de l'Etat (p. 522), — sur la mission de M. Duveyrier (p. 525 et suiv.). — Fait un rapport sur l'occupation des défilés de Porrentruy (p. 530 et suiv.); — le défend (p. 532), (p. 533). — Parle sur les troubles de Paris (p. 535), (p. 536), — sur les troubles du pays de Caux (p. 550), — sur la discipline militaire (p. 590), (p. 591 et suiv.), — sur l'action de la force publique (p. 699), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 702), (p. 705), — sur les faux assignats (p. 722), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 728), (p. 730), — sur une pétition (p. 772 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XXIX, p. 2), (p. 29), (p. 31), — sur l'envoi de commissaires de l'Assemblée dans les départements (p. 32 et suiv.), — sur la défense du royaume (p. 71 et suiv.), (p. 73), — sur les protestations contre la loi (p. 82), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 84), — sur l'émigration (p. 87 et suiv.), — sur le remplacement des officiers (p. 92 et suiv.), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 143), — sur les dettes des communes (p. 195). — Demande la convocation des assemblées électorales (p. 197 et suiv.), (p. 240). — Rend compte des mesures prises pour la répartition de la petite monnaie à Paris (*ibid.*). — Parle sur le logement du directoire du département de l'Oise (p. 258), — sur la Constitution (p. 268), (p. 298), (p. 299 et suiv.), — sur la liste civile (p. 320), — sur la Constitution (p. 330), (p. 351 et suiv.), (p. 387 et suiv.), (p. 393 et suiv.), (p. 395), (p. 436), (p. 437), — sur le port des lettres (p. 497 et suiv.), — sur la Constitution (p. 637 et suiv.), (p. 655 et suiv.), (p. 697), (p. 702), (p. 733), — sur la bibliothèque du roi (p. 737). = Parle sur l'affaire de Porentruy (t. XXX, p. 60), — sur la revision de la Constitution (p. 62 et suiv.), (p. 63), (p. 64 et suiv.), (p. 68 et suiv.), (p. 93), (p. 111 et suiv.), (p. 116), (p. 117). — Présente un projet de décret relatif à l'inscription aux archives nationales des noms et adresses des députés à la première législature (p. 128). — Parle sur la revision de la Constitution (p. 130), (p. 131 et suiv.), (p. 132 et suiv.), (p. 134), (p. 135), — sur une adresse des volontaires de Seine-et-Oise (p. 145), — sur l'élection de M. Garran de Coulon (p. 146 et suiv.), — sur l'équipement des gardes nationales (p. 192), — sur les assemblées électorales (p. 233 et suiv.), — sur le payement des électeurs (p. 262), (p. 302 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 584), — sur le port des marques distinctives des ordres supprimés (p. 608), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 621), (p. 622), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 730 et suiv.), (p. 737). = Parle sur les troubles d'Aix et d'Arles (t. XXXI, p. 2), — sur l'affaire de l'huissier Damiens (p. 72). — Fait une motion relative au recouvrement des impositions (*ibid.*). — Parle sur la circulation des grains (p. 75). — Demande que l'Assemblée décrète qu'elle cessera ses fonctions le 30 septembre (p. 78). — Demande qu'il soit accordé un secours de 5,000 livres à la dame Mabilly (*ibid.*). — Parle sur le Code pénal (p. 81). — Fait décréter qu'il sera fait mention honorable dans le procès-verbal de l'Assemblée des services rendus par les sieurs Jauge et Cottin (p. 91). — Parle sur les troubles d'Arles (p. 154 et suiv.), — sur l'annulation d'élections à des cures (p. 170), — sur le compte des finances (p. 196 et suiv.),

André (D'), *député* (*Suite*).

— sur les colonies (p. 241), — sur l'organisation des pouvoirs constitués dans les Etats d'Avignon et du Comtat (p. 243), — sur les troubles d'Arles (p. 250 et suiv.), — sur les colonies (p. 271 et suiv.), (p. 284). — Présente un projet de décret portant que tous les corps et établissements d'instruction actuellement en exercice continueront provisoirement d'exister sous leur régime actuel (p. 340). — Parle sur la rectification des erreurs de noms dans les contrats de rentes (p. 342), — sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 364 et suiv.), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 370), — sur l'inventaire du garde-meuble de la couronne (p. 440), — sur les droits de citoyen actif (p. 442), — sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 444), — sur la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif (p. 444), — sur les finances (p. 450 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi dans le Corps législatif (p. 596 et suiv.). — Parle sur les sociétés populaires (p. 621 et suiv.). — Propose de compter doubles pour la vétérance les années passées par les soldats dans les gardes nationales non soldées (p. 633). — Annonce la fin des troubles d'Arles (p. 674).

Andrieu, *député du tiers état de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 227). = Parle sur la division du royaume (t. XI. p. 395 et suiv.), (p. 519), (p. 540). = Parle sur l'exécution du décret du 29 novembre 1790 concernant les ci-devant privilégiés (t. XV, p. 350), — sur les biens domaniaux (p. 493). = Parle sur les fondations et patronages laïques (t. XVI, p. 594 et suiv.). = Parle sur l'abolition du droit d'aubaine (t. XVII, p. 629). = Fait une motion sur le remboursement des fondations pieuses (t. XVIII, p. 51.) = Demande que l'on statue sur les jugements prévôtaux, à l'exécution desquels a été décrété un sursis indéfini (t. XIX, p. 545). — Parle sur la justice de paix (p. 609), — sur la contribution foncière (p. 667). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 538), (p. 639). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 114), — sur les pensions ecclésiastiques (p. 120 et suiv.), — sur l'administration des secours (p. 592). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 220), — sur les dépenses (p. 275). = Parle sur les troubles de Douai (t. XXIV, p. 258). = Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXV, p. 619), — sur la création de petits assignats (p. 627). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 46 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 235), — sur le Code pénal (p. 611), (p. 616), — sur la police municipale (p. 744). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 8), (p. 369), — sur le recensement des habitants de Paris (p. 700). = Parle sur les offices des receveurs des consignations (t. XXX, p. 241). = Parle sur l'assistance publique (t. XXXI, p. 375).

Andurand, *député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche en Rouergue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 316).

Angers (Ville d'). — Voir *Impositions locales*, § **22**. — *Justices de paix*, § **15**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **5** et **21**. — *Tribunaux de commerce*, § **11**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **42** et **53**. — *Troubles*, § **5**.

Angivilliers (D'), *intendant général des bâtiments du roi*. Se défend, par lettre, contre les imputations dont il a été l'objet (t. XX, p. 401).

Angleterre.

§ **1er**. — Lettre de l'ambassadeur, duc de Dorset, protestant des bonnes dispositions de son pays envers la France (27 juillet 1789, t. VIII, p. 287 et suiv.).

§ **2**. — Adresse de félicitations à l'Assemblée nationale de la société réunie à Londres pour célébrer l'anniversaire de la Révolution de 1688, présentée par le duc de La Rochefoucauld (25 novembre 1789, t. X, p. 256 et suiv.); — adoption d'une motion du duc de Liancourt (*ibid.* p. 257).

Angleterre. — Voir *Armements*. — *Flotte anglaise*.

Ango, *député du tiers état du bailliage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 355). Parle sur les successions (t. XXIV, p. 48). = Parle sur les dettes des communes (t. XXIX, p. 196).

Angoulême (Canton d'). — Voir *Justices de paix*, § **15**.

Angoulême (Ville d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **30**. — *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Angran-d'Alleray, *lieutenant civil*. Rend hommage à l'Assemblée nationale au nom du Châtelet de Paris (t. VIII, p. 280).

Anjou. — Voir *Bretagne et Anjou*. — *Gabelles*, § **2**.

Anisson-Duperron, *directeur de l'Imprimerie royale*. Ecrit au sujet de l'impression des assignats (t. XIX, p. 741 et suiv.).

Annates et déports (t. VIII, p. 396 et suiv.) : — Voir *Comité de rédaction*.

Année (**Nouvelle**). Discours du président (d'André) au roi (1er janvier 1791, t. XXI, p. 745 et suiv.); — réponse du roi (*ibid.* p. 746); — discours du président à la reine et au dauphin (*ibid.*); — réponse de la reine (*ibid.*); — inscription au procès-verbal, sur la demande de Treilhard (*ibid.*).

Annonay (Ville d'). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **29**.

Anson, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur le projet de déclaration des droits du 6e bureau (p. 461). = Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret tendant

Anson, *député* (*Suite*).

à imposer les privilégiés (t. IX, p. 103); — en présente un nouveau (p. 182 et suiv.); — le défend (p. 184). — Parle sur l'amendement de Guillaume, relatif aux ordres émanés du roi (p. 212), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 219), (p. 227). — Nommé trésorier patriotique (p. 495). — Nommé inspecteur des bureaux de l'Assemblée (p. 654). — Parle sur la motion du comte de Mirabeau concernant les blés des Etats-Unis, la création d'une caisse nationale et la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 714). = Demande le renvoi au comité des finances d'un projet de décret sur la répartition des impôts (t. X, p. 250), — un état détaillé sur les besoins financiers urgents (p. 281). — Fait un rapport sur l'état général des dépenses et des recettes dans les mois de novembre et de décembre (p. 321 et suiv.); — le défend (p. 323); — fait un rapport sur les impositions de la Champagne et de Paris (p. 325); — le défend (*ibid.* p. 326). — Fait une proposition non agréée (*ibid.*). — Fait, avec son collègue Salomon de la Saugerie, un rapport sur les bureaux de l'administration de l'Assemblée nationale (p. 362). — Parle sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale (p. 386 et suiv.), — sur un incident soulevé par Dupont (p. 668), — sur la banque nationale (p. 680), (p. 681). = Parle sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (t. XI, p. 115 et suiv.), — sur la monnaie de billon (p. 224), — sur la formation d'un comité d'impositions (p. 232), — sur la liquidation des créances arriérées (p. 286). — Fait un rapport sur le payement des décimes à effectuer par le receveur de l'ancien clergé (p. 289); — le défend (p. 290). — Fait des rapports sur les immeubles domaniaux et ecclésiastiques (*ibid.*), — sur la perception des impositions de 1790 (*ibid.* et p. suiv.). — Défend ce dernier rapport (p. 397). — Parle sur la compétence du conseil du roi (p. 602), — sur les dépenses publiques (p. 715). = Fait des propositions sur les dons patriotiques (t. XII, p. 64), — sur le remplacement de six membres du comité des finances (p. 205). — Propose, au nom de ce comité, un projet de décret sur le versement des dons patriotiques aux payeurs de rentes (p. 298). — Fait des rapports sur la Caisse d'escompte (p. 309 et suiv.), — sur les assignats-monnaie (p. 602 et suiv.). = Défend son rapport sur le projet de décret relatif aux assignats (t. XIII, p. 84), (p. 85), (p. 89), (p. 90), (p. 91). — Présente un projet de décret sur les impositions de la ville de Paris (p. 99 et suiv.); — le défend (p. 100). = Propose un projet de décret concernant le payement des rentes de l'Hôtel de Ville (t. XV, p. 289). — Fait un rapport, comme commissaire-inspecteur des bureaux, sur les dépenses des bureaux et des comités de l'Assemblée (*ibid.*). — Présente un projet de décret sur les assignats (p. 510). — Parle sur les impositions de 1790 (p. 521). = Appuie l'ajournement des sommes à donner aux frères du roi, proposé par le duc de La Rochefoucauld (t. XVI, p. 111). — Parle sur les traitements des ministres et conseil du roi (p. 113). — Présente un projet de décret sur les droits d'entrée (p. 121). — Parle sur la dette publique (p. 172), (p. 173). — Présente un projet de décret sur les dons patriotiques (p. 206 et suiv.). — Parle sur une motion de Camus concernant les finances (p. 367), — sur les biens nationaux (p. 457 et suiv.). = Fait un rapport sur l'administration de la caisse du clergé (t. XVII, p. 186). — Parle sur les assignats (p. 343). = Sa réponse imprimée à l'opinion de l'abbé Maury concernant la dette publique (t. XVIII, p. 219). — Parle sur le même objet (p. 398). — Son opinion, non prononcée, sur la dette publique (p. 618 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 39 et suiv.), (p. 206). — Propose d'attribuer aux corps administratifs une juridiction sur la perception des impositions (p. 472). — Présente un projet de décret sur le mode de recouvrement des décimes et dons gratuits (p. 523). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 527), — sur la contribution foncière (p. 675), — sur les dépenses publiques (p. 686), — sur les travaux du comité des finances (p. 770). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XX, p. 278), — sur la dette publique (p. 287 et suiv.), — sur les receveurs des districts (p. 398), — sur les droits d'enregistrement (p. 650). = Présente des projets de décrets sur le brûlement des anciens assignats défectueux et du papier blanc non employé (t. XXI, p. 654 et suiv.), — sur le payement des rentes au profit des pauvres (p. 739 et suiv.). = Parle sur un rapport de Lebrun concernant les dépenses (t. XXII, p. 233). = Parle sur les dépenses (t. XXIII, p. 289 et suiv.), (p. 291), — sur les pensionnés (p. 375), — sur le Trésor public (p. 746). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 13), (p. 16), — sur l'organisation du ministère (p. 657), (p. 663), (p. 688 et suiv.). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 14); — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 100); — sur la pétition du sieur de Villemotte (p. 480). = Fait un rapport sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (t. XXVI, p. 220 et suiv.); — le défend (p. 222). = Fait un rapport sur le recouvrement des contributions de la ville de Paris (t. XXVII, p. 286 et suiv.); — le défend (p. 287). — Parle sur la fabrication de nouveaux assignats (p. 335 et suiv.), (p. 336), — sur l'état des changes (p. 356), (p. 357), — sur le service des postes (p. 396), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 535), — sur l'arriéré de la comptabilité (p. 705). = Parle sur l'échange des assignats de 5 livres (t. XXVIII, p. 454). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 38). — Rend compte de l'état de la perception des contributions de Paris (p. 246 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 370), — sur le Panthéon (p. 441). = Son rapport sur l'organisation des secrétariats des comités et bureaux de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 13 et suiv.). — Parle sur la comptabilité des finances (p. 298 et suiv.). = Parle sur la destination des édifices publics de Paris (t. XXXI, p. 360). — Présente un projet de décret autorisant les commissaires de la trésorerie à payer une somme de 50,000 livres pour la continuation des travaux du Panthéon (p. 369). — Déclare que le rapport présenté par de Montesquiou sur les finances est avoué par le comité des finances (p. 688).

Anspach (Margrave d'). Réclame, au nom de ses sujets, une somme de 572,000 livres pour fourrages fournis dans la dernière guerre de 7 ans (25 février 1790, t. XI, p. 688); — renvoi de sa lettre au comité de liquidation (*ibid.*).

Anstruther (John), *écuyer*. Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 182 et suiv.). — Son exposé de l'affaire entre MM. Sterling et Drummond (p. 188 et suiv.).

Antholne, *député du tiers état du bailliage de Sarreguemines*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). = Parle sur l'organisation judiciaire (t. XII, p. 545). = Rend compte, au nom du comité des rapports, de l'arrestation d'un convoi de subsistances dans l'Allier (t. XV, p. 389), — d'une affaire concernant Danton, président du district des Cordeliers (p. 583). = Secrétaire (t. XVIII, p. 402). = Fait un rapport sur les troubles de la ville de Saint-Pierre de La Martinique (t. XIX, p. 579 et suiv.). — Demande la formation immédiate de la haute cour de justice (p. 687). = Parle sur la haute cour de justice (t. XX, p. 32 et suiv.). — Fait des rapports sur les nouveaux troubles de Montauban (p. 85 et suiv.), — sur une pétition dénoncée par le district de Noyon (p. 141 et suiv.), — sur l'arrestation d'un porteur de libelles (p. 343). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXIV, p. 661 et suiv.), (p. 697), — sur le traitement des ministres (p. 703). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 15), — sur le droit de pétition (p. 685). = Parle sur une pétition (t. XXVI, p. 624 et suiv.). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 37 et suiv.), — sur la Constitution (p. 463).

Antraigues (Comte d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg*. Parle sur la vérification des pouvoirs (t. VIII, p. 32 et suiv.). — Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (p. 44). — Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (p. 44). — Propose d'annoncer aux communes la renonciation de la noblesse à ses privilèges pécuniaires (*ibid.*). — Fait le rapport des conférences (p. 49). — Appuie la motion de Bouthillier, tendant à faire déclarer constitutionnels la division des ordres et leurs *veto* respectifs (p. 52 et suiv.). — Parle pour la déclaration des droits de l'homme (p. 334 et suiv.). — Fait un rapport au nom du comité des rapports (p. 351). — Parle contre l'emprunt de 30 millions (p. 366 et suiv.), (p. 375), — pour la sanction royale (p. 543 et suiv.). = Sa lettre au président au sujet du serment civique (t. XI, p. 443) = Dénoncé par Populus (t. XII, p. 152); — écrit une lettre pour se disculper (p. 373 et suiv.).

Aoust (Marquis d'), *député de la noblesse du bailliage de Douai et Orchies*. Parle sur l'organisation militaire (t. XVIII, p. 120).

Apanages. Dépôt par Enjubault de son rapport y relatif (31 août 1789, t. XVII, p. 446); — texte de ce rapport (p. 462 et suiv.). — Observations du comité des domaines sur les apanages des princes (p. 467 et suiv.). — Discussion du projet de décret relatif aux apanages : adoption de l'article 1er (13 août 1790, t. XVIII, p 38); — article 2 : Bengy de Puyvallée, de Custine (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 45); — articles 3, 4 et 5 : adoption (p. 46); — article 6 : de la Touche, Camus, Enjubault, *rapporteur*, Camus, de Custine, abbé Maury, d'Ambly (*ibid.*); — ajournement de l'article 6 et des articles 7 et 8 (*ibid.*); — adoption des articles 9 et

Apanages (*Suite*).

10 (*ibid.* p. 47); — article 11 : Moreau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 12 (*ibid.*); — articles 13 et 14 : Martineau, de La Touche (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 15 : Martineau, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — proposition d'un changement à l'article 6 faite par Murinais (14 août, p. 73); — renvoi au comité des domaines (*ibid.*). = Second rapport des comités réunis des finances, d'imposition et des domaines, présenté par Enjubault de La Roche (20 décembre 1790, t. XXI, p. 586 et suiv.); — discussion des articles non adoptés : Levassor, abbé Maury, Prugnon, Chasset, Rœderer, Levassor, Regnaud, (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 594 et suiv.); — adoption des articles 6, 7, 8 et 9 (*ibid.* p. 595 et suiv.); — adoption sans discussion des articles 11 et 12 (21 décembre, p. 609); — article 13 : Chasset, Lanjuinais, Camus, Levassor, Bengy de Puyvallée, Levassor, Enjubault, Bengy de Puyvallée, Camus, Vernier, de Montmorency, Dubois-Crancé, de Montmorency, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 610); — adoption sans discussion des articles 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20). = Documents présentés au comité des domaines par Levassor, surintendant des finances de M. d'Orléans, et observations de ce dernier (p. 611 et suiv.).

Apchier (Marquis d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Mende*. Démissionnaire, remplacé par Châteauneuf-Randon (t. VIII, p. 542).

Appel nominal.

§ 1er. — Motion tendant à rectifier l'appel nominal (8 décembre 1789, t. X, p. 423); — ajournement (*ibid.*); — Mirabeau demande que chaque membre soit tenu de rester en séance pendant l'appel nominal (24 décembre, p. 776); — ajournement (*ibid.* p. 797).

§ 2. — Guirault, citoyen de Bordeaux, présente un moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (30 avril 1791, t. XXV, p. 472 et suiv.); — discussion : Guillotin, Goupil-Préfeln, Gaultier-Biauzat, Prieur, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 473); — renvoi à l'examen du comité de Constitution (*ibid.*).

§ 3. — Liste des votants sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (4 mai, p. 577 et suiv.); — Martineau demande qu'on ne laisse pas subsister cette liste dans le procès-verbal (5 mai, p. 585); — de Tracy et La Rochefoucauld-Liancourt appuient cette motion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 4. — Liste des votants sur la question préalable au sujet du projet de décret sur l'initiative à accorder aux assemblées coloniales dans la formation des lois qui doivent régir les colonies et sur l'état civil des gens de couleur (12 mai 1791, t. XXVI, p. 25 et suiv.). — Incident provoqué par de Faucigny-Lucinge réclamant son titre de comte (24 mai, p. 382); — débat : Treilhard, de Faucigny-Lucinge, Madier de Montjau, Lambert et Frondeville (*ibid.*).

§ 5. — **Appel nominal du 12 juillet 1791**. Bouche demande que la séance ait lieu à 8 heures et demie et qu'elle soit ouverte par l'appel nominal (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 113); — débat : plusieurs membres, Bouche, Vieillard (*ibid.*); — l'Assemblée décide que la séance s'ouvrira à 8 heures et demie et que l'appel nominal se fera à 10 heures (*ibid.*); — Bouche demande

Appel nominal (*Suite*).

que ceux qui ne répondront pas à l'appel soient privés de leur traitement du mois de juillet (*ibid.* et p. suiv.); — débat : d'André, Fréteau, Bouche (*ibid.* p. 114); — l'Assemblée décrète qu'il sera imprimé une liste des membres présents et une liste des membres absents, et que celle des absents sera envoyée au comité des finances (*ibid.*); — il est procédé à l'appel nominal (12 juillet, p. 209); — liste des absents par département (*ibid.* et p. suiv.); — sur la proposition de Lanjuinais, les réclamations et la liste des absents sont renvoyées à l'examen du comité de vérification (*ibid.* p. 210); — Thibault rend compte des résultats de l'appel (*ibid.* p. 213); — renvoi au comité pour entendre les réclamations des absents (*ibid.*); — liste définitive des absents (18 juillet, p. 404 et suiv.); — rectification (19 juillet, p. 415). — Beaupoil-Sainte-Aulaire demande que, dans la liste des présents et des absents, lors de l'appel nominal du 12 juillet 1791, il soit fait mention du congé qui lui avait été accordé par l'Assemblée (13 août 1791, t. XXIX p. 420). — Voir *Séances de l'Assemblée nationale*, § **14**.

Appels des jugements des tribunaux de commerce. — Voir *Tribunaux de commerce*, § **25**.

Approbation (Marques d'). — Voir *Salle des séances*, § **1er**.

Approvisionnements de guerre. Détails y relatifs donnés par de Menou (24 juin 1791, t. XXVII, p. 503 et suiv.).

Apt (District d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **62**.

Arbois (Élection de la municipalité d'). — Voir *Municipalités*, § **16**.

Arbres *plantés sur les rues et chemins publics*. — Voir *Voirie*, §§ **1er** et **4**.

Arbresle (*Commune de l'*). — Voir *Troubles*, § **6**.

Archevêchés. — Voir *Bénéfices*, § **3**.

Archiac (D'). Inscrit dans l'Etat des pensions sous le nom de *Desmiers* (t. XIII, p. 421).

Architecte de l'Assemblée. — Décret lui accordant une gratification (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 673).

Archives de l'Assemblée nationale.

§ **1er**. — Bureaux de Pusy propose de charger une personne compétente du classement des documents de toute nature agglomérés dans les archives de l'Assemblée nationale (17 février 1790, t. XI, p. 638); — adoption de l'ajournement demandé par Camus (*ibid.* p. 639).

§ **2**. — Guillotin, au nom des commissaires des bureaux, demande que l'on affecte la maison des Capucins de la rue Saint-Honoré au dépôt des archives de l'Assemblée, devenu insuffisant, et à l'imprimerie Baudouin, dont le local, trop restreint, ne peut contenir un personnel assez nombreux pour les besoins du service (30 juillet 1790, t. XVII, p. 426); — Folleville propose l'ajournement qui est rejeté (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 427). — Voir *Archiviste*.

Archives des monastères. Motion de Camus concernant les archives des monastères et des chapitres (14 novembre 1789, t. X, p. 54). — Voir *Bibliothèques*.

Archives des monastères (*Suite*).

Archives nationales.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Cernon, relativement à l'organisation des archives nationales (19 mai 1790, t. XV, p. 595); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport par Gossin sur l'organisation des archives nationales (29 juin 1790, t. XVI, p. 561 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 562 et suiv.); — Camus donne sa démission d'archiviste (*ibid.*); — Garat aîné demande l'adoption de tous les articles du projet de décret dont l'un confirme Camus dans ses fonctions (*ibid.*); — ajournement de la discussion au 4 juillet (*ibid.*); — décret autorisant Camus, archiviste, à changer le local des archives et à s'adjoindre un employé (6 juillet, p. 713).

§ **3**. — Projet de décret présenté par le comité des finances sur les différents dépôts de papiers et titres qui existent dans la ville de Paris (7 août 1790, t. XVII, p. 652); — discussion : Camus, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **4**. — Camus demande que l'on s'occupe de l'organisation des archives nationales (2 septembre 1790, t. XVIII, p. 610). — Projet de décret présenté par Gossin (4 septembre, p. 572); — discussion sur l'article 1er : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupil, de Foucault, Briois-Baumetz (*ibid.* et p. suiv.); — article 2 : de Lachèze, Lavie (*ibid.*, p. 573); — adoption (*ibid.*); — article 3 : de Folleville, Lanjuinais (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 4 (*ibid.*); — article 5 : question préalable votée sur la demande de Lanjuinais (*ibid.*); — adoption de l'article 6 amendé par Folleville (*ibid.*); — rejet de l'article 7 (*ibid.*); — article 8 : Lanjuinais, Lavie, de Foucault (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*); — articles 9 à 18 : adoption sans discussion sauf sur l'article 8 relatif au traitement de l'archiviste : Lachèze, Martineau, Robespierre (7 septembre, p. 648 et suiv.).

Archiviste de l'Assemblée nationale (Camus 14 août 1789, t. VIII, p. 437). — Voir *Archives nationales*, § **2**, au sujet de la démission et du maintien de l'archiviste de l'Assemblée nationale. — Voir aussi *Archives nationales*, § **4**.

Ardèche (Département de l'). — Voir *Inondations*, § **7**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Ardennes (Département des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Vaine pâture*.

Aremberg de La Marck (d'), *député de la noblesse du Quesnoy*. Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 637 et suiv.). = Prête le serment civique (t. XV, p. 595). = Parle sur les fournitures de l'armée (t. XXV, p. 236), — sur une lettre du roi (p. 315). = Parle sur le serment des fonctionnaires (t. XXVII, p. 148). — Témoigne de son dévouement à la nation (p. 391). — Parle sur les biens nationaux (p. 507. = Parle sur les troubles du pays de Caux (t. XXVIII, p. 530), — sur la discipline militaire (p. 589), = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 269), (p. 298).

Aremberg (Duchesse d'). Sa lettre au sujet de la confiscation de son argenterie (t. XXVI, p. 437).

Argent.

§ 1er. — Achard de Bonvouloir propose de décréter que l'argent est commerçable (2 septembre 1789, t. IX, p. 238); — ajournement (*ibid.* p. 239). — Voir *Prêts à intérêts.*

§ 2. — Communication de lettres des fermiers généraux des messageries se plaignant des entraves mises par la municipalité de Bar au transport des espèces, même celles destinées à la solde des troupes (29 août 1790, t. XVIII, p. 403); — discussion : d'André, d'Ailly (*ibid.* et p. suiv.); — le président est chargé d'écrire au directoire du district et les lettres sont renvoyées au comité des rapports (*ibid.* p. 404). — Voir *Emigrations*, § 5.

Argent monnayé (Arrestation d'). — Voir *Arrestations d'argent monnayé et de lingots d'argent.*

Argentays, *orateur de la députation de la ci-devant province de Bretagne*. Son discours (t. XXVII, p. 418 et suiv.).

Argenterie des églises.

§ 1er. — Proposition du baron de Jessé tendant à la vente de l'argenterie des églises au profit du Trésor (26 septembre 1789, t. IX, p. 193); — discussion : Leclerc de Juigné, Glezen, Pelauque (*ibid.*); — plusieurs membres du clergé demandent la question préalable (28 septembre, p. 201); — l'Assemblée rend un décret qui *invite* les évêques, curés, chapitres, supérieurs de maisons et communautés religieuses, etc., à faire porter à l'hôtel des monnaies l'argenterie *qui ne sera pas nécessaire pour la décence du culte* (29 septembre, p. 213).

§ 2. — Projet de décret présenté par Creuzé de Latouche sur l'emploi de l'argenterie des églises, chapitres et communautés religieuses, jugée inutile au culte (3 mars 1791, t. XXIII, p. 643); — adoption (*ibid.*). = Articles additionnels au décret du 3 mars 1791 sur l'emploi de l'argenterie des églises, présentés par Creuzé de Latouche (30 mai 1791, t. XXVI, p. 613 et suiv.); — discussion : Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 614); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Argenterie du roi et de la reine. — Boéry, député du Berry, annonce que le roi et la reine ont fait le sacrifice de leur argenterie en l'envoyant à la Monnaie (22 septembre 1789, t. IX, p. 99); — discussion à ce sujet : Boéry, comte de Mirabeau, de Toulongeon, Deschamps (*ibid.*); — le président est chargé d'aller supplier le roi de conserver sa vaisselle et est remplacé au fauteuil par La Luzerne (*ibid.*); — rentre en annonçant que le roi persiste dans sa résolution (*ibid.* p. 101).

Argenteuil (Marquis d'), *député de la noblesse du bailliage d'Auxois*. Lit une lettre relative au meurtre de Fitz-Jean-de-Sainte-Colombe (t. XV, p. 384 et suiv.).

Argenteuil (Ville d'). — Décret rendu en faveur du maire d'Argenteuil (8 décembre 1790, t. XXI, p. 325). — Voir *Juges de paix*, § 10.

Argentré (Duplessis d'), *évêque de Limoges, député du clergé de la sénéchaussée du Haut-Limousin*. Présente un plan de liquidation de la dette publique, sans aucune charge pour la nation (t. IX, p. 238), (p. 269 et suiv.)

Ariège (Département de l'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ 3 et 34.

Arles (Amirauté d'). — Voir *Liquidation*, § 21.

Arles (Offices de judicature du ci-devant parlement d'). — Voir *Liquidation*, § 22.

Arles (Ville d'). — Dénonciation par Durand de Maillane du lieutenant criminel de cette ville, comme ennemi de la Constitution et perturbateur du repos public (30 mars 1790), t. XII, p. 440); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Voir *Juges de paix*, § 6. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ 27 et 39. — *Tribunaux de commerce*, § 12. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 27. — *Troubles*, § 1er.

Armagnac (Pays d'). — Voir *Impôts*, § 48.

Armand, *député du tiers état du bailliage de Saint-Flour*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 268), (p. 362). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 213), — sur les commissaires royaux (p. 406 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 91). = Parle sur des difficultés relatives à la municipalité de Mauriac en Auvergne (t. XV, p. 491). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), — sur l'instruction relative à la contribution personnelle (p. 659). = Secrétaire (t. XXI, p. 569). = Parle sur la fabrication des assignats de 5 livres (t. XXVI, p. 733). = Fait un rapport sur l'expédition à l'étranger de matières d'or et d'argent (t. XXVII, p. 651). = Présente un projet de décret concernant la sortie du royaume de 3 barils de piastres arrêtées à la douane de Forbach (t. XXVIII, p. 15).

Armée.

§ 1er. — Motion du vicomte de Noailles concernant la constitution de l'armée (18 septembre 1789, t. IX, p. 36 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 41). — Voir §§ 3 et 5.

§ 2. — Motion du duc d'Aiguillon tendant à resserrer les liens de l'obéissance militaire, en prescrivant aux troupes la plus stricte soumission aux ordonnances subsistantes (23 octobre 1789, t. IX, p. 484); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ 3. — Rapport par le marquis de Bouthillier sur le *recrutement de l'armée* (19 novembre 1789, t. X, p. 118 et suiv.). — Mémoire du comte de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, sur son organisation (12 décembre, p. 517 et suiv.). — Second rapport par Dubois de Crancé sur l'établissement des milices nationales et le recrutement de l'armée (*ibid.* p. 519 et suiv.); — discussion : marquis d'Ambly, baron de Menou, Achard de Bonvouloir, de Custine (*ibid.* p. 523 et suiv.); — réflexions de Custine (p. 554 et suiv.); — suite de la discussion : duc de Liancourt, vicomte de Mirabeau, vicomte de Beauharnais, baron de Wimpfen (15 décembre, p. 579 et suiv.); — idées et réflexions du marquis de Puységur (p. 591 et suiv.); — observations de Dubois de Crancé (p. 595 et suiv.); — suite de la discussion : Bureaux de Pusy, duc de Biron, vicomte de Noailles, baron d'Harambure, vicomte de Toulongeon, comte d'Egmont, comte de Mirabeau, Bousmard de Chantereine, comte d'Egmond, Rœderer, baron de Menou, Achard de Bonvouloir (16 décembre, p. 615 et suiv.); — reprise de la discussion : duc de Biron, vicomte de Noailles, baron d'Ha-

Armée (*Suite*).

rambure, vicomte de Toulongeon, comte d'Egmont, comte de Mirabeau, Bousmard de Chantereine, comte d'Egmont, Rœderer, baron de Menou, Achard de Bonvouloir (p. 618 et suiv.); — suite de la discussion sur le recrutement de l'armée : prince Victor de Broglie, comte Mathieu de Montmorency, Dubois de Crancé, baron de Menou, abbé Maury, Alexandre de Lameth, Dubois de Crancé (28 février 1790, p. 732 et suiv.) ; — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 738) ; — vote de l'article 2 sans discussion (*ibid.*) ; — article 3 : abbé Maury, Alexandre de Lameth, Dubois de Crancé, abbé Maury, comte de Sérent, Destutt de Tracy, comte de Virieu (*ibid.* p. 739) ; — vote des articles 4 et 5 sans discussion (*ibid.*) ; — article 6 : Le Chapelier, Alexandre de Lameth, comte Mathieu de Montmorency, de Montlosier, vicomte de Noailles, duc de La Rochefoucauld (*ibid.*) ; — renvoi de l'article aux comités militaire et de Constitution (*ibid.*) ; — article 7 : vicomte de Noailles, Charles de Lameth, duc de Liancourt, de Toulongeon (*ibid.* p. 740) ; — adoption de cet article devenu le 6 (*ibid.*) ; — article 8 devenant le 7 : vicomte de Noailles, comte de Virieu, comte de La Galissonnière, Alexandre de Lameth, Barnave, Charles de Lameth (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — question posée par l'abbé de Bonneval (*ibid.*) ; — réponse affirmative (*ibid.*) ; — article 8 : Target, Alexandre de Lameth (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — vote sans discussion des articles 9 et 10 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 11 : Toulongeon, marquis de Bouthillier, comte de Crécy, marquis de Bouthillier, Dubois de Crancé, comte de Sérent (*ibid.* p. 741) ; — adoption (*ibid.*) ; — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.). = Incident au sujet de la sanction donnée dans cette forme au décret du 28 février 1790 sur l'armée : *Sa Majesté ayant égard aux instances réitérées...* : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Charles de Lameth (22 mars 1790, t. XII, p. 299). = Sur la demande de d'Harambure, le président est chargé d'enjoindre au ministre de la guerre de communiquer le plan d'organisation de l'armée (27 mars, 1790, t. XII, p. 366). — Lettre et mémoire du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) contenant les tableaux de l'organisation de l'armée réduite d'après la somme votée par l'Assemblée, et des projets de décrets sur l'emploi des forces militaires, sur l'organisation des tribunaux militaires et sur les moyens de recruter les forces militaires en temps de guerre (12 avril, p. 698 et suiv.) ; — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 700). = Observations du baron de Wimpfen sur le plan du ministre de la guerre (18 avril 1790, t. XIII, p. 102 et suiv.). Voir ci-dessous, § 28.

§ 4. — Lettres adressées par des soldats et des officiers du régiment d'Armagnac au sujet d'un passage du rapport de Dubois de Crancé (du 12 décembre) sur le *recrutement de l'armée* (31 décembre 1789, t. XI, p. 57 et suiv.) ; — réponse de Dubois de Crancé (*ibid.* p. 58 et suiv.) ; — de Bonnal, évêque de Clermont, demande que la lettre de Dubois de Crancé ne soit pas insérée au procès-verbal (2 janvier 1790, p. 60) ; — Rabaud de Saint-Etienne et d'Ailly parlent dans le sens contraire (*ibid.*) ; — l'insertion est décrétée (*ibid.*) ; — Duport demande que le président écrive à tous les régiments une lettre qui témoigne des sentiments de l'Assemblée (*ibid.*) ; — discussion : Duhart, Charles de Lameth, vicomte de Noailles, Nairac, de Liancourt, Gaultier de Biauzat, marquis de Vrigny, de Cazalès, Emmery, Fréteau, Muguet de Nanthou, prince de Poix, vicomte de Noailles (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.*, p. 61) ; — texte de la lettre écrite par le président (4 janvier, p. 68) ; — l'Assemblée en adopte les termes (*ibid.*) ; — réponses à la lettre du président : du vicomte d'Ollianison, commandant des carabiniers (19 janvier, p. 235) ; — des officiers du régiment royal-étranger (*ibid.*) ; — du colonel de chasseurs, de Bellerose (21 janvier, p. 271) ; — des officiers du régiment de Dillon (1er février, p. 409).

§ 5. — Rapports sur la *constitution militaire* :

1° Rapport du marquis de Bouthillier sur la force et sur la solde de l'armée française (4 janvier 1790, t. XI, p. 236 et suiv.).

2° Rapport par le vicomte de Noailles, sur les objets constitutionnels de l'armée, sur quelques rapports entre les milices nationales et les troupes réglées, sur l'interprétation et l'exécution de plusieurs décrets de l'Assemblée et sur l'avancement des officiers, bas-officiers et soldats (1er février, p. 409 et p. suiv.). — Discussion des rapports du marquis de Bouthillier et du vicomte de Noailles : Alexandre de Lameth, duc de Liancourt (9 février, p. 521 et suiv.)

§ 6. — Rapport par Hébrard sur un *refus de loger les gens de guerre* opposé par des ci-devant privilégiés de la ville de Brive (23 janvier 1790, t. XI, p. 296) ; — discussion : Malès, Dubois de Crancé, comte de Mirabeau, marquis d'Ambly, Alexandre de Lameth, baron de Menou (*ibid.* et p. suiv.) ; — décret obligeant tous les citoyens, sans exception, à loger les gens de guerre (*ibid.* p. 297).

§ 7. — Projet de décret sur l'armée, précédé d'un discours (non prononcé), du baron de Wimpffen (annexe à la séance du 17 février 1790, t. XI, p. 624 et suiv.).

§ 8. — Lettre du ministre de la guerre, La Tour-du-Pin, sur la suspension des *appointements des officiers-majors* des places frontières (23 mars 1790, t. XII, p. 324) ; — motion du marquis de Bonnay (*ibid.* — débat préliminaire : Prieur, abbé Grégoire, Camus, duc du Châtelet, de Noailles, Lévis de Mirepoix, de Moncorps, d'Ambly (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité de liquidation (*ibid.* p. 325) ; — projet de décret présenté par l'abbé Gouttes (24 mars, p. 340) ; — discussion : Camus, Fréteau, Camus, Target, duc du Châtelet, Devillas, Voidel, duc du Châtelet, Garat aîné, duc du Châtelet, d'Estourmel, de Sinéty, Delley d'Agier, d'Harambure, de Cazalès, d'Harambure, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.). — Interrogatoire du caissier de l'extraordinaire des guerres (*ibid.* p. 341) ; — questions posées par Camus (*ibid.*) ; — protestation de l'abbé Maury (*ibid.*) ; — motion de Camus tendant à la comparution de l'administrateur de la caisse, de Biré, appuyée par Le Chapelier et adoptée (*ibid.*) ; — comparution de de Biré (25 mars, p. 352) ; — interruption de son interrogatoire pour cause de manque de pièces (*ibid.*) ; — il les envoie chercher et, en attendant, est autorisé à assister à la séance, malgré l'opposition de Bouche (*ibid.*) ; — discussion sur la question en litige : abbé Gouttes, Camus, marquis d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.) ; — projet de décret, en 3 articles, présenté par

Armée (*Suite*).

Camus (*ibid.* p. 353); — adoption du 1er article (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 354); — discussion sur l'article 3 : de Lachèze, de Bousmard, Camus, Briois de Beaumetz (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret, présenté par Gouttes, au nom du comité de liquidation pour le payement des *appointements des officiers de l'état-major* des places de guerre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **9**. — Rapport de l'abbé Gouttes proposant d'excepter de l'arriéré les dépenses de l'artillerie et du génie (7 avril 1790, t. XII, p. 572); — adoption du projet amendé par d'Estourmel (*ibid.*).

§ **10**. — Attribution aux troupes de la marine et des colonies de l'augmentation de solde votée pour les troupes de terre (8 avril 1790, t. XII, p. 581).

§ **11**. — Cigongne dénonce un pamphlet répandu dans Saumur et excitant l'armée à la révolte (13 avril 1790, t. XII, p. 711); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **12**. — Dénonciation par Gillon de l'enlèvement, par ordre du ministre de la guerre, d'un fourrier (Arnould Muscard), du régiment de Vivarais en garnison à Verdun, pour cause de manifestation d'opinion en faveur de la Révolution (16 avril 1790, t. XIII, p. 77 et suiv.); — débat : Achard de Bonvouloir, d'André, Gourdan, Voidel, Goupil de Préfeln, Martineau (*ibid.* p. 78); — lettre du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) accusant ce fourrier d'avoir fomenté des troubles dans son régiment (18 avril p. 98); — sur la proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), l'Assemblée se déclare satisfaite (*ibid.*) = Lettre du ministre de la guerre demandant la mise en liberté de Muscard (4 juin 1791, t. XXVI, p. 731); — projet de décret présenté par Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 732).

§ **13**. — Incident concernant l'augmentation de 32 deniers en faveur de l'armée : comte de Mirepoix, de Sérent, Emmery (18 avril 1790, t. XIII, p. 101). — Question posée par Lanjuinais au sujet de l'augmentation de solde de 32 deniers votée et non donnée (27 avril 1790, t. XV, p. 297); — réponse d'Alexandre de Lameth (*ibid.*); — adoption d'un décret présenté par Rostaing sur les 32 deniers accordés à l'armée (6 juin 1790, t. XVI, p. 121). — Rapport par Emmery sur l'augmentation de solde décrétée en faveur de l'armée (24 juin, p. 449 et suiv.); — discussion : de Foucault, d'Aubergeon de Murinais, Emmery (*ibid.* p. 450); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **14**. — Adresse des vétérans du régiment d'Auvergne (22 avril 1790, t. XV, p. 251); — renvoi au comité militaire et transcription au procès-verbal de la séance (*ibid.*).

§ **15**. — Mémoire par de Peyssonnel sur la nécessité de mettre sur le pied français ou d'incorporer les troupes étrangères (5 mai 1790, t. XV, p. 401), (p. 403 et suiv.).

§ **16**. — Considérations sur le corps royal du génie présentées au comité militaire par Bureaux de Pusy (10 mai 1790, t. XV, p. 463 et suiv.). = Adoption d'un projet de décret relatif à la nouvelle formation du corps du génie, présenté par Bureaux de Pusy (24 octobre 1790, t. XX, p. 17 et suiv.).

§ **17**. — Lettre des officiers du régiment de Lorraine en garnison à Tarascon, au sujet de faits d'insurbordination (21 mai 1790, t. XV, p. 646); — discussion : Bouche, d'André, de Robespierre, abbé Gouttes, vicomte de Noailles (*ibid.*); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **18**. — Lettres du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) concernant une arrestation opérée par les officiers municipaux d'Hagueneau et un mouvement de troupes entravé par la municipalité de Lyon (26 mai 1790, t. XV, p. 676); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **19**. — Décret de mise en liberté de trois officiers du régiment de Grenoble (artillerie) arrêtés lors de la mort de M. de Voisin (31 mai 1790, t. XVI, p. 1).

§ **20**. — Dépôt, par Bouche, de pièces concernant des troubles dans le corps de Royal-Marine, à Aix (31 mai 1790, t. XVI, p. 2); — explications données par d'André (*ibid.*); — renvoi aux comités des rapports, des recherches et militaire (*ibid.*).

§ **21**. — Procès-verbal de l'assemblée des officiers, bas-officiers et soldats du corps royal de l'artillerie présents à Strasbourg, le 27 mai 1790 (31 mai 1790, t. XVI, p. 19 et suiv.); — sur la proposition d'Alexandre de Lameth, le Président est chargé d'adresser à ce régiment ses félicitations pour son attachement à son colonel (*ibid.* p. 21). — Voir *ci-dessous*, § **24**.

§ **22**. — Mémoire lu par La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, sur l'organisation de l'armée et le pacte fédératif des troupes avec les gardes nationales (4 juin 1790, t. XVI, p. 95 et suiv.); — réponse du président, Briois de Beaumetz (*ibid.* p. 96); — débat sur des motions diverses : baron de Menou, comte de Custine, baron de Menou, Bureaux de Pusy, Fréteau, marquis de Beauharnais, Malouet, de Noailles, Charles de Lameth, Arthur Dillon, d'Estourmel, de Rostaing, de Broglie, de Noailles, Malouet, Achard, de Bonvouloir (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 97):

§ **23**. — Lettre de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, relative à un marché fait pour l'entretien de 300 chevaux des trains d'artillerie (7 juin 1790, t. XVI, p. 136); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **24**. — Projet de décret présenté par le marquis de Crillon, au nom du comité, sur des actes d'insubordination de quelques corps de l'armée (10 juin 1790, t. XXVI, p. 162); — Aubergeon de de Murinais demande qu'on entende Puységur, colonel du régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg, apportant en don patriotique l'argent donné à des soldats pour les séduire (*ibid.*); — discours de Puységur (*ibid.*); — réponse du président, marquis de Bonnay (*ibid.* p. 163); — Aubergeon de Murinais demande que le caporal Maugin, qui s'est signalé par son incorruptibilité, soit mis hors de rang pour être envoyé à la fête de la fédération (*ibid*); — Robespierre réclame l'ordre du jour (*ibid*); — Charles de Lameth demande l'impression du discours de Puységur (*ibid.*); — elle est votée (*ibid.*); — débat sur la question de savoir s'il est opportun de voter le projet de décret présenté par le comité militaire : marquis de Crillon, Charles de Lameth (*ibid.*); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **35**.

§ **25**. — De Noailles (ci-devant vicomte) demande l'impression des *considérations sur l'armée* présentées par Emmery au comité militaire (26 juin 1790, t. XVI, p. 470); — adoption

Armée (*Suite*).

de cette motion (*ibid.*); — texte de ce travail (p. 493 et suiv.)

§ **26**. — De Noailles propose un décret qui rappelle à la subordination le régiment de Lorraine (27 juin 1790, t. XVI, p. 507); — adoption (*ibid.*).

§ **27**. — Les officiers du régiment Royal-Comtois, condamnés en 1773 par un conseil de guerre tenu à Lille, présentent un mémoire justificatif (3 juillet 1790, t. XVI, p. 688 et suiv.); — renvoi, sur la demande de Regnault, aux comités militaire et des rapports réunis (*ibid.* p. 689).

§ **28**. — *Plan général d'organisation de l'armée* déposé par La Tour-du-Pin, ministre de la guerre (9 juillet 1790, t. XVII, p. 12); — renvoi au comité militaire (*ibid*); — texte de ce plan (*ibid.* p. 21 et suiv.); — Rostaing demande que l'on discute dès le lendemain le plan d'organisation de l'armée (11 juillet, p. 48); — débat : Buzot, Duquesnoy, Louis de Noailles, Alexandre de Lameth, de Cazalès (*ibid.*); — fixation de la discussion au 13 juillet (*ibid.*); — Vœu des députés des régiments à la confédération transmis à l'Assemblée par d'Harambure et tendant à faire décréter la constitution militaire (18 juillet, p. 185); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Rapport par de Noailles, au nom du comité militaire, sur le plan de réorganisation de l'armée, présenté par le ministre de la guerre (22 juillet, p. 264); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : d'André (*ibid.*); — incident à propos d'une lettre du ministre de la guerre annonçant un nouveau plan; l'Assemblée décide l'interruption de la lecture de cette lettre et la continuation de la discussion sur le projet de loi proposé par le comité militaire (*ibid.*); — suite de cette discussion : d'Harambure, Mirabeau le jeune, de Noailles, de La Galissonnière, Duquesnoy, de La Galissonnière, Mirabeau le jeune, de La Galissonnière, de Montboissier, de Noailles, de Bouthillier, de Crillon, de Cazalès, Duquesnoy, Emmery, Mirabeau le jeune, de Cazalès, Mirabeau le jeune, de Cazalès, Mirabeau le jeune, de Noailles, de Toulongeon, Alexandre de Lameth, de Toulongeon, Alexandre de Lameth, de Cazalès, de Crillon le jeune, Du Châtelet, Alexandre de Lameth, Emmery, de Cazalès, de Noailles, de Virieu, Du Châtelet, Emmery, Alexandre de Lameth, Emmery, de Menou, Charles de Lameth, Emmery, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret présenté par Emmery (*ibid.* p. 269). — Observations sur le recrutement et l'emplacement de l'armée active, par cantons ou par départements, par Des Pommelles, lieutenant-colonel du 5e régiment d'état-major (p. 291 et suiv.); — mémoire du même sur le recrutement de l'armée auxiliaire (p. 295 et suiv.). — Observations de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, relatives au plan d'organisation de l'armée, précédemment renvoyé à l'Assemblée nationale (24 juillet, p. 338 et suiv.). — Martineau demande qu'on s'occupe, toutes affaires cessantes, de l'organisation de l'armée (27 juillet, p. 381); — rapport par Alexandre de Lameth et projet de décret (29 juillet, p. 400 et suiv.); — pétition d'officiers de fortune du régiment de la Martinique, présentée par Moreau de Saint-Méry et tendant à ce qu'il soit sursis à nommer aux emplois militaires jusqu'à la réorganisation de l'armée (29 juillet, p. 413); — Alexandre de Lameth propose un projet de décret dans ce sens (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Discussion du projet de décret présenté par Alexandre de Lameth sur la réorganisation de l'armée : de Fromont, de Bouthillier, Victor de Broglie, de Beauharnais le jeune, d'Ambly, d'Estourmel, de Toulongeon, de Sérent, Alexandre de Lameth, Bureaux de Pusy, Alexandre de Lameth, de Noailles, Du Châtelet (30 juillet, p. 427 et suiv.); — de Custine, de Noailles (31 juillet, p. 446); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'article 9 : de Noailles, Bureaux de Pusy, Alexandre de Lameth, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 9 à 13 (*ibid.* p. 448); — article 7 : de Foucault, Du Châtelet, de Virieu (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 18 : de Foucault, de Biron, d'Ambly (1er août, p. 489); — ajournement (*ibid.*); — article 4 : de Sinéty, de Rostaing de Reynaud, d'Harambure, de Jessé, de Noailles, d'Elbhecq, Du Châtelet, de Broglie, de Reynaud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Arthur Dillon, de Noailles (2 août, p. 499 et suiv.); — l'Assemblée se prononce contre l'incorporation (*ibid.* p. 503); — de Noailles demande que le roi soit supplié d'envoyer au plus tôt un nouveau plan d'organisation militaire d'après les bases décrétées (*ibid.* p. 504); — adoption (*ibid.*).

Organisation de l'armée : lecture par de Noailles, rapporteur, du mémoire du ministre de la guerre (17 août 1790, t. XVIII, p. 119); — discussion sur l'article 1er du projet de décret basé sur ce mémoire : Dortan, de La Galissonnière, de Noailles, de Bouthillier, Guittard, Boutteville-Dumetz, de Wimpffen, d'Aoust, d'Ambly, Guittard, de La Galissonnière (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 120); — discussion, sur l'article 8 : d'Estourmel d'Ambly, de Lautrec de Wimpffen, Prieur de Wimpffen, de Noailles, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély (18 août, p. 141 et suiv.); — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption de rectifications aux articles 1, 9, 11 et 14 du décret du 18 août 1790 sur la composition de l'armée (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 424); — texte du décret modifié (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 430).

Rapport par de Bouthillier sur *l'organisation de l'armée* : artillerie et génie (9 septembre 1790, t. XVIII, p. 658 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 662); — débat préliminaire : Martineau, Fréteau, de Rostaing, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — le comité est invité à faire dans les cinq jours son rapport sur la discipline militaire (*ibid.*); — discussion : Bureaux de Pusy, de Tracy, Alexandre de Lameth, Bureaux de Pusy, de Thiboutot, de Sérent, de Crillon jeune, Fréteau, Mathieu de Montmorency, Barnave, Mathieu de Montmorency, Millet de Mureau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) (*ibid.* p. 663 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 665.

Présentation par Bouthillier d'un projet de décret sur la *discipline intérieure des corps* et sur les punitions à infliger à ceux qui y contreviendraient (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 751 et suiv.); — adoption des neuf premiers articles (*ibid.* p. 752 et suiv.); — adoption des articles 10 à 19 (15 septembre, p. 758 et suiv.).

Bouche explique le retard de la publication du décret sur l'organisation de l'armée et de-

Armée (*Suite*).

mande son renvoi à l'examen du comité militaire (29 avril 1791, t. XXV, p. 410); — adoption de cette motion (*ibid.*).

§ **29.** — Lettre relatant des mauvais traitements subis par un soldat du régiment de Royal-Marine (10 juillet 1790, t. XVII, p. 35); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **30.** — Rapport de Louis de Noailles, au nom du comité militaire, sur le nombre des troupes, leur dépense, leur solde et leurs appointements (13 juillet 1790, t. XVII, p. 71 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 76 et suiv.); — de Cazalès demande la discussion immédiate (*ibid.* p. 77); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **31.** — Proposition de décret présentée par Louis de Noailles et attribuant au pouvoir législatif le nombre d'individus de chaque grade qui doivent composer les troupes nationales et les troupes de ligne (15 juillet 1790, t. XVII, p. 88); — discussion : de Wimpffen, de Noailles, de Wimpffen, d'Ambly, Fréteau, de Noailles, de La Rochefoucauld-Liancourt, Dubois de Crancé, de Montlosier, de Crillon aîné, Dubois de Crancé, de Serent, de Menou, de Broglie, de Tracy, d'Ambly, Bureaux de Pusy, Pétion, d'Estourmel, de Noailles, Alexandre de Lameth, Dubois de Crancé, abbé Jallet, de Lachèze, Emmery (*ibid.* p. 88 et suiv.); — ajournement à trois jours (*ibid.* p. 90). — Discussion de la motion de Noailles sur l'armée : de Noailles, Démeunier, de Clermont-Tonnerre, Démeunier, de Clermont-Tonnerre, Démeunier, de Wimpffen, Alexandre de Lameth, Du Châtelet, de Noailles, de Toulongeon, Barnave, Charles de Lameth, Bureaux de Pusy (19 juillet, p. 191 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 196).

§ **32.** — Lettre de Moreton, ex-colonel du régiment d'infanterie de La Fère, concernant sa destitution en 1788 (16 juillet 1790, t. XVII, p. 133); — renvoi au comité militaire (*ibid.*); — texte de sa protestation (p. 139 et suiv.). — Rapport par de Menou, au nom du comité militaire, sur la réclamation de l'ex-colonel Moreton, relative à sa destitution (5 août, p. 624 et suiv.); — projet de décret ordonnant sa réintégration (*ibid.* p. 625); — discussion : Martineau, Alexandre de Lameth, abbé Maury, de Broglie, Bouchotte, Gaultier de Biauzat, Alexandre de Lameth, de Cazalès, Dupont (de Nemours), de Mirabeau aîné, de Cazalès, Gaultier de Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — décret renvoyant l'affaire devant un conseil de guerre (*ibid.* p. 626).

§ **33.** — Lecture d'une lettre du ministre de la guerre, La Tour-du-Pin, relativement à la paye des officiers et sous-officiers des ci-devant gardes-françaises (18 juillet 1790, t. XVII, p. 184); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **34.** — Mémoire de Pillerault, capitaine-quartier-maître des carabiniers, député du corps, renvoyé au comité militaire (5 août 1790, t. XVII, p. 614 et suiv.).

§ **35.** — Mémoire lu par le ministre de la guerre, la Tour-du-Pin, sur l'insubordination manifestée dans plusieurs corps de l'armée (6 août 1790, t. XVII, p. 640 et suiv.); — réponse du Président (d'André) *ibid.* p. 641); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Rapport par Emmery sur l'insubordination des régiments de Royal-Champagne et de Poitou et sur les troubles régnant dans plusieurs corps de troupes (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur le dernier objet : adoption de l'article 1er sans discussion (*ibid.* p. 642); — article 2 : de Foucault, de Murinais, de Noailles (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : de Tracy, de Rochebrune, Emmery (*ibid.*);—adoption (*ibid.*);—articles 4 et 5 : de Foucault (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 6 et 7 sans discussion (*ibid.*); — adoption d'un paragraphe additionnel présenté par Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 8 sans discussion (*ibid.* p. 643); — texte du décret (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Emmery sur les actes d'insubordination des régiments de Royal-Champagne et de Poitou (7 août, p. 650); — discussion : Du Châtelet (*ibid.*) — adoption (*ibid.*). = Projet de décret présenté par Crillon l'aîné sur l'affaire du régiment de Poitou (14 juillet 1790, t. XVIII, p. 74); — discussion : Palasne de Champeaux, de Murinais, d'Estourmel, de La Galissonnière, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Demande de Barnave appuyée par Noailles et tendant à ce que les lettres relatives à des actes d'insubordination dans l'armée soient renvoyées aux comités réunis et que le ministre soit invité à faire connaître les régiments qui se distinguent par leur esprit de discipline (25 août, p. 268); — adoption (*ibid.*). — Lettre du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) annonçant que les bas-officiers et soldats du régiment de Poitou, infanterie, sont rentrés dans l'ordre et expriment leur repentir (7 septembre p. 646); — projet de décret proposé par La Rochefoucauld-Liancourt et les recommandant à la clémence du roi (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — motion complémentaire de Virieu (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **37.**

§ **36.** — Dénonciation par Georges et Rewbell de faits insurrectionnels attribués à des officiers du régiment de Condé de la garnison de Bitche (9 août 1790, t. XVII, p. 663); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **37.** — Relation d'une affaire à Hesdin présentée par Dubois-Crancé (20 août 1790, t. XVIII, p. 181); — discussion : d'Ambly, de Fournèse, colonel, Mirabeau aîné, Robespierre, Alexandre de Lameth, Mirabeau aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély (*ibid.* p. 181); — renvoi au comité militaire de la première des deux motions proposées par Mirabeau aîné (*ibid.*); — discussion sur la seconde : de Foucault, de Noailles, de Toulongeon, Mirabeau aîné (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 182); — réponse à la lettre citée par Dubois-Crancé (p. 196 et suiv.). — Mémoire de la garde nationale d'Hesdin communiqué par d'Ambly, en réponse à celui lu par Dubois-Crancé (29 août, p. 404); — renvoi aux comités militaire, des rapports et des recherches réunis (*ibid.*) — Projet de décret présenté par Dubois-Crancé, sur les conséquences du décret du 31 août relatif au régiment de Royal-Champagne en garnison à Hesdin (4 septembre, p. 572); — discussion : de Folleville, Brlois-Beaumetz (*ibid.*). — Rapport de Coppens et Ferdinand Dubois sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (6 octobre, p. 479 et suiv.). — Lettre du ministère de la guerre (La Tour-du-Pin) (15 octobre 1790, t. XIX, p. 644); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

Rapport par Sallé de Choux sur l'affaire du régiment Royal-Champagne en garnison à Hesdin (11 décembre 1790, t. XXI, p. 392); — projet

Armée (*Suite*).

de décret (*ibid.* p. 394 et suiv.); — discussion: Du Châtelet, Robespierre, d'Estourmel, de Noailles, d'Estourmel, de Murinais, de Noailles, Babey, de Crillon aîné, Gourdan, de Murinais, de Crillon jeune, Chabroud, Dubois-Crancé, Sallé de Choux, Boutteville-Dumetz, (*ibid.* p. 395 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 397).

§ **38**. — Lettre de Riverieux, commandant du régiment de Metz, en garnison à Besançon, pour attester son esprit de discipline et de dévouement au pays (21 août 1790, t. XVIII, p. 205); — le président est chargé d'adresser une réponse de satisfaction (*ibid.*).

§ **39**. — Rejet, à la demande de Sérent, d'une proposition de Du Châtelet sur l'adjonction de membres de la municipalité au conseil chargé de l'examen des comptes du trésorier du régiment du roi (26 août 1790, t. XVIII, p. 290 et suiv.).

§ **40**. — Lettre de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, sur le rétablissement de la discipline dans les régiments de Forez, de Saintonge et des garnisons de Nancy et de Metz (26 août 1790, t. XVIII, p. 293 et suiv.).

§ **41**. — Châteauneuf-Randon dément une accusation d'indiscipline portée contre le régiment de Toul, artillerie, en garnison à la Fère (28 août 1790, t. XVIII, p. 386).

§ **42**. — Lettre du ministre de la guerre sur la révolte du régiment suisse de Châteauvieux (28 août 1790, t. XVIII, p. 399). — Protestation d'une société de Suisses résidant à Paris contre la rébellion du régiment de Châteauvieux (2 septembre, p. 511); — réponse du président (*ibid.*). — Lettre du commandant du régiment de Châteauvieux, relative à la soumission de ce régiment (16 octobre 1790, t. XIX, p. 666); — envoi de cette lettre à tous les régiments (*ibid.*).

§ **43**. — Rapport par Régnier sur l'affaire du régiment de Touraine et de Mirabeau le jeune (28 août 1790, t. XVIII, p. 400 et suiv.); — incident: un membre, Régnier, de Lachèze, Régnier (*ibid.* p. 401); — projet de décret portant qu'il y a lieu à accusation contre Mirabeau le jeune (*ibid.*); — débat: Mirabeau aîné, d'Estourmel, de Bonnay, Dubois-Crancé, de Bonnay (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **44**. — Rapport par Vieillard sur une souscription de billets pour 30,000 livres, imposée à de Roussy, ancien colonel du régiment de la reine, cavalerie (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 514); — discussion: d'André, Goupil, Duquesnoy, Le Chapelier (*ibid.*); — ajournement de la décision (*ibid.*)

§ **45**. — Troubles au camp fédératif de Jallez: de Sillery, abbé Gouttes, Fréteau (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 636); — décret portant que le comité militaire présentera dans deux jours son travail sur l'armée (*ibid.*) — Rapport par Sillery sur l'affaire du camp de Jallez (*ibid.* p. 639 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 645); — discussion: de Saint-Martin, Démeunier, Boissy-d'Anglas, Voidel, Goupil, Dubois-Crancé (*ibid.*); — adoption (*ibid.*)

§ **46**. — Réclamations des officiers du régiment du colonel général infanterie au sujet d'un mémoire anonyme adressé contre eux à l'Assemblée nationale (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 636); — renvoi aux comités des rapports et militaire (*ibid.*).

Armée (*Suite*).

§ **47**. — Présentation par Rostaing d'un projet de décret faisant rentrer dans la ligne de l'armée le régiment de Guyenne en garnison à Nîmes depuis 5 ans (12 septembre 1790, t. XVIII, p. 719); — adoption (*ibid.*).

§ **48**. — Lettres du ministre de la guerre annonçant que le régiment de Languedoc a été remplacé à Montauban par le régiment de Touraine, et que le régiment de Noailles, destiné pour Montauban, a refusé de s'y rendre (9 septembre 1790, t. XVIII, p. 662), — que le régiment de Vexin, devant aller augmenter la garnison d'Antibes et de Monaco, a refusé de quitter Marseille, soutenu par les districts de cette ville (*ibid.* p. 665).

§ **49**. — Communication par de Noailles, au nom du comité militaire, d'une délibération de la municipalité de Courbevoie relative à des tentatives d'embauchement de soldats suisses (19 septembre 1790, t. XIX, p. 67 et suiv.); — décret approbatif (*ibid.* p. 68).

§ **50**. — Projet de décret présenté par Crillon l'aîné, au sujet du régiment de Soissonnais en garnison à Montélimart (19 septembre 1790, t. XIX, p. 68); — discussion: d'André, Emmery, d'André (*ibid*); — adoption (*ibid.*)

§ **51**. — Renvoi au comité militaire d'un mémoire des brigades de la maréchaussée de l'Ile-de-France, à la demande de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (19 septembre 1790, t. XIX, p. 69).

§ **52**. — Rapport par Alexandre de Lameth sur l'*admission dans l'armée et l'avancement militaire*, au nom du comité militaire (19 septembre 1790, t. XIX, p. 70 et suiv.); — projets de décrets, (*ibid.* p. 76 et suiv.); — adoption du titre Ier et des 15 premiers articles du titre II sur l'avancement (20 septembre, p. 89 et suiv.); — adoption des articles 16 à 27 (21 septembre, p. 109); — adoption du titre Ier relatif au remplacement des officiers réformés par la nouvelle organisation (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du titre II concernant le remplacement des officiers réformés ou à la suite (*ibid.* p. 110 et suiv.); — articles additionnels (titres I et II) au décret sur le mode d'avancement dans l'armée (23 septembre, p. 146 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 147).

§ **53**. — Lettre de soumission aux décrets adressée par le corps des sous-officiers, caporaux, grenadiers, soldats et chasseurs du régiment Royal la-Marine (29 septembre 1790, t. XIX, p. 310).

§ **54**. — Proposition par Noailles d'un décret relatif à la nomination aux emplois vacants dans l'infanterie et les troupes à cheval (2 octobre 1790, t. XIX, p. 391); — adoption (*ibid.*).

§ **55**. — Rapport par de Bouthillier sur les adjudants généraux et les aides de camp (5 octobre 1790, t. XIX, p. 416 et suiv.); — discussion: d'Elbhecq, Millet de Mureau, Alexandre de Beauharnais, Millet de Mureau, de Noailles (*ibid.* p. 450); — adoption du projet de décret du comité militaire (*ibid.* et p. suiv.) — Rapport par Alexandre de Lameth, au nom du comité militaire, sur l'avancement des adjudants généraux (18 novembre, 1790, t. XX, p. 513 et suiv.); — discussion de Folleville, de Lameth, de Folleville, de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 515).

§ **56**. — Rapport par de Menou sur l'affaire de quatre officiers du régiment de Bretagne

Armée (*Suite*).

(14 octobre 1790, t. XIX, p. 615); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **57**. Gaultier-Biauzat dénonce le renvoi des soldats patriotes sous prétexte de *défaut de taille* (21 octobre 1790, t. XIX, p. 740); — discussion : d'Harambure, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 741); — l'Assemblée décrète que le ministre de la guerre fournira au comité militaire un état exact de tous les congés depuis le 15 juillet 1789 et que le comité militaire lui en rendra compte et présentera en même temps un projet de décret tendant à réprimer l'abus des congés (*ibid.*). — Voir *ci-dessous* §§ **58** et **72**.

§ **58**. — Lettre écrite par La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, à Rostaing, président du comité militaire, relativement aux congés (24 octobre 1790, t. XX, p. 19 et suiv.).

§ **59**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Crillon aîné et relatif à la paye supplémentaire des soldats tenant garnison sur les vaisseaux (26 octobre 1790, t. XX, p. 38 et suiv.).

§ **60**. — Rapport par de Wimpffen, au nom du comité militaire, sur l'affaire du régiment de la Reine, cavalerie (27 octobre 1790, t. XX, p. 48); — décret (*ibid.*).

§ **61**. — Lettre du ministre de la guerre La Tour-du-Pin, communiquant une lettre de Bouillé relative à la conduite tenue à Belfort par des officiers du régiment de Royal-Liégeois et des hussards de Lauzun (29 octobre 1790, t. XX, p. 106); — renvoi aux comités réunis des rapports et militaire (*ibid.*). — Voir *Troubles* — Lettre de Bouillé relative à des officiers de Royal-Liégeois (9 novembre, p. 340); — lettre de ces officiers (*ibid.* p. 346 et suiv.); — lettre de Reynier, député des trois Etats des villes et communes du pays liégois (p. 349 et suiv.). — Discours d'une députation du régiment de Lauzun, hussards, au sujet des excès commis à Belfort (13 novembre, p. 415); — réponse de Chasset, président (*ibid.* et p. suiv.); — adresse présentée par les officiers sous-officiers et soldats du régiment Royal-Liégeois (*ibid.* p. 416 et suiv.).

§ **62**. — Décret concernant les régiments entretenus au service de la France par la république des Grisons (5 novembre 1790, t. XX, p. 275).

§ **63**. — Décret relatif au traitement des caporaux et tambours suisses (5 novembre 1790, t. XX, p. 275).

§ **64**. — Motion de Martineau tendant à faire présenter dans le délai d'un mois l'état général des dépenses de l'armée (5 novembre 1790, t. XX, p. 275); — observation de Menou (*ibid.*); — adoption de la motion (*ibid.*).

§ **65**. — Rapport par de Broglie, au nom du comité militaire, sur la destitution du major de Keating (11 novembre 1790, t. XX, p. 375); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Duquesnoy, Bureaux de Pusy, Chabroud, Merlin, de Folleville, d'Ambly (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret de Bureaux de Pusy (*ibid.* p. 376); — adoption de ce projet (*ibid.*).

§ **66**. — Adoption d'une motion tendant à faire présenter par le ministre, dans un mois, l'état du non-complet dans l'armée des années 1789 et 1790 (5 décembre 1790, t. XXV, p. 234).

§ **67**. — Communication d'une lettre adressée au comité des recherches par les administrateurs du département du Var (23 décembre 1790, t. XXI, p. 631 et suiv.); — décret portant qu'il sera envoyé une garnison suffisante à Entrevaux (*ibid.* p. 632).

§ **68**. — Présentation par Alexandre de Beauharnais d'un projet de décret sur le remplacement des officiers, sous-officiers et soldats des régiments de Mestre de camp Cavalerie et du Roi-Infanterie (27 décembre 1790, t. XXI, p. 675 et suiv.); — discussion : Du Châtelet, de Noailles (*ibid.* p. 676 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 677).

§ **69**. — Projet de décret présenté par Alexandre de Beauharnais, au nom du comité militaire, sur la solde à donner aux officiers, sous-officiers et soldats devant subir la réforme (13 janvier 1791, t. XXII, p. 168); — discussion : d'André, Alexandre de Beauharnais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **70**. — Projet de décret présenté par de Menou sur les officiers des troupes de ligne entrés dans la garde nationale (17 janvier 1791, t. XXII, p. 290 et suiv.); — amendement proposé par de Wimpffen (*ibid.* p. 291); — adoption (*ibid.*)

§ **71**. — Projet de décret présenté par de Bouthillier sur les masses destinées à l'entretien des différentes parties de l'armée (1er février 1791, t. XXII, p. 702 et suiv.); — ajournement de l'article 14 et adoption des autres (*ibid.*); — texte des rapports (p. 708 et suiv); — observations sur le décret par Menonville (2 février, p. 713); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **72**. — Débat sur la question de savoir si on entendra immédiatement la lecture d'un *rapport de Bouthillier sur le recrutement, les engagements, les congés ;* le Président (Mirabeau), Lanjuinais, Alexandre de Lameth (8 février 1791, t. XXIII, p. 57); — texte du rapport (*ibid.* et p. suiv.); — titre Ier, article 1er : adoption (*ibid.* p. 70); — article 2 : Foucault (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 71); — article 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : rejet (*ibid.*); — article 5 devenant l'article 4 : Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 6 et 7, devenant les articles 5 et 6 : adoption (*ibid.*); — article 7 nouveau : adoption (*ibid.*); — ajournement des autres articles du titre Ier (*ibid.*); — titre II, article 2 : Beauharnais, Dubois-Crancé, Emmery, Huot de Goncourt, un membre de Bouthillier, du Châtelet, Dillon, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 2 amendé, devenant l'article 1er (*ibid.* p. 72); — article 3 : de Crillon jeune, Babey, de Wimpffen, de Crillon jeune, de Tracy, de Bouthillier, Regnault, Victor de Broglie, de Tracy, de Bouthillier (7 mars, p. 728 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 729); — articles 4 et 5 : adoption (*ibid.*); — titre III, article 1-23 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — titre IV, article 1-9 : adoption (*ibid.* p. 731 et suiv.); — titre V, article 1-23 : adoption (9 mars, p. 754); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.).

Articles additionnels aux décrets sur les engagements et spécialement relatifs aux congés, présentés par d'Estagniol (11 mars 1791, t. XXIV, p. 30); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **73**. — Rapport par Alexandre de Beauharnais sur les réclamations des lieutenants-colonels de l'armée (15 février 1791, t. XXIII, p. 205 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 207); — discussion : Foucault, d'Ambly, de Wimpffen, Alexandre de Lameth, d'Estourmel, Alexandre de Beauharnais, d'Estourmel, de Virieu, Alexandre de Beauharnais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 208.)

Armée (*Suite*).

§ **74**. — Rapport par Camus sur la suppression des gouvernements militaires (20 février 1791, t. XXIII, p. 366 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 368 et suiv.); — adoption des articles 1 à 5 (*ibid.* p. 369); — discussion sur l'article 6 : d'Estourmel, Goupil, de Custine, d'Estourmel (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'ensemble (*ibid.* p. 370).

§ **75**. — Projet de décret présenté par Bureaux de Pusy sur les colonels et lieutenants-colonels qui sont susceptibles de remplacement (3 mars 1791, t. XXIII, p. 651 et suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, Alexandre de Lameth, de Wimpfen (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 652.)

§ **76**. — Projet de décret présenté par Emmery sur les officiers qui ont pris du service à l'étranger, parce qu'ils n'avaient pu obtenir d'emploi en France, à raison de leur naissance (4 mars 1791, t. XXIII, p. 658); — adoption (*ibid.*).

§ **77**. — Projet de décret sur les troupes provinciales, présenté par Alexandre de Lameth, (4 mars 1791, t. XXIII, p. 659 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 661); — article 3 : Cochelet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4-8 : adoption (*ibid.*); — article 9 : d'Estourmel, Alexandre de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 : adoption (*ibid.*).

§ **78**. — Présentation par le même d'un projet de décret sur les maréchaux de France, les lieutenants généraux et les quatre principaux commandants des troupes (4 mars 1791, t. XXIII, p. 662); — discussion : de Crillon jeune, Lanjuinais, Mirabeau, d'André, Emmery, d'Estourmel, Lanjuinais, Martineau, Alexandre de Lameth, abbé Thibault, Goupil, Lanjuinais, Prieur, Lanjuinais, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 663).

§ **79**. — Projet de décret présenté par Merlin, tendant à faire rendre compte à l'Assemblée des forces militaires du royaume (8 mars 1791, t. XXIII, p. 734); — adoption (*ibid.*).

§ **80**. — Lettre du ministre de la guerre (Duportail) à l'armée (9 mars 1791, t. XXIII, p. 749 et suiv.).

§ **81**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Bouche, tendant à faire présenter, dans le délai de trois jours, par le comité militaire, ses vues sur la *fourniture des vivres et des fourrages* (10 mars 1791, t. XXIV, p. 1).

Rapport par Emmery sur les fournitures de vivres et de fourrages à faire aux troupes dans les garnisons (19 mars 1791, t. XXIV, p. 192); — débat : préliminaire de Goupil-Préfeln, d'André (*ibid.*); — ajournement (*ibid.* et p. suiv.).

Projet de décret présenté par Emmery sur les fournitures dans les garnisons (30 mars 1791, t. XXIV, p. 469); — discussion : d'Aremberg de La Mark, d'Estourmel, un membre, Emmery, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des deux premiers articles (*ibid.* p. 470). — Suite de la discussion du projet de décret sur les fournitures de vivres et de fourrages de l'armée; article 3 : Emmery, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Broglie, d'Aremberg de La Marck, de Tracy, Le Chapelier, de Noailles (21 avril 1791, t. XXV, p. 235 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 236); — adoption sans discussion des articles 4, 5, 6 (*ibid.*); — rejet d'une disposition additionnelle à l'article 6 (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7 et 8 (*ibid.*); — addition à l'article 6 proposée par Bouche (22 avril, p. 239); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § **101**.

§ **82**. — Plainte adressée par les amis de la Constitution de Dunkerque au sujet d'un sous-officier d'artillerie menacé de perdre 30 années de service s'il assistait à leurs séances (22 mars 1791, t. XXIV, p. 281); — renvoi au comité militaire, sur la demande de Merlin (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **86**.

§ **83**. — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, sur la révolte des soldats du 67e régiment (12 avril 1791, t. XXIV, p. 723); — renvoi aux comités militaire et des rapports (*ibid.*).

§ **84**. — Projet de décret relatif aux soldats auxiliaires, présenté par Menou, au nom du comité militaire (16 avril 1791, t. XXV, p. 132); — discussion : de Choiseul-Praslin, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **85**. — Rapport par Bureaux de Pusy, au nom du comité militaire, sur les dépenses pour l'entretien des troupes (27 avril 1791, t. XXV, p. 354 et suiv.); — discussion : adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 355); — article 3 : Camus, Bureaux de Pusy, rapporteur, Camus, Regnault (*ibid.*); — texte du projet de décret modifié (*ibid.* p. 356); — adoption (*ibid.*).

§ **86**. — Beauharnais, dans un rapport sur l'insurrection du régiment de Beauvoisis à Wissembourg, pose la question de savoir si les militaires peuvent assister aux réunions des sociétés des amis de la Constitution (29 avril 1791, t. XXV, p. 420 et suiv.); — discussion : d'André, Alexandre de Beauharnais, rapporteur, Prieur, de La Rochefoucauld-Liancourt, de Noailles, Vernier, de Toulongeon, Alexandre de Beauharnais, rapporteur, d'Estourmel, Le Chapelier, de Tracy (*ibid.* p. 422 et suiv.); — l'Assemblée décide que les militaires peuvent assister aux réunions (*ibid.* p. 426); — de Noailles demande que les militaires ne soient pas tenus de se dépouiller de leurs armes en entrant dans les sociétés (30 avril, p. 450 et suiv.); — d'André appuie cette motion (*ibid.* p. 451); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — rapport sur cette motion par de Noailles (1er mai, p. 479 et suiv.); — discussion : Le Bois-Desguays (*ibid.* p. 480); — adoption (*ibid.*).

§ **87**. — De La Rochefoucauld-Liancourt demande que le ministre de la guerre soit chargé de faire un rapport sur la situation morale de l'armée (9 mai 1791, t. XXV, p. 671); — renvoi de cette motion au comité militaire (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § **93**.

§ **88**. — Perdry annonce que les bruits d'une mésintelligence entre le régiment de Navarre, en garnison à Valenciennes, et les autres régiments de cette ville sont sans fondements (10 mai 1791, t. XXV, p. 708).

§ **89**. — Projet de décret, présenté par de Broglie, relatif à la répartition par département du nombre d'hommes qui devront être fournis pour compléter celui des auxiliaires destinés à recruter l'armée en temps de guerre (26 mai 1791, t. XXVI, p. 485); — dis-

Armée (*Suite*).

cussion : plusieurs membres (*ibid.*) ; — texte du projet de décret amendé (*ibid* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 489) ; — renvoi au comité militaire d'un article additionnel (*ibid.*) ; — projet rectificatif présenté par de Broglie (4 juin, p. 748 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 751).

§ **90**. — Observations sur l'état de l'armée par Achard de Bonvouloir (28 mai 1791, t. XXVI, p. 592 et suiv.). — Voir ci-dessous § **93**.

§ **91**. — Projet de décret présenté par Emmery sur l'avancement hors de leur rang d'ancienneté des membres militaires de l'Assemblée (31 mai 1791, t. XXVI, p. 671) ; — discussion : de Broglie, d'Aubergeon de Murinais, Chabroud, de Broglie, de Custine, de Broglie (*ibid.* et p. suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 672).

§ **92**. — Achard de Bonvouloir dénonce la situation morale de la garnison de Strasbourg (9 juin 1791, t. XXVII, p. 72) ; — renvoi de l'observation au comité militaire (*ibid.*). — Dire d'Achard de Bonvouloir remis au comité militaire (*ibid.* p. 87 et suiv.). — Voir *ci-dessous*, § **116**.

§ **93**. — Rapport par Bureaux de Pusy sur l'*état actuel de l'armée* et sur le *serment des officiers* (10 juin 1791, t. XXVII, p. 107 et suiv.). — Discussion : Robespierre, de Cazalès, Foucault-Lardimalie, de Cazalès, Rœderer, de Cazalès, Babey, de Cazalès, Rabaud-Saint-Etienne, Rœderer, Fréteau de Saint-Just, de Cazalès (*ibid.* p. 108 et suiv.) ; — débat sur la question de savoir s'il y a lieu de délibérer sur la question de la motion de Robespierre de licencier les officiers : de La Rochefoucauld-Liancourt, d'André, de Cazalès, d'André, Rewbell (11 juin, p. 123 et suiv.) ; — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur cette motion (*ibid.* p. 124). — Discussion du projet du comité. — Art. 1er : de Cazalès, de Bouthillier, Rœderer, Foucault-Lardimalie, Gaultier-Biauzat, Foucault-Lardimalie, Fréteau, Le Chapelier, Foucault-Lardimalie, de Cazalès, Le Chapelier, Foucault-Lardimalie, Rabaud-Saint-Etienne, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 124 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 127) ; — art. 2 : d'Ambly (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — discussion incidente : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Toulongeon, Foucault-Lardimalie, Bureaux de Pusy, rapporteur, de Cazalès, Bureaux de Pusy, rapporteur, Foucault-Lardimalie, Bureaux de Pusy, rapporteur, de Cazalès, de Montlosier, de Tracy, de Custine, Perdrix (*ibid.* et p. suiv.) ; — art. 3 : Lucas ((*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption, sans discussion, des articles 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (*ibid.* p. 120). — Articles relatifs à l'organisation de l'armée chargée de couvrir la frontière et à la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (11 juin, p. 129) (Voir ci-dessous, fin du § **93**) ; — adoption, sans discussion, des articles 1, 2, 3, 4, 5 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 6 : de Folleville, abbé Maury, de Faucigny-Lucinge, Briois-Beaumetz, de Cazalès (*ibid.* p. 130 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 132) ; — disposition additionnelle proposée par Pétion : Populus, Rabaud-Saint-Etienne, Démeunier (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — adoption, sans discussion, des articles 7 et 8 (*ibid.*) — Opinion, non prononcée, de Cazalès (*ibid.* p. 133 et suiv.) — Opinion, non prononcée, de MM. de Cazalès et de Bouthillier (*ibid.* p. 134 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Montlosier (*ibid.* p. 135 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Stanislas de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 137 et suiv.). — Rédaction définitive du décret relatif au serment à prêter par les officiers et aux mesures propres à rétablir la tranquillité dans le royaume (13 juin, p. 148 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 150). — Voir *Serment des officiers*.

Sur la proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et de Camus, l'Assemblée décrète que le ministre de l'intérieur lui rendra compte, dans 3 jours, du décret rendu, le 11 juin dernier, contre Louis-Joseph de Bourbon-Condé (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 529).

§ **94**. — Motion de Charles de Lameth tendant à faire accorder aux ministres l'autorisation de suspendre provisoirement les officiers militaires suspectés (22 juin 1791, t. XXVII, p. 423 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 424).

§ **95**. — Adoption d'un projet de décret sur les munitions de guerre et sur le nombre des officiers généraux, présenté par de Menou (24 juin 1791, t. XXVII, p. 503).

§ **96**. — Adoption d'une motion de Charles de Lameth sur les officiers généraux émigrants ou qui ont encouru la déchéance de leur emploi (24 juin 1791, t. XXVII, p. 503). — Voir *Émigrations*.

§ **97**. — Projet de décret présenté par de Noailles, concernant la rentrée dans les rangs de l'armée française des officiers qui ont servi à l'étranger (29 juin 1791, t. XXVII, p. 587 ; — discussion : Le Chapelier, Gombert, d'Estourmel, Chabroud, Le Chapelier, de Wimpfen, Lavie, Gaultier-Biauzat, Chabroud, Merlin (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 588). — Voir *ci-après*, § **98**.

§ **98**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Alexandre de Lameth, tendant à autoriser le ministre de la guerre à employer dans l'armée les Français qui ont servi chez les puissances étrangères et qui sont rentrés en France depuis l'époque de la Révolution (30 juin 1791, t. XXVII, p. 601).

§ **99**. — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, sur les dépenses à faire pour organiser l'armée (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 211 et suiv.) ; — renvoi aux comités militaire et des finances réunis (*ibid.* p. 212).

§ **100**. — Rapport par de Broglie sur la belle conduite des 53e et 58e régiments d'infanterie, ci-devant Alsace et Foix (12 juillet 1791, t. XXVII, p. 212) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **101**. — Rapport par de Broglie sur les rations de fourrage à attribuer aux officiers généraux (12 juillet 1791, t. XXVII, p. 212) ; — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.) ; — débat : Populus, de Broglie, rapporteur (*ibid.* p. 213) ; — adoption (*ibid.*).

§ **102**. — Sur les propositions de Merlin et d'Estagniol, l'Assemblée charge son Président d'écrire des lettres de satisfaction aux garnisons de Sedan, Lille et Douai (12 juillet 1791, t. XXVII, p. 213).

§ **103**. — Adoption d'une motion de Prieur tendant à charger le comité militaire de l'examen des demandes des témoignages de gratitude à accorder aux différents régiments du royaume (12 juillet 1791, t. XXVII, p. 213).

§ **104**. — Projet de décret concernant l'incorporation des régiments ci-devant de Nassau

Armée (*Suite*).

et des régiments ci-devant désignés sous le nom d'infanterie allemande, irlandaise et liégeoise dans l'armée française, présenté par Emmery (21 juillet 1791, t. XXVII, p. 471 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 472); — procès-verbal dressé par la municipalité de Toul, de l'arrivée du 96e régiment, ci-devant de Nassau (22 juillet, p. 504).

§ **105**. — Projet de décret concernant le mode de *remplacement des officiers de l'armée* qui manquent, présenté par Emmery (1er août 1791, t. XXIX, p. 92). — *Discussion*. — Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : Couppé, de Noailles, un membre, Martineau, d'André, Rewbell, Emmery, rapporteur, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 93); — adoption des articles 4 et 8 (*ibid.* et p. suiv.); — article 9 : Prieur, de Tracy, Guittard, Chabroud, Emmery, rapporteur (*ibid.* p. 94); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 9 à 13 (*ibid.*); — article 14 : Couppé, Emmery, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 95); — adoption de l'article 15 (*ibid.*); — renvoi au comité militaire d'une disposition additionnelle présentée par plusieurs membres (3 août p. 131).

§ **106**. — Emmery communique à l'Assemblée une lettre de M. de La Tour-Maubourg sur les sentiments et la bonne conduite de la garnison de Metz (2 août 1791, t. XXIX, p. 126).

§ **107**. — Lettres de Duportail, ministre de la guerre, et de M. de Belmont, lieutenant général, commandant les troupes dans le département de la Moselle, annonçant que la garnison de Metz s'est offerte pour travailler aux fortifications sans recevoir de salaire (5 août 1791, t. XXIX, p. 199 et suiv.).

§ **108**. — Notes de Duportail, ministre de la guerre, relatives au passage de différents corps des troupes qui doivent approcher de Paris à la distance de moins de 30,000 toises (7 août 1791, t. XXIX, p. 413 et suiv.), (20 août, p. 594).

§ **109**. — Lettre de Duportail relative à la révolte des 17e, 38e et 68e régiments d'infanterie (25 août 1791, t. XXIX, p. 704 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 705).

§ **110**. — Adoption d'un projet de décret portant que le comité militaire sera tenu de présenter les projets de décret nécessaires sur le mode d'admission au service dans le grade d'officier et sur les formules de brevets d'engagement (1er septembre 1791, t. XXX, p. 130). — Adoption d'un projet de décret, présenté par Alexandre de Beauharnais, réglant la forme des brevets des officiers de tous grades (12 septembre 1791, t. XXX, p. 564 et suiv.). — Adoption d'un projet de décret, présenté par Alexandre de Beauharnais, réglant la forme des engagements des soldats (12 septembre 1791, t. XXX, p. 565 et suiv.

§ **111**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réintégration des officiers privés de leur état sans cause légitime (5 septembre 1791, t. XXX, p. 204).

§ **112**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Wimpfen, relatif aux officiers pourvus de commissions de colonels ou de lieutenants-colonels antérieurement au 1er janvier 1779 (5 septembre 1791, t. XXX, p. 204 et suiv.).

§ **113**. — Lettre de Desgranges, officier du régiment du Vexin, aux grenadiers du 72e régiment d'infanterie, pour les engager à venir se ranger sous les drapeaux des princes (9 septembre 1791, t. XXX, p. 394); — réponse des grenadiers à la lettre de Desgranges (*ibid.* et p. suiv.).

§ **114**. — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, concernant les objets relatifs à l'armée sur lesquels il est instant de prononcer (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 79), — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **115**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), tendant à la résiliat on des marchés passés par le conseil de la guerre, le 2 mai 1789, avec le sieur Baudouin pour l'entreprise des transports des effets d'habillement, d'équipement et autres (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 265).

§ **116**. — Dépôt par Petion de lettres du directoire du département du district de Strasbourg, de la municipalité et du général Luckner au sujet du prétendu état de révolte et d'insubordination de la troupe de ligne composant la garnison de Strasbourg (27 septembre, p. 392); — débat : Lavie (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **117**. — Opinion de de Custine sur le recrutement de l'armée (t. XXXII, p. 452).

Armée.—Voir *Artillerie.—Colonies.—Comité militaire. — Commissaires des guerres. — Décoration militaire. — Délits et peines militaires. — Dépenses de la guerre. — Discipline militaire. — Drapeaux de l'armée. — Ecole d'artillerie.— Emigrations. — Frontières. — Gardes suisses. — Génie militaire. — Hôpitaux militaires. — Logements militaires. — Officiers. — Places de guerre. — Question. — Serment des officiers. — Troupes coloniales. — Troupes de ligne.*

Armée navale. — Voir *Code pénal maritime.*

Armée patriotique des Pays-Bas (Excès commis par des soldats de l'). Plaintes relatives à des excès commis par des soldats licenciés de l'armée patriotique des Pays-Bas autrichiens (11 décembre 1791, t. XXI, p. 397); — renvoi aux comités militaire et des rapports, réunis (*ibid.*); — lettres des administrateurs du département du Nord demandant la répression de ces excès (12 décembre, p. 417 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 418 et suiv.).

Armement (*Achat de fusils*). Renvoi au comité militaire de 2 projets de marché pour l'achat de 72,000 fusils de soldats (2 août 1791, t. XXIX, p. 126).

Armement de 14 vaisseaux. — Voir *Marine*, § **3**.

Armement des gardes nationales. — Voir *Gardes nationales*, § **21**.

Armement de Toulon. — Voir *Marine*, § **24**.

Armements à l'étranger. — Voir *Affaires étrangères*, § **2**. — *Espagne.*

Armements de l'Angleterre. L'abbé Maury pose une question y relative (14 mai 1791, t. XXVI, p. 73); — débat : de La Rochefoucauld, de Menou, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); Fréteau, de Saint-Martin, Fréteau (15 mai, p. 87 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 88).

Lettre de La Luzerne, ambassadeur de France à Londres, relative aux armements de l'Angleterre (22 juin 1791, t. XXVII, p. 398 et suiv.).

Armes.

§ **1**. — Rapport sur une pétition des maires et syndics de Toul, réclamant des armes qui étaient en dépôt dans leur ville, et dont ils ont été dépossédés par un ordre signé de Broglie (3 août 1789, t. VIII, p. 337); — conclusions favorables adoptées (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Sillery pour interdire l'exportation des armes (4 juin 1790, t. XVI, p. 93); — discussion : Le Couteulx de Canteleu, du Sillery, Voidel, Garat aîné, Goupil, Cochelet (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

Armoiries. — Voir *Titres nobiliaires*, § **7**.

Arnaud (D'), *député suppléant du tiers état du bailliage d'Aval.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Arnoult, *député du tiers état du bailliage de Dijon.* Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35); — adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Demande la suppression des dîmes (p. 383). — Propose de décréter que la branche régnante en Espagne ne pourra être admise à l'hérédité de la couronne de France (p. 642). = Parle sur les subsistances (t. IX, p. 440), — sur la convocation des Etats du Dauphiné (p. 552). = Ses observations sur la proposition de convertir la dîme ecclésiastique en impôt (t. XIII, p. 28 et suiv.). = Parle sur les biens domaniaux (t. XV, p. 494). — Fait une motion concernant le parlement de Dijon (t. XVI, p. 395); — la défend *ibid.*). = Présente un projet de décret sur le tribunal provisoire de cette ville (t. XVIII, p. 168). = Fait un rapport sur les cours d'eau et la pêche (t. XXV, p. 315 et suiv.). — Présente des projets de décrets concernant la liquidation de plusieurs parties de l'arriéré de la dette (p. 328 et suiv.), (p. 333 et suiv). — Fait un rapport sur les baux à convenant et sur les domaines congéables (p. 721 et suiv.). = Défend son rapport sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 18). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de plusieurs parties de la dette de l'Etat (t. XXVIII, p. 459 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXIX, p. 152 et suiv.). = Parle sur l'équipement des gardes nationales (t. XXX, p. 192).

Arraing (D'), *député du tiers état du pays de Soule.* Prête le serment civique (t. XII, p. 16). = Demande que les membres de l'Assemblée qui s'absentent pour cause de maladie ne soient pas atteints par le décret privant les absents de leur indemnité (t. XVI, p. 437). = Parle sur les traitements pour fonctions judiciaires et administratives (t. XVIII, p. 473). = Parle sur la fixation du chef-lieu du département des Basses-Pyrénées (t. XIX, p. 430). = Parle sur le payement des pensions (t. XXVII, p. 685 et suiv.), — sur l'invasion des Espagnols (p. 707).

Arras (Canton d'). — Voir : *Juges de paix*, § **16**.

Arras (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **25**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **33** et **47**.

Arrestations d'argent monnayé, de lingots d'argent, etc.

§ **1er**. — Le comité permanent de Villeneuve-le-Roi annonce qu'une voiture, chargée de près de quatre cent mille livres d'argent monnayé, a été arrêtée par le peuple, craignant que cet argent ne fût destiné à l'exportation (29 décembre 1789, t. XI, p. 35); — l'Assemblée décrète la restitution de la voiture (*ibid.* p. 38.)

§ **2**. — Arrestation de lingots d'argent faite par le district des Cordeliers (31 décembre 1789, t. XI, p. 57); — débat sur une demande de restitution formulée par Naurissart : Charles de Lameth, de Rochebrune, Barnave (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*); — l'Assemblée décrète la restitution des lingots saisis par le district des Cordeliers (2 janvier 1790, p. 62.)

§ **3**. — Pétition de plusieurs Suisses fribourgeois concernant une tonne de piastres arrêtée sur la frontière (18 mai 1790, t. XV, p. 583); — de Folleville demande qu'on s'en occupe (*ibid.*); — renvoi au lendemain (*ibid.*); — discussion : abbé Grégoire, Legrand, Charles de Lameth, Rœderer, Rewbell (20 mai, p. 630 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 631).

§ **4**. — Arrestation d'argent à Nantua (8 juin 1790, t. XVI, p. 147); — rapport par Voidel, au nom du comité des recherches (*ibid.*); — discussion : de Montlosier, le président (Gouttes), Garat aîné, Rewbell, Garat jeune, de Sérent (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 148). — Voir *Emigrations*, § **5**.

Arrestations de personnes.

§ **1er**. — Arrestation de l'abbé de Calonne (t. VIII, p. 278).

§ **2**. — Lecture de deux lettres relatives à l'arrestation de l'abbé Maury à Péronne (27 juillet 1789, t. VIII, p. 280); — discussion : Le Franc de Pompignan, Mounier, marquis de Montesquiou, Fréteau, de Lally (*ibid.*); — le Président est chargé d'écrire aux officiers municipaux de Péronne qu'ils doivent laisser à M. l'abbé Maury toute la liberté nécessaire pour se rendre à l'Assemblée nationale (*ibid.*)

§ **3**. — Arrestation du baron de Bezenval. Discussion à ce sujet : — Voir *Troubles* (Paris), § **77** (4°), (31 juillet 1789, t. VIII, p. 308 et suiv.), (1er août, p. 316.)

§ **4**. — Lecture d'une lettre des officiers municipaux de la ville du Havre annonçant l'arrestation du duc de La Vauguyon et de son fils (1er août 1789, t. VIII, p. 314); — renvoi au comte de Montmorin (*ibid.*); — rapport sur l'arrestation du duc de La Vauguyon; — discussion : Démeunier, La Luzerne, abbé Sieyès, plusieurs membres, comte de Mirabeau (6 août, p. 356 et suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 357).

§ **5**. — Lettre annonçant l'arrestation de Cazalès (18 août 1789, t. VIII, p. 455).

§ **6**. — Débat sur l'arrestation de François (de Neufchâteau) (24 août 1789, t. VIII, p. 485); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*)

§ **7**. — Le président rend compte de l'arrestation du vicomte de Caraman et de l'opposition de la municipalité de Boulogne-sur-Mer au départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre (19 octobre 1791, t. IX, p. 457); — discussion sur l'arrestation du duc d'Orléans (22 octobre, p. 478); — ajournement (*ibid.*); — lettre du comité d'Alençon relative à l'affaire du vicomte de Caraman (*ibid.*, p. 483); — il demande l'anéantissement de la procédure faite à son sujet (*ibid.*)

Arrestations de personnes (*Suite*).

§ **8**. — Rapport par le marquis de Foucaut-Lardimalie, sur l'arrestation de l'abbé de Blinières et du marquis de Barandin à Angoulême (5 décembre 1789, t. **X**, p. 407); — discussion : marquis de Saint-Simon, Briois de Beaumetz, abbé Joubert, Le Chapelier, de Cazalès, marquis Foucaut-Lardimalie (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret contre les actes arbitraires du comité d'Angoulême (*ibid.* p. 408).

§ **9**. — Lettre du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) concernant une arrestation opérée par les officiers municipaux d'Hagueneau (26 mai 1790, t. **XV**, p. 676) ; — ordre du jour (*ibid.*).

§ **10**. — Annonce par Viguier de l'arrestation à Toulouse de Toulouse-Lautrec (24 juin 1790, t. **XVI**, par 451); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*);—rapport par Voidel (25 juin, p. 498 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 461);—discussion : d'Ambly, de La Rochefoucauld, Garat aîné, Robespierre, Fréteau, Robespierre, Pétion, Viguier (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités de Constitution et des recherches pour la présentation d'un projet de décret sur l'inviolabilité des députés et l'affaire pendante (*ibid.* p. 464); — rapport par Démeunier (26 juin, p. 466);—projet de décret (*ibid.*); —discussion : d'André, Fréteau, Briois de Beaumetz, Démeunier, Gourdan, Loys (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 467).

§ **11**. — Le président (Treilhard) annonce l'arrestation à Châlons-sur-Marne de Bonne-Savardin, de l'abbé de Barmond, député à l'Assemblée nationale, et d'Eggss, député de la garde nationale d'Obernheim (29 juillet 1790, t. **XVII**, p. 414); — lettre de l'abbé de Barmond (*ibid.*); — procès-verbal de l'arrestation (*ibid.*); — discussion : abbé Eymar, Barnave, Delley d'Agier, d'Harambure, abbé de Montesquiou, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.*).

Pétition de Bonne-Savardin, demandant à être jugé (23 février 1791, t. **XVIII**, p. 397); — débat : Regnaud (Saint-Jean-d'Angély), d'André, Bouche, Prugnon (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Lèse-nation*, § **8**.

§ **12**. — Rapport par Vieillard sur l'arrestation des sieurs Pillot et Saillard (3 septembre 1790, t. **XVIII**, p. 513) ; — discussion : Merlin, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.).— Décret de mise en liberté, si la prise de corps n'a pas eu lieu légalement (*ibid.* p. 514).

§ **13**. — Rapport par Rousselet sur l'arrestation du sieur Trouard ci-devant de Riolles (11 septembre 1790, t. **XVIII**, p. 716) ; — interruption faite par Mirabeau aîné, à l'occasion d'un passage l'incriminant (*ibid.* p. 717); — reprise du rapport (*ibid.*); — réplique de Mirabeau aîné (*ibid.*); — décret portant qu'information sera faite contre le sieur Trouard et ses complices (*ibid.*). = Pétition du sieur Trouard de Riolles, détenu à l'Abbaye depuis 5 mois (20 novembre 1790, t. **XX**, p. 548 ; — discussion : Duquesnoy, Lucas, Fréteau, Tuaut de la Bouverie, Prieur, Le Chapelier, Moreau de Saint-Méry (*ibid.*) ; — décret (*ibid.*). = Autre pétition du sieur Trouard, ci-devant de Riolles, détenu depuis 6 mois, tendant à être jugé (18 décembre 1790, t. **XXI**, p. 532) ; — Régnier l'appuie (*ibid.*); — de Murinais demande la même justice pour Bonne-Savardin (*ibid.*); — décret spécial à Trouard (*ibid.*). = Nouvelle adresse du sieur Trouard, tendant à être jugé (1er février 1790, t. **XXII**, p. 653) ; — discussion : Duquesnoy, Fréteau, Voidel, Duquesnoy (*idid.*) ; — le comité de Constitution est invité à faire son rapport dans la huitaine (*ibid.*) = Autre pétition du sieur Trouard de Riolles, détenu dans les prisons de l'Abbaye, tendant à obtenir des juges (26 février 1791, t. **XXIII**, p. 523); — motion d'André (*ibid.*); — décret portant que le comité de Constitution, sous 3 jours, présentera un projet de tribunal provisoire pour juger les crimes de lèse-nation (*ibid.*). = Extrait du jugement le renvoyant de l'accusation de conspiration contre l'Etat portée contre lui (t. **XXIX**, p. 469).

§ **14**. — Décret de solde des frais de l'arrestation des sieurs Borie et Besse (3 décembre 1790, t. **XXI**, p. 193).

§ **15**. — Rapport par Voidel sur l'affaire relative à l'arrestation de la dame de Constable et des sieurs Chaillot et Dauquoi (17 février 1791, t. **XXIII**, p. 231 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 232) ; — discussion : d'André, Voidel, de Tracy, Salle (*ibid.* p. 233); — adoption du projet amendé (*ibid.*).

§ **16**. — Demande de mise en liberté formulée par d'Estourmel, au profit de 2 maréchaux de camp, Louis et Joseph Hautefeuille, arrêtés faute de passeport (1er mars 1791, t. **XXIII**, p. 590); — discussion mêlée de tumulte : Goupil, d'Estourmel, de Cazalès, abbé Maury, le Président (de Menou), de Custine, de Cazalès, Lanjuinais, de Cazalès, de Foucault, abbé Maury, Lanjuinais, Murinais, de Bois-Rouvray, de Cazalès, de Folleville, plusieurs membres, de Foucault, de Cazalès, abbé Maury, de Foucault, de Bois-Rouvray, de Folleville, plusieurs membres, de Folleville, de Bois-Rouvray, de Cazalès, de Folleville, le Président, plusieurs membres, Charles de Lameth, de Foucault, de Murinais, Chabroud, abbé Dillon, de Folleville, un membre, le Président, de Folleville, de Foucault, plusieurs membres, de Folleville, le Président, Chabroud, de Folleville, de Murinais, de Cazalès (*idem* et p. suiv.), de Béthizy, de Murinais, de Faucigny-Lucinge, Duval d'Eprémesnil (*ibid.* p. 593 et suiv.).

§ **17**. — Requête adressée par la demoiselle Regnault de Bussy et le sieur de Livron et réclamant une somme de 4,500 francs pour dépenses faites par eux pendant un emprisonnement de 6 mois, somme que Le Couteulx de Canteleu, au nom du comité des finances, propose d'accorder (18 mars 1791, t. **XXIV**, p. 181); — discussion : Defermon, Dosfant, Le Couteulx de Canteleu, Defermon (*ibid.* et suiv.); — ordre du jour (*ibid.*)

§ **18**. — Arrestation du sieur Floriac, capitaine du régiment de dragons ci-devant Monsieur (t. **XXVII**, p. 512) ; — l'Assemblée décrète que son arrestation sera maintenue (p. 521). — Voir *Comité des recherches*. — *Directoire du département de Paris*.

Arrêts. Condamnation de Guilhermy à trois jours d'arrêts (21 octobre 1790, t. **XIX**, p. 748). Voir *Abbaye*.

Arriéré des départements. — Rapport par Lebrun sur diverses dépenses y relatives (12 mars 1791, t. **XXIV**, p. 42 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 43); — discussion : Regnaud (de

Arriéré des départements (*Suite*).

Saint-Jean-d'Angély, Boutteville-Dumetz, Lebrun, Rewbell, Lebrun, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) Rewbell, Mirabeau, Montesquiou, Mirabeau, Le Chapelier, Montesquiou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 44); — art. 5 proposé par Regnaud, (de Saint-Jean-d'Angély) et accepté par Lebrun; — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

Arriveur, *député des communes du bailliage de Trévoux.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Arrondissements. Adoption d'un projet de décret, présenté par Dieuzie, sur la division du canton de Saumur en 3 arrondissements (11 mai 1791, t. XXV, p. 733).

Arrosement des vallées d'Arc, Marignane et Marseille. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Hell (21 mai 1791, t. XXVI, p. 261).

Arsay (Jura). — Voir *Impositions locales*, § **22**.

Arsenaux (Ouvriers des). — Voir *Marine*, § **23**.

Arsenaux de la Marine. — Voir *Police et justice des ports et arsenaux.— Ports et arsenaux.*

Art de guérir. Projets de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir présenté par Guillotin (t. XXXII, p. 27 et suiv.). — Voir *Médecine.*

Artillerie.

§ **1**er. — Opinion du marquis de Thiboutot sur les changements à opérer dans le corps de l'artillerie (12 avril 1790, t. XII, p. 703 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par de Broglie sur l'organisation de l'artillerie (22 novembre 1790, t. XXI, p. 616 et suiv.); — discussion : de Sinéty, Alexandre de Beauharnais, de Tracy, de Noailles, Bureaux de Pusy, de Folleville, de Murinais, Emmery, Mirabeau (2 décembre, p. 180); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Tracy, sur l'avancement dans l'artillerie (10 mars 1791, t. XXIV, p. 1 et suiv.).

§ **4**. — Projet de décret relatif à l'avancement dans l'artillerie, présenté par Alexandre de Lameth, au nom du comité militaire (16 avril 1791, t. XXV, p. 133 et suiv.); — adoption sans discussion du titre Ier et des articles 1 à 14 du titre II (*ibid.* p. 137 et suiv.); — article 15 : de Thiboutot, Bureaux de Pusy, de Thiboutot, de Noailles, de Menouville de Villiers, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 139 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 143); — adoption sans discussion des articles 16 à 28 (*ibid.* et p. suiv.); — article 29 : un membre (*ibid.* p. 144); — adoption de l'article 29 modifié (*ibid.*); — adoption sans discussion du titre III (*ibid.* et p. suiv.).

§ **5**. — Projet de décret, présenté par de Broglie, au nom du comité militaire, concernant le nombre des capitaines d'artillerie employés dans les places de guerre (17 avril 1791, t. XXV, p. 168); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Adoption d'un projet de décret sur les 62 capitaines attachés aux directions de l'artillerie, présenté par de Broglie (19 mai 1791, t. XXVI, p. 236).

§ **7**. — Projet de décret présenté par Prugnon relatif à la création d'un établissement d'artillerie dans la partie occidentale du royaume (10 septembre 1791, t. XXX, p. 437); — discussion : Rewbell, Defermon (*ibid*); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.*).

Artillerie (Arriéré des dépenses de l'). — Voir *Armée*, § **9**.

Artillerie. — Voir *Ecole du génie et d'artillerie.*

Artistes.

§ **1**er. — Admission à la barre d'une députation de la société des artistes peintres et sculpteurs porteurs d'un mémoire (22 mars 1791, t. XXIV, p. 282); — renvoi du mémoire au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **2**. — L'Assemblée décrète qu'il sera distrait une somme de 300,000 francs sur les deux millions destinés à récompenser les artistes pour être employés à récompenser et pensionner les artistes utiles (9 septembre 1791, t. XXX, p. 402). — Voir *Inventions et découvertes.*

Artistes (Jeunes artistes et artistes géographes). — Voir *Députations*, §§ **59** et **60**.

Artois (Charles-Philippe, comte d'), *nommé député de la noblesse de la sénéchaussée de Tartas.* Son refus (t. VIII, p. 37); — lecture de sa lettre (p. 38); — sa réponse à l'arrêté pris par la noblesse à ce sujet (*ibid.*).

Rapport par Vernier sur la question de savoir si la nation doit remplir les engagements pris par le roi pour acquitter les dettes du comte d'Artois (t. XIX, p. 83 et suiv.); — discussion : Camus, Loys, Malouet (p. 88); — décret tendant à une production de pièces à l'appui des créances (*ibid.*); — supplément au rapport de Vernier (p. 94 et suiv.).

Réponse de Mathieu de Montmorency au mémoire de Camus, sur la partie concernant le comte d'Artois (p. 99 et suiv.).

Artois (Comte d'). — Voir *Emigrations*, § **11**.

Arts (Beaux-). — Voir *Beaux-Arts.*

Arts de peinture, sculpture et gravure. — Voir *Beaux-Arts.*

Assas (Chevalier d'). L'Assemblée décide que les réductions portées dans le décret concernant les pensions, ne s'appliquent pas à ses héritiers (5 janvier 1790, t. XI, p. 107).

Assemblée de revision. — Voir *Constitution.*

Assemblée des représentants. — Motions et propositions relatives à la Constitution des Communes en *Assemblée des représentants du peuple* (15 juin 1789, t. VIII, p. 109 et suiv.), (p. 121 et p. suiv.), (p. 123 et p. suiv.).

Assemblée législative. Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant que les citoyens députés à la première législature se réuniront le 1er octobre 1791 à 9 heures du matin (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 314).

Assemblée nationale. — Motion de Malouet contre la conversion des Etats généraux en Assemblée nationale (8 juin 1789, t. VIII, p. 79 et suiv.); — retrait (*ibid.* p. 81). — Incident sur un passage d'une lettre du roi où se trouve le mot *Assemblée* sans le qualificatif *nationale* (4 juillet 1789, p. 188). — L'Assemblée nationale décide qu'elle assistera au *Te Deum* en

Assemblée nationale (*Suite*).

grand costume (12 août 1789, p. 399). — Motion de Duquesnoy concernant la permanence de l'Assemblée nationale, les qualités des éligibles, le droit de *veto* et l'unité de Chambre (14 août 1789, p. 435 et suiv.); — discussion : de Volney, Duquesnoy, Crénière, de Montmorency, Prieur, Regnauld, de Montboissier, de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 436); — ajournement (*ibid.* p. 437). — Nomination d'un archiviste de l'Assemblée nationale : Camus (14 août 1789, p. 437). — L'Assemblée nationale décide qu'elle enverra une députation à la *procession du jour de l'Assomption*, à laquelle elle a été invitée par le roi (14 août 1789, p. 437).

Lettre du ministre de la guerrre, comte de La Tour-du-Pin-Paulin, adressée au président, pour le prévenir des mesures prises dans le but de protéger le siège de l'Assemblée contre des menaces de violences (23 septembre 1789, t. IX, p. 122). — Le président annonce que désormais les séances s'ouvriront à 9 heures du matin (29 septembre 1789, p. 201). — L'Assemblée décide que le président se rendra à l'instant chez le roi pour en obtenir l'acceptation pure et simple de la *Déclaration des Droits* et les 19 articles de la Constitution votés (5 octobre 1789, p. 347 et suiv.); — la séance, commencée à neuf heures du matin, est levée à neuf heures et demie du soir, puis reprise presque aussitôt (*ibid.* p. 348); — le président lit l'acceptation pure et simple du roi des articles de la Constitution votés et de la déclaration des droits (*ibid.*); — il retourne ensuite, sur la demande du roi, près de ce dernier, avec les membres présents (*ibid.*); — le roi les assure qu'il n'a jamais songé et ne songera jamais à se séparer de l'Assemblée (*ibid.*); — le comte de Mirabeau n'est pas d'avis que l'Assemblée se déplace pour se rapprocher du roi (6 octobre, p. 349); — discussion : Démeunier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'elle enverra au roi une députation de trente-six membres (*ibid.*); — le comte de Mirabeau propose de décréter que l'Assemblée et le roi sont inséparables (*ibid.*); — Barnave l'appuie (*ibid.*); — adoption de cette motion amendée (*ibid.*); — nom des membres de la députation (*ibid.*); — Barnave annonce que le roi a l'intention de se transporter à Paris (*ibid.*); — Démeunier propose de nommer une seconde députation pour accompagner le roi à Paris (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — d'Eymar, qui a porté la parole au nom de la première, rapporte son discours et celui du roi (*ibid.* et p. suiv.); — noms des membres de la députation chargée d'accompagner le roi (*ibid.* p. 350). — Incident au sujet du retour du roi à Paris et du projet de translation de l'Assemblée : Dufraisse-Duchey, Goupil de Préfeln, Tronchet, duc de Liancourt, Grégoire, vicomte de Mirabeau (8 octobre, p. 382 et suiv.). — Doléances de la municipalité de Versailles (*ibid.* p. 385); — réponse du président (*ibid.*). — Lettre du roi tendant à faire nommer des commissaires chargés de choisir un local à Paris pour l'Assemblée (9 octobre, p. 390); — discussion : deux membres, Treilhard, Goupil de Préfeln, Populus, Duquesnoy (*ibid.*); — décret de nomination des commissaires (*ibid.*); — noms des six commissaires (*ibid.*); — décret de translation (*ibid.*), — les commissaires envoyés à Paris annoncent que l'Assemblée pourra se réunir provisoirement à l'archevêché (*ibid.* p. 411); — elle décide qu'elle cessera ses séances à Versailles après celle du matin du 15 octobre, et qu'elle ira siéger à l'Archevêché le 19 suivant (*ibid.*); — elle arrête, en outre, qu'on lui rendra compte dans la séance du soir d'une pétition du sieur Marat (*ibid.*). = Dispositions prises pour la translation des services de l'Assemblée à Paris (15 octobre, p. 454); — décret supprimant la distinction des costumes des députés, des places dans la salle des séances et des rangs dans les cérémonies publiques (*ibid.*). — *Première séance, tenue à Paris, au palais de l'Archevêché* (19 octobre, p. 457); — le président rend compte de ce qui s'est passé pendant les trois jours de suspension des séances : arrestation du vicomte de Caraman; opposition de la municipalité de Boulogne-sur-Mer au départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre et interception des subsistances nécessaires aux garnisons des frontières (*ibid.*). = Députation de la commune de Paris, ayant à sa tête le maire, Bailly, accompagné de La Fayette; — discours de Bailly (*ibid.* p. 458 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 459); — discours du comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — réponses de Bailly et de La Fayette (*ibid.* p. 460); — l'Assemblée vote des remerciements à la commune et à la garde nationale (*ibid.*); — Gouy-d'Arsy demande que l'Assemblée se transporte en corps auprès du roi (*ibid.* p. 461); — adoption (*ibid.*, p. 463). — Le comte de Clermont-Tonnerre propose d'assigner un jour de la semaine aux affaires étrangères, à la Constitution et aux finances (20 octobre, p. 469); — Robespierre demande, au contraire, que les questions qui intéressent la paix publique soient traitées sans désemparer (*ibid.*); — ajournement (*ibid.* p. 470). — L'Assemblée se rend aux Tuileries : discours du président au roi (*ibid.*); — réponse du roi (*ibid.*); — discours du président à la reine (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de la reine (*ibid.*). — Lettre des membres du comité national d'Alençon au sujet de l'arrestation du vicomte de Caraman et du détachement de Picardie (21 octobre, p. 471); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Discussion sur l'arrestation du duc d'Orléans (22 octobre, p. 478); — ajournement (*ibid.*). Voir ci-dessus séance du 19 octobre. — *Première séance tenue au manège des Tuileries* (9 novembre, p. 721); — réclamation d'un sieur de Villemotte à qui la translation de l'Assemblée a fait perdre sa place d'écuyer (*ibid.* p. 722); — renvoi au ministre des finances (*ibid.*). — Voir *Salle des séances*.

Brunet de Latuque propose de tenir trois séances du soir par semaine (22 novembre 1789, t. X, p. 65); — adoption (*ibid.*); — Nouvelle décision concernant les séances, Voir *Séances*. — D'Ailly, député de Chaumont, fait don de ses boucles d'argent et invite ses collègues à agir de même (*ibid.*, p. 130); — l'Assemblée accueille la proposition par acclamation et décide que ses membres porteront des boucles de cuivre (*ibid.*). — L'Assemblée décrète l'impression du tableau d'enregistrement de ses décrets (24 novembre, p. 252).

Sur la proposition de Duport, l'Assemblée décide qu'une députation de 60 membres ira complimenter le roi à l'occasion de la nouvelle année (29 décembre 1789, t. XI, p. 37). — Discours du président au roi à l'occasion de

Assemblée nationale (*Suite*).

la nouvelle année et réponse du roi (2 janvier 1790, p. 61 et suiv.); — discours du président à la reine et réponse de la reine (*ibid.* p. 62). — Discours de nouvelle année de Bailly, maire de Paris, accompagné de La Fayette, commandant de la garde nationale de Paris (*ibid.* p. 64 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 65). — Le roi prévient le président qu'il se rendra à l'Assemblée (4 février, p. 428); — nomination d'une députation chargée d'aller au-devant de lui (*ibid.*); — dispositions prises pour le recevoir (*ibid.*); — son entrée (*ibid.* p. 429); — son discours sur la situation du royaume (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du président Bureaux de Pusy (*ibid.* p. 431); — le baron de Menou propose, après le départ du roi, de lui voter une adresse de remerciements (*ibid.*); — Stanislas de Clermont-Tonnerre demande que le président se rende après la séance auprès du roi pour l'assurer de l'accord complet de l'Assemblée avec lui (*ibid.*); — adoption de ces deux motions (*ibid.*); — Goupil de Préfeln demande que tous les membres de l'Assemblée prêtent le serment civique (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — formule de ce serment (*ibid.*); — Emmery demande qu'on prenne note des députés absents et que nul ne puisse voter sans avoir prêté serment (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — de Foucault propose d'envoyer une adresse aux municipalités pour les informer des détails de cette séance (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — Target rapporte le discours de la reine à la députation chargée de reconduire le roi (*ibid.* p. 432); — prestation du serment civique (*ibid.* et p. suiv.); — nomination d'une députation de soixante membres chargée de porter au roi les remerciements de l'Assemblée (*ibid.* p. 435); — noms de ces membres (5 février, p. 435); — discours du président au roi (*ibid.*); — réponse du roi (*ibid.*); — discours du président à la reine (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de la reine (*ibid.* p. 436); — adoption d'une proposition de remerciements au président, présentée par le duc d'Aiguillon (*ibid.*); — motion de Malouet tendant à ouvrir une délibération sur le discours du roi dans l'Assemblée (*ibid.*); — d'Estourmel propose l'ordre du jour qui est adopté (*ibid.*). — L'Assemblée décide qu'elle recevra une députation de la commune de Paris qui se propose de venir l'inviter à assister à un *Te Deum* chanté à Notre-Dame, où la garde nationale prêtera le serment civique (8 février, p. 496). — Députation de la commune de Paris venant inviter l'Assemblée au *Te Deum*; — discours de Bailly (9 février, p. 535); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.). — Lettre de Bailly au sujet des dispositions prises pour la cérémonie du *Te Deum* à Notre-Dame (13 février, p. 584); — lettre du président de la commune de Paris, demandant audience pour une députation des représentants de la commune (*ibid.*). — Cérémonie faite à Notre-Dame pour la prestation du serment à la Constitution : discours de l'abbé Mulot, président de la commune de Paris (14 février, p. 596 et suiv.). — Proposition de Cazalès relative au renouvellement de l'Assemblée (17 février, p. 621). — Voir *Législature* (*Nouvelle*).

Remerciements votés, sur la proposition de Guillaume, à l'abbé de Montesquiou cédant le fauteuil à Rabaud de Saint-Etienne nommé président (15 mars 1790, t. XII, p. 170. — Envoi d'une députation au roi et à la reine, sur la proposition de M. d'Eprémesnil, pour leur porter les compliments de condoléance de l'Assemblée, à l'occasion de la mort de l'empereur Joseph II (19 mars, p. 241). — Noms des 24 membres de la députation chargée des compliments de condoléance (*ibid.* p. 259); — le roi fait annoncer qu'il recevra la députation à 5 heures et demie (*ibid.* p. 263). — Texte du discours du président au roi (22 mars, p. 293); — réponse du roi (*ibid.* p. 294); — discours à la reine (*ibid.*); — réponse de la reine (*ibid.*).

Joubert demande que le comité de Constitution soit chargé de présenter un mode de convocation extraordinaire de l'Assemblée (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 395); — adoption de la motion de Joubert (*ibid.*).

Sur la motion de Prieur, l'Assemblée décrète qu'il ne sera mis à l'ordre du jour aucun autre projet de décret que ceux absolument nécessaires pour l'exécution des décrets précédemment rendus (6 septembre 1791, t. XXX, p. 248). — Voir *Décrets*.

Sur la motion de d'André, l'Assemblée décrète qu'elle cessera ses fonctions le 30 septembre, qu'il en sera fait part au roi et que les officiers actuels de l'Assemblée resteront en place jusqu'à la fin de la session (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 78); — liste des membres de la députation vers le roi pour lui annoncer la fin de la législature (p. 82); — billet du roi annonçant qu'il viendra faire la clôture de l'Assemblée (29 septembre, p. 636); — liste des membres de la députation chargée de se rendre au-devant du roi au moment de son arrivée (30 septembre, p. 678); — discours du roi (*ibid.* p. 688); — réponse du président *ibid.* et p. suiv.); — le président déclare que la mission de l'Assemblée constituante est finie et que ses séances sont terminées (*ibid.* p. 689).

Projet de décret, présenté par Démeunier, tendant : 1° à ce que les différents comités remettent à l'archiviste de l'Assemblée nationale les registres, états et papiers relatifs aux travaux dont ils se sont occupés; 2° à ce qu'il soit accordé des secours provisoires et des gratifications aux commis des différents comités (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 131 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 132); — projet de décret relatif aux gratifications à payer aux différents employés de l'Assemblée, présenté par Camus (26 septembre, p. 345). — *Discussion.* — Adoption sans discussion des articles 1 à 5 (*ibid.*); — article 6 : Buzot, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Briois-Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 346); — adoption sans discussion de l'article 7 (*ibid.*); — projet de décret concernant la répartition d'une somme de 44,200 livres entre les employés dans les divers bureaux de l'Assemblée nationale, en exécution du décret du 26 septembre, présenté par Camus (30 septembre, p. 670 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 673).

Adoption d'un projet de décret présenté par Camus, tendant à accorder des gratifications à M. Pâris, architecte de l'Assemblée, et Février, inspecteur des travaux (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 673).

Lettre de Bailly, maire de Paris, demandant à l'Assemblée de recevoir la municipalité de Paris, jalouse de lui présenter son hommage avant la fin de la session (27 septembre, t. XXXI,

Assemblée nationale (*Suite*).

p. 394); — l'Assemblée décide qu'elle recevra la municipalité de Paris, le 30 au matin (*ibid.*); — discours de Bailly au nom de la municipalité de Paris (30 septembre, p. 673 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 674).

Lettre du directoire du département de Paris qui demande à être admis à présenter ses hommages à l'Assemblée avant sa séparation (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 674); — l'Assemblée décrète que le directoire sera admis à la barre (*ibid.*); — discours de Pastoret, procureur général syndic (*ibid.*); — réponse du président (*ibid.*).

Assemblée nationale. (ADRESSES ET DONS PATRIOTIQUES.)

TOME **VIII.** — (30 juin 1789, t. VIII, p. 171), (*ibid.* et p. suiv.), (*ibid.* p. 181), (2 juillet, p. 181), (4 juillet, p. 188), (7 juillet, p. 199), (*ibid.* p. 200), (8 juillet, p. 206 et suiv.), (9 juillet, p. 211), (*ibid.* p. 212), (10 juillet, p. 217), (11 juillet, p. 219), (*ibid.* p. 220), (13 juillet, p. 223), (14 juillet, p. 232), (15 juillet, p. 236), (16 juillet, p. 238), (17 juillet, p. 246), (18 juillet, p. 248), (20 juillet, p. 249), (21 juillet, p. 255), (23 juillet, p. 261), (24 juillet, p. 267), (*ibid.* p. 272), (25 juillet, p. 273), (*ibid.* p. 276 et suiv.), (27 juillet, p. 278), (*ibid.* p. 280 et suiv.), (28 juillet, p. 291), (29 juillet, p. 296), (1er août, p. 314), (3 août, p. 331), (4 août, p. 339), (6 août, p. 353), (7 août, p. 338), (7 août, p. 372), (9 août, p. 373), (13 août p. 432), (14 août, p. 435), (18 août, p. 450 et suiv.), (19 août, p. 456), (21 août, p. 463 et suiv.), (*ibid.* p. 466 et suiv.), (22 août, p. 474), (24 août, p. 481), (*ibid.* p. 484), (26 août, p. 486 et suiv.), (27 août p. 489 et suiv.), (*ibid.* p. 490 et p. suiv.), (28 août, p. 504), (1er septembre, p. 528 et suiv.), (2 septembre, p. 547), (3 septembre, p. 549 et suiv.), (4 septembre, p. 554), (7 septembre, p. 588 et suiv.), (*ibid.* p. 601 et suiv.) (9 septembre, p. 602), (9 septembre, p. 606), (11 septembre, p. 608), (*ibid.* p. 609), (12 septembre, p. 615 et suiv.), (14 septembre, p. 636), (15 septembre, p. 641).

TOME **IX.** — (16 septembre 1789, t. IX, p. 1 et suiv.), (*ibid.* p. 2), (*ibid.* p. 4), (17 septembre, p. 23 et suiv.), (*ibid.* p. 24), (18 septembre, p. 28), (*ibid.* p. 31), (*ibid.* p. 41), (19 septembre, p. 41), (*ibid.* p. 42), (21 septembre, p. 55), (*ibid.* p. 92), (22 septembre, p. 98), (*ibid.* p. 99), (*ibid.* p. 102), (23 septembre, p. 122), (*ibid.* p. 123), (*ibid.* p. 125), (*ibid.* p. 138), (*ibid.* p. 139), (25 septembre, p. 182), (*ibid.* p. 185), (26 septembre, p. 186), (28 septembre, p. 186), (*ibid.* p. 187), (*ibid.* p. 200), (29 septembre, p. 212), (*ibid.* p. 213), (30 septembre, p. 222), (*ibid.* p. 223), (1er octobre, p. 226), (*ibid.* p. 230 et suiv.), (*ibid.* p. 233), (*ibid.* p. 239), (3 octobre, p. 338), (*ibid.* p. 339), (*ibid.* p. 354), (7 octobre, p. 379), (8 octobre, p. 382), (*ibid.* p. 386), (9 octobre, p. 390 et suiv.), (*ibid.* p. 391), (10 octobre, p. 404), (*ibid.* p. 407), (12 octobre, p. 412), (13 octobre, p. 418 et suiv.), (*ibid.* p. 438 et suiv.), (*ibid.* p. 439 et suiv.), (*ibid.* p. 441), (*ibid.* p. 444), (19 octobre, p. 457 et suiv.), (21 octobre, p. 471 et suiv.), (22 octobre, p. 483), (24 octobre, p. 514), (*ibid.* p. 515), (27 octobre, p. 589), (28 octobre, p. 594), (30 octobre, p. 601), (31 octobre, p. 613), (3 novembre, p. 652 et suiv.), (*ibid.* p. 653), (4 novembre, p. 670), (5 novembre, p. 678 et suiv.), (6 novembre, p. 703 et suiv.), (7 novembre, p. 715), (10 novembre, p. 731), (11 novembre, p. 743).

TOME. **X.** — (12 novembre 1789, t. X, p. 1), (*ibid.* p. 2), (*ibid.* et p. suiv.), (13 novembre, p. 42), (14 novembre, p. 54), (16 novembre, p. 66), (17 novembre, p. 75), (*ibid.* p. 76), (*ibid.* p. 82), (18 novembre, p. 87), (19 novembre, p. 114 et suiv.), (20 novembre, p. 128 et suiv.), (*ibid.* p. 129), (*ibid.* p. 130), (21 novembre, p. 158), (23 novembre, p. 223 et suiv.), (24 novembre, p. 246 et suiv.), (*ibid.* p. 250), (*ibid.* p. 252), (26 novembre, p. 258 et suiv.), (27 novembre, p. 267), (28 novembre, p. 320), (*ibid.* et p. suiv.), (30 novembre, p. 335), (1er décembre, p. 342 et suiv.), (2 décembre, p. 353 et suiv.), 3 décembre, p. 358), (4 décembre, p. 364), (5 décembre, p. 390 et suiv.), (7 décembre, p. 410 et suiv.), (*ibid.* p. 415), (8 décembre, p, 423 et suiv.), (*ibid.* p. 425), (9 décembre, p. 455), (10 décembre, p. 491 et suiv.), (*ibid.* p. 498), (11 décembre, p. 500 et suiv.), (*ibid.* p. 504), (12 décembre, p. 515), (*ibid.* p. 526), (14 décembre, p. 562 et suiv.), (*ibid.* p. 572), (15 décembre, p. 573 et suiv.), (16 décembre, p. 614 et suiv.), (*ibid.* p. 615), (17 décembre, p. 623 et suiv.), (*ibid.* p. 639), (18 décembre, p. 655 et suiv.), (19 décembre, p. 675), (21 décembre, p. 691 et suiv.), (22 décembre, p. 715), (*ibid.* p. 716), (22 décembre, p. 718), (23 décembre, p. 752 et suiv.), (*ibid.* p. 753 et suiv.), (24 décembre, p. 775 et suiv.).

TOME **XI.** — (24 décembre 1789, t. XI, p. 1), (p. 2 et suiv), (28 décembre, p. 25 et suiv.), (*ibid.* p. 26), (29 décembre, p. 33 et suiv.), (*ibid.* p. 34), (*ibid.* p. 40), (30 décembre, p. 43), (*ibid.* p. 44 et suiv.), (31 décembre, p. 49), (*ibid.* p. 51 et suiv.), (2 janvier 1790, p. 59 et suiv.), (4 janvier, p. 69 et suiv.), (5 janvier, p. 103 et suiv.), (7 janvier, p. 110 et suiv.), (8 janvier, p. 116 et suiv.), (*ibid.* p. 118), (9 janvier, p. 127 et suiv.), (11 janvier, p. 149, et suiv.), (12 janvier, p. 168 et suiv.), (13 janvier, p. 178 et suiv.), (14 janvier, p. 180 et suiv.), (15 janvier, p. 186 et suiv.), (16 janvier, p. 205 et suiv.), (18 janvier, p. 229), (19 janvier, p. 233 et suiv.), (21 janvier, p. 270 et suiv.), (23 janvier, p. 292 et suiv.), (*ibid.* p. 296), (26 janvier, p. 330 et suiv.), (27 janvier, p. 350), (30 janvier, p. 398 et suiv.). (5 février, p. 436), (6 février, p. 441), (*ibid.* p. 450 et suiv.), (*ibid.* p. 454), (9 février, p. 519), (*ibid.* p. 531 et suiv.), (*ibid.* p. 535), (11 février, p. 551 et suiv.), (16 février, p. 615 et suiv.), (*ibid.* p. 618), (18 février, p. 642 et suiv.), (*ibid.* p. 645), (20 février, p. 658 et suiv.), (25 février, p. 692 et suiv.), (27 février, p. 727), (p. 728 et suiv.).

TOME **XII.** — (4 mars 1790, t. XII, p. 19 et suiv.), (6 mars, p. 58 et suiv.), (9 mars, p. 98), (*ibid.* p. 101), (11 mars, p. 135 et suiv.), (13 mars, p. 156 et suiv.), (16 mars, p. 197 et suiv.), (18 mars, p. 212), (*ibid.* p. 219 et suiv.), (*ibid.* p. 220 et suiv.), (20 mars, p. 258), (*ibid.* p. 264), (22 mars, p. 293), (23 mars, p. 326 et suiv.), (24 mars, p. 339), (26 mars, p. 357 et suiv.), (27 mars, p. 363 et suiv.), (*ibid.* p. 374 et suiv.), (29 mars, p. 402 et suiv.), (30 mars, p. 440), (*ibid.* p. 557 et suiv.), (2 avril, p. 516.

Assemblée nationale (*Adresses et Dons patriotiques* (*Suite*).

et suiv.), (3 avril, p. 527 et suiv.), (5 avril, p. 541 et suiv.), (6 avril, p. 546), (7 avril, p. 562 et suiv.), (8 avril, p. 580 et suiv.), (*ibid.* p. 592 et suiv.), (9 avril, p. 598 et suiv.), (10 avril, p. 627), (*ibid.* p. 631), (*ibid.* p. 661 et suiv.), (12 avril, p. 683).

TOME **XIII**. — (15 avril 1790, t. XIII, p. 65 et suiv.), (17 avril, p. 86), (*ibid.* p. 92 et suiv.), (18 avril, p. 98), (20 avril, p. 143 et suiv.), (p. 151 et suiv.).

TOME **XV**. — (22 avril 1790, t. XV, p. 245), (*ibid.* p. 250 et suiv.), (*ibid.* p. 257), (23 avril, p. 264), (24 avril, p. 282 et suiv.), (26 avril, p. 290), (27 avril, p. 295), (28 avril, p. 314 et suiv.), (29 avril, p. 333 et suiv.), (30 avril, p. 338 et suiv.), (1er mai, p. 354 et suiv.), (*ibid.* p. 356), (3 mai, p. 371 et suiv.), (4 mai, p. 384 et suiv.), (5 mai, p. 400 et suiv.), (6 mai, p. 411 et suiv.), (7 mai, p. 421 et suiv.), (8 mai, p. 433 et suiv.), (10 mai, p. 452 et suiv.), (*ibid.* p. 457 et suiv.), (11 mai, p. 482 et suiv.), (12 mai, p. 499 et suiv.), (13 mai, p. 500 et suiv.), (14 mai, p. 504 et suiv.), (*ibid.* p. 512), (15 mai, p. 515 et suiv.), (*ibid.* p. 521 et suiv.), (16 mai, p. 525), (17 mai, p. 530 et suiv.), (17 mai, p. 552 et suiv.), (18 mai, p. 558), (*ibid.* p. 576 et suiv.), (19 mai, p. 584), (*ibid.* p. 593 et suiv.), (20 mai, p. 626 et suiv.), (21 mai, p. 643 et suiv.), (25 mai, p. 668 et suiv.), (26 mai, p. 675 et suiv.), (27 mai, p. 681), (*ibid.* p. 683 et suiv.), (*ibid.* p. 689 et suiv.), (29 mai, p. 731 et suiv.), (*ibid.* p. 735 et suiv.).

TOME **XVI**. — (31 mai 1790, t. XIV, p. 1), (*ibid.* p. 18 et suiv.), (*ibid.* p. 22), (1er juin, p. 36 et suiv.), (2 juin, p. 48 et suiv.), (4 juin, p. 92), (5 juin, p. 115 et suiv.), (6 juin, p. 120), (8 juin, p. 145 et suiv.), (12 juin, p. 197 et suiv.), (14 juin, p. 215), (15 juin, p. 220), (*ibid.* p. 226 et suiv.), (16 juin, p. 238 et suiv.), (17 juin, p. 247 et suiv.), (18 juin, p. 265), (19 juin, p. 364 et suiv.), (*ibid.* p. 370), (*ibid.* p. 371 et suiv.), (22 juin, p. 413 et suiv.), (26 juin, p. 473 et suiv.), (27 juin, p. 506), (28 juin, p. 528), (*ibid.* p. 537), (1er juillet, p. 601 et suiv.), (3 juillet, p. 684 et suiv.), (*ibid.* p. 687 et suiv.), (6 juillet, p. 721 et suiv.), (8 juillet, p. 744 et suiv.), (*ibid.* p. 750 et suiv.).

TOME **XVII**. — (12 juillet 1790, t. XVII, p. 50), (13 juillet, p. 67), (p. 78 et suiv.), (15 juillet, p. 91), (17 juillet, p. 165), (*ibid.* p. 174 et suiv.), (20 juillet, p. 211 et suiv.), (22 juillet, p. 262), (*ibid.* p. 263), (*ibid.* p. 269 et suiv.), (24 juillet, p. 321 et suiv.), (25 juillet, p. 337), (26 juillet, p. 359 et suiv.), (27 juillet, p. 378 et suiv.), (*ibid.* p. 383), (28 juillet, p. 386), (29 juillet, p. 413), (*ibid.* p. 414), (30 juillet, p. 427), (31 juillet, p. 439 et suiv.), (*ibid.* p. 448 et suiv.), (2 août, p. 505), (3 août, p. 583), (*ibid.* p. 584 et suiv.), (5 août, p. 622), (*ibid.* p. 623), (7 août, p. 650), (10 août, p. 703 et suiv.), (*ibid.* p. 706), (11 août, p. 725).

TOME **XVIII**. — (12 août 1790, t. XVIII, p. 1 et suiv.), (14 août, p. 72 et suiv.), (15 août, p. 82), (17 août, p. 125 et suiv.), (19 août, p. 165 et suiv.), (21 août, p. 203 et suiv.), (24 août, p. 249), (26 août, p. 299 et suiv.), (28 août, p. 399 et suiv.), (31 août, p. 434 et suiv.), (2 septembre, p. 491), (*ibid.* p. 519), (4 septembre, p. 570 et suiv.), (7 septembre, p. 646

Assemblée nationale (*Adresses et Dons patriotiques* (*Suite*).

et suiv.), (8 septembre, p. 649 et suiv.), (9 septembre, p. 657), (*ibid.* p. 668), (10 septembre, p. 678), (11 septembre, p. 713), (*ibid.* p. 714). (14 septembre, p. 754).

TOME **XIX**. — (16 septembre 1790, t. XIX, p. 18 et suiv.), (18 septembre, p. 62), (20 septembre, p. 90), (21 septembre, p. 120 et suiv.), (23 septembre, p. 172 et suiv.), (24 septembre, p. 178), (25 septembre, p. 238 et suiv.), (30 septembre, p. 323), (2 octobre, p. 420), (3 octobre, p. 424 et suiv.), (5 octobre, p. 468 et suiv.), (6 octobre, p. 471), (*ibid.* p. 486 et suiv.), (7 octobre, p. 494), (8 octobre, p. 510), (9 octobre, p. 526), (10 octobre, p. 529), (12 octobre, p. 578), (13 octobre, p. 603), (15 octobre, p. 651 et suiv.), (16 octobre, p. 669), (19 octobre, p. 688), (*ibid.* p. 717 et suiv.), (21 octobre, p. 752), (23 octobre, p. 765 et suiv.).

TOME **XX**. — (23 octobre 1790, t. XX, p. 1 et suiv.), (26 octobre, p. 44), (28 octobre, p. 74), (30 octobre, p. 140 et suiv.), (2 novembre, p. 199 et suiv.), (4 novembre, p. 266 et suiv.), (6 novembre, p. 288 et suiv.), (9 novembre, p. 340 et suiv.), (11 novembre, p. 373 et suiv.), (13 novembre, p. 414 et suiv.), (16 novembre, p. 472 et suiv.), (18 novembre, p. 519 et suiv.), (20 novembre, p. 555 et suiv.), (22 novembre, p. 651 et suiv.), (23 novembre, p. 693), (25 novembre, p. 740 et suiv.).

TOME **XXI**. — (27 novembre 1790, t. XXI, p. 73 et suiv.), (30 novembre, p. 148 et suiv.), (2 décembre, p. 179), (*ibid.* p. 185 et suiv.), (4 décembre, p. 215 et suiv.), (6 décembre, p. 268 et suiv.), (8 décembre, p. 321), (9 décembre, p. 353 et suiv.), (11 décembre, p. 390 et suiv.), (14 décembre, p. 475), (16 décembre, p. 518 et suiv.), (18 décembre, p. 549 et suiv.), (20 décembre, p. 598 et suiv.), (21 décembre, p. 618 et suiv.), (23 décembre, p. 637), (24 décembre, p. 660), (28 décembre, p. 667), (*ibid.* p. 695 et suiv.), (30 décembre, p. 710 et suiv.), (31 décembre, p. 743), (2 janvier 1791, p. 751).

TOME **XXII**. — (6 janvier 1791, t. XXII, p. 37 et suiv.), (8 janvier, p. 81), (*ibid.* p. 91 et suiv.), (10 janvier, p. 106), (11 janvier, p. 118), (*ibid.* p. 136), (*ibid.* p. 137), (13 janvier, p. 168), (*ibid.* p. 205 et suiv.), (15 janvier, p. 273), (16 janvier, p. 279), (17 janvier, p. 290), (18 janvier, p. 315 et suiv.), (19 janvier, p. 334 et suiv.), (*ibid.* p. 335), (20 janvier, p. 337), (*ibid.*, p. 348 et suiv.), (22 janvier, p. 422 et suiv.), (24 janvier, p. 469), (25 janvier p. 484 et suiv.), (27 janvier, p. 514 et suiv.), (29 janvier, p. 560 et suiv.), (1er février, p. 653), (*ibid.* p. 664 et suiv.), (3 février, p. 729), (5 février, p. 765 et suiv.).

TOME **XXIII**. — (8 février 1791, t. XXIII, p. 40), (*ibid.* p. 51), (9 février, p. 72 et suiv.), (*ibid.* p. 85 et suiv.), (10 février, p. 108), (14 février, p. 180), (15 février, p. 204 et suiv.), (17 février, p. 231), (19 février, p. 279), (*ibid.* p. 296 et suiv.), (22 février, p. 405), (23 février, p. 431), (24 février, p. 500), (26 février, p. 523), (*ibid.* p. 537 et suiv.), (1er mars, p. 588), (3 mars, p. 650) et suiv.), (5 mars, p. 692), (9 mars, p. 750 et suiv.).

TOME **XXIV**. — (12 mars 1791, t. XXIV, p. 51 et suiv.), (15 mars, p. 107 et suiv.), (17 mars, p. 151 et suiv.), (19 mars, p. 203), (20 mars, p. 220), (22 mars, p. 279 et suiv.), (24 mars, p. 340 et suiv.), (29 mars, p. 452),

Assemblée nationale (*Adresses et Dons patriotiques* (*Suite*).

(31 mars, p. 484), (2 avril, p. 515), (5 avril, p. 557 et suiv.), (7 avril, p. 630 et suiv.), (9 avril, p. 675 et suiv.), (12 avril, p. 727 et suiv.).

TOME **XXV**. — (14 avril 1791, t. XXV, p. 94 et suiv.), (16 avril, p. 131), (17 avril, p. 152 et suiv.), (18 avril, p. 188), (19 avril, p. 191 et suiv.), (p. 203 et suiv.), (20 avril, p. 211), (21 avril, p. 230 et suiv.), (22 avril, p. 239 et suiv.), (p. 240), (23 avril, p. 253 et suiv.), (p. 309 et suiv.), (26 avril, p. 341), (28 avril, p. 373), (p. 376), (p. 394 et suiv.), (30 avril, p. 472), (1er mai, p. 480), (3 mai, p. 510 et suiv.), (5 mai, p. 609 et suiv.), (6 mai, p. 618), (p. 623 et suiv.), (7 mai, p. 653 et suiv.), (10 mai, p. 685), (p. 708 et suiv.), (11 mai, p. 733 et suiv.), (p. 742 et suiv.).

TOME **XXVI**. — (12 mai 1791, t. XXVI, p. 4), (13 mai, p. 29), (14 mai, p. 63), (*ibid.* p. 75 et suiv.), (16 mai, p. 98), (17 mai, p. 156), (18 mai, p. 189 et suiv.), (19 mai, p. 236), (20 mai, p. 253 et suiv.), (21 mai, p. 261), (*ibid.* p. 281), (22 mai, p. 299), (24 mai, p. 357 et suiv.), (p. 385), (26 mai, p. 483 et suiv.), (29 mai, p. 595), (30 mai, p. 624), (31 mai, p. 650 et suiv.), (1er juin, p. 692 et suiv.), (2 juin, p. 700), (3 juin, p. 713), (4 juin, p. 743 et suiv.).

TOME **XXVII**. — (6 juin 1791, t. XXVII p. 14), (9 juin, p. 88 et suiv.), (10 juin, p. 97) (11 juin, p. 132 et suiv.), (p. 139), (15 juin p. 236), (p. 248 et suiv.), (p. 250 et suiv.) (16 juin, p. 260 et suiv.), (p. 277 et suiv.) (18 juin, p. 314 et suiv.), (22 juin, p. 426 et suiv.), (23 juin, p. 445 et suiv.), (24 juin, p. 464), (p. 448 et suiv.), (26 juin, p. 535), (27 juin, p. 547), (*ibid.* p. 555 et suiv.), (28 juin, p. 578), (*ibid.* p. 580 et suiv.), (29 juin, p. 586), (1er juillet, p. 605), (2 juillet, p. 643), (p. 662), (p. 655), (p. 668), (p. 669 et suiv.), (3 juillet, p. 690), (4 juillet, p. 696), (p. 698 et suiv.), (p. 701 et suiv.), (p. 711 et suiv.), (5 juillet, p. 755 et suiv.).

TOME **XXVIII**. — (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 1), (7 juillet, p. 24 et suiv.), (p. 33 et suiv.), (8 juillet, p. 42 et suiv.), (p. 50), (9 juillet, p. 53), (10 juillet, p. 102), (11 juillet, p. 112), (12 juillet, p. 205 et suiv.), (p. 213 et suiv.), (p. 218 et suiv.), (13 juillet, p. 223 et suiv.), (14 juillet, p. 251 et suiv.), (p. 278 et suiv.), (p. 280), (16 juillet, p. 392), (p. 369), (p. 373 et suiv.), (p. 375), (18 juillet, p. 396 et suiv.), (p. 397), (19 juillet, p. 415), (p. 419 et suiv.), (p. 435 et suiv.), (p. 437 et suiv.), (p. 439 et suiv.), (p. 443), (20 juillet, p. 455), (21 juillet, p. 459), (p. 482 et suiv.), (p. 486 et suiv.), (p. 488), (22 juillet, p. 503 et suiv.), (*ibid.* p. 504), (p. 526), (23 juillet, p. 527), (p. 544 et suiv.), (24 juillet, p. 583), (p. 593), (26 juillet, p. 652), (p. 659 et suiv.), (p. 678 et suiv.), (27 juillet, p. 683 et suiv.), (p. 711 et suiv.), (28 juillet, p. 719 et suiv.), (p. 769 et suiv.).

TOME **XXIX**. — (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 1), (30 juillet, p. 28), (p. 47 et suiv.), (p. 50 et suiv.), (31 juillet, p. 66 et suiv.), (p. 80), (1er août, p. 81), (2 août, p. 107 et suiv.), (p. 122 et suiv.), (3 août, p. 131), (4 août, p. 146), (p. 147), (p. 184 et suiv.), (5 août, p. 192), (p. 198 et suiv.), (6 août, p. 234 et suiv.), (8 août, p. 258), (p. 259), (9 août, p. 282), (p. 303 et suiv.), (p. 305), (10 août, p. 319). (11 août, p. 335), (12 août, p. 379 et suiv.), (13 août, p. 397 et suiv.), (p. 399), (p. 414 et suiv.), (p. 420 et suiv.), (14 août, p. 425 et suiv.), (15 août, p. 441 et suiv.), (16 août, p. 470 et suiv.), (17 août, p. 490), (18 août, p. 501), (20 août, p. 576), (p. 577), (p. 594 et suiv.), (22 août, p. 621), (26 août, p. 722 et suiv.), (27 août, p. 736 et suiv.), (p. 753 et suiv.).

TOME **XXX**. — (29 août 1791, t. XXX, p. 32), (31 août, p. 90), (p. 93), (3 septembre, p. 171), (4 septembre, p. 193), (5 septembre, p. 204), (p. 230 et suiv.), (6 septembre, p. 239), (p. 240), (8 septembre, p. 289), (9 septembre, p. 394), (18 septembre, p. 435), (10 septembre, p. 554), (14 septembre, p. 630), (15 septembre, p. 645), (p. 678).

TOME **XXXI**. — (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 1 et suiv.), (p. 2), (p. 6), (20 septembre, p. 90 et suiv.), (21 septembre, p. 135), (22 septembre, p. 236), (24 septembre, p. 265), (25 septembre, p. 313), (26 septembre, p. 356 et suiv.), (p. 360), (27 septembre, p. 391 et suiv.), (28 septembre, p. 430), (p. 441), (p. 476), (29 septembre, p. 538), (p. 625), (30 septembre, p. 668 et suiv.).

Assemblée nationale. — Voir *Assemblées nationales*. — *Bureaux de l'Assemblée nationale*. — *Cérémonies*. — *Députés*. — *Impressions*. — *Présidents*. — *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*. — *Règlement*. — *Salle des séances*. — *Secrétaires et commis attachés aux comités*. — *Secrétariats des comités et bureaux de l'Assemblée nationale*. — *Tribunal judiciaire de l'Assemblée nationale*.

Assemblées administratives. — Voir *Assemblées représentatives*. — *Constitution*, § **1**. — *Etats provinciaux*.

Assemblées bailliagères. Motion de d'Estourmel concernant le payement de leurs frais (30 juillet 1790, t. XVII, p. 426); renvoi au comité des finances (*ibid.*).

Assemblées de citoyens de même état ou profession. — Voir *Corporations*.

Assemblées électives. — Voir *Constitution*, § **3**.

Assemblées électorales.

§ **1er**. — D'André demande la convocation des assemblées électorales (5 août 1791, t. XXIX, p. 197 et suiv.); — l'Assemblée décrète que les assemblées électorales seront convoquées du 25 août au 5 septembre (*ibid.* p. 198); — modification proposée par Lanjuinais (7 août, p. 240); — débat : Legrand, d'André, Lanjuinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Roussillon dénonce des députés remplissant la double fonction de membres de l'Assemblée nationale et d'électeurs aux assemblées électorales (2 septembre 1791, t. XXX, p. 146); — débat : Gaultier-Biauzat, Darnaudat, Roussillon (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'appel immédiat de ses membres assistant à l'assemblée électorale de Paris et charge le ministre de l'intérieur de rappeler à cette assemblée le décret qui en interdit l'entrée aux membres de l'Assemblée nationale (*ibid.*). — L'Assemblée décrète que le nom de Delavigne ne figurera pas parmi ceux des députés ayant assisté aux assemblées électorales et charge son président d'écrire à Dubois-Crancé pour lui prescrire de se rendre sur-le-champ dans le sein de l'As-

Assemblées électorales (*Suite*).

semblée nationale (2 septembre 1791, t. XXX, p. 147).

§ 3. — Pétition de la commune de Nantes au sujet de la formation de l'assemblée électorale du département de la Loire-Inférieure (5 septembre 1791, t. XXX, p. 231 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 232); — rapport par Rabaud-Saint-Etienne (7 septembre, p. 266); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Chabroud, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Tronchet, Briois-Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 267).

§ 4. — Pétition présentée par Santerre et Camille Desmoulins sur la question de savoir si les membres du corps électoral en état d'ajournement peuvent assister à ses délibérations (5 septembre 1791, t. XXX, p. 232 et suiv); — discussion : Pétion, d'André (*ibid.* p. 233 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 235).

§ 5. — Sur la motion de d'André, l'Assemblée décide qu'il lui sera fait un rapport sur la question de savoir si les électeurs des assemblées électorales seront payés (7 septembre 1791, t. XXX, p. 262); — sur le rapport de Le Chapelier, l'Assemblée décrète que les électeurs ne seront pas payés (p. 303).

§ 6. — Adresse de l'assemblée électorale de Paris au sujet de l'introduction dans son sein de l'huissier Damiens pour mettre à exécution un décret de prise de corps rendu contre un de ses membres (Danton) (14 septembre 1791, t. XXX, p. 630); — renvoi au comité de Constitution de la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (*ibid.*); — rapport par Démeunier (17 septembre, p. 728 et suiv.); — discussion : Le Chapelier, Gaultier-Biauzat, Rewbell, d'André, Delavigne, Duport, Lanjuinais, Robespierre, d'André, Lanjuinais (*ibid.* p. 729 et suiv.); — l'Assemblée improuve la conduite des électeurs du département de Paris relativement à l'huissier Damiens et renvoie ce dernier à se pourvoir devant les juges compétents (*ibid.* p. 738).

Assemblées municipales (Organisation des). — Voir *Constitution*, §§ 3 et 4.

Assemblées nationales. Opinion non prononcée de Custine sur la permanence des assemblées nationales et l'établissement d'un sénat (t. XXXII, p. 41 et suiv.).

Assemblées primaires.

§ 1er. — Projet de règlement des frais faits à l'occasion des assemblées primaires de 1789 (24 août 1790, t. XVIII, p. 247); — projet de décret, présenté par Vernier (9 septembre, p. 657 et suiv.); — discussion : Chantaire, Vernier, de Saint-Martin (*ibid.* p. 658); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Adoption d'une motion de Rœderer, tendant à faire présenter un projet de décret autorisant les assemblées primaires à émettre leur vœu pour la rédaction des corps administratifs et des tribunaux (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 614).

Assemblées primaires. — Voir *Assemblées représentatives et administratives. — Constitution*, § 11.

Assemblées primaires et électorales. — Voir *Acte constitutionnel.*

Assemblées provinciales. — Demande d'Aubry du Bochet tendant à ce que l'on s'occupe au plus tôt de la formation des assemblées provinciales (12 septembre 1789, t. VIII, p. 616); — rejet (*ibid.*).

Assemblées provinciales. — Voir *Constitution*, §§ 3 et 4. — *Etats provinciaux.*

Assemblées représentatives et administratives.

§ 1er. — Décret concernant leur constitution, rendu le 22 décembre 1789 (t. XI, p. 191 et suiv.); — instruction y relative (p. 195 et suiv.). — Motion de Bouche tendant à ce que les délibérations soient rédigées et signées, séance tenante (11 février 1790, p. 543); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret, présenté par Target, au nom du comité de Constitution et concernant l'éligibilité des assemblées administratives de département et de district, les marques distinctives des officiers municipaux, leur rang et leur autorité : article 1er adopté sans discussion (20 mars 1790, t. XII, p. 259 et suiv.); — article 2 : marquis de Foucault, Camus (*ibid.* p. 260); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Mougins de Roquefort, marquis de Foucault, Delley d'Agier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 4, 5 et 6 adoptés sans discussion (*ibid.*); — article concernant les enfants de pères morts insolvables, ajourné sur la demande de Garat *aîné* (*ibid.*); — article 8 adopté sans discussion (*ibid.* et p. suiv.); — article 9 : de Lachèze, Garat *aîné*, Rewbell, Voidel, Target, Démeunier, comte de Mirabeau, Target (*ibid.* p. 261); — adoption (*ibid.*) : texte des articles adoptés (*ibid.* et p. suiv.). — Projet de décret présenté par Gossin, au nom du comité de Constitution, à propos de contestations relatives à l'éligibilité des citoyens (10 avril, p. 629); — discussion : Voidel, Goupil de Préfeln (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Démeunier sur une modification à l'art. 2 du décret du 20 mars précédent (19 avril 1790, t. XIII, p. 105); — discussion : de Saint-Martin, Démeunier, marquis de Digoine (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Motion du vicomte de Toulongeon tendant à hâter la formation des assemblées administratives (15 avril 1790, t. XIII, p. 69); — discussion : comte de Mirabeau, d'André (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Constitution.*

§ 4. — Rapport par Dupont (*de Nemours*), au nom du comité de Constitution, sur une difficulté survenue au sujet des citoyens actifs de la ville de Rozay (7 mai 1790, t. XV, p. 421); — discussion : Fréteau, Démeunier, Target (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant que la ville de Rozay aura particulièrement son assemblée primaire, composée des seuls citoyens actifs de cette ville (*ibid.* p. 422).

§ 5. — Rapport par Salle, au nom du comité des rapports, sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (16 mai 1790, t. XV, p. 525 et suiv.); — débats préliminaires : abbé d'Eymard, Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 526); — ajournement (*ibid.*); — discussion : abbé d'Eymar, Defermon, Salle, baron de Landenberg, prince de Broglie, Rewbell, comte de Virieu, Merlin (18 mai, p. 578 et suiv.); — décret portant improbation de la conduite du sieur Diétrich, notable de la commune de Strasbourg et du sieur

Assemblées représentatives et administratives (*Suite*).

Besnard, bailli de Bouxvillers, et ordonnant remise des pièces du rapport au comité des recherches, chargé de se procurer les renseignements les plus étendus relativement à l'assemblée illégalement tenue à Bouxvillers et à la délibération qui y a été prise (*ibid.* p. 583).

§ **6**. — Rapport par Gossin, sur une contestation élevée entre les villes de Châlon et de Mâcon au sujet du chef-lieu du département de Saône-et-Loire (28 mai 1790, t. XV, p. 703); — projet de décret portant que la première assemblée de département de Saône-et-Loire se tiendra provisoirement à Mâcon (*ibid.*); — discussion : Bernigaud de Grange, Gossin, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **7**. — Présentation par Le Chapelier d'un projet de décret sur la forme du scrutin et la police des assemblées électorales (28 mai 1790, t. XV). — Voir *Elections*.

§ **8**. — Rapport par Le Chapelier sur des contestations survenues dans la ville de Douai, au sujet de la validité des élections pour les assemblées primaires (29 mai 1790, t. XV, p. 708); — discussion : Breuvard, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret proposé par Merlin (*ibid.* p. 709).

§ **9**. — Legrand (du Berry) propose, au nom du comité ecclésiastique, de charger des commissaires, tant de ce comité que des comités de Constitution, des finances d'agriculture et d'aliénation des biens nationaux, de dresser une instruction pour indiquer, aux assemblées de district et de département, les objets dont elles doivent s'occuper (1er juin 1790, t. XVI, p. 26); — adoption (*ibid.*).

§ **10**. — Rapport par Le Chapelier sur les irrégularités des assemblées primaires de Colmar (1er juin 1790, t. XVI, p. 28); — décret de réformation (*ibid.*); — l'Assemblée revient sur sa décision à la demande du prince de Broglie, appuyée par Rewbell (14 juin, p. 219 et suiv.).

§ **11**. — Retard apporté dans la formation du département de la Corrèze : Le Chapelier, Ludière, Malès, Delort, de Puymalie (11 juin 1790, t. XVI, p. 167); — décret pressant les commissaires pour l'établissement des assemblées administratives des départements d'accélérer leur travail le plus possible, surtout en ce qui concerne la Corrèze (*ibid.*).

§ **12**. — Rapport par Chabroud sur un jugement prononcé par l'assemblée primaire de Saint-Pierre d'Evreux (12 juin 1790, t. XVI, p. 202); — projet de décret cassant ce jugement (*ibid.*); — discussion : Mougins de Roquefort, Buzot, Rœderer, Loys (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **13**. — Rapport par Cernon sur un arrêt pris le 24 juin 1790, par l'assemblée administrative du département d'Eure-et-Loir (26 juin 1790, t. XVI, p. 465); — adoption (*ibid.*).

§ **14**. — Rapport par Thourel sur la manière de mettre les nouveaux corps administratifs en activité (28 juin 1790, t. XVI, p. 530 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 531 et suiv.); — discussion : Delley d'Agier, Thouret (*ibid.* p. 532); — adoption (*ibid.*); — additions à l'article 1er et à l'article 6 proposées par Martineau et Decrétot (30 juin, p. 576); — adoption (*ibid.*).

§ **15**. — Discours de Vaublanc, président de l'assemblée électorale de Seine-et-Marne, contenant un hommage à l'Assemblée (10 juin 1790, t. XVI, p. 161 et suiv.).

§ **16**. — Projet de décret présenté par Merlin pour l'exécution, dans le département du Nord, des décrets sur les assemblées administratives, et, en particulier, de celui du 28 mai dernier (26 juin 1790, t. XVI, p. 465); — discussion : de Folleville, Merlin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **7**.

§ **17**. — Discussion du projet d'instruction pour les assemblées administratives : de Vismes, rapporteur, Boussion, de Margonne, Rewbell, plusieurs membres (12 août 1790, t. XVIII, p. 6); — adoption (*ibid.*); — texte de cette instruction (p. 7 et suiv.).

Asserac (Commune d'). — Voir *Impositions locales*, § **28**.

Assesseurs des juges de paix. — Voir *Pouvoir judiciaire*, § **3**.

Assignats (*Papier-monnaie*).

§ **1er**. — Réflexions de Lalande relatives au papier-monnaie (5 décembre 1789, t. X, p. 408 et suiv.).

§ **2**. — Création des assignats (19 décembre 1789, t. X, p. 681); — protestation de Bergasse (*ibid.* et p. suiv.).

§ **3**. — Adresse des marchands, entrepreneurs, manufacturiers, ouvriers, etc., exposant les inconvénients de l'établissement d'un papier-monnaie à intérêt (8 avril 1790, t. XII, p. 592 et suiv.). — Voir ci-dessous, § **4** (17 avril 1790), et § **27**.

§ **4**. Rapport par Anson, au nom du comité des finances, sur les *assignats-monnaie* (9 avril 1790, t. XII, p. 602 et suiv.); — opinion de Périsse-Duluc sur le papier-monnaie (p. 619 et suiv.); — discussion : Martineau, Prieur, de Boisgelin, de Cazalès, Barnave, Fréteau, Charles de Lameth, duc de La Rochefoucauld (10 avril, p. 660 et suiv.); — suite de la discussion : baron de Laudenberg-Wagenbourg, Hell, duc d'Aiguillon, Dupont (de Nemours), de Boisgelin, Rœderer, abbé Maury (15 avril 1790, t. XIII, p. 50 et suiv.); — opinions, non prononcées, du marquis de Montesquieu (p. 78 et suiv.), du baron d'Allarde (p. 73 et suiv.); — reprise de la discussion : Bailly, de Folleville, Aubry, Mougins de Roquefort, abbé Gouttes, de Cazalès, Pétion de Villeneuve, Charles de Lameth, Boutteville-Dumetz, baron d'Allarde, Démeunier (16 avril, p. 78 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : marquis de Lancosme, abbé Breuvard, Anson, rapporteur, marquis d'Estourmel, Merlin, Martineau, Treilhard, Rœderer, Fréteau, Rewbell, Démeunier, Anson (*ibid.* p. 84 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 85); — article 2 : Merlin, Anson (*ibid.* p. 85); — suppression de l'article 3; — article 4 devenant le 3e : comte de Montjoye-Vaufrey, Lavie, député d'Alsace, marquis de Toulongeon, Anson, Dupont (de Nemours), Merlin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — discussion sur la question de savoir s'il y aura des intérêts attachés aux assignats : Prugnon, marquis de Gouy-d'Arsy, Burdelot, Anson (17 avril p. 88 et suiv.); — adoption des articles 4, 5, 6 et 7 (*ibid.* p. 89 et suiv.); — question de la falsification : Audier-Massillon, Rœderer (*ibid.* p. 90); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — adoption des articles 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (*ibid.*); — article 14 : duc de Praslin, Bouche (*ibid.*); —

Assignats (*Suite*).

adoption avec amendements (*ibid.*); — adoption de l'article 15 modifié (*ibid.*); — projet d'article proposé par Anson pour l'échange des billets de la caisse d'escompte contre les assignats (*ibid.* p. 91); — discussion : Boutteville-Dumetz, de Fontenay, marquis de Gouy-d'Arsy, Voidel, Le Couteulx de Canteleu, Dupont (de Nemours), Garat aîné, Armand, marquis de Montesquiou, comte de Crillon (*ibid.*); — adoption des articles 16 et 17 (*ibid.*); — rejet de l'article 18 (*ibid.*); — articles additionnels présentés par Sallé de Chou et Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 92); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — crédit de vingt millions accordé dans ces conditions : la caisse d'escompte fournira, non des billets de caisse, mais des feuilles de papier pour en faire des assignats de cette valeur (*ibid*). (Voir ci-après Proposition Labache.) — Décret portant que le comité des finances enverra dans les provinces une instruction en même temps que le décret sur les assignats (20 avril, p. 144). — Lettre de Necker relative à une proclamation du roi en faveur du décret sur les assignats, (*ibid.* p. 153), — texte de cette proclamation (*ibid.*). = Projet d'adresse de l'Assemblée nationale aux Français sur l'émission des assignats-monnaie, présenté par le marquis de Montesquiou, au nom du comité des finances (30 avril 1790, t. XV, p. 343 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 347); — projet de décret présenté par Duquesnoy et tendant à faire suivre l'adresse de la signature des présidents et secrétaires de l'Assemblée et à demander au roi de la faire promptement envoyer aux départements (3 mai, p. 368); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Le Couteulx de Canteleu concernant l'attribution de la signature à vingt personnes choisies par le roi (9 mai, p. 452); — adoption (*ibid.*). = Proposition faite par Lablache de la prorogation du décret du 17 avril 1790 jusqu'au 15 août de la même année, concernant le terme de rigueur pour les échanges des billets de la caisse d'escompte contre des assignats (24 mai 1790, t. XV, p. 664); — discussion : de Foucault, Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). = Adresse de la municipalité de Lyon sur le décret relatif aux assignats-monnaie (10 octobre 1790, t. XIX).

§ **5**. — Dénonciation par Lucas (de Moulins) de la protestation de Bergasse contre les assignats (25 avril 1790, t. XV, p. 288); — débat : Populus, de Saint-Martin, Chabroud, Bourdon, (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid*).

§ **6**. — Consultation provoquée par Le Couteulx de Canteleu sur la question de savoir si l'on se servira dans les assignats des mots *Domaines nationaux* et proposition du même tendant à charger quatre commissaires de se concerter avec M. Necker pour procéder à la fabrication et à l'émission des assignats (30 avril 1790, t. XV, p. 341); — discussion : Fréteau, Roussillon (*ibid.*); — renvoi au comité des finances d'une motion incidente du comte de Bonneville contre la retenue de l'escompte de 3 0/0 faite par les payeurs de rentes sur les arriérés (*ibid.*); — adoption de la proposition de Le Couteulx de Canteleu appuyée par Laborde de Méréville (*ibid*). — Voir §§ **10** et **41**.

§ **7**. — Projet de décret relatif au payement des contributions en assignats, présenté par Anson (14 mai 1790, t. XV, p. 510); — discussion : d'Ambly, de Noailles, Charles de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Projet de décret concernant la division en 1,200,000 billets de 400,000.000 d'assignats créés par les décrets des 19 et 21 décembre 1789, 16 et 17 avril 1790 (1er juin 1790, t. XVI, p. 28); — discussion : Moreau (de Tours), Rœderer, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 29).

§ **9**. — Lettre de Necker sur l'urgence du projet de décret ajourné et interdisant aux receveurs et collecteurs d'impôts de confondre, dans leur comptabilité, le numéraire effectif et les billets-assignats (13 juin 1790, t. XVI, p. 203 et suiv.). — Voir § **25**.

§ **10**. — Rapport par Le Couteulx et projet de décret sur la fabrication des assignats (18 juillet 1790, t. XVII, p. 186); — discussion : Delley d'Agier, Begouen, Le Bois-Desguays, de Folleville (*ibid.*); — décret enjoignant au comité des finances de faire un rapport sur la fixation de l'époque où commenceront l'émission et l'échange des assignats (*ibid.*). — Rapport par le Couteulx sur les conditions d'échange des assignats contre les billets de la caisse d'escompte (25 juillet, p. 341 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 342); — débat préliminaire : Camus, Le Couteulx, Camus, Briois de Beaumetz, Fréteau, Anson, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 343); — discussion : Camus, Le Couteulx, Camus (29 juillet p. 399 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 400). — Décret sur le mode d'émission (7 août, p. 650 et suiv.); — addition proposée par d'Allarde (8 août, p. 659); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **11**. — Projet de décret présenté par Le Couteulx, tendant à faire déclarer valables des assignats de 300 livres contenant une faute d'impression (14 août 1790, t. XVIII, p. 68); — adoption (*ibid.*).

§ **12**. — Opinion de Condorcet sur les assignats (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 530 et suiv.), (p. 536 et suiv.).

§ **13**. — Discours de Gouget-Deslandes à la société des amis de la Constitution (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 538 et suiv.).

§ **14**. — Réflexions de Lavoisier à la société de 1789 (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 546 et suiv.).

§ **15**. — Adresses des députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France, et des créanciers étrangers (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 565).

§ **16**. — Vœu de la commune de Tours (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 576 et suiv.).

§ **17**. — Adresse de la section de notre-Dame (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 577 et suiv.).

§ **18**. — Des inconvénients des assignats par Le Roy (4 septembre 1790, t. XVIII p. 582 et suiv.).

§ **19**. — Décret voté sur la proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), prescrivant l'impression des mémoires sur les assignats venus des départements et le renvoi des autres au comité des finances (5 septembre 1790, t. XVIII, p. 588).

§ **20**. — Adresse des administrateurs du directoire du département de la Seine-Inférieure, du directoire du district de Rouen, du conseil général de la commune et de la chambre de commerce de la même ville sur les assignats-

Assignats (*Suite*).

monnaie (5 septembre 1790, t. XVIII, p. 599).

§ **21**. — Opinions non prononcées sur les assignats-monnaie : de Lebrun, député de Dourdan (5 septembre 1790, t. XVIII, p. 602 et suiv.), d'Allarde, député de Saint-Pierre-le-Moustier (*ibid.* p. 615 et suiv.).

§ **22**. — Adresse des députés du commerce de Bordeaux sur les assignats (9 septembre 1790, t. XVIII, p. 665), (p. 668), (p. 671 et suiv.)

§ **23**. — Mémoires et délibérations des négociants, chambres de commerce et manufacturiers de la ville de Lyon sur les assignats (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 683), (p. 686 et suiv.— Mirabeau demande que l'Assemblée ne prenne aucune décision avant le 17 du courant (10 septembre, p. 683) ; — Delandine parle dans le même sens (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*)

§ **24**. — Vœu d'un patriote sur les assignats, par Ternaux, officier municipal et manufacturier à Sedan (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 690 et suiv.). —

§ **25**. — Rapport par Montesquiou sur la circulation des assignats et sur leur acceptation par les receveurs des contributions directes (12 septembre 1790, t. XVIII, p. 720 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 721) ; — observations préliminaires de Charles Lameth (*ibid.*) ; — adoption des articles 1 à 3 ; — discussion (*ibid.*) ; — article 4 : d'Harambure, Duval d'Eprémesnil, de Montlosier, abbé Maury, Malouet, Martineau (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 722) ; — renvoi des articles 5 et 6 au comité des finances (*ibid.*).

§ **26**. — Adoption d'un projet de décret présenté par d'André sur les pétitions que les sections de Paris pourront émettre au sujet des assignats (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 757).

§ **27**. — Decrétot déclare que le vœu émis par les manufacturiers de Louviers au sujet des assignats ne porte que sur ceux de 12 livres et de 6 livres (17 septembre 1790, t. XIX, p. 23) ; — rapport par Regnauld-d'Epercy sur le vœu de diverses places de commerce (24 septembre, p. 193), (p. 194 et suiv.). — Voir *Dette publique*.

§ **28**. — Etat de situation de la caisse de l'extraordinaire relativement à l'émission des assignats au 5 octobre 1790, présenté par Lablache, au nom du comité des finances (8 octobre 1790, t. XIX, p. 503 et suiv.).

§ **29**. — Projet de décret présenté par Montesquiou pour l'unification de tous les assignats (8 octobre 1790, t. XIX, p. 504 et suiv.); — discussion : Brillat-Savarin, Moreau, Malouet (*ibid.* p. 505) ; — adoption (*ibid.*).

§ **30**. — Projet de décret présenté par le même sur la fabrication et l'émission des assignats (8 octobre 1790, t. XIX) ; — discussion : Mirabeau, de Montesquiou, Mirabeau, de Montesquiou, Poignot, Pétion, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Poignot, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — texte du décret (*ibid.* p. 508). — Renseignements sur le prix de fabrication (*ibid.* p. 509). — Lettre de Mirabeau à Montesquiou sur la fabrication des assignats (p. 518 et suiv.) ; — réponse de Montesquiou (p. 520 et suiv.). — Nouveaux renseignements sur le prix de fabrication (9 octobre, p. 523). Voir *ci-dessous*, § **34**.

§ **31**. — Exposé des inconvénients du transport des assignats par la poste fait par un membre (9 octobre 1790, t. XIX, p. 523 et suiv.) ; — renvoi aux trois comités réunis des finances, des impositions et d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 524). — Voir *ci-dessous*, § **41**.

§ **32**. — Projet de décret par Naurissart relativement à la surveillance à exercer sur la fabrication du papier pour les nouveaux assignats (15 octobre, 1790, t. XIX, p. 647) ; — adoption. (*ibid.*).

§ **33**. — Présentation par Montesquiou du préambule du décret relatif à l'extinction de l'intérêt des assignats (10 octobre 1790, t. XIX, p. 531) ; — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **4** (17 avril 1790).

§ **34**. — Rapport par Montesquiou sur la fabrication des assignats et tendant à en attribuer l'impression à Didot (29 octobre 1790, t. XX, p. 105 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 106) ; — discussion : Charles de Lameth, de Montesquiou, Mirabeau, Martineau (*ibid.*) ; — adjonction de deux imprimeurs aux commissaires chargés de surveiller la fabrication des assignats (*ibid.*) ; — ajournement du projet de décret (*ibid.*) ; — rapport par Périsse, au nom des commissaires nommés pour préparer, surveiller et diriger la fabrication des nouveaux assignats (4 novembre, p. 264 et suiv.) ; — discussion : Camus, Périsse, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Alexandre de Lameth, Leclerc, André, Rœderer, abbé Papin (*ibid.* p. 265); — adoption des 6 premiers articles (*ibid.* et p. suiv.); — article 7 : Brostaret, Duport, Pétion, Régnier (*ibid.* p. 266); — adoption (*ibid.*); — nouvelle rédaction de l'article 7, proposée par Périsse-Duluc, au nom du comité des finances (5 novembre, p. 274). — Voir *ci-dessous* § **57**.

§ **35**. — Projet de décret portant que les assignats seront stipulés au porteur et non à ordre et que le roi commettra 30 personnes pour les signer (18 novembre 1790, t. XIX, p. 513); — adoption (*ibid.*).

§ **36**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus et concernant les formalités avant leur délivrance au trésorier de l'extraordinaire (20 décembre 1790, t. XXI, p. 600).

§ **37**. — Adoption d'un projet de décret sur le brûlement, tant des ballots contenant le papier blanc des anciens assignats non employé, que de ceux desdits assignats maculés ou défectueux (24 décembre 1790, t. XXI, p. 655).

§ **38**. — Procès-verbaux des dépôts faits aux Archives nationales des objets qui ont servi à la fabrication des 400 millions d'assignats de la première création (30 décembre 1790, t. XX et suiv.).

§ **39**. — Adresse d'une société de banquiers sur un projet conçu par elle (9 janvier 1791, t. XXII, p. 100 et suiv.) ; — discussion : Malouet, de Choiseul-Praslin fils, Le Chapelier (*ibid.* p. 101) ; — ordre du jour (*ibid.*).

§ **40**. — Projet de décret présenté par Camus sur une fabrication de billets de 50 livres (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102) ; — amendement proposé par un membre et accepté par le rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **41**. — Proposition de Saint-Martin d'ajouter quatre membres aux quatre déjà chargés de surveiller la fabrication des assignats (9 janvier 1791, t. XXII) ; — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **6**.

§ **42**. — Proposition de Vernier relative à la circulation des assignats (19 janvier 1791, t. XXII, p. 327) ; — ordre du jour voté à la demande de d'André (*ibid.*).

Assignats (Suite).

§ **43**. — Rapport par Laborde de Méreville sur les moyens de prévenir les fâcheux effets de spéculations sur l'échange des petits assignats (23 janvier 1791, t. XXII, p. 459 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 461); — discussion : Malouet, Laborde de Méreville, Camus, Tronchet, Regnauld (de Saint-Jean d'Angély), Anson (*ibid.*); — adoption (*ibid.*)

§ **44**. — Présentation par Camus d'un projet de décret relatif à l'envoi par la poste des assignats annulés (27 janvier, p. 507); — de Choiseul-Praslin, Camus (*ibid.*);—adoption (*ibid*).

§ **45**. — Projet de décret présenté par Camus et tendant à suspendre provisoirement l'émission des assignats de 2,000 livres, à prendre 10 millions sur les 100 millions qui restent pour former des assignats de 100 livres et à ajourner la confection d'assignats au-dessous de 50 livres (6 février 1791 t. XXIII, p. 2 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 3). — Voir *ci-dessous*, § **47**.

§ **46**. — Proposition de Boussion sur l'emploi de 10 millions de la réserve des assignats de 2,000 livres (6 février 1791, t. XXIII, p. 3); — discussion : Foucault, Camus (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). Voir *ci-dessous*, § **61**.

§ **47**. — Proposition faite par Camus de faire 30 millions d'assignats de 100 livres et 20 millions de 50 livres (21 février 1791, t. XXIII, p. 391); — discussion : de Crillon jeune, d'André, Rewbell, Boussion, Mirabeau, d'André, Delandine, Mirabeau, Choiseul-Praslin, Long, Tuaut de la Bouverie, Camus, Tuaut de la Bouverie (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 392); — adoption d'une motion complémentoire de Camus (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret, présenté par l'abbé Papin, relatif à la continuation de la fabrication des assignats de 50 à 100 livres (23 août 1791, t. XXIX, p. 640).

§ **48**. — Rapport par Leclerc sur la fabrication des assignats (30 mars 1791, t. XXIV, p. 473 et suiv.); — motions de Goupil et de l'abbé Papin (*ibid.* p. 474 et suiv.); — discussion : de Folleville, Camus (*ibid.* p. 475); — motion de Christin (*ibid.*); — nomination de quatre commissaires (*ibid.*); compte rendu par Folleville de leur mission (31 mars, 492); — question posée par Lecouteulx (*ibid.*); — réponse de Folleville (*ibid.*); — insertion au procès-verbal (*ibid.*).

§ **49**. — Motion de Crillon jeune tendant à faire connaître la valeur des domaines nationaux servant de gages aux assignats, appuyée par Prieur (12 avril 1791, t. XXIV, p. 719); — adoption (*ibid.*).

§ **50**. — Vernier présente un projet de décret relatif au payement des coupons d'assignats (15 avril 1791, t. XXV, p. 105); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **51**. — Rapport par Périsse-Duluc sur le transport des assignats d'une ville à l'autre (17 avril 1791, t. XXV, p. 168 et suiv.).

§ **52**. — Rapport par Périsse-Duluc sur le mode de circulation des assignats (17 avril 1791, t. XXV, p. 171 et suiv.).

§ **53**. — *Petits assignats. — Assignats de* 5 *livres*. — Rabaud-Saint-Etienne demande la création de petits assignats et présente un projet de décret y relatif (26 avril, 1791, t. XXV, p. 34 et suiv.); — discussion préliminaire : Buzot, de Crillon, Malouet, Cigongne, Malouet, Boussion, Charles de Lameth, Dupont, Charles de Lameth (*ibid.* p. 350 et suiv.); — Pétion,

Assignats (*Suite*).

Assignats de 5 *livres* (*Suite*).

Prugnon, Aubry-du-Bochet, Leclerc, de Gouy-d'Arsy, Le Bois-Desguays, de Gouy-d'Arsy (p. 426 et suiv.); — Briois-Beaumetz, de Montesquiou, Martineau, Belzais-Courmenil, Lecouteulx de Canteleu, Briois-Beaumetz, Charles de Lameth, de Montesquiou, Charles de Lameth (1er mai, p. 481 et suiv.); — Rabaud-Saint-Etienne, Germain, de Folleville, Buzot, Briois-Beaumetz, de Noailles, de Montesquiou, de Noailles, de Cussy, Charles de Lameth (5 mai, p. 594 et suiv.); — d'Allarde, Lecouteulx de Canteleu, Camus, de Crillon le jeune, de Cazalès, Rabaud-Saint-Etienne, Andrieu, de Cussy, Belzais-Courmenil, Briois-Beaumetz, Rabaud-Saint-Etienne, de Custine (6 mai, p. 622 et suiv.); — l'Assemblée ferme la discussion (*ibid.* p. 628); — débat sur l'ajournement : de Cazalès, Briois-Beaumetz (*ibid.* p. 628 et suiv.); — l'Assemblée accorde la priorité au projet de décret de Briois-Beaumetz (*ibid.* p. 629); — discussion : abbé Maury, de Montesquiou, Martineau, Camus, Barnave, de Cazalès, Blin, Rabaud-Saint-Etienne, Briois-Beaumetz, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 1 et 2 réunis en un seul (*ibid.* p. 632); — renvoi au comité des finances des articles 3, 4 et 5 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une disposition additionnelle présentée par Briois-Beaumetz sous le titre d'article 2 nouveau (*ibid.* p. 633); — opinion, non prononcée, de Montesquiou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 1er (7 mai, p. 635). — Sur la demande de Gombert et Rabaud-Saint-Etienne, l'Assemblée décrète que le rapport du comité des finances sur la fabrication des *assignats de* 5 *livres*, et de la *monnaie de cuivre* lui sera présenté à la séance du jeudi 19 mai 1791, au soir, (17 mai 1791, t. XXVI, p. 165); — rapport par de Cernon (20 mai, p. 254); — discussion : de Crillon jeune, de Cernon, rapporteur, Barnave, de Cernon, rapporteur, de Montlosier, de Montesquiou, de Crillon jeune, Papin, Alexandre de Lameth, Rewbell, de Noailles, Camus, de Cussy, Belzais-Courménil, Camus, de Virieu, abbé Maury, de Montesquiou, abbé Maury, Lecouteulx de Canteleu, de Montesquiou, Roussillon (*ibid.* p. 254 et suiv.); — motions de Belzais-Courménil et de de Virieu pour hâter la fabrication de la monnaie de cuivre (*ibid.* p. 260); — adoption (*ibid.*); — rapport par de Cernon sur les mesures provisoires proposées par de Crillon jeune, pour obvier à la disette du numéraire (21 mai, p. 272 et suiv.); — discussion : Charles de Lameth, Populus, de Crillon jeune, de Cernon, rapporteur, Barnave, Rewbell, de Cernon, rapporteur, Leclerc, Camus, de Montesquiou, Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.* p. 273 et suiv.); — l'Assemblée accorde la priorité au projet du comité (*ibid.* p. 274); — adoption du projet du comité (22 mai, p. 301). — Rapport par de Cernon sur la fabrication des assignats de 5 livres (4 juin, p. 732 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 733); — discussion : Armand, Leclerc, Chabroud, de Cernon, rapporteur, de Saint-Martin, Bouche, d'Ailly, Leclerc, Chabroud, Garat aîné, de Saint-Martin, Defermon, de Cernon, rapporteur, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi du projet au comité (*ibid.* p. 734); — noms des membres de la commission chargée de surveiller la fabrication des assignats de 5 livres (24 mai, p. 345).

Assignats (*Suite*).

Assignats de 5 *livros* (*Suite*).

L'abbé Papin annonce la remise de 52 rames de papier à l'imprimeur des assignats de 5 livres (8 juin 1791, t. XXVII, p. 59).

Motion de de Cernon, au nom du comité des finances, relative à la fabrication des assignats de 5 livres (16 juin, p. 262); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, Gaultier-Biauzat, de Cernon, rapporteur, Chabroud, de Cernon, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 263).

Adoption d'un projet de décret sur la fabrication des assignats de 5 livres, présenté par de Cernon (20 juin p. 340).

Papin annonce la fabrication d'assignats de 5 livres pour la valeur de 1 million et demande que le ministre des finances présente un projet de décret sur le mode de répartition (26 juin, p. 516).

Adoption d'un projet de décret sur la mise en circulation des assignats de 5 livres, présenté par de Cernon (4 juillet, p. 709).

Rapport par de Cernon sur les mesures à prendre pour l'émission des assignats de 5 livres (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 43 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 44); — discussion : Rabaud-Saint-Etienne, de Cernon, *rapporteur*, Rabaud-Saint-Etienne, de Cernon, *rapporteur*, Rabaud-Saint-Etienne, de Cernon, *rapporteur*, Gaultier-Biauzat, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sauf rédaction des propositions de d'André (*ibid.* p. 46); — décret additionnel proposé par Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.*); — débat : Darnaudat (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — rédaction des propositions de d'André, présentée par de Cernon (9 juillet, p. 71); — discussion : Decrétot, Defermon, Vernier, d'André, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 72).

Projet de décret sur l'échange des assignats de 5 livres contre la petite monnaie dans la ville de Paris, présenté par de Cernon (18 juillet, p. 397 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 398).

Adoption d'un projet de décret, présenté par l'abbé Papin, relatif à la fabrication de 100 millions d'assignats de 5 livres (23 août 1791, t. XXIX, p. 640).

Opinion, non prononcée, de Monneron sur une création de petits assignats (13 septembre 1791, t. XXX, p. 622 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 625 et suiv.).

Projet de décret, présenté par de Cernon, relatif à l'échange des gros assignats contre des assignats de 5 livres (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 93); — discussion : Camus, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 94).

Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, relatif au remboursement au trésorier de l'extraordinaire des sommes par lui avancées pour la fabrication des premiers assignats et des assignats de 5 livres (24 septembre, p. 266).

Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, portant que le papier fabriqué en exécution du décret du 19 juin 1791, pour des assignats de 5 livres, sera imprimé de suite et remis aux archives de l'Assemblée pour y rester jusqu'à ce qu'il ait été statué sur son émission (24 septembre, p. 266). — Voir § **62** *pour les assignats de* 6 *livres*.

§ **54**. — **Rapport et projet de décret pré-**

Assignats (*Suite*).

Faux assignats (*Suite*).

sentés par Voidel sur une fabrication de *faux assignats* (3 mai 1791, t. XXVI, p. 513 et suiv.); — discussion : Papin, Moreau (*ibid.* p. 514); — adoption (*ibid.*).

Sur la proposition de Camus, l'Assemblée décrète que le ministre de la justice rendra compte, dans 3 jours, des diligences qui ont dû être faites et de l'état des procédures du tribunal de Paris, chargé du procès contre les prévenus du crime de *falsification d'assignats* (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 529). — Voir ci-après, 26 juillet.

Motion de Camus relative aux mesures à prendre pour arrêter la circulation des faux assignats (28 juillet, p. 721); — renvoi au comité des assignats (*ibid.*).

Rapport par de Cernon sur les différents caractères qui peuvent servir à faire distinguer les faux assignats (28 juillet, p. 721 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'impression de ce rapport et l'envoi à tous les départements (*ibid.* p. 722).

Rapport par Camus sur l'état des procédures faites au tribunal du premier arrondissement de Paris contre les particuliers qui sont prévenus de fabrication de faux assignats (26 juillet 1791, t. XXIX, p. 2); — débat : Delavigne, Camus, rapporteur, Ramel-Nogaret, Delavigne, Loys, d'André, un membre (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que l'accusateur public du tribunal du premier arrondissement de Paris sera provisoirement suspendu de ses fonctions et charge son comité de Constitution de lui présenter ses vues sur la manière de poursuivre les accusateurs publics coupables de négligence dans l'exercice de leurs fonctions (*ibid.*); — lettre des juges du tribunal du premier arrondissement du département de Paris tendant à justifier Polverel, accusateur public, du reproche de lenteur à poursuivre cette affaire (30 juillet, p. 28 et suiv.); — discussion : d'André, Camus, Gaultier-Biauzat, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 29); — l'Assemblée décrète qu'elle entendra M. Polverel (*ibid.* p. 30); — explications fournies par M. Polverel (*ibid.* et p. suiv.); — Christin demande que le décret suspendant M. Polverel de ses fonctions soit rapporté (*ibid.* p. 31); — discussion : d'André, Darnaudat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid*, et p. suiv.); — adoption de la motion de Christin (*ibid.* p. 32).

Projet de décret, présenté par Camus, concernant les mesures à prendre pour empêcher la circulation des faux assignats de 2,000 livres (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 3); — débat : Roussillon, Camus, rapporteur, Rœderer, Camus, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, portant qu'il sera versé 30,000 livres sur les demandes du comité des rapports pour exciter le zèle de ceux qu'il occupe à la recherche des faussaires d'assignats (28 août 1791, t. XXX, p. 3).

Projet de décret, présenté par Varin, chargeant le tribunal du district de Dunkerque de faire le procès aux nommés Brunet et Gannotw, fabricateurs de faux assignats; qui enjoint au sieur Polverel, accusateur public du tribunal du 1er arrondissement de Paris, de rendre compte au ministre de la justice de l'état de la procédure contre des fabricateurs de faux assignats et qui accorde une somme de 100,000 livres pour les recherches desdits fabricateurs

Assignats (*Suite*).

(7 septembre 1791, t. XXX, 264 et suiv.); — discussion : Lanjuinais (*ibid.* p. 265); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **55**. — Camus annonce le *brûlement* de 11 millions d'assignats (15 mai 1791, t. XXVI, p. 87); — de 8 millions de livres en assignats (5 juin 1791, t. XXVI, p. 768); — de 13 millions d'assignats (11 juin 1791, t. XXVII, p. 145); — de 10 millions d'assignats (19 juin 1791, t. XXVII, p. 332); — de 9 millions d'assignats (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 205); — de 10 millions d'assignats (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 408).

§ **56**. — Rapport par Leclerc sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (6 juin 1791, t. XXVII, p. 2); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Bouche, Camus, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption d'une motion de Bouche portant que la dame La Garde continuera d'être chargée de la fabrication du papier pour assignats (*ibid.*); — retrait du projet du comité (*ibid.* p. 3).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Leclerc, relatif à la disposition qu'il convient de faire des formes qui ont servi à la fabrication du papier des assignats (12 août 1791, t. XXIX, p. 380).

Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, portant que les commissaires nommés pour surveiller la fabrication du papier nécessaire aux assignats resteront en fonctions jusqu'à ce que la première législature les ait remplacés (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 266).

Adoption d'un projet de décret, présenté par l'abbé Papin, relatif à la prorogation des fonctions du troisième commissaire du roi pour la fabrication du papier des assignats (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 600).

§ **57**. — Rapport par Camus sur l'état des assignats et de la caisse de l'extraordinaire et sur la fabrication de nouveaux assignats (19 juin 1791, t. XXVII, p. 332 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 334 et suiv.); — débat préalable : de Folleville, de Custine, Camus, rapporteur, de Crillon, jeune, Anson, de Montlosier (*ibid.* p. 335 et suiv.); — article 1er : Balzais-Courménil, Anson, Charles de Lameth (*ibid.* p. 336); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — adoption des articles 3, 4 et 5 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article 6 additionnel (*ibid.* p. 336).

Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, sur l'émission de 100 millions d'assignats sur la fabrication décrétée le 19 juin 1791 (28 septembre 1791, t. XXXI p. 439).

Motion de de Folleville, au sujet de la manière dont sont faites les émissions d'assignats (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 439); — débat : Camus, de Folleville, Camus, de Folleville, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lavie (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 440).

Compte de la fabrication des 100 millions d'assignats, présenté par Camus (30 septembre, p. 676 et 690).

§ **58**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux signataires des assignats, présenté par de Cernon (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 46).

§ **59**. — Projet de décret relatif au compte et au recensement des assignats hors d'état de servir et à divers objets de recette publique, présenté par Camus (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 101 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 102).

§ **60**. — Adoption d'un projet de décret concernant les frais et les marchés relatifs à la fabrication des assignats, présenté par de Cernon (24 juillet 1791, t. XXVIII, p. 583).

§ **61**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, concernant la fabrication *d'assignats de* 500 *livres* destinés à remplacer les assignats de 2,000 livres (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 3).

§ **62**. — Belzais-Courménil demande que les comités des assignats et des finances réunis soient chargés de présenter leurs vues sur les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à émettre une certaine quantité *d'assignats de* 6 *livres et de* 6 *livres* 10 *sols* (3 août 1791, t. XXIX, p. 136); — débat : Letellier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption de la motion de Belzais-Courménil (*ibid.*).

§ **63**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Leclerc, relatif à la fabrication d'assignats de 2 et de 300 livres (12 septembre 1791, t. XXX, p. 564).

§ **64**. — Renvoi au comité des finances d'un mémoire de la municipalité de Paris au sujet de la circulation incalculable des différents billets particuliers destinés à être échangés contre les assignats (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 420).

Assignats (Pétition relative à la distribution et à l'échange des petits). — Voir *Pétitions*, § **13**.

Assignats. — Voir *Agiotage*. — *Caisse de l'extraordinaire*. — *Récompenses*, § **2**. — *Timbres en usage pour le timbrage des assignats*.

Assistance publique.

§ **1er**. — Projet de décret du comité des finances concernant les secours à donner aux pauvres par les municipalités (5 mars 1790, t. XII, p. 29); — ajournement (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Vernier pour aider le département de Seine-et-Oise à soulager la misère régnant à Versailles (4 décembre 1790, t. XXI, p. 203) : — discussion : Martineau, Barnave Prieur, Rewbell, Le Couteulx, Barnave (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 204); — adoption d'un article spécial à Paris (17 décembre, p. 521). — Voir *Ateliers de secours dans les départements*.

§ **3**. — Rapport par La Rochefoucauld-Liancourt sur l'assistance publique (28 mars 1791, t. XXIV, p. 445); — projet de décret (*ibid.*); — La Rochefoucauld-Liancourt demande la mise à l'ordre du jour du 27 septembre du projet de loi sur l'assistance publique (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 341); — débat : Merlin, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur (*ibid.*); — adoption de la motion de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.*); — rapport par La Rochefoucauld-Liancourt sur l'organisation de l'assistance publique (27 septembre, p. 373); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — débat : Andrieux (*ibid.* p. 375); — l'Assemblée décrète l'ajournement à la prochaine législature (*ibid.*). — Voir *Secours*.

Assistance publique dans le département de Paris. — Voir *Mendicité*.

Assistance publique dans les campagnes. — Voir le projet y relatif présenté par Fromont, maître en chirurgie (t. IX, p. 340 et suiv.).

Associations populaires. — Voir *Sociétés populaires*.

Assomption (Procession du jour de l'). — Voir *Assemblée nationale*. t. VIII (14 août 1789). — Voir aussi *Saint-Sacrement*.

Ateliers de charité.

§ 1er. — Proposition de Bouteville-Dumetz relative à l'établissement d'un atelier de charité (16 janvier 1790, t. XI, p. 224); — ajournement (*ibid.*).

§ 2. — Présentation par La Rochefoucauld-Liancourt d'un projet de décret relatif à l'établissement des ateliers de charité de la ville de Paris (31 août 1790, t. XVIII, p. 435); — discussion : La Galissonnière, abbé Massieu (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Voir ci-après :

Ateliers de la ville de Paris. De La Rochefoucauld-Liancourt demande à présenter un travail du comité de mendicité sur les moyens de fermer ces ateliers (20 mai 1791, t. XXVI, p. 247); — sur la motion de Martineau, l'Assemblée décrète que ses comités de mendicité et des finances réunis seront tenus de lui présenter dans la huitaine un rapport sur cet objet (*ibid.*). — Voir *Mendicité*, § 6. — *Ateliers de secours dans les départements*. — *Commune de Paris*, § 25.

Ateliers de secours dans les départements. — Rapport et projet de décret présentés par La Rochefoucauld-Liancourt tendant à affecter une somme de 15 millions aux dépenses des travaux de secours à établir dans tous les départements (16 décembre 1790, t. XXI, p. 513 et suiv.); — discussion : Murinais, Emmery (*ibid.* p. 516); — texte du projet de décret adopté (*ibid.* et p. suiv.).

Rapport par de La Rochefoucauld-Liancourt sur la répartition des sommes à distribuer aux départements pour des travaux utiles (16 juin 1791, t. XXVII, p. 263 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 266 et suiv.); — discussion sur le fond : Gaultier-Biauzat, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Boissy-d'Anglas, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, de Tracy (*ibid.* p. 267 et suiv.). — Discussion des articles. — Article 1er : Vernier, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lavenue, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur (*ibid.* p. 268 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 269); — amendement proposé par Boissy-d'Anglas : de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, de Folleville, Moreau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 270); — article 2 : Malouet, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); article 3 : de Folleville, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid*); — article 4 : de Lachèze, Charles de Lameth, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, Garat, un membre, Tuaut de La Bouverie, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, de Custine, Duquesnoy, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, Tuaut de La Bouverie (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 272); — adoption sans discussion des articles 5, 6 et 7 (*ibid.*); — article 8 : Martineau, l'abbé Gouttes, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, Long, Martineau, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 273); — adoption sans discussion des articles 9, 10, 11 et 12 (*ibid.*); — Ramel-Nogaret demande une nouvelle rédaction de l'article 10 (18 juin, p. 299); — discussion : Mauriet de Flory, Lanjuinais, de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur, Régnier, d'Estourmel, de Folleville, Mauriet de Flory, Martineau, d'Ailly, Tuaut de La Bouverie, d'André, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction de l'article (*ibid.* p. 301). — Rapport par La Rochefoucauld-Liancourt sur la distribution des 5,760,000 livres restant des 15 millions décrétés le 16 décembre 1790 pour les ateliers de secours (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 319 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 321 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 324).

Réclamation de Darnaudat relativement à la part faite au département des Basses-Pyrénées (26 septembre, p. 339); — ordre du jour (*ibid.*).

Ateliers, fabriques et usines. — Voir *Etablissements dangereux*.

Attroupements. Projet de loi y relatif, présenté par le comte de Mirabeau (14 octobre 1789, t. IX, p. 442 et suiv.). — Plan proposé par le comité de Constitution (15 octobre, p. 452); — observations de Pétion de Villeneuve et du duc de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi du projet de loi et du plan au comité de Constitution (*ibid.* p. 453); — lecture par Target du projet adopté par le comité (21 octobre, p. 474); — discussion : de La Galissonnière, Ricard de Séalt, Glezen, Pétion de Villeneuve, Buzot, Duport, Robespierre, Cazalès, comte de Mirabeau, Duport, duc de La Rochefoucauld, Milscent (*ibid.* et. p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 475); — texte de la loi (*ibid.*). — Voir *Corporations*.

Aubaine (Droit d'). — Voir *Droit d'aubaine*.

Aube (Rivière). — Voir *Canaux*, § 12.

Aube (Département de l'), — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Aubergeon de Murinais (Chevalier d'), *député de la noblesse du Dauphiné*. Remplace le comte de Morge, démissionnaire (t. X, p. 325). = Parle sur une motion relative aux ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (t. XI, p. 555), — sur la division du royaume (p. 611). = Refuse de signer les procès-verbaux de division du royaume (t. XII, p. 288). — Parle sur la gabelle (p. 289), — sur la contribution patriotique (p. 343). = Parle sur la chasse (t. XIII, p. 166). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 297), — sur les conseils de guerre (p. 317). — Prend part à un incident soulevé par le marquis de Digoine (p. 325). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XVI, p. 112), — sur la fédération des gardes nationales (p. 119), — sur la mendicité (p. 122); — sur la fédération (p. 137), (p. 141), (p. 151), — sur des troubles à Montpellier (p. 152), — sur une tentative d'embauchement de soldats (p. 162), (p. 163), — sur un projet de décret relatif aux terrains afféagés et aux marais desséchés (p. 205), — sur la constitution du clergé (p. 224), — sur l'armée (p. 450), — sur les droits féodaux (p. 677), — sur des délits commis en mer (p. 693). = Parle sur le traitement actuel du clergé (t. XVII, p. 53), — sur les pensions (p. 137), (p. 351 et suiv.), — sur les troubles de Montauban (p. 373), (p. 374), — sur l'armée (p. 642), — sur une motion relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789, (p. 657) — sur la contribution patriotique (p. 661), (p. 662). = Parle sur l'affaire

Aubergeon de Murinais (Chevalier d'), *député* (*Suite*).

du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74), — sur le code pénal maritime (p. 101 et suiv.), (p. 102), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 150), — sur le code pénal maritime (p. 164), — sur les académies (p. 175), — sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (p. 199); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 238), — sur l'affaire de Nancy (p. 267), — sur le Trésor public (p. 712). = Parle sur une députation du peuple liégeois (t. XIX, p. 64), — sur les tribunaux militaires (p. 139), (p. 142), — sur la dette publique (p. 194), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 404), — sur le contrôle d'or et d'argent (p. 542), — sur la contribution foncière (p. 650), — sur la constitution civile du clergé (p. 685). = Parle sur des attaques dirigées contre Paoli (t. XX, p. 74), — sur un incident relatif au duel de Lameth et Castries (p. 421), — sur une instruction relative à la contribution foncière (p. 656), (p. 659), — sur les troubles d'Uzès (p. 695 et suiv.). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180), — sur l'impôt des rentes (p. 347), — sur les inondations (p. 362), — sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 385), — sur des troubles dans le Lot (p. 458), — sur des secours aux départements (p. 516), — sur une pétition (p. 532). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 16), — sur les droits de traites (p. 471), (p. 481), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 492) (p. 498), (p. 500), — sur les droits de traites (p. 594), — sur les baux à vie (p. 767). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 38), — sur la haute cour nationale (p. 50), — sur le tabac (p. 164), — sur une lettre de Bonnal, ci-devant évêque de Clermont (p. 284), (p. 285), — sur un projet de décret relatif aux pensionnaires (p. 374), — sur la liste civile (*ibid.*), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 517), — sur les troubles de Nîmes (p. 544), — sur le respect dû à la loi (p. 563), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 592), (p. 593). = Parle sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (t. XXIV, p. 34), — sur le Clermontois (p. 126 et suiv.), — sur les contributions (p. 150), — sur les troubles du Mâconnais (p. 288), — sur le congé de l'abbé Goulard (p. 289), — sur les mines (p. 416), — sur la haute cour nationale (p. 481), — sur les invalides (p. 485), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 523). = Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXV, p. 472), (p. 593 et suiv.), (p. 594), — sur les récompenses à accorder aux dénonciateurs de la fabrication des faux assignats (p. 611), — sur la destination des biens paroissiaux (p. 621 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 97), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 165), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 365), (p. 382), — sur le remboursement des offices militaires (p. 578), — sur l'avancement des membres militaires de l'Assemblée (p. 671), — sur le Code pénal (p. 688), — sur les lois rurales (p. 767). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 298), (p. 308), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 332). = Parle sur la suspension des fonctions royales (t. XXVIII, p. 377). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 430).

Aubert (Abbé), *député du clergé du bailliage de Chaumont-en-Bassigny*. Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 51 et suiv.), (p. 53). = Parle sur les droits d'aides (t. XIX, p. 146).

Aubry, *député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc*. Parle sur les assignats (t. XIII, p. 78). = Fait une motion relative aux plaintes des villes contre la division du royaume (t. XV, p. 434 et suiv.). = Secrétaire (t. XXIX, p. 763). = Fait un rapport au nom des commissaires adjoints au comité de Constitution, pour la division du royaume sur leurs travaux et sur la transmission de ces travaux aux législatures (t. XXXI, p. 708 et suiv.).

Aubry-du-Bochet, *député du tiers état du bailliage de Villers-Cotterets*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que l'on s'occupe au plus tôt de la formation des assemblées provinciales (p. 616). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 441), (p. 460), — sur la nouvelle division du royaume (p. 680). — Présente un tableau relatif à la nouvelle division du royaume (p. 698 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 442). = Son opinion, non prononcée, sur la vente des biens de la nation (t. XII, p. 203 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 590). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 148 et suiv.). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 270 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur l'exécution du cadastre (t. XXI, p. 493 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 744). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 123 et suiv.), — sur les patentes (p. 219), (p. 227). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 131 et suiv.), (p. 146), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 448). = Expose un plan de répartition des contributions publiques pour l'année 1791 (t. XXV, p. 25 et suiv.). — Parle sur la création de petits assignats (p. 428 et suiv.). = Son avis pour la division du royaume sur les alternats (t. XXVI, p. 234 et suiv.). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 8), — — sur la contribution foncière des bois-futaies (p. 209). = Présente un projet de décret concernant l'évaluation de la valeur locative des établissements occupés par les corps administratifs (t. XXIX, p. 69 et suiv.). — Ses réflexions sur la manière de combiner les municipalités pour la meilleure formation des corps électoraux et pour la réduction des districts et cantons (p. 373 et suiv.). = Présente des projets de décrets relatifs à l'emplacement des corps administratifs des districts électoraux et de Saint-Dié, Dôle et Saint-Claude (t. XXX, p. 32 et suiv.).

Aucant (Sieur), *procureur au parlement de Paris*. — Voir *Liquidation*, § **77**.

Auch (Ville d'). — Voir *Impôts*, § **48**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **50**. — *Tribunaux de commerce*, § **16**.

Auclere-Descottes, *député des communes du bailliage de Berry*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Aude, *carabinier*. A les honneurs de la séance et est félicité par le président (Treilhard) pour

Aude, *carabinier* (*Suite*).

un fait d'armes remontant à 1747 (t. XVII, p. 413).

Audier-Massillon, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 90). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 621). = Parle sur les brevets de retenue (t. XX, p. 730). = Présente un projet de décret sur les officiers ministériels non liquidés (t. XXI, p. 712). = Fait un rapport sur la liquidation des offices (t. XXII, p. 654 et suiv.); — le défend (p. 656), (p. 657), (p. 658). = Présente un projet de décret sur les offices (t. XXIII, p. 156). = Fait un rapport sur la liquidation des offices d'expéditionnaires en cour de Rome (t. XXV, p. 311 et suiv.). — Lit une lettre du procureur syndic des Bouches-du-Rhône sur les troubles d'Avignon (p. 328). — Parle sur le remboursement des offices d'avocats au conseil (p. 617), — sur la liquidation des offices d'expéditionnaires en cour de Rome (p. 686). = Présente un projet de décret sur le remboursement des offices de substituts du procureur général au ci-devant parlement de Metz (t. XXVI, p. 576). = Présente un projet de décret relatif au remboursement de plusieurs offices de judicature (t. XXVII, p. 60 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de partie de la dette de l'Etat (t. XXVIII, p. 105 et suiv.),— un projet de décret sur les reconnaissances définitives de liquidation grevées d'opposition (p. 362 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant les offices de porteurs de sel de Rouen (t. XXIX, p. 723). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXX, p. 566 et suiv.). = Présente un projet de décret pour la liquidation des dépenses actives et passives des corps et compagnies supprimés (t. XXXI, p. 111 et suiv.), — un projet de décret relatif aux ci-devant titulaires d'offices auxquels il est dû des gages (p. 146 et suiv.), — un projet de décret relatif à la liquidation des rentes attribuées aux officiers pourvus de lieutenances générales (p. 147), — un projet de décret relatif à la liquidation des compagnies de fermiers généraux et autres compagnies de finances (*ibid.*), — un projet de décret relatif à la liquidation et au remboursement de différentes parties de la dette de l'Etat (p. 171 et suiv.).

Audierne (Ville d'). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Audiffret (D'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vidal* (t. XIV, p. 338).

Augeard, *président de la chambre des vacations de Bordeaux*. Mandé à la barre pour rendre compte de sa conduite (t. XII, p. 29). — Sa comparution annoncée (p. 592); — sa réponse au discours du président (p. 597).

Augier (Sieur), inventeur d'une machine pour exécuter des travaux au fond de l'eau. — Voir *Inventions et découvertes*, § **2**.

Augier, *député du tiers état du bailliage d'Angoulême*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur l'arrestation du vaisseau *l'Africain* (t. XXVIII, p. 5).

Augier-Sauzay, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande la nullité de l'élection de trois juges (t. XX, p. 310). = Secrétaire (t. XXVII, p. 672). = Secrétaire (t. XXIX, p. 66).

Auguste, *sculpteur*. Propose d'exécuter le buste de Louis XVI avec la première cloche fondue (t. XVI, p. 214).

Auguste fils. Ses observations sur la monnaie moulée décrétée par l'Assemblée nationale d'après le projet de M. l'abbé Rochon, présenté par M. Millet (t. XXVII, p. 412 et suiv.).

Aumont (Duc d'), *grand bailli d'épée de Chauny*. Réclame le droit d'une députation particulière pour ce bailliage (t. VIII, p. 280).

Aumont (D'), *lieutenant général des armées nationales*. Prête serment (t. XVIII, p. 406).

Auray (Municipalité d'). — Voir *Municipalités*, § **20**.

Aurillac (Baron d'), *député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour*. Parle sur Saint-Domingue (t. XIX, p. 430).

Aurillac (Ville d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Auteurs lyriques. — Voir *Musique*.

Autichamp (D'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Beaumont* (t. XIV, p. 25).

Autorité royale (Suspension de l'). — Voir *Déclaration*.

Autteville. — Voir *Gauthier d'Autteville*.

Autun (Ville d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **6**.

Auvry, *député des communes du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Auvynet, *député des communes des Marches-Communes du Poitou et de Bretagne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 660).

Auxerre (Ville d'). — Voir *Juges de paix*, § **7**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **5**. — *Tribunaux de commerce*, § **7**.

Auxonne (Ville d'). Adoption d'un projet de décret autorisant cette ville à faire construire des moulins dans ses fortifications (27 décembre 1790, t. XXI, p. 675). — Voir *Députations*, § **43**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **27**.

Availles (Ville d'). — Voir *Impositions locales*. § **28**.

Avallon (Ville d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **26**.

Avancement dans l'armée. — Voir *Armée*, § **52**.

Avaray (Marquis d'), *député de la noblesse du bailliage d'Orléans*. Présente un projet de déclaration des principaux devoirs des Français (t. VIII, p. 341).

Aveugles-nés. Adoption d'un projet de décret présenté par l'abbé Massieu sur l'établissement des aveugles-nés et sur sa réunion à celui des

Aveugles-nés (*Suite*).

sourds-muets (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 532).

Aveyron (Département de l'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Avignon et Comtat Venaissin. (Réunion à la France).

§ **1er**. Lettre des officiers municipaux de la ville d'Avignon demandant la réunion de cette ville à la France (27 juin 1790, t. XVI, p. 256); — l'Assemblée, sur la proposition d'Alexandre-André de Lameth, décide que cette lettre sera communiquée au roi (*ibid.*); — délibération des districts demandant la même réunion (19 juin, p. 369); — protestation de Cazalès (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — trois députés d'Avignon demandent, par l'intermédiaire du président à être admis à la barre le 26 juin (24 juin, p. 451); — débat : de Digoine, Le Couteulx de Canteleu, Rewbell (*ibid.*); — acceptation (*ibid.*); — une députation de la ville d'Avignon demande à être admise (26 juin, p. 476); — débat sur la question de savoir si elle le sera dans l'Assemblée ou à la barre (*ibid.*); — Bouche est d'avis qu'elle le soit dans l'Assemblée (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — lecture faite par le président (Le Pelletier) de la réponse qu'il se propose de faire aux députés (*ibid.*); — approbation (*ibid.*); — introduction des députés (*ibid.*); — discours prononcé par l'un d'eux (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 477). — *Discussion sur l'affaire d'Avignon* : Le président fait observer que, le comité spécial d'Avignon et le comité diplomatique n'ayant pu se mettre d'accord, le rapport qu'ils devaient présenter à l'Assemblée n'a pu être rédigé. En conséquence, la discussion s'ouvrira sans rapport (16 novembre 1790, t. XX, p. 474). — Discussion : Pétion, Cazalès, Bouche, Cazalès, Malouet, Bouche, Malouet (16 novembre 1790, t. XX, p. 74 et suiv.); — Durand-Maillane (18 novembre, p. 521); — abbé Jacquemart, Robespierre, Du Châtelet, abbé Charrier (*ibid.* p. 523 et suiv.); — Stanislas de Clermont-Tonnerre, Bouche, Maury, Mirabeau, abbé Maury, de Montlosier, Mirabeau, d'André, Mirabeau, de Clermont-Lodève (20 novembre, p. 559 et suiv.); — décret ajournant la délibération sur la pétition du peuple avignonais et portant qu'il sera envoyé des troupes à Avignon pour y protéger les établissements français et que les prisonniers d'Avignon, détenus à Orange, seront mis en liberté (*ibid.* p. 580). — Opinion de Bouche, non prononcée (p. 581 et suiv.).

Rapport et projet de décret présentés par de Menou sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (30 avril 1791, t. XXV, p. 452 et suiv.); — discussion : de Clermont-Tonnerre, de Menou, rapporteur, de Tracy, de Menou, rapporteur, abbé Maury, Charles de Lameth, de Clermont-Tonnerre, Robespierre, de Cazalès, Pétion, Madier de Montjau, d'André, de Virieu, de Cazalès, d'Aubergeon de Murinais, abbé Maury, de Menou, rapporteur (*ibid.* p. 466 et suiv.); — incident : abbé Maury, Dubois-Crancé, abbé Maury, Boutteville-Dumetz, Delavigne, Dubois-Crancé, abbé Maury (*ibid.* p. 475 et suiv.); — reprise de la discussion : de La Rochefoucauld-Liancourt, Goupil-Préfeln, de Clermont-Lodève, abbé Maury, Goupil-Préfeln, de Jessé, Malouet, abbé Maury, Malouet, de Folleville, Prieur, de Montlosier, Robespierre, de La Tour-Maubourg, de Clermont-Tonnerre, Bouche, de Clermont-Tonnerre (2 mai, p. 489 et suiv.); — opinion, non prononcée, de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 508 et suiv.); — reprise de la discussion : Du Châtelet, Pétion (3 mai, p. 528 et suiv.); — incident : Goupil-Préfeln, Bouche, abbé Maury, Lavie, abbé Maury, Bouche, Lavie, Malouet (*ibid.* p. 530 et suiv.); — reprise de la discussion : abbé Maury, Lavie, de Montlosier, d'Estourmel, de Clermont-Lodève, abbé Maury, de Menou, abbé Maury, de Cazalès, Prieur, Lucas, de Cazalès, de Clermont-Tonnerre, Tronchet, de Menou, rapporteur, abbé Maury, de Menou, rapporteur, Buzot, de Menou, rapporteur, abbé Maury, de Montlosier, Buzot, Malouet, Charles de Lameth, de Crillon, de Clermont-Tonnerre, Malouet, de Menou, rapporteur, un membre, de Menou, rapporteur (*ibid.* p. 531 et suiv.); — l'Assemblée ferme la discussion générale (*ibid.* p. 544); — discussion sur la question de savoir si la priorité sera accordée au projet du comité : Barrère, de Cazalès, Barnave, de Montlosier, Barnave, de Cazalès, Démeunier, Goupil-Préfeln, de Cazalès, Barnave, d'Estourmel, Barnave, abbé Maury, de Montlosier, de Clermont-Lodève, de Sillery, Démeunier, Barnave, de Cazalès, Démeunier, Camus, Barrère, de Blacons, Millet, de Montesquiou, de Tracy, Démeunier, Roussillon, Dupont (de Nemours), Boutteville-Dumetz, de Montmorency, La Réveillère-Lépeaux (*ibid.* p. 544 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'on fera l'appel nominal sur le 1er article du projet du comité (*ibid.* p. 550); — Discussion sur la position de la question : Merlin, de La Rochefoucauld-Liancourt, Boutteville-Dumetz, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de La Tour-Maubourg, Buzot, Emmery, Merlin (4 mai, p. 556 et suiv.); — l'Assemblée décrète que la délibération sera établie suivant la motion de Merlin (*ibid.* p. 560); — incident : abbé Maury, Boutteville-Dumetz, de La Rochefoucauld-Liancourt, Tronchet, de Montlosier, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il ne sera plus entendu personne (*ibid.* p. 561); — appel nominal sur l'article 1er du projet du comité (*ibid.*); — rejet (*ibid.* p. 562); — liste des votants (*ibid.* p. 577 et suiv.); — de La Tour-Maubourg demande une rectification au procès-verbal (5 mai, p. 585); — débat : La Rochefoucauld-Liancourt, d'Antré, Bouche, de Tracy, Prieur, Bouche, Moreau (de Tours), Martineau, plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.), — adoption de la motion de La Tour-Maubourg (*ibid.* p. 586); — reprise de la discussion : Pétion, de Folleville, Goupil-Préfeln, Pétion, de Toulongeon, d'Aubergeon de Murinais (*ibid.* p. 592 et suiv.); — renvoi de l'affaire d'Avignon aux comités de Constitution, diplomatique et d'Avignon (*ibid.* p. 594); — d'Aubergeon de Murinais demande la parole pour une motion d'ordre (*ibid.*); — débat : Goupil-Préfeln, d'Aubergeon de Murinais (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*); — Andrieu demande une rectification au procès-verbal (6 mai, p. 619); — sur les observations de La Rochefoucauld-Lianc[illegible]t, l'Assemblée décrète qu'il ne sera rien [illegible] au procès-verbal (*ibid.*).

Adresse des maire et o[illegible] d'Avignon demandant qu'il

Avignon et Comtat Venaissin (*Suite*).

faire d'Avignon et du Comtat Venaissin (23 mai 1791, (t. XXVI, p. 314) ; — discussion : Boissy-d'Anglas, Rewbell, abbé Maury, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée décrète que le rapport sur cette affaire sera mis à l'ordre du jour du lendemain 24 (*ibid.* p. 315) ; — rapport par de Menou (24 mai, p. 361 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 364) ; — discussion sur le fond : d'Aubergeon-Murinais, de Clermont-Tonnerre, de Cazalès, abbé Maury, Le Déist de Botidoux, Voulland, abbé Maury, Voulland, abbé Maury, Rabaud-Saint-Etienne, Lavie, de Cazalès, Salle, Montlosier, de Virieu, Dupont, Dufraisse-Duchey, Madier de Montjau, de Cazalès, de Crillon jeune, Rabaud-Saint-Etienne, Malouet, de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 365 et et suiv.) ; — incident : de Cazalès, d'Aubergeon-Murinais, Foucault-Lardimalie (*ibid.* p. 382) ; — Appel nominal pour le vote sur l'article 1er du projet des comités (*ibid.*) ; — rejet (*ibid.*). — Motion de Goupil-Préfeln tendant à faire décréter que le décret du 24 mai ne préjuge en rien des droits de la France sur Avignon et le Comtat Venaissin (25 mai, p. 436) ; — discussion : de Folleville, de Tracy, de La Rochefoucauld-Liancourt, Bouche (*ibid.* et p. suiv.) ; — Goupil-Préfeln, de Tracy, Charles de Lameth, de Cazalès, Rabaud-Saint-Etienne, Démeunier, de Cazalès, abbé Maury, Toulongeon, Delavigne, d'André, de Cazalès, Rewbell, de Montlosier, de Folleville, de Tracy, Démeunier, de Cazalès, un membre, abbé Maury, de Cazalès, Rabaud-Saint-Etienne, de Cazalès, Madier de Montjau, de Montlosier, abbé Maury (*ibid.* p. 454 et suiv.) ; — adoption de la rédaction proposée par de Tracy (*ibid.* p. 461). — Lettre de la municipalité de Carpentras demandant la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (31 mai, p. 655 et suiv.) — débat : de Montlosier, abbé Maury (*ibid.* p. 656) ; — renvoi aux comités diplomatique et d'Avignon (*ibid.*).

Lettre de Duport, ministre de la justice, sur les négociations des commissaires médiateurs envoyés à Avignon et dans le Comtat Venaissin et sur les préliminaires de paix (3 juillet 1791, t. XXVII, p. 688 et suiv.) ; — débat : de Menou, Prieur, de Menou (*ibid.* p. 689) ; — renvoi de la lettre du ministre de la justice aux comités diplomatique et d'Avignon pour en rendre compte (*ibid.*) ; — rapport par de Menou (4 juillet, p. 707 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 709) ; — adoption (*ibid.*).

Lettre de Duport-Dutertre, ministre de la justice, sur l'Etat d'Avignon (7 septembre 1791, t. XXX, p. 286).

Lettre des députés d'Avignon sollicitant d'être entendus par l'Assemblée pour lui demander la réunion d'Avignon et du Comtat à la France (8 septembre 1791, t. XXX, p. 301) ; — discours des députés d'Avignon (9 septembre, p. 395 et suiv.) ; — réponse du président (*ibid.* 396).

Discours de Dupratjeune, député de l'assemblée électorale des Etats-Unis d'Avignon et du Comtat Venaissin, demandant leur réunion à la France (9 septembre 1791, t. XXX, p. 404 et suiv.).

Discours de Rovre, député de l'assemblée électorale des Etats-Unis d'Avignon et du Comtat Venaissin, demandant leur réunion à la France (9 septembre 1791, t. XXX, p. 406 et suiv.).

Rapport sur la situation politique d'Avignon et du Comtat Venaissin au mois de septembre 1791 (9 septembre 1791, t. XXX, p. 421 et suiv.).

Rapports de Le Scène des Maisons et Verninac, commissaires médiateurs envoyés par le roi dans le pays d'Avignon et le Comtat Venaissin, sur leur mission (10 septembre 1791, t. XXX, p. 438 et suiv.)

Rapport par de Menou concluant à la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (12 septembre 1791, t. XXX, p. 579 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 583 et suiv.) ; — discussion : Malouet, d'André, Malouet, abbé Maury, Delavigne (*ibid.* p. 584 et suiv.) ; — Bouche, Le Chapelier, Muguet de Nanthou, abbé Maury, Le Scène des Maisons, abbé Maury, Le Scène des Maisons, Verninac-Saint-Maur (13 septembre, p. 610 et suiv.) ; — d'André, de Liancourt, d'André (*ibid.* p. 621 et suiv.) ; — Pétion (14 septembre, p. 630 et suiv.) ; — adoption du projet de décret portant réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (*ibid.* p. 632).

Dernière opinion, non prononcée, de Stanislas Clermont-Tonnerre, sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (14 septembre 1791, t. XXX, p. 636 et suiv.).

Réclamation du pape Pie VI, en date du 26 octobre 1791, adressée à toutes les puissances de l'Europe, contre le décret du 14 septembre qui incorpore Avignon et le Comtat Venaissin à la France (14 septembre 1791, t. XXX, p. 639 et suiv.).

Protestation du commissaire général de la Révérende chambre apostolique de Rome contre toute usurpation de la ville d'Avignon et du Comtat Venaissin, suivi du chirographe du pape Pie VI, en date du 5 novembre 1791 qui la ratifie (14 septembre 1791, t. XXX, p. 641 et suiv.).

Projet de décret présenté par de Menou sur l'établissement des pouvoirs constitués et leur organisation provisoire dans les ci-devant Etats d'Avignon et du Comtat Venaissin (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 241 et suiv.) ; — discussion : d'André, Bouche, de Menou, rapporteur, d'André, de Menou, rapporteur, de Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 243 et suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 245).

§ 2. — Lettre des députés des Etats d'Avignon et du Comtat réunis, protestant contre la présence d'étrangers sur les bancs de la droite de l'Assemblée (2 mai 1791, t. XXV, p. 488).

Lettres des députés des ci-devant pays d'Avignon et du Comtat demandant à être entendus par l'Assemblée (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 360) ; — l'Assemblée décrète que ces députés seront entendus (*ibid.* p. 361) ; — sur la motion de Bouche, l'Assemblée décrète que les députés d'Avignon et du Comtat seront entendus par les comités seulement (27 septembre, p. 364).

Avignon. — Voir *Troubles*, § 9. — *Chambre apostolique d'Avignon.*

Avocats au conseil.

§ 1er. — Pétition pour les avocats au conseil du roi par M. de Mirbeck (11 avril 1791, t. XXIV, p. 706 et suiv.)

§ 2. — Rapport et projet de décret, présentés par Régnier, sur le remboursement des offices d'avocats au conseil (5 mai 1791, t. XXV, p. 613 et suiv.) ; — discussion : Prugnon, Lavenue, Audier-Massillon, Mougins, Le Tellier, Buzot, Régnier, rapporteur, Mougins, Régnier, rappor-

Avocats au conseil (*Suite*).

teur, plusieurs membres, Lavie, Rœderer, Prieur (*ibid.* p. 616 et suiv.);— ajournement (*ibid.* p. 618); — reprise de la discussion : abbé Maury, Régnier rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Tellier (7 mai, p. 659 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 660).

§ **3**. — Projet de décret tendant à accorder aux ci-devant avocats au conseil les intérêts de leur finance à compter du 1er juillet 1790, présenté par Camus (10 juillet 1790, t. XXX, p. 109); — débat : Populus (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Démeunier, qui retire aux avocats au conseil l'autorisation provisoire d'exercer en même temps les fonctions d'avoués (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 134).

Avocats et procureurs aux anciens tribunaux et au conseil du roi. — Renvoi, au comité de Constitution, sur la proposition de Martineau, du décret y relatif (4 mai 1791, t. XXV, p. 550).

Avocats et procureurs aux anciens tribunaux et au conseil du roi (*Suite*).

Avoués. Présentation d'un projet de décret relatif aux avoués (29 janvier 1791, t. XXII, p. 566); — adoption du projet avec amendement de Saint-Martin (*ibid.* et. p. suiv.); — ajournement de la partie relative à des liquidations de fruits et de dommages-intérêts (*ibid.* p. 567). — Voir *Avocats au conseil*, § **4**.

Avoués et Huissiers. Adoption d'un projet de décret, présenté par Bouche, chargeant le comité de Constitution de présenter un projet de loi sur la manière d'admettre auprès des tribunaux de justice les avoués et les huissiers (30 août 1791, t. XXX, p. 57).

Avranches (Ville d'). Voir *Tribunaux de commerce*, § **12**.

B

Babey, *député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Refuse au président le droit d'avoir un avis (t. XVIII, p. 123). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 76), — sur l'affaire de Nancy (p. 314), (p. 318), — sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 396), — sur les académies (p. 729 et suiv.). = Parle sur le Clermontois (t. XXII, p. 275), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 490), — sur les droits de traites (p. 495), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 505), — sur une dénonciation faite par Malouet (p. 510), — sur un incident soulevé par Clermont-Tonnerre (p. 523), — sur une contestation entre les corps administratifs de Poitiers et l'université de cette ville (p. 736), — sur les jurés (p. 757). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 121), (p. 122), — sur les recrues (p. 728). = Parle sur un complot (t. XXVI, p. 590). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 114), — sur la fuite du roi (p. 359), — sur les élections (p. 487). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 85), — sur la fuite du roi (p. 270). = Présente un projet de décret tendant à obliger les ministres à avertir l'Assemblée de tous les obstacles, retards qu'ils peuvent éprouver pour l'exécution des lois (p. 241). = Parle sur la Constitution (p. 390), (p. 729).

Baco-de-La-Chapelle, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prend part à l'incident relatif à l'envahissement de l'hôtel de Castries (t. XX, p. 414). = Parle sur le jury (t. XXI, p. 670 et suiv.).

Bacs. — Voir *Voitures publiques*, § **3**.

Bacques *frères*, armateurs à Dunkerque. — Voir *Indemnités*, § **1er**.

Baigneurs. — Voir *Liquidation*, § **50**.

Bailleul, *député du tiers état du bailliage du Perche.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'affaire de Belesme (t. XI, p. 40). = Présente un projet de décret sur une élection illégale des maire et officiers municipaux de la paroisse de Bertoncelles au Perche (t. XVI, p. 528).

Bailleul (Ville de). — Voir *Troubles*, § **10**.

Baillot, *député du tiers état du bailliage de Troyes.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 374). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). = Secrétaire (t. XXV, p. 325).

Bailly, *député du tiers état et maire de la ville de Paris.* — Nommé doyen (t. VIII, p. 64). — Lit l'adresse des communes au roi (p. 74 et suiv.). — Répond à une députation du clergé (p. 75). — Rend compte de la réception faite à la députation envoyée pour rendre les derniers devoirs au Dauphin (p. 83); — de sa non-réception par le roi (p. 88). — Nommé président provisoire (*ibid.*). — Répond à l'appel général (p. 96). — Répond à une députation de la noblesse (p. 114), (p. 123), (p. 128). — Proteste contre la fermeture de la salle des séances (p. 137). — Sa réponse à la lettre du marquis de Brézé (p. 138). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Ses réponses à Lubersac, évêque de Chartres, et à Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, lors de la réunion de la majorité du clergé aux communes (p. 141 et suiv.); — au comte de Clermont-Tonnerre, lors de la réunion de la minorité de la noblesse (p. 153 et suiv.); — à une députation de la commune de Paris (p. 158); — à Leclerc de Juigné, archevêque de Paris (p. 159); — à une députation de la partie de la noblesse non réunie (p. 160); — à une députation de citoyens de Paris (p. 161). — Prend part à un incident relatif à l'insertion d'une délibération de la noblesse au procès-verbal (p. 163). — Demande que l'on délibère sur des troubles causés dans Paris par l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 175). — Sa réponse aux remerciements que lui a adressés l'Assemblée nationale, lorsqu'il a cessé ses fonctions de président (p. 188). — Annonce qu'il est nommé maire de Paris (p. 238). — Son discours au roi, lors du voyage de Louis XVI à Paris (p. 246); — son discours aux Parisiens (*ibid.* et p. suiv.); — son discours à l'Assemblée nationale, à la tête d'une députation de la commune (p. 313). = Sa lettre au ministre de la guerre tendant à faire éloigner le régiment de Flandres (t. IX, p. 123). — Son discours, lors de l'installation de l'Assemblée à l'archevêché de Paris, à la tête de la commune de Paris (p. 458 et suiv.); — sa réponse au président (p. 460).

Bailly, *député* (*Suite*).

—Rend compte de troubles survenus à Vernon au sujet de l'approvisionnement de Paris (p. 597). — Prie l'Assemblée, au nom des soixante administrateurs de la commune, de décréter un règlement provisoire qui serve de base à leurs fonctions, et dépose un projet y relatif sur le bureau (p. 666). — Expose qu'il est essentiel de prévenir les obstacles qui pourraient s'opposer dans Paris à la perception des impôts (p. 759). = Demande au nom de la ville de Paris l'autorisation d'accepter le don de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève (t. X, p. 158). = Complimente l'Assemblée à l'occasion du renouvellement de l'année (t. XI, p. 64 et suiv.). — Déclare que ni Lafayette ni lui n'ont conseillé à l'archevêque de quitter la France dans l'intérêt de sa sécurité (p. 114). — Transmet l'arrêté d'adhésion de la commune au décret sur les limites de Paris (p. 254). — Ecrit pour demander à l'Assemblée de l'aider à soulager la misère des ouvriers de Paris (p. 258). — Invite l'Assemblée nationale à assister à un *Te Deum* (p. 535); — rend compte des dispositions prises pour la cérémonie (p. 584). = Présente et lit un mémoire sur les maisons religieuses à supprimer (t. XII, p. 112 et suiv.); — le défend (p. 195 et suiv.).—Annonce une députation de la majorité des districts de Paris (p. 288). — Demande que la commune de Paris jouisse du droit commun (p. 663). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 78). = Rend compte, comme maire de Paris, des mesures prises par la municipalité pour faire cesser des désordres dans Paris (t. XV, p. 676 et suiv.), (p. 677). = Présente deux demandes de la commune : la première concernant la fédération des gardes nationales et des troupes réglées (t. XVI, p. 117 et suiv.); — la seconde relative à l'ouverture d'un canal de la Marne à Paris et de Paris à Dieppe (p. 118). — Dépose un mémoire de la ville de Paris sur l'aliénation et la vente des biens nationaux (p. 250). — Annonce la renonciation des vainqueurs de la Bastille aux distinctions votées en leur honneur (p. 463). = Fait une proposition relative aux obsèques de deux fédérés de la ville d'Aurillac (t. XVII, p. 303),—la défend (p. 304).— Envoie à l'Assemblée un bulletin de la santé de Louis XVI (p. 486 et suiv.). — Annonce qu'il est nommé définitivement chef de la municipalité (p. 583). = Ecrit au président pour lui communiquer un arrêté du conseil de ville blâmant une adresse relative à la diminution des impôts indirects (t. XVIII, p. 6).— Présente un arrêté de trois sections contenant le même désaveu (p. 38). — Ecrit au président à propos du travail des ouvriers pendant l'hiver (p. 693). = Organe d'une députation de la municipalité et de la garde nationale, prie l'Assemblée d'envoyer une députation au service funèbre des citoyens morts à Nancy le 31 août (t. XIX, p. 21). = Annonce, par lettre, l'apposition de scellés faite sur les greffes du palais par la municipalité de Paris (t. XX, p. 168).— Communique un arrêté de la municipalité sur la nécessité d'une loi contre le duel (p. 422); — le vœu de cette municipalité touchant la police et les prisons de Paris (p. 521 et suiv.). = Donne des explications sur une affiche inconstitutionnelle (t. XXII, p. 14 et suiv.). — Parle au nom de la commune de Paris (p. 93). — Ecrit au président de l'Assemblée pour le renseigner au sujet de troubles dans Paris (p. 516). = Transmet par lettre deux arrêtés de la municipalité (t. XXIV, p. 38). — Demande l'admission à la barre d'une députation de la municipalité de Paris, chargée d'inviter l'Assemblée nationale à l'installation de l'évêque de Paris (p. 368). = Demande l'admission de la municipalité de Paris, chargée de présenter à l'Assemblée une pétition relative aux actes de l'état civil (t. XXV, p. 720). = Présente, au nom de la municipalité de Paris, une pétition relative à la déclaration des naissances, mariages et décès (t. XXVI, p. 77 et suiv.). = Donne communication des détails qui lui sont connus sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 371 et suiv.). = Sa lettre invitant l'Assemblée à assister au *Te Deum* pour la commémoration du 14 juillet (t. XXVIII, p. 206). — Parle sur les instructions données à la municipalité de Paris (p. 372 et suiv.). — Sa lettre sur ce qui s'est passé au théâtre Feydeau le 15 juillet 1791 (p. 380). — Rend compte des événements arrivés à Paris dans la journée du 17 juillet 1791 (p. 398 et suiv.); — des mesures prises pour le recensement des habitants de Paris (p. 543). = Transmet à l'Assemblée un arrêté de la municipalité de Paris relatif au recensement de la population (t. XXIX, p. 51). — Ecrit à l'Assemblée que, le calme étant rétabli dans la capitale, le corps municipal a pris une délibération pour retirer l'enseigne de la loi martiale et arborer le drapeau blanc. (p. 241). = Demande à l'Assemblée de recevoir la municipalité de Paris, jalouse de lui présenter son hommage avant la fin de la session (t. XXXI, p. 394). — Transmet à l'Assemblée un mémoire de la municipalité de Paris au sujet de la circulation incalculable des différents billets particuliers destinés à être échangés contre les assignats (p. 420).—Il entretient l'Assemblée, au nom de la municipalité de Paris, sur l'achèvement de ses travaux (p. 673 et suiv.) — Propose d'accorder des pensions aux sieurs de La Salle et Désaudray (p. 675).

Bailly, *député des communes du bailliage de Vermandois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Ballard, *curé du Poiré, député du clergé de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Ballard. — Voir *Riffé*.

Ballidart (De), *député de la noblesse du bailliage de Vitry*. Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 555). = Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 374 et suiv.).

Ballot (Sieur), *procureur au Châtelet de Paris*. — Voir *Liquidation*, § **78**.

Balore (Cortois de), *évêque de Nîmes, député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Se déclare prêt à tous les sacrifices et demande que les artisans soient exempts d'impôts (t. VIII, p. 348). — Demande que la Constitution soit placée sous l'égide de la divinité (p. 462 et suiv.). = Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 625 et suiv.). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), — sur la question des non-catholiques (p. 758). = Parle sur les droits

Balore (Cortois de), *député* (*Suite*).

féodaux (t. XV, p. 275), — sur la démission du comte de Virieu (p. 316), — sur les troubles de Montauban (p. 551), — sur les troubles de Nîmes (p. 557), — sur l'organisation du clergé (p. 712). = Parle sur une motion relative à un mandement de l'évêque d'Angers (t. XVI, p. 228), — sur les troubles de Nîmes (p. 253 et suiv.), (p. 403), (p. 509). = Son opinion non prononcée sur les troubles de Nîmes (p. 545 et suiv.).

Banalités. — *Droits féodaux*, § **6**.

Bancal des Issarts, *ancien notaire, électeur de Paris et membre du comité permanent.* Apporte à l'Assemblée nationale un arrêté de ce comité pour la prier d'aviser aux moyens de faire cesser la guerre civile (t. VIII, p. 233 et suiv.).

Bancs d'église. Rapport par Boullé sur une difficulté survenue à propos des bancs d'une église, à Saint-Hippolyte, district du Mur-de Barrès, département de l'Aveyron (27 juillet 1790, t. XVII, p. 385); — discussion : Devillas, Garat aîné, Mougins de Roquefort (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*)

Bandy de La Chaud, *député du tiers état de la sénéchaussée de Guéret et Haute-Marche.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 284).

Banque nationale.

§ **1er**. — Discours du comte de Custine sur l'impossibilité de continuer les emprunts et sur la nécessité de créer une banque nationale (22 septembre 1789, t. IX, p. 104 et suiv.).

§ **2**. — Mémoire de Necker, ayant pour objet la conversion de la caisse d'escompte en une banque nationale (14 novembre 1789, t. X, p. 56 et suiv.);— discussion : comte de Mirabeau, prince de Poix, Lavenue, Camus, Le Couteulx de Canteleu, de Montmorency, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours) (20 novembre, p. 130 et suiv.); — réflexions du comte de Custine (p. 145 et suiv.); — suite de la discussion : comte de Castellane, Le Couteulx de Canteleu, baron d'Allarde, marquis de Gouy-d'Arsy, duc de La Rochefoucauld, La Ville-Leroux, vicomte de Macaye, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Fréteau de Saint-Just, duc Du Châtelet, Bouche, Camus, d'Ailly, baron d'Harambure, comte Mathieu de Montmorency (21 novembre, p. 159 et suiv.); — adoption de la motion de Fréteau de Saint-Just, tendant à la communication de toutes les pièces relatives à la dette publique (*ibid.* p. 168). — Plan d'une banque nationale par le vicomte de Macaye (p. 217 et suiv.). — Suite de la discussion sur le projet de conversion de Necker : Bouchotte, Dupont, de Cernon, Fréteau de Saint-Just, marquis de Montesquiou, abbé Maury, de Custine, Rœderer, Pétion de Villeneuve, comte de Mirabeau, d'Ailly, Anson, Le Chapelier (27 novembre, p. 270 et suiv.). — Plan de libération générale des finances par de Cernon (p. 281 et suiv.). — Opinions, non prononcées, de Laborde de Méréville et de Poignot (p. 290 et suiv.). — Suite de la discussion sur le projet de conversion : de Custine, d'Harambure, de Cazalès (28 novembre, p. 324 et suiv.); — Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, Anson (4 décembre, p. 380 et suiv.); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Cochon de l'Apparent, de Montlosier, Le Couteulx de Canteleu, d'Eymar, Laborde de Méréville (5 décembre, p. 391 et suiv.); — de Cazalès demande que l'on nomme 10 commissaires pour examiner le plan formulé dans le discours de Laborde de Méréville et Target, que ces commissaires confèrent à ce sujet avec les administrateurs de la caisse d'escompte (*ibid.*, p. 406 et suiv.); — adoption de ces deux propositions (*ibid.* p. 407); — noms de ces commissaires (5 décembre, p. 408); — adoption de l'ajournement indéterminé, demandé par Dupont (de Nemours) pour le dépôt du rapport (9 décembre, p. 452); — rapport lu par Le Couteulx de Canteleu (17 décembre, p. 630 et suiv.); — projet de décret présenté par la minorité du comité (*ibid.* p. 637 et suiv.); — discussion : marquis de Vrigny, marquis de Montesquiou, comte de Pardieu, de Cazalès, Treilhard, duc de La Rochefoucauld, Ricard de Séalt, Dupont (de Nemours), Rœderer, abbé Maury, Duport, Le Couteulx de Canteleu, Anson (18 décembre, p. 657 et suiv.). — Opinion, non prononcée, du duc de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 672 et suiv.). — Reprise de la discussion : Pétion de Villeneuve, baron de Batz, de Cazalès, marquis de Gouy d'Arsy, Rewbell, duc du Châtelet, baron d'Allarde, abbé Maury, baron de Batz, baron d'Allarde, Dupont (de Nemours), de Cazalès, comte de Dieuzie, Camus, Anson, de Cazalès, de Tracy, de Fontenay, de Lafare, de Pardieu, de Montlosier, de Pardieu (19 décembre, p. 676 et suiv.); — décret relatif à la caisse d'escompte (*ibid.* p. 680); — projet de décret concernant la caisse de l'extraordinaire : abbé de Montesquiou, abbé Maury, d'Allarde, marquis d'Estourmel, Bergasse (*ibid.* p. 681); — adoption (*ibid.*); — modifications de pure forme demandées par Le Couteulx de Canteleu, au nom de Necker, et acceptées par l'Assemblée (21 décembre, p. 690); — lecture des deux décrets rectifiés (*ibid.* et p. suiv.); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande que l'on nomme six commissaires chargés de concourir au traité à faire avec la caisse d'escompte et de faire un travail sur l'émission de 400 millions d'assignats (21 décembre, p. 693); — Barnave appuie la seconde partie de cette motion (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*).

Bapaume (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **47**.

Baraudin (Arrestation du marquis de). — Voir *Arrestations*, § **7**.

Barbançon (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Villers-Cotterets.* Donne sa démission (t. XII, p. 599).

Barbé-Marbois, *ancien intendant à Saint-Domingue.* Sa lettre relative à son administration (t. XVII, p. 50).

Barbié, *député des communes du bailliage de Vitry-le-François.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Barbier, *premier huissier du parlement de Metz.* Réclame au sujet de la liquidation de son office (t. XXIX, p. 80).

Barbiers. — Voir *Liquidation*, § **50**.

Barbotan (de), *député de la noblesse des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne.* Donne sa démission (t. XXVII, p. 157).

Barbou, curé, *député du clergé du bailliage de Meaux.* Donne sa démission (t. IX, p. 450).

Barentin (de Paule), *garde des sceaux.* Son discours à l'ouverture des Etats généraux (t. VIII, p. 2 et suiv.). — Ses lettres au doyen des communes annonçant qu'il ne pourra tenir la conférence (p. 69); — pour le prévenir de l'heure à laquelle le roi recevra la députation (p. 74); — pour l'avertir que le roi veut que l'entrée de la salle des députés du tiers état soit désormais dans la rue du Grand-Chantier (p. 149).

Barentin (de Paule), *premier président de la cour des aides.* Présente à l'Assemblée nationale l'hommage du respect de sa compagnie (t. VIII, p. 263).

Bar-le-Duc (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **79**. — *Tribunaux de commerce*, § **30**.

Barmond (Abbé de) (Perrotin Grégoire), *député du clergé de la ville de Paris.* Nommé secrétaire de la réunion de la minorité du clergé (t. VIII, p. 147), (p. 152). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 450). = Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 337). — Présente un projet de décret sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rennes (t. XI, p. 168). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 438). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 17), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 28), sur un incident de séance (p. 46). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 445 et suiv.), (p. 452). = Ecrit au sujet de son arrestation à Châlons-sur-Marne (t. XVII, p. 414). = Ecrit pour demander à être entendu (t. XVIII, p. 118); — discussion (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il sera amené à la barre (p. 119); — indication par le président des mesures de sûreté prises pour sa comparution (p. 143); — sa comparution (p. 146); — sa défense (p. 147 et suiv.); — il se retire (p. 148); — discussion : Voidel, abbé Maury, Duport, Barnave, l'abbé de Montesquiou, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé de Montesquiou, Prieur, de Bonnay, Lambert de Frondeville, Perdry, Le Déist de Botidoux, de Custine, de Folleville, Lambert de Frondeville, de La Galissonnière, de Bonnay, de Murinais, Voidel (*ibid.* et suiv.); — décret chargeant le comité des recherches de l'examen des pièces relatives à l'affaire de l'abbé de Barmond et maintenant l'arrestation dudit abbé (p. 150); — discours *in extenso* de Lambert de Frondeville (p. 156 et suiv.); — rapport par Charles Voidel, au nom du comité des recherches, sur l'affaire de l'abbé Barmond et d'Eggss (p. 228 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 233); — discussion : de Mirepoix, de Foucault, Bouchotte, Robespierre, abbé Maury, Pétion, de Bouville, Du Quesnoy, Dubois-Crancé, Tronchet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Tronchet, Rewbell, Merlin, Boutteville-Dumetz, Camus, Malouet, Barnave, Tronchet, Mirabeau aîné, de Foucault, Mirabeau aîné, de Bouville, de Montlosier, abbé Maury, de Montlosier, Camus, Mirabeau aîné, de Montlosier, de Menou, de Murinais, de Montlosier, de Murinais, Barnave, de Folleville, de Montlosier (*ibid.*

Barmond (Abbé de), *député* (*Suite*).

et p. suiv.); — adoption du décret proposé par Barnave (*ibid.* p. 238); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) fait observer que ce décret ne statue pas sur Eggss (24 août, p. 246); — ordre du jour (*ibid.*); — Malouet demande son élargissement ou son renvoi devant le Châtelet (26 août, p. 290); — ordre du jour (*ibid.*). — L'abbé Barmond écrit pour se plaindre de ne pas être jugé (p. 656); — Le Chapelier répond que le Châtelet doit être saisi de l'affaire (*ibid.*); — de Pleurre demande l'élargissement provisoire (*ibid*); — de Virieu attaque le comité des recherches (p. 657); — Rousselet le défend (*ibid.*). = Ecrit pour demander que le comité des recherches remette au procureur du roi les nouvelles pièces relatives à son affaire (t. XIX, p. 247); débat : Macaye, Duval d'Eprémesnil (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Barnave, *député du tiers état du Dauphiné.* Appuie la motion conciliatrice de Viguier (t. VIII, p. 38). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Lit un projet d'adresse au roi (p. 87). — Répond à l'appel général (p. 92). — Soutient la proposition de Mounier relative à la constitution des communes (p. 113). — Défend Camus contre le reproche à lui adressé par l'abbé Sieyès d'avoir fait imprimer inexactement l'arrêté du 17 juin 1789 (p. 134). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138); — présente un projet d'adresse au roi (p. 140). — Demande que les états généraux conservent le titre d'Assemblée nationale (p. 146). — Demande le renvoi des troupes placées à l'extérieur de la salle des séances (p. 155). — Est d'avis que la nomination du comité des finances ait lieu par généralités (p. 221). — Sa motion tendant au renvoi des ministres (p. 237). — Vœu exprimé par lui au sujet du rappel de Necker (p. 242). — Demande qu'avant tout on fasse la Constitution et l'on assure la liberté (p. 266). — Parle contre les abus des justices souveraines (p. 277), — sur la détention du baron de Bézenval (p. 314). — Soutient la nécessité d'une déclaration des droits de l'homme (p. 322). — Demande que l'emprunt de 30 millions ne soit pas cause d'une aggravation d'impôts (p. 368). — Appuie le projet de décret relatif à la tranquillité publique et au serment des troupes (p. 377 et suiv.) — Parle sur la déclaration des droits (p. 465), — pour la sanction suspensive (p. 547). — Demande qu'il soit sursis à la discussion sur la durée du vote suspensif jusqu'à ce que la Chambre ait statué sur les arrêtés du 4 août (p. 636); — amende ainsi la dernière partie de sa motion, jusqu'à ce que la promulgation du 4 août et jours suivants ait été faite par le roi (p. 640). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 227), — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 233), — sur la proposition du comte de Mirabeau tendant à faire décréter inséparables l'Assemblée et le roi (p. 349), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 381 et suiv.). — Refuse au président le droit de donner des passeports aux députés (p. 389). — Parle sur la motion de Cocherel concernant la sûreté personnelle des députés (p. 397). — Demande que les congés pour cause de maladie ne soient accordés que sur certificat de médecin (p. 404). — Parle contre la proposition d'une marque distinctive pour les députés (p. 406), — sur les biens ecclésiastiques (p. 423 et suiv.), — sur

Barnave, *député* (*Suite*).

la motion du duc d'Aiguillon concernant les adresses (p. 453). — Appuie la proposition de voter une loi martiale (p. 472). — Nommé secrétaire (p. 552). — Parle sur la convocation des Etats du Dauphiné (*ibid.*). — Parle sur la motion de Mirabeau concernant les enfants de faillis au point de vue de l'éligibilité (p. 595), (p. 666), — sur la nouvelle division du royaume (p. 673), — sur les biens du clergé (p. 721), — sur la nouvelle division du royaume (p. 728), — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 742). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur les biens ecclésiastiques (p. 43), — sur les séances du soir (p. 65); — demande qu'il n'y ait pas de temps fixé pour rendre un décret (p. 66). — Parle sur la formation des assemblées primaires (p. 69,), (p. 81), — sur l'affaire du parlement de Metz (p. 84), — sur la représentation nationale (p. 89 et suiv.), — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur l'arrêté des Etats du Cambrésis, pris contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123); — son projet de résolution y relatif (p. 124). — Parle sur les attributions des assemblées administratives (p. 227), — sur la préférence à donner aux hommes mariés (p. 426), — sur trois articles additionnels proposés par Mirabeau (p. 497 et suiv.), — sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (p. 591), — sur un projet de décret présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) relativement à la caisse d'escompte (p. 693), — sur la motion concernant les non-catholiques (p. 781). = Parle sur un don patriotique offert par des Génevois (t. XI. p. 1 et suiv.), — sur l'arrestation de lingots d'or faite par le district des Cordeliers (p. 57), — sur le serment des gardes nationales (p. 113), — sur le refus du parlement de Rennes d'enregistrer un décret de l'Assemblée (p. 140 et suiv.), — sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187), — sur la proposition d'imposer le luxe, sur celle relative aux revenus des bénéficiers et sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231), — sur la lettre de Bailly concernant la misère des ouvriers de Paris (p. 264 et suiv.), — sur la procédure criminelle (p. 279), — sur l'affaire de Marseille (p. 403), — sur l'organisation des municipalités (p. 416), (p. 417), — sur un projet de décret présenté par Dupont (de Nemours), concernant les finances (p. 520), — sur une élection de maire (p. 540 et suiv.), — sur les ordres religieux (p. 579 et suiv.), (p. 648 et suiv.), (p. 650), — sur les troubles des provinces (p. 652 et suiv.), (p. 680), (p. 681), — sur les dépenses publiques (p. 714), — sur la constitution de l'armée (p. 740). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4). — Fait des rapports sur les pétitions du commerce et autres documents relatifs aux colonies (p. 68 et suiv.), — — sur l'exécution de leur nouvelle constitution (p. 312 et suiv.). — Parle sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 361). — Soutient son rapport sur l'exécution de la nouvelle constitution des colonies (p. 387). — Parle sur l'expédition des décrets (p. 542), — sur le pouvoir judiciaire (p. 558 et suiv.), — sur les assignats (p. 661). — Présente un projet de décret sur la subordination de la garde nationale aux municipalités (p. 666). = Parle sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux (t. XV, page 287), — sur les droits féodaux (p. 294), — sur les conseils de guerre (p. 317), — sur le pouvoir judiciaire (p. 353), (p. 391 et suiv), (p. 409 et suiv.), (p. 420), (p. 432 et suiv.), — sur la municipalité de Paris (p. 460), (p. 463). — Propose un article additionnel au décret sur les biens domaniaux (p. 481 et suiv.). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 487), — sur les biens domaniaux (p. 493), — sur les troubles de Marseille (p. 499), — sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516 et suiv.), (p. 519), — sur les troubles de Valence (p. 557 et suiv.), — sur les troubles de Montauban (p. 593), — — sur le droit de paix et de guerre (p. 641 et suiv.), (p. 659 et suiv.), (p. 662). — Parle sur le traitement des ministres et conseil du roi (t. XVI, p. 113), (p. 114), — sur une affaire relative à la municipalité de Schelestadt (p. 157), — sur la constitution du clergé (p. 158), — sur la liste civile (p. 159), — sur un jugement du parlement de Navarre (p. 203), — sur les troubles de Nîmes (p. 253 et suiv.), — sur l'assiette des impositions du département de l'Ain (p. 367 et suiv.), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 376), — sur la constitution du clergé (p. 401), — sur les biens nationaux (p. 472 et suiv.). — Présente un décret sur les troubles de Tabago (p. 600), — un amendement par lequel l'Assemblée interdit de prendre aucune délibération hors du lieu de ses séances (p. 696). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 702), (p. 703), (p. 706), — sur des alarmes de la ville de Grenoble (p. 726), — sur le pouvoir judiciaire (p. 740), (p. 747). = Demande l'ajournement de la discussion sur le projet de décret concernant les postes aux lettres et aux chevaux (t. XVII, p. 12). — Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (p. 13 et suiv.), (p. 16), — sur les postes (p. 48), — sur les pensions (p. 136), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185), — sur la contribution patriotique (p. 185 et suiv.), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 191), — sur une motion relative à l'armée (p. 195), — sur les juifs (p. 219), — sur les troubles de Montauban (p. 373), — sur des élections (p. 384). — Présente un projet de décret sur l'affaire du régiment de la Guadeloupe (p. 385). — Parle sur Saint-Domingue (p. 411), — sur une arrestation à Châlons-sur-Marne (p. 414 et suiv.), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 490), — sur le pouvoir judiciaire (p. 612), (p. 621), (p. 702), — sur une députation de la commune de Paris (p. 709). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 122), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 149), — sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (p. 201), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236 et suiv.), (p. 238), — sur les tribunaux de Paris (p. 262), — sur l'esprit de l'armée (p. 268), — sur l'affaire d'Espagne (p. 293), — sur les troubles d'Avignon (p. 365), — sur la dette publique (p. 398), — sur les traitements des juges (p. 416), (p. 417), — sur l'affaire de Nancy (p. 433 et suiv.) (p. 437), (p. 438); — propose une proclamation au sujet de cette affaire, au nom du comité militaire (p. 471 et suiv.). — Parle sur Saint-Domingue (p. 565), — sur l'or-

Barnave, *député* (*Suite*).

ganisation de l'armée (p. 665). = Parle sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 93), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 275), — sur la dette publique (p. 304 et suiv.), — sur Saint-Domingue (p 336), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 404), — sur l'audition de la députation de Saint-Domingue (p. 421), — sur la nécessité de faire immédiatement un rapport sur l'affaire de cette colonie (p. 435) ; — fait ce rapport (p. 542), (p. 545 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 733 et suiv.). = Président (t. XX, p. 20) ; — son discours d'installation (*ibid.*). — Répond aux patrons pêcheurs de Marseille (p. 75), — aux députés du Comtat Venaissin (p. 88), — à une députation de la marine marchande (p. 141). — Rétablit la question soulevée par Grégoire au sujet de l'inégalité des partages (p. 199). — Prend part à un incident soulevé à l'occasion d'un discours d'une députation corse (p. 293), (p. 294). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 315 et suiv.). — Parle sur un projet de décret concernant l'exportation des grains (p. 340), — sur la pétition des électeurs présumés de la ville de Paris (p. 352), — sur le tribunal de cassation (p. 370 et suiv.),(p. 371),— sur les receveurs des districts (p. 398), — sur l'incident relatif au duel de de Lameth et de Castries (p. 418), (p. 419), — sur la dissolution d'une société patriotique (p. 423),—sur l'impôt du tabac (p. 471), — sur le tribunal de cassation (p. 484), (p. 516 et suiv.), — sur les troubles d'Uzès (p. 696), (p. 697), — sur Saint-Domingue (p. 744), — sur la franchise de Bayonne (p. 747), (p. 748). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 9). — Fait un rapport sur les troubles de la Martinique (p. 125 et suiv) ; — le défend (p. 129). — Parle sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (p. 199), — sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (p. 203 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la proposition faite d'imposer les rentes (p. 205) — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 315 et suiv.), (p. 318), (p. 319), — sur la contribution personnelle (p. 366), — sur les offices (p. 538), — sur les troubles de Lyon (p. 558), — sur les messageries (p. 601), — sur l'acceptation du décret relatif à la constitution civile du clergé (p. 641), — sur le juré d'accusation (p. 753) = Parle sur le serment des ecclésiastiques fonctionnaires (t. XXII, p. 5) ; — fait des motions à ce sujet (p. 15), (p. 46), (p. 47). — Parle sur le clergé (p. 68), — sur le tarif du timbre (p. 115 et suiv.), — sur les jurés (p. 313 et suiv.), — sur la dénonciation d'un bref du pape (p. 317), — sur les jurés (p. 333), (p. 347), — sur les colonies (p. 349), (p. 350). — Fait un rapport sur la Martinique (p. 483) ; — le défend (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le serment des ecclésiastiques (p. 490 et suiv.), — sur la garde nationale (p. 541). — Fait un rapport sur Saint-Domingue, Cayenne et la Guyane (p. 665 et suiv.); — le défend (p. 666), (p. 667 et suiv.), (p. 668). — Parle sur les jurés (p. 749), (p. 764). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 48), (p. 49), — sur Tabago (p. 238). — Réclame la présentation d'un projet de décret sur les obligations des membres de la famille royale (p. 387 et suiv.). — Parle sur la décoration militaire (p. 390), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 495 et suiv.), (p. 498), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 511 et suiv.), (p. 520), — sur la pension demandée par Laude (p. 538), — sur les troubles de Nîmes (p. 542 et suiv.), (p. 544),—sur le respect dû à la loi (p. 561) — sur les émigrants (p. 583), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 646), (p. 647), (p. 665), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (p. 679), (p. 680 et suiv.), — sur les corps administratifs (p. 705), — sur l'organisation du ministère (p. 726). = Parle sur une plainte de Foucault contre la garde nationale (t. XXIV, p. 54), — sur le Clermontois (p. 127), — sur l'élargissement du curé-maire d'Issy-l'Évêque (p. 156), — sur la régence (p. 267 et suiv.), (p. 277 et suiv.), — sur le congé de l'abbé Goulard (p. 289), — sur la régence (p. 302 et suiv.), (p. 334), (p. 336), (p. 338 et suiv.), — sur la garde du roi (p. 376), — sur les recettes et les dépenses (p. 386), — sur la garde du roi mineur (p. 389), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 449), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490). — Fait une motion au sujet des honneurs funèbres à rendre à Mirabeau (p. 538). — Parle sur les colonies (p. 592 et suiv.). — Présente un amendement à une motion sur les prohibitions de fonctions (p. 623). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 628), (p. 629), (p. 656), (p. 663 et suiv.), (p. 671), (p. 672), (p. 692), p. (700 et suiv.). = Lit une adresse des membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue (t. XXV, p. 340 et suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 544), (p. 545), (546 et suiv.), — sur la création de petits assignats (p. 631), — sur le droit d'affiche (p. 699 et suiv.), — sur les colonies (p. 748), — sur l'esclavage (p. 755 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 13 et suiv.), (p. 14 et suiv.), (p. 15 et suiv.), (p. 43), (p. 45), (p. 61 et suiv.), (p. 62), (p. 74), (p. 91), (p. 92 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 252), — sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (p. 255 et suiv.), (p. 273 et suiv.), — sur la convocation de la première législature (p. 580). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 9 et suiv.), (p. 71), (p. 246), (p. 247), (p. 248), (p. 295), (p. 297), — sur l'état des changes (p. 355), (p. 356), — sur la fuite du roi (p. 361 et suiv.), (p. 375 et suiv.), (p. 376), (p. 383), (p. 384). — Commissaire chargé d'aller au-devant du roi (p. 428). — Rend compte de sa mission (p. 529 et suiv.). — Parle sur l'abus du contreseing (p. 667 et suiv.). = Parle sur les salines de Franche-Comté (t. XXVIII, p. 223), — sur une pétition (p. 271), — sur la fuite du roi (p. 326 et suiv.), (p. 333), — sur les troubles de Paris (p. 402), — sur le maintien de la tranquillité publique (p. 404), — sur la discipline militaire (p. 590 et suiv.), — sur l'action de la force publique (p. 658). = Parle sur la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 145), — sur les troubles de Brie-Comte-Robert (p. 239), — sur la Constitution (p. 270 et suiv.), (p. 331), (p. 365 et suiv.), (p. 407 et suiv.), (p. 431), (p. 448 et suiv.), (p. 468), (p. 634 et suiv.), — sur les colonies (p. 662 et suiv.), (p. 717 et suiv.). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 113 et suiv.), (p. 135), (p. 169), — sur les colonies (p. 237 et suiv.), (p. 284 et suiv.). = Fait un rapport sur la situation des colonies (t. XXXI, p. 252 et suiv.); — le défend (p. 275 et suiv.),

Barnave, *député* (*Suite*).

(p. 280), (p. 281 et suiv.), (p. 286 et suiv.). — Parle sur le tableau représentant le Serment du Jeu de Paume (p. 438). — Présente un projet de décret ayant pour but d'accélérer le rétablissement de la paix dans les colonies (*ibid.*).

Baron, *député du tiers état du bailliage de Reims*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les coupes extraordinaires des bois des ecclésiastiques (t. XII, p. 153). — Présente, au nom du comité des domaines, un projet de décret concernant les échanges (p. 340). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 622). — Présente un projet d'organisation de l'administration des eaux et forêts (p. 625 et suiv.). = Fait un rapport sur un bail à vie du cens du château de Dieuze (p. XXI, p. 401).

Baron (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 22.

Barre de l'Assemblée.

§ 1er. — Le président (Emmery) annonce que des pétitionnaires demandent à se présenter à la barre et se dispose à consulter l'Assemblée (7 janvier 1791, t. XXII, p. 52). — D'André fait observer qu'il a été décrété qu'on n'admettrait à la barre que les départements et la municipalité de Paris (*ibid.* et p. suiv.). (= Voir *Députations*). — Décret portant qu'il ne sera admis à la barre que les députations des corps administratifs ou directoires des départements et celles de la municipalité de Paris (*ibid.* p. 53).

§ 2. — Demande des 48 sections de Paris d'admission à la barre pour déposer des preuves à l'appui de l'accusation portée contre les sieurs Champion et autres ministres (25 janvier 1791, t. XXII, p. 476); — discussion : Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Députations*.

Barrère de Vieuzac, *député du tiers état de la sénéchaussée de Bigorre*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Propose de nommer une commission chargée de rechercher les causes de la disette (p. 136). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Amende la motion de Talleyrand-Périgord sur le mandat impératif (p. 205). — Demande que l'on se hâte de formuler un plan de Constitution (p. 231). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 275). — Parle contre l'emprunt de 30 millions (p. 375 et suiv.), — sur la déclaration des droits (p. 464 et suiv.), (p. 482 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le veto (t. IX, p. 55 et suiv.). — Fait un rapport sur les élections de la Guadeloupe (p. 102 et suiv.). — Parle sur la réponse du roi, du 4 octobre 1789, à une demande de sanction (p. 344 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 380), (p. 396 et suiv.), — sur les prétentions de la Navarre (p. 410). — Fait un rapport sur les élections de la Martinique (p. 444 et suiv.). — Parle sur les municipalités (p. 590), (p. 596), — sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 599), — sur l'exception en faveur des fils de famille (*ibid.*), — sur l'acceptation royale (p. 670), — sur la nouvelle division du royaume (p. 691), — sur l'arrêté de la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 730). = Parle sur l'affaire du parlement de Rouen (t. X, p. 84), — sur l'organisation des assemblées administratives (p. 115), (p. 225), — sur l'organisation des municipalités (p. 356), (p. 575 et suiv.). = Secrétaire (t. XI, p. 67). — Parle sur la partie du discours du président de la Houssaye non déposée (p. 128), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 151 et suiv.). — Demande une souscription volontaire pour la famille Verdure, faussement accusée de parricide, et une couronne civique pour son défenseur (p. 402). — Parle sur les droits féodaux (p. 764). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 487 et suiv.), (p. 489). — Fait un rapport sur la vente des domaines de la couronne (p. 633 et suiv.). — Parle sur la dîme (p. 751). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 342), (p. 430), (p. 432). — Fait un rapport sur les domaines de la couronne (p. 450 et suiv.); — le défend (p. 451), (p. 452). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 665), (p. 671 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 144), — sur les fondations et patronages laïques (p. 597 et suiv.), (p. 616), — sur l'organisation judiciaire (p. 701). = Fait des rapports sur les ruines de la Bastille (t. XVII, p. 69 et suiv.), — sur l'abolition du droit d'aubaine (p. 628 et suiv.), — sur les bois et forêts nationales (p. 630 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 672 et suiv.). = Présente des projets de décret sur la liste civile (t. XVIII, p. 86), — sur les propriétés enclavées dans le grand et le petit parc de Versailles (p. 428). — Parle sur les dépenses publiques (p. 679). — Fait un rapport sur les chasses du roi (p. 723 et suiv.); — le défend (p. 750). = Parle sur des troubles à Versailles (t. XIX, p. 61). — Fait un rapport sur les frais de démolition de la Bastille (p. 433 et suiv.). = Fait un rapport sur l'état des prisons de Paris (t. XX, p. 548 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs (t. XXI, p. 177 et suiv.); — fait le rapport (p. 354 et suiv.). — Propose de voter une pension de 600 francs pour la veuve de J.-J. Rousseau (p. 619). = Présente un projet de décret supprimant le droit d'aubaine dans les colonies et accordant aux étrangers la capacité de succéder à leurs parents français (t. XXII, p. 147 et suiv.). — Parle sur les jurés (p. 344 et suiv.), (p. 465). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIII, p. 507 et suiv.). — Rend compte de la prestation de serment des ecclésiastiques fonctionnaires publics du département des Hautes-Pyrénées (p. 558). — Son opinion, non prononcée, sur le respect dû à la loi (p. 575 et suiv.). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 724 et suiv.). = Parle sur la régence (t. XXIV, p. 330 et suiv.), — sur la mort de Mirabeau (p. 506). — Demande une pension pour la fille du capitaine Thurot (p. 633 et suiv.). = Présente, au nom des comités des domaines, des colonies, de Constitution et d'agriculture, un décret relatif à l'abolition du droit d'aubaine et de détraction (t. XXV, p. 10). — Son opinion, non prononcée, sur l'organisation du ministère (p. 91 et suiv.). — Parle sur une lettre du roi (p. 314), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 541), (p. 548 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 46 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 209), (p. 223 et suiv.), — sur la perception des impôts (p. 300). — Son opinion, non pro-

Barrère de Vieuzac, *député* (*Suite*).

noncée, sur la réunion d'Avignon à la France (p. 382 et suiv.) — Fait un rapport sur les domaines nationaux à réserver au roi (p. 468 et suiv.). — Parle sur le Code pénal (p. 685 et suiv.). = Fait une motion sur la conservation des propriétés mobilières et immobilières qui dépendent de la liste civile (t. XXVII, p. 412). — Parle sur la fuite du roi (p. 541). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 82 et suiv.). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 300), (p. 335), (p. 445 et suiv.). — Fait un rapport sur les expositions d'œuvres d'art (p. 611 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 731), (p. 740 et suiv.). = Fait un rapport sur les domaines nationaux de l'Ile de Corse (t. XXX, p. 205 et suiv.). — Présente un projet de décret ordonnant le rétablissement d'un article de la Constitution (p. 216). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 284). — Présente un projet de décret relatif à la liquidation de l'indemnité qui peut être due au sieur de Maimbourg pour le domaine qui lui a été concédé dans l'Ile de Corse (p. 399). — Fait un rapport sur l'échange de la ci-devant principauté d'Henrichemont et de Boisbelles (*ibid.* et p. suiv.). — Présente un projet de décret portant que le tableau représentant le serment du Jeu de Paume, commencé par David, sera fait aux frais du Trésor public et placé dans le lieu des séances de l'Assemblée nationale (p. 438). — Parle sur les testaments (p. 593 et suiv.). — Présente une pétition des fils de famille, demandant que tout citoyen âgé de 25 ans ait la libre disposition de ses biens (p. 594 et suiv.). — Fait un rapport sur la régie et l'administration des biens des religionnaires fugitifs, pendant les trois années portées par l'article 20 du décret du 9 décembre 1790, qui en ordonne la restitution et la vente après ce délai (p. 711 et suiv.).

Barrières.

§ **1er.** — Opinion, non prononcée, de Hell sur le reculement des barrières (22 mars 1790, t. XII, p. 299 et suiv.).

§ **2.** — Projet de décret présenté par le comité d'agriculture et de commerce sur le reculement des barrières aux frontières et la suppression des droits de traite dans l'intérieur du royaume (30 octobre 1790, t. XX, p. 135); — discussion : Prugnon, Goudard, rapporteur, Prugnon, de Foucault, Robespierre, Rœderer, Duquesnoy, Gossin (*ibid.*); — adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* et p. suiv.); — articles 4 et 5 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (31 octobre, p. 168); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 6, 7 et 8 (*ibid.*); — article 9 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer (*ibid.*); — adoption avec une nouvelle rédaction (*ibid.*). — Voir *Traites* (Droits de), § **2**.

§ **3.** — Rapport par Lasnier de Vaussenay sur la franchise de Bayonne (25 novembre 1790, t. XX, p. 745 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 746); — discussion : Mirabeau, abbé Maury, Rewbell, Barnave, Lasnier de Vaussenay, Mirabeau, Lasnier de Vaussenay, Goudard, Dupont (de Nemours), Decretot et Garat aîné, Rewbell, Barnave, Garat jeune, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 748 et suiv.). — Rapport par Delattre sur la suppression de la franchise de Bayonne (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 676 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 678).

Barrières (*Suite*).

§ **4.** — Rapport fait par Hernoux sur le rétablissement des barrières au pays de Labour (30 novembre 1790, t. XXI, p. 134); — adoption (*ibid.*).

§ **5.** — Adoption d'un projet de décret sur une difficulté soulevée à Strasbourg relativement au reculement des barrières (21 décembre 1790, t. XXI, p. 608 et suiv.).

§ **6.** — Lettre de de Lessart, ministre de l'intérieur, dénonçant l'opposition de la municipalité de Saint-Mange du district de Sedan, au reculement des barrières (18 mars 1791, t. XXIV, p. 180 et suiv.); — renvoi aux comités diplomatique et d'agriculture et de commerce réunis (*ibid.* p. 181).

Barrières (Brûlement de). — Voir *Aides*, § **3**.

Bar-sur-Aube (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **71**.

Barthe, *évêque du département du Gers*. Admis à la barre, rend hommage à la Constitution civile du clergé et fait offrande de ses œuvres (t. XXIV, p. 154 et suiv.).

Barville (De), *député de la noblesse du bailliage d'Orléans*. Donne sa démission (t. XVIII, p. 128).

Bas-Limousin. — Voir *Troubles*, § **48**. (*Limousin.*)

Basoche de Paris.

§ **1er.** — Le duc d'Aiguillon, appuyé par le vicomte de Mirabeau, demande que la basoche soit admise à la barre (15 mai 1790, t. XV, p. 523); — admise, elle proteste de son dévouement aux décrets de l'Assemblée et de son respect pour la Constitution (*ibid.*); — le président (Thouret) la félicite (*ibid.*).

§ **2.** — Discours prononcé par l'orateur d'une députation de la basoche de Paris, introduite à la barre (26 juin 1790, t. XVI, p. 478); — réponse du président (Le Pelletier) (*ibid.*).

Basseville (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Buisson* (t. XIV, p. 457).

Basquiat de Mugriet, *député du tiers état des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 192). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 188), (p. 496), (p. 602). = Parle sur le clergé de Dax (t. XXII, p. 146), (p. 147).

Bas-Rhin (Département du). — Voir *Troubles*, § **87**. (*Rhin.*)

Bastia (Ville de). — Voir *Troubles*, § **11**.

Bastille.

§ **1er.** — Récit des faits qui ont précédé le siège de cette prison (14 juillet 1789, t. VIII, p. 233 et suiv.).

§ **2.** — Demande de secours pour les ouvriers sans travail du faubourg Saint-Antoine, vainqueurs de la Bastille, appuyée par Leclerc de Juigné, archevêque de Paris (18 juillet 1789, t. VIII, p. 248); — les députés de Paris se réunissent pour aviser (*ibid.*). — Le duc de La Rochefoucauld demande que le comité des finances vienne en aide aux vainqueurs de la Bastille (5 juin 1790, t. XVI, p. 119); — l'Assemblée

Bastille (*Suite*).

ordonne que ce comité lui présente à ce sujet au plus tôt un projet de décret (11 juin, p. 168). — Une députation des vainqueurs de la Bastille vient demander la prise en considération de leurs services (19 juin, p. 371). — Projet de décret, présenté par Camus, au nom du comité des pensions (*ibid.* p. 371); — adoption, par acclamation (*ibid.*); — Bailly annonce la renonciation des vainqueurs de la Bastille aux distinctions votées en leur honneur (25 juin, p. 463); — texte de cette renonciation (*ibid.* et p. suiv.); Rœderer, Démeunier, Moreau (de Saint-Méry), de Menou, Martineau, de Menou (*ibid.* et p. suiv.); — décret d'acceptation avec mention honorable (*ibid.* p. 464); — adoption de la substitution proposée par Crillon jeune et consistant à remplacer les mots : *ont contribué à la prise de la Bastille*, par ceux-ci : *ont pris la Bastille* (26 juin, p. 465). — Voir ci-dessous § **9**.

§ **3**. — Rapport par Barrère, au nom du comité des domaines, sur les ruines de la Bastille (13 juillet 1790, t. XVII, p. 69 et suiv.); — discussion : Martineau, Lavenue (*ibid.* p. 70); — ajournement (*ibid.*). — Voir § **6** ci-dessous.

§ **4**. — Lettre des vainqueurs de la Bastille, invitant les bons patriotes et notamment les écrivains comme Camille Desmoulins, Loustalot, Carra, etc., à assister au service célébré pour le repos de l'âme de leurs camarades morts en combattant (1er août 1790, t. XVII, p. 486); — la parole est refusée à Robespierre (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — Robespierre demande l'envoi d'une députation (*ibid.* p. 489); — discussion : Verchère, de Folleville, Robespierre, de Landenberg, de Lachèze, Alexandre de Lameth, Dupont, d'Estourmel, Le Déist de Botidoux, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant qu'il sera fait un service solennel, que la municipalité sera chargée des détails de ce service, mais qu'il sera sursis à celui annoncé pour le lendemain (*ibid.* p. 490).

§ **5**. — Palloy, artiste, fait hommage à l'Assemblée d'une représentation de la Bastille exécutée dans une des pierres de cette prison (2 septembre 1790, t. XVIII, p. 511 et suiv.); — discours prononcé à ce sujet par Titon-Bergeras, garde national (*ibid.* p. 512); — réponse du président (*ibid.*).

§ **6**. — Rapport par Barrère sur les frais de la démolition de la Bastille (4 octobre 1790, t. XIX, p. 433 et suiv.); — discussion : Prieur, de Foucault, un membre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Madier de Montjau, Mirabeau aîné (*ibid.* p. 434); — décret (*ibid.*).

§ **7**. — Adoption d'un projet de décret sur les dépenses relatives à l'habillement et l'armement des vainqueurs de la Bastille (12 novembre 1790, t. XX, p. 391).

§ **8**. — Hommage de la dernière pierre de la Bastille (18 novembre 1790, t. XX, p. 521 et suiv.).

§ **9**. — Décret attribuant une pension à ceux qui ont été estropiés au siège de la Bastille, à une femme qui s'y est distinguée, aux veuves et aux enfants de ceux qui y ont été tués (19 décembre 1790, t. XXI, p. 566 et suiv.). Voir ci-dessus § **2**. = Rectification des erreurs commises dans la désignation nominale des vainqueurs de la Bastille, présentée par Goupil (art. 1, 2, 3 et 4 de la loi du 19 décembre 1790), (6 janvier 1791, t. XXII, p. 39 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 40).

§ **10**. — Décret voté à la demande de Camus sur les réclamations de citoyens se prétendant vainqueurs de la Bastille (16 janvier 1791, t. XXII, p. 281 et suiv.).

§ **11**. — Réclamations des vainqueurs de la Bastille, exposées par Camus (10 février 1791, t. XXIII, p. 81); — discussion : Voidel, Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **12**. — Projet de décret présenté par Gaultier-Biauzat relatif aux récompenses à accorder aux vainqueurs de la Bastille (4 juin 1791, t. XXVI, p. 754 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 755). — Adoption, sur la proposition de Gaultier-Biauzat, d'une modification au décret relatif aux récompenses à leur accorder (7 juin 1791, t. XXVII, p. 20).

Bateliers de Condé. — Voir *Navigation intérieure*, §§ **1** et **2**.

Bâtiments du roi. Projet de décret présenté par l'abbé Gouttes sur l'examen et l'apurement des dépenses y relatives (21 février 1791, t. XXIII, p. 387); — discussion : La Galissonnière, Fréteau, abbé Gouttes, Fréteau, Goupil, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) (*ibid.*); — renvoi au comité de liquidation pour présenter un nouveau rapport (*ibid.*).

Blin demande la nomination de 8 commissaires chargés de l'examen et de l'apurement de l'arriéré de l'administration du bâtiment du roi (20 avril 1791, t. XXV, p. 213); — discussion : d'André, Regnault, de Choiseul-Praslin (*ibid.*); — adoption de cette motion (*ibid.*). — Voir *Liquidation*, §§ **49** et **53**.

Bâtiments employés au service public. — Voir *Dette publique*, § **8** (20°).

Bâtiments nationaux. Adoption d'un projet de décret concernant leur emploi, présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (16 juin 1791, t. XXVII, p. 263).

Bâtiments ou navires nationaux. — Voir *Marine*, § **39**.

Batz (Baron de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Albret et Nérac.* Communique le refus du comte d'Artois d'accepter le mandat de député (t. VIII, p. 37). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 676 et suiv.), (p. 679). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 602). = Membre du comité de liquidation (t. XV, p. 707). = Fait un rapport sur la limite des fonctions et des attributions du comité de liquidation (t. XVI, p. 679 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 263). = Parle sur la dette publique (t. XX, p. 286). — Présente le plan et l'ordre du comité de liquidation (p. 628 et suiv.). — Fait des rapports sur la dette ancienne (*ibid.* p. 630 et suiv.), — sur la compagnie des eaux (p. 632 et suiv.) = Présente, au nom du conseil de liquidation, un projet de décret rectificatif (t. XXIII, p. 738). = Présente deux projets de décrets au nom du comité de liquidation (t. XXIV, p. 83 et suiv.). = Fait un rapport sur l'organisation de la comptabilité (t. XXVI, p. 441 et suiv.). = Parle sur la répétition de de la dot de Louise d'Orléans (t. XXVII, p. 165). = Présente un projet de décret portant liquidation et remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXXI, p. 547 et suiv.), — un projet de décret tendant à la levée des scellés apposés sur les livres et papiers de la cham-

Batz (Baron de), député (*Suite*).

bre des comptes de Paris (p. 592), — un projet de décret relatif à l'acquit des dépenses arriérées de 1790 (*ibid.*). — Demande qu'il lui soit donné acte de la déclaration écrite au bas de son rapport du 22 novembre 1790 sur la compagnie des eaux de Paris (*ibid.* et p. suiv.).

Baucheton, *député du tiers état du bailliage de Berry*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 740).

Baudan, *officier municipal*. Sur la motion de Moreau-Saint-Méry, l'Assemblée décrète qu'il sera fait mention honorable de sa conduite dans le procès-verbal (t. XXVII, p. 543).

Baudin, *employé de la municipalité de Sainte-Menehould*. Sa lettre annonçant le départ du roi et de la famille royale pour Châlons (t. XXVII, p. 449).

Baudouin, *député suppléant du tiers état de Paris*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). — *Nommé imprimeur de l'Assemblée nationale* (t. VIII, p. 149). — Prête serment en cette qualité (p. 153). = Offre à la nation le cinquantième de son bien (t. IX, p. 185). — Exprime son désir de trouver dans Paris un local à portée de celui de l'Assemblée (p. 394). = Demande que les députés lui remettent la liste des districts et cantons de leurs départements pour l'envoi des impressions ordonnées (t. XIII, p. 155). = Parle sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 17), (p. 18). — Désavoue un prétendu interrogatoire du roi et de la reine (t. XXVII, p. 577). = Désavoue un faux acte constitutionnel mis en circulation dans le public (t. XXIX, p. 228). — Parle sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 572), (p. 78 et suiv.). = Prend l'engagement d'envoyer la suite des procès-verbaux de l'Assemblée nationale à chacun des membres qui la composent (t. XXXI, p. 1). — Son compte comme imprimeur de l'Assemblée nationale (p. 677).

Baudouin de Maison-Blanche, *député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139.) = Fait un rapport sur les usements de la Basse-Bretagne (t. X, p. 464 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les domaines congéables (p. 471 et suiv.).

Baux(Procédure criminelle intentée contre des citoyens du territoire des). — Voir *Juridiction*.

Baux à convenant et domaines congéables. Coroller du Moustoir demande l'ajournement du rapport y relatif (10 mai 1791, t. XXV, p. 720); — débat : Tronchet, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que le rapport sera fait sur-le-champ (*ibid.* p. 721); — rapport et projet de décret présentés par Arnoult (*ibid.* p. 731 et suiv.); — opinion non prononcée et projet de décret de M. Lelay-Grantugen (*ibid.* p. 728 et suiv.). = Suite de la discussion : de La Galissonnière, Tronchet, de La Galissonnière, Coroller du Moustoir, Le Déist de Botidoux, Lelay-Grantugen, de La Galissonnière (26 mai 1791, t. XXVI, p. 489 et suiv.); — Lanjuinais, Tronchet (28 mai, p. 592); — Coroller du Moustoir, Tronchet (30 mai, p. 628); — l'Assemblée ferme la discussion sur le fond (*ibid.*); — discussion des articles : article 1er : Le Chapelier, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Lanjuinais, Tronchet, Delavigne, de Virieu, Lanjuinais, Tronchet (1er juin, p. 697 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 698); — article 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : Le Chapelier, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 699). — Suite de la discussion : article 5 : un membre, Tronchet, Coroller du Moustoir, Delavigne, Baudouin, Coroller du Moustoir, de Folleville, Delavigne (6 juin 1791, t. XXVII, p. 17); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 6 : Defermon, Lanjuinais, Arnoult, rapporteur, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 18); — article 7 : Lanjuinais, Defermon, Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 8 : un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 9 : Beaudouin (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 19); — article 10 : un membre : (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 11 : plusieurs membres (7 juin, p. 55); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 12 et 13 (*ibid.*); — article 14 : plusieurs membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 56); — adoption sans discussion des articles 15, 16, 17 (*ibid.*); — article 18 : un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 19 (*ibid.*); — article 20 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 21 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 22 (*ibid.*); — article 23 : plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 57); — adoption sans discussion des articles 24 et 25 (*ibid.*); — article 26 : plusieurs membres (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Baux à loyer. Décret de résiliation de ceux relatifs aux bâtiments occupés par les haras et aux maisons occupées par les bureaux des directions des vingtièmes (19 janvier 1791, t. XXII, p. 326 et suiv.).

Baux des anciennes fermes et régies. — Voir *Pensions*, § **33**.

Baux emphytéotiques et baux par anticipation.

§ 1er. — Rapport par Boutteville-Dumetz sur ces baux (19 mars 1791, t. XXIV, p. 195 et suiv.); — projet de décret (p. 196 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : Martineau, Legrand, un membre, Defermon, plusieurs membres (*ibid.* p. 198 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 199); — article 2 : Despatys de Courteille, Martineau, Boutteville-Dumetz, Lavie, Boutteville-Dumetz, un membre, Goupil, Boutteville-Dumetz, Defermon, deux membres, Gillet-La-Jacqueminière, plusieurs membres, d'André, Gillet-La-Jacqueminière, Boutteville-Dumetz, Goupil, Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 200); — article 3 : d'André, Mougins, Boutteville-Dumetz (*ibid.*); — retrait (*ibid.*); — article additionnel proposé par Tronchet et remplaçant l'article 3 supprimé (*ibid.*); — article 4 : Legrand, Tronchet,

Baux emphytéotiques et baux par anticipation. (*Suite*).

Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 201); — article 5 : Martineau, Boutteville-Dumetz, un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 6 : adoption (*ibid.*); — article 7 : Pervinquière, plusieurs membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 8 : retrait (*ibid.*); — article 9 devenant l'article 8 : Martineau, Boutteville-Dumetz, d'André, de Delley, Tronchet, Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 202); — article additionnel proposé par Georges et adopté comme article 9 (*ibid.*). — Nouvelle rédaction du projet de décret y relatif, présentée par Boutteville-Dumetz (18 avril 1791, t. XXV, p. 175 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 178). — Adoption d'une rectification audit décret (21 mai 1791, t. XXVI, p. 281).

§ 2. — Rapport par Tronchet sur le mode et le rachat des droits ci-devant seigneuriaux, soit fixes, soit casuels, dont sont grevés les biens possédés à titre de bail emphytéotique ou de rente foncière non perpétuelle (15 septembre 1791, t. XXX, p. 648 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 652 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.*).

Bayeux (Ville de). — Voir *Troubles*, § 12.

Bayonne (Franchise de). — Voir *Barrières*, § 3.

Bayonne (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes) (16 décembre 1790, t. XXI, p. 517).

Bazin, *député des communes de Gien*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bazoche, *député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc et Barrois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 391). = Parle sur l'échange du comté de Sancerre (t. XXVIII, p. 717 et suiv.).

Béarn (Impositions du). — Voir *Impôts*, § 18.

Beaucaire (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 31.

Beaucaire (Foire de). — Voir *Foires*.

Beaucaire (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § 7.

Beaudrap de Sotteville, *député de la noblesse du bailliage de Coutances*. Parle sur les successions (t. XXIV, p. 50).

Beaufort (Forêt de). — Voir *Forêt de Beaufort*.

Beaufort. — Voir *Malateste de Beaufort*.

Beaufremont. — (Prince de), *député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 173); — protestation de Bureaux de Pusy contre sa qualité de député de la noblesse d'Amont (*ibid.*).

Beauharnais (Marquis de), *député suppléant de la noblesse de Paris*. Remplace le comte de Lally-Tollendal démissionnaire (t. IX, p. 654). = Parle sur l'état des juifs (t. XI, p. 365). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96), — sur la constitution du clergé (p. 246), (p. 400).

Beauharnais (Vicomte Alexandre de), *député de la noblesse du bailliage de Blois*. Demande l'égalité des peines et l'admission de tous les citoyens à tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires (t. VIII, p. 346). — Amende le projet de déclaration des droits (p. 465); — demande qu'on définisse la permanence (p. 603). = Demande que l'on n'admette que les députés et suppléants élus avant la réunion des trois ordres (t. IX, p. 450). = Nommé secrétaire (t. X, p. 226). — Demande une nouvelle division des comités et la suppression des bureaux (p. 346). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 585 et suiv.). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 547 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 433 et suiv.). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XVIII, p. 528), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 756). = Parle sur l'état-major de l'armée (t. XIX, p. 450), — sur l'affaire de Brest (p. 729 et suiv.). = Propose de renvoyer au comité de Constitution des pièces relatives au collège de Pontlevoy (t. XX, p. 39). — Fait une motion sur la garde du roi (p. 371 et suiv.). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180). — Fait un rapport sur l'avancement du corps du génie (p. 304 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 476). — Fait un rapport sur le remplacement des officiers, sous-officiers et soldats des régiments de mestre-de-camp-cavalerie et du roi-infanterie (p. 675 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les officiers, sous-officiers et soldats à réformer (t. XXII, p. 168); — le défend (*ibid.*). — Signataire du procès-verbal d'une séance du club des Jacobins (p. 511). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 71). — Fait un rapport sur des réclamations des lieutenants-colonels de l'armée (p. 205 et suiv.). — Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 515). = Présente un projet de décret sur les hôtels de la guerre (t. XXIV, p. 236 et suiv.). — Parle sur les Invalides (p. 358 et suiv.). — Fait hommage d'un livre de Léonard Bourdon (p. 493). — Fait un rapport sur l'affaire de Wissembourg (t. XXV, p. 420 et suiv.); — le défend (p. 422 et suiv.), (p. 425). — Fait un rapport sur les gardes nationales susceptibles d'obtenir des places dans la gendarmerie (p. 670 et suiv.); — le défend (p. 671). — Fait un rapport sur la suppression de la compagnie de la prévôté de l'hôtel et sur sa formation en deux nouvelles compagnies de la gendarmerie nationale (p. 716 et suiv.), — propose quelques articles additionnels (p. 720). = Fait un rapport sur l'organisation de la gendarmerie du département de la Corse (t. XXVI, p. 714 et suiv.). = Président (t. XXVII, p. 319). — Annonce la fuite du roi (p. 358). — Sa réponse au discours de l'orateur de la députation de la province de Bretagne (p. 419). — Sa réponse au discours de La Fayette, orateur de la députation de la garde nationale parisienne (p. 454). — Sa réponse au discours de Drouet (p. 509). — Sa réponse à la députation du département de l'Hérault (p. 523). — Sa réponse au discours du maire de Varenne (p. 543), — au discours de Tlieun, évêque du département de Seine-et-Marne (p. 546 et suiv.), — au discours de l'orateur des vainqueurs de la Bastille (p. 564), — au discours de l'orateur des citoyens employés aux travaux publics (*ibid.*), — au discours de l'orateur de la députation des gendarmes nationaux (p. 579), — au discours de Marchand au nom des habitants des villes de Charlemont et

Beauharnais (Vicomte Alexandre de), *député* (*Suite*).

de Givet (p. 580), — au discours de l'orateur des détachements des gardes nationales des villes de la route que le roi a parcourue (p. 596), — au discours de l'orateur de la députation des employés de l'administration de la caisse de l'extraordinaire (p. 665 et suiv.), — au discours de l'orateur de la députation des gardes nationaux du canton de Châtillon (p. 666), — au discours de Chevalier, orateur de la députation des invalides (*ibid.*). — Dénonce l'abus que font les députés du contreseing (p. 667). — Sa réponse au discours de l'orateur de la députation des écoliers de l'université (p. 668). = Présente un projet de décret concernant la distribution des fusils aux gardes nationales du royaume (t. XXVIII, p. 361), — à l'orateur de la députation des employés des hôtels de la guerre de Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau (p. 362), = Président (t. XXIX, p. 66). — Sa réponse à l'orateur de la députation de la ville de Brie-Comte-Robert (p. 125), — à l'orateur de la députation de la commune des Arts de Paris (p. 306), — au député de la ville de Toulouse (p. 307), — à l'orateur de la députation des citoyens du canton de Marly-le-Roi (p. 308). — Présente un projet de décret tendant à augmenter le nombre des gardes nationaux destinés à la défense des frontières (p. 491). — Parle sur les expositions d'œuvres d'art (p. 613), — sur la Constitution (p. 698). = Présente un projet de décret réglant la forme des brevets des officiers de tous grades (t. XXX, p. 564 et suiv.), — un projet de décret réglant la forme des engagements des soldats (p. 565 et suiv.). = Présente un projet de décret portant qu'il sera accordé annuellement une somme pour les travaux d'encouragement aux beaux-arts (t. XXXI, p. 58), — un projet de décret sur le mode de conférer la décoration militaire (p. 341), — un projet de décret sur les moyens de faire rentrer dans les mains de l'Etat les biens de l'ordre de Malte ci-devant possédés par les Antonins (p. 341 et suiv.). — Fait connaître la nouvelle forme des drapeaux de l'armée arrêtée par le comité militaire (p. 594). — Propose de décréter que l'Assemblée est satisfaite du zèle que les gardes nationales des départements de l'intérieur ont manifesté pour concourir d'une manière effective à la défense de l'Etat (p. 633).

Beaujour (De). — Voir *Brevet de Beaujour*.

Beaulieu (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Descudier* (t. XIV, p. 546).

Beaulieu, *député des communes du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Beaumetz (De). — Voir *Briois de Beaumetz*.

Beaumont, *citoyen d'Avignon*. Sa lettre sur les troubles de Vaison (t. XXV, p. 241).

Beaune (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § 7.

Beauperrey, *député des communes du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Présente un projet de décret sur l'abolition des droits de franc-fief (t. IX, p. 199).

Beaupoil. — Voir *Sainte-Aulaire*.

Beauregard (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dubois* (t. XIV, p. 563).

Beauregard (De). — Voir *Grelet de Beauregard*.

Beaurepaire (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Ammelin* (t. XIV, p. 7).

Beaurepaire (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Mésenge* (t. XIII, p. 731).

Beauvais (De), *ancien évêque de Senez, député du clergé de Paris-hors-les-murs. Son Examen de plusieurs questions importantes sur le commerce des grains et sur les moyens d'assurer la subsistance des villes* (t. VIII, p. 644 et suiv.). — Sa mort (t. XII, p. 559).

Beauvais (Baillage de). — Rapport par Belin sur les élections de ce bailliage (t. VIII, p. 102).

Beauvais (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes) (31 décembre 1790, t. XXI, p. 745). — *Juges de paix*, § 7. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 18.

Beauveau (Maréchal de). Appelé dans le conseil du roi (t. VIII, p. 341).

Beaux-arts (Encouragements aux).

§ 1er. — Motion de Camus sur les encouragements à donner aux beaux-arts (30 janvier 1791, t. XXII, p. 581); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Bouche au sujet des récompenses dues à des artistes (31 janvier, p. 589 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 590).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret présenté par Alexandre de Beauharnais portant qu'il sera accordé annuellement, pour le soutien des arts de peinture, sculpture et gravure une somme pour les travaux d'encouragement fixée provisoirement pour l'année 1791 à 100,000 livres (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 58).

Beaux-arts. — Voir *Académies*.

Bechant, *député suppléant du clergé du bailliage de Dourdan*. Remplace de Gauville, démissionnaire (t. XVI, p. 676).

Bécherel, curé de Saint-Loup, *député du clergé du bailliage de Coutances*. Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 631 et suiv.). — Elu évêque du département de la Manche (t. XXIII, p. 527).

Bégouen, *député du tiers état du bailliage de Caux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Offre de verser dans l'emprunt de 30 millions 30,000 francs sans intérêts (p. 376). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), — sur la compagnie des Indes (p. 522 et suiv.). = = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 668). = Parle sur un projet de décret du comité militaire relatif à la fédération (t. XVI, p. 151). — Demande l'adjonction de 6 membres au comité de la marine. — Parle sur la liberté du commerce des Indes (p. 756 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XVII, p. 186). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 161), — sur l'affaire d'Espagne (p. 266 et suiv.), — sur la dette publique (p. 397). = Secrétaire (t. XIX, p. 238). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 147), (p. 171 et suiv.). = Parle sur une pétition des pêcheurs français (t. XXII, p. 99), — sur les droits de traites (p. 471 et suiv.), (p. 480 et suiv.), (p. 481), (p. 482), (p. 483). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 167, — sur les patentes (p. 203), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Do-

Bégouen, *député* (*Suite*).

(p. 679). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 187), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 199). — Fait un rapport sur la caisse des invalides de la marine (p. 401); — le défend (*ibid.* p. 478). — Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 96), — sur l'admission à la barre des députés du commerce de la France (p. 299 et suiv.), — sur les colonies (p 608). — Parle sur les colonies (t. XXVII, p. 100). = Présente un projet de décret relatif aux Nantukois établis en France (t. XXVIII, p. 54); — le défend (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur les droits des gouverneurs des colonies (p. 659). = Parle sur le départ des commissaires pour Saint-Domingue (t. XXX, p. 13), — sur les colonies (p. 56). = Son opinion, non prononcée, sur le projet de décret relatif aux colonies (t. XXXI, p. 288 et suiv.).

Bélandriers de Dunkerque. Adoption d'un projet de décret, présenté par Regnauld d'Epercy, sur les privilèges exclusifs accordés à ce corps (4 juin 1791, t. XXVI, p. 732). — Voir *Navigation intérieure*, § **2**.

Beleastel (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Saugnac* (t. XIV, p. 309; — (t. XV, p. 171).

Belfort (Affaires de). — Voir *Armée*, § **61**. — *Troubles*, § **13**.

Belfort (Hôpital militaire de). Projet de décret, présenté par Prugnon, tendant à établir cet hôpital militaire dans la maison des capucins de la ville (29 septembre, t. XXXI, p. 546 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 517).

Belfort (Seigneurie de). — Voir *Mazarin*.

Belgodère, *officier municipal de Bastia*. — Voir *Corse*.

Belin, *député du tiers état de Troyes*. Fait un rapport sur les élections du baillage de Beauvais (t. VIII, p. 102). — Parle sur les funérailles de Mirabeau (t. XXIV, p. 543).

Bellande (Sieur de), *commissaire des guerres*. — Voir *Liquidation*, § **39**.

Bellanger, *garde national de la section du Jardin des Plantes*. S'engage à verser pendant un an la paye d'un des soldats citoyens qui seront envoyés vers les frontières (t. XXVII, p. 665).

Bellegarde (D). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Ranvier* (t. XV, p. 125).

Bellegarde (De), *maréchal de camp*. Prête serment (t. XXVII, p. 464).

Belley (Séminaire de). — Voir *Séminaire de Belley*.

Belzais de Courménil, *député du tiers état du bailliage d'Alençon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). — Parle sur la justice de paix (p. 609), (p. 610). = Parle sur les monnaies (t. XXII, p. 140), (p. 142), — sur une institution de juges de paix (p. 145). = Fait un rapport sur l'empreinte des monnaies (t. XXIV, p. 677 et suiv.); — défend son rapport (p. 680 et suiv.). = Parle sur la création des petits assignats (t. XXV, p. 485 et suiv.), (p. 627). — Parle sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (t. XXVI, p. 164 et suiv.), — sur l'impôt foncier (p. 165 et suiv.), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 257), (p. 260), (p. 288), — sur les lois rurales (p. 767). = Parle sur la fabrication de nouveaux assignats (t. XXVII, p. 336), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 338), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 350), (p. 484). = Fait un rapport sur la fabrication de menue monnaie d'argent (t. XXVIII, p. 123 et suiv.), — le défend (p. 126). — Présente un projet de décret concernant la nomination du graveur général des monnaies (*ibid.*). — Parle sur l'emploi du métal des cloches (p. 407). = Parle sur l'agiotage sur les assignats (t. XXIX, p. 84). — Fait un rapport sur le mode d'exécution du décret sur l'emploi en monnaie du métal des cloches (p. 135). — Présente un projet de décret sur l'émission des assignats de 6 livres et de 6 l. 10 s. (p. 136). — Parle sur le traitement des officiers ecclésiastiques (p. 599), — sur les expositions d'œuvres d'art (p. 613). = Présente un projet de décret ordonnant la fabrication des flaons de cuivre qui sont ou seront déposés à l'hôtel des monnaies de Paris par le sieur Delessert (t. XXX, p. 248). = Parle sur les dénonciations du sieur Sauton (t. XXXI, p. 158 et suiv.).

Bellande (de), *commissaire des guerres à Belfort* — Voir *Liquidation*, § **39**.

Belmont (De), *lieutenant général, commandant les troupes dans le département de la Moselle*. Sa lettre annonçant que la garnison de Metz s'est offerte pour travailler aux fortifications sans recevoir de salaire (t. XXIX, p. 199 et suiv.).

Bénazet *député des communes de la sénéchaussée de Carcassonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Bénéfices.

§ **1er**. Lettre de l'évêque de Saint-Dié donnant sa démission de son évêché, pour se contenter d'un bénéfice (19 août 1789, t. VIII, p. 457).

§ **2**. — Treilhard demande, sans qu'il soit statué sur ce point, qu'il soit enjoint au directeur des économats de fournir un état exact de tous les bénéfices, revenus et charges; que le roi suspende sa nomination à tous bénéfices autres que les évêchés et bénéfices à charge d'âmes; qu'il soit fourni par les administrations municipales, chambres ecclésiastiques, syndics des diocèses, etc., un état de tous les titres de bénéfices, établissements ecclésiastiques, etc., (23 septembre 1789, t. IX, p. 125); discussion: Germain, Bigot de Vernière, Legrand, Barnave, abbé de Montesquiou, marquis de Lezay de Marnézia, Cochon de L'Apparent, marquis de Lacoste, comte de Mirabeau, Treilhard, de Bonnal, évêque de Clermont, Dupont, comte de Mirabeau, Cortois de Balore, évêque de Nîmes, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Bouchotte, de Coumiers, abbé d'Abbecourt, Le Chapelier, Gossin, Demeunier, abbé Maury, Target, Defermon, comte des Roys, marquis de Toulongeon, abbé de Montesquiou, Treilhard, Hébrard, comte de La Galissonnière, Milscent, de Cazalès (13 novembre 1789, t. X, p. 42 et suiv.); — décret de l'Assemblée sur les déclarations de biens (*ibid.* p. 45). — Voir *Biens ecclésiastiques*, § **9**.

§ **3**. — Motion de Treihard tendant à faire

Bénéfices (*Suite*).

décréter qu'il sera sursis, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, à la disposition de tous bénéfices autres que les archevêchés, évêchés, cures, dignités et canonicats des églises cathédrales (7 novembre 1789, t. IX, p. 719); — modifications proposées par le même (9 novembre, p. 729). Dupont (de Nemours) propose de surseoir à la nomination des archevêchés et évêchés, afin de n'établir, à l'avenir, qu'autant d'évêchés qu'il y aura de départements (*ibid.*); — adoption de cet amendement (*ibid.*); — discussion sur la nouvelle motion de Treilhard : Grégoire, Maury, d'Estourmel (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'il sera sursis à toute nomination de bénéfices, excepté les cures (*ibid.*).

§ **4**.— Proposition de l'abbé Colaud de la Salcette, tendant à faire consacrer au soulagement des pauvres les revenus de tous les bénéficiers, autres que les archevêques et évêques, excédant la somme de 3,000 livres, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les biens ecclésiastiques (18 janvier 1790, t. XI, p. 230); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), vicomte de Noailles, Barnave, de Robespierre, Charles de Lameth, duc de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 232.). — Rapport par Anson sur la nécessité de s'occuper de leur aliénation (23 janvier, p. 290); — adoption (*ibid.*)

§ **5**. — Projet de décret ordonnant la déclaration, dans le délai de quinzaine, du titre et du nombre des bénéfices et pensions, sous peine de déchéance (5 février 1790, t. XI, p. 438); — discussion : Fréteau, abbé de Barmond, de Bouville, d'Eymar, Treilhard, de Boisgelin, un membre (*ibid.*); — adoption du projet, augmenté de deux amendements relatifs aux chevaliers de Malte et autres ordres, et aux chanoinesses (*ibid.*); — sur la demande de Cazalès, appuyée par Target, il est décidé que ces déclarations se feront par les municipalités (*ibid.*). — Mémoire apporté par une députation de la commune de Paris et concernant les maisons religieuses à supprimer en exécution du décret du 5 février 1790 (10 mars 1790, t. XII, p. 112 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 115). — Rapport par le comte de La Blache sur le mémoire de la commune de Paris (16 mars, p. 192 et suiv.); — discours de Bailly (*ibid.* p. 195 et suiv.); — discussion : de Cazalès, Le Chapelier, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau, Laborde de Méréville, de Cazalès, Gros, Fréteau, de Cazalès, Treilhard, Duport (*ibid.* p. 196 et suiv.); — marquis de Montesquiou, Duport, Laborde de Méréville, Delermon, de Custine, Pétion de Villeneuve, abbé de Montesquiou, vicomte de Toulongeon, vicomte de Noailles, Dupont (de Nemours), Thouret, vicomte de Mirabeau, Laborde de Méréville, Delley-d'Agier, deux membres, Delley-d'Agier, Démeunier, Fréteau, Dupont (de Nemours) (17 mars, p. 206 et suiv.); — texte des articles adoptés (*ibid.* p. 212); — rectification de l'article 4 sur la proposition de Gossin (18 mars, p. 212). — Offre de soumission des maire, officiers municipaux et notables de la ville d'Angers, pour se rendre adjudicataires des maisons religieuses, pour le prix de dix millions (1er avril 1790, p. 510); — renvoi aux commissions chargées de traiter avec les municipalités (*ibid.* p. 511); — rapport par le duc de La Rochefoucauld, suivi d'un projet de décret (9 avril, p. 600); — discussion : comte de Toustain de Viray, Martineau, Fréteau, duc de La Rochefoucauld, de Bouthillier, Boutteville-Dumetz, de Castellane (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 602).

§ **6**. — Proposition de Mougins de Roquefort, appuyée par Camus et tendant à faire décréter qu'en cas de vacance d'un des titres de bénéfices-cures sur deux existant dans une paroisse, par mort, démission ou autrement, il sera provisoirement sursis à toute nomination (10 avril 1790, t. XII, p. 628); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*); — projet de décret présenté, en son nom, par Martineau (11 avril, p. 667);

§ **7**. — Lettre du sieur Benoît Boulet, prêtre de Paris, faisant abandon à la nation des deux seuls bénéfices dont il soit pourvu. — Voir *Religions*, § **4**.

§ **8**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais, au nom du comité ecclésiastique, et tendant à prononcer l'annulation des titres de collation ou institution aux bénéfices, auxquels il n'a pas été pourvu depuis le 27 novembre 1789 (2 novembre 1790, t. XX, p. 190); — discussion : Legrand, Brocheton, Durand-Maillane (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé par Legrand (*ibid.* et p. suiv.).

§ **9**. — Motion de Bouche concernant les revenus des bénéfices dont les titulaires sont absents du royaume: Voir *Pensions*, § **5**.—Voir aussi : *Biens ecclésiastiques. Bois ecclésiastiques.*

Bengy de Puyvallée, *député de la noblesse du bailliage de Bourges*. Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 680 et suiv.). = Parle sur la représentation nationale (t. X, p. 77 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 209). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 374 et suiv.), — sur le droit de paix et de guerre (p. 611 et suiv.). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 38 et suiv.). = Parle sur les apanages (t. XXI, p. 609). = Parle sur l'affaire du Clermontois (t. XXIV, p. 55 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le droit de censure et de protestation dans les assemblées politiques (t. XXIX, p. 100 et suiv.).

Benoist, *député des communes du bailliage de la Montagne, séant à Châtillon-sur-Seine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Bérardier (Abbé), *député du clergé de la ville de Paris*. — Parle sur la compagnie des Indes (t. XII, p. 519).

Bérault (De), *président de la députation des membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue*. Présente cette députation (t. XIX, p. 421 et suiv.).

Berchigny, *officier général*. Prête serment (t. XXVII, p. 430).

Berchères (Commune de). — Rapport par Vernier sur une demande de la commune de Berchères à l'effet d'être autorisée à acquérir la maison et l'emplacement du four ci-devant banal de cette localité (20 août 1791, t. XXIX, p. 577); — projet de décret (*ibid.*); — débat : Martineau, Gaultier-Biauzat, un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Bérenger *député du tiers état du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe

Bérenger, *député* (*Suite*).

le serment du Jeu Paume (p. 138). = Parle sur les troubles de Valence (t. XV, p. 557). = Parle sur la régie des droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 133).

Bergasse, *député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Répond à l'appel général (p. 95). — Propose une modification à la motion de Sieyès relative à la constitution de l'Assemblée (p. 114 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait un rapport sur l'organisation du pouvoir judiciaire (p. 440 et suiv.). = Son opinion, non prononcée sur les limites du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif dans une monarchie (t. IX, p. 109). = Sa lettre sur le serment civique (t. XI, p. 458 et suiv.). = Est dénoncé comme n'assistant pas depuis six mois aux séances de l'Assemblée et comme auteur d'une protestation contre les assignats (t. XV, p. 288).

Bergasse-Laziroule, *député du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait une motion tendant à ce que les six orateurs inscrits contre, dans toute discussion, puissent toujours se faire entendre (p. 482). = Parle sur le fait d'une exportation de blé (t. XI, p. 646). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 283 et suiv.). = Parle sur les troubles de Pamiers (t. XXI, p. 697 et suiv.). = Demande des détails au sujet de la mission de M. Duveyrier (t. XXVIII, p. 115).

Bergues (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Bernard, *député des communes des villes impériales d'Alsace*. Répond à l'appel général (t. VIII p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume, (p. 139). — Déclare, au nom de ses collègues des communes d'Alsace, adhérer à ce qui a été décidé dans la séance du 4 août (p. 352). = Donne sa démission (t. IX, p. 654).

Bernard, *accusateur public*. Rend compte des diligences qu'il a faites à l'occasion des troubles des 17 et 18 juillet 1791 (t. XXVIII, p. 547 et suiv.).

Bernigaud de Grange, *député des communes du bailliage de Châlon-sur-Saône*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 258). = Parle sur un projet d'intérêt local (t. XV, p. 703). = Présente un aperçu de la situation des finances (t. XXV, p. 118 et suiv.). = De l'état des finances au 1er mai 1789 et au 1er octobre 1791 avec des observations sur le mémoire de Montesquiou du 9 septembre de la dite année et compte à ses commettants (t. XXXII, p. 379 et suiv.)

Bernis (Cardinal de), *ministre d'Etat et du roi à Rome*. Prête un serment spécial (t. XXII, p. 582). = Débat au sujet de sa prestation de serment : Bouche d'André, Bouche, d'André, (12 mars 1791, t. XXIV, p. 38 et suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 39) ; — le ministre des affaires étrangères (Montmorin) écrit que Bernis refuse de prêter le serment tel qu'il doit être prêté (13 mars, p. 70).

Berry (Impositions du). — Voir *Impôts*, § **12**.

Bertereau, *curé de Teillé, député du clergé de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 121) ; — motive sa conduite (*ibid.*). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXVI, p. 753).

Berthereau, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Communique un état de différentes affaires s'instruisant au Châtelet contre les personnes prévenues et accusées du crime de lèse-nation (t. X, p. 267 et suiv.). = Parle sur les biens domaniaux (t. XV, p. 479). = Parle sur les chaises d'église (t. XXI, p. 705.) = Présente un article additionnel au décret sur les offices des procureurs (t. XXIV, p. 405). — Parle sur les créances sur les établissements supprimés (p. 736). = Parle sur la liquidation des offices d'expéditionnaires en cour de Rome (t. XXV, (p. 686). = Parle sur les bureaux de conciliation (t. XXXI, p. 133).

Berthier, *député des communes du bailliage de Nemours*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signé le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Berthier et Foulon (Massacre de). — Voir *Troubles*, § **77** (4°) (Paris).

Bertholio (Abbé), *membre d'une députation des électeurs de Paris à l'Assemblée nationale*. Annonce la réintégration des gardes françaises à l'Abbaye et la cessation des troubles (t. VIII, p. 198 et suiv.).

Berthomier de La Villette, *député des communes de la sénéchaussée de Moulins*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bertoncelles (Elections municipales de). — Voir *Municipalités*, § **21**.

Bertrand, *député des communes du bailliage de Saint-Flour*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande que la Haute et la Basse-Auvergne soient divisées en deux départements (t. XI, p. 267) ; — parle sur la formation du premier (p. 362), (p. 373). = Parle sur la division du royaume (t. XII, p. 44).

Bertrand de Montfort (De), *député des communes du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Besançon (Ville de). — Voir *Emprunts*, § **2**. — *Impositions locales*, § **1**. — *Paroisses* (Suppression, réduction circonscription et gouvernement de), § **27**.

Besoins des villes et des hôpitaux. Rapport y relatif, par Dupont (de Nemours) (28 mars 1791, t. XXIV, p. 445 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 448) ; — discussion : Aubry-du-Bochet, La Rochefoucauld, Le Chapelier, Tronchet, Dupont (de Nemours), Martineau, Barnave, Démeunier, Dupont (de Nemours) (29 mars, p. 448 et suiv.) ; — adoption de l'article 1er (*ibid.* et p. suiv.) ; — articles 2 et 3 : adoption (*ibid.* p. 450) ; — article 4 nouveau : Legrand, Tronchet, (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 5, ancien article 4 : adoption (*ibid.*) ; — article 6, ancien article 5 : de Foucault, Dupont (de Nemours), de Foucault (*ibid.*) ; — adoption

Besoins des villes et des hôpitaux (*Suite*).

(*ibid.*); — article 7, ancien article 6: Ramel-Nogaret, Dupont (de Nemours), Démeunier, Dupont (de Nemours) (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.).

Besenval (Baron de). Arrêté par la milice de Villenauxe (t. VIII, p. 308 et suiv.); — l'Assemblée décide qu'il doit être placé en lieu sûr, sous la sauvegarde de la loi (p. 314). — Discussion sur sa mise en liberté (t. IX, p. 445); — elle est ajournée (*ibid.*).

Besnard-Duchesne, *député des communes du baillage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 138).

Besse, *curé de Saint-Aubin, député du clergé du bailliage d'Avesnes*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 106). — Son élection est validée (p. 120). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 631). — Secrétaire (t. XXV, p. 658).

Besse (Puy-de-Dôme) (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **64**.

Bessens (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **20**.

Bessin, *procureur au Châtelet, commandant de la garde bourgeoise du district de Saint-Méry*. Demande des secours pour les habitants du faubourg Saint-Antoine sans travail (t. VIII, p. 248).

Béthisy (Brigandages commis dans la plaine de). — Voir *Troubles*, § **14**.

Béthisy de Mézières (De), *évêque d'Uzès, député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes*. Se déclare prêt à tous les sacrifices (t. VIII, p. 348). = Parle sur le vote suspensif (t. IX, p. 54; — sur les biens ecclésiastiques (p. 487) et suiv.), (p. 492 et suiv.), (p. 614). = Proteste contre la clôture de la discussion d'une question relative au pouvoir judiciaire (t. XV, p. 417). — Parle sur les troubles de Nîmes (t. XVI, p. 687). = Parle sur les pensions des religieux (t. XVIII, p. 670). = Parle sur les troubles d'Uzès (t. XX, p. 389). = Parle sur le serment des ecclésiastiques fonctionnaires publics (t. XXII, p. 18). = Lettre écrite par lui et dénoncée comme factieuse (t. XXIII, p. 403 et suiv.). — Interpelle le président (p. 593).

Béthune (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **47**.

Beurnonville (De), *ancien major des milices de l'île de Bourbon*. Ses démêlés avec de Souillac, le gouverneur (t. XVIII, p. 50).

Bevière, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XX, p. 650); — son opinion non prononcée (p. 672 et suiv.).

Bezenval (Baron de). Son arrestation et discussion à ce sujet. — Voir *Troubles*, § **1er** (4°) (31 juillet 1789, t. VIII, p. 308 et suiv.).

Béziers (District d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, §§ **8** et **26**.

Biville de Germon, *député du tier état de la sénéchaussée du Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 139). Fait un rapport sur la situation du garde-meuble de la couronne (t. XV, p. 245); — le défend (*ibid.*).

Biancourt (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de la Haute-Marche*. Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 716).

Biauzat. — Voir. *Gaultier de Biauzat.*

Bibliothèque de l'Académie de Lyon. Adoption d'un projet de décret, présenté par Delandine, portant que, jusqu'à l'organisation définitive de l'éducation publique, la bibliothèque de l'Académie de Lyon continuera à être ouverte au public et que l'Académie est maintenue dans le local dont elle est actuellement en possession (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 340).

Bibliothèque du roi. — Lettre des administrateurs composant le directoire du département de Paris demandant un secours de 72,000 livres pour faire l'acquisition d'une collection de presque tous les livres imprimés dans le XVe siècle (27 août 1791, t. XXIX, p. 737); — débat : d'André, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des finances et de Constitution (*ibid.* p. 738).

Bibliothèque nationale. Adoption d'un projet de décret, présenté par Lebrun, portant qu'il est mis à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 100,000 livres pour être employée à l'acquisition de manuscrits et d'imprimés rares qui devront être placés à la Bibliothèque nationale, et que les tablettes de la bibliothèque des Célestins seront données à la Bibliothèque nationale (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 368).

Bibliothèques des monastères.

§ 1er. — Motion de Camus concernant les bibliothèques et les archives des monastères et des chapitres (14 novembre 1789, t. X, p. 54); — discussion : Camus, de Coulmiers, Camus, Gossin (*ibid.* p. 55); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Bailly, maire de Paris, demande pour la ville l'autorisation d'accepter le don qui lui est fait de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève (21 novembre, 1789, t. X, p. 158); — Muguet de Nanthou et Target proposent l'ajournement qui est voté (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Archives*.

Bibliothèques publiques. — Voir *Instruction publique*. — Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 497 et suiv.). — Opinion de Mirabeau (*ibid.* p. 525 et suiv.). — Voir *Fonds de bibliothèques*.

Bidault, *député du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur les bois communaux (t. X, p. 502), sur les bois affectés au service des salines (p. 516), — sur le droit d'affouage et de triage (p. 517).

Biens communaux. Motion y relative, présentée par Robespierre (9 décembre 1789, t. X, p. 454), (p. 486 et suiv.).

Biens des protestants. — Voir *Protestants*, §§ **2** et **3**.

Biens dépendant des fondations faites en faveur d'ordres et corporations. — Voir *Domaines nationaux*, § **4**.

Biens domaniaux et ecclésiastiques.

§ **1er**. — Motion du marquis de Lacoste tendant à déclarer que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation (t. VIII, p. 369 et suiv.); — discussion : Alexandre de Lameth, de Lubersac, abbé de Montesquiou, d'André (*ibid.* p. 370) (Voir § **2**.)

§ **2**. — Motion de Talleyrand, évêque d'Autun, tendant à décréter que les rentes et biens-fonds du clergé seront remis à la nation (10 octobre 1789, t. IX, p. 398 et suiv.); — motion additionnelle du comte de Mirabeau (12 octobre, p. 408); — observations de Grégoire et de Volney (*ibid.*). — Lanjuinais demande l'ajournement de la discussion (13 octobre, p. 415); — nouveau libellé de la motion du comte de Mirabeau (*ibid.*); — Lanjuinais propose d'ajourner cette question (*ibid.*); — ouverture de la discussion : Montlosier, Camus, abbé de Rastignac, abbé Dillon (*ibid.* et p. suiv.); — suite de la discussion : abbé d'Eymar, Barnave; Maury, abbé Gouttes, Malouet (*ibid.* p. 419 et suiv.); — Maury, comte de Mirabeau, de Bonnal, Duport, Thouret, de Béthizy, Treilhard, Grégoire, de Béthizy, de Custine, Chasset, Bureaux de Pusy (23 octobre, p. 484 et suiv.). — Opinions, non prononcées du comte de Clermont-Tonnerre, de Durand de Maillane, de Mayet, de Milton de Montherlant, de Viefville des Essarts (p. 496 et suiv.); — suite de la discussion : Dupont (de Nemours), Pellerin, Garat jeune (24 octobre, p. 517 et suiv.); — Lebrun, vicomte de Mirabeau, comte de Mirabeau, Maury, Thouret (30 octobre, p. 602 et suiv.), — duc de La Rochefoucauld, Jallet, de Boisgelin, Petion de Villeneuve, Cortois de Balore, abbé de Montesquiou, d'Estourmel (31 octobre, p. 613 et suiv.); — Brions de Beaumetz, La Poule, Besse, Darche, Bennet, Le Roux, Bécherel, comte de La Galissonnière, comte de La Marck, Le Chapelier, comte de Mirabeau, Malouet (2 novembre, p. 629 et suiv.); — adoption de la motion du comte de Mirabeau amendée (*ibid.* et p. 649). — Opinion, non prononcée, de Talleyrand-Périgord (*ibid.* et p. suiv.). — Réclamations et protestations du clergé du diocèse de Strasbourg et de celui de toute la Basse-Alsace (14 avril 1790, t. XIII, p. 1 et suiv.).

§ **3**. — Motion de Talleyrand, *évêque d'Autun*, tendant à la conservation des biens ecclésiastiques (7 novembre 1789, t. IX, p. 718 et suiv.); — discussion : Treilhard, Martineau, de Cazalès, Maury, de Coulmiers, Target, de Montesquiou, Barnave (*ibid.* p. 719 et suiv.); — ajournement du 1er article (*ibid.* p. 721); — adoption des autres articles (*ibid.*).

§ **4**. — Treilhard demande que toute personne, connaissant la valeur des biens ecclésiastiques, soit invitée à en donner avis (23 septembre 1789, t. IX, p. 125). — Voir *Bénéfices*, § **2**.

§ **5**. — Réclamations du clergé du bailliage de Douai et Orchies contre la vente des biens du clergé (13 novembre 1789, t. X, p. 42).

§ **6**. — Plan du rapport du comité ecclésiastique à faire à l'Assemblée nationale par Durand de Maillane (23 novembre 1789, t. X, p. 230 et suiv.).

§ **7**. — Plan d'emprunt viager, sous la responsabilité des biens ecclésiastiques, proposé par de Coulmiers (4 décembre 1789, t. X, p. 366 et suiv.).

§ **8**. — Motion de Treilhard sur l'aliénation de quelques portions de possessions dites ecclésiastiques et sur l'administration de toutes (18 décembre 1789, t. X, p. 663 et suiv.); — rapport de Lanjuinais, au nom du comité ecclésiastique (*ibid.* p. 668 et suiv.). — Mémoire des représentants de la commune de Paris sur la vente des biens ecclésiastiques. — Voir *Bénéfices*, § **5**. — Dépôt du rapport du duc de La Rochefoucauld sur l'aliénation des biens ecclésiastiques jusqu'à concurrence de 400 millions (7 mai 1790, t. XV, p. 415).

§ **9**. — Proposition de de Bonnal, *évêque de Clermont*, relative à une prolongation de délai pour la déclaration des biens ecclésiastiques décrétée le 13 novembre 1790 (Voir *Bénéfices*, § **2**), (16 janvier 1790, t. XI, p. 224); — discussion : abbé Maury, Treilhard, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — prorogation jusqu'au 1er mars et obligation, pour les ecclésiastiques, membres de l'Assemblée, de se conformer au décret (*ibid.* p. 225).

§ **10**. — Rapport par Anson sur la nécessité de s'occuper de l'aliénation des biens domaniaux (23 janvier 1790, t. XI, p. 290); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Mémoire présenté par les représentants de la commune de Paris sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques. — Voir *Bénéfices*, § **5**.

§ **12**. — Opinion, non prononcée, d'Achard de Bonvouloir et de plusieurs députés du Cotentin : sur la disposition des biens ecclésiastiques (11 avril 1790, t. XIII, p. 18 et suiv.), — sur la part qui appartient aux pauvres dans ces biens (*ibid.* p. 19 et suiv.). — Opinion, non prononcée, du chevalier de Boufflers sur les affaires du clergé dans la circonstance présente (*ibid.* p. 37 et suiv.).

§ **13**. — Adresse de la commune de Clermont-Ferrand contenant des témoignages de reconnaissance pour les décrets qui ont ordonné la vente des biens ecclésiastiques (30 avril 1770, t. XV, p. 338); — preuves de patriotisme de cette commune données par Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — l'Assemblée charge son président de féliciter la municipalité de Clermont-Ferrand et ordonne l'impression de l'adresse (*ibid.*); — texte de cette adresse (*ibid.* et p. suiv.).

§ **14**. — Rapport par Delley d'Agier, au nom du comité, sur les ventes des biens domaniaux et ecclésiastiques (9 mai 1790, t. XV, p. 446 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 448 et suiv.); — *l'Assemblée décide tout d'abord qu'il n'y a plus que des domaines nationaux* (10 mai, p. 454); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — proposition par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) d'intercaler un article entre l'article 1er et l'article 2 (*ibid.*); — discussion : duc de La Rochefoucauld, comte de Crillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 devenant l'article 3 : Malouet, Martineau, abbé Gouttes, Martineau, duc de La Rochefoucauld, Delley-d'Agier, Ramel-Nogaret, baron de Cernon, Delley d'Agier, (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*). p. 455); — article 3 devenant l'article 4 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupilleau, Martineau, Delley-d'Agier, Mougins de Roquefort, Fréteau, Guillaume, Cochelet, Delley-d'Agier, Fréteau,

Biens domaniaux et ecclésiastiques (*Suite*).

Charles de Lameth, duc de La Rochefoucauld, Delley-d'Agier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 456); — article 4 devenant l'article 5 : Pétion de Villeneuve, Delley-d'Agier, Martineau, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 5 devenant l'article 6 (*ibid.* p. 457); — article 6 devenant l'article 7 : Garat aîné, Cochelet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Delley-d'Agier (11 mai, p. 478); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — incident soulevé par le duc de La Rochefoucauld au sujet de la caution, non imposée aux municipalités, pour le payement de leurs acquisitions : Defermon, Duport, Delley-d'Agier, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 479); — reprise de la discussion; article 7 devenant l'article 8 : Regnaud (de Saint Jean-d'Angely), Berthereau, Dupont (de Nemours), Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 8 devenant l'article 9 : Delley-d'Agier, Rewbell, Dupont (de Nemours), Merlin, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec modification (*ibid.* p. 480 et suiv.); — adoption sans discussion de l'article 9 devenu l'article 10 (*ibid.* p. 481); — article 10 devenant l'article 11 : Pétion de Villeneuve, duc de La Rochefoucauld, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Delley d'Agier, de Lablache (*ibid.*); — adoption avec modification (*ibid.*); — article 11 devenant l'article 12 : Duport, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 12 devenu l'article 13 (*ibid.*); — article 14 proposé par Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 482); — titre II, articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 : adoption sans discussion (12 mai, p. 492 et suiv.); — article 9 : Delley d'Agier. Barnave, Muguet de Nanthou, duc de La Rochefoucauld, Ulry de Croix, Andrieu (*ibid.* p 493); — adoption avec modification (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 10 et 11 (*ibid.*); — titre III : adoption sans discussion des 3 premiers articles (*ibid.* et p. suiv.); — article 4 : ajourné sur la demande de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 494); — Fricaud propose un article intermédiaire entre l'article 4 et l'article 5 (*ibid.*); — Arnould le combat (*ibid.*); — renvoi aux comités d'aliénation et des domaines réunis (*ibid.*); — article 5 : Garat aîné, duc de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption avec modification (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (*ibid.* et p. suiv.); — article additionnel proposé par Volney : Moreau. Fréteau (*ibid.* p. 495); — renvoi au comité d'aliénation (*ibid.*); — réclamation de Muguet de Nanthou au sujet d'un amendement présenté par lui sur l'article 9 : Delley-d'Agier, Merlin (13 mai, p. 501); — ordre du jour (*ibid.*); — présentation par Delley-d'Agier d'un article sur le tiercement : Rewbell, Legrand, Ramel-Nogaret, Martineau (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption de l'article 4 (*ibid.*); — l'Assemblée décide que l'expression *biens ecclésiastiques et domaniaux* sera désormais remplacée par celle de *domaines nationaux* ou *biens nationaux* (*ibid.*). — Voir *Biens nationaux*.

§ **15**. — Adresse du prieur claustral et des religieux de Notre-Dame de Montdidier relative aux biens ci-devant attachés à leur maison (10 mai 1790, t. XV, p. 432); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.* p. 453).

Biens domaniaux et ecclésiastiques (*Suite*).

§ **16**. — Sur la proposition du comité ecclésiastique, l'Assemblée décrète que l'économe général continuera la régie pendant la présente année, et, durant le même temps, fera la perception des fermages et revenus (12 juillet 1790, t. XVII, p. 51); — motion de Jouffroy de Goussans tendant à autoriser l'économe à payer, comme par le passé, les pensions accordées aux pauvres ecclésiastiques (15 juillet, p. 87); — renvoi au comité des pensions sur la demande de Lanjuinais (*ibid.*); — rapport par Anson sur les payements à effectuer par les receveurs généraux et particuliers du clergé (18 juillet, p. 186); — discussion : abbé de Montesquiou, Camus, Goupil de Préfeln (*ibid.* et p. suiv.); — décret limitant la durée des fonctions des receveurs et chargeant le comité des finances de nommer des commissaires pour recevoir les comptes du receveur général (*ibid.* p. 187).

§ **17**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Chasset, au nom du comité ecclésiastique, et donnant à la municipalité actuelle de Paris les pouvoirs d'exercer les fonctions de directoire de district relativement à l'aliénation des biens ecclésiastiques (24 juillet 1790, t. XVII, p. 316). — Adresse du clergé de Saint-Lô félicitant l'Assemblée nationale d'avoir repris ces biens (13 juillet, p. 78 et suiv.); — protestation contraire de cent curés de Bretagne (17 juillet, p. 179 et suiv.).

§ **18**. — Adoption d'un décret sur les ventes faites depuis le 2 novembre 1789 (7 octobre 1790, t. XIX, p. 495).

§ **19**. — Lettre de Dietrich, maire de Strasbourg, sur les manœuvres du clergé pour nuire à ces ventes (15 octobre 1790, t. XIX, p. 650 et suiv.); — Lavie en demande le renvoi au comité d'aliénation (*ibid.* p. 651); — accordé (*ibid.*).

§ **20**. — Projet de décret relatif aux biens ci-devant domaniaux présenté par de Vismes (27 mars 1791, t. XXIV, p. 409); — adoption (*ibid.*).

§ **21**. — Opinion, non prononcée, de de Custine sur la question de savoir si les biens du clergé appartiennent ou non à la nation (t. XXXII, p. 428 et suiv.). — Voir *Biens nationaux*. — *Bois ecclésiastiques*.

Biens du clergé. — Voir *Bénéfices*. — *Biens domaniaux et ecclésiastiques*.

Biens des religieux. — Voir *Religieux*, § **1**.

Biens des religionnaires fugitifs. — Voir *Protestants*, §§ **2** et **3**.

Biens nationaux.

§ **1er**. — Discussion sur la question de savoir si la ville de Paris sera tenue de fournir un cautionnement pour l'acquisition des domaines nationaux : de Menou, duc de La Rochefoucauld, Alexandre de Lameth (13 mai 1790, p. 501); — décret négatif (*ibid.*), (p. 502); — texte complet et définitif du décret sur l'aliénation des biens nationaux (14 mai, p. 506 et suiv.). — Voir ci-dessous, §§ **4** et **17**.

§ **2**. — Projet de décret présenté par Martineau, au nom du comité ecclésiastique, et accordant un sursis à toute saisie-exécution, vente de fruits, de meubles et autres poursuites généralement quelconques, contre les corps et communautés ecclésiastiques (27 mai

Biens nationaux (*Suite*).

1790, t. XV, p. 683); — discussion : Goupil de Préfeln, Girot-Pouzol, Buzot, Martineau, Girot-Pouzol (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Motion de Grellet de Beauregard sur l'administration des biens situés dans le territoire de la Creuse donnés à la Société des jésuites (20 mai 1790, t. XV, p. 596); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

§ 4. — Lecture par Boutteville-Dumetz d'un projet d'instruction pour l'aliénation des domaines nationaux et d'un projet de soumission pour les municipalités qui voudront en acquérir (28 mai 1790, t. XV, p. 703);— Delley d'Agier demande la fixation à un court délai de la discussion de l'instruction (*ibid.*); — l'Assemblée décide que le projet de soumission sera imprimé et distribué et que la discussion du projet d'instruction aura lieu dans trois jours (*ibid.*) — Instruction pour l'exécution du décret du 14 mai 1790 (Voir § 1er) sur la vente des biens nationaux, présentée par Boutteville-Dumetz, au nom du comité chargé de l'aliénation, et dont la jonction au procès-verbal du 14 mai est décrétée sur la demande du duc de La Rochefoucauld (31 mai 1790, t. XVI, p. 22 et suiv.). — Rapport par le duc de La Rochefoucauld sur les moyens les plus propres à faciliter l'aliénation et sur les ventes aux particuliers (p. 207 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 208 et suiv.). — Discussion : Talleyrand-Périgord, de Liancourt (*ibid.* p. 211 et suiv.); — renvoi au comité d'aliénation des articles proposés par Talleyrand-Périgord et de l'observation du duc de Liancourt (*ibid.* p. 213); — reprise de la discussion : de La Rochefoucauld (25 juin, p. 455); — Article 1er : Martineau, Rewbell, Delley-d'Agier, de Folleville, de La Rochefoucauld, Lucas (de Moulins), abbé Maury, de Lancosme, abbé Maury, Lucas (de Moulins), Le Déist de Botidoux, abbé Gouttes, abbé Maury, Dupont (de Bigorre), abbé Maury, Victor de Broglie, abbé Maury, Victor de Broglie, abbé Gouttes, Anson, de La Rochefoucauld, abbé Maury, de La Rochefoucauld, Le Chapelier, de Folleville, de La Rochefoucauld, Malouet, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 1er amendé (*ibid.* p. 458); — article 2 : Prieur, Delley-d'Agier, Legrand (26 juin, p. 471); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 3 à 11 (*ibid.*); — ajournement de l'article 11 qui était devenu l'article 13 (*ibid.*); — articles 15 et 16 devenus 13 et 14; — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — changements dans la rédaction des articles décrétés (*ibid.* p. 472); — addition, sur la proposition de Merlin, de 8 nouveaux articles devenant les articles 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 (29 juin, p. 561 et suiv.); — modèle de soumission pour les acquisitions (*ibid.* p. 565); — adoption de la proposition de Le Chapelier tendant à la revision de tous les articles par le comité, à leur impression à nouveau, en les faisant précéder du rapport de La Rochefoucauld, et à la jonction du tout au procès-verbal du jour (*ibid.*); — texte définitif (p. 569 et suiv.). — Mémoire et adresse de la ville de Paris sur l'aliénation et la vente des biens nationaux (17 juin 1790, t. XVI, p. 250).

§ 5. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur l'administration des biens ci-devant ecclésiastiques dans la ville de Paris (8 juin 1790, t. XVI, p. 138 et suiv.); — discussion : Martineau, Démeunier (*ibid.* p. 139); — adoption (*ibid.*). — Adresse de la municipalité de la ville de Paris sur leur aliénation et leur vente (27 juin 1790, p. 258).

§ 6. — Projet de décret présenté par La Rochefoucauld (député de Paris) au sujet de la prestation de serment des experts chargés de l'estimation des biens nationaux (9 juillet 1790, t. XVII, p. 2); — discussion : Martineau, Populus (*ibid.*): — adoption (*ibid.*).

§ 7. — Rapport, par La Rochefoucauld, sur les ventes des domaines nationaux aux municipalités (16 juillet 1790, t. XVII, p. 133 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 134). — Adoption d'une modification des articles 3 et 4 du titre 1er du décret sur les ventes aux municipalités (8 novembre 1790, t. XX, p. 328 et suiv.).

§ 8. — Rapport par Merlin sur quelques réformes à faire dans certaines coutumes pour faciliter la vente des biens nationaux (18 juillet 1790, t. XVII, p. 187 et suiv.); — Dufraisse dénie au comité de liquidation le droit de faire des articles de législation (*ibid.* p. 189); — ajournement de la discussion (*ibid.*).

§ 9. — Proposition de Bouche tendant à assurer le succès de la vente des biens nationaux (21 juillet 1790, t. XVII, p. 263); — discussion : d'André, abbé Gouttes (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*).

§ 10. — Rapport par La Rochefoucauld sur la vente des biens nationaux compris dans la soumission de la commune de Paris (6 août 1790, t. XVII, p. 636); — discussion : de Folleville, Delley-d'Agier, Malouet, Goupil, Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 637); — tableau de ces biens (p. 638 et suiv.).

§ 11. — Projet de décret présenté par La Rochefoucauld et tendant à charger la municipalité de Paris de la vente des domaines nationaux situés dans l'étendue du département de Paris jusqu'à l'époque où les administrations de département et de district seront en activité (6 août 1790, t. XVII, p. 640); — adoption (*ibid.*).

§ 12. — Adoption d'un projet de décret proposé par Delley-d'Agier dans le but de simplifier les travaux pour leur aliénation (15 août 1790, t. XVIII, p. 84).

§ 13. — Projet de décret présenté par de Menou sur la vente à la municipalité d'Orléans d'un moulin situé sur le Loiret (18 août 1790, t. XVIII, p. 138); — discussion : de Lautrec, Malouet, de Lautrec, de Menou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 139).

§ 14. — Adoption d'un projet de décret présenté par La Rochefoucauld et concernant la vente des biens compris dans l'enceinte du département de Paris (28 août 1790, t. XVIII, p. 380); — état annexé à ce décret (p. 381 et suiv.); — instruction pour le payement des annuités et leur remboursement (p. 402 et suiv.).

§ 15. — Rapport par La Rochefoucauld sur le mode de payement des domaines nationaux (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 680 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 682 et suiv.).

§ 16. — Projet de décret présenté par Chasset concernant la désignation des biens nationaux à vendre immédiatement, leur administration jusqu'à la vente, les créanciers

Biens nationaux (*Suite*).

particuliers des différentes maisons et l'indemnité de la dîme inféodée (4 octobre 1790, t. XIX, p. 435 et suiv.); — discussion de l'article 1er du titre Ier : de Lachèze, de La Rochefoucauld-Liancourt, Vieillard, Bouche, Madier de Montjau, de Folleville, Dumonchel, d'Harambure, Populus, Moreau, Martineau, Chasset, Merlin (*ibid.* p. 443 et suiv.); — adoption de l'article 1er modifié (*ibid.* p. 445); — adoption sans discussion de l'article 2 (5 octobre, p. 470); — adoption de l'article 3 amendé par Bouche (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 2 et 3 (*ibid.*): — modifications proposées par Chasset à l'article 8 du titre 1er (7 octobre, p. 493); — adoption (*ibid.* p. 493); — adoption 4 à 14 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 16 à 28 (6 octobre, p. 487 et suiv.); — titre IIe, article 1er : de Visines, au nom du comité des domaines (*ibid.* p. 489 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 491); — adoption des articles 4, 5 et 6 (*ibid.* p. 496); — adoption d'un article intercalé entre les articles 3 et 4 adoptés (les articles 4, 5 et 6, devenant 5, 6 et 7) (8 octobre, p. 512); — adoption des articles 8 à 28 (*ibid*, et p. suiv.); — renvoi au comité ecclésiastique des articles 5 et 6, pour vice de rédaction, à la demande de Lavie et de Bonnal (9 octobre, p. 522); — nouvelle rédaction de l'article 22, proposée par le comité (11 octobre, p. 542 et suiv.): — discussion : Lavie, abbé Gouttes (*ibid.* p. 543); — adoption (*ibid.*); — articles 25 et 26 devenus l'article 29 (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 27 et 28 devenus les articles 30 et 31 (*ibid.*); — adoption des 13 premiers articles du titre III (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement et renvoi des articles 14 et 15 aux comités féodal et ecclésiastique (*ibid.* p. 544); — les articles 16 et 17 deviennent les articles 14 et 15 (12 octobre, p. 580); — suppression des articles 18 et 19 (*ibid.*); — les articles 20, 21 et 22 deviennent les articles 16, 17 et 18 (*ibid.*); — adoption des trois premiers articles du titre III (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 4 amendé par Moreau et des articles 5 à 10 (*ibid.* p. 581); — adoption de l'article 2 amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 12 à 15 (*ibid.* p. 582); — discussion sur l'article 16 : abbé Gouttes, abbé Bourdon, Martineau (*ibid.*); — adoption de cet article et des articles 17 à 22 (*ibid.* et p. suiv.); — titre V, article 1er : adoption (13 octobre, p. 603); — article 2 : Thévenot, Tronchet, de Montlosier (*ibid.* p. 604); — adoption (*ibid.*); — article 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : Lucas, Treilhard, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — nouvelle rédaction de l'article 1er (14 octobre, p. 615); — adoption des articles 5 à 17 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 18 (15 octobre, p. 652); — annulation d'un article relatif aux cures royaux (*ibid.*); — adoption des articles 19 et 20 (*ibid.*); — article 21 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 22 à 25 (*ibid.* p. 653); — renvoi de l'ancien article 24 à la suite du travail sur la contribution foncière (*ibid.*); — adoption de l'article 26 et dernier (*ibid.*); — adoption de 6 articles additionnels proposés par Chasset, après adoption d'un amendement de Lucas et rejet d'un autre de Folleville sur les observations de Tronchet (*ibid.* et p. suiv.). — Texte complet du décret sur la désignation des biens nationaux à vendre immédiatement, leur administration jusqu'à la vente, les créanciers particuliers des différentes maisons et l'indemnité de la dîme inféodée (23 octobre 1790, t. XX, p. 4 et suiv.). — Addition à la suite de l'article 26 du titre 1er du décret du 23 octobre, proposée par Chasset, rapporteur (28 octobre, p. 70); — adoption (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus et relatif à une exception de vente en faveur des établissements d'étude ou de retraite, des biens des hôpitaux, etc., et autres destinations exercées à l'époque du 2 novembre (3 décembre 1790, t. XXI, p. 192).

§ **17**. — Rapport par Boutteville-Dumetz sur les conditions nécessaires pour rendre efficaces les soumissions d'acquérir des biens nationaux, faites par les municipalités (10 octobre 1790, t. XIX, p. 529 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 531).

§ **18**. — Ouverture de la vente des biens nationaux dans Paris, annoncée par La Rochefoucauld (19 octobre 1790, t. XIX, p. 690).

§ **19**. — Délibération des comités réunis d'aliénation et des affaires ecclésiastiques sur les précautions à prendre pour la conservation des mobiliers nationaux (24 octobre 1790, t. XX, p. 19). — Projet de décret pour la conservation du mobilier des biens nationaux présenté par Camus (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102); — adoption (*ibid.*).

§ **20**. — Présentation par Delley d'un projet de décret concernant la réception des estimations (29 octobre 1790, t. XX, p. 96); — — adoption de ce projet amendé par Merlin (*ibid.*).

§ **21**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon, et accordant un délai de quinzaine pour l'envoi des soumissions de la municipalité de Nancy (2 novembre 1790, t. XX, p. 190).

§ **22**. — Rapport par La Rochefoucauld sur la vente des biens nationaux (2 novembre 1790, t. XX, p. 195 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 19 et suiv.); — motion préliminaire de l'abbé Grégoire tendant à l'abolition de l'inégalité des partages, dans le but de multiplier les propriétaires (*ibid.* p. 199); — discussion : Merlin, Prieur, Cazalès, le Président (Barnave), de Foucault, Rœderer, Cazalès, de Foucault, Merlin (*ibid.*); — l'Assemblée décide que le comité d'aliénation lui proposera dans huit jours un projet de décret sur la suppression de l'inégalité des partages (*ibid.*); — discussion du projet de décret sur la vente des biens nationaux : de Delley, d'André, Le Chapelier (3 novembre, p. 254); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption d'une modification des articles 4 et 13 du décret du 3 novembre sur la vente des biens nationaux (8 novembre, p. 328).

§ **23**. — Rapport par Merlin sur la résistance du chapitre de Cambrai aux décrets sur la vente des biens nationaux 1790 (6 novembre, t. XX, p. 282); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : abbé Gassendi, abbé Colaud de La Salcette, abbé Gouttes, Lavie (*ibid.* p. 283); — adoption (*ibid.* p. 283); — à la demande de Bouche, l'Assemblée décide la jonction de l'instruction au décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Chasset concernant le versement dans la caisse de l'extraordinaire du prix des ventes

Biens nationaux (*Suite*).

des biens nationaux (1er décembre 1790, t. XXI, p. 169).

§ **25**. — Décret relatif à l'opposition faite par les ci-devant bénéficiers d'Autun à la vente des biens nationaux (10 décembre 1790, t. XXI, p. 361).

§ **26**. — Décret relatif aux obstacles mis par la municipalité de Douai à la vente des biens nationaux (12 décembre 1790, t. XXI, p. 417).

§ **27**. — Instruction adressée par le comité d'aliénation pour la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments, etc., provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques et faisant partie des biens nationaux (15 décembre 1790, t. XXI, p. 490 et suiv.).

§ **28**. — Décret sur la vente des biens nationaux comprenant la cure et le logement du curé (20 décembre 1790, t. XXI, p. 576).

§ **29**. — Location de biens nationaux par la municipalité de Paris (20 décembre 1790, t. XXI, p. 607 et suiv.).

§ **30**. — Projet de décret présenté par Prugnon sur la vente des biens des religieuses de Saint-Jacques à la municipalité de Vitry-en-Perthois (16 janvier 1791, t. XXII, p. 292); — discussion : Martineau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **31**. — Projet de décret sur les visa et reconnaissances à délivrer pour les objets admissibles au payement des domaines nationaux, présenté par Camus, au nom du comité d'aliénation (20 janvier 1791, t. XXII, p. 338); — discussion : de Cernon, Camus, Rewbell, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, de Cernon, Lebrun, de La Rochefoucauld, Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, Rewbell, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Malouet, Camus, Malouet, Camus, Malouet, Moreau, Rewbell, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — texte du décret adopté (*ibid.* p. 340 et suiv.).

§ **32**. — Adoption d'un projet de décret autorisant le directeur du département du Loiret à acquérir la maison des bénédictins d'Orléans (29 janvier 1791, t. XXII, p. 548).

§ **33**. — Projet de décret sur les profits seigneuriaux attachés aux mutations par donations (30 janvier 1791, t. XXII, p. 582); — adoption (*ibid.*).

§ **34**. — Projet de décret présenté par Menou autorisant la vente de bois au-dessus de 100 arpents (3 février 1791, t. XXII, p. 720); — discussion : abbé Gouttes, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **35**. — Projet de décret présenté par Merlin sur les mesures à prendre pour le rachat des droits (3 février 1791, t. XXII, p. 721); — discussion générale : de Folleville, Lanjuinais (*ibid.*); — l'article 1er est formé par le décret du 30 janvier; — article 2 : de Folleville, Merlin, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 722); — articles 3 et 4 ; adoption (*ibid.*); — article 5 : de Folleville, Merlin, de Folleville, Boutteville-Dumetz, Christin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rewbell, Tuaut de La Bouverie, Lanjuinais, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Articles 6 à 11 à ajouter au décret du 3 février sur le rachat des droits seigneuriaux (9 février 1791, t. XXIII, p. 77 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **36**. — Projet de décret présenté par Chasset, sur la durée des baux, au nom des comités ecclésiastique et d'aliénation (5 février 1791, t. XXII, p. 766); — discussion : de Cazalès, Landrin, Boutteville-Dumetz, Murinais, Landrin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 767).

§ **37**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur les biens nationaux grevés de fondations dans les églises paroissiales (10 février 1791, t. XXIII, p. 84); — discussion : d'Estourmel, abbé Guillou, Tuaut de La Bouverie, Lanjuinais, Tronchet, Treilhard, Tronchet, de Folleville, de Lévis, Tuaut de La Bouverie, Boutteville-Dumetz, Treilhard, de Custine, abbé Breuvard, Foucault, Lanjuinais, Foucault, Murinais, Lanjuinais, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 86); — article additionnel présenté par le rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : un membre, de Lachèze (*ibid.* p. 87); — renvoi au comité (*ibid.*).

§ **38** — Rapport par Pison du Galand sur l'aliénation du domaine de Fé estranges (14 février 1791, t. XXIII, p. 181 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 186 et suiv.); — discussion : Foucault, de Custine, de Cazalès, Charles de Lameth, abbé Grégoire, Pison du Galand, de Tracy, Chabroud, de Folleville (*ibid.* p. 187 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 189).

§ **39**. — Projet de décret présenté par Vernier sur les fermiers des biens nationaux (16 février 1791, t. XXIII, p. 213); — discussion : Camus, Vernier (*ibid.*); — rejet des articles 1 et 3 (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*).

§ **40**. — Projet de décret présenté par Camus pour accélérer la vente des biens nationaux (24 février 1791, t. XXIII, p. 487); — adoption avec amendements (*ibid.* et p. suiv.). — Projet de décret contenant une réserve sur l'article 6 du précédent décret (28 février, p. 556); — adoption (*ibid.*).

§ **41**. — Lettre des administrateurs du directoire du district de Tours sur des ventes de biens nationaux (11 février 1791, t. XXIII, p. 116).

§ **42**. — Camus, au nom du comité d'aliénation, demande que le comité puisse autoriser les municipalités à traiter de gré à gré avec les preneurs de baux à vie pour la résiliation de leurs baux (13 mars 1791, t. XXIV, p. 66); — discussion : Mougins, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Folleville, Camus, de Tracy, Camus (*ibid.*); — décret autorisant le directoire des districts à traiter de gré à gré avec ces preneurs de baux à vie, sauf ratification par le directoire du département (*ibid.*).

§ **43**. — Projet de décret tendant à faire décider que l'abbaye de Saint-Martin sera momentanément réservée aux religieux voulant continuer la vie en commun (13 mars 1791, t. XXIV, p. 66); — discussion : Treilhard, Camus, Treilhard, Prieur, Lanjuinais, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — décret suspensif de la vente des maisons choisies par les départements pour les religieux voulant continuer la vie en commun (*ibid.* p. 67).

§ **44**. — Projet de décret annulant les articles des ventes qui porteraient atteinte aux droits de chauffage ou d'usage, ou qui supprimeraient des redevances (16 mars 1791, t. XXIV, p. 131); — adoption (*ibid.*).

§ **45**. — Lettre du ministre de la guerre (Duportail) demandant un sursis à la vente des couvents qui pourraient être convertis en casernes (17 mars 1791, t. XXIV, p. 144); — renvoi aux comités militaire, des domaines et d'aliénation réunis (*ibid.*).

Biens nationaux (*Suite*).

§ **46**. — Projet de décret présenté par La Rochefoucauld, autorisant l'administration du département de Paris à déléguer à la municipalité de cette ville les fonctions relatives à l'administration et à l'aliénation des biens nationaux (17 mars 1791, t. XXIV, p. 144 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 145).

§ **47**. — Projet de décret présenté par Pougeard-Du-Limbert portant augmentation de la somme fixée par le décret du 14 mai 1790 (22 mars 1791, t. XXIV, p. 258 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 260). — Voir ci-dessus § **1er**.

§ **48**. — Adoption d'un projet de décret présenté par La Rochefoucauld sur la vente de la ci-devant abbaye de Royaumont (22 mars 1791, t. XXIV, p. 260).

§ **49**. — Projet de décret, présenté par Camus, relatif au payement du seizième du prix des biens nationaux dû aux municipalités (9 juin 1791, t. XXVII, p. 73); — adoption (*ibid.*).

§ **50**. — Camus annonce que le district de Clamecy a achevé la vente des biens nationaux situés dans son arrondissement (24 juin 1791, t. XXVII, p. 464).

§ **51**. — Projet d'instruction aux corps administratifs concernant la vente des biens nationaux, présenté par Boutteville-Dumetz (24 juin 1791, t. XXVII, p. 504 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 507); — débat préalable : un membre, d'Aremberg de La Marck (*ibid.*); — texte de l'instruction modifiée (3 juillet, p. 690 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 694).

§ **52**. — Projet de décret sur le payement des frais causés par les estimations et les ventes des biens nationaux et sur le renouvellement des défenses déjà prononcées contre l'interversion des fonds déposés dans les caisses des receveurs de district, présenté par Camus (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 395 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 396).

§ **53**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Bouche, relatif à la nomination d'un président et de 3 secrétaires chargés de signer les pièces relatives aux ventes de biens nationaux non encore revêtues de la signature des présidents et des secrétaires (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 546).

Biens nationaux (*Décrets de ventes de*).

Décrets de ventes : à la ville de Paris (29 octobre 1790, t. XX, p. 105); — à la ville d'Orléans, (26 octobre, p. 41), (9 novembre, p. 310 et suiv.); — à la municipalité de Chartres (11 novembre, p. 373); — à la municipalité d'Angers (17 novembre, p. 485); — à la municipalité d'Orléans (19 novembre, p. 538); — à la ville de Chartres, aux municipalités de Corbeil, de Norville et d'Ormoy (20 novembre, p. 549 et suiv.); — à la municipalité de Vaise près Lyon (21 novembre, p. 590); — à la municipalité de Châteaudun (*ibid.* p. 591 et suiv.); — à la municipalité d'Orléans (22 novembre, p. 651); — à la municipalité de Pontoise (26 novembre, p. 753 et suiv.); — à la municipalité d'Orléans (*ibid.* p. 754); — à la municipalité d'Etampes (*ibid.*); — à la municipalité de Plessis-Piquet (*ibid.*); — à la municipalité de Villeneuve, département de Lot-et-Garonne (*ibid.*).

Décrets de ventes : aux municipalités d'Angers et d'Orléans (27 novembre 1790, t. XXI, p. 73); — aux municipalités de Paris et d'Orléans (28 novembre, p. 118); — aux municipalités de Paris, de Bonneval, de Janville et de Chartres (*ibid.* p. 124 et suiv.); — aux municipalités de Rainneville, de Villers-Bretonneaux, d'Hérouel, de Pierrefitte, d'Arcueil et de Chatenay (30 novembre, p. 147 et suiv.); — adoption des rectifications demandées par de Menou et d'André (1er décembre, p. 169); — aux municipalités de Neuville-aux-Loges, Tours, Orléans (1er décembre, p. 176 et suiv.); — aux municipalités de Frignicourt et de Vitry-le-François (*ibid.* p. 177); — aux municipalités de Gemeaux, Dijon, Spoy, Lutz et Genlis (5 décembre, p. 231 et suiv.); — aux municipalités de Bourges, Tours, Langeois, Trocy, Barcy, Fublaines, Chaumes, Moissy-Cramayel, Juziers, Mantes, Rungis, Paris, Orléans (6 décembre, p. 269 et suiv.); — aux municipalités de Ville-du-Bert et de Valenciennes (7 décembre, p. 300); — aux municipalités de Germaine, Bray-Saint-Christophe, Vervins, Lanneray, Chartres, etc. (8 décembre, p. 322 et suiv.); — à la municipalité de Bourges (9 décembre, p. 354); — aux municipalités de Bèze, Saint-Martin Dumont, Brasey, Pralon et Saint-Veran (10 décembre, p. 361); — aux municipalités de Lyon, Montpellier, Bugeat, Marat et Attilac (*ibid.* et p. suiv.); — aux municipalités de May, Plessis-Pacy, Villeneuve-Saint-Georges, Orléans, Beauregard, Childrac, Prudemanche, Clois, Amiens, Saint-Gobain, Orléans (*ibid.* p. 419 et suiv.); — aux municipalités de Savigny, Ebarres, Cessey, Dijon, Chasselas et Saint-Gengoux-de-Chissey (13 décembre, p. 433 et suiv.); — à la municipalité de la Guillotière (*ibid.* p. 436); — aux municipalités de Sugère, Billom et Nogent-sur-Seine (13 décembre, p. 458); — aux municipalités d'Ormes, la Chapelle-Saint-Mesmin, Louey, Peuplingues et Guines (14 décembre, p. 474); — aux municipalités d'Annonay, Courteuil, Gosnay, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Lyon, Cuires-la-Croix-Rousse, Saint-Hilaire, Saint-Mesmin, Chécy, Chaux, Gaye, Villers-le-Sec, Chaingy, Orléans (15 décembre, p. 487 et suiv.); — aux municipalités de Dijon, Varrois, Chaignot et Alhée (16 décembre, p. 508); — aux municipalités de Bayonne, Messas, Bourges et Tours (16 décembre, p. 517 et suiv.); — aux municipalités d'Amiens, Janville, Montigny-le-Ganelon, Autheuil, Brou, Hamel, Chevresis-les-Dames, Seboncourt, Vraignes, Orléans, Suily, Bazoches-les-Gallerandes, Gaudouville, Terraube, Montpellier et Belbèze (17 décembre, p. 528 et suiv.); — à la municipalité de Saint-Léonard (18 décembre, p. 549); — à la municipalité de Dye (19 décembre, p. 563); — aux municipalités de Rouen et de Camon (20 décembre, p. 578); — aux municipalités du Bourg-l'Abbaye, Sermaises, Orléans et Meung-sur-Loire (20 décembre, p. 601 et suiv.); — aux municipalités de Houdan, Gambais, Gros-Rouvres, Versailles, Boinvilliers, Etampes, Clermont, Pothes, Montagnac et Lucquy (21 décembre, p. 607); — à la municipalité de Marchiennes (*ibid.* p. 608); — aux municipalités d'Alais, Crest, Eure, Port-Cellard, Vannavès, Granne, Chabrillant, Autichamp, Saillans, Roynac, Répara, Auripe, Sao-Eclas et Francillon, Soyens, Coucy-le-Château, Dauchy, Rouen, Sauvigny, Jarnac, Mezun, Manglier et Ardes (22 décembre, p. 629); — aux municipalités de Gien, Neuville-aux-Loges, Orléans,

Biens nationaux (*Décrets de Ventes*) (*Suite*).

Touves, Mazangues et Vars (23 décembre, p. 642); — aux municipalités de Saint-Saturnin, Celles, Viviers, Landreville, Loches et Essoyes (24 décembre, p. 659 et suiv.); — à 48 municipalités du département de l'Ain (*ibid.* p. 662); — à 20 municipalités du département de Saône-et-Loire et à une municipalité du Gers (28 décembre, p. 694 et suiv.); — à 5 municipalités du département de la Manche (*ibid.* p. 703); — aux municipalités de la Flèche, Orléans, Cérilly, Saint-Jean-de-Fos, Gannat, Sausat, Montbron, Montignac-le-Coq, Chazelle, Montignac-Charente, Toulon, Mont-Saint-Eloy, Oigniez, Pas, Sailly-en-Ostrevent (29 décembre, p. 710); — aux municipalités de Nemours, Vitry-le-François, Miradoux, Marsolan, Bunzat, Bellon, Bonnes, Bois-Commun, Orléans, Saint-Denis, Saint-Florentin, Rouen, Neuilly-Saint-Front, Tarascon, Cartignies, Alne (31 décembre, p. 742 et suiv.); — aux municipalités d'Arras, Dreux, Péronne, Beauvais, Dijon, Pont-Saint-Esprit, Roquemaure, Junas et Gaverne (*ibid.* p. 745).

Proposition de vente d'un bois de 144 arpents, situé dans le département de la Sarthe, faite par La Rochefoucauld (21 décembre 1790, t. XXI, p. 608); — discussion : Dortan, abbé Gouttes, Praslin (*ibid.* p. 608); — ajournement (*ibid.*).

Décrets de ventes aux municipalités et aux particuliers : (3 janvier 1791, t. XXII, p. 7 et suiv.), (5 janvier, p. 37), (6 janvier, p. 41), (7 janvier, p. 69), (8 janvier, p. 91), (9 janvier, p. 105 et suiv.), (10 janvier, p. 108), (11 janvier, p. 120 (*ibid.* p. 135 et suiv.), (*ibid.* p. 138), (12 janvier, p. 154 et suiv.), (13 janvier, p. 193), (12 janvier, p. 216), (16 janvier, p. 281), (19 janvier, p. 325 et suiv.), (*ibid.* p. 328 et suiv.), 20 janvier, p. 350), (22 janvier, p. 414 et suiv.), (*ibid.* p. 458), (23 janvier, p. 458 et suiv.), (*ibid.* p. 465 et suiv.), (24 janvier, p. 467, (25 janvier, p. 484), (*ibid.* p. 486), (26 janvier, p. 494), (27 janvier, p. 507 et suiv.), (*ibid.* p. 517), (29 janvier, p. 559), (*ibid.* p. 561), (*ibid.* p. 567), (30 janvier, p. 581 et suiv.), (*ibid.* p. 582), (*ibid.* p. 589), (1er février, p. 664), *ibid.* p. 665), (2 février, p. 715), (*ibid.* p. 719), (3 février, p. 727 et suiv.), (4 février, p. 745), (*ibid.* p. 750), 5 février, p. 754), (*ibid.* p. 763), (*ibid.* p. 764 et suiv.), (*ibid.* p. 775).

Décrets de ventes aux municipalités et aux particuliers : (6 février 1791, t. XXIII, p. 1), (7 février, p. 26), (*ibid.* p. 27 et suiv.), (8 février, p. 45), (*ibid.* p. 58 et suiv.), (9 février, p. 73), (*ibid.* p. 74), (11 février, p. 121), (*ibid.* p. 133), (12 février, p. 136 et suiv.), (13 février, p. 156 et suiv.), (*ibid.* p. 168), (14 février, p. 169), (*ibid.* p. 180), (15 février, p. 192), (*ibid.* p. 204), (16 février, p. 212), (17 février, p. 223), (*ibid.* p. 238), (18 février, p. 272 et suiv.), (19 février, p. 281), (21 février, p. 392), (22 février, p. 400), (23 février, p. 450), (24 février, p. 490), (27 février, p. 551), (1er mars, p. 584), (2 mars, p. 639), (5 mars, p. 666), (*ibid.* p. 692), (9 mars, p. 741), (*ibid.* p. 752).

Décrets de ventes aux municipalités et aux particuliers : (12 mars 1791, t. XXIV, p. 52), (15 mars, p. 83), (16 mars, p. 130), (*ibid.* p. 311), (18 mars, p. 181), (19 mars, p. 203), (20 mars, p. 220), (*ibid.* p. 221), (22 mars, p. 286 et suiv.), (*ibid.* p. 287), (23 mars, p. 291 et suiv.), (*ibid.* p. 308 et suiv.), (24 mars, p. 326), (*ibid.* p. 337 et suiv.), (25 mars, p. 367 et suiv.), (*ibid.* p. 368), (26 mars, p. 378 et suiv.), (27 mars, p. 405 et suiv.), (28 mars, p. 421 et suiv.), (*ibid.* p. 443), (*ibid.* p. 444 et suiv.), (30 mars, p. 462), (31 mars, p. 472), (*ibid.* p. 491 et suiv.), (1er avril, p. 494 et suiv.), (2 avril, p. 515 et suiv.), (3 avril, p. 524), (7 avril, p. 620), (8 avril, p. 652) (9 avril, p. 659), (10 avril, p. 683 et suiv.), (12 avril, p. 708), (*ibid.* p. 719).

Décrets de ventes : (17 avril 1791, t. XXV, p. 159 et suiv.), (19 avril, p. 192), (20 avril, p. 224 et suiv.), (21 avril, p. 310 et suiv.), (28 avril, p. 396), (2 mai, p. 488 et suiv.), (7 mai p. 658 et suiv.), (10 mai, p. 709).

Décrets de ventes : (15 mai 1791, t. XXVI, p. 88 et suiv.), (17 mai, p. 158), (20 mai, p. 245 et suiv.), (21 mai, p. 285), (24 mai, p. 356), (27 mai, p. 493), (30 mai, p. 612 et suiv.).

Décrets de ventes : (6 juin 1791, t. XXVII, p. 14 et suiv.), (9 juin, p. 72 et suiv.), (16 juin, p. 261 et suiv.), (18 juin, p. 315 et suiv.), (22 juin, p. 412), (p. 423), (26 juin, p. 547), (28 juin, p. 566), (5 juillet, p. 763).

Décrets de ventes : (4 août 1791, t. XXIX, p. 147), (9 août, p. 283), (15 août, p. 440), (16 août, p. 551), (20 août, p. 593 et suiv.).

Décrets de ventes (30 août 1791, t. XXX, p. 79), (5 septembre, p. 213 et suiv.), (10 septembre, p. 554), (15 septembre, p. 671 et suiv.), (16 septembre, p. 714 et suiv.).

Décrets de ventes : (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 89 et suiv.), (22 septembre, p. 168), (p. 170), (24 septembre, p. 279), (26 septembre, p. 346 et suiv.), (27 septembre, p. 395 et suiv.).

Biens nationaux. (*Délais accordés à des municipalités pour faire les estimations des biens nationaux soumissionnés par elles.*)

§ 1er. — Regnault et Régnier demandent un délai pour les municipalités de Lunéville et de Nancy (29 novembre 1790, t. XXI, p. 118; — projet de décret présenté par de Delley (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 119). — Bouche demande un délai pour la Provence inondée (15 décembre, p. 482); — renvoi au comité d'aliénation sur la proposition de Camus (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Ramel-Nogaret relativement à la prorogation de délai à accorder aux municipalités pour rapporter les désignations, estimations ou évaluations des biens nationaux (31 décembre, p. 740 et suiv.), — adoption avec amendement de Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Projet de décret présenté par Pongeard-du-Limbert, au nom du comité d'aliénation sur la prorogation du délai fixé pour le payement des biens nationaux (27 avril 1791, t. XXV, p. 353); — discussion : de Folleville, Lavie (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Biens nationaux. — Voir *Domaines nationaux.*

Biens paroissiaux. — Rapport et projet de décret présentés par Lanjuinais, sur la destination des biens dépendant des églises paroissiales ou succursales supprimées (6 mai 1791, t. XXV, p. 619 et suiv.); — incident : abbé Maury, Martineau, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 620); —

Biens paroissiaux (*Suite*).

discussion : article 1er. Lavenue, Dosfant (*ibid.* p. 621) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*) ; — article 3 : Gombert (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 4, 5, 6, 7 et 8 (*ibid.*) ; — article 9 : Mil et de Moreau, Auberjeon de Maurinais, Treilhard (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 622).

Bignan du Coyrol, *député des communes du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 138).

Bigot de Vernière, curé de Saint-Flour, *député du clergé du bailliage de Saint-Flour*. Qualifie de panique la peur témoignée par le clergé d'être insulté dans Paris (t. IX, p. 388). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 42) = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 154). = Parle sur les droits des comités (t. XXII, p. 590).

Bijoux de la couronne (Inventaire des). — Voir *Garde-meuble de la couronne* (*Inventaire du*).

Bijoux offerts à la nation. — Voir *Députations des villes*, §§ **11** et **12**.

Billette, *député des communes de la sénéchaussée de Carhaix*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Billets de caisse. Projet de décret présenté par Decretot, portant que les intérêts échus de la somme qu'on payera en billets de caisse seront remis en argent par ceux qui la recevront, tant que ces mêmes intérêts ne dépasseront pas 50 francs (8 mai 1790, t. XV, p. 428) ; — combattu par Dumont (de Nemours), il est renvoyé au comité des finances (*ibid.*).

Billets de confession (Affaire du sieur d'Estange, prêtre). — Voir *Clergé*, § **29**.

Billets d'entrée à l'Assemblée nationale. — Voir *Députés*, § **3**.

Billy, *député suppléant du bailliage de Provins*. Est admis à remplacer de Paroy, démissionnaire (t. XXVI, p. 133). — Prête serment (p. 158).

Binot, *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes*. Remplace Moyon, démissionnaire (t. IX, p. 601). — Prête serment (t. XXIV, p. 366).

Bion, *député du tiers état du bailliage de Loudun*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande que le discours du vicomte de Mirabeau sur l'affaire du parlement de Metz soit remis sur le bureau pour être jugé (t. X, p. 83 et suiv.) ; — retire sa motion, en acceptant celle de Robespierre (p. 84). — Fait un rapport sur un différend survenu dans la ville de Troyes, entre le bailliage et les habitants de cette ville (p. 498). = Secrétaire (t. XXI, p. 559). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 9), (p. 23). — Dénonce l'archevêque de Paris et l'évêque de Boulogne (p. 248). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 385), — sur l'inventaire du garde-meuble (p. 398). = Un des commissaires chargés de l'inventaire des diamants de la couronne (t. XXXII, p. 113).

Biré (De), *administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres*. Est mandé par l'Assemblée nationale (t. XII, p. 341) ; — comparaît (p. 352) ; — est interrogé (*ibid.*), (p. 354 et suiv.) ; — approbation de sa gestion (p. 355).

Biron (Duc de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy*. Parle sur le recrutement de l'armée (t. X, p. 618 et suiv.). = Parle sur les incompatibilités parlementaires (t. XI, p. 329), — sur les haras (p. 394). = Fait un rapport sur les réclamations des maîtres de poste (t. XIII, p. 145 et suiv.). = Rapporteur, présente un projet de décret relatif aux maîtres de poste (t. XV, p. 289) ; — le défend (*ibid.*). — Est chargé du commandement des troupes en Corse (p. 337). — Parle sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 515 et suiv.). = Défend le duc d'Orléans (t. XVI, p. 720). = Fait un rapport sur les postes aux lettres et aux chevaux (t. XVII, p. 4 et suiv.) ; — le défend (p. 47). — Parle sur l'armée (p. 489). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 403 et suiv.), (p. 404). = Fait un rapport au nom des commissaires envoyés par l'Assemblée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne (t. XXIX, p. 89 et suiv.). — Parle sur la défense du royaume (p. 92). = Parle sur l'organisation des gardes nationales parisiennes à cheval (t. XXX, p. 576).

Biroteau de Burendières, *député des communes de la sénéchaussée du Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bizard, *député des communes de la sénéchaussée de Saumur*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Blacons (de Forest Marquis de), *député de la noblesse du Dauphiné*. Demande la remise de leurs pouvoirs aux dissidents de sa province (t. VIII, p. 34). — Sa réponse à un de ses collègues, demandant si les députés du Dauphiné reconnaissent la Chambre pour juge (*ibid.*). — Prend place sur les bancs de la noblesse dans la salle de l'Assemblée nationale (p. 142) ; — soumet la vérification de ses pouvoirs et demande communication de celle des membres des communes (*ibid.*). — Est d'avis de renvoyer au comité des finances la demande d'un emprunt de 30 millions et d'assigner les biens du clergé pour gage de cet emprunt (p. 364). = Parle sur la convocation des Etats de sa province (t. IX, p. 552 et suiv.), (p. 553), (p. 554). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 222). = Parle sur le passage des troupes autrichiennes (t. XVII, p. 390). = Parle sur le discours du roi (t. XXV, p. 201), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 549). = Donne les noms des trois gardes du corps qui étaient en avant de la voiture du roi à sa rentrée à Paris (t. XXVII, p. 529).

Blair (De), *député suppléant de la noblesse de Paris-hors-les-Murs*. Expulsé de la salle des séances et accusé d'un geste injurieux, écrit au président de l'Assemblée nationale une lettre justificative (t. XII, p. 46).

Blanc, *député des communes du bailliage de Besançon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 138). — Sa mort (p. 237).

Blancard. — Voir *Guy-Blancard*.

Blanchelande (De), *gouverneur de Saint-Domingue*. Sa lettre sur les troubles de cette colonie (t. XXIX, p. 623 et suiv.). = Sa lettre au ministre de la marine au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (t. XXX, p. 118 et suiv.).

Blandin, *curé de Saint-Pierre-le-Puellier, député du clergé du bailliage d'Orléans*. Parle sur le projet du comité des subsistances (t. VIII, p. 194 et suiv.).

Blanquart-des-Salines, *député des communes du bailliage de Calais et Ardres*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 91). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 139). = Sa motion relative aux lois somptuaires (t. IX, p. 337).

Blesau, *député de Bretagne*. Parle contre la proclamation proposée par Lally-Tollendal (t. VIII, p. 253 et suiv.). — Ce nom, indiqué ainsi au *Moniteur*, ne se trouve sur aucune liste de députés).

Blin, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le quatrième bureau (p. 102). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Prend part à la discussion relative aux papiers saisis sur le baron de Castelnau (p. 278). — Parle sur la déclaration des droits (p. 464). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 381); — sur le conseil du roi (p. 451); — sur l'éligibilité (p. 594); — sur la motion du comte de Mirabeau concernant la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 711 et suiv.). = Propose une motion concernant l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8), (p. 9). — Rend compte d'empêchements mis à la circulation des grains achetés par la ville de Nantes (p. 69). — Fait un rapport sur une délibération de la municipalité de Marvejols (p. 250 et suiv.). — Parle sur l'arrêté pris par les états de Cambrésis (p. 251), — sur le scrutin (p. 254). — Lit une adresse des colons-propriétaires de Saint-Domingue réclamant une véritable représentation et demande l'ajournement de la discussion sur cet objet (p. 265 et suiv.). — Parle sur la motion de de Curt concernant les colonies (p. 350 et suiv.), (p. 363). = Fait une motion concernant les comités (t. XI, p. 24). — Parle sur la proposition de l'abbé Maury relative au luxe et sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231). — Demande la lecture du décret de censure contre l'abbé Maury (p. 297); — Parle sur les ordres religieux (p. 592); — son opinion, non prononcée, sur le même sujet (p. 593 et suiv.). — Parle sur les troubles des provinces (p. 672); — explique des expressions provoquant une demande de rappel à l'ordre (*ibid.*); — rappelé à l'ordre (p. 673). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 5); — son opinion, non prononcée, sur le même sujet (p. 7 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 383). — Parle sur les domaines de la couronne (t. XV, p. 451), — sur les troubles de Montauban (p. 550), — sur les troubles de Valence (p. 557), — sur le droit de paix et de guerre (p. 660). = Parle sur les attributions du comité de liquidation (t. XVII, p. 173), — sur le commerce de l'Inde (p. 200), — sur les pensions (p. 445), sur la mésintelligence de l'Espagne et de l'Angleterre (p. 504), — sur le pouvoir judiciaire

Blin, *député* (*Suite*).

(p. 724). = Parle sur les traitements des juges (t. XVIII, p. 416). = Parle sur les colonies (t. XIX, p. 495). = Parle sur le Trésor public (t. XXXIII, p. 738). = Parle sur la garde du roi mineur (t. XXIV, p. 389). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 146 et suiv.); — sur la police des églises de Paris (p. 188); — sur l'organisation de la marine (p. 195); — sur les comptes de l'administration des bâtiments du roi (p. 213); — sur l'organisation de la marine (p. 214); — sur la création de petits assignats (p. 632); — sur le droit d'affiche (p. 700); — sur les colonies (p. 753). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 608). = Parle sur l'adresse aux Français (t. XXVIII, p. 376). = Parle sur le départ des commissaires civils pour Saint-Domingue (t. XXX, p. 12), — sur la revision de la Constitution (p. 116). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 271). — Présente un projet de décret pour être substitué à celui du 15 mai 1791 sur les colonies (p. 279). — Parle sur les colonies p. 286).

Blinières (Arrestation de l'abbé de). — Voir *Arrestations*, § **7**.

Blois (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **12**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **19**. — *Tribunaux de commerce* § **30**.

Blondel, *sous-lieutenant du ci-devant régiment Royal-Allemand*. L'Assemblée décrète qu'il sera détenu à l'Abbaye (t. XXVII, p. 618).

Bluget, *curé de Riceys, député du clergé du bailliage de Bar-sur Seine*. Fait des rapports au nom du comité de vérification (t. VIII, p. 159), (p. 163 et suiv.).

Bochard de Saron, *premier président du parlement de Paris*. Fait part à l'Assemblée nationale d'un arrêté pris par ce parlement pour féliciter le roi d'avoir donné l'ordre d'éloigner les troupes de Paris et de Versailles (t. VIII, p. 244).

Bodineau, *curé de Saint-Bienheuré-de-Vendôme, député du clergé du bailliage de Vendôme*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 106); — motive sa conduite (*ibid.*). — Son élection est validée (p. 120).

Bodinier, *député suppléant des communes de la sénéchaussée de Rennes*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Bodkin-Fitz-Gérard, *député de Saint-Domingue*. Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Boery, *député du tiers état du bailliage de Berry*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62), (p. 78). — Répond à l'appel général (p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Présente une adresse d'adhésion de la ville de Châteauroux (p. 181). = Demande que l'Assemblée nationale n'accepte pas le sacrifice fait par le roi de son argenterie, et s'engage à payer le centième de sa fortune (t. IX, p. 99). = Parle sur le gouverneur de l'héritier présomptif (t. XXVII, p. 753). = Parle sur une adresse aux Français (t. XXVIII, p. 364).

Boileux de Beaulieu. Sa lettre contre l'agiotage, adressée au président du comité des recherches (t. XI, p. 352).

Bois (Exportation des).

§ 1er. — Rapport par Enjubault de La Roche sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande à l'étranger (27 février 1790, t. XI, p. 729); — discussion : Lavie, Enjubault de La Roche, d'Ailly, Goupil de Préfeln (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Goudard présente un projet de décret relatif à l'exportation des bois situés sur les rives de la Meuse et dans le district de Gex (2 mai 1791, t. XXV, p. 489); — discussion : de Folleville (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Goudard, sur l'exportation des bois nécessaires au chauffage des troupes en garnison à Monaco (10 mai 1791, t. XXV, p. 686).

Boisbelles (Principauté de). — Voir *Domaines nationaux*, § 7.

Bois communaux.

§ 1er. — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier et autorisant les officiers municipaux de Châtel-sur-Moselle à retirer de la caisse d'Epinal la somme de 4,000 livres provenant de la vente de leurs bois, pour l'employer en achats de grains et aux besoins les plus urgents (18 avril 1790, t. XIII, p. 99).

§ 2. — Projet de décret proposé par l'abbé Lompré au sujet d'une demande de la communauté de Champlitte afin d'être autorisée de disposer des deniers provenant de la vente par elle faite de bois communaux (4 juin 1790, t. XVI, p. 93); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Christin, Devillas, Lebrun, d'Ailly (*ibid.*); — décret (6 juin, p. 121); — modification demandée par l'abbé Lompré (7 juin, p. 132); — adoption (*ibid.*).

Bois ecclésiastiques.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Lanjuinais, au nom du comité ecclésiastique, et tendant à garantir l'exécution des décrets relatifs aux coupes de bois ecclésiastiques et des autres gens de mainmorte, autorisées par des décrets (22 février 1790, t. XI, p. 664); — discussion : Duquesnoy, Populus, Devillas, de La Fare, Regnauld d'Epercy, de Bonnal (*ibid.*); — adoption (11 mars 1790, t. XII, p. 116).

§ 2. — Perdry se plaint de dégâts commis dans les bois ecclésiastiques (17 mars 1790, t. XII, p. 205). — Lanjuinais demande à présenter un projet de décret sur cette matière, au nom du comité ecclésiastique (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur les bois et forêts, au nom des comités ecclésiastique et des domaines (18 mars, p. 236); — discussion : Parent de Chassy, Pison du Galand, de Folleville, Merlin (*ibid.*); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.); — rectification des deux premiers articles proposée par Andrieux et Lanjuinais (20 mars, p. 258); — adoption (*ibid.*); — texte des deux articles modifiés (*ibid.* et p. suiv.).

§ 3. — Bois dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen, vendus par le cardinal de Loménie. Rapport par de Vismes, au nom des comités des domaines et ecclésiastique, sur l'inexécution des conditions imposées au vendeur (22 avril 1790, t. XV, p. 258); — décret (*ibid.*).

§ 4. — Rapport par Ricard de Séalt sur des réclamations de la municipalité de Marchiennes

Bois ecclésiastiques (*Suite*).

relatives à des abatis et ventes de bois opérées par l'abbé de cette commune (28 juin, p. 542); — décret (*ibid.*).

Voir *Bénéfices*. — *Biens ecclésiastiques*.

Bois et forêts nationales.

§ 1er. — Projet de décret sur la conservation des bois présenté par Barrère de Vieuzac au nom du comité des domaines (11 décembre 1789, t. X, p. 502); — discussion : Martin, marquis d'Estourmel, comte de Dortan, Bidault, Mougins de Roquefort, Boutteville-Dumetz, marquis de Bonnay, Prieur, duc de la Rochefoucauld, Hutteau, Lepelletier de Saint-Fargeau, comte de Mirabeau, Dupont (*de Bigorre*), Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret du comité amendé (*ibid.* p. 503); — additions et rectifications demandées : Gillet de la Jacqueminière, Camus, Bidault, Prévot, Bidault (12 décembre, p. 516 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Barrère relatif à la conservation des bois et forêts nationales (6 août 1790, t. XVII, p. 630 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 635); — discussion : Martineau, Ménager, Martineau, abbé Gouttes, Brillat-Savarin, de Custine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouche, Rewbell, Delley d'Agier, abbé Gouttes, de Dortan, d'Estourmel, de Dortan, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 636).

§ 3. — Plan d'administration des forêts nationales, par un membre du comité des domaines (7 octobre 1790, t. XIX, p. 496 et suiv.).

§ 4. — Motion de Foucault concernant la conservation des forêts (30 octobre 1790, t. XX, p. 142); — discussion : d'Ambly, Lavie, de Foucault (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — adoption d'une motion de Crillon jeune, chargeant le comité domanial d'aviser (*ibid.*).

§ 5. — Rapport par de Vismes sur les moyens de pourvoir à la conservation des bois (19 décembre 1790, t. XXI, p. 564 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 565 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 566); — adoption d'un autre projet de décret complémentaire du précédent (27 décembre, p. 675).

§ 6. — Projet de décret présenté par de Vismes sur les ventes et adjudications des coupes (15 janvier 1791, t. XXII, p. 248); — discussion : Malouet, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Vismes (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ 7. — Motion de Michelon relative à l'aliénation des forêts dans lesquelles se trouvent des fermes ci-devant ecclésiastiques (19 janvier 1791, t. XXII, p. 329); — renvoi au comité des domaines à la demande de Cernon (*ibid.*).

§ 8. — Adoption d'un projet de décret sur l'affectation au profit du sieur Raulin de Flize de différentes parties de bois situées dans l'étendue de la maîtrise des eaux et forêts de Sedan (5 mai 1791, t. XXV, p. 591 et suiv.).

§ 9. — Rapport et projet de décret relatifs à un délit commis dans la forêt de Noyon, présentés par de Vismes (22 avril 1791, t. XXV, p. 240); — adoption (*ibid.*). — Voir *Administration forestière*.

Bois futaies. — Voir *Contribution foncière*.

Boisgelin de Crucé, *archevêque d'Aix, député du clergé de la sénéchaussée d'Aix*. Parle contre

Boisgelin de Crucé, *archevêque, député* (*Suite*).

la réunion des ordres (t. VIII, p. 126). — Dénoncé par Bouche comme infidèle à son mandat (p. 150). — Soutient le système de la majorité simple des suffrages (p. 299). — Demande l'abolition des droits féodaux (p. 346). — Parle sur la déclaration des droits (p. 472), (p. 484), (p. 488), — pour l'emprunt de 80 millions (p. 499). = Parle sur la motion de Guillotin relative au veto suspensif (t. IX, p. 54), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 227), (p. 379), (p. 381), (p. 384), — sur les biens du clergé (p. 615 et suiv.). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7). — Nommé président (p. 225). — Remercie l'Assemblée (*ibid.*). — Formule en décrets les remerciements de l'Assemblée pour son prédécesseur Thouret (*ibid.*). — Répond à l'orateur d'une députation des actionnaires de la Caisse d'escompte (p. 229), — à de Pont, ancien conseiller au parlement de Metz (p. 262). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 409 et suiv.). — Demande l'ajournement du projet de décret de Mirabeau sur les troubles de Versailles (p. 429). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408). — Mémoire à l'appui de son opinion en faveur de la ville d'Aix comme chef-lieu du département de l'ouest de la Provence (p. 413 et suiv.). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 438). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 164 et suiv.), — sur les assignats (p. 661), — sur la dîme (p. 691 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 57 et suiv.). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 633 et suiv.), — sur la constitution du clergé (p. 724 et suiv.).

Boislandry (De), *député du tiers état de Paris-hors-les-Murs*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Son projet de déclaration des droits (p. 468 et suiv.). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 384). = Son examen de plusieurs questions relatives au commerce des grains (t. X, p. 746 et suiv. = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 180), (p. 315). = Parle sur l'abolition du droit de pacage (t. XIII, p. 104 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 684). = Fait un rapport sur la division du royaume en arrondissements métropolitains (t. XVI, p. 714 et suiv.); — le défend (p. 718), (p. 719), (p. 740), (p. 741), (p. 742), p. 745.) = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVIII, p. 402), — sur la dette publique (p. 594 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la contribution foncière (t. XIX, p. 465 et suiv.). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 137 et suiv.). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 471), (p. 481), (p. 482 et suiv.), (p. 483). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 192 et suiv.).

Bois nationaux. — Voir *Bois et forêts*, §§ **6**, **7**.

Boisrobert (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms de *Bouays* (t. XIV, p. 432), — de *Guéroult* (p. 671).

Bois-Rouvray (De), *député suppléant de la noblesse du bailliage du Château-Thierry*. Remplace Graimberg de Belleau, démissionnaire (t. XVII, p.) 3; — prête serment (p. 40). = Parle sur le serment de Bonnal (t. XXI, p. 752). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 5), (p. 22). — Dénonce l'action d'un secrétaire repoussant un papier qui lui est présenté (p. 23); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*) — Parle

Bois-Rouvray (De), *député* (*Suite*).

sur une dénonciation d'un bref du pape (p. 317); — sur les pensions (p. 589). = Parle sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (t. XXIII, p. 592), — sur le refus de serment de Bouvans (p. 642). = Parle sur une motion relative au serment (t. XXIV, p. 52), — sur une demande de pension de Latude (p. 53).

Boisseré (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **20**.

Boissonnot, *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Boissons.

1er. — Rapport par Le Chapelier sur la fausse interprétation du décret du 12 décembre 1789 dans le département du Finistère (18 août 1790, t. XVIII, p. 137 et suiv.); — projet de décret (*ibid*, p. 138); — adoption (*ibid.*). — (Voir la discussion du décret du 12 décembre ci-dessus visé, relative aux impositions de la Bretagne, au mot *Impôts* § **8**.)

§ **2**. — Décret assurant la perception des droits sur les boissons dans les cinq départements de la ci-devant province de Bretagne, jusqu'à la nouvelle organisation des contributions (30 octobre 1790, t. XX, p. 142).

§ **3**. — Députation de la ville de Bordeaux demandant l'autorisation, pour le département, le district et la municipalité, de faire percevoir sur tous les vins qui entrent dans les faubourgs un droit égal (27 janvier 1791, t. XXII. p. 517); — le président accorde les honneurs de la séance (*ibid.*); — renvoi de la pétition, sur la demande de Defermon, au comité d'imposition (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret sur les boissons présenté par d'Allarde et particulier au département du Nord (28 mars 1791, t. XXIV, p. 423); — adoption avec amendement de Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — motion de d'Estourmel tendant à étendre le bénéfice de ce décret au département du Pas-de-Calais (*ibid.* p. 424); — renvoi au comité des contributions publiques (*ibid.*).

Boissons. — Voir *Impôts indirects*, § **6**.

Boissy (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Robert-Quincarnon* (t. XIV, p. 293).

Boissy-d'Anglas, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay*. Appuie la motion de Rabaud de Saint-Etienne, concernant la réunion des trois ordres, le vote par tête et l'indivisibilité des Etats généraux (t. VIII, p. 38 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. IX, p. 672). = Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 267). Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278). — = Parle sur l'affaire du camp de Jallez (t. XVIII, p. 645). — Transmet une délibération du directoire du district d'Annonay dénonçant un mandement de l'archevêque de Vienne (t. XIX, p. 91). — Parle sur les troubles de l'Aude (p. 425). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 149). — Secrétaire (p. 400). — Parle sur la mort de Mirabeau (p. 506), — sur les brevets d'inven-

Boileux de Beaulieu. Sa lettre contre l'agiotage, adressée au président du comité des recherches (t. XI, p. 352).

Bois (Exportation des).

§ 1er. — Rapport par Enjubault de La Roche sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande à l'étranger (27 février 1790, t. XI, p. 729); — discussion : Lavie, Enjubault de La Roche, d'Ailly, Goupil de Préfeln (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Goudard présente un projet de décret relatif à l'exportation des bois situés sur les rives de la Meuse et dans le district de Gex (2 mai 1791, t. XXV, p. 489); — discussion : de Folleville (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Goudard, sur l'exportation des bois nécessaires au chauffage des troupes en garnison à Monaco (10 mai 1791, t. XXV, p. 686).

Boisbelles (Principauté de). — Voir *Domaines nationaux*, § 7.

Bois communaux.

§ 1er. — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier et autorisant les officiers municipaux de Châtel-sur-Moselle à retirer de la caisse d'Epinal la somme de 4,000 livres provenant de la vente de leurs bois, pour l'employer en achats de grains et aux besoins les plus urgents (18 avril 1790, t. XIII, p. 99).

§ 2. — Projet de décret proposé par l'abbé Lompré au sujet d'une demande de la communauté de Champlitte afin d'être autorisée de disposer des deniers provenant de la vente par elle faite de bois communaux (4 juin 1790, t. XVI, p. 93); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Christin, Devillas, Lebrun, d'Ailly (*ibid.*); — décret (6 juin, p. 121); — modification demandée par l'abbé Lompré (7 juin, p. 132); — adoption (*ibid.*).

Bois ecclésiastiques.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Lanjuinais, au nom du comité ecclésiastique, et tendant à garantir l'exécution des décrets relatifs aux coupes de bois ecclésiastiques et des autres gens de mainmorte, autorisées par des décrets (22 février 1790, t. XI, p. 664); — discussion : Duquesnoy, Populus, Devillas, de La Fare, Regnauld d'Epercy, de Bonnal (*ibid.*); — adoption (11 mars 1790, t. XII, p. 116).

§ 2. — Perdry se plaint de dégâts commis dans les bois ecclésiastiques (17 mars 1790, t. XII, p. 205). — Lanjuinais demande à présenter un projet de décret sur cette matière, au nom du comité ecclésiastique (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur les bois et forêts, au nom des comités ecclésiastique et des domaines (18 mars, p. 236); — discussion : Parent de Chassy, Pison du Galand, de Folleville, Merlin (*ibid.*); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.); — rectification des deux premiers articles proposée par Andrieux et Lanjuinais (20 mars, p. 258); — adoption (*ibid.*); — texte des deux articles modifiés (*ibid.* et p. suiv.).

§ 3. — Bois dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen, vendus par le cardinal de Loménie. Rapport par de Vismes, au nom des comités des domaines et ecclésiastique, sur l'inexécution des conditions imposées au vendeur (22 avril 1790, t. XV, p. 258); — décret (*ibid.*).

§ 4. — Rapport par Ricard de Séalt sur des réclamations de la municipalité de Marchiennes

Bois ecclésiastiques (*Suite*).

relatives à des abatis et ventes de bois opérées par l'abbé de cette commune (28 juin, p. 542); — décret (*ibid.*).

Voir *Bénéfices.* — *Biens ecclésiastiques.*

Bois et forêts nationales.

§ 1er. — Projet de décret sur la conservation des bois présenté par Barrère de Vieuzac au nom du comité des domaines (11 décembre 1789, t. X, p. 502); — discussion : Martin, marquis d'Estourmel, comte de Dortan, Bidault, Mougins de Roquefort, Boutteville-Dumetz, marquis de Bonnay, Prieur, duc de la Rochefoucauld, Hutteau, Lepelletier de Saint-Fargeau, comte de Mirabeau, Dupont (*de Bigorre*), Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret du comité amendé (*ibid.* p. 503); — additions et rectifications demandées : Gillet de la Jacqueminière, Camus, Bidault, Prévot, Bidault (12 décembre, p. 516 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Barrère relatif à la conservation des bois et forêts nationales (6 août 1790, t. XVII, p. 630 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 635); — discussion : Martineau, Ménager, Martineau, abbé Gouttes, Brillat-Savarin, de Custine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouche, Rewbell, Delley d'Agier, abbé Gouttes, de Dortan, d'Estourmel, de Dortan, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 636).

§ 3. — Plan d'administration des forêts nationales, par un membre du comité des domaines (7 octobre 1790, t. XIX, p. 496 et suiv.).

§ 4. — Motion de Foucault concernant la conservation des forêts (30 octobre 1790, t. XX, p. 142); — discussion : d'Ambly, Lavie, de Foucault (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — adoption d'une motion de Crillon jeune, chargeant le comité domanial d'aviser (*ibid.*).

§ 5. — Rapport par de Vismes sur les moyens de pourvoir à la conservation des bois (19 décembre 1790, t. XXI, p. 564 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 565 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 566); — adoption d'un autre projet de décret complémentaire du précédent (27 décembre, p. 675).

§ 6. — Projet de décret présenté par de Vismes sur les ventes et adjudications des coupes (15 janvier 1791, t. XXII, p. 248); — discussion : Malouet, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Vismes (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ 7. — Motion de Michelon relative à l'aliénation des forêts dans lesquelles se trouvent des fermes ci-devant ecclésiastiques (19 janvier 1791, t. XXII, p. 329); — renvoi au comité des domaines à la demande de Cernon (*ibid.*).

§ 8. — Adoption d'un projet de décret sur l'affectation au profit du sieur Raulin de Flize de différentes parties de bois situées dans l'étendue de la maîtrise des eaux et forêts de Sedan (5 mai 1791, t. XXV, p. 591 et suiv.).

§ 9. — Rapport et projet de décret relatifs à un délit commis dans la forêt de Noyon, présentés par de Vismes (22 avril 1791, t. XXV, p. 240); — adoption (*ibid.*). — Voir *Administration forestière.*

Bois futaies. — Voir *Contribution foncière.*

Boisgelin de Crucé, *archevêque d'Aix, député du clergé de la sénéchaussée d'Aix.* Parle contre

Boisgelin de Crucé, *archevêque, député* (*Suite*).

la réunion des ordres (t. VIII, p. 126). — Dénoncé par Bouche comme infidèle à son mandat (p. 150). — Soutient le système de la majorité simple des suffrages (p. 299). — Demande l'abolition des droits féodaux (p. 346). — Parle sur la déclaration des droits (p. 472), (p. 484), (p. 488), — pour l'emprunt de 80 millions (p. 499). = Parle sur la motion de Guillotin relative au veto suspensif (t. IX, p. 54), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 227), (p. 379), (p. 381), (p. 384), — sur les biens du clergé (p. 615 et suiv.). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7). — Nommé président (p. 225). — Remercie l'Assemblée (*ibid.*). — Formule en décrets les remerciements de l'Assemblée pour son prédécesseur Thouret (*ibid.*). — Répond à l'orateur d'une députation des actionnaires de la Caisse d'escompte (p. 229), — à de Pont, ancien conseiller au parlement de Metz (p. 262). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 409 et suiv.). — Demande l'ajournement du projet de décret de Mirabeau sur les troubles de Versailles (p. 429). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408). — Mémoire à l'appui de son opinion en faveur de la ville d'Aix comme chef-lieu du département de l'ouest de la Provence (p. 413 et suiv.). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 438). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 164 et suiv.), — sur les assignats (p. 661), — sur la dîme (p. 691 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 57 et suiv.). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 633 et suiv.), — sur la constitution du clergé (p. 724 et suiv.).

Boislandry (De), *député du tiers état de Paris-hors-les-Murs*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Son projet de déclaration des droits (p. 468 et suiv.). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 384). = Son examen de plusieurs questions relatives au commerce des grains (t. X, p. 746 et suiv. = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 180), (p. 315). = Parle sur l'abolition du droit de pacage (t. XIII, p. 104 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 684). = Fait un rapport sur la division du royaume en arrondissements métropolitains (t. XVI, p. 714 et suiv.) ; — le défend (p. 718), (p. 719), (p. 740), (p. 741), (p. 742), p. 745.) = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVIII, p. 402), — sur la dette publique (p. 594 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la contribution foncière (t. XIX, p. 465 et suiv.). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 137 et suiv.). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 471), (p. 481), (p. 482 et suiv.), (p. 483). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 192 et suiv.).

Bois nationaux. — Voir *Bois et forêts*, §§ **6**, **7**.

Boisrobert (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms de *Bouays* (t. XIV, p. 432), — de *Guéroult* (p. 671).

Bois-Rouvray (De), *député suppléant de la noblesse du bailliage du Château-Thierry*. Remplace Graimberg de Belleau, démissionnaire (t. XVII, p. 13 ; — prête serment (p. 40). = Parle sur le serment de Bonnal (t. XXI, p. 752). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 5), (p. 22). — Dénonce l'action d'un secrétaire repoussant un papier qui lui est présenté (p. 23) ; — est rappelé à l'ordre (*ibid.*) — Parle

Bois-Rouvray (De), *député* (*Suite*).

sur une dénonciation d'un bref du pape (p. 317) ; — sur les pensions (p. 589). = Parle sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (t. XXIII, p. 592), — sur le refus de serment de Bouvans (p. 642). = Parle sur une motion relative au serment (t. XXIV, p. 52), — sur une demande de pension de Latude (p. 53).

Boisseré (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **20**.

Boissonnot, *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Boissons.

1er. — Rapport par Le Chapelier sur la fausse interprétation du décret du 12 décembre 1789 dans le département du Finistère (18 août 1790, t. XVIIII, p. 137 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid*, p. 138) ; — adoption (*ibid.*). — (Voir la discussion du décret du 12 décembre ci-dessus visé, relative aux impositions de la Bretagne, au mot *Impôts* § **8**.)

§ **2**. — Décret assurant la perception des droits sur les boissons dans les cinq départements de la ci-devant province de Bretagne, jusqu'à la nouvelle organisation des contributions (30 octobre 1790, t. XX, p. 142).

§ **3**. — Députation de la ville de Bordeaux demandant l'autorisation, pour le département, le district et la municipalité, de faire percevoir sur tous les vins qui entrent dans les faubourgs un droit égal (27 janvier 1791, t. XXII. p. 517) ; — le président accorde les honneurs de la séance (*ibid.*) ; — renvoi de la pétition, sur la demande de Defermon, au comité d'imposition (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret sur les boissons présenté par d'Allarde et particulier au département du Nord (28 mars 1791, t. XXIV, p. 423) ; — adoption avec amendement de Delavigne (*ibid.* et p. suiv.) ; — motion de d'Estourmel tendant à étendre le bénéfice de ce décret au département du Pas-de-Calais (*ibid.* p. 424) ; — renvoi au comité des contributions publiques (*ibid.*).

Boissons. — Voir *Impôts indirects*, § **6**.

Boissy (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Robert-Quincarnon* (t. XIV, p. 293).

Boissy-d'Anglas, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay*. Appuie la motion de Rabaud de Saint-Etienne, concernant la réunion des trois ordres, le vote par tête et l'indivisibilité des Etats généraux (t. VIII, p. 38 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. IX, p. 672). = Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 267). Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278). — = Parle sur l'affaire du camp de Jallez (t. XVIII, p. 645). — Transmet une délibération du directoire du district d'Annonay dénonçant un mandement de l'archevêque de Vienne (t. XIX, p. 91). — Parle sur les troubles de l'Aude (p. 425). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 149). — Secrétaire (p. 400). — Parle sur la mort de Mirabeau (p. 506), — sur les brevets d'inven-

Boissy-d'Anglas, *député* (*Suite*).

tion (p. 633), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Lit une adresse des Etats de la principauté de Porentruy (p. XXV, p. 204 et suiv.). — Demande pour le sieur Dion, membre de la ci-devant assemblée de Saint-Domingue, l'autorisation de retourner à Saint-Domingue (p. 687). = Parle sur les actes de l'état civil (t. XXVI, p. 78 et suiv.). — Donne lecture d'une lettre des administrateurs composant le directoire du département du Gard relative aux troubles d'Avignon (p. 281). — Parle sur la réunion d'Avignon à la France (p. 314), — sur la convocation de la première législature (p. 506), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 616). — sur la protestation du sieur de Bothereel (p. 627). = Parle sur des emprunts d'intérêt local (t. XXVII, p. 98), (p. 99), — sur les administrations de département (p. 103), — sur les travaux d'utilité publique (p. 268), (p. 269), — sur les fournitures de l'armée (p. 419), — sur la fuite du roi (p. 453), (p. 482), (p. 529). = Sa motion au sujet du tableau de M. Boussieu (t. XXVIII, p. 280). — Parle sur les troubles de Paris (p. 535), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 704), (p. 731). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 41), — sur l'émigration (p. 87), — sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (p. 760). = Parle sur le transport des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon (t. XXX, p. 191), — sur la comptabilité des finances (p. 297 et suiv.).

Bonassat, *député du clergé de la sénéchaussée de la Haute-Marche*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 284).

Boncerf, auteur de l'ouvrage intitulé : *Inconvénients des droits féodaux*. Le comte de Sérent demande qu'on lève l'interdit mis par le parlement sur ce livre qui a cessé d'être dangereux, le régime féodal étant aboli (t. VIII, p. 485).

Bonet de Treyches, *député des communes de la sénéchaussée du Puy-en-Velay*. — Voir *Bonnet de Treiches*.

Bonifacio (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 15.

Bonnac (De), *évêque d'Agen, député du clergé de la sénéchaussé d'Agen*. Présente une déclaration de la noblesse de cette sénéchaussée (t. VIII, p. 212).

Bonnal (De), *évêque de Clermont, député du clergé du bailliage de Clermont en Auvergne*, Nommé commissaire-conciliateur (t. VIII, p. 37). — Parle sur la déclaration des droits (p. 472). = S'oppose à ce que l'Assemblée accepte la dédicace d'une édition des œuvres de Voltaire faite par Palissot (t. IX, p. 182). — Demande la suppression d'une phrase du procès-verbal relative à l'offre des religieux de Saint-Martin-des-Champs (p. 201). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 484). — Proteste contre le décret qui suspend l'émission des vœux monastiques (p. 598). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 248), — sur le projet de décret de dom Gerle concernant les ordres religieux (p. 527), — sur la motion relative aux non-catholiques (p. 781). = S'oppose à l'insertion au procès-verbal de la lettre adressée par Dubois de Crancé à l'armée pour se disculper des accusations portées contre lui (t. XI, p. 66). — Demande le payement des pensionnaires atteints par les réductions portées au décret sur les pensions (p. 108). — Fait une proposition tendant à prolonger le délai pour la déclaration des biens du clergé (p. 224). — Parle sur la nomination d'un nouveau comité des rapports (p. 264), — sur la division de l'Auvergne (p. 268), — sur les ordres religieux (p. 544 et suiv.), — sur les coupes de bois ecclésiastiques (p. 664.). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 239), — sur l'emploi des mots *ministère ecclésiastique* (p. 487), — sur les chômages des jeudi et vendredi saints (p. 489). — Proteste contre des allégations relatives aux prêtres et quitte la salle des séances (p. 666). — Parle sur la dîme (p. 750). = Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413). — Parle sur l'organisation du clergé (p. 712). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 31), (p. 45), (p. 46), (p. 154), — sur le traitement du clergé (p. 473). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16). — sur le traitement du clergé actuel (p. 644), (p. 646). = Parle sur une motion relative à l'abbé Raynal (t. XVIII, p. 84), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 756). — Parle sur le traitement des religieuses (t. XIX, p. 122), — sur les biens nationaux (p. 522), — sur un projet de décret relatif à l'instruction publique (p. 589). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 9 et suiv.); — demande à s'expliquer au sujet de la prestation du serment (p. 752); — refuse de le prêter (p. 753); — son discours non prononcé (p. 763 et suiv.). = Parle sur un imprimé relatif à son serment (t. XXII, p. 5), — sur le serment (p. 17). = Lettre écrite par le ci-devant évêque de Clermont et dénoncée comme factieuse (t. XXIII, p. 284), (p. 293 et suiv.).

Bonnard (De). Protestation de ce particulier et de Roubens contre leur destitution d'emplois militaires (t. XVII, p. 202); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

Bonnay (Marquis de), *député de la noblesse du Nivernais*. — Parle sur le projet de déclaration des droits (t. VIII, p. 452), (p. 458), (p. 471). = Parle sur la ratification des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 33 et suiv.), (p. 42); — demande qu'on s'occupe exclusivement de la Constitution (p. 43). — Parle sur le veto (p. 54), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 247), — sur le prêt à intérêts (p. 338), — sur les passeports des députés (p. 389), — sur les municipalités (p. 592). — Demande que l'on établisse une distinction entre les bois des particuliers et ceux de la nation (t. X, p. 503). = Présente un mémoire sur l'uniformité des poids et mesures, rédigé à la demande du comité d'agriculture et de commerce (t. XI, p. 456). = Secrétaire (t. XII, p. 156). — Parle sur les droits féodaux (p. 188). — Sa motion concernant l'ordre de la parole (p. 213). — Parle sur l'état des religieux (p. 240). — Lit une lettre du comte de Pawlet accompagnant l'envoi d'un travail sur les milices auxiliaires, les travaux publics et la police générale du royaume (p. 258). — Parle sur le *pacte fédératif* des ci-devant provinces de Bretagne et d'Anjou (p. 264), (p. 265). — Fait une motion sur la suspension des appoin-

Bonnay (Marquis de), *député* (*Suite*).

tements des officiers-majors des places frontières (p. 324). — Parle sur le procès-verbal (p. 359), — sur la franchise du port de Lorient (p. 368), — sur les comités (p. 443), — sur la compagnie des Indes (p. 513); — sur le procès-verbal (p. 599). — Président (p. 683); — son discours d'installation (p. 684). = Ses réponses, comme président, à une députation de la commune de Paris (t. XIII, p. 67 et suiv.), — — aux citoyens-soldats du bataillon du petit Saint-Antoine (p. 68), — à des députations de Chelles et de Videlle (*ibid.*), — à des députations du district de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, du bataillon des Théatins, de la commune de Paris, de la paroisse de Gennevilliers et de la société royale d'agriculture (p. 153 et suiv.). = Répond à des députations de citoyens introduits à la barre (t. XV, p. 256), (p. 257), (p. 283 et suiv.). — Remercie l'Assemblée en quittant le fauteuil (p. 296).—Défend son successeur, le comte de Virieu, au sujet d'une nouvelle prestation de serment (p. 303); — le remplace au fauteuil (*ibid.*). — Supplée l'abbé Gouttes, président (p. 324). — Fait un rapport sur l'uniformité des poids et mesures (p. 438 et suiv.). = Rend compte de sa démarche auprès du roi, comme président de l'Assemblée, pour lui porter le décret sur la liste civile (t. XVI, p. 160). — Demande qu'une séance spéciale soit consacrée aux adresses, pétitions et députations (p. 233). — Parle sur la police de l'Assemblée (p. 392), — sur l'audition d'une députation de plusieurs sections de Paris (p. 602), — sur un incident relatif à une demande de congé (p. 617). — Président (p. 700); — son discours d'installation (*ibid.* et p. suiv.). = Président, descend du fauteuil pour se défendre contre une demande de rappel à l'ordre (t. XVII, p. 40); — reprend sa place (*ibid.*). — Ses réponses au discours d'un membre d'une députation des citoyens d'Amérique demandant une place à la fête de la fédération (p. 41), — au discours d'une députation de l'Oratoire (p. 42), — au discours du général Luckner (*ibid.*), — au discours de Lafayette, présentant les gardes nationales de France (p. 77 et suiv.). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 202). — Parle sur le non-recouvrement des impôts (p. 203), — sur les arsenaux (p. 393), — sur les armements à l'étranger (*ibid.* et p. suiv.), — sur une lettre relative à des actes d'insurrection dans les escadres (p. 627), — sur les forêts nationales (p. 636). = Pose la question du vote sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (t. XVIII, p. 123). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 149), (p. 150), — sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (p. 199), — sur un incident relatif à Fauciny (p. 202), (p. 203), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 401). — Propose la création des fonctions de chef du bureau des procès-verbaux (p. 404); — présente un candidat (*ibid.*). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 393). = Réélu président, refuse pour raison de santé (t. XXI, p. 574). = Fait une motion sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 17) = Parle sur le Clermontois (t. XXIV, p. 124). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 529), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 532), (p. 533), (p. 547). — Écrit qu'il s'abstiendra de prendre part aux délibérations de l'Assemblée (p. 698).

Bonnefils, *orateur d'une députation* envoyée à l'Assemblée nationale par les officiers municipaux et les électeurs de la commune de Rouen. Lit une adresse de félicitations (t. XIII, p. 272).

Bonnefoy, *chanoine de Thiers, député du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Parle sur la déclaration des droits (t. VIII, p. 457). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 240). = Parle sur le traitement du clergé (t. XXI, p. 362).

Bonnegens (De), *député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport sur l'échange de la forêt de Bix (t. XXVI, p. 597 et suiv.); — le défend (p. 599).

Bonnemant, *député du tiers état de la ville d'Arles*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le desséchement des marais (t. XVIII, p. 258 et suiv.). = Parle sur les lois rurales (t. XXVI, p. 767). = Parle sur les troubles d'Arles (t. XXXI, p. 251).

Bonnes (Ville de).—Voir *Impositions locales*, § **19**.

Bonne-Savardin (Sieur). — Voir *Conspiration contre l'Etat*.

Bonnet, *député des communes de la sénéchaussée de Limoux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bonnet (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Parle sur la contribution personnelle (t. XIX, p. 771).

Bonnet de Treiches, *député du tiers état de la sénéchaussée de Puy-en-Velay*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 374.) = Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 267).

Bonneval (Abbé de), *député du clergé de la ville de Paris*. Parle sur les troubles de Toulon (t. X, p. 418). — Dénonce le *Journal de Paris* (p. 502). — Parle sur les troubles de Toulon (p. 573). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 109), — sur les troubles des provinces (p. 222), (p. 670); — son discours, non prononcé, sur ce sujet (p. 674 et suiv.). — Parle sur une motion d'Alexandre de Lameth tendant à tenir séance un dimanche (p. 730), — sur la constitution de l'armée (p. 740). = Son opinion, non prononcée, sur le projet de décret du comité des dîmes (t. XIII, p. 30 et suiv.). — Parle sur les impositions de la ville de Paris (p. 100).

Bonneval (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Deshays* (t. XIV, p. 547).

Bonneville (Comte de), *député de la noblesse du bailliage d'Evreux*. Parle sur une retenue des payeurs de rentes (t. XV, p. 341.) = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 702). — Son opinion, non prononcée, sur la nomination proposée par M. d'Orléans à la succession au trône (p. 704).

Bonvouloir. — Voir *Achard de Bonvouloir*.

Bordeaux, *député des communes du bailliage de Chaumont en Vexin*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bordeaux (Offices de la chancellerie près le parlement de). — Voir *Liquidation*, § **76**.

Bordeaux (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **7**.

Bordeaux (Sénéchaussée de). — Adresse des deux cents électeurs de la sénéchaussée de Bordeaux à l'Assemblée nationale (5 janvier 1790, t. XI, p. 105 et suiv.); — Fisson-Jaubert demande qu'il soit sursis à l'impression de cette adresse et que la réponse du président soit retardée (7 janvier, p. 110); — adoption (*ibid.*). — Pétition relative aux colonies (25 février, p. 698 et suiv.).

Bordeaux (Ville de). — Pétition de la ville de Bordeaux au sujet de la disette dont elle est menacée (13 août 1791, t. XXIX, p. 396 et suiv.); — renvoi aux comités des finances et d'agriculture (*ibid.* p. 397). — Voir *Boissons*, § **3**. — *Gendarmerie nationale*, § **7**. — *Juges de paix*, § **13**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **12**. — *Tribunaux civils*, *tribunaux criminels et corps administratifs*, § **13**. — *Troubles*, § **15**.

Borsari (Jacques), *commissaire général de la Révérende chambre apostolique de Rome*. Sa protestation contre toute usurpation d'Avignon et du Comtat Venaissin (t. XXX, p. 641 et suiv.).

Bosmelet. Adoption d'un projet de décret, présenté par Christin, concernant la résiliation d'un échange entre son père et l'Etat (t. XXV, p. 375).

Botherel (De). — Voir *Protestations*.

Bottez, *curé de Neuville-sur-Ain*, *député du bailliage de Bresse*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 153).

Bouche, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Dénonce l'archevêque d'Aix comme infidèle à son mandat (p. 150). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 164 et suiv.), (p. 187). — Demande pourquoi une lettre du roi ne porte que le simple titre d'*Assemblée* (p. 188). — Exprime l'opinion du dix-huitième bureau sur la question des subsistances (p. 197 et 198). — Sa motion d'ordre tendant à la formation de comités chargés de prendre connaissance de tous les impôts, de toutes les pensions et de l'état actuel de la caisse nationale (p. 218); — demande que ces comités soient formés par les bureaux (p. 220). — Amende la motion de Volney concernant le comité des rapports (p. 292). — Demande qu'une commission soit chargée de modifier les articles du projet de règlement contestés, et qu'en attendant le règlement soit provisoirement exécuté (p. 297). — Parle sur la tenue des séances (p. 307), — sur les assemblées par bureaux (*ibid.*). — Appuie la motion de Target concernant l'élargissement de Bésenval (p. 313). — Demande qu'un sablier de cinq minutes limite la durée de chaque discours (p. 332). — Amende la motion de Talleyrand-Périgord relative aux servitudes féodales (p. 355). — Soutient qu'il est inutile de délibérer. — Déclare, au nom de ses commettants, qu'il ne peut consentir l'impôt demandé par Necker (p. 363). — Présente une charte contenant la Constitution française dans ses objets fondamentaux (p. 400 et suiv.). — Parle sur la déclaration des droits (p. 475), (p. 483), (p. 488). — Demande que le comité de Constitution dépose son travail (p. 492). —

Bouche, *député* (*Suite*).

Parle contre la motion de d'Eymar relative à la religion catholique (p. 505); — sur l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (*ibid.* p. 508). — Lit un discours au nom d'une députation des citoyennes de la ville de Paris (p. 591). — Parle sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 642). = Parle sur la question de succession à la couronne (t. IX, p. 2); — sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (p. 101); — sur les impôts (p. 103 et suiv.); — sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 123); — sur l'article 4 (*ibid.*); — revient sur cet article, après son adoption (*ibid.*). — Parle sur une réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 343). — Propose de reprendre le travail de la Constitution (p. 379). — Parle sur la qualification de *roi de Navarre* (p. 410); — sur les municipalités (p. 442), (p. 461), (p. 589), (p. 597); — sur la nouvelle division du royaume (p. 690). — Présente un tableau relatif à cette nouvelle division (p. 699 et suiv.). — Demande la suppression des pensions au-dessus de 300 livres (p. 704), — l'ajournement de la discussion sur la nouvelle division du royaume (p. 728). = Fait des motions concernant la division générale du royaume (t. X, p. 4); — demande une rectification au procès-verbal (p. 44). — Demande que l'on soit fixé sur le déficit et que les créanciers de l'Etat se fassent connaître (p. 167). — Sa motion relative à la restitution du Comtat Venaissin (p. 208 et suiv.). — Parle sur les municipalités (p. 253), (p. 261 et suiv.), (p. 355), — sur l'exclusion de tout député coupable de calomnie (p. 357). — Demande que le sénéchal de Marseille ne juge qu'à charge d'appel (p. 429). — Parle sur la division du royaume (p. 453). — Son mémoire sur la division de la Provence (p. 455 et suiv.). — Appuie un projet de décret contre l'exportation (p. 499). — Parle sur la dévastation des forêts (p. 503); — sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (p. 591). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 30); — sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (p. 32); — sur les troubles de Toulon (p. 63). — Demande si les ecclésiastiques sont rangés dans la classe des fonctionnaires par l'article 4 du décret sur les pensions (p. 103); — propose une rédaction modificative de cet article (p. 108). — Parle sur la suppression de la dernière partie du discours du président de La Houssaye (p. 128), — sur une réclamation concernant le procès-verbal (p. 177 et suiv.), — sur la marine (p. 183 et suiv.), — sur l'affaire de Toulon (p. 227), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330), — sur les juifs du Comtat Venaissin (p. 373), — sur la perception des impositions de 1790 (p. 397), — sur la division du royaume (p. 407 et suiv.). — Fait des motions en faveur des protestants dépouillés par la révocation de l'édit de Nantes (p. 542), — sur la rédaction des délibérations des assemblées représentatives (p. 543). — Sa motion sur les dons patriotiques (p. 555). — Parle sur la division du royaume (p. 585), — sur les ordres religieux (p. 600), — sur la division du royaume (p. 610), (p. 611), — sur le comté de Clermont (p. 619), — sur la division du royaume (p. 621), — sur les ordres

Bouche, *député* (*Suite*).

religieux (p. 651), — sur l'impression des procès-verbaux (p. 725), — sur les droits féodaux (p. 764). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 2), (p. 15), — sur les dons patriotiques (p. 32), — sur les droits féodaux (p. 96), — sur l'administration de la Provence (p. 108). — Fait des motions concernant l'envoi des décrets (p. 152), — concernant la sanction (p. 170), — concernant la communication du Livre rouge (*ibid.*). — S'oppose au retrait de deux décrets votés à sa demande (p. 177). — Parle sur les droits féodaux (p. 188). — Demande quand on communiquera le Livre rouge (p. 213). — Parle sur les postes (p. 296). — Présente un projet de décret sur la constatation de la sanction ou acceptation des décrets (p. 308 et suiv.). — S'oppose à ce que de Biré, administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres, assiste à la séance (p. 352); — demande que le procès-verbal ne mentionne pas l'invitation du président à ce sujet (p. 358). — Parle sur la contribution patriotique (p. 364), — sur la prestation du serment civique par les femmes (p. 402 et suiv.), — sur la compagnie des Indes (p. 484), (p. 513). — Fait une motion sur les matières d'or et d'argent (p. 684 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 90), — sur la dîme (p. 150), — sur une dénonciation contre l'évêque d'Ypres (p. 162). = Fait une motion sur l'administration du garde-meuble depuis 1774 (t. XV, p. 245). — Parle sur les droits féodaux (p. 279), — sur les maîtres de poste (p. 289), — sur la nouvelle prestation de serment imposée au président comte de Virieu (p. 303), — sur le projet de décret provisoire concernant les gardes nationales (p. 340), — sur la célébration proposée par Voidel de l'ouverture des états généraux (p. 350), — sur le desséchement des marais (p. 358), — sur le pouvoir judiciaire (p. 390). — sur une demande de fonds du premier ministre (Necker) (p. 482), — sur des faits d'insurbordination dans un régiment (p. 646), — sur le droit de paix et de guerre (p. 662), — sur les troubles de Tarascon (p. 683), — sur les assemblées électorales (p. 707). = Parle sur des troubles dans le corps de Royal-Marine (t. XVI, p. 2), — sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (p. 41), — sur les frais des convocations du 24 janvier 1789 (p. 99), — sur la constitution du clergé (p. 134), — sur des troubles dans l'armée (p. 165). — Fait un rapport sur une élection (p. 167). — Parle sur la marine (192), — sur un jugement du parlement de Navarre (p. 203), — sur un buste de Louis XVI (p. 214), — sur la constitution du clergé (p. 216), — sur l'inexécution des décrets relatifs aux droits de terrage et de champart (p. 233), — sur les ornements de la statue de Louis XIV (p. 376). — Demande que les villes, bourgs et paroisses, portant des noms de famille imposés par des seigneurs, soient autorisés à reprendre leurs noms anciens (p. 389); — que ceux qui portent un nom en vertu d'un acte ou d'un don soient obligés de reprendre leur nom primitif (p. 393). — Parle sur la constitution du clergé (p. 400), (p. 404); — sur le Comtat Venaissin (p. 407). — Fait une motion sur l'affichage de l'ordre du jour (p. 418). — Parle sur la question de savoir si les absents pour cause de maladie doivent subir une

Bouche, *député* (*Suite*).

diminution de leur indemnité proportionnée à la durée de leur absence (*ibid.* p. 437), — sur le traitement du clergé (p. 449), (p. 453), — sur le genre d'admission d'une députation de la ville d'Avignon (p. 476), — sur le traitement du clergé (p. 534), — sur une adresse des artistes concernant la statue de Louis XIV (p. 541), — sur le traitement du clergé (p. 565), (p. 579), — sur une demande de congé (p. 616), — sur la division du royaume (p. 674), — sur les apprêts de la fédération (p. 675), — sur le procès-verbal (p. 699), — sur le pouvoir judiciaire (p. 705), (p. 706), — sur l'ordre de préséance (p. 713). — Fait une motion sur la sanction (p. 725); — la défend (p. 726). — Demande l'inscription au procès-verbal du nom de l'abbé Merceret qui a rétracté son adhésion à la *déclaration* contre le décret du 13 avril 1790 (p. 740). — Parle sur les diocèses (p. 742). = Parle sur la restitution des biens aux religionnaires non catholiques (t. XVII, p. 35), — sur des troubles à Lyon (p. 69), — sur la destination d'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée (p. 90), — sur l'inculpation de Toulouse-Lautrec (p. 135), — sur l'affaire d'Orange (p. 176 et suiv.), (p. 178), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), — sur les juifs (p. 219), — sur l'ordre de la parole (p. 299), — sur l'affaire d'Orange (p. 316), — sur le traitement du clergé actuel (p. 317), — sur la question des relations extérieures (p. 399). — Fait un rapport sur l'élection de Laffitte (p. 586 et suiv.). — Parle sur une lettre de Flandre, procureur du roi au Châtelet (p. 616), — sur l'abolition du droit d'aubaine (p. 629), — sur les forêts nationales (p. 636). = Présente un projet de décret sur l'impression et la distribution des procès-verbaux (t. XVIII (p. 50). — Parle sur une distribution d'armes à faire aux citoyens du Var (p. 82), — sur le placement des tribunaux (p. 116), — sur le retard apporté à la sanction et à l'impression de deux décrets (p. 160), — sur l'affaire d'Avignon (p. 373 et suiv.), — sur l'affaire de Nancy (p. 557) — sur le directoire du département du Var (p. 559). — Propose de charger un commis de la correction des épreuves des procès-verbaux (p. 634). — — Parle sur l'affaire de Cordon (p. 666 et suiv.). — Présente un plan d'imposition (p. 677 et suiv.). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15). — Présente un projet de décret tendant à présenter dans la journée même à l'acceptation du roi un décret omis dans les proclamations précédentes et concernant la nomination de députés aux fonctions de commissaires du roi dans les tribunaux (p. 146). — Secrétaire (p. 238). — Fait des motions relativement à l'envoi des décrets aux municipalités (p. 258 et suiv.), — aux troubles de Versailles (p. 283), — aux troubles d'Avignon (p. 421). — Parle sur les biens nationaux (p. 443), (p. 470), — sur la contribution foncière (p. 493), — sur le contre-seing, (p. 533), — sur des troubles à Saint-Pierre de la Martinique (p. 580), — sur la division du royaume (p. 647), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 670), (p. 671). = Parle sur les troubles de Marseille (t. XX, p. 20 et suiv.), — sur la protection des nationaux français (p. 44 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 50), — sur l'affaire d'Avignon (p. 73), — sur les droits de préséance des officiers municipaux (p. 95), — sur un projet de loi d'intérêt local

Bouche, *député* (*Suite*).

(p. 200 et suiv.), — sur les ponts et chaussées (p. 258), — sur la contribution foncière (p. 263), — sur les arrêts du conseil (p. 268), — sur les ponts et chaussées (p. 272), — sur les biens nationaux (p. 283), — sur une pétition relative aux dispenses pour mariages entre parents (p. 369), — sur l'incident relatif au duel de Lameth et de Castries (p. 418), — sur l'affaire d'Avignon (p. 482), — sur la municipalité de Troyes (p. 548), — sur l'affaire d'Avignon (p. 563), (p. 581 et suiv.). = Parle sur les receveurs de districts (t. XXI, p. 38), — sur le comité de salubrité (p. 175), — sur l'indemnité à donner aux députés à la fédération (p. 192). — Présente une pétition au nom de la ville des Salins (p. 202). — Parle sur les monnaies (p. 234), — sur les patrons pêcheurs de Marseille (p. 324), — sur la médaille frappée en mémoire de l'abandon de tous les privilèges (p. 343), — sur les monnaies (p. 324). — Demande un délai pour l'estimation des biens nationaux en Provence (p. 482). — Parle sur les offices (p. 623), — sur le traitement des vicaires (p. 625). — Communique des pièces relatives aux troubles d'Aix (p. 675). — Parle sur la marine (p. 706), — sur les dispenses de mariage (p. 745), — sur une pétition (p. 747). = Parle sur le procès-verbal (t. XXII, p. 8), — sur le traitement des chanoinesses (p. 39), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 80), — sur l'emplacement des tribunaux de Paris (p. 83 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 119), — sur une indemnité pour le sieur Tribert (p. 209). — Fait une motion sur la distribution du procès-verbal (p. 216). — Parle sur un projet de décret relatif aux receveurs particuliers des décimes du clergé (p. 247), — sur les troubles d'Avignon (p. 288), (p. 289), — sur les colonies (p. 349). — Demande une modification à la formule des lois (p. 414). — Parle sur l'inscription au procès-verbal de l'hommage d'un plan en relief du champ de la fédération (p. 4.5), — sur la distribution des procès-verbaux (p. 467), — sur une demande d'admission à la barre des 48 sections de Paris (p. 476), — sur des incompatibilités (p. 479), — sur les droits de traites (p. 480), — sur le tableau représentant Desilles (p. 581). — Fait une motion sur les beaux-arts (p. 590 et suiv.). — Parle sur l'administration des secours (p. 592 et suiv.), — sur le procès-verbal (p. 729), — sur les paroisses de Paris (p. 714). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXIII, p. 43), (p. 45), — sur la haute cour nationale (p. 73), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 74), — sur les octrois (p. 192), — sur les patentes (p. 215), (p. 217), (p. 270), — sur la liste civile (p. 271), — sur les dépenses publiques (p. 274), — sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 397), — sur les embouchures du Rhône (p. 432), — sur les biens des fabriques (p. 527), — sur la pension demandée par Latude (p. 538), — sur le refus de serment du grand aumônier de France (p. 551). — Demande la radiation des fonctionnaires publics et pensionnaires absents du royaume (p. 581); — défend sa motion (*ibid.*), (p. 582). — Parle sur le refus de serment de Bouvans (p. 642), — sur le défaut de présence au commencement des séances (p. 666), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (p. 679), — sur les fonctionnaires publics absents (p. 704), (p. 711), — sur les employés supprimés (p. 733).

Bouche, *député* (*Suite*).

= Présente trois projets de décrets sur les fonctionnaires publics absents, sur les fournitures des vivres pour la marine et sur la fourniture des vivres et des fourrages pour l'armée (t. XXIV, p. 1). — Parle sur les troubles d'Ille-et-Vilaine (p. 17), — sur les costumes religieux (p. 30), — sur le serment du cardinal de Bernis (p. 38), (p. 39), — sur le Clermontois (p. 127), — sur une pétition (p. 128), — sur les dons patriotiques (p. 142), — sur la prestation de serment tardive de fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 152 et suiv.), — sur la marine (p. 193), — sur une pétition (*ibid.*), — sur les troubles de Douai (p. 236), — sur les procès-verbaux de l'Assemblée (p. 377), — sur les agents de change (p. 405), — sur les mines (p. 417), — sur les maîtrises (p. 422), — sur le bureau des procès-verbaux (p. 476), — sur les brevets d'invention (p. 482), — sur les troubles d'Aix (p. 503), (p. 504), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 522). — Propose un amendement à une motion de Robespierre sur des prohibitions (p. 621), (p. 623). — Parle sur la pension de la fille du capitaine Thurot (p. 634). — Sa motion concernant un fonds de réserve de la marine (p. 644 et suiv.), (p. 645). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 655 et suiv.), — sur le ministre de la marine (p. 673), (p. 674 et suiv.), — sur le traitement des ministres (p. 705), — sur les dettes des pays d'États (p. 717), — sur le projet de décret concernant les créances sur les établissements supprimés (p. 734). = Parle sur une demande de congé de Millet (t. XXV, p. 64), — sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 106 et suiv.), — sur la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (p. 130), — sur une pétition (p. 131), (p. 132), — sur le procès-verbal (p. 191), — sur le règlement de la pension de la nourrice du roi (p. 232), — sur les troubles d'Avignon (p. 238). — Propose une addition à l'article 6 du décret sur les fournitures de l'armée (p. 239). — Demande le renvoi au comité de l'article 1er du décret d'application de la marine (p. 253). — Parle sur les cours d'eau et la pêche (p. 324), — sur les troubles d'Avignon (p. 328), — sur les attributions du conseil du roi en matière de liquidation (p. 334), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 363), — sur les troubles d'Avignon (p. 373), — sur une demande de pension des enfants du maréchal de Lowendal (p. 378). — Explique le retard de la publication du décret sur l'organisation de l'armée et demande son renvoi à l'examen du comité militaire (p. 410). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 495), (p. 507), (p. 531). — Demande le renvoi du décret relatif à l'institution de la haute cour nationale au comité de Constitution (p. 550). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 585), (p. 586). — Présente une pétition sur la création de petits assignats (p. 610). — Parle sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 612), — sur la navigation des bouches du Rhône (p. 658). = Demande que le comité militaire soit chargé de vérifier s'il est dû quelque habit d'uniforme à la compagnie de la prévôté de l'hôtel (t. XXVI, p. 1). — Parle sur les colonies (p. 65), — sur les droits d'enregistrement (p. 107 et suiv.). —

Bouche, *député* (*Suite*).

Fait une motion au sujet des oppositions au remboursement des anciens titulaires d'offices (p. 236). — Parle sur les colonies (p. 264), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 436 et suiv.), — sur la liste civile (p. 467), — sur les joyaux de la couronne (p. 491). — Fait un rapport sur les troubles de Colmar (p. 595 et suiv.). — Parle sur une pétition (p. 624, — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 629), — sur le Code pénal (p. 685), (p. 723), (p. 726), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 733 et suiv.), — sur le Code pénal (p. 740), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (t. XXVII, p. 2), — sur les troubles du Morbihan (p. 17), — sur les procès-verbaux des séances tenues sous la présidence de Mirabeau (p. 19), — sur une pétition des établissements d'Indret et du Creusot (p. 20). — Fait une proposition relative à l'exercice des droits de citoyen actif (p. 58). — Parle sur le serment des officiers (p. 148). — Présente un projet de décret sur la présentation au roi du décret concernant la non-réélection des membres de l'Assemblée nationale à la prochaine législature (p. 284). — Parle sur le Code pénal (p. 299). — Demande qu'il soit fait un inventaire du garde-meuble de la couronne (p. 314). — Parle sur le procès-verbal (p. 338), — sur le garde-meuble (p. 510), — sur le Code pénal (p. 616), — sur le renvoi, au comité des recherches, d'un paquet de lettres saisies sur un bateau revenant de Jersey (p. 667), — sur le déficit de la caisse de la marine de Toulon (p. 742), — sur la police municipale (p. 746). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 6), — sur l'expédition des décrets (p. 40), — sur les secours aux hôpitaux (p. 42). — Propose une modification au décret relatif aux membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue (p. 53 et suiv.) — Parle sur l'appel nominal (p. 113 et suiv.), — sur les tribunaux criminels de Paris (p. 114). — Demande la cessation du payement à la chambre apostolique d'Avignon d'une somme de 3,000 livres (p. 211). — Présente un projet de décret relatif à la cessation du payement au pape d'une somme de 130,000 livres (p. 222). — Sa motion au sujet du tableau de M. Boussieu (p. 280). — Parle sur la déchéance du roi (p. 386), — sur le procès-verbal (p. 415). = Parle sur l'état des dépenses ordonnées pour la salle des séances de l'Assemblée (t. XXIX, p. 107), — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 131), — sur les frais de route dus aux invalides (p. 188), — sur les conditions d'admission des députés à la prochaine législature (p. 224), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 227), — sur la liste civile (p. 319 et suiv.), — sur l'érection d'une statue à Rousseau (p. 760). = Présente un projet de décret chargeant le comité de Constitution de préparer un projet de loi sur la manière d'admettre auprès des tribunaux de justice les avoués et les huissiers (t. XXX, p. 56 et suiv.). — Parle sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 141), — sur les gardes nationales volontaires (p. 289), — sur les colonies (p. 302), — sur les places à assigner aux députés à la première législature (p. 563), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 610), (p. 611). — Présente un projet de décret portant que le sceau dont le Corps législatif se servira portera les mots : la nation, la loi et le roi (p. 678). = Parle sur les indemnités à accorder aux ci-devant officiers des états-majors des places (t. XXXI, p. 239), — sur l'organisation des pouvoirs constitués dans les Etats d'Avignon et du Comtat (p. 243), — sur les protestations contre la Constitution (p. 246 et suiv.), — sur les biens nationaux (p. 344), — sur la destination des édifices publics de Paris (p. 360), — sur l'affaire d'Avignon et du Comtat (p. 364). — Présente un projet de décret concernant les ventes des biens nationaux (p. 546). — Fait hommage d'une collection complète, mois par mois, des décrets rendus par l'Assemblée (p. 546). — Propose de décréter qu'il sera payé 150 livres à chacun des individus qui composaient la ci-devant compagnie de la prévôté de l'hôtel (p. 669).

Bouche fils, *député des communes de la sénéchaussée de Forcalquier, Sisteron, Digne et Barcelonnette*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 407).

Boucher, *député du tiers état de la province d'Artois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait une proposition concernant les religieux (t. XII, p. 238). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 216).

Boucher d'Argis, *lieutenant civil au Châtelet*. Son discours au nom d'une députation du Châtelet (t. XVII, p. 652 et suiv.).

Boucher-Larichardière, *membre du tribunal de cassation*. Son discours au nom de la députation du tribunal de cassation, admise à la barre de l'Assemblée nationale (t. XXV, p. 396 et suiv.).

Boucheries de la ville et faubourgs de Paris. Compte rendu par Démeunier d'une sentence d'adjudication des étaux de ces boucheries (27 mars 1790, t. XII, p. 365) ; — discussion : Camus, Démeunier, Camus (*ibid.*) ; — renvoi au comité de commerce (*ibid.*). = Décret portant que les anciens règlements relatifs aux étaux seront revisés après la formation de la nouvelle municipalité de Paris (1er juin 1790, t. XVI, p. 40).

Bouches du Rhône. — Voir *Navigation intérieure*, § **3**.

Bouches-du-Rhône (Département des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Bouchet, *député du tiers état du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). = Parle sur des incompatibilités (t. XXII, p. 478), (p. 479).

Bouchette, *député du tiers état du bailliage de Bailleul*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Demande que l'on envoie en Flandre, traduite en flamand, l'instruction sur la formation des municipalités (t. XI, p. 182). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 170) ; — son opi-

Bouchette, *député* (*Suite*).

nion, non prononcée, sur la franchise du port de Dunkerque (p. 175 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le tabac (t. XXIII, p. 153 et suiv.).

Bouchotte, *député du tiers état de Bar-sur-Seine.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Fait des rapports au nom du comité de vérification (p. 151), (p. 156), (p. 158 et suiv.). = Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 123). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), — sur la conversion de la Caisse d'escompte en banque nationale (p. 270 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108). = Parle sur la motion de dom Gerle relative à la religion catholique (t. XII, p. 715). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 46), (p. 47), — sur l'élection des frères de Faucher (p. 134), — sur les ornements de la statue de Louis XIV (p. 376), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 377), — sur les fondations et patronages laïques (p. 616), — sur les diocèses (p. 719). = Parle sur les rangs à observer et le serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16). — Fait un rapport sur la succession de Jean Thierry (p. 323 et suiv.); — le défend (p. 324). — Parle sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625), — sur la procédure relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 656), — sur un projet de décret concernant les gens de mer (p. 693), — sur le pouvoir judiciaire (p. 690). = Parle sur l'affaire de l'abbé Barmond (t. XVIII, p. 233 et suiv.). = Présente deux pétitions relatives aux mariages entre consanguins et à la réclusion dans les couvents (t. XX, p. 653). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 203). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 48 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 428), (p. 538). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 84) — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 718). = Son observation sur la nécessité de joindre deux titres à la Constitution : l'un sur l'état des personnes; l'autre sur le culte religieux (t. XXIX, p. 218 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 469), (p. 734), (p. 747).

Boucles des membres de l'Assemblée. — D'Ailly, député de Chaumont, fait don de ses boucles d'argent et invite ses collègues à agir de même (20 novembre 1789, t. X, p. 130); — l'Assemblée accueille la proposition par acclamation et décide que ses membres porteront des boucles de cuivre (*ibid.*).

Boudard, *député du clergé de la province d'Artois.* Parle sur les fondations et patronages laïques (t. XVI, p. 616).

Boufflers (Chevallier de), *député de la noblesse du bailliage de Nancy.* Parle sur l'arrestation de quelques gardes françaises (t. VIII, p. 175). — Exprime l'opinion du neuvième bureau sur la question des subsistances (p. 197). — Parle sur le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 266). — Demande que l'Assemblée cesse de s'occuper de police et d'administration (p. 279). — S'oppose à la formation d'un comité de recherches (p. 294 et suiv.). — Demande que l'Assemblée ne puisse délibérer que lorsqu'il y aura plus de la moitié de ses membres présents (p. 298). — Qualifie d'illégale la détention du baron de Bésenval (p. 314). —

Boufflers (Chevalier de), *député* (*Suite*).

Fait un rapport sur une plainte du procureur du roi de Falaise (p. 433). = Présente un amendement à l'exception proposée en faveur des fils de famille au point de vue de l'éligibilité (t. IX, p. 600). = Secrétaire (t. XI, p. 67). — Parle sur les haras (p. 394). = Son opinion, non prononcée, sur la vente des biens ecclésiastiques (t. XIII, p. 37 et suiv.). = Parle sur une motion relative à l'indemnité législative (t. XVI, p. 405), — sur le traitement du clergé (p. 409 et suiv.). = Fait un rapport sur les encouragements à accorder aux inventeurs (t. XXI, p. 721 et suiv.). = Parle sur une invention (t. XXII, p. 734 et suiv.). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 219). = Présente un projet de décret sur les brevets d'invention (t. XXIV, p. 456 et suiv.); — le défend (p. 482 et suiv.), (p. 636 et suiv.). = Propose une nouvelle rédaction de la loi du 7 janvier 1791 sur les encouragements aux inventeurs (t. XXVI, p. 76). = Fait un rapport sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes en tous genres d'industries en exécution de la loi du 22 août 1790 (t. XXX, p. 397 et suiv.). = Soumet à la délibération un titre II nouveau du projet de décret sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes (p. 367 et suiv.).

Boug (Abbé), *chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, député suppléant du clergé des bailliages de Haguenau et Wissembourg.* Demande à remplacer le cardinal de Rohan (t. VIII, p. 268); — n'est pas admis (p. 272).

Bouillé (Marquis de), *général.* Ses lettres au sujet du passage des Autrichiens sur le sol français pour se rendre dans les provinces belges (t. XVII, p. 379), (p. 384).

Bouillé, *commandant à Metz.* (*Le même que le précédent.*) Ecrit au sujet des troubles de Nancy (t. XVIII, p. 429); — extrait de sa proclamation (p. 470); — communication d'une seconde lettre adressée par lui au ministre de la guerre (p. 524 et suiv.). — Ecrit au président pour le remercier du décret rendu en l'honneur de l'armée et de la garde nationale de Nancy (p. 695).

Bouillé, *lieutenant général commandant général de l'armée sur le Rhin, la Meurthe, la Moselle et pays adjacents.* (*Le même que le précédent.*) Ses ordres pour la fuite du roi (t. XXVII, p. 425); — Rœderer demande sa destitution (p. 426). — Sa destitution est décrétée (p. 428). — Sa lettre à l'Assemblée (p. 602). — Envoi de sa lettre imprimée à l'Assemblée par le directoire du département de la Moselle (p. 689). = Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 332). = Ecrit à l'Assemblée que M. Coquelet, compris dans le décret relatif aux personnes accusées d'avoir favorisé le départ du roi, n'a jamais été son aide de camp (t. XXIX, p. 305).

Bouillé fils (De), *major de hussards.* Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 333).

Bouillé (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Goupil* (t. XIV, p. 148).

Bouillotte, *curé d'Arnay-le-Duc, député du clergé du bailliage d'Auxois.* Signe le serment du Jeu

Bouillotte, *curé, député* (*Suite*).

de Paume (t. VIII, p. 141). = Parle sur l'arrestation de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 650).

Boulainvilliers (Marquis de), *prévôt de Paris*. Est envoyé à l'Assemblée nationale pour lui rendre hommage au nom du Châtelet (t. VIII, p. 280).

Boulet (Benoît), *prêtre de Paris*. Sa lettre se plaignant de voir ses confrères, égarés par l'intérêt personnel déguisé sous le faux prétexte de la religion, se montrer hostiles à la Révolution. — Voir *Religion*, § **4**.

Boullé, *député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette ville (t. XV, p. 444). = Rend compte, au nom du comité des rapports, d'une affaire concernant la municipalité de Saint-Jean-de-Luz (t. XVI, p. 120), (p. 147). = Fait un rapport sur une question de bancs d'église (t. XVII, p. 385). = Fait des rapports sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVIII, p. 295 et suiv.), — sur ceux de Saint-Etienne (p. 647). = Fait un rapport sur les troubles de Milhau (t. XXVI, p. 288). — Fait un rapport sur l'élection du juge de paix du canton de Douarnenez (p. 484 et suiv.). = Sa lettre sur l'état du département du Rhône (t. XXIX, p. 705 et suiv.). = Sa lettre relative aux mesures prises par le général de l'armée du Nord pour le rétablissement de la discipline militaire (t. XXX, p. 262 et suiv.). = Rend compte de la situation de la frontière et de l'armée du Nord (t. XXXI, p. 316 et suiv).

Boulogne (Canton de).—Voir *Juges de paix*, § **16**.

Boulogne (Ville de).—Voir *Municipalités*, § **17**.

Boulogne-sur-Mer (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **47** et **71**.

Boulogne-sur-Seine (Municipalité de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **51**.

Boulouvard, *député des communes de la ville d'Arles*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Bouran (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen*. Se réunit aux communes (t. VIII, p. 163).

Bourbon (Ile). — Voir *Colonies*, § **19**.

Bourbon-Condé (Louis-Joseph de). Décret ordonnant sa rentrée dans le royaume. — Voir *Armée*, § **93**.

Son manifeste (t XVII, p. 391); — motion de Mirabeau aîné à ce sujet (*ibid.*).

Bouche demande qu'il soit ordonné au ministre de l'intérieur de rendre compte des mesures prises pour l'exécution du décret du 13 juin dernier concernant M. de Condé (voir *Armée*, § **93**,) (3 août 1791, t. XXIX, p. 131); — discussion : Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Salle, Fréteau, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il lui sera fait lecture du décret du 13 juin concernant M. de Condé (*ibid.* p. 132); — lecture de ce décret par Delavigne (*ibid.* p. 134); — reprise de la discussion : Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée

Bourbon-Condé (*Suite*).

décrète qu'il lui sera fait un rapport sur : 1° les mesures à prendre pour l'exécution du décret relatif à M. de Condé; 2° les traitements éprouvés par M. Duveyrier (*ibid.* p. 135).

Bourbon-Lancy (Bailliage de). — Voir *Troubles*, § **16**.

Bourbon-Lancy (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **17**.

Bourdeaux, *député suppléant du bailliage du Perche*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Est admis en remplacement de Margonne décédé (t. XX, p. 473), (p. 483).

Bourdet (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée du Maine*. Décédé, est remplacé par Cornilleau (t. XX, p. 459).

Bourdon, *député du tiers état du bailliage de Caux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Transmet à l'Assemblée une dénonciation contre la négligence apportée à la perception de l'impôt (t. XIII, p. 68). — Propose un projet de décret tendant à accélérer la rentrée des impositions (p. 99). = Parle sur les troubles de Dieppe (t. XV, p. 337). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 449). = Parle sur les funérailles de Mirabeau (t. XXIV, p. 543), — sur les curés supprimés (p. 721). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 299).

Bourdon (Abbé), *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Remplace Boyer, démissionnaire (t. X, p. 249). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 284). = Parle sur les religieux (t. XII, p. 238 et suiv.).=Parle sur la protestation de Bergasse contre les assignats (t. XV, p. 288). = Parle sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (t. XVI, p. 41), — sur la mendicité (p. 122), — sur la constitution du clergé (p. 142), (p. 217), (p. 236), (p. 401), — sur le Comtat Venaissin (p. 407), — sur le traitement du clergé (p. 533), (p. 534), (p. 579), — sur les fondations et patronages laïques (p. 615). = Parle sur une pétition d'ecclésiastiques demandant l'abolition du célibat des prêtres (t. XVII, p. 189), — sur la contribution patriotique (p. 662). = Parle sur une motion relative à l'abbé Raynal (t. XVIII, p. 84), — sur le placement des tribunaux (p. 116), — sur le cas du ci-devant marquis de La Queuille, démissionnaire non remplacé (p. 146), — sur l'académie de peinture (p. 245), — sur le remplacement de La Queuille (p. 247), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 654). — Secrétaire (p. 717). — Parle sur les pensions des religieux et religieuses (p. 756), (p. 765).—Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 22), (p. 176), (p. 240). — Secrétaire (p. 528). — Parle sur les biens nationaux (p. 582), — sur la division du royaume (p. 647. = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 263). = Parle sur l'administration des secours (t. XXII, p. 593), — sur les jurés (p. 763). = Parle sur la contribution patriotique (t. XXIII, p. 139), — sur les biens des fabriques (p. 527),—sur les vicaires des églises supprimées (p. 600).

Bourdon de La Crosnière, *représentant de la commune de Paris*. Présente un mémoire sur l'éducation publique, (t XVI, p. 22).

Bourdon (Léonard). Adresse à l'Assemblée nationale un ouvrage sur l'éducation nationale (t. XXIV, p. 493).

Bourg (Hôtel-Dieu de). — Voir *Hôtels-Dieu*, § 1er.

Bourg-de-Liesse (Paroisse de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 49.

Bourg-d'Ivry (Paroisse du). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 49.

Bourgeois, *député des communes du bailliage de Villers-Cotterets*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bourgeoisie (Abolition du retrait de). — Voir *Retraits*, § 1er.

Bourgerel (De). — Voir *Lucas de Bourgerel*.

Bourges (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 8.

Bourges (Ville de). Projet de décret présenté par Vernier, au nom du comité des finances, et relatif à l'hôpital de cette ville (21 juin 1790, t. XVI, p. 397); — adoption (*ibid.*). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 269 et 354). —*Juges de paix*, § 10 bis.—*Impositions locales*, § 10. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 22.

Bourg-la-Reine (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 7.

Bourgogne (Ci-devant province de). — Voir *Gendarmerie nationale*, § 9.

Bouriquin (Pierre-Elie). — Voir *Juges de paix*.

Bourmont (Ville de). — Voir *Corps administratifs et tribunaux de districts*, § 8.

Bournonville (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Esmangart* (t. XIV, p. 598).

Bouron, *député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 355). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 137). = Parle sur l'emplacement d'un tribunal (t. XX, p. 512).

Bourreau (Le). Le comte de Clermont-Tonnerre demande qu'il ne soit ni rayé du tableau des éligibles, ni exclu des fonctions publiques (23 décembre 1789, t. X, p. 754).

Bousmard de Chantereine (De), *député de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc-en-Barrois*. Demande qu'un article de Constitution ne puisse avoir force de loi qu'après adoption par la majorité, non des votants, mais des membres ayant droit de voter (t. VIII, p. 298). — Parle sur la permanence, l'unité de Corps législatif et le *veto* (p. 579). — S'oppose à ce qu'on renouvelle le décret sur l'inviolabilité des députés (t. IX, p. 388). — Parle sur la question de savoir s'il faut ajouter un autre titre à celui de *Roi des Français* (p. 411), — sur les conditions d'éligibilité (p. 470). = Parle sur les attributions des assemblées administratives (t. X, p. 248), — sur la suppression de la gabelle en Anjou (p. 263), — sur la motion de Mirabeau, concernant les Corses expatriés (p. 337), — sur la sanction royale à donner aux articles constitutionnels (p. 563), — sur le recrutement de l'armée (p. 620). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 763). = Parle sur l'impression d'états remis au comité de liquidation (p. 354), — sur la contribution patriotique (p. 362). = Parle sur les maîtres de poste (t. XV, p. 289), — sur le pouvoir judiciaire (p. 352), — sur le droit de paix et de guerre (p. 585). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44), — sur le traitement du clergé (p. 446). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 202), — sur les traitements des juges (p. 417).

Bousquet, *auteur d'un ouvrage sur les matières ecclésiastiques et bénéficiales*. Décret qui lui accorde une somme de 3,000 livres, par forme de provision, sur les récompenses à lui promises en 1785 (t. XIX, p. 324).

Boussieu (Mlle). Son discours en remettant à l'Assemblée, au nom de son père, un tableau allégorique sur la Révolution (t. XXVIII, p. 280); — réponse du président (*ibid.*); — sur la proposition de Bouche, l'Assemblée décide que le tableau sera placé dans la salle de ses séances et décrète l'impression de la réponse du président (*ibid.*).

Boussion, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Agen*. Remplace Escourre de Peluzat démissionnaire (t. X, p. 624). = Présente un projet de décret sur la suppression des troubles des provinces (t. XI, p. 677). — Parle sur les droits féodaux (p. 688). = Parle sur les droits de péage, minage, etc. (t. XII, p. 96). = Parle sur les assemblées administratives (t. XVIII, p. 6). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 478 et suiv.), (p. 674). = Parle sur la législation domaniale (t. XX, p. 326). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 527), — sur une invention (p. 642), — sur la police (p. 693), sur les travaux de l'Assemblée (p. 750). = Parle sur des troubles dans Paris (t. XXII, p. 511). — Secrétaire (p. 665). — Parle sur la contribution patriotique des ecclésiastiques (p. 584), — sur les droits des comités (p. 500). = Fait une proposition sur les assignats (t. XXIII, p. 3). — Parle sur la contribution patriotique (p. 139 et suiv.), — sur les assignats (p. 391). = Parle sur la création de petits assignats (t. XXV, p. 351). — Dénonce l'absence de Malateste de Beaufort, député du clergé de la sénéchaussée d'Agen (p. 472). = Parle sur les municipalités (t. XXVI, p. 476 et suiv.), — sur la protestation du sieur de Botherel (p. 627 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 691). = Parle sur les droits seigneuriaux (t. XXVII, p. 238), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 331), (p. 332). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 733). — Pose une question à Barrère sur la loi rendue le 5 septembre 1791, au sujet des clauses prohibitives contenues dans les testaments (29 septembre, p. 593). — Fait un rapport sur le service de santé des hôpitaux de la marine, des colonies et des armées navales (p. 714 et suiv.).

Boutancourt. — Voir *Poulain-Boutancourt*.

Boutarie, *député des communes de la sénéchaussée du Quercy*. Répond à l'appel général (t. VIII,

Boutarie, *député* (*Suite*).

p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'abolition du droit de pacage (t. XIII, p. 104).

Bouthillier (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage du Berry*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). — Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (*ibid.*). — Fait un rapport sur les conférences du 25 mai (p. 49). — Sa motion tendant à faire déclarer constitutionnels la division des ordres et leurs *veto* respectifs (p. 52). — Fait un rapport sur les conférences du 4 juin (p. 69). — Lit une déclaration de la noblesse aux communes (p. 75 et 76). = Fait un rapport sur le recrutement de l'armée (t. X, p. 118 et suiv.). = Fait un rapport sur la force et sur la solde de l'armée française (t. XI, p. 236 et suiv.); — parle sur cette dernière question (p. 741). = Parle sur les biens ecclésiastiques et domaniaux (t. XII, p. 602); — sur la dîme (p. 686 et suiv.). = Donne sa démission du comité militaire (t. XIII, p. 92). = Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 265), (p. 428 et suiv.). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVIII, p. 120). — Fait des rapports sur l'artillerie et le génie (p. 658 et suiv.), — sur la discipline intérieure des corps (p. 751 et suiv.). = Fait un rapport sur les adjudants généraux et les aides de camp (t. XIX, p. 446 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 728 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les masses destinées à l'entretien des différentes parties de l'armée (t. XXII, p. 702 et suiv.); — texte de son rapport (p. 708 et suiv.). = Fait un rapport sur le recrutement (t. XXIII, p. 57 et suiv.). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 125). = Son opinion, non prononcée, sur l'engagement d'honneur exigé des troupes (p. 134 et suiv.). = Prête serment (p. 448).

Bouton uniforme de la garde nationale. — Voir *Garde nationale*, §§ **26** et **27**.

Boutteville-Dumetz, *député du tiers état du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle pour l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507). = Parle sur la proposition relative à la formation d'un comité militaire (t. IX, p. 234). — Demande l'appel nominal sur la question des passeports des députés (p. 389). — Parle sur leur inviolabilité (p. 405). = Parle sur la dévastation des forêts (t. X, p. 502), — sur une réclamation de l'abbé Maury (p. 690). = Amende le projet de décret sur le crime de lèse-nation (t. XI, p. 169). — Fait une proposition concernant les ateliers de charité (p. 224). — Parle sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 319.) — Demande le renvoi de la rédaction du règlement de police de l'Assemblée au comité de Constitution (p. 326). — Parle sur la division du royaume (p. 327), — sur l'organisation des municipalités (p. 417), — sur le remplacement de la gabelle et des aides (p. 680), — sur les droits féodaux (p. 767 et suiv.). = Parle sur les incompatibilités (t. XII, p. 141), — sur les

Boutteville-Dumetz, *député* (*Suite*).

biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 602). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84), (p. 91), — sur la dîme (p. 148), (p. 149), — sur la procédure criminelle (p. 164). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 407), (p. 431). — Lit un projet d'instruction concernant les biens nationaux (p. 703). = Lit, au nom du comité d'aliénation, une instruction pour l'exécution du décret du 14 mai 1790, sur la vente des biens nationaux (t. XVI, p. 22 et suiv.). — Parle sur l'élection des frères de Faucher (p. 134), — sur la constitution du clergé (p. 222). — Présente un projet de décret sur la police de l'Assemblée (p. 390 et suiv.) — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 746). = Secrétaire (t. XVII, p. 176). — Parle sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), — sur les juifs (p. 219 et suiv.), — sur la succession de Jean Thierry (p. 324), — sur les biens nationaux (p. 636 et suiv.). = Prend à partie l'abbé Maury (t. XVIII, p. 103). — Parle sur l'organisation militaire (p. 120), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 123), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 656). = Demande la prolongation d'une séance (t. XIX, p. 66). — Parle sur la gabelle (p. 431). — Fait un rapport sur les biens nationaux (p. 529 et suiv.). — Parle sur des troubles à Saint-Pierre de la Martinique (p. 580). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18). — Présente des projets de décrets concernant des ventes de biens nationaux (p. 373), p. 549). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 555), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737). = Parle sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (t. XXI, p. 397), — sur les offices (p. 449), (p. 474), — sur les rentiers du clergé (p. 518), — sur les offices (p. 539). = Parle sur les offices (t. XXII, p. 43). — sur l'emplacement des tribunaux de Paris (p. 83), — sur le droit du timbre (p. 110), — sur les jurés (p. 128 et suiv.), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 499), (p. 500), (p. 501), — sur des troubles dans Paris (p. 511), — sur les droits de traites (p. 597), — sur les offices (p. 657), — sur les jurés (p. 661), — sur les biens nationaux (p. 722), — sur les jurés (p. 723), — sur les baux à vie (p. 766 et suiv.). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 86), — sur le tabac (p. 166), — sur les émigrations (p. 567). = Parle sur l'arriéré des départements (t. XXIV, p. 43), — sur les corps administratifs (p. 81), — sur les contributions foncière et mobilière (p. 91). — Fait un rapport sur les baux emphytéotiques et sur les baux par anticipation (p. 195 et suiv.), — sur les brevets d'invention (p. 483), — sur l'organisation du ministère (p. 628). = Parle sur l'installation du tribunal de cassation (t. XXV, p. 69), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 98). — Présente une nouvelle rédaction du projet de décret relatif aux baux emphytéotiques (p. 175 et suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 475), (p. 550), (p. 558), (p. 560), — sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611), — sur le droit de pétition (p. 697). = Parle sur l'organisation des monnaies (t. XXVI, p. 165), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 231 et suiv.), — sur les municipalités (p. 477), —

Boutteville-Dumetz, *député* (*Suite*).

sur les colonies (p. 607), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 654), — sur le Code pénal (p. 720). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 51), — sur le mode de publication des brefs du pape (p. 75), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 81), — sur les administrations de département (p. 103), — sur les pensions (p. 145), — sur le Code pénal (p. 293), (p. 298), (p. 304), (p. 390). — Présente un projet d'instruction sur la vente des biens nationaux (p. 504 et suiv.). — Parle sur le licenciement des gardes du corps (p. 533), — sur la police municipale (p. 746). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 270), — sur l'abdication du roi (p. 374), — sur l'adresse aux Français (p. 378), — sur l'action de la force publique (p. 654), (p. 657), — sur l'organisation de la garde nationale (p. 704). = Parle sur l'émigration (t. XXIX, p. 86), — sur les lois rurales (p. 257), — sur la Constitution (p. 273 et suiv.), (p. 296), (p. 633), (p. 729), (p. 732).

Bouvans (De), *député suppléant du clergé du bailliage de Touraine*. Remplace de Conzié, député démissionnaire (t. XXIII, p. 552); — refuse de prêter serment selon la formule (p. 637), (p. 638); — est exclu (*ibid.*); — débat nouveau à son sujet (p. 642).

Bouvet, *député des communes du bailliage de Chartres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Bouveyron, *député des communes du bailliage de Bourg en Bresse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bouvier, *député des communes de la principauté d'Orange*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la détention des Avignonais à Orange (t. XVII, p. 43).

Bouville (De), *député de la noblesse du bailliage de Caux*. Parle sur l'exercice des droits de citoyen actif (t. XI, p. 319), — sur les biens ecclésiastiques (p. 438). — Ecrit au sujet du serment civique (p. 443); — texte de sa lettre (p. 457 et suiv.); — l'explique (p. 498); — prête serment (*ibid.*); — se plaint de ce que le procès-verbal ne relate pas la façon dont il l'a prêté (p. 518). — Parle sur la proposition de Cazalès relative à une nouvelle législature (p. 622); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 632 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Barmond (t. XVIII, p. 235), (p. 238).

Boyer, *député du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Donne sa démission (t. X, p. 249).

Boyer, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin*. Remplace Nauriss-art, démissionnaire (t. XXIV, p. 358). — Prête serment (p. 366).

Boyer-Fonfrède jeune, *aide-major général de l'armée bordelaise*. Dénonciation de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux (t. XII, p. 24 et suiv.).

Brabançons. Lettre du comte de Montmorin, relative à un manifeste adressé au roi par le

Brabançons (*Suite*).

sieur Vandernoolt, et contenant une déclaration d'indépendance des Brabançons (10 décembre 1789, t. X, p. 493).

Bracq, *député du clergé de Cambrésis, curé de Ribecourt*. Parle sur la nomination des fonctionnaires municipaux (t. X, p. 494).

Branche, *député du tiers état de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur les ordres religieux (t. X, p. 527). — Parle sur le remplacement de Laqueuille par son suppléant (t. XXI, p. 600).

Brassart, *député des communes de la province d'Artois*. Adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Bref du pape dénoncé à l'*Assemblée nationale*. — Voir *Clergé*, § **7**.

Brefs, bulles et rescrits du pape. Rapport par Thouret sur leur mode de qualication (9 juin 1791, t. XXVII, p. 73); — projet de décret (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Thouret, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, Boutteville-Dumetz, Malouet, Pétion, Démeuniér, plusieurs membres, Chabroud, Pison du Galand, de Folleville (*ibid.* p. 77).

Brémont-d'Ars (Comte de), *député suppléant de la sénéchaussée de Saintes*. Remplace le comte de La Tour-du-Pin-Paulin (t. VIII, p. 542). — Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 581). — Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 453). — Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 45 et suiv.).

Bressey (Mulier de). — Voir *Le Mulier de Bressey*.

Brest (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § **16**.

Brest (Insurrection dans le port de). — Voir *Marine*, § **17**.

Brest (Municipalité de). — Rapport par Giraud-Duplessis sur une usurpation de pouvoirs de la municipalité de Brest à l'égard d'un sieur Martinet (29 mai 1790, t. XV, p. 737); — décret (*ibid.*).

Brest (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **21**.

Brest (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **17**.

Bretagne.

§ **1er**. — Rapport sur les usements de la Basse-Bretagne, par Baudouin de Maisonblanche (9 décembre 1789, t. X, p. 464 et suiv.); — projet de décret sur les domaines congéables usités dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord (*ibid.* p. 471 et suiv.). — Rapport par le comte de La Planche de Ruillé, sur les impositions de la Bretagne (12 décembre, p. 526); — le comité propose de généraliser le décret et de le rendre applicable à tous les pays d'Etats (*ibid.* p. 528); — discussion : Gérard (de Rennes), Camus, le comte Lévis de Mirepoix (*ibid.*); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Députation des préposés à la perception des devoirs de Bretagne (31 mars 1791,

Bretagne (*Suite*).

t. XXIV, p. 485 et suiv.); — renvoi, sur la demande de Gillet-La-Jacqueminière, aux quatre comités chargés de l'organisation des compagnies de finances réunis à celui des pensions (*ibid.* p. 486).

§ **3.** — Liste des citoyens composant la députation chargée d'exprimer à l'Assemblée les sentiments de la ci-devant province de Bretagne (22 juin 1791, t. XXVII, p. 418); — discours d'Argentays, orateur de la députation (*ibid.* p. 419); — sur la motion de Defermon, l'Assemblée décrète l'impression du discours et de la réponse du président (*ibid.*).

Bretagne (Excès commis en). — Voir *Troubles*, § **18.**

Bretagne (Impositions de la). — Voir *Impôts*, §§ **8** et **43.**

Bretagne et Anjou (Pacte fédératif des ci-devant provinces de). Admission à la barre d'une députation extraordinaire chargée d'exprimer leurs vœux et de transmettre ce pacte (20 mars 1790, t. XII, p. 264); — discours de l'orateur de la députation et réponse du président (Fréteau) (*ibid.*); — incident au sujet des expressions *pacte fédératif*: plusieurs membres, le marquis de Bonnay (*ibid.*); — lecture de ce document (*ibid.* et p. suiv.); — approbation du marquis de Bonnay et transcription, sur sa demande, dans le procès-verbal (*ibid.* p. 265).

Breteuil (Baron et comte de). Inscrits dans l'état des pensions sous le nom de *Le Tonnelier* (t. XIII, p. 312), (p. 351).

Breuil de Coiffier (Baron de), *député de la sénéchaussée de Moulins.* — Donne sa démission (t. X, p. 346).

Breuvard (Abbé), *député du clergé du bailliage de Douai et Orchies.* Parle sur la dîme (t. XII, p. 690 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84). = Parle sur des contestations relatives à des élections survenues dans la ville de Douai pour les assemblées primaires (t. XV, p. 708). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 86). = Parle sur une pétition des officiers municipaux de Douai (t. XXV, p. 657). = Parle sur les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Nord (t. XXVI, p. 311). = Parle sur les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Pas-de-Calais (t. XXVII, p. 3 et suiv.).

Brevet de Beaujour, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Nommé rapporteur de l'affaire du prévôt de Marseille (t. XI, p. 422). = Fait un rapport sur les troubles de Marseille (t. XII, p. 62). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 664 et suiv.). = Parle sur l'affaire de Brest (t. XIX, p. 731 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat (t. XXVII, p. 464 et suiv.).

Brevets de retenue.

§ **1er.** — Rapport par Camus, au nom du comité des pensions, sur les brevets de retenue (17 novembre 1790, t. XX, p. 483), (*ibid.* p. 486 et suiv.); — projet de décret (23 novembre, p. 690); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, Fréteau, Chabroud, Dubois-Crancé, de Castellane, Defermon, Lucas, Muguet, Merlin, Camus, Chabroud, de Folleville, de Montlosier, Le Pelletier-Saint-Fargeau, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret rectificatif présenté par Camus (24 novembre, p. 727 et suiv.); — discussion : de Jessé, de Toulongeon, d'André, Camus, d'André, Defermon, Duquesnoy, Robespierre, de Toulongeon, de Crillon jeune, Mirabeau, Camus, Emmery, Dubois-Crancé, Audier-Massillon (*ibid.* p. 728 et suiv.); — adoption du projet de décret rectificatif amendé (*ibid.* p. 730).

§ **2.** — Décret sur les porteurs de brevets de retenue (9 janvier 1791, t. XXII, p. 103 et suiv.).

§ **3.** — Projet de décret présenté par Camus sur le payement des brevets de retenue liquidés (6 février 1791, t. XXIII, p. 2); — adoption après observation de Malouet (*ibid.*).

§ **4.** — Projet de décret présenté par Camus pour le remboursement de plusieurs porteurs de brevets de retenue liquidés (14 février 1791, t. XXIII, p. 170); — adoption (*ibid.*).

§ **5.** — Projet de décret présenté par Camus sur les indemnités dues aux porteurs de brevets de retenue (21 février 1791, t. XXIII, p. 386); — adoption (*ibid.*). — Ajournement de ce qui concerne les commissaires des guerres en activité (*ibid.* p. 387).

§ **6.** — Décret pour le payement d'indemnités à divers porteurs de brevets de retenue (27 février 1791, t. XXIII, p. 552).

Brevets d'industrie et d'invention. — Voir *Inventions.*

Brézé (Marquis de), *grand maître des cérémonies du roi.* Annonce du geste que le roi va parler (t. VIII, p. 1). — Ecrit au doyen des communes que le roi recevra les députés qui ne lui ont pas été présentés (p. 45). — Présente aux trois ordres une lettre du roi recommandant de nouvelles conférences (p. 55). — Ses lettres au président Bailly, à l'occasion de la fermeture de la salle des séances (p. 137 et suiv.), — à l'occasion de l'ajournement au lendemain de la séance royale (p. 140). — Répète l'ordre donné par le roi aux Etats généraux de se séparer (p. 146). — Annonce que, sur les ordres du roi, l'entrée de la salle des séances sera désormais dans la rue du Grand-Chantier (p. 149). — S'excuse de s'être présenté à l'Assemblée nationale la tête couverte (p. 248). = Livré annonce son arrestation au Mans et demande sa mise en liberté (t. XXVII, p. 534 et suiv.); — l'Assemblée décrète sa mise en liberté (p. 535).

Briare (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **22.**

Briault, *député des communes de la sénéchaussée de Poitou.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Brice (Docteur), *membre de la société anglaise des Amis de la Révolution.* Son discours en faveur d'une alliance entre la France et l'Angleterre (t. XVII, p. 412 et suiv).

Brie-Comte-Robert. — Voir *Députations*, § **45.** — *Troubles*, § **19.**

Brigandages. — Lettre du maire de Soissons au sujet de brigandages commis dans les campagnes environnant cette ville (t. VIII, p. 290). — Voir *Troubles*.

Briges (De), *écuyer du roi*. Projet de décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en liberté (p. 335).

Brillat Savarin, *député du tiers état du bailliage de Bugey et Valromey*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 460). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 248), — sur les droits féodaux (p. 275), (p. 293), — sur l'établissement des jurés (p. 317 et suiv.). = Parle sur le parlement de Dijon (t. XVI, p. 395). = Parle sur l'uniforme des gardes nationales (t. XVII, p. 191), — sur le pouvoir judiciaire (p. 305 et suiv.), (p. 382), — sur la création d'un jury pour connaître des écrits incendiaires (p. 486), — sur le pouvoir judiciaire (p. 581), (p. 606), (p. 618), — sur les forêts nationales (p. 635), — sur le pouvoir judiciaire (p. 671 et suiv.), (p. 720), (p. 724). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 387), — sur la marine (p. 469), — sur l'affaire de Cordon (p. 667), — sur les chasses du roi (p. 728), (p. 750). = S'oppose à la discussion immédiate du rapport sur la contribution foncière (t. XIX, p. 4 et suiv.). — Parle sur la contribution foncière (p. 462), — sur les assignats (p. 505), — sur la contribution foncière (p. 667). = Parle sur la dette publique (t. XX, p. 287). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 236), — sur les officiers (p. 473), — sur une pétition (p. 747). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 111), — sur le tribunal criminel (p. 343 et suiv.), — sur les droits de traites (p. 481), (p. 483), (p. 497), — sur l'armement des gardes nationales (p. 531), — sur les offices (p. 657). = Parle sur la haut cour nationale (t. XXIII, p. 49), — sur les messageries (p. 83), — sur les biens des fabriques (p. 527). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXIV, p. 694). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 199), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 223). = Parle sur le Code pénal (t. XXVI, p. 642 et suiv.), (p. 689), (p. 712), (p. 723 et suiv.). = Parle sur les troubles de Paris (t. XXVIII, p. 534 et suiv.). = Parle sur les poudres et salpêtres (t. XXXI, p. 378).

Briois-Beaumetz, *député de la noblesse de la province d'Artois*. Parle pour la validation des élections de Bretagne (t. VIII, p. 271), — sur les atrocités commises au château de Quincey (p. 277), — pour le *veto* suspensif (p. 547), — sur la permanence (p. 603). — S'oppose à la lecture du mémoire de Necker sur la sanction royale (p. 609). = Se plaint du laconisme du procès-verbal (t. IX, p. 187). — Son rapport sur le projet de décret relatif à la réformation provisoire de la procédure criminelle (p. 213 et suiv.). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 382), (p. 396), — sur les conditions d'éligibilité (p. 470), (p. 596), — sur les biens du clergé (p. 629 et suiv.). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 81 et suiv.), — contre les actes arbitraires du comité d'Angoulême (p. 407 et suiv.), — contre les juifs (p. 781), — pour les comédiens (*ibid.*). = Parle sur l'état des juifs (t. XI, p. 365), — sur les troubles de Marseille (p. 403), — sur l'élection du maire de Saint-Jean-d'Angély (p. 541); — sur les troubles dans les provinces (p. 654). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 162 et suiv.). — Fait un rapport sur l'interprétation du décret d'octobre 1789 concernant l'ordonnance criminelle (p. 329 et suiv.). — Propose de payer les petites pensions accordées sur les profits de la loterie (p. 354). — Parle sur la compagnie des Indes (p. 458). = Défend son rapport sur le projet de décret relatif à la procédure criminelle (p. 164), (p. 165). = Parle sur le garde-meuble (t. XV, p. 245). — Propose un projet de décret interprétatif de la loi provisoire des 8 et 9 octobre 1789 sur la réformation de l'ordonnance criminelle (*ibid.* et p. suiv.); — parle sur une addition à l'article 14 (p. 264). — Inspecteur des bureaux (p. 302). — Présente, au nom du comité de justice criminelle, un projet de décret sur les conseils de guerre (p. 316); — accepte l'ajournement (p. 317). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 322), (p. 352), (p. 497), (p. 420), — sur l'incident survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur le pouvoir judiciaire (p 665), (p. 679 et suiv.), (p. 680). — Président (p. 681); — son discours d'installation (*ibid.*). — Sa réponse à Necker, premier ministre des finances (p. 720 et suiv.). = Son discours en quittant la présidence (t. XVI, p. 138). — Parle sur la constitution du clergé (p. 164), — sur le traitement du clergé (p. 411 et suiv.), — sur l'inviolabilité des députés (p. 467), — sur une plainte du sieur Morizot (p. 692), — sur les diocèses (p. 718), — sur le droit de poursuivre les députés pour dettes (p. 735). = Parle sur des troubles survenus dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (t. XVII, p. 81), — sur le commerce de l'Inde (p. 201). — Présente un projet de décret sur l'organisation du Trésor public (p. 237 et suiv.). — Parle sur la question de savoir si l'on peut faire partie de plusieurs comités (p. 341), — sur la division du royaume (p. 387), — sur le pouvoir judiciaire (p. 669 et suiv.), (p. 702), — sur une députation de la commune de Paris (p. 709). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 397 et suiv.), (p. 398), — sur l'affaire du régiment de Royal-Champagne (p. 572), — sur les archives nationales (p. 573), — sur l'affaire de la dame de Persan (p. 679). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 38), — sur le traitement des religieuses (p. 122), — sur la dette publique (p. 206 et suiv.), (p. 313 et suiv.), — sur l'affaire de Brest (p. 753 et suiv.), (p. 736). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 470 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la circulation des grains (t. XXI, p. 268). — Parle sur les finances (p. 586), — sur la police (p. 694 et suiv.), (p. 604 et suiv.). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 25 et suiv.), (p. 26 et suiv.). — Présente un projet de décret sur une pension (p. 217). — Parle sur les jurés (p. 333). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 141), — sur le tabac (p. 151 et suiv.), (p. 165), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 498), (p. 499), — sur le pouvoir judiciaire (p. 554), — sur des paquets d'écrits antipatriotiques détournés de leur destination (p. 565 et suiv.), — sur les corps administratifs (p. 674), — sur le Trésor public (p. 737), — sur les prisons (p. 752 et suiv.), (p. 754). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 10 et suiv.), (p. 12), (p. 13), (p. 16), — sur la régence (p. 304). — Présente l'article 10 sur

Briois-Beaumetz, *député* (*Suite*).

le Trésor public (p. 406). — Parle sur une pétition de citoyens de Saint-Domingue (p. 461), — sur les tribunaux criminels (p. 469), — sur la mort de Mirabeau (p. 506), — sur les successions (p. 602), — sur l'organisation du ministère (p. 611), — sur des prohibitions de fonctions (p. 622), — sur l'organisation du ministère (p. 628), (p. 629), (p. 656). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 13), (p. 15). — Demande l'impression du discours du roi et de la réponse du président (p. 201). — Parle sur une lettre de l'évêque Porion (p. 224); — sur la création de petits assignats (p. 481 et suiv.), — sur la fonte des cloches pour les mettre en monnaie (p. 485), — sur la création de petits assignats (p. 627 et suiv.), (p. 629), (p. 632), (p. 633), — sur la police des églises de Paris (p. 653), — sur le droit de pétition (p. 688 et suiv.), (p. 692), — sur le droit d'affiche (p. 700). = Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (t. XXVI, p. 126), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 318). — Fait un rapport sur l'arriéré de la comptabilité (p. 437 et suiv.); — le défend (p. 441). — Parle sur la liquidation des officiers de la chambre des comptes de Paris (p. 682 et suiv.), (p. 683), — sur le Code pénal (p. 688), (p. 722). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 7), — sur les administrations de département (p. 102), — sur la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 131), — sur la fuite du roi (p. 364 et suiv.), (p. 368), — sur le Trésor public (p. 388), — sur le Code pénal (p. 390). — Son projet de décret sur l'arriéré de la comptabilité (p. 712 et suiv.). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 75 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 335), — sur les lois rurales (p. 449). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 72), (p. 95). — Fait un rapport sur la procédure à suivre dans l'affaire des troubles de Paris (p. 260 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 295), (p. 296), (p. 362 et suiv.), (p. 431 et suiv.), (p. 447 et suiv.), — sur l'organisation de la trésorerie nationale (p. 478), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octroi de Picardie (p. 499), — sur la Constitution (p. 734 et suiv.), (p. 740), (p. 744 et suiv.), — sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (p. 760 et suiv.). = Son rapport sur les secrétariats des comités et bureaux de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 13 et suiv.). — Parle sur la revision de la Constitution (p. 134). — Fait un rapport sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 135 et suiv.); — le défend (p. 140), (p. 141). — Parle sur la Constitution (p. 170), — sur les opérations de l'assemblée électorale de la ville de Nantes (p. 266), — sur la comptabilité des finances (p. 300 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à la cessation des poursuites commencées au sujet des événements de la Révolution (p. 632). = Parle sur les notaires (t. XXXI, p. 115), — sur les colonies (p. 241), (p. 271), (p. 283), — sur l'instruction publique (p. 325), — sur les gratifications à accorder aux employés de l'Assemblée nationale (p. 346). — Donne lecture du projet d'instruction sur la procédure criminelle (p. 532), (p. 636). — Propose un article additionnel au décret sur la procédure criminelle (*ibid.*).

Brisout-Barneville, *commissaire des guerres*. Prête serment (t. XXVII, p. 667).

Brissot de Warville, *président de la Société des amis des Noirs*. Adresse concernant la traite des noirs (t. XI, p. 273 et suiv.).

Brissot, *membre du comité des recherches de la municipalité de Paris*. Son rapport sur l'affaire de d'Hosier et de Petit-Jean (t. XVII, p. 415 et suiv.). = Son discours sur la question de savoir si le roi peut être jugé (t. XXVIII, p. 338 et suiv.).

Brive (Ci-devant privilégiés de la ville de). Refus par les privilégiés de la ville de Brive de loger les gens de guerre. — Voir *Armée*, § **6**.

Brive (Procédures prévôtales dirigées contre des habitants de). — Voir *Juridictions prévôtales*, § **1er**.

Brive (Ville de). Vente de biens nationaux (t. XXII, p. 465).

Brix (Forêt de). — Voir *Forêt de Brix*.

Brocheton, *député du tiers état du bailliage de Soissons*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur la procédure criminelle (t. IX, p. 339). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 370), — sur l'intervention des députés dans les assemblées primaires (p. 512), (p. 513). = Parle sur les troubles de la ville de Soissons (t. XVI, p. 753). = Parle sur des troubles survenus à Soissons (t. XVII, p. 213), (p. 214). = Parle sur les bénéfices (t. XX, p. 190). = Parle sur un incident soulevé par Clermont-Tonnerre (t. XXII, p. 523).

Broglie (François-Marie de), *maréchal de France*). Sa lettre à l'Assemblée nationale indiquant les ordres qu'il a donnés pour le prompt éloignement des troupes de Paris (t. VIII, p. 244). = Son fils (Victor) demande et obtient qu'on lui conserve son titre, quoique absent (t. XXIII, p. 667 et suiv.). = Voidel propose, en raison d'une lettre écrite par le maréchal, que son titre lui soit retiré (t. XXIV, p. 326). — La proposition est ajournée à quinzaine (p. 327).

Broglie (Victor, prince de), *député de la noblesse des bailliages de Colmar et Schelestadt*. Déclare, au nom de ses collègues du clergé et de la noblesse d'Alsace, adhérer à ce qui a été décidé dans la séance du 4 août par la pluralité des provinces (t. VIII, p. 352). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483); — fait un rapport sur une difficulté soulevée par le changement de la municipalité de Nevers (p. 507). = Parle sur la motion concernant les juifs (t. X, p. 779 et suiv.) =. Parle sur une réclamation relative à la conservation des ordres religieux dans la Basse-Alsace (t. XI, p. 601), — sur la constitution de l'armée (p. 732). = Parle sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (t. XV, p. 517), — sur les troubles de Nîmes (p. 557), — sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582). — Membre du comité de liquidation (p. 707). = Parle sur l'armée ((t. XVI, p. 97). — Membre du comité des rapports (p. 136). — Parle sur les élections des assemblées primaires de Colmar (p. 219), — sur les biens nationaux (p. 457). — Fait un rapport sur l'affaire de Hagueneau (p. 469 et suiv.). = Fait un rapport sur des troubles survenus dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (t. XVII, p. 81). — Parle sur une proposition de décret présentée par de Noailles sur l'armée (p. 89). — Présente un projet de décret sur les troubles d'Orange et d'Avignon (p. 139); — le défend (p. 176), (p. 178). — Parle sur l'armée (p. 433), (p. 502 et suiv.), — sur la

Broglie (De), *député* (*Suite*).

destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625). = Fait un rapport sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 47 et suiv.); — accepte un amendement (p. 50). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 257 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 263). — Fait des rapports sur les troubles de l'Aude relatifs à la circulation des grains (p. 425), — sur des arrêts du parlement de Toulouse (p. 513 et suiv.). = Parle sur une vérification de pouvoirs (t. XX, p. 47). — Sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 84). — Fait des rapports sur la chambre des vacations de Toulouse (p. 295 et suiv.), — sur la destitution du major de Keating (p. 375). — Parle sur l'impôt du tabac (p. 411 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation de l'artillerie (p. 616 et suiv.). = Fait un rapport sur l'affaire du ci-devant parlement de Toulouse (t. XXI, p. 155 et suiv.). = Parle sur les juifs (t. XXII, p. 318). — Signataire, comme président, du procès-verbal d'une séance du club des Jacobins (p. 511). — Parle sur la garde nationale (p. 542). = Dénonce des troubles dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (t. XXIII, p. 108). — Parle sur le tabac (p. 142 et suiv.). — Fait un rapport sur des menées factieuses dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (p. 639 et suiv.). — Demande que l'on conserve à son père absent du royaume le titre de maréchal de France (p. 667 et suiv.). — Parle sur les recrues (p. 728).=Parle sur la situation de l'Alsace (t. XXIV, p. 35 et suiv.), — sur la régence (p. 304). — Fait des rapports sur les troubles de Toulouse (p. 516 et suiv.), — sur les troubles du Bas-Rhin (p. 547 et suiv.). = Parle sur le rappel de congé du député Deschamps (t. XXV, p. 114), — sur l'organisation de la marine (p. 116). — Présente un projet de décret relatif aux capitaines d'artillerie employés dans les places de guerre (p. 168), — sur les fournitures de l'armée (p. 235 et suiv.). = Propose un projet de décret sur le payement de la division de gendarmerie qui portait ci-devant le nom de maréchaussée du Clermontois (t. XXVI, p. 76). — Présente un projet de décret sur les 62 capitaines attachés aux directions de l'artillerie (p. 236). — Parle sur l'avancement des membres militaires de l'Assemblée (p. 671 et suiv.), (p. 672). — Présente un projet de décret sur les troupes auxiliaires (p. 748 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 525 et suiv.), — sur la demande du régiment d'Alsace de porter l'uniforme français (p. 580), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 589). — — Fait un rapport sur les mesures à prendre pour la défense des frontières (p. 694 et suiv.). = Fait un rapport sur la belle conduite des 53e et 85e régiments d'infanterie (t. XXVIII, p. 212), — sur les rations de fourrage à attribuer aux officiers généraux (*ibid.* et p. suiv.), — le défend (p. 213). — Parle sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 391 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 735). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 71), (p. 72 et suiv.), (p. 92), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 172), — sur la garde nationale parisienne (p. 174), (p. 185). — Fait un rapport sur l'organisation du corps des officiers du génie (p. 221 et suiv.). — Président (p. 425). — Sa réponse au discours de l'orateur de la députation des dames de la halle, marchandes de marée et de morue (p. 755), — au discours de l'orateur de la députation d'une société habituée au café Procope (*ibid.*), — aux discours des orateurs des députations des électeurs et gens de lettres de Paris et des citoyens de la ville et du canton de Montmorency (p. 758 et suiv.). = Sa réponse aux discours des députés extraordinaires des gardes nationales de Clermont-en-Argonne et de Varennes (t. XXX, p. 2). — Parle sur l'admission aux emplois d'officiers vacants (p. 205). = Parle sur la situation des juifs (t. XXXI, p. 441). — Fait un rapport sur le mode provisoire d'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 452 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'institution publique militaire et sur le mode d'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 472 et suiv.). — Parle sur les délits et les peines militaires (p. 679).

Bronzes de la couronne. — Voir *Garde-meuble de la couronne* (*Inventaire du*).

Brostaret, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138); — combat deux motions concernant la durée des discussions (p. 482). = Parle sur un projet de décret présenté par Necker (t. IX, p. 233), — sur l'organisation du Corps législatif (p 380). = Parle sur l'administration de département (t. X, p. 117), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123), (p. 251). — Demande que l'on remette au greffe du Châtelet toutes les pièces relatives au procès de l'évêque de Tréguier (p. 268). — Parle sur la réception des décrets votés (p. 564), — sur l'adjonction du comité de judicature au comité de Constitution (p. 624), — sur les impositions (p. 639). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 488). — Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 351), (p. 684). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 703). = Parle sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (t. XVII, p. 656). = Parle sur le remplacement de La Queuille (t. XVIII, p. 247), — sur les traitements des juges, des commissaires du roi, etc. (p. 415). = Secrétaire (t. XX, p. 4). — Parle sur le projet de décret concernant la promulgation des lois (p. 193), — sur les assignats (p. 266), — sur l'élection des juges (p. 281), — sur le tribunal de cassation (p. 554). — Propose de nommer 2 commissaires chargés d'assister à l'installation du tribunal de cassation (t. XXIV, p. 695). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 444). = Présente un projet de décret portant suspension du départ des commissaires civils destinés pour Saint-Domingue (t. XXX, p. 12). — Parle sur les colonies (p. 56).

Brouillet (Abbé), *député du clergé du bailliage de Vitry-le-François*. Son opinion, non prononcée, sur les duels (t. XVIII, p. 767 et suiv.). = Propose un projet de décret sur le duel (t. XX, p. 422).

Brousse (Abbé), *député du clergé du bailliage de Metz*. Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 387 et suiv.).

Broves de Rafelis (Vicomte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan*. Adhère à ce qui a été arrêté dans la séance du 4 août (t. VIII, p. 352).

Bruges (Abbé de), *député du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXV, p. 238).

Bruet, *député du clergé du bailliage d'Aval en Franche-Comté.* Donne sa démission (t. XI, p. 765).

Brueys d'Aigalliers (Baron), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire.* Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 338), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 382).

Bruges, *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Remplace Brun démissionnaire (t. X, p. 343). = Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (t. XI, p. 187). = Parle sur les demandes de congé (t. XXIV, p. 541).

Brûlart, dit Sillery, *député de la noblesse du bailliage de Reims.* — Voir *Sillery* (Brûlart de).

Brûlement d'assignats. — Voir *Assignats*, § **55**. — *Caisse de l'extraordinaire*, § **7**.

Brûlement des effets de l'emprunt de 1789. — Voir *Emprunt national de* 1789.

Brun, *député du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Donne sa démission (t. X, p. 343).

Brun de Lacombe. Sa lettre sur les municipalités et les districts renvoyée au comité de Constitution (t. IX, p. 457); — texte de cette lettre (p. 463 et suiv.).

Brunet de La Tuque, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret et Nérac.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89), — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138); = Parle sur la nomination des suppléants (t. IX, p. 679). = Propose de décréter trois séances du soir par semaine (t. X, p. 65), — de décider que les matières qu'on traitera le soir seront annoncées seulement à la séance du matin (p. 66). — Parle sur l'administration de département (p. 117), — sur une demande de la ville de Nérac relative au quart du revenu des dîmes (p. 321), — sur l'annexion de la Corse (p. 336). — Fait une motion en faveur des non-catholiques (p. 693 et suiv.). = Parle sur l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 135). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 620).

Brunier (Mme), *femme de chambre du Dauphin.* Projet de décret relatif à sa mise en liberté (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en liberté (p. 335).

Budget de la ville de Paris. Projet de décret y relatif, présenté par Charles de Lameth (16 juin 1791, t. XXVII, p. 273); — discussion : Tuaut de La Bouverie (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Budget des affaires étrangères.

§ **1er**. — Rapport par Lebrun (6 février 1790, t. XI, p. 443 et suiv.). — Camus demande qu'à ce rapport soit joint un tableau contenant le détail des appointements des commis et des traitements des ambassadeurs (*ibid.* p. 449 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 450). (Voir *ce tableau à la suite du rapport.*)

§ **2**. — Projet de décret sur la dépense du département des affaires étrangères, présenté par Lebrun (5 juin 1790, t. XVI, p. 111); — adoption (*ibid*).

Budgets. — Voir *Comptes des budgets.*

Buffon (Monument à élever à). — Voir *Sciences.*

Buffon fils. Lettre du sieur Leclerc, ci-devant Buffon, fils du naturaliste, au sujet des municipalités de Quincy et de Rougemon (t. XXII, p. 459).

Buffy, *député du tiers état du bailliage de Dourdan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92); — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 729).

Bugey (Le). Motion, non prononcée, du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean sur la situation de cette province (19 novembre 1789, t. X, p. 124 et suiv.).

Buissart, *membre de l'académie d'Arras.* Fait hommage à l'Assemblée d'un ouvrage sur l'uniformité des poids et mesures (t. XXV, p. 609 et suiv.).

Bulles du pape. — Voir *Brefs.*

Burdelot (Vicomte), *député des communes du bailliage de Coutances.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 89).

Bureau de l'Assemblée nationale constituante (Présidents et secrétaires) (1789-1791), (présent t. XXXIII, p. 88).

Bureau des décrets. Projet de décret sur l'augmentation et le traitement du personnel présenté par Vernier (9 janvier 1791, t. XXII, p. 104); — discussion : Lavie, Démeunier, abbé Maury, Démeunier, abbé Maury, Démeunier, abbé Maury, Camus (*ibid.* p. 105); — adoption (*ibid.*).

Bureau de trésorerie. — Voir *Trésorerie* (*Bureau de*).

Bureau des procès-verbaux de l'Assemblée. — Voir *Procès-verbaux.*

Bureaux de conciliation. — Projet de décret, présenté par Démeunier, tendant à autoriser les bureaux de conciliation à désigner, parmi les huissiers en exercice, ceux dont les parties seront tenues de se servir pour faire les citations (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 132); — discussion : Defermon, Démeunier, rapporteur, Berthereau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 133).

Bureaux de l'Assemblée nationale.

§ **1er**. — Adoption de la proposition faite au nom du Comité de règlement, de diviser l'Assemblée en bureaux (1er juillet 1789, t. VIII, p. 181); — mode de formation (*ibid.*). — Voir *Règlement.*

§ **2**. — Nomination des présidents et secrétaires des bureaux (3 juillet 1789, t. VIII, p. 185).

§ **3**. — Convocation des bureaux pour la nomination du comité de Constitution (6 juillet 1789, t. VIII, p. 199).

§ **4**. — L'Assemblée nationale décide que les bureaux se réuniront tous les soirs (31 juillet 1789, t. VIII, p. 313).

§ **5**. — Le vicomte de Beauharnais demande la suppression des bureaux et la réformation des comités : il propose que chaque membre se fera inscrire sur la liste du comité auquel il se croira le plus propre (1er décembre 1789, t. X, p. 346). (Cette proposition n'a pas eu de suite.)

§ **6**. — Sur l'observation de Prieur, l'Assemblée décide que les trente bureaux qui n'ont pas été changés depuis trois mois, seront reformés le 14 décembre (11 décembre 1789, t. X, p. 501 et suiv.).

§ **7**. — Palmaert fait observer que, nouvellement admis, il n'est placé dans aucun bureau

Broglie (De), *député* (*Suite*).

destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625). = Fait un rapport sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 47 et suiv.); — accepte un amendement (p. 50). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 257 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 263). — Fait des rapports sur les troubles de l'Aude relatifs à la circulation des grains (p. 425), — sur des arrêts du parlement de Toulouse (p. 513 et suiv.). = Parle sur une vérification de pouvoirs (t. XX, p. 47). — Sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 84). — Fait des rapports sur la chambre des vacations de Toulouse (p. 295 et suiv.), — sur la destitution du major de Keating (p. 375). — Parle sur l'impôt du tabac (p. 411 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation de l'artillerie (p. 616 et suiv.). = Fait un rapport sur l'affaire du ci-devant parlement de Toulouse (t. XXI, p. 155 et suiv.). = Parle sur les juifs (t. XXII, p. 318). — Signataire, comme président, du procès-verbal d'une séance du club des Jacobins (p. 511). — Parle sur la garde nationale (p. 542). = Dénonce des troubles dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (t. XXIII, p. 108). — Parle sur le tabac (p. 142 et suiv.). — Fait un rapport sur des menées factieuses dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (p. 639 et suiv.). — Demande que l'on conserve à son père absent du royaume le titre de maréchal de France (p. 667 et suiv.). — Parle sur les recrues (p. 728).=Parle sur la situation de l'Alsace (t. XXIV, p. 35 et suiv.), — sur la régence (p. 304). — Fait des rapports sur les troubles de Toulouse (p. 516 et suiv.), — sur les troubles du Bas-Rhin (p. 547 et suiv.). = Parle sur le rappel de congé du député Deschamps (t. XXV, p. 114), — sur l'organisation de la marine (p. 116). — Présente un projet de décret relatif aux capitaines d'artillerie employés dans les places de guerre (p. 168), — sur les fournitures de l'armée (p. 235 et suiv.). = Propose un projet de décret sur le payement de la division de gendarmerie qui portait ci-devant le nom de maréchaussée du Clermontois (t. XXVI, p. 76). — Présente un projet de décret sur les 62 capitaines attachés aux directions de l'artillerie (p. 236). — Parle sur l'avancement des membres militaires de l'Assemblée (p. 671 et suiv.), (p. 672). — Présente un projet de décret sur les troupes auxiliaires (p. 748 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 525 et suiv.), — sur la demande du régiment d'Alsace de porter l'uniforme français (p. 580), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 589). — — Fait un rapport sur les mesures à prendre pour la défense des frontières (p. 694 et suiv.). = Fait un rapport sur la belle conduite des 53e et 85e régiments d'infanterie (t. XXVIII, p. 212), — sur les rations de fourrage à attribuer aux officiers généraux (*ibid.* et p. suiv.), — le défend (p. 213). — Parle sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 391 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 735). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 71), (p. 72 et suiv.), (p. 92), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 172), — sur la garde nationale parisienne (p. 174), (p. 185). — Fait un rapport sur l'organisation du corps des officiers du génie (p. 221 et suiv.). — Président (p. 425). — Sa réponse au discours de l'orateur de la députation des dames de la halle, marchandes de marée et de morue (p. 755), — au discours de l'orateur de la députation d'une société habituée au café Procope (*ibid.*), — aux discours des orateurs des députations des électeurs et gens de lettres de Paris et des citoyens de la ville et du canton de Montmorency (p. 758 et suiv.). = Sa réponse aux discours des députés extraordinaires des gardes nationales de Clermont-en-Argonne et de Varennes (t. XXX, p. 2). — Parle sur l'admission aux emplois d'officiers vacants (p. 205). = Parle sur la situation des juifs (t. XXXI, p. 441). — Fait un rapport sur le mode provisoire d'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 452 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'institution publique militaire et sur le mode d'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 472 et suiv.). — Parle sur les délits et les peines militaires (p. 679).

Bronzes de la couronne. — Voir *Garde-meuble de la couronne* (*Inventaire du*).

Brostaret, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138); — combat deux motions concernant la durée des discussions (p. 482). = Parle sur un projet de décret présenté par Necker (t. IX, p. 233), — sur l'organisation du Corps législatif (p 380). = Parle sur l'administration de département (t. X, p. 117), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123), (p. 251). — Demande que l'on remette au greffe du Châtelet toutes les pièces relatives au procès de l'évêque de Tréguier (p. 268). — Parle sur la réception des décrets votés (p. 564), — sur l'adjonction du comité de judicature au comité de Constitution (p. 624), — sur les impositions (p. 639). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 488). — Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 351), (p. 684). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 703). = Parle sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (t. XVII, p. 656). = Parle sur le remplacement de La Queuille (t. XVIII, p. 247), — sur les traitements des juges, des commissaires du roi, etc. (p. 415). = Secrétaire (t. XX, p. 4). — Parle sur le projet de décret concernant la promulgation des lois (p. 193), — sur les assignats (p. 266), — sur l'élection des juges (p. 281), — sur le tribunal de cassation (p. 554). — Propose de nommer 2 commissaires chargés d'assister à l'installation du tribunal de cassation (t. XXIV, p. 695). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 444). = Présente un projet de décret portant suspension du départ des commissaires civils destinés pour Saint-Domingue (t. XXX, p. 12). — Parle sur les colonies (p. 56).

Brouillet (Abbé), *député du clergé du bailliage de Vitry-le-François*. Son opinion, non prononcée, sur les duels (t. XVIII, p. 767 et suiv.). = Propose un projet de décret sur le duel (t. XX, p. 422).

Brousse (Abbé), *député du clergé du bailliage de Metz*. Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 387 et suiv.).

Broves de Rafelis (Vicomte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan*. Adhère à ce qui a été arrêté dans la séance du 4 août (t. VIII, p. 352).

Bruges (Abbé de), *député du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXV, p. 238).

Bruet, *député du clergé du bailliage d'Aval en Franche-Comté.* Donne sa démission (t. XI, p. 765).

Brueys d'Aigaliers (Baron), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire.* Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 338), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 382).

Bruges, *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Remplace Brun démissionnaire (t. X, p. 343). = Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (t. XI, p. 187). = Parle sur les demandes de congé (t. XXIV, p. 541).

Brûlart, dit Sillery, *député de la noblesse du bailliage de Reims.* — Voir *Sillery* (Brûlart de).

Brûlement d'assignats. — Voir *Assignats*, § **55**. — *Caisse de l'extraordinaire*, § **7**.

Brûlement des effets de l'emprunt de 1789. — Voir *Emprunt national de* 1789.

Brun, *député du clergé de la sénéchaussée de Mende.* Donne sa démission (t. X, p. 343).

Brun de Lacombe. Sa lettre sur les municipalités et les districts renvoyée au comité de Constitution (t. IX, p. 457) ; — texte de cette lettre (p. 463 et suiv.).

Brunet de La Tuque, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Albret et Nérac.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89), — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138) ; = Parle sur la nomination des suppléants (t. IX, p. 679). = Propose de décréter trois séances du soir par semaine (t. X, p. 65), — de décider que les matières qu'on traitera le soir seront annoncées seulement à la séance du matin (p. 66). — Parle sur l'administration de département (p. 117), — sur une demande de la ville de Nérac relative au quart du revenu des dîmes (p. 321), — sur l'annexion de la Corse (p. 336). — Fait une motion en faveur des non-catholiques (p. 693 et suiv.). = Parle sur l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 135). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 620).

Brunier (Mme), *femme de chambre du Dauphin.* Projet de décret relatif à sa mise en liberté (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en liberté (p. 335).

Budget de la ville de Paris. Projet de décret y relatif, présenté par Charles de Lameth (16 juin 1791, t. XXVII, p. 273) ; — discussion : Tuaut de La Bouverie (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

Budget des affaires étrangères.

§ **1er.** — Rapport par Lebrun (6 février 1790, t. XI, p. 443 et suiv.). — Camus demande qu'à ce rapport soit joint un tableau contenant le détail des appointements des commis et des traitements des ambassadeurs (*ibid.* p. 449 et suiv.) ;—adoption (*ibid.* p. 450). (Voir *ce tableau à la suite du rapport.*)

§ **2.** — Projet de décret sur la dépense du département des affaires étrangères, présenté par Lebrun (5 juin 1790, t. XVI, p. 111) ; — adoption (*ibid*).

Budgets. — Voir *Comptes des budgets.*

Buffon (Monument à élever à). — Voir *Sciences.*

Buffon fils. Lettre du sieur Leclerc, ci-devant Buffon, fils du naturaliste, au sujet des municipalités de Quincy et de Rougemon (t. XXII, p. 459).

Buffy, *député du tiers état du bailliage de Dourdan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92) ; — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 729).

Bugey (Le). Motion, non prononcée, du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean sur la situation de cette province (19 novembre 1789, t. X, p. 124 et suiv.).

Buissart, *membre de l'académie d'Arras.* Fait hommage à l'Assemblée d'un ouvrage sur l'uniformité des poids et mesures (t. XXV, p. 609 et suiv.).

Bulles du pape. — Voir *Brefs.*

Burdelot (Vicomte), *député des communes du bailliage de Coutances.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 89).

Bureau de l'Assemblée nationale constituante (Présidents et secrétaires) (1789-1791), (présent t. XXXIII, p. 88).

Bureau des décrets. Projet de décret sur l'augmentation et le traitement du personnel présenté par Vernier (9 janvier 1791, t. XXII, p. 104) ; — discussion : Lavie, Démeunier, abbé Maury, Démeunier, abbé Maury, Démeunier, abbé Maury, Camus (*ibid.* p. 105);—adoption (*ibid.*).

Bureau de trésorerie. — Voir *Trésorerie* (*Bureau de*).

Bureau des procès-verbaux de l'Assemblée. — Voir *Procès-verbaux.*

Bureaux de conciliation. — Projet de décret, présenté par Démeunier, tendant à autoriser les bureaux de conciliation à désigner, parmi les huissiers en exercice, ceux dont les parties seront tenues de se servir pour faire les citations (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 132) ; — discussion : Defermon, Démeunier, rapporteur, Berthereau (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 133).

Bureaux de l'Assemblée nationale.

§ **1er.** — Adoption de la proposition faite au nom du Comité de règlement, de diviser l'Assemblée en bureaux (1er juillet 1789, t. VIII, p. 181) ; — mode de formation (*ibid.*). — Voir *Règlement.*

§ **2.** — Nomination des présidents et secrétaires des bureaux (3 juillet 1789, t. VIII, p. 185).

§ **3.** — Convocation des bureaux pour la nomination du comité de Constitution (6 juillet 1789, t. VIII, p. 199).

§ **4.** — L'Assemblée nationale décide que les bureaux se réuniront tous les soirs (31 juillet 1789, t. VIII, p. 313).

§ **5.** — Le vicomte de Beauharnais demande la suppression des bureaux et la reformation des comités : il propose que chaque membre se fera inscrire sur la liste du comité auquel il se croira le plus propre (1er décembre 1789, t. X, p. 346). (Cette proposition n'a pas eu de suite.)

§ **6.** — Sur l'observation de Prieur, l'Assemblée décide que les trente bureaux qui n'ont pas été changés depuis trois mois, seront reformés le 14 décembre (11 décembre 1789, t. X, p. 501 et suiv.).

§ **7.** — Palmaert fait observer que, nouvellement admis, il n'est placé dans aucun bureau

Bureaux de l'Assemblée nationale (*Suite*).

(16 février 1790, t. XI, p. 609); — l'Assemblée décide qu'il entrera dans le 30e bureau, qui ne compte que 39 membres et se trouve être numériquement le plus faible (*ibid.*). — Voir *Comités*. — *Règlement de police intérieure*.

Bureaux de l'Administration de l'Assemblée nationale et Comités. — Voir *Comptabilité de l'Assemblée nationale*.

Bureaux de Pusy, *député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Proteste contre la qualité de député de la noblesse d'Amont prise par le prince de Beaufremont (t. VIII, p. 173); — attaque le parlement de Besançon (p. 297); — demande que, les bases de la Constitution établies, l'Assemblée s'occupe de l'organisation des assemblées municipales (p. 492). = Propose d'adjoindre quatre membres au comité des douze (t. IX, p. 168). — Nommé secrétaire (p. 196). — Parle sur la formation d'un comité militaire (p. 234), — sur les biens du clergé (p. 495). = Signale une machine hydraulique de l'abbé Demande (t. X, p. 574). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 615 et suiv.). — Demande l'adjonction au comité militaire d'un officier du génie (p. 618); — y est adjoint lui-même (*ibid.*). = Fait un rapport sommaire sur la nouvelle division du royaume (t. XI, p. 119 et suiv.); — demande que l'on statue sur les trois derniers articles (p. 128). — Président (p. 415); — son discours en prenant possession du fauteuil (*ibid.*). — Annonce la venue du roi à l'Assemblée (p. 428); — répond au discours du roi (p. 431). — Prête le premier le serment civique (p. 432). — Son discours au roi, à la tête d'une députation (p. 435); — son discours à la reine (*ibid.* et p. suiv.). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 609). — Demande qu'on mette de l'ordre dans les archives de l'Assemblée nationale (p. 638). — — Parle sur la division du royaume (p. 711). = Parle sur l'incompatibilité des fonctions de député avec celles des assemblées administratives (t. XII, p. 141). = Parle sur l'uniformité des poids et mesures (t. XV, p. 440 et suiv.). — Ses considérations sur le corps royal du génie (p. 463 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96), — sur la fédération (p. 137). = Parle sur la proposition de décret présentée par de Noailles sur l'armée (t. XVII, p. 89); — présente une rédaction (p. 196); — parle sur le projet présenté par Alexandre de Lameth (p. 435), (p. 416 et suiv.). = Propose, au nom du comité de Constitution, d'allouer des appointements de 300 livres par mois au sieur Cotereau, ingénieur-géographe (t. XVIII, p. 510). — Parle sur l'organisation de l'armée (p. 663 et suiv.), (p. 665). — Président (p. 717); — son discours d'installation (p. 718). = Président, répond à une députation de Liégeois (t. XIX, p. 66); — présente au roi le décret du 18 septembre 1790 concernant des désordres à Versailles (p. 68); — prononce un discours en quittant le fauteuil (p. 241 et suiv.). = Présente des projets de décrets sur la nouvelle formation du corps du génie (t. XX, p. 17 et suiv.), — sur les destitutions arbitraires dans l'armée (p. 376). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180). — Fait un rapport sur une demande de crédits de quatre millions (p. 232 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 477 et suiv.). = Parle sur une invention

Bureaux de Pusy, *député* (*Suite*).

(t. XXII, p. 735). — Membre du comité d'agriculture (p. 764). = Présente un projet de décret concernant les colonels et lieutenants-colonels susceptibles de remplacement (t. XXIII, p. 651 et suiv.). = Parle contre le ministre de la marine (t. XXIV, p. 675). = Parle sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXV, p. 142 et suiv.). — Fait un rapport sur les dépenses pour l'entretien des troupes (p. 354 et suiv.); — le défend (p. 355). = Président (t. XXVI, p. 345). — Fait un rapport sur les places de guerre, le service des troupes en garnison et l'administration des travaux militaires (p. 385 et suiv.), — le défend (p. 392), (p. 393). — Parle sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 655). = Sa réponse, en qualité de président de l'Assemblée, à la lettre des représentants des États de Pensylvanie témoignant de leur sympathie pour la France (t. XXVII, p. 14). — Fait un rapport sur l'état actuel de l'armée (p. 104 et suiv.); — le défend (p. 127), (p. 128), (p. 148). — Parle sur les fournitures de l'armée (p. 419). = Présente le tableau de classement des places de guerre, postes et travaux militaires (t. XXVIII, p. 47 et suiv.). — Parle sur la discipline militaire (p. 587). = Fait un rapport sur les troubles de Lorient (t. XXIX, p. 66). — Présente un projet de décret concernant le montant des frais et dépenses relatifs aux mesures prises pour la défense du royaume (p. 113 et suiv.). — Parle sur l'organisation du corps du génie (p. 225), — sur l'indemnité réclamée par le sieur de Lowendal (p. 309). — Présente un projet de décret sur la suppression du corps des ingénieurs-géographes militaires (p. 492), — un projet de décret tendant à accorder des pensions aux sieurs Micas et Capitaine jeune (p. 492 et suiv.). = Présente un projet de décret tendant à accorder des indemnités aux ci-devant officiers des états-majors des places (t. XXXI, p. 239), — un projet de décret sur l'état des officiers généraux employés dans les colonies (p. 440 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'organisation de la garde du roi (p. 676 et suiv.).

Bureaux de secours et de travail. Motion de Malouet y relative (3 août 1789, t. VIII, p. 337 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 339). — Voir *Secours*. — *Ateliers de secours dans les départements*.

Bureaux de traites. Rapport par Goudard sur la nomenclature des bureaux de traites établis aux frontières et sur la dépense résultant d'établissements formés en vertu de nouveaux décrets (t. XXXII, p. 3 et suiv.); — projet du décret (p. 4); — état des bureaux servant à la perception des droits à l'entrée et à la sortie du royaume (p. 5 et suiv.).

Burendière (Biroteau de). — Voir *Biroteau des Burendières*.

Burignot de Varennes, *député de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône*. Parle sur les titres de noblesse (t. XVI, p. 378); — proteste contre leur suppression (p. 379).

Buschey-Desnoès, *député des communes du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bussière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bourguignon* (t. XIV, p. 44).

Bussy (De), *député des communes du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97) ; — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139) ; — donne sa démission (p. 481). = Démissionnaire, est remplacé par Liénart (t. X, p. 503 et suiv.).

Buttafuoco (De), *député de la noblesse de l'île de Corse*. Parle sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la réunion de la Corse à la France (t. XI, p. 270). = Proteste contre l'accusation de soumission aux Anglais (t. XVIII, p. 72). = Attaque Paoli (t. XX, p. 73 et suiv.). — Parle sur un discours d'une députation corse (p. 293) ; — son opinion, non prononcée, sur le même sujet (p. 297 et suiv.) ; — sa lettre à Paoli (p. 299 et suiv.). — Propose une addition au projet de décret sur les magistrats de Corse (p. 483). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 308), (p. 309), — sur les troubles de Bastia (p. 313).

Buzot, *député du tiers état du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Fait le rapport des élections vérifiées dans le premier bureau (p. 102). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie la motion tendant à la formation d'un comité de huit membres, pour dresser un plan de Constitution (p. 231), — la proposition d'établir partout des milices bourgeoises (p. 248.) — Parle contre la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 254), — contre la motion tendant à ce que l'Assemblée ne reçoive plus de députation. (p. 316). — Soutient l'opinion que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation (p. 354). — Demande la liberté du port d'armes (p. 358). — Refuse de voter l'emprunt de 30 millions avant la vérification de la dette de l'Etat (p. 365 et suiv.). — Demande que l'on entende les adversaires de la motion de Le Pelletier de Saint-Fargeau, relative à la durée du mandat de député (p. 617) ; — qu'elle soit fixée à deux ans (p. 618). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 220). — Se plaint du retard apporté par le garde des sceaux dans la publication des décrets (p. 468). — Demande la formation d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation (p. 474). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408), — sur l'exécution des décrets relatifs aux municipalités (p. 423), — sur une élection municipale (p. 541), — sur la division du royaume (p. 610). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 14), — sur l'état des religieux (p. 239), — sur les droits d'aides (p. 297), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309), — sur le pouvoir judiciaire (p. 581 et suiv.). = Parle sur les états féodaux (t. XV, p. 293), — sur le pouvoir judiciaire (p. 370), (p. 383), — sur les biens nationaux (p. 683), — sur le pouvoir judiciaire (p. 688). = Signale la cause du retard dans le recouvrement des impôts (t. XVI, p. 93). — Parle sur la mendicité (p. 123), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section de Saint-Pierre d'Evreux (p. 202). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVII, p. 48), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619). = Secrétaire (t. XVIII, p. 74). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 260), — sur les traitements des juges commissaires du roi, etc. (p. 415). = Parle

Buzot, *député* (*Suite*).

sur la contribution personnelle (t. XIX, p. 762), (p. 763). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 36), — sur une réduction de districts (p. 727), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 527), (p. 539), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Parle sur l'emplacement des tribunaux de Paris (t. XXII, p. 84), — sur les jurés (p. 332), — sur le tribunal criminel (p. 348), (p. 363), — sur l'élection des membres du tribunal de cassation (p. 524), — sur les jurés (p. 716), (p. 724), (p. 756). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 25), — sur les évêques refusant le serment (p. 45), — sur les patentes (p. 217), — sur le respect dû à la loi (p. 562), — sur le choix des vicaires (p. 598), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 645), — sur la tontine Lafarge (p. 656), — sur les corps administratifs (p. 664), — sur une députation d'hommes de couleur (p. 666), — sur les corps administratifs (p. 674 et suiv.), — sur une demande d'extradition (p. 696). = Demande qu'on achève au plus tôt l'établissement des corps administratifs (t. XXIV, p. 32). — Parle sur les successions (p. 46), — sur la régence (p. 338), — sur les tribunaux criminels (p. 467 et suiv.), — sur les successions (p. 505), — sur une motion de Le Pelletier de Saint-Fargeau (p. 560), — sur les successions (p. 602), — sur l'organisation du ministère (p. 609 et suiv.), (p. 655), (p. 663). — Dénonce Huber, commissaire de la trésorerie, comme s'étant livré à l'agiotage (p. 688). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 693), — sur le traitement des ministres (p. 204), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 12), (p. 13), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 98 et suiv.), — sur les recettes et dépenses de 1791 (p. 163), — sur la police des églises de Paris (p. 182 et suiv.), — sur les attributions du conseil du roi en matière de liquidation (p. 334), — sur la création de petits assignats (p. 350). — Propose une addition au décret sur l'autorité du conseil en matière de liquidation (p. 353). — Demande à lire une lettre confirmant l'accusation portée par lui contre Huber, commissaire de la trésorerie (p. 353 et suiv.). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 360), — sur les troubles d'Avignon (p. 381), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 392 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 542), — sur le traitement du directeur de la liquidation (p. 552), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 559), — sur la création de petits assignats (p. 600 et suiv.), — sur le remboursement des offices d'avocats au conseil (p. 617), — sur l'organisation des corps de finances (p. 677), — sur le droit de pétition (p. 690), (p. 694), (p. 695), = Parle sur le rétablissement de l'ordre (t. XXVI, p. 147), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 153 et s iv.), (p. 231), (p. 251), (p. 269 et suiv.), (p. 317). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 537), (p. 538), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 570), — sur un prétendu interrogatoire du roi et de la reine (p. 578), — sur une fédération générale en 1791 (p. 591 et suiv.). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 27), (p. 28), (p. 51), (p. 52 et suiv.), (p. 126), — sur la fuite du roi (p. 324 et suiv.),

Bureaux de l'Assemblée nationale (*Suite*).

(16 février 1790, t. XI, p. 609); — l'Assemblée décide qu'il se trera dans le 30e bureau, qui ne compte que 39 membres et se trouve être numériquement le plus faible (*ibid.*). — Voir *Comités*. — *Règlement de police intérieure*.

Bureaux de l'Administration de l'Assemblée nationale et Comités. — Voir *Comptabilité de l'Assemblée nationale*.

Bureaux de Pusy, *député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Proteste contre la qualité de député de la noblesse d'Amont prise par le prince de Beaufremont (t. VIII, p. 173); — attaque le parlement de Besançon (p. 297); — demande que, les bases de la Constitution établies, l'Assemblée s'occupe de l'organisation des assemblées municipales (p. 492). = Propose d'adjoindre quatre membres au comité des douze (t. IX, p. 168). — Nommé secrétaire (p. 196). — Parle sur la formation d'un comité militaire (p. 234), — sur les biens du clergé (p. 495). = Signale une machine hydraulique de l'abbé Demande (t. X, p. 574). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 615 et suiv.). — Demande l'adjonction au comité militaire d'un officier du génie (p. 618); — y est adjoint lui-même (*ibid.*). = Fait un rapport sommaire sur la nouvelle division du royaume (t. XI, p. 119 et suiv.); — demande que l'on statue sur les trois derniers articles (p. 128). — Président (p. 415); — son discours en prenant possession du fauteuil (*ibid.*). — Annonce la venue du roi à l'Assemblée (p. 428); — répond au discours du roi (p. 431). — Prête le premier le serment civique (p. 432). — Son discours au roi, à la tête d'une députation (p. 435); — son discours à la reine (*ibid.* et p. suiv.). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 609). — Demande qu'on mette de l'ordre dans les archives de l'Assemblée nationale (p. 638). — — Parle sur la division du royaume (p. 711). = Parle sur l'incompatibilité des fonctions de député avec celles des assemblées administratives (t. XII, p. 141). = Parle sur l'uniformité des poids et mesures (t. XV, p. 440 et suiv.). — Ses considérations sur le corps royal du génie (p. 463 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96), — sur la fédération (p. 137). = Parle sur la proposition de décret présentée par de Noailles sur l'armée (t. XVII, p. 89); — présente une rédaction (p. 196); — parle sur le projet présenté par Alexandre de Lameth (p. 435), (p. 416 et suiv.). = Propose, au nom du comité de Constitution, d'allouer des appointements de 300 livres par mois au sieur Cotereau, ingénieur-géographe (t. XVIII, p. 510). — Parle sur l'organisation de l'armée (p. 663 et suiv.), (p. 665). — Président (p. 717); — son discours d'installation (p. 718). = Président, répond à une députation de Liégeois (t. XIX, p. 66); — présente au roi le décret du 18 septembre 1790 concernant des désordres à Versailles (p. 68); — prononce un discours en quittant le fauteuil (p. 241 et suiv.). = Présente des projets de décrets sur la nouvelle formation du corps du génie (t. XX, p. 17 et suiv.), — sur les destitutions arbitraires dans l'armée (p. 376). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180). — Fait un rapport sur une demande de crédits de quatre millions (p. 232 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 477 et suiv.). = Parle sur une invention

Bureaux de Pusy, *député* (*Suite*).

(t. XXII, p. 735). — Membre du comité d'agriculture (p. 764). = Présente un projet de décret concernant les colonels et lieutenants-colonels susceptibles de remplacement (t. XXIII, p. 651 et suiv.). = Parle contre le ministre de la marine (t. XXIV, p. 675). = Parle sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXV, p. 142 et suiv.). — Fait un rapport sur les dépenses pour l'entretien des troupes (p. 354 et suiv.); — le défend (p. 355). = Président (t. XXVI, p. 345). — Fait un rapport sur les places de guerre, le service des troupes en garnison et l'administration des travaux militaires (p. 385 et suiv.), — le défend (p. 392), (p. 393). — Parle sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 655). = Sa réponse, en qualité de président de l'Assemblée, à la lettre des représentants des Etats de Pensylvanie témoignant de leur sympathie pour la France (t. XXVII, p. 14). — Fait un rapport sur l'état actuel de l'armée (p. 104 et suiv.); — le défend (p. 127), (p. 128), (p. 148). — Parle sur les fournitures de l'armée (p. 419). = Présente le tableau de classement des places de guerre, postes et travaux militaires (t. XXVIII, p. 47 et suiv.). — Parle sur la discipline militaire (p. 587). = Fait un rapport sur les troubles de Lorient (t. XXIX, p. 66). — Présente un projet de décret concernant le montant des frais et dépenses relatifs aux mesures prises pour la défense du royaume (p. 113 et suiv.). — Parle sur l'organisation du corps du génie (p. 225), — sur l'indemnité réclamée par le sieur de Lowendal (p. 309). — Présente un projet de décret sur la suppression du corps des ingénieurs-géographes militaires (p. 492), — un projet de décret tendant à accorder des pensions aux sieurs Micas et Capitaine jeune (p. 492 et suiv.). = Présente un projet de décret tendant à accorder des indemnités aux ci-devant officiers des états-majors des places (t. XXXI, p. 239), — un projet de décret sur l'état des officiers généraux employés dans les colonies (p. 440 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'organisation de la garde du roi (p. 676 et suiv.).

Bureaux de secours et de travail. Motion de Malouet y relative (3 août 1789, t. VIII, p. 337 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 339). — Voir *Secours*. — *Ateliers de secours dans les départements*.

Bureaux de traites. Rapport par Goudard sur la nomenclature des bureaux de traites établis aux frontières et sur la dépense résultant d'établissements formés en vertu de nouveaux décrets (t. XXXII, p. 3 et suiv.); — projet du décret (p. 4); — état des bureaux servant à la perception des droits à l'entrée et à la sortie du royaume (p. 5 et suiv.).

Burendière (Biroteau de). — Voir *Biroteau des Burendières*.

Burignot de Varennes, *député de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône*. Parle sur les titres de noblesse (t. XVI, p. 378); — proteste contre leur suppression (p. 379).

Buschey-Desnoès, *député des communes du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Bussière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bourguignon* (t. XIV, p. 44).

Bussy (De), *député des communes du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97) ; — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139); — donne sa démission (p. 481). = Démissionnaire, est remplacé par Liénart (t. X, p. 503 et suiv.).

Buttafuoco (De), *député de la noblesse de l'île de Corse*. Parle sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la réunion de la Corse à la France (t. XI, p. 270). = Proteste contre l'accusation de soumission aux Anglais (t. XVIII, p. 72). = Attaque Paoli (t. XX, p. 73 et suiv.). — Parle sur un discours d'une députation corse (p. 293); — son opinion, non prononcée, sur le même sujet (p. 297 et suiv.) ; — sa lettre à Paoli (p. 299 et suiv.). — Propose une addition au projet de décret sur les magistrats de Corse (p. 483). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 308), (p. 309), — sur les troubles de Bastia (p. 313).

Buzot, *député du tiers état du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Fait le rapport des élections vérifiées dans le premier bureau (p. 102). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie la motion tendant à la formation d'un comité de huit membres, pour dresser un plan de Constitution (p. 231), — la proposition d'établir partout des milices bourgeoises (p. 248.) — Parle contre la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 254), — contre la motion tendant à ce que l'Assemblée ne reçoive plus de députation. (p. 316). — Soutient l'opinion que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation (p. 354). — Demande la liberté du port d'armes (p. 358). — Refuse de voter l'emprunt de 30 millions avant la vérification de la dette de l'Etat (p. 365 et suiv.). — Demande que l'on entende les adversaires de la motion de Le Pelletier de Saint-Fargeau, relative à la durée du mandat de député (p. 617); — qu'elle soit fixée à deux ans (p. 618). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 220). — Se plaint du retard apporté par le garde des sceaux dans la publication des décrets (p. 468). — Demande la formation d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation (p. 474). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408), — sur l'exécution des décrets relatifs aux municipalités (p. 423), — sur une élection municipale (p. 541), — sur la division du royaume (p. 610). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 14), — sur l'état des religieux (p. 239), — sur les droits d'aides (p. 297), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309), — sur le pouvoir judiciaire (p. 581 et suiv.). = Parle sur les états féodaux (t. XV, p. 293), — sur le pouvoir judiciaire (p. 370), (p. 383), — sur les biens nationaux (p. 683), — sur le pouvoir judiciaire (p. 688). = Signale la cause du retard dans le recouvrement des impôts (t. XVI, p. 93). — Parle sur la mendicité (p. 123), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section de Saint-Pierre d'Evreux (p. 202). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVII, p. 48), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619). = Secrétaire (t. XVIII, p. 74). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 260), — sur les traitements des juges commissaires du roi, etc. (p. 415). = Parle

Buzot, *député* (*Suite*).

sur la contribution personnelle (t. XIX, p. 762), (p. 763). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 36), — sur une réduction de districts (p. 727), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 527), (p. 539), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Parle sur l'emplacement des tribunaux de Paris (t. XXII, p. 84), — sur les jurés (p. 332), — sur le tribunal criminel (p. 348), (p. 363), — sur l'élection des membres du tribunal de cassation (p. 524), — sur les jurés (p. 716), (p 724), (p. 756). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 25), — sur les évêques refusant le serment (p. 45), — sur les patentes (p. 217), — sur le respect dû à la loi (p. 562), — sur le choix des vicaires (p. 598), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 645), — sur la tontine Lafarge (p. 656), — sur les corps administratifs (p. 664), — sur une députation d'hommes de couleur (p. 666), — sur les corps administratifs (p. 674 et suiv.), — sur une demande d'extradition (p. 696). = Demande qu'on achève au plus tôt l'établissement des corps administratifs (t. XXIV, p. 32). — Parle sur les successions (p. 46), — sur la régence (p. 338), — sur les tribunaux criminels (p. 467 et suiv.), — sur les successions (p. 505), — sur une motion de Le Pelletier de Saint-Fargeau (p. 560), — sur les successions (p. 602), — sur l'organisation du ministère (p 609 et suiv.), (p. 655), (p. 663). — Dénonce Huber, commissaire de la trésorerie, comme s'étant livré à l'agiotage (p. 688). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 693), — sur le traitement des ministres (p. 204), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 12), (p. 13), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 98 et suiv.), — sur les recettes et dépenses de 1791 (p. 163), — sur la police des églises de Paris (p. 182 et suiv.), — sur les attributions du conseil du roi en matière de liquidation (p. 334), — sur la création de petits assignats (p. 350). — Propose une addition au décret sur l'autorité du conseil en matière de liquidation (p. 353). — Demande à lire une lettre confirmant l'accusation portée par lui contre Huber, commissaire de la trésorerie (p. 353 et suiv.). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 360), — sur les troubles d'Avignon (p. 381), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 392 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 542), — sur le traitement du directeur de la liquidation (p. 552), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 559), — sur la création de petits assignats (p. 600 et suiv.), — sur le remboursement des offices d'avocats au conseil (p. 617), — sur l'organisation des corps de finances (p. 677), — sur le droit de pétition (p. 690), (p. 694), (p. 695), = Parle sur le rétablissement de l'ordre (t. XXVI, p. 147), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 153 et suiv.), (p. 231), (p. 251), (p. 269 et suiv.), (p. 317). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 537), (p. 538), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 570), — sur un prétendu interrogatoire du roi et de la reine (p. 578), — sur une fédération générale en 1791 (p. 591 et suiv.). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 27), (p. 28), (p. 51), (p. 52 et suiv.), (p. 126), — sur la fuite du roi (p. 324 et suiv.),

Buzot, *député* (*Suite*).

— sur les lois rurales (p. 449). = Parle sur l'envoi de commissaires de l'Assemblée dans les départements (t. XXIX, p. 32), — sur la Constitution (p. 265), (p. 271 et suiv.), (p. 294), (p. 328), (p. 333), (p. 364 et suiv.), (p. 405), (p. 410), (p. 412), (p. 456), (p. 458), (p. 461), (p. 464), (p. 636), (p. 638), (p. 699), (p. 720), (p. 749). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 113), (p. 118), — sur l'institution des jurés (p. 713). = Demande l'ajournement à la prochaine législature du projet de

Buzot, *député* (*Suite*).

décret relatif à l'instruction publique (t. XXXI, p. 324). — Parle sur les gratifications à accorder aux employés de l'Assemblée nationale (p. 345), — sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 365 et suiv.). — Demande que l'Assemblée décrète que la désertion depuis le commencement de la Révolution est comprise dans l'amnistie pour les faits relatifs à la Révolution (p. 444). — Parle sur le droit d'enregistrement (p. 598), — sur les sociétés populaires (p. 623), (p. 624), (p. 670).

C

Cabaretiers, aubergistes et **bouchers de Nyon, Ham** et **Chauny**. — Voir *Impôts*, § **36**.

Cabien (Michel), *sergent des milices gardes-côtes d'Oistreham*. Son éloge, par de Cussy (t. XVIII, p. 571 et suiv.) ;—le président lui permet d'assister à la séance et lui fait prêter le serment civique (p. 572).

Cabrières (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Rouverier* (t. XIV, p. 300).

Cabris (Var). — Voir *Troubles*, § **20**.

Cadillac (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Preissac* (t. XIV, p. 277), — sous le nom de *Vedrines* (p. 335).

Cadastre. Opinion d'Aubry-du-Bochet sur son exécution, imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (15 décembre 1790, t. XXI, p. 493 et suiv.).

Caen (Ville de). L'Assemblée renvoie au comité des rapports un exposé de situation de la ville de Caen, fait par le baron de Wimpfen, dénonçant l'administration vicieuse d'un comité permanent, la désunion des milices nationales, l'indiscipline des troupes réglées, la désertion des juges, et le défaut de publication de plusieurs décrets importants (16 novembre 1789, t. X, p. 69). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **11**.

Café Procope. — Voir *Députations*, § **51**.

Cahiers des États généraux.

§ **1er**. — Résumé des cahiers en ce qui concerne la Constitution (27 juillet 1789, t. VIII, p. 213 et suiv.).

§ **2**. — Cahier des doléances du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély (t. XXXII, p. 521 et suiv.).

Cahors (Justice de paix de la ville de) : Voir *Tribunaux de commerce*, § **21**..

Cahors (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **1er**.

Cahuzac (De), comte de Caux. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Roger* (t. XIV, p. 296).

Cairol (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bailladet* (t. XIV, p. 378).

Caisse de la marine de Toulon. Lettre des administrateurs du département du Var annonçant que M. Possel, ordonnateur de la marine, leur a fait connaître que cette caisse ne contenait plus que 3,000 livres (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 741 et suiv.); — discussion : Mougins, Bouche, Legrand, Defermon, Dosfant (*ibid.* p. 742 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'arrestation de M. Possel (*ibid.* p. 743); — Malouet demande qu'il soit sursis à l'expédition du décret (5 juillet, p. 752 et suiv.); — débat : Castellanet (*ibid.* p. 753); — adoption de la motion de Malouet (*ibid.*).

Caisse de l'ancienne administration du clergé (Pensions établies sur la). — Voir *Pensions*, § **15**.

Caisse de l'extraordinaire.

§ **1er**. — Création de la caisse de l'extraordinaire (19 décembre 1789, t. X, p. 681).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret de Camus relatif aux mesures prises pour la formation de la caisse de l'extraordinaire (18 novembre 1790, t. XX, p. 512). — Décret portant nomination de quatre commissaires chargés de la surveillance de cette caisse (21 novembre, p. 590). — Lettre et mémoire sur l'organisation de la caisse, par Amelot, commissaire du roi au département de cette caisse (24 novembre, p. 730 et suiv.) ;— renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 735) ; — noms des quatre commissaires (25 novembre, p. 749). — Voir ci-dessous, § **19**.

§ **3**. — Projet de décret, présenté au nom du comité des finances et des commissaires nommés pour la surveillance de la caisse de l'extraordinaire, sur l'état de cette caisse (3 décembre 1790, t. XXI, p. 200 et suiv.); — discussion : Camus, divers membres (6 décembre, p. 254); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption d'une modification au décret du 6 décembre proposé par Camus (27 décembre, p. 681). — Voir §§ **13** et **20**.

§ **4**. — Décret portant que la caisse de l'extraordinaire versera au Trésor public la somme de 45 millions en assignats pour le service de décembre (11 décembre 1790, t. XXI, p. 367).

§ **5**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus et improuvant la conduite des administrateurs du département des Côtes-du-Nord (17 décembre 1790, t. XXI, p. 521 et suiv.).

§ **6**. — Projet de décret en 7 articles, pré-

Caisse de l'extraordinaire (*Suite*).

senté par d'Allarde et relatif aux comptes du ci-devant receveur général du clergé et au versement des fonds dans la caisse de l'extraordinaire (17 décembre 1790, t. XXI, p. 522 et suiv.); — discussion : Camus, d'Allarde, Camus, d'André, Camus (*ibid.* p. 523), — ajournement des 4 premiers articles et adoption des trois autres (*ibid.*). — Suite de la discussion sur les comptes du ci-devant receveur du clergé : d'Ailly, Camus (26 décembre, p. 661 et suiv.); — adoption du projet de décret tout entier (*ibid.* p. 665).

§ 7. — Communication de Camus relative à l'annulation de certains assignats, remis à la caisse de l'extraordinaire et au brûlement de certains autres (18 décembre 1790, t. XXI, p. 532).

§ 8. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, sur l'ordre de la délivrance des mandats à l'administration de la caisse de l'extraordinaire et sur celui des payements à la même caisse (27 décembre 1790, t. XXI, p. 679 et suiv.).

§ 9. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, sur le siège de l'administration de la caisse de l'extraordinaire (30 décembre 1790, t. XXI, p. 711).

§ 10. — Compte rendu, par Camus, de l'état de la caisse de l'extraordinaire (30 décembre 1790, t. XXI, p. 712).

§ 11. — Projet de décret présenté par Lebrun à la place de Camus, et tendant au versement immédiat de 72 millions dans la caisse de l'extraordinaire (14 février 1791, t. XXIII, p. 169); — discussion : Goupil, d'André, Lebrun, Vernier, Goupil, Vernier, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — Camus, de Lachèze, Camus, de Folleville (*ibid.* p. 171); — adoption (*ibid.* p. 173). — Projet de décret modificatif (28 février, p. 557); — discussion : Foucault (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Motion de Le Couteulx tendant à l'annulation de ce dernier décret (1re mars, p. 580 et suiv.); — discussion : Vernier, Rewbell (*ibid.* p. 581); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — retour du comité (2 mars, p. 601); — adoption (*ibid.*).

§ 12. — Décret relatif aux frais des bureaux de la caisse de l'extraordinaire (13 mars 1791, t. XXIV, p. 67).

§ 13. — Décret concernant le retard apporté par le district de Perpignan dans l'envoi et l'exécution du décret du 6 décembre 1790 (23 mars 1791, t. XXIV, p. 292). — Voir ci-dessus, § 3.

§ 14. — Décret relatif aux porteurs des billets des ci-devant administrateurs des domaines (6 avril 1791, t. XXIV, p. 597.)

§ 15. — Décret sur le remboursement de différents emprunts (t. XXIV, p. 687).

§ 16. — Compte de la caisse au 31 mars 1791 (14 avril 1791, t. XXV, p. 90 et suiv.).

§ 17. — Observations, présentées par Camus, sur le résultat tant du compte de la caisse de l'extraordinaire au 30 avril 1791 que des procès-verbaux de versement d'assignats qui ont été faits depuis (17 mai 1791, t. XXVI, p. 141 et suiv.); — discussion : de Montesquiou, Duquesnoy, Defermon, Prieur, Malouet, de Cazalès, Rewbell, Delavigne, de Cussy, de Virieu, Goupilleau, de Montesquiou, de Cussy, Rabaud-Saint-Etienne, de Lachèze, Long, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 142 et suiv.); — adoption d'une motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) relative à la protection de toute espèce de commerce et notamment du commerce de l'argent (*ibid.* p. 147).

§ 18. — Rapport par Camus sur l'organisation et la dépense des bureaux, tant de l'administration que de la trésorerie de la caisse de l'extraordinaire (2 juin, 1791, t. XXVI, p. 700 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 705); — débat préalable : Fréteau, de Folleville, Pierre Dedelay, Camus, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.).

§ 19. — Lettre d'Amelot, commissaire du roi près sa caisse de l'extraordinaire, demandant la nomination de 12 commissaires chargés d'étudier et de rendre compte de l'organisation de cette caisse (4 juin 1791, t XXVI, p. 741); — discussion : Le Déist de Botidoux, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 742). — Rapport par de Dieuzie sur l'organisation et la dépense des bureaux de la caisse de l'extraordinaire (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 109 et suiv.); — débat : Camus (*ibid.* p. 110); — renvoi aux commissions (*ibid.*); — projet de décret, présenté par Camus (11 juillet, p. 112 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 113).

§ 20. — Sur la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), l'Assemblée charge les commissaires près la trésorerie nationale et la caisse de l'extraordinaire de vérifier l'état de ces caisses (21 juin 1791, t. XXVII, p. 376); — Rewbel rend compte de l'état de la caisse de l'extraordinaire et demande que le commissaire administrateur de la caisse de l'extraordinaire signe seul les ordonnances mentionnées en l'article 4 de la loi du 6 décembre 1790 (*ibid.* p. 386 et suiv.); — adoption de cette motion (*ibid.* p. 387). — Voir ci-dessus, §§ 3 et 13.

§ 21. — Dieuzie demande qu'il soit pourvu au payement des appointements des employés de la caisse de l'extraordinaire (21 juin 1791, t. XXVII, p. 387).

§ 22. — Rapport par Camus sur l'état des fonds et des espèces de la caisse de l'extraordinaire (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 680 et suiv.).

§ 23. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant qu'il sera remis une somme de 20,000 livres au commissaire du roi, administrateur de la caisse de l'extraordinaire pour fournir provisoirement aux dépenses qui résultent de la transmission à ce fonctionnaire des fonctions précédemment remplies par le comité d'aliénation (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 687).

Voir *Caisses de l'ordinaire et de l'extraordinaire.*

Caisse de Sceaux et de Poissy.

§ 1er — Rapport et projet de décret sur sa suppression présentés par Dupont (de Nemours) (13 mai 1791, t. XXVI, p. 31); — discussion : Camus, d'Ailly, Martineau, Camus (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 2. — Rapport par de Cernon sur la situation faite au Trésor public par le versement de numéraire dans la caisse de Sceaux et de Poissy (2 juin 1791, t. XXVI, p. 706); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Caisse des invalides de la marine. Rapport de Bégouen y relatif (28 avril 1791, t. XXV, p. 401); — discussion : un membre, Charles de Lameth, Le Chapelier, abbé Maury (*ibid.* p. 401); — titre 1er : adoption sans discus-

Caisse des invalides de la marine (*Suite*).

sion des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : Populus, Bégouen, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 402); — article 4; abbé Maury, Millet de Mureau, Prieur, Populus (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — Titre II, article 1er : adoption sans discussion (30 avril, p. 473); — article 2 : un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 474); — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*); — article 4 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (*ibid.*); — titre III : adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.* et p. suiv.) — article 3 : un membre (*ibid.* p. 475); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5, 6 et 7 (*ibid.* p. 476); — titre IV : adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 477); — adoption sans discussion des articles 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (*ibid.*); — titre V : adoption sans discussion des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (*ibid.*); — article 9 : un membre (*ibid.* p. 478); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 9, 10, 11, 12, 13 (*ibid.*); — article additionnel proposé par Bégouen : plusieurs membres (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption sans discussion des 10 articles du règlement relatif aux articles décrétés (*ibid.* p. 478 et suiv.).

Caisse d'escompte.

§ **1**er.— Hommage rendu par ses administrateurs à l'Assemblée nationale (20 juillet 1789, t. VIII, p. 252).

§ **2**. — Motion, non prononcée, du comte de Mirabeau sur la caisse d'escompte (16 septembre 1789, t. IX, p. 17 et suiv.).

§ **3**. — Projet proposé pour la caisse d'escompte, par Duclos-Dufresnoy, notaire, suppléant de la députation de Paris (renvoyé au comité des finances) (6 octobre 1789, t. IX, p. 355 et suiv.).

§ **4**. — Projet du ministre des finances (Necker) ayant pour objet de convertir la caisse d'escompte en banque nationale. — Voir *Banque nationale*, § **2**.

§ **5**. — Mémoire des actionnaires de la caisse d'escompte présenté à l'Assemblée nationale (23 novembre 1789, t. X, p. 228 et suiv.); — noms des commissaires chargés de l'examen de l'état de la caisse d'escompte (24 novembre, p. 251); — rapport par le duc du Châtelet, un des commissaires (4 décembre, p. 369 et suiv.); — question posée par le comte de Mirabeau au sujet des 90 millions dus par le gouvernement (*ibid.* p. 380); — réponse du duc du Châtelet (*ibid.*)

§ **6**. — Lettre de M. Necker au sujet d'une délibération prise par les actionnaires de la caisse d'escompte (2 janvier 1790, t. XI, p. 63).

§ **7**. — Mémoire adressé par l'administration de la caisse d'escompte (17 février 1790, t. XI, p. 629 et suiv.)

§ **8**. — Projet de décret présenté par d'Harambure (23 février, p. 677); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **9**. — Une députation du district des Récollets demande la suppression de la caisse d'escompte (9 mars 1790, t. XII, p. 98); — réponse du président (*ibid.*).

Caisse d'escompte (*Suite*).

§ **10**. — Rapport par Anson sur la caisse d'escompte, au nom du comité des finances (23 mars, p. 309 et suiv.); — projet de décret concernant la nomination de quatre commissaires chargés de surveiller les opérations de la caisse (*ibid.* p. 311); — discussion : Fréteau, Le Couteulx de Canteleu, Pétion de Villeneuve, Garat aîné, de Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 312).

§ **11**. — Emploi de 400 millions d'assignats à l'échange de billets de la caisse d'escompte (17 avril 1790, t. XIII, p. 90); — elle ne pourra, jusqu'à nouvel ordre, faire d'émission de billets (*ibid.* p. 92); — décret portant que les commissaires chargés de surveiller le receveur de l'extraordinaire autorisé à endosser les billets de la caisse d'escompte jusqu'à la délivrance des assignats seront choisis parmi les membres du comité des finances (20 avril, p. 144).

§ **12**. — Folleville demande quelle est la masse des billets de la caisse d'escompte en circulation (8 mai 1790, t. XV, p. 429); — le duc de La Rochefoucauld répond qu'elle est de 169,124,000 livres (*ibid.*); — décret autorisant la caisse à échanger pour 12 millions de billets de 300 et 200 livres contre pareille somme de 1,000 livres (*ibid.*).

§ **13**. — Rapport par le baron d'Allarde sur la situation de la caisse d'escompte (29 mai 1790, t. XV, p. 709 et suiv.); — débat sur l'ajournement de la discussion : baron d'Allarde, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Gaultier de Biauzat, Prévôt (*ibid.* p. 712); — ajournement (*ibid.*).

§ **14**. — Rapport par Delley-d'Agier sur les opérations de la caisse d'escompte (30 mai 1790, t. XV, p. 740 et suiv.).

§ **15**.— Discussion, sur la demande du baron d'Allarde, du projet de décret tendant à indemniser la caisse d'escompte légitimement de ses dépenses : duc de La Rochefoucauld, de Folleville, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (4 juin 1790, t. XVI, p. 94 et suiv.); — adoption du 1er article (*ibid.* p. 95); — 2e article : baron d'Allarde, de Rewbell, de Folleville, marquis de Montesquiou, de Richier, de Montlosier (*ibid.* p. 97 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 98).

§ **16**. — Rapport du premier ministre des finances (Necker) précédé d'une lettre d'envoi, sur un versement par la caisse d'escompte de 30 millions de billets au Trésor royal (18 juin 1790, t. XVI, p. 274 et suiv.); — observation de de Folleville (*ibid.* p. 276); — projet de décret présenté par Naurissart, au nom du comité des finances (*ibid.*); — motion de l'abbé Maury (*ibid.*); — discussion : Naurissart, Camus, Le Couteulx de Canteleu, abbé Maury, Vernier, Anson, Camus (19 juin, p. 365 et suiv.); — renvoi au comité des finances d'une motion de Camus obligeant le ministre à présenter l'état des dépenses de 1789, l'état de l'acquit et des dépenses des 30 millions, etc. (*ibid.* p. 367); — décret autorisant la remise au ministre de la somme de 30 millions (*ibid.*).

§ **17**. — Compte rendu par Le Couteulx de Canteleu des réclamations adressées au comité des finances sur la circulation actuelle des billets de caisse qui représentent les assignats (29 juin 1790, t. XVI p. 563); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 564).

§ **18**. — Projet de décret autorisant le versement de la somme de 45 millions en billets

Caisse d'escompte (*Suite*).

portant promesse d'assignats (4 juillet 1790, t. XVI, p. 695 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 696).

§ 19. — Présentation par de Cernon d'un projet de décret chargeant la caisse d'escompte de fournir au Trésor public 20 millions de billets portant promesse d'assignats, lesquels seront remplacés par des assignats sitôt leur fabrication (1er juin 1790, t. XVI, p. 29); — discussion : Rewbell, Pétion de Villeneuve, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Toulongeon, de Cernon, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret présenté par de Cernon, et d'un autre, proposé par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), concernant les états de recette (*ibid.* p. 30 et suiv.).

§ 20. — Projet de décret ayant pour but d'accélérer les échanges des billets de caisse et des promesses d'assignats, et de constater par les formalités les plus sûres l'annihilation des billets de la caisse d'escompte (14 août 1790, t. XVIII, p. 68); — adoption (*ibid.*).

§ 21. — Projet de décret autorisant la caisse d'escompte à remettre au Trésor public la somme de 10 millions en promesses d'assignats (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 625); — adoption (*ibid.*).

§ 22. — Communication faite par Vernier de deux lettres des commerçants en détail de Paris et des réponses des administrateurs de la caisse d'escompte, relatives à l'émission de 30 millions de billets de caisse (16 septembre 1790, t. XIX, p. 1 et suiv.). — Projet de décret (*ibid.* p. 4); — sur la proposition de d'Allarde, la discussion est ajournée jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le mode de liquidation de la dette publique (*ibid.*). — Voir *Dette publique*.

§ 23. — Rapport par Gareché sur le compte de clerc à maître présenté par la caisse d'escompte (16 septembre 1790, t. XIX, p. 15 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 18); — le rapporteur demande qu'on discute ce compte (3 octobre, p. 426); — d'André demande l'ajournement, qui est accordé (*ibid.*); — discussion : Gareché, Camus, Gillet-Lajacqueminière, Anson (9 octobre, p. 527); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ 24. — Rapport de Vernier tendant à autoriser les administrateurs de la caisse d'escompte à une nouvelle émission, pour leur propre compte, de billets de caisse jusqu'à concurrence de la somme de 30 millions (6 octobre 1790, t. XIX, p. 472); — ajournement (*ibid.*).

§ 25. — Projet de décret relatif à une émission en billets de caisse de 300 et de 200 livres (8 octobre 1790, t. XIX, p. 502); — discussion : Camus, Germain, de Folleville, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — décret amendé *ibid.* p. 503). — Voir *Assignats*.

Caisse nationale.

§ 1er. — Motion d'ordre de Bouche tendant à la formation d'un comité chargé de prendre connaissance de l'état actuel de la caisse nationale (10 juillet 1789, t. VIII, p. 217 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 218).

§ 2. — Motion du comte de Mirabeau tendant à la création d'une caisse nationale chargée dorénavant du travail des finances relatif à la dette publique (6 novembre 1789, t. IX, p. 705 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 714).

Caisse patriotique.

§ 1er. — Décision relative à la nomination de trois trésoriers chargés de garder l'argenterie et les bijoux donnés (19 septembre 1789, t. IX, p. 42).

§ 2. — Proposition du marquis d'Usson tendant à la création d'une caisse patriotique et militaire (16 février 1790, t. XI, p. 619 et suiv.); — renvoi au comité des finances et au comité militaire (*ibid.* p. 621). = Projet de caisse patriotique et militaire présenté par le marquis d'Usson (t. XXXII, p. 105 et suiv.).

Caisses de l'ordinaire et de l'extraordinaire.

§ 1er. — Projet de décret sur le rapport à établir entre ces deux caisses (11 mars 1790, t. XII, p. 134 et suiv.); — discussion : un membre, abbé Gouttes (22 mars, p. 298); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Comparution et interrogatoire du caissier de l'extraordinaire des guerres, au sujet des payements faits aux officiers de l'état-major des places frontières (24 mars, p. 341); — l'Assemblée décide qu'elle entendra aussi de Biré, administrateur de la caisse de l'extraordinaire (*ibid.*); — comparution de de Biré (25 mars, p. 352); — interruption de son interrogatoire pour cause de manque de pièces (*ibid.*); — il les envoie chercher et, en attendant, est autorisé à assister à la séance malgré l'opposition de Bouche (*ibid.*); — discussion sur la question en litige : abbé Gouttes, Camus, marquis d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret en trois articles présenté par Camus (*ibid.* et p. 353); — adoption du 1er article (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*, p. 354); — discussion sur l'article 3 : de Lachèze, de Bousmard, Camus, Briois de Beaumetz (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Reprise de l'interrogatoire de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres : de Biré, Camus, de Biré, Camus, Dufraisse-Duchey, Malouet, Camus, d'Estourmel, Malouet, de Biré, Arthur Dillon, Laborde de Méréville, Camus, de Biré, Camus, de Biré, Camus, de Biré, Laborde de Méréville, Camus, Duval d'Eprémesnil, de Biré (*ibid.* et p. suiv.); — approbation de la gestion de ce dernier (*ibid.* p. 355); — opinion, non prononcée, du vicomte de Mirabeau (p. 356 et suiv.); — décret additionnel présenté par Goupil de Préfeln (26 mars, p. 358); — adoption (*ibid.* p. 359). — Voir *Caisse de l'extraordinaire*.

Caisses territoriales. Motion de Pétion de Villeneuve sur leur établissement (27 mars 1790, t. XII, p. 368 et suiv.); — débat préliminaire : Lanjuinais, Dupont (de Nemours), Rœderer, Lanjuinais, Fréteau, Le Couteulx de Canteleu, Bouchotte, marquis de Foucault (*ibid.* p. 373); — renvoi à un comité composé de 12 membres nommés par les comités des finances et d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

Calais (Pas-de-Calais) (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 75.

Calonne (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Flours* (t. XIV, p. 616).

Calonne (Abbé de), *député suppléant du clergé du bailliage de Melun*. Son arrestation (t. VIII, p. 278).

Calvados (Département du). — Voir *Juges de paix*, § 17. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Cambacérès (De), *député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier*. Prête le serment civique (t. XI, p. 659).

Cambon, *député suppléant des communes de la sénéchaussée de Montpellier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prête le serment civique (t. XI, p. 659).

Cambrai (Ville de). — Voir *Biens nationaux et ecclésiastiques*, § **23**. — *Emprunts d'intérêt local*, § **24**. — *Impositions locales*, § **16**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **33**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**. — *Troubles*, § **21**.

Cambrésis (Etats du).—Voir *Etats provinciaux*, § **1**.

Cambrésis (Province du). — Protestation des Etats de cette province contre les décrets de l'Assemblée nationale (17 novembre 1789, t. X, p. 76 et suiv.), — discussion sur l'arrêté pris par ces Etats : Treilhard, Merlin, abbé Maury, de Robespierre, Gaultier de Biauzat, Le Chapelier, d'Estourmel, Alexandre de Lameth, Brostaret, Barnave (19 novembre, p. 122 et suiv.), — projets de résolution présentés par Treilhard, Le Chapelier et Barnave (*ibid.* p. 123 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 124); — la priorité est accordée au projet de Barnave (24 novembre, p. 251); — discussion : Blin, Brostaret, Gaultier de Biauzat, abbé Maury, de Lameth, Blin, baron de Menou (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Campagne commerciale. — Voir *Commerce*, § **8**.

Campmas, *député des communes de la sénéchaussée de Toulouse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 139) = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 437).

Camus, *député du tiers état de la ville de Paris*. Combat la reprise des conférences (t. VIII, p. 58). — Appuie la motion de Malouet concernant la délibération par ordre ou par tête (p. 63). — Nommé adjoint au doyen (p. 78). — Secrétaire provisoire des communes (p. 88). — Répond à l'appel général (p. 96). — Parle contre les motions relatives à la constitution de l'Assemblée (p. 121). — Annonce qu'il a fait imprimer les arrêtés du 17 août 1789 (p. 133); — répond aux reproches de l'abbé Sieyès au sujet de changements dans le texte (p. 134). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Annonce que Martin (d'Auch) a signé *opposant* le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que les Etats généraux persistent dans leurs précédents arrêtés (p. 146), — qu'une délibération de la noblesse ne soit pas insérée au procès-verbal (p. 163), — qu'une députation de quatre prélats soit envoyée au roi pour solliciter sa clémence au sujet des gardes françaises arrêtés et délivrés (p. 176). — Fait une motion d'ordre (p. 198). — Exprime l'opinion de son bureau sur la formation d'un comité des finances (p. 220). — Rend compte de ce dont il a été témoin à Saint-Germain et à Poissy comme membre de la députation envoyée dans ces deux villes (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 265). — S'oppose à la violation du secret des lettres (p. 274). — Nommé membre de deux comités, fait observer que l'on ne peut faire partie que d'un comité (p. 307). — Demande que la commune de Paris soit contenue dans les bornes de son devoir (p. 311. — Propose d'ajouter le mot *devoirs* à la déclaration de droits (p. 341), — de renvoyer au comité des finances la demande d'un emprunt de 30 millions faite par Necker (p. 363). — Parle contre les annales et les déports (p. 396 et suiv.). — Nommé archiviste de l'Assemblée nationale (p. 437). — Parle sur la déclaration des droits (p. 464), (p. 466), (p. 473). — Demande que l'on discute d'abord les articles relatifs à la monarchie (p. 493). — Chargé, avec Emmery, de veiller à l'impression du procès-verbal in-4° (p. 499). — Propose une série de questions concernant la permanence, l'unité du Corps législatif et le *veto* (p. 603), (p. 607). — Soutient que le *veto* ne peut pas s'appliquer à la Constitution, mais seulement aux lois (p. 610). = Demande la formation de quatre comités pour l'examen des observations du roi sur les arrêtés du 4 août (t. IX, p. 31). — Propose de faire imprimer, chaque semaine, l'extrait du registre des dons patriotiques (p. 42); — de nommer un trésorier de la caisse patriotique (*ibid.*); — de s'occuper de l'organisation des assemblées provinciales et des municipalités (p. 43). — Se plaint de ce que les travaux n'avancent pas (p. 100). — Refuse aux religieux de Saint-Martin-des-Champs le droit d'offrir les biens de leur ordre (p. 202). — Parle sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (p. 236); — sur la sanction (p. 346). — Est autorisé à faire transporter à Paris les archives de l'Assemblée (p. 411). — Parle sur les biens du clergé (p. 415 et suiv.); — contre le conseil du roi (p. 451). — Fait un rapport sur l'organisation des bureaux de l'Assemblée (p. 483). — Parle sur les municipalités (p. 590); — nommé président (p. 593); — remercie l'Assemblée (*ibid.* et p. suiv.). — Félicite la commune de Paris de sa vigilance pour le maintien de l'ordre (p. 600); — des citoyennes du district de Saint-Martin-des-Champs venues pour offrir leurs bijoux (*ibid.*). — Son discours en quittant le fauteuil (t. X, p. 1). — Sa motion concernant les bibliothèques et les archives des monastères et des chapitres (p. 45); — la défend (p. 55). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 136), (p. 167). — Fait observer au président qu'il n'a besoin ni de se faire annoncer au roi, ni de lui demander audience (p. 252). — Parle sur la dette publique (p. 270); — demande que les états et les pièces justificatives soient remis au comité des finances (p. 323). — Propose la suppression de tous les établissements de l'ordre de Malte en France (p. 398). — Parle sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), — sur le Livre rouge (p. 493), — sur l'impression de la liste des dons patriotiques (p. 501), — sur les bois appartenant aux commanderies de l'ordre de Malte (p. 516), — sur les impositions de Bretagne (p. 528), — sur les municipalités (p. 564). — Remplace au fauteuil Fréteau de Saint-Just, en l'absence du président (p. 623). — Parle sur la banque nationale (p. 680). = Demande que tous les ministres, comme les autres citoyens, en écrivant au Président de l'Assemblée, l'assurent de leur respect (t. XI, p. 22). — Parle sur la contribution patriotique (p. 23). — Fait une motion sur les pensions (p. 24). — Parle sur les curés congruistes

Camus, *député* (*Suite*).

(p. 45). — Représente son projet de décret sur les pensions modifié (p. 52). — Dépose le développement de sa motion sur l'ordre de Malte (p. 70). — Parle sur les pensions (p. 74). — Texte de sa motion développée sur l'ordre de Malte (p. 75 et suiv.), — sur les ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel (p. 85 et suiv.). — Parle sur les pensions (p. 108 et suiv.), — sur le droit des députés à accepter une place (p. 114), — sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (p. 115), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 168), — sur une proclamation du roi concernant les grains (p. 186), — sur les limites du département de Paris (p. 236),—sur la création d'un comité de liquidation des dettes arriérées (p. 285), (p. 286), — sur la représentation de Paris (p. 539), — sur l'autorisation à donner aux comités de demander les pièces nécessaires à leurs travaux (p. 618 et suiv.). — Demande que le sceau porte *Roi des Français* (p. 619). — Propose de nommer quatre commissaires pour surveiller les dépenses en bougies, bois et papiers (*ibid.*). — Demande l'ajournement de la proposition de Bureaux de Pusy relative aux archives (p. 638 et suiv.). — Présente un amendement au sujet du traitement des religieux (p. 647); — le défend (*ibid.*). — Présente une addition à un article du même décret (p. 651.), — un amendement à un autre (*ibid.*). — Demande l'insertion au procès-verbal des divers décrets sur la division du royaume (p. 711). = Présente un projet de décret, au nom du comité des pensions (t. XII, p. 430 et suiv.). — Parle sur les dons patriotiques (p. 64), — sur les droits féodaux (p. 110), — sur le Livre rouge (p. 213), — sur les ordres religieux (p. 238), (p. 239), — sur les assemblées administratives de département et de district (p. 260), — sur les postes (p. 297), — sur les officiers de l'état-major des places frontières (p. 324 et suiv.), (p. 325), (p. 340), (p. 352 et suiv.), — sur les lettres de change expédiées pour le service de la marine et des colonies (p. 354), — sur l'impression d'états remis au comité de liquidation (*ibid.*), — sur la gestion de l'administration de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355). — Renouvelle la motion de Briois de Beaumetz en faveur des petites pensions accordées sur la loterie (p. 358). — Parle sur l'adjudication des étaux des boucheries de la ville et faubourgs de Paris (p. 365). — Demande que les décrets contiennent la formule d'acceptation déterminée par l'Assemblée (p. 484), — que le jeudi et le vendredi saints, la séance n'ait lieu que l'après-midi (p. 489). — Fait un rapport sur une lettre de Necker concernant la loterie (p. 565 et suiv.). — Parle sur les bénéfices-cures (p. 628), — sur les pensions (p. 666 et suiv.). = Parle sur une demande de crédit (t. XIII, p. 92), (p. 97). — Présente des projets de décrets sur les bénéfices (p. 98 et suiv.), — sur les pensions (p. 144), — sur la dîme (p. 147). = Demande le renvoi au comité de Constitution de la formule du serment décrété le 27 avril 1790 (t. XV, p. 315 et suiv.), (p. 340). — Propose un amendement à un projet de décret présenté par Gossin (p. 350). — Lit une protestation de l'évêque de Tournay (p. 389). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 402), — sur la municipalité de Paris (p. 423), — sur les domaines de la couronne (p. 451), (p. 452), — sur les impositions de 1790 (p. 521), — sur le droit de paix et de guerre (p. 661). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 3 et suiv.), (p. 33 et suiv.), (p. 45), (p. 46), — sur les acquits patents (p. 124), — sur la constitution du clergé (p. 135), (p. 143), (p. 144), (p. 157), (p. 164), — sur l'indemnité à accorder à ceux qui ont souffert à l'occasion de la Révolution (p. 167), — sur la dette publique (p. 179), (p. 195 et suiv.), (p. 196), — sur la constitution du clergé (p. 218), (p. 219), (p. 224 et suiv.), (p. 238), (p. 246), — sur un versement de 30 millions de billets au Trésor royal (p. 365 et suiv.), (p. 367). — Présente un projet de décret sur les vainqueurs de la Bastille (p. 371). — Parle sur le traitement du clergé (p. 449), (p. 451), (p. 452), (p. 473), (p. 506), — sur les pensions (p. 508), — sur le traitement du clergé (p. 533), (p. 534). — Donne sa démission d'archiviste (p. 562). — Parle sur le traitement du clergé (p. 568), (p. 577), — sur les fondations et patronages laïques (p. 598). — Fait un rapport sur les règles générales à établir pour les pensions (p. 608 et suiv.). — Parle sur les fondations et patronages laïques (p. 616), — sur les apprêts de la fédération (p. 675). — Demande un état comparatif des appointements des employés en 1740, 1760 et 1790 (p. 699); — l'autorisation de changer le local des archives et de s'adjoindre un employé (p. 713). — Parle sur le droit de poursuivre des députés pour dettes (p. 735). = Parle sur la suppression des offices de jurés-priseurs (t. XVII, p. 3), — sur la restitution des biens aux non-catholiques (p. 35), — sur les pensions (p. 38), — sur la détention des Avignonais à Orange (p. 43 et suiv.), — sur les postes (p. 47). — Demande qu'il soit enjoint au premier ministre des finances de remettre dans le jour, au comité des pensions, l'état des reprises du Trésor royal (p. 67). — Parle sur les pensions (p. 134 et suiv.), (p. 136), (p. 137), (p. 138), — sur l'administration de la caisse du clergé (p. 186), — sur l'organisation du Trésor royal (p. 228), — sur la chasse (p. 263). — Présente un projet de décret sur les pensions (p. 300). — Parle sur le traitement du clergé actuel (p. 317), — sur les assignats (p. 342). — Présente un projet de loi sur les pensions supprimées (p. 350); — le défend (*ibid.*). — Fait une proposition relative aux ordres militaires (p. 398 et suiv.). — Parle sur les assignats (p. 399 et suiv.), (p. 400). — Présente une nouvelle rédaction de l'article 7 du décret sur les pensions (p. 442), — des articles additionnels (*ibid.* et p. suiv.); — les défend (p. 443). — Parle sur les pensions des gens de lettres, savants et artistes (p. 446). — Répond au mémoire de Necker du 1er août 1790 (p. 490 et suiv.). — Propose un projet de décret complémentaire de celui du 31 juillet 1790 sur les écrits incendiaires (p. 510), — un projet de décret relatif aux arrérages des pensions (p. 650). — Fait une motion concernant la conservation des chartiers et autres objets que renferment les dépôts de papiers et titres existant dans la ville de Paris (p. 652). — Parle sur une pétition portée à la barre par quelques députés de la commune de Paris (p. 711 et suiv.). — Demande la réunion et l'impression de tous les articles votés sur le traitement du clergé actuel (p. 730). = Parle sur les apanages

Camus, *député* (*Suite*).

(t. XVIII, p. 46), — sur la dépense publique (p. 69), (p. 70), (p. 175), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236), — sur les tribunaux de Paris (p. 262). — Présente des projets de décret sur les traitements des officiers invalides, sur les gratifications annuelles soldées par la loterie royale et sur une allocation de 1,200 livres à une dame Marès (p. 404 et suiv.). — Parle sur une proposition de Rewbell relative aux finances (p. 405), — sur une formation de tribunaux (p. 467), — sur la marine (p. 469), — sur les archives (p. 510), — sur les sages-femmes (p. 560), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 654 et suiv.), (p. 655), (p. 656), — sur l'arrestation de Necker (p. 695), — sur le Trésor public (p. 713), — sur une demande de sursis pour le jugement de Riston, conseiller du parlement de Nancy (p. 757). = Dépose trois pièces de monnaie fabriquées avec du métal provenant d'une fonte de cloche et en demande le renvoi au comité des monnaies (t. XIX, p. 63). — Parle sur les dettes du comte d'Artois (p. 88), — sur les pensions des religieux (p. 240), — sur les besoins du Trésor public (p. 243), — sur la dette publique (p. 313), (p. 315). — Présente un projet de décret concernant le sieur Bousquet, auteur d'un ouvrage sur les matières ecclésiastiques et bénéficiales (p. 324). — Parle sur une émission de billets par la caisse d'escompte (p. 502 et suiv.), (p. 503), — sur une indemnité à al'ouer à cette caisse (p. 527), — sur l'invention de l'abbé de Mandre (p. 615), — sur les débiteurs du Trésor public (p. 728). = Parle sur un projet de décret relatif aux couleurs nationales (t. XX, p. 16), — sur la contribution personnelle (p. 39 et suiv.), — sur le projet de décret relatif à la promulgation des lois (p. 193), (p. 194), — sur les assignats (p. 265), — sur les biens nationaux (p. 312), — sur la pétition des électeurs présumés de la ville de Paris (p. 352), — sur les payeurs et contrôleurs des rentes dites de l'ancien clergé (p. 429). — Fait un rapport sur les brevets de retenue (p. 483), (p. 486 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la formation de la caisse de l'extraordinaire (p. 512). — Parle sur l'emplacement d'un tribunal (*ibid.*). — Fait une motion sur les fonds libres des départements (p. 513). — Présente un projet de décret concernant la caisse de l'extraordinaire (p. 590). — Présente une nouvelle rédaction du projet de décret sur les brevets de retenue (p. 692). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 79); — son opinion non prononcée (p. 95 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la question de savoir si les biens des maisons d'éducation et des hôpitaux étaient bien nationaux (p. 192). — Parle sur la caisse de l'extraordinaire (p. 254), — sur la contribution personnelle (p. 347), (p. 348). — Présente un projet de décret sur une vente de biens nationaux (p. 361). — Parle sur la contribution personnelle (p. 365), (p. 368). — Présente un projet de décret sur une vente de biens nationaux (p. 436). — Demande le renvoi d'une motion de Bouche au comité d'aliénation (p. 482). — Parle sur l'établissement d'un bureau de liquidation (p. 508), — sur les comptes du ci-devant receveur général du clergé (p. 523), — sur les assignats biffés et brûlés (p. 432), — sur les finances (p. 586). — Présente un projet de décret sur la délivrance des assignats au trésorier de l'extraordinaire (p. 600). — Parle sur les apanages (p. 609), (p. 610), — sur l'acceptation du décret relatif à la constitution civile du clergé (p. 630), (p. 638 et suiv.), (p. 639 et suiv.), (p. 641), — sur les comptes du clergé (p. 665). — Présente des projets de décrets sur l'ordre de la délivrance des mandats à l'administration de la caisse de l'extraordinaire et sur celui des payements à la même caisse (p. 679 et suiv.), — sur une modification au décret du 6 décembre (p. 681), — sur le siège de l'administration de la caisse (p. 711), — sur l'établissement des bureaux de liquidation (*ibid.* et p. suiv.). — Rend compte de l'état des établissements de la caisse de l'extraordinaire (p. 712). — Parle sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 15), (p. 16). — Réclame le rapport sur l'emplacement des tribunaux de Paris (p. 41). — Offre de déposer sur le bureau des pièces relatives aux menées du clergé et apporté s par les administrateurs du département de Seine-et-Oise (p. 41). — Parle sur la décoration militaire (p. 100). — Présente des projets de décrets sur le mobilier des biens nationaux (p. 102), — sur les assignats (*ibid.*), — sur le comité de l'extraordinaire (*ibid.*), — sur les créances devenues exigibles et relatives aux ordres religieux ou militaires (*ibid.*), — sur les pensions militaires (*ibid.* et p. suiv.), — sur les pensions ecclésiastiques (p. 103), — sur les pensionnaires de 70 ans et au-dessus (*ibid.*), — sur les porteurs de brevets de retenue (*ibid.* et p. suiv.), — sur les pensions suspendues et payables sous le nom de décomptes (p. 104). — Parle sur le bureau des décrets (p. 105), — sur les fermiers en grains des biens nationaux (*ibid.*), — sur une proposition de Folleville relative aux créanciers de l'Etat (p. 107), — sur le droit de timbre (p. 114). — Présente un second projet de décret sur les pensions ecclésiastiques (p. 120). — Fait un rapport sur une créance réclamée par d'Orléans (p. 121 et suiv.). — Parle sur l'adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 240). — Fait des motions sur des citoyens qui se sont distingués à Roanne, à Saint-Dizier, à Metz et à Nancy (p. 281), — sur d'autres qui prétendent avoir été oubliés comme vainqueurs de la Bastille (*ibid.*). — Présente un projet de décret sur les biens nationaux (p. 337); — le défend (p. 338), (p. 339), (p. 340). — Présente un projet de décret sur l'exécution du décret relatif à la dette amortie du clergé (p. 341 et suiv.). — Parle sur les assignats (p. 461). — Présente un projet de décret sur les rentes et les brevets de retenue (p. 462). — Parle sur le serment des ecclésiastiques (p. 505). — Présente des projets de décrets sur les assignats (p. 506 et suiv.). — Demande que le peintre Le Barbier fasse de l'acte héroïque de Desilles un tableau qui serait le pendant de celui de David sur le serment du Jeu de Paume (p. 565). — Fait une motion sur les beaux-arts (p. 581). — Parle sur les pensions (p. 588), (p. 589), — sur les offices (p. 656). — Présente un projet de décret sur les pensions des septuagénaires (p. 668). — — Parle sur les biens nationaux (p. 721 et suiv.), — sur un projet de décret relatif aux corps administratifs (p. 755). = Présente des projets de décrets sur les brevets de retenue

Camus, *député* (*Suite*).

(t. XXIII, p. 2), — sur les payements des appointements et des mémoires (*ibid.*), — sur les assignats (*ibid.* et p. suiv.), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 43), (p. 44), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 81), — sur les brevets de retenue (p. 170 et suiv.), — sur une addition au décret sur le timbre (*ibid.*). — Fait des rapports sur la caisse de l'extraordinaire (p. 171), — sur les pensions de 1789 (*ibid.*). — Parle sur les fermiers des biens nationaux (p. 212). — Présente un projet de décret sur les pensions (p. 223). — Parle sur une lettre du garde des sceaux relative à la liste civile (p. 271), — sur les dépenses publiques (p. 274). — Fait des rapports sur la suppression des gouvernements militaires (p. 366 et suiv.), — sur les secours à accorder aux personnes jouissant de pensions et gratifications annuelles, dont l'état n'est pas encore fixé (p. 370 et suiv.) — Demande la réduction du traitement de Mesdames, tantes du roi, pendant leur absence (p. 374). — Présente un projet de décret sur la division de 50 millions d'assignats (p. 391). — Présente un projet de décret sur la vente des biens nationaux (p. 487). — Parle sur la situation des vicaires (p. 489). — Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 497). — Présente un projet de décret relatif à divers porteurs de brevets de retenue (p. 552). — Parle sur les messageries (p. 553). — Demande que les comités nomment leurs commissaires pour la préparation de la loi sur les émigrants (p. 581). — Parle sur une motion de Bouche, concernant ces derniers (p. 581,) (p. 583), — sur les vicaires des églises supprimées (p. 600), — sur les pouvoirs des députations (p. 644), — sur les employés de la ferme et de la régie (p. 672). — Présente un projet de liquidation (p. 698 et suiv.), — un projet de décret sur la dette remboursable (p. 699), — un projet de décret sur les employés supprimés (p. 732 et suiv.). — Parle sur le comité de liquidation (p. 739 et suiv.). = Présente un projet de décret sur le remboursement à diverses personnes de ce qui leur revient en exécution des précédents décrets (t. XXIV, p. 2). — Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (p. 21). — Fait un rapport sur une demande de pension de Latude (p. 51 et suiv.); — le défend (p. 53). — Parle sur un article additionnel à un décret sur des dépenses (p. 65). — Présente des projets de décrets sur la résiliation de baux à vie (p. 66), — sur l'abbaye de Saint-Martin (*ibid.*), — sur des frais de bureaux administratifs (p. 67). — Parle sur l'admission à la barre des vicaires des paroisses supprimées (p. 88), — sur le Clermontois (p. 127), — sur la capitation (p. 142), — sur des sommes dues pour fournitures d'hôpitaux (p. 143), — sur la liquidation de ce qui reste à payer dans le département des bâtiments du roi (p. 192). — Présente un projet de décret sur différentes parties de référé (p. 220). — Parle sur les hôtels de la guerre (p. 237). — Fait un rapport sur la liquidation de la dette de l'Etat (p. 282 et suiv.). — Présente un projet de décret portant vente des biens nationaux au profit de la municipalité de Saint-Omer (p. 286 et suiv.). — Fait un rapport sur un second état des pensions pour 1790 et 1791 (p. 341 et suiv.). — Parle sur la motion de d'Estourmel relative à l'augmentation de la pension de Fabry de Fabrègues, lieutenant général des armées navales (p. 366), — sur les vicaires des églises supprimées (p. 370), — sur les recettes et les dépenses de 1791 (p. 386), — sur l'enceinte de Paris, (p. 387). — Présente un projet de décret sur les ponts et chaussées (p. 406). — Rend compte des vérifications et rapports faits par le directeur général de la liquidation (*ibid.* et p. suiv.). Parle sur les offices supprimés (p. 454 et suiv.), (p. 455), — sur les assignats (p. 475). — Présente des projets de décret sur le démembrement des biens des ci-devant ecclésiastiques (p. 524 et suiv.), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 597), — sur la marine (p. 645). — Parle sur le ministre de la marine (p. 674). — Présente un projet de décret sur le remboursement de divers emprunts par la caisse de l'extraordinaire (p. 687), — sur le traitement des ministres (p. 705). = Demande la mise à l'ordre du jour des rapports du comité de liquidation (t. XXV, p. 92). — Présente un projet de décret sur le remboursement à diverses personnes de ce qui leur revient en vertu de précédents décrets (p. 153 et suiv.) — Parle sur les recettes et dépenses de 1791 (p. 163), (p. 164 et suiv.), — sur la pension de la nourrice du roi (p. 232), — sur le ministre de la marine (p. 252 et suiv.), — sur une adresse (p. 254), — sur les attributions du conseil du roi en matière de liquidation (p. 334), (p. 353), — sur les dépenses pour l'entretien des troupes (p. 355). — Présente un projet de décret relatif à la formule des brevets de pension (p. 376 et suiv.). — Fait des rapports sur des pétitions (p. 377 et suiv.) — Parle sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 379). — Fait un rapport sur la vérification et le brûlement des effets entrés dans l'emprunt national de 80 millions de 1789 (p. 413 et suiv.) — Annonce le brûlement de 10 millions d'assignats (p. 479). — Présente un projet de décret sur un secours provisoire attribué aux ci-devant employés des fermes (p. 511 et suiv.) — — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 548). — Fait un rapport sur le traitement du directeur général de la liquidation et sur celui de ses commis (p. 552); — le défend (*ibid.*). — Parle sur une pétition (p. 610). — Fait un rapport sur les récompenses à accorder aux dénonciateurs de la fabrication des faux assignats (p. 610 et suiv.); — le défend (p. 612). — Présente un projet de décret sur des secours à accorder à différentes personnes (p. 612), — sur les fondations faites par feu M. Cochet de Saint-Valier (*ibid.*). — Parle sur la création de petits assignats (p. 626), (p. 631), — sur la construction du palais de justice d'Aix (p. 635). — Annonce le brûlement de 9 millions d'assignats (p. 662). — Parle sur la liquidation d'offices de judicature (p. 665), — sur les commis de l'ancienne régie (p. 686). = Parle sur la suppression de la caisse de Sceaux et de Poissy (t. XXVI, p. 31). — Fait une motion sur la répartition des impositions (p. 31). — Annonce le brûlement de 11 millions d'assignats (p. 87). — Parle sur les droits d'enregistrement (p. 107). — Présente un projet de décret relatif au remboursement de plusieurs parties de la dette arriérée des départements de la maison du roi, de la guerre et de la marine (p. 134 et suiv.) — Présente des observations sur le ré-

Camus, *député* (*Suite*).

sultat tant du compte de la caisse de l'extraordinaire au 30 avril 1791 que des procès-verbaux de versement d'assignats qui ont été faits depuis (p. 141 et suiv.) — Présente un projet de décret relatif aux rentes appartenant aux pauvres des paroisses de Paris (p. 246). — Parle sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 257), — sur le refus par les électeurs de prêter le serment civique (p. 262), — — sur la perception des impôts (p. 300), — sur la liquidation (p. 302), (p. 303). — Fait un rapport sur la liste civile et le remboursement des charges de la maison du roi et de celles de ses frères (p. 465 et suiv.); — le défend (p. 468.) — Présente un projet de décret concernant l'envoi aux agents du Trésor public, des décrets qui les autorisent à faire des poursuites (p. 492.) — Parle sur le remboursement des offices de substituts du procureur général du ci-devant parlement de Metz (p. 576), — sur le remboursement des offices militaires (p. 578), — sur l'élection de la statue de J.-J. Rousseau (p. 611). — Fait un rapport sur l'organisation et la dépense des bureaux et de la trésorerie de la caisse de l'extraordinaire (p. 700 et suiv.); — le défend (p. 706). — Fait un rapport sur une pétition des juges criminels de Paris (p. 707). — Annonce le brûlement de 8 millions de livres en assignats (p. 768). = Parle sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (t. XXVII, p. 2), — sur une pétition des établissements d'Indret et du Creusot (p. 20). — Présente des projets de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat (p. 20 et suiv.), (p. 39), — concernant les gardes des livres du contrôle (p. 40), — un projet de décret relatif au payement du seizième du prix des ventes des biens nationaux dû aux municipalités (p. 73). — Annonce le brûlement de 13 millions d'assignats (p. 145). — Parle sur les pensions (*ibid.*). — Présente un projet de décret relatif à la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 235). — Parle sur la fabrication des assignats du roi (p. 262 et suiv.), — sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 275), — sur les secours à la ville de Paris (p. 301), (p. 302). — Annonce le brûlement de 10 millions d'assignats (p. 332). — Fait un rapport sur l'état des assignats et de la caisse de l'extraordinaire et sur la fabrication de nouveaux assignats (*ibid.* et p. suiv.); — le défend (p. 335). — Parle sur la fuite du roi (p. 358), (p. 359), (p. 360), (p. 363), (p. 367). — Présente un projet de décret sur la signature des reconnaissances de liquidation des créances de l'Etat (p. 407). — Annonce que le district de Clamecy a achevé la vente des biens nationaux situés dans son arrondissement (p. 464). — Parle sur l'émigration (p. 477), — sur le passeport de la baronne de Koff (p. 485), — sur les sceaux de l'Assemblée (p. 516), — sur le payement des traitements, pensions, etc. (p. 525), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 535). — Présente un projet de décret sur le payement des créances dues par l'Etat (p. 545). — Annonce le brûlement de 10 millions d'assignats (p. 564). — Parle sur une fédération générale en 1791 (p. 594). — Présente un projet de décret concernant les mesures à prendre pour la sûreté des prisons de l'Abbaye (p. 596). — Rend compte

Camus, *député* (*Suite*).

d'une difficulté qui arrête le travail du comité relativement à la liquidation de l'arriéré des bâtiments (p. 610). — Parle sur la circulation des monnaies d'or et d'argent (p. 651), — sur une émission de même monnaie (p. 652). — Présente des projets de décret sur les pensions à la charge de la ferme générale des messageries (p. 672 et suiv.), — sur les secours à distribuer à divers septuagénaires (p. 674 et suiv.), — sur les pensionnaires sur le sort desquels il n'a pas encore pu être statué (p. 684 et suiv.), — sur le logement du tribunal et des corps administratifs de Louhans (p. 698). — Parle sur l'arriéré de la comptabilité (p. 703 et suiv.), (p. 705), (p. 706), (p. 709). = Parle sur les secours aux hôpitaux (t. XXVIII, p. 42), — sur l'émission des assignats de 5 livres (p. 45). — Présente un projet de décret relatif au compte et au recensement des assignats hors d'état de servir et à divers objets de recette publique (p. 101 et suiv.), — un projet de décret tendant à accorder aux ci-devant avocats au conseil les intérêts de leurs finances à compter du 1er juillet 1790 (p. 109). — Parle sur l'organisation et la dépense des bureaux de la caisse de l'extraordinaire (p. 110). — Présente un projet de décret sur l'organisation de la caisse de l'extraordinaire (p. 112 et suiv.). — Annonce le brûlement de 9 millions d'assignats (p. 205). — Présente un projet de décret relatif aux dons patriotiques (*ibid.*), — un projet de décret relatif au rétablissement des pensions des personnes nées en 1716 et en 1717 (p. 280 et suiv.), — un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (p. 354 et suiv.). — Parle sur la police correctionnelle (p. 368). — Présente un projet de décret sur le payement des frais occasionnés par les estimations et les ventes des biens nationaux et sur le renouvellement des défenses déjà prononcées contre l'interversion des fonds déposés dans les caisses des receveurs de district (p. 395 et suiv.). — Parle sur l'emploi du métal des cloches (p. 407). — Annonce le brûlement de 10 millions d'assignats (p. 408). — Sa réponse au discours du sieur Lagardette (p. 488). — Parle sur la gendarmerie nationale (p. 507), — sur l'exécution du décret rendu contre Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 529), — sur le procès contre les prévenus du crime de falsification des assignats (*ibid.*), — sur les troubles de Paris (p. 535 et suiv.), — sur les employés supprimés (p. 584), — sur les faux assignats (p. 721), (p. 722). = Fait un rapport sur l'état des procédures contre les particuliers prévenus de fabrication de faux assignats (t. XXIX, p. 2); — le défend (*ibid.*). — Présente un projet de décret concernant les mesures propres à arrêter la circulation des faux assignats (p. 3); — le défend (*ibid.*). — Présente un projet de décret concernant la fabrication d'assignats de 500 livres destinés à remplacer les assignats de 2,000 livres (*ibid.*). — Fait un rapport sur le payement des personnes absentes (*ibid.* et p. suiv.); — le défend (p. 5), (p. 6). — Présente un projet de décret sur la levée des scellés apposés chez Monsieur, frère du roi (p. 6). — Parle sur les faux assignats (p. 29). — Présente un projet de décret sur les moyens à fournir aux accusés et aux parties intéressées pour faire cesser les lenteurs et les négligences

Canadiens. — Voir *Colonies*, § **27**.

Canaux.

§ **1er**. — Rapport par de Vismes sur un projet de décret concernant une avance de 600,000 livres à faire par l'Etat pour l'achèvement du canal du Charolais (8 mai 1790, t. XV, p. 429); — discussion : de Folleville, Fricot, Le Bois-Desguays, Fréteau, de Vismes, de Folleville, Dupont (de Nemours) (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Députation de la commune de Paris demandant l'ouverture du canal de la Marne à Paris et de Paris à Dieppe (5 juin 1790, t. XVI, p. 117); — renvoi au comité d'agriculture (*ibid.* p. 119). — Voir *ci-dessous*, § **1**.

§ **3**. — Rapport par Vernier sur la nécessité de reconstruire, dans l'Aisne et l'Oise, les écluses de Voyaux et de Sempigny (29 juin 1790, t. XVI, p. 564); — discussion : de Pardieu, Vernier (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ **4**. — Canal destiné à faciliter la navigation des rivières qui avoisinent Paris. Rapport par Poncin sur un projet de décret y relatif (19 octobre 1790, t. XIX, p. 718 et suiv.); — demande de renvoi à un nouvel examen, combattue par Rewbell et rejetée (*ibid.* p. 725 et suiv.); — adoption sans discussion du préambule et des quatre premiers articles (*ibid.* p. 726); — adoption de l'article 5 amendé par Chevalier (*ibid.*); — adoption des articles 6, 7, 8 et 9 (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article 10 au comité des domaines (*ibid.* p. 727); — adoption de l'article 11 (21 octobre, p. 755); — ajournement des articles 11, 12, 13 et 14 (*ibid.*); — adoption d'un amendement à l'article 15 et renvoi de cet article et de tous ceux non décrétés à un nouvel examen du comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*). = Second rapport de Poncin relatif au canal destiné à faciliter la navigation des rivières qui avoisinent Paris (9 novembre 1790, t. XX, p. 343 et suiv.); — addition à l'article 4 (*ibid.* p. 345); — adoption des articles 12 à 19 (*ibid.* et p. suiv.); — tarif du péage accordé au sieur Brulé, concessionnaire (*ibid.* p. 346). = Charles de Lameth demande que le décret concernant le canal entrepris par M. Brulé soit renvoyé aux comités de mendicité et des domaines pour en être rendu compte à l'Assemblée (20 juillet 1791, t. XXVIII, p. 454); — débat : Martineau (*ibid.*); — adoption de la motion de Charles de Lameth (*ibid.*). — Rapport par Poncin sur la continuation des travaux du canal souterrain dit de la Picardie (t. XXXIII, p. 66 et suiv.); — projet de décret (p. 67); — pièces justificatives (p. 68 et suiv.).

§ **5**. — Rapport par Voidel sur les dégâts causés au canal du Languedoc (6 octobre 1790, t. XIX, p. 487); — décret (*ibid.*).

§ **6**. — Projet de décret présenté par Varin sur la continuation des travaux du canal de la Dive (16 novembre 1790, t. XX, p. 473 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 474).

§ **7**. — Communication faite par d'Estourmel d'une pétition relative à l'achèvement du canal de jonction de l'Escaut à la Somme (20 janvier 1791, t. XXII, p. 349); — renvoi au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

§ **8**. — Projet de décret présenté par Lebrun, sur le canal du Nivernais (30 mars 1791, t. XXIV, p. 465); — observations de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **9**. — Rapport et projet de décret relatifs au canal de Givors, présentés par Poncin (21 mai 1791, t. XXVI, p. 285 et suiv.); — discussion : Delandine (4 juin, p. 755); — l'Assemblée accorde la priorité au projet de Delandine et l'adopte (*ibid.*).

§ **10**. — Canal d'Orléans à Essonnes. — Voir *Navigation*, § **4**.

§ **11**. — Rapport par Regnauld d'Epercy sur l'établissement du canal de jonction du Rhône au Rhin (6 septembre 1791, t. XXX, p. 248).

§ **12**. — *Canal de Somme-Voire à Chalette.* Rapport par Regnauld d'Epercy sur le projet d'un canal de navigation de Somme-Voire à Chalette par la rivière de Voire et de Chalette à la Seine par l'Aube, présenté à l'Assemblée nationale par le sieur Mourgue et compagnie (t. XXXII, p. 88 et suiv.); — projet du décret (p. 91 et suiv.); — tarif des droits du canal et du passage par les écluses (p. 93).

Canonniers parisiens. — Voir *Gardes nationales*, § **13**.

Cantal (Département du). — Voir *Impositions locales*, § **30**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Canteleu. Voir *Le Couteulx de Canteleu.*

Cantine (Tabac de). — Voir *Tabac*, § **10**.

Cany (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Cap de Bonne-Espérance (Commerce français au delà du). — Voir *Commerce*, §§ **2** et **6**.

Capitaine (sieur), *employé au service de la carte de France.* — Voir *Pensions*, § **38**.

Capitaineries (Abolition des), t. VIII, p. 359 et suiv.). — Voir *Comité de rédaction.*

Capitan-Pacha (Expédition de). — Voir *Pétitions*, § **25**.

Caporaux et tambours suisses. — Voir *Armée*, § **63**.

Caraman (Comte de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Riquet* (t. XIII, p. 361).

Caraman (Vicomte de), *major en second d'un régiment de chasseurs.* Son arrestation à Boulogne-sur-Mer (t. IX, p. 457); — détails sur son arrestation (p. 471), (p. 483).

Caraman (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Carcassonne (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **16**.

Carhaix (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **56**.

Carondelet (Baron de), *député suppléant du bailliage de Lille.* Remplace Dupont, démissionnaire (t. IX, p. 222). = Fait une motion sur le minimum des chanoines et autres bénéficiers (t. XXI, p. 364 et suiv.).

Carpentras (Ville de).

§ **1er**. — Vœu de sa réunion à la France, exprimé par la municipalité de cette ville (22 février 1791, t. XXIII, p. 400).

§ **2**. — Lettres de la municipalité de Carpentras demandant la réunion de cette ville à la France (31 mai 1791, t. XXVI, p. 655 et suiv.), (4 juin, p. 742). — Voir *Troubles*, § **23**.

Camus, *député* (*Suite*).

dont ils auraient à se plaindre contre les accusateurs publics et contre les juges (p. 32.).—Fait un rapport sur les ordres de chevalerié (p. 35 et suiv.); —le défend (p. 41), (p. 42 et suiv.).—Ses notes sur les ordres de chevalerie (p. 44 et suiv.). — Présente un projet d'instruction à envoyer aux départements pour la liquidation des dîmes dont le remboursement a été ordonné (p. 51 et suiv.); — le défend (p. 58). — Parle sur les fonds de bibliothèques des imprimeurs et libraires de Paris (p. 81), — sur les ordres de chevalerie (*ibid.*). — Présente un projet de décret relatif au payement des successions (p. 192 et suiv.). — Parle sur un crédit pour l'étude de la question de l'uniformité des poids et mesures (p. 257)). — Présente un projet de décret sur la forme à établir pour le recouvrement des créances du Trésor public (p. 260). — Parle sur la Constitution (p. 269), (p. 270), (p. 299), — sur l'indemnité réclamée par le sieur Lowendal (p. 309), — sur la liste civile (p. 320), — sur la Constitution (p. 333), (p. 334), (p. 351), (p. 355 et suiv.)), (p. 378 et suiv.), — sur une pétition (p. 423). — Fait un rapport sur les fournitures de fourrage d'Alsace (p. 424 et suiv.), — le défend (p. 425). — Parle sur la Constitution (p. 444), (p. 447), (p. 459), (p. 468), —sur la navigation de plusieurs rivières (p. 511). — Présente un projet de décret interprétatif de celui du 3 août 1790 sur les pensions (p. 514 et suiv.), — un projet de décret portant rétablissement de pensions (p. 515 et suiv.), — un projet de décret tendant à accorder des secours aux personnes âgées ou infirmes (p. 532). — Parle sur une récompense à accorder au sieur Gillet, dit Ferdinand, ancien sous-officier du régiment d'Artois (p. 604). — Présente un projet de décret portant liquidation et remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (p. 669 et suiv.), — un projet de décret relatif à la liquidation des rentes constituées au profit des religieux et religieuses (p. 683). — Parle sur la Constitution (p. 721), — sur l'administration des domaines nationaux (p. 726 et suiv.), — sur la Constitution (p. 733), (p. 734), — sur la bibliothèque du roi (p. 737 et suiv.). = Fait des rapports sur les pensions à accorder au maréchal des logis Gillet et au canonnier Lucot (t. XXX, p. 57). — Présente un projet de décret relatif à la liquidation (*ibid.*). — Parle sur la revision de la Constitution (p. 61 et suiv.). — Parle sur la revision de la Constitution (p. 134 et suiv.), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 141), — sur l'élection de Garran de Coulon (p. 146), — sur la Constitution (p. 169 et suiv.), (p. 170). — Présente un projet de décret relatif au garde-meuble de la couronne (p. 201). — Parle sur l'impression de l'acte constitutionnel (p. 225). — Présente un projet de décret sur la liquidation (267 et suiv.). — Parle sur la comptabilité des finances (p. 290 et suiv.), (p. 293), (p. 294), (p. 298), (p. 299), — sur les assignats (p. 561). — Présente un projet de décret relatif à la remise au ministre de la justice des copies des décrets acceptés ou sanctionnés et des lois (*ibid.*). — Présente un projet de décret relatif aux places à assigner dans la salle de l'Assemblée aux députés à la première législature (p. 563). = Parle sur l'indemnité à accorder à la dame Mabilly (t. XXXI, p. 3). — Fait la relue des articles décrétés sur la comptabilité des finances (p. 3 et suiv.). —

Camus, *député* (*Suite*).

Présente un projet de décret tendant à inviter le ministre de la guerre à fournir un état des maréchaux de France en activité (p. 6 et suiv.), — un projet de décret relatif au remboursement de la compagnie des Cent-Suisses (p. 7), — un projet de décret tendant à ce qu'il soit statué définitivement sur les pensions conservées ou supprimées (*ibid.*). — Parle sur les encouragements aux beaux-arts (p. 57). — Fait un rapport sur l'affaire de MM. Heller et Lecouteulx de La Norraye, relative à la liquidation de la compagnie des Indes (p. 58 et suiv.); — le défend (p. 71). — Parle sur une demande d'indemnité pour la dame Mabilly (p. 78), — sur l'échange des gros assignats contre des assignats de 6 livres (p. 93 et suiv.), — sur les notaires (p. 115), — sur la pension de la maréchale de Richelieu (p. 131). — Présente un décret relatif à la date de la réunion de la première législature (p. 314). — Parle sur l'instruction publique (p. 325). — Présente un projet de décret concernant les biens dépendant des fondations faites en faveur d'ordres, de corps et de corporations qui n'existent plus dans la Constitution française (p. 343 et suiv.), (p. 344). — Présente un projet de décret concernant les gratifications à accorder aux employés de l'Assemblée nationale (p. 345). — Demande l'insertion dans le procès-verbal des noms des savants qui ont aidé de leurs lumières les comités de l'Assemblée pour la conservation des objets précieux qui se trouvaient dans les maisons ecclésiastiques (p. 346). — Présente un article additionnel aux décrets des 28 et 29 mai 1791 sur le remboursement des offices militaires (p. 367), — un projet de décret interprétatif du décret du 30 juillet 1791 concernant l'affectation d'un million pour le payement des officiers de la maison de Monsieur et de M. d'Artois (*ibid.*). — Parle sur les émissions d'assignats (p. 439). — Présente un projet de décret concernant l'allocation des pensions (p. 477 et suiv.), — un projet de décret concernant les brevets accordés pour remplacement des pensions (p. 530 et suiv.), — un projet de décret relatif au payement des frais des bureaux de la liquidation (p. 531). — Parle sur les sociétés populaires (p. 670). — Présente un projet de décret concernant la répartition d'une somme de 44,200 livres entre les employés dans les divers bureaux de l'Assemblée nationale, en exécution du décret du 26 septembre 1791 (*ibid* et p. suiv.), — un projet de décret tendant à accorder des gratifications à MM. Pâris et Février (p. 673). — Présente le compte de la fabrication des 800 millions en assignats (p. 676). — Fait un rapport sur la caisse de l'extraordinaire (p. 686 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la remise d'une somme de 20,000 livres au commissaire du roi, administrateur de la caisse de l'extraordinaire, pour fournir provisoirement aux dépenses qui résultent de la transmission à ce fonctionnaire des fonctions précédemment remplies par le comité d'aliénation (p. 687).

Camusat de Belombre, *député du tiers état du bailliage de Troyes*. Propose de faire un nouvel appel au clergé (t. VIII, p. 50). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Lit une délibération prise par les officiers du bailliage et siège présidial de Troyes (p. 456). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 374).

Catholiques (Non-) (*Suite*).

à tous les emplois (21 décembre 1789, t. X, p. 693 et suiv.); — discussion : vicomte de Virieu, Rœderer, comte de Clermont-Tonnerre, Rewbell, comte de Custine, Thiébault (*ibid.* p. 694 et suiv.); — comte de Clermont-Tonnerre, abbé Maury, Robespierre, de La Fare, Duport, comte de Clermont-Tonnerre, Cartois de Balore, comte de Clermont-Tonnerre, Brunet de Latuque (23 décembre, p. 754 et suiv.); — Hell, prince de Broglie, Rewbell, Barnave, de Bonnal, évêque de Clermont, Briois de Beaumetz, marquis Lezay de Marnésia, comte de Mirabeau (24 décembre, p. 777 et suiv.). — L'Assemblée décrète l'éligibilité et l'admissibilité à tous les emplois des non-catholiques, mais en déclarant qu'elle n'entendait rien préjuger relativement aux juifs, sur lesquels elle se réserve de prononcer (*ibid.* p. 782).

Voir *Juifs*. — *Protestants*.

Catholiques de Montauban (Adresse des). — Voir *Religion*, § **6**.

Catholiques de Nîmes. — Voir *Religion*, § **7**.

Catholiques d'Uzès (Déclaration des). — Voir *Religion*, § **5**.

Caudebec (Canton de). — Voir *Justices de paix*, § **15**.

Caudrot (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **13**.

Caumont (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Seroux* (t. XV, p. 180).

Cautionnements (Remboursement des). — Voir *Employés de la ferme générale*.

Caux (Pays de). — Voir *Troubles*, § **22** *bis*.

Cavalihez, *député suppléant de la sénéchaussée de Castres*. Est admis et prête le serment civique (t. XII, p. 528). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 742).

Cayla de la Garde, *député suppléant du clergé de la ville de Paris*. Remplace Veytard, démissionnaire (t. IX, p. 654). = Parle sur les ordres religieux (t. XI, p. 576 et suiv.), (p. 647). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240).

Caylus (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour*. Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 172). = Parle sur une question de congé (t. XVI, p. 578).

Cazalès (de), *député de la noblesse des pays et jugerie de Rivière-Verdun*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). — Appuie la motion de Bouthillier tendant à faire déclarer constitutionnels la division des ordres et leurs *veto* respectifs (p. 52). — Son arrestation (p. 455). — Réclame l'appel nominal (p. 642). = Parle sur la question de la succession à la couronne, point de vue de la maison d'Orléans de la maison d'Espagne (t. IX, p. 2), — le vote de l'article y relatif (p. 24 et — sur la motion de Guillotin, con- le veto suspensif (p. 54), — sur un décret présenté par Necker (p. 231), (p. 233), — sur l'organisation du if (p. 381). — Répond à une allé- spierre relative à la Constitution

Cazalès (De), *député* (*Suite*).

(p. 475). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 555), — sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 598), — sur les biens ecclésiastiques (p. 720). = Demande l'ajournement du vote sur les bénéfices (t. X, p. 45). — Défend le vicomte de Mirabeau (p. 83). — Sa motion tendant à faire définir le crime de lèse-nation (p. 257). — Parle sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale (p. 324 et suiv.), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 360), — sur le plan financier de Laborde de Méréville (p. 406 et suiv.), — sur des actes arbitraires du comité d'Angoulême (p. 408), — sur le projet de banque nationale (p. 663), (p. 677), (p. 680). — Parle sur le premier des articles additionnels relatifs à l'organisation des municipalités (t. XI, p. 36), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (p. 60), — sur les pensions (p. 74), (p. 109), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 150 et suiv.), (p. 168), — sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231), — sur les dettes de l'Etat (p. 286), — sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat, décrété de prise de corps (p. 288), — sur les biens ecclésiastiques (p. 438), — sur la nouvelle chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 455 et suiv.), — sur les troubles des provinces (p. 538), — sur une élection municipale (p. 541), — sur la suppression des ordres religieux (p. 583), — sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (p. 589), — sur la suppression des ordres religieux (p. 591). — Propose de fixer un jour pour déterminer l'époque du renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 621), (p. 622). — Parle sur les troubles des provinces (p. 655), (p. 672), — sur le rappel à l'ordre de Biin (*ibid.*), — sur les troubles des provinces (p. 677), — sur les dépenses publiques (p. 714 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 2), — sur les colonies (p. 4), (p. 6), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 28), — sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur les dons patriotiques (p. 64), — sur les finances (p. 66 et suiv.), — sur la gabelle (p. 154), (p. 169), (p. 178), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la municipalité de Paris (p. 196 et suiv.), (p. 197), — sur les lettres de cachet (p. 201), (p. 202), — sur la gabelle (p. 216), — sur l'état des religieux (p. 240), — sur les parlements (p. 292), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), (p. 349), (p. 455), — sur la compagnie des Indes (p. 525), — sur une proposition de Roussillon (p. 595), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 599), — sur les assignats (p. 661), — sur la motion de dom Gerle concernant la religion catholique (p. 702), (p. 716). — Rend compte des injures dont il a été assailli à sa sortie de la séance du 13 avril 1790 (p. 719 et suiv.), — remercie la garde nationale de son intervention (p. 734). — Parle sur la dîme (p. 749), (p. 750). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 79). = Parle sur les conseils de guerre (t. XV, p. 317), — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur le pouvoir judiciaire (p. 392 et suiv.), (p. 399), (p. 400), (p. 407), (p. 408). — Rappelé à l'or-

Carra, *publiciste*. Ses observations sur la traite des noirs (t. XII, p. 92 et suiv.).

Carrières (Administration des). Dénonciations portées par des fonctionnaires contre cette administration et suspension de ces fonctionnaires (8 décembre 1790, t. XXI, p. 321); — discussion : Démeunier, abbé Gouttes, Regnaud (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au contrôleur des finances (*ibid.* p. 322).

Carrosses de place de la ville de Paris. — Voir *Messageries*.

Carte générale de la France. Cassini offre, comme don patriotique, un exemplaire de cette carte (t. IX, p. 419).

Casernes (Demande de sursis à la vente des couvents qui pourraient être convertis en). — Voir *Biens nationaux*, § **45**.

Cassation. Délai pour se pourvoir en cassation : — Voir *Peine de mort*, § **2**.

Cassation (Tribunal de). — Voir *Cour nationale* (*Haute*). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **39**.

Cassini. Offre, comme don patriotique, un exemplaire de la carte générale de la France (t. XI, p. 419).

Castaignède, *député des communes de la sénéchaussée de Tartas*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Castanier, *Veuve de sieur Poulpri* (Dame). — Voir *Domaines nationaux*, § **5**.

Castellane (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais*. Demande que la vérification des pouvoirs soit attribuée aux trois ordres (t. VIII, p. 28) ; — qu'une adresse soit envoyée au roi pour le rappel de Necker, et que l'Assemblée discute la motion de La Fayette relative à la déclaration des droits (p. 228). — Appuie la formation d'un comité de recherches (p. 295). — Demande que la Constitution soit précédée d'une déclaration des droits (p. 321) ; — que l'on renvoie après la Constitution les lois à faire contre les émeutes (p. 377). — Fait un rappel au réglement (p. 458). — Parle sur la déclaration des droits (p. 476), (p. 477).— Demande l'ajournement de la discussion sur le *veto* (p. 510). — Parle pour le *veto* suspensif (p. 552). = Parle sur l'amendement de Goulard, relatif au curés congruistes (t. IX, p. 187). — Présente un projet d'arrêté sur la liberté individuelle (p. 412 et suiv.); — le défend (p. 414). = Parle sur la représentation nationale (t. X, p. 77), — sur la caisse d'escompte (p. 159), — sur l'éligibilité (p. 414). = Fait un rapport sur les lettres de cachet (t. XI, p. 66). — Secrétaire (p. 609). — Fait un second rapport sur les lettres de cachet (p. 661 et suiv.). = Défend son rapport sur la situation des détenus (t. XII, p. 160), (p. 161). — Parle sur les biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 602). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 519), (p. 659). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 408). = Demande que l'Assemblée nationale vote des remerciements aux gardes nationales de France (t. XVII, p. 78). — Parle sur le passage des Autrichiens (p. 394). = Parle sur les brevets de retenue (t. XX, p. 691 et suiv.). = Parle sur les émigrations (t. XXIII, p. 566 et suiv.).

Castellanet, *député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille*. Remplace Liquier, décédé (t. VIII, p. 105). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les troubles de cette ville (t. XII, p. 101), (p. 102), (p. 140), (p. 366), (p. 379) ; — réclame l'insertion d'une lettre de Saint-Priest au procès-verbal (p. 381). = Parle sur les troubles de cette ville (t. XV, p. 497), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 707). = Transmet une lettre de la municipalité de Marseille (t. XVI, p. 123). = Présente deux adresses et une pétition de la municipalité de cette ville (t. XVIII, p. 5). — Parle sur la revision des anciens règlements relatifs à la pêche (p. 514). — Demande l'inscription au procès-verbal de la démission de Roussier et de son remplacement (p. 633). = Parle sur les troubles de cette ville (t. XIX, p. 492). = Secrétaire (t. XX, p. 559). = Parle sur les troubles de La Martinique (t. XXI, p. 129), — sur les patrons-pêcheurs de Marseille (p. 324). = Parle sur la division du royaume (t. XXII, p. 119). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 214), (p. 215), — sur les tabacs (p. 595). = Parle sur la pêche dite pêche aux bœufs (t. XXIV, p. 682), — sur les dettes des pays d'états (p. 718). = Parle sur la liquidation (t. XXVII, p. 286), — sur l'arrestation de Possel, ordonnateur de la marine à Toulon (p. 753). = Parle sur les théâtres (t. XXVIII, p. 442), — sur la conduite de la municipalité de la ville de Marseille (p. 487 et suiv.). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 745). = Donne sa démission de membre du comité colonial (t. XXX, p. 54). — Parle sur les colonies (p. 55).

Castellas (De), *doyen de l'église de Lyon, député du clergé de la sénéchaussée de Lyon*. Renouvelle la renonciation à toute exemption pécuniaire faite par le clergé, la noblesse et les bourgeois de cette sénéchaussée (t. VIII, p. 255).

Castelnau (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Charette* (t. XIV, p. 68).

Castelnau (Baron de). Détails concernant des papiers saisis sur lui (t. VIII, p. 273 et suiv.) ; — sa lettre au président de l'Assemblée nationale (p. 278).

Castelsarrazin (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **6**.

Castres. — Voir *Troubles*, § **22**.

Castries (Duc de), *député de la noblesse de la prévôté de Paris-hors-les-Murs*. Fait l'abandon de ses prérogatives (t. VIII, p. 348).

Castries (Marquis de), *maréchal de France*. Prévient, par lettre, l'Assemblée qu'il est obligé de se rendre à Lausanne pour la santé de sa femme (t. IX, p. 613). = Réclame contre l'état imprimé des pensions (t. X, p. 262).

Castries (Maréchal, duc de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Lacroix* (t. XIII, p. 311).

Castries (De), *ancien ministre de la marine*. Plainte adressée contre lui à l'Assemblée par le lieutenant-colonel Laborie (t. XXV, p. 550).

Catalans (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **19**.

Catholiques (Non-). Motion de Brunet de Latuque, concernant leur éligibilité et admission

Catholiques (Non-) (*Suite*).

à tous les emplois (21 décembre 1789, t. X, p. 693 et suiv.); — discussion : vicomte de Virieu, Rœderer, comte de Clermont-Tonnerre, Rewbell, comte de Custine, Thiébault (*ibid.* p. 694 et suiv.); — comte de Clermont-Tonnerre, abbé Maury, Robespierre, de La Fare, Duport, comte de Clermont-Tonnerre, Cortois de Balore, comte de Clermont-Tonnerre, Brunet de Latuque (23 décembre, p. 754 et suiv.); — Hell, prince de Broglie, Rewbell, Barnave, de Bonnal, évêque de Clermont, Briois de Beaumetz, marquis Lezay de Marnésia, comte de Mirabeau (24 décembre, p. 777 et suiv.). — L'Assemblée décrète l'éligibilité et l'admissibilité à tous les emplois des non-catholiques, mais en déclarant qu'elle n'entendait rien préjuger relativement aux juifs, sur lesquels elle se réserve de prononcer (*ibid.* p. 782).

Voir *Juifs*. — *Protestants*.

Catholiques de Montauban (Adresse des). — Voir *Religion*, § **6**.

Catholiques de Nîmes. — Voir *Religion*, § **7**.

Catholiques d'Uzès (Déclaration des). — Voir *Religion*, § **5**.

Caudebec (Canton de). — Voir *Justices de paix*, § **15**.

Caudrot (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **13**.

Caumont (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Seroux* (t. XV, p. 180).

Cautionnements (Remboursement des). — Voir *Employés de la ferme générale*.

Caux (Pays de). — Voir *Troubles*, § **22** *bis*.

Cavailhez, *député suppléant de la sénéchaussée de Castres*. Est admis et prête le serment civique (t. XII, p. 528). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 742).

Cayla de la Garde, *député suppléant du clergé de la ville de Paris*. Remplace Veytard, démissionnaire (t. IX, p. 654). = Parle sur les ordres religieux (t. XI, p. 576 et suiv.), (p. 647). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240).

Caylus (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour*. Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 172). = Parle sur une question de congé (t. XVI, p. 578).

Cazalès (de), *député de la noblesse des pays et jugerie de Rivière-Verdun*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). — Appuie la motion de Bouthillier tendant à faire déclarer constitutionnels la division des ordres et leurs *veto* respectifs (p. 52). — Son arrestation (p. 455). — Réclame l'appel nominal (p. 642). = Parle sur la question de la succession à la couronne, au point de vue de la maison d'Orléans et de la maison d'Espagne (t. IX, p. 2), — sur le vote de l'article y relatif (p. 24 et suiv.), — sur la motion de Guillotin, concernant le veto suspensif (p. 54), — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 231), (p. 232), (p. 233), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 381). — Répond à une allégation de Robespierre relative à la Constitution

Cazalès (De), *député* (*Suite*).

(p. 475). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 555), — sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 598), — sur les biens ecclésiastiques (p. 720). = Demande l'ajournement du vote sur les bénéfices (t. X, p. 45). — Défend le vicomte de Mirabeau (p. 83). — Sa motion tendant à faire définir le crime de lèse-nation (p. 257). — Parle sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale (p. 324 et suiv.), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 360), — sur le plan financier de Laborde de Méréville (p. 406 et suiv.), — sur des actes arbitraires du comité d'Angoulême (p. 408), — sur le projet de banque nationale (p. 663), (p. 677), (p. 680). — Parle sur le premier des articles additionnels relatifs à l'organisation des municipalités (t. XI, p. 36), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (p. 60), — sur les pensions (p. 74), (p. 109), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 150 et suiv.), (p. 168), — sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231), — sur les dettes de l'Etat (p. 286), — sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat, décrété de prise de corps (p. 288), — sur les biens ecclésiastiques (p. 438), — sur la nouvelle chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 455 et suiv.), — sur les troubles des provinces (p. 538), — sur une élection municipale (p. 541), — sur la suppression des ordres religieux (p. 583), — sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (p. 589), — sur la suppression des ordres religieux (p. 591). — Propose de fixer un jour pour déterminer l'époque du renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 621), (p. 622). — Parle sur les troubles des provinces (p. 655), (p. 672), — sur le rappel à l'ordre de Blin (*ibid.*), — sur les troubles des provinces (p. 677), — sur les dépenses publiques (p. 714 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 2), — sur les colonies (p. 4), (p. 6), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 28), — sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur les dons patriotiques (p. 64), — sur les finances (p. 66 et suiv.), — sur la gabelle (p. 154), (p. 169), (p. 178), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la municipalité de Paris (p. 196 et suiv.), (p. 197), — sur les lettres de cachet (p. 201), (p. 202), — sur la gabelle (p. 216), — sur l'état des religieux (p. 240), — sur les parlements (p. 292), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), (p. 349), (p. 455), — sur la compagnie des Indes (p. 525), — sur une proposition de Roussillon (p. 595), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 599), — sur les assignats (p. 661), — sur la motion de dom Gerle concernant la religion catholique (p. 702), (p. 716). — Rend compte des injures dont il a été assailli à sa sortie de la séance du 13 avril 1790 (p. 719 et suiv.), — remercie la garde nationale de son intervention (p. 734). — Parle sur la dîme (p. 749), (p. 750). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 79). = Parle sur les conseils de guerre (t. XV, p. 317), — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur le pouvoir judiciaire (p. 392 et suiv.), (p. 399), (p. 400), (p. 407), (p. 408). — Rappelé à l'or-

Cazalès (De), *député* (*Suite*).

dre (*ibid.*). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 419 et suiv.), — sur l'ajournement de la discussion relative au différent survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (p. 511), — sur une demande de communication de pièces formulée par le lieutenant civil du Châtelet (p. 524), — sur les troubles de Montauban (p. 543 et suiv.), (p. 550), (p. 590), — sur le droit de paix et de guerre (p. 639 et suiv.), (p. 644), (p. 659), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 236 et suiv.), — sur les troubles de Perpignan (p. 257), (p. 273). — Proteste contre la lecture d'une lettre relative à la révolution d'Avignon (p. 369). — Parle sur la constitution du clergé (p. 401), — sur le traitement du clergé (p. 444), — sur la question de savoir si Mirabeau jeune doit paraître à la barre ou à la tribune (p. 509), — sur un incident relatif à une demande de congé (p. 617). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 14), (p. 16), — sur la détention des Avignonais à Orange (p. 43), — sur les postes (p. 47), — sur l'organisation de l'armée (p. 48), (p. 77), — sur le commerce de l'Inde (p. 200), — sur l'armée (p. 265 et suiv.), (p. 267), (p. 268), — sur les troubles de Montauban (p. 272), (p. 273), (p. 373), — sur les Français réfugiés à Nice (p. 390), — sur le manifeste du prince de Condé (p. 392), — sur les arsenaux (p. 393), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 438), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 626), — sur le traitement du clergé actuel (p. 646), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 654 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 308), — sur un incident relatif à Duval d'Eprémesnil (p. 312), — sur la dette publique (p. 313), — sur l'affaire de Brest (p. 715 et suiv.), (p. 733), (p. 735), (p. 736), — sur une proposition de l'abbé Maury (p. 746 et suiv.), — sur un propos attribué à Guilhermy (p. 747), (p. 748). = Parle sur la haute cour de justice (t. XX, p. 37), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur le recouvrement des impôts (p. 278), (p. 279), — sur la dette publique (p. 286 et suiv.), (p. 287), (p. 288), — sur le renvoi des ministres (p. 354), — sur l'affaire d'Avignon (p. 482), — sur les successions (p. 505), (p. 606). = Parle sur le serment imposé aux évêques, curés et autres ecclésiastiques (t. XXI, p. 8 et suiv.), (p. 9), (p. 79), (p. 80), = sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 313 et suiv.), (p. 314 et suiv.), (p. 315); — rappelé à l'ordre (p. 316). — Parle sur des troubles dans le Lot (p. 458), — sur ceux de Lyon (p. 557 et suiv.), (p. 558), — sur les messageries (p. 567), (p. 601), — sur les troubles de Pamiers (p. 698). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 5), (p. 6), (p. 17 et suiv.), (p. 18), — sur les voitures publiques (p. 53), — sur les jurés (p. 334), — sur le tribunal criminel (p. 348), (p. 421), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 499), (p. 500), (p. 501 et suiv.), (p. 502), (p. 503), — sur le tabac (p. 558 et suiv.), (p. 559), — sur les jurés (p. 749), (p. 758 et suiv.), (p. 759 et suiv.), (p. 761), — sur les baux à vie (p. 766). = Parle sur les dépenses publiques (t. XXIII, p. 87 et suiv.), — sur le tabac (p. 151), (p. 153), (p. 168), — sur les troubles du Morbihan (p. 177), (p. 179), — sur les biens nationaux (p. 189 et suiv.), — sur les messageries (p. 278), (p. 279), — sur les dépenses (p. 287 et suiv.), (p. 288 et suiv.), (p. 289), (p. 290), (p. 292), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 510 et suiv.), (p. 517), (p. 518), (p. 520), — sur la pension demandée par Latude (p. 538), — sur les troubles de Nîmes (p. 541 et suiv.). — sur les écrits antipatriotiques (p. 565), — sur les émigrations (p. 570), (p. 571 et suiv.), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 590), (p. 592), (p. 593), — sur l'organisation du ministère (p. 726 et suiv.), — sur le Trésor public (p. 738), — sur le comité de liquidation (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur les troubles de Douai (t. XXIV, p. 215), (p. 217), — sur la régence (p. 254), (p. 265), (p. 266 et suiv.), (p. 277), (p. 279), (p. 306 et suiv.), (p. 336 et suiv.), (p. 371 et suiv.), (p. 372 et suiv.), (p. 374), — sur la garde du roi mineur (p. 389), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 390 et suiv.), (p. 424 et suiv.), (p. 429 et suiv.), (p. 433), (p. 434), (p. 437), — sur les successions (p. 509), — sur les troubles de Toulouse (p. 520), — sur les demandes de congé (p. 541), — sur les successions (p. 570 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 608), (p. 609), (p. 611). = Parle sur le discours du roi (t. XXV, p. 201), (p. 202), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 420 et suiv.), (p. 539), (p. 540), (p. 544), (p. 545), (p. 547), — sur la création des petits assignats (p. 626 et suiv.), (p. 628), (p. 629), (p. 631). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 145 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 210), (p. 211 et suiv.), (p. 214), (p. 229), (p. 230), (p. 231), (p. 232), (p. 234), (p. 272), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 366), (p. 381), (p. 382), (p. 456), (p. 457), (p. 458), (p. 459), (p. 460), — sur un complot (p. 590), — sur les colonies (p. 607), (p. 608 et suiv.), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 654), (p. 655), — sur l'affaire du régiment du Dauphiné (p. 656). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 112 et suiv.), (p. 114), (p. 123), (p. 125), (p. 126), (p. 127), (p. 128), — sur la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 131 et suiv.). — Ses opinions, non prononcées, sur le serment exigé des officiers (p. 133 et suiv.), — sur l'engagement d'honneur exigé des troupes (p. 134 et suiv.). — Parle sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 327 et suiv.), (p. 329), — sur la fuite du roi (p. 365), (p. 366), (p. 368). — Donne sa démission (t. XXVIII, p. 84).

Cellier, *accusateur public près le quatrième tribunal criminel établi à Paris*. Dénonce l'évasion des sieurs Champelos et Grandmaison accusés du crime de fabrication de fausses lettres de change (t. XXIX, p. 440).

Cens du château de Dienze, des domaines et étangs de Lindre. Rapport par Baron sur un bail à vie fait à la dame de Coastin de ce cens (12 décembre 1790, t. XXI, p. 461); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Censure. Insulte adressée par l'abbé Maury à

Censure (*Suite*).

l'Assemblée nationale (22 janvier 1790, t. XI, p. 286); — incident à ce sujet : comte de Mirabeau, de Foucault, vicomte de Mirabeau, Guillaume, Coroller-Dumoustoir, comte de Mirabeau, abbé Maury, d'Eprémesnil, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion du comte de Mirabeau tendant à la censure (*ibid.* p. 287); — Blin demande la lecture du décret (23 janvier, p. 297); — l'abbé Maury la demande également (*ibid.*); — lecture du décret (*ibid.*).

Censure. Appliquée à Lambert dit de Frondeville (18 août 1790, t. XVIII, p. 150). = Abbé Maury (18 avril 1791, t. XXV, p. 191), — de Folleville (22 avril, p. 252).

Cent-Suisses (Compagnie des). — Voir *Suisses*.

Célibat des prêtres. Pétition adressée par un grand nombre d'ecclésiastiques et tendant à son abolition (17 juillet 1790, t. XVII, p. 175); — l'abbé Bourdon réclame les noms (19 juillet, p. 189); — ordre du jour (*ibid.*).

Cérémonies. Projet de décret, présenté par d'André, sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi dans le Corps législatif (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 596 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 597); — Gaultier-Biauzat demande une nouvelle lecture du décret avant l'arrivée du roi (30 septembre, p. 675); — adoption (*ibid.*); — lecture du décret par le président (*ibid.*); — Thouret demande que le président soit excepté de la disposition de l'article 3 qui porte que personne ne pourra adresser la parole au roi, si ce n'est en vertu d'un décret exprès de l'Assemblée précédemment rendu (*ibid.*); — sur la motion de d'Emmery, l'Assemblée décide que, pour cette fois, le président sera autorisé à faire au roi le discours qu'il jugera convenable (*ibid.*).

Cérémonies publiques (Rang et préséance dans les). — Voir *Préséances*.

Cerisier, *député suppléant du bailliage de Bourg-en-Bresse*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Cernon (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne*. Présente un projet de décret sur la répartition des impôts (t. X, p. 249 et suiv.); — un plan de libération générale des finances (p. 280), (p. 281 et suiv.). — Parle sur les impôts (p. 326). — Fait une motion sur la répartition des impôts (p. 638 et suiv.). = Fait des rapports sur la division du royaume (t. XI, p. 437), (p. 488), (p. 496 et suiv.), (p. 519 et suiv.), (p. 539 et suiv.), (p. 584 et suiv.), (p. 602), (p. 621). — Donne lecture d'une rédaction générale des décrets relatifs à la division du royaume (*ibid.*). — Propose de décréter que la division en district n'est que réglementaire (*ibid.*), — de charger le comité de Constitution de la dénomination des départements (p. 710 et suiv.). — Présente quatre nouveaux projets de décrets sur la division du royaume (p. 725). = Fait des rapports sur la division du royaume (t. XII, p. 29 et suiv.), (p. 44), (p. 73); — se plaint du retard apporté par beaucoup de députés dans la remise des cartes de leurs départements et des procès-verbaux de division (p. 262). — Parle sur les ordres religieux (p. 267). — Propose

Cernon (Baron de), *député* (*Suite*).

un décret approuvant la réclamation de Verchère de Reffye concernant la division du royaume (p. 288); — se plaint des réserves que veulent faire des députés sur les procès-verbaux de division et du refus de les signer de quelques-uns (*ibid.*). — Propose des projets de décrets concernant la ville de Valenciennes (p. 368), — l'emploi des impositions des anciens privilégiés (p. 631). = Fait des rapports sur la division du royaume (t. XV, p. 428). — Parle sur les biens domaniaux (p. 455), — sur une demande de fonds du premier ministre (Necker) (p. 482), — sur la division du royaume (p. 584). — Présente un projet de décret concernant le district de Guise et de Vervins (*ibid.*), p. 595), — deux projets de décret sur la division du royaume (p. 632 et suiv.). = Fait des rapports sur les besoins du Trésor public (t. XVI, p. 29), — sur la division du royaume (p. 511) (p. 465), (p. 674 et suiv.) = Fait un rapport sur la division du royaume (t. XVII, p. 387). — Secrétaire (p. 452). — Donne des nouvelles de la santé du roi (p. 503). = Fait des rapports sur des élections de district (t. XVIII, p. 466), — sur la formation des tribunaux nouveaux (p. 467), (p. 557), — sur la vérification du Trésor public (p. 712). = Présente des projets de décret concernant les besoins du Trésor public (t. XIX, p. 242), — sur les états à fournir au comité des finances (p. 425), — sur le versement par la caisse d'escompte d'une somme de 15 millions pour les besoins du mois d'octobre (*ibid.*) = Parle sur la dette publique (t. XX, p. 287). = Présente le tableau du traitement à payer aux ci-devant intendants (t. XXI, p. 175 et suiv.), — le compte de la situation du Trésor puplic (p. 235), (p. 367), — un projet de décret sur les receveurs des domaines et bois (p. 567), — un projet de décret sur les comptes de 1787 (p. 624). = Parle sur une motion relative à l'aliénation des forêts nationales (t. XXII, p. 329), — sur un projet de loi concernant les objets admissibles au pavement des domaines nationaux (p. 338), (p. 339), — sur les droits de traites (p. 597). = Parle sur la publicité des opérations en finances (t. XXIII, p. 25). — Présente un projet de décret sur les officiers comptables supprimés (p. 224). — Parle sur les dépenses (p. 290 et suiv.), (p. 291). — Fait un rapport sur la radiation des fonctionnaires publics (p. 703 et suiv.). = Fait un rapport sur les recettes et les dépenses de 1791 (t. XXIV, p. 380 et suiv.); — le défend (p. 383). = Présente un projet de décret sur le ressort des tribunaux de commerce du district de Béziers (t. XXV, p. 241). = Fait un rapport sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (t. XXVI, p. 254); — le défend (p. 255), (p. 256); — fait un nouveau rapport sur la fabrication des petits assignats (p. 272 et suiv.); — le défend (p. 273), (p. 274). — Présente un projet de décret relatif à l'acquittement des gages arriérés des ci-devant cours souveraines, chancelleries et bureaux des finances, des pays d'élection et des pays conquis (p. 493 et suiv.). — Fait un rapport sur la situation faite au Trésor public par le versement de numéraire dans la caisse de Sceaux et de Poissy (p. 706). — Fait un autre rapport sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 732 et suiv.); — le défend (p. 733). = Parle sur la surveillance de la

Cernon (Baron de), *député* (*Suite*).

fabrication des assignats de 5 livres (t. XXVII, p. 3), — sur les pensions (p. 145), — sur l'emploi du métal de cloches (p. 236). — Fait une motion sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 262), — la défend (p. 263). — Présente des projets de décret sur les sommes à verser au Trésor public par la caisse de l'extraordinaire pour subvenir au déficit des rentrées ordinaires et sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 340). — Rend compte de l'état du Trésor public (p. 387), (p. 388). — Parle sur l'arriéré de la comptabilité (p. 704 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la mise en circulation des assignats de 5 livres (p. 719). = Fait un rapport sur les mesures à prendre pour l'émission des assignats de 5 livres (t. XXVIII, p. 43 et suiv. ; — le défend (p. 44), (p. 45). — Présente un projet de décret sur les signataires des assignats (p. 46), — un projet de décret sur les dépenses de l'Etat pour le mois de juin 1791 (p. 46 et suiv.), — une nouvelle rédaction du projet de décret sur les mesures à prendre pour l'émission des assignats de 5 livres (p. 71), — un projet de décret sur un versement à faire à la trésorerie, par la caisse de l'extraordinaire (p. 397), — un projet de décret sur l'échange des assignats de 5 livres contre la petite monnaie dans la ville de Paris (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur l'emploi du métal des cloches (p. 407). — Présente des projets de décret sur les frais relatifs à la fabrication des assignats et sur les tribunaux criminels provisoires de Paris et d'Orléans (p. 583 et suiv.). — Fait un rapport sur les caractères qui peuvent servir à distinguer les faux assignats (p. 721 et suiv). = Parle sur l'agiotage sur les assignats (t. XXIX, p. 83 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la répartition de la petite monnaie (p. 120) ; — le défend (*ibid.*), (p. 136). — Fait un rapport sur la demande d'un crédit de 100,000 francs pour l'étude de la question de l'uniformité des poids et mesures (p. 260). — Présente des projets de décret concernant la recette et la dépense du mois de juillet 1791 et le remboursement de la dette de l'Etat (p. 429). — Fait un rapport sur le crédit nécessaire pour approprier le Panthéon à la sépulture des grands hommes (p. 441). — Parle sur l'administration forestière (p. 590). = Présente un projet de décret portant qu'il sera mis une somme de 30,000 livres à la disposition du comité des rapports, pour exciter le zèle de ceux qu'il occupe à la recherche des faussaires d'assignats (t. XXX, p. 3). — Présente à l'Assemblée un tableau présentant l'aperçu général des dépenses de justice, d'administration et autres, des divers départements, par districts et par cantons, et un dictionnaire des bourgs, cantons, chef-lieux de districts et de départements du royaume (*ibid*). = Présente un projet de décret sur la solde de la garde nationale volontaire de Seine-et-Marne (t. XXXI, p. 93), — un projet de décret sur l'échange des gros assignats contre les assignats de 5 livres (*ibid.*), — un projet de décret sur le versement à la trésorerie nationale par la caisse de l'extraordinaire d'une somme de 30,461,347 livres et d'une somme de 12,530,403 livres (p. 94), — un projet de décret sur la solde de la garde nationale du Var (p. 266), — un projet de décret sur le remboursement au trésorier de l'extraordinaire des sommes avancées pour la fabrication des premiers assignats (*ibid.*), — un projet de décret sur la fabrication des assignats de 5 livres (*ibid.*), — un projet de décret sur la surveillance de la fabrication du papier nécessaire aux assignats (*ibid.*), — un projet de décret sur le remboursement de l'emprunt de 1781 (p. 268), — un projet de décret sur les avances à faire aux départements pour les dépenses des tribunaux et de l'administration (*ibid.* et p. suiv.), — un projet de décret sur l'émission de 100 millions d'assignats (p. 439). — Présente le compte de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale (p. 677). — Fait un rapport sur les dépenses des départements (p. 678).

Cérutti. Discours prononcé par lui aux obsèques de Mirabeau (t. XXIV, p. 557 et suiv.).

Cesarges (De), *député suppléant de la noblesse du bailliage de l'Orléanais*. Remplace de Barville, démissionnaire (t. XVIII, p. 128). = Son opinion, non prononcée, sur l'imposition des rentes (t. XXI, p. 214 et suiv.).

Cette (Port de). Pétition de la ville de Cette tendant à obtenir un secours pour l'entretien de son port (28 février 1791, t. XXIII, p. 558); — renvoi aux comités réunis de marine et des colonies (*ibid.*).

Cette (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Chabanais (Charente), (Canton de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **76**.

Chabannettes, *curé de Saint-Michel, député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse*. Déclare qu'il n'a remis aucune protestation contre les opérations de l'Assemblée nationale et qu'il a voté par tête depuis la réunion des ordres (t. VIII, p. 275). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 748).

Chabanon-Dessalines, *député de Saint-Domingue*. Est admis (t. X, p. 325).

Chabaut, *curé de la paroisse de Saint-Victor de Blois, député du clergé du bailliage de Blois*. Se réunit aux communes (t. VIII, p. 163).

Chabert de La Charrière, *député de la Guadeloupe*. Validation de son élection (t. XVII, p. 384). = Demande le renvoi au comité colonial du plan de Constitution formé par cette colonie pour elle-même (t. XXI, p. 232). — Parle sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Parle sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (t. XXIII, p. 681). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 186). = Son opinion, non prononcée, sur les colonies (t. XXVI, p. 27 et suiv.).

Chabrillant, *officier général*. Se met aux ordres de l'Assemblée (t. XXVII, p. 393).

Chabrol (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom*. Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 281), (p. 297 et suiv.).

Chabroud, *député du tiers état du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92) ; — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 763). = Parle sur l'organisation du pouvoir judiciaire (t. XII, p. 443 et suiv.). = Parle sur la protestation de Bergasse contre les assignats

Chabroud, *député* (*Suite*).

(t. XV, p. 288), — sur le pouvoir judiciaire (p. 322 et suiv.), (p. 351 et suiv.), (p. 383), — sur l'arrestation d'un convoi de blé (p. 389), — sur le pouvoir judiciaire (p. 393), (p. 407), (p. 430 et suiv.). — Présente deux adresses (p. 452 et suiv.). — Parle sur les troubles de Valence (p. 557), — sur le droit de paix et de guerre (p. 585 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 679). — Fait un rapport sur les troubles de l'Arbresle (p. 682). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 684). = Soulève un incident au sujet du procès-verbal de la cérémonie de la Fête-Dieu (t. XVI, p. 92). — Fait un rapport sur un jugement prononcé par l'assemblée primaire de la section de Saint-Pierre-d'Evreux (p. 202). — Demande la radiation, au procès-verbal, de la démission de Lévis, et la confection d'une liste des membres de l'Assemblée nationale conforme au décret sur les titres de noblesse (p. 389). — Fait un rapport sur la formation d'une nouvelle municipalité à Riom (p. 454). — Parle sur l'organisation judiciaire (p. 701), (p. 705), — sur le procès-verbal (p. 734), — sur l'organisation judiciaire (p. 739), (p. 746), (p. 748). = Fait des rapports sur des troubles amenés à Lyon par la perception des droits d'aides et de barrières à l'entrée de cette ville (t. XVII, p. 69), (p. 165). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 208 et suiv.), — sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), — sur le pouvoir judiciaire (p. 310 et suiv.), (p. 312), — sur la question de savoir si l'on peut faire partie de plusieurs comités (p. 341), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 381), — sur le pouvoir judiciaire (*ibid.* et p. suiv.), (p. 382). — Fait un rapport sur la nomination du maire de Loudun (p. 498). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 580), (p. 581 et suiv.), (p. 582), (p. 606), (p. 611), (p. 612), (p. 613), (p. 618). — Parle sur la procédure relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657), — sur le pouvoir judiciaire (p. 696 et suiv.), (p. 721), (p. 722). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 396 et suiv.), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administratives (p. 415), (p. 416), (p. 429). = Demande le renvoi de la lecture de son rapport sur les journées des 5 et 6 octobre 1789 (t. XIX, p. 139); — en donne lecture (p. 338 et suiv.); — cite une nouvelle pièce (p. 397 et suiv.); — défend son rapport (p. 399 et suiv.). — Parle sur la justice de paix (p. 609). = Parle sur la liquidation des offices supprimés (t. XX, p. 133), — sur le tribunal de cassation (p. 337 et suiv.), (p. 351), (p. 370), — sur la destitution du major de Keating (p. 376), — sur le tribunal de cassation (p. 485), (p. 518 et suiv.), — sur les brevets de retenue (p. 691), (p. 692). — Fait un rapport sur les troubles d'Uzès (p. 693 et suiv.). = Parle sur les fruits sujets à la dîme (t. XXI, p. 170), — sur une motion de Merlin concernant les demandes en revision (p. 299), — sur les plaintes des râpeurs de tabac (p. 321), — sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 396 et suiv.), — sur une demande d'indemnité (p. 435), (p. 436), — sur les offices (p. 473), (p. 484), (p. 486), (p. 487), (p. 526), — sur la police (p. 707), — sur le serment de Bonnal (p. 752). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 3), (p. 4), — sur le clergé (p. 67). — Présente un projet de décret sur le clergé de Dax (p. 146); — le défend (p. 147).

Chabroud, *député* (*Suite*).

— Parle sur une indemnité pour le sieur Tribert (p. 209), — sur la gendarmerie nationale (p. 286), — sur les jurés (p. 297), — sur les troubles d'Aix (p. 342), — sur le tribunal criminel (p. 346), (p. 347), (p. 362), (p. 417), (p. 418), (p. 420), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 463), — sur les jurés (p. 465), (p. 659), (p. 717), (p. 724), — sur la marine (p. 731), — sur les jurés (p. 757). = Parle sur l'inexécution d'un décret (t. XXIII, p. 40), — sur les requêtes civiles (p. 123), — sur les biens nationaux (p. 189), — sur le pouvoir judiciaire (p. 450), (p. 528), — sur les troubles de Nîmes (p. 544), — sur le pouvoir judiciaire (p. 553), (p. 554), — sur l'affaire de Fournier (p. 590), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 592), (p. 593), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 646), (p. 648). = Parle sur les foires (t. XXIV, p. 479 et suiv.), — sur les successions (p. 494), — sur l'intervention du Président dans la discussion (p. 542), — sur la motion de Crillon concernant Desille (p. 543), (p. 544), — sur un rappel à l'ordre de Montlosier demandé par un grand nombre de membres (p. 554). — Président (p. 676). = Sa réponse, en qualité de président de l'Assemblée, à la plainte du roi au sujet de la résistance apportée à son départ pour Saint-Cloud (t. XXV, p. 201). — Son discours au roi, au nom de la députation chargée de le féliciter de son attachement à la Constitution (p. 325). — Parle sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611 et suiv.). = Parle sur les actes de l'état civil (t. XXVI, p. 79), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 222). — Fait un rapport sur l'affaire du régiment Royal-Comtois et sur la sentence du conseil de guerre de 1773 (p. 346 et suiv.). — Demande la translation des cendres de L'Hôpital et de l'abbé Mably à Sainte-Geneviève (p. 611 et suiv.). — Parle sur les officiers des tribunaux criminels (p. 616), — sur les commissaires du roi près les tribunaux (p. 616 et suiv.), — sur le projet de Code pénal (p. 617 et suiv.), — sur la gendarmerie (p. 628 et suiv.), — sur les émigrants (p. 637), — sur l'avancement des membres militaires de l'Assemblée (p. 671), — sur le Code pénal (p. 719 et suiv.), (p. 720), (p. 721), (p. 724), (p. 725), — sur la fabrication de petits assignats (p. 733), (p. 734), — sur le Code pénal (p. 740), (p. 741), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 741 et suiv.). = Parle sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (t. XXVII, p. 59), — sur la procédure (p. 60), — sur le mode de publication des brefs du pape (p. 77), — sur la gendarmerie nationale (p. 118), — sur les corporations (p. 212), — sur la fabrication des assignats (p. 263), — sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (p. 280), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 336 et suiv.), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 331), (p. 332), — sur la fuite du roi (p. 536), (p. 537), (p. 539 et suiv.), (p. 554), — sur une plainte de d'Ambly (p. 587), — sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 589), — sur une affiche concernant l'abolition de la royauté (p. 613), (p. 614), — sur une tentative de descente des Anglais (p. 644), — sur l'absence des députés (p. 698), — sur la

Chabroud, *député* (*Suite*).

police municipale (p. 744), (p. 745), (p. 746). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 24), — sur la police correctionnelle (p. 30). — Présente un projet de décret relatif à l'affaire du régiment Royal-Comtois (p. 36). = Parle sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 37), — sur la fuite du roi (p. 332), — sur la tranquilité publique (p. 364), — sur l'adresse aux Français (p. 376), — sur la suppression des offices de receveurs des consignations (p. 418), — sur la discipline militaire (p. 586 et suiv.), (p. 589), (p. 598). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 40 et suiv.), (p. 42), — sur l'émigration (p. 86), — sur le remplacement des officiers (p. 94), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 136). — Fait un rapport sur les délits et peines militaires (p. 242 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'indemnité réclamée par le sieur François-Xavier de Lowendal (p. 308 et suiv.); — le défend (p. 309). — Parle sur la Constitution (p. 400), (p. 405), (p. 410), (p. 413), (p. 430), (p. 443), (p. 456), (p. 462), (p. 466), (p. 659). = Présente un projet de décret relatif aux moyens de rétablir la subordination et le bon ordre dans les troupes révoltées (t. XXX, p. 4 et suiv.); — le défend (p. 10), (p. 11). — Présente un projet de décret sur l'équipement, par les directoires des départements, des gardes nationales volontaires (p. 192); — le défend (*ibid.*), (p. 193). — Parle sur les offices des receveurs des consignations (p. 240 et suiv.). — Fait un rapport sur la prestation du serment par les officiers du 58e régiment (p. 242 et suiv.). — Parle sur les opérations de l'assemblée électorale de la ville de Nantes (p. 266), — sur les jugements de la cour martiale (p. 305), — sur la gendarmerie nationale (p. 652), — sur les places à assigner, aux députés à la première législature (p. 563), — sur les vacances des tribunaux (p. 714), — sur les patentes (p. 753). = Parle sur la circulation des grains (t. XXXI, p. 74), (p. 75). — Demande qu'il soit alloué au ministre de la guerre une somme de 80,000 livres pour être employée en retraites (p. 79). — Parle sur le Code pénal (p. 81), — sur les officiers de paix (p. 135), — sur l'usage des titres nobiliaires (p. 136), — sur l'annulation d'élections à des cures (p. 170). — Présente un projet de décret corrigé sur les délits et les peines militaires (p. 193 et suiv.). — Parle sur les troubles d'Arles (p. 251). — Présente un projet de décret sur la pétition de Moreton, ancien colonel du 52e régiment, relative à la perte de son grade (p. 265). — Parle sur le Code pénal (p. 343). — Présente un projet de décret relatif aux logements militaires (p. 368). — Parle sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 371). — Présente un projet de décret portant que le roi sera prié de faire don de son portrait au Corps législatif (p. 546). — Parle sur le crédit pour les gardes nationales et la défense de l'Etat (p. 593), — sur la nomination de 20 nouveaux officiers généraux (p. 596).

Chaillon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Secrétaire (t. XXIX, p. 763).

Chaises d'église (Prix excessif des). — Voir *Fabriques*.

Chaléon (Baron de), *député de la noblesse du Dauphiné*. Démissionnaire, est remplacé par Richard (t. X, p. 638).

Chalette à la Seine. — Voir *Canaux*, § **12**.

Chalons, *ci-devant aide-major à Belfort*. Adoption d'un décret tendant à le faire remettre en liberté (t. XXV, p. 374).

Châlons (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 41). — *Juges de paix*, § **11**. — *Tribunaux de commerce*, §§ **9** et **10**.

Châlons-sur-Marne (Ville de). — Voir *Emprunts*, § **1er**.

Chambly (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **11**.

Chambon, *fils aîné, député, non jugé, de la sénéchaussée de Montpellier*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Chambon de Latour, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 745).

Chambors (Comte de), tué accidentellement à la chasse par le Dauphin, père de Louis XVI. L'Assemblée décide que les réductions, portées dans le décret sur les pensions, ne s'appliqueront pas à ses héritiers (5 janvier 1790, t. XI, p. 107).

Chambors (Comte de), *député du tiers état de la vicomté de Couserans*. Remercie l'Assemblée de l'exception introduite en sa faveur dans le décret sur les pensions (t. XI, p. 108). = Parle sur la fédération (p. 141).

Chambos (Sieur). — Voir *Receveurs de districts*, § **3**.

Chambre apostolique d'Avignon. Bouche demande la suppression du payement d'une somme de 3,000 livres que le gouvernement était dans l'usage de donner à cette chambre (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 211); — débat : Populus, Bouche (*ibid.*); — adoption de la motion de Bouche (*ibid.*).

Chambres de commerce. — Voir *Administration du commerce*.

Chambres législatives.

§ **1er**. — Motion de Duquesnoy tendant à faire décider s'il y aura *une ou deux Chambres* (14 août 1789, t. VIII, p. 435 et suiv.). — Voir *Constitution*, § **3**.

§ **2**. — Discussion de la motion du vicomte de Noailles touchant la division de l'Assemblée en deux Chambres (29 août 1789, t. VIII, p. 509 et suiv.) — Voir *Constitution*, § **4**.

§ **3**. — Incident soulevé, au milieu de la discussion sur les deux Chambres, par de Virieu (9 septembre 1790, t. VIII, p. 604 et suiv.); — démission du président de la Luzerne, froissé d'une interruption (*ibid.* p. 605). — L'Assemblée décide qu'il n'y aura qu'une seule Chambre : 490 voix pour l'unité, 89 pour la pluralité et 122 voix perdues (10 septembre, p. 608). — Voir *Constitution*, § **4**. — Voir aussi *Assemblées nationales*.

Chambres des comptes.

§ **1er**. — *Chambre des comptes de Paris*. Le premier président offre à l'Assemblée nationale l'hommage des sentiments de sa compagnie (23 juillet 1789, t. VIII, p. 262 et suiv.). = Adoption d'un projet de décret, présenté

Chambres des comptes (*Suite*).

par de Batz, tendant à la levés des scellés apposés sur les livres et papiers de la chambre des comptes de Paris (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 592). — Voir *Liquidation*, § **40**.

§ **2**. — *Chambre des comptes d'Aix*. Rapport par Gossin sur une réclamation des officiers (17 novembre 1790, t. XX, p. 483 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 484).

§ **3**. — *Chambre des comptes de Grenoble*. Voir *Liquidation*, § **55**.

Chamilly (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Berger* (t. XIV, p. 29).

Champagne (Sieur), *entrepreneur de plâtre*. — Voir *Industrie*.

Champagne (Impositions de la). — Voir *Impôts* §§ **7** et **51**.

Champagny (**Nompère de**), *député de la noblesse du bailliage du Forez*. Parle sur l'affaire de Toulon (t. XI, p. 189 et suiv.). — Secrétaire (p. 609). = Propose d'admettre à la fédération d'Albert de Rions pour y prêter le serment civique comme chef d'escadre (t. XVI, p. 690 et suiv.). = Fait un rapport sur les peines à infliger dans l'armée navale (t. XVIII, p. 94 et suiv.); — le défend (p. 101 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les couleurs nationales (t. XX, p. 16). — Communique des nouvelles reçues par le comité de la marine et concernant les troubles de Brest (p. 41 et suiv.); — présente un projet de décret (p. 49 et suiv.). — Communique une lettre sur un débordement de la Loire (p. 512). = Fait un rapport sur l'organisation de la marine militaire (t. XXII, p. 193 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 110 et suiv.), (p. 115), (p. 116), (p. 149), (p. 150), (p. 196), (p. 200), (p. 214 et suiv.); — sur le ministre de la marine (p. 253). = Présente un projet de décret sur les écoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine (t. XXVIII, p. 477 et suiv.). = Présente un projet de décret portant qu'il sera sursis à l'organisation de troupes coloniales nouvellement arrivées en France (t. XXIX, p. 33), — une nouvelle rédaction des articles 1 et 2 du titre 1er du décret relatif aux écoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine (*ibid.*), — un projet de décret concernant le passeport du sieur Dubuc de Ferret (p. 34).

Champart.—Voir *Dîmes*, §§ **14** et **15**.—*Droits de champart*.

Champeaux (**Palasne de**). — Voir *Palasne de Champeaux*.

Champion de Cicé, *archevêque de Bordeaux, député du clergé de la sénéchaussée de Bordeaux*. Parle pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 27). — Nommé commissaire conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (p. 32). — Son discours, lors de la réunion de la majorité du clergé aux communes (p. 142). — Précède les cent cinquante et un ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (p. 149). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165), — sur l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 175). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 178). — Appuie la motion du duc de La

Champion de Cicé, *député* (*Suite*).

Rochefoucauld tendant à envoyer une députation à Bailly pour le remercier de la façon dont il a rempli ses fonctions de président (p. 186). — Exprime l'opinion de son bureau sur la question des subsistances (p. 197). — Sa motion concernant le mandat impératif (p. 207). — Fait un rapport sur les premiers travaux du comité de Constitution (p. 280 et suiv.). — S'oppose à ce que l'on fasse précéder la Constitution d'une déclaration des droits de l'homme (p. 322). — Nommé garde des sceaux (p. 341). — Vient, avec les autres ministres, demander à l'Assemblée nationale les moyens de rétablir l'ordre et de faire exécuter les lois (p. 360 et suiv.). = Ecrit au président de l'Assemblée nationale pour annoncer qu'il a suspendu les mesures prises au sujet du remplacement du marquis de Saint-Maixant, député démissionnaire, et qu'il vient de faire publier le décret sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 451); — envoie en même temps un mémoire contenant des observations sur les articles de la Constitution relatifs au pouvoir judiciaire et à la proposition des lois (*ibid.*). — Donne des explications au sujet des plaintes de l'Assemblée relatives à la publication tardive et incomplète de ses décrets (p. 473 et suiv.). — Communique une note relative à l'exécution des décrets sur l'exportation et la circulation des grains (p. 674), — un arrêt du conseil relatif à l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen en enregistrant la loi qui la proroge (p. 728 et suiv.). = Avise l'Assemblée nationale de la cassation par le roi d'un arrêt du parlement de Metz du 12 novembre 1789, contenant une protestation contre un décret de l'Assemblée nationale du 3 novembre (t. X, p. 69 et suiv.). — Ecrit au président de l'Assemblée nationale pour lui faire part des décrets sanctionnés par le roi, des décrets envoyés en Corse et enregistrés, et des lois envoyées au conseil supérieur de Corse dans le cours de novembre et dont les accusés de réception et d'enregistrement n'ont pas été reçus (p. 364 et suiv.). — Son mémoire au sujet du décret portant réformation de la jurisprudence criminelle (p. 459 et suiv.). = Adresse un mémoire concernant les troubles du royaume (t. XI, p. 223 et suiv.). = Sa lettre concernant une réclamation des forçats de Toulon relativement à la juridiction des prévôts de la marine (t. XIII, p. 45). = Demande à répondre aux accusations portées contre lui (t. XX, p. 400 et suiv.). — Annonce qu'il a remis les sceaux au roi (p. 592).

Champvalon (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Duchemin* (t. XIV, p. 568).

Changes de la France avec l'étranger. Vues de Talleyrand-Périgord sur leur état (20 juin 1791, t. XXVII, p. 351 et suiv.); — discussion sur la proposition d'impression du discours de Talleyrand-Périgord: Rewbell, Barnave, Rewbell, Anson, Le Chapelier, Anson (*ibid.* p. 355 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour sur la proposition d'impression du discours de Talleyrand (*ibid.* p. 358).

Chanoinesses.

§ **1er**. — Les Chanoinesses du chapitre de Maubeuge envoient à l'Assemblée nationale le contrat d'une rente sur les domaines du

Chanoinesses (*Suite*).

roi, au capital de 147,000 livres (24 novembre 1789, t. X, p. 251).

§ 2. — Sur la motion de Château-Renaud et de Le Chapelier, l'Assemblée décrète que les chanoinesses qui se marieront conserveront leur traitement (10 septembre 1791, t. XXX, p. 436 et suiv.).

Chantaire, *député du tiers état du bailliage de Mirecourt*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 417). = Parle sur une allocation prise dans le bail des fermes (t. XVIII, p. 405), — sur les dépenses faites pour les assemblées primaires de 1789 (p. 658). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XIX, p. 685). = Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (t. XXVII, p. 80 et suiv.), (p. 86 et suiv.).

Chanvre et lin. Procédé utile pour l'affinage du chanvre et du lin (t. XXXI, p. 727).

Chapelier. — Voir *Le Chapelier*.

Chapelle de Font-Sanise. Adoption d'un projet de décret relatif à sa conservation, présenté par Durand (13 mai 1791, t. XXVI, p. 29).

Chapelle de l'Assemblée nationale. Motion d'un curé tendant à y *élever un autel* (3 août 1789, t. VIII, p. 335); — le président, duc de Liancourt, le rappelle à la question (*ibid.*); — insistance du prêtre, qu'interrompt Thouret (*ibid.*).

Chapellon et Tronchaud, armateurs à Marseille. — Voir *Indemnités*, § 1er.

Chapet (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 19.

Chapitre noble de Strasbourg. Présentation par l'abbé d'Eymard de l'offrande de la moitié de leur revenu d'une année faite par chacun de ses membres, accompagnée d'une demande tendant à la conservation du chapitre (29 avril 1790, t. XV, p. 336); — motion d'Alexandre de Lameth, appuyée par Garat aîné et Lavie, et concluant au rejet de ce don conditionnel (*ibid.*); — rejet (*ibid.* p. 337).

Chapitres de femmes. Opinion de Duquesnoy, non prononcée, sur leur suppression (8 juin 1790, t. XVI, p. 149 et suiv.).

Chapon, *médecin*. A la tête de quelques députés de la commune de Paris, lit un discours sur la situation financière de la capitale surchargée d'impôts indirects (t. XVII, p. 709 et suiv.).

Charbon des mines du Hainaut (Monopole du). — Voir *Navigation intérieure*.

Charente (Département de la). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Charente-Inférieure (Département de la). — Voir *Agriculture*, § 3. — *Impositions locales*, § 33. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Charges et offices militaires. — Voir *Liquidation*, § 37.

Charité maternelle.

§ 1er. — Présentation par La Rochefoucauld-Liancourt d'un projet de décret tendant à continuer provisoirement l'attribution à cet établissement de 52,000 livres par mois qui lui ont été accordées sur la loterie (20 janvier 1791, t. XXII, p. 357); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Rapport du comité de mendicité sur l'établissement de la charité maternelle à Paris (21 janvier 1791, t. XXII, p. 397 et suiv.).

Charlemont et Givet (Villes de). — Voir *Députations*, § 22.

Charmat, *citoyen de Paris*. Son adresse à l'Assemblée nationale *sur les moyens de détruire la rareté du numéraire* (t. XII, p. 98 et suiv.).

Charmes (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 7.

Charmie. — Voir *Fournier de La Charmie*.

Charnier, *député des communes de la sénéchaussée de Mende*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95).

Charolaine (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 19.

Charolais (Canal du). — Voir *Canaux*, § 1er.

Charon, *président de la commune de Paris*. Lit une adresse à tous les Français au sujet de la fédération des gardes nationales (t. XVI, p. 118). = Ecrit à l'Assemblée sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (t. XXV, p. 661).

Charost (Duc de). Sa lettre dans laquelle il offre cent mille livres à la nation (t. IX, p. 138). — Voir *Agriculture*, § 2.

Charrier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Mende*. Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 150 et suiv.). = Parle sur la liquidation (t. XXVI, p. 301), (p. 302).

Charrier de La Roche (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Lyon*. Parle sur les fondations et patronages laïques (t. XVI, p. 598). = Son opinion, non prononcée, sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 313). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 476 et suiv.), (p. 479). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 404 et suiv.), — sur l'affaire d'Avignon (p. 531 et suiv.). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 309). = Parle sur la prestation de serment des fonctionnaires publics ecclésiastiques (t. XXIV, p. 152). — Elu évêque de la Seine-Inférieure (t. 290). — Parle sur une pétition de citoyens de Saint-Domingue (p. 464). = Parle sur la liquidation des offices des porteurs de sel de Rouen (t. XXIX, p. 723 et suiv.), sur la Constitution (p. 746 et suiv.).

Chartes, manuscrits, etc. provenant des maisons religieuses. — Voir *Biens nationaux*, § 27.

Chartres (P.), *colonel du 14e régiment de dragons*. Prête serment (t. XXVII, p. 642).

Chartres (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § 19.

Chartres (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XX, p. 373 et 549) (t. XXI, p. 124 et 322) (t. XXII, p. 465). — *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 28. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 36.

Chasse.

§ 1er. — Abolition du droit de chasse (t. VIII, p. 359).

§ 2. — Rapport par Ricard (de Castres) sur les chasses et le port d'armes (10 mars 1790,

Chasse (*Suite*).

t. XII, p. 112); — incident : vicomte de Mirabeau, plusieurs membres (*ibid.*); — renvoi au comité féodal (*ibid.*). = Rapport, par Merlin, au nom du comité féodal, sur la chasse et la pêche (20 avril 1790, t. XIII, p. 156 et suiv.); — discussion : de Robespierre, Mougins de Roquefort, Rewbell (*ibid.* p. 158 et suiv.); — Merlin, Goupil de Préfeln, de Robespierre, Charles de Lameth, de Robespierre, Martineau, le chevalier d'Aubergeon de Murinais, Rewbell, Garat jeune, Alexandre de Lameth (21 avril, p. 165 et suiv.); — adoption de l'article 1er, modifié par Merlin (*ibid.* p. 166). = Suite de la discussion : Merlin, rapporteur, propose une nouvelle rédaction des articles 2 et 3 (22 avril 1790, t. XV, p. 246 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 247); — Merlin propose un article nouveau qui deviendrait l'article 4, concernant la contrainte par corps (*ibid.*); — discussion : divers membres, Merlin, de Robespierre, Perdry, Cochelet, d'André, Mougins de Roquefort, Martineau, marquis d'Estourmel, Lapoule, Le Bois-Desguays, Thibaudeau, de Lachèze, Lapoule (*ibid.* et p. suiv.); — d'André propose une rédaction conciliant toutes les opinions formulées (*ibid.* p. 248); — sous-amendement présenté par Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — nouvelle rédaction du tout, avec division en trois articles, présentée par Merlin (*ibid.*); — rejet de la question préalable demandée par Robespierre (*ibid.*); — acceptation d'un amendement du marquis d'Estourmel, formant un quatrième article (*ibid.*); — adoption des articles 4, 5, 6 et 7 (*ibid.*); — rejet de l'ajournement de la suite de la discussion, demandé par le baron de Menou et combattu par Martineau (*ibid.*); — adoption d'une rédaction nouvelle de l'ancien article 4 devenant l'article 8, proposé par Merlin (*ibid.*); — article 5, destiné à devenir le 9e (*ibid.*); — discussion : duc de La Rochefoucauld, Gourdan, Huot de Goncourt, de Foucault, duc de Lévis, Grangier, Delley d'Agier, Malay, Defermon, Goupil de Préfeln (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 249); — adoption des articles 10, 11, 12, 13, 14 et 15 (*ibid.*); — lecture par Merlin de l'article 10 primitif, qui deviendrait l'article 16 et qui concerne la pêche (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — préambule proposé par Merlin et adopté (*ibid.*); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.); — additions proposées par Merlin (28 avril, p. 316); — adoption (*ibid.*). = Ajournement d'un article relatif à la chasse, compris dans le projet de décret sur cet objet (22 avril 1790, t. XV, p. 249). — Voir ci-dessous, § 6.

§ 3. — Motion du duc de Lévis tendant à l'élargissement immédiat des individus condamnés aux galères pour faits de chasse (17 mars 1790, t. XIII, p. 205); — ordre du jour (*ibid.*).

§ 4. — Présentation par Merlin, au nom du comité des droits féodaux, d'un projet de décret tendant à assurer la conservation des plaisirs du roi et à spécifier l'étendue des cantons qu'il entend se réserver (20 avril 1790, t. XXIII, p. 155); — adoption (*ibid*).

§ 5. — Projet de décret présenté par Merlin et rappelant les municipalités à leurs devoirs au sujet des infractions aux décrets sur la chasse (17 mai, p. 531 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

Chasse (*Suite*).

§ 6. — Projet de décret présenté par Merlin, au nom du comité féodal, sur l'interdiction de la chasse et sur les délits de chasse (22 juillet 1790, t. XVII, p. 263); — discussion : Camus, abbé Gouttes, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Cochelet, Populus, Pison du Galand, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 1er (*ibid.* p. 264); — adoption de l'article 2 (*ibid.*).

§ 7. — Adresse du directoire du département de Seine-et-Oise au sujet des vexations des gardes-chasses (21 août 1790, t. XVIII, p. 204); — renvoi aux comités réunis des domaines et féodal (*ibid.* et p. suiv.).

§ 8. — Projet de décret présenté par Barrère suspendant l'exercice de la chasse sur les propriétés enclavées dans le grand et le petit parc de Versailles (31 août 1790, t. XVIII, p. 428); — discussion : Gaultier de Biauzat, Merlin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Chasses du roi. — Voir *Chasse*, § 4. — *Domaines à réserver au roi* (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 723 et suiv.).

Chasset, *député du tiers état de la sénéchaussée du Beaujolais*. Répond à l'appel général, t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Propose un amendement à l'article relatif aux dîmes (p. 385). — La nomination de trois comités, pour l'exécution de l'arrêté du 11 août 1789 (p. 399). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507). — Dénonce une lettre anonyme d'un ecclésiastique (p. 514). — Demande si l'Assemblée pourra se réunir quand elle le jugera à propos (p. 603), — que l'on définisse la sanction royale (p. 611), — qu'on décide s'il y aura un *veto* et quel il sera (p. 612). = Approuve la motion de Goupil de Préfeln relative aux observations du roi sur les arrêtés du 4 août (t. IX, p. 31 et suiv.). — Parle sur le prêt à intérêts (p. 338), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 345), — sur les biens ecclésiastiques (p. 495). = Secrétaire (t. X, p. 408). — Donne des explications sur la rédaction de la partie du procès-verbal s'étendant entre le 3 mai et le jour où l'Assemblée s'est constituée (p. 493). — Présente un projet de décret tendant à la mise en liberté de La Richardière (p. 500). — Parle sur les impositions (p. 639). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 326), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419). = Fait une proposition concernant l'impression et l'affichage de la liste des membres des différents comités (t. XII, p. 205), — un rapport sur le remplacement des dîmes (p. 611 et suiv.); — défend ce rapport (p. 690), (p. 749), (p. 751). = Fait un rapport sur le payement et la perception des dîmes et champarts (t. XVI, p. 241 et suiv.). — Parle sur le traitement du clergé (p. 444), (p. 446), (p. 452), (p. 473), (p. 506), (p. 533), (p. 534), (p. 565), (p. 567), (p. 568), (p. 577 et suiv.), (p. 578), (p. 579). = Fait des rapports sur les amendements au projet de décret relatif au traitement du clergé actuel, renvoyés au comité ecclésiastique (t. XVII, p. 51 et suiv.), — sur un projet de décret relatif à l'aliénation des biens ecclésiastiques (p. 316), — sur des changements faits aux articles décrétés sur le traitement du clergé actuel, conformément aux divers amendements ajournés

Chasset, *député* (*Suite*).

pendant la discussion (p. 316 et suiv.), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 437). — Donne lecture des articles additionnels et explicatifs du décret du 24 juillet 1790, sur le traitement du clergé actuel (p. 585). — Présente un projet de décret sur la liquidation et le payement du traitement du clergé actuel (p. 644 et suiv.). — Fait un rapport sur une affaire concernant la paroisse de Saint-Maclou, district de Montivilliers (p. 730). = Demande la rectification d'une faute de rédaction dans l'article 27 du décret sur le clergé (t. XVIII, p. 244). — Présente un projet de décret relativement à un arrêt de la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 466); — le défend (*ibid.*). — Parle sur les pensions des religieux (p. 756), (p. 757). = Présente des projets de décret sur le traitement des curés royaux d'Alsace (t. XIX, p. 23), — sur un jugement de la chambre des vacations de Paris (p. 46 et suiv.). — Parle sur la gabelle (p. 431). — Présente un projet de décret sur les biens nationaux (p. 435 et suiv.); — le défend (p. 444). — Présente un projet de décret sur les menées du clergé d'Alsace (p. 675), — des articles additionnels au décret sur la constitution du clergé (p. 685). = Fait un rapport sur les maisons séculières et régulières établies en France par les étrangers (t. XX, p. 67 et suiv.). — Propose une addition à la suite de l'article 26 du décret sur l'administration des biens nationaux (p. 70), — l'adjonction du comité de Constitution au comité ecclésiastique, au sujet des dîmes possédées par les protestants d'Alsace p. 142). — Parle sur une motion relative au clergé (p. 276). — Président (p. 315); — son discours d'installation (*ibid.* p. 316). — Ses réponses à une députation de la commune de Paris demandant le renvoi et la mise en accusation de trois ministres (p. 354 et suiv.), — à une députation des officiers, sous-officiers et soldats du régiment de Lauzun hussards (p. 415 et suiv.), — à une députation du bataillon de Bonne-Nouvelle (p. 418), — au maire de Paris (p. 422), (p. 522), — au commandant général de la garde nationale parisienne (p. 523). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 589). = Présente des projets de décrets sur les traitements des ministres du culte (t. XXI, p. 149 et suiv.), — sur les receveurs de districts (p. 169), — sur les établissements des protestants d'Alsace (p. 170), — sur les fruits sujets à la dîme ecclésiastique (*ibid.*), — sur les apanages (p. 595), (p. 609), — sur l'acceptation du décret relatif à la constitution civile du clergé (p. 640), (p. 642). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 17), (p. 18), — sur les dîmes inféodées (p. 332). — Présente un projet de décret sur une nouvelle division des paroisses de la ville d'Amiens (p. 364), — une adresse sur la constitution civile du clergé (*ibid.* et p. suiv.). — Fait des rapports sur le refus de prestation de serment ecclésiastique dans la ville d'Amiens (p. 487 et suiv.), — sur le remplacement des ecclésiastiques fonctionnaires publics qui n'ont pas prêté le serment (p. 497 et suiv.). = Présente des projets de décrets sur le serment des fonctionnaires publics ecclésiastiques (t. XXIII, p. 396), — sur les dîmes inféodées (p. 696 et suiv.). = Présente un projet de décret relatif à la liquidation des créances particulières sur les maisons ecclésiastiques (t. XXIV, p. 293 et suiv.). = Parle sur les actes de l'état civil (t. XXV, p. 720). = Fait un rapport sur la situation des départements du Rhin et des Vosges (t. XXIX, p. 73 et suiv.). — Parle sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 579). = Présente un projet de décret relatif à une pétition du président et des administrateurs du collège anglais de Saint-Omer, au sujet d'une transaction passée entre eux et l'évêque de cette ville (t. XXX, p. 267). — Fait un rapport sur une pétition des chanoinesses-nièces du ci-devant chapitre de Neuville (p. 436).

Chastenay-Lenty (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Châtillon-sur-Seine*. Demande que toutes les lettres interceptées depuis les troubles soient remises dans un lieu sûr pour être présentées à l'Assemblée nationale, quand elle le jugera convenable (t. VIII, p. 276). = Demande qu'on s'occupe de l'organisation des municipalités (t. X, p. 338). = Prête le serment civique (t. XII, p. 378). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 270).

Chastenet de Puységur, *député du clergé du bailliage de Berry*. Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 219).

Château de Vincennes. Le Chapelier demande sa démolition (9 mars 1791, t. XXIII, p. 752), (*ibid.* p. 754); — renvoi aux comités d'aliénation et des domaines réunis (*ibid.*).

Château-Favier. — Voir *Laboreys de Château-Favier*.

Châteaufort (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dumont* (t. XIV, p. 111).

Châteauneuf (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dumolard* (t. XIV, p. 580).

Châteauneuf-Randon, *député de la noblesse de la sénéchaussée de Mende*. Remplace le marquis d'Apchier, démissionnaire (t. VIII, p. 542). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 672); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 675 et suiv.). = Fait une proposition sur le cumul (t. XVI, p. 245 et suiv.). — Demande qu'un article soit présenté par le comité de police pour régler les cas où il sera permis de s'absenter (p. 468). = Dément une accusation d'indiscipline portée contre le régiment de Toul, artillerie, en garnison à la Fère (t. XVIII, p. 386). = Parle sur l'accusation portée contre les habitants de la Lozère de vouloir s'opposer à l'exécution des lois (t. XXVI, p. 263). = Secrétaire (t. XXVIII, p. 395). = Parle sur les secours à accorder au département de la Lozère (t. XXIX, p. 223).

Château-Renaud. — Voir *Mailly-Château-Renaud*.

Châteauroux (Paroisse de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de). — § **49**.

Châteauroux. (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Château-Thierry (Ville de). Adresse de cette ville tendant à la faire décréter, de préférence à Meaux, chef-lieu du département de Brie (10 décembre 1789, t. X, p. 491 et suiv.). — Voir *Députations*, § **36**.

Châteauvieux (Révolte du régiment suisse de). — Voir *Armée*, § **12**.

Châteaux. — Voir *Impôts*, § **13**.

Châtelet de Paris.

§ **1**er. — Député à l'Assemblée nationale le prévôt de Paris, marquis de Boulainvilliers et le lieutenant civil, Angran-d'Alleray, pour lui exprimer ses sentiments de respect et de reconnaissance (27 juillet 1789, t. VIII, p. 280).

§ **2**. — L'Assemblée nationale décide que le Châtelet de Paris sera provisoirement autorisé à informer, décréter et instruire jusqu'au jugement définitif exclusivement, conformément à la loi provisoire rendue pour la réformation de la jurisprudence criminelle, contre tous les prévenus et accusés du crime de lèse-nation (14 octobre 1789, t. IX, p. 445).

§ **3**. — Etat des différentes affaires s'instruisant au Châtelet contre les personnes prévenues et accusées du crime de lèse-nation (27 novembre 1789, t. X, p. 267 et suiv.).

§ **4**. — Talon, lieutenant civil au Châtelet, écrit à l'Assemblée pour l'aviser d'une effraction commise au greffe de ce tribunal (22 décembre 1789, t. X, p. 719).

§ **5**. — Projet de décret tendant à la continuation par le Châtelet de Paris de l'instruction relative à l'altération et falsification des lettres de change (17 avril 1790, t. XIII, p. 88); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Adresse du district des Cordeliers tendant au remplacement du Châtelet par un grand juré chargé de connaître des crimes de lèse-nation (22 avril 1790, t. XV, p. 251 et suiv.).

§ **7**. — Lettre du lieutenant civil du Châtelet demandant qu'une députation de sa compagnie soit reçue dans la séance du lendemain (14 mai, 1790, t. XV, p. 513); — décision favorable (*ibid.*); — admission de la députation à la barre (15 mai, p. 523); — discours du lieutenant civil, Talon, protestant du dévouement de sa compagnie à ses devoirs et demandant communication des renseignements que peut avoir le comité des recherches sur la journée du 6 octobre qui lui a été dénoncée par la commune (*ibid.* et p. suiv.), — décret conforme, rendu sans discussion, à la demande de Cazalès (*ibid.* p. 524). — Voir § **8**.

§ **8**. — Une députation des membres du Châtelet demande à être admise à la barre (7 août 1790, t. XVII, p. 652); — elle apporte *la procédure instruite contre les auteurs des attentats commis à Versailles dans la journée du 6 octobre* 1789 (*ibid.*); — discours de Boucher d'Argis, au nom de la députation (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du Président (d'André) (*ibid.* p. 653); — motion de Durget tendant à mander à la barre le comité des recherches de la commune de Paris pour communiquer au Châtelet les pièces qu'il a entre les mains relativement aux attentats du 6 octobre (*ibid.*); — discussion : Mirabeau aîné, abbé Gouttes, Mirabeau aîné, abbé Maury, Pétion, Cazalès, Le Chapelier, Mirabeau aîné, Duport, d'Ambly, Brostaret, Bouchotte, abbé Texier, Fréteau, Dufraisse-Duchey, Mirabeau aîné, Malouet, Durget, Chabroud, de Murinais, Le Déist de Botidoux, de Foucault, de Virieu, Rœderer, de Cazalès, Madier de Montjau, Dufraisse-Duchey, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Virieu, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion de Mirabeau amendée (*ibid.* p. 657 et suiv.); — lettre de MM. du Châtelet au sujet d'un arrêté sur les événements des 5 et 6 octobre, publié par le *Journal de Paris* (9 août, p. 669); — l'Assemblée décide l'admission à la barre de la commune de Paris et de son comité des recherches (*ibid.*); — comparution de ce comité (10 août, p. 708); — discours d'Oudard, un de ses membres (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du Président (d'André) (*ibid.* p. 709); — incident : abbé Maury, Pinson du Galland, Dubois-Crancé (*ibid.*); — pièces justificatives jointes au discours d'Oudard (p. 712 et suiv.). = Adresse envoyée par le Châtelet contre l'inculpation à lui faite par le comité des recherches de la ville de Paris de vouloir, par ses poursuites relatives aux journées des 5 et 6 octobre 1789, faire le procès à la Révolution (14 août 1790, t. XVIII, p. 73); — renvoi au comité des rapports, malgré l'opposition de Dufraisse-Duchey demandant la lecture du mémoire (*ibid.*). — Communication d'une lettre du président du comité des rapports demandant l'impression de la procédure relative aux journées des 5 et 6 octobre, avant le dépôt de son rapport (31 août 1790, p. 436); — discussion : Mirabeau aîné, Madier, Montlosier, Mirabeau aîné, Montlosier, Goupil, Montlosier, Madier, Mirabeau aîné, Alquier, Malouet, Alquier, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — décret ordonnant l'impression sans que le rapport puisse en être retardé (*ibid.* p. 437). = Rapport par Chabroud sur la procédure du Châtelet relativement aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (1er octobre 1790, t. XIX, p. 338 et suiv.); — lettre de La Fayette (*ibid.* p. 393); — débat préliminaire de Bonnay, Mirabeau aîné, de Bonnay (*ibid.*); — nouveau document lu par Chabroud (2 octobre, p. 397 et suiv.); — autre débat préliminaire : d'Estourmel, Mirabeau aîné, abbé Maury, Dufraisse, Goupil, Rœderer, Dubois-Crancé, Mirabeau aîné, Guillaume, de Latouche, abbé Dillon (*ibid.* p. 398); — discussion : abbé Maury, Alexandre de Lameth, Rœderer, abbé Maury, Chabroud, abbé Maury, Feraud, Mirabeau aîné, de Biron, de Montlosier, Rœderer, de Biron, Barnave, abbé Maury, de Montlosier, de Murinais, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'il n'y a lieu à accusation ni contre Mirabeau aîné, ni contre Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (*ibid.* p. 404); — Brûlart de Sillery demande la parole au nom du duc d'Orléans pour le lendemain (*ibid.* p. 405); — opinions, non prononcées, de l'abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.), — de Henry de Longuève (p. 409 et suiv.); — compte rendu par une partie des membres de l'Assemblée de leur opinion sur le rapport de Chabroud (p. 416 et suiv.); — discours du duc d'Orléans inculpé dans la procédure (3 octobre (p. 426).

§ **9**. — Robespierre demande la suppression du Châtelet (25 octobre 1790, t. XX, p. 37); — discussion : Le Chapelier, abbé Maury, (*ibid.*); — décret confirmatif en ce qui touche le jugement des crimes de lèse-nation (*ibid.*).

§ **10**. — Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) demande l'établissement d'un tribunal provisoire pour la confirmation des jugements criminels du Châtelet (16 décembre 1790, t. XX, p. 460); — ordre du jour voté sur la proposition de Prieur (*ibid.*). — Voir *Lèse-nation*.

Châtellerault (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **12**. — *Tribunaux de commerce*, § **10**.

Châtillon (Canton de). — Voir *Députations*, § **25**.

Châtillon-sur-Indre (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **11**.

Chatizel (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou*. Donne sa démission (t. XIII, p. 104).

Chatrian (Abbé), *député du clergé du bailliage de Toul et Vic*. Remplace l'abbé Bastien (t. XVI, p. 535).

Chaumont (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **28**.

Chauny (Contribuables de). — Voir *Impôts*, § **36**.

Chauny (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **32**.

Chavoix, *député des communes de la sénéchaussée de Limoges*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Chef-Boutonne (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Chef du bureau des procès-verbaux de l'Assemblée (Création de l'emploi de). — Voir *Procès-verbaux* (Bureau des), § **1er**.

Chefs de bureaux (Responsabilité des). — Voir *Responsabilité des chefs de bureaux*.

Chemins. Populus présente à l'Assemblée un ouvrage de l'ingénieur Vente sur l'entretien général des chemins (15 juillet 1790, t. XVII, p. 87); — renvoi aux comités réunis des finances, du commerce et de l'agriculture (*ibid.*).

Chemins publics (Plantations d'arbres dans les). — Voir *Voirie*, §§ **1er** et **4**.

Chenon de Beaumont, *député des communes de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Cher (Département du). — Voir *Inondations*, § **6**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **53**. — *Troubles*, § **21**.

Cherbourg (Ville de). Voir *Impositions locales*, §§ **22**. — *Ports* §§ **5** et **8**.

Cherfils, *député des communes du bailliage de Caux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Cherrier, *député des communes du bailliage de Mirecourt*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96), — signe le serment du Jeu de Paume (139).

Chesnon de Baigneux, *député des communes du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Chevalerie. — Voir *Ordres de chevalerie*.

Chevalier, *capitaine d'invalides*. Son discours au nom de la députation des invalides de l'Hôtel (t. XXVII, p. 666).

Chevalier (Etienne), *député du tiers état de Paris-hors-les-murs*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Sa motion sur les abus de la regie des aides (t. XVIII, p. 32 et suiv.). = Parle sur un projet de canal (t. XIX, p. 726). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XX, p. 280). = Réclame un projet de décret sur le duel (t. XXII, p. 750). — Membre du comité d'agriculture (p. 764). = Parle sur les octrois t. XXIII, p. 197 et suiv.).

Chevreuse (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Cheynet, *député des communes du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Chimay (De Boussu de), prince d'Hénin. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Alsace* (t. XIII, p. 322).

Chimay (Princesse de). Sa lettre à Bailly, doyen des communes (t. VIII, p. 74).

Chinon (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **29**.

Chinon (Troubles de). — Voir *Incompatibilités*.

Chipart (Sieur), *graveur en métaux*. — Voir *Inventions et découvertes*, § **1er**.

Chiran (Ville de). Voir *Impositions locales*, § **18**.

Chirurgie. — Voir *Art de guérir*.

Chirurgien attaché à la garde nationale volontaire. — Voir *Gardes nationales volontaires*, § **8**.

Choiseul (De), *colonel commandant le premier régiment de dragons*. Son arrestation (t. XXVII, p. 512). — Sa lettre de justification (p. 515). — L'Assemblée décrète que son arrestation sera maintenue (p. 521).

Choiseul-d'Aillecourt (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny*. Propose que, sur la question relative aux droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France, l'Assemblée déclare qu'elle croit ne devoir en délibérer (p. 643) = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 333). — Son opinion sur l'affaire de MM. de Damas et de Choiseul-d'Aillecourt (p. 350 et suiv.).

Choiseul-Praslin (Duc de), *député de la noblesse de la sénéchaussé d'Anjou*. Parle sur la question relative à la députation de Saint Domingue (t. VIII, p. 189). — Appuie l'observation de Clermont-Tonnerre relative à l'envoi d'un arrêté du parlement de Paris (p. 244). = Propose un projet de décret relatif aux gabelles d'Anjou (t. X, p. 262 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 686). = Demande l'ajournement de la question de l'état civil des juifs (t. XII, p. 309). — Parle sur la compagnie des Indes (p. 528). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 90). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 558) = Demande que l'on vote des remerciements à l'ex-président d'André (t. XXII, p. 8). — Parle sur une institution de juges de paix (p. 145), — sur la contribution mobilière (p. 169), — sur une lettre du fils de Buffon (p. 459), — sur les brevets de retenue (p. 462), — sur les assignats (p. 507), — sur les corps administratifs (p. 755), — sur les jurés (p. 762), (p. 764). = Parle sur une proposition relative à la sûreté de la frontière (t. XXIV, p. 257). = Parle sur les soldats auxiliaires (t. XXV, p. 132); — sur les comptes de l'admi-

Choiseul-Praslin (Duc de), *député* (*Suite*).

nistration des bâtiments du roi (p. 213), — sur les gardes nationales (p. 671). = Parle sur la gendarmerie nationale (t. XXVIII, p. 508). = Parle sur le payement des créanciers des personnes absentes (t. XXIX, p. 6), — sur l'émigration (p. 86).

Choiseul-Praslin (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine, fils du précédent*). Remplace le marquis de Montesson, démissionnaire (t. VIII, p. 461). = Parle sur les haras (t. XI, p. 394), — sur les ordres religieux (p. 600). = Parle sur le procès-verbal (t. XIII, p. 44. = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 297). = Parle sur l'affaire de Barmond (t. XVIII, p. 119), — sur les postes (p. 228), — sur l'affaire de Nancy (p. 528 et suiv.). = Demande que les cravates des drapeaux et étendards des troupes de ligne portent les couleurs nationales (t. XIX, p. 761). = Parle sur une adresse d'une société de banquiers (t. XXII, p. 101). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 114), — sur les patentes (226), — sur les assignats (p. 392). = Parle sur les aumôniers des régiments (t. XXIV, p. 722). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVI, p. 692). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 11). = Parle sur l'impression de l'acte constitutionnel (t. XXX, p. 190).

Choiseul-Stainville (De), *colonel du 1er régiment de dragons*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 333). — Opinion de Choiseul-d'Aillecourt sur son affaire (p. 350 et suiv.).

Choisy, *député des communes du bailliage de Châlons-sur-Marne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Chombart, *député des communes du bailliage de Lille*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Choux (De). — Voir *Sallé de Choux*.

Christin, *député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 88). = Fait un rapport sur un projet de décret concernant les salines (t. XI, p. 676). — Parle sur les droits féodaux (p. 716). = Demande le renvoi, à divers comités, d'observations du garde des sceaux sur plusieurs décrets (t. XII, p. 442). = Parle sur le produit de la vente des bois communaux (t. XVI, p. 93). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 91). = Fait une motion au sujet de la contrebande (t. XIX, p. 688). = Parle sur une institution de juges de paix (t. XXII, p. 146), — sur le tribunal criminel (p. 417), — sur la distribution des procès-verbaux (p. 467), — sur les droits de traites (p. 480), — sur le droit des comités de donner des décisions (p. 590), — sur les dispenses de mariages aux degrés prohibés (p. 719 et suiv.), — sur les biens nationaux (p. 722). = Fait une motion sur l'inscription de faux (t. XXIII, p. 701). = Parle sur les assignats (t. XXIV, p. 475), — sur la marine (p. 645). = Présente un projet de décret concernant un échange entre un particulier et l'Etat (t. XXV, p. 375). — Parle sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (p. 661). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 107),

Christin, *député* (*Suite*).

— sur l'organisation du Corps législatif (p. 231). = Parle sur l'inventaire du garde-meuble de la couronne (t. XXVII, p. 447 et suiv.), — sur les diamants de la couronne (p. 609). = Fait un rapport sur les salines de Franche-Comté (t. XXVIII, p. 1 et suiv.). — Parle sur la police correctionnelle (p. 25), — sur les employés supprimés (p. 584). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 31). = Présente un projet de décret relatif à la résiliation d'un bail de domaines nationaux (t. XXXI, p. 123). = Un des commissaires chargés de l'inventaire des diamants de la couronne (t. XXXII, p. 113).

Cigongne, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saumur*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la circulation des grains (p. 508). = Fait une motion pour le remplacement de la gabelle (t. IX, p. 597). = Parle sur les troubles des provinces (t. XI, p. 644). = Dénonce un pamphlet répandu dans Saumur et excitant l'armée à la révolte (t. XII, p. 711). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 90 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 224). = Propose un projet de décret sur l'entrée des noix de coco (t. XXIII, p. 602). — Parle sur une députation d'hommes de couleur (p. 666), — sur le tabac (p. 736). = Parle sur les droits féodaux (t. XXV, p. 3); — sur la création de petits assignats (p. 350). = Parle sur le Code pénal (t. XXVI, p. 724).

Circonscription de paroisses. — Voir : *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de).

Circonscription des tribunaux de commerce. — Voir *Tribunaux de commerce*, § **29**.

Citoyens actifs.

§ **1er** — Discussion sur une adresse de la ville de Troyes relative à la fixation du prix des journées exigé pour être citoyen actif : Barnave, Target, Mounier, Le Chapelier, Duport, abbé Gibert, Seurrat de la Boulaye, Roy, abbé de Bruges, Fumel-Montségur (15 janvier 1790, t. XI, p. 187); — l'Assemblée décrète provisoirement que l'on ne pourra excéder la somme de vingt sous (*ibid.*). — Charles de Lameth propose de réduire le prix de la journée à 12 sous (6 février 1790, t. XI, p. 443); — ordre du jour (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Target, concernant la fixation du prix de la journée de travail (11 février 1790, t. XI, p. 543); — amendement par Mougins de Roquefort (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Maximilien de Robespierre tendant à faire décréter que tous les hommes nés et domiciliés en France, ou naturalisés, continueront d'être habiles à exercer la plénitude des droits politiques et d'être admissibles à tous les emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talents, sans toutefois déroger aux autres motifs d'incompatibilité ou d'exclusion portés par les précédents décrets (25 janvier 1790, t. XI, p. 318 et suiv.); — discussion : d'Estourmel, de Bouville, d'Ambly, Duquesnoy, Charles de Lameth, d'Estourmel (*ibid.* p. 319); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — discours in extenso de Maximilien de Robespierre (p. 320 et suiv.).

§ **3**. — Motion de Sallé de Choux tendant à priver les religieux des droits de citoyens actifs (26 janvier 1790, t. XI, p. 328); — discus-

Citoyens actifs (*Suite*).

sion : Fréteau, abbé Latyl (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Juifs*.

§ **4**. — Discussion de la proposition de Loys tendant à exclure les condamnés des droits de citoyen actif : Moreau, Démeunier, Garat aîné, Pétion de Villeneuve, Sarget (8 février 1790, t. XI, p. 497 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 498).

§ **5**. — Périsse-Duluc demande, en faveur des ouvriers de Lyon, que leur qualité de citoyens actifs soit déterminée par le rôle de 1788, qui leur a permis de donner leurs voix aux représentants à l'Assemblée nationale, et non par le rôle de 1789, qui leur enlève la faculté de concourir à l'élection des conseillers municipaux (21 février 1790, t. XI, p. 555); — discussion : marquis de Fumel-Montségur, comte Charles de Lameth, Perdry, d'Aubergeon de Murinais, Devillas, marquis de Foucault-Lardimalie, La Poule (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **6**. — Dubois-Crancé demande qu'il soit décrété que tout homme de couleur est libre du moment où il touche la terre de France (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 442); — débat : un membre, Lanjuinais, d'André, Emmery (*ibid.*); — adoption de la motion de d'Emmery portant que tout homme de quelque couleur, de quelque origine qu'il soit, sera libre et jouira des droits de citoyen actif en France s'il réunit les conditions requises par la Constitution (*ibid.* et p. suiv.).

Citoyens actifs. — Voir *Assemblées représentatives et administratives*, § **4**. — *Juifs*, §§ **8**, **9**, **11**.

Citoyens français. Projet de décret présenté par Target, au nom du comité de Constitution, concernant les étrangers voulant devenir citoyens français (30 avril 1790, t. XV, p. 340; — adoption (*ibid.*); — addition proposée par Rewbell pour réserver la question des juifs (1er mai, p. 349); — adoption (*ibid.*).

Citoyens qui ont souffert à l'occasion de la Révolution. — Voir *Indemnités*, § **3**.

Clamcy, *maire de Soissons*. Ecrit au président de l'Assemblée au sujet de brigandages commis dans les campagnes environnantes (t. VIII, p. 290).

Clamecy (District de). — Voir *Biens nationaux*, § **50**.

Clapiers (Chevalier de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix*. Demande le renvoi au comité des recherches d'une adresse contenant un serment fédératif des gardes nationales d'Hesdin, des patriotes de Royal-Champagne et de la maréchaussée (t. XV, p. 415).

Clavière. Dénonce le commissaire de la trésorerie Huber (t. XXIV, p. 698).

Claude, *député des communes du bailliage de Metz*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Clavière, *financier*. Envoie un don patriotique (t. XV, p. 596 et suiv.). = Ses réflexions sur les moyens de concilier l'impôt du tabac avec la liberté du commerce (t. XX, p. 456 et suiv.).

Claye, *député des communes du bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Clergé (Assemblée du).

Président provisoire : cardinal de La Rochefoucauld (6 mai 1789, t. VIII, p. 27). — L'Assemblée décide que les pouvoirs seront vérifiés et légitimés dans l'ordre (*ibid.*); — elle nomme les commissaires chargés de la vérification des pouvoirs (8 mai, p. 30), (9 mai, p. 31), (11 mai, p. 32); — liste des commissaires conciliateurs *ibid.*) — Nomination d'une députation chargée de faire part à l'ordre de la noblesse du désir de MM. du clergé de former une commission des différents ordres pour la vérification des pouvoirs (*ibid.*) — Nomination d'une députation de douze membres pour assister au service du roi Louis XV (12 mai, p. 34). — Modification de la liste des commissaires conciliateurs (14 mai, p. 37). — Proposition du président (Le Franc de Pompignan) d'envoyer au roi une députation pour lui présenter les hommages du clergé et d'inviter les deux autres ordres à y participer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — réponse du roi (15 mai, p. 38). — Dépouillement des cahiers par ordre de matières (*ibid.*) — protestation de plusieurs curés (16 mai, p. 40 et suiv.). — Proposition de renonciation à toutes exemptions pécuniaires (19 mai, p. 43). — Détermination, prise par acclamation, de charger les commissaires pour les conférences de déclarer à ceux des deux autres ordres que les dispositions individuelles des membres du clergé sont favorables à l'égalité proportionnelle d'imposition sur tous les biens (20 mai, p. 44.). — Rapport fait par les commissaires conciliateurs sur les conférences (26 mai, p. 49). — Députation des communes pour inviter le clergé à se réunir dans la salle de l'Assemblée nationale (27 mai, p. 49); — réponse du clergé : il délibérera sur la question (*ibid.* p. 50). — Suspension de toute discussion jusqu'à l'issue de nouvelles conférences (28 mai, p. 52); — acceptation de l'invitation du roi (*ibid.*). — Discussion sur la question de savoir si les commissaires conciliateurs pourront signer les procès-verbaux des conférences (3 juin, p. 64). — Motion d'un curé en faveur de la réunion avec le tiers état et de la votation par tête (*ibid*). — Adoption de la proposition des commissaires du roi (5 juin, p. 69). — Motion de l'abbé Coulmiers concernant la cherté des grains (6 juin, p. 72); — l'Assemblée décide la nomination d'une commission chargée de s'occuper de cette question (*ibid.*). — Nomination d'une députation chargée d'aller rendre les derniers devoirs au Dauphin (8 juin, p. 78); — compte rendu par Dulau, archevêque d'Arles, de la conférence du 6 juin (*ibid.*); — réponse du roi à la députation chargée de lui communiquer l'arrêté relatif à la cherté des grains (*ibid.*); — lecture de mémoires sur cet objet (*ibid.*). — L'Assemblée décide que les commissaires signeront les procès-verbaux des conférences (9 juin, p. 81). — Compte rendu par Dulau de la conférence du 9 juin (10 juin p. 84); — vérification des titres sous la réserve de ne préjuger en rien contre la vérification en commun (*ibid.*); — nomination d'une commission relative à la cherté des grains (*ibid.*). — Une réunion particulière de cent membres vote la vérification des pouvoirs en commun, se résigne à rentrer dans la chambre du clergé sauf à protester contre une majorité défavorable (11 juin, p. 87); — déclaration en contraire de l'abbé Coster (*ibid.*); — déclaration des communes y relative (12 juin, p.

Clergé (Assemblée du), (*Suite*).

— Discussion sur la réunion des ordres: plusieurs membres, l'abbé Maury (*ibid.*); — suite de la discussion (13 juin, p. 93), (16 juin, p. 120); — députation de la noblesse apportant l'arrêté relatif à la cherté des grains (*ibid.*). — Suite de la discussion sur la réunion des ordres: de Boisgelin de Crucé, de Lubersac, abbé Villeneuve de Bargemont, Dulau (17 juin, p. 126); — deputation de la noblesse pour communiquer un arrêté de cet ordre relatif aux élections du bailliage d'Auxerre et du Dauphiné (*ibid.*). — Suite de la discussion sur la réunion des ordres: de Juigné, archevêque de Paris, abbé de Coulmiers, un curé (19 juin, p. 130 et suiv.); — l'Assemblée arrête que la vérification des pouvoirs sera faite dans l'Assemblée générale, sous la réserve de la distinction des ordres (*ibid.* p. 131); — liste des membres qui ont voté l'arrêté (*ibid.* et p. suiv.). — Les membres du clergé, qui étaient d'avis de faire la vérification en commun, réunis chez l'archevêque de Bordeaux, décident de se joindre immédiatement aux communes (22 juin, p. 140); — leur réunion effectuée (*ibid.* p. 141). — Débats sur la question de savoir si lecture sera faite de la déclaration du roi aux Etats généraux (24 juin, p. 147); — adoption (*ibid.*); — arrêté pris en conformité de cette déclaration (*ibid.*). — Nomination d'un promoteur et d'un secrétaire (25 juin, p. 152); — adhésion nouvelle à la déclaration du roi (*ibid.*); — résolution relative aux pouvoirs contestés (*ibid.*). Satisfaction exprimée par le roi au sujet de l'intention du clergé de renoncer aux privilèges pécuniaires et promesse d'examiner la demande de cet ordre relativement à la conduite qu'il doit suivre (26 juin, p. 156); — députation de la noblesse pour féliciter le clergé d'avoir répondu aux vues de conciliation proposées par le roi (*ibid.* p. 157); — arrêté consacrant la renonciation aux privilèges pécuniaires (*ibid.*). — Lettre du roi au président, le cardinal de La Rochefoucauld, pour engager le clergé à se réunir aux deux autres ordres (27 juin, p. 161); — réunion complète des membres de cet ordre (*ibid.* p. 162).

Clergé.

§ **1er.** — Mandement de l'évêque de Tréguier (de Mintier), dénoncé à l'Assemblée nationale; rapport sommaire par Alquier (15 octobre 1789, t. IX, p. 453 et suiv.); — ajournement de la discussion (*ibid.*). — Rapport par Alquier, au nom du comité des rapports (22 octobre, p. 479 et suiv.); — discussion : abbé de Montgazin, abbé de Pradt (*ibid.* p. 480). — L'Assemblée décrète : 1° que le président écrira une lettre-circulaire aux municipalités du diocèse de Tréguier pour les prémunir contre les insinuations des ennemis du bien public; 2° que le roi sera prié de donner des ordres pour déjouer les projets de gens mal intentionnés; 3° et que le mandement de l'évêque et les pièces qui y sont jointes seront remis au tribunal chargé provisoirement de juger les crimes de lèse-nation (*ibid.*). = Brostaret demande que les pièces relatives à l'affaire de l'évêque de Tréguier soient envoyées au greffe du Châtelet (27 novembre 1789, t. X, p. 268); — Lanjuinais demande la cessation des poursuites (*ibid.*). — L'Assemblée ne prend aucune décision (*ibid*).

§ **2.** — Motion de Villoutreix de Faye, tendant à faire jouir les curés congruistes, dès le 1er janvier 1790, de l'augmentation accordée par la déclaration du roi de 1786 (27 novembre 1789, t. X, p. 614 et suiv.); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.* p. 615).

§ **3.** — Motion de Guillaume tendant à faire résoudre au plus tôt la question des curés et vicaires à portion congrue (30 décembre 1789, t. XI, p. 45); — débat : de Fumel, Guillaume, abbé Maury, Camus, de Foucault, Lardimalie, Lanjuinais (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **4.** — Bouche demande si l'article 4 du décret sur les pensions comprend les ecclésiastiques parmi les fonctionnaires publics (5 janvier 1790, t. XI, p. 103); — adoption d'une modification introduite dans le sens affirmatif (*ibid.* p. 110).

§ **5.** — Rapport par Anson sur un projet de décret concernant le payement des six derniers mois des décimes, pour lequel le receveur de l'ancien clergé éprouve des difficultés (23 janvier 1790, t. XI, p. 289); — discussion : abbé Cousin, Thibault, Mougins de Roquefort, Anson, de Custine (*ibid.*); — adoption du projet de décret (*ibid.* p. 290).

§ **6.** — Motion de Dupont (de Nemours) tendant à fixer l'état *constitutionnel du clergé* (6 février 1790, t. XI, p. 450); — ajournement (*ibid.*). — Voir ci-après § **7**.

§ **7.** — Adoption d'une proposition faite par Treilhard, au nom du comité ecclésiastique, et tendant à faire présenter incessamment par ce dernier le plan de *constitution civile du clergé* et ses vues sur le *traitement des titulaires actuels* (6 février 1790, t. XI). = Dépôt du rapport de Martineau sur la constitution du clergé (14 avril 1790, t. XIII, p. 163); — texte de ce rapport (p. 166 et suiv.). = Rapport par Lanjuinais sur la motion de Merlin concernant les évêques étrangers (22 avril 1790, t. XV, p. 245); — ajournement à la constitution du clergé (*ibid.*). — Rapport par Expilly sur le traitement du clergé (p. 597 et suiv.). — Rapport par Durand de Maillane sur les fondations et patronages laïques (*ibid.* p. 603 et suiv.). — Discussion du rapport du comité ecclésiastique sur l'organisation du clergé (article 1er) (29 mai, p. 712); — sur la proposition des évêques de Bonnal et Cortois de Balore, l'Assemblée décide que la discussion sera ouverte sur l'ensemble (*ibid.*); — discussion : de Boisgelin (*ibid.* p. 724 et suiv.); — Treilhard (30 mai, p. 744 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de l'abbé Thiébault, sur le rapport de Martineau concernant la constitution du clergé (p. 752 et suiv.). = Discussion du plan du comité ecclésiastique sur la constitution civile du clergé : abbé Leclerc, Goupil de Préfeln, de Robespierre, Camus, abbé Goulard, abbé Massieu, abbé Jallet, abbé Gouttes, abbé Massieu, abbé Gouttes, Charles de Lameth, Duval d'Eprémesnil, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (31 mai 1790, t. XVI, p. 2 et suiv.); — discussion du titre 1er (offices ecclésiastiques) : de Bonnal, *évêque de Clermont*, Dulau, *archevêque d'Arles*, Gobel, *évêque de Lydda*, Camus, Dumouchel, abbé Gouttes, abbé Guégan, Le Bois-Desguays (1er juin, p. 31 et suiv.); — discussion de l'article 1er : Fréteau, Martineau, Duval d'Eprémesnil, Fréteau, Duval d'Eprémesnil, Rœderer, Le Chapelier, Duval d'Eprémesnil, comte de Virieu (*ibid.* p. 35 et suiv.); — Martineau, Fréteau, Duval d'Eprémesnil, Fré-

Clergé (*Suite*).

Constitution civile du clergé (*Suite*).

teau, Duquesnoy, Rœderer, de Montcalm-Gozon, Roger, Pégot, Peretti della Rocca, Duval d'Eprémesnil (2 juin, p. 43 et suiv.); — adoption (*ibid.*); article 2 : Goupil de Préfeln, Duval d'Eprémesnil, abbé Grégoire, Duval d'Eprémesnil, Lanjuinais, Duval d'Eprémesnil, Lanjuinais, de Bousmard, abbé Grégoire, de Bousmard, de Fumel-Montségur, abbé de Coulmiers, Fréteau (*ibid.* p. 44 et suiv.).; — adoption (*ibid.* p. 45); — déclaration par de Bonnal au nom des évêques députés (*ibid.*); — discussion : de Bonnal, Lucas, Camus, Treilhard, Duval d'Eprémesnil, un curé, Treilhard, Le Chapelier, Toulongeon, Treilhard, Toulongeon, comte de Virieu, abbé Forest de Masmoury, de Bonnal, Fréteau, comte de Virieu, Duval d'Eprémesnil, Fréteau, Duval d'Eprémesnil, Bouchotte (*ibid.* et p. suiv.); — motion de Camus sur les métropoles : Delley d'Agier, Defermon, Bouchotte, Martineau (*ibid.* p. 46 et suiv.); — adoption de cette motion devenant l'article 3 (*ibid.* p. 47); — adoption de l'article 4 sans discussion (7 juin, p. 133); — incidents : Martineau, abbé Grégoire, abbé Gouttes, abbé Grégoire, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — article 5 : Martineau, Lanjuinais, Bouche, Martineau (*ibid.* p. 134); — adoption (*ibid.*); — article 6 : Martineau, Loys, Camus, Goupilleau, Camus (*ibid.* p. 135); — adoption (*ibid.*); — article 7 : abbé Grégoire, Camus, Martineau (*ibid.*); — adoption de la première partie (*ibid.*); — ajournement de la seconde et de l'article 8 (*ibid.* p. 136); — article 9 : Garat aîné, Goupil de Préfeln (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — seconde partie de l'article 7 : adoption et fusion avec la première (8 juin, p. 141); — article 8 : Martineau, abbé Bourdon, abbé Gouttes (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 142); — adoption de l'article 10 (*ibid.*); — article 11 : abbé Gassendi, abbé Gouttes (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 12 (*ibid.*); — article 13 : Lanjuinais, abbé Gouttes, Garat aîné, Goupil de Préfeln, abbé Grégoire, Fréteau, Thévenot de Maroise, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 143); — article 14 : abbé Couturier, abbé Rousselot, Garat aîné, Martineau de Fumel-Montségur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 15 : adoption sans discussion (*ibid.*); — articles 18, 19 et 22 anciens : Rodat, Camus, Martineau (*ibid.*); — suppression (*ibid.*); — articles 16 et 17 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 18 : adoption sans discussion (*ibid.* p. 144); — articles 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 anciens : suppression des articles 24 à 27, et ajournement des articles 28, 29 et 30 (*ibid.*); — article 19 (ancien 31) : Barrère de Vieuzac, Duquesnoy, Camus, Prugnon, Goupil de Préfeln, Duquesnoy, Duval d'Eprémesnil, Duquesnoy, abbé Grégoire, Duval d'Eprémesnil (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 145); — article 20 : Martineau, Charles de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Proposition de Martineau concernant une nouvelle rédaction des 3 articles relatifs aux vicaires (9 juin, p. 153); — renvoi au comité (*ibid.*). — Titre II : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Grégoire, divers membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Martineau, de Bonnal, abbé Jacquemart, Martineau, de Robespierre, Goupil de Préfeln, Le Chapelier, Garat aîné, Gaultier de Biauzat, Camus, Barnave, Rewbell, abbé Grégoire, Duquesnoy, Féraud,

Clergé (*Suite*).

Constitution civile du clergé (*Suite*).

Thévenot de Maroise, de Toulongeon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 3 et 6 (*ibid.* p. 158); — article 4 : abbé Le Borlhe de Grandpré (10 juin, p. 163); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 5 : abbé Mougins de Roquefort (*ibid.* p. 164); — adoption (*ibid.*); — article 7 : abbé Gouttes, Briois de Beaumetz, Camus, abbé Oudot (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — débat sur le procès-verbal au sujet de l'article 9 : abbé Mougins de Roquefort, Martineau, abbé Mougins de Roquefort (11 juin, p. 164); — adoption de l'amendement proposé par ce dernier (*ibid.*); — observation de Martineau (*ibid.*); — motion de Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); proposition du comité ecclésiastique tendant à modifier l'article 7 du titre II (12 juin, p. 180); — discussion : Goupil de Préfeln, Martineau, abbé Gouttes, abbé Oudot, Martineau (*ibid.* p. 181); — adoption avec amendements (*ibid.*); — article 8 : Fréteau, de Sérant, abbé Mougins de Roquefort, Moreau, de Sillery, Dumouchel, Prieur, abbé Grégoire, Martineau, abbé Gouttes, Bouche, abbé de Saint-Esteven, de Sillery (14 juin, p. 215 et suiv.); — adoption avec amendements (*ibid.* p. 216); — adoption sans discussion des articles 9 à 16 (*ibid.* et p. suiv.); — article 17 (ancien article 16) : Duquesnoy, abbé Gouttes, abbé Bourdon, Lanjuinais, abbé Dillon, Laborde de Méréville, Martineau, de Sillery, Lanjuinais, Treilhard, Goupil de Préfeln, abbé Bourdon, Prieur, Camus, de Foucault (*ibid.* p. 217 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 218); — adoption de l'article 18 sans discussion (*ibid.*); — article 19 : abbé Goulard, abbé Gouttes (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 20 et 21 sans discussion (*ibid.*); — article 22 : Camus, Pison du Galand, Thibault, abbé Gibert (*ibid.* p. 219); — adoption (*ibid.*); — article additionnel destiné à devenir l'article 23 : Pison du Galand, abbé Gouttes, abbé Gibert (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 24 : abbé Mougins de Roquefort, Martineau, Moreau, Martineau (15 juin, p. 221); — adoption d'une addition à l'article 22 (*ibid.*); — adoption de l'article 24 (*ibid.*); — article 25 : Pétion de Villeneuve, abbé Grandin, abbé Jacquemard, abbé Guégan, Boutteville-Dumetz, Gérard, Loys, Defermon, Martineau, Pétion de Villeneuve (*ibid.* p. 221 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 223); — article 26 : abbé Grégoire, chevalier de Murinais, Féraud (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 27 et 28 (*ibid.*); — article additionnel proposé par l'abbé Goulard, et devenant l'article 29 (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 30 : Moreau, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 224); — adoption sans discussion des articles 31 à 33 (*ibid.*); — article 34 : de Murinais, Garat aîné, Gassendi, Goupil de Préfeln (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 35 à 42 (*ibid.*); — articles 43 et 44 : Camus, de Murinais, Camus, abbé Colson, abbé Grégoire, abbé Dillon, abbé Mougins de Roquefort (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 225); — titre III, article 1er : de Robespierre, Alquier, d'André, Fréteau (16 juin, p. 235); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Rumel, Nogaret, Lanjuinais, Garat aîné, Durand de Maillane, abbé Thibault, abbé Gouttes, Devillas, Garat aîné, Le Chapelier, abbé Grégoire, Bourdon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et

Clergé (*Suite*).

Constitution civile du clergé (*Suite*).

p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 236) ; — article 3 : de Cazalès, de Robespierre, abbé Gouttes, Le Chapelier, marquis de Foucault, Durand de Maillane (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 238) ; — article 4 : Camus, Le Chapelier, Charles de Lameth, Garat aîné (*ibid.*) ; — adoption de l'article modifié (*ibid.*) ; — article 5 : abbé de Marolles, abbé Jacquemart, abbé Gouttes, abbé Jacquemart, abbé Grégoire, abbé Aubert, abbé Jacquemart, abbé Dillon, abbé Jacquemart, abbé Gouttes, abbé Grégoire, Goupil de Préfeln, Gérard, Le Chapelier, de Lachèze, Treilhard, Garat aîné, de Folleville, abbé Gouttes, Prieur, Lavie (17 juin, p. 239 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 241) ; — article additionnel (*ibid.* p. 244) ; — rejet (*ibid.*) ; — article 6 : abbé Grégoire, Martineau, Loys, abbé Gibert (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 245) ; — article 7 : Garat aîné, Camus (*ibid.* p. 246) ; — ajournement (*ibid.*) ; — article 8 : de Beauharnais (*ibid.*) ; — rejet (*ibid.*) ; — articles 9 et 10 : abbé Simon, abbé Gouttes, d'André, Treilhard, de Liancourt (*ibid.* et p. suiv.) ; — article unique proposé par Martineau pour remplacer les articles 9 et 10 (18 juin, p. 273) ; — discussion : d'André, abbé Gouttes, baron d'Allarde (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur les articles 9 et 10, et sur l'article unique (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 11 et 12 (21 juin, p. 398) ; — articles 13 et 14 : abbé Pons (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.* p. 399 et suiv.) ; — rejet d'un article additionnel proposé par l'abbé Grégoire, combattu par Martineau, et appuyé par Beauharnais (*ibid.* p. 400) ; — observations de Bouche et Martineau (*ibid.*) ; — addition proposée par l'abbé Mougins à l'article 14 (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption de l'article 15 sans discussion (*ibid.*) ; — article 16 : Martineau, abbé Gouttes, Thibault, Lanjuinais (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide une modification dans le numérotage des articles du titre III, nécessitée par le rejet de plusieurs (*ibid.*) ; — titre IV (de la loi de résidence) : adoption de l'article 1er sans discussion (*ibid.*) ; — articles 2, 3 et 4 : abbé Papin, abbé Bourdon, abbé Gouttes (*ibid.* p. 401) ; — article 5 : Lanjuinais, Populus, abbé de La Salcette, Cazalès, de Montlosier, Fréteau, Charles de Lameth, Barnave, Martineau (*ibid.*). — adoption sauf rédaction (*ibid.*) ; — article 6 et dernier : retrait par la commission (*ibid.*) ; — reprise par Gobel (*ibid.* et p. suiv.) ; — question préalable demandée par Treilhard et combattue par de Virieu (*ibid.* p. 402) ; — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*) ; — Bouche demande le renvoi au comité de l'article 14 du titre III pour cause de rédaction ambiguë (22 juin, p. 404) ; — Fréteau l'appuie (*ibid*) ; — Martineau le combat (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — modification de l'article 5 du titre IV, divisé en trois articles (*ibid.*) ; — résumé du rapport par Expilly sur le traitement du clergé actuel (22 juin 1790, t. XVI, p. 407 et suiv.) ; — discussion : article 1er : Castellane, Rœderer, Robespierre, de Boufflers, Treilhard, Dupont (de Nemours), Briois de Beaumetz, Tronchet (*ibid.* p. 408 et suiv.) ; — Expilly, Delley d'Agier, Stanislas de Clermont-Tonnerre, Ricard (*de Castres*), Pétion, de Cazalès, Chasset (23 juin, p. 439 et suiv.) ; — Le Chapelier, Lucas, abbé Grégoire, Perrotin (ci-devant abbé de Barmond), Delley d'Agier, Chasset, Rœderer, de Lafayette, Rœderer, Robespierre, Charles de Lameth, Loys, Lucas, Martineau, Sallé de Choux, de Bousmard (*ibid.* p. 445 et suiv.) ; — adoption de l'article 1er du comité amendé par Martineau (*ibid.* p. 446) ; — substitution, à la demande de Martineau, du mot *métropolitain* à celui d'*archevêque* dans l'article 1er (24 juin, p. 448) ; — suite de la discussion ; article 2 : Delley d'Agier, Ricard de Séalt, Bouche, Loys, le Grillon (de Beauvais), Le Chapelier, d'Ailly, Martineau, Camus (*ibid.* p. 449) ; — adoption (*ibid.*) ; — article additionnel relatif aux évêques *in partibus* : Camus, abbé Perrotin, Cochelet, Camus (24 juin, p. 451 et suiv.) ; — question préalable (*ibid.* p. 452) ; — article 33 : abbé Jallet (*ibid.*) ; — adoption d'un amendement proposé par ce dernier (*ibid.*) ; — amendement proposé par Camus : Martineau, Camus (*ibid.*) ; — renvoi au comité (*ibid.*) ; — renvoi, comme conséquence, des article 4, 5 et 6 sur la demande de Chasset (*ibid.*) ; — adoption de l'article 3 amendé (*ibid.*) ; — article 7 : Delley d'Agier, de Sérent, Pison du Galand, de Brémond d'Ars, abbé Mathias, abbé d'Eymard, de Grillon (de Beauvais), de Foucault, Ricard de Séalt (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 453) ; — amendement à l'article 7, par Prugnon (25 juin, p. 453) ; — renvoi au comité (*ibid.*) ; — autre amendement par Bouche (*ibid.*) ; — renvoi au comité (*ibid.*) ; — adoption des articles 4 à 8 (26 juin, p. 472) ; — renvoi d'un article additionnel au comité (*ibid.*) ; — article 9 : Barnave, Martineau, Duport, Martineau, Chasset, Delley d'Agier, Camus, de Bonnal, Camus (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 473) ; — Chasset, sur le procès-verbal, attaque une disposition de cet article, que défend Camus (27 juin, p. 506) ; — question préalable (*ibid.*) ; — articles additionnels : premier de ces articles destiné à devenir l'article 11 (28 juin, p. 532 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 533) ; — deux autres articles additionnels : Camus, Chasset, Lanjuinais, Camus, Martineau (*ibid.*) ; — ajournement à huitaine (*ibid.*) ; — article 8 (devenant l'article 12) (*ibid.*) ; — amendement de l'abbé Bourdon (*ibid.*) ; — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*) ; — amendement de Dupont (de Nemours) (*ibid.*) ; — rejet (*ibid.*) ; — amendement de Dumouchel (*ibid.*) ; — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*) ; — adoption de l'article 12 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 9 : Bouche, abbé Gouttes, abbé Bourdon, Chasset (*ibid.* p. 533) ; — question préalable (*ibid.* p. 534) ; — article 10 : Martineau, Bouche, Duquesnoy, abbé Gouttes (*ibid.*) ; — Camus propose un article qui deviendrait l'article 13. (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — nouvelle rédaction de l'article 10, devenant l'article 14 (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 11 : Fricaud, Martineau, Démeunier, de Toulongeon, Lucas (*ibid.* et p. suiv.) ; — motion de Robespierre (*ibid.* p. 535) ; — question préalable (*ibid.*) ; — rejet de l'article 11 à la demande de Lucas (*ibid.*) ; — adoption de l'article 15 (29 juin, p. 565) ; — article 12 devenant l'article 16 : Bouche, Delley d'Agier, Chasset (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 13, destiné à devenir l'article 17 : Mévolhon, Martineau, Chasset (*ibid.* p. 566) ; — ajourne-

Clergé (*Suite*).

Constitution civile du clergé (*Suite*).

ment (*ibid.* p. 567); — article 14 devenant l'article 17 : Chasset, abbé Gouttes, Lavie, Martineau, abbé Gibert, Treilhard, abbé Gibert (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 15 devenant l'article 18 (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 16 devenant l'article 19 : de Jessé, Delley d'Agier, Crillon jeune, Treilhard, abbé Thibault, Martineau, abbé Grandin, Chasset, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 568); — demande de l'abbé Gouttes relative au sort de l'évêque de Babylone (30 juin, p. 576); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*); — article 17 devenant l'article 20 : Camus, Chasset (*ibid.* p. 577); — adoption (*ibid.*); — article 18 et 19 devenant les articles 21 et 22 : Gourdan, Treilhard, d'Estournel, Duquesnoy, Camus, Cochard, abbé Lompré, Populus, Chasset, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement et renvoi au comité (*ibid.* p. 578); — adoption de l'article 20 devenant à son tour l'article 21 (*ibid.*); — article 21 devenant l'article 22 : de Lachèze, abbé Julien, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 23 : Chasset, Regnaud (de Saint-Jean d'Angely), Lucas, abbé Mougins, abbé Mayet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 579); article 24 : Martineau, abbé Bourdon, Bouche, Chasset, abbé Gibert, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 25 et 26 (*ibid.*); — suite du rapport de Durand de Maillane sur le projet de décret relatif aux fondations et patronages laïques (1er juillet, p. 588 et suiv.); — débat préliminaire : Loys, Mougins de Roquefort (*ibid.* p. 594); — discussion : Andrieu, Treilhard, Delandine, Barrère, Camus, abbé Charrier, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Legrand, Martineau, Durand de Maillane (*ibid.* et p. suiv.); — Treilhard, de Sérent, de Croix (*ibid.* p. 600 et suiv.); — présentation, par Durand de Maillane, d'une nouvelle rédaction des articles (2 juillet, p. 615); — discussion sur l'article 1er : abbé Mougins de Roquefort, abbé Bourdon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : abbé Boudard, de Lachèze, de Fumel, Durand de Maillane (*ibid.* p. 616); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 3 et 4, avec un amendement de Bouchotte (*ibid.*); — article 5 : abbé Papin, Durand de Maillane, Delandine, Barrère, Martineau, Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — présentation, par un membre, d'un article additionnel : Delandine, abbé Papin (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

Lecture de tous les décrets réunis sur l'organisation du clergé, suivie d'une demande de suppression : 1° des articles 3 et 5 du titre 1er, en remplaçant l'article 3 par les décrets sur les bénéfices à patronages laïques (12 juillet 1790, t. XVII, p. 50 et suiv.). — Rapport par Chasset sur les amendements au projet de décret relatif au traitement du clergé actuel, renvoyés au comité ecclésiastique (*ibid.* p. 51); — discussion sur l'article 1er : Legrand, abbé Aubert (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 52); — article 2 Longpré, Lanjuinais, Drévon, Populus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 4 : Delley d'Agier, de Jessé, de Folleville, Duport, Murinais, Chasset, Lucas, abbé Leclerc (*ibid.* p. 53); — adoption de l'article 4 et de l'article 6 : abbé Aubert (*ibid.*); — article 7 : adoption (*ibid.*); — article 8 : Merlin, d'Elbecq (*ibid.* et p. suiv.);

Clergé (*Suite*).

Constitution civile du clergé (*Suite*).

— ajournement (*ibid.* p. 54;) — adoption d'un amendement concernant les chapelains, présenté par l'abbé Nolf (*ibid.*).

Texte complet du décret sur la constitution civile du clergé (p. 55 et suiv.). — Adresse du clergé de Saint-Lô au sujet de la fédération (13 juillet, p. 78 et suiv.). — Rapport par Chasset sur les changements faits aux articles du décret sur le traitement du clergé actuel, conformément aux amendements ajournés pendant les débats (24 juillet, p. 316); — adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouche, Gaultier de Biauzat, Regnaud (Saint-Jean-d'Angély), Camus, Lanjuinais, Martineau (*ibid.* p. 317); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 4 à 15 (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur la question de savoir si l'on comprendra, dans l'article suivant, les évêques anciennement démis, les coadjuteurs et l'évêque de Babylone (*ibid.* p. 318); — discussion Chasset, Ruffo de Léric, Legrand, d'Estourmel, Thibault (*ibid.*); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*); — adoption des articles 16 à 20 (*ibid.* et p. suiv.); — article 21 : Martineau, Chasset, Martineau (*ibid.* p. 319;) — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 22 à 36 (*ibid.* et p. suiv.); — article additionnel proposé et devenant l'article 37 (*ibid.* p. 320); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 38 et 39 et de l'article nouveau 40 (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret présenté par Chasset et mentionnant la lecture des articles ci-devant décrétés et la proposition des articles additionnels et des additions aux premiers articles décrétés (*ibid.*). — Motion de l'abbé Guyardin concernant les vicaires des villes (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*). — Lettres justificatives de l'évêque de Saint-Claude (2 août, p. 497); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 498). — Articles additionnels et explicatifs du décret du 24 juillet sur le traitement du clergé actuel, présentés par Chasset (3 août, p. 585); — discussion : Martineau, Rocque de Saint-Pons, Martineau, Chasset (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles avec modifications (*ibid.* p. 586); — projet de décret présenté par Chasset relativement à la liquidation et au payement du traitement du clergé actuel; — adoption de l'article 1er sans discussion (*ibid.* p. 644); — article 2 : de Bonnal (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3 à 12 (*ibid.*); — article 13 : Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 14 adoption sans discussion (*ibid.*); — article 15 : Coroller (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 645); — articles 16 à 25 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 26 : Martineau (*ibid.*); — article 27 : Chasset, de Bonnal, de Saint-Martin, de Cazalès, Coroller (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 646); — article 39 devenant l'article 28 : adoption sans discussion (11 août, p. 728); — article 29 : adoption sans discussion (*ibid.* et p. suiv.); — article 30 : Le Bois-Desguays, Buffy (*ibid.* p. 729); — adoption (*ibid.*); — anciens articles 28 à 37 devenant les articles 31 à 39 (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — ancien article 38 devenant l'arti-

Clergé (*Suite*).

— *Constitution civile du clergé* (*Suite*).

cle 40 : abbé Gouttes (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 730); — articles 40 et 41 : adoption d'une proposition de Camus tendant à réunir et à imprimer tous les articles adoptés (*ibid.*); — texte complet (p. 731 et suiv.).

Bouche se plaint de ce que le décret sur la constitution civile du clergé, rendu depuis plus d'un mois, n'est pas encore sanctionné (19 août, 1790, t. XVIII, p. 160); — ordre du jour (*ibid.*).

Rectification, à la demande de Chasset, d'une faute de rédaction dans l'article 27 du décret du 11 août (24 août, 1790, t. XVIII, p. 245).

Présentation par Chasset d'articles additionnels au décret sur la constitution du clergé (18 octobre 1790, t. XIX, p. 685); — adoption sans discussion des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 10 (*ibid.*); — article 8 : Legrand (*ibid.*); adoption (*ibid.*); — article 9 : Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) — article 11 : Prieur, abbé Mathias, Treillhard abbé Gibert, Le Bois-Desguays, Chantaire (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — texte des articles adoptés (*ibid.* et p. suiv.).

Exposition des principes sur la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale (30 octobre 1790, t. XX, p. 154 et suiv.).

Duquesnoy se plaint de l'inexécution du décret sur la constitution du clergé (5 novembre 1790, t. XX, p. 276); — discussion : Lanjuinais, abbé Gassendi, Chasset, abbé Colaud de La Salcette, Malouet (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Projet de décret, proposé par le comité ecclésiastique sur l'exécution du décret concernant la constitution civile du clergé (11 novembre 1790, t. XX, p. 388 et suiv.); — discussion : Martineau, Lavie (14 novembre, p. 426); — adoption des cinq premiers articles (*ibid.* et p. suiv.); — réflexions de l'abbé Samary (*ibid.* p. 427 et suiv.); — suite de la discussion : article 6 : Mougins, Muguet (*ibid.* p. 432); — adoption de l'article 6 amendé (*ibid.*); — adoption des articles 7 à 13 (*ibid.*); — article 14 : Mougins (*ibid.*); — adoption de l'article 14 amendé (*ibid.*); — article 15 : Goupil (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 15 amendé et des articles 16 et 17 (*ibid.* p. 433).

Dionis du Séjour déclare que le comité ecclésiastique a approuvé le projet d'adresse sur la constitution du clergé, rédigé par Mirabeau (14 janvier 1791, t. XXII, p. 233); — Mirabeau en donne lecture (*ibid.* et p. suiv.); — interruptions de Camus et de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 240); — renvoi au comité (*ibid.*).

Dénonciation par Defermon d'un bref du pape, distribué dans le département d'Ille-et-Vilaine, dénoncé par la commune de Rennes au tribunal de district et déclarant hérétiques les adhérents à la constitution du clergé (18 janvier 1791, t. XXII, p. 316); — projet de décret présenté par le même (*ibid.*); — discussion : Gaultier-Biauzat, Malouet, Barnave, de Bois-Rouvray, Malouet, Dubois-Crancé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 317).

Présentation par Chasset, au nom des comités ecclésiastique, des recherches, des rapports et d'aliénation, d'une adresse aux Français sur la constitution civile du clergé (21 janvier 1791, t. XXII, p. 364 et suiv.); — discussion : abbé Maury, de Tracy, abbé Gouttes, abbé Maury, de Tracy, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Madier de Montjau, abbé Maury Chasset, abbé Maury, de Foucault (*ibid.* p. 366 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 368).

Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation *prétendue civile* du clergé par La Luzerne (21 janvier 1791, t. XXII, p. 401 et suiv.).

Adoption d'un projet de décret présenté par Lanjuinais, en rectification de l'article 22 du titre II de la constitution civile du clergé (10 mars 1791, t. XXIV, p. 3).

§ **8.** — Projet de décret concernant le clergé d'Alsace et pouvant s'appliquer à toute la France, présenté par Hell (14 avril 1790, t. XIII, p. 16 et suiv.).

§ **9.** — Proposition de Lavie tendant à suspendre pendant plusieurs années l'ordination des prêtres (21 avril 1790, t. XIII, p. 162); — rejet (*ibid.*).

§ **10.** — Motions perturbatrices faites dans des églises de Toulouse (4 mai 1790, t. XV, p. 386).

§ **11.** — Rétractation de l'abbé Gros, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet et membre de l'Assemblée nationale, de sa signature au bas d'une protestation contre le décret sur la constitution du clergé, présentée par une députation du district de Saint-Nicolas du Chardonnet (1er juin 1790, t. XVI, p. 37 et suiv.).

§ **12.** — Dénonciation par Fricaud de l'usurpation d'un curé d'Issy-l'Evêque (l'abbé Carion) s'arrogeant le droit d'administrer cette ville selon son bon plaisir, le casque en tête et l'épée au côté (5 juin 1790, t. XVI, p. 120); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **13.** — Mandement de l'évêque d'Angers (Couet du Viviers de Lorry) signalé par La Réveillère de Lepeaux comme l'œuvre d'un « citoyen patriote » (15 juin 1790, t. XVI, p. 227); — texte de ce mandement (*ibid.* et p. suiv.); — motion de l'abbé Colaud de La Salcette tendant à l'impression et à l'envoi à tous les départements et à tous les évêques (*ibid.* p. 228); — débat : Alquier, Cortois de Balore, *évêque de Nîmes* (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **14.** — Rétractation de l'abbé Lapierre de la délibération prise le 20 avril 1790, dans l'église des Pénitents, par les citoyens catholiques de Nîmes qu'il a *eu le malheur de présider* (1er juillet 1790, t. XVI, p. 598).

§ **15.** — Rétractation de l'abbé de Coulmiers de la part prise par lui à la déclaration faite par la minorité contre la constitution du clergé (1er juillet 1790, t. XVI, p. 604 et suiv.); — incident : de Foucault, abbé de Coulmiers, de Foucault (*ibid.* p. 605).

§ **16.** — Rétractation de l'abbé Merceret de la part prise par lui à la déclaration faite par la minorité contre la constitution du clergé (7 juillet 1790, t. XVI, p. 735).

§ **17.** — Le curé de Saint-Sulpice refuse de marier le comédien Talma ; lettre de ce dernier à ce sujet (12 juillet 1770, t. XVII, p. 50); — discussion : Goupil, abbé Gouttes, Bouche (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et ecclésiastique réunis (*ibid.*). — Voir *Talma*.

§ **18.** — Rapport par Sillery sur une lettre pastorale de l'évêque de Toulon (17 août 1790, t. XVIII, p. 128); — discussion : Duquesnoy, Dufraisse, Gros, Prieur, Dufraisse, Prieur (*ibid.*); — renvoi devant les tribunaux ordinaires et

Clergé (*Suite*).

mise en séquestre du traitement de l'évêque absent (*ibid.*); — texte de la lettre pastorale (p. 131 et suiv.).

§ **19**. — Projet de décret présenté par Hell en faveur de 100 curés des départements du Haut et du Bas-Rhin non payés (20 août 1790, t. XVIII, p. 172); — renvoi au comité ecclésiastique, à la demande de Lanjuinais (*ibid.*). Voir *ci-après*, § **20**.

§ **20**. — Projet de décret relatif au traitement des curés royaux d'Alsace (17 septembre 1790), (t. XIX, p. 23); — adoption (*ibid.*).

§ **21**. — Dénonciation par Boissy-d'Anglas d'un mandement de l'archevêque de Vienne, Charles-François Lefranc de Pompignan (20 septembre 1790, t. XIX, p. 91); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — texte de ce mandement (p. 101 et suiv.).

§ **22**. — Dénonciation par Voidel des prédications d'un curé de la Flandre maritime (29 septembre 1790, t. XIX, p. 310); — décret (*ibid.*).

§ **23**. — Dénonciation par le procureur de la commune d'Auteuil, contre le sieur Bidault, curé d'Auteuil, qui refuse de lire les décrets au prône (14 octobre 1790, t. XIX, p. 615); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **24**. — Rapport par Chasset sur une dénonciation faite par le directoire du district, par le maire et les officiers municipaux de Strasbourg, d'un écrit répandu dans les départements du Haut et du Bas-Rhin par le clergé d'Alsace sur la vente des biens ecclésiastiques (17 octobre 1790, t. XIX, p. 675); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : de Castine, abbé Maury, Rewbell, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 677); — discours *in extenso* de l'abbé Maury (p. 678 et suiv.); — lettre de l'abbé d'Eymar, un des anciens secrétaires, au sujet du procès-verbal (p. 681 et suiv.); — pièces justificatives (p. 683 et suiv.).

§ **25**. — Les administrateurs annoncent que le corps électoral du département du Finistère a élevé à l'épiscopat le député Expilly (7 novembre 1790, t. XX, p. 313).

§ **26**. — Projet de décret présenté par le comité des finances sur les payeurs et contrôleurs des rentes dites de l'ancien clergé (14 novembre 1790, t. XX, p. 439); — adoption d'un amendement à l'article 4, proposé par Camus (*ibid.*); — adoption des 4 articles (*ibid.*).

§ **27**. — Rapport par Lanjuinais sur un projet de décret relatif au choix des curés qui gouverneront les églises paroissiales nouvellement formées et circonscrites (19 novembre 1790, t. XX, p. 536 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 537).

§ **28**. — Dénonciation d'une lettre incendiaire de l'évêque de Mirepoix (20 novembre 1790, t. XX, p. 557); — renvoi aux comités réunis des recherches, des rapports et ecclésiastique, sur la proposition de Treilhard (*ibid.*).

§ **29**. — Plainte formulée contre un grand vicaire, par le sieur d'Estange, prêtre, directeur de la Salpêtrière, destitué pour avoir aboli la formalité des billets de confession (20 novembre 1790, t. XX, p. 558); — renvoi au comité ecclésiastique, sur la proposition de Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.).

§ **30**. — Décret relatif à l'ancien chapitre de Die, département de la Drôme (24 novembre 1790, t. XX, p. 724).

Clergé (*Suite*).

§ **31**. — Dénonciation de l'évêque de Nantes, (Charles-Eutrope de La Laurencie) par une députation du conseil du département de la Loire-Inférieure, du directoire, du district et du conseil général de la commune, de la garde nationale et des amis de la Constitution de la ville de Nantes (26 novembre 1790, t. XXI, p. 1 et suiv.); — réponse d'Alexandre de Lameth, président (*ibid.* p. 2); — renvoi aux comités des recherches et ecclésiastique réunis (*ibid.*); — lettre de l'évêque de Nantes aux recteurs et ecclésiastiques de son diocèse (*ibid.* p. 21 et suiv.).

§ **32**. — Décret d'annulation de tous actes de collations et dispositions de cures postérieurs à la publication du décret sur la constitution du clergé (8 décembre 1790, t. XXI, p. 321).

§ **33**. — Projet de décret présenté par Chasset, au nom du comité ecclésiastique, pour faire payer au mois de janvier les traitements des ministres du culte (3 novembre 1790, t. XXI, p. 149 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 150). — Articles additionnels aux décrets sur le traitement du clergé (10 décembre, p. 362); — adoption d'un amendement de l'abbé de Bonnefoy (*ibid.*); — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **34**. — Motion de Carondelet sur le minimum à fixer pour les chanoines et autres bénéficiers (10 décembre 1790, t. XXI, p. 364); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.* p. 365).

§ **35**. — Instruction pastorale du cardinal de Rohan (11 décembre 1790, t. XXI, p. 397 et suiv.).

§ **36**. — Dénonciation par les administrateurs du département du Puy-de-Dôme d'un écrit contre les décrets sur la constitution du clergé (13 décembre 1790. t. XXI, p. 433); — renvoi aux comités des recherches et ecclésiastique réunis (*ibid.*).

§ **37**. — Dénonciation par le conseil général de la commune de Longwy d'un mandement séditieux de l'archevêque de Trèves (14 décembre 1790, t. XXI, p. 476); — renvoi aux comités ecclésiastique et diplomatique (*ibid.*); — texte du mandement (*ibid.* p. 480 et suiv.).

§ **38**. — Projet de décret présenté par Montesquiou sur les rentiers du clergé (16 décembre 1790, t. XXI, p. 518); — renvoi au comité d'un amendement de Martineau (*ibid.*); — adoption du projet (*ibid.*); — ajournement, à la demande de Boutteville-Dumetz, d'articles additionnels proposés par Montesquiou (*ibid.*).

§ **39**. — Discussion sur le traitement des vicaires supérieurs et des vicaires directeurs : abbé Gassendi, Gaultier-Biauzat, Martineau, abbé Gouttes, Bouche, Gaultier-Biauzat, de Folleville, Martineau, abbé Gouttes, Bouche (22 décembre 1790, t. XXI, p. 625); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **40**. — Dénonciation d'un écrit de l'archevêque de Vienne par le directoire du département de l'Ardèche (31 décembre 1790, t. XXI, p. 743); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **41**. — Dépôt fait sur le bureau par Camus de pièces fournies par les administrateurs du département de Seine-et-Oise au sujet des menées du clergé (6 janvier 1791, t. XXII, p. 41); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **42**. — Dénonciation par l'abbé Marolles d'un écrit de l'évêque de Strasbourg (cardinal de Rohan) (10 janvier 1791, t. XXII, p. 107); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

Clergé (*Suite*).

§ **43**. — Acte d'adhésion à tous les décrets de l'Assemblée, fait en chaire par Dispommier, curé de Fontenay-en-Gâtinais (10 janvier 1791, t. XXII, p. 127); — insertion au procès-verbal (*ibid.*).

§ **44**. — Projet de décret présenté par Chabroud sur la désobéissance du clergé de Dax (12 janvier 1791, t. XXII, p. 146); — discussion : Basquiat de Mugriet, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 147).

§ **45**. — Bion dénonce un mandement de l'archevêque de Paris et une instruction pastorale de l'évêque de Boulogne (15 janvier 1791, t. XXII, p. 248); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Texte du mandement (p. 261 et suiv.); — texte de l'instruction (p. 262 et suiv.).

§ **46**. — Dénonciation par de La Ville, curé de Courménil (Orne), d'un pamphlet de l'évêque de Séez (27 janvier 1791, t. XXII, p. 514 et suiv.).

§ **47**. — Conduite patriotique des bénédictins de Saint-Livrode (31 janvier 1791, t. XXII, p. 591).

§ **48**. — Mesures prises par les administrateurs du département de la Charente-Inférieure contre le mandement de l'évêque de Saintes portant adoption de l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne (3 février 1791, t. XXII, p. 720); — mention au procès-verbal (*ibid.*).

§ **49**. — Question posée par Voidel au sujet de la suppression du traitement des ecclésiastiques fonctionnaires publics n'ayant pas prêté serment (7 février 1791, t. XXIII, p. 27); — discussion : Papin, Martineau, Voidel (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*); — projet de décret présenté par Lanjuinais (8 février, p. 42); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon, Prieur, Bouche, Camus, Voidel, Martineau, Le Chapelier, Treilhard, Lanjuinais, Camus, Martineau, Massieu, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion de Le Chapelier accordant un secours annuel aux curés remplacés (*ibid.* p. 44); — question relative aux évêques : Bouche, Voidel, Buzot (*ibid.* p. 45); — ajournement (*ibid.*)

§ **50**. — Projet de décret sur les vicaires des églises paroissiales et succursales supprimées ou à supprimer présenté par Lanjuinais, (24 février 1791, t. XXIII, p. 489); — discussion : Legrand, Camus, Martineau, Rewbel (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

Rapport par Lanjuinais, sur une pétition des vicaires des églises supprimées (2 mars, p. 598 et p. suiv.); — projet de décret en 2 articles (*ibid.* p. 600); — discussion : Camus, abbé Dillon, abbé Bourdon, Mirabeau (*ibid.*); — ordre du jour sur l'article 1er et renvoi de l'article 2 aux comités ecclésiastique et des pensions réunis (*ibid.*).

§ **51**. — Projet de décret sur le choix des vicaires des églises cathédrales et paroissiales, présenté par Legrand (2 mars 1791, t. XXIII, p. 597); — discussion : Buzot, abbé Grégoire, Martineau, Merlin (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.* p. 598).

§ **52**. — Projet de décret présenté par Merlin et tendant à faire informer contre le sieur Legrand, curé de Saint-Martin-de-Bergues, comme prévenu d'avoir troublé l'ordre public (8 mars 1791, t. XXIII, p. 734); — adoption (*ibid.*).

§ **53**. — Grégoire demande l'exécution immédiate du décret du mois d'août 1790 sur les maisons affectées aux religieux qui veulent la vie commune (11 mars 1791, t. XXIV, p. 31). — Voir *Religieux*.

§ **54**. — Les vicaires des paroisses supprimées ayant prêté serment, demandent à être entendus à la barre (15 mars 1791, t. XXIV, p. 88); — débat : Legrand, Camus, Prieur (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'ils seront admis à la séance du soir du surlendemain (*ibid.*); — admission (17 mars, p. 153); — discours de l'orateur de la députation, Nusse, curé et maire de Chavignon (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Montesquiou-Fezenzac, président (*ibid.* p. 154); — renvoi de la pétition au comité ecclésiastique (*ibid.*); — rapport par Lanjuinais (25 mars, p. 368 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 369 et suiv.); — amendements proposés par Camus (*ibid.* p. 370). — adoption du projet amendé (*ibid.*). — Voir *Serment*.

§ **55**. — Envoi par l'accusateur public de Lannion, d'un extrait de la procédure criminelle dirigée contre le ci-devant évêque de Tréguier (29 mars 1791, t. XXIV p. 444); — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.*).

§ **56**. — Projet de décret présenté par Legrand sur le traitement des curés supprimés (12 avril 1791, t. XXIV, p. 719 et suiv.); — discussion : Despatys de Courteilles, un abbé, Bourdon, Legrand, Moreau, Martineau, Legrand (*ibid.* p. 721); — adoption du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.); — additions proposées par Despatys de Courteilles, Gaultier-Biauzat et Choiseul-Praslin (*ibid.* p. 722); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

§ **57**. — Lettre du département des Basses-Pyrénées au sujet de la sédition de 9 ci-devant évêques et archevêques réunis au pied des Pyrénées (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 104); — renvoi aux comités des recherches et ecclésiastique (*ibid.*).

§ **58**. — Compte rendu par le directoire du département du Bas-Rhin sur les agissements des prêtres réfractaires (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 388 et suiv.); — discussion : Victor de Broglie, Kauffmann, Lavie, Maupassant, Legrand, Malouet, Rewbell, Garat, Lavie (*ibid.* p. 391 et suiv.); — l'Assemblée décrète que le comité ecclésiastique proposera aux religieux qui auront préféré la vie commune, des maisons dans l'intérieur du royaume; que ceux des religieux qui auront préféré la vie particulière, seront tenus de quitter leur costume et de se retirer dans l'intérieur du royaume à la distance de 30 lieues des frontières; que ceux des ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment, seront pareillement tenus de se retirer à 30 lieues des frontières (*ibid.* p. 394).

Clergé (Biens du). — Voir *Biens ecclésiastiques*.

Clergé. — Voir *Fonctionnaires publics ecclésiastiques*. — *Protestations du clergé*. — *Serment*. — *Traitement du clergé*.

Clergé. — Voir : 1° *Rentes constituées sur le clergé sous le nom des syndics des diocèses*; — 2° *Rentes sur le clergé*.

Clerget, *curé d'Onans, député du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 123).

Clermont (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppres-

sion, réduction, circonscription et gouvernement de), § **35**.

Clermont (Puy-de-Dôme) (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **77**.

Clermont-d'Amboise, *député suppléant de la noblesse du bailliage de Provins*. Donne sa démission (t. XXV, p. 687). — Porté par erreur comme témoignant de son dévouement à la nation (t. XXVII, p. 391). — Voir Clermont-Tonnerre (Stanislas de).

Clermont-d'Esclaibes (Comte de), *député de la noblesse de Chaumont en Bassigny*. Ses observations et motions sur le port d'armes (t. X, p. 45 et suiv.).

Clermont-en-Argonne (Ville de). — Voir *Députations*, § **54**.

Clermont-en-Beauvoisis (District de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **52**.

Clermont-Ferrand (Ville de). — Voir *Biens domaniaux*, § **13**. — *Juges de paix*, § **12**. — *Tribunaux de commerce*, § **6**.

Clermont-Lodève (Marquis Guilhem de), *député de la noblesse de la ville d'Arles*. Parle sur le mandat impératif (t. VIII, p. 207); — pour la déclaration des droits (p. 341). — Propose de voter par acclamation l'emprunt de 30 millions demandé par Necker (p. 362 et suiv.). — Parle sur la déclaration des droits (p. 476), (p. 489). = Parle sur la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 35), — sur l'article 4 du chapitre II de la Constitution (p. 124), — sur l'offre patriotique des curés congruistes (p. 187), — sur les municipalités (p. 591). = Parle sur le comité colonial (t. X, p. 362 et suiv.). = Parle sur les troubles de Marseille (t. XII, p. 140), — sur une motion relative à la religion catholique (p. 717), (p. 719). = Parle sur l'affaire d'Orange (t. XVII, p. 178). = Parle sur l'affaire d'Avignon (t. XX, p. 580). = Parle sur le Clermontois (t. XXII, p. 278 et suiv.). — Parle sur l'affaire du Clermontois (t. XXIV, p. 64), (p. 126), — sur la régence (p. 305 et suiv.). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXV, p. 379 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 493).

Clermont-Lodève (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Clermont-Mont-Saint-Jean (Marquis), *député de la noblesse du bailliage de Bugey*. Déclare adhérer à tous les sacrifices faits par les députés des deux ordres de ce bailliage (t. VIII, p. 352). = Sa motion sur la situation de la province de Bugey (t. X, p. 124 et suiv.).

Clermontois (**Le**). Rapport par Geoffroy, au nom du comité des douanes, sur la donation et l'échange du Clermontois (15 janvier 1791, t. XXII, p. 252 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Babey, abbé Maury, Charles de Lameth, abbé Maury, Geoffroy, de Clermont-Lodève (15 janvier, p. 275 et suiv.); — renvoi aux comités diplomatique et des domaines pour être fait un nouveau rapport (*ibid.* p. 279). — Second rapport par Geoffroy, au nom des comités diplomatique et des domaines, sur l'affaire du Clermontois (10 mars 1791, t. XXIV, p. 22 et suiv.); — conclusions tendant à l'adoption du premier projet de décret (*ibid.* p. 29); — discussion : d'Estourmel, Bengy de Puyvallée, Clermont-Lodève (12 mars, p. 54 et suiv.);

Clermontois (**Le**) (*Suite*).

— de Vismes, au nom du comité des domaines, Dubois-Crancé, Charles de Lameth, de Bonnay, abbé Maury, Geoffroy, de Clermont-Lodève, de Murinais, de Folleville, du Châtelet, de Folleville, Barnave, de Menou, Mirabeau, Bouche, Delavigne, Prieur, de Virieu, de Folleville, d'Estourmel, Delavigne, Camus, Geoffroy, de Foucault (15 mars, p. 109 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 128.).

Clermontois (Maréchaussée du). — Voir *Gendarmerie nationale*, § **3**.

Clermontois. — Refus des habitants d'acquitter des Impositions au profit du prince de Condé : — Voir *Impôts*, § **38**.

Clermont-Tonnerre (Jules de), *député du clergé du bailliage de Châlons-sur-Marne*. Lettre pastorale (t. XXI, p. 38 et suiv.).

Clermont-Tonnerre (Comte Stanislas de), *député de la noblesse de la ville de Paris*. Demande si on autorisera les commissaires-conciliateurs à signer le procès-verbal (t. VIII, p. 64); — ses discours lors de la réunion de la minorité de la noblesse (p. 153), — au sujet de la teneur de son mandat (p. 159). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165); — en faveur des noirs (*ibid.*), — sur l'arrestation de quelques gardes-françaises (p. 175), (p. 176). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 190), — sur celle concernant le mandat impératif (p. 207). — Demande que l'Assemblée se borne à voter des remerciements à Necker et aux ministres renvoyés (p. 227); — qu'on attende vingt-quatre heures pour prier le roi de renvoyer les autres ministres qui leur ont succédé (p. 237). — Annonce la démission de Villedeuil (p. 242). — S'oppose formellement à ce qu'on demande le rappel de Necker (p. 244); — fait observer que le premier président du parlement de Paris aurait dû apporter lui-même à l'Assemblée nationale l'arrêté pris par ce corps au sujet de l'éloignement des troupes (*ibid.*). — Prend part à la discussion concernant les papiers saisis sur le baron de Castelnau (p. 279). — Parle sur l'arrestation de l'abbé de Calonne (*ibid.*). — Fait un rapport contenant le résumé des Cahiers en ce qui concerne la Constitution (p. 283 et suiv.). — S'oppose à la limitation de la durée des discours à cinq minutes (p. 332). — Demande un passeport signé du président pour un oncle réfugié en Suisse (p. 333). — Propose une solution à la question des colombiers (p. 357), — l'abolition des capitaineries et des tribunaux établis pour connaître des délits de chasse, — la mise en liberté des prisonniers arrêtés pour ce genre de délit (p. 359). — Parle pour l'emprunt de 30 millions (p. 371), (p. 376). — Propose des modifications au décret relatif au rétablissement de la tranquillité publique (p. 433) et à l'article relatif aux dîmes (p. 434). — Demande l'ajournement d'une motion de Duquesnoy (p. 436). — Président (p. 437); — son discours en prenant le fauteuil (*ibid.*). — Rappelle l'Assemblée au calme (p. 481). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 512). — présente un projet d'arrêté au sujet des troubles du Palais-Royal (p. 513); — le défend (*ibid.* et p. suiv.). — Demande qu'on puisse traiter en même temps

Clermont-Tonnerre (Comte Stanislas de), *député* (*Suite*).

les questions de permanence, des deux Chambres et du droit de *veto* (p. 535). — Parle pour la permanence et le *veto* absolu (p. 574); — demande qu'on définisse la permanence (p. 603); — combat la motion du comte de Mirabeau tendant à faire décréter que la permanence implique l'unité de Corps législatif (p. 604). — Remplace de La Luzerne au fauteuil (p. 605); — lit une lettre de ce dernier, contenant une nouvelle offre de sa démission et engage l'Assemblée à ne pas l'accepter (*ibid.*); — répond, comme président, au comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles (p. 606); — refuse de rappeler à l'ordre le comte de Mirabeau (*ibid.*); — objecte à Le Chapelier que rien ne s'oppose à ce que l'arrêté de la ville de Rennes, déposé sur le bureau, soit retiré (p. 607). — Demande que l'on pose ces deux questions : la sanction royale aura-t-elle lieu et sera-t-elle suspensive ou indéfinie ? (p. 610) — Réélu président (p. 636); — remercie l'Assemblée (*ibid.*). — Rend compte de sa démarche auprès du roi pour faire sanctionner les arrêtés des 4 août et jours suivants (p. 645). = Est chargé d'aller demander au roi la promulgation immédiate des arrêtés des 4 août et jours suivants (t. IX, p. 43); — rend compte de son entrevue avec le roi qui a promis de répondre le lendemain (p. 47). — Son opinion, non prononcée, sur les municipalités et le *veto* (p. 57 et suiv.). — Est chargé d'aller supplier le roi de conserver son argenterie (p. 99); — rapporte la réponse du roi (p. 101). — Remercie le marquis de Montalembert de son offre patriotique (p. 102); — les acteurs de la Comédie-Française et le sieur Gervaise, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, de leurs dons patriotiques (p. 186 et suiv.). — Proclame l'élection du nouveau président et des nouveaux secrétaires (p. 196); — remercie l'Assemblée en quittant le fauteuil (*ibid.*). — Prend la défense des juifs d'Alsace persécutés (p. 201). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 221), — sur le projet de décret présenté par Necker (p. 231), — sur les municipalités (p. 461). — Demande qu'un jour par semaine soit assigné aux affaires étrangères à la Constitution et aux finances (p. 469). — Son opinion, non prononcée, sur les biens ecclésiastiques (p. 496 et suiv.). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 551), — sur la motion du comte de Mirabeau, concernant les blés des Etats-Unis, la création d'une Caisse nationale et la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 714), — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 730), (p. 741 et suiv.). = Propose une motion conforme aux vœux du roi concernant la chambre des vacations du Parlement de Rouen (t. X, p. 8); — adhère à celle du comte de Crillon (p. 9). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 355), — sur le comité colonial (p. 363), — sur une motion de Mirabeau (p. 498), (p. 577), — sur un projet de décret de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (p. 693). — En présente un sur les droits civils et politiques (p. 694). — Demande que tous les citoyens actifs, quelle que soit leur profession ou leur religion, soient éligibles et admissibles à tous les emplois (p. 754 et suiv.). = Parle sur le serment des gardes nationales (t. XI, p. 113), — sur l'instruction

Clermont-Tonnerre (Comte Stanislas de), *député* (*Suite*).

relative aux corps administratifs (p. 118), — sur la partie du discours du président de La Houssaye non déposée (p. 128), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 165 et suiv.), — sur les troubles de Toulon (p. 217 et suiv.). — Ses opinions, non prononcées, sur la motion de Guillotin concernant la réduction des supplices à la mort simple (p. 279 et suiv.), — sur les troubles de Marseille (p. 403 et suiv.). — Demande que le Président se rende auprès du roi pour l'assurer de l'accord complet de l'Assemblée avec lui (p. 431). — Parle sur les troubles des provinces (p. 666 et suiv.), (p. 680). = Parle sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (t. XII, p. 292), — sur les colonies (p. 382 et suiv.), — sur une adresse des Grisons (p. 518), — sur la compagnie des Indes (p. 519 et suiv.), — sur la lecture du plan de Sieyès concernant le jury (p. 587 et suiv.), — sur une proposition du comte de Croix (p. 597 et suiv.). = Parle sur la lettre de démission du président de Virieu (t. XV, p. 323). — Son opinion, non prononcée, sur les jurés (p. 347 et suiv.). — Parle sur la durée des fonctions des juges élus (p. 382 et suiv.), — sur leur institution par le roi (p. 390), — sur le pouvoir judiciaire (p. 407), (p. 408), (p. 417); — son opinion, non prononcée, sur l'influence que le roi doit avoir sur la nomination des juges (p. 424 et suiv.). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 487), — sur le droit de paix et de guerre (p. 560 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 673 et suiv.). = Parle sur la liste civile (t. XVI, p. 169); — sur le traitement du clergé (p. 439 et suiv.). = Parle sur une motion concernant l'armée (t. XVII, p. 192 et suiv.), — sur le commerce de l'Inde (p. 199 et suiv.). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XVIII, p. 378 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les assignats (t. XIX, p. 275 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 730 et suiv.). = Prend part à une discussion relative à l'inexécution d'un décret de l'Assemblée (t. XX, p. 404). — Parle sur l'affaire d'Avignon (p. 559 et suiv.). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 316). = Parle sur une demande d'admission à la barre des commissaires de la société des Amis de la constitution monarchique (t. XXII, p. 506). — Remercie l'Assemblée des précautions qu'elle a fait prendre pour protéger sa maison (p. 523). = Son opinion, non prononcée, sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIII, p. 521 et suiv.). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 539 et suiv.). = Parle sur la régence (t. XXIV, p. 295 et suiv.), — sur les Invalides (p. 359 et suiv.). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXV, p. 381), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 466), (p. 467), (p. 469 et suiv.), (p. 501 et suiv.); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 508 et suiv.). — Parle sur le même objet (p. 540), (p. 543), — sur les colonies (p. 743 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la rééligibilité des députés (t. XXVI, p. 215 et suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon à la France (p. 365 et suiv.), (p. 382), — sur un complot (p. 590). = Son opinion, non prononcée, sur la question du serment individuel à exiger des officiers (t. XXVII, p. 137 et suiv.). — Annonce qu'il a été arrêté

Clermont-Tonnerre (Comte Stanislas de), *député* (*Suite*).

par le peuple dans les Tuileries (p. 368). — Témoigne de son dévouement à la nation (ce témoignage a été attribué par erreur à Clermont-d'Amboise) (p. 391). — Prête serment (p. 427). = Sa dernière opinion, non prononcée, sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXX, p. 636 et suiv.).

Clisson (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 13.

Cloches des couvents. Rapport par Le Couteulx de Canteleu, au nom du comité des finances, sur des propositions relatives à l'acquisition ou la fonte des cloches des couvents supprimés (11 juin 1790, t. XVI, p. 168); — décret (*ibid.* p. 170). — Voir *Monnaies*.

Cloches (Emploi du métal des). — Voir *Monnaies*, § 18.

Cloches. — Voir *Monnaies*, §§ 4 et 13.

Cloots, *Prussien*. Parle au nom d'une députation d'étrangers sollicitant la faveur d'assister à la fédération (t. XVI, p. 373).

Clubs. — Voir *Sociétés populaires*.

Cluny (Religieux de). — Voir *Malversations*, § 2. — *Religieux et religieuses*, § 2.

Coalition de l'étranger. — Voir *Affaires étrangères*, § 2.

Coaslin (Dame de). — Voir *Cens du château de Dieuze*.

Cocarde nationale. — *Garde nationale*, § 16.

Cochard, *député du tiers état du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle contre l'exportation des grains (p. 508). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 610), — sur les droits féodaux (p. 726). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 16). = Membre du comité de liquidation (t. XV, p. 707). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 577). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 582). = Parle sur les offices supprimés (t. XXIV, p. 453 et suiv.), (p. 455). = Fait un rapport sur une répétition de 4,158,850 livres formée par M. d'Orléans (t. XXVII, p. 157 et suiv.); — le défend (p. 165). — Parle sur l'arriéré de la comptabilité (p. 706). = Parle sur les lois rurales (t. XXIX, p. 255). = Fait un rapport sur l'organisation de la comptabilité générale des finances de l'Etat (t. XXX, p. 276 et suiv.).

Cochelet, *député de la sénéchaussée de Charleville*. Est admis à la barre pour confirmer une dénonciation de Dubois de Crancé, relative à l'exportation des grains dans le Luxembourg (t. X, p. 499). — Son admission comme député est ajournée jusqu'après la vérification de ses pouvoirs (*ibid.*). = Est admis (t. XI, p. 256). = Fait une motion portant que les membres du Corps législatif ne pourront être ni électeurs ni éligibles aux élections des assemblées primaires de district et de département (t. XII, p. 140). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), — sur un projet de loi d'intérêt local (p. 350), — sur les biens domaniaux (p. 456), (p. 478).

Cochelet, *député* (*Suite*).

= Parle sur l'exportation des armes (t. XVI, p. 94), — sur une motion concernant une séance spéciale pour les adresses (p. 233), — sur le traitement du clergé (p. 452), — sur l'organisation judiciaire (p. 701). = Parle sur la chasse (t. XVII, p. 264), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 380). = Parle sur les troupes provinciales (t. XXIII, p. 661), — sur une demande d'extradition (p. 695). = Parle sur les lois rurales (t. XXXI, p. 363).

Cocherel (Chevalier de), *député de Saint-Domingue*. Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81); — répond à l'appel général (p. 99). — Lit un mémoire sur l'approvisionnement de Saint-Domingue (p. 553 et suiv.). = Sa motion relative à la sûreté personnelle des députés (t. IX, p. 397). = Ses réflexions sur le rapport du comité des Six concernant l'approvisionnement de Saint-Domingue (t. X, p. 125 et suiv.). — Demande pour Saint-Domingue une constitution mixte (p. 266 et suiv.). — Ses observations sur la demande des mulâtres relatives à la représentation (p. 333 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'affaire du parlement de Rennes (t. XI, p. 168). — Demande la lecture de pièces concernant Saint-Domingue et la Martinique (p. 761). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4). — Réclame, au nom de la députation des colonies, contre la nomination au comité des colonies de deux députés de Saint-Domingue (p. 19). — Parle sur la constitution des colonies (p. 318 et suiv.), (p. 381), (p. 383), (p. 387). = Parle sur les troubles de Tabago (t. XVI, p. 600). = Demande que des commissaires de cette colonie soient admis à la barre pour présenter une pièce importante et qu'il soit donné lecture d'une autre pièce adressée au Président (t. XVII, p. 411). = Parle sur les troubles de cette colonie (t. XIX, p. 275). — Parle sur une demande d'extradition (t. XXIII, p. 283).

Coches. Gillet-Lajacqueminière propose de charger le comité des finances d'estimer les pertes occasionnées au fermier du bureau des coches à Auxerre, par l'incendie de ce bureau (2 novembre 1790, t. XX, p. 189); — adoption (*ibid.*).

Cochet de Saint-Valler. — Voir *Secours*, § 3.

Cochon de l'Apparent, *député suppléant des communes du Poitou*. Demande à remplacer Thibaudeau absent (t. VIII, p. 105); — n'est pas admis (*ibid.*). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Cochon de l'Apparent. (*Le même que le précédent*). — Remplace d'Abbaye, démissionnaire (t. IX, p. 654). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43), — sur le nombre des administrateurs de district (p. 116), — sur la banque nationale (p. 392). = Fait un rapport sur une plainte en déni de justice du sieur Brouillet contre le parlement de Toulouse (t. XI, p. 663 et suiv.). = Secrétaire (t. XXIII, p. 539). — Parle sur les tabacs (p. 595.) = Fait un rapport sur les événements arrivés à Aix, Toulon et Marseille (t. XXVI, p. 281 et suiv.) = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 372.)

Code militaire. — Voir *Délits et peines militaires*.

Code pénal. Rapport par Le Pelletier-Saint-

Code pénal (*Suite*).

Fargeau sur le projet de Code pénal (23 mai 1791, t. XXVI, p. 309); — projet de loi (*ibid.* p. 332 et suiv.); — discussion : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Chabroud, Duport, de Folleville, abbé Maury, Prugnon, Robespierre, abbé Maury, Robespierre (30 mai, p. 617 et suiv.); — Mougins de Roquefort, Pétion, Brillat-Savarin, Duport, Prieur, Duport (31 mai, p. 637 et suiv.); — opinion, non prononcée, de l'abbé Jallet (*ibid.* p. 656 et suiv.); — suite de la discussion : Mercier, Merlin, Bouche, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (1er juin, p. 683 et suiv.); — l'Assemblée décrète que la *peine de mort* ne sera pas abolie (*ibid.* p. 685); — suite de la discussion : Garat aîné, Barrère, de Custine, Legrand, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Dufau, d'Aubergeon-Murinais, Briois-Beaumetz, Thévenot de Maroise, Charles de Lameth, de Lachèze, Garat aîné, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Duquesnoy, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Madier de Montjau, Garat aîné, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*) et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que la peine de mort sera réduite à la simple privation de la vie sans torture (*ibid.* p. 689); — suite de la discussion : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Brillat-Savarin, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de La Rochefoucauld-Liancourt, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Garat aîné, Duport, Malouet, Duport, Ménard de La Groye, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que la réintégration dans l'état de citoyen pourra avoir lieu et qu'aucune *marque* indélébile ne sera imprimée sur la personne du condamné (*ibid.* p. 690); — suite de la discussion : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, De La Rochefoucauld-Liancourt, Malès, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, Delavigne, de Saint-Martin, Ménard de La Groye, Malès, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de La Rochefoucauld-Liancourt, Rabaud-Saint-Etienne, Démeunier, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Brillat-Savarin, Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Démeunier (2 juin, p. 710 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il y aura des *travaux forcés* auxquels les condamnés à des peines afflictives seront employés (*ibid.* p. 712); — Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, présente la rédaction en articles de décret des principes adoptés sur le Code pénal (3 juin, p. 719); — discussion : Chabroud, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — article 1er : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* p. 720); — ajournement après le décret des autres articles du projet (*ibid.*); — article 2 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 3 : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Coroller du Moustoir, de Lachèze, Boutteville-Dumetz, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Tuaut de La Bouverie, de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 721); — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (*ibid.*); — article 6 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 722); — article 7 : Prieur, Mougins de Roquefort, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Mougins de Roquefort, Régnier, Delavigne, Tuaut de La Bouverie, Briois-Beaumetz (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 (*ibid.* p. 723); — article 15 : Tuaut de La Bouverie, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Bouche (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 16, 17, 18, 19, 20 et 21 (*ibid.*); — article 22 : Bouche, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Tuaut de La Bouverie, Brillat-Savarin, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 724); — adoption sans discussion des articles 23 et 24 (*ibid.*); — article 25 : de Folleville, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 26 et 27 (*ibid.*); — article 28 : Brillat-Savarin, Malouet, Chabroud, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 29 (*ibid.*); — article 30 : Cigongne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 725); — adoption sans discussion des articles 31 et 32 (*ibid.*); — article 33 : Ménard de La Groye (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 1er qui avait été réservé (*ibid.*); — sur la demande de Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, l'Assemblée passe à la discussion du titre relatif à la *réhabilitation des condamnés* (*ibid.*); — texte de ce titre (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Pierre Dedelay, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Régnier, un membre, Delavigne (*ibid.* p. 726); — adoption, avec amendement, des divers articles de ce titre (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur les *lettres de grâce, de rémission, d'abolition, de pardon, de commutation de peine* : abbé Maury, Gualbert, abbé Maury, Duport, Dufraisse-Duchey, Duport, Menonville de Villiers, abbé Maury, Leleu de La Ville-aux-Bois, Charles de Lameth, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* p. 727 et suiv.); — Pétion, de Toulongeon, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Goupil-Préfeln, Lanjuinais, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Mougins, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (4 juin, p. 734 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'abolition des lettres de grâce (*ibid.* p. 738); — discussion sur une rectification au titre de la réhabilitation demandée par Le Pelletier-Saint-Fargeau : Durget, Moreau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.; — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 739); — titre de la *récidive* (*ibid.*); — discussion : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Prieur, Legrand, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 740); — discussion du *titre relatif aux effets des condamnations* : article 1er : Legrand (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Merlin (*ibid.*); — adoption de la rédaction proposée par Merlin (*ibid.*); — article 3 : Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 4 (*ibid.*); — article 5 : Thévenot de Maroise, Loys (*ibid.*); — adoption (*ibid.*), — article 6 : Chabroud, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 741); — article 7 : Couppé, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Lapoule, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — Le Pelletier-Saint-Fargeau propose une modification à l'article 2 du titre sur la réhabilitation des condamnés (5 juin, p. 755); — adoption (*ibid.* p. 756.)

Code pénal (*Suite*).

Suite de la discussion du projet de Code pénal. — *Titre relatif aux effets des condamnations :* article 8 : Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (6 juin 1791, t. XXVII, p. 4) ; — adoption (*ibid.*). — *Titre relatif à l'influence de l'âge des condamnés sur la nature et la durée des peines.* Article 1er : Garat aîné, Legrand, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 5) ; — adoption sans discussion des articles 2 et 3 (*ibid.*) ; — article 4 : Prieur, Garat aîné, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Legrand (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 6) — adoption sans discussion des articles 5, 6 et 7 (*ibid.*) — *Titre relatif à l'exécution des jugements contre un accusé contumace.* Article 1er. : Delavigne, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*). — *Deuxième partie concernant l'application des peines aux différents crimes.* Débat préalable : Sentetz, Christin, Sentetz, Briois-Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.). — Titre premier. — *Relatif aux crimes et attentats contre la chose publique.* — Section première. — *Crimes contre la sûreté extérieure de l'Etat.* — Articles 1er et 2 : d'André, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, d'Ambly, Prieur, Garat aîné, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Meynier de Salinelles, Populus, Barnave, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de Faucigny-Lucinge (*ibid.* p. 7 et suiv.) ; — adoption des articles 1 et 2 fondus en un seul et formant l'article 1er (*ibid.* p. 10) ; article 2 (art. 3 du projet) : Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 11) ; — article 3 (art. 4 du projet) ; de Folleville, Couppé, Populus, de Custine, Charles de Lameth, de Choiseul-Praslin, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, de Folleville, Merlin, de Folleville, Delavigne, Foucault-Lardimalie, de Faucigny-Lucinge, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 13) ; — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (art. 5 et 6 du projet *ibid.*) ; — adoption d'une modification à l'article 1er du titre des effets des condamnations (7 juin p. 50) ; — discussion sur la nouvelle rédaction de l'article 2 de la première section du titre premier (2e partie) : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Deuxième section, — *Crimes et délits contre la sûreté intérieure de l'Etat.* — Article 1er : Malouet, Bouteville-Dumetz, Malouet Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, un membre (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 51) ; — article 2 : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 52) ; — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*) ; — article 4 : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 5 : Malès, Goupilleau, Le Pelletier-Saint-Fargeau rapporteur (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 83) ; — dispositions relatives aux fonctionnaires proposées par Malouet (8 juin, p. 63 et suiv.) ; — renvoi au comité (*ibid.* p. 64) ; — observation de Thévenot de Maroise relatif à l'article 3 de la 2e section du titre 1er (2e partie) (*ibid.*) ; — débat : Le Pelletier-Saint-Fargeau rapporteur, Duport (*ibid.*) ; — renvoi au comité (*ibid.*). — Troisième section. *Crimes contre la Constitution.* — Article 1er : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, d'André, Duport, d'André, Malouet, Goupil-Préfeln, Malouet, Duport, Garat aîné, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 67) ; — adoption des articles 2, 3 et 4 (*ibid.*) ; — débat sur une addition à l'article 3 : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, Rewbell, Goupilleau, Malouet, abbé Maury, Martineau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* p. 68 et suiv.) ; — adoption de l'article 3 modifié (*ibid.* p. 69) ; — adoption sans discussion des articles 5 et 6 (*ibid.*) ; — article 7 : Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau rapporteur, Prieur, Duport, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi des articles 7 et 8 au comité (*ibid.* p. 70) ; — article 9 : Prieur, Malouet, Delavigne, Malouet, Martineau, Barnave (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité (*ibid.* p. 71) ; — adoption des dispositions additionnelles devenant les articles 6 et 7 de la 1re section du titre 1er de la 2e partie du projet (crimes contre la sûreté extérieure de l'Etat (15 juin, p. 242 et suiv.) ; — adoption de l'article 2 (nouveau) de la 3e section du titre 1er de la 2e partie (crimes contre la Constitution) (*ibid.* p. 243) ; — reprise de la discussion de la 3e section du titre 1er de la 2e partie. — Articles 8, 9, 10, 11, 12 : Moreau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Goupil-Préfeln, Régnier, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur Tuaut de La Bouverie, Duport, Garat, Régnier (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 244) ; — renvoi au comité d'une motion de Malouet relative à l'article 11 (*ibid.*) ; — adoption de l'article 13 (*ibid.*) ; — article 14 (art. 12 et 13 du projet) : — Malouet, Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Duport (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 245) ; — adoption sauf rédaction de l'article 15 (art. 14 du projet (*ibid.*) ; — article 16 (art. 15 du projet) : un membre (*ibid.*) ; — renvoi de cet article au comité pour le fondre avec l'article 15 (*ibid.*) ; — adoption des articles 16 17 et 18 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 19 : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* p. 246) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 20 (*ibid.*) ; — article 21 : Barnave, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; article 22 : Lanjuinais, Barnave, Duport, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité (*ibid.* p. 247) ; — article 22 (article 23 du projet) : plusieurs membres (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 23 (art. 24 du projet) (*ibid.*). — Quatrième section. *Délits des particuliers contre le respect et l'obéissance dus à la loi et à l'autorité des pouvoirs constitués pour la faire exécuter.* — Article 1er : De Montlosier, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de Folleville, Delavigne, Barnave (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* et p. 248) ; — article 2 : Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, Malès, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Barnave (*ibid.*) ; — ajournement des articles 2, 3, 4 et 5 sur la demande de Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (16 juin, p. 276) ; — article 6 : Martin, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur,

Code pénal (*Suite*).

Garat aîné, Duport, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 277); — articles, 7, 8 et 9: Prieur, Fréteau, de Folleville, Fréteau (*ibid.*); — nouvelle rédaction des articles 14 et 15 de la 3e section du titre 1er (17 juin, p. 292 et suiv.); — discussion: Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, d'André, Goupil-Préfeln, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Lanjuinais, Rewbell, Lanjuinais, Boutteville-Dumetz. d'André, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Salle, Boutteville-Dumetz, Prieur (*ibid.* p. 293 et suiv.); — renvoi au comité (*ibid.* p. 294); — suite de la discussion sur les articles 7, 8 et 9 de la 4e section: Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).—5e section: *Crimes des fonctionnaires publics dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont confiés.* — Article 1er: Malouet, Martineau, d'André, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 295); — adoption sans discussion des articles 2, 3 et 4 (*ibid.*); — articles 5: Malouet, Barnave, Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Malouet, Legrand (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 296); — article 6: Legrand, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Régnier, Mougins, Martineau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 297); — articles 7 et 8: de Lachèze, Tuaut de La Bouverie, Prieur, Barnave, Duport, Garat aîné, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, d'Aubergeon de Murinais, Boutteville-Dumetz, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, d'Aubergeon de Murinais, Tuaut de La Bouverie, Prieur, Duport, Régnier, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 7, 8, 9 et 10 (*ibid.* p. 298 et suiv.); — adoption sans discussion des articles 11, 12 et 13 (art. 9, 10 et 11 du projet) (*ibid.* p. 299); — article 14 (art. 13 du projet): Thévenot de Maroise, Bouche (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 15 (art. 13 du projet (*ibid.*); — renvoi d'une disposition additionnelle au comité (*ibid.*); — rapport sur cette disposition par Le Pelletier-Saint-Fargeau (18 juin, p. 302); — débat: d'André (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et de jurisprudence criminelle (*ibid.*). — 6e section. *Crimes contre la propriété.* Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* et p. suiv.); — articles 3, 4 et 5: Duport (*ibid.* p. 303); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 6 (art. 5 du projet: Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — renvoi aux comités (*ibid.*); — article 7 (art. 6 du projet): Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Goupil-Préfeln, Malouet, Garat aîné, Moreau, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.*, p. 304); — article 8 (art. 7 du projet): Malouet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Garat aîné, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Boutteville-Dumetz, Malouet, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*, p. 305). — *Titre II. Crimes et délits contre les particuliers.* — Première section. — *Crimes et attentats contre les personnes.* — Texte de cette section (*ibid.* et p. suiv.). — Discussion. — Article 1er: Garat aîné, Thévenot de Maroise (*ibid.*, p. 306); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2: de Menonville-Villiers, Moreau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de Menonville-Villiers, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 307); — articles 3 et 4: Prieur, Lepelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Duport, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — articles 5 et 6: Malouet, d'Aubergeon-Murinais, Prieur, Lepelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de Buttafuoco, Duport, de Menonville-Villiers, Malouet, Prieur, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Tuaut de La Bouverie, Martin, Duport, Garat aîné, Thévenot de Maroise, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, de Buttafuoco, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*, p. 310); — adoption des articles 7 et 8 (21 juin, p. 376); — sur la motion du Pison du Galand, l'Assemblée décide que la discussion sera reprise sur les articles 7 et 8 (*ibid.* p. 384); — nouvelle adoption de l'article 7 (*ibid.* p. 389); — article 8: Pison du Galand, Garat aîné, Boutteville-Dumetz, Moreau, Régnier, Tuaut de la Bouverie, Populus, Briois-Beaumetz, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Darnaudat, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*, p. 390); — article 9: plusieurs membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 10, 11 et 12 (27 juin, p. 554). — *Deuxième section du titre II. — Crimes et délits contre les propriétés.* — Article 1er: Andrieu, Tronchet, Martineau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Martineau (1er juillet, p. 611); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 (*ibid.* p. 615 et suiv.); — article 28: Garat aîné (*ibid.* p. 616; — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 29: Moreau, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Andrieu, Bouche, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre III. — Des complices des crimes.* — Adoption sans discussion des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.*, p. 617).

Discussion des articles ajournés et renvoyés à l'examen du comité. — *Première partie. Titre Ier.* Article 5: Chabroud, Lepelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Emmery (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 81); — adoption avec amendement (*ibid.*).—*Deuxième partie. Titre Ier*, 3e section; — adoption de l'article 15 (*ibid.*); — renvoi au 23 septembre de la discussion d'une disposition additionnelle à cet article proposée par d'André (*ibid.*); — adoption des articles 16 et 25 (*ibid.* p. 85); — 3e section: adoption des articles 3 à 6 (*ibid.*); — 6e section: adoption des articles 6, 7 et 8 (*ibid.* et p. suiv.).—*Deuxième partie. Titre II.*—1re section: adoption avec amendement de l'article 12 (*ibid.* p. 86); — adoption des articles 19 à 28 (*ibid.* et p. suiv.); — article 19: Mougins, Populus, Prugnon, Emmery, Garat aîné, Tronchet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, rapporteur, Prugnon (*ibid.* p. 87 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 88); — adoption des articles 29 à 35 (*ibid.*); — 2e section: adoption des articles 30, 31, 32 et 35 (*ibid.*). — *Prescription en matière criminelle:* Adoption de 3 articles y relatifs (*ibid.*, p. 89). —

Code pénal (*Suite*).

Reine par Le Pelletier-Saint-Fargeau de tous les articles décrétés (25 septembre, p. 325 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 339); — articles additionnels relatifs aux peines dont sont passibles les personnes qui ordonneraient l'exécution d'actes annulés soit par l'administration, soit par le roi, présentés par Démeunier (26 septembre, p. 343); — adoption des articles 1er et 2 (*ibid.*); — article 3 : Chabroud, Defermon, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption d'un nouvel article 4 additionnel (28 septembre, p. 441).

Code pénal maritime. — Rapport par Nompère de Champagny, au nom du comité de la marine, sur les peines à infliger dans l'armée navale (16 août 1790, t. XVII, p. 94 et suiv.); — projet de loi (*ibid.* p. 97 et suiv.); — radiation du mot *provisoirement* dans le préambule, à la demande de Lachèze (*ibid.* p. 101); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Martineau Lanjuinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : de Murinais, Lanjuinais, de Menonville, de Champagny (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 102); — article 4 : de Murinais, de Champagny, Malouet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 : Lanjuinais, Moyot (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 6 : Lanjuinais (*ibid.* p. 103); — adoption (*ibid.*); — article 7 : Paul Nairac (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 8, 9 et 10 : Rewbell, Gaultier de Biauzat, Duport, Lanjuinais, abbé Maury, Boutteville-Dumetz, abbé Maury, abbé Gouttes, Rewbell, abbé Maury, Boutteville-Dumetz, Malouet, Duport, Goupil, de Lachèze, de Champagny (*ibid.* et p. suiv.); — — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 11 à 19 (19 août, p. 161 et suiv.); — titre II : adoption sans discussion des articles 1 à 4 (*ibid.* p. 162); — article 5 : abbé Jallet, de La Touche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 163); — adoption sans discussion des articles 6 à 18 (*ibid.*); — article 19 : Robespierre, Defermon (*ibid.* et p. suiv.; — adoption (*ibid.* p. 164); — article 20 : Robespierre, de Murinais, Robespierre, d'André (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 21 et 22 (*ibid.*); — article 23 : de La Touche, d'André, de La Touche, Thévenot, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 24 à 30 (*ibid.* et p. suiv 31 à adoption avec amendements des articles 59 (*ibid.* p. 170 et suiv.); — suppression de l'article 29 (*ibid.* p. 171); — articles additionnels proposés (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*); — adoption de ces articles (21 août, p. 198); — adoption d'un nouvel article additionnel, présenté par Malouet (*ibid.*); — texte complet du code pénal maritime (p. 207 et suiv.). — Adoption de deux articles additionnels au code pénal de la marine, présentés par Defermon (22 janvier 1791, t. XXII, p. 425).

Rapport par Defermon, au nom du comité de la marine, sur une déclaration du jury de Toulon non conforme au texte, 21 novembre 1790, t. XX, p. 590; — décret portant annulation de ce prononcé (*ibid.*).

Code pénal militaire. — Voir *Délits et peines militaires*.

Colgny (Duc de), *député* (*Suite*).

Code rural. — Voir *Lois rurales*.

Colgny (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Caen.* Déclare qu'il prendra part aux délibérations de l'Assemblée nationale, même avant d'avoir obtenu des pouvoirs illimités (t. VIII, p. 280). = Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Franquetot* (t. XIII, p. 310).

Colgny (Chevalier de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Franquetot* (t. XIII, p. 341).

Colaud de la Salcette (Abbé), *député du clergé du Dauphiné.* Propose d'appliquer au soulagement des pauvres les revenus des bénéficiers, autres qu'archevêques et évêques, excédant la somme de 3,000 livres (t. XI, p. 230). — Demande que l'on adjoigne deux membres aux inspecteurs de l'Assemblée (p. 619). Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 267), — sur la dîme (p. 668). = Parle sur le procès-verbal (t. XIII, p. 44). — Déclare prendre part aux décrets concernant le clergé (p. 148). = = Parle sur les maîtres de poste (t. XV, p. 289). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVII, p. 401), — sur le droit de poursuivre des députés pour dettes (p. 735). = Demande que les députés démissionnaires ne siègent plus (t. XVII, p. 146). — Parle sur les troubles de Nancy (p. 432). = Parle sur une motion relative au clergé (t. XX, p. 276), — sur les biens nationaux (p. 283). = Prête serment avec déclaration à l'appui (t. XXI, p. 679). = Parle sur une lettre du roi (t. XXV, p. 315).

Colbert de Seignelay, *évêque de Rodez, député du clergé de la sénéchaussée de Rodez.* Défend les biens du clergé (t. VIII, p. 387). — Présente un amendement à l'article 16 de la déclaration des droits (p. 489). = Rapport, au nom du comité des recherches, sur la question des lieux privilégiés (t. IX, p. 440). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 316), — sur les ordres religieux (p. 651).

Colinet, curé de Ville-sur-Iron, *député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc.* Donne sa démission (t. IX, p. 600). = Donne de nouveau sa démission, qui n'est pas acceptée, à cause de l'absence de son suppléant (t. X, p. 87). — Est remplacé par Pellegrin (p. 224).

Collection des ports de France de Joseph Vernet. Lettre de Delessart, ministre de l'intérieur, annonçant à l'Assemblée que M. Hue a été chargé de continuer cette collection (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 134).

Collèges.

§ 1er. — *Collège des Ecossais.* Réclamation de l'ambassadeur d'Angleterre contre l'extension à ce collège du décret sur la propriété des biens ecclésiastiques (5 juin 1790, t. XVI, p. 108 et suiv.); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.* p. 109.)

§ 2. — *Collège de Saint-Omer.* Projet de décret concernant ce collège, présenté par Vernier (14 novembre 1790, t. XX, p. 423; — adoption (*ibid*).

§ 3. — *Collège de Douai.* — Rappel par Merlin d'une pétition relative au collège de Douai (14 novembre 1790, t. XX.); — décret (21 novembre, p. 591).

§ 4. — *Collège de l'Oratoire de Salins.* — Pé-

Collèges (*Suite*).

tition présentée par Bouche et tendant à faire pourvoir par l'Etat à l'entretien du collège de l'Oratoire établi à Salins (4 décembre 1790, t. XXI, p. 202); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — décret de secours (8 décembre, p. 325).

§ 5. — *Collèges des Irlandais*. Décret y relatif (31 mars 1791, t. XXIV, p. 473).

Collèges (Professeurs, maîtres et principaux des). — Voir *Impôts*, § 31.

Colmar, *avocat*. Dénonce Necker et offre de fournir la preuve de son accusation (t. XVI, p. 751). = Son analyse des recettes et des dépenses faites par le ministre des finances et ses observations sur le compte rendu du même (t. XVII, p. 200 et suiv.).

Colmar (Assemblées primaires de). Voir *Assemblées représentatives*. § 10.

Colmar (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § 12. — *Troubles*, § 26.

Colombel, *député suppléant*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Colombel de Boisaulard, *député des communes du bailliage d'Alençon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Colombiers (Abolition du droit exclusif des). — Voir *Comité de rédaction*.

Colonies.

§ 1er — Noms des six membres du comité d'agriculture et de commerce, chargés par leurs collègues de s'occuper des colonies (9 septembre 1789, t. VIII, p. 605).

§ 2. — Requête présentée au nom des gens de couleur (22 octobre 1789, t. IX, p. 476 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 478). — Voir *ci-dessous*, § 20.

§ 3. — Mémoire des ministres concernant les colonies (27 octobre 1789, t. IX, p. 592 et suiv.).

§ 4. — Motion de de Curt, au nom des colonies réunies, tendant à l'établissement d'un comité destiné à régler leur constitution (26 novembre 1789, t. X, p. 263 et suiv.). — Discussion : adresse de Saint-Domingue, de Curt, lettre des députés du commerce, Malouet, Moreau de Saint-Méry, Paul Nairac, Blin, de Gouy d'Arsy, de Curt (1er décembre, p. 347 et suiv.). — Incident concernant une requête de 77 propriétaires des colonies du Vent et Sous-le-Vent, résidant à Bordeaux : Arthur Dillon, Paul Nairac (3 décembre, p. 362); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Reprise de la discussion sur le comité colonial : abbé Grégoire, marquis de Clermont-Lodève, Blin, Gérard (de Rennes), abbé Maury, Charles de Lameth, comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — rejet de la motion de de Curt (*ibid.* p. 364). — Voir *ci-dessous* § 11.

§ 5. — Les nègres réclament une représentation (28 novembre 1789, t. X, p. 329); — les mulâtres, de même (*ibid.* et p. suiv.); — observations de Cocherel sur cette dernière demande (*ibid.* p. 333 et suiv.)

§ 6. — Les députés des colonies demandent que l'affaire de Saint-Domingue soit discutée (29 décembre 1789, t. XI, p. 38); — dépôt par l'un d'eux d'un tableau de la situation des colonies (*ibid.*); — texte de ce tableau (p. 40 et suiv.). — Dépêches communiquées par le ministre de la marine (25 février 1790, p. 689). — Voir *Saint-Domingue*, § 3.

§ 7. — Rapport de Goupilleau, au nom du comité des rapports, sur des pièces remises par le ministre de la marine (2 mars 1790, t. XII, p. 2 et suiv.); — débat préliminaire : de Richier, de Cocherel, Goupilleau, Alexandre de Lameth, de Cocherel, de Cazalès, Bégouen, Blin, marquis de Gouy, Garat aîné, Alexandre de Lameth, Barnave, de Menou, le Président (abbé de Montesquiou), abbé Grégoire, Alexandre de Lameth, Chapelier, Camus, Le Chapelier, de Richier, Charles de Lameth, abbé Maury, de Cazalès, abbé Maury, Rœderer (*ibid.* p. 4. et suiv.); — renvoi à un comité de douze membres (*ibid.* p. 6); — opinion, non prononcée, de Blin (p. 7 et suiv.)

§ 8. — Adresse de la ville du Havre relative à l'intérêt du commerce de la France avec les colonies (6 mars 1790, t. XII p. 62).

§ 9. — Rapport par Barnave sur les pétitions du commerce et les pièces arrivées des colonies (8 mars 1790, t. XII, p. 68 et suiv.); — adoption, sans discussion, du projet de décret présenté par le comité des colonies (*ibid.* p. 73); — adoption d'une motion complémentaire présentée par Arthur Dillon (*ibid.*); — nouvelles des colonies données par Guillaume (*ibid.*)

Adresse des colons de la Guadeloupe, reconnaissants du décret du 8 mars et se proposant d'exposer les modifications à apporter au régime colonial (5 décembre 1790, t. XXI, p. 232); — Chabert de La Charrière demande le renvoi au comité colonial des cahiers de la Guadeloupe (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir § 14.

§ 10. — Lettre du ministre de la marine (de La Luzerne) sur l'état de nos possessions hors de l'Europe (10 mars 1790, t. XII, p. 111 et suiv.); — rapport par Goupilleau, au nom du comité des rapports, sur des pièces remises par le ministre de la marine (2 mars 1790, t. XII, p. 2 et suiv.).

§ 11. — Rapport par Barnave contenant un projet d'instruction pour l'exécution de la nouvelle constitution des colonies et un projet de décret y relatif (23 mars 1790, t. XII, p. 312 et suiv.); — discussion : de Cocherel, comte de Reynaud (*ibid.* p. 318 et suiv.); — de Cocherel, abbé Maury, de Cocherel, abbé Maury, de Clermont-Tonnerre, comte de Reynaud, abbé Maury, de Cocherel, abbé Grégoire, de Cocherel, abbé Grégoire, de Cocherel, de Lusignan, Blin, Garat aîné, Charles de Lameth, Gouy d'Arsy, Arthur Dillon, Barnave, de Cocherel, Gouy d'Arsy, duc d'Aiguillon, marquis de Foucault, comte de Reynaud (28 mars, p. 381 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 387). — Moreau de Saint-Méry annonce que les pouvoirs de l'assemblée coloniale qui subsistait dans la Martinique ont été confirmés, et que cette assemblée va s'occuper de l'exécution du décret et des instructions des 8 et 28 mars dernier (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 646).

§ 12. — Projet de décret présenté par La Luzerne, ministre de la marine, concernant les lettres de change expédiées pour le service de la marine et des colonies (25 mars 1790, t. XII, p. 353); — discussion : d'Harambure, Fréteau, Le Couteulx, Camus, Moreau de Saint-Méry, d'Estourmel, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 354).

§ 13. — Lecture d'une adresse des négo-

Colonies (*Suite*).

ciants de Bordeaux admis à la barre (3 avril 1790, t. XII, p. 534 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 535).

§ **14**. — Lettre du ministre de la marine (de La Luzerne) informant l'Assemblée *de troubles survenus à la Guadeloupe et à la Martinique* (24 avril 1790, t. XV, p. 284); — renvoi des pièces y annexées au comité des rapports (*ibid.*). — Renvoi au comité des rapports d'un paquet de pièces reçues de la ville de Saint-Pierre-de-Martinique (27 avril, p. 297).

Lettre de Barbé-Marbois relative à l'administration de la Guadeloupe (12 juillet 1790, t. XVII, p. 50); — décret prescrivant la mention de cette lettre au procès-verbal et la remise des pièces aux archives (*ibid.*).

Lettre concernant des troubles à la Martinique (2 août, p. 506); — renvoi au comité colonial (*ibid.*).

Renvoi au comité colonial de pièces relatives à des excès commis à la Martinique (1er octobre 1790, t. XIX, p. 337).

Compte rendu par Anthoine, au nom du comité des rapports, de quelques troubles arrivés dans la ville de Saint-Pierre de la Martinique (12 octobre, p. 579 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 580); — discussion : Bouche, Paul Nairac, Arthur Dillon, Boutteville-Dumetz (*ibid.*); — renvoi au comité colonial (*ibid.*). — Note de Du Boulet et Malherbe (p. 583 et suiv.).

Députation des officiers d'administration des îles du Vent, admise à la barre et protestant contre l'assemblée de la Martinique (16 octobre, p. 670); — réponse du président (*ibid.*).

Rapport par Barnave sur des troubles à la Martinique (29 novembre 1790 t. XXI, p. 125 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 126 et suiv.); — discussion : Foucault, Moreau (ci-devant de Saint-Méry), de Reynaud, Barnave (*ibid.* p. 127); — adoption (*ibid.*). — Débat sur une particularité de ce décret : Arthur Dillon, Barnave, Castellanet, Martineau (30 novembre, p. 129); — ordre du jour (*ibid.* p. 130). — Addition au décret proposée par Moreau, ci-devant de Saint-Méry (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Adresse de l'assemblée générale du commerce de Bordeaux au sujet de la Martinique, présentée par Nairac (24 janvier 1791, t. XXII, p. 467 et suiv.); — renvoi au comité colonial (*ibid.* p. 468); — rapport de Barnave (25 janvier, p. 483); — discussion : Le Chapelier, Barnave, Le Chapelier, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — décret chargeant le comité colonial de présenter un projet de décret sur les troubles de Saint-Domingue (*ibid.* p. 484). (Voir *Saint-Domingue*). — Projet de décret présenté par Barnave et tendant à l'envoi de commissaires civils à Saint-Domingue, à Cayenne et à la Guyane (1er février, p. 665 et suiv.); — discussion : Malouet, Dillon, Malouet, Barnave, le Président (Mirabeau), Malouet, Dillon, Malouet, Barnave, de Folleville, Barnave, le Président, Malouet (*ibid.* p. 666 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 668).

Communication de deux lettres de l'assemblée coloniale de la Martinique (25 mars 1791, t. XXIV, p. 374 et suiv.), — d'un extrait des délibérations de l'assemblée coloniale de la Martinique (29 mars, p. 455 et suiv.).

Rapport et projet de décret concernant les troubles de la Martinique, présentés par Payen (21 avril 1791, t. XXV, p. 235); — adoption (*ibid.*).

De Lessart, ministre de la marine par intérim, envoie à l'Assemblée des dépêches sur l'état de la Martinique (16 mai 1791, t. XXVI, p. 122).

Présentation par Defermon d'un projet de décret tendant à faire mettre en liberté les matelots et les particuliers conduits de la Martinique à Saint-Malo (9 juin 1791, t. XXVII, p. 94); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **15**. — Une députation de la Martinique demande l'application à cette colonie du décret de suppression des intendants (21 mai 1790, t. XV, p. 646); — renvoi au comité colonial sur la proposition de Moreau de Saint-Méry (*ibid.*)

§ **16**. — Annonce par Arthur Dillon d'une insurrection à Tabago. — Voir *Troubles*, § **101**.

§ **17**. — Extrait des délibérations de l'assemblée provinciale du sud de Saint-Domingue relative au décret du 8 mars sur les colonies (12 juillet 1790, t. XVIII, p. 51). — Voir ci-dessus § **9**.

§ **18**. — Lettres envoyées du Cap et de Saint-Domingue pour remercier l'Assemblée de son décret du 8 mars concernant les colonies (20 juillet 1790, t. XVII, p. 211). Voir ci-dessus, § **9**.

§ **19**. — Des habitants de l'île Bourbon réclament des représentants à l'Assemblée nationale (9 août 1790, t. XXII, p. 663); — renvoi au comité colonial.

§ **20**. — Motion de Moreau de Saint-Méry tendant à autoriser le président du comité de liquidation à écrire aux présidents des assemblées coloniales pour leur faire connaître les grands sacrifices que s'impose et s'imposera la métropole (27 septembre 1790, t. XIX, p. 259); — adoption (*ibid*).

§ **21**. — Mémoire de Louis Monneron en faveur des colonies françaises aux Indes (15 octobre 1790, t. XIX, p. 654 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités diplomatique, de la marine, colonial, militaire, d'agriculture et de commerce réunis (*ibid.* p. 666). — Voir § **25**.

§ **22**. — Adresse des habitants du Sénégal demandant à participer aux bienfaits de la nouvelle constitution (4 décembre 1790. t. XXI, p. 220); — renvoi au comité des colonies (*ibid*).

§ **23**. — Moreau de Saint-Méry demande que les autres comités ne puissent prendre aucun arrêté relatif aux colonies sans en avoir d'abord conféré avec le comité colonial (11 janvier 1791, t. XXII, p. 138; — discussion : Rewbell, Moreau de Saint-Méry, Pétion, Moreau de Saint-Méry, Piétion, Moreau de Saint-Méry (*ibid.* p. 449); — question préalable (*ibid.*).

§ **24**. — Adresse de l'assemblée générale de la colonie de l'Ile-de-France (19 janvier 1791, t. XXII, p. 334 et suiv.).

§ **25**. — Motion de Monneron tendant à l'organisation des colonies dans l'Inde (20 janvier 1791, t. XXII, p. 349); — discussion : Barnave, Bouche, Malouet, Monneron, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité colonial (*ibid.* p. 350).

§ **26**. — Rapport par de Curt sur les députés de l'expédition extraordinaire pour les Antilles (11 février 1791. t. XXIII, p. 116 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 120); — adoption (*ibid.* p. 121).

§ **27**. — Rapport par La Réveillère-Lépeaux sur les secours accordés aux Acadiens et Ca-

Colonies (*Suite*).

nadiens (21 février 1791, t. XXIII, p. 378 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 380); — adoption (*ibid.*). — Etat nominatif des secours tant civils que militaires (*ibid.* et p. suiv.).

§ 28. — Rapport par Payen sur le renvoi en France de plusieurs citoyens de la ville de Cayenne (9 avril 1791, t. XXIV, p. 682 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid.*) ; — discussion : Prieur, Moreau de Saint-Méry (*ibid.* p. 683) ; — adoption (*ibid.*).

§ 29. — Rapport et projet de décret, présentés par Delattre, sur l'initiative à accorder aux assemblées coloniales dans la *formation des lois qui doivent régir les colonies et sur l'état civil des gens de couleur* (7 mai 1791, t. XXV, p. 636 et suiv.); — l'abbé Grégoire demande l'ajournement (*ibid.* p. 638); — débat à ce sujet : Moreau de Saint-Méry, Pétion, Arthur Dillon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Folleville, Rœderer, Lavenue, Malouet, de Tracy, Regnaud, Rœderer (*ibid.* p. 638 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 643) ; — discussion : abbé Grégoire, Nairac, abbé Grégoire, Malouet, abbé Grégoire, de Clermont-Tonnerre, Monneron, de Gouy-d'Arsy, Gaultier-Biauzat, Barnave, de Gouy-d'Arsy, de Tracy, Malouet, Lafayette, Blin, Duval d'Eprémesnil, Pétion, Barnave (11 mai, p. 737 et suiv.). = Suite de la discussion: Lanjuinais, de Curt, Lanjuinais, Gombert, Arthur Dillon, de Curt, Lanjuinais, Goupil-Préfeln, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) Pétion de Villeneuve, Goupil-Préfeln, Robespierre, abbé Grégoire, Robespierre, Moreau de Saint-Méry, Pétion de Villeneuve, Moreau de Saint-Méry, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), du Rostaing (12 mai 1791, t. XXVI, p. 4 et suiv.); — l'Assemblée ferme la discussion générale (*ibid.* p. 12) ; — discussion au sujet de la question préalable sur le projet du comité : de Tracy, Démeunier, abbé Grégoire, Barnave, Monneron, Barnave, Tuaut de La Bouverie, abbé Maury, Barnave, Rœderer, abbé Maury, Barnave, Delavigne, Lavenue, abbé Sieyès, Barnave, abbé Grégoire, de La Galissonnière, Dupont, Nairac, Tronchet, abbé Sieyès (*ibid.* p. 12 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il y a lieu de délibérer sur le projet de décret des comités (*ibid.* p. 17); — listes des votants (*ibid.* p. 25 et suiv.); — opinion, non prononcée, de Chabert de La Charrière (*ibid.* p. 27 et suiv.). Reprise de la discussion : art. 1er : Pétion de Villeneuve, de Tracy, abbé de Pradt, Malouet, Pétion de Villeneuve (13 mai, p. 4 et suiv.) — incident : Malouet, de Tracy, abbé Grégoire, Barnave, de Tracy, Lavie, Lanjuinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Reynaud, de Tracy, Barnave, Roussillon, de Curt (*ibid.* p. 42 et suiv.); — reprise de la discussion de l'article 1er : Pétion de Villeneuve, de Barrère de Vieuzac, Moreau de Saint-Méry, Bouchotte, Malouet, Bouchotte, Dupont (de Nemours), abbé Maury, Louis Monneron, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Moreau de Saint-Méry, Robespierre, Rœderer, Rewbell, Moreau de Saint-Méry, Boutrin, de Tracy, Barnave, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 45 et suiv.); adoption avec amendement (*ibid.* p. 62) ; — Barnave demande la discussion de l'article 14 qui deviendrait l'article 2 (*ibid.*); — débat : Rœderer, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — Raymond, au nom des commissaires des citoyens de couleur, demande leur admission à la barre (14 mai, p. 65); — débat : Pétion de Villeneuve, Martineau, Bouche, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Rostaing (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète l'admission (*ibid.* p. 66); — discours de Reymond, au nom de la députation (*ibid.* et p. suiv.); — reprise de la discussion : abbé Grégoire, Moreau de Saint-Méry, Gaultier-Biauzat, Moreau de Saint-Méry, Louis Monneron, Malouet (*ibid.* p. 69 et suiv.); incident : abbé Maury, de La Rochefoucauld, de Menou, Malouet (*ibid.* p. 73 et suiv.); — reprise de la discussion : Barnave, Merlin, Foucault-Lardimalie (*ibid.* p. 73 et suiv.) — l'Assemblée décrète qu'il y a lieu à délibérer sur la 1re partie de l'article 14 (*ibid.* p. 75) ; = Lettre des commissaires des citoyens de couleur à l'Assemblée (15 mai 1791, t. XXVI, p. 89) ; — Lucas en demande l'impression (*ibid.*); — débat : de Custine, Goupil-Préfeln (*ibid.*): — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*) ; — Rewbell propose un amendement à l'article 14 (*ibid.* et p. suiv.); — texte de cet amendement (*ibid.* p. 90) ; — discussion : Gombert, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Barnave, Lavie, de Trycy, Foucault-Lardimalie, Rewbell, Barnave, Robespierre, abbé Maury, Rœderer, Prieur, Lucas, Labé Maury, Goupil-Préfeln, Rœderer, Bégouen, de Virieu, Lavie, Malouet, de Gouy-d'Arsy, Foucault-Lardimalie, Aubergeon-Murinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'amendement de Rewbel (*ibid.* p. 97); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) fait la motion qu'il soit rédigé une instruction pour être jointe au décret (17 mai 1791, p. 133) ; — discussion : Gaultier-Biauzat, Defermon, Dupont, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. et suiv.): — adoption de cette motion (*ibid.* p. 134).—Projet d'instruction présenté par Dupont (de Nemours) (21 mai, p. 263 et suiv.); — discussion : Bouche, Dupont (de Nemours), rapporteur, Martineau, Dupont (de Nemours), rapporteur, Goupil-Préfeln, Treilhard, Dupont (de Nemours), rapporteur, Nairac, Prieur, Dupont (de Nemours), rapporteur (*ibid.* p. 264 et suiv.). — Louis Monneron demande l'adoption, sauf rédaction, du projet d'instruction de Dupont (de Nemours) (27 mai, p. 494); — discussion : de Folleville, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée nomme 4 commissaires chargés de revoir et de corriger cette instruction (*ibid.* p. 495) ; — texte de l'instruction (29 mai, p. 603 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 606) ; — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande que le président de l'Assemblée soit chargé de présenter, sans délai, l'instruction à la sanction du roi (*ibid.* et p. suiv.) ; — débat à ce sujet : Malouet, Boutteville-Dumetz, de Cazalès, Malouet, Lavie, Malouet, Foucault-Larmalie, Dupont (de Nemours), Blin, Maupassant, Bégouen, de Cazalès, Delavigne, Rewbell (*ibid.* p. 607 et suiv.) ; — adoption de la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 609).

Lettre des députés extraordinaires du commerce de la France demandant à être admis à la barre pour faire des observations sur le décret du 15 mai sur les colonies (22 mai 1791, t. XXVI, p. 299); — discussion : Bégouen, Delavigne, Rewbell, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 300).

Adresses de la chambre de commerce de la ville de Bordeaux, du directoire du département

Colonies (*Suite*).

de la Gironde, etc., relatives au décret du 15 mai 1791 sur les colonies (24 mai 1791, t. XXVI, p. 357 et suiv.) ; — discussion : Prieur, de Virieu, Pétion, Prieur, de Virieu, Gaultier-Biauzat, de Rostaing, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 360 et suiv.); — l'Assemblée décrète que les adresses seront annexées au procès-verbal et que le président écrira au directoire du département de la Gironde et à la chambre de commerce de Bordeaux pour leur témoigner la satisfaction de l'Assemblée (*ibid.* p. 361).

Motion de Rabaud-Saint-Etienne tendant à l'envoi d'une députation de l'Assemblée chez le ministre de la marine pour savoir de lui les moyens pris pour l'envoi et l'exécution des décrets des 13 et 15 mai 1791 (10 juin 1791, t. XXVII, p. 99); — débat : d'André, Le Chapelier, Bégouen, Le Chapelier, Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 100); — Le Chapelier rend compte des mesures prises par le ministre de la marine (*ibid.* p. 104).

Discussion du projet d'instruction à envoyer aux colonies. = Débat préalable : Defermon, rapporteur, Duport, Defermon, rapporteur, de Tracy, de Montlosier, Démeunier, de Tracy, Démeunier (14 juin 1791, t. XXVII, p. 213 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il sera fait lecture sur-le-champ du projet d'instruction (*ibid.* p. 215); — texte du projet d'instruction (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret faisant suite au projet d'instruction (*ibid.* p. 230 et suiv.); — discussion : Pétion, abbé Grégoire, Lavie, abbé Grégoire, de Folleville, abbé Grégoire, Malouet, Gombert, Malouet, Pétion, Malouet, de Folleville, Delavigne, de Tracy (*ibid.* p. 231 et suiv.); — adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 232). — Lettre de l'abbé Grégoire aux citoyens de couleurs et nègres libres (*ibid.* et p. suiv.). — Nouvelle rédaction du projet de décret (15 juin, p. 236 et suiv.); — débat : de Tracy, Gaultier-Biauzat, de Tracy, Defermon, rapporteur (*ibid.* p. 237); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Compte rendu par Thévenard, ministre de la marine, des mesures prises en vue d'assurer l'exécution des décrets des 13 et 15 mai 1791 sur les colonies (23 août 1791, t. XXIX, p. 661 et suiv.) ; — débat : Barnave, Louis Monneron, de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 662 et suiv.).

Pétition de 36 citoyens commerçants de la ville de Nantes au sujet du décret du 15 mai 1791, sur les hommes de couleur libres, présentée par Guinebaud de Saint-Mesme (25 août 1791, t. XXIX, p. 706 et suiv.); — renvoi au comité colonial (*ibid.* p. 707).

Lettre d'un habitant du Cap sur l'état des colonies, lue par Lucas (20 août 1791, t. XXX, p. 51 et suiv.).

Lettre de M. Blanchelande à M. Thévenard, ministre de la marine, au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 118 et suiv.).

Adresse à l'Assemblée nationale par l'assemblée provinciale du nord à Saint-Domingue au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 119 et suiv.).

Adresse de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue au roi des Français au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 120 et suiv.).

Adresse de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue aux 83 départements du royaume au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 121 et suiv.).

Adresse des citoyens négociants, marchands et capitaines de navires de Bordeaux, au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 112 et suiv.).

Adresse des administrateurs du département de la Gironde au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 123 et suiv.).

Adresse des négociants, capitaines de navire et de la société des amis de la Constitution du Havre, au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 124 et suiv.).

Lettre de M. Bourbon à Louis Monneron, au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (31 août 1791, t. XXX, p. 125).

Adresse des citoyens de la ville du Havre relative aux affaires des colonies (3 septembre 1791, t. XXX, p. 171).

Pétition de la ville de Brest au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (5 septembre 1791, t. XXX, p. 235); — discussion : Alexandre de Lameth, Robespierre, Barnave, Roussillon (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 239).

Lettre des marins du Havre-de-Grâce au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (7 septembre 1791, t. XXX, p. 281 et suiv.).

Adresse de la chambre de commerce de Rennes au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (7 septembre 1791, t. XXX, p. 282).

Adresse de la chambre de commerce de Rouen au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (7 septembre 1791, t. XXX, p. 282 et suiv.).

Discussion sur les mesures à prendre relativement au décret du 15 mai 1791 concernant les gens de couleur nés de père et mère libres : Lanjuinais, Rewbell, Barnave, Couppé (7 septembre 1791, t. XXX, p. 283 et suiv.); — l'Assemblée décrète que le comité colonial lui fera un rapport à ce sujet dans les dix jours (*ibid.* p. 286). — Voir ci-dessous le rapport de Barnave (23 septembre).

Motion de Bouche, relative à la restitution au Trésor des sommes perçues par les commissaires chargés de porter à Saint-Domingue le décret du 15 mai 1791 sur les colonies et qui ont refusé de remplir leur mission (9 septembre 1791, t. XXX, p. 302); — débat : Defermon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Extrait littéral des pétitions, adresses, lettres et autres pièces arrivées au comité des colonies relatives au décret du 15 mai 1791 (12 septembre 1791, t. XXX, p. 592 et suiv.).

Lettres des gens de couleur actuellement à Paris demandant à être entendus à la barre avant la discussion de la question de la révocation du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 241); — débat : Dupont, Briois-Beaumetz, Dupont, d'André (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*).

Rapport par Barnave sur la situation des colonies (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 252 et suiv.); — projet de décret sur le régime des colonies (*ibid.* p. 258 et suiv.); *Discussion sur le fond* ; de Tracy, Dupont (de Nemours), Le Chapelier (*ibid.* p. 259 et suiv.); — Rewbell, Blin, Goupilleau, Briois-Beaumetz, Goupilleau, d'André, Pétion, Roussillon, Robespierre, abbé Grégoire,

Colonies (*Suite*).

Barnave, rapporteur, Robespierre, de Gouy d'Arsy, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Grégoire, Salle, Lucas, Blin, Defermon, Barnave, rapporteur, Dupont (de Nemours), Barnave, rapporteur (24 septembre, p. 270 et suiv.). — *Discussion des articles.* Adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.* 282); — article 3 : de La Rochefoucauld-Liancourt, Briois-Beaumetz, Pétion, Defermon, d'André, Barrère, Defermon, Le Chapelier, Vernier, Pétion, Blin, Dupont (de Nemours), Prieur, Barnave, rapporteur, Goupilleau, Gautier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 288); — adoption sans discussion de l'article 4 (*ibid.*).

Opinion, non prononcée, de Bégouen sur le projet de décret relatif aux colonies (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 288 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de La Rochefoucauld-Liancourt sur la question des colonies (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 290 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de Malouet sur la législation des colonies relativement à l'état des personnes et au régime intérieur (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 294 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de Louis Monneron sur le projet de décret, présenté par Barnave, sur les hommes libres de couleur (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 298 et suiv.).

Confession d'un député ou liste des péchés politiques de Louis-Marthe de Gouy-d'Arsy, suivie de deux pièces criminelles intéressantes qui n'ont pas encore paru (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 301 et suiv.).

Projet de décret ayant pour but d'accélérer le rétablissement de la paix dans les colonies, présenté par Barnave (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 438); — adoption (*ibid.* p. 439).

Décret de l'Assemblée nationale concernant les colonies, suivi d'une instruction pour les îles de Saint-Domingue, la Tortue, la Gonave et l'île à Vaches, du 28 mars 1790 (t. XXXI, p. 728 et suiv.).

§ **30**. — Lettres des députés de Saint-Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique faisant connaître qu'ils s'abstiendront des séances de l'Assemblée (16 mai 1791, t. XXVI, p. 122 et suiv.); — discussion : Rewbell, Malouet, Lucas, Dupont (de Nemours), Malouet (*ibid.* p. 123); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*).

§ **31**. — Lettre de Thévenard, ministre de la marine, qui témoigne la crainte que l'on élève des doutes sur les droits des gouverneurs des colonies de refuser ou de donner leur approbation aux arrêtés des assemblées coloniales (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 659); — sur la motion de Bégouen, l'Assemblée décrète qu'elle n'entend pas enlever le droit de sanction aux gouverneurs des colonies (*ibid.*).

§ **32**. — Présentation par Brostaret du décret portant suspension du départ des commissaires civils destinés pour Saint-Domingue (28 août 1791, (t. XXX, p. 12); — discussion : Lanjuinais, Blin, Lanjuinais, Bégouen (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 13).

Colonies. — Voir *Commerce*, § **11**. — *Saint-Domingue.* — *Troupes coloniales.*

Colonne de la Liberté. (Erection d'une). — Voir *Acte constitutionnel*, § **10**.

Colson (Abbé), *député du clergé du bailliage de Sarreguemines.* Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 225).

Combes-Dounous, *un des députés de la garde nationale de Montauban.* Parle sur les troubles de cette ville (t. XVII, p. 371).

Combrailles (Baronnie de). Demande une représentation particulière (22 septembre 1789, t. IX, p. 103).

Comédie-Française. Des députés de la Comédie-Française présentent à l'Assemblée un arrêté par lequel les comédiens ordinaires du roi font le sacrifice de 23,000 livres applicables aux besoins de l'Etat (26 septembre 1789, t. IX, p. 186); — le président remercie cette députation (*ibid.*).

Comédiens. Réclamations en leur faveur, au point de vue de l'état civil (21 décembre 1789, t. X, p. 754 et suiv.) — Lettre des comédiens-français ordinaires du roi, adressée au président de l'Assemblée, au sujet de la discussion à leur sujet (24 décembre p. 776); — l'abbé Maury les taxe d'indécence (*idid.*); — il est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Voir *Talma.*

Comédiens du théâtre de Molière. — Voir *Députations*, § **37**.

Comédiens-français et italiens. — Voir *Dette publique*, § **8** (25°).

Comités. (*Affaires générales*).

§ **1er**. — Proposition de Chasset tendant à la formation de trois comités pour l'exécution de l'arrêt du 11 août (affaires du clergé, offices de judicature, droits féodaux) (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Proposition de Demeunier, tendant à la formation d'un comité chargé de rédiger une déclaration des droits définitive (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Proposition de Pison du Galland relative à la formation d'un comité de trente-quatre membres pour la liquidation des droits féodaux et des rentes foncières (12 août 1789, t. VIII, p. 400). — Voir *Comité féodal.*

§ **4**. — Les membres de l'Assemblée nationale ne pouvaient faire partie que d'un comité; il y eut une exception pour le comité de cinq membres chargé de recevoir les plans de constitution et qui ne devait durer que trois jours (13 août 1789, t. VIII, p. 434).

§ **5**. — D'Estourmel dénonce la violation de l'article du règlement qui interdit de faire partie de deux comités (24 novembre 1789, t. X, p. 251); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *ci-dessous* § **9**.

§ **6**. — Rabaud de Saint-Etienne propose de faire imprimer les listes des comités avec l'indication du lieu de la séance de chacun d'eux (27 novembre 1789, t. X, p. 270); — adoption (*ibid.*).

§ **7**. — Motion du vicomte de Beauharnais tendant à une nouvelle division des comités et à la suppression des bureaux (1er décembre 1789, t. X, p. 346); — n'est pas appuyée (*ibid.*).

§ **8**. — Adoption d'une motion de Charles de Lameth, tendant à ce qu'il ne puisse, à l'avenir, être fait de nominations, pour les comités, en séance publique (16 décembre 1789, t. X, p. 618).

§ **9**. — Le vicomte de Mirabeau se plaint de ce que des membres fassent partie de cinq ou

Comités (*Affaires générales*) (*Suite*).

six comités (22 décembre 1789, t. X. p. 720). — Voir §§ **13** et **18**.

§ **10**. — L'Assemblée, sur une motion d'Hébrard, formulée en décret par Duport, décide qu'aucun comité ne pourra rendre public son avis, sans son consentement (26 décembre 1789, t. XI, p. 24).

§ **11**. — Rejet d'une proposition de Blin tendant à défendre aux comités de renvoyer directement au pouvoir exécutif, sans un prononcé de l'Assemblée (26 décembre 1789, t. XI, p. 24).

§ **12**. — Fréteau, élu membre du comité des pensions, donne sa démission, comme faisant partie de plusieurs autres comités (15 janvier 1790, t. XI p. 186); — sa démission n'est pas acceptée (*ibid.*).

§ **13**. — D'Albignac de Castelnau demande l'application de l'article du règlement qui interdit de faire partie de deux comités (21 janvier 1790, t. XI, p. 266); — discussion : de Montlosier, Le Chapelier, de Foucault (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*); — Custine essaie de rouvrir la discussion, soutenu par Montlosier et combattu par La Poule (*ibid.* p. 267); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **14**. — Décret autorisant tous les comités à demander, dans tous les dépôts publics, toutes les pièces qu'ils jugeront nécessaires à leurs travaux (16 février 1790, t. XI, p. 619); — suppression d'un membre de phrase de ce décret, à la demande de Guillotin (18 février, p. 628).

§ **15**. — Chasset propose l'impression et l'affichage de la liste des membres des différents comités à la porte de chaque bureau (17 mars 1790, t. XII, p. 205); — adoption (*ibid.*).

§ **16**. — Débat sur le retard apporté dans la présentation de plusieurs rapports des comités : d'André, de Fumel-Montségur, Martineau, Garat *aîné*, marquis de Bonnay, Destutt de Tracy, Voidel, Grégoire (30 mars 1790, t. XII, p. 443); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **17**. — Prieur s'oppose à une augmentation des membres des comités à cause de la peine qu'ont les commissaires à être en nombre pour délibérer (4 juillet 1790, t. XVI, p. 607).

§ **18**. — Vernier se plaint de l'inexactitude des membres des comités (24 juillet 1790, t. XVII, p. 341); — Garat aîné objecte que la cause en est que l'on est souvent de plusieurs comités et propose de décider qu'on ne pourra plus être que d'un seul (*ibid.*); — Chabroud et Biois de Beaumetz combattent cette motion (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **19**. — Dupont (de Nemours) donne sa démission de membre de cinq comités, restant seulement membre de celui des finances (27 juillet 1790, t. XVII, p. 384).

§ **20**. — Adoption d'une motion de Gaultier de Biauzat prescrivant aux comités des finances et d'impositions de faire imprimer et distribuer leurs rapports avant les discussions (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 625).

§ **21**. — Projet de décret proposé par Salomon concernant les dépenses auxquelles les comités entraînent (1er décembre 1790, t. XXI, p. 175); — discussion : Bouche, de Lachèze, Rœderer (*ibid.*);—ajournement (*ibid.*);— adoption d'une motion de Foucault enjoignant au comité central de donner dans la huitaine un aperçu de ce qui reste à faire à l'Assemblée (*ibid.*); — Regnaud et d'André se plaignent de ce qu'il ne fonctionne pas (7 décembre, p. 304) —adoption d'une motion d'André chargeant six commissaires, pris dans l'Assemblée, de se faire remettre par les comités l'état des travaux faits et à faire et d'en rendre compte dans la huitaine (*ibid.*); — noms des six commissaires (8 décembre, p. 316);—compte rendu, par d'André, des démarches faites par eux (14 décembre, p. 460); — adoption d'un projet de décret présenté par Le Chapelier pour la division de leur travail (*ibid.*).

§ **22**. — D'André demande que les comités ne puissent plus donner de décisions sur les décrets de l'Assemblée (31 janvier 1791, t. XXII, p. 590); — débat : Boussion, Bouche, Bigot, de Vernière, Christin, Goupil, d'André, Dauchy, d'André (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Voir *Bureaux de l'Assemblée nationale*. — *Secrétariats des comités de l'Assemblée nationale*.

Comités (*Affaires particulières à chacun d'eux; — classés par ordre alphabétique*) :

Affaires ecclésiastiques (*Comité des*). — Voir *Comité ecclésiastique*.

Agriculture et commerce (*Comité d'*). Sa création, sur la proposition du baron de Marguerites (2 septembre 1789, t. VIII, p. 548); — noms des membres (7 septembre, p. 601); —noms des six membres de ce comité choisis par leurs collègues pour s'occuper spécialement des colonies (9 septembre, p. 605). = Plan des travaux du comité présenté par Heurtault de Lamerville (8 mai 1796, t. XV, p. 485 et suiv.).

Adjonction de six membres au comité d'agriculture (3 février 1791, t. XXII, p. 734); — noms de ces six membres : Bureaux de Pusy, de Phélines, Dionis du Séjour, Jarry, Millet de Mureau et Chevalier (5 février p. 764).

Motion de Moreau de Saint-Méry tendant à autoriser les députés des colonies à choisir parmi eux un membre qui serait adjoint au comité d'agriculture et de commerce (7 mars 1791, t. XXIII, p. 715); — adoption (*ibid.*).

Décret modifiant le décret du 7 mars et qui augmente de deux le nombre des membres du comité d'agriculture (3 avril 1791, t. XXIV, p. 529).

Aliénation des biens nationaux (*Comité d'*). Delley-d'Agier en propose la création (17 mars 1790, t. XII, p. 212); — Démeunier propose de nouveau huit commissaires et Fréteau douze (*ibid.*);—noms des onze membres ayant obtenu la pluralité des suffrages (22 mars, p. 299); — le 12e, nommé ensuite et non proclamé en séance publique, est Kytspotter.

Rejet d'une motion de Prieur tendant à adjoindre au comité un nombre de membres nouveaux égal au nombre des départements du royaume (26 juin 1790, t. XVI, p. 471).

La Rochefoucauld demande l'adjonction de huit membres nouveaux (1er octobre 1790, t. XIX, p. 338); — Bouche en réclame douze (*ibid.*);— Gérard demande que les membres nommés ne fassent partie d'aucun autre comité (*ibid.*); — questions préalables sur les deux dernières motions (*ibid.*); — adoption de la proposition de La Rochefoucauld (*ibid.*); — noms des nouveaux commissaires (9 octobre, p. 528).

De Folleville propose d'adjoindre des jurisconsultes au comité d'aliénation (2 novembre 1790, t. XX, p. 199); — rejet (*ibid.*). —Admis-

Comités (*Suite*).

Aliénation des biens nationaux (*Comité d'*) (*Suite*).

sion de la proposition de d'Estourmel concernant l'adjonction du comité de Constitution au comité d'aliénation pour l'examen de la motion de Grégoire sur l'inégalité des partages (*ibid.*). = Remplacement de Poignot décédé, par de Bourges (1er février 1791, t. XXII, p. 658).=Remplacement de Viguier et Lavie par Ramel-Nogaret et Albert (20 mai 1791, t. XXVI, p. 246).

Assignats (*Comité des*). Adoption d'un décret autorisant le comité des finances à nommer 4 commissaires pour surveiller la fabrication des assignats (30 avril 1790, t. XV, p. 341). = Adoption d'un décret (art. 2) autorisant la nomination de 6 commissaires pour la surveillance de la fabrication des assignats décrétée le 29 septembre 1790 (15 octobre 1790, t. XIX, p. 647). = Noms de ces 6 commissaires (15 novembre 1790, t. XX, p. 440). = Adoption d'un décret portant nomination de 4 commissaires adjoints (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102); — noms de ces 4 commissaires (15 janvier, p. 279). — Démission de Papin non acceptée (10 janvier 1791, t. XXII, p. 114). = Adoption d'un décret (art. 2) autorisant la nomination de 6 commissaires adjoints pour surveiller la fabrication des assignats de 5 livres (22 mai 1791, t. XXVI, p. 301) ; — noms de ces 6 commissaires (24 mai 1791, p. 345). — Démission de 5 de ces commissaires (1er juin 1791, p. 693); — noms des commissaires élus en leur remplacement (4 juin 1791, p. 752). = Adoption d'un décret continuant à MM. Latyl, Papin, Ménager, Berthereau et Leclerc, leurs fonctions de commissaires aux assignats jusqu'à ce que la première législature les ait remplacés (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 266). — Voir *Assignats*.

Avignon (*Comité d'*). — Adoption d'un décret portant qu'il sera nommé un comité de 6 membres chargé spécialement de l'affaire d'Avignon (17 juillet 1790, t. XVII, p. 179); — noms de ces 6 commissaires (23 juillet, p. 299). — Adoption d'un décret adjoignant 4 membres nouveaux à ce comité (Pétion, Cazalès, Virieu et Redon) (7 août 1790, p. 651).— Voir *Avignon et Comtat Venaissin*.

Central (*Comité*). Adoption d'un décret portant création d'un comité central chargé de dresser le tableau du travail de l'Assemblée (23 septembre 1790, t. XIX, p. 147). — Membres élus par le comité militaire : Bureaux de Pusy, de Noailles (2 octobre 1790, p. 394) ; — membre élu par le comité d'agriculture et de commerce: Heurtaut-Lamerville (5 octobre, p. 470); — membre élu par le comité des monnaies : Saurine (7 octobre, p. 495).

Colonial (*Comité*). Sa création (2 mars 1790, t. XII, p. 6) ; — noms de ses membres (4 mars, p. 19) ; — réclamation du chevalier de Cocherel, au nom de la députation des colonies, contre la nomination de Gérard et du comte de Reynaud, députés de Saint-Domingue (*ibid.*) ; — réponse de Gérard (*ibid.*) ; — adjonction de deux suppléants (*ibid.*). = Adjonction de Monneron (20 janvier 1791, t. XXII, p. 350). = Adjonction de 6 membres au comité colonial (22 août 1791, t. XXIX, p. 628); — noms de ces 6 membres (25 août, p. 704). = De Tracy annonce que Castellanet, Périsse-Duluc, de La Rochefoucauld et lui, donnent leur démission de membres du

Comités (*Suite*).

Colonial (*Comité*). — (*Suite*).

comité colonial (29 août 1791, t. XXX, p. 54) ; — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Tracy, Castellanet, Périsse-Duluc, de La Rochefoucauld, Bégouen, Louis Monneron, Brostaret, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély. (*ibid.* p. 55 et suiv.).

Cinq (*Comité des*). Voir *Comité de Constitution*. (Ce comité des cinq était chargé des plans de Constitution.)

Commerce (*Comité du*).— Voir *Comité d'agriculture et du commerce. — Commerce*, § 1er.

Colonies (*Comité des*). —Voir *Comité colonial*

Constitution (*Comité de*).

Convocation des bureaux pour la nomination du comité de Constitution (6 juillet 1789, t. VIII, p. 199) ; — liste des 30 membres élus (7 juillet, p. 200) ; — sur l'observation qu'aucun ecclésiastique n'en faisait partie, les membres des communes et de la noblesse proposent d'adjoindre 6 membres pris dans le clergé, mais le clergé répond qu'il a concouru aux choix faits et qu'il n'en désire pas d'autres (*ibid.*) ; — deux ecclésiastiques protestent contre cette allégation (8 juillet, p. 206).

Adoption d'une proposition de Pétion de Villeneuve, tendant à la nomination d'un nouveau comité de Constitution composé de 8 membres choisis au scrutin et chargés d'un plan de Constitution (14 juillet 1789, t. VIII, p. 231); — noms des 8 membres élus (*ibid.* p. 232).

Création d'un comité de 5 membres chargé de recevoir les plans de Constitution (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — nomination et noms des membres qui en font partie (13 août, p. 434).

Renouvellement du comité de Constitution (15 septembre 1789, t. VIII, p. 641); — noms des membres (*ibid.*)

Nomination de 4 membres adjoints au comité de Constitution pour les questions relatives à la division du royaume (1er décembre 1789, t. X, p. 346) ; — noms de ces membres (*ibid.*) — Voir *Division du royaume*.

Remplacement de Bureaux de Pusy, nommé président, par Phélines, au comité de Constitution pour la division du royaume (2 février 1790, t. XI, p. 419).—Remplacement de Phélines, absent, par le baron de Cernon (3 février, p. 419).

Adoption d'un décret portant adjonction de 7 membres au comité de Constitution pour la revision des décrets constitutionnels (23 septembre 1790, t. XIX, p. 147) ; — noms de ces membres (26 septembre 1790, p. 247).

Contentieux provisoire (*Comité*). Adoption d'un projet de décret présenté par l'abbé Longpré sur sa formation (9 octobre 1790, t. XIX, p. 526 et suiv.).

Contributions publiques (*Comité des*). — Voir ci-dessus *Imposition* (*Comité de l'*).

Décrets (*Comité des*). Rabaud (de Saint-Etienne) demande la formation d'un comité de quatre membres, chargé de s'assurer de l'envoi des décrets sanctionnés ou acceptés (21 novembre 1789, t. X, p. 159); — Foucault s'y oppose (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*); — noms des membres qui en font partie (3 décembre 1789, t. X, p. 364). — Voir *Décrets*.

Diplomatique (*Comité*). Adoption d'un décret portant création d'un comité diplomatique (29 juillet 1790, t. XVII, p. 399) ; — noms de

Comités (*Suite*).

Diplomatique (*Comité*). — (*Suite*).

ses membres (1er août 1790, t. XVII, p. 489). — Talleyrand y remplace Mirabeau (7 avril 1791, t. XXIV, p. 630).

Dix (Comité des). Noms de ses membres (5 décembre 1789, t. X, p. 408). — Voir *Banques*.

Domaines (*Comité des*).

§ 1er. — Motion de Redon tendant à sa formation (2 octobre 1789, t. IX, p. 247). — Malès demande qu'il soit composé de 35 membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — noms de 32 membres (9 octobre, p. 392). — Motion tendant à faire entrer dans le comité tous les députés notaires (13 octobre, p. 415); — ajournement (*ibid.*). — Nominations : Parent de Chassy, président; Barrère de Vieuzac et Geoffroy, secrétaires (15 octobre, p. 454).

§ 2. — Pison du Galand demande que les minutes des procès-verbaux d'évaluation des échanges et tous autres renseignements soient remis au secrétariat du comité des domaines (16 février 1790, t. XI, p. 618); — discussion : Camus, Bouche, abbé Maury, Pison du Galand (*ibid.* et p. suiv.); — décret autorisant tous les comités à demander dans tous les dépôts publics toutes les pièces qui leur seront nécessaires (*ibid.* p. 619).

§ 3. — Tableau des objets, ordre et état des travaux du comité des domaines (7 avril 1790, t. XII, p. 546 et suiv.).

§ 4. — De Vismes propose d'adjoindre le comité des domaines à ceux des finances, d'imposition, d'agriculture et de commerce, pour le travail sur l'organisation des compagnies de finances (14 décembre 1790, t. XXI, p. 475 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 476).

Voir *Domaines de la couronne*.

Douze (*Comité des*) = Sa création (31 août 1789, t. VIII, p. 528). — Noms des membres de ce comité (2 septembre 1789, t. VIII, p. 543).

Ecclésiastique (*Comité*). Sa formation (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — élection (13 août, p. 434); — noms des membres (20 août, p. 461). = Treilhard demande, au nom de ce comité, qu'il soit augmenté de 15 membres (5 février 1790, t. XI, p. 438; — adoption (*ibid.*). — Le même membre demande que le comité présente incessament le plan de constitution et d'organisation du clergé, ainsi que ses vues sur le traitement des titulaires actuels (6 février, p. 450). — Adjonction de 15 membres (7 février, p. 488). = Démission donnée par le marquis de Bouthillier, Vanneau, de Lalande, le prince de Robecq, de Bonnal, de Mercy, l'abbé de Montesquiou et Grandin (6 mai 1790, t. XV, p. 413). = Adjonction à ce comité du comité de Constitution pour l'examen de mémoires relatifs aux dîmes possédées par les protestants d'Alsace (t. XX, p. 142). — Voir *Alsace*. — *Clergé*.

Extraordinaire (*Comité de l'*). Adjonction de deux signataires, sur la demande de Camus (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102); — quatre membres du comité des finances sont chargés d'assister les commissaires de l'extraordinaire dans le brûlement des effets reçus dans l'emprunt national de 80 millions et autres de même nature (27 janvier, p. 506 et suiv.). — Réformation du décret du 9 janvier (*ibid.* p. 507). — Voir *Emprunts*.

Comités (*Suite*).

Féodal (*Comité*). Sa formation (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — liste des membres (Voir séance du 9 octobre suivant) = Rapport par Merlin (de Douai) sur l'objet et l'ordre du travail de ce comité (4 septembre, t. VIII, p. 574 et suiv.). = Noms de ses membres (9 octobre 1789, t. IX, p. 391). = Proposition de Grégoire tendant à autoriser le comité féodal à répondre aux questions qui lui sont adressées concernant l'interprétation de plusieurs décrets (5 février 1790, t. XI, p. 436); — discussion : Perdry, abbé Latyl (*ibid.*); — décret étendant cette faculté à tous les comités (*ibid.*). — Voir *Droits féodaux*.

Finances (*Comité des*). Motion de Bouche tendant à en nommer deux (10 juillet 1789, t. VIII, p. 217 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 218); — opinions des bureaux, formulées par Target, Camus, Gouy d'Arsy, comte de Mirabeau, Populus, Le Chapelier, Barnave, Lally-Tollendal (11 juillet, p. 220 et suiv.); — l'Assemblée décide que le comité sera composé de soixante-deux membres, dont trente-deux seront choisis dans les généralités et trente dans les bureaux (*ibid.* p. 221); — noms des membres élus (14 juillet, p. 230); — (26 août, p. 487). — L'Assemblée décide que le comité des finances choisira douze de ses membres pour correspondre avec le ministre des finances sur tous les objets énoncés dans le mémoire envoyé par lui (31 août, p. 527 et suiv.). — Voir *Comité des Douze*. — *Finances*.

Le vicomte de Noailles donne sa démission de membre du comité des finances (28 septembre 1789, t. IX, p. 197). = Noms de deux nouveaux membres du comité (24 novembre 1789, t. X, p. 249). — Rapport par le marquis de Montesquiou-Fézenzac sur le plan de travail du comité (2 janvier 1790, p. 61); — l'Assemblée à laquelle il a été présenté le 16 novembre 1789, en a ordonné alors l'impression (voir, t. X, p. 70 et suiv.).

Création d'un comité de douze membres pour procéder à la liquidation des créances arriérées (22 janvier 1790, t. XI, p. 285). — Voir *Comité de liquidation des créances arriérées*. — *Dette publique*. — *Haras*.

Anson demande de remplacer six membres manquant (17 mars 1790, t. XII, p. 205); — adoption (*ibid.*); — noms des nouveaux membres (14 avril, p. 751).

Explications données par Anson sur les travaux du comité des finances (23 octobre 1790, t. XIX, p. 770). — Voir *Finances*.

Imposition (*Comité de l'*).

§ 1er. — Motion de M. de Crillon tendant à la création de ce comité (29 août 1789, t. VIII, p. 508.); — ajournement (*ibid.*) — Motion de M. Defermon tendant à la création d'un comité de l'imposition (26 décembre 1789, t. XI, p. 22); observations de : Rœderer, Lebrun, de Mirabeau, de La Rochefoucauld (*ibid.*).

Proposition du marquis de Lancosme tendant à sa formation (18 janvier 1790, t. X, p. 230); — discussion : abbé Maury, abbé Colaud de La Salcette, Reynaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Couteulx de Canteleu, Blin, vicomte de Noailles, Duquesnoy, de Cazalès, Barnave, Charles de Lameth, Anson, duc de La Rochefoucauld, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que ce comité sera composé de onze membres

Comités (*Suite*).

Imposition (*Comité de l'*). — (*Suite*).

(*ibid.* p. 232). — Noms de ces membres (21 janvier, p. 266).

§ 2. — Etat actuel des travaux du comité (1er avril 1790, t. XII, p. 511 et suiv.).

§ 3. — Prieur demande que le comité d'imposition présente l'ordre du jour de ses travaux (1er décembre 1790, t. XXI, p. 176); — Rœderer propose de régler la somme totale des dépenses publiques de 1791 (*ibid.*).—Voir *Impôts*.

Information (*Comité d'*). Voir ci-après *Recherches* (Comité des).

Judicature (*Comité de*). Sa création (12 août 1789, t. VIII, p. 399; — mode de nomination de ses membres (13 août, p. 434). — noms de ses membres (20 août, p. 461). — Projet d'arrêté, lu par Dufraisse-Duchey et ordonnant l'exécution des articles votés le 4 août (12 septembre, p. 619); — discussion : duc de Mortemart, Target, Malouet, Emmery, abbé Maury, abbé d'Eymar (*ibid.*); — l'Assemblée décide que ces articles seront présentés à la sanction royale (*ibid.*).

Le duc de Mortemart rend compte des travaux du comité (17 décembre 1789, t. X, p. 624); — il propose de renvoyer au comité de Constitution le travail du comité de judicature sur les sièges de justice et d'adjoindre ce dernier au premier pour cet objet (*ibid.*); — Brostaret demande qu'on adjoigne seulement au comité de Constitution deux membres du comité de judicature (*ibid.*); — Mougins de Roquefort fait la motion (qui est décrétée) d'attendre l'ensemble du travail du comité de judicature, avant de prendre des résolutions (*ibid.*).

Exposé sommaire par Tellier des travaux de ce comité (5 juillet 1790, t. XVI, p. 706), (p. 710 et suiv.) = Sur la demande de Gossin, l'Assemblée décrète l'adjonction de six membres au comité de judicature (7 novembre 1790, t. XX, p. 312 et suiv.); — membres nommés (11 novembre, p. 374). = Démission de Meunier Du Breuil (7 février 1791, t. XXIII, p. 40). — Voir *Offices de judicature*.

Législation civile (*Comité de*). De Cazalès en demande la formation (2 novembre 1790, t. XX, p. 199); — question préalable (*ibid.*)

Législation criminelle (*Comité de*). Sa formation; noms de ses membres (14 septembre 1789, t. VIII, p. 641). — Remplacement de quatre membres du comité (23 janvier 1790 (t. XI p. 288); —adjonction d'un neuvième membre (*ibid.* et p. suiv.) — Voir *Législation criminelle*.

Lettres de cachet (*Comité des*). Sa composition (24 novembre 1789, t. X, p. 249). — Rapport par le comte de Castellane, suivi d'un projet de décret ordonnant l'envoi à l'Assemblée d'un état contenant les noms et surnoms de toutes les personnes détenues par lettres de cachet (2 janvier 1790, t. XI, p. 66). — Voir *Lettres de cachet*.

Liquidation des créances arriérées (*Comité de*).

§ 1er. — Projet de décret relatif à sa création (22 janvier 1790, t. XI, p. 285 et suiv.); — discussion : Camus, marquis de Montesquiou, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Gouttes, comte de Mirabeau, Anson, Camus, abbé Maury, de Cazalès, Charles de Lameth, comte de Mirabeau, abbé Maury, comte de Mirabeau, abbé Maury (*ibid.* p. 286); — adoption (*ibid.* p. 287). — Noms des membres (6 février, p. 450). = Adoption d'une motion de Dubois de Crancé portant adjonction de sept membres nouveaux au comité (8 mai 1790, t. XV, p. 432). = Noms de ces sept membres : Poulain de Boutancourt, Gourdan, baron de Batz, Cochard, prince de Broglie, Lambert de Frondeville, Dosfant (28 mai 1790, t. XV, p. 707). = Rapport par Batz sur la limite des fonctions et des attributions de ce comité (3 juillet 1790, t. XVI, p. 679 et suiv.);—projet de décret (*ibid.* p. 682). = Discussion du projet de décret relatif à la limite des attributions du comité; art. 1er : Démeunier (17 juillet 1760, t. XVII, p 172); — adoption avec modification (*ibid.*); — art. 2 : de Custine, Merlin, Lavie, abbé Gouttes, d'Estourmel, Charles de Lameth, de Foucault, Le Chapelier, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec modification (*ibid.* p. 173), — art. 3 : Démeunier, Rewbell, Blin, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des art. 4, 5 et 6 (*ibid.*); — art. 7 : Blin, Moreau de Saint-Méry, Démeunier (*ibid.*); — adoption après modification (*ibid.*); — art. 8 : Démeunier (*ibid.*); — adoption après modification (*ibid.*); — adoption de l'article 9 sans discussion (*ibid.*); — adoption sans discussion des art. 10, 11 et 12 (*ibid.* et p. suiv.), = Charles de Lameth demande qu'on augmente le comité de liquidation de six ou huit membres (7 novembre 1790, t. XX, p. 312); — discussion : Gossin, de Montlosier, Alexandre de Lameth, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — décret d'adjonction de douze membres (*ibid.* p. 313) — noms des membres adjoints (13 novembre, p. 411); — plan et ordre de travail du comité de liquidation (22 novembre, p. 628 et suiv.). — Voir *Liquidation*.

§ 2. —Question relative à l'apurement des comptes par le conseil du roi : d'Harambure, Goupil de Préfeln, d'Harambure, Rœderer, Anson, Démeunier (17 février 1790, t. XI, p. 601 et suiv.); — compétence du conseil affirmée (*ibid.* p. 602). — Renvoi au comité de la réclamation du margrave d'Anspach (25 février, p. 688).

Marine (*Comité de la*). — Proposition du comte Creuzé de La Touche tendant à sa formation (6 octobre 1789, t. IX, p. 354); — discussion : Malouet, Curt, marquis de Rostaing (*ibid.* et p. suiv.); — adoption et fixation à douze du nombre des membres (*ibid.* p. 355); — noms de ces membres (13 octobre, p. 414).

Le comité de la marine demande l'autorisation de faire imprimer un rapport important (20 mars 1790, t. XII, p. 262); — adoption (*ibid.*).

Le marquis de La Poype-Vertrieux, député sortant, remplacé par le marquis de Cypières (26 avril 1790, t. XV, p. 290).

Bégouen demande l'adjonction de six membres à ce comité (9 juin 1790, t. XVI, p. 152); = adoption (*ibid.*); — membres élus : Legendre, Poulain de Corbion, comte de Rochegude, Ledeau, Defermon, Laborde de Méréville (14 juin, p. 219).

Adjonction de six membres (15 janvier 1791, t. XXII, p. 252); — leurs noms : Charles de Lameth, Brûlart, Gaultier-Biauzat, La Galissonnière, de Lafayette et de Menonville (17 janvier, p. 304).

Démission de Vaudreuil et de Loyne-Lacou-

Comités (*Suite*).

Marine (*Comité de la*). — (*Suite*).

draye, membres du comité de la marine (17 février 1791, t. XXIII, p. 230), — de Menonville (1er mars, p. 586).

Mendicité (*Comité de*).

§ 1er.—Adoption d'un décret portant création d'un comité de mendicité (21 janvier 1790, t. XI, p. 265). = Noms des membres de ce comité (30 juin 1790, t. XI, p. 398). = L'abbé Massieu demande l'adjonction de six nouveaux membres (17 mars 1790, t. XII, p. 205), — adoption (*ibid.*); — noms des nouveaux membres (14 avril, p. 751).

§ 2.—Décret voté à la demande de La Rochefoucauld-Liancourt et de Malouet et établissant que l'Assemblée, par la création du comité de santé, n'a pas entendu lui attribuer des fonctions précédemment attribuées à celui de mendicité (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 748 et suiv.). — Voir *Comité de santé*.

Militaire (*Comité*).

§ 1er.—Motion du vicomte de Noailles tendant à sa formation (13 août 1789, t. VIII, p. 433). — Autre projet d'arrêté ayant le même objet présenté par le baron de Wimpfen (12 septembre 1789, t. VIII, p. 619); — renvoi dans les bureaux (*ibid.*). = Alexandre de Lameth renouvelle la proposition du baron de Wimpfen, relative à la formation du comité militaire (29 septembre 1789, t. IX, p. 212); — discussion : de Wimpfen, Cazalès, marquis de Toulongeon, de La Luzerne, vicomte de Mirabeau, Bouttelville-Dumetz, marquis d'Ambly, de Custine, un député du clergé, Bureaux de Pusy, comte Mathieu de Montmorency (1er octobre, p. 233 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 234); — noms des douze membres dont se compose ce comité (3 octobre, p. 336). — Nominations : vicomte de Pannat, *président;* marquis de Rostaing, *vice-président;* Dubois de Crancé et Emmery, *secrétaires* (13 octobre, p. 437 et suiv.). = Adjonction du marquis d'Ambly au comité militaire (15 décembre 1789, t. X, p. 588). — Madier de Montjau demande l'adjonction de Bureaux de Pusy au comité militaire : de Volney, Bureaux de Pusy, Dubois de Crancé, marquis de Sillery, Charles de Lameth, Rœderer, Charles de Lameth (*ibid.* p. 618); — adjonction de Bureaux de Pusy (*ibid.*). = Démission de Bouthillier et d'Ambly (17 avril 1790, t. XIII, p. 92), — leur remplacement par le marquis de Crillon et Alexandre de Lameth (*ibid.*).=A l'occasion de la démission d'Alexandre de Lameth, élu au comité de revision, Dubois de Crance demande que le nombre des membres du comité militaire soit augmenté de six (25 octobre 1790, t. XX, p. 22); — discussion : Rostaing, d'André, de Noailles, autres membres (*ibid.*); — adjonction de trois nouveaux membres (*ibid.*); — leurs noms (26 octobre, p. 41).

§ 2. — Projet de décret présenté par Fréteau sur les travaux du comité militaire (17 septembre 1790, t. XVIII, p. 636); — adoption (*ibid.*).

§ 3.—Opinion, non prononcée, de de Custine sur la formation d'un comité militaire (t. XXXII, p. 422 et suiv.). — Voir *Armée*.

Monnaies (*Comité des*). Motion de de Virieu tendant à la nomination d'un comité des monnaies composé de 7 membres (28 août 1790, t. XVIII, p. 398); — ajournement (*ibid.*); — nouvelle motion à ce sujet (29 août 1790, p. 405);

Comités (*Suite*).

Monnaies (*Comité des*). — (*Suite*).

— adoption d'un décret portant création d'un comité des monnaies (11 septembre 1790, p. 693). = Sa composition (16 septembre 1790, t. XIX, p. 16). = Adoption d'un décret portant adjonction de 6 membres au comité des monnaies (1er août 1791, t. XXIX, p. 84); — noms de ces membres (2 août, p. 105).

Pensions (*Comité des*). Sa création (4 janvier 1790, t. XI, p. 74). — Noms des douze membres qui le composent (14 janvier 1790, t. XI, p. 184). — Fréteau, membre du comité des pensions, donne sa démission, comme faisant partie de plusieurs autres comités (15 janvier, p. 136); — sa démission n'est pas acceptée (*ibid.*). = Ordre de travail du comité (24 mars 1790, t. XII, p. 349 et suiv.); — renvoi au comité d'une lettre de Necker (5 avril, p. 542). = Démission de deux membres : de Montcalm-Gozon et Wimpfen (20 mai 1790, t. XV, p. 596); — ajournement du vote sur cette question, à la demande de Fréteau (*ibid.*). = Adjonction de six membres (2 août 1790, t. XVII, p. 499); — noms de ces six membres (*ibid.*). — Voir. *Pensions*.

Police (*Comité de*). Noms de ceux qui le composent (20 février 1790, t. XI, p. 652).

Rapports (*Comité des*). Volney en demande la formation, le composant de trente membres, et lui donnant pour objet de faire des rapports, s'il y a lieu, sur les mémoires, plaintes, adresses, etc., qui lui seraient renvoyés par l'Assemblée nationale (28 juillet 1789, t. VIII, p. 292); — discussion : plusieurs membres, Bouche, Emmery, de Custine, Guillaume, Dupont (de Nemours), Volney (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 293); — noms des membres composant ce comité (30 juillet, p. 307). = Liste des nouveaux membres de ce comité (5 octobre 1789, t. IX, p. 347). = Treilhard donne sa démission de membre de ce comité (17 novembre 1789, t. X, p. 76). — Renouvellement de ses membres (18 novembre, p. 87). = Annulation d'une décision prise par ce comité et rendue publique, sans le consentement de l'Assemblée (28 décembre 1789, t. XI, p. 25). — Hébrard, au nom de ce comité, conclut qu'il n'y a pas lieu à délibérer au sujet de la dénonciation des habitants de Bélesme contre l'intendant d'Alençon et son subdélégué, le sieur Bayard de La Vingtrie (29 décembre, p. 40); — discussion : Bailleul, comte de Puisaye, Emmery (*ibid.*); — ajournement de cette affaire (*ibid.*); — demande de communication des procédures entamées et de suspension de toute procédure prévôtale (*ibid.*). — A l'occasion de la nomination d'un nouveau comité, Duport demande qu'il ne se compose plus que de quinze membres et qu'il soit nommé par l'Assemblée et non par les bureaux (20 janvier 1790, p. 264); — discussion : de Bonnal, Charles de Lameth, d'Estourmel, de Mirepoix (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que le comité sera réduit à quinze membres et choisi dans toute l'Assemblée, sans distinction de département (*ibid.*). — Rapport par Mougins de Roquefort sur le sieur Tribert, commerçant en grains (21 janvier, p. 277); — décret en faveur de ce dernier (*ibid.*). — Renouvellement du comité (26 janvier, p. 352). — Folleville demande qu'il soit divisé en plusieurs sections et augmenté de quinze membres (9 février, p. 535); — rejet

Comités (*Suite*).

Rapports (*Comité des*). — (*Suite*).

(*ibid.*). = Sur la proposition de l'abbé Grégoire, le nombre des membres du comité des rapports est porté à 30 (14 mars 1790, t. XII, p. 162); — noms de quinze membres adjoints (22 mars, p. 294). = Remplacement de quinze membres sortants (26 avril 1790, t. XV, p. 295). = Membres élus : Brevet de Beaujour, Alquier, Leleu de la Ville-aux-Bois, Bouchet (*de Touraine*), Moret, Morin, Grenet, Regnier, Baillot, prince de Broglie, Merle, de Chastenay de Lenti, Poulain de Beauchêne, Malès, Muguet de Nanthou, de Neuville (7 juin 1790, t. XVI, p. 136).

Recherches (*Comité des*). Motion de Duport relative à sa création (28 juillet 1789, t. VIII, p. 293); — discussion : plusieurs membres, Rewbell, marquis de Gouy d'Arsy, chevalier de Boufflers, de Castellane, comte de Virieu, Le Chapelier, duc de La Rochefoucauld, d'André, plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.); — adoption : l'Assemblée décide que ce comité sera composé de douze membres renouvelables tous les mois (*ibid.* p. 295 et suiv.); — noms de ces membres (30 juillet, p. 307); — Rhénon est remplacé par Buzot (19 août, p. 457). — Renouvellement; noms des nouveaux membres du comité (3 septembre, p. 554).

Annulation de l'élection des nouveaux membres (14 octobre 1789, t. IX, p. 442). — Noms des nouveaux membres élus (20 octobre, p. 468).

Rapport par Goupil de Préfeln sur des affaires concernant Augeard, fermier général, Bezenval, le prince de Lambesc, l'évêque de Tréguier et autres (21 novembre 1789, t. X, p. 168); — La Ville-Leroux et Couppé demandent que les membres du comité soient continués dans leurs fonctions (*ibid.* et p. suiv.); — Dufraisse-Duchey s'y oppose (*ibid.* p. 169); — il attaque le comité (*ibid.*); — Malouet l'appuie (*ibid.*); — Goupil de Préfeln défend le comité (*ibid.*); — Glezen accuse Malouet d'avoir, dans une lettre, diffamé ses collègues (*ibid.*); — Malouet se défend (*ibid.*); — lecture de sa lettre (*ibid.* et p. suiv.); — Duquesnoy demande la suppression du comité (*ibid.* p. 170); — décret de déclaration de non-culpabilité (*ibid.*). — Liste des nouveaux membres du comité (24 novembre, p. 249).

Noms des nouveaux membres (24 décembre 1789, t. XI, p. 2). — Il est décidé, au sujet d'un décret de ce comité concernant une plainte des habitants de Belesme, qu'aucun comité ne pourra rendre public son avis sans avoir consulté l'Assemblée (26 décembre, p. 24) — Lettre contre l'agiotage par Boileux de Beaulieu (27 janvier, p. 352 et suiv.). — Renvoi au comité d'une dénonciation faite par le vicomte de Mirabeau au sujet d'excès commis dans le Bas-Limousin, le Quercy et la Bretagne (28 janvier, p. 366). — Voir *Troubles*.

Remplacement de douze membres sortants (26 avril 1790, t. XV, p. 295).

Marsanne demande la suppression du comité des recherches (2 octobre 1790, t. XIX, p. 393 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 394).

Débat sur des arrestations opérées par le comité des recherches : Foucault, Voidel, abbé Maury, Prieur, de Sérent (25 octobre 1790, t. XX, p. 37 et suiv.); — l'Assemblée décide que le comité des recherches rendra compte de cette affaire, le lendemain soir (*ibid.*); — rapport par Voidel (26 octobre, p. 45 et suiv.); — discussion : de Sérent, plusieurs membres (*ibid.* p. 46); — décret (*ibid.*). — Voir *Arrestations*.

Opinion, non prononcée, de l'abbé de Villeneuve-Bargemont, tendant à la limitation des fonctions du comité des recherches (31 octobre, p. 180 et suiv.).

Démission de Macaye (16 janvier 1791, t. XXII, p. 289).

Foucault demande la suppression de tous les comités des recherches du royaume (15 février, t. XXIII, p. 198); — motion appuyée par Lautrec et d'Ambly (*ibid.*), — combattue par Goupil (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Rédaction (*Comité de*). — Motion de Laborde de Méréville tendant à en former un (C. 20 mai 1789, t. VIII, p. 44); — discussion (*ibid.*); — de Laborde de Méréville, Target (22 mai, *ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 45). — Motion de Target relative à la rédaction d'un procès-verbal (23 mai, p. 45); — discussion : plusieurs membres, Populus (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adresse de Panckouke sollicitant l'impression du journal de l'Assemblée nationale comme supplément du *Mercure de France* (*ibid.*); — n'est pas prise en considération (*ibid.*). = Création (19 juin 1789, t. VIII, p. 135); — son organisation (*ibid.* p. 136); — sa composition (*ibid.* p. 137); — adjonction de dix membres du clergé (25 juin, p. 155); — adjonction de dix membres de la noblesse (26 juin, p. 161); — modification de la liste des membres du clergé (*ibid.*).

Règlement (*Comité de*). Sa création (C. 19 juin 1789, t. VIII, p. 135 et suiv.); — son organisation ((*ibid.* p. 136); — sa composition (*ibid.* p. 137); — adjonction de dix membres du clergé (25 juin, p. 155); — adjonction de dix membres de la noblesse (26 juin, p. 161).

Salubrité (*Comité de*). — Guillotin en propose la création (12 septembre 1790, t. XVIII, p. 718); — projet de décret (*ibid.* p. 719); — discussion : Gillet La Jacqueminière, Malouet (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.*). — Décret établissant que, par la création de ce comité, l'Assemblée n'a pas entendu dépouiller d'aucune de ses attributions le comité de mendicité (p. 748 et suiv.). = Liste des membres du comité (30 septembre 1790, t. XIX, p. 323). = Renouvellement du comité (2 novembre 1790, t. XX, p. 189 et suiv.); — noms des nouveaux membres (*ibid.*).

Santé (*Comité de*). — Voir ci-dessus *Salubrité* (*Comité de*).

Sept (*Comité des*). — Voir ci-dessus *Législation criminelle* (*Comité de*).

Subsistances (*Comité des*). Sa création (C. 19 juin 1789, t. VIII, p. 135); — son organisation (*ibid.* p. 136); — sa composition (*ibid.* p. 137); — sa réunion chez Hennet (22 juin, p. 142); — adjonction de 10 membres du clergé (25 juin, p. 155); — adjonction de 16 membres de la noblesse (25 juin, p. 161); — modification de la liste des membres du comité (*ibid.*); = Dubois de Crancé et Muguet de Nanthou demandent la suppression du comité (13 octobre 1789, t. IX, p. 440); — discussion : Arnoult, Populus, Emmery (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

Comités (*Suite*).

Travail (*Comité de*). — Le comte de Crillon demande la création d'un comité de travail qui serait chargé de se concerter avec les autres comités et de présenter journellement à l'Assemblée les matières sur lesquelles elle aurait à délibérer (7 janvier 1790, t. XI, p. 112); — rejet (*ibid.*).

Trésorerie (*Comité de*). Nomination de ses membres (8 avril 1791, t. XXIV, p. 657).

Vérification (*Comité de*). — Sa création (19 juin 1789, t. VIII, p. 135); — son organisation (*ibid.* — p. 136); — sa composition (*ibid.* et p. suiv.); membres du clergé qui y sont adjoints (22 juin, p. 142); — réunion chez Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux (*ibid.*); — membres de la noblesse adjoints à ce comité (25 juin, p. 155), (26 juin, p. 161); — modification de la liste des membres du clergé (*ibid.*). — L'Assemblée, sur la proposition de Dubois de Crancé, arrête: 1° que ceux des députés qui n'auraient pas envoyé leurs pouvoirs au comité les remettront au bureau sous vingt-quatre heures; 2° que le comité de vérification sera autorisé à produire, sous le délai de vingt-quatre jours, à l'Assemblée nationale, une liste exacte, par ordre de bailliages des noms de tous les membres de ladite Assemblée, dont les pouvoirs auront été vérifiés; que cette liste sera imprimée et servira seule à l'appel, lorsqu'il sera nécessaire de recueillir les voix, et que ceux qui n'y seront pas compris n'auront pas le droit de vote (24 juillet, p. 272).

Comités de l'Assemblée nationale. — *Liste des membres des comités de l'Assemblée nationale* (t. XXXII, p. 543).

Comité d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 545).

Comité de l'aliénation des domaines nationaux (*ibid.* p. 546).

Comité des assignats (*ibid.* p. 547).

Comité d'Avignon (*ibid.* p. 547).

Comité central (*ibid.* p. 548).

Comité des colonies (*ibid.* p. 548).

Comité de Constitution (*ibid.* p. 549).

Comité des contributions publiques. — Voir *Comité de l'imposition.*

Comité des décrets (*ibid.* p. 550).

Comité des dîmes (*ibid.* p. 550).

Comité diplomatique (*ibid.* p. 551).

Comité des domaines (*ibid.* p. 551).

Comité des Douze (*ibid.* p. 552).

Comité ecclésiastique (*ibid.* p. 552).

Comité d'emplacement (Section du comité de Constitution) (*ibid.* p. 553).

Comité de l'extraordinaire (*ibid.* p. 553).

Comité féodal (*ibid.* p. 554).

Comité des finances (*ibid.* p. 555).

Comité de l'imposition ou des contributions publiques (*ibid.* p. 556).

Comité de judicature (*ibid.* p. 556).

Comité de législation criminelle (*ibid.* p. 557).

Comité des lettres de cachet (*ibid.* p. 557).

Comité de liquidation (*ibid.* p. 558).

Comité central de liquidation (*ibid.* p. 558).

Comité de la marine (*ibid.* p. 559).

Comité de mendicité (*ibid.* p. 560).

Comité militaire (*ibid.* p. 560).

Comité des monnaies (*ibid.* p. 561).

Comité des pensions (*ibid.* p. 561).

Comité des rapports (*ibid.* p. 562).

Comité des recherches (*ibid.* p. 564).

Comité de rédaction (*ibid.* p. 566).

Comités (*Suite*).

Liste des membres des comités (*Suite*).

Comité de rédaction du règlement de police (*ibid.* p. 567).

Comité de règlement (*ibid.* p. 567).

Comité de revision (*ibid.* p. 568).

Comité de salubrité (*ibid.* p. 568).

Comité des subsistances (*ibid.* p. 569).

Comité de vérification (*ibid.* p. 570).

Command. — Voir *Déclaration de command.*

Commandants des bâtiments de l'État. — Voir *Marine*, § **36**.

Commerce. — § **1**er. — Motion tendant à l'établissement d'un comité spécialement chargé de recevoir les mémoires sur le commerce (24 juillet 1789, t. VIII, p. 273). — Voir *Comité d'agriculture et de commerce.*

§ **2**. — Rapport par de Fontenay sur le commerce au delà du cap de Bonne-Espérance ou commerce de l'Inde (28 juin 1790, t. XVI, p. 243 et suiv.); — projet de tarifs des droits perçus sur les marchandises de cette provenance (*ibid.* p. 547 et suiv.); — discussion: Paul Nairac, Rœderer, Mirabeau aîné (*ibid.* p. 553 et suiv.); — La Ville-le-Roux, de Sinéty, Decretot, d'André (6 juillet, p. 726 et suiv.); — Gillet de la Jacquemmière, Alquier, Bégouen (8 juillet, p. 753 et suiv.). — Suite de la discussion sur la liberté du commerce de l'Inde: Malouet, Mirabeau aîné, Dupré, Roussillon (15 juillet 1790, t. XVII, p. 91 et suiv.); — incident à propos d'un article du règlement qui défend de parler deux fois sur le même objet: Lucas, Mirabeau aîné, Noailles, le Président, Rœderer (*ibid.* p. 96); — reprise de la discussion: d'André, Le Chapelier, Nairac, Le Chapelier, Long, Le Chapelier, de Fontenay, Nairac, Le Chapelier, de Fontenay, Nairac, Prugnon (*ibid.* p. 96 et suiv.); — Prugnon, Meyfrund, Millet de Mureau, Ricard de Séalt, Stanislas de Clermont-Tonnerre, de Cazals, Blin, abbé Maury, abbé Dillon, Malouet, Briois de Beaumetz, Mirabeau aîné (19 juillet, p. 197 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 201). — Suite de la discussion sur la liberté du commerce de l'Inde (le 19 juillet, l'Assemblée avait décidé que les retours de l'Inde auraient lieu provisoirement par les deux ports de Lorient et de Toulon); présentation par Fontenay, rapporteur, d'un article 4, rédigé dans ce sens (28 août 1790, t. XVIII, p. 401 et suiv.); — discussion: Meyfrund, de Fontenay (*ibid.* p. 402); — adoption (*ibid.*); — articles 1, 2 et 3 ajournés: adoption du 1er (*ibid.*); — ajournement des articles 2 et 3, sur la demande de Boislandry et de Duquesnoy (*ibid.*). (Voir ci-dessous, § **6**.)

§ **3**. — Députation de l'amirauté de France demandant des lois sur le commerce maritime (1er août 1789, t. VIII, p. 317).

§ **4**. — Adresse des députés du commerce demandant que des forces suffisantes soient mises à la mer pour la protection du commerce (4 juillet 1790, t. XVI, p. 694); — débat: La Ville-Leroux, Robespierre, Demeunier (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 695).

§ **5**. — Rapport par Roussillon sur le commerce du Sénégal (18 janvier 1791, t. XXII, p. 319 et suiv.); — projet de decret (*ibid.* p. 321); — adoption avec amendement de Malouet (*ibid.*).

§ **6**. — Projet de décret présenté par Rous-

Commerce (*Suite*).

sillon concernant les droits imposés sur les marchandises provenant du commerce français au delà du cap du Bonne-Espérance (20 juin 1791, t. XXVII, p. 341); — adoption des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (*ibid.*); — des articles 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 (*ibid.* p. 342); — des articles 16, 17, 18, 19, 20 (*ibid.* p. 343); — des articles 21, 22, 23, 24 et 25 (*ibid.* p. 344). = Monneron propose une modification à l'article 4 du présent projet (21 juin 1791, t. XXVII, p. 397); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **2**.

§ **7**. — Rapport relatif au commerce du Levant par Roussillon (t. XXVIII, 22 juillet 1791, p. 492 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 495 et suiv.); — discussion : plusieurs membres (*ibid.* p. 499); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.). = Adoption d'une modification à l'article 5 du décret du 22 juillet 1791 (30 août 1791, t. XXX, p. 61).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la demande de deux avisos de M. du Petit-Thouars, pour une campagne commerciale (1er août 1791, t. XXIX, p. 82).

§ **9**. — Rapport par Goudard sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la Révolution en 1789 (24 août 1791, t. XXIX, p. 683 et suiv.).

§ **10**. — Rapport par Roussillon sur la nécessité de limiter l'exemption des droits à la destination du commerce d'Afrique aux marchandises étrangères indispensables à ce commerce (t. XXXII, p. 95); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **11**. — Opinion, non prononcée, de de Custine sur le commerce des colonies (t. XXXII, p. 413 et suiv.).

Commerce. — Voir *Administration du commerce. — Encouragements.*

Commerce de l'argent. — Voir *Caisse de l'extraordinaire*, § **17**. — Voir *Prêts à intérêts.*

Commerce des grains . — Voir *Grains.*

Commerce du Levant. — Voir *Commerce*, § **7**.

Commerce intérieur (Souffrances du). — Voir *Subsistances.*

Commerce maritime. — Voir *Commerce*, §§ **2**, **3**, **4**, **5**, **8**, **9**, **10** et **11**. — Voir aussi *Amirauté de France.*

Commercy (**Meuse**) (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **65**.

Comminges (Pays de). — Voir *Troubles*, § **27**.

Comminges (Suppression de l'évêché de). — Voir *Evêchés.*

Commis de la direction générale de la liquidation. — Voir *Liquidation*, § **26**.

Commis des bureaux de l'Assemblée. — *Bureaux de l'administration de l'Assemblée.* — Voir *Comptabilité de l'Assemblée nationale*, § **3**. *Employés.*

Commissaires aux saisies réelles. — Voir *Offices des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles.*

Commissaires chargés de surveiller l'envoi des décrets de l'Assemblée nationale. Leurs noms (3 décembre 1789, t. X, p. 364.)

Commissaires de l'Assemblée. Discussion sur l'envoi de commissaires de l'Assemblée dans les départements : Buzot, d'André (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 32 et suiv.); — l'Assemblée décrète que l'envoi des commissaires sera ajourné jusqu'après la Constitution et la revision consommées (*ibid.* p. 33).

Commissaires de la Trésorerie. Adoption d'un projet de décret sur leur destitution présenté par Vernier (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 346); — d'André demande que le décret soit rapporté (27 septembre, p. 364 et suiv.); — discussion : Defermon, Buzot, Le Chapelier, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de d'André (*ibid.* p. 366). — Rœderer demande que ce qui a été fait et ce qui a été dit dans les séances des 26 et 27 septembre au sujet des commissaires de la trésorerie soit supprimé au procès-verbal (28 septembre p. 443); — débat : d'André, Rœderer (*ibid.* p. 444); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*).

Commissaires de police. Adoption d'une motion de Duport relative à leur costume (20 juin 1791 t. XXVII, p. 344). — Voir *Police.*

Commissaires des guerres.

§ **1**er. — Décret concernant le traitement et le logement des commissaires des guerres avant le mois de janvier 1790 (24 novembre 1790, t. XX, p. 724).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Emmery, relatif à l'organisation des commissaires des guerres (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 102 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 112).

Commissaires du roi près les tribunaux. Un membre demande qu'il leur soit interdit de faire payer leurs secrétaires par les plaideurs (30 mai 1791, t. XXVI, p. 616); — discussion : Goupil-Préfeln, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lepelletier-Saint-Fargeau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 617). — Voir *Ordre judiciaire.*

Commissaires du roi. (Nomination des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **20**.

Commissaires-rédacteurs de l'ordre de la noblesse : de Grosbois, de Sérent, de Digoine et de La Rouzière (5 juin 1789, t. VIII, p. 69).

Commissaires royaux. Lecture donnée par Le Chapelier des pièces suivantes : Instruction à eux remise pour la formation des assemblées primaires et administratives (29 mars 1790, t. XII, p. 403 et suiv.); — protestation de la municipalité de la ville de Troyes (*ibid.* p. 405). — Lettre adressée par cette même municipalité aux officiers municipaux de Versailles (*ibid.*). — Projet de décret proposé par Le Chapelier, au nom du comité de la Constitution (*ibid.*); — discussion : Robespierre, Armand, Rewbell, d'André, Voidel (*ibid.* p. 406 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 407.)

Commission des monnaies. — Voir *Monnaies*, §§ **14** et **15**.

Commission (Abolition du retrait de). — Voir *Retraits*, § 1er.

Commission établie à Tabago. Rapport sur la suppression de la commission établie à Tabago par arrêt du conseil du 29 juillet 1786 pour connaître du taux de l'intérêt de l'argent

Commission établie à Tabago (*Suite*).

fait au nom des comités du commerce et des colonies réunis (t. XXXII, p. 97 et suiv.); — projet de décret (p. 101).— Voir *Prêts à intérêts. Troubles*, § **101**.

Commissions ou Comités (Réunion des).

Mirabeau demande que, pendant les séances, il ne puisse y avoir ni réunion de comité ni conférence particulière (24 décembre 1789, t. X, p. 776.); — ajournement (*ibid*). — Voir *Comités*.

Communautés d'arts et métiers. Projet de décret, présenté par l'abbé Gouttes, relatif à la liquidation des dettes exigibles des communautés supprimées par le décret du 2 mars 1791 sur les patentes (t. XXXI, p. 170 et suiv.); — débat : Ramel Nogaret (*ibid.* p. 171); — adoption (*ibid.*). — Voir le *décret sur les patentes* portant suppression d'offices, des maîtrises et jurandes et de tous privilèges de profession (2 mars 1791, t. XXIII, p. 625).

Communautés et maisons religieuses (Secours aux). — Voir *Dette publique*, § **8** (21°).

Communautés protestantes. Réclamations de celles des villes d'Alsace formulées par le baron de Rathsamhausen (21 mai 1790, t. XV, p. 646 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution sur la proposition de Dupont (*ibid.* p. 648).— Voir *Alsace*. — *Protestants*.

Commune de Paris.

§ **1er**. — Envoie à l'Assemblée nationale une députation chargée de lui présenter une adresse d'adhésion (26 juin 1789, t. VIII, p. 157 et suiv.).

§ **2**. — Envoie à l'Assemblée une députation pour demander qu'elle hâte la promulgation de la loi provisoire relative à la punition des délits; qu'elle lui fasse communiquer le plan du comité de Constitution pour la formation des assemblées provinciales; qu'elle assure l'exécution des décrets sur la libre circulation des grains et qu'elle indique les moyens de garder Besenval en prison aussi sûrement et à moins de frais (2 octobre 1789, t. IX, p. 223 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 224). — Incident au sujet du titre de *Messieurs* au lieu de *Messeigneurs* employé par l'orateur de la députation, Lanjuinais (*ibid.*).

§ **3**. — Députation de la commune de Paris chargée de prier l'Assemblée de hâter sa translation à Paris (10 octobre 1789, t. IX, p. 405); — réponse du président (*ibid.* p. 406). — Voir *Paris* (Ville de).

§ **4**. — Bailly prie l'Assemblée, au nom des soixante administrateurs de la commune, de décréter un règlement provisoire qui serve de base à leurs fonctions, et dépose un projet de règlement sur le bureau (3 novembre 1789, t. IX, p. 666).

§ **5**.—Communication faite au nom de la commune de Paris par une députation : le district des Cordeliers, remplaçant des députés démissionnaires, a pris un arrêté prohibant toute atteinte au pouvoir constituant et déclarant ses membres révocables à volonté; la commune a blâmé cette conduite, refusé de recevoir les nouveaux députés et rappelé les anciens (17 novembre 1789, t. X, p. 82 et suiv.); — le président répond que l'Assemblée prendra cette affaire en considération (*ibid.* p. 83); — Hébrard rend compte de difficultés élevées entre le district des Cordeliers et les représentants de la commune de Paris (20 novembre 1789, p. 144 et suiv.); — discussion : Duport, Démeunier, Hébrard, Fréteau (*ibid.*

Commune de Paris (*Suite*).

p. 145); — ajournement (*ibid.*); — projet d'arrêté présenté par Hébrard au nom du comité des rapports (23 novembre, p. 229 et suiv.); — adoption de l'ajournement de la discussion demandé par Treilhard (*ibid.* p. 230).

§ **6**. — Rapport d'Agier à l'assemblée générale des représentants de la commune de Paris, au nom de son comité des recherches, sur les travaux de ce comité (30 novembre 1789, t. X, p. 339 et suiv.).

§ **7**. — Guillotin transmet à l'Assemblée un arrêté de la commune de Paris, touchant des plans de Boncerf et Lambert sur des ateliers de charité et la subsistance des pauvres (22 décembre 1789, t. X, p. 719). — Voir *Ateliers de charité*. — Voir aussi ci-dessous, § **25**.

§ **8**. — Députation amenée à la barre, en l'absence du maire, par Maissemy, président des représentants de la commune, et demandant que Paris fasse partie d'un grand département (28 décembre 1789, t. XI, p. 31); — le Président répond que l'Assemblée prendra cette demande en considération (*ibid.*).

§ **9**.—Adresse relative à la situation actuelle de la Caisse d'escompte et à la rareté du numéraire dans la capitale (6 mars 1790, t. XII, p. 59 et suiv.);—adresse concernant des procédures prévôtales dirigées contre les habitants de Brives en Limousin (*ibid.* p. 60 et suiv.); — renvoi de la première au comité des finances (*ibid.* p. 61); — discussion sur la seconde : Malès, Charles de Lameth, Guillaume, baron de Menou, marquis de Foucault, Goupilleau, de Cazalès, comte de La Galissonnière, comte de Mirabeau (*ibid*); — décret demandant au roi de faire surseoir à l'exécution de tous jugements rendus par les juridictions prévôtales (*ibid.* p. 62). — Décret tendant à faire donner son avis par le comité des finances sur l'adresse concernant la situation de la Caisse d'escompte et la rareté du numéraire (*ibid.* p. 67). — Voir *Caisse d'escompte*.

§ **10**. — Mémoire présenté par une députation de la commune et concernant les maisons religieuses à supprimer (10 mars 1791, t. XII, p. 112 et suiv.); — rapport sur ce mémoire par le comte de Lablache (16 mars, p. 192 et suiv.); — interruption causée par ces expressions : *Municipalité de Paris* (*ibid.*).

§ **11**. — Députation de la majorité des sections de la commune de Paris (23 mars 1790, t. XII, p. 333); — discours de Bailly, *maire*, présentant, en leur nom, un vœu pour la permanence des sections (*ibid.* et p. suiv.); — mémoire en faveur de l'existence des districts dans l'organisation de la municipalité de Paris, lu par Beauvais des Préaux, président du district des Prémontrés (*ibid.* p. 334); — réponse du président (Rabaud de Saint-Etienne) (*ibid.*).

§ **12**. — Discours de Bailly, présentant, au nom de la commune, un *plan de municipalité* et demandant que Paris jouisse du droit commun (10 avril 1790, t. XII, p. 663); — réponse du président (de Menou) (*ibid.*). = Députation demandant une prompte organisation de la municipalité de Paris et adressant des représentations sur le décret qui prive de l'éligibilité à l'Assemblée nationale le citoyen ne payant pas un marc d'argent d'imposition directe (20 avril 1790, t. XIII, p. 153 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 154). = La commune de Paris remercie l'Assemblée des mesures prises pour faire jouir la capitale de l'or-

Commune de Paris (*Suite*).

ganisation à laquelle elle aspire (29 avril 1790, t. XV, p. 337 et suiv.). = Dépôt du rapport fait par Démeunier, au nom du comité de Constitution, sur l'organisation de la municipalité de la ville de Paris (27 avril 1790, t. XV, p. 297); — texte de ce rapport (p. 305 et suiv.); — discussion : Démeunier, plusieurs membres, Démeunier, Bengy de Puyvallée, abbé Maury, de Robespierre, comte de Mirabeau, vicomte de Mirabeau, de Virieu (3 mai, p. 373 et suiv.); — adoption du 1er article (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (5 mai, p. 402); — adoption de l'article 3 amendé par Camus (*ibid.*); — article 4 : Alexandre de Lameth, Camus (*ibid.*); — adoption de l'article modifié par Camus (*ibid.*); — article 5 : de Robespierre, plusieurs membres (*ibid.*); — adoption avec une suppression demandée par le rapporteur (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 à 18 (*ibid.* et p. suiv.); — article 19 supprimé à la demande du rapporteur (*ibid.* p. 403); — article 20 remplaçant l'article 19, après modifications proposées par Duport et le duc de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption des articles 20 à 54, sauf rédaction de l'article 41 à modifier (6 mai, p. 413 et suiv.); — débat sur l'article 55 : Pison du Galand, Dupont (de Nemours), Camus (*ibid.* p. 414); — adoption des articles 55 à 59 (*ibid.* et p. suiv.); — titre II : rejet d'un amendement proposé à l'article 2 par l'abbé Maury (7 mai, p. 422); — adoption des articles 1 à 8 (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur l'article 16 : abbé Maury, Moreau de Saint-Méry, abbé Maury, Camus, abbé Maury, Dupont (de Nemours), Démeunier (*ibid.* p. 423); — adoption des articles 9 à 44 (*ibid* et p. suiv.); — titre III : exposé des motifs par Démeunier (10 mai, p. 460); — article 1er : Charles de Lameth, Démeunier, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Moreau de Saint-Méry, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4 : de Robespierre, Barnave, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5, 6 et 7 (*ibid.* et p. suiv.); — article 8 : Alexandre de Lameth, Démeunier (*ibid.* p. 461); — adoption (*ibid.*); — articles 9, 10 et 11 : de Folleville, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 12 et 13 (*ibid.*); — article 14 : de Folleville, Démeunier, de Robespierre, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 15 : Leleu de La Ville-au-Bois, Pison du Galand, Thévenot de Maroise, Démeunier, de Lachèze, Dufraisse-Duchey, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 462); — art. 16 devenant l'article 15 : Moreau (*de Tours*) (*ibid.* p. 462); — adoption (*ibid.*); — article 17 devenant l'article 19 : Moreau de Saint-Méry (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 18 devenant l'article 17 : Charles de Lameth, Barnave, Démeunier (*ibid.*); — adoption avec modification (*ibid.*); — article 19 devenant l'article 18 : Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 20 primitif : Duport (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — article 21 devenant l'article 19 : Démeunier (*ibid.*); — adoption après modification (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 22, 23, 24 et 25 devenant les articles 20, 21, 22 et 23 (*ibid.*); — article 26 devenant l'article 24 : Charles de Lameth, Barnave, Démeunier, Barnave, Fréteau, Duval d'Eprémesnil (*ibid.* p. 463); — ajournement des articles relatifs à la police (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 27 à 31 (14 mai, p. 513); — article 32 : Moreau de Saint-Méry (*ibid.*); — adoption avec modification (*ibid.*); — adoption des articles 33 à 35 également modifiés (*ibid.*); — article 36 : Duport (*ibid.*); — suppression (*ibid.*); — adoption des articles 36 à 49 devenus les articles 37 à 48 (*ibid.* p. 514); — adoption de l'article 43 du titre 1er renvoyé par le comité (*ibid.*); — adoption d'un article additionnel (*ibid.*); — titre IV, articles 1er et 2 : Rewbell, Camus, Duport (15 mai, p. 524); — adoption des deux articles amendés et réunis en un seul (*ibid.* p. 525); — adoption des articles 3 à 13 (19 mai, p. 595 et suiv.); — articles 14 et 15 primitifs remplacés par 4 nouveaux : 14, 15, 16 et 17 (21 mai, p. 648 et suiv.); — les articles 16, 17, 18, 19 et 20 primitifs remplacés par les articles 18, 19, 20, 21 et 22 (*ibid.* p. 649); — articles 21 à 28 remplacés par les articles 23 à 30 (*ibid.*); — articles 29, 30, 31 et 32 destinés à former les articles 31, 32, 33 et 34 : Rewbell demande la suppression du 32e primitif, qui est consentie par le rapporteur (*ibid.*); — adoption des autres (*ibid.*); — annulation de l'article 32 primitif (*ibid.* p. 650), — article proposé par Martineau et destiné à devenir l'article 34 (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article additionnel proposé par Démeunier : Duport en demande le renvoi à la séance suivante, qui est voté (*ibid.*); — proposition de Démeunier concernant la division de Paris en 48 sections (*ibid.*); — discussion : Charles de Lameth, Martineau, Garat jeune, Charles de Lameth, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur le projet de décret relatif à la division de la capitale en quarante-huit sections (22 juin 1790, t. XVI, p. 416 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 418). — Texte du règlement général pour la municipalité de Paris (p. 419 et suiv.).

§ **13.** — Présentation par la commune de Paris d'une de ses délibérations relative à l'extinction de la mendicité (15 avril 1790, t. XIII), p. 67); — réponse du président (de Bonnay), (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Mendicité*, §§ **2** et **3**.

§ **14.** — Députation de la commune de Paris chargée par elle de proposer une confédération générale des gardes nationales et des troupes réglées, et de demander l'ouverture d'un canal de la Marne à Paris et de Paris à Dieppe (5 juin 1790, t. XVI, p. 147); — discours du maire de Paris, Bailly (*ibid.* et p. suiv.); — discours du président de la commune, Charon (*ibid.* p. 118); — réponse du président de l'Assemblée, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : duc de La Rochefoucauld, chevalier de Murinais, Le Déist de Boisdoux, duc de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 119); — approbation du pacte fédératif (*ibid.*); — renvoi de la demande concernant le canal au comité d'agriculture (*ibid.*). — Voir *Canaux*, §§ **2** et **4**. — *Gardes nationales.*

§ **15.** — La commune de Paris envoie une adresse à l'Assemblée sur l'aliénation et la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (17 juin 1790, t. XVI, p. 258). — Voir *Biens ecclésiastiques.* — *Biens domaniaux.*

§ **16.** — Protestation du comte de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, contre une dénonciation de la commune (13 juillet 1790, t. XVII, p. 67 et suiv.); — texte de cette dénonciation (*ibid.* p. 83 et suiv.).

Commune de Paris (*Suite*).

§ **17**. — Don à l'Assemblée nationale par la commune de Paris d'un drapeau qui sera suspendu à la voûte de la salle des séances (15 juillet 1790, t. XVII, p. 90).

§ **18**. — Envoi d'une députation de la commune de Paris à l'Assemblée pour l'inviter à assister à une cérémonie funèbre en l'honneur de Franklin, cérémonie dont l'Assemblée est priée de fixer le jour et l'heure (17 juillet 1790, t. XVII, p. 178); — prise en considération de cette communication (*ibid.*). — Voir *Francklin*.

§ **19**. — Pétition portée à l'Assemblée nationale par 120 citoyens, députés par la commune de Paris, pour demander d'éterniser le monument provisoire élevé dans le Champ-de-Mars en l'honneur du pacte fédératif (26 juillet 1790, t. XVII, p. 354); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **20**. — Députation de la commune admise à la barre, ayant à sa tête Chapon, médecin (10 août 1790, t. XVII, p. 709); — incident au sujet de l'absence du maire : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Mirabeau aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély). Chapon, Barnave, Briois de Beaumetz, le Président (Treilhard) (*ibid.*); — lecture par Chapon d'un discours relatif à la situation financière de Paris surchargé d'impôts indirects (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Camus (*ibid.* p. 711 et suiv.). — Voir § **21**.

§ **21**. — Lettre de Bailly et arrêté du conseil de ville protestant contre l'adresse remise à l'Assemblée relativement à la diminution des impôts indirects (12 août 1790, t. XVIII, p. 6 et suiv.); — présentation par Bailly des arrêtés des trois sections des Tuileries, de la Fontaine de Montmorency et de Louis XIV, désavouant la même adresse (13 août, p. 37 et suiv.). — Désaveu par la section des Enfants-Rouges de l'adresse de la commune de Paris concernant les impôts indirects (15 août, p. 82); — même désaveu de la part de la section des Lombards (16 août, p. 88), — de la part de la section de la rue Poissonnière (17 août, p. 115); — de la part des sections de l'Ile, des Champs-Elysées, de Boudy, de la Halle-aux-Blés, du Temple, des Lombards, du Roi-de-Sicile, de la Bibliothèque et des Invalides (21 août, p. 204).

§ **22**. — Projet de décret présenté, par Bailly et tendant au remboursement à la ville de Paris, par le Trésor, d'une somme de 352,813 livres avancée par elle (22 août 1790, t. XVIII, p. 38); — adoption (*ibid.*). —

§ **23**. — Lecture d'une lettre du maire de Paris prévenant l'Assemblée que le 15 août aura lieu la procession consacrée par le vœu de Louis XIII, et que la municipalité a été invitée à y assister (14 août 1790, t. XVIII, p. 68).

§ **24**. — Adresse de la commune de Paris sur les droits d'entrée, la fraude et la contrebande (19 août 1790, t. XVIII.)

§ **25**. — Pétition du maire de Paris tendant à faire supprimer les ateliers actuels dans Paris, à en créer d'autres et à donner aussi à la municipalité le moyen d'animer le travail, de ne le payer que sa valeur et de n'en commander que d'utile (26 août 1790, t. XVIII, p. 295); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **7**. — *Ateliers de secours dans les départements*. — *Ateliers de Paris*. — *Mendicité*. — *Secours*.

§ **26**. — La municipalité de Paris demande l'autorisation de creuser et d'étendre la *Gare* de Paris près Saint-Maur, pour recouvrer la navigation de la Marne (26 août 1790, t. XVIII); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.*).

§ **27**. — La commune de Paris demande, par l'organe de Danton, le renvoi de trois ministres (10 novembre 1790, t. XX, p. 353 et suiv.). — Voir *Ministres*.

§ **28**. — Bailly est chargé de demander une loi contre le duel (13 novembre 1790, t. XX, p. 422), — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 423). — Voir *Duel*.

§ **29**. — Bailly transmet les doléances de la municipalité au sujet de la police de Paris et de l'entassement des prisonniers dans les prisons (18 novembre 1790, t. XX, p. 521 et suiv.); Madier-Montjau demande qu'on délibère à ce sujet sur-le-champ (*ibid.* p. 523). — Voir *Abbaye*. — *Prisons*.

§ **30**. — Le conseil général de la commune de Paris félicite de son élévation au poste de garde des sceaux Duport-Dutertre, substitut adjoint du procureur de la commune de Paris (23 novembre 1790, t. XX, p. 722 et suiv.).

§ **31**. — Projet de décret validant les scrutins des sections de la ville de Paris réunis pour la nomination du substitut du procureur de la même commune (14 décembre 1790, (t. XXXI, p. 461); — adoption (*ibid.*).

§ **32**. — Bailly, à la tête d'une députation, témoigne à l'occasion du renouvellement de l'année, de l'esprit de soumission du corps qu'il représente aux décrets de l'Assemblée et de son entier dévouement au Corps législatif et au roi (8 janvier 1791, t. XXII, p. 93).

§ **33**. — Communication d'une délibération prise par la commune de Paris, pour l'impression, la publication, l'affichage et l'envoi à toutes les sections de la liste des juges de paix, dans le but de savoir ce qu'elles pensent des juges élus (9 janvier 1791 t. XXII, p. 99); Goupilleau qualifie cette adresse d'inconstitutionnelle (*ibid*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **34**. — Projet de décret présenté par Lebrun, au nom du comité des finances, et autorisant la municipalité de Paris à signer les contrats de constitution ou de reconstitution de rentes sur l'Etat (14 janvier 1791, t. XXII, p. 218); — adoption (*ibid*).

§ **35**. — Députation de la commune de Paris demandant, par l'organe de l'abbé Mulot, que 6 millions soient payés à la municipalité de Paris par le Trésor public à imputer sur les 15 millions qui lui sont dus (8 février 1791, t. XXIII, p. 52 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* p. 53); — débat : Dufraisse-Duchey plusieurs membres, Treilhard (*ibid.*); — renvoi de la pétition au comité des finances et des impositions (*ibid.*). — Rapport par Montesquiou sur la demande faite par la municipalité de Paris d'une avance de fonds (5 mars 1791, t. XXIII, p. 675 et suiv.). — Discussion : Faidel, abbé Maury, de La Rochefoucauld, Mirabeau, de Lachèze, Lanjuinais, Mirabeau, abbé Maury, Lanjuinais, Faydel, Camus, Foucault-Lardimalie (10 mars 1791, t. XXIV, p. 17 et suiv.); — adoption du projet de décret avec amendement (*ibid.* p. 23).

§ **36**. — L'abbé Mulot présente une députation de la municipalité de Paris (14 février 1791, t. XXIII, p. 189 et suiv.); — discours de Lefèvre, au nom de la députation, signalant le projet de plusieurs membres de la famille

Commune de Paris (*Suite*).

royale de quitter le royaume (*ibid.* p. 190 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* p. 191); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **37**. — L'abbé Mulot présente une autre députation de la commune de Paris (17 février 1791, t. XXIII, p. 233); — un orateur de la députation demande la suppression des maisons de jeux (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Duport, président (*ibid.* p. 234); — renvoi aux comités de constitution et de jurisprudence criminelle réunis (*ibid.*).

§ **38**. — Arrêtés envoyés à l'Assemblée nationale par la commune de Paris, relativement aux personnes arrêtées aux Tuileries le 28 février dernier (11 mars 1791, t. XXIV, p. 38); — débat : Duquesnoy, Mirabeau, Duport (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **39**. — Invitation à l'Assemblée nationale, par la commune de Paris, pour la messe devant être chantée à Notre-Dame en l'honneur de Louis XVI, remis de son indisposition (17 mars 1791, t. XXIV, p. 143).

§ **40**. — Sur la motion de Lavie, il est voté des remerciements à la municipalité de Paris ainsi qu'à M. Bailly, son maire (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 676).

Commune de Paris. — Voir *Etat civil*.— *Paris* (Ville de).

Communes (Assemblée des). Vive émotion produite par la non-réunion des trois ordres (6 mai 1789, t. VIII, p. 28); — Leroux, président d'âge, choisit 6 assistants (*ibid.*); — discussion préliminaire : Malouet, comte de Mirabeau, Mounier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que, tant que les pouvoirs ne seront pas vérifiés, elle ne sera qu'une agrégation d'individus pouvant conférer amicalement, mais n'ayant aucun caractère pour agir (*ibid.* p. 29); — reprise de la discussion préliminaire : Malouet, comte de Mirabeau, Mounier (7 mai, p. 30); — l'Assemblée décide que ceux de ses membres qui le voudront pourront aller individuellement engager le clergé et la noblesse à se réunir aux communes (*ibid.* p. 30); — avis donné par de Malide, évêque de Montpellier, que le clergé est prêt à nommer des commissaires qui, avec ceux nommés par la noblesse et les communes, trancheraient la question de la vérification des pouvoirs en commun (*ibid.*). — Dépôt sur le bureau des listes séparées des députés de chaque bailliage (8 mai, p. 30); — discussion sur quelques articles de police intérieure présentés par le doyen Leroux : Rewbell (*ibid.* p. 31); — appel nominal (*ibid.*), (9 mai, p. 32). — L'Assemblée décide que le doyen aura la police provisoire jusqu'à ce qu'elle soit constituée (*ibid.*). — Députation de quinze gentilshommes dissidents du Dauphiné (11 mai, p. 34); — les Communes déclarent qu'elles ne sont encore rien et qu'elles ne peuvent examiner leurs réclamations (*ibid.*). — rejet de la proposition de Malouet tendant à ce qu'elles se forment en grand comité (*ibid.*). — Elles se préparent à opiner et à délibérer régulièrement (12 mai, p. 35); — proposition de Mounier tendant à nommer, pour huit jours, un membre dans chaque gouvernement, à l'effet de se réunir avec le doyen pour mettre de l'ordre dans les conférences (*ibid.*); — adoption et nomination (*ibid.*). — Députation de huit membres de la noblesse chargés de communiquer trois arrêtés : le premier concernant la vérification des pouvoirs des députés de la noblesse par les commissaires de cet ordre; le second concernant la constitution de la chambre de la noblesse et le troisième relatif à la nomination de commissaires ayant mission de se concerter avec les deux autres (13 mai, p. 35 et suiv.); — discours de Mirabeau (*ibid.* 36); — députation de six membres du clergé chargés d'annoncer que cet ordre est convenu de nommer des commissaires à l'effet de conférer avec les deux autres (*ibid.*); — proposition de Rabaud de Saint-Etienne de nommer des commissaires pour conférer avec ceux du clergé et de la noblesse, dans le but de rassembler les députés des trois ordres dans la salle nationale et de consacrer les principes du vote par tête et de l'indivisibilité des Etats généraux (*ibid.*); — proposition de Le Chapelier de faire déclarer que les élections ne sont valables qu'autant qu'elles ont été vérifiées en commun et qu'après la réunion des Etats généraux; on n'est plus le député de tel ordre ou de telle province, mais le représentant de la nation tout entière (*ibid.* et p. suiv.); — proposition conciliatrice de Malouet (14 mai, p. 37); — rejet de cette dernière (*ibid.*); — discussion sur les deux premières : Viguier, Boissy-d'Anglas, Thouret, Barnave, Boissy-d'Anglas, Delandine, de Volney (15 mai, p. 38 et suiv.); — comte de Mirabeau (18 mai, p. 42 et suiv.); — adoption de la motion de Rabaud de Saint-Etienne amendée (*ibid.* p. 43). — Motion de Laborde de Méréville tendant à former un comité de rédaction (20 mai, p. 44); — rejet (22 mai, p. 45). — Motion de Target relative à la rédaction d'un procès-verbal (23 mai, p. 45); — rejet (*ibid.*). — Lettre du marquis de Brézé invitant les députés qui n'étaient pas arrivés le 2 mai, à venir se présenter devant le roi (*ibid.*); — observation de Mirabeau l'aîné (*ibid.*) — Motion de Moreau contre le spectacle (25 mai, p. 47); — rejet (*ibid.*). — Motion relative au costume, aux places occupées par les députés, aux bancs du clergé et de la noblesse et à la nomination hebdomadaire des doyens (*ibid.* et p. 48); — rejet (*ibid.*). — Proposition du comte de Mirabeau relative à un règlement de police intérieure (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport fait par Rabaud de Saint-Etienne, Mounier et Target, sur les conférences (26 mai, p. 49). — Communication de l'arrêté pris par la noblesse (27 mai, p. 50); — discussion : Camusat de Belombre, Despatys de Courteilles, Populus, comte de Mirabeau (*ibid.*); — l'Assemblée adopte la motion de ce dernier tendant à demander une réponse définitive au sujet de la réunion des trois ordres (*ibid.*). — Barrière séparative du public et des députés (28 mai, p. 55); — prohibition des marques d'approbation et d'improbation (*ibid.*); — députation du clergé au sujet de la lettre du roi recommandant de nouvelles conférences (*ibid.*); — communication de cette lettre (*ibid.*); — délibération : Malouet, de Volney (*ibid.* et p. suiv.); — motion tendant à enjoindre aux commissaires de traiter à la fois de la vérification des pouvoirs en commun et du vote par tête (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 56). — Discussion sur la reprise des conférences : Camus, comte de Mirabeau, Rabaud de Saint-Etienne (29 mai, p. 58 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 59). —

Communes (Assemblée des) (*Suite*).

Discussion sur l'ouverture des conférences : marquis de Rostaing (30 mai, p. 60) ; — nomination d'une députation chargée de porter au clergé l'arrêté relatif à la reprise des conférences (*ibid.*) ; — texte d'une adresse au roi (*ibid.*). — Renouvellement du bureau (1er juin, p. 62). — Rapport par Rabaud de Saint-Etienne sur les nouvelles conférences (*ibid.* et p. suiv.); — motion de Malouet relative à la délibération par tête ou par ordre (*ibid.* p. 63) ; — appuyée par Camus (*ibid.*); — rejet (*ibid.*) ; — Gaultier et Camus demandent que la question de votation ne soit résolue qu'après que l'Assemblée sera constituée (*ibid.* p. 63). — Nouveau rejet de la motion de Malouet renouvelée (2 juin, p. 63) ; — d'Ailly, doyen, rend compte d'une démarche auprès du garde des sceaux (*ibid.*) ; — discussion sur l'adresse au roi (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.* p. 64). — Démission de d'Ailly, doyen (3 juin, p. 64) ; — son remplacement par Bailly (*ibid.*) ; — incident sur la présentation du projet de règlement de police intérieure (*ibid.*) ; — adoption d'une motion de d'Eprémesnil interdisant de donner la qualification de Communes au tiers état (*ibid.*); — choix d'une députation à envoyer au roi (*ibid.*); — motion d'un membre tendant à la dégager de tout intermédiaire (*ibid.*) ; — discussion : Milscent, Le Chapelier, de Laborde de Méréville, comte de Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption de la motion amendée par ce dernier (*ibid.* p. 65). — Bailly, doyen, rend compte de sa mission chez le roi (4 juin, p. 66); — rapport de Dupont (de Nemours) sur une séance de la commission relative aux conférences (*ibid.*) ; — la Chambre arrête que l'on communiquera à MM. de la noblesse et du clergé les procès-verbaux des conférences rédigés par les commissaires des communes et que ceux-ci continueront les conférences tant qu'ils le jugeront nécessaire (*ibid.*); — le doyen est chargé d'exprimer à Leurs Majestés la douleur de l'Assemblée à l'occasion de la mort du Dauphin (*ibid.*). — Il rend compte de sa démarche et de sa non-réception par le roi et la reine (5 juin, p. 69) ; — lecture d'un billet du garde des sceaux annonçant qu'il ne pourra tenir la conférence (*ibid.*) ; — discussion sur la question de savoir si on discutera immédiatement sur le projet de conciliation présenté par les ministres : plusieurs membres, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la négative (*ibid.* p. 71). — Nouvelles réclamations de d'Eprémesnil au sujet de la motion présentée par lui le 3 juin (6 juin, p. 73). — Lettre de la princesse de Chimay (6 juin, p. 74) ; — billet du garde des sceaux (*ibid.*) ; — liste des membres de la députation à envoyer au roi (*ibid.*) ; — lecture du règlement (*ibid.*) ; — députation du clergé pour communiquer le parti pris par ce dernier relativement à l'invitation du roi (*ibid.*) ; — députation des communes au clergé et à la noblesse (*ibid.*). — Adresse au roi lue par Bailly (*ibid.* et p. suiv.) ; — réponse du roi (*ibid.* p. 75) ; — compte rendu de la députation envoyée au clergé et à la noblesse (*ibid.*) ; — nouvelle députation du clergé, pour communiquer son arrêté sur la cherté des grains (*ibid.*) ; — réponse de Bailly (*ibid.*) ; — discussion : Garat, Populus, Malouet (*ibid.*) ; — députation du clergé (*ibid.*) ; — déclaration lue par le marquis de Bouthillier (*ibid.* et p. suiv.) ; — arrêté pris par les Communes pour inviter le clergé à se réunir dans la salle commune (*ibid.* p. 76) ; — transmission au clergé de cet arrêté (*ibid.*) ; — texte du règlement provisoire (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion : plusieurs membres, Malouet (*ibid.* p. 77) ; — adoption de la motion tendant à réduire l'exécution provisoire à ce qui regarde la formation des bureaux (*ibid.*) ; — discussion sur la cherté des grains (*ibid.*). — Compte rendu par Dupont (de Nemours) de la conférence du 6 juin (7 juin, p. 78) ; — discussion sur la partie du règlement relative à la formation des bureaux : plusieurs membres, Target (*ibid.*) ; — adoption des articles y relatifs (*ibid.*). — Nomination des adjoints et d'un doyen (8 juin, p. 78) ; — députation chargée d'aller rendre les derniers devoirs au Dauphin (*ibid.*) ; — motion de Malouet contre la conversion des Etats généraux en Assemblée nationale (*ibid.* p. 79 et suiv.) ; — discussion : plusieurs membres, Malouet (*ibid.* p. 80 et suiv.) ; — retrait (*ibid.* p. 81) ; — admission provisoire des députés de Saint-Domingue (*ibid.*) ; — modification du nombre des bureaux (*ibid.*). — Compte rendu par Bailly de la réception faite à la députation envoyée pour rendre les derniers devoirs au Dauphin (9 juin, p. 83) ; — arrêté ordonnant de dresser une nouvelle liste des membres de l'Assemblée d'après la formation des bureaux (*ibid.*) ; — lecture du procès-verbal rédigé par les commissaires des conférences (*ibid.*) ; — admission des députés des colonies, à titre d'aspirants (*ibid.*) ; — Bailly expose que l'arrêté du clergé relatif à la cherté des grains a été communiqué au roi qui a fait une réponse (*ibid.*) ; — renouvellement de la motion tendant à presser le clergé de se réunir aux Communes pour rechercher ensemble le moyen de soulager la misère publique (*ibid.* et p. suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 84) ; — décision affectant les matinées aux assemblées publiques et les après-dînées aux bureaux (*ibid.*). — Bailly annonce la clôture des conférences et demande le renvoi au lendemain de l'examen du projet des commissaires (*ibid.*) ; — le comte de Mirabeau combat le renvoi (*ibid.*) ; — motion de l'abbé Sieyès tendant à sommer les deux autres ordres de se rendre dans la salle des Etats pour procéder à la vérification des pouvoirs en commun (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion : Regnaud, comte de Mirabeau, un membre, Target, Martineau, Treilhard, abbé Siéyès (*ibid.* p. 85 et suiv.) ; — vote sans résultat sur la motion amendée (*ibid.* p. 86) ; — renouvellement du vote et adoption (*ibid.*) ; — les commissaires, avec adjonction de l'abbé Siéyès, sont chargés d'une adresse au roi (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide que dix adjoints se rendront à la Chambre du clergé et les autres à la Chambre de la noblesse pour y porter le susdit arrêté (*ibid.*) ; — lecture du procès-verbal des deux dernières conférences (*ibid.*). — Réponses indécises du clergé et de la noblesse (12 juin, p. 87) ; — discussion sur la question de savoir si le projet d'adresse de la commission sera lu (*ibid.*) ; — lecture de ce projet (*ibid.*) ; — Malouet propose un projet d'adresse qui est repoussé (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption du premier (*ibid.* p. 88) ; — proposition de Démeunier de faire l'appel général des bailliages (*ibid.*) ; — compte rendu par Bailly de sa mission chez le roi qui était à la chasse

Communes (Assemblée des) (*Suite*).

(*ibid.*) ; — députation de la noblesse (*ibid.*); — réponse de Bailly (*ibid.*) ; — Camus et Pison du Galand sont nommés secrétaires provisoires (*ibid.*) ; — incident : un membre, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.). — Appel général des députés du clergé, de la noblesse et des communes des différentes provinces, diocèses, sénéchaussées et villes de France (*ibid.* p. 89 et suiv.), (13 juin, p. 95 et suiv.) ; — réappel (*ibid.* p. 99). — Compte rendu par Bailly de la démarche faite auprès du roi (*ibid.* et p. suiv.) ; — réponse du roi (*ibid.* p. 101). — Distribution par bureaux des élections à examiner (*ibid.*). — Rapports des bureaux (*ibid.* p. 102 et suiv.), (14 juin, p. 103 et suiv.). — Six curés répondent à l'appel des Communes (*ibid.* p. 106). — L'Assemblée décide que le doyen et les adjoints continueront leurs fonctions (15 juin, p. 108). — Répondent à l'appel des Communes : Marolles, député du clergé du bailliage de Saint-Quentin, Fouquier d'Hérouel, député des communes du même bailliage, et Thibaudeau, député des communes de la sénéchaussée de Poitiers (*ibid.*). — Protestation de la noblesse et du clergé de Bretagne contre les élections des députés des communes de cette province (*ibid.* et p. suiv.). — Répondent à l'appel des Communes : Mougins de Roquefort, député du clergé de la sénéchaussée de Draguignan, et Joyeux, député du clergé du bailliage de Châtellerault (*ibid.* p. 109). — Motion de Siéyès relative à la constitution des communes en *Assemblée des représentants* (*ibid.*), — complétée par le comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.) ; — proposition de Mounier de se constituer en *Assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation, agissant en l'absence de la mineure partie* (*ibid.* p. 113), — appuyée par Barnave (*ibid.*) ; — proposition de Rabaud de Saint-Etienne de se constituer en *Assemblée des représentants du peuple de France*, de supprimer les impôts actuels et de les remplacer, de consolider la dette et de voter un emprunt (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion interrompue par une députation de la noblesse (*ibid.* p. 114). — Répond à l'appel des Communes : Lavenue, député des communes de la sénéchaussée de Bazas (*ibid.*). — Suite de la discussion sur le mode de constitution de l'Assemblée : Target, Bergasse, Le Chapelier, Thouret, comte de Mirabeau, Malouet (*ibid.* et p. suiv.). — Proposition du doyen de faire une visite de condoléance, au nom de l'Assemblée, à la veuve de Liquier, député décédé (16 juin, p. 121) ; — adoption (*ibid.*). — Répondent à l'appel des Communes : Bertereau, député du clergé de la sénéchaussée du Maine, Henryot, député des communes du bailliage de Langres, et Thévenot de Maroise, son collègue (*ibid.*). — Suite de la discussion sur le mode de constitution de l'Assemblée : Siéyès, Camus, un membre, Robert, Legrand, Pison du Galland (*ibid.* et p. suiv.). — Répond à l'appel des communes : Laurent, député du clergé du Bourbonnais (*ibid.* p. 122 et suiv.). — Députation de la noblesse pour communiquer l'arrêté relatif à la cherté des grains (*ibid.* p. 123) ; — réponse du doyen (*ibid.*). — Répondent à l'appel des Communes : Clerget, Longpré et Rousselot, députés du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté, Joubert, député du clergé du bailliage d'Angoulême, et Lucas, député du clergé du diocèse de Tréguier (*ibid.*). — Suite de la discussion sur le mode de constitution de l'Assemblée : Mounier, comte de Mirabeau, Siéyès (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption de la motion de Siéyès (17 juin, p. 127) ; — arrêté confirmatif de ce vote (*ibid.*) ; — on décide qu'une adresse sera envoyée au roi (*ibid.*) ; — députation de la noblesse, pour faire part de difficultés survenues au sujet des élections du bailliage d'Auxerre et du Dauphiné (*ibid.* et p. suiv.) ; — réponse de Bailly (*ibid.* p. 128) ; — prestation de serment par le président et les secrétaires (*ibid.*) ; — formule du serment à prononcer par l'Assemblée (*ibid.*) ; — prestation de serment par l'Assemblée (*ibid.*) ; — motion de Target et Le Chapelier concernant les impôts (*ibid.*) ; — lettre du roi (*ibid.*) ; — commission chargée de rédiger l'adresse au roi (*ibid.*) ; — adoption d'une motion de Guillotin relative à la salle des séances (*ibid.*) ; — projets d'adresse proposés par Le Chapelier, Bergasse et Barnave ; — Target propose de les fondre (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de cette motion (*ibid.*, p. 130). — Incident concernant l'impression de l'arrêté du 17 juin : Camus, abbé Siéyès, Pison du Galand, Guillotin (19 juin, p. 133 et suiv.). — Motions de Target tendant à la formation : 1° d'un comité de vingt membres, chargé de rédiger ce qui s'est passé dans l'Assemblée depuis sa réunion ; 2° de trois comités de vingt membres, auxquels sera soumis l'examen des objets relatifs à la recette des revenus publics, à la dépense et à la dette ; 3° d'un comité chargé de rechercher les causes de la cherté des grains ; 4° et d'un comité supérieur à tous les autres (*ibid.* p. 134 et suiv.) ; — Pison du Galand propose de procéder avant tout à la nomination des président et secrétaires et à la rédaction des cahiers (*ibid.* p. 135) ; — Bailly objecte que ce dernier travail est fait et demande qu'il soit livré à l'impression (*ibid.*) : — il demande, en outre, que la nomination des officiers de la Chambre soit ajournée jusqu'après la vérification des pouvoirs (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; l'ouverture des lettres et paquets adressés à l'Assemblée est suspendue jusqu'après sa constitution (*ibid.*) ; — rappel par Mounier des arrêtés déjà pris et concernant les motifs de la conduite de l'Assemblée nationale avant sa constitution, les grains et les subsistances et les contestations sur les pouvoirs et les élections (*ibid.*) ; — motion d'un député de Bordeaux relative à un emprunt de 3 millions, destiné à soulager la misère du peuple (*ibid.*) ; — adoption d'un projet d'arrêté proposé par Target et ordonnant la formation de trois comités : le premier, pour remédier à la disette ; le second, pour la rédaction des motifs ; et le troisième, pour juger les contestations sur les pouvoirs (*ibid.*) ; — création d'un comité de règlement (*ibid.* et p. suiv.) ; — proposition de Barrère tendant à la nomination d'une commission chargée d'examiner les véritables causes de la disette (*ibid.* p. 136) ; — renvoi à la commission des subsistances (*ibid.*) ; — organisation et composition des comités des subsistances, de vérification, de rédaction et de règlement (*ibid.* et p. suiv.). — Protestation du président contre la fermeture de la salle des séances (20 juin, p. 137). — Tenue de la séance dans la salle du Jeu de Paume (*ibid.*) ; — lecture d'une lettre du marquis de Brézé relative à la fermeture de la salle des séances (*ibid.* et p. suiv.) ; — réponse de Bailly (*ibid.* p. 138) ;

Communes (Assemblée des) (*Suite*).

— seconde lettre du marquis de Brézé (*ibid.*); — motion de Mounier, appuyée par Target, Le Chapelier et Barnave, et tendant à prêter un serment solennel (*ibid.*); — arrêté pris dans ce sens, sur la proposition de Target, à l'unanimité des voix moins une (*ibid.*); — prestation de serment des députés par écrit (*ibid.*); — liste des signataires (*ibid.* et p. suiv.); — Camus annonce que Martin (d'Auch) a signé *opposant* (*ibid.* p. 139); — l'Assemblée décide que cette signature sera conservée pour témoigner de la liberté des opinions (*ibid.* p. 140); — projet d'adresse au roi proposé par Le Chapelier et combattu par Mounier (*ibid.*); — autres propositions faites par Barnave et Gouy d'Arsy (*ibid.*); — l'Assemblée s'ajourne au surlendemain et arrête qu'après la levée de la séance, si elle a lieu dans la salle nationale, tous les membres y demeureront pour continuer leurs délibérations (*ibid.*).—Séance dans l'église de Saint-Louis (22 juin, p. 140); — lecture d'une lettre du duc de Brézé et d'une lettre du roi, annonçant l'ajournement au 23 de la séance royale (*ibid.* et p. suiv.); — nouvelles adhésions au serment du Jeu de Paume (*ibid.* p. 141); — Laffon de Ladébat, commissaire d'une partie de la noblesse de Guyenne, demande que la contestation entre les deux députations soit jugée par l'Assemblée nationale (*ibid.*); — renvoi au comité de vérification (*ibid.*); — réception d'une députation chargée par la majorité du clergé d'annoncer sa réunion à l'Assemblée nationale (*ibid.*); — discours de Lubersac, évêque de Chartres, et réponse de Bailly, président (*ibid.*); — réception des membres du clergé annoncés (*ibid.*); — discours de Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, et réponse du président (*ibid.*); — dépôt sur le bureau, par l'archevêque de Vienne, de la liste des membres du clergé qui ont voté la vérification en commun (*ibid.* p. 142); — discours de l'abbé de Coulmiers (*ibid.*); — membres du clergé adjoints au comité de vérification (*ibid.*); — sur la demande de l'archevêque de Vienne, l'Assemblée décide que communication sera faite aux députés de son ordre du procès-verbal de la vérification des pouvoirs déjà faite (*ibid.*); — Target propose de communiquer au roi la liste déposée par l'archevêque de Vienne (*ibid.*); — vœu exprimé par Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux (*ibid.*); — convocation des comités de vérification et des subsistances (*ibid.*); — deux membres de la noblesse du Dauphiné, le marquis de Blacons et le comte Antoine d'Agoult, prennent séance sur les bancs de la noblesse (*ibid.*). — Baudouin, député-suppléant de la ville de Paris, est nommé imprimeur de l'Assemblée nationale (24 juin, p. 149); — lecture d'une lettre du garde des sceaux, et d'une autre du marquis de Brézé, annonçant que, sur les ordres du roi, l'entrée de la salle des députés du tiers état sera désormais dans la rue du Grand-Chantier (*ibid.*); — incident soulevé à l'occasion de la ceinture de troupes entourant le lieu des séances (*ibid.*); — explications données par un officier des gardes de la prévôté de l'hôtel (*ibid.*); — les marquis de Rostaing et de Gouy-d'Arsy sont chargés, avec Pison du Galland, secrétaire, de prendre des informations (*ibid.*); — motion de Mounier tendant à faire présenter une adresse au roi pour lui exposer que les représentants de la nation doivent avoir la police du lieu des séances (*ibid.*); — plaintes formulées par quelques membres contre le garde des sceaux et appuyées par le comte de Mirabeau (*ibid.*); — entrée de 151 ecclésiastiques, précédés des archevêques de Vienne et de Bordeaux (Le Franc de Pompignan et Champion de Cicé), et des évêques de Coutances, Chartres et Rodez (Talaru de Chalmazel, de Lubersac et de Seignelay-Colbert) (*ibid.*); — discours de Le Franc de Pompignan (*ibid.*); — adjonction de l'abbé Dillon aux deux secrétaires (*ibid.* p. 150); — appel des membres du clergé (*ibid.*); — Bouche dénonce Boisgelin de Crucé, archevêque d'Aix, comme infidèle à son mandat (*ibid.*); — liste des membres du clergé qui ont répondu à l'appel (*ibid.* et p. suiv.); — lecture de la lettre écrite par Necker à l'Assemblée nationale pour la remercier des marques d'estime qu'il en a reçues (*ibid.* p. 151 et suiv.). — Présentation de 5 autres membres du clergé (25 juin, p. 152); — discours de Tridon, curé de Rougères (*ibid.* et p. suiv.); — de Bottez, curé de Neuville-sur-Ain et de Vallet, curé de Gien (*ibid.* p. 153); — présentation de deux autres ecclésiastiques, Dumouchel et Perrier (*ibid.*); — présentation de 47 membres de la noblesse (*ibid.*); — discours du comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.*); — réponse du président Bailly (*ibid.* et p. suiv.); — appel des membres de la noblesse (*ibid.* p. 154); — liste de ceux qui ont répondu à cet appel (*ibid.*); — discours du marquis de Sillery (*ibid.* p. 154); — observations du marquis de Toulongeon au sujet d'une contestation relative à la députation du bailliage d'Amont en Franche-Comté (*ibid.* p. 155); — présentation de dom Estaing, député du clergé du bailliage de Tours (*ibid.*); — proposition d'une adresse au roi, pour demander le renvoi des troupes qui environnent la salle des Etats généraux, reprise par Barnave (*ibid.*); — nomination d'une députation chargée de la porter au roi (*ibid.*); — le président Bailly, le comte de Clermont-Tonnerre, l'archevêque de Vienne et Pison du Galand annoncent qu'ils ont calmé l'émotion causée dans le peuple par la présence des troupes (*ibid.* et p. suiv.). — Présentation de du Tillet, évêque d'Orange et de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun (26 juin, p. 157); — du comte de Crécy, de Saint-Albin, Dolomieu, Goubert et la Porterie (*ibid.*); — députation de la commune de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — Présentation de Leclerc de Juigné, archevêque de Paris (*ibid.* p. 159); — députation qualifiée par Mirabeau de *députés présumés de la partie non réunie de la noblesse* (*ibid.*); — admission sous cette réserve (*ibid.*); — discours de l'un d'eux, le duc de Liancourt (*ibid.* p. 160); — communication d'un arrêté pris la veille par la partie de la noblesse non réunie (*ibid.*); — réponse de Bailly, président (*ibid.*); — députation de citoyens de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — discours de l'un d'eux, de Mailly fils (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Bailly, président (*ibid.* p. 161); — présentation de la Roche-Négly, Chabaut et Veytard, députés du clergé, du comte de Pardieu et du marquis de Bouran, députés de la noblesse (*ibid.*); — discours du comte de Pardieu (*ibid.*); — incident sur l'insertion au procès-verbal de la délibération de la noblesse : Camus, plusieurs membres, Lan-

Communes (Assemblée des) (*Suite*).

juinais, Bailly, président (*ibid.*); — motion de Le Franc de Pompignan tendant à faire entrer un ecclésiastique de chaque généralité dans les comités formés par les généralités (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — renvoi au comité de vérification d'une requête des habitants de Versailles demandant, pour ce bailliage, une députation directe aux États généraux (*ibid.*); — on annonce l'arrivée des membres du clergé et de la noblesse non réunis (*ibid.* p. 165); — discours du comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — projet d'adresse de l'Assemblée nationale à ses commettants, présenté par le même (*ibid.* p. 166 et suiv.); — arrivée des membres du clergé et de la noblesse non réunis (*ibid.* p. 168); — discours du cardinal de La Rochefoucauld, président du clergé (*ibid.*); — discours du duc de Luxembourg, président de la noblesse (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Bailly, président (*ibid.* p. 169); — discours du duc d'Aiguillon (*ibid.*); — discours de Bailly, président (*ibid.*). — Voir *Assemblée nationale*.

Communes (Dettes des). Rapport par Dupont (de Nemours) sur les mesures relatives au payement des dettes contractées par les villes et les communes (5 août 1791, t. XXIX, p. 193 et suiv.); — projet de décret (*ibid.*, p. 194). — *Discussion*. — Adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 195); — article 2 : d'André, Ménard de La Groye, Gaultier-Biauzat, Martin, Dupont (de Nemours), rapporteur, un membre, Lavie, Dupont (de Nemours), rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 196); — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (*ibid.*); — adoption d'un article 6 nouveau (*ibid.*); — article 7 (nouveau) : Angot, de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 8 et 9 (art. 6 et 7 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des dispositions additionnelles présentées par Legrand et Ramel-Nogaret (*ibid.* p. 197).

Communes (Délimitation de). — Voir *Montmartre*, § **2**. — *Municipalités*, § **29**. — *Pétitions*, § **6**. — *Tribunaux de commerce*, §§ **21** et **22**.

Communes (Réunion de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **31**.

Commutation des peines. — Voir *Code pénal*.

Compagnie des eaux de Paris. — Voir *Eaux de Paris*.

Compagnie des Indes. — Voir *Indes* (Compagnie des).

Compagnie du Bon-Dieu ou du Saint-Sacrement. Troubles suscités par cette compagnie à Brie-Comte-Robert. — Voir *Troubles*, § **19**.

Compagnies financières. Projet de décret concernant leur liquidation, leur comptabilité et leur remboursement, présenté par Le Brun (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 473); — discussion (*ibid.*). — *Titre Ier*. — Articles 1, 2 et 3 : Martineau, Merlin, Le Brun, rapporteur, Merlin (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 4 : Goupilleau, Le Brun, rapporteur, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 474); — adoption des articles 5 à 20 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre II*. — Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 475); — article 3 : Martineau, Le Brun, rapporteur, Dionis du Séjour (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 4 à 13 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre III*. — Adoption du titre entier (*ibid.* p. 476). — *Titre IV*. — Adoption des articles 1 à 5 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre V*. — Adoption du titre entier (*ibid.*, p. 477); — nouvelle rédaction des titres II, III, IV et V (22 juillet, p. 505 et suiv.); — adoption (*ibid.*, p. 506). — Voir *Comité des domaines*, § **4**.

Compiègne (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **31**. — *Municipalités*, § **29**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **41**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Complices des crimes. — Voir *Code pénal*.

Complots contre la nation.

§ **1er**. — Communication par Rewbell du n° 21 du *Patriote français*, de Brissot, dénonçant des complots contre la nation (22 août 1789, t. VIII, p. 474).

§ **2**. — Rapport au nom du comité des recherches, par Voidel, sur un plan de conspiration contenu dans une lettre de Henri Cordon, ci-devant comte de Lyon (9 septembre 1790, t. XVIII, p. 665 et suiv.); — projet de décret ordonnant d'informer contre le sieur Cordon et la dame Persan (*ibid.* p. 666); — discussion : Duval d'Eprémesnil, Martineau, Populus, Bouche, Voidel, Brillat-Savarin, Dubois-Crancé, Duval d'Eprémesnil, Martineau, Duval d'Eprémesnil, le Président, Duval d'Eprémesnil, Goupilleau, Duval d'Eprémesnil, Alquier, Prieur (*ibid.* p. 666 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 668).

§ **3**. — Rapport par de Sillery sur le complot du sieur Thévenot et des sieur et dame de Lacombe (28 mai 1791, t. XXVI, p. 503 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 589); — discussion : de Folleville, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Lachèze, Delavigne, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 590); — discussion sur l'impression du rapport de Sillery : Delavigne, de Folleville, de Tessier de Marguerittes, Malouet, Lucas, Defermon, de Clermont-Tonnerre, de Cazalès, Babbey (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'impression du rapport (*ibid.* p. 591). — Sur le rapport de Varin, l'Assemblée décrète la continuation de l'instruction du procès commencée au tribunal du VIe arrondissement de Paris (30 août 1791, t. XXX, p. 79 et suiv.). — Voir *Châtelet de Paris*. — *Contre-révolutionnaires*. — *Lèse-nation*.

Comptabilité.

§ **1er**. — Rapport par Briois-Beaumetz sur l'arriéré de la comptabilité (25 mai 1791, t. XXVI, p. 437 et suiv.); — autre rapport par de Batz sur le même objet (*ibid.* p. 441 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 445.)

§ **2**. — Projet de décret pour parvenir à l'audition de tous les comptes à rendre jusqu'au 1er janvier 1791 (arriéré de la comptabilité), présenté par Briois-Beaumezt (4 juillet 1791, t. XXVIII, p. 712 et suiv.); — discussion (*ibid.* p. 703). — *Titre Ier*. — *De la suppression des chambres des comptes*. — Adoption des articles 1 à 9 (*ibid.*). — *Titre II*. — *De l'examen et de l'arrêté des comptes* : Camus, Legrand, Lanjuinais, de Cernon, Anson, Camus, Legrand, Cochard, Camus, d'André (*ibid.* et p. suiv.);

Comptabilité (*Suite*).

— l'Assemblée décrète que le Corps législatif verra et apurera par lui-même et définitivement les comptes des finances de la nation (*ibid.* p. 706); — renvoi à la commission du titre II (*ibid.* p. 709). — *Titre* III. — *De la présentation des comptes.* — Adoption (*ibid.* p. 710). — *Titre* IV. — *Des formes à suivre par les comptables pour rendre compte.* — Adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **3**. — Mémoire concernant la comptabilité des finances, rédigé par l'agent du Trésor public (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 714 et suiv.).

§ **4**. — Rapport par Cochard sur l'organisation de la comptabilité générale des finances de l'Etat (7 sept. 1791, t. XXX, p. 276 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 281); — discussion : Camus, Tronchet, de Custine, Camus, Defermon, Camus, Malouet, Boissy-d'Anglas, Camus, Malouet, Dupont (de Nemours), Anson, Malouet, Camus, Malouet, Defermon, Dupont, Briois-Beaumetz (8 septembre, p. 290 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il n'y aura pas de tribunal unique de comptabilité (*ibid.* p. 301).

Nouveau projet de décret présenté à l'Assemblée nationale par le comité central de liquidation sur l'organisation de la comptabilité générale des finances de l'Etat (9 septembre, p. 393 et suiv.); — adoption (15 septembre, p. 673 et suiv.).

Relevé par Camus des divers articles décrétés sur l'organisation de la comptabilité générale des finances de l'Etat (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 3 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 6).

Comptabilité de l'Assemblée nationale.

§ **1er**. — Rapport par Camus, au nom du comité de quatre membres nommés pour examiner, conjointement avec le président et les secrétaires, les dépenses des différents bureaux de l'Assemblée (23 octobre 1789, t. IX, p. 483).

§ **2**. — Rapport sur la réforme des bureaux et l'état des appointements, par Salomon de La Saugerie et Anson, chargés d'inspecter le travail des commis (3 décembre 1789, t. X, p. 362); — adoption des propositions faites (*ibid.*).

§ **3**. — Proposition de Camus tendant à la nomination de 4 commissaires chargés de surveiller les dépenses en bougies, bois et papiers dans les bureaux et comités (16 février 1790, t. XI, p. 619); — décret portant que deux membres seront adjoints aux inspecteurs de l'Assemblée (*ibid.*); — suppression des feux des bureaux, à la demande de l'abbé Collaud de La Salcette (*ibid.*); — rétablissement de ces feux (18 février, p. 638).

§ **4**. — Rapport par Anson, l'un des commissaires-inspecteurs des bureaux, sur les dépenses des bureaux et des comités et la nomination des commis (25 avril 1790, t. XV, p. 289); — discussion : Thibault, marquis d'Ambly (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Les inspecteurs des bureaux de l'Assemblée sont chargés de présenter, dès à présent et chaque mois, un tableau général des dépenses de tous les bureaux, tant de ceux qui sont au service de l'Assemblée que de ceux qui sont dans les divers comités (11 octobre 1790, t. XIX, p. 533).

Comptabilité des collecteurs et premiers percepteurs. Rapport y relatif par Le Couteulx de Canteleu (22 août 1790, t. XVIII, p. 213, et suiv.); — débat sur le vote : de Folleville de Sérent, Gaultier de Biauzat (*ibid.* p. 215); —

Comptabilité des collecteurs et premiers percepteurs (*Suite*).

— ajournement (*ibid.*); — Gaultier de Biauzat fait la motion que le comité des finances soit invité à présenter dans cinq jours un projet de décret (31 août, p. 435); — adoption (*ibid.*).

Comptabilité du département de la marine. Lettre de Thévenard, ex-ministre de la marine, y relatif (16 juin 1791, t. XXVII, p. 281 et suiv.); — renvoi aux comités de la marine et des finances (*ibid.* p. 282). — Voir *Maires* et *Dépenses de la marine.*

Comptabilité des finances. — Voir *Comptabilité.* — *Comptes.* — *Finances*

Compte de finances. — Voir *Finances*, § **39**.

Comptes en retard pour les colonies et la marine. — Voir *Marine*, § **22**.

Comptes rendus par les députés à leurs commettants. Comptes rendus par de Ballidart et de Failly (t. XXXII, p. 374 et suiv.), — par Bernigaud de Grange (*ibid.* p. 379 et suiv.), — par de Custine (*ibid.* p. 398 et suiv.), — par Ducellier (*ibid.* p. 456), — par d'Estourmel (p. 457 et suiv.), — par Faydel (*ibid.* p. 463 et suiv.), — par de Ferrières (*ibid.* p. 476 et suiv.), — par de Montcalm-Gozon et de La Salle de Roquefort (*ibid.* p. 483 et suiv.), — par de Pannetier (*ibid.* p. 493 et suiv.).

Comtat Venaissin.

§ **1er**. — Motion de Bouche tendant à en réclamer la propriété contre le pape (12 novembre 1789, t. X, p. 4); — seconde motion du même (21 novembre, p. 208 et suiv.).

§ **2**. — Saisie de blé destiné à Avignon (30 mars 1790, t. XII, p. 440); — Durand de Maillane demande si les habitants du comtat Venaissin, députés regnicoles, peuvent être considérés comme étrangers (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **3**. — Adresse de l'assemblée représentative du Comtat Venaissin tendant à sa réunion à la France (22 juin 1790 t. XVI, p. 405 et suiv.); — débat : abbé Bourdon, d'André, Goupil de Préfeln, Bouche, Fréteau, Dufraisse, Duchey (*ibid.* p. 407); — présentation au roi et remise aux comités des domaines et de Constitution (*ibid.*); — omission réparée : les signataires de l'adresse déclarent, par l'organe du président (Le Pelletier), que, dans cette pièce, en jurant fidélité à leur souverain, ils ont oublié d'ajouter *pontife* (28 juin, p. 529).

Comtat Venaissin. — Voir *Avignon.* — *Troubles*, § **2**.

Comptes.

§ **1er**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Cernon et interdisant les épices pour les comptes de l'année 1787 (22 décembre 1790, t. XXI, p. 624).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Lebrun et ajournant le jugement des comptes de 1789 jusqu'à l'organisation de la comptabilité (31 décembre 1790, t. XXI, p. 745).

§ **3**. — Tableau contenant les comptes de M. Necker et de M. Dufresne du 1er mai 1789 au 1er janvier 1791, divisés en recettes et en dépenses ordinaires et en recettes et en dépenses extraordinaires (29 juillet, 1791 p. 18 et suiv.).

§ **4**. — Rapport par de Cernon sur la recette et la dépense pendant le mois de juillet 1791 (14 août, p. 429).

Comptes (*Suite*).

§ **5**. — Rapport par Malouet sur le compte des recettes et des dépenses autorisées par l'Assemblée nationale depuis le 1er janvier 1790 et état de la dette nationale (18 août 1791, t. XXIX, p. 534 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 536 et suiv.); — discussion : Pierre Dedelay, abbé Gouttes, Pervinquière, un membre, Malouet, rapporteur (*ibid.* p. 537); — adoption (*ibid.*); — nouvelle rédaction du décret présentée par Malouet (21 août, p. 610); — adoption (*ibid.*).

Lettre des commissaires de la trésorerie nationale annonçant que l'état des recettes et des dépenses, depuis le 1er septembre 1791, sera prêt pour le 15 septembre 1791, conformément aux décrets de l'Assemblée (27 août, p. 738). — Voir *Comptabilité*. — *Dette publique*. — *Finances*.

Conches (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction circonscription et gouvernement de), § **27**.

Conciliation. — Voir *Bureaux de conciliation*.

Condamnations (Effets des). — Voir *Code pénal*.

Condamnés à mort. Sur la demande de Volney, l'Assemblée décide que son Président écrira au garde des sceaux pour obtenir un sursis à l'exécution de quatre individus du Bas-Maine, condamnés pour faits de l'émeute du 13 juillet précédent, par une sentence du prévôt de Château-Gontier, après une instruction secrète (20 janvier 1790, t. XI, p. 256 et suiv.). — Voir *Peine de mort*.

Condé (Prince de). Son manifeste (t. XVII, p. 391). — motion de Mirabeau aîné à ce sujet (*ibid*); — Voir *Bourbon-Condé*.

Condé (*Bateliers de*). — Voir *Navigation intérieure*, §§ **1** et **2**.

Condé-sur-Iton (*Paroisse de*). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **49**.

Condé-sur-Noireau (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **30**.

Condorcet. Prononce un discours au nom de l'Académie des sciences (t. XVI, p. 200 et suiv.). = Son opinion sur les assignats (t. XVIII, p. 530 et suiv.), (p. 536 et suiv.). = Ecrit au président au sujet de la solution du problème de la trisection des angles renvoyée à l'examen de l'Académie par l'Assemblée nationale (t. XXII p. 548). = Ecrit une lettre au Président de l'Assemblée nationale sur l'uniformité des poids et mesures (t. XXIV, p. 379). = Son discours sur ce sujet : De la République ou un roi est-il nécessaire à la conservation de la liberté? (t. XXVIII, p. 336 et suiv.).

Conférences. — Voir *Vérification des pouvoirs* (*Conférences sur la*).

Confession (Billets de). — (Affaire du sieur d'Estange, prêtre). — Voir *Clergé*, § **29**.

Confirmation canonique des évêques. — Voir *Evêques*, § 4.

Conflans (Ville de). — Voir *Impositions locales*, §. **14**.

Confolens (Canton de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **76**.

Congés.

§ **1er**. — Barnave propose de décréter que les demandes de congé pour cause de maladie devront être accompagnées d'un certificat de médecin, (t. IX p. 404). — Voir *Passeports*.

§ **2**. — Proposition de Mougins de Roquefort tendant à faire dresser une liste de tous les députés absents qui sont en congé et de ceux qui reprennent leur place après l'expiration de leur congé (3 avril 1790, t. XII, p. 528); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Débat au sujet de la multiplicité des congés : Voidel, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Rœderer, Defermon, Voidel, Lucas (25 avril 1790, t. XV, p. 287 et suiv.).

§ **4**. — Viefville des Essarts demande à se rendre dans son département où il a été nommé électeur (13 mai 1790, t. XV, p. 503); — Le Chapelier propose de rendre un décret confirmant les précédents décrets et défendant à tout membre de l'Assemblée de quitter son poste pour aller en occuper un autre (*ibid.*); — Prieur déclare que Viefville des Essarts compte sur un refus (*ibid.*); — Moreau rappelle la prohibition formelle pour les députés de se trouver dans les lieux où se tiendraient des assemblées primaires et celles de districts ou de départements (*ibid.*); — de Menou avoue qu'il est chargé par le demandeur de parler contre sa demande (*ibid.*).

§ **5**. — Une demande de congé faite par François d'Escars soulève un incident motivé sur le nombre considérable des absents : de Château-Randon, Lucas, Populus, Voidel (26 juin 1790, t. XVI, p. 467 et suiv.); — ajournement de la demande de congé (*ibid.* p. 468). — Demande de congé de l'abbé Dubois (27 juin, p. 507); — renouvellement de la demande de François d'Escars (*ibid.*); — discussion sur ces demandes de congé : Ricard (de Toulon), d'Ambly, François d'Escars (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 508). — Motion de Parisot sur le rappel de Dubois, absent sans congé (29 avril 1791, t. XXV, p. 412); — discussion : Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Incident à propos de demandes de congé de Saint-Simon et de Lafard : Lucas, Rewbell, de Caylus, de Montlosier (30 juin 1790, t. XVI, p. 578); — ordre du jour (*ibid*). — Voir ci-dessous, § **7**.

§ **7**. — Nouvel incident provoqué par une demande de congé de Landerberg : Bouche, Lucas, d'Ambly, Duquesnoy, de Foucault, Duval d'Eprémesnil, de Bonnay, de Vaucigny, de Cazalès (2 juillet 1790, t. XVI, p. 616 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 617).

§ **8**. — Projet de décret, présenté par un membre, portant que le retour des députés absents par congé sera annoncé dans l'Assemblée et inscrit au procès-verbal et que les députés seront regardés absents jusqu'à ce qu'à leur retour ils aient remplis cette formalité (21 octobre 1790, t. XIX, p. 748); — adoption (*ibid.*). — Voir *Députés*, § **6** et **13**.

§ **9**. — Charles de Lameth demande si les abbés Boudard et Delaplace, qui n'ont pas prêté serment sont en congé régulier (7 janvier 1791, t. XXII, p. 64 et suiv.). — Voir *Clergé*, § **43**.

§ **10**. — Demande de congé par l'abbé Couturier (2 mars 1791, t. XXIII, p. 601); — débat : plusieurs membres, abbé Couturier, Regnault, abbé Couturier, Voidel, Rewbell (*ibid.*); — le congé est accordé avec une condition (*ibid.*).

§ **11**. — Dénonciation contre l'abbé Goulard, député, employant un congé pour raisons de

Congés (*Suite*).

santé à exciter les esprits contre les lois constitutionnelles sur le clergé (22 mars 1791, t. XXIV, p. 288 et suiv.) ; — discussion : Prieur, Voidel, Tronchet, Prieur, Murinais, Barnave (*ibid.* p. 289) ; — décret portant que le député Goulard devra, dans les huit jours, revenir à son poste (*ibid.*).

§ 12. — Sillery demande le rappel de Deschamps, absent depuis plus de huit mois et ne s'occupant qu'à pervertir l'opinion publique (2 avril 1791, t. XXIV, p. 505 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* (p. 506) ; — réclamation de Deschamps (12 avril, p. 722) ; — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Les maires et officiers municipaux de Lyon annoncent qu'ils ont notifié au député Deschamps le décret de l'Assemblée nationale le rappelant de congé (15 avril 1791, t. XXV, p. 113) ; — discussion à ce sujet : Dubois, Victor de Broglie, Foucault-Lardimalie, Lavie, Populus (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée déclare Deschamps démissionnaire (*ibid.* p. 114).

§ 13. — Motion de Gaultier-Biauzat tendant à suspendre les permissions de congé pour les ecclésiastiques jusqu'après la quinzaine de Pâques (4 avril 1791, t. XXIV, p. 540) ; — discussion : Foucault, d'André, un membre, d'André, Foucault, un membre, Foucault, de Virieu, Le Chapelier, Foucault, Le Chapelier, de Virieu, Le Chapelier, Foucault, de Bruges, Prieur, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'amendement de d'André soumettant toutes les demandes de congé au comité de vérification (*ibid.* p. 541).

§ 14. — Demande de congé présentée par Millet (14 avril 1791, t. XXV, p. 64) ; — observations : Bouche (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*).

§ 15. — Sur la motion de Defermon, l'Assemblee décrète qu'il ne sera plus accordé de congé à aucun de ses membres, que ceux qui sont absents seront rappelés et qu'ils sera fait un appel nominal le 12 juillet (22 juin 1791, t. XXVII, p. 412). — Voir *Absents*. — *Appel nominal*. — *Députés*.

Congés de semestres accordés aux officiers. — Voir *Questions*.

Congés militaires. — Voir *Armée*, §§ 57 et 58.

Congrégations. Rapport par Massien sur les mesures à prendre relativement aux congrégations séculières d'hommes (t. XXXII, p. 58 et suiv.) ; — projet de décret (p. 59 et suiv.).

Congrégations religieuses. Motion de La Rochefoucauld-Liancourt tendant à faire présenter à l'Assemblée par le comité ecclésiastique ses vues sur les congrégations consacrées à l'assistance (5 avril 1791, t. XXIV, p. 562) ; — adoption (*ibid.*). — Voir *Religieux*.

Conscience (Liberté de). — Voir *Liberté de conscience*.

Conseil d'exécution électif et national. Opinion de Pétion (14 juillet 1791, t. XXVIII, p. 271 et suiv.).

Conseil (Grand-). Hommage rendu par cette cour à l'Assemblée nationale (20 juillet 1789, t. VIII, p. 251 et suiv.).

Conseil du roi.

§ 1er. — Résumé d'un mémoire des ministres sur ce conseil (15 octobre 1789, t. IX, p. 451) ; — discussion : Camus, Martineau, Garat, Blin, Duport, Démeunier (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète qu'en attendant l'organisation du pouvoir judiciaire, il continuera ses fonctions, à l'exception des arrêts du premier mouvement et de ceux portant évocation des affaires du fond (*ibid.*) ; — texte du mémoire des ministres (p. 454 et suiv.) ; — texte du décret modifié par une commission spéciale (20 octobre, (p. 467 et suiv.) ; — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret sur les scellés apposés dans les greffes des commissions extraordinaires du conseil du roi ou d'Etat (27 février 1791, t. XXIII, p. 552). — Voir *Procès*.

Conseils de districts et de départements. Projet de décret présenté par Démeunier, ajournant au 3 novembre la réunion de ceux de départements et maintenant, à la date fixée par le décret du 28 juin, la réunion de ceux de districts (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 749). — Voir *Corps administratifs*, § 2. = Rapport par Démeunier sur l'époque des réunions annuelles des conseils de districts et de départements (16 septembre 1791, t. XXXI, p. 80) ; — projet de décret (*ibid.*) ; discussion : un membre, Ramel-Nogaret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

Conseils de guerre. — Voir *Législation criminelle* (28 avril 1790).

Conspiration contre l'Etat. Rapport par Vieillard sur la procédure commencée par le ci-devant Châtelet de Paris contre les sieurs Bonne-Savardin-Maillebois et leurs complices (20 août 1791, t. XXIX, p. 598) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Voir *Châtelet de Paris*. — *Complots*. — *Contre-révolutionnaires*. — *Lèse-nation*.

Conspiration de Lyon. — Voir *Troubles*, § 51.

Constitution.

§ 1er. — Le comte de Crillon affirme que les députés des trois ordres ont été nommés non pour *maintenir* la Constitution, mais pour l'*établir* (N. 28 mai 1789, t. VIII, p. 55.)

§ 2. — Convocation des bureaux pour la nomination du comité de Constitution (6 juillet 1789, t. VIII, p. 199) ; — liste des trente membres élus (7 juillet, p. 200) ; — sur l'observation qu'aucun ecclésiastique n'en faisait partie, les membres des communes et de la noblesse proposent d'adjoindre six membres pris dans le clergé, mais le clergé répond qu'il a concouru aux choix faits et qu'il n'en désire pas d'autres (*ibid.*) ; — deux ecclésiastiques protestent contre cette allégation (8 juillet, p. 206) ; — rapport par Mounier sur la distribution des matières (9 juillet, p. 214 et suiv.).

§ 3. — Proposition de Pétion de Villeneuve tendant à la nomination d'un comité de huit membres choisis au scrutin et chargés d'un plan de Constitution (14 juillet 1789, t. VIII, p. 231) ; — discussion : un membre, comte de Crillon, Barrère de Vieuzac, Mounier, Le Chapelier, Buzot, un membre, Pison du Galand (*ibid.*) ; — adoption de la proposition de Pétion de Villeneuve (*ibid.*) ; — noms des huit membres élus (*ibid.* p. 232) ; — lecture par Rabaud de Saint-Etienne d'un règlement préparé par le comité (17 juillet, p. 246) ; — renvoi aux bureaux (*ibid.*) ; — rapport par Champion de Cicé sur les premiers travaux du comité (27 juillet, p. 280 et suiv.) ; — rapport par le comte de Clermont-Tonnerre contenant le résumé des

Constitution (*Suite*).

Cahiers, en ce qui concerne la Constitution (*ibid.* p. 283 et suiv.); — projet contenant les premiers articles de la Constitution, présenté par Mounier à l'Assemblée nationale (*ibid.* p. 285 et suiv.). — Nomination d'un comité de cinq membres chargé de recevoir les plans de Constitution (13 août, p. 434); — noms des membres qui en font partie (*ibid.*); — rapport, au nom de ce comité, par Mirabeau. — Voir *Déclaration des droits de l'homme.*

Motion de Duquesnoy tendant à faire décider s'il y aura *une ou deux chambres* (14 août 1789, t. VIII, p. 435 et suiv.).

Rapport par Bergasse sur l'organisation du pouvoir judiciaire (17 août, p. 440 et suiv.). — Voir *Pouvoir judiciaire.*

Bouche demande que le comité de Constitution dépose sur-le-champ son travail (27 août, p. 492); — Bureaux de Pusy demande que l'Assemblée, les bases fondamentales de la Constitution établies, s'occupe de l'organisation des *assemblées municipales* (*ibid.*); — cette proposition est combattue par Deschamps et Mounier (*ibid.*); — le vicomte de Noailles émet l'opinion qu'il faut d'abord s'occuper de la réforme des *corps judiciaires*, de l'organisation des *municipalités*, de l'établissement des *assemblées électives* et des *assemblées provinciales*, de la puissance militaire et des impôts (*ibid.*) — Camus entend donner la priorité à la discussion des articles relatifs à la *monarchie* (*ibid.* p. 493); — lecture de ces articles, par Fréteau (*ibid.*). — Virieu dit qu'ils sont admis par tout le monde (*ibid.*); — Pétion de Villeneuve demande qu'on les discute sans précipitation (*ibid.*); — La Chèze oppose qu'un grand nombre de cahiers n'étant pas imprimé, il est difficile de connaître le vœu général des commettants (*ibid.*).

§ 4. — Dépôt, par Mounier, du projet relatif au *gouvernement monarchique*, proposé par le comité (28 août 1789, t. VIII, p. 504); — discussion générale : Grégoire, Mounier, Lanjuinais, deux ecclésiastiques, abbé d'Eymar, Talleyrand-Périgord, abbé d'Eymar, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — discussion de l'article premier : plusieurs membres, Bouche, Démeunier, de Lubersac, duc de La Rochefoucauld, Target, Robespierre, comte de Mirabeau, Duport, Gaultier de Biauzat, comte de Mirabeau, Mounier, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémenil, comte de Mirabeau, Mounier, comte de Mirabeau, Duval d'Epreménil, comte de Mirabeau, un membre, Pison du Galand, Desmoutiers de Mérinville, baron de Menou, marquis de Sillery, Roussier, Dumetz, Garat aîné, Populus, Desmoutiers de Mérinville, Chasset, Roussier, Malouet, de Lubersac, comte de Croix, Mounier (*ibid.*); — Bouche, vicomte de Noailles, Alexandre de Lameth, Mounier, comte de Virieu, Guillotin, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Duport, d'André (29 août, p. 508 et suiv.); — l'Assemblée arrête qu'elle délibérera d'abord sur la motion du vicomte de Noailles, tendant à faire décider ce que l'on entend par *sanction royale*, si elle est nécessaire pour les actes législatifs, dans quel cas et de quelle manière elle doit être employée, et si l'Assemblée doit être permanente et se diviser en *deux chambres* (*ibid.* p. 509); — comte de Mirabeau, Rhédon, Pétion de Villeneuve, de Castellane, Deschamps, Mounier, Delandine, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, un membre, duc de Liancourt, abbé Grégoire (*ibid.* et p. suiv.); — rapport par Lally-Tollendal sur le chapitre II de la Constitution, relatif au *pouvoir législatif* (31 août, p. 514 et suiv.); — rapport par Mounier sur les articles concernant l'organisation du *pouvoir législatif* (*ibid.* p. 522 et suiv.); premier rapport, par Lally-Tollendal, sur l'*organisation du Corps législatif*, ce Corps se composant d'une Chambre des communes, d'un Sénat éligible et non héréditaire et du roi, dont le concours pour la formation de la loi est indispensable (31 août, p. 514 et suiv.); — deuxième rapport, par Mounier, relatif aux principes du gouvernement français, aux formes des élections, à la *formation du Sénat* et à la formation des lois (*ibid.* p. 522 et suiv.); — discussion sur la sanction royale, le droit de *veto* et la permanence : duc de Liancourt, Salle, prince de Salm, Rabaud de Saint-Etienne, comte de Mirabeau, Target, comte de Clermont-Tonnerre, Malouet, Pétion de Villeneuve, comte de Mirabeau (1er septembre, p. 529 et suiv.); — comte d'Antraigues, Delandine, un membre, Treilhard, de Beaumetz, Barnave, Target (2 septembre, p. 543 et suiv.); — opinion, non prononcée, du duc de La Rochefoucauld (p. 548 et suiv.); — suite de la discussion : Crenière, Goupil de Préfeln, baron de Jessé, Target, abbé Maury, Alexandre de Lameth, de Castellane, abbé Maury (3 septembre, p. 550 et suiv.); — exposé des motifs, par Mounier, au nom du comité, de divers articles du plan de Corps législatif et principalement de ceux qui se rapportent à la nécessité de la sanction royale (4 septembre, p. 554 et suiv.); — reprise de la discussion : Desèze, Salle, Lezay de Marnésia, Target, Démeunier, Grégoire, Rabaud de Saint-Etienne, Alexandre de Lameth, Dupont (de Nemours), vicomte de Mirabeau, Clermont-Tonnerre (4 septembre, p. 564 et suiv.); — de Bousmard, Glezen, un membre, Harmand, Thouret, Pétion de Villeneuve, Legrand, Montmorency, La Rochefoucauld, Mounier (5 septembre, p. 579 et suiv.); — Lanjuinais, de Virieu, Malouet, un membre, de Custine (7 septembre, p. 588 et suiv.); — abbé Sieyès, marquis de Sillery (*ibid.* p. 592 et suiv.); — plan d'après lequel le président de La Luzerne demande à soumettre à la délibération les différentes questions agitées (9 septembre, p. 602 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 603); — propositions diverses faites pour régler l'ordre des votes successifs, par Rewbell, Target, Démeunier, de Beaumetz, Chasset, comte de Mirabeau, Camus, abbé Sieyès, vicomte de Beauharnais, comte de Clermont-Tonnerre, Rabaud de Saint-Etienne, duc de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète la la permanence (*ibid.* p. 604); — motion du comte de Mirabeau tendant à faire décréter qu'il n'y a plus lieu à délibérer sur l'*unité du Corps législatif* (*ibid.*); — discussion : Dupont (de Nemours), comte de Mirabeau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), comte de Mirabeau, Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 604); — incident soulevé par le comte de Virieu (*ibid.*); — la censure est réclamée par Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — le marquis de Foucault demande que de Virieu soit entendu (*ibid.*); — le président de La Luzerne rappelle l'Assemblée au calme (*ibid.* p. 605); — rejet de la motion du comte de Mirabeau (*ibid.*); — discussion sur la question de

Constitution (*Suite*).

l'*unité du Corps législatif :* Alexandre de Lameth (*ibid.*); — nouvelle interruption de la délibération (*ibid.*); — insulte adressée au président de La Luzerne, qui donne sa démission (*ibid.*); — le dernier président Clermont-Tonnerre, appelé au fauteuil, blâme l'insulteur et lève la séance (*ibid.*); — reprise de la discussion sur l'*unité du Corps législatif* : Camus (10 septembre, p. 607); — l'Assemblée décide qu'il n'y aura qu'*une seule Chambre :* 490 voix pour l'unité, 89 pour la pluralité et 122 voix perdues (*ibid.* p. 608). — Une lettre de Necker, lue par le président Clermont-Tonnerre, accompagne un rapport fait par ce ministre au conseil du roi sur la *sanction royale* (*ibid.* p. 609); — discussion à propos de la lecture de ce mémoire : comte Briois de Beaumetz, un membre, Target, Grégoire, comte de Mirabeau, Pison du Galand, comte de Mirabeau, Camus, comte de Mirabeau, Lally-Tollendal, Le Berthon, plusieurs membres comte de Mirabeau, Mounier, plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que le mémoire ne sera pas lu (*ibid.* p. 610); — reprise de la discussion sur la *sanction royale :* Clermont-Tonnerre, Camus, comte de Mirbeau, un membre, Clermont-Tonnerre, Rabaud de Saint-Etienne, Prieur, Rabaud de Saint-Etienne, Tronchet, Target, plusieurs membres, comte de Mirabeau, Tronchet, Chasset, Lanjuinais, Lally-Tollendal, Guillotin, Mounier, Fréteau, Hébrard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du *veto* suspensif, par 673 voix contre 325 et 11 voix perdues (*ibid.* p. 612); — texte du mémoire de Necker (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur la durée du *veto* suspensif et sur la *durée de la législature* : Le Pelletier de Saint-Fargeau, de Richier, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Robespierre, Buzot, abbé Maury, Buzot, Démeunier, comte de Virieu, comte de Mirabeau, Dubois de Crancé, Target, abbé Maury, Démeunier (12 septembre, p. 616 et suiv.); — l'Assemblée décide que la législature sera de deux années (*ibid.* p. 619); — vote sur la question de savoir si le renouvellement des membres de chaque législature se fera en totalité (14 septembre, p. 636); — adoption (*ibid.*); — discussion sur la durée du *veto* suspensif : Barnave, comte de Mirabeau, Lally-Tollendal, comte de Virieu, Marandat, comte de Virieu, un membre des communes, abbé de Montesquiou, Rewbell, abbé Maury, Pétion de Villeneuve, Robespierre, comte de Mirabeau, Tronchet, Barnave, Emmery, un membre, Malouet, Le Chapelier, Target, un membre de la noblesse (*ibid.* et p. suiv.); — motion de Barnave tendant à ce qu'il soit sursis à toute décision sur la question pendante jusqu'à ce que la promulgation des articles des 4 août et jours suivants ait été faite par le roi (*ibid.* p. 640); — l'Assemblée décide que le président ira présenter au roi les arrêtés des 4, 6, 7, 8 et 11 août dernier, ainsi que celui porté par elle relativement aux subsistances, pour lesdits décrets être sanctionnés (15 sept., p. 641). (Voir *Décrets*, § 1er.) — Renouvellement : noms des membres du nouveau comité (15 sept., p. 641); — discussion sur la motion de Barnave : Le Chapelier, Cazalès, un membre, Guillotin (15 septembre, p. 641 et suiv.); — le baron de Juigné propose d'interrompre la discussion sur la question pendante et de consacrer les principes de l'*hérédité de la couronne* et de l'*inviolabilité de la personne du roi* (*ibid.* p. 642); — adoption (*ibid.*); — le duc de La Rochefoucauld propose d'ajouter un article sur la majorité et la régence (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — un membre demande qu'on déclare inviolable la personne de l'héritier présomptif (*ibid.*); — rejet de cette proposition combattue par le duc de Mortemart et Custine (*ibid.*); — motion d'Arnoult tendant à faire décréter que la maison régnante en Espagne ne pourra être admise à l'hérédité de la cour de France (*ibid.*); — discussion : La Luzerne, comte de Mirabeau, Le Pelletier de Saint-Fargeau, comte de Mirabeau, comte de Virieu, comte de Mirabeau, Bouche, Target, comte de Choiseul, comte de Mirabeau, Rewbell, comte de Mirabeau, duc de Mortemart, comte de Mirabeau, de Sillery, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau, un membre, Goupil de Préfeln, Duport, Garat jeune, duc du Châtelet, plusieurs membres, Target, comte de Mirabeau, Duport, duc du Châtelet, Duval d'Eprémesnil (*ibid.* et p. suiv.). — Le roi répond au président Clermont-Tonnerre, à propos de la sanction à donner aux décrets des 4 août et jours suivants, qu'il prendra en considération la demande qu'on lui fait (15 septembre, p. 645).

Discussion du 1er chapitre de la *Constitution* relatif à l'*inviolabilité de la personne du roi*, à l'*indivisibilité du trône* et à l'*hérédité de la couronne* de mâle en mâle : de Cazalès, vicomte de Macaye, Bouche, Long, comte de Mirabeau, Target, de Talleyrand, évêque d'Autun, comte Mirabeau, (16 septembre 1789, t. IX, p. 2 et p. suiv.); — le vote par appel nominal est décrété (*ibid.* p. 4); — sa validité est contestée (*ibid.*). — Observations sur le procès-verbal de Duval-d'Eprémesnil et du vicomte de Mirabeau (17 septembre, p. 23); — reprise de la discussion : Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Dupont (de Nemours), de Cazalès, de Macaye, de Cazalès (*ibid.* p. 24 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 25); — texte de l'article (*ibid.*). — Target propose de s'occuper de l'organisation des *assemblées provinciales* (22 septembre, p. 99 et suiv.); — Rabaud appuie cette proposition (*ibid.* p. 100); — Camus se plaint de ce que les travaux n'avancent pas (*ibid.*). — Le duc de Mortemart demande et obtient que l'on délibère sur la définition du *gouvernement français* (*ibid.*); — lecture de l'article 1er du chapitre II : « Le gouvernement français est monarchique, etc. » (*ibid.*); — amendements proposés par de Lubersac, Roussier et Target (*ibid.*); — texte de l'article adopté (*ibid.*). — Lecture de l'article deuxième : « Aucun acte de législation ne pourra être considéré comme loi, etc. » (*ibid.*); — discussion : Le Chapelier, Monnier, Maury, comte de Lameth, Tronchet, Bouche, Guillotin, Le Chapelier, Garat, Mounier, Tronchet, de Lally-Tollendal, comte de Mirabeau, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — lecture de l'article amendé (*ibid.* p. 101). et suiv.); adoption (*ibid.* p. 102). — Discussion de l'article troisième : « Le *pouvoir exécutif* suprême réside exclusivement dans les mains du roi » : Lameth, Bouche (23 septembre, p. 123); — adoption (*ibid.*); — reprise de la discussion sur cet article : Bouche, Lameth, Bouche, Bouchotte, de La Luzerne, Delacour, Mounier, Target, vicomte de Mirabeau, Duport, comte de Mirabeau, un

Constitution (*Suite*).

membre de la noblesse, Pétion de Villeneuve, de La Luzerne, Fréteau, Le Berthon (*ibid.* et p. suiv.); — texte de l'article 3 amendé et définitivement adopté (*ibid.* p. 124). — L'Assemblée décide l'insertion, entre l'article 3 et l'article 4, des articles décrétés sur la sanction royale (*ibid.*); — lecture de l'article 4 concernant le *pouvoir judiciaire*, et discussion : Deschamps, Pétion de Villeneuve, Garat, Pison du Galand, Duval-d'Eprémesnil, Fréteau, Pison du Galand, Target, Clermont-Lodève, Garat (*ibid.*); — adoption de l'articte amendé (*ibid.*). — Le comte de Mirabeau propose de traiter en suite la *question de la régence*, et Mounier, de s'occuper de *l'organisation des municipalités* (*ibid.*). — Rapport de Thouret sur les bases de la représentation proportionnelle (29 septembre, p. 202 et suiv.). — Rapport du même sur l'établissement des *assemblées administratives* et des *municipalités* (*ibid.* p. 206 et suiv.). — Richier demande la distribution à chaque député d'une carte correspondant au projet de la nouvelle division de la France (*ibid.* p. 210); — Target répond que cette carte sera non seulement soumise aux députés, mais encore envoyée aux provinces pour être corrigée selon leurs vœux (*ibid.*). — Rapport par Target sur le projet de plan constitutif du *Corps législatif* (*ibid.* et p. suiv.). — Fréteau propose de statuer sur quelques articles du chapitre Ier, non encore mis en délibération, et en particulier sur *la responsabilité des ministres* (*ibid.* p. 211); — discussion sur cet objet : Démeunier, un membre de la noblesse, Fréteau, comte de Mirabeau, Guillaume, Fréteau, Le Berthon, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (p. 212). — *Discussion du projet d'organisation du Corps législatif* : Démeunier, Legrand, Treilhard, Martineau, Target, plusieurs membres (30 septembre, p. 219); — adoption de l'article 1er (*ibid.*). — Discussion de l'article 2 : Malouet, plusieurs membres, Target, un membre, de La Luzerne, un membre, Anson, Rewbell, La Poule, Goupil de Préfeln, Buzot, vicomte de Mirabeau, Pétion de Villeneuve, Démeunier, Le Berthon, marquis de Bonnay, Démeunier, Malouet, Le Pelletier de Saint-Fargeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 220). — Discussion de l'article 3 : Goupil de Préfeln, un membre, Target, Martineau, Target, Martineau, Garat, Emmery, de La Luzerne, de Virieu, deux membres, Pison du Galand, duc d'Aiguillon, Dubois de Crancé, Duport, de Clermont Tonnerre, chevalier de Lameth, Pétion, de Clermont-Tonnerre, duc d'Aiguillon, de Mirepoix, d'Aiguillon, comte de Crillon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 222). — Discussion de l'article 4 : Martineau, Démeunier, Barnave, Morin, duc de La Rochefoucauld, Andrieu, comte de Mirabeau, Target, comte de Mirabeau, Anson, comte de Mirabeau, Defermon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), comte de Mirabeau, de Boisgelin, comte de Mirabeau, plusieurs membres (1er octobre, p. 226 et suiv.). — Adoption de la première partie de l'article 4 (*ibid.* p. 228); — discussion sur l'ajournement de la seconde partie : abbé d'Eymar, Pétion de Villeneuve, comte de Mirabeau (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — *Déclaration des droits de l'homme en société* (Voir ces mots). — Lecture par Démeunier des 19 premiers articles de la Constitution décrétés (2 septembre, p. 237); — adoption de cette classification (*ibid.*). — Bouche demande qu'on reprenne le travail de la Constitution (7 octobre, p. 379). — Discussion de l'article 5 du projet relatif à *l'organisation du Corps législatif* : de Boisgelin, Démeunier, Barrère de Vieuzac, comte de Mirabeau, Deschamps, Brostaret, Pétion de Villeneuve (*ibid.* et p. suiv.; — adoption (*ibid.* p. 380). — Article 6 : duc de Mortemart, Pison du Galand, Fréteau, comte de Mirabeau, de Cazalès, duc de La Rochefoucauld, Montlosier, Blin, duc du Châtelet, Robespierre, de Boisgelin, Glezen, Fréteau, comte de Mirabeau, Barnave, d'Aigalliers, Dupont, Pétion de Villeneuve, de Lubersac, de Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 382). — Articles 7 et 8 : adoption sans discussion (8 octobre, p. 383). — Article 9 : Robespierre, Duport, Démeunier, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Pétion de Villeneuve, de Boislandry, comte de Mirabeau, Fréteau, de Boisgelin, Robespierre, Le Berthon, Target, comte de Mirabeau, Fréteau, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.); — Target, Lanjuinais, Tronchet, Briois de Beaumetz, Barrère de Vieuzac, Target, Camus (10 octobre, p. 396 et suiv.); — Adoption de l'article modifié (*ibid.* p. 397). — Discussion sur l'adjonction du titre de *roi de Navare* : Target (12 octobre, p. 408). — Lecture d'une lettre de Polverel, député des Etats de Navarre (*ibid.* et p. suiv.); — d'un mémoire des Etats de Navarre (*ibid.* p. 410); — suite de la discussion : Noussitou, Bouche, Barrère de Vieuzac, La Ville-Leroux, Emmery, Salicetti, comte de Mirabeau, Lanjuinais, de Boismard (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 411).

Lecture des articles de Constitution décrétés depuis le 5 octobre (5 novembre 1789, t. IX, p. 679); — lecture et approbation de la rédaction ordonnée le 10 octobre relativement à l'intitulé des décrets sanctionnés et à l'époque de leur mise à exécution (*ibid.*).

Discussion sur la formation des assemblées primaires : de Custine, Laborde, Lanjuinais, Pison du Galand, Démeunier, Villaret, Defermon, Dupont, Martineau, Destutt de Tracy, Thibault, Target, Gaultier de Biauzat, Prieur, Dubois de Crancé, duc de La Rochefoucauld (16 novembre 1789, t. X, p. 67 et suiv.); — adoption des quatre premiers articles (*ibid.* p. 68); — discussion portant que chaque assemblée primaire députera au district à raison d'un membre sur 200 votants : Barnave, Dupont, proposent de la réserver (*ibid.* p. 69); — on réserve également l'article relatif à la nomination des députés (*ibid.*); — Démeunier propose de s'occuper d'abord des degrés intermédiaires et des bases de représentation (*ibid.*); — adoption d'un article portant qu'il n'y aura qu'un degré intermédiaire d'élection entre les assemblées primaires et les assemblées nationales et administratives (*ibid.*). — Article du projet de Constitution concernant le nombre des députés à élire : Pétion de Villeneuve, marquis de Castellane, comte de Montlosier, Bengy de Puyvallée (17 novembre 1789, t. X, p. 76 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 81); — texte de l'article sur le lieu de réunion des électeurs pour procéder à l'élection, et discussion : Daubert, de Richier, Charles de Lameth, Target, Defermon, Alexandre de Lameth, Barnave, duc de La Rochefoucauld, Destutt de Tracy, Démeu-

Constitution (*Suite*).

nier, de Lachèze, de Beaumetz, comte de Crillon, Le Chapelier, Defermon, marquis de Foucault (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 82) ; — article relatif aux lieux où doivent se tenir les assemblées d'élection)18 novembre, p. 87 et suiv.) ; — rejet d'un amendement de Lanjuinais (*ibid.* p. 88) ; — adoption de l'article (*ibid.*) ; — adoption de deux articles concernant la nomination des électeurs par les assemblées primaires, et la nomination des membres de l'administration de district par ces électeurs (*ibid.*) ; — article concernant la nomination des membres de l'assemblée de département (*ibid.*) ; — discussion : Rewbell, Mougins de Roquefort, Defermon, Gaultier de Biauzat, marquis d'Ambly, Garat aîné, Rewbell, Christin, comte de Crillon, Malès, duc de La Rochefoucauld, comte de Mirabeau, Démeunier, Le Chapelier, Barnave (*ibid.* p. 88 et suiv.) ; — adoption d'un amendement de d'Ambly (*ibid.* p. 90) ; — article concernant le nombre des électeurs à nommer par les assemblées primaires : Robespierre, Démeunier (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — articles relatifs à la permanence et au renouvellement de *l'administration soit de département, soit de district*, et à la durée des fonctions des membres des assemblées administratives (19 novembre, p. 115) ; — adoption (*ibid.*) ; — article concernant la nomination des membres de l'administration de département : Ramel-Nogaret, de Tracy, Target, de Montlosier, Barrère de Vieuzac, Garat aîné, Long (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article concernant la nomination des membres de l'assemblée de district (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article fixant le nombre des membres des assemblées départementales : Garat aîné, Villaret, Target, Garat aîné, de Lachèze, Barnave, de Robespierre, Defermon, abbé Maury, Dupont, *député de Bigorre* (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 116) ; — articles relatifs au nombre des membres des *administrations de district* et à la division de ces administrations : comte de Montlosier, comte de Virieu, marquis d'Estourmel, vicomte de Noailles, Malouet, Cochon de l'Apparent, Defermon, Dupont (de Nemours), comte de Crillon, comte de Montmorency (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption du premier de ces deux articles amendé (*ibid.* p. 117) ; — nouvelle rédaction du deuxième article proposée par le comité : Defermon, Brostaret, de Richer, Brunet de Latuque, Lanjuinais, Alexandre de Lameth (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — nombre des membres du directoire : Grelet de Beauregard, Target, Lanjuinais (*ibid.*) ; — ajournement de cette question (*ibid.*) ; — adoption de deux articles portant : 1° que les représentants nommés pour l'administration du district seront regardés comme les représentants de la totalité du district ; que les représentants à l'administration du département seront considérés comme les représentants de la totalité du département, et que les représentants à l'Assemblée nationale seront regardés comme les représentants de la totalité des départements ; 2° que les uns et les autres ne pourront être révoqués qu'à la suite d'une forfaiture jugée (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion sur deux articles proposés par Lanjuinais, le premier concernant l'exclusion des parents de l'assemblée d'administration, et le second demandant la nomination d'un suppléant à chacun des députés aux assemblées administratives ou à l'assemblée nationale : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Barrère de Vieuzac, Defermon, duc de La Rochefoucauld, Guillaume (23 novembre, p. 225 et suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 226) ; — vote de deux articles concernant le compte de gestion du Directoire et la division de chaque administration de district (*ibid.*) ; — discussion sur l'article relatif à la subordination des agents des assemblées administratives au pouvoir exécutif : Defermon-Lanjuinais, Rewbel, Target, Defermon, Target, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), comte de Virieu, Populus (*ibid.* et p. suiv.) ; — ajournement (*ibid.* p. 227) ; — discussion sur un article concernant les attributions des assemblées administratives : Defermon, de Richier, Duport, Démeunier, Barnave (*ibid.*) ; — suite de la discussion : Milscent propose de s'occuper particulièrement des *municipalités* (24 novembre, p. 247) ; — Target donne lecture d'un article modifié par le comité dans le sens indiqué par les débats de la veille (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion : d'Ailly, Treilhard, Defermon, de Bousmard, de Bonnal, Démeunier, marquis de Foucault, Pison du Galand, Volney, Populus, comte de Crillon, Démeunier, Moreau, Dupont (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article du comité (*ibid.* p. 249) ; — adoption de trois autres articles du comité sur le même point (*ibid.*).

Discussion des articles concernant les municipalités : de Lachèze, Target, Bouche, de Turckeim, Lavie, l'abbé d'Eymar, Rewbell, abbé d'Eymar, d'Estourmel, Target, Lanjuinais, Target (25 novembre 1789, t. X, p. 252 et suiv.) ; — adoption des dix premiers articles (*ibid.* p. 253) ; — discussion de l'article 7 : Redon, Démeunier, Target (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — discussion de l'article 8 (*scrutin de liste*) : Defermon, duc, de La Rochefoucauld, Ramel-Nogaret, Mougins de Roquefort, baron de Menou, comte de Crillon, Blin (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 254) ; — adoption des articles 8, 9 et 10 (*ibid.*) ; — adoption des articles 11 et 12 (26 novembre, p. 259) ; — Long propose un amendement à l'article 13, qui est repoussé (*ibid.*) ; — adoption des articles 13, 14, 15 et 16 (*ibid.*) ; — discussion de l'article 17 : Lanjuinais, vicomte de Noailles, Deschamps, Target (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 260) ; — discussion de l'article 18 : plusieurs membres Defermon, Lanjuinais, Rewbell, Ramel-Nogaret, Mougins de Roquefort, de Montlosier, Target, Démeunier, Malouet (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 261) ; — adoption des articles 19, 20, 21, 22 et 23 (*ibid.*) ; — ajournement de l'article 24 ; — adoption des articles 25, 26, 27 et 28 (*ibid.*) ; — rejet d'un amendement, combattu par Démeunier, et tendant à limiter à un an la durée des fonctions de de maire (*ibid.*) ; — motion de Bouche concernant la convocation du conseil municipal (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité sur la demande de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 262) ; — adoption des articles 29 à 41 (30 novembre, p. 339). — Suite de la discussion sur *l'organisation des municipalités* : Le Pelletier de Saint-Fargeau, Martineau, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Démeunier, Target (1er décembre, p. 343 et suiv.) ; — adoption des articles 42 à 50 (*ibid.* p. 344) ; — discus-

Constitution (*Suite*).

sion sur l'article 51 : abbé Grégoire, Defermon, Démeunier, Pison du Galand, Rewbell, Target, comte de Mirabeau, Démeunier, comte de Mirabeau, Démeunier, comte de Mirabeau, Target, Pison du Galand, Prieur, comte de Mirabeau, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — Target donne lecture de quatre nouveaux articles proposés par le comité (2 décembre, p. 355); — adoption des trois premiers (*ibid.*); — discussion sur le quatrième : Bouron, Ango, Long, de Clermont-Tonnerre, Michelon, Rewbell, de Lachèze, abbé Maury, Pison du Galand, Barrère du Vieuzac, Démeunier, Fréteau de Saint-Just (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 356). — Articles omis, concernant les assemblées tant administratives que nationales : adoption des trois premiers (3 décembre, p. 358); — discussion de l'article 4 : abbé Maury, Target, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur (*ibid.* p. 359); — adoption (*ibid*); — article 5 : Rewbell, Target (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 6 : Mougins de Roquefort, duc de Mortemart, Dufraisse-Duchey, La Poule, Camus, Long, de Richier, Target, Le Chapelier, de Cazalès, Malès, Pétion de Villeneuve, de Richier, Garat le jeune, comte de Mirabeau, La Poule, Dupont (de Bigorre) de Guilhermy, marquis de Foucault-Lardimalie (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 361); — article 7 : Dufraisse-Duchey, Long, Mougins de Roquefort (7 décembre, p. 413); — adoption (*ibid.*); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande s'il faut que la *contribution nécessaire pour être député* soit assise dans le ressort du département (*ibid.*); — Démeunier répond qu'il n'y a pas eu de restriction exprimée en ce sens (*ibid.* et p. suiv.); — assentiment de l'Assemblée (*ibid.* p. 414). — Article 8 : Lanjuinais, comte de Virieu, de Castellane, Malès, Ménard de la Grove, marquis de Foucault-Lardimalie, Rœderer (7 décembre, p. 414 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 415). — Article 9 : adoption (8 décembre, p. 425); — article 10 : Madier de Montjau, Lanjuinais (*ibid*); — adoption (*ibid.*); — article 11 : Couppé, Target (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 12 : comte de Mirabeau, duc de La Rochefoucauld, Duport, de Virieu, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 426); — article 13 : adoption (*ibid.*); — addition proposée par le comte de Mirabeau en faveur des hommes mariés : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), de Montlosier, Prieur, Target, Barnave, Dillon, Prieur (*ibid.*); — ajournement (*ibid.* p. 427); — article 14 : adoption (9 décembre, p. 453); — article 15 : Target, comte de Virieu, Rewbell, comte de Crillon, un curé, duc de La Rochefoucault (*ibid.* et p. suiv); — adoption (*ibid.* p. 454); — article 16 : adoption (*ibid.*); — article 17 : duc de La Rochefoucauld, Rewbell, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — suite de la discussion (avec un nouveau numérotage) : article 1er : Gaultier de Biauzat, Martineau, Gaultier de Biauzat (10 décembre p. 493); — adoption (*ibid.*); — article 2 : adoption (*ibid.*); — article 3 : Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — article 4 : adoption (*ibid.* p. 494); — article 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : Lepelletier de Saint-Fargeau, un curé, Rœderer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 7 : Villoutreix de Faye, évêque d'Oleron, Bracq, curé de Ribecourt, Target (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 8 : adoption (*ibid.*); — article 9 : adoption (*ibid.*); — article 10 : comte de Custine, plusieurs membres, Target, Hébrard Démeunier, (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 495); — articles additionnels proposés par le comte de Mirabeau ; Barnave, comte de Mirabeau, Dufraisse-Duchey, comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret présenté par Thouret, concernant le classement des articles relatifs aux municipalités (14 décembre, p. 563); — discussion : Pison du Galand, de Bousmard, Target, Démeunier, Malouet, de Lachèze, vicomte de Mirabeau, de Volney, marquis de Fumel, Camus, Brostaret, Démeunier, Thouret, Dufraisse-Duchey (*ibid.* et p. suiv.); — *texte du décret des municipalités* (*ibid.* p. 564 et suiv.); — instruction y relative (*ibid.* p. 567 et suiv.); — motion de Malouet tendant à fixer des bornes à la juridiction des municipalités (15 décembre, p. 575); — discussion : Charles de Lameth, Defermon, Dufraisse-Duchey, vicomte de Mirabeau (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — discussion des articles additionnels proposés par le comte de Mirabeau sur les grades administratifs et les conditions d'éligibilité : Barrère de Vieuzac, Verchère de Reffye, comte de Clermont-Tonnerre, Rœderer, Duport, duc de La Rochefoucauld, vicomte de Mirabeau, comte de Mirabeau (*ibid* et p. suiv.); — ajournement indéfini (*ibid.* p. 579); — articles additionnels proposés par Ménonville de Villiers (*ibid.*); — décret fixant la situation des trois tiers du nombre total des membres de l'Assemblée nationale (22 décembre, p. 717); — décret relatif aux fonctions des directoires de district (*ibid.*); — additions demandées par Thouret et votées (*ibid.*); — adoption de l'ordre des articles sur les municipalités (*ibid.*). (Voir ci-après, p. 264, 2e col.).

Rapport par Démeunier sur les dispositions complémentaires relatives à l'organisation des corps administratifs. — Voir *ci-dessus le décret du 22 décembre* 1789. — (2 mars 1791, t. XXIII, p. 630 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 635 et suiv.); — débat préliminaire : Démeunier, Robespierre, Buzot, Le Chapelier, Pétion, d'André, Démeunier, La Poule (3 mars, p. 541); — rejet de la proposition d'ajournement (*ibid.*) — discussion sur l'article 1er : Barnave, Démeunier, Rewbell, Démeunier, Rewbell, Durand Maillane, Chabroud, Prieur (*ibid.* p. 646); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 2 : Rewbell, Robespierre, d'André, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 647); — article 3, 4 et 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : Barnave (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*) — article 7 amendé par Moreau : adoption (*ibid.*); article 8 : Pétion, Démeunier, Robespierre, Chabroud, d'André, Démeunier, d'André, Tronchet, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 648); — article 9 : adoption (4 mars, p. 665); — article 10 : Mirabeau, Démeunier un membre, Démeunier, Lavie, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 664); — article 11 et 12 : adoption (*ibid.*); — article 13 : Mirabeau, Durand-Maillane, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 14 : adoption (*ibid.*); — article 15 : Buzot, Démeunier, Buzot, Démeunier, Le Chapelier, Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 16 et 17 nouveaux : Mirabeau, Pétion, Barnave (*ibid.* et

Constitution (*Suite*).

p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 665); — adoption des articles 16 et 17, et d'un article additionnel devenant l'article 18 (5 mars, p. 673); — article 19: Pétion, Démeunier, Mirabeau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lanjuinais, Le Chapelier, Thouret, Robespierre, Briois-Beaumetz, d'André, Buzot, Démeunier, Tronchet, Rewbell, Mirabeau (*ibid.* p. 674 et suiv.); — renvoi des articles 19, 22 et 23 au comité (*ibid.* p. 675); — adoption des articles 20, 21, 22 (24 du projet), 23 (25 du projet), 24 (26 du projet) (6 mars, p. 704); — article 25 (27 du projet) : d'André, un membre, Barnave, Le Chapelier, de Folleville, Démeunier (*ibid.* p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 705); — article 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 (28 29, 30, 31, 32 du projet) ; — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 33 (35 du projet) : Le Chapelier, Démeunier (*ibid.* p. 706); — adoption de l'article avec retranchements (*ibid.*); — article 33 (35 du projet), 34 (nouveau), 35 (nouveau), 36, 37 : adoption (*ibid.*); — article 38: Folleville, Prieur, Démeunier, Duport, Regnault, Prieur, Duport, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendements (*ibid.* p. 707).

Débat soulevé par d'André au sujet de deux articles ajournés: Mirabeau, d'André, Mirabeau, d'André, Mirabeau, Buzot, de Delley, Thouret, Martineau (11 mars 1791, p. 31 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 32); — présentation par Démeunier de 10 articles remplaçant les articles 19, 22 et 23 renvoyés au comité de Constitution (13 mars, p. 70 et suiv.); — discussion ; Pétion de Villeneuve, Démeunier, Pétion de Villeneuve, Alexandre de Lameth, Le Chapelier, Robespierre, Lanjuinais, Duport, Lanjuinais, Garat aîné (*ibid.* p. 71 et suiv.); — Goupil, Démeunier, Duport, Démeunier, de Noailles, Démeunier, Duport, d'André Le Chapelier, un membre, d'André (14 mars, p. 74 et suiv.); — article 1er : Duport, Lanjuinais, Tronchet, Démeunier, Tuaut de La Bouverie, de Custine, Pétion, Démeunier, abbé Dillon (*ibid.* p. 78); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — articles 3 et 4 : adoption (*ibid.* p. 79); — article 5 : Duport, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 6, 7 et 8 : adoption (*ibid.*); — article 9 : Duport, Le Chapelier, Charles de Lameth, Duport, Démeunier, Ramel-Nogaret, Tronchet, Démeunier, d'André, Lanjuinais, Malès, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 81) ; — article 10: Boutteville-Dumetz, Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de modifications apportées aux articles 4 et 9 (15 mars, p. 88 et suiv.).

Article proposé concernant les comptes à rendre par les *assemblées provinciales*, les commissions intermédiaires et les intendants (28 décembre 1789, t. XI, p. 31); — discussion: Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Garat l'aîné, Kytspotter, Target, Robespierre, Mougins de Roquefort, de Montlosier, Bouche, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — texte de l'article adopté (*ibid.* p. 32); — article proposé concernant les fonctions de la juridiction contentieuse ou volontaire exercées par les officiers municipaux (*ibid.*); — adoption (*ibid.*; — articles additionnels relatifs à *l'organisation des municipalités*; — discussion de l'article 1er : de Cazalès, abbé Maury, vicomte de Noailles, duc de Liancourt, Le Chapelier (29 décembre, p. 36 et suiv.); — adoption de cet article amendé (*ibid.* p. 37); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); discussion sur l'article 3 : Pison du Galand, marquis de Foucault-Lardimalie, comte de Crillon, Pison du Galand, marquis de Foucault-Lardimalie, marquis d'Estourmel, Regnauld (de Saint-Jean-d'Angély), Pison du Galand (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 4 et 5 sans discussion (*ibid.*); — discussion sur l'article 6 : abbé Maury (*ibid.*); Lemercier, Grégoire, abbé Maury, Pétion, de Villeneuve, de Lachèze, Lanjuinais, Le Chapelier, Delley d'Agier, de Montlosier, Moreau, Latil, comte de Mirabeau (30 décembre, p. 45 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 47; — adoption sans discussion de l'article 7 (*ibid.*) ; — discussion sur l'article 8: Prieur, Lanjuinais, Couppé, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — discussion d'un article portant que les maisons, fermes, hameaux, dépendant d'une paroisse, ne formeront qu'une seule municipalité avec le chef-lieu où la paroisse est établie: Goupilleau, abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lanjuinais, Martineau (7 janvier 1790, p. 112 et suiv.) ; — Target lit trois autre articles concernant les paroisses et les feux (*ibid.* p. 113) ; — discussion: Emmery, Delley d'Agier, de Toulongeon (*ibid.*) ; — sur la demande de Toulongeon, les quatre articles sont renvoyés à l'appréciation des assemblées de département (*ibid.*) ; — article proposé, portant que les gardes nationales prêteront le serment, entre les mains des officiers municipaux, de maintenir la Constitution, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi (*ibid.* p. 113); — discussion : comte de Virieu, Barnave, comte de Mirabeau, de Montlosier, de Clermont-Tonnerre, de Robespierre, de Montlosier, Target (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 114). — Lecture d'une instruction sur les corps administratifs de district et de département, faite par Thouret, au nom du comité de Constitution, et dont le texte est inséré à la suite de la séance du 15 janvier (7 janvier, p. 114), (8 janvier, p. 118); — discussion sur l'incompatibilité des fonctions municipales avec d'autres fonctions administratives et sur divers points touchés par l'instruction : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Target, Fréteau, de Toulongeon (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'instruction amendée (*ibid.* p. 119); — texte de cette instruction (p. 195 et suiv.). — Rapport par Sieyès sur un projet de loi concernant les délits de presse (20 janvier, p. 259 et suiv.); — Texte du projet de loi (p. 261 et suiv.).

Proposition tendant à autoriser le comité à répondre aux demandes des municipalités relatives à l'interprétation de plusieurs décrets (29 janvier, p. 375): — discussion: Garat aîné, Goupil de Préfeln, Gaultier de Biauzat, Gossin, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Démeunier propose une addition de huit articles au *décret sur les municipalités* (2 février 1790, t. XI, p. 416); — discussion : Lanjuinais, de Lachèze, Gaultier de Biauzat, Tellier, Landreau, Barnave, Rabaud de Saint-Etienne, Ramel-Nogaret, abbé Yvernault, Chantaire, Loys, Dupont (de Nemours), Target, Démeunier, vicomte de Noailles, de Foucault, Boutteville-Dumetz, Barnave, baron d'Allarde, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet modifié (*ibid.* p. 418). — (Voir ci-dessus, p. 262, 2e col.).

Constitution (*Suite*).

Remplacement de Bureaux de Pusy, nommé président, par Phélines, au comité de Constitution pour la division du royaume (2 février 1790, t. XI, p. 419). — Remplacement de Phélines, absent, par le baron de Cernon (3 février, p. 419).

Questions soumises au comité au sujet du décret sur les *municipalités* et résolues par lui (3 février 1790, t. XI, p. 422).

Rapport par Démeunier sur la *situation d'un failli* à qui la municipalité de Chinon refuse les droits de citoyen actif (3 février 1790, t. XI, p. 422 et suiv.); — proposition de Loys tendant à faire décréter que tout homme, flétri et entaché par un jugement en dernier ressort, ne pourra être considéré comme citoyen actif, ni être admis aux assemblées primaires, soit comme électeur, soit comme éligible (*ibid.* p. 423); — discussion: abbé Gouttes, Buzot, Populus, de Robespierre (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

Rapport par Démeunier sur la non-admission aux *assemblées primaires* d'un officier logé en hôtel garni (3 février 1790, t. XI, p. 423); — question renvoyée au jour où l'on discutera les rapports du comité militaire (*ibid.*).

Projet d'adresse aux provinces, lu par Talleyrand (10 février 1790, t. XI, p. 541); — texte de ce projet (11 février, p. 548 et suiv.).

Rapport par Target sur les travaux faits et sur ceux qui restent à faire pour achever la Constitution (31 mars 1790, t. XII, p. 485 et suiv.); — débat sur l'emploi des mots *ministère ecclésiastique:* de Lafare, de Bonnal, évêques (*ibid.* p. 487); — remplacement du mot *ministère* par celui d'*état* (*ibid.*); — adoption du plan de travail proposé (*ibid.*).

Adoption de deux projets de décret présentés par Le Chapelier pour accélérer l'achèvement des travaux de Constitution (23 septembre 1790, t. XIX, p. 147). — Noms des membres adjoints au comité de Constitution (26 septembre, p. 247).

§ **5.** — Rapport par Le Chapelier sur la prochaine assemblée de revision (29 août 1791, t. XXX, p. 35 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 36 et suiv.). — Discussion: Malouet, Pétion (*ibid.* p. 38 et suiv.); — Camus, d'André, Salle, d'André, Le Chapelier, rapporteur, Malouet, Le Chapelier, rapporteur, d'André, de La Rochefoucauld, de Tracy, Rewbell, Démeunier, Salle, d'André, La Fayette, Muguet de Nanthou, Tronchet (30 août, p. 61 et suiv.);— l'Assemblée décrète que la nation a le droit de revoir sa Constitution quand il lui plaît, mais qu'il est de son intérêt de suspendre l'exercice de ce droit pendant 30 ans (*ibid.* p. 71); — reprise de la discussion: de Noailles, d'André, Goupil-Préfeln, de Croix, Frochot, Salle, Goupilleau, Darnaudat, d'André, Robespierre, Tronchet, Buzot, Barnave, Rœderer, Frochot, Prieur, Blin, Salle, Prieur, d'André (31 août, p. 93 et suiv.); — l'Assemblée accorde la priorité à la proposition d'André (*ibid.* p. 117); — article 1er: Le Chapelier, rapporteur, Pétion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2: Le Chapelier, rapporteur, Salle (*ibid.*);— adoption (*ibid.*); — article 3: Pierre Dedelay, Prieur, d'André, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 118); — rejet d'une disposition additionnelle proposée par Buzot (*ibid.*); — renvoi aux comités d'un article additionnel proposé par La Fayette (*ibid.*); — article relatif à l'augmentation de 249 membres de la législature chargée de la revision: d'André, Martineau, Camus, de La Rochefoucauld, Tronchet (1er septembre, p. 130 et suiv.); — adoption (*ibid.*); — adoption d'un article proposé par La Rochefoucauld relatif à l'élection de la législature revisante (*ibid.*); — motion de d'André portant qu'aucune législature ne pourra s'occuper de l'examen des articles à reviser que dans les deux derniers mois de sa session: Gombert, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 132); — adoption d'une motion de d'André portant que l'Assemblée de revision sera tenue, dès sa constitution, de s'occuper des objets indiqués par les 3 législatures précédentes (*ibid.*);— motion de Tronchet relative à la fixation de la durée des travaux de l'Assemblée de revision: de Tracy (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption d'une motion portant que les 249 membres nommés en augmentation ne pourront prendre part aux actes de législation (*ibid.*); — motion de d'André relative au mode à établir pour que les Assemblées législatives puissent faire connaître les articles à reviser: Gaultier-Biauzat, Prieur, de Tracy, Martineau, Briois-Beaumetz, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 134); — motion de Prieur relative au mode de délibération des Assemblées législatives sur les articles à reviser: Camus (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 135); — article portant que les deux premières législatures ne pourront proposer la réforme d'aucun article constitutionnel proposé par Barnave: Le Chapelier, d'André, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Opinion, non prononcée, de de Lévis sur les conventions (31 août, p. 125 et suiv.).

Projet de rédaction des articles adoptés par l'Assemblée nationale sur l'exercice du pouvoir de revision proposé par Frochot (1er septembre, p. 143 et suiv.).

§ **6.** — Opinion, non prononcée, de l'abbé de Villeneuve-Bargemont sur les moyens à prendre pour intéresser les militaires au maintien de la Constitution et de la liberté et pour détruire tous les moyens de séduction capables de pervertir tout citoyen ayant à sa disposition les forces de l'Etat (15 septembre 1791, t. XXX, p. 690 et suiv.).

§ **7.** — Sur la motion de Duport, l'Assemblée charge son comité de Constitution de lui présenter un projet de décret portant que ceux qui ont fait une protestation contre la Constitution ne pourront remplir aucune fonction civile ou militaire (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 112); — projet de décret présenté par Duport (23 septembre, p. 245); — discussion: Prieur, Duport, rapporteur, Vernier, Gaultier-Biauzat, Bouche (*ibid.* p. 246 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 247).

§ **8.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), portant qu'à partir du 1er octobre 1791, toutes les facultés de droit seront tenues d'enseigner la Constitution aux étudiants (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 340). — Voir *Acte constitutionnel. — Division générale du royaume. — Municipalités. — Questions constitutionnelles. — Sanction royale.*

Constitution (*Crimes contre la*). — Voir *Code pénal.*

Constitution de 1791. — Voir *Acte constitutionnel*, § 1er.

Constitution civile du clergé. — Voir *Clergé*, § 7.

Consuls et assesseurs d'Aix. Leurs pouvoirs sont continués jusqu'à la formation des départements (10 mars 1790, t. XII, p. 108 et suiv.).

Contades (M. de). — Voir *Pétitions*, § 23.

Conti (Prince de). Ratifie son serment civique au district des Jacobins-Saint-Dominique (t. XII, p. 563).

Contrainte par corps. — Voir *Chasse*, § 2.

Contraintes (Visa des). Adoption d'un projet de décret relatif au visa des contraintes (23 décembre 1790, t. XXI, p. 633).

Contrebande.

§ 1er. — Motion de Christin tendant à féliciter la garde nationale d'Entre-Deux-Monts d'une capture qu'elle a faite, et à provoquer la présentation d'un projet de loi attribuant une part fixe aux gardes nationales dans les captures de ce genre (19 octobre 1790, t. XIX, p. 688); — renvoi aux comités des finances et de Constitution (*ibid.*).

§ 2. — Saisie par la garde nationale d'Abbeville d'un brick chargé de tabac de contrebande (*ibid.*); — le Président est autorisé à la féliciter (*ibid.*); — sur la demande de Noailles, des félicitations pour ce fait seront adressées aussi à un détachement du régiment d'Orléans qui a aidé à cette capture (*ibid.* p. 718).

Contrebande (Précautions contre la). — Voir *Tabac*, § 2.

Contre-révolutionnaires. Rapport par Palasme de Champeaux, au nom du comité des recherches, sur leurs agissements (15 avril 1790, t. XIII, p. 70); — ordre du jour (*ibid.*). — *Châtelet de Paris.* — *Conspiration.* — *Complots.* — *Lèse-nation.*

Contreseing de l'Assemblée nationale (*Abus du*).

§ 1er. — Lettre de d'Ogny, intendant des postes, relative à un abus supposé de ce contreseing (24 mars 1790, t. XII, p. 339 et suiv.); — renvoi des paquets contresignés aux députés du département de l'Oise (*ibid.* p. 340); — explication satisfaisante donnée par un député de ce département (25 mars, p. 352).

§ 2. — Projet de décret présenté par Lablache, au nom du comité des finances, sur l'abus du contreseing (9 octobre 1790, t. XIX, p. 523); — adoption sans discussion (*ibid.*). — Bouche demande à proposer un autre projet de décret et la suspension du premier (11 octobre, p. 533); — accordé (*ibid.*); — adoption de ce nouveau projet (12 octobre, p. 579).

§ 3. — Alexandre de Beauharnais, président de l'Assemblée, dénonce l'abus que les députés font du contreseing (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 668); — discussion : Voidel, Gaultier-Biauzat, Barnave, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'elle passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 668).

Contribution des Villes. Projet de décret sur sa forme (11 mars 1790, t. XII, p. 134); — rejet d'un contre-projet proposé (22 mars, p. 296); — adoption du projet (*ibid.*). — Voir *Contributions de la ville de Paris.*

Contribution foncière. — Voir *Impôts*, § 61. — *Contributions foncière et mobilière.*

Contribution nécessaire pour être député. — Voir *Constitutions* (7 décembre 1789).

Contribution patriotique.

§ 1er. — Motion de Goupil de Préfeln, relative à une contribution patriotique (12 mars 1790, t. XII, p. 151 et suiv.); — discussion; Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Delley d'Agier, Le Chapelier, Démeunier (*ibid.* p. 152); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — rapport par Dubois de Crancé concluant à une contribution du quart du revenu (24 mars, p. 341 et suiv.); — débat sur l'impression du rapport : Féraud, Paul Nairac, d'Aubergeon de Murinais, Pison du Galand (*ibid.* p. 343); — l'impression est ordonnée (*ibid.*); — discussion : Dupont (de Nemours), de Robespierre, d'Aubergeon de Murinais, Rœderer, Dubois de Crancé, marquis de Fumel-Montségur, Rœderer, comte de Crécy, Pétion de Villeneuve, Le Chapelier, de Bousmard, Voisin, Lucas, comte de Croix, Rœderer, un abbé, Alexandre de Lameth, Rœderer, Dupont (de Nemours), Démeunier, Charles de Lameth, Le Chapelier (26 mars, p. 361 et suiv.); — adoption de la proposition de Le Chapelier, amendée par Rœderer (*ibid.* p. 363); — discussion sur la rédaction des articles : Martineau, Bouche, Le Chapelier (27 mars, p. 364 et suiv.); — texte des articles adoptés (*ibid.* p. 365).

§ 2. — Proposition de Dupont (de Nemours) tendant à assurer la rentrée intégrale de la contribution patriotique (14 mai 1790, t. XV, p. 509); — renvoi au comité des finances (*ibid*). — Voir *ci-dessous*, § 4.

§ 3. — Projet présenté par Le Chapelier sur la déclaration du quart des revenus dans le département du Nord (15 mai 1790, t. XV, p. 515); — adoption (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret présenté par Le Couteulx de Canteleu, au nom du comité des finances, afin de charger ce comité de s'occuper du recouvrement de la contribution patriotique (4 juin 1790, t. XVI, p. 94); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Adoption d'un projet de décret présenté par Le Couteulx de Canteleu et portant affichage, tous les quinze jours, au comité des finances, du tableau de l'état de la contribution patriotique (11 juin 1790, t. XVI, p. 168); — d'Elbeck se plaint de l'inexactitude du tableau touchant la ville de Lille (20 juin, p. 390); — tableau de la situation arrêté au 24 juin (26 juin, p. 470).

§ 6. — Rapport par Le Couteulx sur l'état actuel de la contribution patriotique (18 juillet 1790, t. XVII, p. 185); — discussion : de Custine, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — décret enjoignant au comité des finances de présenter un projet de décret sur les moyens coactifs à employer (*ibid.*, p. 186); — projet de décret y relatif proposé par Naurissart (8 août, p. 661); — discussion générale : de Folleville, Loys, de Murinais, Kauffmann, abbé Gouttes (*ibid.*); — article 1er : Moreau de Saint-Méry, Lambel, Bourdon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 662); — article 2 : de Murinais, Moreau de Saint-Méry (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 3 : Bourdon, Dupont (de Bigorre) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 4 sans discussion (*ibid.*); — article 5 : Grangier, Nairac (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption de l'article 6 sans discussion (*ibid.*); — article 7 et dernier : Thévenot (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 663).

§ 7. — Adoption d'un projet de décret relatif à la contribution patriotique présenté par

Contribution patriotique (*Suite*).

Naurissart (25 octobre 1790, t. XX, p. 21 et suiv.).

§ 8. — Rapport par Durand-Maillane sur l'inexécution d'un décret de l'Assemblée relatif à une contribution patriotique du chapitre de Saint-Quentin (13 novembre 1790, t. XX, p. 403 et suiv.); — projet de décret proposé au nom du comité ecclésiastique (*ibid.* p. 404); — autre projet proposé par Martineau (*ibid.*); — discussion : Goupil, Muguet, Clermont-Tonnerre, Muguet, Clermont-Tonnerre, Muguet, Goupil, Clermont-Tonnerre (*ibid.*); — adoption du projet de décret de Martineau (*ibid.*).

§ 9. — Projet de décret présenté par Le Couteulx de Canteleu au sujet de la perception de la contribution patriotique (6 janvier 1791, t. XXII, p. 45); — adoption (*ibid.*).

§ 10. — Lettre d'Amelot, commissaire du roi pour la caisse de l'extraordinaire, sur les opérations relatives à la contribution patriotique (12 janvier 1791, t. XXII, p. 155); — rapport par Le Couteulx de Canteleu, suivi des états de situation (*ibid.* et p. suiv.). — Autre lettre d'Amelot sur la situation de la contribution patriotique (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 397).

§ 11. — Rapport par Le Couteulx de Canteleu sur la contribution patriotique des ecclésiastiques (30 janvier 1791, t. XXII, p. 582 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 584 et suiv.); — débat préliminaire : Boussion, d'André, Le Couteulx de Canteleu (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 585). — Voir § 12.

§ 12. — Rapport par Le Couteulx de Canteleu sur le règlement de la contribution patriotique des ci-devant bénéficiers ecclésiastiques (12 février 1791, t. XXIII, p. 139); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : abbé Bourdon, abbé Gouttes, Boussion, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 141.).

§ 13. — Projet de décret sur les comptes de la contribution patriotique à rendre par les receveurs de districts, présenté par Vernier (25 février 1791, t. XXIII, p. 505 et suiv.); — adoption avec amendement de Ramel-Nogaret (*ibid.*).

§ 14. — Etat de situation de la contribution patriotique au 28 février dernier, présenté par Lecouteulx de Canteleu (10 mars 1791, t. XXIV, p. 3 et suiv.); — mesure proposée par le rapporteur pour l'exécution du payement de la contribution patriotique (*ibid.* p. 8); — autre mesure présentée par d'André et adoptée (*ibid.*).

§ 15. — Projet de décret relatif au payement de la contribution patriotique présenté par Vernier (20 avril 1791, t. XXV, p. 213); — adoption sans discussion (*ibid.*).

Contribution patriotique. — Voir *Finances*, § 4.

Contribution personnelle.

§ 1er. — Rapport par Defermon sur la contribution personnelle (19 octobre 1790, t. XIX, p. 692 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 697 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 du titre 1er (22 octobre, p. 761); — article 3 : Ramel-Nogaret, Rœderer, Gaultier-Biauzat, Malouet, Rœderer, Lanjuinais, Lavenue, Pétion, Gaultier-Biauzat, Buzot, Rœderer, Buzot, Rewbell, Dauchy, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* et p. 163); — protestation faite par Mirabeau, sur le procès-verbal, contre la motion faite par Lavenue d'imposer les rentes

Contribution personnelle (*Suite*).

constituées et viagères, et son renvoi au comité d'imposition (23 octobre, p. 769); — Prieur demande la rectification du procès-verbal, ce renvoi n'ayant pas été prononcé (*ibid.*); — suite de la discussion : adoption des articles 4 à 9 (*ibid.* p. 770); — titre II, article 1er : ajournement (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : d'André (*ibid.*); — adoption de l'article après nouvelle rédaction (*ibid.* et p. suiv.); — Rœderer demande l'exemple de ceux qui ne peuvent pas payer de contribution (*ibid.* p. 771); — après débat entre Robespierre et d'André, la proposition de Rœderer est votée et devient l'article 4 (*ibid.*); — article 4 devenant l'article 5 : d'André (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — art. 5 devenant l'article 6 : Pétion, Rewbell, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Legrand, abbé Bonnet, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Lachèze, Legrand, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer, de Foucault, Legrand, Garat aîné, Gaultier-Biauzat, Defermon, rapporteur, Rœderer, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — radiation du mot *mâle* de l'article 3 (*ibid.* p. 772); — adoption de la 1re partie de l'article 6 formant un tout (*ibid.*); — 2e partie de l'ancien article 5 destiné à devenir l'article 7 : renvoi à la séance suivante (*ibid.*). — Discussion sur la seconde partie de l'article 5, destinée à devenir l'article 7 : Achard Bonvouloir, Legrand, Defermon, rapporteur, Defermon, de Foucault, Defermon, Rœderer, Armand, Thévenot, Boutteville-Dumetz, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Defermon (24 octobre 1790, t. XX, p. 18); — adoption après modification (*ibid.*); — nouvelle rédaction de l'article 3 du titre 1er (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 19); — article 6 du titre II devenant l'article 8 : ajournement (*ibid.*); — présentation nouvelle de cet article, puis des articles 9 et 10 : Defermon, Dionis, d'Estourmel, Camus, Tronchet, Gaultier-Biauzat, de La Rochefoucauld, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer, de Folleville, Defermon (26 octobre, p. 39 et suiv.); — adoption de l'article 8 (*ibid.* p. 41); — renvoi à l'instruction de l'article 9 (*ibid.*); — article 10 destiné à devenir l'article 9; adoption d'un amendement proposé par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et renvoi de l'article au comité (*ibid.*); — nouvel article 9 (ancien article 8) : Dionis, Régnier, un membre, Mougins, Rœderer (27 octobre, p. 48 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 49); — adoption de l'article 9 devenant l'article 10 (*ibid.*); — adoption des articles 10, 11, 12 et 13, devenant les articles 11, 12, 13 et 14 (*ibid.*); — article 14 destiné à devenir l'article 15 : d'Ambly, Bouche, Defermon, Moreau, Le Chapelier, de Foucault (*ibid.* p. 50) : adoption (*ibid.*); — addition proposée par Loys (28 octobre, p. 67); — rejet (*ibid.*); — adoption des articles 16, 17 et 18 (*ibid.* p. 70); — addition proposée par Dubuat aux titres I et II (*ibid.* et p. suiv.); — divers membres, Le Chapelier (*ibid.* p. 71; — rejet (*ibid.*); — adoption des articles composant les articles III, IV et V (*ibid.* et p. suiv.); — Defermon annonce que le comité s'occupe des tarifs à établir et qu'il est prêt à recevoir les renseignements et observations qu'on voudrait lui transmettre (*ibid.* p. 73). — Articles relatifs aux tarifs de la contribution personnelle présentée par Defermon : adoption de l'article 1er (9 décembre 1790,

Contribution personnelle (*Suite*).

t. XXI, p. 347); — de Folleville demande un tarif gradué que combat Defermon (*ibid.*); — article 2 : de Murinais, d'Estourmel, Ramel-Nogaret, d'Estourmel, Defermon, Camus, de Folleville, d'André, Duport, Defermon, Leleu de La Ville-aux-Bois, d'André, de Folleville, Duport, Camus, Defermon, de Crillon jeune, d'André, Defermon, d'André, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — Defermon, Démeunier, Camus, Ramel-Nogaret, Rœderer, de Folleville, Darnaudat, abbé Maury, Rœderer, Barnave (10 décembre, p. 365 et suiv.); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — adoption de l'article 3 (11 décembre, p. 367); — article 4 : un membre (*ibid.* p. 368); — adoption (*ibid.*); — article 5 : Ramel-Nogaret, Martineau, Dauchy, Legrand, Lanjuinais, Dauchy, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — — adoption (*ibid.* p. 369); — article 7 et 8 : adoption (*ibid.*); — renvoi au comité d'une motion de Dionis relative aux hôtels garnis (*ibid.*).

§ 2.— Observations des députés de la ville de Paris sur la contribution personnelle (9 décembre 1790, t. XXI, p. 349 et suiv.).

Contributions de la ville de Paris.

§ 1er. — Rapport par Anson sur leur recouvrement (17 juin 1791, t. XXVII, p. 286 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 287); — discussion : Gaultier-Biauzat, Anson, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Compte rendu par Anson sur la perception des contributions de Paris (7 août 1791, t. XXIX, p. 240). — Voir *Contribution des Villes.*

Contributions directes. Renvoi au comité des contributions d'une motion de Pierre Dedelay relative à la perception des contributions directes pendant les 6 premiers mois de la première législature (2 septembre 1791, t. XXX, p. 145).

Contributions directes. — Voir *Patentes.*

Contributions foncière et mobilière.

§ 1er. — Rapport par La Rochefoucauld, député de Paris, sur la contribution foncière (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 696 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 703 et suiv.). — La Rochefoucauld demande que l'on ouvre la discussion sur son rapport relatif à la contribution foncière (16 septembre 1790, t. XIX, p. 4); — débat préliminaire : Brillat-Savarin, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Delley d'Agier, Leleu de La Ville-aux-Bois (*ibid.* p. 5 et suiv.); — Montcalm-Gozon (21 septembre, p. 112 et suiv.); — Aubry-du-Bochet, Ramel-Nogaret, La Rochefoucauld, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Charles de Lameth, Rœderer, d'Harambure, Goupilleau, de Delley d'Agier, Rey (23 septembre, p. 148 et suiv.); — de Delley d'Agier, Heurtault-Lamerville, de Boislandry, de La Rochefoucauld, Brillat-Savarin, Prieur, Brillat-Savarin, Dubois-Crancé, Rœderer (5 octobre, p. 451 et suiv.); — opinion, non prononcée, de Boislandry (p. 465 et suiv.); — suite de la discussion : Dubois-Crancé, Rœderer, Dubois-Crancé, d'André, Mougins, Démeunier abbé Charrier, Vernier, Boussion, de Delley d'Agier, abbé Charrier, Féraud, Rœderer, d'André, Martineau (6 octobre, p. 472 et suiv.); — de La Rochefoucauld, Bouche, Sinety, Goupil, de La Rochefoucauld, de Folleville, de Delley d'Agier, Rœderer (7 octobre, p. 493 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 494).

§ 2. — Rapport par La Rochefoucauld sur un projet de décret relatif au *revenu imposable* (11 octobre 1790, t. XIX, p. 534 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 536); — discussion : de Delley d'Agier, Heurtault-Lamerville (*ibid.* et p. suiv.); — Rey, Rœderer (13 octobre, p. 589); — adoption des trois premiers articles du titre III (*ibid.* p. 590); — article 4 : Gaultier de Biauzat, Tronchet, Legrand, de Tracy, La Rochefoucauld (15 octobre, p. 649). — Adoption, sauf rédaction, de l'article amendé (*ibid.* p. 650); — article 5 : Murinais, Heurtault-Lamerville, Populus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — présentation de divers articles nouveaux (*ibid.*); — débat préliminaire : Populus, de Sillery, Tronchet, de La Galissonnière, Gérard (*ibid.*); — article 4 du titre III : adoption définitive (16 octobre, p. 667); — article 6 : Ramel-Nogaret, Andrieu, Heurtault-Lamerville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 7 : de Folleville, de La Rochefoucauld, Ramel-Nogaret, Brillat-Savarin (*ibid.*); — adoption de la première partie de l'article (*ibid.*); — discussion sur la seconde : de Tracy, de Lachèze, Lucas (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — discussion sur la troisième partie : de Delley (*ibid.*); — elle devient l'article 9 (*ibid.* et p. suiv.); — article 8 : Rey (*ibid.* p. 668); — adoption (*ibid.*); — article 9 : La Galissonnière, Ramel-Nogaret, Rœderer, de Montcalm-Gozon, Legrand (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — reprise de la discussion sur l'article 9 devenant l'article 11 : Dauchy, de Delley, Gérard, Malouet, Boussion, Rœderer, Heurtault-Lamerville, Dupont (de Nemours), Rewbell, Legrand, Rewbell, Anson (17 octobre, p. 673 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 675); — article 12 : Le Bois-Desguays, Mougins, Rewbell, Rœderer, Lachèze, Rœderer, Populus, d'Estourmel, Legrand (18 octobre, p. 686 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 687); — article 13 : de Reynaud, de Tracy, Legrand, Darche (*ibid.*); — renvoi au comité d'imposition (*ibid.*); — Dauchy présente trois articles destinés à devenir 13, 14 et 15, et La Rochefoucauld, deux articles destinés à devenir 16 et 17 (19 octobre, p. 690 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 691).

§ 3. — Projet de décret sur la contribution foncière pour 1791, présenté par La Rochefoucauld (t. XIX, p. 462 et suiv.); — discussion : Rey, de Montcalm-Gozon, Rœderer, Regnaud, Lucas (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 591 et suiv.).

Observations de d'Harambure, non prononcées, sur la répartition de l'impôt foncier entre chaque département, district, canton, municipalité et entre chaque contribuable (t. XX, p. 176 et suiv.). = Rapport par Dauchy sur des articles additionnels (4 nov. 1790, t. XX, p. 259 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 260); — discussion générale : abbé Gouttes (*ibid.* p. 262); — article 1er : Bouche, d'André, Martineau, Devillas, Malouet, abbé Bourdon, de Tracy (*ibid.* p. 263); — adoption (*ibid.*); — article 2 : d'André, de Foucault, Dauchy, Legrand, Lapoule (*ibid.*); — adoption de l'article modifié (*ibid.*); — article 3 : de Lachèze, Régnier, Dauchy (*ibid.*); — ajournement (*ibid.* p. 264); — article 4 : Legrand, Martineau, Gaultier-Biauzat (*ibid.*) — adoption de l'article 4 devenant le 3e (*ibid.*); — article 5 : Ramel (*ibid.*); — adoption de l'article 5 devenant le 4e (*ibid.*); — article 6 : Martineau, Heurtault-Lamerville, Lave-

Contributions foncière et mobilière (*Suite*).

nue, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption de l'article 6 devenant l'article 5 (*ibid.*); — adoption des articles 7 et 8 devenant les articles 6 et 7 (*ibid.*). — Présentation par La Rochefoucauld des deux derniers titres de l'ancien projet de décret du comité (5 novembre, p. 276); — retranchement, à la demande de Régnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de deux articles (*ibid.* et p. suiv.); — texte des deux titres (IV et V) adoptés (*ibid.* p. 277). — Projet d'instruction sur la contribution foncière (17 novembre, p. 484), (p. 499 et suiv.). — Adoption de quelques amendements à des articles des titres II et V (20 novembre, p. 550); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur le projet d'instruction : de Murinais, Lucas, de Folleville, Merlin, La Rochefoucauld, de Murinais, La Rochefoucauld, Heurtault-Lamerville, de Murinais, d'André, Armand (22 novembre, p. 656 et suiv.); — adoption des titres I et II du projet d'instruction (*ibid.* p. 659); — adoption du titre III et de l'ensemble du projet (23 novembre, p. 689); — texte définitif du décret sur la contribution foncière et de l'instruction (*ibid.* p. 698 et suiv.).

Rapport de La Rochefoucauld sur l'aide apportée par les amis de la Constitution de Loches à l'établissement de l'assiette de la contribution foncière (14 février 1791, t. XXIII, p. 171); — insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 172).

Articles additionnels au décret sur la contribution foncière, présentés par Dauchy (21 février 1791, t. XXIII, p. 392); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 amendé: adoption (*ibid.*); — articles 3, 4 et 5 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 6 amendé: adoption (*ibid.* p. 393); — articles 7 à 11 : adoption (*ibid.*).

Plan de Delley (*ibid.* et p. suiv.); — débat sur le renvoi au comité des contributions publiques: La Rochefoucauld, Dauchy, de Delley, Goupilleau, abbé Maury, de Delley, abbé Maury, de Tracy, de Delley, de Tracy, de Delley, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 395 et suiv.); — renvoi au comité de l'imposition (*ibid.* p. 396).

Rapport par La Rochefoucauld sur la fixation des contributions foncière et mobilière pour 1791 (15 mars 1791, t. XXIV, p. 89 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 91); — débat sur l'ajournement de la discussion demandé par le rapporteur: de Folleville, Martineau, Boutteville-Dumetz (*ibid.*); — discussion immédiate: de Delley, Dupont (de Nemours), de Delley, Ramel-Nogaret, de La Rochefoucauld, de Custine, Rœderer, Sallé de Choux, Rœderer, Foucault, Rœderer, Goupil, Rœderer, de Rochebrune, Rœderer, Sallé de Choux, de Folleville, Pison du Galand (*idem*, p. 91 et suiv.); — nouveau projet de décret présenté par La Rochefoucauld (16 mars, p. 131); — discussion: Aubry-du-Bochet, d'Allarde, de Delley, Gaultier-Biauzat, Rœderer, Gaultier-Biauzat, d'André, de Delley, de Montlosier, Rewbell, Mirabeau, Defermon (16 mars, p. 131 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 136); — article 2: Gombert, de Montlosier, Le Bois-Desguays, de Delley (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 138); — article 3: d'Estourmel (*ibid.*); — nouvelle rédaction de cet article et de l'article 4, présentée par La Rochefoucauld: Aubry-du-Bochet, de Delley, Goupil-Préfeln, Rœderer, de Folleville, Ramel-Nogaret, un membre, Defermon, de Montlosier, Foucault (17 mars, p. 145 et suiv.); — adoption de l'article 3 (*ibid.* p. 148); — rejet d'un amendement de Dufraisse-Duchey à l'article 4 (*ibid.*); — adoption de cet article (*ibid.*); — articles 5 et 6: Legrand, de Folleville, Dosfant, Defermon, de Lachèze, Ramel-Nogaret, Boissy-d'Anglas, Malès, Rœderer, de Custine, Rœderer, Sallé de Choux, Gaultier-Biauzat, Dupont, de Tracy, de Folleville, Dauchy, Murinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Folleville, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendements (*ibid.* p. 150); — article 7; de Folleville, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 151); — article 8: Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Articles additionnels présentés par Custine (18 mars, p. 180); — renvoi au comité de l'imposition (*ibid.*). — Autres articles additionnels (30 mars, p. 465); — discussion: Germain, Defermon (*ibid.* p. 466); — adoption (*ibid.*).

Aubry-du-Bochet expose un plan de répartition relatif à la contribution foncière et mobilière pour l'année 1791 (13 avril 1791, t. XXV, p. 25 et suiv.).

§ 4. — Rapport par Defermon sur la contribution mobilière (7 décembre 1790, t. XXI, p. 300 et suiv.). — Instruction concernant la contribution mobilière (2 janvier 1791, t. XXI, p. 751), (p. 755 et suiv.). = Lecture par Defermon, rapporteur du comité de l'imposition, des articles décrétés sur cet objet et d'une instruction sur les trois premiers titres, après observations faites par Ramel-Nogaret, de Folleville, Gaultier-Biauzat et de Choiseul-Praslin (13 janvier 1791, t. XXII, p. 168 et suiv.).

§ 5. — Rapport par La Rochefoucauld sur la contribution foncière des bois-futaies ou bois destinés à le devenir et des tourbières (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 206 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 209); — discussion : Aubry-du-Bochet, Millon de Montherlan (*ibid.*); — article 1er : plusieurs membres, Ramel-Nogaret, de La Rochefoucauld, rapporteur (*ibid.* p. 210); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Moreau (de Tours), de Dortan, Populus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption, sauf rédaction, de la proposition de Dortan (*ibid.* p. 211); — rejet, sur la proposition de Dauchy, des articles 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : d'Estourmel (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*); — rédaction définitive du projet de décret (13 juillet, p. 222); — adoption (*ibid.*).

§ 6. — Projet de décret sur la perception, le recouvrement et le versement dans les caisses de district du produit de la contribution foncière, de la contribution mobilière et des patentes, et sur les formes à observer pour obtenir des remises ou modérations, présenté par Dauchy (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 348 et suiv.); — discussion : adoption sans discussion des articles 1 à 6 (*ibid.* p. 350); — adoption avec amendement de l'article 7 (*ibid.*); — article 8 : Ramel-Nogaret, Defermon (*ibid.* p. 351); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption d'un article 9 nouveau (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 10 et 11 (art. 9 et 10 du projet (*ibid.*); — adoption des articles 12 et 13 (art. 11 et 12 du projet (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 14 à 16 (art. 13 à 15 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 17 et 18 (art. 16 et 17 du projet) (*ibid.* p. 352); — adoption avec

Contributions foncière et mobilière (*Suite*).

amendement de l'article 19 (art. 18 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 20 (art. 19 du projet) (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 21 (art. 20 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 22 (art. 21 du projet) (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 23 (art. 22 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 24 (art. 23 du projet) (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 25 (art. 24 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 26 (art. 25 du projet) (*ibid* p. 353); — adoption avec amendement de l'article 27) (art. 26 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 28 (art. 27 du projet) (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 29 à 31 (art. 28 à 30 du projet) (*ibid.*); — adoption de l'article 32 (art. 31 du projet) (*ibid.*); — ajournement de l'article 32 du projet (*ibid.*); — adoption de l'article 33 et 34 du projet (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 35 et 36 du projet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 37 à 41 (*ibid.* p. 354); — adoption de: 1° un modèle du tableau prévu par les articles 2, 3 et 4 du décret; 2° un modèle de la quittance prévue par l'article 28 du décret (*ibid.* et p. suiv.).

Envoi par Tarbé, ministre des contributions et revenus publics, du second état et de la seconde carte indicative des directoires de département qui ont terminé la répartition de la contribution foncière et mobilière (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 685 et suiv.).

§ 7. — Rapport par La Rochefoucauld sur la fixation et la répartition des contributions foncière et mobilière et sur la prorogation des contributions indirectes pour l'année 1792 (29 septembre 1791, t XXXI, p. 608 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 610 et suiv.); — discussion: de Custine, Malouet, de La Rochefoucauld, rapporteur, Malouet, de La Rochefoucauld, rapporteur, Malouet, de La Rochefoucauld, rapporteur, Malouet, Rœderer, de Folleville (*ibid.* p. 613 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 614).

Contributions indirectes pour 1792. — Voir *Contributions foncière et mobilière*, § 7.

Contributions publiques.

§ 1er. — L'Assemblée décrète que son comité lui présentera un plan général des contributions pour l'année 1791 (10 janvier 1791, t. XXII, p. 116). — Voir *Contributions foncière et mobilière*, § 3. (Rapport La Rochefoucauld).

§ 2. — Projet de décret, présenté par Defermon, relatif à des mesures de détail pour l'exécution des lois sur les contributions publiques (11 juin 1791, t. XXVII, p. 116). — Discussion. — Article 1er : Mauriet de Flory, Huot de Goncourt, d'André, Mauriet de Flory (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 117); — adoption sans discussion des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (*ibid.*). — Dupont donne lecture du projet d'adresse aux Français sur les nouvelles impositions (24 juin, p. 491 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 502); — adoption (*ibid.* p. 520).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont (de Nemours), relatif aux propriétaires de redevances annuelles soumis à la retenue du cinquième (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 616).

Contributions. — Voir *Députés*. — *Dégrèvements*. — *Impôts*.

Contributions volontaires. — Voir *Impôts*, § 3.

Contrôle d'or et d'argent. — Pétition des députés du corps et commerce de l'orfèvrerie tendant à sa suppression (11 octobre 1790, t. XIX, p. 542); — discussion : Murinais, de Foucault (*ibid.*); — renvoi aux comités du commerce, des finances et des monnaies (*ibid.*).

Contumaces (Exécution des jugements contre les accusés). — Voir *Code pénal*.

Convocation de la première législature. — Voir *Elections*.

Convocation du nouveau Corps législatif. — Voir *Pétitions*, § 12.

Convocation extraordinaire de l'Assemblée. — Voir *Assemblée nationale*.

Conzié (De), *archevêque de Tours, député du bailliage de Touraine*. Donne sa démission (t. XXIII, p. 553).

Coquelet, *officier d'état-major*. — Bouillé déclare qu'il n'a jamais été son aide de camp (t. XXIX, p. 305).

Corbeil (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 26. — *Troubles*, § 29.

Corbigny (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 18.

Cordeliers (District des).

§ 1er. — Adresse et procès-verbal de ce district contenant les motifs de son intervention pour empêcher l'exécution du décret de prise de corps rendu le 8 octobre 1789, contre Marat (22 janvier 1790, t. XI, p. 287); — discussion : Rewbell, de Lachèze, Goupil de Préfeln, de Cazalès, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — décret invitant le district des Cordeliers à aider à l'exécution du jugement (*ibid.*, p 288).

§ 2. — Adresse du district des Cordeliers tendant à la suppression du Châtelet et à son remplacement par un grand juré (22 avril 1790, t. XV, p. 251 et suiv.).

Cordeliers (District des). — Voir *Commune de Paris*, § 5. — *Elections municipales*.

Cordon (Henri), ci-devant comte de Lyon. Décret d'information contre lui (t. XVIII, p. 668).

Cormeré (Baron de). Son mémoire sur les finances et sur le crédit (t. X, p. 170 et suiv.).

Cornilleau, *député suppléant de la sénéchaussée du Maine*. Remplace l'abbé Bourdet décédé (t. XX, p. 459).

Coroller du Moustoir, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Hennebon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que l'Assemblée invite le clergé de Bretagne à compléter sa députation et la noblesse à nommer ses députés (p. 271). = Propose de mander le Garde des sceaux au sujet de la publication des décrets (t. IX, p. 468). = Demande l'exclusion de l'abbé Maury (t. XI, p. 286 et suiv.). = Parle sur la suppression du droit de la marque des cuirs (t. XV, p. 412). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 613), — sur le traitement du clergé actuel (p. 645), (p. 646). = Parle sur un incident relatif à Duval d'Eprémesnil (t. XIX, p. 312). = Secrétaire (t. XX, p. 297). = Parle sur l'acceptation de la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 641). = Parle sur les troubles du Morbihan (t. XXIII, p. 299). = Parle sur les baux à convenant (t. XXV, p. 720). = Parle

Coroller du Moustoir (*Suite*).

sur les baux à convenant (t. XXVI, p. 489). — Donne lecture de la protestation du sieur de Botherel (p. 626 et suiv). — Parle sur les baux à convenant (p. 628). — Parle sur la protestation du sieur de Botherel (p. 671), — sur le Code pénal (p. 720), — sur l'affaire de Nancy (p. 753). = Parle sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 17).

Corporations. — Rapport par Le Chapelier sur les assemblées de citoyens de même état ou profession (14 juin 1791, t. XXVII, p. 210); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — débat préalable : Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, rapporteur (*ibid.* p. 211). — Discussion des articles : adoption de l'article 1er (*ibid.*) ; — article 2 : un membre, Chabroud (*ibid.* p. 212) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 3 : Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, rapporteur, Martineau, Gaultier-Biauzat, Lavie, Chabroud (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 4, 5, 6 et 7 (*ibid.*); — article 8 : Lasalle, Le Chapelier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — adoption d'une disposition additionnelle relative aux chambres de commerce proposée par le rapporteur (*ibid.*) ; — article additionnel relatif aux attroupements qui se font dans le temps de la moisson, proposé par l'abbé Jollet (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption d'une proposition de Démeunier, tendant au renvoi de la motion de l'abbé Jollet au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 213).

Corps administratifs.

§ **1er.** — Organisation des corps administratifs. — Voir *Constitution*.

§ **2.** — Mise en activité des nouveaux corps administratifs. — Projet de décret présenté par Thouret sur la mise en mouvement des nouveaux corps administratifs des départements et des districts (28 juin 1790, t. XVI, p. 530 et suiv); — discussion : Delley-d'Agier, Thouret (*ibid.* p. 532); — adoption (*ibid.*). — Voir *Assemblées représentatives*, § **11.**

§ **3.** — Communication par de Vismes, au nom de plusieurs comités réunis, d'une instruction relative aux corps administratifs (31 juillet 1790, t. XVII, p. 452). — Projet modifié présenté par de Vismes (9 août 1790, p. 663 et suiv.) ; — texte de ce projet (p. 675 et suiv.).

§ **4.** — Projet de décret présenté par Prugnon sur une pétition du département du Gard relative à l'acquisition du couvent des Augustins pour le service de l'administration (21 janvier 1791, t. XXII, p. 357 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 359).

§ **5.** — Lettre de Montmorin relative à une délibération du directoire du département d'Ille-et-Vilaine tendant à autoriser ce corps administratif à faire emploi de fonds se trouvant dans les caisses de fabrique (22 janvier 1791, t. XXII, p. 415) ; — renvoi aux comités des finances, ecclésiastique et des secours (*ibid.*).

§ **6.** — Adoption de projets de décrets présentés par Prugnon tendant à autoriser des directoires de districts à louer ou à acquérir des locaux pour les corps administratifs (13 avril 1791, t. XXV, p. 1), (15 avril p. 104), (20 avril, p. 211), (29 avril, p. 411 et suiv.), (9 mai, p. 669 et suiv.).

Corps administratifs (*Suite*).

§ **7.** — Lettre du ministre de l'intérieur, de Lessart, au sujet des dépenses des corps administratifs (4 mai 1791, t. XXV, p. 550 et suiv.); — l'Assemblée décrète, sur la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), que son comité des finances sera chargé de lui présenter un rapport sur cet objet (*ibid.* p. 552) ; — rapport et projet de décret par Vernier (8 mai, p. 661 et suiv.) ; — d'André demande l'ajournement (*ibid.* p. 662); — ajournement (*ibid.*) ; — adoption du projet de décret (9 mai, p. 669).

§ **8.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, tendant à autoriser le directoire de district de Bourmont à faire les réparations nécessaires à l'hôtel destiné à son établissement (14 mai 1791, t. XXVI, p. 63 et suiv.).

§ **9.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, tendant à autoriser les corps administratifs de Nancy à continuer de tenir leurs séances dans l'hôtel de la ci-devant intendance (14 mai 1791, t. XXVI, p. 64).

§ **10.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif à l'établissement des bureaux de perception et magasins de la régie des droits de traites de Sarreguemines (14 mai 1791, t. XXVI, p. 64).

§ **11.** — Adoption d'un projet de décret relatif à l'emplacement du directoire de Seine-et-Oise, présenté par Prugnon (16 mai 1791, t. XXVI, p. 98).

§ **12.** — Adoption d'un projet de décret relatif à l'emplacement du directoire du département de la Meuse et du tribunal du district de Bar-le-Duc, présenté par Prugnon (16 mai 1791, t. XXVI, p. 98).

§ **13.** — Adoption de deux projets de décret, présentés par Prugnon, relatifs à l'emplacement du département de la Moselle et au logement de l'évêque de Moulins (18 mai 1791, t. XXVI, p. 190); — adoption d'une modification au décret relatif au logement de l'évêque de Moulins (19 mai, p. 217).

§ **14.** — Adoption de quatre projets de décret, présentés par Prugnon, relatifs à l'emplacement : 1° des directoires du département du Doubs et du district de Besançon; 2° du corps administratif et du district de Céret; 3° du corps administratif du district de Lure; 4° du corps administratif du district de Mauriac (26 mai 1791, t. XXVI, p. 462 et suiv.).

§ **15.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, tendant à autoriser le directoire de la Gironde à acquérir le doyenné de Bordeaux pour y loger l'évêque (28 mai 1719, t. XXVI, p. 575). — Voir § **37.**

§ **16.** — Adoption de trois projets de décret, présentés par Prugnon, relatifs à l'emplacement des corps administratifs du district de Tours et du district de Châtellerault (31 mai 1791, t. XXVI, p. 629 et suiv.).

§ **17.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, sur l'emplacement du corps administratif de Provins (4 juin 1791, t. XXVI, p. 732).

§ **18.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, sur l'emplacement du corps administratif de Bergerac (4 juin 1791, t. XXVI, p. 732).

§ **19.** — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement des corps administratifs et tribunaux du départe-

Corps administratifs (*Suite*).

ment de Seine-et-Marne et du district de Melun (9 juin 1791, t. XXVII, p. 71).

§ **20**. — Projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement du corps administratif du district de Nemours et de l'Hôtel-Dieu de cette commune (9 juin 1791, t. XXVII, p. 71 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 72).

§ **21**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement des corps administratifs du département de Saône-et-Loire et du district de Mâcon (9 juin 1791, t. XXVII, p. 72).

§ **22**. — Adoption d'un projet de décret relatif au logement des directoires du département du Lot et du district de Cahors et de l'évêque du département, présenté par Prugnon (16 juin 1791, t. XXVII, p. 261).

§ **23**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement du directoire et du tribunal du district de Chinon (16 juin 1791, t. XXVII, p. 261).

§ **24**.— Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement des directoires du département du Bas-Rhin et du district de Strasbourg (16 juin 1791, t. XXVII, p. 261).

§ **25**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement du corps administratif et de l'évêque du département de la Charente (17 juin 1791, t. XXVII, p. 284).

§ **26**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement des corps administratifs et de l'évêque de La Haute-Marne et du district de Chaumont (17 juin 1791, t. XXVII, p. 284 et suiv.).

§ **27**. — Adoption d'un projet de décret relatif au logement du tribunal et du corps administratif de Louhans (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 698).

§ **28**. — Adoption de 4 projets de décrets, présentés par Prugnon, relatifs au logement des corps administratifs des districts de Meaux, de Chaumont-en-Vexin, de Forcalquier et des commissaires-administrateurs du droit de timbre et d'enregistrement (14 juillet 1791, t. XXVIII, p. 252).

§ **29**.— Adoption de 3 projets de décrets relatifs au logement des corps administratifs des districts de Clamecy, de Louhans et de Reims, présentés par Prugnon (19 juillet 1791, p. XXVIII, p. 415 et suiv.).

§ **30**. — Adoption des trois projets de décrets relatifs au logement du corps administratif du district de Mortain, du directoire du département du Morbihan et du directoire du département de l'Ardèche, présentés par Prugnon (22 juillet 1791, p. XXVIII, p. 504 et suiv.).

§ **31**. — Projet de décret concernant l'évaluation de la valeur locative des édifices dans lesquels les corps administratifs ont formé leurs établissements provisoires, présenté par Aubry-du-Bochet (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 69 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 70).

§ **32**.— Adoption de deux projets de décrets, présentés par Prugnon, relatifs au logement des directoires des départements de l'Eure et de la Marne (2 août 1791, p. XXIX, p. 106 et suiv.).

§ **33**. — Ajournement d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif à l'emplacement de l'hôtel du district de Crépy (2 août 1791, t. XXIX, p. 107).

§ **34**. — Projet de décret relatif au logement du directoire du département de l'Oise, présenté par Prugnon (8 août 1791, t. XXIX, p. 258) ; — sur la motion de d'André, l'Assemblée renvoie le projet de décret au comité (*ibid.*).

§ **35**.— Adoption de deux projets de décrets relatifs au logement de l'évêque de Moulins et à celui du directoire du district de Florac (8 août 1791, t. XXIX, p. 258 et suiv.).

§ **36**. — Adoption d'un projet de décret relatif au logement du directoire du district de Crépy, présenté par Prugnon (17 août 1791, t. XXIX, p. 490).

§ **37**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement de la municipalité de Bordeaux (20 août 1791, t. XXIX, p. 576). — Voir § **15**.

§ **38**. — Adoption de quatre projets de décret, présentés par Prugnon, relatifs au logement des corps administratifs des districts d'Haguenau, de Louviers, de La Tour-du-Pin et de Nogaro (22 août 1791, t. XXIX, p. 622 et suiv.).

§ **39**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif au logement de l'évêque du département du Bas-Rhin (26 août 1791, t. XXIX, p. 723).

§ **40**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif à l'emplacement du tribunal du district de Tarascon (26 août 1791, t. XXIX, p. 723).

§ **41**.— Adoption de trois projets de décrets, présentés par Aubry-du-Bochet, relatifs à l'emplacement du directoire et du tribunal de district de Saint-Dié, du directoire et du tribunal du district de Dôle, des corps administratifs du district de Saint-Claude (29 août 1791, t. XXX, p. 32 et suiv.).

§ **42**. — Ajournement d'un projet de décret pour l'emplacement du directoire du district de Bergues (Nord) (29 août 1791, t. XXX, p. 33).

§ **43**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), portant qu'à l'avenir les décrets pour l'emplacement des corps administratifs et des tribunaux ne pourront être rendus que sur l'avis du ministre de l'intérieur (29 août 1791, t. XXX, p. 33).

§ **44**. — Projet de décret relatif à l'emplacement du corps administratif du département de l'Aisne, présenté par Prugnon (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 340 et suiv.) ; — aodption (*ibid.* p. 341).

§ **45**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif à l'emplacement des corps administratifs des districts de Champlitte, Pontarlier et Morhangue (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 547.).

Corps administratifs. — Voir. *Assemblées primaires. — Conseils de districts et de départements. — Constitution*, § **4**. — *Tribunaux*.

Corps administratifs. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* 27 août 1791, (t. XXIX, p. 745). — *Constitution* (t. X, 22 décembre 1789), (t. XI. 7 janvier 1790), (t. XXIII, 2 mars 1791).

Corps administratifs (Edifices nationaux acquis pour l'établissement des.) — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **49** et **51**.

Corps de pêcheurs (Patentes du). Voir *Patentes*, § **2**.

Corps du génie. — Voir *Armée*, § **16**.

Corps législatif. Rapport et projet de décret sur *l'organisation, les fonctions et les rapports du Corps législatif avec le roi*, présentés par Thouret (16 mai 1791, t. XXVI, p. 109 et suiv.); — Robespierre demande qu'avant la discussion des questions proposées, l'Assemblée décrète qu'aucun de ses membres ne pourra faire partie de la prochaine législature (*ibid.* p. 111); — discussion : Garat l'aîné, Thouret, rapporteur, Pétion de Villeneuve, Thouret, rapporteur, Rewbell, Thouret, rapporteur, Legrand, Prugnon, Merlin (*ibid.* p. 111 et suiv.); — Robespierre, Briois-Beaumetz, de Custine, de Toulongeon, Le Chapelier, Rewbell (*ibid.* p. 123 et suiv.); — adoption de la motion de Robespierre (*ibid.* p. 127); — opinion, non prononcée, de d'Allarde (*ibid.* p. 131 et suiv.); — discussion sur la question de savoir si les membres d'une législature pourront être réélus à la législature suivante : Thouret, rapporteur, Pétion de Villeneuve, Duport, Buzot, Rewbell (17 mai, p. 148 et suiv.); — La Réveillère-Lépeaux, de La Rochefoucauld-Liancourt, Le Chapelier, Robespierre, Le Chapelier, Barrère de Vieuzac, Prieur, Rœderer, Thouret, rapporteur, Robespierre, de Cazalès, Robespierre, Goupil-Préfeln, Robespierre, de Cazalès, de Montlosier, Rœderer, Prieur, Rewbell, de Cazalès (18 mai, p. 200 et suiv.); — l'Assemblée accorde la priorité à l'avis du comité (*ibid.* p. 214); — opinion, non prononcée, de Stanislas de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 215 et suiv.); — discussion de l'article 7 du projet du comité : Barrère, houret, Trapporteur, Legrand (16 mai, p. 223 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 228); — article 6 : Thouret, rapporteur, de Cazalès, Démeunier, Robespierre, Le Chapelier, Lanjuinais, Démeunier, Rœderer, de Folleville (*ibid* p. 228 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 230); — article 8 : Thouret, rapporteur, de Cazalès (*ibid*); — adoption (*ibid.* p. 231); — article 9 : Christin, Thouret, rapporteur, Buzot, abbé Maury, Thouret, rapporteur, abbé Maury, Goupilleau, Boutteville-Dumetz, abbé Maury, Démunier, de Cazalès, de Montlosier, abbé Maury, Foucault-Lardimalie, Thouret, rapporteur; un membre, de Cazalès, Rœderer, Foucault-Lardimalie, Thouret, rapporteur (*ibid.* p. 231 et suiv.); — adoption des articles 9 et 31 mis aux voix conjointement (*ibid.* p. 234); — article 10 : Mougins de Roquefort (20 mai, p. 248 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 249); — adoption sans discussion des articles 11 à 18 (*ibid.*); — article 19 : Prieur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid*); — adoption des articles 20 à 24 (*ibid.* et p. suiv.); — article 25 : Le Chapelier (*ibid.* p. 250); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 26 (*ibid.*); — article 27 : Le Chapelier (*ibid.*); — adoption des articles 27 et 28 réunis (*ibid*); — article 29 : Delavigne (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour sur cet article (*ibid.*); — article 30 : Foucault-Lardimalie (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 33 : Le Chapelier (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 251); — article 35 : Buzot, Ménard de La Groye, de Folleville (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 36 (*ibid.*); — article 37 : de Montlosier, Le Chapelier, de Noailles (*ibid.*); — adoption sauf rédaction (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 38 (*ibid.*); — article 39 : Duport, Le Chapelier, Barnave, de Noailles, Couppé, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 253); article 40 : Le Chapelier (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 41 : Le Chapelier, Pétion, Thouret, rapporteur, Martineau, Tuaut de la Bouverie, Démeunier, Le Chapelier, Rewbell (21 mai, p. 265 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 266); — adoption sans discussion des articles 42 à 46 (*ibid.* et p. suiv.); — article 47 : de La Rochefoucauld, Dupont, Goupil-Préfeln, Delavigne, Mougins, Le Chapelier, Thouret, rapporteur, Pétion, Tronchet, Prieur, Tuaut de la Bouverie (*ibid.* p. 267 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 268); — discussion sur la manière de délibérer : Thouret, rapporteur, Buzot, Le Chapelier, Salle, Le Chapelier, Thouret, rapporteur, de Virieu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — opinion, non prononcée, de Salle (*ibid.* p. 274 et suiv.), — adoption sans discussion de l'article 48 (23 mai, p. 315); — article 49 : Le Chapelier, un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 316); — adoption des articles 50 à 59 (*ibid.*); — article 60 : Duport, Thouret, rapporteur, Duport (*ibid.*); — adoption des articles 61 à 64 (*ibid.* et suiv.); — article 65 : adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 317); — adoption de l'article 67 (*ibid.*) — article 70 : Alexandre de Lameth, Thouret, rapporteur (*ibid.*); — renvoi au comité de l'amendement d'Alexandre de Lameth (*ibid.*); — adoption de l'article 82 (*ibid.*) : — article 83 : Buzot, Martineau, Briois-Beaumetz, un membre, Rœderer, Thévenot de Maroise (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des contributions publiques et de Constitution de deux amendements de Buzot et de Rœderer (*ibid.* p. 318); — adoption avec amendement de l'article 83 (*ibid.*); — adoption des articles 86 et 88 à 96 (*ibid.* et p. suiv.); — articles 97, 98 et 99 : Alexandre de Lameth, Thouret, rapporteur (*ibid.* p. 319); — renvoi de ces articles au comité (*ibid.*).

Lettre de Duportal, ministre de la guerre, au sujet de l'article 38 du décret sur l'organisation du Corps législatif relatif au passage et au séjour des troupes (2 juin, p. 707 et suiv.); — débat : Demeunier (*ibib.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Rapport par Thouret sur les *incompatibilités à prononcer entre les fonctions législatives et différentes autres fonctions publiques* (9 juin 1791, t. XXVII, p. 78); — projet du decret (*ibid.*); — discussion : article 1er : Malouet, Thouret, rapporteur, Pétion, Thouret, rapporteur, Malouet, d'André, Rœderer, d'André, Thouret, rapporteur, d'André, Rœderer, d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 79); — article 2 : Thouret, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Bois-Desguays, Rœderer, Thouret, rapporteur, Prieur, Couppé, Gaultier-Biauzat, Chantaire, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Legrand, Thouret, rapporteur, de Rostaing, Démeunier, Pétion, Boutteville-Dumetz, Legrand, de Rostaing, Robespierre, Merlin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, Thouret, rapporteur, Merlin, Démeunier, d'André, Lucas, Thouret, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Duport, Démeunier, Duport, Thouret, rapporteur, d'André, Populus, Duport, Rewbel, Regnaud de (Saint-Jean-d'Angély), Legrand, de

Corps législatif (*Suite*).

Folleville, Thouret, rapporteur, Prieur, Chantaire, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité d'un *amendemen ttendant à exclure les militaires du Corps législatif* (*ibid.* p. 87); — adoption de l'article 2, sauf rédaction (*ibid.*); — *nouvelle rédaction proposée par le comité.* — Adoption des articles 1, 2, 3 et 4 (13 juin, p. 150; — article 5 : Malès (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 6 (*ibid.* p. 151); — disposition additionnelle relative au passage des troupes proposée par Démeunier : Thouret, rapporteur, Démeunier, Prieur, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Rédaction définitive du décret sur l'organisation du Corps législatif (9 juin 1791, t. XXVII, p. 151 et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 157).

De Tracy demande qu'il soit consigné dans le procès-verbal que l'*incompatibilité* décrétée n'aura son exécution que pour les prochaines législatures (15 juin 1791, t. XXVII, p. 235); — discussion : Gaultier-Biauzat, Andrieu, Darnaudat (*ibid.*); — adoption de la motion de de Tracy (*ibid.*).

Adoption, sur la proposition de Bouche, d'un projet de décret concernant la présentation au roi du décret sur la non-réélection des membres de l'Assemblée nationale à la législature prochaine (16 juin 1791, t. XXVII, p. 284).

Adoption d'une proposition de la Reveillère-Lépeaux tendant à charger la prochaine législature d'établir un formulaire de correspondance entre le Corps législatif et le roi (3 septembre 1791, t. XXXI, p. 675).

Corps législatif (Organisation du). — Voir *Constitution*, § **4**.

Corps législatif (Pétition demandant la convocation du nouveau). — Voir *Pétitions*, § **12**.

Corps judiciaires. — Voir *Constitution*, § **3**.

Correspondance entre le Corps législatif et le roi. Adoption d'une proposition de La Reveillère-Lépeaux tendant à charger la prochaine législature d'établir un formulaire de correspondance entre le Corps législatif et le roi (3 septembre 1791, t. XXXI, p. 675).

Corrèze (Département de la). Formation de ce département : Voir *Assemblées représentatives*, § **11**.

Corrèze (Département de la). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) t. XXIV, p. 707), (t. XXVII, p. 268), (r. XXX, p. 715). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et Corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **30**.

Corroirie (Etat de la). Voir *Tannerie et Corroirie*.

Corse (Ile de la).

§ **1er**. — Lettre des membres de la commune de Bastia, annonçant l'adhésion de cette île à la Constitution française (30 novembre 1789, t. X, p. 335 et suiv.); — motions de Salicetti, d'Estourmel, Target et Brunet de Latuque (*ibid.* p. 336); — l'Assemblée décrète que la Corse fait partie de la France (*ibid.*); — le marquis de Sillery demande que le pouvoir exécutif ne puisse céder aucune portion du territoire français sans avoir consulté la nation (*ibid.*); — le comte de Mirabeau propose de décréter que tous les Corses qui se sont expatriés après avoir combattu pour la liberté, pourront rentrer dans leur pays pour y exercer leurs droits de citoyens français (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : prince de Poix, Salicetti, Gaultier de Biauzat, comte de Mirabeau, vicomte de Mirabeau, de Bousmard, Salicetti, Barrère de Vieuzac, Dupont (de Bigorre), comte de Mirabeau, de Montlosier, Lavie, Salicetti, de Montlosier (*ibid.*, p. 337); — adoption de la motion du comte de Mirabeau (*ibid.*). — Adresse de remerciements à l'occasion du décret qui déclare l'île de Corse province française (7 décembre, p. 411 et suiv.); — lettre de Paoli (19 décembre, p. 676). = Adresse de remerciement au sujet du décret déclarant l'île de Corse partie intégrante de la France (13 janvier 1790, t. XI, p. 178 et suiv.). — Lecture d'un mémoire de la république de Gênes affirmant sa souveraineté sur cette île (2 janvier, p. 268 et suiv.); — discussion : comte de Mirabeau, Salicetti, Garat l'aîné, Duval d'Eprémesnil, Pétion de Villeneuve, marquis de Montemart, abbé Maury, de Robespierre, de Buttafuoco, duc du Châtelet, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 269 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.*, p. 270).

§ **2**. — Hommage rendu à l'Assemblée nationale par les députés extraordinaires de l'île de Corse (22 avril 1790, t. XV, p. 255 et suiv.); — discours de Paoli (*ibid.* p. 256); — extrait des minutes des délibérations de l'assemblée convoquée à Bastia (*ibid.*); — réponse du président (marquis de Bonnay) (*ibid.*); — un des députés corses demande que l'Assemblée permette au commandant militaire désigné par le roi de se rendre en Corse (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 257). — Discussion de la question de savoir si le duc de Biron, quoique député, peut être chargé du commandement des troupes en Corse : Salicetti, de Lachèze, Garat aîné, de Foucault, Salicetti, (29 avril t. XV, p. 338); — adoption d'un projet de décret consacrant cette faculté (p. *ibid.*).

§ **3**. — Protestation des députés de cette île, Salicetti et Buttafuoco, contre l'accusation de soumission aux Anglais (14 août 1790, t. XVIII, p. 71 et suiv.); — mention de cette protestation au procès-verbal (*ibid.* p. 72).

§ **4**. — Débat sur des actes attribués à Paoli : Salicetti, Buttafuoco, Charles de Lameth, d'Estourmel, de Foucault, Buttafuoco, Voidel, Murinais, Lepelletier de Saint-Fargeau (28 octobre 1790, t. XX, p. 73 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 74).

§ **5**. — Discours prononcé par l'orateur d'une députation de l'assemblée électorale de la Corse, introduite à la barre (6 novembre 1790, t. XX, p. 289 et suiv.); — incident : de Lachèze, Rewbelle, abbé Maury, Salicetti, Mirabeau, de Virieu, Mirabeau, abbé Peretti (*ibid.* p. 291 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 293); — suite de l'incident : de Foucault, de Montlosier, le Président (Barnave), Charles de Lameth, de Montlosier, le Président, Buttafuoco, de Montlosier, Rewbell (*ibid.* p. 293); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Opinion non prononcée de Buttafuoco (p. 297 et suiv.); — lettres du même à Paoli et à d'autres (p. 299 et suiv.); — réponse de Salicetti au libelle de Buttafuoco (p. 304 et suiv.).

§ **6**. — Rapport par Gossin sur la pétition des ci-devant magistrats de Corse, non originaires de cette île (16 novembre 1790, t. XX, p. 460); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*).

Addition proposée par Buttafuoco au projet de décret sur les magistrats de Corse (17 no-

Corse (Ile de) (*Suite*).

vembre, p. 483); — débat : Gossin, abbé Peretti (*ibid.*); — mention au procès-verbal (*ibid.*).

§ **7**. — Projet de décret présenté par Gossin et tendant à constituer la Corse en un seul département, avec Bastia pour chef-lieu (16 novembre 1790, t. XX.); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Adresse des membres composant le directoire de ce département et protestant de leur patriotisme et de leur adhésion aux décrets de l'Assemblée (3 janvier 1791, t. XXII, p. 7).

§ **9**. — Adresse de J.-M. Belgodère relative à la situation du département de la Corse (15 juin 1791, t. XXVII, p. 236); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — texte de l'adresse (*ibid.* p. 248 et suiv.).

§ **10**. — Rapport par Malès sur la continuation du terrier de la Corse entrepris en 1770 par les ordres de M. de Choiseul (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 169); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Dépôt sur le bureau de l'Assemblée de la partie du terrier de l'île de Corse actuellement terminé (23 septembre, p. 240).

§ **11**. — Rapport par Gonlard sur le régime à donner à l'île de Corse quant aux droits de traites (t. XXXII, p. 26); — projet de décret (*ibid.*). — Voir *Domaines nationaux*, § **1er**. — *Gendarmerie nationale*, § **4**. — *Impôts*, § **99**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Corse (Droits de la République de Gênes sur la). — Voir *Gênes*.

Cortois de Balore. — Voir *Balore* (*Cortois de*).

Corvée. Projet de décret présenté par Lebrun, au nom du comité des finances, et tendant à l'abolition de toute corvée en nature (30 mars 1791, (t. XXIV, p. 464); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon, de Montesquiou, La Rochefoucauld-Liancourt, d'Estourmel, Lebrun, Démeunier, La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 465).

Coster, *chanoine de Verdun, député du clergé du bailliage de Verdun*. Nommé commissaire-conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 32). — Soutient que la minorité du clergé ne serait pas liée par la majorité, si celle-ci était favorable à la vérification des pouvoirs en commun (p. 87). — Nommé secrétaire (p. 147). = Secrétaire (t. XXII, p. 170). = Parle sur les troubles de Nancy (t. XVIII, p. 432).

Costume de la Cour de cassation. — Voir *Cour nationale*, § **2**.

Costume des commissaires de police. — Voir *Commissaires de police*.

Costume des députés. Proposition de Menou tendant à ce que les députés ne soient plus distingués par aucun costume (15 octobre 1789, t. IX, p. 454); — adoption (*ibid.*).

Costumes religieux. Adoption d'un décret portant abolition des costumes particuliers des ordres religieux (26 septembre 1790, t. XIX, p. 241). — Interprétation erronée de la loi signalée par Bouche (11 mars 1791, t. XXIV, p. 30); — discussion sur un projet de décret présenté par lui : Merlin, Bouche, Durand-Maillane, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 31). — Voir *Religieux*.

Côte-d'Or (Département de la). — Voir *Impôts*, § **65**. — *Juges de paix*, § **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **19**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Côtes. — Voir *Garde-côtes*.

Côtes-du-Nord (Commerce et vente des eaux-de-vie dans le département des). — Voir *Impositions indirectes*, § **7**.

Côtes-du-Nord (Département des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Cotte (Abbé). Fait hommage d'un ouvrage sur l'agriculture (11 janvier 1791, t. XXII, p. 137).

Cottereau, *ingénieur-géographe*. Est engagé à continuer son service auprès du comité de Constitution aux appointements de 300 livres par mois (t. XVIII, p. 510).

Cottin, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII. p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande l'abolition du régime féodal (p. 346). = Demande le rappel à l'ordre du Président, de Bonnay (t. XVII, p. 40). — Rappelle l'Assemblée au calme (p. 509). = Parle sur les troubles de Nancy (t. XVIII, p. 430), (p. 728 et suiv.). = Parle sur les travaux de l'Assemblée (t. XXI, p. 750). = Parle sur une demande d'extradition (t. XXIII, p. 696). = Parle sur une lettre du directoire de Paris concernant des arrestations (t. XXIV, p. 65). = Demande l'appel nominal (t. XXV, p. 151).

Cottin (Sieur). — Voir *Récompenses nationales*, § **6**.

Coudere, *député des communes de la ville de Lyon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Couleurs nationales.

§ **1er**. — Disposition d'un projet de décret sur les troubles de Brest, relative à la substitution du pavillon tricolore au pavillon blanc (21 octobre 1790, t. XIX, p. 743); — discussion (voir *Marine*, même date, p. 744 et suiv.).

§ **2**. — Décret voté sur la demande de Choiseul-Praslin pour l'application des couleurs tricolores aux cravates des drapeaux et des étendards des troupes de ligne (22 octobre 1790, t. XIX, p. 761).

§ **3**. — Projet de décret présenté par Nompère, au nom du comité militaire, et tendant à faire ordonner : 1° que les pavillons de beaupré, de misaine, etc; porteront trois bandes verticalement placées, dont la première sera rouge, la seconde blanche et la troisième bleue; 2° que la flamme des vaisseaux de guerre sera rouge, blanche et bleue; 3° que les pavillons de marins-quartiers seront rouges, blancs et bleus; 4° que les pavillons et la flamme aux couleurs nationales seront arborés le plus tôt possible (24 octobre 1790, t. XX, p. 16); — discussion : Paul Nairac, Livré, Camus (*ibid.*); — adoption du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.).

Coulmiers (De), *abbé d'Abbecourt, député du clergé de la prévôté et vicomté de Paris*. Fait une motion concernant la cherté des grains et la misère du peuple (t. VIII, p. 72). — Parle pour la vérification des pouvoirs en commun (p. 130 et suiv.). — Son discours, lors de la réunion de la majorité du clergé aux communes (p. 142). = Parle sur la réponse du roi, du 4 octobre 1789, à une demande de sanction (t. IX, p. 346), — sur les biens ecclésiastiques

Coulmiers (De), *député* (*Suite*).

(p. 720 et suiv). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), (p. 55). — Propose un plan d'emprunt viager sous la responsabilité des biens ecclésiastiques (p. 366 et suiv.). = Parle sur les ordres religieux (t. XI, p. 646). = Sa motion sur le tabac (t. XII, p. 547), (p. 559 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44). — Rétracte son adhésion à la déclaration de la minorité contre le décret sur la constitution du clergé (p. 604 et suiv.); — relève un défi de de Foucault (p. 605). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 259 et suiv.). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 405 et suiv.).

Coulommiers (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Coupard, *député des communes de la sénéchaussée de Dinan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Couppé, *député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le troisième bureau (p. 102). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Réclame pour la Bretagne une exception pour les domaines congéables (p. 395). = Parle sur les municipalités, (t. IX, p. 461). = Parle sur les officiers de judicature (t. X, p. 425). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 47), — sur les troubles des provinces (p. 635). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68 et suiv.). = Parle sur le serment prêté par le président de Virieu (t. XV, p. 303). = Parle sur les traitements pour les fonctions judiciaires (t. XVIII, p. 417). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 370.) = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 421), (p. 725). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 252); — sur le Code pénal (p. 741). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 11), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 80), — sur les changes (p. 144). = Parle sur la liquidation de divers offices (t. XXIX, p. 16), — sur le remplacement des officiers (p. 92), (p. 94), — sur les troubles de Paris (p. 262).— Secrétaire (p. 425). = Parle sur les colonies (t. XXX, p. 286).

Courcelles (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **20**.

Courcelles (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chastelain* (t. XIV, p. 68).

Cour de cassation.— Voir *Cour nationale*, § **2**.

Cour des aides. — Le premier président présente à l'Assemblée nationale l'hommage du respect de sa compagnie (23 juillet 1789, t. VIII, p. 263).

Cour des comptes, aides et finances de Provence. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus sur les pensions des officiers de cette cour (28 avril 1791, t. XXV, p. 377).

Cour des monnaies. — Hommage rendu par son premier président à l'Assemblée nationale (21 juillet 1789, t. VIII, p. 255).

Courménil. — Voir *Belzais-Courménil*.

Cour martiale. — Rapport par Emmery sur le mode des jugements à rendre par la cour martiale (9 septembre 1791, t. XXX, p. 304); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Martineau, Emmery, rapporteur, Martineau, Chabroud, Régnier, Prieur, Lanjuinais, Emmery, rapporteur, Tronchet (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 305). — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, relative aux procédures criminelles instruites à la charge des militaires depuis le décret du 25 juillet 1791 (15 septembre, p. 679). — Voir *Loi martiale*.

Courménil. — Voir *Belzais-Courménil*.

Cour nationale (Haute-).

§ **1er**. — Voidel demande que le comité de Constitution soit invité à présenter un projet de loi y relatif (3 août 1790, t. XVII, p. 385); — l'ordre du jour est voté sur la proposition de Rewbell (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Populus tendant à l'établissement de la Haute-Cour nationa'e (5 octobre 1790, t. XIX, p. 469); — ajournement à huitaine (*ibid.*). — Anthoine demande que le comité de Constitution présente un projet d'organisation de cette cour le lendemain ou le surlendemain (18 octobre, p. 687); — décret fixant la date du 21 (*ibid.*). = Projet de décret présenté, par Le Chapelier au nom du comité de Constitution (25 octobre 1790, t. XX, p. 22 et suiv.); — discussion générale : Robespierre, abbé Maury, Anthoine, Buzot, Le Chapelier, Duport, Cazalès, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle s'occupera d'abord du tribunal de cassation (*ibid.* p. 37). — Voir *Tribunal de cassation*.

Observations préliminaires de Le Chapelier sur la haute cour nationale (8 février 1791, t. XXIII, p. 45); — adoption des trois premiers articles du projet de décret (*ibid.* et p. suiv.), — article 4 : de Lachèze, Malouet, Defermon, de Folleville (*ibid.* p. 46); — adoption (*ibid.*); — article 5 : Loys, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 6 : Robespierre, d'André, de Toulongeon, Tallevrand (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 47); — articles 7 et 8 : adoption (*ibid.*); — article 9 : Foucault, Tronchet, Le Chapelier, Fréteau, Garat aîné, Le Chapelier, Fréteau, Sallé de Choux (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 48); — articles 10 et 11 : adoption (*ibid.*); — article 12 : de Menonville, Le Chapelier, Barnave, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption sauf rédaction (*ibid.*); — article 13 : Prieur, Brillat-Savarin, Barnave, Le Chapelier (*ibid.* p. 49); — adoption avec amendement (*ibid.*); — articles 14 à 18 : adoption (*ibid.*); — propositions de Prieur et de Murinais (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de constitution (*ibid.* p. 50); — disposition additionnelle présentée par Bouche et combattue par Prieur (9 février, p. 73); — ordre du jour (*ibid.*).

Rapport de Le Chapelier sur le traitement et le costume de la *cour de cassation* (11 février, p. 121); — discussion : Babey, de Lachèze, Ramel-Nogaret, de Lachèze, Babey, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 122); — modification des articles 5 et 6 (12 février, p. 140). = Articles 12 à 16 : adoption (31 mars 1791, t. XXIV, p. 480); — article 17 : de Folleville, Le Chapelier, de Folleville, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 18 : Le Bois-Desguays, de Delley, Le Chapelier, un membre, Ramel-Nogaret, Le Chapelier, de

Cour nationale (*Suite*).

Delley, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.) : — adoption avec amendement (*ibid.* p. 481) ; — de Folleville, Murinais, Le Chapelier (*ibid.*) ; — adoption de l'article 19 avec amendement (*ibid.*) ; — articles 20 et 21 : adoption (*ibid.*) ; — article 22 : Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, Goupil, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 482) ; — article 23 : adoption (*ibid.*).

Renvoi au comité de Constitution, sur la proposition de Bouche, du décret relatif à l'institution de la haute cour nationale (4 mai 1791, t. XXV, p. 550) ; — rapport et projet de décret, présentés par Le Chapelier (10 mai, p. 714 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 715).

Cour nationale provisoire (Haute). — De Tracy demande qu'elle soit constituée au plus tôt (2 mars 1791, t. XXIII, p. 624) ; — Démeunier répond que le travail du comité sera prêt dans 3 jours (*ibid.* p. 625). — Rapport par Démeunier (p. 677 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 678) ; — discussion : de Folleville, Démeunier, Regnault, Le Chapelier, Démeunier, Montlosier, Démeunier (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Opinion, non prononcée, de Malouet (p. 683 et suiv.).

Cour nationale d'Orléans. — Voir *Députations*, § **28**.

Courriers envoyés aux cours étrangères. Sur la motion de Fréteau, l'Assemblée décide qu'il leur sera délivré des laissez-passer (22 juin 1791, t. XXVII, p. 412).

Cours d'eau et pêche. Rapport y relatif par Arnoult, au nom des comités féodal, des domaines et d'agriculture et de commerce (23 avril 1791, t. XXV, p. 315 et suiv.) ; — discussion préliminaire : Malouet, Arthur Dillon, Bouche, d'André, Mougins de Roquefort, un membre (*ibid.* p. 324 et suiv.) ; — ajournement (*ibid.* p. 325) ; — texte du décret d'ajournement (26 avril, p. 341). — Voir *Pêche*.

Cours souveraines (Gages des ci-devant). — Voir *Liquidation*, §§ **20** et **35**.

Cours souveraines (Membres des ci-devant). — Voir *Impôts*, § **55**.

Courteilles (De). — Voir *Despatys de Courteilles*.

Courtiers de change de Paris. Leur pétition à l'Assemblée nationale (14 avril 1791, t. XXV, p. 100 et suiv.). — Voir *Agents de change*.

Courtiers de change et de commerce. — Voir *Agents de change*.

Cousin (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée d'Aix*. Parle sur le payement des décimes à effectuer par le receveur de l'ancien clergé (t. XI, p. 289), — sur la division du royaume (p. 519).

Cousin de Beauménil, *procureur du roi à Montdidier*. Privé de ses droits de citoyen par décision de la municipalité de Montdidier. — Voir *Municipalités*, § **12**.

Coutances (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § **21**.

Coutances (Ville d). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **33**.

Couteneeau (Dame de), *sage-femme*. — Voir *Dette publique*, § **8** (19°).

Couturier (Abbé de), *député du clergé du bailliage de la Montagne*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 143). = Parle sur les pensions des religieux et religieuses (t. XVIII, p. 654). = Offre de prêter serment avec réserves (t. XXII, p. 17). — Parle sur une division de paroisses (p. 477). = Parle sur la confirmation des évêques (t. XXIII, p. 584). — N'obtient qu'avec peine un congé qu'il demande (p. 602). = Parle sur les monnaies (t. XXIV, p. 680).

Couturier (Abbé), *député du clergé du bailliage de Châtillon-sur-Seine*. Parle sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 651 et suiv.) ; — sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (p. 661).

Couvents.

§ **1er**. — Pétition de la mère d'une jeune religieuse qui ne peut obtenir sa sortie (22 novembre 1790, t. XX, p. 635) ; — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

§ **2**. — Pétition des solitaires de la Trappe demandant à être maintenus dans la jouissance de leurs biens et dans la liberté de suivre la règle de leur maison pour les services qu'ils rendent aux voyageurs (16 février 1791, t. XXIII, p. 212) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — Goupil demande au contraire qu'ils ne bénéficient pas d'une exception imméritée, les voyageurs auxquels ils donnent l'hospitalité n'étant que des curieux et des fainéants (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Clergé*. — *Religieux*.

Couvents à convertir en casernes. — Voir *Biens nationaux*, § **13**.

Crancé (De). — Voir *Dubois de Crancé*.

Crassier (De). — Voir *Prez de Crassier*.

Créances des communautés religieuses. — Voir *Liquidation*, § **10**.

Créances dues par l'Etat. — Gombert demande qu'il ne soit fait aucun payement à aucun Français, dans les différentes caisses nationales, qu'il ne se présente lui-même (24 juin, 1791, t. XXVIII, p. 475 et suiv.) ; — discussion : de Saint-Martin, Camus, Gombert, Emmery, Camus (*ibid.* p. 477 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 478) ; — adoption d'une modification proposée par Camus (25 juin, p. 525) ; — adoption d'un nouveau décret relatif au même objet présenté par Camus (27 juin, p. 545).

Créanciers de l'Etat. — Voir *Dette publique*.

Créanciers des personnes absentes. — Projet de décret, présenté par Camus, concernant le payement des créanciers des personnes absentes (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 3 et suiv.) — *Discussion*. — Articles 1 à 6 : de Saint-Martin, Camus, rapporteur (*ibid.* p. 4 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 5) ; — articles 7 à 11 : Ramel-Nogaret, Camus, rapporteur, Dauchy, Ramel-Nogaret, Moreau-Saint-Méry, Camus, rapporteur, Moreau-Saint-Méry, abbé Duplaquet, de Choiseul-Praslin (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 6).

Crécy (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Ponthieu*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157) ; — son discours à cette occasion (*ibid.*). = Parle sur la constitution de l'armée (t. XI, p. 741). = Demande que l'on ne puisse plus porter que son nom de famille, accompagné de son nom de baptême (t. XII, p. 14). — Parle sur l'arriéré des impositions

Crécy (Comte de), *député* (*Suite*).

(p.297); — sur la contribution patriotique (p. 361 et suiv.).

Crédit national. Motion du comte de Mirabeau tendant à le ranimer (19 août 1789, t. VIII, p. 460 et suiv.).

Crédits. — Voir *Panthéon.*

Crédits extraordinaires.

Ministère de la guerre.

§ 1er. — Rapport par Bureaux de Pusy sur une demande faite par le ministre de la guerre d'un crédit de quatre millions (5 décembre 1790, t. XXI, p. 232 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé par Defermon (*ibid.* p. 234).

§ 2. — Duportail, ministre de la guerre, demande la somme de 9,811,371 livres pour l'habillement et l'équipement des gardes nationales et fait connaître l'état de la dépense nécessaire pour mettre les places de Givet, Charlemont et Landau à l'abri d'une surprise et en état de soutenir un siège (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 356); — renvoi au comité militaire (*ibid.*); — Duportail renouvelle sa demande de crédit (29 septembre, p. 593); — sur la motion de Chabroud, l'Assemblée décrète que le Trésor public fournira au ministre de la guerre tous les fonds nécessaires pour l'armement des gardes nationales et pour la défense de l'Etat (*ibid.*).

Ministère de l'intérieur.

§ 1er. — Delessart, ministre de l'intérieur, demande qu'il lui soit accordé un crédit de 100,000 livres pour les dépenses à faire pour l'étude de la question de l'uniformité des poids et mesures (7 août 1791, t. XXIX, p. 257); — débat préalable : de Montesquiou, Camus (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — rapport par de Cernon (8 août, p. 260); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret relatif au payement des frais faits à l'occasion des mouvements et du séjour des troupes envoyées dans le département de l'Aude et à l'indemnité due au sieur Verdier (26 août 1791, t. XXIX, p. 722).

Crenière, *député des communes du bailliage de Vendôme.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que la Constitution soit précédée d'une déclaration des droits de l'homme (p. 317 et suiv.); — que l'on attende le travail des comités pour s'occuper de la question des assemblées paroissiales et autres (p. 436); — parl. sur la déclaration des droits (p. 451), — sur la sanction royale (p. 550 et suiv.).

Crest (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 9.

Creuse (Département de la). — Voir *Biens nationaux*, § 3. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Creusot (Fonderie du). — Voir *Pétitions*, § 4.

Creuzé de la Touche, *député du tiers état de la sénéchaussée de Châtellerault.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les académies (t. XVIII, p. 92), (p. 175); — son opinion non prononcée (p. 182 et suiv.). = Présente un projet de loi sur l'emploi de l'argenterie inutile au culte (t. XXIII, p. 643). = Présente 4 articles additionnels au décret du 3 mars 1791 sur l'emploi de l'argenterie des églises (t. XXVI, p. 613 et suiv.); — le défend (p. 614). = Secrétaire (t. XXVII, p. 672). = Secrétaire (t. XXIX, p. 66).

Creuzé de la Touche, *député* (*Suite*).

Crèvecœur (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Boil* (t. XIV, p. 36), — sous le nom de *Duhan* (p. 576).

Crillon aîné (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Troyes.* Présente un projet de décret relatif à des actes d'insubordination de quelques corps de l'armée (t. XVI, p. 162); — le défend (p. 163). = Présente un projet de décret sur l'affaire du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74). = Présente un projet de décret concernant le régiment de Soissonnais en garnison à Montélimart (t. XIX, p. 68). = Présente un projet de décret sur la paye supplémentaire des soldats tenant garnison sur les vaisseaux (t. XX, p. 38 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 287). = Parle sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (t. XXI, p. 396). = Témoigne de son zèle et de son dévouement comme officier (t. XXVII, p. 391).

Crillon jeune (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Beauvais.* Proteste contre le droit de *veto* (t. VIII, p. 28); — demande le vote par tête (*ibid.*). — Proteste de nouveau contre le *veto* et en faveur de la réunion des ordres et du vote par tête (p. 55). — Parle sur l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 175). — Défend la réponse du roi à l'adresse rédigée par Mirabeau (p. 219 et suiv.). — Demande qu'un comité, formé au scrutin dans les trois ordres, soit chargé de proposer un plan de Constitution, lequel serait revisé par un comité d'examen (p. 231); — sa motion tendant à la nomination d'un comité d'imposition (p. 508). = Proteste contre l'usurpation du subdélégué de Saint-Quentin qui, n'étant pas député, a pris part au vote du projet de loi sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 222). — Parle sur les municipalités (p. 442). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 8); — sa motion y relative (p. 9). — Parle sur les intendants (p. 55), — sur les assemblées primaires (p. 82), (p. 88 et suiv.), — sur le nombre des administrateurs du district (p. 116 et suiv.), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 248), — sur le scrutin individuel (p. 254), — sur la réélection des procureurs syndics (p. 453). = Parle sur la contribution patriotique (t. XI, p. 23), — sur l'organisation des municipalités (p. 37). — Demande la création d'un comité de travail (p. 110). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 178), (p. 213), — sur le pouvoir judiciaire (p. 489). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 51). — Membre du comité militaire (p. 92). — Parle sur les impositions de Paris (p. 100). = Secrétaire (t. XV, p. 285). — Parle sur une question de priorité au sujet du pouvoir judiciaire (p. 409), — sur les biens domaniaux (p. 454), — sur un commandement militaire qu'on voulait lui donner (p. 499), — sur l'ordre de la parole (p. 511), — sur les impo-

Crillon jeune, *député* (*Suite*).

sitions de 1790 (p. 521), — sur une demande d'indemnité pour les électeurs (p. 648). = Parle sur la mendicité (t. XVI, p. 122), — sur la perception des dîmes et champarts (p. 244), — sur le traitement du clergé (p. 449), (p. 453), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 465), — sur le traitement du clergé (p. 568), — sur les troubles de Tabago (p. 599), — sur des désordres commis en mer (p. 679), — sur les diocèses (p. 718). = Parle sur la détention des Avignonais à Orange (t. XVII, p. 43), — sur l'armée, (p. 89), — sur l'affaire d'Orange (p. 178), — sur l'armée (p. 265). — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 489 et suiv.). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVIII, p. 665). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15). = Parle sur la conservation des forêts (t. XX, p. 142), — sur les brevets de retenue (p. 729). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 317), — sur la contribution personnelle (p. 348), — sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 396), — Fait un rapport sur les travaux de l'Assemblée nationale (p. 665 et suiv.). = Parle sur les monnaies (t. XXII, p. 64), = sur la gendarmerie nationale (p. 286). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 114), (p. 115), — sur les dépenses (p. 287), (p. 288), (p. 289), — sur les assignats (p. 391), — sur les maréchaux de France (p. 662), — sur les recrues (p. 728). = Demande pour Desilles les honneurs réservés aux grands hommes (t. XXIV, p. 543), (p. 544). — Fait décréter que les directoires de départements seront tenus de faire connaître au comité d'aliénation la valeur des domaines nationaux qui sont le gage des assignats (p. 719). = Présente un projet de décret relatif à la trésorerie nationale (t. XXV, p. 76). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 116), — sur la création de petits assignats (p. 350), — sur les troubles d'Avignon (p. 381), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 543), — sur la création de petits assignats (p. 621). = Parle sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (t. XXVI, p. 254 et suiv.), (p. 266), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381), — sur la convocation de la première législature (p. 506). = Parle sur la fabrication de nouveaux assignats (t. XXVII, p. 335). — sur la fuite du roi (p. 363). — sur l'emploi du métal des cloches (p. 484).

Crimes contre la Constitution. — Voir *Code pénal*. — *Constitution*, § **7**.

Crimes contre les personnes et les propriétés. — Voir *Code pénal*.

Crimes de lèse-nation. — Voir *Lèse-nation*. — *Arrestations de personnes*, § **10**.

Crimes des fonctionnaires publics. — Voir *Code pénal*.

Cris publics. — Dénonciation par l'abbé Maury (8 novembre 1790, t. XX, p. 327); — ordre du jour, à la demande de Mirabeau (*ibid.*).

Croisées (Contribution sur les). — Voir *Fenêtres*.

Crol (Duc d'**Havré** de), *député de la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham*. — Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 690), (p. 691), — sur les dépenses publiques (p. 715). = Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 381). — Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 114), (p. 115).

Croix (Comte de), *député de la noblesse de la province d'Artois*. Demande le renvoi de la discussion sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (t. VIII, p. 507). = Secrétaire (t. XI, p. 732). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18), (p. 29), — sur les dons patriotiques (p. 64), — sur les finances (p. 67), — sur les lettres de cachet (p. 161), — sur une députation des districts de Paris (p. 288), — sur la proposition de Bouche concernant les décrets (p. 308), — sur une proposition de Voisin concernant l'indemnité des députés (p. 362), — sur la franchise du port de Lorient (p. 368), — sur la compagnie des Indes (p. 459). — Demande le renvoi au comité des rapports de la réponse d'Augeard, président de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux (p. 597). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 294), — sur les biens domaniaux (p. 493). = Parle sur les fondations et patronages laïques (t. XVI, p. 601). = Parle sur une dénonciation (t. XVII, p. 451). = Parle sur la dette publique, (t. XIX, p. 38). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 486). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 111), — sur une créance réclamée par d'Orléans (p. 128). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 141), — sur les offices (p. 155), (p. 156). — sur le tabac (p. 167). = Parle sur la discipline militaire (t. XXVIII, p. 586). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 37), — sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 43), — sur l'émigration (p. 87), — sur les lois rurales (p. 255), — sur la Constitution (p. 269), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octrois de Picardie (p. 499), — sur les expositions d'œuvres d'art (p. 613), — sur la Constitution (p. 731). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 94 et suiv.), — sur le mode de présentation de la Constitution au ro (p. 141).

Croy (Duc de), *député de la noblesse du Quesnoy*. Donne sa démission (t. X, p. 346). = Démissionnaire, est remplacé par le baron de Nédonchelle (t. XI, p. 287).

Crussol (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Bar-sur-Seine*. Son opinion, non prononcée, sur la motion de Camus relative à l'ordre de Malte (t XI, p. 89).

Crussol (Bailli de), *député de la noblesse de la prévôté de Paris-hors-les-murs*. Demande acte à l'Assemblée nationale d'une déclaration faite par lui et relative à des mousquetons que la garde bourgeoise de Versailles avait saisi dans sa voiture (t. VIII, p. 351).

Crussol d'Amboise (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou*. Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 269).

Cucques (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **26**.

Cuirs (Droit de marque des). Projet de décret sur le droit de marque des cuirs (11 mars 1790, t. XII, p. 133); — discussion : deux membres, Mougins de Roquefort (22 mars, p. 294 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 295); — Nairac propose une addition en faveur des colonies (23 mars, p. 308); — renvoi, sur la demande de Gossin, au comité des finances (*ibid.*). = Projet de décret interprétatif du décret du 22 mars dernier sur la suppression du droit de marque, présenté

Cuirs (*Suite*).

par Vieillard au nom du comité des rapports et adopté après quelques observations de Martineau et Coroller (6 mai 1790, (t. XV, p. 412).

Cuirs et autres peaux, fers, huiles et savons fabriqués dans les départements encore séparés par des barrières du reste du royaume. Adoption sans discussion d'un projet de décret sur leur entrée (9 juillet 1790, t. XIX, p. 525).

Cuirs et Peaux (Droits sur les).

§ 1er. — Adoption d'un projet de décret, amendé par Mougins, sur les droits relatifs aux cuirs et peaux fabriqués et en charge avant le 1er avril 1790 (9 octobre 1790, t. XIX, p. 525 et suiv.). = Décret rectificatif (26 novembre 1790, t. XX, p. 751).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont, relatif à l'acquit des droits pour les cuirs et peaux qui étaient en charge au 1er avril 1790 (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 116). — Voir *Gabelle*, § **6**.

Cullon (De), *orateur de la députation composée de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue*. Son discours (t. XIX, p. 422 et suiv.).

Cultes (Liberté des).— Voir *Quakers*.— *Religion*.

Cultivateurs (Prix fondé en faveur des). — Voir *Agriculture*, § **3**.

Cumul. — Voir *Incompatibilités*.

Cures. Projet de décret tendant à l'annulation de l'élection à différentes cures faites par l'assemblée électorale du district de Pont-a-Mousson, département de la Meurthe (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 170); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Chabroud, d'André (*ibid*); — adoption (*ibid.*).

Cures. — Voir *Bénéfices*.

Cures et évêchés. (Décret pour combler les vacances dans les). — Voir *Clergé*, § **43**.

Curés congruistes. Amendement de Goulard, curé de Roanne, tendant à lever l'exemption de la taxe commune dont ils ne veulent plus bénéficier (26 septembre 1789, t. IX, p. 187); — adoption (*ibid.*).

Curés de Bretagne. Protestation de 100 curés de Bretagne relativement à l'aliénation des biens ecclésiastiques (17 juillet 1790, t. XVII, p. 179 et suiv.).

Curés et Vicaires à portion congrue. — Voir *Clergé*, §§ **2** et **3**.

Curés supprimés (Traitement des). — Voir *Clergé*, § **56**.

Curt, *député de la Guadeloupe*. Parle sur la formation d'un comité de la marine (t. IX, p. 355). = Fait, au nom des colonies réunies, une motion tendant à l'établissement d'un comité des colonies (t. X, p. 263 et suiv.); — dénonce une compagnie provocatrice des troubles de Saint-Domingue (p. 347); — défend le ministre de la marine (p. 353). = Fait un rapport sur l'administration des ports et arsenaux (t. XI, p. 182 et suiv.). = Fait un rapport sur les principes constitutionnels de la marine (t. XVI, p. 468 et suiv.). = Confirmation de son élection (t. XVII, p. 384). = Fait un rapport sur un projet de décret relatif aux fonds et à la comptabilité de la marine (t. XVIII, p. 467); — le défend (p. 469). — Fait une motion sur les dé-

Curt, *député* (*Suite*).

putés suppléants (*ibid.*). — Parle sur le port de Brest (p. 636). = Fait un rapport sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 92);— se plaint d'une lettre attribuée à de Gouy (p. 93), (p. 94). = Fait un rapport sur les fonds extraordinaires demandés pour la nouvelle organisation de la marine et des colonies (t. XXI, p. 256 et suiv.). = Fait un rapport sur les fonds de la marine et des colonies (t. XXII, p. 353 et suiv.). = Fait un rapport sur une expédition pour les Antilles (t. XXIII, p. 116 et suiv.). = Fait un rapport sur les biens affectés et à affecter à la marine (t. XXIV, p. 39 et suiv.), — sur les officiers dont les places ont été supprimées par le décret du 7 janvier 1791 (p. 74). — Relève des inculpations au sujet du décret du 15 mars (p. 138). — Présente un projet de décret sur le remboursement de la dette de l'Etat (p. 527). — Fait un rapport (*ibid.* et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 595 et suiv.), (p. 596). = Fait un rapport sur les sommes nécessaires à la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, p. 3);— le défend (*ibid.*).— Parle sur les colonies (p. 4). — Fait un nouveau rapport sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (p. 17 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 45). — Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (p. 122 et suiv.). = Parle sur les affaires de Saint-Domingue (t. XXVII, p. 585 et suiv.). = Son opinion sur l'inviolabilité de la personne du roi et l'indivisibilité du trône (t. XXVIII, p. 348 et suiv.). = Fait un rapport sur les fournitures de la marine (t. XXX, p. 26 et suiv.). = Présente un projet de décret tendant à accorder une indemnité de 5,000 livres à la dame Mabilly (t. XXXI, p. 3).

Cusset (Allier). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Cussy (De), *député du tiers état du bailliage de Caen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Présente un projet de décret sur la monnaie de billon (t. XVIII, p. 406 et suiv.). — Fait l'éloge du sieur Michel Cabien, sergent des milices gardes-côtes d'Oistreham (p. 571 et suiv.). — Fait une nouvelle lecture de son projet de décret sur la monnaie (p. 693). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). = Fait un rapport au nom du comité des monnaies (t. XX, p. 195), (p. 202 et suiv.); — annonce la distribution prochaine de son second rapport (p. 375); — texte de ce rapport (p. 378 et suiv.). = Parle sur les monnaies (t. XXI, p. 234); — fait un rapport sur les monnaies basses (p. 344 et suiv.); — le soutient (p. 401), (p. 436). = Parle sur les monnaies (t. XXII, p. 139). = Parle sur la création de petits assignats (t. XXV, p. 603 et suiv.), (p. 627). — Annonce la constitution de la commission des monnaies (p. 686). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 146), (p. 147), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 257). — Présente un projet de décret sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 465). = Fait un rapport sur l'emploi du métal des cloches pour la fabrication de monnaies (t. XXVII, p. 345).

Custine (Comte de), *député de la noblesse des bailliages de Metz, Thionville, Sarrelouis et*

Custine (Comte de), *député* (*Suite*).

Longwy. Demande que l'on s'occupe avant tout de la Constitution (t. VIII, p. 227). — Appuie la proposition d'établir partout des milices bourgeoises (p. 248). — Demande qu'on élabore un projet de règlement pour le rétablissement de l'ordre et qu'on autorise la formation des milices (p. 253); — que l'Assemblée tienne des séances de relevée pour traiter les questions de détail (p. 293). — Parle pour la déclaration des droits de l'homme (p. 335). — Demande que l'on délibère sans préambule sur le projet d'arrêté du 4 août (p. 354); — que le gibier destructeur des forêts soit détruit (p. 358); — que toutes les justices seigneuriales soient abolies (p. 364), (p. 365). — Parle pour la liberté du commerce des grains (p. 508); — pour la permanence, pour une Assemblée unique et pour le *veto* (p. 591). — Demande que l'on inscrive dans la déclaration des droits un article sur la majorité et la régence (p. 642). = Parle sur l'impossibilité de continuer les emprunts et la nécessité de créer une banque nationale (t. IX, p. 104 et suiv.), — sur la formation d'un comité militaire (p. 234), — sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (p. 236), — sur la motion de Cocherel concernant la sûreté personnelle des députés (p. 398), — sur la publication tardive et incomplète des décrets (p. 464), — sur les biens ecclésiastiques (p. 494), — sur la motion du comte de Mirabeau concernant les blés d'Amérique et la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 713). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6). — Demande l'impression et la distribution du plan général du comité des finances (p. 67). — Parle sur la formation des assemblées primaires (*ibid.*). — Ses réflexions sur la transformation de la caisse d'escompte en banque nationale (p. 145 et suiv.). — Son plan de banque nationale (p. 151 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 270), — sur les travaux du comité des finances (p. 280), — sur la motion de Fréteau de Saint-Just concernant les finances (p. 323), — sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale (p. 324), — sur la suppression des intendants et subdélégués après l'entrée en fonctions des administrations de département (p. 494), — sur les milices nationales (p. 525), (p. 554 et suiv.). — Fait une motion en faveur du libre exercice de toutes les religions (p. 695). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108), — sur la division du royaume (p. 180), — sur l'impossibilité de faire partie de deux comités (p. 267), — sur le payement des décimes à effectuer par le receveur de l'ancien ordre du clergé (p. 290), — sur les ordres religieux (p. 652), — sur les troubles dans les provinces (p. 676 et suiv.), — sur les dépenses publiques (p. 714). = Parle sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (t. XII, p. 207). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 528 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36), (p. 37), (p. 39), — sur les pensions (p. 134), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172), — sur la contribution patriotique (p. 185), — sur les pensions supprimées (p. 351), — sur les forêts nationales (p. 635), — sur le secret des lettres (p. 736). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 45), (p. 46), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 118),

Custine (Comte de), *deputé* (*Suite*).

(p. 150), — sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (p. 169), — sur les traitements des juges (p. 417), — sur les troubles de Nancy (p. 430). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 223 et suiv.), — sur la circulation des grains (p. 425), — sur les menées du clergé d'Alsace (p. 675). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 471), (p. 474), (p. 475), (p. 497), (p. 510), (p. 597), — sur les jurés (p. 763). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 86), — sur le tabac (p. 167), — sur les biens nationaux (p. 187), — sur les patentes (p. 220), — sur les dépenses (p. 290), (p. 292), — sur les gouvernements militaires (p. 369), — sur les émigrations (p. 567). = Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 78), — sur les contributions (p. 93), (p. 149); — présente des articles additionnels au décret sur les contributions (p. 180), — sur les invalides (p. 311 et suiv.), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 436), (p. 443). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXV, p. 367 et suiv.), — sur la création de petits assignats (p. 628). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 89), — sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 126), — sur l'avancement des membres militaires de l'Assemblée (p. 672), — sur le Code pénal (p. 687), — sur les lois rurales (p. 765 et suiv.). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 11), — sur l'état de l'armée (p. 128), — sur les travaux d'utilité publique (p. 272), — sur la fabrication de nouveaux assignats (p. 335), — sur la fuite du roi (p. 366), (p. 369), (p. 372 et suiv.), — sur le serment des officiers (p. 391 et suiv.), (p. 392), — sur les gardes nationales (p. 394). = Son opinion, non prononcée, sur la loi contre les émigrants (t. XXVIII, p. 87 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la garde nationale (t. XXIX, p. 172), — sur la garde nationale parisienne (p. 174), — sur la Constitution (p. 301), (p. 405), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427), — sur le Panthéon (p. 441), — sur la Constitution (p. 635) (p. 699). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 7), — sur la comptabilité des finances, — sur les gardes nationales parisiennes à cheval (p. 575). = Parle sur les contributions de 1792 (t. XXXI, p. 613), — sur les pensions à accorder aux sieurs de La Salle et Desaudray (p. 676), — sur les délits et les peines militaires (p. 679). = Ses comptes rendus à ses commettants (t. XXXII, p. 398). — Ses opinions sur l'arrêté pris par l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 au 5 août 1789 relatif à l'abolition des privilèges et sur les suites que pourront avoir les divers articles qu'il renferme (*ibid.* et p. suiv.), — sur l'emprunt de 30 millions décrété le 8 août 1789 (p. 403 et suiv.), — sur la déclaration des droits de l'homme (p. 405), — sur l'emprunt de 80 millions décrété le 27 août 1789 (p. 405 et suiv.), — sur la liberté du commerce des grains (p. 407 et suiv.), — sur la sanction royale (p. 409 et suiv.), — sur la proposition, faite par les comités de Constitution, de la permanence des assemblées, de l'établissement d'un sénat et de la sanction royale (p. 410 et suiv.), — sur le commerce des colonies (p. 413 et suiv.), — sur la promulgation demandée au roi de l'arrêté du 4 août sur l'abolition des privilèges (p. 416 et suiv.), — sur la continuation de l'impôt des gabelles (p. 417 et suiv.), — sur

Custine (Comte de), *député* (*Suite*).

le rapport fait par Necker le 24 septembre 1789 sur la situation des finances (p. 418 et suiv.), — sur les grandes divisions du royaume (p. 421 et suiv.), — sur la formation d'un comité militaire (p. 422 et suiv.), — sur le décret relatif aux prêts d'argent à courts termes (p. 423 et suiv.), — sur la loi martiale (p. 425 et suiv.), — sur les qualités nécessaires pour être électeur et éligible (p. 427 et suiv.), — sur la question de savoir si les biens du clergé appartiennent ou non à la nation (p. 428 et suiv.), — sur l'éligibilité des familles (p. 440 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 441 et suiv.), —

Custine (Comte de), *député* (*Suite*).

— sur le régime des gabelles (p. 447 et suiv.), — sur l'organisation du tribunal judiciaire de l'Assemblée nationale (p. 449 et suiv.), — sur les peines des délits criminels (p. 450 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 451 et suiv.), — sur le recrutement de l'armée (p. 452), — sur le décret du 4 janvier 1790 relatif aux pensions (p. 454 et suiv.).

Cypières (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille*. Membre du comité de la marine (t. XV, p. 290).

D

Daché, *citoyen de Paris*. S'engage à payer 1,200 livres par an pour le service des gardes nationales qui iront aux frontières (t. XXVIII, p. 545).

Dacier, *membre de la commune de Paris*. Présente Drouet et Guillaume à l'Assemblée (t. XXVII, p. 507 et suiv.).

Dailly (ci-devant d'Ailly), *député du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Vexin*. Parle sur des secours à donner aux inondés de Roannes (t. XX, p. 512). — Voir *Ailly* (D')

Damas, *colonel commandant le 13e régiment de dragons ci-devant Monsieur*. Son arrestation (t. XXVII, p. 512). — Sa lettre de justification (p. 515 et suiv.). — L'Assemblée décide que son arrestation sera maintenue (p. 521). = Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en arrestation (p. 333). — Opinion de Choiseul-d'Aillecourt sur son affaire (p. 350 et suiv.).

Damas, *doyen de Nevers, député du clergé du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier*. Démissionnaire, remplacé par dom Abel de Lespinasse (t. VIII, p. 510).

Dames de la halle. — Voir *Halle*. — *Députations*, § 50.

Damiens (René), *huissier*. Plainte portée contre lui au sujet de son entrée dans l'assemblée électorale de Paris pour mettre à exécution un décret de prise de corps rendu contre un de ses membres (Danton) (t. XXX, p. 630). — Sa lettre au président de l'Assemblée nationale relative aux faits dont il est incriminé (p. 735). — Décret qui le renvoie à se pourvoir devant les juges compétents (p. 738). = Sa lettre exposant que, malgré le décret concernant son affaire à l'assemblée électorale de Paris, rendu le 17 septembre par l'Assemblée nationale, son commis Thomas et lui sont encore retenus en prison (t. XXXI, p. 72); — sur la motion de d'André, l'Assemblée passe à l'ordre du jour et renvoie la lettre au tribunal qui doit connaître de cette affaire (*ibid.*).

Dampierre (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § 21.

Dampierre (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Picot* (t. XIV, p. 268).

Dandré, *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix*. — Voir *André* (D').

Danton, *président du district des Cordeliers et membre de la commune de Paris*. Décrété de prise de corps par le Châtelet pour un propos tenu lors de la mise à exécution d'un décret contre Marat (t. XV, p. 583); — Anthoine, au nom du comité des rapports, blâme le propos, mais demande l'anéantissement de la procédure du Châtelet (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). = Orateur d'une députation de la commune de Paris. Demande le renvoi de trois ministres (t. XX, p. 353 et suiv.). = Plainte de l'assemblée électorale de Paris au sujet de la démarche faite par l'huissier Damiens pour mettre à exécution un décret de prise de corps rendu contre lui (t. XXX, p. 630). — Voir *Damiens*.

Darche, *député du tiers état du bailliage d'Avesnes*. Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 631). = Parle sur un projet de décret relatif au minerai de fer (t. XIX, p. 526), — sur la contribution foncière (p. 687). = Secrétaire (t. XXIX, p. 763).

Darnaudat, *député du tiers état de la sénéchaussée de Béarn*. Demande qu'il ne soit plus reçu de députations (t. VIII, p. 315). = Rend compte de quelques plaintes relatives à des abus de pouvoir commis par les officiers municipaux de Mâcon (t. IX, p. 41). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 171), (p. 496), (p. 621). = Parle sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (t. XII, p. 309). = Parle sur un arrêt rendu par le Parlement de Pau (t. XVI, p. 27 et suiv.). = Donne des explications au sujet de la présentation faite par lui au roi d'une adresse relative aux domaines réservés (t. XVIII, p. 227). = Annonce la soumission du parlement de Pau (t. XIX, p. 527). = Parle sur la contribution foncière (t. XXI, p. 365). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 495). — Fait une motion sur les dispenses de mariages aux degrés prohibés (p. 719). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 553), = Parle sur les successions *ab intestat* (t. XXIV, p. 45 et suiv.), (p. 48), — sur les invalides (p. 358). = Parle sur le transport à Bayonne de l'assemblée électorale chargée de procéder au remplacement des ecclésiastiques fonctionnaires publics n'ayant pas prêté le serment prescrit par la loi (t. XXVI, p. 65), — sur l'affaire de Nancy (p. 754). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVII, p. 235), — sur le Code pénal (p. 390), — sur la fuite du roi (p. 446). = Parle sur la police correction-

Darnaudat, *député* (*Suite*).

nelle (t. XXVIII, p. 29), — sur l'émission des assignants de 5 livres (p. 46), — sur l'émigration (p. 73 et suiv.), — sur les frontières entre la France et l'Espagne (p. 206), — sur la fuite du roi (p. 333), — sur l'adresse aux Français (p. 376). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 32), — sur la liste civile (p. 319), — sur la défense du royaume (p. 501). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 111), — sur la présence des députés aux assemblées électorales (p. 146). — Secrétaire (p. 558). — Remet à l'Assemblée l'acte constitutionnel revêtu de la signature du roi (p. 644). = Sa réclamation au sujet des secours accordés aux départements (t. XXXI, p. 339).

Dartis de Marsillac, *député suppléant de la prévôté et vicomté de Paris*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Daubert, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen*. Signe serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 138). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 81). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 188 et suiv.), (p. 497). = Fait un rapport sur une plainte du département de Lot-et-Garonne contre la municipalité de Valence (t. XXI, p. 508). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 346).

Dauchy, *député du tiers état du bailliage de Clermont en Beauvoisis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Présente un projet de décret sur les propriétés closes (t. XVI, p. 93). = Secrétaire (t. XVIII, p. 402). — Parle sur une communication relative à la perception d'un impôt (p. 693), — sur les chasses du roi (p. 728). = Parle sur les droits d'aides (t. XIX, p. 136), — sur la contribution foncière (p. 673 et suiv.), — sur la contribution personnelle (p. 763). = Fait un rapport sur des articles additionnels relatifs à la contribution foncière (t. XX, p. 259 et suiv.); — le défend (p. 263 et suiv.). — Parle sur les receveurs des districts (p. 397). = Parle sur la contribution foncière (t. XXI, p. 368). = Présente un projet de décret sur les voitures publiques (t. XXII, p. 45 et suiv.); — le défend (p. 52 et suiv.); — accepte un article additionnel (p. 80 et suiv.); — en propose un autre (p. 81); — demande que le comité féodal s'occupe des bacs (*ibid.*). — Parle sur le droit du timbre (p. 109), (p. 111), — sur les droits de traites (p. 457). — Présente un projet de décret sur des droits à percevoir par la commune de Strasbourg (p. 468 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 512 et suiv.), — sur les droits des comités (p. 590), — sur les droits de traites (p. 593 et suiv.), (p. 594), (p. 595 et suiv.), (p. 597). = Présente un projet de décret complémentaire sur les voitures publiques (t. XXIII, p. 82). — Parle sur les patentes (p. 230). — Présente des articles additionnels au décret sur la contribution foncière (p. 392 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (t. XXIV, p. 32 et suiv.); — le défend (p. 33 et suiv.), (p. 34), (p. 35). — Parle sur les contributions (p. 150). = Parle sur l'organisation des corps de finances (t. XXV, p. 677). = Parle sur la répartition des impositions (t. XXVI, p. 31). — Présente un projet de décret sur les moyens d'accélérer la rentrée des impôts de 1790 et années antérieures (p. 218 et suiv.); — le défend (p. 247). — Parle sur la perception des impôts (p. 300). — Propose une modification au décret du 20 mai 1791 sur les impôts (p. 300). — Parle sur la répartition des contributions (p. 574 et suiv.), — sur les dépenses de la ville de Paris (p. 714). = Président (t. XXVII, p. 1). — Sa réponse au président du tribunal de cassation (p. 402), — sur le payement des contributions (p. 413), — sur la fuite du roi (p. 444), — sur la rentrée des impositions (p. 567). = Parle sur la présence de l'Assemblée au *Te Deum* pour la commémoration du 14 juillet (p. 206), — sur la contribution foncière des bois-futaies (p. 211). — Demande la cessation du payement au pape d'une somme de 130,000 livres (p. 211). — Présente un projet de décret tendant à décharger le Trésor public des dépenses municipales de la ville de Paris (p. 528). — Parle sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542). — Présente un projet de décret sur le remboursement des directeurs des vingtièmes (p. 595). = Parle sur le payement des créanciers des personnes absentes (t. XXIX, p. 6). — Présente un projet de décret sur les décharges et réductions en matière d'impositions (p. 7 et suiv.). — Parle sur l'émigration (p. 86), — sur les conditions d'admission des députés à la prochaine législature (p. 224). — Fait un rapport sur le recouvrement des contributions dues par les fonctionnaires publics et les membres des assemblées électorales (p. 257 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 369). — Présente un projet de décret et de tarif pour le transport des lettres, paquets, or et argent confiés à la régie des postes aux lettres (p. 494 et suiv.); — le défend (p. 496). — Présente une nouvelle rédaction de l'article 22 du projet de décret sur les décharges et réductions en matière d'impositions (p. 609). — Parle sur la Constitution (p. 744). = Rend compte des troubles du département de l'Oise (t. XXX, p. 79). — Fait un rapport sur le service des postes aux lettres (p. 244 et suiv.). = Présente un projet de décret tendant à faire avancer une somme de 40,000 livres à la ville de Melun (t. XXXI, p. 129), — un projet de décret sur la perception et le recouvrement des contributions directes (p. 348 et suiv.), — un projet de décret sur les formes à observer par les districts, communautés et contribuables, pour obtenir des remises ou modérations de contributions (p. 354). — Parle sur les lois rurales (p. 363). — Propose de décréter les perceptions sur les hypothèques, les droits de la marque d'or et d'argent (p. 683).

Daude, *député du tiers état du bailliage de Saint-Flour*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande la suppression du régime des gabelles (t. IX, p. 52). — Parle sur les impôts (p. 106 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 267), (p. 362).

Daudouin, *capitaine au 1er régiment de dragons*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en accusation (p. 333).

Daunou. Fait hommage de son livre: *Accord de la foi catholique avec les décrets de la constitution civile du clergé* (t. XXII, p. 730).

Dauphin de France. Nomination d'une députation chargée d'aller lui rendre les derniers devoirs (Cl. 8 juin 1789, t. VIII, p. 78) (C. *ibid.*). — Voir. *Héritier présomptif de la couronne.*

Dauphiné (Province du).

§ **1**er. — Une députation de quinze gentilshommes dissidents annonce qu'elle attaquera la Constitution de sa province et la nomination de ses députés (N. et C. 11 mai 1789, t. VIII, p. 34).

§ **2**. — Adresse d'adhésion de la commission intermédiaire des Etats du Dauphiné aux décrets de l'Assemblée nationale (14 juillet 1789, p. 232).

§ **3**. — Adresse des officiers municipaux de la ville de Saint-Marcellin au sujet de la convocation extraordinaire des Etats de cette province (26 octobre 1789, t. IX, p. 552). — Voir *Etats provinciaux*, § **3**.

Dauphiné (Impositions du). — Voir *Impôts*, § **10**.

Dauphiné (Régiment de). — Voir *Troubles*, § **31**.

Daval, *député suppléant de la Franche-Comté.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

David, *curé de Lormaison, député du clergé du bailliage de Beauvais.* Fait un rapport au nom du comité de vérification (t. VIII, p. 178).

Davost, *député des communes du bailliage de Provins.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Davy des Piltières, *député suppléant de la sénéchaussée d'Anjou*, Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 660.).

Dax (Ville de). — Voir *Octrois*, § **3**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **42**.

Débets des droits d'aides, traites et autres, et rapprochement de l'arriéré des impositions. Projets de décrets sur l'acquit des débets et le payement de l'arriéré (11 mars 1790, t. XII, p. 134); — discussion : Buzot, Devillas, Dupont (de Nemours), rapporteur, Buzot, Dupont (de Nemours), de Crécy (22 mars, p. 297); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

Débiteurs du Trésor public. Projet de décret présenté par d'Allarde sur la vente des effets du receveur des tailles à Montauban (20 octobre 1790, t. XIX, p. 728); — ordre du jour (*ibid.*). — Camus demande que le comité de liquidation présente incessamment un projet de décret sur les poursuites à exercer contre les débiteurs du Trésor public (*ibid.*); — accordé (*ibid.*). — Voir *Liquidation.*

Débiteurs de rentes. — Voir *Rentes.*

Debourge, *député des communes de la ville de Paris.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Décès. — Voir *Etat civil*, § **2**.

Décès de députés.

Communications du décès de :

Héliand, député de la sénéchaussée du Maine (t. VIII, p. 31);

Le Blanc, député de Besançon (t. VIII, p. 237);

Liquier, député de la sénéchaussée de Marseille (t. VIII, p. 105);

Huard, député des communes de la sénéchaussée de Rennes (t. IX, p. 460);

Décès de députés (*Suite*).

De Lavalette-Parisot, député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy (t. XI, p. 742);

De Beauvais, député du clergé de Paris hors-les-murs (t. XII, p. 559);

De Beauvais, ancien évêque de Senez, député du clergé de Paris hors-les-murs (t. XII, p. 559);

Filleau, député de la sénéchaussée du Poitou (t. XII, p. 699);

Hermann, député du tiers état du bailliage de Colmar (t. XX, p. 47);

Jeannet-d'Arly, député de Troyes (t. XX, p. 106);

De Bourdet, député du clergé du Maine (t. XX, p. 459);

Margonne, député du tiers état du Perche (t. XX, p. 473);

Lecesve, député du clergé de la sénéchaussée du Poitou (t. XXV, p. 395 et suiv.);

De Rochechouart, député de la noblesse de la ville de Paris (t. XXVIII, p. 46).

Décharges et réductions en matières d'impositions. — Voir *Impôts*, § **68**.

Déchéance des députés. Motion de d'André y relative (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 437); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Déchéance du roi. — Voir *Abdication du roi.*

Décimes et dons gratuits. Adoption sans discussion du projet de décret sur le mode de leur recouvrement, présenté par Anson (9 octobre 1790, t. XIX, p. 523).

Décimes du clergé (Receveurs particuliers des). — Voir *Receveurs particuliers des décimes du clergé.*

Déclaration de la noblesse.

Déclaration de plusieurs membres de la noblesse que les circonstances décident à ne pas attendre le vœu de leurs commettants et à prendre part aux votes (16 juillet 1789, t. VIII, p. 242); — semblable déclaration de la noblesse de Paris, du cardinal de La Rochefoucauld et de l'abbé de Montesquiou (*ibid.*).

Déclaration de 293 députés sur les décrets qui suspendent l'exercice de l'autorité royale et qui portent atteinte à l'inviolabilité de la personne sacrée du roi (9 juillet 1791, t. XXVIII, p. 91 et suiv.); — liste des signataires (*ibid.* p. 93 et suiv.). — Voir *Protestations.*

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Présentation d'un projet par La Fayette (11 juillet 1789, t. VIII, p. 221 et suiv.); — Lally-Tollendal l'appuie, mais demande que la déclaration fasse corps avec la Constitution (*ibid.* p. 222 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 223); — discussion (14 juillet, p. 230 et suiv.); — l'Assemblée décide que la Constitution contiendra une déclaration des droits de l'homme (*ibid.* p. 231).

— Projet de déclaration de l'abbé Siéyès (21 juillet, p. 256).

— Projet de déclaration de Target (27 juillet p. 288 et suiv.).

— Projet de déclaration de Servan (30 juillet, p. 306).

— Discussion de la question de savoir si la Constitution sera précédée d'une déclaration des droits : Durand de Maillane, comte Mathieu de Montmorency, Target, comte de Castellane, Grandin, duc de Lévis, Champion de Cicé, La Luzerne, Barnave, Malouet, Delandine (1er août, p. 317 et suiv.). (Voir ci-après la reprise de la discussion).

Déclaration des droits de l'homme (*Suite*).

— Analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société et sur les bases de la Constitution par Thouret (1er août 1789, t. VIII, p. 325 et suiv.).

— Reprise de la discussion : Démeunier, Gaultier de Biauzat, comte d'Antraigues, Malouet, comte de Custine, comte de Virieu, Hardy de la Largère, Mounier (3 août, p. 334 et suiv.); — Dupont, un curé, marquis de Sillery, abbé Grégoire, de Clermont-Lodève, Camus, de Lubersac, plusieurs membres (4 août, p. 340 et suiv.): — rejet de la motion de Camus tendant à ce qu'une déclaration des devoirs soit jointe à celle des droits (*ibid.* p. 334); — l'Assemblée décide que la Constitution sera précédée d'une déclaration des droits de l'homme et du citoyen (*ibid.*).

Présentation par le marquis d'Avaray d'un projet de déclaration des principaux devoirs des Français (*ibid.*); — renvoi aux bureaux (*ibid.*).

— Projets de déclaration des droits : de l'abbé Siéyès (p. 422 et suiv.); — de Gouges-Cartou (p. 427 et suiv.); — du sixième bureau (p. 431 et suiv.).

— Nomination d'un comité de cinq membres chargé de fondre en un seul les projets constitutionnels (13 août, p. 434); — noms des membres qui en font partie (*ibid.*); — rapport par le comte de Mirabeau au nom du comité des cinq (17 août, p. 438); — projet de déclaration des droits du comité (*ibid.* et p. suiv.); — suite du rapport (*ibid.* p. 439 et suiv.); — discussion : Crenière, Duport, Grégoire, vicomte de Mirabeau, baron de Jessé, marquis de Bonnay, Rabaud de Saint-Etienne, Regnaud, comte de Mirabeau, Démeunier, comte de Mirabeau, Pétion de Villeneuve, Duport, Le Chapelier, Glezen, Rhédon, Garat, Rewbell, comte de Mirabeau, Le Chapelier (18 août, p. 451 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 455).

— Reprise de la discussion : abbé Bonnefoy, Pellerin, vicomte de Mirabeau, Guiot, marquis de Bonnay, Démeunier, de Castellane, Pétion de Villeneuve, Pérez de Lagesse, Lally-Tollendal, Lanjuinais, Démeunier (19 août, p. 457 et suiv.); — l'Assemblée décide que le projet de déclaration des droits, discuté dans le sixième bureau, servira de texte pour la discussion (*ibid.* p. 459); — discussion de ce projet : Anson, Target, Démeunier, de Laborde, comte de Virieu, vicomte de Mirabeau, de Volney, Cortois de Balore, abbé Mougins de Roquefort, Pellerin (20 août, p. 461 et suiv.); — adoption du préambule (*ibid.* p. 463); — discussion des premiers articles : d'André, Target, La Luzerne, de Boisgelin, Mounier (*ibid.*); — adoption des 3 premiers articles (*ibid.*); — discussion des articles 7, 8, 9 et 10 devenus les articles 4 et 5 : Alexandre de Lameth, Camus, Blin, Mougins de Roquefort, Martineau, Duport, La Luzerne, Rhédon, d'André, un membre (*ibid.* p. 464); — adoption (*ibid.*); — discussion de l'article 11 devenu l'article 6 : Barrère de Vieuzac, de Beauharnais, Martineau, Camus, Le Chapelier, Target, de Volney, Pison du Galand, Martineau, Vernier, Mounier, Deschamps, Gouy-d'Arsy, Delandine, Talleyrand-Périgord, Barnave, Mounier, Lally-Tollendal (21 août, p. 464 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 466); — articles proposés par de Boislandry pour entrer dans la déclaration des droits (*ibid.* p. 468 et suiv.). — Discussion des articles 7, 8 et 9 : Target, marquis de Bonnay, Lally-Tollendal, Martineau, comte de Mirabeau, duc du Châtelet, Malouet, Gouy-d'Arsy, comte de Mirabeau, Démeunier de Boisgelin, d'André, Démeunier (22 août, p. 470 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 472); — discussion de l'article 10 : de Bonnal, de Laborde, comte de Mirabeau, abbé d'Eymar, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — Pétion de Villeneuve, Maillot, Bouche, abbé d'Eymar, comte de Mirabeau, vicomte de Mirabeau, de Clermont-Lodève, Talleyrand-Périgord, de Castellane, comte de Mirabeau, de Castellane, Rabaud de Saint-Etienne, Gobel (23 août, p. 475 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 480); — discussion de l'article 11 : duc de Lévis, duc de La Rochefoucauld, Rabaud de Saint-Etienne, Target, Barrère de Vieuzac, Robespierre, un curé du bailliage de Metz, de Machault, Desmontiers de Mérinville, un ecclésiastique, Dupont, Pétion de Villeneuve (24 août, p. 482 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 483); — discussion des articles 12 et 13 : Gouy-d'Arsy, baron de Marguerites, comte de Mirabeau, prince de Broglie, Target, Bouche, de Laborde, de Virieu, Le Chapelier, Gaultier de Biauzat, Pison du Galand, Gouy-d'Arsy, Le Chapelier, de Boisgelin, Madier de Montjau, Lally-Tollendal (*ibid.* p. 483 et suiv.); — discussion de l'article 14 : Duport, Périsse du Luc, Robespierre, un curé (26 août, p. 487); — discussion de l'article 15 : de La Ville Le Roux, Périsse du Luc, Alexandre de Lameth, Bouche, Duport, plusieurs membres, comte de Montmorency, Target, Rhédon, de Boisgelin, Rewbell, Mounier, d'André, de Clermont-Lodève, Mounier (*ibid.* et p. suiv.); — discussion de l'article 16 : Lally-Tollendal, Le Chapelier, Robespierre, Colbert de Seignelay (*ibid.* p. 489); — adoption (*ibid.*); — présentation par Duport d'un article qui devient l'article 17 (*ibid.*); — le comte de Montmorency présente un article concernant la revision de la Constitution (*ibid.*); — la question préalable demandée n'est pas votée (*ibid.*); — sur la proposition de Bouche, la discussion sur les articles à ajouter à la déclaration des droits est renvoyée après la Constitution (27 août, p. 492); — Bouche demande ensuite que, si, dans le cours de la discussion sur la Constitution, quelque article mérite d'être inséré dans la déclaration, il soit soumis à la délibération, lorsque la Constitution sera terminée (*ibid.*); — le président, comte de Clermont-Tonnerre, répond que l'Assemblée a déjà décidé dans ce sens (*ibid.*).

Lecture par Démeunier de la déclaration des droits modifiée dans 2 articles par le comité de constitution (2 octobre 1789, t. IX, p. 236 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

— L'Assemblée décide que le Président se rendra à l'instant chez le roi pour en obtenir l'acceptation pure et simple de la déclaration des droits et des 19 articles de la Constitution votés (5 octobre 1789, p. 347 et suiv.); — acceptation pure et simple du roi des articles de la Constitution votés et de la déclaration des droits (*ibid.*).

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Voir *Acte constitutionnel*.

Déclarations de command ou élections d'ami. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Merlin (13 septembre 1791, t. XXX, p. 609).

Décoration militaire.

§ **1**er. — Projet de décret relatif à la décoration militaire, présenté par Wimpfen (1er janvier 1791, t. XXI, p. 747); — discussion : Millet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par de Wimpfen au nom du comité militaire, sur une décoration en faveur des officiers des régiments des grenadiers royaux, des régiments provinciaux et des gardes-côtes (9 janvier 1791, t. XXII, p. 99 et suiv.); — discussion : Camus, Regnaud, (de Saint-Jean-d'Angély), de Wimpfen, Garat aîné, Gaultier-Biauzat, de Wimpfen, d'Estourmel, de Wimpfen (*ibid.* p. 100); — adoption (*ibid.*)

§ **3**. — Projet de décret concernant la décoration militaire pour la marine (5 février 1791, t. XXII, p. 775); — discussion : Dillon, La Galissonnière, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*),— Articles additionnels au décret du 5 février 1791 présentés par La Galissonnière sur la décoration militaire pour la marine (21 février 1791, t. XXIII, p. 390); — adoption des articles 3 et 4 (*ibid.*) — article 5 : Barnave, La Galissonnière, Barnave (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 6 : adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret sur le mode de conférer la décoration militaire, présenté par Alexandre de Beauharnais (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 341); — adoption d'une disposition additionnelle proposée par d'Estourmel (*ibid.*).

Découvertes. — Voir *Inventions et découvertes.*

Décretot, *député du tiers état du bailliage de Rouen.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408). = Fait une motion sur les deuils de cour (t. XII, p. 160); — la défend (*ibid.*). — Parle sur la Compagnie des Indes (p. 522). = Propose un projet de décret concernant les billets de caisse (t. XV, p. 428). = Présente des articles généraux provisoires sur la mendicité (t. XVI, p. 122); — demande la modification de l'article 3 (p. 132). — Parle sur la mise en activité des nouveaux corps administratifs (p. 576), — sur les droits applicables aux marchandises venant de l'Inde (p. 728 et suiv.). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 117). = Parle sur les assignats (t. XIX, p. 23), (p. 221 et suiv.), — sur les logements des tribunaux (671). = Parle sur la franchise de Bayonne (t. XX, p. 748). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 72). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 495), (p. 497). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 225), (p. 226). = Parle sur l'émission des assignats de 5 livres (t. XXVIII, p. 71).

Décrets.

§ **1**er. — Le Président Clermont-Tonnerre rend compte de sa visite au roi qui, au sujet de la sanction à donner aux décrets du 4 août et jours suivants, a répondu qu'il prendrait en considération la demande qu'on lui faisait (15 septembre 1789, t. VIII, p. 645).— Voir *Constitution*, p. 260, 1re col.

§ **2**. — Déclaration de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan en faveur des arrêtés du 4 août 1789 (19 septembre 1789, t. IX, p. 42).

§ **3**. — Mémoire du clergé d'Alsace et délibération des chambres ecclésiastiques de Strasbourg et Wissembourg refusant d'adhérer aux

Décrets (*Suite*).

décrets du 4 août (22 septembre 1789, t. IX, p. 98 et suiv.)

§ **4**. — Discussion sur la publication tardive et incomplète des décrets : Target, duc de La Rochefoucauld, Coroller-du-Moustoir, Buzot, de Custine, Le Chapelier, comte de Mirabeau, quelques membres, comte de Mirabeau, Le Chapelier (20 octobre 1789, t. IX. p. 468 et suiv.); — — l'Assemblée décrète la publication sans retard et sans changement aucun des arrêtés du 4 août et jours suivants, et la comparution des ministres, pour qu'il leur soit demandé compte des retards apportés à la publication de ces décrets, des changements qui y ont été faits et des observations envoyées, au nom du roi, sur lesdits décrets (*ibid.* p. 469); — éclaircissements donnés par Champion de Cicé, garde des sceaux (21 octobre, p. 473 et suiv.).

§ **5**. — Plaintes relatives à l'inexécution des décrets, formulées par le comte de Mirabeau, Dubois de Crancé, Lavie et La Poule (5 novembre 1789, t. IX, p. 696 et suiv.); — discussion : un membre, le comte de Mirabeau, Le Chapelier, Alexandre de Lameth, Target, Duquesnoy (*ibid.* p. 697); — décision de l'Assemblée (*ibid.*).

§ **6**. — Protestations des députés du Haut-Rhin, assemblés à Francfort contre les décrets du 4 août. — Voir *Alsace*, § **2**.

§ **7**. L'Assemblée nationale, à l'occasion du décret décidant l'envoi de l'instruction sur la formation des municipalités en Flandre, en Alsace et en Lorraine avec la traduction en flamand et en allemand, décide, de plus, que tous ses décrets seront traduits dans tous les idiomes de France (14 janvier 1790, t. XI, p. 182 et suiv.).

§ **8**. — Proposition tendant à autoriser le comité de Constitution à répondre aux demandes des municipalités relatives à l'interprétation de plusieurs décrets (29 janvier 1790, t. XI, p. 375); — discussion : Garat aîné, Goupil de Préfeln, Gaultier de Biauzat, Gossin, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **9**. — Proposition de Grégoire tendant à autoriser le comité féodal à répondre aux questions qui lui sont adressées concernant l'interprétation de plusieurs décrets (5 février 1790, t. XI, p. 436); — discussion : Perdry, abbé Latyl (*ibid.*); — décret étendant cette faculté à tous les comités (*ibid.*).

§ **10**. — Propositions de Delley d'Agier et de Bouche concernant les frais d'envoi des décrets en province et l'exactitude de cet envoi (13 mars 1790, t. XII, p. 152); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Malouet demande que l'on presse la rédaction des décrets (20 mars 1790, t. XII, p. 262).

§ **12**. — Projet de décret proposé par Bouche et ordonnant l'établissement d'un registre pour constater la sanction ou acceptation des décrets et leur envoi (23 mars 1790, t. XII, p. 308 et suiv.); — discussion : Martineau, un membre, comte de Croix (*ibid.* p. 309); — adoption des quatre premiers articles et renvoi des quatre autres aux commissaires-inspecteurs des bureaux et à ceux chargés de l'expédition et de l'envoi des décrets (*ibid.*). — Motion d'Alexandre de Lameth demandant la présentation des décrets à la sanction 48 heures après qu'ils auront été prononcés et la réponse à l'Assem-

Décrets (*Suite*).

blée dans la huitaine (*ibid.* p. 356); — Montlosier propose le délai d'un mois pour le ministre (*ibid.*); — motion du vicomte de Toulongeon tendant à faire déclarer par le président, chaque jour, quels sont les décrets sanctionnés et quels sont ceux à sanctionner (*ibid.*); — adoption de la motion de Lameth amendée (*ibid.*). — Motifs du retard apporté à la sanction de plusieurs décrets (30 mars, p. 441 et suiv.); — débat sur le renvoi à divers comités: Christin, Voidel, d'Estourmel (*ibid.* p. 442); — renvoi aux comités de Constitution, féodal et des finances (*ibid.*). — Motion de Camus tendant à faire employer strictement la formule de l'acceptation (31 mars, p. 484); — adoption (*ibid.*).

§ **13**. — Lettre du comte de La Luzerne demandant la prompte expédition des décrets (5 avril 1790, t. XII, p. 542); — débat: Barnave, Le Chapelier (p. 542); — adoption d'une proposition conforme (*ibid.*).

§ **14**. — L'Assemblée nationale décrète, à propos de l'emploi du mot *Décret* par l'assemblée du département d'Eure-et-Loir, que nul corps administratif ne pourra employer le mot de décret et devra employer celui de délibération (24 juin 1790, t. XVI, p. 448 et suiv.).

§ **15**. — Discours d'une députation du département de Seine-et-Oise contenant une entière adhésion à tous les décrets de l'Assemblée nationale. — Voir *Seine-et-Oise*.

§ **16**. — Adresse d'adhésion des officiers, sous-officiers et cavaliers du régiment du commissaire général de la cavalerie, à tous les décrets de l'Assemblée (30 août 1790, t. XVIII, p. 413 et suiv.); — mention au procès-verbal (*ibid.*).

§ **17**. — Autre adhésion des sous-officiers, brigadiers et cavaliers du régiment Royal-Etranger (30 août 1790, t. XVIII, p. 417); — insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 418).

§ **18**. — Adresse du régiment de la Couronne communiquée par Alexandre de Lameth, faisant acte de civisme et portant adhésion aux décrets de l'Assemblée nationale (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 647 et suiv.); — le Président est chargé d'envoyer à ce régiment une lettre de satisfaction (*ibid.* p. 648).

§ **19**. — Motion de Bouche tendant à hâter l'envoi des décrets aux municipalités (27 septembre 1790, t. XIX, p. 258 et suiv.); — renvoi au comte de Constitution à la demande de Gaultier de Biauzat (*ibid.* p. 259).

§ **20**. — Proposition présentée par Heurtault-Lamerville, au nom du comité de commerce et d'agriculture, et tendant au renvoi d'un décret non exécuté au pouvoir exécutif (8 février 1791, t. XXIII, p. 40); — discussion: Chabroud, Vernier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Heurtault-Lamerville (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 41).

§ **21**. — Réclamation des Etats d'Empire, possessionnés en Alsace et Lorraine, contre les décrets de l'Assemblée nationale (5 mai 1791, t. XXV, p. 587).

§ **22**. — Adoption d'une motion d'André concernant la promulgation des décrets rendus et à rendre par l'Assemblée nationale (21 juin 1791, t. XXVII, p. 369). = Adoption d'une motion de Lanjuinais tendant à inviter les ministres à se conformer au décret du 21 juin 1791, concernant la forme de la promulgation des décrets (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 311 et suiv.).

§ **23**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Ramel-Nogaret, portant qu'à l'avenir les décrets d'utilité générale seront seuls envoyés dans tous les départements (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 40).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, qui autorise le garde des archives nationales à remettre au ministre de la justice des copies collationnées, tant des minutes des décrets acceptés que des expéditions en parchemin des lois qui manquent aux archives de la chancellerie (11 septembre 1791, t. XXX, p. 561).

§ **25**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Goupil-Préfeln, portant que les décrets qui n'ont pas encore été sanctionnés et ceux qui seront rendus avant la fin de la session, seront présentés à la sanction dans la journée du 30 septembre 1791 (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 531).

§ **26**. — Don par Bouche d'une collection complète des décrets rendus par l'Assemblée (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 546). — Voir *Cambrésis* (Province du). — *Evêques*, §§ **1** et **2**. — *Lois*.

Décrets en matière de contribution, exempts de sanction. Discussion sur cet objet.—Voir *Acte constitutionnel* (26 août 1791, t. XXIX, p. 727 et suiv.).

Dedelay. — Voir *Delley* (*De*).

Défense des frontières. — Voir *Frontières*.

Défense du royaume. — Voir *Crédits* (guerre). — *Frontières*. — *Thionville* (*Ville de*).

Défense extérieure de l'État. — Voir *Frontières*.

Defermon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle pour la formation des gardes bourgeoises (p. 253). — Propose le renvoi d'une affaire concernant le procureur du roi de Falaise au comité d'instruction (p. 433). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 227), — sur les municipalités (p. 448). — Rend compte, au nom du comité des rapports, des troubles survenus à Rouen (p. 476). — Fait un rapport sur la deuxième condition pour être éligible aux assemblées municipales (*ibid.*). — Parle contre la condition d'éligibilité dans les assemblées primaires, consistant dans le payement d'une contribution directe de la valeur de trois journées de travail (p. 478.) — Fait des rapports sur une question adressée au sujet de la validité de ses actes par la municipalité de Pézenas (p. 495); — sur une dénonciation portée contre un membre de la municipalité de Nevers (p. 611 et suiv.), — sur le règlement provisoire de police pour Paris (p. 691). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45), — sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (p. 56), — sur la formation des assemblées primaires (p. 67), (p. 81), — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur la formation du conseil d'administration dans chaque district (*ibid.*), — sur le compte à rendre par le directoire au conseil départemental (p. 117), — sur l'exclusion des parents de l'assemblée d'administra-

Defermon, *député* (*Suite*).

tion (p. 225), — sur la subordination au pouvoir exécutif (p. 226), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 227), (p. 248), — sur les municipalités (p. 253), (p. 260), (p. 344 et suiv.), (p. 575). = Propose la formation d'un comité d'impositions (t. XI, p. 22). — Parle sur les pensions (p. 43), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 161 et suiv.), — sur la marine (p. 183), — sur l'organisation des municipalités (p. 419). — Présente une adresse de la commune de Rennes relative à la nouvelle chambre des vacations du parlement de Bretagne (p. 423 et suiv.). — Parle sur les droits féodaux (p. 687), (p. 764). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 13), (p. 15), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 29), — sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (p. 207), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 598). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur la multiplicité des congés (p. 288), — sur la lettre de démission du président de Virieu (p. 323 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 325), — — sur les troubles de Toulouse (p. 386), — sur le pouvoir judiciaire (p. 431), — sur les biens domaniaux (p. 479), — sur les impositions de 1790 (p. 521), — sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582), — sur le pouvoir judiciaire (p. 685), — sur la marine (p. 706). = Parle sur la Constitution (t. XVI, p. 47), — sur la dette publique (p. 172). — Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret pour le remplacement du trésorier de la province de Bretagne interdit pour cause de folie (p. 181). — Membre du comité de la marine (p. 219). — Parle sur la constitution du clergé (p. 223), — sur la participation des étrangers à la fédération (p. 374), — sur le parlement de Dijon (p. 396), — sur les principes constitutionnels de la marine (p. 676). — Présente un projet de décret sur les délits commis en mer (p. 693) ; — le défend (*ibid*). — Demande quel serment prêtera le roi au pacte fédératif (p. 713). = Parle sur les postes (t. XVII, p. 47), — sur des troubles dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (p. 81), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), — sur des élections (p. 384), — sur une dénonciation de Malouet (p. 451), — sur une motion relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657), — sur le pouvoir judiciaire (p. 741). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 164), — sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (p. 169). — Présente un projet de décret relatif aux sous-lieutenants de vaisseaux et aux officiers de port (p. 693). — Parle sur les dépenses imprévues (p. 694), — sur les chasses du roi (p. 750). — Présente un projet de décret sur la marine (p. 751). = Parle sur la cour supérieure de Rennes (t. XIX, p. 322). — Fait un rapport sur la contribution personnelle (p. 692 et suiv.) ; — le défend (p. 761 et suiv.) = Défend son rapport sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), (p. 39 et suiv.), (p. 48 et suiv.). (p. 67), (p. 70 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 170). — Présente des projets de décrets sur la fourniture du tabac aux marins en rade (p. 342), — sur un prononcé du jury de Toulon (p. 590). — Parle sur les droits d'enregistrement (p. 650) ; — sur les brevets de retenue (p. 692), (p. 728), — sur les droits d'enregistrement (p. 751). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 115), — sur une demande de crédit de quatre millions (p. 234), — sur les droits d'entrée (p. 298). — Fait un rapport sur la contribution mobilière (p. 300 et suiv.). — Présente des articles sur la contribution personnelle (p. 347 et suiv.), — Parle sur les offices (p. 449), — sur les ponts et chaussées (p. 476), — sur les offices (p. 487), — sur la police (p. 693), — sur la reconstitution des rentes (p. 704). — Présente des projets de décrets sur la marine (p. 705 et suiv.). (p. 537). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 744). — Présente une instruction sur la contribution foncière (p. 751), (p. 755 et suiv.). = Parle sur la pétition des pêcheurs français (t. XXII, p. 98 et suiv.), — sur le droit du timbre (p. 111). — Donne lecture des articles décrétés sur la contribution mobilière (p. 168 et suiv.). — Parle sur la marine militaire (p. 250 et suiv.), (p. 251). — Dénonce la distribution d'un bref du pape contre la constitution civile du clergé (p. 316). — Présente un projet de décret complémentaire sur l'enregistrement (p. 358) ; — le défend (*ibid.* et p. suiv.), (p. 351). — Présente deux nouveaux articles pour le code pénal de la marine (p. 425). — Parle sur les droits de traites (p. 476), — sur une pétition de la ville de Bordeaux (p. 517), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 539). — Présente des projets de décrets sur la solde des gens de mer (p. 585 et suiv.), — sur l'indemnité des commandants des bâtiments de l'Etat (p. 586 et suiv.), — un article additionnel sur le timbre (p. 587). — Parle sur un projet de loi d'intérêt local (p. 714). — Présente un projet de loi sur les matelots (p. 730) ; — le défend (p. 731). = Parle sur le timbre (t. XXIII, p. 31 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les employés et préposés à la perception du droit d'enregistrement (p. 41). — Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 43). — Présente l'article 3 du projet de décret sur le tabac (p. 162 et suiv.) ; — défend ce projet (p. 165), (p. 167). — Parle sur les patentes (p. 215), (p. 217), (p. 226), (p. 227), — sur les troubles de l'ancienne province de Bretagne (p. 231), — sur les dépenses p. 287 et suiv.), — sur un projet de loi relatif aux procès de l'ancienne régie des traites (p. 624), — sur des encouragements à donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 714 et suiv.). = Parle sur une réclamation de Dortan contre la garde nationale (t. XXIV, p. 83), — sur les contributions (p. 135), — sur des sommes dues pour fournitures d'hôpitaux (p. 143), — sur les contributions (p. 148), — sur une réclamation de deux prisonniers (p. 181), (p. 182), — sur les baux emphytéotiques (p. 198 et suiv.), (p. 199), — sur une proposition relative à la sûreté de la frontière (p. 257), — sur les agents de change (p. 405), — sur la corvée (p. 464), — sur les contributions (p. 466), — sur les successions (p. 497), (p. 501), — sur la transformation de l'église Sainte-Geneviève (p. 537), — sur les brevets d'invention (p. 633), — sur la marine (p. 645), — sur l'organisation du ministère (p. 692). = Annonce, au nom du comité d'imposition, que son rapport sur la répartition des contributions foncière et mobilière sera présenté incessamment (t. XXV, p. 10). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 87), (p. 107 et suiv.), (p. 109), (p. 116), (p. 149), (p. 192 et suiv.), (p. 198),

Defermon, *député* (*Suite*).

(p. 199), (p. 214), (p. 216), (p. 246), (p. 247), (p. 248). — Fait des rapports sur les faits imputés au ministre de la marine pour avoir ordonné le payement des traitements des ci-devant directeurs des bureaux de la marine et sur l'impression des relations sur le voyage de La Pérouse (p. 250). — Parle sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 363), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 378 et suiv.). — Présente un article additionnel au projet de décret sur l'organisation de la marine (p. 397 et suiv.); — sur les baux à convenant (p. 721). = Parle sur la répartition des impositions (t. XXVI, p. 31 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation de la régie des droits d'enregistrement, timbre, hypothèque et autres réunis (p. 98 et suiv.); — le défend (p. 107), (p. 133). — Parle sur les colonies (p. 133), — sur un projet de décret relatif à la liquidation (p. 134), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 144). — Propose une modification à l'article 51 du décret relatif à l'organisation de la régie des droits d'enregistrement (p. 217). — Parle sur l'admission à la barre des députés du commerce de la France (p. 300). — Présente un projet de décret concernant les procès entre les anciennes compagnies des fermes et régie générales et les citoyens (p. 312 et suiv.). — Parle sur le remboursement des officiers militaires (p. 578), — sur un complot (p. 590), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 614), (p. 615), — sur la régie des domaines et de l'enregistrement (p. 677), (p. 678), — sur la liquidation des offices de la chambre des comptes de Paris (p. 683), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 734). = Parle sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 17 et suiv.), (p. 18). — sur la procédure (p. 60). — Présente deux projets de décret tendant à faire mettre à la disposition du ministre de la marine la somme de 1 million pour les dépenses de l'expédition ordonnée pour la recherche de La Pérouse (p. 93), — tendant à accorder une indemnité à l'astronome Lalande (p. 94), — tendant à faire mettre en liberté les matelots et les particuliers de la Martinique à Saint-Malo (*ibid.*), — concernant les mesures de détail pour l'exécution des lois sur les contributions publiques (p. 116). — Parle sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (p. 165), — sur les colonies (p. 213), (p. 214). — Présente un projet d'instruction à envoyer aux colonies (p. 215 et suiv.), — le défend (p. 237). — Parle sur la fuite du roi (p. 377), (p. 392), (p. 393), — sur l'organisation de la marine (p. 402). — Fait une motion sur les congés des membres de l'Assemblée (p. 412). — Parle sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 451 et suiv.), (p. 452), — sur l'arrestation des gardes du corps qui ont accompagné le roi (p. 531), — sur la rentrée des impositions (p. 567), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 569 et suiv.), (p. 674), — sur l'abus du contre-seing (p. 668), — sur le déficit de la caisse de la marine de Toulon (p. 743). = Parle sur l'émission des assignats de 5 livres (t. XXVIII, p. 71 et suiv.), — sur l'émigration (p. 86). — Présente un projet de décret sur l'administration de la marine (p. 381 et suiv.); — le défend (p. 408). — Président

Defermon, *député* (*Suite*).

(p. 415). — Sa réponse au discours de l'orateur de la députation du directoire du département d'Eure-et-Loir (p. 420), — au discours de l'orateur de la députation de la commune de Château-Thierry (p. 439), — au discours de l'orateur de la députation des comédiens du théâtre de Molière (p. 443), — au discours de l'orateur de la députation de la société des amis de la Constitution de Sedan (p. 489), — au discours de l'abbé Sicard, instituteur des sourds muets (p. 492), — au discours de Duveyrier (p. 525), — au compte rendu de Bailly sur les mesures prises pour le recensement de Paris (p. 543), — au discours de l'orateur de la députation du directoire du département de Seine-et-Oise (p. 773), — au discours de l'orateur de la députation des amis de la Constitution de Saint-Girons (p. 774), — au discours de l'orateur de la garde nationale de Pontoise (*ibid.*). = Sa réponse au discours du maire d'Auxonne (t. XXIX, p. 49), — au discours de l'orateur de la députation de la ville de Poissy (p. 50). — Parle sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 189 et suiv.), (p. 191 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la police de la navigation et des ports de commerce (p. 283 et suiv.); — le défend (p. 291). — Parle sur la Constitution (p. 334 et suiv.), (p. 351), (p. 456), (p. 462), (p. 464), — sur le port des lettres (p. 498). — Présente un projet de décret relatif au traitement du capitaine de vaisseau François Gauthier (p. 561), — un projet de décret sur l'administration des domaines nationaux (p. 562 et suiv.). — Parle sur l'administration forestière (p. 590), (p. 592), — sur la Constitution (p. 633). = Parle sur l'indemnité réclamée par la société civique d'Amiens (t. XXX, p. 89), — sur la comptabilité des finances (p. 293 et suiv.), (p. 299 et suiv.), — sur les colonies (p. 302), — sur la création d'un établissement d'artillerie dans la partie occidentale du royaume (p. 437). — Fait un rapport sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 728 et suiv.). = Parle sur les secours demandés par la ville de Marseille (t. XXXI, p. 93). — Présente un projet de décret relatif à la police et à la justice des ports et arsenaux (p. 94 et suiv.), — une nouvelle rédaction de l'article 9 du décret sur l'administration de la marine (p. 101), — des articles additionnels au décret sur les écoles de la marine (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur les bureaux de conciliation (p. 132). — Fait la relue des articles décrétés sur l'administration de la marine (p. 137 et suiv.) — Présente un projet de décret d'application pour l'administration de la marine (p. 140 et suiv.). — Parle sur la dénonciation du sieur Souton (p. (149), — sur les notaires (p. 199), — sur les colonies (p. 279 et suiv.), (p. 283), (p. 284), — sur le Code pénal (p. 343), — sur les contributions directes (p. 350), — sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 365). — Présente un projet de décret sur la régie des poudres et salpêtres (p. 375 et suiv.), — un projet du décret portant organisation du ministère de la marine (p. 597), — un projet d'articles additionnels aux lois sur le droit d'enregistrement (*ibid.* et p. suiv.), — un projet de décret sur la garde des côtes et la suppression des corvettes d'instruction (p. 687).

Dégâts commis sur des terrains afféagés et des marais desséchés. Projet de décret présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, et relatif aux habitants de Saint-Claude, dans la Basse-Loire (13 juin 1790, t. XVI, p. 204 et suiv.); — généralisation de ce projet de décret à la demande du chevalier de Murinais (*ibid.* p. 205); — adoption (*ibid.*); — rédaction définitive (14 juin, p. 214 et suiv.).

Dégrèvements.

§ 1er. — Rapport par de La Rochefoucauld sur le dégrèvement à accorder à 17 départements (16 août 1791, t. XXIX p. 451 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 454 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 455).

§ 2. — L'Assemblée décide que le comité d'impositions sera chargé de proposer ses vues sur les dégrèvements à accorder aux départements dont les récoltes ont été les plus mauvaises (2 septembre 1791, t. XXX, p. 145).

Delabat, *député des communes de la sénéchaussée de Marseille.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Delabat, prieur de Saint-Léger, *député suppléant du clergé du bailliage de Soissons.* Remplace Delettre, démissionnaire (t. IX, p. 654). = Donne sa démission (t. XV, p. 680). — Voir *Députés suppléants* (*ibid.*).

Delacour, *député du tiers état du bailliage de Senlis.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 123). = Parle sur les incompatibilités parlementaires (t. XI. p. 329).

Delacour d'Ambézieux, *député du tiers état du Dauphiné.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 188). = Secrétaire (t. XVIII, p. 74). = Parle sur la division du royaume (t. XXII, p. 466). = Parle sur la régie des droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 133).

Delahaye-Delaunay, *député du tiers état du bailliage d'Orléans.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prête le serment civique (t. XI, p. 761).

Delambre, *député des communes du Cambrésis.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91.) — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Delandine, *député du tiers état du bailliage du Forez.* Appuie la motion de Rabaud de Saint-Etienne concernant la réunion des trois ordres, le vote par tête et l'indivisibilité des États généraux (t. VIII, p. 40). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que la déclaration des droits suive la Constitution (p. 323 et suiv.). — Invite les membres du clergé à donner leurs biens pour gage à l'emprunt de trente millions (p. 375). — Parle sur la déclaration des droits (p. 465). — Lit un passage de son cahier (p. 510). — Parle contre la sanction royale (p. 546 et suiv.). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 672 et suiv.). = Parle sur les impôts (t. X, p. 326). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 317), (p. 610), — sur les droits féodaux (p. 767). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 149). = Parle sur les droits

Delandine, *député* (*Suite*).

féodaux (t. XV, p. 275), — sur le pouvoir judiciaire (p. 352). = Parle sur les fondations et patronages laïques (t. XVI, p. 595 et suiv.), (p. 616). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 520 et suiv.), — sur les assignats (p. 683). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 467 et suiv.), (p. 623). = Parle sur les théâtres (t. XXII, p. 216). = Parle sur les assignats (t. XXIII, p. 392). = Parle sur les mines (t. XXIV, p. 246 et suiv.), (p. 415 et suiv.) (p. 416), (p. 418). = Parle sur une pétition des juges criminels de Paris (t. XXVI, p. 707); — sur le canal de Givors (p. 755). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII p. 334). — Son opinion sur la situation présente du roi (p. 345 et suiv.). = Parle sur une pétition (t. XXIX, p. 423), — sur la Constitution (p. 699), (p. 730 et suiv.). = Présente un projet de décret portant que, jusqu'à l'organisation définitive de l'éducation publique, la bibliothèque de l'Académie de Lyon continuera à être ouverte au public (t. XXXI, p. 340.)

Delattre (l'aîné), *député du tiers état de la sénéchaussée de Ponthieu.* Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le dixième bureau (t. VIII. p. 103). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Présente un projet de décret sur une pétition des pêcheurs français (t. XXII, p. 97 et suiv.). = Fait un rapport sur la recherche à faire de La Pérouse (t. XXIII, p. 78 et suiv.); — répond à une motion y relative (p. 81.). — Fait un rapport sur les colonies (p. 636 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'entretien des jetées du port de Dieppe (t. XXVI). p. 596). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 385). = Présente un rapport et un projet de décret sur la navigation française et un projet de décret sur le jaugeage des navires (t. XXXI, p. 203 et suiv.) = Un des commissaires chargés de l'inventaire des diamants de la couronne (t. XXXII, p. 113). — Son rapport sur l'inventaire des diamants de la couronne et l'administration du garde-meuble (p. 369 et suiv.).

Delattre de Batzaert, *député du tiers état du bailliage de Bailleul.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la Compagnie des Indes (t. XII, p. 533 et suiv.). = Fait un rapport sur une pétition de pêcheurs français (t. XXI, p. 130 et suiv.). = Fait un rapport sur la franchise de Bayonne (t. XXVIII, p. 676 et suiv.). = Ses observations et moyens d'économie proposés sur le plan d'organisation forestière (t. XXX, p. 676 et suiv.).

Delaunay, *député des communes du bailliage de Caen.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Delavigne, *député suppléant du tiers état de la ville de Paris.* Remplace Poignot, décédé (t. XXII, p. 658). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 215), (p. 225), — sur les troubles de Nîmes (p. 545), — sur le pouvoir judiciaire (p. 555), — sur les corps administratifs (p. 661), — sur une demande d'extradition (p. 696). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 14), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 34), (p. 36), (p. 37), — sur le Clermontois (p. 127), — sur les offices (p. 401 et suiv.), — sur les maîtrises (p. 422), — sur les tribunaux

Delavigne, *député* (*Suite*).

criminels (p. 467), — sur une visite à deux prisonniers (p. 478), — sur les brevets d'invention (p. 483), — sur l'organisation du ministère (p. 655), (p. 694), — sur les créances sur les établissements supprimés (p. 735), (p. 736); — présente un article additionnel au projet de décret relatif à ces créances (p. 737). = Parle sur la profession de courtier et d'agent de change (t. XXV, p. 98), (p. 99), (p. 234); — — sur la forme de procéder dans les tribunaux où l'ordonnance de 1667 n'a jamais été publiée (p. 397), — sur la réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la France (p. 475); — sur une pétition (p. 610); — sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611), — sur une pétition (p. 657), — sur le droit de pétition (p. 693), (p. 696), — sur le droit d'affiche (p. 700), — sur la suppression de la compagnie de la prévôté de l'hôtel (p. 717), — sur les actes de l'état civil (p. 720). = Parle sur les colonies (t. XXVI, (p. 15), (p. 62 et suiv.), — sur les actes de l'état civil (p. 78), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 146), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 250), — sur l'admission à la barre des députés du commerce de la France (p. 300), — sur les places de guerre (p. 393), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 457 et suiv.), — sur la convocation de la première législature (p. 507), (p. 579), (p. 580), (p. 582), — sur un complot (p. 589), (p. 590), — sur les colonies (p. 609), — sur une pétition (p. 626), — sur la fuite du roi (p. 691), — sur les baux à convenant (p. 698), — sur une pétition des juges criminels de Paris (p. 707), — sur le Code pénal (p. 711), (p. 722), (p. 726), (p. 741), — — sur le département de Paris (p. 742), — sur les lois rurales (p. 767 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 6), (p. 13), — sur les baux à convenant et domaines congéables (p. 17), (p. 18), — sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (p. 49), — sur le code pénal (p. 71), — sur la liquidation des offices domaniaux (p. 96), — sur les ponts et chaussées (p. 145), — sur le procès-verbal (p. 148), — sur les colonies (p. 232), — sur le code pénal (p. 248), — — sur les mines et minières (p. 256), (p. 257), — sur la fuite du roi (p. 360), (p. 393), (p. 444), — sur le garde-meuble (p. 510), — sur la fuite du roi (p. 537), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 572), (p. 576 et suiv.), — sur les affaires de Saint-Domingue (p. 585), — sur la police municipale (p. 750). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 7), (p. 10), (p. 11). — Secrétaire (p. 395). — Parle sur les employés supprimés (p. 584), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 702), — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 718), — sur une pétition (p. 771). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 2), — sur la rareté de la monnaie de cuivre (p. 7), — sur les fonds de bibliothèque des imprimeurs et libraires de Paris (p. 80 et suiv.), — sur la résidence des prêtres non assermentés (p. 106), — sur la fonte du métal des cloches (p. 122), — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 132), (p. 134), — sur la garde nationale parisienne (p. 174), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 190), (p. 191), — sur le payement des successions (p. 193), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 226), — sur la Constitution (p. 334), — sur une pétition (p. 423 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 458), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 573), — sur la procédure commencée contre le sieur Gamache, pour crime de lèse-nation (p. 764). = Donne des explications sur sa présence aux assemblées électorales (t. XXX, p. 147). — Parle sur l'impression de l'acte constitutionnel (p. 225), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (p. 591 et suiv.), — sur les vacances des tribunaux (p. 714), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 728), (p. 731). = Parle sur les dénonciations du sieur Souton (t. XXXI, p. 149), — sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont révocables (p. 238), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 370), — sur les pensions à accorder aux sieurs de La Salle et Désaudray (p. 675 et suiv.)

Delessart, *ministre de l'intérieur*. Voir **Lessart** (De).

Delettre, curé de Berny-Rivière, *député du clergé du bailliage de Soissons*. Donne sa démission (t. IX, p. 629).

Délibérations des municipalités de Frontignan et de Marseillan. Adoption d'un projet de décret y relatif, présenté par Gossin (2 août 1791, t. XXIX, p. 106).

Délimitation de départements. — Voir *Départements*. — *Pétitions*, § **6**.

Délimitation de communes ou municipalités. — Voir *Montmartre*, § **2**. — *Municipalités*, §§ **11**, **17**, **25**, **29**. — *Pétitions*, § **6**. *Tribunaux de commerce*, §§ **21** et **32**.

Délits. — Voir *Forêts*.

Délits contre la chose puplique. — Voir *Code pénal*.

Délits de presse. Projet de décret sur les délits commis par la voie de l'impression présenté par Duport (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 614 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 616). — Voir *Acte constitutionnel* (t. XXIX, 22 août 1791, p. 639 et suiv.). — *Presse*.

Délits et peines militaires.

§ **1er**. — Lettre du ministre de la guerre demandant à l'Assemblée de décider que les tribunaux seront chargés d'instruire et de juger les délits militaires des individus de la ci-devant maréchaussée ou de la gendarmerie nationale (7 juin 1791, t. XXVII, p. 53 et suiv.), — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 54).

§ **2**. — Rapport par Chabroud sur les délits et peines militaires (7 août 1791, t. XXIX, p. 242 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 252 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 255). — Projet de décret corrigé, représenté par Chabroud (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 193 et suiv.); — renvoi au comité (*ibid.* p. 196); — nouveau rapport par de Wimpfen (29 septembre, p. 636 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 638 et suiv.). — *Discussion*. — *Titre Ier*. Adoption des articles 1 à 17, à l'exception des articles 2 et 3 (*ibid.* p. 642); — articles 18, 19 et 20 : Robespierre, Emmery, Rewbell (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — adoption de l'article 21 (*ibid.*). — *Titre II* : adoption des articles 1 à 9 (*ibid.*); — adoption des articles 10 à 15 (30 septembre, p. 679); — article 16 : plu-

Délits et peines militaires (*Suite*).

sieurs membres, Prieur, Emmery (*ibid*) : — rejet (*ibid.*) ; — retrait des articles 17 à 22 (*ibid.*) ; — adoption de l'article 23 (*ibid.*) ; — article 24 : de Broglie, Goupilleau, de Custine, Barnave (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption des articles 25 à 30 (*ibid.*) ; — adoption avec amendement de l'article 31 (*ibid.*) ; — adoption des articles 32 et 33 (*ibid.*) ; — adoption avec amendement de l'article 34 (*ibid.* p. 680) ; — article 35 : Emmery (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption de l'article 36 (*ibid.*) ; — adoption de 4 articles additionnels présentés par Emmery (*ibid.*) ; — relue de l'ensemble du décret par de Wimpfen (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 683).

Delle (Seigneurie de). — Voir *Mazarin*.

Delley d'Agier, *député suppléant de la noblesse du Dauphiné*. Est admis (t. X, p. 224). — Parle sur la division du royaume (p. 453). = Parle sur la contribution patriotique (t. XI, p. 23), — sur l'organisation des municipalités (p. 46) ; — sur les troubles de Toulon (p. 63), — sur la proposition de Duport, concernant la liste civile (p. 68), — sur l'organisation des municipalités (p. 113), — sur la division du royaume (p. 441), — sur la suppression des ordres religieux (p. 576), — sur la division du royaume (p. 585), — sur la suppression des ordres religieux (p. 591), — sur la division du royaume (p. 711), p. 628), — sur le traitement des religieux (p. 640), — sur les troubles des provinces (p. 681). = Parle sur la contribution patriotique (t. XII, p. 152). — Fait une motion concernant l'envoi des décrets (*ibid.*). — Parle sur la gabelle (p. 154), — sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 211), (p. 212), — sur la gabelle (p. 213), — sur les assemblées administratives de département et de district (p. 260), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur la dîme (p. 668). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 149), (p. 149) = Parle sur la chasse (t. XV, p. 248), — sur le pouvoir judiciaire (p. 407). — Fait un rapport sur les ventes des biens domaniaux et ecclésiastiques (p. 446 et suiv.) ; — le défend (p. 455), (p. 456), (p. 476 et suiv.), (p. 492 et suiv.), (p. 501) ; — lit le texte complet et définitif du décret (p. 506 et suiv.), — Parle sur le droit de paix et de guerre (p. 518), — sur les biens nationaux (p. 703). — Fait un rapport sur les opérations de la Caisse d'escompte (p. 740 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 46). — Secrétaire (p. 379). — Parle sur le traitement du clergé (p. 439), (p. 446), (p. 452 et suiv.), — sur les biens nationaux (p. 455), (p. 471), — sur le traitement du clergé (p. 473), — sur les foires (p. 509), — sur un projet de décret concernant les nouveaux corps administratifs (p. 532), — sur le traitement du clergé (p. 565), p. 568). — Fait une motion sur les relations du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif (p. 696 et suiv.). — Défend le procès-verbal (p. 699). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 53), — sur les pensions (p. 137), — sur les assignats (p. 186), — sur le pouvoir judiciaire (p. 207 et suiv.), — sur les obsèques de deux fédérés (p. 304), — sur le pouvoir judiciaire (*ibid.* et p. suiv.), — sur les pensions supprimées (p. 352), (p. 353), — sur une proposition de prêt de 70 millions

Delley d'Agier, *député* (*Suite*).

faite par des Génois (p. 356), — sur une arrestation à Châlons-sur-Marne (p. 415), — sur les pensions (p. 444), — sur le pouvoir judiciaire). (p. 581), — sur les forêts nationales (p. 636), — sur les biens nationaux (*ibid.*). = Présente un projet de décret sur les biens nationaux (t. XVIII, p. 84). — Parle sur l'école d'Alfort (p. 87), — sur la société d'agriculture (*ibid.*), — sur le jardin des plantes et le cabinet d'histoire naturelle (p. 177), — sur la dette publique (p. 398), — sur les traitements à fixer pour les juges, les commissaires du roi, etc. (p. 414). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 5 et suiv.), (p. 155), (p. 451 et suiv.), (p. 479), — sur la grande voirie (p. 492), — sur la contribution foncière (p. 536 et suiv.), (p. 667), (p. 674), — sur les dépenses publiques (p. 686). = Présente un projet de décret relatif aux estimations des biens nationaux (t. XX, p. 95 et suiv.). — Parle sur le projet de décret relatif à leur vente (p. 254), — sur la police intérieure (p. 431), — sur l'impôt du tabac (p. 468 et suiv.), — sur la vente des biens nationaux (p. 736). = Propose un projet de décret sur la vente des biens nationaux (t. XXI, p. 118 et suiv.). — Parle sur la contribution personnelle (p. 352), — sur les postes et messageries (p. 600 et suiv.). = Son opinion non prononcée sur l'impôt (t. XXII, p. 81 et suiv.). — Parle sur le droit du timbre (p. 109), (p. 113), (p. 114 et suiv.), (p. 115), (p. 116), — sur le tribunal correctionnel (p. 347), — sur les droits de traites (p. 512), — sur le tabac (p. 551 et suiv.), — sur les pensions (p. 558 et suiv.), — sur le tabac (p. 746). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 142), (p. 152), (p. 175), — sur les patentes (p. 227), (p. 228 et suiv.). — Présente un plan sur la contribution foncière (p. 393 et suiv.) ; — le défend (p. 395), (p. 396). — Parle sur le maréchal de Castries (p. 711). — Demande qu'on s'occupe au plus tôt des successions *ab intestat* (t. XXIV, p. 32). — Parle sur les contributions foncière et mobilière (p. 91 et suiv.), (p. 93), (p. 132 et suiv.), (p. 135), (p. 138), (p. 146 et suiv.) ; — sur les baux emphytéotiques et par anticipation (p. 202), — sur les mines (p. 238 et suiv.), — sur les foires (p. 479), — sur la haute cour (p. 481). = Parle sur les douanes (t. XXV, p. 272), (p. 273), — sur l'organisation des corps de finances (p. 666), (p. 672 et suiv.). = Parle sur la régie des droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 133), (p. 678), — sur l'administration de la caisse de l'extraordinaire (p. 706), — sur le Code pénal (p. 726). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 46), (p. 49), — sur le payement des contributions (p. 413), — sur la rentrée des impositions (p. 567), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 572 et suiv.), — sur la police municipale (p. 745). = Parle sur les salines de Franche-Comté (t. XXVIII, p. 3), — sur l'adresse aux Français (p. 376 et suiv.), — sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542), — sur la discipline militaire (p. 598), — sur les lois rurales (p. 607). = Parle sur l'organisation des ponts et chaussées (t. XXIX, p. 227), — sur les lois rurales (p. 256), — sur la Constitution (p. 295), (p. 302), (p. 409), (p. 469), — sur le compte des recettes et des dépenses de 1790 (p. 537). = Parle sur la revision de la Constitution

Delley d'Agier, *député* (*Suite*).

(t. XXX, p. 117). — Fait une motion sur la perception des contributions directes pendant les 6 premiers mois de la première législature (p. 145), — sur les congés des députés (p. 190). = Parle sur la destination des édifices publics de Paris (t. XXXI, p. 360), — sur la nomination de 20 officiers généraux (p. 669),

Delort de Puymalie, *député du tiers état de la sénéchaussée de Tulle en Limousin.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVI, p. 50), — sur la formation du département de la Creuse (p. 167). = Parle sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVIII, p. 297).

Deltufo. Prononce un discours au nom de la Société philosophique (t. XII, p. 663).

Demandre (Abbé), *député du clergé du bailliage de Besançon, curé de Saint-Pierre.* — Parle sur la dîme (t. XII, p. 750). = Parle sur la vente des biens des fabriques (t. XXIII, p. 526).

Demandre (Abbé), *curé de Donnelay.* — L'Assemblée s'occupe d'une machine hydraulique inventée par lui (t. X, p. 574). = Invite par lettre l'Assemblée aux expériences qu'il se propose de faire de sa machine (t. XII, p. 364). — Grégoire présente un projet de décret, qui est adopté et qui recommande l'abbé Demandre au roi pour une indemnité proportionnée aux frais de construction de la machine inventée par lui (20 avril 1790, t. XIII, p. 144).

Démeunier, *député du tiers état de la ville de Paris.* — Propose de faire l'appel général des bailliages (t. VIII, p. 88). — Répond à cet appel (p. 96). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le neuvième bureau (p. 103). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Sa motion concernant l'arrestation de quelques gardes-françaises (p. 176). — Amende le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 265). — Combat le système de la pluralité graduée des suffrages (p. 297). — Appuie la motion de Camus concernant la commune de Paris (p. 311). — Propose un arrêté concernant la déclaration des droits (p. 334). — S'oppose à un arrêté proposé par le comité des rapports relativement au refus de l'impôt (p. 336). — Approuve l'arrestation du duc de La Vauguyon (p. 356). — Demande que la puissance militaire ne soit accordée qu'aux municipalités électives (p. 378). — Parle sur le rachat des rentes foncières (p. 395). — Demande la formation d'un comité chargé de présenter une déclaration définitive des droits (p. 399). — S'oppose aux modifications à faire à l'article relatif aux dîmes (p. 434). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454), (p. 458, (p. 459), (p. 462), (p. 472). — Appuie l'article proposé par le comte de Montmorency, concernant la revision de la Constitution (p. 489). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505), — sur la permanence et l'unité du Corps législatif (p. 565 et suiv.), (p. 603). — Demande que l'on fixe à deux années la législation (p. 618); — qu'on vote sur les amendements avant de voter sur la motion principale (p. 619). = Parle sur les impositions des privilégiés (t. IX, p. 187), — sur la responsabilité des ministres (p. 211), — sur l'organisation du

Démeunier, *député* (*Suite*).

Corps législatif (p. 217), (p. 220), (p. 227). — Donne lecture de la déclaration des droits de l'homme modifiée et des dix-neuf premiers articles de la Constitution (p. 236 et suiv.). — Propose de se rendre près du roi le 9 octobre 1789 (p. 349); — de nommer une députation pour l'accompagner à Paris (*ibid.* — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 380,) (p. 383). — Demande que l'imprimeur de l'Assemblée n'imprime rien sans l'agrément du bureau (p. 388); — que l'on garantisse l'inviolabilité des députés (p. 388). — Parle sur la question de savoir si le président a le droit de donner des passeports (p. 189, — sur l'impression de la liste des absents (p. 450), — sur le conseil du roi (p. 451), — sur les conditions d'éligibilité (p. 470), (p. 478), (p. 591), (p. 595), (p. 597), (p. 598), — sur l'inconvénient de refuser la parole sur la position de la question (p. 599), — sur la nouvelle division du royaume (p. 673), — sur la nomination des suppléants (p. 679), — sur le règlement provisoire de police pour Paris (p. 691), — sur l'arrêté pris par la Chambre des vacations du parlement de France (p. 730), — sur la nouvelle division du royaume (p. 759). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7), — sur les biens ecclésiastiques (p. 44), — sur les assemblées primaires (p. 67), (p. 69), (p. 81), — sur la représentation nationale (p. 89), — sur le nombre des électeurs à nommer par les assemblées primaires (p. 90), — sur les élections municipales (p. 145), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 227), (p. 248), — sur les municipalités (p. 253), (p. 260), (p. 261), (p. 344), (p. 345), (p. 356), — sur la contribution nécessaire pour être éligible (p. 413 et suiv.), — sur le scrutin de liste double (p. 426), (p. 454), — sur les comptes à rendre par les intendants (p. 495), — sur les municipalités (p. 563), (p. 564), (p. 675). — Président (p. 715); — son discours en prenant place au fauteuil (*ibid.*). = Président, répond à une députation de la commune de Paris (t. XI, p. 31), — à une députation des dames de la Halle (p. 56 et suiv.). — Adresse un discours au roi à l'occasion de la nouvelle année (p. 61). — Répond à un discours de Bailly, maire de Paris (p. 65). — Son discours en descendant du fauteuil (p. 67). — Donne lecture de la lettre écrite par lui, comme Président, à tous les régiments de France, au sujet de la fâcheuse impression produite par un passage du rapport de Dubois de Crancé sur le recrutement de l'armée (p. 68 et suiv.). — Désavoue un libelle à lui attribué (p. 171). — Parle sur la division du royaume (p. 180). — Demande que l'Assemblée adresse aux municipalités une lettre relative au payement des contributions (p. 257), — que le faubourg de Saint-Laurent-lès-Chalon fasse partie de la municipalité de la ville de Chalon-sur-Saône (*ibid.*). — Lit une lettre de la municipalité de Saint-Quentin (p. 259). — Parle sur les incompatibilités parlementaires (p. 330), — sur l'état des juifs (p. 373 et suiv.), — sur le procès-verbal (p. 396). — Remplaçant au fauteuil le Président Target empêché, fait une allocution à la famille Verdure, faussement accusée de parricide et admise à la barre (p. 402). — Propose une addition de huit articles au décret sur les municipalités (p. 416); — la défend (p. 417); — modifie un des articles (p. 418); — rend compte

Démeunier, *député* (*Suite*).

de quelques difficultés d'interprétation soumises au comité et résolues par lui (p. 422), — de la non-admission aux assemblées primaires d'un failli et d'un officier logé en garni (*ibid.* et suiv.). — Parle sur la division du royaume (p. 437), — sur la proposition de Loys concernant les condamnés (p. 497 et suiv.), — sur le refus de prestation du serment civique (p. 498), — sur un projet de décret concernant les finances (p. 520), — sur la représentation de Paris (p. 539). — Fait un rapport sur une demande en nullité de l'élection du maire de Saint-Jean d'Angély (p. 540) ; — le défend (*ibid.*). — Parle sur les ordres religieux (p. 592), (p. 600), — sur la compétence du conseil du roi (p. 602), — sur la division du royaume (p. 602), (p. 610), (p. 621), — sur les troubles des provinces (p. 654), (p. 677), (p. 681). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 15). — Fait un rapport sur l'élection d'un maire de Strasbourg (p. 74 et suiv.). — Parle sur la contribution patriotique (p. 152), — sur les biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 212), — sur la gabelle (p. 217 et suiv.), — sur les assemblées de département et de district (p. 261), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), — sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 360), (p. 361), — sur la contribution patriotique (p. 362 et suiv.), — sur une sentence d'adjudication des étaux des boucheries de la ville et faubourgs de Paris (p. 365), — sur le pouvoir judiciaire (p. 489), (579). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84), (p. 85). — Présente un projet de décret sur une modification de l'article 2 du décret du 20 mars 1790 (p. 105) ; — le défend (*ibid.*). — Parle sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 113). = Dépose son rapport sur l'organisation à donner à la municipalité de Paris (t. XV, p. 297) ; — texte de ce rapport (p. 305 et suiv.). — Parle sur les conseils de guerre (p. 317), — sur le pouvoir judiciaire (p. 373), (p. 374), — sur le pouvoir judiciaire (p. 384, — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur le pouvoir judiciaire (p. 399 et suiv.), — sur la municipalité de Paris (p. 402 et suiv.), — sur une difficulté survenue au sujet des citoyens actifs de la ville de Rozay (p. 421), — sur la municipalité de Paris (p. 422 et suiv.), (p. 460 et suiv.), — sur un projet de décret interdisant aux députés d'assister aux assemblées de district ou de département (p. 513), — sur une demande indemnité pour les électeurs (p. 648). — Présente un article additionnel au projet de décret sur la municipalité de Paris (p. 650). — Propose de charger les quatre commissaires adjoints au comité de Constitution pour la division du royaume de partager Paris en 48 sections (*ibid.*). — Parle sur le droit de de paix et de guerre (p. 661), — sur le pouvoir judiciaire (p. 688). — Parle sur un projet de décret relatif aux frais des convocations du 24 janvier 1789 (t. XVI, p. 99), — sur le traitement des ministres et conseil du roi (p. 114), — sur l'élection des frères de Faucher (p. 135), — sur les biens ecclésiastiques (p. 139), — sur la fédération (p. 140), (p. 141). — Fait une motion sur le rattachement de la commune de Montmartre à la nouvelle division de Paris (p. 418). — Parle sur les vainqueurs de la Bastille (p. 464.)

Démeunier, *député* (*Suite*).

— Présente un projet de décret concernant les professeurs de collèges (p. 466). — Fait un rapport sur l'affaire de Toulouse-Lautrec (*ibid.*) — présente un projet de décret (*ibid.*); — en change la rédaction (p. 467). — Parle sur le traitement du clergé (p. 534), — sur les troubles de Tabago (p. 581), — sur les élections municipales (p. 604), — sur les apprêts de la fédération (p. 675), — sur une adresse concernant la protection du commerce (p. 695), — sur l'organisation judiciaire (p. 701), (p. 702), (p. 703), (p. 740), (p. 748). = Parle sur une observation de Malouet relative à l'inexécution du décret sur la mendicité (t. XVII, p. 87), — sur la limite des attributions du comité de liquidation (p. 172), (p. 173), — sur le projet de loi concernant le retrait lignager (p. 190 — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 191), — sur une motion relative à l'armée (p. 192); (p. 193), — sur une proposition de prêt de 70 millions faite par des Génois (p. 356), — sur le passage des Autrichiens (p. 390), (p. 393), — sur une dénonciation de Dubois de Crancé (p. 508). = Parle sur les tribunaux de Paris (t. XVIII, p. 262), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administratives (p. 415,) (p. 428), — sur le pouvoir judiciaire (p. 493), — sur une arrestation arbitraire (p. 513 et suiv.). — Fait des rapports sur une pétition des pêcheurs de Marseille et de Toulon (p. 514), — sur la réunion de plusieurs hameaux des environs de Paris en une municipalité provisoire (*ibid.*) — sur l'affaire de Nancy (p. 588), — sur les élections de la municipalité de Paris (p. 621). — Présente le titre XIV du nouveau projet sur l'ordre judiciaire (p. 621 et suiv.). — Parle sur l'affaire du camp de Jallez (p. 645). — Propose des projets de décret sur la réunion des conseils de départements et de districts (p. 749), — sur le droit de réquisition de force armée attribué aux directoires du département du Gard et du district de Nîmes (*ibid.*). = Parle sur un jugement rendu par la Chambre des vacations de Paris (t. XIX, p. 47), — sur la dette publique (p. 55), — sur l'éligibilité des présidents des corps administratifs aux fonctions des juges (p. 70), — sur la dette publique (p. 314), — sur la contribution foncière (p. 476). — Présente des projets de décret sur la police de la ville de Paris (p. 492), — sur le serment des officiers municipaux et des notables de la ville de Paris (*ibid.*), — sur la compétence des corps administratifs en matière de grande voirie (*ibid.*). — sur une contestation entre le département de Seine-et-Marne et la municipalité de Maincy (*ibid.* et p. suiv.), — sur l'expédition des arrêts du ci-devant parlement de Paris (19 octobre, p. 688 et suiv.), — sur la constitution municipale de la banlieue de Paris (*ibid.* p. 689). = Parle sur la haute cour de justice (t. XX, p. 37). — Présente des projets relatifs à la municipalité de Paris, à l'élection des juges et des administrateurs du département de Paris, et au traitement des juges de paix de cette ville (p. 253 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'élection des juges (p. 281 et suiv.), — un article additionnel (p. 310), — un projet de décret concernant la suspension du district de Corbeil (p. 737). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 175), — sur la validité d'une élection

Démeunier, *député* (*Suite*).

municipale (194), — sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (p. 198), (p. 206), — sur les monnaies (p. 235), — sur la force publique (p. 236), (p. 237). — Présente un projet de décret sur les impositions directes (p. 321). — Parle sur l'administration des carrières (*ibid.*), — sur la contribution personnelle (p. 365), — sur les monnaies (p. 436). — Présente un projet de décret sur la nomination d'un substitut du procureur de la commune de Paris (p. 461). — Parle sur les offices (p. 486), (p. 513), — sur les finances (p. 586), — sur les troubles d'Aix (p. 596), — sur la police (p. 693). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (p. 6 et suiv.), — sur les jurés (p. 10), — sur les voitures publiques (p. 54), — sur les monnaies (p. 64), — sur le bureau des décrets (p. 105). — Présente un projet de décret sur l'emplacement des tribunaux (p. 462 et suiv.); — le défend (p. 463). — Demande le le renvoi d'une lettre de Bailly aux comités des finances et des recherches (p. 516). — Présente des projets de décrets sur les tribunaux (p. 517 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 593 et suiv.). = Parle sur le timbre (t. XXIII, p. 32), — sur le respect dû à la loi (p. 564), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 624 et suiv.). — Fait des rapports sur l'organisation des corps administratifs (t. XXIII, p. 630 et suiv.), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 677 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 716 et suiv.). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 11 et suiv.), (p. 16). — Présente de nouveaux articles sur les corps administratifs (p. 70 et suiv.); — les défend (p. 71), (p. 73), (p. 76), (p. 77), (p. 78), (p. 79), (p. 80). — Parle sur la régence (p. 335), (p. 339), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 436), (p. 437), (p. 438), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 449), (p. 450), — sur la corvée (p. 465), — sur les tribunaux criminels (p. 468). — sur les successions (p. 570). — Fait un nouveau rapport sur l'organisation du ministère (p. 602 et suiv.); — le défend (p. 611), (p. 627), (p. 628), (p. 629 et suiv.), (p. 630), (p. 650 et suiv.), (p. 654), (p. 655), (p. 656), (p. 657), (p. 661), (p. 664), (p. 672), (p. 691 et suiv.), (p. 692 et suiv.), (p. 695), (p. 697), (p. 699), (p. 700), (p. 701 et suiv.), (p. 704). = Annonce, au nom du comité de Constitution, que ses travaux sont presque achevés et que l'Assemblée pourra se séparer vers la mi-juillet (t. XXV, p. 10). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 10 et suiv.), (p. 12), (p. 13), (p. 14 et suiv.), (p. 68 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à l'installation du tribunal de cassation (p. 69); — prend part à la discussion de ce projet (*ibid.*). — Demande une rectification de l'article 21 du décret sur l'organisation de ce tribunal (*ibid* et p. suiv.). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 246), (p. 247). — Fait un rapport sur l'organisation du ministère (p. 356 et suiv.); — le défend (p. 360). — Parle sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 363), — sur l'organisation de la garde nationale (p. 365 et suiv.), (p. 366), — sur la pétition du sieur Villemotte (p. 480), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 547), (p. 549 et suiv.), — sur le droit de pétition (p. 696 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 12 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 229), (p. 231), (p. 251), (p. 266), — sur les procès entre les anciennes compagnies des ferme et régie générales et les citoyens (p. 313), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 315), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 456 et suiv.), (p. 459). — Fait un rapport sur les municipalités par cantons (p. 473 et suiv.); — le défend (p. 476), (p. 477). — Fait un rapport sur la convocation de le première législature (p. 500 et suiv.); — le défend (p. 506), (p. 507), (p. 508), (p. 509). — Parle sur la nomination du maire de Saillies (p. 579). — Défend son rapport sur la convocation de la première législature (p. 579), (p. 580 et suiv.), (p. 581), (p. 582), (p. 583), (p. 584). — Parle sur les officiers des tribunaux criminels (p. 616), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 708), — sur le Code pénal (p. 711 et suiv.), (p. 712). = Parle sur le mode de publication des brefs du pape (t. XXVII, p. 76), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 81), (p. 83), (p. 85). — Présente un projet de décret sur le remplacement de la moitié de membres des administrations de département et de district (p. 102); — le défend (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur l'armée (p. 132), — sur le procès-verbal (p. 148), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 151), — sur les corporations (p. 213), — sur les travaux des comités de Constitution et de revision (*ibid.*), — sur les colonies (p. 214 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 366 et suiv.), (p. 369), (p. 372), — sur le Trésor public (p. 375), — sur la fuite du roi (p. 385 et suiv.), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 387). — Présente un projet d'adresse aux Français (p. 419 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 449), (p. 521). — Fait un rapport sur la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif (p. 568 et suiv.); — le défend (p. 570), (p. 573 et suiv.), (p. 574), (p. 575), (p. 576). — Parle sur une fédération générale en 1791 (p. 594 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la police municipale et la police correctionnelle (p. 720 et suiv.); — le défend (p. 744 et suiv.), (p. 745 et suiv.), (p. 746), (p. 747), (p. 748), (p. 749), (p. 750). = Présente un projet de décret concernant l'exercice des droits de citoyen actif par les officiers, sous-officiers ou autres attachés au service de terre et de mer (t. XXVIII p. 6). — Défend le projet de décret sur la police municipale et la police correctionnelle (p. 7), (p. 8), (p. 9), (p. 25), (p. 26), (p. 27), (p. 28), (p. 30). — Parle sur la fuite du roi (p. 269 et suiv.), (p. 271). — Défend le projet de décret sur la police municipale et la police correctionnelle (p. 368). — Parle sur l'adresse aux Français (p. 377). — Présente un projet de décret relatif à la suspension des fonctions royales (*ibid.*); — le défend (*ibid.*). — Fait un rapport sur la réquisition et l'action de la force publique (p. 647 et suiv.), — le défend (p. 652), (p. 654), (p. 656), (p. 657). — Parle sur le recensement des habitants de Paris (p. 700 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la liquidation de divers offices (t. XXIX, p. 15). — Parle sur la Constitution (p. 296), (p. 334), (p. 335), (p. 409), (p. 410), (p. 413), (p. 436), (p. 456), (p. 457), (p. 458), (p. 459 et suiv.), (p. 460), (p. 462), (p. 463), (p. 464), (p. 465), (p. 466), (p. 467), (p. 468),

Démeunier, *député* (*Suite*).

(p. 469), (p. 699), (p. 708), (p. 720), (p. 721), (p. 727 et suiv.), (p. 729), (p. 731), (p. 732), (p. 733 et suiv.), (p. 743), (p. 749). = Parle sur la révision de la Constitution (t. XXX, p. 66 et et suiv.), — sur la gendarmerie nationale (p. 562). = Fait un rapport sur l'époque des réunions annuelles des conseils de district et des conseils de département (t. XXXI, p. 80). — Présente un projet de décret tendant : 1° à faire remettre à l'archiviste de l'Assemblée nationale les divers papiers relatifs aux travaux des comités ; 2° à faire accorder des gratifications aux commis des comités (p. 131 et suiv.), — un projet de décret relatif à l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (p. 132), — un projet de décret relatif aux bureaux de conciliation (*ibid.*), — un projet de décret relatif à la police correctionnelle dans les grandes villes (p. 133), — un projet de décret relatif au tribunal de police municipale de Paris (p. 134), — un projet de décret retirant aux avocats aux conseils l'autorisation d'exercer en même temps les fonctions d'avoués (*ibid.*), — trois articles additionnels au Code pénal (p. 343). — Parle sur les biens nationaux (p. 344).

Démissions de députés.

§ 1er. — *Démissions motivées sur l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée.* Lettre collective de Le Carpentier de Chailloué et du marquis de Vrigny (1er mai 1790, t. XV, p. 351) ; — protestation de Goupil de Préfeln contre la limitation du mandat (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*). = Le marquis de La Queuille demande l'insertion au procès-verbal de sa démission fondée sur le même motif (6 mai 1790, t. XV, p. 406 et suiv.) ; — discussion : Muguet de Nanthou, de Montlosier, Lavie, de Montlosier (*ibid.* p. 407) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — demande nouvelle dans le même sens formulée par de Montlosier (7 mai, p. 415) ; — observation de Salle (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*).

§ 2. — *Démissions* (*Communications de*).

TOME **VIII**. — Démissions de :

De Lafont de Savines, évêque de Viviers, député de Villeneuve-de-Berg (p. 184) ;

D'Escars, député de la noblesse du Haut-Limousin (p. 248) ;

Mayer, député du tiers état de Sarreguemines (p. 266) ;

Gayon, député de la noblesse de Béziers (p. 358) ;

De Bussy, député du tiers état de Péronne (p. 481) ;

De Ségur, député de la noblesse des Quatre-Vallées de Guyenne (p. 499) ;

De La Tour-du-Pin-Paulin, député de la noblesse de Saintes (p. 507) ;

Duc de Luxembourg, député de la sénéchaussée de Poitou (p. 507) ;

De Damas, député du clergé de Saint-Pierre-le-Moustier (p. 510) ;

D'Apchier, député de la noblesse de la sénéchaussée de Mende (p. 542) ;

De Saint-Sauveur, député du clergé et évêque de Bazas (610).

TOME **IX**. — Démissions de :

De La Rouzière, député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom (p. 24) ;

Deulneau, député du tiers état du bailliage de Verdun ;

De Piis, député de la noblesse de Bazas (p. 200) ;

De Mailly, député de la noblesse du bailliage de Péronne (p. 396) ;

De Saint-Maixant, député de la noblesse de la Haute-Marche (p. 419) ;

De Barbou, député du clergé du bailliage de Meaux (p. 450) ;

Maisonneuve, député du clergé de Nantes (p. 495) ;

Du Tillet, député du clergé de la principauté d'Orange (p. 600) ;

Moyou, député de la sénéchaussée de Nantes (p. 601) ;

Varelles, député du clergé de Villers-Cotterets (p. 600) ;

De Colinet, député du clergé du bailliage de Bar-le-Duc (p. 600) ;

De Douzon, député de la sénéchaussée de Moulins (p. 601) ;

Sancy père, député du bailliage de Châlon-sur-Saône (p. 613) ;

De Delettre, député du clergé du bailliage de Soissons (p. 629) ;

Bernard, député des communes impériales d'Alsace (p. 654) ;

D'Abbaye, député des communes de la sénéchaussée du Poitou (p. 654) ;

De Lally-Tollendal, député de la noblesse de Paris (p. 654) ;

Le Guillou de Kérineuf, député des communes de la sénéchaussée de Quimper (p. 704) ;

De Sassenay, député du bailliage de Châlon-sur-Saône (p. 731).

TOME **X**. — Démissions de :

Simon de Maibelle, député du tiers état de Douai (p. 3) ;

Wartel, député du bailliage de Lille (p. 3) ;

De Morge, député de la noblesse du Dau-

Morel, député des communes du bailliage de Chaumont-en-Bassigny (p. 55) ;

Dourthe, député du tiers état du bailliage de Sédan (p. 82) ;

Boyer, député du clergé de Riom (p. 249).

phiné (p. 325) ;

Brun, député du clergé de Mende (p. 343) ;

De Croy, député de la noblesse de Quesnoy (p. 346) ;

De Breuil de Coiffier, député de Moulins (p. 346) ;

Turckeim, député de la ville de Strasbourg (p. 346) ;

Dodde, député du clergé de la sénéchaussée d'Annonay (p. 364) ;

De La Luzerne, député du clergé de Langres (p. 411) ;

De Montboissier, député de la noblesse de Chartres (p. 501) ;

La Bastide, député du clergé de la sénéchaussée de Riom (p. 501) ;

De Bussy, député du bailliage de Péronne (p. 503) ;

Mareux, député du tiers état de Péronne (p. 517) ;

De Garon de La Bévière, député de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse (p. 574) ;

De Villequier, député de la noblesse du Boulonnais (p. 574) ;

D'Escourre de Peluzat, député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen (p. 624) ;

De Chaléon, député de la noblesse du Dauphiné (p. 638).

Démissions de députés (*Suite*).

TOME **XI**. — Démissions de :
De Noyelles, député de la noblesse de Lille p. 38);
Mounier, député du Dauphiné (p. 45);
De Perez d'Artassan, député du tiers état de Marseille (p. 118);
Venden-Bavière, député du clergé de Bailleul (p. 182);
Duparc de Badens, député de la noblesse de Carcassonne (p. 541);
De Royère, député du clergé de Castres, évêque de Castres (p. 710);
De Bruet, député du clergé d'Aval (p. 765).
TOME **XII**. — Démissions de :
De Toulongeon, député de la noblesse d'Amont en Franche-Comté (p. 13);
De La Queuille, député de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limousin (p. 299);
De Renel, député de la noblesse du bailliage de Toul et Vic (p. 162);
De Wartel, député du bailliage de Lille (p. 328);
De Monssinat, député de la sénéchaussée de Toulouse (p. 528);
De Barbançon, député du bailliage de Villers-Cotterets (p. 599);
De La Poype-Vertrieux, député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon (p. 733).
TOME **XIII**. — Démissions de :
De l'abbé Chatizel, député du clergé de la sénéchaussée d'Anjou (t. XIII, p. 104);
De de Mortemart, député du bailliage de Sens (t. XIII, p. 144);
De Thébaudière, député de Saint-Domingue (t. XIII, p. 151).
TOME **XV**. — Démissions de :
D'Aguesseau de Fresnes, député de la noblesse de Meaux (p. 508);
Le Carpentier de Challouet, député de la noblesse du bailliage d'Alençon (p. 351);
De Vrigny, député de la noblesse d'Alençon (p. 351);
De Tessé, député de la noblesse de la sénéchaussée du Maine (p. 522);
Descouttes, député du tiers état du bailliage de Meaux (p. 583);
Robin de Morhéry, député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel (p. 632);
De Lezay de Marnésia, député de la noblesse du bailliage d'Aval-en-Franche-Comté (p. 676);
Delabat, député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille (p. 680);
De Miremont, député de la noblesse du Vermandois (p. 680).
TOME **XVI**. — Démissions de :
De Pouilly, député de la noblesse de Verdun (p. 120);
D'Aguesseau, député de la noblesse du bailliage de Meaux (p. 132);
De Lévis, député de la noblesse du bailliage de Dijon (p. 378);
De Gauville, député de la noblesse du bailliage de Dourdan (p. 576).
TOME **XVII**. — Démission de :
De Graimberg de Belleau, député de la noblesse du bailliage de Château-Thierry (p. 3).
TOME **XVIII**. — Démissions de :
De Barville, député de la noblesse du bailliage d'Orléans (p. 128);
Pouilly, député du bailliage de Verdun (p. 169);

Démissions de députés (*Suite*).

Mirabeau (Vicomte de), député de la noblesse du Haut-Limousin (p. 294);
De Pellerin, député du tiers état de Nantes (p. 588);
Roussier, député de Marseille (p. 633);
De Rathsamhausen, député de la noblesse de Hagueneau (p. 729).
TOME **XIX**. — Démission de :
De Milscent, député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou (p. 740).
TOME **XXIII**. — Démission de :
De Conzié, député du clergé du bailliage de Touraine, archevêque de Tours (p. 552).
TOME **XXIV**. — Démission de :
De Naurissart, député du tiers état du Haut-Limousin (p. 195).
TOME **XXV**. — Démission de :
Lasnier de Vaussenay, député du tiers état de la sénéchaussée du Maine (p. 188).
TOME **XXVI**. — Démission de :
De Paroy, député du bailliage de Provins (p. 133);
TOME **XXVII**. — Démission de :
De Barbotan, député de la noblesse de Dax (p. 157).
TOME **XXVIII**. — Démissions de :
De Richier, député de la noblesse de Saintes (p. 42);
Cazalès, député de la noblesse de Rivière-Verdun (p. 84);
De Montboissier, député de la noblesse de Clermont en Auvergne p. 84).
TOME **XXIX**. — Démission de :
De Fumel-Montségur, de la neblesse d'Agen (député de p. 283).
§ **3**. — Refus de démissions :
1° L'Assemblée refuse la démission de Giraudez de Saint-Mézard, député de la sénéchaussée d'Auch, ce député n'ayant pas de suppléant (t. X, p. 3).
2° L'Assemblée refuse la démission de François d'Escars, député de la noblesse de la sénéchaussée de Châtellerault, *adressée aux membres de la noblesse* de cette sénéchaussée (23 mars 1791 (t. XXIV, p. 290).

Dénonciations.

D'André informe l'Assemblée qu'il a été dénoncé comme conspirateur public et traître à la patrie; il demande que le comité des rapports rende compte immédiatement de cette affaire (21 novembre 1790, t. XX, p. 589); — adoption de cette motion (*ibid.*). = D'André demande que l'on statue sur les dénonciations formulées contre lui et qui ont été renvoyées au comité des rapports (19 février 1791, t. XXIII, p. 279 et suiv.);—l'Assemblée décrète que le comité fera son rapport dans cinq jours (*ibid.*p.280)

Dénonciations faites à l'Assemblée nationale par Jean-Baptiste Souton, directeur de la monnaie de Pau, contre la commission des monnaies, M. Tarbé, ministre des contributions publiques et le comité monétaire. Débat sur la question de savoir par qui sera lue la dénonciation: Gaultier-Biauzat, de Montesquiou-Fezenzac, de Noailles, Defermon, Delavigne (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 149); — l'Assemblée décrète que la dénonciation sera lue par un de ses secrétaires et que chaque page sera signée par M. Souton (*ibid.*) — Lecture de la seconde dénonciation (*ibid.* p. 149 et suiv.); — éclair-

Dénonciations (*Suite*).

cissements présentés à l'Assemblée par la commission des monnaies (*ibid.* p. 155 et suiv.); — discussion : Belzais-Courménil, Charles de Lameth (*ibid.* p. 158 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 159). — Texte de la première dénonciation du sieur Souton (*ibid.* p. 160).

Observations de M. Souton sur le rapport du comité des monnaies et sur les avantages qu'on peut retirer des cloches et les moyens de rendre la malléabilité au métal dont elles sont formées (*ibid.* p. 163 et suiv.).

Dénonciations. — Voir *Clergé* §§ **1er**, **7** (p. 225), **12**, **21**, **22**, **23**, **24**, **28**, **31**, **36**, **37**, **40**, **42**, **45**, et **46**.

Denrées (Transport des).

Rapport par d'Antraigues sur les difficultés qu'éprouve le transport des denrées (5 août 1789, t. VIII, p. 351); — proclamation à ce sujet (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

Denrées coloniales. Rapport par Roussillon, au nom du comité d'agriculture et de commerce, sur les droits à imposer sur ces denrées (18 mars 1791, t. XXIV, p. 182 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 185 et suiv.); — discussion : Chabert de la Charrière (*ibid.* p. 186); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 4 : Moreau de Saint-Méry, Roussillon, Begouen, plusieurs membres (*ibid.* p. 187); — adoption (*ibid.*); — article 4 : adoption (*ibid.*); — article 5 : Dillon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, Nairac, de Richier, Roussillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 188); — articles 6-10 : adoption (*ibid.*); — article 11 : Martineau, Merlin (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 12-14 : adoption (*ibid.*); — projet de tarif : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — insertion au procès-verbal d'une observation de Roussillon sur l'abaissement des droits d'entrée (19 mars, p. 191); — addition à l'article 13 proposée par Roussillon (26 mars, p. 380); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret, présenté par Roussillon, tendant à assurer l'exécution du tarif qui fixe les droits sur les denrées coloniales (22 juin 1791, t. XXVII, p. 403 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 406).

Départ de Mesdames, tantes du roi. — Voir *Famille royale*.

Départements (Corps administratifs des). — Voir *Corps administratifs*.

Départements (Délimitation de). Adoption d'un projet de décret fixant les limites des départements de l'Isère et des Deux-Sèvres (26 avril 1791, t. XXV, p. 341 et suiv.).

Départements (Secours aux). — Voir *Ateliers de secours*. — *Dégrèvements*. — *Pétitions*, *Secours*, § **1**.

Départements (Division du royaume en). — Voir *Division générale du royaume*.

Départements (Circonscription de paroisses de divers, — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **38**, **43**, **11**, **15**, **16** et **18**.

Départements de la maison du roi, de la guerre, des finances et de la marine. — Voir *Liquidation*, §§ **31**, **32**, **33**, et **38**.

Dépenses de justice, d'administration et autres des divers départements par districts et par cantons. — L'Assemblée ordonne l'impression d'un tableau fait par de Cernon présentant un aperçu général de ces dépenses (28 août 1791, t. XXX, p. 4).

§ **1er**. — Dépôt du rapport sur les dépenses actuelles du ministère de la guerre (2 octobre 1789, t. IX, p. 240); — texte de ce rapport (p. 257 et suiv.).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret portant que le ministre de la guerre sera tenu de présenter dans le cours de la semaine prochaine le tableau des dépenses de son département (1er septembre 1791, t. XXX, p. 130). — Etat des dépenses ordinaires et extraordinaires du département de la guerre pendant l'année 1791 (9 septembre 1791, t. XXX, p. 301). — Voir *Crédits* (guerre).

Dépenses de la marine. Delessart, ministre de l'intérieur, transmet à l'Assemblée l'état des dépenses de la marine depuis le 1er mai 1789 (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 593). — Voir *Comptabilité de la marine*. — *Dépenses publiques*, § **8**.

Dépenses de l'Assemblée nationale. — Voir *Comptabilité de l'Assemblée nationale*. — *Salle des séances de l'Assemblée nationale*.

Dépenses de l'Etat. — Voir *Dépenses publiques*.

Dépenses de la ville de Paris. — Voir *Paris*, § **2**.

Dépenses départementales.

§ **1er**. — Projet de décret, présenté par de Cernon, relatif aux avances à faire aux départements pour la dépense des tribunaux et de l'administration (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 268 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 269).

§ **2**. — Rapport, par de Cernon, sur les dépenses des départements et en particulier sur les frais excessifs de l'impression des lois et autres documents destinés à être publiés (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 678); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.*). — Voir *Dépenses publiques*, § **1**.

Dépenses publiques.

§ **1er**. — Rapport par le marquis de Montesquiou sur une réduction de soixante millions (26 février 1790, t. XI, p. 711 et suiv.); — discussion : abbé Maury, marquis de Montesquiou, d'Eprémesnil, Duport, comte de Mirabeau, Duport, La Rochefoucauld, de Custine, de Cazalès, duc de Croï, Anson (*ibid.* p. 713 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 715); — Fréteau propose une addition (27 février, p. 725); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — La Rochefoucauld demande que le comité des finances remette incessamment l'état des dépenses publiques (18 octobre 1790, t. XIX, p. 686); — discussion : de Delley, Anson (*ibid.*); — accordé (*ibid.*). = Débat sur la présentation d'un état estimatif : Lebrun, Rœderer, Treilhard (12 novembre 1790, t. XX, p. 391); — décret prescrivant la présentation dans trois jours d'un état approximatif (*ibid.*); — état des dépenses de 1791, présenté par Lebrun (14 novembre, p. 433 et suiv.).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Lebrun sur les indemnités comprises dans les dépenses annuelles fixes (2 décembre 1790, t. XXI, p. 182 et suiv.).

§ **4**. — Rapport par La Rochefoucauld sur les moyens de pourvoir aux dépenses publiques et à celles des départements pour l'année 1791 (6 décembre 1790, t. XXI, p. 260 et suiv.); — débat sur l'impression : de Folleville, Rœderer (*ibid.* p. 267); — l'impression est votée (*ibid.*).

Dépenses publiques (*Suite*).

§ **5**. — Rapport par Lebrun sur l'aperçu de la dépense des trois premiers mois de 1791 (14 janvier 1791, t. XXII, p. 227 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 233) ; — incident : Anson, Lebrun (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*)

§ **6**. — Rapport par Montesquiou sur la forme des aperçus de comptes demandés au Trésor public (27 janvier, 791, t. XXII, p. 509) ; — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 510).

§ **7**. — Rapport par Montesquiou, au nom du comité des finances, sur les dépenses publiques de l'année 1791 (6 février 1791, t. XXIII, p. 3 et suiv.) ; — le rapporteur demande que la discussion s'ouvre le surlendemain du jour où la distribution des états aura été faite (10 février, p. 87) ; — adoption de cette motion (*ibid.*) ; — débat sur la fixation des dépenses et des impositions ; de Cazalès, de Montesquiou, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, Charles de Lameth, Vernier, de Cazalès, de La Rochefoucauld, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 88). — Voir *ci-dessous*, § **9**.

§ **8**. — Etats sommaires des dépenses pour la marine et les colonies envoyés par Fleurieu, ministre de la marine (11 février 1791, t. XXIII, p. 116) ; — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Voir *Marine*, § **22**.

§ **9**. — Présentation, par Montesquiou, d'un projet de décret concernant la fixation de la totalité des sommes à lever pour la totalité des dépenses de l'année 1791 (18 février 1791, t. XXIII, p. 273) ; — discussion : Lanjuinais, de Montesquiou, Lanjuinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, de Montesquiou, de Crillon jeune, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, de Montesquiou, La Rochefoucauld-Liancourt, Bouche, La Rochefoucauld-Liancourt, d'Estourmel, Montesquiou (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article 1er amendé (*ibid.* p. 274 et suiv.) ; — article 2 : adoption (*ibid.* p. 275) ; — article 3 : de Folleville, de Montesquiou, Andrieu, La Rochefoucauld-Liancourt, de Montesquiou (*ibid.*) ; — renvoi d'une motion d'Andrieu aux comités des finances et de mendicité réunis (*ibid.*) ; — adoption des articles 3 et 4 (*ibid.*) ; — disposition additionnelle présentée par Camus et devenant l'article 5 et dernier du projet (*ibid.*).

§ **10**. — Rapport par La Rochefoucauld sur les moyens de pourvoir aux dépenses de 1791 (19 février 1791, t. XXIII, p. 285 et suiv.) ; — discussion : de Folleville, de Crillon jeune, Defermon, de Cazalès, Malouet, de Crillon jeune, Lavenue, de Cazalès, de Crillon jeune, de Cazalès, de La Rochefoucauld, Anson, de Cazalès, de Rochebrune, de Cazalès, de Rochebrune, de Custine, de Cernon, de Rochebrune, de Cernon, Anson, de Montesquiou, Foucault, d'André, de Rochebrune, Prieur (19 février, p. 285 et suiv.) ; — question des taxes sur l'entrée des villes : Le Chapelier, de Cazalès, Foucault, de Lachèze, de Custine, Le Chapelier, de Cazalès, Le Peletier de Saint-Fargeau (*ibid.* p. 291) ; — décret portant suppression des taxes d'entrée et chargeant le comité d'imposition de pourvoir à leur remplacement pour faire face aux dépenses de l'année 1791 (*ibid.* p. 292 et suiv.).

Dépenses publiques (*Suite*).

§ **11**. — Etat des fonds extraordinaires provenant de l'emprunt national de septembre 1789 et emploi de ces fonds, présenté par Montesquiou (20 février 1790, t. XXIII, p. 372 et suiv.) ; — objections de Folleville (*ibid.* p. 377) ; — réponse de Montesquiou (*ibid.*).

§ **12**. — Motions de Mirabeau et de Le Chapelier tendant à faire décider que toute demande d'argent pour dépenses courantes ne pourra être présentée qu'après impression et distribution trois jours d'avance (12 mars 1791, t. XXIV, p. 44) ; — article additionnel proposé par Lanjuinais (13 mars, p. 65) ; — discussion : Lebrun, Camus, Lebrun (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **13**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux dépenses du mois de juin 1791, présenté par de Cernon (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 47).

§ **14**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, concernant la réduction des dépenses des employés des hôtels de la guerre de Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau, de la somme de 62,806 livres à celle de 25,000 livres (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 362).

§ **15**. — Projet de décret, présenté par Lebrun, concernant le versement d'une somme de 3 millions de livres au département des ponts et chaussées (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 381) ; — adoption (*ibid.*).

§ **16**. — Adoption d'un projet de décret sur un versement de 5,632,958 livres à faire à la trésorerie par la caisse de l'extraordinaire, présenté par de Cernon (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 397).

§ **17**. — Adoption d'un projet de décret présenté par de Batz, relatif à l'acquit des dépenses arriérées de 1790 (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 592).

Voir *Dette publique*. — *Payeurs généraux*.

Déportation. — Voir *Récidivistes*.

Déports. — Voir *Annates*.

Dépôts de mendicité. — Voir *Assistance publique*.

Dépôts d'étalons (Bâtiments occupés par les). — Voir *Baux à loyer*. — *Haras*.

Députations des villes et corporations admises à la barre.

§ **1er**. — Députation de la ville de La Flèche (29 juillet 1789, t. VIII, p. 306) ; — réponse du président (*ibid.*).

§ **2**. — L'Assemblée nationale décide qu'elle ne les recevra plus passé le 8 juillet et que les villes, bourgs, municipalités et autres corps de citoyens seront invités à communiquer leurs vœux au comité des rapports, qui en référera à l'Assemblée (t. VIII, p. 316).

§ **3**. — Députation de la ville d'Orléans, ayant à sa tête Percheron qui offre à l'Assemblée les respectueux hommages des citoyens de cette ville (1er août 1789, t. VIII, p. 316) ; — réponse du président, duc de Liancourt (*ibid.* p. 317).

§ **4**. — Députation de la ville de Sens adhérant aux décrets de l'Assemblée (1er août 1789, t. VIII, p. 317) ; — réponse du président (*ibid.*).

§ **5**. — Députation de l'amirauté de France. (Voir *Commerce maritime*.)

§ **6**. — Députation des six corps de commerce de la ville de Paris (4 août 1789, t. VIII,

Députations des villes et corporations admises à la barre (*Suite*).

p. 341); — réponse du Président Le Chapelier (*ibid.* p. 342).

§ **7**. — Députation de la Table de marbre de de Paris (*ibid.*); — réponse du président (*ibid.*).

§ **8**. — Députation du bailliage de Nemours (8 août 1789, t. VIII, p. 371); — réponse du président (*ibid.* p. 372).

§ **9**. — Députations de la ville de Saint-Denis et des habitants de la Guadeloupe (8 août 1789, t. VIII, p. 372); — réponse du président Le Chapelier (*ibid.*).

§ **10**. — Députation de la milice nationale de Versailles — (Voir *Souscription patriotique*.

§ **11**. — Députation de plusieurs citoyennes de la ville de Paris, femmes ou filles d'artistes, désirant faire hommage à la nation de leurs bijoux (7 septembre 1789, t. VIII, p. 588); — discours lu en leur nom par Bouche (*ibid.*, p. 591); — le président de La Luzerne les remercie (*ibid.* p. 592); — motion à leur sujet de l'abbé Mougins de Roquefort (*ibid.*).

§ **12**. — Députation des citoyennes du district de Saint-Martin-des-Champs désirant présenter une offrande patriotique de leurs bijoux (29 octobre 1789, t. IX, p. 600); — remerciements du président (*ibid.*).

§ **13**. — Députation de la commune de Paris qui dépose un arrêté du district des Cordeliers et un arrêté de la commune sur cet arrêté qui porte que trois députés de ce district ont donné leur démission (17 novembre 1789, t. X, p. 82 et suiv.).

§ **14**. — Députation du bataillon de Saint-Roch. Discours du commandant Harron, qui offre un don patriotique (28 novembre 1789, t. X, p. 325); — réponse du président (*ibid.*).

§ **15**. — Députation du département de Seine-et-Oise. Discours d'un de ses membres contenant une entière adhésion à tous les décrets de l'Assemblée, etc. — Voir *Seine-et-Oise*.

§ **15** *bis*. — Lettre du maire de Paris annonçant une députation que les districts de Paris se proposent d'envoyer (21 mars 1790, t. XII, p. 288); — incident : de Toulongeon, comte de Croix (*ibid.*); — ajournement de la fixation du jour et de l'heure de la réception (*ibid.*).

§ **16**. — Discours de Pierre Thieun, évêque du département de Seine-et-Marne, au nom de la députation de ce département (27 juin 1791, t. XXVII, p. 546); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.).

§ **17**. — Discours de l'orateur de la députation des commissaires des guerres (27 juin 1791, t. XXVII, p. 554 et suiv.).

§ **18**. — Discours de Martin, orateur de la députation des élèves en chirurgie (27 juin 1791, t. XXVII, p. 555).

§ **19**. — Discours de l'orateur de la députation des vainqueurs de la Bastille (28 juin 1791, t. XXVII, p. 564); — réponse du président (*ibid.*).

§ **20**. — Discours de l'orateur de la députation des citoyens employés aux travaux publics — 28 juin 1791, t. XXVII); (réponse du président (*ibid.*).

§ **21**. — Discours de l'orateur de la députation des officiers, sous-officiers et gendarmes nationaux (28 juin 1791, t. XXVII, p. 578 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 579).

Députations des villes et corporations admises à la barre (*Suite*).

§ **22**. — Discours de Marchand, au nom des citoyens des villes de Charlemont et de Givet (28 juin 1791, t. XXVII, p. 579 et p. suiv.); — réponse du président (*ibid* p. 580).

§ **23**. — Discours de l'orateur des détachements des gardes nationales de Varennes, de Sainte-Menehould, de Châlons et des autres villes de la route que le roi a parcourue (29 juin 1791, t. XXVII, p, 506); — réponse du président (*ibid.*).

§ **24**. — Discours de l'orateur de la députation des employés de l'administration de la caisse de l'extraordinaire (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 665); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.).

§ **25**. — Discours de la députation des gardes nationaux du canton de Châtillon (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 666); — réponse du président (*ibid.*).

§ **26**. — Discours de Chevalier, capitaine d'invalides, au nom de la députation des invalides de l'Hôtel (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 666); — réponse du président (*ibid.*).

§ **27**. — Discours de l'orateur de la députation des écoliers de l'Université (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 668); — réponse du président (*ibid.*).

§ **28**. — Discours de l'orateur de la haute cour nationale séante à Orléans (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 753 et suiv.); — réponse du président (p. 754).

§ **29**. — Discours de l'orateur de la députation de la commune, des corps administratifs et judiciaires, des citoyens armés de Saint-Germain-en-Laye et des corps militaires qui y résident (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 31); — réponse du président (*ibid.*).

§ **30**. — Discours de l'orateur de la députation des artistes composant le bureau des bâtiments de la commune de Paris (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 32);—réponse du président (*ibid.*).

31. — Discours de l'orateur de la députation du département de la Marne, du district et de la commune de Châlons (7 juillet 1791, t. XXVIII et p. suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 33).

§ **32**. — Discours de Denizot, orateur de la députation des citoyens composant la garde nationale de Passy, Auteuil et Boulogne (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 217); — réponse du président (*ibid.*).

§ **33**. — Discours de l'orateur de la députation des jeunes élèves de l'école de dessin (12 juilet 1791, t. XXVIII); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.).

§ **34**. — Discours de l'orateur de la députation de la municipalité de Sainte-Menehould (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 218); — réponse du président (*ibid.*).

§ **35**. — Discours de l'orateur de la députation des membres composant les directoires du département d'Eure-et-Loir et du district de Chartres (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 420); réponse du président (*ibid.*).

§ **36**. — Discours de l'orateur de la députation de la commune de Château-Thierry (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 438 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 439).

§ **37**. — Discours de l'orateur de la députation des comédiens du théâtre de Molière

Députations des villes et corporations admises à la barre (*Suite*).

(19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 443); — réponse du président (*ibid.*).

§ **38**. — Discours de l'orateur de la société des amis de la Constitution de Sedan (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 488 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 489).

§ **39**. — Discours de l'orateur de la députation du district, du conseil général de la commune et de la garde nationale de Meaux (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 528); — réponse du président (p. 529).

§ **40**. — Discours de l'orateur de la députation du directoire du département de Seine-et-Oise et de la municipalité de Versailles (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 773); — réponse du président (*ibid.*).

§ **41**. — Discours de l'orateur de la députation de la société des amis de la Constitution et de la garde nationale de Saint-Girons (28 juillet 1791, t. XXVIII, et p. suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 774).

§ **42**. — Discours de l'orateur de la députation de la garde nationale de Pontoise (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 774); — réponse du président (*ibid.*).

§ **43**. — Discours du maire d'Auxonne (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 48 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 49).

§ **44**. — Discours de l'orateur de la députation de la ville de Poissy (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 49 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 50).

§ **45**. — Discours de la députation de la ville de Brie-Comte-Robert (2 août 1791, t. XXIX, p. 125); — réponse du président (*ibid.*).

§ **46**. — Discours de l'orateur de la députation des ouvriers de Sainte-Geneviève (4 août 1791, t. XXIX, p. 188); — réponse du président (*ibid.*).

§ **47**. — Discours de l'orateur de la commune des Arts de Paris (9 août 1791, t. XXIX, p. 305 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 306).

§ **48**. — Discours du député de la ville de Toulouse (9 août 1791, t. XXIX, p. 306 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 307).

§ **49**. — Discours de l'orateur de la députation des citoyens du canton de Mary-le-Roi (9 août 1791, t. XXIX, p. 307 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 308).

§ **50**. — Discours de l'orateur de la députation des dames de la halle, marchandes de marée et de morue (27 août 1791, t. XXIX, p. 754 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 755).

§ **51**. — Discours de l'orateur d'une députation d'une société habituée au café Procope (27 août 1791, t. XXIX, p. 755); — réponse du Président (*ibid.*).

§ **52**. — Discours de l'orateur de la députation des électeurs et gens de lettres de Paris (27 août 1791, t. XXIX, p. 755 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 758 et suiv.).

§ **53**. — Discours de l'orateur de la députation des citoyens de la ville et du canton de Montmorency (27 août 1791, t. XXIX, p. 757 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 758 et suiv.).

§ **54**. — Discours de Humbert, député extraordinaire de la ville de Clermont-en-Argonne (28 août 1791, t. XXX, p. 1 et suiv.).

§ **55**. — Discours du député extraordinaire de la garde nationale de Varennes (28 août 1791, t. XXX, p. 2); — réponse du présidet (*ibid.*).

§ **56**. — Discours de l'orateur de la députation du département du Pas-de-Calais (30 août 1791, t. XXX, p. 81).

§ **57**. — Discours de l'orateur de la députation de la ville de Perpignan (30 août 1791, t. XXX, p. 81).

§ **58**. — Discours de l'orateur de la commune de Nantes (5 septembre 1791, t. XXX, p. 231 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 232).

§ **59**. — Discours de l'orateur de la députation des jeunes artistes (5 septembre 1791, t. XXX, p. 232.); — réponse du président (*ibid.*).

§ **60**. — Discours de l'orateur de la députation des artistes géographes (9 septembre 1791, t. XXX, p. 396 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 397).

§ **61**. — Discours de l'orateur de la députation de l'assemblée électorale du département de Seine-et-Oise (15 septembre 1791, t. XXX, p. 654); — réponse du président (*ibid.*).

Députés.

§ **1er**. Le comte de Dieuzie ayant demandé un congé pour aller remplir ses fonctions de procureur syndic de la province d'Anjou, l'Assemblée décrète que le premier devoir d'un député est d'assister à ses séances (15 octobre 1789, t. IX, p. 450).

§ **2**. — Un membre du comité de Constitution propose d'exiger une contribution égale à la valeur d'un marc d'argent pour être éligible (29 octobre 1789, t. IX, p. 598); — discussion : Pétition de Villeneuve, Thibault, un membre, Ramel-Nogaret, Démeunier, Cazalès, Barrère de Vieuzac, Target, Pison du Galand, comte de Dortan, Prieur, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la proposition augmentée et formulée ainsi : Outre la contribution équivalant à un marc d'argent, avoir une propriété foncière quelconque (*ibid.* p. 599); — incident au sujet de la conduite des débats : Démeunier, Barrère de Vieuzac, Grégoire, Pétion de Villeneuve (*ibid.*); — amendement proposé par Barrère de Vieuzac : Seront exceptés du présent article les fils de famille dont les pères possèdent une propriété foncière quelconque et payent la contribution prescrite (*ibid.*); — discussion : Rewbell, Garat jeune, Robespierre, Pison du Galand, chevalier de Boufflers, de Lachèze, Ramel-Nogaret, comte de Mirabeau, Charles de Lameth, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 600).

§ **3**. — L'Assemblée décrète qu'il sera délivré à chaque député une carte signée des secrétaires et destinée à constater sa qualité, et que les billets d'entrée pour les personnes étrangères seront délivrés sans distinction à tous les députés suivant l'ordre de leur inscription sur la liste (9 novembre, p. 721 et suiv.).

§ **4**. — Discussion sur la question de savoir si une place de finance est compatible avec la fonction de député : Le Blanc, Camus, Grangier, duc d'Aiguillon (7 janvier 1790, t. XI, p. 114 et suiv.); — Le Couteulx de Canteleu, nommé caissier de la caisse de l'extraordinaire, cède au vœu de l'Assemblée nationale en refusant cette place (*ibid.* p. 115).

§ **5**. — Proposition de Dufraisse-Duchey,

Députés (*Suite*).

tendant à interdire aux députés de faire des journaux (12 janvier 1790, t. XI, p. 172); — la question préalable est votée sur la demande de Fos de Laborde (*ibid.*).

§ **6**. — Proposition de Mougins de Roquefort tendant à faire dresser une liste des députés qui sont absents, de ceux qui sont en congé, de ceux qui demandent à s'absenter, de ceux qui donnent leur démission et de ceux qui reprennent leur place après l'expiration de leur congé (3 avril 1790, t. XII, p. 528). — Voir *ci-dessous*, § **13**. — Voir aussi *Congés*.

§ **7**. — Rapport de Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, sur la prolongation des pouvoirs des députés (19 avril 1790, t. XIII, p. 105 et suiv.); — discussion: abbé Maury, Démeunier, Duval d'Eprémesnil, Démeunier, Pétion de Villeneuve, Garat aîné, comte de Mirabeau, marquis de La Queuille, vicomte de Mirabeau, de Lachèze, Le Chapelier, Garat aîné (*ibid.* p. 108 et suiv.); — adoption du projet du décret amendé et portant que les pouvoirs des députés se continueront jusqu'à l'achèvement de la Constitution, sans exception des pouvoirs de ceux dont les mandats contenaient une limitation quelconque (*ibid.* p. 115). — Opinion, non prononcée, du marquis de La Queuille (p. 116 et suiv.).

§ **8**. — Le chevalier de Murinais demande que les lettres patentes arrivent chez les députés (1er mai 1790, t. XV, p. 356); — offre de Beaudoin, imprimeur de l'Assemblée, de se charger de cet envoi (*ibid.*); — acceptation (*ibid.*).

§ **9**. — Brocheton réclame contre l'intervention des députés dans les assemblées primaires (14 mai 1790, t. XV, p. 512); — Leleu de La Ville-aux-Bois objecte qu'aucun décret n'empêche les députés d'être électeurs (p. 513; — Brocheton propose de décréter qu'aucun député ne pourra assister aux assemblées de district ou de département (*ibid.*); — Démeunier demande une atténuation (*ibid.*); — décret portant qu'aucun député ne pourra assister à ces assemblées comme électeur (*ibid.*).

§ **10**. — Rapport, au nom du comité de vérification, sur la réclamation de deux des suppléants de la députation de Saint-Domingue, prétendant mutuellement remplacer un des députés de cette colonie démissionnaire (15 mai 1790, t. XV, p. 523); — l'Assemblée décrète que Gouy-d'Arsy restera membre de l'Assemblée comme député par la province de l'Ouest de Saint-Domingue et que de Villebranche sera reçu à la place de de Thébaudière, député du Nord, qui a donné sa démission (*ibid.*).

§ **11**. — Le président (Dupont de Nemours) ordonne de faire sortir les *étrangers* de la salle (18 août 1790, t. XVIII, p. 146); — l'abbé Colaud de la Salcette désigne ces étrangers en demandant, de son côté, que l'on fasse sortir les députés démissionnaires (*ibid.*); — l'abbé Bourdon avertit que le ci-devant marquis de la Queuille, démissionnaire, vient de sortir et demande pourquoi son suppléant n'est pas admis, puisque ses pouvoirs sont en règle (*ibid.*); — Gaultier de Biauzat répond qu'il n'a pas donné sa démission pure et simple, qu'il l'a motivée sur la fin de ses pouvoirs (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*). — Remplacement du ci-devant marquis de La Queuille, démissionnaire (25 août, p. 247); — ajournement à la séance du soir après un débat auquel ont pris part Brostaret, Hébrard, l'abbé Bourdon et Rewbell (*ibid.*).

§ **12**. — Motion de Curt tendant à faire décréter que le décret du 26 janvier dernier (interdiction aux députés d'accepter des dons, pensions, traitements ou emplois) n'est pas applicable aux députés suppléants (1er septembre 1790, t. XVIII, p. 469); — discussion : Goupil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Incompatibilités*.

§ **13**. — Motion de Voulland tendant à faire exécuter exactement le décret du 3 avril précédent ordonnant qu'il sera fait une liste des députés absents, de ceux qui demandent à s'absenter, de ceux qui donnent leur démission et de ceux qui rentrent après l'expiration de leur congé (21 octobre 1790, t. XIX, p. 740); — adoption (*ibid.*). — Voir *ci-dessus*, § **6**. — Voir aussi *Congés*.

§ **14**. — Proposition de d'André relative aux députés nommés juges (27 octobre 1790, t. XX, p. 48); — adoption (*ibid.*).

§ **15**. — Motion de Pardieu concernant l'inexactitude des députés (12 novembre 1790, t. XX, p. 389); — Rœderer et Rabaud objectent les travaux des comités et la préparation des matières à traiter en séance (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **16**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Le Chapelier au nom du comité de Constitution, et interdisant aux administrateurs de département et de district de nommer et d'entretenir des agents auprès du roi et du Corps législatif (24 décembre 1790, t. XXI, p. 651).

§ **17**. — Renvoi au comité de Constitution d'un projet de décret présenté par Ramel-Nogaret, et étendant aux municipalités les dispositions du précédent et conservant la tribune ouverte aux députés extraordinaires déjà admis (26 décembre 1790, t. XXI, p. 664).

§ **18**. — Inscription au procès-verbal d'une lettre de Leveneur, maréchal de camp et administrateur de l'Orne, contestant les dires de de Vrigny et de Chailloué sur la limitation de leurs pouvoirs (31 décembre 1790, t. XXI, p. 740).

§ **19**. — Bouche propose de décréter que tout député à la législature prochaine devra, pour être admis, justifier du payement de ses impositions (6 août 1791, t. XXIX, p. 224); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dauchy, Bouche (*ibid.*); — adoption sauf rédaction de la motion de Bouche (*ibid.*); — projet de décret présenté par Dauchy (8 août, p. 257 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 258).

§ **20**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par d'André, relatif à l'inscription aux archives nationales des noms et adresses des députés à la première législature (1er septembre 1791, t. XXX, p. 128). — Projet de décret qui assigne une place dans la salle de l'Assemblée pour les députés à la première législature, présenté par Camus (12 septembre, p. 563); — discussion : Chabroud, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 564).

§ **21**. — Sur la motion de Pierre Dedelay, l'Assemblée décrète que, malgré l'achèvement de la Constitution, aucun de ses membres ne pourra s'absenter sans congé (3 septembre 1791, t. XXX, p. 190).

Députés. — Suppression de la condition du marc d'argent pour être nommé député. — Discussion sur cet objet : Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 748). — Voir aussi *ci-dessus : Députés*, § **2**.

Députés démissionnaires. — Voir *Démissions. — Députés*, § **11**.

Députés des colonies. — Voir *Colonies*, § **29**.

Députés extraordinaires. — Voir *Députés*, §§ **16** et **17**.

Députés et députés suppléants à l'Assemblée nationale (Liste des), par ordre alphabétique de sénéchaussées et bailliages (t. VIII, p. 5 et suiv.); — par ordre alphabétique de noms (p. 35 et suiv.). — Listes rectifiées (présent t. XXXIII, p. 1 et suiv.).

Députés suppléants. Delabat, député suppléant, qui avait remplacé Delettre, demande à être remplacé à son tour par un des suppléants nommés par les sections de sa municipalité (26 mai 1790, t. XV, p. 680); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*). — Voir. *Députés*, § **10**. — *Liste des députés.*

Députés. — Voir *Inviolabilité des députés. — Poursuites*, § **2**. — *Sollicitations. Assemblées électorales. — Décès des députés. — Déchéance de députés. — Démissions. — Dons, pensions, etc. — Absences des députés. — Décès. — Fonctions. — Incompatibilités. — Indemnité parlementaire. — Comptes rendus par les députés à leurs commettants.*

Désaudray, *commandant de la garde nationale*, § **46**.

Descente sur les côtes du Poitou. Lettres des administrateurs du directoire du département de la Loire-Inférieure et des administrateurs du directoire du district de Challans relatives à une tentative de descente des Anglais (2 juillet 1794. (t. XXVII, p. 643 et suiv.). — Débat : Rabaud-Saint-Etienne, Chabroud, Rewbell (*ibib.* p. 644); — renvoi aux comités de la marine, militaire et diplomatique réunis (*ibid.*); — lettre des officiers municipaux de Ploërmel (*ibid.* p. 663 et suiv.).

Deschamps, *député de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon.* Parle sur la déclaration des droits (t. VIII p. 465). — Combat la motion de Bureaux de Puzy concernant les assemblées municipales (p. 492). — Demande que l'on suive les cahiers (p. 510). — Secrétaire (p. 512.) = Parle sur le sacrifice fait par le roi de son argenterie (t. IX, p. 99), — sur l'article 4 du chapitre II de la Constitution (p. 124), — sur le prêt à intérêts (p. 338). = Demande la suppression des intendants (t. (X, p. 55), — l'exclusion de l'oncle, du neveu et du cousin germain dans les administrations municipales (p. 259). = Rappelé de congé (t. XXIV, p. 505 et suiv.); — réclame contre l'ordre de rappel (p. 722). = Proteste contre son rappel de congé (t. XXV, p. 113); — est considéré comme démissionnaire (*ibid.* p. 114).

Deschamps, *député suppléant du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roi.* Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 380), — sur la motion concernant la sûreté personnelle des députés (p. 404), — sur le projet d'arrêté concernant la liberté individuelle (p. 414).

Desecoutes, *député des communes du bailliage de Meaux.* Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Donne sa démission (t. XV, p. 583).

Des Essarts. — Voir *Viefville des Essarts.*

Deseine (Sculpteur). Fait hommage à l'Assemblée du buste de Mirabeau (t. XXVI, p. 76.

Désertion. — Voir *Amnistie.*

Desèze. — Voir *Sèze (de).*

Desgranges, *officier du régiment de Vexin.* Sa lettre aux grenadiers du 72e régiment d'infanterie pour les engager à venir se ranger sous les drapeaux des princes (t. XXX, p. 394).

Des Houlières. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Brumauld* (t. XIV, p. 49).

Desilles. De Crillon jeune demande pour Desilles les honneurs réservés aux grands hommes (t. XXIV, p. 543), (p. 544).

Desilles. — Voir *Nancy* (Affaire de).

Desmazière, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Fait des rapports supplémentaires sur les élections vérifiées dans le premier bureau (p. 106), (p. 120). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 660).

Desmontiers de Mérinville, *évêque de Dijon, député du bailliage de Dijon.* Affirme que son ordre est prêt à tous les sacrifices (t. VIII, p. 354). — Demande que l'Eglise ne soit pas dépouillée de ses propriétés (p. 385). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483), — sur le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506), (p. 507). = Parle sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (t. XII, p. 293).

Desmoulins (Camille). Demande à se justifier des accusations portées contre lui par Malouet (t. XVII, p. 506). = Présente une pétition relative aux assemblées électorales (t. XXX, p. 232 et suiv.).

Désordres commis sur mer. — Voir *Marine*, §§ **8** et **12**.

Desoteux, *adjudant général.* Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 333).

Despatys de Courteilles, *député du tiers état du bailliage de Melun.* Demande que l'on fasse un nouvel appel à la noblesse (t. VIII, p. 50). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Fait une motion rectificative du décret sur les juridictions prévôtales (t. XII, p. 221). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 702). = Parle sur les chasses du roi (t. XVIII, p. 728), (p. 750). = Fait une motion sur les pétitions relatives à l'éligibilité aux places de juges de district (t. XIX, p. 1). = Présente des projets de décrets sur la circonscription de la paroisse cathédrale de la ville de Paris (t. XXII, p. 202), — sur l'élection de l'évêque du département de la Creuse (p. 205). — Fait un rapport sur les paroisses de Paris (p. 739 et suiv.). = Parle sur le respect dû à la loi (t. XXIII, p. 564). = Parle sur les baux emphytéotiques t. XXIV, p. 199), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 718), — sur

Despatys de Courteilles, *député* (*Suite*).

les curés supprimés (p. 721), (p. 722). = Présente un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de la ville de Meaux (t. XXV, p. 432). = Parle sur les troubles de Brie-Comte-Robert (t. XXVII, p. 318 et suiv.). = Présente un projet de décret pour la circonscription de différentes paroisses (t. XXVIII, p. 38 et suiv.). = Parle sur la navigation de plusieurs rivières (t. XXIX, p. 511).

Des Pommelles, *lieutenant-colonel*. Ses observations sur le recrutement de l'armée active (t. XVII, p. 291 et suiv.); — son mémoire sur le recrutement de l'armée auxiliaire (p. 295 et suiv.).

Desponchez (Leyris-), *évêque de Perpignan*. Défend la dîme en nature (t. VIII, p. 386); — en accepte la suppression (p. 395).

Des Royes (Comte), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Haut-Limousin*. Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 762). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 26). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 50).

Désséchement des marais. — Voir *Dégats*.— *Marais*.

Destutt de Tracy, *député de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins*. Parle sur les pensions (t. XI, p. 107), — sur la division du royaume (p. 610), — sur la constitution de l'armée (p. 739). = Parle sur les incompatibilités (t. XII, p. 141), — sur les comités (p. 443), — sur la compagnie des Indes (p. 533).

Desvernay, *curé de Villefranche, député du clergé du Beaujolais*. Fait l'abandon de ses bénéfices (t. VIII, p. 349).

Détentions.

§ 1er. — Emprisonnement illégal de Helle, lieutenant bailli seigneurial de Landeser en Alsace; — renvoi au pouvoir exécutif (6 août 1789, t. VIII, p. 357).

§ 2. — Rapport sur l'affaire du marquis de la Salle qui avait fait charger un bateau de poudre (5 septembre 1789, t. VIII, p. 587); — l'Assemblée décrète que son président écrira aux représentants de la commune de Paris, pour demander son élargissement (*ibid.*).

§ 3. — Rapport par Darnaudat sur la détention de quelques particuliers dans les prisons de Bernay (17 septembre 1789, t. IX, p. 25); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ 4. — Décret de mise en liberté du sieur Vaurillon de la Bernardie, arrêté à Montignac en Périgord, pour cause de *vivacités* contre les habitants de cette ville (24 septembre 1789, t. IX, p. 181).

§ 5. — Rapport par Durget sur la détention du sieur de la Richardière (10 décembre 1789, t. X, p. 499 et suiv.); — projet de décret concluant à sa mise en liberté, présenté par Chasset (*ibid.* p. 500); — adoption (*ibid.*).

§ 6. — Pétition du sieur Trouard de Riolles détenu à l'Abbaye depuis cinq mois (20 novembre 1790, t. XX, p. 548); — discussion : Duquesnoy, Lucas, Fréteau, Tuaut de La Bouverie, Prieur, Le Chapelier, Moreau de Saint-Méry (*ibid.*). — décret (*ibid.*). — Voir *Arrestations*, § 12.

§ 7. — Rapport par Voidel sur l'emprisonnement des sieurs de Bussy et autres (8 janvier 1791, t. XXII, p. 93 et suiv.); — projet de décret de mise en liberté (*ibid.* p. 97); — adoption (*ibid.*).

§ 8. — Réclamation de l'abbé La Boissière en faveur des détenus de la citadelle de Perpignan (15 janvier 1791, t. XXII, p. 247 et suiv.); — discussion : La Reveillère-Lépeaux, de Folleville, d'André (*ibid.* p. 248); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ 9. Projet de décret présenté par Le Couteulx pour allouer, à leur sortie de prison, aux sieurs Platel frères, Marie, etc., une somme suffisante à les défrayer des frais de retour (21 janvier 1791, t. XXII, p. 360); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Couteulx de Canteleu (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 361).

§ 10. — Réclamations de la municipalité d'Issy-L'Evêque contre l'emprisonnement de son curé (10 février 1791, t. XXIII, p. 110 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* et p. suiv.); — débat : Gaultier-Biauzat, Merle, le Président, Merle (*ibid.* p. 111); — renvoi au comité des rapports (*ibid*). = Rapport par Merle sur la pétition du curé-maire et des officiers municipaux d'Issy-l'Evêque, tendant à l'élargissement du curé-maire (17 mars 1791, t. XXIV, p. 155 et suiv.); — discussion : Robespierre, Mirabeau, de Folleville, Barnave (*ibid.* p. 156); — décret portant élargissement dudit curé-maire et son renvoi aux tribunaux ordinaires (*ibid.*).

§ 11. — D'Ambly demande la mise en liberté d'une chanoinesse (10 février 1791, t. XXIII, p. 111); — discussion : Voidel, d'Ambly, Voidel (*ibid*). et p. suiv.); — renvoi au comité des recherches (*ibid.* p. 112).

§ 12. — Décret allouant à des brigadiers et cavaliers des frais de conduite des nommés Moret et Prudhomme, partis des prisons de Besançon pour être amenés à Paris (14 février 1791, t. XXIII, p. 191).

Détenus. — Voir *Arrestations*. — *Détentions*. — *Lèse-nation*, § 8.

Dette ancienne. Rapport de Batz sur son état (22 novembre 1790, t. XX, p. 630 et suiv.).

Dette constituée du ci-devant clergé amortie. Adoption d'un projet de décret présenté par Montesquiou (16 décembre 1790, t. XXI, p. 518). — Projet de décret présenté par Camus relativement à l'exécution du décret du 16 décembre 1790 (20 janvier 1791, t. XXII, p. 341); — discussion : Moreau, Camus, d'Escourmel, Camus (*ibid.*); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.).

Dette de l'État.

§ 1er. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, sur le remboursement des sommes dues en résultat du tirage, fait en juin 1791, de l'emprunt de 100 millions de 1781 (14 août, t. XXIX, p. 429).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, sur le remboursement des sommes dues en résultat du tirage, fait en avril 1791, de l'emprunt de 100 millions de 1781 (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 268). — Voir *Compte des recettes et des dépenses*. — *Dette publique*. — *Emprunts*. — *Liquidation*.

Dette exigible. Dépôt d'un mémoire et d'un projet de décret, par Tousard, sur son remboursement (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 723);

Dette exigible (*Suite*).

— renvoi au comité des finances (*ibid.*); — texte de ce mémoire (p. 742 et suiv.).

Dette publique.

§ 1er. — D'Argentré présente un plan de liquidation de la dette publique sans aucune charge pour la nation (2 octobre 1789, t. IX, p. 238); — texte du plan (p. 269 et suiv.).

§ 2. — Fréteau de Saint-Just réclame la liste des créanciers de l'Etat (21 novembre 1789, t. X, p. 167). — Lebrun, au nom du comité des finances, propose de renvoyer au pouvoir exécutif les réclamations de ceux qui se prétendent créanciers de l'Etat (27 novembre, p. 270); — Duport propose leur déchéance, au bout d'un an, pour ceux qui habitent en Europe, et au bout de deux, pour ceux qui habitent hors d'Europe (*ibid.*); — le comte de Custine et Lachèze combattent cette motion qui est repoussée (*ibid.*); — Camus demande le renvoi de la proposition du comité des finances au comité chargé d'examiner la juridiction du conseil (*ibid.*); — Fréteau de Saint-Just demande que l'Assemblée réserve sa décision (*ibid.*); — adoption de la proposition du comité (*ibid.*).

§ 3. — Motion de l'abbé Maury, tendant à la nomination d'un comité de dix membres chargé de constater la dette publique (29 décembre 1789, t. XI, p. 36); — ajournement sur une observation d'Ailly (*ibid.*).

§ 4. — Rapport par le marquis de Montesquieu contenant un aperçu général des réductions sur la dette publique (29 janvier 1790, p. 376 et suiv.); — rapports complémentaires par Lebrun (*ibid.* p. 379 et suiv.).

§ 5. — Projet de décret présenté par Vernier, au nom du comité des finances, pour solder les dépenses faites pour les convocations du 24 janvier 1789 (4 juin 1790, t. XVI, p. 98); — instructions (*ibid.* et p. suiv.); — discussion: Tellier, marquis de Gouy-d'Arcy, Bouche, Démeunier (*ibid.* p. 99); — ajournement (*ibid.*).

§ 6. — Adoption d'un projet de décret présenté par Lebrun, au nom du comité de Constitution, sur les cours supérieures et juridictions diverses (6 juin 1790, t. XVI, p. 123).

§ 7. — Dépenses portées dans le compte du Trésor public sous le nom de gages et traitements. — Projet de décret y relatif (6 juin 1790, t. XVI, p. 124 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 125).

§ 8. — *Rapports du comité des finances sur toutes les parties des dépenses de la dette publique :*

1° Rapport par Lebrun sur les différentes parties des *dépenses de la dette publique* (11 juin 1790, t. XVI, p. 171 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 172); — discussion : Defermon, Lebrun, d'André, Lebrun, de Richier, Anson, Garat aîné, Le Chapelier, Le Couteulx de Canteleu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Charles de Lameth, Anson, baron d'Allarde (11 juin, p. 172 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 173.

2° Rapport par Lebrun sur la partie concernant les *recettes générales* (11 juin 1790, t. XVI, p. 174 et suiv.); — discussion : Camus, Fréteau, Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 179 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 180).

3° Rapport par Lebrun sur la *régie générale* (droits sur les boissons, sur les cuirs, etc.) (12 juin 1790, t. XVI, p. 192); — projet de décret (*ibid.*); — dis ussion : Fréteau, Lebrun (*ibid.* p. 193); — adoption (*ibid.*).

4° Rapport par Lebrun sur la dépense de la *régie générale des domaines* (12 juin 1790, t. XVI, p. 193 et p. suiv.) — Projet de décret (*ibid.* p. 195); — discussion : Fréteau, de Richier, Lebrun, Camus, Fréteau, Lebrun, Camus, baron d'Elbehecq, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret rédigé par Camus et formant l'article 1er (*ibid.* p. 196); — adoption sans discussion des articles 2, 3 et 4 (19 juin, p. 368); — article 5 : Le Couteulx de Canteleu, Hernoux, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Lachèze, Martineau (*ibid.*); — ajournement (*ibib.*); — Lebrun, au nom du comité des finances, demande le rétablissement d'un article concernant le traitement des régisseurs généraux et supprimé à la demande de Camus (*ibid.*); — discussion : Fréteau, Charles de Lameth, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 369); — nouvelle rédaction de l'article 5 du décret concernant la régie générale des domaines (21 juin, p. 397).

Présentation de deux articles sur l'administration des domaines (16 août 1790, t. XVIII, p. 91); — adoption (*ibid.*). — Rectification de l'article 1er du décret relatif aux dépenses consacrées aux domaines (31 août, p. 427).

5° Rapport sur l'*administration des postes;* — adoption sans discussion des quatre articles y relatifs (19 juin 1790, t. XVI, p. 369); — addition à ces quatre articles (21 juin, p. 395.)

6° Rapport par Lebrun et projet de décret sur le *régime de la loterie* (3 juillet 1790, t. XVI, p. 682 et suiv.); discussion : Fréteau, Lebrun, Pison du Galand, Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 683 et suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 684).

7° Projet de décret concernant les *payeurs des rentes* (4 juillet 1790, t. XVI, p. 697); — discussion : d'André, Mougins de Roquefort, de Virieu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — adoption d'une motion de d'André sur la fixation du traitement des payeurs de rentes (*ibid.*).

Discussion du projet de décret sur les payeurs des rentes : Lebrun, rapporteur, d'André, Vernier, d'Allarde, Lebrun (21 juillet 1790, t. XVII, p. 228 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 229). — Projet de décret relatif aux payeurs de rentes présenté par Lebrun au nom du comité des finances (7 août, p. 651); — discussion : d'Allarde, Gaultier de Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 652).

Projet de décret provisoire sur les payeurs de rentes (14 août 1790, t. XVIII, p. 71); — adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : d'Allarde, Lebrun, rapporteur, Martineau, Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — ajournement des autres articles (*ibid.*); — proposition de Lebrun de voter ces articles (15 août, p. 85); — observation de Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — réponse de Lebrun (*ibid.*); — adoption des articles 3 à 27 (*ibid.* et p. suiv.).

8° Adoption d'un projet de décret présenté par Lebrun sur les traitements des diverses personnes occupées pour le service de l'ad-

Dette publique (*Suite*).

ministration (21 juillet 1790, t. XVII, p. 229 et p. suiv.).

9° Projet de décret sur les dépenses du *travail des bureaux* (13 août 1790, t. XVIII, p. 37); — adoption (*ibid.*).

10° Projet de décret sur les dépenses des *monnaies* (13 août 1790, t. XVIII, p. 37); — adoption (*ibid.*).

11° Projet de décret sur la dépense des *travaux littéraires* (14 août 1790, t. XVIII, p. 68 et suiv.); — discussion : Lanjuinais, Martineau, Camus, Lanjuinais, de Saint-Martin (*ibid.* p. 69); — adoption, sauf le renvoi d'une mention au comité des pensions (*ibid.* p. 70).

12° Projet de décret sur la dépense de l'*imprimerie royale* (14 août 1790, t. XVIII, p. 70); — adoption du projet amendé par Camus (*ibid.*).

13° Projet de décret sur l'*école vétérinaire d'Alfort* (15 août 1790, t. XVIII, p. 86); — discussion : de Delley d'Agier, plusieurs membres (*ibid.* p. 87); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.*); — d'une motion de Delley d'Agier aux comités d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

14° Adoption d'un projet de décret concernant le *département des mines* (15 août 1790, t. XVIII, p. 87).

15° Projet de décret tendant à accorder 12,000 livres d'*encouragement annuel à la société d'agriculture* (15 août 1790, t. XVIII, p. 87); — discussion : de Delley d'Agier (*ibid.*); — adoption de l'article 1er (*ibid.*).

16° Présentation d'un projet de décret sur les *académies* (16 août 1790, t. XVIII, p. 91 et p. suiv.); — discussion : Gaultier de Biauzat, Le Deist de Botidoux, Creuzé (*ibid.* p. 92); — ajournement (*ibid.*); — nouvelle présentation (20 août, p. 173 et suiv.); — discussion : abbé Grégoire, de Murinais, La Réveillère de Lépeaux, Creuzé de Latouche, Camus (*ibid.* p. 175); — décrets portant attribution, provisoirement pour l'année, des sommes proposées par le comité des finances (*ibid.* et p. suiv.).

17° Présentation d'un projet de décret sur le *jardin du roi et le cabinet d'histoire naturelle* (20 août 1790, t. XVIII, p. 176 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Delley d'Agier (*ibid.* p. 177); — communication d'une adresse des officiers du Jardin des Plantes et du cabinet d'histoire naturelle (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement du décret, à la demande de Sérent, jusqu'à la production d'un projet de règlement rédigé par lesdits officiers (*ibid.* p. 178); — opinion, non prononcée, de Creuzé-Latouche (p. 182 et suiv.); — seconde adresse des officiers du Jardin des Plantes, en présentant un projet de règlement (p. 184 et suiv.).

18° Adoption sans discussion des dispositions concernant la *bibliothèque du roi, l'Observatoire* et des dépenses consacrées aux sciences (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 515).

19° Projet de décret sur l'*enseignement public* (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 560); — motion de Gossin tendant à l'établissement d'écoles nationales (*ibid.*); — adoption du projet de décret (*ibid.*). — Instruction des sages-femmes : renvoi au comité des pensions (*ibid.*); — sur la demande de Camus, le traitement de la dame de Coutenceau lui est conservé (*ibid.*).

20° *Bâtiments employés au service public* : rapport par Lebrun (4 septembre 1790, t. XVIII, et p. suiv.); — adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 561); — article 3 ajourné (*ibid.*); — adoption de l'article 4 (*ibid.*).

21° Projet de décret présenté par Lebrun, sur les *secours et indemnités aux communautés et maisons religieuses* : adoption des articles 1 à 7 sans discussion (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 678.); — renvoi de l'article 8 au comité ecclésiastique (*ibid.*); — suppression de l'article 9, à la demande de Martineau (*ibid.*); — adoption des articles 10 et 11 (*ibid.*); — renvoi de l'article 12 au comité ecclésiastique (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 13 et 14 (*ibid.* p. 679).

22° Projet de décret présenté par Lebrun sur des dépenses diverses dans les *forêts et domaines du roi*, les *secours donnés aux Acadiens* et les *approvisionnement de farines à la halle de Paris* (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 679); — articles 1 et 2 : Barrère, Lanjuinais (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — adoption des articles 3 et 4 (*ibid.*).

23° Projet de décret présenté par Lebrun, relativement à l'*emplacement du Trésor public* (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 694); — adoption (*ibid.*).

24 Projet de décret présenté par Lebrun sur les *dépenses variables* et leur acquittement (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 694); — adoption (*ibid.*).

25° Projet de décret présenté par Lebrun sur les *pensions des comédiens français et italiens* (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 694); — adoption (*ibid.*).

26° Projet de décret présenté par Lebrun sur les *dépenses des procédures criminelles et des prisonniers* (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 694); — discussion : Prieur, Fréteau, Mougins (*ibid.*), — renvoi aux comités réunis de Constitution et de jurisprudence criminelle (*ibid.*).

27° Projet de décret présenté par Lebrun sur les *dépenses imprévues* (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 694.); — renvoi au comité d'imposition sur la demande de Defermon (*ibid.*).

§ 9. — Rapport sur la liquidation, de la dette publique, par Montesquiou-Fezenzac 27 août 1790, t. XVIII, p. 350 et suiv.). — Discussion : Mirabeau (*ibid.* p. 358 et suiv.); — lecture d'un mémoire du premier ministre des finances (Necker) sur les moyens de liquider la dette publique (*ibid.* p. 366 et suiv.); — discussion : de Gouy, Brillat-Savarin, abbé Gouttes, Rewbell, de Toustain, Viray, abbé Brousse, Germain, Lebrun, Chabroud, Bégouen, Briois-Beaumetz, Delley d'Agier, de Virieu, Barnave, Anson, Briois-Beaumetz (8 août, p. 386 et suiv.); — ajournement de la décision au 10 septembre (*ibid.* p. 398); — opinion, non prononcée, de l'abbé Maury (p. 425 et suiv.); — suite de la discussion : Pétion, de Sinety, Delandine (3 septembre, p. 515 et suiv.); — Aubry-Du-Bochet (4 septembre, p. 565 et suiv.); — de Lablache, Le Déist de Botidoux, Boislandry (5 septembre, p. 589 et suiv.); — opinion, non prononcée, d'Anson (p. 618 et suiv.); — suite de la discussion : Pontrain, Périer, Malouet (10 septembre, p. 683 et suiv.); — incident concernant une brochure dénoncée par Barnave et intitulée : *Effet des assignats sur le prix du pain, par un ami du peuple* (*ibid.* p. 684); — débat : Duval d'Eprémesnil, Dupont (de Nemours) (*ibid.*); — lecture de la brochure (*ibid.* et p. suiv.); — Dupont (de Nemours) s'en déclare l'auteur (*ibid.*

Dette publique (*Suite*).

p. 685); — ordre du jour (*ibid.* = Lettre d'envoi de Necker d'un mémoire contenant un plan de liquidation (17 septembre 1790, t. XIX, p. 23).

Suite de la discussion sur un plan général de liquidation : Malouet (16 septembre 1790, t. XIX, p. 27 et suiv.); — lecture du dernier rapport de Necker (*ibid.* p. 32 et suiv.) : — incident relatif à la continuation immédiate de la discussion : Beaumetz, Charles de Lameth, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Maury, de Croix, Mirabeau aîné, Charles de Lameth (*ibid.* p. 38 et suiv.); — suite de la discussion : Anson (*ibid.* p. 39 et suiv.); — Talleyrand-Périgord, d'Harambure, Vernier, Démeunier (18 septembre, p. 48 et suiv.); — d'Elbhecq, de Foucault, de La Galissonnière, Morin, de Montesquiou — Fezenzac (24 septembre, p. 178 et suiv.); — rapport par Regnault-d'Epercy sur le vœu de diverses places de commerce relativement aux assignats (*ibid.* p. 193); — incident : Dubois-Crancé, de Mirabeau, le Président (Bureaux de Pusy), de Mirabeau, de Murinais, Duval d'Eprémesnil, de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, de Mirabeau, de Murinais, La Réveillère de Lépeaux (*ibid.* et p. suiv.); — reprise du rapport (*ibid.* p. 194 et suiv.); — discussion : Anson, Briois de Beaumetz (24 septembre, p. 206 et suiv.); — annexe à cette séance : moyens de se libérer de 2,600 millions envers divers créanciers de l'Etat par Dubernet, négociant (p. 212 et suiv.); — lettre sur les assignats par Charles Micoud (p. 214 et suiv.); — encore un mot sur les assignats par le même (p. 216 et suiv.); — mémoire pour la ville de Lille contre le projet de liquidation de la dette nationale exigible par assignats forcés (p. 218 et suiv.); — suite de la discussion : Decrétot, de Custine, Cigongne, Dupont (de Nemours), Prugnon (25 septembre, p. 221 et suiv.); — Le Couteulx de Canteleu (26 septembre, p. 243 et suiv.); — de Montlosier (*ibid.* p. 247 et suiv.), (p. 253 et suiv.); — abbé de Coulmiers, de Broglie, Mirabeau aîné, Maury, de Batz, Gaultier de Biauzat, Mirabeau aîné (27 décembre, p. 259 et suiv.); — opinions, non prononcées de Stanislas de Clermont-Tonnerre (p. 275 et suiv.); de la Rochefoucauld (p. 280 et suiv.): — incident : lettre de Duval d'Eprémesnil demandant à présenter un plan (28 septembre, p. 283); — débat : Goupilleau, Duval d'Eprémesnil (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — reprise de la discussion : Bergasse-Laziroulle, Toustain-Viray, Le Chapelier, abbé Maury, Barnave, Lebrun, Mirabeau aîné, d'Harambure, Duval d'Esprémesnil, de Cazalès, Alexandre de Lameth, de Cazalès (28 septembre, p. 283 et suiv.); — Duval d'Esprémesnil, le Président (Emmery), Duval d'Eprémesnil, Rewbell, Duval d'Eprémesnil, Charles de Lameth, Alexandre de Lameth, Mathieu de Montmorency, de Cazalès, Charles de Lameth, Coroller, abbé Maury, Mirabeau aîné, Duval d'Eprémesnil, Périsse-Duluc, de Cazalès, Camus, Malouet, Briois de Beaumetz, Démeunier, Poignot, Mirabeau aîné, Malouet, Mirabeau aîné, abbé Maury, Madier de Montjau, de Foucault, Camus (29 septembre, p. 310); — interruption violente de la discussion (*ibid.* p. 315); — reprise : Dufraisse, de Faucigny, de Montlosier, Madier de Montjau, Camus, Duval d'Eprémesnil, de Crillon jeune, de Menou (*ibid.* et suiv.); — adoption des trois articles du projet (*ibid.* p. 316). — Opinion, non prononcée, de Duport (*ibid.* et p. suiv.). — Proposition faite par La Rochefoucauld-Liancourt et appuyée par Foucault, tendant à envoyer aux départements une adresse pour démontrer l'avantage du décret sur les assignats (30 septembre, p. 322 et suiv.); — adoption (*ibid.*). — Voir *Assignats*. — *Voir* aussi *ci-dessous*, § **11**.

§ **10**. — Projet de décret présenté par Lebrun sur le payement à la caisse des Invalides d'une somme de 210,000 livres (16 septembre 1790, t. XIX, p. 4); — adoption du projet amendé par Martineau (*ibid.*).

§ **11**. — Rapport par Montesquiou sur l'ordre de la liquidation de la dette publique et de son remboursement (29 octobre 1790 t. XX, p. 107 et suiv); — projet de décret (*ibid.* p. 112 et suiv.); — discussion: de Batz, d'André, de Montesquiou, de Cazalès, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély). d'André, Pinteville-Cernon, de Montesquiou, Alexandre de Lameth, de Cazalès, de Crillon, Brillat-Savarin, Anson, de Cazalès, Prieur (6 novembre, p. 286 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 288); — article 2 : adoption sans discussion (7 novembre, p. 311); — retranchement des articles 3, 4 et 5, à la demande de Charles de Lameth (*ibid.*); — articles 6 à 18 devenant les articles 3 à 15 : adoption sans discussion (*ibid.* et p. suiv.); — article 19 destiné à devenir l'article 16 : Martineau, Gaultier-Biauzat, Rewbell (*ibid.* p. 312); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — adoption des articles 17 et 18 (anciens 20 et 21) (*ibid.*).

§ **12**. — Projet de décret sur la dette publique présenté par Gouttes, au nom du comité de liquidation (7 décembre 1790, t. XXI, p. 300); — discussion : d'André, Duquesnoy (*ibid.*); — adoption d'un contre-projet de d'André (*ibid.*); — nouvelle motion de Gouttes combattue par Prieur et retirée par son auteur (*ibid.*).

§ **13**. — Proposition faite par de Folleville sur le remboursement des créanciers de l'Etat et approuvée par Camus (10 janvier 1791, t. XXII, p. 106 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 107).

§ **14**. — Rapport par Camus sur les moyens d'accélérer la liquidation, notamment à l'égard des personnes attachées au service du roi, entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers (22 mars 1791, t. XXIV, p. 292 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 285 et suiv.).—Voir *Liquidation*.

Dette remboursable. Adoption d'un projet de décret y relatif, présenté par Camus (6 mars 1791, t. XXIII, p. 699).

Dettes de l'Etat. — Voir *Dette publique*. — *Souscription patriotique*.

Dette des communes. — Voir *Communes*.

Dettes des pays d'États. Rapport par Garesché au nom du comité des finances (12 avril 1791, t. XXIV, p. 709 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid.* p. 716 et suiv.); — discussion : article 1er : Legrand, Bouche, Boissy-d'Anglas, de Saint-Martin, d'André (*ibid.* p. 717); — adoption (*ibid.*); — articles 2 et 3 : Ramel-Nogaret, Vernier, Buzot, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — réunion en un seul des articles 2 et 3 et adoption (*ibid.* p. 718); — adoption de l'article 3 (art. 4 du projet) (*ibid.*); — article 4 (art. 5 du projet) : Despatys de Courteilles (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 5 et 6 (art. 6 et 7

Dettes des pays d'États (*Suite*).

du projet) : adoption (*ibid.*); — observations : d'André, Garesché, rapporteur, Castellanet, de Folleville, Sinéty, Martineau, de Lachèze, Latteux (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 719).

Dettes des sénéchaussées et diocèses de la ci-devant province de Languedoc. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Ramel-Nogaret (9 juin 1791, t. XXVII, p. 95).

Dettes personnelles. Projet de décret présenté par La Rochefoucauld et portant que la nation ne se chargera dans aucun temps, ni dans aucun cas, des dettes de quelque personne que ce soit (22 décembre 1790, t. XXI, p. 624); — adoption (*ibid.*).

Deuils de Cour. Projet de décret tendant à en diminuer la durée dans l'intérêt du commerce (13 mars 1790, t. XII, p. 160); — discussion : marquis d'Estourmel, Decretot (*ibid.*); — renvoi au comité de commerce (*ibid.*).

Deulnau, *député des communes du bailliage de Verdun.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Donne sa démission (t. IX, p. 126).

Deux-Ponts (Principauté de). Renvoi au comité féodal des réclamations du duc régnant contre la suppression de ses droits seigneuriaux (8 décembre 1789, t. X, p. 425).

Deux-Sèvres (Délimitation du département des). — Voir *Départements.*

Deux-Sèvres (Département des). — *Impositions locales*, § **33**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Devillas, *député du tiers état du bailliage de Saint-Flour.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Demande que les non privilégiés soient déchargés au prorata de ce que payeront à l'avenir les privilégiés (t. IX, p. 103). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 267), — sur l'emploi du produit des dons patriotiques (p. 555), — sur la motion relative aux ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555), — sur des adjudications de bois ecclésiastiques (p. 664). = Parle sur l'abolition des traites (t. XII, p. 297), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 340). — Prend part à un incident sur une motion relative à la religion catholique (p. 718). = Parle sur le procès-verbal (t. XIII, p. 44). = Parle sur les troubles de Paris (t. XV, p. 677). = Parle sur le produit de la vente des bois communaux (t. XVI, p. 93), — sur les impositions (p. 121), — sur la constitution du clergé (p. 235 et suiv.), — sur les troubles de Perpignan (p. 273). = Parle sur les obsèques de deux fédérés (t. XVII, p. 304), — sur une question de bancs d'église (p. 385), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 116). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 263). = Parle sur la formation d'un corps de troupes d'enfants (t. XXI, p. 252). = Parle sur la liquidation d'offices de judicature (t. XXV, p. 665).

Devoisins, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139.) = Sa motion sur la liberté de conscience à accorder aux enfants nés de mariages mixtes (t. XI, p. 169), (p. 172 et suiv.). — Parle sur la division du royaume (p. 437). = Propose d'abandonner le quart de l'indemnité de député (t. XII, p. 362). = Parle sur les troubles de Toulouse (t. XV, p. 388).

Dévouement (Actes de). — Voir *Récompenses nationales*, § **1**er.

Dey d'Alger (Election du). Sur la demande de de Lessart, ministre de l'intérieur, l'Assemblée autorise le ministre de la marine à mettre à la disposition du nouveau Dey une frégate pour transporter à Constantinople l'ambassadeur chargé d'y aller chercher la confirmation de cette élection (16 août 1791, t. XXIX, p. 479).

Diamants de la couronne. — Voir *Joyaux de la couronne.* — *Garde-meuble de la couronne* (Inventaire du), § **3**.

Dictionnaire des bourgs, cantons, chefs-lieux de districts et de départements du royaume. L'Assemblée ordonne l'impression d'un travail de Cernon y relatif (28 août 1791, t. XXX, p. 4).

Dieppe (Garde nationale de). — Voir *Garde nationale*, § **11**.

Dieppe (Port de). — Voir *Ports et arsenaux*, § **7**.

Dieppe (Ville de). Députation chargée d'apporter les félicitations de cette ville à l'Assemblée nationale (25 juillet 1789, t. VIII, p. 275 et suiv.).

Dieppe (Ville de). — Voir *Emprunts*, § **38**. — *Juges de paix*, § **1**er. — *Religion*, § **7**. — *Tribunaux de Commerce*, § **1**er. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **50**.

Dieppe (Troubles des environs de). — Voir *Subsistances*, §§ **25** et **41**.

Diétrich (Sieur), *notable de Strasbourg.* — Voir *Assemblées représentatives*, § **5**.

Dieuze (Cens du Château de). — Voir *Cens.*

Dieuze (Hôtel-Dieu de). — Voir *Hôtels-Dieu*, § **2**.

Dieuzie (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou.* L'Assemblée lui refuse un congé qu'il demande pour aller en Anjou remplir ses fonctions de procureur-syndic (t. IX, p. 450). — Parle sur les municipalités (p. 591), (p. 594); — sur la nouvelle division du royaume (p. 688). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 680), = Parle sur un mémoire de Necker (t. XVII, p. 498). = Parle sur une division de Paroisses, (t. XXII, p. 477). = Présente un projet de décret sur la division du canton de Saumur en 3 arrondissements (t. XXV, p. 733). = Parle sur la caisse de l'extraordinaire (t. XXVII, p. 387). = Fait un rapport sur l'organisation et la dépense des bureaux de la caisse de l'extraordinaire (t. XXVIII, p. 109 et suiv.).

Différend entre l'Espagne et l'Angleterre. — Voir *Affaires étrangères*, § **1**er.

Digoine du Palais (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage d'Autun.* Nommé commissaire rédacteur (t. VIII, p. 69). = Parle sur un projet de décret relatif aux trésoriers (t. XIII, p. 105). = Provoque un incident à l'occasion de la présidence de l'abbé Gouttes (t. XV, p. 324). = Parle sur une députation d'Avignon (t. XVI, p. 451), — sur une plainte du sieur Morizot (p. 692), — sur le procès-verbal (p. 734). =

Digoine du Palais, *député* (*Suite*).

Parle sur le projet de décret concernant les rangs à observer et le serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16). = Parle sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (t. XVIII, p. 123). = Parle sur une arrestation faite à l'étranger (t. XXIII, p. 451).

Dijon (Parlement de). — Voir *Parlements*, §§ **10** et **13**.

Dijon (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Vente de), (t. XXI, p. 231), (p. 433), (p. 508), (p. 745), (t. XXII, p. 120), (t. XXV, p. 709). — *Juges de paix*, § **7**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **32**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **4**.

Dillon (Abbé), *curé du Vieux-Pouzauges, député du clergé de la sénéchaussée de Poitiers*. Nommé commissaire-conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 32). — Répond à l'appel des communes (p. 106). — Son élection est validée (p. 120). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Est adjoint aux deux secrétaires de l'Assemblée (p. 150). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 189). — Demande que les orateurs ne parlent que cinq minutes (p. 332). = Appuie l'amendement de Goulard concernant les curés congruistes (t. IX, p. 187). — Demande la suppression des intendants de province (p. 199); — l'appel nominal sur la question des passe-ports des députés (p. 389). — Parle sur les biens du clergé (p. 417). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. XI, p. 438). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 190), — sur l'état des religieux (p. 241), — sur la dîme (p. 685 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 217), (p. 225). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 201). = Parle sur les droits d'aides (t. XIX, p. 146), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 6), — sur une pétition des pêcheurs français (p. 98). = Parle sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (t. XXIII, p. 592), — sur les tabacs (p. 594), — sur les vicaires des églises supprimées (p. 600). = Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 78). = Parle sur les pensions des sieurs Micas et Capitaine (t. XXIX, p. 493). = Adresse une question au ministre de la guerre au sujet des semestres accordés aux officiers (t. XXXI, p. 318 et suiv.).

Dillon (Arthur), *député de la Martinique*. Parle sur les troubles de cette île (t. X, p. 362), — sur la préférence, en matière d'élection, à donner aux hommes mariés (p. 426). = Parle sur les lettres de cachet (t. XI, p. 67). — Demande la définition du crime de lèse-nation (p. 115). — Parle sur les incompatibilités parlementaires (p. 330). = Fait une motion sur les colonies (t. XII, p. 73). — Parle sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355), — sur les colonies (p. 386). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 97). — Rend compte d'une insurrection à Tabago (p. 569); — fait un rapport sur cet objet (p. 580); — le défend (p. 581); — présente un projet de décret (p. 599). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur les billets à donner aux fédérés (p. 40), — sur la destination d'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée (p. 90). — Fait un rapport sur l'affaire du régiment de la Guadeloupe (p. 385). — Parle sur le passage des troupes autrichiennes (p. 389), (p. 390 et suiv.), — sur l'armée (p. 503). = Parle sur la marine (t. XVIII, p. 469). = Propose un décret sur la comptabilité de la marine (t. XIX, p. 91). — Parle sur des troubles à Saint-Pierre de la Martinique (p. 580). = Adhère à l'opinion de Moreau Saint-Méry sur les dangers de la division du ministère de la marine et des colonies (t. XX, p. 95). = Parle sur les troubles de cette colonie (t. XXI, p. 129). = Parle sur les colonies (t. XXII, p. 667), — sur la décoration militaire pour la marine (p. 775). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 72), (p. 113), (p. 114), (p. 115), — sur Tabago (p. 237 et suiv.), — sur un projet de décret relatif aux pensionnés (p. 374), — sur une députation d'hommes de couleur (p. 665 et suiv.). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 187), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 491), (p. 596), — sur les militaires membres de l'Assemblée (p. 646). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 149); — sur le ministre de la marine (p. 252), — sur les cours d'eau et la pêche (p. 324); — sur les colonies (p. 641); — sur une pétition (p. 742). = Parle sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, p. 3). — Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (p. 123). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXVIII, p. 730).

Dîme du Calaisis. — Voir *Droits de gruerie*.

Dîmes.

§ **1**er. — Discussion sur les dîmes. — Voir *Droits particuliers et privilèges* (Abolition des).

§ **2**. — Rapport de Treilhard sur le remplacement des dîmes appartenant aux ecclésiastiques et gens de mainmorte (23 septembre 1789, t. IX, p. 125); — il demande et obtient que le comité soit autorisé à se procurer tous les renseignements nécessaires sur les dîmes et sur les biens ecclésiastiques (*ibid.*).

§ **3**. — Motion de Millon de Montherlan sur le rachat des dîmes (24 septembre 1789, t. IX, p. 170 et suiv.).

§ **4**. — Brunet de Latuque appuie une adresse de la ville de Nérac demandant que le quart du revenu des dîmes soit saisi et appliqué à la subsistance des pauvres (28 novembre 1789, t. X, p. 321); — discussion : Fréteau de Saint-Just, Malouet, Gaultier de Biauzat (*ibid*); — ajournement (*ibid.*).

§ **5**. — Dupont (de Nemours) propose de mettre en discussion quelques questions préliminaires relatives au remplacement de la dîme (27 mars 1790, t. XII, p. 366); — Martineau combat cette proposition (*ibid.*); — renvoi aux comités des finances, ecclésiastique, d'impositions, d'agriculture et du commerce (*ibid.*); — rapport par Chasset, au nom du comité des dîmes (9 avril, p. 611 et suiv.). — Réflexions par Le Sergeant d'Isbergues sur la suppression de la dîme (p. 625 et suiv.). — Discussion des quatre articles du projet de décret concernant le remplacement de la dîme : Delley d'Agier, abbé Colaud de la Salcette, Delley d'Agier, abbé Poupart, Delley d'Agier, abbé Grégoire, Treilhard,

Dîmes (*Suite*).

de Lafare (11 avril, p. 668 et suiv.); — Rœderer, abbé Grégoire, Rœderer, abbé Dillon, marquis de Bouthillier, marquis de La Galissonnière, de Toulongeon, marquis de Bouthillier, abbé Monnel, Chasset, abbé Breuvard, de Boisgelin, Muguet de Nanthou (12 avril, p. 685 et suiv.), — Thouret, abbé de Montesquiou, Voidel, de Lafare, Voidel (*ibid.* p. 700 et suiv.); — motion de Lavie tendant à ce que le décret sur le remplacement de la dîme soit rendu sans désemparer (14 avril, p. 734), — Montlosier demande qu'on aille sur-le-champ aux voix (*ibid.*); — Lavie fait observer qu'on en conclurait que le décret n'a pas été discuté (*ibid.*); — reprise de la discussion : abbé Royer, abbé Gouttes, abbé d'Eymar, Thoret, Sallé de Choux, Chasset, de Cazalès, Guillaume, de Cazalès, le Président (marquis de Bonnay), de Cazalès, le Président, Guillaume, le Président, Guillaume, le Président, de Cazalès, de Bonnal, Fréteau, abbé Demandre, Rœderer, comte La Roque-Mons, comte de Grezolles, duc de La Rochefoucauld, Dupont (de Nemours), abbé Nolf, abbé Grégoire, Barrère de Vieuzac, Mourot, comte de Sérent, Le Chapelier, Gaultier de Biauzat, Chasset, Loys (*ibid.* p. 735 et suiv.), — adoption (*ibid.* p. 751). = Opinion, non prononcée, du marquis d'Estourmel, sur le projet de décret relatif aux dîmes et capitulation du Cambrésis (14 avril 1790, t. XIII, p. 7 et suiv.). — Réflexions de Pellerin de la Buxière, sur le projet du comité des dîmes, adressées à l'Assemblée nationale (*ibid.* p. 21 et suiv.). — Observations d'Arnoult, sur la proposition de convertir la dîme ecclésiastique en impôt (*ibid.* p. 28 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de l'abbé de Bonneval sur le projet de décret du comité des dîmes (*ibid.* p. 30 et suiv.). — Continuation de la discussion sur le projet de décret : addition proposée par l'abbé Gouttes à l'article 3 (20 avril, p. 147); — rejet (*ibid.*); — adoption d'un article additionel présenté par Treilhard, pour être placé entre le 3e et le 4e qui devient le 5e (*ibid.*); — adoption de l'article 5 ancien (devant l'art. 6), amendé par Camus (*ibid.*) : — adoption de l'article 6 (devenant l'art. 7) (*ibid.*); — article 7 (destiné à devenir l'art. 8) : baron de Laudenberg (*ibid.*); — incident : Villoutreix de Faye (évêque) déclare qu'il ne veut pas prendre part aux décrets concernant le clergé (*ibid.* et p. suiv.); — déclaration contraire des abbés Colaud de la Salcette, Gassendi, Royer (d'Arles) (*ibid.* p. 148); — le président (de Bonnay) clôt l'incident au moment où plusieurs ecclésiastiques se présentaient à la tribune (*ibid.*); — reprise de la discussion : Delley d'Agier, Giraud-Duplessis, Fréteau de Lachèze, Gillet de La Jacqueminière (*ibid.*), — adoption de l'article amendé (*ibid.*), — article 8 (devenant l'art. 9) : Voidel, Boutteville-Dumetz, Delley d'Agier, Leleu de La Ville-aux-Bois, abbé Grégoire, Treilhard, Voidel (*ibid.* et p. suiv.), — adoption (*ibid.* p. 149); — article 9 (devenant l'art. 10) : abbé Gouttes, Treilhard, Fréteau, abbé Royer, Dumetz-Boutteville, Delley d'Agier, Leleu de La Ville-aux-Bois, Delandine, Treilhard (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 (devenant l'art. 11) : de Robespierre, abbé Grégoire, La Poule, Garat aîné, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 150); — article 11 (devenant l'art. 12) : abbé Gouttes, Regnault d'Epercy, comte de la Galissonnière, Treilhard, comte de La Galissonnière, Treilhard, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Rapport par Chasset sur des pétitions relatives au payement et à la perception des dîmes et champarts (17 juin 1790, t. XVI, p. 241 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 244); — discussion : Laurendeau, Goupilleau, Legrand, Charles de Lameth, comte de Crillon, Duquesnoy, Chasset (*ibid.*); — adoption sauf rédaction (*ibid.*); — texte de la nouvelle rédaction (18 juin, p. 273 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Thibault, Merlin (*ibid.* p. 274), — adoption (*ibid.*), — proposition de deux articles additionnels (21 juin, p. 396); — adoption (*ibid.* p. 397).

§ **7**. — Rapport par Chasset sur une affaire de dîmes concernant la municipalité de Saint-Maclou, district de Montivilliers (11 août 1790, t. XVII, p. 730); — projet de décret (*ibid.*); — adoption sans discussion (*ibid.*).

§ **8**. — Demande d'une interprétation du décret relatif aux remboursements des dîmes inféodées appartenant aux laïques (27 octobre 1790, t. XX, p. 48); — Durand-Maillane répond que le comité ecclésiastique prépare une instruction à ce sujet (*ibid.*). — Voir §§ **10** et **11**.

§ **9**. — Projet de décret présenté par Chasset sur les fruits sujets à la dîme ecclésiastique ou inféodée (1er décembre 1790, t. XXI, p. 170); discussion : Martineau, Chasset, Chabroud, Chasset, Moreau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*)

§ **10**. — Projet de décret relatif aux dîmes inféodées présenté par Folleville, au nom des comités des finances et d'aliénation (18 janvier 1791, t. XXII, p. 321 et suiv.); — discussion : deux membres, Chasset, de Vismes (*ibid.* p. 322); — renvoi au comité des domaines des dispositions de ce projet autres que le remboursement des dîmes inféodées (*ibid.*); — adoption d'une motion de de Vismes et d'un article additionnel sur cet objet (*ibid.* et p. suiv.).

§ **11**. — Projet de décret relatif aux dîmes inféodées, présenté par Chasset (5 mars 1791, t. XXIII, p. 696 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 697 et suiv.).

§ **12**. — Projet de décret relatif aux indemnités à payer aux propriétaires à raison de la dîme, présenté par Dauchy (11 mars 1791, t. XXIV, p. 32 et suiv.); — discussion : Tronchet, Dauchy, de Folleville, Dauchy, de Folleville, Murinais, d'Ambly, Merlin, Murinais, Merlin, Murinais, Merlin, Delavigne, Dauchy, Mougins, de Tracy, Le Chapelier (*ibid.* p. 33 et suiv.); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur les quatre premiers articles (*ibid.* p. 35); — article 5 : Tronchet, Duport, Delavigne (*ibid.* p. 36); — adoption de l'article amendé et devenant l'article 1er (*ibid.*); — question incidente soulevée par Tronchet (*ibid.*); — renvoi aux comités féodal, d'aliénation, d'agriculture et de commerce réunis (*ibid.*); — article 2 à 10 (anciens art. 6 à 14) : adoption (*ibid.* p. 37); — article 11 (ancien art. 15) : adoption avec amendement de Delavigne (*ibid.*) : — article 12 (ancien art. 16) : adoption (*ibid*); — rejet d'un article additionnel proposé par Populus (ibid.).

§ **13**. — Rapport par Tronchet sur la prestation de la dîme soit ecclésiastique, soit inféodée et sur l'exécution de l'article 17 du titre V du décret du 23 octobre 1790 (7 juin 1791,

Dîmes (*Suite*).

t. XXVII, p. 42 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 43); — discussion: un membre, Goupil-Préfeln, Tronchet, rapporteur, Goupilleau, un membre, Tronchet, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 44).

§ **14**. — Rapport relatif à la dîme et au champart par Tronchet (7 juin 1791, t. XXVII, p. 40 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 42); — adoption (*ibid.*).

§ **15**. — Projet de décret, présenté par Tronchet, sur le cumul de la dîme avec le champart (22 juin 1791, t. XXVII, p. 406 et suiv.); — discussion (*ibid.* p. 407); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 408); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 413); — adoption des articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (*ibid.* p. 414 et suiv.).

§ **16**. — Projet d'instruction à adresser au administrateurs de district et de département pour la liquidation des dîmes dont le remboursement a été ordonné (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 51 et suiv.); — discussion: un membre, (*ibid.* p. 58); — adoption avec amendement (*ibid.*); — texte de l'instruction amendée (*ibid.* p. 59 et suiv.); — projet de décret prescrivant l'envoi de l'instruction aux départements (*ibid.* p. 65); — adoption (*ibid.* p. 66).

Dîmes (Suppression des). — Voir *Malte* (Ordre de), § **1er**.

Dîmes inféodées. — Voir *Biens nationaux*, § **16**. — *Dîmes*, §§ **8**, **9**, **10**, **11**.

Dinocheau, *député du tiers état du bailliage de Blois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Secrétaire (t. XVIII, p. 74). = Fait un rapport sur la suppression des offices ministériels (t. XXI, p. 437 et suiv.); — le défend (p. 484), (p. 524), (p. 538), (p. 539).

Diocèses. Rapport du comité ecclésiastique et du comité de Constitution sur la division du royaume en arrondissements métropolitains et sur la fixation des sièges des évêchés dans chaque département (6 juillet 1790, t. XVI, p. 714 et suiv.);— projet de décret (*ibid.* p. 717 et suiv.);— discussion : Pison, Kystpoter, Boislandry, de Wimpffen (*ibid.* p. 718); — Boislandry, Gibert, de Crillon jeune, Boislandry, de Beaumetz, de Folleville, Boislandry, Maillot, Régnier, Boislandry, Mangin, Boislandry, de Vismes, Boislandry, Guittard, Boislandry, Muguet de Nanthou, Boislandry, Prudhomme, Boislandry, Maupetit, Allard, Boislandry, Massieu, Boislandry, Bouchotte, Marie de Laforge, Jaillant (*ibid.* et p. suiv.); — Boislandry, Baucheton, Legrand, Boislandry, Loys, Boislandry, Morin, Boislandry, Cavailhez, Boislandry, Durand de Maillane, de Sinéty, Bouche, Boislandry, abbé Peretti, Salicetti, Boislandry, Mougins de Roquefort, Mévolhon, Solliers, Boislandry, abbé Rolland (7 juillet, p. 740 et suiv.);— Boislandry, Soustelle, Chambon de Latour, Boislandry, Rocque, de Jessé, Boislandry, Chabroud, Boislandry, Sancy, Repoux, Merle, Boislandry (8 juillet, p. 745 et suiv.); — l'Assemblée décrète que tous les autres évêchés existant dans les 83 départements du royaume et qui ne sont pas nommément compris dans les articles précédents, demeurent supprimés (*ibid.* p. 746); — articles relatifs aux métropoles : Moreau, d'Estourmel (*ibid.* p. 753); — adoption (*ibid.*). — Voir *Division du royaume*.

Dionis du Séjour, *député de la noblesse de la ville de Paris*. Parle sur les lettres de cachet (t. XI, p. 67), — sur les pensions (p. 110). = Parle sur l'invention de l'abbé de Mandre (t. XIX, p. 615). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 39), (p. 48),—sur le remboursement des recettes perpétuelles (p. 131), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134).= Parle sur la contribution foncière (t. XXI, p. 369), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749), (p. 751).=Parle sur le projet d'adresse relatif à la constitution civile du clergé rédigé par Mirabeau (t. XXII, p. 233),— sur une invention (p. 735). = Parle sur les brevets d'invention (t. XXIV, p. 462), (p. 482), (p. 633), — sur les Quinze-Vingts (p. 636). = Présente un projet de décret tendant à faire accorder une indemnité de 2,000 livres au sieur de Trouville (t. XXVII, p. 89), — un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat (p. 644 et suiv). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 332), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 475). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXIX, p. 549 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant le sieur Tribert (t. XXX, p. 34 et suiv.).

Directeurs des Vingtièmes. Lettre de Tarbé, ministre des contributions publiques, au sujet du remboursement des avances faites par eux pour la confection des rôles des vingtièmes de 1790 (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 205); — renvoi au comité des contributions publiques (*ibid.*); — adoption d'un projet de décrets présenté par Dauchy (25 juillet, p. 595).

Direction générale de la liquidation. — — Voir *Liquidation*, §§ **2**, **11** et **96**.

Directoire du département de Paris. Lettre écrite en son nom au sujet des personnes arrêtées aux Tuileries le 28 février dernier (12 mars 1791, (t. XXIV, p. 50; — ordre du jour (*ibid.*); — d'André demande que l'ordre du jour soit motivé sur l'incompétence de l'Assemblée (13 mars, p. 65); — discussion : plusieurs membres, Mirabeau, Cottin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Directoires de départements et de districts.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Le Chapelier sur les fonctions des directoires de départements et de districts.

§ **2**. — Rapport par Démeunier sur la suspension du district de Corbeil prononcée par le directoire du département de Seine-et-Oise (25 novembre 1790, t. XX p. 737); — discussion : Boutteville-Dumetz, Démeunier, d'André, Merlin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, Buzot, Merlin, abbé Maury (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ **3**. — Communication de Delessart, ministre de l'intérieur, au sujet des inconvénients qu'amènerait le renouvellement complet du directoire du département de l'Orne (17 septembre 1791, t. XXX, p. 755); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Discipline militaire.

§ **1er**. — Projet de décret sur la discipline militaire présenté par Emmery (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 469 et suiv.); — débat préliminaire : Rewbell, Emmery, rapporteur (*ibid.* p. 471); — l'Assemblée ordonne l'impression

Discipline militaire (*Suite*).

du projet de décret et en ajourne la discussion au lendemain de la distribution (*ibid.*). — Discussion : article 1er : Emmery, rapporteur, de Dortan, Prieur, d'Estourmel, de Croix, Chabroud, Fréteau, Bureaux de Pusy, Martineau, Emmery, rapporteur (24 juillet, p. 585 et suiv); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 588); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Prieur, Tronchet, d'Aremberg de La Marck, Chabroud, Prieur, Voidel, Chabroud, d'André, Barnave, Emmery, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption avec amendement (*ibid.* p. 591); — article 4 : Emmery, rapporteur, d'André, Pétion, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 592); — adoption sans discussion des articles 5, 6, 7 (25 juillet, p. 598); — article 8 : Voulland, Pierre Dedelay, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Toulongeon, Chabroud (*ibid.*); — adoption de l'article 8 et d'un article 9 additionnel (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 10 et 11 (*ibid.* p. 599).

§ **2**. — Projet de décret relatif aux moyens de rétablir la subordination et le bon ordre dans les troupes révoltées, présenté par Chabroud (28 août 1791, t. XXX, p. 4 et suiv.); — discussion : Pétion, Alexandre de Lameth, de Custine, Robespierre, Charles de Lameth, Robespierre, Alquier, Fréteau (*ibid.* p. 5 et suiv.). — Discussion des articles. — Article 1er ; d'Estourmel, Chabroud, rapporteur (*ibid.* p. 10); — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*) ; — article 3 : Gautier-Biauzat, Chabroud, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.). — adoption avec amendement (*ibid.* p. 11); — adoption sans discussion des articles 4 à 7 (*ibid.*) — article 8 : de Toulongeon (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 9 à 12 (*ibid.*) ; article 13 : La Reveillère-Lépeaux (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 12); — adoption sans discussion de l'article 14 (*ibid.*); rejet d'une addition proposée par Voulland (*ibid.*).

§ **3**. — Lettre de Boullé, commissaire de l'Assemblée nationale dans les départements du Nord sur les mesures prises par le général de l'armée du Nord pour le rétablissement de la discipline militaire (7 septembre 1791, t. XXX, p. 262 et suiv.) — Voir *Armée*. — *Délits et peines militaires*, § **2**.

Discours (Durée des). Motion de Bouche tendant à faire placer sur le bureau du président un sablier de cinq minutes, pour limiter la durée de chaque discours (3 août 1789, t. VIII, p. 332); — Dillon invite le président à mettre sa montre sur la table et à n'accorder que cinq minutes à chaque orateur (*ibid.*); — discussion : Mounier, un membre, Target, Clermont-Tonnerre, de Foucault, Pétion de Villeneuve, un membre, Rabaud de Saint-Etienne, La Luzerne, Garat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un amendement de Pétion de Villeneuve, disposant que les noms de ceux qui demanderont la parole seront inscrits sur deux listes, l'une contenant les orateurs *pour* et l'autre les orateurs *contre*, et qu'ils seront entendus alternativement (*ibid.* p. 333). — Voir *Ordre de la parole*.

Discussion. Motion de Périsse du Luc, tendant à ce que la discussion de toute motion, de tout amendement ou sous-amendement ne soit

Discussion (*Suite*).

close qu'après que six orateurs inscrits *pour* et six orateurs inscrits *contre* auront été entendus, et que le président rappelle à l'ordre les membres qui demanderaient à aller aux voix (24 août 1789, t. VIII, p. 481 et suiv.); — autre motion dans le même sens de Bergasse-Laziroule (*ibid.* p. 482); — discussion : Brostaret, Madier de Montjau, La Poule (*ibid.*); — l'Assemblée déclare n'y avoir lieu de prononcer (*ibid.*). — Il est décidé qu'à l'ouverture de chaque discussion, une liste de ceux qui demanderont la parole sera dressée et qu'ils seront appelés selon l'ordre de leur inscription (9 septembre, p. 605). — Voir *Discours*. — *Ordre de la parole*. — *Règlement*.

Disette (Pétition de la ville de Bordeaux). — Voir *Pétitions*, § **17**.

Distribution. Mirabeau, président, demande à être autorisé à faire cesser la distribution par les huissiers et les commis de l'Assemblée nationale d'une brochure diffamatoire contre le député Régnier (7 février 1791, t. XXIII, p. 26). — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) appuie cette demande (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 27). — Voir *Impressions*.

Districts.

§ **1er**. — Lettre du maire de Paris annonçant une députation que les districts de Paris se proposent d'envoyer (21 mars 1790, t. XII, p. 288); — incident : de Toulongeon, comte de Croix (*ibid.*); — ajournement de la fixation du jour et de l'heure de la réception, motivé sur une erreur de date contenue dans la lettre (*ibid.*).

§ **2**. — Renvoi au comité de Constitution d'un projet de décret relatif à la prorogation de l'ouverture de la première session des conseils de district (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 557 et suiv.). — Voir *Corps administratifs*. *Division générale du royaume*.

Dive (Canal de la). — Voir *Canaux*, § **6**.

Division générale du royaume. Rapport par M. Thouret, au nom du comité de Constitution, sur les propositions de ce comité relatives à la division générale du royaume (3 novembre 1789, t. IX, p. 654 et suiv.). — Plans proposés par Verdet et par le comte de Mirabeau (*ibid.* p. 658 et suiv.). — Réflexions par Rabaud de Saint-Etienne (p. 666 et suiv.). — Suite de la discussion : Duquesnoy, marquis de Vaudreuil, marquis de Châteauneuf-Randon, Boissy-d'Anglas, Delandine, Barnave, Démeunier, Gaultier de Biauzat (4 novembre, p. 671 et suiv.). — Opinion, non prononcée, du marquis de Châteauneuf-Randon (p. 675 et suiv.); — reprise de la discussion : Aubry du Bochet, Bengy de Puyvallée, Pellerin, comte de Dieuzie, Faydel, de Sinéty, Bouche, duc de Lévis, Barère de Vieuzac (5 novembre, p. 680 et suiv.). — Tableau présenté par Aubry du Bochet (p. 698 et suiv.). — Mémoire présenté par Bouche (p. 699 et suiv.); — suite de la discussion : Pétion de Villeneuve, Thouret, vicomte de Mirabeau, Barnave, Bouche, comte de Mirabeau (9 novembre, p. 722 et suiv.); — comte de Mirabeau, Thouret, Pison du Galand (10 novembre, p. 731 et suiv.); — Target, Ramel-Nogaret, Rabaud de Saint-Etienne, Martin, député de Besançon, Thouret, Salicetti, Démeunier (11 novembre, p. 744 et suiv.); — l'Assemblée décide que le nombre des départements sera de 75 à 85 et

Division générale du royaume (*Suite*).

que la Corse en formera un séparé (*ibid.* p. 759).

Motion de Bouche demandant : une division moins compliquée que celle du comité; que les députés des provinces, qui n'ont pas été entendus, soient entendus avant toute décision, et que le droit des provinces de faire des observations et de donner des instructions soit réservé (12 novembre 1789, t. x, p. 4); — combattue par Mougins de Roquefort et Gassendi (*ibid.*);— rejet (*ibid.*);—Rabaud de Saint-Etienne rend compte de l'état des travaux du comité de Constitution sur la nouvelle division du royaume (*ibid.*); — motion de Bouche tendant à réclamer contre le pape la propriété du Comtat Venaissin et de l'état d'Avignon (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*) (Voir *Avignon*); — discussion sur la question de savoir si chaque grand département sera divisé en neuf districts ou communes : Malouet, Ramel-Nogaret, Barnave, comte de Crillon, de Custine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Pérez, Rewbell, Mougins de Roquefort, de Colbert de Seignelay, Long, comte Mathieu de Montmorency, Démeunier, Féraud, Garat aîné, de Boisgelin de Crucé, comte de Virieu, Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète d'abord qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, paroisse ou communauté de campagne; puis que chaque département sera divisé en districts, mais non nécessairement en neuf districts; que chaque département sera nécessairement divisé en un nombre ternaire; que le nombre des districts ne sera pas le même pour tous les départements, et que le nombre des districts sera fixé suivant la convenance et le besoin de chaque département (*ibid.* p. 7); — réflexions de Rabaud de Saint-Etienne (p. 37 et suiv.); — il demande que le comité ait la liberté de ne pas fixer, et de réunir dans une même ville, les chefs-lieux du département, de la justice et de l'Eglise, et que ceux du département puissent être alternés entre les villes ultérieurement désignées (9 décembre p. 453); — discussion : Target, Delley d'Agier, Mougins de Roquefort, Larreyre, Malouet, Pison du Galand, vicomte de Mirabeau, Bouche (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que le comité de Constitution pourra déterminer le chef-lieu des établissements divers ou l'alternative qu'il jugera convenable pour soumettre ensuite son avis au jugement de l'Assemblée (*ibid.*); — fixation du jour du dépôt du rapport sur la division des départements et des districts (21 décembre, p. 693). — Mémoire sur la division du royaume en départements par les députés du pays d'Aunis (p. 695 et suiv.). — Observations des députés du pays de Léon et de la partie de Tréguier, en Basse-Bretagne, sur la fixation du chef-lieu de département (p. 627 et suiv.). — Motion de l'abbé Fauchet sur l'étendue ou l'organisation du département de Paris (p. 701 et suiv.). — Opinion de Gossin, non prononcée, sur l'application des divisions proposées par le comité de Constitution aux 3 provinces de la Lorraine, des Trois-Evêchés et du Barrois (p. 703 et suiv.).

Rapport sommaire sur la division générale du royaume, fait au nom du comité de Constitution, par Bureaux de Pusy (8 janvier 1790, t. xi, p. 119 et suiv.); — adoption des trois derniers articles du projet de décret (9 janvier, p. 128). — Rapport par Gossin sur des contestations (12 janvier, p. 170); — décrets concernant le Dauphiné, l'Aunis et la Franche-Comté (*ibid.*); — discussion sur la réunion du pays des Basques au Béarn : Garat aîné, Darnaudat, Garat jeune, Target, Garat jeune, de Rochebrune, vicomte de Macaye (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète cette réunion (*ibid.*); — protestation et rappel à l'ordre de Garat jeune, (*ibid.* p. 171). — Griffon de Romagné demande que les réclamations des députés de l'Aunis, au sujet de la réunion de cette province à la Saintonge, soient insérées au procès-verbal (13 janvier, p. 177); — l'abbé Latyl appuie cette demande (*ibid.*); — Bouche la combat (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 178). — Rapport de Gossin sur les réclamations de la ville de Clamecy (*ibid.* p. 179); — Toulongeon demande le renvoi (*ibid.*); — Sérent s'y oppose (*ibid.*); — décret portant la réunion de la ville de Clamecy au département du Nivernais (*ibid.*). — Rapport de Gossin concernant la principauté d'Orange, le Forez, la Lorraine et l'Alsace (*ibid.*); — L'Assemblée décrète que la première sera réunie, à son choix, au Dauphiné ou à la Provence, que le Forez, le Beaujolais et le Lyonnais ne formeront qu'un seul département, que la Lorraine, les trois évêchés et le Barrois formeront quatre départements, et que l'Alsace sera divisée en deux départements (*ibid.* et p. suiv.). — Rapport de Gossin concernant Paris (*ibid.* p. 180); — discussion : Boislandry, Démeunier, Duport, Custine (*ibid.*); — décret portant que la ville de Paris formera un département avec sa banlieue (*ibid.*). — Rapport de Gossin relatif aux villes de Saumur et de Montluçon (14 janvier, p. 184); — la première fera partie du département d'Anjou, et la seconde, du département du Bourbonnais (*ibid.*). — Rapport de Gossin relatif à la province de Bretagne (*ibid.* et p. suiv.); — elle sera divisée en 5 départements (*ibid.* p. 185).—Contestations sur la division de la Basse-Guyenne (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — rapport de Gossin sur ces contestations (15 janvier, p. 188); — discussion : de Sève, Pelauque-Bérault, Dupont (de Bigorre), Basquiat de Mugriet, Fisson-Jaubert, Daubert, Lavenue, Gossin (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète la division de la Guyenne en quatre départements (*ibid.* p. 189). — Adoption du projet de décret constituant la France en 83 départements (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur la question de savoir si la ville de La Charité-sur-Loire fera partie du département du Berry ou de celui du Nivernais (16 janvier, p. 208 et suiv.); — discussion : Bengy de Puyvallée, comte de Sérent (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que la ville de la Charité-sur-Loire fera partie du département du Nivernais (*ibid.* p. 210). — Rapport de Gossin concernant la ville de Montauban (*ibid.*); — discussion : Viguier, Poncet d'Elpech, Roger (*ibid.*); — décret réunissant provisoirement Montauban au département du Quercy (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur les Marches-Communes (19 janvier, p. 234), — leur partage entre la Bretagne et le Poitou (*ibid.*) — Rapport de Gossin sur le département de Metz (*ibid.*); — sa division en 9 districts (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur la Champagne et le Soissonnais (*ibid.*); — division du département septentrional de la Champagne en 6 districts (*ibid.*); — les électeurs décideront quel devra en être le chef-lieu (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur le dé-

Division générale du royaume (*Suite*).

partement d'Angers (*ibid.* p. 235); — sa division en 8 districts (*ibid.*); — le chef-lieu sera Angers, qui alternera avec Saumur, à moins d'une décision contraire du département (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur la Bresse et le Mâconnais (*ibid.*); le bourg de Saint-Laurent demeurera au département de Bresse (*ibid.*). — Rapport de Dupont (de Nemours) sur les limites du département de Paris (*ibid.* p. 236); — discussion : Camus, Dupont (de Nemours), Le Pelletier de Saint-Fargeau (*ibid.*); — adoption du projet de décret proposé par le comité de Constitution (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur la demande de plusieurs communautés d'Alsace et de Lorraine, mi-partie des deux provinces, tendant à avoir chacune des officiers municipaux (20 janvier, p. 257); — décret généralisant la mesure (*ibid.*). — A la demande de Démeunier, le faubourg de Saint-Laurent-lès-Châlon est annexé provisoirement à la municipalité de la ville de Châlon-sur-Saône (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur la division du département de Dijon en sept districts (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport du même sur la réclamation de Saint-Omer contre la division en deux départements convenue par les députés des deux Flandres, du Hainaut et du Cambrésis, d'une part, et par les députés de l'Artois, de Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardésis et de la prévôté de Montreuil, d'autre part (*ibid.*); — discussion : Francoville, Kytspotter, Herwin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la division convenue (*ibid.* p. 258). — Rapport par le même sur le département du Mâconnais, Châlonnais et Charolais (*ibid.*); — discussion : Oudot, Verchère de Reffye, Bernigaud de Grange et Ducret (*ibid.*); — adoption du projet du comité amendé (*ibid.* p. 259). — A la demande de Fréteau, appuyée par l'abbé d'Eymar, l'Assemblée décrète que mention ne sera plus faite au procès-verbal des réclamations relatives au partage de la France (21 janvier, p. 264). — Rapport par Gossin sur la division en six districts du département de Chartres (*ibid.* p. 266); — adoption (*ibid.*). — Rapport par le même sur les limites des Trois-Evêchés, Lorraine et Barrois (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) — Rapport par le même sur le département de Châlons, divisé en six districts et dont le chef-lieu serait provisoirement Châlons (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport par le même sur les limites contestées des cinq départements de Haute-Auvergne, Basse-Auvergne, Vélay, Forez et Vivarais (*ibid.* p. 267); — discussion : Bertrand, Daude, Hébrard, Devillas, Daude, Gaultier de Biauzat, Girot-Pouzol, de Bonnal, Grenier, Armand, Gaultier de Biauzat (*ibid.* p. 267 et suiv.). — adoption des deux premiers articles proposés (*ibid.* p. 268). — Rapport par le même sur le département de la Marche (22 janvier, p. 284); — discussion : Bourdon, Bonassat, Goubert, Baudy-Delachaux (*ibid.*); — adoption du projet de décret présenté (*ibid.*) — Décrets concernant les départements de Montpellier, d'Artois et de la Basse-Bretagne (*ibid.* et p. suiv.). — Projet de décret lu par Gossin sur le département de Toulouse (23 janvier, p. 289); — discussion : Perez de Lagesse, Long (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Adoption du projet de décret concernant le département de Tulle (*ibid.*). — Discussion sur le projet relatif au département de Rennes : Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur le département d'Alençon (25 janvier, p. 316); — discussion : Achard de Bonvouloir (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Division du département formé des pays de Bresse et de Dombes (*ibid*). — Rapport par Gossin sur le département de Rouergue (*ibid.*); — discussion : Villaret, Andurand, de Colbert-Seignelay (*ibid.*); — Rodez, chef-lieu provisoire (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur le département du Haut-Limousin (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Arras, chef-lieu provisoire de l'Artois (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur une difficulté élevée entre le Vivarais et le Forez (*ibid.* p. 317); — discussion : de Saint-Martin, de Rostaing, Delandine, Richard (*ibid.*); — consécration de la possession (*ibid.*). — Débat au sujet du département d'Alençon : Goupil de Préfeln, Gossin (26 janvier, p. 325 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.*, p. 326). — Rapport de Gossin sur les difficultés élevées entre le Forez et le Vivarais et entre le Vivarais et le Vélay (*ibid.* p. 326); — discussion : Richond, Chasset (*ibid.*); — adoption du projet de décret du comité de Constitution (*ibid.*).—Rapport par Gossin sur le département d'Amiens (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Laurendeau, Fréteau, Prévot (*ibid.* p. 327); — division en cinq districts (*ibid*). — Rapport par Gossin sur le départ ement du Soissonnais (*ibid.*); — discussion : comte d'Egmont, Le Carlier, Boutteville-Dumetz (*ibid.*); — division en six districts et fixation ultérieure du siège du chef-lieu (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur le département du Blaisois (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département du Nivernais (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département de Touraine (*ibid.*); — division en sept districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département du Périgord (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*). — Division en six districts du département occidental du Poitou (*ibid.* et p. 328). — Réclamation de Lieu de La Ville-aux-Bois, concernant le département du Soissonnais et du Vermandois, appuyée par Rabaud de Saint-Etienne (27 janvier, p. 349); — l'Assemblée décrète la réunion des électeurs à Chauny pour fixer le chef-lieu (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur le département de Lorraine (27 janvier, p. 350); — discussion : Maillot, Gérard, Schmits (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur le département de l'Auxerrois (*ibid.*); — discussion : Menu de Chomorceau, Martineau, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — division en sept districts (*ibid.*: p. 351). — Rapport de Gossin sur le département de Versailles (*ibid.*); — discussion, baron de Menou, de Boislandry, abbé Millet-Lebrun (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*). — Division du département de Foix et de Couserans en trois districts (*ibid.* p. 352). — Division en sept districts du département du Cotentin (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur le département méridional de la Champagne (28 janvier, p. 355); — discussion : Drevon, Mougeotte de Vignes, Thévenot de Maroise (*ibid*), et p. suiv.); — division en six disctricts (*ibid.* p. 362). — Rapport par Gossin sur le département de la Haute-Auvergne (*ibid.*); — discussion : Bertrand, Armand, Daude, duc de La Ro-

Division générale du royaume (*Suite*).

chefoucauld, Armand, Daude, Bertrand (*ibid.*); — division en quatre districts (*bbid.* p. 363). — Rapport par Gossin sur le département d'Armagnac (*ibid.*); — discussion : Long, Sentetz (*ibid.*); — discussion : Long, Sentetz (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur les trois départements du Dauphiné (*ibid.*); — discussion : un membre, Pison du Galand (*ibid.*); — adoption de la délimitation proposée (*ibid.*). — Adoption de la division de quelques paroisses entre les départements de l'Angoumois et du Poitou, également proposée (*ibid.*). — A la demande de Bertrand, l'Assemblée décrète une modification au décret concernant la Haute-Auvergne (29 janvier, p. 373). — Rapport par Gossin sur le département du Vélay (*ibid.* p. 374); — discussion : Privat, Bonnet de Treiches, Privat, Grenier (*ibid.*); — division en trois districts (*ibid.*). — Rapport par Gossion sur la division du Quercy (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département de Carcassonne (*ibid.*).— division en six districts (*ibid.*).— Rapport par le même sur le département de Troyes (*ibid.*); — discussion : Baillot, un membre, Camusat de Belombre (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Gossin rend compte d'une difficulté élevée entre Grasse et Antibes (*ibid.*); — discussion : Verdolin, Mougins de Roquefort (*ibid.* et p. suiv.); — annexion d'Antibes au district de Grasse (*ibid.* p. 375). — Projet de decret concernant une seconde division du département est de la Provence (*ibid.*); — discussion : Lassigny de Juigné, Sieyès de La Baume, Féraud, Lassigny de Juigné (*ibid.*); — division de la viguerie de Draguignan en deux districts (*ibid.*). — A la demande de Mougins de Roquefort, l'Assemblée modifie son vote de la veille et décide que la ville d'Antibes ne sera point séparée du district de Grasse (30 janvier, p. 394). — Rapport de Dupont (de Nemours) sur le département de Bar-le-Duc (*ibid.*); — discussion : Prieur, Georges, un membre, Gillon, abbé Simon, Huot de Goncourt, Gossin (*ibid.* et p. suiv.); — division en huit district (*ibid.* p. 395). — Rapport par Gossin sur les départements de la Bretagne (*ibid.*); — division en neuf districts de chacun des trois départements, de Rennes, de Nantes et de Vannes (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur les limites assignées aux départements contigus de la Basse-Auvergne et du Bourbonnais (*ibid.*); — discussion : Andrieu (*ibid.* et p. suiv.); — indication des paroisses attribuées à chacun d'eux (*ibid.* p. 396). — Proposition par Alexandre de Lameth d'une addition au décret relatif au département d'Amiens (*ibid.*); — discussion : Prévot, Laurendeau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rectification au sujet du Barrois (1er février, p. 406). Rapport par Gossin sur le département de l'ouest de la Provence (*ibid.* p. 407); — discussion : Pochet, Bouche fils (*ibid.*); — confirmation du décret y relatif, sauf une exception (*ibid.*). — Autre rapport de Gossin concernant le même département de l'ouest de la Provence (*ibid.*); — discussion : Bouche, Lejeans, de Boisgelin (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant qu'Aix sera le chef-lieu de ce département (*ibid.* p. 408). — Rapport de Gossin sur le département des deux Flandres, du Hainaut et du Cambrésis (*ibid.*); — discussion : Merlin (*ibid.*); — division en huit districts (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur le département d'Evreux (*ibid.*); — discussion Buzot, Decretot, abbé Lebrun (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Division en sept districts du département de Rouen, du Bourbonnais et de l'Orléanais; en quatre districts du département du Dauphiné nord; en six districts du département du Bas-Dauphiné et en quatre districts du département du Dauphiné oriental; en six districts du département de Poitiers; en neuf districts du département de la Corse; en six districts du département intermédiaire du Poitou et du département du Lyonnais; en huit districts du département de Nîmes (3 février, p. 420 et suiv.). — Présentation par Dupont (de Nemours) de deux décrets concernant la division du département du Bas-Maine en sept districts et du département du Haut-Maine en neuf (4 février, p. 427); adoption (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur la division du département de Bigorre (*ibid.* et p. suiv.), (*ibid.* p. 428); — discussion : Dupont (de Bigorre), Sentetz (*ibid.*). — division en cinq districts (*ibid.*). — Présentation par Gossin et adoption d'un projet de décret divisant la province du Berry en deux départements (*ibid.* et p. suiv.). — Division en six districts du département de Caen (5 février, p. 436 et suiv.), en huit districts du département de l'Auvergne (*ibid.* p. 437), en sept districts du département du Gévaudan (*ibid.*). — Rapport par Dupont (de Nemours) sur le département de l'Albigeois (*ibid.*); — discussion : Campmas, Devoisins (*ibid.*); — division en sept districts (*ibid.*). — Réclamations de la ville d'Epernon, présentées par le baron de Cernon, et tendant à l'autoriser à choisir le département auquel elle veut être attachée (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département de Besançon (*ibid.*); — discussion : La Poule, Muguet de Nanthou, Lezay de Marnésia (*ibid.*); — division de la Franche-Comté en trois départements et division de chacun d'eux en sept districts (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur les départements d'Aval et d'Amont en Franche-Comté (*ibid.*); — discussion : Démeunier, Vernier (*ibid.*); — fixation des chefs-lieux (*ibid.* et p. suiv.).—Rapport de Gossin sur le département de Bordeaux (6 février, p. 441); — division en sept districts (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur le bourg de la Guillotière (*ibid.*); — discussion : Périsse-Duluc, Delley-d'Agier (*ibid.*); — annexion du bourg de la Guillotière à la ville de Lyon (*ibid.* p. 442). — Rapport par Dupont (de Nemours) sur le département d'Aunis et de Saintonge (*ibid.* p. 442); — discussion : Alquier, Griffon de Romagné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — division en sept districts (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département du Vermandois et du Soissonnais (*ibid.*); — discussion : Aubry du Bochet (*ibid.*); — division en six districts (*ibid.*). — Rapport de Gossin sur les départements de Bourges et du Vivarais (7 février, p. 487); — division en sept districts (*ibid.*). — Exposé des compétitions des députés des deux Flandres, du Hainaut et du Cambrésis sur le choix du chef-lieu de ce département (*ibid.*); — discussion : Wartel, de Kystpotter, Merlin (de Douai) (*ibid.* et p. suiv.); — option en faveur de Douai (*ibid.* p. 488). — Rapport par Dupont (de Nemours) sur le département de Beauvoisis (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*). — Rapport par

Division générale du royaume (*Suite*).

le baron de Cernon sur le département de Meaux (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).— Rapport par le même sur le département de la Haute-Provence (*ibid.*); — division en cinq districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département du Béarn (8 février, p. 496); — discussion : marquis Duhart, Laborde-Escuret, Darnaudat, Basquiat de Mugriet, Lamarque, Garat aîné (division en six districts) (*ibid.*).— Rapport par le même sur les réclamations de la ville de Morlaas contre la division des districts du département du Béarn (*ibid.*); — discussion : Noussitou (*ibid.*); — la ville de Morlaas conserve son tribunal (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département de l'Artois (*ibid.*); — ses limites subsisteront telles qu'elles ont été arrêtées (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département de l'Agenois (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Renaud, marquis de Fumel-Montségur, Daubert (*ibid.* p. 497); — division en neuf districts (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur la création du département de la Chalosse et du Marsan (9 février, p. 518 et suiv.); — adoption (*ibid.*). — Rapport par le même sur des districts de la Lorraine et de l'Alsace (*ibid.* p. 519); — adoption (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département des Vosges (*ibid.*); — division en neuf districts (*ibid.*).— Rapport par le même sur la Basse-Auvergne (*ibid.*); — discussion : Andrieu, Gossin, Andrieu (*ibid.*) ; — modification du décret proposé (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département ouest de la Provence (*ibid.*); — discussion : Solliers, d'Eymar (*ibid.*) ; — division en dix districts (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département du Roussillon (*ibid.*). — division en trois districts (*ibid.* p. 520). — Rapport par le même sur le département de Paris (10 février, p. 539) ; — discussion sur les bases de la représentation : Camus, Démeunier, Lanjuinais, duc de La Rochefoucauld (*ibid.*) ; — division en trois districts (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département de la Haute-Auvergne (*ibid.*) ; — formation des districts d'Auriac et de Mauriac (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département de la Basse-Auvergne (*ibid.*); — discussion : Malouet, Gaultier de Biauzat, baron de Cernon, Andrieu, baron de Cernon, Dufraisse-Duchey, Girot-Pouzol, Grenier (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption des conclusions du comité relatives aux situations respectives de Clermont et de Riom (*ibid.* p. 540). — Rapport par le baron de Cernon sur le département est de la Provence (*ibid.*) ; — division en neuf districts (*ibid.*). — Rapport par le même sur le département de Lyon (13 février, p. 584 et suiv.) ; — renvoi de la question concernant le bourg de la Guillotière à la prochaine assemblée du département (*ibid.* p. 585). — (voir ci-dessous à la date du 12 février 1791, t. XXIII). — Rapport par le même sur le département de Chaumont (*ibid.*) ; — même renvoi, appuyé par le marquis d'Estourmel et Gaultier de Biauzat, au sujet des limites entre le district de Bourmont et ceux de Chaumont, Langres et Bourbonne (*ibid.*). — Le baron de Cernon présente un projet de décret relatif à la vallée de Barcelonnette (*ibid.*) ; — discussion : Delley d'Agier, Bouche (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur le département des Landes et de la Chalosse (15 février, p. 602) ; — discussion : Mauriet de Flory, La Porterie, Basquiat de Mugriet, baron de Batz, Basquiat de Mugriet, Démeunier (*ibid.*) ; — division en quatre districts (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur des réclamations de plusieurs villes (*ibid.*) ; — discussion : baron d'Allarde, Malès (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*). — Rapport par Dupont (de Nemours) sur le *décret général relatif aux départements du royaume* (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion de l'article 1er : Bouche, Fréteau, Bouche, Buzot (16 février, p. 609 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 610) ; — discussion de l'article 2 : baron de Menou, Pison du Galand, Démeunier, Fréteau, Delandine, Garat aîné, Cochard, Buzot, Gourdan, Destutt de Tracy, comte de Mirabeau, Fisson-Jaubert (*ibid.*) ; — rejet (*ibid.*) ; — discussion de l'article 3 : Delley d'Agier, Goupilleau (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de cet article devenu l'article 2 (*ibid.* p. 611) ; — discussion de l'article 4 devenant le 3e : de Marguerittes, d'Aubergeon de Murinais, Madier de Montjau, Bouche, Pison du Galand, Fréteau, Bouche, de Foucault, Mougins de Roquefort (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — discussion de l'article 5 destiné à devenir l'article 4 : Fréteau, de Montlosier, Pison du Galand (*ibid.* et p. suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 612) ; — discussion de l'article 6 : Gaultier de Biauzat, Dupont (de Nemours), Fréteau, Gaultier de Biauzat (*ibid.*) ; — rejet (*ibid.*) ; — discussion de l'article 7 : comte de Dortan, Guillotin (*ibid.*) ; — adopté, il devient l'article 4 (*ibid.*) ; — texte du décret (*ibid.*). — Rapport du baron de Cernon sur la division du département du Béarn (17 février, p. 621) ; — discussion : Garat aîné, Darnaudat (*ibid.*) ; — décret portant que la tenue de la première assemblée des électeurs de ce département aura lieu dans la ville de Navarreins (*ibid.*). — Lecture d'une rédaction générale des décrets relatifs à la division du royaume en départements et à celles des départements en districts (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète, sur la proposition de Lavie, que les habitants du comté de Mont-Joie seront libres de quitter le district de Belfort pour se réunir à celui de Saint-Hippolyte (*ibid.*) ; — proposition du baron de Cernon, tendant à faire décréter que la division des départements en districts n'est que réglementaire (*ibid.*) ; — discussion : de Toulongeon, Dupont (de Nemours) ; Bouche demande la réunion, sous leurs dates, de tous les décrets relatifs à la division du royaume (*ibid.*) ; — rejet, à l'instigation de Le Bois-Desguays et de Démeunier (*ibid.*). — Delley d'Agier propose une addition à l'article 2 du décret général (18 février, p. 638) ; — ordre du jour (*ibid.*). — — Rapport par Thouret sur la réunion des faubourgs de Rouen à cette ville (20 février, p. 660 et suiv.) ; — adoption du projet de décret y relatif (*ibid.* p. 661). — Décret portant que la rédaction générale des décrets sur la division du royaume en 83 départements sera présentée incessamment à l'acceptation du roi et qu'il lui sera demandé de donner sur-le-champ des ordres pour la formation des assemblées de cantons, de districts et de départements (26 février, p. 710). — Communication, par le baron de Cernon, d'une proposition du comité de Constitution relative aux dénominations

Division générale du royaume (*Suite*).

des départements (*ibid.* et p. suiv.) ; — discussion : marquis de Foucault, Bureaux de Pusy, baron de Cernon, Target, abbé Maury, comte de Mirabeau, marquis de Foucault, abbé Samary, Garat aîné, Target, Fos de Laborde (*ibid.* p. 711) ; — décret chargeant le comité de ces dénominations (*ibid.*) ; — adoption d'une proposition de Camus tendant à insérer au procès-verbal du jour les divers décrets relatifs à la division du royaume (*ibid.*) ; — texte de ces décrets (p. 716 et suiv.). — Adoption de quatre nouveaux décrets (27 février, p. 725).

Rapport sommaire, au nom du comité de Constitution, par le baron de Cernon, sur une difficulté survenue entre les districts de Riom et de Thiers en Auvergne (5 mars 1790, t. XII, p. 29 et suiv.) ; — discussion : Gaultier de Biauzat, Riberolles, Lavie (*ibid.* p. 30); — décret favorable au district de Thiers (*ibid.*) ; — rectification demandée au procès-verbal par Bertrand, au sujet des paroisses de Mongrelex et Condat (6 mars, p. 44) ; — renvoi au comité de Constitution, sur la proposition de Gaultier de Biauzat (*ibid.*). — Rapport par le baron de Cernon sur des difficultés survenues entre les districts de Marseille et d'Aix (*ibid.*) ; — décret y relatif (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret présenté par le baron de Cernon et tendant à faire former provisoirement, par le comité, les délimitations des départements en retard (8 mars, p. 73). — Décret réunissant conditionnellement la ville de Moncrabeau au district de Nérac (10 mars, p. 115). — Réunion des communautés du comté de Vaufray et de Goumoy à la Franche-Comté (18 mars, p. 213). — Rectifications demandées par Verchère de Reffye et Harmand (19 mars, p. 238) ; — adoption, sur la proposition de Gossin, de la demande d'Harmand concernant Château-Thierry (*ibid.*) ; — ajournement de l'autre demande (*ibid.*). — le baron de Cernon, au nom du comité de Constitution, se plaint de ce que beaucoup de députés n'ont point encore remis les cartes de leurs départements et les procès-verbaux de division (20 mars, p. 262) ; — adoption d'un projet de décret proposé par de Cazalès et portant que, dans deux jours, les noms de ceux qui n'auront pas effectué cette remise seront inscrits sur le procès-verbal (*ibid.*) ; — Décret approuvant la réclamation de Verchère de Reffye (21 mars, p. 288) ; — Cernon se plaint, au nom du comité de Constitution, de ce que les députés font des réserves sur les procès-verbaux de division et de ce que quelques-uns refusent de signer ces procès-verbaux (*ibid.*) ; — débat : Lambel, Fréteau (*ibid.*) ; — décret annulant toutes protestations insérées dans ces procès-verbaux (*ibid.*). — Réclamations de la ville de la Rochelle au sujet de l'assemblée du département, du directoire du département, etc. (23 mars, p. 327 et suiv.) ; — observations des députés de Saintonge (*ibid.* p. 334 et suiv.). — Rapport de Le Chapelier sur une contestation relative à la formation de la nouvelle municipalité de Vercelle en Franche-Comté (28 mars, p. 381) ; décret de validation (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur la distraction du bourg de Chaussin du district de Louhans (7 avril, p. 565) ; — adoption (*ibid.*). — **Présentation par Cassini de la carte de France correspondant aux nouvelles divisions (10 avril,** p. 662) ; — réponse du président (de Menou) (*ibid.*).

Rapport par Gossin sur la réunion provisoire des électeurs du département de l'Aisne à Chauny pour le choix d'un chef-lieu (15 avril 1790, t. XIII, p. 44 et suiv.) ; — adoption des conclusions conformes (*ibid.* p. 45). — Projet de décret présenté par Le Chapelier au sujet de la distraction de quelques paroisses de Saint-Brieuc, combattu par Fréteau (19 avril, p. 105) ; — renvoi au département (*ibid.*).

Projet de décret présenté par Le Chapelier et tendant à la rectification de la formation des districts de Guingamp et de Saint-Brieuc, et de de la formation du canton de Châtelaudren (23 avril 1790, t. XV, p. 264) ; — adoption (*ibid.*). — Proposition par Gossin de la rectification d'une erreur dans le décret général du royaume au sujet du département du Tarn (1er mai, p. 350) ; — amendement de Camus (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Rapport par de Cernon sur des réclamations de la ville de Sedan, appuyées par Mangin (8 mai, p. 428) ; — décret portant que l'Assemblée du département des Ardennes se tiendra dans la ville de Mézières et que la ville de Charleville demeurera définitivement chef-lieu de son district (*ibid.*). — Rapport par le même sur l'option de la ville d'Availles pour le département de la Vienne (*ibid.*) ; — décret confirmatif (*ibid.*). — Motion d'Aubry tendant à faire cesser les plaintes des villes qui demandent à partager les établissements de la Constitution (8 mai, p. 434) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 435). — Adoption, à la demande de Bouche, rapporteur, d'un projet de décret ratifiant l'opinion de la commune de Gemenos en Provence (19 mai, p. 583 et suiv.). — Rapport par de Cernon sur le rattachement d'un faubourg d'Alençon au département de la Sarthe (*ibid.* p. 584) ; — décret rendu à la demande de Goupil de Préfeln et portant que ce faubourg continuera de faire partie du département de l'Orne (*ibid.*). — Projet de décret présenté par de Cernon sur une demande des électeurs du district provisoire de Guise (19 mai, p. 595) , — question préalable (*ibid.*). — Sur rapports du même, l'Assemblée décide que le corps administratif du département de l'O se résidera alternativement à Beauvais et à Compiègne, et que l'assemblée du département des Basses-Pyrénées préparera et proposera à l'Assemblée nationale les décrets qu'elle croira nécessaires pour le partage des établissements entre les deux villes de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Saint-Palais (21 mai, p. 632). — Difficulté survenue pour la fixation du chef-lieu du département de Seine-et-Marne (30 mai, p. 740) ; — décret fixant la ville de Melun (*ibid.*).

Sur le rapport de Cernon, l'Assemblée décrète que Laon sera le chef-lieu du département de l'Aisne (2 juin 1790, t. XVI, p. 51). — Décret annulant la seconde municipalité formée le 27 mai par les habitants de la paroisse de Saint-Oushille-de-Montoire (9 juin, p. 153). — Décret établissant à Marcigny le siège de l'administration du 7e district du département de Saône-et-Loire (15 juin, p. 221). — Rapport par Giraud-Duplessis sur l'assemblée électorale du district provisoire de Guise (16 juin, p. 234) ; — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.) ; — **discussion : de Viefville des Essarts, Fréteau (*ibid.* p. 235) ; — décret (*ibid.* p. 235). — La**

Division générale du royaume (*Suite*).

ville d'Aubagne rattachée au district de Marseille (17 juin, p. 249); — confirmation de ce décret (19 juin, p. 365). — Option de la commune de Gemenos pour le district d'Aix (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Angers siège définitif de l'administration du département de Maine-et-Loire (22 juin, p. 405). — Chaumont siège définitif de l'administration de la Haute-Marne (*ibid.*). — Adoption d'un décret portant que la ville de Saint-Florentin du département de l'Yonne est définitivement le chef-lieu de son district (26 juin, p. 465). — Rapport par Gossin sur une pétition de la ville du Havre concernant la fixation du chef-lieu de l'arrondissement du district de Montivilliers (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Fixation à Châlons du chef-lieu du département de la Marne (1er juillet, p. 602). — Rapport par Cernon sur l'option de la ville de Gemenos pour le district de Marseille (3 juillet, p. 674); — discussion : Bouche, de Cernon (*ibid.*); — décret (*ibid.*). — Rapport par le même sur un projet de décret tendant à faire procéder les électeurs à Mont-de-Marsan, à l'organisation du corps administratif du département (*ibid.* p. 675); — discussion : Dufau, Mauriet de Flory (*ibid.*); — renvoi aux comités réunis des rapports et de Constitution (*ibid.*). = Division définitive du département de l'Eure en six districts (12 juillet 1790, t. XVII, p. 50). — Rapport par Gossin sur les trois municipalités établies dans la ville de Riberac, les bourgs de Saint-Martin et de Saint-Martial (17 juillet, p. 166); — décret autorisant l'administration du département de la Dordogne à prononcer sur cette union (*ibid.*). — Rapport par Cernon sur la fixation du chef-lieu du département du Pas-de-Calais (28 juillet, p. 387); — discussion : Briois de Beaumetz, Francoville, Gossin, Martineau (*ibid.*); — décret le fixant à Arras (*ibid.*). — Présentation par Gossin d'un projet de décret concernant l'annexion du faubourg de Gloire à la municipalité de la Chapelle (31 juillet, p. 414); — adoption (*ibid.*). — Rapport par Laborde-Escuret sur la fusion des municipalités de Mauléon, de Garaison et du Gona en une seule (5 août, p. 614); — discussion : de Folleville, Lanjuinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Décret sur la formation du corps administratif du département des Landes (5 août, p. 622).

Décrets relatifs à la division des départements du Puy-de-Dôme en districts et de la Seine-Inférieure en sept districts (17 août 1790, t. XVIII, p. 115). — Décret établissant à Châteauroux le siège de l'administration du département de l'Indre (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Gossin et tendant à choisir Landerneau pour chef-lieu du département du Finistère (19 août, p. 172); — à la demande de l'abbé Bérardi le chef-lieu reste fixé à Quimper (*ibid.* et p. suiv.). — Projet de décret présenté par Bureaux de Pusy et allouant des appointements mensuels de 300 livres à Cottereau, ingénieur-géographe, depuis le moment où il a été employé par le comité de Constitution, pour le travail relatif à la division du royaume (2 septembre, p. 510); — discussion : Camus, Fréteau (*ibid.*). — Rapport par Gossin sur un projet de décret relatif à la fixation du siège du directoire du département du Var (4 septembre, p. 558); — discussion : Lombard de Taradeau, Mougins de Roquefort, Ricard de Séalt, Bouche, Féraud, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 559). — Adoption d'un projet de décret concernant la municipalité de Tonneins (4 septembre, p. 572). — Adoption de projets de décret plaçant à Montivilliers le siège de l'administration de ce district (9 septembre, p. 669), — instituant Privas chef-lieu du département de l'Ardèche (*ibid.*). — Décrets établissant à Coutances le siège de l'administration du département de la Manche, et à Rodez celui de l'administration du département de l'Aveyron (11 septembre, p. 693 et suiv.); — décret statuant sur la réunion des citoyens actifs des cantons de Saint-Pargoire et de Cessenon, département de l'Hérault (*ibid.* p. 694).

Projet de décret fixant à Saintes le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure (16 septembre 1790, t. XIX, p. 20); — discussion : Alquier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lemercier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 21). — Projet de décret fixant à Niort le chef-lieu du département des Deux-Sèvres (*ibid.*); — discussion : Goupilleau, Gossin, rapporteur, Rewbell, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — Projet de décret pour la division du département de l'Ardèche en trois districts (18 septembre, p. 66); — adoption (*ibid.*). — Rapport pas Gossin sur des protestations faites par les administrateurs du district et les officiers municipaux de Corbigny, département de la Nièvre, contre le décret fixant le tribunal dans la ville de Lorm (23 septembre, p. 173 et suiv.); — décret confirmatif du premier (*ibid.* p. 175). — Rapport par Gossin sur des pétitions relatives à la fixation du chef-lieu du département des Basses-Pyrénées (4 octobre, p. 430); — discussion : Pémartin, d'Arraing, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret fixant à Pau le chef-lieu (*ibid.* et p. suiv.); — de Macaye demande l'alternat entre Pau et Bayonne (5 octobre, p. 445); — ordre du jour (*ibid.*). — Décret rattachant le district d'Orange au département des Bouches-du-Rhône et le bourg de Mondragon à ce district (12 octobre, p. 578). — Décrets de suppression de quelques municipalités (13 octobre, p. 584), (14 octobre, p. 604). — Rapport par Gossin sur la réduction des districts en général et en particulier sur ceux du département de l'Ain (15 octobre, p. 644 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 647); — discussion : Lavie, Bouche, d'André, abbé Bourdon (*ibid.*); — adoption d'une partie du projet (*ibid.*). — Décret établissant un tribunal de commerce à Besançon (16 octobre, p. 666). — Décret relatif à la formation d'un bureau de paix pour le district de la campagne de Lyon (*ibid* et p. suiv.). — Décret établissant des tribunaux de commerce à Aix et à Honfleur (*ibid.* p. 672). — Projet de décret tendant à réduire de 9 à 4 les districts du département de la Sarthe (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : abbé Goultes, d'André (*ibid.* p. 673); — adoption (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret instituant deux juges de paix dans la ville de Bar-le-Duc et fixant les limites de leur juridiction (21 octobre, p. 755).

Décret établissant dans la ville de Clermont le siège de l'administration du Puy-de-Dôme (30 octobre 1790, t. XX, p. 128). — Projets de décrets concernant les paroisses de

Division générale du royaume (*Suite*).

Bouillargues, Rodilhan, Caissargues et Garons du district de Nîmes, et les cantons du district de Besançon (9 novembre, p. 329 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 330).

Rapport par Gossin sur des pétitions relatives à la suppression de quelques districts (24 novembre, p. 725 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 727); — discussion : Jourdan, La Galissonnière, Buzot (*ibid.*); — adoption du projet amendé (*ibid.*).

Rapport par Vieillard sur une contestation survenue entre le directoire du département de la Somme et la municipalité de Doullens (2 décembre 1790, t. XXI, p. 179); — décret (*ibid.*). — Décret sur la juridiction des juges de paix séant à Argenteuil et extra-muros (11 décembre, p. 367). — Décret rattachant la commune de Donsiers au district d'Amiens, et réunissant les communes de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Cholet (15 décembre, p. 484).

Rapport par Gossin sur des distractions et réunions de communes dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Vendée et de l'Ariège (11 janvier 1791, t. XXII, p. 119); — discussion : Castellanet, Bouche (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

Rapport par Gossin sur le rattachement des Moulineaux au département de Paris et du lieu de Fleury au département de Seine-et-Oise (12 janvier, p. 144 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 145).

Rapport par Gossin sur les réclamations adressées par les départements de l'Isère, de la Drôme, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, du Puy-de-Dôme, de l'Aveyron, de l'Orne et de la Haute-Marne (24 janvier, p. 466); — discussion : Delacour-d'Ambezieux, Gossin (*ibid.*); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

Projet de loi présenté par Gossin en confirmation du décret du 13 février 1790, concernant l'union de La Guillotière à Lyon (12 février 1791, t. XXIII, p. 138); — adoption (*ibid.*). (Voir ci-dessus à la date du 13 février 1790, t. XI).

Rapport par Aubry, au nom des commissaires adjoints au comité de Constitution, pour la division du royaume, sur leurs travaux et sur la transmission de ces travaux aux législatures (t. XXXI, p. 708 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de de Custine sur les grandes divisions du royaume proposées par le comité de Constitution (t. XXXII, p. 421 et suiv.), (p. 441 et suiv.), (p. 451 et suiv.). — Voir *Diocèses*.

Divorce. Motion de Gossin y relative (5 août 1790, t. XVII, p. 616 et suiv.).

Dodde, *député du clergé de la sénéchaussée d'Annonay*. Donne sa démission (t. X, p. 364).

Dol (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **34**.

Dôle (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Vente de), t. XXII, p. 494.

Dolomieu (Abbé de), *député du clergé du Dauphiné*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157).

Domaine de Fénestranges. — Voir *Biens nationaux* (Ventes de), § **38**.

Domaine national. — Voir *Echanges*, §§ **1er** et **2**.

Domaines (Régie générale des). — Voir *Dette publique*, § **8**, 4°.

Domaines congéables.

§ **1er**. — Motion de Lelay-Grantugen tendant à la suppression du domaine congéable (t. IX, p. 169 et suiv.).

§ **2**. — Députation du département du Morbihan signalant l'intérêt qu'il y a à s'occuper des domaines congéables (2 décembre 1790, t. XXI, p. 187); — réponse du président (Alexandre de Lameth) (*ibid.*); — renvoi aux comités réunis de Constitution, de féodalité, d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

§ **3**. — Observations relatives aux domaines congéables présentées par la Société royale d'agriculture (17 mars 1791, t. XXIV, p. 167 et suiv.).

§ **4**. — Consultation des jurisconsultes de Rennes relative aux domaines congéables (10 mai 1791, t. XXV, p. 727 et suiv.).

Domaines congéables. — Voir *Baux à convenant et domaines congéables*.

Domaines de la couronne.

§ **1er**. — Rapport par Enjubault de La Roche sur les domaines de la couronne (13 novembre 1789, t. X, p. 46 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par Barère de Vieuzac, au nom du comité des domaines, sur la vente et l'aliénation des domaines de la couronne (10 mai 1790, t. XII, p. 653 et suiv.); — projet de décret concernant les principes applicables aux domaines de la couronne (*ibid.* p. 635). — Rapport par Barère de Vieuzac sur un projet de décret relatif aux domaines de la couronne (9 mai 1790, t. XV, p. 450); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — sur la proposition de Camus, la discussion s'ouvre d'abord sur l'article 8 : de Montlosier, Rœderer, Fréteau, de Montlosier, Blin, de Montlosier, Barère de Vieuzac (*ibid.* p. 451); — adoption de l'article 8, puis des articles 6 et 7 devenant les 3 premiers (*ibid.*); — Barère de Vieuzac demande que l'on délibère sur les 5 premiers articles primitifs (*ibid.* p. 452); — l'Assemblée en vote l'ajournement à la demande de Camus (*ibid.*). — Voir *Joyaux de la courronne*. — *Garde-meuble de la couronne*.

Domaines et Bois. — Voir *Receveurs des Domaines et Bois*.

Domaines nationaux (*Administration des*). — Projet de décret présenté par Defermon sur l'administration des domaines nationaux (19 août 1791, t. XXIX, p. 562 et suiv.). — *Discussion*. — Article 1er : un membre (*ibid.* p. 566); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 2 à 17 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article 18 nouveau (*ibid.* p. 568); — adoption des articles 19 et 20 (art. 18 et 19 du projet (*ibid.*); — adoption d'un article 21 nouveau (*ibid.*); — adoption des articles 22 et 23 (art. 20 et 21 du projet) (*ibid.*). — Rapport par Pougeard du Limbert sur la translation des fonctions administratives du comité de l'aliénation des domaines nationaux au pouvoir exécutif (26 août, p. 724 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 725 et suiv.); — discussion : Pétion, de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 726 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 727). — Voir ci-après *Domaines nationaux*, § **9**.

Domaines nationaux à réserver au roi.

§ **1er**. — Projet de décret proposé par Barrère et tendant à faire désigner par le roi les maisons de plaisance, parcs, domaines et forêts

Domaines nationaux à réserver au roi (*Suite*).

qu'il désire conserver (15 août 1790, t. XVIII, p. 86) : adoption (*ibid.*); — lettre de Guignard Saint-Priest, ministre de l'intérieur, contenant cette désignation (18 août, p. 139 et suiv.); — renvoi au comité des domaines (*ibid.* p. 141); — communication d'une adresse des habitants de Béarn, présentée au roi (22 août, p. 217); — discussion : Robespierre, Pémartin, abbé Julien, Charles de Lameth, abbé Saurine (*ibid.* et p. suiv.); renvoi au comité des domaines (*ibid.* p. 218). — explications données par Darnaudat au sujet de la présentation par lui de cette adresse (23 août, p. 227); — lettre du roi (27 août, p. 364 et suiv.); — adresse présentée par une députation des administrateurs du département de Seine-et-Marne au sujet des demandes des ministres pour les plaisirs personnels du roi (11 septembre, p. 715 et suiv.); — réponse du président (*ibid* p. 716); — discussion sur des violations de propriétés dénoncées dans l'adresse : Dubois-Crancé, Montlosier, Letellier, Mirabeau aîné (*ibid.*); — décret portant que le roi sera instruit des dévastations commises (*ibid.*). — Rapport par Barère, au nom des comités des domaines et de féodalité réunis, sur les *chasses du roi* (13 septembre, p. 723 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 727 et suiv.); — discussion générale : Duchy, Lanjuinais, d'André (*ibid*, p. 728); — article 1er : Lanjuinais, Despatys, Tellier, Brillat-Savarin, Tellier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption des articles 2 et 3; — article 4 : Lanjuinais, Tellier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 5 : La Réveillère de Lépeaux, Charles de Lameth, Brillat-Savarin, Cottin, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de cet article et des suivants (*ibid.* p. 729); — adoption des articles 5, 6 et 7 (14 septembre, p. 749 et suiv.); — article 8 amendé par Brillat-Savarin (*ibid.* p. 750); — adoption (*ibid.*); — article 9 : adoption sans discussion (*ibid.*); — disposition présentée par Defermon et appuyée par Despatys (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 10, 11 et 12 (*ibid.*) — Discours du président (Bureaux de Pusy) en présentant au roi le décret du 18 septembre concernant les désordres de Versailles et la détermination prise par le roi de se priver du plaisir de la chasse (19 septembre 1790, t. XIX, p. 68); — réponse du roi (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Rapport par Barère sur les Domaines nationaux à réserver au roi (26 mai 1791, t. XXVI, p. 468 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 471 et suiv.) : — adoption avec amendement (*ibid.* p. 472); — adoption d'une modification à l'article 3 (27 mai, p. 491).

Etat de consistance et des revenus des domaines à réserver au roi (*ibid.* p. 477 et suiv.). — Voir *Chasse*, § 4.

Domaines nationaux (Concessions, aliénations, échanges, etc.).

§ 1er. — Rapport par Barère-Vieuzac sur la concession des domaines nationaux de l'île de Corse (5 septembre 1791, t. XXX, p. 205 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 212 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 213).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Christin, tendant à la résiliation d'un bail de plusieurs domaines nationaux fait au profit du sieur Husson (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 12).

§ 3. — Projet de décret sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont déclarées révocables par la loi du 1er décembre 1790 sur la législation domaniale, présenté par Ramel-Nogaret (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 236 et suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, Martineau (*ibid.* p. 237 et suiv.); — adoption des articles 1er et 2 (*ibid.* p. 238); — article 3 : Gaultier-Biauzat, Ramel-Nogaret, rapporteur, de Vismes, Martineau, Delavigne (*ibid.*); — renvoi au comité de l'article 3 et du reste du projet (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret, présenté par Camus, concernant les biens dépendant des fondations faites en faveur d'ordres, de corps et de corporations qui n'existent plus dans la Constitution française (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 343 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, rapporteur, Bouche (*ibid.* p. 344); — adoption avec amendement (*ibid* et p. suiv.).

§ 5. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Fricot, relatif à l'échange fait entre le roi et les auteurs de la dame Castanier, veuve du sieur Poulpri (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 396).

§ 6. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Fricot, relatif à la résiliation offerte par le sieur du Châtelet du bail emphytéotique à lui passé le 6 juin 1772 (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 396).

§ 7. — Rapport par M. Barère sur l'échange de la ci-devant principauté d'Henrichemont et de Boisbelles (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 399 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 403); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 8. — Rapport par Enjubault de La Roche sur l'échange du pays de Dombes et l'acquisition des terres de Lorient, Châtel, Carment et Recouvrance (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 403 et suiv.); — projets de décrets (*ibid.* p. 414 et suiv.); — pièces justificatives (*ibid.* p. 415 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 419).

§ 9. — Rapport par Pougeard du Limbert sur la nécessité et les moyens de simplifier le payement des domaines nationaux et celui du seizième revenant aux municipalités, ainsi que des frais d'estimation, de vente et d'administration desdits biens (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 454 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 465 et suiv.); — adoption de diverses modifications et d'un article additionnel à la 2e section du titre II (*ibid.* p. 468); — texte du projet de décret modifié (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 472).

§ 10. — Rapport par Enjubault de La Roche sur les 25 contrats d'échange de la forêt de Senonches (t. XXXI, p. 719 et suiv.).

§ 11. — Rapport par Enjubault de La Roche sur les formalités que doivent observer les échangistes des domaines nationaux dont les contrats ne sont point encore consommés (t. XXXI, p. 722 et suiv.).

Domaines nationaux. — Voir *Biens nationaux*.

Dombes (Principauté de). — La noblesse de cette principauté envoie à ses députés les pouvoirs les plus illimités (23 juillet 1789, t. VIII, p. 261).

Dombes (Pays de). — Voir *Domaines nationaux*, § **8**.

Domgermain (De). — Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Flutot* (t. XIV, p. 616).

Dominicains de la rue du Bac. — Voir *Religieux* § **1er**.

Donation faite au Cardinal Mazarin en 1659. — Voir *Mazarin*.

Donjon (Le). — Voir *Troubles*, § **34**.

Donjon (Simon). — Voir *Gratifications*, § **1er**.

Dons patriotiques.

§ **1er**. — Adoption d'une proposition de Camus tendant à faire supprimer, chaque semaine, l'extrait du registre des dons patriotiques (19 septembre 1789, t. IX, p. 42).

§ **2**. — Projet de décret motivé par la multiplicité des dons patriotiques (28 septembre 1789, t. XI, p. 200); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — L'Assemblée, à la demande de Camus, décrète la nomination de deux commissaires chargés de surveiller le service administratif préposé à l'impression des listes (11 décembre 1789, t. X, p. 504).

§ **4**. — D'Estourmel propose d'employer les fonds inactifs de la caisse des dons patriotiques à payer dans les arrérages de rentes au-dessous de 50 livres (17 décembre 1789, t. X, p. 639); — d'Ailly demande qu'ils soient employés à l'achat et amortissement des papiers royaux (*ibid.*). (L'Assemblée ne prend pas de décision.)

§ **5**. — Offre d'une somme de 900,000 livres faite par des Génevois (18 décembre 1789, t. X, p. 656 et suiv.); — débat sur l'acceptation: Volney, marquis de Fumel et marquis d'Estourmel (*ibid.* p. 657); — ajournement (*ibid.*). — Nouveaux débats sur le don de 900,000 livres offert par des Génevois: comte de Virieu, Rewbel, Volney, Barnave, marquis d'Estourmel, Volney (24 décembre 1789, t. XI, p. 1 et suiv.); — ajournement de la décision (*ibid.* p. 2). — Reprise: Volney, marquis de Toulongeon, comte de Mirabeau, abbé Maury (29 décembre, p. 39 et suiv.); — refus (*ibid.* p. 40).

§ **6**. — Motion du marquis d'Estourmel relative à l'emploi des sommes provenant des dons patriotiques (11 février 1790, t. XI, p. 554); — discussion : d'Ailly, de Macaye, Devillas, Lombard de Taradeau, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant que remise de ces sommes sera faite au comité des finances, qui en fera l'application à la charge d'en rendre compte (*ibid.* p. 555) ; — second décret, rendu sur la proposition de Bouche et ordonnant l'envoi, par les trésoriers des dons patriotiques et par les directeurs des hôtels des monnaies du royaume, d'états détaillés des sommes encaissées et de la vaisselle d'or et d'argent reçue depuis le 1er septembre 1789 (*ibid.*).

§ **7**. — Fréteau et Bouche réclament l'exécution du décret ordonnant aux trésoriers de rendre compte de leur caisse (5 mars 1790, t. XII, p. 31 et suiv.) ; — un des trésoriers, le comte de Virieu, déclare avoir remis l'état de la caisse au comité des finances (*ibid.* p. 32) ; — rapport par Dupont (de Bigorre) (7 mars, p. 63 et suiv.). — Proposition d'Anson tendant à continuer d'accepter les offres des communes ou dons patriotiques du montant des impositions réparties sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789 (*ibid.* p. 64) ; — discussion : Camus, Leleu de La Ville-aux-Bois, abbé Gouttes (*ibid.* p. 64) ; — autre proposition d'Anson ayant pour but d'employer les fonds disponibles à payer les petites rentes sur l'hôtel de ville ou à alléger les besoins momentanés du Trésor public (*ibid.*) ; — discussion : de Cazalès, marquis d'Estourmel de Cazalès, comte de Croix, Alexandre de Lameth, Camus (*ibid.*) ; — adoption de la première partie de la proposition (*ibid.*).

Dons patriotiques (*Suite*).

§ **8**. — Présentation par Anson, au nom du comité des finances, d'un projet de décret sur le versement des dons patriotiques aux payeurs de rentes (22 mars 1790, t. XII, p. 298); — adoption sans discussion (*ibid.*).

§ **9**. — Adoption d'un projet de décret relatif au versement et à l'emploi des dons patriotiques (13 juin 1790, t. XVI, p. 206 et suiv.).

§ **10**. — Renvoi au comité des finances des comptes des trésoriers des dons patriotiques, sur la demande de l'un d'eux, de Virieu (28 août 1790, t. XIII, p. 398 et suiv.).

§ **11**. — Adoption d'une motion de Bouche prescrivant aux trésoriers des dons patriotiques de rendre leur compte dans le délai de quinzaine (17 mars 1791, t. XXIV, p. 142).

§ **12**. — Rapport par Lecouteulx de Canteleur sur le compte rendu par MM. Anson et de Virieu, trésoriers de l'Assemblée nationale pour les dons patriotiques (17 juin 1791, t. XXVII, p. 288 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 292).

§ **13**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus sur les dons patriotiques (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 205).

§ **14**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Varin concernant l'abandon fait à la nation, par MM. Carré et Bédu, de la somme de 12,000 livres qui leur avait été accordée, et qui statue sur l'emploi de cette somme (5 septembre 1791, t. XXX, p 231).

Dons patriotiques. — Voir *Adresses à l'Assemblée nationale. — Argenterie du roi. — Boucles des membres de l'Assemblée. — Députation des villes*, §§ **11** et **12**. — *Receveurs des dons patriotiques.*

Dons, pensions, traitements ou emplois (Interdiction aux députés d'accepter des). — Voir *Incompatibilités*, § **2**. — *Députés*, § **12**.

Donzy (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **29**.

Dordogne (Département de la). — Voir *Justices de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **35**.

Dorset (Duc de), *ambassadeur d'Angleterre.* — Ses lettres au comte de Montmorin où il proteste des bonnes dispositions de son pays envers la France (t. VIII, p. 287 et suiv.), (342).

Dortan (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Dôle en Franche-Comté.* S'oppose à la suppression des justices seigneuriales (t. VIII, p. 365). = Rappelle la motion de Castellane sur la liberté individuelle, et demande la nomination d'un comité de quatre membres chargé d'examiner la situation des prisonniers détenus par lettre de cachet (t. IX, p. 483). = Présente un amendement à l'article relatif aux conditions d'éligibilité pour être député (p. 599).

Dortan (Comte de), *député* (*Suite*).

= Parle sur la dévastation des forêts (t. X, p. 502). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108), — sur la division du royaume (p. 612). = Parle sur les forêts nationales (t. XVII, p. 636). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVIII, p. 119). = Parle sur les biens nationaux (t. XXI, p. 608). = Dénonce la garde nationale de cette ville comme obligeant les prêtres à monter la garde (t. XXIII, p. 657). = Se plaint de ce que les ecclésiastiques de la Franche-Comté sont astreints au service de la garde nationale (t. XXIV, p. 83). = Parle sur la contribution foncière des bois-futaies (t. XXVIII, p. 210 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 333), — sur la discipline militaire (p. 585), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 702). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 294), (p. 456).

Dosfant, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité de liquidation (t. XV, p. 707). = Fait une motion sur les dispenses pour les mariages (t. XVII, p. 185). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XX, p. 650); — son opinion non prononcée (p. 662 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 115). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 528). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 148), — sur une réclamation de deux prisonniers (p. 181). = Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXV, p. 586), (p. 587); — sur la destination des biens paroissiaux (p. 621). = Parle sur la défense des frontières (t. XXVII, p. 608); — sur le déficit de la caisse de la marine de Toulon (p. 743).

Dot de Louise-Elisabeth d'Orléans, fille du régent, reine d'Espagne. — Voir *Orléans*.

Doual (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **14**.

Doual (Ville de). — Voir *Biens nationaux*, § **26**. — *Troubles*, § **36**. — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **26**.

Douanes.

§ **1er**. — Rapport par Goudard sur la suppression des droits de traites perçus dans l'intérieur du royaume, le recollement des douanes aux frontières et l'établissement d'un tarif uniforme (27 août 1790, t. XVIII, p. 303 et suiv.). — Voir *Barrières*. — *Traites* (Droits de).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Hernoux, au sujet de la perception des douanes dans l'ancienne province du Roussillon (14 novembre 1790, t. XX, p. 431 et suiv.).

§ **3**. — Rapport sur le tarif des droits d'entrée et de sortie du royaume par Goudard (3 novembre 1790, t. XXI, p. 135 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 137); — discussion : Malouet, abbé Maury, Rœderer, Boislandry, Bégouen, Rœderer (*ibid.* p. 137 et suiv.); — Bégouen, Goudard, Démeunier (1er décembre, p. 171 et suiv.); — adoption des bases proposées par le comité d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 175). — Voir ci-dessous § **12**.

§ **4**. — Projet de décret présenté par Roussillon relativement aux ci-devant provinces de Bretagne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine et Trois-Evêchés (7 décembre 1790, t. XXI, p. 298); — discussion : Lavie, Defermon, Lavie Roussillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 299).

§ **5**. — Projet présenté par Hernoux relativement aux marchandises venant de l'Inde (7 décembre 1790, t. XXI, p. 299); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Présentation de plusieurs projets de décret concernant les douanes : 1° Projet de décret sur l'entrée des toiles (2 mars 1791, t. XXIII, p. 601); — adoption (*ibid.*). — 2° Projet de décret sur l'entrée des rubans de fil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — 3° Projet de décret sur l'entrée de l'huile de poisson (*ibid.* et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 602). — 4° Projet de décret sur l'entrée des noix de coco (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Tarif général des droits d'entrée (*ibid.* et p. suiv.).

§ **7**. — Décret rendant exécutoire au 15 avril prochain le décret des 13 janvier, 1er février et 2 mars sur le tarif général des droits (25 mars 1791, t. XXIV, p. 366).

§ **8**. — Rapport par Goudard, au nom des comités des domaines, des contributions publiques, des finances et d'agriculture et de commerce, sur l'organisation générale de l'administration des douanes (23 avril 1791, t. XXV, p. 260 et suiv.); — discussion : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.* p. 271); — article 2 : *plusieurs membres* (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3 à 10 (*ibid.*); — article 11 : ajourné (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 11 à 16 (art. 12 à 18 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — article 17 (art. 18 du projet : Pierre de Delley, Le Febvre, Lebrun (*ibid.* p. 272); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 18 à 25 (art. 19 à 26 du projet (*ibid.* et p. suiv.).

§ **9**. — Rapport par Goudard sur le transit et l'entrepôt réclamés par les départements du Haut et du Bas-Rhin, et sur le remboursement des droits perçus sur les toiles blanches de coton étrangères qui seront introduites dans le royaume, pour être imprimées dans les manufactures du département du Haut-Rhin (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 16 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 17 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 18).

§ **10**. — Rapport par Goudard sur la nécessité de considérer comme étranger, relativement aux droits de douanes, le village des Hayons (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 527 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 528); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Rapport par Meynier de Salinelles sur le régime à donner au port et au territoire de Marseille, quant aux droits de douane (26 juillet, p. 637 et suiv.). — Discussion. — *Titre Ier* : Adoption du titre entier (*ibid.* p. 642 et suiv.); — *Titre II*. — Adoption des articles 1 à 8 (*ibid.* p. 643 et suiv.); — renvoi de l'article 9 au comité pour rédaction (*ibid.* p. 644); — adoption des articles 10 à 13 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre III*. — Renvoi de l'article 1er au comité pour rédaction (*ibid.* p. 645); — adoption des articles 2 à 8 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article général et commun (*ibid.* p. 646); — projet de tarif annexé au décret (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi du projet de tarif à la revision du comité d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 647); — adoption de l'article 9 du titre II, de l'article 1er du titre III et du projet

Douanes (*Suite*).

de tarif modifiés (28 juillet, p. 720 et suiv.).

§ **12**. — Rapport par Goudard sur l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie dans les relations du royaume avec l'étranger (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 722 et suiv.). — Discussion. — *Titre Ier*. — Adoption (*ibid.* p. 723). — *Titre II*. — Adoption (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre III*. — Adoption (*ibid.* p. 775 et suiv.). — *Titre IV*. — Adoption des articles 1 à 8 (*ibid.* p. 777).

Projet de loi pour l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie, précédé d'une idée succincte du nouveau code pour servir de suite au rapport du comité de commerce et d'agriculture, sur le reculement des barrières et sur le nouveau tarif, présenté par Goudard (28 juillet, p. 736 et suiv.).

Projet de loi pour l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie dans les relations du royaume avec l'étranger, présenté par les commissaires du plan de réforme (28 juillet, p. 756 et suiv.). — Suite de la discussion du projet de décret pour l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie. — Adoption des titres V à XII (2 août 1791, t. XXIX, p. 108 et suiv.). — *Titre XIII*. — Article 1er : Un membre, Goudard, rapporteur (6 août, p. 228); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 2 à 43 (*ibid.* et p. suiv.).

Rapport par Goudard sur les moyens de lever les difficultés survenues dans l'exécution du tarif des douanes (t. XXXII, p. 24); — projet du décret (*ibid.* et p. suiv.). Voir ci-dessus, § **3**.

§ **13**. — Rapport par Roussillon sur la faculté d'importer en franchise les toiles destinées à être peintes dans les manufactures de France et de les réexporter à l'étranger (17 août 1791, t. XXIX, p. 491 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 492); — adoption (*ibid.*).

§ **14**. — Rapport par Goudard sur la conservation à Paris d'un bureau de douane de secours (t. XXXII, p. 22 et suiv.); — projet de décret (p. 23).

§ **15**. — Rapport par Hernoux sur la proposition de réunir les recettes générales des douanes nationales aux directions (t. XXXII, p. 50 et suiv.); — projet de décret (p. 52).

Douanes. — Voir *Barrières*. — *Commerce*, §§ **2** et **6**. — *Pensions de retraite*. — *Traites* (Droits de).

Douarnenez (Juge de paix du canton de). — Voir *Juges de paix*, § **23**.

Doubs (Département du). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Douchet, *député des communes du bailliage d'Amiens*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Doujé (Chevalier de), *député de Saint-Domingue*. Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel général (p. 99).

Doullens (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **37**.

Dourdan (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **30**.

Dourgne (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **24**.

Dourthe, *député des communes du bailliage de Sedan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Donne sa démission (t. X, p. 82).

Douzon (Comte de), *député de la noblesse de Moulins*. Demande son remplacement à raison de sa santé (t. VIII, p. 275). = Donne sa démission (t. IX, p. 601).

Dragons volontaires parisiens. Demandent qu'il soit rendu un décret pour la formation de cette cavalerie volontaire (5 septembre 1791, t. XXX, p. 225); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

Draguignan (Noblesse de). — Voir *Décrets*, § **2**.

Drapeau tricolore. — Voir *Couleurs nationales*.

Drapeaux, étendards et guidons des régiments composant l'armée de ligne. Rapport par Menou sur les couleurs qu'ils doivent porter (30 juin 1791, t. XXVII, p. 600 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 601); — adoption (*ibid.*). = Alexandre de Beauharnais fait connaître la nouvelle forme des drapeaux, étendards et guidons, arrêtée par le comité militaire de concert avec le ministre de la guerre, en exécution du décret du 30 juin 1791, sur le changement des drapeaux (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 594); — l'Assemblée adopte la forme présentée par son comité militaire (*ibid.*). — Voir *Couleurs nationales*.

Dreux (Municipalité de). — Voir *Impôts*, § **11**.

Dreux-Brézé (De). — Voir *Brézé*.

Drevon, *député du tiers état du bailliage de Langres*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 345). = Parle sur la Compagnie des Indes (t. XII, p. 458). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 704). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 52), — sur le pouvoir judiciaire (p. 668). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 471).

Droit d'aubaine.

§ **1er**. — Proposition du comte de Marsanne-Fontjulianne tendant à la suppression du droit d'aubaine (1er mai 1790, t. XV, p. 349); — renvoi au comité des domaines (*ibid.*).

Rapport par Barère sur son abolition (6 août 1790, t. XVII, p. 628 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 629); — discussion : Andrieu, Lanjuinais, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Barère, au nom du comité des domaines, présente un projet de décret abolissant les droits d'aubaine et de détraction dans toutes les possessions françaises et accordant aux étrangers, demeurant hors du royaume, la capacité de succéder à leurs parents français décédés en France (12 janvier 1791, t. XXV, p. 147 et suiv.); — Moreau de Saint-Méry, Tronchet, Barère (*ibid.* p. 148); — renvoi aux comités des colonies, de Constitution, diplomatique et des domaines réunis (*ibid.*). — Adoption du projet de décret (16 avril 1791, t. XXV, p. 10).

Droit de carnal. Renvoi au comité féodal d'un projet de décret y relatif, présenté par Mourot (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 394).

Droit d'écart. Rapport par Merlin sur son abolition, au nom du comité d'aliénation (17 juil-

Droit de carnal (*Suite*).

let 1790, t. XVII, p. 171 et suiv.); — adoption du projet de décret proposé (*ibid.* p. 172). — Voir *Retrait lignager*.

Droit de grâce. — Voir *Acte constitutionnel*.

Droit de mi-denier. — Voir l'article 2 du décret sur le *Retrait lignager* (19 juillet 1790, t. XVIII, p. 190).

Droit de paix et de guerre. — Voir *Affaires étrangères* (15 mai 1790, t. XV, p. 515 et suiv.). — Discussion sur la question spéciale de l'exercice du droit de paix et de guerre : duc de Lévis, comte de Sérent, duc d'Aiguillon, abbé Jallet, comte de Custine, Charles de Lameth, comte de Virieu (16 mai, p. 526 et suiv.) ; — de Sillery, Malouet, Pétion de Villeneuve, de Montlosier, Charles de Lameth, de Montlosier, Laborde de Méréville, de Montlosier, de Sinéti, de Beauharnais, Goupil de Préfeln (17 mai, p. 532 et suiv.) ; — duc de Praslin, duc du Châtelet, de Robespierre, baron d'Harambure, comte de Clermont-Tonnerre, Rewbell, comte de Crillon, abbé Maury, de Volney (18 mai, p. 558 et suiv.). — Le Pelletier de Saint-Fargeau, de Boussmard, Chabroud, Dupont (de Nemours), abbé de Montesquiou (19 mai, p. 584 et suiv.) ; — de La Galissonnière, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Menou, Bengy de Puyvallée, Fréteau, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau (20 mai, p. 609 et suiv.) ; — de Boisgelin, Garatjeune, Gaultier de Biauzat, de Cazalès, Barnave, de Cazalès, comte de Mirabeau (21 mai, p. 633 et suiv.) ; — marquis d'Estourmel, Duquesnoy, Goupil de Préfeln, Le Chapelier, Duport, comte de Mirabeau, Duport, comte de Mirabeau, vicomte de Noailles, Charles de Lameth, comte de Mirabeau, de Lafaytte, de Castellane, Alexandre de Lameth, Charles de Lameth, de Cazalès, Barnave, de Lafayette, Dubois de Crancé, Alexandre de Lameth, Blin, Fréteau, comte de Mirabeau, Fréteau, comte de Mirabeau, Alexandre de Lameth, Camus, comte de Mirabeau, Camus, comte de Mirabeau, Camus, de Menou, comte de Mirabeau, Démeunier, Fréteau, comte de Mirabeau, de Richier, de Menou (22 mai, p. 651 et suiv.) ; — texte des articles adoptés (*ibid.* p. 661 et suiv.); — additions à l'article 6 proposées par Barnave et Bouche (24 mai, p. 662) ; — adoption de celle proposée par Barnave (*ibid.*) ; — modification de l'article 9 proposée par le comte de Mirabeau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — article additionnel proposé par le comte de Mirabeau (*ibid.*) ; — discussion : Fréteau, de Robespierre, comte de Mirabeau, Goupil de Préfeln, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 663).

Droit de pétition et d'affiche. Adresse de la municipalité de Paris y relative (26 avril 1791, t. XXV, p. 352) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*) ; — rapport et projet de décret, présentés par Le Chapelier (9 mai, p. 678 et suiv.) ; — discussion : Pétion, Robespierre, Anthoine (*ibid.* p. 682 et suiv.) ; — abbé Grégoire, Briois-Beaumetz, Buzot (*ibid.* p. 687 et suiv.); article 1er : Robespierre, Moreau, Le Chapelier, rapporteur, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Briois-Beaumetz, Fréteau, de La Rochefoucauld, Pétion, Dupont, abbé Maury, de Toulongeon (*ibid.* p. 690 et suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 693) ; — article 6 : Dubois-Crancé propose une nouvelle rédaction (*ibid.*) ; — discussion : de Toulongeon, Gaultier-Biauzat, Goupilleau, Delavigne (*ibid.*) ; — renvoi au comité (*ibid.*) ; — article 2 (art. 8 du projet) : Le Chapelier, rapporteur, Buzot (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 694) ; — article 3 (art. 9 du projet) : Robespierre, Buzot, Goupil-Préfeln, Fréteau, Le Chapelier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv) ; — adoption (*ibid.* p. 695) ; — adoption sans discussion des articles 4, 5 et 6 (art. 10, 11 et 12 du projet) (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 7 (art. 13 du projet) : Delavigne, Goupilleau, Le Chapelier, rapporteur (*ibid.* p. 696) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 8 et 9 (art. 14 et 15 du projet (*ibid.*) ; — Prieur demande qu'il soit déterminé à qui appartient de décider sur une pétition de 150 citoyens qui ont demandé une assemblée de commune (*ibid.*) ; — débat : Démeunier, Prieur (*ibid.* et p. suiv) ; — adoption de la motion de Prieur sauf rédaction (*ibid.* p. 697) ; — discussion de la partie du décret relative au droit d'affiche : Le Chapelier, rapporteur, Goupil-Préfeln, Legrand, de Noailles, Prieur, de Toulongeon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Barnave, Dupont, Delavigne, Briois-Beaumetz, Blin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Le Chapelier, rapporteur (*ibid.* p. 697 et suiv.) ; — adoption de 3 articles proposés par Barnave (*ibid.* p. 700 et suiv.) ; — Rœderer demande que les affiches des particuliers ne puissent être faites que sur papier timbré (*ibid.* p. 701) ; — discussion : Gaultier-Biauzat, Rœderer (*ibid.*) ; — renvoi au comité d'imposition (*ibid.*). — Adoption de six articles destinés à ceux y relatifs décrétés dans la séance du 10 mai (18 mai 1791, t. XXVI, p. 200). — Voir *Lois et actes de l'autorité*. — *Pétitions*.

Droit d'équivalent. Adoption d'un projet de décret relatif aux suites de la résiliation de la ferme du droit d'équivalent perçu dans la ci-devant province du Languedoc, présenté par M. Dupont de Bigorre (25 juillet 1791, t. XXVIII, p. 608).

Droit de plomb et de marque. — Voir *Patentes*, § 1er.

Droit de Saône. — Voir *Octrois de la Saône*.

Droit de Tester. Opinion, non prononcée, de Dupont (de Nemours) (4 avril 1791, t. XXIV, p. 554 et suiv.). — Voir *Testaments*.

Droit de timbre. — Voir *Timbre*.

Droits affermés par les ci-devant États d'Artois. Projet de décret présenté par Vernier pour en assurer la perception en attendant un mode d'imposition commun aux différents départements (19 juillet 1790, t. XVII, p. 190) ; — adoption sans discussion, sauf rédaction (*ibid.*) ; — adoption d'une rédaction définitive (20 juillet, p. 201 et suiv.).

Droits civils et politiques. Motion de Brunet de Latuque relative aux non-catholiques (21 décembre 1789, t. X, p. 693 et suiv.) ; — réclamation de Rœderer en faveur des comédiens (*ibid.* p. 694) ; — projet de décret proscrivant toute exception, présenté par le comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*). — Voir *Juifs*.

Droits d'aides. — Voir *Aides*.

Droits d'auteur. — Voir *Théâtres*, §§ 1er et 5.

Droits de champart, terrage, agrier et autres droits ci-devant seigneuriaux. Projet d'instruction y relative, présenté par Merlin (11 juin 1791, t. XXVII, p. 140 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 144); — discussion : Lanjuinais, Merlin, rapporteur, Lanjuinais, un membre, Millon de Montherlan, Tronchet, Boussion, Merlin, rapporteur (15 juin, p. 238); — texte définitif de l'instruction (*ibid.* et p. suiv.).

Droits de champart. — Voir *Dîmes*, §§ **14** et **15**. — *Droits féodaux*, § **7**. — *Droits de terrage*.

Droits de citoyen actif.

§ **1er**. — Bouche propose de décréter que tous les fonctionnaires jouiront de ces droits dans les lieux où ils exercent leurs fonctions (8 juin 1791, t. XXVII, p. 58); — discussion : de Folleville, d'André, de Folleville, d'André, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Bouche (*ibid.* p. 59); — adoption d'une addition relative aux employés des compagnies de finances proposée par Gillet de La Jacqueminière (11 juin, p. 116).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret concernant l'exercice des droits de citoyen actif pour les officiers, sous-officiers ou autres, attachés au service de terre et de mer, présenté par Démeunier (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 6). — Voir *Droits civils*.

Droits de douanes. — Voir *Douanes*.

Droits de gruerie et dîme du Calaisis. Adoption d'un projet de décret présenté par Merlin, déclarant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur les pétitions y relatives (13 septembre 1791, t. XXX, p. 609).

Droits de late et d'inquant. Motion de Martineau tendant à leur suppression (17 juillet 1790, t. XVII, p. 172); — renvoi aux comités des domaines et des impositions (*ibid.*).

Droits de l'homme.

§ **1er**. — Arrêté de la municipalité de Toulon, invitant les régents et professeurs de cette ville à y puiser la matière des thèmes de leurs écoliers (19 avril 1790, t. XIII, p. 103 et suiv.). — Voir *Constitution*, § **8**.

§ **2**. — Opinion non prononcée de de Custine sur la déclaration des droits de l'homme (t. XXXII, p. 405). — Voir *Acte constitutionnel*.

Droits de l'homme et du citoyen (*Déclaration des*). — Voir *Déclaration des Droits*. — *Acte constitutionnel*.

Droits de contrôle et d'insinuation. Proposition de Delley d'Agier concernant leur perception (27 juin 1790, t. XVI, p. 507); — discussion : de La Rochefoucauld, Vieillard (de Reims), de La Rochefoucauld, Lucas (*ibid.*); — renvoi aux comités des domaines, finances et impositions (*ibid.*).

Droits d'entrée.

§ **1er**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Anson, au nom du comité des finances, sur les droits d'entrée perçus tant sur le territoire que renferme la ligne d'enceinte des murs de la ville de Paris que sur celui compris hors de l'enceinte et qui précédemment était soumis à ces droits (6 juin 1790, t. XVI, p. 121).

§ **2**. — Décret sur la perception des droits sur les bestiaux et les poissons dans la province du Hainaut (15 juin 1790, t. XVI, p. 221).

§ **3**. — Rapport sur plusieurs pétitions concernant les droits d'entrée et projet de décret y relatif, présentés par d'Allarde (30 avril 1791, t. XXV, p. 451); — discussion : un membre, d'Allarde, rapporteur, plusieurs membres, d'Allarde, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 452). — Voir *Commune de Paris*, § **24**. — *Octrois*, § **10**.

Droits d'entrée et de sortie du royaume. — Voir *Douanes*, § **3**.

Droits d'enregistrement, timbre, hypothèque et autres réunis. — Voir *Enregistrement*.

Droits de passage. Renvoi au comité féodal d'une pétition de mariniers demandant la suppression de droits exigés au passage de certains ponts et pertuis de la Seine (4 octobre 1790, t. XIX, p. 430).

Droits de péage, minage, hallage, etc. — — Voir *Péage*.

Droits de tarifs. Décret protégeant la perception de ceux établis dans la ville de Valognes (14 novembre 1760, t. XX, p. 423).

Droits de terrage et de champart. — Motion du vicomte de Noailles concernant l'exécution des décrets y relatifs dans le district de Nemours (16 juin 1790, t. XVI, p. 233); — discussion : Bouche, Moreau, vicomte de Noailles, abbé Thibault, Merlin, d'André, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.*). — Voir *Droits de Champart*.

Droits de traites. — Voir *Barrières*, § **9**. — *Bureaux de traites*. — *Corse* (Ile de). — *Douanes*, §§ **1er**, **3** et **19**. — *Traites* (Droits de), §§ **2** et **19**.

Droits d'octroi. Décret autorisant toutes les villes de France à percevoir les droits d'octroi. Voir *Octrois*, § **3**.

Droits féodaux.

§ **1er**. — Texte de l'arrêté portant abolition du régime féodal (6 août 1789, t. VIII, p. 356).

§ **2**. — Le comte de Sérent demande qu'on lève l'interdit mis par le Parlement sur le livre intitulé : *Inconvénients des droits féodaux*, cet ouvrage ayant cessé d'être dangereux par suite de l'abolition du régime féodal (24 août 1789, t. VIII, p. 485).

§ **3**. — Mémoire de l'abbé Siéyès sur le rachat des droits féodaux (27 août, t. VIII 1789, p. 499 et suiv.).

§ **4**. — Rapport par Tronchet sur le mode et le prix du rachat des droits féodaux et censuels, non supprimés, sans indemnité (12 septembre 1789, t. VIII, p. 619 et suiv.). — Voir § **6**.

§ **5**. — Observations de Gagon-Duchenay sur leur suppression, sans indemnité, dans la province de Bretagne (9 décembre 1789, t. X, p. 473 et suiv.).

§ **6**. — Rapport de Merlin (de Douai) sur la suppression et le rachat des droits féodaux (8 février 1790, t. XI, p. 498 et suiv.). — discussion de la partie relative aux droits féodaux abolis sans indemnité; article 1er : adoption sans débat (24 février, p. 685); — articles 2 et 3 : un membre, Tronchet, Jouffroy de Goussans, évêque du Mans, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 686); — article 4 : Espic, Mougins de Roquefort, de Saint-Martin, Martineau, plusieurs membres, duc de Choiseul-

Droits féodaux (*Suite*).

Praslin, Target, Merlin, Tronchet, Fréteau Malouet, Merlin, Malouet (*ibid.*) ; — article 5 : Marquis d'Estourmel (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 6 : Legrand, Target, de Montlosier (*ibid.* p. 687) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 7 : baron de Juigné, Defermon, baron de Juigné, marquis de Foucault, Loys, de Lacnèze (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans débat de l'article 8 (*ibid.* et p. 688) ; — article 9 : Merlin, Boussion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — article 10 : Merlin présente une nouvelle rédaction (25 février, p. 688 et suiv.) ; — discussion : duc de la Rochefoucauld, Pétion de Villeneuve, Tronchet, Le Chapelier, Target, duc de Croï, Lanjuinais, Martineau, Le Chapelier, Achard de Bonvouloir, Goupil de Préfeln, Vernier, Ménard de la Groye, Pellerin, Pflieger, abbé d'Eymar, duc de Croï, Guillaume (*ibid.* p. 689 et suiv.) ; — adoption d'un article 10 composé des amendements de Le Chapelier et de Martineau (*ibid.* p. 691 et suiv.). — Présentation par Merlin des trois premiers articles du titre deuxième (26 février, p. 715 et suiv.) ; — discussion : Leyris-Desponchez, Tronchet, Christin, marquis de Biancourt, Muguet de Nanthou, de Robespierre, Grelet de Beauregard (*ibid.* p. 716) ; — adoption (*ibid.*) ; — présentation par Merlin du 4e article (27 février, p. 725); — discussion : Muguet de Nanthou, Cochard, vicomte de Toulongeon, Tronchet, Populus, Goupil de Préfeln, La Poule, Thouret, Merlin (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 726) ; — article 5 : Thouret, Merlin (1er mars, p. 763) ; — adoption *ibid.*); — article 6 : Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — vote sans discussion de l'article 7 (*ibid.*) ; — article 8 : de Lachèze, Renaud, Bousmard de Chantereine, Voidel (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 9 : Chabroud, Merlin, Gaultier de Biauzat, Merlin, Bouche, Defermon, Gaultier de Biauzat, Barrère de Vieuzac, Gossuin (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 764) : — article 10 : plusieurs membres, Merlin (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 11 : abbé d'Eymar, Lavie (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 12 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupil de Préfeln, marquis de Foucault, Garat aîné, Moreau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 765) ; — vote, sans discussion, de l'article 13 (*ibid.*) ; — articles 14 et 15 : Legrand, Frochot, comte de Lévis-Mirepoix, Mougins de Roquefort, Gérard (de Rennes), Tronchet, Delandine, Boutteville-Dumetz, Merlin (*ibid.* et p. suiv) ; — adoption des deux articles, mais sous réserve d'une nouvelle rédaction du 15e (*ibid.* p. 768). — Suite de la discussion : nouvelle rédaction de l'article 15 (2 mars, 1790, t. XII, p. 1) ; — Merlin, rapporteur, en explique les motifs (*ibid.*) ; — débat à ce sujet : Gaultier de Biauzat, Merlin, La Poule, Tronchet, comte de Sérans de Cléry, Bouche, de Cazalès, Lucas, Gaultier de Biauzat (*ibid.* et p. suiv.) ; — maintien, sauf rédaction mieux appropriée, de l'article voté la veille (*ibid.* p. 2) ; — rectification de l'article 10, à la demande de Defermon (3 mars, p. 13 et suiv.) ; — article 16 : Buzot (*ibid.* p. 14) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 17 : Merlin, Populus, Merlin (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 18 : Merlin, de Viefville des Essarts (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — article 19 : Lanjuinais, Goupil de Préfeln, Defermon, Garat l'aîné, Merlin, Pinson du Galand (*ibid.* p. 15) ; — adoption de cet article et de l'article 20, composé de sa seconde partie (*ibid.*) ; — proposition de Bouche concernant la prohibition de clore les biens vendus et accensés par les ci-devant seigneurs (*ibid.*) ; — discussion : Merlin, Prieur, Goupil de Préfeln, Démeunier (*ibid.*) ; — ajournement (*ibid.*) ; — adoption de l'article 21 (*ibid.*) ; — lecture des articles 16 à 21 dans leur rédaction définitive (*ibid.* et p. suiv.) ; — question posée par Merlin au sujet de la rétroactivité de l'abolition du droit de triage (4 mars, p. 16) ; — discussion : Cochard, Goupil de Préfeln, de Robespierre, Lanjuinais, abbé de Barmond, abbé Grégoire (4 mars, p. 16 et suiv.) ; — les mots *à l'avenir* sont ajoutés à l'article 21 (*ibid.* p. 17) ; — autre projet de décret concernant le tirage dans les Flandres et l'Artois : comte de Lannoy, Emmery, de Robespierre, de Folleville, marquis de Foucault, Redon, Goupil de Préfeln, (*ibid.* p. 18) ; — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.) ; — omission concernant la liberté des communes, signalée par le comte de Croix et réparée (5 mars, p. 29) ; — présentation par Merlin, d'un article additionnel, relatif au droit de tiers dernier (*ibid.* p. 32) ; — décret (*ibid.*) ; — adoption des articles, 22 et 23 du titre II et de l'article 1er du titre III (*ibid.* p. 36) ; — présentation par Merlin de deux articles additionnels concernant les gardes royale et seigneuriale, le déport de minorité et les effets de la qualité noble ou censuelle des terres (6 mars, p. 44 et suiv.) ; — adoption, avec un amendement de Lachèze, de ces deux articles formant les 11 et 12 du titre Ier (*ibid.* p. 45) ; — présentation par Merlin de l'article 2 du titre III (8 mars, p. 67 et suiv.) ; — discussion : Lucas, Gaultier de Biauzat, Tronchet, Gaultier de Biauzat, Goupil de Préfeln (*ibid.* p. 68) ; — adoption (*ibid.*) ; — renvoi au comité, sur l'observation de Tronchet, d'un article présenté par un membre, et augmentant la classe des droits rachetables (*ibid.* p. 73) ; — substitution à la demande de Merlin, des mots *par une loi particulière*, aux mots *ci-après* de l'article 7 du titre II (*ibid.*) ; — adoption de l'article 3 du titre III (*ibid.*) ; — projet d'article 4 (*ibid.*) ; — discussion : marquis d'Estourmel, Thouret, Merlin (*ibid.* p. 74) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 5 amendé par Lanjuinais (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 6 combattu par Maury et amendé par de Virieu adopté (*ibid.*) ; — discussion sur les conséquences des droits supprimés : Bouche, baron de Marguerittes, Merlin, Loys, Duval d'Eprémesnil, Merlin, Alexandre de Lameth (9 mars, p. 96) ; — lecture par Merlin de 3 articles additionnels (10 mars, p. 109) ; — proposition par le même d'un nouvel article (*ibid.*) ; — discussion : Dufraisse-Duchey, Lanjuinais, Loys, Goupil de Préfeln, Muguet de Nanthou, Goupil de Préfeln (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 110) ; — discussion sur l'article proposé par Merlin en son nom personnel ; Merlin, Hébrard, Gourdan, Camus, Garat aîné, de Toulongeon, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité féodal (*ibid.* p. 111) ; — adoption des articles 2 et 3 (*ibid.*) ; — rapport par Merlin sur l'article proposé par lui et renvoyé au comité (11 mars, p. 116) ; — ajournement demandé par Fréteau et voté

Droits féodaux (*Suite*).

(*ibid.*); — proposition de deux nouveaux articles du titre III (*ibid.*); — discussion : Lanjuinais, Tronche, Merlin (*ibid.*); — adoption du 1er de ces articles devenant l'article 3 (*ibid.*); — discussion sur le projet d'article 4 : Goupil de Préfeln, Fréteau, Merlin (*ibid.* p. 117); — adoption (*ibid.*); — motion de Gillet de La Jacqueminière tendant à la prompte réunion de tous les articles (13 mars, p. 153); — adoption (*ibid.*); — Merlin propose diverses modifications (15 mars, p. 170 et suiv.). — Richier propose d'ajouter le mot *sel* dans l'article 17 du titre II (*ibid.* p. 171); — adoption (*ibid.*); — suite des modifications proposées (*ibid.* et p. suiv.); — Pison du Galand propose de dénommer les droits d'*avenage* et d'*average* (*ibid.* p. 172); — rejet (*ibid.*); — Lanjuinais propose d'ajouter au titre II un article concernant les droits de *chéant* et *levant* (*ibid.*); — renvoi au comité féodal (*ibid.*); — discussion sur la sanction du décret et l'instruction à y joindre : marquis de Saint-Simon, de La Rochefoucauld-Bayers, Merlin, marquis de Foucault, comte de Noailles, Target (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'elle rendra incessamment les décrets relatifs au rachat des droits conservés et que son président ira incessamment demander au roi sa sanction (*ibid.*); — texte complet du décret sur le rachat et le remplacement des droits féodaux (*ibid.* et p. suiv.); — demandes en rectification d'articles divers : Millon de Montherlan, Delacour-d'Ambézieux, Bouche, marquis de Bonnay (16 mars, p. 189). — Rapport par Tronchet sur les *droits seigneuriaux* déclarés rachetables (28 mars, p. 381), (p. 387 et suiv.). = Présentation par Tronchet, rapporteur, des cinq premiers articles du titre IV du projet de décret sur le mode et le taux du rachat des anciens droits féodaux supprimés (23 avril 1790, t. XV, p. 273); — discussion : Tronchet, Moreau (de Tours), Tronchet, de Richier, marquis de Foucault, Tronchet, marquis de Foucault, Dupont (de Nemours), de Richier, Brillat-Savarin, Girod de Toiry, Cortois de Balore, Tronchet (23 avril, p. 274 et suiv.); — adoption des trois premiers articles (*ibid.* p. 275); — article 4 : Delandine, de Richier, Tronchet, de Richier, Goupil de Préfeln, Tronchet (*ibid.*); — adoption avec modifications (*ibid.* et p. suiv.); — article 5 : adoption sans discussion (*ibid.* p. 275); — article 6 : adoption sans discussion (24 avril, p. 276); — articles 7, 8 et 9 : Tronchet, Mougins de Roquefort, Fréteau, de Saint-Martin, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 277); — articles 10, 11 12 et 13 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 14 : de Lachèze, Fréteau, comte de Sérent, Rewbell, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 15 : Tronchet, Grellet de Beauregard, Marandat d'Oliveau, Thévenot de Maroise, comte de Sérent, de Boissy-d'Anglas, Tronchet (*ibid.* p. 278); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 16 et 17 sans discussion (*ibid.*); — article 18 : Millon de Montherlan, Fréteau, de Richier, Durand de Maillane, Millon de Montherlan, de Richier, Bouche, Tronchet, Merlin, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 279); — articles 19 et 20 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 21 : Laborde-Escuret, de Richier, Populus, Goupil de Préfeln, de Saint-Martin, de Rochebrune, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 280); — adoption sans discussion de l'article 22 (*ibid.*); — article 23 : Tronchet, de Fumel, de Chabrol, Tronchet (*ibid.* p. 281); — adoption (*ibid.*); — article 24 : Tronchet, Ménard de La Groye (26 avril, p. 291 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 292); — article 25 : Tronchet, Ricard de Séalt (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité féodal (*ibid.* p. 293); — article 41, discuté par anticipation : Muguet de Nanthou, Tronchet, de Saint-Martin, Tronchet, Brillat-Savarin, Buzot, Populus, Garat aîné, de Sérent, de La Rochefoucauld, Rewbell, Lanjuinais, Tronchet, Fréteau, Charles de Lameth, de Croix, Barnave, de Fumel, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 294 et suiv.); — reprise de l'article 25 : duc de Choiseul-Praslin, d'Aubergeon de Murinais, Tronchet, de Chabrol, Vieillard (de Coutances), Ludière, Lanjuinais, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 25 et des suivants jusqu'au 54e (*ibid.* et p. suiv.); — article 55 : Tronchet, Thévenot de Maroise, de Fumel, Thévenot de Maroise (*ibid.* p. 301); — adoption (*ibid.* p. 302); — renvoi au comité féodal d'un amendement additionnel proposé par de Richier (*ibid.*); — rejet d'un autre amendement présenté par de Folleville (*ibid.*); — décret tendant à obtenir des renseignements relatifs aux réclamations de propriétaires de fiefs en Alsace (28 avril, p. 316). — Adoption d'une modification à l'article 14 (3 mai, p. 362); — proposition d'un article faisant suite à l'article (35 *ibid.* et p. suiv.); — adoption de cet article amendé par Moreau (*ibid.* p. 363); — proposition d'un article faisant suite à l'article 52 : Gaultier de Biauzat, Goupil de Préfeln, comte de la Roque, Tronchet (*ibid.*); — adoption avec amendements (*ibid.* p. 364); — adoption d'un article faisant suite à l'article 56 (*ibid.*); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret interprétatif du décret sur le droit de triage (15 mai, p. 515). — Projet de décret additionnel au décret du 3 mai sur le rachat de ces droits (3 juillet 1790, t. XVI, p. 677); — discussion : Lanjuinais, Martineau, Tronchet, d'Aubergeon de Murinais, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Adoption de deux projets de décrets présentés par Tronchet sur l'interprétation du décret du 3 mai précédent (12 novembre 1790, t. XX, p. 390). — Adoption de huit articles additionnels aux décrets sur la féodalité, présentés par Merlin (14 février 1791, t. XXIII, p. 172 et suiv.); — adoption de nouvelles dispositions additionnelles (15 février, p. 191). — Troisième suite des articles proposés par le comité féodal (22 février, p. 398); — adoption des articles 22 et 23 (*ibid.* et p. suiv.); — article 24 : Lanjuinais, Merlin, rapporteur, Moreau, Merlin (*ibid.* p. 399); — adoption (*ibid.*); — article 25 : adoption avec amendement (*ibid.*); — article 26 et 27 : réunis en un seul (*ibid.*); — article 28 devenant l'article 27 : adoption (*ibid.*); — article 29 devenant l'article 28 : adoption avec amendement (*ibid* et p. suiv.); — article 30 : renvoi au comité (*ibid.* p. 400); — article 31 devenant l'article 29 : adoption (*ibid.*); — article 32 devenant l'article 30 : adoption (*ibid.*); — articles 33, 34, 35 et 36, devenant les articles 31, 32 et 33 : adoption (*ibid.* p. 401 et suiv.); — renvoi des articles 37 et 38 au comité féodal (*ibid.* p. 402); — rectifications (23 février, p. 435); — addition à l'article 15 (26 février, p. 524); — article à pla-

Droits féodaux (*Suite*).

cer après les articles 17 et 18 (*ibid.*); — article à placer après ceux concernant les bancs féodaux (*ibid.*); — article à substituer aux articles 10 et 11 de ceux décrétés le 23 février (*ibid.* et p. suiv.); — article 12 additionnel (*ibid.* p. 525); — instruction sur la manière d'opérer en conséquence des articles 8 et 9 du 23 février (*ibid.* et p. suiv.).

Merlin, au nom du comité féodal, propose plusieurs modifications aux décrets relatifs aux droits féodaux (13 avril 1791, t. XXV, p. 3 et suiv.); — observation : Gérard (de Rennes), Cigongne, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — texte du décret modifié (*ibid.* p. 4 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 10).

Projet de décret concernant plusieurs difficultés qui se sont élevées sur l'exécution ou l'interprétation de divers articles des décrets des 3 mai et 18 décembre 1790, relativement au rachat des droits seigneuriaux, présenté par Tronchet (14 septembre 1791, t. XXX, p. 634 et suiv.); — adoption des articles 1 à 3 (*ibid.* p. 635); — adoption des articles 4 à 12 (15 septembre, p. 647 et suiv.).

§ **7**. — Rapport par Macaye, au nom du comité des recherches, sur les obstacles qu'éprouvent, dans différentes paroisses du département du Loiret, le payement des droits de champart et autres droits féodaux supprimés avec rachat ou indemnité (3 août 1790, t. XVII, p. 578); — discussion : abbé Gouttes, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours), de Foucault, d'Estourmel, Macaye (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de deux projets de décret présentés par Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) et Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 580).

§ **8**. — Décret voté sur la présentation de Vernier, relativement à l'exécution des décrets sur les droits féodaux dans la ci-devant province de Lorraine (8 septembre 1790, t. XVIII, p. 650).

§ **9**. — Projet de décret concernant les frais de *poursuites criminelles*, *hypothèques*, *saisies*, *transcriptions*, etc., présenté par Merlin, au nom du comité des droits féodaux (17 septembre 1790, t. XIX, p. 23 et suiv.); — Martineau en demande l'ajournement qui est rejeté (*ibid.* p. 26); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : Mougins de Roquefort, Moreau, Martineau, Merlin, Mougins de Roquefort (*ibid.*); — articles 4 et 5 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — articles 6 à 9 (19 septembre, p. 69 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.*); — article 10 : Ramel-Nogaret, Merlin (*ibid.*; p. 70); — adoption (*ibid.*); — renvoi de l'article 11 au comité (*ibid.*); — adoption d'un préambule et d'un article additionnel consécutif de l'article 9 (20 septembre, p. 82).

§ **10**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Tronchet et relatif au rachat des droits féodaux (14 novembre 1790, t. XX, p. 424). — Rectification à ce décret (26 mai 1791, (t. XXVI, p. 484)

§ **11**. Présentation par Tronchet d'un projet de décret tendant à faciliter aux redevables les moyens de se libérer des droits tant casuels que fixes (14 novembre 1790, t. XX, p. 424). — adoption du projet amendé (*ibid.*)

§ **12**. — Renvoi aux comités de féodalité et d'aliénation réunis de deux motions de Vieillard, Ramel-Nogaret et de Lepelletier, relatives aux acquéreurs de rentes nationales, aux débiteurs de rentes solidaires et aux débiteurs d'arrérages (14 novembre 1790, t. XX. p. 425).

§ **13**. — Décret réglant la situation du réprogisseur général des domaines de la ci-devant vince de Lorraine vis-à-vis de ses fermiers et, sous-fermiers (3 décembre 1790, t. XXI, p. 193).

§ **14**. — Projet de décret concernant les droits supprimés sans indemnités et les justices seigneuriales aliénés au nom de l'Etat, présenté par Pison du Galand (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 420 et suiv.); — discussion (*ibid.* p. 422); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction des articles 4 et 25 (23 juillet, p. 551).

Droits féodaux. — Voir *Boncerf*. — *Droits particuliers*.

Droits imposés sur les marchandises provenant du commerce français au delà du cap de Bonne-Espérance. — Voir *Commerce* § **6**. — *Douanes*, § **9**.

Droits particuliers et privilèges (*Abolition des*).

§ **1er** — Adoption de 17 articles consacrant l'*abolition de la qualité de serf et de mainmorte*, *la faculté de rembourser les droits seigneuriaux*, *l'abolition des juridictions seigneuriales*, etc. (4 août 1789, t. VIII, p. 350); — libellé de l'arrêté du 4 août (5 août, p. 352); — discussion de ce projet d'arrêté : un curé, un noble du Limousin, plusieurs curés, de Custine, Buzot, un membre de la noblesse, comte de Montmorency, duc de Mortemart, duc de Liancourt, de La Luzerne, Desmoutiers de Mérinville, abbé Gouttes, Target, de Foucault, Talleyrand-Périgord, plusieurs membres, Bouche, Target, un membre, Fréteau, plusieurs membres, Duport, Target, Mounier, Duport (6 août, p. 353 et suiv.), — adoption de l'amendement de Duport tendant à l'*abolition du régime féodal* (*ibid.* p. 356); — question des *droits honorifiques* : plusieurs membres de la noblesse, duc de Liancourt, comte de Montmorency, un membre, comte de Mirabeau, (*ibid.*); — ajournement de la délibération (*ibid.*); — amendement relatif aux *colombiers*; discussion : un membre, abbé Siéyès, Target, un député d'Auvergne, un député cultivateur de Clermont-Tonnerre, Rabaud de Saint-Etienne (*ibid.* p. 357); — adoption d'un amendement de ce dernier, contenant *adoption du droit exclusif des fuies et colombiers* et accordant le droit de tuer sur son terrain les pigeons non renfermés durant les époques fixées (*ibid.*); — discussion relative au *droit de chasse* : de Lubersac, Buzot, de Custine, Malouet, d'Ambly, Target, de Clermont-Tonnerre, un membre du clergé, prince de de Poix, duc d'Orléans, comte de Montboissier, duc d'Orléans (7 août, p. 358 et suiv.); — adoption d'un amendement consacrant l'*abolition du droit exclusif de chasse* et attribuant à tout propriétaire le droit de détruire et faire détruire sur ses possessions toute espèce de gibier, sauf à se conformer aux lois qui pourront être faites relativement à la sûreté publique (*ibid.* p. 359); — discussion de l'article relatif aux *capitaineries* : plusieurs membres, comte de Mirabeau, Fréteau (*ibid.*); — *abolition des capitaneries*, avec cette restriction qu'il sera pourvu, par des moyens compatibles avec le respect dû aux propriétés et à la liberté, à la conservation des plaisirs personnels du roi

Droits particuliers et privilèges (*Abolition des*) (*Suite*).

(*ibid* et p. suiv.) ; — adoption d'une disposition par laquelle le président est chargé de demander au roi le rappel des galé iens et des bannis pour simple délit de chasse, l'élargissement des prisonniers actuellement détenus et l'abolition des procédures existant à cet égard (*ibid.*, p. 360) ; — discussion de l'article VI, concernant les *justices seigneuriales :* de Custine, Pison du Galland, baron de Juigné, comte de Dorton, Lanjuinais, de Custine, de Turckheim, Lemoine de Belle-Isle, un député de la noblesse, Démeunier, Pison du Galland, quelques autres membres (8 août, p. 364 et suiv.) ; — adoption de l'article amendé : « Toutes les justices seigneuriales sont supprimées sans indemnité, et néanmoins les officiers de ces justices continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'il ait été pourvu par l'Assemblée nationale à l'établissement d'un nouvel ordre judiciaire » (*ibid.* p. 365). — Discussion des articles du décret du 4 août, relatifs à la *féodalité* : marquis de Thiboutot, Gouttes, Target, de Villiers, Arnoult, Duport, La Soule, Lanjuinais, Le François, Jallet, Desmoutiers de Mérinville, Grégoire, La Luzerne, Chasset, comte de Mirabeau, d'Esponchez (*ibid.* p. 379 et suiv.); — Duport, Colbert de Seigneley, abbé Siéyès, abbé de Montesquiou, Garat le jeune (*ibid.* p. 387 et suiv.); — suite de la discussion de l'article 7, relatif aux *dîmes* : Pétion de Villeneuve, Goupil de Préfeln, Ricard, Duplaquet, Leclerc de Juigné, cardinal de La Rochefoucauld, Leyris, Desponchez, Talleyrand-Périgord (11 août, p. 394 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 395); — discussion de l'article 8 relatif au rachat des rentes foncières : Démeunier, Couppé (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — discussion de l'article 9 relatif à la *gratuité de la justice* et à la *suppression de la vénalité des offices de judicature* : plusieurs membres, Sallé de Choux, vicomte de Mirabeau, Target, duc de La Rochefoucauld, d'André, de Foucault (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* et p. 396) ; — discussion de l'article 12 concernant les *annates et les déports :* Camus (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 397) ; — adoption des autres articles (*ibid.* p. 397) ; — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.) ; — projet d'adresse au roi (12 août, p. 399). — Modifications à apporter à l'article sur les *Dîmes*, demandées par Clermont-Tonnerre (*ibid.*) ; — discussion : Lally-Tollendal, Fréteau, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 435).

Opinions non prononcées de Custine, sur l'arrêté pris dans la nuit du 4 au 5 août 1789, avec quelques réflexions sur les suites que pourront avoir les divers articles qu'il renferme (t. XXXII, p. 398 et suiv.), — sur la promulgation de cet arrêté (p. 416 et suiv.).

§ 2. — La Rochefoucauld-Liancourt propose d'acquitter sur le Trésor public le prix des coins de la médaille à frapper en mémoire de l'abandon des privilèges (30 septembre 1790, t. XIX, p. 323) ; — l'Assemblée décide, à la demande de plusieurs membres qu'ils seront payés au moyen d'une contribution établie sur ses membres *ibid.*). — Voir *Droits féodaux*.

Droits honorifiques (Question des) (t. VIII, p. 356). — Voir *Droits particuliers et privilèges*.

Droits politiques des parents du roi. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (24 août 1791, t. XXIX, p. 701 et suiv.).

Droits seigneuriaux. Leur abolition (t. VIII, p. 350). — Voir *Alsace et Lorraine*. — *Baux emphytéotiques*. — *Droits de champart*. — *Droits féodaux*. — *Droits particuliers et privilèges*.

Droits sur les eaux-de-vie. Rapport par Vernier sur leur perception dans l'ancienne province d'Artois (16 novembre 1790, t. XX, p. 450 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 460).

Droits sur les cuirs et les peaux. — Voir *Cuirs et peaux*.

Droits sur les ventes de poisson. Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier et confirmatif de ces droits (19 juillet 1790, t. XVII, p. 189 et suiv.).

Drouet, *maître de poste à Sainte-Menehould*. Donne des détails sur l'arrestation du roi (t. XXVII, p. 508 et suiv.).

Drôme (Département de la). — Voir *Biens nationaux* (Vente de), t. XXIV, p. 83. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Druillon, *député des communes du bailliage de Blois*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Drummond. Exposé de son affaire avec M. Sterling (t. XXVIII, p. 188 et suiv.).

Drumont, *lieutenant général de la 15e division des troupes de ligne*. Prête serment (t. XXVII, p. 448).

Du Barry. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gérard* (t. XIV, p. 617).

Dubernet, *négociant*. Moyens de se libérer de 2,600 millions envers divers créanciers de l'Etat (t. XIX, p. 212 et suiv.).

Dublaisel-du-Rieu, *député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer*. Remplace le duc de Villequier, démissionnaire (t. X, p. 722).

Dubois (Benjamin). Offre de céder à l'Etat, moyennant payement, les travaux entrepris par lui pour créer un port sur la Manche (t. XXV, p. 450 et suiv.) ; — renvoi de sa pétition aux comités de la marine et du commerce (p. 451).

Dubois, *député du clergé de la sénéchaussée de Troyes*. Absent sans congé, Parizot demande son rappel (t. XXV, p. 412).

Dubois, *député des communes de la sénéchaussée de Chatellerault*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Dubois de Crancé, *député du tiers état du bailliage de Vitry-le-Français*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait une motion au sujet des députés qui n'envoient pas leurs pouvoirs au comité de vérification (p. 272). — Demande que ce soit la nation qui fournisse le gage de l'emprunt de trente millions (p. 375), — que l'Assemblée nationale décide qu'elle sera renouvelée au mois de mai 1790 (p. 618). = Demande que les non privilégiés soient déchargés au prorata de ce que payeront à l'avenir les privilégiés (t. IX, p. 103). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 221); — sur l'inviolabilité des députés (p. 405). — De-

Dubois de Crancé, *député* (*Suite*).

mande la suppression du comité des subsistances (p. 440). — Parle sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478); — contre l'inexécution des décrets (p. 697). = Parle sur la motion de Brunet de Latuque relative aux séances du soir (t. X, p. 65); — propose de ne traiter le soir que les affaires concernant les provinces, villes et individus (p. 66). — Parle sur la formation des assemblées primaires (p. 68). — Nommé secrétaire (p. 226). — Parle sur la répartition des impôts (p. 250), (p. 325), (p. 326). — Transmet une plainte de la ville de Rethel au sujet de l'exportation des grains (p. 337. — Dénonce de nouveau des faits d'exportation de grains (p. 498). — Fait un rapport sur le recrutement de l'armée (p. 519 et suiv.). — Propose un projet de décret concernant les anciens taillables de Champagne (p. 563). — Ses observations sur la constitution militaire (p. 586), (p. 595 et suiv.) — Son mémoire sur les milices nationales (p. 611 et suiv.). — Appuie la proposition du Bureaux de Pusy sur l'adjonction d'un officier du génie au comité militaire et demande aussi celle d'un officier d'artillerie (p. 618). — Parle sur les impositions (p. 639). = Donne, dans une lettre, des explications sur un passage de son rapport concernant le recrutement de l'armée, lequel passage avait provoqué des protestations de la part d'un grand nombre de soldats et d'officiers (t. XI, p. 58 et suiv.). — Parle sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur les octrois (p. 318), — sur les haras (p. 394), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419), — sur les ordres religieux (p. 544), — sur le procès verbal (p. 601), — sur la constitution de l'armée (p. 733 et suiv.), (p. 739), (p. 741.). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240). — Fait un rapport sur la contribution patriotique du quart des revenus (p. 341 et suiv.). — Parle sur la contribution patriotique (p. 361). = Parle sur une nouvelle prestation de serment du comte de Virieu, président (t. XV, p. 304), — sur le pouvoir judiciaire (p. 384), (p. 431). — Présente un projet de décret sur les invalides détachés (p. 444 et suiv.). — Fait une observation sur un mot de Lafayette (p. 660). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 739). = Parle sur une proposition de Noailles concernant l'armée (t. XVII, p. 88 et suiv.), (p. 89). (p. 90). — Donne communication de deux lettres concernant un projet de passage des Autrichiens sur le territoire français pour se rendre dans les provinces belges (p. 379); — donne des explications complémentaires (*ibid.*), (p. 380), (p. 392); — parle sur les arsenaux (p. 393). — Demande la fixation d'un jour pour la réception des dénonciations des écrits incendiaires (p. 186), — des poursuites contre Guignard de Saint-Priest (p. 507 et suiv.). — Parle sur un incident soulevé par l'abbé Maury (p. 709). = Communique une relation de l'affaire d'Hesdin (t. XVIII, p. 180 et suiv.). — Propose un projet de décret sur un incident relatif à Faucigny (p. 203). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 235), — sur les troubles d'Avignon (p. 379), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 401), — sur le pouvoir judiciaire (p. 493). — Présente un projet de décret relatif au régiment de Royal-Champagne en garnison à Hesdin (p. 572). — Parle sur l'affaire du camp de Jallez (p. 645), — sur l'affaire de Cordon

Dubois de Crancé, *député* (*Suite*).

(p. 667), — sur des violations de propriétés privées enclavées dans les domaines réservés au roi (p. 716). = Parle sur les assignats (t. XIX, p. 193), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398), — sur le remplacement de la gabelle (p. 429), — sur la contribution foncière (p. 462), (p. 472 et suiv.), (p. 474 et suiv.), — sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532), — sur cette dernière affaire (p. 743), — sur un incident soulevé par Guilhermy (p. 748). — Parle sur la composition du comité militaire (t. XX, p. 22). — Présente un projet de décret sur l'armement des gardes nationales (p. 167). — Son discours, non prononcé, sur la force publique (p. 609 et suiv.); — décrets présentés par lui sur l'organisation de la garde nationale (p. 609 et suiv.). — Parle sur les brevets de retenue (p. 691), (p. 730). = Parle sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (t. XXI, p. 396), (p. 397), — sur les apanages (p. 609). = Présente un projet de décret sur le bouton uniforme de la garde nationale (t. XXII, p. 274); — le défend (*ibid.*). — Définit le libelliste (p. 317). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 71). — Fait un rapport sur les invalides (p. 158 et suiv.), (p. 208). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 48), — sur le Clermontois (p. 124). — Fait un rapport sur les invalides (p. 309 et suiv.); — le défend (p. 363). (p. 364). — Parle sur une pétition d'invalides (p. 485), — sur la mort de Mirabeau (p. 506), sur le ministre de la marine (p. 674). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 13); — sur une demande d'appel nominal (p. 151 et suiv.), — sur une lettre du roi (p. 315), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 379), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 389), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 475), (p. 476), — sur le droit de pétition (p. 693). = Fait un rapport sur les invalides pensionnés, soldes, demi-soldes, etc. (t. XXVI, p. 293 et suiv.). — Parle sur la liquidation (p. 302). = Parle sur la gendarmerie nationale (t. XXVII, p. 118 et suiv.), — sur les gardes nationales (p. 395). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 749). = Demande qu'il soit décrété que tout homme de couleur est libre du moment où il touche la terre de France (t. XXXI, p. 442).

Dubois-Maurin, *député des communes de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Du Buat, *député de la noblesse du bailliage de Meaux*. Remplace d'Aguesseau de Fresnes démissionnaire (t. XV, p. 508). = Remplace d'Aguesseau de Fresnes (t. XVI, p. 133). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 70 et suiv.).

Dubuc de Ferret (André). Demande un passeport pour se rendre en Angleterre (t. XXIX, p. 34) — (André). Voir *Passeports*, § 8.

Dubuisson-d'Inchy, *député des communes de la province d'Artois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Du Cayla (Baron). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Baschi* (t. XIII, p. 381).

Ducellier, *député des communes de la prévôté et vicomté de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Ducellier, *député du tiers état de Paris hors les murs*. (Le même que le précédent.) Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 456).

Du Chatelet (Duc), *député de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc*. Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (t. VIII, p. 44). — Propose d'envoyer une députation au roi à l'occasion de la mort du Dauphin (p. 66). — Demande qu'une taxe en argent soit substituée à la dîme (p. 346); — que, pour faire cesser les troubles, on envoie dans les provinces le compte rendu de la séance du 4 août (p. 373); — qu'on dissipe les attroupements comme en Angleterre (p. 376). — Défend le comte d'Esterhazy au sujet de la plainte de quatre bourgeois de Marienbourg (p. 507). — Parle sur la circulation des grains (p. 508), — sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 644). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 381). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 167). — Fait un rapport sur la caisse d'escompte (p. 369 et suiv.). — Parle sur la banque nationale (p. 679). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108), — sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la Corse (p. 270), — sur les octrois (p. 318), — sur les haras (p. 393), — sur les troubles des provinces (p. 680). = Parle sur la suspension des appointements des officiers-majors des places frontières (t. XII, p. 325), (p. 340), (p. 341). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 558 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 193), (p. 268), — sur les arsenaux (p. 393), — sur l'armée (p. 435 et suiv.), (p. 448), (p. 502), (p. 650). = Parle sur l'insubordination de la garnison de Nancy (t. XVIII, p. 74), — sur l'affaire d'Espagne (p. 267), — sur les comptes du trésorier du régiment du roi (p. 290 et suiv.), — sur l'affaire de Nancy (p. 437). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 431). = Parle sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (t. XX, (p. 84); — sur l'affaire d'Avignon (p. 530 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 308 et suiv.), sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 395), — sur le remplacement des officiers, sous-officiers et soldats de deux régiments (p. 676 et suiv.). = Parle sur un projet de décret relatif aux corps administratifs (t. XXII, p. 755). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 72), (p. 113), (p. 115). — Présente un projet de décret sur une demande d'extradition (p. 281 et suiv.). — Parle sur les bâtiments nationaux (p. 659). — Fait un rapport sur une demande d'extradition (p. 694). = Parle sur les invalides (t. XXIV, p. 358). = Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXV, p. 528). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 373). — Prête serment (p. 444).

Du Chatelet (Achille). Malouet dénonce une affiche signée par lui, conseillant l'abolition de la royauté (t. XXVII, p. 613).

Du Chatelet (Sieur). — Voir *Domaines nationaux*, § **6**.

Duclos-Dufresnoy, *député-suppléant de la ville de Paris*. — Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). — Demande l'érection d'un tribunal chargé de juger les auteurs des troubles (p. 266). = Sa proposition relative à la caisse d'escompte (t. IX, p. 355 et suiv.).

Ducret, *député du bailliage de Mâcon*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 258 et suiv.).

Dudon, *procureur général au parlement de Bordeaux*. Ecrit au président de l'Assemblée nationale pour justifier sa conduite (t. XII, p. 595 et suiv.).

Dudon de l'Estrade, *fils du procureur général de Bordeaux*. Demande à être admis à la barre pour défendre son père (t. XII, p. 27); — sa comparution (p. 28).

Duel.

§ **1er**. — Opinion de Brouillet, non prononcée, sur les duels (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 767 et suiv.). (Voir ci-dessous § **2**, le projet de décret de Brouillet, présenté à l'occasion du duel de Lameth-Castries).

§ **2**. — *Duel Lameth-Castries*. Incident soulevé par Duval d'Eprémesnil au sujet de l'envahissement de l'hôtel de Castries par le peuple: de Murinais, abbé Maury (13 novembre 1790, t. XX, p. 414). — Autre incident provoqué par une députation du bataillon de Bonne-Nouvelle: arrêté pris par ce bataillon (*ibid.* p. 417); — discours de l'orateur de cette députation (*ibid.*); — interruption de Roy (*ibid.*); — suite du discours de l'orateur (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Chasset, président (*ibid.* p. 418); — débat: d'Ambly, Prieur, Bouche, Barnave, le Président, Malès, Roy, Marchais, de Virieu, le Président, de Virieu, de Foucault, Barnave, de Foucault, Mirabeau, le Président, Mirabeau, Malouet, d'Estourmel, d'Ambly, Roy (*ibid.* p. 418 et suiv.); — décret condamnant Roy à une détention de trois jours à l'Abbaye (*ibid.* p. 421); — incident spécial à Mirabeau: de Foucault, de Murinais (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.* p. 422). — Députation de la commune de Paris: discours de Bailly, son président, tendant au vote d'une loi contre le duel (*ibid.*); — réponse de Chasset (*ibid.*). — Projet de décret sur le duel présenté par l'abbé Brouillet (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et de judicature réunis (*ibid.*). — Arrêté de la section de la Croix-Rouge (*ibid.* p. 423); — renvoi de cette pétition ainsi que de celles de la municipalité de Paris et du bataillon de Bonne-Nouvelle, au comité de la Constitution (*ibid.*). — Extrait du procès-verbal de la séance du 13 novembre de la section de la Grange-Batelière (14 novembre, p. 423 et suiv.); — renvoi aux comités de Constitution et de jurisprudence criminelle (*ibid.*). — Députation de la section de Mauconseil (*ibid.* p. 427). — Députation de la section des Gravilliers (18 novembre, p. 520); — renvoi au comité de jurisprudence criminelle (p. 520).

§ **3**. — Motion de Chevalier sur le duel (4 février 1791, t. XXII, p. 750); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Dufan, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan*. Est proposé pour remplacer Pérez d'Artassan, député démissionnaire (t. XI, p. 118); — son admission est

Dufau, *député* (*Suite*).

ajournée (*ibid.*); — est admis (p. 224). = Parle sur la division du royaume (t. XVI, p. 675). = Parle sur le Code pénal (t. XXVI, p. 688).

Dufraisse-Duchey, *du tiers état de la sénéchaussée de Riom.* Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Lit, au nom du comité de judicature, un projet d'arrêté concernant les articles votés le 4 août 1789 (p. 619). = Se plaint de menaces adressées à des députés (t. IX, p. 382). = Parle sur le comité des recherches (t. X, p. 169), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), — sur le serment (p. 413). — Demande la question préalable sur une motion de Mirabeau (p. 498), — le temps nécessaire pour examiner une instruction relative au décret sur les municipalités (p. 564), — la discussion immédiate de la motion de Malouet sur la juridiction des municipalités (p. 575), — sur les troubles de Toulon (p. 588). = Dénonce des journaux et demande la nomination d'un comité de censure (t. XI, p. 172). — Propose d'interdire aux députés de faire des journaux (*ibid.*). — Parle sur la division du royaume (p. 540), — sur la suppression des ordres religieux (p. 590). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 109), — sur la gabelle (p. 169), — sur l'état des religieux (p. 239), — sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355). = Parle sur la nouvelle prestation de serment votée le 27 avril 1790 (t. XV, p. 316); — demande pourquoi la lettre de démission du président de Virieu n'a pas été insérée au procès-verbal (p. 323). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 407), (p. 417), — sur la municipalité de Paris (p. 461). = Parle sur l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 135), — sur un jugement du parlement de Navarre (p. 203), — sur le Comtat Venaissin (p. 407), — sur l'organisation judiciaire (p. 701), (p. 739). = Parle sur la suppression des offices de jurés-priseurs (t. XVII, p. 3), — sur l'incompétence du comité d'aliénation à présenter des articles de législation (p. 189), — sur le pouvoir judiciaire (p. 606), (p. 611), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre (p. 656), (p. 657). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 48), — sur une adresse du Châtelet (p. 73), — sur une motion relative à l'abbé Raynal (p. 84), — sur la lettre pastorale de l'évêque de Toulon (p. 128). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 315), — sur les chambres de vacations (p. 394), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 109). = Parle sur une pétition de la municipalité de Paris (t. XXIII, p. 53), — sur le pouvoir judiciaire (p. 555). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 148), — sur les troubles du Mâconnais (p. 288). = Parle sur la réunion d'Avignon à la France (t. XXVI, p. 381), — sur le Code pénal (p. 729). = Parle sur l'entrée dans les Tuileries (t. XXVIII, p. 111).

Dufresne, *député du clergé de la sénéchaussée d'Alençon.* Parle sur le procès-verbal (t. X, p. 451).

Dufresne de Saint-Léon, *directeur général de la liquidation.* Envoyé à Bruxelles pour porter à Necker les lettres du roi et de l'Assemblée nationale, relatives à son rappel, — écrit qu'il va se rendre à Francfort, où Necker s'est retiré (t. VIII, p. 249).

Duhamel. Voir *Perée-Duhamel.*

Duhart (Marquis), *député de la noblesse du pays de Soule.* Parle sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (t. XI, p. 60), — sur la division du royaume (p. 496).

Du Hautoy (Vicomte), *député de la noblesse de Bar-le-Duc en Barrois.* Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 379 et suiv.).

Duiler, *officier hollandais au service de la France.* Prête serment (t. XXVII, p. 564).

Dulau, *archevêque d'Arles, député du clergé de la sénéchaussée d'Arles.* — Nommé commissaire conciliateur (t. VIII, p. 37). — Annonce que le clergé n'a pas cru devoir prendre de résolution sur la vérification des pouvoirs (p. 46). — Rend compte de la conférence du 6 juin 1789 (p. 78), — de la conférence du 9 juin (p. 84). — Combat la réunion des ordres (p. 126). — Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 31).

Duluc. — Voir *Périsse-Duluc.*

Dumas, *député des communes de la sénéchaussée de Libourne.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Dumas, *député des communes de la principauté d'Orange.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Du Mans, *député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée du Maine.* — Est désigné pour remplacer le comte de Tessé, démissionnaire (t. XV, p. 390); — est admis à la condition de prêter le serment civique (p. 552); — prête ce serment (p. 683).

Dumesnil (Jean-Germain), *citoyen de Paris.* — S'engage à fournir à la paye d'un volontaire (t. XXVIII, p. 1).

Dumesnil-Desplanques, *député du tiers état du bailliage de Coutances.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 118).

Dumetz. — Voir *Bouteville-Dumetz.*

Dumouchel, *recteur de l'Université de Paris, député du clergé de la ville de Paris.* — Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 153); — sa déclaration à ce sujet (*ibid.*). — Rend hommage à l'Assemblée nationale, au nom de l'Université de Paris (p. 303). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 35). — Secrétaire (p. 121). — Parle sur la constitution du clergé (p. 216), — sur le traitement du clergé (p. 533). — Demande, comme recteur de l'Université de Paris, la nomination d'une députation pour assister à la distribution des prix des école de la Sorbonne (p. 735). = Parle sur les biens nationaux (t. XIX, p. 443). — Parle sur l'Université de Poitiers (t. XXII, p. 738). = Nommé

Dumouchel, *recteur de l'Université de Paris* (*Suite*).

évêque du département du Gard (t. XXIII, p. 748).

Dumoulins (Demoiselle Emericus). — Réclame le montant d'avances faites à l'État par son père (t. XXVII, p. 643). — Sa réclamation est renvoyée au comité de liquidation (*ibid.*).

Dumouriez, *maréchal de camp*. — Sa lettre à Vieillard témoignant de sa fidélité à la Constitution (t. XXVII, p. 548).

Du Moustier, *garde du corps*. Pétion demande son arrestation (t. XXVII, p. 531). = Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 334).

Dumoustier de la Fond, *député des communes du bailliage de Loudun*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Dumoustoir. — Voir *Coroller*.

Dunkerque (Ville de). Projet de décret, présenté par d'Allarde, relatif à des secours à accorder à cette ville (20 avril 1791, t. XXV, p. 213); — discussion : Gaultier-Biauzat, Martineau (*ibid.*); — renvoi au département (*ibid.*); — rapport et projet de décret présentés par d'Allarde (11 mai, p. 736); — adoption (*ibid.*).

Dunkerque. — Voir *Bélandriers de Dunkerque*. — *Franchise du port de Dunkerque*.

Dunkerque (Port de). — Voir *Ports*, § 4.

Dupac de Badens (Marquis), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne*. Donne sa démission (t. XI, p. 541).

Du Petit-Thouars, *lieutenant de vaisseau*. L'Assemblée lui adresse des éloges sur son zèle pour l'extension du commerce et rejette sa demande de deux avisos pour une campagne commerciale (t. XXIX, p. 82).

Duplain (Jean-Baptiste). — Voir *Gratifications*.

Duplaquet (Abbé), *député du clergé du bailliage de Saint-Quentin*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 144). — Donne sa démission d'un prieuré, dans la discussion sur la dîme (p. 394). = Déclare qu'il n'a pas demandé un passeport, mais un certificat de sa qualité de député (t. IX, p. 389). = Prête serment avec déclaration à l'appui (t. XXI, p. 679). = Parle sur le payement des créanciers des personnes absentes (t. XXIX, p. 6).

Dupont, *député du tiers état de la sénéchaussée de Bigorre*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Demande une déclaration des droits et des devoirs de l'homme (p. 340); — parle sur cette question (p. 483). = Signale une difficulté d'exécution du décret sur la contribution des privilèges (t. IX, p. 187). — Appuie le renvoi de l'affaire du baron de Besenval au Châtelet (p. 445). — Parle sur la convocation des États du Dauphiné (p. 553). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43 et suiv.); — sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (p. 55); — sur la formation des assemblées primaires (p. 67), (p. 69); — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 248), — sur le présent de cire et de bougie pour les juges (p. 269), — sur les impositions (p. 326), — sur la motion du comte de Mirabeau concernant les Corses expatriés (p. 337), — sur la dévastation des forêts (p. 503). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 188), (p. 428). = Fait un rapport sur les dons patriotiques (t. XII, p. 63 et suiv.). Parle sur la gabelle (p. 169), — sur une demande de crédit de Necker (p. 632). = Fait un rapport sur un projet de décret concernant la commission intermédiaire du Bigorre (t. XV, p. 429). — Parle sur les impositions de 1790 (p. 521), — sur des réclamations des communautés protestantes d'Alsace (p. 648). = Parle sur les biens nationaux (t. XVI, p. 456), — sur une motion relative à la fédération (p. 746). = Parle sur la contribution patriotique (t. XVII, p. 662). = Présente un projet de décret relatif aux suites de la résiliation de la ferme du droit d'équivalent perçu dans la ci-devant province du Languedoc (t. XXVIII, p. 608). = Présente un projet de décret relatif aux fonds de bibliothèques que les librairies et les imprimeurs de Paris ont en commun (t. XXIX, p. 80). — Parle sur les lois rurales (p. 256 et suiv.), — sur la Constitution (p. 332), (p. 378), (p. 409). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 168 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif au payement des subsistances fournies à la ville de Dieppe par une compagnie anglaise (p. 275 et suiv.), — un projet de décret relatif à la résiliation du bail de l'hôtel des députés de la ci-devant province d'Artois (p. 276), — un projet de décret relatif à une avance de 400,000 livres à faire par la caisse de l'extraordinaire à la ville de Toulouse (p. 609 et suiv.). = Présente un projet de décret autorisant une avance de fonds à la municipalité de Rennes (t. XXXI, p. 115 et suiv.), — un projet de décret relatif à l'acquit des droits pour les cuirs et les peaux (p. 116). — Parle sur les colonies (p. 241).

Dupont (de Nemours), *député des communes du bailliage de Nemours*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44); — rend compte des conférences (p. 66), (p. 78); — répond à l'appel général (p. 96); — fait le rapport sur les élections vérifiées dans le cinquième bureau (p. 106); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139); — fait un rapport au nom du comité des subsistances (p. 190 et suiv.); — est d'avis que l'on délibère tout de suite sur la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 252 et suiv.); — combat la motion de Volney concernant le comité des rapports (p. 293); — appuie la proposition du marquis de Sillery, relative aux troubles (*ibid.*); — demande que tout citoyen soit obligé d'obéir aux lois, que les tribunaux veillent sans cesse à leur exécution et que les milices bourgeoises et tous les corps militaires obéissent à toute réquisition des municipalités et des magistrats civils (p. 344 et suiv.); — présente des vues générales sur les emprunts à propos de celui de 30 millions (p. 376); — demande qu'on avertisse le peuple que tous ceux qui fomenteront des troubles ou y participeront seront traités comme des rebelles (*ibid.*), — qu'on envoie le décret proposé avec celui sur l'emprunt (p. 377). — Parle sur le renouvellement annuel de l'Assemblée na-

Dupont (de Nemours), *député* (*Suite*).

tionale, sur les deux Chambres et sur la sanction (p. 573); — déclare qu'il votera pour deux Chambres quoiqu'il n'en veuille qu'une (p. 604). = Parle sur le vote de l'article concernant la succession à la couronne (t. IX, p. 24); — sur l'exposé de la situation des finances (p. 147 et suiv.), — sur les municipalités (p. 461), — sur les conditions d'éligibilité (p. 478), — sur les biens ecclésiastiques (p. 517 et suiv.), — sur les conditions d'éligibilité (p. 597), — sur le règlement provisoire de police pour Paris (p. 691 et suiv.). = Parle sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8), — sur le nombre des administrateurs de district (p. 116), — sur la caisse d'escompte (p. 136 et suiv.), — sur la dette publique (p. 324). — Demande l'ajournement indéterminé du dépôt du rapport sur les plans de Necker et de Laborde de Méreville (p. 452). — Son opinion sur la disposition que l'Assemblée doit faire des biens ecclésiastiques et en particulier de ceux des ordres religieux (p. 650 et suiv.). — Parle sur la banque nationale (p. 667), (p. 679 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108). — Fait un rapport sur les limites du département de Paris (p. 236). — Parle sur la division du royaume (p. 350 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'abolition du régime prohibitif des haras (p. 393), — le modifie (p. 394). — Fait un rapport sur la division du département de Bar-le-Duc (*ibid.*). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 417). — Propose deux décrets concernant la division des départements du Bas-Maine et du Haut-Maine (p. 427). — Fait un rapport sur la division du département de l'Albigeois (p. 437). — Fait une motion concernant le bon ordre des finances et l'état constitutionnel du clergé (p. 450). — Fait un rapport sur la division du royaume (p. 488). — Approuve un vœu du roi touchant les districts de Fontainebleau (p. 518). — Présente un projet de décret sur les finances (p. 520). — Parle sur les ordres religieux (p. 544), (p. 589). — Fait un rapport sur le décret général relatif aux départements du royaume (p. 602 et suiv.). — Ses observations sur le nombre des districts et des tribunaux (p. 606 et suiv.). — Parle sur la division du royaume (p. 612), (p. 621), — sur le traitement des religieux (p. 639), (p. 647 et suiv.), — sur les troubles des provinces (p. 667 et suiv.), (p. 682). = Parle sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (t. XII, p. 589). — Déclare, au nom du comité des finances, que ce comité s'occupe de couvrir les embarras présents (t. XII, p. 31). — Fait un rapport sur les moyens de remplacer la gabelle (p. 117 et suiv.); — le défend (p. 117 et suiv.), (p. 178), (p. 190). — Parle sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 209), (p. 212), — sur la gabelle (p. 216), (p. 262 et suiv.), (p. 263), — sur les postes (p. 296), (p. 297), — sur les aides (*ibid.*), — sur la contribution patriotique (p. 331), (p. 362). — Propose de discuter les questions préliminaires au remplacement de la dîme (p. 366). — Parle sur les caisses territoriales (p. 373), — sur la compagnie des Indes; — son mémoire sur cette question lu par l'abbé Maury (p. 515 et suiv.); — son appréciation de ce procédé (p. 516); — sa demande de preuves (p. 542), (p. 543). — Propose un amendement à l'article 2 du projet de décret sur le remplacement de la dîme (p. 750). =

Dupont (de Nemours), *député* (*Suite*).

Parle sur les assignats (t. XIII, p. 54 et suiv.), (p. 85), (p. 91), (p. 92), — sur les finances (p. 97). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XV, p. 265 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la gabelle (p. 271 et suiv.); — le défend (p. 272). — Parle sur les droits féodaux (p. 274). — Fait un rapport sur une difficulté survenue au sujet des citoyens actifs de la ville de Rozay (p. 421), — sur la municipalité de Paris (p. 423). — Parle sur une proposition de Decretot concernant les billets de caisse (p. 428); — sur l'échange des billets de 1,000 livres contre des billets de 200 à 300 livres (*ibid.* et p. suiv.), — sur l'achèvement du canal du Charolais (p. 429), — sur le pouvoir judiciaire (p. 431). — sur les biens domaniaux (p. 479 et suiv.), (p. 480). — Présente un projet de décret tendant à faire verser au Trésor public par la Caisse d'escompte 20 millions en billets portant promesse de fournir assignats (p. 482). — Fait une proposition tendant à la rentrée intégrale de la contribution patriotique (p. 509). — Présente un des deux articles sur la gabelle renvoyés par les comités de finances, de commerce et d'agriculture réunis (*ibid.*). — Parle sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur la formation des armées représentatives en Alsace (p. 526), — sur le droit de paix et de guerre (p. 586 et suiv.), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706), (p. 724). = Demande le rappel à l'ordre de Gautier de Biauzat (t. XVI, p. 38 et suiv.). — Parle sur l'élection des frères de Faucher (p. 134), — sur la dette publique (p. 179 et suiv.), — sur le traitement du clergé (p. 410), (p. 533), — sur les loteries (p. 684). — Secrétaire (p. 691). — Présente un projet de décret sur les fournitures de sel à l'étranger (p. 694). — Parle sur dénonciation contre Necker (p. 751). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 15), — sur la restitution des biens aux non-catholiques (p. 35), — sur les postes (p. 47), — sur des troubles dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (p. 81), — sur les pensions (p. 139), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185), (p. 191), — sur les juifs (p. 219), — sur les droits de voirie (p. 359). — Donne sa démission de membre de cinq comités, restant seulement membre de celui des finances (p. 384). — Parle sur des cris poussés extérieurement contre les ministres (*ibid.*), — sur les arsenaux (p. 393), — sur une adresse de la société anglaise des Amis de la Révolution (p. 413), — sur la remise des papiers des anciens corps administratifs aux assemblées de département (p. 426), — sur les pensions (p. 444), (p. 577), — sur les droits féodaux (p. 578 et suiv.), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 626). = Fait un rapport sur le remplacement de la gabelle, (t. XVIII, p. 51 et suiv.); — le défend (p. 67), (p. 68). — Président (p. 88); — son discours d'installation (*ibid.*). — Son discours au roi pour sa fête (p. 246), (p. 259). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 413). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 437). — Fait une motion sur les troubles du 2 septembre 1790 (p. 634 et suiv.). — Parle sur une brochure contre les assignats (p. 684); — s'en déclare l'auteur (p. 685). = Parle sur les droits d'aides (t. XIX, p. 145), — sur la dette publique

Dupont (de Nemours), *député* (*Suite*).

(p. 224 et suiv.). — Fait un nouveau rapport sur le remplacement de la gabelle (p. 426 et suiv.). — Parle sur Saint-Domingue (p. 430), — sur une pétition de la ville de Nuremberg (p. 510, — sur la contribution foncière (p. 674 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la question du renvoi des ministres (p. 737 et suiv.). = Fait un rapport sur les impositions indirectes (t. XX, p. 96 et suiv.). — Expose et met en parallèle les différents projets de droits sur les les boissons (p. 114 et suiv.). — Parle sur la franchise de Bayonne (p. 748). = Présente des projets de décrets sur des ventes de biens nationaux (t. XXI, p. 458), (p. 508). = Propose des améliorations dans la perception de l'impôt (t. XXII, p. 47 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur les jurés (p. 335 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 473 et suiv.), p. 512), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 540). = Fait un rapport sur les octrois (t. XXIII, p. 88 et suiv.). — Parle sur le tabac (p. 164), (p. 175), — sur les embouchures du Rhône (p. 432), — sur le Trésor public (p. 738). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 12), — sur les successions (p. 47), (p. 48), — sur les contributions foncière et mobilière (p. 92 et suiv.), (p. 150), — sur les troubles de Douai (p. 255), — sur la régence (p. 265), — sur les mines (p. 409 et suiv.), (p. 411). — Fait un rapport sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 445 et suiv.); — le défend (p. 449). — Parle sur la proposition relative à la transformation de l'église Sainte-Geneviève (p. 537). — Son opinion, non prononcée, sur le droit de tester (p. 554 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 691). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 198), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 223). — Présente un projet de décret relatif à l'abolition de l'abonnement accordé à la ville de Toulouse pour ses impositions ordinaires (p. 512). — Présente un projet de décret sur le remboursement d'une somme de 400,000 livres à la ville de Strasbourg *ibid.*); — le défend *ibid.*). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 550), — sur la police des églises de Paris (p. 646), — sur l'organisation des corps de finances (p. 672), (p. 677), — sur le droit de pétition (p. 692), — sur le droit d'affiche p. 700). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 16). — Fait un rapport sur la suppression de la caisse de Sceaux et de Poissy (p. 30). — Parle sur les colonies (p. 49 et suiv.), — sur les députés des colonies (p. 123), — sur les colonies (p. 134), — sur les actes de l'état civil (p. 238). — Présente un projet d'instruction pour les colonies, relativement aux décrets des 12 et 15 mai 1791 (p. 263 et suiv.), — le défend (p. 264), (p. 265). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 267), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381), — sur les colonies (p. 495), — sur la convocation de la première législature p. 582), — sur les colonies (p. 603 et suiv.), (p. 608). = Parle sur des emprunts d'intérêt local (t. XXVII, p. 98), — sur la fuite du roi (p. 367). — Donne lecture du projet d'adresse aux Français sur les nouvelles impositions (p. 491 et suiv.); — le défend (p. 502). = Parle sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (t. XXVIII, p. 542), — sur les lois rurales (p. 607). = Sa réponse au discours de l'orateur de la députation des ouvriers de Sainte Geneviève (t. XXIX, p. 188). — Fait un rapport sur les dettes et les besoins des villes et des communes (p. 193 et suiv.); — le défend (p. 195), (p. 197). — Parle sur la Constitution (p. 267 et suiv.), (p. 294), (p. 300). — Présente un projet de décret tendant à autoriser la caisse de l'extraordinaire à faire une avance à la municipalité de Paris (p. 610). — Parle sur la Constitution (p. 702). = Parle sur le mode de présentation de la Constitution au roi (t. XXX, p. 141), — sur la comptabilité des finances (p. 298). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 263 et suiv.), (p. 280 et suiv.), (p. 286). — Présente un projet de décret relatif aux propriétaires de redevances annuelles soumis à la retenue du cinquième p. 616).

Duport (Adrien), *député de la noblesse de Paris*. Excuse le parlement de Paris d'avoir envoyé à l'Assemblée nationale, par une lettre et non par une députation, son arrêté du 16 juillet 1789 (t. VIII, p. 244). — Parle contre la violation du secret des lettres (p. 274). — Ses motions concernant la création d'un comité des recherches (p. 293); — la réunion des États provinciaux (p. 306); — demande le renvoi aux bureaux du projet de décret relatif au refus de l'impôt, proposé par le comité des rapports (p. 337); — demande l'ajournement de la faculté d'exiger des aveux et des dénombrements (p. 355), (p. 356). — Exprime l'opinion que la dîme n'est pas un droit foncier (p. 383); — en demande l'abolition (p. 387). — Parle sur la déclaration des droits (p. 451), (p. 454), (p. 464), (p. 471), (p. 487), (p. 488); — présente un article qui devient l'article 17 de cette déclaration (p. 489); — demande le remplacement des gabelles par un impôt de 58 millions (p. 497). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506), (p. 509); — appuie l'arrêté proposé par Clermont-Tonnerre, au sujet des troubles du Palais-Royal (p. 513); — propose d'autoriser le pouvoir exécutif à permettre que les réformes à établir dans la procédure criminelle, demandées par la commune de Paris, soient réalisées au profit de cette ville (p. 608); — demande que l'Assemblée ne s'explique pas sur les droits éventuels de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 644). = Demande que le président aille supplier le roi de faire promulguer les arrêtés du 4 août (t. IX, p. 42). — Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 123). — Propose de renvoyer le procès-verbal au comité de rédaction (p. 197). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), (p. 221); — sa motion concernant l'établissement des assemblées provinciales (p. 224 et suiv.). — Parle sur le projet de décret présenté par Necker (p. 232), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 344), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 382), (p. 383), — sur les municipalités (p. 441), — sur le conseil du roi (p. 451), — sur les attroupements (p. 474), (p. 475), — contre la quatrième condition d'éligibilité consistant dans le payement d'une imposition directe de la valeur de trois journées de travail (p. 479). — Sa seconde motion sur les assemblées provinciales (p. 480 et suiv.). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 484 et suiv.),

Duport (Adrien), *député* (*Suite*).

sur la convocation des Etats du Dauphiné (p. 552). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 145), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 227), — sur la banque nationale (p. 280), —sur les municipalités (p. 345 et suiv.), — sur une motion de Mirabeau concernant les grades administratifs et les conditions d'éligibilité (p. 557 et suiv.), — sur le plan de banque nationale (p. 668). — Présente, au nom du comité de Constitution, les principes fondamentaux de la police et de la justice (p. 744 et suiv.). — Fait une motion en faveur de l'éligibilité et de l'admissibilité à tous les emplois de tous les citoyens actifs (p. 758). = Présente un projet de décret limitatif du droit des comités (t. XI, p. 24). — Propose de charger le président d'écrire une lettre à tous les régiments pour témoigner des sentiments de l'Assemblée (p. 69), — de prier le roi de fixer lui-même le chiffre de sa liste civile (p. 62). — Parle sur les pensions (p. 74), — sur l'imposition extraordinaire demandée par la ville de Rouen (p. 115), — sur la nécessité de faire une adresse aux commettants, interprétative de l'esprit des décrets (p. 172), — sur la division du royaume (p. 180) — Demande que tous les décrets soient traduits dans tous les idiomes de la France (p. 185).— Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187), — sur la monnaie de billon (p. 224), — sur l'affaire de Toulon (p. 228), — sur la nomination d'un nouveau comité des rapports (p. 264), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur la perception des impositions de 1790 (p. 397),—sur un projet de loi concernant des troubles (p. 419),—sur le procès-verbal (p. 600 et suiv.), — sur les ordres religieux (p. 640), (p. 652), — sur les troubles des provinces (p. 669 et suiv.), (p. 682), — sur les dépenses publiques (p. 714).=Parle sur la gabelle (t. XII, p. 154 et suiv.); — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 197), (p. 206), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348); — son travail sur ce dernier objet (p. 408 et suiv.).=Demande l'autorisation d'imprimer un plan pratique pour l'établissement du jury au civil et au criminel (t. XIII, p. 101). = Parle sur l'organisation de la municipalité de Paris (t. XV, p. 403), — sur les biens domaniaux (p. 456), — sur la municipalité de Paris (p. 460), (p. 462), — sur les biens domaniaux (p. 479), (p. 481), — sur la municipalité de Paris (p. 513), — sur le droit de paix et de guerre (p. 645 et suiv.). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 473), — sur les apprêts de la fédération (p. 675). = Parle sur le traitement actuel du clergé (t. XVII, p. 53), — sur des troubles dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (p. 81), — sur le pouvoir judiciaire (p. 613), —sur la conservation des papiers et titres existant dans la ville de Paris (p. 652), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre (p. 656), — sur le pouvoir judiciaire (p. 698), (p. 724), (p. 725), (p. 741). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 103), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 122 et suiv.), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 148 et suiv.), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 203), — sur l'affaire de Nancy (p. 588). = Parle sur l'ordre de la parole (t. XIX, p. 260). — Son opinion, non prononcée, sur les assignats (p. 316 et suiv.). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 37), — sur les assignats (p. 266), — sur le tribunal de cassation (p. 351). — Propose un projet de décret sur la pétition des électeurs présumés de la commune de Paris (p. 352). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 370), (p. 518), (p. 537 et suiv.). = Fait un rapport sur la police de sûreté, la justice criminelle et l'institution des jurés (t. XXI, p. 42 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la conciergerie (p. 170 et suiv.). — Parle sur la proposition d'imposer les rentes dues par le Trésor public (p. 197), — sur les monnaies (p. 215), — sur la contribution personnelle (p. 348), — sur les monnaies (p. 437). — Ministre de la justice. Répond à une lettre du comité de mendicité sur Bicêtre et la Salpêtrière (p. 531). = Demande qu'on s'occupe de l'organisation de la maréchaussée (p. 626). — Présente des projets de décrets sur les prisons de la ville de Saintes (p. 632 et suiv.), — sur les jugements prévôtaux (p. 655). — Défend son rapport sur la police (p. 692), (p. 707), (p. 713 et suiv.), (p. 753). = Rapporteur, défend le projet de décret sur les jurés (t. XXII, p. 11 et suiv.). — Parle sur le procès-verbal (p. 20 et suiv.), — sur les jurés (p. 32), (p. 330), (p. 331), (p. 333), (p. 334), (p. 343), (p. 348), (p. 362), (p. 363 et suiv.), (p. 416 et suiv.), (p. 417), (p. 418 et suiv.), (p. 419), (p. 422), (p. 464), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 540), — sur les jurés (p. 659 et suiv.), (p. 660), (p. 661), (p. 662), (p. 663), (p. 716), (p. 717), (p. 724), (p. 725), (p. 726), (p. 727), (p. 758), (p. 761), (p. 762), (p. 763). = Défend son rapport sur le projet de loi relatif aux jurés (t. XXIII, p. 25 et suiv), (p. 37 et suiv.). — Président (p. 181). — Répond à une députation de la commune de Paris (p. 234), — à une accusation de Cazalès (p. 518). — Parle sur les corps administratifs (p. 707), — sur le Trésor public (p. 737), — sur les prisons (p. 753). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 14 et suiv.), (p. 15), (p. 16), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 36), — sur l'envoi de deux arrêtés de la commune de Paris (p. 38). — Présente un projet de décret sur la formation d'un tribunal spécial (p. 67). — Parle sur les corps administratifs (p. 73), (p. 76), (p. 77), (p. 78), (p. 79), (p. 80), — sur le Trésor public (p. 191), —sur la régence (p. 302), (p. 332 et suiv.), (p. 371), (p. 372), (p. 373). — — Fait un rapport sur l'élection des membres des tribunaux criminels (p. 466); — présente un projet de décret (p. 467). — Présente un article additionnel au décret sur l'organisation de la justice criminelle (*ibid.*); — le défend (p. 468), (p. 469). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 654 et suiv.). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 149 et suiv.), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 222), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 251), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 288), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 316). — Fait un rapport sur l'élection et le traitement des officiers des tribunaux criminels (p. 614); — le défend (*ibid.*), (p. 615). — Parle sur le projet de Code pénal (p. 618), (p. 643 et suiv.), (p. 646 et suiv.), (p. 689), (p. 690), — sur la fuite du roi (p. 691 et suiv.),

Duport (Adrien), *député* (*Suite*).

— sur une pétition des juges criminels de Paris (p. 707), — sur le Code pénal (p. 712), (p. 729 et suiv.), (p. 739). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 10), (p. 64), (p. 65), (p. 66 et suiv.), (p. 69), (p. 70), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 84 et suiv.), (p. 85 et suiv.), (p. 86), — sur les colonies (p. 213 et suiv.), — sur le Code pénal (p. 244), (p. 245), (p. 247), (p. 276 et suiv.), (p. 297 et suiv.), (p. 298), (p. 303), (p. 305), (p. 307), (p. 308), (p. 309). — Fait une motion sur le costume des commissaires de police (p. 344). — Parle sur la fuite du roi (p. 369 et suiv.), — sur le serment des militaires (p. 409), — sur la fuite du roi (p. 521), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 532). — Fait un rapport sur les mesures à prendre pour procéder à l'arrestation des personnes qui ont accompagné le roi et pour recevoir les déclarations du roi et de la reine (p. 535 et suiv.); — le défend (p. 536), (p. 537), (p. 538 et suiv.), (p. 542). — Est nommé commissaire pour recevoir les déclarations du roi et de la reine (p. 544). — Lit ces déclarations (p. 552 et suiv.). — Fait un rapport sur une fédération générale le 4 août 1791 (p. 589 et suiv.); — le défend (p. 593 et suiv.). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 7), (p. 9), (p. 25), (p. 27), (p. 29 et suiv.), (p. 51), (p. 53). — Présente un projet de décret concernant l'organisation des 6 tribunaux criminels de Paris (p. 114). — Parle sur la fuite du roi (p. 263 et suiv.), (p. 334), — sur l'adresse aux Français (p. 378). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 274), (p. 296 et suiv.), (p. 303), (p. 354 et suiv.), (p. 401 et suiv.), (p. 432 et suiv.), (p. 459), (p. 462), (p. 630), (p. 638 et suiv.), (p. 657 et suiv.), (p. 732), (p. 735 et suiv.), (p. 746). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 168), (p. 189). — Présente un projet de décret relatif à la suppression des octrois de la Saône (p. 289 et suiv.). — Parle sur la comptabilité des finances (p. 300), — sur le serment des fonctionnaires (p. 633), — sur la publication de l'acte constitutionnel (p. 645). — Fait la relue des articles décrétés sur l'institution des jurés (p. 696 et suiv.). — Parle sur l'institution des jurés (p. 712), (p. 713), — sur les vacances des tribunaux (p. 714), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 731 et suiv.). — Présente des projets de décret relatifs : 1° au traitement des huissiers des 6 tribunaux criminels de Paris; 2° à l'époque de la mise à exécution de l'institution du jury; 3° aux vacances des tribunaux (p. 738). = Demande qu'il soit décrété que tous ceux qui auront fait une protestation contre la Constitution ne pourront remplir aucune fonction civile ou militaire (t. XXXI, p. 112). — Fait un rapport sur la création d'officiers de paix à Paris (p. 135). — Présente un projet de décret sur les protestations contre la Constitution (p. 245), — le défend (p. 246). — Parle sur les troubles d'Arles (p. 251), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 370 et suiv.). — Demande que l'Assemblée révoque tous les décrets d'exception contre les juifs et décrète qu'ils peuvent devenir citoyens actifs en prêtant le serment civique (p. 372). — Parle sur les finances (p. 447 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les délits commis par la voie de l'impression (p. 614 et suiv.). — Parle sur les pensions de retraites des fonctionnaires ecclésiastiques (p. 634). — Présente trois articles additionnels au décret sur l'établissement des jurés (p. 636), — un projet de décret sur le payement des dépenses extraordinaires faites par le premier tribunal du 6e arrondissement de Paris (*ibid.*), — un projet de décret sur les indemnités dues aux greffiers des tribunaux de district (*ibid.*).

Du Portail. Nommé *ministre de la guerre* en remplacement de La Tour-du-Pin (t. XX, p. 471). — Sa lettre à l'occasion de sa nomination (p. 485 et suiv.). — Etat de l'arriéré sur le département de la guerre (p. 592). = Ecrit sur les troubles d'Avignon (t. XXII, p. 286 et suiv.), — sur les troubles de Carpentras (p. 547). = Demande par lettre qu'il soit sursis à la vente des couvents pouvant être convertis en casernes (t. XXIV, p. 144). — Fixe l'état des forces militaires dans le Haut et Bas-Rhin (p. 299). — Informe l'Assemblée de la révolte du 67e régiment (p. 723). = Ecrit à l'Assemblée pour lui demander de décider que les soldats pourront assister aux séances des sociétés des amis de la Constitution et lui envoie copie de deux lettres de Kellermann relatant l'insurrection du régiment de Beauvoisis (t. XXV, p. 166 et suiv.). = Ecrit à l'Assemblée au sujet des fonds à accorder à l'hôtel des Invalides (t. XXVI, p. 147 et suiv.). — Ecrit à l'Assemblée au sujet de l'article 38 du décret sur l'organisation du Corps législatif (p. 707 et suiv.). — Demande la mise en liberté du sous-officier Muscar (p. 731). = Sa lettre à l'Assemblée au sujet des tribunaux chargés d'instruire et de juger les délits militaires des individus de la ci-devant maréchaussée ou de la gendarmerie nationale (t. XXVII, p. 53 et suiv.). = Sa lettre au sujet des dépenses à faire pour organiser l'armée (t. XXVIII, p. 211 et suiv.). — Sa lettre relative à la situation des places frontières des départements des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle et à leurs approvisionnements (p. 312 et suiv.). = Fait connaître les mesures prises pour la défense du royaume (t. XXIX, p. 95 et suiv.). — Sa lettre annonçant que la garnison de Metz s'est offerte pour travailler aux fortifications sans recevoir de salaire (p. 199). — Sa note relative au passage de troupes devant approcher de Paris à la distance de 30,000 toises (p. 241). — Demande la création de gardes nationales destinées à réprimer les rébellions à la loi (p. 379). — Donne des explications sur l'état de la défense des frontières du côté de l'Espagne (p. 540 et suiv.), (p. 543 et suiv.). — Sa lettre sur la révolte des 17e, 38e et 68e régiments d'infanterie (p. 704 et suiv.). = Sa lettre au sujet de l'équipement des gardes nationales (t. XXX, p. 191 et suiv.). — Sa lettre au sujet de la réclamation de M. de Moreton, ancien colonel du 52e régiment (p. 287 et suiv.). — Sa lettre relative aux difficultés de l'armement des gardes nationales volontaires (p. 301 et suiv.). — Sa lettre relative aux procédures criminelles instruites contre des militaires (p. 679). = Ecrit à l'Assemblée au sujet des objets relatifs à l'armée sur lesquels il est instant de prononcer (t. XXXI, p. 79). — Son mémoire sur l'état actuel de la France, relatif à la défense

Du Portail, *ministre* (*Suite*).

du royaume (p. 314 et suiv.). — Parle sur les semestres accordés aux officiers (p. 319). — Demande un crédit de 9,811,371 livres pour l'équipement et l'habillement des gardes nationales et fait connaître la dépense nécessaire pour mettre les places de Givet, Charlemont et Landau à l'abri d'une surprise et en état de soutenir un siège (p. 356). — Renouvelle sa demande de crédit pour l'habillement et l'équipement des gardes nationales (p. 593). — Demande la nomination de 20 nouveaux officiers généraux (p. 596).

Duport-Dutertre, *substitut adjoint du procureur de la commune de Paris*. Est nommé *garde des sceaux* (t. XX, p. 638); — écrit au Président de l'Assemblée nationale pour témoigner de son respect pour les décrets (p. 692 et suiv.); — se présente devant le conseil général de la commune de Paris qui le félicite de son élévation (p. 722 et suiv.). = Ecrit au président au sujet de plaintes relatives à une affiche inconstitutionnelle (t. XXII, p. 21). = Ecrit à l'Assemblée au sujet des commissaires envoyés à Aix pour y rétablir la tranquillité (t. XXIV, p. 189). = Ecrit à l'Assemblée au sujet de l'interprétation des articles 2 et 3 de la loi du 2 mars (t. XXV, p. 165 et suiv.). — Ecrit à l'Assemblée pour lui annoncer la venue du roi (p. 200). — Sa lettre à l'Assemblée relative aux accusés de lèse-nation détenus dans les prisons du ci-devant Châtelet (p. 250). — Ecrit à l'Assemblée sur les troubles de Nîmes (p. 561 et suiv.). = Ecrit à l'Assemblée au sujet des commissaires du roi près les tribunaux (t. XXVI, p. 217 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 365), (p. 367). — Annonce l'arrivée à Worms de M. Duveyrier (p. 577). — Sa lettre sur les négociations des commissaires envoyés à Avignon (p. 688 et suiv.). — Sa lettre sur les troubles de Colmar (p. 751). = Sa lettre relative à des procédures contre des prêtres réfractaires (t. XXVIII, p. 12). — Sa réponse aux instructions du président relatives au maintien de l'ordre public (p. 375). — Annonce le retour de M. Duveyrier (p. 509). — Envoie à l'Assemblée le compte rendu officiel de M. Duveyrier (p. 706). = Dénonce les agissements de certaines sociétés des amis de la Constitution (t. XXIX, p. 614 et suiv.). = Sa lettre sur l'état actuel d'Avignon (t. XXX, p. 286).

Duprat jeune, *député de l'assemblée électorale des Etats-Unis d'Avignon et du Comtat Venaissin*. Son discours relatif à la réunion de ces Etats à la France (t. XXX, p. 404 et suiv.).

Dupré. Est nommé graveur général de monnaies (t. XXVIII, p. 126).

Dupré, *député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la gabelle (t. IX, p. 92 et suiv.). = Parle sur la compagnie des Indes (t. XII, p. 528 et suiv.). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 93 et suiv.). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). = Son opinion, non prononcée, sur la mendicité (t. XX, p. 47 et suiv.), (p. 62 et suiv.). = Parle sur des troubles dans le Lot (t. XXI, p. 457 et suiv.). = Parle sur l'emploi du métal des cloches (t. XXVII, p. 484). = Parle sur la répartition des pièces de 15 sols (t. XXIX, p. 576).

Dupré de Balay, *député des communes du bailliage de Verdun*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Dupuisel. Aucun député de ce nom. Voir *Puysaye (de)*. Erreur commise par le *Moniteur* et reproduite par le *Journal des Débats et des Décrets*.

Duquesnoy, *député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Sa motion concernant la permanence de l'Assemblée nationale, les qualités des éligibles, le droit de *veto* et l'unité de Chambre (p. 435 et suiv.). — Amende le projet de préambule de Laborde, pour la Constitution (p. 462). = Appuie la motion du duc de La Rochefoucauld concernant la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 35). — Parle sur un projet de décret présenté par Necker (p. 231). — Présente un projet d'arrêté relatif à la translation de l'Assemblée (p. 390). — Parle sur la division nouvelle du royaume (p. 671 et suiv.), — sur l'inexécution des décrets (p. 697), — sur la motion du comte de Mirabeau concernant la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 711). = Défend Malouet et demande la suppression du comité des recherches (t. XI, p. 170). — Parle sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231), — sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 319), — sur les coupes de bois ecclésiastiques (p. 664). = Présente un projet de décret concernant l'Adresse aux Français sur les assignats (t. XV, p. 368). — Parle sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur le droit de paix et de guerre (p. 652 et suiv.), — sur les troubles de Paris (p. 677). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 43), (p. 144); — son opinion, non prononcée, sur la suppression des chapitres de femmes (p. 149 et suiv.). — Parle sur la constitution du clergé (p. 158), (p. 217), — sur la perception des dîmes et champarts (p. 244), — sur le traitement du clergé (p. 534), (p. 577), — sur le duc d'Orléans (p. 720). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVII, p. 48), (p. 265), (p. 266), — sur les pensions (p. 445 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 611), (p. 619). = Parle sur une lettre pastorale de l'évêque de Toulon (t. XVIII, p. 128), — sur un projet de décret tendant à annuler des procédures contre des fauteurs de troubles (p. 146), — sur des troubles à Metz et à Toulon (p. 168 et suiv.), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 235), — sur le commerce de l'Inde (p. 402), — sur troubles de Nancy (p. 432), — sur une souscription de billets forcée (p. 514). = Parle sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 93). — Parle sur le reculement des barrières (t. XX, p. 135), — sur l'inexécution du décret relatif à la constitution du clergé (p. 276), — sur le recouvrement des impôts (p. 278), — sur la destitution du major Duquesnoy (p. 375 et suiv.), — sur la pétition du sieur de Riolles (p. 548), — sur les brevets de retenue (p. 728 et suiv.). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 237), — sur la dette publique (p. 300), — sur l'affaire de Nancy (p. 318), — sur les monnaies (p. 436),

Duquesnoy, *député* (*Suite*).

— sur l'acceptation du décret relatif à la constitution du clergé (p. 639). = Parle sur une demande de fonds pour les dépôts de mendicité (t. XXII, p. 326), — sur l'inexactitude de certains membres (p. 415), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 464), — sur le tribunal criminel p. 465), — sur l'administration des secours (p. 592), — sur une pétition d'un prisonnier (p. 653), — sur les jurés (p. 660), — sur la marine (731), — sur les jurés (p. 763). = Demande la publicité de toutes les opérations en finances (t. XXIII, p. 25). = Parle sur l'envoi de deux arrêtés de la commune de Paris (t. XXIV, p. 38), — sur le ministre de la marine (p. 675). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 149). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 144), — sur le Code pénal p. 689). = Parle sur les travaux d'utilité publique (t. XXVII, p. 272). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXVIII, p. 731), (p. 735). = Parle sur la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 142).

Durand, *député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Présente un projet de décret relatif à la chapelle de Font-Sanise (t. XXVI, p. 29).

Durand, *député des communes de la sénéchaussée du Quercy*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Durand de Maillane, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Arles*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Demande que la Constitution soit précédée d'une déclaration des droits de l'homme (p. 317). = Son opinion, non prononcée, sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 499 et suiv.). = Plan, dressé par lui, du rapport du comité ecclésiastique à faire à l'Assemblée nationale (t. X, p. 230 et suiv.); = Dénonce l'enlèvement, par le prévôt de Marseille, de l'ancien conseiller au parlement d'Aix, Servan, notaire des Baux (t. XI, p. 415 et suiv.): — demande la jonction de cette affaire à celle des troubles de Marseille ((p. 732); — fait un exposé complet de l'affaire (p. 742 et suiv.). = Demande si les habitants du comtat Venaissin peuvent être considérés comme étrangers (t. XII, p. 440); — dénonce le lieutenant criminel d'Arles (*ibid.*). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278). — Fait un rapport sur les fondations et patronages laïques (t. XV, p. 503 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 235), (p. 238); — présente la suite de son rapport sur les fondations et patronages laïques (p. 588 et suiv.); — défend ce rapport p. 598); — présente une nouvelle rédaction des articles (p. 615); — la défend (p. 616). — Parle sur les diocèses (p. 741). = Parle sur l'affaire d'Avignon (t. XIX, p. 677). = Demande une rectification au procès-verbal (t. XX, p. 46). — Parle sur les dîmes inféodées (p. 48), — sur un projet de décret concernant la ville d'Orange (p. 96), — sur un projet de décret relatif aux bénéfices (p. 190), — sur les offices d'amirauté (p. 286). — Fait un rapport sur l'inexécution d'un décret relatif au chapitre de Saint-Quentin (p. 403 et suiv.). — Prend part à l'incident relatif au duel de Castries et de Lameth (p. 414). — Parle sur l'affaire d'Avignon (p. 518). = Demande l'inscription au procès-verbal d'une déclaration de l'abbé Grégoire (t. XXI, p. 678). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 529), — sur les corps administratifs (p. 664). = Parle sur les costumes religieux (t. XXIV, p. 30), — — sur une distribution d'armes (p. 69). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 12), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 218), (p. 219), (p. 365), (p. 366). = Fait un rapport sur les dispenses et empêchements de mariage (t. XXVI, p. 159), — sur le refus du curé de Saint-Sulpice de publier les bans de mariage du comédien Talma (p. 186 et suiv.), — sur la saisie des traitements accordés au clergé futur (p. 188). = Présente un projet de décret relatif aux paroisses de Dax (t. XXVII, p. 759). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 299), (p. 462). = Présente 4 projets de décrets relatifs aux paroisses des districts de Tarascon, de Salon et d'Apt et de la ville de Grasse (t. XXX, p. 626 et suiv.). — Parle sur l'affaire du prince de Monaco (p. 558). = Parle sur l'affaire du prince de Monaco (t. XXXI, p. 121), (p. 159).

Durget, *député du tiers état du bailliage d'Amont-en-Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait un rapport au nom du comité des recherches, sur la détention du sieur de La Richardière (t. X, p. 500). = Fait une motion tendant à mander à la barre le comité des recherches de la commune de Paris, pour lui ordonner de communiquer au Châtelet toutes les pièces qu'il a entre les mains concernant les attentats du 6 octobre 1789 (t. XVII, p. 653); — fait une motion complementaire (p. 657). = Parle sur une députation du peuple liégeois (t. XIX, p. 53). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 206). = Parle sur le Code pénal (t. XXVI, p. 738).

Dusers, *député du tiers état du bailliage de Vannes, Auray et Rhuis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette ville (t. XV, p. 444). = Communique une lettre adressée par la municipalité de Vannes relativement à des troubles provoqués par des prêtres (t. XXIII, p. 284).

Dusson de Bonnac, évêque d'Agen, *député du clergé de la sénéchaussée d'Agen*. Présente un amendement sur la concussion (t. X, p. 269). = Nominativement appelé pour la prestation de serment (t. XXII, p. 16); — s'y refuse (p. 17). — Voir *Bonnac*.

Du Tillet, *évêque d'Orange, député de la principauté d'Orange*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157). = Donne sa démission (t. IX, p. 600).

Du Tremblay de Rubelle, *maître des comptes*. Son mémoire sur la destruction de la mendicité (t. X, p. 327).

Dutrou de Bornier, *député des communes de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Duval de Grandpré, *député des communes de la sénéchaussée de Ponthieu*. Répond à l'appel

Duval de Granpré, *député* (*Suite*).

général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Duval d'Éprémesnil, *député de la noblesse de la prévôté de Paris-hors-les-murs*. Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (t. VIII, p. 44). — Propose un amendement à la proposition de Clermont-Tonnerre relative à la signature du procès-verbal des conférences (p. 64). — Réclame contre le mot *Communes* appliqué au tiers-état (*ibid.* et p. suiv.) (p. 73). — Demande que la constitution militaire soit liée à la constitution politique (p. 377). — Parle sur le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506). — Demande qu'il soit dressé des listes nominales des députés avec deux colonnes par oui et par non, qu'il soit fait un appel des bailliages et que le premier député de chaque bailliage soit tenu de déclarer la volonté de ses commettants (p. 510). — Propose de ne pas délibérer sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 643). = Ses observations sur le procès-verbal, au sujet de la rédaction du décret concernant la succession à la couronne (t. IX, p. 23). — Demande le rappel à l'ordre de Volney (p. 36); — un état détaillé des traitements sur les régies, les fermes, les postes, etc. (p. 103). — Parle sur l'article 4 du chapitre II de la Constitution (p. 124), — sur l'exposé financier de Necker (p. 193 et suiv.), (p. 195), — sur un projet de décret présenté par ce dernier (p. 232). = Fait une motion sur le privilège exclusif du commerce des Indes (t. X, p. 717), (p. 722 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 109). — Demande qu'on s'occupe tout de suite du pouvoir judiciaire (p. 112). — Répond à Bailly, se plaignant de ce qu'on lui a fait dire qu'il a conseillé à l'archevêque de quitter la France dans l'intérêt de sa sécurité (p. 114). — Parle sur le refus du parlement de Rennes d'enregistrer un décret de l'Assemblée (p. 141 et suiv.), (p. 167), — sur le mémoire de la république de Gênes, relatif à la Corse (p. 269), — sur l'incident provoqué par l'abbé Maury (p. 287), — sur les troubles de Marseille (p. 403), — sur une proposition de Voidel (p. 489), — sur les troubles des provinces (p. 538), — sur la suppression des ordres religieux (p. 583), (p. 590), (p. 591), — sur les troubles des provinces (p. 655 et suiv.), (p. 680), — sur une réduction des dépenses publiques (p. 713). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 96), — sur les troubles de Marseille (p. 103), (p. 140), — sur les lettres de cachet (p. 161), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 196). — Sa motion à l'occasion de la mort de Joseph II (p. 241). — Parle sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355), — sur les troubles de Marseille (p. 379), — sur la compagnie des Indes (p. 458 et suiv.), (p. 489), (p. 525 et suiv.) — Rappelé à l'ordre (p. 598). — Demande l'appel nominal (p. 716). — Parle sur une motion relative à la religion catholique (p. 717), (p. 719). = Parle sur la prolongation des pouvoirs des députés (t. XIII, p. 113). = Parle sur la nouvelle prestation de serment du président de Virieu (t. XV, p. 303), — sur la municipalité de Paris (p. 463). — Demande le rappel à l'ordre du comte de Mirabeau (p. 625). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 18), (p. 35 et suiv.), (p. 36), (p. 43), (p. 45), (p. 46), (p. 144), — sur les troubles de Nîmes (p. 230), (p. 231), — sur les troubles de Tabago (p. 581), — sur un incident relatif à une demande de congé (p. 617). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 309). = Parle sur les traitements des juges (t. XVIII, p. 416), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 510 et suiv.), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 654), — sur l'affaire de Cordon (p. 666), (p. 667), — sur les assignats (p. 684), (p. 721 et suiv.). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 22), — sur la dette publique (p. 194), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (247), — sur la dette publique (p. 308), (p. 310 et suiv.), (p. 312), (p. 315), — sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (p. 515). = Soulève un incident au sujet de l'envahissement de l'hôtel de Castries (t. XX, p. 414). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 16), (p. 500), (p. 501), (p. 502). = Répond à des libelles dirigés contre lui (t. XXIII, p. 209 et suiv.). — Parle sur une lettre de Bonnal (p. 285), — sur les dépenses (p. 291), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 514), (p. 515), (p. 516), (p. 519); — son opinion, non prononcée, sur ce dernier objet (p. 549 et suiv.). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 390 et suiv.), (p. 392), (p. 424), (p. 437 et suiv.), (p. 438). = Son opinion, non prononcée, sur l'inviolabilité de la personne du roi (t. XXV, p. 102 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 753). = Son opinion, non prononcée, sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (t. XXVI, p. 188 et suiv.). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 266). = Demande l'explication de certaines paroles prononcées par Lavie (t. XXXI, p. 452).

Duveyrier. Bergasse-Laziroule demande que le ministre des affaires étrangères soit invité à rendre compte des avis qu'il peut avoir reçus relativement à la mission de M. Duveyrier chargé de notifier au prince de Condé le décret qui lui enjoint de s'éloigner des frontières (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 115); — d'André appuie cette motion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — explications fournies par M. de Montmorin (*ibid.* p. 121); — communication de Montmorin (21 juillet, p. 484); — Duport, ministre de la justice, annonce son retour (p. 509). — Est introduit à la barre et rend compte de sa mission (p. 522 et suiv.). = L'Assemblée décrète qu'il lui sera fait un rapport sur les traitements éprouvés par M. Duveyrier pendant sa mission (t. XXIX, p. 135).

Duvivier, *député des communes de la prévôté et vicomté de Paris*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

E

Eaux (Régime des). Ajournement du projet de décret y relatif (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 394); — texte du projet de décret concernant les sources d'eau, les ruisseaux et petites rivières, les fleuves et rivières navigables et atterrissements en dépendant, les eaux stagnantes et les eaux pluviales et d'écoulement (*ibid.* p. 421 et suiv.). — Voir *Navigation*.

Eaux de Paris (Compagnie des).

§ 1er. — Rapport par de Batz y relatif (22 novembre 1790, t. XX, p. 632 et suiv.); — adoption sans discussion du projet de décret à la suite (*ibid.* p. 637). — Batz demande qu'il lui soit donné acte de la déclaration écrite au bas de son rapport du 22 novembre 1790 sur la compagnie des eaux de Paris (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 592 et suiv.); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 593); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*).

§ 2. — Mémoire par les porteurs de quittances de l'administration de la compagnie des eaux de Paris (22 novembre 1790, t. XX, p. 659 et suiv.).

§ 3. — Lettre du sieur Périer, directeur des eaux (24 novembre 1790, t. XX, p. 724); — ordre du jour (*ibid.*).

§ 4. — Pétition des frères Périer, directeurs des eaux de Paris (24 décembre 1790, t. XXI, p. 645 et suiv.); — renvoi, après observations de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et de Folleville, aux comités des rapports et de liquidation (*ibid.* p. 651).

§ 5. — Pétition des actionnaires des eaux de Paris présentée par Vernier (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 5); — débat : Martineau, Germain (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

Eaux-de-vie. — Voir *Droits sur les eaux-de-vie*. — *Entrepôts*. — *Impositions indirectes*, § 7.

Eaux et forêts.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Vieillard sur les maîtrises des eaux et forêts dans les départements du Calvados et de la Manche (17 août 1790, t. XVIII, p. 127 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 128).

§ 2. — Projet d'organisation de l'administration des eaux et forêts, proposé par Baron au comité des domaines (6 septembre 1790, p. 625 et suiv.). — Voir *Administration forestière*. — *Bois et forêts*.

Echanges.

§ 1er. — Proposition de Baron relative aux abus des échanges (24 mars 1790, t. XII, p. 340);

Echanges (*Suite*).

— décret portant suspension des opérations relatives aux échanges des domaines de la nation non encore consommés (*ibid.*).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret portant approbation de l'échange passé en 1786 entre le roi et M. Oriot d'Aspremont (15 août 1791, t. XXIX, p. 440). — Voir *Comité des domaines*, § 2. — *Domaines nationaux*, § 5.

Ecclésiastiques. — Voir *Biens domaniaux et ecclésiastiques*. — *Clergé*. — *Elections des évêques et des curés*. — *Serment*. — *Traitement*.

Ecclésiastiques astreints à monter la garde. — Voir *Garde nationale*, § 30.

Ecclésiastiques (Réduction de l'imposition des). — Voir *Impôts*, § 58.

Ecclésiastiques fonctionnaires publics (Traitement des). — Voir *Clergé*, § 42.

Eclesche (Abolition du retrait d'). — Voir *Retraits*, § 1er.

Ecole militaire de Nanterre. Communication d'une lettre de l'abbé Hasard, directeur de cette école, demandant l'autorisation d'élever, nourrir et entretenir à ses frais « deux orphelins des braves volontaires de Metz qui ont cimenté de leur sang notre régénération » (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 754); — l'Assemblée ordonne l'impression séparée de cettre lettre (*ibid.*).

Ecole militaire de Paris. Réclamation du comte de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, contre la vente des bâtiments et remplacements de l'Ecole militaire, comme ne faisant pas partie du domaine du roi (20 avril 1790, t. XIII, p. 145); — renvoi au comité des domaines (*ibid.*). — Voir *Ecoles militaires*.

Ecoles.

§ 1er. — Députation des maîtres et des maîtresses des petites écoles de Paris venant offrir leurs hommages à l'Assemblée (19 mai 1791, t. XXIV, p. 203 et suiv.); — réponse de Montesquiou, président (*ibid.* p. 204); — impression des deux discours (*ibid.*).

§ 2. — Hommage fait par Alexandre de Beauharnais, au nom de l'auteur, Léonard Bourdon, d'un ouvrage tendant à un essai d'école publique établie suivant les principes de la nouvelle Constitution (1er avril 1791, t. XXIV, p. 493); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Ecoles d'artillerie et du génie.
§ 1er. — Rapport par Prugnon sur l'établissement de l'école d'artillerie à Châlons-sur-Marne (17 août 1791, t. XXIX, p. 490 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 491); — adoption (*ibid.*).
§ 2. — Projet de décret relatif à l'admission des élèves, à l'école du génie et à l'école de l'artillerie présentés par de Phélines (15 septembre 1791, t. XXX, p. 679); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). = Adoption d'un article 10 additionnel au projet de décret relatif à l'admission des élèves (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 196).

Ecoles de district. — Voir *Instruction publique.* Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 455 et suiv.), (p. 481 et suiv.).

Ecoles de droit. — Voir *Instruction publique.* Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 458 et suiv.), (p. 488 et suiv.).

Ecoles de la Marine. — Voir *Ecoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine.*

Ecoles de la Sorbonne (Distribution des prix des). — Voir *Sorbonne.*

Ecoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine. Projet de décret y relatif, présenté par de Champagny (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 477). — *Discussion.* — *Titre Ier.* — Adoption des articles 1 à 24 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre II.* — Adoption des articles 1 à 11 (*ibid.* p. 479). — *Titre III.* — Adoption des articles 1 à 8 (*ibid* et p. suiv.); — article 9 : Lanjuinais (*ibid.* p. 480); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 10 (*ibid.*). — *Titre IV.* — Adoption des articles 1 à 9 (*ibid.* et p. suiv). — *Titre V.* — Adoption des articles 1 à 5 (*ibid.* p. 481). — *Titre VI.* — Adoption des articles 1 à 6 (*ibid.* et p. suiv.). = Adoption d'une nouvelle rédaction des articles 1 et 2 du titre Ier du décret y relatif (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 33). = Adoption des 6 articles additionnels au décret relatif aux écoles de la marine (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 101 et suiv.).

Ecoles de médecine. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord) (t. XXX, p. 457 et suiv.), (p. 486 et suiv.), et opinion de Mirabeau (*ibid.* p. 522 et suiv.). — Voir *Art de guérir.*

Ecoles des ponts et chaussées. Projet de règlement pour ces écoles, extrait des décrets de l'Assemblée nationale y relatifs (12 septembre 1791, t. XXX, p. 600 et suiv.). — Voir *Ponts et chaussées.*

Ecoles militaires. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord) (t. XXX, p. 461 et suiv.), (p. 489 et suiv.). — Voir aussi *Officiers* (*Admission des*).

Ecoles nationales. Motion de Gossin sur la nécessité de les établir (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 560), (p. 574 et suiv.).

Ecoles nationales. — Voir *Dette publique*, § 8 (19e).

Ecoles pour les ministres de la religion. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord) (t. XXX, p. 456 et suiv.), (p. 485 et suiv.).

Ecoles primaires. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord), (t. XXX, p. 453 et suiv.), (p. 480 et suiv.).

Ecoles publiques (Organisation des). — Voir *Instruction publique* (Opinion de Mirabeau) (t. XXX, p. 519 et suiv.).

Ecoliers de l'Université. — Voir *Députations*, § 27.

Economats (Caisse des). Projet de décret présenté par Palasne de Champeaux sur des pensions à payer par cette caisse (19 mai 1790, t. XV, p. 595); — adoption (*ibid.*).

Ecrits et propos séditieux.
§ 1er. — Rapport d'Alquier sur le mandement de Mintier, évêque de Tréguier (15 octobre 1789, t. IX, p. 453 et suiv.).
§ 2. — L'Assemblée, sur un rapport touchant les réclamations d'un citoyen accusé d'avoir tenu des propos séditieux, décrète que, ce citoyen étant détenu dans les prisons de Troyes et les juges ordinaires nantis de la procédure il n'y a pas lieu à délibérer (23 septembre 1789, t. IX, p. 126). — Voir *Dénonciations.* — *Libelles.*

Ecrits antipatriotiques. — Voir *Postes aux lettres*, § 9.

Ecquevilly (Marquis d'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Hennequin* (t. XIII, p. 344).

Edifices nationaux acquis pour l'établissement des corps administratifs. — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 19.

Edifices publics de Paris. Rapport par Prugnon sur la destination des édifices publics de Paris (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 357 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 359); — discussion : Prieur, Bouche, Prieur, Pierre Dedelay, Charles de Lameth, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle ne s'occupera que des articles du projet relatifs au logement de l'administration des traites, de la conservation forestière et des bureaux de la comptabilité générale et ajourne le reste du projet (*ibid.* p. 360); — adoption des articles 5, 6 et 7 du projet de décret (*ibid.*).

Edifices religieux de Paris. — Voir *Eglises et édifices religieux.*

Edit de Nantes (Révocation de l'). — Voir *Protestants*, § 2.

Education nationale.
§ 1er. — Proposition de Target y relative (t. IX, p. 612); — ajournement (*ibid.*).
§ 2. — Mémoire sur la nécessité de former une école d'expérience pour la partie morale de l'éducation publique, présenté par Bourdon de La Crosnière, représentant de la commune de Paris (31 mai 1790, t. XVI, p. 22); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).
§ 3. — Adresse de la société des amis de la Constitution de Toulouse au sujet de l'éducation nationale (22 novembre 1790, t. XX, p. 652). — Vior *Instruction publique.*

Education des femmes. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord) (t. XXX, p. 498 et suiv.).

Education publique. — Voir *Mémoire de Papion le jeune sur la mendicité* (t. XXII, p. 641). — Voir *Instruction publique.*

Effets appartenant à la reine de Portugal. — Voir *Émigrations*, § **5**.

Effets des condamnations. — Voir *Code pénal.*

Effets prohibés. — Voir *Emigrations*, § **5**.

Egalité. Motion de Thoret sur une taxation uniforme des frais de voyages, pour les comparutions de témoins (8 septembre 1790, t. XVIII, p. 650); — adoption (*ibid.*).

Egalité. — Voir *Bourreau.* — *Catholiques* (*Non*). — *Comédiens.* — *Juifs.*

Eglise et l'Etat (L').

§ **1er.** — Considérations sur les limites de la puissance spirituelle et de la puissance civile par de Fontanges, archevêque de Toulouse (26 novembre 1790, t. XXI, p. 16 et suiv.).

§ **2.** — Lettres de l'évêque de Tulle au clergé de son diocèse et aux administrateurs du département de la Corrèze (26 novembre 1790, t. XXI, p. 22 et suiv.).

§ **3.** — Avertissement de Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, au clergé séculier et régulier et aux fidèles de son diocèse (26 novembre 1790, t. XXI, p. 23 et suiv.).

§ **4.** — Déclaration de l'évêque de Soissons adressée aux administrateurs du directoire du département de l'Aisne (26 novembre 1790, t. XXI, p. 27 et suiv.).

§ **5.** — Lettre de l'évêque de Lisieux aux officiers municipaux de Lisieux (26 novembre 1790, t. XXI, p. 29 et suiv.).

§ **6.** — Lettre pastorale de Jules de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, au clergé séculier et régulier et aux fidèles de son diocèse (26 novembre 1790, t. XXI, p. 33 et suiv.). — Voir *Dénonciations.* — *Ecrits et propos séditieux.* — *Evêques.*

Eglise Saint-Louis (Séance dans l'). — (22 juin 1789, t. VIII, p. 140).

Eglise Saint-Sauveur de Péronne. Adoption d'un projet de décret portant qu'elle sera conservée comme oratoire (10 juin 1791, t. XXVII, p. 99).

Eglise Sainte-Geneviève. — Voir *Panthéon.* — *Sainte-Geneviève.*

Eglises. — Voir *Argenterie des églises.*

Eglises et édifices religieux de Paris (Police des).

§ **1er.** — Lettre du directoire de Paris concernant son arrêté relatif à la police des églises (18 avril 1791, t. XXV, p. 178); — discussion : Gaultier-Biauzat, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — texte de l'arrêté (*ibid.* p. 179); — reprise de la discussion : Goupil-Préfeln, de Jessé, Treilhard, Lanjuinais, Buzot, Lanjuinais, Camus, d'André, abbé Sieyès, de Folleville, Girot-Pouzol, Blin, abbé Maury, Dubois, abbé Maury, d'André (*ibid.* p. 180 et suiv.); — renvoi de l'arrêté au comité de Constitution (*ibid.* p. 191); — rapport et projet de décret présentés par Talleyrand-Périgord (7 mai, p. 643 et suiv.); — discussion : Dupont, Sieyès, Lanjuinais, d'André, abbé Couturier, Talleyrand-Périgord, rapporteur, abbé Couturier, Lucas, Treilhard, Lanjuinais, Briois-Baumetz, Sieyès (*ibid.* p. 646 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 653).

§ **2.** — Dufraisse-Duchez fait la motion que la municipalité de Paris soit invitée à veiller à ce qu'il ne soit plus commis d'actes de violence dans les églises (2 juin 1791, t. XXVI, p. 699); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Couturier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 700). — Voir *Etablissements religieux.*

Eglises et édifices religieux de Paris (*Suite*).

Eglises paroissiales. Motion tendant à leur organisation (8 janvier 1791, t. XXII, p. 81); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*). — Voir *Paroisses.*

Eggs, député de la garde nationale d'Obernheim. Détenu depuis trois semaines, demande son élargissement provisoire (t. XVIII, p. 178 et suiv.), — renvoi de sa réclamation au comité des recherches pour être jointe à l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 179). — Voir *Barmond.*

Egmont-Pignatelli (Comte d'), *député de la noblesse du bailliage de Soissons.* Parle sur le recrutement de l'armée (t. X, p. 620). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 327).

Elbhecq (Baron d'), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Lille.* Remplace le baron de Noyelles, démissionnaire (t. XI, p. 38). — Parle sur la traite des noirs (p. 761 et suiv.). = Parle sur les menées des évêques (t. XV, p. 163). = Fait l'éloge de l'esprit mesuré des départements du Nord (t. XVI, p. 164 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 196). — Se plaint de l'inexactitude du tableau de la contribution patriotique touchant la ville de Lille (p. 390). = Signale la violation d'un décret par de Croy (t. XVII, p. 46). — Parle sur le traitement du clergé actuel (p. 54), — sur les pensions (p. 350 et suiv.), (p. 445), — sur l'armée (p. 502), — sur la navigation intérieure (p. 663). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 178), — sur l'état-major de l'armée (p. 448). = Secrétaire (t. XX, p. 4). = Fait la motion de voter des remerciements au président d'André (t. XXII, p. 8). = Témoigne de son dévouement à la nation (t. XXVII, p. 391. — Parle sur le serment des militaires (p. 410).

Electeurs.

§ **1er.** — Une députation de l'assemblée électorale du département de la Seine et de l'Oise demande qu'une allocation de quatre livres soit faite à chaque électeur (21 mai 1790, t. XV, p. 648); — discussion : comte de Crillon, Charles de Lameth, Démeunier (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **2.** — Motion de Moreau relative au payement des électeurs de département et de district (17 juillet 1790, t. XVII, p. 164); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § **4**.

§ **3.** — Pétition des électeurs présumés du département de Paris tendant à faire ordonner que les six divisions se réuniront pour vérifier leur pouvoir et remplir leurs fonctions (9 novembre 1790, t. XX, p. 340); — rapport par Le Chapelier (10 novembre, p. 352); — projet de décret présenté par Duport (*ibid.*); — discussion : Barnave, Camus, Mirabeau (*ibid.*); — adoption du projet de décret de Duport (*ibid.*).

§ **4.** — Motion de d'André tendant à résoudre la question de savoir si les électeurs doivent être payés (3 decembre 1790, t. XXI, p. 192); — renvoi aux comités des finances et de Constitution réunis (*ibid.*). — Voir *Assemblées électorales.*

§ **5.** — Députation de l'assemblée électo-

Electeurs (*Suite*).

rale de Paris exprimant son attachement à la Constitution, par l'organe de Kersaint, son président, et de Larive, acteur du Théâtre-Français et orateur de la députation (14 décembre 1790, t. XXI, p. 478 et suiv.); — réponse de Pétion, président (*ibid.* p. 480).

Electeurs (Conditions pour être nommé électeur) Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 748).

Electeurs (Payement des). — Voir *Assemblées électorales.*

Elections. — Voir *Juges de paix.* — *Officiers des tribunaux criminels.*

Elections à différentes cures (Annulation d'). — Voir *Cures.*

Elections d'ami. — Voir *Déclarations de command.*

Elections des évêques et des curés.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Despatys de Courteilles sur l'élection de l'évêque du département de la Creuse (13 janvier 1791, t. XXII, p. 205); — adoption (*ibid*).

§ 2. — Adresse des électeurs du département de la Seine-Inférieure relative à l'élection des évêques et des curés (8 février 1791, t. XXIII, p. 54 et suiv.); — Grégoire en demande l'impression, l'insertion au procès-verbal et l'envoi aux départements (*ibid.* p. 55); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — *Nominations aux évêchés.* — Lettre du procureur général syndic du département des Pyrénées-Orientales annonçant l'élection de Deville, curé de Saint-Paul, en remplacement de l'évêque de Perpignan, le sieur d'Esponchès, qui avait refusé le serment (11 février 1791, t. XXIII, p. 133); — l'impression est ordonnée (*ibid.*). — Héraudin, curé de Chaillac, élu évêque du département de l'Indre (13 février, p. 157). — Pelletier, chanoine régulier, curé de Beaufort, élu évêque d'Angers, en remplacement de Louet, qui avait refusé le serment (*ibid.* et p. suiv.). — Guilloz, curé d'Orchamps-en-Venne, élu évêque de Saint-Claude (*ibid.* p. 158). — L'abbé Grégoire, curé d'Emberménil, élu évêque de Blois (15 février, p. 198). — Bonnet, curé de Saint-Michel de Chartres, nommé à l'évêché de Chartres (16 février, p. 215 et suiv.). — Laurent, curé d'Huilaux et député, nommé à l'évêché de Moulins (17 février, p. 228). — Volfius, professeur d'éloquence, nommé à l'évêché de Dijon (18 février, p. 276). — Gay-de-Vernon, curé de Compregnac, élu évêque de Limoges, en remplacement du ci-devant évêque, qui a refusé le serment (19 février p. 28). — Perrier, prêtre de l'Oratoire, élu évêque de Clermont, à la place de Bonnal, dépossédé pour le refus de serment (*ibid.* p. 284). — Royer, curé de Chavannes, élu évêque de Belley (*ibid.* p. 297). — Abbé Gouttes, député, élu évêque de Saône-et-Loire (*ibid.* p. 299). — Abbé Saurine, député, nommé à l'évêché de Dax en remplacement de Laneuville, dépossédé pour refus de serment (20 février, p. 370). — Seguin, ci devant chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, nommé à l'évêché métropolitain du Doubs (22 février, p. 405). — Massieu, curé de Sergy (Oise), nommé évêque de ce département (24 février, p. 490). — Lindet, curé de Sainte-Croix de Bernay et député, nommé évêque du département de l'Eure

Elections des évêques et des curés (*Suite*).

(*ibid.* et p. suiv.). — Prudhomme la Boussinière, curé de Crucifix (Sarthe), nommé évêque de ce département (26 février, p. 527). — Bécherel, curé de Saint-Loup (Manche) et député, nommé évêque de ce département (*ibid.*). — Lollet, curé de Vandenesse, nommé évêque de Nevers (27 février, p. 554). — Brivat, curé de la Pleau, nommé évêque de la Corrèze, en remplacement du ci-devant évêque qui a refusé le serment (1er mars, p. 584). — Thuin, curé de Dannemary, nommé évêque de Maux, en place du ci-devant évêque qui a refusé le serment (3 mars, p. 644). — L'abbé Lamourette, grand vicaire d'Arras, nommé évêque du département de Rhône-et-Loire (5 mars, p. 679). — Prudhomme, curé du Crucifix, Le Cesve, curé de Saint-Triaise, député, et Benoît-Roux, curé de la paroisse d'Errargues, nommés évêques du département de la Sarthe, de la Vienne et des Bouches-du-Rhône (*ibid.* p. 692). — Maudru, curé d'Aydoilles, nommé évêque de Saint-Dié (8 mars, p. 740). — Guégan, député, nommé évêque du Morbihan (9 mars, p. 747). — Le cardinal de Brienne, nommé évêque métropolitain du Sud (*ibid.* p. 750). — Besaucelle, doyen du ci-devant chapitre de la cité de Carcassonne, nommé évêque du département de l'Aude (*ibid.*). — Jean Servant, prêtre de l'Oratoire, nommé évêque de la Vendée (*ibid.*). = Robinet, curé de Saint-Savinien-du-Pont, nommé évêque de Saintes, en remplacement de La Rochefoucauld (10 février 1791, t. XXIV, p. 2). — Coz, principal du collège de Quimper, nommé évêque métropolitain du Nord-Ouest (*ibid.* p. 17) (Voir ci-dessous, 18 mars, p. 189). — Brendel, prêtre et professeur en droit, nommé évêque du Bas-Rhin (11 mars, p. 35). — Ponderoux, curé de Saint-Pons, nommé évêque de l'Hérault (*ibid.* p. 36). — Delcher, curé de Saint-Pierre de la ville de Brioude, nommé évêque de la Haute-Loire (12 mars, p. 51). — Cenadon, bénédictin, nommé évêque des Basses-Pyrénées (*ibid.*). — Gobel, évêque de Lydda, nommé évêque de Paris, de Colmar et de Langres (14 mars, p. 74 et suiv.) (Voir ci-après, § 4. — Jean Servan, supérieur de l'oratoire de Saumur, nommé évêque de la Vendée (*ibid.* p. 82). — Mathieu Joubert, curé de Saint-Martin, nommé évêque d'Angoulême, en remplacement de d'Albignac-Castelnau ayant refusé le serment (17 mars, p. 151). — Desbois, curé de Saint-André-des-Arts, nommé évêque du département de la Somme (*ibid.*). — Julien Millet nommé évêque du département de la Loire-Inférieure (*ibid.*). — De Bezaucelle, doyen du ci-devant chapitre de la cité de Carcassonne, nommé évêque du département de l'Aude (18 mars, p. 181). — Thibault, curé de Souppes, et membre de l'Assemblée, nommé évêque du département du Cantal (*ibid.*). — Pierre Suzor, un des curés du district de Loches, élu évêque d'Indre-et-Loire (18 mars, p. 189). — Coz, principal du collège de Quimper, élu évêque métropolitain du Nord-Ouest (*ibid.*). — Jacob, recteur de Lannebert, élu évêque des Côtes-du-Nord en remplacement du titulaire, qui a refusé le serment (19 mars, p. 203). — Diot, curé de Vendresse, élu évêque de la Marne (20 mars, p. 221). — Châtelain, ancien chanoine de la collégiale de Saint-Gengout de Toul, élu évêque de la Meurthe (*ibid.*). — Election d'un évêque dans le département de l'Aude (22 mars,

Élections des évêques et des curés (*Suite*).

p. 280). — L'abbé Charrier, député, élu évêque de la Seine-Inférieure (22 mars, p. 290). — Gervais, curé de Saint-Pierre de Caen, élu évêque du Calvados (23 mars, p. 290). — Flavigny, curé de Vesoul, élu évêque de la Haute-Saône (*ibid.*). — Cazeneuve, chanoine épiscopal du département des Hautes-Alpes, élu évêque de ce département (24 mars, p. 338). — Gausserand, curé de Rivière, élu évêque d'Alby (27 mars, p. 404). — Villars, principal du collège de la Flèche, élu évêque du département de la Mayenne (*ibid.*). — Primat, curé de la paroisse de Saint-Jacques à Douai, élu évêque du département du Nord (31 mars, p. 477). — Volfius, élu évêque du département de la Côte-d'Or (*ibid.* p. 484). — Sibile, curé de Troyes, élu évêque de l'Aube (1er avril, p. 501). — Wandelincourt, curé de Plaurupt, élu évêque de la Haute-Marne (*ibid.*). — Masle, curé d'Herbignac, élu évêque du Morbihan (*ibid.* p. 502). — De Berthier, supérieur du séminaire de Rodez, élu évêque du département de l'Aveyron (2 avril, p. 515). — Hyacinthe Sermet, prédicateur, élu évêque de la Haute-Garonne (5 avril, p. 577). — Arbogart-Martin, sous-principal du collège de Colmar, élu évêque du département du Haut-Rhin (*ibid.*). — Pacareau, ci-devant chanoine de Saint-André, élu évêque du sud-ouest (*ibid* et p. suiv.). — Moullier, prêtre de la doctrine chrétienne, élu évêque du Sud-Ouest (*ibid.* p. 578). — Moyse, professeur de théologie, élu évêque du Jura (7 avril, p. 631). — Villeneuve, curé de Valensolle, élu évêque des Basses-Alpes (8 avril, p. 675). — Pontard, curé de Sarlat, élu évêque de la Dordogne (9 avril, p. 682). — Font, curé de Serres, élu évêque de l'Ariège (12 avril, p. 722 et suiv.).

§ 4. — Lettre du maire de Paris (Bailly) demandant l'admission à la barre de députés du corps municipal chargés d'inviter l'Assemblée nationale à la cérémonie de l'installation de l'évêque de Paris (25 mars 1791, t. XXIV, p. 368); — Regnaud appuie cette demande (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — députés désignés pour assister à la cérémonie (26 mars, p. 380). — Voir *Cures*. — *Diocèses*. — *Evêques*.

Élections législatives. — Rapport par Démeunier sur la convocation de la première législature (27 mai 1791, t. XXVI, p. 500 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 504 et suiv.); — tableaux annexés au projet de décret (*ibid.* p. 557 et suiv.); — débat préalable : de Crillon jeune, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 506); — discussion : Titre Ier, article 1er : Démeunier, rapporteur, Boissy-d'Anglas, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 507); — article 2 : Mougins de Roquefort, Démeunier, rapporteur, Delavigne (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3, 4, 5 6 et 7 (*ibid.* et p. suiv.); — article 8 : Démeunier, rapporteur, Garat l'aîné, Prieur, de Montlosier, Démeunier, rapporteur, Foucault-Lardimalie, de Montlosier, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 508 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 509); — adoption sans discussion de l'article 9 (*ibid.*). — Titre II, article 1er : Robespierre, Démeunier, rapporteur, Goupilleau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — sur la demande de Noailles, l'Assemblée décrète l'impression du plan proposé par Pétion (*ibid.* p. 512); — reprise de la discussion sur l'article 2 : Delavigne, Démeunier, rapporteur, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Barnave (28 mai, p. 579 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 580); — article 3 : Prieur, Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article additionnel à l'article 3, proposé par Merlin : Prieur, Démeunier, rapporteur, Delavigne (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 : un membre, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 581); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*); — article additionnel à l'article 6 proposé par Gombert : Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7 et 8 (*ibid.*); — article 10 : Ramel-Nogaret, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 11, 12 et 13 (*ibid.* et p. suiv.); — article 14 : un membre (*ibid.* p. 582); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 15 : Dupont (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); adoption sans discussion des articles 16 et 17 (*ibid.*); — article additionnel proposé par Robespierre : Démeunier, rapporteur, Delavigne, d'Aubergeon-Murinais (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*); — articles 4 et 9 : Démeunier, rapporteur, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 583.); — motion de Démeunier, rapporteur, sur la constitution des assemblées administratives : Mougins de Roquefort, Ramel-Nogaret, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de cette question à la prochaine législature (*ibid.* p. 584). — Voir *Assemblées représentatives et administratives*. — *Vérification des pouvoirs*.

Élections municipales et administratives.

§ 1er. — Hommage rendu à l'Assemblée nationale par le président de la compagnie de l'élection de Paris (29 juillet 1789, t. VIII, p. 304 et suiv.).

§ 2. — Proposition de Ramel-Nogaret tendant à exempter du timbre et du contrôle les actes relatifs aux élections municipales et administratives (18 janvier 1790, t. XI, p. 229); — discussion : Populus, Malès, Fréteau, Grangier, Regnault, Mougins de Roquefort (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 230).

§ 3. — Rapport par Démeunier, au nom du comité de Constitution, sur l'élection du maire de Strasbourg (baron de Dietrich), concluant à sa validation (8 mars 1790, t. XII, p. 74 et suiv.); — réclamation de l'abbé Maury à propos de la question de domicile (*ibid.* p. 75); — adoption des conclusions du comité (*ibid.*).

§ 4. — Rapport de Target sur un projet de décret relatif aux élections municipales de Saint-Jean-de-Luz (18 avril 1790, t. XIII, p. 101); — discussion : de Robespierre, Target, de Robespierre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Projet de décret présenté par Le Chapelier sur la forme de scrutin et la police des assemblées électorales (28 mai 1790, t. XV, p. 703); — discussion de l'article 1er : Rewbel, Le Chapelier (*ibid.*); — dédoublement de cet article devenant tout à la fois l'article 1er et l'article 2 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 2 devenant l'art. 3 : Barère de Vieuzac (*ibid.* p. 704); — article 4 devenant l'article 5 : abbé Gouttes, de Reynaud, Garat aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'art. 5 deve-

Elections municipales et administratives (*Suite*).

nant l'article 6 (*ibid.*) ; — texte complet du décret (*ibid.*); — addition à l'article 4, sur la proposition de l'abbé Gouttes (29 mai, p. 707).

§ **6**. — Envoi d'un extrait des délibérations du district des cordeliers tendant à l'ajournement des élections municipales après la fête du 14 juillet (28 juin 1790, t. XVI, p. 538 et suiv.). — Une députation de plusieurs sections de Paris demande à être dmise à la barre pour proposer la fixation du jour de l'élection au 1er août (1er juillet, p. 602) ; — débat : de Bonnay, Gossin, Robespierre (*ibid.*) ; — admission de la députation (*ibid.*) ; — texte de la proposition (*ibid.* et p. suiv.) : — discussion : Alexandre de Lameth, abbé Maury, Démeunier, Martineau, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 604) ; — ajournement au 25 juillet (*ibid.*).

§ **7**. — Rapport par Chabroud sur la nomination du maire de Loudun (2 août 1790, t. XVII, p. 498) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret annulant celles faites dans le district de Mucidan et convoquant à nouveau les électeurs (1er septembre 1790, t. XVIII, p. 466).

§ **9**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux élections des maires, officiers municipaux, procureur de la commune et notables faites par les habitants de la Toilette, Rouilly, Chandières et Songreux (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 723).

§ **10**. — Lettre de Guignard, ministre de l'intérieur, sur une scission parmi les électeurs du département des Landes (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 729); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **11**. — Rapport par Gossin, au sujet de la validité des élections de la ville de Mauriac, département du Cantal (18 septembre 1790, t. XIX, p. 46) ; — décret ordonnant le renvoi du procès-verbal y relatif à l'Assemblée nationale (*ibid.*).

§ **12**. — Rapport par Leleu de La Ville-aux-Bois sur l'élection des officiers municipaux dans la ville d'Huningue (21 octobre 1790, t. XIX, p. 755) ; — discussion : Rewbell, Charles de Lameth (*ibid.*) ; — renvoi au 23 octobre (*ibid.*). — Reprise de la discussion sur l'élection des officiers municipaux dans la ville d'Huningue : Rewbell, Guittard (23 octobre 1790, t. XX, p. 15); — adoption du projet de décret (*ibid.*).

§ **13**. — Proposition de sursis au renouvellement de la moitié des officiers municipaux de la ville de Nîmes (2 novembre 1790, t. XX, p. 190) ; — adoption (*ibid.*).

§ **14**. — Rapport par Démeunier, sur la suspension du district de Corbeil (25 novembre 1790, t. XX, p. 737) ; — discussion : Bouttevillle-Dumetz, Démeunier, d'André, Merlin, Regnaud, Démeunier, Buzot, Merlin, abbé Maury (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ **15**. — Projet de décret présenté par Vieillard (de Coutances) sur le renouvellement de la moitié des officiers municipaux de Montauban (28 novembre 1790, t. XXI, p. 110) ; — adoption (*ibid.*).

§ **16**. — Pétition adressée par les députés des sections de la ville de Versailles au sujet de la continuation de l'élection des officiers municipaux de cette ville (3 décembre 1790, t. XXI, p. 193) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **17**. — Rapport par Morin sur l'élection d'un membre du tribunal de cassation et d'un suppléant, faite par le département de l'Aude (16 juin 1791, t. XXVII, p. 282); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **18**. — Projet de décret sur la suspension des opérations des électeurs nommés par les assemblées primaires, présenté par Le Chapelier (24 juin 1791, t. XXVII, p. 486) ; — discussion : Rewbell, Le Chapelier, rapporteur, Babey (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 487). = Voir *Corps administratifs*. — *Eligibilité*. — *Municipalités*.

Elections municipales de Paris. — Voir *Municipalités*, § **26**.

Elections de députés. — Rapport par l'abbé Grégoire sur le remplacement des députés de l'île de France décédés, par Monneron et Missy, députés suppléants (12 février 1791, t. XXIII, p. 137); — adoption (*ibid.*). — Voir *Députés suppléants*. — *Elections législatives*. — *Fonctions de député*.

Eligibilité.

§ **1er**. — Question posée par de Tracy sur la validité de l'élection d'un entreposeur de tabac aux fonctions d'officier municipal dans la ville de Moulins (3 décembre 1790, t. XXI, p. 193 et suiv.) ; — Démeunier en demande la confirmation (*ibid.* p. 194) ; — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Grelet de Beauregard au sujet de l'éligibilité des fils de famille dont les pères payent une contribution égale à celle qui est nécessaire pour être éligible (10 juin 1791, t. XXVII, p. 103 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 104).

§ **3**. — Opinion, non prononcée, de de Custine sur les qualités nécessaires pour être électeur et éligible (t. XXXII, p. 427 et suiv.), (p. 440 et suiv.).

Eligibilité. — Voir *Assemblées représentatives*, § **2**. — *Corps législatif*. — *Municipalités*. — *Députés*, § **2**. — *Tribunaux civils*, *tribunaux criminels et corps administratifs*, § **12**.

Eligibles. — Motion de Duquesnoy tendant à faire décider qu'elles seront les qualités des éligibles soit dans l'Assemblée nationale, soit dans les assemblées secondaires (14 août 1789, t. VIII, p. 435 et suiv.). — Voir *Députés*, § **2**. — *Eligibilité*.

Embauchement (Tentatives d'). — Voir *Armée*, § **19**.

Embouchure du Rhône. — Voir *Rhône* (Fleuve).

Emblèmes de la servitude. — Proposition d'Alexandre de Lameth, appuyée par Gourdan et tendant à l'enlèvement des figures enchaînées au pied de la statue de Louis XIV (19 juin 1790, t. XVI, p. 374); — discussion: Alexandre de Lameth, marquis de Foucault, comte de Montlosier, Prieur, Bouchotte, comte de Montlosier, Bouche, de Sillery et Lavie (*ibid.* p. 376); — adoption (*ibid.*). — Voir *Servage*.

Emigrants. — Voir *Émigrations*.

Emigrations.

§ **1er**. — Lettre de François de Moustier, ministre plénipotentiaire auprès des États-Unis

Emigrations (*Suite*).

d'Amérique, dénonçant les séductions employées par la compagnie du Scioto pour exciter les citoyens à quitter la France (2 août 1790, t. XVII, p. 505 et suiv.) ; — Gaultier de Biauzat dénonce comme complice de cette compagnie un certain abbé Mathias (*ibid.* p. 506) ; — l'abbé Grégoire dénonce à son tour des enrôlements qui se font dans la Meurthe pour l'armée autrichienne (*ibid.*) ; — adoption d'une motion d'Alexandre de Lameth demandant la question préalable sur ce dernier fait, par la raison que la France à intérêt à voir s'éloigner les mauvais citoyens (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport par Le Chapelier au nom du comité de Constitution sur les émigrations (28 février 1791, t. XXIII, p. 566) ; — débat sur la lecture du projet de décret : Castellane, Goupil, Custine, Toulongeon, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouteville-Dumetz, d'André, Girod de Chévry, d'André, Merlin, Mirabeau, Rewbell, Prieur, Merlin, Muguet, Cazalès, Muguet, Le Chapelier, Briois-Beaumetz, Cazalès (*ibid.* et p. suiv.) ; — lecture du projet de décret (*ibid.* p. 572) ; — débat sur la question préalable demandée : Goupil, d'André, Lévis de Mirepoix, Mirabeau, d'André, Mirabeau, Vernier (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le projet du comité (*ibid.* p. 573) ; — vote sur la question de priorité de deux propositions, l'une de Mirabeau, l'autre de Vernier (*ibid.*) ; — incident sur le vote favorable à la proposition de Vernier tendant à l'ajournement (*ibid.* et p. suiv.) ; — nouveau vote et même résultat (*ibid.* et p. suiv.) ; — nouveau vote et même résultat (*ibid.* p. 575) ; — nouvelles réclamations (*ibid.*) ; — proposition de d'André tendant à mettre aux voix la question de savoir s'il y a doute (*ibid.*) ; — l'Assemblée se prononce itérativement dans le même sens (*ibid.*) ; — Opinion, non prononcée, de Gouy-d'Arsy (p. 579 et suiv.). — Camus demande que les comités soient invités à nommer tout de suite leurs commissaires pour la préparation de la loi (1er mars, p. 581) ; — décret (*ibid.*). — Motion de Bouche tendant à la radiation des fonctionnaires publics et pensionnaires, absents du royaume (*ibid.*) ; — discussion : Lebrun, Camus, Lebrun, Camus, Voidel, Bouche, Voidel, de Foucault, Bouche, Fréteau, de Bois-Rouvray, Malouet, d'André, Martineau, Barnave, Camus, Prieur, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 583). — Voir *Fonctionnaires publics*, § **2**.

Lanjuinais demande la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (16 avril 1791, t. XXV, p. 130) ; — discussion : Gaultier-Biauzat, Le Bois-Desguays, de La Rochefoucauld-Liancourt, Bouche, d'André (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*).

§ **3**. — Gombert demande l'exécution du décret sur les émigrants (3 mai 1791, t. XXVI, p. 636) ; — débat : Perrix, Lanjuinais, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi aux comités diplomatique, militaire, des recherches et des rapports (*ibid.* p. 637).

§ **4**. — Lettre de l'envoyé de France à Mayence relative à l'émigration (22 juin 1791, t. XXVII, p. 401 et suiv.).

§ **5**. — Motion de Camus relative à la circulation aux environs des frontières (24 juin 1791, t. XXVII, p. 477) ; — adoption (*ibid.* p. 478.)

Emigrations (*Suite*).

Adoption d'un projet de décret interprétatif du décret du 24 juin 1791, proposé par Fréteau-Saint-Just (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 50). = Adoption d'une motion de Goudard tendant à faire présenter par les comités un projet de décret interprétatif du décret du 8 juillet 1791 qui défend l'exportation des armes et munitions de guerre, des matières d'or et d'argent en lingots et des espèces monnayées avant cours dans le royaume (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 131) ; — rapport par Goudard (23 septembre, p. 240) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Lettre de Dunkerque annonçant le départ des officiers de colonel-général, régiment dont M. de Condé était colonel (28 juin 1791, t. XXVII, p. 578).

§ **7**. — Envoi, par les administrateurs de Saint-Malo, d'un paquet contenant 87 lettres qui ont été arrêtées sur un bateau revenant de Jersey (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 667) ; — renvoi, sur la motion de Bouche, aux comités des rapports et des recherches réunis (*ibid.*).

§ **8**. — Gossuin donne lecture de lettres adressées de Mons par plusieurs officiers du 10e bataillon de chasseurs, ci-devant Gévaudan, à leurs soldats (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 12 et suiv.) ; — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.* p. 13).

§ **9**. — Merlin donne lecture de quelques pièces envoyées par la société des amis de la Constitution de Dunkerque (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 13 et suiv.) ; — renvoi aux comités des recherches et des rapports réunis (*ibid.* p. 14).

§ **10**. — Ramel-Nogaret donne des renseignements sur l'arrestation du chef du régiment en garnison à Carcassonne (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 14) ; — renvoi aux comités des rapports et des recherches réunis (*ibid.*).

§ **11**. — Lettre de Louis XVI démentant les promesses faites par plusieurs officiers à leurs soldats pour les engager à passer à l'étranger (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 14).

§ **12**. — Rapport par Vernier sur les moyens de prévenir, dans les temps de troubles seulement, l'abus de la liberté qu'a tout citoyen d'aller, venir et s'absenter comme bon lui semble (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 18 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 23) ; — débat préalable : de Toulongeon, Chabroud, Prieur, d'André (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi aux comités (*ibid.* p. 24) ; — nouveau projet de décret présenté par Vernier (9 juillet, p. 73) ; — discussion : Darnaudat, Prieur, Briois-Beaumetz, Rewbell, de Jessé, Barrère, Fréteau, Bouchotte, Vernier, rapporteur, Babey, d'Ambly, Vernier, rapporteur, d'André, Rewbell, Defermon, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de la motion de Rewbell tendant à soumettre à une triple imposition tout Français, hors du royaume, qui ne rentrerait pas dans le délai d'un mois (*ibid.* p. 86) ; — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.) ; — opinions non prononcées de de Custine (*ibid.* p. 87 et suiv.), — de de Liancourt (*ibid.* p. 89 et suiv.).

§ **13**. — Projet de décret sur les mesures à prendre contre les émigrés, présenté par Vernier (1er août 1791, t. XXIX, p. 84 et suiv.). — *Discussion*. — Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 85 et suiv.) ; — article 3 : Martineau, Dauchy, de Choiseul-Praslin, Giraud-Duplessis, Ménard de La Groye, Fréteau, Bouttevillle-Du-

Emigrations (*Suite*).

metz, Chabroud, Perdry, Giraud-Duplessis, de Croix (*ibid.* p. 86 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 87); — article 4 (nouveau) : Tronchet, Lanjuinais, Rewbell, de Montesquiou, Martineau, Boissy-d'Anglas, d'André, Tronchet, Lanjuinais, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 88); — adoption de l'article 5 (art. 4 du projet) (*ibid.*); — article 6 (art. 5 du projet) : Martineau, Vernier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 7 à 10 (art. 6 à 9 du projet) (*ibid.* p. 89). = Adoption d'un projet de décret portant révocation du décret du 1er août 1791 relatif aux émigrants (14 septembre 1791, t. XXX, p. 632).

§ **14**. — Lettre de Desgranges, officier du régiment du Vexin aux grenadiers du 72e régiment d'infanterie pour les engager à venir se ranger sous les drapeaux des princes (9 septembre 1791, t. XXX, p. 394); — réponse des grenadiers à la lettre de Desgranges (*ibid.* et suiv.).

Émigrations. — Voir *Armée*, § **96**.

Émigrés. — Voir *Créanciers des personnes absentes*. — *Emigrations*. — *Famille royale*.

Emmery, l'aîné, *député du tiers état du bailliage de Metz*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du jeu de Paume (p. 139). Amende la motion de Volney concernant le comité des rapports (p. 293). — Secrétaire (p. 337). — Parle sur l'arrestation de François de Neufchâteau (p. 485). — Chargé, avec Camus, de veiller à l'impression du procès-verbal in-4° (p. 499). — Demande que l'on s'occupe de faire sanctionner les décrets du 4 août (p. 619), (p. 640). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 221), — sur une dénonciation portée contre le prévôt de la maréchaussée de Marienbourg (p. 224), — sur la qualification de *Roi de Navarre* (p. 410 et suiv.), — sur les subsistances (p. 440), — sur les lieux privilégiés (*ibid.*). = Parle sur l'affaire du parlement de Metz (t. X, p. 86), — sur les impositions (p. 326.), — sur les troubles de Toulon (p. 420), — sur les troubles d'Amiens (p. 528). = Parle sur l'affaire de Bélesme (t. XI, p. 40), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (p. 60 et suiv.), — sur le mode d'imposition suivi dans le Berry (p. 65), — sur l'organisation des municipalités (p. 113), — sur la question des libelles (p. 172). — Réclame une loi sur la liberté de la presse (*ibid.*). — Parle sur la déclaration des biens du clergé (p. 225), — sur un projet de décret relatif aux grains (p. 278), — sur la procédure criminelle (*ibid.*). — Demande que nul député ne puisse voter avant d'avoir prêté le serment civique (p. 431), — qu'on ne fasse pas perdre le temps de l'Assemblée avec des correspondances journalières (p. 456). — Parle sur l'élection du maire de Saint-Jean-d'Angély (p. 541), — sur les troubles des provinces (p. 613), — sur un arrêt du parlement de Toulouse (p. 664), — sur les droits féodaux (p. 691). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18), — sur les droits de péage, minage, etc. (p. 95). = Parle sur l'augmentation de la solde de l'armée (t. XIII, p. 101). = Fait un rapport sur l'augmentation de solde des troupes (t. XVI, p. 449 et suiv.); — le défend (p. 450). =

Emmery, *député* (*Suite*).

Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36), (p. 37), — sur une proposition de Noailles relative à l'armée (p. 90), — sur le plan du ministre de la guerre (p. 266 et suiv.), (p. 268 et suiv.), (p. 269), — sur le passage des troupes autrichiennes (p. 389), (p. 399). — Fait un rapport sur l'armée (p. 641 et suiv.). = Fait un rapport sur l'affaire de Nancy (t. XVIII, p. 92 et suiv.). — Parle sur les troubles de Metz (p. 169), — sur les troubles de Nancy (p. 430), (p. 434), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 438). — Présente un projet de décret sur les tribunaux militaires (p. 759 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XIX, p. 68). — Président (p. 238); — son discours d'installation (p. 242). — Répond à une députation de la garde nationale de Rouen (p. 511). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 528). = Parle sur les brevets de retenue (t. XX, p. 730). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180), — sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 317), (p. 318), — sur les ponts et chaussées (p. 477), — sur les secours aux départements (p. 516). = Président (t. XXII, p. 7). — Répond à une députation de l'université de Paris (p. 92 et suiv.), — au maire de Paris (p. 93). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 71 et suiv.). = S'oppose, comme président, au vote de deux articles sur le recrutement (p. 113); — parle comme député sur le recrutement (p. 114 et suiv.), (p. 115). — Parle sur le tabac (p. 167 et suiv.), — sur Tabago (p. 237), — sur le pouvoir judiciaire (p. 555), — sur le respect dû à la loi (p. 564). — Présente un projet de décret sur les officiers qui ont servi à l'étranger (p. 658). — Parle sur les maréchaux de France (p. 662). = Présente un projet de décret sur le marché des fournitures de vivres et de fourrages à faire aux troupes (t. XXIV, p. 192). — Parle sur les invalides (p. 362 et suiv.), — sur les brevets d'invention (p. 462). — Présente un projet de décret sur les fournitures dans les garnisons (p. 469); — le défend (p. 470). — Parle sur les colonies (p. 491), — sur l'intervention du président dans les discussions sur les successions (p. 542). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 150), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 223), — sur une lettre de l'évêque Porion (p. 224), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 234 et suiv.), — sur les fournitures de l'armée (p. 235), — sur des accusés détenus au ci-devant Châtelet (p. 250), — sur le ministre de la marine (p. 253), — sur un discours du roi (p. 325); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 559 et suiv.). = Parle sur une pétition (t. XXVI, p. 626). — Présente un projet de décret sur l'avancement hors de leur rang d'ancienneté des membres militaires de l'Assemblée (p. 671). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 753). = Parle sur les gardes nationales (t. XXVII, p. 394), (p. 395). — Fait un rapport sur la nouvelle formule du serment à prêter par les militaires et sur les mesures à prendre pour la défense du pays (p. 498); — le défend (*ibid.*). — Présente des projets de décret sur les mesures à prendre pour le retour du roi et sur la destitution de M. de Bouillé (p. 428). — Fait une motion relative à l'émigration (p. 477), (p. 478). — Parle sur la fuite du roi (p. 526). = Parle sur l'exécution des lois (t. XXVIII, p. 361), — sur la tranquillité publique (p. 365 et suiv.), — sur l'échange des assi-

Emmery, *député* (*Suite*).

gnats de 5 livres (p. 397). — Présente un projet de décret concernant la discipline militaire (p. 469 et suiv.), — le défend (p. 471). — Présente un projet de décret concernant l'incorporation dans l'infanterie française du régiment ci-devant de Nassau et des régiments ci-devant désignés sous le nom d'infanterie allemande, irlandaise et liégeoise (p. 471 et suiv.), — un projet de décret concernant l'inspection des places fortes du Haut et du Bas-Rhin par M. de Phélines (p. 472 et suiv.). — Defend le projet de décret sur la discipline militaire (p. 585), (p. 587 et suiv.), (p. 191) — sur l'organisation des gardes nationales (p. 705). = Présente un projet de décret sur le remplacement des officiers de l'armée qui manquent (t. XXIX, p. 92), — le défend (p. 93), (p. 94). — Communique une lettre de la Tour-Maubourg sur la conduite de la garnison de Metz (p. 126). — Parle sur la garde nationale parisienne soldée (p. 143 et suiv.). — Présente des articles additionnels au décret sur l'organisation des gardes nationales (p. 170 et suiv.), — les défend (p. 171), (p. 172). — Parle sur l'indemnité réclamée par le sieur Lowendal (p. 309), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427). = Fait un rapport sur les jugements de la cour martiale (t. XXX, p. 304); — le défend (*ibid.* et p. suiv.), (p. 305). — Parle sur la gendarmerie nationale (p. 562). — Présente un projet de décret sur l'organisation de la garde nationale de Paris (p. 573 et suiv.), — un projet sur l'organisation des gardes nationales volontaires parisiennes à cheval (p. 574 et suiv.); — le défend (p. 575), (p. 576), (p. 577). — Présente un projet de décret relatif à la formule du serment à prêter par les officiers et à celle du serment à prêter par les soldats (p. 751 et suiv.). = Parle sur la circulation des grains (t. XXXI, p. 75). — Présente un projet de décret sur le complément de l'organisation de la garde nationale soldée à Paris (p. 76 et suiv.). — Parle sur les retraites des commis de la guerre (p. 80), — sur le code pénal (p. 81), (p. 87). — Présente un projet relatif à l'organisation des commissaires des guerres (p. 102 et suiv.). — Parle sur les logements militaires (p. 368). — Présente un projet de décret complémentaire du décret sur l'organisation de la garde nationale parisienne (p. 369). — Fait une motion sur l'acquisition des droits de citoyen actif par tout homme réunissant les conditions requises par la Constitution (p. 442). — Parle sur l'amnistie de la désertion (p. 444). — Propose de compter doubles pour les décorations et les récompenses les années passée par les officiers de ligne dans les gardes nationales non soldées (p. 632 et suiv.). — Parle sur les peines et délits militaires (p. 642). — Propose d'étendre l'amnistie aux personnes condamnées par suite d'émeute depuis 1788 (p. 674). — Parle sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi (p. 675), — sur les peines et délits militaires (p. 679). — Présente quatre articles additionnels au projet de décret sur les délits et les peines militaires (p. 680).

Emplacements nationaux. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon sur les emplacements nationaux à Longwy (23 décembre 1790, t. XXI, p. 631).

Employés de la ferme générale. — Adoption d'un projet de décret présenté par l'abbé Gouttes, relatif au remboursement de leurs cautionnements (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 168).

Employés de la régie générale. — Adoption d'un projet de décret relatif au remboursement des fonds d'avance des 14 principaux employés de la régie générale (28 août 1791, t. XXX, p. 3).

Employés de l'Assemblée nationale. — Leur nombre et leurs appointements (23 octobre 1789, t. IX, p. 483), (3 décembre 1789, t. X, p. 362). — Voir *Bureau des décrets*. — *Comptabilité de l'Assemblée nationale*, § 3.

Employés des domaines. — Motion de Rœderer tendant à les mettre en activité sur les frontières, où ils suffiraient pour repousser l'armée de Condé (8 mars 1791, t. XXIII, p. 735); — adoption (*ibid.*).

Employés de l'État. — Motion d'André tendant à faire dresser par le comité des finances un état complet des employés 5 juillet 1790, t. XVI, p. 699); — addition relative à la comparaison des traitements en 1740, 1760 et 1790 proposée par Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid*).

Employés ecclésiastiques. — Voir *Traitement*.

Employés supprimés. — Rapport par Palasne de Champeaux sur les moyens de les indemniser (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 537 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 540 et suiv.); — discussion : abbé Gouttes, Palasne de Champeaux, rapporteur, Pierre Dedelay, Tuaut de la Bouverie, Goupilleau, Lanjuinais, Dupont (de Nemours), Dauchy, Jac, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 542). — *Discussion des articles*. — Article 1er : d'Estourmel, Christin, Camus, Delavigne, Palasne de Champeaux, rapporteur, Rœderer, Gaultier-Biauzat, Prieur, Tuaut de La Bouverie (24 juillet, p. 584 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 585); — adoption d'un amendement de Camus, destiné à devenir l'article 18 (*ibid.*); — — adoption sans discussion des articles 2 à 16 (25 juillet, p. 596 et suiv.); — article 17 : Vernier, Palasne de Champeaux, rapporteur (*ibid.* p. 597); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Texte définitif du projet de décret sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 68 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 69). — Rapport par Goudard sur les moyens de faire l'emploi le plus utile des sacrifices que l'Assemblée nationale a faits par son décret du 31 juillet 1791, en faveur de la plupart des employés supprimés (t. XXXIII, p. 29 et suiv.); — projet de décret (p. 30 et suiv.).

Emprunt de 100 millions de 1781. — Voir *Dette de l'Etat*.

Emprunts.

§ 1er. — Discours de Necker, contrôleur général des finances, tendant à un *emprunt de 30 millions* (7 août 1789, t. VIII, p. 361 et suiv.); — réponse du président Le Chapelier (*ibid.* p. 362); — discussion : de Clermont-Lodève, Foucault, Camus, Bouche, de Lally-Tollendal, comte de Mirabeau, de Blacons (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 364); — rapport par le duc d'Aiguillon sur l'emprunt de 30 millions (8 août, p. 365); — discussion : duc de Lévis, Buzot, comte d'Antraigues, Lally-Tollendal, Barnave, de Vrigny,

Emprunts (*Suite*).

comte de Mirabeau, marquis de Lacoste, Alexandre de Lameth, de Lubersac, abbé de Montesquiou, vicomte de Mirabeau, vicomte de Noailles, abbé Grégoire, de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet d'emprunt (*ibid.* p. 371); — discussion sur le mode d'emprunt, duc de Liancourt, Pétion de Villeneuve, d'André, vicomte de Mirabeau, Pothée, Espic, comte de Mirabeau, Delandine, Le Franc Massieu, Le Franc de Pompignan, Pompignan, Charles de Lameth, Dubois de Crancé, Le Franc de Pompignan, duc de Liancourt, Meunier, d'Antraigues, Barrère de Vieuzac, Prieur, Dupont (de Nemours), de Clermont-Tonnerre, Guinebaud, Bégouen, baron d'Allarde, vicomte de Noailles (9 août, p. 373 et suiv.); — texte du décret voté (*ibid.* p. 376). — Opinion non prononcée, de Custine, sur l'emprunt de 30 millions, décrété le 8 août 1789 (t. XXXII, p. 403 et suiv.).

§ 2. — *Emprunt de 80 millions demandé par Necker* (27 août 1789, t. VIII, p. 493 et suiv.); — discussion : Duport, vicomte de Mirabeau, Talleyrand-Périgord, plusieurs membres, comte de Mirabeau, Lally-Tollendal, Glezen, de Boisgelin, duc de Liancourt, Rewbell, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 497 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 499). — Situation de l'emprunt (19 septembre 1789, t. IX, p. 45). — Rapport par Camus sur la vérification et le brûlement des effets entrés dans l'emprunt de 80 millions de 1789 (29 avril 1791, t. XXV, p. 413 et suiv.); — discussion : de Folleville, Gaultier-Biauzat, Moreau (*ibid.*, p. 420); — adoption (*ibid.*).

Procès-verbaux de brûlement des effets entrés dans l'emprunt (*ibid.*, p. 432 et suiv.).

Opinion, non prononcée, de Custine, sur l'emprunt de 80 millions, décrété le 27 août 1789 (t. XXXII, p. 405 et suiv).

§ 3. — Discours du comte de Custine sur l'impossibilité de continuer les emprunts et sur la nécessité de créer une Banque nationale (22 septembre 1789, t. IX, p. 104 et suiv.) Voir *Banque nationale*.

§ 4. — Décret de clôture des emprunts (8 octobre 1790, t. XIX, p. 504).

§ 7. — Emprunts faits sur les billets des des receveurs généraux des vivres de la marine. Décret y relatif (3 décembre 1790, t. XXI, p. 193).

Emprunts. — Voir *Finances*. — *Liquidation*.

Emprunts d'intérêt local.

§ 1er. — Les villes de Langres et de Châlons-sur-Marne demandent l'autorisation de contracter des emprunts (5 décembre 1789, t. X, p. 407). — Voir §§ 2 et 5.

§ 2. — Incident relatif à des demandes d'emprunts adressées par les villes de Besançon, Langres et Lille (10 décembre 1789, t. X, p. 493).

§ 3. — Proposition de Kytspotter tendant à autoriser la ville de Lille à emprunter 500,000 livres pour l'approvisionnement des grains dans l'intérêt des pauvres (13 janvier 1790, t. XI, p. 180); — discussion : plusieurs membres, la Poule, Fréteau, Wartel, Molf (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ 4. — *Orléans*. Projet de décret (5 mars 1790, t. XII, p. 29); — discussion : Salomon de La Saugerie (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — *Langres*. Projet de décret (13 mars 1790, t. XII, p. 153); — adoption (*ibid.*).

§ 6. — *Gray*. Projet de décret (23 mars 1790), t. XII, p. 153); — adoption (*ibid.*).

Emprunts d'intérêt local (*Suite*).

§ 7. — *Mouzon*. Projet de décret (13 mars 1790, t. XII, p. 153); — adoption (*ibid.*).

§ 8. — *Toulouse*. Projet de décret, appuyé par Roussillon (16 mars 1790, t. XII, p. 189); — adoption (*ibid.*).

§ 9. — *Caraman, Revel, Coulommiers, Lille, Lyon, Crest, Castel-Sarrazin, Montech, Isle-Bouin, Saint-Sever*. Projets de décrets adoptés (10 avril 1790, t. XII, p. 629 et suiv.).

§ 10. — *Charmes*. Adoption d'un projet de décret (11 avril 1790, t. XII, p. 667).

§ 11. — *Verfeil* (diocèse de Toulouse). Adoption d'un projet de décret tendant à emprunter 2,000 livres, à consacrer en ateliers de charité (16 avril 1790, t. XIII, p. 77).

§ 12. — *Poulangy* (ressort de Nogent). Adoption d'un projet de décret tendant à emprunter 7,000 livres, à consacrer au soulagement des pauvres, au soutien d'un procès, etc. (16 avril 1790, t. XIII, p. 77).

§ 13. — *Saint-Dié* (en Lorraine). Adoption d'un projet de décret tendant à percevoir par provision une somme de 150,000 livres sur le prix de la vente de ses bois communaux (10 avril 1790, t. XIII, p. 77).

§ 14. — *Pont-à-Mousson* (en Lorraine). Adoption d'un projet de décret tendant à emprunter 40,000 livres pour payement de grains et acquit de dettes (17 avril, p. 87 et suiv.). — Voir *Impositions d'intérêt local*.

§ 15. — Adoption de projets de décret tendant à autoriser les villes de *Troyes*, de *Limoges* et de *Montesquieu-de-Valvestre* à emprunter, la première 60,000 livres, la seconde 200,000 livres, la troisième 3,000 livres (23 avril 1790, t. XV, p. 264 et suiv.).

§ 16. — Adoption d'un projet de décret permettant à la ville d'Albi de faire un emprunt de 100,000 francs, afin d'acheter du blé pour la subsistance du Haut-Albigeois (8 mai 1790, t. XV, p. 428).

§ 17. — Projet de décret présenté par l'abbé Gouttes, au nom du comité des finances, et destiné à pourvoir à l'entretien et aux réparations de l'église de Sainte-Croix d'Orléans (12 mai 1790, t. XV, p. 491); — adoption (*ibid.*). — Voir § 36.

§ 18. — Projet de décret présenté par Vernier et tendant à autoriser la ville de Caen à emprunter 40,000 francs pour faire face à des dépenses de charité (22 mai, p. 650); — adoption (*ibid.*).

§ 19. — *Mur-de-Barrès, Catalans, Charolaine, Chapet* et *Fontenay-sous-Mailly-le-Château*. Adoption de projets de décrets (11 juin 1790, t. XVI, p. 165 et suiv.).

§ 20. — *Vezelay* et *Valay*. Adoption de projets de décrets (12 juin 1790, t. XVI, p. 185).

§ 21. — *Monton*. Adoption d'un projet de décret (13 juin 1790, t. XVI, p. 204).

§ 22. — *Lysving, Saint-Flour* et *Baron*. Adoption de trois projets de décrets (23 juin 1790, t. XVI, p. 438).

§ 23. — *Lyon*. Adoption d'un projet de décret (25 juin 1790, t. XVI, p. 454).

§ 24. — *Cambray*. Adoption d'un projet de décret (3 juillet 1790, t. XVI, p. 676).

§ 25. — *Arras*. Adoption d'un projet de décret (6 juillet 1790, t. XVI, p. 713).

§ 26. — *Louviers* et *Saint-Porquier*. Adoption de deux projets de décrets (8 juillet 1790, t. XVI, p. 745).

Emprunts d'intérêt local (*Suite*).

§ **27**. — *Sivry* (district de Verdun). Adoption d'un projet de décret (20 juillet 1790, t. XVII, p. 203).

§ **28**. — *Gimont* (district d'Auch). Adoption d'un projet de décret (20 juillet 1790, t. XVII, p. 203).

§ **29**. — *Annonay* et *Donzy*. Adoption d'un projet de décret (26 juillet 1790, t. XVII, p. 345 et suiv.).

§ **30**. — *Montmédy*. Adoption d'un projet de décret (4 août 1790, t. XVII, p. 605).

§ **31**. — *Compiègne*. Adoption d'un projet de décret tendant à la formation d'un atelier de charité (20 septembre 1790, t. XIX, p. 83).

§ **32**. — *Chauny*. Adoption d'un projet de décret en faveur d'ouvriers nécessiteux (20 septembre 1790, t. XIX, p. 83).

§ **33**. — *Etraye*. Adoption d'un projet de décret pour le payement de dettes urgentes (15 octobre 1790, t. XIX, p. 644).

§ **34**. — *Dol* (Ille-et-Vilaine) (réparation de digues rompues). Décret (22 janvier 1791, t. XXII, p. 425).

§ **35**. — *Gard* (réparations de chemins et autres dépenses). Projet de décret présenté par Vernier (2 février 1791, t. XXII, p. 714); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon, Rabaud-Saint-Etienne, d'Ailly, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des finances et de Constitution réunis (*ibid.* p. 715).

§ **36**. — Présentation par Lacouteulx de Canteleu de deux projets de décret tendant à autoriser les municipalités d'*Orléans* et de *Nantes* à emprunter (10 juin 1791, t. XXVII, p. 97 et suiv.); — discussion : de La Rochefoucauld-Liancourt, Dupont, Boissy-d'Anglas, Lecouteulx de Canteleu, rapporteur, d'André, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 98); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 99).

§ **37**. — Adoption d'une motion de Boissy-d'Anglas portant qu'il ne sera accordé ni emprunts ni secours aux villes sans qu'elles aient justifié qu'elles ont payé les impositions des années 1789 et 1790 ainsi que les quartiers échus de la contribution patriotique (10 juin 1791, t. XXVII, p. 99).

§ **38**. — Renvoi au comité des finances d'une lettre de Valder de Lessart, ministre de l'intérieur, concernant un emprunt de 228,390 livres à faire par la *ville de Dieppe* (20 juin 1791, t. XXVII, p. 339). — Voir *Impositions d'intérêt local*.

Emprunts faits par les secrétaires du roi. — Voir *Liquidation*, § **46**

Enceinte de Paris. — Voir *Paris* (*Ville de*), § **3**.

Enceinte de l'Assemblée nationale. Rapport sur un conflit entre un restaurateur et un maître de café établis dans la partie de l'enceinte appelée : Jardin des Capucins (15 janvier 1791, t. XXII, p. 275); — Foucault se plaint de ce que l'on entretienne l'Assemblée d'un fait pareil (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*)

Enceinte réservée aux députés dans la salle des séances. (Décret relatif aux personnes étrangères s'introduisant dans l'). — Voir *Salle des séances*, § **10**.

Enclos. Dauchy présente, au nom du comité d'agriculture, un projet de décret tendant à faire respecter les propriétés closes (4 juin 1790, t. XVI, p. 93); — Martineau propose l'ordre du jour (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Encouragement de la pêche à la baleine. — Voir *Pêche de la baleine*.

Encouragements à accorder à l'agriculture, aux manufactures, à la navigation et au commerce. Rapport par Roussillon y relatif (7 mars 1791, t. XXIII, p. 712 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 714); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau, un membre, Lanjuinais, Defermon, Moreau (de Saint-Méry), Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Mougins (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 1er (*ibid.* p. 715); — adoption des deux autres articles (*ibid.*). — Voir *Agriculture*. — *Laines*.

Enfants de la paroisse métropolitaine de Paris. Sont admis à la barre (16 juin 1791, t. XXVII, p. 279); — discours de l'un d'entre eux (*ibid.*); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur l'impression du discours et de la réponse : de Folleville, abbé Maury, Chabroud (*ibid.* p. 280); — incident : de Verthamon, Lucas, Foucault-Lardimalie, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — suite de la discussion : Foucault-Lardimalie, Loys, Foucault-Lardimalie, Le Déist de Botidoux (*ibid.* p. 281); — l'Assemblée décrète l'impression (*ibid.*).

Enfants trouvés.

§ **1er**. — Le marquis de Foucault demande quand le comité de mendicité présentera son plan et s'il doit s'occuper des enfants trouvés (8 mai 1790, t. XV, p. 435); — le duc de Liancourt répond que ce plan est envoyé à domicile et qu'il y est en effet question des enfants trouvés (*ibid.*); — le marquis de Foucault ajoute que, si le comité ne peut pas tout de suite présenter un décret d'ensemble, il pourrait au moins présenter un règlement sur les enfants trouvés (*ibid.*); — le duc de Liancourt réplique que le comité n'estime pas qu'il serait bon de proposer un projet de décret partiel (*ibid.*). = Rapport par de Vismes sur les enfants trouvés (29 novembre 1790, t. XXI, p. 119); — adoption d'un projet de décret (*ibid.*).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux enfants trouvés de l'hôpital de Nancy (4 décembre 1790, t. XXI, p. 202 et suiv.).

Enfants trouvés. — Voir *Assistance publique*. — *Hôpitaux*.

Engagement des soldats. — Voir *Armée*, § **79**.

Enjubault de Laroche, *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 95). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le dix-septième bureau (p. 105). — Fait un autre rapport sur l'élection de Bertereau (p. 121). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la gabe le (t. IX, p. 94 et suiv.). = Fait un rapport sur les domaines de la couronne (p. 46 et suiv.) = Fait un rapport sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande (t. XI, p. 729); — le défend (*ibid.*). = Présente un projet de décret relatif aux principes applicables aux domaines de la couronne (t. XII, p. 655). = Fait un rapport sur les apanages (t. XVII, p. 446), (p. 462 et suiv.) = Défend son rapport sur les apanages (t. XVIII, p. 38),

Enjubault, *député* (*Suite*).

(p. 46). = Présente un projet de décret concernant les princes apanagistes (t. XIX, p. 534). = Fait un rapport sur la législation domaniale (t. XX, p. 316 et suiv.). = Fait un rapport sur les apanages (t. XXI, p. 586 et suiv.). = Secrétaire (t. XXVI, p. 310). = Présente un projet de décret tendant à répudier le legs fait à la patrie par la dame Thieslin, veuve Melliand (t. XXXI, p. 239). — Fait un rapport sur l'échange du pays de Dombes et l'acquisition des terres de Lorient, Châtel, Carment de Recouvrance (p. 403 et suiv.); — un rapport sur les vingt-cinq contrats d'échange de la forêt de Senonche (p. 719 et suiv.); — un rapport sur les formalités que doivent observer les échangistes des domaines nationaux dont les contrats ne sont point encore consommés (p. 722 et suiv.).

Enregistrement.

§ 1er Rapport par Talleyrand sur les droits d'enregistrement des actes civils et judiciaires et des titres de propriété (22 novembre 1790, t. XX, p. 638 et suiv.); — débat sur une demande d'ajournement formulée par Cazalès : Defermon, de Talleyrand, Dosfant, Bévière, Defermon (*ibid.* p. 650) ; — ajournement de l'article 1er, demandé par Anson et accepté par le rapporteur (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.* et p. suiv.); — article 3: Morin, Moreau (*ibid.* p. 651) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 651); — opinions, non prononcées, de Dosfant, de Bévière et d'Antoine Morin (p. 662 et suiv.); — adoption des articles 4 à 11 (25 novembre, p. 738 et suiv.); — discussions sur les paragraphes V et VI de cet article: Defermon, Mougins, Defermon, Roussillon, Germain (26 novembre, p. 751); — adoption (*ibid.*); — ajournement du paragraphe VII du même article, sur la proposition de Moreau de Saint-Méry (*ibid.* p. 752); — adoption des articles 12 à 20 (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 21 (*ibid.* p. 753); — adoption de l'article 22 et dernier (*ibid.*).— Suite de la discussion : Tarif des droits d'enregistrement à percevoir sur les actes civils et judiciaires et sur les titres de propriété : adoption des articles 1 et 2 (28 novembre 1790, t. XXI, p. 72); — ajournement de l'article 3, sur la proposition de Merlin (*ibid.*); — discussion sur les articles 5 et 8 : Heurtault-Lamerville, Decrétot (*ibid.*) ; — rejet de leurs amendements (*ibid.*); — texte des articles décrétés, faisant partie de la 1re classe, Ire section (*ibid.* et p. suiv.); — reprise de la discussion : Morin (28 novembre, p. 113 et suiv.); — adoption des articles 12 et 13 (*ibid.* p. 115); — articles 1er de la IIe section: Dosfant, Martineau (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 2: Fréteau, Defermon, Merlin (*ibid.*) ; — retranchement de cet article (*ibid.*); — adoption des articles 4 à 7 (*ibid.* p. 116); — renvoi de l'article 8 à la classe de 5 sols (*ibid.*) ; — adoption des IIIe et IVe sections et des articles 1 et 2 de la Ve (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un amendement de La Rochefoucaud-Lancourt à l'article 3 (*ibid.* p. 117); — adoption des articles 3 à 5 (*ibid.*); — adoption des VIe et VIIe sections (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de deux articles additionnels (5 décembre p. 220); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.). = Adresse du commerce et des représentants du commerce de Paris relative à l'article 2 du décret du 5 décembre 1790 concernant les billets à ordre (8 février 1791, t. XXIII, p. 55 et suiv.); — adhésion des juges et consuls de Paris, et des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (*ibid.* p. 57); — renvoi au comité d'imposition (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret complémentaire sur l'enregistrement présenté par Defermon (20 janvier 1791, t. XXII, p. 350); — discussion : de Lachèze, Defermon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), La Poule, de La Rochefoucauld, Moreau, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 351).

§ 3. — Projet de décret présenté par Defermon relativement aux employés et préposés à la perception de l'enregistrement (8 février 1791, t. XXIII, p. 41); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2: Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély, Defermon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); —adoption de l'article amendé (*ibid.*); — articles 3 et 4 : adoption (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret présenté par Lucas sur les moyens d'éviter les fraudes sur les droits d'enregistrement (27 avril 1791, t. XXV, p. 353); — renvoi au comité d'imposition (*ibid.*).

§ 5. — Projet d'articles additionnels aux lois sur le droit d'enregistrement présenté par Defermon (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 597 suiv.); — débat : Buzot, plusieurs membres (*ibid.* p. 598); — adoption de diverses modifications (*ibid.*); — texte du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 600).

Enregistrement, timbre, hypothèque. Rapport et projet de décret sur l'organisation de leur régie, présentés par Defermon (16 mai 1791, t. XXVI, p. 98 et suiv.); — discussion : Titre Ier : adoption sans discussion des articles 1 à 10 (*ibid.* p. 105 et suiv.); — Titre II : adoption sans discussion des articles 11 à 16 (*ibid.* p. 106 et suiv.); — article 17 : Camus, Defermon, rapporteur, Camus, Christin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, Bouche (*ibid.* p. 107 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 108); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) fait une motion sur le nombre des administrateurs (*ibid.* p. 108); — débat : de Dieuzie, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Parent, Merlin (*ibid.* et p. suiv.). — L'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 109); — Goudard présente un amendement ayant pour but de permettre aux surnuméraires commissionnés de concourir pour les places d'employés (17 mai, p. 133); — discussion : de Delley, Gaultier-Biauzat, Defermon, rapporteur (*ibid.*); — Bérenger demande une rectification à l'article 4 du titre Ier (*ibid.*); — discussion : Delacour-d'Ambézieux, Bérenger, Delacour-l'Ambézieux (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*); — Titre III : adoption sans discussion des articles 18 à 37 (18 mai, p. 190 et suiv.) ; — Titre IV : adoption sans discussion des articles 38 à 48 (*ibid.*); — Titre V : adoption sans discussion des articles 49 à 61 et de 2 tableaux y relatifs (*ibid.* p. 192 et suiv.); — adoption d'une modification à l'article 51 (19 mai, p. 217): — adoption sur la proposition de de Vismes, d'un projet de décret interprétatif de l'article 31 du titre III (31 mai, p. 636); — Defermon demande que le décret interprétatif soit rapporté (1er juin, p. 677); — débat : de Vismes, Defermon, Pierre de Delley, de Vismes, Pisou du Galand (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de la motion de Defermon aux comités d'imposition et des domaines (*ibid.* p. 678).

Enregistrement, domaines et droits réunis (Receveurs de l'). — Voir *Receveurs nationaux de l'enregistrement, des domaines et droits réunis.*

Enseignement du droit. Une députation des docteurs agrégés de la faculté de droit de Paris demande l'abrogation de l'article 5 de l'édit du mois d'avril 1679 défendant à toutes personnes autres que les professeurs d'enseigner le droit civil et canonique (14 février 1791, t. XXIII, p. 180 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* p. 181); — renvoi au comité de constitution (*ibid.*).

Enseignement (Liberté de l'). — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord), (t. XXX, p. 499).

Enseignement de la Constitution. — Voir *Constitution*, § **8**. — *Droits de l'homme*, § **1er**.

Enseignement de la médecine. — Voir *Art de guérir.*

Enseignement public. — Voir *Dette publique*, § **8** (19e).

Entrée des villes (Taxes sur l'). Question y relative. — Voir *Dépenses publiques*, § **10**.

Entrepôts d'eaux-de-vie et de genièvre des ports de la Manche. Rapport par Goudard sur la conservation des entrepôts d'eaux-de-vie et de genièvre et des raisins de Corinthe dans les ports de Boulogne, et de Calais et autres ports de la Manche qui font le commerce du Nord et sur la faculté de convertir dans ces mêmes ports les tafias de nos colonies d'Amérique en rhum (23 août 1791, t. XIX, p. 644 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 645); — adoption (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 240 et suiv.).

Entrepreneurs de la manufacture de Charleville et des forges de Mariembourg et du Haut-Marteau et à l'exportation de toute espèce de bois par la rivière de Sarre. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Goudard (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 74); — adoption d'une addition à l'article 2 concernant l'exportation des marbres des carrières du canton de Barbançon (5 juillet, p. 727).

Epée (Abbé de l'). Une députation de la commune de Paris annonce sa mort et demande qu'un établissement public soit créé pour continuer son œuvre (18 février 1790, t. XI, p. 644 et suiv.); — prise en considération (*ibid.*, p. 645). — Députation de l'Assemblée chargée de la représenter au service solennel décerné à l'abbé de l'Epée (22 février, p. 664 et suiv.). — Compte rendu de la cérémonie par le marquis d'Estourmel (25 février, p. 688); — oraison funèbre prononcée par l'abbé Fauchet (*ibid.* p. 700 et suiv.).

Epercy (D'). — Voir *Regnauld d'Epercy.*

Eprémesnil (D'). — Voir *Duval d'Eprémesnil.*

Equevilley (D'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vincent* (t. XIV, p. 341).

Erambert (Veuve). Adoption d'un projet de décret, présenté par l'abbé Longpré, portant qu'il lui sera expédié, par duplicata, des coupons de quittances de finance de l'emprunt de 1782 (30 août 1791, t. XXX, p. 88).

Erlach (Baron d'), *bailli de Lausanne.* Sa lettre annonçant un mouvement de troupes dans le pays de Vaud (t. XXIX, p. 336).

Erskine (Thomas). Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 180 et suiv). — Son exposé de l'affaire entre MM. Sterling et Drummont (p. 188 et suiv.).

Escadre de Brest (Dépenses de l'). — Voir *Marine*, § **21**.

Escadres (Insurrection dans les). — Voir *Marine*, §§ **8** et **12**.

Escars (Comte d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Limoges.* Donne sa démission (t. VIII, p. 248).

Escars (Comte François d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Châtellerault.* Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 380). — Adresse une demande de congé qui est ajournée (p. 467 et suiv.); — renouvelle sa demande, sur laquelle on passe à l'ordre du jour (p. 507), (p. 508). = Envoie sa démission, qui est refusée (t. XXIV, p. 290).

Escaut (Canal de l'). — Voir *Canaux*, § **7**.

Eschasseriaux (Sieur). Fait hommage d'un ouvrage sur l'agriculture (22 mai 1791, t. XXVI, p. 299).

Esclavage. Adresses sur la traite et l'esclavage des noirs, présentée par la société des amis des noirs établie à Paris. — Voir *Traite*, §§ **1er** et **4**.

Esclavage. — Voir *Colonies et Noirs.*

Escourre de Peluzat, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen.* Donne sa démission (t. X, p. 624).

Espagnac (Comte d'), *mestre de camp de cavalerie.* Ses suppliques relatives à l'échange du comté de Sancerre (t. IX, p. 247 et suiv.). = Demande à être admis à la barre pour se défendre dans l'affaire du comté de Sancerre (t. XXVIII, p. 682). — Ses explications à ce sujet (p. 715 et suiv.).

Espagne (Cour d'). Sa note à la nation française au sujet de la fuite de Louis XVI (t. XXVIII, p. 105).

Espagne. — Voir *Affaires étrangères.* — *Frontières entre la France et l'Espagne.*

Espagne (Armements de l'). — Voir *Frontières* (Défense des), § **13**.

Espagne (Traité avec l'). — Voir *Pacte de famille.*

Espèces monnayées. Rapport par Fréteau sur l'affaire des espèces monnayées appartenant à l'Etat souverain de Soleure (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 34 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 35); — adoption (*ibid.*).

Espic, *député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de paume (p. 139). — Parle sur l'emprunt de 30 millions (p. 374). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 686).

Essarts (Commune des). — Voir *Impositions locales*, § **20**.

Essonnes (Rivière d'). — Voir *Navigation.*

Est (Salines d'). — Voir *Salines*, §§ **2**, **3** et **4**.

Estagniol (Comte d'), *député de la noblesse du bailliage de Sedan.* Demande que des remerciements soient adressés à l'abbaye de Belleval à propos de l'envoi d'une somme considérable à la caisse des dons patriotiques (t. XII, p. 213). = Parle sur l'uniforme des gardes nationales (t. XVII, p. 185), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719). = Fait une motion sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 80). = Fait une proposition sur les congés militaires (t. XXIV, p. 30). = Demande que le Président soit autorisé à écrire une lettre à la garnison de Sedan (t. XXVIII, p. 213). = Demande une récompense pour le sieur Gillet, dit Ferdinand, ancien sous-officier du régiment d'Artois (t. XXIX, p. 669).

Estaing (Comte d'), *commandant de la garde nationale de Versailles.* Fait part au président de l'Assemblée nationale, à la date du 10 septembre 1789, des mesures prises par lui pour prévenir les désordres dont la ville de Versailles était menacée par des placards (t. VIII, p. 606).

Estaing (Comte d'), *ancien vice-amiral.* Présente à l'Assemblée nationale une députation de l'armée de mer (t. XVII, p. 80). = Témoigne de son attachement pour la Constitution (t. XXVII, p. 548 et suiv.).

Estange, *prêtre* (Affaire du sieur d'). — Voir *Clergé*, § ❤❤.

Estourmel (marquis d'), *député de la noblesse du Cambrésis.* — Renonce aux prérogatives attachées à ses domaines (t. VIII, p. 349). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 461), — sur les biens du clergé (p. 629), — sur la motion de Treilhard relative aux bénéfices (p. 729). = Parle sur le nombre des administrateurs de district (t. X, p. 116), — sur l'arrêté pris par le bureau renforcé du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123.) — Demande l'observation du règlement au sujet des membres qui font partie de plusieurs comités (p. 251). — Parle sur les municipalités (p. 253), — sur la suppression de la gabelle en Anjou (p. 263), — sur l'annexion de la Corse (p. 336), — sur l'organisation des municipalités (p. 502), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 591). — Fait une motion sur l'emploi des dons patriotiques (p. 639). — Parle sur un don des Génevois (p. 657), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 681). = Parle sur un don patriotique fait par des Génevois (t. XI, p. 2), — sur l'organisation des municipalités (p. 37), — sur les pensions (p. 53), (p. 74), — sur la question des libelles (p. 172), — sur la motion de Robespierre concernant l'exercice des droits de citoyen actif (p. 319), — sur la proposition de Malouet concernant un discours du roi (p. 436). — Ses motions sur l'emploi des fonds des dons patriotiques (p. 554), — sur la mutation des abbés réguliers (p. 584). — Parle sur la division du royaume (p. 585); — sur les ordres religieux (p. 591), (p. 600), (601); — sur les droits féodaux (p. 686). — Rend compte du service funèbre de l'abbé de l'Epée, au nom de la députation qui y représentait l'Assemblée (p. 688). = Parle sur les dons patriotiques (t. XII, p. 64), — sur les droits féodaux (p. 74). — Propose deux articles en faveur de la liberté du commerce (p. 108). — Parle sur la motion relative aux deuils de cour (p. 160), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355), — sur la sanction des décrets (p. 442), — sur la compagnie des Indes (p. 535), — sur la loterie (p. 572), — sur l'arriéré (*ibid.*); — sur les pensions (p. 667), sur la religion catholique (p. 717). = Son opinion, non prononcée, sur le projet de décret relatif aux dîmes et capitulation du Cambrésis (t. XIII, p. 7 et suiv.). — Parle sur les assignats (p. 84). = Parle sur la chasse (t. XV, p.247), (p. 248), — sur une question de priorité au sujet du pouvoir judiciaire (p. 409), — sur les troubles de Montauban (p. 550), sur le droit de paix et de guerre (p. 651 et suiv). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 97). — S'oppose à la démission de Sieyès, président de l'Assemblée (p. 188). — Parle sur la suppression des titres de noblesse (p. 376); — proteste contre le décret y relatif (p. 382). — Parle sur les pensions (p. 508), — sur le traitement du clergé (p. 577), — sur les métropoles (p. 753). = Parle sur la restitution des biens non catholiques (t. XVII, p. 35), — sur une proposition de Noailles relative à l'armée (p. 89 et suiv.), (p. 90), — sur les pensions (p. 134), (p. 135), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172), — sur le traitement du clergé actuel (p. 318), — sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 348), — sur les pensions supprimées (p. 351), — sur le payement des frais des assemblées bailliagères (p. 426), — sur l'armée (p. 434 et suiv.), (p. 448), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 490), — sur les troubles en province (p. 580), — sur les forêts nationales (p. 636). = Parle sur l'affaire du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74), — sur l'organisation de l'armée (p. 142),— sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 401), — sur l'affaire de Nancy (p. 434), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 512 et suiv.), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 657), — sur la perception des impositions (p. 720). = Parle sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 93),— sur la cour supérieure de Rennes (p. 322). — Fait une motion sur les accusations publiques (p. 394). — Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398), — sur la marine (p. 531), — sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532), — sur la contribution foncière (p. 687). — sur l'affaire de Brest (p. 733). — Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 39), — sur des attaques dirigées contre Paoli (p. 73), — sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 84 et suiv.), — sur l'adjonction du comité de constitution au comité d'aliénation (p. 199); — sur la pétition de la commune de Paris relative au conseil des ministres (p. 369), — sur l'impôt du tabac (p. 406 et suiv.), — sur un incident relatif au duel de Lameth et Castries (p. 421). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 317), — sur les monnaies (p. 346), — sur la contribution personnelle (p. 347),— sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 395), — sur les troubles de Lyon (558), — sur la gendarmerie nationale (p. 633), — sur les ponts et chaussées (p. 744). = Parle sur le traitement des chanoinesses (t. XXII, p. 39), sur un projet de décret concernant la dette amortie du clergé (p. 341). — Communique une pétition tendant

Estourmel (Marquis d'), *député* (*Suite*).

à l'achèvement du canal de l'Escaut à la Somme (p. 349). — Parle sur un procès fait au théâtre de Monsieur (p. 360), — sur les droits de traites (p. 481), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 504), (p. 506), — sur les pensions (p. 589). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 84 et suiv.), — sur les recrues (p. 113), — sur le tabac (p. 175), — sur l'armée (p. 208), — sur les invalides (p. 209), — sur les dépenses publiques (p. 274), — sur les gouvernements militaires (p. 369), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 590), — sur les tabacs (p. 595), — sur les troupes provinciales (p. 661), — sur les maréchaux de France (p. 662). = Parle sur l'affaire de Clermontois (t. XXIV, p. 54 et suiv.), (p. 127), — sur les contributions (p. 138), — sur les troubles de Douai (p. 194), (p. 255 et suiv.), — sur l'absence du maréchal de Broglie (p. 327). — Son opinion, non prononcée, sur les invalides (p. 364 et suiv.). — Sa motion tendant à l'augmentation de la pension de Fabry de Fabrègues, lieutenant général des armées navales (p. 366). — Parle sur la régence (p. 372), — sur les boissons (p. 424), — sur les fonctionnaires publics (p. 437), — sur la corvée (p. 465), — sur le projet de décret concernant l'église Sainte-Geneviève (p. 543), — sur l'organisation du ministère (p. 698 et suiv.), — sur le traitement des ministres (p. 705), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717 et suiv.). = Parle sur une pétition (t. XXV, p. 63); — sur une demande d'appel national (p. 151). — Rend compte de l'installation de l'évêque du département du Nord (p. 232). — Parle sur le ministre de la marine (t. 251), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 379); — sur l'affaire de Wissembourg (p. 425 et suiv.). = Parle sur les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Pas-de-Calais (t. XXVII, p. 4), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur les troubles de Cambrai (p. 318), — sur la fuite du roi (p. 374), — sur les droits de traite (p. 418), — sur les troubles de Cambrai (p. 516), — sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588). = Parle sur la contribution foncière des bois futaies (t. XXVIII, p. 211), — sur la fuite du roi (p. 334), (p. 335), — sur les employés supprimés (p. 584), — sur la discipline militaire (p. 585 et suiv.). = Parle sur l'organisation des ponts et chaussées (t. XXIX, p. 188 et suiv.), (p. 192), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427), — sur les pensions des sieurs Micas et Capitaine (p. 493), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octroi de Picardie (p. 498 et suiv.), — sur la Constitution (p. 694 et suiv.). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 10). — Parle sur la décoration militaire (t. XXXI, p. 341). — Propose un article additionnel aux lois rurales (p. 394). = Ses comptes rendus à ses commettants (t. XXXII, p. 457 et suiv.).

Établissements dangereux. Adoption d'un projet de décret portant que les anciens règlements de police relatifs à l'établissement des usines, ateliers ou fabriques qui peuvent nuire à la sûreté ou à la salubrité des villes seront provisoirement exécutés (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 135).

Établissements hospitaliers. Rapport par La Rochefoucauld-Liancourt sur leur situation (5 avril 1791, t. XXIV, p. 560 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 561); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 562). — Voir *Hôpitaux*.

Établissements religieux. Question posée par Vieillard au sujet de leur affectation (24 juillet 1790, t. XVII, p. 320); — ordre du jour (*ibid.* p. 321.) — Voir *Églises et édifices religieux*.

Étalons.

§ 1er. — Décret sur la vente des étalons qui appartiennent à la nation (22 novembre 1790, t. XX, p. 391).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret tendant à autoriser le directoire du département de l'Orne à faire vendre 40 des étalons du haras du Pin aux conditions les plus avantageuses au bien public, présenté par Heurtault-Lamerville (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 529). — Voir *Dépôts d'étalons*. — *Haras*.

Étampes (Ville d'). — Voir *Biens nationaux* (ventes de) (t. XX, p. 754).

État civil.

§ 1er. — Bailly, maire de Paris, demande l'admission de la municipalité chargée de présenter à l'Assemblée une pétition relative aux actes de l'état civil (10 mai 1791, t. XXV, p. 720); — discussion : Gombert, Delavigne, Mougins, Tronchet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'elle entendra la municipalité de Paris (*ibid.*).

§ 2. Pétition de la municipalité de Paris sur l'obligation de déclarer les naissances, mariages et décès, présentée par Bailly (14 mai 1791, t. XXVI, p. 77 et suiv.); — réponse du président au discours de Bailly ((*ibid.* p. 78); — observations : Lanjuinais, Gombert, Delavigne, Boissy-d'Anglas, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que le rapport des comités ecclésiastique et de Constitution y relatif sera mis à l'ordre du jour (*ibid.* p. 79); — rapport par Durand-Maillane sur les dispenses et empêchements du mariage (17 mai, p. 159); — discussion : Lanjuinais, Martineau, Lanjuinais, Treilhard, Vieillard, Mougins de Roquefort, Prieur, Lanjuinais (*ibid.* p. 159 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'ajournement à la séance du jeudi 19 mai au soir (*ibid.* p. 161); — reprise de la discussion : Treilhard, Rewbell, Lavie, Rewbell, Legrand, de Tracy, Dupont, Gombert (19 mai, p. 237 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 238).

État civil des comédiens. — Voir *Comédiens*.

État civil des gens de couleur. — Voir *Colonies*, § 29.

État des citoyens. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 746).

État du royaume.

§ 1er. — Rapport relatif à la situation du royaume par Fréteau (11 juin 1791, t. XXVII, p. 119 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 122 et suiv.).

§ 2. — Lettres des commissaires envoyés dans les départements de l'Ain, de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs (27 juin 1791, t. XXVII, p. 545), (2 juillet 1791); — (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 5 et suiv.). — Nouvelle lettre des commissaires envoyés dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône (10 juil-

Etat du royaume (*Suite*).

let 1791, t. XXVIII, p. 100); — de Noailles en demande l'impression (*ibid.* et p. suiv.); — débat: Rabaud-Saint-Etienne, Gaultier-Biauzat, Prieur (*ibid.* p. 101); — l'Assemblée décrète que dorénavant toutes les lettres des commissaires seront imprimées.

Rapport par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), au nom des commissaires envoyés dans les départements de l'Ain, de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 313 et suiv.).

§ **3**.— Lettres des commissaires envoyés dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne (27 juin 1791, t. XXVII, p. 547 et suiv.), (28 juin, p. 562 et suiv.); — (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 15 et suiv.), (21 juillet, p. 482). — Rapport par Biron au nom des commissaires envoyés par l'Assemblée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne (1er août 1791, t. XXIX, p. 89 et suiv.). — Lettre de Boullé, commissaire de l'Assemblée dans le département du Nord (25 août 1791, t. XXIX, p. 705 et suiv.).

§ **4**. — Lettre des commissaires envoyés dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 605 et suiv.).

Rapport par de Montesquiou, au nom des commissaires envoyés dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes (13 juillet, p. 225 et suiv.); — débat : Fréteau, de Montesquiou, rapporteur, Alexandre de Lameth, Fréteau, de Noailles (*ibid.* p. 230 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'impression du rapport et ordonne l'adjonction des 3 commissaires au comité militaire pour en faire l'examen (*ibid.* p. 231).

§ **5**. — Lettres des commissaires envoyés dans les départements des Haut-et Bas-Rhin et des Vosges (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 751 et suiv.), (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 387 et suiv.). — Rapport par Chasset au nom des commissaires envoyés dans les départements du Rhin et des Vosges (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 73 et suiv.).

§ **6**. — Lettre du directoire du département des Pyrénées-Orientales (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 102 et suiv.). — Voir *Commissaires de l'Assemblée*. — *Frontières*.

Etat des personnes dans les colonies. — Voir *Colonies*, § **29**.

Etats du Cambrésis. — Voir *Etats provinciaux*, § **1**.

Etats du Dauphiné. — Voir *Etats provinciaux*, § **3**.

Etats généraux.

§ **1er**. — Discours d'ouverture du roi (5 mai 1789, t. VIII, p. 1 et suiv.); — discours de de Paule Barentin, garde des sceaux (*ibid.* p. 2 et suiv); — de Necker, directeur général des finances (*ibid.* p. 5 et suiv.). — Motion de Malouet contre la conversion des Etats généraux en Assemblée nationale (8 juin, p. 79 et suiv.); — retrait (*ibid.* p. 81). — Voir *Assemblée nationale*. — Séance royale des Etats généraux (23 juin, p. 142): — discours du roi (*ibid.* p. 143); — déclaration du roi, concernant la présente tenue des Etats généraux (*ibid.* et p. suiv.); — autre discours du roi (*ibid.* p. 144); — déclaration de ses intentions (*ibid.* et p. suiv.); — troisième discours du roi (*ibid.* p. 145 et suiv.);

Etats généraux (*Suite*).

— protestation du comte de Mirabeau, après le départ du roi (*ibid.* p. 146); — intervention du marquis de Brezé (*ibid.*); — réponse du comte de Mirabeau (*ibid.*); — motion de Camus tendant à faire persister l'Assemblée dans les précédents arrêtés, et appuyée par Barnave et Glezen (*ibid.*); — Siéyès demande la continuation des délibérations (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée déclare qu'elle persiste dans ses précédents arrêtés (*ibid.* p. 147); — le comte de Mirabeau propose de déclarer inviolable la personne des députés aux Etats généraux (*ibid.*); — texte de l'arrêté pris à la pluralité de 493 voix contre 34 (*ibid.*).— Voir *Inviolabilité des députés*.

§ **2**. — Voidel, appuyé par Bouche, propose de célébrer l'anniversaire (5 mai) de l'ouverture des Etats généraux (1er mai 1790, t. XV, p. 349 et suiv.).

Etats provinciaux.

§ **1er**. — Proposition de Duport tendant à les réunir pendant la session de l'Assemblée nationale, dans le but de protéger cette dernière contre les révolutions (Bureaux, 30 juillet 1789, t. VIII, p. 306); — appuyée par Pothée *ibid.*). — Développement de la motion de Duport relative à l'établissement des assemblées provinciales proposée dans les bureaux (30 septembre 1789, t. IX, p. 224 et suiv.). — Seconde motion du même (22 oct., p. 480 et suiv.).

§ **2**. — Adresse des officiers municipaux de la ville de Saint-Marcellin au sujet de la convocation extraordinaire des Etats du Dauphiné; ils demandent quelle conduite ils doivent tenir pour se conformer aux ordres de l'Assemblée (26 octobre 1789, t. IX, p. 552); — le président (Fréteau) déclare qu'il a remontré au roi le danger qu'il y aurait à laisser les Etats s'occuper d'autre chose que de la répartition des impôts ou des mesures relatives à la contribution patriotique (*ibid.*); — discussion : Barnave, Duport, La Poule, Arnoult, Rewbel, de Blacons, Dupont, comte de Mirabeau, duc de La Rochefoucauld, Lanjuinais, Pétion de Villeneuve, de Blacons, Glezen, Dupont, Lavie, comte de Mirabeau, Pison du Galand, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète d'abord que nulle convocation, ou assemblée par ordre, ne pourra avoir lieu, comme contraire à un décret de l'Assemblée (*ibid.* p. 554); — suite de la discussion; Le Chapelier, Clermont-Tonnerre, de Blacons, Target, de Cazalès, de Virieu, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.). — Seconde partie du décret : Il sera sursis à toute convocation de provinces et d'Etats: le président demandera au roi si c'est avec son consentement que des commissions intermédiaires ont convoqué les Etats de leurs provinces et, dans la négative, les mesures les plus promptes devront être prises pour en empêcher la réunion (*ibid.* p. 555); — le duc de La Rochefoucauld demande qu'on envoie une adresse aux provinces sur les résolutions de l'Assemblée (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Le roi déclare que la permission de convoquer les Etats du Dauphiné lui avait été demandée, mais qu'il n'avait pas eu l'intention de l'accorder sans consulter l'Assemblée (27 octobre, p. 589).

§ **3**. — Merlin demande que les Etats du Cambrésis cessent leurs fonctions (30 juillet 1790, t. XVII, p. 426); — d'Estourmel et Dupont (de Nemours) appuient la motion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Etats-Unis. Motion de Mirabeau tendant à réclamer de ces Etats des secours en blés et en farines. — Voir *Subsistances*, § **13**.

Etats-Unis d'Amérique. — Voir *Amérique*.

Etrangers. — Voir *Citoyens français*. — *Mendicité*. — *Protection des étrangers*.

Etraye. — (Commune d'). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **33**.

Etuvistes. — Voir *Liquidation*, § **67**.

Eure (Département de l'). — Voir *Biens nationaux* (ventes de) (t. XXIV, p. 220), (t. XXV), p. 489). — *Impôts*, § **25**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Eure-et-Loir (Département d'). — Voir *Assemblées administratives*, § **13**. — *Députations*, § **35**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **10**.

Evasion du roi et de la famille royale. — Voir *Louis XVI* (*Fuite du roi*).

Evêchés. — Délibération de la commune de Saint-Gaudens relative à la suppression de l'évêché de Comminges (2 janvier 1790, t. XVI, p. 85 et suiv.); — pétition des citoyens actifs de ladite ville (*ibid.* p. 89 et suiv.). — Voir *Bénéfices*. — *Diocèses*. — *Elections des évêques et des curés*.

Evêchés et cures. — (Décret pour combler les vacances dans les). — Voir *Clergé*, § **43**.

Evêques.

§ **1**er. — Dénonciation contre l'évêque de Blois (de Lauzières de Thémines), à propos d'un sermon hostile aux décrets de l'Assemblée (15 avril 1790, t. XIII, p. 70).

§ **2**. — Dénonciation d'un mandement de l'évêque d'Ypres au curé de Dunkerque, dirigé contre le décret sur les vœux monastiques (21 avril 1790, t. XIII, p. 162); — débat : Bouche, Lavie, Merlin, baron d'Elbhecq, Voidel, Treilhard, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — décret enjoignant au comité ecclésiastique de présenter, dans huit jours, un projet de loi qui soustraye les prélats français à la dépendance des métropolitains étrangers (*ibid.* p. 163). — Voir *Dénonciations*.

§ **3**. — Question posée par Parisot au sujet des suites à donner à la démission de Barral, évêque de Troyes (19 janvier 1791, t. XXII, p. 337); — discussion : Treilhard, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret présenté par Treilhard sur la confirmation canonique des évêques (1er mars 1791, t. XXIII, p. 583 et suiv.) — discussion : abbé Couturier, Prieur, Goupilleau (*ibid.* p. 584); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Rapport et projet de décret, présentés par Prugnon, sur le logement des évêques (9 mai 1791, t. XXV, p. 669 et suiv.); — discussion : un membre, Fréteau (*ibid.*; p. 670); — adoption (*ibid.*).

Evêques :
d'Agen. Voir *Bonnac* (de)
d'Autun Voir *Talleyrand-Périgord* (de)
d'Auxerre. Voir *Champion de Cicé*.
de Coutances. Voir *Talaru de Chalmazel*.
de Dijon. Voir *Desmontiers de Mérinville*.
de Langres. Voir *La Luzerne*.
de Lydda. Voir *Gobel*.

Evêques (*Suite*).
de Montpellier. Voir *Malide* (de)
de Nancy. Voir *Lafare* (de)
de Nîmes et Beaucaire. Voir *Cortois de Balore*.
de Paris. Voir *Gobel*.
de Perpignan. Voir *Esponchez* (*Leyris* d').
de Rodez. Voir *Colbert de Seignelay*.
de Toulouse. Voir *Foutanges*.
— Voir *Elections des Evêques*, § **3** (Nominations aux Evêchés).

Evêques et curés (Elections d'). — Voir *Elections des évêques et des curés*, § **2**.

Evreux (Ville d'). Etablissement de la garde bourgeoise dans cette ville (24 juillet 1789, t. VIII, p. 267 et suiv.). — Voir *Impositions locales*, § **14**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **93**.

Excès de pouvoir. — Voir *Abus de pouvoir*.

Exclusion des militaires du Corps législatif. — Voir *Corps législatif* (Discussion sur les incompatibilités (9 juin 1791).

Expéditionnaires en cour de Rome (Offices des). — Voir *Liquidation*, § **18**.

Expilly (Abbé), *député du clergé du bailliage de Hagueneau-Wissembourg*. Résume son propre rapport sur le traitement du clergé actuel (t. XVI, p. 407 et suiv.), — le défend (p. 439).

Expilly (Abbé), *député du clergé du diocèse de Saint-Pol-de-Léon*. Secrétaire (t. XI, p. 227). = Fait un rapport sur le traitement du clergé (t. XV, p. 596).

Exportation d'armes de guerre et de matières précieuses. — Voir *Emigrations*, § **5**.

Exportation des bois. — Voir *Bois* (Exportation des.)

Exportation des grains. — Voir *Subsistances*.

Exportation des tabacs. — Voir *Tabacs*, § **8**.

Exportation. — Voir *Entrepreneurs de la manufacture de Charleville*.

Expositions des œuvres d'Art. Pétition de la commune des Arts de Paris au sujet des expositions publiques des œuvres des artistes (9 août 1791, t. XXIX, p. 305 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*idid.* p. 306); — rapport par Barrère (21 août, p. 611 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 613); — discussion : de Croix, Belzais-Courménil, Alexandre de Beauharnais (*ibid*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 614).

Expulsion de la Salle des séances. — Voir *Salle des séances*, § **5**.

Extradition. Projet de décret présenté par du Châtelet sur l'extradition de trois employés de la banque publique de Vienne, demandée par la cour de cette ville (19 février 1791, t. XXIII, p. 281 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rewbell, Pétion, d'André, Gaultier-Biauzat, de Cocherel, d'André (*ibid.* p. 282 et suiv.); — décrets (*ibid.* p. 284). — Rapport par du Châtelet sur le sort de trois prisonniers détenus à Huningue, prévenus de crimes de faux commis dans les Etats de l'empereur et réclamés par le ministre impérial (5 mars, p. 694); — discussion : Rewbell, Gaultier-Biauzat, Robespierre, Cochelet, Fréteau, Buzot, du Châtelet, Robespierre, Cottin, Delavigne, Fréteau, Gaultier-Biauzat, Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 696).

Eymar (D'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Forcalquier et Sisteron.* Parle pour la validation de l'élection du cardinal de Rohan (t. VIII, p. 268 et suiv.), — sur la déclaration des droits (p. 473), (p. 475). — Fait un rapport au nom du comité des rapports (p. 485). — Parle sur le projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505). = Parle sur le traitement des religieux (t. XIX, p. 241 et suiv.). = Fait une motion pour l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (t. XXI, p. 125), (p. 127 et suiv.); — ajoute à cette motion l'attribution d'une pension de 1,200 francs pour sa veuve (p. 619 et suiv.). = Parle sur l'érection de la statue de J.-J. Rousseau (t. XXVI, p. 611). = Parle sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (t. XXIX, p. 759 et suiv.).

Eymar (abbé D'), *prévôt de Nouveiller, député du clergé du bailliage de Hagueneau-Wissembourg.* Demande une nouvelle rédaction des décrets du 4 août 1789 (t. VIII, p. 619). = Est chargé, comme secrétaire, de représenter une nouvelle rédaction du procès-verbal (t. IX, p. 197). — Demande l'ajournement de la discussion sur la deuxième partie de l'article 4 du titre de la Constitution relatif au Corps législatif (p. 228). — Membre et orateur d'une députation envoyée au roi le 6 octobre 1789, rend compte de sa

Eymar (Abbé d'), *député* (*Suite*).

mission (p. 349 et suiv.). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 419 et suiv.). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 253), — sur la banque nationale (p. 395 et suiv.). = Défend la noblesse et le clergé d'Alsace (t. XI, p. 254). — — Parle sur les réclamations relatives aux divisions du royaume (p. 264), — sur les biens ecclésiastiques (p. 438), — sur la division du royaume (p. 519), — sur les ordres religieux (p. 585 et suiv.), (p. 591), — sur les droits féodaux (p. 691), (p. 764). = Parle sur une motion du marquis de Foucault relative à l'éloignement des troupes (t. XII, p. 734), — sur la dîme (p. 739 et suiv.). = Parle sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (t. XV, (p. 526). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 453). = Parle sur l'arrestation d'Eggss, député de la garde nationale d'Obernheim (t. XVII, p. 414), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 437), (p. 438). = Parle sur un projet de décret relatif aux protestants d'Alsace (t. XVIII, p. 127); — son opinion non prononcée (p. 128 et suiv.). — Parle sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 436). = Absent, écrit au président à propos d'attaques dirigées contre la partie du procès-verbal rédigé par lui, relative au clergé d'Alsace (t. XIX, p. 681 et suiv.).

F

Fabricateurs de faux assignats. — Voir *Assignats*, § **54**. — *Récompenses*, § **2**.

Fabriques des Eglises.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur le prix excessif des chaises dans les paroisses de Paris (29 décembre 1790, t. XXI, p. 705); — discussion: plusieurs membres, Goupil, Berthereau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur la vente des biens des fabriques (26 février 1791, t. XXIII, p. 526); — discussion: abbé Demandre, Lanjuinais, Merlin, Fréteau, Lanjuinais, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement des deux premiers articles (*ibid.* p. 527); — article 3: abbé Bourdon, Brillat-Savarin, Lanjuinais, Bouche, Merlin (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*). — Voir *Biens domaniaux et ecclésiastiques*.

Fabriques. — Voir *Etablissements dangereux*.

Fabry de Fabrègues (Pension de). *Lieutenant général des armées navales*. — Voir *Marine*, § **11**.

Faculté de droit. — Voir *Enseignement du droit*.

Fait d'armes. Le sieur Aude, carabinier, a les honneurs de la séance et est félicité par le Président (Treilhard) pour un fait d'armes remontant à 1747 (t. XVII, p. 413).

Faillis. — Voir *Constitution*, § **4**.

Failly (De), *député de la noblesse du bailliage de Vitry-le-François*. Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 374 et suiv.).

Falaise (Procureur du roi de). — Voir *Offices de judicatures*, § **2**.

Falsification des assignats. — Voir *Assignats*, § **51**. — *Récompenses*, § **2**.

Famille royale. Lettre des administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or sur le prochain départ de Mesdames tantes du roi (18 février 1791, t. XXIII, p. 276); — copie de la lettre écrite à ce sujet par le ministre de l'intérieur, Delessart, aux mêmes administrateurs (*ibid.*); — copie de la réponse de ces derniers (*ibid.*); — lettre du roi (20 février, p. 347).

Motion d'ordre de Barnave tendant à la présentation d'un projet de décret sur les obligations et les devoirs des membres de la famille royale (21 février, p. 387 et suiv.); — discussion: Fréteau, Martineau, Goupil, Foucault, Pétion, Malouet, Foucault, Petion, Foucault, Malouet,

Famille royale (*Suite*).

Gaultier-Biauzat, Malouet, d'André (*ibid.* p. 388 et suiv.); — décret portant que le comité de Constitution présentera le 23 février un projet de décret sur les obligations des membres de la famille royale et qu'il exposera ses vues sur les citoyens émigrants (*ibid.* p. 390). — Voir *Emigrations*.

Procès-verbal du passage de Mesdames, tantes du roi, dans la ville de Moret, adressé par la municipalité de cette ville (23 février, p. 432 et suiv.); — débat: Rewbell, Clermont-Tonnerre, Rewbell, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'Aiguillon (*ibid.* p. 433 et suiv.); — renvoi aux comités militaire, des rapports et des recherches (*ibid.* p. 434); — lettre du ministre des affaires étrangères (Montmorin) concernant son contreseing sur le passeport de Mesdames (*ibid.* p. 453); — lettre du ministre de la guerre (Du Portail) sur l'invasion de la ville de Moret par les chasseurs de Lorraine, auxquels il déclare n'avoir donné aucun ordre (24 février, p. 491); — discussion à ce propos: Mirabeau, Le Déist de Botidoux, Mirabeau, Montlosier, d'André, Foucault, Montlosier, de Folleville, Foucault, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion de Mirabeau (*ibid.* p. 492); — lettre du ministre de l'intérieur (Delessart) sur l'arrestation de Mesdames, tantes du roi, à Arnay-le-Duc (*ibid.*); — protestation de Mesdames (*ibid.* et p. suiv.); — extrait du registre des délibérations de la commune d'Arnay-le-Duc (*ibid.* p. 493 et suiv.); — discussion: abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Fréteau, d'André, Barnave, Mirabeau, Fréteau, Mirabeau, Gourdan, Mirabeau, de Tracy, Camus, Alexandre de Lameth, de Folleville, d'André, Mirabeau, d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Lévis, Briois-Beaumetz, Charles de Lameth, de Montlosier, Charles de Lameth, de Menou, Le Chapelier, Alexandre de Lameth, Le Chapelier (*ibid.* p. 494 et suiv.); — renvoi de l'affaire au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 500); — lecture d'une lettre incriminant les chasseurs de Hainaut à la place de ceux de Lorraine (25 février, p. 514); — renvoi aux comités des rapports militaire et des recherches réunis (*ibid.*); — lettre de Ségur, colonel des chasseurs du Hainaut (2 mars, p. 600 et suiv.); — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.* p. 601); — lettre de Delessart, ministre de l'intérieur, accompagnant la copie de

Famille royale (*Suite*).

sa lettre aux administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or (*ibid.* p. 638 et suiv.); — Guiot assure l'Assemblée que la commune d'Arnay-le-Duc, visée par la lettre, se conformera au décret du 24 février qui maintient la liberté de voyager (*ibid.* p. 639); — lettre des commissaires de la Côte-d'Or, envoyée par le ministre Delessart (3 mars, p. 649 et suiv.); — l'abbé Bouillotte confirme le dire de Guiot (*ibid.* p. 650); — lettre des membres de district annonçant le départ de Mesdames (6 mars, p. 703). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi avec sa famille).

Fauchet (Abbé), *membre de la commune de Paris*. Sa motion relative à l'étendue et à l'organisation de la ville de Paris (t. X, p. 701 et suiv.). = Prononce l'oraison funèbre de l'abbé de l'Epée (25 février 1790, t. XI, p. 700 et suiv.). = Orateur d'une députation de la commune de Paris, invite l'Assemblée à une cérémonie funèbre en l'honneur de Franklin (t. XVII, p. 178. = Adresse une réclamation au sujet de la prestation de serment des nouveaux officiers municipaux et des notables (t. XIX, p. 501). = Ecrit au Président, comme dernier président des anciens représentants de la commune de Paris, au sujet de la fête à célébrer à Notre-Dame le 13 juillet (t. XXII, p. 590).

Faucigny-Lucinge (Comte de), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse*. Remplace Garon de la Bévière, démissionnaire (t. X, p. 574. = Parle sur les pensions (t. XII, p. 667). — Prend part à un incident relatif à une motion sur la religion catholique (p. 719). = Parle sur la liste civile (t. XVI, (p. 159), — sur les troubles de Nîmes (p. 230), p. 231), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 374 et suiv.), (p. 376), — sur la police de l'Assemblée (p. 392). — sur les congés (p. 617). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 201); — désavoue une sortie motivant un incident (p. 202). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 315. = Parle sur le traitement des ministres (t. XXIV, p. 705). = Provoque un incident à l'appel de son nom pour le scrutin au sujet de la réunion d'Avignon à la France (t. XXVI, p. 382). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 10), (p. 13), — sur la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 131). = Parle sur l'entrée dans les Tuileries (t. XXVIII, p. 111).

Faulcon, *député suppléant de la sénéchaussée de Poitou*. Est admis en remplacement de Filleau, décédé (t. XII, p. 667); — prête le serment civique (*ibid.*). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 370). — Propose de consacrer le tiers de l'indemnité des députés à la construction d'un vaisseau de ligne (p. 708). = Son opinion, non prononcée, sur la clôture des travaux de l'Assemblée nationale (t. XXI, p. 560 et suiv.).

Faussaires d'assignats. — Voir *Assignats*, § **54**. — *Récompenses*, § **2**.

Faux Sauniers. Lettre du ministre de la marine (de La Luzerne) concernant la mise en liberté graduelle des faux sauniers qui sont détenus (30 avril 1790, t. XV, p. 341); — motion approbative de d'André (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Favaud (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **22**.

Favras (Marquis de). Le comte de Provence qualifie de calomnie le bruit répandu contre lui et qui le dénonce comme principal coupable dans l'affaire pour laquelle le marquis est détenu (t. XI, p. 32 et suiv.). — Sa requête tendant à faire décréter que, dans les 24 heures de l'emprisonnement de l'accusé, le juge le fera paraître devant lui (p. 234); — discussion : Goupil de Préfeln, de Montlosier, Goupilleau (*ibid.*), — question préalable ((*ibid.*). — Le marquis de Foucault déclare, contrairement à l'assertion d'un journal, l'*Assemblée nationale et commune de Paris*, qu'il n'a jamais écrit au marquis de Favras (p. 264).

Fay (**de**), *député du bailliage d'Orléans*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Faydel, *député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le projet de décret relatif au payement des impositions (t. IX, p. 26 et suiv.). — Nommé secrétaire (p. 196). — Parle sur les municipalités (p. 591), — sur la nouvelle division du royaume (p. 689). = Réclame sur le procès-verbal (t. X, p. 691). = Dénonce les troubles du Quercy (t. XI, p. 456). — Demande que le pouvoir exécutif soit seul chargé de rétablir l'ordre (p. 537 et suiv.). = Parle sur les troubles de Marseille (t. XII, p. 136 et suiv.), — sur la gabelle (p. 179), — sur une proposition de Roussillon (p. 594). = Parle sur les troubles de Montauban (t. XV, p. 680). = Parle sur les troubles de Montauban (t. XVII, p. 291), (p. 373), (p. 379). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49). = Parle sur une adresse relative à la publicité des séances des corps administratifs (t. XIX, p. 651). = Parle sur les nouveaux troubles de Montauban (t. XX, p. 85 et suiv.). = Parle sur les troubles dans Paris (t. XXII, p. 511). = Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (t. XXIV, p. 17 et suiv.), — sur la garde du roi mineur (p. 389). = Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 468 et suiv.).

Faye (de). — Voir *Villoutreix de Faye*.

Febvrel, *député suppléant du bailliage de Mirecourt*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Fécamp (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **23**.

Fédération. Députation de la commune de Paris demandant la confédération des gardes nationales et des troupes réglées (5 juin 1790, p. 117 et suiv.); — discours du maire de Paris, Bailly (*ibid.* et p. suiv.); — discours du président de la commune, Charon (*ibid.* p. 118); — réponse du président de l'Assemblée, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : duc de La Rochefoucauld, chevalier de Murinais, Le Déist de Botidoux, duc de la Rochefoucauld (*ibid.* p. 119); — approbation du pacte fédératif (*ibid.*); — projet de décret présenté par Talleyrand, au nom du comité de Constitution (7 juin, p. 136); — proposition de Lafayette (*ibid.* et p. suiv.); — discussion du projet de décret : Alexandre de Lameth, de Noailles, Bureaux de Pusy, de Murinais, Gou-

Fédération (*Suite*).

pil de Préfeln, Bouron, comte de Virieu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Goupilleau, de Talleyrand, de Lachèze, Mougins de Roquefort, Feraud, Démeunier, Féraud (*ibid.* p. 139 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 140); — adoption de l'article 2 sans discussion (*ibid.*);— motion de Noailles: marquis d'Ambly, de Tracy, abbé Gouttes, de Noailles, chevalier de Murinais, de Sillery, Goupil de Préfeln, Bureaux de Pusy, chevalier de Murinais, de Chambors, marquis de Foucauld, de Noailles, Goupil de Préfeln (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 141); — motion de Démeunier (*ibid.*); — motion de Fumel-Montségur (*ibid.*); — ajournement sur la demande de Lucas (*ibid.*); — adoption de la proposition de La Fayette (*ibid*); — projet de décret présenté par le vicomte de Noailles, au nom du comité militaire (9 juin, p. 150 et suiv.); — discussion : Lanjuinais, vicomte de Noailles (*ibid.* p. 151); — adoption d'un amendement de Lanjuinais (*ibid*); — projet de décret présenté par le comité de la marine (*ibid*); — discussion : Bégouen, d'André, Alquier, Paul Nairac, chevalier d'Aubergeon, de Murinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*): adoption de deux décrets concernant la guerre et la marine (*ibid.* et p. suiv.). — Motion de Millet de Mureau, appuyée par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) et tendant à ouvrir les tribunes aux députés extraordinaires venus à Paris pour la fédération (*ibid.* p. 153); — adoption (*ibid.*). — Dénonciation par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely d'une *adresse des citoyens catholiques de Nîmes* outrageante pour la fédération (13 juin, p. 203); — Voidel répond que le comité des recherches en est saisi et qu'elle sera comprise dans le rapport général des troubles de Nîmes (*ibid.*). — Une députation d'étrangers sollicite la faveur d'assister à la fédération (19 juin, p. 373); — discours du prussien Cloots (*ibid.*); — réponse du baron de Menou, président intérimaire (*ibid.*); — discours d'un Arabe (*ibid.*); — réponse du même président (*ibid* et p. suiv.); — motion de Defermon tendant à un vote par acclamation (*ibid* p. 374); — appuyée par Alexandre de Lameth (*ibid*);—motion de ce dernier pour la suppression des figures représentant quatre provinces enchaînées au pied de la statue de Louis XIV (*ibid.*); — discussion: Gourdan (*ibid.*); — Alexandre de Lameth, marquis de Foucault, comte de Montlosier, Bouche, de Sillery, Lavie (*ibid.* p. 376); —adoption (*ibid.*);—texte définitif proposé et adopté (20 juin, p. 393). — Décret concernant la garde nationale de Saint-Jean-d'Angély (24 juin, p. 448).—Projet de décret présenté par Tuault concernant les anciennes limites des provinces (28 juin, p. 529); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Sur la proposition de Vaudreuil et sur la demande des officiers et commissaires des chasses, l'Assemblée autorise ces derniers à avoir des représentants à la fédération (29 juin, p. 563). — Communication faite par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, relativement à des représentations de la part des commissaires de la ville de Paris sur les apprêts de la fédération (3 juillet, p. 675); on demande l'ordre du jour (*ibid.*); — discussion : Camus, Le Chapelier, Bouche, Le Chapelier, Rewbell, Camus, Démeunier, Duport (*ibid.*); — ajournement au lendemain (*ibid.*). — Nom-

Fédération (*Suite*).

père de Champagny demande que d'Albert de Rions soit admis à la fédération pour y prêter le serment civique en son nom et en celui de l'escadre qu'il commande (*ibid.* p. 690); — discussion : Robespierre, Charles de Lameth, Nompère de Champigny, Charles de Lameth, Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la proposition (*ibid.* p. 691). — Projet de décret présenté sur les apprêts de la fédération (4 juillet, p. 696); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret sur le serment à prêter par les fédérés (*ibid.*); — adoption de ce projet et d'un amendement de Barère portant que l'Assemblée ne prendra aucune délibération hors du lieu de ses séances (*ibid.*). — Rapport des commissaires de la municipalité de Paris sur les préparatifs et l'emplacement de la fête (*ibid.* p. 698 et suiv.). — Addition à la formule du serment proposée par de Tracy (5 juillet, p. 699); — discussion : Garat aîné, Goupilleau, Mathieu de Montmorency (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Décret réglant l'admission à la barre des députés à la fédération (8 juillet, p. 745). — De Menou propose de décréter que le roi est le chef de la fédération et qu'il désignera les officiers chargés de conduire sous ses ordres les gardes nationales et les troupes réglées (*ibid.* p. 476); — débat : Dupont, Martineau (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Noms des 12 membres de l'Assemblée nationale devant assister au *Te Deum* du 13 juillet (*ibid.* p. 752).

Revendication de la part des journalistes de places réservées (9 juillet 1790, t. XVII, p. 2); — le Président et les commissaires de la salle sont chargés d'y pourvoir (*ibid.*). — Proposition de Lesure d'une amnistie générale pour les soldats déserteurs, à l'occasion de la fête du 14 juillet (*ibid.* p. 3); — discussion : Moreau, Maillot (*ibid.*); — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Projet de décret du comité de Constitution présenté par Target, sur les rangs à observer et le serment à prêter à la fédération (*ibid.* p. 12); — discussion : abbé Maury, le Président (de Bonnay), Barnave, de Cazalès, Le Chapelier, Alexandre de Lameth, Dupont (de Nemours), Fréteau, de Virieu, Rœderer, de Digoine, Charles de Lameth, Malouet, Le Chapelier, Mirabeau le jeune, Bouchotte, Rœder, Mirabeau le jeune, Le Chapelier, Charles de Lameth, de Cazalès, Arthur Dillon, Goupil de Préfeln, de Bonnal, Barnave, Malouet, de Folleville, Malouet, Barnave (*ibid.* p. 12 et suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 17). — Paul Jones et plusieurs citoyens des Etats-Unis d'Amérique demandent à être admis à la fédération (10 juillet, p. 35); — accordé (*ibid.*). — Réclamations relatives à l'article 2 du décret sur les rangs à observer... (*ibid.* p. 39); — discussion : le Président (de Bonnay), Cottin, le Président, Charles de Lameth, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 40); — modification au même article demandée par Mirabeau aîné (*ibid.* p. 40); — adoption (*ibid.*). — Admission à la barre de la députation des citoyens des Etats-Unis d'Amérique (*ibid.*); —discours de William-Henry Vernon (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du Président (de Bonnay) (*ibid.* p. 41); — Robespierre demande l'impression des deux discours (*ibib.*); — l'abbé Maury demande celle du discours de Robespierre

Fédération (*Suite*).

(*ibid.*); — adoption de la première proposition (*ibid.*). — L'Assemblée, à la demande de Lafayette, décide que les gardes nationales à la fédération seront admises par députations (11 juillet, p. 46); — leur présentation (13 juillet, p. 77); — discours de Lafayette (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du Président (de Bonnay) (*ibid.* et p. suiv.); — remerciements votés aux gardes nationales, à la demande de Castellane (*ibid.* p. 78); — adresse du clergé de Saint-Lô (*ibid.* et p. suiv.); — députation de l'armée de mer (*ibid.* p. 80); — réponse du Président (*ibid.* et p. suiv.); — députation des gardes nationales confédérées à Rouen (*ibid.* p. 81); — députation de l'armée de terre (*ibid.* p. 82); — discours de Rossel, lieutenant-colonel d'artillerie (*ibid.*); — réponse du Président (*ibid.*); — députation de toutes les gardes nationales du royaume admises auprès du roi (*ibid.* p. 83); — discours de Lafayette (*ibid.*); — réponse du roi (*ibid.*). — Procès-verbal de la cérémonie de la fédération (14 juillet, p. 84 et suiv.). — Procès-verbal relatif à un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée nationale (15 juillet, p. 86); — Fumel-Monségur demande qu'il soit transporté chez le roi (*ibid.*); — discussion : abbé Maury, abbé Gouttes, La Rochefoucauld, Muguet, Arthur Dillon, Le Chapelier, Bouche (*ibid.* p. 90); — décret portant que ce drapeau, donné par la commune de Paris, sera suspendu à la voûte de l'Assemblée (*ibid.*). — Demande adressée par les députés du district de Brignolles à la fédération, relativement à la fixation de l'indemnité de voyage pour les gardes nationales (17 juillet, p. 164); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Populus (*ibid.*); — décret chargeant de ce soin les directoires de district (*ibid.*). — Demande d'admission à la barre de diverses députations à la fédération (*ibid.*); — discussion : Fréteau, de Kystpotter, Loys (*ibid.*); — décret limitant l'admission des députations au 1er août (*ibid.* et p. suiv.). — Décret enjoignant de donner un exemplaire du procès-verbal de la fédération à chacun des députés à la fédération; plus, également à chacun d'eux, 350 exemplaires de ce procès-verbal pour les distribuer dans les districts (17 juillet, p. 174). — Projet de décret présenté par Rabaud de Saint-Etienne, sur les lieux où seront déposées les bannières que la commune de Paris a données aux fédérés des 83 départements (19 juillet, p. 191); — adoption sans discussion (*ibid.*); — addition au décret, présentée par Rabaud de Saint-Etienne, au nom du comité de Constitution, et portant que les bannières seront remises dans les 83 départements par les officiers les plus âgés (20 juillet, p. 201); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rabaud de Saint-Etienne (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — L'Assemblée décide qu'elle recevra à la barre les députés de la fédération générale des départements de la Sarthe et autres (22 juillet, p. 263); — leur admission et discours de l'un d'eux (*ibid.* p. 270 et suiv.); — réponse du Président (Treilhard) (*ibid.* p. 271); — admission à la barre des aumôniers des bataillons de Paris, des départements, des troupes de ligne et de la marine (*ibid.*); — discours de L. de Saint-Martin, aumônier général de la garde nationale parisienne (*ibid.*); — réponse du Président (*ibid.* p. 272); — invitation aux honneurs de la séance adressée aux députés des gardes nationales du département du Mont-Jura (23 juillet, p. 301); — incident au sujet des obsèques de deux fédérés de la ville d'Auriac : Bailly, maire de Paris, Lanjuinais, Delley d'Agier, Martineau, Bailly, Devillas, Bailly (*ibid.* p. 303 et suiv.); — envoi d'une députation de douze membres (*ibid.* p. 304). — L'Assemblée décide qu'on continuera encore de recevoir les députés fédérés jusqu'au 30 du mois (24 juillet, p. 341). — Pétition présentée par 120 citoyens, députés par la commune de Paris, dans le but d'éterniser le monument provisoire élevé dans le Champ-de-Mars pour célébrer la fédération (26 juillet, p. 354); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). = Motion de Bouche tendant à fixer le payement à accorder aux députés à la fédération du 14 juillet 1790 (3 décembre 1790, t. XXI, p. 192); — renvoi aux comités des finances et de Constitution réunis (*ibid.*).

Dédicace à l'Assemblée nationale d'un plan en relief du champ de la Fédération exécuté par Milandre (22 janvier 1791, t. XXII, p. 415); — mention honorable, à la demande de Bouche (*ibid.*).

Fédération générale au 4 août 1791. Rapport par Duport sur sa nécessité (29 juin 1791, t. XXVII, p. 589 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 591); — débat préalable : Rewbell, Buzot, d'André, Duport, rapporteur, Camus, Démeunier, Pétion, Le Chapelier, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le projet de décret (*ibid.* p. 595).

Femmes.

§ 1er. — Bretonnes demandant à prêter le serment civique. — Voir *Serment*, § 8.

§ 2. — Adresse des citoyennes françaises et libres décorées de médailles décernées par la commune de Paris (10 janvier 1791, t. XXII, p. 108). — Voir *Députations*, § 50.

Femmes (Education des). — Voir *Education des femmes*.

Femmes et filles de mauvaise vie. Lettre du ministre de la guerre (La Tour-du-Pin-Paulin) tendant à faire décider si celles arrêtées avec des soldats et détenues au dépôt de mendicité doivent être comprises dans le décret du 18 mars 1790 qui prescrit l'élargissement des personnes détenues par lettres de cachet (28 avril 1790, t. XV, p. 316); — renvoi au comité des lettres de cachet (*ibid.*). — Voir *Lettres de cachet*.

Fénelon (Œuvres de). Avances faites à l'imprimeur Didot pour leur achèvement, sur la proposition du comité des finances (16 octobre 1790, t. XIX, p. 666).

Fénelon (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Salignac* (t. XIV, p. 307).

Fenestranges (Domaine de). — Voir *Biens nationaux*, § 88.

Fenêtres (Impôt sur les). Le sieur Fretel, paumier du duc d'Orléans, adresse un don patriotique et demande que, sous les auspices de l'Assemblée nationale, il soit proposé à tous les propriétaires de maisons une contribution d'un écu par croisée, pour être employée à l'acquittement de la dette publique (22 septembre 1789, t. IX, p. 192).

Féodalité. Abolition du régime féodal (6 août 1789, t. VIII, p. 356). — Voir *Droits féodaux*. — *Droits particuliers et privilèges*.

Féraud, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon*. Répond à l'appel général t. VIII, p. 98); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7). = Parle sur les incompatibilités parlementaires (t. XI, p. 330), — sur la division du royaume (p. 375). = Parle sur la contribution patriotique (t. XII, p. 343, — sur le pouvoir judiciaire (p. 549). = Parle sur les troubles de cette ville (t. XV, p. 503). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 140), — sur la constitution du clergé (p. 158), (p. 223). = Parle sur le directoire du département du Var (t. XVIII, p. 559). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 400), — sur la contribution foncière (p. 479). = Parle sur l'affaire d'Avignon (t. XX, p. 73). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 109). = Parle sur le refus par les électeurs de prêter le serment civique (t. XXVI, p. 262). — Parle sur la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 142), — sur le traitement des officiers ecclésiastiques (p. 599).

Ferme générale. — Voir *Compagnies financières*. — *Employés de la ferme générale*.

Ferme et régie générale. — Voir *Tabac*, § **7**.

Fermes. Proposition d'une allocation de 1,200 livres à payer à une dame Marès sur le bail actuel des fermes (29 août 1790, t. XVIII, p. 405); — discussion : Chantaire, Gérard (de Rennes), d'André (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

Fermes et régies. — Voir *Procès*. — *Pensions*.

Fermiers en grains des biens nationaux. Projet de décret sur les fermiers en grains des biens nationaux (9 janvier 1791, t. XXII, p. 105); — renvoi au comité (*ibid.*). — Voir *Biens nationaux*.

Fermond des Chapellières. — Voir *Defermon*.

Fernand-Nunez (Comte de), *ambassadeur d'Espagne en France*. Sa lettre sur une prétendue invasion du territoire français par les Espagnols (t. XXVII, p. 707). = Sa lettre à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au sujet de la fuite du roi (t. XXVIII, p. 104).

Ferret (De). — Voir *Dubuc de Ferret*.

Ferrette (Comté de). — Voir *Mazarin*.

Ferrières (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur*. Parle sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (t. X, p. 56). = Son opinion sur la situation présente du roi et du royaume (t. XXVIII, p. 247). = Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 476 et suiv.).

Fers. Projet de décret sur le droit de marque des fers (11 mars 1790, t. XII, p. 133); — adoption sans discussion (22 mars, p. 295).

Fers (Droits sur les). — Voir *Gabelle*, § **6**.

Fersen (Comte de), *colonel de Royal-Suédois*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 334).

Ferté, *député des communes du bailliage de Soissons*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Fête-Dieu.

§ **1**er. — Invitation adressée à l'Assemblée nationale par le curé et des marguilliers de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois d'assister à la procession (29 mai 1790, t. XV, p. 735); — l'Assemblée charge son président de répondre qu'elle s'y rendra en corps (*ibid.*). = L'Assemblée décide qu'elle se rendra à 8 heures trois quarts à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois pour y entendre la messe et assister à la procession de la Fête-Dieu (1er juin 1790, t. XVI, p. 40); — compte rendu de la cérémonie (3 juin, p. 92); — incident soulevé par Chabroud, secrétaire, au sujet de la rédaction du procès-verbal : le président (Briois de Beaumetz), Voidel (4 juin, p. 92 et suiv.); — l'Assemblée décide que le comité de Constitution et le comité ecclésiastique seront chargés de régler la place réservée à l'Assemblée dans les cérémonies, et que le procès-verbal ne contiendra que le fait de l'assistance à la procession et la place occupée par le président à la droite du roi (*ibid.* p. 93); — le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, admis à la barre avec ses marguilliers, rend hommage à la piété de l'Assemblée (5 juin, p. 119); — réponse de Le Chapelier, président intérimaire (*ibid.*); — rejet de la motion du marquis de Foucault tendant à l'impression du discours du curé (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Lettre du curé et des marguilliers de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois invitant l'Assemblée à assister à la procession de la Fête-Dieu (20 juin 1791, t. XXVII, p. 351); — l'Assemblée décide qu'elle assistera à la procession (*ibid.*); — l'Assemblée se rend à la procession (23 juin, p. 444); — l'Assemblée arrête qu'une députation de 12 membres se rendra à la procession de l'octave de la Fête-Dieu (26 juin, p. 554). — Voir *Processions*. — *Te Deum*.

Fête du roi. Adresse au roi à l'occasion de sa fête (24 août 1789, t. VIII, p. 485 et suiv.); — députation pour porter cette adresse (*ibid.*, p. 486); — réponse du roi (*ibid.*). — Députation chargée de se rendre chez le roi à l'occasion de sa fête (t. XVIII, p. 246); — discours de Dupont (de Nemours), président (*ibid.*), (p. 259); — réponse (*ibid.*).

Fête du 13 juillet. Lettre de l'abbé Fauchet au président (31 janvier 1791, t. XXII, p. 590); — désignation de quatre membres chargés d'y représenter l'Assemblée (*ibid.*).

Fêtes publiques. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 498) et (Opinion de Mirabeau) (*ibid.* p. 526 et suiv.).

Fevrel, *député du tiers état du bailliage de Mirecourt*. Parle sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611).

Fief (Droits de Franc-). — Voir *Droits féodaux*.

Filleau, *député des communes de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Sa mort (t. XII, p. 699).

Filles de mauvaise vie. — Voir *Femmes et filles de mauvaise vie*.

Fils de famille (Eligibilité des). — Voir *Éligibilité*, § **2**.

Fils de famille (Pétition des). — Voir *Pétitions*, § **28**.

Finances.

§ **1er**. — Exposé de la situation financière par Necker (7 août 1789, t. VIII, p. 361 et suiv.); — discussion préliminaire sur l'emprunt de 30 millions demandé : de Clermont-Lodève, de Foucault, Camus, Bouche, de Lally-Tollendal, de Blacons (*ibid.*, p. 362 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.*, p. 364). — Voir *Emprunts*.

§ **2**. — Rapport du comité des finances sur les dépenses actuelles du département de la guerre (2 octobre 1789, t. IX, p. 240), (p. 257 et suiv.). — Voir *Crédits*. — *Dépenses de la guerre*.

§ **3**. — Moyens proposés par Gouy d'Arsy pour prevenir la banqueroute de l'Etat (19 septembre 1789, t. IX, p. 47 et suiv.)

§ **4**. — Rapport par Necker sur l'état annuel des finances (24 septembre 1789, t. IX, p. 139 et suiv.). — Discours de Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 147 et suiv.). — Un membre demande le renvoi du mémoire au comité des Douze (*ibid.* p. 168). — Bureaux de Pasy propose d'adjoindre quatre membres à ce comité (*ibid.*). — Rejet de cette proposition et renvoi au comité des Douze (*ibid.*); — rapport au nom du comité par le marquis de Montesquiou (26 septembre, p. 187 et suiv.); — discussion : Hébrad, comte de Mirabeau, baron de Jessé, Leclerc de Juigné, Glezen, Pélauque-Bérault, vicomte de Mirabeau, Garat l'aîné, Treilhard, comte de Mirabeau, de Virieu, Duval d'Eprémesnil, vicomte de Mirabeau, comte de Mirabeau, Lally Tollendal, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 191 et suiv.); — — adoption du plan de Necker (*ibid.* p. 196). — Proposition d'adresse aux électeurs dans le but de les instruire du motif de ce décret : Garat l'aîné, Mirabeau (28 septembre, p. 197); — renvoi au comité de rédaction (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Necker (1er octobre, p. 228 et suiv.); — discussion préliminaire : de Cazalès, comte de Mirabeau, de Cazalès, de Clermont-Tonnerre, Duquesnoy, Pétion de Villeneuve, Duport, de Virieu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Brostaret, duc de Mortemart, marquis de Toulongeon, Garat l'aîné, comte de Mirabeau, de Cazalès, d'Eprémesnil, baron d'Allarde, Barnave, de Cazalès (*ibid.* p. 231 et suiv.); — modification et renvoi du projet de décret au comité des finances (*ibid.* p. 233). — Rapport, au nom du comité, par le comte de Lablache (2 octobre, p. 234 et suiv.); — nouvelle rédaction du projet de décret (*ibid.* p. 235 et suiv.); — discussion : de Lachèze, Target, Camus, Target, Freteau, Le Chapelier, de Custine (*ibid.* p. 236). — Pétion de Villeneuve, Robespierre, Lavie, Fréteau, duc de Mortemart (*ibid.* p. 237 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 238). — Plan général d'un nouveau régime des finances présenté par d'Allarde (*ibid.* p. 274 et suiv.), (renvoyé au comité des finances). — Mirabeau demande que l'on délibère sur le projet de décret du comité des finances relatif au plan de Necker (6 octobre, p. 350); — reprise de la discussion sur ce projet et adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Rapport par Lebrun, au nom du comité des finances, sur la nécessité de modifier l'article 7 du décret du 6 octobre 1789, concernant les déclarations (26 décembre 1789, t. XI, p. 23); — discussion : Delley d'Agier, Populus, Camus, de Virieu, Solliers, de Crillon, vicomte de Mirabeau, comte de Mirabeau (*ibid.*); — l'Assemblée accorde un nouveau délai pour

Finances (*Suite*).

les déclarations et ordonne l'impression des noms des contribuables patriotes et de la liste des sommes à payer (*ibid.* p. 24). = Opinion non prononcée de de Custine, sur le rapport fait par Necker le 24 septembre 1789 sur la situation des finances (t. XXXII, p. 418 et suiv.).

§ **5**. — Lepelletier de Saint-Fargeau demande la lecture du plan général sur les finances, comme terme de comparaison avec le mémoire de Necker sur la caisse d'escompte (16 novembre 1789, t. X, p. 67); — sur la proposition du marquis de Custine, l'Assemblée en vote l'impression et la distribution (*ibid.*); — texte de ce plan présenté par le marquis de Montesquiou-Fezensac (p. 70 et suiv.); — rapport par le même sur l'état financier (18 novembre, p. 90 et suiv.); — opinion, non prononcée, du duc de la Roch foucauld sur le plan de finances (p. 215 et suiv.).

§ **6**. — Rapport par Lebrun, sur les plans et projets renvoyés au comité (27 novembre 1789, t. X, p. 268 et suiv.); — discussion : Lanjuinais, Dupont (de Bigorre), Dusson de Bonnac, Target, d'Ailly (*ibid.* p. 269); — décret défendant à tout agent de l'administration, à tout fonctionnaire public de recevoir des présents, sous peine de concussion (29 novembre, p. 269).

§ **7**. — Rapport par Anson, sur l'état général des dépenses nécessaires et des recettes probables dans les mois de novembre et de décembre (28 novembre 1789, t. X, p. 321 et suiv.); — discussion : marquis d'Ambly, Fréteau de Saint-Just, Malouet, comte de Mirabeau, Malouet, Anson, abbé de Ruallem, Fréteau de Saint-Just, de Custine (*ibid.* p. 322 et suiv.); — décret ordonnant que l'état communiqué soit signé par le ministre et imprimé (*ibid.* p. 323); — suite de la discussion : Fréteau de Saint-Just, Camus, abbé Gouttes, Fréteau de Saint-Just, Pison du Galand. Malouet, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — décret ordonnant que l'état susdit soit remis, avec les pièces justificatives, au comité des finances pour y être communiqué à chacun des membres, et qu'une section de ce comité soit chargée de rechercher tous les abus en finances (*ibid.* p. 324).

§ **8**. — Mémoire sur les finances et le crédit, présenté par le baron de Cormeré (21 novembre 1789, t. X, p. 170 et suiv.).

§ **9**. — Rapport sur les dépenses du département de la marine (8 décembre 1789, t. X, p. 429 et suiv.). — Voir *Marine*.

§ **10**. — Mémoire de Necker sur les finances (17 décembre 1789, t. X, p. 627 et suiv.).

§ **11**. — Le président est chargé d'écrire aux municipalités qui ne se conforment pas en matière de finances aux décrets de l'Assemblée (2 janvier 1790, t. XI, p. 62).

§ **12**. — Motion de Dupont (de Nemours) tendant à faire décréter que l'on s'occupera sans discontinuation du bon ordre et des ressources des finances, des fonds à appliquer au service des ministres du culte, de la ressource à trouver dans les biens du clergé et du remplacement des branches de revenu dont la perception est suspendue ou à supprimer (6 février 1790, t. XI, p. 450); — appuyée par Rœderer (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Projet de décret proposé par Dupont (de Nemours) (9 février, p. 520); — débat : Barnave, Démeunier (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Finances (*Suite*).

§ **13**. — Lettre de Necker annonçant l'envoi d'un mémoire relatif à la situation présente des finances (5 mars 1790, t. XII, p. 31); — lecture de ce mémoire (6 mars, p. 46 et suiv.); — discussion sur ce mémoire : Rabaud de Saint-Etienne, de Cazalès, le comte de Croix, Alexandre de Lameth, Rabaud de Saint-Etienne, (7 mars, p. 66 et suiv.); — décret ordonnant que 3 jours par semaine seront consacrés à la discussion des finances et que le comité des finances donnera son avis dans 6 jours sur le mémoire de Necker (*ibid.* p. 67). — Rapport par le marquis de Montesquiou-Fezensac sur le mémoire de Necker (12 mars, p. 141 et suiv.). — Observations de Necker sur le rapport du marquis de Montesquiou-Fezensac (p. 474 et suiv.); — réponse de ce dernier (p. 477 et suiv.). — Demande de crédit pour le service des mois d'avril et de mai 1790 adressée par Necker et dont l'Assemblée avait été prévenue dans le mémoire du 6 mars (10 avril, p. 631); — débat : Fréteau, Dupont, Fréteau (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*). — Rapport et projet de décret présenté par le marquis de Montesquiou sur la demande de crédit d'une somme de 40 millions et tendant à accorder d'urgence 20 millions (17 avril 1790, t. XIII, p. 92); — discussion : Camus, marquis de Montesquiou, Prieur, Le Couteulx de Canteleu (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Demande par Gaultier de Biauzat d'un état détaillé des dépenses du mois de mai (18 avril, p. 97); — discussion : Fréteau, Goupil de Préfeln, Dupont (de Nemours), d'Ailly, Camus, divers membres, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — adoption de la proposition de Gaultier de Biauzat avec l'amendement de d'Ailly, tendant à faire remettre le bordereau de situation, chaque semaine, au comité des finances (*ibid.*). — Les 20 millions, votés à la demande du ministre des finances, seront fournis par la Caisse d'escompte, sans intérêt, ni aucuns frais (18 avril, p. 98). — Présentation par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances, d'un projet de décret, tendant à faire délivrer au Trésor public par la Caisse d'escompte la somme de 20 millions en billets portant promesse de fournir assignats (11 mai 1790, t. XV, p. 482); — discussion : Bouche, de Cernon, (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **14**. — Sur la proposition de Laborde de Méréville, l'Assemblée décrète : 1° que les administrateurs de la Caisse d'escompte seront engagés à ne pas donner au Trésor public, pour le reste de son engagement de 80 millions, des effets payables au delà du mois de mars; 2° que l'état des créances sur divers particuliers existant au Trésor royal soit imprimé; 3° que l'état des dépenses extraordinaires de l'année le soit également (8 mars 1790, t. XII, p. 67).

§ **15**. — Rapport par Dupont (de Nemours) sur les moyens de remplacer la gabelle et de rétablir le niveau entre les recettes et les dépenses extraordinaires de 1790. — Voir *Gabelle*, § **3**.

§ **16**. — Plan de travail sur les finances par Vernier (30 mars 1790, t. XII, p. 442) (p. 459 et suiv.).

§ **17**. — Mémoire sur les finances lu par Necker (29 mai 1790, t. XV, p. 712 et suiv.); — réponse du président (Briois-Beaumetz) (*ibid.* p. 720 et suiv.).

Finances (*Suite*).

§ **18**. — Projet de décret présenté par Defermon au nom du comité des finances et tendant à faire remplacer le trésorier de la province de Bretagne, interdit pour cause de folie (12 juin 1790, t. XVI, p. 181 ; — adoption (*ibid.*).

§ **19**. — Proposition de Camus, président du comité des pensions, tendant à obtenir, dans le jour, du premier ministre des finances, la remise au comité des pensions de l'état des reprises du Trésor royal (13 juillet 1790, t. XVII, p. 67); — adoption (*ibid.*); — réponse de Necker (15 juillet, p. 87).

§ **20**. — Mémoire par le premier ministre des finances (Necker) et compte général des recettes et des dépenses de l'Etat depuis le 1er mai 1789 jusque et compris le 30 avril 1790 (21 juillet 1790, t. XVII, p. 230), (p. 249 et suiv.); — analyse par Colmar des recettes faites par le ministre des finances et observations sur sur compte rendu (p. 260 et suiv.); — opinion de l'abbé Maury sur les finances et sur la dette publique (p. 324 et suiv.). — Le même abbé se plaint de ce que le compte envoyé par Necker n'est pas *certifié véritable* par lui (25 juillet, p. 343).

§ **21**. — Mémoire adressé par Necker sur l'état des finances considéré au point de vue des décrets rendus (25 juillet 1790, t. XVII, p. 343 et p. suiv.). = Rapport par Vernier sur la mémoire de Necker du 25 juillet (2 août, p. 498); — discussion : de Dieuzie, Vernier, Gaultier de Biauzat, Camus, Vernier (*ibid.* et p. suiv.; — décret, 8 août, p. 659).

§ **22**. — Rapport par d'Allarde sur une proposition faite par des Génois de prêter à la nation 70 millions remboursables en annuités de dix ans à compter de 1790 (26 juillet 1790, t. XVII, p. 354 et suiv.); — discussion; Delley d'Agier, de Lachèze, Démeunier, d'Allarde, Démeunier (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **23**. — Mémoire de Necker relatif aux prétendus payements faits au comte d'Artois (1er août 1790, t. XVII, p. 487 et suiv.); — réponse de Camus (*ibid.*, p. 496 et suiv.).

§ **24**. — Proposition de Rewbell tendant à assurer aux subalternes leur état et à donner un appui à ceux qui dénonceront les abus (29 août 1790, t. XVIII, p. 405); — Camus appuie la motion de Rewbell et présente un amendement relatif aux difficultés éprouvées par les comités pour avoir connaissance des objets de finances (*ibid.*); — mission donnée à ces deux membres, conjointement avec le comité des pensions, de présenter un projet de décret (*ibid.*). (Ce projet de décret n'a pas été présenté.)

§ **25**. — Démission de Necker, ministre des finances (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 559).

§ **26**. — Adoption d'une motion de Gaultier de Biauzat prescrivant aux comités des finances et d'impositions de faire imprimer et distribuer tous leurs rapports avant les discussions (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 625).

§ **27**. — Rapport par Lebrun sur un projet de décret concernant la cession du Clermontais, l'acquisition de la principauté d'Henrichemont (22 septembre 1790, t. XIX, p. 136 et suiv.).

§ **28**. — Projet de décret présenté par Vernier relativement au retard apporté par les élus de la ci-devant province de Bourgogne dans la reddition de leurs comptes (1er octobre 1790, t. XIX, p. 337 et suiv.); — adoption

Finances (*Suite*).

d'un projet amendé par Gouttes (*ibid.* et p. suiv.).

§ **29**. — Proposition de Vernier relative à la situation d'un trésorier reliquaire de 424,617 livres (21 octobre 1790, t. XIX, p. 742); — ordre du jour voté à la demande de d'Ailly (*ibid.*).

§ **30**. — Adoption d'un projet de décret présenté par l'abbé Gibert relativement à quelques difficultés survenues au sujet de la capitation des ci-devant privilégiés de Bourgogne et de la comptabilité de l'ancien receveur de cette imposition (23 octobre 1790, t. XX, p. 3 et suiv.).

§ **31**. — Adoption d'un projet de décret proposé par Vernier relativement aux acomptes versés aux receveurs (5 novembre 1790, t. XX, p. 274 et suiv.).

§ **32**. — Rapport par Rœderer sur les lois constitutionnelles relatives aux finances (20 décembre 1790, t. XXI, p. 579 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 586); — adoption d'une motion de d'André tendant au renvoi de la discussion à quatre jours (*ibid.*), — d'une motion de Camus et de Beaumetz tendant à la communication du rapport aux comités de Constitution et de finances (*ibid.*); — Démeunier demande que la discussion soit renvoyée à huit jours (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). (La discussion décrétée n'a pas eu lieu.)

§ **33**. — Proposition de Duquesnoy demandant la publicité de toutes les opérations relatives aux finances (6 février 1791, t. XXIII, p. 25); — ordre du jour, à la demande de Treilhard (*ibid.*). — Barnave demande le renvoi au comité des finances, voté après une explication donnée par de Cernon (*ibid.*).

§ **34**. — Rapport relatif aux recettes et dépenses de l'année 1791, par Cernon (26 mars 1791, t. XXIV, p. 380 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 386); — débat sur l'ajournement de la discussion : Camus, de Cernon, Camus, Barnave (*ibid.*); — ajournement (*ibid.* p. 387); — vote d'un acompte (*ibid.*). = Rapport et projet de décret relatifs aux recettes et dépenses de l'année 1791 présentés par Montesquiou (17 avril 1791, t. XXV, p. 160 et suiv.); — discussion : Buzot, Camus (*ibid.* p. 163); — adoption des articles 1, 2, 3, 4 du 1er projet (*ibid.*); — disposition additionnelle à l'article proposée par Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des 4 premiers articles du 2e projet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 5 amendé (*ibid.* p. 164); — Camus propose un article additionnel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 165).

§ **35**. — Aperçu de la situation des finances présenté par Bernigaud de Grange (15 avril 1791, t. XXV, p. 118 et suiv.).

§ **36**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, sur la forme à établir au sujet des instances ci-devant pendantes au conseil, à la cour des aides et ailleurs, pour opérer le recouvrement des différentes créances dues au Trésor public (8 août 1791, t. XXIX, p. 260).

§ **37**. — L'Assemblée ordonne qu'il lui sera fait lecture du travail de Montesquiou sur les finances (Finances avant l'Assemblée nationale. Finances pendant l'Assemblée nationale. Finances après l'Assemblée nationale) le 9 septembre (3 septembre 1791, t. XXX, p. 184); — texte du mémoire de Montesquiou (9 septembre, p. 308 et suiv.). — Voir *ci-dessous*, § **39**.

Finances (*Suite*).

§ **38**. — Malouet demande qu'un membre du comité des finances produise les états de recettes et de dépense des commissaires de la trésorerie (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 196); — discussion : d'André, Malouet, d'Ailly, Malouet, Le Chapelier, Vernier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 178).

§ **39**. — Motion de l'abbé Maury tendant à ce que l'Assemblée rende compte à la nation de l'état des finances (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 445); — discussion : Foucault-Lardimalie (*ibid.* et p. suiv.); — incident : abbé Julien, abbé Maury, Rœderer, abbé Maury (*ibid.* p. 446); — reprise de la discussion : Duport, de Montesquiou, Rewbell, Lavie, Malouet, d'André (*ibid.* p. 447 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 451); — incident : abbé Maury, Lavie, Duval d'Éprémesnil, Lavie (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 452); — Anson déclare que le rapport présenté par M. de Montesquiou est avoué du comité des finances et qu'il est la vérité (p. 688).

Réclamation d'une partie des députés sur le compte de l'administration des finances (30 septembre, p. 696 et suiv.).

De l'état des finances au 1er mai 1789 et au 1er octobre 1791, avec des observations sur le mémoire de Montesquiou du 9 septembre de ladite année par Bernigaud de Grange (t. XXXII, p. 379 et suiv.) (Voir *ci-dessus*, § **37**).

Finances. — Voir *Administration des finances*. — *Caisse de l'extrordinaire*. — *Comptabilité des finances*. — *Dépenses de l'Etat*. — *Dette publique*. — *Receveurs particuliers des finances*. — *Trésorerie nationale*.

Finham, *bourg du Languedoc*. Autorisation donnée à ses officiers municipaux de se faire remettre une somme 1,200 livres par le receveur diocésain des tailles de Castel-Sarrazin (27 avril 1790. t. XV, p. 297).

Finistère. — (Commerce et vente des eaux-de-vie dans le département du). — Voir *Impositions indirectes*, § **7**.

Finistère (Département du). — Voir *Juges de paix*, § **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **19**. — *Tribunaux civils tribunaux cariminels et corps administratifs*, § **3**.

Fisson-Jaubert, *député du tiers état, de la sénéchaussée de Bordeaux* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur l'adresse des 200 électeurs de la sénéchaussée de Bordeaux (t. XI, p. 110), — sur la division du royaume (p. 188), (p. 610), — sur les ordres religieux (p. 647).

Fitz-Gérald (Lord Robert), *ambassadeur d'Angleterre*. Sa réclamation au sujet du collège Écossais (t. XVI, p. 108 et suiv.).

Flaschlanden (bailli de), *député des communes du bailliage de Haguenau et Wissembourg*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Répond à l'appel général (p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Flaust, *député des communes du bailliage de Caen.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Fleurieu, *ministre de la marine.* Annonce que d'Albert a été remplacé par Bougainville (t. XX, p. 75). — Demande une somme de 2,375,294 livres 6 sous 8 deniers, pour frais d'armements (p. 328). = Envoie à l'Assemblée des états sommaires des dépenses pour la marine et les colonies (t. XXIII, p. 116), — un projet général de la dépense de la marine et des colonies pour 1791 (p. 557). = Ecrit au président pour donner des explications au sujet de l'exécution du décret du 10 mars 1791 (t. XXIV, p. 203), — pour répondre à une dénonciation (p. 672), — pour donner des éclaircissements sur un fonds annuel affecté au conseil de la marine (*ibid.* et p. suiv.). = Ecrit à l'Assemblée au sujet de la demande de retraite du major de vaisseau de La Bintinaye (t. XXV, p. 166). — Ecrit à l'Assemblée sur les mesures prises pour faire connaître le pavillon national aux puissances barbaresques (p. 231 et suiv.). — Envoie à l'Assemblée un paquet de lettres de M. de Village concernant les troubles de Saint-Domingue (p. 335). — Envoie à l'Assemblée le compte sommaire des recettes et des dépenses de la régie des vivres de la marine pour les années 1784 à 1790 (p. 561). = Donne sa démission (t. XXVI, p. 122).

Fleury, *député des communes de la province d'Artois.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Fleurye, *député des communes du bailliage de Caux.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Fleuves. — Voir *Eaux* (Régime des).

Floriac, *capitaine du régiment de dragons ci-devant de Monsieur.* Son arrestation (t. XXVII, p. 512). — L'Assemblée décrète que son arrestation sera maintenue (p. 521). = Projet de décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en état d'arrestation (p. 334).

Florida-Blanca (De). Sa dépêche à l'ambassadeur d'Espagne au sujet de la fuite de Louis XVI (t. XXVIII, p. 104 et suiv.).

Flotte anglaise. Lettre annonçant qu'elle a pris la mer (3 juillet 1790, t. XVI, p. 692). — Voir *Armements.*

Foires et marchés.

§ 1er. — Pétition rapportée par Moreau de Saint-Méry et demandant le maintien du privilège de la foire de Beaucaire (27 juin 1790, t. XVI, p. 509) ; — décret rendu à la demande d'Agier pour la conservation de toutes les foires établies (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret autorisant les villes à établir des foires et marchés à volonté (31 mars 1791, t. XXIV, p. 479); — discussion : de Folleville, Prieur, de Delley, Martineau, Goupil, Le Chapelier, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités d'agriculture et de commerce et de Constitution réunis (*ibid.* p. 480). = Rapport par Moreau de Saint-Méry sur l'établissement des foires et marchés (t. XXXII, p. 61 et suiv.) ; — projet de décret (p. 64 et suiv.).

Folleville (De), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier.* Remplace le duc de Mailly, démissionnaire (t. XI, p. 21). — Demande que le comité des rapports soit augmenté de 15 membres (p. 535). — Parle sur une motion d'Alexandre de Lameth tendant à tenir séance un dimanche (p. 730). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18), — sur les bois ecclésiastiques (p. 236). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 78). = Demande que l'on accélère le payement des rentes de l'Hôtel de Ville (t. XV, p. 273). — Parle sur les droits féodaux (p. 302), — sur le renvoi de la formule du serment au comité de Constitution (p. 341), — sur un article du règlement (p. 383), — sur un vote prétendu douteux (p. 408), (p. 409), — sur les billets de la Caisse d'escompte (p. 429), — sur l'achèvement du canal du Charolais (p. 429), — sur la municipalité de Paris (p. 461), — sur une pétition de Suisses Fribourgeois (p. 583). = Parle sur la caisse d'escompte (t. XVI, p. 94), (p. 97), (p. 98), — sur la mendicité (p. 100), — sur la constitution du clergé (p. 240), — sur les troubles de Perpignan (p. 272), (p. 273), — sur les biens nationaux (p. 455), (p. 458), — sur les assemblées électorales (p. 465), — sur les droits féodaux (p. 677), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), — sur les diocèses (p. 718). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur le traitement du clergé actuel (p. 53), — sur les pensions (p. 136), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), (p. 312), — sur l'affectation de la maison des Capucins de la rue Saint-Honoré au dépôt des Archives et à l'imprimerie Baudouin (p. 426 et suiv.), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 489), — sur la fusion de trois municipalités (p. 614), — sur le pouvoir judiciaire (p. 621), — sur les biens nationaux (p. 636), — sur la contribution patriotique (p. 661), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), (p. 723). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49), — sur la gabelle (p. 67), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 119), — sur un projet de loi relatif aux protestants d'Alsace (p. 127), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 150), — sur la comptabilité des collecteurs et premiers percepteurs (p. 215), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 238), — sur les traitements des juges, des commissaires du roi, etc. (p. 415), (p. 429), — sur l'affaire de Nancy (p. 438), — sur l'affaire du régiment de Royal-Champagne (p. 572), — sur les archives nationales (p. 573). = Parle sur la division du royaume (t. XIX, p. 21), — sur les pensions des religieux (p. 22), — sur une députation du peuple liégeois (p. 63), — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur les biens nationaux (p. 413), — sur la contribution foncière (493), — sur une émission de billets par la cour des comptes (p. 503), — sur les assignats (p. 508), — sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532), — sur les biens nationaux (p. 604), (p. 654), — sur la contribution foncière (p. 667). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 41), — sur l'adjonction au comité d'aliénation de plusieurs jurisconsultes (p. 199), — sur un projet de loi d'intérêt local (p. 200), — sur un discours d'une députation corse (p. 293), — sur la destitution du major de Keating (p. 376), — sur l'impôt du tabac (p. 411), — sur une plainte de la société des amis de la Constitution de Dax (p. 423), — sur

Folleville (De), *député* (*Suite*).

la police intérieure (p. 431),—sur des troubles à Melun (p. 439), — sur l'avancement des adjudants généraux de l'armée (p. 515), — sur le tribunal de cassation (p. 518), (p. 554), — sur les retraites des sous-officiers et soldats (p. 628), — sur une instruction relative à la contribution foncière (p. 656), — sur les brevets de retenue (p. 692), — sur les troubles d'Uzès (p. 697). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180),—sur l'impôt des rentes (p. 206),—sur la force publique (p. 236),—sur les dépenses publiques (p. 267), — sur la contribution personnelle (p. 347), (p. 348), (p. 365), (p. 368, — sur les ponts et chaussées (p. 476),—sur les hôpitaux de Rouen (p. 483),—sur un bureau de liquidation)p. 508), — sur le traitement des vicaires (p. 625), — sur la maréchaussée (p. 628), — sur la pétition du sieur Périer (p. 651),—sur la police (p. 708), — sur une pétition (p. 747), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 750). = Parle sur le serment de l'évêque de Clermont (t. XXII, p. 5), — sur le procès-verbal (p. 8), — sur les jurés (p. 23 et suiv.), — sur les voitures publiques (p. 46), — sur le clergé (p. 69), — sur les voitures publiques (p. 80),—sur le droit de timbre (p. 84), — sur les créanciers de l'Etat (p. 106 et suiv.), (p. 107), — sur le droit du timbre (p. 111), (p. 116), — sur une créance de d'Orléans (p. 127), — sur le droit du timbre (p. 148), — sur la contribution mobilière (p. 169), — sur les théâtres (p. 215), — sur les détenus de Perpignan (p. 248), — sur la gendarmerie nationale (p. 286), — sur les juifs (p. 318).—Présente un projet de décret sur les dîmes inféodées (p. 321 et suiv.). — Parle sur les jurés (p. 347), (p. 420), —sur les droits de traites (p. 480), (p 496), (p. 497), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 504), — sur le tabac (p. 558), — sur les jurés (p. 661), — sur les colonies (p. 668), — sur les jurés (p. 717), (p. 719), — sur les biens nationaux (p. 721), (p. 722), — sur les jurés (p. 723), (p. 724), — sur le procès-verbal (p. 729), — sur le tabac (p. 746), — sur les jurés (p. 757), (p. 762). — Rappelé à l'ordre (p. 769). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 25), — sur le timbre (p. 36), — sur la haute cour nationale (p. 46), — sur le recrutement (p. 71), — sur les biens nationaux (p. 86), — sur les dépenses publiques (p. 87), — sur les octrois (p. 141), — sur le tabac (p. 164), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 170), — sur le tabac (p. 175), — sur les biens nationaux (p. 189), — sur les patentes (p. 203), (p. 229), — sur les dépenses (p. 275), (p. 287), — sur un état des fonds publics (p. 377), — sur le pouvoir judiciaire (p. 449), (p. 489), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 492), (p. 498), — sur le respect dû à la loi (p. 563), — sur les patentes (p. 586), — sur l'affaire de Fournier (p. 590). — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 592), (p. 593), — sur les tabacs (p. 595), (p. 672), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 678), — sur les corps administratifs (p. 705), (p. 707), — sur le tabac (p. 736). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 13 et suiv.), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 34), — sur des résiliations de baux (p. 66), — sur les contributions (p. 94), — sur le Clermontois (p. 127), — sur les maîtres de postes (p. 120), — sur les contributions (p. 147), (p. 148), (p. 150 et suiv.), — sur l'élargissement du curé maire d'Issy-l'Evêque (p. 156), — sur le Trésor public (p. 190). — Propose un article additionnel au décret sur les troubles du Mâconnais (p. 288), — rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur la régence (p. 335), — sur la garde du roi (p. 377), — sur l'enceinte de Paris (p. 387), — sur les assignats (p. 475), — sur la haute cour nationale (p. 480), (p. 481), — sur les invalides (p. 485), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490). — Rend compte d'une mission dont il a été chargé avec trois commissaires au sujet de la fabrication des 400 premiers millions d'assignats (p. 492). — Parle sur les successions (p. 601),— sur l'avancement des militaires appartenant à l'Assemblée (p. 623), — sur les brevets d'invention (p. 633), — sur le ministre de la marine (p. 674), — sur l'organisation du ministère (p. 702), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 718 et suiv.), — sur les créances sur les établissements supprimés (p. 734 et suiv.), (p. 736), (p. 737). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 11), — sur la police des églises de Paris (p. 187), — sur les troubles d'Avignon (p. 238). — Est censuré (p. 252). — Parle sur les attributions du conseil du roi en matière de liquidation (p. 334), (p. 344), — sur la prorogation du délai pour le payement des biens nationaux (p. 353), — sur le brûlement des effets de l'emprunt de 1789 (p. 420), — sur l'exportation des bois (p. 489), — sur la réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la France (p. 500), (p. 592), (p. 593). — Est rappelé à l'ordre (p. 593), (p. 600). — Parle sur les colonies (641), — sur une pétition (p. 653). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 87), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 221 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 230), (p. 251), — sur l'affaire du régiment Royal-Comtois (p. 355), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 436), (p. 458), — sur les municipalités (p. 477), — sur les colonies (p. 494), — sur le remboursement des offices militaires (p. 578), — sur un complot (p. 589), (p. 590), — sur la ville de Saint-Tropez (p. 596 et suiv.), — sur le projet de Code pénal (p. 618), — sur une pétition (p. 626), — sur la protestation du sieur de Botherel (p. 627), sur la réclamation du sieur de Bellonde (p. 636), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 655), — sur l'administration de la caisse de l'extraordinaire (p. 706), — sur le Code pénal (p. 712), (p. 724), — sur les lois rurales (p. 767). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 11), (p. 12), (p. 13), — sur les baux à convenant et domaines congéables (p. 17), — sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (p. 47 et suiv.), (p. 49), — sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 58), (p. 59), — sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (p. 59), — sur le mode de publication des brefs du pape (p. 77), — sur une demande de congé de Beaupoil de Sainte-Aulaire (*ibid.*), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 86), — sur la rentrée en France de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 130), — sur les troubles de Mennecy (p. 147), — sur le procès-verbal (p. 148), — sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (p. 166), — sur les colonies (p. 231), (p. 232), — sur le Code pénal (p. 248), — sur les travaux d'utilité publique

Folleville (De), *député* (*Suite*).

(p. 270), — sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 274), — sur le Code pénal (p. 277), — sur l'impression d'un discours d'un des enfants de Paris (p. 280), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur les secours à la ville de Paris (p. 301); — sur les troubles de Bastia (p. 312 et suiv.), — sur la fabrication de nouveaux assignats (p. 335), — sur la fuite du roi (p. 361). — Prête serment (p. 410). — Parle sur les émissions d'assignats (p. 439), — sur les contributions de 1792 (p. 614), — sur les dépenses de l'Assemblée nationale (p. 625).

Fonctionnaires absents. — Voir *Fonctionnaires publics.*

Fonctionnaires civils ou militaires. — Voir *Constitution* (Protestations contre la).

Fonctionnaires des monnaies. Projet de décret sur le traitement de ces fonctionnaires (t. XXXI, p. 743 et suiv.). — Voir *Monnaies*

Fonctionnaires publics.

§ **1**er. — Bouche demande si l'article 4 du décret sur les pensions comprend les ecclésiastiques parmi les fonctionnaires publics (5 janvier 1790, t. XI, p. 103); — adoption d'une modification introduite dans le sens affirmatif (*ibid.* p. 110).

§ **2**. — Rapport par Le Chapelier sur la résidence des fonctionnaires publics (23 février 1791, t. XXIII, p. 434 et suiv.); — projet de loi (*ibid.* p. 435); — discussion : Le Chapelier, Pétion, Barère, de La Galissonnière, de Cazalès, Barnave, abbé Maury, Mirabeau, abbé Maury, Duval d'Eprémesnil, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Maury, Montlosier, abbé Maury (25 février, p. 506 et suiv.); — de Beauharnais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'Aiguillon, Duval d'Eprémesnil, de Cazalès, de Murinais, de Cazalès, Mirabeau, le Président (Duport), Duval d'Eprémesnil, Le Chapelier, de Montlosier, Mirabeau, Barnave, de Cazalès, Barnave, de Cazalès, d'André, Charles de Lameth, d'André, Mirabeau (*ibid.* p. 515 et suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle discutera dans trois jours la loi générale sur les émigrants et renvoie la discussion sur la résidence après la présentation de l'ensemble d'une loi sur la régence et sur l'éducation des princes (*ibid.* p. 521). — Opinion, non prononcée, de Stanislas de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.), — de Duval d'Eprémesnil, (p. 549 et suiv.). — Discussion du projet de décret sur la résidence : Duval d'Eprémesnil Thouret, de Cazalès, Duval d'Eprémesnil, Pétion, Alexandre de Lameth (26 mars 1791, t. XXIV, p. 390 et suiv.); — article 1er : Foucault, de Montlosier, Duval d'Eprémesnil, Thouret, Duval d'Eprémesnil, de Montlosier (28 mars, p. 424); — adoption (*ibid.*); — article 2 : adoption (*ibid.*); — articles 3 et 8 : Duval d'Eprémesnil, de Cazalès, Thouret, de Cazalès, Charles de Lameth, abbé Maury, de Cazalès, de Jessé, Madier de Montjau, de Jessé, de Cazalès, de Jessé, Lucas, Thouret, Gourdan, Thaut de la Bouverie, Rewbell, Foucault, Rewbell, de Custine, Demeunier, Charles de Lameth, Thouret, de Cazalès, d'Estourmel, Démeunier (*ibid.* p. 424 et suiv.); — adoption de l'article 3 (*ibid.* p. 437); — article 8 : Foucault, Duval d'Eprémesnil, Rewbell, Duval d'Eprémesnil, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Duval d'Eprémesnil, de Jessé, de Montlosier, Démeunier, La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*); — l'Assemblée charge son comité de Constitution de lui présenter un mode d'exécution de cet article (*ibid.* p. 438); — opinion, non prononcée, de Malouet (*ibid.* et p. suiv.) — Protestation de la droite de l'Assemblée (p. 439 et suiv.) — Observations de Custine sur le procès-verbal (29 mars, p. 443); — réponse de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption du procès-verbal (*ibid.*); — articles 4, 5, 6 et 7; — adoption (*ibid.* p. 451); — article 9 : de Foucault, Sallé de Choux (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 10, 11 et 12; — adoption (*ibid.*); — article additionnel devant être placé entre les articles 6 et 7; — adoption (*ibid.*). — Protestation et démission de Grosbois (p. 470 et suiv.). — Voir *Emigrations*, § **2**.

§ **3**. — Victor de Broglie demande qu'en raison de ses services le titre de maréchal soit conservé à son père absent du royaume (5 mars 1791, t. XXXII, p. 667 et suiv.); — Goupil et Lavie appuient cette demande (*ibid.* p. 668); — décret (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **7**.

§ **4**. — Rapport par Cernon sur la radiation des fonctionnaires publics absents du royaume (6 mars 1791, t. XXIII, p. 703 et suiv.); — Bouche demande la liste des fonctionnaires absents (*ibid.* p. 704); — Voidel demande l'ajournement du rapport qui est décrété (*ibid.*).

§ **5**. — Toulouse-Lautrec demande que le maréchal de Castries bénéficie de l'exception faite en faveur du maréchal de Broglie (7 mars 1791, t. XXIII, p. 711); — discussion : Bouche, Toulouse-Lautrec, Millet, Vernier, Delley, un membre, le Président (Noailles) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **3** (affaire de Broglie).

§ **6**. — Projet de décret présenté par Bouche, tendant à faire adresser dans trois jours à l'Assemblée nationale l'état des remplacements des fonctionnaires publics absents (10 mars 1791, t. XXIV, p. 1); — adoption (*ibid.*).

§ **7**. — Proposition de Voidel tendant à enlever son titre au maréchal de Broglie, en raison d'une lettre écrite par lui (24 mars 1791, t. XXIV, p. 326); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Pardieu, Prieur, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.) — ajournement (*ibid.* p. 327). — Finances, § **6**.

Fonctionnaires. — Voir *Code pénal.* — *Droits de citoyens actifs.* | Finances, § 6.

Fonctionnaires publics ecclésiastiques.

§ **1**er. — Lettre du ministre de l'intérieur, de Lessart, au sujet du traitement des fonctionnaires publics ecclésiastiques (4 mai 1791, t. XXV, p. 550 et suiv.); — observations : Treilhard (*ibid.* p. 552); — renvoi aux comités de Constitution, des finances et ecclésiastique (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret, présenté par Gossin, tendant à transporter à Bayonne l'assemblée électorale chargée de procéder au remplacement des fonctionnaires ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment prescrit par la loi (14 mai 1791, t. XXVI, p. 65); — débat : Darnaudat, Gossin, rapporteur, Darnaudat (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **3**. — Projet de décret, présenté par Legrand, relatif au traitement des membres des congrégations séculières qui ont accepté des places de fonctionnaires ecclésiastiques (29 mai

Fonctionnaires publics ecclésiastiques (*Suite*).

1791, t. XXVI, p. 599 et suiv.); — discussion : Goupil-Préfeln, abbé Gouttes (*ibid.* p. 600); — adoption (*ibid.*).

§ **4.** — Motion de Treilhard concernant ceux des fonctionnaires publics ecclésiastiques qui, après avoir prêté le serment, se seraient rétractés (19 juin 1791, t. XXVII, p. 330); — discussion : Goupil-Préfeln, de Lachèze, d'André, de Virieu, Boussion, Treilhard, Chabroud, Legrand, Millet de Mureau, Prieur, un membre, Millet de Mureau, Boussion, d'Aubergeon-Murinais, Chabroud (*ibid.* et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 332); — Belzais-Courménil demande une modification à la rédaction du projet de décret (20 juin, p. 338); — discussion : Martineau, La Réveillère-Lépeaux, Treilhard, un abbé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Belzais-Courménil (*ibid.* p. 339).

§ **5.** — Lecouteulx de Canteleu donne lecture de l'arrêté du département de la Seine-Inférieure concernant les mesures à prendre pour la résidence des fonctionnaires publics ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment (2 août 1791, t. XXIX, p. 105 et suiv.); — l'Assemblée renvoie l'arrêté aux comités ecclésiastique et des rapports qu'elle charge de lui présenter un projet de décret sur cet objet (*ibid.* p. 106).

§ **6.** — Projet de décret, présenté par Lanjuinais, sur les secours provisoires et les pensions de retraite des fonctionnaires publics ecclésiastiques (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 633 et suiv.); — discussion : Duport, Merlin, Malouet, Merlin (*ibid.* p. 634 et suiv.); — adoption de quelques modifications (*ibid.* p. 635); — texte du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 636). — Voir *Fonctionnaires publics*, § **1er**. — *Serment*.

Fonctions.

§ **1er**. — Motion de Robespierre, tendant à faire décréter qu'aucun membre de l'Assemblée nationale ne pourra être promu au ministère, ni recevoir aucunes places, dons, etc., pendant 4 ans, après la fin de l'exercice de ses fonctions (7 avril 1791, t. XXIV, p. 621); — discussion : Bouche, d'André, Garat l'aîné, Pétion, de Tracy, Briois-Beaumetz, de Tracy, Briois-Beaumetz, Garat aîné, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Charles de Lameth, Robespierre, de Folleville, Rœderer, de Folleville, d'André, de Folleville, Legrand, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Robespierre modifiée (*ibid.* p. 623); — amendement de Bouche étendant les prohibitions aux membres des législatures à venir, aux membres des tribunaux de cassation et aux jurés de la haute cour nationale (*ibid*) — discussion : Le Chapelier, Barnave, Le Chapelier, Lepelletier Saint-Fargeau, de Menouville, d'André, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec addition de Barnave (*ibid.* p. 624); — adoption d'une rédaction comprenant le tout (*ibid.*); — addition d'un article proposé par Arthur Dillon sur les militaires membres de l'Assemblée (8 avril, p. 646).

§ **2.** — Motion de Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) tendant à étendre aux emplois civils l'exception faite pour les grades militaires déférés à l'ancienneté aux députés sortants (10 avril 1791, t. XXIV, p. 683); — observations : Le Bois-Desguais (*ibid.*). — Voir *Dons, pensions, etc.*

Fonctions de député. Girot-Pouzol demande le remplacement pour son suppléant de La Queuille qui ne les exerce plus et a protesté contre les décrets de l'Assemblée (20 décembre 1790, t. XXI, p. 599 et suiv.); — discussion : Alexandre Lameth, Branche (*ibid.*). et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 600). — *Députés suppléants.*

Fondations pieuses. Motion d'Andrieu tendant à déclarer remboursables les redevances (14 août 1790, t. XVIII, p. 51).

Fonctions royales (Suspension de). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Fonderies d'Indret et du Creuzot. — Voir *Pétitions*, § **1.**

Fonds de bibliothèque de la corporation des libraires et imprimeurs de Paris. Projet de décret concernant leur partage, présenté par Dupont (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 80); — discussion Delavigne, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités de liquidation et de Constitution réunis (*ibid.* p. 81). — Voir *Bibliothèques.*

Fonds libres des départements. Projet de décret présenté par Camus sur l'usage et la conservation de ces fonds (18 novembre 1790, t. XX, p. 513).

Fontainebleau (Ville de).

§ **1er**. — Rapport de Prieur sur une demande formée par la commune de Fontainebleau touchant l'administration de cette commune (15 octobre 1789, t. XI, p. 452); — décret portant que jusqu'à l'organisation des municipalités et des milices, les comités civils et de police seront élus librement et au scrutin par les communautés assemblées, et que les officiers, tant municipaux que militaires, élus dans cette forme, sont les seuls qui puissent légalement exercer ces fonctions (*ibid.*).

§ **2.** — Vœu du roi formulé dans une lettre du comte de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, et tendant à comprendre dans un seul district la ville et la forêt de Fontainebleau (9 février 1790, t. XI, p. 518); — débat : Dupont (de Nemours), vicomte de Noailles, abbé Thibault (*ibid.*); — le President est chargé de répondre au roi que le décret rendu par l'Assemblée remplit à peu près son vœu (*ibid.*).

Fontanges (François de), *archevêque de Toulouse, député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse.* Parle sur les troubles de cette ville (t. XV, p. 388). = Ses considérations sur les limites de la puissance spirituelle et de la puissance civile (t. XXI, p. 16 et suiv.).

Fonte des cloches. — Voir *Monnaies*, §§ **13** et **18.**

Fontenay (De), *député du tiers état des bailliage et ville de Rouen.* Répond à l'appel (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). Parle sur la banque nationale (t. X, p. 680). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 91). = Fait un rapport sur le commerce de l'Inde (t. XVI, p. 543 et suiv.). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 98). = Présente, comme rapporteur, l'article 4 du projet de décret sur la liberté du commerce de l'Inde (t. XVIII, p. 401 et suiv.); — le defend (p. 402); — présente les articles 1, 2 et 3 (*ibid.*). = Parle sur le timbre (t. XXIII, p. 31), (p. 32).

Fontenay-sous-Mailly-le-Château (Ville de) — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **19.**

Fontenay-le-Comte. — Voir *Troubles*, § **37**.

Fontenelle (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *La Rivière* (t. XIV, p. 187).

Forbonnais (De), *économiste, ancien inspecteur général des monnaies*. Le comité des finances demande qu'on lui conserve ses appointements à titre de retraite (t. XVIII, p. 37); — renvoi du projet de décret au comité des pensions (*ibid.*).

Forçats de Toulon. — Voir *Juridictions prévôtales*, § 2.

Force publique.

§ **1er**. — Motion du chevalier de Ricard relative à l'organisation de la force publique (23 septembre 1789, t. IX, p. 126 et suiv.) — Voir *ci-dessous*, § **3**.

§ **2**. — Lettre de Guignard, ministre de l'intérieur, sur la nécessité de l'organisation de la force publique (16 septembre 1790, t. XIX, p. 15); — débat : abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Crillon jeune, de Foucault, Martineau, Bouche, Le Chapelier (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif pour l'exécution des décrets (*ibid.*).

§ **3**. — D'André demande qu'on s'occupe de l'organisation de la force publique (t. XX, p. 105); — rapport par Rabaud sur cette organisation (21 novembre 1790, t. XX, p. 592 et suiv.); — discours, non prononcé, de Dubois-Crancé et projet de décret servant d'amendement au rapport (*ibid.* p. 606 et suiv.).

Suite du discours sur la force publique ou série de décrets sur l'organisation de la garde nationale, par Dubois-Crancé (*ibid.* p. 609 et suiv.); — rapport par de Broglie sur l'organisation de l'artillerie (22 novembre, p. 616 et suiv.).

Articles constitutionnels sur la force publique présentés par Rabaud, rapporteur (5 décembre 1790, t. XXI, p. 235); — discussion : de Montlosier, Brillat-Savarin, Démeunier, de Foucault, de Lafayette, Robespierre, Malouet, Muguet, Le Chapelier, de Montlosier, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la 1re partie de l'article 1er (*ibid.* p. 236); — 2e partie : de Montlosier, Duquesnoy, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 237); — 3e partie : Rabaud, de Montlosier, Gourdan (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — 4e partie : de Foucault, Le Chapelier, Démeunier, (*ibid.*); — adoption des 4e et 9e parties réunies (*ibid.*); — 5e partie : de Montlosier, Démeunier, Rabaud (*ibid.*); — adoption des 5e 6e et 7e (*ibid.*); — 8e et 10e parties : Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — texte du titre 1er (*ibid.* et p. suiv.), — articles additionnels présentés par La Réveillère (*ibid.* p. 238); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Discours non prononcé de Robespierre (*ibid.* et p. suiv.). — Reprise de la discussion : Rabaud, d'André, Rabaud (6 décembre, p. 252 et suiv.); — adoption d'un projet de décret sur les citoyens non actifs qui ont fait le service de gardes nationales et les citoyens qui remplissent ces fonctions (*ibid.* p. 253); — texte du titre Ier du décret sur l'organisation de la force publique (*ibid.* et p. suiv.).

Lettre du ministre de la guerre (Duportail) sur la situation des forces du royaume (26 mars 1791, t. XXIV, p. 398 et suiv.). — Rapport par Démeunier sur la réquisition et l'action de la force publique dans l'intérieur du royaume (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 647 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 648 et suiv.). — Discussion. — Adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 650 et suiv.); — article 4 : Tronchet (*ibid.* p. 651); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 5 et 6 (*ibid.*); — article 7 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 8 et 9 (*ibid.*); — Article 10 : Démeunier, rapporteur, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 652); — adoption des articles 11, 12 et 13 (*ibid.*); — article 14 : Le Bois-Desguays (*ibid.* p. 653); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 15 : Legrand, Prieur, Tronchet, Prieur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 654); — adoption des articles 16 et 17 (*ibid.*); — article 18 : Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 19 : Legrand, Démeunier, rapporteur, Boutteville-Dumetz, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 655); — adoption des articles 20, 21, 22, 23, 24 et 25 (*ibid.*); — articles 26 et 27 : Prieur, Tronchet, Démeunier, rapporteur, Tronchet, Démeunier, rapporteur, Boutteville-Dumetz, Prieur, Tronchet, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 657); — articles 28 et 29 : Martineau, Démeunier, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 658); — adoption des articles 30, 31, 32 et 33 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 26 (27 juillet, p. 698); — adoption de deux articles 28 et 29 nouveaux (*ibid.* et p. suiv.); — articles 36 (art. 34 du projet) : Lanjuinais, d'André (*ibid.* p. 699); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 37 et 38 (art. 35 et 36 du projet) (*ibid.*); — article 39 (art. 37 du projet) : plusieurs membres, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des 40 articles à 47 (art. 38 à 45 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du préambule du projet de décret (*ibid.* p. 700). — Voir *Frontières*. — *Garde nationale*.

Force publique. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 746.)

Forces du royaume. — Voir *Armée*, § **79**. — *Force publique*. — *Frontières*.

Forges de Marienbourg et du Haut-Marteau. — Voir *Entrepreneurs*.

Forest de Masmoury (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Bas-Limousin*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 46). = Demande à expliquer son serment (t. XXIII, p. 23).

Forêt de Beaufort. Rapport par Gros sur l'aliénation du sol de cette forêt au sieur Barandier-Dessuile (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 443 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 448); — adoption (*ibid.*).

Forêt de Brix. Rapport par Bonnegens sur l'échange de cette forêt (29 mai 1791, t. XXVI, p. 597 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 599); — discussion : de Menonville-Villiers, Bonnegens, rapporteur, de Wimpfen (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Voir *Echanges*.

Forêts. — Voir *Administration forestière*. — *Bois et Forêts*, § **5**. — *Contribution foncière forestière*. — *Eaux et forêts*.

Forêts et domaines du roi. — Voir *Dette publique*, § 8 (22°).

Forteresses du royaume (Plans en relief des). — Voir *Plans*.

Forts de Marseille (Démolition des). — Voir *Troubles*, § 54.

Fos de Laborde, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 139). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande la question préalable sur la motion de Dufraisse-Duchey tendant à interdire aux députés de faire des journaux (t. XI, p. 172). — Parle sur la dénomination des départements (p. 711).

Foucault-Lardimalie (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Périgord*. Demande que l'on établisse une communication de bureau à bureau (t. VIII, p. 332). — Parle contre l'abus des pensions militaires et des traitements excessifs (p. 346). — Demande l'abolition des mainmortes (p. 355). — Expose que ses cahiers l'empêchent de voter l'emprunt de 30 millions demandé par Necker, mais qu'il est prêt à engager ses commettants pour 600,000 livres, en donnant pour gage sa propre fortune (p. 363). — Parle pour la gratuité de la justice (p. 396); — contre l'arrêté de la ville de Rennes relatif au *veto* (p. 607). = S'oppose à ce qu'on délibère sur la réquisition de troupes faite par la municipalité de Versailles (t. IX, p. 53). — Parle sur l'inviolabilité des députés (p. 405). — Demande le vote immédiat d'une loi martiale (p. 472). — Parle sur les municipalités (p. 590). — Demande l'autorisation de se couvrir pour les vieillards et ceux qui en ont l'habitude (p. 613). = Parle sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8), — sur les assemblées primaires (p. 82). — S'oppose à la formation d'un comité des décrets (p. 159). — Demande que le comité de Constitution fasse distribuer imprimés, vingt-quatre heures à l'avance, les articles à discuter (p. 248). — Parle sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 361). — Fait un rapport, au nom du comité des recherches, sur des actes arbitraires du comité d'Angoulême (p. 407); — défend les termes du projet de décret proposé (p. 408). — Parle sur l'éligibilité (p. 414), — sur un différend municipal survenu à Troyes (p. 498). — Dénonce un libelle (p. 719). = Se plaint des longueurs du procès-verbal au sujet des non-catholiques et des comédiens (t. XI, p. 20). — Demande que l'on statue au plus tôt sur le rachat des rentes et cens (p. 22). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 37), — sur les curés congruistes (p. 45), — sur les pensions (p. 109), — sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (p. 115). — Fait une proposition concernant la perception des cens, rentes et redevances non supprimés (p. 224). — Déclare qu'il n'a jamais écrit au marquis de Favras (p. 264). — Demande l'application de l'article du règlement qui interdit de faire partie de deux comités (p. 266). — Parle sur un incident provoqué par l'abbé Maury (p. 286), — sur les haras (p. 394), — sur les troubles de Marseille (p. 403), — sur l'organisation des municipalités (p. 417). — Dénonce des troubles dans le Périgord et propose un décret en conséquence (p. 418 et suiv.); — le défend (p. 419). — Demande que l'on vote

Foucault-Lardimalie (Marquis de), *député*. (*Suite*).

une adresse aux municipalités (p. 431). — Parle sur les troubles des provinces (p. 538), — sur une motion relative aux ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555), — sur la division du royaume (p. 611), — sur les troubles des provinces (p. 613 et suiv.), — sur les ordres religieux (p. 650), — sur les troubles des provinces (p. 670), — sur le rappel à l'ordre de Blin (p. 673), — sur les troubles des provinces (p. 680), — sur les droits féodaux (p. 687), — sur la division du royaume (p. 711), — sur les droits féodaux (p. 765). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18), — sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur les troubles de Marseille (p. 103), (p. 139), — sur la gabelle (p. 169), — sur les droits féodaux (p. 172), — sur les assemblées administratives (p. 260), — sur les ordres religieux (p. 267), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), — sur les caisses territoriales (p. 373), — sur le comte d'Antraigues (p. 374), — sur les colonies (p. 387), — sur la compagnie des Indes (p. 535). — Demande à parler sur une motion concernant la religion catholique (p. 716), (p. 718). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur les droits féodaux (p. 274), — sur la nouvelle prestation de serment du président de Virieu (p. 315), — sur celle de son successeur, l'abbé Gouttes (p. 324), (p. 325), — sur la question de savoir si le duc de Biron, quoique député, peut être chargé du commandement des troupes en Corse (p. 338), — sur un projet de décret provisoire, concernant les gardes nationales (p. 340), — sur le renvoi de la formule du serment au comité de Constitution (p. 340 et suiv.), — sur un vote prétendu douteux (p. 408 et suiv.), (p. 409), — sur la fermeture de la discussion d'une question relative au pouvoir judiciaire (p. 417), (p. 418), — sur les enfants trouvés (p. 435), — sur les troubles de Marseille (p. 499), — sur l'ajournement de la discussion relative au différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (p. 511), — sur les troubles de Nîmes (p. 557), — sur les billets de la caisse d'escompte (p. 664), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 141), — sur l'indemnité à accorder à ceux qui ont souffert à l'occasion de la Révolution (p. 168), — sur la constitution du clergé (p. 218), (p. 238), — sur les troubles de Perpignan (p. 257), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 374), — sur la destruction des emblèmes de la servitude (p. 376). — Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (p. 380 et suiv.). — Parle sur l'armée (450), — sur le traitement du clergé (p. 453), — sur une rétractation de l'abbé de Coulmiers (p. 605), — sur les congés (p. 617), — sur les alarmes de Grenoble (p. 726). = Parle sur les billets à donner aux fédérés (t. XVII, p. 40), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172), — sur le projet de loi concernant le retrait lignager (p. 190), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 191), — sur une lettre de milord Stanhope à l'occasion du 14 juillet (p. 229); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur les pensions supprimées (p. 350), (p. 351), — sur le manifeste des princes de Condé (p. 394), — sur l'armée (p. 448), (p. 489), — sur les troubles

Foucault-Lardimalie (Marquis de), *député*. (*Suite.*)

en province (p. 580), — sur l'armée (p. 642), — sur la procédure relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 119), — sur l'affaire d'Hesdin (p. 181 et suiv.), — sur le fait reproché à Lambert, dit de Frondeville (p. 200), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 202), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 233), (p. 237), — sur la monnaie de billon (p. 398), — sur les archives nationales (p. 573), (p. 574), — sur un incident soulevé par l'abbé Maury (p. 655). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15), — sur la dette publique (p. 315), — sur une adresse relative aux assignats (p. 322 et suiv.), — sur les frais de démolition de la Bastille (p. 434), — sur Saint-Domingue (p. 435), — sur le contrôle d'or et d'argent (p. 542), — sur le logement des tribunaux (p. 617), — sur l'affaire de Brest (p. 745), — sur la contribution personnelle (p. 772). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), — sur le comité des recherches (p. 37), — sur la protection des nationaux français (p. 45), — sur la contribution foncière (p. 50), — sur des attaques dirigées contre Paoli (p. 73), — sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 84), — sur le reculement des barrières (p. 135), — sur des troubles à Belfort (p. 139 et suiv.), — sur la conservation des forêts (p. 142), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur la contribution foncière (p. 263), — sur le recouvrement des impôts (p. 280), — sur un discours d'une députation corse (p. 292), — sur la garde du roi (p. 373), — sur un incident relatif au duel de Lameth et Castries (p. 419 et suiv.), (p. 421), — sur la police intérieure (p. 431), — sur des troubles à Melun (p. 439), — sur les successions (p. 655). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 80), — sur les troubles de la Martinique (p. 127), — sur les comités (p. 175), — sur l'impôt des rentes (p. 206), — sur la force publique (p. 236), (p. 237), — sur les religionnaires fugitifs (p. 360), — sur le serment de Bonnal (p. 732). = Parle sur le clergé (t. XXII, p. 68), — sur un conflit entre deux commerçants installés dans l'enceinte de l'Assemblée nationale (p. 275), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 368), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 489), (p. 490), (p. 491), (p. 500), (p. 503), (p. 767 et suiv.), (p. 768). = Parle sur les assignats (t. XXIII, p. 3), — sur la haute cour nationale (p. 47), — sur le recrutement (p. 70), — sur les biens nationaux, (p. 86), — sur le recrutement (p. 114), — sur les biens nationaux (p. 187 et suiv.), — sur l'armée (p. 207), — sur une lettre de Bonnal (p. 285), — sur les dépenses (p. 291), — sur un projet de décret concernant les membres de la famille royale (p. 388), (p. 389), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 491), (p. 492), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 557), — sur le respect dû à la loi (p. 563), — sur les émigrants (p. 581 et suiv.), (p. 582), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 590), (p. 592), — sur la tontine Lafarge (p. 655). = Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (t. XXIV, p. 21 et suiv.), (p. 22). — Se plaint d'avoir été appréhendé au corps par la garde nationale (p. 53 et suiv.). — Parle sur les contributions (p. 93 et suiv.), — sur le Clermontois (p. 128), — sur les contributions (p. 148), — sur les troubles de Douai (p. 256), — sur la régence (p. 279), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 424), (p. 436), (p. 437), (p. 438), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 450), — sur les fonctionnaires publics (p. 451), — sur les demandes de congés (p. 540), (p. 541). = Parle sur le rappel de congé du député Deschamps (t. XXV, p. 114). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 92), (p. 97), (p. 121), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 233), (p. 234), (p. 250), — sur la liquidation (p. 303), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 382), — sur la répartition des contributions (p. 500), — sur la convocation de la première législature (p. 508), — sur les colonies (p. 608), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 13), — sur l'état de l'armée (p. 112), (p. 125), (p. 126), (p. 127), (p. 128), — sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (p. 280), (p. 281), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 572). = Parle sur les mesures à prendre contre les prêtres non conformistes (t. XXIX, p. 182). = Parle sur les finances (t. XXXI, p. 445 et suiv.).

Foulon et Berthier (Massacre de). — Voir *Troubles*, § **77** (4°) (*Paris*).

Fouquier d'Héroucl, *député des communes du bailliage de Saint-Quentin*, s'excuse de n'avoir pu répondre à l'appel général (t. VIII, p. 108). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Fournets (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussé d'Agen*. Refuse le serment (t. XXII, p. 17).

Fournier, *propriétaire à Saint-Domingue*. Rapport par Régnier sur la dénonciation faite par lui contre les ex-ministres de Castries et de La Luzerne (1er mars 1791, t. XXIII, p. 589); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : de Folleville, abbé Maury, Chabroud, Voidel, plusieurs membres, Régnier (*ibid.* p. 590); — ajournement (*ibid.*). — sur le rapport de Régnier, l'Assemblée renvoie le sieur Fournier à se pourvoir devant le tribunal de cassation (t. XXIX, p. 240).

Fournier de La Charmie, *député du tiers état de la sénéchaussée du Périgord*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Secrétaire (t. XXV, p. 658).

Fournier de la Pommeraye, *député des communes de la sénéchaussée de Fougères, Hédé et Saint-Aubin du Cormier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Fournitures de la marine.

§ 1er. — Rapport par de Curt sur les fournitures de la marine (29 août 1791, t. XXX, p. 26 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 29 et suiv.).

§ 2. — Réflexions du ministre de la marine sur la fourniture des vivres de la marine (5 septembre 1791, t. XXX, p. 201 et suiv.). — Voir *Marine*.

Fourrages d'Alsace. Rapports par Camus sur les demandes des princes, villes et Etats de l'Empire relativement aux fourrages prétendus fournis aux troupes françaises pendant la guerre de 1757 à 1763 (13 août 1791, t. XXIX, p. 424 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 425); — discussion : Gobel, Camus, rapporteur, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Alsace*.

Frais de justice (réduction des). Voir *Justice*, § 1er.

Franc de Pompignan (Le). — Voir *Le Franc de Pompignan*.

France (De), *député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur des impositions locales (t. XVIII, p. 723). = Demande des secours pour les inondés du département de l'Ardèche (t. XX, p. 744).

Franc-Fief (Droits de). Beauperrey présente un projet de décret tendant à l'abolition des droits de franc-fief (28 septembre 1789, t. IX, p. 199); — discussion : Tronchet, Lanjuinais, Dillon, Target, Grégoire, Charles de Lameth, de Lancosme (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Droits féodaux*.

Franche-Comté (Communautés de). — Voir *Impositions locales*, § **16**.

Franche-Comté et Lorraine. — Voir *Salines*, § **1**.

Francheteau de la Glaustière, *député des communes des Marches-Communes de Poitou et de Bretagne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Franchise de Bayonne. Rapport par Delattre sur la suppression de cette franchise (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 676 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 674 et suiv.). — Voir *Barrières*, § **3**.

Franchise du port de Dunkerque. Rapport sur le régime de cette franchise par Herwin (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 668 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 674 et suiv.) — Voir *Bélandriers de Dunkerque*. — *Dunkerque* (Ville de). — *Ports*, § **1**.

François, *député des communes de la sénéchaussée d'Agen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

François, curé. — Voir *Le François*.

François (de Neufchâteau). Son arrestation (t. VIII, p. 485). = Fait hommage à l'Assemblée de 600 exemplaires de son ouvrage intitulé : « L'Origine ancienne des principes modernes » (t. XXVI, p. 693).

François, boulanger (Meurtre du sieur). — Voir *Troubles*, § **77** (6°) (*Paris*).

Francoville, *député du tiers état du bailliage de Calais et Ardres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Demande que les deux Flandres composent un département, et le Hainaut et le Cambrésis, un autre (t. XI, p. 257). = Parle sur la division du royaume (t. XVII, p. 387). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 170); — son opinion, non prononcée, sur la franchise des ports et en particulier de celui de Dunkerque (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur une créance de d'Orléans (t. XXII, p. 127 et suiv.). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 163). = Parle sur les maîtres de postes (t. XXIV, p. 130).

Franklin.

§ **1er**. — Son éloge funèbre par Mirabeau (11 juin 1790), t. XVI, p. 170 et suiv.); — proposition par le même de porter le deuil pendant trois jours : Moreau (de Tours), Legrand, de Montlosier, comte de Mirabeau (*ibid.*); — décret conforme (*ibid.*).

§ **2**. — Une députation de la commune de Paris annonce, par l'organe d'un de ses membres, Fauchet, que la commune a ordonné une cérémonie funèbre pour célébrer la mémoire de ce grand homme et invite l'Assemblée à y assister, en demandant le jour et l'heure qui lui conviendront (t. XVII, p. 178); — prise en considération de la communication (*ibid.*); — nomination d'une députation de 12 membres (*ibid.* p. 179).

Franquemont (Terre de). — Voir *Wurtemberg*.

Fréteau de Saint-Just, *député de la noblesse du bailliage de Melun*. Demande que l'on suspende toute délibération jusqu'après la nomination des députés de la ville de Paris (t. VIII, p. 28), — que l'on ne permette pas à Lally-Tollendal de se retirer devant ses commettants avant que l'Assemblée ait statué sur le mandat impératif (p. 158), — que l'on admette une députation qualifiée par Mirabeau de *députés présumés de la partie non réunie de la noblesse* (p. 159). — Sa motion concernant l'arrestation de quelques gardes-françaises (p. 175 et suiv.). — Appuie la motion d'ordre de Bouche, concernant les impôts, les pensions et la caisse nationale (p. 218). — Excuse le parlement de Paris, dont il est membre, d'avoir envoyé à l'Assemblée nationale, par une lettre et non par une députation, son arrêté du 16 juillet 1789 (p. 244). — Prend part à la discussion concernant les papiers saisis sur le baron de Castelnau (p. 278). — Parle contre l'arrestation de l'abbé Maury à Péronne (p. 280). — Demande que l'arrêté proposé par de Puisaye concernant les impôts soit soumis à l'examen des bureaux (p. 296), — que l'on ajourne la discussion de la question réglementaire relative à la majorité des suffrages (p. 297). — Parle sur la détention du baron de Rezenval (p. 314). — Secrétaire (p. 337). — Fait au nom du Parlement de Paris, le sacrifice de prérogatives de charge, telles que les *committimus*, l'hérédité des offices, la noblesse transmissible et quelques exemptions pécuniaires (p. 349). — Parle sur le droit de boage (p. 355), — sur l'article de loi relatif à l'abolition des capitaineries (p. 359), — contre les modifications à l'article sur les dîmes demandées par Clermont-Tonnerre (p. 434). — Expose le danger de demander au roi son consentement à la Constitution (p. 611). = Appuie la proposition de Duport relative à la promulgation des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 42). — Approuve la réquisition de troupes faite par la municipalité de Versailles (p. 53). — Combat la motion de Guillotin concernant le veto suspensif (p. 54). — Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 124), — sur l'article 4 (p. 124), — sur les impositions des privilégiés (p. 184). — Demande que l'on discute l'article relatif à la responsabilité des ministres (p. 211); — que les décrets soient sanctionnés dans une déclaration signée du roi (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la responsabilité des ministres (p. 212). — Parle sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (p. 236), (p. 238); — sur l'organisation du

Fréteau de Saint-Just, *député* (*Suite*).

Corps législatif (p. 380), (p. 381), (p. 383 et suiv.), (p. 384), (p. 385). — Nommé président (p. 406). — Son discours d'installation (p. 408). — Répond à une députation d'une portion du commerce de Paris (p. 444); — à une députation des juifs des Trois Evêchés, de Lorraine et d'Alsace (*ibid.*); — à Bailly venant féliciter l'Assemblée de son installation à Paris (p. 458 et suiv.). — Ses discours au roi et à la reine (p. 470 et suiv.). — Répond à l'orateur d'une députation de gens de couleur (p. 478); — à des députés extraordinaires de la province d'Anjou (p. 517). — Refuse la prolongation de ses fonctions demandée par Lavie (p. 522). — Ses remontrances au roi au sujet de la réunion des états du Dauphiné (p. 552). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 593). — Parle sur la motion d'Alexandre de Lameth relative aux parlements (p. 665), (p. 666). = Parle sur les intendants (t. X, p. 55), — sur la motion relative aux séances du soir (p. 65); — fait une proposition concernant la durée des séances et l'objet du travail (p. 66). — Appuie la motion de Démeunier concernant les municipalités (p. 145). — Parle sur la banque nationale (p. 166 et suiv.), — sur la dette publique (p. 270), — sur la banque nationale (p. 280), sur une demande de la ville de Nérac tendant à appliquer le quart du revenu des dîmes à la subsistance du pauvre (p. 321). — Demande que les états de dépense soient signés du ministre (p. 322 et suiv.), — qu'il soit communiqué des états de dépenses depuis le mois de mai 1789 (p. 323). — Parle sur le livre rouge (*ibid.*), — sur les municipalités (p. 356). — Président (p. 408); — remercie l'Assemblée nationale (p. 410). — Quitte momentanément le fauteuil, à cause d'une maladie de sa femme (p. 623); — L'Assemblée députe deux de ses membres pour en savoir des nouvelles (*ibid.*); — il charge Le Pelletier de Saint-Fargeau d'exprimer à l'Assemblée toute sa reconnaissance (p. 638); — il l'exprime lui-même en remontant au fauteuil (p. 675). = Parle sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (t. XI, p. 61), — sur les lettres de cachet (p. 67), — sur les pensions (p. 107), — sur une instruction relative aux corps administratifs (p. 119), — sur un emprunt de la ville de Lille (p. 180). — Donne sa démission de membre du comité des pensions, laquelle n'est pas acceptée (p. 186). — Parle sur l'exemption du timbre et du contrôle pour les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 230), — sur les réclamations relatives à la division du royaume (p. 264), — sur la lettre du maire de Paris, Bailly, concernant les indigents (p. 265), — sur la division du royaume (p. 327), — sur la motion de Sallé de Choux tendant à priver les religieux des droits de citoyens actifs (p. 328), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur les haras (p. 394), — sur les biens ecclésiastiques (p. 438), — — sur les ordres religieux (p. 592), (p. 600), — sur la division du royaume (p. 610), (p. 611 et suiv.), — sur les ordres religieux (p. 640 et suiv.), (p. 652), — sur les troubles des provinces (p. 682), — sur les droits féodaux (p. 686), — sur la réduction des dépenses (p. 725), — sur l'impression du procès-verbal (*ibid.*), — sur les lettres de cachet (p. 731). = Parle sur les pensions (t. XII, p. 31), — sur les comptes à rendre par les trésoriers des dons patriotiques (*ibid.* et p. suiv.), — sur les droits féodaux (p. 116), (p. 117), — sur les troubles de Marseille (p. 140), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 197), — sur les lettres de cachet (p. 201), (p. 202), — sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 212), — sur la gabelle (p. 288), — sur la division du royaume (*ibid.*). — Demande qu'on s'occupe de l'état civil des juifs dans la séance du soir (p. 309). — Parle sur la nomination de quatre commissaires chargés de surveiller les opérations de la caisse d'escompte (p. 311 et suiv.), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 340), — sur les lettres de change expédiées pour le service de la marine et des colonies (p. 353), — sur les caisses territoriales (p. 373), — sur la loterie (p. 572), — sur les biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 602), — sur une demande de crédit de Necker (p. 632), — sur les assignats (p. 661), — sur la dîme (p. 750). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84 et suiv.), — sur les finances (p. 97), — sur un projet de décret concernant la distraction de quelques paroisses de Saint-Brieuc (p. 105), — sur la dîme (p. 148), (p. 149), — sur la procédure criminelle (p. 164), (p. 165). = Parle sur le garde-meuble (t. XV, (p. 245), — sur les droits féodaux (p. 277), (p. 278), (p. 279), (p. 294), — sur le pouvoir judiciaire (p. 343), (p. 383 et suiv.), (p. 384), (p. 407), — sur une difficulté survenue au sujet des citoyens actifs de la ville de Rozay (p. 421), — sur l'achèvement du canal du Charolais (p. 429), — sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette ville (p. 444), — sur les domaines de la couronne (p. 451), — sur les biens domaniaux (p. 455), (p. 456), — sur la municipalité de Paris (p. 463), — sur les biens domaniaux (p. 479), (p. 495), — sur la gabelle (p. 509), — sur la démission de deux membres du comité des pensions (p. 596), — sur le droit de paix et de guerre (p. 617 et suiv.), (p. 660), (p. 661), (p. 662 et suiv.), — sur les billets de la Caisse d'escompte (p. 664), — sur les troubles de Paris (p. 677), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706). = Parle sur une demande de 20 millions pour les besoins du trésor public (t. XVI, p. 30), — sur la constitution du clergé (p. 35), (p. 36), (p. 43), (p. 45), (p. 46), — sur l'armée (p. 96), — sur la constitution du clergé (p. 142 et suiv.), — sur la dette publique (p. 179), — sur la marine (p. 192), — sur la dépense de la régie générale des domaines (p. 195), — sur la constitution du clergé (p. 215), — sur l'assemblée du district provisoire de Guise (p. 235), — sur la constitution du clergé (p. 235), — sur la dette publique (p. 368 et suiv.), (p. 369), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 377), (p. 389), — sur la police de l'Assemblée (p. 392), — sur la constitution du clergé (p. 401), — sur les troubles de Nîmes (p. 403), — sur la constitution du clergé (p. 404), — sur le Comtat Venaissin (p. 407), — sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 462), — sur l'inviolabilité des députés (p. 467), — sur les loteries (p. 683), — sur l'organisation judiciaire (p. 701 et suiv.), (p. 705), — sur le procès-verbal (p. 735), — sur le droit de poursuivre des députés pour dettes (p. 735), — sur le pouvoir judiciaire (p. 746). = Parle sur

Fréteau de Saint-Just, *député* (*Suite*).

l'admission à la barre de la municipalité de Schelestadt (t. XVII, p. 1), — sur la prestation de serment de la congrégation de l'Oratoire (*ibid.*), — sur une réclamation en faveur des enfants du maréchal de Lowendal (p. 2). — Présente un amendement à l'article 1er du projet de décret sur les rangs à observer et le serment à prêter à la fédération (p. 15). — Parle sur les pensions (p. 38), (p. 39), — sur les postes (p. 47), — sur le pouvoir judiciaire (p. 71), — sur une proposition de Noailles concernant l'armée (p. 88), — sur les pensions (p. 136), (p. 139), — sur l'admission à la barre des députations confédérées (p. 164), — sur le retrait lignager (p. 170), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185), — sur le pouvoir judiciaire (p. 208), — sur les assignats (p. 342), (p. 343), — sur le passage des Autrichiens à travers la France (p. 379 et suiv.), (p. 384). — Fait un rapport sur ce dernier objet (p. 387 et suiv.); — le défend (p. 389), (p. 390); — présente un projet de décret (p. 392 et suiv.); le défend (p. 394). — Propose la nomination d'un comité de douze membres chargé d'examiner la question des relations extérieures (p. 399). — Parle sur les pensions (p. 443), — sur l'affaire Toulouse-Lautrec (p. 444), — sur les pensions (p. 446), — sur une motion relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 656), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 261), — sur l'affaire d'Espagne (p. 267), (p. 292), — sur l'affaire de Nancy (p. 409), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 436), — sur les appointements à allouer au sieur Cottereau et sur les archives (p. 510), — sur la réunion en une municipalité provisoire de plusieurs localités séparées de Paris par l'enceinte (p. 515), — sur le pouvoir judiciaire (p. 622), (p. 623), — sur les offices supprimés (p. 624), — sur les troubles dans Paris (p. 636). — Présente un projet de décret sur les travaux du comité militaire (*ibid.*). — Parle sur l'organisation de l'armée (p. 665), — sur les dépenses des procédures criminelles (p. 694). = Parle sur des troubles à Versailles (t. XIX, p. 61), — sur une députation du peuple liégeois (p. 63), — sur les tribunaux militaires (p. 145), — sur les pensions des religieux (p. 240), (p. 241), — sur les besoins du Trésor public (p. 242), — sur une lettre d'Albert de Rioms (p. 509), — sur la marine (p. 531), — sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532). = Fait un rapport sur les troubles causés par l'exportation des grains (t. XX, p. 338 et suiv.). — Parle sur la pétition du sieur de Riolles (p. 548), — sur les brevets de retenue (p. 691). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 115), — sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (p. 197), (p. 205), — sur les hôpitaux de Rouen (p. 483), — sur les offices (p. 511 et suiv.), (p. 513), (p. 639), — sur la police (p. 692), (p. 693), (p. 715). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 99), — sur les jurés (p. 331), — sur les troubles d'Aix (p. 343), — sur une pétition d'un prisonnier (p. 653), — sur les offices (p. 656). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 48), — sur les bâtiments du roi (p. 387), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 388), — — sur le pouvoir judiciaire (p. 490), — sur le

Fréteau de Saint-Just, *député* (*Suite*).

départ de Mesdames, tantes du roi (p. 495), (p. 496), — sur la vente des biens des fabriques (p. 527), — sur les émigrants (p. 582), — sur une demande d'extradition (p. 695 et suiv.), (p. 696). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 15), — sur la formation d'un tribunal spécial (p. 68), — sur les corps administratifs (p. 81). — Propose des rectifications au décret du 17 mars 1791 sur le remboursement des offices (p. 179 et suiv.). = Parle sur le logement des évêques (t. XXV, p. 670), — sur le droit de pétition (p. 692), (p. 695). = Parle sur les armements de l'Angleterre (t. XXVI, p. 87 et suiv.), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 221), (p. 223) (p. 246), — sur la perception des impôts (p. 300), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 465), — sur l'administraiion de la caisse de l'extraordinaire (p. 705 et suiv.). — Donne lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangères des Etats-Unis et d'une lettre des représentants de Pensylvanie (p. 708 et suiv.). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 114). — Fait un rapport sur la situation du royaume (p. 119 et suiv.). — Parle sur l'état de l'armée (p. 125). — Présente un projet de décret sur l'organisation de l'armée destinée à couvrir la frontière et sur la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 129). — Parle sur le code pénal (p. 277), — sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 337), — sur la fuite du roi (p. 363), (p. 364), (p. 368), (p. 371), (p. 373), (p. 374), (p. 376), (p. 385), (p. 386), — sur le code pénal (p. 390), — sur la gendarmerie nationale (p. 399), — sur les laissez-passer à délivrer aux courriers envoyés aux puissances étrangères (p. 412), — sur la fuite du roi (p. 428), (p. 429). — Fait une motion sur l'expédition des passeports (p. 554). — Présente un projet de décret sur l'expédition des passeports (p. 563); — le défend (*ibid.*). — Parle sur la défense des frontières (p. 608). — Fait un rapport sur la capture, par la municipalité de Roye, de caisses qui contiendraient les diamants de la couronne (p. 608 et suiv.). — Parle sur la circulation des monnaies d'or et d'argent (p. 651). — Présente un projet de décret relatif au libre passage des monnaies d'or et d'argent et à leur sortie du royaume (p. 687 et suiv.); — le défend (p. 688). — Présente un projet de décret sur la sortie du royaume des attachés d'ambassade (p. 688). — Parle sur l'invasion du territoire par les Espagnols (p. 694). — Présente un projet de décret relatif à la protection à accorder aux étrangers (p. 707). = Parle sur l'arrestation du vaisseau *l'Africain* (t. XXVIII, p. 5). — Présente un projet de décret interprétatif du décret du 24 juin 1791, sur la sortie du royaume (p. 50). — Parle sur l'émigration (p. 84), — sur l'appel nominal (p. 114), — sur les tribunaux criminels de Paris (p. 114), — sur l'état du royaume (p. 230), (p. 231), — sur la situation des places frontières des départements des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle (p. 313), — sur l'exécution des lois (p. 361 et suiv.), — sur une adresse aux Français (p. 364), — sur la tranquillité publique (p. 366), — sur l'adresse aux Français (p. 378), — sur les troubles de Paris (p. 402), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 532 et suiv.), — sur la discipline militaire (p. 587).

Fréteau de Saint-Just, *député* (*Suite*).

= Présente un projet de décret sur les passeports (t. XXIX, p. 34). — Fait un rapport sur l'affaire des espèces monnayées de l'Etat souverain de Soleure (p. 34 et suiv.) ; — le défend (p. 35). — Parle sur les ordres de chevalerie (p. 42), — sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 43), — sur la défense du royaume (p. 70 et suiv.), (p. 71), — sur l'émigration (p. 86), (p. 88), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 121, — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 131), (p. 132), (p. 134 et suiv.), — sur la distribution des petits assignats (p. 133), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 142 et suiv.), — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 199), — sur la Constitution (p. 297), (p. 301), (p. 372), — sur la défense du royaume (p. 541 et suiv.), (p. 543), — sur la Constitution (p. 629 et suiv.), (p. 696 et suiv.), (p. 744). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 10), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 137), — sur la Constitution (p. 167). — Fait une motion sur la nouvelle affectation des gardes suisses (p. 646). = Parle sur la nomination de 20 officiers généraux (t. XXXI, p. 669 et suiv.).

Frigaud, *député du tiers état du bailliage de Charolles*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume p. 138). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 215). = Parle sur les biens domaniaux (t. XV, (p. 494). = Présente un projet de décret à l'occasion de troubles à Bourbon-Lancy et à Charolles (t. XVI, p. 110). — Dénonce un fait d'usurpation de l'abbé Carion, curé d'Issy-l'Evêque (p. 120). — Parle sur le traitement du clergé (p. 534). = Parle sur une pétition relative aux dispenses pour mariage entre parents (t. XX, p. 369). = Parle sur les offices (t. XXII, p. 657). = Parle sur l'installation du tribunal de cassation (t. XXV, p. 69). = Secrétaire (t. XXVII, p. 320). = Présente une nouvelle rédaction des articles relatifs à l'abdication du roi (t. XXVIII, p. 374). = Parle sur les prêtres réfractaires (t. XXIX, p. 440).

Fricot, *député du tiers état du bailliage de Mirecourt*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'achèvement du canal du Charolais (t. XV, p. 429). = Fait un rapport sur l'échange du comté de Sancerre (t. XXVIII, p. 551 et suiv.) ; — le défend (p. 718), (p. 719). = Présente un projet de décret relatif à l'échange fait entre le roi et les auteurs de la dame Castanier, veuve du sieur Poulpri (t. XXXI, p. 396), — un projet de décret relatif à la résiliation offerte par le sieur du Châtelet du bail emphytéotique à lui passé le 6 juin 1772 (*ibid.*).

Frochot, *député du tiers état du bailliage de la Montagne, séant à Châtillon-sur-Seine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 765 et suiv.). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 95 et suiv.) (p. 116), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 141). — — Son projet de rédaction des articles adoptés par l'Assemblée nationale sur l'exercice du pouvoir de revision (p. 143 et suiv.). — Fait un rapport sur la suppression des notaires royaux et autres, et la création de notaires publics (p. 680).

Frochot, *député* (*Suite*).

Froment (De), *député de la noblesse du bailliage de Langres*. Parle sur la réorganisation de l'armée (t. XVII, p. 427 et suiv.),(t. XVIII, p. 142).

Fromont, *maître en chirurgie*. Fait hommage à l'Assemblée d'un projet de décret *pour procurer, dans les provinces, des secours aux pauvres malades* (t. IX, p. 339) (p. 340 et suiv.).

Frondeville (Lambert de), *député de la noblesse du bailliage de Rouen*. Prend la parole à propos du procureur du roi de Falaise qui avait adressé une plainte contre le parlement de Rouen (t. VIII, p. 480 et suiv.). = Parle sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. IX, p. 742). = Parle sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (t. X, p. 591). = Parle sur le refus du Parlement de Rennes d'enregistrer un décret de l'Assemblée (p. XI, p. 136 et suiv.), (p. 168). = Parle sur l'affaire du parlement de Bordeaux (t. XII, p. 29). = Membre du comité de liquidation (t. XV, p. 707). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (t. XVIII, p. 118 et suiv.), (p. 149 et suiv.), (p. 150) ; — il est censuré (*ibid.*) ; — publication à part de son discours avec un avant-propos dans lequel il s'honore de la censure de l'Assemblée (p. 156 et suiv.) ; — prend part à la discussion y relative (p. 199) (p. 201) ; — est condamné à huit jours d'arrêt (p. 202). = Fait un rapport sur les Nantuckois établis à Dunkerque (t. XIX, p. 22). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 47 et suiv.) (p. 48 et suiv.), (p. 49 et suiv.). = Parle sur un incident provoqué par de Faucigny-Lucinge (t. XXVI, p. 382).

Frontières (Défense des).

§ 1er. — Adresse des amis de la Constitution de Marseille demandant des armes pour marcher à la frontière (20 mars 1791, t. XXIV, p. 221) ; — insertion au procès-verbal (*ibid.*).

§ 2. — Proposition de Mirabeau tendant à la nomination de quatre commissaires chargés d'aller demander au ministre de la guerre si la frontière du côté de l'Alsace est suffisamment garnie de troupes (22 mars 1791, t. XXIV, p. 256) ; — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Mirabeau, Martineau, Defermon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Choiseul-Praslin (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 257) ; — nomination des commissaires (*ibid.*) ; — état fourni par le ministre de la guerre (*ibid.* p. 269).

§ 3. — Lettre du ministre de la guerre (Duportail) sur la situation des forces du royaume (26 mars 1791, t. XXIV, p. 398 et suiv.).

§ 4. — Rapport par Victor de Broglie sur les mesures à prendre pour la défense des frontières (3 juillet 1791, t. XXVII, p. 694 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 696) ; — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Rapport par Alexandre de Lameth sur les moyens de pourvoir à la défense extérieure de l'Etat (22 juillet 1791, t. XXVIII, p. 509 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 519 et suiv.) ; — Prieur, un membre, de Montesquiou, Alexandre de Lameth, rapporteur (*ibid.* p. 520) ;

Frontières (Défense des), (*Suite*).

— adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.).

§ **6**. — Projet de décret relatif à l'occupation des défilés de Porentruy, présenté par Gobel (22 juillet, p. 521 et suiv.); — débat préalable: Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Rewbell, d'André (*ibid.* p. 522); — rapport par d'André (23 juillet, p. 530 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 531); — discussion: Rewbell, Rabaud-Saint-Etienne, Lavie, d'André, rapporteur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Fréteau, Gobel, Lavie, d'André, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de 3 projets de décrets relatifs aux mesures à prendre (*ibid.* p. 533 et suiv.). = Lettre du prince évêque de Bâle à M. de Montmorin (30 août 1791, t. XXX, p. 58); — relation de la mission de M. Bacher près le prince évêque de Bâle (*ibid.* et p. suiv.); — débat: d'André, rapporteur, Rewbell, d'André, rapporteur (*ibid.* p. 60 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 61). — Voir *Porentruy*.

§ **7**. — Fréteau demande que les ministres soient tenus de venir rendre compte, tous les 2 jours, à heure fixe, des mesures prises pour la défense du royaume (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 70 et suiv.); — discussion: de Broglie, Fréteau, Rewbell, d'André, Martineau, Brioix-Beaumetz, Goupilleau, Lanjuinais, de Broglie, d'André (*ibid.* p. 71 et suiv.); — adoption de la motion de Fréteau (*ibid.* p. 73).

De Lessart, ministre de l'intérieur, fait connaître les mesures prises pour la défense du royaume (1er août, p. 95); — discussion: Brioix-Beaumetz, Duportail, ministre de la guerre, Alexandre de Lameth, de La Fayette, Prieur, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que le ministre de la guerre est autorisé à donner tous les ordres nécessaires pour compléter l'organisation des gardes nationales, les rassembler et les porter partout où elles peuvent être utiles à la défense de l'Etat (*ibid.* p. 96). = Mémoire de Duportail, ministre de la guerre, sur l'état actuel de la frontière, relatif à son département (52 septembre 1791, t. XXXI, p. 314 et suiv.)

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret portant qu'il sera fourni à M. de Rochambeau: 1° les fonds nécessaires pour faire un camp retranché à Maubeuge; 2° des fonds extraordinaires pour un rassemblement, s'il y a lieu; 3° un renfort de troupes (1er août 1791, t. XXIX, p. 91).

De Montesquiou demande que le commandement de la frontière entre Givet et Bitche soit réparti entre MM. de Rochambeau et Luckner (1er août, p. 91 et suiv.); — débat: de Broglie, de Biron, Cochelet (*ibid.* p. 92); — renvoi de la motion de Montesquiou au comité militaire (*ibid.*).

§ **9**. — Projet de décret, présenté par Bureaux de Pusy, concernant le montant des frais et dépenses relatifs aux mesures prises pour la défense du royaume (2 août 1791, t. XXIX, p. 113 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 120).

§ **10**. — De Prez de Cassier demande qu'il soit pris des mesures pour la défense des frontières du pays de Gex (11 août 1791, t. XXIX, p. 336 et suiv.), — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 337).

§ **11**. — Lettre du procureur de la commune de Saint-Girons sur la défense des frontières méridionales du royaume (16 août 1791, t. XXIX, p. 471 et suiv.).

§ **12**. — Adoption d'un projet de décret tendant à augmenter le nombre des gardes nationaux destinés à la défense des frontières, présenté par Alexandre de Beauharnais (17 août 1791, t. XXIX, p. 491).

§ **13**. — Lettres des administrateurs du directoire du département des Pyrénées-Orientales, sur les préparatifs de guerre de l'Espagne (18 août, p. 500 et suiv.); débat: Darnaudat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) (*ibid.* p. 501); — l'Assemblée décrète que les ministres de la guerre, des affaires étrangères et de l'intérieur seront appelés sur-le-champ (*ibid.*); — explication de Duportail, ministre de la guerre (*ibid.* p. 540 et suiv.); — observations de Ramel-Nogaret (*ibid.* p. 541); — explications de Montmorin, ministre des affaires étrangères (*ibid.*); — observations de Fréteau, Millet de Mureau, Roussillon (*ibid.* et p. suiv.); — explications de Delessart, ministre de l'intérieur (*ibid.* 542); — observations de Robespierre et Fréteau (*ibid.* et suiv.); — réponse de Duportail, ministre de la guerre (*ibid.* p. 543 et suiv.).

§ **14**. — Compte rendu par de Phélines sur le résultat de sa mission dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (19 août 1791, t. XXIX, p. 573 et suiv.).

§ **15**. — Opinion de de Noailles sur les mesures définitives prises contre les ennemis extérieurs et sur les dispositions des puissances étrangères relatives à la France (5 septembre 1791, t. XXX, p. 217 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 222).

§ **16**. — Compte rendu par Boullé sur la situation de la frontière et de l'armée du Nord (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 316 et suiv.).

Frontières. — Voir *Affaires étrangères. Etat du royaume. — Forces du royaume.*

Frontières entre la France et l'Espagne. Motions de Darnaudat et de d'André relatives à leur délimitation (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 206); — adoption (*ibid.*). — Voir *Espagne.*

Fuite du roi. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi.) — *Récompenses*, §§ **3** et **5**.

Fumel-Monségur (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen.* S'oppose à l'insertion du nom du vicomte de Mirabeau au procès-verbal, demandée par Volney (p. 564). — Propose de refuser un don des Génevois (p. 657). = Parle sur les curés congruistes (t. XI, p. 45), — sur les prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187), — sur les droits des juifs (p. 364), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419), — sur la division du royaume (p. 497), — sur une motion en faveur des ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555), — sur les ordres religieux p.589), (p. 647),—sur le rappel à l'ordre de Blin (p. 673). = Parle sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (t. XI, p. 589), — sur les postes (t. XII, p. 297), — sur la contribution patriotique (p. 361), — sur le travail des comités (p. 443). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 281), (p. 294),

Fumel-Montségur (Marquis de), *député* (*Suite*).

p. 301), — sur un projet de décret provisoire concernant les gardes nationales (p. 340). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44), — sur la fédération (p. 141), — sur la constitution du clergé (p. 143), — sur les fondations et patronages laïques (p. 616). = Demande qu'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée nationale soit transporté chez le roi (t. XVII, p. 86). = Donne sa démission (t. XXIX, p. 283).

Fumel-Montségur (Marquis de), *député* (*Suite*).

G

Gabelle.

§ 1er. — Lecture d'un projet de décret relatif à la gabelle (7 septembre 1789, t. VIII, p. 602); — renvoi aux bureaux (*ibid.*); — discussion préliminaire sur cette matière (p. 605). = Suite de la discussion sur le projet de décret concernant les gabelles (16 septembre 1789, t. IX, p. 4 et suiv.); — Comte de La Galissonnière, Salle de Choux, Jouye des Roches, de Viefville des Essarts (*ibid.* p. 5 et suiv.); — suite de la discussion : Daude, Grégoire (19 septembre, p. 52 et suiv.); — suite de la discussion : Dupré, Enjubault de La Roche, Roger (21 septembre, p. 92 et suiv.); — envoi au comité de rédaction du projet d'arrêté proposé par le comité des finances et de trois amendements adoptés (*ibid.* p. 98); — décret sur la gabelle et adoption (23 septembre, p. 125 et suiv.); — le président est chargé de présenter ce décret à la sanction royale (*ibid.* p. 126).

§ 2. — Doléances de la province d'Anjou au sujet de l'article 2 du décret du 23 septembre 1789, portant rétablissement de la gabelle jusqu'à son remplacement concerté par les assemblées provinciales (24 octobre 1789, t. IX, p. 515 et suiv.); — réponse du président (*ibid*, p. 517). — Rapport par Lebrun sur les réclamations de la province d'Anjou (14 novembre 1789, t. X, p. 55); — discussion : marquis de Ferrières, Lebrun, Dupont, Defermon, de Volney, Jouye des Roches, duc de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — décret proposé par le duc de Choiseul-Praslin (26 novembre (p. 262 et suiv.); — discussion : de Montlosier, La Poule, Gaultier de Biauzat, de Bousmard, Milscent, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 263); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ 3. — Projet de remplacement de l'impôt de la gabelle présenté par Cigongne (28 octobre 1789, t. IX, p. 597); — renvoi au comité des finances (*ibid.*) ; Rapport par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances, sur les moyens de remplacer la gabelle et de rétablir le niveau entre les recettes et les dépenses ordinaires de 1790 (11 mars 1790, t. XII, p. 117 et suiv.); — discussion : Pétion de Villeneuve, Bigot de Vernière, Delley d'Agier, de Cazalès, Duport, abbé Maury, Gaultier de Biauzat (13 mars, p. 153 et suiv.); — de La Galissonnière, Briois de Beaumetz, Lavenue, Rœderer, abbé Gouttes, Le Chapelier, de Boisgelin, Dupont, de Cazalès, marquis de Foucault, Dufraisse-Duchey, Dupont (14 mars, p. 162 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* 169); — article 2 : Naurissart, Dupont (de Nemours), de Montlosier, comte de Crillon, Populus, de Cazalès, Pervinquière, Long, marquis de Foucault, Dupont (de Nemours), Grelet de Beauregard, Faydel, de Montcalm-Gozon (15 mars, p. 177 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 179); — article 3 : Malouet, abbé Dillon, de Richier, Dupont (de Nemours) (16 mars, p. 189 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 192); — modification de l'article 3 (18 mars, p. 213); — discussion sur l'article 4 : Dupont (de Nemours), Armand, Nairac, comte de Crillon, Delley d'Agier, de Lafare, de Saint-Martin, Fricaud, Jac, Vieillard (de Reims), Dupont (de Nemours), de Cazalès, abbé Maury, comte de Mirabeau, abbé Maury, Démeunier, de Richier, Démeunier (18 mars, p. 213 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 218); — article 5 adopté sans discussion (20 mars, p. 262); — article 6 : Le Chapelier, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 263); — Voidel propose un changement à l'article 6 (21 mars, p. 288); — rejet sur la demande de Fréteau (*ibid.*); — article 7 (*ibid.* p. 289); — adoption (*ibid.*); — article 8 : marquis de Lancosme, Grelet de Beauregard, Goupil de Préfeln, le chevalier de Murinais, Rœderer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) = Voir *Cuirs* (Droit de marque sur les), *Amidons* (Droit de fabrication des), *Fers* (Droit de marque des), *Huiles et savons* (Droit à la fabrication et au transport des), *Contribution des villes* (Forme de la), *Postes*, *Débets des droits d'aides..*, *Caisses de l'ordinaire et de l'extraordinaire.*

§ 4. — Projet de décret présenté sur la gabelle par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances (23 avril 1790, t. XV, p. 271 et suiv.); — adoption des cinq premiers articles sans débat (*ibid.* p. 272); — discussion sur le 6e : baron de Menou, de Richier, Dupont (de Nemours), de Richier (*ibid.*); — renvoi aux comités des finances et d'agriculture et de commerce réunis (*ibid.*); — même renvoi de l'article 7 sur la demande de Roussillon (*ibid.*). — Présentation par Dupont (de Nemours) d'un des deux articles renvoyés par les comités chargés de les reviser, concernant l'entrée du sel étranger et l'exemption de droit des sels expédiés depuis le 1er avril (14 mai, p. 509); — discussion : Garat aîné, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours), de Richier, Goupil de Préfeln, Loys (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 510).

§ 5. — Projet de décret présenté par Gautier des Orcières, au nom du comité des finances, et portant que les notaires et huissiers aux greniers à sel ne sont point compris dans les dispositions de l'article 2 du décret du 23 avril et qu'ils auront le droit d'exercer comme par le passé jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu (4 mai 1790 t. XV, p. 381 et un des suiv.); — adoption (*ibid.* p. 382).

Fumel-Montségur (Marquis de), *député* (*Suite*).

p. 301), — sur un projet de décret provisoire concernant les gardes nationales (p. 340). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44), — sur la fédération (p. 141), — sur la constitution du clergé (p. 143), — sur les fondations et patronages laïques (p. 616). = Demande qu'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée nationale soit transporté chez le roi (t. XVII, p. 86). = Donne sa démission (t. XXIX, p. 283).

Fumel-Montségur (Marquis de), *député* (*Suite*).

G

Gabelle.

§ 1er. — Lecture d'un projet de décret relatif à la gabelle (7 septembre 1789, t. VIII, p. 602); — renvoi aux bureaux (*ibid.*); — discussion préliminaire sur cette matière (p. 605). = Suite de la discussion sur le projet de décret concernant les gabelles (16 septembre 1789, t. IX, p. 4 et suiv.); — Comte de La Galissonnière, Sallé de Choux, Jouye des Roches, de Viefville des Essarts (*ibid.* p. 5 et suiv.); — suite de la discussion : Daude, Grégoire (19 septembre, p. 52 et suiv.); — suite de la discussion : Dupré, Enjubault de La Roche, Roger (21 septembre, p. 92 et suiv.); — envoi au comité de rédaction du projet d'arrêté proposé par le comité des finances et de trois amendements adoptés (*ibid.* p. 98); — décret sur la gabelle et adoption (23 septembre, p. 125 et suiv.); — le président est chargé de présenter ce décret à la sanction royale (*ibid.* p. 126).

§ 2. — Doléances de la province d'Anjou au sujet de l'article 2 du décret du 23 septembre 1789, portant rétablissement de la gabelle jusqu'à son remplacement concerté par les assemblées provinciales (24 octobre 1789, t. IX, p. 515 et suiv.); — réponse du président (*ibid*, p. 517). — Rapport par Lebrun sur les réclamations de la province d'Anjou (14 novembre 1789, t. X, p. 55); — discussion : marquis de Ferrières, Lebrun, Dupont, Defermon, de Volney, Jouye des Roches, duc de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — décret proposé par le duc de Choiseul-Praslin (26 novembre (p. 262 et suiv.); — discussion : de Montlosier, La Poule, Gaultier de Biauzat, de Bousmard, Milscent, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 263); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ 3. — Projet de remplacement de l'impôt de la gabelle présenté par Cigongne (28 octobre 1789, t. IX, p. 597); — renvoi au comité des finances (*ibid.*) ; Rapport par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances, sur les moyens de remplacer la gabelle et de rétablir le niveau entre les recettes et les dépenses ordinaires de 1790 (11 mars 1790, t. XII, p. 117 et suiv.); — discussion : Pétion de Villeneuve, Bigot de Vernière, Delley d'Agier, de Cazalès, Duport, abbé Maury, Gaultier de Biauzat (13 mars, p. 153 et suiv.); — de La Galissonnière, Briois de Beaumetz, Lavenue, Rœderer, abbé Gouttes, Le Chapelier, de Boisgelin, Dupont, de Cazalès, marquis de Foucault, Dufraisse-Duchey, Dupont (14 mars, p. 162 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* 169); — article 2 : Naurissart, Dupont (de Nemours), de Montlosier, comte de Crillon, Populus, de Cazalès, Pervinquière, Long, marquis de Foucault, Dupont (de Nemours), Grelet de Beauregard, Faydel, de Montcalm-Gozon (15 mars, p. 177 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 179); — article 3 : Malouet, abbé Dillon, de Richier, Dupont (de Nemours) (16 mars, p. 189 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 192; — modification de l'article 3 (18 mars, p. 213); — discussion sur l'article 4 : Dupont (de Nemours), Armand, Nairac, comte de Crillon, Delley d'Agier, de Lafare, de Saint-Martin, Fricaud, Jac, Vieillard (de Reims), Dupont (de Nemours), de Cazalès, abbé Maury, comte de Mirabeau, abbé Maury, Démeunier, de Richier, Démeunier (18 mars, p. 213 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 218); — article 5 adopté sans discussion (20 mars, p. 262); — article 6 : Le Chapelier, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 263); — Voidel propose un changement à l'article 6 (21 mars, p. 288); — rejet sur la demande de Fréteau (*ibid.*); — article 7 (*ibid.* p. 289); — adoption (*ibid.*); — article 8 : marquis de Lancosme, Grelet de Beauregard, Goupil de Préfeln, le chevalier de Murinais, Rœderer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) = Voir *Cuirs* (Droit de marque sur les), *Amidons* (Droit de fabrication des), *Fers* (Droit de marque des), *Huiles et savons* (Droit à la fabrication et au transport des), *Contribution des villes* (Forme de la), *Postes*, *Débets des droits d'aides*.., *Caisses de l'ordinaire et de l'extraordinaire.*

§ 4. — Projet de décret présenté sur la gabelle par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances (23 avril 1790, t. XV, p. 271 et suiv.); — adoption des cinq premiers articles sans débat (*ibid.* p. 272) ; — discussion sur le 6e : baron de Menou, de Richier, Dupont (de Nemours), de Richier (*ibid.*); — renvoi aux comités des finances et d'agriculture et de commerce réunis (*ibid.*); — même renvoi de l'article 7 sur la demande de Roussillon (*ibid.*). — Présentation par Dupont (de Nemours) d'un des deux articles renvoyés par les comités chargés de les reviser, concernant l'entrée du sel étranger et l'exemption de droit des sels expédiés depuis le 1er avril (14 mai, p. 509); — discussion : Garat aîné, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours), de Richier, Goupil de Préfeln, Loys (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 510).

§ 5. — Projet de décret présenté par Gautier des Orcières, au nom du comité des finances, et portant que les notaires et huissiers aux greniers à sel ne sont point compris dans les dispositions de l'article 2 du décret du 23 avril et qu'ils auront le droit d'exercer comme par le passé jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu (4 mai 1790 t. XV, p. 381 et un des suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 382).

Gabelle (*Suite*).

§ **6**. — *Gabelle*, droits sur le samidons, les cuirs, les fers, les huiles et savons. Rapport par Dupont (de Nemours) sur leur remplacement (14 août 1790, t. XVIII, p. 151 et suiv.) ; — débat préalable : de Foucville, Dupont (de Nemours) Rewbell, Dupont (de Nemours), Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 67 et suiv.). — Second rapport par Dupont (de Nemours) (3 octobre 1790, t. XIX, p. 426 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 428); — discussion sur l'article 1er : Gaultier de Biauzat, (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.); — article 2 : Gautier de Biauzat, Dubois-Grancé (*ibid.* p. 429); — ajournement — (*ibid.*) ; — reprise de la discussion sur l'article 2 : Gaultier de Biauzat, Prévot, Chasset, Chantaire, Boutteville-Dumetz, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (4 octobre, p. 431) ; — nouvel ajournement (*ibid.*); — adoption (8 octobre, p. 599 et suiv.) ; — adoption des articles 3, 4, 5 et 6, après rejet d'un amendement par Mougins (9 octobre, p. 524 et suiv.).

§ **7**. — Opinion non prononcée de de Custine sur l'impôt des gabelles (t. XXXII, p. 417 et suiv.), (p. 447 et suiv.). — Voir *Sel*.

Gagon-Duchenay, *député des communes de la sénéchaussée de Dinan*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). = Ses observations sur les droits féodaux supprimés sans indemnité t. X, p. 473 et suiv.).

Gaillon (De), *député de la noblesse du bailliage de Mantes et Meulan*. Propose l'abolition du droit d'aînesse (t. VIII, p. 399).

Galand (du). — Voir *Pison du Galand*.

Galeries de la salle des séances. — Voir *Salle des séances*, § **3**.

Galissonnière. — Voir *La Galissonnière*.

Gallot, *député des commmunes de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gamache (Sieur). Rapport par Leleu de la Ville-aux-Bois sur une procédure commencée devant le tribunal du district de Paimbœuf contre le sieur Gamache pour crime de lèse-nation (27 août 1791, t. XXIX, p. 761 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 763), — adoption (*ibid.*); — incident : Gombert, Leleu de la Ville-aux-Bois, rapporteur, Muguet de Nanthou, Leleu de la Ville-aux-Bois, rapporteur, Delavigne, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à accusation pour crime de lèse-nation (*ibid.* p. 764).

Gandolphe (Abbé), *député suppléant du clergé de Paris-hors-les-Murs*. Remplace de Beauvais (t. XII, p. 599).

Gantheret, *député des communes du bailliage de Dijon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Garat l'aîné, *député du tiers état du bailliage de Labour*. — Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Propose de délibérer immédiatement sur la question soulevée par le clergé : la cherté des grains (p. 75). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait un rapport de vérification de pouvoirs (p. 156). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165), — sur les atrocités commises au château de Quincey (p. 277). — Félicite l'Angleterre de n'être pas assez *immorale* pour profiter des circonstances malheureuses où se trouve la France (p. 279). — S'oppose à ce qu'on limite la durée des discours (p. 333). — Appuie le projet de décret relatif à la tranquillité publique (p. 378). — Parle pour le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507), — contre l'arrêté de la ville de Rennes relatif au *veto* (p. 606). = Parle sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 101), — sur l'article 4 (p. 124), — sur l'exposé financier de Necker (p. 193), — sur la proposition d'adresse aux électeurs au sujet du décret relatif à cet exposé (p. 196), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 225), — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 232), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 385). — Demande l'ajournement de la discussion sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 600) ; — le renvoi au pouvoir exécutif d'une plainte portée contre un membre de la municipalité de Nevers (p. 612). — Appuie la motion de Target relative à l'instruction publique (*ibid.*).—Parle sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 741).= Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7), — sur les assemblées primaires (p. 88), —sur la nomination des membres de l'administration départementale (p. 115),— sur leur nombre (*ibid.* p. suiv.). = Par sur les comités à rendre par les assemblées provinciales, les comissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 31), — sur les pensions (p. 107 et suiv.), — sur la réunion du pays des Basques au Béarn (p. 170 et suiv.), — sur la réunion de la Corse à la France (p. 269), — sur l'interprétation des décrets (p. 375), — sur la division du royaume (p. 496), — sur la proposition de Loys concernant les condamnés (p. 497 et suiv.), — sur l'exécution du décret concernant les juifs (p. 520), — sur l'emploi du produit des dons patriotiques (p. 555), — sur la suppression des ordres religieux (p. 588 et suiv.), (p. 590), — sur la division du royaume (p. 610), (p. 621), — sur les troubles des provinces (p. 680), — sur la division du royaume (p. 711). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), — sur les droits féodaux (p. 15), (p. 110), — sur les lettres de cachet (p. 161), — sur les assemblées de département et de district (p. 260), (p. 261), — sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 340 et suiv.). — sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 360), — sur les colonies (p. 383), — sur les comités (p. 443), — sur l'organisation judiciaire (p. 455), (p. 448) ; — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 490 et suiv.). — Parle sur la lecture du plan de Sieyès concernant le jury (p. 584), — sur le pouvoir judiciaire (p. 587). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68), — sur les assignats (p. 91), — sur la demande du sieur Riston (p. 96), — sur la plainte du sieur de La Borde (*ibid.*), — sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 113 et suiv.), (p. 115), —sur la dîme (p. 150). = Parle sur une demande d'annulation d'un arrêt du parlement de Grenoble (t. XV, p. 258), — sur les droits féodaux (p. 294), — sur une nouvelle prestation de serment du

Garat l'aîné, *député* (*Suite*).

comte de Virieu, président (p. 305), — sur les conseils de guerre (p. 317), — sur une offrande conditionnelle du chapitre noble de Strasbourg (p. 336), — sur la question de savoir si le duc de Biron quoique député, peut être chargé du commandement des troupes en Corse (p. 337), — sur le pouvoir judiciaire (p. 342 et suiv.), (p. 352 et suiv.), (p. 371), (p. 383), (p. 392), (p. 407), — sur les biens domaniaux (p. 478), (p. 494), — sur la gabelle (p. 509), — sur les troubles de Montauban (p. 590), — sur la municipalité de Paris (p. 650), — sur le pouvoir judiciaire (p. 678 et suiv.), (p. 687). = Parle sur l'exportation des armes (t. **XVI**, p. 94), — sur l'élection des frères de Faucher (p. 134), (p. 135), — sur la constitution du clergé (p. 136), (p. 142), (p. 143), — sur une arrestation d'argent à Nantua (p. 148), — sur la constitution du clergé (p. 157), — sur la dette publique (p. 172), — sur la constitution du clergé (p. 224), (p. 235), (p. 236), (p. 238), (p. 240), (p. 246), — sur les troubles de Nîmes (p. 255), — sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 462). — Secrétaire (p. 691). — Parle sur le serment de la fédération (p. 699), — sur l'organisation judiciaire (p. 701), (p. 704), (p. 739 et suiv.), (p. 740). (p. 748). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. **XVII**, p. 37) (p. 39), — sur les troubles de Nîmes (p. 45 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 70), — sur la question de savoir si l'on peut faire partie de plusieurs comités (p. 341), — sur les pensions supprimées (p. 353), — sur une question de bancs d'églises (p. 385), — sur la création d'un jury pour connaître des écrits incendiaires (p. 486), — sur le pouvoir judiciaire (p. 612), (p. 613). = Parle sur la contribution personnelle (t. **XIX**, p. 772). = Parle sur la franchise de Bayonne (t. **XX**, p. 748). = Parle sur la police (t. **XXI**, p. 708), (p. 753). = Parle sur la décoration militaire (t. **XXII**, p. 100), — sur les jurés (p. 311), (p. 313), (p. 314), (p. 347), (p. 419), (p. 420), (p. 421), (p. 464 et suiv.), (p. 465), — sur les droits de traites (p. 597), — sur les jurés (p. 661), (p. 716 et suiv.), (p. 738 et suiv.), (p. 749). = Parle sur les jurés (t. **XXIII**, p. 26), — sur la haute cour nationale (p. 48), — sur les patentes (p. 220), — sur les troubles de Nîmes (p. 545), — sur un envoi de paquets antipatriotiques (p. 566), — sur les tabacs (p. 595). = Parle sur les successions (t. **XXIV**, p. 46), (p. 50), — sur les corps administratifs (p. 73), — sur la régence (p. 371), (p. 372), — sur les successions (p. 497), (p. 501), (p. 508), — sur des prohibitions de fonctions (p. 621), (p. 622), p. 624), — sur l'organisation du ministère (p. 630), (p. 654), (p. 656), — sur le ministre de la marine (p. 673), — sur le traitement des ministres (p. 703). = Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (t. **XXVI**, p. 111 et suiv.), — sur la liquidation (p. 302), — sur la liste civile (p. 467), — sur la convocation de la première législature (p. 508), — sur le Code pénal (p. 685), (p. 688), (p. 689), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 734), — sur le Code pénal (p. 739). = Parle sur le Code pénal (t. **XXVII**, p. 5), (p. 6), (p. 8), — sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (p. 49 et suiv.), — sur le Code pénal (p. 67), — sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (p. 165), — sur le Code pénal (p. 244), — sur les travaux d'utilité publique (p. 271), — sur le Code pénal (p. 276), (p. 298), (p. 304), (p. 306), (p. 309), (p. 389 et suiv.), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 571 et suiv.), — sur les affaires de Saint-Domingue (p. 584), — sur le Code pénal (p. 612), (p. 616), — sur la police municipale (p. 747), (p. 750). = Parle sur la police correctionnelle (t. **XXVIII**, p. 30), (p. 51), — sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 394), — sur le maintien de la tranquillité publique (p. 404), — sur les lois rurales (p. 607), — sur l'organisation de la garde nationale (p. 703). = Parle sur la Constitution (t. **XXIX**, p. 273), (p. 300), (p. 302), (p. 332), (p. 334), (p. 892) (p. 411), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 573). — Fait un rapport sur l'affaire du juge Lafargue (p. 576 et suiv.). — Parle sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 578), — sur la procédure commencée contre le sieur Gamache pour crime de lèse-nation (p. 764). = Parle sur l'institution des jurés (t. **XXX**, p. 714). = Parle sur le Code pénal (t. **XXXI**, p. 87), — sur les notaires (p. 115), — sur les troubles d'Arles (p. 251), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 371).

Garat le jeune, *député du tiers état du bailliage de Labour*. Répond à l'appel général (t. **VIII**, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle au sujet de l'élargissement de Bezenval (p. 312). — Demande que la dîme ecclésiastique soit convertie en un traitement payé par le Trésor public (p. 394). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454), — Demande que l'Assemblée s'explique sur la question des droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 644). = Parle contre la proposition d'une marque distinctive pour les députés (t. **IX**, p. 406), — sur le conseil du roi (p. 451), — sur la motion du duc d'Aiguillon concernant les adresses (p. 453), — sur les biens ecclésiastiques (p. 518 et suiv.), — sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 699 et suiv.), — sur la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 713 et suiv.). = Parle sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (t. **X**, p. 360 et suiv.). = Parle sur la réunion du pays des Basques au Béarn (t. **XI**, p. 171); — proteste contre cette réunion et est rappelé à l'ordre (*ibid.*). = Parle sur la chasse (t. **XIII**, p. 166). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. **XV**, p. 325 et suiv.), (p. 351), — sur le droit de paix et de guerre (p. 638). = Parle sur une arrestation d'argent à Nantua (t. **XVI**, p. 148). = Parle sur la franchise de Bayonne (t. **XX**, p. 748).

Gard (Département du). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **35**. — *Juges de paix*, § **17**. *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **70** (Nîmes).

Garde bourgeoise d'Evreux. — Voir *Gardes bourgeoises*, § **1er**.

Garde-côtes. Adoption d'un projet de décret présenté par Defermon, sur la garde des côtes et la suppression des corvettes d'instruction (30 septembre 1791, t. **XXI**, p. 687).

Garde de Paris (Officiers et soldats de la). — Voir *Pensions*, § **8**.

Garde des sceaux. — Voir *Barentin* (*de Paule*). — *Champion de Cicé.*

Garde d'honneur de l'Assemblée. — Voir *Garde nationale*, § **44**.

Garde du roi. Discussion y relative : Gaultier-Biauzat, Beauharnais, Malouet, de Montlosier, Rœderer, Malouet. Alexandre de Lameth, de Montlosier, Foucault (11 novembre 1790, t. XX, p. 372 et suiv.) ; — renvoi des propositions de Gaultier-Biauzat et de Beauharnais aux comités militaire et de Constitution réunis (*ibid.* p. 373). — Projet de décret sur l'organisation de la garde du roi présenté par Bureaux de Pusy (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 676 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 677).

Garde du roi mineur.

§ **1er.** — Projet de décret présenté par Thouret (25 mars 1791, t. XXIV, p. 375) ; — article 1er : adoption (*ibid.* p. 376) ; — article 2 : Sallé de Choux, Thouret, Voidel, Tuaut de La Bouverie, de la Galissonnière, Thouret, Tuaut de La Bouverie, Thouret, Barnave, de Folleville, Thouret (*ibid.*) ; — adoption de la première partie et ajournement de la seconde (*ibid.*) ; — nouvelle rédaction de la seconde partie de l'article 2, proposée par Thouret (26 mars, p. 388) ; — discussion : Thévenot de Maroise, Martineau, Le Bois-Desguais, Tuaut de La Bouverie, Blin, Thouret, de Cazalès, Rewell, Barnave, Thouret (*ibid.* p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 389) ; — addition proposée par Thouret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 3 : adoption (*ibid.*) ; — article 4 : Faydel, Thouret, Goupil (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 5 : adoption (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 6 : adoption (*ibid.* p. 390).

§ **2.** — Rapport par Thouret sur la régence et la garde du roi mineur (22 avril t. XXV, p. 240 et suiv.). = L'Assemblée décide qu'il sera donné une garde spéciale à l'héritier présomptif de la couronne (25 juin 1791, t. XXVII, p. 520). — Voir *Héritier présomptif de la couronne.*

Garde-meuble de la couronne.

§ **1er.** — Rapport par Biaille de Germon sur la situation du garde-meuble de la couronne (22 avril 1790, t. XV, p. 245) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — motion de Bouche tendant à charger le comité de liquidation de faire un rapport sur l'administration du garde-meuble depuis le 10 mai 1774 (*ibid.*) ; — discussion : Biaille de Germon, Fréteau, Brois de Beaumetz (*ibid.*) ; — adoption du projet de décret et de la motion (*ibid.*).

§ **2.** — Présentation par d'Harambure, au nom du comité de liquidation, d'un projet de décret relatif à un payement d'acomptes sur la dette arriérée du garde-meuble (27 avril, 1790, t. XV, p. 297) ; — adoption (*ibid.*).

§ **3.** — L'Assemblée décrète qu'il sera dressé un inventaire des diamants de la couronne, perle, pierreries, tableaux et autres monuments des sciences et des arts (art. 6 du décret sur la liste civil) (26 mai 1791, t. XXVI, p. 467). — Sur la motion de Bouche, l'Assemblée décrète que les commissaires chargés de l'inventaire du garde-meuble compareront les inventaires anciens avec l'inventaire nouveau afin de s'assurer des objets qui peuvent manquer et leur prix (*ibid.* 27 mai, p. 491). — Bouche demande qu'il soit fait un inventaire des effets précieux qui sont renfermés au garde-meuble de la couronne (18 juin 1791, t. XXVII, p. 314) ; — débat : Voidel (*ibid.*) ; — adoption de la motion de Bouche (*ibid.*) ; — commissaires nommés à cet effet (22 juin, p. 397) ; — Charles de Lameth demande que les commissaires se rendent sur-le-champ au garde-meuble avec le joaillier de la couronne (*ibid.* p. 398) ; — débat : Bion, Charles de Lameth (*ibid.*) ; — adoption de la motion de Charles de Lameth (*ibid.*) ; — Christin demande que le président de l'Assemblée soit chargé d'écrire au département de Seine-et-Oise de laisser partir M. Thierry, spécialement chargé de la garde des diamants (23 juin, p. 447 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 448) ; — introduction à la barre d'une députation du département de Seine-et-Oise, accompagnée du sieur Thierry (24 juin, p. 509) ; — explications données par Thierry (*ibid.* p. 510). = Compte rendu par Delattre et dépôt de l'inventaire sur le bureau de l'Assemblée (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 440) ; — sur la motion de d'André, l'Assemblée décrète qu'il sera fait mention au procès-verbal du compte rendu de Delattre et de la remise de l'inventaire (*ibid.*).

Inventaire des diamants de la couronne, perles, pierreries, tableaux, pierres gravées et autres monuments des arts et des sciences existant au garde-meuble, fait en conformité des décrets de l'Assemblée nationale des 26, 27 mai et 22 juin 1791 par ses commissaires MM. Bion, Christin et Delattre suivi d'un rapport sur cet inventaire par M. Delattre (t. XXXII, p. 113 et suiv.). — *Première partie.* Inventaire des diamants (p. 115 et suiv.). — *Chapitre Ier.* — Diamants (p. 117 et suiv.). — *Chapitre II.* — Perles (p. 160 et suiv.). — *Chapitre III.* — *Pierres de couleur.* — Rubis (p. 185 et suiv.) ; — topazes (p. 189 et suiv.) ; — émeraudes (p. 193 et suiv.) ; — saphirs (p. 196 et suiv.) ; — améthystes orientales (p. 201 et suiv.) ; — grenats syriens (p. 202 et suiv.). — *Chapitre IV.* — *Parures de diamants.* — *Parure blanche* (p. 204 et suiv.) ; — plaque de l'ordre du Saint-Esprit (p. 209 et suiv.). — *Parure de couleur.* — La Toison (p. 211 et suiv.) ; — plaque de l'ordre du Saint-Esprit composée en brillants et pierres de couleur (p. 213) ; — croix du cordon de l'ordre (*ibid.* et p. suiv.) ; — épaulette (p. 214 et suiv.) ; — épée de diamants (p. 216 et suiv.) ; — boutons de diamants (p. 219 et suiv.) ; — boucles de diamants pour souliers (p. 224) ; — boucles de jarretières (*ibid.*) ; — chatons servant à la ganse du chapeau du roi (*ibid.* et p. suiv.) ; — chatons montés pour les parures (p. 226 et suiv.) ; — montre en diamants brillants (p. 227) ; — cachet du roi (*ibid.*) ; — récapitulation (p. 228). — *Seconde partie.* — *Inventaire des bijoux* (p. 229 et suiv.) ; — table de l'inventaire des armoires et tablettes (p. 331 et suiv.). — *Inventaire des bronzes et marbres* (p. 333 et suiv.) ; — galerie (p. 335) ; — salle d'armes (p. 341 et suiv.) ; — salle des grands meubles (p. 342 et suiv.) ; — salle des bijoux (p. 343 et suiv.) ; — sur l'escalier (p. 346 et suiv.) ; — au haut du vestibule (p. 347) ; — sur les croisées (*ibid.*) ; — bronzes qui étaient dans différentes maisons royales (p. 348 et suiv.) ; — bronzes dans l'appartement de M. Thierry (p. 349 et suiv.) ; — bronzes dans les magasins (p. 351 et suiv.). — *Inventaire des tableaux*

Garde-meuble de la couronne (*Suite*).

(p. 361 et suiv.); — passage du cabinet (p. 363 et suiv.); — chambre à coucher (p. 364); — antichambre (*ibid.* et p. suiv.); — cabinet à côté de la chambre à coucher (p. 365); — cabinet (p. 366); — chambre à côté de la salle à manger (p. 367); — passage du salon (p. 367 et suiv.); — rapport par Delattre sur l'inventaire des diamants de la couronne et l'administration du garde-meuble (p. 369 et suiv.).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, relatif à l'administration du garde-meuble et au transport des monuments d'arts du trésor de Saint-Denis au cabinet national (5 septembre 1791, t. XXX, p. 201). — Voir *Joyaux de la couronne*.

Garde nationale (Série de décrets sur l'organisation de la). — Voir *Force publique*, § **3**.

Garde nationale. — Voir *Constitution*, § **4** (7 janvier 1790). — *Crédits* (Ministère de la guerre), § **2**. — *Frontières*, §§ **7** et **12**. — *Gardes nationales*.

Garde nationale soldée de Paris. — Voir *Gardes nationales*, § **38**.

Gardes bourgeoises.

§ **1er**. — Établissement d'une garde bourgeoise dans la ville d'Evreux, Péronne et Meulan (24 juillet 1789, t. VIII, p. 267 et suiv.).

§ **2**. — Motion de Mirabeau tendant à substituer des gardes bourgeoises aux troupes de Paris et de Versailles. — Voir *Troubles*, § **77**, (2°) (Paris). — Voir aussi *Gardes nationales*.

Gardes de la porte (Officiers de la ci-devant compagnie des). — Voir *Liquidation*, § **82**.

Gardes des livres du contrôle. De Vismes dénonce leur inexactitude (7 juin 1791, t. XXVII, p. 40); — l'Assemblée décrète, sur la proposition de Camus, que le roi sera prié de commettre des personnes pour décharger les quittances, aux frais des gardes absents (*ibid.*).

Gardes du corps.

§ **1er**. — Incidents à propos des cris proférés dans le repas donné par eux au régiment de Flandres et aux dragons (5 octobre 1789, t. XI, p. 344 et suiv.), (p. 346 et suiv.).

§ **2**. — Pétion et Goupil-Préfeln demandent l'arrestation de MM. de Valory, Du Moustier et Moldan, qui ont accompagné le roi et le licenciement des quatre compagnies des gardes du corps (25 juin 1791, t. XXVII, p. 531 et suiv.); — discussion: Duport, de Bonnay, de Menou, Voidel, Boutteville-Dumetz, Voidel, de Bonnay, de La Tour-Maubourg, Rewbell (*ibid.* p. 532 et suiv.); — l'Assemblée adopte le licenciement immédiat et le renvoi aux comités militaire et de Constitution pour les mesures d'exécution (*ibid.* p. 534); — de Noailles demande que les chevaux des gardes du corps soient remis aux chasseurs d'Alsace (26 juin, p. 535); — débat: Camus, Anson (*ibid.*); — renvoi de la motion de de Noailles au comité militaire (*ibid.*); — projet de décret sur le licenciement des gardes, présenté par de Noailles (29 juin, p. 588); — débat préalable: Legrand, de Noailles, rapporteur, de Wimpfen, Legrand, Chabroud, Gaultier-Biauzat, de Broglie, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée ordonne l'impression et l'ajournement du projet de décret (*ibid.* p. 589).

Gardes-Françaises.

§ **1er**. — Députation de citoyens de Paris à l'Assemblée nationale pour obtenir sa médiation auprès du roi en faveur de quelques gardes-françaises emprisonnés pour insubordination et délivrés par le peuple (1er juillet 1789, t. VIII, p. 175); — discussion ouverte à ce sujet, à la demande de Bailly, président: plusieurs membres, Champion de Cicé, de Clermont-Tonnerre, de Grillon, de Boufflers, Fréteau, Mounier, de Clermont-Tonnerre, Démeunier, prince de Poix, plusieurs membres, comte de Mirabeau, Target, Camus, Le Chapelier, de la Luzerne, Le Franc de Pompignan (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des motions de de Boufflers et Target, réduites à une seule et contenant un appel à la pacification des esprits et à la clémence du roi (*ibid.* p. 177 et suiv.); — lettre du roi promettant le pardon (3 juillet, p. 184).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Gouttes et tendant à payer aux officiers et bas-officiers des gardes-françaises les appointements des quatre derniers mois de l'année 1789 (7 avril 1790, t. XII, p. 572); — adoption de ce projet amendé par Rewbell (*ibid.*).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gouttes, au nom du comité de liquidation, et relatif à la solde des gardes-françaises (24 juillet 1790, t. XVII, p. 316).

Gardes nationales.

§ **1er**. — Guillotin lit une pétition des électeurs de Paris demandant le rétablissement de la garde bourgeoise (13 juillet 1789, t. VIII, p. 227); — l'Assemblée arrête qu'une députation sera chargée de représenter au roi la nécessité de confier la garde de la ville à cette milice (*ibid.* p. 229). — Lafayette est nommé colonel-général (16 juillet, p. 238).

§ **2**. — Proposition de Martineau d'établir des milices bourgeoises dans toute la France (18 juillet 1789, t. VIII, p. 248); — appuyée par Volney, Le Chapelier, Buzot, de Custine et de Malide (*ibid.*).

§ **3**. — Des lettres annoncent l'établissement des gardes bourgeoises à Evreux, Péronne et Meulan (24 juillet 1789, t. VIII, p. 267 et suiv.)

§ **4**. — Invitation adressée à l'Assemblée par la municipalité et la garde nationale de Versailles, d'assister à la bénédiction des drapeaux de la milice bourgeoise (28 septembre 1789, t. IX, p. 200); — le président répond que l'Assemblée est sensible à cette invitation (*ibid*).

§ **5**. — Décret rendu au sujet des gardes nationales du bailliage de Caen (26 novembre 1789, t. X, p. 262).

§ **6**. — Mémoire de Dubois de Crancé sur les moyens d'établir des rapports entre les milices nationales et les troupes soldées (15 décembre 1789, t. X, p. 611 et suiv.).

§ **7**. — Communication de la municipalité de Paris concernant une tentative d'assassinat sur un factionnaire de la garde nationale (29 décembre 1789, t. XI. — Communication de la commune de Paris, de laquelle il résulterait que la tentative d'assassinat exercée sur un factionnaire de la garde nationale n'est qu'une tentative de suicide (2 janvier 1790, p. 62).

§ **8**. — Discussion d'un projet d'article portant que les gardes nationales prêteront serment, entre les mains des officiers municipaux, de maintenir la Constitution et d'être

Gardes nationales (*Suite*).

fidèles à la nation, à la loi et au roi : comte de Virieu, Barnave, comte de Mirabeau, de Montlosier, comte de Clermont-Tonnerre, de Robespierre, Target (7 janvier 1790, t. XI, p. 113 et suiv.); — adoption de l'article amendé (p. 114).

§ **9**. — Rapport par Goupilleau, au nom du comité des rapports, sur la subordination de la garde nationale aux municipalités (10 avril 1790, t. XII, p. 666); — discussion : Charles de Lameth, baron de Landerberg, de Bonnal (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret présenté par Barnave (*ibid.*).

§ **10**. — Adresse de la milice nationale de Montauban suivie de la copie d'un acte d'association par lequel les bas-officiers et les soldats du régiment de Languedoc, infanterie, en garnison à Montauban, se sont unis à la milice nationale de Montauban, dans un serment réciproque d'être soumis aux décrets de l'Assemblée sanctionnés par le roi, d'en maintenir l'exécution et de le forcer même à la première réquisition de la municipalité (8 avril 1790, t. XII, p. 594); — proposition de Roussillon tendant à féliciter ces deux corps (*ibid.*); — débat : Faydel, Charles de Lameth, de Lachèze, de Cazalès, La Poule (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 595); — réouverture du débat : de Cazalès (*ibid.*); — adoption de la proposition du Président (de Menou) tendant au renvoi au comité des rapports des pièces relatives à l'ordonnance de police rendue par le conseil municipal de Montauban et à l'envoi d'une lettre de félicitation aux deux corps (*ibid.*).

§ **11**. — Rapport par Pellerin sur un projet de décret tendant à la validation de l'élection des officiers de l'état-major de la garde nationale de Dieppe (17 avril 1790, t. XIII, p. 88); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **12**. — Projet de décret provisoire sur les gardes nationales présenté par Target, au nom du comité de Constitution (30 avril 1790, t. XV, p. 339 et suiv.); — discussion : d'André, de Foucault, de Fumel, Bouche (*ibid.* p. 340); — adoption (*ibid.*). — Voir § **21**.

§ **13**. — Rapport par Vieillard sur un différend survenu à Meaux au sujet de chefs non élus par le peuple (27 mai 1790, t. XV, p. 682); — décret sanctionnant le nouveau régime provisoire (*ibid.*).

§ **14**. — Discours du président du district de Saint-Eustache, admis à la barre, en faveur d'une confédération de toutes les gardes nationales (27 mai 1790, p. 696 et suiv.); — réponse du président (de Menou) promettant la prise en considération de la demande (*ibid.* p. 697).

§ **15**. — Décret portant suppression de l'ancienne milice bourgeoise d'Amboise (1er juin 1790, t. XVI, p. 40).

§ **16**. — Adoption de deux décrets généralisant la suppression des anciennes milices, renfermant la condition de leur incorporation, dans la garde nationale, du port de l'uniforme et de la cocarde nationale, etc. (12 juin 1790, t. XXI, p. 184 et suiv.). — Voir ci-dessous § **21**.

§ **17**. — Députation de la municipalité de Versailles venant consulter l'Assemblée sur l'élection du commandant en chef de la garde nationale de cette ville (29 juin 1790, t. XVI, p. 569); — renvoi au comité de constitution (*ibid.*); — projet de décret (30 juin 1790, t. XVI p. 576 et suiv.); — Adoption (*ibid.* p. 577); — députation du district de Versailles réclamant contre la conduite de la municipalité (*ibid.* p. 579 et suiv.); — discussion : Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 580); — prise en considération de la réclamation (*ibid.*).

§ **18**. — Projet de décret présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, et tendant à astreindre les gardes nationales à prendre l'uniforme des gardes nationales députées à la fédération (t. XVII, 18 juillet 1790, p. 185); — discussion : abbé Gouttes, Barnave, Dupont (de Nemours), Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, d'Estagniol, Fréteau (*ibid.*); — renvoi au comité de constitution (*ibid.*); — projet de décret présenté par Rabaud prescrivant un uniforme pour toutes les gardes nationales (19 juillet, p. 190 et suiv.); — discussion : Dupont (de Nemours), de Foucault, Barnave, Martineau, de Toustain, Brillat-Savarin, Demeunier (*ibid.* p. 191); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Voir § **19**.

§ **19**. — Projet de décret présenté par Rabaud, au nom du comité de Constitution, et portant prescription au comité militaire de présenter dans huit jours un règlement de détail sur l'entier uniforme des gardes nationales (24 juillet 1790, t. XVII, p. 316); — adoption (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret destiné à fixer d'une manière définitive l'uniforme des gardes nationales, présenté par Rabaud-Saint-Etienne (13 juillet 1791, t. XXVIII, p. 223). — Voir §§ **26** et **27**.

§ **20**. — Pétition des citoyens de la section de la Croix-Rouge de la ville de Paris demandant que ceux qui, à la formation de la garde nationale, ont fait la dépense d'un équipement et se sont livrés sans réserve au service militaire, jouissent des droits de citoyens actifs (2 août 1790, t. XVII, p. 497); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **21**. — Décret de surséance à l'exécution du décret du 12 juin dernier relatif à l'inscription pour la garde nationale (7 août 1790, t. XVII, p. 650). — Voir ci-dessus, § **16**.

§ **22**. — Adresse de la garde nationale de Nîmes, lue par Voulland, et tendant à faire décréter qu'elle gardera ses canons (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 646); — discussion : de Virieu, Prieur, Alexandre de Lameth (*ibid.*); — décret affirmatif (*ibid.*).

§ **23**. — Discours d'un député de la garde nationale de Pamiers contenant une protestation de dévouement à l'Assemblée nationale (13 octobre 1790, t. XIX, p. 603); — réponse de Merlin, président (*ibid.*).

§ **24**. — Projet de décret sur l'armement de la garde nationale, présenté par Dubois-Crancé, au nom du comité militaire (31 octobre 1790, t. XX, p. 167); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rabaud, Dubois-Crancé (*ibid.*); — ajournement de la première partie du projet (*ibid.*); — adoption de la seconde (*ibid.*). — Décret pour l'armement de la garde nationale (18 décembre 1790, t. XXI, p. 532). — Voir § **28**.

§ **25**. — Lafayette demande que l'Assemblée se hâte d'organiser les gardes nationales (18 novembre 1790, t. XX, p. 522 et suiv.). — Voir *Force publique* et *ci-dessous*, § **29**.

§ **26**. — Décret sur le bouton uniforme (23 décembre 1790, t. XXI, p. 642); — adoption

Gardes nationales (*Suite*).

d'une motion relative à cet objet (24 décembre, p. 664).

§ **27**. — Projet de décret présenté par Dubois-Crancé et ajournant au 14 juillet 1792 l'exécution du décret du 23 décembre précédent sur le bouton uniforme (15 janvier 1791, t. XXII, p. 274), — discussion : de Lachèze, Dubois-Crancé, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **28**. — Rapport par de Menou, au nom du comité militaire, sur la distribution de fusils aux gardes nationales des départements et des districts (28 janvier 1791, t. XXII, p. 526 et suiv.); — discussion : Lavie, de Menou, Herwin, Brillat-Savarin (*ibid.* p. 530 et suiv.); — adoption du projet amendé sauf rédaction (*ibid.* p. 531); — rédaction nouvelle adoptée avec amendement de Broglie (*ibid.* p. 542). — Voir § **37**.

§ **29**. — Projet de décret concernant l'*organisation des gardes nationales* (28 janvier 1791, t. XXII, p. 535); — débat sur le renvoi de la discussion : Robespierre, Le Chapelier, Barnave, Mirabeau, Le Chapelier, Mirabeau, Robespierre (*ibid*), (p. 540 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 541). — Voir *ci-dessous*, § **32**.

§ **30**. — Dortan dénonce la garde nationale de Dôle comme obligeant les prêtres à monter la garde (4 mars 1791, t. XXIII, p. 657); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). = Nouvelle réclamation de Dortan contre les gardes nationaux de la Franche-Comté astreignant les ecclésiastiques au service de la garde nationale (15 mars 1791, t. XXIV, p. 83); — Defermon objecte que les ecclésiastiques doivent s'adresser aux corps administratifs (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — protestation des gardes nationales de la ville de Dôle contre l'accusation dont elles ont été l'objet (19 mars, p. 203).

§ **31**. — Foucault se plaint d'avoir été appréhendé au corps, aux Tuileries, par la garde nationale (12 mars 1791, t. XXIV, p. 53 et suiv.); — discussion : Barnave, Charles de Lameth, Morel, Foucault (*ibid.* p. 54); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **32**. — Projet de décret relatif à l'*organisation des gardes nationales*, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, au nom des comités de Constitution et militaire (20 avril 1791, t. XXV, p. 225 et suiv.); — discussion : Durand-Maillane, Martineau, Durand-Maillane, Prieur, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, de Montlosier, Brillat-Savarin, Dupont (de Nemours), Emmery (*ibid.* p. 218 et suiv.); — Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Lanjuinais, Durand-Maillane, Démeunier, Durand-Maillane, Robespierre, Démeunier, Robespierre, Goupilleau, Lanjuinais, de Custine, Lanjuinais, de Custine, Robespierre, de Montlosier, Robespierre, d'André, Lucas, Robespierre, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur (27 avril, p. 364 et suiv.); — Robespierre, Dubois-Crancé, Pétion, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, de Noailles, Charles de Lameth, (28 avril, p. 381 et suiv.); — article 1er : Buzot, Malès, d'André, Robespierre (*ibid.* p. 392 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 394).

Suite de la discussion du projet de décret relatif à l'organisation des gardes nationales. *Section I.* — Adoption des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (27 juillet 1791, t. XXVIII, p. 701 et suiv.); — article 13 : Dortan, Goupil-Préfeln, Lanjuinais, d'André, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur (*ibid.* p. 702); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 14 : Delavigne, d'André, La Poule (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 703); — article 15 : Lanjuinais, Prieur, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — articles 16 et 17 : Thévenot de Maroise, Rewbell, Moreau, Lanjuinais, Prieur, Roussillon, Leleu de La Ville-aux-Bois, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Boissy-d'Anglas, Boutteville-Dumetz, Leleu de La Ville-aux-Bois, Perdry, Le Bois-Desguays, Prieur, Emmery, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Prieur, de La Fayette, Lanjuinais, d'André, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités pour rédaction (*ibid.* p. 705); — adoption de l'article 18 (*ibid.* p. 706); — opinion de Salle (*ibid.* et p. suiv.); — nouvelle rédaction des articles 16 et 17 (28 juillet, p. 726); — discussion : Lanjuinais, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 727). — *Section III.* — Article 1er : Lanjuinais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : Lanjuinais, Goupilleau, d'André, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 728); — adoption des articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (*ibid.*); — article 11 : Lanjuinais, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); adoption des articles 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 (*ibid.* et p. suiv.); — article 27 : Maupassant, Prieur, d'André, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Lanjuinais, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 730); — adoption des articles 28 et 29 (*ibid.*); — article 30 : Dillon, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 31, 32, 33, 34 et 35 (*ibid.* p. 731); — article additionnel concernant la garde nationale à cheval : Boissy-d'Anglas, de Noailles, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et militaire (*ibid.*). — *Section III.* — Article 1er : Duquesnoy, Tuaut de La Bouverie, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 732); — adoption des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (*ibid.*); — rejet de l'article 12 (*ibid.*); — renvoi de l'article 13 du comité (*ibid.* p. 733); — adoption des articles 12, 13, 14, 15 et 16 (art. 14, 15, 16, 17 et 18 du projet) (*ibid.*); — articles 19 et 20 du projet : Lanjuinais, Prieur (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — article 17 (art. 21 du projet) : Goupilleau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 18, 19, 20 et 21 (art. 23, 24, 25 et 26 du projet) (*ibid.*). — *Section IV.* — Adoption des articles 1 à 13 (*ibid.*). — *Section V.* — Adoption des articles 1 à 10 (*ibid.* p. 735); — article 11 : Goupilleau, Duquesnoy (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*). — renvoi au comité de l'article 12, sur la motion de de Broglie (*ibid.*); — adoption des articles 13, 14, 15 et 16 (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article 17 au comité (*ibid.* p. 736); — adoption des articles 18 et 19 (*ibid.*); — adoption de deux articles généraux (*ibid.*).

Adoption de plusieurs articles additionnels au décret sur l'organisation des gardes nationales présentés par Rabaud-Saint-Etienne (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 625); — texte de l'ensemble du décret sur l'organisation des gardes nationales (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 632). — Voir § **29**.

Gardes nationales (*Suite*).

§ **33**. — Rapport et projet de décret, présentés par Alexandre de Beauharnais, sur les gardes nationales susceptibles d'obtenir des places dans la gendarmerie nationale (9 mai, 1791, t. XXV, p. 670 et suiv.); — discussion : de Choiseul-Praslin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Alexandre de Beauharnais, rapporteur, Millet de Mureau (*ibid.* p. 671); — adoption (*ibid.*)

§ **34**. — Rapport par Alexandre de Lameth sur la mise en activité des gardes nationales (21 juin 1791, t. XXVII, p. 393); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Custine, Emmery, de Custine, de Wimpfen (*ibid.*, p. 394); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.); — motion additionnelle de Dubois-Crancé (*ibid.* p. 395); — discussion : Emmery (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Articles additionnels au décret du 21 juin relatifs à la formation des bataillons et au choix des officiers des gardes nationales destinées à la défense des frontières, présentés par Emmery (4 août 1791, t. XXIX, p. 170 et suiv.); — discussion : Millet de Mureau, Emmery, rapporteur, de Noailles, de Custine, Emmery, rapporteur, de Broglie, de Custine (*ibid.* p. 171 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 172 et suiv.). — Voir *Frontières*.

§ **35**. — Discours de La Fayette au nom de la députation de la garde nationale parisienne introduite à la barre pour prêter le serment (23 juin 1791, t. XXVII, p. 453 et suiv.); — réponse du Président (*ibid.* p. 454 et suiv.).

§ **36**. — Adoption d'un projet de décret sur l'incorporation des gardes nationales dans les troupes de ligne, présenté par Alexandre de Lameth (24 juin 1791, t. XVII, p. 483).

§ **37**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Alexandre de Beauharnais, concernant la distribution des fusils aux gardes nationales du royaume (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 361). — Voir § **28**.

§ **38**. — Rapport par de Menou sur la suppression et la transformation de la garde nationale parisienne soldée en régiments d'infanterie et en gendarmerie nationale, par de Menou (3 août 1791, t. XXIX, p. 138 et suiv.); — discussion : Duquesnoy, Pétion, Mougins, Féraud, Fréteau, Alexandre de Lameth, de Noailles, d'André, Emmery, Pétion, de Menou, rapporteur, Rewbell, La Fayette, Barnave (*ibid.* p. 142 et suiv.); — l'Assemblée décrète que la garde nationale de Paris sera distribuée dans les troupes de ligne et dans la gendarmerie nationale et que le traitement et la solde de la garde nationale parisienne seront conservés à tous ceux qui la composaient (*ibid.* p. 145); — suite de la discussion : de Menou, rapporteur, de Custine, de Menou, rapporteur, de Custine, Delavigne, Victor de Broglie, de Menou, rapporteur, Victor de Broglie (4 août, p. 173 et suiv.); — l'Assemblée décrète que, dans le cas où les régiments de troupes de ligne, actuellement à Paris, seraient détachés pour servir sur les frontières, ils recevront la même paye que celle de toute l'armée (*ibid.* p. 175).

Discussion des articles. — Texte du titre Ier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 177). — *Texte du titre II* (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 179); — adoption, sauf rédaction, d'une disposition proposée par Legrand tendant à attribuer un étendard et un trompette par chaque département pour la gendarmerie nationale (*ibid.* p. 180). — *Texte du titre III* (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 181); — adoption d'une disposition autorisant les grenadiers à tirer au sort pour entrer dans la gendarmerie nationale à pied (5 août, p. 200). — *Texte du titre IV* (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 204). — *Texte du titre V* (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 206). — *Texte du titre VI* (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — *Texte du titre VII* (*ibid.* p. 207); — adoption (*ibid.*).

Projet de décret sur le complément de l'organisation de la garde nationale soldée de Paris, présenté par d'Emmery (18 septembre 1791, t. XXXI, p. 76 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 77).

Adoption de rectifications à l'article 19 du titre 1er et à l'article 7 du titre VI (25 septembre, p. 314).

Adoption d'un projet de décret complémentaire du décret sur l'organisation de la garde nationale soldée de Paris concernant l'admission aux grades supérieurs dans les nouveaux corps de troupes des chefs de division qui ont servi sans traitement en cette qualité depuis le commencement de la Révolution (27 septembre, p. 369).

§ **39**. Lettre de Duportail, ministre de la guerre, au sujet de l'équipement et de l'habillement des gardes nationales (4 septembre 1791, t. XXX, p. 191 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 92).

§ **40**. — Projet de décret relatif à l'organisation de la garde nationale de Paris, présenté par Emmery (12 septembre 1791, t. XXX, p. 573 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 574).

§ **41**. — Adoption d'un projet de décret qui renvoie au pouvoir exécutif l'exécution du décret relatif à la solde des gardes nationales du département de Seine-et-Oise (16 septembre 1791, t. XXX, p. 695).

§ **42**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, relatif aux fonds à faire pour la solde des gardes nationales du Var qui ont marché à la frontière (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 266).

§ **43**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, portant que les compagnies de canonniers parisiens qui servent au camp de Verberie, conserveront leur organisation actuelle jusqu'à la fin de leur service (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 632).

§ **44**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, sur l'ordre de service des gardes nationales dans la ville où l'Assemblée doit tenir ses séances (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 632).

§ **45**. — Motion de d'Emmery tendant à faire compter doubles, pour les décorations et récompenses, les années de service des officiers de tout grade qui ont servi dans les gardes nationales non soldées depuis 1789 (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 632 et suiv.); — d'André demande que cette faveur soit étendue aux soldats (*ibid.* p. 633); — adoption de la motion de d'André et d'une nouvelle motion de d'Emmery étendant la même disposition à la gendarmerie nationale (*ibid.*).

§ **46**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Alexandre de Beauharnais, portant que l'Assemblée déclare qu'elle est satisfaite du zèle que les gardes nationales du dé-

Gardes nationales (*Suite*).

partement de l'intérieur ont manifesté pour concourir d'une manière effective à la défense de l'Etat (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 633).

§ **17**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gaultier-Biauzat, par lequel l'Assemblée remercie les troupes de ligne et les gardes nationales du zèle et du patriotisme qu'elles ont montrés pendant la Révolution (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 633).

Gardes nationales volontaires.

§ **1er**. — Duportail, ministre de la guerre, demande la création de gardes nationales volontaires destinées à réprimer les rébellions à la loi (12 août 1791, t. XXIX, p. 379); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

§ **2**. — Adresse des volontaires de Seine-et-Oise, relative à leur équipement et à leur habillement (2 septembre 1791, t. XXX, p. 145); — débat : d'André (*ibid.*); — renvoi aux comités militaire et des rapports (*ibid.*).

§ **3**. — Projet de décret, présenté par Chabroud, relatif à l'équipement des gardes nationales volontaires par les directoires des départements (4 septembre 1791, t. XXX, p. 192); — discussion : Prieur, Arnoult, Chabroud, rapporteur, d'André, Chabroud, rapporteur, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 193).

§ **4**. — Adresse des administrateurs composant le directoire du département de la Meuse, relative au zèle des gardes nationales volontaires de ce département (8 septembre 1791, t. XXX, p. 289); — sur la motion de Goupil-Préfeln et de Bouche, l'Assemblée charge son président d'écrire aux citoyens armés à Saint-Mihiel et à Verdun pour leur témoigner sa satisfaction et les engager à se soumettre aux décrets (*ibid.* p. 289).

§ **5**. — Lettre de Delessart, ministre de l'intérieur, relative à la solde des gardes nationales volontaires de Seine-et-Marne (8 septembre 1791, t. XXX, p. 301); — renvoi au comité des finances (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret présenté par de Cernon, mettant cette solde à la charge du ministre de l'intérieur jusqu'au moment où elle incombera au département de la guerre (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 93).

§ **6**. — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, relative aux difficultés de l'armement des gardes nationales volontaires (9 septembre 1791, t. XXX, p. 301 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 302).

§ **7**. — Projet de décret relatif à l'organisation des gardes nationales volontaires parisiennes à cheval, présenté par Emmery (12 septembre 1791, t. XXX, p. 574 et suiv.); — discussion ; de Noailles, Emmery, rapporteur, de Custine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Noailles, Emmery, rapporteur, de Biron, Gaultier-Biauzat, Rewbell, Emmery, rapporteur (*ibid.* p. 575 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 577).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, tendant à attacher un chirurgien à chaque bataillon de garde nationale volontaire en activité de service (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 632).

Gardes nationales. — Voir *Crédits* (ministère de la guerre), § **2**. — *Gardes bourgeoises.* — *Gardes nationales volontaires.*

Gardes suisses (Régiment des). Motion de Fréteau relative au mode de passage dans les troupes de ligne des officiers et soldats des gardes suisses (15 septembre 1791, t. XXX, p. 646) ; — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Amnistie*, § **3**.

Gare de Paris, près Saint-Maur. — Voir *Commune de Paris*, § **26**.

Garesché, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport sur le compte de clerc à maître de la cour des comptes (t. XIX, p. 15 et suiv.); — en demande la discussion (p. 426); — le défend (p. 527). = Fait un rapport au nom du comité des finances sur les dettes des pays d'Etats (t. XXIV, p. 709 et suiv.).

Garnier, *député des communes de la ville de Paris.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur une adresse de la commune de Montmartre (t. XII, p. 458).

Garnier, *membre du département de Paris.* Communique à l'Assemblée un arrêté du département relatif à l'apposition des scellés aux Tuileries et au Luxembourg et aux perquisitions à faire pour savoir par quelles issues la famille royale a été enlevée (t. XXVII, 371).

Garon de la Bévière, *député de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse.* Donne sa démission (t. X, p. 574).

Garran de Coulon (Jean-Philippe), électeur de Paris, fait partie de la députation chargée de présenter à l'Assemblée nationale une adresse des électeurs de Paris (t. VIII, p. 157).—Membre du comité des recherches de la municipalité de Paris, fait un rapport sur l'affaire de Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard de Saint-Priest (t. XVII, p. 510 et suiv.).—Président du tribunal de cassation, fait un discours à l'Assemblée, au nom de ce tribunal (t. XXVII, p. 402). — Est proposé pour la place de gouverneur de l'héritier présomptif du trône (p. 664).

Gas (Veuve de Jean). — Voir *Troubles*, § **70**, *Nîmes* (10°).

Gaschet de Lille, *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gaspard (Sieur). — Demande une indemnité de 300,000 livres. — Voir *Pétitions*, § **8**.

Gassendi (Abbé), *député du clergé des sénéchaussées de Forcalquier, Sisteron, Digne, etc.* Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 4). = Déclare prendre part aux décrets concernant le clergé (t. XIII, p. 148). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 142), (p. 224). = Parle sur une motion relative au clergé (t. XX, p. 276) — sur les biens nationaux (p. 283). — Présente un projet de décret sur la suppression de paroisses à Cahors (p. 351 et suiv.) — Présente un projet de décret sur le traitement des vicaires (t. XXI, p. 625). = Présente un projet de décret sur les paroisses de la ville de Narbonne (t. XXIII, p. 172). = Présente deux projets de décret relatif à la circonscription des paroisses des villes d'Auch et de Toulouse (t. XXX, p. 25 et suiv.).

Gatinais. — Voir *Troubles*, § **38**.

Gaultier de Biauzat, *député du tiers état de la sénéchaussée de Clermont en Auvergne.* Soutient que la question de la votation ne doit être résolue qu'après que l'Assemblée aura été constituée (t. VIII, p. 63). — Propose de délibérer immédiatement sur le projet de conciliation communiqué par le clergé (p. 74). — Répond à l'appel général (p. 92). — Demande qu'on se constitue en Assemblée nationale (p. 126). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle en faveur des noirs (p. 165). — Propose un amendement à la motion de Talleyrand-Périgord sur les mandats impératifs (p. 203). — Appuie la motion de Mirabeau concernant le renvoi des troupes (p. 211). — Demande que l'on s'occupe avant tout de la Constitution (p. 227 et suiv.). — Combat la déclaration des droits, proposée par Démeunier (p. 334); — — parle sur le projet de déclaration du 6e bureau (p. 484), — sur le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506). = Parle sur le vote de l'article concernant la succession à la couronne (t. IX, p. 24). — Son opinion, non prononcée, sur la sanction royale (p. 60 et suiv.). — Parle sur les impositions des privilégiés (p. 183 et suiv.), — sur une requête de Marat (p. 441), — sur les municipalités (*ibid.*), — sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478). — Propose d'exiger, comme quatrième condition d'éligibilité dans les assemblées primaires, une contribution équivalente à deux onces d'or (p. 479). — Parle sur la nouvelle division du royaume (p. 673). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur les assemblées primaires (p. 68), (p. 88), — sur l'arrêté pris par les États du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123), — sur la répartition des impôts (p. 250), — sur l'arrêté pris par les États de Cambrésis (p. 251), — sur la suppression de la gabelle en Auvergne (p. 263), — sur la demande de la ville de Nérac tendant à appliquer aux pauvres le quart du revenu des dîmes (p. 321), — sur les impôts (p. 326), — sur la motion de Mirabeau, concernant les Corses expatriés — (p. 337), — sur l'organisation des municipalités (p. 493), — sur les impôts (p. 639), — sur une réclamation de l'abbé Maury (p. 690). = Parle sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (t. XI, p. 60), — sur les troubles de Toulon (p. 63), — sur le mode d'imposition suivi dans le Berry (p. 65), — sur les troubles de Toulon (p. 228), — sur la division de l'Auvergne (p. 267), (p. 268), — sur l'interprétation des décrets (p. 375), — sur l'organisation des municipalités (p. 416), — sur la division du royaume (p. 539 et suiv.), (p. 585). — Secrétaire (p. 609). — Parle sur la division du royaume (p. 612), — sur la motion de Cazalès relative au renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 621), — sur le traitement des religieux (p. 640), — sur les troubles du Quercy (p. 644), — sur l'impression du procès-verbal (p. 725), — sur les droits féodaux (p. 764). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 1), (p. 2), — sur la division du royaume (p. 30), (p. 44), — sur les droits féodaux (p. 68), — sur les droits de péage, minage, etc. (p. 95), — sur la gabelle (p. 155 et suiv.), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309). — Présente un article additionnel au projet de décret sur la procédure criminelle (p. 380).

Gaultier de Biauzat, *député* (*Suite*).

— Parle sur les maîtres de poste (p. 667), — sur la dîme (p. 775). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 69). — Propose des rectifications au procès-verbal et demande qu'un état détaillé des dépenses du mois suivant (mai 1790), soit fourni par le ministre des finances au comité (p. 97). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 248), — sur la motion du comte de Marsanne relative aux biens des protestants (p. 276), — sur une dénonciation contre le ministre de la marine (p. 285), — sur la proposition de Bouche concernant une nouvelle prestation de serment (p. 296), — sur l'incident provoqué par le marquis de Digoine (p. 325), — sur une adresse de la commune de Clermont-Ferrand (p. 338), — sur l'exécution du décret du 29 novembre 1790 relatif à l'imposition des ci-devant privilégiés à raison de leurs biens-fonds (p. 350), — sur les droits féodaux (p. 363), — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur le droit de paix et de guerre (p. 638 et suiv.), — sur la Caisse d'escompte (p. 712). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XVI, p. 112), — sur la constitution du clergé (p. 157). = Lit une lettre relative à des mauvais traitements subis par un soldat du régiment de Royal-Marine, t. XVII, p. 38). — Parle sur un projet de loi concernant le retrait lignager (p. 190), — sur le traitement du clergé actuel (p. 317), — sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 348), — sur les pensions (p. 444), — sur un mémoire de Necker (p. 498 et suiv.). — Dénonce un abbé excitant les citoyens à quitter la France (p. 506). — Parle sur les écrits incendiaires (p. 509), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625 et suiv.), (p. 626), — sur les payeurs de rentes (p. 651). = Parle sur l'affaire du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74), — sur les payeurs de rentes (p. 75), — sur l'Académie française (p. 92), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 121), — sur le non remplacement du ci-devant marquis de la Queuille, démissionnaire (p. 146), — sur la comptabilité des collecteurs et premiers percepteurs (p. 215), — sur les propriétés enclavées dans le grand et le petit parc de Versailles (p. 428), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administratives (p. 428), — sur les troubles de Nancy (p. 433), — sur la comptabilité des collecteurs et des receveurs d'impôts (p. 435), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 437). — Ses motions sur le Trésor public (p. 559), — sur les travaux des comités (p. 625), — sur des troubles dans Paris (p. 635). — Parle sur l'arrestation de Necker (p. 695), — sur le Trésor public (p. 712). = Parle sur la motion de Bouche relative à l'envoi des décrets aux municipalités (t. XIX, p. 259), — sur l'ordre de la parole (p. 263). — Communique une lettre de soumission du régiment de Royal-la-Marine (p. 310). — Parle sur le remplacement de la gabelle (p. 428), (p. 429), — sur la fixation du chef-lieu du département des Basses-Pyrénées (p. 430), — sur la gabelle (p. 431), — sur la contribution foncière (p. 493), — sur la justice de paix (p. 609), — sur le Trésor public (p. 740), — sur les abus des congés dans l'armée (*ibid.*), (p. 741), — sur la contribution personnelle (p. 762), (p. 772). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 40). — Fait un rapport sur un projet de décret d'intérêt local (p. 252). — Parle sur la

Gaultier de Blauzat, *député* (*Suite*).

contribution foncière (p. 264), — sur les ponts et chaussées (p. 273), — sur la dette publique (p. 313). — Fait une motion sur la garde du roi (p. 371). = Parle sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (t. XXI, p. 199), — sur la formation d'un corps de troupes d'enfants (p. 252), — sur le traitement des vicaires (p. 625), — sur l'acceptation de la constitution civile du clergé (p. 641 et suiv.), — sur la police (p. 694), — sur les biens nationaux (p. 741), — sur les ponts et chaussées (p. 744), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 751). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 16), — sur la décoration militaire p. 100), — sur le droit du timbre (p. 109), (p. 110), (p. 114), — sur une institution de juges de paix (p. 145), (p. 146), — sur la contribution mobilière (p. 169), — sur la marine militaire (p. 251), — sur la dénonciation d'un bref du pape (p. 316), — sur le tribunal criminel (p. 363), (p. 416), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 499 et suiv.), (p. 500), (p. 501), — sur une demande d'admission à la barre des amis de la Constitution monarchique (p. 506), — sur les bruits de guerre (p. 541). = Parle sur l'élargissement d'un prisonnier (t. XXIII, p. 111), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 121), — sur les patentes (p. 214), (p. 215), (p. 216), (p. 228), (p. 230), — sur une demande d'extradition (p. 282), — sur une lettre de Bonnal, ci-devant évêque de Clermont (p. 284); — dépose cette lettre sur le bureau (p. 285). — Parle sur une motion d'ordre concernant la famille royale (p. 389), — sur le pouvoir judiciaire (p. 528), (p. 553), (p. 554), — sur les colonels et lieutenants-colonels susceptibles de remplacement (p. 652), — sur une demande d'extradition (p. 696), — sur les prisons (p. 753). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 50), — sur les maîtres de postes (p. 130), — sur les contributions (p. 134 et suiv.). — Fait une motion sur la capitation et les droits de vingtièmes (p. 142). — Parle sur les contributions (p. 149), (p. 150), — sur les troubles de Douai (p. 213), — sur les tribunaux criminels (p. 468 et suiv.), — sur la haute cour nationale (p. 481), — sur les brevets d'invention (p. 483), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 523), — sur les demandes de congé (p. 540), — sur le convoi de Mirabeau (p. 543), — sur l'organisation du ministère (p. 629), — sur les Quinze-Vingts (p. 636), — sur la marine (p. 645), — sur l'organisation du ministère (p. 654), — sur le ministre de la marine (p. 674), — sur la nomination de deux commissaires chargés d'assister à l'installation du tribunal de cassation (p. 695), — sur l'organisation du ministère (p. 697), (p. 698), — sur les curés supprimés (p. 722). = Parle sur une pétition (t. XXV, p. 63), — sur l'installation du tribunal de cassation (p. 69), — sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 106), — sur la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (p. 130). — Appuie une motion de Lanjuinais relative à la liste civile (p. 131). — Parle sur une pétition (p. 132), — sur la police des églises de Paris (p. 178 et suiv.), — sur des secours à accorder à la ville de Dunkerque (p. 213), — sur une lettre du roi (p. 314), (p. 315), — sur l'organisation de la marine (p. 398), — sur le rappel de Dubois, absent sans congé (p. 412), — sur le brûlement des effets de l'emprunt de 1789 (p. 420), — sur un moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (p. 473), — sur la justification de Latude (p. 656), — sur la navigation des bouches du Rhône (p. 657), (p. 658). — Demande que les corps administratifs soient mis en demeure de hâter l'évaluation des biens de leur arrondissement respectif (p. 662). — Parle sur la liquidation d'offices de judicature (p. 666), — sur l'organisation des corps de finances (p. 666 et suiv.), (p. 667), (p. 668), — sur le droit de pétition (p. 693), — sur le droit d'affiche (p. 701), — sur les colonies (p. 748). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 71), — sur la régie des droits d'enregistrement (p. 133), — sur les colonies (p. 133), — sur la liquidation (p. 301), — sur les colonies (p. 361), — sur la fabrication des assignats (p. 461), — sur la liquidation (p. 462), — sur la ville de Saint-Tropez (p. 596), — sur les troubles du département du Bas-Rhin (p. 603), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 615), — sur une pétition (p. 624). — Présente un projet de décret tendant à accorder des pensions aux patriotes blessés dans l'affaire de Nancy (p. 752 et suiv.); — le défend (p. 753). — Présente un projet de décret relatif aux récompenses à accorder aux vainqueurs de la Bastille (p. 754 et suiv.). = Parle sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (t. XXVII, p. 2). — Propose une rectification au décret relatif aux récompenses à accorder aux vainqueurs de la Bastille (p. 20). — Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 80), (p. 84), — sur des emprunts d'intérêt local (p. 98), — sur l'état de l'armée (p. 125), — sur les ponts et chaussées (p. 141), — sur les corporations (p. 211), (p. 212), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 235), — sur la liquidation (p. 236), — sur les colonies (p. 237), — sur le dépouillement des scrutins (p. 237 et suiv.), — sur les mines et minières (p. 254), — sur la fabrication des assignats (p. 263), — sur des travaux d'utilité publique (p. 267), — sur les ponts et chaussées (p. 283), — sur le recouvrement des contributions de la ville de Paris (p. 287), — sur le code pénal (p. 296), — sur les secours à la ville de Paris (p. 302), — sur les troubles de Cambrai (p. 318), — sur la fuite du roi (p. 378), (p. 385), — sur le Trésor public (p. 387), (p. 388), — sur la liste civile (p. 388), — sur la gendarmerie nationale (p. 399), — sur la fuite du roi (p. 428), — sur le passeport de la baronne de Korrf (p. 485), — sur la fuite du roi (p. 542), — sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 589). — Son projet de décret motivé d'articles additionnels à la loi du 19 janvier 1791, relative à l'organisation des ponts et chaussées (p. 618 et suiv.). — Parle sur l'abus du contreseing (p. 667), — sur l'absence des députés (p. 698), — sur la police municipale (p. 750), — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 765). = Parle sur les salines de Franche-Comté (t. XXVIII, p. 3), — sur l'arrestation du vaisseau *l'Africain* (p. 4), (p. 5), — sur les secours aux hôpitaux (p. 42), — sur l'émission des assignats de 5 livres (p. 45), — sur l'état du royaume (p. 101), — sur les mines et minières (p. 220), — sur les salines de Franche-Comté (p. 223), — sur l'adresse aux Français (p. 378),

Gaultier de Blauzat, *député* (*Suite*).

— sur la suspension des fonctions royales (p. 377), — sur la monnaie de cloches (p. 398), — sur la suppression des offices de receveurs des consignations (p. 418), — sur les lois rurales (p. 449), (p. 450), — sur les employés supprimés (p. 584), — sur une pétition (p. 771 et suiv.), (p. 773). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 29), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 82 et suiv.), (p. 84), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 128), — sur la distribution des petits assignats (p. 133), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 136), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 190 et suiv.), (p. 191), — sur les dettes des communes (p. 195), — sur l'organisation du corps du génie (p. 225), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 226), (p. 227), — sur les troubles de Paris (p. 261 et suiv.), — sur la police de la navigation (p. 291), — sur la Constitution (p. 294), — sur l'indemnité réclamée par le sieur de Lowendal (p. 309), — sur la Constitution (p. 334), (p. 411), — sur les prêtres réfractaires (p. 440), — sur les pensions des sieurs Micas et Capitaine (p. 493), — sur le port des lettres (p. 496), — sur l'acquisition d'un four banal par la commune de Berchères (p. 577), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 628), — sur la Constitution (p. 747). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 10). — Fait un rapport sur les récompenses à accorder à divers particuliers pour le courage qu'ils ont montré lors du débordement de la Loire (p. 80). — Parle sur la revision de la Constitution (p. 133), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 140), — sur la présence des députés aux assemblées électorales (p. 146), — sur les offices des receveurs des consignations (p. 241), — sur les gardes nationales parisiennes à cheval (p. 575), (p. 576), — sur le port des marques distinctives des ordres supprimés (p. 608), — sur les troubles du département du Puy-de-Dôme (p. 647). — Présente un projet de décret relatif à l'amnistie des gardes suisses (p. 678 et suiv.). — Parle sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 729 et suiv.). = Fait adopter un article additionnel au décret du 17 septembre 1791, sur les patentes (t. XXXI, p. 92). — Parle sur les dénonciations du sieur Souton (p. 149), — sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont révocables (p. 237), (p. 238), — sur l'organisation des pouvoirs constitués dans les Etats d'Avignon et du Comtat (p. 243 et suiv.), — sur les protestations contre la Constitution (p. 246). — Présente un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de Sayat et de Marsat, département du Puy-de-Dôme (p. 265 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 288), — sur la rectification des erreurs de noms dans les contrats de rentes (p. 342), — sur la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif (p. 444). — Présente un projet de décret tendant à accorder des pensions et gratifications à diverses personnes (p. 531). — Propose de décréter des remerciements aux troupes de ligne et aux gardes nationales à raison du zèle et du patriotisme qu'elles ont montrés pendant le cours de la Révolution (p. 633). — Demande une nouvelle lecture du décret sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi (p. 675).

Gausserand, curé de Rivière, *député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse*. Déclare qu'il n'a remis aucune protestation contre les opérations de l'Assemblée nationale et qu'il a voté par tête depuis la réunion des ordres (t. VIII, p. 275). = Elu évêque d'Albi (t. XXIV, 404).

Gauthier, *député du tiers état du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 273). = Parle sur un projet de loi d'intérêt local (t. XX, p. 200). = Présente un projet de décret sur les secours demandés à titre de prêt par la ville de Marseille (t. XXXI, p. 92).

Gauthier (François), *capitaine de vaisseau*. Adoption d'un projet de décret portant fixation de son traitement (19 août 1791, t. XXIX, p. 561).

Gauthier d'Autteville, *prévôt général des maréchaussées du Dauphiné*. Rend compte de forfaits commis à l'ombre du civisme et de l'anarchie (t. XXV, p. 685); — renvoi de son rapport au comité militaire (*ibid.*).

Gautier des Orcières, *député du tiers état du bailliage de Bourg en Bresse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (138). = Parle sur le comte d'Antraigues (t. XII, p. 374). = Propose, au nom du comité des finances, de décréter que les notaires et huissiers aux greniers à sel ne sont pas supprimés par le décret du 23 avril 1790 (t. XV, p. 381 et suiv.). = Parle sur le Trésor public (t. XVIII, p. 712).

Gauville (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Dourdan*. Donne sa démission (t. XVI, p. 576); — remplacé par Béchant (p. 676).

Gayon (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 138). — Donne sa démission (p. 358).

Gendarmerie nationale.

§ 1er. — Rapport par Alexandre de Lameth, au nom du comité militaire, sur la première organisation de la gendarmerie nationale (15 janvier 1791, t. XXII, p. 282 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 284 et suiv.); — adoption des 7 premiers articles (*ibid.* p. 285); — discussion sur l'article 8 : un membre, de Wimpfen, de Crillon jeune, de Folleville, de Noailles, Chabroud, un membre, d'André, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 286); — adoption des articles 9 à 13 (*ibid.*); — adoption d'un article additionnel (*ibid.*).

Additions à l'article 1er du décret sur l'organisation de la gendarmerie nationale, présentées par Rabaud-Saint-Etienne (9 février 1791, t. XXIII, p. 77); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.); — disposition additionnelle (*ibid.* p. 8); — modification des articles 3, 4 et 5 (devenant les articles 2 et 3), proposée par Bouthillier (10 février, p. 113); — objection du Président Emmery (*ibid.*); — discussion : d'Estourmel, le Président, Dillon (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*); — consécration de la rédaction de l'article 1er (*ibid.*); — Bouthillier propose de discuter les articles 8 et 9 qui deviendraient les articles 2 et 3 (*ibid.*); — discussion : Du Châtelet, de Noailles, de Choiseul-Praslin, de Crillon jeune, le Président, de Foucault, Dillon, Voidel, de Croy, de Bouthil-

Gendarmerie nationale (*Suite*).

lier, de Croy, Emmery (quittant le fauteuil), de Bouthillier, Emmery, Du Châtelet, Dillon, de Crillon, de Noailles, de Croy (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 115).

Projet de décret présenté par Rabaud-Saint-Etienne relativement à la suspension d'un article des décrets rendus sur la gendarmerie les 23 décembre et 16 janvier derniers (13 février, p. 155 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 156).

Projet de décret, présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), sur l'état de la gendarmerie nationale (8 mars 1791, t. XXIII, et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 735).

Lettre des membres composant le directoire du département de Maine-et-Loire, demandant la prompte organisition de la gendarmerie nationale et de l'armée auxiliaire (16 mars 1791, t. XXIV, p. 129); — renvoi au comité militaire (*ibid.*); — projet de décret présenté dans le même but par Noailles (*ibid.*).

De Noailles demande la présentation d'un projet de décret relatif à l'organisation de la gendarmerie (9 mai 1791, t. XXV, p. 671); — de La Rochefoucauld-Liancourt appuie cette motion (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, sur l'interprétation du décret relatif à l'organisation de la gendarmerie (30 mai 1791, t. XXVI, p. 613); — Chabroud demande que le décret soit rapporté (31 mai, p. 628 et suiv.); — débat : Merlin, Moreau, un membre (*ibid.* p. 529); — l'Assemblée décrète que le décret sera considéré comme non-avenu et que la question sera renvoyée au comité militaire (*ibid.*).

Articles additionnels sur l'organisation de la gendarmerie nationale présentés par Rabaud-de Saint-Etienne (22 juin 1791, t. XXVII, p. 422 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 423), (26 juin, p. 534).

Articles additionnels relatifs à l'organisation de la gendarmerie nationale, présentés par Rabaud-Saint-Etienne (22 juillet 1791, t. XXVIII, p. 506 et suiv.); — discussion (*ibid.* p. 507); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — article 3 : Camus (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — article 4 devenu article 3 : Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, Martineau, Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur, de Choiseul-Praslin, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 508); — adoption des articles 5, 6, 7, 8 et 9 devenus articles 4, 5, 6, 7 et 8 (*ibid.*).

Articles additionnels pour la composition de la gendarmerie nationale, présentés par Rabaud-Saint-Etienne (29 août 1791, t. XXX, p. 33 et suiv.); — discussion préalable : Chabroud, de Wimpfen, Emmery, Rabaud-Saint-Etienne, Chabroud, de Wimpfen (11 septembre, p. 561 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*); — adoption d'une disposition additionnelle relative à la nomination des officiers, présentée par Démeunier (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Rabaud-Saint-Etienne, sur le complément de l'organisation de la gendarmerie nationale (18 septembre 1791, t. XXXI, p. 72).

§ 2. — Rapport et projet de décret, présentés par Alexandre de Beauharnais, sur la suppression de la compagnie de l'hôtel et sur sa formation en deux nouvelles compagnies de la gendarmerie nationale (10 mai 1790, t. XXV, p. 716 et suiv.); — Delavigne demande qu'il soit distribué un exemplaire du rapport à chaque garde actuel (*ibid.* p. 717); — adoption de cette motion (*ibid.*); — discussion : section Ire, titres Ier et II : adoption sans discussion (*ibid.*); — titre III : adoption sans discussion des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 718); — article 6 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 (*ibid.*); — titre IV : adoption sans discussion (*ibid.* et p. suiv.); — titre V : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.* p. 719); — article 2 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3, 4, 5, 6 et 7 (*ibid.*); — section II : adoption sans discussion des titres I et II (*ibid.* et p. suiv.); — Alexandre de Beauharnais propose quelques articles additionnels dont il demande le renvoi aux comités (*ibid.* p. 720); — adoption de cette motion (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Bouche, tendant à faire compter 150 livres à chacun des individus qui composaient la ci-devant compagnie de la prévôté de l'hôtel, aujourd'hui grenadiers de la gendarmerie nationale (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 669).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret présenté par de Broglie, sur le traitement de la division de gendarmerie qui portait ci-devant le nom de maréchaussée de Clermontois (14 mai 1791, t. XXVI, p. 76).

§ 4. — Lettre du département de la Corse relative à l'organisation de la gendarmerie nationale de ce département (3 juin 1791, t. XXVI, p. 714 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 715); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Rapport par Rabaud-Saint-Etienne sur les officiers de la gendarmerie nationale (11 juin 1791 t. XXVII, p. 118); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Chabroud, d'André, Dubois-Crancé, Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 119).

§ 6. — Gaultier-Biauzat demande que le ministre de la guerre expédie les brevets de tous les officiers et sous-officiers de la gendarmerie nationale et leur donne l'ordre de se rendre sur-le-champ à leur poste (22 juin 1791, t. XXVII, p. 399); — discussion : Le Bois-Desguays, Hernoux, Fréteau, Rabaud-Saint-Etienne, Gaultier-Biauzat, Prieur, Charles de Lameth, Rabaud-Saint-Etienne, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 401).

§ 7. — Renvoi aux comités des finances et militaire réunis d'une pétition de la ville de Bordeaux relative à la transformation de sa garde nationale soldée en gendarmerie nationale (1er septembre 1791, t. XXX, p. 130).

§ 8. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Phélines, relatif aux infirmes et vieillards de la gendarmerie à qui il a été accordé un logement et des ustensiles aux casernes de Lunéville (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 196).

§ 9. — Renvoi au comité militaire d'une motion de Merle tendant à faire nommer aux grades supérieurs, avant les autres sous-lieutenants, les sous-lieutenants de la gendarmerie nationale de la ci-devant province de Bourgo-

Gendarmerie nationale (*Suite*).

gne, qui étaient lieutenants avant l'ordonnance de 1778 (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 265).

Gendarmerie nationale. — Voir *Armée*, § **70**. — *Délits militaires.* — *Garde nationale*, §§ **33** et **38**. — *Police de sûreté.*

Gênes (République de). Adresse un mémoire concernant ses droits sur l'île de Corse (21 janvier 1791, t. XI, p. 268 et suiv.) ; — discussion (*ibid.* p. 269 et suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 270). — Voir *Corse.*

Génevois.

§ **1er**. — Offre faite par des Génevois d'une somme de 900 mille livres à titre de don patriotique. — Voir *Dons patriotiques*, § **5**.

§ **2**. — Lettre à Voltney sur la contribution et la garantie des Génevois (29 décembre 1789, t. XI, p. 39), (p. 42).

Génie militaire.

§ **1er**. — Adresse aux représentants de la nation sur l'existence d'un corps d'état-major permanent et sur les dangers de la réunion de l'artillerie avec le génie, par Richard, major au corps royal du génie et suppléant à l'Assemblée nationale (31 juillet 1790, t. XVII, p. 453 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par Alexandre de Beauharnais, au nom du comité militaire, sur l'avancement du corps du génie (7 décembre 1790, t. XXI, p. 304 et suiv.) ; — adoption du projet de décret (*ibid.* p. 306 et suiv.).

§ **3**. — Rapport par de Broglie sur l'organisation du corps des officiers du génie (6 août 1791, t. XXIX, p. 224 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 225) ; — discussion : Gaultier-Biauzat, Bureaux de Pusy, Gaultier-Biauzat (*ibid.*) ; — renvoi au comité militaire (*ibid.*). — Voir *Ecoles d'artillerie et du génie.*

Gennetet, *député du clergé du bailliage de Châlon-sur-Saône.* Fait un rapport sur les droits d'octroi ou aides relatifs à Valenciennes (t. XI, p. 317).

Gens de couleur. Requête présentée en leur nom. — Voir *Colonies*, § **2**.

Gens de lettres de Paris. — Voir *Députations*, § **52**.

Gens de lettres, savants et artistes. — Voir *Pensions*, § **16**.

Gens de mer (Avancement des). — Voir *Marine*, § **31**.

Gens de mer (Classes des). — Voir *Marine*, § **30**.

Gens de mer (Solde des). — Voir *Marine*, §§ **1** et **35**.

Geoffroy, *député du tiers état du bailliage de Charolles.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait un rapport sur la donation et l'échange du Clermontois (t. XXII, p. 252 et suiv.) ; — le défend (p. 278). = Fait un second rapport sur l'affaire du Clermontois (t. XXIV, p. 22 et suiv.) ; — le défend (p. 126). = Secrétaire (t. XXV, p. 325). = Fait un rapport sur la donation faite au cardinal Mazarin, en 1659, du comté de Ferrette et des seigneuries de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Isenheim (t. XXVIII, p. 304 et suiv.).

Georges, *député suppléant du tiers état du bailliage de Verdun.* Remplace Dupré de Balai, démissionnaire (t. XI, p. 182). — Parle sur la division du royaume (p. 394). = Fait une motion sur le refus des habitants du Clermontois d'acquitter les impositions au profit du prince de Condé (t. XVII, p. 616). — Parle sur l'armée (p. 663), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719), — sur le secret des lettres (p. 736). = Parle sur les beaux emphytéotiques et par anticipation (t. XXIV, p. 202). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 482).

Georges, *maire de Varennes*, Son discours au nom de la garde nationale de Varennes (t. XXVII, p. 543).

Gérard, dit *le laboureur, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139), = Parle sur le comité colonial (t. X, p. 363), — sur les impositions de Bretagne (p. 328). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 767). = Parle sur la fabrication des amidons (t. XII, p. 295). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 222), (p. 240), — sur un projet de décret, privant de leur indemnité les députés absents (p. 405). = Demande que les députés qui n'arrivent pas de bonne heure soient privés de leur indemnité (t. XVII, p. 613). = Parle sur une allocation prise dans le bail des fermes (t. XVIII, p. 405). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 650), (p. 674). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 258). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 218). = Parle sur les droits féodaux (t. XXV, p. 3), — sur une demande de pension des enfants du maréchal de Lowendal (p. 377). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 370).

Gérard, *député de l'île de Saint-Domingue.* Accepte, malgré la protestation de la députation des colonies, sa nomination de membre du comité des colonies (t. XII, p. 19). = Soulève un incident au sujet d'une députation de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue (t. XX, p. 744). = Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (t. XXVI, p. 122).

Gérard, *député du tiers état du bailliage de Toul et Vic.* Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 129). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 350). — sur la dette publique (t. XVIII, p. 393 et suiv.).

Gerle (Dom), *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Riom.* Est admis à la place de La Bastide démissionnaire (t. X, p. 501). — Propose un décret concernant les ordres religieux (p. 526 et suiv.). = Parle sur les lettres de cachet (t. XI, p. 67), — sur les ordres religieux (p. 639), (p. 646), (p. 647). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240), (p. 267). — Propose de ne reconnaître que la religion catholique (t. XII, p. 702) ; — accepte une motion du baron de Menou sur le même sujet (p. 716). = Atteste une prédiction relative à la Révolution (t. XVI, p. 205). = Prête serment avec déclaration à l'appui (t. XXI, p. 679).

Germain, *député du tiers état de la ville de Paris.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 42). = Parle sur un projet de décret

Germain, *député* (*Suite*).

concernant la caisse d'escompte (t. XIX, p. 503). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XX, p. 751). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 470). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 625 et suiv.). = Parle sur la contribution mobilière (t. XXIV, p. 466). = Parle sur la profession de courtier et d'agent de change (t. XXV, p. 98), — sur la création de petits assignats (p. 598 et suiv.). = Parle sur l'établissement d'un tribunal de commerce dans la ville de Lyon (t. XXVI, p. 261). = Parle sur la police municipale (t. XXVII, p. 748). = Parle sur les eaux de Paris (t. XXVIII, p. 5).

Germiot, *député des communes du bailliage de Mantes et Meulan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gers (Département du). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Gibert (Abbé), *député du clergé du bailliage de Vermandois*. Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (t. XI, p. 187). — Présente un projet de décret sur la municipalité de Noyon (p. 543). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 219), (p. 245), (p. 567), — sur le traitement du clergé (p. 579), — sur les diocèses (p. 718). = Fait des rapports sur des projets de décret d'intérêt local (t. XVII, p. 694 et suiv.). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 200), — sur la perception des impositions (p. 720). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XIX, p. 685). = Fait un rapport sur les finances (t. XX, p. 3 et suiv.). — Parle sur une pétition (p. 142). — Présente un projet de décret sur une imposition locale (p. 389 et suiv.).

Gideln, *député des communes du bailliage d'Etampes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gien (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **22**.

Gillet, dit *Ferdinand*, ancien sous-officier du régiment d'Artois. — Voir *Récompenses*, § **1**.

Gillet (Louis), maréchal des logis. — Voir *Pensions*, § **39**.

Gillet de la Jacqueminière, *député du tiers état du bailliage de Montargis*. Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le onzième bureau (t. VIII, p. 103). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait une motion relativement aux dispositions du projet de décret sur le payement des impositions (t. IX, p. 25 et suiv.). — Parle sur les impositions des privilégiés (p. 184). = Dépose son rapport sur la réclamation relative à l'approvisionnement de Saint-Domingue (t. X, p. 3); — texte de ce rapport (p. 17 et suiv.). — Fait une observation au sujet de la capitation noble et privilégiée des six derniers mois de 1789 et 1790 (p. 335). — Présente un amendement sur les plantations et pépinières (p. 516). — Parle sur les impositions (p. 639), — sur le soulagement des pauvres (p. 719). = Parle sur un projet de décret concernant les acquits-à-caution

Gillet de la Jacqueminière, *député* (*Suite*).

(t. XI, p. 186). = Fait un rapport sur les droits de péage, minage, hallage, étalonnage et autres semblables (t. XII, p. 32 et suiv.). — Fait des motions concernant la réunion des articles décrétés sur les droits féodaux (p. 153), — la compagnie des Indes (p. 236), (p. 513). = Lit l'article sur la dîme, à la place du rapporteur, empêché (t. XIII, p. 147); — défend le projet de décret (p. 148). = Présente un projet de décret d'intérêt local (t. XV, p. 609). = Parle sur la liberté du commerce des Indes (t. XVI, p. 753 et suiv.). = Parle sur les postes (t. XVIII, p. 228), (p. 290). — Secrétaire (p. 402). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 493). — Présente un projet de décret sur les postes et les messageries (p. 624). — Parle sur le plan d'impositions de Bouche (p. 678), — sur l'affaire de la dame de Persan (p. 679), — sur la création d'un comité de santé (p. 719). = Parle sur les tribunaux militaires (t. XIX, p. 146), — sur la caisse d'escompte (p. 527). = Parle sur les impositions (t. XX, p. 105). — Fait une proposition au sujet de l'incendie du bureau des coches à Auxerre (p. 189). — Présente deux projets de décrets sur les postes et les messageries (p. 534 et suiv.). = Défend son rapport sur le projet de décret relatif aux postes et messageries (t. XXI, p. 523), (p. 524), (p. 600). = Parle sur les baux emphytéotiques (t. XXIV, p. 199), (p. 200), — sur la perception des devoirs de Bretagne (p. 486). = Fait un rapport sur une pétition des établissements d'Indret et du Creusot (t. XXVII, p. 19); — le défend (p. 20). — Propose une addition au décret du 8 juin 1791 sur l'exercice des droits du citoyen actif (p. 116).

Gillon, *député suppléant des communes du bailliage de Verdun*. Remplace Deulnau, démissionnaire (t. IX, p. 126). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 394). = Dénonce l'enlèvement, par ordre du ministre de la guerre, d'un fourrier du régiment de Vivarais (t. XIII, p. 77 et suiv.).

Gimont (district d'Auch). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **28**.

Gineste (Affaire). — Voir *Justice*, § **2**.

Girard, *député du clergé du bailliage de Montargis, doyen-curé de Lorris en Gâtinois*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 660). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 420).

Girardin. Réclame le droit de conserver dans ses propriétés les cendres de Jean-Jacques Rousseau (t. XXX, p. 191).

Giraud, *citoyen de Bordeaux*. Fait hommage à l'Assemblée d'un tableau scrutateur pour accélérer le scrutin des assemblées d'électeurs (t. XXVI, p. 671).

Giraud-Duplessis, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 591). = Demande la déchéance des membres de l'Assemblée qui refusent le serment civique (t. XI, p. 498.) = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 148). = Fait un rapport sur une usurpation de pouvoirs de la municipalité de Brest (t. XV, p. 737). = Pré-

Giraud-Duplessis, *député* (*Suite*).

sente un projet de décret sur les offices supprimés (t. XXV, p. 453). = Présente un projet de décret relatif à la liquidation de l'office de premier président de la ci-devant chambre des comptes de Grenoble (t. XXVIII, p. 3). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 41), — sur l'émigration (p. 86), (p. 87), — sur la Constitution (p. 659), (p. 660),(p. 699).

Girerd, *député des communes de la sénéchaussée de Lyon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Girod de Chévry, *député du tiers état du bailliage de Gex*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 275). = Parle sur les troubles d'Aix (t. XXI, p. 597). = Parle sur les émigrations (t. XXIII, p. 567).

Gironde (Département de la). — Voir *Impôts*, § **59**. — *Juges de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux, criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **43**. — *Troubles* (Bordeaux), § **15**.

Girot-Pouzol, *député du tiers état de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 267 et suiv.), (p. 540). = Parle sur les biens nationaux (t. XV, p. 683). = Demande le remplacement de La Queuille par son suppléant (t. XXI, p. 599 et suiv.). = Parle sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 187 et suiv.). = Parle sur une adresse (t. XXVIII, p. 437).

Givors (Canal de). — Voir *Canaux*, § **9**.

Glezen, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie la motion de Camus demandant que l'Assemblée persiste dans ses précédents arrêtés (p. 146). — Demande que l'on dénonce les ministres coupables (p. 244). — Combat la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 253). — Parle pour la validation des élections de la Bretagne (p. 271), — contre la conduite de la commune de Paris dans l'affaire Bézenval (p. 314), — sur la déclaration des droits (p. 454). — Demande le renvoi de l'affaire du procureur du roi de Falaise au pouvoir exécutif (p. 481). — Combat l'opinion de Talleyrand-Périgord sur l'emprunt de 80 millions (p. 499). — Demande à lire la délibération prise par la ville de Rennes sur la sanction royale (p. 579). = Parle sur l'exposé financier de Necker (t. IX, p. 193), — sur l'abolition des droits de franchief (p. 199), — sur le prêt à intérêts (p. 338), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 381), — sur le baron de Besenval (p. 445), — sur les subsistances (p. 474), — sur la convocation des Etats provinciaux (p. 553). = Parle sur l'affaire de la chambre des communes de Rouen (t. X, p. 9). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 74), — sur les troubles de Toulon (p. 222), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330). = Parle sur les pensions (t. XII, p. 31), — sur l'heure de l'ouverture de la séance (p. 205). =

Glezen, *député* (*Suite*).

Parle sur l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 134).

Gobel, évêque de Lydda, *député du clergé des bailliages de Belfort et Huningue*. Réserve faite au sujet de son élection, à cause de sa qualité d'étranger (t. VIII, p. 180), — ses remerciements à Lavie qui a déclaré se départir de son opposition (p. 399 et suiv.). — Parle sur la déclaration des droits (p. 480.) = Lit une adresse désapprouvant l'adhésion donnée par la chambre ecclésiastique de la Haute-Alsace à la protestation du clergé de la Basse-Alsace contre les décrets du 5 août (t. X, p. 443). = Parle sur la suppression des ordres religieux (t. XI, p. 601). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 31 et suiv.), (p. 401 et suiv.) = Présente une pétition de la ville de Nuremberg sur des livraisons de fourrages (t. XIX, p. 510). = Secrétaire (t. XX, p. 297), — donne sa démission de secrétaire (p. 329). = Prête un serment motivé (t. XXI, p. 751 et suiv.). = Justifie ce qu'il a dit avant de prêter serment (t. XXII, p. 1). = Parle sur les messageries (t. XXIII, p. 278). — = *Nommé évêque de Paris, de Colmar et de Langres* (t. XXIV, p. 74 et suiv.); — opte pour l'évêché de Paris (p. 75). = Demande à être reçu par l'Assemblée (t. XXV, p. 310). — Est admis à la barre (p. 334); — son discours à l'Assemblée (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète l'impression de son discours et de la réponse du Président (*ibid.* p. 335). = Présente un projet de décret relatif à l'occupation des défilés de Porentruy par les troupes françaises (t. XXVIII, p. 521 et suiv.), (p. 533). = Parle sur les fournitures de fourrages d'Alsace (t. XXIX, p. 425). = Demande que l'Assemblée assiste au *Te Deum* qu'il a ordonné à l'occasion de l'achèvement de la Constitution (t. XXXI, p. 168 et suiv.).

Gobert (sieur). — Sentence de police rendue contre lui. — Voir *Municipalités*, § **30**.

Godard, *président du district des Blancs-Manteaux*. Son discours à l'Assemblée nationale à propos de l'arrestation de Bésenval (t. VIII, p. 310).

Godard, *commissaire civil*. Fait un rapport sur les troubles du département du Lot (t. XXV, (p. 273 et suiv.).

Goglas, *aide de camp*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 333).

Gombert, *député suppléant du tiers état du bailliage de Chaumont-en-Bassigny*. Remplace Morel démissionnaire, (t. X, p. 754), (t. XVIII, p. 169), (p. 170). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 205). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 227). = Parle sur une demande de pension de Latude (t. XXIV, p. 53), — sur les contributions (p. 136 et suiv.), — sur les tribunaux criminels (p. 468). = Demande au comité d'imposition de faire son rapport sur la répartition des contributions foncière et mobilière (t. XXV), p. 10). — Parle sur la destination des biens paroissiaux (p. 621), — sur les commis de l'ancienne régie (p. 686 et suiv.), — sur les actes de l'état civil (p. 720). = Parle sur les actes de l'état civil (t. XXVI, p. 78), — sur les colonies (p. 90), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 165), — sur les actes de

Gombert, *député* (*Suite*).

l'état civil (p. 238), — sur la convocation de la première législature (p. 581). — Demande l'exécution du décret sur les émigrants (p. 636). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 753). = Parle sur les troubles du Morbihan (t. XXVII, p. 17), — sur les pensions (p. 145). — Fait une motion relative au payement des traitements, pensions, etc. (p. 476 et suiv.); — le défend (p. 477). — Parle sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 587 et suiv.). = Demande qu'il soit fourni un état des constructions, réparations et dépenses ordonnées pour la salle des séances de l'Assemblée nationale (t. XXIX, p. 107). — Parle sur la Constitution (p. 299), (p. 747), — sur la procédure commencée contre le sieur Gamache pour crime de lèse-nation (p. 763). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 131). = Parle sur l'affaire du prince de Monaco (t. XXXI, p. 121), — sur les lois rurales (p. 363).

Goncourt (De). — Voir *Huot de Goncourt*.

Gondrecourt (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **8**.

Gonesse (District de). — Voir *Impôts*, § **69**.

Gonesse (**S.-et-Oise**) (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **68**.

Gontaut (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Montferrand* (t. XIII, p. 733).

Gontaut-Biron (Armand), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Quercy*. Parle sur des troubles à Belfort (t. XX, p. 139).

Gontier de Biran, *député des communes de la sénéchaussée du Périgord*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gorany (Comte Joseph), *Milanais*. Demande à être naturalisé Français (t. XXXI, p. 356).

Gossin, *député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), (p. 55). — Son opinion, non prononcée, sur l'application des divisions proposées par le comité de Constitution aux trois provinces de la Lorraine, des Evêchés et du Barrois (p. 703 et suiv.). = Fait des rapports sur des contestations relatives à la division générale du royaume (t. XI, p. 170), (p. 179), (p. 184 et suiv.), (p. 189), (p. 209), (p. 210), (p. 234 et suiv.), (p. 257), (p. 258), (p. 266), (p. 284), (p. 289), (p. 316), (p. 317), (p. 326 et suiv.), (p. 350 et suiv.), (p. 355), (p. 362 et suiv.), (p. 374 et suiv.). — Propose de décider que le comité de Constitution pourra répondre aux demandes des municipalités relatives à l'interprétation de plusieurs décrets (p. 375). — Parle sur le département de Bar-le-Duc (p. 395). — Fait des rapports sur la division du royaume (*ibid.* p. et suiv.). — Se plaint des inexactitudes du procès-verbal, qu'il attribue à Baudouin, l'imprimeur (p. 396). — Fait des rapports sur la division du royaume (p. 407 et suiv.), (p. 420 et suiv.), (p. 427 et suiv.), (p. 441), (p. 487), (p. 496), (p. 518 et suiv.). = Secrétaire (t. XII, p. 156). — Propose une rectification pour l'article 4 du décret sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 212). — Demande le renvoi aux comité des finances d'une motion de Nairac relative aux cuirs (p. 308). — Parle sur une proposition relative à l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309). — Fait une motion relative au droit d'envoyer paître des troupeaux dans des prairies communales (p. 403). — Propose un projet de décret concernant le don gratuit (p. 443). — Fait un rapport sur la division du royaume (p. 565). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 581). = Fait un rapport sur la division du royaume (t. XIII, p. 44 et suiv.). — Parle sur l'abolition du droit de pacage (p. 104). = Présente une rectification du décret général sur la division du royaume (t. XV, p. 350). — Fait des rapports sur des difficultés relatives à la municipalité de Mauriac en Auvergne (p. 491), — sur le rattachement du hameau de Lilhette à la ville de Boulogne (p. 701), — sur une contestation entre les villes de Châlon-sur-Saône et Mâcon (p. 703), — sur la fixation du chef-lieu du département de Seine-et-Marne (p. 740). = Présente des projets de décret concernant la division du royaume (t. XVI, p. 153), (p. 220 et suiv.), — un projet de décret relatif à la division de Paris en 48 sections (p. 416 et suiv.), — un projet de décret rattachant à la municipalité de Paris une des deux municipalités de la commune de Montmartre (p. 418), — un projet de décret concernant les juges-consuls (p. 454). — Fait un rapport sur une pétition de la ville du Havre (p. 465), — sur l'audition d'une députation de plusieurs sections de Paris (p. 502). = Fait un rapport sur la division du royaume (t. XVII, p. 166); — parle sur le même objet (p. 444). — Fait une motion sur le divorce (p. 616 et suiv.). — Parle sur l'ouverture d'un paquet de dépêches adressé à Montmorin (p. 695 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 737 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant l'Ile de France (t. XVIII, p. 84 et suiv.). — Fait des rapports sur le placement des tribunaux dans les districts (p. 115), — sur la division du royaume (p. 172), — sur le placement des tribunaux dans les districts (p. 173), — sur le remboursement des offices supprimés (p. 494 et suiv.), — sur les dettes des compagnies supprimées (p. 501 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 558). — Fait une motion sur les écoles nationales (p. 560). — Présente des projets de décret sur la municipalité de Tonneins (p. 572), — sur les archives nationales (*ibid.* et p. suiv.). — Présente la suite des articles du décret sur les offices supprimés (p. 624 et suiv.), — des projets de décret sur les chefs-lieu de la Manche et de l'Aveyron et sur la réunion des citoyens actifs des cantons de Saint-Pargoire et de Cessenon, département de l'Hérault (p. 693 et suiv.), — sur les élections communales (p. 723), — sur l'étendue de chacun des six tribunaux du département de Paris (p. 755). = Présente des projets de décret concernant le district de Montauban (t. XIX, p. 20), — la division du royaume (*ibid.*), (p. 21), — des élections municipales (p. 46), — la division du royaume (p. 66), (p. 173 et suiv.), (p. 430 et suiv.), — l'application du décret sur le pouvoir judiciaire (p. 445), — la division du royaume (p. 578), (p. 584 et suiv.), (p. 672 et suiv.). — Commu-

Gossin, *député* (*Suite*).

nique une déclaration de Spon, ancien premier président au conseil d'Alsace, désavouant la protestation des officiers de ce conseil (p. 754). — Présente un projet de décret sur la division du royaume (*ibid.* et p. suiv.). = Présente des projets de décrets sur des tribunaux de commerce (t. XX, p. 67), (p. 128), — — sur la division du royaume (*ibid.*), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 131 et suiv.). — Parle sur le reculement des barrières (p. 135). — Présente trois décrets instituant un tribunal de commerce et des juges de paix (p. 275), — un décret sur les offices d'amirauté (p. 284 et suiv.). — Demande l'adjonction de six membres au comité de judicature (p. 312). — Présente deux projets de décrets sur la division du royaume (p. 329 et suiv.), — un projet de décret sur la nomination de plusieurs juges de paix (p. 350), — un projet de décret relatif aux ci-devant magistats de Corse (p. 460), — un projet de décret sur la formation de la Corse en un seul département (*ibid.*). — Parle sur une motion de Buttafuoco relative aux magistrats de Corse (p. 483). — Fait des rapports sur une réclamation des officiers de la chambre des comptes d'Aix (p. 483 et suiv.), — sur une institution de tribunaux de commerce et sur la nomination d'un juge (p. 725), — sur des pétitions relatives à la suppression de quelques districts (*ibid.* et p. suiv.). = Présente des projets de décrets sur les offices (t. XXI, p. 110 et suiv.), — sur les tribunaux (p. 169 et suiv.), (p. 343 et suiv.), (p. 484 et suiv.), (p. 608), (p. 734 et suiv.). = Présente des projets de décrets sur des réunions de communes et des formations de tribunaux de commerce (t. XXII, p. 43 et suiv.), (p. 119 et suiv.), (p. 145). — Présente des projets de décrets sur une nomination de juges de paix et l'établissement de tribunaux de commerce (p. 305 et suiv.), (p. 466 et suiv.). = Fait des rapports sur l'emplacement des tribunaux criminels (t. XXIII, p. 120 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 138), — sur l'établissement de tribunaux de commerce (*ibid.* et p. suiv.). = Présente un projet de décret sur des créations de tribunaux de commerce et la réunion de diverses municipalités (t. XXIV, p. 181). — Parle sur les appels des jugements des tribunaux de commerce (p. 325). = Fait un rapport sur des pétitions (t. XXV, p. 131). — Présente un projet de décret sur la délimitation de deux départements (p. 341 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la liquidation des offices des agents de change de Paris (p. 511). = Présente un projet de décret relatif à la nomination du quatrième juge du tribunal de district de Thouars (t. XXVI, p. 30). — Présente un projet de décret concernant l'établissement de tribunaux de commerce et de justices de paix (p. 30). — Fait un rapport sur le transport à Bayonne de l'assemblée électorale chargée de procéder au remplacement des fonctionnaires publics ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment prescrit par la loi (p. 65); — le défend (*ibid.*). — Fait un rapport sur l'établissement d'un tribunal de commerce dans la ville de Lyon (p. 261). — Fait un rapport sur le refus par les électeurs de prêter le serment civique (p. 262). — Fait un rapport sur la translation des cendres de Voltaire (p. 610). — Parle sur la liquidation des offices municipaux (p. 719). = Présente un projet de décret relatif aux pétitions des communes en changement de département, de district ou de canton, et portant établissement de tribunaux de commerce (t. XXVII, p. 199 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 544 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la circonscription des tribunaux de commerce de différentes villes (p. 697). = Présente un projet de décret relatif aux délibérations des municipalités de Frontignan et de Marseillan (t. XXIX, p. 106), — un projet de décret portant établissement de tribunaux de commerce dans différentes villes (*ibid.*). — Fait un rapport sur une pétition (p. 283). = Fait un rapport sur la liquidation des procureurs au grand conseil (t. XXX, p. 90 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à la fixation des paroisses et municipalités de Saint-Cloud et de Boulogne (p. 93). — Fait un rapport sur la suppression des alternats des administrations (p. 559), — le défend (p. 564). = Présente des projets de décrets relatifs à l'établissement de tribunaux de commerce dans différentes villes (t. XXXI, p. 366 et suiv.).

Gossuin, *député du tiers état du bailliage de Quesnoy*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 764). = Présente un projet de décret sur une institution de juges (t. XXI, p. 687 et suiv.). — Donne lecture de lettres adressées de Mons, par plusieurs officiers du dixième bataillon de chasseurs ci-devant Gévaudan, à leurs soldats (t. XXVIII, p. 12 et suiv.).

Goubert, curé de Bellegarde, *député du clergé des sénéchaussées de Guéret et Haute-Marche*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 284).

Goudard, *député du tiers état de la sénéchaussée de Lyon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume p. 139). = Fait un rapport sur les douanes (t. XVIII, p. 303 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la perception des impôts indirects (t. XIX, p. 425). = Fait un rapport sur le reculement des barrières (t. XX, p. 135), — le défend (*ibid.*). — Présente un projet de décret sur la résiliation des baux à loyer de la régie actuelle des traites (p. 736 et suiv.). — Parle sur la franchise de Bayonne (p. 748). = Fait un rapport sur le tarif des droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 135 et suiv.); — le défend (p. 173 et suiv.). = Secrétaire (t. XXII, p. 279). — Fait un rapport sur les traites (p. 425 et suiv.); — le défend (p. 469 et suiv.). = Fait un rapport sur l'organisation générale de l'administration des douanes (t. XXV, p. 260 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à l'exportation des bois situés sur les rives de la Meuse et dans le district de Gex (p. 489). — Présente un projet de décret sur l'exportation des bois nécessaires au chauffage des troupes en garnison à Monaco (p. 686). — Fait un rapport sur les commis de l'ancienne régie générale (p. 686). = Parle sur la régie des droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 133). = Fait un rapport sur quelques exceptions relatives à l'exécution des droits de traites (t. XXVII, p. 415 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le traitement à établir avec la principauté

Goudard, *député* (*Suite*).

de Salm pour les droits de traites (p. 418),— sur les entrepreneurs de la manufacture de Charleville et des forges de Marienbourg et de Haut-Marteau et sur l'exportation de toute espèce de bois par la rivière de Sarre (p. 711).= Fait des rapports sur le transit et l'entrepôt réclamés par les départements du Haut et du Bas-Rhin, et sur le remboursement des droits perçus sur les toiles blanches de coton étrangères qui seront introduites dans le royaume pour être imprimées dans les manufactures du département du Haut-Rhin (t. XXVIII, p. 16 et suiv.),— sur la nécessité de considérer comme étranger, relativement aux droits de douanes, le village des Hayons (p. 527 et suiv.), — sur l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie dans les relations du royaume avec l'étranger (p. 722 et suiv.). — Présente un projet de décret pour l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie (p. 736 et suiv.). = Défend le projet de décret pour l'exécution du nouveau tarif des droits de douane (t. XXIX, p. 228). — Fait un rapport sur la conservation des entrepôts d'eaux-de-vie et de genièvre des ports de la Manche (p. 644 et suiv.), — sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la Révolution en 1789 (p. 683 et suiv.). = Demande qu'il soit présenté par les comités un projet de décret interprétatif du décret du 8 juillet 1791 qui défend l'exportation des armes de guerre et des matières précieuses (t. XXXI, p. 131). — Présente un projet de décret du 8 juillet 1791 sur l'exportation (p. 240); — Soumet à la délibération le projet de décret sur la conservation des entrepôts d'eaux-de-vie de genièvre des ports de la Manche (*ibid.* et p. suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation de l'administration du commerce (p. 396 et suiv.); — le défend (p. 399). = Son rapport sur la nomenclature des bureaux de traites établis aux frontières et sur la dépense résultant d'établissements formés en vertu de nouveaux décrets (t. XXXII, p. 3 et suiv.). — Son rapport sur les formalités à substituer à celles existantes pour constater la fabrication en Suisse, des fromages, toiles et fils de fer, qui jouissent, à leur importation dans le royaume, d'exemption ou modération de droits (p. 13 et suiv.). — Son rapport sur quelques faveurs à accorder à la main-d'œuvre nationale (p. 15 et suiv.). — Son rapport sur les moyens de subvenir, pour l'avenir, aux pensions de retraite des préposés des douanes (p. 17 et suiv.). — Son rapport sur les moyens de faire l'emploi le plus utile des sacrifices que l'Assemblée a faits en faveur de la plupart des employés supprimés (p. 19 et suiv.). — Son rapport sur la conservation à Paris d'un bureau de douane de secours (p. 22 et suiv.). — Son rapport sur les moyens de lever les difficultés survenues dans l'exécution du tarif des droits de traites (p. 24 et suiv.). — Son rapport sur le régime à donner à l'île de Corse quant aux droits de traites (p. 26).

Goudard. Orateur de la députation de la commune de Paris chargée d'annoncer la mort de l'abbé de l'Epée (t. XI, p. 644 et suiv.).

Gouges-Cartou, *député des communes de la sénéchaussée du Quercy*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Son projet de déclaration

Gouges-Cartou, *député* (*Suite*).

des droits (p. 427 et suiv.). — Son mémoire sur les subsistances (p. 651).

Gouget-Deslandes, *membre de la société des amis de la Constitution*. — Son opinion sur les assignats (t. XVIII, p. 538 et suiv.).

Gouillac (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Goulard, curé de Roanne, *député du clergé du bailliage de Forez*. Fait l'abandon de ses bénéfices (t. VIII, p. 349). = Parle sur des impositions des privilégiés (t. IX, p. 183). — Demande que les curés congruistes ne soient plus exempts de la taxe commune (p. 187). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 10 et suiv.), (p. 218), (p. 223). = Les administrateurs composant le directoire du département de Rhône-et-Loire demandent la cessation de son congré employé à troubler les consciences (t. XXIV, (p. 288); — il lui est enjoint de rentrer dans les 8 jours (p. 289).

Gounot, *député des communes du bailliage de Nivernais et Donzois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Goupil de Préfeln, *député du tiers état du bailliage d'Alençon*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le seizième bureau (p. 105). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Appuie la motion relative au renvoi des troupes (p. 210). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 218 et suiv.). — Demande que l'on vote des remerciements à la députation envoyée à Saint-Germain et à Poissy (p. 251). — Combat le remboursement de la dîme (p. 394). — Demande qu'on prenne des mesures au sujet des troubles du Palais-Royal (p. 513). — Parle pour le *veto* suspensif (p. 551). — Demande que l'on délibère sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 643 et suiv.). = Demande la formation d'un comité de soixante membres pour l'examen de la réponse du roi concernant la sanction à donner aux arrêtés du 4 août (t. IX, p. 31). — Son opinion, non prononcée, sur la sanction royale (p. 62). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), — sur la procédure criminelle (p. 339), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 344), — sur des menaces adressées à des députés (p. 383), — sur la translation de l'Assemblée (p. 390). = Blâme le discours du vicomte de Mirabeau sur l'affaire du parlement de Metz (t. X, p. 84). — Fait un rapport au nom du comité des recherches (p. 168). = Présente, au nom du comité des recherches, un projet de décret sur le crime de lèse-nation (t. XI, p. 115); — demande qu'on le discute (p. 169). — Parle sur l'affaire de Toulon (p. 227), — sur la requête du marquis de Favras (p. 234), — sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat, décrété de prise de corps (p. 288), — sur la division du royaume (p. 325). — Fait une motion sur les incompatibilités parlementaires (p. 328). — Parle sur l'interprétation des décrets (p. 375), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419). — Demande que tous les membres de l'Assemblée prêtent le serment

Goupil de Préfeln, *député* (*Suite*).

civique (p. 431), — que le pouvoir exécutif soit invité à statuer sur les réclamations des Allemands possesseurs de fiefs en Alsace et en Lorraine (p. 547). — Parle sur la compétence du conseil du roi (p. 602), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 622), sur les ordres religieux (p. 651), — sur les droits féodaux (p. 691), (p. 727), — sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande (p. 729), — sur les droits féodaux (p. 765). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 15), (p. 16 et suiv.), (p. 18), (p. 68), — sur les droits de péage, minage, etc. (p. 94 et suiv.), — sur les droits féodaux (p. 110), — sur une faute typographique commise dans l'impression de l'Adresse aux provinces (p. 116), — sur les droits féodaux (*ibid.*), — sur le danger de représenter un décret adopté (p. 153), — sur les lettres de cachet (p. 161). — Fait une motion sur l'action publique en faveur des citoyens illégalement détenus (p. 203). — Parle sur la gabelle (p. 289), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309), — sur le procès-verbal (p. 358). — Fait des motions sur la responsabilité des agents chargés du payement des appointements des officiers de l'état-major des places frontières (*ibid.* et p. suiv.), — sur la prestation du serment civique par les femmes (p. 402). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 488), (p. 580), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 598), — sur le procès-verbal (p. 599), — sur l'éligibilité des citoyens (p. 529), — sur un incident relatif à l'éloignement des troupes (p. 734). = Parle sur l'enlèvement du fourrier Muscard par ordre du ministre de la guerre (t. XIII, p. 78), — sur les finances (p. 97), — sur la procédure criminelle (p. 164), — sur la chasse (p. 165). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur une demande d'un arrêt du parlement de Grenoble (p. 258), — sur la motion du comte de Marsanne concernant les biens des protestants (p. 276), — sur les droits féodaux (p. 280), — sur une dénonciation contre le ministre de la marine (p. 285), — sur la lettre de démission de deux députés de la noblesse de la sénéchaussée d'Alençon (p. 351), — sur les droits féodaux (p. 363), — sur le pouvoir judiciaire (p. 369), (p. 390), (p. 393), (p. 417), (p. 418 et suiv.), — sur la gabelle (p. 509), — sur un différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 517), — sur le droit de paix et de guerre (p. 548), — sur la division du royaume (p. 584), — sur le droit de paix et de guerre (p. 653), (p. 663). — sur le pouvoir judiciaire (p. 665), (p. 680). — sur les biens nationaux (p. 683), — sur le pouvoir judiciaire (p. 687). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 3), (p. 44), — sur l'exportation des armes (p. 94), — sur les traitements des ministres et conseil du roi (p. 113), (p. 114), — sur la mendicité (p. 122), — sur la constitution du clergé (p. 136), — sur la fédération (p. 137), (p. 141), (p. 142), — sur la constitution du clergé (p. 144), (p. 156), (p. 180), — sur un buste de Louis XVI (p. 214), — sur la constitution du clergé (p. 217), (p. 224), — sur une séance spéciale pour les adresses (p. 233), — sur la constitution du clergé (p. 240), — sur les troubles de Perpignan (p. 272), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 374), — sur le Comtat Venaissin (p. 407). — Présente un projet de décret concernant l'ordre des affaires à traiter dans les séances du soir (p. 418), — un projet de décret sur les pensions (p. 508). — Parle sur les troubles de Tabago (p. 599), — sur une réclamation à la ville de Toul (p. 608), — sur le pouvoir judiciaire (p. 703). — Parle sur la suppression des offices de jurés-priseurs (t. XVII, p. 3), — sur une plainte de Talma contre le curé de Saint-Sulpice (p. 50), — sur le pouvoir judiciaire (p. 70), — sur l'inculpation de Toulouse-Lautrec (p. 135), — sur une lettre de Necker relative aux ports de lettres pour les corps administratifs (p. 184 et suiv.), — sur l'administration de la caisse du clergé (p. 187), — sur un projet de décret concernant le retrait lignager (p. 190), — sur le pouvoir judiciaire (p. 207), — sur la succession de Jean Thierry (p. 324), — sur les écrits incendiaires (p. 510), — sur des droits non payés (p. 605). — Fait une motion concernant l'inexactitude d'un grand nombre de membres (p. 613). — Parle sur les biens nationaux (p. 636), — sur le pouvoir judiciaire (p. 664), (p. 702). — Parle sur l'enlèvement des poudres du château de Trisaven empêché par la municipalité de Lorient (t. XVIII, p. 82), — sur le code pénal maritime (p. 104), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 118). — Dénonce un pamplet de Lambert oit de Frondeville (p. 199); — demande qu'il soit condamné à la prison (*ibid.*), (p. 201). — Parle sur un incident relatif à Faucigny (p. 202), — sur les postes (p. 228), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 436), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 437), — sur les députés suppléants (p. 469), — sur le pouvoir judiciaire (p. 493), — sur une souscription de billets forcée (p. 514), — sur les archives nationales (p. 572 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 623), — sur l'affaire du camp de Jallez (p. 645). = Parle sur les tribunaux militaires (t. XIX, (p. 140), (p. 141), — sur la cour supérieure de Rennes (p. 322), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398). — sur la contribution foncière (p. 493), — sur la justice de paix (p. 609), — sur un incident soulevé par Guilhermy (p. 748). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 272), — sur le tribunal de cassation (p. (337), (p. 350), — sur le renvoi des ministres (p. 354), — sur l'inexécution d'un décret (p. 404), sur la constitution civile du clergé (p. 432 et suiv.), — sur le tribunal de cassation (p. 538). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XXI, p. 476 et suiv.) — Propose deux articles pour le projet sur les rentes foncières (p. 532). — Parle sur la maréchaussée (p. 628), — sur les jurés (p. 684), — sur la police (p. 694), — sur les chaises d'église (p. 705), — sur une pétition (p. 747), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 751). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 13 et suiv.), (p. 24 et suiv.) — Propose de rectifier les noms des vainqueurs de la Bastille (p. 39 et suiv.). — Parle sur une institution de juges de paix (p. 145,) (p. 146), — sur les jurés (p. 309), (p. 332), (p. 333), (p. 347), (p. 418), (p. 464), (p. 465), — sur des incompatibilités p. 478), (p. 479,) — sur des troubles dans Paris (p. 510), (p. 511), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 538), (p. 539), — sur le serment du cardinal de Bernis (p. 582), — sur les comités (p. 590), — sur les officiers seigneuriaux (p. 591), — sur les jurés (p. 756). = Parle sur les requêtes civiles (t. XXIII, p. 123,) — sur le tabac (p. 142), — sur la caisse

Goupil de Préfeln, *député* (*Suite*).

de l'extraordinaire (p. 169), p. 170), — sur une pétition des trappistes (p. 212 et suiv.), — sur les patentes (p. 225), — sur les gouvernements militaires (p. 369), — sur les bâtiments du roi (p. 387), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 554), — sur le pouvoir judiciaire (p. 554), — sur les émigrations (p. 567), (p. 572), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 663), — sur la maréchal de Broglie (p. 668), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), — sur l'organisation du ministère (p. 726). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 47), — sur les corps administratifs (p. 75 et suiv.), — sur les fournitures à l'armée (p. 192), — sur une pétition (p. 193,) — sur les baux emphytéotiques (p. 199), (p. 200), — sur la régence (p. 327 et suiv.), (p. 372), (p. 373), — sur les poids et mesures (p. 379.), — sur la garde du roi (p. 389), — sur les tribunaux criminels (p. 469), — les assignats (p. 474) — sur les foires (p. 479), — sur la haute cour nationale (p. 481), — sur les successions (p. 496), (p. 501), — sur les honneurs funèbres à rendre à Mirabeau (p. 536), — sur une motion de Lepelletier Saint-Fargeau (p. 560), sur l'organisation du ministère (p. 610 et suiv.). (p. 629.) — Secrétaire (p. 676). — Parle sur les monnaies (p. 680), — sur l'organisation du ministère (p. 693 et suiv.), (p. 696 et suiv.),—sur le traitement des ministres (p. 705).=Parle sur les droits féodaux (t. XXV, p. 3 et suiv.),—sur l'organisation du ministère (p. 14),—sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 106), — sur la police des églises de Paris (p. 180 et suiv.). — Rend compte de l'installation du tribunal de cassation (p. 231). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 245), — sur une lettre du roi (p. 314), — sur une pétition (p. 472), — sur un moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (p. 473), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 491 et suiv.), (p. 530 et suiv.), (p. 593), (p. 594); — sur une pétition (p. 657), — sur le droit de pétition (p. 995), — sur le droit d'affiche (p. 698). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 6 et suiv.), (p. 89), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 210), — sur les colonies (p. 264), (p. 361), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 436), (p. 454 et suiv.), —sur le traitement des fonctionnaires ecclésiastiques (p. 600),—sur l'emploi de l'argenterie des églises (p. 614), — sur les commissaires du roi près les tribunaux (p. 616), — sur le code pénal (p. 736), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur une pétition des établissements d'Indret et du Creusot (t. XXVII, p. 20), — sur la prestation de la dîme (p. 43), — sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (p. 59), — sur le code pénal (p. 66), (p. 243), — sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 274 et suiv.), — sur le code pénal (p. 293), (p. 303), — sur les troubles de Bastia (p. 313), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 328), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 330), — sur la fuite du roi (p. 360), (p. 519). — Demande le licenciement des gardes du corps (p. 532). — Parle sur la fuite du roi (p. 544), — sur les diamants de la couronne (p. 609). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 10), (p. 26), (p. 27), — sur la fuite du roi (p. 316 et suiv.),

Goupil de Préfeln, *député* (*Suite*).

(p. 318), — sur la tranquillité publique (p. 365), — sur la déchéance du roi (p. 387), — sur l'administration de la marine (p. 409), — sur l'action de la force publique (p. 699), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 702), — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 719). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 29), — sur la liquidation (p. 170), — sur les lois rurales (p. 256), — sur la Constitution (p. 333), (p. 385 et suiv.), (p. 403 et suiv.), — sur les fournitures de fourrages d'Alsace (p. 425), — sur la Constitution (p. 431), (p. 456), — sur les pensions des sieurs Micos et Capitaine (p. 493), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 572) — sur la Constitution (p. 636), (p. 714 et suiv.), (p. 729 et suiv.), (p. 733), (p. 750). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 93 et suiv.), — sur les gardes nationales volontaires (p. 289). — Fait une motion relative à l'interdiction du port des marques distinctives des ordres supprimés (p. 608), — la défend (*ibid.*). — Parle sur l'amnistie des prêtres refractaires (p. 633). — Fait une motion au sujet de l'éclat à donner à la publication de l'acte constitutionnel (p. 645). = Demande que le comité de Constitution présente un projet de décret relatif à la répression de l'usage des titres nobiliaires (t. XXXI, p. 136).—Parle sur le testament de la dame Thieslin (p. 239). — Demande que l'Assemblée décide si elle entend procéder à la nomination d'un gouverneur à l'héritier présomptif (p. 444). — Présente un projet de décret concernant la sanction des décrets rendus par l'Assemblée (p. 531).

Goupilleau, *député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97) — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Son opinion sur la sanction royale (t. IX, p. 62 et suiv.). = Fait un rapport sur les troubles de Marseille (t. X, p. 427). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 31), — sur l'organisation des municipalités (p. 112), — sur la requête de marquis de Favras (p. 234), — sur un projet de décret concernant les grains (p. 278), — sur la question du sermen civique (p. 443), — sur la division du royaume (p. 611). — Fait un rapport sur l'élection du maire d'Aisnay (p. 663), — le défend (*ibid.*). — Demande que la question de la traite des noirs soit jointe à celle des troubles de Saint-Domingue et de la Martinique (p. 762). = Fait un rapport sur des pièces remises par le ministre de la marine, concernant les colonies (t. XII, p. 2 et suiv.); — le défend (p. 4). = Parle sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (p. 292). — Fait un rapport sur les troubles de Marseille (p. 378 et suiv.): — le défend (p. 379). = Fait un rapport sur une demande d'un sieur Riston (t. XIII, p. 96). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 430), — sur les biens domaniaux (p. 455). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 137), — sur la perception des dîmes et champarts (p. 244), — sur le serment de la fédération (p. 699). = Parle sur le remplacement des jurés-priseurs (t. XVII, p. 221). = Parle sur l'annulation de procédures faites par les juges de Fontenay-le-Comte (t. XVIII, p. 146), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administra-

Goupilleau, *député* (*Suite*).

tives (p. 428), — sur l'affaire de Cordon (p. 667), — sur le plan d'imposition de Bouche (p. 678). = Parle sur la division du royaume (t. XIX, p. 21), — sur l'éligibilité des présidents des corps administratifs aux fonctions de juges (p. 70), — sur la contribution foncière (p. 155), — sur Saint-Domingue (p. 435). — Secrétaire (p. 528). — Parle sur le Trésor public (p. 588), — sur l'affaire de Brest (p. 742). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 370). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 486), (p. 524), p. 527). = Parle sur une adresse de la commune de Paris (t. XXII, p. 99), — sur le droit du timbre (p. 111), — sur les troubles d'Avignon (p. 288), — sur le tribunal criminel (p. 420), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 504), — sur la demande d'admission à la barre des amis de la Constitution monarchique (p. 506), — sur les droits de traites (p. 597). = Parle sur la contribution foncière (p. 395), — sur le pouvoir judiciaire (p. 449), — sur la confirmation des évêques (p. 584). = Parle sur la marine (t. XXIV, p. 42). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 199), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 366), — sur le droit de pétition (p. 693), (p. 696). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 146 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 231), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 465), — sur la convocation de la première législature (p. 509). = Parle sur la prestation de la dîme (t. XXVII, p. 43), — sur le Code pénal (p. 53), (p. 68), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 329). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 26 et suiv.), — sur l'abdication du roi (p. 331). — Fait un rapport sur les troubles survenus dans le département de la Vendée (p. 378 et suiv.). — Parle sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 453), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 473), — sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 727 et suiv.), (p. 733), (p. 735). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 72), — sur les mesures à prendre contre les prêtres réfractaires (p. 182), (p. 390), (p. 394), (p. 458), — sur la Constitution (p. 749). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 110 et suiv.), — sur l'acte constitutionnel (p. 187), (p. 217), — sur les receveurs des consignations (p. 241), — sur l'institution des jurés (p. 714). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 271), (p. 287 et suiv.), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 370), — sur les sociétés populaires (p. 624). — Demande le rapport du décret sur la nomination de 20 officiers supérieurs (p. 669). — Parle sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi (p. 675), — sur les délits et les peines militaires (p. 679).

Gourdan, *député du tiers d'état du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Attaque le parlement de Besançon (p. 297). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 501). = Parle sur une instruction relative aux corps administratifs (t. XI, p. 118), — sur un projet de décret concernant les troubles (p. 419), — sur la division du royaume (p. 610). = Parle sur les droits féodaux (XII, p. 110). = Parle sur l'enlèvement du fourrier Muscard (t. XIII, p. 78). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249). — Membre du comité de liquidation (p. 707). = Secrétaire (t. XVI, p. 121). — Par sur un buste de Louis XVI (p. 214), — sur la motion d'Alexandre de Lameth relative aux figures des quatre provinces enchaînées au pieds de la statue de Louis XIV (p. 374), — sur l'inviolabilité des députés (p. 467), — sur le traitement du clergé (p. 577), — sur le pouvoir judiciaire (p. 703). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 237), — sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 396). = Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 497). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 435 et suiv.). = Parle sur les passeports délivrés à Monsieur et à Mesdames, tantes du roi (t. XXVII, p. 486).

Gournay, *député des communes de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Gournay (District de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **44**.

Gouttes, curé d'Argelliers, *député du clergé de la sénéchaussée de Béziers*. Nommé commissaire-conciliateur (t. VIII, p. 37); — est remplacé, à sa demande (*ibid.*). — Fait le rapport sur l'élection du cardinal de Rohan (p. 268). — Soulève une question de droit féodal, à propos du projet d'arrêté du 4 août (p. 354 et suiv.). — Parle contre la domination du haut clergé (p. 380 et suiv.). — Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 337); — sur les biens ecclésiastiques (p. 431 et suiv.); — sur les municipalités (p. 441). = Parle sur l'état des dépenses (t. X, p. 323), — sur les impôts (p. 326), — sur le procès-verbal (p. 451). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 108), — sur l'imposition extraordinaire demandée par la ville de Rouen (p. 115). — Propose, au nom du comité des finances, d'imposer les maisons de campagne et les châteaux (p. 115). — Parle sur la liquidation des créances arriérées (p. 285). — Fait une motion concernant les directeurs des fermes à sel et du tabac (p. 328). — Parle sur l'exécution des décrets sur les municipalités (p. 423). — Fait un rapport sur l'imposition extraordinaire de la ville de Rouen (p. 497). — Parle sur les troubles des provinces (p. 677). — Propose un projet de décret concernant les impositions du Dauphiné (p. 711). = Présente un projet de décret concernant une demande d'autorisation d'imposition extraordinaire adressée par la ville d'Abbeville (t. XII, p. 19), — un projet de décret concernant une demande d'emprunt de la ville d'Orléans (p. 29), — un projet de décret relatif aux secours à donner aux pauvres par les municipalités (*ibid.*). — Parle sur les dons patriotiques (p. 64). — Présente des projets de décrets sur des emprunts d'intérêt local (p. 153), — sur la gabelle (p. 163), — sur un emprunt d'intérêt local (p. 189). — Parle sur les ordres religieux (p. 238). — Présente deux projets de décret (p. 267). — Parle sur la fabrication des amidons (p. 295). — Présente un projet de décret sur la circulation du numéraire (p. 298 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant les appointements des

Gouttes, *député* (*Suite*).

officiers de l'état-major des places frontières (p. 340); — donne des explications à ce sujet (p. 352); — présente un nouveau projet de décret sur le même objet (p. 354), — un projet de décret concernant la ville de Besançon (p. 368), — un projet de décret relatif à la municipalité de Martel (p. 378), — un projet de décret concernant les dépenses de l'artillerie et du génie (p. 572), — un projet de décret concernant les gardes françaises (*ibid.*). — Parle sur la dîme (p. 739 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 78 et suiv.), — sur la dîme (p. 147), (p. 149), (p. 150). Fait un rapport sur l'impôt du tabac (t. XV, p. 265). — Parle sur les maîtres de poste (p. 289). — Président (p. 324); — prononce un discours contenant la nouvelle prestation de serment (p. 324 et suiv.), — un autre discours en quittant le fauteuil (p. 453). — Parle sur les biens domaniaux (p. 454). — Présente un projet de décret d'intérêt local (p. 491). — Parle sur les troubles de Montauban (p. 550 et suiv.), — sur des faits d'insubordination dans un régiment (p. 646). — Propose de s'occuper du sort des ecclésiastiques ayant un service journalier et n'ayant pas de ressources par suite du refus de leur payer la dîme (p. 664). — Parle sur les troubles de Paris (p. 677). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 17), (p. 35), (p. 134), — sur la fédération (p. 140), — sur la constitution du clergé (p. 142), (p. 164), — sur des indemnités à accorder à ceux qui ont souffert à l'occasion de la Révolution (p. 167), — sur la constitution du clergé (p. 180 et suiv.). — Présente un décret au nom du comité de liquidation (p. 192). — Parle sur la constitution du clergé (p. 216), (p. 217), (p. 219), (p. 235), (p. 237), (p. 239), (p. 240), (p. 246, et suiv.), — sur la constitution du clergé (p. 273), (p. 400), (p. 401), — sur les biens nationaux (p. 456), (p. 457), — sur les troubles de Nîmes (p. 509), — sur le traitement du clergé (p. 534), (p. 567), (p. 576). = Parle sur l'admission à la barre de la municipalité de Schelestadt (t. XVII, p. 1), — sur les postes (p. 47), — sur la plainte de Talma contre le curé de Saint-Sulpice (p. 50), — sur la destination d'un drapeau déposé dans l'Assemblée (p. 90), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185), — sur le non-recouvrement des impôts (p. 202 et suiv.), — sur le remplacement des jurés-priseurs (p. 221), — sur les biens nationaux (p. 263), — sur la chasse (*ibid.*), — sur les troubles de Montauban (p. 272). — Présente un projet de décret sur la solde des gardes-françaises (p. 316). — Parle sur les pensions (p. 443), — sur les droits féodaux (p. 578), — sur des droits non payés (p. 605), — sur une motion de Gérard concernant la privation d'indemnité législative (p. 613 et suiv.), — sur les forêts nationales (p. 635), (p. 636), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 653), — sur la contribution patriotique (p. 661), — sur les troubles de Schelestadt (p. 694). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 104), — sur l'académie de peinture (p. 245), — sur le pouvoir judiciaire (p. 261), — sur la dette publique (p. 387), — sur l'affaire de Nancy (p. 410), (p. 433), (p. 472), — sur les troubles au camp de Jallez (p. 636), — sur une lettre de Bailly concernant les ouvriers (p. 693), — sur les troubles de Brest (p. 767). = Fait un rapport sur les travaux du sieur de Mandre (t. XIX, p. 47). — Rend compte de la cérémonie du 20 septembre 1790 en l'honneur des citoyens morts le 31 août à Nancy (p. 91). — Parle sur les pensions des religieux (p. 176), (p. 240), (p. 241), — sur le retard apporté par les comptables de la ci-devant province de Bourgogne dans la reddition de leurs comptes (p. 337), — sur les troubles de l'Aude relatifs à la circulation des grains (p. 425), — sur Saint-Domingue (p. 430), — sur les biens nationaux (p. 543), (p. 582). — Fait un nouveau rapport sur la machine de l'abbé de Mandre (p. 615). — Présente un projet de décret relatif à l'achèvement de l'impression des œuvres de Fénelon (p. 666). Parle sur la division du royaume (p. 673). = Parle sur la protection des nationaux français (t. XX, p. 45). — Fait un rapport sur un projet de remboursement des recettes perpétuelles (p. 128 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 170), — sur la contribution foncière (p. 262), — sur les biens nationaux (p. 283). = Présente un projet de décret au nom du comité de liquidation (t. XXI, p. 300), — les doléances des râpeurs de tabac (p. 321), — des dénonciations contre différentes administrations (*ibid.*), (p. 322). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 476), — sur les biens nationaux (p. 608), — sur le traitement des vicaires (p. 625), — sur les dispenses de mariage (p. 745). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 16), — sur l'exécution de la loi de résidence (p. 23), — sur le clergé (p. 367), — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 367), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 499), sur les biens nationaux (p. 720). = Parle sur la contribution patriotique (t. XXIII, p. 139), — sur les patentes (p. 214 et suiv.). — Élu évêque (p. 299). — Fait un rapport sur les dépenses relatives aux bâtiments du roi (p. 387). — Parle sur les embouchures du Rhône (p. 432), — sur le refus de serment du grand aumônier de France (p. 551), — sur le comité de liquidation (p. 738). = Parle sur un projet de décret concernant le département de la Gironde (t. XXIV, p. 367.) = Parle sur le traitement des fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXVI, p. 600). = Présente un projet de décret ordonnant le remboursement de plusieurs parties de la dette publique (t. XXVII, p. 200 et suiv.). — Parle sur les travaux d'utilité publique (p. 273), — sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 274). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de plusieurs parties de la dette publique (t. XXVIII, p. 55 et suiv.); — un projet de décret relatif aux receveurs particuliers des finances chargés du recouvrement des rôles supplétifs de 1789 (p. 70 et suiv.). — Fait un rapport sur la liquidation du péage de Sainte-Croix (p. 252 et suiv.). — Parle sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542). = Parle sur la distribution des petits assignats (t. XXIX, p. 133), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 223), — sur la liste civile (p. 320), — sur la Constitution (p. 378), — sur le Panthéon (p. 441), sur le compte des recettes et des dépenses de 1790 (p. 537). = Présente un projet de décret relatif au remboursement des cautionnements fournis par les employés de la ferme générale (t. XXXI, p. 168), — un projet de dé-

Gouttes, *député* (*Suite*).

cret relatif à la liquidation des dettes des communautés d'arts et métiers supprimées (p. 170). — Parle sur les pensions (p. 531).

Gouvernement de Paroisses. — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de) § **46**.

Gouvernement monarchique. Opinion, non prononcée, de Bergasse, sur les limites du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif (22 septembre 1789, t. IX, p. 109 et suiv.). — Voir *Constitution*, § **4**.

Gouvernements militaire. (Suppression des). — Voir *Armée*, § **71**.

Gouverneur de l'héritier présomptif. — Voir *Héritier présomptif*.

Gouverneurs des Colonies (Droits des).—Voir *Colonies*, § **31**.

Gouvion (De), *officier chargé de la garde des Tuileries*. Donne communication des détails qui lui sont connus sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 370 et suiv.).

Gouy-d'Arsy (Marquis de), *député de Saint-Domingue*. — Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Présente un projet d'adresse au roi (p. 140). — Est chargé de prendre des informations sur les ordres donnés aux troupes placées à l'extérieur du lieu des séances (p. 149). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165), (p. 187 et suiv.), (p. 190). — Prend part à la discussion sur le renvoi des troupes (p. 211). — Exprime l'opinion de son bureau sur la formation d'un comité des finances (p. 221). — Appuie la motion de Mounier tendant au rappel de Necker et des autres ministres renvoyés (p. 228), — le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 265), — Fait une motion tendant à la mise en dépôt des lettres saisies (p. 274); — la défend (*ibid.*). — Appuie la proposition concernant la création d'un comité de recherches (p. 294). — Amende le projet de déclaration des droits (p. 465); (p. 471 et suiv.). — S'oppose à l'admission du procureur du roi de Falaise qui demandait à s'expliquer à la barre (p. 481). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483), (p. 484), — sur l'arrestation de François (de Neufchâteau) (p. 485), — en faveur de Saint-Domingue menacée de la famine (p. 554). = Propose qu'on s'occupe, tous les matins, des finances, et tous les soirs, des subsistances et des rapports (t. IX, p. 44 et suiv.). — Moyens proposés par lui pour prévenir la banqueroute de l'Etat (p. 47 et suiv.). — Demande qu'un signe extérieur distingue les députés (p. 389), — que l'Assemblée se transporte en corps auprès du roi (p. 461 et suiv.). = Parle sur la caisse d'escompte (t. X, p. 160 et suiv.). — Appuie la motion de de Curt, concernant les colonies (p. 353). — Se défend contre l'accusation de calomnie (p. 357). — Parle sur la banque nationale (p. 677 et suiv.). = Parle sur l'importation des farines étrangères dans les colonies (t. XI, p. 2). — Demande à prendre à partie le ministre de la marine (*ibid.*). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), (p. 383 et suiv.), (p. 387). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 89), (p. 91). = Lit et appuie une dénonciation contre le ministre de la marine adressée de Saint-Domingue (t. XV, p. 285). = Parle sur des projets de décret relatifs aux frais des convocations du 24 janvier 1789 (t. XVI, p. 99), — aux troubles de Tabago (p. 599 et suiv.) = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 386 et suiv.). — Communique une adresse de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue (p. 561), — une lettre et un extrait des registres de l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue (p. 714 et suiv.). = Répond à des accusations portées contre lui (t. XIX, p. 93), (p. 94). = Fait un discours en l'honneur de Desilles (t. XXII, p. 564 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le projet de loi relatif aux émigrants (t. XXIII, p. 578 et suiv.). — Parle sur les colonies (t. XXIV, p. 595) (p. 596.). = Parle sur la création de petits assignats (t. XXV, p. 430 et suiv.); — sur les colonies (p. 744 et suiv.), (p. 748 et suiv.) = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 97). — Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (p. 122). = Remet au président deux lettres saisies sur M. Ehrard, médecin du roi (t. XXVII, p. 412 et suiv.). — Parle sur les affaires de Saint-Domingue (p. 584 et suiv.).— Son rapport sur les dépenses ordonnées pour la salle des séances de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 71 et suiv). = Son opinion, non prononcée, sur le remboursement des charges des 113 notaires de Paris (t. XXXI, p. 200 et suiv.). — Se défend d'avoir écrit une lettre contre le décret du 15 mai 1791 sur les colonies et dépose sur le bureau de l'Assemblée un exemplaire de cette fausse lettre et de celle qu'il lui a été reprochée précédemment (p. 276). — Sa confession ou liste de ses péchés politiques, suivie des deux lettres à lui reprochées (p. 301 et suiv.).

Gower-Sutherland (Comte de), *ambassadeur d'Angleterre en France*. Sa réclamation pour les sieurs Pyne et Forster, maîtres de vaisseaux anglais (t. XXVII, p. 707).

Goyard, *député des communes de la sénéchaussée de Moulins*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Grâce de Dieu (Roi par la).—Voir la discussion sur l'organisation du Corps législatif (8 octobre 1789, t. IX, p. 383 et suiv.).

Grades du service de mer et grades du service de terre (Correspondance entre ces grades). — Voir *Marine*, § **15**.

Graffan, *député des communes de la viguerie de Perpignan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Graimberg de Belleau (De), *député de la noblesse du bailliage de Château-Thierry*. Donne sa démission (t. XVII, p. 3).

Grains.

§ **1er**. — Mémoire du comte Reynaud de Montlosier tendant à l'abolition du commerce exclusif des grains par les négociants français (31 juillet 1789, t. VIII, p. 528) ; — discussion : Guinebaud, Huard (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **2**. — Plaintes d'un député de la province

Grains (*Suite*).

du Maine au sujet de vexations commises à l'endroit du commerce des grains (16 septembre 1789, t. IX, p. 4); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **3**. — Examen, par Boislandry, de plusieurs questions sur le commerce des grains (22 décembre 1789, t. X, p. 746 et suiv.).

§ **4**. — Projet de décret concernant le droit de transit des Génevois dans le ci-devant pays de Gex (22 août 1790, t. XVIII, p. 212) ; — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Décret concernant les grains venant de l'étranger dans un port de France (11 novembre 1790, t. XX, p. 376).

§ **6**. — Opinion, non prononcée, de de Custine sur la liberté du commerce des grains (t. XXXII, p. 407 et suiv.).

Grains et Farines (Cherté, circulation et exportation des). — Voir *Subsistances*.

Grammont (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bourdon* (t. XIV, p. 43).

Grandin, curé d'Ernée, *député du clergé de la sénéchaussée du Maine*. Demande que l'on joigne une déclaration des devoirs à celle des droits (t. VIII, p. 321). = Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 267). = Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 222), — sur le traitement du clergé (p. 568).

Granet (Sieur), impliqué dans les troubles d'Aix. *Troubles* (Ville d'Aix, § **1**).

Grands hommes (Sépulture des). — Voir *Panthéon*.

Grange (De). — Voir *Bernigaud de Grange*.

Grangier, *député du tiers état du bailliage de Berry*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Conteste aux députés le droit d'être nommés à une fonction (t. X, p. 114). — Parle sur l'exemption du timbre et du contrôle pour les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 230). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur un projet de décret d'intérêt local (p. 350). = Parle sur la contribution patriotique (t. XVII, p. 662). = Demande un secours pour les inondés du département du Cher (t. XX, p. 727). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XXI, p. 476), p. 744).

Grasse (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **65**.

Gratifications et récompenses.

§ **1er**. — Rapport par Gaultier-Biauzat sur les récompenses à accorder à divers particuliers pour le courage qu'ils ont montré lors du débordement de la Loire (30 août 1791, t. XXX, p. 80) ; — projet de décret (*ibid.*); — adoption sans discussion (*ibid.*).

§ **2**. — Sur la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), l'Assemblée décrète qu'il sera payé au sieur Lataille, propriétaire du Jeu de Paume de Versailles, une gratification de 6,000 livres (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 669).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Salomon de la Saugerie, tendant à accorder 200 livres au sieur Gory, secrétaire de la commission envoyée par l'Assemblée

Gratifications et récompenses (*Suite*).

dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 675).

Gratifications. — Voir *Assemblée nationale*, t. XXXI. — Voir aussi *Récompenses nationales*.

Graveurs. Pétition des graveurs de Paris (31 mai 1791, t. XXVI, p. 670); — débat : de Virieu, Rœderer (*ibid.* p. 671); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Gravure (Encouragement à la). — Voir *Beaux-Arts*.

Gray (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **6**.

Greffes domaniaux. — Voir *Liquidation*, § **17**.

Greffiers des juges de paix et des juges de district — Voir *Pouvoir judiciaire*, § **3**.

Greffiers des tribunaux. — Voir *Incompatibilités*, § **6**.

Greffiers des tribunaux de district. Adoption d'un projet de décret, présenté par Duport, renvoyant à la prochaine législature la fixation des indemnités qui leur sont dues (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 636).

Grégoire, curé d'Embermesnil, *député du clergé du bailliage de Nancy*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 106). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait un rapport de vérification de pouvoirs (p. 156). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). — Prend part à la discussion relative au renvoi des troupes (p. 211). — Demande la formation d'un comité chargé de dénoncer les ministres coupables (p. 228); — se déclare prêt à retirer celle de ses expressions qui auraient paru blessantes (p. 228); — renouvelle sa motion (p. 232 et suiv.). — Propose d'employer l'intervention des curés au rétablissement de la tranquillité publique (p. 266), (p. 267). — Dénonce les persécutions exercées contre les juifs en Alsace (p. 336). — Demande une déclaration des droits et des devoirs (p. 340). — Annonce qu'il soutiendra tout à la fois les droits du clergé et la proposition d'Alexandre de Lameth tendant à donner les biens ecclésiastiques pour gage des dettes de l'Etat (p. 371). — Demande que le rachat de la dîme ne soit pas partiel et que le remboursement en soit fait en biens-fonds (p. 385), — que le nom de Dieu soit mis en tête de la déclaration des droits (p. 452), — que l'on s'occupe de la majorité des rois (p. 504). — Soutient l'opinion que les députés ne doivent compte qu'à leurs commettants de l'exécution de leurs cahiers (p. 510). — Parle contre le *veto* absolu (p. 566 et suiv.). — S'oppose à la lecture du mémoire de Necker sur la sanction royale (p. 609). = Demande la suppression du régime des gabelles (t. IX, p. 52 et suiv.). — Prend part à la discussion sur la dédicace faite par Palissot d'une édition des œuvres de Voltaire (p. 182). — Parle sur l'abolition de franc-fief (p. 199), — en faveur des juifs d'Alsace persécutés (p. 201), — sur le procès-verbal à propos de la propriété des biens ecclésiastiques (p. 202), — sur le vote intervenu à ce sujet (*ibid.*), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 344), — sur la translation de l'As-

Grégoire, *député* (*Suite*).

semblée à Paris (p. 383), — pour l'ajournement de la discussion sur les biens du clergé (p. 408), — contre la quatrième condition d'éligibilité consistant dans le payement d'une imposition directe de la valeur de trois journées de travail (p. 470), — pour l'exception en faveur des fils de famille (p. 599), — sur la motion de Treilhard relative aux bénéfices (p. 729). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. X, p. 344 et suiv.), — sur le comité colonial (p. 362). — Sa motion en faveur des juifs (p. 764 et suiv.). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 46), — sur les pensions (p. 85), (p. 108), — sur les juifs (p. 365). — Demande que le comité féodal puisse répondre aux questions qui lui sont adressées concernant l'interprétation de plusieurs décrets (p. 436). Ses observations sur le rapport du comité d'agriculture concernant le dessèchement des marais (p. 494 et suiv.). — Parle sur la suppression des ordres religieux (p. 575), — sur les troubles des provinces (p. 615), — sur le traitement des religieux (p. 639), (p. 647). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 5), — sur les droits féodaux (p. 17). — Propose de porter à 30 le nombre des membres du comité des rapports (p. 162). — Parle sur les ordres religieux (p. 267), — sur les officiers-majors des places frontières (p. 324), — sur les colonies (p. 383), — sur les comités (p. 443). — Propose la révocation de l'affectation des bois de Lorraine et des évêchés aux salines de l'Est (p. 458). — Parle sur la dîme (p. 668 et suiv.), (p. 685, (p. 751). = Lit une lettre du ministre de la justice, Champion de Cicé, concernant une réclamation des forçats de Toulon au sujet des prévôts de la marine (t. XIII, p. 45). — Présente un projet de décret en faveur de l'abbé Demandre, inventeur d'une machine (p. 144). — Parle sur la dîme (p. 148), (p. 150). = Parle sur le dessèchement des marais (t. XV, p. 358) — sur la clôture de la discussion d'une question relative au pouvoir judiciaire (p. 417), — sur l'affaire des Suisses fribourgeois (p. 630 et suiv). = Rend compte des mauvais traitements subis par le curé de Mondeville, et demande la suspension du jugement des affaires non urgentes (t. XVI, p. 28). — Parle sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (p. 41). — Parle sur la constitution du clergé (p. 44), (p. 133 et suiv.), (p. 134), (p. 135), (p. 142), (p. 158), — sur le sort des religieux expulsés (p. 160), — sur la constitution du clergé (p. 216), (p. 223), (p. 225), (p. 236), (p. 240), (p. 244 et suiv.), (p. 400), — sur la détention arbitraire d'un Français à Stettin (p. 606 et suiv.). — Demande l'inscription au procès-verbal du nom de l'abbé de Coulmiers en tête de sa rétractation de la signature apposée par lui au bas de la *Déclaration* contre le décret du 13 avril 1790 (p. 740). = Dénonce des enrôlements dans la Meurthe pour l'armée autrichienne (t. XVII, p. 506). = Parle sur les académies (t. XVIII, p. 175), — sur le dessèchement des marais (p. 259), — sur les religieux (p. 670). = Fait un rapport sur des élections (t. XIX, p. 69). — Parle sur l'invention de l'abbé de Mandre (p. 615). = Fait une motion sur la suppression de l'inégalité des partages (t. XX, p. 199). — Fait des rapports sur les élections de Corniileau (p. 459), de Bourdeaux (p. 473). = Parle sur l'affaire de Nancy

Grégoire, *député* (*Suite*).

(t. XXI, p. 311 et suiv.), (p. 319). — Fait une déclaration en faveur du décret sur le serment ecclésiastique (p. 677 et suiv.); — prête serment (p. 678). = Explique le décret sur le serment des prêtres (t. XXII, p. 14). — Président (p. 305). — Répond à un discours en l'honneur de Desilles (p. 564). = Parle sur une adresse relative à l'élection des évêques et des curés (t. XXIII, p. 55). — Fait un rapport sur le remplacement de deux députés décédés (p. 136). — Demande des poursuites contre de Calonne comme ministre prévaricateur (p. 189). — Élu évêque de Blois (p. 198). — Parle sur le choix des vicaires (p. 598). = Demande l'exécution du décret affectant des maisons aux religieux qui veulent la vie commune (t. XXIV, p. 31); — un congé pour se rendre dans son diocèse et y calmer les esprits agités par les ennemis du bien public (p. 291). = Parle sur les colonies (p. 638), — sur le droit de pétition (p. 687 et suiv.), (p. 69 et suiv.), — sur les colonies et l'esclavage (p. 737 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 13), (p. 16), (p. 42 et suiv.), — sur les municipalités (p. 476). = Parle sur les colonies (p. 231). — Sa lettre aux citoyens de couleur et nègres libres (p. 232 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 363), (p. 383). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 270), (p. 318 et suiv.). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 383 et suiv.), (p. 750). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 275), (p. 278), — sur les sociétés (p. 670).

Grelet de Beauregard, *député du tiers état de la sénéchaussée de Guéret et Haute-Marche*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait des rapports au nom du comité de vérification (p. 277), (p. 291). = Fait un rapport sur une contestation soulevée au sujet de l'élection de Buttafuoco, député de l'île de Corse (t. IX, p. 674). = Parle sur le nombre des membres du directoire départemental (t. X, p. 117). — Présente un article additionnel au décret sur la réformation de la justice criminelle (p. 525 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 716). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 178), (p. 289). = Parle sur la procédure criminelle (t. XIII, p. 165). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278). — Fait une motion sur l'administration des biens donnés à la société des jésuites (p. 596). — Parle sur les patentes (p. 225). = Fait une motion au sujet de l'éligibilité des fils de famille dont les pères payent une contribution égale à celle qui est nécessaire pour être éligible (t. XXVII, p. 103 et suiv.). — Parle sur la tranquillité publique (p. 365). = Demande qu'il soit fait un rapport sur le nombre et le salaire des secrétaires et commis de l'Assemblée (t. XXIX, p. 107).

Grenier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 268), (p. 374), (p. 540).

Greniers à sel (Notaires et huissiers aux). — Voir *Gabelle*, § 5.

Grenoble (Chambre des comptes de). — Voir *Liquidation*, § 55.

Grenoble (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **8**.

Grenoble (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **20**. — *Troubles*, § **49**.

Grenot, *député du tiers état du bailliage de Dôle en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Membre du comité d s rapports (t. XVI, p. 136). = Secrétaire (t. XXVI, p. 752).

Grézolles (Comte de), *député de la noblesse du bailliage du Forez*. Parle sur la dîme (t. XII, p. 750).

Griffon de Romagné, *député du tiers état de la sénéchaussée de la Rochelle*. Adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande l'insertion au procès-verbal des réclamations des députés d'Aunis au sujet de la réunion de cette province à la Saintonge (t. XI, p. 177). — Parle sur la division du royaume (p. 442).

Grisons (Les). Adresse de cette république à l'Assemblée nationale, contenant des félicitations sur la Constitution française et le vœu que le nouveau mode d'avancement projeté pour l'armée française soit rendu commun aux troupes suisses à la solde de la France (2 avril 1790, t. XII, p. 517 et suiv.); — débat sur l'accueil à faire à cette adresse : comte de Clermont-Tonnerre, Muguet de Nanthou, comte de Clermont-Tonnerre, de La Réveillère de Lépeaux (*ibid.* p. 518); — décret portant que le président demandera au roi de prendre en considération le vœu des Grisons et leur écrire qu'il est chargé de leur en faire part et de leur exprimer la reconnaissance de l'Assemblée pour leurs témoignages de fraternité (*ibid.*).

Gros (Abbé), *député du clergé de la ville de Paris*. Parle sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (t. XII, p. 197). = Sa rétractation au sujet de sa signature mise au bas d'une protestation contre le décret du 13 avril 1790 (t. XVI, p. 37 et suiv.). = Parle sur la lettre pastorale de l'évêque de Toulon (t. XVIII, p. 128).

Gros, *député du tiers état de Boulogne-sur-Mer*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91).). — Signe le serment du Jeu de Peaume (p. 138). = Fait un rapport sur l'aliénation du sol de la forêt de Beaufort (t. XXVIII, p. 443 et suiv.).

Grosbois (Perreney de), *député de la noblesse du bailliage de Besançon*. Nommé commissaire-rédacteur (t. VIII, p. 69). — Défend le parlement de Besançon (p. 297). = Prend part à une incident soulevé à l'occasion de la présidence de l'abbé Gouttes (t. XV, p. 324). = Proteste par lettre contre le décret sur l'abolition des titres de noblesse (t. XVI, p. 402). = Proteste contre le décret sur la résidence des fonctionnaires publics et donne sa démission (t. XXIV, p. 470 et suiv.).

Groubert de Groubentall, *homme de loi*. Fait hommage à l'Assemblée des ouvrages qu'il a publiés depuis quinze ans (t. XXVI, p. 744).

Guadeloupe. Vérification de ses élections : 2 députés et 2 suppléants (22 septembre 1789, t. IX, p. 103).

Guadeloupe (Troubles à La). — Voir *Colonies*, § **14**.

Gualbert, *curé et député de la Guadeloupe*. Son élection (t. XVII, p. 384). = Parle sur la marine militaire (t. XXII, p. 218). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 20 et suiv.), (p. 198), (p. 200), (p. 215), (p. 216), (217), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 379). = Prévient qu'il s'abstiendra d'assister aux séances de l'Assemblée (t. XXVI, p. 122 et suiv.). — Parle sur le Code pénal (p. 728).

Guégan, recteur de Pontivy, *député du clergé du diocèse de Vannes*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 106). = Se plaint de ce qu'une partie du discours lu par le président de La Houssaye n'a pas été déposée (t. XI, p. 128). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 35), p. 222). = Nommé évêque du Morbihan (t. XXIII, p. 747).

Guérin, *député des communes de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Guerre (Bruits de).

Rapport par Mirabeau l'aîné, au nom du comité diplomatique, sur les bruits de guerre (28 janvier 1791, t. XXII, p. 535 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 537 et suiv.); — la discussion immédiate est ordonnée (*ibid.* p. 538); — article 1er : adoption sans discussion (*ibid.* p. 541); article 2 : Gaultier-Biauzat, d'André (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : adoption sans discussion (*ibid.* et p. suiv.).

Guerre (Dépenses du ministère de la). — Voir *Crédits.—Dépenses de la guerre.—Finances*, § **2**.

Guerre de sept ans. — Voir *Anspach* (Margrave d').

Guignard. — Voir *Saint-Priest* (Comte de).

Guilhem de Clermont-Lodève (Marquis). —Voir *Clermont-Lodève* (Marquis Guilhem de).

Guilhermy, *député du tiers état de la sénéchaussée de Castelnaudary*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Son opinion, non prononcée, sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 415 et suiv.). — Accusé d'avoir insulté Mirabeau, se défend (p. 746), (p. 747), (p. 748); — condamné à trois jours d'arrêts (*ibid.*); — écrit à ce sujet à ses commettants (p. 749 et suiv.).

Guillaume, *député du tiers état de Paris-hors-les-Murs*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Combat la création d'un comité des rapports (p. 293). = Demande qu'aucun ordre donné par le roi ne soit obligatoire, s'il n'est signé par lui et contresigné par un secrétaire d'État (t. IX, p. 212). — Propose d'ajouter douze articles à la motion de Guillotin relatives aux suppliciés (p. 393 et suiv.). — Parle sur les conditions d'éligibilité (p. 596). = Parle sur les assemblées administratives (t. X, p. 226). = Demande qu'on s'occupe de la situation des curés et vicaires congruistes (t. XI, p. 45); — son projet de décret à ce sujet (p. 48). — Propose de fixer immédiatement le chiffre de la liste civile (p. 107). — Parle sur le crime de lèse-nation (p. 169), — sur les

Guillaume, *député* (*Suite*).

troubles de Toulon (p. 222), — sur un incident provoqué par l'abbé Maury (p. 286), — sur une réclamation de Cousin de Beauménil, procureur du roi à Montdidier (p. 556), — sur les ordres religieux (p. 589), (p. 590), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 622). — sur les droits féodaux (p. 691). — Secrétaire (p. 732). = Parle sur les juridictions prévôtales (t. XII, p. 61). — Communique des nouvelles relatives aux colonies (p. 73). — Fait des motions sur les troubles de Marseille (p. 140), — sur l'incompatibilité de toutes fonctions dans les assemblées administratives avec celles du Corps législatif (p. 141). — Parle sur les lettres de cachet (p. 161). — Propose des remerciements pour l'abbé de Montesquiou (p. 170), — le retrait de deux décisions prises sur la demande de Bouche (p. 177). — Réclame la clôture d'un incident relatif à l'éloignement des troupes (p. 734). — Demande le rappel à l'ordre de Cazalès (p. 749). = Demande qu'on rappelle à l'ordre les interrupteurs (t. XV, p. 386). — Parle sur les biens domaniaux (p. 455). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 398).=Parle sur un projet de loi d'intérêt local (t. XX, p. 200). = Parle sur les officiers (t. XXI, p. 449 et suiv.), (p. 525), (p. 602 et suiv.), (p. 604 et suiv.), (p. 660), (p. 664). = Parle sur l'emplacement des tribunaux de Paris (t. XXII, p. 83), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 504 et suiv.). = Parle sur les invalides (t. XXIV, p. 310 et suiv.), (p. 311), — sur les offices (p. 400 et suiv.). = Présente, au nom du comité ecclésiastique, un projet de décret concernant les circonscriptions, réunions et suppressions de paroisses dans la ville de Metz (t. XXV, p. 1 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 364), — sur les fournitures de l'armée (p. 419), — sur la fuite du roi (p. 512). = Parle sur le maintien de la tranquillité publique (t. XXVIII, p. 404). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 295), (p. 303), (p. 351), (p. 352 et suiv.), (p. 384 et suiv.), (p. 401), (p. 405 et suiv.), (p. 412), (p. 442), (p. 460), (p. 461), (p. 462), (p. 464), — sur le remboursement des ci-devant justices seigneuriales (p. 538 et suiv.), (p. 568 et suiv.), — sur la Constitution (p. 629), (p. 630), (p. 660), (p. 708 et suiv.). = Parle sur l'affaire des sieurs Haller et Le Couteulx de La Norraye avec la Compagnie des Indes (t. XXXI, p. 71), — sur les notaires (p. 199), (p. 200). — Présente une disposition additionnelle au décret du 26 septembre 1791 sur les pourvois en cassation (p. 364).

Guillin de Montel (Mme). Sa pétition à l'Assemblée au sujet de sa détresse et de l'arrestation de son beau-frère (t. XXIX, p. 321 et suiv.).

Pétition de la municipalité et des gardes nationales de Chasselay et autres paroisses du département de Rhône-et-Loire inculpées dans l'affaire de la dame veuve Guillin (10 septembre 1791, t. XXIX, p. 555 et suiv.);—renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 558).

Guillot, *huissier de l'Assemblée nationale*. Son adresse demandant qu'il soit fait mention honorable de ses services dans le procès-verbal de l'Assemblée (t. XXXI, p. 391 et suiv.).

Guillotin, *député du tiers état de la ville de Paris*. Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le quatrième bureau (t. XIII, p. 102). — Répond à l'appel général (p. 96). — Sa motion relative à la salle des séances (p. 129). — Propose de mettre un *erratum* à un arrêté modifié (p. 134). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande le rétablissement de la garde bourgeoise (p. 228). — Annonce que les papiers saisis sur le baron de Castelnau sont au greffe, à la disposition de l'Assemblée (p. 278). — Demande que le comité de Constitution présente son travail sur l'organisation des pouvoirs (p. 509). — Pose quatre questions au sujet du *veto* (p. 611). — Demande que l'on définisse la sanction (p. 642). = Parle sur la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 36). — Propose une nouvelle rédaction de la question relative au *veto* suspensif (p. 54). — Parle sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (p. 101). — Membre de la députation qui a accompagné le président chez le roi, rapporte la réponse de ce dernier au sujet des subsistances, et lit l'ordre donné par lui concernant les blés retenus à Senlis et à Lagny (p. 347). — Propose un article concernant les condamnations afflictives et infamantes (p. 393), et six articles relatifs aux suppliciés (*ibid.*). = Soutient sa proposition relative à la réformation de la procédure criminelle (t. X, p. 346). — Lit un arrêté de la commune de Paris touchant des plans de Boncerf et Lambert sur les ateliers de charité et la subsistance des pauvres (p. 719). = Parle sur les articles proposés par lui concernant la procédure criminelle (t. XI, p. 278), (p. 279), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330). — Secrétaire (p. 406). — Demande la rectification d'un décret sur la remise des pièces nécessaires aux travaux des comités (p. 638). — Parle sur le traitement des religieux (p. 639). = Parle sur la distribution des billets de tribune (t. XVII, p. 36). — Demande l'affectation de la maison des capucins de la rue Saint-Honoré au dépôt des Archives de l'Assemblée et à l'imprimerie Boudouin (t. XVII, p. 426). = Propose la création d'un comité de santé (t. XVIII, p. 718 et suiv.). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 500). = Parle sur un moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (p. 473). = Son rapport sur les dépenses ordonnées pour la salle des séances de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 71 et suiv.). = Présente le compte imprimé des dépenses de l'Assemblée pour ses frais d'établissement (t. XXXI, p. 625). = Présente un projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir (t. XXXII, p. 27 et suiv.).

Guillou, *député du clergé de la sénéchaussée de Rennes*. Parle sur la Chambre des vacations du parlement de Rennes (t. XI, p. 150). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 85).

Guingamp (District de).—Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **44**.

Guinebaud de Saint-Mesme, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Offre de verser 30,000 livres dans l'emprunt de trente millions sans intérêts (p. 376). — Défend les marchands de grains français contre les alié-

Guinebaud de Saint-Mesme, *député* (*Suite*).

gations des députés de Saint-Domingue (p. 528). = Parle sur la Compagnie des Indes (t. XII, p. 529 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 149). = Présente une pétition de 36 citoyens de la ville de Nantes au sujet du décret du 15 mai 1791 sur les colonies (t. XXIX, p. 706 et suiv.).

Guiot, *député du bailliage d'Auxois*. Répond à l'appel général (t VII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur la déclaration des droits (p. 457). = Parle sur les entraves mises au voyage de Mesdames (t. XXIII, p. 639).

Guiot de Saint-Florent, *député du bailliage d'Auxois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Guiraudez de Saint-Mézard, *député du clergé de la sénéchaussée d'Auch*. Donne sa démission qui est refusée parce qu'il n'a pas de suppléant (t. X, p. 3).

Guirault, *citoyen de Bordeaux*. Présente un

Guiraud, *citoyen de Bordeaux* (*Suite*).

moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (t. XXV, p. 472 et suiv.). — Rapport par Le Chapelier sur le mode de scrutin pour les élections proposé par le sieur Guirault (t. XXVII, p. 237 et suiv.).

Guittard, *député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719). = Parle sur l'organisation militaire (t. XVIII, p. 120). = Parle sur les élections municipales d'Huningue (t. XX, p. 15). = Parle sur le remplacement des officiers (t. XXIX, p. 94).

Guyardin, *député suppléant du clergé du bailliage de Langres*. Remplace La Luzerne, démissionnaire (t. X, p. 411). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 320).

Guy-Blancard, *député du tiers état du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Secrétaire (t. XXIX, p. 66).

H

Habitation (Abolition du retrait d'). — Voir *Retraits*, § **1er**.

Haguenau (Ville de). — Voir *Troubles*, § **42**.

Hainaut (Mines du). — Voir *Navigation intérieure*, § **1er**.

Hallage (Droits de). — Voir *Péage*, § **3**.

Halle (Dames de la). Présentent leurs hommages à l'Assemblée (31 décembre 1789, t. XI, p. 56); — réponse du président (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Députations*, § **50**.

Haller (Sieur) Son affaire avec la Compagnie des Indes). — Voir *Indes* (Compagnie des), § **5**.

Halles de Paris. — Projet de décret présenté au nom du comité des domaines sur la concession, à titre de bail emphytéotique, du droit d'établir et louer des parasols et autres abris aux marchands (6 mars 1791, t. XXIII, p. 707) ; — d'André demande le renvoi au département, qui est décrété (*ibid.* et p. suiv.).

Ham (Contribuables de). — Voir *Impôts*, § **36**.

Ham (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de). § **37**.

Hamelin, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix*. Parle sur l'exportation des grains (t. X, p. 720 et suiv.).

Hanoteau, *député des communes du bailliage de Crépy-en-Valois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Harambure (Baron d'), *député de la noblesse du bailliage de Tours*. Présente un projet d'entente aux commissaires-conciliateurs de son ordre et adresse une allocution conciliatrice aux deux partis (t. VIII, p. 68 et suiv.). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 460 et suiv.). = Parle sur la caisse d'escompte (t. X, p. 167 et suiv.). — Répond à des réclamations relatives à la liste imprimée des pensions (p. 262). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 324), — sur le recrutement de l'armée (p. 619). = Fait un rapport, au nom du comité des finances, sur les moyens de réprimer l'abus des pensions (t. XI, p. 51 et suiv.). — Pose, au nom du comité de liquidation, une question de compétence au sujet du conseil du roi (p. 601), (p. 602). — Présente un projet de décret relatif à la caisse d'escompte (p. 677). = Parle sur les appointements des officiers d'état-major des places frontières (t. XII, p. 341), — sur les lettres de change expédiées pour le service de la marine et des colonies (p. 353). — Demande que le président réclame du ministre de la guerre le plan d'organisation de l'armée (p. 366). — Fait une proposition en faveur des maîtres de postes (p. 667). = Présente un projet de décret sur l'arriéré du garde-meuble (t. XV, p. 297). — Parle sur le droit de paix et de guerre (p. 559 et suiv.). — Dénonce les dragons de Lorraine comme fauteurs de troubles et présente un projet de décret rappelant tous les régiments à leurs devoirs (p. 682 et suiv.). = Se plaint de ce qu'on n'ait pas averti du vote sur l'abolition des titres de noblesse les membres du comité des finances qui étaient réunis (t. XVI, p. 389). — Son opinion, non prononcée, sur la poste aux lettres, les messageries et la poste aux chevaux (p. 447 et suiv.). = Transmet le vœu des députés des régiments à la confédération pour la constitution militaire (t. XVII, p. 185). — Parle sur l'armée (p. 264), — sur une arrestation à Châlons-sur-Marne (p. 415), — sur le passage des troupes autrichiennes (p. 427), — sur l'armée (p. 499). = Parle sur les assignats (t. XVIII, p. 721). = Parle sur la dette publique, t. XIX, p. 52 et suiv.). — Fait une motion au sujet de la comptabilité de la marine (p. 91). — Parle sur la contribution foncière (p. 155) ; — ses observations sur la répartition de l'impôt foncier entre chaque département district, canton, municipalité et entre chaque contribuable (p. 176 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 308), — sur les biens nationaux (p. 444), — sur les abus des congés dans l'armée (p. 741), — sur l'affaire de Brest (p. 742).

Haras.

§ **1er**. — Projet de décret sur l'abolition du régime prohibitif des haras présenté par Dupont (de Nemours), au nom du comité des finances (29 janvier 1790, t. XI, p. 393) ; — discussion : Laborde de Méréville, prince de Poix, duc Du Châtelet, vicomte de Noailles, vicomte de Mirabeau, de Foucault, Dubois de Crancé, comte de Vassy, chevalier de Boufflers, abbé Latyl, duc de Biron, comte de Choiseul-Praslin (*ibid.* et p. suiv.) ; — nouvelle rédaction proposée par Dupont (de Nemours), portant que les dépenses

Haras (*Suite*).

des haras sont supprimées, et qu'il sera pourvu à l'entretien des chevaux jusqu'à ce que les assemblées de département y aient pourvu (*ibid.* p. 394) ; — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Vernier sur l'administration des haras (19 février 1791, t. XXIII, p. 281) ; — adoption des six articles, le deuxième amendé par La Galissonnière (*ibid.*).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Ramel-Nogaret, suspendant la vente du haras de Rozière et le mettant à la disposition du ministre de la guerre pour le dépôt des remontes (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 395). — Voir *Etalons*.

Haras (Bâtiments occupés par les). — Voir *Baux à loyer*.

Haras de Rozière. — Voir *Haras*, § 3.

Haras du Pin. — Voir *Etalons*, § 2.

Hardy de La Largère, *député des communes de la sénéchaussée de Rennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle contre la déclaration des droits de l'homme (p. 335).

Harmand, *député du tiers état du bailliage de Château-Thierry*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur la permanence, l'unité du corps législatif et la sanction royale (p. 580). — Demande une rectification du décret sur la division du royaume (t. XII, p. 238).

Hauducœur, *député des communes du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Harville (D'), *officier de cavalerie et maréchal de camp*. Prête serment (t. XXVII, p. 484).

Haute-Garonne (Département de la). — Voir *Juges de paix*, § 22. — *Tribunaux de commerce*, § 19. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Havre (Juges de paix du). — Voir *Juges de paix*, § 1er.

Havre (Port du). — Voir *Ports*, §§ 3, 6 et 8.

Havre (Ville du). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 1er.

Havré de Croï (Duc d'). — Voir *Croï* (duc d'Havré de).

Hayons (Village des). — Voir *Douanes*, § 10.

Hébrard, *député du tiers état du bailliage de Saint-Flour*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 159), (p. 194). — Parle pour la validation de l'élection du cardinal de Rohan (p. 268). — Son rapport sur les élections de la Bretagne (p. 271). — Demande la vérification de la procédure relative au commissaire du roi de Falaise (p. 433). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 481). — Parle contre le *veto* (p. 611 et suiv.). = Parle sur l'exposé financier de Necker (t. IX, p. 191). — Fait un rapport sur les élections (p. 704). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45). — Rend compte des difficultés survenues entre le district des Cordeliers et les représentants de la commune de Paris (p. 144 et suiv.) ; — propose, au nom du comité des rapports, un projet de décret y relatif (p. 229 et suiv.). — Retrace la détresse des villes de Lyon, Sedan, Rethel-Mazarin et Reims (p. 364 et suiv.) ; — propose, au nom du comité des rapports, un projet de décret contre l'exportation des grains (p. 366). — Parle sur les troubles de Toulon, au nom du comité des rapports (p. 417) ; — lit les pièces y relatives communiquées par les députés de la commune de Toulon (*ibid.* et p. suiv.) ; — demande l'ajournement de toute décision (p. 418). — Parle sur les comptes à rendre par les intendants (p. 495). — Présente un projet de décret contre l'exportation des grains (p. 499). = Demande qu'il soit décidé qu'aucun comité n'a le droit de déclarer qu'il n'y a pas lieu à délibérer, sans que l'Assemblée ait été appelée à se prononcer (26 décembre 1789, t. XI, p. 24). — Présente les conclusions du comité des rapports concernant l'affaire de Bélesme (p. 40). — Parle sur la division de l'Auvergne (p. 267). — Fait des rapports sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur la réclamation de Cousin de Beauménil, procureur du roi à Montdidier (p. 556), — sur une perception d'octroi (p. 618). = Parle sur une question d'insulte au président de l'Assemblée nationale (t. XII, p. 46), — sur les droits féodaux (p. 110). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 551). = Parle sur le remplacement de La Rueuille (t. XVIII, p. 247). = Secrétaire (t. XXIV, p. 400). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 394). = Parle sur les alternats des administrations (t. XXX, p. 564). = Parle sur l'indemnité à accorder à la dame Mabilly (t. XXXI, p. 3).

Hébrard, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse*. Est admis (t. XII, p. 542). = Secrétaire (t. XXIII, p. 539). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 554).

Héliand, *député de la sénéchaussée du Maine*. Sa mort (t. VIII, p. 31).

Hell, *député du tiers état du bailliage de Hagueneau et Wissembourg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande un congé pour aller rétablir la tranquillité à Hagueneau (t. X, p. 224) ; — en obtient un de quinze jours (p. 225). — Parle contre les juifs (p. 777 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le reculement des barrières (t. XII, p. 299 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant le clergé (t. XIII, p. 16 et suiv.). — Parle sur les assignats (p. 51). = Fait un rapport sur un projet relatif aux poudres (t. XVIII, p. 50 et suiv.). — Présente un projet de rapport au nom du comité d'agriculture et de commerce (p. 110 et suiv.), — un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (p. 169), — un projet de décret en faveur de cent curés non payés (p. 172), — un projet de réforme des compagnies de finances (p. 418 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 273 et suiv. = Fait un rapport sur une proposition de création de moulin à poudre (t. XXI, p. 187), (p. 190 et

Hell, *député* (*Suite*).

suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur l'organisation judiciaire (p. 684 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'arrosement des vallées d'Arc, Marignane et Marseille (t. XXVI, p. 261). = Demande à présenter deux rapports : le 1er sur la propriété des productions scientifiques et littéraires : le 2e sur l'état de la tannerie et de la corroirie (t. XXXI, p. 531 et suiv.). — Texte de son rapport sur la propriété des productions scientifiques et littéraires (p. 532 et suiv.). — Texte de son rapport sur l'état de la tannerie et de la corroirie et sur les moyens de les régénérer (p. 535 et suiv.).

Helle, *lieutenant bailli seigneurial de Landeser en Alsace*, illégalement arrêté. Renvoi de son affaire au pouvoir exécutif (t. VIII, p. 357).

Hannebond (District d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **8**.

Hennequin (Le sieur), employé dans le comité de Constitution, section des cartes topographiques, est autorisé à prendre le titre de *Topographe de l'Assemblée nationale* (t. XI, p. 326).

Hennet, *député des communes du bailliage d'Avesnes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 631).

Henrichemont (Principauté d'). — Voir *Domaines nationaux*, § **7**. — *Finances*, § **27**.

Henry, *député de la garde nationale de Nancy*. Est introduit à la barre pour être entendu sur les troubles de cette ville (t. XVIII, p. 431).

Henry de Longuève, *député du tiers état du bailliage d'Orléans*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Secrétaire (p. 512). = Fait un rapport sur une affaire concernant la municipalité de Schelestadt (t. XVI, p. 148). = Fait un rapport sur les nouveaux troubles de Schelestadt (t. XVIII, p. 75 et suiv.); — accepte un amendement (p. 81). — Fait des rapports sur la prorogation d'une commission abolie (p. 757), — sur une rectification au décret rendu relativement aux troubles de Schelestadt (*ibid.* et p. suiv.). = Ses observations relatives aux journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 409 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les offices (t. XXI, p. 607). — Parle sur la police (p. 708). = Présente des projets de décrets sur des liquidations d'offices (t. XXIV, p. 139 et suiv.), — sur l'arriéré militaire (p. 143). = Fait un rapport sur les poursuites contre les personnes qui se trouveraient dans les cas indiqués par la loi du 26 décembre 1790 sur la prestation du serment (t. XXVI, p. 559). = Son rapport sur le remboursement des offices des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles (t. XXXII, p. 42 et suiv.).

Henryot, *député des communes du bailliage de Langres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Hérault (Département de l').—Voir *Juges de paix*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Hérédité de la couronne. — Voir *Constitution*, § **1**.

Héritier présomptif de la couronne.

§ **1er**. — L'Assemblée décrète qu'il lui sera donné une garde spéciale (25 juin 1791, t. XXVII, p. 520).

§ **2**. — Rapport par Démeunier sur la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif (28 juin 1791, t. XXVII, p. 568 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 569); — discussion : Defermon, Démeunier, rapporteur, Buzot, Rewbell, Garat aîné, Delavigne, Foucault-Lardimalie, Pierre Dedelay, Prieur, Boery, Démeunier, rapporteur, Prieur, Defermon, de Toulongeon, Démeunier, rapporteur, Tronchet, Démeunier, rapporteur, Tronchet, Vernier, Démeunier, rapporteur, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.* p. 576); — article 5 : Loys, Lavie, Démeunier, rapporteur, Delavigne, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 577); — adoption de l'article 6 (*ibid.*); — liste de ceux qui ont été portés pour la place de gouverneur (2 juillet, p. 664 et suiv.). = De Sillery demande qu'il soit procédé à la nomination du gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne (20 juillet 1791, t. XXVIII, p. 453); — débat : Tuaut de La Bouverie, Goupilleau, Charles de Lameth, Vieillard (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que le scrutin pour la nomination du gouverneur du Dauphin aura lieu le 30 juillet (*ibid.* p. 454). = De Croix demande l'ajournement de l'exécution du décret qui ordonne la nomination du gouverneur du Dauphin (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 43); — débat : Fréteau, Prieur (*ibid.*); — l'Assemblée ajourne la nomination du gouverneur jusqu'à l'époque où ses fonctions auront été définies par la loi (*ibid.*). = Opinion, non prononcée, de Mirabeau sur l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne et projet de décret y relatif (20 septembre 1791, t. XXX, p. 548 et suiv.). = Goupil-Préfeln demande que l'Assemblée décide si elle entend procéder à la nomination d'un gouverneur au prince royal (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 444); — débat : d'André, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*).

Hermann, *député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Décédé, est remplacé par Albert (t. XX, p. 47).

Hernoux, *député du tiers état du bailliage de Dijon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Lit une adresse de la commune de Saint-Jean-de-Losne (p. 199 et suiv.). = Fait un rapport sur le privilège de la Compagnie des Indes (t. XII, p. 221 et suiv.); — demande la discussion immédiate (p. 459). = Présente des projets de décrets sur les bateliers de la Saône (t. XX, p. 342 et suiv.), — sur des excès commis dans le Rous-illon (p. 431 et suiv.). = Fait un rapport sur le rétablissement des barrières au pays de Labour (t. XXI, p. 134). — Présente un projet de décret sur l'entrée des marchandises venant de l'Inde (p. 299). = Présente un projet de décret sur les procès de l'ancienne régie des traités (t. XXIII, p. 624). = Son rapport sur la proposition de réunir les recettes générales des douanes nationales aux directions (t. XXXII, p. 50 et suiv.).

Herwyn, *député du tiers état du bailliage de Bailleul*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le plan de division départementale proposé par la ville de Saint-Omer (t. XI, p. 257 et suiv.). = Fait un rapport sur une invention (t. XXI, p. 642). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 483), — sur l'armement des gardes nationales (p. 530). = Parle sur les tabacs (t. XXIII, p. 595). = Fait un rapport sur la franchise du port de Dunkerque (t. XXVIII, p. 668 et suiv.).

Hesdin (Troubles dans la ville d'). — Voir *Armée*, §§ **35** et **37**.

Heurat, *député du tiers état du bailliage de Reims*. Parle sur les lois rurales (t. XXIX, p. 256).

Heurtaut de La Merville (Vicomte), *député de la noblesse du bailliage du Berry*. Fait un rapport sur le dessèchement des marais (t. XI, p. 489 et suiv.). = Présente un projet de décret sur le dessèchement des marais (t. XII, p. 312 et suiv.). = Lit, en qualité de rapporteur, un avant-propos de la discussion du projet de décret sur le dessèchement des marais du royaume (t. XV, p. 258 et suiv.); — défend le projet de décret (p. 357), (p. 358). — Présente le plan des travaux du comité d'agriculture et de commerce (p. 435 et suiv.). = Fait un premier rapport sur le code rural (t. XVIII, p. 410 et suiv.). = Fait un rapport sur la cérémonie du 20 septembre 1790 en l'honneur des victimes de l'affaire de Nancy (t. XIX, p. 108). — Parle sur la contribution foncière (p. 457 et suiv.), (p. 540 et suiv.), (p. 650), (p. 667), (p. 674). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 264), (p. 656 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 72). — Présente un projet de décret sur les divers étalons des poids et mesures (p. 323). — Fait un rapport sur le dessèchement des marais (p. 656 et suiv.). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 497). — Fait un rapport sur une invention (p. 733 et suiv.). = Propose de renvoyer au pouvoir exécutif un décret non exécuté (t. XXIII, p. 40); — accepte l'ordre du jour demandé (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le tabac (p. 164), — sur les patentes (p. 227). = Parle sur des mines (t. XXIV, p. 239 et suiv.), (p. 416). = Fait un rapport sur les lois rurales (t. XXVI, p. 756 et suiv.); — le défend (p. 765), (p. 766), (p. 767). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 746). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 8), — sur la convocation de l'Assemblée (p. 395), — sur les lois rurales (p. 434). — Présente un projet de décret concernant la vente de 40 étalons du haras du Pin (p. 529). = Présente une nouvelle rédaction du projet de décret sur les lois rurales (t. XXIX, p. 255); — le défend (p 257). — Parle sur la Constitution (p. 297 et suiv.), (p. 646). = Présente à une nouvelle délibération le titre Ier du projet de décret sur les lois rurales (t. XXX, p. 223); — le défend (p. 249). = Soumet à la discussion la suite des lois rurales (t. XXXI, p. 361 et suiv.), (p. 393). — Fait la relue des articles décrétés des lois rurales (p. 431 et suiv.). — Propose des rectifications à l'article dernier du titre Ier et à l'article 3 du titre II des lois rurales (p. 624).

Heyman (De), *maréchal de camp*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 332).

Histoire naturelle de Paris (Société d'). Pétition adressée par cette société (22 janvier 1791, t. XXII, p. 457 et suiv.); — renvoi aux comités d'agriculture et de commerce et de la marine (*ibid.* p. 458).

Hollandais. Mémoire pour les patriotes hollandais réfugiés en France et dont il est question dans le décret sur les pensions du 26 juillet 1790 (t. XVII, p. 373 et suiv.).

Hitte (Commune de). — Voir *Municipalités*, § **29**.

Hommes de couleur. — Voir *Colonies*, § **2**. — *Noirs*.

Hommes de couleur (Projet de décret et discussion sur leur état politique). — Voir *Colonies*, § **29**. — *Citoyens actifs*, § **6**.

Honneurs de la séance.

§ **1er**. — Admission aux honneurs de la séance d'un vieillard de *cent-vingt ans* (22 octobre 1789, t. IX, p. 476); — sa réception (23 octobre, p. 484).

§ **2**. — Le sieur Aude, carabinier, a les honneurs de la séance et est félicité par le Président (Treilhard) pour un fait d'armes remontant à 1747 (t. XVII, p. 413).

Hôpital (L'). Chabroud demande la translation de ses cendres à Sainte-Geneviève (t. XXVI, p. 611).

Hôpital des Quinze-Vingts. — Voir *Quinze-Vingts*.

Hôpital général de Lille. — Voir *Lille* (Ville de).

Hôpital militaire de Belfort. — Voir *Belfort* (Hôpital militaire de). — *Hôpitaux militaires*.

Hôpitaux chargés d'enfants trouvés. Adoption d'un projet de décret, présenté par de La Rochefoucauld-Liancourt, concernant le payement d'avance des trimestres aux hôpitaux dont l'entretien a été décrété (28 juin 1791, t. XXVII, p. 565). — Voir *Enfants trouvés*, § **1er**.

Hôpitaux de la marine. Rapport et projet de décret sur le service de santé des hôpitaux de la marine, des colonies et des armées navales, présentés par Boussion (t. XXXI, p. 714 et suiv.).

Hôpitaux de Paris. — Voir *Mendicité*. — *Paris* (Hôpitaux de).

Hôpitaux de Rouen. — Voir *Rouen* (Hôpitaux de).

Hôpitaux du royaume. Rapport par Lecouteulx de Canteleu sur les secours provisoires que pourront exiger les besoins pressants et momentanés des hôpitaux du royaume (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 40 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 41 et suiv.); — débat : Bouche, Camus, Lecouteulx de Canteleu, rapporteur (*ibid.* p. 42); — adoption (*ibid.*); — adoption d'un article additionnel proposé par Gaultier-Biauzat (*ibid.*). = Rapport par Lecouteulx de Canteleu sur les secours à accorder aux hôpitaux du royaume (4 septembre 1791, t. XXX, p. 193 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 194); — adoption (*ibid.*). — Voir *Besoins des villes et des hôpitaux*. — *Etablissements hospitaliers*.

Hôpitaux militaires. Projet de décret y relatif présenté par Louis de Noailles (25 juillet 1791, t. XXVIII, p. 599 et suiv.); — renvoi au comité de salubrité (*ibid.* p. 607); — projet de rapport par Louis de Noailles (*ibid.* p. 609 et suiv.); — Rapport au nom des comités militaire et de salubrité par Victor Desèze (*ibid.* p. 626 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 629 et suiv.). — Voir *Belfort* (Hôpital militaire de).

Hôpitaux, *maisons de charité, etc. — Besoins des villes et des hôpitaux.* — Voir *Etablissements hospitaliers. — Hôtels-Dieu.*

Hôtel de l'Intendance à Bordeaux (Vente de l'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **43**.

Hôtel de Ville (Rente de). — Voir *Rentes de l'Hôtel de Ville.*

Hôtel des députés de la ci-devant province d'Artois. Adoption d'un projet de décret qui résilie le bail de cet hôtel (7 septembre 1791, t. XXX, p. 276).

Hôtel des Invalides. — Voir *Invalides.*

Hôtels-Dieu.

§ **1er.** — *Hôtel-Dieu de Bourg.* Rapport par Massieu sur l'aliénation des bâtiments composant cet Hôtel-Dieu (6 juin 1791, t. XXVII, p. 1 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 2); — adoption (*ibid.*).

§ **2.** — *Hôtel-Dieu de Dieuze.* Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, relatif à l'emplacement de l'Hôtel-Dieu de Dieuze (20 août 1791, t. XXIX, p. 576).

Hôtels de la guerre. Projet de décret présenté par Alexandre de Beauharnais, au nom du du comité militaire, portant suppression de plusieurs places inutiles dans ces hôtels (21 mars 1791, t. XXIV, p. 236 et suiv.); — discussion: Martineau, Treilhard, Martineau, un membre, Camus (*ibid.* p. 237); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Hôtels garnis. — Voir *Contribution personnelle*, § **1er**.

Houdet, *député du tiers état du bailliage de Meaux.* Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 488). = Parle sur une plainte du sieur de La Borde (t. XIII, p. 96), (p. 155). = Présente un projet de décret sur la libre circulation des grains (t. XV, p. 609).

Houdon, *sculpteur.* Fait hommage des bustes de Washington et de Franklin (t. XVI, p. 365). = Fait hommage à l'Assemblée nationale du buste de Mirabeau (t. XXV, p. 239).

Huard, *député des communes de la sénéchaussée de Rennes.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Défend les marchands de grains français contre les allégations des députés de Saint-Domingue (p. 528). = Sa mort (t. IX, p. 460).

Huber, *commissaire de la trésorerie.* Est accusé d'agiotage par Buzot (t. XXIV, p. 698); — écrit au président (p. 698); — lettre du sieur Clavière confirmant l'accusation (p. 698). = Renvoi aux commissaires chargés d'examiner l'accusation d'agiotage, portée contre lui par Buzot, d'une lettre concernant cette accusation (t. XXV, p. 354). — Donne sa démission de commissaire de la trésorerie (p. 602 et suiv.).

Hue, *artiste.* Est chargé de continuer la collection des ports de France de Joseph Vernet (t. XXXI, p. 134).

Huguet, *député des communes du bailliage de Clermont-en-Auvergne.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Huguet de Semonville, *député suppléant de la noblesse de Paris.* Vient en députation pour annoncer, au nom de la commune de Paris, que Besenval est détenu à Brie-Comte-Robert et pour demander l'établissement d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation (t. VIII, p. 316).

Huiles et savons. Projet de décret sur le droit à leur fabrication et à leur transport (10 mars 1790, t. XII, p. 133); — adoption sans discussion (22 mars, p. 295 et suiv.). — Décret rectificatif de celui du 22 mars précédent (26 novembre 1790, t. XX, p. 751).

Huiles (Droits sur les). — Voir *Gabelle*, § **6**.

Huissiers aux greniers à sel. — Voir *Gabelle*, § **5**.

Huissiers de l'Assemblée nationale. Leurs appointements et leur nombre (23 octobre 1789, t. IX, p. 483).

Huissiers des six tribunaux criminels de Paris. Adoption d'un projet de décret qui fixe leur traitement (17 septembre 1781, t. XXX, p. 738).

Huissiers. — Voir *Avoués et huissiers.*

Humbert, *député extraordinaire de la garde nationale de Clermont-en-Argonne.* Son discours à la barre de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 1 et suiv.).

Humblot, *député des communes de la sénéchaussée du Beaujolais.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Huot-de-Goncourt, *député du tiers état du bailliage de Bassigny en Barrois.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 395). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249). — Fait des rapports sur les troubles de Toulouse (p. 386), — sur un assassinat commis à Viteaux (p. 412). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 309). = Fait une motion sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 634). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 72). = Secrétaire (t. XXVI, p. 310). — Parle sur les lois rurales (p. 767). = Parle sur la liquidation des offices domaniaux (t. XXVII, p. 97), — sur les contributions publiques (p. 117).

Hutteau, *député du tiers état de la ville de Paris.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume p. 141). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), — sur la dévastation des forêts (p. 503).

Hurault, *député du clergé du bailliage de Sézanne.* Prête serment avec déclaration à l'appui (t. XXI, p. 734).

Husson (Sieur). — Voir *Domaines nationaux*, § **2**.

Hypothèques.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Prugnon, sur l'administration générale des hypothèques (t. XXXII, p. 27 et suiv.).

§ **2**. — Projet de décret sur les moyens d'acquérir hypothèque, proposé par les comités des contributions et de Constitution (t. XXXII, p. 79 et suiv.); — tarif des droits d'hypothèques (p. 87). — Voir *Enregistrement*.

Hypothèques (*Suite*).

Hypothèques (Perception sur les). — Voir *Impôts*, § **64**.

I

Iles de France et de Bourbon.

§ **1**er. — Projet de décret présenté par Gossin sur le mode à suivre pour le règlement du compte de l'ancienne administration de l'île de France (16 août 1790, t. XVIII, p. 84 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par Louis Monneron sur l'état des îles de France et de Bourbon (18 août 1791, t. XXIX, p. 501 et suiv.), — projet de décret (*ibid.* p. 502 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 503).—Voir *Colonies* (19 janvier 1791, t. XXII, p. 334 et suiv.).

Ille-et-Vilaine (Commerce et vente des eaux-de-vie dans le département d'). — Voir *Impositions indirectes*, § **7**.

Ille-et-Vilaine.—Voir *Troubles*, § **66** (*Morbihan*).

Illumination de Paris (Bail de l'). — Voir *Paris* (Ville de), § **8**.

Importation. Rapport par Goudard sur les formalités à substituer à celles existantes pour constater la fabrication, en Suisse, des fromages, toiles et fils de fer, qui jouissent, à leur importation dans le royaume, d'exemption ou modération des droits (t. XXXII, p. 13); — projet de decret (*ibid.* et p. suiv.).—Voir *Douanes*.

Impositions directes.

§ **1**er. — Réflexions de Varenne de Féuille sur les impositions directes (15 mars 1790, (t. XXII, p. 179 et suiv.).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Vernier sur le rétablissement des impositions directes dans l'ancienne province de Bourgogne et sur les formes de la répartition pour l'année 1790 (12 août 1790, t. XVIII, p. 5 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 6).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret sur les contributions directes présenté par Démeunier (8 décembre 1790, t. XXI, p. 321). — Voir *Contributions*. — *Impositions indirectes*, § **5**. — *Impôts*.

Impositions indirectes.

§ **1**er. — Réception d'une lettre de Lambert, contrôleur général des finances, sur les difficultés croissantes qu'éprouve la perception des impôts indirects et la rentrée des revenus publics (18 août 1790, t. XVIII, p. 138). — Texte de la lettre de Lambert, contrôleur général des finances (p. 151 et suiv.). = Autre lettre de Lambert, contrôleur général des finances, sur les obstacles apportés à la perception des impositions (7 octobre 1790, t. XIX, p. 494); — renvoi au comité des finances (*ibid*). — Voir *Impôts*, §§ **11**, **33** et **54**.

§ **2**. — Projet de réforme des différentes compagnies de finances chargées du recouvrement des impôts indirects par Hell, membre du comité d'agriculture et de commerce, présenté aux trois comités réunis d'agriculture et de commerce, des finances et d'impositions (30 août 1790, t. XVIII, p. 418 et suiv.).

§ **3**. — Projet de décret présenté par La Rochefoucauld et tendant à faire connaître le montant des impositions indirectes et les différents droits perçus dans le royaume (2 octobre 1790, t. XIX, p. 394); — adoption (*ibid*).

§ **4**. — Proposition de Goudard tendant à charger les comités d'imposition et des finances de se réunir à celui d'agriculture et de commerce, pour la présentation en commun d'un plan d'organisation des compagnies de finances ayant pour mission la perception des impôts indirects (3 octobre 1790, t. XIX, p. 425); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Proposition par Anson, au nom de divers comités, tendant à attribuer aux corps administratifs une juridiction contentieuse sur les difficultés soulevées journellement par la perception des impositions directes et indirectes (6 octobre 1790, t. XIX, p. 472); — ordre du jour voté à la demande de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*).

§ **6**. — Rapport par Dupont (de Nemours) relatif aux impositions indirectes en général, et sur les droits à raison de la consommation des vins et autres boissons en particulier (29 octobre 1790, t. XX, p. 96 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 113 et suiv.); — débat préliminaire : Gillet Lajacqueminière, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier (*ibid.* p. 105); — ajournement à huitaine (*ibid.*); — examen et parallèle des différents projets des droits sur les boissons (p. 114 et suiv.); — observations sur les vins du Périgord et du Quercy, par La Roque, au nom des députés du Périgord (p. 126 et suiv.).

§ **7**. — Projet de décret présenté par Dauchy, concernant le commerce et la vente des eaux-de-vie dans les départements de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure (6 décembre 1790, t. XXI, p. 268); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret pré-

Impositions indirectes (*Suite*).

senté par La Rochefoucauld et portant que toutes les impositions indirectes et autres droits seront perçus provisoirement ainsi que les octrois et droits qui se perçoivent au profit des villes, communautés, etc. (22 décembre 1790, t. XXI, p. 625). — Voir *Impôts*.

Impositions (Répartition des). — Voir *Caisse de l'extraordinaire*.

Impositions locales extraordinaires.

§ 1er. — *Rouen*. Rapport par l'abbé Maury sur une demande du corps municipal et électoral de la ville de Rouen, tendant à imposer extraordinairement les habitants (2 janvier 1790, t. XI, p. 66); — discussion : Target, abbé Maury, Lebrun, Target (*ibid.*); — ajournement jusqu'à ce que la commune assemblée ait fait connaître son vœu (*ibid.*); — l'abbé Gouttes propose de substituer au mot *commune* ceux de *l'assemblée générale du corps municipal et électoral, et des notables élus* (7 janvier, p. 115); — discussion : Robespierre, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — rapport par l'abbé Gouttes tendant à autoriser cette imposition (8 février, p. 497); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — *Abbeville*. Adoption d'un projet de décret (4 mars 1790, (t. XII, p. 19).

§ 3. — *Poitiers*. Adoption d'un projet de décret (13 mars 1790, t. XII, p. 153).

§ 4. — *Besançon*. Adoption d'un projet de décret (27 mars 1790, t. XII, p. 368).

§ 5. — *Valenciennes*. Adoption d'un projet de décret (27 mars 1790, t. XII, p. 368).

§ 6. — *Martel*. Adoption d'un projet de décret (27 mars 1790, t. XII, p. 378).

§ 7. — *Montauban*. Adoption d'un projet de décret (11 avril 1790, t. XII, p. 667).

§ 8. — *Montélimart*. Adoption d'un projet de décret tendant à autoriser cette municipalité à imposer une somme de 6,000 livres pour acquit de frais d'installation des officiers de sa garnison (16 avril 1790, t. XIII, p. 88).

§ 9. — *Amiens*. Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier au sujet des impositions du département d'Amiens (27 avril 1790, t. XV, p. 297).

§ 10. — *Bourges*. Adoption d'un projet présenté par Vernier relativement à une imposition de la ville de Bourges (1er mai 1790, t. XV, p. 350).

§ 11. — *Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Présentation par Vernier d'un projet de décret concernant une imposition par la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux du département de la Drôme (*ibid.*); — discussion : comte de Sérent, Cochelet, Le Bois-Desguays, Long, Grangier, Vernier (1er mai 1790, t. XV, p. 350); — adoption (*ibid.* p. 351).

§ 12. — *Saint-Omer*. Présentation par Vernier d'un projet de décret relatif à une imposition de la ville de Saint-Omer (4 mai 1790, t. XV, p. 382); — adoption (*ibid.*).

§ 13. — *Sarreguemines et Caudrot*. Présentation par Vernier de deux projets de décret concernant les villes de Sarreguemines et Caudrot (14 mai 1790, t. XV, p. 508 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 509).

§ 14. — *Evreux, Nyon, Saint-Nicolas-de-la Grâce, Conflans, Segonzac* et *Saint-Yrieux*. Présentation par Vernier de six projets de décret concernant ces six villes (17 mai 1790, t. XV, p. 531); — adoption (*ibid.*)

Impositions locales extraordinaires (*Suite*).

§ 15. — *Joigny*. Présentation par Gillet de La Jaquemінière d'un projet de décret relatif à la ville de Joigny (20 mai 1790, t. XV, p. 609).

§ 16. — *Cambrai, Franche-Comté* et *Marseille*. Présentation par Vernier de trois projets de décret concernant la ville de Cambrai, des communautés de Franche-Comté et la ville de Marseille (21 mai 1790, t. XV, p. 632); — adoption (*ibid.*).

§ 17. — *Albi* et *Réalmont*. Présentation par Vernier de deux projets de décret relatifs à la ville d'Albi et à la commune de Réalmont (22 mai 1790, t. XV, p. 650 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 18. — *Salon* (en Provence), *Cusset* (Allier), *Audierne, Chef-Boutonne, Uzerche, Nontron, Marvejols, Lannion* et *Chiran*. Présentation par Vernier de neuf projets de décret relatifs à ces neuf villes et communes (28 mai, 1790, t. XV, p. 702 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 19. — *Saint-Pierre-le-Moustier, Bonnes* et *Montbrison*. Présentation par Vernier de trois projets de décret concernant ces trois villes (29 mai 1790, t. XV, p. 708); — adoption des deux premiers projets et ajournement du troisième (*ibid.*); — adoption du décret concernant Montbrison (30 mai, p. 740). — Confirmation de ce décret, contesté par 150 habitants de cette ville (1er juillet 1790, t. XVI, p. 587).

§ 20. — *Grenoble, Saint-Brieux, Bessens, Saint-Patrice, Ingrande, Saint-Michel, les Essarts* (5 juin 1790, t. XVI, p. 109); — adoption des projets de décret, présenté par Vernier au nom du comité des finances (*ibid.* et p. suiv.).

§ 21. — *Montpellier, Valentine, Négrepelisse, Mirepoix, Moissac, Saint-Yrieux, Troux, Salins, Chevreuse, Nontron;* — adoption de projets de décret présentés par Vernier (11 juin 1790, t. XVI, p. 165 et suiv.).

§ 22. — *Angers, Arsay* (Jura), *Scey-sur-Saône* et *Nouvelle-lès-Scey, Favaud, Sables-d'Olonne, Cherbourg, Briare, Muret* (23 juin 1790, t. XVI, p. 437 et suiv.); — adoption des projets de décret présentés par Vernier (*ibid.*).

§ 23. — *Fécamp*. Adoption d'un projet de décret présenté par Longpré (26 juin 1790, t. XVI, p. 465).

§ 24. — *Dampierre, Dourgne*. Adoption de deux projets de décret présentés par Vernier (6 juillet 1790, t. XVI, p. 714).

§ 25. — *Valborgne* et *Le Vigan*. Projet de loi d'impositions locales (26 juillet 1790, t. XVII, p. 345); — adoption (*ibid.*).

§ 26. — *Villefranche*. Projet de loi d'impositions locales (10 août 1790, t. XVII, p. 694 et suiv.); — adoption (*ibid.*)

§ 27. — Communauté et paroissiens de *Vanoze*. — Projet de décret d'imposition locale (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 723); — ajournement (*ibid.*)

§ 28. — *Availles* (Vienne), *Asserac* et *Nantes* (Loire-Inférieure), *Quimperlé*, (Finistère) et *Saint-Germain-en-Laye* (Seine-et-Oise). Rapport par Vernier sur cinq projets de décrets d'impositions locales y relatifs (31 octobre 1790, t. XX, p. 166); — adoption des quatre premiers (*ibid.*). — renvoi du cinquième à la séance du 2 novembre (*ibid.*). (Il n'a pas été statué sur ce projet.)

§ 29. — *Chinon*. Rapport par Vernier sur un projet de décret (2 novembre 1790, t. XX, p. 200); — discussion : de Folleville, Gauthier,

Impositions locales extraordinaires (*Suite*).

Guillaume, Bouche, Vernier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 201).

§ **30**. — *Puy-de-Dôme*, *Cantal* et *Haute-Loire*. Rapport par Gaultier-Biauzat sur un projet de décret (3 novembre 1790, t. XX, p. 252); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **31**. — *Le Mans*. Rapport par Vernier sur un projet de décret (4 novembre 1790, t. XX, p. 259); — adoption (*ibid.*).

§ **32**. — *Strasbourg*. Projet de décret présenté par l'abbé Gilbert (12 novembre 1790, t. XX, p. 389 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **33**. — Projet de décret présenté par Vernier, relativement aux départements de la *Charente-Inférieure* et des *Deux-Sèvres* (3 février 1791, t. XXII, p. 720 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 721).

§ **34**. — Projet de décret autorisant le district de *Saint-Pons* (Hérault) à s'imposer pour travaux sur le chemin de Saint-Pons à la Salvetat et l'élargissement des avenues du Pont-de-Ratz (28 février 1791, t. XXIII, p. 557 et suiv.); — discussion : Folleville, un membre (*ibid.* p. 558); — adoption (*ibid.*).

§ **35**. — *Carcassonne* (*ville haute*). Présentation par Ramel-Nogaret d'un référé du directoire du département de l'Aude (26 avril 1791, t. XXV, p. 342 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 343).

Impôt des gabelles. — Voir *Gabelles*.

Impôt foncier. Belzais-Courménil demande que le comité de l'imposition soit chargé de lui présenter au plus tôt son rapport sur cet impôt (17 mai 1791, t. XXVI, p. 165 et suiv.). — Voir *Contributions foncière et mobilière*.

Impôt personnel des membres des ci-devant cours souveraines. — Voir *Impôts*, § **55**.

Impôt sur les rentes. — Voir *Rentes*, § **1er**.

Impôts.

§ **1er**. — Motion d'ordre de Bouche, tendant à la formation d'un comité chargé de prendre connaissance de tous les impôts (10 juillet 1789, t. VIII, p. 217 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 218). — Voir *Comité de l'imposition*, et ci-dessous, § **11**.

§ **2**. — Motion de Puisaye tendant à inviter la nation à payer tous les impôts (28 juillet 1789 t. VIII, p. 296); — ajournement (*ibid.*).

§ **3**. — Motion du baron de Menou tendant à supprimer tous les impôts et à les remplacer par des contributions volontaires (27 août 1789, t. VIII, p. 490); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 492).

§ **4**. — Rapport par Salomon de la Saugerie sur le refus de payement des impôts (3 août 1789, t. VIII, p. 336); — discussion : Mougins de Roquefort, abbé Grégoire, de Raze, quelques membres, Salomon de la Saugerie, Démeunier, Robespierre, le président Le Chapelier, Duport, plusieurs membres, le président Le Chapelier, un membre (*ibid.* p. 337); — le comité de rédaction est chargé de proposer une déclaration (*ibid.*). — Voir § **14**.

§ **5**. — Lecture d'un projet de décret relatif à l'exécution du décret national par lequel le *clergé*, la *noblesse* et les *privilégiés* se sont engagés à supporter dès à présent, pour les 6 derniers mois de cette année, dans la proportion de leurs propriétés et sans aucune distinction, les impositions établies (7 septembre 1789, t. VIII, p. 602); — renvoi dans les bureaux (*ibid.*). — Anson, au nom du comité des finances, présente un projet de décret tendant à faire confectionner des rôles pour imposer les *privilégiés*, (22 septembre 1789, t. IX, p. 104); — discussion : de Rochebrune, Dubois de Crancé, Devillas, Bouche, de Custine, Daude (*ibid.* et p. suiv.). — Anson est chargé de rédiger un nouveau projet de décret (24 septembre, p. 181); — lecture du nouveau projet de décret (24 septembre, p. 182 et suiv.); — discussion : baron de Montboissier, Grégoire, abbé Goulard, comte de Virieu, de Macaye, Gaultier de Biauzat, de Rochebrune, Viguier, Simon de Maibelle, Fréteau, Gillet de La Jacqueminière, Anson, Fréteau (*ibid.* p. 183 et suiv.). — Lecture par Anson du décret modifié dans la séance du matin (*ibid.* p. 185); — discussion : marquis d'Estourmel (*ibid.*); — texte du décret adopté (*ibid.* p. 186); — reprise de la discussion à propos du procès-verbal : Dupont, Démeunier, Goulard, curé de Roanne, Démeunier, de Castellane, de Clermont-Lodève, Dillon, curé du Vieux-Pouzauges (26 septembre, p. 187); — adoption d'un amendement présenté par Goulard et appuyé par Dillon, tendant à lever l'exemption de la taxe commune dont ne veulent plus bénéficier les curés congruistes (*ibid.*).

L'Assemblée décrète que tous les ci-devant *privilégiés* seront imposés à raison de leurs biens, pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790, non dans le lieu de leur domicile, mais dans celui où lesdits biens sont situés (28 novembre 1789, t. X, p. 326 et p. suiv.); — observation de Gillet de La Jacqueminière au sujet de la capitulation noble et privilégiée des six derniers mois de 1789 et de l'année 1790 (30 novembre, p. 335).

Rapport par Cernon sur l'emploi des impositions des anciens *privilégiés* pour les six derniers mois de l'année 1789 (10 mai 1790, t. XII, p. 631); — Thibault et Voidel demandent la question préalable qui est votée (*ibid.*).

Rapport par Vernier, au nom du comité des finances, sur une erreur commise dans l'exécution du décret du 28 novembre 1790 relatif à l'imposition des ci-devant privilégiés à raison de leurs biens-fonds (1er mai 1770, t. XV, p. 350); — discussion : Moreau, Gaultier de Biauzat, Andrieu (*ibid.*); — décret (*ibid*).

Rapport par Dupont (de Bigorre) sur un projet de décret tendant à autoriser la commission intermédiaire de Bigorre à faire le rôle des impositions de 1790 et des six derniers mois des ci-devant privilégiés de 1789 (8 mai 1790, t. XV, p. 429); — adoption (*ibid.*).

Projet de décret concernant les ecclésiastiques et les bénéficiers, au sujet du payement des impositions de 1789 et 1790 (28 juin 1790, t. XVI, p. 529); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — Discussion sur les moyens de pourvoir aux impositions (17 septembre 1789, t. IX, p. 25); — lecture du projet de décret (*ibid.*); — demande du renvoi de ce projet de décret dans les bureaux (*ibid.*); — cette demande est rejetée (*ibid.*); — discussion : Gillet de La Jacqueminière, baron de Montboissier, Faydel (*ibid.* p. suiv.)

§ **7**. — Réclamations faites par la *Champagne* au sujet de la répartition des impôts et présentées par le baron de Cernon (24 novembre 1789, t. X, p. 249 et suiv.); — projet de décret du même (*ibid.* p. 250); — discussion : Gaultier

Impôts (*Suite*).

de Biauzat, Prieur, Dubois de Crancé, Anson (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*); — rapport par Anson concluant à la soumission de la *Champagne* et de *Paris* à l'unité des principes de l'Assemblée nationale (28 novembre, p. 325); — discussion : Dubois de Crancé Anson, Dubois de Crancé, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle s'occupera d'abord de la *Champagne* (*ibid.* p. 326); — Anson, de Cernon, Delandine, Le Chapelier, d'Ambly, abbé Gouttes, Gaultier de Biauzat (*ibid.*); — un grand nombre de membres demandent que le décret soit généralisé (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — motions d'Emmery, Prieur et Dupont (de Bigorre) (*ibid.*);

Projet de décret présenté par Dubois de Crancé et tendant à ce que les ci-devant taillables de la *Champagne* soient assujettis aux mêmes formes et modes de répartition, pour 1790, que les ci-devant privilégiés (14 décembre, p. 562). — Voir § **51**.

— Projet de décret concernant les impositions de la *ville de Paris*, proposé par Lebrun au nom du comité des finances (p. 589). — — Motion du baron du Cernon sur la répartition des impôts (17 décembre, p. 638 et suiv.); — discussion : Gillet de la Jacqueminière, Gaultier de Biauzat, Dubois de Crancé, Chasset, La Poule, Brostaret, abbé Maury (*ibid.* p. 639); — décret assujettissant les taillables de la province de Champagne aux mêmes formes et modes de répartition fixés pour les ci-devant privilégiés, et étendant cette disposition aux provinces de taille personnelle et mixte où les départements ne sont pas encore faits (*ibid.*).

Projet de décret présenté par Anson et tendant à la fixation d'un seul rôle pour la *ville de Paris* (18 avril 1790, t. XIII, p. 99 et suiv.); — discussion : de Crillon, abbé Maury, Anson, Tronchet, Anson, abbé Maury, abbé de Bonneval, Anson, Rœderer, Périsse-Duluc (*ibid.* p. 100 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 101).

§ **8**. — Rapport par le comte de la Planche du Ruillé sur les impositions de la *Bretagne* (12 décembre 1789, t. X, p. 526); — discussion : Gérard, *député de Rennes*, Camus, comte Lévis de Mirepoix (*ibid.* p. 528); — texte du décret adopté (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Boissons*, §§ **1** et **2**.

§ **9**. — Projet de décret concernant la levée des impositions du *Dauphiné* (17 décembre 1789, t. X, p. 639; — adoption (*ibid.*).

§ **10**. — Autre projet de décret proposé par l'abbé Gouttes sur les impositions du *Dauphiné* (26 février 1790, t. XI, p. 711); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Lettre du contrôleur général Lambert concernant les prétentions de plusieurs municipalités, et particulièrement de celle de Dreux touchant les impôts (26 décembre 1789, t. XI, p. 21 et suiv.); — Camus blâme le contrôleur général de n'avoir pas assuré de son *respect* le Président (*ibid.* p. 22); — le vicomte de Mirabeau dit que le meilleur moyen d'obtenir le respect, c'est de le mériter (*ibid.*); — un membre répond que c'est un oubli du secrétaire (*ibid*); — Foucault-Lardimalie demande que l'on statue au plus tôt sur le rachat des rentes et cens (*ibid.*); Defermon et Rœderer proposent la formation d'un nouveau comité d'impositions (*ibid.*); — Lebrun combat cette proposition (*ibid.*); — le comte de Mirabeau s'élève contre l'idée d'un nouveau système d'impositions (*ibid.*); — le duc de La Rochefoucauld opine pour la création d'un nouveau comité d'impositions (*ibid.*); — — l'Assemblée ne statue pas sur cette question et décide que le président écrira à la municipalité de Dreux (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **1**er et *Comité de l'imposition*.

§ **12**. — Projet de décret présenté par Lebrun, membre du comité des finances, et autorisant l'administration provinciale du *Berry* à suivre jusqu'à nouvel ordre l'ancien mode d'imposition (2 janvier 1790, t. XI, p. 65); — discussion : Gaultier de Biauzat, Le Chapelier, Emmery (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **13**. — Proposition de l'abbé Gouttes, au nom du comité des finances, tendant à imposer les maisons de campagne, les châteaux et leurs dépendances (7 janvier 1790, t. XI, p. 115); — discussion : de Richier, Camus, de Foucault, de Menou, Ramel-Nogaret, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — Bouche demande que ce décret soit limité à l'élection de Paris (*ibid.* p. 116); — adoption de l'amendement (*ibid.*); — ajournement de la question principale (*ibid.*).

14. — Sur la demande de Démeunier, l'Assemblée décrète l'envoi aux municipalités d'une lettre invitant à payer les contributions existantes (20 janvier 1790, t. XI, p. 257); — texte de cette lettre (*ibid.*). — Voir § **4**.

§ **15**. — Rapport par Anson sur la perception des impositions de 1790 (23 janvier 1790, t. XI, p. 290 et suiv.); — discussion : Duport, Bouche, Rewbell, Salle, Anson, Robespierre, Lecouteulx de Canteleu, Anson (30 janvier, p. 396 et suiv.); — adoption du projet de décret rectifié (*ibid.* p. 397); — addition à l'article 4 de ce décret (1er février, p. 406).

§ **16**. — Motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) concernant la nécessité d'accélérer le paiement des impôts (13 mars 1790, t. XII, p. 153); — adoption (*ibid.*). — Voir §§ **23** et **27**.

§ **17**. — Projet de décret présenté par Viguier, au nom de la députation de la *province du Languedoc*, pour la perception des impositions dans cette province en 1790 (23 mars 1790, t. XII, p. 329); — adoption (*ibid.*).

§ **18**. — Projet de décret présenté par Vernier, au nom du comité des finances, pour les impositions de l'année 1790 dans la province de *Béarn* (27 mars 1790, t. XII, p. 366 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 367).

§ **19**. — Projet de décret identique au précédent pour le pays de Soule (27 mars 1790, t. XII, p. 367 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 368).

§ **20**. — Difficultés élevées en *Lorraine* à propos des quittances du don gratuit (30 mars 1790, t. XII, p. 443); — décret voté sur la proposition de Gossin (*ibid.*).

§ **21**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier, concernant des rôles à dresser par les syndics des Etats de Navarre, du Nébouzan, des Quatre-Vallées, du Marsan, du Mont-de-Marsan et de Labour (10 avril 1790, t. XII, p. 630).

§ **22**. — Discussion sur des dénonciations relatives à la négligence apportée dans le recouvrement des impôts : Bourdon (de Dieppe), Garat aîné, Le Chapelier, Charles de Lameth, de Lachèze, vicomte de Toulongeon, Couppé, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), de Montlosier, Gaultier de Biauzat, de Montlosier, Vernier, Le Chapelier (15 avril 1790, t. XIII, p. 68 et suiv.);

Impôts (*Suite*).

— renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 69). — Voir *ci-dessous*, § **27** et **32**.

§ **23**. — Projet de décret présenté par Bourdon et tendant à accélérer la rentrée des impositions (18 avril 1790, t. XIII, p. 99); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **24**. — Rapport par Longpré, au nom du comité des finances, sur les impositions de 1790 (11 mai 1790, t. XV, p. 476 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 477 et suiv.), (15 mai, p. 520 et suiv.); — discussion : Thibault, Dupont (de Bigorre), Longpré, Anson, Lucas, Longpré, de Crillon (*ibid.* p. 521); — ajournement des dix premiers articles (*ibid.*); — adoption du 11e amendé par Lambel et Defermon (*ibid.*), — renvoi au comité des finances pour rectification de la rédaction (16 mai, p. 525); — adoption du projet de décret rectifié (25 mai, p. 669).

§ **25**. — Adoption d'un projet de décret présenté par d'Allarde, au nom du comité des finances, sur les rôles des impositions du département de l'Eure (6 juin 1790, t. XVI, p. 121 et suiv.).

§ **26**. — Projet de décret concernant l'assiette des impositions du département de l'Ain (19 juin 1790, t. XVI, p. 367); — motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et de Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 368); — rapport par Vernier (26 juin, p. 465); — projet de décret (*ibid.* p. 466); — adoption (*ibid.*).

§ **27**. — Cause du retard dans le recouvrement des impôts indiquée par Buzot (4 juin 1790, t. XVI, p. 93); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **28**. — Rapport fait par l'abbé Longpré au nom du comité des finances sur la répartition de l'imposition des tailles des fermiers, des propriétaires ci-devant prévilégiés (6 juin 1790, t. XVI, p. 121); — amendement de Devillas (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **29**. — Décret portant que les impôts dans l'île de Corse continueront d'être perçus en nature (12 juin 1790, t. XVI, p. 192).

§ **30**. — Adoption d'un décret relatif à l'affaire survenue à Nogent-le-Rotrou entre la municipalité et les officiers d'élection au sujet de la confection des rôles d'impositions pour la présente année (23 juin 1790, t. XVI, p. 437).

§ **31**. — Projet de décret présenté par Démeunier et relatif aux impositions des professeurs, maîtres et principaux des collèges (26 juin 1790, t. XVI, p. 466); — adoption (*ibid.*).

§ **32**. — Projet de décret présenté par Vernier sur les tentations faites pour empêcher le recouvrement des deniers publics (10 juillet 1790, t. XVII, p. 35); — adoption (*ibid.*).

§ **33**. — Nouveau mémoire de Lambert, contrôleur général des finances, sur le non-recouvrement des impôts (12 juillet 1790, t. XVII, p. 51), (p. 61 et suiv.). — Projet de décret y relatif, présenté par Vernier, au nom du comité des finances (13 juillet, p. 67); — adoption (*ibid.*). — Note de rappel du même contrôleur général (20 juillet, p. 202); — l'abbé Gouttes demande que le comité d'imposition fasse son rapport sur les impositions de 1791 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* et p. 203).

§ **34**. — Proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) relative à un mode de surveillance pour la perception de l'impôt (20 juillet 1790, t. XVII, p. 203); — renvoi aux comités des finances et de contributions réunis, à la demande de Bonnay (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **39**.

§ **35**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Vernier, au nom du comité des finances, et concernant le rôle d'impositions, arrêté par la commission provisoire établie dans la ci-devant province de Languedoc (20 juillet 1790, t. XVII, p. 299 et suiv.).

§ **36**. — Rapport par le même sur le refus des cabaretiers, aubergistes, bouchers et autres contribuables de Noyon, Ham, Chauny et paroisses circonvoisines de payer les droits dont la perception a été continuée (4 août 1791, t. XVII, p. 605); — discussion : Gouttes, Vernier, Goupil (*ibid.*); — décret confirmatif (*ibid.*).

§ **37**. — Motion de Martineau tendant à autoriser les districts à nommer un trésorier chargé de la perception de toutes les impositions (4 août 1790, t. XVII, p. 605); — discussion : Thouret, Le Chapelier (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **38**. — Motion de Georges tendant à faire examiner, à propos du refus des habitants du Clermontois d'acquitter des impositions au profit du prince de Condé, la validité de la donation et si un particulier peut lever des impôts sur une partie de la nation (5 août 1790, t. XVII, p. 616); — renvoi au comité des Domaines (*ibid.*).

§ **39**. — Pièces adressées par le contrôleur général des finances sur le refus de quelques municipalités de surveiller et de favoriser la perception des impôts (10 août 1790, t. XVII, p. 704 et suiv.).

§ **40**. — Premier rapport par La Rochefoucauld sur le mode constitutionnel de l'impôt (18 août 1790, t. XVIII, p. 143 et suiv.). — Voir § **63**.

§ **41**. — Etat général des travaux du comité de l'imposition (19 août 1790, t. XVIII, p. 158 et suiv.).

§ **42**. — Adoption d'un projet de décret touchant l'imposition des fonds situés dans le territoire d'Amance, district de Nancy (24 août 1790, t. XVIII, p. 246 et suiv.). — Rectification d'une erreur dans le décret concernant les impositions du ban d'Amance, proposée par Vernier (7 septembre, p. 633).

§ **43**. — Projet de décret présenté par Le Chapelier pour assurer le fonctionnement des impositions dans les départements de l'ancienne province de Bretagne (31 août 1790, t. XVIII, p. 435); — amendement proposé par Lanjuinais (*ibid.*); — adoption du projet sans modification (*ibid.*).

§ **44**. — Réclamations d'une députation du septième canton du district méridional de Paris contre l'inégalité de l'impôt (2 septembre 1790, t. XVII). (p. 511); — réponse du président (*ibid.*).

§ **45**. — Bouche demande si l'Assemblée veut entendre le développement de son plan d'impositions ou le faire imprimer (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 677 et suiv.); — débat (Gillet de La Jacqueminière, Bouche, La Rochefoucauld, Malouet, Goupilleau (*ibid.* p. 678); — l'Assemblée décide que Bouche aura la parole lorsque la question sera à l'ordre du jour (*ibid.*).

§ **46**. — Difficultés soulevées par la perception d'un impôt et signalée par Menu de

Impôts (*Suite*).

Chomorceau (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 693); — Dauchy objecte que le comité d'imposition s'en occupe (*ibid.*); = renvoi aux comités de finances et d'impositions réunis (*ibid.*).

§ **47**. — Présentation par Vernier d'un projet de décret sur la perception des impositions (12 septembre 1790, t. XVIII, p. 719 et suiv.); — discussion : d'Estourmel, abbé Gibert, Merlin (*ibid.* p. 720); — adoption (*ibid.*); — proposition par Merlin d'un article additionnel (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **48**. — Perez défend la ville d'Auch et le pays d'Armagnac contre l'inculpation de refus d'impôt (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 722); — mention au procès-verbal (*ibid.*).

§ **49**. — Projet de décret présenté par Vernier sur le mode de répartition et de perception de l'impôt pour les parties d'anciennes provinces comprises dans plusieurs départements (21 septembre 1790, t. XIX, p. 109); — adoption (*ibid.*).

§ **50**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Vernier, relativement à la continuation, pendant 1790, des fonctions des commissaires ci-devant établis pour l'assiette des impositions dans le département de la Moselle (19 octobre 1790, t. XIX, p. 691 et suiv.).

§ **51**. — Décret sur les impositions pour les rentes dans la ci-devant province de Champagne. (26 novembre 1790, t. XX, p. 749). (Voir ci-dessus § **7**.).

§ **52**. — Tableau de l'arriéré sur le recouvrement des impôts, présenté par Lebrun (5 novembre 1790, t. XX, p. 278); — discussion : d'André, Lebrun, Charles de Lameth, Anson, Charles de Lameth, Duquesnoy, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, abbé Maury, le Président (Barnave), de Cazalès, Charles de Lameth, Tixedor, abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Couteulx, abbé Maury, Etienne Chevalier, de Foucault, Lebrun, Le Déist-Botidoux, Lebrun (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 281).

§ **53**. — Le Couteulx demande que l'Assemblée donne des injonctions pour l'exécution de ses décrets sur la rentrée des fonds publics (21 novembre 1790, t. XX, p. 591); — adoption (*ibid.*).

§ **54**. — Lettre de Lambert, contrôleur général des finances, sur les retards qu'éprouve la perception des impôts (27 novembre 1790, t. XXI, p. 41 et suiv.).

§ **55**. — Adoption d'un projet de décret présenté par d'André sur l'impôt personnel des membres des ci-devant cours souveraines (4 décembre 1790, t. XXI, p. 202).

§ **56**. — Améliorations dans la perception de l'impôt proposées par Dupont (de Nemours), (6 janvier 1791, t. XXII, p. 47 et suiv.).

§ **57**. — Opinion de Delley, non prononcée, sur l'impôt (7 janvier 1791, t. XXII, p. 69 et suiv.).

§ **58**. — Rapport par Vernier, au nom du comité des finances, sur la réduction de l'imposition des ecclésiastiques (8 janvier 1791, t. XXII, p. 81); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Leleu de La Ville-aux-Bois, Vernier (*ibid.* p. 82); — adoption (*ibid.*).

§ **59**. — Décret annulant une proclamation du directoire du département de la Gironde, relative à la perception du don gratuit (8 janvier 1791, t. XXII, p. 84).

§ **60**. — Projet de décret présenté par Vernier sur le recouvrement des impôts (27 janvier 1791, t. XXII, p. 508 et suiv.); — adoption (*idib.* p. 509).

§ **61**. — Rapport de La Rochefoucauld sur l'aide apportée par les amis de la Constitution de Loches à l'établissement de l'assiette de la contribution foncière (14 février 1791, t. XXIII, p. 171); — insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 172). — Voir *Contribution foncière et mobilière*.

§ **62**. — Présentation par Dupont (de Nemours) d'un projet de décret relatif à l'abolition de l'abonnement accordé à la ville de Toulouse pour ses impositions ordinaires (3 mai 1791, t. XXV, p. 512); — discussion : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **63**. — Camus demande que le comité des impositions publiques soit chargé de présenter ses vues sur la répartition des impositions (13 mai 1791, t. XXVI, p. 31); — discussion : Dauchy, Martineau, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de la motion de Camus au comité d'imposition (*ibid.* p. 32); — rapport par de La Rochefoucauld (27 mai, p. 496); — discussion : d'André, de Lachèze, Martineau, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Ramel-Nogaret, de La Rochefoucauld, rapporteur, de Lachèze (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Ramel-Nogaret (*ibid.* p. 498); — texte du projet de décret du comité (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 500); — texte du rapport de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 513 et suiv.); — opinion, non prononcée, de d'Allarde (*ibid.* p. 564 et suiv.). — Sur la proposition de Ramel-Nogaret, l'Assemblée charge le comité d'imposition de rédiger une adresse à la nation, afin de l'éclairer sur le nouveau mode de contribution publique (28 mai, p. 575).

§ **64**. — Projet de décret sur les moyens d'accélérer la rentrée des impôts de 1790 et des années antérieures présenté par Dauchy (19 mai 1791, t. XXVI, p. 218 et suiv.); — débat : d'Ailly, plusieurs membres, Martineau (*ibid.* p. 219 et suiv.); — renvoi de la discussion (*ibid.* p. 220); — adoption sans discussion de l'article 1er (20 mai, p. 247); — article 2 : d'Ailly (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3 à 10 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une modification à l'article 6 (22 mai, p. 300).

§ **65**. — Adresse du département de la Côte-d'Or aux citoyens de ce département sur la nécessité d'accélérer le payement des impôts arriérés (3 juin 1791, t. XXVI, p. 713).

§ **66**. — Projet de décret concernant les mesures nécessaires pour accélérer la rentrée des impositions, présenté par de La Rochefoucauld (28 juin 1791, t. XXVII, p. 566 et suiv.); — discussion : Moreau, Dauchy, Populus, Pierre Dedelay, Defermon, Populus (*ibid.* p. 567); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.).

§ **67**. — Lettre du ministre de la marine relative aux impositions de la Martinique et de Tabago (17 juin 1791, t. XXVII, p. 292); — renvoi aux comités des colonies et des finances (*ibid.*).

§ **68**. — Projet de décret, présenté par Dauchy, sur les decharges et réductions en ma-

Impôts (*Suite*).

tières d'impositions (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 7 suiv.). — *Discussion.* — Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 10 et suiv.); — article 3 : Ramel-Nogaret (*ibid.* p. 11); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 4 à 23 (*ibid.* et p. suiv.); — article 24 : plusieurs membres (*ibid.* p. 12); — retrait (*ibid.*); — adoption des articles 24 à 52 (art. 25 à 53 du projet (*ibid.* et p. suiv.; — ajournement de l'article 54 du projet (*ibid.* p. 14); — adoption des articles 53 à 57 (art. 55 à 61 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — rédaction définitive du projet de décret, moins l'article 22 renvoyé au comité (4 août, p. 147 et suiv.); — nouvelle rédaction de l'article 22 présentée par Dauchy (21 août, p. 609); — adoption (*ibid.* p. 610). = Adoption d'un projet de décret, présenté par de La Rochefoucauld, sur les opérations relatives à la levée des plans des communautés en exécution du décret du 21 août 1791 (16 septembre 1791, t. XXX, p. 695).

§ **69**. — Avis du directoire du district de Gonesse sur le payemenodes impositions, communiqué par La Rochefucauld (5 août 1791, t. XXIX, p. 223 et suiv.).

§ **70**. — D'André demande que le comité de Constitution soit chargé de présenter le mode de correspondance entre les agents du pouvoir exécutif et les corps administratifs et le moyen de la rendre effectivement active, et que le ministre des contributions publiques soit invité à venir rendre compte de l'état de recouvrement des impositions (18 septembre 1791, t. XXXI, p. 72); — débat : Rabaud-Saint-Etienne, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de d'André (*ibid.* p. 73).

Compte rendu de l'état de recouvrement des impositions, par Tarbé, ministre des contributions publiques (19 septembre, p. 82 et suiv.).

§ **71**. — Sur la motion de Dauchy, l'Assemblée décrète que les perceptions sur les hypothèques, les droits de la marque d'or et d'argent et des loteries continueront à avoir lieu (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 683). —Voir *Hypothèques.—Loteries.—Or et argent.—Journaux.*

Impôts indirects (Protestations contre la diminution des). — Voir *Commune de Paris*, §§ **20** et **21**.

Impôts. — Voir *Contributions.—Dégrèvements. — Impositions. — Lois somptuaires. — Luxe.*

Impressions administratives. Mémoire sur les impressions à ordonner par les corps administratifs et sur l'envoi des décrets aux municipalités (28 juin 1790, t. XVI, p. 558 et suiv.).

Impressions de l'Assemblée nationale.

§ **1er**. — Démeunier demande que l'imprimeur de l'Assemblée nationale ne puisse rien imprimer sans l'agrément du bureau (9 octobre 1789, t. IX, p. 388). — L'Assemblée rend un décret dans ce sens (30 octobre, p. 612).

§ **2**. — Baudouin, imprimeur de l'Assemblée, demande la remise, par les députés, de la liste des districts et cantons de leurs départements pour les envois des impressions ordonnées (20 avril 1790, t. XIII, p. 155); —approbation (*ibid.*).

§ **3**. —Présentation par de Cernon du compte de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 677); — adoption (*ibid.*); — motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), tendant à faire accorder une gratification à Baudouin (*ibid.*); — débat : Bar-

Impressions de l'Assemblée nationale (*Suite*).

nave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 678); — texte du projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). —Voir *Finances*, § **26**. — *Imprimeur de l'Assemblée nationale.*

Imprimerie nationale. Leclerc et Périsse-Duluc en sont nommés inspecteurs (1er février 1790, t. XI, p. 413).

Imprimerie royale. D'André demande qu'il soit rendu compte des raisons pour lesquelles l'impression des assignats n'a pas été confiée à cet établissement (21 octobre 1790, t. XIX, p. 741); — lettre du directeur (Anisson-Duperron) y relative (*ibid.*);—décret confirmatif (*ibid.*).

Imprimerie royale (Dépense de l'). —Voir *Dette publique*, § **8** (12°).

Imprimés et manuscrits rares. (Acquisition pour la Bibliothèque nationale.) — Voir *Bibliothèque nationale.*

Imprimeur de l'Assemblée nationale : Baudouin, député suppléant de la ville de Paris. (C. 24 juin 1789, t. VIII, p. 149); — demande un emplacement plus vaste et plus à portée de la salle des séances (19 août, p. 459). = Démeunier demande que l'imprimeur de l'Assemblée nationale ne puisse rien imprimer sans l'agrément du bureau (9 octobre 1789, t. IX, p. 388). — L'Assemblée rend un décret dans ce sens (30 octobre, p. 612). — Voir *Impressions.— Interrogatoire du roi.*

Improbation (Marques d'approbation et d'). — Voir *Salle des séances*, § **1er**.

Incendie. Projet de décret proposé par Petit-Mengin au sujet d'un incendie qui a dévoré un grand nombre d'habitations dans la ville de Raon-l'Etape en Lorraine (1er mai 1790, t. XV, p. 356); — renvoi au comité des finances sur la demande de Vernier (*ibid.*). — Voir *Inondations. — Secours*, § **4**.

Incompatibilités.

§ **1er**. — Motion de l'abbé Gouttes tendant à faire décider si les directeurs des fermes à sel et du tabac seront exclus des fonctions municipales (26 janvier 1790, t. XI, p. 328); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Goupil de Préfeln tendant à faire décréter : 1° qu'aucun membre de l'Assemblée nationale ni des Assemblées futures ne pourra accepter, soit directement par lui-même, soit indirectement par ses enfants, aucun bénéfice, don, pension, gratification, place, emploi et autre faveur, s'il n'y est autorisé par délibération expresse de l'Assemblée; 2° que la présente prescription sera exécutée à l'égard des bénéfices, dons, pensions, etc., reçus du gouvernement par quelques représentants, depuis le 1er novembre 1789, et acceptés par eux sans le consentement de l'Assemblée (26 janvier 1790, t. XI, p. 328); — discussion : vicomte de Mirabeau, Le Couteulx de Canteleu, duc de La Rochefoucauld, Duport, Delacour-D'Ambézieux, Pétion de Villeneuve, Fréteau, Rœderer, de Volney, duc de Biron, baron de Menou, Salicetti, Démeunier, Martin, Glezen, Guillotin, Rewbell, Dillon, Féraud, Dillon, La Galissonnière, prince de Poix, Glezen, Charles de Lameth, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — décret portant qu'aucun membre de l'Assemblée actuelle ne peut accepter du gouvernement, pendant la durée de cette session,

Incompatibilités (*Suite*).

aucune place, don, pension, traitement ou emploi, même en donnant sa démission (*ibid.* p. 330). — Le Couteulx de Canteleu donne sa démission de trésorier général de l'Extraordinaire (p. 351); — Naurissart renonce à l'intérêt qui lui avait été accordé dans les vivres et fourrages de l'armée (*ibid.*); — le marquis d'Ambly et le vicomte de Mirabeau demandent qu'on refuse leur démission (*ibid.*); — l'Assemblée fait ces démissionnaires juges de la résolution qu'ils ont à prendre (*ibid.* p. 352); — D'André écrit qu'il attend son successeur dans la place de commissaire du roi en Provence, pour reprendre son siège à l'Assemblée (13 février, p. 584). — Voir *Députés*, § **12**.

§ **3**. — Motion de Cochelet portant que les membres du Corps législatif ne pourront être ni électeurs ni éligibles aux élections des assemblées primaires de district et de département (12 mars 1790, t. XII, p. 140 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Naurissart, de Sinéty, Guillaume, Bureaux de Puzy, Le Bois-Desguays, Martineau, vicomte de Noailles, Destutt de Tracy, Boutteville-Dumetz (*ibid.* p. 141); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **4**. — Proposition du marquis de Châteauneuf-Randon tendant à faire décréter l'incompatibilité des fonctions de député et de celles de membre des nouvelles administrations et municipalités de leurs départements (17 juin 1790, t. XVI, p. 245 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 246).

§ **5**. — Rapport par Vernier sur les troubles de Chinon, provenant de la démission de 8 officiers municipaux de Chinon et du cumul du sieur Pichereau, maire et juge de paix (25 janvier 1791, t. XXII, p. 478); — discussion d'un projet de décret : d'André, Goupil, Bouchet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Vernier, Goupil, Bouchet, d'André, Bouche, Bouchet (*ibid.* et p. suiv.); — décret établissant une incompatibilité entre les fonctions de maire, officiers municipaux et procureur de la commune, et celle de juges de paix et de greffiers, et renvoyant au pouvoir exécutif ce qui regarde Chinon (*ibid.* p. 479).

§ **6**. — Sur la proposition de Treilhard et de Pison du Galand, l'Assemblée décrète l'incompatibilité entre les fonctions de président du tribunal criminel et de juge de district et entre celles de greffier de ces deux tribunaux (8 juin 1791, t. XXVII, p. 58).

Incompatibilités. — Voir *Acte constitutionnel* (13 août 1791, t. XXIX, p. 399 et suiv.). — *Corps législatif* (9 juin 1791, t. XXVII, p. 78). — *Députés*, §§ **2** et **4**.

Inde (Commerce de l'). — Voir *Commerce*, §§ **2** et **6**. — *Indes* (Compagnie des).

Inde (Organisation des Colonies dans l'). — Voir *Colonies*, § **25**.

Indemnité électorale. Motion de l'abbé Bourdon tendant à obtenir du comité de Constitution un rapport sur la question d'une indemnité à allouer aux électeurs (2 avril 1791, t. XXIV, p. 504 et suiv.); — discussion : Martineau, Le Chapelier (*ibid.* p. 505); — ordre du jour, sur la promesse que ce rapport sera fait dans deux ou trois jours (*ibid.*). — Voir *Assemblées électorales*. — *Electeurs*.

Indemnité parlementaire.

§ **1er**. — Exposé des motifs et projet de décret présenté par le duc de Liancourt sur le traitement des Députés à l'Assemblée nationale (12 août 1789, t. VIII, p. 399); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Motion du comte de Toustain de Viray concernant le payement des députés (16 septembre 1789, t. IX, p. 16); — observation faite par un membre de l'Assemblée (*ibid.*) (La discussion n'a pas eu de suite.)

§ **3**. — Motion de Devoisins tendant à l'abandon du quart de l'indemnité de député, sans préjudice de la contribution patriotique à laquelle chacun est soumis (26 mars 1790, t. XII, p. 362); — discussion : Lucas, comte de Croix, Rœderer, un abbé, Alexandre de Lameth (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **4**. — Proposition de Faulcon tendant à réserver le tiers de l'indemnité parlementaire pour la construction d'un vaisseau de ligne (29 mai 1790, t. XV, p. 708); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **5**. — L'abbé Thibault demande que tous les députés absents soient privés de l'indemnité législative (22 juin 1790, t. XVI, p. 405); — discussion : Gérard, de Boufflers, de Robespierre, de Murinais, Gérard, Lavenue (*ibid.*); — décret privant de leur indemnité les membres qui se sont absentés et qui s'absenteront (*ibid.*). — Vieillard, qui s'est absenté pendant quatorze jours, demande où il doit verser les 500 et quelques livres qu'il est tenu de restituer (*ibid.* p. 437); — d'Arraing réclame une exception en faveur des malades munis d'un certificat de médecin (*ibid.*); — motion de Bouche dans le même sens (*ibid.*); — divers membres allèguent que le décret ne vise pas les absents pour cause de maladie (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **6**. — Motion de Gérard tendant à priver de l'indemnité législative les députés inexacts (5 août 1790, t. XVII, p. 613); — l'abbé Gouttes objecte que ceux qui arrivent tard ne sont souvent inexacts que parce qu'ils ont travaillé tard dans les comités (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 614).

Indemnités.

§ **1er**. — Réclamation des sieurs de Bacques, frères, armateurs à Dunkerque, et Chapellon et Tronchaud, armateurs à Marseille (13 décembre 1790, t. XXI, p. 434 et suiv.); — discussion : d'André, Chabroud (*idid.* p. 435 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 436).

§ **2**. — Projet de décret présenté par de Menou, relativement à une indemnité demandée par le sieur Tribert pour dépenses faites en vue de l'approvisionnement des départements de Paris et de l'Allier (13 janvier 1791, t. XXII, p. 209); — discussion : Bouche, Chabroud, Mougins, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier, La Poule, Palasne de Campeaux (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif pour vérification (*ibid.* p. 210).

§ **3**. — Indemnités à accorder aux citoyens qui ont souffert à l'occasion de la Révolution : l'abbé Gouttes demande, au nom du comité des finances, que l'Assemblée charge ce comité de présenter un projet de décret (11 juin 1790, t. XVI, p. 167); — débat : Le Chapelier, abbé Gouttes, Camus, Le Chapelier, marquis de Foucault (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée ordonne la présentation urgente d'un décret en faveur des vainqueurs de la Bastille (*ibid.* p. 168). — Voir *Bastille*.

Indemnités (*Suite*).

§ **1**. — Présentation par Dionis du Séjour d'un projet de décret tendant à faire accorder une indemnité de 2,000 livres au sieur de Trouville (9 juin 1791, t. XXVII, p. 89) ; — ajournement (*ibid.*). — Voir *Inventions et découvertes*, § **4**.

§ **5**. — Adoption d'un projet de décret tendant à accorder une indemnité de 5,000 livres à l'astronome Lalande (9 juin 1791, t. XXVII, p. 94).

§ **6**. — Rapport relatif à une indemnité réclamée par les anciens régiseurs des droits d'octroi sur les eaux-de-vie dans la ci-devant province d'Artois (17 août 1791, t. XXIX, p. 498) ; — débat : d'Estourmel, le rapporteur, Martineau, de Croix, Briois-Beaumetz, Merlin (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi de l'affaire aux tribunaux (*ibid.* p. 500) ; — adoption d'un projet de décret rectificatif du décret du 17 août (19 août, p. 549).

§ **7**. — L'Assemblée décide que dorénavant les indemnités à accorder par suite d'insurrection seront sujettes à répétition contre les départements (29 août 1791, t. XXX, p. 35).

§ **8**. — Présentation par de Curt d'un projet de décret tendant à accorder une indemnité de 5,000 livres à la dame Mabilly, veuve du sieur Liège (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 3) ; — débat préalable : Camus, Hébrard, Prieur (*ibid.*) ; — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*).

Motion de d'André tendant à faire accorder à la dame Mabilly, à défaut d'indemnité, un secours de 5,000 livres (19 septembre, p. 78), — sur la demande de Camus, l'Assemblée passe à l'ordre du jour.

§ **9**. — Adoption d'un projet de décret présenté par de Sillery, accordant une indemnité de 2,000 livres à M. de Santo-Domingo pour le séjour qu'il a fait à Paris par ordre de l'Assemblée (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 394).

§ **10**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Sillery, ajournant à la prochaine législature les réclamations du sieur Vealer, ingénieur-mécanicien de la marine (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 394).

§ **11**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Barère, relatif à la liquidation de l'indemnité qui peut être due au sieur de Maimbourg pour le domaine qui lui a été concédé dans l'île de Corse (27 septembre, p. 399).

Indemnités. — Voir *Droits féodaux*, § **13**. — *Officiers des états-majors des places*.

Indemnités aux propriétaires à raison de de la dîme. — Voir *Dîme*, § **12**.

Indes (Compagnie des).

§ **1er**. — Craintes formulées par La Ville-Leroux au sujet d'acquisitions de vaisseaux en Angleterre par cette compagnie (19 novembre 1789, t. X, p. 122) ; — Roussillon demande le renvoi de la plainte au pouvoir exécutif (*ibid.*) ; — il est prononcé (*ibid.*).

§ **2**. — Motion de Duval d'Eprémesnil sur le privilège exclusif de la compagnie des Indes (22 décembre 1789, t. X, p. 717), (p. 722) et suiv.). — Rapport sur le privilège de la compagnie des Indes par Hernoux, au nom du comité d'agriculture et de commerce (18 mars 1790, t. XII, p. 221 et suiv.) ; — débat sur l'impression et sur la date de la discussion :

Indes (Compagnie des) (*Suite*).

de Montlosier, de Virieu, Roussillon, Gillet de La Jacqueminière, de Noailles, Malouet (*ibid.* p. 236) ; — impression ordonnée et fixation du jour de la discussion au 26 mars (*ibid.*) ; — intervention des administrateurs et actionnaires de la compagnie, demandant le renvoi à la prochaine législature (30 mars p. 458) ; — débat : Briois de Beaumetz, un des administrateurs, Drevon, Duval d'Eprémesnil, abbé Maury, Rœderer, Hernoux, *rapporteur*, de Virieu, Prieur, de Croix (*ibid.* et p. suiv.) ; — ajournement jusqu'à la fin de la Constitution (*ibid.* p. 459) ; — protestation des députés extraordinaires des manufactures et du commerce (31 mars, p. 484) ; — débat sur la motion de Bouche tendant à la discussion immédiate : de Noailles, de Vaudreuil (*ibid*) ; — Madier de Montjau, le Président (baron de Menou), un membre (*ibid.* p. 489) ; — mise à l'ordre du jour (*ibid.*) ; — ajournement au lendemain sur la demande de Duval d'Eprémesnil (*ibid.*) ; — Bouche, Gillet de La Jacqueminière, Sinéty, Le Chapelier, marquis de Bonnay, de Noailles, abbé Maury, Dupont (de Nemours), abbé Maury, Dupont (de Nemours), (1er avril, p. 513 et suiv.) ; — abbé Bérardier, Paul Nairac, comte de Clermont-Tonnerre, Decretot, Begouen, de Cazalès, Duval d'Eprémesnil (2 avril, p. 519 et suiv.) ; — duc de Praslin, Dupré, Malouet, Le Couteulx de Canteleu, Destutt de Tracy, Delattre (3 avril, p. 528 et suiv.) ; — d'Estourmel, Malouet, Voidel, marquis de Foucault, comte de Virieu, Le Chapelier, Target (*ibid.* p. 535) ; — l'Assemblée décrète la liberté du commerce de l'Inde, au delà du cap de Bonne Espérance, pour tous les Français (*ibid.*) ; — réponse écrite de Duval d'Eprémesnil à la déclaration du duc de Praslin (*ibid.* p. 536 et suiv.) ; — opinion écrite de Le Couteulx de Canteleu (*ibid.* p. 537 et suiv.) ; — incident : Dupont (de Nemours), abbé Maury, Dupont (de Nemours), Rœderer (*ibid.* p. 542 et suiv.). — Voir *Commerce* §§ **2** et **6**.

§ **3**. — Proposition de Roussillon en faveur des porteurs d'actions de la compagnie des Indes, appuyée par d'Ailly (23 juillet 1790, t. XVII, p. 300) ; — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret pour la liquidation de la compagnie des Indes, présenté par Lebrun (14 août 1790, t. XVIII, p. 70 et suiv.) ; — — adoption (*ibid.* p. 71).

§ **5**. — Louis Monneron demande que le comité central de liquidation soit chargé de présenter un projet de décret sur les meilleurs moyens pour arriver à liquider les affaires de la compagnie des Indes (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 418 et suiv.) ; — adoption de cette motion (*ibid.* p. 419). = Rapport par Camus sur l'affaire de MM. Haller et le Couteulx de La Norraye, relative à la liquidation des actions de la Compagnie des Indes (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 58 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 71) ; — débat : Guillaume, Malouet, Camus, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*).

Indigents. — Voir *Secours*.

Indivisibilité du trône. — Voir *Constitution*, § **4**.

Indre (Département de l'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Indre-et-Loire (Département d'). — Voir *Inondations*, § **4**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Indret (Fonderie d'). — Voir *Pétitions*, § **4**.

Industrie. Projet de décret présenté par Hell pour autoriser le sieur Champagne, entrepreneur de plâtre, à continuer sa fabrication sur l'emplacement qu'il occupe à Paris (19 août 1790, t. XVIII, p. 169); — discussion : Defermon, de Custine, de Lachèze, Hell, Vernier, Merlin, de Custine (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Voir *Inventions et découvertes*, §§ **6** et **7**.

Industrie nationale (Protection de l'). — Voir *Main-d'œuvre nationale*.

Inéligibilité. — Voir *Eligibilité*.

Ingénieurs-géographes militaires. Adoption d'un projet de décret relatif à la suppression de ce corps, présenté par Bureaux de Puzy (17 août 1791, t. XXIX, p. 492).

Ingrande (Commune d'). — Voir *Impositions locales*, § **20**.

Ingrande. — Voir *Troubles*, § **45**.

Inondations.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Villoutreix de Faye pour venir en aide aux victimes du *pays de Soule* (1er juillet 1790, t. XVI, p. 587 et suiv.).

§ **2**. — *Nièvre, Loiret*, et *Allier* (16 novembre 1790, t. XX, p. 471 et suiv.); — décret accordant des secours (*ibid.* p. 472). — Voir § **10**.

§ **3**. — *Rhône-et-Loire*. Discussion : Champagny, Dailly (18 novembre 1790, t. XX, p. 512); — décret accordant des secours (*ibid.*).

§ **4**. — *Indre-et-Loire*. Décret accordant un secours (21 novembre 1790, t. XX, p. 591).

§ **5**. *Loir-et-Cher*. Invitation au comité des finances de s'occuper des secours à donner (23 novembre 1790, t. XX, p. 689). — Décret accordant un secours (26 novembre, p. 749).

§ **6**. — *Cher*. Renvoi au comité des finances d'une demande de secours présentée par Grangier (24 novembre 1790, t. XX, p. 727). — Décret accordant un secours (26 novembre, p. 749.).

§ **7**. — *Ardèche*. Renvoi au comité des finances d'une demande de secours présentée par de France (25 novembre 1790, t. XX, p. 744).

§ **8**. — *Saône-et-Loire*. Demande de secours (30 novembre 1790, t. XXI, p. 149); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **9**. — *Haute-Loire* et *Puy-de-Dôme*. Décret accordant des secours (8 décembre 1790, t. XXI, p. 325).

§ **10**. — Projet de décret présenté pour la reconstruction du pont de Nevers, détruit par les inondations (10 décembre, p. 362); — discussion : de Murinais, d'André, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) (*ibid.*); — décret portant que l'administration présentera à l'Assemblée un état de toutes les dépenses nécessitées par les inondations (*ibid.*). — Voir *Incendie*.

Inspecteur des travaux de l'Assemblée. Décret lui allouant une gratification (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 673).

Inspecteurs des Bureaux de l'Assemblée. L'Assemblée nationale arrête qu'il en sera nommé deux pour surveiller ses bureaux (25 octobre 1789, t. IX, p. 483); — le président annonce que MM. Anson et Salomon ont été nommés par l'Assemblée dans ses bureaux pour inspecter le travail des commis (3 novembre,

Inspecteurs des bureaux de l'Assemblée (*Suite*).

p. 654). = Décret portant que deux membres de l'Assemblée seront adjoints aux inspecteurs (16 février 1790, t. XI. p. 619) de Menou, et Briois de Beaumetz sont nommés inspecteurs (27 avril 1790, t. XV, p. 302).

Institut national. — Voir *Instruction publique* Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 462 et suiv.), (p. 490 et suiv.).

Instituteurs (Traitement des). — Voir *Instruction publique*. Rapport de Talleyrand-Périgord (t. XXX, p. 484 et suiv.).

Instruction publique.

§ **1er**. — Proposition de Target relative à l'instruction publique (30 octobre 1789, t. IX, p. 612); — ajournement (*ibid.*).

§ **2**.—Rapport par Talleyrand sur un projet de décret relatif à l'instruction publique (13 octobre 1790, t. XIX, p. 588 et suiv.); — discussion : de Bonnal, Moreau, de Bonnal (*ibid.* p. 589); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Renvoi au comité de Constitution, sur la proposition d'Alexandre de Beauharnais, de pièces relatives à un désaccord entre les professeurs laïques et les administrateurs religieux du collège de Pontlevoy (26 octobre 1790, t. XX, p. 39).

§ **4**. — Rapport de Talleyrand-Périgord sur les principes et l'organisation de l'instruction publique (10 septembre 1791, t. XXX, p. 447 et suiv.);—projet de décret (*ibid.* p. 480 et suiv.). =Buzot demande l'ajournement à la prochaine législature du projet de décret y relatif (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 324); — débat : Talleyrand-Périgord, rapporteur, Briois-Beaumetz, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Buzot (*ibid.* p. 325).

Sur la motion de Le Chapelier, l'Assemblée décrète que le travail de Talleyrand sur l'instruction publique sera imprimé et distribué aux membres de la prochaine législature (26 septembre, p. 340).

Adoption d'un projet de décret, présenté par d'André, portant que tous les corps et établissements d'instruction actuellement en exercice continueront provisoirement d'exister sous le régime actuel (26 septembre, p. 340).

§ **5**. — Opinion, non prononcée, de Mirabeau l'aîné, sur l'éducation nationale (10 septembre 1791, t. XXX, p. 512 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 519 et suiv.). — Voir *Education nationale*.

Instruction sur la procédure criminelle (Projet d'). — Voir *Législation criminelle*.

Insubordination de régiments. — Voir *Insurrection de régiments*.

Insurrection dans les escadres. — Voir *Marine*, § 12.

Insurrection de regiments. — Voir *Armée*, §§ **35**, **36**, **83**, **109**, **116**.

Insurrection du régiment de Touraine. — Voir *Troubles* (*Perpignan*).

Intendants.

§ **1er**. — Motion d'Alquier tendant au remplacement de l'intendant de sa province (14 novembre 1789, t. X, p. 55); — amendement de Deschamps, tendant à la suppression de tous (*ibid.*); — discussion : Milscent, comte de Crillon, Fréteau (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

Intendants (*Suite*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Pinteville-Cernon sur le traitement des ci-devant intendants (1er décembre 1790, t. XXI, p. 175 et suiv.) ; — discussion : Martineau, Merlin (*ibid.* p. 176) ; — adoption du projet amendé (*ibid.*).

Intendants des bureaux de la marine. — Voir *Marine*, § **43**.

Interdiction de sortir des barrières de Paris. — Voir *Louis* XVI (*Fuite du roi*).

Intérêts de l'argent. — Voir *Argent*, § **1er**.

Interrogatoire du roi et de la reine. Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, désavoue un prétendu interrogatoire publié à Paris (28 juin 1791, t. XXVII, p. 577). — Motion de Martineau tendant à charger l'accusateur public de faire informer contre les auteurs de cet imprimé (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.* p. 577). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Invalides.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Dubois de Crancé sur le sort des invalides détachés (9 mai 1790, t. XV, p. 445 et suiv. ; — adoption de l'amendement proposé par le vicomte de Noailles (*ibid.* p. 446).

§ **2**. — Adresse par laquelle les invalides demandent à être reconnus citoyens actifs (31 juillet 1790, t. XVII, p. 441); — d'André à l'appuie (*ibid.*) ; — renvoi au comité de Constition (*ibid.*).

§ **3**. — Décret relatif aux traitements des officiers invalides compris dans l'état envoyé à l'Assemblée nationale le 14 avril dernier (29 août 1790. t. XVIII, p. 405).

§ **4**. — Rapport par Dubois-Crancé sur le traitement des invalides détachés de l'Hôtel, des invalides détachés, des invalides retirés avec pension, des soldes et demi-soldes (13 février 1791, t. XXIII, p. 158 et suiv.), (15 février, p. 208) ; — discussion : abbé Maury, de Noailles, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de la suite de la discussion (*ibid.* p. 209).

§ **5**. — Lettre des invalides de l'Hôtel protestant contre un arrêt de la cour des aides (19 février 1791, t. XXIII, p. 298) ; — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **6**. — Rapport par Dubois-Crancé sur le sort qu'il convient de faire aux invalides et sur les établissements à former pour les recevoir (23 mars 1791, t. XXIV, p. 309 et suiv.) ; — discussion sur la question de savoir si l'on supprimera l'administration de l'hôtel des invalides : Guillaume, Montlosier, Alexandre de Lameth, Guillaume, de Custine, abbé Maury, Vernier (*ibid.* p. 310 et suiv.) ; — du Châtelet, Darnaudat, Alexandre de Beauharnais, Stanislas de Clermont-Tonnerre, de Menou, Emmery, Alexandre de Lameth, Dubois-Crancé, Charles de Lameth, Dubois-Crancé (24 mars, p. 358 et suiv.) ; — adoption d'un contre-projet présenté par Emmery et amendé par Dubois-Crancé (*ibid* p. 364). — Opinion, non prononcée, de d'Estourmel (p. 364 et suiv.). — Rédaction conforme à l'esprit du décret voté, présentée par Emmery (28 mars, p. 420) ; — adoption (*ibid.* p. 421).

Deuxième rapport sur le même objet, par Dubois-Crancé (21 mai 1791, t. XXVI, p. 293 et suiv.).

§ **7**. — Pétition des invalides tendant à obtenir 100 livres de gratification en quittant l'Hôtel (31 mars 1791, t. XXIV, p. 484) ; — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur, Le Chapelier, Charles de Lameth, Regnaud (de Sant-Jean-d'Angély), Dubois-Crancé, d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Charles de Lameth, Rabaud-Saint-Etienne, d'Aremberg de La Marck, Prieur, Dubois-Crancé, Murinais, Millet de Mureau, d'André, de Folleville, Charles de Lameth (*ibid.* et suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 485).

§ **8**. — Un membre demande que le ministre de la guerre soit invité à donner des ordres pour faire expédier à 4 invalides arrêtés à Senlis la somme qui leur est due en exécution de précédents décrets (frais de route) (4 août 1791, t. XXIX, p. 187) ; — débat : de Noailles, Bouche (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 188) ; — adresse des officiers municipaux de Senlis (9 août, p. 282).

Invalides (Hôtel des).

§ **1er**. — Lettre du comte de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, au président de l'Assemblée nationale, au sujet de son état de détresse (19 décembre 1789, t. X, p: 675 et suiv.); — sur la demande de Latil, nomination de deux commissaires chargés de faire un rapport *de visu* (*ibid.* p. 676) ; — commissaires nommés : Lebrun et Flachslanden (22 décembre, p. 717).

§ **2**. — Duportail, ministre de la guerre, demande qu'il soit accordé 150,000 livres par mois à l'hôtel des Invalides (17 mai 1791, t. XXVI, p. 147 et suiv.) ; — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 148).

§ **3**. — Sur la motion de de Noailles, l'Assemblée décrète qu'il lui sera rendu compte, dans les 8 jours, de la situation de l'hôtel des Invalides et du nombre de soldats qui s'y trouvaient au moment du décret relatif à son organisation et du nombre de ceux qui s'y trouvent actuellement (4 août 1791, t. XXIX, p. 188).

Invalides de l'hôtel. — Voir *Députations*, § **26**.

Invalides de la marine. — Voir *Caisse des Invalides de la marine*.

Invasion du territoire français par les Espagnols. Lettres des administrateurs du département des Basses-Pyrénées et du département de la Gironde y relatives (3 juillet 1791, t. XXVII, p. 686) ; — débat : Nairac, de Noailles, Nairac, Mauriet de Flory, d'André (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi des lettres aux comités diplomatique et militaire (*ibid.* p. 687). — Lettre du comte de Fernand-Nunez, ambassadeur d'Espagne en France, démentant ce bruit (4 juillet, p. 707). — Lettres du département des Basses-Pyrénées (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 103 et suiv.) — du directoire d'Ustaritz (*ibid.* p. 104) ; — renvoi de ces lettres au comité militaire (*ibid.*). — Voir *Espagne*.

Inventaire du garde-meuble de la couronne. — Voir *Garde-meuble*. — *Joyaux de la couronne*.

Inventions et découvertes.

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Poncin, au nom du comité d'agriculture et de commerce, et tendant à donner une récompense à Chipart, graveur en métaux, inventeur de poinçons inimitables (7 octobre 1790, t. XIX, p. 495) ; — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

Inventions et découvertes (*Suite*).

§ **2**. — Rapport par Herwin, au nom du comité d'agriculture et de commerce, sur l'invention d'une machine faite par un sieur Augier, pour exécuter des travaux au fond de l'eau, concluant à une subvention (23 décembre 1790, t. XXI, p. 642); — Boussion demande une expertise (*idid.*); — Populus propose d'en faire payer les frais pour l'Etat (*ibid.*); — adoption des deux motions (*ibid.*).

§ **3**. — Rapport par Boufflers sur les encouragements et privilèges à accorder aux inventeurs de machines et de découvertes industrielles (30 décembre 1790, t. XXI, p. 721 et suiv.); — motion de Babey sur les académies, rejetée (*ibid.* p. 729 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 730 et suiv.). = Réponse écrite de Boufflers aux objections élevées contre la loi du 7 janvier 1791 (décret du 30 décembre 1790), au nom du comité d'agriculture et de commerce (t. XXIV, p. 636 et suiv.). = Respectueuse pétition des artistes inventeurs (t. XXIV, p. 641 et suiv.). = Adoption d'une nouvelle rédaction des articles 10, 12 et 13 de la loi du 7 janvier 1791 relative aux encouragements aux inventeurs (14 mai 1791, t. XXVI, p. 76).

§ **4**. — Rapport par Heurtault-Lamerville sur un projet de décret concernant une invention du sieur Trouville (3 février 1791, t. XXII, p. 733 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 734);— discussion : Martineau, de Boufflers, Dionis de Séjour, Heurtault-Lamerville, Bureaux de Puzy (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 735).

§ **5**. — Députation de la société des inventions et découvertes admise à la barre (8 février 1791, t. XXIII, p. 54); — discours de Mirabeau (*ibid.*).

§ **6**.—Présentation par de Boufflers d'un projet de décret sur les brevets d'invention (29 mars 1791, t. XXIV, p. 456 et suiv.); — observation de Lanjuinais (*ibid.* p. 460 et suiv.); — réponse du rapporteur (*ibid.* p. 461); — adoption du titre Ier (*ibid.* et p. suiv.); — titre II : Dionis du Séjour, Emmery (*ibid.* p. 462) ; — adoption de l'article 1er amendé par Pouche (31 mars, p. 482); — articles 2 : Dionis du Séjour (*ibid.*):—adoption (*ibid.*);— articles 3-6 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 7 : Gaultier-Biauzat, de Boufflers, Pétion, Delavigne, de Montlosier, Boutteville-Dumetz, Thevenot de Maroise, Leleu de La Ville-aux-Bois, de Boufflers, Rœderer, de Boufflers (*ibid.* p. 482); — adoption d'une proposition de Rœderer (*ibid.* p. 484); — articles 8-16 : adoption (7 avril, p. 632 et suiv.); — titre III, article 1er : Prieur, de Folleville, Dionis du Séjour, Tellier, Boissy-d'Anglas, de Boufflers, Defermon (*ibid.* p. 633) ; —ajournement et renvoi au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*). = Suite de la discussion du projet de décret sur les brevets d'industrie; adoption sans discussion des articles 10 et 11 du titre II modifiés (14 mai 1791, t. XXVI, p. 79); — adoption sans discussion du titre III (*ibid.*); — adoption sans discussion du tarif des droits à payer au directoire d'invention et au secrétariat du département (*ibid.* p. 80). = Sur le rapport de Boufflers, l'Assemblée adopte un titre II nouveau du projet de décret sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 367 et suiv.).

§ **7**. — Rapport par de Boufflers, sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes en tous genres d'industrie en exécution de la loi du 22 août 1790 (9 septembre 1791, t. XXX, p. 397 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 401 et suiv.); — adoption avec modification du titre Ier (*ibid.* p. 402 et suiv.) ; — ajournement du titre II après le rapport sur les bases de l'instruction publique (*ibid.* p. 403); — adoption d'un article additionnel au titre Ier (10 septembre, p. 554). — Voir *Industrie*. — *Main-d'œuvre nationale*. — *Récompenses nationales*.

Inviolabilité des députés.

§ **1er** Le comte de Mirabeau propose de déclarer inviolable la personne des députés aux Etats généraux (23 juin 1789, t. VIII, p. 147); — texte de l'arrêté pris à la pluralité de 493 voix contre 34 (*ibid.*)

§ **2**. — Robespierre propose de décréter l'inviolabilité des députés (25 juin 1790, t. XVI, p. 465 et suiv). — Pétion l'appuie (*ibid.* p. 463); — renvoi aux comités de Constitution et de recherches (*ibid.* p. 464); — rapport par Démeunier (26 juin, p. 466); — projet de décret (*ibid.*); —discussion: d'André, Fréteau, Briois de Beaumetz, Démeunier, Gourdan, Loys (*ibid.* et p. suiv.);— adoption du projet amendé (*ibid.* p. 467). — Voir *Sûreté personnelle des députés*.

Inviolabilité des lettres. — Voir *Secret et inviolabilité des lettres*.

Inviolabilité du roi. Opinion, non prononcée, de Duval d'Epremesnil (14 avril 1791, t. XXV, p. 102 et suiv.). — Voir *Constitution*, § **4**. — *Déclaration*. — *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Questions constitutionnelles*.

Irland de Basoges, *député suppléant de la sénéchaussée de Poitou*. Remplace le duc de Luxembourg démissionnaire (t. VIII, p. 507). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 417). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 300 et suiv.).

Isenheim (Seigneurie d'). — Voir *Mazarin*.

Irrigation. — Voir *Arrosement*.

Is-sur-Till (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **18**.

Isère (Délimitation du département de l'). — Voir *Départements*.

Isère (Département de l'). —Voir *Justices de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Isle-Bouin (Ville d'). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Issigny (Calvados) (Municipalité d').—Voir *Tribunaux de commerce*, § **21**.

Issoire (District d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **77**.

Issoudun (Ville d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Issy-l'Evêque (Détention du curé-maire d'). — Voir *Détentions*, § **10**.

J

Jac, *député du tiers état de la sénéchaussée de Montpellier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96. — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 215). = Parle sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (t. XXVIII, p. 542).

Jacquemart (Abbé), *député suppléant du clergé de la sénéchaussée d'Anjou*. Remplace l'abbé Chatizel démissionnaire (t. XIII, p. 104). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p, 154 et suiv.), (p. 222), (p. 239), (p. 240). = Parle sur l'affaire de Brest (t. XIX, p. 734 et suiv.). = Parle sur l'affaire d'Avignon (t. XX, p. 523 et suiv.). = Secrétaire (t. XXII, p. 279.)

Jaillant, *député du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roi*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 444).

Jallès ou **Jallez** (Camp de). — Voir *Jallez*.

Jallet, curé de Chérigne, *député du clergé de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97); — son discours en faveur de la réunion des ordres (*ibid.*). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Affirme que les habitants des campagnes souhaitent que les dîmes soient perçues en nature (p. 385). = Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 614 et suiv.). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 528). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 16 et suiv.), — sur le traitement du clergé (p. 452). = Parle sur une proposition de Noailles relative à l'armée (t. XVII, p. 90). = Parle sur le code maritime (t, XVIII, p. 162 et suiv.), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 654 et suiv.) (p. 757). = Son opinion, non prononcée, sur la peine de mort (t. XXVI, p. 656 et suiv.) = Parle sur les corporations (t. XXVII, p. 212).

Jallez (Troubles au camp fédératif de). — Voir *Armée*, § **45**.

Jamier, *député des communes du bailliage du Forez*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Janny, *député des communes du bailliage de Chaumont-en-Bassigny*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Janson, *député des communes du bailliage de Gien*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Jardin botanique. — Voir *Instruction publique* (Opinion de Mirabeau) (t. XXX, p. 525).

Jardin des plantes. — Voir *Dette publique*, § **8** (17°).

Jarry, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité d'agriculture (t. XXII, p. 764).

Jauge (Sieur). — Voir *Récompenses nationales*, § **6**.

Jaugeage des navires (Projet de décret y relatif). — Voir *Navigation française*.

Jaullain, *orateur d'une députation envoyée par la ville de Saint-Germain*. Rapporte les circonstances de la mort de Sauvage, massacré comme accapareur de grains (t. VIII, p. 255 et suiv.).

Jaume, *député des communes de la sénéchaussée de Toulon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Jeannet l'aîné, *député du tiers état de la sénéchaussée de Troyes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prête le serment civique (t. XI, p. 710). = Parle sur l'arrestation de Necker (t. XVIII, p. 695). — Sa mort (28 octobre 1790, t. XX, p. 116.

Jeannet le jeune, *député des communes de la sénéchaussée de Troyes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Jefferson, *ministre des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique*. Sa lettre concernant les grains et les farines (t. VIII, p. 208). = Sa lettre au président de l'Assemblée nationale (t. XXVI, p. 708 et suiv.).

Jessé (Baron de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers*. Parle sur le projet de déclaration des droits de l'homme (t. VIII, p. 452),

Jessé (Baron de), *député* (*Suite*).

— pour le *veto* suspensif (p. 551). = Parle sur l'exposé financier de Necker (t. IX, p. 192 et suiv.), — sur les municipalités (p. 441), (p. 461). = Parle sur l'organisation judiciaire (t. XII, p. 543 et suiv.). = Secrétaire (t. XV, p. 669). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 567), — sur les diocèses (p. 745). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 53), — sur l'armée (p. 499 et suiv.), — sur les mésintelligences de l'Espagne et de l'Angleterre (p. 504). = Président (t. XVIII, p. 413); — son discours d'installation (*ibid.*). — Répond à une députation de la septième section du district méridional de Paris (p. 511), — à une société de Suisses (*ibid.*), — à Palloy, artiste, offrant une représentation de la Bastille, exécutée dans une des pierres de cette prison (p. 512), — à une députation de la société des sciences et arts (p. 648). — Rappelle à l'ordre l'abbé Maury (p. 655). — Répond à une députation de la garde nationale de Versailles (p. 669). — Ecrit à Necker une lettre devant lui servir de passeport (p. 696). — Répond à une adresse présentée par une députation des administrateurs du département de Seine-et-Marne (p. 716). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 718). = Rappelle à l'ordre de Folleville, comme président suppléant Bureaux de Puzy (t. XIX, p. 63). = Parle sur les brevets de retenue (t. XX, p. 728). = Parle sur le Trésor public (t. XXIII, p. 744). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 433), (p. 434), (p. 438). = Parle sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 181); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 494 et suiv.). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 78 et suiv.).

Jésuites (Société des). — Voir *Biens nationaux*, § **3**.

Jeu de Paume. — Voir *Salle du Jeu de Paume.* — *Serment du Jeu de Paume.*

Jeux (Maisons de). Leur suppression demandée par la commune de Paris (17 février 1791, t. XXIII, p. 233 et suiv.).

Joigny (Ville de).—Voir *Impositions locales*, § **15**.

Joseph II, *empereur d'Allemagne.* Motion de Duval d'Eprémesnil tendant à l'envoi d'une députation au roi et à la reine pour leur exprimer les regrets de l'Assemblée nationale, à l'occasion de la mort de cet empereur (t. XII, p. 241); — adoption à l'unanimité (*ibid.*); — noms des vingt-quatre membres de la députation (p. 259).

Josselin (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **35**.

Joubert, curé de Saint-Martin, *député du clergé du bailliage d'Angoulême.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 123); — motive son adhésion (*ibid*). — Exprime l'opinion du vingt-cinquième bureau sur la question des subsistances (p. 197). =Défend les comités de Blansac et d'Angoulême (t. X, p. 408). = Fait un rapport sur les subsistances du duché de Bouillon (t. XVII, p. 717).=Fait un rapport sur des troubles à Tarascon (t. XVIII, p. 159 et suiv.). = Nommé évêque de cette ville (t. XXIV, p. 151). — Fait une motion tendant à admettre la prestation de serment tardive de fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 152). = Demande que le comité de Constitution soit chargé de

Joubert, *curé*, *député* (*Suite*).

présenter un mode extraordinaire de convocation de l'Assemblée (t. XXVIII, p. 395). = Parle sur les troubles de Bayeux (t. XXIX, p. 621).

Jouffroy de Goussans, évêque du Mans, *député du clergé de la sénéchaussée du Maine.* Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 686). = Fait une motion concernant les pensions des pauvres ecclésiastiques (t. XVI, p. 87).

Jourdan, *député du tiers état de la sénéchaussée de Trévoux.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). = Parle sur des pétitions relatives à une réunion de districts (t. XX, p. 727).

Journal de Paris. Dénoncé par l'abbé de Bonneval, pour un article relatif aux troubles de Toulon (11 décembre 1789, t. IX, p. 502); — le président annonce qu'il a fait la rectification demandée (12 décembre, p. 516).

Journalisme. — Proposition tendant à interdire aux députés de faire des journaux. — Voir *Députés*, § **5**.

Journaux (Impôt sur les). Voidel demande que le comité des finances soit chargé de proposer un projet d'imposition sur les journaux (22 mars 1790, t. XII, p. 297); — Dupont (de Nemours) répond que le comité aura égard à cette motion (*ibid.*).

Journaux (Interdiction aux députés de faire des). — Voir *Députés*, § **5**.

Journées de travail (Prix des journées exigé pour être citoyen actif). — Voir *Citoyens actifs*, § **1er**.

Journées des 5 et 6 octobre 1789.—Voir *Châtelet de Paris*, §§ **7** et **8**. — *Assemblée nationale.* — *Troubles* (*Paris* et *Versailles*), §§ **77** et **115**.

Jouye des Roches, *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le dix-neuvième bureau (p. 105 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la gabelle (t. IX, p. 9 et suiv.). = Parle sur les réclamations de la province d'Anjou, concernant la gabelle (t. X, p. 56). = Parle sur l'arrestation de Necker (t. XVIII, p. 695). = Fait un rapport sur les officiers ministériels supprimés (t. XXIV, p. 453. = Fait un rapport sur le remboursement des officiers des ci-devant justices seigneuriales (t. XXVI, p. 80 et suiv.). = Parle sur l'envoi des commissaires dans les départements (t. XXVII, p. 409). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 242). = Parle sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (t. XXIX, p. 577 et suiv.).

Joyaux de la couronne.

§ **1er**. — Adoption d'une motion de Bouche relative à l'inventaire des joyaux de la couronne (27 mai 1791, t. XXVI, p. 491). — Voir *Garde-meuble de la Couronne* (Inventaire du), § **3**.

§ **2**. — Rapport par Fréteau sur la capture par la municipalité de Roye de caisses qui renfermeraient les diamants de la couronne (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 608 et suiv.); — discussion : Christien, d'André, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 609); — l'Assemblée décrète que les officiers municipaux de Roye procéderont à l'inventaire de ces caisses (*ibid.*).

Joyeux, curé de Saint-Jean-de-Châtellerault, *député du clergé de la sénéchaussée de Châtellerault*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Jugements de la cour martiale. — Voir *Cour martiale*.

Jugements des tribunaux de commerce (Appels des). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **25**.

Jugements prévotaux. Motion d'Andrieu tendant à faire statuer sur ces jugements, pour l'exécution desquels a été décrété un sursis indéfini (12 octobre 1790, t. XIX, p. 545); — renvoi au comité de Constitution *(ibid.)*. = Adoption d'un projet de décret y relatif, présenté par Duport (24 décembre 1790, t. XXI, p. 655).

Juges (Nomination des). — Voir *Juges de district*. —*Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **10**.

Juges. — Voir *Tribunaux de commerce et justice de paix*. — *Incompatibilités*, § **6**.

Juges consulaires. — Voir *Pétitions*, § **15**.

Juges-consuls. Décret portant que leur élection se fera comme ci-devant jusqu'à l'organisation de l'ordre judiciaire (25 juin 1790, t. XVI, p. 454).

Juges de commerce (Compétence des). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **4**.

Juges de district.

§ **1er**.—Goupilleau demande que l'on décide si les présidents des corps administratifs sont éligibles aux places de juges (19 septembre 1990, t. XIX, p.)70;—Démeunier propose l'ajournement *(ibid.)*; — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) présente un projet de décret affirmatif *(ibid.)*; — adoption*(ibid.)*.

§ **2**. — Décret relatif à l'installation des juges du district de la campagne de Lyon (13 octobre 1791, t. XIX, p. 584).

§ **3**. — L'abbé Bonassat demande si un chanoine peut être éligible aux places de juges (24 octobre 1790, t. XX, p. 16). = Rewbell propose de former une section de trois membres chargée d'étudier les difficultés élevées à l'occasion des élections des juges et d'en rendre compte (24 octobre 1790, t. XX, p. 16); — adoption *(ibid.)*.

§ **4**. — Proposition de d'André relative aux députés nommés juges (27 octobre 1790, t. XX, p. 48); — adoption *(ibid.)*.—Voir § **11**.

§ **5**. — Décret instituant un sixième juge au tribunal de district de Nantes (29 octobre 1790, t. XX, p. 96).

§ **6**. — Décrets concernant l'élection des juges et des administrateurs du département de Paris et le traitement des juges de paix de cette ville (3 novembre 1790, t. XX, p. 253 et suiv.).

§ **7**.— Projet de décret présenté par Démeunier sur les élections des juges (6 novembre 1790, t. XX, p. 281); — discussion : Rewbell, Démeunier, rapporteur; Brostaret, Démeunier, d'André *(ibid.* et p. suiv.); —décret *(ibid.* p. 282); — article additionnel présenté par Démeunier (7 novembre, p. 310); — adoption *(ibid.)*; — autre article additionnel proposé par Martineau *(ibid.)*; —adoption *(ibid.)*. —Circulaire du garde des sceaux sur l'élection des juges, dénoncée par Démeunier (12 novembre, p. 401 et suiv.).

Juges de district (*Suite*).

§ **8**. — Demande de nullité formée par Augier-Sauzay au sujet de l'élection du commissaire du roi et de deux juges du district de Rochefort (7 novembre 1790, t. XX, p. 310); — renvoi au comité de Constitution *(ibid.)*.

§ **9**. — Adoption d'un décret portant qu'il sera nommé un sixième juge au tribunal de district de Toulouse (24 novembre 1790, t. XX, p. 725).

§ **10**. — Projet de décret confirmant le droit de la commune de la Bresse (Vosges) de nommer les juges composant le tribunal auquel sont soumises toutes les contestations (28 décembre 1790, t. XXI, p. 687 et suiv.); — adoption *(ibid.* p. 688).

§ **11**. — Démeunier demande l'annulation d'un décret qui défend aux membres de l'Assemblée faisant partie des juges de Paris d'assister à leur installation (18 janvier 1791, t. XXII, p. 317 et suiv.); — adoption *(ibid.* p. 318). — Voir § **4**.

§ **12**. — Projet de décret présenté par Vidillard annulant l'élection du sieur Rondeau à la place de juge du district de Rochefort (20 janvier 1791, t. XXII, p. 351 et suiv.); — discussion : Lemercier, Lavie, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) *(ibid.* p. 352); —adoption *(ibid.)*.

§ **13**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Varin, relatif à la validité des élections aux places de juges de Pont-de-Veyle et d'Ambérieux (12 septembre 1791, t. XXX, p. 564).

Juges de district. — Voir *Pouvoir judiciaire*, § **1er**, titre III, et § **3**.

Juges de paix.

§ **1er**. — Décret relatif au nombre des juges de paix de Rouen, de Dieppe et du Havre (8 octobre 1790, t. XIX, p. 502).

§ **2**. — Décret concernant la nomination de juges de paix en divers lieux (13 octobre 1790, t. XIX, p. 584).

§ **3**. — Decret concernant la nomination de juges de paix (14 octobre 1790, t. XIX, p. 605).

§ **4**. — Décret instituant des juges de paix dans les villes de Nantes, Soissons, Moulins et Rennes (29 octobre 1790, t. XX, p. 96).

§ **5**. — Décret concernant l'élection des juges et des administrateurs du département de Paris et le traitement des juges de paix de cette ville (3 novembre 1790, t. XX, p. 253 et suiv.)

§ **6**. — Décrets instituant quatre juges de paix dans la ville de Troyes et trois dans la ville d'Arles (5 novembre 1790, t. XX, p. 275).

§ **7**. — Décret instituant deux juges de paix dans la ville d'Alençon, trois dans celle de Dijon, non compris celui de la section de la campagne, un à Beaune, quatre à Nîmes non compris celui du midi de la banlieue; un à Alais, un à Beaucaire, deux à Auxerre, deux à Sens et deux à Beauvais (9 novembre 1790, t. XX, p. 350).

§ **8**. — Adoption d'un décret instituant douze juges de paix à Lyon et dans ses faubourgs, et deux dans la ville de Tours (20 novembre 1790, t. XX, p. 559).

§ **9**. — Adoption d'un décret instituant quatre juges de paix à Nancy, deux à Lunéville et un à Toul (22 novembre 1790, t. XX, p. 616).

§ **10**. — Décret instituant deux juges de

Juges de paix (*Suite*).

paix à Versailles et un troisième pour les paroisses extérieures; un seul pour Melun et les paroisses extérieures; un juge pour Saint-Germain et un autre pour les paroisses extérieures; un juge pour Argenteuil et un pour les paroisses extérieures; un seul juge pour Triel et les autres paroisses (26 novembre 1790, t. XX, p. 750).

§ **10** *bis*. — Décret instituant deux juges de paix à Bourges, trois à Aix, trois à Amiens, deux à Abbeville, deux à Niort et deux à Saint-Quentin (30 novembre 1790, t. XXI, p. 134).

§ **11**. — Décret instituant deux juges de paix dans les villes de Mâcon, de Châlons, de Vienne et de Langres, et trois dans la ville de Sedan dont un pour la campagne (6 décembre 1790, t. XXI, p. 251 et suiv.).

§ **12**. — Décret instituant trois juges de paix à Clermont et un à Mont-Ferrand, deux à Vannes, deux à Poitiers, un à Châtellerault, deux à Nevers, deux à Blois, quatre à Strasbourg (9 décembre 1791, t. XXI, p. 343).

§ **13**. — Décret instituant treize juges de paix dans le canton de Bordeaux et un dans la ville de Tulle (11 décembre 1790, t. XXI, p. 366).

§ **14**. — Décret instituant trois juges de paix à Montauban (15 décembre 1790, t. XXI, p. 484).

§ **15**. — Décret instituant trois juges de paix dans le canton d'Angers, quatre dans celui de Montpellier, deux dans celui d'Angoulême, cinq à Metz, deux dans le canton de Caudebec, deux à Amiens et un à Abbeville (21 décembre 1790, t. XXI, p. 608).

§ **16**. — Décret instituant des juges de paix et des tribunaux de commerce dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Mayenne, de l'Isère, de la Gironde, de l'Allier, de la Meuse, de la Loire-Inférieure, de la Sarthe, de la Haute-Loire, de la Dordogne, du Pas-de-Calais et du Loiret (21 décembre 1790, t. XXI, p. 687).

§ **17**. — Décret instituant des juges de paix et des tribunaux de commerce dans les départements de la Sarthe, de la Haute-Vienne, du Bas-Rhin, de l'Hérault, de la Moselle, du Calvados, du Puy-de-Dôme et du Gard (30 décembre 1790, t. XXI, p. 711).

§ **17** *bis*. — Décret instituant 3 juges de paix dans le canton de Brest, deux dans celui d'Arras, un dans ceux d'Aire et de Boulogne, trois dans le canton de Puy et deux dans celui de Saint-Omer (11 janvier 1791, t. XXII, p. 119 et suiv.); — discussion : Rewbell, un nembre (*ibid.* p. 120); — adoption (*ibid.*)

§ **18**. — Lettre du syndic du district de Moulins tendant à faire voter une indemnité aux juges de paix (24 janvier 1791, t. XXII, p. 468 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 469).

§ **19**. — Projet de décret instituant un nouveau juge de paix dans les cantons d'Alais et de Chartres, trois juges de paix dans le canton de Riom et deux dans la ville d'Agen (6 janvier 1791, t. XXII, p. 44); — adoption (*ibid.*).

§ **20**. — Projet de décret tendant à faire établir un juge de paix dans le canton de Limay (12 janvier, 1791, t. XXII, p. 145); — discussion : Belzais-Courménil, d'André, de Choiseul-Praslin, Goupil, d'André, Christin, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 146).

§ **21**. — Décret voté sur la proposition de Gossin pour la nomination de deux juges de paix dans le canton de Coutances (18 janvier 1791, t. XXII, p. 305 et suiv.).

§ **22**. — Projet de décret instituant des juges de paix et des tribunaux de commerce dans le département de Rhône-et-Loire, de la Côte-d'Or, du Var, du Finistère, de la Seine-Inférieure, de la Haute-Loire, de Seine-et-Marne, de Saône-et-Loire et de la Haute-Garonne (4 février 1791, t. XXII, p. 739).

§ **23**. — Rapport et projet de décret, présenté par Boullé, concernant l'élection du juge de paix du canton de Douarnenez (26 mai 1791, t. XXVI, p. 484 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 485).

Juges de paix. — Voir Discussion sur le *Pouvoir judiciaire*, § **1er**, titre III, et § **3**. — Texte du décret sur les juges de paix, t. XXVIII, 16 août 1790, p. 105 et suiv.), (23 février 1791, t. XXIII, p. 447 et suiv.). — Voir *Pouvoir judiciaire*.

Juges de paix de Paris. — Voir *Commune de Paris*, § **28**.

Juifs.

§ **1er**. Discussion sur les persécutions des juifs d'Alsace : comte de Clermont-Tonnerre, Grégoire (28 septembre 1789, t. IX, p. 201); — ils sont mis sous la sauvegarde de la loi et sous la protection du roi (*ibid.*). — Doléances des juifs des Trois-Evêchés, de la Lorraine et de l'Alsace (14 octobre, p. 444 et suiv.), (p. 445 et suiv.) — Adresse de la ville de Strasbourg relative à la demande des juifs d'Alsace (13 avril 1790, t. XII, p. 711 et suiv.) — Voir § **5**.

§ **2**. — Motion concernant l'état des juifs (21 décembre 1789, t. X, p. 694 et suiv.); — documents y relatifs : opinions émises, à la commune de Paris, par Godard, l'abbé Bertolio (p. 758 et suiv.); — opinion de Grégoire (p. 764 et suiv.). — Voir *Catholiques* (*Non*).

§ **3**. — Rapport par Talleyrand sur la possession d'état de citoyen actif, réclamée par les juifs portugais établis à Bordeaux (28 janvier 1790, t. XI, p. 364); — discussion : Rewbell, vicomte de Noailles, de La Galissonnière, de Famel, Rewbell, de Sèze, Le Chapelier, abbé Maury, Le Chapelier, de Beauharnais, de Sèze, Briois de Beaumetz, Grégoire, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Charles de Lameth, duc de Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que tous les juifs portugais, espagnols et avignonais continueront de jouir des droits dont ils ont joui jusqu'à présent, et conséquemment jouiront des droits de citoyens actifs, s'ils réunissent les conditions requises par les décrets de l'Assemblée (*ibid.* p. 365). — Schwendt demande que l'Assemblée déclare qu'elle n'a rien entendu préjuger au sujet des juifs d'Alsace (29 janvier, p. 373); — Bouche demande que l'on ajoute après avignonais *et comtadins* (*ibid.*); — Démeunier s'y oppose (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 374). — Garat aîné rend compte de l'exécution à Bordeaux du décret concernant les juifs (9 février, p. 520). — Voir *ci-dessous*, § **9**.

§ **4**. — Députation de la commune de Paris, demandant, par l'organe de l'abbé Millot, l'application, aux juifs domiciliés dans Paris, du décret rendu en faveur des juifs dits portugais, espagnols et avignonnais (25 février 1790, t. XI, p. 698); — réponse du Président (*ibid*). — Voir § **7**.

Juifs (*Suite*).

§ **5**. — Le duc de Liancourt demande que l'on s'occupe de l'état civil des juifs (26 février 1790, t. XI, p. 710); — l'Assemblée ajourne cette question sur la proposition Target (*ibid.*). — Débat sur la question de savoir si l'état civil des juifs sera mis en discussion dans une séance du matin ou dans une séance du soir : Voidel, Fréteau, de Choiseul-Praslin (23 mars 1790, t. XII, p. 309); — l'Assemblée décide que ce sera le soir (*ibid.*); — elle décide ensuite l'ajournement (*ibid.*). — Débat sur le jour de la discussion relative à l'état civil des juifs : abbé Maury, Rewbell, duc de La Rochefoucauld (15 avril 1790, t. XIII, p. 69); — renvoi de la question de principe au comité de Constitution (*ibid.* p. 70); — plainte adressée par les juifs d'Alsace au sujet de ce nouveau délai (16 avril, p. 76); — débat sur la résolution à prendre : Voidel, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — autre décret confirmatif de celui du 28 septembre dernier (*ibid.* p. 77). — Voir *ci-dessus*, § **1er**.

§ **6**. — Pétition des juifs établis en France pour parvenir à l'entière jouissance des droits de citoyens (13 avril 1790, t. XII, p. 720 et suiv.).

§ **7**. — Adresse des juifs de Paris demandant à jouir des droits de citoyens actifs (10 mai 1790, t. XV, p. 452 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 453).

§ **8**. — Rapport par de Vismes, au nom du comité des domaines, sur le droit de protection levé sur les juifs de Metz (20 juillet 1790, t. XVII, p. 214 et suiv); — projet de décret (*ibid.* p. 218); — discussion : Rewbell, Robespierre, Dupont (de Nemours), Vieillard, Bouche, Barnave, Rewbell, Bouche, Martineau, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — décret supprimant toutes redevances de même nature (*ibid.* p. 219); — motion de Rewbell tendant à démontrer que les juifs, par suite de ce décret, sont exempts de tout impôt (21 juillet, p. 219); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dupont (de Nemours), Rewbell, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 220). — Voir § **10**.

§ **9**. — Projet de décret présenté par Martineau et tendant à déclarer le décret du 28 janvier 1790 applicable à tous les juifs naturalisés (18 janvier 1791, t. XXII, p. 318); — discussion ; Toustain de Viray, Alquier, de Broglie, de Folleville (*ibid.*,); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 319). — Voir *ci-dessus*, § **3**.

§ **10**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Vernier, relatif aux dettes contractées par la communauté des juifs de la ville de Metz (20 mai 1791, t. XXVI, p. 247).

§ **11**. — Duport propose que l'Assemblée révoque tous ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets relatifs aux juifs et décrète qu'ils pourront devenir citoyens actifs en prêtant le serment civique (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 372); — débat : Regnaud, Rewbell (*ibid.*); — l'Assemblée décrète la motion de Duport (*ibid.* p. 373); — adoption d'une nouvelle rédaction du décret proposé par Victor de Broglie et Prugnon (28 septembre, p. 441); — développement d'une nouvelle rédaction présentée par Rewbell *ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 442). — Voir *Citoyens français*.

Juifs de Metz. — Voir *Juifs*, §§ **8** et **10**.

Juifs portugais, espagnols et avignonais. — Voir *Juifs*, § **4**.

Juigné (Leclerc de), archevêque de Paris, *député du clergé de la ville de Paris*. Parle contre la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 130). — Se réunit aux députés des communes (p. 159). — Transmet la réponse faite par le roi à une députation dont il faisait partie (p. 181). — Rend compte de la mission remplie par la députation envoyée à Paris (p. 238). — Appuie le vœu de secourir les vainqueurs de la Bastille sans travail (p. 248). — Demande qu'un *Te Deum* soit chanté en présence du roi et de tous les membres de l'Assemblée nationale (p. 349). — Au nom de tous les membres du clergé, faisant partie de l'Assemblée nationale, fait l'abandon de la dîme ecclésiastique (394). = Prend part à la discussion relative à la dédicace faite par Palissot d'une édition des œuvres de Voltaire (t. IX, p. 182). — Parle sur l'exposé financier de Necker (p. 193). = Prête le serment civique par lettre (t. XII, p. 733 et suiv.).

Juigné (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Coutances*. S'oppose à la suppression des justices foncières (t. VIII, p. 364 et suiv.). — Demande que l'on consacre les principes de l'hérédité de la couronne et de l'inviolabilité de la personne du roi (p. 642). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 687). = Parle sur la proposition de Bouche concernant une nouvelle prestation de serment (t. XV, p. 296). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 498).

Juigné (Comte de Lassigny de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Draguignan*. Adhère à tout ce qui a été arrêté dans la séance du 4 août (t. VIII, p. 352). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 375).

Juine (Rivière de). — Voir *Navigation*, § **4**.

Jugements de police rendus par les municipalités (Appel des). — Voir *Municipalités*, § **14**.

Julien (Abbé), *député du clergé du Béarn*. Parle sur les troubles de Pau (t. XV, p. 500), — sur les troubles de Montauban (p. 551). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 578). = Parle sur une adresse des habitants du Béarn (t. XVIII, p. 218). = Fait un rapport sur les pensions (t. XXII, p. 587 et suiv.). = Traite d'insolent l'abbé Maury (t. XXXI, p. 446).

Jullien, *intendant d'Alençon*. Dénonciation contre lui (t. X, p. 504 et suiv.).

Jura (Département du). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Jurandes et Maîtrises.

§ **1er**. — Suppression des maîtrises et jurandes (Voir le *décret sur les patentes*, t. XXIII, 2 mars 1791, p. 625).

§ **2**. — Projet de décret sur les taxes des officiers de maîtrises (9 mars 1791, t. XXIII, p. 742); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Projet de décret présenté par d'Allarde sur les indemnités à accorder aux particuliers reçus ou aspirants aux maîtrises et jurandes (25 mars 1791, t. XXIV, p. 379 et suiv.); — discussion de l'article 1er : Bouche, d'Allarde, un membre, Delavigne, de La Rochefoucauld (28 mars, p. 422 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 423); — article 2 à 7 : adoption (*ibid.*).

§ **4**. — Rapport et projet de décret sur l'a-

Jurandes et maîtrises (*Suite*).

bolition des jurandes, présentés par d'Allarde, au nom du comité des contributions publiques (20 avril 1791, t. XXV, p. 212); — adoption sans discussion (*ibid.*).

§ 5. — Projet de décret sur les jurandes et maîtrises de Strasbourg présenté par d'Allarde (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 394 et suiv.); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.* p. 395).

Jurés (Etablissement des).—*Jurés au civil et au criminel.* — Voir *Pouvoir judiciaire*, § 1er. — Discussion : 5 avril 1790, t. XII, p. 543 et suiv.); — suite de la discussion (28 avril 1790, t. XV, p. 317 et suiv.); — suite de la discussion : (3 janvier 1791, t. XXII, p. 2 et suiv.); — suite de la discussion : (6 février 1791, t. XXIII, p. 25 et suiv.). — Articles additionnels (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 370 et suiv.). — Relue des articles (16 septembre 1791, t. XXX, p. 695 et suiv.); — discussion sur la date de la mise en vigueur de la loi (16 septembre 1791, t. XXX, p. 712 et suiv.); — adoption de trois articles additionnels (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 636). — Voir *Jury*. — *Police de sûreté*.

Jurés-priseurs.

§ 1er. — Rapport par Lebrun sur la suppression des offices des jurés-priseurs (9 juillet 1790, t. XVII, p. 3); — discussion : Goupil, Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dufraisse-Duchey (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Projet de décret présenté par Lebrun, sur le remplacement des jurés-priseurs par les notaires, greffiers, huissiers et sergents (21 juillet, 1790, t. XVII, p. 220 et suiv.); — discussion : Goupilleau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Gouttes, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 221); — adoption (*ibid.*) — Article additionnel au décret du 21 juillet dernier présenté par Lebrun (14 août 1790, t. XVIII, p. 72); — discussion : Le Chapelier, Lebrun, Thévenot (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

Juridiction. Adoption d'un projet de décret présenté par Prieur, au nom du comité des finances, transportant devant les juges du tribunal de district d'Arles la procédure criminelle intentée contre des citoyens du territoire des Baux, sur la plainte du procureur du roi de la prévôté des maréchaux établis en Provence (26 octobre 1790, t. XX, p. 46); — rectification au procès-verbal, à la demande de d'André et de Durand-Maillane (27 octobre, p. 47).

Juridiction consulaire de Paris. Offre à l'Assemblée nationale son admiration, son respect et sa reconnaissance (A. N. 25 juillet 1789, t. VIII, p. 276).

Juridictions de prud'hommes. — Voir *Tribunaux de commerce*, § 22.

Juridictions prévôtales.

§ 1er. — Adresse concernant des procédures prévôtales dirigées contre les habitants de Brive en Limousin (6 mars 1790, t. XII, p. 60 et suiv.); — discussion : Malès, Charles de Lameth, Guillaume, baron de Menou, marquis de Foucault, Goupilleau, de Cazalès, comte de La Galissonnière, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 61); — décret demandant au roi de faire surseoir à l'exécution de tous jugements définitifs rendus par ces tribunaux (*ibid.* p. 62); — l'Assemblée

Juridictions prévôtales (*Suite*).

déclare, sur la proposition de Despatys de Courteilles, que cette disposition ne concerne ni les jugements d'absolution ni ceux qui prononcent un plus ample informé, avec la clause de liberté et élargissement provisoire (18 mars, p. 221). — A la demande de Le Pelletier de Saint-Fargeau, l'Assemblée décrète l'élargissement provisoire des accusés condamnés à des peines autres que des peines afflictives (30 mars, p. 458).

§ 2. — Lettres de Champion de Cicé, garde des sceaux, concernant une réclamation des forçats du port de Toulon (15 avril 1790, t. XIII, p. 45); — proposition d'un décret maintenant la juridiction des prévôts de la marine (*ibid.*); — discussion : Ricard de Séalt, d'Andrée (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Juridictions seigneuriales. — Voir *Justices seigneuriales*.

Jurisprudence criminelle. — Voir *Législation criminelle*.

Jury. L'Assemblée autorise l'impression du *Plan pratique* de Duport pour son établissement au civil et au criminel (18 avril 1790, t. XIII, p. 101). — Voir *Pouvoir judiciaire*, § 1er.

Justice (Procédure et frais de).

§ 1er. — Proposition de Talon sur la nécessité de simplifier les procédures et de réduire les frais de justice (13 octobre 1790, t. XIX, p. 584 et suiv.), (p. 592 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Meunier du Breuil sur l'affaire du sieur Gineste, procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts de Castres, et sur des vexations judiciaires (4 novembre 1790, t. XX, p. 267 et suiv.); — renvoi d'une dénonciation de Bouche concernant les arrêts du conseil au comité des rapports (*ibid.* p. 268); — décret relatif à l'affaire Gineste (*ibid.*). — Voir *Justice gratuite*.

Justice criminelle. — Voir *Police de sûreté*. — *Pouvoir judiciaire*.

Justice de paix. Projet de décret présenté par Thouret, contenant règlement pour la procédure (14 octobre 1790, t. XIX, p. 605 et suiv.); — discussion sur l'article 1er du titre 1er : Belzais-Courménil, Lanjuinais, Prieur, Démeunier, de Lachèze, Chabroud, Goupil, Prieur, Belzais-Courménil, Thouret, Belzais-Courménil (*ibid.* p. 609); — adoption de cet article et des articles 2, 3 et 4; — article 5 : Goupil (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 6 : Andrieu (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption des articles 7, 8, 9 et 10 amendés (*ibid.*); — adoption d'un article supplémentaire proposé par Gaultier de Biauzat et devant être placé entre le 7e et le 8e (*ibid.*); — article 1er du titre II : adoption avec amendement (*ibid.* p. 610); — renvoi de l'article 2 au comité pour statuer sur une addition proposée par Lapoule (*ibid.*); — adoption des articles 3 et 4 avec modification (*ibid.*); — adoption sans changement des articles 5, 6 et 7 (*ibid.*); — titre III : adoption sans changement des articles 5, 6 et 7 (*ibid.*); — titre III : adoption des cinq articles (*ibid.*); — adoption du titre IV, avec une seule modification à l'article 3 (*ibid.*); — adoption des titres V à IX, avec quelques changements (*ibid.*); — lecture, à la demande de Belzais-Courménil, du projet avec les mo-

Justice de paix (*Suite*).

difications y apportées (*ibid.* et p. suiv.); — présentation de six articles additionnels au titre II (18 octobre, p. 684); — adoption (*ibid.*). — Voir *Juges de paix*. — *Pouvoir judiciaire*.

Justice et de la police en France (Aperçu d'une nouvelle organisation de la), par l'abbé Sieyès (19 mars 1790, t. XII, p. 249 et suiv.).

Justice gratuite.

Communication d'une délibération prise par les officiers du bailliage et siège présidial de Troyes, portant que cette compagnie jugera désormais gratuitement tous les procès et contestations (19 août 1789, t. VIII, p. 456). — Voir *Justice* (Procédure et frais de), § 1er.

Justices seigneuriales.

§ 1er. — Leur abolition (4 août 1789, t. VIII, p. 350).

§ 2. — Arrêté définitif portant que les justices seigneuriales sont supprimées sans indemnité et que néanmoins les officiers de ces justices continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'il ait été pourvu par l'Assemblée nationale à l'établissement d'un nouvel ordre judiciaire (8 août 1789, t. VIII, p. 365).

§ 3. — Opinion, non prononcée, de Vieillard sur les justices seigneuriales (5 mars 1790, t. XII, p. 37 et suiv.).

§ 4. — Rapport et projet de décret sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales, présentés par Jouye-des-Roches (14 mai 1791, t. XXVI, p. 50 et suiv.). = Discussion du projet de décret sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales. Article 1er : Guillaume (18 août 1791, t. XXIX, p. 537 et suiv.); — Guillaume, Merlin, Baudouin, Goupil-Préfeln, Laurendeau, Tronchet, Delavigne, Garat aîné, Ménard de La Groye, Merlin, Regnier (19 août, p. 568 et suiv.); — Jouye-des-Roches, Merlin, Garat aîné, Rewbell, Chasset (20 août, p. 577 et suiv.); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.* p. 579). — Voir *Droits féodaux*.

K

Kauffmann, *député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt*. Repond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur les ordres religieux (p. 601). = Parle sur la contribution patriotique (t. XVII, p. 661). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 414). = Parle sur le tabac (t. XXII, p. 559). = Parle sur les troubles des Haut et Bas-Rhin (t. XXIII, p. 136). = Parle sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (t. XXVIII, p. 392).

Keating (Destitution du major de). — Voir *Armée*, § **65**.

Kellermann, *maréchal de camp; commandant les troupes du département du Bas-Rhin*. Ses lettres concernant l'insurrection du régiment de Beauvoisis à Wissembourg (t. XXV, p. 167).

Kerjégu (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Jascob* (t. XIV, p. 167).

Klinglin (De), *maréchal de camp*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 332).

Korff (Baronne de). — Passeport délivré à son nom (t. XXVII, p. 481). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Kyspoter (De), *député du tiers état du bailliage de Bailleul*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 31). Propose d'autoriser la ville de Lille à contracter un emprunt (p. 180). — Demande que le département des deux Flandres, du Hainaut et du Cambresis reste fixé entre ces provinces (p. 257), et que Lille en soit le chef-lieu (p. 487). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 718). = Parle sur l'admission à la barre des députations confédérées (t. XVII, p. 164). — Secrétaire (p. 452). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 595), (p. 659). = Fait une motion au sujet des maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Nord (t. XXVI, p. 345).

L

Labarre (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dulaurent* (t. XIV, p. 110).

La Bastide, *député du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Démissionnaire. Est remplacé par son suppléant, dom Gerle (t. X, p. 501).

Labeste, *député des communes du bailliage de Reims*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lablache (de Falcoz, comte de), *député de la noblesse du Dauphiné*. Son rapport sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (t. IX, p. 234 et suiv.). = Fait un rapport sur le mémoire de la commune de Paris relatif à la vente des biens ecclésiastiques (t. XII, p. 192 et suiv.). = Parle sur les biens domaniaux (t. XV, p. 481). = Présente un projet de décret sur les postes et les messageries (t. XVIII, p. 205 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 589 et suiv.). = Présente l'état de situation de la caisse de l'extraordinaire (t. XIX, p. 503 et suiv.). — Donne des renseignements sur le prix de fabrication des assignats (p. 509), (p. 523). — Présente un projet de décret sur le contre-seing (*ibid.*). = Présente un projet de décret sur l'indemnité des maîtres de poste (t. XXIV, p. 129 et suiv.).

La Boissière (Abbé), *député du clergé de la viguerie de Perpignan*. Réclame en faveur des détenus de la citadelle de Perpignan (t. XXII, p. 247 et suiv.).

Laborde, curé de Corneillan, *député du clergé de la sénéchaussée de Condom*. Donne sa démission pour cause de santé (t. IX, p. 197). — Demande à reprendre ses fonctions et l'obtient (p. 354). = Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 67). — Son opinion, non prononcée, sur la banque nationale (p. 290 et suiv.).

Laborde de Méréville (De), *député du tiers état du bailliage d'Etampes*. Propose de former un comité de rédaction (t. VIII, p. 44); — modifie sa motion (*ibid.*); — parle sur la motion de communiquer directement avec le roi (p. 64); — répond à l'appel général (p. 92); — fait le rapport sur des élections vérifiées dans le dix-septième bureau (p. 105); — signe le serment du Jeu de Paume (p. 139); — présente un projet de préambule pour la Constitution (p. 462); — parle sur la déclaration des droits (p. 472 et suiv.), (p. 484). = Propose de faire imprimer

Laborde de Méréville (De), *député* (*Suite*).

et distribuer les états des finances du royaume et les états particuliers des départements (t. IX, p. 47). — Fait un don patriotique de 50,000 francs (p. 515). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 397 et suiv.). = Secrétaire (t. XI, p. 227). — Parle sur les haras (p. 393). — Explique la portée du serment civique (p. 498). = Fait une motion concernant les finances (t. XII, p. 67). — Parle sur les troubles de Marseille (p. 139), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 196), (p. 206 et suiv.), (p. 211), — sur la gestion de l'administration de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355). = Parle sur les assignats (t. XV, p. 341). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 217). — Membre du comité de la marine (p. 219). = Fait une motion sur les finances (t. XVIII, p. 625). = Présente un projet de décret concernant l'octroi (t. XIX, p. 46). = Fait un rapport sur les petits assignats (p. 459 et suiv.).

Laborde-Escuret, *député du tiers état du pays de Soule*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 325). — Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur les droits féodaux (p. 279), — sur les troubles de Pau (p. 500). = Fait un rapport sur la fusion de trois municipalités (t. XVII, p. 614).

La Borde (De), *lieutenant général du bailliage de Crécy*. Rapport par Prieur sur sa plainte contre la municipalité de Crécy qu'il accuse d'avoir soulevé le peuple contre lui (17 avril 1790, t. XIII, p. 96); — projet de décret tendant à lui faire assurer une complète sécurité (*ibid.*); — discussion : Houdet, Garat aîné (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — rapport par Prieur, au nom du comité des rapports (2 avril, p. 155); — décret portant improbation de la conduite de la municipalité de Crécy, sur la demande de Houdet (*ibid.*).

Laboreys de Château-Favier, *député des communes de la sénéchaussée de Guéret et Haute-Marche*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Laborie (De), *député de Saint-Domingue*. Est admis (t. X, p. 325).

Laborie, *lieutenant-colonel*. Adresse une plainte à l'Assemblée contre de Castries et de La Luzerne, anciens ministres de la marine (4 mai

Laborie (*Suite*).

1791, t. XXV, p. 550); — renvoi au comité militaire (*ibid.*).

La Boullaye (De). — Voir *Seurrat de la Boullaye.*

Labour (Rôle des Impositions du). — Voir *Impôts*, § **21**.

La Bouverie (De). — Voir *Tuaut de la Bouverie.*

La Bouze (Suzanne). Sa prédiction relative à la Révolution attestée par dom Gerle (t. XVI, p. 205).

La Bresse (Commune de). — Voir *Juges de district*, § **10**.

La Bretonnière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Botherel* (t. XIV, p. 41).

La Charrière. — Voir *Chabert de la Charrière.*

La Charmie. — Voir *Fournier de la Charmie.*

La Châtaignerie (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Glasson* (t. XIII, p. 448).

Lachèze (De), *député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Demande que, dans l'impossibilité où l'on est de connaître le vœu général des commettants, un grand nombre de cahiers n'étant pas imprimés, on s'en rapporte à la discussion pour savoir ce qui est utile (p. 493). = Parle sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (t. IX, p. 236), —sur la procédure criminelle (p. 339), —sur les municipalités (p. 591), — contre la question préalable (p. 600). — Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 81), — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur les municipalités (p. 252 et suiv.), — sur la dette publique (p. 270), — sur les municipalités (p. 355), p. 563). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 46), — sur la proposition de Ramel-Nogaret concernant un formulaire municipal (p. 256), — sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat, décrété de prise de corps (p. 287 et suiv.), — sur l'organisation des municipalités (p. 416), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419), — sur la belle conduite des volontaires du Quercy (p. 644), — sur les droits féodaux (p. 687), (p. 763). = Parle sur l'affaire du parlement de Bordeaux (t. XII, p. 28), — sur les droits féodaux (p. 45), — sur les assemblées administratives de district et de département (p. 261), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309), — sur l'impression d'états remis au comité de liquidation (p. 354), — sur une proposition de Roussillon (p. 595). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68), — sur la promulgation des pouvoirs des députés (p. 115), — sur la durée (p. 148). — Parle sur la chasse (t. XV, p. 248), — sur les droits féodaux (p. 277), — sur la non-obligation d'accepter les fonctions de président (p. 316), — sur la question de savoir si le duc de Biron, député, peut être chargé du commandement des troupes en Corse (p. 338), — sur la municipalité de Paris (p. 461), — sur les troubles de Nîmes (p. 487). = Parle sur l'expropriation des armes (t. XVI, p. 94), — sur la fédération (p. 139 et suiv.). — sur les troubles de Nîmes (p. 230), (p. 231), — sur la constitution du clergé (p. 240), — sur les dépenses publiques

Lachèze, *député* (*Suite*).

(p. 368), — sur le traitement du clergé (p. 578), — sur les troubles de Tabago (p. 599), — sur les fondations et patronages laïques (p. 616). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 70), (p. 71), — sur une proposition de Noailles, relative à l'armée (p. 90), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), — sur les troubles de Montauban (p. 273), — sur une proposition de prêt de 70 millions faite par des Génois (p. 456), — sur le pouvoir judiciaire (p. 382), — sur la question des relations extérieures (p. 399), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 490), — sur les troubles survenus à Pennantier (Aude) (p. 585), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619), (p. 722). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 101), (p. 104), — sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (p. 169), — sur le dessèchement des marais (p. 259), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (401), — sur les traitements des juges (p. 416), — sur le pouvoir judiciaire (p. 492), (p. 493), — sur les archives nationales (p. 573), (p. 648 et suiv.). — sur les protestants (p. 670). = Parle sur une députation du peuple liégeois (t. XIX, p. 63), — sur les biens nationaux (p. 443), — sur la justice de paix (p. 609), — sur la contribution foncière (p. 667), (p. 686), — sur la contribution personnelle (p. 772). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 263), — sur le discours d'une députation corse (p. 291). = Parle sur le comité de salubrité (t. XXI, p. 175), — sur la police (p. 706). = Parle sur une créance réclamée par d'Orléans (t. XXII, p. 128), — sur le bouton uniforme de la garde nationale, (p. 274), — sur le tribunal criminel (p. 347) — sur l'enregistrement (p. 350), — sur les jurés (p. 363), (p. 419), (p. 421), — sur une lettre de Bailly (p. 516), — sur le droit de traites (p. 596), — sur les jurés (p. 660), (p. 661), (p. 725). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 46), — sur les biens nationaux (p. 87), — sur la haute Cour nationale (p. 121), (p. 122), — sur les requêtes civiles (p. 123), — sur les assignats (p. 171), — sur les municipalités (p. 172), — sur les patentes (p. 227), — sur les dépenses (p. 292), — sur le pouvoir judiciaire (p. 555), — sur les prisons (p. 753). = Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (t. XXIV, p. 21), — sur les contributions (p. 148 et suiv.), — sur les poids et mesures (p. 379), — sur l'enceinte de Paris (p. 387), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 719). = Parle sur les opérations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 147), — sur la liquidation (p. 302), — sur la répartition des contributions (p. 496), (p. 498), (p. 500), — sur un complot (p. 589). — sur le code pénal (p. 688), (p. 720). = Parle sur les troubles du Morbihan (t. XXVII, p. 17), — sur le droit de timbre (p. 101), — sur les travaux d'utilité publique (p. 270), — sur le code pénal (p. 297), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 330).

La Ciotat (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

La Claverie de La Chapelle, *député des communes des sénéchaussées d'Armagnac, Lectoure et Ile-Jourdain.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

La Clos (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Choderlos* (t. XIV, p. 497).

La Colonge (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms d'*André* (t. XIV, p. 358), — de *Jaquet* (p. 700).

Lacombe (Abbé de), *député suppléant du clergé du Bas-Limousin*. Remplace de La Queuille, démissionnaire (t. XVIII, p. 757).

Lacombe (Sieur et dame de). — Voir *Complots contre la nation*, § 3.

Lacoste (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage de Charolles*. — Demande la suppression de la dîme et des ordres monastiques t. VIII, p. 370 et suiv.). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43). = Secrétaire (t. XI, p. 406). — Parle sur les ordres religieux (p. 543). = Présente un projet de décret sur l'évacuation de deux maisons religieuses destinées à des dépôts de mendicité ou à des ateliers de travail pour les mendiants valides (t. XVI, p. 160).

La Coudray. — Voir *Loynes de La Coudray*.

Lacour, *lieutenant au 1er régiment de dragons*. Projet de décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 242).

Lacretelle, *député suppléant de la ville de Paris*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Lade, *procureur de la commune de Montauban*. Parle sur les troubles de Montauban (t. XVII, p. 360 et suiv.).

Lafare (De), évêque de Nancy, *député du clergé du bailliage de Nancy*. Demande le rachat des droits féodaux pour les fonds ecclésiastiques (t. VIII, p. 346). = Nommé secrétaire (t. IX, p. 196). — Parle sur la proposition de de Bonnal, relative au procès-verbal (p. 201). = Lit une lettre relative aux troubles de Nancy (t. X, p. 429). — Parle sur la banque nationale (p. 680). — Demande à être entendu sur la motion de Treilhard relative aux biens ecclésiastiques (p. 690). — Parle contre la motion faite en faveur des juifs (p. 757 et suiv.). = Parle sur la suppression des ordres religieux (t. XI, p. 580 et suiv.), (p. 589), (p. 601), — sur les adjudications ds bois ecclésiastiques (p. 664). = Fait la motion de décréter que la religion catholique est la religion de l'Etat (t. XI, p. 589). — Parle sur la gabelle (t. XII, p. 213 et suiv.), — sur l'emploi de ces mots : *ministère ecclésiastique* (p. 487). — Son opinion, non prononcée, sur la question religieuse (p. 502 et suiv.). — Parle sur la dîme (p. 678 et suiv.), (p. 702). = Parle sur la proposition de Bouche concernant une nouvelle prestation de serment (t. XV, p. 295 et suiv.).

Lafarge. Son projet de remboursement des recettes perpétuelles (t. XX, p. 128 et suiv.).

Lafargue, *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Lafargue, *juge de paix du canton de Ribagnac*. Rapport, par Garat aîné, sur l'affaire de la suspension de ses fonctions (20 août 1791, t. XXIX, p. 576 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 577); — adoption (*ibid.*).

Lafayette (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom*. Demande que la vérification des pouvoirs soit attribuée aux commissaires des trois ordres (t. VIII, p. 28); — que la discussion s'ouvre sur la motion de Mirabeau concernant le renvoi des troupes (p. 210). — Présente un projet de déclaration des droits de l'homme (p. 221 et suiv.). — Nommé vice-président (p. 230); — remercie l'Assemblée (*ibid.*). — Répond à une députation du comité permanent de Paris relative aux troubles du 14 juillet 1789 (p. 234). — Est nommé colonel général de la milice bourgeoise (p. 238). = *Colonel général de la milice bourgeoise*. Accompagne le maire Bailly venant féliciter l'Assemblée de son installation à Paris (t. IX, p. 458); — remercie le président de ses félicitations (p. 460). = Parle sur les troubles des provinces (t. XI, p. 227), (p. 615), (p. 654), (p. 672). = Parle sur la communication du comte de Montmorin concernant les Pays-Bas (t. XII, p. 206), — sur une proposition du baron de Menou relative au travail de l'Assemblée (p. 292), — sur une interpellation à lui adressée par le marquis de Foucault, au sujet d'une agglomération de gardes nationaux aux abords de la salle des séances (p. 719). = Parle sur les troubles de Marseille (t. XV, p. 497), (p. 498), — sur l'ajournement de la discussion relative au différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (p. 511), — sur le droit de paix et de guerre (p. 659), (p. 660). = Fait une proposition concernant la fédération (t. XVI, p. 136 et suiv.). — Parle sur la suppression des titres de noblesse (p. 374), (p. 376), — sur le traitement du clergé (p. 446), — sur le duc d'Orléans (p. 720). = Présente à l'Assemblée nationale les gardes nationales de France (t. XVII, p. 77); — les présente au roi (p. 83). = Parle sur les troubles de Nancy (t. XVIII, p. 433), (p. 494). = *Commandant général de la garde nationale parisienne*. Demande que l'Assemblée se hâte d'organiser les gardes nationales (t. XX, p. 522 et suiv.). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 236), — sur les troubles de Lyon (p. 558), — sur un décret relatif aux travaux de l'Assemblée (p. 751). = Adjoint au comité de la marine (t. XXII, p. 304). — Parle sur les jurés (p. 312). = Parle sur les colonies (t. XXV, p. 753). = Incident provoqué par son entrée dans l'Assemblée en uniforme (t. XXVII, p. 369). — Donne communication des détails qui lui sont connus sur la fuite du roi (p. 370). — Témoigne de son dévouement à la nation (p. 391). — Prête serment (p. 411). — Son discours au nom de la garde nationale parisienne (p. 453 et suiv.). — Parle sur la lettre de M. de Bouillé (p. 671). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXVIII, p. 705). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 96), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 144 et suiv.). — Demande que le comité de Constitution soit chargé de préparer un projet de décret sur les formes de présentation au roi de l'acte constitutionnel (p. 217). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 70), (p. 118). — Présente un projet de décret qui rend la liberté aux personnes arrêtées à l'occasion de la fuite du roi et qui ordonne un projet pour l'abolition des poursuites commencées au sujet de la Révolution ainsi qu'un projet pour la suppression de l'usage des passeports (p. 621).

La Ferté (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Durand* (t. XIV, p. 588).

La Ferté (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Wissel* (t. XV, p. 242).

La Feuillade (D'Aubusson de). Réclame comme propriété de famille les quatre esclaves enchaînés au pied de la statue de Louis XIV (t. XVI, p. 454).

Laffon de Ladébat, *commissaire d'une partie de la noblesse de Guyenne*, opposant au mandat et à l'élection des députés de la sénéchaussée de Guyenne. Demande que les députés qu'il représente soient admis et que la contestation entre les députations soit jugée par l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 141); — remet ses pouvoirs sur le bureau (*ibid*).

La Flèche (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 710).— *Députations*, § 1er.

Lafont de Savines, *évêque de Viviers, député de Villeneuve-de-Berg*. Donne sa démission (t. VIII, p, 184).

Laforge (Marie de), *député du tiers état du bailliage d'Auxerre*. Parle sur les diocèses (t. XXI, p. 719).

La Forge (De) *député des communes du bailliage de Blois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

La Galissonnière (Comte de), *député de la noblesse de la senéchaussée d'Anjou*. Fait une motion sur la gabelle (t. IX, p. 5 et suiv.) — Demande la question préalable sur les motions faites au sujet de la réponse du roi du 4 octobre à une demande de sanction (p. 346); — Parle sur la motion du duc d'Aiguillon concernant les adresses (p. 453), — sur les subsistances (p. 474), — sur les biens ecclésiastiques (p. 632 et suiv.) = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45). = Parle sur les incompatibilités parlementaires (t. XI, p. 330), — sur les droits des juifs (p. 364), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419), — sur le rappel à l'ordre de Blin (p. 673), — sur la constitution de l'armée (p. 740). = Parle sur les juridictions prévôtales (t. XII, p. 61), — sur la gabelle (p. 162), — sur la dîme (p. 686). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 150). — Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 609 et suiv.). — Parle sur la liste civile (t. XVI, p. 159). — Parle sur les pensions (t. XVII, p. 139), — sur l'armée (p. 264), (p. 265). = Parle sur l'affaire du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74), — sur l'organisation de l'armée (p. 120), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 150), — sur les ateliers de charité de la ville de Paris (p. 435). — Parle sur la dette publique (t XIX, p. 168 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 650), (p. 668), — sur l'affaire de Brest (p. 745). — Parle sur une réduction de districts (t. XX, p. 727). — Parle sur les classes des gens de mer (t. XXI, p. 736). — Parle sur l'organisation de la marine (t. XXII, p. 249 et suiv) — Adjoint au comité de la marine (p. 304). — Présente un projet de décret sur la décoration pour la marine (p. 775). — Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 227), — sur les haras (p. 281), — sur les bâtiments du roi (p. 387).— Présente des articles additionnels au décret sur la décoration militaire (p. 390 et suiv.). — Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 508 et suiv.) — Parle sur la garde du roi mineur,

La Galissonnière (Comte de), *député* (*Suite*). (t. XXIV, p. 3 7). — Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 77 et suiv.); — sur les récompenses à accorder aux dénonciateurs de la fabrication des faux assignats (p. 611). — Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 16, — sur les baux à convenant (p. 489), (p. 490), — sur la protestation du sieur de Botherel (p. 627). — Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 373).

Lagardette, *architecte*. Fait hommage à l'Assemblée du dessin d'un cénotaphe à élever en l'honneur de Mirabeau (t. XXVIII, p. 488).

Lagrange (De), *mathématicien*. Dionis du Séjour demande qu'il bénéficie des exceptions introduites dans l'article 4 du décret sur les pensions (7 janvier 1790, t. XI, p. 110); — ajournement (*ibid.*). = Son traitement continué jusqu'à sa mort (t. XXII, p. 217).

La Grange (De), *lieutenant général des armées*. Prête serment (t. XXVII, p. 453).

La Gravière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *France* (t. XIV, p. 626).

La Groye. — Voir *Ménard de La Groye*.

La Guerche (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 22.

La Guéronnière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dubreuil-Hélion* (t. XIV, p. 104), (p. 566).

La Harpe. Son adresse à l'Assemblée nationale pour la réformation des usages préjudiciables à la propriété des auteurs dramatiques (t. XVIII, p. 249 et suiv.).

La Houssaye (De), *président de la chambre des vacations du parlement de Rennes*. Explique le refus de cette chambre d'enregistrer un décret de l'Assemblée nationale (t. XI, p. 125 et suiv.).

Laignier, *député des communes du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Laines. Mémoire lu par le secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture (Broussonnet) sur les encouragements à donner à la régénération des troupeaux et à l'amélioration des laines (10 août 1790, t. XVII, p. 706 et suiv.), — réponse du Président (*ibid.* p. 707). — Voir *Encouragements*.

La Jacqueminière.— Voir *Gillet de La Jacqueminière*.

Lalande, *astronome*. — Voir *Indemnités*, § 5.

Lalande (De), *député du clergé du bailliage d'Evreux*. Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413).

Lalande (De), *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Ses réflexions sur le papier-monnaie (t. X, p. 408 et suiv.).

Lally-Tollendal, *député de la noblesse de la ville de Paris*. — Fait une motion en faveur de la délibération par ordre (t. VIII, p. 56 et suiv.). — Parle sur les subsistances (p. 73). — Combat le renvoi des élections du Dauphiné aux commissaires conciliateurs (p. 81 et suiv.). — Parle

Lally-Tollendal, *député* (*Suite*).

contre la vérification des pouvoirs en commun (p. 93 et suiv.), — contre l'envoi d'une adresse au roi (p. 107), — pour la réunion aux communes (p. 148 et suiv.). — Se considère comme lié par son mandat au vote par ordre (p. 158). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). Présente une proposition concernant les subsistances (p. 195 et suiv.). — Parle sur la question du mandat impératif (p. 204 et suiv.), — pour la validation de l'élection de Malouet (p. 219), — sur la formation d'un comité des finances (p. 221). — Appuie le projet de déclaration des droits de l'homme, présenté par Mirabeau, mais demande qu'elle fasse corps avec la Constitution (p. 222). — Demande le rappel de Necker et des autres ministres renvoyés (p. 224 et suiv.). — Discours prononcé par lui, à l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 1789 (p. 240). — Insiste sur le rappel de Necker (p. 244). — Discours adressé par lui aux Parisiens et au roi, lors du voyage de Louis XVI à Paris (p. 246). — Propose d'adresser une proclamation à toute la France, au sujet des troubles de Poissy et de Saint-Germain (p. 252 et suiv.) ; — insiste pour l'adoption (p. 253), (p. 254). — Reproduit son projet de proclamation (p. 264) ; — le soutient (*ibid.* et p. suiv.), (p. 265). — Parle contre l'arrestation de l'abbé Maury, à Péronne (p. 280), — pour le système de la pluralité graduée des suffrages (p. 298), — au sujet de l'élargissement de Besenval (p. 308 et suiv.), (p. 312). — Appuie la demande de Clermont-Tonnerre, tendant à la délivrance d'un passeport (p. 333). — Propose de proclamer Louis XVI le *Restaurateur de la Liberté française* (p. 439 et suiv.), — de renvoyer au comité des finances la demande d'un emprunt de 30 millions faite par Necker (p. 363 et suiv.) ; — parle pour cet emprunt (p. 367). — S'oppose aux modifications à faire à l'article relatif aux dîmes, demandées par Clermont-Tonnerre (p. 431). — Parle sur la déclaration des droits (p. 458 et suiv.), (p. 466), (p. 471), (p. 483), (p. 484), (p. 489), — sur l'emprunt de 80 millions (p. 499). — Lit un extrait de la motion faite au Palais-Royal, pour être envoyée aux différents districts et aux provinces (p. 512 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation du pouvoir législatif (p. 514 et suiv.). — Parle sur le *veto* (p. 610). — Appuie les amendements présentés par le comte de Mirabeau, relativement au *veto* (p. 611). — Soutient que les décrets doivent être soumis à la sanction royale (p. 637 et suiv.). = Parle sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 101) ; — sur l'exposé financier de Necker (p. 195). — Donne sa démission (p. 629) ; — la motive (p. 651).

Laloy, *député des communes de Chaumont-en-Bassigny*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

La Luzerne (Comte de), *ministre de la marine*. Son renvoi annoncé à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 223). = Il écrit une lettre au président de l'Assemblée nationale au sujet d'attaques dirigées contre lui par le marquis de Gouy-d'Arsy (t. X, p. 356 et suiv.) ; — il en adresse une seconde (p. 362). — Sa lettre au ministre de la justice au sujet des troubles de Toulon (p. 416). = Annonce l'arrivée de dépêches relatives aux colonies (t. XI, p. 689). = Expose, dans une lettre, l'état de nos possessions hors de l'Europe (10 mars 1790, t. XII, p. 111 et

La Luzerne (Comte de), *ministre de la marine* (*Suite*).

suiv.). = Ecrit à l'Assemblée pour lui annoncer la conclusion d'un traité de paix avec le dey d'Alger (t. XV, p. 290 et suiv.) ; — pour annoncer des troubles survenus à Toulon (p. 502 et suiv.) ; — pour renseigner l'Assemblée à ce sujet (p. 505). = Dénonciations portées contre lui (t. XVI, p. 278 et suiv.) ; — ses réponses à ces dénonciations (p. 299 et suiv.) = Sa lettre interprétative du décret du 5 juin 1790 sur l'augmentation de la solde des gens de mer (t. XVII, p. 202). — Nouvelle lettre concernant la dépense extraordinaire de son département (p. 228). — Autres lettres concernant des troubles dans la Guadeloupe (p. 338). — Envoie un mémoire sur les dépenses de son ministère pendant l'année 1790 (p. 398). — L'Assemblée ordonne qu'il lui sera donné communication des pièces déposées au comité des rapports par les députés de Saint-Domingue, ses accusateurs (p. 628). = Ecrit pour se plaindre de l'opposition de la municipalité de Lorient à l'enlèvement des poudres du château de Trisaven (t. XVIII, p. 81) ; — pour communiquer un mémoire sur l'état des vaisseaux de ligne et autres bâtiments disposés à être armés (p. 417) ; — pour demander un complément de fonds (p. 598) ; — pour faire part de réclamations de gens de mer de Brest au sujet du Code pénal et du décret relatif à l'augmentation de paye (13 septembre, p. 729). = Ecrit pour communiquer des documents sur Saint-Domingue (t. XIX, p. 47 et suiv.), (p. 309), — pour transmettre des lettres adresées par d'Hector et d'Albert de Rioms au sujet de l'effervescence des esprits à Brest et à bord de l'escadre (p. 405), — pour donner des nouvelles de Brest (p. 532), — pour soumettre à l'Assemblée un moyen de pourvoir avec de l'argent monnayé aux besoins du service de la marine (p. 687).

La Luzerne (De), *ancien ministre de la marine* (Le même que le précédent). Plainte adressée contre lui à l'Assemblée par le lieutenant-colonel Laborie (t. XXV, p. 550).

La Luzerne, *ambassadeur de France à Londres* (Le même que le précédent). Sa lettre sur les armements de l'Angleterre (t. XXVII, p. 398 et suiv.)

La Luzerne (De), évêque de Langres, *député du clergé du bailliage de Langres*. — Nommé commissaire-conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 32) ; — donne sa démission (p. 37). — S'oppose à l'envoi d'une députation de prélats au roi pour implorer sa clémence au sujet des troubles produits par l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 176. — Parle contre la violation du secret des lettres (p. 274). — Combat comme inutile toute déclaration des droits de l'homme (p. 322). — S'oppose à ce qu'on limite la durée des discours et le nombre des orateurs (p. 332 et suiv.). — Demande que l'on n'attribue pas à l'ordre entier du clergé des sentiments particuliers à quelques-uns de ses membres (p. 354). — Parle contre l'arrestation du duc de La Vauguyon (p. 356). — Demande que les dîmes ecclésiastiques soient déclarées rachetables, ainsi que les dîmes inféodées (p. 385). — Amende le projet de déclaration des droits (p. 463), (p. 464). — Président (p. 512) ; — son discours en prenant le fauteuil (*ibid.*). — Remercie une députation

La Luzerne, *évêque, député* (*Suite*).

de citoyennes de la ville de Paris (p. 591 et suiv.). — Expose le plan d'après lequel il désirerait soumettre à la délibération les différentes questions soulevées pendant la discussion sur l'organisation du Corps législatif, la permanence et la sanction royale (p. 602 et suiv.). — Rappelle l'Assemblée au calme (p. 605) ; — insulté, quitte le fauteuil (*ibid.*) ; — renouvelle sa démission par lettre (*ibid.*). — Demande qu'on ne délibère pas sur la question des droits de la maison régnante en Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 642). = Remplace au fauteuil le comte de Clermont-Tonnerre (t. IX, p. 43). — Propose de discuter la motion de Volney relative aux arrêtés du 4 août (*ibid.*). — Demande la question préalable sur un amendement de Bouche à l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 123), (p. 124). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 219), (p. 221), — sur la formation d'un comité militaire (p. 233 et suiv.), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346). = Donne sa démission (t. X, p. 411). = Son examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation *prétendue civile* du clergé (t. XXII, p. 401 et suiv.).

La Marck. — Voir *Aremberg de La Marck*.

Lamarque, *député des communes des sénéchaussées de Dax, Saint-Sever et Bayonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 496).

La Martinière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *David* (t. XIV, p. 89), — sous le nom de *Boullemer* (p. 437).

La Martinique. — Voir *Colonies*, § **14**.

Lambel, *député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue*. Répond à l'appel général (t. VII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XII, p. 288). = Parle sur les impositions de 1790 (t. XV, p. 521) = Demande la suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 374). = Parle sur la contribution patriotique (t. XVII, p. 661 et suiv.). = Parle sur les dettes des pays d'Etats (t. XXIV, p. 719).

Lambert, *contrôleur général des finances*. Mémoire adressé par lui, concernant la perception de l'impôt sur le tabac (t. XII, p. 403). = Mémoire, précédé d'une lettre, sur la situation des perceptions de la régie générale des aides dans certaines villes de Picardie (t. XVI, p. 577), (p. 581 et suiv.). = Son nouveau mémoire sur le non recouvrement des impôts (t. XVII, p. 51), (p. 61 et suiv.); — note de rappel (p. 202). — Autre mémoire sur le refus de quelques municipalités de veiller et de favoriser la perception des impôts (p. 704 et suiv.). = Ses lettres sur la perception de l'impôt du tabac (t. XVIII, p. 128), (p. 136 et suiv.), — sur les difficultés croissantes qu'éprouve la perception des impôts indirects et la rentrée des revenus publics (p. 138). — Rappel de sa première lettre (p. 380). = Sa lettre sur les obstacles apportés à la perception des impôts (t. XIX, p. 494). = Ecrit au sujet des retards qu'éprouve la perception des impôts (27 novembre 1790, t. XXI, p. 41 et suiv.)

Lambert (Ci-devant de Frondeville). — *Frondeville*.

Lamerville. — Voir *Heurtault-Lamerville*.

Lambese (Prince de). Arrestation de ses voitures (t. VIII, p. 307). = Son procès (t. X, p. 296 et suiv.). = Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Lorraine* (t. XIII, p. 351).

Lameth (Chevalier Alexandre de), *député de la noblesse du bailliage de Péronne*. Demande qu'on donne aux créanciers de l'Etat les biens ecclésiastiques pour gage de leurs créances (t. VIII, p. 370). — Amende le projet de déclaration des droits (p. 464), (p. 488). — Demande que le pouvoir législatif passe avant l'exécutif (p. 509). — Parle pour le *veto* suspensif (p. 551 et suiv.), (p. 572 et suiv.); — sur la question des deux Chambres (p. 605). = Demande la formation d'un comité militaire (t. IX, p. 212). — Présente un amendement à l'article 3 du projet de loi sur l'organisation du Corps législatif (p. 221). — Nommé secrétaire (p. 411). — Parle sur la convocation des Etats du Dauphiné (p. 554); — sur les conditions de l'éligibilité pour être député (p. 600). — Fait une motion sur les parlements et sur les chambres de vacations (p. 664). — Parle sur l'inexécution des décrets (p. 697), — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 742). = Parle sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8), — sur les assemblées primaires (p. 81), — sur l'administration de département (p. 117), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123), (p. 251), — sur la suppression de la gabelle en Anjou (p. 263), — sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (p. 591). = Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (t. XI, p. 168), — sur le logement des gens de guerre (p. 296 et suiv.), (p. 740), — sur la division du royaume (p. 396), — sur l'organisation de l'armée (p. 520 et suiv.), — sur les troubles des provinces (p. 681). — Propose de tenir séance un dimanche pour activer la discussion sur la réorganisation de l'armée (p. 730); — prend part à cette discussion (p. 738 et suiv.), (p. 739), (p. 740). — Demande communication de pièces concernant les colonies (p. 742). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), (p. 5), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 28), (p. 29), — sur les finances (p. 67), — sur les droits féodaux (p. 96). — Fait une motion sur la présentation des décrets à la sanction (p. 356). — Parle sur la motion de Voisin concernant l'indemnité des députés (p. 362). = Membre du comité militaire (t. XIII, p. 92). — Parle sur la chasse (p. 166). = Parle sur une augmentation de la solde de l'armée (t. XV, p. 297), — sur le serment prêté par le président de Virieu (p. 302), (p. 304), — sur les conseils de guerre (p. 317), — sur une offrande conditionnelle du chapitre noble de Strasbourg (p. 336 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 399), — sur la municipalité de Paris (p. 402), (p. 461), — sur les troubles de Marseille (p. 499), — sur les biens domaniaux (p. 502), — sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur les troubles de Nîmes (p. 557), — sur les troubles de Montauban (p. 593), — sur le droit de paix et de guerre (p. 659), (p. 660). = Parle au nom du régiment d'artillerie de Strasbourg (t. XVI, p. 20 et suiv.), — sur les

Lameth (Chevalier Alexandre de), *député* (*Suite*).

traitements des ministres et conseil du roi (p. 113 et suiv.), (p. 114), — sur l'élection des frères de Faucher (p. 134), — sur la fédération (p. 137), — sur les troubles de Nîmes (p. 250 et suiv.). — Propose de faire enlever les figures représentant quatre provinces enchaînées au pied de la statue de Louis XIV (p. 374), (p. 376). — Parle sur l'ajournement des élections municipales (p. 604). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 15), — sur l'organisation de l'armée (p. 48), — sur une motion relative à l'armée (p. 90), (p. 193), — sur le plan du ministre de la guerre (p. 268). — Fait un rapport sur l'organisation de l'armée (p. 400 et suiv.). — Propose un projet de décret tendant à surseoir à toute nomination aux emplois militaires jusqu'à la réorganisation de l'armée (p. 413). — Défend son rapport (p. 435), (p. 447 et suiv.). — Parle sur les vainqueurs de la Bastille (p. 490), — sur la mésintelligence de l'Espagne et de l'Angleterre (p. 504), — sur des dénonciations concernant la compagnie de Scioto et des enrôlements pour l'armée autrichienne (p. 506), — sur les écrits incendiaires (p. 509), (p. 584), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625), (p. 626), —sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 123), — sur les insurrections militaires (p. 181), — sur le fait rapproché à Lambert dit de Frondeville (p. 199 et suiv.), — sur les troubles de Nancy (p. 429), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 512), — sur l'affaire de Nancy (p. 529), — sur une adresse de la garde nationale de Nîmes (p. 646). — Communique une adresse du régiment de la couronne (p. 647 et suiv.). — Parle sur l'organisation de l'armée (p. 664 et suiv.). = Parle sur une députation du peuple liégeois (t. XIX, p. 64). — Fait un rapport sur l'admission dans l'armée et l'avancement militaire (p. 70 et suiv.); — présente des articles additionnels (p. 146 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 308), — sur un incident relatif à Duval d'Eprémesnil (p. 211), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 399), — sur Saint-Domingue (p. 433), — sur une adresse relative aux documents historiques trouvés dans les monastères (p. 435), — sur l'état-major de l'armée (p. 450), — sur une pétition de la ville de Nuremberg (p. 510), — sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (p. 515), — sur les menées du clergé d'Alsace (p. 677), — sur l'affaire de Brest (p. 728). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 258), — sur les assignats (p. 265), — sur la dette publique (p. 287), — sur le travail des comités (p. 313), — sur la garde du roi (p. 372 et suiv.). — Fait un rapport sur l'avancement des adjudants généraux de l'armée (p. 513 et suiv.); — le défend (p. 515). — Préside (p. 559); — son discours d'installation (p. 589); — sa réponse à une députation de Saint-Domingue (p. 744). = Répond comme président à une députation de la Loire-Inférieure (t. XXI, p. 2), — à une députation de perruquiers (p. 186 et suiv.), — à une députation du département du Morbihan (p. 187). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 231). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 316), — sur le remplacement de

Lameth (Chevalier Alexandre de), *député* (*Suite*).

La Queuille par son suppléant (p. 600). — Parle sur les monnaies (t. XXII, p. 139). — Fait des rapports sur la gendarmerie nationale (p. 282 et suiv.), — sur les moyens de pourvoir à la sûreté du royaume (p. 531 et suiv.). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 664). = Demande la lecture du rapport sur le recrutement (t. XXIII, p. 57 et suiv.). — Parle sur l'armée (p. 207 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 396), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 497 et suiv.), (p. 500), — sur le pouvoir judiciaire (p. 529), — sur les colonels et lieutenants-colonels susceptibles de remplacement (p. 652). — Présente des projets de décrets sur les troupes provinciales (p. 659 et suiv.), — sur les maréchaux de France, les lieutenants généraux et les quatre commandants de troupe (p. 661 et suiv.). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 14), — sur les corps administratifs (p. 72), — sur les offices militaires (p. 167), — sur les troubles de Douai (p. 216 et suiv.), (p. 217), — sur les Invalides (p. 311), (p. 363), — sur la régence (p. 373), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 393 et suiv.). = Présente, au nom du comité militaire, un projet de décret sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXV, p. 133 et suiv.); — le défend (p. 143). — Parle sur une lettre du roi (p. 314). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 62), — sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (p. 256 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 317), (p. 319). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 368). — Fait un rapport sur la mise en activité des gardes nationales (p. 393 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 425 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'incorporation des gardes nationales dans les troupes de ligne (p. 483). — Parle sur la fuite du roi (p. 519). — Présente des projets de décret tendant à autoriser le ministre de la guerre à employer dans l'armée les Français qui ont servi chez les puissances étrangères et qui sont rentrés en France depuis l'époque de la Révolution (p. 601), — sur la nomination des aides de camp des officiers généraux (*ibid.*); — défend le projet de décret sur la nomination des aides de camp des officiers généraux (p. 602). = Parle sur l'état du royaume (t. XXVIII, p. 231), — sur la fuite du roi (p. 243). — Fait un rapport sur les moyens de pourvoir à la défense extérieure de l'Etat (p. 509 et suiv.); — le défend (p. 520). — Parle sur la discipline militaire (p. 592). = Parle sur la défense du royaume (t. XXIX, p. 96), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 143), — sur la Constitution (p. 411 et suiv.), (p. 698 et suiv.), (p. 700). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 5 et suiv.), — sur les colonies (p. 235 et suiv.). = Parle sur les troubles de l'armée (t. XXXI, p. 392 et suiv.), — sur l'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 453 et suiv.).

Lameth (Comte Charles de), *député de la noblesse de la province d'Artois*. Fait abandon de ses privilèges (t. VIII, p. 349). — Demande que ce soit la nation qui fournisse le gage de l'emprunt de 30 millions (p. 375). — Parle sur l'article 2 du chapitre 11 de la Constitution (t. IX, p. 100), — sur l'article 3 (p. 123), — sur les droits de franc-fief (p. 199), — sur la réponse

Lameth (Comte Charles de), *député* (*Suite*).

du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 81), — sur le comité colonial (p. 363). — Secrétaire (p. 408). — Parle sur les troubles de Toulon (p. 418), — sur les pensions (p. 493), — sur les municipalités (p. 575). — Demande qu'à l'avenir il ne puisse être fait de nomination pour les comités en séance publique (p. 618). — Est d'avis que l'opinion publique suffit pour faire justice des libelles (p. 719). = Parle sur l'importation des farines étrangères dans les colonies (t. XI, p. 2), — sur les troubles de Toulon (p. 30), — sur l'arrestation de lingots d'or faite par le district des Cordeliers (p. 57), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (p. 60). — S'oppose à la création d'un comité de travail (p. 110). — Dénonce des libelles (p. 171 et suiv.). — Parle sur les troubles de Toulon (p. 221 et suiv.), — sur la proposition d'imposer le luxe, sur celle relative aux revenus des bénéficiers et sur la formation d'un comité d'impositions (p. 231 et suiv.), — sur la nomination d'un nouveau comité des rapports (p. 264), — sur les dettes de l'Etat (p. 286), — sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 319), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330), — sur l'état des juifs (p. 365), — sur une lettre du comte d'Antraigues relative au serment civique (p. 443), — sur l'établissement de la municipalité de Soissons (*ibid.*), — sur une motion relative aux ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555), — sur une réclamation de Cousin de Beauménil, procureur du roi à Montdidier (p. 556), — sur les ordres religieux (p. 589 et suiv.), — sur le traitement des religieux (p. 640), — sur les troubles des provinces (p. 644), (p. 681), (p. 682), — sur la constitution de l'armée (p. 740). = Parle sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (t. XI, p. 589), — sur les colonies (t. XII, p. 6), — sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur les troubles de Marseille (p. 140), — sur le retrait de deux décrets (p. 177), — sur l'état des religieux (p. 240). — Se plaint du bruit qui s'élève au moment de la mise aux voix des motions (p. 289). — Parle sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (p. 292). — Blâme la forme de la sanction donnée au décret du 28 février 1790 sur l'armée (p. 299). — Parle sur la contribution patriotique (p. 363), — sur les colonies (p. 383), — sur le pouvoir judiciaire (p. 573 et suiv.), — sur une proposition de Roussillon (p. 595), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 598), — sur les assignats (p. 661), — sur le blâme infligé par la municipalité de Montauban à la garde nationale de cette ville (p. 666), — sur la motion de dom Gerle concernant la religion catholique (p. 702 et suiv.). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68), — sur les assignats (p. 84), — sur la chasse (p. 166). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 294), — sur le serment prêté par le président de Virieu (p. 302 et suiv.), (p. 303 et suiv.), — sur les conseils de guerre (p. 317), — sur le pouvoir judiciaire (p. 399), (p. 400), (p. 408), (p. 417), — sur les biens domaniaux (p. 456), — sur la municipalité de Paris (p. 460), (p. 463). — Demande que de Margueritte, maire et député de Nîmes, soit mandé à la barre (p. 486 et suiv.). — Parle sur les troubles de Marseille (p. 498 et suiv.), — sur les assignats (p. 510), — sur l'ordre de la parole (p. 511), — sur le droit de paix et de guerre (p. 519), (p. 529 et suiv.), (p. 546), — sur les troubles de Montauban (p. 550), — sur les troubles de Nîmes (p. 557), — sur l'affaire des Suisses fribourgeois (p. 631), — sur une demande d'indemnité pour les électeurs (p. 648), — sur la municipalité de Paris (p. 650), — sur le droit de paix et de guerre (p. 659). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 18), — sur l'armée (p. 97), (p. 163), — sur la constitution du clergé (p. 238), — sur la perception des dîmes et champarts (p. 244), — sur les troubles d'Avignon (p. 256), — sur la dette publique (p. 369), — sur la police de l'Assemblée (p. 392), — sur la constitution du clergé (p. 401), — sur le traitement du clergé (p. 446), — sur une proposition de Nompère de Champigny concernant la fédération (p. 690). — Réclame contre le procès-verbal (p. 699). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur un incident soulevé à propos du vote de l'article 2 de ce projet (p. 40), — sur les troubles de Nîmes (p. 46), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172), — sur une motion relative à l'armée (p. 195 et suiv.), — sur une lettre de milord Stanhope à l'occasion du 14 juillet (p. 229), — sur l'armée (p. 269), — sur les troubles de Montauban (p. 373), — sur l'armement (p. 393), — sur le manifeste du prince de Condé (p. 395), — sur une adresse de la société anglaise des Amis de la Révolution (p. 413), — sur une arrestation à Châlons-sur-Marne (p. 415). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 200), (201), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 202 et suiv.) ; — est rappelé à l'ordre (p. 203) ; — parle de nouveau sur Faucigny (*ibid.*). — Parle sur une adresse des habitants du Béarn (p. 218), — sur l'affaire d'Espagne (p. 292), (p. 293), — sur les troubles d'Avignon (p. 365), (p. 379), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 436), — sur l'arrestation de Necker (p. 695), — sur les assignats (p. 721), — sur les chasses du roi (p. 728). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 38), — sur des troubles à Versailles (p. 61), — sur une lettre de Gouy (p. 94), — sur la contribution foncière (p. 155), — sur un incident relatif à Duval d'Eprémesnil (p. 311), (p. 312), — sur l'affaire de Brest (p. 744 et suiv.), (p. 745), — sur les élections municipales d'Huningue (p. 755). = Parle sur des attaques dirigées contre Paoli (t. XX, p. 73), — sur la fabrication des assignats (p. 106), — sur les ponts et chaussées (p. 170), — sur le recouvrement des impôts (p. 278), — sur un discours d'une députation corse (p. 293), — sur la dette publique (p. 311). — Demande l'adjonction de six ou huit membres au comité de liquidation (p. 312). — Parle sur un projet de décret relatif à l'exportation des grains (p. 340). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 206), — sur les troubles de Lyon (p. 558 et suiv.), — sur les troubles d'Aix (p. 597 et suiv.), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749), (p. 750). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 5), (p. 6), — sur la question de

Lameth (Comte Charles de), *député* (*Suite*).

savoir si l'abbé Boudard, qui n'a pas prêté serment, est en congé régulier (p. 64 et suiv.), (p. 65), — sur le clergé (p. 67), (p. 69); — sur le droit de timbre (p. 113), — sur le Clermontois (p. 275 et suiv.), — sur les troubles d'Avignon (p. 287). — Adjoint au comité de la marine (p. 304). — Parle sur les jurés (p. 314 et suiv.). — Demande à répondre à Malouet s'il persiste à traiter la question des troubles qui ont éclaté dans Paris (p. 512). = Parle sur les dépenses publiques (t. XXIII, p. 87), — sur le tabac (p. 153), (p. 165), (p. 166), — sur l'inscription de son nom au *Livre rouge* (p. 188 et suiv.), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 499), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 520), — sur le contre seing (p. 566), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 592). = Parle sur une plainte de Foucault contre la garde nationale (t. XXIV, p. 54), — sur les corps administratifs (p. 80), — sur les Clermontois (p. 124), — sur le Trésor public (p. 190). — Adresse, pour la caisse des dons patriotiques, 60,000 livres en assignats (p. 221). — Parle sur la régence (p. 266), (p. 340), — sur les invalides (p. 363 et suiv.), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 433), (p. 437), — sur les invalides (p. 485), — sur les successions (p. 601), — sur l'organisation du ministère (p. 607), (p. 610), — sur les sollicitations (p. 622), — sur l'organisation du ministère (p. 694). = Parle sur le ministre de la marine (t. XXV, p. 253), — sur la création de petits assignats (p. 351 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 391 et suiv.), — sur les invalides de la marine (p. 401), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 469), — sur la fonte des cloches pour les mettre en monnaie (p. 485), — sur la création de petits assignats (p. 487 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (p. 542 et suiv.), — sur la création de petits assignats (p. 606 et suiv.). = Parle sur la fabrication de petits assignats (t. XXVI, p. 273), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 455), (p. 456), — sur le Code pénal (p. 688), (p. 731), — sur le département de Paris (p. 742), (p 743). = Parle sur le Code pénal (t. XXVII, p. 11), — sur les travaux d'utilité publique (p. 270 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif au compte des recettes et dépenses de la ville de Paris (p. 273). — Parle sur la fabrication de nouveaux assignats (p. 336), — sur la fuite du roi (p. 360), (p. 363 et suiv.), (p. 373), (p. 374), (p. 376), (p. 377), (p. 386), — sur le serment des officiers (p. 391), — sur l'inventaire du garde meuble (p. 398), — sur la gendarmerie nationale (p. 400), — sur le serment des officiers (p. 410). — Fait une motion sur la suspension provisoire des officiers militaires suspectés (p. 423 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 426). — Demande qu'il soit dressé une liste des officiers généraux émigrants ou qui ont encouru la déchéance de leur emploi (p. 503). — Président (p. 671). — Sa réponse au discours de l'orateur de la haute cour nationale (p. 754). = Sa réponse au discours de l'orateur de la députation des corps administratifs et judiciaires de Saint-Germain-en-Laye (t. XXVIII, p. 31), — au discours de l'orateur de la députation des artistes composant le bureau des bâtiments de la commune de Paris

Lameth (Comte Charles de), *député* (*Suite*).

(p. 32), — au discours de l'orateur de la députation du département de Marne (p. 33). — — Donne des instructions aux membres du département et de la municipalité de Paris au sujet du maintien de l'ordre public (p. 372), aux ministres (p. 375), — aux accusateurs publics de la ville de Paris (p. 376). — Sa réponse au discours de Bailly sur les troubles de Paris (p. 401). = Parle sur le canal entrepris par M. Brûlé (p. 454). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 433), (p. 450), — sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (p. 760). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXIX, p. 8), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 396). = Parle sur les dénonciations du sieur Sauton (t. XXXI, p. 159), — sur la destination des édifices publics de Paris (p. 360).

Lameth (Chevalier Théodore de), *colonel du régiment Royal-Etranger*. Sa lettre accompagnant un don patriotique de son régiment (t. X, p. 715).

La Métherie (De), *député du tiers état du bailliage de Mâcon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Secrétaire (t. XXI, p. 755.)

La Métherie, *docteur en médecine*. Hommage de son *Projet d'administration pour la ville de Paris* (t. XI, p. 170); — texte de ce projet (p. 175 et suiv.).

La Morlière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Magallon* (t. XV, p. 3).

Lamy, *député du tiers état du bailliage de Caen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 70); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 92 et suiv.). — Dépose une proposition sur la responsabilité des chefs de bureaux (p. 279); — texte de cette proposition (p. 281 et suiv.).

Lancelot (Abbé), *député du clergé de Bretagne*. Secrétaire (t. XXI, p. 217).

Lances (Fabrication de). Proposition y relative. — Voir *Manufactures d'armes*.

Lancosme (De). — Voir *Savary de Lancosme*.

Landenberg-Wagenbourg (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Belfort et Huningue*. Prête serment (t. XII, p. 666). — Parle sur la subordination de la garde nationale aux municipalités (*ibid.*). = Parle sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (t. XV, p. 582). = Parle sur les titres de noblesse (t. XVI, p. 377). — Demande un congé (p. 616). = Parle sur les vainqueurs de la Bastille (t. XVII, p. 490). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 200 et suiv.).

Landerneau (District de). — Voir. *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **19**.

Landes (Département de), — Voir : *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Landreau, *député du clergé de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély*. Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 416). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 116).

Landrin (Abbé), *député du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, 240). = Prête serment (t. XXII, p. 17). — Parle sur les baux à vie (p. 766), (p. 767).

Langlier, *député des communes du bailliage d'Amiens et Ham*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Langon (De), *député de la noblesse du Dauphiné*. Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 471).

Langres (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Langres (Ville de). Motion de Thévenot de Maroise tendant à autoriser sa municipalité à toucher, sur les adjudications du prix des bois de réserve du chapitre de cette ville, une somme de 40,000 livres pour son approvisionnement et le service de ses marchés (24 novembre 1789, t. X, p. 247).

Langres (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local* §§ **1**, **2** et **5**. — *Juges de paix*, § **11**.

Languedoc (Canal du). — Voir *Canaux*, § **5**.

Languedoc (Province du). — Voir *Impôts*, § **17**.

Lanjuinais, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur l'insertion d'une délibération de la noblesse au procès-verbal (p. 163), — sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165), — contre la pluralité graduée de suffrages (p. 297), — pour la suppression des justices seigneuriales (p. 365), — pour le rachat de la dîme ecclésiastique (p. 385), — sur une question de règlement (p. 459), — sur le projet relatif au gouvernement monarchique (p. 504), — sur le *veto* (p. 588 et suiv.), (p. 611). = Parle sur l'abolition des droits de franchief (t. IX, p. 199). — Clôt un incident soulevé à propos du titre de *Messieurs* au lieu de *Messeigneurs*, employé par l'orateur d'une députation de la commune de Paris en s'adressant à l'Assemblée (p. 224). — Demande que des passe ports ne soient donnés aux députés que pour des motifs sérieux (p. 388). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 396), — sur la proposition d'une marque distinctive pour les députés (p. 406), — sur la qualification à donner au roi (p. 411), — sur les biens du clergé (p. 415), — sur les lieux privilégiés (p. 440), — sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478), — sur la convocation des Etats provinciaux (p. 553), — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 741). = Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 67), (p. 88), — sur l'administration du département (p. 117); — propose deux articles concernant l'exclusion des parents de l'assemblée d'administration et la suppléance des députés aux assemblées administratives ou à l'Assemblée nationale (p. 225); — parle sur la subordination des agents des assemblées administratives au pouvoir exécutif (p. 226), — sur les municipalités (p. 253), (p. 259), (p. 260), — sur l'affaire de l'évêque de Tréguier (p. 268)). — Demande la suppression du présent de cire et de bougie pour les juges (p. 269). — Parle sur l'éligibilité (p. 414), — sur la composition des directoires de département (p. 425). — Fait un rapport sur la motion de Treilhard relative à l'aliénation des biens ecclésiastiques (p. 688 et suiv.). = Défend Talhouet, président au département de Rennes (t. XI, p. 31). — Parle sur les curés congruistes (p. 45), — sur l'organisation des municipalités (p. 46), (p. 47), (p. 113), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 164 et suiv.), — sur le crime de lèse-nation (p. 169), — sur la marine (p. 184), — sur la proposition de Ramel-Nogaret concernant les municipalités (p. 256), — sur la procédure criminelle (p. 279), — sur l'organisation des municipalités (p. 416), — sur les troubles des provinces (p. 536), (p. 538), — sur la représentation de Paris (p. 539), — sur une perception d'octroi (p. 618), — sur les ordres religieux (p. 641), (p. 646), — sur les troubles des provinces (p. 680), (p. 682), — sur les droits féodaux (p. 690). = Parle sur la motion du comte de Crécy concernant les noms (t. XII, p. 14), — sur les droits féodaux (p. 15), (p. 17), (p. 74), — sur les droits de péage, minage, etc. (p. 95), (p. 108), — sur les droits féodaux (p. 109). — Présente au nom du comité ecclésiastique un projet de décret sur les adjudications des bois ecclésiastiques (p. 116 et suiv.), (p. 172). — Demande à lire un projet de décret concernant la dévastation des bois ecclésiastiques (p. 205); — le lit (p. 233). — Propose une rectification de l'article 2 adopté (p. 258). — Parle sur les caisses territoriales (p. 373), — sur le pouvoir judiciaire (p. 408), (p. 487). = Fait un rapport sur la motion de Merlin concernant les évêques étrangers (t. XV, (p. 245). — Demande la suppression au procès-verbal du qualificatif *gentilhomme breton* (p. 287). — Parle sur les droits féodaux (p. 294), — sur une augmentation de solde de l'armée (p. 297), — sur les drois féodaux (p. 299). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44), (p. 134). — Présente un projet de décret sur l'administration des biens ecclésiastiques dans la ville de Paris (p. 138 et suiv.). — Parle sur la constitution du clergé (p. 142), sur un projet de décret présenté par le comité militaire sur la fédération (p. 151), — sur l'établissement des assemblées administratives (p. 167), — sur la constitution du clergé (p. 217), (p. 235), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 377), — sur la constitution du clergé (p. 400), (p. 401), — sur le traitement du clergé (p. 533), — sur les principes constitutionnels de la marine (p. 676), — sur les droits féodaux (p. 677), — sur le pouvoir judiciaire (p. 746), — sur une dénonciation contre Necker (p. 751). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 37), — sur le traitement du clergé actuel (p. 52), — sur une motion concernant les ecclésiastiques pauvres (p. 87), — sur le projet de loi relatif au retrait lignager (p. 190), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), — sur l'ordre de la parole (p. 299), — sur les obsèques de deux fédérés (p. 304), — sur le pouvoir judiciaire (p. 309), — sur le traitement du clergé actuel (p. 317), — sur les pensions supprimées (p. 353), — sur le pouvoir judiciaire (p. 612), — sur la fusion de trois municipalités (p. 614), — sur le pouvoir judiciaire (p. 616), (p. 618), (p. 619), (p. 621), — sur une lettre relative à des actes d'insurrection dans les escadres (p. 627), — sur l'abolition du droit d'aubaine (p. 629), — sur le pouvoir judiciaire (p. 721), (p. 723), (p. 725). — Parle sur la dépense publique (t. XVIII, p. 69), — sur le Code

Lanjuinais, *député* (*Suite*).

pénal maritime (p. 101), (p. 102), (p. 103), — sur un projet de décret relatif au non-payement de de cent curés (p. 172), — sur les traitements pour fonctions judiciaires et administratives (p. 429), — sur un projet de décret concernant l'ancienne Bretagne (p. 435), — sur le pouvoir judiciaire (p. 493), — sur les archives nationales (p. 573), — sur le pouvoir judiciaire (p. 624), — — sur les dépenses publiques (p. 679), — sur les chasses du roi (p. 728), — sur une accusation portée contre le parlement de Nancy (p. 757), — sur la prorogation d'une commission abolie (*ibid.*). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 18), — sur les tribunaux militaires (p. 141), — sur la justice de paix (p. 609). — Présente un projet de décret sur les religieux de Cluny accusés de malversations (p. 689 et suiv.). — Parle sur la contribution personnelle (p. 762). = Secrétaire (t. XX, p. 4). — Parle sur une motion relative au clergé (p. 276), — sur le tribunal de cassation (p. 350 et suiv.), — sur une pétition relative aux dispenses pour mariages entre parents (p. 369). — Fait un rapport sur un projet de décret relatif au choix des curés qui gouverneront les églises paroissiales nouvellement formées, (p. 536 et suiv.). — Parle sur une plainte d'un prêtre destitué (p. 558). — Parle sur la formation d'un corps de troupes d'enfants (t. XXI, p. 252), — sur la contribution foncière (p. 368), — sur les offices (p. 538), — sur les apanages (p. 609). — Présente un projet de décret sur la réduction et la circonscription des paroisses de la ville d'Orléans (t. XXII, p. 101 et suiv.). — Parle sur le droit du timbre (p. 109), (p. 110 et suiv.), (p. 111), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 463), — sur le tribunal criminel (p. 464), (p. 465), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 506), — sur les offices (p. 656), (p. 658), — sur les biens nationaux (p. 721), (p. 722), — sur la marine (p. 731), — sur l'université de Poitiers (p. 738). — Présente un projet de décret sur les paroisses de la ville de Poitiers (p. 739). — Parle sur les jurés (p. 749), (p. 756 et suiv.), (p. 757), (p. 762). — Parle sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (t. XXIII, p. 29), — sur le timbre (p. 31). — Présente un projet de décret sur le traitement des fonctionnaires ecclésiastiques n'ayant pas prêté serment (p. 42). — Demande l'ajournement de la lecture d'un rapport sur le recrutement (p. 57). — Présente des projets de décrets sur les biens nationaux grevés de fondations (p. 84), — sur la formation de quatre paroisses dans la ville du Mans, (p. 112), — sur la circonscription des paroisses de la ville de Rouen (p. 221 et suiv.). — Parle sur les patentes (p. 225), — sur les dépenses (p. 263), (p. 274). — Présente des projets de décrets sur les vicaires (p. 489), — sur la vente des biens des fabriques (p. 525), — défend ce dernier projet (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (p. 590), (p. 591). — Fait un rapport sur une pétition des vicaires des églises supprimées (p. 598 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les paroisses de Nantes et de Clisson (p. 657 et suiv.). — Parle sur les maréchaux de France (p. 662 et suiv.), (p. 663), — sur les corps administratifs (p. 674), — sur les encouragements à donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 714). — Présente un projet de décret rectificatif de l'article 22 du

Lanjuinais, *député* (*Suite*).

titre II de la constitution civile du clergé (t. XXIV, p. 3). — Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (p. 21). — Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Soissons (p. 31), — un article additionnel à un décret sur les dépenses (p. 65). — Parle sur les maisons à réserver aux religieux voulant continuer la vie en commun (p. 66), — sur les corps administratifs (p. 73), (p. 78), (p. 79), (p. 81). — Présente des projets de décrets sur la circonscription des paroisses de la ville de Laon (p. 87), — sur des secours aux religieuses (p. 139). — Parle sur la prestation de serment tardive de fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 153), — sur le remboursement des offices (p. 180). — Présente la rédaction d'un décret adopté sur les ecclésiastiques fonctionnaires publics (*ibid.*). — Parle sur les troubles de Douai (p. 219), (p. 258), — sur la régence (p. 335). — Fait un rapport sur la pétition des vicaires des églises supprimées (p. 368 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les paroisses de la ville de Saint-Quentin (p. 377). — Parle sur les offices supprimés (p. 454), (p. 455), — sur les successions (p. 599 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur les dettes exigibles contractées par les établissements supprimés (p. 646 et suiv.), — sur les paroisses de Noyon, Tours, etc. (p. 659 et suiv.) — Parle sur l'organisation du ministère (p. 663), (p. 702), — sur le traitement des ministres (p. 703 et suiv.). — Présente une disposition additionnelle au projet de décret concernant les créances sur les corps supprimés (p. 734); — parle sur ce projet (p. 736); — propose un article additionnel à ce projet (p. 737). = Présente, au nom du comité central de liquidation, une nouvelle rédaction des articles 3 et 4 du titre II du projet relatif à la liquidation des dettes des corps et établissements supprimés (t. XXV, p. 63); — retire les articles 5 et 6 du titre II du même projet (*ibid.*); — présente une nouvelle rédaction de l'article II devenu article 9 (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 106), — sur l'organisation de la marine (p. 107). — Demande la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (p. 130). — Demande que les comités chargés de préparer un projet de loi relatif à la liste civile rendent compte de leurs travaux (*ibid.* et p. suiv.) — Présente un projet du décret sur les attributions du conseil du roi en matières de liquidation (p. 157 et suiv.). — Annonce que les ecclésiastiques fonctionnaires de la Corse ont tous prêté serment à l'exception de trois (p. 175). — Parle sur la police des églises de Paris (p. 182), (p. 183). — Présente, au nom du comité ecclésiastique, des projets de décrets sur les circonscriptions des paroisses dans différentes villes (p. 232 et suiv.) (p. 326 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant les attributions du comité de liquidation (p. 334). — Parle sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 362), (p. 363), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 365), (p. 366 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant la circonscription des paroisses dans différents départements (p. 375 et suiv.), — sur une demande de pension des enfants du maréchal de Lowendal (p. 378). — Présente un projet de

Lanjuinais, *député* (*Suite*).

décret concernant la circonscription des paroisses de la ville d'Angoulême (p. 412 et suiv.). — Parle sur le remboursement d'une somme de 400,000 livres à la ville de Strasbourg (p. 512), — sur les impositions de la ville de Toulouse (p. 513), — Présente plusieurs projets de décrets sur la liquidation (p. 553 et suiv.), (p. 591). — Fait un rapport sur la destination des biens paroissiaux (p. 619 et suiv.). — Parle sur la police des églises de Paris (p. 650 et suiv.), (p. 653), — sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (p. 661), — sur l'organisation des corps de finances (p. 667), (p. 672). — Parle sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, p. 3), — sur les colonies (p. 4 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de différentes villes (p. 29 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 43 et suiv.), — sur les actes de l'état civil (p. 78), (p. 159 et suiv.), (p. 160), (p. 161), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 229). — Présente un projet de décret sur la réunion des paroisses de Vendôme et de Montoire (p. 236 et suiv.), — Fait un rapport sur la liquidation des arriérés du département de la maison du roi, de celui de la guerre, etc. (p. 301). — Parle sur les baux à convenant (p. 592), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 615), — sur les émigrants (p. 637), — sur la liquidation des offices de la chambre des comptes de Paris (p. 682), (p. 683). — Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de plusieurs villes et bourgs de divers départements (p. 694 et suiv.). — Parle sur les baux à convenant (p. 697 et suiv.), (p. 698), — sur les dépenses de la ville de Paris (p. 714), — sur la liquidation des offices municipaux (p. 718), — sur le Code pénal (p. 736). = Parle sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 18), — sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (p. 59). — Présente des projets de décrets relatifs à la circonscription des paroisses des différentes villes (p. 139 et suiv.). — Parle sur les droits seigneuriaux (p. 238), — sur le Code pénal (p. 247), (p. 293), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), (p. 301). — Fait une motion sur le payement des secours à la ville de Paris (*ibid.*); — la défend (*ibid.*). — Parle sur les troubles de Bastia (p. 513), — sur la fuite du roi (p. 544), — sur une fédération générale en 1791 (p. 595), — sur l'arriéré de la comptabilité (p. 704). — Présente un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de divers départements (p. 759 et suiv.). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 11), (p. 30), — sur les dons patriotiques (p. 43), — sur la police correctionnelle (p. 52), — sur l'appel nominal (p. 210). — Sa motion sur la promulgation des décrets (p. 311 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 335), — sur les écoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine (p. 480), — sur les troubles de Paris (p. 527), (p. 534), — sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542). — Présente un projet de décret sur le gouvernement des paroisses (p. 660 et suiv.). — Parle sur l'action de la force publique (p. 699), — sur le recensement des habitants de Paris (p. 700), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 702), (p. 703), (p. 704), (p. 705), (p. 706), (p. 727), (p. 728), (p. 730), (p. 733). — = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 37), (p. 41), (p. 42), — sur la défense du royaume (p. 72), — sur l'émigration (p. 87), (p. 88), — sur les assemblées électorales (p. 240), — sur les lois rurales (p. 256). — Présente un projet de décret sur la circonscription de différentes paroisses (p. 259 et suiv.). — Parle la Constitution (p. 296), (p. 333), (p. 334), (p. 353), (p. 368), (p. 396), (p. 401), (p. 409), (p. 432). (p. 444), p. 446 et suiv.), (p. 457), (p. 458), (p. 467). — Présente un projet de décret sur le traitement des employés ecclésiastiques (p. 598 et suiv.), — le défend (p. 599). — Parle sur les troubles de Saint-Domingue (p. 624), — sur la Constitution (p. 630). — Présente 10 projets du décret relatifs à la circonscription des paroisses de différents villes (p. 640 et suiv. — Parle sur la Constitution (p. 720), (p. 734), (p. 747). = Parle sur le départ des commissaires pour Saint-Domingue (t. XXX, p. 12 et suiv.), — sur l'obtention du grade d'officier (p. 129), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 137). — Présente un projet de décret tendant à faire délivrer au sieur Mallet-Vendegré des coupons de reconnaissance provisoires pour une somme de 45,000 livres à valoir sur l'indemnité qui lui est due pour dîmes inféodées (p. 171 et suiv.). — Parle sur l'acte constitutionnel (p. 188), (p. 225), — sur les fabricateurs de faux assignats (p. 265), — sur les colonies (p. 283), — sur les jugements de la cour martiale (p. 305), — sur le port des marques distinctives des ordres supprimés (p. 608), — sur l'amnistie des prêtres réfractaires (p. 632), — sur la publication de l'acte constitutionnel (p. 645), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 728), (p. 735), (p. 737). = Présente un décret relatif à l'annulation d'élections à différentes cures (t. XXXI, p. 170), — un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de Bar-le-Duc (p. 339 et suiv.). — Parle sur les biens de l'ordre de Malte (p. 342), — sur les lois rurales (p. 363), — sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 366), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 371), — sur les droits du citoyen actif (p. 442). — Présente un projet de décret sur les secours provisoires et les pensions de retraite des fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 633); — le défend (p. 634).

Lannion (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Lanney (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Lille*. Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18).

Laon (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 465), (p. 559). — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **17**.

La Pérouse.

§ **1er**. — Rapport par Delattre, au nom des comités d'agriculture, de commerce et de la marine, sur la recherche à faire du navigateur La Pérouse (9 février 1791, t. XXIII, p. 78 et suiv.). — Projet de décret (*ibid.* p. 80); — — adoption (*ibid.*); — motion complémentaire faite par un membre (10 février, p. 81);

La Pérouse (*Suite*).

— réponse du rapporteur (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **3**.

§ **2**. — Rapport par Defermon sur l'impression des relations et cartes concernant le voyage de La Pérouse (22 avril 1791, t. XXV, p. 250); — discussion : Millet de Mureau demande, outre cette impression, le payement à Mme de La Pérouse du traitement de son mari jusqu'au retour des bâtiments envoyés à sa recherche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 251).

§ **3**. — Présentation par Defermon d'un projet de décret tendant à faire mettre à la disposition du ministre de la marine la somme de 1 million pour les dépenses de l'expédition ordonnée pour la recherche de La Pérouse (9 juin 1791, t. XXVII, p. 93) : — discussion : abbé Maury, Millet de Mureau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 94).

La Pérouse (Mme de). Ecrit à l'Assemblée pour la remercier du décret du 22 avril 1791 rendu en sa faveur (t. XXV, p. 344 et suiv.). — Voir ci-dessus *La Pérouse*, § **2**.

La Planche de Ruillié (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou*. Fait un rapport sur les impositions de la Bretagne (t. X, p. 526).

La Platière (De). Fait hommage à l'Assemblée d'un ouvrage intitulé : « La vie littéraire de Voltaire » (t. XXVIII, p. 213).

Laporte (De), *intendant de la liste civile*. Rend compte de la manière dont lui a été remis le mémoire du roi et le dépose sur le bureau de l'Assemblée (t. XXVII, p. 377).

La Porterie, curé de Lincouac, *député du clergé de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 602).

La Poule, *député du tiers état du baillage de Besançon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Demande que l'on abolisse la dîme ecclésiastique et qu'on rétribue le prêtre (p. 383 et suiv.). — Appuie les motions de Périsse du Luc et de Bergasse-Laziroule concernant l'étendue des discussions (p. 482). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 219 et suiv.); — sur la convocation des Etats du Dauphiné (p. 552), — sur les biens du clergé (p. 630 et suiv.), — sur l'inexécution des décrets (p. 697); — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 742). = Dénonce une exportation considérable des grains de Franche-Comté en Suisse (t. X, p. 69). — Parle sur la suppression de la gabelle en Anjou (p. 263), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), — sur les impositions (p. 639). = Parle sur un emprunt de la ville de Lille (t. XI, p. 180). — Fait une proposition concernant l'hôtel de la monnaie de Besançon (p. 226). — Parle sur la possibilité de faire partie de deux comités (p 267), — sur la divison du royaume (p. 437), — sur une motion relative aux ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555), — sur les troubles des provinces (p. 681), — sur les droits féodaux (p. 727). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 1), — sur une proposition de Roussillon (p. 595). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 150). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), (p. 248). = Parle sur la justice de paix (t. XIX, p. 610). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 263). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 660). = Parle sur le clergé (t. XXII, p. 68), — sur une indemnité pour le sieur Tribert (p. 209 et suiv.), — sur l'enregistrement (p. 351). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 153), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 645). = Parle sur la régence (t. XXIV, p. 303 et suiv.), (p. 304), (p. 373). = Parle sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (t. XXV, p. 106). = Parle sur le Code pénal (t. XXVI, p. 741), — sur les lois rurales = Parle sur les lois rurales (t. XXVIII, p. 607), (p. 767), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 703). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 41), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427 et suiv.). = Son rapport sur les dépenses ordonnées pour la salle des séances de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 71 et suiv.). — Parle sur les patentes (p. 753).

Lapourielle, *accusateur public de Paris*. Donne les motifs de son absence (t. XXVIII, p. 380).

La Poype-Vertrieux (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon*. Donne sa démission (t. XII, p. 733). = Remplacé au comité de la marine par le marquis de Cypières (t. XV, p. 290).

La Queuille (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom*. Parle sur la prolongation des pouvoirs des députés (t. XIII, p. 115); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 116 et suiv.). = Donne sa démission en la basant sur *l'expiration* de ses pouvoirs et demande l'insertion de sa déclaration au procès-verbal (t. XV, p. 406 et suiv.). = Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 386).

La Queuille (Vicomte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limousin*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). = Donne sa démission (t. XII, p. 299). = Est remplacé par de Lacombe (t. XVIII, p. 757).

Larade, *député des communes de la sénéchaussée de Limoux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Larayre-Langlade (Sieur), *l'un des signataires de la délibération des catholiques de Nîmes*. — Voir *Religion*, § **10**.

Larchevêque-Thibaut, *député de Saint-Domingue* pour la province du Nord. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Fait un rapport sur une admission (t. XXI, p. 179).

La Reinerie (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Du Chaseau* (t. XIV, p. 567).

La Réveillère de Lépeaux, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Son opinion, non prononcée, sur la sanction royale (t. IX, p. 65 et suiv.).

La Réveillère de Lépeaux, *député* (*Suite*).

— Parle sur une demande du roi concernant la trésorerie (t. XII, p. 359 et suiv.). — Lit une adresse des maires, officiers municipaux et notables d'Angers, au sujet de l'adjudication des biens des maisons religieuses (p. 510). — Parle sur une adresse des Grisons (p. 518). = Secrétaire (t. XV, p. 285). — Explique pourquoi la lettre de démission du président de Virieu n'a pas été insérée au procès-verbal (p. 323). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 390 et suiv.). = Signale un mandement de l'évêque d'Angers (t. XVI, p. 227). = Fait un rapport sur les gens des lettres, savants et artistes (t. XVII, p. 444 et suiv.). = Parle sur les académies (t. XVIII, p. 175), = sur les chasses du roi (p. 728). — Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 194), — sur l'affaire de Brest (p. 742), (p. 745), — sur l'heure d'ouverture de la séance (p. 763). = Parle sur les troubles d'Uzès (t. XX, p. 697). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 238). = Parle sur les détenus de Perpignan (t. XXII, p. 248), — sur le tribunal criminel (p. 420). = Fait un rapport sur les secours accordés aux Acadiens et Canadiens (t. XXIII, p. 378 et suiv.). — Parle sur le respect dû à la loi (p. 562). = Parle sur le ministre de la marine (t. XXIV, p. 675). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 218), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 550). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 200 et suiv.). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXVII, p. 338). = Demande qu'il soit accordé des récompenses aux citoyens qui ont contribué à l'arrestation du roi (t. XXVIII, p. 14). = Parle sur la liste civile (t. XXIX, p. 320), — sur la Constitution (p. 431). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 11 et suiv.). = Propose de charger la prochaine législature d'établir un formulaire de correspondance entre le Corps législatif et le roi (t. XXXI, p. 675).

La Richardière (Détention du sieur Baudry de). — Voir *Détentions*, § 5.

La Roche. — Voir *Enjubault de la Roche.*

La Roche (De). — Voir *Charrier.*

La Roche-Aimon, *colonel du* 83e *régiment.* Prête serment (t. XXVII, p. 709).

La Rochefoucauld (Duc de), *député de la noblesse de la ville Paris.* Sa motion tendant à envoyer une députation à Bailly pour le remercier de la façon dont il a rempli ses fonctions de président (t. VIII, p. 186). — Appuie l'observation de Clermont-Tonnerre relative à l'envoi d'un arrêté du parlement de Paris (p. 244). — Approuve la formation d'un comité de recherches (p. 295). — Amende l'article relatif à la gratuité de la justice (p. 396). — Parle sur la déclaration des droits (p. 482), — sur l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la sanction royale (p. 548 et suiv.). — Parle contre le mandat impératif et le *veto* absolu (p. 585). — Demande qu'on restreigne le pouvoir des assemblées futures (p. 604), — qu'on s'occupe de la majorité et de la régence (p. 642). = Fait une motion concernant la sanction des arrêtés du 4 août, (t. IX, p. 34 et suiv.). — Demande qu'on discute la motion de Le Chapelier (p. 43). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 227), — sur la procédure criminelle (p. 339), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 381), — sur les attroupements (p. 453), — sur le décret relatif aux subsistances (p. 468), — sur les attroupements (p. 475), — sur les troubles de Troyes (p. 517), — sur la convocation des Etats du du Dauphiné (p. 553). — Demande qu'on envoie une adresse aux provinces au sujet des résolutions prises par l'Assemblée relativement aux Etats provinciaux (p. 555). — Parle sur les biens du clergé (p. 613 et suiv.), — sur la motion d'Alexandre de Lameth relative aux parlements (p. 665), — sur la nouvelle division du royaume (p. 688), — sur la motion de Mirabeau concernant les blés des Etats-Unis, la création d'une caisse nationale et la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 714). = Parle sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (t. X, p. 56), — sur les assemblées primaires (p. 68), (p. 81), sur la représentation nationale (p. 89), — sur la caisse d'escompte (p. 215 et suiv.), — sur l'exclusion des parents des assemblées administratives (p. 225 et suiv.), — sur le scrutin de liste (p. 253 et suiv.). — Présente une adresse de félicitations de la société réunie à Londres pour célébrer l'anniversaire de la Révolution de 1688 (p. 256 et suiv.). — Parle sur le scrutin de liste double (p. 426), — sur la réélection des procureurs-syndics (p. 454), — sur le scrutin de liste double (*ibid.*). — Demande qu'on s'occupe de la constitution militaire (p. 579). — Parle sur la banque nationale (p. 665), (p. 672 et suiv.). = Opine pour la formation d'un comité d'impositions (t. XI, p. 22). = Parle sur les pensions (p. 73), — sur la formation d'un comité d'impositions, sur les propositions d'imposer le luxe et de réduire les revenus des bénéficiers (p. 232), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur la division du royaume (p. 362), — sur la représentation de Paris (p. 539), — sur la suppression des ordres religieux (p. 575), — sur le traitement des religieux (p. 639), — sur les troubles des provinces (p. 665), — sur les droits féodaux (p. 689), — sur les dépenses publiques (p. 714), — sur la constitution de l'armée (p. 739). — Fait un rapport sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (t. XII, p. 600) ; — le défend (p. 602). = Parle sur les assignats (p. 659), — sur la dîme (p. 750). — Parle sur les assignats (t. XIII, p. 55 et suiv.), — sur l'état civil des juifs (p. 69). — Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur les droits féodaux (p. 294), — sur le pouvoir judiciaire (p. 353), — sur les troubles de Toulouse (p. 386), — sur la municipalité de Paris (p. 403). — Propose de témoigner la satisfaction de l'Assemblée aux gardes nationales d'Hesdin et aux patriotes du régiment de Royal-Champagne et de la maréchaussée qui ont prêté le serment de soutenir l'exécution des décrets et de vouer une haine irréconciliable aux ennemis de la Constitution (p. 415). — Fait un rapport, au nom du comité des Douze, sur l'aliénation des biens ecclésiastiques jusqu'à concurrence de 400 millions (*ibid.*). — Parle sur les biens domaniaux (p. 454 et suiv.),

La Rochefoucauld (Duc de), *député* (*Suite*).

(p. 456), (p. 479), (p. 481), (p. 493), (p. 494), — sur les troubles de Marseille (p. 497), sur les biens domaniaux (p. 502). = Propose de décréter l'exécution de l'instruction relative à la vente des biens nationaux (t. XVI, p. 22). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 94). — Demande l'ajournement des sommes à accorder aux frères du roi (p. 111). — Parle sur le projet de fédération des gardes nationales (p. 119), — sur l'indemnité des vainqueurs de la Bastille (*ibid.*). — Présente, au nom du comité, un plan de travail pour l'extinction de la mendicité (p. 126 et suiv.). — Fait un rapport sur une lettre de Necker relative à l'article 3 du décret sur la détention des mendiants (p. 181 et suiv.). — Expose les principes généraux qui ont dirigé le travail du comité de mendicité (p. 182 et suiv.) — (*Les trois articles qui précèdent ont été attribués à tort au duc de La Rochefoucauld, député de Paris. Ils ont été présentés par M. de La Rochefoucauld-Liancourt, député de l'Oise.*). — Fait un rapport sur l'aliénation des biens nationaux (p. 207 et suiv.). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 403), — sur l'aliénation des biens nationaux (p. 455), (p. 458), — sur la perception des droits de contrôle et d'insinuation (p. 507), — sur le pouvoir judiciaire (p. 705). — Présente un projet de décret concernant la prestation de serment des experts chargés de l'estimation des biens nationaux (t. XVII, p. 2). — Fait des rapports sur les ventes des domaines nationaux aux municipalités (p. 133 et suiv.), — sur la vente des biens nationaux compris dans la soumission de la commune de Paris (p. 636). — Présente un projet de décret sur la vente des biens nationaux situés dans l'étendue du département de Paris (p. 640). = Fait un premier rapport sur le mode constitutionnel de l'impôt (t. XVIII, p. 143 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la vente des biens compris dans l'enceinte du département de Paris (p. 380). — Parle sur le plan d'impositions de Bouche (p. 678). — Fait des rapports sur le mode de payement des domaines nationaux (p. 680 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 696 et suiv.). = Demande que l'on discute son rapport sur la contribution foncière (t. XIX, p. 4). — Parle sur les comptes de la marine (p. 91). — Défend son rapport sur la contribution foncière (p. 155). — Son opinion, non prononcée, sur les assignats (p. 280 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur les receveurs (p. 394), — sur les différents droits perçus dans le royaume (*ibid.*). — Défend son rapport sur la contribution foncière (p. 462), (p. 493). — Fait un rapport sur un projet de décret relatif au revenu imposable (p. 534 et suiv.). — Réclame un état des dépenses publiques (p. 686). — Annonce l'ouverture de la vente des biens nationaux dans Paris (p. 690). — Présente deux articles relatifs au mode d'imposition (p. 691). = Défend son rapport sur la contribution personnelle (t. XX, p. 40). — Présente un projet de décret sur l'aliénation de biens nationaux à la municipalité de Paris (p. 105). — Demande qu'on s'occupe du reculement des barrières (p. 105). — Parle sur la liquidation des offices supprimés (p. 134). — Fait un rapport sur la vente des biens nationaux (p. 195 et suiv.). — Présente des projets de décrets portant ventes aux municipalités de Corbeil, de Norville et d'Ormoy (p. 549 et suiv.), — à la municipalité de Châteaudun (p. 591 et suiv.). — Défend le projet d'instruction sur la contribution foncière (p. 656). — Présente des projets de décrets portant ventes aux municipalités de Pontoise, d'Orléans, d'Etampes et de Plessis-Piquet (p. 753 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (t. XXI, p. 177). — Fait un rapport sur les moyens de pourvoir aux dépenses pour 1791 (p. 260 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (p. 322 et suiv.), (p. 361 et suiv.), (p. 419 et suiv.). — Parle sur les monnaies (p. 436). — — Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (p. 607 et suiv.), — sur les dettes des princes (p. 624), — sur les impositions indirectes et sur les octrois (p. 625), — sur les entrées et les octrois (p. 711), = Parle sur le tarif du timbre (t. XXII, p. 115), — sur un projet de décret relatif aux objets admissibles au payement des domaines nationaux (p. 339), — sur l'enregistrement (p. 351), sur les droits de traites (p. 457), (p. 481), — sur le tabac (p. 558), (p. 745 et suiv.). = Parle sur les dépenses publiques (t. XXIII, p. 88). — Signale le zèle des amis de la Constitution de Loches (p. 171). — Parle sur le tabac (p. 174), — sur les patentes (p. 203). — Fait un rapport sur les moyens de pourvoir aux dépenses de 1791 (p. 285 et suiv.). — Parle sur la contribution foncière (p. 395). — Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (p. 20 et suiv.). — Fait un rapport sur la fixation des contributions foncière et mobilière pour l'année 1791 (p. 89 et suiv.); — présente un projet de décret sur cet objet (p. 91); — en présente un nouveau (p. 131). — Présente un projet de décret sur une autorisation de délégation à donner à l'administration du département de Paris (p. 144 et suiv.). — Propose une nouvelle rédaction des articles 3 et 4 du projet de décret sur les contributions (p. 145 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'aliénation de la ci-devant abbaye de Royaumont (p. 260). — Ecrit, comme président du directoire du département de Paris, au sujet de nominations dans l'Université (p. 280 et suiv.). — Parle sur les poids et mesures (p. 379), — sur les maîtrises (p. 422), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 438), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 448). — Fait partie d'une députation du directoire du département de Paris chargé de demander la transformation de l'église Sainte-Geneviève en un lieu destiné à la sépulture des grands hommes (3 avril, p. 356), — sur l'organisation du ministère (p. 702). = Fait partie d'une délégation du directoire du département de Paris, chargée de faire connaître à l'Assemblée les mesures prises pour le voyage du roi à Saint-Cloud (t. XXV, p. 197). — Parle sur l'organisation du corps de finances (p. 677), — sur le droit de pétition (p. 692). = Parle sur les armements de l'Angleterre (t. XXVI, p. 73), (p. 74), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 223), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 267). — Fait un rapport sur la répartition des contributions (p. 496); — le défend (p. 498). — Parle sur le département de Paris (p. 743). = Fait un rapport sur le

La Rochefoucauld (Duc de), *député* (*Suite*).

taux de la retenue que les débiteurs des rentes ou autres prestations seront autorisés à faire, à raison de la contribution foncière, en acquittant ces rentes ou prestations (t. XXVII, p. 44); — le défend (p. 48), (p. 49). — Parle sur la fuite du roi (p. 384), (p. 395), — sur la gendarmerie nationale (p. 400), — sur la fuite du roi (p. 444), (p. 447). — Présente un projet de décret concernant les mesures nécessaires pour accélérer la rentrée des impositions (p. 556 et suiv.). = Fait un rapport sur la cotisation à la contribution foncière des bois-futaies ou bois destinés à le devenir, et des tourbières (t. XXVIII, p. 206 et suiv.);—le défend (p. 210). — Assure l'Assemblée du zèle du département de Paris (p. 372). = Parle sur les dettes des communes (t. XXIX, p. 196). — Communique un avis du directoire du district de Gonesse sur le payement des impositions (p. 223 et suiv.). — Fait un rapport sur un dégrèvement à accorder à 17 départements (p. 451 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 457), (p. 459), (p. 460), — sur le port des lettres (p. 496), — sur la Constitution (p. 653 et suiv.), p. 660),— sur les colonies (p. 664),— sur l'administration des domaines nationaux (p. 726), — sur la Constitution (p. 735), (p. 744), (p. 745), (p. 749). = Donne sa démission de membre du comité colonial (t. XXX, p. 54). — Parle sur les colonies (p. 55 et suiv.), — sur la revision de la Constitution (p. 65), (p. 130), (p. 131), — sur la Constitution (p. 163), — sur les patentes (p. 753). = Parle sur les retraites des commis du département de la guerre (t. XXXI, p. 74 et suiv.),—sur les secours demandés par la ville de Marseille (p. 93), — sur l'échange des gros assignats contre des assignats de 5 livres (p. 94). — Présente un projet de décret sur l'administration des forêts affectées aux salines (p. 440). — Parle sur l'emplacement du tribunal criminel de Paris (p. 594).— Fait un rapport sur la fixation et la répartition des contributions de 1792 (p. 608 et suiv.),—le défend (p. 613 et suiv.).

La Rochefoucauld (Cardinal de), archevêque de Rouen, *député du clergé du bailliage de Rouen*. Nommé président provisoire (6 mai 1789, t. VIII, p. 27). — Son discours lors de la réunion de la minorité du clergé (p. 168), — Remet, au nom de cette minorité, un acte contenant des réserves sur les pouvoirs (p. 182). — Parle sur la question du mandat impératif (p. 203). — Déclare que, prévenant le vœu de ses commettants, il est prêt à prendre part aux votes de l'Assemblée nationale (p. 242). — Adhère à la suppression de la dîme (395). = Demande que l'Assemblée entende le grand vicaire de la maison de Saint-Martin-des-Champs, au sujet de l'offre patriotique faite par les religieux de cette maison (t. IX, p. 201 et suiv.). = Dépôt par Paré et Legras, membres du tribunal de Saint-Germain-en-Laye, des pièces relatives à l'accusation portée contre lui (t. XXVI, p. 768). = Procédure criminelle dirigée contre lui (t. XXVII, p. 320 et suiv.).

La Rochefoucauld-Bayers (De), évêque de Saintes, *député du clergé de la sénéchaussée de Saintes*. Annonce à la noblesse que son ordre suspend toute délibération jusqu'à l'issue des conférences proposées par le roi (t. VIII, p. 55).

La Rochefoucauld-Bayers (De), *évêque, député* (*Suite*).

— Parle sur la question des noirs (p. 165). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 172).

La Rochefoucauld-Liancourt (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Clermont en Beauvoisie*. Demande que la vérification des pouvoirs soit attribuée aux commissaires des trois ordres (t. VIII, p. 28). — Parle au nom d'une députation de la partie de la noblesse non réunie (p. 160). — Annonce à l'Assemblée nationale l'arrivée du roi (p. 236). — Président (p. 248); — son discours d'entrée en fonction (p. 249). — Ses réponses au président du Grand-Conseil, aux administrateurs de la caisse d'escompte (p. 251 et suiv.). — au premier président de la cour des monnaies (p. 255). — à l'orateur d'une députation de Saint-Germain-en-Laye (p. 256), — à deux députations des villes de Chartres et de Saumur (p. 262), — au premier président du parlement de Paris (*ibid.*), — au premier président de la chambre des comptes (p. 263), — au premier président de la cour des aides (*ibid.*), — à l'orateur d'une députation de Rouen (p. 272). — Déclare qu'il a renvoyé, sans les ouvrir, au comité permanent de Paris, les lettres saisies sur le baron de Castelnau (p. 273). — Répond à l'orateur d'une députation de Dieppe (p. 276), — aux députés de la juridiction consulaire de Paris *ibid.*). — Annonce qu'il écrit pour que les papiers saisis soient envoyés à l'Assemblée à la première réquisition (p. 278). — Répond au lieutenant civil parlant au nom du Châtelet (p. 280), — au maire de la ville de Pontoise (*ibid.*), — au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères (p. 288), — au maire de Soissons (p. 290), — au premier président du bureau des finances de Paris (p. 296), — à Dumouchel, recteur de l'Université de Paris (p. 303 et suiv.), — à des membres des bureaux des finances (p. 304), — à Necker (p. 305 et suiv.), — à une députation de la ville de la Flèche (p. 306), — au président du district des Blancs-Manteaux (p. 310 et suiv.), — à Bailly, maire de Paris, p. 313 et suiv.), — à Huguet de Semonville, orateur d'une députation de la commune de Paris (p. 313), — à Percheron, orateur d'une députation de la ville d'Orléans (p. 317),— à la députation de l'amirauté de France (p. 317). — Rappelle à la question un curé qui propose *d'élever un autel dans la chapelle de l'Assemblée nationale* (p. 335). — Remercie l'Assemblée en quittant la présidence (*ibid.*). — Demande qu'une médaille soit frappée en mémoire du 4 août (p. 349), — que l'on se hâte de voter les articles acceptés dans la séance de ce jour (p. 354). — Est d'avis qu'on ne doit pas s'occuper des droits honorifiques (p. 356). — Demande que l'on abaisse le taux de l'intérêt de l'emprunt de 30 millions (p. 373), —que le gage en soit fourni par la nation elle-même (p. 375). — Parle pour l'emprunt de 80 millions (p. 499). — Soutient l'opinion que les députés ne doivent compte qu'à leurs commettants de l'exécution de leurs cahiers (p. 510). — Demande que Lafayette soit entendu (p. 513). — Parle pour la sanction royale (p. 529). = Son opinion sur la sanction royale (t. IX, p. 77 et suiv.). — Parle sur la translation de l'Assemblée à Paris (p. 383), — sur le baron de Besenval (p. 445). — Demande

La Rochefoucauld-Liancourt (Duc de), *député* (*Suite*).

que le duc d'Orléans, arrêté à Boulogne-sur-Mer, soit relâché (p. 478). — Ses observations sur les réclamations de la province d'Anjou relatives à la gabelle (p. 522 et suiv.). = Présente une motion relative à l'adresse de la Société réunie à Londres pour célébrer l'anniversaire de la Révolution de 1688 (t. X, p. 257). — Demande que l'on s'occupe d'urgence de la proposition de Guillotin sur la réformation de la procédure criminelle (p. 346), — que l'Assemblée déclare ne pas approuver les imputations faites sans preuves contre les ministres du roi (p. 357). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 579 et suiv.), — sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (p. 591). — Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 36), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Auvergne (p. 60), — sur la proposition de Duport concernant la liste civile (p. 68), — sur les pensions (p. 70 et suiv.), — sur le soulagement de la misère et l'extinction de la mendicité (p. 265), — sur l'état des juifs (p. 365), — sur l'organisation de l'armée (p. 526 et suiv.), — sur l'état des juifs (p. 710), — sur la constitution de l'armée (p. 739 et suiv.). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 239). = Réclame contre le livre rouge (t. XIII, p. 189). = Répond à une question du marquis de Foucault sur le plan du comité de mendicité (t. XV, p. 435). — Parle sur les troubles de Paris (p. 677). — Fait un rapport sur la situation de la mendicité de Paris (p. 742 et suiv.). = Présente au nom du comité, un plan de travail pour l'extinction de la mendicité (p. 126 et suiv.). = Parle sur les biens nationaux (t. XVI, p. 213), — sur la constitution du clergé (p. 247), — sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 461 et suiv.). — Fait un rapport sur une lettre de Necker relative à l'article 3 du décret sur la détention des mendiants (p. 181 et suiv.). — Expose les principes généraux qui ont dirigé le travail du comité de mendicité (p. 182 et suiv.) — (*Ces 3 articles ont été attribués à tort, dans la table partielle, à M. le duc de La Rochefoucauld, député de Paris.*) = Présente l'état actuel de la législation, relativement aux hôpitaux et à la mendicité, les bases de répartition des secours et le résultat des visites dans les hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris (t. XVII, p. 87). — Parle sur une proposition de Noailles concernant l'armée (p. 88), — sur la destination d'un drapeau déposé dans l'Assemblée (p. 90). — Texte de documents présentés par lui : second et troisième rapports du comité de mendicité (p. 99 et 105). — Parle sur des cris poussés extérieurement contre les ministres (p. 384). = Présente un projet de décret sur les ateliers de charité de la ville de Paris (t. XVIII, p. 435 et suiv.). — Son quatrième rapport au nom du comité de mendicité (p. 438 et suiv.) ; — son cinquième rapport (p. 473 et suiv.). — Parle sur un projet de décret mettant à la charge des départements la dépense affectée aux travaux de charité et à la destruction de la mendicité (p. 515), — sur l'affaire de Nancy (p. 529.) — Présente un projet de décret sur la soumission du régiment de Poitou, infanterie (p. 646). — Demande que l'Assemblée déclare que, par son décret de création du comité de santé, elle n'a pas entendu dépouiller le comité de mendicité d'aucune de ses attributions (p. 748 et suiv.).

La Rochefoucauld-Liancourt (Duc de), *député* (*Suite*).

— Propose d'envoyer une adresse aux départements pour démontrer les avantages des assignats (t. XIX, p. 322). — Fait une motion relativement à une médaille à frapper en mémoire de la nuit du 4 août (p. 323). — Parle sur les biens nationaux (p. 443). = Parle sur le remboursement des rentes perpétuelles (t. XX, p. 131). — Fait un rapport sur une adresse relative à la Salpêtrière (p. 689 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 117). — Fait un rapport sur les secours à répandre dans les départements (p. 513 et suiv.) ; — propose un article additionnel, spécial à Paris (p. 521). — Présente un projet de décret sur les travaux publics (p. 710 et suiv.). = Parle sur la loterie (t. XXII, p. 116), — sur une demande de fonds du ministre des finances pour le dépôt de mendicité (p. 326). — Présente un projet de décret sur la charité maternelle (p. 357), — les bases constitutionnelles de la législation et de l'administration de secours (p. 368 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 496), — sur le projet de décret relatif à l'administration des secours (p. 592), (p. 593). = Parle sur les dépenses publiques (t. XXIII, p. 274), (p. 275), — sur l'exclusion de l'abbé de Bouvans (p. 642). = Parle sur les troubles de Douai (t. XXIV, p. 258). — Présente un projet de décret sur les enfants trouvés et les dépôts de mendicité (p. 445). = Parle sur la corvée (p. 461), (p. 465), — sur la mort de Mirabeau (p. 506). — Présente un projet de décret sur les établissements hospitaliers (p. 560 et suiv.). — Sa motion sur les congrégations religieuses consacrées à l'assistance (p. 562). — Parle sur la profession de courtier et d'agent de change (t. XXV, p. 99), — sur le serment des fonctionnaires de l'enseignement (p. 107), — sur la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (p. 130), — sur le renvoi au comité du projet d'organisation de la marine (p. 151), — sur l'adresse de la principauté de Porentruy (p. 209 et suiv.) ; — sur les affaires de Wissembourg (p. 423 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 489 et suiv.), (p. 557), (p. 560), (p. 585), (p. 619), — sur l'organisation des corps de finances (p. 668). — Demande que le ministre de la guerre soit chargé de faire un rapport sur la situation morale de l'armée (p. 671). — Demande que le comité de Constitution soit tenu de rendre compte de l'état de formation de la gendarmerie (*ibid.*). = Parle sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, p. 3), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 201 et suiv.), — sur les ateliers de la ville de Paris (p. 247), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 456), — sur le remboursement des offices militaires (p. 578), — sur le Code pénal (p. 689), — sur la fuite du roi (p. 692), — sur le Code pénal (p. 710), (p. 711), (p. 721), — sur le département de Paris (p. 742). = Parle sur des emprunts d'intérêt local (t. XXVII, p. 98), — sur le licenciement des officiers (p. 123). — Fait un rapport sur la répartition des sommes à accorder aux départements pour des travaux utiles (p. 263 et suiv.) ; — le défend (p. 267), (p. 268), (p. 269 et suiv.), (p. 270), (p. 271), (p. 272), (p. 273), (p. 300). — Parle sur les poursuites contre le cardinal de La Ro-

La Rochefoucauld-Liancourt (Duc de), *député* (*Suite*).

chefoucauld (p. 322), (p. 326). — Présente un projet de décret concernant le payement des trimestres aux hôpitaux chargés d'enfants trouvés (p. 565). — Son opinion, non prononcée, sur la loi contre les émigrants (t. XXVIII, p. 89 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 255 et suiv.). — Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 299), (p. 300 et suiv.), (p. 301. — Présente un projet de décret portant que la caisse de l'extraordinaire payera une somme de 88,000 livres à titre de prêt à l'hôpital de la ville de Lille (t. XXX, p. 607 et suiv.). — Parle sur l'affaire d'Avignon (p. 621). — Parle sur les colonies (p. 282 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la question des colonies (p. 290 suiv.). — Fait un rapport sur la distribution des 5,760,000 livres restant des 15 millions décrétés en décembre 1790 pour les ateliers de secours (p. 319 et suiv.). — Demande la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur l'assistance publique (p. 341). — Fait un rapport sur l'organisation de l'assistance publique (p. 373 et suiv.).

La Rochelle (Ville de). Mémoire de Nairac, député extraordinaire du commerce de la Rochelle, tendant à faire choisir cette ville pour chef-lieu de département (6 février 1790, t. XI, p. 442) ; — texte de ce mémoire (*ibid.* p. 465 et suiv.). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

La Roche-Négly (De), prieur de Saint-Honoré de Blois, *député du clergé du bailliage de Blois*. Se réunit aux communes (t. VIII, p. 163).

La Rode (Ville de). — Voir *Troubles*, § **56**.

La Roque-Dourdan (De), *capitaine de vaisseau*. Sa lettre sur les troubles de Toulon (t. X, p. 416 et suiv.).

La Roque-Mons (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Périgord*. Parle sur la dîme (t. XII, p. 750). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 363). = Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 381).

La Rouzière (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom*. Nommé commissaire-rédacteur (t. XIII, p. 69). = Demande, pour cause de mauvaise santé, à être remplacé par son suppléant (t. IX, p. 24).

Larreyre, *député du tiers état de la sénéchaussée de Tartas*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. X, p. 453). = Parle sur la procédure criminelle (t. XI, p. 278 et suiv.).

Lartigue, *député des communes de la sénéchaussée de Toulouse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

La Salcette (Abbé de). — Voir *Colaud de la Salcette*.

La Salle (De), *commandant de la garde nationale* — Voir *Pensions*, § **46**.

La Salle, *député du tiers état du bailliage de Metz*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les corporations (t. XXVII, p. 212).

La Salle de Roquefort (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan*. Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 483 et suiv.).

La Saugerie (De). — Voir *Salomon*.

Laslier, *député des communes du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lasmartres (Abbé), *député du clergé de Commminges et Nébouzan*. Parle sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (t. XIX, p. 515).

Lasnier de Vaussenay, *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport sur la franchise de Bayonne (t. XX, p. 745 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la création d'un ministère des colonies (t. XXIII, p. 727). = Donne sa démission (t. XXV, p. 188). = Son rapport sur l'administration du commerce (t. XXXII, p. 53 et suiv.).

Lasnon, *député des communes du bailliage de Caux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Lassay (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **9**.

Lassigny de Juigné. — Voir *Juigné* (Comte de Lassigny de).

La Suze (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Acary* (t. XIV, p. 2).

Lataille, *propriétaire du Jeu de Paume de Versailles*. Il lui est accordé une gratification (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 669).

La Terrade (De), *député des communes des sénéchaussées d'Armagnac, Lectoure et Ile-Jourdain*. Répond à l'appel nominal (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu du Paume (p. 138).

Latil, *député du tiers état de la sénéchaussée de Forcalquier, Sisteron, Digne et Barcelonnette*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande la nomination de deux commissaires, par le comité militaire et par le comité des finances, pour le compte à rendre à l'Assemblée de la situation de l'Hôtel des Invalides (t. X, p. 676). = Fait une motion concernant le comité des recherches (t. XI, p. 24). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 47).

La Touche (Levassor, comte de), *député de la noblesse du bailliage de Montargis*. Propose de former un comité de la marine (t. IX, p. 354). Demande que le comité des recherches examine sa conduite incriminée par des libelles (p. 478). = Demande à être entendu au nom de ce dernier (t. XVI, p. 718). — Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 46), (p. 47), — sur le code pénal maritime (p. 162 et suiv.), (p. 164). = Déclare qu'il s'abstiendra de délibérer dans l'affaire des journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 398). = Parle sur les apanages (t. XXI, p. 594 et suiv.), (p. 595). — Présente des documents à ce sujet au comité des domaines, comme surintendant des finances de M. d'Orléans (p. 611 et suiv.)

Latouche. — Voir *Creuzé-Latouche*.

La Tour (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chevauchaud* (t. XIV, p. 71). — sous le nom de *Choppin* (p. 72), — sous le nom de *Trocu* (p. 328).

Latour, *député des communes de Comminges et Nébouzan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

La Tour-du-Pin-Paulin (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes. Nommé ministre de la guerre* (t. VIII, p. 341). — Donne sa démission de député (p. 507). = Sa lettre au président de l'Assemblée nationale pour le prévenir des mesures prises par lui dans le but de protéger le siège de l'Assemblée (t. IX, p. 122). = Mémoire adressé par lui au comité militaire sur l'organisation de l'armée (t. X, p. 517 et suiv.). — Sa lettre au président de l'Assemblée au sujet de l'état de détresse de l'Hôtel des Invalides (p. 675 et suiv.). = Sa lettre au sujet des préséances relativement à la garde nationale et à la troupe de ligne (t. XI, p. 295 et suiv.). = Ecrit une lettre au sujet de la suspension des appointements des officiers-majors des places frontières (t. XII, p. 324), — une seconde lettre accompagnée d'un mémoire sur l'organisation de l'armée (p. 698 et suiv.). = Ecrit pour expliquer la translation du fourrier Muscard des prisons de Verdun dans celles de Montmédy (t. XIII, p. 98); — remercie l'Assemblée de son approbation (p. 144). — Réclame contre la vente des bâtiments et emplacements de l'Ecole militaire (p. 145). = Ecrit au sujet des femmes et filles de mauvaise vie arrêtées avec des soldats (t. XV, p. 316), — au sujet d'excès de pouvoirs des municipalités d'Hagneneau et de Lyon (p. 676). = Fait demander à être entendu (t. XVI, p. 93); — est entendu sur l'organisation de l'armée et le pacte fédératif des troupes avec les gardes nationales (p. 95 et suiv.); — soumet une difficulté relative à la résiliation d'un marché fait pour l'entretien de 300 chevaux des trains d'artillerie (p. 136). = Dépose un plan général d'organisation de l'armée (t. XVII, p. 12). — Ecrit une lettre relative à la paye des gardes-françaises (p. 184). — Ses observations sur le plan d'organisation de l'armée envoyé à l'Assemblée nationale (p. 338 et suiv.). — Lit un mémoire sur l'insubordination manifestée dans plusieurs corps de l'armée (p. 640 et suiv.). = Ecrit pour annoncer l'arrestation de huit soldats compromis dans l'insurrection de la garnison de Nancy (t. XVIII, p. 138), — une insurrection militaire à Metz et une nouvelle émeute à Toulon (p. 168), — le rétablissement de la discipline dans les régiments de Forez, de Saintonge et des garnisons de Nancy et de Metz (p. 293 et suiv.), — la révolte du régiment suisse de Châteauvieux (p. 399). — Demande que les municipalités soient invitées à ne pas entraver la marche des troupes vers la frontière (p. 405). — Adresse la copie d'une lettre de Bouillé, commandant à Metz (p. 429), — un extrait de proclamation de de Bouillé (p. 470). — Annonce la soumission du régiment de Poitou, infanterie (p. 646), — le remplacement du régiment de Languedoc à Montauban par le régiment de Touraine et le refus du régiment de Noailles, destiné pour Montauban, de s'y rendre (p. 662), — le refus du régiment de Vexin de quitter Marseille (p. 665), — l'ordre donné à Bouillé et à Rochambeau d'approvisionner les places frontières (p. 753 et suiv.). = Ecrit au sujet du régiment de Royal-Champagne (t. XIX, p. 644). = Ecrit à Rostaing, président du comité militaire, relativement aux congés (t. XX, p. 19 et suiv.). — Communique une lettre de Bouillé relative à la conduite tenue par des officiers du régiment de Royal-Liégeois et des hussards de Lauzun (p. 106). — Adresse un mémoire relatif à la fabrication des armes de l'artillerie (p. 350.) — Est remplacé par Du Portail (p. 471).

La Tour-du-Pin-Paulin (Comte de) (*Suite*).

La Tour-Maubourg (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Puy-en-Velay.* Fait l'abandon de ses privilèges (t. VIII, p. 349). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXII, p. 287 et suiv.). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XXVI, p. 236 et suiv.), (p. 237 et suiv.); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 501), (p. 558 et suiv.), (p. 585). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 376). — Demande qu'il soit enjoint au comité militaire de présenter une nouvelle formule de serment pour les officiers membres de l'Assemblée (p. 391). — Commissaire chargé de se rendre au-devant du roi (p. 428). — Parle sur le licenciement des gardes de corps (p. 534). = Demande un congé pour être employé militairement à Metz (t. XXVIII, p. 9). = Sa lettre sur les sentiments et la bonne conduite de la garnison de Metz (t. XXIX, p. 126).

La Tournelle (Jean-Baptiste). Prête serment (t. XXVII, p. 643).

La Tour-Taxis (Charles-Anselme, prince de). Réclame contre les décrets de l'Assemblée, au nom des Etats d'Empire possessionnés en Alsace et en Lorraine (t. XXV, p. 587).

Latteux, *député du tiers état de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les dettes des pays d'Etats (t. XXIV, p. 719).

Latude (De) Introduit à la barre, fait hommage de ses mémoires à l'Assemblée, par l'organe de son défenseur (Thierry) (t. XV, p. 422); — est autorisé à assister à la séance (*ibid.*). = Demande un secours (t. XX, p. 341). = Demande une pension (26 février 1791, t. XXIII, p. 538); — motion de Barnave tendant au renvoi aux comités des pensions et des finances (*ibid.*); — débat : Bouche, un membre, Robespierre, de Cazalès (*ibid.*); — adoption de la motion (*ibid.*) = Rapport par Camus sur la demande de pension de Latude (12 mars 1791, t. XXIV, p. 52 et suiv.); — discussion : Gombert, Camus, le Président (de Noailles), un membre, Camus, Voidel, de Bois-Rouvray, Gombert, de Saint-Martin, Voidel (*ibid.* p. 53); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*). = Ecrit à l'Assemblée pour lui demander de se justifier (7 mai 1791, t. XXV, p. 656); — discussion : Prieur, plusieurs membres, Gaultier-Biauzat, Prieur (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 657).

La Tude (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vissec* (t. XIV, p. 342).

Latyl (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Nantes.* Parle sur les pensions (t. XI, p. 109), — sur une demande de Griffon de Romagné

Latyl (Abbé), *député* (*Suite*).

concernant le procès-verbal (p. 177), — sur une motion de Sallé-de-Choux, tendant à priver les religieux des droits de citoyens actifs (p. 328), — sur les haras (p. 394), — sur une proposition concernant l'interprétation des décrets (p. 436), — sur les ordres religieux (p. 651). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 22), — sur les troubles de Versailles (p. 283.) = Fait un rapport sur la municipalité de Troyes (t. XX, p. 547 et suiv.). = Secrétaire (t. XXI, p. 559).

Laudenberg-Wagenbourg (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Belfort et Huningue*. Parle sur les assignats (t. XIII, p. 50 et suiv.), — sur la dîme (p. 147).

Laugar (Jugement rendu par le parlement de Navarre contre le sieur). — Voir *Parlements*.

Laurence, *député des communes de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Laurendeau, *député du tiers état du bailliage d'Amiens*. Parle sur le projet de décret relatif aux troubles arrivés dans cette ville (t. X, p. 528). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 327), (p. 396). = Parle sur les droits de péage, minage, etc. (t. XII, p. 95). = Parle sur la perception des dîmes et champarts (t. XVI, p. 244). = Parle sur la pétition du sieur Villemotte (t. XXV, p. 480). = Parle sur le remboursement des ci-devant justices seigneuriales (t. XXIX, p. 572). = Parle sur l'indemnité réclamée par par la société civique d'Amiens (t. XXX, p. 89).

Laurent (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Moulins*. Nommé évêque (t. XXIII, p. 228).

Laurent, curé d'Huillaux, *député du clergé du Bourbonnais*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 122); — son discours en prenant place sur les bancs du clergé (*ibid.* et p. suiv.).

Lautrec. — Voir *Toulouse-Lautrec*.

Lauzières de Thémines, *évêque de Blois*. — Voir *Evêques*, § **1er** et **3**.

Lauzun (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chomereau* (t. XIV, p. 72).

Laval (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chappuis* (t. XIV, p. 67), — sous le nom de *Clavel* (p. 74).

Laval (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Laval (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **53**.

Lavalette (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vallet* (t. XIV, p. 332).

Lavalette-Parisot (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Quercy*. Sa mort (t. XI, p. 742).

La Vallière (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Le Neuf* (t. XIV, p. 205).

La Varenne (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Deshais* (t. XIV, p. 547).

La Vauguyon (Duc de), *ancien ministre plénipotentiaire près la cour d'Espagne*. Son arrestation au Havre (t. VIII, p. 314); — l'Assemblée nationale renvoie l'affaire au pouvoir exécutif (p. 357). = Sa lettre justificative (t. XVII, p. 504).

Lavenue, *député du tiers état de la sénéchaussée de Bazas*. S'excuse de n'avoir pas pu répondre à l'appel général (t. VIII, p. 114). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur le mémoire de Necker relatif à la caisse d'escompte (t. X, p. 135 et suiv.). = Parle sur la division de la Guyenne (t. XI, p. 189). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 163). = Demande à contester l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 133). — Parle sur une motion concernant la privation de l'indemnité législative (p. 405), — sur des délits commis en mer (p. 693). = Parle sur un projet de loi relatif aux ruines de la Bastille (t. XVII, p. 70), — sur le pouvoir judiciaire (*ibid.* p. 621). = Parle sur la contribution personnelle (t. XIX, p. 762). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 264). = Parle sur la proposition d'imposer les rentes dues par le Trésor public (t. XXI, p. 197), (p. 198 et suiv.), (p. 204 et suiv.), (p. 205). = Parle sur les dépenses (t. XXIII, p. 288), — sur les employés de la ferme et de la régie (p. 672). = Parle sur un projet de décret relatif à la Gironde (t. XXIV, p. 367). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 198); — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 617); — sur la destination des biens paroissiaux (p. 621); — sur les colonies (p. 642). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 15), (p. 121). = Parle sur une demande de congé de Baupoil de Sainte-Aulaire (t. XXVII, p. 77), — sur les travaux d'utilité publique (p. 269), — sur la fuite du roi (p. 383).

Lavie, *député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux*. — Parle sur les archives nationales (t. XVIII, p. 573), (*ibid.* et p. suiv.), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 654). = Parle sur une pétition de la ville de Nuremberg (t. XIX, p. 510), — sur les biens nationaux (p. 522), (p. 543), — sur la division du royaume (p. 647). = Parle sur l'annulation de l'élection du sieur Rondeau, juge (t. XXII, p. 352). = Parle sur l'affaire de Porentruy (t. XXX, p. 60).

Lavie, *député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Déclare ne plus s'opposer à la validation de l'élection de Gobel (p. 399). = Repousse, comme n'étant pas sérieux, deux amendements du vicomte de Mirabeau à la motion de Volney, relative à la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 43). — Propose de réparer le mauvais état des finances par l'abandon d'une partie de ses biens (p. 45). — Demande l'impression du projet de décret du comité des finances relatif au plan de Necker (p. 238); — des mesures propres à garantir le clergé contre les insultes (p. 388). — Sa motion concernant le marquis de Bouillé (p. 407). — Demande que la durée des fonctions du président Fréteau soit prolongée de huit jours (p. 522). — Parle sur la convocation des États provinciaux (p. 553), — sur l'inexécution des décrets (p. 697). = Parle sur l'affaire du parlement de Metz (t. X, p. 83), — sur les municipalités (p. 253), — sur la motion de Mirabeau

Lavie, *député* (*Suite*).

concernant les Corses expatriés (p. 337). = Dénonce le rétablissement des servitudes personnelles en Alsace (t. XI, p. 254). — Parle sur la suppression des ordres religieux (p. 591), — sur la libre disposition du comté de Mont-Joye (p. 621). — Réclame en faveur des jésuites (p. 623). — Parle sur l'exportation des bois de la Lorraine allemande (p. 729), — sur les droits féodaux (p. 764). = Parle sur la division du royaume (t. XII, p. 30), — sur la dîme (p. 734). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 85), — sur le clergé (p. 162). = Parle sur une offrande conditionnelle du chapitre noble de Strasbourg (t. XV, p. 336 et suiv.), — sur les jurés (p. 343), — sur la forme inconstitutionnelle de la démission du marquis de La Queuille (p. 407), — sur la circulation des grains expédiés de Bâle et du duché de Würtemberg pour l'approvisionnement de Montbéliard (p. 702). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 241), — sur les ornements de la statue de Louis XIV (p. 376), — sur le traitement du clergé (p. 567). = Parle sur la limite des attributions du comité de liquidation (t. XVII, p. 172), — sur les troubles de Schelestadt (p. 694). = Parle sur une lettre du maire de Strasbourg concernant les menées du clergé au sujet de la vente des biens ecclésiastiques (t. XIX, p. 651). = Parle sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne dans ce pays (t. XX, p. 84), — sur des troubles à Belfort (p. 139), — sur la conservation des forêts (p. 142), — sur des troubles à Haguenau (p. 143), — sur les menées des ecclésiastiques (p. 283), — sur le projet de décret relatif à l'exécution du décret du 12 juillet relatif au clergé (p. 426). = Parle sur les droits d'entrée (t. XXI, p. 298), — sur l'affaire de Nancy (p. 318). = Parle sur la prestation du serment de Gobel (t. XXII, p. 1), — sur le bureau des décrets (p. 105), — sur les théâtres (p. 215), — sur les droits de traites (p. 471), (p. 474), (p. 475 et suiv.), (p. 476), (p. 481), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 501), — sur l'armement des gardes nationales (p. 530), — sur l'administration des secours (p. 592), — sur les droits de traites (p. 594), (p. 595). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 219), (p. 225), — sur une arrestation faite à l'étranger (p. 450), (p. 451), — sur les tabacs (p. 595), — sur les corps administratifs (p. 663), — sur le maréchal de Broglie (p. 668), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (p. 679 et suiv.). = Parle sur les baux emphytéotiques (t. XXIV, p. 199), — sur la marine (p. 615). = Parle sur le rappel de congé du député Deschamps (t. XXV, p. 114). — Secrétaire (p. 325). — Parle sur la prorogation du délai fixé pour le payement des biens nationaux (p. 353). — Lit une lettre du procureur général syndic du département de Seine-et-Oise sur les troubles arrivés à Versailles (p. 395). — Annonce la mort de Lecesve (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 531), — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 618). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 43), (p. 91), (p. 97), — sur les actes de l'Etat civil (p. 238), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 380), — sur les troubles du département du Bas-Rhin (p. 602 et suiv.), — sur les colonies (p. 607), — sur une pétition (p. 626). = Parle sur une adresse des membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue (t. XXVII, p. 14), — sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (p. 165), — sur les corporations (p. 212), — sur les colonies (p. 231), — sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 337), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 576), — sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588). = Parle sur le projet de décret relatif aux Nantuckois établis en France (t. XXVIII, p. 54), — sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 392), (p. 394), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 532), (p. 533). = Parle sur les dettes des communes (t. XXIX, p. 195), — sur la liste civile (p. 320), — sur la Constitution (p. 370), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 624), — sur la Constitution (p. 720). = Parle sur les troubles de l'armée (t. XXXI, p. 392), — sur les émissions d'assignats (p. 440), — sur les finances (p. 449), (p. 452), — sur les dépenses de l'Assemblée nationale (p. 625). — Propose de voter des remerciements à la municipalité de Paris (p. 676).

La Viguerie, *député des communes de Comminges et Nébouzan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

La Ville-au-Bois (De). — Voir *Leleu*.

La Ville-le-Roux (De), *député du tiers état de la sénéchaussée d'Hennebon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 164), — sur le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 266), — sur la déclaration des droits (p. 487). = Présente un amendement à l'article concernant la qualification de *roi de Navarre* (t. IX, p. 410). = Fait part à l'Assemblée des craintes éprouvées à Lorient au sujet d'acquisitions de vaisseaux par la Compagnie des Indes en Angleterre (t. X, p. 122). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 166). = Appuie la demande du vicomte de Mirabeau concernant la garde nationale de Rennes (t. XI, p. 65). = Parle sur la franchise du port de Lorient (t. XII, p. 368). = Parle sur une adresse relative à la protection du commerce (t. XVI, p. 694), — sur un projet de tarif des droits perçus sur les marchandises venant de l'Inde (p. 726 et suiv.). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 89), (p. 475). — Son opinion, non prononcée, sur le tabac (p. 567 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 198).

La Vingtrie (Bayard), *subdélégué de l'intendant d'Alençon*. Dénonciation contre lui par Thoumin (t. X, p. 502), (p. 504 et suiv.).

Lavoisier, *député suppléant de la noblesse du bailliage de Blois*. Présente à l'Assemblée un mémoire des actionnaires de la caisse d'escompte (t. X, p. 228 et suiv.). = Ses réflexions sur les assignats (t. XVIII, p. 546 et suiv.). = Résultats extraits de son ouvrage : *De la richesse territoriale du royaume de France*, remis au comité de l'imposition (t. XXIV, p. 95 et suiv.).

Lazirouie. — Voir *Bergasse-Laziroule*.

Le Berthon, *député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux*. Fait l'abandon d'un droit de péage (t. VIII, p. 356). — Appuie la motion de Mirabeau concernant le mémoire de Necker sur la sanction royale (p. 610). = Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 124), — sur l'amendement de Guillaume concernant la signature forcée du roi (p. 312), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), (p. 385).

Le Bigot de Beauregard, *député des communes du bailliage d'Alençon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Le Blanc, *député du tiers état du bailliage de Senlis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Conteste aux députés le droit d'accepter une place (t. XI, p. 114).

Le Bois des Guays, *député du tiers état du bailliage de Montargis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 420), — sur les ordres religieux (p. 589), — sur la division du royaume (p. 621). = Parle sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (t. XI, p. 589), — sur les incompatibilités (t. XII, p. 141). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247 et suiv.), — sur un projet de décret d'intérêt local (p. 350), — sur l'achèvement du canal du Charolais (p. 429), — sur les troubles de Perpignan (p. 688). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 35). = Parle sur les assignats (t. XVII, p. 186), — sur le pouvoir judiciaire (p. 619), — sur le traitement du clergé actuel (p. 729). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XIX, p. 685), — sur la contribution foncière (p. 686), — sur l'affaire de Brest (p. 736). = Parle sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (t. XXI, p. 198), — sur les offices (p. 639), — sur le serment de Bonnal (p. 752). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 113), — sur le tribunal criminel (p. 419). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 555), — sur le refus de serment de de Bouvans (p. 638). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 137 et suiv.), — sur la garde du roi mineur (p. 389), — sur la haute cour nationale (p. 481), — sur l'organisation du ministère (p. 702). = Parle sur la mise à l'ordre du jour de la loi sur les émigrations (t. XXV, p. 130), — sur le renvoi au comité du projet d'organisation de la marine (p. 151), — sur l'organisation de la marine (p. 246), — sur la création de petits assignats (p. 431), — sur le droit des militaires d'assister aux réunions des sociétés des Amis de la Constitution (p. 480), — sur la liquidation d'offices de judicature (p. 666). — Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXVI, p. 754), — sur les lois rurales (p. 765). = Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (t. XXVII, p. 80), — sur la gendarmerie nationale (p. 399), — sur une affiche conseillant l'abolition de la royauté (p. 614), — sur la police municipale (p. 748). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 318), — sur l'action de la force publique (p. 653), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 705). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 745).

Leborlhe de Grandpré (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de la Basse-Marche*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 163).

Lebreton (Dom), *député du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis*. Fait une observation au sujet du règlement de police de l'Assemblée nationale (t. XI, p. 326). — Parle sur les ordres religieux (p. 543 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'annulation d'un arrêt de la chambre des vacations du parlement (t. XIX, p. 510). = Fait un rapport sur les paroisses de la ville de Vannes (t. XXIV, p. 52).

Lebrun, *député du tiers état du bailliage de Dourdan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait un rapport sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (t. X, p. 55). — Fait un rapport sur les plans et projets renvoyés au comité des finances (p. 268 et suiv.). — Propose, au nom du même comité, de renvoyer au pouvoir exécutif les réclamations de ceux qui se prétendent créanciers de l'Etat (p. 270). — Parle sur les pensions (p. 493). — Présente un projet de décret sur les impositions de la ville de Paris (p. 589). = Défend le comité des finances (t. XI, p. 23). — Fait un rapport sur la nécessité de modifier l'article 7 du décret du 6 octobre 1789 concernant la contribution patriotique (p. 22). — Présente un projet de décret autorisant l'administration provinciale du Berry à pratiquer jusqu'à nouvel ordre l'ancien mode d'imposition (p. 65). — Parle sur une demande d'emprunt pour les villes de Rouen et d'Abbeville (p. 66). — Propose, au nom du comité des finances, un projet de décret portant création d'un comité de liquidation des créances arriérées et un projet de décret relatif aux dépenses de 1790 (p. 285). — Parle sur la division du royaume (p. 351). — Fait des rapports sur la dette publique (p. 379 et suiv.), — un rapport sur la dépense des affaires étrangères (p. 443 et suiv.). = Parle sur le produit de la vente des bois communaux (t. XVI, p. 93). — Fait des rapports sur la liste civile (p. 110 et suiv.), — sur la dépense de la maison des princes, frères du roi (p. 111), — sur la dépense des affaires étrangères (*ibid.*), — sur la dépense des ponts et chaussées (*ibid.* et p. suiv.), — sur les traitements des ministres et conseil du roi (*ibid.* p. 112 et suiv.); — défend ce dernier rapport (p. 113), (p. 114). — Fait des rapports sur les cours supérieures et juridictions diverses (p. 123), — sur les acquits-patents (p. 123 et suiv.), — sur les dépenses portées sous le nom de gages et de traitements (p. 124), — sur les dépenses de la police de Paris (p. 125), — sur les pensions des officiers et soldats de la garde de Paris (*ibid.*), — sur la maréchaussée de l'Ile-de-France (*ibid.* et p. suiv.), — sur la dette publique (p. 172), (p. 174 et suiv.), (p. 192 et suiv.), (p. 368), — sur les loteries (p. 682 et suiv.), (p. 683), — sur les payeurs des rentes (p. 697). = Fait des rapports sur la suppression des offices de jurés-priseurs (t. XVII, p. 3), — sur leur remplacement (p. 220 et suiv.), — sur l'organisation du Trésor royal (p. 221 et suiv.). — Défend son rapport sur les payeurs des rentes (p. 228), (p. 229). — Présente un projet de décret sur les traitements des diverses personnes occupées pour le service de

Lebrun, *député* (*Suite*).

l'administration (p. 229 et suiv.), — un projet de décret sur les payeurs des rentes (p. 650). = Présente des projets de décret sur diverses parties de la dépense publique (t. XVIII, p. 37). — Parle sur un projet concernant les poudres (p. 51). — Présente des projets de décret concernant la dépense des travaux littéraires (p. 68 et suiv.), — pour la liquidation de l'ancienne compagnie des Indes (p. 70 et suiv.), — sur les payeurs des rentes (p. 71). — Présente un article additionnel au décret sur les jurés-priseurs (p. 72), — les 25 derniers articles du projet de décret sur les payeurs des rentes (p. 85 et suiv.), — un projet de décret sur l'école vétérinaire d'Alfort (p. 86 et suiv.), — un projet de décret sur les mines (p. 87), — un projet de décret sur la Société d'agriculture (*ibid.*), — un projet de décret sur les académies et sociétés littéraires et la société royale de médecine (20 août, p. 173 et suiv.), — un projet de décret sur le jardin du roi et le cabinet d'histoire naturelle (p. 176 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 396). — Présente des dispositions concernant la bibliothèque du roi, l'Observatoire, etc. (p. 515), — des projets de décret sur l'administration de la mendicité (*ibid.*), — sur l'enseignement public (p. 560), — sur l'instruction des sages-femmes (*ibid.*), — sur les bâtiments employés au service public (*ibid.* et p. suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur les assignats (p. 602 et suiv.). — Présente des projets de décret sur les communautés et maisons religieuses (p. 678 et suiv.), — sur des dépenses diverses dans les forêts et domaines du roi (p. 679), — sur l'emplacement du Trésor public (p. 694), — sur les dépenses variables et leur acquittement (*ibid.*), — sur les pensions des comédiens français et italiens (*ibid.*), — sur les dépenses des procédures criminelles et des prisonniers (*ibid.*), — sur les dépenses imprévues (*ibid.*). = Présente des projets de décret sur la dépense des Invalides (t. XIX, p. 4), — sur la maréchaussée (p. 136), — sur la cession du Clermontais, l'acquisition de la principauté d'Henrichemont, etc. (*ibid.* et p. suiv.). — Demande à exprimer les vœux des départements, des directoires et des municipalités au sujet des assignats (p. 307). — Fait un rapport sur l'état et les besoins du Trésor public (p. 585 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la liste civile (p. 588), — sur les rentes dues par le clergé (p. 647 et suiv.), — sur les ponts et chaussées (p. 648 et suiv.), = Fait un rapport sur la dépense des ponts et chaussées (t. XX, p. 168 et suiv.). — Parle sur le ponts et chaussées (p. 258). — Fait un rapport sur le recouvrement des impôts (p. 278), (p. 280 et suiv.). — Présente des projets de lois sur les grains, sur la maison du roi, sur les étalons et sur des dépenses relatives aux vainqueurs de la Bastille (p. 390 et suiv.). — Parle sur la présentation d'un état des dépenses (p. 391). — Présente l'état des dépenses de 1791 (p. 433 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la suppression des indemnités comprises dans les dépenses annuelles (t. XXI, p. 182 et suiv.), — un rapport sur l'organisation du Trésor public (p. 370 et suiv.). — Défend son rapport sur les ponts et chaussées (p. 477). — Fait un rapport sur la reconstitution des rentes (p. 703 et suiv.). — Défend son rapport sur les ponts et chaussées (p. 744). — Présente un projet de décret sur les comptes de 1789 (p. 745). = Présente un projet de décret relatif aux contrats de constitution de rentes sur l'Etat (t. XXII, p. 218). — Fait un rapport sur la dépense des trois premiers mois de 1791 (p. 227 et suiv.). — Parle sur un projet de décret concernant les objets admissibles au payement des domaines nationaux (p. 339). = Présente un projet de décret sur la caisse de l'extraordinaire (t. XXIII, p. 169). — Parle sur les émigrants (p. 581). — Défend son rapport sur l'organisation du Trésor public (p. 736 et suiv.), (p. 743 et suiv.). = Défend son rapport sur l'organisation du Trésor public (t. XXIV, p. 8 et suiv.), (p. 13). — Présente un projet de décret sur l'arriéré des départements (p. 42 et suiv.). — Parle sur un article additionnel à un décret relatif à des dépenses (p. 65). — Présente des projets de décrets sur la corvée (p. 464), — sur les ponts et chaussées (p. 465), — sur le canal du Nivernais (*ibid.*). = Parle sur les douanes (t. XXV, p. 272). = Demande que le comité d'imposition présente au plus tôt le projet de suppression de la caisse de Poissy (t. XXVI, p. 4). — Fait un rapport sur le traitement des ministres (p. 63). = Présente un projet de décret concernant les emprunts faits par les secrétaires du roi (t. XXVII, p. 94 et suiv.). — Présente des articles additionnels à la loi du 19 janvier 1791 sur les ponts et chaussées (p. 144 et suiv.). — Présente des projets de décret sur les travaux militaires à exécuter dans les ports du Havre et de Cherbourg (p. 408). = Présente un projet de décret concernant le versement d'une somme de 3 millions de livres au département des ponts et chaussées (t. XXVIII, p. 381). = Parle sur l'organisation des ponts et chaussées (t. XXIX, p. 126 et suiv.), (p. 190), (p. 191), (p. 225 et suiv.), (p. 226), (p. 227). — Présente un projet de décret tendant à faire avancer la somme de 800,000 livres à la municipalité de Bordeaux (p. 493 et suiv.), — un projet de décret sur la reconnaissance des rentes constituées sur le clergé sous le nom des syndics des diocèses (p. 611). = Présente un projet de décret relatif à la rectification des erreurs de noms dans les contrats de rentes perpétuelles ou viagères (t. XXXI, p. 342), — un projet de décret relatif à l'acquisition d'imprimés et de manuscrits rares pour la Bibliothèque nationale (p. 368).

Lebrun, *député des communes de la sénéchaussée de Moulins*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lebrun (Abbé), *député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen*. Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 602 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 408). = Sa prestation de serment motivée (t. XXI, p. 746). = Présente un projet de décret sur la liquidation, la comptabilité et le remboursement des compagnies financières (t. XXVIII, p. 473); — le défend (p. 473), (p. 474), (p. 475).

Le Carlier, *député du tiers état du bailliage du Vermandois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Présente une adresse d'adhésion

Le Carlier, *député* (*Suite*).

de la ville de Laon aux décisions de l'Assemblée nationale (p. 175 et suiv.). = Se plaint de l'exportation des grains dans le Vermandois (t. X, p. 499). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 327). = Secrétaire (t. XXVII, p. 320).

Le Carpentier de Chaillouet, *député de la noblesse du bailliage d'Alençon*. Secrétaire (t. VIII, p. 27). = Ecrit au sujet du serment civique (t. XI, p. 443); — texte de sa lettre (p. 456 et suiv.); — prête serment (p. 498). = Donne sa démission (t. XV, p. 351).

Lecesve, curé de Sainte-Triaize, *député du clergé de la sénéchaussée de Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Nommé évêque de la Vienne (t. XXIII, p. 692). = Sa mort annoncée par Lavie (t. XXV, p. 395 et suiv.).

Le Chapelier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes*. Propose de faire déclarer que les élections ne sont valables qu'autant qu'elles ont été vérifiées en commun, et qu'après la réunion des Etats généraux, on n'est plus le député de tel ordre ou de telle province, mais le représentant de la nation tout entière (t. VIII, p. 36 et suiv.); — nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Appuie la motion de communiquer directement avec le roi (p. 64). — Répond à l'appel général (p. 97). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le quinzième bureau (p. 104 et suiv.). — Propose une modification à la motion Sieyès relative à la constitution de l'Assemblée (p. 118). — Sa motion concernant les impôts (p. 128 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139); — propose une adresse au roi pour le prémunir contre les ennemis de la patrie qui l'incitent à se mettre à la tête d'un parti (p. 140). — Demande la nomination d'une députation de six membres chargée de s'entendre avec les ministres du roi pour apaiser l'émeute survenue au sujet de l'arrestation de quelques gardes-françaises (p. 176). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). — Appuie la motion relative au renvoi des troupes (p. 210). — Parle sur la formation d'un comité des finances (p. 221). — Demande le rappel de Necker et le rétablissement de la garde bourgeoise (p. 228 et suiv.). — Appuie la motion tendant à la nomination d'un comité pour dresser un plan de Constitution (p. 231), — la proposition d'établir partout des milices bourgeoises (p. 248). — Se plaint de ce que le haut clergé de la Bretagne laisse sans représentation le bas clergé (p. 271); — retire l'expression de *haut clergé* contre laquelle a protesté l'abbé Tibault (p. 272). — Appuie la formation d'un comité de recherches (p. 295). — Parle sur la détention du baron de Bézenval (p. 314). — Nommé président, remercie l'Assemblée (p. 335 et suiv.). — Pose la question dans la discussion sur le projet d'arrêté du comité des rapports concernant le refus de l'impôt (p. 336). — Répond à une députation des six corps du commerce de Paris (p. 342), — au lieutenant-général de la Table de marbre de Paris (*ibid.*), — à Champion de Cicé, garde des sceaux, et à Necker, contrôleur général des finances (p. 362), — à une députation du bailliage de Nemours (p. 372), — à une députation des habitants de Saint-Denis (*ibid.*), — à une députation des habitants de la Guadeloupe. — Son discours en quittant la présidence (p. 437). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454, 455, 466, 484, 489). — Demande le rappel à l'ordre de Mirabeau, au sujet de l'épithète d'*absurde* appliquée à l'arrêté de la ville de Rennes, relatif au *veto* (p. 606); — défend cet arrêté (p. 607). — Soutient que les arrêtés du 4 août ne doivent pas être soumis à la sanction (p. 640). — Propose de faire décréter de combien de membres se composera l'Assemblée nationale, quelle sera la durée de chaque session, à quelle époque elle se réunira, et quelle qualité sera nécessaire pour être électeur et éligible (p. 641 et suiv.). Soutient que la sanction demandée pour les arrêtés du 4 août signifiait leur promulgation (t. IX, p. 31). — Explique une décision de l'Assemblée sur cette question (p. 42 et suiv.). Parle sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (p. 100), (p. 101), — sur le projet de décret relatif au plan proposé par Necker (p. 236). — Remplace le président Mounier démissionnaire (p. 382). — Répond à la municipalité de Versailles demandant à l'Assemblée de ne pas s'éloigner (p. 385), — à Target, sur l'instruction familière destinée à éclairer le peuple au sujet des moyens qu'il emploie pour se procurer des subsistances (p. 388), — à la commune de Paris, priant l'Assemblée de hâter sa translation dans cette ville (p. 406). — Appuie la proposition de mander le garde des sceaux pour lui faire rendre compte de l'altération d'un décret (p. 468 et suiv.). — Demande que la majorité pour les fonctions publiques soit fixée à vingt et un ans (p. 478). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 554), — sur la motion de Target concernant l'instruction publique (p. 612); — sur les biens du clergé (p. 639), — sur l'inexécution des décrets (p. 697), — sur la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 714), — sur l'arrêté pris par la Chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 742). = Parle sur l'affaire de la Chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8 et suiv.), — sur les biens ecclésiastiques (p. 44), — sur les assemblées primaires (p. 82), — sur la représentation nationale (p. 89), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre l'Assemblée nationale (p. 123); son projet de résolution y relatif (p. 124). — Propose un arrêté rapportant le décret rendu contre les membres du parlement de Rouen (p. 255 et suiv.), — sur l'ordre des travaux (p. 281), — sur les impôts (p. 326), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 360). Défend le comité d'Angoulême (p. 408). — Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 489 et suiv.). — Présente un projet de décret fixant la date du dépôt du rapport sur la division des départements et des districts (p. 693). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 36 et suiv.), (p. 46), (p. 47), — sur le mode d'imposition suivi dans le Berry (p. 65), — sur la proposition de Duport concernant la liste civile (p. 68), — sur les pensions (p. 109), sur le refus du parlement de Rennes d'enregistrer un décret de l'Assemblée (p. 130 et suiv.), — sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187), — sur l'article du règlement qui interdit de faire partie des

Le Chapelier, *député* (*Suite*).

deux comités (p. 266), — sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat décrété de prise de corps (p. 288), — sur la division du royaume (p. 289), — sur l'état des juifs (p. 365), — sur le parlement de Bretagne (p. 455), (p. 456), — sur une proposition de Voidel (p. 488), — sur la suppression des ordres religieux (p. 574), (p. 592), (p. 600), (p. 601). — Présente un projet de décret sur la répression des troubles dans les provinces (p. 64 et suiv.); — le défend (p. 653), (p. 654), (p. 672). — Parle sur les droits féodaux (p. 690), (p. 691), — sur la constitution de l'armée (p. 739). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 5), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 27), (p. 18), — sur la contribution patriotique (p. 152), — sur les lettres de cachet (p. 161), — sur la gabelle (p. 163 et suiv.), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 196), — sur la gabelle (p. 263), — sur les appointements des officiers de l'état major des places frontières (p. 341), — sur la contribution patriotique (p. 362), (p. 364 et suiv.). — Fait un rapport sur la division du royaume (p. 381). — Donne lecture de documents concernant les assemblées primaires et administratives (p. 403 et suiv.). — Parle sur la compagnie des Indes (p. 513), (p. 535), — sur l'expédition des décrets (p. 542), — sur le pouvoir judiciaire (p. 582), — sur la dîme (p. 751). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68). — Présente un projet de décret sur la distraction de quelques paroisses de Saint-Brieuc (p. 105). — Fait un rapport sur la prolongation des pouvoirs des députés (*ibid.* et p. suiv.); — le défend (p. 115). = Propose la rectification de la formation de deux districts et d'un canton de Bretagne (t. XV, p. 264), — la validation de l'élection de la municipalité d'Arbois (*ibid.*). — Parle sur les maîtres de poste (p. 289), (p. 290), — sur les jurés (p. 343), — sur la procédure par les jurés (*ibid.*). — Présente un projet de décret sur le serment des officiers municipaux (p. 368). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 392), (p. 407). — Présente un projet de décret sur une question municipale (p. 445). — Parle sur les biens domaniaux (p. 481), — sur une demande de congé (p. 503). — Présente un projet de décret sur la déclaration du quart des revenus dans le département du Nord (p. 515). — Parle sur les troubles de Montauban (p. 593), — sur le droit de paix et de guerre (p. 653 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 680), (p. 684), — sur un projet de décret d'intérêt local (p. 703). — Présente des projets de décret relatifs aux assemblées électorales (p. 703), (p. 708). = Fait un rapport sur les irrégularités des assemblées primaires de la ville de Colmar (t. XVI, p. 28). — Parle sur la constitution du clergé (p. 36), (p. 45), — sur les ponts et chaussées (p. 112), — sur les traitements des ministres et conseils du roi (p. 113). — Président intérimaire, répond à une députation de la ville de Paris (p. 118 et suiv.). — au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois (p. 118). — Parle sur l'élection des frères de Faucher (p. 134). — S'oppose à la démission de Sieyès président de l'Assemblée (p. 138). — Parle sur la constitution du clergé (p. 156 et suiv.), — sur la formation du département de la Corrèze (p. 167), — sur l'indemnité à accorder à ceux qui ont souffert à l'occasion de la Révolution (p. 167), — sur la dette publique (p. 172). — Fait un rapport sur un projet de loi d'intérêt local (p. 204 et suiv.), — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 230), — sur la constitution du clergé (p. 236), (p. 237 et suiv.), (p. 240). — Présente une rédaction du projet de décret sur la suppression des titres de noblesse (p. 376). — Parle sur le traitement du clergé (p. 445). — Fait un rapport concernant le département d'Eure-et-Loir (p. 448 et et suiv.). — Parle sur le traitement du clergé (p. 449), — sur les biens nationaux (p. 458), (p. 565). — Fait une motion sur l'extension de la prestation du serment civique (P. 602), — — une communication concernant les apprêts de la fédération (p. 675). = Parle sur le projet de loi relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 14 et suiv.), (p. 15 et suiv.), (p. 16), — sur la distribution des récompenses publiques (p. 37 et suiv.), — sur la destination d'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée (p. 90), — sur le commerce de l'Inde (p. 97 et suiv.), (p. 98), — sur les attributions du comité de liquidation (p. 172 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 211), (p. 309 et suiv.), — sur une motion de Martineau concernant les receveurs généraux et particuliers (p. 605); — sur le pouvoir judiciaire (p. 621), (p. 622). — Fait une motion sur les troubles de Bretagne (p. 623). — Parle sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 655), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702). = Parle sur les jurés-priseurs (t. XVIII, p. 72). — Fait un rapport sur les adresses et pétitions des protestants d'Alsace (p. 126). — Présente un projet de décret relatif à la perception des droits sur les boissons dans le département du Finistère (p. 137 et suiv.). — Parle sur les traitements des jurés (p. 416). — Présente un projet de décret sur le fonctionnement des impositions dans l'ancienne province de Bretagne (p. 435). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 492, (p. 493), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 513), — sur une souscription de billets forcée (p. 514). — Présente un projet de décret sur des protestants (p. 659 et suiv.). = Parle sur une demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15). — Présente deux projets de décret tendant à l'accélération de l'achèvement de la Constitution (p. 147). — Parle sur la dette publique (p. 289). — Présente un projet de décret sur la cour supérieure de Rennes (p. 322). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 756). = Présente un projet de décret sur la haute cour nationale et le tribunal de cassation (t. XX, p. 22 et suiv.); — demande que l'on détermine l'ordre de la discussion (p. 36 et suiv.); — parle sur la suppression du Châtelet (p. 37). — Parle sur la contribution foncière (p. 50), (p. 71), — sur les impositions (p. 105). — Présente un projet de décret sur les directoires de départements et de districts (p. 202). — Parle sur la vente des biens nationaux (p. 254), — sur les ponts et chaussées (p. 258), (p. 272), — sur le tribunal de cassation (p. 351), (p. 370), (p. 371), (p. 484), (p. 485), (p. 516), (p. 517 et suiv.), (p. 518), (p. 537), (p. 538), (p. 548), — sur la péti-

Le Chapelier, *député* (*Suite*).

tion du sieur de Riolles (*ibid.*), — sur le tribunal de cassation (p. 554), (p. 589 et suiv.). = Parle sur les receveurs des districts (t. XXI, p. 38). — Lit les articles décrétés sur le tribunal de cassation (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la force publique (p. 236). — Présente des projets de décrets sur le travail de vérification des six commissaires nommés le 7 décembre 1790 (p. 460), — sur les mariages mixtes des protestants d'Alsace (p. 461). — Parle sur les offices (p. 486), (p. 487), — sur le bail des messageries (p. 524), — sur les offices (*ibid.*), — sur le bail des messageries (p. 601), — sur l'acceptation du décret relatif à la constitution civile du clergé (p. 641), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Parle sur les offices (t. XXII, p. 43), — sur les voitures publiques (p. 46), (p. 53), — sur une pétition des pêcheurs français (p. 98), — sur une adresse d'une société de banquiers (p. 101), — sur une indemnité pour le sieur Tribert (p. 209), — sur les théâtres (p. 216), — sur la marine militaire (p. 251 et suiv.), — sur les jurés (p. 315), (p. 346), (p. 420), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 463), — sur troubles de Saint-Domingue (p. 483), (p. 484). — Présente un projet de décret sur l'élection des membres du tribunal de cassation (p. 524). — Parle sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 540), — sur la garde nationale (p. 541), — sur le tabac (p. 558), (p. 559), — sur les pensions (p. 578), — sur les droits de traites (p. 597), — sur les jurés (p. 724 et suiv.). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiatiques (t. XXIII, p. 43). — Présente de nouveau le projet de décret sur la haute cour nationale (p. 45 et suiv.). — Parle sur les messageries (p. 83). — Fait un rapport sur le traitement et le costume de la haute cour nationale (p. 121); — le défend (p. 122). — Fait un rapport sur les requêtes civiles (p. 122 et suiv.). — Parle sur le tabac (p. 163), (p. 164 et suiv.), (p. 167), (p. 168), (p. 173 et suiv.), (p. 174). — Demande la suppression des taxes d'entrée des villes, bourgs et villages (p. 291 et suiv.), (p. 292). — Fait un rapport sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 434 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'ordre judiciaire (p. 447 et suiv.); — le défend (p. 449 et suiv.). — Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 499 et suiv.), (p. 500). — Défend ses rapports sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 519 et suiv.), (p. 527 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 549 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le respect dû à la loi (p. 558 et suiv.). — Fait un rapport sur les émigrations (p. 566); — le défend (p. 570 et suiv.). — Parle sur une proposition de Bouche relative aux émigrants (p. 583), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 645), (p. 664), — sur une députation d'hommes de couleur (p. 666), — sur les corps administratifs (p. 674), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 678). — Présente des articles additionnels sur l'ordre judiciaire (p. 699 et suiv.), (p. 702 et suiv.). — Parle sur les corps administratifs (p. 705), — sur l'organisation du ministère (p. 726), — sur le tabac (p. 736), — sur le Trésor public (p. 738), — sur les prisons (p. 752), = Parle sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (t. XXIV, p. 35), — sur l'arriéré des départements (p. 44), — sur les successions (p. 50), — sur la formation d'un tribunal spécial (p. 68), — sur les corps administratifs (p. 72), (p. 77), (p. 79 et suiv.), — sur les troubles de Douai (p. 217 et suiv.), (p. 236), — sur les tribunaux de commerce (p. 325 et suiv.), — sur la régence (p. 303), (p. 333 et suiv.), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 448 et suiv.), — sur une visite à deux prisonniers (p. 478). — Présente un projet de décret sur les foires et marchés (*ibid.* p. 479); — le défend (*ibid.*). — Présente la suite des articles sur la haute cour nationale (p. 480); — les défend (*ibid.*), (p. 481). — Parle sur les invalides (p. 485), — sur les successions (p. 495), (p. 496), (p. 500), (p. 501), — sur l'indemnité électorale (p. 505), — sur les successions (*ibid.*), — sur les demandes de congé (p. 541). — Présente un projet de décret sur l'appropriation de l'église Sainte-Geneviève (p. 543). — Parle sur les successions (p. 600 et suiv.), (p. 601), — sur l'organisation du ministère (p. 608), (p. 611 et suiv.), — sur des prohibitions de fonctions (p. 623), — sur l'organisation du ministère (p. 630), (p. 657), (p. 700), (p. 702 et suiv.), — sur une note de Montmorin (p. 729). = Présente un projet de décret relatif au serment des fonctionnaires de l'enseignement (t. XXV, p. 105 et suiv.). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 114 et suiv.), (p. 115 et suiv.), (p. 116), (p. 117), — sur le procès-verbal (p. 191), — sur l'organisation de la marine (p. 198 et suiv.), — sur les fournitures de l'armée (p. 236). — Demande que les comités d'agriculture et de commerce et de la marine préparent un projet de décret relatif au nombre des marins employés au service des douanes (p. 326). — Fait un rapport sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 360 et suiv.); — le défend (p. 361), (p. 362), (p. 363), (p. 364). — Parle sur les invalides de la marine (p. 401), — sur l'affaire de Wissembourg (p. 426), — sur l'organisation des corps de la marine (p. 668). — Fait un rapport sur le droit de pétition et d'affiche (p. 678 et suiv.). — Est rappelé à l'ordre (p. 691). — Parle sur le droit de pétition et d'affiche (p. 690 et suiv.), (p. 694), (p. 695 et suiv.), (p. 697), (p. 700). — Fait un rapport sur la formation de la haute cour nationale (p. 714 et suiv.). = Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (t. XXVI, p. 127), — sur le rétablissement de l'ordre (p. 147). — Propose, au nom du comité de Constitution, six articles destinés à faire suite à ceux déjà décrétés sur le droit de pétition et d'affiche (p. 200). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 203), (p. 207 et suiv.), (p. 229), (p. 250), (p. 251 et suiv.), (p. 253), (p. 265), (p. 266), (p. 267), (p. 270), (p. 271), (p. 315), — sur les poursuites pour violation de serment (p. 591 et suiv.), — sur les baux à convenant (p. 628), (p. 698). = Présente un projet de décret relatif au choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (t. XXVII, p. 59); — le défend (*ibid.*). — Parle sur la procédure (p. 60), — sur les colonies (p. 99), (p. 100), (p. 104), — sur l'état de l'armée (p. 125 et suiv.), (p. 126), — sur les ponts et chaussées (p. 145). — Fait un rapport sur les assemblées de citoyens de même état ou profession (p. 210 et suiv.); — le défend (p. 211), (p. 212). — Fait un rapport sur un tableau scrutateur (p. 237); — le défend (p. 238). — Parle sur l'état des changes (p. 357).

Le Chapelier, *député* (*Suite*).

— sur la fuite du roi (p. 358), (p. 359 et suiv.), (p. 362), (p. 372), (p. 374). — Présente un projet de décret sur la suspension des opérations des électeurs nommés par les assemblées primaires (p. 486); — le défend (p. 487). — Parle sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 587), (p. 588), — sur une fédération générale en 1791 (p. 595), — sur une affiche conseillant l'abolition de la royauté (p. 614). = Fait un rapport sur les offices de receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles (t. XXVIII, p. 416 et suiv.); — le défend (p. 418). — Fait un rapport sur les théâtres (p. 441 et suiv.); — le défend (p. 442). = Parle sur les mesures à prendre contre les prêtres non conformistes (t. XXIX, p. 183 et suiv.), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 189), (p. 190), (p. 191), — sur la Constitution (p. 263 et suiv.), (p. 264 et suiv.), (p. 271), (p. 293 et suiv.), (p. 294), (p. 295 et suiv.), (p. 302), (p. 333), (p. 354), (p. 386 et suiv.), (p. 446), (p. 635 et suiv.), (p. 638), (p. 710 et suiv.), (p. 721). = Fait un rapport sur la prochaine assemblée de revision (t. XXX, p. 35 et suiv.); — le défend (p. 63), (p. 64), (p. 117), (p. 135). — Parle sur l'état de la ville de Tinonville (p. 139 et suiv.), — sur l'acte constitutionnel (p. 240). — Défend son rapport sur les officiers des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles (p. 241). — Fait un rapport sur la question de savoir si les électeurs seront payés (p. 303). — Parle sur la conservation du traitement des chanoinesses qui se marieront (p. 437). — Secrétaire (p. 558). — Parle sur l'affaire d'Avignon (p. 611). — Rend compte de la mission de la députation chargée d'exprimer au roi les sentiments de l'Assemblée (p. 630). — Parle sur les troubles suscités par les prêtres réfractaires (p. 647). = Parle sur le recouvrement des impositions (t. XXXI, p. 73), — sur les retraites des commis de la guerre (p. 80), — sur l'usage des titres nobiliaires (p. 136 et suiv.), — sur le compte de finances (p. 198), — sur les notaires (p. 199), — sur les colonies (p. 264), (p. 284 et suiv.). — Fait une motion tendant à faire imprimer et distribuer aux membres de la prochaine législature le rapport de Talleyrand-Périgord sur l'instruction publique et le rapport du comité de mendicité (p. 340). — Parle sur la destitution des commissaires de la trésorerie (p. 366). — Présente un projet de décret sur les peines à décréter contre les personnes qui, dans des actes publics ou privés, prendraient des titres ou qualités de noblesses abolis par la Constitution (p. 369 et suiv.); — le défend (p. 370), (p. 371). — Soumet à la discussion la suite des articles du projet de décret sur les notaires (p. 420). — Fait la relue des articles décrétés sur les notaires (p. 538 et suiv.). — Fait un rapport sur les sociétés populaires (p. 616 et suiv.); — le défend (p. 623), p. 624), (p. 670). — Présente la rédaction définitive du décret relatif aux offices des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles (p. 683).

Leclerc, *curé de La Combe, député du clergé de la sénéchaussée d'Alençon*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 2 et suiv.). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 53). — Refuse le serment (t. XXII, p. 17).

Leclerc, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou*. Remplace Milscent, démissionnaire (t. XIX, p. 740); — prête le serment civique et est admis (*ibid.*). = Parle sur les assignats (t. XX, p. 265).

Leclerc, *député suppléant de la sénéchaussée d'Auvergne*. — Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Leclerc, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la question des libelles (t. XI, p. 172), — sur l'impressiom des procès-verbaux (p. 725). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 685 et suiv.). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 594). = Fait un rapport sur la fabrication des assignats (t. XXIV, p. 473). = Parle sur la création des petits assignats (t. XXV, p. 430). = Parle sur la fabrication des petits assignats (t. XXVI, p. 274), (p. 733), (p. 734). = Fait un rapport sur la fabrication du papier destiné à la confection des assignats (t. XXVII, p. 2). = Fait un rapport sur les règlements concernant les ouvriers qui travaillent aux papeteries (t. XXVIII, p. 655 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la disposition qu'il convient de faire des formes qui ont servi à la fabrication du papier des assignats (t. XXIX, p. 380). = Présente un projet de décret relatif à la fabrication des assignats de 200 et de 300 livres (t. XXX, p. 564.

Leclerc de Juigné. Voir *Juigné* (*Leclerc de*).

Leclerq, *député des communes du bailliage de Vermandois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Le Couteulx de Canteleu, *député du tiers état de la ville et du bailliage de Rouen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la caisse d'escompte (t. IX, p. 592). = Parle sur la caisse d'escompte (t. X, p. 136), (p. 159 et suiv.), (p. 392 et suiv.). — Lit le rapport des commissaires nommés pour l'examen des projets de banque (p. 630 et suiv.). — Parle sur un incident soulevé par Duport (p. 668). — Demande, au nom de Necker, des modifications de pure forme aux décrets sur les caisses d'escompte et de l'extraordinaire (p. 690). = Parle sur l'arrestation des lingots d'or faite par le district des Cordeliers (t. XI, p. 57). — Nommé caissier de la caisse de l'extraordinaire, demande les ordres de l'Assemblée (p. 114); — se rend au vœu de l'Assemblée en refusant cette fonction (p. 115). — Parle sur la formation d'un comité d'impositions et sur la proposition de l'abbé Maury relative au luxe (p. 231), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 328 et suiv.). — Donne sa démission de trésorier général de l'extraordinaire (p. 351). — Parle sur la perception des impositions de 1790 (p. 397). = Parle sur la nomination de quatre commissaires chargés de surveiller les opérations de la caisse d'escompte (t. XII, p. 312), — sur les lettres de change expédiées pour le service de la marine et des colonies (p. 354), — sur les caisses territoriales (p. 373), sur la compagnie des Indes (p. 350 et suiv.), — (p. 537 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 91), — sur une demande de crédit (p. 92). = Fait un rapport sur les assignats

Le Couteulx de Canteleu, *député* (*Suite*).

(t. XV, p. 452). — Parle sur l'exportation des armes (t. XVI, p. 93 et suiv.). — Présente des projets de décret sur la contribution patriotique (p. 94), — sur la fonte des cloches (p. 168), — sur la dette publique (p. 172 et suiv.), — sur l'hôpital général de Rouen (p. 220), — sur un versement de 30 millions de billets au Trésor royal (p. 366), — sur une députation d'Avignon (p. 451). — Présente un tableau de la contribution patriotique (p. 470), — un projet de décret sur la circulation des billets de caisses (p. 563 et suiv.). — Parle sur les désordres commis en mer (p. 679). — Fait des rapports sur l'état actuel de la contribution patriotique (t. XVII, p. 185), — sur les assignats (p. 186), (p. 341 et suiv.), — sur la question des relations extérieures (p. 399). — Défend son rapport sur les assignats (p. 400). — Présente des projets de décret sur les assignats et sur les billets de la caisse d'escompte (t. XVIII, p. 68). — Parle sur le Trésor public (p. 712). — Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 243 et suiv.). = Sa lettre sur la compétence des juges de commerce (t. XX, p. 188 et suiv.). — Parle sur le recouvrement des impôts (p. 280). — Fait un rapport sur les receveurs des districts (p. 391 et suiv.). — Parle sur les receveurs des districts (p. 397). — Présente un projet de décret sur la clôture de Paris (p. 541 et suiv.). — Demande que l'Assemblée donne des injonctions pour la rentrée des fonds publics (p. 591). — Fait un rapport sur des nominations de receveurs de districts (p. 750). = Présente des projets de décrets sur la mise en activité du tribunal de district de Mayenne (t. XXI, p. 202), — sur la validité de l'élection du sieur Chambos aux fonctions de receveur de district (*ibid.*). — Parle sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (p. 203). — Présente des projets de décrets sur les hôpitaux de Rouen (p. 482 et suiv.), — sur les receveurs des dons patriotiques (p. 577 et suiv.), — sur les receveurs généraux (p. 578), — sur les receveurs de district (p. 681). = Présente un projet de décret sur la perception de la contribution patriotique (t. XXII, p. 45). — Parle sur le droit de timbre (p. 89 et suiv.). — Présente des tableaux sur la situation de la contribution patriotique (p. 155 et suiv.), — un projet de décret sur une attribution de frais de route à des prisonniers élargis (p. 360 et suiv.). — Fait un rapport sur la contribution patriotique des ecclésiastiques (p. 582 et suiv.). = Fait un rapport sur la contribution patriotique (t. XXIII, p. 139). — Sa motion relative à un décret sur la caisse de l'extraordinaire (p. 580 et suiv.). = Présente un état de situation des contributions patriotiques au 28 février 1791 (t. XXIV, p. 3 et suiv.), — une requête de deux prisonniers (p. 181). — Fait une motion sur l'enceinte de Paris (p. 387). — Parle sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490), (p. 491), — sur le brûlement des assignats (p. 492), — sur les colonies (p. 591 et suiv.), (p. 596), — sur le traitement des ministres (p. 704 et suiv.). = Parle sur la profession de courtier et d'agent de change (t. XXV, p. 99), — sur l'organisation de la marine (p. 199), — sur la fonte des cloches pour les mettre en monnaie (p. 485), — sur la création de petits assignats (p. 624 et suiv.). — Fait un rapport sur un prêt à faire, par la caisse de l'extraordinaire, aux hôpitaux de Rouen (p. 709 et suiv.). = Parle sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (t. XXVI, p. 258 et suiv.). = Présente des projets de décret tendant à autoriser les municipalités d'Orléans et de Nantes à emprunter (t. XXVII, p. 97 et suiv.), — les défend (p. 98). — Fait un rapport sur le compte rendu de MM. Anson et de Virieu, trésoriers de l'Assemblée nationale pour les dons patriotiques (p. 288 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 444). — Prévient l'Assemblée du tumulte qui se produit dans les Tuileries à l'occasion de l'arrivée des courriers qui ont accompagné le roi (p. 527), (p. 528). = Rend compte de l'arrestation du vaisseau l'*Africain* (t. XXVIII, p. 3 et suiv.). — Fait un rapport sur les secours provisoires que pourront exiger les besoins pressants et momentanés des hôpitaux du royaume (p. 40 et suiv.); — le défend (p. 42). — Rend compte du résultat de la visite du vaisseau l'*Africain* (p. 445). = Donne lecture de l'arrêté du département de la Seine-Inférieure concernant les mesures à prendre pour la résidence des fonctionnaires publics ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment (t. XXIX, p. 105 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXX, p. 173 et suiv.). — Fait un rapport sur les secours à accorder aux hôpitaux du royaume (p. 193 et suiv.). = Fait un rapport sur l'établissement dans chaque département d'un payeur général chargé d'y acquitter les dépenses publiques (t. XXXI, p. 266 et suiv.).

Lecouteulx de La Norraye. (Son affaire avec la Compagnie des Indes). — Voir *Indes* (Compagnie des), § 5.

Le Coz, *évêque de Rennes*. Varin annonce son installation (t. XXV, p. 669).

Le Déan, *député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité de la marine (t. XVI, p. 219).

Le Déist de Botidoux, *député suppléant de la sénéchaussée de Ploërmel*. — Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141). = Remplace Robin de Morhéry, démissionnaire (t. XV, p. 632). = Parle sur la fédération des gardes nationales (t. XVI, p. 119), — sur les biens nationaux (p. 456), — sur les troubles de Nîmes (p. 509). = Parle sur le passage des Autrichiens (t. XVII, p. 392), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 438), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 489), (p. 490), — sur les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657). = Parle sur l'Académie française (t. XVIII, p. 92), — sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 121), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 150), — sur l'affaire d'Espagne (p. 291 et suiv.). — sur la dette publique (p. 592 et suiv.). = Parle sur les dépenses (t. XX, p. 281), — sur la législation domaniale (p. 326 et suiv.). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 78), — sur les troubles de Lyon (p. 558). — Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 481), (p. 482), (p. 594). = Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 491). = Parle sur la réunion d'Avignon à la France (t. XXVI, p. 366), sur les baux à convenant (p. 489), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 741). = Parle sur

Le Délist de Botidoux, *député* (*Suite*).

l'impression d'un discours des enfants de Paris (t. XXVII, p. 281), — sur la fuite du roi (p. 393).

Le Febvre, *député du clergé du bailliage d'Amiens et Ham*. Parle sur les douanes (t. XXV, p. 272).

Lefebvre de Chailly, *député des communes du bailliage de Rouen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97).

Lefèvre-d'Ormesson (De Paule), *premier président du parlement de Paris*. Présente à l'Assemblée nationale l'hommage du respect et de la reconnaissance de la Compagnie (t. VIII, p. 262).

Lefèvre-Duprey, *député du tiers état de la province d'Artois*. Demande un passeport (t. XXVII, p. 743).

Lefort, *député des communes du bailliage d'Orléans*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lefort, *député des communes du bailliage de Rouen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, *député du clergé du Dauphiné*. Parle pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 27). — Nommé commissaire-conciliateur (p. 32); — donne sa démission (p. 37). — Propose d'envoyer au roi une députation pour lui présenter les hommages du clergé et d'inviter les deux autres ordres à y participer (*ibid.*). — Son discours, en venant, à la tête de la majorité du clergé, se réunir aux communes (p. 141). — Dépose sur le bureau la liste des membres du clergé qui ont voté la vérification en commun (p. 142); — demande communication du procès-verbal des vérifications de pouvoirs déjà faites (*ibid.*). — Précède les 151 ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (p. 149); — son discours à cette occasion (*ibid.* et p. suiv.). — Parle au nom de la députation du Dauphiné (p. 159). — Sa motion tendant à faire entrer un ecclésiastique de chaque généralité dans les comités formés par les généralités (p. 163). — Appuie l'avis de l'évêque de Langres au sujet de l'arrestation de quelques gardes-françaises (p. 176). — Nommé président de l'Assemblée nationale (p. 186); — son discours d'entrée en fonctions (*ibid.*). — Affirme le droit de parler (p. 198). — Répond à une députation des électeurs de Paris (p. 199). — Propose une solution à la question du mandat impératif (p. 207). — S'élève contre la vivacité des expressions de l'abbé Grégoire relatives au renvoi de Necker (p. 228). — Rapporte la réponse du roi à la députation chargée de lui demander l'éloignement des troupes et de lui exprimer le regret du renvoi de Necker et des autres ministres (p. 229). — Ses réponses au roi qui était venu déclarer à l'Assemblée nationale qu'il se fiait à elle et qu'il avait donné l'ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles (p. 236 et suiv.) — Ecrit au premier président du parlement de Paris à propos de la communication d'un arrêté du parlement qui aurait dû être faite par une députation (p. 246). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 249). — Parle contre l'arrestation de l'abbé

Le Franc de Pompignan, *député* (*Suite*).

Maury à Péronne (p. 280). — Le roi lui donne la feuille des bénéfices (p. 341). — Offre les biens ecclésiastiques comme gage de l'emprunt de 30 millions (p. 375).

Le François, curé de Mutrécy, *député du clergé du bailliage de Caen*. Parle contre la suppression des dîmes sans indemnité (t. VIII, p. 385).

Legendre, *député du tiers état de la sénéchaussée de Brest*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la marine (t. XI, p. 184). = Membre du comité de la marine (t. XVI, p. 219). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 723).

Legendre (Dame et fils). — Voir *Paris* (Ville de), § **5**.

Législation criminelle.

Formation du comité de législation criminelle et noms de ses membres (14 septembre 1789, t. VIII, p. 641).

Rapport par de Beaumetz au nom du comité chargé de proposer à l'Assemblée un projet de décret relatif à la réformation provisoire de la procédure criminelle (29 septembre 1789, t. IX, p. 213 et suiv.); — lecture par Thouret de ce projet de décret (*ibid.* p. 217 et suiv.); — discussion : Le Pelletier de Saint-Fargeau, Brocheton, de Lachèze, duc de La Rochefoucauld, Goupil de Préfeln (3 octobre, p. 339); — reprise de la discussion interrompue par des clameurs (5 octobre, p. 348); — adoption des quinze premiers articles (8 octobre, p. 387); — adoption des articles 16 et 17 (9 octobre, p. 389 et suiv.); — adoption des articles 18, 19, 20 et 21 (*ibid.* p. 392 et suiv.); — adoption de l'article 21 proposé par Guillotin, et des articles 23, 24, 25, 26, 27 et 28 (*ibid.* p. 393); — article additionnel proposé par un membre (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Proposition, par Guillotin, de six *articles relatifs aux suppliciés* (*ibid.*); — addition de douze articles proposée par Guillaume (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 394); — adoption du préambule (*ibid.*); — l'Assemblée décrète la présentation de ce preambule et de ses 28 articles votés (*ibid.*); — lecture de ces 28 articles (*ibid.* et p. suiv.). = Discussion de la motion de Guillotin sur les suppliciés : Guillotin, duc de Liancourt (30 novembre 1789, t. X, p. 346); — adoption du premier article proposé par Guillotin (*ibid.*); — mémoire de Champion de Cicé, garde des sceaux, explication de la nouvelle loi sur la jurisprudence criminelle (9 décembre, p. 459 et suiv.); — article additionnel proposé par Grelet de Beauregard (12 décembre, p. 525 et suiv.); — renvoi au comité (*ibid.*) p. 526). = Rapport par Tronchet sur le mémoire du garde des sceaux concernant les difficultés qui se sont élevées pour l'exécution du décret des 8 et 9 octobre dernier sur la procédure criminelle (24 décembre 1789, t. XI. p. 3 et suiv.). = Discussion des articles proposés par Guillotin sur les lois criminelles : Papin, Guillotin (21 janvier 1790, t. XI, p. 278); — renvoi des articles 2 et 4 au comité des sept (*ibid.*); — discussion de l'article 3 proposé comme article 2 (*ibid.*); — abbé Maury, Barnave, Emmery, Larreyre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 279); — discussion de l'article 5 proposé comme

Législation criminelle (*Suite*).

article 3 : Lanjuinais, Le Pelletier de Saint-Fargeau (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*); — discussion de l'article 6 devenant le 4e : Guillotin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) ; — texte des articles adoptés (*ibid.*) — Opinion, non prononcée, du comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.). = Rapport par Briois de Beaumetz sur l'interprétation du décret d'octobre 1789 (23 mars 1790, t. XII, p. 329 et suiv.); — projet y relatif (*ibid.*, p. 332 et suiv.), — adoption des 4 premiers articles (27 mars, p. 380); — discussion sur l'article 5 : de Robespierre, Prieur, Mougins de Roquefort (*ibid.*) ; — renvoi au comité (*ibid.*); — article additionnel présenté par Gaultier de Biauzat et également renvoyé au comité (*ibid.*). — Suite de la discussion : Briois de Beaumetz-rapporteur, Goupil de Préfeln, Boutteville-Dumetz, Fréteau (21 avril 1790, t. XIII, p. 164); — adoption de l'article 5 modifié (*ibid*) ; — article 6 : Goupil de Préfeln, Mougins de Roquefort (*ibid.*) ; — adoption avec modifications, sauf rédaction (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 7 à 10 (*ibid.*); — article 11 : Goupil de Préfeln, Mougins de Roquefort (*ibid.*); — adoption avec modifications sauf rédaction (*ibid.*). — Points complémentaires à introduire dans le décret : Briois de Beaumetz, un député, Fréteau, Briois de Beaumetz, Prieur, Fréteau, Prieur, Grellet de Beauregard (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi aux comités de la législation criminelle et militaire (*ibid.* p. 165). — Projet de rédaction des articles décrétés pour l'interprétation de la loi provisoire des 8 et 9 octobre 1789 sur la réformation de l'ordonnance criminelle, présenté par Briois de Beaumetz, au nom du comité de jurisprudence criminelle (22 avril 1790, t. XV, p. 246); — adoption (*ibid.*); — addition à l'article 14, demandée par Lemercier et combattue par Briois de Beaumetz (23 avril, p. 263 et suiv.); — adoption (*ibid.*, p. 264); — projet de décret sur les conseils de guerre dont les principales dispositions consistent à rendre la procédure publique et à donner un conseil à l'accusé (28 avril, p. 316); — discussion : de Robespierre, Alexandre de Lameth, Démeunier, Garat aîné, Prieur, chevalier de Murinais, de Sillery, Barnave, de Cazalès, Charles de Lameth, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle attendra le travail définitif des comités de Constitution et militaire réunis, sur l'organisation des conseils de guerre (*ibid.* p. 317). = Lecture par Briois-Beaumetz du projet d'instruction sur la procédure criminelle (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 532). — Adoption d'un article additionnel au décret sur la procédure criminelle relatif à la nomination des huissiers des tribunaux criminels (29 septembre, p. 636).

Législation criminelle. Voir *Comité de législation criminelle*.

Législation domaniale. Rapport y relatif par Enjubault de Laroche (8 novembre 1790, t. XX, p. 316 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 322 et suiv.); — adoption sans discussion des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.* p. 325 et suiv.); — article 5 : Boussion, Merlin (*ibid.* p. 326); — adoption de l'article amendé (*ibid.*) (les articles 6, 7, 8, 9 et 10 ont été décrétés les 9 mai et 13 août précédents) : Voir *Apanages* (13 août 1790, t. XVIII, p. 47). — *Biens domaniaux* (9 mai 1790, t. XV, p. 451). — Voir en outre le rappel des articles décrétés (8 novembre 1790, t. XX, p. 323 et 324)—adoption de l'article 11 amendé par Tronchet (*ibid.*) (l'article 12 a été décrété le 6 août précédent) : Voir la mention de cet article décrété (8 novembre 1790, t. XX, p. 324); — article 13 : Le Déist de Botidoux (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 327); — adoption de l'article 14 sans discussion (*ibid.*); — adoption de l'article 15 sans discussion (*ibid.* et p. suiv.); (les articles 16, 17 et 18 ont été adoptés le 13 août : Voir ces articles t. XX, p. 323 et 324); — adoption sans discussion des articles 19, 20 et 21 (*ibid.* p. 328); et des articles 22 à 39 (11 novembre, p. 376 et suiv.); — texte définitif (22 novembre, p. 653 et suiv.).

Législation domaniale. — Voir *Domaines nationaux*, § **3**.

Législature. Sa durée.—Voir *Constitution*, § **4**.

Législature (Fin de la). — Voir *Assemblée nationale*.

Législature (Nouvelle). Proposition de Cazalès tendant à fixer un jour pour en déterminer l'époque (17 février 1790, t. XI, p. 621); — discussion : Gaultier de Biauzat, Cazalès, comte de Mirabeau, de Bouville, de Cazalès, Goupil de Préfeln, de Cazalès, Malès, Guillaume, de Menou, de Cazalès, Lucas, de Menou, Dom Gerle, de Bouville, de Volney, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 623). — Opinion, non prononcée, de Bouville (p. 632 et suiv.).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant que les citoyens députés à la première législature se réuniront le 1er octobre 1791, à 9 heures du matin (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 314).

Le Goazre de Kervelegan, *député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Secrétaire (t. XII, p. 668).

Le Golias, *député des communes de la sénéchaussée de Carhaix*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Legrand, *député du tiers état du bailliage de Berry*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Répond à l'appel général (p. 90).—Fait une motion tendant à faire arrêter que l'Assemblée se constituera en Assemblée nationale et qu'elle ne pourra être entravée dans ses délibérations par aucun droit de *veto* (p. 122). — Signe le Serment du Jeu de Paume (p. 138).—Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165). — Présente une adresse d'adhésion de la ville de Châteauroux (p. 181). — Demande que le chef de la milice bourgeoise soit choisi à la pluralité des suffrages (p. 253).—Parle sur le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 265), — pour la permanence (p. 584). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 219), — sur les conditions d'éligibilité (p. 469), p. (470). — Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 42 et suiv.). = Parle sur les octrois (t. XI, p. 318), — sur les ordres religieux (p. 544), — sur les

Legrand, *député* (*Suite*).

droits féodaux (p. 687), (p. 765). = Parle sur l'affaire des Suisses fribourgeois (t. XV, p. 631). = Fait une proposition relative à la compétence des assemblées de district et de département (t. XVI, p. 26). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 112), — sur la mort de Franklin (p. 170), — sur la perception des dîmes et champarts (p. 244), — sur les biens nationaux (p. 471), — sur les fondations et patronages laïques (p. 598), — sur les diocèses (p. 740). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 51), — sur les troubles de Montauban (p. 273), — sur le traitement du clergé actuel (p. 318), — sur le pouvoir judiciaire (p. 582). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 649), (p. 668), (p. 675), — sur la constitution civile du clergé (p. 685), — sur la contribution foncière (p. 687), — sur la contribution personnelle (p. 771), (p. 772). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), — sur les bénéfices (p. 190), — sur la propriété foncière (p. 263), (p. 264), — sur le tribunal de cassation (p. 516). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 205), — sur la contribution foncière (p. 368), — sur des troubles dans le Lot (p. 457), — sur les ponts et chaussées (p. 476), — sur les offices (p. 510), (p. 525), (p. 527), (p. 538), — sur la police (p. 707). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 449), — sur la situation des vicaires (p. 489), — sur le pouvoir judiciaire (p. 528), — sur le choix des vicaires (p. 598). = Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Troyes (t. XXIV, p. 86 et suiv.). — Parle sur l'admission à la barre des vicaires des paroisses supprimées (p. 88). — Présente un projet de décret sur les paroisses de Beauvais (p. 143 et suiv.). — Parle sur les contributions (p. 148), — sur les baux emphytéotiques (p. 198), (p. 200), — sur la régence (p. 331 et suiv.), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 522), — sur l'avancement des militaires appartenant à l'Assemblée (p. 623). — Présente un projet de décret sur les paroisses de Noyon (p. 659), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). — Fait un rapport sur le traitement des curés supprimés (p. 719 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 198), (p. 216), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 362). — Présente un projet de décret sur les circonscriptions des paroisses de plusieurs villes (p. 364). — Parle sur les troubles d'Avignon (p. 381). — Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Dijon (p. 553). — Parle sur le droit d'affiche (p. 698). = Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (t. XXVI, p. 118), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 228), — sur les actes de l'état civil (p. 237 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Nord (p. 310 et suiv.). — Parle sur la comptabilité (p. 411). — Présente un projet de décret sur la circonscription des paroisses de Péronne, Néelle, Montdidier, Doullens, Ham et Abbeville (p. 575 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le traitement des fonctionnaires ecclésiastiques (p. 599 et suiv.). — Parle sur le Code pénal (p. 687), (p. 739 et suiv.), (p. 740). = Présente un projet de décret concernant les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Pas-de-Calais (t. XXVII, p. 3); — le défend (p. 4). — Parle sur le code pénal (p. 5), (p. 6), — sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (p. 60), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 81), (p. 86), — sur le code pénal (p. 296), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 331), — sur les fournitures de l'armée (p. 419), — sur la fuite du roi (p. 446), — sur les nouvelles impositions (p. 502), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 588), (p. 589), — sur l'arriéré de la comptabilité (p. 704), (p. 705), — sur le déficit de la caisse de la marine de Toulon (p. 742), — sur la police municipale (p. 748). = Parle sur l'arrestation du vaisseau l'*Africain* (t. XXVIII, p. 5), — sur la police municipale (p. 7), — sur la présence de l'Assemblée au *Te Deum* pour la commémoration du 14 juillet (p. 206), — sur l'adresse aux Français (p. 363), — sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 393), — sur les troubles de Paris (p. 402), — sur l'action de la force publique (p. 653), (p. 654). = Parle sur la garde nationale parisienne (t. XXIX, p. 179 et suiv.). — Présente des projets de décret sur les mesures à prendre à l'occasion des troubles survenus dans différents départements par le fait des prêtres non conformistes (p. 181 et suiv.), (p. 183). — Parle sur les dettes des communes (p. 197), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 226), — sur les assemblées électorales (p. 240).

Legrand de Champrouet, *député suppléant du tiers état du Dauphiné*. Remplace Mounier, démissionnaire (t. XI, p. 45.).

Le Gris, *citoyen de Paris*. Donne 300 livres pour la solde des gardes nationales qui iront aux frontières (t. XXVII, p. 545 et suiv.).

Le Guen de Kérengal, *député du tiers état de la sénéchaussée de Lesneven*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande la suppression de tous les privilèges (p. 345 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 309).

Le Guillou de Kérineuf, *député du tiers état de la sénéchaussée de Quimper*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Démissionnaire (t. XI, p. 704).

Le Havre. — Voir *Havre* (Ville du).

Lejeans, *député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur la division du royaume (t. XX, p. 408). = Présente un projet de décret relatif au palais de justice de la ville d'Aix (t. XX, p. 16).

Lelay de Grantugen, *député du tiers état de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Sa motion sur les guévaises et le domaine congéable (t. IX, p. 169). = Son opinion, non prononcée, sur les domaines congéables (t. XXV, p. 728 et suiv.). = Parle sur les baux à convenant (t. XXVI, p. 490). = Parle sur les lois rurales (t. XXVIII, p. 450).

Leleu de la Ville-aux-Bois, *député du tiers état du bailliage de Vermandois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 590). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 349), — sur le procès-verbal (p. 600). = Parle sur les dons patriotiques (t. XII, p. 64). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 148.) (p. 149). = Parle sur la municipalité de Paris (p. 461), — sur les congés (p. 513). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur l'armée (p. 163), (p. 365). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 14 et suiv.). — Fait un rapport sur les élections municipales dans la ville d'Huningue (p. 755). = Parle sur la contribution personnelle (t. XXI, p. 348). — Secrétaire (p. 755). = Parle sur l'imposition des ecclésiastiques (t. XXII, p. 82), — sur l'inexactitude de certains membres (p. 415). = Parle sur les agents de change (t. XXIV, p. 405), — sur les mines (p. 416), — sur les brevets d'invention (p. 483). = Parle sur le code pénal (t. XXVI, p. 731). = Parle sur les procès-verbaux des séances tenues sous la présidence de Mirabeau (t. XXVII, p. 19), — sur le service des ports (p. 395). — Présente un projet de décret tendant à faire rapporter l'arrêté du département de Paris, pris à la suite de la fuite du roi, portant suspension de la distribution des lettres dans Paris et à faire ordonner que le service de la poste aux lettres ne souffrirait aucune interruption (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXVIII, p. 704). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 369 et suiv.), (p. 390 et suiv.), (p. 457). — Fait un rapport sur la procédure commencée contre le sieur Gamache pour crime de lèse-nation (p. 761 et suiv.), — le défend (p. 763 et suiv.). = Présente un projet de décret relatif à la navigation des rivières de Juine et d'Essonnes (t. XXX, p. 609).

Le Maignan, *député des communes de la sénéchaussée d'Anjou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Le Mans (Ville). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 745), (t. XXIII, p. 121), (p. 137), (p. 168), (p. 204). — *Impositions locales*, § **31**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **9**.

Le Maréchal, *député des communes du bailliage d'Evreux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lemercier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saintes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Réclame l'impression de la seconde section de l'état des pensions (t. X, p. 493). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 45 et suiv.). = Propose une addition à l'article 14 du décret sur la réformation provisoire de la justice criminelle (t. XV, p. 263 et suiv.); — la défend (p. 264). = Parle sur une motion concernant une séance spéciale pour les adresses (t. XVI, p. 233). = Parle sur la division du royaume (t. XIX, p. 20 et suiv.). — Propose une modification à l'article 7 du décret du 2 septembre 1789 sur l'exclusion des membres des directoires des nouveaux tribunaux (p. 501 et suiv.). = Parle sur la police (p. 708). = Parle sur l'annulation de l'élection d'un sieur Rondeau, juge (t. XXII, p. 352). = Parle sur la police de la navigation (t. XXIX, p. 288).

Lemercier, *député* (*Suite*).

Lemoine, *député des communes de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lemoine de Belle-Isle, *député de la noblesse du bailliage de Chaumont en Vexin*. Demande le remboursement des justices seigneuriales données en engagement et par le roi (t. VIII, p. 365).

Lemoine de La Giraudais, *député des communes de la sénéchaussée de Fougères, Hédé et Saint-Aubin-du-Cormier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Le Mulier de Bressey, *député de la noblesse du bailliage de Dijon*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44).

Le Noir de La Roche, *député des communes de la prévôté et vicomté de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lenty (De). — Voir *Chastenay de Lenty*.

Léopold II, *empereur d'Autriche*. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) dénonce son prétendu manifeste (8 mai 1791, t. XXV, p. 667); — lettre de Montmorin y relative (*ibid.*).

Le Pelletier de Saint-Fargeau, *député de la noblesse de la ville de Paris*. Sa déclaration en remettant ses pouvoirs (t. VIII, p. 172). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 189). — Propose d'envoyer une adresse au roi pour demander le rappel de Necker et le rétablissement de la garde bourgeoise (p. 228). — Excuse le parlement de Paris, dont il est membre, de ne pas envoyer par une députation son arrêté du 16 juillet 1789 (p. 244). — Parle pour la validation de l'élection du cardinal de Rohan (p. 268). — Lit, au nom du comité de rédaction, un projet d'adresse au roi (p. 485 et suiv.). — Demande que l'on fixe la durée de la législature (p. 616 et suiv.). — Parle sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 642). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 220), — sur la procédure criminelle (p. 339), — sur les conditions d'éligibité (p. 470), (p. 478). — Fait un rapport sur des violences exercées contre un habitant de Gien, accusé d'avoir monopolisé du blé (p. 495). = Demande la lecture du plan général du comité des finances, pour le comparer au mémoire de Necker sur la caisse d'escompte (t. X, p. 67). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 343 et suiv.), (p. 344), (p. 494), — sur la dévastations des forêts (p. 503), — sur la peine de mort (p. 720). = Parle sur les limites du département de Paris (t. XI, p. 236), — sur la procédure criminelle (p. 279), — sur l'état des juifs (p. 365). — Parle sur les retards apportés à l'acceptation des décrets relatifs à la constitution de l'armée (t. XII, p. 293). — Propose l'élargissement provisoire des accusés condamnés par des jugements prévôtaux à des peines autres que des peines afflictives (p. 458). = Parle sur le pou-

Le Pelletier de Saint-Fargeau, *député* (*Suite*).

voir judiciaire (t. XV, p. 430), — sur le droit de paix et de guerre (p. 584 et suiv.). = Parle sur la suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 375). — Président (p. 395); — son discours d'installation (*ibid.*). — Répond à une députation d'Avignon (p. 477); — à une adresse d'une députation de Seine-et-Oise (*ibid.*), (p. 478), — au discours d'une députation de la basoche de Paris (*ibid.*). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 700). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 703). = Parle sur le manifeste du prince de Conde (t. XVII, p. 395), — sur le pouvoir judiciaire (p. 670 et suiv.), (p. 702), (p. 754 et suiv.). = Parle sur des attaques dirigées contre Paoli (t. XX, p. 74). — Propose un projet de décret relatif aux débiteurs d'arrérages ou de remboursements de cens (p. 425). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 516), (p. 554), — sur les brevets de retenue (p. 692). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 309 et suiv.), (p. 421), (p. 727). = Parle sur les dépenses (t. XXIII, p. 292). = Propose d'étendre aux grands rois les honneurs décrétés pour les grands hommes (t. XXIV, p. 559), (p. 560). — Parle sur un amendement de Bouche à une motion de Robespierre (p. 624). — Fait un rapport sur la responsabilité ministérielle (p. 625 et suiv.). = Fait un rapport sur le projet de code pénal (t. XXVI, p. 309) — Parle sur les commissaires du roi près les tribunaux (p. 617). — Défend son rapport sur le projet de Code pénal (p. 617), (p. 685), (p. 687 et suiv.), (p. 688 et suiv.), (p. 689), (p. 690), (p. 710), (p. 711), (p. 712), (p. 719), (p. 720 et suiv.), (p. 721 et suiv.), (p. 724), (p. 725), (p. 726), (p. 727), (p. 731), (p. 736), (p. 737), (p. 738), (p. 739), (p. 755). = Défend son rapport sur le projet du Code pénal (t. XXVII, p. 4), (p. 5), (p. 6), (p. 7), (p. 8), (p. 9), (p. 10), (p. 11 et suiv.), (p. 12), (p. 50), (p. 51), (p. 52), (p. 53), (p. 64), (p. 65), (p. 67), (p. 68), (p. 69 et suiv.), (p. 242), (p. 243), (p. 244), (p. 245), (p. 546), (p. 247 et suiv.), (p. 248), (p. 276), (p. 277), (p. 292 et suiv.), 293 et suiv.), (p. 296), (p. 297), (p. 298), (p. 302), (p. 303), (p. 304), (p. 306), (p. 307), (p. 308), (p. 309), (p. 390), (p. 611), (p. 616). — Parle sur la police municipale (p. 744), (p. 746), (p. 748). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 7), (p. 25), (p. 30), (p. 51). — Parle sur la Constitution (p. 265). = Parle sur le code pénal (t. XXXI, p. 81), (p. 87). — Fait la relue de tous les articles décrétés relativement au Code pénal (p. 325 et suiv.).

Le Poutre, *député des communes du bailliage de Lille*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Le Puy (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **41**.

Le Reffait, *député des communes du bailliage et ville de Rouen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Le Roux, curé de Saint-Pol, *député du clergé de la province d'Artois*. Parle sur les biens ecclésiastiques (t. IX, p. 631).

Le Roux, *député du bailliage d'Amiens et Ham*. Président d'âge de l'assemblée des communes (t. VIII, p. 28). — Présente un projet de règlement de police intérieure (p. 31). — Répond à l'appel général (p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Le Sacher de La Palière, *député des communes du bailliage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Le Scène des Maisons, *commissaire médiateur envoyé par le roi dans le pays d'Avignon et le Comtat Venaissin*. Fait un rapport sur sa mission (t. XXX, p. 438 et suiv.). — Se défend des accusations portées contre lui par l'abbé Maury (p. 614 et suiv.), (p. 616 et suiv.).

Lescurier, *député des communes du bailliage de Saint-Flour*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lesdiguières (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bonne* (t. XIV, p. 39).

Lèse-nation (Crimes de).

§ **1er**. — Arrêté pris le 22 juillet 1790 par les électeurs de Paris portant que toutes personnes arrêtées sur le soupçon de crime de lèse-nation seront conduites à la prison de l'Abbaye de Saint-Germain et que deux électeurs feront part de cette disposition à l'Assemblée nationale (23 juillet 1789, t. VIII, p. 266). — Députation de la commune de Paris expliquant l'arrêté pris par les électeurs le 22 juillet au sujet de la punition des crimes de lèse-nation et déclarant qu'ils n'avaient point entendu prononcer la grâce de ceux qui seraient prévenus, accusés et convaincus de crimes de lèse-nation (31 juillet, p. 313).

— L'Assemblée déclare que la poursuite des crimes de lèse-nation appartient aux représentants de la nation et qu'elle indiquera dans la Constitution, le tribunal devant lequel sera traduite toute personne accusée de ces sortes de crimes (23 juillet 1790, t. VIII, p. 267); — arrêté confirmant cette déclaration (31 juillet, p. 314).

§ **2**. — Motion de Cazalès tendant à faire définir le crime de lèse-nation (25 novembre 1789, t. X, p. 257); — adoption de l'ajournement demandé par Target (*ibid.*)

§ **3**. — Projet de décret, présenté au nom du comité des recherches, par Goupil de Préfeln, et portant que les juges des lieux où un crime de cette espèce aurait été commis pourront informer et interroger les accusés, à la charge de renvoyer ensuite la procédure et les accusés au Châtelet (7 janvier 1790, t. XI, p. 115); — ajournement voté sur la proposition d'Arthur Dillon qui demande, au préalable, la définition de ce crime (*ibid.*); — discussion du projet de décret : Goupil de Préfeln, Lanjuinais, Guillaume, Boutteville-Dumetz (12 janvier, p. 169); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.*).

§ **4**. — Adresse du district des Cordeliers tendant au remplacement du Châtelet par un Grand-Juré chargé de connaître des crimes de lèse-nation (22 avril 1790, t. XV, p. 251 et suiv.).

§ **5**. — Invitation faite en séance au comité ecclésiastique de se réunir immédiatement pour prendre connaissance d'un paquet concer le cardinal de Rohan (30 juillet 1790, t. A p. 433); — rapport par Chasset, au nom du comité ecclésiastique, sur les faits reproch

Lèse-nation (Crimes de) (*Suite*).

cardinal, enlèvement des meubles de l'évêché de Strasbourg, absence illimitée de l'Assemblée et présence à la Diète, comme prince de l'Empire (*ibid.* p. 437); — projet de décret ordonnant l'inventaire des meubles, en défendant toute distraction et mandant le cardinal pour rendre compte de sa conduite (*ibid.*); — discussion : abbé Maury, abbé d'Eymar, abbé Maury, Rewbell, abbé d'Eymar, Le Déist de Botidoux, abbé d'Eymar, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 438).

§ **6**. — Dénonciation de Malouet contre l'*Ami du peuple* et les *Révolutions de France et de Brabant* (31 juillet 1790, t. XVII, p. 450 et suiv.); — discussion : Defermon, abbé Royer, de Croix (*ibid.* p. 451); — adoption d'un projet de décret présenté par Malouet et tendant à mander, séance tenante, le procureur du roi au Châtelet de Paris (*ibid.*); — admis à la barre, il donne l'assurance de son empressement à obéir aux ordres de l'Assemblée (*ibid.* p. 452). — Texte de la dénonciation de Malouet, publiée par lui (p. 454 et suiv.); — autre dénonciation, de Mirabeau le jeune (p. 459 et suiv.); — addition au décret voté à la demande de Malouet, proposée par Rabaud de Saint-Etienne, à l'égard des écrits provoquant à l'invasion du royaume (1er août, p. 485 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 486); — lettre justificative de Camille Desmoulins, dénoncé par Malouet (2 août, p. 506); — incident : le Président (d'André), Malouet, le Président, un membre, Robespierre, le Président (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Pétion demande qu'on explique le décret rendu le 31 juillet (2 août 1790, t. XVII, p. 508 et p. suiv.): — Discussion : Gaultier de Biauzat, Cottin, de Toulongeon, Pétion, Alexandre de Lameth, Malouet, Pétion, Malouet, Rœderer, Camus (*ibid.* p. 509 et suiv.); — décret portant qu'il ne pourra être intenté aucune action contre les écrits publiés jusqu'à ce jour, sauf celui : *C'en est fait de nous*, et qu'il sera présenté un mode d'exécution du décret du 31 juillet (*ibid.* p. 510). — Voir ci-dessous, § **8**.

§ **7**. — Proposition de Rabaud de Saint-Etienne tendant à la création d'un jury pour connaître des délits de lèse-nation (1er août 1790, t. XVII, p. 486); — discussion : Garat aîné, Mougins de Roquefort, Brillat-Savarin, Dubois de Crancé (*ibid.*); — fixation au lendemain soir de la réception des dénonciations des écrits incendiaires (*ibid.*); — rejet de la proposition de Rabaud de Saint-Etienne (*ibid.*).

§ **8**. — Dubois de Crancé demande que l'on poursuive le ministre Guignard de Saint-Priest, dénoncé par le comité des recherches de la municipalité de Paris (2 août 1790, t. XVII, p. 507 et suiv.); — discussion : Démeunier, Robespierre (*ibid.* p. 508); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **9**. — Rapport par Garran de Coulon, membre du comité des recherches de la municipalité de Paris, sur l'affaire de Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard de Saint-Priest (2 août 1790, t. XVII, p. 510 et p. suiv.); — mémoire à consulter et consultation pour ce dernier (*ibid.* p. 551 et p. suiv.); — réponse à ce mémoire par Jean-Philippe Garran de Coulon, membre du comité des recherches de la municipalité de Paris (*ibid.* p. 561 et suiv.). — Lettre justificative de Flandre, procureur du roi au Châtelet de Paris, au sujet de sa conduite dans les poursuites contre Desmarest de Maillebois, Bonne-Savardin et Guignard de Saint-Priest (5 août, p. 615 et suiv.); — le président, à la demande de Bouche, est chargé de répondre que les poursuites doivent être restreintes au libelle de Marat : *C'en est fait de nous* (*ibid.* p. 616). — Voir *Arrestations*, § **11**.

§ **10**. — Lecture par Martin d'une lettre des maire et officiers municipaux de Besançon dénonçant un écrit incendiaire adressé au corps d'officiers du régiment de Metz, à Besançon (3 août 1790, t. XVII, p. 584); — Alexandre de Lameth demande qu'il soit renvoyé au comité des recherches (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Projet de décret présenté par d'André sur le renvoi au comité des recherches des procédures concernant les détenus pour crimes de lèse-nation dans les prisons d'Aix, de Marseille, de Toulon et autres villes (15 janvier 1791, t. XXII, p. 247); — adoption (*ibid.*).

Projet de décret relatif au jugement des personnes arrêtées à Aix et à Marseille (8 mars 1791, t. XXIII, p. 733 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 734).

§ **12**. — Motion de d'André tendant à faire décréter l'établissement provisoire d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation, (21 janvier 1791, t. XXII, p. 356 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 357); — l'Assemblée décrète à nouveau que son comité de Constitution sera chargé de lui présenter un projet de loi relatif à l'établissement de ce tribunal provisoire (22 février 1791, t. XXIII, p. 397); — l'Assemblée décrète pour la troisième fois que son comité de Constitution lui présentera un projet de décret sur l'établissement de ce tribunal provisoire (26 février, p. 523); — rapport par Démeunier (5 mars, p. 677 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 678); — discussion : de Folleville, Le Chapelier, de Montloisier (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — texte du projet de décret modifié (*ibid.* et p. suiv.).

Motion d'André tendant à transférer les prisonniers pour crimes de lèse-nation de l'Abbaye à Orléans (9 mars 1791, t. XXIII, p. 752); — discussion : Le Chapelier, Briois-Beaumetz, Voidel, Montlosier, Gaultier-Biauzat, Duport, Rewbell, de Lachèze, Merlin, Parent, Briois Beaumetz, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 754).

Lèse-nation (Crimes de). — Voir *Arrestations*. — *Châtelet de Paris*. — *Dénonciations*. — *Libelles*. — *Tribunal judiciaire de l'Assemblée nationale*.

Le Sergeant d'Isbergues, *député de la noblesse de la province d'Artois*. Ses réflexions sur la suppression de la dîme (t. XII, p. 625 et suiv.).

Lesneven (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **58**.

Lesnier, *député suppléant de la sénéchaussée de Bordeaux*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Lespare (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Beaufort* (t. XIV, p. 25).

Lespinasse (Dom Abel de), *député suppléant du clergé de Saint-Pierre-le-Moustier*. Remplace de Damas (t. VIII, p. 510).

Lessart (Valdec de). Ecrit au président qu'il a été nommé *ministre des finances* (t. XXI, p. 216). = Ecrit aux administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or au sujet du passage de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 276), — au Président de l'Assemblée relativement au bail des messageries (*ibid.* et p. suiv.), — au même en lui adressant copie d'une lettre aux administrateurs du directoire du département de la Côte-d'Or (p. 638 et suiv.), — au même sur l'état des préposés à la perception des droits d'aides et autres supprimés (p. 715 et suiv.). = *Ministre de l'intérieur.* Ecrit à l'Assemblée au sujet de l'opposition de la municipalité de Saint-Mange (district de Sedan) au reculement des barrières (t. XXIV, p. 180 et suiv.), — au sujet des commissaires envoyés à Aix pour y rétablir la tranquillité (p. 189). — Annonce qu'il a fait suspendre les travaux de l'enceinte de Paris (p. 418 et suiv.). = Envoie au Président un paquet de documents concernant les troubles d'Avignon (t. XXV, p. 328). — Ecrit à l'Assemblée au sujet des traitements des fonctionnaires publics ecclésiastiques et des dépenses des corps administratifs et des tribunaux de districts (p. 550 et suiv.). — Ecrit à l'Assemblée au sujet de la démission du sieur Huber, commissaire de la trésorerie (p. 602 et suiv.). = Fait connaître les noms des membres de la commission chargée de surveiller la fabrication des monnaies (t. XXVI, p. 29). — Envoie à l'Assemblée des dépêches relatives à l'état de la Martinique (p. 122). — Ecrit à l'Assemblée au sujet de la répartition entre les départements d'un fonds de secours de 15 millions (p. 301). — Ecrit à l'Assemblée au sujet de la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 445). — Envoie à l'Assemblée les pièces relatives à la nomination du maire de Salies (p. 579). — Envoie une adresse des officiers municipaux de Carpentras (p. 742). = Sa lettre sur un emprunt de la ville de Dieppe (t. XXVII, p. 339). — Parle sur la fuite du roi (p. 364), — sur le service des postes (p. 396). — Demande qu'il soit pris des mesures pour assurer la circulation du numéraire (p. 413). = Sa lettre au sujet d'une somme de 127,026 livres due par M. d'Ainval (t. XXVIII), p. 123). = Fait connaître les mesures prises pour la défense du royaume (t. XXIX, p. 95). — Demande un crédit de 100,000 livres pour l'étude de la question de l'uniformité des poids et mesures (p. 257). — Parle sur les troubles de Lorient et sur l'élection du dey d'Alger (p. 479). — Donne des explications sur la distribution des armes aux gardes nationales des départements frontières de l'Espagne (p. 542). — Dénonce les agissements de certaines sociétés des amis de la Constitution (p. 618 et suiv.). = Sa lettre relative à la solde des gardes nationales volontaires de Seine-et-Marne (t. XXX, p. 301). — Demande que l'Assemblée s'occupe d'assurer la libre circulation des grains (p. 562 et suiv.). — Fait une communication à l'Assemblée au sujet des inconvénients qu'amènerait le remaniement complet du directoire du département de l'Orne (p. 755). = Annonce à l'Assemblée que le sieur Hue est chargé de continuer la collection des ports de France de Joseph Vernet (t. XXXI, p. 134). — Transmet à l'Assemblée l'état des dépenses du département de la marine depuis le 1er mai 1789 (p. 593).

Lesterpt, *député des communes de la sénéchaussée de la Basse-Marche.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Lesterpt, *député* (*Suite*).

Lesterpt de Beauvais, *député des communes de la sénéchaussée de la Basse-Marche.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Secrétaire (t. XXIX, p. 66).

Le Sure, *député du tiers état du bailliage de Vitry-le-François.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait une rectification au procès-verbal (t. XI, p. 20 et suiv.). = Prête le serment civique (t. XII, p. 44). = Fait une proposition d'amnistie pour les soldats déserteurs (t. XVII, p. 3).

Le Tellier, *député du tiers état du bailliage de Chartres.* Parle sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (t. XXV, p. 611), — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 617), (p. 660). = Parle sur l'émission d'assignats de 6 livres (t. XXIX, p. 136), — sur la Constitution (p. 435), — sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (p. 761).

Letellier, *député du clergé du bailliage de Caen.* Parle sur des dévastations de propriétés privées enclavées dans les domaines réservés au roi (t. XVIII, p. 716).

Lettres anonymes. L'Assemblée nationale refuse d'en entendre la lecture (3 août 1789, t. VIII, p. 333).

Lettres de cachet.

§ 1er. — Rapport par le comte de Castellane, suivi d'un projet de décret ordonnant l'envoi à l'Assemblée d'un état contenant les noms et surnoms de toutes les personnes détenues par lettre de cachet (4 janvier 1790, t. XI, p. 66); — discussion : Robespierre, Arthur Dillon, Dionis de Séjour, Dom Gerle, Fréteau, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 67).

§ 2. — Rapport par le comte de Castellane sur la situation des détenus par lettres de cachet (20 février 1790, t. XI, p. 661 et suiv.); — lecture du projet de décret (27 février, p. 730 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Fréteau, Moreau de Saint-Méry, Pellerin (*ibid.* p. 731); — ajournement de la discussion des articles (*ibid.*). = Suite de la discussion sur la situation des détenus : comte de Castellane, rapporteur, abbé Maury, de Robespierre, de Castellane, Pison du Galand, duc de Lévis, comte de Croix, Goupil de Préfeln, Garat aîné, Duval d'Eprémesnil, Loys, Le Chapelier, Guillaume (13 mars 1790, t. XII, p. 160 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 162); — suite de la discussion sur le reste des articles : Fréteau, de Cazalès, Pétion de Villeneuve, Martineau, de Robespierre, Fréteau, Loys, de Cazalès, Long, Populus, comte de Mirabeau, Fréteau (16 mars, p. 201 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 202 et suiv.).

§ 3. — Motion de Goupil de Préfeln tendant à introduire une action publique à l'effet de revendiquer et de tirer de prison tout citoyen illégalement détenu (16 mars 1790, t. XII, p. 203); — renvoi au comité de constitution (*ibid.*).

§ 4. — Grégoire dénonce à l'Assemblée l'embastillement d'un Français à l'étranger; sa détention à Stettin (2 juillet 1790, t. XVI, p. 607

ettres de cachet (*Suite*).

et suiv.); — renvoi au comité des lettres de cachet (*ibid.* p. 608).

ettres de cachet. — Voir *Liberté individuelle*, § **1er**.

ettres de change (Falsification de). — Voir *Châtelet de Paris*, § **5**.

ettres de grâce, de rémission, d'abolition, de pardon, de commutation de peine. — Voir *Discussion sur le Code pénal* (t. XXVI, p. 727 et suiv.).

ettres non réclamées à la poste. Voir *Postes aux lettres*, § **7**. — *Lettres remises au rebut.*

ettres patentes.

§ **1er**. Le chevalier de Murinais demande que les lettres patentes arrivent chez les députés (1er mai 1790, t. XV, p. 356); — offre de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée, de se charger de cet envoi (*ibid.*); — acceptation (*ibid.*).

§ **2**. — Proposition de Merlin tendant à substituer le mot *loi* à la dénomination de lettres patentes données aux décrets sanctionnées (15 mai 1790, t. XV, p. 522); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Lois*.

ettres (Port des). — Voir *Poste aux lettres*.

ettres remises au rebut. D'Ailly et Heurtault-Lamerville sont chargés d'en faire l'examen (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 168). — Voir *Poste aux lettres*, § **7**.

ettres (Secret des). — Voir *Secret et inviolabilité des lettres*.

ettres trouvées dans l'appartement de la reine. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

evasseur (Thérèse). — Voir *Rousseau* (Jean-Jacques).

evassor (ci-devant de Latouche), *député de la noblesse du bailliage de Montargis.* — Voir *Latouche*.

evée des plans des communautés. — Voir *Impôts*, § **68**.

évêque, *député du bailliage de Caen.* Parle sur les travaux de l'Assemblée (t. XXI, p. 748).

e Vigan. — Voir *Impositions locales*, § **25**.

e Vigan (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **31**.

évis (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Senlis.* Sa proposition relative aux troubles (t. VIII, p. 265). — Demande que la déclaration des droits soit mise à la suite de la Constitution (p. 321 et suiv.). — Demande que l'emprunt de 30 millions soit cautionné par la fortune des députés (p. 365). — Parle sur la déclaration des droits (p. 482). = Prend part à la discussion relative à la dédicace faite par Palissot d'une édition des œuvres de Voltaire (t. IX, p. 182). — Demande qu'on interrompe la discussion du projet sur l'organisation du Corps législatif pour s'occuper de l'organisation des assemblées provinciales (p. 380). = Parle sur la nouvelle division du royaume (p. 691). = Parle sur les lettres de cachet (t. XII, p. 161). — Sa motion tendant à l'élargissement immédiat des individus condamnés aux galères pour fait de chasse (p. 205). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249), — sur le droit de paix et de guerre (p. 519), (p. 526 et suiv.). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 86), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 498). = Son opinion non prononcée, sur les conventions (t. XXX, p. 125 et suiv.).

Lévis (Duc de) *député* (*Suite*).

Lévis (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Dijon.* Donne sa démission, (t. XVI, p. 378).

Lévis (Maréchale de). Inscrite dans l'état des pensions sous le nom de *Michel* (t. XIII, p. 355).

Lévis de Mirepoix (Comte de), *député de la noblesse de Paris.* Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 222). = Parle sur les impositions de la Bretagne (t. X, p. 528). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 63), — sur la nomination d'un nouveau cabinet des rapports (p. 264), — sur les droits féodaux (p. 767). = Parle sur les officiers-majors des places frontières (t. XII, p. 325). = Parle sur l'augmentation de la solde de l'armée (t. XIII, p. 101). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 407). = Parle sur l'affaire de Barmond (t. XVIII, p. 232). = Parle sur un propos attribué à Guilhermy (t. XIX, p. 747). = Parle sur les émigrations (t. XXIII, p. 572).

Leyris-Desponchez, évêque de Perpignan, *député du clergé de la viguerie de Perpignan.* — Parle sur les pensions (t. XI, p. 74). — Présente un amendement au projet de décret sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 168). — Prête conditionnellement le serment civique (p. 432); — déclare que son serment ne renferme pas de restriction (*ibid.*). — Parle sur les droits féodaux (p. 716). = Parle sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (t. XXIV, p. 523).

Leyssin (De), *archevêque d'Embrun.* Accompagne les dissidents du Dauphiné dans la salle de la noblesse et dans celle des communes (t. VIII, p. 34).

Leyval (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dauphin* (t. XIV, p. 89).

Lezay de Marnésia (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage d'Aval en Franche-Comté.* Parle sur le *veto* (t. VIII, p. 565). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43), — sur un projet de décret contre l'exportation des grains (p. 499), — sur les comédiens (p. 781). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 437). = Donne sa démission (t. XV, 676).

L'Hôpital. Chabroud demande la translation de ses cendres à Sainte-Geneviève (t. XXVI, p. 611).

L'Hôpital (Baron de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Galuccio* (t. XIII, p. 341).

L'Hôpital (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Descognets* (t. XIV, p. 93).

Liancourt (Duc de). — Voir *La Rochefoucauld-Liancourt.*

Liancourt (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **28**.

Libelles.

§ **1er**. — Désaveu par Démeunier d'un libelle à lui attribué (12 janvier 1790, t. XI, p. 171); — discussion sur la multiplication de ce genre

Libelles (*Suite*).

d'écrits : Charles de Lameth, Merlin, Leclerc (de Paris), Emmery, d'Estourmel, de Montlosier, Salicetti, Duport, Dufraisse-Duchey (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que le désaveu de Démeunier sera inséré au procès-verbal, que le comité de Constitution sera invité à présenter un projet de règlement sur la *liberté de la presse* et qu'il sera rédigé une adresse aux commettants au sujet des suggestions des ennemis de la patrie et de la liberté (*ibid.* p. 172). — Voir *Adresses.* — *Presse* (Liberté de la).

§ **2**. — Rapport par Palasne tendant à renvoyer au procureur du roi du Châtelet un pamphlet intitulé : *Adresse au Roi,* avec injonction d'exercer des poursuites en conséquence (19 février 1790, t. XI, p. 646; — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Dénonciation par Cigongne d'un libelle répandu dans Saumur et excitant l'armée à la révolte (13 avril 1790, t. XII, p. 711); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **4**. — Rapport par Rousselet sur l'arrestation, par la municipalité de Longwy, d'un officier porteur d'un libelle (11 août 1790, t. XVII, p. 717 et suiv.) ; — projet de rapport (*ibid.* p. 718) ; — discussion : de Noailles, Alexandre de Lameth, Malouet, Martineau, Toulouse-Lautrec, d'Estagniol, Georges (*ibid.* et p. suiv.).

§ **5**. — Rapport par Anthoine sur l'arrestation de Meslé, capitaine, trouvé porteur de libelles (9 novembre 1790, t. XX, p. 343) ; — décret de mise en liberté (*ibid.*).

§ **6**. — Le Président demande les ordres de l'Assemblée pour arrêter la distribution d'un libelle contre Régnier (7 février 1791, t. XXIII, p. 26); — motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) invitant le Président à faire cesser cette distribution (*ibid.* et p. suiv.);—adoption (*ibid.* p. 27).

§ **7**. — Réponse de Duval d'Eprémesnil à des libelles dirigés contre lui (15 février 1791, t. XXIII, p. 209 et suiv.).

§ **8**. — Lettre de Bonnat, ci-devant évêque de Clermont, dénoncée par Gaultier-Biauzat comme factieuse (19 février 1791, t. XXIII, p. 284) ; — Murinais en demande la lecture (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — reprise du débat : Foucault, Murinais, Varin, Murinais, Duval d'Eprémesnil, Gaultier-Biauzat, de Villebanois, Gaultier-Biauzat, Lavie (*ibid.* p. 285) ; — Gaultier-Biauzat dépose la lettre sur le bureau (*ibid.*) ; — texte de cette lettre (p. 293 et suiv.).

§ **9**. — Lettre, dénoncée comme incendiaire, du ci-devant évêque de Dijon, aux électeurs du département de la Côte-d'Or, assemblés pour procéder à la nomination d'un autre évêque (20 février 1791, t. XXIII, p. 366) ; — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Voir *Code pénal.* Titre III, art. 2. — *Dénonciations.* — *Presse*(Liberté de la), §§ **2**, **3**, **6**, **7** et **8**.

Libellistes. — Voir *Presse*, § **7**.

Liberté de conscience. Motion de Devoisins sur la liberté de conscience à accorder aux enfants nés de mariages mixtes (t. XI, p. 169), (p. 172 et suiv.).

Liberté de la presse. — Voir *Presse.*

Liberté française (Restaurateur de la). — Voir *Restaurateur de la liberté française.*

Liberté individuelle.

§ **1er**. — Projet d'arrêté sur la liberté individuelle, proposé par le comte de Castellane (12 octobre 1789, t. IX, p. 412 et suiv.) ; — discussion : Barrère de Vieuzac, Deschamps, de Castellane, Robespierre (*ibid.* p. 413 et suiv.) ; — ajournement (*ibid.* p. 414). — Sur la proposition du comte de Dortan, l'Assemblée arrête la nomination d'un comité de quatre membres chargé d'examiner la situation des prisonniers détenus par lettres de cachet (23 octobre, p. 483 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par Vernier sur les moyens de prévenir, dans les temps de troubles seulement, l'abus de la liberté qu'a tout citoyen d'aller, venir et s'absenter comme bon lui semble. — Voir *Emigrations*, § **12**.

§ **3**. — Sur la motion de Lafayette, l'Assemblée décrète qu'il lui sera présenté, à l'ouverture de la prochaine séance, un projet de décret qui abolisse l'usage des passeports et anéantisse les gênes momentanées apportées à la liberté que la Constitution assure à tous les citoyens français d'aller et de venir, tant au dedans qu'au dehors du royaume (13 septembre 1791, t. XXX, p. 621) ; — projet de décret (14 septembre, p. 632) ; — adoption (*ibid.*). — Voir *Constitution.* — *Déclaration des Droits de l'homme.* — *Lettres de cachet.*

Liberté individuelle. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (22 août 1791, t. XXIX, p. 628 et suiv.)

Libraires et imprimeurs de Paris (Corporation des). — Voir *Fonds de bibliothèque.*

Liégeois. — Députation du peuple liégeois admise à la barre (18 septembre 1790, t. XIX, p. 63) ; — Merlin demande qu'elle soit admise dans l'intérieur de la salle (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — incident soulevé par une motion de Durget au sujet des pouvoirs de la députation : Mirabeau aîné, de Lachèze, Fréteau, de Folleville (*ibid.*) ; — rappel à l'ordre de ce dernier (*ibid.*) ; — suite de l'incident : de Folleville, Lucas, de Foucault, Alexandre de Lameth, de Murinais, Alexandre de Lameth, Mirabeau aîné (*ibid.* et p. suiv.). — Discours de l'orateur de la députation (*ibid.* p. 64 et suiv.) ; — réponse du président (Bureaux de Puzy) (*ibid.* p. 66) ; — impression des deux discours à la demande de Merlin (*ibid.*) ; — renvoi aux comités des finances et de liquidation (*ibid.*).

Liénart, *député suppléant du bailliage de Péronne.* Remplace de Bussy, démissionnaire (t. X, p. 503 et suiv.)

Lieux privilégiés. — Rapport par Colbert de Seignelay sur la question des lieux privilégiés (13 octobre 1789, t. IX, p. 440) ; — discussion : Lanjuinais, Emmery, un membre (*ibid.*). — Suppression des lieux privilégiés (*ibid.*).

Lignerolles (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Abot* (t. XIV, p. 347).

Ligny (Ursulines de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **66**.

Ligues grises. Copie de la traduction de la lettre écrite par les trois Ligues grises au roi, le 16 mars 1791) 8 avril 1791, t. XXIV, p. 651).

Lilhette (Hameau de). — Voir *Municipalités*, § **17**.

Lillaz de Croze (De), *député des communes du bailliage de Bugey et Valromey*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lille (Hôpital général de).
§ **1er**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Vernier, au sujet de la perception des droits dont jouit cet hôpital sur les vins, bières et eaux-de-vie (16 septembre 1790, t. XIX, p. 1).
§ **2**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Liancourt, portant que la caisse de l'extraordinaire payera une somme de 88,000 livres, à titre de prêt, aux administrateurs du bureau de la charité générale de la ville de Lille pour les besoins de l'hôpital (13 septembre 1791, t. XXX, p. 607 et suiv.).

Lille (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Lille (Ville de). Lettre d'un des officiers municipaux de cette ville au sujet de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 523 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Lille (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de), (t. XXII, p. 559), (t. XXVI, p. 285). — *Emprunts*, §§ **2**, **3** et **6**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **33**.

Limbert (Du). — Voir *Pougeard du Limbert*.

Limay (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § **20**.

Limoges (Ville de).
§ **1er**. — Présentation par Naurissart d'un projet de décret tendant à voter un secours pour cette ville en partie détruite par un incendie (17 septembre 1790, t. XIX, p. 23); — adoption (*ibid.*).
§ **2**. — Autre projet de décret présenté par Naurissart sur l'incendie de cette ville (26 octobre 1790, t. XX, p. 38); — adoption (p. 39). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **15**.

Limousin (Troubles du Bas). — Voir *Troubles*, § **48**.

Lin. — Voir *Chanvre et lin*.

Lindet (Robert), *député du clergé du bailliage d'Evreux*. Son opinion sur le serment civique (t. XI, p. 462 et suiv.). = Nommé évêque du département de l'Eure (t. XXIII, p. 491).

Lingots d'or et d'argent (Arrestation de). — Voir *Arrestations d'argent monnayé et de lingots d'argent*.

Lindre (Domaine de). — Voir *Cens du château de Dieuze*.

Linguet, *orateur d'une députation de Saint-Domingue*. Donne des explications sur les actes de l'assemblée de Saint-Marc (t. XXIV, p. 486), (p. 487 et suiv.), (p. 580 et suiv.).

Linné (Monument à élever à). — Voir *Sciences*.

Liquidation.
§ **1er**. — Adoption d'un projet de décret présenté par l'abbé Gouttes, au nom du comité de liquidation, et concernant quatre mois de traitement à payer aux commissaires des guerres, prévôts, aumôniers, secrétaires, etc., attachés à l'ancien régiment des gardes françaises (12 juin 1790, t. XVI, p. 192).
§ **2**. — Projet de décret de l'établissement

Liquidation (*Suite*).

d'une direction générale de liquidation (13 décembre 1790, t. XXI, p. 459 et suiv.); — Camus en demande l'adoption (16 décembre, p. 508); — discussion : de Folleville, d'André, Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une disposition additionnelle (17 décembre, p. 521). — Présentation par Camus d'un projet de décret sur l'établissement des bureaux (30 décembre, p. 711); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Voir § **14**.
§ **3**. — Adoption de projets de décrets relatifs à la liquidation présentés par Camus (6 février 1791, t. XXIII, p. 2), (3 mars, p. 644), (6 mars, p. 698 et suiv.); — réclamation présentée par de Batz, au nom du comité, contre le décret du 3 mars (8 mars, p. 738); — discussion : abbé Gouttes, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — question préalable (*ibid.* p. 740).
§ **4**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus sur le remboursement à diverses personnes de ce qui leur revient en exécution des précédents décrets (10 mars 1791, t. XXIV, p. 2). — Adoption de deux décrets présentés par de Batz et ayant le même objet (15 mars, p. 84 et suiv.).
§ **5**. — Projet de décret présenté par de Longuève sur des liquidations d'offices (17 mars 1791, t. XXIV, p. 139 et suiv.). — Adoption (*ibid.* p. 142). — Rectifications au décret du 17 mars, proposées par Fréteau (18 mars, p. 179 et suiv.); — discussion : — Martineau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lanjuinais, Fréteau (*ibid.* p. 180); — renvoi au comité de liquidation (*ibid.*).
§ **6**. — Motion de Gaultier-Biauzat sur les quittances de la captation pour 1789 et des vingtièmes et droits pour 1790 (17 mars 1791, t. XXIV, p. 142); — discussion : Longuève, Camus, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.).
§ **7**. — Projet de décret présenté par Longuève sur les sommes dues au sieur Morel pour effets d'hôpitaux (17 mars 1791, t. XXIV, p. 143); — discussion : Defermon, Camus, Defermon, Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).
§ **8**. — D'André se plaint de ce qu'on n'ait pas encore soldé les mémoires des ouvriers et fournisseurs dans le département des bâtiments du roi (19 mars 1791, t. XXIV, p. 192); — Camus demande que dans trois jours un rapport soit fait à ce sujet (*ibid.*); — adoption de cette motion (*ibid.*).
§ **9**. — Projet de décret présenté par Camus sur différentes parties d'arriéré (20 mars 1791, t. XXIV, p. 220); — adoption (*ibid.*).
§ **10**. — Projet de décret présenté par Chasset et relatif à la liquidation des créances particulières sur les maisons, corps et communautés ecclésiastiques supprimés (23 mars 1791, t. XXIV, p. 293 et suiv.); — renvoi au comité central de liquidation (*ibid.* p. 295). — Nouvelle présentation du projet de décret relatif à l'acquittement des dettes exigibles contractées par les maisons, corps, communautés et établissements supprimés (8 avril, p. 646 et suiv.); — adoption des 16 premiers articles avec amendements (*ibid.* p. 648 et suiv.); — adoption d'une disposition additionnelle à l'article 4 du titre 1er (12 avril, p. 734); — titre II, article 1er : Bouche, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : adoption (*ibid.*); — article 3 et 4 :

Liquidation (*Suite*).

Mougins, de Folleville, Delavignes, (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles amendés (*ibid.* p. 735); — articles 5, 6, 7, 8 (art. 6, 8, 9, 10 du projet) : Delavigne, de Folleville (*ibid.*); — adoption de ces quatre articles (*ibid.*); — article 11 du projet : de Folleville (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 9 (art. 12 du projet) : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 10 (art. 13 du projet) : Berthereau (*ibid.* p. 736); — adoption (*ibid.*); — article 11 (art. 14 du projet : de Folleville, Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 12, 13 et 11 (art. 15, 16 et 17 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — article additionnel proposé par le rapporteur : Martineau, Lanjuinais, rapporteur Martineau (*ibid.* p. 737); — ordre du jour (*ibid.*); — article 15 (nouveau); Delavigne, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 16 et 17 (art. 18 et 19 du projet) (*ibid.*). — Lanjuinais présente une nouvelle rédaction des articles 3 et 4 du projet relatif à la liquidation des dettes des corps et établissements supprimés (14 avril 1791, t. XXV, p. 63); — adoption (*ibid.*); — retrait des articles 5 et 6 (*ibid.*); — adoption de l'article 9 (ancien art. 11) modifié (*ibid.* p. 64).

§ **11**. — Compte rendu par Camus des vérifications et rapports faits par le directeur général de la liquidation (27 mars 1791, t. XXIV, p. 406 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 409).

§ **12**. — Projet de décret présenté par Camus sur le dénombrement des biens ci-devant ecclésiastiques (3 avril 1791, t. XXIV, p. 524 et suiv.); — ajournement (p. 525). — Voir *Biens domaniaux et ecclésiastiques*.

§ **13**. — Projet de décret présenté par Curt sur le remboursement de la dette de l'Etat (3 avril 1791, t. XXIV, p. 527). — Voir ci-dessous, §§ **42**, **52** et **54**.

§ **14**. — Rapport par de Curt sur la direction générale de la liquidation (3 avril 1791, t. XXIV, p. 527 et suiv.). — Voir § **2**.

§ **15**. — Projet de décret concernant différentes liquidations d'offices, présenté par Régnier (14 avril 1791, t. XXV, p. 64 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 68).

§ **16**. — Projet de décret, présenté par Camus, sur le remboursement à diverses personnes de ce qui leur revient en exécution de décrets précédents (17 avril 1791, t. XXV, p. 153 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 157).

§ **17**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais, au nom du comité de liquidation, sur l'autorité des arrêts du conseil du roi en matière de liquidation (17 avril 1791, t. XXV, p. 157 et suiv.); — discussion : Lanjuinais, rapporteur, Bouche, Buzot, de Folleville, Camus (25 avril, p. 334); — Camus, de Folleville (26 avril, p. 344); — adoption du projet de décret présenté par Camus (*ibid.*); — addition proposée par Buzot (27 avril, p. 353); — discussion : Martineau, Camus (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour sur la motion de Buzot (*ibid.*).

§ **18**. — Rapport par Audier-Massillon, au nom du comité de judicature, sur la liquidation des offices d'expéditionnaires en cour de Rome (23 avril 1791, t. XXV, p. 311 et suiv.); — discussion : Audier-Massillon, rapporteur, Berthereau (10 mai, p. 686); — adoption (*ibid.*).

§ **19**. — Projet de décret ordonnant le remboursement de plusieurs parties de la dette de l'arriéré des départements de la maison du roi, de la guerre et des finances, présenté par Arnould (25 avril 1791, t. XXV, p. 328 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 333).

§ **20**. — Projet de décret relatif à la liquidation des états des finances de 1788 et 1789 et des gages des ci-devant cours souveraines, présenté par Arnoult (25 avril 1791, t. XXV, p. 333 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 334); — adoption de deux articles additionnels présentés par Lanjuinais (4 mai, p. 554).

§ **21**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Régnier, sur la liquidation de l'office de lieutenant général de l'amirauté d'Arles (26 avril 1791, t. XXV, p. 343).

§ **22**. — Présentation par Régnier d'un projet de décret sur la liquidation des offices de judicature du ci-devant parlement d'Aix (26 avril 1791, t. XXV, p. 343); — discussion : Mougins, Ménard de la Broye (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **23**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, sur la liquidation des offices des agents de change de Paris (3 mai 1791, t. XXV, p. 511).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret sur la demande des arrérages du secours annuel accordé sur le Trésor public au collège anglais de Saint-Omer (3 mai 1791, t. XXV, p. 511).

§ **25**. — Adoption d'un projet de décret portant remboursement de plusieurs parties de la dette arriérée du département de la maison et de la bibliothèque du roi (3 mai 1791, t. XXV, p. 514 et suiv.).

§ **26**. — Rapport et projet de décret relatif au traitement du directeur général de la liquidation et de ses commis, présentés par Camus (4 mai 1791, t. XXV, p. 542); — discussion : Buzot, Armand, Rabaut-Saint-Etienne (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 554).

§ **27**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lanjuinais, sur la liquidation des offices des receveurs particuliers des finances et des receveurs de décimes (4 mai 1791, t. XXV, p. 553 et suiv.).

§ **28**. — Projet de décret, présenté par Lanjuinais, relatif aux acquisitions de commissions aux officiers de la maison du roi (4 mai 1791, t. XXV, p. 554); — discussion : plusieurs mémoires (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **29**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lanjuinais, relatif au remboursement de diverses augmentations de gages et taxations (5 mai 1791, t. XXV, p. 591).

§ **30**. — Présentation, par Vieillard, d'un projet de décret sur la liquidation de plusieurs offices de judicature (8 mai 1791, t. XXV, p. 662 et suiv.); — discussion : Vieillard, *rapporteur*, Camus, Devillas, Camus, Thouret, Le Bois-Desguays, Gaultier-Biauzat, Vieillard, *rapporteur* (*ibid.* p. 665 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 666).

§ **31**. — Projet de décret relatif à la liquidation de différentes sommes faisant partie de l'arriéré des départements de la maison du roi, de la guerre et des finances, présenté par Redon (13 mai 1791, t. XXVI, p. 32 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 41).

§ **32**. — Projet de décret relatif au remboursement de plusieurs parties de la dette arriérée des départements de la maison du roi, de la guerre et de la marine présenté par Ca-

Liquidation (*Suite*).

mus (17 mai 1791, t. XXVI, p. 134 et suiv.); — discussion : Martineau, Defermon (*ibid.* p. 134); — adoption avec modification (*ibid.* p. 141).

§ **33**. — Rapport et projet de décret sur la liquidation des arriérés du département de la maison du roi, de celui de la guerre, de celui des finances, etc., présentés par Lanjuinais (22 mai 1791, t. XXVI, p. 301); — discussion : Gaultier-Biauzat, Charrier, Madier de Montjau, Lanjuinais, rapporteur, Rewbell, Charrier, Dubois-Crancé, de Lachèze, Camus, Garat, Vieillard (de Coutances), Camus, Foucault-Lardimalie, Madier de Montjau (*ibid.* p. 301 et suiv.); — l'Assemblée décrète la nomination de quatre commissaires chargés de se transporter dans les bureaux pour vérifier l'ordre suivant lequel se font les rapports de liquidation (*ibid.* p. 303); — texte du projet de décret présenté par Lanjuinais (*ibid.* p. 304 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 309); — noms des membres de la commission (24 mai, p. 345).

Lettre des commis composant la section de la liquidation des offices de judicature au sujet de l'inculpation faite, dans la séance du 22 mai 1791, contre les bureaux de liquidation (26 mai, p. 462).

§ **34**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la décharge des quittances de finances présentées à la liquidation (24 mai 1791, t. XXVI, p. 346).

§ **35**. — Projet de décret, présenté par de Cernon, concernant l'acquittement des gages arriérés des ci-devant cours souveraines, chancelleries et bureaux des finances, des pays d'élection et des pays conquis (27 mai 1791, t. XXVI, p. 493 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 494).

§ **36**. — Projet de décret sur une difficulté élevée pour le remboursement des offices de substituts du procureur général au ci-devant parlement de Metz, présenté par Audier-Massillon (28 mai 1791, t. XXVI, p. 376); — discussion : un membre, Camus (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **37**. — Projet de décret sur le remboursement des charges et offices militaires, présenté par de Wimpfen (28 mai 1791, t. XXVI, p. 576 et suiv.); — discussion ; article 1er : un membre (p. 577); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.* p. 578); — article 3 ; de Folleville, Defermon, de Tracy, d'Aubergeon-Murinais, Camus, de Liancourt, de Wimpfen, rapporteur, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 579); — adoption (*ibid.* p. 579); — adoption des articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 (29 mai, p. 600 et suiv.). = Adoption d'un article additionnel présenté par Camus (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 367).

§ **38**. — Projet de décret, présenté par de Montesquiou, portant remboursement de plusieurs parties de la dette arriérée du département de la maison du roi et de celui des finances (31 mai 1791, t. XXVI, p. 630 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 636).

§ **39**. — Rapport par de Montesquiou sur les difficultés relatives à la liquidation de l'office du sieur de Beliande, commissaire des guerres (31 mai 1791, t. XXVI, p. 636); — projet du décret (*ibid.*); — discussion de Folleville, un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **40**. — Rapport par Vieillard sur la liquidation des offices de la chambre des comptes de Paris (1er juin 1791, t. XXVI, p. 679 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 682); — discussion : Lanjuinais, Briois-Beaumetz, Lanjuinais, Briois-Beaumetz, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 683).

§ **41**. — Rapport par Lofficial sur la liquidation des offices municipaux acquis par les villes et municipalités (3 juin 1791, t. XXVI, p. 715 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 718); — discussion : un membre, Moreau, Lanjuinais, Merlin (*ibid.*).

Lanjuinais demande qu'il soit sursis au remboursement de tous offices municipaux ou autres relatifs au service et à la police des villes (3 juin, p. 718 et suiv.); — discussion : Moreau, Cossin (*ibid.* p. 719); — adoption de cette motion (*ibid.*).

§ **42**. — Projet de décret, présenté par Camus, concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat (7 juin 1791, t. XXVII, p. 20 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 39).

§ **43**. — Adoption, sur la proposition de Camus, d'un projet de décret portant que les personnes comprises sur les états de liquidation ne pourront toucher le montant des sommes à elles attribuées qu'en apportant la déclaration de leur contribution patriotique (7 juin 1791, t. XXVII, p. 39).

§ **44**. — Présentation par Camus d'un projet de décret relatif à la fixation provisoire des sommes à percevoir par les conservateurs des hypothèques et les gardes des rôles pour raison des certificats de non-opposition qu'ils délivrent aux personnes comprises dans les états de liquidation (7 juin 1791, t. XXVII, p. 39); — débat : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 40).

§ **45**. — Projet de décret, présenté par Audier-Massillon, relatif au remboursement de plusieurs offices de judicature (8 juin 1791, t. XXVII, p. 60 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 95).

§ **46**. — Projet de décret présenté par Lebrun concernant les emprunts faits par les secrétaires du roi (7 juin 1791, t. XXVII, p. 94 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 95).

§ **47**. — Projet de décret, présenté par Pison du Galand, relatif à la liquidation des greffes et autres offices dominiaux (9 juin 1791, t. XXVII, p. 95 et suiv.). — Discussion : Delavigne, Merlin, Pison du Galand, rapporteur : Huot de Goncourt, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 97); — adoption des articles 2 à 15 (16 juin, p. 283 et suiv.).

§ **48**. — Projet de décret ordonnant le remboursement de plusieurs parties de la dette publique, présenté par l'abbé Gouttes (14 juin 1791, t. XXVII, p. 200 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 209).

§ **49**. — Projet de décret relatif à la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi, présenté par Camus (15 juin 1791, t. XXVII, p. 235); — adoption (*ibid.* p. 236); — l'abbé Maury demande la suspension de l'exécution du décret (16 juin, p. 273 et suiv.); — débat : abbé Gouttes, abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Maury, de Folleville, Goupil-Préfeln, Camus, abbé Maury (*ibid.* p. 274 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 275). — Voir § 53.

Liquidation (*Suite*).

§ **50**. — Rapport par Régnier sur le mode de liquidation des offices ou places de barbiers, perruquiers, baigneurs ou étuvistes (17 juin 1791, t. XXVII, p. 285 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 286) ; discussion : Castellanet, Régnier, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Voir § **100**.

§ **51**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, pour autoriser le directeur général de la liquidation à signer les reconnaissances de liquidation de créances (22 juin 1791, t. XXVII, p. 407).

§ **52**.—Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat, présenté par Brevet et Beaujour (24 juin 1791, t. XXVII, p. 464 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 476).

§ **53**. — Rapport par Camus sur une difficulté qui arrête le travail du comité relativement à la liquidation de l'arriéré des bâtiments (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 610) ; — projet de décret (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ **54**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat, présenté par Dionis du Séjour (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 644 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 651).

§ **55**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Giraud-Duplessis, relatif à la liquidation de l'office de premier président à la ci-devant chambre des comptes de Grenoble (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 3).

§ **56**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de plusieurs parties de la dette publique présenté par l'abbé Gouttes (9 juillet 1791, t. XXVIII, p. 55 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 70).

§ **57**.—Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de partie de la dette de l'Etat, présenté par Audier-Massillon (10 juillet 1791, t. XXVII, p. 105 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 109).

§ **58**. — Rapport par l'abbé Gouttes sur la liquidation du péage de Sainte-Croix (14 juillet 1791, (t. XXVIII, p. 252 et suiv.); — renvoi aux comités central de liquidation et des domaines réunis (*ibid.* p. 255).

§ **59** — Projet de décret, présenté par Camus, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 354 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 261).

§ **60**. — Projet de décret sur les reconnaissances définitives de liquidation grevées d'opposition, présenté par Audier-Massillon, (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 362 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 363).

§ **61**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement des diverses parties de la dette de l'Etat présenté par Arnoult (21 juillet, 1791, t. XXVIII, p. 469); — adoption (*ibid.* p. 469).

§ **62**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de plusieurs parties de la dette de l'Etat, présenté par Prévôt (27 juillet 1791, t. XXVIII, p. 688 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 698).

§ **63**. — Projet de décret, présenté par Démeunier, concernant la liquidation des offices de substituts des procureurs du roi, de jurés-crieurs, certificateurs des criées, tiers-référendaires-taxateurs-calculateurs des dépens et solliciteurs des causes du roi (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 15). — *Discussion*. — Adoption des articles 1 à 4 (*ibid.*) ; — article 5 : Couppé (*ibid.* p. 16) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption des articles 6 à 7 nouveaux et de l'article 9 (art. 6 du projet) (*ibid.*) ; — rejet des articles 7 et 8 du projet (*ibid.*) ; — article 10 (art. 9 du projet (*ibid.*) ; — plusieurs membres (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 11 et 12 (art. 10 et 11 du projet) (*ibid.*) ; — article 13 (art. 12 du projet) : Tellier (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.* p. 17) ; — adoption de l'article 14 (art. 13 du projet) (*ibid.*).

§ **64**. — Lettre du commissaire du roi, directeur général de la liquidation, donnant le résultat des opérations jusqu'au 30 juin 1791, (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 17).

§ **65**. — Projet de décret concernant la liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat, présenté par Lofficial (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 78 et suiv.), — adoption (*ibid.* p. 80).

§ **66**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, concernant la réclamation du sieur Barbier, premier huissier du parlement de Metz, relativement à la liquidation de son office (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 80).

§ **67**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, relatif aux conditions à remplir de la part des perruquiers-barbiers-étuvistes, pour être payés des intérêts du montant des liquidations de leur charge (2 août 1791, p. 126).

§ **68**. — Renvoi au comité de liquidation d'une réclamation contenue dans un mémoire présenté par le sieur Micail et relatif à des titres d'indemnité égarés dans les bureaux (4 août 1791, t. XXIX, p. 147),

§ **69**. — Projet de décret concernant la liquidation de diverses parties de la dette publique, présenté par Arnoult (4 août 1791, t. XXIX, p. 152 et suiv.). — adoption (*ibid.* p. 178).

§ **70**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (11 août 1791, t. XXIX, p. 337 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 350).

§ **71**. — Projet de décret relatif aux reconnaissances du garde du Trésor royal expédiées à des particuliers pour finances d'offices municipaux supprimés (17 août 1791, t. XXIX, p. 494) ; — renvoi au comité de liquidation (*ibid.*).

§ **72**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat, présenté par Dionis du Séjour (19 août 1791, t. XXIX, p. 549 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 561).

§ **73**. — Projet de décret, présenté par Lofficial, relatif au remboursement et à la liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat (21 août 1791, t. XXIX, p. 606 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 608).

§ **74**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, relatif à la délivrance des reconnaissances définitives de liquidation des offices donnés en dons patriotiques (21 août 1791, t. XXIX, p. 608).

§ **75**. — Adoption d'un projet de décret concernant le remboursement de la charge du lieutenant général du bailliage d'Orbec (21 août 1791, t. XXIX, p. 609).

§ **76**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, concernant le remboursement des offices des secrétaires du roi, au-

Liquidation (*Suite*).

dienciers et contrôleurs en la chancellerie, près le parlement de Bordeaux (21 août 1791, t. XXIX, p. 609).

§ **77**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, concernant le remboursement de l'office de procureur au parlement de Paris du sieur Aucant (21 août 1791, t. XXIX, p. 609).

§ **78**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lofficial, concernant le remboursement de l'office de procureur au Châtelet de Paris du sieur Ballot (21 août 1791, t. XXIX, p. 609).

§ **79**. — Projet de décret, présenté par Camus, portant liquidation et remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (24 août 1791, t. XXIX, p. 669 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 683).

§ **80**. — Projet de décret, présenté par Audier-Massillon, concernant les offices de porteurs de sel de Rouen (26 août 1971, t. XXIX, p. 723); — débat : Charrier de La Roche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 723).

§ **81**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dionis du Séjour, tendant à accorder une indemnité au sieur Tribert (29 août 1791, t. XXX, p. 35).

§ **82**. — Adoption d'un projet de décret interprétatif du décret du 17 décembre 1790 concernant le remboursement des offices de la ci-devant compagnie des gardes de la porte (30 août 1791, t. XXX, p. 57).

§ **83**. — Rapport par Gossin sur la liquidation des procureurs au grand conseil (31 août 1791, t. XXX, p. 90 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 92); — adoption (*ibid.* p. 93).

§ **84**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lanjuinais, tendant à faire délivrer au sieur Mallet-Vendegré des coupons de reconnaissance provisoires pour une somme de 45,000 livres à valoir sur l'indemnité qui lui est due pour dîmes inféodées (3 septembre 1791, t. XXX, p. 172).

§ **85**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat, présenté par Lecouteulx de Canteleu (3 septembre 1791, t. XXX, p. 173 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 183).

§ **86**. — Projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat, présenté par Camus (7 septembre 1791, t. XXX, p. 267 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 275).

§ **87**. — Projet de décret, présenté par Audier-Massillon, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (12 septembre 1791, t. XXX, p. 566 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 573).

§ **88**. — Projet de décret portant liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat présenté par de Montesquiou (17 septembre 1791, t. XXX., p. 716 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 728).

§ **89**. — Projet de décret, présenté par Ramel-Nogaret, relatif à la liquidation des dettes des ci-devant pays d'Etats (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 129 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 131).

§ **90**. — Projet de décret pour la liquidation des dettes actives et passives des corps et compagnies supprimés, présenté par Audier-Massillon (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 144).

Liquidation (*Suite*).

— Discussion : *Titre Ier* : Adoption des articles 1 à 5 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre II* : Adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 145); — adoption avec amendement de l'article 2 (*ibid.*); — adoption des articles 3 à 7 (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 8 et 9 (*ibid.* p. 146); — adoption des articles 10 et 11 (*ibid.*).

§ **91**. — Projet de décret, présenté par Audier-Massillon, relatif aux ci-devant titulaires d'offices auxquels il est dû diverses années de gages dont le fonds a été porté au Trésor public (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 146 et suiv.).

§ **92**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Audier-Massillon, relatif à la suppression des lieutenances générales et aux rentes attribuées aux officiers qui en étaient pourvus (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 147).

§ **93**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Audier-Massillon, relatif aux offices non liquidés et qui ont été supprimés antérieurement au 1er mai 1789 (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 147).

§ **94**. — Projet de décret relatif aux oppositions formées sur les compagnies des ci-devant fermiers généraux et autres compagnies de finance (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 147); — débat : Tronchet, Audier-Massillon (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **95**. — Projet de décret, présenté par Audier-Massillon, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 171 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 193).

§ **96**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant qu'il sera payé au directeur général de la liquidation, la somme de 38,291 l. 26 s. pour les frais de ses bureaux jusqu'au 1er avril 1791 (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 531).

§ **97**. — Projet de décret, présenté par de Batz, portant liquidation et remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 547 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 592).

§ **98**. — Adoption d'un projet du décret, présenté par Régnier, sur le remboursement des sommes versées au Trésor public par les officiers supprimés qui n'étaient point à finance, mais pourvus à vie et inamovibles (29 septembre 1791, t. XXXI p. 600).

§ **99**. — Projet de décret, présenté par Régnier, concernant la liquidation et le remboursement des diverses parties de la dette de l'Etat (Offices de judicature (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 600 et suiv.);—adoption (*ibid.* p. 608).

§ **100**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Régnier, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat (Charges des perruquiers) (29 septembre 1791, t. XXXI p. 608. — Voir *Dette publique*. — *Comité de liquidation*.

Liquier, *député des communes de la sénéchaussée de Marseille*. Son décès (t. VIII, p. 105); — son remplacement par Castellanet (*ibid.*).

Liste civile.

§ **1er**. — Proposition de Duport, tendant à prier le roi de fixer lui-même le montant de la liste civile (2 janvier 1790, t. XI, p. 60); — discussion : Le Chapelier, duc de Liancourt,

Liste civile (*Suite*).

Delley-d'Agier, Thouret (4 janvier, p. 68); — adoption (*ibid.*); — députation chargée d'aller présenter le décret au roi (*ibid.*); — discours du président au roi (5 janvier, p. 107); — réponse du roi demandant un délai pour s'expliquer (*ibid.*); — motion de Rabaud de Saint-Étienne tendant à prendre une décision immédiate (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Lebrun, au nom du comité des finances, et tendant à faire fixer la liste civile par le roi lui-même (5 juin 1790, t. XVI, p. 110 et suiv.); — adoption (*ibid.*); — lettre du roi proposant le chiffre de 25 millions, plus 4 millions de douaire pour la reine (9 juin, p. 158 et suiv.); — approbation (*ibid.*), (p. 159); — motions de Barnave, de Menou, du comte de Faucigny-Lucinge, du marquis de La Galissonnière, de Clermont-Tonnerre et du comte de Virieu (*ibid.*); — décret conforme à la lettre (*ibid.*).

§ **3**. — Lettre de Duport, garde des sceaux, contenant une observation du roi sur la liste civile (18 février 1791, t. XXIII, p. 271); — débat : Bouche, Camus (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et des finances (*ibid.*). — Camus demande la réduction du traitement fait à Mesdames, tantes du roi, pendant leur absence (20 février, p. 374); — débat : Martineau, Prieur, Murinais (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **4**. — Lanjuinais demande que les comités chargés de préparer un projet de loi relatif à la liste civile rendent compte de leurs travaux (16 avril 1791, t. XXV, p. 130 et suiv.); — est entendu : Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 131); — adoption de la motion de Lanjuinais (*ibid.*). Rapport par Camus sur la liste civile et les charges de la maison du roi et de celles de ses frères, (26 mai 1791, t. XXVI, p. 465 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 467); — discussion : Prieur, Bouche, Moreau, Garat aîné, d'André, Camus, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 468).

§ **5**. — Motion de Gaultier-Biauzat relative au payement des parties prenantes de la liste civile (21 juin 1791, t. XXVII, p. 388 et suiv.); — débat : Rœderer (*ibid.*); — retrait (*ibid.*).

§ **6**. — Adoption d'une proposition de Barrère sur les mesures à prendre pour la conservation des propriétés mobilières et immobilières qui dépendent de la liste civile (23 juin 1791, t. XXVII, p. 412).

§ **7**. — Adoption d'un projet de décret concernant la levée des scellés apposés sur la caisse de la liste civile, présenté par Muguet de Nanthou (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 617).

§ **8**. — Rœderer demande le renvoi aux comités de la question de savoir si la liste civile sera chargée ou non de la contribution mobilière (10 août 1791, t. XXIX, p. 319); — débat : Darnaudat, Rœderer, Darnaudat, Bouche, abbé Gouttes, Camus, d'André, La Reveillère-Lépeaux, Lavie, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des finances et des domaines réunis (*ibid.* p. 329).

Liste civile.—Voir *Maisons royales.—Payements de la liste civile.*

Liste des Comités de l'Assemblée Nationale. —Voir *Comités de l'Assemblée Nationale.*

Liste des noms et qualités *de Messieurs les Députés et suppléants à l'Assemblée nationale, dressée par* **ordre alphabétique de sénéchaussées et bailliages** (t. VIII, p. 5 et suiv.).

Liste (rectifiée) des noms et qualités *de Messieurs les Députés et suppléants à l'Assemblée nationale, dressée par* **ordre alphabétique de sénéchaussées et bailliages** (t. XXXIII, p. 1 et suiv.).

Liste *de Messieurs les députés et suppléants à l'Assemblée nationale, dressée par* **ordre alphabétique de noms** (t. VIII, p. 35 et suiv.).

Liste (rectifiée) *de Messieurs les Députés et suppléants à l'Assemblée nationale, dressée par* **ordre alphabétique de noms** (t. XXXIII, p. 32 et suiv.).

Liste *de Messieurs les Députés et suppléants à l'Assemblée nationale, dressée par* **ordre alphabétique de départements** (t. XXXIII, p. 67 et suiv.).

Liste des Députés absents *lors de l'appel nominal du 12 juillet* 1791. — Voir *Appel nominal*, § **5**.

Livius (Peter), *écuyer*. Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 184 et suiv.).

Livré, *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine*. Remplace Héliand décédé (t. VIII, p. 220), (p. 275). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 215 et suiv.). = Parle sur un projet de décret relatif aux couleurs nationales (t. XX, p. 16). = Secrétaire (t. XXII, p. 565). = Présente, au nom du comité de salubrité, un projet de décret relatif à l'exercice de la pharmacie (t. XXV, p. 64). = Demande la mise en liberté de M. de Brézé, grand maître des cérémonies du roi (t. XXVII, p. 534 et suiv).

Livrées. — Voir *Titres nobiliaires*, § **7**.

Livre rouge,

§ **1er**. — Incidents relatifs au Livre rouge : Camus, Fréteau de Saint-Just (28 novembre 1789, t. X, p. 323 et suiv.), — Camus (10 décembre, p. 493).

§ **2**. — Camus, au nom du comité des pensions, propose un décret ordonnant communication du *Livre rouge* et défendant aux ministres et autres agents de l'autorité royale, de présenter au roi de nouveaux brevets de pensions, contradictoirement aux décrets de l'Assemblée (5 mars 1790, t. XII, p. 30 et suiv.; — discussion : Fréteau, Glezen, (*ibid.* p. 31); — adoption (*ibid.* p. 31). — Bouche demande que l'on presse la communication du *Livre rouge* (15 mars, p. p. 170); — il revient à la charge (18 mars, p. 213); — Camus propose de renvoyer ce compte rendu à un autre jour (*ibid.*). — A propos d'une lettre du maréchal de Ségur publiée dans le *Journal de Paris*, Camus annonce l'impression des pièces originales (11 avril, p. 666 et suiv.); — débat: comte de Faucigny-Lucinge, d'Estourmel, Camus (*ibid.* p. 66)7. = Avertissement du comité des pensions sur le *Livre rouge* (avril 1790, t. XIII, p. 177 et suiv.); — description (*ibid.* p. 178) : — dépouillement (*ibid.*); — chapitre Ier: aux frères du roi (*ibid.* p. 179 et suiv.); — chapitre II : dons, gratifications, (*ibid.*); p. 181 et suiv.); chapitre III: pensions et traitements

Livre rouge (*Suite*).

(*ibid.* p. 182 et suiv.); — chapitre IV: aumônes (*ibid.* p. 184); — chapitre V: indemnités, avances, prêts, remplacements, arrangements de comptabilité (*ibid.* p. 185); — chapitre VI: acquisitions, échanges (*ibid.* p. 186); — chapitre VII: affaires de finance (*ibid.*); — chapitre VIII: affaires étrangères, affaires secrètes des postes et autres (*ibid.* et suiv.); — chapitre IX: dépenses diverses (*ibid.* p. 188 et suiv.); — chapitre X: dépenses personnelles au roi et à la reine (*ibid.* p. 189); — demandes de rectification du duc de Liancourt (*ibid.* p. 189), — du maréchal de Ségur et de ses fils (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du comité à la dernière réclamation (*ibid.* p. 190 et suiv.); — note sur la position et les services du maréchal de Ségur adressée par son fils aîné (*ibid.* p. 193 et suiv.); — réponse du comité aux observations de Necker et de Montmorin, relativement au *Livre rouge* (*ibid.* p. 195 et suiv.); — état de comptant de l'année 1783 (*ibid.* p. 202); — ordonnances au porteur; (*ibid.* et p. suiv.); — gratification (*ibid.* p. 203 et suiv.); — dépenses diverses (*ibid.* p. 205 et suiv.); — récapitulation (*ibid.* p. 224); — état de comptant, reste de l'année 1783 (*ibid.* p, 224); — ordonnance au porteur (*ibid.*); — gratifications (*ibid.* et p. suiv.); — dépenses diverses (*ibid.* p. 225 et suiv.); — récapitulation (*ibid.* p. 245); — récapitulation générale (*ibid.*); — table alphabétique des noms de personnes et de lieux mentionnés dans les états de l'année 1783 (*ibid.* p. 246 et suiv). — Correspondance du comité des pensions avec les ministres et ordonnateurs, relativement aux demandes d'éclaircissement sur les pensions et autres grâces pécuniaires (*ibid.* p. 260); — avec Necker, ministre des finances (*ibid.* et p. suiv.); — avec le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères (*ibid.* p. 264 et suiv.); — avec le comte de La Tour-du-Pin, ministre des affaires étrangères (*ibid.* p. 209 et suiv.); — avec comte de Saint-Priest, ministre de la maison du roi (*ibid.* p. 273 et suiv.); — avec le comte de La Luzerne, ministre de la marine (*ibid.* p. 276 et suiv.); — avec Lambert (ferme, régie générale et domaines) (*ibid.* p. 279 et suiv.); — avec Dufresne (ponts et chaussées, haras, etc.) (*ibid.* p. 282 et suiv.); — avec Mélin (dotation de l'ordre du Saint-Esprit) (*ibid.* p. 287 et suiv.); — avec Bonjour (marine) (*ibid.* p. 288 et suiv.); — avec Cuvillier (bâtiments) (*ibid.* p. 289 et suiv.); — avec Panckoucke (*Mercure de France*) (*ibid.* p. 291 et suiv.); — avec Blondel (fonds libres des tailles, vingtième et capitations, etc.) (*ibid.* p. 292 et suiv.); — avec Thierry de Ville-d'Avray (garde-meuble de la couronne) (*ibid.* p. 293 et suiv.); — avec le baron d'Ogny (fonds des postes), (*ibid.* p. 296 et suiv.); — avec le cardinal de Montmorency (grand-aumônier) (*ibid.* p. 295 et suiv.); — avec de Quinson, archevêque de Vienne (bénéfices) (*ibid.* p. 297 et suiv.); — avec l'abbé de Montesquieu (caisse du clergé) (*ibid.* p. 298 et suiv.).

Explications données par Charles de Lameth sur l'inscription de son nom sur le *Livre rouge* (14 février 1791, t. XXIII, p. 188 et suiv.).

Loaisel, *recteur de Redon, député du clergé de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis.* Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 106). = Après son remplacement par son suppléant, demandé par lui, réclame son siège (t. XVII, p. 49).

Localités séparées de Paris par l'enceinte (Réunion en une municipalité provisoire de plusieurs). — Voir *Municipalités*, § **25**.

Loches (Ville de) — Voir *Impôts*, § **61**.

Lœwenstein-Wartheind (Prince). Son ordonnance interdisant aux Français rebelles de recruter dans ses Etats (t. XXIV, p. 683).

Lofficial, *député du tiers état de la sénéchaussée de Poitou.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Présente un projet de décret tendant à la mise en liberté du sieur de La Richardière (t. X, p. 500). = Présente un projet de décret sur les officiers municipaux supprimés (t. XXIII, p. 155). = Fait un rapport sur la liquidation des offices municipaux acquis par les villes et les municipalités (t. XXVI, p. 715 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXIX, p. 78 et suiv.) — un projet de décret concernant la réclamation du sieur Barbier, premier huissier du parlement de Metz, relativement à la liquidation de son office (p. 80), — un projet de décret relatif à la liquidation des charges des perruquiers-barbiers-étuvistes (p. 126), — des projets de décret relatifs à la liquidation (p. 606 et suiv.).

Logement de la famille royale *après son arrestation.* (Projet de décret y relatif.) — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Logement des députés aux Etats généraux. Projet remis à M. de Villedeuil, ministre et secrétaire d'Etat, par la municipalité de Versailles, en vue d'assurer le logement des députés à l'Assemblée des Etats généraux, suivi de la délibération du comité municipal, relative aux logements des notables en 1788 (t. VIII, p. 3).

Logement des évêques. — Voir *Evêques*, § **5**.

Logement des gens de guerre. — Voir *Armée*, § **6**. — *Logements militaires.*

Logements des tribunaux et corps administratifs. Rapport par Prugnon sur la question des avoir par qui en seront supportées les dépenses (2 octobre 1790, t. XIX, p. 395 et suiv.); — Martineau demande qu'il soit imprimé et distribué avant la discussion à cause de nombreuses omissions (*ibid.*); — accordé (*ibid.*); — discussion sur l'article 1er : Bouche, Prugnon, abbé Maury, Prugnon, abbé Maury, un membre (16 octobre, p. 670 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 671); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Decrétot, de Foucault (*ibid.*); — adoption de l'article 4 sans discussion (*ibid.*); — article 5 : Bouche, Salomon, Lucas (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.* p. 672).

Logements militaires. Projet de décret y relatif présenté par Chabroud (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 368); — discussion : adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 369); — adoption avec amendement de l'article 3 (*ibid.*); — adoption des articles 4 et 5 (*ibid*). — Voir *Armée*, § **6**.

Loi martiale.

§ **1**er. — Sur la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), l'Assemblée proclame la loi martiale (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 380).

§ **2**. — Opinion non prononcée de Custine sur la loi martiale (t. XXXII, p. 425 et suiv.).

Loi (Respect dû à la). — Voir *Lois*, § **5**.

Loire (Débordement de la). — Voir *Gratifications*.

Loire (**Haute-**). — Voir *Impositions locales*, § **30**. — *Inondations*, § **9**. — *Juges de paix*, § § **16** et **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **19**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § § **3** et **45**.

Loire-Inférieure (Département de la). Proclamation des corps administratifs de ce département au sujet de la fuite du roi (27 juin 1791, t. XXVII, p. 548). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Loire-Inférieure (Département de la). — Voir *Juges de paix*, § **16**.

Loiret (Département du). — Lettres et arrêtés des administrateurs de ce département adressés à l'Assemblée à la suite de la fuite du roi (22 juin 1791, t. XXVII, p. 427), (25 juin, p. 510). — Voir *Louis XVI* (*Fuite du roi*).

Loiret (Département du). — Voir *Biens nationaux*, § **32**. — *Inondations*, § **2**. — *Juges de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **99**.

Loir-et-Cher (Département de). — Voir *Inondations*, § **5**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3**, **35** et **38**.

Loire-Inférieure (Commerce et vente des eaux-de-vie dans le département de la). — Voir *Impositions indirectes*, § **7**.

Loire-Inférieure (Département de la). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **23**.

Lois.

§ **1**er. — Merlin propose de substituer le mot *Loi* à la dénomination de *lettres patentes*. — Voir *Lettres patentes*, § **2**.

§ **2**. — Rapport par Thouret, au nom du comité de Constitution, sur les formes de la promulgation et de la publication des lois (2 novembre 1790, t. XX, p. 191 et suiv.); — discussion : Brostaret, Camus, Thouret, Camus, Thouret Tronchet, Thouret (*ibid.* p. 193 et suiv.); — adoption du projet de décret (*ibid.* p. 194 et suiv.).

§ **3**. — Motion de Terme pour donner plus d'éclat et de dignité à la promulgation des lois (4 décembre 1790, t. XXI, p. 216); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **4**. — Décret portant qu'à l'avenir le titre de chaque loi en indiquera simplement l'objet (5 janvier 1791, t. XXII, p. 22). — Modification demandée par Bouche à la formule adoptée (22 janvier, p. 414); — renvoi aux comités de revision et de Constitution réunis, sur la proposition de d'André (*ibid.*).

§ **5**. — Rapport par Le Chapelier sur un projet de décret sur le respect dû à la loi (28 février 1791, t. XXIII, p. 558 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid.* p. 559 et suiv.); — discussion : Pétion, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Montlosier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), La Reveillère-Lépeaux, d'André, Buzot, Tronchet, d'André, de Montlosier, Gaultier-Biauzat, Tuaut de La Bouverie, Tronchet, Foucault, Murinais, Prieur, de Folleville, un membre, Démeunier, Populus, un membre, Rewbell, un membre, Rewbell, Le Chapelier, Démeunier, Le Chapelier (*ibid.* p. 560 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 564); — addition proposée par Tronchet et combattue par Emmery (*ibid.*); — adoption des articles 3-8 (*ibid.* et p. suiv.); — article 9 : Despatys de Courteilles (*ibid.* p. 565); — adoption (*ibid.*); — article 10 : adoption (*ibid.*); — article 11 : Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Opinion, non prononcée, de Barère (p. 575 et suiv.). — Modifications à l'article 6 proposées par Moreau, Malès et Tronchet, Malès (1er mars, p. 581); — renvoi à la commission de celles proposées par Malès (*ibid.*).

§ **6**. — Motion de Prugnon tendant à ne pas faire imprimer les lois qui ne regardent que des établissements particuliers (20 avril 1791, t. XXV, p. 211); — adoption (*ibid.*); — texte du décret (*ibid.* p. 212.). — Voir *Décrets*.

Lois criminelles. — Voir *Législation criminelle*.

Lois et actes de l'autorité publique (Affichage des) Lettre des administrateurs composant le directoire du département de Paris demandant que le papier de couleur soit affecté aux affiches privées et que l'usage du papier blanc soit réservé aux corps administratifs et judiciaires (22 juillet 1791, t. XXVIII, p. 508 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 509). — Voir *Décrets*.

Loison, *député suppléant du bailliage de Verdun*. Remplace de Pouilly, démissionnaire (t. XVIII, p. 169 et suiv.).

Lois rurales.

Premier rapport sur les lois rurales par Heurtault de Lamerville (29 août 1790, t. XVIII, p. 410 et suiv.). = Deuxième rapport sur les lois rurales par Heurtault-Lamerville (5 juin 1791, t. XXVI, p. 756 et suiv.); — projet de décret (p. 760 et suiv.); — débat préalable : Heurtault-Lamerville, Le Bois-Desguays, de Custine, Prieur, d'André (*ibid.* p. 765 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'elle s'occupera des articles constitutionnels du projet de décret (*ibid.* p. 766); — discussion : article 1er : Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : un membre, Heurtault-Lamerville, rapporteur, Malouet, Foucault-Lardimalie, Bouche, Vernier, Mougins, Heurtault-Lamerville, rapporteur, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 767); — article 3 : Belzais-Courmenil, un membre, Bonnemant (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 4 : ajournement (*ibid.*); — article 5 : de Folleville, Lapoule (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 et 7 (*ibid.*); — article 8 : d'Aubergeon de Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). = Suite de la discussion. *Section Ire*. — Article 3 : Heurtault-Lamerville (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 434); — adoption (*ibid.* p. 435); — *Section II*. — Adoption des articles 2 et 3 (*ibid.*); — articles additionnels destinés à devenir les articles 4 et 5 : plusieurs membres (20 juillet, p. 449); — l'Assemblée décrète que la tacite reconduction n'aura plus lieu en bail à ferme ou à loyer (*ibid.*); — article 4 du projet de décret :

Lois rurales (*Suite*).

plusieurs membres (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*); — Gaultier-Biauzat fait la motion que l'Assemblée ne s'occupe que des articles relatifs à la police rurale (*ibid.*); — débat : Buzot, Briois-Beaumetz (*ibid.*); — adoption de la motion de Gaultier-Biauzat (*ibid.*). — *Discussion des articles relatifs à la police rurale.* Article 1er : un membre (*ibid.* p. 450); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : un membre, Gaultier-Biauzat, Lelay-Grantugen, un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : plusieurs membres (*ibid.*); — retrait (*ibid.*); — article 4 : Moreau, Malès (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 451); — — adoption des articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 17 (*ibid.* p. 452); — adoption des articles 18, 19, 20, 21, 22 (*ibid.*); — ajournement de l'article 23 (*ibid.*); — adoption des articles 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 32 (*ibid.* p. 455); — renvoi de l'article 33 au code pénal (*ibid.* p. 456); — adoption des articles 34, 35, 36 et 37 (*ibid.*); — additions, transpositions et changements faits aux articles relatifs aux délits dans le projet de décret des lois rurales (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 38 et 39 (21 juillet, p. 483); — article 40 : Garat, Pierre Dedelay, Lapoule, (*ibid.*); — adoption Ramel-Nogaret (25 juillet, p. 607); — adoption des articles 41, 42, 43, 44 (*ibid.* et p. suiv.). = Nouvelle rédaction du projet de décret sur les lois rurales (7 août 1791, présenté par Heurtault-Lamerville (7 août 1791, t. XXIX, p. 255). — *Discussion.* — Article 1er : Adoption (*ibid.*); — discussion sur l'article relatif aux *sources :* Cochard, de Croix (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — adoption des articles 2 à 12 (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article 1er aux comités (9 août, p. 282). = Heurtault-Lamerville présente à une nouvelle délibération les articles du titre Ier coordonnés par les comités (5 septembre 1791, t. XXX, p. 223). — Titre Ier. Adoption de la section 1re (*ibid.*). — Section II. — Adoption des articles 1 à 4 (*ibid.* et p. suiv.); — article 5 : plusieurs membres, Tronchet (*ibid.* p. 224); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 6 à 10 (*ibid.* et p. suiv.). — *Section III.* — Adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 225). — *Section IV.* — Renvoi de l'article 1er aux comités (*ibid.* p. 226); — adoption des articles 1 et 2 (6 septembre, p. 249); — article 3 : Merlin, Tronchet, Régnier, Prieur, Martineau, Merlin, Heurteault-Lamerville, rapporteur (*ibid.* p. 247); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 4 à 11 (*ibid.* et p. suiv.); retrait des articles 12 et 13 (*ibid.* p. 250) : — — adoption de trois articles 12, 13 et 14 nouveaux (*ibid.*). — Suite de la discussion : — *Section* V. — Adoption des articles 15 et 16 (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 361); — adoption avec amendement des articles 17 et 18 (*ibid.*); — adoption de l'article 19 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement de l'article 20 (*ibid.* p. 362). — *Section VI.* — Adoption de l'article 1er (*ibid*); — article 2 : Regnauld-d'Epercy, Prieur, un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 3 (*ibid.*). — *Section VII.* — Adoption des articles 1 à 3 (*ibid.* et p. suiv.) — *Section VIII.* — Adoption avec amendement de l'article 1er (*ibid.* p. 363); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Cochelet, Rewbell, Dauchy, Lanjuinais, Gombert (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 4 : Prieur (*ibid.*); adoption avec amendement (*ibid.* p. 364); — adoption avec amendement des articles 5 à 7 (*ibid.*); — ajournement de l'article 8 (*ibid.*); — adoption de l'article 9 (27 septembre, p. 393). *Articles additionnels au titre II.* — Adoption des articles 1 à 4 (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 5 (*ibid.*); — adoption des articles 6 et 7 (*ibid.*); — renvoi au comité de législature criminelle des articles 8 et 9 relatifs aux vols des bestiaux et instruments aratoires pour faire partie du code pénal (*ibid.*); — adoption des articles 10 et 11 (*ibid.*); — rejet d'un article additionnel proposé par d'Estourmel (*ibid.* p. 394); — relue par Heurtault-Lamerville des articles décrétés des lois rurales (28 septembre, p. 431 et suiv.); — Adoption (*ibid.* p. 438); — adoption de rectifications à l'article dernier du titre Ier et à l'article 3 du titre II (29 septembre, p. 624 et suiv.). — Voir *Agriculture.*

Lois somptuaires. Motion de Blanquart des Salines y relative (3 octobre 1789, t. IX, p. 337); — ajournement (*ibid.*). — Voir *Luxe.*

Lollier, curé d'Aurillac, *député du clergé du bailliage de Saint-Flour.* Fait, au nom du comité des rapports, un rapport sur les brigandages commis en Alsace (t. VIII, p. 372).

Lombard de Taradeau, *député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (o. 138). = Parle sur l'emploi du produit des dons patriotiques (t. XI, p. 555). = Parle sur le directoire du département du Var (t. XVIII, p. 558).

Lomet, *député des communes de la sénéchaussée de Moulins.* Répond à l'appel général (t. VIII, (p. 96. — Signe le serment du Jeu de Paume, p. 139).

Long, *député du tiers état des pays et jugerie de Rivière, Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie l'érection d'un tribunal chargé de juger les auteurs des troubles (p. 267). = Parle sur la question de la succession à la couronne (t. IX, p. 2 et suiv.). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur la nomination des membres de l'assemblée départementale (p. 115), — sur le dépouillement du scrutin (p. 259), — sur l'exclusion de la magistrature des fonctions municipales (p. 355), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), — sur le serment (p. 413). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 289), (p. 363), — sur les coupes de bois ecclésiastiques (p. 664). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 178), — sur les lettres de cachet (p. 202). = Parle sur un projet de décret d'intérêt local (t. XV, p. 350). = Parle sur la détention des mendiants (t. XVI, p. 122), — sur une plainte du sieur Morizot (p. 692). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 97). = Parle sur les monnaies (t. XXII, p. 143 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XXIII, p. 392), — sur le pouvoir judi-

Long, *député* (*Suite*).

ciaire (p. 528). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 147). = Parle sur les travaux d'utilité publique (t. XXVII, p. 273).

Longpré, *chanoine de Champlitte, député du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté.* Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 123); — motive son adhésion (*ibid.*). = Présente un projet de décret sur les impositions de 1790 (t. XV, p. 476 et suiv.); — le défend (p. 521). = Présente un projet de décret concernant le produit de la vente des bois communaux (t. XVI, p. 93); — lit un projet de décret concernant la commune de Champlitte (p. 121). — Présente des projets de décret sur les impositions (*ibid.*), — sur des emprunts d'intérêt local (p. 185), — sur la répartition au marc la livre d'une somme de 3,000 livres pour la ville de Fécamp (p. 465), — sur la perception des droits d'aides à Beauvais (*ibid.*), — sur le traitement du clergé (p. 577). = Parle sur le traitement actuel du clergé (t. XVII, p. 52). = Présente un projet de décret sur la formation d'un comité contentieux provisoire (t. XIX, p. 526 et suiv.). = Présente un projet de décret portant qu'il sera expédié, par duplicata, à la veuve Brambert des coupons de quittances de finance de l'emprunt de 1782 (t. XXX, p. 88). — Fait un rapport sur l'indemnité réclamée par la société civique d'Amiens (*ibid.* et p. suiv.); — un rapport sur le bail de l'illumination de Paris (p. 247 et suiv.).

Longuève. — Voir *Henry de Longuève.*

Longuyon (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **13**.

Longwy (Ville de). — Lettres des officiers municipaux sur la crise que cette ville a essuyée par le départ du roi (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 662 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Longwy. — Voir *Emplacements nationaux.*

Lorient (Ville de). Projet de décret relatif à la franchise de son port (27 mars 1790, t. XII, p. 368); — discussion : comte de Croix, de Sérent, La Ville Leroux, de Bonnay (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Troubles*, § **49**.

Lorient (Terres de). — Voir *Domaines nationaux*, § **8**.

Lorraine (Quittances du don gratuit). — Voir *Impôts*, § **20**.

Lorraine. — Voir *Alsace et Lorraine.*

Lot (Département du). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **50**.

Lot-et-Garonne (Département de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Loterie (Régime de la). — Voir *Dette publique.* § **8** (6°).

Loterie.

§ **1er**. — Suppression de la loterie royale, demandée par Talleyrand, *évêque d'Autun* (12 décembre 1789, t. X, p. 517), (p. 548 et suiv.).

§ **2**. — Décret voté sur la proposition de Briois de Beaumetz appuyée par Camus, concernant le payement des rentes sur la loterie (26 mars 1790, t. XII, p. 359); — lettre de Necker y relative (5 avril, p. 542); — rapport de Camus sur cette lettre (7 avril, p. 565 et suiv.); — proposition d'Estourmel (*ibid.* p. 572); — adoption des décrets proposés par Camus et appuyés par Fréteau (*ibid.*).

§ **3**. — Plaintes adressées par le sieur Morizot contre l'administrateur de la loterie et portées devant l'Assemblée par Digoine (3 juillet 1790, t. XVI, p. 692); — discussion : de Beaumetz, Long, Digoine (*ibid.*); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **4**. — Décret relatif aux gratifications annuelles allouées sur les fonds de la loterie royale (29 août 1790, t. XVIII, p. 405).

§ **5**. — Présentation par d'André, au nom du sieur Geoffroy, d'un tableau de contribution personnelle, sous le nom de *loterie nationale* (19 octobre 1790, t. XIX, p. 717 et suiv.); — renvoi au comité des impositions (*ibid.* p. 718).

Loterie. — Voir *Trésorerie nationale* (Projet de décret sur son organisation). Titre IV, article 12. — Projet de décret sur la liquidation des compagnies financières, titre V, article 3.

Loteries (Droits sur les). — Voir *Impôts*, § **64**.

Louis XIV (Statue de). — Voir *Emblèmes de la servitude.*

Louis XV. Nomination d'une députation de douze membres pour assister au service anniversaire de la mort du feu roi (Cl. 12 mai 1789, t. VIII, p. 34), (N. *ibid.*).

Louis XVI.

Discours de Louis XVI à l'ouverture des Etats généraux (5 mai 1789, t. VIII, p. 1 et suiv.). — Sa réponse au président du clergé, au sujet d'une députation à lui envoyer pour lui présenter les hommages de cet ordre (15 mai, p. 38). — Sa lettre aux trois ordres recommandant de nouvelles conférences (28 mai, p. 55). — Ses réponses à une députation de la noblesse (29 mai, p. 56), — à une députation des communes (6 juin, p. 75), — à une députation du clergé (8 juin, p. 78). — Sa réponse à une adresse des communes (13 juin, p. 101); — accueil qu'elle reçoit et dont la mention a été omise : « Quelques membres relèvent, dans la « réponse du roi, les mots *chambre* et *mémoire* « dont il s'est servi en parlant de l'adresse des « communes. Ces expressions déplaisent gé- « néralement à l'Assemblée qui croit pouvoir, « dans les circonstances présentes, en conce- « voir quelques ombrages. » — Ses réponses à un député de la noblesse (17 juin, p. 127), — au président des communes (*ibid.* p. 129), — à une députation de la noblesse (p. 140), — au président des communes (p. 141). — Son discours dans la séance royale (23 juin, p. 143). — Sa déclaration concernant la tenue des Etats généraux (*ibid.* et p. suiv.). — Prononce un second discours (*ibid.* p. 144). — Sa déclaration concernant ses intentions (*ibid.* et p. suiv.). — Prononce un troisième discours (*ibid.* p. 145 et suiv.). — Félicite le clergé de l'intention exprimée par lui de renoncer aux privilèges pécuniaires et lui promet d'examiner sa demande relativement à la conduite qu'il doit tenir (26 juin, p. 156). — Ecrit au président

Louis XVI (*Suite*).

du clergé pour engager cet ordre à se réunir aux deux autres (27 juin, p. 161 et suiv.); — écrit dans le même sens au duc de Luxembourg, président de la noblesse (*ibid.* p. 162 et suiv.). — Ses réponses à la députation sur les troubles survenus dans Paris à la suite de l'arrestation de quelques gardes-françaises (2 juillet, p. 181), (3 juillet, p. 184), — à l'adresse rédigée par Mirabeau au sujet du renvoi des troupes (4 juillet, p. 219), — à la députation demandant l'éloignement des troupes et l'établissement d'une garde bourgeoise (13 juillet, p. 229). — Il répond qu'il a donné des ordres pour l'éloignement des troupes (14 juillet, p. 234). — Il entre dans la salle de l'Assemblée nationale sans gardes et déclare qu'il se fie à elle et qu'il a renvoyé les troupes de Paris et de Versailles (15 juillet, p. 236); — il ajoute qu'il est prêt à communiquer avec l'Assemblée toutes les fois qu'il le croira nécessaire (*ibid.* p. 237); — est reconduit au Château par l'Assemblée tout entière (p. 237). — Donne l'ordre de faire éloigner les troupes (16 juillet, p. 244); — renvoie les ministres dénoncés comme coupables des troubles (*ibid.*); — se résout à se rendre à Paris (*ibid.*); — écrit à Necker pour lui annoncer son rappel (*ibid.* p. 245). — L'Assemblée se range tout entière sur son passage, lorsqu'il se rend à Paris (17 juillet, p. 246). — Paroles prononcées par lui à l'adresse des Parisiens (18 juillet, p. 247). — Sa réponse au sujet du vœu de l'Assemblée relatif au crime commis près de Vesoul (*ibid* p. 278). — Sa note à l'Assemblée nationale pour lui annoncer une modification ministérielle (4 août, p. 341); — est proclamé *Restaurateur de la liberté française* (*ibid.* p. 350); — remercie l'Assemblée nationale (13 août, p. 434); — l'invite à la procession de l'Assomption (14 août, p. 437). — Sa lettre aux armées françaises (17 août, p. 437 et suiv.). — Sa réponse à l'adresse votée à l'occasion de sa fête (26 août, p. 486), — au président Clermont-Tonnerre venant présenter à la sanction royale les arrêtés des 4 août et jours suivants (p. 645). = Fait annoncer, pour le lendemain, sa réponse à la demande qui lui a été faite de sanctionner les arrêtés des 4 août et jours suivants (17 septembre 1789, t. IX, p. 25). — Texte de sa réponse motivée et négative (18 septembre, p. 28 et suiv.). — Nouvelle réponse contenant promesse de promulgation (21 septembre, p. 53). — Accorde sa sanction au décret sur les grains (*ibid.*). — Envoie son argenterie à la Monnaie (22 septembre, p. 99). — Annonce qu'il examinera le décret sur le prêt à intérêts (5 octobre, p. 342). — Accorde sa sanction aux décrets sur le droit de franc-fief et sur la perception des impositions (*ibid.*). — Promet de protéger les juifs d'Alsace et d'empêcher l'exportation des grains (*ibid*). — Accorde une sanction conditionnelle aux dix-neuf articles de la Constitution votés (*ibid.* et p. suiv.); — ne s'explique point sur la déclaration des droits de l'homme (*ibid.* p. 313). — Répond qu'il a donné des ordres pour la circulation des grains (5 octobre, p. 347) — Donne l'ordre de faire transporter à Paris les blés arrêtés à Senlis et à Lagny, ordre contenant la mention : « Contresigné : Le comte de Saint-Priest » (*ibid.*). — Accepte purement et simplement les dix-neuf articles votés de la Constitution et de la déclaration des droits de l'homme (*ibid.*). — Fait venir le président et les membres restés dans la salle des séances pour leur dire qu'il n'a jamais songé et ne songera jamais à se séparer de l'Assemblée (*ibid.*). — Fait annoncer que son intention est de se transporter à Paris (6 octobre, p. 349); — le déclare de nouveau, en ajoutant qu'il donnera des ordres pour que l'Assemblée puisse y continuer ses travaux (*ibid.* p. 350). — Écrit au président pour demander que l'Assemblée nomme des commissaires chargés de choisir un local pour elle à Paris (9 octobre, p. 390). — Répond au discours de félicitations du président (p. 470). = Le roi écrit à l'Assemblée nationale pour lui demander qu'il ne soit pas donné suite à l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (12 novembre 1789, t. X, p. 8). = Sur la proposition de Duport, l'Assemblée décide qu'une députation de 60 membres ira complimenter le roi à l'occasion de la nouvelle année (29 décembre 1789, t. XI, p. 37); — noms des membres de la députation (31 décembre, p. 50); — réponse du roi au discours du Président (p. 61 et suiv.). — Ses réponses au discours du Président Démeunier pour le renouvellement de l'année (2 janvier 1790, p. 61), — au discours du Président de Montesquiou, concernant le chiffre de la liste civile (5 janvier, p. 107). — Prévient le Président qu'il se rendra à l'Assemblée (4 février, p. 428); — son discours sur la régénération du royaume (*ibid.* p. 429 et suiv.); — sa réponse au Président (5 février, p. 435). = Le roi fait annoncer à l'Assemblée nationale qu'il recevra (le 20 mars 1790), à cinq heures et demie, la députation qui doit apporter les compliments de condoléance à l'occasion de la mort de Joseph II (t. XII, p. 263); — répond au discours du président (p. 294). — Demande, par lettre, la prompte mise à l'ordre du jour de la création d'un bureau de trésorerie (p. 354). = Accusé par un journal de vouloir se retirer à Lyon, il s'en plaint au président de l'Assemblée (t. XXI, p. 663). = Proclamation de Louis XVI en faveur du décret sur les assignats (20 avril 1790, t. XIII, p. 153). = Proclamation de Louis XVI pour le rétablissement de l'ordre (t. XV, p. 737). = Le roi fait prévenir l'Assemblée qu'il ira passer quelques jours à Saint-Cloud, promettant de revenir assez souvent à Paris pour rester en communication avec elle (t. XVI, p. 93). — Fixe, à la demande de l'Assemblée, le chiffre de sa liste civile (p. 158 et suiv.). — Le sieur Auguste demande à exécuter le buste du roi avec la première cloche fondue (p. 214); — débat : Bouche, Goupil de Préfeln, de Vaudreuil, Gourdan (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). = Louis XVI répond à un discours de Lafayette lui présentant toutes les gardes nationales du royaume (t. XVII, p. 83). — Bulletin de la santé du roi adressé par Bailly (p. 486 et suiv.); — adoption d'une motion de Lucas tendant à envoyer une députation de six membres à Saint-Cloud pour prendre des nouvelles de la santé du roi (p. 487); — noms de ces membres (*ibid.*); — nouvelles de la santé du roi données par d'Ambly (p. 499); — autres données par de Cernon (p. 503); — autres lues par Butteville Dumetz (p. 582); — dernier bulletin de santé (p. 605). = Députation chargée de se rendre chez le roi à l'occasion de sa fête (t. XVIII, p. 246); — discours de Dupont (de Nemours), président (*ibid.*), (p. 259);

Louis XVI (*Suite*).

— réponse (*ibid.*). — Lettre relative aux domaines à réserver au roi (p. 364 et suiv.). = Le roi répond au président de l'Assemblée nationale lui présentant un décret relatif à des désordres à Versailles et les regrets de l'Assemblée de la détermination prise par lui de se priver des plaisirs de la chasse (t. XIX, p. 68 et suiv.). — Présentation par Thouret d'une adresse et d'une proclamation du corps municipal de la commune de Rouen, relatives à un complot qui aurait été formé pour enlever le roi et l'emmener à Rouen (p. 462 et suiv.). = Le roi écrit au Président qu'il a nommé ministre des finances, de Lessart à la place de Lambert, démissionnaire (t. XXI, p. 216). — Ecrit pour expliquer le retard apporté à la sanction du décret sur le serment du clergé, et la donne (p. 674 et suiv.). — Sa réponse au discours de d'André, président, à l'occasion de la nouvelle année (p. 746). = Bulletin de la santé de Louis XVI (8 mars 1791, t. XXIII, p. 785); — l'Assemblée décrète qu'une députation sera envoyée vers le roi et rendra compte tous les matins de sa santé à l'ouverture de la séance (*ibid.*); — nouveau bulletin (9 mars, p. 741); — autre nouvelle de la santé du roi (*ibid.* p. 755). = Bulletin de santé de Louis XVI (10 mars 1791, t. XXIV, p. 1), (11 mars, p. 30), (12 mars, p. 38), (13 mars, p. 65), (14 mars, p. 74), (15 mars, p. 82 et suiv.); — fin de son indisposition (16 mars, p. 128); — Michelon demande que les bons citoyens illuminent (*ibid.*); — dernier bulletin (*ibid.* p. 129); — l'Assemblée, sur l'invitation de la municipalité de Paris, décrète qu'une députation de 48 de ses membres assistera à un *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour la convalescence du roi (17 mars, p. 143). — Un compagnon joaillier-bijoutier offre d'exécuter pour le roi un diadème aux trois couleurs, surmonté de 83 cœurs en fleurons et ayant pour base un globe orné du coq vigilant (5 avril, p. 578). = Louis XVI se rend à l'Assemblée et se plaint de la résistance apportée à son départ pour Saint-Cloud (t. XXV, p. 200 et suiv.); — sur la demande de Noailles et Briois-Beaumetz, l'Assemblée décrète l'impression de son discours et de la réponse du Président (*ibid.* p. 201) ; — incident : de Blacons, de Cazalès, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 202). — Lettre sur son attachement à la Constitution écrite, en son nom, aux ambassadeurs de France, par le ministre des affaires étrangères (23 avril 1791, p. 312 et suiv.); — discussion : Alexandre de Lameth, Gaultier-Biauzat, Barère, Robespierre, Alexandre de Lameth, abbé Colaud de la Salcette, d'Aremberg de La Marck, Gaultier-Biauzat, Moreau, Dubois-Crancé (*ibid.* p. 314 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il sera nommé une députation pour porter au roi l'expression de ses sentiments et que la lettre sera envoyée à tous les départements et à tous les corps d'armée de terre et de mer et aux colonies (*ibid.* p. 315); — liste des membres de la députation (*ibid.*) ; — discours du Présiden et réponse du roi (*ibid.* p. 325). = Montmorin dénonce un article du *Moniteur universel* accusant le roi de songer à quitter la France (1er juin 1791, t. XXVI, p. 690 et suiv.); — discussion : Loys, Delavigne, Loys, Delavigne, de Montlosier, Boussion, Duport, de Choiseul-Praslin, Robespierre, de La Rochefoucauld-Liancourt, de Montlosier (*ibid.* p. 691 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 692). = Voir ci-après : **Louis XVI** (*Fuite du roi avec une partie de sa famille*). = Louis XVI écrit à l'Assemblée qu'il accepte l'acte constitutionnel et qu'il se rendra à l'Assemblée pour en prononcer l'acceptation solennelle (t. XXX, p. 620 et suiv.). — Voir *Acte constitutionnel*. = Adoption d'un projet de décret, présenté par Chabroud, portant que le roi sera prié de faire don de son portrait au Corps législatif (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 546). — Billet du roi annonçant qu'il ira faire la clôture de l'Assemblée (p. 636). — Son discours à l'occasion de la clôture des travaux de l'Assemblée constituante (p. 688).

Louis XVI (*Fuite du roi avec une partie de sa famille*). — Alexandre de Beauharnais, président de l'Assemblée, annonce la fuite du roi avec une partie de la famille royale (21 juin 1791, t. XXVII, p. 358); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), demande que le ministre de l'intérieur soit invité à expédier des courriers dans tous les départements avec ordre à tous les fonctionnaires publics, gardes nationales ou troupes de ligne d'arrêter ou de faire arrêter toute personne sortant du royaume (*ibid.*); — discussion : Camus, Regnaud de (Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier, Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 359); — Vernier demande qu'il soit ordonné aux manufactures de travailler sans relâche à la fabrication de lances pour armer le peuple (*ibid.*); — rejet d'une motion de Babey relative à l'envoi de commissaires auprès des ministres pour s'assurer que tous les ordres qui leur seront intimés par l'Assemblée soient exécutés (*ibid.*); — adoption d'une motion de Le Chapelier concernant une proclamation destinée à faire savoir au peuple que l'Assemblée s'occupe des moyens propres à assurer l'ordre de l'Empire (*ibid.* p. 360); — Charles de Lameth demande qu'il soit ordonné à M. de Rochambeau de se rendre sur-le-champ sur les frontières des départements dans lesquels le commandement des troupes de ligne lui est confié (*ibid.*); — débat : Le Chapelier, d'André (*ibid.*); — Delavigne demande que l'artillerie tire un coup de canon de dix minutes en dix minutes afin que l'on soit instruit de proche en proche de l'événement qui vient d'arriver (*ibid.*); — débat : Martineau, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — rejet de la motion de Delavigne (*ibid.*); — Raumeuf, aide de camp du commandant de la garde nationale parisienne, est introduit à la barre et annonce qu'envoyé par Lafayette pour tâcher de s'opposer au départ du roi, il a été arrêté par le peuple (*ibid.* p. 361); — de Folleville présente un projet de proclamation au peuple (*ibid.*); — Rewbell demande des éclaircissements sur des consignes données par Lafayette (*ibid.*); — débat : Barnave, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Barnave (*ibid.* p. 362); — adoption de la rédaction de la proclamation au peuple proposée par Le Chapelier (*ibid.*); — nomination de commissaires chargés de veiller à la sûreté de Cazalès arrêté par le peuple (*ibid.* p. 363); — Crillon jeune, demande que l'on remette le pouvoir à cinq personnes chargées de prendre les mesures imposées par les

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

circonstances (*ibid*); — adoption d'une motion de Fréteau concernant les précautions à prendre contre les faux décrets (*ibid.*); — Camus et Grégoire, commissaires chargés de veiller à la sûreté de Cazalès, rendent compte de leur mission (*ibid.*); — Charles de Lameth demande que les divers comités de l'Assemblée soient invités à se concerter avec les ministres au sujet des mesures à prendre et que les ministres soient autorisés à assister aux séances (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 363); — motion de d'André sur les moyens d'exécuter les décrets (*ibid.* p. 364); — discussion: Fréteau, de La Rochefoucauld, Pétion, d'André, Guillaume d'Ailly, Delessart, ministre de l'intérieur, Briois-Beaumetz, Duport, ministre de la justice (*ibid.* et p. suiv.); — lettre de Montmorin, ministre des affaires étrangères, annonçant qu'il est retenu chez lui et qu'il ne peut se rendre à l'Assemblée (*ibid.* p. 365); — reprise de la discussion sur les moyens d'exécuter les décrets: d'André, de Cazalès, d'André, Camus, de Custine Populus, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion d'André (*ibid.* p. 366); — Duport, ministre de la justice, annonce qu'il lui a été remis par M. de La Porte, intendant de la liste civile, un mémoire du roi enjoignant aux ministres de ne signer aucun ordre qui ne vienne pas de lui (*ibid.* p. 367); — débat à ce sujet : Moreau (de Tours), Camus, Dupont, Briois-Beaumetz, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que M. de La Porte sera mandé sur-le-champ à la barre (*ibid.* p. 368); — adoption d'une motion de Alexandre de Lameth tendant à autoriser le comité militaire à s'assembler pour conférer sur les mesures à prendre par rapport à la force publique (*ibid.*); — sur la proposition de Muguet de Nanthou, l'Assemblée décrète que M. d'Affry, commandant des troupes de ligne dans le département de Paris et les départements voisins, sera appelé à la barre (*ibid.*); — Vernier fait la motion d'arrêter les payements de la liste civile et de décréter que les dettes faites par le roi hors du royaume ne seront pas payées par la nation (*ibid.*); — discussion Fréteau, de Cazalès, Fréteau (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption d'une rédaction pour les différentes motions relatives à l'exécution des décrets proposée par d'André (*ibid.* p. 369); — — motion de Custine demandant que nul ordre donné par le pouvoir exécutif ne soit obligatoire s'il n'est contresigné des ministres et des fonctionnaires actuellement en place (*ibid.*); — incident provoqué par l'arrivée de Lafayette en uniforme : Camus, plusieurs membres, le président, Démeunier (*ibid.*); — Duport, l'un des commissaires chargés de se rendre à à l'Hôtel de Ville, rend compte de sa mission (*ibid.* et p. suiv.); — détails sur la fuite du roi donnés par Lafayette et de Gouvion (*ibid.* p. 370 et suiv.); — communication par Garnier, membre du département de Paris, de l'arrêté relatif à l'apposition des scellés aux Tuileries et au Luxembourg (*ibid.* p. 371); — détails sur la fuite du roi donnés par Bailly, maire de Paris, Sillery, Cochon de Lapparent (*ibid.* et p. suiv.); — discussion de la motion de Custine relative à la signature des ordres émanés du pouvoir exécutif: Démeunier, de Custine, Le Chapelier, Démeunier, de Custine, Charles de Lameth (*ibid.* p. 372 et suiv.);

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

— renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 373); — Fréteau demande l'apposition des scellés sur les archives des affaires étrangères (*ibid.*); — discussion: Du Châtelet, Duport, Fréteau (*ibid.*); — Rœderer demande le renvoi au département des lettres trouvées dans l'appartement de la reine (*ibid.*); — débat : Treilhard, Rewbell, Treilhard (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.* p. 374); — Montmorin, ministre des affaires étrangères, fait part des circonstances qui l'ont empêché de se rendre à l'Assemblée (*ibid.*); — reprise de la discussion de la motion de Fréteau relative aux affaires étrangères : Le Chapelier, Fréteau, d'Estourmel (*ibid.*); — d'Affry, commandant des gardes suisses, proteste de son dévouement à l'Assemblée (*ibid.*); — sur la proposition de Charles de Lameth l'Assemblée charge son comité de Constitution de rédiger un projet de proclamation (*ibid.* p. 376); = sur la proposition de Barnave, l'Assemblée adjoint six commissaires au secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal et de la classification des décrets rendus dans la séance (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'elle siégera sans désemparer et qu'elle ne lèvera pas la séance sans un décret (*ibid.*); — de Laporte, intendant de la liste civile, rend compte de la manière dont lui a été remis le mémoire du roi et le dépose sur le bureau de l'Assemblée (*ibid.* p. 377); — discussion sur la question de savoir s'il sera fait lecture du mémoire du roi : Defermon, Moreau, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée ordonne la lecture (*ibid.* p. 378); — déclaration du roi adressée à tous les Français à sa sortie de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de ce mémoire au comité de Constitution (*ibid.* p. 383); — Barnave demande que le mémoire soit certifié par celui qui l'a déposé et que le serment qui doit être prêté par les chefs de troupes, le soit par les chefs de troupes mandés à la barre (*ibid.*); — débat sur la première proposition de Barnave : Lavenue, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Robespierre, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 384); — débat sur la deuxième proposition : de La Rochefoucauld, Prieur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — renvoi au comité militaire (*ibid.*); — projet de décret présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) invitant les ministres des puissances étrangères, actuellement à Paris, à correspondre, comme par le passé, avec le ministre des affaires étrangères (*ibid.*); — Gaultier-Biauzat demande qu'il soit placé un poste au garde-meuble (*ibid.* p. 385); — débat : Bion, Delattre (*ibid.*); — discussion de la motion de Regnaud (de Saint-Jean d'Angely) relative aux ministres des puissances étrangères: Rabaud-Saint-Etienne, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Rœderer, Fréteau, Démeunier, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Robespierre, Charles de Lameth, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 386); — le président demande à communiquer un arrêté de la section de la Croix-Rouge témoignant de son dévouement à l'Assemblée (*ibid.* p. 389); — débat : Tuaut de La Bouverie, Robespierre, Gaultier-Biauzat, Robespierre, Tuaut de La Bouverie, Robespierre, Régnier (*ibid.*); — l'Assemblée décrète la lecture de l'arrêté (*ibid.*); — texte de l'arrêté (*ibid.*); — Rochambeau, officier général de l'ar-

Louis XVI (Fuitedu roi) (*Suite*).

mée du Nord, introduit à la barre, assure l'Assemblée de son zèle et de sa fidélité (*ibid.* p. 391); — de Crillon aîné, de Lafayette, de Rostaing, d'Elbhecq, de Montesquiou, d'Aiguillon, de Menou, Charles de Lameth, de Clermont d'Amboise, d'Aremberg de La Marck, de Custine, de Tracy témoignent de leur zèle et de leur dévouement à la nation (*ibid.*); — adresse du département de Seine-et-Oise (*ibid.* p. 392 et suiv.); — Delavigne en demande l'insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 393); — débat: Legrand, Le Déist de Botidoux, Lucas, Defermon (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'insertion (*ibid.*); — Chabrillant, officier général, se met aux ordres de l'Assemblée (*ibid.*); — le tres des présidents des comités des recherches et des rapports réunis sur les mesures prises pour assurer le calme et la tranquillité de Paris pendant la nuit (*ibid.* p. 395); — Leleu de La Ville-aux-Bois, au nom des comités des rapports et des recherches, demande qu'il soit donné des ordres pour que le service de la poste ne souffre pas d'interruption (*ibid.* et p suiv.); — débat : Delessart, ministre de l'intérieur, Anzon (*ibid.* p. 396); — adoption de Leleu de La Ville-aux-Bois (*ibid.*); — lettre de Alexandre Sparre, commandant la 18e division de l'armée, témoignant de son dévouement à la chose publique (*ibid.*). — Prieur est adjoint aux commissaires chargés de la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour qui, imprimé, doit être envoyé dans tous les départements par la poste de demain (*ibid.*); — Pierre Dedelay propose que 200 membres au moins soient assemblés toutes les nuits jusqu'à ce que la chose publique soit assurée (*ibid.*); — le président dit que la séance ne sera que suspendue (*ibid.* p. 397); — Dupont (de Nemours) donne lecture du procès-verbal, qui est adopté (*ibid.*); — Lucas propose d'envoyer des courriers extraordinaires dans les départements pour annoncer les mesures prises par l'Assemblée; — débat : Pison du Galand (*ibid.*); — l'Assemblée ordonne l'impression du procès-verbal et son envoi sans délai dans les départements (*ibid.*); — la séance est suspendue à 4 heures du matin (*ibid.*).

Suite de la séance permanente commencée le mardi 21 *juin* 1791 (Séance du 22 juin 1791). Lettre de la municipalité de Saint-Cloud témoignant de son dévouement à la Constitution (22 juin, p. 397 et suiv.); — de Gouy d'Arsy remet deux lettres saisies dans la poche de Erard médecin du roi (*ibid.* p. 412 et suiv.). — Projet d'adresse aux Français présentés par Démeunier (*ibid.* p. 419 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 422); — lettre des officiers municipaux de Varennes annonçant l'arrestation du roi (*ibid.* p. 424); — lettre des officiers municipaux de Sainte-Menehould (*ibid.* et p. suiv.); — ordres donnés par M. de Bouillé pour la fuite du roi (*ibid.* p. 425); — lettre des corps administratifs réunis à l'Assemblée nationale ((*ibid.*); — adresse des administrateurs du district de Clermont (*ibid.*); — adoption d'une motion de Moreau-Saint-Méry relative à l'interdiction de sortir des barrières (*ibid.* p. 426); — Rœderer demande la destitution de Bouillé (*ibid.*); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Wimpfen, de Toulongeon, Charles de Lameth (*ibid.*); — renvoi aux comités militaire et de Constitution (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret sur les mesures à prendre pour le retour du roi et chargeant MM. La Tour-Maubourg, Pétion et Barnave de se rendre à Varennes en qualité de commissaires de l'Assemblée (*ibid.* p. 427); — projet de décret relatif à la destitution et à l'arrestation de M. de Bouillé (*ibid.* p. 428); — débat : Fréteau, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de propositions d'André et de Virieu relatives à la sûreté de la personne du roi et de sa famille (*ibid.* et p. 429); — la séance est suspendue à une heure du matin (*ibid.*)

Suite de la séance permanente commencée le mardi 21 *juin* 1791 (Séance du 23 juin 1791). — Adoption d'une motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) sur l'interdiction de sortir des barrières de Paris (23 juin 1791, t. XXVII, p. 429); — lettre du président du directoire du département de l'Oise (*ibid.* et p. suiv.); — de La Rochefoucauld, au nom du département de Paris, demande les ordres de l'Assemblée relatifs à l'interdiction de sortir des barrières (*ibid.* p. 444); — débat : Dauchy, Lecouteulx de Canteleu, Delavigne, Prieur, de Virieu (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée déclare s'en rapporter à la prudence du département de Paris (*ibid.* p. 445); — adresse des corps administratifs de Saint-Quentin (*ibid.* et p. suiv.); — lettre de la municipalité de Valenciennes et des citoyens réunis dans la maison des Jacobins (*ibid.* p. 446); — sur la motion de Darnaudat et de Legrand, l'Assemblée décrète qu'il sera fait mention honorable de cette lettre au procès-verbal (*ibid.*); — Mangin, citoyen de Varennes rend compte de l'arrestation du roi (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion de La Rochefoucauld sur l'impression de la déclaration de Mangin (*ibid.* p. 447); — lettre d'un employé de la municipalité de Sainte-Menehould annonçant le départ du roi et de la famille royale pour Châlons (*ibid.* p. 449); — lettre des commissaires de l'Assemblée : Pétion, La Tour-Maubourg et Barnave (*ibid.*); — sur la motion de Rewbell, l'Assemblée décrète l'impression de cette lettre et l'envoi à tous les départements (*ibid.*); — lettre du directoire du département de Seine-et-Marne (*ibid.* et p. suiv.); — lettre du département de la Somme (*ibid.* p. 450); — Robespierre demande qu'il soit décerné des couronnes civiques à Mangin et à ceux qui ont contribué à l'arrestation du roi (*ibid.*); — débat : Rewbell (*ibid.*); — renvoi de la motion de Robespierre au comité de Constitution (*ibid.* p. 451); — lettre du directoire du district de Sens (*ibid.*); — projet de décret, présenté par Thouret, concernant les personnes qui ont participé à l'enlèvement du roi et les mesures à prendre pour garantir la dignité royale (*ibid.* p. 452); — débat : Robespierre, Rewbell, de Toulongeon, Rabaud-Saint-Étienne, Boissy-d'Anglas (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 453.) (La séance est suspendue à 10 heures et demie du soir; elle est reprise à 3 h. du matin.) — Lettre des administrateurs du directoire du département de la Marne (*ibid.* p. 454); — lettre des administrateurs du directoire du département de l'Oise (*ibid.*); — lettre des officiers municipaux de Valenciennes (*ibid.* et p. suiv.); — lettre de la municipalité de Sézanne (*ibid.* p. 455); — la séance est suspendue à 8 heures du matin (*ibid.*).

Suite de la séance permanente commencée le

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

21 *juin* 1791 (séance du 24 juin 1791). — Adresse de la commune de Chartres témoignant de son dévouement à la Constitution (24 juin 1791, t. XXVII, p. 464); — Raumeuf, aide de camp du commandant général de la garde nationale parisienne, rend compte de sa conduite (*ibid.* p. 478 et suiv.); — discours de Martinet, administrateur du district de Clermont (*ibid.* p. 479); — discours de Mauchand, secrétaire du district de Clermont (*ibid.*); — extrait des registres des délibérations du directoire du district de Clermont (*ibid.* p. 480 et suiv.); — passeport délivré à la baronne de Korff et signé de Montmorin (*ibid.* p. 481); — sur la motion de Muguet de Nanthou, l'Assemblée décrète que M. de Montmorin sera appelé sur-le-champ pour rendre compte des faits qui sont à sa connaissance relativement à cet objet (*ibid.*); — suite de l'extrait du registre des délibérations du directoire du district de Clermont (*ibid.* et p. suiv.); — discussion d'une motion de Georges relative aux témoignages d'estime à accorder à ceux qui ont concouru à l'arrestation du roi: Muguet de Nanthou, Boissy-d'Anglas (*ibid.* p. 482); — adoption (*ibid.* p. 483); — rapport par Muguet de Nanthou sur les recherches à faire aux Tuileries relativement à la fuite du roi (*ibid.*); — projet de décret (*ibid.*); — débat: Gaultier-Biauzat Muguet de Nanthou, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — explications données par Montmorin, ministre des affaires étrangères, sur le passeport délivré à la baronne de Korff (*ibid.* p. 484 et suiv.); — débat à ce sujet: Gaultier-Biauzat, Muguet de Nanthou, Camus, de Montmorin, Rewbell, d'André, d'Aiguillon, Gourdan, de Montmorin (*ibid.* p. 485 et suiv.); — l'Assemblée nomme 4 commissaires chargés de vérifier sur le registre des affaires étrangères si le passeport délivré à la baronne de Korff y est enregistré (*ibid.* p. 486); — lettre du district de Versailles (*ibid.* p. 487 et suiv.); — rapport par Rœderer, l'un des commissaires chargés de vérifier les registres des affaires étrangères au sujet du passeport de la baronne de Korff (*ibid.* p. 488); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid*); — lettre des commissaires: Pétion, La Tour-Maubourg et Barnave annonçant qu'ils ont rejoint le roi (*ibid.* p. 490 et suiv.); — Rœderer répète son rapport sur l'affaire du passeport de la baronne de Korff (*ibid.* p. 491); — discussion: Legrand, Treilhard, Legrand (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'impression et l'affichage du rapport de Rœderer (*ibid.*); — introduction à la barre d'une députation des 6 tribunaux criminels de Paris (*ibid.* p. 502); — discours de l'orateur de la députation (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 503); — introduction à la barre de 2 députés de la commune de Paris amenant avec eux Guillaume et Drouet qui, les premiers, ont concouru à l'arrestation du roi (*ibid.* p. 507); — discours de Dacier, l'un des 2 députés de la commune de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — discours de Drouet (*ibid.* p. 508 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 509); — discours de Pastoret, au nom du département de Paris (*ibid.*); — réponse du président (*ibid.*); — la séance est suspendue à une heure et demie du matin (*ibid.* p. 510).

Suite de la séance permanente commencée le mardi 21 juin 1791 (séance du 25 juin 1791).

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

Lettres des commissaires envoyés au-devant du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 510); — lettres du directoire du département du Loiret (*ibid.*); — sur la proposition d'un membre de la municipalité de Paris, l'Assemblée décrète la levée des scellés apposés aux Tuileries (*ibid.*); — lettre du directoire du département de la Marne (*ibid.* et p. suiv.); — extraits des registres des délibérations du département de la Marne (*ibid.* et 511); — lettre des officiers de Sainte-Menehould aux officiers de Châlons (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret concernant les mesures à prendre pour le logement de la famille royale, présenté par Vieillard (*ibid.* p. 512); — discussion : d'André (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — dépêches de la municipalité de Verdun (*ibid.* et p. suiv.); — lettre de Choiseul, colonel commandant le 1er régiment de dragons (*ibid.* p. 515); — lettre de Damas, colonel commandant le régiment de dragons, ci-devant Monsieur (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi des diverses pièces émanant de la municipalité de Verdun aux comités des rapports et des recherches (*ibid.* p. 516); — adoption d'un projet de décret relatif à l'apposition des scellés sur les papiers trouvés aux Tuileries, présenté par Voidel (*ibid.*); — rapport par Thouret sur les mesures à prendre pour la sûreté du roi et celle de l'héritier présomptif et les mesures à prendre pour recueillir les connaissances sur la complicité de la fuite du roi (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 517); — discussion sur le fond : Malouet, Rœderer, Prieur, Rœderer, Alexandre de Lameth, Goupil-Préfeln, Malouet, Prieur, d'André (*ibid.* et p. suiv.). — Discussion des articles. — Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 520); — article 3 : Malouet, Thouret, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 521); — adoption des articles 4, 5 et 6 (*ibid.*); — adoption d'un article 7 additionnel, proposé par Démeunier (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret sur l'arrestation des sieurs Damas et Choiseul, colonels des dragons, et des sieurs Fiorac, capitaine, et Rémy, quartier-maître (*ibid.* et p. suiv.); — discours de l'orateur d'une députation de l'Hérault, introduite à la barre (*ibid.* p. 522 et suiv.); — réponse du précédent (*ibid.* p. 523); — arrêté du directoire du département du Nord (*ibid.*); — lettre des administrateurs du district, officiers municipaux et officiers de la garde nationale de Senlis (*ibid.*); — lettre d'un des officiers municipaux de Lille (*ibid.* et p. suiv.); — de Broglie rend compte des mesures prises à Strasbourg (*ibid.* p. 525 et suiv.); — Emmery fait part de nouvelles arrivées de Metz (*ibid.* p. 526); — arrêté du directoire du département de la Haute-Marne (*ibid.* et p. suiv.), — sur la proposition de Lecouteulx de Canteleu, l'Assemblée charge 6 commissaires de calmer le tumulte qui se produit aux Tuileries à l'occasion de l'arrivée des courriers qui ont accompagné le roi (*ibid.* p. 527); — rapport par Lecouteulx de Canteleu et J. de Menou, commissaires envoyés pour ramener le calme aux Tuileries (*ibid.* p. 528 et suiv.); — adoption d'un projet de décret concernant les dispositions à prendre relativement au château des Tuileries (*ibid* p. 529); — Barnave rend compte de sa mission (*ibid.* et p. suiv.); — Pétion demande qu'il soit pris des mesures pour l'arrestation de MM. de Valory, Du Moustier et Mal-

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

[illegible] gardes du corps qui ont accompagné le [illegible] l'Assemblée décrète le licenciement des gardes du corps (*ibid.* p. 534); [illegible] à 10 heures du soir [illegible]

[illegible] *permanente du mardi* [illegible] 26 juin 1791).

[illegible] sur les mesures à prendre [illegible] à l'arrestation des personnes [illegible] le roi et pour recevoir les [illegible] du roi et de la reine (26 juin [illegible] XXVII, p. [illegible] et suiv.); — projet de [illegible] p. [illegible]); discussion sur le fond : [illegible], Duport, rapporteur (*ibid.*); — discussion des articles. Adoption de l'article 1er (*ibid.*); article 2 : Buzot, Duport, rapporteur, Chabroud, Buzot, Delavigne, Chabroud, Duport, rapporteur (*ibid.* p. 537); — adoption (*ibid.*); article 3 : Robespierre, Bouchotte, Buzot, Duport, rapporteur, Malouet, Chabroud, de Saint-Martin, d'André, Barère, Muguet de Nanthou, Tronchet, un membre, Gaultier-Biauzat Robespierre, Duport, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 542); — adoption de l'article 4 (*ibid.* p. 543); sur la motion d'André, l'Assemblée se retire dans les bureaux pour procéder immédiatement à la nomination des commissaires chargés de recevoir la déclaration du roi et de la reine (*ibid.*); introduction à la barre des gardes nationales de Varennes (*ibid.*); — discours de Georges, maire de Varennes (*ibid.*); — réponse du Président (*ibid.*); — *l'Assemblée décrète que la séance permanente sera levée* (*ibid.* p. 544); — résultat du scrutin pour la nommination des commissaires chargés de recevoir les déclaration du roi et de la reine (*ibid*). — Lanjuinais communique les mesures prises par le directoire du département d'Ille-et-Vilaine, (27 juin 1791, t. XXVII, p. 544); — Goupil-Préfeln fait part d'une lettre d'un membre du directoire du département de l'Orne (*ibid.*); — Gossin rend compte des mesures prise par l'administration du département de la Meuse (*ibid.* et p. suiv.); — sur la demande de Bonnay, l'Assemblée décide qu'il sera fait mention au procès-verbal d'une attestation de la municipalité de Versailles sur la tranquillité qui a régné dans cette ville le 21 juin 1791 (*ibid.* p. 547); — Proclamation des corps administratifs du département de la Loire-Inférieure (*ibid.* p. 548); — Tronchet, l'un des commissaires nommés pour recevoir les déclarations du roi et de la reine rend compte de sa mission (*ibid.* p. 552); — déclaration du roi (*ibid.* et p. suiv.); — déclaration de la reine (*ibid.* p. 553 et suiv.); — l'Assemblée décrète le dépôt de ces déclarations aux archives (*ibid.* p. 554); — adresses à l'Assemblée (*ibid.* p. 555 et suiv.); — adoption d'une motion de Muguet de Nanthou concernant l'interrogatoire sur place des personnes détenues dans les prisons de Verdun (*ibid.* p. 561 et suiv.); — pièces trouvées dans les mains de 30 officiers du 15e régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Allemand, arrêtés dans le département des Ardennes (28 juin, p. 565 et suiv.); — Tronchet annonce que le roi prie les commissaires de l'Assemblée de passer chez lui pour recevoir un complément à sa déclaration (*ibid.* p. 566); — complément de la déclaration du roi (*ibid.* p. 568); — lettre de plusieurs citoyens du département de l'Oise sur les mesures prises à la nouvelle de la fuite du roi (29 juin, p. 589); — lettre du marquis de Bouillé à l'Assemblée (30 juin, p. 602 et suiv.); — sur la proposition de Muguet de Nanthou, l'Assemblée décrète que les 3 comités de Constitution, militaire et de législation seront adjoints aux comités des recherches et des rapports pour l'examen de l'affaire relative à l'évasion du roi (1er juillet, p. 617 et suiv.); — adoption d'un projet de décret concernant la détention des personnes arrêtées pour le fait de l'évasion du roi (*ibid.* p. 618), — lettres des officiers municipaux de Longwy sur la crise que cette ville a essuyée par le départ du roi (2 juillet, p. 662 et suiv.).

Lettre de Louis XVI démentant les promesses faites par certains officiers à leurs soldats pour les engager à passer à l'étranger (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 14).

Dépêche de M. de Florida-Blanca à l'ambassadeur d'Espagne au sujet de la fuite du roi et note officielle de la cour d'Espagne à la nation française (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 104 et suiv).; — débat : Rabaud-Saint-Etienne, d'André (*ibid.* p. 105); — renvoi des pièces au comité diplomatique (*ibid.*).

Rapport par Muguet de Nanthou sur les événements relatifs à l'évasion du roi et de la famille royale (13 juillet 1791, t. XXVIII, p. 231 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 242); — *discussion générale :* Jouye-des-Roches, d'André, Robespierre, Alexandre de Lameth, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — De La Rochefoucauld-Liancourt, Poutrain, Vadier, Prugnon, Robespierre, Duport, Prieur, Démeunier, Babey, d'André, Robespierre, Boutteville-Dumetz, abbé Grégoire, Rewbell, Démeunier, Rabaud-Saint-Etienne (14 juillet, p. 255 et suiv.); — Goupil-Préfeln, Le Bois-Desguays, Goupil-Préfeln, abbé Grégoire, Salle, Buzot, Barnave (15 juillet, p. 316 et suiv.). — *Discussion des articles.* — Art. 1er : Robespierre, Chabroud (*ibid.* p. 331 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 332); — art. 2, 3, 4 et 5 : Dionis du Séjour, de Dortan, Muguet de Nanthou, rapporteur, de Choiseul-d'Aillecourt, Muguet de Nanthou, de Choiseul-d'Aillecourt, Barnave, Darnaudat, Muguet de Nanthou, rapporteur, de Montesquiou, Muguet de Nanthou, rapporteur, Monneron aîné, d'Estourmel, Muguet de Nanthou, rapporteur, Delandine, Duport, Muguet de Nanthou, rapporteur, d'Estourmel, Lanjuinais, Briois-Beaumetz, Muguet de Nanthou, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 335); — texte du projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 336).

Projet de décret, présenté par Démeunier, tendant à faire subsister l'effet du décret qui suspend l'exercice des fonctions royales entre les mains du roi jusqu'au moment où l'acte constitutionnel lui aura été présenté (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 377); — discussion : Gaultier-Biauzat, Démeunier rapporteur, d'Aubergeon-Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Mémoire de Turlure-Dellecourt tendant à prouver son innocence dans l'affaire de la fuite de Louis XVI (2 août 1791, t. XXIX, p. 104 et suiv.)

Réclamation du sieur Rémy, sous-officier de dragons, sur une arrestation à l'occasion des événements du 21 juin (2 août 1791, t. XXIX, p. 131).

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Lafayette, portant que les personnes mises en arrestation ou en accusation relativement au départ du roi seront remises en liberté sur-le-champ et que toute poursuite cessera à leur égard (13 septembre 1791, t. XXX, p. 621).

Louis XVI. — Voir *Adresse aux Français.* — *Déclaration.* — *Pétitions.* — *Questions constitutionnelles.*

Louviers (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **26**.

Lowendal. Rapport par Chabroud sur l'indemnité réclamée par le sieur François-Xavier de Lowendal (9 août 1791, t. XXIX, p. 308); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, Bureaux de Puzy, Emmery, Chabroud, rapporteur, Camus (*ibid.* p. 309); — adoption de la motion incidente de Camus (*ibid.* p. 310). — Adresse aux représentants des Français en réclamation du bien patrimonial de la branche directe et du nom de Lowendal (*ibid.* p. 310 et suiv.), (p. 314 et suiv.).

Lettres de M. de Presseux, banquier et de Mme de Lowendal au sujet des décrets rendus en faveur de la famille de Lowendal (12 août, p. 377).

Lowendal (Enfants du maréchal de). — Voir *Pensions*, § **11**.

Loyne de La Coudraye (Chevalier de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou.* Parle sur l'élection du maire d'Aisnay (t. XI, p. 663). = Parle sur la marine militaire (t. XXII, p. 219 et suiv.), (p. 251). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 71 et suiv.), (p. 109), (p. 116), (p. 195 et suiv.).

Loys, *député du tiers état de la sénéchaussée du Périgord.* Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 96). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 88). = Parle sur l'instruction relative aux corps administratifs (t. XI, p. 118), — sur l'organisation des municipalités (p. 417), — sur l'exécution des décrets y relatifs (p. 423), — sur un fait d'exportation de blé (p. 645), — sur les droits féodaux (p. 687). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 96), (p. 109 et suiv.), — sur les lettres de cachet (p. 161), (p. 202), sur l'heure de l'ouverture de la séance (p. 205), — sur les ordres religieux (p. 267), — sur la dîme (p. 751). = Parle sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette ville (t. XV, p. 444), — sur la gabelle (p. 509), — sur le pouvoir judiciaire (p. 680). = Parle sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (t. XVI, p. 41), — sur la constitution du clergé (p. 135), — sur des troubles à Montpellier (p. 152), — sur la mendicité (p. 160), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section d'Evreux (p. 202), — sur la constitution du clergé (p. 222 et suiv.), (p. 245), — sur le traitement du clergé (p. 446), (p. 449), — sur l'inviolabilité des députés (p. 467). — Demande lecture d'un rapport de Durand de Maillane sur les fondations et patronages laïques (p. 594). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 702 et suiv.), (p. 703), (p. 704), (p. 748). = Parle sur l'admission à la barre des députations confédérées (t. XVII, p. 164), — sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), — sur le pouvoir judiciaire (p. 606), (p. 622), — sur la contribution patriotique (p. 661), — sur le pouvoir judiciaire (p. 721). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 89). = Parle sur les dettes du comte d'Artois (t. XIX, p. 88). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 67). = Parle sur la police (t. XXI, p. 694), (p. 707). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 312), (p. 346), — sur les troubles de Belfort (p. 356), — sur le tribunal criminel (p. 421). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 38), — sur la haute cour nationale (p. 46). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 496), (p. 501), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 523). — Demande que le Président (Tronchet) intervienne dans la discussion sur les successions (p. 541 et suiv.), (p. 542) — sur les sollicitations (p. 624). = Parle sur les officiers des tribunaux criminels (t. XXVI, p. 615), — sur la fuite du roi (p. 691), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 707), (p. 740). = Parle sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (t. XXVII, p. 281), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 576). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 2). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 217).

Lozère (Département de la). — Voir *Secours aux départements.* — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Lubersac (De), *évêque de Chartres, député du clergé du bailliage de Chartres.* Propose de se rendre à l'Assemblée des communes (t. VIII, p. 50); — demande vainement la parole pour combattre l'opinion contraire (p. 126). — Son discours, lors de la réunion de la majorité du clergé aux communes (p. 141). — Précède cent cinquante et un ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (p. 149). — Demande que la réponse du roi à l'adresse rédigée par Mirabeau au sujet du renvoi des troupes soit discutée dans les bureaux (p. 220), — que l'on s'occupe d'un projet de règlement pour le rétablissement de l'ordre et que l'on autorise la formation des milices bourgeoises (p. 253), (p. 266). — S'oppose à l'adoption provisoire du règlement (p. 298.) — Demande, pour l'abrogation des lois anciennes, les deux tiers des voix et pour l'abrogation des lois nouvelles, la majorité simple (p. 298). — Demande une déclaration des droits et des devoirs (p. 342), — l'abolition du droit de chasse (p. 346), — une clause portant qu'on ne pourra tuer le gibier qu'avec des *armes innocentes* (p. 358.) — Proteste contre la proposition d'Alexandre de Lameth, relative aux biens du clergé (p. 370). — Parle sur l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505), (p. 507). = Combat l'urgence demandée pour la proposition de Duport relative aux arrêtés du 4 août (t. IX, p. 42). — Propose un amendement au premier article du chapitre II de la Constitution (p. 100), — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 382). = Parle sur la réforme du sceau (t. XI, p. 619).

Lue (Commune de). — Voir *Municipalités*, § **29**.

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

dan, les 3 gardes du corps qui ont accompagné le roi (*ibid.* p. 531); — l'Assemblée décrète le licenciement des gardes du corps (*ibid.* p. 534); — la séance est suspendue à 10 heures du soir (*ibid.*)

Suite de la séance permanente du mardi 21 juin 1791 (Séance du 26 juin 1791).

Rapport par Duport sur les mesures à prendre pour procéder à l'arrestation des personnes qui ont accompagné le roi et pour recevoir les déclarations du roi et de la reine (26 juin 1791, t. XXVII, p. 535 et suiv.); — projet de décret (*ibid* p. 536); — discussion sur le fond : Chabroud, Duport, rapporteur (*ibid.*); — discussion des articles. — Adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Buzot, Duport, rapporteur, Chabroud, Buzot, Delavigne, Chabroud, Duport, rapporteur (*ibid.* p. 537); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Robespierre, Bouchotte, Buzot, Duport, rapporteur, Malouet, Chabroud, de Saint-Martin, d'André, Barère, Muguet de Nanthou, Tronchet, un membre, Gaultier-Biauzat Robespierre, Duport, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 542); — adoption de l'article 4 (*ibid.* p. 543); — sur la motion d'André, l'Assemblée se retire dans les bureaux pour procéder immédiatement à la nomination des commissaires chargés de recevoir la déclaration du roi et de la reine (*ibid.*); — introduction à la barre des gardes nationales de Varennes (*ibid.*); — discours de Georges, maire de Varennes (*ibid.*); — réponse du Président (*ibid.*); — *l'Assemblée décrète que la séance permanente sera levée* (*ibid.* p. 544); — résultat du scrutin pour la nomination des commissaires chargés de recevoir les déclaration du roi et de la reine (*ibid*). — Lanjuinais communique les mesures prises par le directoire du département d'Ille-et-Vilaine, (27 juin 1791, t. XXVII, p. 544); — Goupil-Préfeln fait part d'une lettre d'un membre du directoire du département de l'Orne (*ibid.*); — Gossin rend compte des mesures prise par l'administration du département de la Meuse (*ibid.* et p. suiv.); — sur la demande de Bonnay, l'Assemblée décide qu'il sera fait mention au procès-verbal d'une attestation de la municipalité de Versailles sur la tranquillité qui a régné dans cette ville le 21 juin 1791 (*ibid.* p. 547); — Proclamation des corps administratifs du département de la Loire-Inférieure (*ibid.* p. 548); — Tronchet, l'un des commissaires nommés pour recevoir les déclarations du roi et de la reine rend compte de sa mission (*ibid.* p. 552); — déclaration du roi (*ibid.* et p. suiv.); — déclaration de la reine (*ibid.* p. 553 et suiv.); — l'Assemblée décrète le dépôt de ces déclarations aux archives (*ibid.* p. 554); — adresses à l'Assemblée (*ibid.* p. 555 et suiv.); — adoption d'une motion de Muguet de Nanthou concernant l'interrogatoire sur place des personnes détenues dans les prisons de Verdun (*ibid.* p. 561 et suiv.); — pièces trouvées dans les mains de 30 officiers du 15e régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Allemand, arrêtés dans le département des Ardennes (28 juin, p. 565 et suiv.); — Tronchet annonce que le roi prie les commissaires de l'Assemblée de passer chez lui pour recevoir un complément à sa déclaration (*ibid.* p. 566); — complément de la déclaration du roi (*ibid.* p. 568); — lettre de plusieurs citoyens du département de l'Oise sur les mesures prises à la nouvelle de la fuite du roi (29 juin, p. 589); — lettre du marquis de Bouillé à l'Assemblée (30 juin, p. 602 et suiv.); — sur la proposition de Muguet de Nanthou, l'Assemblée décrète que les 3 comités de Constitution, militaire et de législation seront adjoints aux comités des recherches et des rapports pour l'examen de l'affaire relative à l'évasion du roi (1er juillet, p. 617 et suiv.); — adoption d'un projet de décret concernant la détention des personnes arrêtées pour le fait de l'évasion du roi (*ibid.* p. 618), — lettres des officiers municipaux de Longwy sur la crise que cette ville a essuyée par le départ du roi (2 juillet, p. 662 et suiv.).

Lettre de Louis XVI démentant les promesses faites par certains officiers à leurs soldats pour les engager à passer à l'étranger (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 14).

Dépêche de M. de Florida-Blanca à l'ambassadeur d'Espagne au sujet de la fuite du roi et note officielle de la cour d'Espagne à la nation française (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 104 et suiv.); — débat : Rabaud-Saint-Etienne, d'André (*ibid.* p. 105); — renvoi des pièces au comité diplomatique (*ibid.*).

Rapport par Muguet de Nanthou sur les événements relatifs à l'évasion du roi et de la famille royale (13 juillet 1791, t. XXVIII, p. 231 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 242); — *discussion générale :* Jouye-des-Roches, d'André, Robespierre, Alexandre de Lameth, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — De La Rochefoucauld-Liancourt, Poutrain, Vadier, Prugnon, Robespierre, Duport, Prieur, Démeunier, Babey, d'André, Robespierre, Boutteville-Dumetz, abbé Grégoire, Rewbell, Démeunier, Rabaud-Saint-Etienne (14 juillet, p. 255 et suiv.); — Goupil-Préfeln, Le Bois-Desguays, Goupil-Préfeln, abbé Grégoire, Salle, Buzot, Barnave (15 juillet, p. 316 et suiv.). — *Discussion des articles.* — Art. 1er : Robespierre, Chabroud (*ibid.* p. 331 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 332); — art. 2, 3, 4 et 5 : Dionis du Séjour, de Dortan, Muguet de Nanthou, rapporteur, de Choiseul-d'Aillecourt, Muguet de Nanthou, de Choiseul-d'Aillecourt, Barnave, Darnaudat, Muguet de Nanthou, rapporteur, de Montesquiou, Muguet de Nanthou, rapporteur, Monneron aîné, d'Estourmel, Muguet de Nanthou, rapporteur, Delandine, Duport, Muguet de Nanthou, rapporteur, d'Estourmel, Lanjuinais, Briois-Beaumetz, Muguet de Nanthou, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 335); — texte du projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 336).

Projet de décret, présenté par Démeunier, tendant à faire subsister l'effet du décret qui suspend l'exercice des fonctions royales entre les mains du roi jusqu'au moment où l'acte constitutionnel lui aura été présenté (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 377); — discussion : Gaultier-Biauzat, Démeunier rapporteur, d'Aubergeon-Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Mémoire de Turlure-Dellecourt tendant à prouver son innocence dans l'affaire de la fuite de Louis XVI (2 août 1791, t. XXIX, p. 104 et suiv.)

Réclamation du sieur Rémy, sous-officier de dragons, sur une arrestation à l'occasion des événements du 21 juin (2 août 1791, t. XXIX, p. 131).

Louis XVI (Fuite du roi) (*Suite*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Lafayette, portant que les personnes mises en arrestation ou en accusation relativement au départ du roi seront remises en liberté sur-le-champ et que toute poursuite cessera à leur égard (13 septembre 1791, t. XXX, p. 621).

Louis XVI. — Voir *Adresse aux Français.* — *Déclaration.* — *Pétitions.* — *Questions constitutionnelles.*

Louviers (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **26**.

Lowendal. Rapport par Chabroud sur l'indemnité réclamée par le sieur François-Xavier de Lowendal (9 août 1791, t. XXIX, p. 308); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, Bureaux de Puzy, Emmery, Chabroud, rapporteur, Camus (*ibid.* p. 309); — adoption de la motion incidente de Camus (*ibid.* p. 310). — Adresse aux représentants des Français en réclamation du bien patrimonial de la branche directe et du nom de Lowendal (*ibid.* p. 310 et suiv.), (p. 314 et suiv.).

Lettres de M. de Presseux, banquier et de Mme de Lowendal au sujet des décrets rendus en faveur de la famille de Lowendal (12 août, p. 377).

Lowendal (Enfants du maréchal de). — Voir *Pensions*, § **11**.

Loyne de La Coudraye (Chevalier de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Poitou.* Parle sur l'élection du maire d'Aisnay (t. XI, p. 663). = Parle sur la marine militaire (t. XXII, p. 219 et suiv.), (p. 251). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 71 et suiv.), (p. 109), (p. 116), (p. 195 et suiv.).

Loys, *député du tiers état de la sénéchaussée du Périgord.* Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 96). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 88). = Parle sur l'instruction relative aux corps administratifs (t. XI, p. 118), — sur l'organisation des municipalités (p. 417), — sur l'exécution des décrets y relatifs (p. 423), — sur un fait d'exportation de blé (p. 645), — sur les droits féodaux (p. 687). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 96), (p. 109 et suiv.), — sur les lettres de cachet (p. 161), (p. 202), sur l'heure de l'ouverture de la séance (p. 205), — sur les ordres religieux (p. 267), — sur la dîme (p. 751). = Parle sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette ville (t. XV, p. 444), — sur la gabelle (p. 509), — sur le pouvoir judiciaire (p. 680). = Parle sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (t. XVI, p. 41), — sur la constitution du clergé (p. 135), — sur des troubles à Montpellier (p. 152), — sur la mendicité (p. 160), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section d'Evreux (p. 202), — sur la constitution du clergé (p. 222 et suiv.), (p. 245), — sur le traitement du clergé (p. 446), (p. 449), — sur l'inviolabilité des députés (p. 467). — Demande lecture d'un rapport de Durand de Maillane sur les fondations et patronages laïques

Loys, *député* (*Suite*).

(p. 594). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 702 et suiv.), (p. 703), (p. 704), (p. 748). = Parle sur l'admission à la barre des députations confédérées (t. XVII, p. 164), — sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), — sur le pouvoir judiciaire (p. 606), (p. 622), — sur la contribution patriotique (p. 661), — sur le pouvoir judiciaire (p. 721). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 89). = Parle sur les dettes du comte d'Artois (t. XIX, p. 88). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 67). = Parle sur la police (t. XXI, p. 694), (p. 707). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 312), (p. 346), — sur les troubles de Belfort (p. 356), — sur le tribunal criminel (p. 421). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 38), — sur la haute cour nationale (p. 46). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 496), (p. 501), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 523). — Demande que le Président (Tronchet) intervienne dans la discussion sur les successions (p. 541 et suiv.), (p. 542) — sur les sollicitations (p. 624). = Parle sur les officiers des tribunaux criminels (t. XXVI, p. 615), — sur la fuite du roi (p. 691), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 707), (p. 740). = Parle sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (t. XXVII, p. 281), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 576). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 2). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 217).

Lozère (Département de la). — Voir *Secours aux départements.* — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Lubersac (De), *évêque de Chartres, député du clergé du bailliage de Chartres.* Propose de se rendre à l'Assemblée des communes (t. VIII, p. 50); — demande vainement la parole pour combattre l'opinion contraire (p. 126). — Son discours, lors de la réunion de la majorité du clergé aux communes (p. 141). — Précède cent cinquante et un ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (p. 149). — Demande que la réponse du roi à l'adresse rédigée par Mirabeau au sujet du renvoi des troupes soit discutée dans les bureaux (p. 220), — que l'on s'occupe d'un projet de règlement pour le rétablissement de l'ordre et que l'on autorise la formation des milices bourgeoises (p. 253), (p. 266). — S'oppose à l'adoption provisoire du règlement (p. 298.) — Demande, pour l'abrogation des lois anciennes, les deux tiers des voix et pour l'abrogation des lois nouvelles, la majorité simple (p. 298). — Demande une déclaration des droits et des devoirs (p. 342), — l'abolition du droit de chasse (p. 346), — une clause portant qu'on ne pourra tuer le gibier qu'avec des *armes innocentes* (p. 358.) — Proteste contre la proposition d'Alexandre de Lameth, relative aux biens du clergé (p. 370). — Parle sur l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505), (p. 507). = Combat l'urgence demandée pour la proposition de Duport relative aux arrêtés du 4 août (t. IX, p. 42). — Propose un amendement au premier article du chapitre II de la Constitution (p. 100), — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 382). = Parle sur la réforme du sceau (t. XI, p. 619).

Luc (Commune de). — Voir *Municipalités*, § **29**.

Lucas, recteur de Minihy, *député du clergé du diocèse de Tréquier*. Répond à l'appel du clergé (t. VIII, p. 123). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 45).

Lucas, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Moulins*. Remplace le baron de Breuil de Coiffier, démissionnaire (t. X, p. 354). = Parle sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (t. XI, p. 622). — Prête le serment, prêté par l'Assemblée le 20 juin 1789 et qui contenait l'engagement de ne pas se séparer avant l'achèvement de la Constitution (*ibid*). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 2), (p. 68), — sur les ordres religieux (p. 267), — sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 359), (p. 360), — sur la contribution patriotique (p. 362). = Parle sur la multiplicité des congés et dénonce une protestation de Bergasse contre les assignats (t. XV, p. 288).— Parle sur les impositions de 1790 (p. 521). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 141), — sur le traitement du clergé (p. 445), (p. 446), — sur les biens nationaux (p. 455), (p. 456), — sur une demande de congé (p. 467), — sur la perception des droits de contrôle et d'insinuation (p. 507), — sur le traitement du clergé (p. 535), — sur les congés (p. 578), — sur le traitement du clergé (p. 579), — sur les congés (p. 616), — sur le pouvoir judiciaire (p. 705), (p. 748), — sur une dénonciation contre Necker (p. 751), = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 38), — sur le traitement du clergé actuel (p. 53), — sur une question de règlement (p. 96). — Fait une motion sur les menées du cardinal de Rohan (p. 390), (p. 392), — Propose d'envoyer six membres pour prendre des nouvelles de la santé du roi (p. 487). = Parle sur une députation du peuple liegeois (t. XIX, p. 64), — sur la contribution foncière (p. 591), — sur les biens nationaux (p. 604), (p. 654), — sur la contribution foncière (p. 667), — sur les logements des corps administratifs (p. 671). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 170), — sur la pétition du sieur de Riolles (p. 548), — sur une instruction relative à la contribution foncière (p. 656), — sur les brevets de retenue (p. 692). — Parle sur la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 77), — sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (p. 199), — sur les troubles dans le Lot (p. 458), — sur les offices (p. 487). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 15), — sur une dénonciation de Malouet (p. 511). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 227). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 435). = Parle sur le renvoi au comité du projet d'organisation de la marine (t. XXV, p. 151). — Présente un projet de décret sur les moyens d'éviter les fraudes sur les droits d'enregistrement (p. 353). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 360), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 371), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 540), — sur la police des églises de Paris (p. 653). = Parle sur les armements de l'Angleterre (t. XXVI, p. 88), — sur les colonies (p. 89), (p. 96), — sur les députés des colonies (p. 123). = Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et sur certaines fonctions publiques (t. XXVII, p. 84), — sur le serment des officiers (p. 129), — sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (p. 280), — sur la fuite du roi (p. 393),

Lucas, *député* (*Suite*).

(p. 397), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 484). = Présente un projet de décret pour être substitué à celui du 15 mai 1791 sur les colonies (p. 279).

Lucas de Bourgerel, *député des communes de la sénéchaussée de Vannes, Auray et Rhuis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Lucot (Simon), canonnier. — Voir *Pensions*, § **39**.

Luze-de-l'Étang (De), *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62), (p. 78). — Répond à l'appel général (p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Luckner (Général). Discussion de la proposition de Fréteau, tendant à introduire une exception en sa faveur dans les réductions portées au décret sur les pensions (5 janvier 1790, t. XI, p. 107 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 108). = Demande à être admis à la barre pour témoigner à l'Assemblée sa reconnaissance de l'exception faite en sa faveur dans le décret de sa réduction des pensions (t. XVII, p. 35); — lui adresse ses remerciements (p. 42).

Luckner, *commandant en chef les 7e et 8e divisions militaires*. (Le même que le précédent). Prête serment (t. XXVII, p. 689 et suiv.). = Sa lettre sur le prétendu état de rébellion et d'insubordination de la troupe de ligne composant la garnison de Strasbourg (t. XXXI, p. 392).

Ludière, *député du tiers état de la sénéchaussée de Tulle en Limousin*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p 139). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 299). = Parle sur la formation du département de la Corrèze (t. XVI, p. 167). = Parle sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVIII, p. 297).

Lunéville (Infirmes et vieillards de la gendarmerie de). — Voir *Gendarmerie nationale*, § **8**.

Lunéville (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **9**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **49**.

Lusignan (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Condom*. Fait part des nouveaux pouvoirs qu'il a reçus de ses commettants et de l'approbation qu'ils donnent à son adhésion aux décrets (t. VIII, p. 356). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 383). = Prête serment (t. XXVII, p. 410).

Lusignan (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Coucé* (t. XIV, p. 81).

Luxe. — Proposition de l'abbé Maury, tendant à l'imposer (18 janvier 1790, t. XI, p. 230); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Couteulx de Canteleu, Blin, vicomte de Noailles, Barnave, Charles de Lameth, duc de La Rochefoucauld (*ibid.*) ; — retrait (*ibid.*). — Voir *Lois somptuaires*.

Luxembourg (duc de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Poitiers*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conci-

Luxembourg, *duc de* (*Suite*).

liation (t. VIII, p. 44). — Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (*ibid.*). — Rappelle le vœu de contribuer également à toutes les impositions, exprimé dans les cahiers de la noblesse et manifeste le désir de voir la paix régner entre les ordres (p. 46). — Nommé président (p. 87). — Son discours au roi à la tête d'une députation (p. 140). — Son discours lors de la réunion de la majorité de la noblesse (p. 168 et suiv.). — Démissionnaire, remplacé par Irland de Basoches (p. 507).

Luxembourg (Palais du). — Apposition des scellés et recherches à faire). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Luynes (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Touraine.* Appuie l'observation de Clermont-Tonnerre relative à l'envoi d'un arrêté pris par le parlement de Paris (t. VIII, p. 244). = Demande la mise en liberté du baron de Besenval (t. IX, p. 445). = Parle sur le serment des militaires (t. XXVII, p. 410).

Lycée national (Etablissement d'un). — Voir *Instruction publique* (Opinion de Mirabeau), (t. XXX, p. 533 et suiv.).

Lyon. Le roi se plaint au président de l'Assemblée de la phrase d'un journal contenant que « le roi cédant aux instances de la reine, devait se rendre à Lyon » (23 décembre 1790, t. XXI, p. 633).

Lyon (Conspiration de). — Voir *Troubles*, § **51**.

Lyon (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 487). — *Bibliothèque de l'académie de Lyon.* — *Division générale du royaume.* — *Emprunts d'intérêt local*, § **9** et **23**. — *Juges de district*, § **2**. — *Juges de paix*, § **8**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **41**. — *Pétitions*, § **7**. — *Tribunaux de commerce*, §§ **27** et **28**. — *Troubles*, § **51**.

Lysving (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **22**.

M

Mabilly (Mme), veuve Liège. — Voir *Indemnités*, § **8**.

Mably (Abbé de).

§ **1er**. — Hommage fait à l'Assemblée nationale par ses exécuteurs testamentaires du manuscrit autographe de son ouvrage sur les droits et les devoirs du citoyen (t. XVIII, p. 427).

§ **2**. — Chabroud demande la translation des cendres de l'abbé Mably à Sainte-Geneviève (t. XXVI, p. 612).

Macaye (Vicomte de), *député de la noblesse du bailliage de Labour*. Parle sur la question de la succession à la couronne (t. IX, p. 2), (p. 25); — sur les impositions des privilégiés (p. 183). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 166); — propose un plan de banque nationale (p. 217 et suiv.). = Parle sur la division générale du royaume (t. XI, p. 171), — sur l'emploi du produit des dons patriotiques (p. 555). — Présente un projet de décret sur les troubles de Saint-Jean-de-Luz (t. XVI, p. 147). — Fait un rapport sur ceux de Nîmes (p. 229 et suiv.). = Fait un rapport sur les droits de champart et autres droits féodaux supprimés avec rachat ou indemnité (t. XVII, p. 578), (p. 580). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (t. XIX, p. 247), — sur le chef-lieu du département des Basses-Pyrénées (p. 445). = Donne sa démission de membre du comité des recherches (t. XXII, p. 289).

Mac-Donald (Chevalier Archibald, *procureur général de Sa Majesté Britannique*. Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 176 et suiv.).

Machault (De), *évêque d'Amiens, député du bailliage d'Amiens*. Parle sur la déclaration des droits (t. VIII, p. 483). = Sa déclaration au sujet du serment civique (t. XI, p. 460 et suiv.).

Mâcon (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **11**. — *Tribunaux de commerce*, § **10**.

Maconnais (Le). — Voir *Troubles* (22 mars 1791, t. XXIV, p. 287 et suiv.), § **52**.

Madame de Provence. Lettre d'un des officiers municipaux de Lille annonçant son passage à Tournai (t. XXVII, p. 523 et suiv.). — Voir *Famille royale*.

Madier de Montjau, *député du tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Combat les motions de Périsse du Luc et de Bergasse-Laziroule concernant les limites à donner aux discussions (p. 482). — Parle sur le projet de déclaration des droits du 6e bureau (p. 484). = Combat la motion de Volney, relative aux arrêtés du 4 août (t. IX, p. 43 et suiv.). = Parle sur la composition des directoires de département (t. X, p. 425). — Propose l'adjonction de Bureaux de Puzy au comité militaire (p. 618). = Demande une interprétation des décrets relatifs aux municipalités, à l'occasion des habitants des campagnes qui ne savent pas signer (t. XI, p. 328). — Présente une réclamation de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg (p. 584). Parle sur la division du royaume (p. 611). = Demande la priorité pour le plan d'Adrien Duport sur l'organisation judiciaire (t. XII, p. 455). — Parle sur l'ajournement de l'affaire de la Compagnie des Indes (p. 489). = Parle sur une motion relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (t. XVII, p. 657). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49). — Demande l'impression d'un rapport et d'un décret sur les troubles de Schlestadt (p. 81). — Parle sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (p. 122), — sur les traitements des juges (p. 417), — sur l'exécution des décrets rendus au sujet des journées des 5 et 6 octobre (p. 437). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 315), — sur les frais de démolition de la Bastille (p. 434); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur les biens nationaux (p. 443), — sur un projet de décret contre le parlement de Toulouse (p. 515). — Son opinion, non prononcée, sur le même projet de décret (p. 517 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 735); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). = Demande la discussion immédiate d'une demande de la commune de Paris relative à la police et aux prisons (t. XX, p. 523). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 207). = Parle sur un projet de décret relatif aux théâtres (t. XXII, p. 214), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 367). = Demande que le maire de Nîmes soit entendu au sujet des troubles de cette ville (t. XXIII, p. 544). = Parle sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 433), — sur les colonies (p. 596). = Parle sur la liquidation

Madier de Montjau, *député* (*Suite*).

(t. XXVI, p. 301), (p. 303), — sur un incident provoqué par de Faucigny-Lucinge (p. 382), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 461), — sur le code pénal (p. 689). = Parle sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (t. XXVII, p. 165), (p. 166).

Magallon (Comte de), *député de Saint-Domingue*. Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Magistrature (Ancienne). Dépôt d'une protestation des officiers du conseil souverain d'Alsace contre la suppression de l'ancienne magistrature (21 octobre 1790, t. XIX, p. 754); — désaveu de cette protestation adressée par Spon, ancien premier président au susdit conseil et communiquée par Gossin (*ibid.*); — texte de la protestation (p. 755 et suiv.).

Magistrature (Places de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **11**.

Magnétisme animal. Rapport sur l'affaire de d'Hosier, président de la chambre des comptes de Rouen, et Petit-Jean, ancien receveur des droits et domaines, lu aux comités des recherches de l'Assemblée nationale et de la municipalité de Paris, par Brissot, membre du comité des recherches de la municipalité de Paris (29 juillet 1790, t. XVII, p. 415 et suiv.).

Maillard, *huissier au Châtelet*. Se présente à la barre et parle contre les gardes du corps et les accapareurs de grains (t. IX, p. 346 et suiv.).

Maillane. — Voir *Durand-Maillane*.

Maillebois (Sieur). — Voir *Conspiration contre l'Etat*.

Maillot, *député du tiers état du bailliage de Toul et Vic*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la déclaration des droits (p. 475), — sur l'arrestation de François Neufchâteau (p. 485). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 350). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 718). = Parle sur une proposition d'amnistie pour les soldats déserteurs (t. XVII, p. 3).

Mailly (Duc de), *député de la noblesse des bailliages de Péronne, Montdidier et Roye*. Sa démission (t. IX, p. 396), (t. XI, p. 21).

Mailly (Maréchal de), *commandant la 14e et la 15e division*. Donne sa démission (t. XXVII, p. 424).

Mailly (Marquise de). Inscrite dans l'état des pensions sous le nom de *Flavacourt* (t. XIII, p. 340).

Mailly fils (De). Parle au nom d'une députation envoyée par des citoyens de Paris à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 160).

Mailly de Château-Renauld (Antoine de), *député suppléant de la noblesse du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. Remplace le marquis de Lezay-Marnésia, démissionnaire (t. XVI, p. 393). = Parle sur les prisonniers (t. XXI, p. 171). = Fait une motion concernant les tribunaux de commerce (t. XXIV, p. 325). — Parle sur les monnaies (p. 680). = Secrétaire (t. XXIX, p. 425.)

Mailly de Château-Renauld (Antoine de). *député* (*Suite*).

= Demande que le traitement soit conservé aux chanoinesses qui se marieront (t. XXX, p. 436).

Maimbourg (Sieur. — Voir *Indemnités*, § **11**.

Mainey (Commune de). — Voir *Voirie*, § **3**.

Main-d'œuvre nationale. Rapport par Goudard sur quelques faveurs à accorder à la main-d'œuvre nationale (t. XXXII, p. 15); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.).

Maine-et-Loire (Département de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Maire de Paris. Rectification au procès-verbal demandée à propos de cette mention : « M. le maire (Bailly) est monté à la tribune » (5 janvier 1791, t. XXII, p. 20); — discussion : Tessier de Marguerittes, Duport, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que Bailly sera désigné comme député (*ibid.* p. 21). — Voir *Bailly*.

Maire de Salies. Envoi par Delessart, ministre de l'intérieur, des pièces relatives à sa nomination (28 mai 1791, t. XXVI, p. 579); — renvoi de ces pièces au comité des rapports (*ibid.*).

Maisonblanche (De). — Voir *Baudouin de Maisonblanche*.

Maison du roi. Adoption d'un projet de décret supprimant la place et les honoraires du sieur Randon de La Tour, attaché au département de la maison du roi (t. XX, p. 391).

Maisonneuve, curé de Saint-Etienne-de-Montluc, *député du clergé de la sénéchaussée de Nantes*. Donne sa démission (t. IX, p. 495).

Maisons de campagne. — Voir *Impôts*, § **13**.

Maisons de jeux (Suppression des). — Voir *Commune de Paris*, § **37**.

Maisons de Monsieur et de M. d'Artois. Adoption d'un projet de décret du 30 juillet 1791, concernant l'affectation d'un million pour le payement des officiers de ces maisons (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 367). — Voir *Maisons royales*.

Maisons de retraite. — Voir *Religieux*, §§ **6** et **7**.

Maisons religieuses occupées par des étrangers. Motion de Fréteau et d'Eymar tendant à renvoyer aux comités ecclésiastique et diplomatique la détermination à prendre concernant ces maisons et en particulier le couvent des dames anglaises (26 septembre 1790, t. XIX, p. 241); — adoption (*ibid.*). — Voir *Religieux*.

Maisons religieuses. — Voir *Bénéfices*, § **5**. Offre de la municipalité d'Angers de se rendre adjudicataire des maisons religieuses pour le prix de 10 millions (t. XXII, 1er avril 1790, p. 510).

Maisons royales et caisses dépendantes de la liste civile. Adoption d'un projet de décret ordonnant la levée des scellés y apposés (29 août 1791, t. XXX, p. 25).

Maissemy, *président des représentants de la commune de Paris.* Demande que la commune de Paris soit le chef-lieu d'un grand département (t. XI, p. 31).

Maîtres d'écoles et de pensions de Paris. Demandent à faire profession de leur foi civique devant l'Assemblée (17 mars 1791, t. XXIV, p. 143); — l'Assemblée décrète qu'ils seront admis à la séance du soir (*ibid.*).

Maîtrises. — Voir *Jurandes et Maîtrises.*

Majorité. Révolte de la minorité contre la majorité : discours de Pétion (21 février 1791, t. XXIII, p. 388 et suiv.); — opinion, non prononcée, de Malouet (p. 529 et suiv.).

Malartic (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Castel-Moron d'Albret.* Demande l'inscription au procès-verbal des restrictions accompagnant son serment (t. XXII, p. 8); — le retire (p. 9).

Malartic (Comte de), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois,* Dénonce un intendant (t. IX, p. 408).

Malateste de Beaufort (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée d'Agen.* Donne sa démission (t. XII, p. 381). = Boussion dénonce son absence (t. XXV, p. 472).

Malden (De), *garde du corps.* Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 334).

Malès, *député du tiers état de la sénéchaussée du Bas-Limousin.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Appuie la motion de Redon relative à la formation d'un comité des biens et domaines de la couronne, et demande qu'il soit composé de 35 membres (t. IX, p. 247). — Parle sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478); — sur le renvoi au pouvoir exécutif d'une plainte portée contre un membre de la municipalité de Nevers (p. 612). = Parle sur la représentation nationale (t. X, p. 89), — sur l'éligibilité (p. 360), (p. 414). = Parle sur l'exemption du timbre et du contrôle des actes relatifs aux élections municipales et administratives (t. XI, p. 229), — sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur la division du royaume (p. 602), — sur les troubles des provinces (p. 614), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 622). = Parle sur les juridictions prévôtales (t. XII, (p. 61). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 249). = Parle sur des troubles dans le Bas-Limousin (t. XVI, p. 50). — Membre du comité des rapports (p. 136). — Parle sur la formation du département de la Corrèze (p. 167). = Parle sur les troubles de Bretagne (t. XVII, p. 623). = Prend part à l'incident relatif au duel de Lameth et de Castries (t. XX, p. 418). — Fait un rapport sur les troubles de la Corrèze (p. 431). = Fait un rapport sur les troubles de Pamiers (t. XXI, p. 697). = Parle sur un projet de loi relatif aux corps administratifs (t. XXII, p. 755). = Parle sur les rentes seigneuriales (t. XXIII, p. 446), — sur le respect dû à la loi (p. 581). = Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 81), — sur les contributions (p. 149), — sur les successions (p. 509), (p. 601 et suiv.), — sur des prohibitions de fonctions (p. 624). = Parle sur l'organisation des gardes nationales (t. XXV, p. 393). = Parle sur le code pénal (t. XXVI, 710), (p. 711).

Malès, *député* (*Suite*).

= Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 52 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 159), — sur le code pénal (p. 248). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 298), (p. 392). = Présente un projet de décret tendant à approuver quelques formes testamentaires en usage pour les notaires dans le département de Rhône-et-Loire (t. XXX, p. 288), = Fait un rapport sur la continuation du terrier de l'Ile de Corse, entrepris en 1770 d'après les ordres de M. de Choiseul (t. XXXI, p. 169).

Malide (De), évêque de Montpellier, *député de la sénéchaussée de Montpellier.* Annonce aux communes que le clergé nommera incessamment des commissaires, qui, avec ceux nommés par la noblesse et les communes, trancheront la question de la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 30). — Appuie la proposition d'établir des milices bourgeoises dans toute la France (p. 248). — Se déclare prêt à tous les sacrifices (p. 348). = Parle sur un projet de décret relatif à la municipalité de Saint-Sulpice-la-Chapelle (t. XV, p. 445).

Mallard (Dame). — Voir *Nourrice du roi.*

Mallet-Vendegré (Sieur). — Indemnité qui lui est due pour dîmes inféodées. — *Liquidation*, § **84**.

Malouet, *intendant de la marine à Toulon, député des communes de la sénéchaussée de Riom.* Demande que l'assemblée des communes se constitue et qu'elle envoie des députés aux deux premiers ordres au sujet de la vérification des pouvoirs (t. VIII, p. 28); — renouvelle cette motion (p. 29 et suiv.). — Propose que l'Assemblée, ne pouvant pas délibérer comme Chambre constituée, se forme en grand comité (p. 34), — qu'elle adresse au roi une déclaration tendant à amener le clergé et la noblesse à se réunir à elle (p. 37). — Demande qu'on fasse retirer le public (p. 55). — Fait une motion concernant la délibération par ordre ou par tête (p. 63); — la renouvelle (*ibid.*). — Appuie la motion de Populus, tendant à sommer le clergé de se réunir aux communes (p. 75). — Parle sur le régiement provisoire (p. 77). — Fait une motion contre la conversion des Etats généraux en Assemblée nationale (p. 79 et suiv.); — la soutient (p. 81); — la retire (*ibid.*). — Propose un projet d'adresse au roi (p. 87). — La validation de son élection est ajournée pour cause de nomination par acclamation (p. 105). — Combat les motions relatives à la constitution de l'Assemblée (p. 118 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 187). — Validation de son élection (p. 219). — Amende la proclamation de Lally-Tollendal (p. 265 et suiv.). — Qualifie de dangereuse toute déclaration des droits (p. 322 et suiv.), (p. 335). — Demande qu'il soit établi par les assemblées provinciales et municipales dans toutes les villes et bourgs du royaume et dans chaque paroisse des grandes villes, des bureaux de secours et de travail, correspondant à un bureau de répartition qui sera formé dans la capitale de chaque province (p. 339). — Propose de régler la manière dont le gibier sera détruit (p. 358). — Demande que l'Assemblée nationale déclare que les lois seront exécutées; que les officiers donneront main-forte et que

Malouet, *député* (*Suite*).

le roi continuera la levée des impôts (p. 373). — Parle sur la déclaration des droits, (p. 471). — Propose un amendement à l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507). — Parle pour la sanction royale (p. 535 et suiv,). — pour les deux chambres (p. 590 et suiv.). — Soutient que les arrêtés du 4 août ne seront exécutoires que quand ils auront été développés (p. 640). = Demande la continuation de la discussion sur la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 42). — Parle sur le veto suspensif (p. 54); — sur l'organisation du Corps législatif (p. 219), (p. 220), — sur la création d'un comité de la marine (p. 345 et suiv.), — — sur la motion de Cocherel concernant la sûreté personnelle des députés (p. 397), (p 398), — sur les biens ecclésiastiques (p. 434 et suiv.), (p, 645 et suiv.), — sur la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 716). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 4 et suiv.), — sur le nombre des administrateurs de district (p. 116). — Attaque le comité des recherches (p. 169). — Se défend d'avoir, dans une lettre au comte d'Estaing, diffamé ses collègues (*ibid.*); — texte de sa lettre (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur les municipalités (p. 260). — Demande la mise à l'ordre du jour de son projet d'établissement pour la classe indigente (p. 321). — Parle sur un état financier de novembre et décembre 1789 (p. 323). — Demande l'adjonction de quatre commissaires au comité des finances (p. 324). — A pour la motion de Curt concernant les colonies (p. 347). — Parle sur les troubles de Toulon. (p. 417), (p. 418 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 453), — sur le procès-verbal (p. 501), — sur les municipalités (p. 563), — sur les troubles de Toulon (p. 572 et suiv.), (p. 574) — sur les municipalités (p. 675), — sur les troubles de Toulon (p. 588), (p. 589). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 30), (p. 63), (p. 211 et suiv.), (p. 222), — sur la monnaie de billon (p. 224). — Propose de délibérer sur divers points du discours prononcé par le roi dans l'Assemblée nationale, le 4 février 1790 (p. 436); — texte de sa proposition (p. 439 et suiv.). — Parle sur une lettre du comte d'Antraigues relative au serment civique (p. 443), — sur la division du royaume (p. 539), — sur les ordres religieux (p. 544), — sur les troubles des provinces (p. 656 et suiv.), — sur les droits féodaux (p. 686). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 189 et suiv.), — sur la Compagnie des Indes (p. 236), — sur la rédaction des décrets (p. 262), — sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 355), — sur la Compagnie des Indes (p. 529), — (p. 535), — sur le pouvoir judiciaire (p. 590 et suiv.). = Parle sur les classes de la marine (t. XIII, p. 105.); — son rapport sur cet objet, au nom de la minorité de la commission de la marine (p. 120 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 408), (p. 409), (p. 417), — sur les biens domaniaux (p. 454), — sur les troubles de Marseille (p. 499), — sur le droit de paix et de guerre (p. 533 et suiv.), — sur des adresses de blâme (p. 691 et suiv.). — sur la marine (p. 806). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96), (p. 97). — Fait un rapport sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 185 et suiv.); — le défend (p. 192); — présente un projet de décret y relatif (p. 206). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 255 et suiv.), — sur ceux de Perpignan (p. 272 et suiv.). — Fait une motion contre les libellistes (p. 276 et suiv.). — Parle sur les biens nationaux (p. 458). — Sa motion contre les adresses injurieuses (p. 503 et suiv.). — Parle sur des délits commis en mer (p 693), — sur une motion relative à la sanction (p. 726), — sur l'altération des décrets (*ibid.*). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur la distribution des récompenses publiques (p. 36), (p. 37), — sur la détention des Avignonais à Orange (p. 43), — sur l'inexécution du décret relatif à la mendicité (p. 87), — sur le commerce de l'Inde (p. 91 et suiv.), — sur l'affaire d'Orange (p. 178), — sur le commerce de l'Inde (p. 201). — Fait un second rapport sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 346 et suiv.), — le défend (p. 348). — Parle sur les troubles de Montauban (p. 372). — Dénonce l'*Ami du peuple* et les *Révolutions de France et de Brabant* (p. 450 et suiv.), — présente un projet de décret (p. 451); — affirme de nouveau son accusation (p. 506), — présente un autre projet de décret (p. 509); — combat celui de Petion (p. 510). — Parle sur les biens nationaux (p. 636), — sur l'adjonction de quatre membres nouveaux au comité chargé de l'affaire d'Avignon (p. 651), — sur les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 656 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les gens de mer (p. 693 et suiv.). — Parle sur l'ouverture d'un paquet de dépêches adressé à Montmorin (p. 696), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719), — sur le secret des lettres (p. 736). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 49), — sur une distribution d'armes à faire aux citoyens du Var (p. 82). — Fait une motion au sujet de l'abbé Raynal (*ibid.* et p. suiv.); — la réduit (p. 84). — Parle sur le code pénal maritime (p. 102), — sur les biens nationaux (p. 138), — sur des troubles à Toulon (p. 169). — Présente un article additionnel à l'article 2 du titre Ier du code pénal maritime (p. 198). — Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (p. 201). — Demande des crédits provisoires pour le port de Toulon (p. 205), — des poursuites contre Marat (p. 213). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236), — sur le cas particulier d'Eggss (p. 290), — sur l'affaire d'Avignon (p. 365), (p. 370 et suiv.), (p. 379), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 437), — sur l'affaire de Nancy (*ibid.* et p. suiv.), (p. 438), (p. 472), — sur le directoire du département du Var (p. 559), — sur le pouvoir judiciaire (p. 622), — sur le plan d'impositions de Bouche (p. 678), — sur les assignats (p. 684), — sur l'arrestation de Necker (p. 695), — sur la création d'un comité de santé (p. 719), — sur les assignats (p. 722). — Propose un projet de décret établissant que l'Assemblée n'a entendu attribuer au comité de santé aucune des fonctions attribuées à celui de mendicité (p. 749). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 27 et suiv.), — sur les dettes du comte d'Artois (p. 88), — sur la dette publique (p. 313). — Présente un projet de décret sur les travaux des ouvriers dans les arsenaux (p. 495). — Parle sur les assignats (p. 505). — Présente un projet de décret sur la marine (p. 531). — Parle sur une lettre

Malouet, *député* (*Suite*).

de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532), — sur la contribution foncière (p. 674), — sur l'affaire de Brest (p. 728), (p. 729), (p. 744), — sur la contribution personnelle (p. 762.) = Parle sur un projet de décret relatif aux religieux étrangers établis en France (t. XX, p. 69), — sur la contribution foncière (p. 263), — sur une motion relative au clergé (p. 276), — sur le tribunal de cassation (p. 370), — sur la garde du roi (p. 372), — sur l'impôt du tabac (p. 411), — sur un incident relatif au duel de Lameth et de Castries (p. 421), — sur l'affaire d'Avignon (p. 482), — sur les troubles d'Uzès (p. 696). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 137), — sur les monnaies (p. 234), — sur la force publique (p. 236). — Fait un rapport sur une pétition des patrons-pêcheurs de Marseille (p. 323 et suiv.). — Parle sur les messageries (p. 600), — sur la marine (p. 706), — sur la police (p. 707). — Parle sur une affiche inconstitutionnelle (t. XXII, p. 15), — sur le titre des lois (p. 21 et suiv.), (p. 22), — sur les jurés (p. 26). — Présente un projet de décret sur la réduction du traitement pour la table des officiers (p. 39). — Parle sur un projet de decret relatif aux tribunaux de commerce des villes maritimes (p. 44), — sur les voitures publiques (p. 54), — sur une pétition des pêcheurs français (p. 98). — Présente un projet de décret sur les prud'hommes de Toulon (p. 99). — Parle sur une adresse d'une société de banquiers (p. 101), — sur la marine militaire (p. 223 et suiv.), — sur les bois nationaux (p. 248), — sur la marine militaire (p. 250), — sur les jurés (p. 311 et suiv.), — sur une dénonciation d'un bref du pape (p. 316 et suiv.), (p. 317), — sur le commerce du Sénégal (p. 321), — sur les jurés (p. 332), (p. 333), (p. 334), — sur un projet de décret concernant les objets admissibles au payement des domaines nationaux (p. 339), (p. 340), — sur la situation d'un prisonnier impliqué dans les troubles d'Aix (p. 342), — sur le tribunal criminel (p. 347), — sur les colonies (p. 349 et suiv.), — sur les assignats (p. 461), — sur le tribunal criminel (p. 464), — sur les droits de traites (p. 474), (p. 475), (p. 481), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 492), — sur une demande d'admission à la barre des Amis de la constitution monarchique (p. 506), — sur des troubles dans Paris (p. 510 et suiv.), (p. 511), (p. 512), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 538 et suiv.), (p. 539), — son opinion, non prononcée, sur ce dernier sujet (p. 542). — Parle sur les colonies (p. 666), (p. 667), (p. 668), — sur les jurés (p. 724), — sur la marine (p. 731), — sur les jurés (p. 761.) = Parle sur les brevets de retenue (t. XXIII, p. 2), — sur la haute cour nationale (p. 46), — sur les dépenses publiques (p. 87), — sur le tabac (p. 163 et suiv.) (p. 166), — sur les patentes (p. 217), (p. 218), (p. 219), (p. 220), (p. 226), — sur Tabago (p. 236 et suiv.), (p. 238), — sur les dépenses (p. 288), — sur un projet de décret relatif aux pensionnés (p. 373 et suiv.), — sur un projet de décret concernant les obligations des membres de la famille royale (p. 388), (p. 389.) — Son opinion, non prononcée, sur la revolte de la minorité contre la majorité (p. 529 et suiv.). — Parle sur les émigrants (p. 582). — Son opinion, non prononcée, sur la haute cour nationale provisoire (p. 683 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la résidence des fonctionnaires publics (t. XXIV, p. 438 et suiv.). — Donne sa démission de premier suppléant au comité de Constitution (p. 535 et suiv.). — Fait un rapport sur la pêche dite pêche aux bœufs (p. 681 et suiv.). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 699). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 87 et suiv.), (p. 109). (p, 115), (p. 117 et suiv.), (p. 148 et suiv.), (p. 149), (p. 195), (p. 198). — Son opinion non prononcée sur la violence faite au roi dans la journée du 18 avril 1791 (p. 202 et suiv.). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 246), (p. 247), — sur le ministre de la marine (p. 252), — sur les cours d'eau et la pêche (p. 324), — sur la création de petits assignats (p. 350 et suiv.), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 364), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 379), — sur les troubles d'Avignon (p. 380), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 496 et suiv.), (p. 531), (p. 542), (p. 543), — sur les colonies (p. 642), (p. 741), (p. 750 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 41), (p. 42), (p. 48), (p. 65), (p. 73 et suiv.), (p. 74), (p. 97), — sur les députés des colonies (p. 123), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 145), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381 et suiv.), — sur un complot (p. 590). — Demande qu'il soit accordé un tribunal de prud'hommes à la ville de Saint-Tropez (p. 596), — Parle sur les colonies (p. 607), — sur le code pénal (p. 689 et suiv.), (p. 710 et suiv.), (p. 724), (p. 738), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 5), (p. 7), (p. 8), (p. 11), (p. 12), (p. 50), (p. 51 et suiv.), (p. 63 et suiv.), (p. 64 et suiv.), (p. 65 et suiv.), (p. 67), (p. 68), (p. 70 et suiv.), (p. 71), — sur le mode de publication des brefs du pape (p. 75), (p. 76), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 78), — sur les troubles de Mennecy (p. 147), — sur les colonies (p. 231), (p. 232), — sur le code pénal (p. 244), (p. 245), (p. 246), (p. 248), — sur les travaux d'utilité publique (p. 270), (p. 272), — sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (p. 280), (p. 281), — sur le code pénal (p. 293), (p. 294), (p. 295 et suiv.), (p. 296), (p. 303 et suiv.), (p. 304 et suiv.), (p. 308 et suiv.), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 329), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 350), — sur la fuite du roi (p. 517 et suiv.), (p. 519 et suiv.), (p. 520), (p. 539). — Dénonce une affiche conseillant l'abolition de la royauté (p. 613). — Demande qu'il soit sursis à l'expédition du décret relatif à l'expédition du décret relatif à l'arrestation de Possel, ordonnateur de la marine à Toulon (p. 752 et suiv.). = Parle sur l'entrée dans les Tuileries (t. XXVIII, p. 110), (p. 111). — Son opinion sur cette question : Le roi peut-il être mis en jugement? (p. 274 et suiv.). — Parle sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 393), — sur l'administration de la marine (p. 408), (p. 409), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 474), — sur l'institution des sourds-muets (p. 491). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 38 et suiv.), (p. 42). — Son opinion, non prononcée, sur l'ordre de Malte (p. 45 et suiv.). — Son opi-

Malouet, *député* (*Suite*).

nion, non prononcée, sur le projet de décret contre les protestations (p. 96 et suiv.). — Parle sur les mesures à prendre contre les prêtres non conformistes (p. 183), — sur la Constitution (p. 264), (p. 265). — Son opinion, non prononcée, sur l'acte constitutionnel (p. 274 et suiv.). — Fait un rapport sur le compte des recettes et des dépenses autorisées par l'Assemblée nationale depuis le 1er janvier 1790 et sur l'état de la dette nationale (p. 534 et suiv.); — le défend (p. 537), (p. 590), (p. 610.) = Parle sur l'Assemblée de revision (t. XXX, p. 38 et suiv.), (p. 63 et suiv.), — sur la présentation de l'acte constitutionnel au roi (p. 151), — sur l'état d'Avignon (p. 286), — sur la comptabilité des finances (p. 294 et suiv.), (p. 298), (p. 299), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 584). = Parle sur les encouragements aux Beaux-Arts (t. XXXI, p. 57 et suiv.), — sur l'affaire des sieurs Haller et Lecouteulx de la Norraye avec la Compagnie des Indes (p. 71), — sur la circulation des grains (p. 73 et suiv.), (p. 74), (p. 75 et suiv.). — sur l'administration de la marine (p. 144). — Demande communication de l'état de recette et de dépense dressé par les commissaires de la trésorerie (p. 196), (p. 197). — Parle sur les troubles d'Arles (p. 251 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la législation des colonies relativement à l'état des personnes et au régime intérieur (p. 294 et suiv.). — Parle sur les finances (p. 449 et suiv.), — sur les contributions de 1792 (p. 613), (p. 614), — sur les pensions de retraite des fonctionnaires ecclésiastiques (p. 635).

Malte (Ordre de).

§ **1er**. — Communication d'une lettre du grand maître adressée au roi, au sujet de la suppression des dîmes (30 novembre 1789, t. X, p. 338); — Camus propose d'y répondre par la suppression de tous les établissements de cet ordre en France (*ibid.*), — réclame une mention expresse de sa motion au procès-verbal (1er décembre, p. 343).

§ **2**.—Développement de la motion de Camus relative à l'ordre de Malte (4 janvier 1790, t. XI, p. 70), (p. 75 et suiv.). — Opinion, non prononcée, du baron de Coussol (*ibid.* p. 89 et suiv.).

§ **3**. — Mémoire du bailli de Virieu, chargé des affaires de l'ordre de Malte (29 juillet 1790, t. XVII, p. 398); — renvoi, sur la demande de Camus, à l'examen du comité de Constitution, augmenté de deux membres du comité militaire, de deux membres du comité de la marine et de deux membres du comité des pensions *ibid.* et p. suiv.), — adjonction de deux autres membres pris dans le comité chargé de l'examen des traités et relations politiques (30 juillet, p. 426).

§ **4**. — Envoi par le garde des sceaux de la copie d'une lettre de Montmorin et d'un mémoire du bailli de Virieu, chargé des affaires de Malte (31 août 1790, t. XVIII, p. 434); — renvoi au comité pour les ordres de chevalerie (*ibid.*).

§ **5**. — Renvoi d'une réclamation du bailli de Virieu, chargé des affaires de Malte, à la conservation de biens de l'ordre de Malte (4 octobre 1790, t. XIX, p. 433). — Voir *Ordre de chevalerie*.

Malvans (Réunion de cette commune à celle de Vence). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **21**.

Malversations.

§ **1er** — Rapport de Defermon sur une dénonciation portée contre un membre de la municipalité de Nevers accusé de malversation (30 octobre 1789, t. IX, p. 611 et suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 612).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Lanjuinais et concernant les religieux de Cluny accusés de malversations (19 octobre 1790. t. XIX, p. 689); — discussion : Regnaud (de Saint Jean d'Angély), Mougins (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.)

Manche (Département de la). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 703). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Mandat de député (Durée du). Motion de Le Pelletier de Saint-Fargeau, (t. VIII, p. 616 et suiv.)

Mandat des députés. — Voir *Députés*, § **7**.

Mandat limitatif. Lettre de Le Carpentier de Chailloué et du marquis de Vrigny, députés de la noblesse d'Alençon, contenant leur démission fondée sur la limitation de leurs pouvoirs à un an (1er mai 1790, t. XV, p. 351); — réponse de Goupil de Préfeln, député du tiers état d'Alençon, objectant que le bailliage continuera d'être représenté, les députés des communes n'ayant pas reçu de mandat limitatif (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour et décide qu'il ne sera pas fait mention de la lettre au procès-verbal (*ibid.*). — Même décision à l'égard de la démission motivée du marquis de La Queuille (7 mai, p. 415). — Voir *Démissions*.

Mandats impératifs.

§ **1er**. — Lecture d'une déclaration du comte de Lally-Tollendal jointe à ses pouvoirs (C. 26 juin 1789, t. VIII, p. 158); — observations de Fréteau et de Target (*ibid.*); — Lally-Tollendal persiste à se considérer comme lié, par son mandat, au vote par ordre (*ibid.*); — déclaration du comte de Clermont-Tonnerre dans le même sens (*ibid.* p. 159).

§ **2**. — Motion de Talleyrand-Périgord tendant à annuler radicalement, par rapport à l'Assemblée, tous les mandats impératifs (7 juillet 1789, t. VIII, p. 200 et suiv.); — discussion : cardinal de La Rochefoucauld, Gaultier de Biauzat (*ibid.* p. 203); — Lally-Tollendal, plusieurs membres des trois ordres, Barère, abbé Sieyès (*ibid.* p. 204 et suiv.); — Le Franc de Pompignan, président, abbé Sieyès, plusieurs membres, comte de Mirabeau, abbé Sieyès, Champion de Cicé, de Clermont-Tonnerre, de Clermont-Lodève, comte de Mirabeau (8 juillet, p. 207); — l'Assemblée, considérant que son activité ne peut être suspendue, ni la force de ses décrets affaiblie par des protestations ou par l'absence de quelques représentants, décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.* p. 208).

§ **3**. — Arguments de Salle en faveur du mandat impératif (1er septembre 1789, t. VIII, p. 533). — Arguments *contre* de Pétion (5 septembre, p. 582), — du duc de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 585 et suiv.).

Mandel, *lieutenant-colonel du ci-devant régiment Royal-Allemand*. L'Assemblée décrète qu'il sera détenu à l'Abbaye (t. XXVII, p. 618). = Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 334).

Mandements dénoncés à l'Assemblée nationale. — Voir *Clergé*, § 1er. — *Evêques*. — *Libelles*.

Mandre (De), curé de Donnely. Rapport par Gouttes sur ses travaux (t. XIX, p. 47); — nouveau rapport du même, énumérant les dépenses que lui ont coûté ses expériences et concluant à une indemnité (p. 615); — discussion : abbé Grégoire, Rewbell, Camus, Dionis (*ibid.*); — renvoi de la machine à l'Académie des sciences pour en apprécier la valeur, et, en attendant sa décision, octroi d'une nouvelle gratification de 3,000 livres (*ibid.*).

Mangin, *citoyen de Varennes*, rend compte de l'arrestation du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 446 et suiv.); — l'impression de cette déclaration est ordonnée (*ibid.* p. 447). — Robespierre demande qu'il soit décerné des couronnes civiques à Mangin et à ceux qui ont contribué à l'arrestation du roi (*ibid.* p. 450); — renvoi de cette motion au comité de Constitution (*ibid.* p. 451). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Mangin, *député du tiers état du bailliage de Sedan*. Parle sur les réclamations de la ville de Sedan (t. XV, p. 428). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 718).

Manhiaval, *député des communes de la sénéchaussée de Villefranche de Rouergue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Mantes (Ville de).—Voir *Biens nationaux* (Ventes de), t. XXI, p. 269).

Mans (Le). — Voir *Le Mans*.

Manufactures. — Voir *Encouragements*.

Manufactures d'armes. — Vernier demande, à la suite de la fuite du roi, qu'il soit ordonné aux manufactures de travailler sans relâche à la fabrication de lances pour armer le peuple (21 juin 1791, t. XXVII, p. 349); — cette motion est accueillie par des murmures (*ibid.*). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Manuscrits (Acquisition de manuscrits rares pour la bibliothèque nationale). — Voir *Bibliothèque nationale*.

Manuscrits, chartes, etc., provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques. — Voir *Biens nationaux*, § 27.

Marais.

§ 1er. — Rapport sur le dessèchement des marais par Heurtaut de Lamerville, au nom du comité d'agriculture et de commerce (7 février 1790, t. XI, p. 489 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Grégoire sur cette question (p. 494 et suiv.).

§ 2. — Projet de décret sur le dessèchement des marais, présenté par Heurtaut de Lamerville, au nom du comité d'agriculture (23 mars 1790, t. XII, p. 312). = Avant-propos de la discussion du projet de décret (22 avril 1790, t. XV, p. 258 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 262 et suiv.); — discussion : Heurtaut de Lamerville, *rapporteur*, Vieillard, abbé Grégoire, Pervinquière, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Robespierre, Bouche, Heurtaut de Lamerville (1er mai, p. 357 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 358). = Suite de la discussion du projet de décret : adoption des articles 2 et 3 (24 août 1790, t. XVIII, p. 258); — article 4 amendé par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et Pervinquière (*ibid.*); — adoption

Marais (*Suite*).

(*ibid.*); — articles additionnels devenant les articles 5 et 6 (*ibid.*); — discussion : Bonnemant, abbé Grégoire (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 5 (*ibid.* p. 259); — adoption de la question préalable sur l'article 6 (*ibid.*); — ajournement à la demande de Lachèze, de l'article 5 du projet primitif (*ibid.*). = Nouveau rapport par Heurtault-Lamerville sur le dessèchement des marais (24 décembre 1790, t. XXI, p. 656 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 657 et suiv.); — adoption des articles 5 à 15 (*ibid.* p. 658 et suiv.).

Marandat d'Oliveau, *député du bailliage de Nivernais et Donzois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Objecte que le pouvoir de la nation existait avant celui du roi (p. 638). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278).

Marassel, *capitaine du ci-devant régiment Royal-Allemand*. L'Assemblée décrète qu'il sera détenu à l'Abbaye (t. XXVII, p. 618.)

Marat, auteur de l'*Ami du peuple* (Prise de corps contre). — Voir *Cordeliers* (District des). = Fait hommage à l'Assemblée de son livre sur la législation criminelle (t. XVII, p. 506). = Son libelle contre l'Assemblée nationale est dénoncé par Malouet (t. XVIII, p. 213).

Marbres de la Couronne. — Voir *Garde-meuble de la couronne* (Inventaire du), § 3.

Marbres du Barbançon (Exportation des). — Voir *Entrepreneurs de la manufacture de Charleville*...

Marchais, *député du tiers état du bailliage d'Angoulême*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 138). = Prend part à l'incident relatif au duel de Lameth et de Castries (t. XX, p. 419).

Marchand, *citoyen de Givet*. Son discours au nom de la députation des habitants des villes de Charlemont et de Givet (t. XXVII, p. 579 et suiv.).

Marchés. — Voir *Foires et marchés*.

Marchés de la guerre.—Voir *Armée*, § 115.

Maréchal, *député du tiers état du bailliage d'Evreux*. Secrétaire (t. XXIV, p. 51).

Maréchaussée.

§ 1er Adoption d'un projet de décret exemptant provisoirement les appointements et soldes des officiers et cavaliers de maréchaussée d'un assujettissement à aucune imposition (22 septembre 1790, t. XIX, p. 136).

§ 2. — Projet de décret sur son organisation, présenté par les comités de Constitution et militaire (19 décembre 1790, t. XXI, p. 568 et suiv.). — Voir *Délits militaires*. — *Police de sûreté*.

Maréchaussée de l'Ile de France. Rapport par Lebrun conclut au renvoi de sa constitution au comité militaire (6 juin 1790, t. XVI, p. 125 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 126).— Renvoi au comité militaire d'un mémoire des brigades de la maréchaussée de l'Ile de France (19 septembre 1790, t. XIX, p. 69).

Maréchaux de France. Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant que le ministre de la guerre adressera à l'Assemblée,

Maréchaux de France (*Suite*).

dans la huitaine, l'état des maréchaux de France en activité, afin qu'elle puisse statuer sur la retraite de ceux qui seraient en état d'en obtenir (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 6 et suiv.).

Marennes (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **41**.

Mareux, *député du tiers état du bailliage de Péronne*. Donne sa démission (t. X, p. 517).

Margonne, *député du tiers état du bailliage du Perche*. Répond à l'appel général (t. VIII p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur l'affaire de Bayard de La Vingtrie (t. X, p. 502). = Parle sur un projet d'instruction pour les assemblées administratives (t. XVIII, p. 6). = Décédé, est remplacé par Bourdeaux (t. XX, p. 473).

Marigny-le-Petit (Commune de). — Sa réunion à la ville de Compiègne. — Voir *Municipalités*, § **29**.

Marguerittes (De). — Voir *Tessier de Marguerittes*.

Mariage (Dispenses de).

§ **1er**. — Motion de Dosfant sur les dispenses de mariage (18 juillet 1790, t. XVII, p. 185); — renvoi aux comités ecclésiastique et de Constitution (*ibid.*). — Demande d'ajournement, par Péron, du rapport sur le projet de décret sur les dispenses de mariage (31 décembre 1790, t. XXI, p. 745); — discussion : abbé Gouttes, Bouche (*ibid.*); — ajournement indéfini (*ibid.*).

§ **2**. — Rappel par Fricaud du décret qui ordonne aux évêques de pourvoir aux dispenses, à l'occasion du refus de l'évêque d'Autun d'en accorder une à un perruquier de son diocèse (11 novembre 1790, t. XX, p. 369); — discussion : Lanjuinais, Fricaud, Martineau, Fricaud, Bouche (*ibid.*). — Ajournement à quinzaine (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **1er**.

§ **3**. — Pétition de deux jeunes gens, parents au second degré, tendant à obtenir une dispense de mariage (22 novembre 1790, t. XX, p. 653); — Thibault répond que les évêques de Sens et de Paris ont donné des dispenses dans cette condition (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **1er**.

§ **4**. — Motion de Darnaudat tendant à généraliser la gratuité accordée aux dispenses de mariages aux degrés prohibés (3 février 1791, t. XXII, p. 719); — discussion : Gaultier-Biauzat, Christin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 720).

Mariages. — Voir *Etat civil*.

Mariages mixtes. — Voir *Protestants d'Alsace*.

Marie-Antoinette. Répond au discours du Président de l'Assemblée nationale, lui offrant les hommages de cette dernière le 20 octobre 1789 (t. IX, p. 471). = L'Assemblée nationale lui envoie une députation pour lui porter des compliments de condoléance à l'occasion de la mort de sa sœur (5 décembre 1789, t. X, p. 410). = Sa réponse au discours de nouvelle année du Président (Démeunier) (2 janvier 1790, t. XI, p. 62). — Son discours à la députation chargée de reconduire le roi aux Tuileries, après sa visite à l'Assemblée (4 février, p. 432); — sa réponse au Président (5 février, p. 436). = Répond au discours du Président (Rabaud) de Saint-Etienne sur la perte de son frère Joseph II (t. XII, p. 294). = Sa réponse au discours de d'André (Président), à l'occasion de la nouvelle année (t. XXI, p. 746). = Sa lettre à Mme d'Ossun, dame d'atour, pour lui annoncer son départ (t. XXVII, p. 488). — Sa déclaration sur son départ (p. 553 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Marie de La Forge, *député des communes du bailliage d'Auxerre*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Marine.

§ **1er**. — Rapport sur les dépenses du département de la marine par le comité des finances (8 décembre 1789, t. X, p. 429 et suiv.).

§ **2**. — Mémoire sur les classes de la marine par Pouget, intendant général des classes (11 février 1790, t. XI, p. 551), (p. 557 et suiv.). = Rapport sur les classes, par le marquis de Vaudreuil, au nom du comité (15 avril 1790, t. XIII, p. 45 et suiv.); — article 1er du projet de décret : d'André, Malouet, d'André (19 avril, p. 105); — ajournement de la discussion du projet de décret (*ibid.*); — *Observations* et projet de décret par le marquis de Vaudreuil (p. 117 et suiv.). — Rapport sur les dépenses et le régime économique de la marine, par Malouet, au nom de la *minorité* du comité de la marine (p. 120 et suiv.).

§ **3**. — Lettre du ministre de Saint-Priest, concernant les frais de l'armement de quatorze vaisseaux (28 mai 1790, t. XV, p. 704), (*ibid.* p. 705 et suiv.); — discussion : Defermon, comte de Virieu, marquis de Vaudreuil, de Montcalm-Gozon, Malouet (*ibid.* p. 706); — décret portant que provisoirement les levées des matelots se feront suivant les ordonnances comme par le passé (*ibid.*). = Rapport par Malouet, au nom des comités de la marine et des finances réunis, sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (12 juin 1790, t. XVI, p. 185 et suiv.); — débat préliminaire : Bouche, Frétau, Malouet (*ibid.*) p. 192); — l'Assemblée décide qu'il lui sera présenté un projet de décret relatif à la dépense à allouer pour deux mois ((*ibid.*); — projet de décret présenté par Malouet (13 juin, p. 206); — adoption (*ibid.*). = Second rapport de Malouet sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (24 juillet 1790, t. XVII, p. 346 et suiv.); — discussion : Gaultier de Biauzat, Malouet, Matineau, d'Estourmel, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 348); — adoption (*ibid.*). = Lettre du ministre de la marine tendant à obtenir un supplément de fonds (5 septembre 1790, t. XVIII, p. 598); — renvoi aux comités réunis de la marine et des finances (*ibid.* et p. suiv.). = Projet de décret présenté par Malouet sur une demande de fonds relative aux dépenses de l'armement (10 octobre 1790, t. XIX, p. 531); — discussion : Fréteau, d'Estourmel, Silery (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.). = Lettre du ministre de la marine (La Luzerne) demandant 2,375, 294 livres 6 sous 8 deniers pour la dépense des armements (8 novembre 1790, t. XX, p. 328); — renvoi au comité de marine (*ibid.*); — lettre de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, sur la fabrication des armes de l'artillerie (9 novembre, p. 350). = Adoption d'un projet de décret

Marine (*Suite*).

présenté par Bouche, tendant à fournir, dans trois jours, la justification de l'exécution qu'il a dû donner à la loi du 10 octobre 1790, relative aux vivres de la marine (10 mars 1791, t. XXIV, p. 1). = Nouvelle réclamation de Bouche au sujet de l'exécution du décret du 10 octobre 1790 (19 mars 1791, t. XXIV, p. 193); — débat : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André (*ibid.*); — l'Assemblée enjoint au comité de la marine de hâter son rapport sur ce point (*ibid.* p. 202); — lettre explicative de Fleurieu, ministre de la marine (*ibid.* p. 203); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret présenté par le marquis de Vaudreuil, au nom du comité de la marine, et tendant à l'augmentation de la paye des matelots (5 juin 1790, t. XVI, p. 110); — discussion : Lavie, marquis de Vaudreuil, Fréteau, un membre, Barnave (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). = Lettre du ministre de la marine (La Luzerne), interprétative du décret du 5 juin dernier sur l'augmentation de la solde des gens de mer (20 juillet 1790, t. XVII, p. 202); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Nouvelle lettre du même ministre tendant à faire compléter les fonds décrétés pour la dépense extraordinaire de son département et à faire ordonner ceux du mois d'août (21 juillet, p. 228); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Malouet sur le décompte de la masse des gens de mer (10 août, p. 693); — discussion : Bouchotte, Malouet, Roussillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article 11 oublié (11 août, p. 721). = Adoption d'un projet de décret présenté par Défermon sur l'exécution de celui relatif à l'augmentation de la solde des gens de mer (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 758). — Voir ci-après, §§ **20** et **37**.

§ **5**. — Adoption d'un projet de décret présenté sur le régiment de Royal-la-Marine (13 juin 1790, t. XVI, p. 214).

§ **6**. — Dénonciations contre le ministre de la marine, de La Luzerne (18 juin 1790, t. XVI, p. 278 et suiv.); — réponses de ce ministre (*ibid.* p. 299 et suiv.).

§ **7**. — Rapport par de Curt, au nom du comité de la marine, sur les principes constitutionnels de la marine (26 juin 1790, t. XVI, p. 468 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 469 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 470.); — opinions, non prononcées, de Pellerin de La Buxière (p. 484 et suiv.), et de Bory (p. 490 et suiv.); — de Noailles (de Nemours) demande une nouvelle rédaction de l'article 14 (27 juin, p. 506 et suiv.); — renvoi aux comités militaire et de la marine (*ibid.* p. 507); — addition à l'article 14, proposée par Defermon, au nom de ces comités (3 juillet, p. 676); — adoption d'un amendement présenté par Lanjuinais (*ibid.*).

§ **8**. — Lettre du ministre de la marine, La Luzerne, sur des désordres commis sur mer (3 juillet 1790, t. XVI, p. 678 et suiv.); — débat préliminaire : Le Couteulx, Grillon jeune (*ibid.* p. 679); — renvoi au comité du commerce et de la marine (*ibid.*); — projet de décret présenté par Defermon (4 juillet, p. 693); — discussion : d'Aubergeon de Murinais, Lavenue, Defermon, Malouet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir §§ **12** et **18**.

9. — Projet de décret établissant la situation des officiers de la marine marchande sur les vaisseaux de guerre (6 juillet 1790, t. XVI, p. 714).

§ **10**. — Députation de l'armée de mer à la barre de l'Assemblée nationale (13 juillet 1790, t. XVII, p. 80); — réponse du Président (de Bonnay) (*ibid.* et p. suiv.)

§ **11**. — Mémoire contenant les dépenses du département de la marine et des colonies pendant l'année 1790, adressé par La Luzerne (29 juillet 1790, t. XVII, p. 398); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*).

§ **12**. — Lettre relative à des actes d'insurrection dans les escadres (6 août 1790, t. XVII, p. 626 et suiv.); — discussion : de Bonnay, Paul Nairac, Lanjuinais, Alquier (*ibid.* p. 627); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Voir § **18**.

§ **13**. — Proposition faite à la barre, par le sieur de Morainville et tendant à placer à sec et à couvert, pendant la paix, les vaisseaux de guerre et les corvettes (12 août 1790, t. XVIII, p. 5); — renvoi au comité de marine (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret sur la proposition de Morainville (8 octobre 1790, t. XIX, p. 511).

§ **14**. — Adresses de la municipalité de Marseille concernant l'armement de ses forts et la conservation de la franchise de son port (12 août 1790, t. XVIII, p. 5); — renvoi de la première au comité diplomatique et de la seconde au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

§ **15**. — Communication d'une lettre du commandant de la marine à Toulon (de Glandevès), au sujet de la distribution aux citoyens des armes emmagasinées dans les arsenaux, demandée par l'assemblée des électeurs (15 août 1790, t. XVIII, p. 82); — discussion : Bouche, Malouet (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ **16**. — Lettre du ministre de la marine (La Luzerne), accompagnée d'un mémoire contenant l'état des vaisseaux de ligne, frégates et autres bâtiments disposés à être armés et le détail des sommes nécessaires pour cet objet (30 août 1790, t. XVIII, p. 417); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*).

§ **17**. — Rapport par de Curt sur un projet de décret relatif aux fonds et à la comptabilité de la marine (1er septembre 1790, t. XVIII, p. 467 et suiv.); — discussion : Brillat-Savarin, Arthur Dillon, de Curt, Camus, de Curt (*ibid.* p. 469); — adoption (*ibid.*).

§ **18**. — Lettre de l'intendant du port de Brest, communiquée par le ministre de la marine et relative à des menaces d'incendie (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 636); — discussion : Montcalm-Gozon, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Curt (*ibid.*); — décret portant que le comité de la marine se réunira le jour même pour présenter à l'Assemblée ses vues sur les mesures à prendre relativement au crime médité contre le port de Brest (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret présenté par Malouet (*ibid.* p. 645 et suiv.). — Rapport par Defermon sur l'insurrection de Brest (15 septembre, p. 765 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 767); — discussion : Voidel, abbé Gouttes (*ibid.*). = Communication par le ministre de la marine (La Luzerne) de lettres de d'Hector et d'Albert de Rioms, au sujet de l'effervescence des esprits à Brest et à bord de l'escadre

Marine (*Suite*).

(2 octobre 1790, t. XIX p. 405); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). = Lettre d'Albert de Rioms (8 octobre, p. 509); — renvoi au comité de marine, à la demande de Fréteau (*ibid.*). = Rapport par de Menou sur l'affaire de Brest (19 octobre, p. 714); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Cazalès, Mirabeau, Ricard (*ibid.* p. 715 et suiv.); — d'André, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Alexandre de Lameth, de Bouthillier, Malouet, Alexandre de Beauharnais, Stanislas de Clermont-Tonnerre, Brevet (20 octobre, p. 728 et suiv.); — communication de dépêches par Guignard, ministre de l'intérieur (*ibid.* p. 732); — reprise de la discussion : de Virieu, Barnave, Félix de Wimpffen, de Noailles, d'Estourmel, de Cazalès, de Noailles, de Rostaing, de Noailles, Barnave, de Noailles, abbé Jacquemart, Cazalès, Briois de Beaumetz, Madier de Montjau, Briois de Beaumetz, Duval, d'Eprémesnil, Briois de Beaumetz, Faydel, Briois de Beaumetz, de Menou, Lebois-Desguays, Le Chapelier, de Digoine, de Cazalès (*ibid.* p. 732 et suiv.); — décret de méfiance contre les ministres (*ibid.* p. 733); — opinion non prononcée, de Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 737 et suiv.); — suite de la discussion : d'Harambure, La Réveillère-Lépeaux, d'Harambure, de Vaudreuil, de Menou, Goupilleau, d'André, de Vaudreuil, de Menou, Goupilleau (*ibid.* p. 742); — nouveau projet de décret présenté par de Menou (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Dubois-Crancé, de Virieu (21 octobre, p. 742 et suiv.); — adoption de la première partie de la première disposition du projet nouveau (*ibid.* p. 744); — discussion sur la seconde : Malouet, Charles de Lameth, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* et p. 745); — troisième disposition : Millet-Mureau, La Réveillère-Lépeaux, Le Chapelier, de Foucault, Charles de Lameth, de Foucault, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de cette disposition amendée (*ibid.* p. 746); — incident au sujet d'une insulte adressée par Guilhermy à Mirabeau : de Menou, Guilhermy, abbé Maury, de Cazalès, Guilhermy, de Menou, de Mirepoix, Guilhermy, de Mirabeau, abbé de Pradt, de Cazalès, Rœderer, de Cazalès, de Mirabeau, Guilhermy, le Président (Merlin), Goupil, de Cazalès, Dubois-Crancé, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — condamnation de Guilhermy à trois jours d'arrêts (*ibid.* p. 748); — adoption des dernières dispositions proposées par Menou (*ibid.*). — Adresse des marins et militaires de l'armée navale de Brest à l'Assemblée nationale (23 octobre, p. 766); — adresse de la société des amis de la Constitution, établie à Brest, aux citoyens composant les équipages de l'armée navale (*ibid.* et p. suiv.); — compte rendu de la séance des officiers des grades intermédiaires de la marine, assemblés extraordinairement à l'hôtel du commandant le 13 octobre (*ibid.* p. 767 et suiv.). = Pièces reçues par le comité de la marine et annonçant l'apaisement des troubles de Brest (26 octobre 1790, t. XX, p. 41 et suiv.); — ce comité, par l'organe de Nompère, demande à être autorisé, et est autorisé, à présenter le lendemain un projet de décret sur la réformation des articles du code pénal (voir § 20) qui ont occasionné les réclamations de l'escadre (*ibid.* p. 43 et suiv.); — projet de décret (27 octobre, p. 49

Marine (*Suite*).

et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 50); — rapport de Defermon sur l'état de la ville et de l'escadre de Brest (4 novembre, p. 268 et suiv.).

§ **19**. — Présentation par Defermon d'un projet de décret relatif aux sous-lieutenants de vaisseau et aux officiers de port (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 693); — adoption (*ibid.*).

§ **20**. — Lettre de La Luzerne au sujet de l'effet produit par le code pénal sur les marins de Brest, et au sujet de classes oubliées dans le décret relatif à l'augmentation de paye des gens de mer (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 729); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **4**.

§ **21**. — Projet de décret présenté par Defermon sur l'attribution d'un fonds extraordinaire au ministre de la marine pour les dépenses de l'escadre de Brest (14 septembre, p. 750); — adoption (*ibid.*).

§ **22**. — Motion de d'Harambure tendant à faire nommer un tribunal auquel le trésorier de la marine fasse recevoir ses comptes en retard depuis 1774 pour les colonies et depuis 1776 pour la marine (20 septembre 1790, t. XIX, p. 91); — appuyée par La Rochefoucauld (*ibid.*); — proposition d'un décret par Arthur Dillon (*ibid.*); — renvoi au comité de liquidation (*ibid.* p. 92).

§ **23**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux travaux des ouvriers dans les arsenaux (7 octobre 1790, t. XIX, p. 495).

§ **24**. — Communication d'une lettre du directoire du département de la Gironde et d'un arrêté de ce même directoire concernant l'armement de Toulon (17 octobre 1790, t. XIX, p. 678); — Noailles demande que l'Assemblée vote des félicitations à ce directoire (*ibid.*); — accord (*ibid.*); — lettre du ministre de la marine (La Luzerne) (18 octobre, p. 687); — renvoi au comité des finances (*ibid.*).

§ **25**. — Une députation des officiers de la marine marchande, introduite à la barre, demande à être admise à recruter les états-majors de la marine militaire (30 octobre 1790, t. XX, p. 141); — réponse de Barnave, président (*ibid.*)

§ **26**. — Projet de décret présenté par Defermon concernant la fourniture du tabac aux marins en rade (9 novembre 1790, t. XX, p. 342); — adoption (*ibid.*).

§ **27**. — Lettre du ministre des affaires étrangères (Montmorin) relative à l'armement de la marine (25 novembre 1790, t. XX, p. 739 et suiv.); — renvoi au comité diplomatique ((*ibid.* p. 740). — Voir ci-dessus §§ **3** et **24**.

§ **28**. — Rapport par de Curt sur les fonds extraordinaires demandés pour la nouvelle organisation de la marine et des colonies (5 décembre 1790, t. XXI, p. 256 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 259 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 260). — Voir ci-dessous § **33**.

§ **29**. — Rapport par Defermon sur la suppression du conseil de marine (29 décembre 1790, t. XXI, p. 705 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 706); — discussion : de Vaudreuil, Defermon, Malouet, Bouche (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **30**. — Rapport par Defermon sur un projet de décret relatif aux classes des gens de mer (31 décembre 1790, t. XXI, p. 735); — texte du projet de décret (p. 736); — adoption des deux premiers articles sans discussion (*ibid.*); —

Marine (*Suite*).

rejet d'un amendement à l'article 3 présenté par La Galissonnière (*ibid.* p. 736) ; — adoption des articles 3 à 26 (*ibid.* et p. suiv.).

§ **31**. — Projet de décret présenté par Defermon sur l'avancement des gens de mer (31 décembre 1790, t. XXI, p. 737) ; — adoption d'un amendement de Noailles (*ibid.*) ; — décret (*ibid.* p. 738 et suiv.).

§ **32**. — Projet de décret présenté par Malouet, au nom du comité, et tendant à ajourner la réduction du traitement pour la table des officiers (6 janvier 1791, t. XXII, p. 39) ; — adoption (*ibid.*).

§ **33**. — Rapport par Champagny, au nom du comité de marine, sur l'*organisation de la marine militaire* (13 janvier 1791, t. XXII, p. 193 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 200 et suiv.) ; — discussion : Gualbert, de Vaudreuil, de Loynes de La Coudray, de Sillery, Malouet (14 janvier, p. 218 et suiv.) ; — La Galissonnière, Malouet, Defermon, Voidel, Alquier, Voidel, Brulart, Loynes de La Coudray, Defermon, Gaultier-Biauzat, Defermon, Barnave, Le Chapelier, Charles de Lameth, d'André, Gaultier-Biauzat (15 janvier, p. 249 et suiv.). = Idées sur l'organisation de la marine, par de Vieville des Essarts (14 janvier 1791, t. XXIII, p. 241 et suiv.). = Rapport par Sillery sur l'organisation de la marine française (12 avril 1791, t. XXIV, p. 723 et suiv.). — Suite de la discussion du projet de décret sur l'organisation de la marine : Richard de Séalt, de Gualbert, de Vaudreuil (13 avril 1791, t. XXV, p. 15 et suiv.). — Nouveau projet de décret présenté par le comité de la marine (*ibid.* p. 60 et suiv.) ; — reprise de la discussion : Louis Monneron, Loynes de La Coudray (14 avril, p. 70 et suiv.) ; — de La Galissonnière, Defermon, Malouet (p. 77 et suiv.) ; — La Juinais, Defermon, Malouet, Defermon, Loynes de La Coudray, Malouet, Defermon, Malouet, Loynes de La Coudray, Defermon, de Champagny (15 avril, p. 107 et suiv.) ; — Le Chapelier, Malouet (*ibid.* p. 114 et suiv.) ; — article 1er : de Champagny (*ibid.* p. 115) ; — adoption (*ibid.*) ; — addition à l'article 1er proposée par de Champagny : Le Chapelier, de Crillon jeune, de Broglie, d'André, de Champagny, Defermon, de Noailles, Le Chapelier, Loynes de La Coudraye, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.* p. 116) ; — incident : Malouet, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 (*ibid.* p. 117) ; — article 13 : un membre (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article 13 amendé (*ibid.* p. 118) ; — discussion sur le mode d'admission des aspirants : de Sillery, rapporteur, Blin, un membre, Moreau-Saint-Méry, Malouet, Defermon, Malouet, Defermon, de Noailles, Le Chapelier, de Champagny, Duquesnoy, Guinebaud de Saint-Mesme, Arthur Dillon, Moreau-Saint-Méry, de Champagny, de Sillery, de Champagny, Rimmery, d'André (16 avril, p. 145 et suiv.) ; — incident : Lucas, Le Bois-Desguays, de La Rochefoucauld-Liancourt, de Rostaing, Cottin, d'André, d'Estourmel, Mathieu de Montmorency, Dubois-Crancé, Salles, Dubois-Crancé, Prieur, d'André (*ibid.* p. 151 et suiv.) : — l'Assemblée décide que le comité de la marine sera tenu de lui présenter les projets de décrets conformes aux opinions soutenues (*ibid.* p. 152) ; — rapport par Defermon (19 avril, p. 192 et suiv.) ; — reprise de la discussion : de Sillery (*ibid.* p. 193 et suiv.) ; — incident : Malouet, de Virieu (*ibid.* p. 195) ; — suite de la discussion : Blin (*ibid.*) ; — adoption des articles 14, 15, 16 (*ibid.*) ; — addition à l'article 16 : Loynes de La Coudray, de Sillery, de Champagny, de Sillery (*ibid.* et p. suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 196) ; — adoption des articles 17, 18 et 19 (*ibid.*) ; — adoption de l'article 20 (*ibid.* p. 198) ; — article 21 : de Rochebrune, Defermon, Lavenue, Malouet, Legrand, Dupont, Gualbert, Martineau, Defermon, La Ville-Le oux, Brillat-Savarin, Goupilleau, Populus, Lecouteulx de Canteleu, de Menou, Bégouen, Defermon (*ibid.* p. 198 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 199) ; — adoption des articles 22 et 23 (*ibid.*) ; — article 24 : Gualbert, de Sillery, de Champagny (*ibid.* et p. suiv.) ; — Defermon, rapporteur, Blin, de Sillery, d'André, de Champagny, Moreau-Saint-Méry, Gualbert, de Rochegude (20 avril, p. 214 et suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 215) ; — adoption sans discussion des articles 24 à 32 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 33 : Gualbert, Legrand, Moreau-Saint-Méry, Defermon, rapporteur, Millet de Mureau (*ibid.* p. 216) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 34 et 35 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 36 : Gualbert, Moreau-Saint-Méry, Defermon, rapporteur (*ibid.* p. 217) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 37 à 47 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 48 : Gualbert (*ibid.* p. 218) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 49 et 50 (*ibid.*) ; — article 51 : La Réveillère-Lépeaux (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 52 (*ibid.*) ; — adoption d'une addition à l'article 50 proposée par de Sillery (21 avril, p. 230). = Rapport par Sillery sur les moyens d'appliquer les décrets relatifs à l'organisation de la marine (22 avril 1791, t. XXV, p. 241 et suiv.) ; — discussion : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.* p. 245) ; — article 2 : Goupil-Préfeln, de Sillery, rapporteur, Le Bois-Desguays, de Champagny (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 246) ; — adoption des articles 3, 4 et 5 sans discussion (*ibid.*) ; — article 6 : Malouet, Démeunier, Defermon, Malouet, Démeunier, Defermon, Malouet, Millet de Mureau, Thouret (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 247) ; — adoption sans discussion de l'article 7 (*ibid.*) ; — article 8 : Malouet, de Sillery, rapporteur (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 9 : un membre (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 248) ; — adoption sans discussion de l'article 10 (*ibid.*) ; — article 11 : un membre (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 12 : de Sillery, rapporteur, de Rochegude, Defermon, Millet de Mureau, Defermon (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 249) ; — adoption sans discussion des articles 13 à 20 (*ibid.*) ; — article 21 : adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 22 à 25 (*ibid.* et p. suiv.). — Renvoi au comité de l'article 1er sur la demande de Bouche (23 avril, p. 253). = Articles additionnels aux décrets sur l'organisation de la marine, présentés par de Sillery (22 juin 1791, t. XXVII, p. 402) ; — discussion (*ibid.*) ; — adoption des articles 1, 2, 3, 4, 5 (*ibid.*) ; — article 6 : Defermon, Millet de Mureau (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption de l'article 7 (*ibid.* p. 408).

§ **34**. — Rapport par de Curt sur les fonds

Marine (*Suite*).

de la marine et des colonies (20 janvier 1791, t. XXII, p. 353 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 354 et suiv.).

§ **35**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Defermon sur la solde des gens de mer (30 janvier 1791, t. XXII, p. 83); et suiv.).

§ **36**. — Adoption d'un projet de décret présenté par le même sur les indemnités à accorder aux commandants des bâtiments de l'Etat (30 janvier 1791, t. XXII, p. 586 et suiv.). = Présentation par de Curt d'un projet de décret sur les officiers dont les places ont été supprimées par le décret du 30 janvier 1790 (14 mars 1791, t. XXIV, p. 74); — adoption (*ibid.*); — réclamations de Martineau contre ce décret (15 mars, p. 83); — protestation de de Curt (16 mars, p. 138).

§ **37**.—Projet de décret présenté par Defermon sur l'état des matelots (3 février 1791, t. XXII, p. 730); — discussion : Robespierre, Defermon, Robespierre, Malouet, Duquesnoy, d'André, Chabroud, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des 3 premiers articles et rejet de l'article 4 (*ibid.* p. 731).

§ **38**. — Projet de dépense de la marine et des colonies pour 1791 (28 février 1791, t. XXIII, p. 557); — renvoi aux comités des finances et de marine réunis (*ibid.*).

§ **39**. — Projet de décret sur les bâtiments ou navires nationaux, présenté par Roussillon (4 mars 1791, t. XXIII, p. 658 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 659); — discussion sur l'article 2 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Roussillon, Du Châtelet (*ibid.*); — renvoi aux comités d'agriculture, de commerce et de marine réunis (*ibid.* p. 659).

§ **40**. — Rapport par de Curt sur les biens affectés et à affecter au service de la marine (12 mars 1791, t. XXIV, p. 39 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 42); — discussion : un membre, Goupilleau, de Curt (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **41**. — Motion de d'Estourmel tendant à augmenter la pension de Fabry de Fabrègues, lieutenant général des armées navales, appuyée par Camus (25 mars 1791, t. XXIV, p. 366); — adoption (*ibid.*).

§ **42**. — Bouche demande ce qu'est devenue une réserve de 165,000 livres pour la marine et qu'il en soit fait un rapport (8 avril 1791, t. XXIV, p. 644); — discussion : Bouche, Defermon, Moreau de Saint-Méry, Bouche, Gaultier-Biauzat, Martineau, Lavie, Camus, Christin, Gaultier-Biauzat, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 645 et suiv.); — explications adressées par le ministre de la marine (9 avril, p. 672 et suiv.); — discussion : Bouche, Garat aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Prieur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur, d'André, Camus, d'André, Prieur, Gaultier-Biauzat, Dubois-Crancé, de Folleville, Bouche, Bureaux de Puzy, Duquesnoy, La Reveillère-Lépeaux (*ibid.* p. 673 et suiv.); — renvoi aux comités de la marine et des pensions (*ibid.* p. 675).

§ **43**. — Rapport et projet de décret présentés par Defermon, au nom des comités de la marine et des pensions, sur les faits imputés au ministre de la marine pour avoir ordonné le payement des appointements des ci-devant directeurs et intendants des bureaux de la marine (23 avril 1791. t. XXV, p. 250); — discussion : d'Estourmel, Prieur, Arthur Dillon, de Folleville, Malouet, Camus, de Champagny; Charles de Lameth, Emmery (*ibid.* p. 251 et suiv.); — adoption du projet de décret du comité (*ibid.* p. 259); — discussion sur un article additionnel présenté par Defermon, au nom du comité de la marine : Gaultier-Biauzat, plusieurs membres (28 avril, p. 397 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 398); — texte de l'ensemble du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 401); — adoption sans discussion d'un article additionnel présenté par de Sillery, au nom du comité de la marine (1er mai, p. 480).

§ **44**. — De Fleurieu, *ministre de la marine*, envoie à l'Assemblée le compte sommaire des recettes et des dépenses de la régie des vivres de la marine pour les années 1784 à 1790 (4 mai 1791 t. XXV, p. 561).

§ **45**.— Rapport et projet de décret présentés par de Sillery sur la correspondance des grades du service de mer avec ceux du service de terre (12 mai 1791, t. XXVI, p. 1 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 2).

§ **46**. — Rapport et projet de décret présentés par de Sillery sur le traitement du corps de la marine (12 mai 1791, t. XXVI, p. 2 et suiv.); — l'Assemblée ajourne la discussion après l'impression du rapport (*ibid.* p. 3); — discussion : adoption sans discussion de l'article 1er (26 mai, p. 463); — article 2 : d'André, Millet de Mureau, de Sillery, rapporteur, Prieur, de Sillery, rapporteur, de Noailles (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'il sera procédé au vote sur l'article par division (*ibid.*); — adoption de la première partie (*ibid.*); — rejet de la seconde partie (*ibid.* p. 464); — adoption sans discussion des articles 3, 4, 5 et 6 (*ibid.*); — article 7 : un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*);—adoption sans discussion de l'article 8 (*ibid.*); — article 9 : d'André (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 9 (nouveau) (article 10 du projet); — adoption sans discussion (*ibid.*); — de Noailles propose un article 10 nouveau (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 465); — adoption, sur la proposition de Sillery, d'une disposition additionnelle à l'article 10 (27 mai, p. 491).

§ **47**. — Projet de décret sur *l'administration de la marine*, présenté par Defermon (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 381 et suiv.); — discussion (*ibid.* p. 384); — renvoi de l'article 5 au comité et adoption des articles 1 à 4 et 6 à 32 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 33 à 37 (18 juillet, p. 408); — article 38 : Malouet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 39 à 42 (*ibid.* et p. suiv.): — article 43 : Malouet, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 409); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 44 à 51 (*ibid.* et p. suiv.); — sur la proposition de Montesquiou, l'Assemblée décrète que les articles 8 et 9 du décret seront rapportés et renvoyés au comité des finances (p. 528).

Suite de la discussion du projet de décret sur l'administration de la marine. Adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 9 (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 101); — relue par Defermon des articles décrétés (21 septembre, p. 137 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 140).

Projet de décret d'application pour l'administration de la marine, présenté par Defermon (21 septembre, p. 140); — adoption des articles 1 à 9 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article 10 (nouveau) (*ibid.* p. 141); — adoption

Marine (*Suite*).

de l'article 11 (art. 10 du projet) (*ibid.*); — adoption d'un article 12 (nouveau) (*ibid.*); — adoption des articles 13 à 20 (11 à 18 du projet) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement de l'article 25 (art. 19 du projet (*ibid.* p. 142); — adoption des articles 22 à 28 (art. 20 à 26 du projet) (*ibid.*); — adoption d'un article 29 additionnel présenté par Malouet (*ibid.* p. 143); — projet d'état des employés de la marine et des appointements qui leur sont alloués (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 144).

Marine. — Voir *Caisse des Invalides de la marine.* — *Code pénal maritime.* — *Commerce maritime*, § **2**. — *Dépenses de la marine.* — *Ecoles de mathématiques et d'hydrographie de la marine.* — *Fournitures de la marine.* — *Hôpitaux de la marine.* — *Police et justice des ports et arsenaux.* — *Vivres.*

Marine (Ministère de la). — Voir *Ministère de la marine.*

Marine marchande (Officiers de la). — Voir *Marine*, § **9**.

Marine militaire. — Voir *Marine*, § **33**.

Marins disparus. Lettre de Thévenard, ministre de la marine, au sujet d'une loi concernant les marins disparus (19 mai 1791, t. XXVI, p. 230); — renvoi aux comités de judicature et de marine (*ibid.*).

Marles (Ville de) — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **10**.

Marly-le-Roi (Canton de) — Voir *Députations*, § **49**.

Marne (Département de la). Lettre du directoire de ce département au sujet de la fuite du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 454). — Extrait des registres des délibérations du département de la Marne (25 juin, p. 511). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Marne (Département de la). — Voir *Députations*, § **31**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **29**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Marne (Département de la **Haute**-). — Arrêté du directoire de ce département à la suite de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 526 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Maroise (De). — Voir *Thévenot de Maroise.*

Marolles, *curé de Saint-Jean de Saint-Quentin, député du clergé du bailliage de Saint-Quentin.* Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 108); — motive sa conduite (*ibid.*). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 239). = Dénonce un écrit de l'évêque de Strasbourg (t. XXII, p. 107). — Secrétaire (p. 565).

Marolles (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Quatresols* (t. XV, p. 119).

Marque (Abolition de la peine de la). — Voir *Code pénal.* — *Peine de mort*, § **2**.

Marque d'or et d'argent (Droits de la). — Voir *Impôts*, § **64**.

Marques d'approbation et d'improbation. — Voir *Salle des séances*, § **1er**.

Marquis, *député des communes du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Marsan (Rôle des Impositions du). — Voir *Impôts*, § **21**.

Marsanne-Fontjulianne (Comte de), *député de la noblesse du Dauphiné.* Fait une motion tendant à restituer aux descendants des protestants les biens confisqués en exécution de la révocation de l'édit de Nantes (t. XI, p. 542). = Réclame du comité des domaines un rapport sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs mis en régie (t. XII, p. 364.) = Fait une motion relative aux biens des protestants saisis ou confisqués en vertu de la révocation de l'édit de Nantes (t. XV, p. 276). — Propose la suppression du droit d'aubaine (p. 349). = Présente un projet de décret en faveur des non-catholiques fugitifs (t. XVII, p. 35). = Parle en faveur des victimes de la révocation de l'édit de Nantes (t. XIX, p. 688). = Parle sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs (t. XXI, p. 358).

Marsat, *district de Riom.* — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **78**.

Marseille (Forts de). — Voir *Troubles*, § **54**. — *Marine*, § **14**.

Marseille (Port de).

§ **1er**. — Mémoire pour la franchise des ports de Marseille (12 août 1790, t. XVIII, p. 24 et suiv.).

§ **2**. — Discours des patrons-pêcheurs de Marseille (28 octobre 1790, t. XX, p. 74 et suiv.); — réponse de Barnave, président (*ibid.* p. 75); — Mirabeau demande que l'Assemblée leur adresse une lettre de remerciement (*ibid.*); — décret confirmatif (*ibid.*). — Voir *Pêche*, § **3**.

Marseille (Territoire et port de). — Voir *Douanes.*

Marseille (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **54**

Marseille (Ville de).

§ **1er**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier, autorisant la ville de Marseille à emprunter 1,500,000 livres (21 mai 1790, t. XV, p. 632).

§ **2**. — Castellanet demande qu'en réponse à l'imputation faite contre Marseille d'avoir formé le projet de s'ériger en République, il soit fait mention honorable de la conduite de cette ville dans le procès-verbal (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 487 et suiv.); — adoption de cette motion (*ibid.* p. 488).

§ **3**. — Projet de décret sur les secours demandés par la ville de Marseille à titre de prêt, présenté par Gauthier (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 92 et suiv.); — débat: Démeunier, de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 93); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Voir *Arrosement des vallées d'Arc, Marignane et Marseille.* — *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 775). — *Division générale du royaume.* — *Impositions locales*, § **16**. — *Tribunaux de commerce*, § **21**.

Martel (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **6**.

Martiale (Loi). — Voir *Loi martiale.*

Martigues (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Martin, *chirurgien*. Son discours au nom de la députation des élèves en chirurgie (t. XXVII, p. 555).

Martin (Michel). — Voir *Gratifications*, § 1er.

Martin, *député du tiers état du bailliage de Besançon*. Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 752 et suiv.). = Demande l'ajournement de la discussion d'un projet de décret sur la dévastation des forêts (t. X, p. 502). =Parle sur les incompatibilités parlementaires (t. XI, p. 330). = Dénonce un écrit incendiaire répandu dans l'armée (t. XVII, p. 584). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 418),— sur les droits de traites (p. 480), — sur les jurés (p. 723). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 501). = Parle sur les officiers des tribunaux criminels (t. XXVI, p. 615). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 276), (p. 309),— sur la police municipale (p. 746). = Parle sur les dettes des communes (t. XXIX, p. 195), — sur la Constitution (p. 464).

Martin (d'Auch), *député des communes de la sénéchaussée de Castelnaudary*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume avec le qualificatif d'*opposant* (p. 138); — en expose les raisons (p. 139).

Martineau, *député du tiers état de la ville de Paris*. Propose d'accepter simplement l'ouverture des commissaires du roi (t. VIII, p. 86).— Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que les milices bourgeoises soient établies dans toute la France (p. 248). — Appuie la motion de Pison du Galand concernant les députations (p. 315). — Parle sur la déclaration des droits (p. 464), (p. 465), (p. 471). = Se plaint du laconisme du procès-verbal (t. IX, p. 187).—Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 219), (p. 221), (p. 227), — contre la motion du vicomte de Beauharnais, concernant l'admission des députés et suppléants (p. 450), — contre l'abus des congés (*ibid.*), — sur le conseil du roi (p. 451), — sur l'éligibilité (p. 594). — Son amendement à la motion de Talleyrand sur les biens ecclésiastiques (p. 719 et suiv.). = Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 68), — sur l'organisation des municipalités (p. 344), — sur une réponse du président de l'Assemblée nationale à une adresse de la Société de la révolution d'Angleterre (p. 411), — sur le procès-verbal (p. 423), — sur l'organisation des municipalités (p. 493). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 109), — sur l'organisation des municipalités (p. 113), — sur la division du royaume (p. 350), — sur les ordres religieux (p. 600), (p. 649), (p. 651), — sur les droits féodaux (p. 686), (p. 690 et suiv.). = Parle sur les droits de péage, minage, etc. (t. XII, p. 95), — sur les incompatibilités (p. 141), — sur les lettres de cachet (p. 201), — sur l'heure de l'ouverture de la séance (p. 205), — sur l'état des religieux (p. 240), — sur les bois ecclésiastiques (p. 258), — sur la proposition de Bouche concernant les décrets (p. 309),—sur le procès-verbal (p. 359), — sur la contribution patriotique (p. 364), — sur le remplacement de la dîme (p. 366), — sur les comités (p. 443), — sur les biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 602), — sur les assignats (p. 660 et suiv.). —Présente un projet de décret sur les bénéfices-cures (p. 667). = Propose un projet de décret au sujet de l'enlèvement du fourrier Muscard,

Martineau, *député* (*Suite*).

par ordre du ministre de la guerre (t. XIII, p. 78). — Parle sur les assignats (p. 84). — Rapport sur l'organisation du clergé (p. 166). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), (p. 248), — sur le pouvoir judiciaire (p. 384), — sur la suppression du droit de la marque des cuirs (p. 412), — sur les biens domaniaux (p. 454), (p. 455), (p. 456), — sur les troubles de Nîmes (p. 487), — sur les biens domaniaux (p. 501).—Propose un article pour le projet de décret relatif à la municipalité de Paris (p. 650). — Parle sur ce projet de décret (*ibid.*), — sur le droit de paix et de guerre (p. 663). — Présente un projet de décret sur les biens nationaux (p. 683). = Parle sur les assignats (t. XVI, p. 28 et suiv.), — sur la constitution du clergé (p. 35), (p. 43), (p. 47), — sur un projet de décret concernant les propriétés closes (p. 93), — sur la mendicité (p. 122), — sur la constitution du clergé (p. 133), (p. 134), (p. 135), — sur les biens ecclésiastiques (p. 139), — sur la constitution du clergé (p. 141 et suiv.), (p. 143), (p. 153 et suiv.), (p. 164), (p. 180), (p. 181), (p. 215 et suiv.), (p. 221 et suiv.), — sur l'inexécution des décrets relatifs aux droits de terrage et de champart (p. 234), — sur la constitution du clergé (p. 244 et suiv.), (p. 273). — Demande d'excepter les ambassadeurs et les étrangers de la prohibition des livrées et des armoiries (p. 393). — Parle sur le parlement de Dijon (p. 396), — sur la constitution du clergé (p. 400), (p. 401), (p. 404), — sur le traitement du clergé (p. 446), (p. 449), (p. 452),— sur les biens nationaux (p. 455), (p. 456), (p. 458), — sur la suppression des ordres (p. 464), — sur le traitement du clergé (p. 473), (p. 533), (p. 534), (p. 567), (p. 568), — sur la mise en activité des nouveaux corps administratifs (p. 576), — sur le traitement du clergé (p. 579), — sur les fondations et patronages laïques (p. 598), — sur les élections municipales (p. 604), — sur les droits féodaux (p. 677), — sur une motion relative à la fédération (p. 746.) = Parle sur la prestation de serment des experts chargés de l'estimation des biens nationaux (t. XVII, p. 2), — sur la distribution des récompenses publiques (p. 36), — sur la violation d'un décret (p. 46), — sur un projet de loi relatif aux ruines de la Bastille (p. 70), — sur les troubles de Lyon (p. 166), — sur le retrait lignager (p. 170). — Demande la suppression des droits de late et d'inquant (p. 172). — Parle sur le projet de loi relatif au retrait lignager (p. 190), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 191), — sur les juifs (p. 219), — sur la mort de deux fédérés (p. 304), — sur le traitement du clergé actuel (p. 317), (p. 319), — sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 348), — sur les pensions supprimées (p. 350), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 381), — sur l'organisation de l'armée (p. 381), — sur le pouvoir judiciaire (*ibid.*), — sur la division du royaume (p. 387), — sur les pensions (p. 445), (p. 446),—sur le pouvoir judiciaire (p. 582),— sur le traitement du clergé actuel (p. 585 et suiv.), (p. 586). — Fait une motion concernant la négligence des receveurs généraux et particuliers (p. 605). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 606), (p. 616), (p. 619), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625), —sur les forêts nationales (p. 635), — sur le traite-

Martineau, *député* (*Suite*).

ment du clergé actuel (p. 644), (p. 645), — sur l'ouverture d'un paquet destiné à Montmorin (p. 663), (p. 696), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719), — sur le pouvoir judiciaire (p. 720), (p. 724). = Parle sur un projet de décret concernant Forbonnais (t. XVIII, p. 37), — sur les apanages (p. 47), — sur la dépense publique (p. 69), — sur les payeurs de rentes (p. 71), — sur le pouvoir judiciaire (p. 89), — sur les peines dans la marine (p. 101), — sur les tribunaux de Paris (p. 261 et suiv.), (p. 262), — sur la monnaie de billon (p. 405), — sur les traitements à fixer pour les juges, les commissaires du roi, etc. (p. 414 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 492), (p. 623), — sur les archives nationales (p. 649), — sur l'affaire de Cordon (p. 666), (p. 667), — sur une lettre de Bailly concernant les ouvriers (p. 693), — sur les assignats (p. 722), — sur les pensions des religieux (p. 756), (p. 765). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 4), — sur la demande du ministre de l'intérieur relative à l'organisation de la force armée (p. 15), — sur un projet de décret relatif aux frais de poursuites criminelles et aux hypothèques (p. 26), — sur un jugement rendu par la chambre des vacations de Paris (p. 47), — sur les droits d'aides (p. 145 et suiv.), — sur les pensions des religieux (p. 176), (p. 240), — sur les cautionnements et traitements des receveurs de district (p. 394), — sur les logements des tribunaux et corps administratifs (p. 397), — sur les biens nationaux (p. 444), (p. 582). = Parle sur la fabrication des assignats (t. XX, p. 106), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134), — sur la contribution foncière (p. 263), (p. 264). — Demande l'état général des dépenses de l'armée (p. 275). — Propose un article additionnel au décret sur les élections des juges (p. 310). — Parle sur une pétition relative aux mariages entre parents (p. 369). — Propose un projet de décret relativement à l'inexécution d'un décret (p. 404). — Défend le projet de décret sur l'exécution du décret du 12 juillet 1790 relatif au clergé (p. 426). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 515 et suiv.). — Parle sur les receveurs des districts (t. XXI, p. 38), — sur les droits d'enregistrement (p. 115), — sur les troubles de la Martinique (p. 130), — sur les fruits sujets à la dîme (p. 170), — sur les intendants (p. 176), — sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (p. 203). — Secrétaire (p. 217). — Parle sur les religionnaires fugitifs (p. 360), — sur la contribution foncière (p. 368), — sur les monnaies (p. 436), — sur les offices (p. 527), — sur le traitement des vicaires (p. 625), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 751). = Parle sur le clergé (t. XXII, p. 67), — sur le droit du timbre (p. 109), — sur une créance de d'Orléans (p. 127), (p. 128), — sur les monnaies (p. 142), — sur le bouton uniforme de la garde nationale (p. 274), — sur une vente de biens nationaux (p. 292). — Présente un projet de décret sur les juifs (p. 318). — Parle sur un projet de décret relatif au théâtre de Monsieur (p. 359 et suiv.), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 463), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 505 et suiv.). — sur les pensions (p. 668), — sur une invention (p. 734), — sur les paroisses de Paris (p. 744), — sur les jurés (p. 756). — Parle sur les curés qui refusent le

Martineau, *député* (*Suite*).

serment (t. XXIII, p. 27), — sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (p. 29), — sur le timbre (p. 31), — sur les jurés (p. 37), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 43), (p. 44), — sur les messageries (p. 83), — sur la contribution patriotique (p. 140), — sur les patentes (p. 225 et suiv.), (p. 270), — sur les messageries (p. 275 et suiv.), — sur la liste civile (p. 374), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 388), — sur la situation des vicaires (p. 489), — sur le pouvoir judiciaire (p. 553), — sur les émigrants (p. 583), — sur le choix des vicaires (p. 598), — sur les maréchaux de France (p. 663), — sur les sels et les tabacs (p. 672), — sur les encouragements à donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 714), — sur les employés supprimés (p. 733), — sur la milice bourgeoise (p. 742). = Demande l'ordre du jour sur un débat relatif à ce qui est ou non constitutionnel (t. XXIV, p. 32). — Parle sur la formation d'un tribunal spécial (p. 67 et suiv.), — sur la marine (p. 83), — sur les contributions foncière et mobilière (p. 91), — sur les offices (p. 180), — sur les denrées coloniales (p. 188), — sur les baux emphytéotiques (p. 198), (p. 199), (p. 201), — sur les procureurs (p. 211), — sur les hôtels de la guerre (p. 237), — sur les troubles de Douai (p. 254 et suiv.), — sur une proposition relative à la sûreté de la frontière (p. 256), — sur les troubles de Douai (p. 258), — sur les paroisses de la ville de Blois (p. 293), — sur les tribunaux de commerce (p. 325), — sur la régence (p. 373), — sur la garde du roi mineur (p. 388), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 449), — sur les foires (p. 479), — sur les successions (p. 496), (p. 497 et suiv.), — sur les postes (p. 502), — sur l'indemnité électorale (p. 505), — sur les successions (*ibid.*), p. 508), — sur les colonies (p. 595), (p. 602), — sur les Quinze-Vingts (p. 635 et suiv.), (p. 636), — sur la marine (p. 645), — sur le traitement des ministres (p. 704), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 719); — sur les créances sur les établissements supprimés (p. 734), (p. 736). = Demande l'impression d'un travail de M. Aubry-du-Bochet sur les contributions foncière et mobilière (t. XXV, p. 10). — Demande que les ministres soient tenus de présenter incessamment au comité des finances leurs vues sur l'organisation de leurs bureaux (p. 70). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 198), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 219), — sur l'autorité du conseil en matière de liquidation (p. 353), — sur les troubles d'Avignon (p. 373), — sur la pétition du sieur Villemotte (p. 480); — sur la création des petits assignats (p. 484), — sur le remboursement d'une somme de 400,000 livres à la ville de Strasbourg (p. 512). — Demande le renvoi au comité de Constitution du décret relatif aux avocats et procureurs aux anciens tribunaux et au Conseil du roi (p. 550). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 585), (p. 586), (p. 631); — sur les commis de l'ancienne régie (p. 686). — Dénonce les manœuvres employées pour détourner les habitants des campagnes de faire des déclarations justes sur la valeur de leurs biens (p. 736). = Parle sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, 3), — sur la suppres-

Martineau, *député* (*Suite*).

sion de la caisse de Sceaux et de Poissy (p. 31), — sur la répartition des impositions (*ibid.*), — sur les colonies (p. 65), — sur un projet de décret relatif à la liquidation (p. 134), — sur les dispenses et empêchements de mariage (p. 160), — sur les moyens d'accélérer la rentrée des impôts de 1790 (p. 220), — sur les ateliers de la ville de Paris (p. 247), — sur les colonies (p. 264), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 265 et suiv.), (p. 317 et suiv.), — sur l'affaire du régiment Royal-Comtois (p. 353), — sur la fabrication des assignats (p. 462), — sur la répartition des contributions (p. 496). — Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 69), (p. 71), — sur le droit de timbre (p. 101), — sur les corporations (p. 212), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 236), — sur les travaux d'utilité publique (p. 272 et suiv.), (p. 273), — sur le code pénal (p. 294 et suiv.), (p. 296 et suiv.), sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur le code pénal — (p. 304), (p. 310), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 338), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 346), — sur la fuite du roi (p. 360), — sur un prétendu interrogatoire du roi et de la reine (p. 577), — sur les affaires de Saint-Domingue (p. 584), — sur le code pénal (p. 611), — sur la police municipale (p. 745), (p. 749), (p. 751), — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 761 et suiv.). = Parle sur les eaux de Paris (t. XXVIII, p. 5). — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 37 et suiv.), — sur les dons patriotiques (p. 43), — sur les tribunaux criminels de Paris (p. 114), — sur la donation faite au cardinal Mazarin (p. 311), — sur le canal entrepris par M. Brulé (p. 454), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 473), (p. 475), — sur la gendarmerie nationale (p. 507), (p. 508), — sur la discipline militaire (p. 587), — sur la force publique (p. 657). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 42), — sur la défense du royaume (p. 72), — sur l'émigration (p. 86), (p. 87), (p. 88), — sur le remplacement des officiers (p. 92), — sur le payement des successions (p. 193), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 223), — sur la liste civile (p. 320), — sur la police de la navigation (p. 398), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427), — sur la Constitution (p. 436), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octroi de Picardie (p. 499), — sur l'acquisition d'un four banal par la commune de Berchères (p. 577), — sur la Constitution (p. 633). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 130), (p. 133 et suiv.), — sur l'acte constitutionnel (p. 216), 217), — sur les lois rurales (p. 249). — Demande que le comité de judicature soit chargé de proposer une loi pénale contre les fabricateurs de faux assignats (p. 265 et suiv.). — Parle sur les jugements de la cour martiale (p. 304), (p. 305), — sur le serment des fonctionnaires (p. 633). = Parle sur la circulation des grains (t. XXXI, p. 74), — sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont révocables (p. 238), — sur les troubles d'Arles (p. 251).

Martinet et Manchand, *administrateur et secrétaire du district de Clermont*. Leurs discours au sujet de la fuite du roi (24 juin 1791, t. XXVII, p. 479 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Martinique (La). — Voir *Colonies*, § **14**. — *Impôts*, § **67**.

Marvejols (Municipalité de). — Rapport de Blin sur une délibération de la municipalité de Marvejols (24 novembre 1789, t. X, p. 250 et suiv.); — l'Assemblée déclare qu'elle la désapprouve (*ibid.* p. 251).

Marvejols (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Masenod (De), *député des seigneurs de fiefs de Provence*. Forme opposition à l'admission des députés de la noblesse de cette province (t. VIII, p. 41).

Masses destinées à l'entretien de l'armée. — Voir *Armée*, § **72**.

Massiac (Ville de). — Voir *Troubles*, § **56**.

Massieu, curé de Sergy, *député du clergé du bailliage de Senlis*. S'oppose à ce que le clergé se retire dans une chambre séparée pour délibérer sur la question de savoir s'il donnera ses biens pour gage de l'emprunt (t. VIII, p. 375). = Secrétaire (t. X, p. 715). = Prête le serment civique (t. XI, p. 518). = Propose l'adjonction de six nouveaux membres au comité de mendicité (t. XII, p. 205). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 16), (p. 17), — sur les diocèses (p. 719). = Parle sur les ateliers de charité de la ville de Paris (t. XVIII, p. 435). = Sa prestation de serment motivée (t. XXI, p. 695). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 46 et suiv.). (p. 490), (p. 498). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXIII, p. 442). = Fait un rapport sur l'aliénation des bâtiments composant l'Hôtel-Dieu de Bourg (t. XXVII, p. 1 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'établissement des aveugles-nés et sur sa réunion à celui des sourds-muets (t. XXXI, p. 532). = Son rapport sur les mesures à prendre relativement aux congrégations séculières d'hommes (t. XXXII, p. 58 et suiv.).

Massillon. — Voir *Audier-Massillon*.

Matelots (Etat des). — Voir *Marine*, § **37**.

Matelots (Paye des). — Voir *Marine*, § **4**.

Mathias, curé d'Eglise-Neuve, *député du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Fait des rapports au nom du comité de vérification (t. VIII, p. 178), (p. 183 et suiv.). — Fait l'abandon de ses bénéfices (p. 349). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 453). = Parle sur la constitution du clergé (t. XIX, p. 685). = Son opinion, non prononcée, sur le serment ecclésiastique (t. XXI, p. 103 et suiv.).

Mathieu de Rondeville, *député des communes du bailliage de Metz*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Matières d'or et d'argent. Rapport par d'Allarde sur la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent (t. XXXI, p. 703 et suiv.). — Voir *Emigrations*, § **5**. — *Monnaies*, § **3**.

Maubec (De), *député de la noblesse du bailliage de Sens et de Villeneuve-le-Roi*. Demande un règlement pour la police intérieure de l'Assemblée (t. XX, p. 427).

Martineau, *député* (*Suite*).

ment du clergé actuel (p. 644), (p. 645), — sur l'ouverture d'un paquet destiné à Montmorin (p. 663), (p. 696), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719), — sur le pouvoir judiciaire (p. 720), (p. 724). = Parle sur un projet de décret concernant Forbonnais (t. XVIII, p. 37), — sur les apanages (p. 47), — sur la dépense publique (p. 69), — sur les payeurs de rentes (p. 71), — sur le pouvoir judiciaire (p. 89), — sur les peines dans la marine (p. 101), — sur les tribunaux de Paris (p. 261 et suiv.), (p. 262), — sur la monnaie de billon (p. 405), — sur les traitements à fixer pour les juges, les commissaires du roi, etc. (p. 414 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 492), (p. 623), — sur les archives nationales (p. 649), — sur l'affaire de Cordon (p. 666), (p. 667), — sur une lettre de Bailly concernant les ouvriers (p. 693), — sur les assignats (p. 722), — sur les pensions des religieux (p. 756), (p. 765). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 4), — sur la demande du ministre de l'intérieur relative à l'organisation de la force armée (p. 15), — sur un projet de décret relatif aux frais de poursuites criminelles et aux hypothèques (p. 26), — sur un jugement rendu par la chambre des vacations de Paris (p. 47), — sur les droits d'aides (p. 145 et suiv.), — sur les pensions des religieux (p. 176), (p. 240), — sur les cautionnements et traitements des receveurs de district (p. 394), — sur les logements des tribunaux et corps administratifs (p. 397), — sur les biens nationaux (p. 444), (p. 582). = Parle sur la fabrication des assignats (t. XX, p. 106), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134), — sur la contribution foncière (p. 263), (p. 264). — Demande l'état général des dépenses de l'armée (p. 275). — Propose un article additionnel au décret sur les élections des juges (p. 310). — Parle sur une pétition relative aux mariages entre parents (p. 369). — Propose un projet de décret relativement à l'inexécution d'un décret (p. 404). — Défend le projet de décret sur l'exécution du décret du 12 juillet 1790 relatif au clergé (p. 426). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 515 et suiv.). — Parle sur les receveurs des districts (t. XXI, p. 38), — sur les droits d'enregistrement (p. 115), — sur les troubles de la Martinique (p. 130), — sur les fruits sujets à la dîme (p. 170), — sur les intendants (p. 176), — sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (p. 203). — Secrétaire (p. 217). — Parle sur les religionnaires fugitifs (p. 360), — sur la contribution foncière (p. 368), — sur les monnaies (p. 436), — sur les offices (p. 527), — sur le traitement des vicaires (p. 625), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 751). = Parle sur le clergé (t. XXII, p. 67), — sur le droit du timbre (p. 109), — sur une créance de d'Orléans (p. 127), (p. 128), — sur les monnaies (p. 142), — sur le bouton uniforme de la garde nationale (p. 274), — sur une vente de biens nationaux (p. 292). — Présente un projet de décret sur les juifs (p. 318). — Parle sur un projet de décret relatif au théâtre de Monsieur (p. 359 et suiv.), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 463), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 505 et suiv.). — sur les pensions (p. 668), — sur une invention (p. 734), — sur les paroisses de Paris (p. 744), — sur les jurés (p. 756). — Parle sur les curés qui refusent le

Martineau, *député* (*Suite*).

serment (t. XXIII, p. 27), — sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (p. 29), — sur le timbre (p. 31), — sur les jurés (p. 37), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 43), (p. 44), — sur les messageries (p. 83), — sur la contribution patriotique (p. 140), — sur les patentes (p. 225 et suiv.), (p. 270), — sur les messageries (p. 275 et suiv.), — sur la liste civile (p. 374), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 388), — sur la situation des vicaires (p. 489), — sur le pouvoir judiciaire (p. 553), — sur les émigrants (p. 583), — sur le choix des vicaires (p. 598), — sur les maréchaux de France (p. 663), — sur les sels et les tabacs (p. 672), — sur les encouragements à donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 714), — sur les employés supprimés (p. 733), — sur la milice bourgeoise (p. 742). = Demande l'ordre du jour sur un débat relatif à ce qui est ou non constitutionnel (t. XXIV, p. 32). — Parle sur la formation d'un tribunal spécial (p. 67 et suiv.), — sur la marine (p. 83), — sur les contributions foncière et mobilière (p. 91), — sur les offices (p. 180), — sur les denrées coloniales (p. 188), — sur les baux emphytéotiques (p. 198), (p. 199), (p. 201), — sur les procureurs (p. 211), — sur les hôtels de la guerre (p. 237), — sur les troubles de Douai (p. 254 et suiv.), — sur une proposition relative à la sûreté de la frontière (p. 256), — sur les troubles de Douai (p. 258), — sur les paroisses de la ville de Blois (p. 293), — sur les tribunaux de commerce (p. 325), — sur la régence (p. 373), — sur la garde du roi mineur (p. 388), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 449), — sur les foires (p. 479), — sur les successions (p. 496), (p. 497 et suiv.), — sur les postes (p. 502), — sur l'indemnité électorale (p. 505), — sur les successions (*ibid.*), p. 508), — sur les colonies (p. 595), (p. 602), — sur les Quinze-Vingts (p. 635 et suiv.), (p. 636), — sur la marine (p. 645), — sur le traitement des ministres (p. 704), — sur les dettes des pays d'États (p. 719); — sur les créances sur les établissements supprimés (p. 734), (p. 736). = Demande l'impression d'un travail de M. Aubry-du-Bochet sur les contributions foncière et mobilière (t. XXV, p. 10). — Demande que les ministres soient tenus de présenter incessamment au comité des finances leurs vues sur l'organisation de leurs bureaux (p. 70). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 198), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 219), — sur l'autorité du conseil en matière de liquidation (p. 353), — sur les troubles d'Avignon (p. 373), — sur la pétition du sieur Villemotte (p. 480), — sur la création des petits assignats (p. 484), — sur le remboursement d'une somme de 400,000 livres à la ville de Strasbourg (p. 512). — Demande le renvoi au comité de Constitution du décret relatif aux avocats et procureurs aux anciens tribunaux et au Conseil du roi (p. 550). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 585), (p. 586), (p. 631); — sur les commis de l'ancienne régie (p. 686). — Dénonce les manœuvres employées pour détourner les habitants des campagnes de faire des déclarations justes sur la valeur de leurs biens (p. 736). = Parle sur la continuation des travaux du port de Cherbourg (t. XXVI, 3), — sur la suppres-

Martineau, *député* (*Suite*).

sion de la caisse de Sceaux et de Poissy (p. 31), — sur la répartition des impositions (*ibid.*), — sur les colonies (p. 65), — sur un projet de décret relatif à la liquidation (p. 134), — sur les dispenses et empêchements de mariage (p. 160), — sur les moyens d'accélérer la rentrée des impôts de 1790 (p. 220), — sur les ateliers de la ville de Paris (p. 247), — sur les colonies (p. 264), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 265 et suiv.), (p. 317 et suiv.), — sur l'affaire du régiment Royal-Comtois (p. 353), — sur la fabrication des assignats (p. 462), — sur la répartition des contributions (p. 496). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 69), (P. 71), — sur le droit de timbre (p. 101), — sur les corporations (p. 212), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 236), — sur les travaux d'utilité publique (p. 272 et suiv.), (p. 273), — sur le code pénal (p. 294 et suiv.), (p. 296 et suiv.), sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur le code pénal — (p. 304), (p. 310), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 338), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 346), — sur la fuite du roi (p. 360), — sur un prétendu interrogatoire du roi et de la reine (p. 577), — sur les affaires de Saint-Domingue (p. 584), — sur le code pénal (p. 611), — sur la police municipale (p. 745), (p. 749), (p. 751), — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 764 et suiv.). = Parle sur les eaux de Paris (t. XXVIII, p. 5); — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 37 et suiv.), — sur les dons patriotiques (p. 43), — sur les tribunaux criminels de Paris (p. 114), — sur la donation faite au cardinal Mazarin (p. 311), — sur le canal entrepris par M. Brulé (p. 454), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 473), (p. 475), — sur la gendarmerie nationale (p. 507), (p. 508), — sur la discipline militaire (p. 587), — sur la force publique (p. 657). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 42), — sur la défense du royaume (p. 72), — sur l'émigration (p. 86), (p. 87), (p. 88), — sur le remplacement des officiers (p. 92), — sur le payement des successions (p. 193), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 223), — sur la liste civile (p. 320), — sur la police de la navigation (p. 398), — sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (p. 427), — sur la Constitution (p. 436), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octroi de Picardie (p. 499), — sur l'acquisition d'un four banal par la commune de Berchères (p. 577), — sur la Constitution (p. 633). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 130), (p. 133 et suiv.), — sur l'acte constitutionnel (p. 216), 217), — sur les lois rurales (p. 249). — Demande que le comité de judicature soit chargé de proposer une loi pénale contre les fabricateurs de faux assignats (p. 265 et suiv.). — Parle sur les jugements de la cour martiale (p. 304), (p. 305), — sur le serment des fonctionnaires (p. 633). = Parle sur la circulation des grains (t. XXXI, p. 74), — sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont révocables (p. 238), — sur les troubles d'Arles (p. 251).

Martinet et **Mauchand**, *administrateur et secrétaire du district de Clermont*. Leurs discours au sujet de la fuite du roi (24 juin 1791, t. XXVII, p. 479 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Martinique (La). — Voir *Colonies*, § **14**. — *Impôts*, § **67**.

Marvejols (Municipalité de). — Rapport de Blin sur une délibération de la municipalité de Marvejols (24 novembre 1789, t. X, p. 250 et suiv.); — l'Assemblée déclare qu'elle la désapprouve (*ibid.* p. 251).

Marvejols (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Masenod (De), *député des seigneurs de fiefs de Provence*. Forme opposition à l'admission des députés de la noblesse de cette province (t. VIII, p. 41).

Masses destinées à l'entretien de l'armée. — Voir *Armée*, § **72**.

Massiac (Ville de). — Voir *Troubles*, § **56**.

Massieu, curé de Sergy, *député du clergé du bailliage de Senlis*. S'oppose à ce que le clergé se retire dans une chambre séparée pour délibérer sur la question de savoir s'il donnera ses biens pour gage de l'emprunt (t. VIII, p. 375). = Secrétaire (t. X, p. 715). = Prête le serment civique (t. XI, p. 518). = Propose l'adjonction de six nouveaux membres au comité de mendicité (t. XII, p. 205). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 16), (p. 17), — sur les diocèses (p. 719). = Parle sur les ateliers de charité de la ville de Paris (t. XVIII, p. 435). = Sa prestation de serment motivée (t. XXI, p. 695). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 46 et suiv.). (p. 490), (p. 498). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXIII, p. 442). = Fait un rapport sur l'aliénation des bâtiments composant l'Hôtel-Dieu de Bourg (t. XXVII, p. 1 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'établissement des aveugles-nés et sur sa réunion à celui des sourds-muets (t. XXXI, p. 532). = Son rapport sur les mesures à prendre relativement aux congrégations séculières d'hommes (t. XXXII, p. 58 et suiv.).

Massillon. — Voir *Audier-Massillon*.

Matelots (Etat des). — Voir *Marine*, § **37**.

Matelots (Paye des). — Voir *Marine*, § **4**.

Mathias, curé d'Eglise-Neuve, *député du clergé de la sénéchaussée de Riom*. Fait des rapports au nom du comité de vérification (t. VIII, p. 178), (p. 183 et suiv.). — Fait l'abandon de ses bénéfices (p. 349). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 453). = Parle sur la constitution du clergé (t. XIX, p. 685). = Son opinion, non prononcée, sur le serment ecclésiastique (t. XXI, p. 103 et suiv.).

Mathieu de Rondeville, *député des communes du bailliage de Metz*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Matières d'or et d'argent. Rapport par d'Allarde sur la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent (t. XXXI, p. 703 et suiv.). — Voir *Emigrations*, § **5**. — *Monnaies*, § **3**.

Maubec (De), *député de la noblesse du bailliage de Sens et de Villeneuve-le-Roi*. Demande un règlement pour la police intérieure de l'Assemblée (t. XX, p. 427).

Maubec (De), *député* (*Suite*).

Maubeuge (Ville de). Renvoi au comité militaire d'une adresse des citoyens de Maubeuge qui demande t que la ville soit mise en état de défense (22 juin 1791, t. XXVII, p. 419).

Mauchand, *secrétaire du district de Clermont*. Annonce l'apparition des troupes ennemies (t. XXVII, p. 479). — Voir *Martinet*.

Maujean, *député de la ville de Metz*. Répond à l'appel général (t. VII, p. 95). = Son élection contestée (t. VIII, p. 103 et suiv.); — lit un mémoire en sa faveur (p. 104). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Maupassant, *député suppléant du tiers état de la sénéchaussée de Nantes*. Est présenté par Pellerin comme son remplaçant (t. XVIII, p. 588); — ses pouvoirs sont renvoyés au comité de vérification (p. 589); — est admis (p. 636). — Parle sur l'arrestation de Necker (p. 695). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 608). = Parle sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (t. XXVIII, p. 392 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 729 et suiv.).

Maupetit, *député des communes de la sénéchaussée du Maine*. Repond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719).

Mauriac (Municipalité de).—Voir *Municipalités*, §§ **22** et **32**.

Mauriet de Flory, *député du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le Serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la nomination des suppléants (t. IX, p. 679). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 602). = Parle sur la division du royaume (t. XVI, p. 675). = Secrétaire (t. XXVI, p. 752). = Parle sur les contributions publiques (t. XXVII, p. 117), — sur les travaux d'utilité publique (p. 299 et suiv.), (p. 300), — sur l'invasion des Espagnols (p. 687).

Maury (Abbé), prieur de Lyons, *député du clergé du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier*. Parle contre la réunion des ordres (t. VIII, p. 87). — Ecrit au président de l'Assemblée nationale au sujet de son arrestation dans Péronne (p. 280); — sa mise en liberté est ordonnée (*ibid.*). — Parle contre la confusion du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif (p. 481). — Demande que l'on définisse le crime de lèse-nation, (p. 511), — que l'on se contente de présenter le vœu de ses commettants (p. 551). — Parle pour la sanction royale (p. 552 et suiv.), — contre l'arrêté de la ville de Rennes relatif au *veto* (p. 606), (p. 607). — Propose de surseoir aux réformes à établir dans la procédure criminelle, demandées par la commune de Paris (p. 608). — Propose de fixer à quatre ans la durée de la législature (p. 616 et suiv.); — pose la question (p. 619). — Soutient qu'avant de soumettre à la sanction royale les décrets du 4 août, il faut les compléter (*ibid.*), (p. 639). = Propose un amendement à l'article 2 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 100). — Parle sur le prêt à intérêts (p. 337), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 345 et suiv.), — sur les biens ecclésiastiques (p. 424 et suiv.). — Propose d'interrompre la discussion sur cette dernière question (p. 484). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 610 et suiv.), (p. 720), — sur la motion de Treilhard relative aux bénéfices (p. 729). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44), — sur les séances du soir (p. 65), — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 122 et suiv.), (p. 251). — sur les finances (p. 280), — sur les municipalités (p. 352 et suiv.), — sur les assemblées de département (p. 359), — sur le comité colonial (p. 363), — sur les impositions (p. 639), — sur la banque nationale (p. 679), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 681). — Réclame sur le procès-verbal (p. 689), (p. 690). — Parle contre l'éligibilité et l'admissibilité à tous les emplois des exécuteurs, des comédiens et des juifs (p. 756 et suiv.); — rappelé à l'ordre (p. 776). = Propose de nommer un comité de dix membres chargé de constater la dette (t. XI, p. 36). — Parle sur l'organisation des municipalités (*ibid.*), (p. 37), — sur un don des Génevois (p. 40), — sur l'organisation des municipalités (p. 46), — sur les pensions (p. 55), — sur les troubles de Toulon (p. 63 et suiv.). — Fait un rapport sur une imposition extraordinaire de la ville de Rouen (p. 66). — Parle sur les lettres de cachet (p. 67), — sur les pensions (p. 74), (p. 108), — sur l'organisation des municipalités (p. 112 et suiv.), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 153 et suiv.), — sur la déclaration des biens du clergé (p. 224 et suiv.). — Propose un impôt sur le luxe et appuie la demande de formation d'un comité d'impositions (p. 230); — retire sa proposition (p. 232). — Parle sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la Corse (p. 269), — sur la procédure criminelle (p. 278), — sur la liquidation des créances arriérées (p. 286). — Injurie l'Assemblée (*ibid.* p. 287); — est censuré (*ibid.*); — demande la lecture du décret de censure (p. 297). — Fait un rapport sur l'affaire de Marseille (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur l'état des juifs (p. 365), — sur l'affaire de Marseille (p. 402), (p. 403), — sur la répression des troubles (p. 536 et suiv.), — sur la valeur du comté de Clermont (p. 619), — sur la réforme du sceau (*ibid.*), — sur le traitement des religieux (p. 641), — sur les troubles dans les provinces (p. 654), (p. 655), — sur le rappel à l'ordre de Blin (p. 673), — sur la division du royaume (p. 711), — sur une réduction des dépenses publiques (p. 713), — sur une motion d'Alexandre de Lameth tendant à tenir séance un dimanche (p. 730), — sur les lettres de cachet (p. 731), — sur la constitution de l'armée (p. 738), (p. 739). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 6), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 27 et suiv.), — sur un décret contenant ces expressions; *représentants du souverain* (p. 62), — sur une élection municipale (p. 75), — sur les troubles de Marseille (p. 101, 102 et suiv.), (p. 140), — sur la gabelle (p. 155), — sur les lettres de cachet (p. 160 et suiv.), — sur la gabelle (p. 216 et suiv.), (p. 217), — sur les colonies (p. 381), (p. 382), — sur le pouvoir judiciaire (p. 408), — sur la Compagnie des Indes (p. 459), (p. 513 et suiv.), (p. 515), (p. 516); — sa réponse à Dupont (de Nemours), attaqué par lui au sujet

Maury (Abbé), *député* (*Suite*).

de cette compagnie (p. 542 et suiv.). — Prend part à un incident relatif à une motion sur la religion catholique (p. 717), (p. 718). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 63 et suiv.). — sur l'état civil des juifs (p. 69), — sur les bénéfices (p. 99), — sur les impositions de Paris (p. 100). — Rappelé à l'ordre (p. 107). — Parle sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 108 et suiv.). = Parle sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux (t. XV, p. 286 et suiv.), (p. 287), — sur une nouvelle prestation de serment du comte de Virieu (p. 304), — sur celle du président de Gouttes (p. 325), — sur la municipalité de Paris (p. 380), — sur le pouvoir judiciaire (p. 393 et suiv.), — sur la municipalité de Paris (p. 422), (p. 423), — sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 517), — sur les troubles de Nîmes (p. 556), — sur les troubles de Valence (*ibid.*), — sur le droit de paix et de guerre (p. 564 et suiv.). = Parle sur les troubles de Nîmes (t. XVI, p. 230), — sur ceux de Perpignan (p. 265). — Demande que le ministre des finances présente trois états sur la recette, la dépense et la dette (p. 276), (p. 366 et suiv.), — Parle sur la suppression des titres de noblesse (p. 375), (p. 376 et suiv.), — sur les biens nationaux (p. 455 et suiv.), (p. 457), (p. 458), — sur les élections municipales (p. 604), — sur les procédures suivies au sujet des barrières brûlées (p. 686 et suiv.). = Parle sur le projet de décret concernant les rangs à observer et le serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 12 et suiv.). — Demande l'impression d'un discours de Robespierre (p. 41). — Parle sur la détention des Avignonais à Orange (p. 43), (p. 44); — traite Camus de calomniateur et demande à être autorisé à le poursuivre (*ibid.* p. 44), (*ibid.* p. 45). — Parle sur la destination d'un drapeau déposé dans la salle de l'Assemblée p. 90). — Parle sur l'affaire d'Orange (p. 177), (p. 178), — sur le commerce de l'Inde (p. 201). — Son opinion sur le compte rendu de Necker du 1er mai 1789 au 30 avril 1790 (p. 324 et suiv.); — se plaint de ce qu'il n'est pas *certifié véritable* par ce dernier (p. 343). — Parle sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 437 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 612), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 625), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 653 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 698 et suiv.), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 709). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 46), — sur le code pénal maritime (p. 103), (p. 104), — sur l'affaire de l'abbé de Barmard (p. 148), — sur le fait reproché à Lambert dit de Fronville (p. 200), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 202), — sur l'affaire de l'abbé de Bermond (p. 234 et suiv.), (p. 238), — sur l'affaire d'Espagne (p. 267), (p. 292 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la dette publique (p. 425 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 511), (p. 513), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 655); — est rappelé à l'ordre pour avoir attaqué l'Assemblée (*ibid.*); — attaque le président (*ibid.*); — continue son discours (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à l'organisation de la force armée (t. XIX, p. 15), — sur la dette publique (p. 38), — sur l'ordre de la parole (p. 263), — sur la dette publique (p. 290 et suiv.), — sur un incident relatif à Duval d'Epremesnil (p. 312), — sur la dette publique (p. 314), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 398 et suiv.), (p. 399), (p. 400), (p. 404); — son opinion, non prononcée, sur ces journées (p. 405 et suiv.). — Parle sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (p. 515), — sur l'emplacement des tribunaux (p. 670 et suiv.), (p. 671), — sur un projet de décret relatif aux menées du clergé d'Alsace (p. 675 et suiv.), (p. 678 et suiv.), — sur un propos à lui attribué (p. 746). = Parle sur la haute cour de justice (t. XX, p. 27 et suiv.), (p. 37), — sur le Châtelet (*ibid.*), — sur le comité des recherches (p. 37), — sur le recouvrement des impôts (p. 278); — rappelé à l'ordre (p. 279); — reprend la parole (*ibid.*), (p. 280). — Parle sur un discours d'une députation corse (p. 291). = Dénonce les crieurs publics (p. 327). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 351), — sur la suppression de paroisses à Cahors (p. 352), — sur l'impôt du tabac (p. 411). — Prend part à l'incident relatif à l'envahissement de l'hôtel de Castries (p. 414). — Parle sur l'impôt du tabac (p. 443 et suiv.), (p. 471), — sur l'affaire d'Avignon (p. 580), — sur les successions (p. 606), — sur les troubles d'Uzès (p. 695), (p. 696 et suiv.), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737), — sur la franchise de Bayonne (p. 747), (p. 748). = Parle sur les protestations des évêques contre la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 75), (p. 76 et suiv.), (p. 77 et suiv.), (p. 78); — son opinion non prononcée (p. 81 et suiv.). — Parle sur les droits d'entrée et de sortie (p. 137), — sur la contribution foncière (p. 366), — sur les troubles de Lyon (p. 556 et suiv.), (p. 558), — sur les apanages (p. 595), — sur les troubles d'Aix (p. 596 et suiv.), (p. 597), — sur l'acceptation du décret relatif à la constitution du clergé (p. 640 et suiv.). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 15), (p. 18), — sur la situation des ecclésiastiques-députés (p. 65), (p. 66), — sur le bureau des décrets (p. 105), — sur les jurés (p. 135), — sur les monnaies (p. 140 et suiv.), — sur la circonscription de la paroisse cathédrale de la ville de Paris (p. 202 et suiv.), — sur les théâtres (p. 214 et suiv.), (p. 215), — sur le Clermontois (p. 275), (p. 276 et suiv.), (p. 277), — sur les jurés (p. 295 et suiv.), (p. 312), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 367), (p. 368), — sur le serment ecclésiastique (p. 489 et suiv.); — est rappelé à l'ordre (p. 490); — continue son discours (*ibid.*); — parle de nouveau sur le même sujet (p. 498), (p. 499), (p. 500), (p. 501). — Parle sur le tabac (p. 559), — sur les jurés (p. 662 et suiv.), (p. 718), (p. 726 et suiv.), (p. 727), — sur l'Université de Poitiers (p. 735), (p. 736), — sur les jurés (p. 763), (p. 764). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 150), — sur les invalides (p. 208 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 395), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 494 et suiv.), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 512 et suiv.), (p. 514 et suiv.), — sur les troubles de Nîmes (p. 544), — sur l'affaire de Fournier (p. 590), — sur l'arrestation de deux maréchaux de camp (*ibid.* et p. suiv.), (p. 592), (p. 593), — sur l'exclusion de de Bouvans (p. 638). = Parle sur une avance

Maury (Abbé), *député* (*Suite*).

de fonds à la ville de Paris (p. 20), (p. 21), — sur le Clermontois (p. 124 et suiv.), — sur la régence (p. 265 et suiv.), (p. 266), (p. 269 et suiv.), — sur les invalides (p. 312 et suiv.), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 433), — sur une lettre du ministre Montmorin (p. 625). Parle sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 188 et suiv.). — Est censuré (p. 191). — Parle sur les invalides de la marine (p. 401), (p. 402); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 467 et suiv.), (p. 472), (p. 475), (p. 476), (p. 498), (p. 531), (p. 532 et suiv.), (p. 541), (p. 542), (p. 546), (p. 560). — Est rappelé à l'ordre (p. 596). — Fait remarquer que l'Assemblée n'est pas en nombre (p. 620). — Parle sur la création des petits assignats (p. 629 et suiv.), (p. 632), — sur une pétition (p. 653), — sur la navigation des bouches du Rhône (p. 657 et suiv.), — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 659 et suiv.), — sur le droit de pétition (p. 693). = Est rappelé à l'ordre (t. XXVI, p. 7). — Parle sur les colonies (p. et suiv.), — sur les armements de l'Angleterre (p. 73), — sur les colonies (p. 95 et suiv.), (p. 96), — sur les moyens de remedier à la rareté du numéraire (p. 163 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 231), (p. 232 et suiv.), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 257), (p. 258), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 314), (p. 366), (p. 368 et suiv.), (p. 457), (p. 459), (p. 460), (p. 461), sur un complot (p. 590), — sur le projet de code pénal (p. 617), (p. 622), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 656), — sur l'affaire du régiment de Dauphiné (p. 656), — sur le code pénal (p. 728 et suiv.), (p. 730 et suiv.), — sur l'affaire de Nancy (p. 753). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 68), — sur les crédits destinés à l'expédition envoyée à la recherche de la Pérouse (p. 93), — sur la rentrée dans le royaume de Louis-Joseph de Bourbon-Condé (p. 130 et suiv.), — sur la répétition de la dot de Louise d'Orléans (p. 165). — Son opinion, non prononcée, sur le remboursement que demande M. d'Orléans de 4,158,850 livres pour la dot de Louise-Elisabeth d'Orléans (p. 166 et suiv.). — Sa réfutation de la réponse de M. d'Orléans (p. 190 et suiv.). — Fait une motion relative à la suspension de l'exécution d'un décret sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 273 et suiv.); — la défend (p. 274), (p. 275). — Parle sur l'impression d'un discours des enfants de Paris (p. 280). = Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (t. XXX, (p. 578), (p. 584 et suiv.), (p. 611 et suiv.), (p. 615). = Demande que l'Assemblée rende compte à la nation de ses finances et attaque le rapport de Montesquiou (t. XXXI, p. 445). — Est rappelé à l'ordre (p. 446). — Parle sur les finances (p. 451).

Mayenne (Département de la). — Voir *Justice de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Mayenne (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **31**.

Mayer, *député du tiers état du bailliage de Sarreguemines*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Démissionnaire, est remplacé par Morel-Dumaine (t. XI, p. 266).

Mayet, curé de Rochetaillée, *député du clergé de la sénéchaussée de Lyon*. Son opinion, non prononcée, sur les biens du clergé (t. IX, p. 503 et suiv.). = Parle sur l'état religieux (t. X p. 647 et suiv.). — Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 239); — son opinion non prononcée (p. 241 et suiv.). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 579). = Parle sur les troubles de cette ville (t. XVII, p. 166). = Parle sur les pensions des religieux (t. XVIII, p. 756), (p. 765). = Parle sur les troubles de Lyon (t. XXI, p. 556).

Mazancourt (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Villers-Cotterets*. Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 385 et suiv.).

Mazarin (Cardinal). Rapport par Geoffroy sur la donation faite au cardinal, en 1659, du comté de Ferrette et des seigneuries de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Isenheim (14 juillet 1791, t. XXVIII, p. 304 et suiv.); — projet de décret (*ibid* p. 311); — discussion: Martineau, Pison du Galand (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Mazurié de Pennanech, *député des communes de la sénéchaussée de Morlaix et Lannion*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Meaux (Municipalité de). — Voir *Députations*, § **39**. — *Garde nationale*, § **13**.

Meaux (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 507). — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **31**.

Méchin, curé des Bains, *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Nantes*. Remplace Maisonneuve, démissionnaire (t. IX, p. 495 et suiv.)

Médailles frappées en mémoire de l'abandon de tous les privilèges. Décret de règlement des frais (8 décembre 1790, t. XXI, p. 325 et suiv.); — Bouche demande que les poinçons soient brisés (9 décembre p. 343). — adoption (*ibid.*).

Médecine. Plan de constitution pour la médecine en France présenté par la Société royale de médecine (25 novembre 1790, t. XX, p. 745); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Art de guérir*.

Mellinet, *membre d'une députation de la ville de Nantes*. Transmet au président de l'Assemblée nationale une adresse d'adhésion de cette ville (t. VIII, p. 203 et suiv.).

Melon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Tulle en Limousin*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVIII, p. 297).

Melun (Ville de). Adoption d'un projet de décret, présenté par Dauchy, portant qu'il sera payé à cette commune une somme de 40,000 livres à compte sur le bénéfice dans la vente des

Melun (Ville de) (*Suite*).

biens nationaux acquis par elle (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 129).

Melun. — Voir *Juges de paix*, § **10**. — *Troubles*, § **57**.

Membres de l'Assemblée nommés juges. — Voir *Juges de district*, §§ **4** et **11**.

Membres militaires de l'Assemblée (Avancement hors de leur rang d'ancienneté des). — Voir *Armée*, § **93**.

Mémoire du roi Louis XVI adressé aux Français à sa sortie de Paris. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi.).

Menager, *député suppléant du tiers état du bailliage de Meaux.* Remplace Desecoutes, démissionnaire (t. XV, p. 583). = Parle sur les forêts nationales (t. XVII, p. 635).

Ménard de La Groye, *député du tiers état de sénéchaussée du Maine.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'éligibilité (t. X, p. 414). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 691). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 291). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 111). = Parle sur la liquidation des offices de judicature du ci-devant parlement d'Aix (t. XXV, p. 343). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 251), — sur une pétition (p. 624), — sur le code pénal (p. 690), (p. 711), (p. 725). = Parle sur l'émigration (t. XXIX, p. 86), — sur les dettes des communes (p. 195), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 573), — sur le traitement des officiers ecclésiastiques (p. 599).

Mende (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **36**.

Mendiants (Transportation de). — Voir *Récidivistes*.

Mendiants étrangers.—Voir *Mendicité*, § **3**.

Mendicité.

§ **1er.**— Mémoire sur la destruction de la mendicité par Du Tremblay de Rubelle (28 novembre 1789, t. X, p. 327 et suiv.).

§ **2.** — Proposition du duc de Liancourt concernant l'extinction de la mendicité (21 janvier 1790, t. XI, p. 265); — l'Assemblée décrète que les quatre commissaires, nommés pour recueillir les dons destinés au soulagements des pauvres de Paris, seront chargés de présenter des vues sur cette extinction (*ibid.*).—Voir *Indigents*, et ci-dessous § **3**.=Plan de travail du comité pour l'extinction de la mendicité, présenté par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt en conformité du décret du 21 janvier 1790 (6 juin 1790, t. XVI, p. 126 et suiv.).

§ **3.** — Présentation d'une délibération de la municipalité de Paris relative à l'extension de la mendicité produite par l'invasion de mendiants étrangers (15 avril 1790, t. XIII, p. 67); — réponse du président (marquis de Bonnay) (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.* p. 68). = Question adressée par le marquis de Foucault sur le plan du comité de mendicité (8 mai 1790, t. XV, p. 435); — réponse du duc de Liancourt (*ibid.*). — Mise à l'ordre du jour du résultat de l'examen sur la mendicité de Paris confié aux comités des rapports, des recherches et de la

Mendicité (*Suite.*)

mendicité (29 mai, p. 736); — rapport par le duc de Liancourt sur la situation de la mendicité de Paris (30 mai, p. 742 et suiv.) = Lettre du maire de Paris (Bailly) suppliant l'Assemblée de statuer sur le projet présenté par son comité, afin de fournir du travail aux ouvriers (11 septembre, 1790, t. XVIII, p. 692 et suiv.); — discussion : abbé Gouttes, Martineau (*ibid.* p. 693), — renvoi aux comités de commerce et de mendicité réunis (*ibid.*).

§ **4.** — Discussion des articles généraux provisoires relatifs à la détention des mendiants, présentés, au nom du comité, par Decretot; article 1er : Goupil de Préfeln (6 juin 1790, t. XVI, p. 122); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*);—article 3 : chevalier de Murinais, Voidel, Long, de Crillon, Martineau, abbé Bourdon, Buzot (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article 3 nouveau (*ibid.* p. 123); — modification de ce dernier article (7 juin, p. 132). — Voidel demande si le décret du 6 juin a été envoyé à la sanction et se prononce pour l'expulsion immédiate des mendiants étrangers (10 juin, p. 160). — Lettre du premier ministre des finances, Necker, demandant une interprétation de l'article 3 (11 juin, p. 173 et suiv.); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.* p. 173); — rapport sur cette lettre par le duc de La Rochefoucauld (12 juin, p. 181 et suiv.); — maintien du texte voté (*ibid.* p. 182.).

§ **5.**.— Projet de décret présenté, au nom du comité ecclésiastique, par le marquis de La Coste, pour l'évacuation de deux maisons religieuses destinées à des dépôts de mendicité ou à des ateliers pour les mendiants valides (10 juin 1790, t. XVI, p. 160). — discussion : Loys, de Folleville, abbé Grégoire (*ibid.*); — adoption du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.).

§ **6.** — *Premier rapport* du comité de mendicité. Exposé des principes généraux qui ont dirigé son travail (12 juin 1790, t. XVI, p. 182). — La Rochefoucauld-Liancourt présente l'état actuel de la législation, relativement aux hôpitaux et à la mendicité, les bases de répartition des secours dans les départements, districts et municipalités, et le résultat des visites faites dans les hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris (15 juillet, t. XVII p. 87); — Malouet fait observer que le décret sur la mendicité reste lettre morte (*ibid.*); — Démeunier répond qu'il n'a pas encore pu être exécuté, mais que le nombre des mendiants a déjà diminué (*ibid.*); — texte des documents présentés par La Rochefoucauld : *second rapport* du comité de mendicité comprenant l'état actuel de la législation du royaume, relativement aux hôpitaux et à la mendicité (p. 99 et suiv.); — *troisième rapport* du comité de mendicité sur les bases de répartition des secours dans les différents départements, districts et municipalités, de leur administration et du système général qui lie cette branche de législation et d'administration à la Constitution (p. 105 et suiv.); — rapport du comité de mendicité sur les visites faites dans divers hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris (p. 111 et suiv.). = *Quatrième rapport* par La Rochefoucauld-Liancourt relatif au secours à donner à la classe indigente dans les différents âges et dans les différentes circonstances de (31 août 1790, t. XVIII, p. 438 et suiv.).

Mendicité (*Suite*).

— *cinquième* rapport par le même sur les fonds à accorder au département des secours publics (1er septembre, p. 473 et suiv.). = *Sixième rapport* du comité de mendicité, dans lequel a été refondu le 3e rapport distribué en juillet 1790 : bases constitutionnelles du système général de la législation et de l'administration des secours, présentées par La Rochefoucauld-Liancourt (21 janvier 1791, t. XXII, p. 368 et suiv.).

Septième rapport (31 janvier 1791, t. XXII, p. 597 et suiv.).

Huitième rapport (*ibid.* p. 606 et suiv.).

Projets de décrets :

Titre Ier. Bases constitutionnelles de secours (p. 621).

Titre II. Secours aux malades, secours aux enfants, secours aux vieillards et infirmes, secours aux valides. Domicile de secours. Vues de prévoyance (p. 622 et suiv.).

Titre III. Sommes à attribuer aux secours (p. 627.)

Mémoire sur la mendicité par Papion le jeune (p. 628 et suiv.).

§ **7**. — Instruction du comité de mendicité aux administrateurs des départements (9 juillet 1790, t. XVII, p. 34).

§ **8**. — Projet de décret présenté par Lebrun et tendant à mettre à la charge des départements la dépense portée au compte du Trésor public, sous le titre de travaux de charité et de destruction de la mendicité et du vagabondage (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 515); — discussion : La Rochefoucauld-Liancourt, Fréteau (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **9**. — Opinion de Lancosme et de Dupré sur la mendicité, non prononcées (27 octobre 1790, t. XX, p. 47 et suiv.); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.* p. 48); — texte de ces deux opinions (p. 50 et suiv.).

§ **10**. — Demande par le ministre des finances (de Lessart) d'un fonds de 1,291,977 livres pour l'année courante (19 janvier 1791, t. XXII, p. 326); — discussion : de Liancourt, Duquesnoy (*ibid.*); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.*).

§ **11**. — Sur la motion de Le Chapelier, l'Assemblée décrète que le rapport du comité de mendicité sur la nouvelle distribution des secours dans le département de Paris sera imprimé et distribué aux membres de la prochaine législature (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 340); — Texte de ce rapport (p. 734 et suiv.). — Voir *Ateliers de secours*.

Ménonville de Villiers (De), *député de la noblesse du bailliage de Mirecourt*. Propose des articles additionnels au décret sur les municipalités (t. X, p. 579). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 664). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 101). = Parle sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (t. XIX, p. 532). — Adjoint au comité de la marine (t. XXII, p. 304). — Parle sur le tribunal criminel (p. 418), — sur les droits de traites (p. 495), (p. 594), — sur l'armée (p. 713). = Parle sur les jurés (t. XXIII, p. 26), — sur la haute cour nationale (p. 48). — Donne sa démission de membre du comité de la marine (p. 586). = Parle sur les poids et mesures (t. XXIV, p. 379). = Parle sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXV, p. 143). = Parle sur l'échange de la forêt de Brix (t. XXVI, p. 599), — sur le code pénal (p. 730). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 46), — sur les changes (p. 144), — sur le code pénal (p. 306), (p. 308).

Ménonville de Villiers (De), *député* (*Suite*).

Menou (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Touraine*. Sa motion tendant à supprimer tout les impôts et à les remplacer provisoirement par une contribution volontaire (t. VIII, p. 490). — Parle sur l'article 1er de la Constitution (p. 506). Conteste au président le droit de délivrer des passeports aux députés (t. IX, p. 389). — Demande qu'il n'y ait plus de distinction de place dans la salle des séances, ni de rang dans les cérémonies publiques (p. 454); — que le duc d'Orléans, arrêté à Boulogne-sur-Mer, soit relâché et invité à venir se justifier (p. 478). = Parle sur l'affaire de la Chambre des vacations du parlement de Rouen (t. X, p. 8), — sur l'affaire du parlement de Metz (p. 86), — sur l'arrêté pris par les Etats de Cambrésis (p. 251), — sur le scrutin de liste (p. 254), — sur la lettre de La Luzerne contre le marquis de Gouy d'Arsy (p. 357). — Secrétaire (p. 408). — Parle sur les troubles de Toulon (p. 420), — sur le recrutement de l'armée (p. 523 et suiv.), — sur les troubles de Toulon (p. 588), — sur un incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (p. 591), — sur le recrutement de l'armée (p. 620). — Parle sur les pensions (t. XI, p. 74), — sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (p. 115). — Fait part de la décision du district Saint-Honoré qui a nommé lieutenant honoraire des grenadiers de son bataillon, le sieur Agasse, frère de deux condamnés à mort, lequel avait voulu, après leur jugement, quitter son habit de simple grenadier (p. 295). — Parle sur le logement des gens de guerre (p. 297), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur le département de Versailles (p. 351). — Propose d'envoyer une adresse de remerciements au roi (p. 431). — Parle sur les ordres religieux (p. 590), (p. 592), — sur la motion de Lafare concernant la religion catholique (p. 599), — sur la division du royaume (p. 610), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 622). — Propose de répéter le serment de ne pas se séparer avant l'achèvement de la Constitution (*ibid.*). — Demande le rappel à l'ordre de Blin (p. 672), (p. 673). — Parle sur la motion d'Alexandre de Lameth tendant à tenir séance un dimanche (p. 730), — sur la constitution de l'armée (p. 738), (p. 741). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), — sur l'affaire du parlement de Bordeaux (p. 29), — sur les juridictions prévôtales (p. 61). — Présente un projet de décret concernant l'ordre de travail de l'Assemblée nationale (p. 289 et suiv.). — Président (p. 380); — son discours d'installation (*ibid.* et p. suiv.); — ses réponses à une députation des négociants de Bordeaux (p. 535), — à Cassini présentant la nouvelle carte de France (p. 662), — au représentant de la Société polysophique (p. 663), — à la commune de Paris (*ibid.*), — à une députation de la municipalité et de la garde nationale de Tulle (*ibid*), — à une députation du district des capucins du Marais (p. 664), — à une députation du 8e bataillon de la 1re division de l'armée de la Révolution (p. 665), — aux députés du district de Saint-Eustache (*ibid.*), — aux députés des

Menou (Baron de), *député* (*Suite*).

salles des malades de la maison des Incurables de Paris (*ibid.*), — à l'archiconfrérie royale du Saint-Sépulcre de Jérusalem (*ibid.*), — aux députés du bataillon des vétérans de la garde nationale de Paris (*ibid.* et p. suiv.). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 684). — Parle sur la motion de dom Gerle relative à la religion catholique (p. 715 et suiv.); — fait lui-même une motion sur le même sujet (p. 715 et suiv.); — accepte un amendement du duc de La Rochefoucauld (p. 716). = Demande la lecture du rapport sur le rachat des droits féodaux (t. XV, p. 248). — Parle sur la gabelle (p. 272). — Inspecteur des bureaux (p. 302). — Parle sur les troubles de Marseille (p. 498), — sur les biens domaniaux (p. 501 et suiv.), — sur une demande de congé (p. 503), — sur le droit de paix et de guerre (p. 518), — sur les troubles de Montauban (p. 593), — sur le droit de paix et de guerre (p. 661). = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 96). — Fait des rapports sur des désordres à Montpellier (p. 152), — sur des contestations survenues à Brest au sujet de la police des spectacles (p. 153), — sur la liste civile (p. 159), — sur les troubles de Nîmes (p. 231). — Répond, comme président, à des députations (p. 373), (p. 378). — Demande que les auteurs de la protestion contre la constitution du clergé la rétractent (p. 403). — Parle sur les vainqueurs de la Bastille (p. 464). — Demande la création d'un ordre national (*ibid.*), — la nomination, par le roi, des officiers chargés de commander les gardes nationales et les troupes réglées fédérées (p. 746). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 89), (p. 269). — Répond, comme président intérimaire, au procureur de la commune de Montauban et à l'orateur de la garde nationale de cette ville (p. 371 et suiv.). — Parle sur le passage des troupes autrichiennes en France (p. 389), (p. 392), — sur les arsenaux (p. 393). — Fait un rapport sur la réclamation de l'ex-colonel Moreton (p. 624 et suiv.). = Présente un projet de décret sur une vente à la municipalité de Rouen (t. XVIII, p. 138); — le défend (p. 139). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 238), — sur l'affaire de Nancy (p. 267), — sur les traitements pour fonctions judiciaires et administratives (p. 415 et suiv.), (p. 429), — sur l'affaire de Nancy (p. 529). = Parle sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (t. XIX, p. 515). = Fait des rapports au nom du comité militaire (p. 615), — au nom des comités diplomatique, colonial, militaire et de la marine (p. 714 et suiv.); — défend ce dernier rapport (p. 736), (p. 742 et suiv.). Demande l'arrestation de Guilhermy (p. 746), (p. 747). = Présente un projet de décret concernant les biens nationaux (t. XX, p. 41). — Parle sur la motion de Martineau relative à l'état de la dépense de l'armée (p. 275). — Présente un projet de décret concernant des ventes de biens nationaux (p. 310 et suiv.), (p. 651), (p. 754). = Parle sur la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 77); — sur les troubles de Varaize (p. 154); — sur la vente des biens nationaux aux municipalités (p. 169). — Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (p. 176 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Nancy (p. 318), (p. 319). — Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (p. 354), (p. 474), (p. 487 et suiv.), (p. 517 et suiv.).

Menou (Baron de), *député* (*Suite*).

= Présente un projet de décret pour une indemnité demandée par le sieur Tribert (t. XXII, p. 209). — Parle sur les troubles d'Avignon (p. 288 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les officiers des troupes de ligne entrés dans la garde nationale (p. 290 et suiv.). — Parle sur le serment des ecclésiastiques (p. 502). — Présente un projet de décret sur l'armement des gardes nationales (p. 526 et suiv.); — le défend (p. 530). — Présente un projet de décret sur les biens nationaux (p. 720). = Parle sur le départ de Mesdames, tantes du roi (t. XXIII, p. 490), — sur le contre-seing (p. 566). = Présente un projet de décret sur une distribution d'armes (t. XXIV, p. 68 et suiv.). — Parle sur le Clermontois (p. 127), — sur les invalides (p. 62), — sur l'organisation du ministère (p. 609), (p. 694). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 13), (p. 14). — Présente, au nom du comité militaire, un projet de décret relatif aux soldats auxiliaires (p. 132). — Parle sur le recrutement des soldats auxiliaires (p. 133), — sur l'organisation de la marine (p. 199), — sur l'adresse de la principauté de Porentruy (p. 209), — sur les troubles d'Avignon (p. 237), (p. 238). — Demande la remise au 28 avril de son rapport sur les troubles d'Avignon (p. 343); — demande une seconde fois la remise de la lecture de son rapport (p. 373). — Fait un rapport sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (p. 453 et suiv.); — le défend (p. 466 et suiv.), (p. 472), (p. 533), (p. 540), (p. 541 et suiv.), (p. 543 et suiv.). = Parle sur les armements de l'Angleterre (t. XXVI, p. 73). — Fait un rapport sur la réunion d'Avignon à la France (p. 361 et suiv.). = Témoigne de son dévouement à la nation (t. XXVII, p. 391). — Présente un projet de décret sur les munitions de guerre et sur le nombre des officiers généraux (p. 503). — Donne des détails sur les approvisionnements de guerre (p. 503 et suiv.). — Parle sur le tumulte des Tuileries (p. 528 et suiv.), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 532). — Fait un rapport sur les couleurs que doivent porter les drapeaux, étendards et guidons des régiments composant l'armée de ligne (p. 600 et suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon à la France (p. 689). — Fait un rapport sur les affaires d'Avignon (p. 707 et suiv.). = Fait un rapport sur la suppression de la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 138 et suiv.), — le défend (p. 144), (p. 145), (p. 173 et suiv.), (p. 174), (p. 175). = Son rapport sur les secrétariats des comités et bureaux de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 13 et suiv.). — Présente des projets de décret relatifs aux dépenses de la guerre, à l'obtention du grade d'officier et à une pétition de la ville de Bordeaux (p. 129 et suiv.). — Fait un rapport sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 579 et suiv.). = Présente un projet de décret sur l'établissement des pouvoirs constitués et leur organisation provisoire dans les ci-devant Etats d'Avignon et du Comtat Venaissin (t. XXXI, p. 241 et suiv.), — le défend (p. 243).

Menu de Chomorceau, *député du tiers état du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roi*. Membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel

Menu de Chomorceau, *député* (*Suite*).

général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 350). = Dénonce un soulèvement prochain dans cette dernière ville (t. XVIII, p. 693).

Mer (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de) § 26.

Mercier-Terrefort, *député suppléant de la sénéchaussée de Bordeaux*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141). = Rend compte de demandes du conseil de la ville d'Auriliac, relatives au sieur Larguèze, médecin (t. IX, p. 103). = Parle sur le code pénal (t. XXVI, p. 683 et suiv.).

Mercy (De), *député du clergé de la sénéchaussée de Poitou*. Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413).

Merhel, *citoyen de Bordeaux*. Demande à partir aux frontières (t. XXVII, p. 586 et suiv.).

Mérie de Montgazin (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer*. Parle sur la motion de Malouet relative à l'abbé Raynal (t. XVIII, p. 84).

Mérigeaux, *député des communes du bailliage de Béziers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Merle, *député du tiers-état du bailliage de Mâcon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur les diocèses (p. 745). = Demande des secours pour les inondés du district de Mâcon (t. XXI, p. 149). = Parle sur l'élargissement d'un prisonnier (t. XXIII, p. 111). = Fait un rapport sur les Quinze-Vingts (t. XXIV, p. 634 et suiv.); — le défend (p. 636). = Secrétaire (t. XXVII, p. 320). — Parle sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 765). = Fait une motion relative aux promotions des sous-lieutenants de la gendarmerie nationale de la ci-devant province de Bourgogne (t. XXXI, p. 265).

Merlin, *député du tiers état du bailliage de Douai et Orchies*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Fait un rapport au comité des droits féodeaux sur l'objet et l'ordre du travail dont il est chargé (p. 574 et suiv.). = Parle sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (t. X, p. 122). — Parle sur la question de libelles (t. XI, p. 172). — sur les octrois (p. 317), — sur la division du royaume, (p. 408), (p. 488). — Fait un rapport sur la suppression et le rachat des droits féodaux (p. 498 et suiv.); — fixe l'ordre de la discussion (p. 685); — présente un amendement (p. 686); — en fait écarter un autre (*ibid.*); — présente une nouvelle rédaction de l'article 10 (p. 688 et suiv.), — les trois premiers articles du titre II (p. 715 et suiv.), — le quatrième article (p. 725). — Secrétaire (p. 732). — Présente la suite des articles du projet de décret sur les droits féodaux (p. 763 et suiv.). — Rapporteur du projet de décret sur la suppression et le rachat des droits féodaux, présente une nouvelle rédaction de l'article 15 (t. XII, p. 1); — présente la suite des articles (p. 14 et suiv.); — pose des questions de rétroactivité (p. 16), (17 et suiv.); — présente un article additionnel, relatif au droit de tiers-denier (p. 32), — les articles 22 et 23 du titre II et l'article 1er du titre III (p. 36), — deux articles additionnels devenant les 11e et 12e du titre 1er (p. 41 et suiv.), — l'article 2 du titre III (p. 67 et suiv.), — des modifications à l'article 7 du titre II, les articles 3, 4, 5 et 6 du titre III (p. 73 et suiv.); — propose trois articles destinés à terminer le titre II (p. 96); — lit ces projets d'articles (p. 109); — en propose un nouveau (*ibid.*); — annonce qu'il n'est pas accepté par le comité féodal (p. 116); — propose, au nom de ce comité, deux articles (*ibid.* et p. suiv.), — des modifications à plusieurs articles (p. 170 et suiv.). — Parle sur les bois ecclésiastiques (p. 236). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84) (p. 85), — sur l'exécution des lois existantes (p. 96). — Fait un rapport sur l'abolition du droit de pacage (p. 104). — Présente un projet de décret sur la chasse royale (p. 155). — Fait un rapport sur la chasse et la pêche (p. 156 et suiv.). — Parle sur le clergé (p. 162 et suiv.), (p. 163). — Défend son rapport sur la chasse et la pêche (p. 165 et suiv.) (p. 166). = Propose, au nom du comité de féodalité, une nouvelle rédaction des articles 2 et 3 du projet de décret sur la chasse et la pêche (t. XV, p. 246 et suiv.), — un article nouveau qui deviendrait l'article 4 (p. 247); — le défend (*ibid.*); — en présente une nouvelle rédaction avec division en 3 articles (p. 248); — propose une rédaction nouvelle des articles 4 et 5, qui deviendraient les articles 8 et 9 (*ibid.*); — lit l'ancien article 10 destiné à devenir l'article 16 (p. 249); — propose un préambule à mettre en tête du décret (*ibid.*). — Parle sur les droits féodaux (p. 279). — Propose, au nom du comité féodal, des additions au décret sur la chasse (p. 316), — un projet de décret relatif aux réclamations de propriétaires de fiefs en Alsace (*ibid.*), — une modification à l'article 14 du décret sur le rachat des droits féodaux (p. 362). — Parle sur les biens domaniaux (p. 480), (p. 501). — Présente un projet de décret interprétatif du décret sur le droit de triage (p. 515), — un projet de décret sur les lettres patentes (p. 522), — un projet de décret concernant les infractions aux décrets sur la protection des personnes et des propriétés (p. 531 et suiv.). — Parle sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 665 et suiv.), — sur des contestations survenues dans la ville de Douai au sujet de la validité des élections pour les assemblées électorales (p. 708 et suiv.). = Présente des projets de décret sur différentes espèces de retraits (t. XVI, p. 206), — sur des droits d'entrée dans le Hainaut (p. 221). — Parle sur la perception des dîmes et champarts (p. 274). — Présente un projet de décret concernant les assemblées électorales du département du Nord (p. 465); — le défend (*ibid.*). — Propose d'ajouter huit articles au décret sur les biens nationaux (p. 564 et suiv.). = Parle sur la violation d'un décret (t. XVII, p. 46), — sur le traitement du clergé actuel (p. 53 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le péage de Croy, près de Lille (p. 68 et suiv.). — Parle sur des troubles dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (p. 81). — Fait un rapport sur le retrait lignager (p. 166 et suiv.);

Merlin, *député* (*Suite*).

— le défend (p. 170). — Fait un rapport sur le droit d'écart (*ibid.* p. 171 et suiv.). — Parle sur la limite des attributions du comité de liquidation (p. 172). — Fait un rapport sur quelques réformes à faire dans certaines coutumes pour faciliter la vente des biens nationaux (p. 187 et suiv.). — Propose de joindre au décret sur le retrait lignager celui relatif au droit d'écart et d'ajouter un dernier article concernant les droits de treizain (p. 190). — Parle sur les juifs (p. 219). — Présente un projet de décret sur la chasse (p. 263). — Fait un rapport sur les droits de voirie (p. 356 et suiv.). — Demande la cessation des fonctions des ci-devant Etats du Cambrésis (p. 426). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 741). = Parle sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (t. XVIII, p. 169). — Présente un projet de décret sur la navigation (p. 197). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236). — Présente un projet de décret rectificatif de celui voté sur la voirie (p. 404). — Parle sur l'exercice de la chasse (p. 428), — sur une arrestation arbitraire (p. 513), — sur les offices supprimés (p. 624 et suiv.), — sur la perception des impositions (p. 720). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15). — Présente un projet de décret sur les frais de poursuites criminelles, les hypothèques, etc. (p. 23 et suiv.); — le défend (p. 26). — Parle sur un jugement rendu par la chambre des vacations de Paris (p. 47), — sur une députation du peuple liégeois (p. 63), (p. 66). — Défend le projet de décret sur les frais de poursuites criminelles, etc. (p. 70). — Parle sur les biens nationaux (p. 445). — Président (p. 526); — son discours d'installation (p. 529); — ses réponses à l'orateur de la garde nationale de Pamiers (p. 603), — à une députation des officiers d'administration des îles du Vent (p. 670), — à une députation de la garde nationale de Rouen (p. 718). = Son discours en quittant le fauteuil (t. XX, p. 20). — Fait un rapport sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 75 et suiv.); — accepte une autre rédaction du projet de décret, présentée par Mirabeau (p. 84). — Parle sur un projet de décret relatif à la réception des estimations des biens nationaux (p. 96), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur la législation domaniale (p. 326), — sur la pétition de la commune de Paris relative au renvoi des ministres (p. 369), — sur la destitution du major de Keating (p. 376), — sur le collège de Douai (p. 423), — sur l'impôt du tabac (p. 471), — sur le tribunal de cassation (p. 538). — Fait un rapport sur les successions (p. 598 et suiv.). — Parle sur les brevets de retenue (p. 692), — sur la suspension du district du Corbeil (p. 737). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 72), (p. 115), — sur le traitement des intendants (p. 176). — Fait des motions sur la procédure dans le département du Nord (p. 299), — sur les demandes en revision (*ibid.*). — Présente des projets de décrets sur des ventes de biens nationaux (p. 474), — sur une modification à des articles de la loi sur l'organisation judiciaire (p. 643 et suiv.). = Lit une lettre sur l'empressement que l'on met dans son département à acquérir des biens nationaux (t. XXII, p. 36 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 483). — Fait un rapport sur les difficultés qu'ont fait naître les articles 22 et 23 du titre XIV de l'organisation judiciaire (p. 519 et suiv.); — présente un projet de décret (p. 521 et suiv.). — Parle sur une lettre de Montmorin relative à l'Alsace (p. 526). — Présente des projets de décrets sur les biens nationaux (p. 582), (p. 721); — défend celui qui se rapporte aux profits seigneuriaux (*ibid.* p. 722), (p. 723). — Défend le projet de décret sur les jurés (p. 723), (p. 724), (p. 725). = Parle sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (t. XXIII, p. 29). — Présente des articles additionnels aux décrets sur la féodalité (p. 172 et suiv.). — Parle sur les patentes (p. 226). — Présente une troisième suite d'articles sur la suppression des droits féodaux (p. 398 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 490), — sur la vente des biens des fabriques (p. 527), (*ibid.*), — sur le pouvoir judiciaire (p. 554). — Présente un article additionnel au décret sur le pouvoir judiciaire (p. 557). — Parle sur les émigrations (p. 567), — sur le choix des vicaires (p. 598). — Présente des projets de décrets sur le curé de Saint-Martin de Bergues, prévenu d'avoir troublé l'ordre public (p. 734), — sur les forces militaires du royaume (*ibid.*). — sur les prisons (p. 753). = Parle sur les costumes religieux (t. XXIV, p. 30), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 34). — Défend comme rapporteur le projet de décret sur les successions *ab intestat* (p. 45), (p. 46). — Parle sur une distribution d'armes (p. 69), — sur les denrées coloniales (p. 188). — Présente un projet de décret sur les troubles de Douai (p. 254 et suiv.). — Parle sur une plainte des amis de la Constitution de Dunkerque (p. 281). — Propose des additions au décret sur les successions *ab intestat* (p. 650 et suiv.). — Secrétaire (p. 682). Propose, au nom du comité féodal, diverses modifications et quelques articles additionnels aux décrets relatifs aux droits féodaux (t. XXV, p. 3 et suiv.). — Présente le texte du projet de décret relatif à l'ajournement de la discussion sur les cours d'eau (p. 341). — Présente un projet de décret sur la forme de procéder dans les villes où l'ordonnance de 1667 n'a jamais été publiée (p. 397). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 556 et suiv.), (p. 560). — Présente une pétition des officiers municipaux de Douai (p. 657). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 74), — sur les droits d'enregistrement (p. 109), — sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 121 et suiv.). — sur la convocation de la première législature (p. 580), — — sur la gendarmerie (p. 629), — sur le code pénal (p. 684 et suiv.), — sur la liquidation des offices municipaux (p. 718), — sur le code pénal (p. 740). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 13). — Fait lecture d'une lettre sur les événements survenus à Bulleul à l'occasion de l'arrivée de l'évêque constitutionnel du département du Nord (p. 15 et suiv.). — Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 82), (p. 83). — sur la liquidation des offices domaniaux (p. 96), (p. 97), — sur les administrations du département (p. 103). — Présente un projet d'instruction sur les droits ci-

Menu de Chomorceau, *député* (*Suite*).

général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 350). = Dénonce un soulèvement prochain dans cette dernière ville (t. XVIII, p. 693).

Mer (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de) § 26.

Mercier-Terrefort, *député suppléant de la sénéchaussée de Bordeaux*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141). = Rend compte de demandes du conseil de la ville d'Aurillac, relatives au sieur Larguèze, médecin (t. IX, p. 103). = Parle sur le code pénal (t. XXVI, p. 683 et suiv.).

Merey (De), *député du clergé de la sénéchaussée de Poitou*. Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413).

Merhel, *citoyen de Bordeaux*. Demande à partir aux frontières (t. XXVII, p. 586 et suiv.).

Mérie de Montgazin (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer*. Parle sur la motion de Malouet relative à l'abbé Raynal (t. XVIII, p. 84).

Mérigeaux, *député des communes du bailliage de Béziers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Merle, *député du tiers-état du bailliage de Mâcon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur les diocèses (p. 745). = Demande des secours pour les inondés du district de Mâcon (t. XXI, p. 149). = Parle sur l'élargissement d'un prisonnier (t. XXIII, p. 111). = Fait un rapport sur les Quinze-Vingts (t. XXIV, p. 634 et suiv.); — le défend (p. 636). = Secrétaire (t. XXVII, p. 320). — Parle sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 765). = Fait une motion relative aux promotions des sous-lieutenants de la gendarmerie nationale de la ci-devant province de Bourgogne (t. XXXI, p. 265).

Merlin, *député du tiers état du bailliage de Douai et Orchies*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Fait un rapport au comité des droits féodeaux sur l'objet et l'ordre du travail dont il est chargé (p. 574 et suiv.). = Parle sur l'arrêté pris par les États du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (t. X, p. 122). — Parle sur la question de libelles (t. XI, p. 172). — sur les octrois (p. 317), — sur la division du royaume, (p. 408), (p. 488). — Fait un rapport sur la suppression et le rachat des droits féodaux (p. 498 et. suiv.); — fixe l'ordre de la discussion (p. 685); — présente un amendement (p. 686); — en fait écarter un autre (*ibid.*); — présente une nouvelle rédaction de l'article 10 (p. 688 et suiv.), — les trois premiers articles du titre II (p. 715 et suiv.), — le quatrième article (p. 725). — Secrétaire (p. 732). — Présente la suite des articles du projet de décret sur les droits féodaux (p. 763 et suiv.). — Rapporteur du projet de décret sur la suppression et le rachat des droits féodaux, présente une nouvelle rédaction de l'article 15 (t. XII, p. 1); — présente la suite des articles (p. 14 et suiv.); — pose des questions de rétroactivité (p. 16), (17 et suiv.); — présente un article additionnel, relatif au droit de tiers-denier (p. 32), — les articles 22 et 23 du titre II et l'article 1er du titre III (p. 36), — deux articles additionnels devenant les 11e et 12e du titre 1er (p. 41 et suiv.), — l'article 2 du titre III (p. 67 et suiv.), — des modifications à l'article 7 du titre II, les articles 3, 4, 5 et 6 du titre III (p. 73 et suiv.); — propose trois articles destinés à terminer le titre II (p. 96); — lit ces projets d'articles (p. 109); — en propose un nouveau (*ibid.*); — annonce qu'il n'est pas accepté par le comité féodal (p. 116); — propose, au nom de ce comité, deux articles (*ibid.* et p. suiv.), — des modifications à plusieurs articles (p. 170 et suiv.). — Parle sur les bois ecclésiastiques (p. 236). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84) (p. 85), — sur l'exécution des lois existantes (p. 96). — Fait un rapport sur l'abolition du droit de pacage (p. 104). — Présente un projet de décret sur la chasse royale (p. 155). — Fait un rapport sur la chasse et la pêche (p. 156 et suiv.). — Parle sur le clergé (p. 162 et suiv.), (p. 163). — Défend son rapport sur la chasse et la pêche (p. 165 et suiv.) (p. 166). = Propose, au nom du comité de féodalité, une nouvelle rédaction des articles 2 et 3 du projet de décret sur la chasse et la pêche (t. XV, p. 246 et suiv.), — un article nouveau qui deviendrait l'article 4 (p. 247); — le défend (*ibid.*); — en présente une nouvelle rédaction avec division en 3 articles (p. 248); — propose une rédaction nouvelle des articles 4 et 5, qui deviendraient les articles 8 et 9 (*ibid.*); — lit l'ancien article 10 destiné à devenir l'article 16 (p. 249); — propose un préambule à mettre en tête du décret (*ibid.*). — Parle sur les droits féodaux (p. 279). — Propose, au nom du comité féodal, des additions au décret sur la chasse (p. 316), — un projet de décret relatif aux réclamations de propriétaires de fiefs en Alsace (*ibid.*), — une modification à l'article 14 du décret sur le rachat des droits féodaux (p. 362). — Parle sur les biens domaniaux (p. 480), (p. 501). — Présente un projet de décret interprétatif du décret sur le droit de triage (p. 515), — un projet de décret sur les lettres patentes (p. 522), — un projet de décret concernant les infractions aux décrets sur la protection des personnes et des propriétés (p. 531 et suiv.). — Parle sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 665 et suiv.), — sur des contestations survenues dans la ville de Douai au sujet de la validité des élections pour les assemblées électorales (p. 708 et suiv.). = Présente des projets de décret sur différentes espèces de retraits (t. XVI, p. 206), — sur des droits d'entrée dans le Hainaut (p. 221). — Parle sur la perception des dîmes et champarts (p. 274). — Présente un projet de décret concernant les assemblées électorales du département du Nord (p. 465); — le défend (*ibid.*). — Propose d'ajouter huit articles au décret sur les biens nationaux (p. 564 et suiv.). = Parle sur la violation d'un décret (t. XVII, p. 46), — sur le traitement du clergé actuel (p. 53 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le péage de Croy, près de Lille (p. 68 et suiv.). — Parle sur des troubles dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (p. 81). — Fait un rapport sur le retrait lignager (p. 166 et suiv.);

Merlin, *député* (*Suite*).

— le défend (p. 170). — Fait un rapport sur le droit d'écart (*ibid.* p. 171 et suiv.). — Parle sur la limite des attributions du comité de liquidation (p. 172). — Fait un rapport sur quelques réformes à faire dans certaines coutumes pour faciliter la vente des biens nationaux (p. 187 et suiv.). — Propose de joindre au décret sur le retrait lignager celui relatif au droit d'écart et d'ajouter un dernier article concernant les droits de treizain (p. 190). — Parle sur les juifs (p. 219). — Présente un projet de décret sur la chasse (p. 263). — Fait un rapport sur les droits de voirie (p. 356 et suiv.). — Demande la cessation des fonctions des ci-devant Etats du Cambrésis (p. 426). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 741). = Parle sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (t. XVIII, p. 169). — Présente un projet de décret sur la navigation (p. 197). — Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236). — Présente un projet de décret rectificatif de celui voté sur la voirie (p. 404). — Parle sur l'exercice de la chasse (p. 428), — sur une arrestation arbitraire (p. 513), — sur les offices supprimés (p. 624 et suiv.), — sur la perception des impositions (p. 720). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p. 15). — Présente un projet de décret sur les frais de poursuites criminelles, les hypothèques, etc. (p. 23 et suiv.); — le défend (p. 26). — Parle sur un jugement rendu par la chambre des vacations de Paris (p. 47), — sur une députation du peuple liégeois (p. 63), (p. 66). — Défend le projet de décret sur les frais de poursuites criminelles, etc. (p. 70). — Parle sur les biens nationaux (p. 445). — Président (p. 526); — son discours d'installation (p. 529); — ses réponses à l'orateur de la garde nationale de Pamiers (p. 603), — à une députation des officiers d'administration des îles du Vent (p. 670), — à une députation de la garde nationale de Rouen (p. 718). = Son discours en quittant le fauteuil (t. XX, p. 20). — Fait un rapport sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 75 et suiv.); — accepte une autre rédaction du projet de décret, présentée par Mirabeau (p. 84). — Parle sur un projet de décret relatif à la réception des estimations des biens nationaux (p. 96), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur la législation domaniale (p. 326), — sur la pétition de la commune de Paris relative au renvoi des ministres (p. 369), — sur la destitution du major de Keating (p. 376), — sur le collège de Douai (p. 423), — sur l'impôt du tabac (p. 471), — sur le tribunal de cassation (p. 538). — Fait un rapport sur les successions (p. 598 et suiv.). — Parle sur les brevets de retenue (p. 692), — sur la suspension du district du Corbeil (p. 737). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 72), (p. 115), — sur le traitement des intendants (p. 176). — Fait des motions sur la procédure dans le département du Nord (p. 299), — sur les demandes en revision (*ibid.*). — Présente des projets de décrets sur des ventes de biens nationaux (p. 474), — sur une modification à des articles de la loi sur l'organisation judiciaire (p. 643 et suiv.). = Lit une lettre sur l'empressement que l'on met dans son département à acquérir des biens nationaux (t. XXII, p. 36 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 483). — Fait un rapport sur les difficultés qu'ont fait naître les articles 22 et 23 du titre XIV de l'organisation judiciaire (p. 519 et suiv.); — présente un projet de décret (p. 521 et suiv.). — Parle sur une lettre de Montmorin relative à l'Alsace (p. 526). — Présente des projets de décrets sur les biens nationaux (p. 582), (p. 721); — défend celui qui se rapporte aux profits seigneuriaux (*ibid.* p. 722), (p. 723). — Défend le projet de décret sur les jurés (p. 723), (p. 724), (p. 725). = Parle sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (t. XXIII, p. 29). — Présente des articles additionnels aux décrets sur la féodalité (p. 172 et suiv.). — Parle sur les patentes (p. 226). — Présente une troisième suite d'articles sur la suppression des droits féodaux (p. 398 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 490), — sur la vente des biens des fabriques (p. 527), (*ibid.*), — sur le pouvoir judiciaire (p. 554). — Présente un article additionnel au décret sur le pouvoir judiciaire (p. 557). — Parle sur les émigrations (p. 567), — sur le choix des vicaires (p. 598). — Présente des projets de décrets sur le curé de Saint-Martin de Bergues, prévenu d'avoir troublé l'ordre public (p. 734), — sur les forces militaires du royaume (*ibid.*). — sur les prisons (p. 753). = Parle sur les costumes religieux (t. XXIV, p. 30), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 34). — Défend comme rapporteur le projet de décret sur les successions *ab intestat* (p. 45), (p. 46). — Parle sur une distribution d'armes (p. 69), — sur les denrées coloniales (p. 188). — Présente un projet de décret sur les troubles de Douai (p. 254 et suiv.). — Parle sur une plainte des amis de la Constitution de Dunkerque (p. 281). — Propose des additions au décret sur les successions *ab intestat* (p. 650 et suiv.). — Secrétaire (p. 682). Propose, au nom du comité féodal, diverses modifications et quelques articles additionnels aux décrets relatifs aux droits féodaux (t. XXV, p. 3 et suiv.). — Présente le texte du projet de décret relatif à l'ajournement de la discussion sur les cours d'eau (p. 341). — Présente un projet de décret sur la forme de procéder dans les villes où l'ordonnance de 1667 n'a jamais été publiée (p. 397). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 556 et suiv.), (p. 560). — Présente une pétition des officiers municipaux de Douai (p. 657). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 74), — sur les droits d'enregistrement (p. 109), — sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 121 et suiv.). — sur la convocation de la première législature (p. 580), — — sur la gendarmerie (p. 629), — sur le code pénal (p. 684 et suiv.), — sur la liquidation des offices municipaux (p. 718), — sur le code pénal (p. 740). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 13). — Fait lecture d'une lettre sur les événements survenus à Bailleul à l'occasion de l'arrivée de l'évêque constitutionnel du département du Nord (p. 15 et suiv.). — Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 82), (p. 83). — sur la liquidation des offices domaniaux (p. 96), (p. 97), — sur les administrations du département (p. 103). — Présente un projet d'instruction sur les droits ci-

Merlin, *député* (*Suite*).

devant seigneuriaux (p. 140 et suiv.); — le défend (p. 238). — Rend compte des troubles de Cambrai (p. 316 et suiv.). — Parle sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 329), — sur la fuite du roi (p. 360), (p. 397). — Présente une adresse de la ville de Maubeuge (p. 419). — Parle sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588), — sur la délivrance des passeports (p. 744). = Donne lecture de pièces relatives aux manœuvres des ci-devant nobles et du ci-devant clergé (t. XXVIII, p. 13 et suiv.). — Parle sur la police correctionnelle (p. 30). — Demande que le président soit autorisé à écrire une lettre de satisfaction aux garnisons de Lille et de Douai (p. 213). — Parle sur l'abdication du roi (p. 374), — sur la liquidation des compagnies financières (p. 473). = Parle sur la rareté de la monnaie de cuivre (t. XXIX, p. 6 et suiv.), — sur les ordres de chevalerie (p. 42). — Demande qu'il soit pris des mesures pour empêcher l'agiotage sur les assignats (p. 82). — Demande que le comité monétaire soit chargé de présenter un mode d'exécution du décret sur la fonte des cloches (p. 120). — Parle sur l'organisation des gardes nationales (p. 171). — Fait le récit des troubles de Douai (p. 186 et suiv.), (p. 236 et suiv.). — Parle sur les lois rurales (p. 256), — sur la Constitution (p. 386), (p. 393), (p. 409), (p. 431), (p. 437), — sur l'indemnité réclamée par les régisseurs d'octroi de Picardie (p. 499), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 572), (p. 573), (p. 577), — sur la Constitution (p. 732). = Parle sur les lois rurales (t. XXX, p. 249). — Présente un projet de décret relatif aux déclarations de command ou élections d'ami (p. 609), — un projet de décret relatif aux droits de guerre (p. 609). — Parle sur l'institution des jurés (p. 714). = Parle sur l'assistance publique (t. XXXI, p. 341), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 371), — sur les pensions de retraite des fonctionnaires ecclésiastiques (p. 634 et suiv.).

Mesdames, tantes du roi (Départ de). — Voir *Famille royale*.

Mésintelligence entre l'Espagne et l'Angleterre. — Voir *Affaires étrangères*, § **1er**.

Messageries. — Voir *Postes et Messageries*. — *Voitures publiques*.

Messe paroissiale. Lettre du curé de Saint-Germain l'Auxerrois prévenant l'Assemblée que cette messe aura lieu le 10 du mois à dix heures précises (8 juin 1790, t. XVI, p. 148); — procès-verbal de l'assistance de l'Assemblée à cette messe (10 juin, p. 159 et suiv.). — Voir *Processions*. — *Te Deum*.

Mestre, *député des communes de la sénéchaussée de Libourne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Métal des cloches. — Voir *Monnaies*, §§ **18** et **23**.

Metz, (Affaire du Parlement de).

Lettre du garde des sceaux annonçant la cassation par le roi d'un arrêt du parlement de Metz (16 novembre 1789, t. X, p. 69 et suiv.);

Metz (Affaire du parlement de) (*Suite*).

— Discussion sur cette affaire (17 novembre, p. 83 et suiv.); — décret ordonnant la comparution à la barre des membres de ce parlement (*ibid.* p. 86); — pièces adressées à l'Assemblée par la ville de Metz (25 novembre, p. 254 et suiv.); — Le Chapelier propose un arrêté rapportant le décret du 17 novembre (*ibid.* p. 255 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 256).

De Pont, ancien conseiller au parlement de Metz, admis à la barre, remercie l'Assemblée, au nom de la commune de Metz, de sa clémence, dans l'affaire du parlement de cette ville (26 novembre 1789, t. X, p. 262); — réponse de de Boisgelin, président (*ibid.*). — Voir *Parlements* (*Metz*).

Metz (Fortifications de). — Voir *Belmont*.

Metz (Juifs de). — Voir *Juifs*, §§ **8** et **10**.

Metz (Offices de substituts du procureur général au ci-devant parlement de). — Voir *Liquidation*, § **36**.

Metz (Ville de). Emmery fait part de nouvelles arrivées de Metz à la suite de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 526). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Metz (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIV, p. 130 et 292). — *Division du royaume*. — *Justices de paix*, § **15**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **25**.

Meunier-du-Breuil, *député des communes du bailliage de Mantes et Meulan*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141). = Fait un rapport sur la double nomination d'officiers municipaux à Ris (t. XI, p. 456). = Fait un rapport sur des vexations judiciaires (t. XX, p. 267 et suiv.). = Donne sa démission de membre du comité de judicature (t. XXIII, p. 40).

Meurinne, *député des communes de Clermont-en-Beauvoisis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Meurthe (Département de la). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **29**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Meuse (Département de la). — Compte rendu par Gossin des mesures prises par l'administration de ce département à la suite de la fuite du roi (27 juin 1791, t. XXVII, p. 544 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Juges de paix*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Mevolhon, *député des communes de la sénéchaussée de Forcalquier, Sisteron, Digne et Barcelonnette*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le traitement du clergé (p. 566 et suiv.), — sur les diocèses (p. 742).

Meyer, *député du tiers état d'Alsace*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Présente un projet de décret sur la construction des digues pour assurer la navigation des bouches du Rhône (t. XXV, p. 657). = Présente un projet de décret relatif à l'amélioration de la navigation du bouches du Rhône (t. XXVI, p. 492 et suiv.).

Meyfrund, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 197 et suiv.). = Parle sur le projet de loi relatif au commerce de l'Inde (t. XVIII, p. 402).

Meyniel, *député des communes de la sénéchaussée de Condom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Son opinion sur le veto et la sanction royale (t. IX, p. 67 et suiv.).

Meynier de Salinelles, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Propose un projet de décret concernant le port de Lorient (t. XII, p. 368). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 9). = Fait un rapport sur le régime à donner au port et au territoire de Marseille, quant aux droits de douane (t. XXVIII, p. 637 et suiv.).

Miaczynski (Créance). — Voir *Pétitions*, § **20**.

Micail. Sa réclamation relative à des titres d'indemnité égarés (t. XXIX, p. 147).

Micas (Sieur), *employé au service de la carte de France*. — Voir *Pensions*, § **38**.

Michelon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Moulins*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. X, p. 355). = Fait une motion sur l'aliénation des forêts nationales (t. XXII, p. 329). — Demande qu'on illumine pour fêter le rétablissement de la santé du roi (t. XXIV, p. 128). = Parle sur le recensement des habitants de Paris (t. XXVIII, p. 701).

Micoud (Charles), ci-devant d'Umons. Lettre sur les assignats (t. XIX, p. 214 et suiv.). — Encore un mot sur les assignats (p. 216 et suiv.).

Milhau (Ville de). — Voir *Troubles*, § **60**.

Milice bourgeoise. Projet de décret présenté par Perdry, tendant à son incorporation dans la garde nationale (9 mars 1791, t. XXIII, p. 742) ; — discussion : Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, Perdry, Martineau (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Gardes bourgeoises*. — *Gardes nationales*.

Milices auxiliaires, travaux publics et police générale du royaume. Projets de décrets y relatifs, par le comte de Pawlet (20 mars 1790, t. XII, p. 20 et suiv.).

Milices nationales. — Voir *Gardes nationales*.

Milices (Suppression des anciennes). — Voir *Gardes nationales*, § **16**.

Militaires suspectés. — Voir *Armée*, § **94**.

Millanois, *député du tiers état de la ville de Lyon*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 62), (p. 78). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Produit des pièces sur les troubles de cette ville (t. XVII, p. 436 et suiv.).

Millet, *député du clergé du bailliage de Dourdan*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 351). = Parle sur la décoration militaire (t. XXI, p. 747). = Parle sur le maréchal de Castries (t. XXIII, p. 711). = Demande un congé (t. XXV, p. 64). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 549).

Millet de Belisle, *député des communes de la sénéchaussée d'Agen*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Millet de La Mambre, *député des communes du bailliage de Sedan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport sur les articles additionnels aux décrets relatifs à l'organisation des monnaies (t. XXX, p. 81 et suiv.).

Millet de Mureau, *député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon*. Remplace le marquis de La Poype-Vertrieux, démissionnaire (t. XII, p. 733). = Est admis après vérification de ses pouvoirs (t. XIII, p. 69) ; — prête le serment civique (p. 77). = Demande que les tribunes soient ouvertes aux fédérés (t. XVI, p. 153). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 198). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 48), (p. 49), — sur l'organisation de l'armée (p. 665). = Parle sur l'état-major de l'armée (t. XIX, p. 448 et suiv.), (p. 450), — sur l'affaire de Brest (p. 745). = Membre du comité d'agriculture (t. XXII, p. 764). = Parle sur les invalides (t. XXIV, p. 485), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 522 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 216), (p. 247), (p. 248). — Demande que le traitement de la Pérouse soit payé à sa femme jusqu'au retour des bâtiments envoyés à sa recherche (p. 250 et suiv.). — Parle sur les invalides de la marine (p. 402), — sur la destination des biens paroissiaux (p. 621), — sur les gardes nationales (p. 671). = Parle sur le traitement de la marine (t. XXVI, p. 463). = Parle sur les crédits destinés à l'expédition envoyée à la recherche de La Pérouse (t. XXVII, p. 93 et suiv.), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 236), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 331), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 346 et suiv.), — sur l'organisation de la marine (p. 402), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 484). — Présente un projet de décret sur l'emploi du métal des cloches (p. 524). — Parle sur la nomination des aides de camp des officiers généraux (p. 601 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la demande de deux avisos faite par M. du Petit-Thouars (t. XXIX, p. 83). — Parle sur l'agiotage sur les assignats (p. 83), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 121), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 171). — Fait un rapport sur les titres des espèces de 15 et de 30 sols (p. 428 et suiv.), — un rapport sur la navigation des rivières de Juine, d'Essones et du Remard p. 503 et suiv.). — Parle sur la défense du royaume (p. 542). — Présente un projet de décret relatif à l'envoi, aux hôtels des monnaies, des vases, meubles et ustensiles de cuivre et de bronze qui existent dans les communautés, églises et paroisses supprimées (p. 723).

Millon de Montherlant, *député du tiers état du bailliage de Beauvais*. Répond à l'appel

Millon de Montherlant (*Suite*).

général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 128). — Fait une motion tendant au rappel de Necker (p. 242). = Sa motion sur le rachat des dîmes (t. IX, p. 170 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur les biens ecclésiastiques (p. 511 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 188). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278), (p. 279). = Parle sur les droits de traites (t. XXII, p. 481). = Parle sur les droits seigneuriaux (t. XXVII, p. 238). = Parle sur la contribution foncière des bois-futaies (t. XXVIII, p. 209).

Milscent, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Appuie la motion de communiquer directement avec le roi (p. 64). — Répond à l'appel général (p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la motion du duc d'Aiguillon concernant les adresses (t. IX, p. 453), — sur les subsistances (p. 475). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45), — sur les intendants (p. 55). — Présente, au nom du comité de judicature, un projet d'arrêté concernant l'expédition et le scel des provisions sur résignation, vente ou autre genre de vacance des offices de judicature (p. 69). — Propose de s'occuper particulièrement des municipalités (p. 247). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 369 et suiv.), (p. 382), (p. 384), (p. 430). = Donne sa démission (t. XIX, p. 740).

Minage (Droits de). — Voir *Droits de péage, etc.*

Mineral de fer. Adoption d'un projet de décret, amendé par Darches et relatif aux droits sur le mineral de fer (9 octobre 1790, p. 526).

Mines et Minières.

§ 1er. — Extrait de l'arrêté du corps des mines du 2 juin 1790 (t. XVI, p. 99 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Regnault d'Epercy, au nom des comités réunis de Constitution, d'agriculture et de commerce, des finances, d'imposition et des domaines, sur les mines et minières (20 mars 1791, t. XXIV, p, 223 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 231 et suiv.) ; — discussion : de Saint-Martin, de Delley, Heurtault-Lamerville, Delandine, Mirabeau (21 mars, p. 237 et suiv.) ; — Dupont, de Tracy, Dupont, Mirabeau, Richard, Delandine, Heurtault-Lamerville (27 mars, p. 409 et suiv.) ; — l'Assemblée accorde la priorité à un projet de décret de Mirabeau (*ibid.* p. 416) ; — article 1er : de Rostaing, Delandine, Mirabeau, de Murinais, de Montlosier, Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.*) ; — article 2 : Moreau, Leleu de La Ville-aux-Bois, Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 7 devenant l'article 3 (*ibid.* p. 417) ; — article 4 : adoption (*ibid.*) ; — article 5 : Mirabeau, Dupont, Mirabeau, Regnault d'Epercy, Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.*) ; — article 6 : Delandine, de Rostaing, Mirabeau, Rewbell, Delandine, Regnault d'Epercy, Bouche, Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 7 : Regnault d'Epercy, Delandine (*ibid.* p. 418) ; — ajournement (*ibid.*). = Suite de la discussion du projet de décret relatif aux mines et minières : Regnault d'Epercy, rapporteur (15 juin 1791, t. XXVII, p. 253) ; — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 254) ; — adoption avec amendement de l'article 2 (*ibid.*) ; — adoption de l'article 3 (*ibid.*) ; — adoption avec amendement de l'article 4 (*ibid.*) ; — adoption des articles 5, 6 et 7 (*ibid.*) ; — renvoi au comité d'une motion de Gaultier-Biauzat relative aux concessionnaires inventeurs de mines (*ibid.*) ; — article 8 : de Wimpfen, Regnault d'Epercy, rapporteur (*ibid.* et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 255) ; — adoption des articles 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 19 : un membre (*ibid.* p. 256) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 20 (nouveau) proposé par Delavigne (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption des articles 21, 22, 23, 24, 25 et 26 (art. 20, 21, 22, 23, 24 et 25 du projet (*ibid.*) ; — article 27 (art. 26 du projet) : Delavigne (*ibid.* p. 257) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — nouveau projet de décret (*ibid.* et p. suiv.). = Suite de la discussion du projet de décret. Article additionnel proposé par Regnault d'Epercy, rapporteur : Gaultier-Biauzat, plusieurs membres (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 220) ; — rejet (*ibid.*). — — Titre XI. — *Des mines de fer.* — Adoption sans discussion des articles 1 à 5 (*ibid.*) ; — article 6 : un membre (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; adoption des articles 7 à 15 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 16 : un membre (*ibid.* p. 221) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 17 à 21 (*ibid.*) ; — adoption d'une modification à l'article 18 (14 juillet, p. 279 et suiv.). = Sur la proposition de Regnaul d'Epercy, l'Assemblée décrète une rectification au texte de l'article 4 du décret (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 92).

Mines (Département des). — Voir *Dette publique*, § 8 (14°).

Mines du Hainaut. — Voir *Navigation intérieure*, § 1er.

Minières. — Voir *Mines et minières*, § 2.

Ministère (Organisation du). — Rapport sur l'organisation du ministère, par Démeunier, au nom du comité de Constitution (7 mars 1791, t. XXIII, p. 716 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 722 et suiv.) ; — débat préliminaire ; Barrère, Goupil, de Cazalès, Barnave, Démeunier, Barnave, Le Chapelier, de Cazalès, Mirabeau (*ibid.* p. 724 et suiv.) ; — ajournement (*ibid.* p. 727). — Discussion : Démeunier, Robespierre, Charles de Lameth, Pétion, Le Chapelier, Pétion, Le Chapelier, de Cazalès, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (6 avril, p. 602 et suiv.) ; — de Menou, Buzot, Charles de Lameth, de Cazalès, Goupil, Briois-Beaumetz, Démeunier, de Cazalès, Le Chapelier, Robespierre, Prieur, Montlosier (*ibid.* p. 609 et suiv.) ; — rapport par Lepelletier-Saint-Fargeau sur la *responsabilité des ministres* (7 avril, p. 625 et suiv.) ; — observations de Démeunier (*ibid.* p. 627) ; — article 28, devenant l'article 1er : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, Prieur, Barnave, Démeunier, Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 628) ; — article 2 : Démeunier, Briois-Beaumetz, Pétion, Briois-Beaumetz, Gaultier-Biauzat, d'André, Goupil-Préfeln, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.) ; — retrait (*ibid.* p. 629) ; — article 3 nouveau ;

Ministère (Organisation du) (*Suite*).

adoption (*ibid.*); — article 31 devenant l'article 4 : Goupil-Préfeln, Barnave; Prieur, Goupil-Préfeln, Prieur, Démeunier, Buzot, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 630); — art. 32 devenant l'article 45 : d'André, Démeunier, Le Chapelier, Garat (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article devenant l'article 6 : adoption (*ibid.*); — article 7 (ancien art. 34) : Démeunier, Pétion, d'André, Gaultier-Biauzat, Démeunier (8 avril, p. 653 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 654), — article 8 (ancien art. 35) : un membre, Robespierre, Garat aîné, Pinson du Galand, Démeunier, un membre, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 655); article 9 (ancien art. 36) : Buzot, Démeunier, D lavigne, Démeunier (*ibid.*);—adoption (*ibid.*); — Bouche propose un article portant qu'un ministre révoqué ou démissionnaire ne pourra s'éloigner du lieu des séances du Corps législatif qu'il n'ait rendu ses comptes — (*ibid.* et p. suiv.); —discussion : Garat aîné, Démeunier, Barnave, Briois-Beaumetz, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 656); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — reprise du titre 1er : adoption de l'article 1er, ancien article 10 (*ibid*); — article 2 : Monneron, Démeunier, Anson, Prieur, Le Chapelier, Anson, Le Chapelier, d'André, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — Démeunier, Anthoine, Robespierre, d'André, Buzot, Lanjuinais, Anson, Barnave, Démeunier (9 avril, p. 660 et suiv,); — l'Assemblée décrète qu'il appartient au pouvoir législatif de statuer sur le nombre, la division et la démarcation du ministère (*ibid.* p. 664); — question de la *réunion du ministère des colonies et de celui de la marine :* Moreau de Saint-Méry, Barnave, Démeunier, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète la réunion (*ibid.* p. 672); — reprise de la discussion de l'article 2 relatif à la fixation du *nombre des ministres :* Anson, Rœderer, Dupont, Démeunier, rapporteur, Rœderer, Démeunier, rapporteur, Defermon, Barnave (10 avril, p. 688 et suiv.); — ajournement de l'article après la discussion sur les fonctions des ministres (*ibid.* p. 692); — discussion sur les *fonctions des ministres :* article 13 du projet; ministre de la justice, adoption des paragraphes 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 693); — paragraphe 4 : Buzot, Pétion de Villeneuve, Prieur, Moreau-Saint-Méry, d'André, Goupil-Préfeln, Brillat-Savarin, de Menou, Delavigne, Alexandre de Lameth (*ibid.* et p. suiv.), Démeunier, rapporteur (11 avril, p. 695); — adoption (*ibid.*); — paragraphe 5: Démeunier, rapporteur, Robespierre, Mougins de Roquefort, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupil-Préfeln, Gautier-Biauzat, Anthoine, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 697); — adoption du paragraphe 6 (*ibid.*); — paragraphe 7 : Robespierre, Pétion de Villeneuve, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4 : Gaultier-Biauzat, d'Estourmel, Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 698 et suiv.); — article 11 : *ministre de la guerre;* adoption avec amendement (*ibid.* p. 699); — article 13 du projet) : *ministre des affaires étrangères;* paragraphe 1er : Robespierre, Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 700); — ajournement du second paragraphe (*ibid.*); — adoption des paragraphes 3, 4, 5 et 6 et des articles 14 et 35 (*ibid.*); — rejet de l'article 16 (*ibid.*); — article 17 : Le Chapelier, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 701); — adoption des articles 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27 (*ibid.*) — observations sur l'article 27 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, rapporteur, Le Bois Desguays, Lanjuinais, La Rochefoucauld, Tuant de La Bouverie, de Folleville, Démeunier, rapporteur, Le Chapelier, Thévenot de Maroise (*ibid.* et p. suiv.); — article 42 : *traitement des ministres :* Robespierre, Garat, Anthoine, Prieur, Lanjuinais, Buzot, Martineau, d'André, Lecouteulx de Canteleu, d'André, Rewbell, Faucigny-Lucinge, Goupil-Préfeln, de Tracy, d'Estourmel, Bouche, Camus, d'André (*ibid.* p. 703 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 705). — Suite de la discussion du projet de décret relatif à l'organisation du ministère. Texte du projet de décret relatif aux attributions du *ministre de la marine et des colonies* (13 avril 1791, t. XXV, p. 10 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 11); — texe du projet de décret relatif aux attributions du *ministre des contributions et revenus publics* (*ibid.*); — discussion : de Folleville, Robespierre, Démeunier, Durand-Maillane (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 12); — texte du projet de décret relatif aux attributions du *ministre de l'intérieur* (*ibid.*); — discussion sur le paragraphe 2 : Pétion de Villeneuve, Prieur, Buzot, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, Buzot, Démeunier, Prieur, de Menou, d'André, Robespierre, Briois-Beaumetz, Dubois-Crancé, Buzot, Démeunier, Anson, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du paragraphe 2 modifié (*ibid.* p. 14); — paragraphe 7 : Goupil-Préfeln, de Montlosier, de Menou, Démeunier (*ibid.*); — adoption du paragraphe 7 modifié (*ibid.*); — texte du projet de décret modifié (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 15); — adoption de l'article relatif au *nombre des ministres* (*ibid.*); — discussion sur l'article relatif aux *pensions de retraite des ministres :* Robespierre, Demeunier (*ibid.*); — rejet de l'article (*ibid.*); — discussion des dispositions relatives à la *sûreté de l'Etat :* Démeunier, Pétion, Démeunier, Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), Robespierre (14 avril, p. 68); — renvoi aux comités de Constitution et de révision réunis (*ibid.*); — observations : de Sillery, Anthoine, Démeunier, Prieur, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — opinion non prononcée de Barrère (*ibid.* p. 91 et suiv.); — nouveau rapport par Démeunier au nom du comité de Constitution : 1° sur l'action contre le Trésor public; 2° sur les qualités requises pour être ministre; 3° sur le recours en matière de contributions directes; 4° sur les dépenses imprévues; 5° sur l'article 28 (27 avril, p. 356 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 357); — texte de l'ensemble du projet modifié (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 360); — observations : Lucas, Démeunier, rapporteur, Buzot, Démeunier, rapporteur (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Lebrun, sur le traitement des ministres (14 mai 1791, t. XXVI, p. 63). — Voir ci-dessus la discussion de l'article 42 du projet d'organisation du ministère (traitement des ministres). — Voir aussi *Ministres*, §§ 8 et 14.

Ministère de la guerre. — Voir *Ministère* (Organisation du), la discussion de l'article 11 sur le ministre de la guerre (10 avril 1791, p 699 et suiv.).

Ministère de la justice. — Voir *Ministères*, § 2.

Ministère de la marine.

§ 1er. — Remplacement de La Luzerne par Fleurieu (28 octobre 1790, t. XX, p. 70).

§ 2. — Opinion, non prononcée, de Moreau de Saint-Méry sur les dangers de la division du ministère de la marine et des colonies (28 octobre 1790, t. XX, p. 90 et suiv.); — adhésion d'Arthur Dillon (*ibid.* p. 95). — Voir *Ministère* (Organisation du), la discussion : 1° sur la réunion du ministre des colonies et de celui de la marine (9 avril 1791, p. 664); 2° sur les attributions du ministre de la marine et des colonies (13 avril 1791, p. 10 et suiv.).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Defermon, portant organisation du ministère de la marine (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 596).

Ministère de l'intérieur. — Voir *Ministères*, § 2.

Ministère des affaires étrangères. — Voir *Ministère* (Organisation du), la discussion de l'article 13 sur le ministre des affaires étrangères (10 avril 1791, p. 699 et suiv.).

Ministère des colonies. Opinion, non prononcée, de Lasnier de Vaussenay sur sa création (7 mars 1791, t. XXIII, p. 727). — Voir *Ministère de la marine*, § 2.

Ministère des contributions publiques. — Voir *Ministères*, § 2.

Ministères.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Lebrun, au nom du comité des finances, sur les réductions à opérer dans les différents départements ministériels (7 août 1790, t. XVII, p. 652); — adoption sans discussion (*ibid.*); — proposition par le même d'un dernier article relatif à la situation des commis supprimés (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ 2. — Renvoi aux comités des contributions publiques et des finances réunis de trois mémoires des ministres de la justice, de l'intérieur et des contributions publiques sur l'organisation de leurs bureaux respectifs (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 167); — rapport par Vernier (29 septembre, p. 575); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 596). — Voir *Ministère de la marine* — *Ministère des colonies*.

Ministres.

§ 1er. — Annonce du renvoi de Necker, de Montmorin, de La Luzerne et de Saint-Priest. — Voir *Troubles*, § 77 (3°) (Paris). — Voir ci-après §§ 11 et 12.

§ 2. — Note du roi annonçant une modification ministérielle (4 août 1789, t. VIII, p. 341); — renvoi au comité de rédaction d'un projet d'adresse de remerciement (*ibid.*).

§ 3. — Le comte de Mirabeau demande que l'on décide si les ministres peuvent être députés (29 septembre 1789, t. IX, p. 212); — ajournement de cette question (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § 6.

§ 4. — Mémoire des ministres en réponse à l'arrêté relatif à l'inexécution des lois sur les subsistances (24 octobre 1789, t. IX, p. 519 et suiv). — Voir *Subsistances*

§ 5. — Mémoires des ministres concernant les colonies (27 octobre 1789, t. IX, p. 592 et suiv.). — Voir *Colonies*.

Ministres (*Suite*).

§ 6. — Motion du comte Mirabeau tendant à faire décréter que les ministres seront invités à venir prendre dans l'Assemblée voix consultative, jusqu'à ce que la Constitution ait fixé des règles à leur égard (6 novembre 1789, t. IX, p. 710 et suiv.); — discussion préliminaire : comte Mathieu de Montmorency, Duquesnoy, Blin, de Custine, de Montlosier, Garat jeune, de Richier, duc de La Rochefoucauld, vicomte de Noailles, comte de Clermont-Tonnerre, Le Chapelier, Anson, duc d'Aiguillon (*ibid.*, p. 711 et suiv.); — renvoi à la prochaine séance pour trancher la question d'ajournement (*ibid.* p. 714); — Montlosier, Lanjuinais, Malouet, le comte de Mirabeau, Mougins de Roquefort, de Castellane (7 novembre, p. 716 et suiv.); — rejet de la motion du comte de Mirabeau (*ibid.* p. 718); — adoption de la motion de Lanjuinais et de Blin : *Aucun membre de l'Assemblée nationale ne pourra obtenir aucune place de ministre pendant la session de l'Assemblée actuelle* (*ibid.*).

§ 7. — Lettre de La Luzerne, ministre de la marine, au sujet d'attaques dirigées contre lui par le marquis de Gouy d'Arsy (3 décembre 1789, t. X, p. 356 et suiv.); — discussion : duc de Liancourt, marquis d'Ambly, marquis de Gouy d'Arsy, comte de Mirabeau, marquis d'Ambly, baron de Menou, Bouche (*ibid.* p. 357); — vote sans résultat (*ibid.*); — seconde lettre de La Luzerne (*ibid.* p. 362); — le marquis d'Ambly renouvelle sa motion d'exclure tout député coupable de calomnie (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ 8. — Rapport par Lebrun, au nom du comité des finances, sur les traitements des ministres et conseil du roi (5 juin 1790, t. XVI, p. 112 et suiv.); — discussion : Barnave, Goupil de Préfeln, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Anson, Barnave, Le Chapelier, Lebrun, Le Chapelier, Alexandre de Lameth, Goupil de Préfeln, Lebrun, vicomte de Noailles, comte de Crillon, Alexandre de Lameth, Démeunier, Noussitou, Barnave, Goupil de Préfeln (*ibid.* p. 113 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 114). — Voir ci-dessous, § 14, et *Ministère* (Organisation du).

§ 9. — Incident dans l'Assemblée à propos de cris tumultueux partis des Tuileries contre les ministres : le Président (Treilhard), La Rochefoucauld-Liancourt, Dupont (de Nemours), le Président (2 juillet 1790, t. XVII, p. 384).

§ 10. — Discussion et décret relatifs à la responsabilité des ministres : voir *Marine* (affaire de Brest) (19 et 20 octobre 1790, t. XIX, p. 714 et suiv.), (p. 728 et suiv.), (p. 737 et suiv.). — Voir ci-dessous, § 13.

§ 11. — Documents concernant la question du renvoi des ministres (t. XIX, p. 764 et suiv.).

§ 12. — Danton, orateur d'une députation de la commune de Paris, demande le renvoi de trois ministres, Champion, La Tour-du-Pin et Guignard de Saint-Priest (10 novembre 1790, t. XX, p. 353 et suiv.); — lecture d'une demande signée Sergent, président des commissaires de la commune, et Danton et Tuchy, secrétaires, tendant à faire renvoyer ces trois ministres comme indignes, à faire ordonner que leur procès sera instruit et à faire prendre toutes les précautions nécessaires pour les empêcher de sortir du royaume (*ibid.* p. 354); — débat : Cazalès, de Montlosier, le Président (Chasset),

Ministres (*Suite*).

Goupil, le Président (*ibid.* et p. suiv.). — Pièces justificatives (p. 355 et suiv.). — D'Estourmel demande le renvoi de la pétition de la commune au comité des rapports (11 novembre, p. 369); — débat : Merlin, d'Estourmel (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Champion de Cicé, garde des sceaux, demande à répondre aux accusations portées contre lui (12 novembre, p. 400 et suiv.).

Remplacement du ministre de la guerre, La Tour-du-Pin, par du Portail (16 novembre, p. 471); — état de l'arriéré sur le département de la guerre adressé par ce dernier (21 novembre, p. 592).

Champion de Cicé remet les sceaux au roi (*ibid.*). — Est remplacé par Duport-Dutertre (22 novembre, p. 638).

Montmorin remplace par intérim, au ministère de l'intérieur, Saint-Priest, démissionnaire (24 décembre 1790, t. XXI, p. 659).

Lettre de démission de Fleurieu, ministre de la marine (16 mai 1791, t. XXVI, p. 122).

Thévenard est nommé ministre de la marine et des colonies (17 mai, p. 149).

Tarbé est nommé ministre des contributions et revenus publics (28 mai, p. 579).

§ **13**. — Rapport par Lepelletier-Saint-Fargeau, au nom des comités de Constitution et de jurisprudence, sur la responsabilité des ministres (7 avril 1791, t. XXIV, p. 625 et suiv.).— Voir *Ministère* (Organisation du).

§ **14**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lebrun, sur le traitement des ministres (14 mai 1791, t. XXVI, p. 63).

§ **15**. — L'Assemblée décrète que les ministres seront tenus de rendre compte, tous les deux jours, des mesures prises pour la défense du royaume (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 73). — Voir *Frontières*.

§ **16**. — Projet de décret, présenté par Fréteau, portant que les ministres seront tenus d'avertir l'Assemblée de tous les obstacles et retards qu'ils peuvent éprouver pour l'exécution des lois (7 août 1791, t. XXIX, p. 241); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **17**. — Charles de Lameth demande, à l'occasion de la fuite du roi, que les divers comités de l'Assemblée soient invités à se concerter avec les ministres au sujet des mesures à prendre et que les ministres soient autorisés à assister aux séances (21 juin 1791, t. XXVII, p. 362 et suiv.); — adoption (*ibid.*).—Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Ministres :

des affaires étrangères. — Voir *Montmorin*.
des Contributions publiques. — Voir *Tarbé*.
des Finances. — Voir *Necker* et *Lessart*.
de la Guerre. — Voir *La Tour-du-Pin*.
de l'Intérieur. — Voir *Saint-Priest* et *Lessart*.
de la Justice (garde des Sceaux). — Voir *Champion de Cicé* et *Duport-Dutertre*.
de la Marine et des Colonies. — Voir *Fleurieu*, *La Luzerne* et *Thévenard*.

Ministres de la religion (Ecoles pour les). — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand Périgord) (t. XXX, p. 456 et suiv.), (p. 485 et suiv.).

Ministres du culte (Service des). — Voir *Finances*, § **12**.

Ministres des puissances étrangères. Projet de décret présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), — à l'occasion de la fuite du roi, — et invitant les ministres des puissances étrangères, actuellement à Paris, à correspondre, comme par le passé, avec le ministre des affaires étrangères. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (21 juin 1791, t. XXVII, p. 384). — *Ambassadeurs*.

Minorité. Révolte de la minorité contre la majorité. — Voir *Majorité*.

Mintier (De), *évêque de Tréguier*. Mandement de cet évêque dénoncé à l'Assemblée nationale. — Voir *Clergé*, § **1er**.

Mirabeau (Comte de), *député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix*. Combat la motion de Malouet tendant à envoyer des députés aux deux premiers ordres au sujet de la vérification des pouvoirs (t. VIII, p. 28); — repousse de nouveau une semblable motion du même membre (p. 30). — Parle contre les prétentions de la noblesse de se constituer en chambre sans le consentement des deux autres ordres (p. 36). — Est d'avis de négocier avec le clergé, mais non avec la noblesse (p. 42 et suiv.). — Relève les expressions de *sincère attachement* contenues dans la lettre du marquis de Brézé du 23 mai 1789, adressée au doyen des communes (p. 45). — Demande la nomination d'une commission pour la rédaction d'un règlement de police intérieure (p. 48). — Dédaigne son titre de comte (*ibid.*) — Propose de demander au clergé et à la noblesse une réponse définitive au sujet de la réunion des trois ordres (p. 51). — Pose des conditions pour la reprise des conférences (p. 58 et suiv.). — Nommé adjoint au doyen (p. 62). — Propose un amendement à la motion de communiquer directement avec le roi (p. 64). — Combat la proposition des commissaires du roi (*ibid.* p. 70 et suiv.). — Demande la discussion immédiate sur le projet des commissaires-conciliateurs (p. 84). — Parle contre l'adresse au roi proposée par Regnauld (p. 85). — Fait l'éloge du Génevois du Roveray (p. 88 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 89). — Demande que les communes se constituent en *Assemblée des représentants du peuple* (p. 109 et suiv.); — défend sa motion (p. 118), (p. 123 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Proteste contre l'ordre donné par le roi aux Etats généraux de se séparer (p. 146); — répond au marquis de Brézé répétant l'injonction royale (*ibid.*); — propose de déclarer inviolable la personne des députés (p. 147). — Parle contre le ministre de la guerre (p. 149). — Demande qu'on n'admette une députation de la noblesse que sous le titre de *députés présumés de la partie non réunie de la noblesse* (p. 159). — Propose un projet d'adresse de l'Assemblée nationale à ses commettants (p. 165 et suiv.), — un projet d'adresse à la ville de Paris au sujet des troubles causés par l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 176). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 186 et suiv.), (p. 187), — sur le projet du comité des subsistances (p. 197), (p. 198). — Appuie l'opinion de Siéyès sur le mandat impératif (p. 207). — Demande que les troupes soient éloignées de Paris et de Versailles et qu'on leur substitue des gardes bourgeoises (p. 208 et suiv.). — Rédige une adresse au roi pour le renvoi des

Mirabeau (Comte de), *député* (*Suite*).

troupes (p. 212 et suiv.); — attaque la réponse du roi (p. 220). — Expose l'opinion de son bureau sur la formation d'un comité des finances (p. 221). — Propose un amendement au projet d'adresse au roi, présenté le 15 juillet 1789 par le marquis de Sillery (p. 235); — exhorte une députation envoyée au roi (p. 236); — blâme les applaudissements que l'annonce de l'arrivée du roi a provoqués (*ibid.*); — appuie la motion de Barnave tendant au renvoi des ministres (p. 237), (p. 242 et suiv.), (p. 243 et suiv.). — Demande que les administrateurs de la caisse d'escompte soient invités à donner des renseignements sur cette caisse (p. 252). — Combat le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 264). — Parle contre la violation du secret des lettres (p. 274 et suiv). — pour le système de la majorité simple (p. 297 et suiv.), (p. 299 et suiv.), — contre les ordres donnés par la municipalité de Paris pour mettre Besenval en liberté (p. 311), — contre la motion tendant à ne plus recevoir de députations et à défendre aux députations de remplir leurs devoirs de citoyens dans leurs districts (p. 315). — S'oppose à ce que l'Assemblée nationale délivre des passeports (p. 333). — Demande l'ajournement de la discussion sur la question des droits honorifiques (p. 356), — le renvoi de l'affaire La Vauguyon au pouvoir exécutif (p. 357). — Combat un article de loi relatif à la destruction des capitaineries et consacrant un privilège en faveur du roi (p. 359). — Est d'avis que les députés ne peuvent voter d'emprunt qu'après en avoir demandé l'autorisation à leurs commettants et qu'en attendant, pour subvenir au besoin de l'Etat, il faut donner l'exemple des contributions volontaires (p. 364); — propose de cautionner sur la fortune particulière des députés l'emprunt de 30 millions (p. 368 et suiv.); — refuse de le voter sans un état des dettes (p. 374 et suiv.). — Demande qu'on ne s'occupe qu'après la Constitution des lois à faire contre les émeutes (p. 377). — Parle contre les dîmes (p. 385 et suiv.). — Demande l'ajournement de la question relative au droit d'aînesse (p, 399). — Combat la subordination des forces militaires aux forces civiles (p. 433 et suiv.). — Fait un rapport sur la déclaration des droits de l'homme (p. 438 et suiv.); — le défend (p. 453 et suiv.), (p. 454 et suiv.). — Sa motion tendant à rammer le crédit national (p. 460 et suiv.). — Parle sur la déclaration des droits (p. 471), (p. 472), (p. 473), (p. 476). — Répond à l'abbé Maury se plaignant de la confusion du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif (p. 481). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483), — sur l'affaire du procureur du roi de Falaise (p. 486), — pour l'emprunt de 80 millions (p. 498 et suiv.), (p. 499). — Appuie la motion de Robespierre concernant le règlement (p. 506). — Parle sur le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506). — Demande que l'on traite la question de permanence (p. 509). — S'oppose à ce que le vote sur la sanction ait lieu en représentant son mandat avec deux colonnes nominales par oui et par non (*ibid.* p. 510). — Appuie l'ajournement de la discussion sur la sanction royale, demandé par Rabaud de Saint-Etienne (p. 535). — Parle sur cette sanction (p. 537 et suiv.) — Demande qu'on pose d'abord la question de permanence (p. 603); — soutient que la permanence implique l'unité de corps législatif (p. 604). — Demande que l'arrêté de la ville de Rennes, relatif au *veto*, et envoyé à l'Assemblée, soit retourné à ses auteurs (p. 606 et suiv.). — S'oppose à la lecture du mémoire de Necker relatif à la sanction royale (p. 609); — pose quatre questions au sujet de cette sanction (p. 610); — reconnaît qu'elle est nécessaire (*ibid.*); — présente plusieurs amendements (p.611); — demande que l'on ne dise pas qu'elle s'applique aux lois, mais aux actes du pouvoir législatif (*ibid.*); — appuie l'amendement du comte de Virieu relatif à la durée de la législature (p. 618). — Demande qu'on ne tranche pas la question relative à la durée du *veto* suspensif, avant que les arrêtés du 4 août soient sanctionnés (p. 636 et suiv.), (p. 639 et suiv.). — Demande l'ajournement de la question relative aux droits de la maison régnant en Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 642); — propose de décréter que nul ne pourra exercer la régence s'il n'est né en France (p. 643); — demande la division de la motion concernant la maison d'Espagne (*ibid.* et p. suiv.) = Parle sur la question de la succession à la couronne (t. IX, p. 3). — Son discours, non prononcé, sur la caisse d'escompte (p. 17 et suiv.). — Appuie la motion de Le Chapelier relative à la sanction des arrêtés du 4 août (p. 32 et suiv.). — Approuve la proposition du duc d'Aiguillon tendant à faire marcher de pair le rétablissement des finances et l'établissement de la Constitution (p. 45 et suiv.). — Combat celle du vicomte de Mirabeau enlevant aux membres de l'Assemblée le droit de prendre part aux élections prochaines tout à la fois comme candidats et comme électeurs (p. 46 et suiv.). — Demande pourquoi la municipalité de Versailles a requis six mille hommes de troupes (p. 53 et suiv.). — Parle sur le veto suspensif (p. 54), (p. 55), — sur le sacrifice fait par le roi de son argenterie (p. 99); — sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (p. 101), — sur l'article 3 (p. 123 et suiv.). — Demande que l'on traite la question de la régence (p. 124). — Parle sur l'exposé financier de Necker (p. 191 et suiv.). (p. 192), (193), (p. 194 et suiv.), (p. 195 et suiv.), — Accuse d'inexactitude le procès-verbal (p. 197). — Parle sur la proposition d'adresse aux électeurs concernant l'exécution du plan de Necker (*ibid.*), — sur le procès-verbal, à propos de l'offre des religieux de Saint-Martin-des-Champs (p. 202). — Demande que l'on décide si un ministre peut être député (p. 212). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 227), (p. 228), — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 231), (p. 232). — Lit un projet d'adresse aux commettants au sujet des finances (p. 238), (p. 338). — Parle sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 345). — Invite le président à faire respecter la liberté de discussion opprimée le 5 octobre (p. 348). — S'oppose à ce que l'Assemblée se déplace pour se rapprocher du roi (p. 349). — Propose de décréter qu'ils sont inséparables (*ibid.*). — Demande que, pour prouver sa force, l'Assemblée reprenne, le 6 octobre 1789, la discussion sur le projet de décret relatif au plan de Necker et sur l'adresse aux commettants (p. 350); —

Mirabeau (Comte de), *député* (*Suite*).

renouvelle sa demande sur ce dernier point (p. 355). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 380 et suiv.), (p. 381), (p. 384), (p. 385), — sur la question des passeports des députés (p. 388 et suiv.); — sa motion à ce sujet (p. 389). — Dénonce le mot attribué au ministre de Saint-Priest sur les douze cents députés (p. 398). — Combat la proposition d'un nouveau decret sur l'inviolabilité des députés (p. 404 et suiv.).—Demande à édifier l'Assemblée sur une réponse du comte de Saint-Priest (p. 408). — Sa motion au sujet des biens du clergé (*ibid.*).—Parle sur la question de savoir si le titre de *Roi des Français* est insuffisant (p. 411). — Formule en articles sa motion sur les biens du clergé (p. 415).—Parle sur les municipalités (p. 442).—Présente un projet de loi sur les attroupements (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la publication des décrets (p. 469). —Demande que le pouvoir executif indique les ressources dont il a besoin pour assurer les subsistances de Paris (p. 475) ;—que l'on continue la discussion sur les biens du clergé (p. 484). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 553), (p. 555).—Fait une motion concernant les faillis et enfants de faillis au point de vue de l'éligibilité (p. 590 et suiv.), (p. 595); — une autre motion relative à l'inscription civique (p. 596). — Appuie l'amendement de Prieur à l'article relatif aux conditions d'éligibilité pour être député (p. 599). — Apostrophe le président Camus (*ibid.*); — établit en principe que toute question posée doit être résolue (p. 600). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 607 et suiv.), (p. 639 et suiv.). — Son plan de division du royaume (p. 659 et suiv.). — Parle sur le règlement provisoire de police pour Paris (p. 691), — contre l'inexécution des décrets (p. 696 et suiv.), (p. 697), — contre la motion de Bouche relative aux pensions qui dépassent 300 livres (p. 704). — Demande que l'on réclame des Etats-Unis des secours en blés et en farines, tant en remboursement des intérêts arriérés qu'en acquittement d'une partie des capitaux; que le comité des finances présente le plus tôt possible le plan d'une caisse nationale, et que les ministres soient invités à venir prendre dans l'Assemblée voix consultative (p. 705 et suiv.). — Défend cette dernière partie de sa motion (p. 716 et suiv.). —Parle sur la nouvelle division du royaume (p. 731 et suiv.).= Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43), (p. 44), — sur la représentation nationale (p. 89), — sur le mémoire de Necker relatif à la conversion de la caisse d'escompte en une banque nationale (p. 130 et suiv.), — contre l'inexécution des décrets (p. 257 et suiv.), — sur le principe d'une banque nationale (p. 281), — sur Necker (p. 323).—Propose de décréter qun tous les Corses, expatriés, après avoir combattu pour la liberté, pourront rentrer dans leur pays, pour y exercer leurs droits de citoyens français (p. 337 et suiv.); — défend sa motion (p. 336). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 345), — sur la proposition du marquis d'Ambly d'exclure tout député coupable de calomnie (p. 357), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 361), — sur le scrutin de liste double (p. 425 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les troubles de Marseille (p. 428 et suiv.). — Propose trois articles additionnels au projet sur l'organisation des municipalités (p. 495 et suiv.); — les défend (p. 498). — Parle sur la dévastation des forêts (p. 503). — Défend sa motion sur les grades administratifs et les conditions d'éligibilité (p. 579). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 620). — Fait une motion tendant à faire décréter que, pendant l'appel nominal, chaque membre sera tenu de rester en séance, et que, pendant la séance, il ne pourra y avoir réunion de comité, ni conférence particulière (p. 776). — Parle en faveur des juifs et des comédiens (p. 781 et suiv.). = Combat l'idée d'un nouveau système d'impositions (t. XI, p. 22). — Parle sur la contribution patriotique (p. 23), — sur un don des Génevois (p. 39 et suiv.), — sur l'organisation des municipalités (p. 47), — sur le serment des gardes nationales (p. 113), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 145 et suiv.), (p. 167), — sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la Corse (p. 269), (p. 270), — sur les créances arriérées (p. 285 et suiv.), (p. 286), — sur l'application de la censure à l'abbé Maury (*ibid.*), (p. 287), — sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur les troubles de Marseille (p. 332 et suiv.), (p. 402 et suiv.), — sur une proposition de Voidel (p. 488), — sur l'élection du maire de Saint-Jean-d'Angély (p. 541), — sur les réclamations des Allemands possesseurs de fiefs en Alsace et en Lorraine (p. 547 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 610), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 622), — sur le traitement des religieux (p. 640), (p. 649 et suiv.), — sur les troubles des provinces (p. 653 et suiv.), (p. 655), (p. 670 et suiv.), — sur le rappel à l'ordre de Blin (p. 673), — sur les troubles des provinces (p. 679 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 711), — sur une réduction des dépenses publiques (p. 713 et suiv.). = Parle sur le l'affaire du parlement de Bordeaux (t. XII, p. 28). —Réclame la punition d'une injure adressée au président de l'Assemblée nationale par un député suppléant (p. 46). — Parle sur les juridictions prévôtales (p. 61), — sur les troubles de Marseille (p. 101 et suiv.), (p. 102), (p. 103), (p. 140), — sur le retrait de deux décrets (p. 177), — sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (p. 196), — sur les lettres de cachet (p. 202), — sur la gabelle, (p. 217), — sur les assemblées de département et de district (p. 261), — sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 360), — sur les troubles de Marseille (p. 366), (p. 379), — sur le pouvoir judiciaire (p. 456), — sur une motion relative à la religion catholique (p. 717 et suiv.). = Parle sur la motion du vicomte de Toulongeon, concernant les assemblées administratives (t. XIII, p. 69), — sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 114 et suiv.). = Parle sur la municipalité de Paris (t. XV, p. 381), — sur le pouvoir judiciaire (p. 399), (p. 400), — sur les biens domaniaux (p. 479), — sur les troubles de Marseille (p. 498), (p. 499), — sur l'ordre de la parole (p. 511), — sur le droit de paix et de guerre (p. 517 et suiv.), (p. 518), (p. 519), — sur les troubles de Montauban (p. 593), — sur le droit de paix et de guerre (p. 618 et suiv.). (p. 625 et suiv.), (p. 644), (p. 654), (p. 655 et suiv.), (p. 659), (p. 660),

Mirabeau (Comte de), *député* (*Suite*).

(p. 661), (p. 662), (p. 663), — sur les troubles de Marseille (p. 724). = Fait l'éloge de Franklin décédé, et propose de porter le deuil pendant trois jours (t. XVI, p. 171). — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 230), (p. 231), (p. 252), — sur les troubles de Perpignan et l'arrestation de son frère (p. 363 et suiv.), — sur la question de savoir si ce dernier doit paraître à la barre ou à la tribune (p. 509), — sur le commerce de l'Inde (p. 553 et suiv.). = Propose une modification à l'article 2 du décret sur les cérémonies de la fédération (t. XVII, p. 40). — Parle sur le commerce de l'Inde (p. 93), — sur une question de règlement (p. 96), — sur le commerce de l'Inde (p. 200), (p. 201), — sur les Français réfugiés à Nice (p. 389). — Fait une motion sur un manifeste du prince de Condé (p. 391); — la défend (*ibid.* et p. suiv.), (p. 394). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 612), — sur la destitution de l'ex-colonel Moreton (p. 626), — sur l'adjonction de quatre membres au comité chargé de l'affaire d'Avignon (p. 651), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 653), (p. 656), — sur une députation de la commune de Paris (p. 709). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (t. XVIII, p. 119), — sur les insurrections militaires (p. 179 et suiv.), (p. 180), (p. 181), (p. 182), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 202), — sur un libelle de Marat (p. 213), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 237), (p. 238). — Fait un rapport sur l'affaire d'Espagne (p. 263 et suiv.); — demande l'ouverture de la discussion (p. 267); — défend son rapport (p. 292), (p. 293). — Parle sur la dette publique (p. 358 et suiv.), — sur l'affaire de son frère (p. 401), — sur l'affaire de Nancy (p. 409), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 436 et suiv.), (p. 437), — sur l'affaire de son frère (p. 512), — sur l'affaire de Nancy (p. 529), (p. 530), — sur les assignats (p. 683), — sur des violations de propriétés privées enclavées dans les domaines réservés au roi (p. 716), — sur un rapport relatif au sieur Trouard ci-devant de Riolles et l'incriminant lui-même (p. 717). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 38), — sur une députation du peuple liégeois (p. 63), (p. 64), — sur la dette publique (p. 193 et suiv.), (p. 194), — sur les besoins du Trésor public (p. 242 et suiv.), — sur la dette publique (p. 314), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 263 et suiv.), (p. 307 et suiv.), — sur un incident relatif à Duval d'Espréménil (p. 312), sur — la dette publique (p. 393), (p. 398), (p. 400 et suiv.), — sur les frais de démolition de la Bastille (p. 434), — sur la fabrication et l'émission des assignats (p. 505 et suiv.), (p. 507), — sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (p. 515). — Sa lettre à Montesquiou sur la fabrication des assignats (p. 518 et suiv.). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 716), (p. 717), (p. 745 et suiv.); — demande qu'on passe à l'ordre du jour sur un incident relatif à un propos tenu contre lui par Guilhermy (p. 747); — demande qu'on le juge (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la motion faite par Lavenue d'imposer les rentes constituées et viagères (p. 769). = Parle sur les patrons pêcheurs de Marseille (t. XX, p. 75). — Propose une rédaction nouvelle pour le projet de décret relatif aux droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 84). — Parle sur la fabrication des assignats (p. 106), — sur les troubles à Belfort (p. 140). — Présente un projet de lois monétaires (p. 216 et suiv.). — Parle sur les ponts et chaussées (p. 273), — sur un discours d'une députation corse (p. 291 et suiv.), (p. 292), — sur une dénonciation faite par l'abbé Maury (p. 327), — sur un projet de décret relatif à l'exportation des grains (p. 339 et suiv.), — sur la pétition des électeurs présumés de la Ville de Paris (p. 352), — sur l'impôt du tabac (p. 411), — sur un incident relatif au duel de Lameth et de Castries (p. 420); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*); — reprend son discours (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 558), — sur l'affaire d'Avignon (p. 563 et suiv.), (p. 580), — sur les successions (p. 605), p. 606), — sur les troubles d'Uzès (p. 697), — sur les brevets de retenue (p. 729), — sur la franchise de Bayonne (p. 746 et suiv.), (p. 747). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 10 et suiv.), (p. 77), — sur l'artillerie (p. 180), — sur l'imposition des rentes dues par le Trésor public (p. 197 et suiv.), (p. 205), (p. 206); — son opinion, non prononcée, sur ce dernier objet (p. 207 et suiv.). — Parle sur les monnaies (p. 403 et suiv.), — sur les offices (p. 484 et suiv.). — Communique une lettre du président du département des Bouches-du-Rhône au sujet des troubles d'Aix (p. 550 et suiv.); — propose un projet de décret (p. 558), (p. 559); — propose des mesures à prendre (p. 596), (p. 597), (p. 598). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXII, (p. 14), (p. 15), (p. 16), p. 18). — Présente un projet de décret statuant sur les vacances dans les évêchés et dans les cures (p. 65 et suiv.), (p. 66), (p. 67 et suiv.), (p. 68 et suiv.), (p. 69). — Parle sur les théâtres (p. 214), (p. 215). — Donne lecture de son projet d'adresse sur la constitution civile du clergé (p. 233 et suiv.). — Parle sur le serment des ecclésiastiques (p. 502 et suiv.), (p. 503). — Fait un rapport, au nom du comité diplomatique, sur les bruits de guerre (p. 537 et suiv.); — le défend (p. 539). — Parle sur la garde nationale (p. 541), — sur le tabac (p. 553 et suiv.), (p. 558). — Président (p. 565); — répond à une députation d'acteurs lyriques (p. 732); — rappelé à l'ordre de Folleville (p. 769). = Président, demande à l'Assemblée l'autorisation d'arrêter la distribution d'une brochure diffamatoire contre le député Réznier (t. XXIII, p. 26); — répond à une députation de la municipalité de Paris (p. 53), — à une députation de l'hôpital des Quinze-Vingts (*ibid.* et p. suiv.), — à une députation de la Société des inventions et découvertes (p. 54), — à une députation de quakers p. 110), — à une députation des docteurs agrégés de la faculté de droit de Paris (p. 181), — à une députation de la commune de Paris (p. 191). — Parle sur les assignats (p. 392), — sur une arrestation faite à l'étranger (p. 450), (p. 451), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 491), (p. 492), (p. 496), (p. 497), (p. 498), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 514), (p. 518), (p. 520 et suiv.), — sur les émigrations (p. 568), (p. 571), (p. 572 et suiv.), (p. 574). — Parle au nom d'une députation des administrateurs du département de Paris (p. 588 et suiv.) — Parle sur les vicaires des églises supprimées (p. 600), — sur la tontine Lafarge (p. 654 et suiv.), — sur les maréchaux

Mirabeau (Comte de), *député* (*Suite*).

de France (p. 662), — sur les corps administratifs (*ibid.*), (p. 663), (p. 664), (p. 665). — Demande vainement la parole au sujet d'une députation d'hommes de couleur (p. 666). — Parle sur les corps administratifs (p. 674), (p. 675), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (p. 679), (p. 681), — sur l'organisation du ministère (p. 727), — sur le Trésor public (p. 749). = Parle sur une avance de fonds à la ville de Paris (t. XXIV, p. 21), (p. 22), — sur la constitutionnalité des lois relatives aux partages et aux mines (p. 31 et suiv.), — sur l'envoi de deux arrêtés de la commune de Paris (p. 38). — Demande que tout projet de décret contenant demande d'argent pour dépenses courantes ne soit présenté qu'après avoir été distribué trois jours d'avance (p. 44). — Parle sur les successions (p. 46 et suiv.), (p. 47), — sur une lettre du directoire de Paris concernant des arrestations (p. 65), — sur le Clermontois (p. 127), — sur les contributions (p. 135), — sur l'élargissement du curé-maire d'Issy-l'Évêque (p. 156), — Communique une lettre du ministre Montmorin sur un article de la *Gazette universelle*, relatif à la diète de Ratisbonne (*ibid.* et p. suiv.)- — Parle sur les mines (p. 247 et suiv.). — Propose la nomination de quatre commissaires chargés d'aller demander au ministre de la guerre si la frontière du côté de l'Alsace est suffisamment gardée (p. 256), (p. 257). — Parle sur la régence (p. 264 et suiv.), (p. 277), (p. 278), (p. 279), (p. 295 et suiv.), (p. 305), (p. 373 et suiv.), (p. 374), — sur les mines (p. 411 et suiv.), (p. 416), (p. 417). — Sa mort (p. 506). — Son discours sur les successions, lu par Talleyrand (p. 510 et suiv.). — Une députation des différentes sections de Paris, admise à la barre, demande qu'on fasse à Mirabeau des funérailles dignes de lui (p. 536). — Une députation du directoire de Paris, dont La Rochefoucauld est président, demande qu'il soit inhumé dans l'église Sainte-Geneviève (*ibid.* et p. suiv.). — L'Assemblée décrète qu'elle se rendra en corps à son convoi, qu'il est digne des honneurs réclamés pour lui par le directoire de Paris (p. 543 et suiv.). — Procès-verbal de la cérémonie (p. 557); — éloge funèbre prononcé par Cérutti, au nom de la section de la Grange-Batelière (*ibid.* et suiv.). — Offrande du buste de Mirabeau par l'auteur, Marcandier (p. 625). = Houdon fait hommage du buste de Mirabeau à l'Assemblée (t. XXV, p. 239). — Teissier, sculpteur, fait hommage d'un autre buste de Mirabeau à l'Assemblée (p. 610). = Hommage du buste de Mirabeau à l'Assemblée par le sculpteur Deseine (t. XXVI, p. 76). = Opinion de Mirabeau, non prononcée, sur l'éducation publique (t. XXX, p. 512 et suiv.).

Mirabeau (Vicomte de), *député de la noblesse du Haut-Limousin*. Demande la nomination d'un comité chargé de recevoir l'abandon volontaire des grâces accumulées sur les mêmes têtes et de faire un examen scrupuleux des pensions et traitements (t. VIII, p. 270 et suiv.); — commence par faire lui-même la remise d'une pension de deux mille livres (p. 371); — réclame le payement des murs de clôture de la ville de Paris, faits par des Limousins (p. 373). — Parle pour la gratuité de la justice (p. 395), — sur le projet de déclaration des droits (p. 452),

Mirabeau (Vicomte de), *député* (*Suite*).

(p. 457), (p. 462), (p. 476). — Demande un vote de confiance pour Necker au sujet de l'emprunt de quatre-vingts millions (p. 497 et suiv.). — Fait une motion relative à l'ordre des places dans la salle des séances (p. 554). — Parle contre la permanence et contre le Sénat (p. 573). = Ses observations sur le procès-verbal au sujet du décret concernant la succession à la couronne (t. IX, p. 23). — Demande qu'on discute immédiatement la question relative à la sanction des arrêtés du 4 août (p. 32). — Combat la motion de Duport concernant cette sanction (p. 42). — Parle pour la motion de Volney, à laquelle il propose deux amendements tendant à empêcher les membres de l'Assemblée non seulement de se présenter aux prochaines élections, mais encore d'y prendre part comme électeurs (p. 43). — Parle sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 123). — Défend, comme secrétaire, le procès-verbal contre le reproche de trop de laconisme (p. 187). — Parle sur l'exposé financier de Necker (p. 193), p. 194), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), — sur la formation d'un comité militaire (p. 234), — sur le prêt à intérêts (p. 338), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 344), — sur la liberté de l'Assemblée (p. 383), — sur le secret des lettres (p. 389), — sur l'inviolabilité des députés (p. 404), — sur l'affaire du baron de Besenval (p. 445), — sur les biens ecclésiastiques (p. 604 et suiv.), — sur la nouvelle division du royaume (p. 728). = Parle sur l'affaire du parlement de Metz (t. X, p. 83), — sur la motion du comte de Mirabeau relative aux Corses expatriés (p. 337). — Arrivant en retard pour remplir ses fonctions de secrétaire, répond à ceux qui s'en plaignent que les législateurs ne sont pas absolument à l'heure (p. 343). — Son opinion, non prononcée, sur les troubles de Toulon (p. 420 et suiv.). — — Demande que l'Assemblée se tienne alternativement dans chaque chef-lieu de département (p. 453). — Apostrophe les huissiers et le président (p. 563 et suiv.). — Proteste contre la clôture de la discussion sur la juridiction des municipalités (p. 575). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 585 et suiv.). — Rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal (p. 591). — Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (*ibid.*). = Dit que le meilleur moyen d'obtenir le respect c'est de le mériter, — à propos de la demande de Camus tendant à exiger une formule respectueuse des ministres écrivant au Président (t. XI, p. 22). — Parle sur la contribution patriotique (p. 23). — Demande que le Président écrive à la garde nationale de Rennes pour la détromper sur son compte (p. 65). — Blâme la lettre écrite par le Président Démeunier à l'armée (p. 69). — Parle sur le refus du parlement de Rennes d'enregistrer un décret de l'Assemblée (p. 128 et suiv.), — sur un incident provoqué par l'abbé Maury (p. 286), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur la démission de Naurissart (p. 351), — sur des excès commis dans le Bas-Limousin, le Quercy et la Bretagne (p. 365 et suiv.), — sur le régime prohibitif des haras (p. 394), — sur le parlement de Bretagne (p. 425 et suiv.). — Ecrit au sujet du serment civique (p. 443); — texte de sa lettre (p. 457); — prête

Mirabeau (Vicomte de), *député* (*Suite*).

serment (p. 498); — déclare le retirer (p. 518). = Son opinion, non prononcée, sur la traite des noirs (t. XII, p. 75 et suiv.). — Parle sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (p. 211). — Son opinion, non prononcée, sur la gestion de l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres (p. 356 et suiv.). — Prend part à un incident relatif à une motion sur la religion catholique (p. 717), (p. 719). — Rend compte des injures dont il a été assailli à sa sortie de la séance du 13 avril 1790 (p. 719 et suiv.). = Demande que les pièces relatives à des condamnations prononcées par la municipalité de Schelestadt soient envoyées au comité des rapports (t. XIII, p. 95). — Parle sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 115). = Parle sur une dénonciation contre le ministre de la marine (t. XV, p. 285). — Prend part à un incident soulevé à l'occasion de la présidence de l'abbé Gouttes (p. 324). — Parle sur la municipalité de Paris (p. 381), — sur le pouvoir judiciaire (p. 411), — sur la limitation des pouvoirs et de l'obéissance des cours de judicature, de l'armée requise et des municipalités (p. 444), — sur les troubles de Marseille (p. 498), (p. 499), — sur la basoche (p. 523), — sur les troubles de Montauban (p. 590). = Arrêté à Castelnaudary, à la réquisition de la ville de Perpignan (t. XVI, p. 257); — relation de son arrestation par lui-même (p. 265 et suiv.); — discussion y relative (p. 272); — décret concernant sa sûreté (p. 273); — le comte de Mirabeau invoque l'inviolabilité dont son frère est couvert et demande qu'il soit appelé devant l'Assemblée (p. 363 et suiv.); — décret conforme à cette motion (p. 364). — Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (p. 386). — Ecrit pour annoncer son arrivée (p. 476); — sa réplique à la réponse qui lui a été faite au nom du régiment de Touraine (p. 504 et suiv.); — se défend devant l'Assemblée (p. 509 et suiv.), (p. 512 et suiv.). — Proteste contre la violation de son domicile (p. 706); — dépose des pièces sur l'insubordination du régiment de Touraine (*ibid.*) = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur l'armée (p. 264), (p. 265), (p. 267). = Donne sa démission (t. XVIII, p. 294); — sa lettre à ses commettants (p. 298 et suiv.); — l'Assemblée, à la demande de Bouche et de Goupil, vote la radiation du procès-verbal de sa lettre de démission, injurieuse et envoyée de l'étranger (p. 302). — Rapport sur sa conduite à l'égard du régiment de Touraine (p. 400 et suiv.); — débat préliminaire : de Noailles, Duval d'Eprémesnil, abbé Maury (p. 510 et suiv.); — discussion sur le projet de décret présenté par le comité des rapports : Mirabeau aîné, Alexandre de Lameth, d'Estourmel, Le Chapelier, abbé Maury, Naurissart (*ibid.* p. 512 et suiv.); — décret renvoyant l'instruction et le jugement de l'accusation à un conseil de guerre (*ibid.* p. 513).

Mirbeck (De). Sa pétition pour les avocats aux conseils du roi (t. XXIV, p. 706 et suiv.)

Mirement (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Vermandois*. Donne sa démission (t. XV, p. 680).

Mirepoix (Comte Lévis de). — Voir *Lévis de Mirepoix*.

Mirepoix (Ville de). — Voir *Parlements*, § **6** (2°) — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Miromesnil (De). Inscrit dans l'état des pensions le nom de *Hue* (t. XIII, p. 311).

Misère du peuple. — Voir *Mendicité*. — *Secours*. — *Subsistances*.

Mobiliers nationaux (Conservation de). — Voir *Biens nationaux*, § **19**.

Moissac (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Mollère (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Florans* (t. XIV, p. 616).

Mollien, *député du tiers état du bailliage de Rouen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prête serment à la Constitution (t. XI, p. 650).

Monaco. Rapport par de Vismes sur la réclamation d'une indemnité de 200,000 livres de rente par le prince de Monaco à qui la suppression des droits féodaux, des péages et des justices patrimoniales a fait perdre une partie considérable des concessions faites en exécution du traité de Péronne du 14 septembre 1641 (9 septembre 1791, t. XXX, p. 403); — projet de décret (*ibid.* p. 420); — discussion : Durand-Maillane (10 septembre, p. 558); — suite de la discussion : de Vismes, rapporteur, Durand-Maillane, Gombert, Prieur, de Vismes, rapporteur, Tronchet, Rewbell, de Vismes, rapporteur (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 116 et suiv.); — de Vismes, rapporteur, Durand-Maillane (21 septembre, p. 259), — adoption avec amendement du projet de décret du comité (*ibid.* p. 160).

Monarchie. — Voir *Constitution*, §§ **3** et **4**.

Monastères (Archives des). — Voir *Archives*. — *Monuments historiques*.

Moldan, *garde du corps*. Pétion demande son arrestation (t. XXVII, p. 531).

Moncheuvreuil (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bercher* (t. XIV, p. 28).

Moncorps-Duchesnel (Comte de), *député de la noblesse du bailliage d'Auxerre*. Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 172). — Parle sur les officiers-majors des places frontières (t. XII, p. 325).

Monéro. — Voir t. XXIX, p. 733, *note*.

Mondeville (affaire du curé de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **2**.

Moniteur universel (Journal Le). Montmorin dénonce un article du *Moniteur universel* accusant le roi de songer à quitter la France (1er juin 1791, t. XXVI, p. 690 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Monnaie (Emission de). — Voir *Caisse de l'extraordinaire*.

Monnaie de cuivre. — Voir *Assignats*, § **58**. — *Monnaies*, § **17**.

Monnaies.

§ 1er. — Débat relatif à la fabrication d'une monnaie de billon : Anson, Duport, d'Ailly,

Monnaies (*Suite*).

Malouet (16 janvier 1790, t. XI, p. 224). — Rapport par Naurissart sur la fabrication de cette monnaie (*ibid.* p. 224 et suiv.); — ajournement de la discussion (*ibid.* 226). — Voir ci-dessous, § 1.

§ 2. — Proposition de La Poule tendant à autoriser l'hôtel de la monnaie de Besançon à fabriquer des pièces de cuivre de la valeur d'un sol jusqu'à concurrence de 150,000 livres, avec la légende *Louis XVI, roi des Français*, sur un côté, et, sur l'autre, les armes de France (16 janvier 1790, t. XI, p. 226): — ajournement (*ibid.*).

§ 3. — Motion de Bouche tendant à constater l'état du produit des matières d'or et d'argent converties en monnaies et l'état des caisses publiques (12 avril 1790, t. XII, p. 684 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 685).

§ 4. — Débat préalable sur la fabrication de la *monnaie de billon* et la *vente des cloches* : Rewbell, de Virieu, Rewbell, de Foucault (28 août 1790, t. XVIII, p. 398); — mise à l'ordre du jour du lendemain des rapports (*ibid.*); — proposition de Naurissart, rapporteur, tendant à faire dresser un travail d'ensemble (29 août, p. 405); — incident : Martineau, Naurissart, de Virieu, Vernier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret sur le fond, présenté par Naurissart (*ibid.* p. 406); — discussion : de Cussy (*ibid.* p. 406 et suiv.); — projet de décret présenté par ce dernier (*ibid.* p. 409), (11 septembre, p. 693); — Mougins objecte que la législation ancienne peut encore subsister (*ibid.*); — d'André propose la nomination d'un comité (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Dépôt par Camus de trois pièces de monnaie fabriquée avec du métal provenant d'une fonte de cloches (18 septembre 1790, t. XIX, p. 63); — renvoi au comité des monnaies (*ibid.*).

Echantillons de monnaie extraits de la matière des cloches, présentés par Boucault, mécanicien (30 octobre 1790, t. XIX, p. 424); — renvoi au comités de monnaies (*ibid.*).

Premier rapport par de Cussy, au nom du comité (2 novembre 1790, t. XX, p. 195), (p. 202 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 215 et suiv.).

Projet de lois monétaires présenté par Mirabeau (2 novembre 1790, t. XX, p. 216 et suiv.).

De Cussy, au nom du comité des monnaies, annonce la prochaine distribution de son second rapport (11 novembre 1790, t. XX, p. 375); — texte de ce rapport (p. 378 et suiv.); — rapport par de Cussy sur les *monnaies basses* (9 décembre, p. 344 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 346); — débat préliminaire : Rewbell, de Cussy, Brillat-Savarin, d'Estourmel, de Virieu (*ibid.*); — discussion : de Cussy, de Talleyrand, abbé Saurine, de Mirabeau, de Virieu (12 décembre p. 401 et suiv.); — Duquesnoy, Bouche, Martineau, de La Rochefoucauld, Démeunier, de Cussy, Duport, de Virieu (13 décembre, p. 436 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 437).

§ 5. — Décret concernant les mesures à prendre pour remédier à la rareté du numéraire (8 octobre 1790, t. XIX, p. 504).

§ 6. — Décret sur le payement des bijoux et vaisselles portés aux monnaies (26 novembre 1790, t. XX, p. 749 et suiv.).

§ 7. — Note du comité des monnaies sur l'urgence de faire disparaître les désordres des monnaies (5 décembre 1790, t. XXI, p. 220). — Discussion sur les moyens d'y remédier : Cussy, Malouet, Bouche de Virieu, Rewbell, Duport, Démeunier (*ibid.* p. 234 et suiv.); — renvoi d'un questionnaire aux comités des monnaies et des finances réunis (*ibid.* p. 235).

§ 8. — Rapport du comité des monnaies sur l'organisation des monnaies (12 décembre 1790, t. XXI, p. 421 et suiv.).

§ 9. — Résumé des rapports du comité des monnaies (12 décembre 1790, t. XXI, p. 426 et suiv.).

§ 10. — Rapport par l'abbé Saurine sur les travaux du comité dans la question des *petites monnaies* (7 janvier 1791, t. XXII, p. 55 et suiv.); — projet de décret présenté par Belzais-Courménil, au nom des comités des monnaies et des finances réunis (*ibid.* p. 63 et suiv.); — autre projet présenté par Démeunier (*ibid.* p. 64); — débat préliminaire : Charles de Lameth, de Crillon, Démeunier, de Crillon (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — discussion : de Cussy, Alexandre de Lameth, un membre, Belzais-Courménil, Rewbell, un membre, abbé Maury, Rœderer (11 janvier, p. 139 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 du projet du comité (*ibid.* p. 141); — amendement présenté par Virieu (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Belzais-Courmenil, Martineau, un membre (*ibid.* p. 142); — question préalable (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3, 4, 5, 6 et 7 (*ibid.*); — article 8 : deux membres, de Virieu, Le Couteulx de Canteleu (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 9 : amendement proposé et rejeté (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 : abbé Saurine (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 143); — article 11 : adoption avec amendement de Long (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 12 amendé (*ibid.* p. 144); — adoption des articles 13 et 14 réunis en un seul (*ibid.*).

Projet de décret relatif à une modification au décret du 11 janvier, concernant une émission de menue monnaie (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 651 et suiv.); — débat : Camus (*ibid.* p. 652); — renvoi au comité des monnaies (*ibid.*).

Projet de décret, présenté par de Cernon, relatif à la répartition de la petite monnaie dans toutes les monnaies de France (2 août 1791, t. XXIX, p. 120); — discussion : Rewbell, de Cernon, rapporteur, Salle, Rabaud-Saint-Etienne, Fréteau, Salle, de Crillon jeune, Millet de Mureau, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des monnaies (*ibid.* p. 122); — nouvelle rédaction présentée par de Cernon (3 août, p. 136); — discussion : plusieurs membres, de Cernon, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Chabroud, Tronchet, Tarbé, ministre des contributions publiques (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Compte rendu par d'André des mesures prises pour la répartition de la petite monnaie à Paris (7 août 1791, t. XXIX, p. 240).

11. — Rapport par de Cussy sur l'établissement d'une commission chargée de remplacer la cour des Monnaies (3 avril 1791, t. XXIV, p. 530 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 531 et suiv.); — adoption avec modification (*ibid.* p. 533 et suiv.). Voir § 14.

§ 12. — Rapport par Belzais-Courmenil sur l'empreinte des monnaies (9 avril 1791, t. XXIV, p. 677 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid.* p. 679 et suiv.); — discussion : abbé Couturier, Mailly de Château-Renaud, Goupil-Préfeln, Prieur, Belzais-Courmenil, rapporteur,

Monnaies (*Suite*).

Bouche, Vernier (*ibid.* p. 680 et suiv.); — adoption avec modifications (*ibid.* p. 681).

§ **13**. — Motion de Rabaud-Saint-Etienne tendant à faire fondre les cloches pour les mettre en monnaie (1er mai 1791, t. XXV, p. 485); — discussion : Lecouteulx de Canteleu, Brioix-Beaumetz, Charles de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessous, §§ **17** et **18**.

§ **14**. — De Cussy annonce la constitution de la commission des monnaies (10 mai 1791, t. XXV, p. 686).

§ **15**. — De Lessart, ministre de l'intérieur et des finances, fait connaître à l'Assemblée les noms des membres de la commission chargée de surveiller la fabrication des monnaies (13 mai 1791, t. XXVI, p. 29).

§ **16**. — Sur la demande de Boutteville-Dumetz, l'Assemblée décrète que le rapport du comité des monnaies sur l'organisation des monnaies lui sera présenté à la séance du jeudi 19 mai 1791 au soir (17 mai 1791, t. XXVI, p. 165); — rapport par de Virieu (19 mai, p. 238 et suiv.); — adoption sans discussion des titres I, II, et du titre III jusqu'au chapitre V (*ibid.* p. 241 et suiv.); — adoption sans discussion des chapitres VI à IX du titre III et des titres IV et V (21 mai, p. 288 et suiv.); — adoption de modifications aux articles 6 et 11 du titre II proposées par Moreau (25 mai, p. 446); — texte du projet de décret modifié (*ibid.* et p. suiv.). = Rapport par Millet de Mureau sur les articles additionnels aux décrets des 19 et 21 mai 1791 sur l'organisation des monnaies (30 août 1791, t. XXX, p. 81 et suiv.); — texte des articles (*ibid.* p. 83 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 85 et suiv.).

§ **17**. — Projet de décret relatif à la fabrication de la *monnaie de cuivre*, présenté par de Cussy (26 mai 1791, t. XXVI, p. 465); — discussion : Goupilleau, d'André, Fréteau (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

Lettre de Tarbé, ministre des contributions publiques, sur les mesures prises pour la fabrication et l'émission de la monnaie de cuivre et pour la fabrication d'une autre monnaie avec le métal des cloches (19 juillet 1791, t. XXVII, p. 433 et suiv.); — renvoi au comité des monnaies (*ibid.* p. 434).

§ **18**. — Rapport par de Cussy sur *l'emploi du métal des cloches pour la fabrication de monnaies* (20 juin 1791, t. XXVII, p. 345 et suiv.); — discussion : Rabaud-Saint-Etienne, Martineau, Millet de Mureau, Malouet, Belzais-Courménil, Pervinquière (*ibid.* p. 346 et suiv.); — l'Assemblée décrète l'ajournement et ordonne l'impression du projet de décret de Millet de Mureau (*ibid.* p. 351).

Motion de Lucas sur l'emploi du métal des cloches (24 juin 1791, XXVII, p. 484); — discussion : Dupré, Belzais-Courménil, Millet de Mureau, Crillon jeune, Belzais-Courménil (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'il sera fait une menue monnaie en sols et demi sols avec le métal des cloches et charge son comité des monnaies de lui présenter les moyens d'exécuter le présent décret (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret présenté par Millet de Mureau (25 juin, p. 524).

Belzais-Courménil donne des explications relatives à l'emploi de la matière des cloches (18 juillet 1791, (t. XXVIII, p. 407); — débat : de Cernon (*ibid.* et p. suiv.). — Merlin demande que le comité monétaire soit chargé de présenter le mode d'exécution du décret sur la *fonte des cloches* (2 août 1791, t. XXIX, p. 120); — renvoi de cette motion au comité des monnaies (*ibid.* p. 122), — rapport par Belzais-Courménil (3 août, p. 135); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 136).

Observations de M. Souton, directeur de la monnaie de Pau, sur le rapport du comité des monnaies et sur les avantages qu'on peut retirer des cloches et les moyens de rendre la malléabilité au métal dont elles sont formées (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 163 et suiv.).

§ **19**. — Rapport par Belzais-Courménil concernant la fabrication de *menue monnaie d'argent* (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 123 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 125 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 126); — observations relatives à l'exécution du décret, présentées par Belzais-Courménil (*ibid.*).

§ **20**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la nomination du sieur Dupré à la place de graveur général des monnaies, présenté par Belzais-Courménil (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 126).

§ **21**. — Mémoire présenté à MM. les membres du comité des monnaies sur les vieux cuivres existant dans les ports, et offre d'une compagnie de Brest de les convertir en monnaie (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 410 et suiv.).

§ **22**. — Observations de M. Auguste fils, fondeur, sur la monnaie moulée décrétée par l'Assemblée nationale d'après le projet de M. Millet (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 412 et suiv.).

§ **23**. — Papin demande des explications sur la fabrication des *pièces de* 15 *et de* 30 *sols* (5 août 1791, t. XXIX, p. 192), — réponse de l'abbé Saurine, au nom du comité des monnaies (p. 200).

Rapport par Millet de Mureau sur les titres des espèces de 15 et de 30 sous (14 août, p. 428); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv); — adoption (*ibid.* p. 429).

Lettre de Tarbé, ministre des finances sur les mesures prises pour l'exécution de la loi concernant la fabrication des pièces de 15 et de 30 sous, des pièces de cuivre, et des espèces provenant du métal des cloches (19 août, p. 574 et suiv.).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Millet de Mureau, relatif à l'envoi aux hôtels des monnaies, des vases, meubles et ustensiles de cuivre et de bronze qui existent dans les communautés, églises et paroisses supprimées (26 août 1791, t. XXIX, p. 723).

§ **25**. — Adoption d'un projet de décret ordonnant la fabrication des flaons de cuivre qui sont et seront déposés à l'hôtel des monnaies de Paris par le sieur Delessert (6 septembre 1791, t. XXX, p. 248).

§ **26**. — Lettre écrite à M. le Président de l'Assemblée nationale par Tarbé, ministre des contributions publiques, pour rendre compte de l'état des opérations relatives à la fabrication des différentes espèces de monnaies au 19 août 1791 (t. XXXII, p. 102 et suiv.).

Monnaies (Dépenses des). — Voir *Dette publique*, § **8** (10°).

Monnaies. (Dénonciations *du sieur Souton* contre la commission et le comité des monnaies). — Voir *Dénonciations*.

Monnaies d'or et d'argent.—Voir *Numéraire.*

Monnaies étrangères. — Voir *Numéraire.*

Monnel, *député du clergé du bailliage de Chaumont en Bassigny.* Parle sur la dîme (t. XII, p. 689 et suiv.). = Secrétaire (t. XXIV, p. 51).

Monneron l'aîné, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur l'impôt du papier (t. XXI, p. 216). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXIV, p. 656 et suiv.). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 334). = Son opinion, non prononcée, sur une création de petits assignats (t. XXX, p. 622 et suiv.).

Monneron (Louis), *député de l'île de France et des Indes orientales.* Lit un mémoire en faveur des colonies françaises aux Indes (t. XIX, p. 654 et suiv.). = Demande qu'on s'occupe de l'organisation des colonies dans l'Inde (t. XXII, p. 349), (p. 350); — est adjoint au comité colonial (*ibid.*). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 70 et suiv.), — sur les colonies (p. 744). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 59), (p. 72), (p. 494). = Propose une modification à l'article 4 du décret concernant le tarif des droits d'entrée des marchandises transportées d'au delà du cap de Bonne-Espérance (t. XXVII, p. 397). = Sa motion sur la liquidation des comptes de l'ancienne compagnie des Indes (t. XXXVIII, p. 418 et suiv.). = Fait un rapport sur l'état des îles de France et de Bourbon (t. XXIX, p. 501 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 664). = Parle sur les colonies (t. XXX, p. 56). = Son opinion, non prononcée, sur le projet de décret présenté par Barnave sur les hommes libres de couleur (t. XXXI, p. 298 et suiv.).

Monsieur, *frère du roi.* Lettres sur son séjour en Belgique (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 610). — Voir *Maison de Monsieur et de M. d'Artois.*

Monspey (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Beaujolais.* Fait une motion concernant la dénonciation de Pétion contre les cris proférés par les gardes du corps (t. IX, p. 345); — la retire (*ibid.*). — Sa motion concernant l'éligibilité (p. 594 et suiv.).

Monssinat, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Donne sa démission (t. XII, p. 528).

Montagut-Barrau (Baron de), *député de la noblesse du Comminges et Nebouzan.* Remet ses pouvoirs avec des réserves (t. VIII, p. 172).

Montaignac (Marquis de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gain* (t. XIII, p. 341).

Montalembert (Comte de). Inscrit dans l'état des pensions en considération de la conversion de feu sa grand'mère (t. XV, p. 45).

Montalembert (Marquis de), *général.* Admis à la barre, fait hommage à l'Assemblée nationale de plans en relief dressés par lui pour la défense du royaume (t. IX, p. 102).

Montalivet (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bassachon* (t. XIV, p. 17).

Montargis (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Montauban (Catholiques de). — Voir *Religion*, § **6**.

Montauban (Milice nationale de).—Voir *Gardes nationales*, § **10**.

Montauban (Ville de).—Voir *Impositions locales*, § **7**. — *Justices de paix*, § **14**. — *Tribunaux de commerce*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **14**. — *Troubles*, § **61**.

Montaudon, *député des communes de la sénéchaussée de Limoges.* Répond à l'appel nominal (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Montbel (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Thomassin* (t. XIV, p. 324).

Montboissier (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Clermont-en-Auvergne.* Président provisoire (t. VIII, p. 27). — Demande que l'on statue sur le remboursement du prix des capitaineries (p. 359), — que les députés de chaque généralité soient autorisés à se réunir et à préparer ainsi les éléments des assemblées secondaires (p. 436). = Parle sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (t. IX, p. 346), — sur la sûreté des députés (p. 388). = Proteste contre la suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 382). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 265). = Donne sa démission (t. XXVIII, p. 84).

Montboissier (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Chartres.* Parle sur le projet de décret relatif au payement des impositions (t. IX, p. 26), — sur les impositions des privilégiés (p. 183). = Donne sa démission (t. X, p. 501); — est remplacé (p. 614).

Montbrison (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **63**.

Montbrison (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **19**.

Montcalm-Gozon (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Carcassonne.* — Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36 et suiv.), — sur les pensions (p. 442), (p. 443).

Montcalm-Gozon (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue.* Parle sur les pensions (t. XI, p. 53 et suiv.). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 179). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XV, p. 503). — Donne sa démission de membre du comité des pensions (p. 596). — Parle sur la marine (p. 706). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 43 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XVII, p. 485). = Parle sur les traitements des juges (t. XVIII, p. 415), — sur le port de Brest (p. 636). = Parle sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 92 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 112 et suiv.), (p. 590 et suiv.), (p. 668). — Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, par 483 et suiv.).

Mont-Carmel (Ordre du). Motion de Camus y relative (4 janvier 1790, t. XI, p. 86 et suiv.).

Montchal (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Barentin* (t. XIV, p. 384).

Mont-de-Marsan et Labour (*États de*). — Voir *Impôts*, § **91**.

Montdidier (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **37**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Montech (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Montégu (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **64**.

Montélimart (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **8**.

Montesquieu (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Filhon* (t. XIV, p. 127).

Montesquieu. Prugnon demande le transport de ses cendres à Sainte-Geneviève (30 mai, t. XXVI, p. 611); — renvoi de cette motion au comité de Constitution (*ibid.* p. 612).

Montesquieu-de-Valvestre (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **15**.

Montesquiou (Abbé de), *député du clergé de la ville de Paris*. Promoteur de l'ordre du clergé (t. VIII, p. 152). — Prend l'engagement de défendre les principes et les droits de la nation (p. 242). — Demande que les membres des cours souveraines ne puissent pas être soustraits à l'exécution des ordonnances du royaume (p. 277). — Secrétaire (p. 337). — Défend les biens du clergé (p. 389 et suiv.). — Propose de demander au Parlement de Rouen les motifs des poursuites exercées contre le procureur du roi de Falaise (p. 43). — S'explique sur la demande qu'il a faite de l'état des biens de l'Eglise (p. 638). = Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 628 et suiv.), (p. 721). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 43), (p. 45), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 680 et suiv.). — Se plaint d'un libelle imprimé sous son nom (p. 719). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 56). — Nommé Président (p. 67); — son discours en montant au fauteuil (*ibid.* et suiv.); — son discours au roi en lui présentant le décret sur la liste civile (p. 107). — Son discours au président de la Houssaye (p. 125). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 227). — Parle sur le payement des décimes à effectuer par le receveur de l'ancien clergé (p. 289 et suiv.), — sur les ordres religieux (t. 590 et suiv.), (p. 591), (p. 592), (p. 650). — Renommé Président (p. 731); — son discours d'installation (*ibid.*). = Quitte le fauteuil (t. XII, p. 169). — Parle sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (p. 208 et suiv.), — sur la dîme (p. 701). = Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413). — Parle sur le droit de paix et de guerre (p. 589 et suiv.). — Parle sur l'administration de la caisse du clergé (t. XVII, p. 186), — sur une arrestation à Châlons-sur-Marne (p. 415). = Parle sur l'affaire de l'abbé de de Barmond (t. XVIII, p. 149). = Parle sur le traitement des religieuses (t. XIX, p. 122). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 15 et suiv.). — Propose un projet de décret concernant les rentiers du clergé (p. 518).

Montesquiou-Fezenzac (Marquis de), *député de la noblesse de la ville de Paris*. Sa motion concernant la députation de Saint-Domingue (t. VIII, p. 187). — Parle contre l'arrestation de l'abbé Maury à Péronne (p. 280). = Son rapport sur l'exposé de Necker concernant l'état des finances (t. IX, p. 187 et suiv.). = Présente au nom du comité des finances, un plan de travail (t. X, p. 70 et suiv.). — Fait, au nom du même comité, un rapport sur l'état financier (p. 90 et suiv.). — Demande que chacun des ministres et ordonnateurs des dépenses publiques soit tenu de donner un état des dépenses de son département (p. 280). — Parle sur la banque nationale (p. 657 et suiv.). = Fait un rapport sur le plan du comité des finances (t. XI, p. 61). — Parle sur les pensions (p. 73), — sur la création d'un comité de liquidation des créances arriérées (p. 285). — Fait un rapport sur une réduction provisoire des dépenses publiques (p. 711 et suiv.); — le défend (p. 713). = Fait un rapport sur le mémoire de Necker, du 6 mars 1790 (t. XII, p. 141 et suiv.), — sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (p. 206). — Présente un projet de décret sur les revenus ordinaires destinés à être perçus en 1791 (p. 298). — Sa réponse aux observations de Necker sur son rapport (p. 477 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les assignats (t. XIII, p. 70 et suiv.); — parle sur cet objet (p. 91). — Fait un rapport sur une demande de crédit du ministre des finances (p. 92); — le défend (*ibid.*). = Présente un projet d'adresse de l'Assemblée nationale sur l'émission des assignats (t. XV, p. 343 et suiv.). = Propose, au nom du comité des finances, un projet de décret sur les 400 millions d'assignats créés par les décrets des 19 et 21 décembre 1789, 16 et 17 avril 1790 (t. XVI, p. 29). — Parle sur la caisse d'escompte (p. 98). = Fait un rapport sur la dette publique (t. XVIII, p. 350 et suiv.). — Parle sur le Trésor public (p. 712), (p. 713). — Fait un rapport sur la circulation des assignats (p. 720 et suiv.). = Défend son rapport sur la dette publique (t. XIX, p. 185 et suiv.). — Présente un projet de décret pour l'unification des assignats (p. 504 et suiv.); — le défend (p. 506 et suiv.); — indique le prix de revient (p. 509). — Réponse à une lettre de Mirabeau sur les assignats (p. 520 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les assignats (p. 531). = Fait des rapports sur la fabrication des assignats (t. XX, p. 105 et suiv.), — sur l'ordre de liquidation et de remboursement de la dette publique (p. 107 et suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 286), (p. 287). = Fait un rapport sur les impositions (t. XXII, p. 509 et suiv.). = Fait un rapport sur les dépenses publiques de 1791 (t. XXIII, p. 3 et suiv.); — propose un jour pour l'ouverture de la discussion (p. 87); — est d'avis que l'on fixe les dépenses (*ibid.*); — présente un projet de décret sur les dépenses (p. 273); — le défend (*ibid.* et p. suiv.). (p. 274), (p. 275). — Présente un état des fonds publics (p. 376 et suiv.). — Fait un rapport sur une avance de fonds demandée par la municipalité de Paris (p. 675 et suiv.). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 9 et suiv.), (p. 13), (p. 15,) (p. 16), — sur l'arriéré des départements (p. 44). — Président (p. 74); — son allocution aux délégués de Nîmes et d'Uzès (p. 108); — ses réponses à la députation des vicaires des paroisses supprimées (p. 154), — à Barthe, évêque du département du Gers (p. 155), — à une députation des maîtres et maîtresses des petites écoles de Paris (p. 204), — à une députation du Théâtre-Français (p. 292), — à une députation des artistes peintres et sculpteurs

Montesquiou-Fezenzac (Marquis de), *député* (*Suite*).

(*ibid.*). — Parle sur la corvée (p. 464), — sur les élections des membres des tribunaux criminels (p. 466). — Propose un projet de règlement pour le bureau des procès-verbaux (p. 475 et suiv.). = Fait un rapport sur les recettes et dépenses de l'année 1791 et présente trois projets de décrets y relatifs (t. XXV, p. 160 et suiv.). — Parle sur la création de petits assignats (p. 483 et suiv.), (p. 485 et suiv.); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 549), — sur la création de petits assignats (p. 601), (p. 631), — son opinion non prononcée, sur le même objet (p. 633 et suiv.). = Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (t. XXVI, p. 142 et suiv.), (p. 147), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 164 et suiv.), (p. 223), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 256), (p. 257 et suiv.), (p. 260), (p. 274). — Fait un rapport sur les besoins du Trésor public (p. 312). — Présente un projet de décret portant remboursement de plusieurs parties de la dette arriérée du département de la maison du roi et de celui des finances (p. 630 et suiv.). — Rend compte de la réclamation du sieur de Bellonde, commissaire des guerres à Belfort, et des difficultés relatives à la liquidation de son office (p. 636). = Témoigne de son dévouement à la nation (p. 391). = (Rectification à la table du tome XXVIII) : — Présente la rédaction définitive du projet de décret relatif à la cotisation, à la contribution foncière des bois et forêts et des terrains exploités en tourbières (t. XXVIII, p. 222). — Fait un rapport au nom des commissaires envoyés dans les départements de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes (p. 225 et suiv.); — le défend (p. 230 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 333 et suiv.), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 520). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 41), — sur l'émigration (p. 87), — sur la défense du royaume (p. 91 et suiv.), — sur le crédit pour l'étude de la question de l'uniformité des poids et mesures (p. 257). = Annonce qu'il est prêt à donner lecture de son travail sur les finances (t. XXX, p. 184). — Donne lecture de son mémoire sur les finances (p. 305). — Présente un projet de décret portant liquidation de diverses parties de la dette de l'Etat (p. 716 et suiv.). = Parle sur la circulation des grains (t. XXXI, p. 75), — sur les dénonciations du sieur Souton (p. 149), — sur les finances (p. 449). — Fait un rapport sur l'état des caisses de la trésorerie nationale (p. 683 et suiv.).

Monferrand (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Faubournet* (t. XIV, p. 695).

Monfort (Philogène-Charles de), *capitaine d'invalides*. Annonce la fuite à l'étranger de l'un de ses fils, officier dans la colonelle générale, infanterie, et demande que son autre fils, élève à l'école militaire de Brienne, et lui, soient employés dans l'armée (t. XXVII, p. 667).

Monfort (Bertrand de).—Voir *Bertrand de Mont-Fort*.

Montfort (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bullot* (t. XIV, p. 53), — sous le nom d'*André* (p. 358).

Montgazin (Abbé Méric de), *député du clergé de la sénéchaussée de Boulogne-sur-Mer*. Défend le mandement de l'évêque de Tréguier (t. IX, p. 478). = Prête le serment civique (t. XII, p. 58).

Montherlan (De). — Voir *Millon de Montherlan*.

Montivilliers (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 13.

Montjoye-Vaufrey (Comte de), *député de la noblesse des bailliages de Belfort et Huningue*. Parle sur les assignats (t. XIII, p. 85).

Montlosier (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom*. Lit un mémoire tendant à l'abolition du commerce exclusif des grains par les négociants français (t. VIII, p. 528). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 381), — sur des insultes adressées à l'Assemblée (p. 383), — pour la sûreté des députés (p. 288), (p. 398), — sur les biens du clergé (p. 415), — sur les conditions d'éligibilité (p. 469), (p. 591), — sur la motion de Target concernant l'instruction publique et l'éducation nationale (p. 612), — sur la motion de Mirabeau relative aux blés des Etats-Unis, à la création d'une caisse nationale et à la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 713), — sur ce dernier point (p. 715 et suiv.). = Parle sur la représentation nationale (t. X, p. 77), — sur la nomination des membres de l'administration départementale (p. 115), — sur le nombre des membres des assemblées de district (p. 116), — sur les municipalités (p. 260), — sur la suppression de la gabelle en Anjou (p. 263), — sur la motion de Mirabeau concernant les Corses expatriés (p. 337), — sur la banque nationale (p. 392), — sur un amendement de Mirabeau en faveur des hommes mariés (p. 426), — sur la banque nationale (p. 680). = Parle sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 32), — sur l'organisation des municipalités (p. 46), — sur les pensions (p. 109), — sur le serment des gardes nationales (p. 113), (p. 114), — sur la réclamation du régiment du Maine (p. 172), — sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187), — sur la requête du marquis de Favras (p. 234), — sur l'article du règlement qui interdit de faire partie de deux comités (p. 266), (p. 267), — sur une proposition de Voidel (p. 489), — sur un projet d'adresse aux provinces (p. 551), — sur la division du royaume (p. 612), — sur le renouvellement de l'Assemblée nationale p. 623), — sur les troubles des provinces (p. 670), (p. 677 et suiv.), — opinion, non prononcée, sur le même sujet (p. 682 et suiv.), — sur les droits féodaux (p. 687), — sur la constitution de l'armée (p. 739). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 178), — sur la Compagnie des Indes (p. 236), — sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (p. 292), (p. 293), — sur la sanction des décrets (p. 356), — sur une motion relative à la religion catholique (p. 718), — sur la dîme (p. 734). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 69). = Parle sur la lettre de démission du président de Virieu (t. XV, p. 324); — proteste contre la nouvelle prestation de serment imposée au président (p. 325). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 399), — sur la démission motivée du marquis de La Queuille (p. 407), — sur un vote pré-

Montlosier (De), *député* (*Suite*).

tendu douteux (p. 409), — sur le pouvoir judiciaire (p. 410 et suiv.), — sur la non-insertion au procès-verbal de la démission du marquis de La Queuille (p. 415), — sur une adresse des gardes nationale d'Hesdin et des patriotes du régiment de Royal-Champagne et de la maréchaussée (*ibid.*), — sur les domaines de la couronne (p. 451), — sur le droit de paix et de guerre (p. 544 et suiv.), (p. 546); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*); — continue son discours sur le droit de paix et de guerre (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur une arrestation d'argent à Nantua (t. XVI, p. 145 et suiv.), — sur la mort de Franklin (p. 171), — sur les ornements de la statue de Louis XIV (p. 376), — sur la constitution du clergé (p. 401), — sur les troubles de Nîmes (p. 403), — sur la protestation contre la constitution du clergé (*ibid.*), — sur une question de congé (p. 578); — sur le pouvoir judiciaire (p. 739), (p. 748), (p. 749). = Parle sur une proposition de décret relative à l'armée (t. XVII, p. 89). = Parle sur le fait reproché à Lambert de Frondeville (t. XVIII, p. 201), — sur un incident relatif à Faucigny (p. 203), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 238), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 437), — sur l'affaire de Nancy (p. 472), — sur des violations de propriétés privées enclavées dans les domaines réservés au roi (p. 716). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 247 et suiv.), (p. 253 et suiv.), (p. 315), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 404), — sur une lettre de La Luzerne relative aux événements de Brest (p. 532), — sur les biens nationaux (p. 604), — sur l'affaire de Brest (p. 745). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 258), — sur un discours d'une députation corse (p. 293), — sur le parlement de Toulouse (p. 296 et suiv.), — sur les comités (p. 312), (p. 313), — sur le renvoi des ministres (p. 354), — sur le tribunal de cassation (p. 370), — sur la garde du roi (p. 372), (p. 373), — sur le tribunal de cassation (p. 485), — sur l'affaire d'Avignon (p. 580), — sur les brevets de retenue (p. 692), — sur les troubles d'Uzès (p. 697). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 235 et suiv.), (p. 236), (p. 237). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 45), (p. 46), — sur le clergé (p. 67), — sur les jurés (p. 312), (p. 421), (p. 465), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 500), (p. 501), (p. 503), — sur des troubles dans Paris (p. 512), — sus le projet de décret relatif à la sûreté (p. 538), — sur les jurés (p. 661 et suiv.), (p. 663), (p. 717), (p. 727), — sur le serment des prédicateurs (p. 767), (p. 768). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 152), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 491 et suiv.), (p. 498), (p. 499), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 520), — sur le pouvoir judiciaire (p. 555), — sur le respect dû à la loi (p. 561), (p. 563), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 678), — sur une lettre de prétendus commissaires de Saint-Domingue (p. 681), — sur les prisons (p. 753). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 135), (p. 148), — sur la régence (p. 279), (p. 305), — sur les invalides (p. 311), — sur les mines (p. 416), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 424), (p. 483), — sur les brevets d'invention (p. 483). — Proteste contre des projets de décrets présentés à la suite des troubles du Bas-Rhin (p. 554). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 612). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 14), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 222 et suiv.); — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 500), (p. 531), (p. 542), (p. 544), (p. 560). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 214), (p. 229), (p. 232), (p. 251), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 256), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381), (p. 438), (p. 461), — sur la convocation de la première législature (p. 508), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 655), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 656), — sur la fuite du roi (p. 691), (p. 692). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 128). — Son opinion, non prononcée, sur le nouveau serment demandé à l'armée (p. 135 et suiv.). — Parle sur les colonies (p. 214), — sur le code pénal (p. 247), (p. 248), — sur les troubles de Cambrai (p. 318), — sur la fabrication de nouveaux assignats (p. 336). = Parle sur l'entrée dans les Tuileries (t. XXVIII, p. 111). = Parle sur le mode de présentation de la Constitution au roi (t. XXX, p. 141).

Montmartre (Commune de).

§ 1er. — Adresse de cette commune tendant à faire déclarer nulle toute nomination faite dans l'assemblée partielle des habitants du haut de Montmartre (30 mars 1790, t. XII, p. 458); — débat préliminaire : Mougins de Roquefort, Garnier (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Gossin, au nom du comité de Constitution et tendant à rattacher à la commune de Paris la municipalité formée par les citoyens de la commune de Montmartre habitant la partie de terrain se trouvant dans le ressort de la municipalité de la capitale (22 juin 1790, t. XVI, p. 418); — motion de Démeunier dans le même sens (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Montmédy (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **30**.

Montmorency (Comte Mathieu de), *député de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury*. Appuie le projet de proclamation de Lally-Tollendat (t. VIII, p. 266). — Parle pour la validation de l'élection du cardinal de Rohan (p. 268). — Demande que la Constitution soit précédée d'une déclaration des droits de l'homme (p. 320). — Lit l'arrêté pris dans la séance du 4 août, libellé par le comité de rédaction (p. 352); — demande que l'on se contente de délibérer sur la forme (p. 354). — Est d'avis qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la question des droits honorifiques (p. 356). — Demande que le comité de Constitution soit invité à présenter incessamment son travail (p. 436). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 450). — Parle sur la déclaration des droits (p. 488). — Présente un article concernant la révision de la Constitution (p. 489). — Parle pour la permanence et contre le renouvellement partiel et les deux Chambres (p. 584 et suiv.). = Parle sur la formation d'un comité militaire (t. IX, p. 234), — sur la motion du comte de Mirabeau relative à la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 711). Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur le nombre des administrateurs de

Montmorency (Comte Mathieu de), (*Suite*).

district (p. 117), — sur la caisse d'escompte (p. 136), (p. 168). = Parle sur la constitution de l'armé (t. XI, p. 732 et suiv.), (p. 739). = Lit, au nom du comité des rapports, des documents concernant le parlement de Bordeaux (t. XII, p. 23 et suiv.); — lit son rapport y relatif (p. 26 et suiv.); — transmet la demande de comparution de Dudon, fils du procureur général incriminé (p. 27). — Parle sur une proposition relative à l'ordre de travail de l'Assemblée nationale (p. 292). = Fait un rapport sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux (t. XV, p. 285 et suiv.); — le défend (p. 287). = Parle sur la suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 375 et suiv.), — sur le serment de la fédération (p. 699). = Parle sur les troubles d'Avignon (t. XVIII, p. 379), — sur l'organisation de l'armée (p. 665). = Sa réponse au mémoire de Camus relatif au comte d'Artois (t. XIX, p. 99 et suiv.). — Parle sur un incident relatif à Duval d'Eprémesnil (p. 311 et suiv.). = Parle sur les apanages (t. XXI, p. 609). = Parle sur une demande d'appel nominal (t. XXV, p. 151), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 550). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 368). = Parle sur l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (t. XXIX, p. 761).

Montmorency (Municipalité de). — Voir *Municipalités*, § **30**.

Montmorency (Ville de). — Voir *Députations*, § **53**.

Montmorin (Comte de), *ministre des affaires étrangères*. Son renvoi annoncé (t. VIII, p. 223). — Ecrit au président de l'Assemblée nationale en lui transmettant deux lettres du duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, protestant des bonnes dispositions de son pays envers la France (p. 287 et suiv.), (p. 342). = Ecrit au président de l'Assemblée nationale, au sujet d'un manifeste adressé au roi par le sieur Vandernoolt et contenant une déclaration d'indépendance des Brabançons (t. X, p. 493), — au sujet des inquiétudes exprimées par les ambassadeurs à l'égard de leurs immunités (p. 516). = Sa lettre au président de l'Assemblée nationale au sujet des Pays-Bas (t. XII, p. 206). = Ecrit au président de l'Assemblée sur les mesures à prendre à propos du différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (t. XV, p. 510 et suiv.). = Sa lettre relative au passage des troupes autrichiennes sur le territoire français (t. XVII, p. 385). — Lettres sur la mésintelligence de l'Angleterre et de l'Espagne (p. 503), — sur leur conciliation (p. 582 et suiv.). — Sa lettre relative à l'ouverture de dépêches pratiquée par la municipalité de Saint-Aubin (p. 699). = Ecrit à l'Assemblée nationale au sujet de l'exécution du décret du 6 août 1790, concernant les engagements défensifs et commerciaux envers l'Espagne (t. XVIII, p. 473). = Envoie les serments des ministres, agents, résidents et chargés d'affaires de France dans les pays étrangers (t. XXI, p. 742). = Ecrit au sujet des réclamations des princes d'Allemagne relatives à l'Alsace (t. XXII, p. 524 et suiv.). = Rend compte de l'exécution des décrets relativement à la sûreté publique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (t. XXIV, p. 69 et suiv.). — Ecrit au comité diplomatique au sujet d'un article de la *Gazette universelle* relatif à la diète de Ratisbonne (p. 156 et suiv.), — au Président de l'Assemblée sur une dénonciation faite contre lui (p. 624 et suiv.), — au même sur des prestations de serment (p. 729). = Envoie au Président de l'Assemblée les actes de prestation de serment de l'ambassadeur de France à la Porte ottomane et des chargés d'affaires de France à Malte et à Moscou (t. XXV, p. 15). — Communique une lettre écrite aux ambassadeurs, au nom du roi (p. 312 et suiv.). — Sa lettre sur le refus du pape de recevoir un ambassadeur ayant prêté le serment exigé des fonctionnaires (p. 587 et suiv.). — Sa lettre au sujet d'un prétendu manifeste de l'empereur Léopold II (p. 667). = Ecrit à l'Assemblée au sujet d'un article du *Moniteur universel* accusant le roi de songer à prendre la fuite (t. XXVI, p. 690 et suiv.). = Fait part des circonstances qui l'ont empêché de se rendre à l'Assemblée (t. XXVII, p. 374). — Est appelé devant l'Assemblée pour rendre compte de ce qu'il sait sur le passeport délivré à la baronne de Korff (p. 481); — ses explications à ce sujet (p. 484 et suiv.), (p. 485), (p. 486). — Témoignage de son attachement à la Constitution (p. 502). = Donne des explications sur la mission de M. Duveyrier (t. XXVIII, p. 121), (p. 484). = Donne des explications sur l'augmentation de l'effectif des troupes espagnoles sur la frontière (t. XXIX, p. 541).

Montmorot (Salines de). — Voir *Salines*, § **1er**.

Montoire (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement), § **36**.

Monton (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **21**.

Montpellier (Ville de). Adresses d'adhésion de citoyens de cette ville aux décrets de l'Assemblée nationale (13 juillet 1789, t. VIII, p. 223), (28 juillet, p. 291). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 419 et 528), (t. XXII, p. 106, 193, 281 et 328), (t. XXIII, p. 223). — Voir *Impositions locales*, § **21**. — *Justices de paix*, § **15**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **53**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**. — *Troubles*, § **65**.

Montréal (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Balasue* (t. XIV, p. 380).

Montreuil (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chrétien* (t. XIV, p. 73).

Montreuil (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **17**.

Monuments historiques. Adresse de Puthod, admis à la barre, tendant à la conservation et au classement, dans un musée, des archives, inscriptions et autres documents se trouvant dans les monastères (4 octobre 1790, t. XIX, p. 434 et suiv.); — réponse approbative du président (Emmery) (*ibid.* p. 435); — renvoi au comité d'aliénation des domaines nationaux à la demande d'Alexandre de Lameth (*ibid.*). — Adresse de l'académie de peinture et de

Monuments historiques *(Suite).*

sculpture, demandant à nommer des commissaires chargés de veiller à la conservation des œuvres d'art (6 octobre, p. 472); — renvoi au même comité (*ibid.*). — Voir *Archives.*

Morainville. Fait, à la barre, une proposition tendant à placer à sec et à couvert, pendant la paix, les vaisseaux de guerre et les corvettes (t. XVIII, p. 5).

Morassin, *officier de Royal-Allemand.* Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en arrestion (p. 334).

Morbihan (Commerce et vente des eaux-de-vie dans le département du). — Voir *Impositions indirectes*, § **7**.

Morbihan (Département du). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **66**.

Moreau, *député du tiers état du bailliage de Touraine.* Demande la suppression du spectacle donné, pendant l'été, par ordre du roi, en faveur des Etats (t. VIII, p. 47). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les attributions des assemblées administratives (t. X, p. 248). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 46 et suiv.), — sur la proposition de Loys concernant les condamnés (p. 497), — sur les droits féodaux (p. 765). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 240). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 274), — sur le décret relatif à l'imposition des ci-devant privilégiés à raison de leurs biens-fonds (p. 350), — sur les droits féodaux (p. 363), — sur l'arrestation d'un convoi de blé (p. 389), — sur le pouvoir judiciaire (p. 392), — sur la municipalité de Paris (p. 461), — sur les biens domaniaux (p. 495), — sur une demande de congé (p. 503). = Parle sur les assignats (t. XVI, p. 28), — sur la constitution du clergé (p. 216), (p. 221), (p. 224), = sur l'inexécution des décrets relatifs aux droits de terrage et de Champart (t. XVI, p. 233), — sur l'affaire de Toulouse-Lautrec (p. 464), — sur les métropoles (p. 753). = Parle sur une proposition d'amnistie pour les soldats déserteurs (t. XVII, p. 3), — sur le pouvoir judiciaire (p. 70). — Fait une motion relative au payement des électeurs de département et de district (p. 164). — Parle sur les troubles de Lyon (p. 166), — sur le pouvoir judiciaire (p. 582), (p. 606), — sur les troubles des environs de Fontenay-le-Comte (p. 663), — sur le pouvoir judiciaire (p. 723), (p. 725). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 47), — sur le pouvoir judiciaire (p. 91). = Parle sur les tribunaux militaires (t. XIX, p. 142). — Dénonce un numéro du journal de Marat (p. 322). — Parle sur les biens nationaux (p. 444), — sur les assignats (p. 505), — sur les biens nationaux (p. 581), — sur l'instruction publique (p. 589). = Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 50), — sur le tribunal de cassation (p. 370), — sur les droits d'enregistrement (p. 651). = Parle sur les hôpitaux de Rouen (t. XXI, p. 483). — sur les offices (p. 538), (p. 660), — sur la police (p. 707), (p. 753). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 109), (p. 110), (p. 113), — sur un projet de décret relatif aux objets admissibles au payement des domaines nationaux (p. 340), — sur un

Moreau, *député de Touraine* (*Suite*).

projet de décret concernant la dette amortie du clergé (p. 341), — sur l'enregistrement (p. 351), — sur le timbre (p. 587), — sur le droit de traites (p. 596), — sur le procès-verbal (p. 729). = Parle sur les messageries (t. XXIII, p. 83), — — sur les patentes (p. 228), — sur les droits féodaux (p. 399), — sur le respect dû à la loi (p. 581), — sur les patentes (p. 586). — sur l'organisation des corps administratifs (p. 647), — sur le tabac (p. 736). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXIV, p. 699). = Parle sur une lettre du roi (t. XXV, p. 315), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 362), — sur le brûlement des effets de l'emprunt de 1789 (p. 420), — sur une fabrication de faux assignats (p. 514), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 586), — sur une pétition (p. 610), — sur les colonies (p. 639 et suiv.), — sur une pétition (p. 672), — sur le droit de pétition (p. 690). = Parle sur les rentes appartenant aux pauvres des paroisses de Paris (t. XXVI, p. 246), — sur l'organisation des monnaies (p. 446), — sur la liste civile (p. 467), sur la gendarmerie (p. 629), — sur la liquidation des offices municipaux (p. 718), (p. 719), — sur le code pénal (p. 738 et suiv.), — sur le département de Paris (p. 742). = Parle sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (t. XXVII, p. 59), — sur le code pénal (p. 243), — sur les travaux d'utilité publique (p. 270), — sur le code pénal (p. 304), (p. 306), — sur la fuite du roi (p. 367), (p. 377), — sur le code pénal (p. 390), — sur la rentrée des impositions (p. 567), — sur le code pénal (p. 616), — sur la police municipale (p. 747), (p. 750). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 10), (p. 11), (p. 26), — sur la contribution foncière des bois-futaies (p. 210), — sur la police correctionnelle (p. 369), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 704). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 322), (p. 629). = Propose une modification au décret du 17 septembre 1791 sur les vacances des tribunaux (t. XXXI, p. 78 et suiv.), — une nouvelle rédaction de l'article 6 du décret sur l'usage des titres nobiliaires supprimés par la Constitution (p. 441).

Moreau de Saint-Méry, membre de la députation de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris, présente en leur nom une adresse à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 157). = Admis comme *député de la Martinique* (t. IX, p. 445). = S'oppose à la mise en liberté du baron de Bésenval (*ibid.*). — Rectifie un fait dénoncé par Clermont-Tonnerre au sujet du district de Saint-Martin-des Champs (p. 593). = Appuie la motion de Curt concernant les colonies (t. X, p. 347 et suiv.). = Parle sur les lettres de cachet (t. XI, p. 731). = Parle sur la municipalité de Paris (t. XV, p 423), (p. 460), (p. 462), (p. 513), — sur une réclamation formulée par une députation de la Martinique (p. 646).

Moreau (*ci-devant* de Saint-Méry), *député de la Martinique* (Le même que le précédent). Parle sur les vainqueurs de la Bastille (t. XVI, p. 484). — Fait un rapport sur le maintien de la foire de Beaucaire (p. 589). — Parle sur les troubles de Tabago (p. 599). = Parle sur les attributions du comité de liquidation (t. XVII, p. 173).

Moreau de Saint-Méry, *député* (*Suite*).

— Présente une pétition d'officiers de fortune du régiment de la Martinique (p. 413). — Parle sur la contribution patriotique (p. 661), (p. 662). Parle sur un incident relatif à Tronchet. (t. XVIII, p. 365). — Fait une communication au sujet de la Martinique (p. 646). = Son opinion, non prononcée, sur les dangers de la division du ministère de la marine et des colonies (t. XX, p. 90 et suiv.). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 371), — sur la pétition du sieur de Riolles (p. 548), — sur les droits d'enregistrement (p. 751 et suiv.), — communique une lettre des membres de l'Assemblée provinciale du sud de Saint-Domingue aux membres de celle du nord (p. 753). = Parle sur les troubles de cette colonie (t. XXI, p. 127), (p. 130), — sur les fruits sujets à la dîme (p. 170), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 749). = Présente une motion d'ordre au sujet des colonies (t. XXII, p. 138 et suiv.; — la défend (p. 139). — Parle sur un projet de décret relatif à l'abolition du droit d'aubaine dans les colonies et la capacité des étrangers de succéder à leurs parents français (p. 148). = Annonce le départ pour la Martinique des quatre commissaires civils du gouverneur général et des troupes qui les accompagnent (t. XXIII, p. 78 et suiv.). — Parle sur Tabago (p. 238). — Répond à une plainte des hommes de couleur en place d'Arthur Dillon absent (p. 682). — Parle sur des encouragements à donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 715). — Fait une motion sur la composition du comité de l'agriculture et du commerce (*ibid.*). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 187). — Communique des lettres de l'assemblée coloniale de la Martinique (p. 374 et suiv.). — Parle sur les Quinze-Vingts (p. 636), — sur la marine (p. 645), — sur la réunion des ministères de la marine et des colonies (p. 664 et suiv.), — sur le renvoi en France de plusieurs citoyens de la ville de Cayenne (p. 683), — sur l'organisation du ministère (p. 693). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 148), (p. 150), (p. 215), (p. 216), (p. 217), — sur les colonies (p. 639), (p. 640). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p 9 et suiv.), — (p. 47 et suiv.), (p. 59), (p. 60), (p. 61), (p. 70 et suiv.) — Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (p. 123). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 426). — Sa motion sur la conduite de l'officier municipal Baudan (p. 543). = Parle sur le payement des créanciers des personnes absentes (t. XXIX, p. 6), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 626 et suiv.). = Son rapport sur l'établissement des foires et marchés (t. XXXII, p. 61 et suiv.).

Morel (Sieur). — Voir *Liquidation*, § **7**.

Morel, *député des communes du bailliage de Chaumont-en-Bassigny*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Donne sa démission (t. X, p. 55.)

Morel-Dumaine, *député du tiers état du bailliage de Sarreguemines*. Elu à la place de Mayer, démissionnaire, est admis (t. XI, p 266). = Parle sur une plainte de Foucault contre la garde nationale (t. XXIV, p. 54).

Moreton-Chabrillan, *ex-colonel du 52e régiment d'infanterie de La Fère*. Ecrit au président pour demander à être admis à la barre afin de

Moreton-Chabrillan, *ex-colonel* (*Suite*).

présenter une pétition relative à sa destitution (t. XVII, p. 133); — renvoi de sa lettre au comité militaire (*ibid.*); — texte de sa protestation (p. 139 et suiv.); — rapport du comité militaire (p. 624 et suiv.); — projet de décret ordonnant sa réintégration dans ses fonctions (*ibid.* p. 625). — Décret renvoyant son affaire devant un conseil de guerre (p. 626). = Prête serment (t. XXVII, p. 484). = Lettre de Duportail, ministre de la guerre, relative à la réclamation de M. de Moreton au sujet de la perte de son grade (8 septembre 1791, t. XXX, p. 287 et suiv.); — renvoi au comité militaire (*ibid.* p. 288). = Adoption d'un projet de décret, présenté par Chabroud, renvoyant à une cour martiale l'examen de la pétition de Jacques Henri de Moreton, ancien colonel du 52e régiment, relative à la perte de son grade (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 265).

Morge (Comte de), *député de la noblesse du Dauphiné*. Donne sa démission (t. X, p. 55).

Morin, *député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. IX, p. 227). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur les diocèses (p. 741). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 182 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XX, p. 651); — opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 685 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXI, p. 113 et suiv.). = Fait un rapport sur les troubles de Saint-Chinian (t. XXIV, p. 729 et suiv.). = Parle sur la création de tribunaux de commerce dans les villes maritimes (t. XXVI, p. 683). = Fait un rapport sur l'élection d'un membre du tribunal de cassation et d'un suppléant faite par le département de l'Aude (t. XXVII, p. 282).

Morizot (Sieur). Ses plaintes contre l'administration de la loterie. — Voir *Loterie*, § **3**.

Mortemart (Duc de), *député de la noblesse du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roi*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). — Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (*ibid.*). — Parle sur la question relative à la majorité simple des suffrages (p. 299), — sur le projet d'arrêté du 4 août 1789 (p. 354), — sur la plainte du procureur du roi de Falaise (p. 433). — Demande que l'on publie les articles votés le 4 août, après les avoir soumis à la sanction royale (p. 619). — S'oppose à ce que l'on décrète l'inviolabilité de la personne de l'héritier présomptif (p. 642). — Parle du traité d'Utrecht à propos des droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 643). = Parle sur la motion de Guillotin relative au veto suspensif (t. IX, p. 54). — Demande que l'on délibère sur la définition du gouvernement français (p. 100). — Parle sur un projet de décret présenté par Necker (p. 232). — Demande que l'on discute immédiatement le projet du comité des finances (p. 238). — Parle sur l'organisation du Corps législatif, (p. 380) — sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478.) = Parle sur la condition d'éligibilité consistant dans

Mortemart (Duc de), *député* (*Suite*).

la contribution directe d'un marc d'argent (t. X, p. 359). — Rend compte des travaux du comité de judicature (p. 624). = Parle sur le mémoire de la république de Gênes, relatif à la Corse (t. XI, p. 269), — sur le projet d'adresse aux provinces (p. 551). = Parle sur les droits de péage, minage, etc. (t. XII, p, 94). = Donne sa démission (t. XIII, p. 144).

Morlaix (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **55**.

Mortier, *député des communes du Cambrésis*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91).

Moselle (Département de la). — Voir *Juges de paix*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Mouchy (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dippre* (t. XIV, p. 556).

Mougeotte des Vignes, *député du tiers état du bailliage de Chaumont en Bassigny*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. IX, p. 355 et suiv.).

Mougins de Roquefort, curé de Grasse, *député du clergé de la sénéchaussée de Draguignan*. Répond à l'appel des communes (t. VIII, p. 109); — motive sa conduite (*ibid.*). — Sa motion en faveur d'une députation de citoyennes de la ville de Paris (p. 592). = Ecrit que l'état de sa santé l'oblige à suspendre ses fonctions (t. IX, p. 122). — Parle sur les municipalités (p. 461), (p. 594), — sur la motion de Target concernant l'éducation nationale (p. 612); — sur la motion d'Alexandre de Lameth relative aux parlements (p. 665). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 4), (p. 6), — sur les assemblées primaires (p. 88), — sur les municipalités (p. 254), (p. 260), — sur une condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), — sur le serment (p. 413), — sur la division du royaume (p. 453), — sur la dévastation des forêts (p. 502), — sur les travaux du comité de judicature (p. 624), — sur le jour de la réunion des nouvelles municipalités et les noms de leurs membres (p. 675). = Parle sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 32), — sur les pensions (p. 108), — sur l'exemption du timbre et du contrôle pour les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 230). — Fait un rapport sur le sieur Tribert, commerçant en grains (p. 277). — Parle sur le payement des décimes à effectuer par le receveur de l'ancien ordre du clergé (p. 289 et suiv.), — sur la division du royaume (p. 375), (p. 394), — sur la fixation du prix de la journée de travail (p. 543), — sur la suppression des ordres religieux (p. 574), — sur la division du royaume (p. 611), — sur le traitement des religieux (p. 640), (p. 651), — sur les droits féodaux (p. 686), (p. 767). = Secrétaire (t. XII, p. 156). — Parle sur les assemblées administratives de département et de district (p. 260), — sur le droit de marque des cuirs (p. 294), — sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309), — sur la procédure criminelle (p. 380), — sur une adresse de Montmartre (p. 458), — sur la Compagnie des Indes (p. 484). — Sa proposition concernant les congés (p. 528). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 547 et suiv.). — Sa proposition concernant les bénéfices-cures (p. 628). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 78), — sur le décret relatif à la chasse et à la pêche (p. 159), — sur la procédure criminelle (p. 164). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 164), (p. 216), (p. 221), (p. 225), (p. 400), (p. 579), (p. 615).

Mougins de Roquefort, *député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan (frère du précédent)*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Applaudit au discours de son frère l'abbé, en faveur de la réunion des ordres (t. VIII, p. 109). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 183). — Appuie le projet d'arrêté proposé par le comité des rapports (p. 336). — Parle sur le projet de déclaration des droits (p. 463), (p. 464). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), — sur les droits féodaux (p. 276 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 383), (p. 390), — sur les biens domaniaux (p. 455), — sur le pouvoir judiciaire (p. 699 et suiv.). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 140), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section de Saint-Pierre-d'Evreux (p. 202), — sur le parlement de Dijon (p. 395). — Demande la discussion immédiate du projet de décret sur les fondations et patronages laïques (p. 594). — Parle sur les payeurs de rentes (p. 697); — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), — sur les diocèses (p. 742), — sur le pouvoir judiciaire (p. 746). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 70), — sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), — sur le pouvoir judiciaire (p. 308 et suiv.), — sur les élections (p. 384), — sur une question de bancs d'église (p. 385), — sur les relations extérieures (p. 399), — sur la création d'un jury pour connaître des écrits incendiaires (p. 486), — sur le pouvoir judiciaire (p. 581), (p. 613), (p. 616). — Fait une motion en faveur des habitants de Cabris (p. 650). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 664), (p. 724). = Parle sur l'organisation militaire (t. XVIII, p. 142), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administratives (p. 415), (p. 428), — sur le pouvoir judiciaire (p. 492), — sur les offices supprimés (p. 509), (p. 510), — sur le directoire du département du Var (p. 557), — sur les monnaies (p. 693), — sur les dépenses des procédures criminelles (p. 694). = Parle sur un projet de décret relatif aux frais de poursuites criminelles, aux hypothèques, etc. (t. XIX, p. 26), — sur la contribution foncière (p. 476), — sur la gabelle (p. 524), — sur les droits dus pour les cuirs et peaux (p. 525), — sur la contribution foncière (p. 686), — sur les religieux de Cluny (p. 689). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 49), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134), — sur le tribunal de cassation (p. 338), — sur la constitution civile du clergé (p. 432), — sur le tribunal de cassation (p. 554 et suiv.), — sur les droits d'enregistrement (p. 751). = Parle sur les patrons-pêcheurs de Marseille (t. XXI, p. 324), — sur les offices (p. 512), (p. 602), — sur les jurés (p. 682 et suiv.), — sur la police (p. 694)

Mougins de Roquefort, *député du tiers état*, (*Suite*).

(p. 708). = Parle sur une indemnité pour le sieur Tribert (t. XXII, p. 209),— sur les troubles d'Aix (p. 342),— sur les jurés (p. 344), (p. 364). (p. 762). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 215), — sur le pouvoir judiciaire (p. 553), — sur les encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie (p. 715). = Parle sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (t. XXIV, p. 35), — sur des résiliations de baux (p. 66), — sur les baux emphytéotiques (p. 200), — sur les troubles de Douai (p. 236), — sur les poids et mesures (p. 379), — sur les tribunaux criminels (p. 467), — sur les successions (p. 495), — sur les troubles d'Aix (p. 504), — sur les successions (p. 602), (p. 616 et suiv.). — Secrétaires (p. 676); — sur l'organisation du ministère (p. 696), — sur les créances sur les établissements supprimés (p. 734). = Parle sur les cours d'eau et la pêche (t. XXV, p. 325), — sur la liquidation des offices de judicature du ci-devant parlement d'Aix (p. 343), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 361), — sur les troubles d'Avignon (p. 373), — sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611), — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 617), — sur les actes de l'état civil (p. 720). = Parle sur les dispenses et empêchements de mariage (t. XXVI, p. 160), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 248 et suiv.), — sur les municipalités (p. 476), — sur la convocation de la première législature (p. 507), (p. 583), — sur le code pénal (p. 637 et suiv.), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 707), — sur le code pénal (p. 722), (p. 737), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 296), — sur le déficit de la caisse de la marine de Toulon (p. 742). = Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 8), (p. 367), — sur le gouvernement des paroisses (p. 659). — Parle sur la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 142), — sur la police de la navigation (p. 291), — sur la Constitution (p. 458), — sur l'administration forestière (p. 590), — sur la Constitution (p. 654), (p. 747). = Parle sur la réunion d'Avignon à la France (t. XXX, p. 578 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXXI, p. 87), — sur les notaires (p. 115).

Moulins (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **4**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **22**.

Mounier, secrétaire des États du Dauphiné, *député du Dauphiné*. Combat la motion de Malouet, tendant à envoyer des députés aux deux premiers ordres au sujet de la vérification des pouvoirs (t. VIII, p. 28 et suiv.). — Propose de permettre aux membres qui le voudraient d'aller individuellement engager le clergé et la noblesse à se réunir aux communes (p. 30),— de nommer, pour huit jours, un membre dans chaque gouvernement, à l'effet de se réunir avec le doyen pour mettre de l'ordre dans les conférences (p. 35), — est nommé membre de cette conférence (*ibid.*). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44).— Combat la motion de Mirabeau relative au règlement de police intérieure (p. 43). — Rend compte des conférences

Mounier, *député* (*Suite*).

(p. 49). — Répond à l'appel général (p. 95). — Propose aux communes de se constituer en *Assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation*, agissant en l'absence de la mineure partie (p. 109); — défend sa motion (p. 123). — Rappelle à l'Assemblée ses arrêtés concernant les motifs de sa conduite avant sa réunion, les grains et les subsistances et les contestations sur les élections (p. 135). — Sa motion tendant à lier les représentants de la nation par un serment solennel (p. 138); — signe le serment du Jeu de Paume (*ibid.*); — présente un amendement au projet d'adresse au roi proposé par Le Chapelier (p. 140). — Demande que l'Assemblée affirme son droit d'avoir la police du lieu de ses séances (p. 149). — Appuie la motion de Fréteau relative à l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 176). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). —Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 187), (p. 190), — sur la question des subsistances (p. 198). — Fait un rapport sur la distribution des matières constitutionnelles (p. 214 et suiv.).— Sa motion tendant au rappel de Necker et des autres ministres (p. 223 et suiv.). — Parle sur la formation d'un comité chargé d'un plan de Constitution (p. 231). — Rend compte de la mission remplie par la députation envoyée à Paris (p. 238 et suiv.).— Combat la confusion des pouvoirs exécutif et législatif (p. 242), (p. 243). — Appuie le projet de déclaration de Lally-Tollendal (p. 264). — Parle contre l'arrestation de l'abbé Maury à Péronne (p. 280). — Présente, au nom du comité de Constitution, un projet contenant les premiers articles de la Constitution (p. 285 et suiv.). — Blâme les arrestations opérées par les villes et les particuliers (p. 311). — S'oppose à ce que la durée des discours soit limitée à cinq minutes (p. 332). — Parle pour la déclaration des droits de l'homme (p. 335), — contre l'abolition des redevances et prestations pécuniaires (p. 355 et suiv.). — Appuie l'avis de Pétion concernant l'emprunt de 30 millions (p. 375). — Demande que les lois contre les émeutes ne soient faites qu'après la Constitution (p. 377). — Ses *considérations sur les gouvernements et principalement celui qui revient à la France* (p. 407 et suiv.). — Présente un amendement aux trois premiers articles de la déclaration des droits (p. 463); — demande une rédaction plus précise de l'article 6 (p. 465), (p. 466); — présente un amendement aux articles 15 et 16 (p. 488 et suiv.).—Demande que l'on consolide avant tout le Corps législatif (p. 492).—Dépose, au nom du comité de Constitution, un projet relatif au gouvernement monarchique (p. 504); — répond à une objection de Grégoire (p. 504); — défend le premier article relatif au projet du gouvernement monarchique (p. 506). — Parle pour la sanction (p. 510), — pour la motion de Clermont-Tonnerre relative aux troubles du Palais-Royal (p. 513). —Fait un rapport sur les parties du projet du chapitre deuxième de la Constitution, relatives aux principes du gouvernement français, aux formes des élections, à la formation du Sénat et à la formation des lois (p. 522 et suiv.); — expose les motifs de divers articles du plan de Corps législatif et principalement de ceux relatifs à la sanction royale (p. 554 et suiv.); — défend le *veto* (p. 585 et suiv.). — S'oppose à la lecture du mémoire

Muguet de Nanthou, *député* (*Suite*).

Parle sur la fuite du roi (p. 541 et suiv.), (p. 561 et suiv.). — Présente des projets de décret sur la levée des scellés apposés sur la caisse de la liste civile (p. 617), — sur l'adjonction des 3 comités de Constitution, militaire et de législation criminelle aux comités des recherches et des rapports pour l'examen de l'affaire relative à l'évasion du roi (*ibid.* et p. suiv.), — sur la détention des personnes arrêtées pour le fait de l'évasion du roi (p. 618). = Parle sur les récompenses à accorder aux citoyens qui ont contribué à l'arrestation du roi (t. XXVIII, p. 14 et suiv.). — Fait un rapport sur le secret et l'inviolabilité des lettres (p. 111 et suiv.). — Fait un rapport sur les événements relatifs à l'évasion du roi et de la famille royale (p. 231 et suiv.); — le défend (p. 332 et suiv.), (p. 333), (p. 334), (p. 335). = Fait un rapport sur les troubles de Brie-Comte-Robert (t. XXIX, p. 237 et suiv.). — Parle sur une pétition (p. 423), — sur les récompenses à accorder aux personnes qui ont concouru à l'arrestation du roi (p. 533 et suiv.), — sur la Constitution (p. 638), (p. 720), — sur la procédure commencée contre le sieur Gamache pour crime de lèse-nation (p. 763). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 70 et suiv.), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 140), — sur l'affaire d'Avignon (p. 611).

Mulâtres. Réclament une représentation (28 nonovembre 1789, t. X, p. 329 et suiv.). — Voir *Colonies*. — *Noirs*. — *Saint-Domingue*.

Mulot (Abbé), *chanoine régulier de Saint-Victor, président de la commune de Paris* Son discours à Notre-Dame au sujet de la prestation de serment à la Constitution (t. XI, p. 596 et suiv.). = Présente deux adresses à l'Assemblée nationale (t. XII, p. 59 et suiv.). = Se présente à l'Assemblée au nom de la commune de Paris (t. XXIII, p. 52 et suiv.), (p. 189 et suiv.).

Municipalités.

§ 1er. — Camus demande que l'on s'occupe de l'organisation des municipalités (19 septembre 1789, t. IX, p. 43). — Motion d'Achard de Bonvouloir relative à l'organisation des municipalités (28 septembre 1789, t. IX, p. 197 et suiv.). — Voir § 2.

§ 2. — Gaultier de Biauzat demande qu'on s'occupe de l'établissement des municipalités (14 octobre 1789, t. IX, p. 441); — discussion sur ce point : Aubry du Bochet, baron de Jessé, Defermon, Duport, Abbé Gouttes, Target, Rewbell, Perdry, Gaultier de Biauzat, Tronchet, de de Volney, Bouche, comte de Crillon, comte de Mirabeau, Prieur, Rabaud de Saint-Etienne, Pellerin, deux membres, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 442); — suite de la discussion préliminaire : Aubry du Bochet, Brillat-Savarin, baron d'Harambure, baron de Jessé, comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, Rouche, Couppé, de Prez de Crassier, Mougins de Roquefort, Duport de Nemours, d'Estourmel (19 octobre, p. 460 et suiv.). — L'Assemblée décrète que le plan du comité de Constitution sera soumis à la discussion exclusivement à tous les autres, et qu'on commencera par établir les conditions d'éligibilité (*ibid.* p. 461); — discussion sur ce point : de Montlosier, Legrand (20 octobre, p. 469); — Démeunier, Le Pelletier de Saint-Fargeau, de Beaumetz, Target, de Bousmard (*ibid.* p. 470). — L'Assemblée décrète que la première condition est d'être né Français (*ibid.*); — rapport par Defermon sur la deuxième condition pour être éligible aux assemblées municipales (21 octobre, p. 476); — discussion : Le Chapelier, Le Pelletier de Saint-Fargeau (22 octobre, p. 478). — L'âge pour être éligible est fixé à vingt-cinq ans (*ibid.*); — discussion sur la troisième condition : Lanjuinais, duc de Mortemart, Dubois de Crancé, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Populus, Malès, Biauzat (*ibid.*). — La troisième condition est d'être domicilié de fait, au moins depuis un an, dans l'arrondissement des assemblées primaires (*ibid.*, p. 479). — Quatrième condition : Grégoire, Duport, Biauzat, Robespierre, Dupont (de Nemours), Defermon, Démeunier (*ibid.*); — la quatrième condition est de payer une imposition directe de la valeur locale de trois journées de travail (*ibid.*). — Cinquième condition : Thibault, Bouche, Pétion de Villeneuve, comte de Mirabeau, Barrère de Vieuzac, marquis de Foucault, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), un abbé, Leleu de la Ville-au-Bois, Camus, comte de Mirabeau, duc de Larochefoucauld, de Montlosier, Dieuzie, Faydel, de Lachèze, Gourdan, Démeunier, Clermont-Lodève, Populus, de Bonnay, vicomte de Noailles, Le Couteulx de Canteleu, comte de Mirabeau (27 octobre, p. 589 et suiv.); adoption de la première partie de la proposition du comte de Mirabeau; — exclusion des faillis, banqueroutiers ou débiteurs insolvables (*ibid.*, p. 592); — discussion sur la seconde partie de la proposition, tendant à exclure les enfants des faillis : Mougins de Roquefort, Prieur, de Dieuzie, Martineau, Blin, marquis de Monspey, Barnave, comte de Mirabeau, Démeunier, Tronchet, Le Pelletier de Saint-Fargeau (28 octobre, p. 594 et suiv.); — adoption avec cette réserve : sauf les enfants dotés avant la faillite (*ibid.* p. 595). — Adoption sans discussion du paragraphe portant que ceux qui auront fait cesser les causes d'exclusion rentreront dans leurs droits (*ibid.* p. 596). — L'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer quant à présent sur l'exclusion des interdits et des repris de justice (*ibid.*). — Adoption d'une motion du comte de Mirabeau relative à l'inscription civique (*ibid.*). — Discussion de l'article concernant la double condition d'être citoyen actif et de payer une contribution d'au moins dix journées de travail : Dupont (de Nemours), comte de Virieu, Target, Bouche, Démeunier (*ibid.* p. 597); — adoption (*ibid.*). — Voir *Constitution*.

§ 3. — Décret qui charge le comité établi pour l'organisation de la garde soldée de Saint-Quentin, de remplir provisoirement les fonctions municipales de cette ville, abandonnées par les titulaires (2 décembre 1789, t. X, p. 354). — Exposé de situation par Target d'un grand nombre de villes du royaume (*ibid.*); — observations de Bouche (*ibid.*); — décret qui proroge les fonctions municipales en activité jusqu'après la réorganisation des municipalités (*ibid.*).

§ 4. — Incident relatif au jour de la réunion des nouvelles municipalités et aux noms que porteront leurs membres (19 décembre 1789, t. X, p. 675); — ajournement de la solution de ces deux questions (*ibid.*).

Municipalités (*Suite*).

§ **5**. — Propositions de d'Ailly, d'Ambly, Thouret et de La Galissonnière, concernant la surveillance des postes et des messageries, le compte à rendre par les administrations actuelles, les receveurs et trésoriers, et les intendants et subdélégués (22 décembre 1789). t. X, p. 717); — renvoi au comité de constitution (*ibid.*,

§ **6**. — Sur la proposition de Bouchette, l'Assemblée décide que l'instruction sur la formation des municipalités sera envoyée dans la Flandre, imprimée en deux colonnes, le français d'un côté et le flamand de l'autre (14 janvier 1790, t. XI, p. 182); — elle décide aussi qu'elle sera traduite en allemand, pour être envoyée en Alsace et en Lorraine allemande (*ibid.*); — elle décide, de plus, sur la proposition de Duport, que tous ses décrets seront traduits dans tous les idiomes de la France (*ibid.* p. 185). — Voir *Constitution*, § **2**.

§ **7**. — Motion de Ramel-Nogaret tendant à rédiger et à envoyer un formulaire de procès-verbaux d'élection et de constitution municipale aux villes, bourgs et villages (20 janvier 1790, t. XI, p. 256); — discussion : Lanjuinais, Lachèze, Dailly (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*).

§ **8**. — Proposition d'une addition de huit articles au décret sur l'organisation des municipalités (2 février 1790, t. XI, p. 416); — discussion (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Constitution*, § **2**.

§ **9**. — Rapport par Meunier du Breuil sur une double nomination d'officiers municipaux à Ris (6 février 1790, t. XI, p. 456); — decret portant qu'il sera procédé à une nouvelle nomination (*ibid.*).

§ **10**. — Rapport par Démeunier sur une demande en nullité de l'élection du maire de Saint-Jean-d'Angély (10 février 1790, t. XI, p. 540); — discussion : Prieur, Target, Démeunier, Barnave, Regnaud, comte de Mirabeau, de Beaumetz, de Cazalès, Buzot, Pétion de Villeneuve, Regnaud (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'elle fixera incessamment les règles constitutionnelles pour le jugement des élections, et que, par provision, le maire de La Rochelle sera chargé, avec deux de ses officiers municipaux, de se transporter à Saint-Jean-d'Angély, pour y dresser sur les faits de l'élection un procès-verbal qu'il enverra à l'Assemblée pour être sur ce statué (*ibid.* p. 541). — Rapport par Rabaud sur des difficultés qui se sont élevées à Saint-Jean-d'Angély, au sujet des élections des officiers municipaux de cette ville (27 mai 1790, t. XV, p. 697 et suiv.); — décret annulant ces élections (*ibid.* p. 701).

§ **11**. — Projet de décret présenté par l'abbé Gibert, en faveur de la fusion de Noyon et de ses faubourgs dans la même municipalité (11 février 1790, t. XI, p. 543); — adoption (*ibid.*).

§ **12**. — Rapport d'Hébrard sur une réclamation de Cousin de Beauménil, procureur du roi à Montdidier, privé de ses droits de citoyen par décision de la municipalité de cette ville (11 février 1790, t. XI, p. 556); — discussion : Guillaume, Hébrard, Charles de Lameth (*ibid.*); — cassation de cette décision (*ibid.*).

§ **13**. — Rapport de Goupilleau tendant à la nullité de l'élection du maire d'Aisnay (20 février 1790, t. XI, p. 663); — discussion : Loyne de la Coudraye, Goupilleau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **14**. — Proposition de Target, au nom du comité de Constitution, sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (23 mars 1790, t. XII, p. 309); — discussion : Buzot, Gossin, Darnaudat, Mougins de Roquefort, de Lachèze, Perdry, Gaultier de Biauzat, Goupil de Préfeln, Perdry (*ibid.*); — adoption de la proposition amendée (*ibid.*).

§ **15**. — Rewbell demande qu'il soit sursis à toute procédure relative à la condamnation à la prison et même à la mort, prononcée par la municipalité de Schelestadt contre des personnes accusées d'avoir contesté la validité des élections des conseillers municipaux de cette ville (17 avril 1790, t. XIII, p. 95); — proposition de renvoi du comité des rapports, faite par le vicomte de Mirabeau (*ibid.*); — décret ordonnant la remise des pièces à ce comité (*ibid.*). — Le président demande si l'Assemblée veut entendre la municipalité de cette ville mandée à la barre (9 juillet 1790, t. XVII, p. 1); — discussion : abbé Gouttes, Fréteau (*ibid.*); — renvoi de la députation au garde des sceaux (*ibid.*); — admission des officiers municipaux à la barre (17 juillet, p. 175); — explications du maire relatives aux nouvelles élections (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 176). — Voir *Troubles*, § **97**.

§ **16**. — Adoption, sur la proposition de Le Chapelier, d'un projet de décret tendant à la validation de l'élection de la municipalité d'Arbois (23 mai 1790, t. XV, p. 264).

§ **17**. — Rapport par Gossin tendant à rattacher le hameau de Lilhette à la ville de Boulogne (28 mai 1790, t. XV, p. 701); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **18**. — Rapport sur le plan de municipalité convenable à la ville de Paris, fait, au nom du comité de Constitution, par Démeunier. — Voir *Commune de Paris*, § **12**.

§ **19**. — Projet de décret présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, au sujet du serment à prêter par les officiers municipaux pour l'exercice de la police (3 mai 1790, t. XV, p. 368). — Voir *Serment*.

§ **20**. — Rapport, par Pougeard du Limbert, au nom du comité des rapports, sur des réclamations du sénéchal d'Auray contre la municipalité de cette ville (8 mai 1790, t. XV, p. 443 et suiv.); — projet de décret réintégrant le sénéchal dans tous ses droits et annulant l'élection des officiers municipaux (*ibid.* p. 444); — discussion : Dusers, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Loys, Fréteau, vicomte de Mirabeau, Boullé (*ibid.*); — adoption du projet de décret (*ibid.*).

§ **21**. — Projet de décret présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, sur une difficulté relative à la formation de la municipalité de Saint-Sulpice-la-Chapelle, du département de la Nièvre (9 mai 1790, t. XV, p. 445); — discussion : de Malide, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **22**. — Rapport par Gossin sur des difficultés relatives à la municipalité de Mauriac en Auvergne (12 mai 1790, t. XV, p. 491); — Armand appuie les conclusions du comité de Constitution tendant à la validation des élec-

Municipalités (*Suite*).

tions contestées (*ibid.*); — décret confirmatif (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **32**.

§ **23**. — Rapport par Chabroud et projet de décret sur la formation d'une nouvelle municipalité à Riom (25 juin 1790, t. XVI, p. 454); — adoption (*ibid.*).

§ **24**. — Projet de décret présenté par Bailleul au sujet d'une élection illégale des maire et officiers municipaux de la ville de Bertoncelles au Perche (28 juin 1790, t. XVI, p. 528); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **25**. — Projet de décret présenté par Démeunier, au nom du comité de Constitution, et tendant à réunir en une municipalité provisoire plusieurs localités séparées de Paris par l'enceinte (3 septembre 1790, t. XVIII, p. 514); — Fréteau s'y oppose (*ibid.* p. 515); — ajournement (*ibid.*) — Voir *Paris*.

§ **26**. — Adoption sans discussion d'un projet de décret sur les élections de la municipalité de Paris, présenté par Démeunier (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 621). — Voir *Commune de Paris*.

§ **27**. — Projet de décret présenté par Démeunier relativement à la municipalité de Paris (3 novembre 1790, t. XX, p. 253); — adoption sans discussion (*ibid.*). — Voir *Commune de Paris*.

§ **28**. — Rapport par l'abbé Latyl sur l'opposition de la municipalité de Troyes contre l'autorité du département (20 novembre 1790, t. XX, p. 547); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — Bouche propose de la mander à la barre (*ibid.* p. 548); — l'abbé Latyl demande le vote pur et simple du projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **29**. — Projet de décret concernant la réunion des municipalités de Marigny-le-Petit et de Saint-Germain à la ville de Compiègne, la formation d'une nouvelle municipalité pour Compiègne, Marigny-le-Petit et Saint-Germain et la réunion des lieux de Hitte, Luc, Oueillous et Oléac (Pyrénées), avec Luc pour chef-lieu (6 janvier 1791, t. XXII, p. 43 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 44).

§ **30**. — Projet de décret sur une sentence de police rendue par la municipalité de Montmorency contre un sieur Gobert (12 janvier 1791, t. XXII, p. 145); — adoption (*ibid.*).

§ **31**. — Lachèze demande que le comité de Constitution fasse au plus tôt son rapport sur l'organisation des *municipalités centrales* (t. XXIII, p. 172). = Rapport relatif aux *municipalités par cantons* par Démeunier (26 mai 1791, t. XXVI, p. 473 et suiv.); — discussion : Rewbell, Mougins de Roquefort, abbé Grégoire, Démeunier, rapporteur, de Toulongeon, Boussion, Rœderer, Démeunier, rapporteur, Rœderer, Salle, de Folleville, Boutteville-Dumetz, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 476 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 477). — Texte du projet de décret (*ibid.* p. 481 et suiv.).

§ **32**. — Projet de décret proposé par Rabaud-Saint-Etienne sur l'élection de la municipalité de Mauriac (3 mars 1791, t. XXIII, p. 656); — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessus, § **22**.

Municipalités (Organisation des). — Voir *Assemblées représentatives*. — *Constitution*, § **4** (Discussion sur l'organisation des municipalités) :

1° *TOME* **X** : (p. 252 et suiv.), (p. 259), (p. 339), (p. 343 et suiv.), (p. 355 et suiv.), (p. 358 et suiv.), (p. 413 et suiv.), (p. 453 et suiv.), (p. 563 et suiv.), (p. 575 et suiv.), (p. 675), p. 717);

2° *TOME* **XI** : (p. 32), (p. 36 et suiv.), (p. 37), (p. 45 et suiv.), (p. 47), (p. 112), (p. 113 et suiv.), (p. 118 et suiv.); — texte du décret sur l'organisation des municipalités (p. 191 et suiv.); — texte de l'instruction y relative (p. 195 et suiv.).

Municipalités. — Voir *Commune de Paris*. — *Délimitation de communes*. — *Division générale du royaume*.

Municipalités centrales. — Voir *Municipalités*, § **31**.

Municipalités par cantons. — Voir *Municipalités*, § **31**.

Murat (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Sistrières* (t. XV, p. 185).

Murat (De), *député du tiers état de la sénéchaussée du Maine*. Parle sur une pétition (t. XXVI, p. 625).

Mur-de-Barrès (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **19**.

Mureau (De). — Voir *Millet de Mureau*.

Muret (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **22**.

Murinais (De). — Voir *Aubergeon de Murinais* (*D'*).

Muscard (Arnould), *fourrier du régiment de Vivarais en garnison à Verdun*. — Dénonciation, par Gillon, de son enlèvement, par ordre du ministre de la guerre, pour cause de manifestation d'opinion en faveur de la Révolution. — Voir *Armée*, § **12**.

Musée. — Voir *Instruction publique* (Opinion de Mirabeau) (t. XXX, p. 525).

Musique. Députation des auteurs lyriques introduite à la barre : discours de Lefébure, orateur de cette députation (3 février 1791, t. XXII, p. 731 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* p. 732); — renvoi de l'adresse au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Artistes*. — *Théâtres*.

N

Nadaillac (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dupouget* (t. XIV, p. 114).

Nadal de Saintrac, *député de la Guadeloupe*. Son élection (t. XVII, p. 384). = Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (t. XXVI, p. 122 et suiv.).

Nairac, *député du tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 189), — sur l'approvisionnement de cette colonie (p. 554). = Parle sur la motion de de Curt concernant les colonies (t. X, p. 350), — sur les troubles de la Martinique (p. 362), — sur les troubles de Toulon (p. 588). = Parle sur l'importation des farines étrangères dans les colonies (t. XI, p. 2), — sur les troubles de Toulon (p. 30), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Auvergne (p. 60). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 213), — sur les postes (p. 297). — Fait une proposition sur les cuirs (p. 308). — Parle sur la contribution patriotique (p. 343), — sur la compagnie des Indes (p. 519). = Communique des pièces relatives aux troubles de Montauban (t. XV, p. 590 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 684 et suiv.). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 151). — sur le commerce de l'Inde (p. 548 et suiv.). — Fait un rapport sur la garde nationale de Moissac (p. 689). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 97), (p. 98), — sur une lettre relative à des actes d'insurrection dans les escadres (p. 627) — sur la contribution patriotique (p. 662). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 103). = Réclame pour Bordeaux le bénéfice d'une disposition du décret sur le pouvoir judiciaire (t. XIX, p. 445), — Parle sur les troubles à Saint-Pierre de la Martinique (p. 580). = Parle sur un projet de décret relatif aux couleurs nationales (t. XX, p. 16). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 89). — Présente une adresse de l'assemblée générale du commerce de Bordeaux (p. 467 et suiv.). — Parle sur le droits de traites (p. 469 et suiv.), (p. 470), (p. 481), (p. 494), (p. 596). = Parle sur les timbre (t. XXIII, p. 32), — sur le tabac (p. 173). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 187). = Parle sur les colonies (t. XXV, p. 737). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 16), — sur les moyens de rémédier à la rareté du numéraire (p. 222), (p. 246), — sur les colonies

Nairac, *député* (*Suite*).

(p. 265), — sur le droit de timbre (p. 309 et suiv.). — Parle sur l'expédition des passeports (t. XXVII, p. 563), — sur l'invasion des Espagnols (p. 686), (p. 687).

Nairac, *député extraordinaire du commerce de La Rochelle*. Son mémoire tendant à faire choisir cette ville pour chef-lieu du département (t. XI, p. 465 et suiv.).

Nancy (Affaire de).

Annonce d'une insurrection militaire dans cette ville (16 août 1790, t. XVIII, p. 90); — Régnier et Prugnon demandent la convocation immédiate des trois comités des rapports, militaire et des recherches (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — rapport par Emmery (*ibid.* p. 92 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 93); — lettre de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, sur l'arrestation à Paris de dix-huit soldats compromis dans l'insurrection (18 août, p. 138); — renvoi aux comités réunis des rapports et des recherches (*ibid.*); — témoignage de satisfaction adressé à la municipalité de Nancy, sur la proposition de Prugnon (21 août, p. 197); — cette municipalité annonce la soumission des soldats (25 août, p. 257); — déclaration signée de ces derniers (25 août, p. 267), — de Broglie, en demande l'impression (*ibid.*); — discussion: de Murinais, de Menou, de Noailles, de Murinais, de Broglie, de Noailles (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 268); — réponse des officiers au mémoire des soldats (p. 282 et suiv.); — le ministre de la guerre (La Tour-du-Pin) annonce le rétablissement de l'ordre dans les garnisons de Nancy et de Metz (26 août, p. 293); — sur la demande de Régnier, un témoignage de satisfaction sera envoyé à la garde nationale (*ibid.*). — Mirabeau aîné, appuyé par Fréteau, demande si on a reçu une lettre du ministre de la guerre confirmant d'importantes nouvelles reçues au sujet des garnisons de Metz et de Nancy (29 août, p. 409); — communication de la lettre (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour, sur l'invitation du l'abbé Gouttes (*ibid.* p. 410); — lettre du ministre de la guerre accompagnée de la copie d'une lettre de Bouillé, commandant à Metz (31 août, p. 429); — Alexandre de Lameth demande le renvoi de cette dernière lettre aux trois comités réunis (*ibid.*); — Prugnon communique une lettre des officiers municipaux de

Nancy (Affaire de) (*Suite*).

Nancy (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : plusieurs membres, de Custine, Cottin, Robespierre, Emmery, Cottin, de La Rochefoucauld, Salles, Régnier, Mirabeau aîné, André et Henry, députés de la garde nationale de Nancy, Duquesnoy, Prugnon, abbé Coster, abbé Colaud de la Salcette, abbé Coster, Duquesnoy, de Lafayette, Gaultier de Biauzat, abbé Gouttes, de Tracy, Robespierre, Barnave, Emmery, d'Estourmel, de Noailles, de Sérent (*ibid.* p. 430 et suiv.); — adoption d'une motion de Barnave tendant à l'envoi d'une proclamation portée par deux commissaires (*ibid.* p. 434); — lecture par Barnave de la proclamation rédigée par le comité militaire (*ibid.* p. 437); — discussion : Du Châtelet, Dupont (de Nemours), Malouet, d'Ambly, de Folleville, Rœderer, Barnave, Malouet, de Toulongeon, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — lettre du ministre de la guerre, suivie d'un extrait de la proclamation de Bouillé (1er septembre, p. 470); — un aide-major de la garde nationale parisienne, témoin des faits de l'insurrection est entendu, à la demande d'André (*ibid.* et p. suiv.); — proclamation présentée par Barnave au nom du comité militaire (*ibid.* p. 471 et suiv.); — discussion : Montlosier, Malouet, abbé Goutte (*ibid.* p. 472); — adoption (*ibid*); — lettre du roi à l'Assemblée nationale (2 septembre, p. 494); — lettre du ministre de la guerre (*ibid.*); — pièces remises par Duquesnoy : réquisitoire du directoire et de la municipalité de Nancy et proclamation de la municipalité (*ibid.*); — discussion : Regnault, Lafayette, Le Chapelier (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — communication par le ministre de la guerre d'une lettre de Bouillé (3 septembre, p. 524 et suiv.); — lettre des membres du directoire du département de la Meurthe (*ibid.* p. 523 et suiv.); — discussion : Prugnon, de Beauharnais, de Praslin jeune, de La Rochefoucauld-Liancourt, Alexandre de Lameth, Régnier, de Menou, Rœderer, Mirabeau aîné (*ibid.* p. 528 et suiv.); — adoption d'un projet de décret de ce dernier contenant des remerciements pour le directoire, la garde nationale et Desilles, mettant à la charge de la nation le sort des femmes et des enfants des gardes nationaux qui ont péri, et et prescrivant les mesures nécessaires à la conservation de la tranquillité et une information exacte des faits pour la punition des coupables, de quelque garde et état qu'ils puissent être (*ibid.* p. 530); — adoption de l'addition du mot *rang* après *grade*, demandée par Bouche et appuyée par d'André (4 septembre, p. 557). — Communication par Prugnon d'un extrait des délibérations du conseil général de la commune de Nancy, tendant à la répression immédiate des attentats commis (5 septembre, p. 588); — discussion : Prugnon, Duport, Demeunier (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). — Une députation de la garde nationale de Versailles présente un plan de monument à élever à l'une des portes de Nancy, en l'honneur des citoyens morts pour la patrie (9 septembre, p. 688 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 669). — Lettre de Bouillé et du régiment de Metz, artillerie, protestant de leur fidélité à la nation, à la loi et au roi (11 septembre, p. 695 et suiv.). — Adresse de la garde nationale de Saint-Lô et du régiment d'Angoulême, en garnison dans la première ville, demandant que l'on érige, à la mémoire de ceux qui ont péri à Nancy, un monument portant cette inscription : *Ils moururent pour le rétablissement de la discipline militaire* (4 septembre, p. 754).

Une députation de la municipalité et de la garde nationale de Paris demande par l'organe du maire (Bailly) que l'Assemblée nationale assiste, par une députation, au service devant être célébré le 20 septembre au champ de la Fédération, en l'honneur des citoyens morts le 31 août à Nancy (16 septembre 1790, t. XIX, p. 21); — réponse de Bureaux de Puzy, président (*ibid.*); — nomination par ce dernier des membres composant la députation (*ibid.*); — l'abbé Gouttes rend compte de la cérémonie (20 septembre, p. 91); — rapport fait à ce sujet par Heurtault-Lamerville, au nom de la députation (21 septembre, p. 108); — insertion au procès-verbal (*ibid.*). — Lettre de Desilles père, au nom de son fils, empêché par le mal (3 octobre, p. 425). — Rapport de Duveyrier et Cahier, commissaires pour l'exécution des décrets relatifs aux troubles de Nancy (14 octobre, p. 616 et suiv.). — Renvoi d'une lettre d'un des commissaires et d'une adresse de la garde nationale d'Hesdin, aux trois comités militaires, des rapports et des recherches (17 octobre, p. 673). — Députation de la garde nationale de Lorient offrant une somme de 2,000 francs pour les victimes de l'affaire de Nancy (19 octobre, p. 718); — réponse du président Merlin (*ibid.*); — renvoi, sur la demande de Prugnon, des 2,000 francs au directoire du département de la Moselle, qui sera chargé d'en faire l'application (*ibid.*) — Tuaut annonce la mort de Desilles et demande que l'Assemblée adresse à son père un témoignage de ses regrets (22 octobre, p. 763); — accordé (*ibid.*). — Noailles annonce l'impression des procès-verbaux rédigés par les commissaires envoyés à Nancy pour y recueillir tous les renseignements sur l'affaire de cette ville (23 octobre, p. 769).

Rapport par Brûlart, au nom des comités réunis, militaire, des rapports et des recherches, sur l'affaire de Nancy (6 décembre 1790, t. XXI, p. 271 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 298); — discussion : Du Châtelet, abbé Grégoire, de Noailles, de Cazalès, Babey, de Cazalès, Barnave, d'Aiguillon, de Cazalès, Alexandre de Lameth, de Clermont-Tonnerre, de Cazalès, Prugnon, de Crillon jeune, de Noailles, d'Estourmel, Emmery, de Noailles, Barnave, de Virieu, Emmery, de Menou, Emmery, Lavie, Rœderer, Babey, Régnier, Barnave, Duquesnoy, Barnave, abbé Grégoire, de Menou (7 décembre, p. 308 et suiv.); — adoption du projet de décret modifié (*ibid.* p. 319); — remerciements votés aux commissaires du roi et à plusieurs de Paris et de Nancy (*ibid.*). — Motion de d'Harambure concernant le régiment de Mestre-de-camp licencié (*ibid.* p. 320).

Une députation de la garde nationale de Paris, du bataillon de la section de Montmartre, demande à présenter à l'Assemblée le buste de Desilles et à entrer dans l'Assemblée avec l'appareil militaire (29 janvier 1791, t. XXII, p. 564); — elle est introduite (*ibid.*); — discours de Gouy d'Arsy (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Grégoire, président (*ibid.* p. 565); — l'Assemblée vote à l'unanimité une couronne civique à Desilles et décrète que son buste sera déposé aux archives (*ibid.*); —

Nancy (Affaire de), (*Suite*).

Camus demande que le peintre Le Barbier, qui a fait une esquisse d'un tableau représentant le trait héroïque de Desilles, soit chargé de l'exécuter en grand, aux frais de la nation, pour faire le pendant de celui de David sur le serment du Jeu de Paume (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution, à la demande de Bouche et de Camus, pour l'indemnité à donner au peintre (30 janvier, p. 581).

Projet de décret présenté par Gaultier-Biauzat tendant à accorder des pensions aux patriotes blessés dans l'affaire de Nancy (4 juin 1791, (t. XXVI, p. 752 et suiv.); — discussion : article 1er : Emmery (*ibid.* p. 753); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Emmery, Berthereau, Gombert, Coroller du Moustoir, abbé Maury, un membre, Gaultier-Biauzat, rapporteur, Le Bois-Desguays, un membre, Darnaudat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 754); — adoption sans discussion des articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (*ibid.*).

Nancy (Ville de). — Voir *Biens nationaux*, § **21**. — *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIV, p. 292). — *Corps administratifs et tribunaux de district*. — *Juges de paix*, § **9**. — *Tribunaux de commerce*, § **16**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **11**.

Nantes (Ville de). — Voir *Assemblées électorales*. — *Députations*, § **58**. — *Emprunts d'intérêt local*, § **36**. — *Impositions locales*, § **28**. — *Juges de paix*, § **4**. — *Parlements*, § **5**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **13** et **59**. — *Troubles*, § **68**.

Nanthou (De). — Voir *Muguet de Nanthou*.

Nantuckois.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Lambert de Frondeville sur une somme de 50,750 livres due aux Nantuckois venus s'établir à Dunkerque pour la pêche de la baleine et du cachalot (16 septembre 1790, t. XIX, p. 22); — adoption (*ibid.*

§ **2**. — Projet de décret présenté par Bégouen, concernant les Nantuckois établis en France (9 juillet 1791. t XXVIII, p. 54); — discussion : Lavie, Bégouen, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 55). — Voir *Pêche de la baleine*.

Naples (Royaume de). — Voir *Nationaux français*.

Narbonne (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **10**.— *Tribunaux de commerce*, § **16**.

Nassau (Régiment de). Palasne de Champeaux demande que le comité des recheches puisse remettre à un officier muni d'une procuration, des valeurs appartenant à ce régiment qui ont été déposées entre ses mains (11 février 1790, t. XI, p. 543); — adoption (*ibid.*).

Nationaux français. Motion de Bouche, à propos d'une plainte de mauvais traitements reçus par des Français chassés du royaume de Naples, tendant à faire prêter le serment civique à tous les agents du pouvoir exécutif employés hors du royaume et à faire examiner la susdite plainte (26 octobre 1790, t. XX, p. 14 et suiv.); — Prieur demande le renvoi aux comités diplomatique et de Constitution (*ibid.* p. 45); — un autre membre demande le renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — projet de décret présenté par d'André (*ibid.*); — débat : un membre, abbé Gouttes, de Foucault (*ibid.*); — renvoi du projet de décret au comité de Constitution (*ibid.*); — décret (17 novembre, p. 483). — Voir *Serment*, § **15**.

Naturalisation. Lettre du comte Joseph Gorany, Milanais, par laquelle il demande à être naturalisé Français (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 356); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Nau de Bellisle, *député des communes de la sénéchaussée de Castelmoron-d'Albret*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Naurissart, *député du tiers état de la sénéchaussée du Haut-Limousin*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Donne des renseignements sur la situation de l'emprunt, au 19 septembre 1789 (t. IX, p. 45). = Demande que les lingots saisis par le district des Cordeliers soient rendus (t. XI, p. 57). — Fait un rapport sur la fabrication de la monnaie de billon (p. 225 et suiv.). — Donne sa démission de fournisseur des vivres de l'armée (p. 351). = Parle sur l'incompatibilité des fonctions de député avec toutes fonctions dans les assemblées administratives (t. XII, p. 141), — sur la gabelle (p. 177). = Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret relatif à un versement de la caisse d'escompte (t. XVI, p. 276); — le défend (p. 365). = Fait un rapport sur la contribution patriotique (p. 660 et suiv.). = Rapporteur du projet de décret sur la fabrication de la monnaie de billon, demande que l'on ajourne la discussion jusqu'à ce qu'un travail d'ensemble ait été soumis à l'Assemblée (t. XVIII, p. 405); — prend part à un incident relatif à la ductilité de la matière des cloches (*ibid.*); — résume son rapport et présente un projet de décret (p. 406). — Parle sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 513). = Présente des projets de décrets pour la ville de Limoges, incendiée en partie (t. XIX, p. 23), — sur la fabrication des assignats (p. 647). = Présente des projets de décrets sur la contribution patriotique (t. XX, p. 21 et suiv.), — sur l'incendie de Limoges (p. 38). = Donne sa démission (t. XXIV, p. 195).

Navarre (Rôle des Impositions de la). — Voir *Impôts*, § **21**.

Navarre (Parlement de). — *Parlements*, § **9**.

Navigation intérieure.

§ 1er. — D'Elbhecq parle sur le monopole du charbon des mines du Hainaut attribué aux bateliers de Condé (9 août 1790, t. XVII, p. 663); — renvoi au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*). — Voir § **2**.

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Merlin au sujet des droits de navigation exclusive accordés aux bélaudriers de Dunkerque et aux bateliers de Condé (21 août 1790, t. XVIII, p. 197).

§ **3**. — Rapport et projet de décret, présentés par Meyer, sur la construction des digues nécessaires à la navigation des bouches du Rhône (7 mars 1791, t. XXV, p. 657); — discus-

Navigation intérieure (*Suite*).

sion : Gaultier-Biauzat, abbé Maury, Bouche, d'André, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 658). = Projet de décret, présenté par Meyer, relatif à l'amélioration de la navigation des bouches du Rhône (27 mai 1791, t. XXVI, p. 492 et suiv.); — discussion : d'André (*ibid.* p. 493); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 4. — Rapport par Millet de Mureau sur la navigation des rivières de Juine, d'Essonnes et du Remard, et sur le canal qui doit les joindre à la Loire près d'Orléans (18 août 1791, t. XXIX, p. 504 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 509 et suiv.); — discussion : Camus, Despatys de Courteilles (*ibid.* p. 511); — texte de projet de décret amendé (*ibid.* p. 511 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 513); — tarif des droits à percevoir sur le canal (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 514); — observations de Poncin (*ibid.* p. 544 et suiv.); — supplément à l'opinion de Poncin (23 août, p. 665 et suiv.). = Adoption d'un projet de décret, présenté par Leleu de La Ville-aux-Bois, portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la pétition du sieur Romainville sur la navigation des rivières de Juine, d'Essonnes et du Remard et que le décret du 18 août 1791 y relatif sera exécuté dans ses différentes dispositions (13 septembre 1791, t. XXX, p. 609).

Navigation française. Rapport et projet de décret sur la navigation française, suivis d'un projet de décret sur le jaugeage des navires, présentés par Delattre (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 203 et suiv.); — projet de décret sur la navigation (*ibid.* p. 214); — projet de décret sur le jaugeage des navires (*ibid.* et p. suiv.).

Navigation. — Voir *Encouragements*. — *Pêche de la baleine*. — *Police de la navigation*.

Navires nationaux. — Voir *Marine*, § **39**.

Nébouzan (Etats du). — Voir *Impôts*, § **21**.

Necker, *directeur général des finances*. Son discours à l'ouverture des Etats généraux (t. VIII, p. 5 et suiv.). — Propose différents moyens pour parvenir à la vérification des pouvoirs (p. 67 et suiv.). — Sa lettre à l'Assemblée nationale pour la remercier des marques d'estime qu'il en a reçues (p. 151 et suiv.). — Son mémoire sur l'état des subsistances du royaume (p. 191 et suiv.). — Son renvoi annoncé à l'Assemblée nationale (p. 223). — Lettres du roi et de l'Assemblée pour lui annoncer son rappel (p. 245). — Sa réponse (p. 278). — Se présente à la barre de l'Assemblée pour lui offrir l'hommage de son respect et de sa reconnaissance (p. 305). — Son discours à l'hôtel de ville, à propos de l'arrestation du baron de Bézenval (p. 308 et suiv.). — Expose devant l'Assemblée nationale la situation financière du pays et démontre la nécessité d'un emprunt de trente millions (p. 361 et suiv.); — écrit au sujet de cet emprunt au président (p. 473). — Son mémoire concernant un emprunt de quatre-vingts millions et l'impôt sur le sel (p. 493 et suiv.). — Ecrit au président de l'Assemblée en lui présentant un rapport fait en conseil du roi sur la sanction royale (p. 609); — texte de ce document (p. 612 et suiv.). = Son rapport sur l'état annuel des finances (t. IX, p. 139 et suiv.). — Ecrit au président pour demander à être entendu (p. 226). — Présente un projet de décret (p. 228 et suiv.). — Fait un don patriotique de 100,000 francs (p. 231). = Présente un mémoire ayant pour objet la conversion de la caisse d'escompte en une banque nationale (t. X, p. 56 et suiv.). — Mande à l'Assemblée les mesures prises par le marquis de Bouillé, commandant à Metz, pour empêcher l'exportation des grains (p. 270). — Envoie un mémoire précédé d'une lettre (p. 627 et suiv.). — Adresse une offre de 900,000 livres faite par des Génevois (p. 656). — Ecrit au président pour lui faire part des dispositions prises par le marquis de Bouillé au sujet de l'exportation des grains (p. 717). = Ecrit au président au sujet de l'avis favorable qu'il a donné à une délibération des actionnaires de la caisse d'escompte (t. XI, p. 63). = Annonce, par lettre, l'envoi d'un mémoire essentiellement relatif à la situation actuelle des finances (t. XII, p. 31); — lecture de ce mémoire par un secrétaire (p. 46 et suiv.). — Son mémoire tendant à l'établissement d'un bureau de trésorerie (p. 150 et suiv.). — Ses observations sur le rapport du marquis de Montesquiou-Fézenzac, concernant son mémoire sur la situation actuelle des finances (p. 474 et suiv.). — Ecrit pour faire modifier les expressions d'un vote sur la loterie (p. 542), — pour une demande de crédit pour le service des mois d'avril et de mai (p. 631). = Communique une proclamation du roi en faveur du décret sur les assignats (t. XIII, p. 153). = Ecrit à l'Assemblée pour lui rendre compte des mesures prises par le roi au sujet des troubles de Dieppe (t. XV, p. 368 et suiv.). — Lit un mémoire sur les finances (p. 712 et suiv.). = Ecrit au président de l'Assemblée nationale pour demander une interprétation de l'article 3 du décret sur la mendicité (t. XVI, p. 173 et suiv.), — pour solliciter un décret sur la distinction à faire, au point de vue des receveurs et collecteurs d'impôts, entre le numéraire effectif et les billets-assignats (p. 203 et suiv.), — pour faire autoriser la caisse d'escompte à verser pour 30 millions de billets au Trésor royal (p. 274 et suiv.). — Son opinion concernant l'abolition des titres de noblesse (p. 387). — Dénonciation contre lui par Colmar (p. 751); — débat : Lanjuinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély); — Dupont (de Nemours), Lucas, d'André (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*). = Est invité à remettre dans le jour au comité des finances l'état des reprises du Trésor royal (t. XVII, p. 67); — sa réponse (p. 87). — Sa lettre sur la franchise des ports de lettres pour les corps administratifs (p. 184). — Adresse le compte général des recettes et des dépenses de l'Etat depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 30 avril 1790 (p. 230); — texte de ce mémoire (p. 249 et suiv.). — Autres mémoires sur l'état des finances considéré au point de vue des décrets rendus (p. 343 et suiv.), — sur les prétendus payements faits au comte d'Artois (p. 487 et suiv.). = Ses mémoires sur les pensions (t. XVIII, p. 120 et suiv.), — sur la dette publique (p. 366 et suiv.). — Sa lettre de démission (p. 559). — Ecrit pour se plaindre d'avoir été arrêté à Arcis-sur-Aube (p. 694 et suiv.); — discussion : Malouet, Charles de Lameth, Gaultier de Biauzat, Charles de Lameth, Toulongeon, Malouet, Charles de Lameth, Jeannet, Camus, de Foucault, Maupassant, Jouye-Des-

Necker, *directeur général des finances* (*Suite*).

Roches (p. 695); — décret pour l'élargissement (*ibid.*). — Lettre du président (de Jessé), approuvée par l'Assemblée, devant servir de passeport à Necker et à sa suite (p. 696). = Envoie à l'Assemblée un dernier mémoire contenant un plan de liquidation de la dette publique (t. XIX, p. 23).

Nédonchelle (Baron de), *député suppléant de la noblesse du Quesnoy*. Remplace le duc de Croy, démissionnaire (t. X, p. 346), (t. XI, p. 287).

Néelle (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **37**.

Négrepelisse (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Nègres.

§ **1er**. — Réclament une représentation (28 novembre 1789, t. X. p. 329).

§ **2**. — Députation des Antilles et de Saint-Domingue demandant à être admise à la barre (3 mars 1791, t. XXIII, p. 644); — d'André demande qu'elle présente ses pouvoirs au comité colonial (*ibid.*); — Camus répond que c'est le président qui vérifie les pouvoirs des députations (*ibid.*); — admission subordonnée à cette vérification (*ibid.*); — protestation d'Arthur Dillon contre cette députation (4 mars, p. 665 et suiv.); — discussion : Pétion, Mirabeau, Buzot, Le Chapelier, le Président (de Noailles), Cigongne (*ibid.* p. 666); — renvoi de la pétition des hommes de couleur au comité colonial (*ibid.*); — plainte de la Société des Amis des noirs contre M. Arthur Dillon (5 mars, p. 681 et suiv.); — réponse par Moreau de Saint-Méry, en l'absence d'Arthur Dillon (*ibid.* p. 682); — ordre du jour (*ibid.* p. 683). — Voir *Noirs*. — *Colonies*. — *Mulâtres*. — *Saint-Domingue*.

Négrier, *lieutenant de vaisseau*. Projet de décret présenté par de Sillery, autorisant cet officier à se pourvoir au tribunal de cassation contre le jury tenu dans la rade de Port-au-Prince relatif à son affaire (16 août 1791, t. XXIX, p. 477 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 478).

Neuilly-Saint-Front (Aisne) (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **70**.

Neuville (Mme de), *femme de chambre de Madame Royale*. Projet de décret relatif à sa mise en liberté (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en liberté (p. 335).

Nevers (Ville de). — Rapport par le prince de Broglie sur une difficulté élevée dans la ville de Nevers au sujet du changement de la municipalité (28 août 1789, t. VIII, p. 507). — Voir *Juges de paix*, § **12**. — *Malversations*, § **1er**. — *Octrois*, § **5**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **21**. — *Tribunaux de commerce*, § **11**.

Nevers (Reconstruction du pont de). — Voir *Inondations*, § **10**.

Neuville (de). *député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). = Parle sur les pensions supprimées (t. XVII, p. 351).

Nicodème, *député des communes de la ville de Valenciennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Nicolaï (de), *premier président de la chambre des comptes*. Présente à l'assemblée nationale l'hommage des sentiments de sa compagnie (t. VIII, p. 262 et suiv.).

Nicolas (Baptiste). — Voir *Gratifications*, § **1er**.

Nièvre (Département de la). — Voir *Inondations*, § **2**. — *Tribunaux civils*, *tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **24**.

Nîmes (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **34**.

Nîmes (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIII, p. 192). — *Gardes nationales*, § **22**. — *Juges de paix*, § **7**. — *Tribunaux de commerce*, § **7**. — *Troubles*, § **70**.

Nioche, *député des communes du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Niort (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **10** *bis*. — *Tribunaux de commerce*, § **17**. — *Troubles*, § **71**.

Nivernais (Canal du). — Voir *Canaux*, § **8**.

Noailles (de), prince de Poix, *député de la noblesse du bailliage d'Amiens et Ham*. Demande que les gardes françaises arrêtés soient jugés selons les lois militaires (t. VIII, p. 176). — Appuie l'amendement de Clermont-Tonnerre relatif à la chasse (p. 359). — S'élève contre la proposition de Gaillon relative à l'abolition du droit d'aînesse (p. 399). = Demande qu'il soit fait un rapport sur des mémoires relatifs à la caisse d'escompte déposés entre les mains du président (t. X, p. 135). — Parle sur une motion de Mirabeau concernant les Corses expatriés (p. 337). = Parle sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (t. XI, p. 61), — sur les pensions (p. 108), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330), — sur les haras (p. 393). = Parle sur les assignats (t. XV, p. 510). = = Parle sur l'armée (t. XVI, p. 97), — sur le traitement des ministres et conseil du roi (p. 114), — sur la fédération (p. 137), (p. 140 et suiv.), (p. 141), — sur la suppression des titres de noblesse et de la livrée (p. 375).

Noailles (Vicomte de), *député de la noblesse du bailliage de Nemours*. Rend compte des troubles de Paris pendant la journée du 14 juillet 1789 (t. VIII, p. 233). — S'oppose à ce que le président délivre des passeports (p. 333). — Demande que les impôts soient payés par chacun dans la proportion de ses revenus, que toutes les charges publiques soient également supportées par tous, etc. (p. 344 et suiv.). — Se déclare prêt à voter tout ce qui peut être utile au bien de l'Etat (p. 371). — Amende le projet d'emprunt de 30 millions (p. 376). — Demande que l'on ajourne la formule du serment des troupes (p. 378), — qu'il soit formé un comité militaire (p. 433), — que l'on s'occupe avant tout de la réforme des corps judiciaires, de l'organisation des municipalités, de l'établissement des assemblées électives des assemblées provinciales, etc., etc. (p. 492 et suiv.). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouverne-

Noailles (Vicomte de), *député* (*Suite*).

ment monarchique (p. 508 et suiv.) = Fait une motion sur la constitution de l'armée (t. IX, p. 36 et suiv.). — Donne sa démission de membre du comité des finances (p. 197). — Fait une motion sur les demandes de passeports (p. 450). — Parle sur les lettres de surséance (p. 592), — sur la motion de Mirabeau relative aux blés des Etats-Unis et à la présence des ministres dans l'Assemblée (p. 714). = Parle sur le nombre des administrateurs de district (t. X, p. 116), — sur les conditions d'éligibilité pour les administrations municipales (p. 259), — sur le recrutement de l'armée (p. 619). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 36), — sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Auvergne (p. 60), (p. 61). — Secrétaire (p. 227). — Parle sur la formation d'un comité d'impositions, sur la proposition d'imposer le luxe et sur celle de l'abbé Colaud de La Salcette concernant les revenus des bénéficiers (p. 231), — sur le logement des gens de guerre (p. 296), — sur les usages concernant les garnisons (p. 318), — sur les droits des juifs (p. 364), — sur les haras (p. 393 et suiv.). — Fait un rapport au nom du comité militaire (p. 409 et suiv.). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 417), (p. 423). — Ne reconnaît qu'une seule manière de prêter serment (p. 518). — S'oppose à la modification d'un décret sur le district de Fontainebleau (*ibid.*). — Parle sur les troubles des provinces (p. 536). — Propose une rectification à l'article 2 du décret sur la suppression des ordres religieux (p. 600). — Parle sur la constitution de l'armée (p. 739), (p. 740). = Parle sur les incompatibilités (t. XII, p. 141), — sur les droits féodaux (p. 172), — sur une communication concernant les Pays-Bas (p. 206), — sur les biens ecclésiastiques (p. 209), — sur la compagnie des Indes (p. 236), — sur les officiers-majors des places frontières (p. 325), — sur la compagnie des Indes (p. 484), (p. 513). = Parle sur les invalides détachés (t. XV, p. 446), — sur les troubles de Nîmes (p. 487), — sur des faits d'insubordination dans un régiment (p. 646), — sur le droit de paix et de guerre (p. 659). = Présente, au nom du comité militaire, un projet de décret sur la fédération (t. XVI, p. 150 et suiv.), — un autre projet de décret du comité de la marine sur le même objet (*ibid.* p. 151), — un projet de décret concernant le régiment de Royal-la-Marine (p. 214). — Demande l'exécution des décrets sur les droits de terrage et de champart (p. 233 et suiv.), — une exception, en faveur des ambassadeurs et des étrangers, à la disposition qui prohibe l'usage des livrées et des armoiries (p. 393). — Demande, au nom du comité militaire, l'impression des *Considérations sur l'armée* présentées par Emmery (p. 470), — une nouvelle rédaction de l'art. 14 du décret sur les principes constitutionnels de la marine (p. 506 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant l'insubordination du régiment de Lorraine (p. 507). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 38), (p. 39), — sur les billets à donner aux fédérés (p. 40), — sur l'organisation de l'armée (p. 48). — Fait un rapport sur l'état des troupes (p. 71 et suiv.). — Présente un projet de décret attribuant au pouvoir législatif la fixation du nombre d'individus de chaque grade et qui doivent composer les troupes nationales et les troupes de ligne (p. 88) ; — le défend (*ibid.*), (p. 90). — Parle sur une question de règlement (p. 96). — Défend sa motion sur l'armée (p. 191 et suiv.), (p. 193). — Fait un rapport sur le plan de réorganisation de l'armée présenté par le ministre de la guerre (p. 264) ; — le défend (*ibid.*), (p. 265), (p. 267 et suiv.), (p. 268). — Parle sur la question des relations extérieures (p. 399), — sur le projet de réorganisation de l'armée présenté par Alexandre de Lameth (p. 446), (p. 501 et suiv.), (p. 503), — sur une lettre de La Vauguyon (p. 504). — Demande que le roi soit supplié d'envoyer au plus tôt un nouveau plan d'organisation militaire (*ibid.*). — Parle sur l'insubordination dans l'armée (p. 642), — sur les troubles du Gâtinais (p. 658 et suiv.), — sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 718 et suiv.). = Parle sur l'affaire du régiment du Languedoc (t. XVIII, p. 49), (p. 50). — Rapporteur du projet d'organisation de l'armée, lit le mémoire du ministre de la guerre (p. 119) ; — défend le projet du comité militaire basé sur ce mémoire (p. 120), (p. 142). — Parle sur les insurrections militaires (p. 182), — sur l'affaire de Nancy (p. 267), (p. 268), (p. 434), — sur l'affaire de Mirabeau jeune (p. 510). = Communique une délibération de la municipalité de Courbevoie, au nom du comité militaire (t. XIX, p. 67 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la solde des régiments suisses (p. 337), — sur l'avancement dans l'armée (p. 394), — sur l'état-major (p. 450), — sur un arrêté du directoire du département de la Gironde (p. 678). — Propose de féliciter un détachement du régiment d'Orléans (p. 718). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 733), (p. 734), — sur l'affaire de Nancy (p. 769). = Parle sur la composition du comité militaire (t. XX, p. 22). — Présente un projet de décret concernant les caporaux et tambours suisses (p. 275). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180), — sur l'affaire de Nancy (p. 313), (p. 318), — sur l'affaire du régiment de Royal-Champagne (p. 395 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation de la maréchaussée (p. 626 et suiv.). — Parle sur le remplacement des officiers, sous-officiers et soldats des deux régiments (p. 677), — sur l'avancement des gens de mer (p. 737), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 750). = Parle sur les voitures publiques (t. XXII, p. 46), — sur la gendarmerie nationale (p. 286), — sur les droits de traites (p. 481), — sur l'armement des gardes nationales (p. 530), — sur les droits de traites (p. 597). = Parle sur les recrues (t. XXIII, p. 113 et suiv.), (p. 115), — sur le tabac (p. 165 et suiv.), (p. 166), — sur les invalides (p. 209), — sur les pensionnés (p. 375), — sur une arrestation faite à l'étranger (p. 450). — Président (p. 539). — Saisit l'Assemblée d'une question relative à des paquets d'écrits antipatriotiques qui lui ont été envoyés (p. 565). — Répond à une députation des administrateurs du département de Paris (p. 589). — Donne des explications sur un vote relatif à une députation d'hommes de couleur (p. 666). = Lit des lettres du président de l'Assemblée électorale du département du Bas-Rhin et des administrateurs composant le directoire du même département, sur l'élection d'un évêque (t. XXIV, p. 35). — Parle sur la demande de pension de Latude (p. 53), — sur les corps

Noailles (Vicomte de), *député* (*Suite*).

administratifs (p. 77). — Présente un projet de décret sur la gendarmerie (p. 129). — Parle sur l'avancement des militaires appartenant à l'Assemblée (p. 623), — sur l'organisation du ministère (p. 700). = Demande qu'il soit rendu compte par le comité diplomatique des négociations entre la France et l'Etat de Bâle (t. XXV, p. 2 et suiv.). — Parle sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 99 et suiv.), — sur l'organisation de la marine (p. 116), — sur le recrutement des soldats auxiliaires (p. 132 et suiv.), — sur l'avancement dans l'artillerie (p. 143), — sur l'organisation de la marine (p. 149). — Demande l'impression du discours du roi et de la réponse du Président (p. 201). — Parle sur l'adresse de la principauté de Porrentruy (p. 206), (p. 209), — sur les fournitures de l'armée (p. 236), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 391), — sur l'affaire de Wissembourg (p. 424), — sur le droit des militaires d'assister aux réunions des sociétés des amis de la Constitution (p. 450 et suiv.), (p. 480 et suiv.), — sur la création de petits assignats (p. 600 et suiv.). — Demande la présentation d'un projet de décret sur l'organisation de la gendarmerie (p. 671). — sur le droit d'affiche (p. 698). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 251), (p. 252), — sur les places de guerre (p. 292), (p. 393), — sur le traitement de la marine (p. 463), (p. 464), — sur la convocation de la première législature (p. 512). = Fait une motion sur l'emploi des chevaux des gardes du corps (t. XXVII, p. 535). — Présente des projets de décret sur les officiers français qui ont servi une puissance étrangère (p. 587), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 588), — sur l'invasion des Espagnols (p. 687). = Parle sur l'état du royaume (t. XXVIII, p. 100 et suiv.), (p. 321). — Présente un projet de décret sur les hôpitaux militaires (p. 599 et suiv.), — un projet de rapport sur les hôpitaux militaires (p. 609 et suiv.), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 728), (p. 730), (p. 731). = Parle sur le remplacement des officiers (t. XXIX, p. 92), (p. 93), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 143), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 172), — sur les frais de route dus aux invalides (p. 187 et suiv.). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 93), — sur les dépenses de la guerre (p. 129). — Son opinion sur les mesures définitives prises contre les ennemis extérieurs et sur les dispositions des puissances étrangères à l'égard de la France (p. 217 et suiv.), — sur les gardes nationales parisiennes à cheval (p. 575), (p. 676). — Présente un projet de décret relatif au payement de la solde des gardes nationales de Seine-et-Oise (p. 695). = Parle sur les dénonciations du sieur Souton (t. XXXI, p. 149), — sur les semestres accordés aux officiers (p. 319), — sur la nomination de 20 officiers généraux (p. 669).

Noblesse (*Assemblée de la*). Président provisoire : comte de Montboissier (6 mai 1789, t. VIII, p. 27) ; — secrétaire : Le Carpentier de Chaillouet (*ibid.*). — Motions relatives à la vérification des pouvoirs (*ibid.* et p. suiv.); — le vicomte de Castellane, le duc de Liancourt et le marquis de Lafayette appuient l'avis d'attribuer cette vérification aux commissaires des trois

Noblesse (Assemblée de la) (*Suite*).

ordres (*ibid.* p. 28) ; — rejet (*ibid.*); — nominations de douze commissaires vérificateurs (*ibid.*); — délibération : comte d'Antraigues (11 mai, p. 32 et suiv.). — Dissidents du Dauphiné (*ibid.* p. 34). — Nomination de commissaires pour se concerter avec les deux autres ordres (12 mai, p. 34). — Nomination d'une commission de douze membres pour assister au service de Louis XV (*ibid.*). — Communication faite par le baron de Batz du refus du comte d'Artois d'accepter le mandat de député (14 mai, p. 37); — la Chambre arrête que, n'étant pas officiellement avisée, il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*); — lettre du comte d'Artois (15 mai, p. 38); — arrêté pris par la Chambre (*ibid.*); — réponse du prince (*ibid.*). — Protestation de la noblesse de l'Artois entrant aux Etats contre l'élection faite dans les bailliages par toute la noblesse de cette province (16 mai, p. 41). — Annulation de l'élection de la ville de Metz (*ibid.*). — Opposition formée par de Sabran, de Masenod et de Sade, députés des seigneurs de fiefs de Provence, à l'admission des députés de la noblesse de cette province (18 mai, p. 41). — Nomination de commissaires chargés de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (19 mai, p. 43 et suiv.). — Nomination de sept commissaires pour travailler à un projet de règlement de police intérieure (20 mai, p. 14). — Le président (de Montboissier) est autorisé à demander au roi une nouvelle convocation pour Metz (22 mai, p. 44).— Proposition de d'Antraigues tendant à annoncer au tiers état la renonciation de la noblesse à ses priviléges pécuniaires (22 mai, p. 44) ;—arrêté qui charge les commissaires de la noblesse d'annoncer à ceux du tiers état qu'elle est résolue d'arrêter cette renonciation, après que chaque ordre aura pu établir les principes constitutionnels sur une base solide (*ibid.*). — Rapport fait par de Bouthillier et d'Antraigues sur les conférences (26 mai, p. 49); — arrêté conservant la vérification séparée des pouvoirs pour la tenue actuelle des Etats généraux et réservant l'avenir (*ibid.*). —Motion de Bouthillier tendant à faire déclarer constitutionnels la division des ordres et leurs *veto* respectifs (28 mai, p. 52) ; — discussion : comte d'Antraigues, Cazalès (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 54); — communication d'une lettre du roi recommandant de nouvelles conférences (*ibid.*); — protestation du comte de Crillon en faveur de la réunion des ordres et du vote par tête (*ibid.* p. 55); — députation du clergé au sujet de la lettre du roi (*ibid.*); — décision conforme au désir exprimé par ce dernier (*ibid.*). — Députation envoyée au roi (29 mai, p. 56) ; — réponse du roi (*ibid.*) ; — Motion de Lally-Tollendal en faveur de la délibération par ordre (*ibid.* et p. suiv.); — proposition du baron d'Allarde de communiquer au clergé l'arrêté relatif à la votation par ordre (*ibid.* p. 58). — Rapport des commissaires conciliateurs (3 juin, p. 64) ; — discussion sur la question de savoir s'ils pourront signer le procès-verbal : Clermont-Tonnerre, d'Eprémesnil (*ibid.*) ; — adoption de l'affirmative, sous la condition que la qualification de *Communes* de sera pas donnée au tiers état (*ibid.*). — Adoption d'une motion du duc du Châtelet relative à la mort du Dauphin (4 juin, p. 66) ; — rapport des commissaires conciliateurs sur

Noblesse (Assemblée de la) (*Suite*).

la conférence du 3 juin (*ibid.*); — annulation d'une des deux députations d'Amont (*ibid.*). — Nomination de quatre commissaires rédacteurs (5 juin, p. 69); — rapport par de Bouthillier sur la conférence du 4 juin (*ibid.*); — lecture faite par d'Antraigues de la proposition des commissaires du roi (*ibid.*); — adoption résolue sauf amendements (*ibid.*). — Arrêté y relatif (6 juin, p. 72 et suiv.); — députation du clergé, annonçant l'une l'acceptation des propositions faites par les commissaires du roi, et l'autre la délibération concernant la cherté des grains (*ibid.* p. 73); — discours du comte de Lally-Tollendal sur le dernier point (*ibid.*); — nouvelles réclamations de d'Eprémesnil au sujet du mot *Communes*, appliqué au tiers état (*ibid.* et p. suiv.). — Déclaration de la noblesse au sujet de la vérification des pouvoirs (*ibid.* p. 75 et suiv.). — Examen d'élections contestées et particulièrement de la députation du Dauphiné (8 juin, p. 78). — Contestation y relative, combattue par Lally-Tollendal (9 juin, p. 81); — renvoi aux commissaires-conciliateurs (*ibid.* p. 83). — Discussion sur le règlement (10 juin, p. 84); — fixation de la durée de la présidence à deux mois (*ibid.*); — limitation du nombre des secrétaires à cinq (*ibid.*). — Députation des communes (12 juin, p. 87); — nomination d'un président et d'un vice-président (*ibid.*); — envoi d'une députation chargée d'annoncer aux Communes qu'une nouvelle délibération aura lieu sur l'invitation adressée à la noblesse (*ibid.*); — discussion : Lally-Tollendal (13 juin, p. 93 et suiv.); — arrêté confirmatif du principe de la vérification des pouvoirs par ordre (*ibid.* p. 94); — envoi d'une députation à cet effet aux deux autres ordres et au roi (15 juin, p. 107); — discours de Lally-Tollendal (*ibid.*). — Incident soulevé à propos de la réception faite à la députation par le roi (16 juin, p. 120); — arrêté pris au sujet de la proposition du clergé, relatif à la cherté des grains (*ibid.*); — envoi d'une députation pour le communiquer aux deux ordres (*ibid.* p. 121). — Distribution de la Chambre en bureaux pour s'occuper de la Constitution du royaume (17 juin, p. 126 et suiv.); — réponse du roi à la députation relative à la vérification des pouvoirs (*ibid.* p. 127); — adresse au roi à propos de cette réponse (19 juin, p. 133); — protestation de la minorité contre certains passages (*ibid.*). — Députation reçue par le roi : discours du duc de Luxembourg, président, et réponse du roi (21 juin, p. 140). — Lecture d'une lettre de la minorité annonçant sa réunion aux communes (24 juin, p. 147 et suiv.); — discours de Lally-Tollendal tendant au même but (*ibid.* p. 148 et suiv.). — Arrêté relatif à la seconde déclaration du roi et aux mandats impératifs (25 juin, p. 152). — Lettre du roi au président, duc de Luxembourg, pour engager l'ordre du clergé à se réunir aux deux autres (27 juin, p. 162 et suiv.); — décision prise en conformité de cette lettre, malgré une protestation de 45 membres (*ibid.* p. 163). — Déclaration de la portion de la noblesse dite *majorité* de la noblesse et qui, après la séance de l'Assemblée nationale, se réunissait dans des comités particuliers (7 juillet, p. 205 et suiv.). — Voir *Déclarations de la noblesse*.

Noblesse. — Voir *Titres nobiliaires*.

Nogaret. — Voir *Ramel-Nogaret*.

Nogent-le-Rotrou (Rôle des impositions de). — Voir *Impôts*, § **30**.

Noirs. Adresses sur la traite et l'esclavage, présentées par la Société des Amis des noirs établie à Paris : — Voir *Traite des noirs*, §§ **1er**, **4** et **6**. Demandent à jouir de tous les droits de citoyens actifs (t. XXV, p. 375).

Discours et projet de loi de Viefville des Essarts pour leur affranchissement (21 mai 1791, p. 759 et suiv.) : Voir *Colonies*, § **29**.

Noirs (Projet de décret et discussion sur leur état politique). — Voir *Colonies*, § **29**. — *Mulâtres*. — *Nègres*. — *Citoyens actifs* (Droits de), § **6**.

Nolf, *député du clergé du bailliage de Lille*. Parle sur un emprunt de la ville de Lille (t. XI, p. 180). = Parle sur la dîme (t. XII, p. 750 et suiv.). = Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVI, p. 54).

Noms de famille. Motion du comte de Crécy tendant à faire décréter qu'on ne pourra plus porter que son nom de famille, accompagné du nom de baptême, pour se distinguer des parents du même nom (4 mars 1790, t. XII, p. 14); — Lanjuinais fait observer que la suppression absolue de la noblesse existe en fait depuis la déclaration des droits et l'abolition de toute distinction d'ordres et de tous privilèges (*ibid.*); — ajournement de la motion (*ibid.*). — Voir *Titres nobiliaires*, § **8**.

Noms de lieux. Motion de Bouché tendant à autoriser les villes, bourgs et paroisses, portant des noms de famille imposés par des seigneurs, à reprendre leurs noms anciens (20 juin 1790, t. XVI, p. 389); — adoption (*ibid.*).

Nontron (Ville de). — Voir *Impositions locales*, §§ **18** et **21**.

Nord (Département du). Lettre des administrateurs de ce département au sujet de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 523). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Notaires. Rapport par Frochot sur la suppression des notaires royaux et autres et la création de notaires publics (15 septembre 1791, t. XXX, p. 680). Discussion. — *Titre Ier* : Adoption de la Ire section (*ibid.* p. 680); — *Section II* : Adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 681); — article 3 : Gaultier-Biauzat, Frochot (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Suite de la discussion : *Titre Ier : Section II* : Retrait des articles 4 et 5 (18 septembre 1791, t. XXXI, p. 77); — adoption des articles 6 à 19 (*ibid.*). — *Titre II* : Adoption sans discussion de l'article 1er (20 septembre, p. 112); — article 2 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 4 à 19 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre III* : Adoption sans discussion des articles 1 à 6 (*ibid.* p. 114); — adoption avec amendement de l'article 7 (*ibid*); — rejet de l'article 8 (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 9 et 10 (*ibid.* et p. suiv.); — articles 10 et 11 : Briois-Beaumetz, Camus, Garat aîné, Mougins (*ibid.* p. 115); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 12 et 13 (*ibid.*); — adoption de l'échelle du taux de responsabilité pour les notaires de province

Notaires (*Suite*).

(21 septembre, p. 147 et suiv.). — *Titre IV :* Adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 148); — adoption avec amendement de l'article 2 (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3 à 12 (*ibid.* et p. suiv.); — rejet de l'article 13 (*ibid.*); — adoption des articles 14 à 17 (22 septembre, p. 198); — adoption sauf rédaction d'un article additionnel proposé par Tronchet (*ibid.*); — adoption de l'article 18 (*ibid.*) — article 19 : Tronchet (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 199); — adoption des articles 20 et 21 (*ibid.*). — *Titre V :* Defermon, Guillaume, Le Chapelier, rapporteur, plusieurs membres (*ibid.*); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — articles 3 et 4 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 200); — article 5 : plusieurs membres, Guillaume (*ibid.*); — adoption sauf rédaction (*ibid.*); — adoption, sauf rédaction d'un article additionnel présenté par Rewbell (*ibid.*); — adoption des articles 6 à 12 (27 septembre, p. 420); — renvoi au comité d'une disposition additionnelle tendant à ce que les notaires soient obligés de constater qu'ils ont fait leur diligence pour se faire liquider et pour verser leur fonds de responsabilité (*ibid.*); — relue des articles directs (29 septembre, p. 538 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 545).

Opinion, non prononcée, de Gouy-d'Arsy sur le remboursement des charges des 113 notaires de Paris (22 septembre, p. 200).

Notaires. — Voir *Pétitions*, § **27**.

Notaires et huissiers aux greniers à sel. — Voir *Gabelle*, § **5**.

Nourrice du roi. Lettre de la dame Mallard, nourrice du roi, demandant le règlement de sa pension (21 avril 1791, t. XXV, p. 232); — discussion : Bouche, Roussillon, Voidel, Camus (*ibid.*); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*); — rapport par Camus (28 avril, p. 377); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — rejet de la demande (*ibid.*).

Noussitou, *député du tiers état du Béarn.* Parle sur la qualification de *Roi de Navarre* (t. IX, p. 410); — pour la conservation du parlement de Pau (p. 665 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 496). = Parle sur le traitement des ministres et conseil du roi (t. XVI, p. 114).

Novyon (Chevalier de), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Vermandois.* Remplace le comte de Miremont, démissionnaire (t. XVII, p. 580); — prête le serment civique (p. 583).

Noyelles (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Lille.* Donne sa démission (t. XI, p. 38).

Noyon (Contribuables de). — Voir *Impôts*, § **36**.

Noyon (Ville de). — Fusion de cette ville et de ses faubourgs dans la même municipalité. — Voir *Municipalités*, § **11**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **24**.

Numéraire.

§ **1er**. — Adresse des députés des six corps de Paris concernant l'extrême rareté du numéraire et les précautions pour y remédier (14 janvier 1790, t. XI, p. 185); — renvoi aux comités des finances et du commerce du projet de décret proposé (*ibid.*). — Rapport par de Virieu (17 mai 1791, t. XXVI, p. 161 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Belzais-Courménil, de Montesquiou, d'Aubergeon-Murinais (*ibid.* p. 163 et suiv.); — adoption sans discussion des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 165); — adoption d'un amendement proposé par Belzais-Courménil qui devient l'article 3 (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 4 (article 3 du projet (*ibid.*); — sur la demande de Virieu, l'Assemblée décrète que le décret sera présenté dans les 24 heures à la sanction du roi (*ibid.*); — opinion, non prononcée, de Duval d'Eprémesnil (p. 188 et suiv.). — Voir *ci-dessous* § **4**.

§ **2**. — Motion de l'abbé Gouttes concernant la circulation du numéraire (22 mars 1790, t. XII, p. 298); — renvoi au comité des finances d'un projet de décret présenté par le même (*ibid.* p. suiv.). — Voir *ci-dessous*, §§ **6** et **7**.

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Anson, sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (8 octobre 1790, t. XIX, p. 504).

§ **4**. — Motion de Montesquiou relative aux moyens de remédier à la rareté du numéraire (17 mai 1791, t. XXVI, p. 142 et suiv.); — rapport et projet de décret présentés par Anson (19 mai, p. 220 et suiv.); — discussion : Rœderer, Fréteau de Saint-Just, de Folleville, Salle, Nairac, Anson, rapporteur, Dupont, Chabroud, Anson, rapporteur, Rœderer, Fréteau de Saint-Just, de Montesquiou, Prieur, de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 221 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 et renvoi de l'article 3 au comité des contributions (*ibid.* p. 223); — rapport par Rœderer sur l'article 3 (20 mai, p. 246); — discussion : Nairac, Fréteau de Saint-Just (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **5**. — L'Assemblée décrète que toute sortie du royaume des espèces d'or et d'argent est interdite (21 juin 1791, t. XXVII, p. 359). — L'Assemblée décrète que la sortie du royaume des armes, munitions, chevaux et matières et espèces d'or et d'argent demeure prohibée jusqu'à nouvel ordre (28 juin, p. 564) (art. 6 du projet de décret sur les passeports).

§ **6**. — De Lessart, ministre de l'intérieur, demande qu'il soit pris des mesures pour assurer la libre circulation du numéraire (22 juin 1791, t. XXVII, p. 413); — adoption d'un projet de décret présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) (*ibid.* et p. suiv.).

§ **7**. — Rapport par Armand sur l'envoi par un négociant de Metz à un négociant de Francfort de 3 barils contenant des piastres (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 651); — projet de décret (*ibid.*); — débat : Camus, Fréteau, Rewbell, Rabaud-Saint-Etienne (*ibid.*); — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.*); — projet de décret relatif au libre passage des monnaies d'or et d'argent étrangères et à leur sortie du royaume, présenté par Fréteau (3 juillet, p. 687 et suiv.); — discussion : Rewbell, Roussillon, Fréteau, rapporteur, Rewbell (*ibid.* p. 688); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Adoption du projet de décret concernant la circulation de trois barils de piastres arrêtés à la douane de Forbach (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 15). — (Voir *ci-dessus* séance du 2 juillet). — Voir *Arrestations d'argent, etc.* — *Emigrations*, § **5**. — *Monnaies*.

Numéraire (Rareté du). — Voir *Caisse de l'extraordinaire*. — *Numéraire*, §§ **1**, **3** et **4**. — *Prêts à intérêts*.

Nuremberg (République de).

§ **1er**. — Pétition présentée par Gobel et adressée par cette ville au sujet de livraisons de fourrages faites au ministre de France en 1759, 1760, 1761 et 1762 (8 octobre 1790, t. XIX, p. 510); — discussion : Lavie, Alexandre de Lameth, Dupont (de Nemours) (*ibid.*); — renvoi aux comités diplomatique et de liquidation (*ibid.*).

§ **2**. — Pétition de la République de Nuremberg concernant la liquidation (11 août 1791, t. XXIX, p. 335).

Nyon (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **14**.

O

Obéissance militaire. — Voir *Armée*, § **2**.

Observatoire (Dispositions concernant l'). — Voir *Dette publique*, § **8** (18°).

Octrois.

§ **1er.** — Rapport par Gennetet, au nom du comité des finances, sur les droits d'octrois ou aides relatifs à Valenciennes (25 janvier 1790, t. XI, p. 317); — discussion : Prieur, Merlin, Perdry, *un membre*, Dubois, Legrand, vicomte de Noailles, du Châtelet (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2.** — Décret portant que tous les octrois, droits d'aides, de gros et autres de cette nature, continueront d'être perçus jusqu'à nouvel ordre, sans exemptions et sans dérogation aux usages concernant les consommations des troupes françaises et étrangères, ainsi que des hôpitaux (*ibid.* p. 318); — rédaction définitive présentée par le comité des finances et adoptée par l'Assemblée (28 janvier, p. 355).

§ **3.** — Rapport d'Hébrard sur la demande de la ville de Peyrehorade tendant à été autorisée à percevoir un octroi (16 février 1790, t. XI, p. 618); — l'Assemblée décide, sur la proposition de Lanjuinais, qu'il n'y a pas lieu à rendre un nouveau décret (*ibid.*).

§ **4.** — Décret portant que la ville de Dax, ainsi que toutes les villes de France, sont autorisées à percevoir les droits d'octrois, sans avoir besoin de lettres patentes ni d'autres titres (11 avril 1790, t. XII, p. 667).

§ **5.** — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier et tendant à autoriser la ville de Nevers à percevoir les octrois anciens et nouveaux (23 mai 1790, t. XV, p. 264 et suiv.).

§ **6.** — Projet de décret présenté par Vernier concernant une dette de 695,000 livres contractée par la ville de Sedan (6 juillet 1790, t. XVI, p. 713); — décret rétablissant à cet effet les octrois expirés au 31 décembre 1789 (*ibid.* et p. suiv.).

§ **7.** — Adoption d'un projet de décret concernant les octrois établis dans la ville d'Orthez (24 août 1790, t. XVIII, p. 246 et suiv.).

§ **8.** — Projet de décret présenté par Laborde de Méréville, au nom du comité des finances, tendant à rendre à la ville de Versailles la perception de ses octrois (18 septembre 1790, t. XIX, p. 46); — adoption (*ibid.*).

§ **9.** — Adoption d'un projet de décret sur

Octrois (*Suite*).

les octrois, présenté par La Rochefoucauld-Liancourt (30 décembre 1790, t. XXI, p. 711).

§ **10.** — Présentation par Dauchy sur des droits à percevoir par la commune de Strasbourg (24 janvier 1791, t. XXII, p. 468 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 469).

§ **11.** — Rapport par Dupont (de Nemours) sur les taxes vulgairement nommées droits à l'entrée des productions et des consommations dans les villes (10 février 1791, t. XXIII, p. 88 et suiv.); — discussion sur le projet de décret : Aubry-du-Bochet (11 février, p. 123 et suiv.); — Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Sinéty, Rey, Boislandry, Dupont (de Nemours), Chevalier (15 février, p. 192 et suiv.); — Prieur demande la cessation de la discussion (*ibid.* p. 198); — Rœderer demande et l'Assemblée décrète l'ajournement de la question des entrées jusqu'après le rapport sur les patentes (*ibid.*).

§ **12.** — Projet de décret concernant les octrois du département du Pas-de-Calais, présenté par Vernier (12 février 1791, t. XXIII, p. 141); — discussion : de Folleville, Robespierre, de Folleville, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Croix, Briois-Beaumetz (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.).

§ **13.** — Projet de décret relatif à la suppression des octrois de la Saône présenté par Duport (8 septembre 1791, t. XXX, p. 289 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 290). — Voir *Aides*. — *Droits d'entrée*.

Octrois perçus au profit des villes. — Voir *Impositions indirectes*, § **8**.

Œuvres d'art. — Voir *Expositions*.

Offices de premier président à la ci-devant chambre des comptes de Grenoble. — Voir *Liquidation*, § **55**.

Offices (Liquidation d'). — Voir *Liquidation*.

Offices de substituts du procureur général du ci-devant parlement de Metz (Remboursement des). — Voir *Liquidation*, § **66**.

Offices et charges militaires (Remboursements des). — Voir *Liquidation*, § **37**.

Offices domaniaux. — Voir *Liquidation*, § **47**.

Offices municipaux. — Voir *Liquidation*, §§ **41** et **71**.

Offices supprimés. — Voir *Offices de judicature, des parlements, etc.*, § **4**.

Offices de judicature, des parlements, etc.

§ **1er**. — Suppression de la vénalité des offices de judicature (4 août 1789, t. VIII, p. 395 et suiv.), (11 août, p. 397 et suiv.).

§ **2**. — Rapport par le chevalier de Boufflers, sur une plainte du procureur du roi de Falaise, poursuivi par le parlement de Rouen pour avoir rédigé le cahier dans lequel son bailliage demandait la suppression de la vénalité des charges de judicature et des parlements (13 août 1789, t. VIII p. 433); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Hébrard, abbé de Montesquiou, Garat jeune, duc de Mortemart, Defermon; — renvoi au garde des sceaux (*ibid.*). — Rapport de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) sur l'affaire du procureur du roi de Falaise (22 août, p. 474 et suiv.). — Ce procureur du roi demande à s'expliquer à la barre (23 août, p. 480); — discussion sur cet objet : De Frondeville, de Gouy-d'Arsy (*ibid.* et p. suiv.); — admission du procureur du roi (*ibid.* p. 481); — discussion sur le fond : abbé Maury, comte de Mirabeau, le président comte de Clermont-Tonnerre, Glezen, un membre, de Frondeville, le président comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.*); — arrêté confirmatif de celui du 23 juin sur *l'inviolabilité des députés* et déclarant qu'aucun citoyen ne peut être inquiété à raison des *opinions* ou projets par lui présentés, etc. (*ibid.*); — reprise de la discussion sur l'affaire du procureur du roi de Falaise : Mirabeau (*ibid.* p. 486); — la procédure intentée contre ce magistrat est déclarée nulle et attentoire à la liberté nationale (*ibid.*).

§ **3**. — Milscent, au nom du comité de judicature, propose un projet d'arrêté portant qu'il ne sera plus expédié ni scellé aucunes provisions sur résignation, vente ou autre genre de vacance des offices de judicature, et qu'il ne sera plus payé aucun droit de mutation, d'annuel ou centième denier pour raison desdits offices (16 novembre 1789, t. X. p. 69); — adoption (*ibid.*).

§ **4**. — Premier rapport par Gossin, sur le remboursement des offices supprimés par les décrets des 4 et 11 août 1789 (2 septembre 1790, t. XVIII, p. 494 et suiv.); — second rapport par le même, sur les *dettes des compagnies supprimées* (*ibid.* p. 105 et suiv.); — projet de décret (*ibid.*) p. 508 et suiv.); — discussion de l'article 1er du titre Ier : Mougins de Roquefort, Mourot (*ibid.* p. 509); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 2 à 5 (*ibid.*); — article 6 : Mougins de Roquefort, Thouret (*ibid.* p. 510); — adoption sauf une restriction (*ibid.*); — ajournement de l'article 7 (6 septembre, p. 624); — adoption sans discussion de l'article 8 (*ibid.*); — article 9 : adoption de l'article amendé par Fréteau (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 10 (*ibid.*); — article additionnel proposé par Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — autre article additionnel proposé par Gossin (*ibid.* p. 625); — renvoi aux comités de Constitution et de judicature (*ibid.*); — adoption des deux articles additionnels (7 septembre, p. 637); — adoption sans discussion des 8 articles du titre II et des 16 articles du titre III (*ibid.*). — Décret relatif aux dispositions de l'article 3 du titre III des décrets des 2 et 6 septembre dernier (6 octobre 1790, t. XIX, p. 472).

Offices de judicature, des parlements, etc. (*Suite*).

Rapport par Gossin sur la liquidation des offices supprimés et sur l'indemnité à accorder aux anciens titulaires des offices jusqu'au remboursement de leurs finances (30 octobre 1790, t. XX, p. 131 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 132 et suiv.); — adoption sans discussion des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 133); — adoption de l'article 4 amendé par Chabroud (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5, 6 et 7 (*ibid.* et p. suiv.); — suppression de l'article 8 à la demande de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 134); — adoption sans discussion des articles 9 et 10 devenant les articles 8 et 9 (*ibid.*); — article 11 destinés à devenir l'article 10 : Mougins, Rœderer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 12 destiné à devenir l'article 11 : un membre, Gossin, Martineau, La Rochefoucauld, Dionis (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 12, 13 et 14 (*ibid.* et p. suiv.).

Rapport par Gossin sur les précautions à prendre *pour la liquidation des offices* (28 novembre 1790, t. XXI, p. 110 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 112 et suiv.). — Voir ci-dessous, §§ **10** et **11**.

§ **5**. — Mémoire adressé aux membres du comité de judicature, par Demante, ci-devant président en l'élection de Rouen, et autres (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 632 et suiv.).

§ **6**. — Rapport par Gossin sur les officiers d'amirauté (6 novembre 1790, t. XX, p. 284 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 285); — discussion : Ricard, Durand de Maillane (*ibid.* p. 285 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 286).

§ **7**. — Rapport par Dinocheau *sur la suppression des offices* (13 décembre 1790, t. XXI, p. 437 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 443 et suiv.); — discussion : Bourdon, Boutteville-Dumetz, Defermon, Guillaume (*ibid.* p. 449 et suiv.); — Prugnon, Robespierre, Delandine, Talon, Brillat-Savarin, Chabroud, Thouret, Tronchet, Boutteville-Dumetz, (14 décembre, p. 465 et suiv.); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Dinocheau, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Legrand, Buzot, de Mirabeau, Le Chapelier, Dinocheau, Goupilleau, Chabroud, de Croix, Martineau, Démeunier, d'André, Rewbell, Defermon, Lucas, Chabroud, Le Chapelier (15 décembre, p. 484 et suiv.); — l'Assemblée décide la suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices ministériels auprès des tribunaux pour le contentieux et la nécessité du ministère des officiers publics pour les citations, significations et exécutions (*ibid.* p. 487); — discussion sur la question de savoir s'il y aura des avoués auprès des tribunaux pour l'instruction des procès : Legrand, Prieur, Fréteau, Mougins, Tronchet (16 décembre, p. 510 et suiv.); — projet de décret présenté par ce dernier (*ibid.* p. 513); — discussion : Prieur, Fréteau, Démeunier (*ibid.* p. 513); — ajournement d'un amendement présenté par Fréteau (*ibid.*); — adoption du projet de Tronchet (*ibid.*); — questions posées par Dinocheau au sujet des avoués : Le Chapelier, Goupilleau, Guillaume, Legrand, Prieur, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau, Prugnon, Legrand, Bous-

Offices de judicature, des parlements, etc. (*Suite*).

sion, Buzot, *plusieurs députés d'Alsace*, Legrand, Goupilleau, Prieur (17 décembre, p. 524 et suiv.); — décret désignant les citoyens admis, dès maintenant, à remplir les fonctions d'avoué et réservant l'avenir (*ibid.* p. 527); — adoption d'un article proposé par Andrieu et fixant des catégories admises à ces fonctions (18 décembre, p. 538); — rejet sur la demande de Moreau d'un amendement (*ibid.*); — Dinocheau propose d'obliger les avoués à faire leur déclaration auprès d'un tribunal et à n'exercer que près de ce tribunal (*ibid.*); — discussion: Legrand, Régnier, Tronchet (*ibid.*); — adoption d'une rédaction présentée par Barnave (*ibid.*). — Lanjuinais propose d'exiger d'eux une caution (*ibid.*); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de la question aux comités de Constitution et de judicature (*ibid.* p. 539); — adoption d'un article autorisant les officiers ministériels supprimés à poursuivre leurs recouvrements (*ibid.*); — articles 61, 62 et 63 présentés par Goupilleau : amendements proposés par Le Bois-Desguays et Regnaud (*ibid.*); — renvoi sur la demande de Fréteau, aux comités de Constitution et de judicature (*ibid.*); — adoption de l'article 65 (*ibid.*); — renvoi au comité d'un article additionnel présenté par Fréteau (*ibid.*); — adoption d'une disposition relative aux huissiers de la ville de Paris, présentée par Tronchet (*ibid.*); — article proposé par Dinocheau concernant l'exercice des fonctions d'huissier dans le reste du royaume (*ibid.*); — adoption avec amendement d'Andrieu (*ibid.*); — ajournement à la demande de Boutteville-Dumetz et de Buzot, de deux questions sur le nombre des avoués et les garanties qu'ils devront fournir (*ibid.*); — renvoi au comité d'une proposition de Le Bois-Desguays sur des clercs des ci-devant procureurs au Châtelet aux fonctions d'avoué (*ibid.*).

§ **8**. — Rapport par Tellier *sur la liquidation des offices* (18 décembre 1790, t. XXI, p. 540 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 547 et suiv.); — discussion : Tellier, Mougins, Guillaume (20 décembre, p. 602 et suiv.). — Décret suspensif concernant les créanciers des officiers ministériels (21 décembre, p. 607); — reprise de la discussion : Tellier, Bouche, Delandine, de Saint-Martin (*ibid.* p. 623); — question préalable sur les motions faites (*ibid.*); — adoption des articles 1 à 15 (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur l'article 23 : Guillaume, Desmazière, Moreau, La Poule (24 décembre, p. 660); — adoption des articles 16 à 32 (*ibid.* p. 661); — article additionnel proposé par Guillaume, renvoyé au comité de judicature (*ibid.* p. 664); — motion tendant à la présentation d'un autre article additionnel, renvoyée aux comités de judicature et de liquidation (27 décembre, p. 681). — Voir ci-dessous, §§ **10** et **11**.

§ **9**. — Présentation par Audier-Massillon d'un projet de décret sur les officiers ministériels non liquidés (31 décembre 1790, t. XXI, p. 712 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 713.) — Voir ci-dessous §§ **22** et **24**.

§ **10**. — Rapport par Vieillard au nom du comité de judicature, sur la *liquidation de divers offices* (6 janvier 1791, t. XXII, p. 41 et suiv.); — motion présentée par Malouet (*ibid.* p. 42 et suiv.); — discussion : Le Chapelier, Rewbell, d'André, Vieillard, Boutteville-Dumetz (*ibid.* p. 43); — adoption (*ibid.*) — Voir ci-dessous § **11**.

§ **11**. — Rapport sur *la liquidation de divers offices* par Audier-Massillon (1er février 1791, t. XXII, p. 654 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 655 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : Camus, Audier-Massillon, Lanjuinais, Fréteau, Tuaut de La Bouverie, d'André, Lanjuinais, Audier-Massillon, plusieurs membres (*ibid.* p. 656); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur l'article 1er (*ibid.*); — article 2 devenant l'article 1er : adoption (*ibid.*); — article 2 nouveau : adoption (*ibid.*); — articles 3-8 (anciens articles 4-9) : adoption (*ibid.* p. 657); — article 9 (ancien article 10) : Brillat-Savarin, Audier-Massillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 (ancien article 11) : adoption (*ibid.*); — incident relatif aux huissiers-priseurs : Fricaud, Audier-Massillon, Fricaud, Audier-Massillon, Boutteville-Dumetz, Brillat-Savarin, Tronchet, Audier-Massillon, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de liquidation (*ibid.* p. 658).

§ **12**. — Projet de décret présenté par Vieillard sur les oppositions au remboursement des grandes compagnies supprimées (2 février 1791, t. XXII, p. 714); — adoption (*ibid.*).

§ **13**. — Projet de décret présenté par Gossin relativement aux officiers municipaux (5 février 1791, t. XXII, p. 755); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Gossin (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des finances et de judicature (*ibid.* p. 756). — Voir *ci-dessous* § **16**.

§ **14**. — Projet de décret présenté par Vieillard relativement aux oppositions faites par des créanciers sur les titulaires des compagnies de judicature (10 février 1791, t. XXIII, p. 83); — adoption (*ibid.* p. 84).

§ **15**. — Projet de décret présenté par Vieillard sur le droit d'enregistrement appliqué aux quittances de liquidation et remboursement des offices (10 février 1791, t. XXIII, p. 112 et suiv.).

§ **16**. — Projet de décret présenté par Lofficial sur la situation des officiers municipaux supprimés (13 février 1791, t. XXIII, p. 155); — adoption (*ibid.*).

§ **17**. — Projet de décret présenté par Audier-Massillon sur le payement à effectuer après vérification des états des gages d'offices (13 février 1791, t. XXIII, p. 156); — discussion : de Croix, Audier-Massillon, de Croix (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **18**. — Projet de décret présenté par Cernon sur les officiers comptables supprimés (17 février 1791, t. XXIII, p. 224); — adoption (*ibid.*).

§ **19**. — Projet de décret présenté par Vieillard sur la liquidation de plusieurs offices (24 février 1791, t. XXIII, p. 501 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 503).

§ **20**. — Rapport par Wimpfen, au nom du comité militaire, sur le remboursement des charges, offices et emplois militaires (17 mars 1796, t. XXIV, p. 157 et suiv.); — projet de décret (*ibid.*, p. 165 et suiv.); — Pétion et d'André en demandent l'ajournement (*ibid.* p. 167); — Alexandre de Lameth, appuyé par d'André,

Offices de judicature, des parlements, etc. (*Suite*).

propose le renvoi aux comités militaire et des pensions réunis ce qui est décrété (*ibid.*).

§ **21**. — Rapport du comité de judicature, présenté par Tellier, sur le classement de l'évaluation rectifiée des offices de procureurs dans les diverses tribunaux du royaume (19 mars 1791, t. XXIV, p. 204 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 207 et suiv.); — la commission propose la question préalable sur l'exception demandée en faveur des procureurs au parlement de Paris et appuyée par Martineau (*ibid.* p. 211); — discussion : Guillaume, Delavigne (26 mars, p. 400 et suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 402 et suiv.); — addition proposée par Berthereau (27 mars, p. 405); — adoption (*ibid.*).

§ **22**. — Rapport par Jouye-des-Roches tendant à accorder aux possesseurs d'offices ministériels supprimés les intérêts proportionnés au montant de la liquidation (29 mars 1791, t. XXIV, p. 453); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **24**.

§ **23**. — Présentation par Giraud-Duplessis d'un projet de décret portant qu'aucun des offices supprimés et liquidés avant les décrets du mois d'août 1789 n'est admissible à une liquidation nouvelle (29 mars 1791, t. XXIV); — discussion : plusieurs membres, Lanjuinais, Camus, Cochard, Camus, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du décret amendé (*ibid.*, p. 455); — réunion en un seul décret des deux décrets votés dans cette séance (*ibid.*).

§ **24**. — Présentation par Vieillard d'un décret portant que le décret qui fait courir les intérêts du remboursement accordé aux officiers ministériels à compter du 1er juillet 1790 n'est applicable qu'à ceux nommés dans les décrets des 21 et 24 décembre 1790 (10 avril 1791, t. XXIV, p. 688); — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessus, §§ **8**, **9** et **22**.

Offices de judicature. — Voir *Comité de judicature*. — *Liquidation*, § **30**. — *Oppositions*.

Offices des receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles. Rapport sur leur suppression présenté par Le Chapelier (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 416 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 418); — débat préliminaire : Gaultier-Biauzat, Chabroud, Le Chapelier, rapporteur (*ibid.*) — Discussion du projet de décret (6 septembre 1791, t. XXX, p. 240), — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Chabroud, Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Andrieu, Le Chapelier, rapporteur, Goupilleau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement des articles 3 à 5 (*ibid.* et p. suiv.); — nouvelle lecture des articles du projet de décret (7 septembre, p. 263 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 264); — adoption avec amendement de l'article 3 (*ibid.*); — adoption des articles 4 et 5 (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 6 (*ibid.*); — adoption d'une nouvelle rédaction des articles 2 et 3 (10 septembre, p. 436). = Texte définitif du projet de décret présenté par Le Chapelier (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 683); — adoption (*ibid.*) = Rapport par Henry de Longuève sur le remboursement de ces offices (t. XXXII, p. 42 et suiv.); — projet de décret (p. 47 et suiv.).

Offices militaires. — Voir *Offices de judicature*, § **20**.

Officiers d'amirauté. — Voir *Offices de judicature*, § **6**.

Officiers de l'armée.

§ **1er**. — Des habitants de Quimperlé se plaignent du mépris des officiers de l'armée pour la Constitution (30 mai 1791, t. XXVI, p. 624); — Bouche demande le renvoi de cette adresse au comité militaire (*ibid.*); — débat à ce sujet : Ménard de La Groye, de Sérent, Gaultier-Biauzat, Anthoine, de Murat, Anthoine, de Virieu, de Levie, de Folleville, Delavigne, Lavie, d'André, Emmery (*ibid.* p. 624 et suiv.); — adoption de la motion de Bouche (*ibid.* p. 626).

§ **2**. — Rapport par Victor de Broglie sur le mode provisoire d'admission au service militaire en qualité d'officier (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 452); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Prieur, Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 453 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 454). — Voir ci-dessous, § **3**.

§ **3**. — Projet de décret sur l'institution publique militaire et sur le mode d'admission au service militaire en qualité d'officier (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 472 et suiv.).

§ **4**. — Lettre de Duportail, ministre de la guerre, demandant la nomination de 8 lieutenants généraux et 12 maréchaux de camp, outre le nombre des officiers généraux décrété par l'Assemblée (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 596); — débat : Chabroud (*ibid*); — l'Assemblée décrète que le roi sera prié de nommer ces officiers généraux (*ibid.*); — Goupilleau demande que le décret soit rapporté (30 septembre, p. 669); — discussion : Pierre Dedelay, Louis de Noailles, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — le décret est rapporté (*ibid.* p. 670).

§ **5**. — Projet de décret, présenté par Bureaux de Puzy, tendant à accorder, aux officiers des états-majors, des indemnités pour les améliorations faites dans les bâtiments, jardins, etc., dont la jouissance leur avait été concédée à titre d'émoluments (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 239); — discussion : Bouche (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **6**. — Projet de décret sur l'état des officiers généraux employés dans les colonies, Présenté par Bureaux de Puzy (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 440 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 441); — adoption d'un article additionnel (*ibid.*).

Officiers. — Voir *Armée*. — *Droits de citoyen actif*. — *Serment des officiers* et *Armée*, § **93**.

Officiers (Remplacement des). — Voir *Armée*, § **105**.

Officiers comptables supprimés. — Voir *Officiers de judicature*, § **18**.

Officiers (Pensions des). — Voir *Pensions*, § **10**.

Officiers réformés. — Voir *Pensions militaires*.

Officiers et soldats de la garde de Paris. — Voir *Pensions*, § **8**.

Officiers suisses (Pensions des). — Voir *Pensions*, § **6**.

Officiers de la maison du roi. — Voir *Liquidation*, § **28**.

Officiers de la marine marchande. — Voir *Marine*, § **9**.

Officiers de port. — Voir *Marine*, § **19**.

Officiers de paix. Rapport par Duport sur la création d'officiers de paix à Paris (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 135); — projet de décret (*ibid.*); — *Discussion* : Adoption des articles 1 à 3 (*ibid.*); — Article 4 : Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5 à 7 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement de l'article 8 (*ibid.* p. 136); — adoption d'un article 9 nouveau (*ibid.*)

Officiers des justices seigneuriales. — Voir *Justices seigneuriales*.

Officiers des tribunaux criminels. Rapport et projet sur leur élection et leur traitement, présentés par Duport (30 mai 1791, t. XXVI, p. 614); — discussion : adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Duport, rapporteur, Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 3 : Defermon, Martin, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (*ibid.*); — article 6 : Loys, Defermon, Duport, rapporteur, Tuaut de La Bouverie, Gaultier-Biauzat, Duport, rapporteur, Defermon (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — renvoi au comité des contributions d'une motion de Tuaut de La Bouverie sur la suppression du papier timbré pour les expéditions du tribunal criminel (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7 et 8 (*ibid.* et p. suiv.); — article 9 : Boissy-d'Anglas, Robespierre, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 : Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 11 (*ibid.*); — sur la motion de Bouche, l'Assemblée renvoie le décret au comité de jurisprudence criminelle pour rédaction (31 mai, p. 629); — projet de décret rectifié (2 juin, p. 706); — adoption sans discussion des articles 1 à 9 (*ibid.*); — discussion sur l'article 10 : Mougins de Roquefort, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Loys (*ibid.* p. 707); — adoption avec modification (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 11, 12 et 13 (*ibid.*).

Officiers des tribunaux des greniers à sel. Vernier demande que le pouvoir exécutif soit chargé de leur payement (11 mai, t. XXV, p. 733); — adoption de cette motion (*ibid.*).

Officiers ecclésiastiques. — Voir *Traitement*.

Officiers ministériels. — Voir *Offices de judicature*, §§ **9**, **22** et **24**.

Officiers municipaux. — Voir *Offices de judicature*, §§ **13** et **16**.

Officiers seigneuriaux. Projet de décret annulant les dispositions exigeant leur présence pour la validité des actes (31 janvier 1790, t. XXII, p. 590 et suiv.); — renvoi, à la demande de Goupil, aux comités féodal et de Constitution (*ibid.*).

Officiers, sous-officiers et gendarmes nationaux. — Voir *Députations*, § **21**.

Offlise (D'), *maréchal de camp*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242), — est décrété d'accusations (p. 333).

Ogé (Abbé), *député du clergé du bailliage de Vermandois*. Demande que les électeurs des juges du district de Vervins se réunissent à Marles (t. XVIII, p. 637).

Ogny (D'), *intendant des postes*. Signale ce qu'il croit un abus du contre-seing de l'Assemblée nationale (t. XII, p. 339 et suiv.).

Oise (Département de l'). — Lettre du directoire et de citoyens de ce département au sujet de la fuite du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 454), (29 juin, p. 589). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIV, p. 52). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels* et *corps administratifs*, § **3**.

Oléac (Commune d'). — Voir *Municipalités*, § **29**.

Oléron (Ile d'). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Opinions.

§ **1er**. — Sur la proposition du comte de Mirabeau, l'Assemblée déclare infâmes et traîtres envers la nation et coupables de crime capital toutes personnes qui oseraient poursuivre, rechercher et faire arrêter un député pour raisons de propositions, avis, *opinions* ou discours par lui faits aux états généraux (23 juin 1789, t. VIII, p. 147); — texte de cet arrêté déclarant l'inviolabilité des députés, pris à la pluralité de 493 voix contre 34 (*ibid.*).

§ **2**. — Décret par lequel l'Assemblée nationale, persistant dans son arrêté du 23 juin 1789, déclare qu'aucun citoyen ne peut être inquiété à raison des *opinions* ou projets par lui présentés, des abus par lui dénoncés, soit dans les assemblées élémentaires, soit dans son sein (23 août 1789, t. VIII, p. 481). — Voir *Inviolabilité des députés*. — *Presse* (Liberté de la).

Opinions religieuses. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que les manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi (Déclaration des droits de l'homme) (23 août 1789, t. VIII, p. 480).

Oppositions. Renvoi au comité de judicature d'une motion de Bouche relative aux oppositions au remboursement des anciens titulaires d'offices (19 mai 1791, t. XXVI, p. 236).

Orange (Ville d'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **16**. — *Troubles*, § **9** (2°).

Oratoire. La congrégation de ce nom demande à prêter le serment civique au sein de l'Assemblée (9 juillet 1790, t. XVII, p. 1); — discussion : Populus, Fréteau (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'elle la recevra simplement à la barre (*ibid.*); — discours de l'orateur de la députation (10 juillet, p. 41 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 42); — impression du discours et de la réponse (*ibid.*).

Orbec (Ville de). — Voir *Troubles*, § **22** *bis*.

Orbec (Charge du lieutenant général du bailliage d'). — Voir *Liquidation*, § **75**.

Ordination des prêtres. — Voir *Clergé*, § **9**.

Ordre de la parole.

§ **1er**. — Décret rendu sur la proposition du marquis de Bonnay et portant que nul membre ne pourra demander la parole que dans la séance même où il voudra l'obtenir (18 mars 1790, t. XII, p. 213).

Ordre de la parole (*Suite*).

§ 2. — Débat au sujet de l'ordre de la parole : Rewbell, Lanjuinais, Bouche, Treilhard président (23 juillet 1790, t. XVII, p. 299) ; — il est décidé que ce sera le Président qui recevra les noms des orateurs (*ibid.*).

§ 3. — Duport demande, dans la discussion sur la dette publique, qu'on entende un orateur *pour* après un orateur *contre* (27 septembre 1790, t. XIX, p. 259) ; — la parole est maintenue à l'abbé de Coulmiers, déclarant qu'il se propose de parler *sur*, *pour* et *contre* (*ibid.*). — Dans la même discussion, Mirabeau propose qu'on l'entende d'abord, puis l'abbé Maury et Barnave (*ibid.* p. 263) ; — l'abbé Maury de son côté demande à se tenir près du bureau, pour faire des objections à Mirabeau, qui y répondrait (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide qu'il parlera à son tour (*ibid.*) ; — Gaultier de Biauzat demande qu'il n'y ait plus que deux colonnes, une *pour* et l'autre *contre*, ce qui est adopté *ibid.*). — Voir *Règlement*.

Ordre de Malte. Rapport et projet de décret sur les moyens de faire rentrer dans les mains de l'Etat les biens de cet ordre, ci-devant possédées par les Antonins, contre remboursement au grand maître de Malte, présentés par Alexandre de Beauharnais (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 341 et suiv.) ; — débat : Lanjuinais, Rewbell (*ibid.* p. 342) ; — ajournement à la prochaine législature (*ibid.*). — Voir *Malte* (Ordre de). — *Ordres de chevalerie*, § 1er.

Ordre du jour.

§ 1er. — Motion de Bouche tendant à faire décréter que l'ordre de travail pour le lendemain sera affiché la veille au matin, avec inscription du nom des rapporteurs à côté des affaires à rapporter (22 juin 1790, t. XVI, p. 418) ; — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret présenté par Goupil de Préfeln et portant que les affaires à traiter dans les séances du soir suivront l'ordre de leur inscription dans le cahier du président et que leur ordre ne pourra être changé que par un décret de l'Assemblée (22 juin 1790, t. XVI, p. 418). — Voir *Règlement*.

Ordre judiciaire.

§ 1er. — Merlin présente un projet de décret sur la forme de procéder dans les tribunaux établis dans les villes où l'ordonnance de 1667 n'a pas été publiée (28 avril 1791, t. XXV, p. 397) ; — discussion : Delavigne (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Lettre de Duport, ministre de la justice, au sujet des commissaires du roi près les tribunaux (19 mai 1791, t. XXVI, p. 217 et suiv.) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 218). — Projet de décret, présenté par Le Chapelier, sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (8 juin 1791, t. XXVII, p. 59) ; — discussion : de Folleville, Le Chapelier, rapporteur, Lanjuinais, Vernier, Moreau, Chabroud, Goupil-Préfeln, Thévenot de Maroise, Legrand (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 60). — Voir *Pouvoir judiciaire*.

Ordre national. De Menou en demande la création (25 juin 1790, t. XVI, p. 464) ; — ordre du jour (*ibid.*).

Ordre public. — Voir *Tranquillité publique*.

Ordres de chevalerie.

§ 1er. — Rapport par Camus sur la question de savoir si ces ordres peuvent exister en France (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 35 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 36 et suiv.). — *Discussion générale :* Lanjuinais, Rœderer, de Croix, Anthoine, Anson, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Chabroud, Camus, rapporteur, Boissy-d'Anglas, La Poule (*ibid.* p. 37 et suiv.). — *Discussion des articles :* adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 41) ; — article 2 : Giraud-Duplessis, de Montesquiou, Lanjuinais, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 42) ; — adoption de l'article 3 (*ibid.*) ; — article 4 ; Lanjuinais, Malouet, Martineau, Chabroud, Tronchet, Fréteau, Merlin, Camus, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 43) ; — notes de Camus sur les ordres de chevalerie (*ibid.* p. 44 et suiv.) ; — opinion non prononcée, de M. Malouet, sur l'ordre de Malte (*ibid.* p. 45 et suiv.) ; — adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 2 (1er août, p. 81) ; — renvoi de la dernière disposition de l'article 4 aux comités militaire, diplomatique, ecclésiastique et des pensions réunis (*ibid.*).

§ 2. — Motion de Goupil-Préfeln relative à l'interdiction du port des marques distinctives des ordres supprimés (13 septembre, 1791, t. XXX, p. 608) ; — discussion : Lanjuinais, Gaultier-Biauzat, d'André, Goupil-Préfeln, Lanjuinais, d'André (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*). — Voir *Ordre de Malte*.

Ordres émanés du pouvoir exécutif (Signature des). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). (20 juin 1791, t. XXVII, p. 372 et suiv.).

Ordres religieux.

§ 1er. — Adresse des dominicains de la rue du Bac à l'Assemblée nationale (12 novembre 1789, t. X, p. 2 et suiv.). — Mémoire des dominicains de la rue Saint-Honoré, de la rue Saint-Jacques et de la rue du Bac (p. 9 et suiv.). — Décret proposé par dom Gerle (12 décembre, p. 526 et suiv.) ; — réponse du président (*ibid.* p. 527) ; — discussion : quelques membres, Branche, de Bonnal, évêque de Clermont (*ibid.*) ; — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*). — Rapport de Treilhard sur les ordres religieux (17 décembre, p. 624 et suiv.) ; — de Bonnal demande l'ajournement (*ibid.* p. 626) ; — l'Assemblée vote l'impression du rapport (*ibid.*). (Voir § 2.) — Observations de dom Verguet sur ce rapport (*ibid.* p. 640 et suiv.) ; — réclamations de Samary en faveur des ordres religieux (*ibid.* p. 642 et suiv.) ; — opinion de dom Verguet sur leur traitement en cas de suppression (*ibid.* p. 646 et suiv.) ; — opinion de Mayet sur l'état religieux (*ibid.* p. 647 et suiv.) ; — opinion de Dupont (de Nemours) sur la disposition que l'Assemblée doit faire des biens ecclésiastiques et en particulier de ceux des ordres religieux (*ibid.* p. 650 et suiv.). — Voir *Biens domaniaux et ecclésiastiques*.

§ 2. — Projet de décret présenté par Treilhard sur le sort des ordres religieux (5 février 1790, t. XI, p. 438) ; — décret portant, en attendant des suppressions plus considérables, la suppression d'une maison de religieux de chaque ordre dans toute municipalité où il en existe deux, de deux sur trois et de trois sur quatre (*ibid.* p. 439). — Nouvelle lecture, donnée par Treilhard, de son rapport du 17 décembre 1789 (11 février, p. 543). — *Voir ce do-*

Ordres religieux (*Suite*).

cument (t. X, p. 624 et suiv.). — Discussion : marquis de La Coste, Prieur, don Lebreton, Malouet, Dupont (de Nemours), Dubois de Crancé, Prieur Legrand, de Bonnal, évêque de Clermont (11 février, p. 543 et suiv.); — Rœderer, Le Chapelier, Mougins de Roquefort, Treilhard, Rœderer, duc de La Rochefoucauld, abbé Grégoire, Pétion de Villeneuve, Delley-d'Agier, Cayla de La Garde, Barnave, de La Fare, évêque de Nancy, Cazalès, d'Eprémesnil (12 février, p. 574 et suiv.); — Roger, abbé d'Eymar, Garat aîné, de Fumel-Montségur, Guillaume, de La Fare, de Fumel, de La Fare, Dupont (de Nemours), Rœderer, de Cazalès, Le Bois-Desguays, Charles de Lameth, de Virieu, de Menou, d'Eprémesnil, Dufraisse-Duchey, Garat aîné, abbé de Montesquiou, comte de Mirabeau, abbé de Montesquiou, Thouret, de Cazalès, Thouret, d'Eprémesnil, Delley-d'Agier, abbé d'Eymar, Lavie, d'Estourmel (13 février, p. 585 et suiv.); — adoption de l'article 1er ((*ibid.* p. 591); — discussion de l'article 2 : Le Chapelier, Fréteau, Blin (*ibid.* p. 592); — adoption (*ibid.*); — discussion de l'article 3 : abbé de Montesquiou, de Menou, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Opinions non prononcées de l'abbé Villebanois (*ibid.* et p. suiv.), de Blin (p. 593 et suiv.). — Demande de rectification de l'article 2 : Martineau, vicomte de Noailles, Renaud, Bouche, Démeunier, Le Chapelier, comte de Choiseul-Praslin, Leleu de La-Ville-aux-Bois, Fréteau, marquis d'Estourmel, Target, vicomte de Noailles (15 février, p. 600); — adoption (*ibid.*). — Rapport par Treilhard, concernant l'ordre du travail à adopter et le traitement à accorder aux religieux et religieuses (17 février, p. 623 et suiv.); — Lavie demande que les jésuites ne soient pas exceptés de la mesure (*ibid.*); — décret fixant la succession des travaux (*ibid.* p. 624). — Discussion de la question de savoir s'il faut établir une différence entre les ordres rentés et les ordres non rentés (Treilhard, rapporteur du comité ecclésiastique, propose l'égalité de traitement) : Dom Gerle, duc de La Rochefoucauld, abbé Grégoire, Guillotin, Dupont (de Nemours), Thibault, curé de Souppes, Duport, Charles de Lameth, Fréteau, Mougins de Roquefort, Delley-d'Agier, Gaultier de Biauzat, comte de Mirabeau, Fréteau, Lanjuinais, abbé Maury, Treilhard (18 février, p. 639 et suiv.); — décret portant que le traitement des religieux mendiants sera différent de celui des religieux non mendiants (*ibid.* p. 641); — le rapporteur (Treilhard) présente un projet de décret concernant les religieux pourvus de titres perpétuels de bénéfice, abbaye, prieuré ou autres (19 février, p. 646); — discussion : abbé de Coulmiers, Lanjuinais, dom Gerle, Cayla de La Garde (*ibid.* et p. suiv.); — amendement présenté par Camus (*ibid.* p. 647); — discussion : abbé Maury, Fisson-Jaubert, Camus, de Fumel, Camus (*ibid.*); — adoption de l'amendement (*ibid.*); — article présenté par Treilhard relativement à la quotité des traitements (*ibid.*); — discussion : abbé Grégoire, Roussillon, dom Gerle, Dupont (de Nemours), Treilhard, de Robespierre, Barnave, Pétion de Villeneuve, Martineau, Treilhard, comte de Mirabeau, Target, Prieur, marquis de Foucault, abbé de Montesquiou, Barnave

Ordres religieux (*Suite*).

(*ibid.* p. 647 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 650); — adoption d'une addition proposée par Camus à un article déjà amendé par lui (20 février, p. 650 et suiv.); — discussion d'un article concernant les frères donnés, convers et lais : abbé Latyl (*ibid.* p. 651); — adoption de l'amendement proposé par ce dernier (*ibid.*); — discussion d'un article concernant l'incapacité des religieux en matière de successions et dispositions entre-vifs et testamentaires : Mougins de Roquefort, Goupil de Préfeln, Camus, Martineau, Bouche, de Colbert-Seignelay, Target, Prieur, Fréteau, de Custine, Duport, Populus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Projet de décret du comité ecclésiastique, concernant la situation des religieux sortis du cloître et de ceux qui vivront en commun (19 mars 1790, t. XII, p. 238); — rapport par Treilhard (*ibid.*); — adoption sans discussion du premier article proposé par le comité (*ibid.*); — adoption, de même, d'un article proposé par Boucher et destiné à venir avant le précédent (*ibid.*); — discussion d'un autre article proposé par le comité : abbé Gouttes, Camus, Voidel, Bondon, de Bonnal, abbé de Pradt, Camus, Target, Treilhard, Voidel, Dufraisse-Duchey, abbé Mayet, Buzot, duc de Liancourt, marquis de Bonnay, Moreau, Treilhard, Martineau, dom Gerle, Charles de Lameth, Target, abbé Cayla de La Garde, de Cazalès, Dubois de Crancé, Prieur, marquis de Beauharnais, abbé Dillon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 241); — opinion, non prononcée, de l'abbé Mayet (*ibid.* et p. suiv.). — Voir ci-dessous, § 5.

§ 4. — Projet de décret concernant les inventaires et procès-verbaux à dresser par les municipalités de l'état des biens des religieux et de leurs personnes : Treilhard, abbé Gouttes, abbé Grandin, abbé Goland de La Salcette, Boissy d'Anglas, Lucas, dom Gerle, de Foucault, Bonnet de Treiches, baron de Cernon, abbé Grégoire (20 mars, 1790, t. XII, p. 267); — adoption des deux articles proposés et amendés (*ibid.*). — Voir *Biens domaniaux et ecclésiastiques*.

§ 5. — Décret chargeant le comité ecclésiastique de présenter, dans huit jours, un projet de loi propre à assurer l'état des religieux et religieuses au sortir de leurs cloîtres (21 avril 1790, t. XIII, p. 163). — Voir *Religieux*.

Ordres religieux ou militaires (Créances des). Projet de décret présenté par Camus sur les créances des ordres religieux ou militaires (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102).

Ordres religieux. — Voir *Malte* (Ordre de); *Saint-Lazare* (Ordre de); *Mont-Carmel* (Ordre du). — Voir aussi *Ordre de Malte*.

Or et argent. — Voir *Numéraire*. — *Postes aux lettres*, § 11.

Orfèvrerie. Projet de décret relatif à la police de l'orfèvrerie (31 mars 1791, t. XXIV, p. 472 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 473).

Organisation de la garde nationale (Série de décrets sur l'). — Voir *Force publique*, § 3.

Organisation de l'armée. — Voir *Armée*, §§ 3, 22, 28, 31 et 99.

Organisation des monnaies. — Voir *Monnaies*, § 16.

Organisation du Corps législatif. — Voir *Corps législatif.*

Organisation judiciaire. — Voir *Incompatibilités*, § **6**. — *Ordre judiciaire.* — *Pouvoir judiciaire.*

Oriot d'Aspremont. — Voir *Echanges*, § **2**.

Orléans (Duc d'), *député de la noblesse du bailliage de Crépy-en-Valois.* Proteste contre la persistance de la noblesse à délibérer sur la réunion des ordres et le vote par tête (t. VIII, p. 55). — Nommé président de l'Assemblée nationale (p. 185); — donne sa démission (p. 186). — Fait observer, à propos de la destruction des capitaineries, qu'il faut ajouter capitaineries *royales* (p. 359), — fait une rectification à ce sujet (*ibid.*). = Obtient un congé pour aller remplir en Angleterre une mission dont il a été chargé par le roi (t. IX, p. 441). — La municipalité de Boulogne-sur-Mer s'oppose à son embarquement (p. 457). — Le baron de Menou demande qu'on le fasse mettre en liberté et qu'il soit invité à venir se justifier (p. 478). — Le duc d'Orléans demande qu'on ne le relâche que pour le laisser accomplir sa mission (*ibid.*); — l'Assemblée ajourne sa décision (*ibid.*). = Transmet, par lettre, son adhésion au serment prêté par l'Assemblée nationale le 4 février 1790 (t. XI, p. 638). = De La Touche, chancelier du duc d'Orléans, demande à parler en son nom (t. XVI, p. 718), — lit une lettre du prince, qui, d'Angleterre, où il est en mission, demande à venir se défendre contre les attaques dont il est l'objet (p. 719 et suiv.); — Lafayette, de Biron et Duquesnoy prennent part à l'incident clos par l'ordre du jour (*ibid.* p. 720 et suiv.); — exposé de la conduite du duc d'Orléans, rédigé par lui-même (p. 729 et suiv.); — incident sur le projet de loi relatif à la mention de la lecture de la lettre faite par La Touche : de Digoine, Chabroud, d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Fréteau (7 juillet, p. 734 et suiv.). = Prête le serment civique (t. XVII, p. 46). = Parle sur l'inculpation dont il a été l'objet dans la procédure du Châtelet relative aux journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 426). = Rapport des comités de l'extraordinaire et de l'organisation de la direction générale de liquidation sur une créance réclamée par lui (11 janvier 1791, t. XXII, p. 121 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 123); — pièces justificatives jointes au rapport (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Folleville, Martineau, Camus, Francoville, Camus, Martineau, de Croix, de Tracy, de Lachèze, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 128). = Sa réponse à l'opinion de l'abbé Maury dans l'affaire de la dot de la reine d'Espagne (t. XXVII, p. 180 et suiv.). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 701 et suiv.).

Orléans (Dot de Louise-Elisabeth d'). Rapport par Cochard sur la répétition d'une somme de 4,158,850 livres formée par M. d'Orléans, pour la dot de Louise-Elisabeth d'Orléans (13 juin 1791, t. XXVII, p. 157 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 165); — discussion : de Batz, abbé Maury, un membre, Defermon, Cochard, Madier de Montjau, Garat aîné, Cochard, rapporteur, Lavie, abbé Maury, Madier de Montjau, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'affaire à la prochaine législature (*ibid.* p. 166); — opinion, non prononcée, de l'abbé Maury

Orléans (Dot de Louise-Elisabeth d') (*Suite*).

(*ibid.* et p. suiv.); — réponse de M. d'Orléans à l'opinion de l'abbé Maury (*ibid.* p. 180 et suiv.); — réfutation de la réponse de M. d'Orléans à l'opinion de M. l'abbé Maury (*ibid.* p. 190 et suiv.); — opinion, non prononcée, de M. de Villeneuve-Bargemont (*ibid.* p. 193 et suiv.).

Orléans (Municipalité d'). Arrêté pris par cette municipalité à la suite de la fuite du roi, et adressé à l'Assemblée nationale (22 juin 1791, t. XXVII, p. 427).

Orléans (Ville d'). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XX, p. 41, 538, 651, 754), (t. XXI, p. 73, 118, 176, 269, 361, 487, 528, 601, 642, 710 et 742), (t. XXII, p. 91 et 155), (t. XXIV, p. 337). — *Emprunts d'intérêt local*, §§ **1**, **17** et **36**. — *Députations*, § **3**. — *Justices de paix*, § **12**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **2**. — *Tribunaux de commerce*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **56**. — *Troubles*, § **99**.

Ormesson (Le président d'), *député de la noblesse de la prévôté de Paris-hors-les-murs.* Nommé commissaire pour le projet de règlement de police intérieure (t. VIII, p. 44).

Ornans (Commune d'). Adoption d'un projet de décret portant annulation de l'adjudication des moulins, usines et fours ci-devant banaux situés dans cette commune (22 août 1791, t. XXIX, p. 622).

Orne (Département de l'). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Orsai (Comte d'), *premier maréchal des logis de Monsieur.* Offre, en outre de la contribution patriotique du quart de son revenu, la moitié de la somme que produira la vente publique des tableaux de deux cabinets de sa maison, rue de Varennes (t. XII, p. 220).

Orthez (Octrois d'). — Voir *Octrois*, § **7**.

Oudaille, *député des communes du bailliage de Beauvais.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Oudot, *député du clergé du bailliage de Châlon-sur-Saône.* Demande une ligne de séparation entre Châlon et Louhans, limitative de leurs districts (t. XI, p. 258). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 164), (p. 181). = Secrétaire (t. XXI, p. 755).

Ouellous (Commune de). — Voir *Municipalités*, § **99**.

Outrages. Pétitions de plusieurs particuliers se prétendant outragés par Gaultier-Biauzat. — Voir *Pétitions*, § **18**.

Ouvriers des ports. — Voir *Ports et Arsenaux.*

Ouvriers employés aux travaux publics de Paris. — Voir *Pétitions*, § **9**.

Ouvriers papetiers. — Voir *Papeteries.*

Ouvriers sans travail. — Voir *Ateliers de Paris.* — *Ateliers de secours dans les départements.* — *Bastille.* — *Impositions locales extraordinaires* et *Emprunts d'intérêt local* ayant pour but de leur venir en aide (4 mars 1790, t. XII, p. 19).

P

Pacage (Droit de). Rapport de Merlin sur un projet de décret relatif à son abolition (19 avril 1790, t. XIII, p. 104); — discussion : Gossin, Boutaric, de Boislandry (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Paccard, *député des communes du bailliage de Chalon-sur-Saône*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Pacte de famille. Observations de Dupont (de Nemours) sur ce traité avec l'Espagne, annoncées en séances (3 août 1790, t. XVII, p. 583);— autres observations de Lecouteulx de Canteleu annoncées de même (*ibid.*); — texte des premières (p. 586 et suiv.); — texte des secondes (p. 599 et suiv.).

Paey (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **27**.

Pagnon (Madame). Offre de fournir annuellement la solde de deux soldats citoyens des Ardennes (t. XXVII, p. 525).

Pain, *député des communes du bailliage de Caen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Paimpol (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **32**.

Paix (*Rétablissement de la*).—Envoi par le garde des sceaux d'un extrait de la déclaration pour le rétablissement de la paix à l'intérieur (17 août 1789, t. VIII, p. 437). — Voir *Troubles*.

Palais de justice d'Aix. — Adoption d'un projet de décret qui suspend la construction du palais de justice d'Aix (24 octobre 1790, t. XX, p. 16). = Présentation d'un projet de décret relatif à l'exécution de la loi qui a suspendu la construction (7 mai 1791, t. XXV, p. 635); — renvoi au comité de l'article 5, sur la proposition de Camus (*ibid.*); — adoption des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.* et p. suiv.); — Prugnon demande la jonction du comité des finances à celui de l'emplacement pour donner un avis sur cette construction (9 mai, p. 670); — adoption de cette motion (*ibid.*).

Palais de justice de Paris. Bailly envoie le procès-verbal d'apposition de scellés faite sur les greffes de ce palais par la municipalité de Paris (31 octobre 1790, t. XX, p. 168).

Palais-Royal (*Troubles survenus dans ce palais*). — Voir *Troubles*, § **75**.

Palasne de Champeaux, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Demande qu'on procède au renouvellement du bureau (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 98). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le huitième bureau (p. 103). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande que le comité des recherches puisse remettre des valeurs qu'il a reçues et qui appartenaient au régiment de Nassau (t. XI, p. 543). — Fait des rapports sur un fait d'exportation de blé (p. 645), — sur un pamphlet intitulé : *Adresse au roi* (p. 646). = Fait un rapport sur les agissements des ennemis de la Révolution (t. XIII, p. 70). = Secrétaire (t. XV, p. 285). = Présente un projet de décret relatif à la caisse des économats (t. XV, p. 595). = Présente un projet de décret sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 36 et suiv.). = Parle sur l'affaire du régiment de Poitou (t. XVIII, p. 74). = Présente un projet de décret sur les pensions (t. XXI, p. 302). = Parle sur une indemnité pour le sieur Tribert (t. XXII, p. 210). = Fait un rapport sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (t. XXVIII, p. 537 et suiv.); — le défend (p. 542). — Parle sur les troubles du pays de Caux (p. 550).—Défend son rapport sur les employés supprimés (p. 584), (p. 597). = Fait la relue générale du projet de décret sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (t. XXIX, p. 68 et suiv.).

Palloy, *citoyen de Paris*. Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 447).

Palmaert (Martin-Lievin), *député suppléant du bailliage de Bailleul*. Remplace Vanden-Bavière, démissionnaire (t. XI, p. 182); — prête serment et est admis (p. 584). — Fait observer qu'il ne se trouve placé dans aucun bureau (p. 609).

Pamiers (Ville de). — Voir *Gardes nationales*, § **23**. — *Troubles*, § **76**.

Pampelonne (Abbé de), *député suppléant du clergé de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg*. Remplace Lafont de Savines, évêque de Viviers, député démissionnaire (t. VIII, p. 184). = Parle sur les colonies (t. XXIV, p. 595).

Pamphlets. — Voir *Armée*, § **11**. — *Libelles.*

Panckoucke, *directeur de journaux.* Sollicite l'impression du journal de l'Assemblée nationale comme supplément du *Mercure de France* (t. VIII, p. 45).

Pannetier (Comte de), *député de la noblesse du Couserans.* Dépose une protestation contre l'établissement de l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 180). = Parle sur les troubles de Toulouse (t. XV, p. 386 et suiv.). = Annonce la prestation du serment de 96 fonctionnaires ecclésiastiques du district de Saint-Girons (t. XXV, p. 669). = Son compte rendu à ses commettants (t. XXXII, p. 493 et suiv.).

Panthéon.

§ **1**er. — Le directoire du département de Paris, présidé par La Rochefoucauld, demande que l'édifice de Sainte-Geneviève soit destiné à recevoir les cendres des grands hommes ; que celles de Mirabeau y soient portées et qu'on fasse graver au-dessus du fronton ces mots : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante* (3 avril 1791, t. XXIV, p. 536 et suiv.); — l'Assemblée déclare qu'Honoré Riquetti Mirabeau a mérité les honneurs qui seront décernés par la nation à la mémoire des grands hommes qui ont bien servi leur patrie (4 avril, p. 538); — l'Assemblée décrète que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève sera destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de la liberté française, et qu'en attendant l'achèvement de cet édifice, le corps de Riquetti Mirabeau sera déposé à côté des cendres de Descartes, dans le caveau de l'ancienne église de Sainte-Geneviève (4 avril, p. 543 et suiv.); procès-verbal de la cérémonie (*ibid.* p. 557). — Voir *Sainte-Geneviève.*

§ **2**. — Sur le rapport de Gossin, l'Assemblée nationale décrète que Marie-François Arouet-Voltaire est digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes; qu'en conséquence ses cendres seront transférées de l'église de Romilly dans celle de Sainte-Geneviève de Paris (30 mai 1791, t. XXVI, p. 610); — lettre du directoire de Paris annonçant la cérémonie (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 121). — Voir *Voltaire.*

§ **3**. — Rapport par de Cernon sur le crédit nécessaire pour mettre cet édifice en état d'être consacré à la sépulture des grands hommes (15 août 1791, t. XXIX, p. 441); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : abbé Gouttes, Anson, de Custine, Anson, plusieurs membres (*ibid.*). — adoption (*ibid.*).

§ **4**. — L'Assemblée décrète que Jean-Jacques Rousseau est digne des honneurs décernés aux grands hommes, et que les moyens sont renvoyés au comité de Constitution (17 août 1791, t. XXIX, p. 761). — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande que l'Assemblée nationale fasse pour Jean-Jacques Rousseau ce qu'elle a fait pour Mirabeau et pour Voltaire (4 septembre 1791, t. XXX, p. 191); — décret portant érection d'un monument à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau et confirmatif du précédent décret lui accordant les honneurs publics (21 septembre 1791, t. XXI, p. 132). — Voir *Rousseau (Jean-Jacques).*

§ **5**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Anson, ajournant à la prochaine législature les projets et devis présentés par le département de Paris pour achever le monument où doivent reposer les cendres des grands hommes et autorisant les commissaires de la trésorerie à payer une somme de 50,000 livres pour continuer les travaux pendant le mois d'octobre (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 369). — Voir *Sainte-Geneviève.*

Paoli. Ecrit au président de l'Assemblée nationale pour témoigner sa reconnaissance au sujet des décrets relatifs à la Corse (t. X, p. 676). = Rend hommage à l'Assemblée nationale (t. XV, p. 256).

Pape.

§ **1**er. — Voir *Constitution civile du clergé* (18 janvier 1791, t. XXII, p 316 et suiv.).

§ **2**. — Lettre écrite par Montmorin, au nom du roi, sur le refus du pape de recevoir un ambassadeur ayant prêté sans restriction le serment exigé des fonctionnaires (5 mai 1791, t. XXV, p. 587 et suiv.); — l'Assemblée en décide l'impression sur la motion de Treilhard (*ibid.* p. 588).

§ **3**. — Motion de Dauchy, tendant à la cessation du payement au pape d'une somme de 130,000 livres (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 211); — débat : Populus (*ibid*); — adoption sauf rédaction (*ibid.*); — sur la proposition de Bouche, l'Assemblée décrète que le décret sera rapporté et que ce qui en est l'objet sera renvoyé à l'examen des comités de commerce et d'agriculture, diplomatique et des contributions publiques (13 juillet, p. 222). — Voir *Avignon et Comtat Venaissin.* — *Bref du pape.*

Papeteries. Rapport par Leclerc sur les règlements concernant les ouvriers qui travaillent aux papeteries et les maîtres de papeteries (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 655 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 656); — adoption (*ibid.*).

Papier-Monnaie. — Voir *Assignats.*

Papiers (Impôt sur les). Pétition des sieurs Jouannot frères, tendant à supprimer l'impôt sur les papiers ou à interdire l'importation (4 décembre 1790, t. XXI, p. 215 et suiv.); — renvoi au comité d'agriculture et de commerce *ibid.* p. 216); — Monneron demande que la question soit portée aux comités des finances, de commerce et d'agriculture (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Papiers des comités. Leur remise à l'archiviste avant la séparation de l'Assemblée est ordonnée. — Voir *Assemblée nationale* (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 131 et suiv.).

Papiers suspects. — Voir *Lettres.*

Papiers trouvés aux Tuileries à la suite de la fuite du roi. — Voir *Scellés.*

Papin, *député du clergé de Paris hors-les-Murs.* Parle sur les articles proposés par Guillotin concernant la procédure criminelle (t. XI, p. 278). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 401), — sur les fondations et patronages laïques (p. 616). = Parle sur les assignats (t. XX, p. 265). = Donne sa démission de commissaire aux assignats, qui n'est pas acceptée (t. XXII, p. 114). = Parle sur les curés qui refusent le serment (t. XXIII, p. 27). = Parle sur les assignats (t. XXIV, p. 474 et suiv.). = Parle sur une fabrication de faux assignats (t. XXV, p. 514).

Papin *député* (*Suite*).

= Parle sur la fabrication des assignats (t. XXVI, p. 190), (p. 256), (p. 461 et suiv.). = Annonce la remise de 52 rames de papier à l'imprimeur des assignats de 5 livres (t. XXVII, p. 59). — Parle sur les assignats de 5 livres (p. 516). — Demande des explications sur la fabrication des pièces de 15 et de 30 sols (t. XXIX, p. 192). — Présente des projets de décret sur la continuation de la fabrication des assignats (p. 640). = Parle sur le serment des fonctionnaires (p. 633). = Présente un projet de décret relatif à la prorogation des fonctions du troisième commissaire du roi pour la fabrication des assignats (t. XXXI, p. 600).

Papion, *chef et propriétaire de la manufacture royale de damas et de lampas de Tours*. Son mémoire sur la mendicité (t. XXII, p. 628 et suiv.).

Pardaillan (De), Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Desportes* (t. XIV, p. 551).

Pardieu (Comte de). *député de la noblesse du bailliage de Saint-Quentin*. Se réunit aux communes (t. VIII, p. 163); — son discours à cette occasion (*ibid.*). = Demande une prompte résolution sur la question de la banque nationale (t. X, p. 363), — la question préalable sur tous les amendements (p. 680). = Secrétaire (t. XVI, p. 121). — Parle sur la reconstruction des écluses des Voyaux et de Sempigny (p. 564). = Se plaint de l'inexactitude des députés (t. XX, p. 389). = Parle sur l'absence du maréchal de Broglie (t. XXIV, p. 327).

Parent, *député suppléant de la sénéchaussée de Troyes*. — Signe le serment du jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur les prisons (t. XXIII, p. 753 et suiv.). = Parle sur les droits d'enregistrement (t. XXVI, p. 109).

Parent, *orateur d'une députation envoyée par la ville de Chartres*. Rend hommage en son nom à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 261 et suiv.).

Parent de Chassy, *député des communes du bailliage de Nivernais et de Donziois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur des motions relatives aux protestants dépouillés par la révocation de l'édit de Nantes (t. XI, p. 542 et suiv.). = Parle sur les bois ecclésiastiques (t. XII, p. 236).

PARIS

Paris (*Barrières de*).

§ 1er. — Rapport par Muguet sur les procédures suivies en la cour des aides contre les individus qui ont brûlé les barrières au mois de juillet 1789 (1er juillet 1790, t. XVI, p. 605 et suiv.); — projet de décret tendant à déclarer la procédure non-avenue, à défendre à la cour des aides d'y donner aucune suite et à faire mettre en liberté les personnes arrêtées (*ibid.* p. 606); — discussion : abbé Maury, Vernier, Poignot (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 607).

§ 2. — Adoption d'une motion de Moreau Saint-Méry interdisant à toute personne non munie d'un passeport de l'Assemblée nationale de sortir des barrières de Paris (Fuite du roi) (22 juin 1791, t. XXVII, p. 426); — adoption d'une motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), relative à l'ouverture des barrières aux habitants des campagnes et autres citoyens qui sont venus apporter des denrées dans la capitale (23 juin, p. 429); — députation du directoire du département de Paris demandant la levée de l'interdiction prononcée par l'Assemblée (*ibid.* p. 444); — débat : Dauchy, Lecoulteulx de Canteleu, Delavigne, Prieur (*ibid.*); — l'Assemblée décrète qu'il est libre à toute personne de sortir de Paris (*ibid.* p. 445). — Voir *Liberté individuelle*. — *Passeports*.

Paris (*Département de*).

§ 1er. — Députation de la commune de Paris demandant que Paris soit chef-lieu d'un grand département (28 décembre 1789, t. XI, p. 31); — discours de Maissemy, président des représentants de la commune (*ibid.*); — réponse du président de l'Assemblée (*ibid.*). = Rapport de Gossin tendant à faire décider que Paris fera à lui seul un département avec sa banlieue de 3 lieues de rayon au plus, à partir du Parvis de Notre-Dame (14 janvier 1790, t. XI, p. 180); — discussion : de Boislandry, Démeunier, Duport, de Custine (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Bailly transmet l'arrêté d'adhésion de la commune au décret sur les limites du département de Paris (19 janvier, p. 254). — Voir *Paris* (Limites de).

§ 2. — Projet de décret présenté par de Cernon, relatif à la division du département de Paris en 3 districts et à la fixation à Paris de tous les établissements de judicature (10 février 1790, t. XI, p. 539); — discussion : Camus, Démeunier, Lanjuinais, duc de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Lettre du conseil au sujet d'un différend qui s'est élevé entre le département de Paris et le tribunal du IVe arrondissement (4 juin 1791, t. XXVI, p. 742); — La Rochefoucauld-Liancourt demande le renvoi de cette lettre aux comités de Constitution et des rapports (*ibid.*); — discussion : Charles de Lameth, Moreau, de La Rochefoucauld-Liancourt, Delavigne, Moreau, Charles de Lameth, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.* p. 743).

§ 4. — Adoption d'un projet de décret sur la clôture de la session extraordinaire du conseil du département de Paris commencée le 15 avril 1791 (t. XXVII, p. 547).

Paris (*Députations de citoyens et citoyennes de la ville de*). Députation de citoyens envoyée à l'Assemblée nationale (C. 26 juin 1789, t. VIII, p. 160 et suiv.). — Députation d'électeurs (6 juillet, p. 198 et suiv.), — des six corps du commerce (4 août, p. 341). = Députation de plusieurs citoyennes de Paris, femmes et filles d'artistes, désirant faire hommage à la nation de leurs bijoux (7 septembre 1789, t. VIII, p. 588). — Voir *Commune de Paris*. — *Enfants de la paroisse métropolitaine de Paris*. — *Halle* (Dames de la). — *Paris* (Barrières de), § 2. — *Paris* (Département de). — *Paris* (Ville de), § 1. — *Troubles*, § 77 (2e et 3e).

Paris (*Évêché de*). — Election de Gobel, évêque de Lydda, à l'évêché de Paris (t. XXIV, 14 mars 1791, p. 74); — lettre du maire de Paris invitant l'Assemblée à la cérémonie d'installation (25 mars, p. 368); — députation de l'Assemblée (p. 380).

Paris (*Hôpitaux de*).

Adresse et Mémoire pour l'Hôpital-Général et les Enfants trouvés (19 novembre 1790, t. XX, p. 536), (p. 539 et suiv.) ; — rapport par La Rochefoucauld-Liancourt (23 novembre, p. 689 et suiv.) ; — décret (*ibid.* p. 690). = Suite du rapport fait au nom du comité de mendicité des visites faites dans les divers hôpitaux de Paris (21 janvier 1791, t. XXII, p. 377 et suiv.). — Seconde suite de ce rapport (*ibid.* p. 391 et suiv.).—Voir *Assistance publique.* — *Enfants trouvés.* — *Mendicité.* — *Secours.*

Paris (*Limites de*).

§ **5**. — Présentation par Démeunier et adoption d'un projet de décret attribuant aux municipalités voisines les maisons et terrains situés à 15 toises de l'enceinte actuelle de la ville de Paris (19 octobre 1790, t. XIX, p. 688 et suiv.).— Voir *Paris* (Département de), § **1er**.

Paris (*Organisation de la municipalité de*). — Voir *Commune de Paris*, § **12**. — *Municipalités*, §§ **26** et **27**.

Paris (*Parlement de*). — Voir *Parlements*, § **1er**.

Paris (Ville de). § **1er**. — Le roi fait annoncer son intention de retourner à Paris (6 octobre 1789, t. IX, p. 349) ; — il le déclare de nouveau, en ajoutant qu'il donnera des ordres pour que l'Assemblée puisse y continuer ses travaux (*ibid.* p. 350) ; — incident y relatif (8 octobre, p. 382 et suiv.) ; — doléances de la municipalité de Versailles (*ibid.* p. 385). — Lettre du roi relative à la translation de l'Assemblée à Paris (9 octobre, p. 390) ; — discussion (*ibid.*). — Décret de nomination de six commissaires chargés de choisir un local (*ibid.*) ; — décret de translation (*ibid.*). — Autorisation donnée à ces commissaires de prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables (10 octobre, p. 406). — L'Assemblée charge le président d'écrire à la municipalité de Paris pour la libre entrée des effets des députés (13 octobre, p. 437). — Installation de l'Assemblée à l'archevêché de Paris (p. 456 et suiv.). — Discours, non prononcé, de Sillery sur la translation de l'Assemblée à Paris (p. 464 et suiv.). — Voir *Salle des séances.*

§ **2**. — La Méthérie, docteur en médecine, fait hommage à l'Assemblée de son *Projet d'administration pour la ville de Paris* (t. XI, p. 170) ; — texte de ce projet (p. 175 et suiv.).

§ **3**. — Projet de décret sur les dépenses de la ville de Paris (6 juin 1789, t. XVI, p. 125) ; — adoption (*ibid.*). — Voir § **9**.

§ **4**. — Députation de la municipalité et de la garde nationale de Paris invitant l'Assemblée à assister, par une députation, au service du 20 septembre qui doit être célébré au champ de la Fédération en l'honneur des citoyens morts le 31 août à Nancy (16 septembre 1790, t. XIX, p. 21). — Autre députation demandant à présenter le buste de Désilles : Voir discussion à ce sujet : *Nancy* (Affaire de) (29 janvier 1791, t. XXII, p. 564 et suiv.).

§ **5**. — Rapport par Le Couteulx, au nom du comité des finances, sur un acompte à donner aux entrepreneurs de la clôture de la ville de Paris (18 novembre 1790, t. XX, p. 511 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 512) ; — adoption (*ibid.*). = Motion de Lecouteulx de Canteleu, tendant à la discontinuation des travaux de son enceinte (26 mars 1791, t. XXIV, p. 387) ; — discussion : de Lachèze, Camus, de Folleville (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Lettre de Delessart, ministre de l'intérieur, annonçant qu'il a prévenu le décret de l'Assemblée (28 mars, p. 418).

Paris (Ville de) (*Suite*).

§ **6**. — Lettre de la dame Legendre et de ses fils portant soumission d'entretenir les souterrains des environs de la capitale pour la somme de 260,000 livres par an, au lieu de 400,000 que l'on donne à l'architecte du roi (30 novembre 1790, t. XXI, p. 134) ; — renvoi aux comités d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

§ **7**. — Motion de Lanjuinais tenant à faire cesser le payement de secours à la ville de Paris par le Trésor public (18 juin 1791, t. XXVII, p. 301) ; — débat préalable : Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Lanjuinais, de Folleville, d'André, Lanjuinais, Camus, Gaultier-Biauzat (*ibid*, et p. suiv.) ; — ajournement de la discussion (p. 302).

§ **8**. — Lettres des présidents des comités des recherches et des rapports réunis sur les mesures prises pour assurer le calme et la tranquillité de Paris pendant la nuit, à l'occasion de la fuite du roi. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (21 juin 1791, t. XXVII, p. 395).

§ **9**. — Adoption d'un projet de décret tendant à décharger le Trésor public des dépenses municipales de la ville de Paris, présenté par Dauchy (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 528).

§ **10**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont (de Nemours), tendant à autoriser la caisse de l'extraordinaire à faire une avance à la municipalité de Paris (21 août 1791, t. XXIX, p. 610) ; — adoption d'une nouvelle rédaction d'un projet de décret (22 août, p. 622).

§ **11**. — Rapport par Longpré sur le bail de l'illumination de Paris (6 septembre 1791, t. XXX, p. 247) ; — projet de décret (*ibid.* p. 248) ; — adoption (*ibid.*).

Paris (Ville de). — Voir *Biens nationaux*, §§ **5**, **10**, **14**, **18**, **29** et **46**. = *Biens nationaux* (ventes de) (t. XX, p. 103), (t. XXI, p. 118, 124, 269), (t. XXII, p. 325, 329, 561, 719, 750, 765), (t. XXIII, p. 26, 133, 156, 204, 281, 392, 400, 450, 490, 551, 584, 639, 666, 692 et 752), (t. XXIV, p. 131, 181, 221, 287, 368 et 443), (t. XXV, p. 192 et 659), (t. XXVII, p. 412 et 547). (t. XXX, p. 79), (t. XXXI, p. 168 et 347). = *Boucheries de la ville de Paris.* = *Budget.* — *Contributions.* = *Directoire du département de Paris.* = *Division du royaume.* = *Eaux de Paris.* = *Edifices de Paris.* = *Elections municipales*, § **6**. — *Enfants de la paroisse métropolitaine de Paris.* = *Enseignement du droit.* = *Gardes françaises*, § **1er**. = *Gardes nationales*, §§ **1er**, **7**, **11**, **20**, **35**, **38**, **41** et **43**. = *Gardes nationales volontaires*, § **7**. = *Histoire naturelle de Paris* (Société d'). = *Impôts*, § **7** et **14**. = *Juges de district*, §§ **6** et **11**. = *Juges de paix*, § **5**. = *Juifs*, §§ **4** et **7**. = *Juridictions consulaires.* = *Montmartre.* = *Officiers de paix.* = *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ **3** et **8**. = *Panthéon*, § **9**. = *Pétitions* (Notaires), § **27**. = *Police*, §§ **1**, **2** et **4**. = *Prisons.* = *Recensement.* = *Sœurs de charité de Paris.* = *Sorbonne.* = *Tribunal de police municipale.* = *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **5**, **6**, **22**, **24**, **53**, **56** et **58**. = *Tribunaux de commerce*, § **18**. = *Troubles*, § **77**.

Paris et Versailles (*Troupes de*). — Députations au roi pour lui demander l'éloignement des troupes rassemblées autour de Paris et de Versailles. — Voir *Troubles*, § **77** (2° et 3°).

Parisot, *député du tiers état de Bar-sur-Seine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait une motion au sujet du remplacement de l'évêque de Troyes, démissionnaire (t. XXII, p. 337). = Demande le rappel de Dubois, absent sans congé (t. XXV, p. 412).

Parlements.

§ **1**er. — *Parlement de Paris.* = Le parlement de Paris envoie à l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire de son président, un arrêté qu'il a pris pour féliciter le roi d'avoir donné l'ordre d'éloigner les troupes de Paris et de Versailles (16 juillet 1789, t. VIII, p. 244); — désapprouvé par l'Assemblée pour ne l'avoir pas envoyé par une députation (*ibid.*); — lettre écrite à ce sujet par le président de l'Assemblée au président du parlement (17 juillet, p. 246). — Le premier président présente lui-même à l'Assemblée un arrêté du parlement l'autorisant à se retirer par devers elle pour lui exprimer le respect et la reconnaissance de la compagnie (23 juillet, p. 262). = Hommage rendu par Démeunier, au nom du comité de la Constitution, au civisme de la chambre des vacations du parlement de Paris (6 septembre 1790, t. XVIII, p. 623); — inscription au procès-verbal (*ibid.*). — Rapport par Henry, ci-devant de Longuève, sur deux arrêts de la chambre des vacations de Paris, ordonnant la prorogation d'une commission abolie (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 757); — ajournement voté à la demande de Lanjuinais (*ibid.*). = Rapport par Chasset, au nom du comité ecclésiastique, sur un jugement rendu par la chambre des vacations de Paris en contravention aux décrets des 14 et 28 avril dernier (18 septembre 1790, t. XIX, p. 46 et suiv.); — discussion : Martineau, Démeunier, Merlin, Fréteau (*ibid.* p. 47); — décret (*ibid.*). = Présentation par Démeunier et adoption d'un projet de décret chargeant la municipalité de faire procéder à l'expédition des arrêts du ci-devant parlement de Paris (19 octobre 1790, t. XIX, p. 688 et suiv.).

§ **2**. — *Vacance des parlements.* — Motion d'Alexandre de Lameth tendant à faire décréter que *tous les parlements* resteront en vacance et que les chambres des vacations continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'il ait été statué autrement à leur égard (3 novembre 1789, t. IX, p. 664); — discussion : Target, Mougins de Roquefort, Fréteau, Thouret, Villoutreix de Faye, duc de La Rochefoucauld, Noussitou, Fréteau, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 666). — Voir § **11**, *Suppression des parlements.*

§ **3**. — *Parlement de Rouen.* — Incident au sujet d'un arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen en enregistrant la loi qui la proroge (9 novembre 1789, t. IX, p. 728 et suiv.); — texte de cet arrêté (*ibid.* et p. suiv); — discussion : Barrère de Vieuzac, comte de Clermont-Tonnerre, Démeunier, Pétion de Villeneuve (*ibid.* p. 730); — Target, Lanjuinais, Garat aîné, de Vrigny, comte de Clermont-Tonnerre, La Poule, un membre, Alexandre de Lameth, Barnave, Lambert de Frondeville, un membre, Le Chapelier (10 novembre, p. 741 et suiv.). — L'Assemblée décrète le renvoi de l'arrêté au Châtelet et la nomination d'une autre chambre des vacations (*ibid.* 743). — Lettre du substitut du procureur général du parlement de Normandie, accompagnée d'un nouvel arrêté de la chambre des vacations du même parlement (11 novembre, p. 759); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Lettre du roi demandant qu'il ne soit donné aucune suite à l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (12 novembre 1789, t. X, p. 8); — motion conforme du comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.*); — discussion : Alexandre de Lameth, Dupont (de Nemours), Blin, marquis de Foucault, Muguet de Nanthou, Rewbell, duc de Liancourt, marquis de Foucault, Rewbell, baron de Menou, comte de Crillon, Le Chapelier, Blin, Glezen, comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion du comte de Crillon, demandant que le vœu du roi devienne celui de l'Assemblée (*ibid.* p. 9); — opinion, non prononcée, du duc d'Aiguillon (p. 40 et suiv.).

Adresse des administrateurs de la Seine-Inférieure au sujet d'un arrêt rendu par la chambre des vacations de Rouen, le 24 août dernier, contrairement à l'article du décret du 27 mai précédent (1er septembre 1790, t. XXVIII, (p. 466); — projet de décret présenté par Chasset au nom du comité ecclésiastique (*ibid.*); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Chasset (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **14**.

§ **4**. — *Parlement de Metz.* — Lettre du garde des sceaux, Champion de Cicé, annonçant la cassation par le roi d'un arrêt du parlement de Metz du 12 novembre, lequel contient une protestation contre un décret de l'Assemblée nationale du 3 novembre (16 nov. 1789, t. X, p. 69 et suiv.); — discussion sur cette affaire : vicomte de Mirabeau, Lavie, de Cazalès, Bion, Goupil de Préfeln, Robespierre, Lavie, Barnave, Barrère de Vieuzac, Rœderer, baron de Menou, Emmery (17 novembre, p. 83 et suiv.); — décret ordonnant la comparution à la barre des membres du parlement de Metz qui ont assisté à la délibération du 12 novembre et réclamant la formation d'une chambre des vacations prise parmi les membres qui n'y ont pas participé (*ibid.* p. 86); — pièces adressées à l'Assemblée par la commune de Metz (25 novembre, p. 254 et suiv.); — Le Chapelier propose un arrêté rapportant le décret du 17 novembre (*ibid.* p. 252 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 256). — De Pont, ancien conseiller au parlement de Metz, remercie l'Assemblée, au nom de la commune de Metz, de sa clémence dans l'affaire du parlement de cette ville (26 novembre 1789, t. X, p. 262); — réponse de Boisgelin, président (*ibid.*). — Voir *Metz.*

§ **5**. — *Parlement de Bretagne.* — Adresse de protestation de la ville de Nantes contre un refus d'enregistrement de la chambre des vacations du parlement de Bretagne (8 déc. 1789, t. X, p. 424). — Le président est chargé de s'informer si le parlement de Rennes s'est exécuté (*ibid.* p. 425); — il avise l'Assemblée de son refus (14 décembre, p. 571); — discussion : Le Chapelier, Prieur, baron Tessier de Marguerittes, Tuant de Bouverie, Robespierre (15 décembre, p. 589 et suiv.); — incident : vicomte

Parlements (*Suite*).

de Mirabeau, Bouche, Barnave, Alexandre de Lameth, vicomte de Mirabeau, Lambert de Frondeville, duc de Liancourt, baron de Menou (*ibid*, p. 590 et suiv.) ; — reprise de la discussion : vicomte de Mirabeau, Giraud-Duplessis, d'Estourmel (*ibid.* p. 591) ; — adoption d'une motion de Rœderer tendant à ce que les magistrats de la chambre des vacations du parlement de Rennes soient appelés à la barre et qu'une chambre soit formée parmi les autres membres du même parlement (*ibid.*). = Lettre de citoyens de la ville de Rennes relative au refus du parlement de Bretagne de rendre la justice (28 décembre 1789, t. XI, p. 30) ; — lettre de Talhouet, président au même parlement, déclarant qu'il n'a pas participé à ce refus (*ibid.* p. 31) ; — attestation donnée en sa faveur par Lanjuinais (*ibid.*) ; — l'Assemblée décide qu'il ne sera pas mandé à sa barre (*ibid.*). — La garde nationale de Rennes se plaint de ce que le vicomte de Mirabeau l'ait accusée d'avoir empêché le parlement de Rennes de remplir ses fonctions (2 janvier 1790, p. 65) ; — le vicomte demande que le Président soit chargé d'écrire à la garde nationale de Rennes pour la détromper sur son compte (*ibid.*) ; — adoption de cette proposition, appuyée par La Ville-Leroux (*ibid.*) ; — comparution à la barre des membres de l'ancienne chambre des vacations du parlement de Rennes (8 janvier, p. 125) ; — discours du Président (de Montesquiou) (*ibid.*) ; — réponse du Président de chambre (de La Houssaye) (*ibid.* et p. suiv.) ; — réplique du Président (de Montesquiou) (*ibid.*, p. 127) ; — débat sur la question de savoir si la dernière partie du discours du Président de La Houssaye, non déposée, sera insérée au procès-verbal : Guégan, Bouche, Rabaud de Saint-Etienne, Barrère de Vieuzac, comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.) ; — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur ce point (*ibid.* p. 128) ; — discussion sur le fond : vicomte de Mirabeau, Le Chapelier, Lambert de Frondeville, Barnave, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau (9 janvier, p. 128 et suiv.) ; — Bernard (*d'Agen*), Guillou, de Cazalès, Barrère de Vieuzac, Maury, Defermon, Lanjuinais, comte de Sérent, de Clermont-Tonnerre, Duval d'Eprémesnil, comte de Mirabeau (11 janvier, p. 150 et suiv.) ; — amendements du vicomte de Mirabeau, de Lameth, de Frondeville, de Barnave, de Duval d'Eprémesnil, du comte de Mirabeau, de Cazalès, de Barrère de Vieuzac, de Maury, de Clermont-Tonnerre, de l'abbé de Barmond, de Cocherel (*ibid.* p. 167 et suiv.) ; — discussion : Leyris-Desponchez, de Cazalès, Camus, Alexandre de Lameth, Le Chapelier, Lambert de Frondeville (*ibid.* p. 168) ; — l'Assemblée déclare que la résistance des magistrats de la chambre des vacations du parlement de Rennes les rend inhabiles à remplir aucune fonction de citoyens actifs jusqu'à ce qu'ils aient été admis à prêter le serment à la Constitution, et ordonne qu'ils seront mandés à la barre pour entendre la lecture du présent décret (*ibid.*) ; — refus de treize magistrats, désignés pour tenir cette chambre, de remplir leurs fonctions (3 février, p. 422) ; — discussion d'une adresse y relative : Defermon vicomte de Mirabeau (*ibid.* p. 423 et suiv.) ; — adoption d'un projet de décret de réorganisation proposé par Defermon, au nom de la députation de Bretagne (*ibid.* p. 427) ; — discussion sur le jugement à porter relativement à la conduite de la nouvelle chambre des vacations : Le Chapelier, de Cazalès, Le Chapelier (6 février, p. 455 et suiv.) ; — décret portant que les membres de cette chambre n'exerceront le droit de citoyen actif qu'après avoir été relevés par le Corps législatif, sur leur demande, de l'incapacité encourue par eux (*ibid.* p. 456).

§ **6**. — *Parlement de Toulouse*. — Rapport par Cochon de L'Apparent sur une plainte en déni de justice du sieur Brouillet contre le parlement de Toulouse (20 février 1790, t. XI, p. 663) ; — discussion : Emmery (*ibid.* p. 664) ; — décret portant que l'arrêt et ses motifs seront soumis à l'Assemblée (*ibid.*). = Annulation des arrêts rendus par le parlement de Toulouse les 11 décembre 1789, 12 janvier et 30 mars 1790, à l'occasion du renouvellement des consuls de la ville de Mirepoix (1er juin 1790, t. XVI, p. 38).

Annulation d'un arrêt rendu par la chambre des vacations du parlement de Toulouse (8 octobre 1790, t. XIX, p. 518). — Rapport par de Broglie sur deux arrêtés de ce parlement (*ibid.* p. 513 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 515) ; — discussion : Maury, Alexandre de Lameth, Roger, Madier de Montjau, Duval d'Eprémesnil, de Mirabeau, abbé Lamastres, de Menou (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Texte des arrêtés incriminés (p. 516 et suiv.). — Opinion, imprimée à part, de Madier de Montjau (p. 517 et suiv.). = Lettre des commissaires des gardes nationales de Pau au sujet des arrêtés pris par le ci-devant parlement de Toulouse contre les décrets de l'Assemblée nationale (21 octobre 1790, t. XIX, p. 740). = Annulation d'un arrêt rendu par la chambre des vacations du ci-devant parlement de Toulouse, relativement aux officiers municipaux et au procureur de la commune de Castres (26 octobre 1790, t. XX, p. 45). — Rapport par de Broglie sur la non-exécution du décret concernant les membres de la chambre des vacations (6 novembre, p. 295 et suiv.) ; — discussion : Voidel, de Montlosier, Muguet de Nanthou (*ibid.* p. 296 et suiv.) ; — décret (*ibid.* p. 297). = Rapport par de Broglie sur l'affaire du ci-devant parlement de Toulouse (30 novembre 1790, t. XXI, p. 155 et suiv.). — Voir ci-dessous, § **11**.

§ **7**. — *Parlement de Bordeaux*. — *Affaire du parlement de Bordeaux*. Lecture par le comte Mathieu de Montmorency, au nom du comité des rapports, des pièces y relatives : réquisitoire du procureur général Dudon et arrêt de la cour du parlement concernant les troubles qui se sont produits dans son ressort (4 mars 1790, t. XII, p. 21 et suiv.) ; — dénonciation de la chambre des vacations, faite à l'armée bordelaise par Boyer-Fondrède, aide-major général (*ibid.* p. 24 et suiv.) ; — adresse des citoyens de l'armée patriotique bordelaise à l'Assemblée nationale (*ibid.* p. 25 et suiv.) ; — rapport de Mathieu de Montmorency (*ibid.* p. 26 et suiv.) ; — débat sur une demande de comparution de Dudon fils : Mathieu de Montmorency, Le Chapelier, abbé Maury, comte de Mirabeau, de Cazalès (*ibid.* p. 27 et suiv.) ; — comparution (*ibid.* p. 28) ; — discussion sur le fond : Alexandre de Lameth, abbé de Barmond,

Parlements (*Suite*).

Le Chapelier, de Sèze, de Lachèze, de Cazalès, baron de Menou, Alexandre de Lameth, Lambert de Frondeville, Defermon (*ibid.* p. 28 et suiv.); — décret ordonnant la comparution d'Augeard, président de la chambre des vacations, le compte rendu des motifs de la conduite du procureur général Dudon, dispensé de la comparution à cause de son grand âge, et contenant des félicitations pour les officiers municipaux, la milice nationale et les citoyens de la ville de Marseille (*ibid.* p. 29). — Saint-Martin dénonce les empêchements mis par les parlements à l'exécution des décrets (21 mars, p. 292); — protestation de Cazalès et de Lautrec (*ibid.*). — Comparution d'Augeard annoncée (8 avril, p. 592); — lettre de Dudon, procureur général (*ibid.* p. 595 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 596); — incident concernant la comparution d'Augeard et un discours du président (*ibid.*); — observations d'Emmery (*ibid.*); — prononcé de ce discours adressé à Augeard (*ibid.* p. 597); — réponse d'Augeard (*ibid.*); — renvoi de cette réponse au comité des rapports demandé par le comte de Croix, appuyé par le comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.*); — il est prononcé (*ibid.* p. 598); — débat sur une interruption de Duval d'Eprémesnil blessante pour le Président : de Cazalès, Defermon, Duval d'Eprémesnil, Goupil de Préfeln, Duval d'Eprémesnil, comte de Virieu, Charles de Lameth (*ibid.*); — rappel à l'ordre et consignation du nom de l'interrupteur au procès-verbal (*ibid.*). — — Rapport par le comte Mathieu de Montmorency, au nom du comité des rapports, sur l'affaire de la chambre des vacation du *parlement de Bordeaux* (24 avril, p. 285 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Mathieu de Montmorency, abbé Maury, Barnave, abbé Maury (*ibid.* p. 286 et suiv.); — vote d'improbation du réquisitoire du procureur général adopté par arrêt de la chambre des vacations (*ibid.* p. 287); — le président de cette chambre mandé à la barre pour entendre la lecture (29 avril, p. 337). — Voir *ci-dessous*, § **11**.

§ **8**. — *Parlement de Grenoble*. — Projet de décret présenté par le comité des rapports et tendant à l'annulation d'un arrêt du parlement de Grenoble déchargeant des particuliers de décrets décernés contre eux par le juge de Mirebel-en-Bresse (22 avril 1790, t. XV, p. 257 et suiv.); — débat : Pison du Galand, Goupil de Préfeln, Garat aîné (*ibid.* p. 258); — question préalable (*ibid.*) — Voir *ci-dessous*, § **11**.

§ **9**. — *Parlement de Navarre*. — Vieillard, au nom du comité des rapports, propose de déclarer non-avenu un arrêt rendu par le parlement de Navarre contre les officiers municipaux de Sauveterre (1er juin 1790, t. XVI, p. 27); — discussion : Mourot, Darnaudat (*ibid.* et p. suiv); — adoption (*ibid.* p. 28).=Rapport par Vieillard sur un jugement rendu par le *parlement de Navarre* contre le sieur Laugar (12 juin, p. 202 et suiv.); — projet de décret (*ibid* p. 203); — discussion : Bouche, Dufraisse-Duchey, Barnave, (*ibid.*); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.*).

§ **10**. — *Parlement de Dijon*. — Motion d'Arnoult tendant à une réorganisation du parlement de Dijon (21 juin, p. 395); — discussion : Brillat-Savarin, d'André, Mougins de de Roquefort, Arnoult, Defermon, Populus, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 396.) — Voir § **13**.

§ **11**. — *Parlement de Nancy*. — Demande de sursis pour le jugement de Riston, conseiller au parlement de Nancy, accusé de falsification d'arrêts et accusant à son tour le tribunal de violation des décrets relatifs à la nouvelle procédure criminelle (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 757); — débat : Lanjuinais, Camus (*ibid*); — ordre du jour (*ibid*). — Voir *ci-dessous*, § **14**.

§ **12**. — *Parlement d'Aix*. — Dénonciation par le président du département des Bouches-du-Rhône, d'un discours prononcé devant le parlement d'Aix, le 27 décembre 1789 (5 octobre 1790, t. XIX, p. 445); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Lettre de la municipalité d'Aix relative à l'apposition des scellés sur les archives du parlement de cette ville (8 octobre, p. 501); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **13**.— *Parlement de Rennes et de Dijon*.— Projet de décret par Le Chapelier et tendant à proroger jusqu'au 15 octobre les fonctions de la cour supérieure établie à Rennes au mois de février (30 septembre 1790, t. XIX, p. 322); — discussion : d'Estourmel, Defermon, Goupil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — Volfius demande l'extension de cette mesure à la cour provisoire de Dijon (20 octobre, p 394); — Dufraisse-Duchey en propose l'application à toutes les chambres de vacation (*ibid.*); — Muguet demande l'ordre du jour qui est adopté (*ibid.*).

Motion nouvelle de Volfius tendant à autoriser la cour provisoire de Dijon à continuer ses séances jusqu'au 15 octobre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid* p. 470).

§ **14**. — *Suppression des Parlements*. — Voir *Pouvoir judiciaire*, t. XIV, suppression des anciens offices et tribunaux. — Communication du garde des sceaux relative à la manière dont les *chambres de vacations des parlements de Rouen, Bordeaux, Douai, Nancy, Grenoble, Toulouse et le conseil supérieur de Colmar* ont reçu le décret de suppression de toute l'ancienne hiérarchie judiciaire (5 octobre 1790, t. XIX, p. 469); — protestation de Robespierre contre un arrêté insurrectionnel de la chambre des vacations du parlement de Toulouse (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports de la lettre du garde des sceaux et des pièces y annexées (*ibid.*).

§ **15**. — *Parlement de Pau*. — Darnaudat annonce que la transcription du décret concernant les nouveaux tribunaux a été faite avec le plus grand ordre par la chambre des vacations du parlement de Pau (9 octobre 1790, t. XIX, p. 527).

Paroisses. (*Suppression, réduction, circonscription, et gouvernement de*).

§ **1er**. — Présentation par Gassendi, au nom du comité ecclésiastique, d'un projet de décret relatif à la suppression de paroisses à Cahors (10 novembre 1790, t. XX, p. 351 et suiv.); — Maury oppose l'incompétence de l'Assemblée (*ibid.* p. 352); — décret (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret sur la réduction et la circonscription des paroisses de la ville d'Orléans, présenté par Lanjuinais (9 janvier

Paroisses (*Suite*).

1791, t. XXII, p. 101 et suiv.); — adhésion donnée par Salomon (*ibid.* p. 102); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Projet de décret présenté par Despatys de Courteille, sur la circonscription de la paroisse de la ville de Paris (13 janvier 1791, t. XXII, p. 202); — discussion : abbé Maury, Treilhard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 205).

§ 4. — Projet de décret présenté par Chasset relativement à une nouvelle division des paroisses de la ville d'Amiens (21 janvier 1791, t. XII, p. 364); — discussion : un membre, Chasset (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*); — adoption du décret (22 janvier, p. 422).

§ 5. — Projets de décrets concernant la division des paroisses de Sens, d'Auxerre et d'Angers (25 janvier 1791, t. XXII, p. 476 et suiv.); — discussion : abbé Couturier, de Tracy, de Dieuzie (*ibid.* p. 477); — adoption (*ibid.*).

§ 6. — Décret réduisant à deux les sept paroisses d'Autun (27 janvier 1791, t. XXII, p. 516 et suiv.).

§ 7. — Décret relatif à la circonscription des paroisses de la ville de Poitiers (4 février 1791, t. XXII, p. 739).

§ 8. — Rapport par Despatys de Courteille sur les paroisses de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret (4 février 1791, t. XXII, p. 741 et suiv.); — discussion ; Martineau, Bouche, Treilhard (*ibid.* p. 744); — ajournement de l'article 26 et adoption des autres articles (*ibid.*).

§ 9. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur la formation de quatre paroisses de la ville du Mans (10 février 1791, t. XXIII, p. 112); — adoption (*ibid.*).

§ 10. — Projet de décret présenté par Gassendi sur les paroisses de la ville de Narbonne (14 février 1791, t. XXIII, p. 1791); — adoption (*ibid.*).

§ 11. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur la circonscription des paroisses de Rouen (17 février 1791, t. XXIII, p. 221 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 223).

§ 12. — Projet de décret sur la nouvelle circonscription des paroisses de la ville et des faubourgs de Bordeaux (3 mars 1791, t. XXIII, p. 651); — adoption (*ibid.*).

§ 13. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur la nouvelle circonscription des paroisses de Nantes et de Clisson (4 mars 1791 t. XXIII, p. 657 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 658).

§ 14. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Soissons (11 mars 1791, t. XXIV, p. 31).

§ 15. — Adoption d'un projet de décret sur la nouvelle circonscription des paroisses de la ville de Vannes (12 mars 1791, t. XXIV, p. 52).

§ 16. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des nouvelles paroisses de Troyes (15 mars 1791. t. XXIV, p. 86 et suiv.).

§ 17. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des nouvelles paroisses de Laon (15 mars 1791 t. XXIV, p. 87.).

§ 18. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses de Beauvais (17 mars 1791, t. XXIV, p. 143 et suiv).

§ 19. — Adoption d'un projet de décret sur la conscription des paroisses de la ville de Blois et amendé par Martineau (23 mars, 1791, t, XXIV, p. 292 et suiv.).

§ 20. — Adoption d'un projet de décret sur les paroisses de Courcelles et de Boisseré (24 mars 1791, t. XXIV, p. 325).

§ 21. — Adoption d'un projet de décret sur les paroisses de la ville de Saint-Quentin (25 mars 1791, t. XXIV, p. 377).

§ 22. — Adoption d'un projet de décret sur les paroisses des villes de Rennes, de Bourges, de Moulins, de Senlis, de Gien et de la Guerche (1er avril 1791, t. XXIV, p. 493 et suiv.).

§ 23. — Adoption d'un projet de décret sur les paroisses de la ville d'Evreux (5 avril 1791, t. XXIV, p. 578).

§ 24. — Adoption d'un projet de décret sur les paroisses des villes de Noyon, Tours, Quimper et Nevers, et du district d'Angers (9 avril 1791, t. XXIV, p. 659 et suiv.).

§ 25. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Metz (13 avril 1791, t. XXV, p. 1 et suiv.).

§ 26. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses des villes de Douai, Mer, Suèvres, Oucque, Avallon (21 avril 1791, t. XXV, p. 232 et suiv.).

§ 27. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses des villes de Besançon, Vernon, Pacy et Conches (25 avril 1791, t. XXV, p. 326 et suiv.).

§ 28. — Adoption d'un projet de décretprésenté par Legrand sur la circonscription des paroisses de Liancourt, Chaumont et Chartres (27 avril 1791, t. XXV, p. 364).

§ 29. — Adoption d'un projet de décret présenté par Lanjuinais sur la circonscription de certaines paroisses des départements de la Marne, de la Meurthe, de l'Isère et de l'Aisne (28 avril 1791, t. XXV, p. 375 et suiv.).

§ 30. — Adoption d'un projet de décret présenté par Lanjuinais sur la circonscription des paroisses de la ville et des faubourgs d'Angoulême (29 avril 1791, t. XXV, p. 412 et suiv.).

§ 31. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de la ville de Meaux, présenté par Despatys de Courteilles (29 avril 1791, t. XXV, p. 432).

§ 32. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses de la ville de Dijon, présenté par Legrand (4 mai 1791, t. XXV, p. 553).

§ 33. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses de Saint-Omer, Arras, Cambrai, Lille et Coutances (4 mai 1791, t. XXV, p. 555 et suiv.).

§ 34. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses des districts de Nîmes, Beaucaire, Sommières, Pont-Saint-Esprit, le Vigan, Saint-Hippolyte et Alais (5 mai 1791, t. XXV, p. 588 et suiv.).

§ 35. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lanjuinais, sur la circonscription des paroisses des villes de Clermont, Josselin, Quimperlé et Tulle (13 mai 1791, t. XXVI, p. 29 et suiv.); — adoption d'une modification relative aux paroisses de la ville de Josselin (23 mai, p. 310).

§ 36. — Adoption d'un projet de décret sur la réunion des paroisses de Vendôme et de

Paroisses (*Suite*).

Montoire, présenté par Lanjuinais (19 mai 1791, t. XXVI, p. 236 et suiv.).

§ **37**. — Projet de décret, présenté par Legrand, relatif à la circonscription des paroisses de Péronne, Néelle, Montdidier, Doulleus, Ham et Abbeville (28 mai 1791, t. XXVI, p. 575 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 576).

§ **38**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Lanjuinais, sur la circonscription des paroisses de plusieurs villes et bourgs de divers départements (1er juin 1791, t. XXVI, p. 694 et suiv.).

§ **39**. — Adoption d'un projet de décret sur la circonscription des paroisses, églises succursales et oratoires de la ville d'Arles, présenté par Lanjuinais (11 juin 1791, t. XXVII, p. 139 et suiv.).

§ **40**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses, vicaires et oratoires des divers cantons du district d'Uzès, présenté par Lanjuinais (11 juin 1791, t. XXVII, p. 139 et suiv.).

§ **41**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses des villes de Lyon, le Puy, Compiègne, Châtillon-sur-Indre et Chambly (15 juin 1791, t. XXVII, p. 251 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 253).

§ **42**. — Adoption d'un projet de décret concernant les paroisses de Dax, présenté par Durand-Maillane (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 759).

§ **43**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de divers départements, présenté par Lanjuinais (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 759 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 763).

§ **44**. — Projet de décret concernant la circonscription de différentes paroisses, présenté par Despatys de Courteilles (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 38 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 40).

§ **45**. — Projet de décret concernant la circonscription de différentes paroisses (25 juillet 1791, t. XXVIII, p. 595 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 596).

§ **46**. — Sur la motion de Mougins, l'Assemblée renvoie à la prochaine législature un projet de décret sur le gouvernement des paroisses (26 juillet 1791, t. XXVIII, p. 659) ; — texte de ce projet de décret (*ibid.* p. 660 et suiv.).

§ **47**. — Projet de décret sur la circonscription des paroisses, succursales et oratoires des districts d'Arras, de Bapaume, de Béthune, de Boulogne-sur-Mer, de Montreuil et de Saint-Pol, présenté par Lanjuinais (8 août 1791, t. XXIX, p. 259 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 260).

§ **48**. — Adoption de projets de décrets relatifs à la circonscription de différentes paroisses (16 août 1791, t. XXIX, p. 472 et suiv.).

§ **49**. — Adoption de 10 projets de décrets relatifs aux paroisses du district de Saint-Omer, du district de Landerneau, de la paroisse du Bourg-de-Liesse, des paroisses des Andelys, de la paroisse du Bourg-l'Ivry, de la paroisse de Rugles, de la paroisse de Condé-sur-Iton, de la paroisse de Châteauroux, des paroisses des villes de Pont-à-Mousson, Toul et Lunéville et des paroisses du district de Riom (23 août 1791, t. XXIX, p. 640 et suiv.).

§ **50**. — Adoption de deux projets de décrets, présentés par l'abbé Gassendi, relatifs à la circonscription des paroisses des villes d'Auch et de Toulouse (29 août 1791, t. XXX, p. 25 et suiv.).

§ **51**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, relatif à la fixation des limites des paroisses et municipalités de Saint-Cloud et de Boulogne (31 août 1791, t. XXX, p. 93).

§ **52**. — Adoption d'une rectification au décret du 28 avril 1791, relatif à la réunion de la paroisse de Saint-Clair au département de l'Isère (7 septembre 1791, t. XXX, p. 262).

§ **53**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de Montpellier (9 septembre 1791, t. XXX, p. 303 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 304).

§ **54**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses d'Albi (9 septembre 1791, t. XXX, p. 304).

§ **55**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Morlaix (11 septembre 1791, t. XXX, p. 559 et suiv.).

§ **56**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux paroisses du district de Carhaix (11 septembre 1791, t. XXX, p. 560).

§ **57**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Pont-Croix (11 septembre 1791, t. XXX, p. 560 et suiv.).

§ **58**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Lesneven (11 septembre 1791, t. XXX, p. 561).

§ **59**. — Adoption d'un projet de décret relatif à l'emplacement de l'église paroissiale de Notre-Dame de la ville de Nantes (11 septembre 1791, t. XXX, p. 561).

§ **60**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Tarascon, présenté par Durand-Maillane (14 septembre 1791, t. XXX, p. 626 et suiv.).

§ **61**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Salon, présenté par Durand-Maillane (14 septembre 1791, t. XXX, p. 628).

§ **62**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux paroisses du district d'Apt, présenté par Durand-Maillane (14 septembre 1791, t. XXX, p. 629).

§ **63**. — Adoption d'un projet de décret relatif aux paroisses de la ville de Grasse, présenté par Durand-Maillane (14 septembre 1791, t. XXX, p. 629).

§ **64**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district du Besse (Puy-de-Dôme) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 123 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 124).

§ **65**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de Commercy (Meuse) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

§ **66**. — Adoption d'un projet de décret relatif à l'église du ci-devant monastère des Ursulines de Ligny (Meuse) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

§ **67**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de Dourdan (Seine-et-Oise) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

§ **68**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de la ville de Gonesse (Seine-et-Oise) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

§ **69**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de la ville d'Uzerche (Corrèze) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

Paroisses (*Suite*).

§ **70**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de Neuilly-Saint-Front (Aisne) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 124).

§ **71**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réunion des paroisses de Bar-sur-Aube (Aube) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 125).

§ **72**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la réduction et à la circonscri tion des paroisses du district du Vihiers (Maine-et-Loire) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 125).

§ **73**. — Adoption d'un projet du décret relatif à la réduction et à la circonscription des paroisses du district de Saint-Florent (Maine-et-Loire) (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 125).

§ **74**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Boulogne (Pas-de-Calais) (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 126); — adoption, p. 126.

§ **75**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses du district de Calais (Pas-de-Calais) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 126); — adoption, p. 127.

§ **76**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses des cantons de Confolens et de Chabannais (Charente) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 127 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 128).

§ **77**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses des districts d'Issoire, de Clermont et de Riom (Puy-de-Dôme) (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 128 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 129).

§ **78**. — Projet de décret, présenté par Gaultier-Biauzat, relatif à la circonscription de la paroisse de Sayat, district de Clermont-Ferrand et pour celle de Marsat, district de Riom (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 265 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 266).

§ **79**. — Projet de décret relatif à la circonscription des paroisses de Bar-le-Duc, présenté par Lanjuinais (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 339 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 340).

Parole (Ordre de la). — Voir *Ordre de la parole*.

Paroy (De), *député de la noblesse du bailliage de Provins*, démissionnaire. Est remplacé par Billy, député suppléant (t. XXVI, p. 133).

Partages.

§ **1er**. — Suppression des inégalités des partages. — Voir *Droits féodaux* (Décret concernant les), (t. XII, p. 172 et suiv.)

§ **2**. — Motion de l'abbé Grégoire tendant à la suppression de l'inégalité des partages (2 novembre 1790, t. XX, p. 199); — débat préliminaire : Merlin, Prieur, Cazalès, le Président (Barnave), de Foucault, Merlin (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que le comité d'aliénation lui proposera dans la huitaine un projet de décret (*ibid*). — Voir *Successions*.

§ **3**. — Pétition relative à l'égalité des partages entre les enfants (15 janvier 1791, t. XXII, p. 274); — renvoi aux comités de Constitution et féodal réunis (*ibid.*).

§ **4**. — Question relative à l'égalité des partages. — Voir *Successions ab intestat* (12 mars 1790, t. XXIV, p. 45 et suiv.).

Pas-de-Calais (Département du). — Voir *Députations*, § **56**. — *Juges de paix*, § **16**. — *Octrois*, § **12**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Passeports.

§ **1er**. — Le comte de Clermont-Tonnerre demande pour son oncle, réfugié chez l'évêque de Bâle, un passeport signé du président de l'Assemblée nationale (30 août 1789, t. VIII, p. 333); — discussion : vicomte de Noailles, comte de Mirabeau, Lally-Tollendal (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **2**. — Le président Le Chapelier demande à être autorisé, soit à signer des passeports pour les députés, soit à refuser sa signature (9 octobre 1789, t. IX, p. 388); — discussion : de Montboissier, Lavie, Bigot de Vernière, Populus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Lanjuinais, de Montlosier, Populus, Démeunier, Treilhard, baron de Marguerittes, de Bousmard, comte de Mirabeau, marquis de Gouy-d'Arsy, abbé Duplaquet, Dillon, Barnave, Boutteville-Dumetz, Démeunier, comte de Mirabeau, marquis de Bonnay, baron de Menou (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion du comte de Mirabeau, exigeant pour l'obtention d'un passeport des motifs soumis à l'Assemblée (*ibid.* p. 389).

§ **3**. — Discussion sur la fréquence des demandes de passeports; Martineau, marquis d'Ambly, vicomte de Noailles, Target, Démeunier, Populus (15 octobre 1789, t. IX, p. 450). — L'Assemblée décrète que des passe-ports illimités ne seront accordés aux députés qui les demandent qu'après qu'ils auront été remplacés par leurs suppléants, et que, huit jours après la première séance de l'Assemblée à Paris, il sera fait un appel nominal de tous les membres qui la composent (*ibid.* et p. suiv.).

§ **4**. — Wartel demande un passeport illimité ou offre sa démission : sa démission est acceptée (12 novembre 1789, t. X, p. 3).

§ **5**. — Populus demande qu'il ne soit plus donné de passeports (12 mars 1790, t. XII, p. 152). — Voir § **10**.

§ **6**. — Passeport délivré à la baronne de Korff. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

§ **6** *bis*. — Incident au sujet de l'arrestation à Saint-Germain-en-Laye, faute de passeport, des deux maréchaux de camp Louis et Joseph Hautefeuille (1er mars 1791, t. XXIII, p. 590 et suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 591).

§ **7**. — Sur la motion de Fréteau, l'Assemblée décrète qu'elle charge son comité diplomatique de lui présenter des mesures générales pour l'expédition des passeports (27 juin, 1791, t. XXVII, p. 554); — projet de décret, présenté par Fréteau (28 juin, p. 563); — discussion (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 1, 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : de Wimpfen, Nairac, Fréteau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid*); — adoption avec amendement des articles 5, 6 et 7 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret interprétatif du décret du 28 juin, présenté par Fréteau (3 juillet, p. 688).

§ **8**. — Adoption d'un projet, présenté par de Champagny, tendant à faire accorder un passeport au sieur André Dubuc de Ferret (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 34).

§ **9**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Fréteau, autorisant le ministre des affaires étrangères à signer des passeports (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 34).

§ **10**. — Sur la motion de Lafayette, l'Assemblée décrète qu'il lui sera présenté, à l'ouverture de la prochaine séance, un projet de

Passeports (*Suite*).

décret qui abolisse l'usage des passeports et anéantisse les gênes momentanées apportées à la liberté que la Constitution assure à tous les citoyens français d'aller et venir, tant au dedans qu'au dehors du royaume (13 septembre 1791, t. XXX, p. 621); — projet de décret (14 septembre, p. 632); — adoption (*ibid.*).

Passy, Auteuil et Boulogne. — Voir *Députations*, § **32**.

Pastoret, *procureur général syndic.* Demande au nom du directoire du département et de la municipalité de Paris, la publication du code pénal et la confection de deux lois concernant le droit de pétition et la publication des actes émanés de l'autorité (t. XXV, p. 352). = Son discours au nom du directoire du département de Paris (t. XXVII, p. 509). = Son discours à l'Assemblée au nom du directoire (t. XXXI, p. 674).

Patentes.

§ **1er**. — Rapport par d'Allarde sur les patentes (15 février 1791, t. XXIII, p. 198 et suiv.): — projet de décret (*ibid.* p. 201 et suiv.); — débat préliminaire : Begouen, Bouchotte, d'André, de Folleville, de La Rochefoucauld (*ibid.* p. 203); — l'Assemblée répond affirmativement à la question de savoir s'il y aura un droit de patente (*ibid.*); — discussion : d'Allarde (16 février, p. 213 et suiv.); — ajournement de l'article 1er (*ibid.* p. 214); — article 2 : Loys, Martineau, d'Allarde, Rewbell, Defermon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Castellanet, Gaultier-Biauzat, abbé Gouttes, Mougins, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article aux comités de finances, de liquidation et de judicature réunis (*ibid.* p. 215); — article 4 : un membre, Castellanet, Bouche, Gaultier-Biauzat, d'André, d'Allarde, Delavigne (*ibid.*); — adoption de la première partie de l'article 4 devenant l'article 3 et rejet de la seconde partie (*ibid.*); — renvoi au comité d'un amendement de Delavigne, modifié par Defermon (*ibid.*); — article 5 devenant l'article 4 : d'Allarde, Gaultier-Blauzat, Boucher, d'Allarde (*ibid.* p. 216 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 217); — article 7 devenant l'article 6 : adoption (*ibid.*); — article 8 devenant l'article 7 : Bouche, Germain, Malouet, d'André, La Galissonnière, Buzot, d'Allarde, d'André, de Tracy, d'Allarde, de Sinéty, Defermon, Ulry, Gérard, d'André, d'Allarde, Malouet, d'Allarde, Perdry, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 218); — adoption des articles 9, 10 et 11 devenant les articles 8, 9 et 10 (*ibid.* et p. suiv.); — article 11 (ancien art. 12) : Aubry-du-Bochet, Malouet, Rœderer, Malouet, de Boufflers, Chassenet, d'Allarde, Aubry-du-Bochet, Populus, Lavie, Malouet, Garat, Andrieu, de Custine, Dupont (*ibid.* p. 219 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 220); — article 12 (ancien art. 13) : — Decretot, deux membres, Lavie, d'André, Grelet de Beauregard, Delavigne, Goupil, Lanjuinais, Martineau, de Choiseul-Praslin, Malouet, Merlin, d'André, Defermon, Decretot, Defermon (17 février, p. 225 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 226); — article 13 (ancien art. 14) : adoption (*ibid.*); — ancien article 15 : suppression (*ibid.* et p. suiv.); — article 14 (ancien art. 16) : un membre, Aubry-du-Bochet, de Lachèze, Defermon, de La Galissonnière (*ibid.* p. 227); — adoption (*ibid.*); — article 15 (ancien art. 17) : Gombert, Lucas, de Delley, Heurtault-Lamerville, Ramel-Nogaret, Rœderer, Moreau, Rœderer, de Delley, Gaultier-Blauzat, Moreau, de Delley (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 228); — article 16 (ancien art. 18) : de Delley, d'André, d'Allarde (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 229); — article 17 (ancien art. 19) : Populus, d'Allarde, de Folleville, Populus, d'Allarde (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — suppression des articles anciens 20 et 21 (*ibid.*); — adoption des articles 18, 19 et 20 (anciens art. 22, 23 et 24) (*ibid.*); — article 1er réservé : d'Allarde, Gaultier-Biauzat, Dauchy (*ibid.* p. 230); — ajournement de la partie relative au droit sur les cartes (*ibid.*); — adoption du reste de l'article (*ibid.*); — renvoi au comité d'agriculture de ce qui concerne les boucheries, plomb et marque (*ibid.*); — motion de Bouche tendant à modifier l'article 16 (18 février, p. 270); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau, Bouche (*ibid.*); — renvoi au comité d'imposition (*ibid.*); — autre motion sur les patentes des maîtres d'hôtels garnis, combattue par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — additions à l'article 1er proposées par Rœderer (1er mars, p. 584); — discussion : Crillon jeune, Prieur, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 585); — modifications à l'article 2 proposées par le même (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — modifications à l'article 4 proposées par le même (*ibid.*); — adoption avec amendement de Regnault (*ibid.*); — additions à l'article 5 (*ibid.*); — fusion en 2 articles (7 et 8) des articles 7, 12 et 14 (*ibid.* et p. suiv.); — nouvelle rédaction de l'article 9 proposée (*ibid.* p. 586); — adoption avec amendement de Moreau (*ibid.*); — modifications aux articles 10, 12 et 14, décrétées avec amendement de Folleville (*ibid.*); — additions à l'article 16 : adoption (*ibid.*); — modification relative aux colporteurs : adoption (*ibid.*); — articles additionnels proposés (2 mars, p. 625); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), un membre, Rœderer, Germain, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Observations de d'André relatives aux patentes des corps de pêcheurs (t. XXV, p. 221).

§ **3**. — Rapport par d'Allarde sur les patentes et la création de visiteurs et inspecteurs des rôles (17 septembre 1791, t. XXX, p. 738 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 739 et suiv.); — discussion : Chabroud, de La Rochefoucauld, La Poule, d'Allarde, rapporteur (*ibid.* p. 753); — adodtion des articles 1 à 12 (*ibid.* et p. suiv.); — article 13 : plusieurs membres (*ibid.* p. 754); — adoption avec amendement (*ibid.*); — retrait de l'article 14 (*ibid*); — adoption des articles 15, 16, 17 et 18 (*ibid.*). = Adoption, sur le rapport de d'Allarde, d'une modification aux articles 13 et 14 du décret du 17 septembre 1791, sur les patentes et la création de visiteurs et inspecteurs des rôles (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 92); — adoption d'un article 19 additionnel proposé par Gaultier-Blauzat (*ibid.*). — Voir *Contributions foncière et mobilière*, § **6**.

Paturage (Droit de). Motion de Gossin tendant à la suppression d'un droit exercé par des seigneurs, dans quelques cantons, d'envoyer pâturer des bestiaux dans des prairies commu-

Paturage (Droit de) (*Suite*).

nales (29 mars 1790, t. XII, p. 403); — renvoi au comité féodal (*ibid.*).

Pau (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **15**.

Pau (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **79**.

Paulhiac de la Sauvetat, *député des communes de la sénéchaussée du Périgord*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Paultre des Épinettes, *député des communes du bailliage d'Auxerre*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Pauvres. Arrêté de la commune de Paris transmis à l'Assemblée nationale par Guillotin et concernant des plans de Boncerf et Lambert sur des ateliers de charité et la subsistance des pauvres (22 décembre 1789, t. X, p. 719); — de Virieu demande la création d'un comité de sept membres (*ibid.*); — Pétion de Villeneuve s'y oppose (*ibid.*); — Gillet de La Jacqueminière demande qu'en attendant que l'Assemblée ait pris des mesures pour extirper la mendicité, le soin de pourvoir à la subsistance des pauvres soit laissé à chaque municipalité (*ibid.* p. 720); — renvoi au comité d'agriculture (*ibid.*). — Voir *Ateliers de secours*. — *Mendicité*.

Pauvres (Rentes au profit des). — Voir *Rentes au profit des pauvres*. — *Rentes appartenant aux pauvres des paroisses de Paris*.

Pauvres de Paris. — Voir *Secours*. — *Rentes appartenant aux pauvres de Paris*.

Pavillon tricolore. Lettres du département des Bouches-du-Rhône et du consul de France à Messine, tendant à ce qu'il ne soit arboré qu'après le vote d'un décret spécial (25 novembre 1790, t. XX, p. 735 et suiv.); — renvoi au comité diplomatique (*ibid.* p. 736). — Voir *Couleurs nationales*.

Pawlet (Comte de). Adresse à l'Assemblée nationale son travail sur les milices auxiliaires, les travaux publics et la police générale du royaume (t. XII, p. 258); — texte de ce travail (p. 268 et suiv.).

Payements de la liste civile. Vernier fait la motion d'arrêter les payements de la liste civile et de décréter que les dettes faites par le roi hors du royaume ne seront pas payées par la nation. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (21 juin 1791, t. XXVII, p. 368). — *Liste civile*.

Payen, *député du tiers état de la province d'Artois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport sur le renvoi en France de plusieurs citoyens de la ville de Cayenne (t. XXIV, p. 682 et suiv.). = Fait un rapport sur les troubles de la Martinique (t. XXV, p. 235). = Fait un rapport sur les affaires de Saint-Domingue (t. XXVII, p. 583 et suiv.). = Présente un projet de décret déclarant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre les membres de la ci-devant assemblée de Saint-Domingue (t. XXVIII, p. 15).

Payen de Boisneuf, *député du tiers état du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 117).

Payeurs généraux. Rapport par Lecouteulx de Canteleu sur l'établissement, dans chaque département, d'un payeur général chargé d'y acquitter les dépenses de la marine et autres (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 266 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 268); — adoption (*ibid.*).

Payeurs de rentes. Se justifient de l'accusation d'agiotage portée contre eux (t. XXIX, p. 222).

Payeurs de rentes. — Voir *Dette publique*, § **8** (7e) et § **9**.

Pays-Bas. Lettre du comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, concernant des ouvertures faites par deux Brabançons se disant députés des Etats belgiques (17 mars 1790, t. XII, p. 205 et suiv.); — discussion : Lafayette, de Noailles (*ibid.* p. 206); — ordre du jour (*ibid.*).

Pays d'Etats (Dettes des). — Voir *Dettes des pays d'Etats*. — *Liquidation*, § **89**.

Pays d'Etats (Pensions accordées par les). — Voir *Pensions*, § **41**.

Péage (*Droit de*).

§ **1er**. — Remise d'un droit de péage par Le Berthon en Wolter de Neubourg (6 août 1789, t. VIII, p. 356).

§ **2**. — Lecture d'une lettre du garde des sceaux concernant le droit de péage consacré à couvrir les dépenses d'entretien de la navigation sur la Saône, à l'île Barbe (30 décembre 1789, t. XI, p. 47); — prorogation de ce droit (*ibid.*).

§ **3**. — Hamelin demande que les comités de féodalité, de commerce et d'agriculture présentent un projet de décret sur les moyens de supprimer, sans injustice, les droits de péage, halage, etc. (22 décembre 1789, t. X, p. 722). — Rapport sur la suppression des droits de péage, minage, halage, etc., par Gillet de La Jacqueminière, au nom du comité d'agriculture (5 mars 1790, t. XII, p. 32 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : duc de Mortemart, Goupil de Préfeln, Gaultier de Biauzat, Martineau, Target, Martineau, Target, Emmery (9 mars, p. 94 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 95); — adoption de l'article 2 amendé (*ibid.*); — article 3 : Laurendeau, Lanjuinais (*ibid.*); — adopion (*ibid.*); — article 4 : Boussion, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 96); — article 5, adopté sans discussion (*ibid.*); — à la demande de Lanjuinais, il est décrété que ces cinq articles n'auront d'exécution que du jour de leur publication (19 mars, p. 108).

§ **4**. — Jouissance du droit de péage sous le pont du Quesnoy (département du Nord), par par de Croy, malgré le décret du 15 mars 1790, signalée par d'Elbhecq (11 juillet 1790, t. XVII, p. 46); — discussion : Marti eau, Merlin, d'Estourmel (*ibid.*); — renvoi aux comités féodal et d'agriculture et de commerce (*ibid.*) : — projet de décret présenté par Merlin et autorisant la continuation du péage (13 juillet, p. 68); — adoption (*ibid.* p. 69).

Péage de Sainte-Croix. — Voir *Liquidation*, § **58**.

Pêche.

§ **1er**. — Pétition présentée par les députés extraordinaires de Marseille et de Toulon et tendant à la conservation provisoire de la juridiction des prud'hommes et à la réforme des anciens règlements (3 septembre 1790, t. XVIII,

Pêche (*Suite*).

p.514);—Démeunier, rapporteur,appuie la première proposition et demande le renvoi de la seconde au comité de la marine (*ibid*); — Castellanet se prononce pour la revision des anciens règlements (*ibid.*); — adoption des conclusions du rapport (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport par Delattre sur une pétition de pêcheurs français tendant à pouvoir s'approvisionner de sel étranger (30 novembre 1790, t. XXI, p. 130 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 133); — discussion : de Defermon, Delattre, Begouen (8 janvier 1791, t. XXII, p. 97 et suiv.); — question préalable (p. 99).

§ **3**. — Rapport par Malouet sur une pétition des patrons-pêcheurs de Marseille relative aux contestations survenues entre eux et les pêcheurs catalans (8 décembre 1790, t. XXI, p. 323); — projet de décret (*ibid.* p. 324); — discussion : Mougins, Castellanet, Bouche, Malouet (*idid.*); — adoption du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.). — Mémoire sur la police de la pêche française présenté par les patrons-pêcheurs de Marseille (p. 326 et suiv.).

§ **4**. — Rapport par Malouet sur la pêche dite pêche aux bœufs (9 avril 1791, t. XXIV, p. 681 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid*); — discussion : Castellanet (*ibid.* p. 682); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Projet de décret relatif à la pêche non maritime (t. XXI. p. 744 et suiv.).

Pêche de la baleine. Rapport par Roussillon sur la nécessité d'étendre à tous les armateurs la prime de 50 livres par tonneau accordée sur les navires baleiniers expédiés par les Nantuckois établis à Dunkerque et à Lorient (t. XXXII, p. 94); — projet de décret (*ibid.*). — Voir *Nantuckois*.

Pêche.— Voir *Chasse*, § **2**. — *Cours d'eau et pêche*.

Pêche non maritime. — Voir *Pêche*, § **5**.

Pécheloche, *aide-major de la garde nationale parisienne*. Est entendu sur les faits des troubles de Nancy dont il a été témoin (t. XVIII, p. 470 et suiv.).

Pêcheurs (Corps de). — Voir *Patentes*, § **2**.

Pegot, *député du tiers état du Comminges et Nébouzan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44).

Pehoudy, *sous-lieutenant au régiment de Castella*. Projet de décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 212). — L'Assemblée décrète sa mise en état d'arrestation (p.334).

Peine de mort.

§ **1er**.— Discussion sur la question de savoir si la peine de mort doit être conservée ou abolie. Voir la discussion sur le projet de code pénal (t. XXVI, p. 617 et suiv.), (p. 637 et suiv.), (p. 656 et suiv.), (p. 683 et suiv.); — l'Assemblée décrète le maintien de la peine de mort (*ibid.* p. 685); — discussion sur la manière de l'appliquer (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que la peine de mort sera réduite à la simple privation de la vie, sans torture (p. 689).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Duport, portant : 1° que la peine de mort ne sera plus que la simple privation de la vie; 2° que la marque est abolie; 3° que l'accusé aura 3 jours pour se pourvoir en cassation (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 342 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 343); — adoption d'une disposition additionnelle à l'article 3 proposée par Guillaume (27 septembre, p. 364).

Peine de mort. Réduction à la mort simple. — Voir *Législation criminelle*. — *Code pénal*. — *Condamnés à mort*.

Peines (Nature et durée des).— Voir *Code pénal*.

Peinture (Encouragement à la). — Voir *Beaux-Arts*, § **2**.

Pelauque-Bérault, *député du tiers état de la sénéchaussée de Condom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). = Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur l'exposé financier de Necker (t. IX, p. 193). — Parle sur la division de la Guyenne (t. XI, p. 188).

Pélissier, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Arles*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Prête le serment civique (t. XII, p. 13).

Pellegrin, curé, *député suppléant du clergé du bailliage de Bar-le-Duc*. Remplace Colinet, démissionnaire (t. X, p. 224).

Pellerin, *député du tiers état de la sénechaussee de Nantes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la déclaration des droits (p. 457), (p. 462). = Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 518); — sur la nouvelle division du royaume (p. 686 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 691), — sur les lettres de cachet (p. 731), — sur la traite des noirs (p. 761 et suiv.), (p. 768 et suiv.). = Fait un rapport sur le mode d'élection des officiers de l'état-major de la garde nationale de Dieppe (t. XIII, p. 88), — sur les suites à donner par le Châtelet à une affaire d'altération de lettres de change (*ibid.*). = Donne sa démission (t. XVIII, p. 588).

Pellerin de La Buxière, *député du tiers etat du bailliage d'Orléans*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Ses réflexions sur le projet du comité des dîmes (t. XIII, p. 21 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les principes constitutionnels de la marine (t. XVI, p. 484 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), (p. 705).

Peloux, *député suppléant de la sénéchaussée de Marseille*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Remplace Roussier (t. XVIII, p. 633).

Pémartin, *député du tiers état du Béarn*. Parle sur une adresse des habitants du Béarn (t. XVIII, p. 217 et suiv.). = Parle sur la fixation du chef-lieu du département des Basses-Pyrénées (t. XIX, p. 430).

Pennautier (Village de). — *Troubles*, § **80**.

Pensionnaires. — Voir *Pensions*.

Pensionnats. — Voir *Instruction publique*.

Pensions.

§ **1er**. — Motion de Bouche tendant à la formation d'un comité chargé de prendre connaissance de toutes les pensions (10 juillet 1789, t. VIII, p. 217 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* 218). — L'Assemblée décrète la destruction des pensions obtenues sans titre (4 août, p. 350).

Pensions (*Suite*).

Sur le compte qui sera rendu à l'Assemblée de l'état des pensions, elle s'occupera de concert avec le roi de la suppression de celles qui seraient excessives (art. 15 du décret du 11 août 1789, sur l'abolition des privilèges (t. VIII, p. 398). — Le roi déclare qu'il ne s'opposera à aucun des examens que l'Assemblée jugera convenable (18 septembre 1789, t. IX, p. 30).— — Voir § **2**.

§ **2**. — Le président du comité des pensions demande que ce comité, en rendant compte des pensions, puisse indiquer les réductions et suppressions utiles et possibles (22 septembre 1789, t. IX p. 103); — adoption (*ibid.*); — un membre demande que l'on imprime la liste des pensions, un autre (Duval d'Eprémesnil), qu'on y ajoute un état détaillé des traitements sur les régies, les fermes, les fourrages, les postes, les pays d'Etats (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'impression de l'état nominatif des pensions, traitements, dons, etc., avec la date et les motifs desdites pensions, traitements, dons, etc. (*ibid.*). — adoption de la proposition de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée, tendant à l'impression gratuite de l'état de toutes les pensions (28 septembre, p. 200). — Le marquis d'Ambly dénonce le refus du comité de donner à l'imprimeur l'état des pensions (30 septembre, p. 219); — nouvelles plaintes à ce sujet (6 novembre, p. 704). — Le duc d'Aiguillon, président du comité des finances, répond que les épreuves sont entre ses mains (*ibid.*). —Lemercier réclame l'impression de la seconde section de l'état des pensions : Lebrun, marquis d'Ambly, Charles de Lameth (10 décembre 1789, t. X, p. 493). — Voir §§ **4** et **7**.

§ **3**. — Bouche propose de décréter la suppression de toutes les pensions au-dessus de 300 livres (6 novembre 1789, t. IX, p. 704). — Mirabeau combat cette motion qui est ajournée (*ibid.*). — Voir § **5**.

§ **4**. — Réclamations au sujet de la liste imprimée des pensions : prince de Salm-Kyrbourg, maréchal de Castries (26 novembre 1789, t. X, p. 262); — réponse de d'Harambure, membre de la commission des pensions (*ibid.*); — rectification au sujet de la pension du prince de Salm-Kyrbourg (1er décembre, p. 346).

§ **5**. — Motion de Camus relative à l'abus des pensions et projet tendant à faire décréter que les pensionnaires ne seraient payés que sur présentation de leurs titres; que, pour ce, il leur serait accordé un délai de six mois, et qu'aucune pension ne pourrait dépasser 12,000 livres (26 décembre 1789, t. XI, p. 24). — Rapport par d'Harambure, au nom du comité des finances, sur les moyens de réprimer l'abus des pensions (31 décembre, p. 51 et suiv.); — nouveau projet de décret de Camus (*ibid.* p. 52); — discussion : marquis d'Estourmel, d'Ailly, Thibault, marquis de Montcalm-Gozon, de Wimpfen, Grégoire, abbé Maury, abbé de Montesquiou (*ibid.* p. 53 et suiv.); — Lamy, duc de Liancourt, de Wimpfen, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon, duc de La Rochefoucauld, marquis de Montesquiou, de Richier, de Fumel-Montségur, abbé Maury, Camus, Rœderer, d'Estourmel, Tellier, Duport, Glezen, Leyris-Desponchez, baron de Menou, de Cazalès (4 janvier 1790, p. 70 et suiv.); — adoption du projet de décret amendé (*ibid.* p. 74 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Lamy (*ibid.* p. 92 et suiv.). — Fréteau propose une interprétation de l'article 1er qui est acceptée (5 janvier, p. 107); — il demande ensuite que, dans les réductions décrétées, on excepte les héritiers du chevalier d'Assas, du comte de Chambors, tué à la chasse par le dauphin, père de Louis XVI, et le général Luckner (*ibid.*); — adoption de la motion portant sur les deux premiers points (*ibid.*); — discussion au sujet du général Luckner : Destutt de Tracy, baron de Wimpfen, Garat l'aîné, comte de Dortan, marquis d'Ambly, abbé Gouttes, Camus (*ibid.* et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 108); — de Bonnal demande le payement des dettes des pensionnaires atteints par les réductions (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — discussion sur une modification à l'article 4, relative aux ecclésiastiques (revenus des bénéfices dont les titulaires sont absents du royaume) : Bouche, Dupont (de Nemours), Grégoire, de Custine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouchotte, Mougins de Roquefort, abbé Maury, Camus, Renaud, Duval d'Eprémesnil, Rœderer, de Cazalès, Le Chapelier, de Cazalès, de Foucault, abbé Latyl, de Montlozier, de Cazalès, abbé de Bonneval, Martineau, Prieur, Target (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 110) ; — adjonction d'un qualificatif (bénéficier *français*), proposée par Treilhard (7 janvier , p. 110); — Dionis du Séjour demande que Lagrange bénéficie des exceptions votées (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

Projet de décret présenté par Camus en exécution de celui des 4 et 7 janvier précédent concernant les bénéfices dont les titulaires sont absents du royaume (18 avril 1790, t. XIII, p. 98 et suiv.); — observations de l'abbé Maury (*ibid.* p. 99); — ajournement (*ibid.*).

Opinion de de Custine sur le décret du 4 janvier 1790 relatif au payement des pensions (t. XXXII, p. 454 et suiv.).

Rapport par Camus sur les règles générales à établir pour les pensions (2 juillet 1790, t. XVI, p. 608 et suiv.).

Rapport du comité des pensions (abus des grâces pécuniaires et des pensions) (*ibid.* p. 617 et suiv.).

Troisième rapport du comité des pensions (2 juillet 1790, t. XVI, p. 672). — Discussion du troisième projet de décret sur les pensions (relatif à leur suppression); — article 1er : Sinéty, Camus, de Virieu, Camus, de Virieu, Dupont (de Nemours), Fréteau, de La Galissonnière, Prieur (16 juillet, p. 137 et suiv.). — Adoption d'un projet de décret formé de plusieurs amendements fondus ensemble et portant : 1° que les pensions, dons, traitements, etc., existant au 1er janvier 1790 ou accordés depuis cette époque sont supprimés; 2° qu'il sera procédé à une création nouvelle de pensions; 3° que, par provision, tous les ci-devant pensionnaires seront payés des arrérages de la présente année de leurs pensions, si elles ne sont que de 600 livres et au-dessous (*ibid.* p. 139). — Voir § **13**.

§ **6**. — Projet de décret présenté par Camus et portant : 1° que les pensions dues aux officiers suisses, résidant en Suisse, ne sont pas comprises dans la suppression prononcée par les décrets des 4 et 5 janvier dernier; 2° que les pensions accordées aux gendarmes de la garde et aux personnes attachées à ce corps, lors de sa suppression, doivent être payées jusqu'à concurrence de 600 livres (20 avril 1790, t. XIII, p. 144); — adoption (*ibid.*).

Pensions (*Suite*).

§ 7. — État nominatif des titulaires de pensions sur le Trésor royal (21 avril 1790, t. XIII, p. 301 et suiv.); — pensions de 20,000 livres et au-dessus (*ibid.* p. 305 et suiv.); — pensions de 8,000 livres jusqu'à 20,000 exclusivement (*ibid.* p. 319 et suiv.); — pensions de 2,400 livres jusqu'à 8,000 livres exclusivement (*ibid.* p. 369 et suiv.); — pensions de 1,800 livres jusqu'à 2,400 exclusivement (*ibid.* p. 547 et suiv.); — pensions de 1,200 livres jusqu'à 1,800 livres exclusivement (*ibid.* p. 631 et suiv.). = Suite de l'état nominatif des titulaires: pensions de 600 livres à 1,200 livres exclusivement (21 avril 1790, t. XIV, p. 1 et suiv.); — pensions au-dessous de 600 livres (*ibid.* p. 347 et suiv.). — Suite de l'état nominatif des titulaires : pensions au-dessous de 600 livres (21 avril 1790, t. XV, p. 1 et suiv.).

§ 8. — Projet de décret concernant les pensions des officiers et soldats de la garde de Paris; — renvoi au comité des pensions (6 juin 1790, t. XVI, p. 125).

§ 9. — Rapport par Goupil de Préfeln sur un projet de décret relatif aux pensions frappées de réduction et de suspension (27 juin 1790, t. XVI, p. 508); — exception demandée par d'Estourmel et Camus en faveur des octogénaires (*ibid.*); — renvoi de cette motion à cinq jours (*ibid.*); — adoption du projet de décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ 10. — Rapport par Félix de Wimpffen sur les pensions des officiers (2 juillet 1790, t. XVI, p. 610 et suiv.).

§ 11. — Réclamation en faveur des enfants du maréchal de Lowendal (9 juillet 1790, t. XVII, p. 2); — discussion : Wimpffen, Fréteau (*ibid.*); — renvoi aux comités des pensions et militaire (*ibid.*). = Rapport par Camus sur la demande de pension des enfants du maréchal Lowendal (28 avril 1791, t. XXV, p. 377); — discussion : Gérard, Lanjuinais, Bouche (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 12. — Présentation, par Palasne de Champeaux, d'un projet de décret sur les pensions et les récompenses publiques (10 juillet 1790, t. XVII, p. 36); — discussion : Martineau, de Custine, d'André, Malouet, Emmery, de Montcalm, Emmery, de Custine, Lanjuinais, d'Ambly, Le Chapelier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Garat aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier, Malouet, Lanjuinais, d'Ambly, Prieur, Fréteau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Virieu, Camus, de Virieu, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Noailles, Lucas, Alquier, Fréteau, de Virieu, Fréteau, Garat aîné, Rewbell, de Noailles, de Custine (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des 12 premiers articles (*ibid.* p. 39); — article 13 : d'Estourmel, de Custine, Populus (16 juillet, p. 134); — adoption (*ibid.*); — article 14 : d'Estourmel, Camus, Populus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 135); — adoption sans discussion des articles 15-21 (*ibid.* et p. suiv.); — article 22 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Virieu, Barnave, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 23 : Folleville Camus, Robespierre, Fréteau (*ibid.*); — adoption de l'article modifié (*ibid.*); — adoption sans discussion de articles 24-27 (*ibid.* et p. suiv.).

§ 13. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, au nom du comité des pensions, portant qu'il ne sera payé par les administrations municipales et autres aucune pension au delà de 600 livres (23 juillet 1790, t. XVII, p. 300).

§ 14. — Présentation par Camus, au nom des trois comités réunis, de la marine, des pensions et militaire, d'un décret sur le mode de rétablissement des pensions supprimées (26 juillet 1790, t. XVII, p. 348 et suiv.); — discussion : Martineau, Camus, de Foucault, Camus, de Foucault (*ibid.* p. 350); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : d'Elbhecq, de Toustain, de Neuville, de Custine, d'Ambly, de Foucault, Dubois de Crancé, de Toulouse-Lautrec (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 351); — adoption sans discussion des articles 3 et 4 (*ibid.*); — article 5 : d'Estourmel, de Murinais, Camus, Dubois de Crancé, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 352); — adoption sans discussion de l'article 6 (*ibid.*); — art. 7 : Delley d'Agier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.* et p. suiv.); — article 8 : Delley d'Agier (*ibid.* p. 353); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 9, 10 et 11 (*ibid.*); — article 12 : Lanjuinais, Garat aîné, Tuaut, Delley d'Agier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 13 à 17 (*ibid.* et p. suiv.); — décret confirmatif des exceptions provisoirement votées (*ibid.* p. 354); — proposition par Camus d'une addition à l'article 7 (27 juillet, p. 379); — ajournée à la séance suivante (*ibid.*); — Camus lit une nouvelle rédaction de l'article 7 (31 juillet, p. 442); — articles additionnels proposés : articles 1 à 3 adoptés sans discussion (*ibid.*); — article 4 : de Montcalm, Camus, Fréteau, abbé Goultes, Camus, (*ibid.* et p. suiv.): — adoption (*ibid.* p. 443); — article 5 adopté sans discussion (*ibid.*); — article 6 : Fréteau, Camus, de Montcalm, de Noailles (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 7 adopté sans discussion (*ibid.* p. 444); — additions proposées : Wimpffen, Delley d'Agier, Camus, Dupont (de Nemours), Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*).

§ 15. — Adoption d'un article particulier présenté par Camus relativement aux pensions établies sur la caisse de l'ancienne administration du clergé (31 juillet 1790, t. XVII, p. 444).

§ 16. — Rapport par La Réveillère de Lépeaux sur les règles à observer pour la distribution des pensions et gratifications aux gens de lettres, savants et artistes (31 juillet 1790, t. XVII, p. 444 et suiv.); — projet de loi (*ibid.* p. 445); — discussion : d'Elbhecq, Blin, Martineau, Duquesnoy, Martineau, Camus, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 446).

§ 17. — Décrets sur les pensions, mis dans leur ordre rationnel (3 août 1790, t. XVII, p. 572 et suiv.); — article additionnel proposé par Dupont (de Nemours) (*ibid.*); — rejet (*ibid.*). = Projet de décret interprétatif de celui du 3 août 1790 sur les pensions, présenté par Camus (18 août, p. 514 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 515).

§ 18. — Décret voté, sur la proposition de Camus, réglant le payement des arrérages dus aux pensionnaires (7 août 1790, t. XVII, p. 650).

§ 19. — Projet de décret du comité des finances tendant à conserver ses appointements

Pensions (*Suite*).

à titre de retraite à Forbonnais, ancien inspecteur général des monnaies (13 août 1790, t. XVIII, p. 37); — renvoi au comité des pensions, sur la demande de Martineau (*ibid.*).

§ **20**. — Mémoire du premier ministre des finances (Necker) sur les pensions (17 août 1790, t. XVIII, p. 120 et suiv.); — discussion : Le Déist de Botidoux, le Président (Dupont de Nemours), Gaultier de Biauzat, le Président, Le Déist de Botidoux, Goupil de Préfeln (*ibid.* p. 121 et suiv.); — l'Assemblée, consultée, prononce, selon le Président, le renvoi au comité des pensions (*ibid.* p. 122); — Rewbell demande que le Président soit mis à l'ordre (*ibid.*); — débat sur la question de savoir si ce n'est pas l'ordre du jour qui a été prononcé : Muguet, le Président, Madier de Montjau, Barnave, de Virieu, de Toulongeon, Duport, de Digoine, le Président, Boutteville-Dumetz, le Président, Alexandre de Lameth, le Président, Babey, Prieur, le Président, de Bonnay (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 123).

§ **21**. — Décret portant que les détenteurs de brevets de pensions les remettront aux bureaux de liquidation et en recevront des reconnaissances (10 décembre 1790, t. XXI, p. 362).

§ **22**. — Adoption d'un projet de décret attribuant une pension aux vainqueurs de la Bastille, à leurs veuves et à leurs enfants (19 décembre 1790, t. XXI, p. 566 et suiv.). — Voir *Bastille*.

§ **23**. — Camus demande avis à l'Assemblée sur l'ordre des travaux du comité des pensions (9 janvier 1791, t. XXII, p. 103); — discussion : Malouet, Camus, Malouet, Camus (*ibid.*); — décret concernant les pensionnaires de 70 ans et au-dessus (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § **26**.

§ **24**. — Décret sur les pensions suspendues et payables sous le nom de décomptes (9 janvier 1791, t. XXII, p. 104).

§ **25**. — Projet de décret présenté par Brioix-Beaumetz et tendant à continuer jusqu'à sa mort le traitement de 6,000 francs alloué à Joseph-Louis de La Grange, géomètre (14 janvier 1791, t. XXII, p. 217); — adoption (*ibid.*).

§ **26**. — Rapport par l'abbé Julien, au nom du comité des pensions, sur le traitement provisoire des pensionnaires septuagénaires (30 janvier 1791, t. XXII, p. 587 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 588); — débat préliminaire : Camus, Delley d'Agier, Camus, d'André, Camus, d'Estourmel, Camus, de Bois-Rouvray, Camus, Le Chapelier, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Camus, d'Estourmel, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 589); — nouveau projet de décret présenté par Camus (1er février, p. 668); — discussion : Martineau, Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) : — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.). — Radiation des articles relatifs aux secours des septuagénaires, insérés dans le procès-verbal de la séance du 30 janvier (27 février 1791, t. XXIII, p. 552). — Rapport par Camus concernant un second état de secours à accorder aux ci-devant pensionnaires septuagénaires pour les années 1790 et 1791 (24 mars 1791, t. XXIV, p. 341 et suiv.).

§ **27**. — Rapport sur les pensions de 1789, par Camus (14 février 1791, t. XXIII, p. 171).

§ **28**. — Projet de décret présenté par Camus au sujet de l'exécution de l'article 4 de la loi du 4 janvier 1790 et de l'article 5 de la loi du 22 décembre de la même année (17 février 1791, t. XXIII, p. 223); — adoption (*ibid.*).

§ **29**. — Rapport par Camus sur les secours à accorder aux personnes qui jouissent de pensions et de gratifications annuelles, dont l'état n'est pas encore fixé (20 février 1791, t. XXIII, p. 370 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 373); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*) — discussion sur l'article 3 : Malouet, Camus, Dillon, Murinais (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 374); — article 4 : adoption (*ibid.*); — article 5 : d'Ambly, de Vaudreuil, de Noailles, Camus, Anson (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article modifié (*ibid.* p. 375); — article 6 à 13 : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'ensemble (*ibid.* p. 376).

§ **30**. — Projet de décret présenté par Camus sur les personnes ayant de nouveaux mémoires à soumettre pour obtenir des pensions (22 fév. 1791, t. XXIII, p. 398); — adoption (*ibid.*).

§ **31**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, relatif à la formule des brevets de pensions (28 avril 1791, t. XXV, p. 376 et suiv.).

§ **32**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, sur un secours provisoire attribué aux ci-devant employés des fermes (3 mai 1791, t. XXV, p. 511 et suiv.). — Voir § **35**.

§ **33**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Defermon, relatif aux pensions consenties pour cause de démission d'emploi des anciennes fermes et régies et baux, faites par lesdites régies (24 mai 1791, t. XXVI, p. 385).

§ **34**. — Gombert demande un état exact des Français à qui l'on paye des pensions à l'étranger (11 juin 1791, t. XXVII, p. 145); — débat : Camus, de Cernon, Bouteville-Dumetz, Gombert (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 146).

§ **35**. — Projet de décret, présenté par Camus, relatif aux pensions à la charge de la ferme générale des messageries (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 672 et suiv.); — adoption (p. 674).

§ **36**. — Projet de décret, présenté par Camus, concernant les pensionnaires sur le sort desquels il n'a pas encore pu être statué (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 684 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 685).

§ **37**. — Projet de décret, présenté par Camus, relatif au rétablissement des pensions des personnes nées en 1716, en 1717 et en 1718 (14 juillet 1791, t. XXVIII, p. 280 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 304); — (18 août 1791, t. XXIX, p. 515 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 592).

§ **38**. — Projet de décret tendant à accorder des pensions aux sieurs Micas et Capitaine, employés au service de la Carte de France, présenté par Bureaux de Puzy (17 août 1791, t. XXIX, p. 492 et suiv.); — discussion : abbé Dillon, d'Estourmel, Goupil-Préfein, Bureaux de Puzy, rapporteur, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 493); — rejet (*ibid.*).

§ **39**. — Rapport par Camus sur les pensions à accorder au maréchal des logis Louis Gillet et au canonnier Lucot (30 août 1791, t. XXX, p. 57); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **40**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la pension du sieur Perronet, ingénieur des ponts et chaussées (30 août 1791, t. XXX, p. 58).

§ **41**. — Projet de décret, présenté par Camus, tendant à ce qu'il soit statué définitive-

Pensions (*Suite*).

ment sur les pensions recréées, conservées, supprimées ou remplacées à titre de secours, conformément aux états fournis par le directeur général de la liquidation et dont les faits ont été vérifiés (17 sept. 1791, t. XXXI, p. 7);—états annexés (*ibid.* etp. suiv.);— adoption (*ibid.* p. 57).

§ **42**. — Sur la motion d'Aiguillon, l'Assemblée décrète qu'il sera attribué une pension de 10,000 livres à la maréchale de Richelieu comme à toutes les veuves des maréchaux (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 131).

§ **43**. — Projet de décret concernant l'allocation de diverses pensions, présenté par Camus (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 477 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 530).

§ **44**. — Projet de décret concernant les brevets accordés pour remplacement de pensions, les héritiers des personnes mortes avant l'expédition de leur nouveau brevet, les veuves des employés dans les fermes et autres administrations, les secours accordés aux employés dans les églises des chapitres et la suppression des pensions accordées par les pays d'Etats (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 530 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 531).

§ **45**. — Projet de décret, présenté par Gaultier-Biauzat, tendant à accorder des pensions et gratifications à diverses personnes (28 sept. 1791, t. XXXI, p. 531); — débat : abbé Gouttes (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **46**. — Motion de Bailly tendant à faire accorder des pensions en sus de leur traitement aux sieurs de La Salle et Désauneray, commandants de la garde nationale (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 675); — débat : Delavigne, de Custine, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 676).

§ **47**. — Rapport par Goudard sur les moyens de subvenir, pour l'avenir, aux pensions de retraite des préposés des douanes (t. XXXII, p. 17); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.).

Pensions. — Voir *Brevets de retenue*. — *Fonctionnaires publics ecclésiastiques*, § **6**.— *Nancy*. — *Nourrice du roi*, *Lowendal et Saint-Louis*.

Pensions de retraites des ministres. — Voir *Ministère* (Organisation du).

Pensions des religieux. — Voir *Religieux et religieuses*, § **1er**.

Pensions ecclésiastiques.

§ **1er**. — Projet de décret y relatif, présenté par Camus (9 janvier 1791, t. XXII, p. 103); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Autre projet présenté par Camus (11 janvier 1791, t. XXII, p. 120); — discussion : un membre, Camus, Andrieu (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 121). — Voir *Fonctionnaires publics ecclésiastiques*, § **6**.

Pensions gratuites. — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand-Périgord) (t. XXX, p. 482 et suiv.).

Pensions militaires. Projet de décret présenté par Camus sur les officiers réformés (9 janvier 1791, t. XXII, p. 102 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 103). — Voir *Pensions*, §§ **8**, **10** et **14**.

Pensylvanie (Etat de). — Voir *Amérique*, § **2**.

Perception des cens, rentes et redevances non supprimés. Proposition du marquis de Foucault-Lardimalie tendant à en assurer l'exercice (16 janvier 1790, t. XI, p. 224); — renvoi au comité féodal (*ibid.*).

Perception des impositions. — Voir *Impôts*.

Percheron, *orateur d'une députation de la ville d'Orléans*. Offre à l'Assemblée nationale les respectueux hommages des citoyens de cette ville (t. VIII, p. 316 et suiv.).

Perdry, *député du tiers état de la ville de Valenciennes*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les municipalités (t. IX, p. 441). = Parle sur les octrois (t. XI, p. 317). — Demande que le comité de Constitution puisse répondre aux questions qui lui sont adressées concernant l'interprétation de plusieurs décrets (p. 436). — Parle sur une motion concernant la cote d'imposition (p. 555). = Se plaint des dégâts commis dans les bois ecclésiastiques (t. XII, p. 205). — Parle sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (t. XVIII, p. 150), — sur des troubles à Tarascon (p. 160). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 218). — Fait une motion sur la milice bourgeoise (p. 742). = Annonce que les bruits d'une mésintelligence entre le régiment de Navarre, en garnison à Valenciennes, et les autres régiments de cette ville, sont sans fondement (t. XXV, p. 708). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 128), — sur les troubles de Cambrai (p. 318). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 26), — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 38), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 705). = Parle sur l'émigration (t. XXIX, p. 87), — sur la liquidation (p. 170).

Pérée-Duhamel, *député des communes du bailliage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Peretti della Rocca (Abbé), *député du clergé de l'île de Corse*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44), — sur les diocèses (p. 742). = Prend part à un incident relatif à une députation de l'île de Corse (t. XX, p. 292 et suiv.). — Parle sur une motion de Buttafuoco concernant les magistrats de Corse (p. 483). = Parle sur les troubles de Bastia (t. XXVII, p. 313).

Pérez, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Auch*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6). = Parle sur l'heure de l'ouverture des séances (t. XII, p. 205). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 117), — sur une inculpation du contrôleur général contre la ville d'Auch et le pays d'Armagnac (p. 722).

Pérez d'Artassan, *député du tiers état de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). = Donne sa démission (t. XI, p. 118).

Pérez de Lagesse, *député du tiers état du pays et jugerie de Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur les projets de déclaration des droits (p. 458). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 289). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 430). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 747).

Périer, *député du tiers état du bailliage de Châteauneuf en Thimerais*. Répond à l'appel géné-

Périer, *député* (*Suite*).

ral (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 683 et suiv.).

Périer frères, directeurs des eaux de Paris. — Voir *Eaux de Paris*.

Périgny (Marquis de), *député de Saint-Domingue*. Est admis provisoirement (t. VIII, p, 81). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (t. XXVI, p. 122).

Périgord (Province du). — Voir *Troubles*, § **81**.

Périsse-Duluc, *député du tiers état de la sénéchausée de Lyon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Fait une motion tendant à ce que, dans toute discussion, les six orateurs inscrits *pour* et les six orateurs inscrits *contre* puissent se faire entendre (p. 481 et suiv.). — Parle sur la déclaration des droits (p. 487). = Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 338). — Se plaint de ce que l'adresse aux commettants est sans date (p. 388). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 441). — Sa motion en faveur des ouvriers lyonnais privés de leurs droits de citoyens actifs (p. 555). = Son opinion sur le papier-monnaie (t. XII, p. 619 et suiv.). = Parle sur les impositions de la ville de Paris (t. XIII, p. 100 et suiv.). = Parle sur un emprunt d'intérêt local (t. XVI, p. 454). = Parle sur des troubles à Lyon (t. XVII, p. 69). (p. 166). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 312 et suiv.). = Fait un rapport sur un projet de décret relatif aux assignats (t. XX, p. 264 et suiv.); — le défend (p. 265); — propose une nouvelle rédaction de l'article 7 (p. 274); — présente un nouveau projet de décret sur les assignats (p. 513). = Fait un rapport sur le transport des assignats (t. XXV, p. 168 et suiv.). — Fait un rapport sur la circulation des assignats (p. 171 et suiv.). = Donne sa démission de membre du comité colonial (t. XXX, p. 54). — Parle sur les colonies (p. 55).

Permanence de l'Assemblée.

§ **1er**. — Motion de Duquesnoy tendant à faire décider si l'Assemblée nationale sera permanente ou périodique (14 août 1789, t. VIII, p. 435 et suiv.). — Voir *Constitution*.

§ **2**. — Question relative à la permanence (t. VIII, p. 573), (p. 603 et suiv.).

§ **3**. — Motion de Rodat sur les moyens d'assurer la permanence du Corps législatif (19 septembre 1790, t. XIX, p. 68), (p. 81 et suiv.). — Voir *Louis* XVI (Fuite du roi).

Pernel, *député des communes du bailliage d'Amont en Franche-Comté* Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). = Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Péronne (Ville de). Etablissement de la garde bourgeoise dans cette ville (24 juillet 1789, t. VIII, p. 267 et suiv.). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **37**.

Perpignan (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **82**.

Perpignan (Ville de). — Voir *Députations*, § **57**. — *Tribunaux de commerce*, § **2**.

Perreney (ci-devant **de Grosbois**). — Voir *Grosbois*.

Perret de Trégadoret, *député des communes de la sénéchaussée de Ploërmel*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Dépose une adresse d'adhésion de la ville de Ploërmel (p. 181).

Perrier, curé d'Etampes, *député du clergé du bailliage d'Etampes*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 153); — sa déclaration à ce sujet (*ibid.*). = Parle sur la réunion d'Avignon à la France (t. XXX, p. 396).

Perrin de Rozières, *député du tiers état de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 116).

Perronet, *ingénieur des ponts et chaussées*. — Voir *Pensions*, § **10**.

Perrotin (ci-devant abbé de **Barmond**), député du clergé de la ville de Paris. — Voir *Barmond*.

Perruquiers. Pétition présentée par une députation des perruquiers de Paris au sujet des préjudices que leur cause la concurrence de leurs garçons (2 décembre 1790, t. XXI, p. 186 et suiv.); — réponse du Président (Alexandre de Lameth) (*ibid.* p. 187); — renvoi aux comités réunis de Constitution et des finances (*ibid.*); — suspension du payement du centième denier (28 décembre. p. 697). — Voir *Liquidation*, § **50**. — Voir aussi *Décret sur les patentes*, t. XXIII, 2 mars 1791, p. 625.

Persan (Dame Le Fournier-Vargemont de). Communication d'une lettre à elle adressée (t. XVIII, p. 666); — l'Assemblée décrète qu'elle ne pourra s'éloigner de Paris (p. 668); — cette dame se plaint de la garde mise à sa porte (p. 679); — décret portant que la garde sera levée (*ibid.*).

Persécutions des juifs d'Alsace. — Voir *Juifs*, § **1er**.

Personnes (Crimes contre les). — Voir *Code pénal*.

Personnes qui ont participé à l'enlèvement du roi. — Projet de décret à leur sujet, présenté par Thouret (23 juin 1791, t. XXVII, p. 452); — débat et ajournement (*ibid.* p. 453). — Adoption d'un projet de décret concernant la détention des personnes arrêtées pour le fait de l'évasion du roi (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 618). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Verdun* (*Prisons de*).

Perturbateurs du repos public. — Voir *Troubles*, § **3**.

Pervinquière, *député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 178). = Parle sur le desséchement des marais (t. XV, p. 358). = Fait une motion sur le traitement des administrateurs de district et de département (t. XXI, p. 192). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 420). = Parle sur les baux par anticipation (t. XXIV, p. 201). = Parle sur l'emploi du métal des cloches (t. XXVII, p. 350), — sur la police municipale

Pervinquière, *député* (*Suite*).

(p. 745). = Parle sur le compte des recettes et des dépenses (p. 537).

Pétion de Villeneuve, *député du tiers état du bailliage de Chartres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Demande la vérification préalable des pouvoirs des députés qui protestent contre l'organisation de l'Assemblée nationale (p. 173). — Exprime l'opinion du vingt et unième bureau sur la question des subsistances (p. 197). — Propose la formation d'un comité de huit membres chargé d'un plan de Constitution (p. 231). — Demande que l'Assemblée vote des remerciements à Le Franc de Pompignan, quittant le fauteuil (p. 249), — que l'on organise un jury pour juger les auteurs des troubles (p. 267). — Appuie la motion de Target concernant l'élargissement de Bézenval (p. 313). — Demande que l'on continue de recevoir les députations (p. 315), — que les noms des orateurs soient inscrits sur deux listes, l'une contenant ceux qui veulent parler *pour*, et l'autre, ceux qui veulent parler *contre* (p. 332). — Secrétaire (p. 337). — Demande qu'un comité soit chargé de surveiller l'emprunt de trente millions (p. 373), — que l'on ajourne la discussion sur la dîme (p. 394). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454), (p. 458), (p. 475), (p. 483).— Demande que l'on discute sans précipitation les articles relatifs à la monarchie (p. 493). — Est d'avis qu'il ne faut suivre les cahiers que lorsqu'ils sont impératifs (p. 510). — Parle contre le *veto* absolu (p. 537), (p. 581 et suiv.) — Est d'avis de surseoir à la discussion sur la durée de *veto* suspensif jusqu'à ce que le roi ait sanctionné les arrêts du 4 août (p. 639). = Parle sur la sanction des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 35) ; — sur le *veto* suspensif (p. 54); — sur l'article 3 du chapitre II de la Constitution (p. 124) ; — sur l'article 4 (*ibid.*) ; — sur l'organisation du Corps législatif (p. 220), (p. 222), (p. 228) ; — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 231 et suiv.) ; — sur le projet du comité des finances (p. 237 et suiv.). — Sa motion concernant la circulation de l'argent et le prêt à intérêts (p. 238) ; — la défend (p. 337). — Parle sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 344), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 380), (p. 382), (p. 384), — sur la motion de Cocherel concernant la sûreté personnelle des députés (p. 398), — sur les attroupements (p. 452 et suiv.),(p. 474), — sur la convocation des Etats provinciaux (p. 553), — sur les municipalités (p. 589 et suiv.), — sur les conditions d'éligibilité (p. 598, (p. 599), — sur les biens du clergé (p. 625), — sur la nouvelle division du royaume (p. 722 et suiv.), — sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 730). = Parle sur la représentation nationale (t. X, p. 77), — sur la banque nationale (p. 281), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 360), — sur la banque nationale (p. 676), — sur les moyens de soulager les pauvres (p. 719 et suiv.). = Parle sur l'organisation des municipalités t. XI, p. 46), — sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la Corse (p. 269), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur l'exclusion des condamnés des droits de citoyens actifs (p. 498), — sur une élection municipale (p. 541), — sur les ordres religieux (p. 575 et suiv.), (p. 649), — sur les troubles des provinces (p. 654 et suiv.), (p. 670), — sur les droits féodaux (p. 689 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la traite des noirs (t. XII, p. 75). — Parle sur la gabelle (p. 153 et suiv.), — sur les lettres de cachet (p. 201), — sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (p. 207 et suiv.), — sur une adresse de la ville de Bordeaux (p. 258), — sur la nomination de quatre commissaires chargés de la surveillance des opérations de la caisse d'escomte (p. 312), — sur la contribution patriotique (p. 362). — Sa motion sur l'établissement de caisses territoriales (p. 368 et suiv.). — Parle sur l'organisation judiciaire (p. 544 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 79 et suiv.), — sur la prolongation des pouvoirs des députés (p. 113). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 353 et suiv.), — sur les biens domaniaux (p. 456), (p. 481), — sur le droit de paix et de guerre (p. 536 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 680), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706). = Parle sur une demande de 20 millions pour les besoins du Trésor public (t. XVI, p. 30), — sur la constitution du clergé (p. 221 et suiv.), (p. 223), — sur le traitement du clergé (p. 444), — sur l'organisation judiciaire (p. 701), (p. 738). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 89), — sur le pouvoir judiciaire (p. 208), — sur les écrits incendiaires (p. 508 et suiv.), (p. 509). — Présente une adresse de la société des amis des noirs (p. 626). — Parle sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 654). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 200), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 235), — sur l'affaire d'Espagne (p. 291), — sur la dette publique (p. 515 et suiv.). — Présente une adresse du département d'Eure-et-Loir (p. 723). = Parle sur les assignats (t. XIX, p. 508). — Son opinion, non prononcée, sur le projet de de décret relatif à l'affaire de Saint-Domingue (p. 570 et suiv.). — Parle sur la contribution personnelle (p. 762), (p. 771). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XX, p. 449 et suiv.), — sur l'affaire d'Avignon (p. 474 et suiv.). = Parle sur les protestations des évêques contre la constitution civile du clergé (t. XXI, p. 74 et suiv.). — Préside (p. 216); — son discours d'installation (p. 231). — Répond à une députation des électeurs de Paris (p. 480). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 624). — Parle sur la police (p. 692 et suiv.), (p. 714). — Demande l'ajournement du projet de decret sur les dispenses de mariage (p. 745). = Parle sur les colonies (t. XXII, p. 139), — sur les jurés (p. 293 et suiv.), (p. 345 et suiv.), (p. 749), (p. 759), (p. 762). = Parle sur les troubles du Haut et du Bas-Rhin (t. XXIII, p. 136), — sur le tabac (p. 163), (p. 166). — Secrétaire (p. 181). — Parle sur une demande d'extradition (p. 283), — sur un projet de décret relatif aux obligations des membres de la famille royale (p. 388 et suiv.), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 506 et suiv.), — sur les troubles de Nîmes (p. 545), — sur le respect dû à la loi (p. 560 et suiv.), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 665), — sur une

Pétion de Villeneuve, *député* (*Suite*).

députation d'hommes de couleur (p. 666), — sur les corps administratifs (p. 673). = = Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 72 et suiv.), (p. 78), — sur les offices militaires (p. 167), — sur les troubles de Douai (p. 218), — sur la régence (p. 295 et suiv.), (p. 339 et suiv.), (p. 372 et suiv.), (p. 392 et suiv.), — sur les brevets d'invention (p. 483), — sur les successions (p. 500), (p. 509 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 607 et suiv.). — Son opinion non prononcée sur les successions (p. 612 et suiv.). — Parle sur des prohibitions de fonctions (p. 621 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 628 et suiv.), (p. 653), (p. 693), (p. 697). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 12), (p. 68), — sur l'adresse de la principauté de Porentruy (p. 209), — sur une lettre de l'évêque Porion (p. 224), — sur les troubles d'Avignon (p. 381), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 389), — sur la création de petits assignats (p. 426 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 471), (p. 528 et suiv.), (p. 592), (p. 593), — sur les colonies (p. 640 et suiv.), — sur le droit de pétition (p. 682 et suiv.), (p. 692), — sur l'esclavage (p. 753 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 7), (p. 11). — Est rappelé à l'ordre (p. 13). — Parle sur les colonies (p. 41 et suiv.), (p. 45 et suiv.), (p. 65); — sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 112), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 148 et suiv.), (p. 265), (p. 263), (p. 272), — sur les colonies (p. 361), — sur la convocation de la première législature (p. 509 et suiv.), (p. 583), — sur le Code pénal (p. 640 et suiv.), (p. 734 et suiv.). = Parle sur le mode de publication des brefs du pape (t. XXVII, p. 76), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 78), (p. 81), — sur l'armée (p. 132), — sur les colonies (p. 231), (p. 232), — sur la fuite du roi (p. 364). — Commissaire chargé d'aller au-devant du roi (p. 428). — Demande l'arrestation des gardes du corps qui ont accompagné le roi (p. 531). — Parle sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 575 et suiv.), — sur une fédération générale en 1791 (p. 595), — sur une affiche conseillant l'abolition de la royauté (p. 613), — sur la police municipale (p. 747), (p. 749). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 28), — sur la fuite du roi (p. 243 et suiv.). — Son opinion sur un conseil d'exécution électif et national (p. 271 et suiv.). — Parle sur le maintien de la tranquillité publique (p. 403), — sur la discipline militaire (p. 592). = Parle sur la garde nationale parisienne soldée (t. XXIX, p. 142), (p. 144), — sur la Constitution (p. 272 et suiv.), (p. 327), (p. 328), (p. 335), (p. 357 et suiv.), (p. 448), (p. 467), (p. 468), — sur les troubles de Bayeux (p. 621), — sur la Constitution (p. 633 et suiv.), (p. 638), (p. 646 et suiv.), (p. 697), (p. 699 et suiv.), — — sur l'administration des domaines nationaux (p. 726), — sur la Constitution (p. 730). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 5), — sur l'Assemblée de revision (p. 44 et suiv.), (p. 117), — sur les assemblées électorales (p. 233), — sur l'état d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 630 et suiv.), — sur l'institution des jurés (p. 714). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 272), (p. 283), (p. 285 et suiv.). — Dépose sur le bureau de l'Assemblée des lettres du directoire du département du district de Strasbourg, de la municipalité et du général Luckner au sujet du prétendu état de rébellion et d'insubordination de la troupe de ligne comprenant la garnison de Strasbourg (p. 392). — Pose une question au sujet de l'emplacement du tribunal criminel de Paris (p. 594). — Parle sur les sociétés populaires (p. 623).

Pétiot, *député des communes du bailliage de Châlon-sur-Saône*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). = Signe le serment du Jeu de Paume p. 138).

Petit, *député des communes de la province d'Artois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Petit-Mangin, *député du tiers état du bailliage de Mirecourt*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait une proposition concernant la ville de Raon-l'Etape (t. XV, p. 356).

Pétition (Droit de). — Voir discussion du projet de décret sur l'organisation des corps administratifs (t. XXIII, p. 704. — Voir aussi *Droit de pétition et d'affiche*.

Pétitions.

§ 1er. — Formation d'un comité chargé de faire des rapports sur les mémoires, plaintes et adresses qui lui seraient renvoyés par l'Assemblée nationale (28 juillet 1789, t. VIII, p. 292 et suiv.). — Voir *Adresses*.

§ 2. — Rapport par Anthoine sur une pétition dénoncée par le district de Noyon comme inconstitutionnelle et séditieuse (30 octobre 1790, t. XX, p. 141 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 142); — rejet d'un amendement de l'abbé Gilbert (*ibid.*). — adoption du projet (*ibid.*).

§ 3. — Rapport par Gossin sur les pétitions demandant la création de tribunaux de commerce et la réunion de quelques municipalités (16 avril 1791, t. XXV, p. 131); — discussion : Bouche, d'André, Bouche, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.) — adoption des conclusions du rapport (*ibid.* p. 132); — rectification du décret (26 avril, p. 342), (27 avril, p. 353).

§ 4. — Rapport par Gillet de La Jacqueminière sur une pétition des intéressés aux établissements d'Indret et du Creusot, sollicitant un secours de 400,000 livres pour pouvoir continuer les fournitures aux départements de la guerre et de la marine (7 juin 1791, t. XXVII, p. 19); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : d'Ailly, Camus, Gillet de La Jacqueminière, rapporteur, Goupil-Préfeln, Bouche (*ibid.* p. 20); — renvoi de la pétition au comité central de liquidation (*ibid.*).

§ 5. — Pétition de la ville de Brest demandant l'envoi de gardes nationaux en Amérique (11 juin 1791, t. XXVII, p. 140); — renvoi au comité colonial (*ibid.*).

§ 6. — Projet de décret, présenté par Gossin, relatif aux pétitions des communes en changement de départements, de districts ou de cantons et aux limites des départements et des districts, et portant établissement de tribunaux de commerce (14 juin 1791, t. XXVII, p. 199 et

Pétitions (*Suite*).

suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 200). — Voir *Délimitations de communes. — Départements.*

§ **7**. — Pétition de la ville de Lyon demandant que ses dettes soient mises au rang des dettes nationales (16 juin 1791, t. XXVII, p. 279); — renvoi aux comités des finances et des contributions publiques (*ibid.*).

§ **8**. — Rapport par Brulart de Sillery sur la pétition du sieur Gaspard demandant une indemnité de 300,000 livres (20 juin 1791, t. XXVII, p. 339 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 348); — adoption (*ibid.*).

§ **9**. — Rapport par Regnault d'Épercy sur une pétition des ouvriers employés aux travaux publics de Paris (30 juin 1791, t. XXVII, p. 596 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 597).

§ **10**. — Pétition adressée à l'Assemblée nationale par Philippe-Rose Roume, commissaire-ordonnateur de l'île de Tabago, chargé par le ministre de répondre aux réclamations des hypothécaires anglais (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 129 et suiv.); — premier mémoire de M. Roume (*ibid.* p. 130 et suiv.); — pièces justificatives du mémoire de MM. Tod et Francklyn (*ibid.* p. 155 et suiv.); — pièces justificatives de la réfutation de M. de Saint-Laurent (*ibid.* p. 158 et suiv.); — deuxième mémoire de M. Roume (*ibid.* p. 169 et suiv.); — opinion de M. le chevalier Archibald de Mac-Donald (*ibid.* p. 176 et suiv.), — de M. le chevalier John Scott, sollicitor général de Sa Majesté britannique (*ibid.* p. 179 et suiv.), — de l'honorable M. Thomas Erskine (*ibid.* p. 180 et suiv.), — de M. John Anstruther, écuyer (*ibid.* p. 182 et suiv.), — de M. Peter Livius, écuyer (*ibid.* p. 184 et suiv.), — de M. William Adam, écuyer, conseiller en loi (*ibid.* p. 186 et suiv.); — exposé de l'affaire entre MM. Sterling et Drummond, fait par M. Erskine et M. Anstruther (*ibid.* p. 188 et suiv.); — serment des habitants de Tabago (*ibid.* p. 191); — extrait de la seconde séance de l'assemblée générale de la colonie de Tabago, tenue le 27 mai 1790 (*ibid.* p. 192); — extrait des instructions du comité de correspondance de l'assemblée coloniale de Tabago à M. Jean Petrie, leur agent à Paris (*ibid.* p. 193 et suiv.); — pièces justificatives (*ibid.* p. 198 et suiv.). — Voir *Tabago* (Troubles de).

§ **11**. — Pétition de 100 personnes habitant la ville de Paris concernant la résolution à prendre sur le sort de Louis XVI (15 juillet 1791, t. XVIII, p. 312). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

§ **12**. — Pétition de plusieurs citoyens de la ville de Clermont-Ferrand demandant la convocation du nouveau Corps législatif (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 771); — discussion: Gaultier-Biauzat, Delavigne, Gaultier-Biauzat, d'André, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des rapports et des recherches (*ibid.* p. 773). — Voir *Législature* (Nouvelle).

§ **13**. — Pétition des habitants de Paris relative à la distribution et à l'échange des petits assignats (3 août 1791, t. XXIX, p. 132 et suiv.); — débat: abbé Gouttes, Gaultier-Biauzat, Fréteau, Tarbé, ministre des contributions publiques (*ibid.* p. 133 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 134). — Voir *Assignats.*

§ **14**. — Rapport par Régnier sur la pétition du sieur Fournier, habitant de Saint-Domingue (6 août 1791, t. XXIX, p. 239 et suiv.); — l'Assemblée renvoie le sieur Fournier à se pourvoir devant le tribunal de cassation (*ibid.* p. 240).

§ **15**. — Rapport par Gossin sur la pétition de plusieurs anciens négociants et marchands retirés du commerce, sur la difficulté qu'ils éprouvent à leur éligibilité aux places de juges consulaires (9 août 1791, t. XXIX, p. 283); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **16**. — Pétition de la république de Nuremberg concernant la liquidation (11 août 1791, t. XXIX, p. 335). — Voir *Nuremberg.*

§ **17**. — Pétition de la ville de Bordeaux au sujet de la disette dont elle est menacée (15 août 1791, t. XXIX, p. 396 et suiv.); — renvoi aux comités des finances et d'agriculture (*ibid.* p. 397).

§ **18**. — Pétitions des sieurs Couthon, Dijon, Bonarme, Chauty, Chazot, se prétendant outragés par Gaultier-Biauzat (13 août 1791, t. XXIX, p. 415 et suiv.).

§ **19**. — Pétition de la dame Guillin de Montel, demandant une pension et la mise en liberté de son beau-frère (13 août 1791, p. 421 et suiv.); — débat: Delandine, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus, Muguet de Nanthou, Delavigne, Rewbell (*ibid.* p. 423 et suiv.); — renvoi aux comités des pensions, des rapports et des recherches (*ibid.* p. 424).

§ **20**. — Pétition présentée par le comte Miaczynski qui réclame le payement d'une créance (20 août 1791, t. XXIX, p. 600 et suiv.).

§ **21**. — Pétition des habitants des îles Saint-Pierre et Miquelon pour demander des vivres (27 août 1791, t. XXIX, p. 738); — renvoi au comité colonial (*ibid.*).

§ **22**. — Pétition de M. Turfa tendant à demander la distraction des effets de Mme et de MM. Bouillé fils qui se trouvent compris dans la saisie faite à la suite des événements du 22 juin 1791 (30 août 1791, t. XXX, p. 79); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Voir *Bouillé. — Louis XVI.* (Fuite du roi).

§ **23**. — Pétition de M. de Contades demandant la restitution de sa voiture et de ses effets confisqués à sa rentrée en France (30 août 1791, t. XXX, p. 79); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Chasset, portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la pétition des président et administrateurs du collège anglais à Saint-Omer relative à une transaction passée, le 24 mai 1777, entre eux et l'évêque de cette ville (7 septembre 1791, t. XXX, p. 267).

§ **25**. — Pétition des négociants français résidant au Caire, demandant réparation des dommages subis lors de l'expédition de Capitan-Pacha dans ce pays, en 1786 (9 septembre 1791, t. XXX, p. 302); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*).

§ **26**. — Rapport par Chasset sur une pétition des chanoinesses-nièces du ci-devant chapitre de Neuville pour l'obtention de secours et de pensions (10 septembre 1791, t. XXX, p. 436); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*). — Voir *Chanoinesses.*

§ **27**. — Rejet de deux pétitions émanant

Pétitions (*Suite*).

des maîtres clers des notaires de Versailles et des maîtres clercs des notaires de Paris (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 420).

§ 28. — Présentation par Barère d'une pétition des fils de famille demandant que tout citoyen âgé de 25 ans ait la disposition entière des biens qu'il aura reçus ou acquis (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 594); — ordre du jour (*ibid.* p. 595). — Voir *Eligibilité*, § 2.

Pétitions. — Voir *Colonies.* — *Droit de pétition et d'affiche.* —*Eaux de Paris.* — *Expositions des œuvres d'art.*

Petrie, *agent à Paris de l'assemblée coloniale de Tabago.* Extrait des instructions à lui envoyées (t. XXVIII, p. 193 et suiv.).

Peuple (Juges élus par le). — Voir *Pouvoir judiciaire*, § 1er.

Peyrehorade (Ville de). —Voir *Octrois*, § 3.

Peyruchaud, *député du tiers état de la sénéchaussée de Castelmoron-d'Albert.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96).—Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = S'excuse de son absence (t. XXVIII, p. 72).

Peyssonnel (De). Son *Mémoire sur les prétentions des princes d'Allemagne qui possèdent des propriétés en Alsace* (t. XIII, p. 144), (p. 159 et suiv.). = Son mémoire sur l'incorporation des troupes étrangères (t. XV, p. 401), (p. 403 et suiv.).

Pézenas (Municipalité de). — Rapport par Defermon sur les craintes formulées par la municipalité de Pézenas au sujet de ses actes qui pourraient être cassés par les cours souveraines (23 octobre 1789, t. IX, p. 495,); — l'Assemblée décrète qu'ils ne pourront être cassés (*ibid.*)

Pezous, *député du tiers état de la sénéchaussée de Castres.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 668 et suiv.); — son opinion, non prononcée, sur le même objet (p. 673 et suiv.); — parle de nouveau sur le pouvoir judiciaire (p. 720). = Son opinion, non prononcée, sur le pouvoir judiciaire (t. XXII, p. 323 et suiv.).

Pfliéger, *député du tiers état du bailliage de Belfort et Huningue.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XI p. 691).

Pharmacie (Exercice de la). Projet de décret relatif à l'exercice de la pharmacie, présenté par Livré, au nom du comité de Salut public (14 avril 1791, t. XXV, p. 64); — discussion : Renaud (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Pharmacie. — Voir *Art de guérir.*

Phélines (De), *député de la noblesse du bailliage de Blois.* Membre du comité d'agriculture (t. XXII, p. 764). = Est chargé d'aller inspecter les places fortes du Haut et du Bas-Rhin (t. XXVIII, p. 472).= Rend compte du résultat de sa mission dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (t. XXIX, p. 573 et suiv.). = Fait un rapport sur les recrues à envoyer aux colonies (t. XXX, p. 172 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à l'admission des élèves à l'école du génie (p. 679 et suiv.). = Présente un article additionnel au projet de décret sur l'admission des élèves à l'Ecole du génie (t. XXXI p. 196), — un projet de décret relatif aux vieillards et aux infirmes de la gendarmerie à qui a été accordé des logements dans la caserne de Lunéville (p. 196). — Soumet à l'Assemblée un texte modifié du décret du 18 août 1790 sur la composition de l'armée (p. 424 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant les troupes des colonies (p. 545 et suiv.).

Phélines, *député*, (*Suite*).

Picardie (Canal de la). —Voir *Canaux*, § 4.

Piequet, *député des communes de Bourg en Bresse.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91).

Picart de la Pointe, *député des communes du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). —Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Piequet, *député des communes du bailliage de Bourg-en-Bresse.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91).—Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Pie VI (Pape). Sa réclamation contre le décret du 14 septembre 1791, qui réunit Avignon et le Comtat Venaissin à la France (t. XXX, p. 639). — Voir *Brefs du Pape.* — *Pape.*

Pils (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Bazas.* Donne sa démission pour raisons de santé (t. IX, p. 200).

Pilastre, *député suppléant de la sénéchaussée d'Anjou.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Pilat, *député suppléant du tiers état du bailliage de Douai et Orchies.* Remplace Simon de Maibelle, démissionnaire (t. X, p. 225).

Pillot (Arrestation du sieur), — Voir *Arrestations*, § 11.

Pincepré de Buire, *député des communes du bailliage de Péronne, Roy et Montdidier.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97).—Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Pinelle, curé de Hilsheim, *député du clergé du bailliage de Colmar et Schelestadt.* Dénonce les atrocités commises au château de Quincey (t. VIII, p. 276) ;—sa motion à ce sujet (*ibid.* et p. suiv).=Parle sur une vérification de pouvoirs (t. XX, p. 47).= Fait un rapport sur la catastrophe du château de Quincey (t. XXVI, p. 751 et suiv.).

Pinterel de Louverny, *député des communes du bailliage de Château-Thierry.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91).—Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Pinteville de Cernon.—Voir *Cernon* (*Pinteville*)

Pison du Galand, *député du tiers état du Dauphiné.* Adjoint au doyen (t. VIII, p. 62), (p. 78). — Secrétaire provisoire (p. 88). — Répond à l'appel général (p. 92). — Propose de se constituer en *Assemblée active et légitime des représentants de la nation française*, de ne pas reconnaître un droit de *veto* et de continuer d'inviter à se joindre aux communes, sans les attendre, les députés du clergé et de la noblesse (p. 122). — Se joint à l'abbé Sieyès, pour reprocher à Camus de ne pas avoir fait impri-

Pison du Galand, *député* (*Suite*).

mer exactement l'arrêté du 17 juin 1789 (p. 134). — Demande que l'on procède immédiatement à la nomination des officiers de la Chambre et à la rédaction des cahiers (p. 135). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).—Est chargé de prendre des informations sur les ordres données aux troupes placées à l'extérieur de la salle des séances (p. 149). — Demande que l'on donne acte aux députés de la noblesse des réserves qu'ils ont faites en remettant leurs pouvoirs (p. 173). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 187), (p. 190). — Est d'avis que le plan de la Constitution se fasse par bureaux (p. 231). — Propose que, passé le 8 juillet 1789, il ne soit plus reçu de députations et que les villes, bourgs, municipalités et corporations transmettent leurs vœux par des mémoires (p. 315); — demande que cette transmission ait lieu par l'intermédiaire du Comité des rapports (p. 316). — Amende l'article relatif à l'abolition des justices seigneuriales (p. 364), (p. 365). — Propose de former un comité de 34 membres chargé de la liquidation des droits féodaux et des rentes foncières (*ibid.* p. 400). — Parle sur la déclaration des droits (p. 465), (p. 484), — sur le premier article du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506). = Présente un amendement à l'article 4 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 124). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 221), (p. 380), — sur la convocation des États du Dauphiné (p. 553 et suiv.), — sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 599), (p. 600), — sur la nomination des suppléants (p. 670), — sur la nouvelle division du royaume (p. 736 et suiv.).=Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 67). — Appuie une motion du marquis de Foucault concernant des propositions de décrets du comité de Constitution (p. 248).—Demande un état détaillé de la dette (p. 324). — Parle sur les municipalités (p. 345 et 356), — sur la division du royaume (p. 453), — sur la distinction des articles constitutionnels (p. 563). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 37), — sur la division du royaume (p. 363), (p. 610), (p. 611), (p. 612). — Fait une proposition relative au comité des domaines (p. 618); — le défend (p. 619). — Parle sur les troubles des provinces (p. 681). — Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 15). — sur les lettres de cachet (p. 161), — sur les droits féodaux (p. 172), — sur les bois ecclésiastiques (p. 236), — sur la contribution patriotique (p. 343), — sur le pouvoir judiciaire (p. 455). = Parle sur une demande d'annulation d'un arrêt du parlement de Grenoble (t. XV, p. 258), — sur le pouvoir judiciaire (p. 351), (p. 353),—sur la municipalité de Paris (p. 461). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 219),— sur le traitement du clergé (p. 453), — sur les lotories (p. 683 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 704), (p. 705), — sur les diocèses (p. 718), — sur le pouvoir judiciaire (p. 748), (p. 749). = Parle sur la chasse (t. XVII, p. 204). — Son opinion, non prononcée, sur le pouvoir judiciaire (p. 313 et suiv.), (p. 612), (p. 702), — sur un incident soulevé par l'abbé Maury (p. 709). = Fait un rapport sur l'aliénation du domaine de Fénestrange (t. XXIII, p. 182 et suiv.). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 94 et suiv.), — sur l'organisation du ministère (p. 654). = Parle sur la régie de l'enregistrement et des domaines (t. XXVI, p. 678). = Propose de décréter l'incompatibilité entre les fonctions de greffiers des tribunaux criminels et de district (t. XXVII, p. 58). — Parle sur le mode de publication des brefs du pape (p. 77). — Présente un projet de décret relatif à la liquidation des greffes et autres offices domaniaux (p. 95 et suiv.); — le défend (p. 96 et suiv.). — Parle sur le code pénal (p. 384), (p. 389), —sur la fuite du roi (p. 397), = Parle sur la donation faite au cardinal Mazarin (t. XXVII, p. 311). — Présente un projet de décret concernant les droits supprimés sans indemnité et les justices seigneuriales aliénées au nom de l'Etat (p. 420 et suiv.). — Parle sur l'échange du comté de Sancerre (p. 718).= Fait un rapport sur l'établissement d'une administration forestière (t. XXIX, p. 578 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 629), (p. 734). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 156). — Fait un rapport sur le complément de l'organisation de l'administration forestière (p. 655 et suiv.).

Place des Victoires (Statue de la). — Voir *Statue de la place des Victoires*.

Placement des tribunaux dans les districts. Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **8**.

Places dans les galeries et dans la salle des séances (Ordre des). — Voir *Salle des séances*, §§ **3** et **4**.

Places de guerre, postes et travaux militaires. Rapport y relatif par Bureaux de Pusy (24 mai 1791, t. XXVI, p. 385 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 393 et suiv.); — discussion : titre Ier, article 1er, adoption avec amendement (*ibid.* p. 392); — adoption sans discussion des articles 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : Prieur, de Noailles, Bureaux de Pusy, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 5 et 6 (*ibid.*); — articles 7, 8 et 9 : Rewbell, Prieur, Delavigne, de Noailles, Bureaux de Pusy, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités militaire et de Constitution.

Suite de la discussion : — Adoption des articles 7, 8, 9, 10, 11 et 12 (26 juin 1791, t. XXVII, p. 527); — des articles 13, 14, 15, 16 et 17 (*ibid.* p. 528); — adoption des articles 18 à 41 (27 juin, p. 349 et suiv.). — *Employés des fortifications.* Adoption des articles 1 à 11 les concernant (*ibid.* p. 551 et suiv.). — Adoption d'une modification à l'article 5 du titre Ier (30 juin, p. 604); — *Titre II. — Suppression des états-majors des places et retraites accordées à ceux qui les composent.* — Adoption des articles 1 à 4 (*ibid.* et suiv.). — *Titre III.— Du commandement et du service des troupes en garnison, des rapports entre le pouvoir civil et l'autorité militaire, ainsi qu'entre les gardes nationales et les troupes de ligne.* — Adoption des articles 1 à 65 (*ibid.* p. 654 et suiv.); — *Titre IV.— Des bâtiments et établissements militaires, meubles, effets, fournitures et ustensiles qui en dépendent.* — Adoption des articles 1 à 7 (*ibid.* p. 659 et suiv.). — *Titre V.— Du logement des troupes.* — Adoption des articles 1 à 15 (*ibid.* p. 660 et suiv.). *Titre VI. — Admi-*

Places de guerre (*Suite*).

nistration des travaux militaires. — Adoption des articles 1 à 27 (4 juillet, p. 699 et suiv.). — *Suite du Titre VI.* — *Comité des fortifications.* — Adoption des articles 1 à 7 (*ibid.* p. 701); — renvoi au comité d'un article additionnel proposé par un membre (*ibid.*); — texte définitif du projet du décret (5 juillet, p. 727 et suiv.). — Présentation par Bureaux de Puzy, du tableau des places de guerre, postes et travaux militaires (8 juillet 1791, t. XXVIII, p. 47 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 50).

Places de magistrature. — Voir *Magistrature.* — *Pouvoir judiciaire.* — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **11**.

Places fortes du Haut et du Bas-Rhin. Projet de décret concernant leur inspection par M. de Phélines, présenté par Emmery (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 472 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 473.)

Places frontières du département des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle. Lettre du ministre de la guerre concernant leur situation et leurs approvisionnements (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 312 et suiv.); — débat: Fréteau (*ibid.* p. 313); — l'Assemblée ordonne l'impression de la lettre du ministre et de l'état qui l'accompagne (*ibid.*). — Voir *Frontières* (Défense des).

Plaisirs du roi. — Voir *Chasse*, § **4**. — *Domaines à réserver au roi*, § **1er**.

Planelli de Maubec (Marquis), *député suppléant de la noblesse du bailliage de Sens et Villeneuve-le-Roi.* Remplace le duc de Mortemart, démissionnaire (t. XIII, p. 114), (p. 163).

Plans en relief des forteresses du royaume. Le marquis de Montalembert offre à l'Assemblée ses cabinets de fortifications composés de 100 plans en relief de différentes forteresses, construites suivant ses nouvelles méthodes (22 septembre 1789, t. IX, p. 102); — le président le remercie au nom de l'Assemblée (*ibid.*).

Pleurre (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage de Sézanne.* Proteste contre la suppression des titres (t. XVI, p. 381 et suiv.). = Parle sur une réclamation de l'abbé de Perrotin de Barmond (t. XVIII, p. 656).

Pochet, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Aix.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 407).

Poids et mesures.

§ **1er**. — Le marquis de Bonnay présente un mémoire sur leur uniformité, rédigé par la Société royale d'agriculture, sur la demande du comité d'agriculture et du commerce (6 février 1790, t. XI, p. 456); — texte de ce mémoire (p. 466 et suiv.). — Voir § **3**.

§ **2**. — Proposition de Talleyrand relative aux poids et mesures (9 mars 1790, t. XII, p. 104 et suiv.). — Voir § **3**.

§ **3**. — Rapport par le marquis de Bonnay, au nom du comité d'agriculture et de commerce, sur l'uniformité à établir dans les poids et mesures (8 mai 1790, t. XV, p. 438 et suiv.); — discussion : Bureaux de Puzy, duc de La Rochefoucauld, Démeunier, un membre (*ibid.* p. 440 et suiv.); — l'Assemblée décide qu'il y aura deux décrets : l'un sur le projet du comité, l'autre sur le point particulier traité par Bureaux de Puzy, le *titre des monnaies* (*ibid.* p. 443); — texte des deux décrets distincts (*ibid.*).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Heurtault-Lamerville, au nom du comité d'agriculture et de commerce, sur l'envoi des divers étalons à l'Académie des sciences (8 décembre 1790, t. XXI, p. 323).

§ **5**. — Lettre de Condorcet au président de l'Assemblée nationale sur l'uniformité des poids et des mesures (25 mars 1791, t. XXIV, p. 379); — projet de décret tendant à l'établir (*ibid.*); — discussion : de Menonville, Goupil, Mougins, de Lachèze, de La Rochefoucauld (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport par Borda, La Grange, Laplace, Monge et Condorcet sur l'unité de mesure (p. 394 et suiv.).

§ **6**. — Hommage par Buissart, membre de l'académie d'Arras, d'un mémoire sur l'uniformité de poids et mesures (5 mai 1791, t. XXV, p. 609 et suiv.); — renvoi au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 610).

Poids et mesures (Uniformité des). — Voir *Crédits extraordinaires.*

Poignot, *député du tiers état de la ville de Paris.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Son opinion, non prononcée, sur le rétablissement provisoire des finances (t. X, p. 290 et suiv.). — Fait part à l'Assemblée d'une motion de l'abbé Fauchet à la commune de Paris sur l'étendue et l'organisation du département de Paris (p. 693). = Parle sur les procédures suivies contre ceux qui ont brûlé les barrières (t. XVI, p. 607). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). — Parle sur la dette publique (p. 314), (p. 507 et suiv.), (p. 508). = Secrétaire (t. XX, p. 297).

Pointie, *lieutenant-colonel du 83e régiment.* Prête serment (t. XXVII, p. 709).

Poisson (Droits sur les ventes de). — Voir *Droits sur les ventes de poisson.*

Poissy (Ville de). Actes de brigandage commis dans cette ville et dénoncés par le maire (18 juillet 1789, t. VIII, p. 247); — députation chargée d'aller rétablir la tranquillité (18 juillet, p. 248); — compte rendu par Camus (20 juillet, p. 249 et suiv.). — Voir *Députations*, § **11**.

Poissy. — Voir *Caisse de Sceaux et de Poissy.*

Poitiers (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **3**. — *Juges de paix*, § **12**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **7**. — *Tribunaux de commerce*, § **9**.

Poitou (*Affaire du régiment* de). — Voir *Armée*, § **35**.

Poix (Prince de). — Voir *Noailles* (*De*).

Police.

§ **1er**. — Projet d'un règlement provisoire de police pour la ville de Paris présenté par

Police (*Suite*).

Talleyrand-Périgord, au nom du comité de Constitution (5 novembre 1789, t. IX, p. 691); — discussion : comte de Mirabeau, Démeunier, Defermon, Dupont (de Nemours) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 695).

§ 2. — Principes fondamentaux de la police et de la justice, présentés par Duport, au nom du comité de Constitution (t. X, p. 744 et suiv.).

§ 3. — Projet de décret présenté par Démeunier sur l'élection des commissaires de police de la ville de Paris (7 octobre 1790, t. XIX, p. 492); — adoption (*ibid.*).

§ 4. — Vœu de la municipalité de Paris au sujet de l'administration de la police dans cette ville, transmis par Bailly à l'Assemblée nationale (18 novembre 1790, t. XX, p. 521). — Voir *Commissaires de police. — Officiers de paix. — Police municipale et police correctionnelle. — Police de sûreté.*

Police. — Voir *Justice et de la police... (Aperçu d'une nouvelle organisation de la)* — et *Milices auxiliaires, travaux publics et police générale du royaume.*

Police correctionnelle dans les grandes villes. Projet de décret y relatif, présenté par Démeunier (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 133); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

Police correctionnelle. — Voir *Police municipale.*

Police de l'Assemblée. Dénonciation par Goupil de la publication d'un discours de Lambert dit de Frondeville, précédé d'un avant-propos dans lequel il se déclare *honoré de la censure de l'Assemblée nationale* (21 août 1790, t. XVIII, p. 199); — discussion : Dupont (de Nemours), président, Lambert, le Président, Lambert, de Murinais, le Président, Goupil, de Bonnay, Alexandre de Lameth, abbé Maury, Pétion, de Rochebrune, Pétion, de Foucault, Charles de Lameth, abbé Maury, de Landenberg, abbé Gibert, de Landenberg, de Rochebrune, Charles de Lameth, le Président, Lambert, de Rochebrune, Malouet, de Bonnay, Barnave, abbé Maury, Barnave, de Faucigny, Lambert, Fréteau, de Montlosier, de Foucault, de Boismard (*ibid.* et p. suiv.); — décret condamnant Lambert dit de Frondeville à huit jours d'arrêt (*ibid.* p. 202); — incident relatif à une sortie de Faucigny, Goupil, de Montlosier, de Bonnay, Mirabeau aîné, abbé Maury, Mirabeau aîné, de Bonnay, de Faucigny, de Foucault, de Bonnay, Charles de Lameth, de Montlosier, de Faucigny, de Bonnay, Duport, Dubois-Crancé (*ibid.* et p. suiv.); — décret remettant à Faucigny repentant la peine grave encourue par lui (*ibid.* p. 203). — Voir *Libelles. — Règlement de police intérieure. — Salle des séances.*

Police de la navigation et des ports de commerce. — Projet de décret y relatif présenté par Defermon (9 août 1791, t. XXIX, p. 283 et suiv.) — Discussion. *Titre Ier* : adoption des articles 1 à 11 (*ibid.* p. 287 et suiv.); — article 12 : Lemercier (*ibid.* p. 288); — adoption (*ibid.*) — *Titre II* : adoption des articles 1 à 5 (*ibid.* p. 288 et suiv.) — *Titre III* : adoption des articles 1 à 19 (*ibid.* p. 289 et suiv.). — *Titre IV* : adoption des articles 1 à 3 (*ibid.* p. 290 et suiv.). — *Titre V* : adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 291); — article 2 : Mougins, Gaultier-Biauzat, Defermon, rapporteur (*ibid.*);

Police de la navigation, etc. (*Suite*).

— adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 3 à 6 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une rectification demandée par Roussillon et Martineau (13 août, p. 398.) — Voir *Police et justice des ports et arsenaux.*

Police de Paris. — Voir *Officiers de paix. — Police*, §§ 1er, 3 et 4. — *Tribunaux de police municipale de Paris.*

Police de sûreté, la justice criminelle et l'institution des jurés. (Rapport par Adrien Duport sur un projet de loi de décret concernant la) (27 novembre 1790, t. XXI, p. 42 et suiv.); — Duport demande et obtient qu'on s'occupe d'abord de l'organisation de la maréchaussée (22 décembre, p. 626); — rapport sur cet objet par Noailles (*ibid.* et p. suiv.). — Discussion : Rewbell, Goupil, de Folleville (*ibid.* p. 628); — adoption du titre Ier et des articles 1 et 2 du titre II (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 3, 4 et 5 (23 décembre, p. 633); — article 6 : d'Estourmel (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*); — adoption des articles 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (*ibid.*); — article additionnel devenant l'article 14 (*ibid.*); — adoption des articles 15, 16 et 17, ci-devant 14, 15 et 16 (*ibid.*); titre III : adoption des articles 1 à 17 (*ibid.*); — ajournement de l'article 18 (*ibid.*); — adoption des 13 articles du titre IV, avec des modifications (*ibid.* et p. suiv.); — titre V : adoption des 3 premiers articles (*ibid.* p. 234); — rejet de l'article 4 (*ibid.*); — texte des articles adoptés dans cette séance (*ibid.* et suiv.); — adoption du titre VI et de la seconde section (24 décembre, p. 652 et suiv.); — adoption d'un article relatif à la situation exceptionnelle du commandant de la compagnie de Clermontois (*ibid.* p. 654).

Discussion sur le projet de décret relatif au jury : Baco de la Chapelle, Robespierre, Prieur (26 décembre 1790, t. XXI, p. 670 et suiv.); — Mougins, Goupil (27 décembre, p. 682 et suiv.); — Prugnon, Sentetz, Rey, Fréteau, Goupil, Rey, Thouret (28 décembre, p. 688 et suiv.); — l'Assemblée décide qu'elle s'occupera immédiatement de l'organisation de la police (*ibid.* p. 692); — lecture des articles 1 et 2 (*ibid.*); — discussion : Robespierre, Fréteau, Duport, Pétion, Prieur, Robespierre, de Beaumetz, Fréteau, Démeunier, Defermon, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement des titres I et II (*ibid.* p. 693); — titre III, article 1er : Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Thévenot de Maroise, Boussion, Duport, Fréteau, de Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.). — adoption de cet article et des articles 3 et 4 (*ibid.* p. 694); — article 5 : Mougins, Goupil, Loys, de Beaumetz, Garat, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 1er du titre IV : de Lachèze, Thouret (29 décembre, p. 706); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Malouet, Duport, Malouet, Chabroud, Loys, Thouret (*ibid.* p. 707); — adoption (*ibid.*); — article 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : Legrand, Moreau, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 : de Folleville, Thouret (*ibid.* p. 708); — adoption (*ibid.*); — article 6 : Mougins (*ibid.*) — adoption (*ibid.*); — article 7 : adoption (*ibid.*); — article 8 : Mougins, Populus, Lemercier, de Longuève, Garat aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 9 à 17 (*ibid.* p. 709); — titre VII : adoption des articles 1 à 8 (*ibid.* et p. suiv.); — titre II : adoption des

Police de sûreté, etc. (*Suite*).

articles 1 à 3 (30 décembre, p. 713); — suppression de l'article 4 (*ibid.* — adoption des articles 5, 6 et 7 devenus les articles 4, 5 et 6 (*ibid.*);—discussion sur l'article 7 devenant l'article 8 : de Lachèze, Duport, Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 8, 9 et 10 devenus les articles 9, 10 et 11 (*ibid.*); — titre II : Duport, Pétion, de Beaumetz, Robespierre, Fréteau, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 718 et suiv.). — Débat sur la question de savoir quelle suite donner à la discussion : Duport, Thouret (2 janvier 1791, t. XXI, p. 753); — juré d'accusation : Tronchet, Duport (*ibid.*); — adoption des articles 1, 2, 3 et 4 du titre Ier (*ibid.*); — article 5 : Duport, Garat, Moreau, Barnave (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 6 à 29 (*ibid.* et p. suiv.).

Relue des articles décrétés sur l'institution des jurés, la police de sûreté et la justice criminelle (16 septembre 1791, t. XXX, p. 695 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 712).

Discussion sur la date de la mise en vigueur de la loi sur les jurés : Duport, rapporteur, Prieur, Buzot, Duport, rapporteur, Garat aîné, Pétion (16 septembre 1791, t. XXX, p. 712 et suiv.); — l'Assemblée décrète que la loi sera mise en vigueur à partir du 1er janvier 1792 (*ibid.* p. 714); — texte définitif du décret (17 septembre, p. 738). — Voir *Pouvoir judiciaire* (Discussion sur l'établissement des jurés).

Police des approvisionnements de Paris. — Voir *Police municipale* (7 juillet 1791).

Police des églises. — Voir *Eglises.*

Police et justice des ports et arsenaux. Projet de décret y relatif présenté par Defermon (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 94). — *Discussion.* — *Titre Ier* : Adoption sans discussion des articles 1 à 42 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement de l'article 43 (*ibid.* p. 97); — adoption sans discussion des articles 43 à 57 (*ibid.* et p. suiv.). — *Titre II* : Adoption sans discussion des articles 1 à 21 (*ibid.* p. 99 et suiv.). — *Titre III* : Adoption sans discussion des articles 1 à 19 (*ibid.* p. 100 et suiv.). — Voir *Police de la navigation et des ports de commerce.*

Police générale du royaume. — Voir *Milices auxiliaires.*

Police municipale (Exercice de la). — Voir *Municipalités*, § **19**.

Police municipale et police correctionnelle. Projet de décret y relatif (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 720 et suiv.); — discussion : Démeunier, rapporteur, Chabroud (5 juillet, p. 744). — *Titre Ier. Police municipale.* — Article 1er : Le Pelletier-Saint-Fargeau, Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 2 (*ibid.*); — article 3 : Andrieu, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 745); — adoption de l'article 4 (*ibid.*); — article 5 : Pervinquière, Pierre Dedelay, Martineau, Ramel-Nogaret, Prieur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 6 : Chabroud, Démeunier, rapporteur, Heurtault-Lamerville, Le Pelletier-Saint-Fargeau, Bouche (*ibid.* et p. suiv.) — adoption avec amendement (*ibid.* p. 746); — article 7 : Martin, Chabroud, Boutteville-Dumetz, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*) et p. suiv.); — article 8 : Garat aîné, Démeunier, rapporteur, Pétion, Moreau, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 747); — rejet (*ibid.*); — adoption de l'article 8 (art. 9 du projet) (*ibid.*); — article 9 (art. 10 du projet) : Robespierre, Le Bois-Desguays, Legrand, Le Pelletier-Saint-Fargeau, Démeunier, rapporteur, Germain, Legrand, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide de diviser l'article 9 en 2 nouveaux articles qui deviendraient les articles 9 et 10 (*ibid.* p. 748); — adoption des articles 9 et 10 (*ibid.*); — adoption des articles 11, 12 et 13 (*ibid.*); — article 14 : Robespierre, Démeunier, rapporteur, Martineau, Pétion, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 750); — article 15 : Moreau, Delavigne, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 16 : Prieur, Garat aîné, Gauthier-Biauzat, Démeunier, rapporteur, Prieur, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 751). = (Suite de la discussion). Adoption sans discussion de l'article 17 (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 6); — incident : Bouche, d'André, Bouche, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans discussion des articles 18, 19 et 20 (*ibid.* p. 7); — article 21 : Prieur, Duport (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 22 : Le Pelletier Saint-Fargeau, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 23 : Delavigne, Prieur, Legrand, Delavigne (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 24, 25, 26, 27, 28 et 29 (*ibid.* et p. suiv); —article 30 : Aubry-du-Bochet, Mougins, Andrieu, Prieur, Rewbell, Heurtault-Lamerville, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 8 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 9); — article 31 : Démeunier, rapporteur, Duport (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 32, 33, 34, 35 et 36 (*ibid.* et p. suiv.); — article 37 : Populus (*ibid.* p. 10); — rejet (*ibid.*); — article 37 nouveau (article 38 du projet); Thévenot de Maroise, Goupil-Préfeln, Moreau, Tronchet (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 38 (art. 39 du projet) : Delavigne (*ibid.*); — adoption avec, amendement (*ibid.*); — article 39 (art 40 du projet) : Moreau, un membre (*ibid.* p. 11); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 40 (art 41 du projet) : Delavigne (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 41, 42, 43, 44 (art. 42, 43, 44, 45 du projet) (*ibid.*); — article 45 (art. 46 du projet) : Lanjuinais (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 46 (art. 47 du projet) : Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 12); — adoption sans discussion de l'article 47 (art. 48 du projet) (*ibid.*); — adoption d'une motion de Duport concernant la police des approvisionnements de Paris (7 juillet, p. 25). — *Titre II. — Police correctionnelle.* — Article 1er : ajournement à la discussion des délits qui exigent la peine de la déportation (*ibid.*); — article 2 : Christin, Le Pelletier-Saint-Fargeau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3, 4 et 5 (*ibid.* et p. suiv.);

Police municipale et police correctionnelle (*Suite*).

— article 6 : Goupil-Préfeln, Moreau, Démeunier, rapporteur (*ibid.* p. 26); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 7 : retrait (*ibid.*); — article 8 : Démeunier, rapporteur, Perdrix, Démeunier, rapporteur, Goupil-Préfeln, Goupilleau, Sallé de Choux, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 27); — article 9 : Goupil-Préfeln, Duport, Démeunier, rapporteur, Buzot, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — ajournement après la discussion des autres articles du projet de décret (*ibid.* p. 28); — article 10 : Pétion, Robespierre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 11 : Démeunier, rapporteur, Buzot (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 29); — adoption sans discussion de l'article 12 (*ibid.*); — article 13 : Darnaudat, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des articles 13 et 14 (*ibid.* p. 30); — article 15 : Le Pelletier-Saint-Fargeau, Lanjuinais, Garat, Merlin, Chabroud, Démeunier, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 31); — adoption sans discussion de l'article 16 (*ibid.*); — adoption avec amendement des articles 17 et 18 (8 juillet, p. 51); — article 19 : rejet (*ibid.*); — article 20 : Buzot, Lepelletier-Saint-Fargeau, Garat (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 21 (*ibid.* p. 52); — adoption sans discussion de l'article 22 (*ibid.*); — article 23 : Lanjuinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 24 : Buzot, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des articles 24, 25, 26 et 27 (*ibid.* p. 53); — article 28 : Buzot (11 juillet, p. 126); — adoption (*ibid.* p. 127); — article 29 : Ramel-Nogaret, Tronchet, Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 30, 31, 32, 33, 34 et 35 (*ibid.*); — ajournement de l'article 36 (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46 (nouveau), 47 (nouveau), 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 (art. 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56 du projet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 (art. 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 du projet) (16 juillet, p. 366); — article 66 (art. 64 du projet) : Mougins (*ibid.* p. 367); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76 (art. 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74 du projet) (*ibid.*). — *Articles additionnels.* — Article 1er : adoption (*ibid.* p. 368); — article 2 : Tuaut de La Bouverie, d'André, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Camus (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 4 : Démeunier, rapporteur, Moreau, Andrieu (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 369); — adoption de l'article 5 (*ibid.*); — texte définitif du projet de décret (19 juillet, p. 425 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 433). — Voir *Police correctionnelle dans les grandes villes.*

Police rurale. — *Lois rurales.*

Polverel (De), *syndic député des Etats de Navarre.* Ses opinions sur le *veto* (t. IX, p. 70 et suiv.), (p. 72 et suiv.). — Sa lettre sur le titre de *Roi de Navarre*, suivie d'un mémoire des Etats de Navarre (p. 408 et suiv.).

Polverel, *accusateur public près le tribunal du 1er arrondissement de Paris.* L'Assemblée décrète qu'il sera suspendu de ses fonctions, t. XXIX, p. 2). — Donne des explications sur l'instruction de l'affaire des faux assignats (p. 30 et suiv.); — est rétabli dans ses fonctions (p. 32).

Poncet-Delpech, *député du tiers état de la sénéchaussée du Quercy.* — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 210). = Donne lecture d'une adresse de la milice nationale de Montauban (t. XII, p. 590). = Parle sur les troubles de Montauban (t. XV, p. 590). = Parle sur les nouveaux troubles de Montauban (t. XX, p. 86).

Poncin, *député du tiers état du bailliage du Quesnoy.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). — Présente un projet de décret sur une découverte (t. XIV, p. 495). — Fait un rapport sur un projet de canal destiné à faciliter la navigation des rivières qui avoisinent Paris (p. 718 et suiv.). = Fait un second rapport sur ce projet de canal concédé au sieur Brûlée (t. XX, p. 343 et suiv.). = Fait un rapport sur le canal de Givors (t. XXVI, p. 285 et suiv.). = Ses observations sur la navigation des rivières de Juine, d'Essonnes et du Remard (t. XXIX, p. 544 et suiv.), (p. 665 et suiv.). = Son rapport sur la continuation des travaux du canal souterrain dit de Picardie (t. XXXII, p. 66 et suiv.).

Pons de Soulages, *député des communes de la sénéchaussée de Rodez.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Dénonce une grave erreur d'impression commise dans le procès-verbal n° 81 (t. IX, p. 382).

Pont (De), *ancien conseiller au parlement de Metz.* Admis à la barre, remercie l'Assemblée de sa clémence dans l'affaire de ce parlement (t. X, p. 262).

Pont-à-Mousson (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **49**.

Pont-Croix (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **57**.

Pont-de-Veyle (Elections de juges de). — Voir *Juges de district*, § **13**.

Pont du Quesnoy (Département du Nord). — Voir *Péage*, § **4**.

Pontlevoy (Collège de). — Voir *Instruction publique*, § **3**.

Pontoise (Garde nationale). — Voir *Députations*, § **49**.

Pontoise (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **39**.

Pont-Saint-Esprit (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **34**.

Ponts et chaussées.

§ 1er. — Rapport par Lebrun sur la dépense affectée aux ponts et chaussées (5 juin 1790, t. XVI, p. 111 et suiv.); — débat sur l'ajourne-

Ponts et chaussées (*Suite*).

ment proposé par Toulongeon, Gaultier-Biauzat, Legrand, chevalier de Murinais, d'André, Le Chapelier (*ibid.* p. 112); — l'ajournement est prononcé (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § 2.

§ 2. — Projet de décret sur l'organisation des ponts et chaussées présenté par Lebrun (15 octobre 1790, t. XIX, p. 648 et suiv.). — Rapport par Lebrun (31 octobre 1790, t. XX, p. 168 et suiv.); — discussion : Francoville, abbé Gouttes, Bouchette, Defermon, Charles de Lameth, Lucas (*ibid.* p. 170). — Bouche, Lebrun, de Tracy, Gérard, de Tracy, Le Chapelier, Alexandre de Lameth (3 novembre, p. 258 et suiv.); — Aubry-du-Bochet, Toulongeon, Sérent, Goupil, Le Chapelier, Bouche, d'André, Gaultier-Biauzat, Mirabeau (4 novembre, p. 272 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il y aura une administration centrale des ponts et chaussées (*ibid.* p. 273); — Opinion, non prononcée, de Hell (*ibid.* et p. suiv.). — Suite de la discussion du projet de décret : Legrand, Grangier, abbé Gouttes, Alexandre de Beauharnais, de Sérent, de Folleville, Defermon, Goupil, Lebrun, Emmery, Bureaux de Puzy (14 décembre, p. 476 et suiv.); — adoption des articles 2, 3, 4 et 5 du titre Ier (*ibid.* p. 478); — adoption, avec amendements, des articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du même titre, et des articles 1, 2 et 3 du titre II (16 décembre, p. 520 et suiv.); — adoption des articles 4, 5 et 6 (28 décembre, p. 697); — ajournement des trois premiers articles du titre III (*ibid.*); — article 4 : question préalable (*ibid.*); — titre IV, article 1er : Aubry-du-Bochet, Grangier (31 décembre, p. 744); — — adoption (*ibid.*); — article 2 : Defermon, d'Estourmel, Lebrun (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Gaultier-Biauzat, Lebrun (*ibid.*); — adoption de cet article et des articles 4 à 11 (*ibid.* et p. suiv.).

Articles additionnels à la loi du 19 janvier 1791 (décret du 31 décembre 1790), présentés par Lebrun (11 juin 1791, t. XXVII, p. 144 et suiv.); — débat préalable : Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, Delavigne (*ibid.* p. 145).

Projet motivé d'articles additionnels à la même loi du 19 janvier 1791 relative à l'organisation des ponts et chaussées, par Gaultier-Biauzat (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 618); — exposé des motifs (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 620 et suiv.).

Suite de la discussion du projet de décret sur l'organisation des ponts et chaussées : Lebrun, Gaultier-Biauzat, Ramel-Nogaret (2 août 1791, t. XXIX, p. 126 et suiv.); — d'Estourmel (4 août, p. 188 et suiv.). — *Discussion des articles.* — Article 1er : Defermon, Delavigne, Le Chapelier (*ibid.* p. 189 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 190). — *Discussion sur la composition de l'administration centrale :* Le Chapelier, Lebrun, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Ramel-Nogaret, Delavigne, Le Chapelier, Gaultier-Biauzat, Lebrun, rapporteur, Defermon, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — Lebrun, rapporteur, Legrand, Lebrun, adoption de la disposition présentée par Defermon (*ibid.* p. 192). — *Discussion sur l'ensemble des articles :* Lebrun, rapporteur, Legrand, Lebrun, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Lebrun, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Delavigne, Lebrun, rapporteur, Salomon de La Saugerie, Lebrun, rapporteur, Gaultier-Biauzat, Pierre Dedelay, Gaultier-Biauzat, Lebrun, rapporteur, Ramel-Nogaret, Gaultier-Biauzat, Lebrun, rapporteur, Bouche, Pierre Dedelay (6 août, p. 225 et suiv.). — Texte du projet de décret modifié (*ibid.* p. 227 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 228).

Adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 1er du projet de décret sur l'administration des ponts et chaussées (7 septembre 1791, t. XXX, p. 264).

§ 3. — Projet de décret présenté par Camus sur l'arriéré du département des ponts et chaussées (27 mars 1791, t. XXIV, p. 406); — adoption (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret présenté par Lebrun sur une avance de 2 millions pour les travaux de routes (30 mars 1791, t. XXIV, p. 465); — adoption (*ibid.*).

§ 5 — Adoption d'un projet de décret relatif à la pension du sieur Perronnet, ingénieur des ponts et chaussées (30 août 1791, t. XXX, p. 58).

Ponts et chaussées (Département des). — Voir *Ecole des ponts et chaussées.* — *Dépenses publiques*, § 15.

Populus, *député du tiers état du bailliage de Bourg en Bresse.* Combat la motion de Target relative à la rédaction d'un procès-verbal (t. VIII, p. 45). — Propose de demander au clergé et à la noblesse le résultat des conférences (p. 50). — Appuie la motion de Gaultier-Biauzat de délibérer immédiatement sur le projet de conciliation communiqué par le clergé (p. 74). — Suspecte les intentions du clergé (p. 75). — Nommé adjoint au doyen (p. 78). — Répond à l'appel général (p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Expose l'opinion de son bureau sur la formation d'un comité des finances (p. 221). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507). = Proteste contre les frayeurs de quelques-uns de ses collègues (t. IX, p. 388). — Parle sur la translation de l'Assemblée à Paris (p. 390); — sur les subsistances (p. 440), — sur les passeports (p. 450); — sur la condition du domicile pour l'éligibilité (p. 478), — sur la surséance (p. 591). = Parle sur la subordination des agents des assemblées administratives au pouvoir exécutif (t. X, p. 227), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 248). = Parle sur la contribution patriotique (t. XI, p. 23), — sur l'exemption du timbre et du contrôle pour les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 229), — sur l'exécution des décrets relatifs aux municipalités (p. 423), — sur les ordres religieux (p. 652), — sur les coupes de bois ecclésiastiques (p. 664), — sur les droits féodaux (p. 727). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 14). — Dénonce le comte d'Antraigues et demande que l'on ne donne plus de passeports (p. 152). — Parle sur la gabelle (p. 178), — sur les lettres de cachet (p. 202). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 279 et suiv.), — sur la protestation de Bergasse contre les assignats (p. 288), — sur les droits féodaux (p. 293). = Présente un projet de décret concernant l'assiette des impositions du département de l'Ain (t. XVI, p. 367). — Secrétaire (p. 379). — Parle sur le présidial de Bourg (p. 396), — sur la constitution du clergé (p. 401), — sur une demande de congé (p. 468), — sur

Populus, *député* (*Suite*).

le traitement du clergé (p. 577 et suiv.), — sur le droit de poursuivre des députés pour dettes (p. 735). = Parle sur la prestation de serment de la congrégation de l'Oratoire (t. XVII, p. 1), — des experts chargés de l'estimation des biens nationaux (p. 2), — sur la distribution des billets de tribune (p. 36), — sur le traitement actuel du clergé (p. 52). — Présente un ouvrage de l'ingénieur Vente sur l'entretien général des chemins (p. 87). — Parle sur les pensions (p. 135), — sur une demande d'indemnité de voyage pour les gardes nationales confédérées (p. 164), sur la chasse (p. 264), — sur une adresse de la société anglaise des Amis de la Révolution (p. 413). = Parle sur l'affaire de Cordon (t. XVIII, p. 666). = Parle sur les biens nationaux (t. XIX, p. 444). — Demande l'établissement d'une haute cour nationale et d'un tribunal de cassation (p. 469). — Parle sur la contribution foncière (p. 650), (p. 686). = Parle sur une invention (t. XXI, p. 642), — sur la police (p. 708), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 750). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 348), (p. 363), (p. 421). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 173), (p. 174), — sur les patentes (p. 219), (p. 229), — sur les rentes seigneuriales (p. 446), — sur le pouvoir judiciaire (p. 529), — sur le respect dû à la loi (p. 564). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 15), — sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 37). = Parle sur le rappel de congé du député Deschamps (t. XXV, p. 114), — sur l'organisation de la marine (p. 199), — sur les invalides de la marine (p. 401), (p. 402). = Parle sur la fabrication de petits assignats (t. XXVI, p. 273). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 9), (p. 11), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 86), — sur l'armée (p. 132), — sur la fuite du roi (p. 366), — sur le code pénal (p. 390), — sur la rentrée des impositions (p. 567). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 10), — sur les intérêts de finance à accorder aux ci-devant avocats au conseil (p. 109), — sur l'entrée dans les Tuileries (p. 110), — sur la contribution foncière des bois-futaies (p. 218), — sur la cessation du payement au pape d'une somme de 130,000 livres (p. 211), — sur la cessation du payement à la Chambre apostolique d'Avignon d'une somme de 3,000 livres (p. 211), — sur les rations de fourrage à attribuer aux officiers généraux (p. 213). = Parle sur les troubles d'Aix et d'Arles (t. XXXI, p. 2), — sur le code pénal (p. 87).

Port-au-Prince (Événements). — Voir *Saint-Domingue*, § **16**.

Porentruy. Adresse des Etats de la principauté de Porentruy (19 avril 1791, t. XXV, p. 204 et suiv.); — discussion : Rewbell, Rabaud-Saint-Etienne, d'André, de Noailles, d'André, Rewbell, Robespierre, d'André, de Noailles, Pétion de Villeneuve, Robespierre, de Menou, de La Rochefoucauld-Liancourt (*ibid.* p. 205 et suiv.); — renvoi à l'examen des comités militaire et diplomatique (*ibid.* p. 210). — Voir *Frontières* (Défense des), § **6**.

Porion, *évêque du département du Pas-de-Calais*. Fait part à l'Assemblée de la réception qui lui a été faite à son arrivée dans son diocèse et demande la grâce de certains prisonniers (t. XXV, p. 233 et suiv.); — discussion à ce sujet : Briois-Beaumetz, Pétion, Emmery (p. 224); — renvoi de la lettre au comité des rapports (*ibid.*).

Port d'armes. Observations et motions du comte de Clermont d'Esclaibes y relatives (13 novembre 1789, t. X, p. 45 et suiv.). — Voir *Armes*. — *Chasse*, § **2**.

Port des lettres (Franchise du). — Voir *Postes aux lettres, etc.*, § **4**.

Ports et arsenaux.

§ **1er**. — Lecture d'une lettre du comte de la Luzerne, ministre de la marine, portant envoi d'un mémoire dans lequel ce ministre annonce que, dans plusieurs ports du royaume, les ouvriers se sont réunis pour demander à être payés à la journée et non par entreprise (9 janvier 1790, t. XI, p. 128); — renvoi au comité de marine (*ibid.*). — Rapport par de Curt sur le mémoire du ministre de la marine concernant l'administration des ports et arsenaux (14 janvier, p. 182 et suiv.); — discussion : Defermon, Bouche, de Vaudreuil, Renaud, Lanjuinais, Legendre (*ibid.* p. 183 et suiv.); — l'Assemblée décrète que tout marché, conclu ou à conclure au nom du roi, sera exécuté dans les ports et arsenaux, sans opposition quelconque, sauf la responsabilité du ministre de la marine (*ibid.* p. 184).

§ **2**. — Crédits provisoires votés pour le port de Toulon sur la proposition de Malouet (21 août 1790, t. XVIII, p. 205).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Vernier sur les travaux du port du Havre (24 octobre 1790, t. XX, p. 17).

§ **4**. — Considérations par Francoville sur la franchise des ports et en particulier de celui de Dunkerque (31 octobre 1790, t. XX, p. 176 et suiv.); — réclamation contre la franchise du même port par Bouchette (p. 175 et suiv.).

§ **5**. — Projet de décret présenté par Defermon sur des travaux à exécuter dans le port de Cherbourg (29 décembre 1790), t. XXI, p. 705); — adoption (*ibid.*). — Rapport et projet de décret présentés par de Curt sur les sommes nécessaires à la continuation des travaux du port de Cherbourg (12 mai 1791, t. XXVI, p. 3); — discussion : Lanjuinais, Martineau, de La Rochefoucauld-Liancourt, de Curt, rapporteur, Arthur Dillon, de Curt, rapporteur, un membre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — nouveau rapport par Curt (*ibid.* p. 17 et suiv.). — Voir ci-dessous, § **8**.

§ **6**. — Projet de décret sur les sommes à fournir pour des travaux dans le port du Havre (25 février 1791, t. XXIII, p. 505); — adoption (*ibid.*).

§ **7**. — Projet de décret, présenté par Delattre, relatif à l'entretien des jetées du port de Dieppe (29 mai 1791, t. XXVI, p. 596); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Adoption de deux projets de décret présentés par Lebrun sur des travaux à faire dans les ports du Havre et de Cherbourg (22 juin 1791, t. XXVII, p. 403). — Voir *Collection des ports de France par Joseph Vernet*. — *Lorient* (Ville de). — *Police et justice des ports et arsenaux*. — *Franchise du port de Dunkerque*. — *Douanes* (Port de Marseille), § **11**.

Ports de commerce. — Voir *Police de la navigation des ports de commerce.*

Portugal (Effets appartenant à la reine de). — Voir *Emigrations*, § **5**.

Possel, *commissaire-ordonnateur de la marine à Toulon.* L'Assemblée décrète son arrestation (t. XXVII, p. 743). — L'Assemblée décrète qu'il sera sursis à son arrestation (p. 753). = Sur la proposition de Varin, l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui (t. XXVIII, p. 682).

Poste (Maîtres de).

§ **1er**. — Proposition d'Harambure et de Gaultier-Biauzat tendant à leur faire payer un semestre de gages (11 avril 1790, t. XII, p. 667 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport par le duc de Biron sur les réclamations des maîtres de poste (20 avril 1790, t. XIII, p. 145 et suiv.). = Projet de décret présenté par le duc de Biron, au nom du comité des finances, et concernant leur indemnité (25 avril 1790, t. XV, p. 289); — discussion : Le Chapelier, abbé Gouttes, abbé Colaud de La Salcette, Le Chapelier, de Bousmard, duc de Biron, Bouche, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 290).

§ **3**. — Pétition des maîtres de poste (20 novembre 1790, t. XX, p. 586 et suiv.).

§ **4**. — Réclamation des maîtres de postes (30 janvier 1791, t. XXII, p. 585); — renvoi au comité de l'imposition (*ibid.*).

§ **5**. — Offre, par les maîtres de poste, de 5,000 chevaux et de 1,000 hommes pour les conduire sur les frontières (30 janvier 1791, t. XXII, p. 585; — discussion: Voidel, d'André (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **6**. — Projet de décret présenté par Lablache sur l'indemnité due aux maîtres de poste (16 mars 1791, t. XXIV, p. 129 et suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, de Folleville, Gillet-La-Jacqueminière, de Folleville, Francoville, d'André (*ibid.* p. 130); — adoption avec amendment (*ibid.*).

§ **7**. — Pétition des maîtres de poste et des administrateurs des messageries, au sujet de contestations survenues entre les administrateurs et les adjudicataires (2 avril 1793, t. XXIV, p. 502); — discussion : Martineau, Vieillard, d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 503). — Voir ci-après *Postes aux lettres*, § **8**.

Postes aux lettres et aux chevaux et Messageries.

§ **1er**. — Projet de décret relatif aux postes (11 mars 1790, t. XII, p. 134); — discussion : Bouche, Dupont (de Nemours), rapporteur, Nairac, Camus, Alquier, marquis de Fumel-Monteségur, Camus, Dupont (de Nemours) (22 mars, p. 296 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 297). — Voir § **3**.

§ **2**. — Opinion, non prononcée, de d'Harambure, sur la poste aux chevaux (23 juin 1790, t. XVI, p. 417 et suiv.).

§ **3**. — Rapport relatif aux postes aux lettres et aux chevaux par de Biron, au nom du comité des finances (9 juillet 1790, t. XVII, p. 4 et suiv.); — adoption des deux premiers articles du projet de décret (*ibid.* p. 12); — renvoi de la suite de la discussion, à la demande de Barnave (*ibid.*); — protestation contre un arrêté du comité des finances concernant les postillons (*ibid.* p. 18 et suiv.); — suite de la discussion, article 3 : d'André, Defermon, Dupont (de Nemours), abbé Gouttes, Camus, de Biron, Fréteau, de Cazalès, Robert, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Roussillon, Barnave, Rœderer (11 juillet, p. 46 et suiv.); — ajournement du surplus du décret et renvoi aux comité des finances, des impositions, d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 48).

§ **4**. — Lettre du ministre des finances sur la franchise du port des lettres pour les corps administratifs (18 juillet 1790, t. XVII, p. 184); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupil (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 185).

§ **5**. — Projet de décret présenté par Lablache et tendant à ordonner que le conseil statuera sur toutes les instances introduites avant la publication du décret du 9 juillet (5 août 1790, t. XVII, p. 624); — adoption sans discussion (*ibid.*).

6. — Projet de décret sur les postes et messageries présenté par Lablache, au nom des comités d'agriculture et du commerce, des finances et des impositions (21 août 1790, t. XVIII, p. 205 et suiv.); — adoption des quatre premiers articles, du titre Ier concernant la direction et l'administration générale (22 août, p. 218); — articles 5 et 6 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Gillet de La Jacqueminière, Robespierre, de Praslin, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupil, Prieur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély (23 août, p. 227 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 228); — *titre II :* adoption des 7 articles relatifs aux postes aux chevaux, des 8 articles relatifs aux messageries et des 3 articles communs aux postes aux lettres, aux postes aux chevaux et aux messageries (24 août, p. 247 et suiv.); — article additionnel proposé par Gillet de La Jacqueminière et relatif à la prestation de serment (26 août, p. 290); — adoption (*ibid.*). — Plan de réunion de la poste aux chevaux, de la poste aux lettres et des messageries, présenté par Alary (22 août, p. 219 et suiv.). — Gillet-La-Jacqueminière, rapporteur, demande si l'Assemblée veut avoir communication du bail (17 décembre 1790, t. XXI, p. 323); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Gillet-La-Jacqueminière, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement au surlendemain (*ibid.* p. 524); — projet de décret présenté par Gillet-La-Jacqueminière (19 décembre, p. 567); — Cazalès demande que l'Assemblée ne s'ingère pas dans la fixation du tarif (*ibid.*); — renvoi de la question au lendemain (*ibid.* p. 568); — reprise de la discussion : Gillet-La-Jacqueminière, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), De Delley, Barnave, Rewbell, de Cazalès (20 décembre, p. 600 et suiv.); — adoption d'un projet de décret proposé par Cazalès et amendé par Le Chapelier, sur la présentation par les comités d'agriculture et de commerce et des finances d'un projet de décret relatif à la fixation d'un tarif des messageries et à la prorogation à trois mois des baux actuels (*ibid.* p. 601); — adoption d'un article additionnel présenté par Dauchy (27 décembre, p. 681.). — Voir ci-dessous, § **8**.

§ **7**. — Projet de décret portant des modifi-

Postes aux lettres et aux chevaux et Messageries (*Suite*).

cations à l'opération de la brûlure et du décachètement des lettres blanches inconnues, refusées ou non réclamées (19 novembre 1790, t. XX, p. 535); — adoption (*ibid.*). — Voir *Lettres remises au rebut.*

§ 8. — Lettre du ministre des finances relative à l'adjudication des messageries (18 février 1791, t. XXIII, p. 276 et suiv.); — pétition du sieur Lequeux y relative (*ibid.* p. 277 et suiv.); — discussion: Martineau, de Cazalès, Gobel, Martineau, de Cazalès (*ibid.* p. 278 et suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 279). — Nouvelle lettre du ministre des finances sur l'adjudication du bail des messageries (22 février, p. 400 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 401); — lettre des maîtres de poste (*ibid.*); — projet de décret, présenté par Vernier, pour la ratification de l'adjudication de la ferme des messageries (27 février, p. 552); — discussion: un membre, Camus (*ibid.* p. 553); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ 9. — Paquets contenant des écrits anti patriotiques, envoyés au Président (28 février 1791, t. XXIII, p. 565); — discussion sur la question de savoir ce qu'il faut en faire: de Cazalès, le Président (de Noailles), Briois-Beaumetz, Robespierre, Garat aîné, d'André, de Menou, plusieurs membres, Charles de Lameth, de Menou (*ibid.* et p. suiv.). — Renvoi des paquets au dépôt d'où ils ont été enlevés (*ibid.* p. 566).

§ 10. — Rapport par Leleu de La Ville-aux-Bois tendant à faire rapporter l'arrêté du département de Paris, pris à la suite de la fuite du roi, portant suspension de la distribution des lettres dans Paris et à faire ordonner que le service de la poste ne souffrirait aucune interruption (21 juin 1791, t. XXVII, p. 395 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 396); — débat: Delessart, ministre de l'intérieur, Anson (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 11. — Projet de décret et de tarif pour le transport des lettres, paquets, or et argent, confiés à la régie des postes aux lettres, présenté par Dauchy (17 août 1791, t. XXIX, p. 494 et suiv.); — *Discussion.* — Adoption sans discussion des articles 1 à 12 (*ibid.* p. 495); — article 13: un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption d'un article 14 nouveau (*ibid.*); — adoption des articles 15 et 16 (art. 14 et 15 du projet) (*ibid.*); — article 17 (art. 16 du projet): Dauchy, rapporteur, Gaultier-Biauzat, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 496); — adoption des articles 18 à 31 (art. 17 à 30 du projet (*ibid.* et p. suiv.); — article 32 (art. 30 du projet): d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Roussillon, Defermon (*ibid.* p. 497 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 498); — adoption de l'article 33 (art. 32 du projet (*ibid.*).

§ 12. — Rapport par Dauchy sur le service de la poste aux lettres (6 septembre 1791, t. XXX, p. 244 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 245 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 247).

§ 13. — Projet d'Etat du service de la poste aux lettres pour 1792, proposé par les comités des finances, des contributions publiques, d'agriculture et de commerce (6 septembre 1791, t. XXX, p. 251 et suiv.).

Postes (Administration des). — Voir *Dette publique*, § 8 (5e).

Pots-de-vin. Décret défendant à tout agent de l'administration, à tout fonctionnaire public de recevoir des présents, sous peine de concussion (27 novembre 1789, t. X, p. 269). — Voir *Députés* § 12.—*Finances*, § 6.—*Fonctions*, § 1er. — *Incompatibilités*, § 9.

Pothée, *député des communes du bailliage de Vendôme.* Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le treizième bureau (t. VIII, p. 104). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie la proposition de Duport relative à la réunion des Etats provinciaux (p. 306). — Parle sur l'emprunt de trente millions (p. 373 et suiv.).

Poudres et salpêtres.

§ 1er — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont (de Nemours) sur la libre circulation des poudres et salpêtres (4 juillet 1790, t. XVI, p. 694).

§ 2. — Rapport par Hell sur un projet du chevalier de Veylan-Sthal concernant les poudres (14 août 1790, XVIII, p. 50 et suiv.); — discussion: Lebrun (*ibid.* p. 51); — renvoi à la régie des poudres et salpêtres et au comité des finances (*ibid.*), — rapport par Hell sur la proposition du sieur Weyland-Sthal d'établir des nitrières et construire un moulin à poudre, à ses frais, entre Creil et Beauvais (2 décembre 1790, t. XXI, p. 187), (p. 190 et suiv.), — projet de décret (1er janvier 1791, p. 747 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Lettre du ministre de la marine (La Luzerne) au sujet de l'opposition de la municipalité de Lorient à l'enlèvement des poudres déposées au château de Trisaven (15 août 1790, t. XVIII, p. 81); — adoption d'une motion de Goupil, appuyée par Rewbell, et tendant à ordonner l'enlèvement de ces poudres (*ibid.* p. 82).

§ 4. — Projet de décret sur la régie des poudres et salpêtres, présenté par Defermon (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 375 et suiv.); — discussion: Brillat-Savarin, Defermon, rapporteur (*ibid.* p. 378); — renvoi de la motion de Brillat-Savarin aux comités (*ibid.*); — adoption de plusieurs amendements aux articles 13 et 15 et au titre XV (*ibid.*); — adoption d'une motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) sur la répression des fautes des employés (*ibid.*); — texte du projet de décret amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 386).

Pougeard du Limbert, *député du tiers état du bailliage d'Angoulême.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89).—Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait un rapport sur des réclamations du sénéchal d'Auray contre la municipalité de cette ville (t. XV, p. 443 et suiv.). = Présente un projet de décret de prorogation de l'ouverture de la première séance des conseils de district (t. XVIII, p. 557 et suiv.). = Fait un rapport sur un projet de décret relatif aux biens nationaux (t. XXIV, p. 258 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la prorogation du délai fixé pour le payement des biens nationaux (t. XXV, p. 353). = Secrétaire (t. XXIX, p. 425). —Fait un rapport sur la translation des fonctions administratives du comité des domaines au pouvoir exécutif (p. 724 et suiv.). = Parle sur l'acte constitutionnel (t. XXX, p. 239 et suiv.). = Fait un rapport sur les

Pougeard du Limbert, *député*, (*Suite*).

moyens de simplifier le mode de payement des domaines nationaux et celui du seizième revenant aux municipalités ainsi que des frais d'estimation de vente et d'administration desdits biens (t. XXXI, p. 454 et suiv.).

Pouget, *intendant général des classes de la marine*. Son mémoire sur les classes (t. XI, p. 551), (p. 557 et suiv.).

Pouilly (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Verdun*. Nommé membre de la commission chargée de conférer avec les deux autres ordres sur les moyens de conciliation (t. VIII, p. 44). = Donne sa démission (t. XVI, p. 120).

Poulain de Beauchêne, *député du tiers état du bailliage de Caen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).=Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136).

Poulain de Boutancourt, *député du tiers état du bailliage de Vitry-le-François*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Membre du comité de liquidation (t. XV, p. 707). = Parle sur le placement des tribunaux (t. XVIII, p. 116). = Secrétaire (t. XX, p. 559).

Poulain de Corbion, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Brieuc*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Prête le serment civique (t. XII, p. 16).=Membre du comité de la marine (t. XVI, p. 219).

Poulle (Abbé), *député du clergé de la principauté d'Orange*. Remplace Dutillet, démissionnaire (t. X, p. 427). = Parle sur l'affaire d'Orange (t. XVII, p. 178 et suiv.).

Poultier, *député des communes du bailliage de Montreuil-sur-Mer*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Poupart (Abbé), *député du clergé du bailliage du Berry*. Parle sur la dîme (t. XII, p. 668).

Pouret-Roquerie, *député du tiers état du bailliage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 47).

Pourvoi en cassation. — Voir *Peine de mort*, § 2.

Poursuites.

§ 1er. — Renvoi au comité des recherches de plaintes relatives aux poursuites exercées par le prévôt de la maréchaussée de Hagueneau contre des membres de la municipalité de ce lieu (11 novembre 1789, t. IX, p. 743).

§ 2. — Lettre d'un créancier sur la question de savoir s'il a le droit d'exercer des poursuites contre un député (7 juillet 1790, t. XVI, p. 735); — discussion : de Beaumetz, Fréteau, Populus, Camus, abbé Colaud de La Salcette (*ibid.*); — décret affirmatif (*ibid.*). — — Voir *Inviolabilité des députés*

§ 3. — Rapport par Varin sur une procédure criminelle dirigée contre le cardinal de La Rochefoucauld par le tribunal du district de

Poursuites, (*Suite*).

Saint-Germain-en-Laye (18 juin 1791, t. XXVII, p. 320 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 322); — discussion : cardinal de La Rochefoucauld, de La Rochefoucauld-Liancourt, Muguet de Nanthou, abbé de Pradt, de La Rochefoucautd-Liancourt, Chabroud, de Cazalès, Goupil-Préfeln, Prieur, Rœderer, de Cazalès, Malouet, Merlin, Goupilleau, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à accusation (*ibid.* p. 330).

Pous, curé de Mazamet, *député du clergé de la sénéchaussée de Toulouse*. Déclare qu'il n'a remis aucune protestation contre les opérations de l'Assemblée nationale et qu'il a voté par tête depuis la réunion des ordres (t. VIII, p. 275). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 398 et suiv.). = Écrit pour expliquer son serment (t. XXII, p. 23).

Poutrain, *député suppléant du bailliage de Lille*. Remplace Wartel, démissionnaire (t. XII, p. 328). — Prête le serment civique (p. 458). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 683). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 61). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 258).

Pouvoir exécutif.

§ 1er. — Le marquis de Sillery demande que le pouvoir exécutif ne puisse pas céder une portion du territoire sans avoir consulté la nation (30 novembre 1789, t. X, p. 336).

§ 2. — Proposition de Deley d'Agier sur les relations du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif (4 juillet 1790, t. XVI, p. 696 et suiv.); — renvoi au comité de constitution appuyé par Prieur (*ibid.* p. 697).

§ 3. — Opinion, non prononcée, de Mirabeau sur l'organisation du pouvoir exécutif (10 septembre 1791, t. XXX, p. 548 et suiv.). — Voir *Gouvernement monarchique*.

Pouvoir judiciaire.

§ 1er. — Rapport sur l'organisation du pouvoir judiciaire par Bergasse, au nom du comité de Constitution (17 août 1789, t. VIII, p. 440 et suiv.). — Autre rapport par Thouret sur l'organisation du pouvoir judiciaire au nom du comité de Constitution (22 décembre 1789, t. X, p. 717 et suiv.); — projets y relatifs (p. 725 et suiv.); — rapport par Tronchet sur des questions particulières au Béarn et à la Basse-Navarre (p. 741 et suiv.); — principes fondamentaux de la police et de la justice présentés par Duport, au nom du comité de Constitution (p. 744 et suiv.). = Target donne des explications sur le plan du comité de Constitution relatif au pouvoir judiciaire (7 janvier 1790, t. XI, p. 112); — Duval d'Eprémesnil demande qu'on s'occupe tout de suite du pouvoir judiciaire (*ibid.*); — Thouret, rapporteur du projet de loi, insiste aussi dans ce sens (2 février, p. 416).

Discussion sur la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire : Thouret, de Cazalès, Duport, de Cazalès, Rœderer, Démeunier, Prieur, vicomte de Toulongeon, Rœderer, de Foucault, de Cazalès (24 mars 1790, t. XII, p. 344 et suiv.); — l'Assemblée décrète la reconstitution totale du pouvoir judiciaire (*ibid.* p. 349); — suite de la discussion : de Viefville des Essarts, Voidel, abbé Maury, Lanjuinais, de Viefville des Essarts, Lanjuinais, de Viefville des Essarts (29 mars, p. 407 et suiv.); — principes et plan

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

exposés par Duport (*ibid.* p. 408 et suiv.); — suite de la discussion: Chabroud, Garat aîné, Madier de Montjau, de Cazalès, Pison du Galand, Rewbell, vicomte de Toulongeon, Ricard, comte de Mirabeau (30 mars, p. 443 et suiv.); — principes sur le pouvoir judiciaire par Ricard (de Nîmes) (p. 471 et suiv.); — suite de la discussion : Lanjuinais, Barrère de Vieuzac, Brostaret, Goupil de Préfeln, Garat aîné, de Crillon, Démeunier, Barère de Vieuzac (31 mars, p. 487 et suiv.); — adoption d'un plan de travail proposé par Barrère de Vieuzac (*ibid.* p. 489); — question de l'admission des *jurés en matière civile comme en matière criminelle :* baron de Jessé, Prugnon, Pétion de Villeneuve, Anthoine (5 avril, p. 543 et suiv.); — Mougins de Roquefort, Féraud, de Saint-Martin, Thouret, Barnave (6 avril, p. 547 et suiv.); — Régnier, Charles de Lameth, de Robespierre, Démeunier, Rœderer, Goupil de Préfeln (7 avril, p. 572 et suiv.); — Gossin, de Brémond d'Ars, Buzot, Le Chapelier, Sieyès (8 avril, p. 581 et suiv.); — incident sur la lecture du plan de Sieyès : Rœderer, Tronchet, comte de Clermont-Tonnerre (*ibid.* p. 584); — elle est faite par un des secrétaires (*ibid.* et p. suiv.); — reprise de la discussion : Garat aîné, comte de Clermont-Tonnerre, Malouet (*ibid.* p. 587 et suiv.).

Discussion sur la partie relative à *l'établissement des jurés :* Brillat-Savarin, Thouret, Briois de Beaumetz, Chabroud (28 avril 1790, t. XV, p. 317 et suiv.); — Defermon, Garat jeune, Tronchet (29 avril p. 325 et suiv.); — Duport, Barère de Vieuzac, Garat aîné, Fréteau, Le Chapelier, Démeunier (30 avril, p. 342 et suiv.); — décret portant qu'il y aura des jurés en matière criminelle (*ibid.* p. 343); — l'établissement des jurés en matière civile est repoussé, malgré l'amendement de Lavie proposant d'ajouter *quant à présent*, sur lequel amendement la question préalable avait été prononcée (*ibid.*); — le comité de Constitution et le comité qui s'occupe de la réforme de la procédure criminelle sont chargés, à la demande de Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, de présenter au plus tôt un projet de décret réglant la procédure par jurés, et Tronchet, Duport et Chabroud sont adjoints aux dits comités (*ibid.*); — opinion, non prononcée, du comte de Clermont-Tonnerre (p. 347 et suiv.). — Voir *ci-dessous* à la date du 3 janvier 1791, la suite de la discussion sur les jurés.

Discussion sur la question de savoir si la justice sera rendue par des tribunaux sédentaires ou des juges d'assises : Chabroud, Brostaret, Pison du Galand, Garat jeune, Chabroud Delandine, de Toulongeon, de Bousmard, Briois de Beaumetz, Garat aîné, Tronchet (1er mai 1790, t. XV, p. 351 et suiv.); — décret portant que les juges seront sédentaires (*ibid.* p. 353).

Discussion de la question de savoir s'il y aura plusieurs juridictions: Pison du Galand, de La Rochefoucauld, Barnave, Pétion de Villeneuve (1er mai 1790, t. XV, p. 353 et suiv.); — décret instituant deux juridictions, sauf exceptions particulières à déterminer (*ibid.* p. 354); — question de savoir si les juges d'appel seront sédentaires ou non : Régnier, Thouret, Prugnon, Terrats, Tronchet (2 mai p. 358 et suiv.); — Goupil de Préfeln, Milscent, Rewbel (3 mai p. 369 et suiv.); — l'Assemblée décide que *tous* les juges seront sédentaires

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

(*ibid.* p. 370); — question de savoir si les juges seront établis à vie ou élu pour un temps déterminé: Brocheton, d'André, Buzot, Faulcon, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — élection pour un temps déterminé (*ibid.* p. 371); — proposition de Rewbell tendant à faire décider si les juges pourront être réélus sans intervalle : Garat aîné, comte de Virieu (*ibid.*); — réélection sans intervalle (*ibid.*); — question de la durée des fonctions : Milcent, Muguet de Nathou, comte de Clermont-Tonnerre, d'André, de Folleville, Mougins de Roquefort Garat aîné, Voidel, Chabroud, Prieur, Buzot, Fréteau, Rewbell, Dubois de Crancé, Martineau, Milscent, Fréteau, Démeunier, de Sillery, Prieur (4 mai, p. 382 et suiv.); — fixation de la durée des fonctions à six ans (*ibid.* p. 384); — *question de savoir si les juges seront élus par le peuple:* Goupil, d'André, Bouche (5 mai, p. 390); — vote affirmatif unanime (*ibid.*); — question de savoir si les juges seront institués par le roi : Mougins de Roquefort, comte de Clermont-Tonnerre, La Réveillère de Lépeaux, Bazoche, Barnave, Garat aîné, Moreau, Garat aîné, Le Chapelier, de Cazalès, Goupil de Préfeln, Chabroud, abbé Maury, comte de Mirabeau, de Cazalès, Alexandre de Lameth, de Montlosier, Charles de Lameth, Démeunier, de Toulougeon, Charles de Lameth, de Cazalès, d'André, le comte de Mirabeau, de Cazalès (5 mai, p. 390 et suiv.); — Le Chapelier, Briois de Beaumetz, Dufraisse-Duchey, Rœderer, comte de Mirepoix, comte de Clermont-Tonnerre, Briois de Beaumetz, Boutteville-Dumetz, de Cazalès, Delley-d'Agier, Fréteau, Muguet de Nanthou, Chabroud, Garat aîné, Charles de Lameth, de Cazalès, Malouet, Rewbell, Boutteville-Dumetz (6 mai p. 407 et suiv.); — incident au sujet d'un vote prétendu douteux sur la priorité à donner à la question de savoir si les juges seront institués par le roi : de Folleville, de Clermont-Tonnerre, de Foucault, marquis d'Estourmel, comte de Crillon, de Folleville, d'André, de Montlosier (*ibid.* p. 408 et suiv.); — vote affirmant qu'il n'y avait pas de doute (*ibid.* p. 409); — vote établissant l'ordre successif des questions à poser, à savoir si le roi aura le pouvoir de refuser son consentement à l'admission d'un juge choisi par le peuple; si les électeurs présenteront plusieurs sujets au choix du roi; enfin, si le juge choisi par le peuple recevra du roi des lettres patentes scellées du sceau de l'Etat (*ibid.*); — discussion : Malouet, Barnave, de Montlosier, vicomte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — Rœderer, Irland de Bazoges (7 mai, p. 416 et suiv.); — débat sur la clôture de la discussion demandée : Goupil de Préfeln, de Béthizy, de Foucault, Goupil de Préfeln, Dufraisse-Duchey, de Clermont-Tonnerre, Charles de Lameth, de Mirepoix, de Foucault, abbé Grégoire, Boutteville-Dumetz, le Président (l'abbé Gouttes), de Foucault, le Président, Prieur, marquis de Foucault (*ibid.* p. 417 et suiv.); — reprise de la discussion : Goupil de Préfeln, de Cazalès, de Toulougeon, Barnave, Briois de Beaumetz (*ibid.* p. 418 et suiv.); — décret portant que le roi n'aura pas le pouvoir de refuser son consentement à l'admission d'un juge élu par le peuple (*ibid.*); — l'Assemblée décide également que les électeurs ne présenteront au roi qu'un seul sujet (*ibid.* p. 421); — opinion, non prononcée, du comte de Cler-

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

mont-Tonnerre, sur l'influence que le roi doit avoir sur la nomination des juges (p. 424 et suiv.); — discussion sur la question de savoir si le juge nommé par le roi recevra des lettres patentes du roi scellées du sceau de l'Etat : Le Pelletier de Saint-Fargeau, Barère de Vieuzac, Perez de Lagesse, Goupilleau, de Robespierre, Fréteau (8 mai, p. 430); — l'Assemblée décide que le juge recevra des lettres patentes du roi, scellées du sceau de l'Etat, mais expédiées sans frais et suivant formule décrétée par elle (*ibid.*); — discussion sur la question de savoir si les officiers du ministère public seront entièrement à la nomination du roi : Milscent, Chabroud, d'André, Boutteville-Dumetz, Muguet de Nanthou, Defermon, un membre, Sancy, Dupont (de Nemours), d'André, Dubois de Grancé (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que les officiers chargés du ministère public seront nommés par le roi, institués à vie et ne pourront être destitués que pour forfaiture; que les membres de l'Assemblée actuelle ne pourront être nommés par le roi pour remplir lesdites fonctions que quatre ans après la clôture de la présente session et ceux des législatures suivantes que deux ans après la clôture des sessions respectives; enfin qu'ils ne pourront être membres des assemblées administratives, de district ou de département (*ibid.* p. 431 et suiv.); — question de savoir s'il y aura un tribunal de cassation ou de grands juges et s'il sera composé de juges sédentaires ou ambulants : d'André, Barère de Vieuzac, Barnave (*ibid.* p. 432 et suiv.); — Barère de Vieuzac, Merlin, Briois de Baumetz, Le Chapelier (24 mai, p. 665); — l'Assemblée décide d'abord que les jugements en dernier ressort pourront être attaqués par la Cour de cassation (*ibid.*); — question de savoir si les juges du tribunal de cassation seront sédentaires ou ambulants : Merlin, Goupil de Préfeln (*ibid.* et p. suiv.); — Mougins de Roquefort, de Robespierre, Tronchet, Barère de Vieuzac, de Clermont-Tonnerre, abbé Royer, de Saint-Martin (25 mai, p. 669 et suiv.). — Garat aîné, Chabroud, Briois de Beaumetz, Le Chapelier (26 mai, p. 679 et suiv.); — l'Assemblée décide que les juges qui connaîtront de la cassation seront tous sédentaires (*ibid.* p. 680); — question de savoir si le tribunal sera divisé en sections sédentaires : Pétion de Villeneuve, Loys, Goupil de Préfeln, Briois de Beaumetz (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution d'une motion de Goupil de Préfeln (*ibid.*); — question de savoir si les tribunaux ordinaires seront compétents pour tout ou s'il faudra en établir d'exception : Le Chapelier, Target, Brostaret, Tronchet, de Boislandry, Chabroud, Fréteau (27 janvier, p. 684); — ajournement de la question de savoir s'il y aura un tribunal d'imposition (*ibid.*).

Tribunaux de commerce : Paul Nairac, Defermon, Leclerc (de Paris), Goupil de Préfeln, Garat aîné, Buzot, Démeunier, de Saint-Martin, Begouen (27 janvier 1790, t. XV, et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'il y aura des tribunaux de commerce (*ibid.* p. 688); — ajournement et renvoi des questions au comité de Constitution (*ibid.*).

Discussion du nouveau projet du comité de Constitution sur l'ordre judiciaire présenté par Thouret (5 juillet 1790, t. XVII, p. 701); — titre Ier, article 1er : Pétion, Fréteau, Chabroud, Thouret, Duffraisse-Duchey (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 2, 3 et 4 (*ibid.*); — adoption sans discussion (*ibid.*); — article 5 : Thouret, Cochelet, Thouret, Barère, Garat aîné, Chabroud, Démeunier (*ibid.*), — Adoption (*ibid.*); — article 6 : Voidel, Fréteau, Thouret, Prieur, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 702); — article 7 : Chabroud, Thouret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 8 : Barnave, Prieur (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 9 : Pellerin de la Buxière, Mougins de Rocquefort, Démeunier, Thouret, de Folleville, d'André, Loys, d'André, Loys, Brostaret, Démeunier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Pelletier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 703); — article 10 : Goupil de Préfeln, Gourdan (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 11 sans discussion (*ibid.*); — article 12 : Barnave, Prieur, Bouchotte, Garat aîné, Thouret, Fréteau, Thouret (*ibid.* p. 704); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 13 sans discussion (*ibid.*); — article 14 : Garat aîné, d'André, Drévon, Loys, Pison, Prieur, Lucas, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 705); — article 15 : Pison, Fréteau, Thouret, Tronchet, (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 16 sans discussion (*ibid.*); — article 17 : Pison, Pellerin de la Buxière (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 18 sans amendement (*ibid.*); — article 19 : Chabroud, de La Rochefoucauld, Régnier, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption de l'article 20 sans discussion (*ibid.* p. 706); — article 21 : Bouche, Barnave (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — titre II : Thouret (7 juillet, p. 737 et suiv.); — article 1er : Pétion, Prugnon, Chabroud, Dubois de Grancé, Duffraisse-Duchey, d'André, de Montlosier, Thouret *ibid.* p. 738 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 739); — article 2 : Garat aîné, d'André, Garat aîné, Démeunier, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 740); — article 3 : Fréteau, Boutteville-Dumetz, Chabroud, Mougins, Lanjuinais, Thouret (8 juillet, p. 746 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 747); — adoption sans discussion des articles 4 et 5 (*ibid.*); — article 6 : Rewbell, Chabroud, abbé Bourdon (*ibid.*); adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 7 sans discussion (*ibid.*); — article 8 : Pérez de Lagesse, Thouret, Barnave, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 9 : Thouret, abbé de Chabanettes, Garat aîné, Pison, Loys, Chabroud, Démeunier, de Montlosier, Lucas, Sentetz, de Montlosier, Pison, Thouret (*ibid.* p. 747 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 749). = Suite de la discussion du nouveau projet du comité de Constitution sur l'ordre judiciaire; titre II, article 10 : Thouret, Garat aîné, de Lachèze (12 juillet 1790, t. XVII, p. 70); — adoption de la 1re partie de l'article (*ibid.*); — 2e partie : Mougins de Roquefort, Lavenue, Moreau, Goupil, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — 3e partie : adoption (*ibid.* p. 71); — 4e partie : Tronchet, Fréteau, Thoreu (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — 5e partie : de Lachèze (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — 6e partie : Tronchet, Garat aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — texte de l'article 10 complet (*ibid.*); — article 11 : Tronchet, Lanjuinais, de Lachèze, de Folleville, Defermon, Tronchet (19 juillet, p. 196); — adop-

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

tion, sauf rédaction (*ibid.*); — article 12 : Prugnon, Bouche (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — rédaction définitive de l'article 11 (20 juillet, p. 203); — titre III, article 1er : Thouret, Sentetz, Goupil de Préfeln, Thouret, Démeunier, Pétion, Fréteau Thouret, Chabroud, Le Chapelier, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — Irland de Bazoges (23 juillet, p. 300 et suiv.); — Delley d'Agier, Brillat-Savarin, Prugnon, Mougins de Roquefort, Lanjuinais, Duval d'Eprémesnil, Lanjuinais, Huot, Leguen de Kérangal, Lanjuinais, Verchère, Thouret, Le Chapelier, Chabroud, de Folleville, Chabroud (*ibid.* p. 304 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 312). — Opinion de Charrier sur la question de savoir s'il y aura des juges d'appel autres que ceux de districts (p. 313); — opinion de Pison du Galland sur la proposition de rendre les tribunaux appelables les uns des autres (*ibid.* et p. suiv.). — Suite de la discussion sur l'ordre judiciaire; titre III, article 1er : Thouret, Martineau, Mougins de Roquefort, Chabroud, Malès (27 juillet, p. 381 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 382); — adoption, sans discussion, des articles 2 à 7 (*ibid.*); — titre IV (l'article 1er a été adopté le 23 juillet, ainsi que l'article 2); — incident sur un article additionnel : Chabroud, Régnier, de Lachèze, Chabroud, Prieur, Régnier, Brillat-Savarin, Chabroud (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — discussion de cet article additionnel : Chabroud, Goupil (3 août, p. 580 et suiv.); — rejet de l'article additionnel (*ibid.* p. 581); — article 3 : Brillat-Savarin, Mougins, Delley d'Agier, Rewbell, Prieur, Régnier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 4 à 8 (*ibid.*); — article 9 : de Saint-Martin, Chabroud, Legrand, Cochard, Delley d'Agier, Martineau, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 582); — Thouret propose de revenir sur ce renvoi et présente une nouvelle rédaction, combattue par Moreau, mais votée (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 10 à 13 (*ibid.*); — article 14 (ancien art. 8) : Thouret, Dufraisse-Duchey, Chabroud, Moreau, Brillat-Savarin, Martineau, Loys, Thouret (4 août, p. 606); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 15 (ancien art. 9) : Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* et p. suiv.); — titre V, questions préliminaires : Thouret, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 607); — l'Assemblée décide que les juges de district seront élus par les électeurs de district, et que les électeurs devenus administrateurs pourront, en leur qualité d'électeurs, concourir à l'élection des juges (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 1 à 4 (*ibid.*); — titre VI : adoption, sans discussion, des articles 1 à 6 (*ibid.* et p. suiv.); — titre VII, exposé des motifs par Thouret (*ibid.* p. 608 et suiv.); — discussion : Dufraisse-Duchey, Chabroud, Thouret, Duquesnoy, Pison du Galland, Chabroud, Barnave, Garat aîné, Mirabeau aîné, abbé Maury (*ibid.* p. 611 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 612); — titre VIII, article 1er : Lanjuinais, Chabroud, Thouret, Chabroud, Prieur, Garat aîné, Thévenot, Rewbell, Duport, Coroller, Thouret, Mougins (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 613); — article 2 : Lanjuinais, Martineau (5 août p. 616); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 3 : Lanjuinais, Mougins (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 4 et 5 (*ibid.*); — titre IX, exposé des motifs par Thouret (*ibid.*); — *motion de Gossin concluant au divorce* (*ibid* et p. suiv.); — discussion : Brillat-Savarin, Lanjuinais, Prugnon, Chabroud, Thouret (*ibid.* p. 618); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.*); — amendement de Lanjuinais adopté et reporté aux articles réglementaires (*ibid.*); — article 3 : Thouret, Lanjuinais, de Lachèze, Thouret, Brillat-Savarin, Le Bois-Desguays, Gaultier-Briauzat, Martineau, Buzot, Duquesnoy, Gaultier de Biauzat, Devillas, Thouret (*ibid.* p. 619); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 620); — article 4 : Gaultier-Biauzat Thouret, Brunet, Mougins (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 5 à 11 (*ibid.*); — article 12 : Lanjuinais, Audier-Massillon, de Folleville, Thévenot, Lavenue, Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 621); — adoption de l'article 13, sans discussion (*ibid.*); — article 14 : Le Chapelier, Lanjuinais, Barnave, Loys, Thouret, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 622); — reprise de la discussion sur le titre VII : Briois de Beaumetz, de Menonville, Thouret, Goupil, Mougins, Brevet, Drévon, Pezous (9 août, p. 664 et suiv.); — Briois de Beaumetz, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Brillat-Savarin, Robespierre, Barrère (*ibid.* p. 669 et suiv.); — opinion, non prononcée, de Pezous (p. 673 et suiv.); — suite de la discussion : Bouchotte, Chabroud, Duport, abbé Maury, Thouret, Goupil, Despatys, de Folleville, Barnave, Briois de Beaumetz, Le Chapelier, Le Pelletier, Pison, Fréteau, Prieur, de Virieu (*ibid.* p. 696 et suiv.); — l'Assemblée décide que l'accusation publique ne sera pas confiée aux commissaires du roi et que les comités réunis de Constitution et de jurisprudence criminelle seront chargés de présenter la forme de l'accusation publique (*ibid.* p. 703); — titre VII, article 1er : adopté sans discussion (11 août, p. 720); — article 2 : ajournement de la seconde partie de cet article sur la demande de Martineau (*ibid.*); — adoption de la 1re partie (*ibid.*); — article 3 : adoption avec amendement de Pezous (*ibid.*); — article 4, nouvelle rédaction : Brillat-Savarin, Thouret (*ibid.*); — ajournement d'un amendement de Brillat-Savarin (*ibid.*); — adoption de l'article (*ibid.*); — adoption des articles 5 et 6 (*ibid.* et p. suiv.); — article 7 : Lanjuinais, Chabroud (*ibid.* p. 721); — adoption (*ibid.*); — (titre VIII : *voir séance du 4 août*). — Titre IX, article 15 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 16 : adoption avec amendement de Loys (*ibid.*); — ajournement des titres X et XI (*ibid.*); — titre XII, article 1er : adoption de cet article avec amendement de Lanjuinais (*ibid.*); — article 2 : Lachèze, Thouret, Chabroud, Vignon, Roussillon (*ibid.* p. 722); — adoption de la première partie de l'article et ajournement de la seconde (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3 et 4 (*ibid.* et p. suiv.); — article 5 : Lanjuinais, Thouret (*ibid.* p. 723); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 6 : Roussillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 7 : Vignon (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 8 : Mo-

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

reau, Le Bois-Desguays, Legendre, Thouret (*ibid.*); — adoption, sans discussion, des articles 9 à 13 (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution d'une disposition additionnelle, proposée par Alquier (*ibid.*); — rejet d'une autre proposition de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — article 14, présenté par Thouret (*ibid.* p. 724); — renvoi au comité de Constitution à la demande de Brillat-Savarin (*ibid.*); — titre XI : adoption sans discussion des articles 1 à 3 (*ibid.*); — article 4 : adoption (*ibid.*); — article 5 : Mougins, Duport, Martineau, Blin, Le Pelletier, Moreau, Duport, Lanjuinais, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 725); — adoption d'un article additionnel présenté par Lanjuinais et devenant l'article 6 (*ibid.*); — adoption de l'ancien article 6 devenant l'article 7 et dernier (*ibid.*). — Titre X : Thouret, Gossin, Régnier, Prugnon, Thouret, Defermon, Duport, Thouret, Merlin (12 août, p. 736 et suiv.); — adoption de l'article 1er proposé par Duport (*ibid.*). = Suite de la discussion sur l'organisation judiciaire : Thouret propose de voter des articles additionnels concernant la justice des arbitres (16 août 1790, t. XVIII, p. 89); — adoption sans discussion de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Loys, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Martineau, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption d'un article additionnel au *titre III des juges de paix* (*ibid.*); — rédaction définitive des articles 12, 13 et 14 du *titre X des bureaux de paix et du tribunal de famille* (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un article additionnel au *titre XIII, des juges en matière de commerce* (*ibid.* p. 90); — motion de Cigongne tendant à modifier l'article 2 du même titre (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 91); — Christin demande que les victimes de la commission d'information des eaux et forêts puissent se pourvoir devant les nouveaux tribunaux (*ibid.*); — Moreau propose la question préalable qui est votée (*ibid.*); — adoption de quatre articles complémentaires proposés par Thouret pour terminer les titres sur l'organisation judiciaire (*ibid.*); — texte du décret sur les arbitres, les juges en général, les juges de paix, les juges de première instance, les juges d'appel, la forme des élections, l'installation des juges, le ministère public, les greffiers, les bureaux de paix et le tribunal de famille, les juges en matière de police, les juges en matière de commerce (p. 104 et suiv.); — article complémentaire (*ibid.* p. 110); — discussion d'un article additionnel excluant les ecclésiastiques des fonctions judiciaires : un membre, Buzot, Robespierre, abbé Thibault, Thouret, Fréteau, abbé Gouttes (25 août, p. 260 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 261); — autres articles additionnels : adoption sans discussion des deux premiers (2 septembre, p. 492); — article 3 : Martineau, de Lachèze, Mougins (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 4 à 6 (*ibid.*); — article 7 : Démeunier, Gillet de La Jacqueminière, Goupil, Le Chapelier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 493); — article 8 : de Lachèze, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 9 : Thouret, Lanjuinais, Thouret, Dubois-Crancé, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Titre XIV, *de la suppression des anciens offices et tribunaux:*

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

adoption sans discussion des articles 1 à 5 (6 septembre, p. 621 et suiv.); — article 6 : amendement proposé par un membre (*ibid.* p. 622); — discussion : Démeunier, rapporteur, plusieurs membres (*ibid.*); — adoption de l'article (*ibid.*); — article 7 : Baron, Malouet, Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 8 à 14 (*ibid.* et p. suiv.); — article 15 : Martineau, Fréteau, Rewbell, Goupil, Démeunier (*ibid.* p. 623); — adoption (*ibid.*); — articles 16 à 18 : adoption sans discussion (*ibid.*); — présentation de deux articles additionnels (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.* p. 624). — Lanjuinais propose de régler la forme de l'accusation (*ibid.*); — Démeunier objecte que le comité de Constitution s'en occupe (*ibid.*); — Saint-Martin est d'avis que les juges peuvent continuer d'informer sans qu'il y ait d'accusation (*ibid.*); — Démeunier répond que le travail sur les officiers ministériels est presque terminé (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 19 à 22 (7 septembre, p. 634); — adoption d'un article 23 proposé par Huot (*ibid.*); — article additionnel présenté par Ramel-Nogarel (*ibid.*); — renvoi au comité de judicature (*ibid.*); — article additionnel présenté par Mirabeau aîné (*ibid.* p. 638 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 639). — Articles additionnels aux décrets rendus sur l'organisation des tribunaux, présentés par Thouret et adopté sans discussion (12 octobre 1790, t. XIX, p. 544 et suiv.).

Rapport par Merlin sur les difficultés suscitées par les articles 22 et 23 du titre XIV de la loi sur l'organisation judiciaire (24 décembre 1790, t. XXI, p. 613 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 644 et suiv.).

Autre rapport par Merlin sur les difficultés qu'ont fait naître les articles 22 et 23 du titre XIV (27 janvier 1791, t. XXII, p. 519 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 521 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 522).

Opinion, non prononcée, de Hell, sur l'organisation judiciaire (t. XXI p. 684 et suiv.).

Opinion de Pezous y relative, non prononcée (18 janvier 1791, t. XXII, p. 323 et suiv.).

Suite de la discussion du projet sur *l'établissement des jurés* (voir ci-dessus la première discussion à la date du 28 avril 1790) : Sancy, Chabroud, Prugnon, Chabroud (3 janvier 1791, t. XXII, p. 2 et suiv.); — Rey, Démeunier, Robespierre, Duport, rapporteur, Goupil (4 janvier, p. 9 et suiv.); — de Folleville, Goupil, Briois-Beaumetz, Malouet, Briois-Beaumetz, Malouet, Thouret, Briois-Beaumetz, Tronchet, Duport, Tronchet (5 janvier, p. 23 et suiv.); — Boutteville-Dumetz, Thouret, abbé Maury, Tronchet (11 janvier, p. 128 et suiv.); — Thouret (12 janvier, p. 149 et suiv.); — Rey, Pétion, abbé Maury, Chabroud, Tronchet (17 janvier, p. 292 et suiv.); — Prugnon, abbé Charrier de La Roche, Goupil-Préfeln, Tronchet, Le Pelletier-Saint-Fargeau, Garat aîné, Malouet, Rewbell (18 janvier, p. 306 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : Rey, de Montlosier, Buzot, abbé Maury, Loys, de Lafayette, Garat aîné, Démeunier, Barnave, Garat aîné, Charles de Lameth, Le Chapelier (*ibid.* p. 312 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 315); — article 2 : Duport, Tronchet, Duport, Tronchet, Démeunier, Goupil, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély),

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

Tronchet, Démeunier, Fréteau, Tronchet Démeunier, Duport (19 janvier, p. 330 et suiv.); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 331); — article 3 : Malouet, Buzot, Tronchet, Duport, Tronchet, Duport, (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 3 (*ibid.* p. 332); — article additionnel proposé par Goupil (*ibid.*); — discussion : Duport, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, Goupil, Briois-Beaumetz, Barnave, Goupil, Barnave, Tronchet, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 333); — discussion incidente : Malouet, Duport, Sentetz, Duport, de Cazalès, Duport (*ibid.* p. 334 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Dupont (de Nemours) (p. 335 et suiv.); — titre II, relatif à la formation du tribunal criminel : Duport, Brillat-Savarin, Mougins, Barrère, Pétion, Daubert, Chabroud, d'André, Le Chapelier, d'André, Delley d'Agier, Malouet, de Folleville, Barnave, d'André (20 janvier, p. 343 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 347); — article 2 : Chabroud, de Lachèze (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Garat aîné, Malouet, Goupil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4 : adoption de la 1re partie (*ibid.*); — ajournement de la 2e (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 5 (*ibid.* p. 348); — article 6 : Duport, Robespierre, de Cazalès, Duport, Ramel-Nogaret, Duport, Buzot, Populus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — titre III, relatif aux fonctions particulières du président : adoption de l'article 1er (21 janvier, p. 361); — article 2 : Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — motion incidente de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 362); — titre IV, relatif à l'accusateur public, article 1er : un membre, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 2 et 3 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Robespierre, Chabroud, Prieur, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 363); — article 4 (devenant le 2e) : Gaultier-Biauzat, de Lachèze, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 (devenant l'article 3) : Populus, Duport, Populus, Buzot, Duport, Goupil, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 364); — titre V, article 1er : un membre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (22 janvier, p. 415); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Gaultier-Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — article 3 : adoption sans discussion (*ibid.* p. 416); — titre VI : adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 417); — article 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : Christin, Duport (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 7, 8, 9, 10 et 11 (*ibid.*); — article 12 : Chabroud, Duport, de Menonville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 418); — articles 13, 14, 15, 16, 17 et 18 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 19 : Chabroud (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 20 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 21 : de Menonville, Goupil-Préfeln, Duport, Chabroud, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — titre VII, article 1er : Martin, Duport, de Lachèze, Sentetz, Le Bois-des-Guays, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 419); — articles 2, 3, 4, 5 et 6 : adoption sans discussion (*ibid.*); — adoption d'un article additionnel devenant l'article 7 (*ibid.*); — article 8 (ancien article 7 : adoption (*ibid.*); — article 9 (ancien article 8) : Garat aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 10 (ancien article 9) : Tronchet (*ibid.* p. 420); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 11 (ancien article 10) : Pervinquière, Duport, La Réveillère-Lépeaux, Garat aîné, Le Chapelier, Chabroud, Goupilleau, de Folleville, Tuaut de La Bouverie, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 421); — article additionnel (devenant l'article 12) : adoption (*ibid.*); — article 13 : Garat aîné, Couppé, Le Peletier, Loys, Sales de Costebelle, Populus, de Cazalès, de Lachèze, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.*); — adoption de l'article 13 modifié (23 janvier, p. 464); — article 14 : Garat aîné, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 15 : Goupil, Thévenot, Lanjuinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 16 : Malouet, Duport, Malouet, Mougins, Barrère, Duquesnoy, Lanjuinais, Garat aîné, Goupil, un membre, Chabroud, de Montlosier (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 17 (27 janvier, p. 513); — article 18 : Sentetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 514); — adoption sans discussion de l'article 19 (*ibid.*); — titre IX : adoption sans discussion des 5 premiers articles (1er février, p. 659); — article 6 : Chabroud, Duport, Duquesnoy, Trochet, Duport (*ibid.* p. 660); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — articles 7, 8, 9, 10 et 11 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 12 : de Lachèze, de Folleville, Mougins, Robespierre, Tronchet, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 661); — article 13 : de Lachèze, Tronchet, Prieur, Garat aîné, Boutteville-Dumetz, Duport, de Montlosier, Duport, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 663); — article 14 : Garat aîné, Tronchet, de Montlosier (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*); — adoption sans discussion des anciens articles 18, 19 et 20 du titre VIII (2 février, p. 716); — ancien article 21 : Duport, Buzot, Garat aîné, Duport, de Montlosier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 717); — disposition additionnelle : Duport, de Montlosier, de Folleville, Chabroud, Duport (*ibid.*); — renvoi au comité pour la rédaction (*ibid.*); — ancien article 22 : Robespierre, abbé Maury, Robespierre, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 719); — ancien article 23 : adoption (*ibid.*); — articles 24 et 25 : adoption (3 février, p. 722); — article 26 : Merlin, de Folleville, Tuaut de La Bouverie, Boutteville-Dumetz, Martin, Duport, d'André, Merlin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 723); — article 27 : Prieur, Buzot, Chabroud, Malouet, Duport, de Folleville, Le Chapelier, de Lachèze (*ibid.* p. 724 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 725); — articles 28, 29, 30, 31, 32 et 33 : adoption (*ibid.*); — article 34 : Couppé, Duport, Tronchet (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 35 : Tronchet, Duport (*ibid.* p. 726); — adoption (*ibid.*); — motion de l'abbé Maury : Robespierre, abbé Maury, Le Pelletier (*ibid.* et p. suiv.); — rejet (*ibid.* p. 727); — titre VIII, article 1er : adoption (*ibid.*); — article 2 nouveau : adoption (*ibid.*); — article 3 nouveau : Montlosier, Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 4 (ancien article 2) : adoption (*ibid.*); — article 5 (ancien article 3) :

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

adoption (*ibid.*); — article 6 (ancien article 4) : adoption (*ibid.*); — article 7 (ancien article 5) : Montlosier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des anciens articles 6-16 (4 février, p. 747 et suiv.); — article additionnel : par de Saint-Pierre, Duport, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 748); — renvoi au comité (*ibid.*); — adoption de l'ancien article 17 (*ibid.*) — omission de l'article 18 compris dans le décret sur le tribunal de cassation (*ibid.*); — adoption des articles 19-23 (*ibid.*); — articles 24 et 25 : Garat aîné, Duport, Garat aîné, Pétion, d'André, Barnave, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 479); — article 26 : adoption (*ibid.*); — article 27 (ancien 28) : plusieurs membres, Lanjuinais (*ibid.*); — renvoi au comité (*ibid.*); — article 28 : Garat aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p 750); — article 27 augmenté : Goupil, Régnier, Prieur, Martineau, Régnier, Buzot, Martineau, Lanjuinais, Babey, d'André, Lanjuinais, Chabroud, Babey, Duport, de Folleville, d'André, Lanjuinais (5 février, p. 756 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 757); — titre X : Duport, de Cazalès, Pétion, de Cazalès, Robespierre, Duport, Malouet, de Cazalès, Duport (*ibid.* p. 758 et suiv.); — adoption de l'article 2 (*ibid.* p. 761 et suiv.); — article 1er : Pétion, Lanjuinais, des Royes, Mougins, d'André, Duport (*ibid.* p. 762); — adoption (*ibid.*); — articles 3 et 4 : adoption (*ibid.*); — article 5 : de Folleville, Choiseul-Praslin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*);—articles 6-9 : adoption (*ibid.*); — article 10 : Prieur, un membre, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 763); — article 11 : adoption (*ibid.*); — titre XI : adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.*); — article 4 : de Custine, Duport, Prieur, Duquesnoy, abbé Bourdon, abbé Maury, Robespierre, abbé Maury, Barnave, abbé Maury, Boutteville-Dumetz, de Choiseul-Praslin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 794).

Suite de la discussion du titre XI du *projet de décret sur les jurés*. Adoption de l'article 5 (6 février 1791, t. XXIII, p. 25); — article 6 : plusieurs membres, Buzot, de Folleville, Duport (*ibid.*); — retrait (*ibid.*); — article 7 (devenant l'article 6) : adoption (*ibid.*); — article 8 (devenant les articles 7 et 8) : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — article 10 (devenant l'article 9) : Garat, de Menonville, de Villiers, des Royes (*ibid.* p. 26); — adoption (*ibid.*); — articles 10 à 18 : adoption (*ibid.*); — présentation de trois articles additionnels, relatifs aux contumaces (7 février, p. 37); — adoption des deux premiers (*ibid.*); — discussion sur le troisième : Thévenot, Martineau, Boutteville-Dumetz, Martineau, Duport, Régnier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 38); — question posée par Loys au sujet de la remise d'un contumax après 20 ans (*ibid.*); — ordre du jour à la demande de Duport et de Murinais (*ibid.*); — titre XII : adoption (*ibid.* et p. suiv.); — titre XIII : adoption (*ibid.* p. 39 et suiv.).

Articles additionnels à la loi sur les jurés, présentés par Duport (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 370); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 371 et suiv.) = Adoption de trois autres articles additionnels au décret sur l'établissement des jurés, présentés par Duport (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 636).

§ 2. — Projet de décret présenté par Gossin au sujet d'une disposition sur l'organisation judiciaire dont la ville de Lyon réclame le bénéfice (5 octobre 1790, t. XIX, p. 445); — adoption (*ibid*); — même réclamation faite par Nairac pour la ville de Bordeaux (*idid.*).

§ 3. — Projet de décret présenté par Le Chapelier sur les juges de paix, leurs assesseurs et leurs greffiers (23 février 1791, t. XXIII, p. 447 et suiv.), — sur les juges de district, suppléants et greffiers (*ibid.* p. 448 et suiv.); — discussion sur l'article 1er : de Folleville, Le Chapelier (*ibid.* p. 449); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Legrand (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) — article 3 et 4 : adoption (*ibid.*); — article 5 : plusieurs membres, Goupilleau, Le Chapelier, un membre, Chabroud, un membre (*ibid.* p. 450); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); article 6 : de Folleville (24 février, p. 489); — adoption de l'article amendé, sauf rédaction (*ibid.*); disposition additionnelle présentée par un membre : renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 490); — article 7 : adoption avec amendement (*ibid.*); — article 8 : Fréteau, plusieurs membres, Merlin, Le Chapelier (*ibid.*); — Le Chapelier, un membre, Le Chapelier (26 février, p. 527 et suiv.); — adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 528); — article 9 : un membre, Le Chapelier, Dosfant, Le Chapelier, Régnier, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé, sauf rédaction (*ibid.*); — renvoi au comité d'un article additionnel présenté par Legrand (*ibid.*); — article 10 : un membre, Chabroud, Long, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé, sauf rédaction (*ibid.*); — article 11 et 12 : adoption (*ibid.*); — disposition additionnelle : adoption (*ibid.*); — observation d'un membre (*ibid.*); — réponse du rapporteur (*ibid.*); — motion de Gaultier-Biauzat : renvoi au comité (*ibid.*); — autre disposition additionnelle : adoption (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution et d'imposition réunis d'une proposition relative à certains droits accordés aux avoués (*ibid.*); — article 14 Prieur, Le Chapelier, Regnault, Le Chapelier (*ibid.*);— adoption de l'article amendé (*ibid.*); article 15 — 20 : adoption (*ibid.*); — article 21 : un membre, Alexandre de Lameth, un membre, Alexandre de Lameth, plusieurs membres, Populus, Durand-Maillane. Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 529); — motion de Ramel-Nogaret (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — proposition par Mougins d'un article devant suivre l'article 21 (27 février, p. 553); — ajournement (*ibid.*); — adoption de l'article 22 (*ibid.*); — article 23 : Gaultier-Biauzat, Chabroud, Martineau, Darnaudat, Martineau, Darnaudat, Chabroud, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*);— article 24 : deux membres, Briois-Beaumetz, Le Chapelier (*ibid.* p. 554); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 24 : Hébrard, Le Chapelier, Hébrard, deux membres, Gaultier-Biauzat, Le Chapelier (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*); — article 26 : Merlin (*ibid.*); — adoption d'une disposition additionnelle (*ibid.*); — amendements proposés par Goupil et deux autres membres (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 27 : Chabroud, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 555); — article 28 : Delavigne (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 29 : Le Cha-

Pouvoir judiciaire (*Suite*).

pelier, Lachèze, Le Bois Desguays, Emmery, Dufraisse-Duchey, Le Chapelier, de Montlosier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 30 et 31 : adoption (*ibid.*); — article 32 : Emmery (*ibid.*); — adoption des amendements (*ibid.*); — article additionnel présenté par Merlin (28 février, p. 557); — adoption (*ibid.*); — adoption de 33 articles additionnels (6 mars, p. 699 et suiv.); — motion de Christin tendant au renvoi de l'inscription de faux au tribunal de district (*ibid.* p. 701); — adoption sauf rédaction (*ibid.* p. 702); — motion de Goupil (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption de deux nouveaux articles (*ibid.*); — nouvelle rédaction du 2e de ces articles (*ibid.*); — adoption de cinq autres articles additionnels (*ibid.* p. 703); — article additionnel relatif au département de Paris (9 mars, p. 743); — adoption (*ibid.*). — Voir *Acte constitutionnel*. — *Constitution*, § **4**. — *Police de sûreté*. — *Réformes judiciaires*.

Pouvoir judiciaire. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 745).

Pouvoir judiciaire dans Paris (Organisation du). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **6**.

Pouvoir législatif. — Voir *Constitution*, § **3**. — *Pouvoir exécutif*, § **2**.

Pouvoirs (Vérification des). — Voir *Vérification des pouvoirs*.

Pouvoirs illimités.

§ **1er**. — Délibération de la noblesse de Villers-Cotterets, qui révoque les pouvoirs limités de ses députés et leur en donne d'illimités (15 juillet 1789, t. VIII, p. 236).

§ **2**. — La noblesse du Maine et celle de Dombes envoient à leurs députés les pouvoirs le plus illimités (23 juillet 1789, t. VIII, p. 261).

§ **3**. — Pouvoirs sans limites donné aux députés de la noblesse de Cotentin (28 juillet 1789, t. VIII, p. 291). — Voir *Mandats impératifs*.

Pouvoirs des députés. — Voir *Comité de vérification*. — *Vérification des pouvoirs*.

Pouvoirs des députés (Prolongation des). — Voir *Députés*, § **7**.

Poya de l'Herbay, *député des communes du bailliage de Berry*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Pradt (Abbé de), *député du clergé du bailliage de Caux*. Demande que l'Assemblée, avant de rien décréter, entende l'évêque de Tréguier (t. IX, p. 480). = Appuie la demande du renvoi de l'affaire de Marseille au pouvoir exécutif (t. X, p. 429) — la réclamation de l'abbé Maury sur le procès-verbal (p. 690). = Parle sur l'état des religieux (t. XII, p. 239). = Parle sur un incident relatif à un propos de Guilhermy (t. XIX, p. 747). — Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 41). = Parle sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 324 et suiv.).

Praslin (Comte de). — Voir *Choiseul-Praslin* (Comte de).

Praslin (Duc de). — Voir *Choiseul-Praslin* (Duc de).

Prédiction relative à la Révolution. — Voir *La Bouze* (Suzanne).

Préfeln. — Voir *Goupil-Préfeln*.

Préjugé détruit. Le baron de Menou annonce, de la part du duc d'Aumont, que le district Saint-Honoré a nommé lieutenant honoraire des grenadiers de son bataillon le nommé Agasse, frère de deux condamnés à mort, lequel avait voulu quitter son habit après leur jugement (23 janvier 1790, t. XI, p. 295); — à la demande de Fréteau, le Président est invité à féliciter par lettre le district (*ibid.*); — quelques officiers du bataillon se présentent à la barre et font lecture du procès-verbal relatant sa conduite à l'égard de la famille Agasse (25 janvier, p. 315); — à la demande d'Alquier, l'Assemblée décide que les noms des députés de ce bataillon seront inscrits au procès-verbal de la séance (*ibid.*); — discours du président Target (*ibid.* p. 316).

Préposés des douanes. — Voir *Pensions*, § **17**.

Préposés à la perception des droits d'aides et autres, supprimés. Lettre de Delessart, ministre de l'intérieur, relative à leur situation (7 mars 1791, t. XXIII, p. 715 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 716); — projet de décret (8 mars, p. 732 et suiv.); — discussion : Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouche, Martineau, Prieur, Camus (*ibid.* p. 733); — adoption (*ibid.*). — Voir *Employés supprimés*.

Prescription en matière criminelle. — Voir *Code pénal*.

Préséances.

§ **1er**. — Proposition de Menou tendant à ce qu'il n'y ait plus ni rang ni préséance dans les cérémonies publiques (15 octobre 1789, t. IX, p. 454); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Lettre du ministre de la guerre, La Tour-du-Pin, au sujet des préséances, relativement à la garde nationale et à la troupe de ligne (23 janvier 1790, t. XI, p. 295 et suiv.).

§ **3**. — Bouche demande que le comité de Constitution fasse son rapport sur l'ordre à observer dans les cérémonies où assistera l'Assemblée nationale (6 juillet 1790, t. XVI, p. 713), — appuyée par Defermon (*ibid.*).

§ **4**. — Proposition de Bouche tendant à charger le comité de Constitution de préparer un projet de décret fixant les droits respectifs des officiers municipaux et des membres des directoires dans les cérémonies publiques (29 octobre 1790, t. XX, p. 95); — adoption (*ibid.*). — Voir Discussion sur l'*Organisation des municipalités* (t. XI, p. 45 et suiv.).

Présents (Défenses à tout fonctionnaire public d'accepter des). — Voir *Députés*, § **12**. — *Finances*, § **6**. — *Fonctions*. — *Incompatibilités*, § **2**. — *Pots-de-vin*.

Présidence de l'Assemblée nationale. Choiseul-Praslin propose de voter des remerciements à d'André, ex-président (4 janvier 1791, t. XXII, p. 8); — d'Elbhecq demande que l'on supprime l'usage des compliments et des remerciements (*ibid.*); — Choiseul-Praslin retire sa motion (*ibid.*); — adoption de la motion de d'Elbhecq (*ibid.*).

Présidents de l'ordre du clergé :
Cardinal de La Rochefoucauld (6 mai 1789, t. VIII, p. 27). — Abbé de Montesquiou (25 juin, p. 152).

Présidents de l'ordre de la noblesse :
Comte de Montboissier (6 mai 1789, t. VIII, p. 27). — Duc de Luxembourg (12 juin, p. 87).

Président (Vice-) de la noblesse :
Duc de Croï (12 juin 1789, t. VIII, p. 87).

Présidents des communes :
Leroux (6 mai 1789, t. VIII, p. 28). — D'Ailly (1er juin, p. 62). — Bailly (3 juin, p. 64), (8 juin, p. 78), (12 juin, p. 88), (15 juin, p. 108), (17 juin, p. 128).

Présidents de l'Assemblée nationale :
Duc d'Orléans (3 juillet 1789, t. VIII, p. 185) ; — Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne (3 juillet, p. 186) ; — duc de Liancourt (18 juillet, p. 248); — Thouret (1er août, p. 330); — Le Chapelier (3 août, p. 335) ; — comte de Clermont-Tonnerre (17 août, p. 437) ; — La Luzerne, évêque de Langres (31 août, p. 512) ; — comte de Clermont-Tonnerre (14 septembre, p. 536). = Mounier (28 septembre 1789, t. IX, p. 196) ; — Fréteau de Saint-Just (10 octobre, p. 406) ; — Camus (28 octobre, p. 593). = Thouret (12 novembre 1789, t. X, p. 1); — de Boisgelin (23 novembre, p. 225); — Fréteau de Saint-Just (5 décembre, p. 408) ; — Démeunier (22 décembre, p. 715). = Abbé de Montesquiou (4 janvier 1790, t. XI, p. 67) ; — Target (18 janvier, p. 227) ; — Bureaux de Puzy (2 février, p. 415) ; — Talleyrand de Périgord (16 février, p. 609) ; — abbé de Montesquiou (28 février, p. 731). = Rabaud de Saint-Etienne (15 mars 1790, t. XII, p. 169) ; — baron de Menou (27 mars, p. 380) ; — marquis de Bonnay (12 avril, p. 683). = Comte de Virieu (27 avril 1790, t. XV, p. 295) ; — abbé Gouttes (29 avril, p. 324) ; — Thouret (8 mai, p. 437 et suiv.) ; — Briois de Beaumetz (26 mai, p. 681). = Sieyès (8 juin 1790, t. XVI, p. 138) ; — Le Pelletier de Saint-Fargeau (21 juin, p. 395); — de Bonnay (5 juillet, p. 700). = Treilhard (20 juillet 1790, t. XVII, p. 202) ; — d'André (31 juillet, p. 452). = Dupont (de Nemours) (16 août 1790, t. XVIII, p. 88) ; — de Jessé (30 août, p. 413) ; — Bureaux de Puzy (11 septembre, p. 717). = Emmery (25 septembre 1790, t. XIX, p. 238); — Merlin (9 octobre, p. 526). = Barnave (25 octobre 1790, t. XX, p. 20) ; — Chasset (8 novembre, p. 315) ; — Alexandre de Lameth (20 novembre, p. 559). = Pétion (4 décembre 1790, t. XXI, p. 216); — de Bonnay, qui refuse (19 décembre, p. 574) ; — d'André (21 décembre, p. 624). = Emmery (4 janvier 1791, t. XXII, p. 8) ; — abbé Grégoire (18 janvier, p. 305) ; — Mirabeau (29 janvier, p. 565). = Duport (14 février 1791, t. XXIII, p. 181) ; — de Noailles (26 février, p. 539). = De Montesquiou-Fezenzac (14 mars 1791, t. XXIV, p. 74),—Tronchet (29 mars, p. 459),—Chabroud (9 avril, p. 476). = Rewbell (23 avril 1791, t. XXV, p. 325) ; — d'André (8 mai, p. 669). = Bureaux de Puzy (24 mai 1791, t. XXVI, p. 345). = Dauchy (6 juin 1791, t. XXVII. p. 1) ;— Alexandre de Beauharnais (18 juin, p. 319) ; — Charles de Lameth (2 juillet, p. 671). = Defermon (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 415). = Alexandre de Beauharnais (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 66) ; — Victor de Broglie (13 août, p. 424); — Vernier (27 août, p. 763).=Thouret (10 septembre 1791, t. XXX, p. 558).

Président (Vice-) de l'Assemblée nationale :
Marquis de Lafayette (13 juillet 1789, t. VIII, p. 230).
Voir *Bureau de l'Assemblée nationale constituante* (1789-1791) (t. XXXIII, p. 88).

Presse (Liberté de la).
§ **1**er. — Motion de Cazalès tendant à faire définir le crime de lèse-nation (25 novembre 1789, t. X, p. 257);—adoption de l'ajournement demandé par Target (*ibid.*). — Voir *Lèse-nation.*

§ **2**. — L'abbé de Montesquiou se plaint d'un libelle imprimé sous son nom (22 décembre 1789, t. X, p. 719); — le marquis de Foucault en dénonce un autre (*ibid.*) ; — le comte Charles de Lameth est d'avis que l'opinion publique suffit pour faire justice des libelles (*ibid.*) ;—Target déclare que le comité de Constitution n'a pas encore pu s'occuper de la question de la liberté de la presse (*ibid.*).

§ **3**. — Désaveu par Démeunier d'un libelle à lui attribué (12 janvier 1790, t. XI, p. 171); — discussion sur la multiplication de ce genre d'écrits : Charles de Lameth, Merlin, Leclerc (de Paris), Emmery, d'Estourmel, de Montlosier, Salicetti, Duport, Dufraisse-Duchey (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que le désaveu de Démeunier sera inséré au procès-verbal, que le comité de Constitution sera invité à présenter un projet de règlement sur la liberté de la presse et qu'il sera rédigé une adresse aux commettants au sujet des suggestions des ennemis de la patrie et de la liberté (*ibid.* p. 172).

§ **4**. — Dufraisse-Duchey propose d'interdire aux députés de faire des journaux (12 janvier 1790, t. XI, p. 172); — rejet par la question préalable demandée par Fos de Laborde (*ibid.*).

§ **5**. — Rapport par l'abbé Sieyès sur un projet de loi contre les délits pouvant se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et des gravures (20 janvier, p. 259 et suiv.); — texte du projet de décret (*ibid.* p. 261 et suiv.).

§ **6**. — Rapport par Palasne tendant à renvoyer au procureur du roi du Châtelet un pamphlet intitulé *Adresse au roi*, avec injonction d'exercer des poursuites en conséquence (19 février, p. 646); — adoption (*ibid.*).

§ **7**.—Motion de Malouet contre les libellistes (18 juin 1790, t. XVI, p. 276 et suiv.).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Malouet, portant qu'il sera ordonné au procureur du Châtelet de poursuivre comme crime de lèse-nation, tous auteurs, imprimeurs et colporteurs d'écrits excitant le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang et au renversement de la Constitution (31 juillet 1790, t. XVII, p. 451).

§ **9**. — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande que les comités de Constitution et de jurisprudence présentent un projet de décret sur la liberté de la presse (19 août 1790, t. XVIII, p. 168); — l'Assemblée décrète que ce projet lui sera présenté le 22 août (*ibid.*); — Le Chapelier demande un ajournement au nom des comités réunis de Constitution et de législation (22 août, p. 213); — d'André propose de nommer un comité *ad hoc* (*ibid.*);—incident relatif

Presse (Liberté de la) (*Suite*).

à un libelle de Marat (Voir *ci-dessous*, § **9**); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **10**. — Malouet dénonce un libelle de Marat (22 août 1790, t. XVIII, p. 213); — discussion sur les poursuites à exercer contre lui : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, Mirabeau aîné, Verchère, Malouet, Mirabeau aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **11**. — (Répression des délits commis par la voie de la presse). — Discussion sur cet objet : voir *Acte constitutionnel* (23 août 1791, t. XXIX, p. 645 et suiv.).

Presse. — Voir *Délits de presse*. — Voir aussi Discussion de la *Déclaration des droits de l'homme* (24 août 1789, t. VIII, p. 482 et suiv.).

Presseux (De), *banquier*. Sa lettre au sujet des décrets rendus en faveur de la famille Lowendal (t. XXIX, p. 377).

Prêtres astreints à monter la garde. — Voir *Garde nationale*, § **30**.

Prêtres (Célibat des). — Voir *Célibat*.

Prêtres (Ordination des). — Voir *Clergé*, § **9**.

Prêtres non assermentés. — Voir *Fonctionnaires publics ecclésiastiques.—Troubles*.

Prêtres réfractaires. Lettre de Duport, ministre de la justice, relative à des procédures contre des prêtres réfractaires (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 12); — renvoi aux comités des rapports et des recherches réunis (*ibid.*). — Voir *Clergé*, §§ **57** et **58**.

Prêts à intérêts.

Motion de Pétion de Villeneuve tendant faciliter les prêts à intérêts (2 octobre 1789, t. IX, p. 238); — discussion : Pétion de Villeneuve, un membre du clergé, les abbés Gouttes, Maury et de Barmond, Rewbell, Target, Périsse du Luc, Chasset, vicomte de Mirabeau, baron Brueys d'Aigailliers, Glezen, Target, marquis de Bonnay, Rocque de Saint-Pons, Deschamps, Redon (3 octobre, p. 337 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 338); — protestation de Villoutreix de Faye, évêque d'Oléron, contre ce décret (*ibid.*); — opinion non prononcée de de Custine sur le décret du 3 octobre 1789, relatif aux prêts d'argent à court terme (t. XXXII, p. 423 et suiv.). — Voir *Argent*, § **1er**.

Prévarication.

Rapport par Voidel, au nom du comité des recherches, sur l'accusation de prévarication portée par la commune de Haguenau contre Régnier, membre du comité des rapports (5 février 1791, t. XXII, p. 770 et suiv.); — justification de Régnier (*ibid.* p. 775). — Voir *Malversations*.

Prévention.

Voidel demande que le Président de l'Assemblée écrive à un procureur général pour retenir en prison un jeune homme qui a proféré des menaces de mort (7 février 1790, t. XI, p. 488); — discussion : Le Chapelier, comte de Mirabeau, de Montlosier, Duval d'Eprémesnil, duc d'Aiguillon (*ibid.* et p. suiv.); — question préalable (*ibid.* p. 489). — Voir *Arrestations*. — *Détentions*.

Prévot, *député du tiers état du bailliage de Péronne, Roye et Montdidier*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les bois et forêts (t. X, p. 516 et suiv.). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 327), (p. 396). = Parle sur la Caisse d'escompte (t. XV, p. 712). = Parle sur la gabelle (t. XIX, p. 431). = Présente des projets de décrets sur la vente des biens nationaux (t. XXI, p. 433 et suiv.). = Présente un projet de décret concernant la liquidation de plusieurs parties de la dette de l'État (t. XXVIII, p. 688 et suiv.).

Prévôté de l'hôtel (Compagnie de la). Bouche demande que le comité militaire soit chargé de vérifier s'il est dû quelque habit d'uniforme à cette compagnie (12 mai 1791, t. XXVI, p. 1). — Voir *Gendarmerie nationale*, § **2**.

Prévôts de la marine. — Voir *Juridictions prévôtales*, § **2**.

Prez de Crassier (De), *député de la noblesse du bailliage de Gex*. Parle sur les municipalités (t. IX, p. 461). = Parle sur la défense des frontières du pays de Gex (t. XXIX, p. 336 et suiv.).

Prieur, *député du tiers état de Châlons-sur-Marne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 164). — Parle sur le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 265). — Propose un projet de décret à l'occasion de la mise en liberté de Bésenval (p. 311). — Demande qu'un exposé de motifs précède le décret sur l'emprunt de 30 millions (p. 376), — qu'on réorganise les municipalités (p. 436), — qu'on définisse la sanction (p. 611). = Parle sur une réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (t. IX, p. 344). — Fait un rapport sur une demande de la commune de Fontainebleau (p. 452). — Parle sur l'éligibilité (p. 594), (p. 599). = Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 68), — sur la répartition des impôts (p. 250 et 326), — sur l'organisation des municipalités (p. 345), — sur le nombre des députés suppléants (p. 359), — sur un amendement de Mirabeau en faveur des hommes mariés (p. 426), — sur l'organisation des municipalités (p. 494), — sur la dévastation des bois (p. 503), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 590). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 47), — sur les pensions (p. 109), — sur une proclamation du roi concernant les grains (p. 185), — sur les octrois (p. 317), — sur la division du royaume (p. 394), — sur une élection municipale (p. 541), — sur les ordres religieux (p. 543), (p. 544). — Fait un rapport sur les troubles occasionnés à Brie-Comte-Robert par la compagnie du Bon-Dieu (p. 556). — Parle sur un fait d'exportation de blé (p. 645), — sur les ordres religieux (p. 650), (p. 651). — Fait un second rapport sur l'affaire de Brie Comte-Robert (p. 663). — Parle sur les troubles des provinces (p. 670), (p. 681 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 15). — Propose le renvoi au comité des domaines d'un vœu relatif au comté de Sancerre (p. 221). —

Prieur, *député* (*Suite*).

Parle sur l'état des religieux (p. 240), — sur les officiers-majors des places frontières (p. 324), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), — sur la procédure criminelle (p. 380), — sur la compagnie des Indes (p. 459), — sur les assignats (p. 661). = Parle sur une demande de crédit du ministre des finances (t. XIII, p. 92), — sur la procédure criminelle (p. 165), = Parle sur les conseils de guerre (t. XV, p. 317), — sur le pouvoir judiciaire (p. 383), (p. 384),(p. 417 et suiv.). — sur une demande de congé (p. 503). — Secrétaire (p. 669). — Parle sur les troubles de Paris (p. 677). = Parle sur les troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (t. XVI, p. 41), — sur la constitution du clergé (p. 216), (p. 217 et suiv.), — sur une motion concernant une séance spéciale pour les adresses (p. 233), — sur la constitution du clergé (p. 240), — sur une motion du comte de Mirabeau, relative à l'arrestation du vicomte, son frère (p. 364), — sur les ornements de la statue de Louis XIV (p. 376), — sur les biens nationaux (p. 471), — sur les relations du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif (p. 697), — sur les payeurs des rentes (*ibid.*); — sur le pouvoir judiciaire (p. 702), (p. 703 et suiv.), (p. 704 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XVII, p. 38), (p. 136), (p. 139), — sur la succession de Jean Thierry (p. 324), — sur le pouvoir judiciaire (p. 382), (p. 613), (p. 702), — sur le secret des lettres (p. 736). = Pose la question du vote sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (t. XVIII, p. 123). — Parle sur la lettre pastorale de l'évêque de Toulon (p. 128), — sur l'organisation militaire (p. 142), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 149), — sur les postes (p. 228), — sur les troubles du Bas-Limousin (p. 297), (p. 298), — sur les traitements pour les fonctions judiciaires et administratives (p. 428), — sur une adresse de la garde nationale de Nîmes (p. 646), — sur l'affaire de Cordon (p. 667), — sur les dépenses des procédures criminelles (p. 694), — sur les chasses du roi (p. 729). = Parle sur les tribunaux militaires (t. XIX, p. 140), (p. 141), (p. 143), — sur l'empiètement des corps administratifs (p. 394), — sur les pensions des religieux (p. 432), — sur les frais de démolition de la Bastille (p. 434), — sur les biens nationaux (p. 443), — sur la contribution foncière (p. 462), — sur la justice de paix (p. 609), — sur la constitution civile du clergé (p. 685), — sur le procès-verbal (p. 769). = Parle sur le comité des recherches (t. XX, p. 37), — sur la protection des nationaux français (p. 45). — Fait un rapport sur la procédure criminelle faite par le grand prévôt de Marseille contre des citoyens de Provence (p. 46). — Parle sur la conservation des forêts (p. 142), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur la dette publique (p. 288), — sur le tribunal de cassation (p. 350), (p. 351), — sur l'incident relatif au duel de Lameth et de Castries (p. 418), — sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 460), — sur le tribunal de cassation (p. 485), (p. 517), (p. 518), — sur la pétition du sieur de Riolles (p. 518), — sur les brevets de retenue (p. 692). = Parle sur le comité d'imposition (t. XXI p. 176), — sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (p. 203), — sur la circulation des grains (p. 268), — sur la procédure (p. 299), — sur les troubles dans le Lot (p. 458), — sur les hôpitaux de Rouen (p. 483), — sur les offices (p. 510 et suiv.), (p. 513), (p. 525 et suiv.), (p. 527), — sur les jurés (p. 674), — sur la police (p. 693). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 113 et suiv.), — sur les troubles de Belfort (p. 356), — sur les jurés (p. 362 et suiv.), (p. 421 et suiv.), — sur les droits de traites (p. 597), — sur les jurés (p. 661), — sur les biens nationaux (p. 722), — sur les jurés (p. 724), (p. 756), (p. 757), (p. 762), (p. 763). = Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (t. XXIII, p. 43), — sur la haute cour nationale (p. 49), (p. 73), — sur les troubles des Haut-et-Bas-Rhin (p. 136), — sur les octrois (p. 198), — sur les dépenses (p. 291), — sur la liste civile (p. 374), — sur le pouvoir judicaire (p. 528), — sur le respect dû à la loi (p. 563), (p. 565), — sur les émigrations (p. 568 et suiv.), (p. 583), — sur la confirmation des évêques (p. 584), — sur les patentes (*ibid.*), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 648), — sur les maréchaux de France (p. 663), — sur les corps administratifs (p. 707), — sur les employés supprimés (p. 733). = Parle sur les maisons à réservér aux religieuses voulant continuer la vie en commun (t. XXIV, p. 68), — sur la formation d'un tribunal spécial (p. 66), — sur l'admission à la barre des vicaires des paroisses supprimées (p. 88), — sur le Clermontois (p. 127), — sur le congé de l'abbé Goulard (p. 289), — sur l'absence du maréchal de Broglie (p. 327), — sur la régence (p. 373), — sur les agents de change (p. 405), — sur les invalides (p. 485), — sur les successions (p. 495), (p. 498), — sur les demandes de congé (p. 541), — sur la motion de Crillon concernant Desilles (p. 544). — Demande le rappel à l'ordre de Montlosier (p. 554). — Parle sur les successions (p. 601), — sur l'organisation du ministère (p. 612), — sur des prohibitions de fonctions (p. 624), — sur l'organisation du ministère (p. 627), (p. 629), — sur les brevets d'invention (p. 633), — sur l'organisation du ministère (p. 657), — sur le ministre de la marine (p. 673 et suiv.), — (p. 674), — sur les monnaies (p. 680), — sur le renvoi en France de plusieurs citoyens de la ville de Cayenne (p. 683), — sur l'organisation du ministère (p. 693), — sur le traitement des ministres (p. 703), — sur une motion de Crillon jeune (p. 719). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 12), (p. 13), (p. 68); — sur l'installation du tribunal de cassation (p. 69); — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 100), — sur les soldats auxiliaires (p. 132), — demande l'ajournement de la discussion sur l'organisation de la marine (p. 152). — Parle sur le procès-verbal (p. 191), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 234), — sur le ministre de la marine (p. 251 et suiv.), — sur une adresse (p. 254), — sur les troubles d'Avignon (p. 380 et suiv.), — sur les invalides de la marine (p. 402), — sur l'affaire de Wissembourg (p. 423), — sur une pétition (p. 472), — sur un moyen d'abréger la durée de l'appel nominal (p. 473), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissain à la France (p. 500), (p. 540), (p. 586), — sur une pétition (p. 610), — sur les récompenses aux dénonciateurs de la fabrication de faux assignats (p. 611), —

Prieur, *député* (*Suite*).

sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 618), — sur la justification de Latude (p. 656), — sur le droit de pétition (p. 696), (p. 697), — sur le droit d'affiche (p. 698). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 96), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 141 et suiv.), — sur les dispenses et empêchements de mariage (p. 160 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 209), p. (214), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 223), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 249), — sur les colonies (p. 265), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 268), — sur les colonies (p. 360 et suiv.); — sur les places de guerre (p. 392), (p. 393), — sur l'affaire d'Avignon (p. 461), — sur le traitement de la marine (p. 463), — sur la liste civile (p. 467), — sur la convocation de la première législature (p. 508), (p. 580), — sur les troubles du département du Bas-Rhin (p. 603), — sur le projet de code pénal (p. 646), (p. 722), (p. 739), (p. 741), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 5 et suiv.), (p. 8), (p. 9), (p. 12), (p. 53), (p. 70), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 80), (p. 86), — sur les troubles de Merrecy, (p. 147), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 151), — sur le code pénal (p. 277), (p. 294), (p. 297), (p. 298), (p. 307), (p. 308), (p. 309), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 328), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 331), — sur la fuite du roi (p. 384), (p. 396), — sur la gendarmerie nationale (p. 399), — sur le serment des militaires (p. 408), (p. 409), — sur la fuite du roi (p. 444), — sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 451), (p. 452), — sur la fuite du roi (p. 518), (p. 520), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 573), (p. 574), — sur les affaires de Saint-Domingue (p. 585), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 689), — sur l'absence des députés (p. 698), — sur la police municipale (p. 745), (p. 750), (p. 751). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 7), (p. 8), (p. 11 et suiv.), — sur l'émigration (p. 24), — sur l'émission des assignats de 5 livres (p. 72), — sur l'émigration (p. 74 et suiv.), — sur l'état du royaume (p. 101), — sur la fuite du roi (p. 267 et suiv.), (p. 331), (p. 332). — Fait un rapport sur l'institution des sourds-muets (p. 489 et suiv.). — Parle sur la défense de l'Etat (p. 520), — sur les employés supprimés (p. 584), — sur la discipline militaire (p. 585), (p. 588 et suiv.), (p. 589), — sur l'action de la force publique (p. 653), (p. 656), (p. 657), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 703), (p. 704), (p. 705), (p. 730), (p. 733). = Parle sur la rareté de la monnaie de cuivre (t. XXIX, p. 7), — sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 43), — sur le remplacement des officiers (p. 94), — sur la Constitution (p. 299), (p. 302), (p. 333), (p. 400), (p. 412), (p. 431), (p. 444), (p. 466), — sur l'administration forestière (p. 590), — sur la Constitution (p. 637), (p. 658), (p. 659 et suiv.), (p. 729), (p. 750). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 116), (p. 117 et suiv.), (p. 133), (p. 134), (p. 169), (p. 170), — sur l'acte constitutionnel (p. 187), (p. 190), — sur l'équipement des gardes nationales

Prieur, *député* (*Suite*).

(p. 192), — sur l'ordre du jour de l'Assemblée (p. 248), — sur les lois rurales (p. 249), — sur les jugements de la cour martiale (p. 305), — sur l'institution des jurés (p. 713). = Parle sur l'indemnité à accorder à la dame Mabilly (t. XXXI, p. 3), — sur l'affaire du prince de Monaco (p. 121), — sur les protestations contre la Constitution (p. 246), — sur les colonies, (p. 286), — sur la destination des édifices publics de Paris (p. 359), (p. 360), — sur les lois rurales (p. 362), (p. 363), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 371), — sur l'admission au service militaire en qualité d'officier (p. 453), — sur les délits et les peines militaires (p. 679).

Prime pour encouragement à la pêche de la baleine. — Voir *Pêche de la baleine.*

Princes, frères du roi (Maison des). Rapport par Lebrun, au nom du comité des finances, et fixant la dépense de Monsieur, frère du roi, et de Madame, à 2 millions; celle de M. le comte et de Mme la comtesse d'Artois à 2 millions, et celle de M. le duc d'Angoulême et de M. le duc de Berry à 700,000 livres (5 juin 1790, t. XVI, p. 110 et suiv.); — ajournement à la demande du duc de La Rochefoucauld, appuyée par Anson (*ibid.*) — Voir *Maisons de Monsieur et de M. d'Artois.*

Princes-apanagistes. Projet de décret y relatif (11 octobre 1790, t. XIX, p. 534); — adoption (*ibid.*).

Prises de mer. Envoi par le ministre de la marine d'un exemplaire du procès-verbal de l'examen des comptes relatifs au payement des campagnes des gens de mer et du produit des prises depuis le 1er janvier 1778 jusqu'au 1er octobre 1790 (13 septembre 1791, t. XXX, p. 610).

Prisonniers. — Voir *Arrestations.* — *Détentions.* — *Lèse-nation* (Crimes de). — *Lettres de cachet.* — *Discussion du projet de décret sur l'institution des jurés.* — *Prisons.*

Prisons.

§ 1er. — Plaintes de la municipalité de Paris au sujet de l'entassement des détenus (18 novembre 1790, t. XX, p. 522 et suiv.); — rapport par Barrère, au nom du comité des domaines (20 novembre, p. 548 et suiv.); — décret autorisant la municipalité à faire transférer les prisonniers dans les prisons de Vincennes (*ibid.* p. 549).

§ 2. — Projet de décret présenté par Duport sur la supplique des prisonniers détenus à la conciergerie (1er décembre 1790, t. XXI, p. 179 et suiv.); — observations faites par Mailly, Château-Renaud et renvoyées au comité de jurisprudence (*ibid.* p. 171); — adoption du projet de décret (*ibid.*).

§ 3. — Lettre écrite par le comité de mendicité à Duport, ministre de la justice, au sujet de Bicêtre et de la Salpêtrière (17 décembre 1790, t. XXI, p. 530 et suiv.); — réponse du ministre (*ibid.* p. 531).

§ 4. — Adoption d'un projet de décret relatif aux prisons de la ville de Saintes (23 décembre 1790, t. XXI, p. 632 et suiv.).

§ 5. — Projet de décret présenté par Duport, tendant à la formation d'un tribunal spécial

Prisons (*Suite*).

pour le jugement des accusés qui remplissent les prisons de Paris (13 mars 1791, t. XXIV, p. 67); — discussion : Martineau, Le Chapelier, Fréteau, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendements (*ibid.* p. 68).

§ **6**. — Lettre du ministre de la justice relative aux accusés de lèse-nation détenus dans les prisons du ci-devant Châtelet (22 avril 1791, t. XXV, p. 250); — discussion : Muguet de Nanthou, Emmery (*ibid.*); — renvoi aux comités réunis des recherches, des rapports et de jurisprudence criminelle (*ibid.*). — Voir *Lèse-nation*.

§ **7**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Camus, concernant les mesures à prendre pour donner aux prisons de l'Abbaye toute la sûreté nécessaire (30 juin 1791, t. XXVII, p. 596). — Voir *Abbaye*.

Prisons. — Voir décret du 9 octobre 1789 sur la réforme de la procédure criminelle (t. IX, p. 394 et suiv.).

Prisons d'Etat. — Demandes relatives à l'abolition de ces prisons (t. IX, p. 412 et suiv.).

Privat (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Puy-en-Vélay*. Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 374).

Privilèges (Abandon des). — Voir *Médailles*.

Privilèges (Abolition des). — Voir *Droits particuliers et privilèges*.

Privilèges de profession (Abolition des). — Voir *Décret sur les patentes* (2 mars 1791, t. XXIV, p. 625).

Privilèges. — Voir *Bélandriers de Dunkerque*.

Privilégiés (Imposition sur les ci-devant). — Voir *Impôt*, § 5.

Procédure. Motion de Merlin tendant à établir une exception momentanée en faveur du département du Nord (7 décembre 1790, t. XXI, p. 299); — adoption d'une autre motion de Prieur tendant à faire discuter le travail général préparé sur cette matière par le comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Actes de procédure*.

Procédure criminelle.— Voir *Comité de législation criminelle*. — *Dette publique*, § **8** (26°). — *Législation criminelle*. — *Réformes judiciaires*.

Procédure instruite contre les auteurs des attentats commis à Versailles le 6 octobre 1789. — Voir *Châtelet de Paris*, §§ **7** et **8**.

Procédures instruites contre les militaires. — Voir *Cour martiale*.

Procédures (Simplification des). — Voir *Justice*, § **1er**.

Procession consacrée par le vœu de Louis XIII. — Voir *Commune de Paris*, § **23**.

Processions multipliées. — Dénoncées comme perturbatrices (4 mai 1790, t. XV, p, 386).

Processions. — Voir *Fête-Dieu, Saint-Sacrement*.

Procès. — Rapport par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, sur le renvoi devant les tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (27 avril 1791, t. XXV, p. 360 et suiv.) ; — discussion : Mougins, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier, rapporteur (*ibid.* p. 361) ; — adoption (*ibid.*) ; — adoption sans discussion des articles 2, 3, 4 et 5 (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 6 : Lanjuinais, Le Chapelier, rapporteur, Legrand (*ibid.* p. 362) : — adoption (*ibid.*) ; — article 7 : Moreau (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — article 8 : Le Chapelier, rapporteur, Lanjuinais, Régnier, Lanjuinais, Le Chapelier, rapporteur, un membre (*ibid.* et p. suiv.) ; adoption avec amendement (*ibid.* p. 363) ; — adoption sans discussion de l'article 9 (*ibid.*) ; — article 10 : Tronchet, Démeunier, Lanjuinais, un membre, Defermon, Bouche (*ibid.*) ; — adoption avec amendement (*ibid.*) ; — adoption sans discussion de l'article 11 (*ibid.* et p. suiv.) ; — ajournement des quatre derniers articles sur la demande de Le Chapelier, rapporteur, et Malouet (*ibid.* p. 364).

Procès pour fraudes et contraventions entre les anciennes compagnies des ferme et régie générales et les citoyens. — Présentation par Defermon d'un projet de décret y relatif (23 mai 1791, t. XXVI, p. 312 et suiv.) ; — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), plusieurs membres (*ibid.* p. 313); — adoption, avec amendement, des articles 1, 2, 3 et 4 (*ibid.*) ; — ajournement, sur la demande de Démeunier, des articles 5 et 6 (*ibid.*) ; — texte du projet de décret modifié (29 mai, p. 596) ; — adoption (*ibid.*). — Adoption d'une modification à l'article 1er du décret du 29 mai 1791 (28 août 1791, t. XXX, p. 3).

Procès-verbaux des conférences.

Adoption par les communes d'une motion de Rabaud de Saint-Etienne portant qu'elles nommeront des personnes pour conférer avec celles choisies par MM. du clergé et de la noblesse sur les moyens proposés pour réunir tous les députés afin de vérifier leurs pouvoirs en commun et qu'il sera fait une *relation écrite des conférences* (18 mai 1789, t. VIII, p. 43).

Les communes arrêtent que pour répondre aux intentions du roi, les commissaires déjà choisis reprendront leurs conférences avec ceux du clergé et de la noblesse et que *procès-verbal sera dressé* de chaque séance et signé par tous ceux qui y auront assisté, afin que le contenu ne puisse être révoqué en doute (29 mai 1789, t. VIII, p. 59).

Les commissaires des communes proposent de rédiger chaque jour un *procès-verbal des conférences* et de le signer (30 mai 1789, t. VIII, p. 61) ; — les commissaires du clergé et de la noblesse disent qu'ils n'ont à ce sujet aucun pouvoir de leurs ordres (*ibid.*) ; — adoption d'un arrêté portant qu'il sera rédigé par les commissaires des communes un *procès-verbal sommaire* de chaque séance ; ce procès-verbal sera lu à la séance suivante ; les commissaires du clergé et de la noblesse pourront en relever les inexactitudes ou omissions ; il sera ensuite signé, en présence de l'Assemblée, par tous les commissaires du tiers état et en outre par le secrétaire (*ibid.*) ; les commissaires de la noblesse déclarent que leur Chambre leur a interdit de signer le procès-verbal si les commissaires du tiers état y donnent à leur ordre le nom de *Communes* (3 juin, p. 65) ; — les commissaires des communes demandent l'exécu-

Procès-verbaux des conférences (*Suite*).

tion de l'arrêté du 30 mai, en vertu duquel le procès-verbal doit être signé par le secrétaire (4 juin, p. 66); — les membres de la noblesse allèguent un nouveau refus de leur Chambre, d'après lequel ils ne peuvent l'approuver ni le laisser approuver par un secrétaire si le mot *Communes* s'y trouve (*ibib.*); — sur les observations du garde des sceaux qu'il ne s'agit que de constater et d'attester, l'Assemblée nomme pour cette fonction le sieur Hubert, commis de la chancellerie (*ibid.* p. 67).

Motion faite à l'Assemblée du clergé, tendant à donner aux commissaires conciliateurs le pouvoir de signer les procès-verbaux des conférences (3 juin 1789, t. VIII, p. 64) ; — la proposition est mise aux voix, mais comme on ne peut les recueillir, il n'y a pas de décision (*ibid.*); — les commissaires du clergé sont autorisés à signer les procès-verbaux des conférences (9 juin, p. 81).

Sur les motions de Clermont-Tonnerre et de d'Eprémesnil, la noblesse autorise ses commissaires conciliateurs à signer le procès-verbal des conférences, pourvu que la qualification de *communes* ne soit pas donnée au tiers état (3 juin 1789, t. VIII, p. 64).

Bailly fait connaître que le procès-verbal des conférences est clos et signé (10 juin 1789, t. VIII, p. 84), — les communes ordonnent son impression (*ibid.*).

Procès-verbaux de la noblesse. La Chambre décide qu'elle aura 5 secrétaires chargés de rédiger ses délibérations et d'en tenir registre (10 juin 1789, t. VIII, p. 84).

Procès-verbaux des communes.

§ 1er.—*Rédaction du procès-verbal.* — Motion de Laborde-Méreville tendant à la formation d'un comité de rédaction chargé de rédiger et de faire parvenir dans les provinces ce que l'Assemblée jugera à propos de publier (19 mai 1789, t. VIII, p. 44) ; — débat : plusieurs membres (*ibid.*) ; — Laborde et Target proposent de restreindre l'objet de la motion à la seule impression d'un journal motivé de ce qui se passe, qui sera rédigé par des commissaires choisis au scrutin (22 mai, p. 44 et suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 45).

Motion de Target relative à la nomination au scrutin de deux secrétaires chargés de rédiger tout ce qui s'est passé dans les Etats depuis leur ouverture et d'en faire un procès-verbal clair, simple et précis (23 mai 1789, t. VIII, p. 45);—débat : plusieurs membres, Populus, (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ 2. — *Signature du procès-verbal.* — L'Assemblée charge Camus et Pison du Galand, en qualité de commissaires provisoires, de dresser procès-verbal de l'appel des bailliages *et des autres opérations de l'Assemblée* et décide que le *procès-verbal* de chaque séance sera signé par le président et les secrétaires provisoires jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné (12 juin 1789, t. VIII, p. 88).

§ 3. — *Lecture du premier procès-verbal des communes.* — Camus fait lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 1789. C'est le premier qui ait été fait (13 juin 1789, t. VIII, p. 94).

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale.

§ 1er — *Impression et distribution du procès-verbal.* — L'Assemblée décrète l'impression de son procès-verbal et nomme son imprimeur Baudouin, député suppléant de Paris (24 juin 1789, t. VIII, p. 149).

Emmery et Camus sont chargés de veiller à l'impression du procès-verbal in-4° et à la jonction des pièces y annexées (27 août 1789, t. VIII, p. 499). — Motion de Bouche tendant à faire distribuer le procès-verbal in-4° à chacun des membres (14 janvier 1791, t. XXII, p. 216) ; — adoption (*ibid.*).

Motion de Bouche tendant à accélérer l'impression des procès-verbaux (27 février 1790, t. XI, p. 725) ; — discussion : Fréteau, Leclerc, Gaultier-Biauzat (*ibid.*) ; — les commissaires préposés à la surveillance de l'imprimerie sont chargés de rechercher les causes du retard de cette impression (*ibid.*).

Projet de décret concernant l'impression et la distribution des procès-verbaux de l'Assemblée nationale (14 août 1790, t. XVIII, p. 50) ; — adoption (*ibid.*).

Plainte de Christin au sujet du retard dans la distribution des procès-verbaux (24 janvier 1791, t. XXII, p. 467); — discussion : Bouche, un membre, Prugnon, Christin, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*) ; — adoption d'une motion de ce dernier (*ibid.*).

Motion de Bouche tendant à limiter à huit jours l'impression et l'expédition des procès-verbaux des séances de l'Assemblée (26 mars 1791, t. XXIV, p. 377) ; — adoption (*ibid.*).

Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, demande que l'Assemblée veuille bien faire insérer dans son procès-verbal l'engagement qu'il prend envers elle d'envoyer à chacun des membres qui la composent, dans le domicile qu'il indiquera à cet effet, avant son départ, la suite du procès-verbal de l'Assemblée nationale en 1789, 1790 et 1791 (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 1); — l'Assemblée décrète qu'il sera fait mention de l'engagement au procès-verbal (*ibid.*).

Dispositions relatives à l'impression et à la distribution du procès-verbal. — Voir Règlement du 29 juillet 1789, chapitre VII (29 juillet 1789, t. VIII, p. 302) ; — règlement du 23 mars 1790 (art. 5 à 8, t. XII, p. 308 et suiv.).

§ 2. — *Lecture du procès-verbal.* — Le vicomte de Mirabeau, secrétaire, arrivant en retard pour la lecture du procès-verbal, objecte à ceux qui s'en plaignent que les législateurs ne sont pas absolument à l'heure (1er décembre 1789, t. X, p. 343).

§ 3. — *Rédaction et revision du procès-verbal.* — Rejet d'une proposition de Lally-Tollendal relative à l'établissement d'un comité de quatre personnes chargées de faire la revision des procès-verbaux. — Voir *Discussion du règlement de police intérieure* (29 juillet 1789, t. VIII, p. 298).

Discussion au sujet du laconisme du procès-verbal : Martineau, Beaumetz, vicomte de Mirabeau, secrétaire (26 septembre 1789, t. IX, p. 187).

Discussion sur l'inexactitude du procès-verbal : vicomte de Mirabeau, Duport (28 septembre 1789, t. IX, p. 197); — l'abbé d'Eymar, un des secrétaires, est invité à présenter une nouvelle rédaction (*ibid.*) ; — lecture de la nou-

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale (*Suite*).

velle rédaction (29 septembre, p. 201); — adoption (*ibid.*).

L'Assemblée décide qu'à l'avenir la rédaction du procès-verbal sera contrôlée par tous les officiers des bureaux (19 octobre 1789, t. IX, p. 458).

L'Assemblée décrète que Salomon de La Saugerie, Camus et Emmery seront chargés du soin de rédiger les procès-verbaux des séances du 5 mai au jour où l'Assemblée s'est constituée, travail commencé par Mounier et Camus (10 décembre 1789, t, X, p. 493).

Réclamations de Malouet contre la partialité du rédacteur (11 décembre 1789, t. X, p. 501).

Décret portant qu'à l'avenir le procès-verbal s'abstiendra de donner une analyse des discours et qu'il se bornera à en rappeler les conclusions (8 avril 1790, t. XII, p. 581). — Décret confirmatif (13 avril, p. 710).

Ajournement de l'adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin, lu par Robespierre, pour être revisé dans sa rédaction (1er juillet 1790, t. XVI, p. 587 et suiv.); — adoption (2 juillet, p. 607).

Motion de Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) concernant les inexactitudes des procès-verbaux (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 634); — l'Assemblée, sur la demande de Bouche, décide que le sieur Ducroissy sera chargé de la correction des épreuves (*ibid.*, p. 635).

Réclamation de Folleville sur des lacunes dans le procès-verbal (3 février 1791, t. XXII, p. 729); — discussion : le Président (Mirabeau), de Folleville, Moreau, Bouche (*ibid.*); — adoption de la motion de Folleville (*ibid.*).

Radiation des mots *à l'unanimité* appliqués, dans le procès-verbal, au vote sur la pétition de Victor de Broglie, et défense de les employer dans ce sens à l'avenir (31 mars 1791, t. XXIV, p. 484).

L'Assemblée décrète qu'il sera adjoint à celui des secrétaires qui a pris les notes du procès-verbal, 6 commissaires chargés avec lui de la rédaction du procès-verbal de la séance du 21 juin 1791 et de la classification des décrets rendus dans cette séance (21 juin 1791, t. XXVII, p. 376); — noms des commissaires (*ibid.*); — Prieur leur est adjoint dans le but d'en hâter la rédaction (*ibid.* p. 396); — après avoir entendu lecture du procès-verbal, l'Assemblée décrète qu'il sera imprimé sur-le-champ et envoyé sans délai à toutes les administrations des départements et des districts du royaume (*ibid.* p. 397).

§ 4. — *Rectifications du procès-verbal.* — De Bonnal, évêque de Clermont, demande la suppression d'une phrase du procès-verbal relative à l'offre des religieux de Saint-Martin-des-Champs (29 septembre 1789, t. IX, p. 201); — discussion : Démeunier, un membre, de Lafare, de Virieu, cardinal de La Rochefoucauld, Camus, Grégoire, de Volny, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — incident sur le vote : plusieurs députés du clergé, Grégoire, Target (*ibid.*, p. 202); — rejet (*ibid.*). — Grave erreur d'impression dénoncée par Pons de Soulages dans le n° 81 (8 octobre, p. 382); — l'Assemblée ordonne la réimpression de ce numéro avec la rectification demandée (*ibid.*) — Faute d'impression signalée dans le n° 84 (9 octobre, p. 391). — Désignation impropre rectifiée (12 octobre, p. 408). —

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale (*Suite*).

Réclamations à propos des expressions *milices nationales* et *troupes du roi* (20 octobre, p. 468); — maintien de ces expressions (*ibid.*). — Explications données par le marquis de Rostaing, un des secrétaires, au sujet d'une adresse du clergé de Dax, contenue dans un extrait du procès-verbal du 29 octobre, malgré la non-lecture de cette adresse (30 octobre, p. 612); — l'Assemblée ordonne la suppression du faux extrait et décrète que les extraits ne pourront être donnés sans un ordre des secrétaires et que son imprimeur ne pourra rien imprimer d'émané d'elle sans un ordre du président ou des secrétaires (*ibid.*). — Addition décrétée au procès-verbal du 7 novembre, et concernent un article voté sur les biens ecclésiastiques (9 novembre, p. 722).

Réclamations de Bouche au sujet de sa motion sur la division du royaume (13 novembre 1789, t. X, p. 41), — de Roy relativement à la discussion de la motion sur l'affaire de la chambre des vacations du parlement de Rouen (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de rectifier le procès-verbal (*ibid.* p. 42). — Rectifications (5 décembre, p. 390 et suiv.). — Radiation de la qualification d'un vote (8 décembre, p. 423). — Omissions signalées par Dufresne et Gouttes (9 décembre, p. 451). — Réclamations à propos de l'incident soulevé par le vicomte de Mirabeau (16 décembre, p. 615); — question préalable (*ibid.*) — Réclamation de l'abbé Maury au sujet du décret sur la caisse de l'extraordinaire (21 décembre, p. 689). — Faydel demande qu'on ne mentionne pas *le rejet de tous les amendements* (*ibid.* p. 691).

Plusieurs membres demandent que la motion de Gouy d'Arsy, concernant le ministre de la marine, ne soit pas insérée au procès-verbal (26 décembre 1789, t. XI, p. 20); — de Foucault se plaint de ce qu'il s'étend trop au sujet des non-catholiques et des comédiens (*ibid.*); — ajournement de la lecture à la première séance (*ibid.*); — Le sure demande la rectification du procès-verbal du 10 décembre (*ibid.* et p. suiv.). — Démeunier demande la rectification de celui du 13 janvier (30 janvier 1790, p. 396); — Gossin se plaint d'erreurs nombreuses qu'il attribue à Baudouin, l'imprimeur (*ibid.*). — De Bouville et le vicomte de Mirabeau se plaignent d'une omission (9 février, p. 518). — Duport demande qu'on ne déroge pas à la loi que s'est faite l'Assemblée de n'autoriser l'insertion au procès-verbal d'aucune protestation ou réclamation (17 février, p. 600); — l'abbé d'Eymar demande que son vœu concernant les maisons religieuses d'Alsace soit inséré (*ibid.* p. 601); — discussion : de Virieu, Kauffmann, Gobel, prince de Broglie, de La Fare, Virieu, d'Estourmel, Le Chapelier, Dubois de Crancé, de Marguerites (*ibid.*); — suppression de la mention relative à la déclaration de l'abbé d'Eymar (*ibid.*).

Incident au sujet des honneurs de la séance accordés à l'administrateur de la caisse de l'extraordinaire des guerres, et d'expressions échappées à des orateurs : Bouche, Goupil de Préfeln, Martineau, Goupil de Préfeln, duc d'Aiguillon, marquis de Bonnay (26 mars 1790, t. XII, p. 358 et suiv.). — Réclamation de Castellanet au sujet d'une lettre de Saint-Priest

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale (*Suite*).

non mentionnée au procès-verbal (28 mars, p. 381); — l'insertion est décrétée (*ibid.*). — Goupil de Préfeln demande que le procès-verbal désigne le côté droit comme coupable des bruyantes interruptions de la veille (8 avril, p. 599); — le duc d'Aiguillon demande qu'il n'y ait aucune désignation (*ibid.*).

Incident relatif à une contribution de 400 millions qu'aurait offerte le clergé : Devillas, abbé Colaud de La Salcette, Rœderer, plusieurs ecclésiastiques, abbé Varelles, de Choiseul-Praslin (15 avril 1790, t. XIII, p. 44); — ordre du jour (*ibid.*). — Rectifications proposées par Gaultier-Biauzat relativement à la discussion sur le vote d'un crédit de vingt millions (18 avril, p. 97); — adoption (*ibid.*).

Réclamation de Charles de Lameth contre le procès-verbal du 3 juillet 1790 (5 juillet 1790, t. XVI, p. 699); — débat : Delley d'Agier, Bouche (*ibid.*); — adoption du procès-verbal (*ibid.*). — Bouche et l'abbé Grégoire demandent l'inscription des noms de l'abbé Merceret et de l'abbé Coulmiers, qui ont rétracté leur adhésion à la *Déclaration* contre le décret du 13 avril dernier (7 juillet, p. 740); — adoption (*ibid.*).

Rectification au procès-verbal demandée à propos de cette motion : « *M. le Maire* (*Bailly*) *est monté à la tribune.* » (5 janvier 1791, t. XXII, p. 20); — discussion : Tessier de Marguerittes, Duport, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que Bailly sera désigné comme député (*ibid.* p. 21).

§ **5**. — *Signature du procès-verbal.* — Sur la motion de Fréteau de Saint-Just, l'Assemblée décrète que Clermont-Tonnerre signera les procès-verbaux laissés sans signature par Mounier (2 décembre 1789, t. X, p. 355).

Procès-verbaux des séances tenues sous la présidence de Riquetti de Mirabeau l'aîné. Bouche, au nom du comité des décrets, demande que l'Assemblée prenne une mesure à l'égard de ces procès-verbaux qui ne sont pas signés par Mirabeau (7 juin 1791, t. XXVII, p. 19); — sur la proposition de Leleu de La Ville-aux-Bois, l'Assemblée autorise son président actuel à les signer (*ibid.*).

L'Assemblée décide que les procès-verbaux qui ne sont pas signés à raison de l'absence ou de la mort des présidents ou secrétaires seront signés par leurs successeurs (9 septembre 1791, t. XXX, p. 30).

Adoption d'un projet de décret portant que Camus, ex-président, Bouche, Target et Biauzat, ex-secrétaires, seront chargés de signer les procès-verbaux auxquels la signature du président et des secrétaires aurait dû être apposée (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 546).

§ **6**. — *Remise d'un état des procès-verbaux à l'archiviste.* — Il sera dressé un état des procès-verbaux étant au secrétariat de l'Assemblée, lequel état sera remis à l'archiviste dans la journée du 30 septembre. Article 4 du décret du 21 septembre 1791 sur la remise à l'archiviste des papiers des comités (21 septembre 1791, t. XXXII, p. 132).

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale (*Bureau du service des*).

§ **1er**. — Création de l'emploi de chef du bureau des procès-verbaux, décrétée sur la demande de Bonnay (29 août 1790, t. XVIII, p. 404). — Proposition, par le même, du sieur Léger pour cet emploi (*ibid.*); — renvoi au Président et aux inspecteurs des bureaux (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de règlement pour le bureau des procès-verbaux proposé par de Montesquiou (31 mars 1791, t. XXIV, p. 475 et suiv.); — addition proposée par Bouche (*ibid.* p. 476); — adoption de l'un et de l'autre (*ibid.*).

Procès-verbaux du Corps législatif. Ils seront rendus publics par la voie de l'impression. Article 49 du décret du 13 juin 1791 sur l'organisation du Corps législatif. (13 juin 1791, t. XXVII, p. 154).

Proclamation au peuple à l'occasion de la fuite du roi. — L'Assemblée adopte une motion de Le Chapelier concernant une proclamation destinée à faire savoir au peuple qu'elle s'occupe des moyens propres à assurer l'ordre de l'Empire (21 juin 1791, t. XXVII, p. 360); — Delavigne demande que l'artillerie tire un coup de canon de dix minutes en dix minutes, afin que l'on soit instruit de proche en proche de l'événement qui vient d'arriver (*ibid.*); — débat : Martineau, Goupil-Préfeln (*ibid.*); — rejet de la motion de Delavigne (*ibid.*); — de Folleville présente un projet de proclamation au peuple (*ibid.* p. 361); — adoption de la rédaction proposée par Le Chapelier (*ibid.*). — Projet d'adresse aux Français présenté par Démeunier (22 juin, p. 419 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 422); — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Proclamations de l'Assemblée à l'occasion des troubles. — Voir *Troubles.*

Procope (Café). — Voir *Députations*, § **51**.

Procureurs au ci-devant bailliage de Versailles. L'Assemblée passe à l'ordre du jour sur une proposition de renvoi au comité de judicature d'un mémoire relatif à l'obtention d'une indemnité à cause de la suppression de leurs offices (2 septembre 1791, t. XXX, p. 145).

Procureurs. — Voir *Avocats.*

Procureurs au grand conseil. — Voir *Liquidation*, § **83**.

Professeurs de collèges. — Voir *Impôts*, § **31**.

Professeurs (Traitement et retraite des). — Voir *Instruction publique* (Rapport de Talleyrand Périgord, t. XXX, p. 485).

Profession (Abolition des privilèges de). — Voir *Décret sur les patentes* (2 mars 1791, t. XXIV, p. 625).

Promulgation des décrets. — Voir *Décrets*, § **22**.

Propos séditieux. — Voir *Ecrits et propos séditieux.*

Propriété des productions scientifiques et littéraires.

§ **1er**. — Adresse relative aux usages portant atteinte à la propriété des auteurs dramatiques, renvoyée au comité de Constitution (24 août 1790, t. XVIII, p. 219 et suiv.).

§ **2**. — Hell demande la parole pour faire un rapport sur la propriété des productions scientifiques et littéraires (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 531); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.* p. 532); — texte du rapport pré-

Propriété des productions scientifiques et littéraires (*Suite*).

paré par Hell (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret (*idid.* p. 534 et suiv.).

Propriétés (Crimes contre les). — Voir *Code pénal*.

Propriétés closes (Respect des). — Voir *Enclos*.

Protection de l'industrie nationale. — Voir *Main-d'œuvre nationale*.

Protection des étrangers. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Fréteau (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 707).

Protestants.

§ 1er. — Motion de Brunet de Latuque relative aux protestants (21 décembre 1789, t. X, p. 693 et suiv.).

§ 2. — Motion du comte de Marsanne, tendant à la restitution des biens confisqués en exécution de la révocation de l'édit de Nantes (11 février 1790, t. XI, p. 542); — motion supplémentaire de Bouche (*ibid.*); — Parent de Chassy en demande le renvoi au comité des domaines (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 543). = Le comte de Marsanne-Fontjulianne réclame le rapport relatif à la restitution des biens des religionnaires fugitifs (27 mars 1790, t. XII, p. 304). = Nouvelle motion du comte de Marsanne tendant à faire restituer aux descendants, héritiers ou représentants des anciens propriétaires, ceux de ces biens se trouvant encore entre les mains des fermiers de la régie (24 avril 1790, t. XV, p. 276); — débat : Gaultier-Biauzat, Goupil de Préfeln, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*). = Nouveau projet de décret présenté par Marsanne-Fontjulianne et tendant à la restitution des biens des religionnaires non catholiques fugitifs (10 juillet 1790, t. XVII, p. 35); — discussion : Dupont (de Nemours), d'Estourmel, Camus, Bouche (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Motion de Marsanne, au nom des Français victimes de la révocation de l'édit de Nantes et répandus en Ecosse, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, tendant à leur faire restituer leurs biens confisqués (19 octobre 1790, t. XIX, p. 688); — l'Assemblée ordonne que le rapport du comité des domaines lui sera présenté le 23 (*ibid.*). — Voir § 4.

§ 4. — Projet de décret sur la restitution des biens des religionnaires fugitifs, présenté par Barrère au nom du comité des domaines (1er décembre 1790, t. XXI, p. 177 et suiv.); — rapport par Barrère (9 décembre, p. 351 et suiv.); — discussion : de Marsanne, Barrère, de Marsanne, Barrère (*ibid.* p. 358 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 359 et suiv.); — Martineau et de Foucault demandent une extension du décret, combattue par Barrère (*ibid.* p. 360). — Rapport par Barrère sur la régie et l'administration des biens des religionnaires fugitifs, pendant les trois années portées par l'article XX du décret du 9 décembre 1790, qui en ordonne la restitution et la vente après ce délai (t. XXXI, p. 711 et suiv.). — Voir *Catholiques* (*Non-*).

Protestants d'Alsace. Projet de décret présenté par Le Chapelier sur les mariages mixtes contractés par eux avant le décret du 17 août dernier (14 décembre 1790, t. XXI, p. 461); — adoption (*ibid.*). — Voir *Religion*, § 8.

Protestants de la confession d'Augsbourg. — Voir *Religion*, § 9.

Protestation contre les décrets de l'Assemblée. Coroller du Moustoir donne connaissance de la protestation de M. de Botherel, ci-devant procureur général syndic des ci-devant Etats de Bretagne (30 mai 1791, t. XXVI, p. 626 et suiv.); — débat : de Folleville, de La Galissonnière, Boissy-d'Anglas, Boussion (*ibid.* p. 627 et suiv.); — renvoi au comité des recherches (*ibid.* p. 628). — Voir *Protestations du clergé et de la noblesse*.

Protestations contre la Constitution. — Voir *Constitution*, § 7,

Protestations contre la loi. D'André demande que le comité de Constitution soit chargé de présenter une loi relative aux protestations qui pourraient être faites à l'avenir contre la loi (1er août 1791, t. XXIX, p. 82); — adoption de cette motion (*ibid.*). — Opinion, non prononcée, de Malouet, sur le projet de décret contre les protestations (1er août, p. 96 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Bengy de Puyvallée sur le droit de censure et de protestation dans les assemblées politiques (1er août, p. 100 et suiv.).

Protestations du clergé et de la noblesse.

§ 1er. — Protestations contenues dans les déclarations faites par plusieurs députés du clergé et de la noblesse en remettant leurs pouvoirs (30 juin 1789, t. VIII, p. 172 et suiv.); — renvoi aux comités de vérification (*ibid.* p. 173); — liste de ces députés (*ibid.* et suiv.).

§ 2. — Nouvelles protestations contre l'établissement de l'Assemblée nationale (1er juillet 1789, t. VIII, p. 180).

§ 3. — *Protestations contre les décrets des 4 août et 2 novembre* 1789. — Voir *Alsace*, § 2.

§ 4. — Protestation de l'évêque de Tournay contre l'imputation de mandements irrespectueux pour les décrets de l'Assemblée (5 mai 1790, t. XV, p. 389). — Voir *Clergé*, § 1er.

§ 5. — Adresse de 24 prêtres du district d'Orgelet, département du Mont-Jura, protestant de leur adhésion aux décrets de l'Assemblée et en particulier à celui concernant les biens du clergé (11 mai 1790, t. XV, p. 490 et suiv.).

§ 6. — Renvoi au comité des rapports des pièces suivantes : Protestation du chapitre de l'église métropolitaine de Rouen contre le décret du 13 avril portant que l'Assemblée nationale n'a et ne peut avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences et les opinions religieuses (17 mai 1790, t. XV, p. 552 et suiv.); — jugement du tribunal de police de la municipalité de Rouen (*ibid.* p. 554 et suiv.). — Voir *Réserves*.

Provence. Mémoire de Bouche sur la division de cette province (9 décembre 1789, t. X, p. 455 et suiv.).

Provence (Comte de). Ecrit au président pour se disculper de l'accusation portée contre lui et d'après laquelle il serait le principal coupable dans l'affaire du marquis de Favras (t. XI, p. 32 et suiv.).

Provins (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 8.

Pruche, *député des communes du bailliage de Sézanne.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Prudhomme de Kérangon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Lesneven*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).= Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719).

Prud'hommes.

§ 1er. — Projet de décret établissant une juridiction de prud'hommes pour la communauté des patrons-pêcheurs des ville et port de Cette (6 janvier 1791, t. XXII, p. 90);—adoption (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Malouet sur les prud'hommes de Toulon (9 janvier 1791, t. XXII, p. 99); — adoption (*ibid.*). — Voir *Pêche*.

Prud'hommes (Juridiction des). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 22.

Prugnon, *député du tiers état du bailliage de Nancy*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Propose la suppression ou au moins la réduction des salines de l'Est (t. XII, p. 458). — Parle sur l'organisation judiciaire (p. 544). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 88 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 144), — sur le traitement du clergé (p. 453), — sur le pouvoir judiciaire (p. 738 et suiv.). =Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 98 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 196), — sur le commerce de l'Inde (p. 197), — sur le pouvoir judiciaire (p. 307 et suiv.), (p. 618), (p. 740 et suiv.). = Parle sur une insurrection militaire dans cette ville (t. XVIII, p. 90) ; — demande que l'on adresse à la municipalité de Nancy un témoignage de satisfaction (p. 197) ; — communique une lettre de cette municipalité (p. 429 et suiv.) ; — demande qu'on vote des remerciements à la garde nationale de Nancy, au directoire, à la municipalité et à Bouillé (p. 528). — Communique un extrait des délibérations du conseil général de la commune de Nancy et en appuie les conclusions (p. 588). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 237 et suiv.). — Fait un rapport sur la question des logements des tribunaux et des corps administratifs (p. 395 et suiv.). — Parle sur les pensions des religieux (p. 431). — Défend son rapport (p. 670), (p. 671). — Demande le renvoi au directoire du département de la Moselle de 2,000 francs destinés aux victimes de l'affaire de Nancy (p. 718). = Parle sur le reculement des barrières (t. XX, p. 135). — Présente un projet de décret concernant la ville de Nancy (p. 190). — Parle sur le tribunal de cassation (p. 330 et suiv.), (p. 484 et suiv.), (p. 517), (p. 518), (p. 538). = Parle sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 317). — Présente un projet de décret d'intérêt local (p. 367), — un projet de décret sur une vente de biens nationaux (p. 458). — Parle sur les offices (p. 465), (p. 527), — sur les apanages (p. 595),—sur les jurés (p. 688 et suiv.). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 3 et suiv.). — Présente un projet de décret relatif à l'administration du département de la Loire-Inférieure (p. 40 et suiv.), — un projet de décret portant aliénation de différents biens nationaux au profit de la municipalité de Châlons (p. 41). — Déclare être prêt à faire le rapport sur l'emplacement des tribunaux de Paris (*ibid.*); — fait ce rapport (p. 82 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la transformation en palais de justice du palais de la cour des aides de Clermont-Ferrand (p. 292), — sur l'acquisition par la municipalité de Vitry-en-Perthois des biens des religieuses de Saint-Jacques (*ibid.*). — Parle sur les jurés (p. 306 et suiv.). — Propose un projet de décret sur une pétition du département du Gard (p. 357 et suiv.). — Parle sur la distribution des procès-verbaux (p. 467), — sur les droits de traites (p. 475), (p. 480), (p. 481). — Présente des projets de décrets pour le placement du district et du tribunal de Corbeil (p. 494), — sur une acquisition par le directoire du département du Loiret de la maison des bénédictins d'Orléans (p. 548). = Présente des projets de décrets relatifs à l'emplacement des tribunaux et de corps administratifs (t. XXIII, p. 28), (p. 41), (p. 223 et suiv.), (p. 224). — Parle sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 397). — Présente des projets de décret sur les directoires et le tribunal de district du département de l'Ariège (*ibid.* et p. suiv.), — sur une adjudication faite en faveur du département de Loir-et-Cher (p. 488 et suiv.), — sur l'emplacement de l'administration des villes de Sarrelouis, de Chartres et d'Epinal (p. 642). = Présente des projets de décrets au nom du comité d'emplacement (t. XXIV, p. 3), (p. 83 et suiv.), (p. 129), (p. 193 et suiv.), (p. 366 et suiv.), (p. 377), (p. 471 et suiv.), (p. 472), (p. 538 et suiv.). — Parle sur les successions (p. 597 et suiv.). — Présente des projets de décrets au nom du comité d'emplacement (p. 708). = Présente au nom du comité d'emplacement trois décrets concernant l'emplacement de corps administratifs et de tribunaux de districts (t. XXV, p. 1), — présente des projets de décrets tendant à autoriser des directoires de districts à louer des locaux pour les corps administratifs (p. 104 et suiv.), (p. 211). — Sa motion tendant à ne pas faire imprimer les lois qui ne regardent que des établissements particuliers (p. 211), — présente des projets de décrets tendant à autoriser des directoires de districts à louer des locaux pour les corps administratifs (p. 411 et suiv.). — Parle sur la création de petits assignats (p. 427 et suiv.). — Fait une motion sur la suppression des alternats (p. 488). — Parle sur le remboursement des offices des avocats au Conseil (p. 616 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le logement des évêques (p. 669 et suiv.); — des projets de décrets tendant à autoriser des directoires de districts à louer des locaux pour les corps administratifs (p. 670). — Demande la jonction du comité des finances à celui de l'emplacement pour donner un avis sur la question de la construction du palais de justice d'Aix (*ibid.*). = Présente un projet de décret tendant à autoriser le directoire du district de Bourmont à faire les réparations nécessaires à l'hôtel destiné à son établissement (t. XXVI, p. 63 et suiv.). — Fait un rapport sur l'autorisation à accorder aux corps administratifs de Nancy de tenir leurs séances dans l'hôtel de la ci-devant intendance (p. 64). — Présente un projet de décret relatif à l'établissement des bureaux de perception des droits de traites de la ville de Sarreguemines (*ibid.*). — Présente des projets de décrets relatifs à l'emplacement du directoire du département de Seine-et-Oise, du directoire de la Meuse et du tribunal de district de Bar-le-Duc (p. 98). — Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 119 et suiv.). — Présente des projets de décrets relatifs à l'emplace-

Prugnon, *député* (*Suite*).

ment du directoire du département de la Moselle et au logement de l'évêque de Moulins (p. 190). — Demande une rectification au décret relatif au logement de l'évêque de Moulins (p. 217). — Présente des projets de décrets relatifs à l'emplacement des directoires du département du Doubs et du distrit de Besançon, du corps administratif et du tribunal de district de Céret, du corps administratif du district de Lure, du corps administratif du district de Mauriac (p. 462 et suiv.). — Présente un projet de décret tendant à autoriser le directoire de la Gironde à acquérir le doyenné de Bordeaux pour y loger l'évêque (p. 575). — Demande la translation des cendres de Montesquieu à Sainte-Geneviève (p. 611). — Parle sur le projet de code pénal (p. 618 et suiv.). — Présente trois projets de décrets relatifs à l'emplacement des corps administratifs du district de Péronne, du département d'Indre-et-Loire, du district de Tours et du district de Châtellerault (p. 629 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur l'emplacement des corps administratifs de Provins et de Bergerac (p. 732). = Présente des projets de décrets relatifs au logement des corps administratifs et des tribunaux de différents départements (t. XXVII, p. 71 et suiv.), (p. 261), (p. 284 et suiv.), — sur la vente de la maison des Récollets de Royan au sieur Boisseau (p. 697); — sur l'installation du séminaire de Belley dans la maison des capucins (*ibid.*). = Présente des projets de décrets relatifs au logement de différents corps administratifs (t. XXVIII, p. 252). — Parle sur la fuite du roi (p. 259 et suiv.). — Présente des projets de décrets relatifs au logement des différents corps administratifs (p. 415 et suiv.), (p. 504 et suiv.). = Présente des projets de décrets relatifs au logement de différents corps administratifs (t. XXIX, p. 106 et suiv.), (p. 258 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 358 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le logement du directoire du district de Crépy (p. 490). — Fait un rapport sur l'établissement de l'école d'artillerie à Châlons-sur-Marne (p. 490 et suiv.) — Présente un projet de décret relatif au logement de la municipalité de Bordeaux (p. 576), — un projet de décret relatif à l'emplacement de l'Hôtel-Dieu de la ville de Dieuze (*ibid.*), — des projets de décrets relatifs à l'emplacement des corps administratifs de divers districts (p. 622 et suiv.), (p. 723). = Présente un projet de décret sur la création d'un établissement d'artillerie dans la partie occidentale du royaume (t. XXX, p. 437), — un projet de décret relatif à la translation des religieuses de la visitation de Belley dans la maison ci-devant occupée par les cordeliers de la même ville (p. 564). = Parle sur le code pénal (t. XXXI, p. 87), (p. 88). — Présente un projet de décret relatif à l'emplacement du corps administratif du département de l'Aisne (p. 340 et suiv.). — Fait un rapport sur la des-

Prugnon, *député* (*Suite*).

tination des édifices publics de Paris (p. 357 et suiv.). — Parle sur la situation des juifs (p. 441). — Présente un projet de décret tendant à établir l'hôpital militaire de Belfort dans la maison des capucins de la ville (29 septembre, p. 546 et suiv.), — un projet de décret relatif à l'emplacement des corps administratifs des districts de Champlitte, Pontarlier, et Morhangue (p. 547), — sur l'emplacement du tribunal criminel de Paris (p. 594). = Présente un projet de décret sur les hypothèques (t. XXXIII, p. 72 et suiv.).

Public. — Voir *Salle des séances*, §§ **1er**, **5** et **6**.

Puisaye (Comte de), *député de la noblesse du bailliage du Perche*. Demande que l'Assemblée nationale invite la nation à payer tous les impôts (t. VIII, p. 296). = Parle sur l'affaire de Bélesme (t. XI, p. 40).

Puisieux (De). Aucun député de ce nom. — Voir *Puisaye* (de). Erreur commise par le *Moniteur* et reproduite par le *Journal des Etats généraux* de Le Hodey.

Puissances étrangères (Ministres des). — Voir *Ministres des puissances étrangères*.

Pussin, *député suppléant de la sénéchaussée de Nantes*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Puzy (De). — Voir *Bureaux de Puzy*.

Puthod, *membre de plusieurs académies*. Admis à la barre, demande que l'on conserve les archives, inscriptions et autres documents historiques trouvés dans les monastères (t. XIX, p. 434 et suiv.).

Puy (Canton du). — Voir *Juges de paix*, § **12**.

Puy-de-Dôme (Département du). — Voir *Impositions locales*, § **30**. — *Inondations*, § **9**. — *Juges de paix*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **25**.

Puységur (Marquis de), *colonel du régiment de Strasbourg-Artillerie*. Ses idées sur quelques points de la constitution militaire (t. X, p. 586, 591 et suiv.).

Puységur (Marquis, comte et vicomte de). Inscrits dans l'état des pensions sous le nom de *Chastenet* (t. XIII, p. 409).

Pyrénées (Département des **Basses**-). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Pyrénées (Département des **Hautes**-). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Pyrénées-Orientales (Département des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Q

Quakers. Députation demandant la liberté des cultes (10 février 1791, t. XXIII, p. 109 et suiv.); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* p. 110); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Quatorze juillet 1789. — Voir *Bastille*, § 1er. — *Te Deum*.

Quatre août (Séance du). — Voir Tome VIII, p. 343 et suiv. — Voir aussi *Décrets* et *Veto*.

Quatrefages de La Roquette, *député des communes de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Quatre-Vallées (Rôle des impositions). — Voir *Impôts*, § 21.

Quesnoy (Département du Nord) (Droit de péage sous le pont du). — Voir *Péage* (Droit de), § 4.

Question. *Congés de semestres accordés aux officiers*. Question à ce sujet adressée au ministre de la guerre par Dillon (25 septembre 1791, t. XXXI, p. 318 et suiv.); — réponse de Duportail, ministre de la guerre (*ibid.* p. 319); — observations de de Noailles (*ibid.*).

Questions constitutionnelles.

§ 1er. — Opinion de M. Ferrières, député de Saumur, sur la situation présente du roi et du royaume (13 juillet 1791, t. XXVIII, p. 247 et suiv.).

§ 2. — Opinion de M. Malouet sur cette question : Le roi peut-il être mis en jugement? (14 juillet, 1791, t. XXVIII, p. 274 et suiv.).

§ 3. — De la République, ou un roi est-il nécessaire à la conservation de la liberté? par M. Condorcet (15 juillet, 1791, t. XXVIII, p. 336 et suiv.).

§ 4. — Discours sur la question de savoir si le roi peut être jugé, prononcé à l'assemblée des amis de la Constitution, dans la séance du 10 juillet 1791, par J.-P. Brissot (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 338 et suiv.).

§ 5. — Opinion de Delandine sur la situation présente du roi (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 345 et suiv.).

§ 6. — Opinion de de Curt sur l'inviolabilité de la personne du roi et l'indivisibilité du trône (15 juillet 1791, t. XXVIII, p. 348 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Conseil d'exécution électif et national*. — *Abdication du roi*.

Quévaises. Motion de Lelay-Grantugen tendant à leur abolition (24 septembre 1789, t. IX, p. 169 et suiv.).

Quillebœuf (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 30.

Quimper (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 24.

Quimperlé (Ville de). — Plainte des habitants de cette ville au sujet du mépris des officiers de l'armée pour la Constitution. — Voir *Officiers de l'armée*, § 1er. — Voir aussi *Impositions locales*, § 28. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 35.

Quincey (*Atrocités commises au château de*). — Voir *Troubles*, § 86.

Querey (Troubles du). — Voir *Troubles*, § 85.

Quinze-Vingts (Hôpital des).

§ 1er. — Il sera sursis à statuer sur la rente de 250,000 livres qui se payait aux Quinze-Vingts jusqu'à ce que le comité ecclésiastique ait rendu compte de la situation de cet hôpital (10 septembre 1790, t. XVIII, p. 678).

§ 2. — Députation réclamant justice, par l'organe de Loiseau, contre le cardinal de Rohan et consorts (8 février 1791, t. XXIII, p. 53); — réponse de Mirabeau, président (*ibid.* et p. suiv.).

§ 3. — Renvoi au comité des rapports d'un mémoire de personnes privées de la vue, sur la forme admise pour être reçu aux Quinze-Vingts (29 mars 1791, t. XXIV, p. 456).

§ 4. — Rapport par Merle sur la situation des Quinze-Vingts (7 avril 1791, t. XXIV, p. 634 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 635); — discussion : Martineau, Gaultier-Biauzat, Merle, Martineau, Dionis du Séjour, Moreau de Saint-Méry, Merle (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 636); — rejet des articles 3, 4 et 5 (*ibid.*); — adoption d'un nouvel article 3 (*ibid.*). — Rapport par l'abbé Royer sur quelques difficultés survenues dans l'affaire des Quinze-Vingts (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 764); — débat : Martineau, Rœderer, Merle, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'affaire au comité des rapports pour en rendre compte (*ibid.* p. 765). — Rapport par l'abbé Roger sur l'affaire des Quinze-Vingts (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 36 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 37); — discussion : Chabroud, Martineau, Perdrix, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 38).

R

Rabaud de Saint-Etienne, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire*. Propose de nommer des commissaires chargés de s'entendre avec ceux du clergé et de la noblesse, dans le but de réunir les députés des trois ordres dans la salle nationale et de consacrer les principes du vote par tête et de l'indivisibilité des Etats généraux (t. VIII, p. 36) ; — soutient sa motion (p. 39 et suiv.). = Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Rend compte des conférences (p. 49). — Parle pour la reprise des conférences (p. 59). — Rend compte des nouvelles conférences (p. 62 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 96). — Demande que les communes se constituent *l'Assemblée des représentants du peuple de France*, que les impôts actuels soient supprimés et remplacés, que la dette soit consolidée et qu'un emprunt soit contracté (p. 113 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — S'oppose à l'inscription au procès-verbal des protestations des députés du clergé et de la noblesse contre l'organisation de l'Assemblée nationale (p. 173). — Lit un projet de règlement préparé par le comité de Constitution (p. 246). — Combat la motion de Bouche limitant à cinq minutes la durée des discours (p. 332). — Propose un amendement (qui est adopté) tendant à la destruction des fuies et colombiers (p. 357). — Ses *idées sur les bases de toute Constitution* (p. 403 et suiv.). — Ses *principes de toute Constitution* (p. 406 et suiv.). — Parle sur le projet de déclaration des droits (p. 452 et suiv.), (p. 477 et suiv.), (p. 482). — Demande qu'on ajourne après l'ensemble de la Constitution la discussion sur la sanction royale (p. 534 et suiv.). — Parle sur la permanence et le *veto* (p. 567 et suiv.), p. 603) ; — propose de décider si la sanction s'entend simplement du sceau royal (p. 610 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la sanction (t. IX, p. 75 et suiv.). — Demande qu'on s'occupe de l'organisation des assemblées provinciales (p. 100). — Ses réflexions sur la nouvelle division du royaume (p. 666 et suiv.), — sur son adhésion au plan du comité de Constitution (p. 752). = Rend compte de l'état des travaux du comité de Constitution sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 4) ; — ses réflexions sur cette division (p. 37 et suiv.). — Propose la formation d'un comité des décrets (p. 159), — l'impression des listes des comités avec l'indication du lieu de la séance de chacun d'eux (p. 270). — Demande que le comité de Constitution ait la liberté de ne pas fixer et de réunir dans une même ville les chefs-lieux de département, de la justice et de l'église (p. 453). = Demande l'insertion d'une lettre de Dubois de Crancé au procès-verbal (t. XI, p. 60. — Réclame la dernière partie du discours du président de La Houssaye non déposé (p. 128). — Parle sur la division du royaume (p. 349), — sur l'organisation des municipalités (p. 416). = Parle sur les finances (t. XII, p. 64 et suiv.), (p. 67). — Président (p. 169) ; — son discours d'installation (*ibid.* et p. suiv.). — Combat la motion tendant à fixer l'ouverture de la séance à 9 heures du matin (p. 205). — Ses discours au roi et à la reine au sujet de la mort de Joseph II (p. 293 et suiv.). — Sa réponse au discours de Bailly, relatif à l'organisation de la municipalité de Paris (p. 334). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 380). = Fait un rapport sur des difficultés qui se sont élevées à Saint-Jean-d'Angély au sujet des élections des officiers municipaux de cette ville (t. XV, p. 697 et suiv.). = Présente des projets de décret sur l'uniforme des gardes nationales (t. XVII, p. 190 et suiv.), — sur les lieux où seront déposées les bannières données par la commune de Paris aux fédérés des 83 départements (p. 191), — sur la remise de ces bannières par le plus ancien d'âge (p. 201), — sur un règlement concernant l'uniforme des gardes nationales (316). — Son opinion, non prononcée, sur la coalition de l'étranger (p. 395). — Propose la répression des écrits incendiaires (p. 435 et suiv.), — la création d'un jury pour en connaître (p. 486). = Fait un rapport sur des mouvements dans le Comtat Venaissin (t. XX, p. 48). — Parle sur l'armement de la garde nationale (p. 167), — sur une motion de Pardieu concernant l'inexactitude aux séances (p. 386). — Fait un rapport sur l'organisation de la force publique (p. 592 et suiv.). = Rapporteur du projet de décret sur la force publique, présente des articles constitutionnels (t. XXI, (p. 235), p. 252 et suiv.). = Présente des projets de décrets sur les administrations de département (t. XXII, p. 282), — sur un jugement du Châtelet relatif au théâtre de Monsieur (p. 359 et suiv.). — Parle sur un emprunt d'intérêt local (p. 715).

Rabaud de Saint-Etienne, *député* (*Suite*).

= Présente des additions au décret sur la gendarmerie nationale (t. XXIII, p. 77 et suiv.). — un projet de décret suspensif d'un article des décrets sur la gendarmerie (p. 155 et suiv.) — Parle sur les troubles de Nîmes (p. 503 et suiv.).— Présente un projet de décret sur la municipalité de Mauriac (p. 656). = Parle sur les invalides (t. XXIV, p. 485), — sur l'organisation du ministère (p. 679 et suiv). = Parle sur l'adresse de la principauté de Porentruy (t. XXV, p. 205). — Son projet de décret sur l'organisation des gardes nationales (p. 225) ; — le défend (p. 229 et suiv.). — Demande la création de petits assignats et présente un projet de décret y relatif (p. 345 et suiv.). — Parle sur l'organisation des gardes nationales (p. 364 et suiv.), (p. 373), (p. 389 et suiv.). — Fait une motion sur la fonte des cloches pour les mettre en monnaie (p. 485). — Parle sur le traitement du directeur général de la liquidation (p. 552), — sur la création de petits assignats (p. 594 et suiv.), (p. 596 et suiv.), (p. 627) (p. 628), (p. 632). = Demande qu'il soit fait un rapport sur les troubles du Comtat Venaissin (t. XXVI, p. 118). — Parle sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 147), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 165), (p. 274), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 380), (p. 381), (p. 456), (p. 460),—sur les troubles du département du Bas-Rhin (p. 602). — Présente un projet de loi sur l'interprétation du décret relatif à l'organisation de la gendarmerie nationale (p. 613), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 655) — sur le code pénal (p. 711) — Fait une motion sur l'exécution des décrets des 13 et 15 mai 1791 sur les colonies (t. XXVII, p. 99) ; — la défend (p. 100), (p. 114). — Présente un projet de décret sur la gendarmerie nationale (p. 118) ; — le défend (p. 119). — Parle sur l'état de l'armée (p. 126), (p. 132), — sur l'emploi du métal des cloches (p. 346), — sur la fuite du roi (p. 385), — sur la gendarmerie nationale (p. 399), (p. 400). — Présente des articles additionnels concernant la gendarmerie nationale (p. 442 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 453). — Présente un article additionnel à ceux déjà décrétés sur la gendarmerie nationale (p. 534). — Parle sur une tentative de descente des Anglais (p. 644), — sur la circulation des monnaies d'or et d'argent (p. 651). — Présente un projet de décret sur une émission de menue monnaie (p. 651 et suiv.), (p. 688). = Parle sur l'émission des assignats de 5 livres (t. XXVIII, p. 44 et suiv.), (p. 45), (p. 46). — Sur l'état du royaume (p. 101), — sur la fuite du roi (p. 105). — Présente un projet de décret destiné à fixer d'une manière définitive l'uniforme des gardes nationales (p. 223). — Parle sur la fuite du roi (p. 271). — Présente des articles additionnels sur l'organisation de la gendarmerie nationale (p. 506 et suiv.) ; — les défend (p. 507), (p. 508). — Parle sur le recensement général des habitants de Paris (p. 529 et suiv.), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 532). — Présente un projet de décret sur le recensement général de Paris (p. 700). — Défend le projet de décret sur l'organisation des gardes nationales (p. 702), (p. 703), (p. 704), (p. 705), (p. 727), (p. 728), (p. 730), (p. 731). = Parle sur la répartition de la petite monnaie (t. XXIX, p. 121),—sur la Constitution (p. 300), (p. 301). = Présente des articles additionnels pour la composition de la gendarmerie nationale (t. XXX, p. 33 et suiv.). — Fait un rapport sur les opérations de l'assemblée électorale de la ville de Nantes (p. 266) ; — le défend (*ibid.*). — Parle sur la gendarmerie nationale (p. 562). = Présente un projet de décret sur le complément de l'organisation de la gendarmerie nationale (t. XXXI, p. 78). — Parle sur le recouvrement des impositions (*ibid.* et p. suiv.). — Présente des articles additionnels au décret sur l'organisation des gardes nationales (p. 625), — un projet de décret sur l'organisation des compagnies de canonniers parisiens qui servent au camp du Verberie (p. 632),—un projet de décret tendant à attacher un chirurgien à chaque bataillon de garde nationale volontaire en activité de service (*ibid.*), — un projet de décret sur l'ordre du service des gardes nationales dans la ville où l'Assemblée doit tenir ses séances (*ibid.*).

Raby de Saint-Médard, *député des communes de la sénéchaussée de Toulouse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Racle de Mercey (Baron de), *député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Remplace le marquis de Toulongeon démissionnaire (t. XII, p. 13).

Raison, *maréchal de camp*. Prête serment (t. XXVII, p. 430).

Ramel-Nogaret, *député du tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Présente un amendement à l'article relatif aux conditions d'éligibilité pour être député (t. IX, p. 598). — Demande qu'on résolve la question posée par lui (p. 600). — Parle sur la nouvelle division du royaume (p. 749 et suiv.). — Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur la nomination des membres de l'assemblée départementale (p. 115), — sur les municipalités (p. 254 et 260). — Parle sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (t. XI, p. 115). — Propose d'exempter du timbre et du contrôle les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 229), — de rédiger et d'envoyer aux villes, bourgs et villages, un formulaire de procès verbaux d'élection et de constitution municipale (p. 256). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 417). — Parle sur les biens domaniaux (t. XV p. 455), (p. 501). — Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 235). — Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 70). — Parle sur les payeurs de rentes (t. XVIII, p. 71). — Fait un rapport sur des mouvements dans l'Aude (p. 114 et suiv.). — Propose un article additionnel au décret sur le pouvoir judiciaire (p. 634). — Parle sur les droits féodaux (t. XIX, p. 70), — sur la contribution foncière (p. 153 et suiv.), (p. 667), (p. 668), — sur la contribution personnelle (p. 761 et suiv.). — Parle sur la contribution foncière (t. XX, p. 264), — sur les débiteurs de rentes solidaires (p. 425). — Parle sur la contribution personnelle (t. XXI, p. 347), (p. 365), (p. 368). — Présente des projets de décrets sur les agents des municipalités (p. 664),

Ramel-Nogaret, *député* (*Suite*).

— sur les biens nationaux (p. 740 et suiv.). — Parle sur la contribution mobilière (t. XXII, p. 169), — sur le tribunal criminel (p. 348). — Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 121 et suiv.), — sur les patentes (p. 227), — sur le pouvoir judiciaire (p. 529). — Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 80), — sur les contributions (p. 93), (p. 147), (p. 148), (p. 151), — sur une pétition (p. 193), — sur les tribunaux de commerce (p. 325), — sur les besoins des villes et des hôpitaux (p. 450), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Annonce la prestation du serment par les ecclésiastiques du département de l'Aude (t. XXV, p. 342). — Présente un référé du directoire de l'Aude tendant à autoriser la ville haute de Carcassonne à s'imposer extraordinairement (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le rassemblement de troupes espagnoles sur la frontière (p. 375). = Parle sur le refus par les électeurs de prêter le serment civique (t. XXVI, p. 262), — sur la répartition des contributions (p. 497 et suiv.), (p. 575), — sur la convocation de la première législature (p. 581), (p. 583), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 614). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 48), (p. 49). — Présente un projet de décret relatif aux dettes des sénéchaussées du Languedoc (p. 95). — Parle sur les travaux d'utilité publique (p. 299), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 339), — — sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 451). — Présente un projet de décret portant vente des domaines nationaux à diverses municipalités (p. 566). — Parle sur la police municipale (p. 744), (p. 745). = Donne des renseignements sur l'arrestation du chef du régiment en garnison à Carcassonne (t. XXVIII, p. 14). — Présente un projet de décret sur l'expédition des décrets (p. 40). — Parle sur les tribunaux criminels de Paris (p. 114), — sur la police correctionnelle (p. 127), — sur la contribution des bois-futaies (p. 210). — Secrétaire (p. 395). — Parle sur les lois rurales (p. 607). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 2), — sur le payement des créanciers des personnes absentes (p. 5 et suiv.), (p. 6), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 128 et suiv.), (p. 191), — sur les dettes des communes (p. 197), — sur l'organisation des ponts et chaussées (p. 227), — sur la Constitution (p. 409), (p. 444), — sur la défense du royaume (p. 541). = Parle sur les conseils de district et les conseils de département (t. XXXI, p. 80). — — Présente un projet de décret relatif à la liquidation des dettes des ci-devant pays d'Etats (p. 129 et suiv.), — un projet de décret portant vente de domaines nationaux à la municipalité de Bar-le-Duc (p. 170). — Parle sur la liquidation des dettes des communautés d'arts et métiers supprimées (p. 171). — Présente un projet de décret sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont déclarées révocables par la loi du 1er décembre 1790 sur la législation domaniale (p. 236 et suiv.), — le défend (p. 238). — Parle sur les contributions directes (p. 351). — Présente un projet de décret concernant les haras de Rozière (p. 395), — un projet de décret portant vente de domaines nationaux (*ibid.* et p. suiv.).

Rancourt de Villiers, *député de la noblesse du bailliage de Gien*. Etablit une distinction entre les dîmes ecclésiastiques et les dîmes laïques (t. VIII, p. 382).

Randon de La Tour, attaché à la maison du roi. — Voir *Maison du roi*.

Raon-l'Etape (Ville de). — Voir *Incendie*.

Rappels à l'ordre : vicomte de Mirabeau (15 décembre 1789, t. X, p. 591); — abbé Maury (24 décembre, p. 776). = Garat le jeune (12 janvier 1790, t. XI, p. 171), — Blin (22 février, p. 673). = Duval d'Eprémesnil (8 avril 1790, t. XII, p. 598). = Abbé Maury (19 avril 1790, t. XIII, p. 107). = Baron de Rochebrune (24 avril 1790, t. XV, p. 280), — la partie droite de l'Assemblée (29 avril, p. 325), — Cazalès (6 mai, p. 408), — de Montlosier (17 mai, p. 546). = De Foucault (21 juillet 1790, t. XVII, p. 229). = De Murinais (21 août 1790, t. XVIII, p. 199); — abbé Maury (8 septembre, p. 655). = De Folleville (18 septembre 1790, t. XIX, p. 63); — Madier de Montjau (4 octobre, p. 434); — Madier de Montjau (20 octobre, p. 736); — de Virieu (21 octobre, p. 744). = Un membre (26 octobre 1790, t. XX, p. 45); — abbé Maury (5 novembre, p. 279); — Mirabeau (13 novembre, p. 420). = De Cazalès (7 décembre 1790, t. XXI, p. 316). = De Bois-Rouvray (5 janvier 1791, t. XXII, p. 23), — Gouttes (7 janvier, p. 67), — abbé Maury (25 janvier, p. 490), — de Folleville (5 février, p. 769). = De Murinais (1er mars 1791, t. XXIII, p. 593 et suiv.). = De Folleville (22 mars 1791, t. XXIV, p. 288). = Robespierre (28 avril 1791, t. XXV, p. 394). = De Folleville (5 mai, p. 593), — abbé Maury (*ibid.* p. 596), — de Folleville (*ibid.* p. 600), — Le Chapelier (10 mai, p. 691). = Abbé Maury (12 mai 1791, t. XXVI, p. 7), — Pétion (*ibid.* p. 13). = Abbé Maury (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 446).

Rapports des comités (Impression des). — Voir *Comités*, § **20**.

Rastignac (Abbé de **Chapt** de), *député du clergé du bailliage d'Orléans*. Parle sur les biens du clergé (t. IX, p. 416).

Rathsamhausen (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Haguenau-Wissembourg*. Formule des réclamations au nom des communautés protestantes des villes d'Alsace (t. XV, p. 646 et suiv.). = Donne sa démission (t. XVIII, p. 729).

Ratier de Monguion, *député des communes de la sénéchaussée de Saintes*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Raumeuf, *aide de camp du commandant général de la garde nationale parisienne*. Est introduit à la barre et annonce qu'il a été arrêté sur le pont Louis XVI par les ouvriers de ce pont (t. XXVII, p. 361). — Rend compte de sa conduite (p. 478 et suiv.).

Raux, *député des communes du bailliage de Reims*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Raymond, *commissaire des citoyens de couleur*. Demande à être entendu à la barre (t. XXVI, p. 3 et suiv.;) — renouvelle sa demande (p. 65). — Son discours, au nom de la députation des citoyens de couleur (p. 66 et suiv.). — Ecrit à l'Assemblée (p. 89).

Raynal (Abbé). L'Assemblée ordonne le dépôt, dans ses archives, du modèle de la médaille qui sera donnée chaque année aux douze cultivateurs les plus laborieux de la Haute-Guyenne, avec le prix de 1,200 livres, fondé par l'abbé Raynal (t. XI, p. 49). = Motion de Malouet sur le décret de prise de corps lancé par le Parlement contre l'abbé Raynal, au sujet de son *Histoire philosophique et politique de l'établissement et du commerce des Européens dans les deux Indes* (15 août 1790, t. XVIII, p. 82 et suiv.); — discussion : Rewbell, Dufraisse-Duchey, abbé Bourdon, de Bonnal, Meric de Montgazin, Voidel, Malouet, (*ibid.* p. 84); — adoption (*ibid.*). — Raynal écrit pour remercier l'Assemblée de son décret et rétracter ce qui, dans ses écrits, « pourrait lui être échappé de répréhensible » (p. 574). = Son adresse à l'Assemblée (31 mai 1791, t. XXVI, p. 650 et suiv.); — débat: Rœderer, Robespierre (*ibid.* p. 653 et suiv.); — incident : Boutteville-Dumetz, Rœderer, de Cazalès, de Folleville, de Montlosier, Rabaud-Saint-Etienne, Bureaux de Puzy (*ibid.* p. 654 et suiv.); — l'Assemblée décrète qu'elle passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 655). — Réflexions sur cette adresse par de Sinéty (*ibid.* p. 661 et suiv.).

Rayneval (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gérard* (t. XIII, p. 689).

Raze (De), *député des communes du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Demande que l'on ne touche pas à la féodalité avant l'achèvement de la Constitution (p. 336).

Ré (Ile de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **13**.

Réalmont (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **17**.

Recensement général des habitants de Paris. Rabaud-Saint-Etienne demande que le maire de Paris soit appelé à l'Assemblée pour rendre compte des mesures prises pour y procéder (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 529 et suiv.); — adoption de cette motion (*ibid.* p. 530); — Bailly, maire de Paris, rend compte des mesures prises pour le recensement (*ibid.* p. 543); — réponse du président (*ibid.*); — projet de décret tendant à assurer l'exécution du recensement, présenté par Rabaud-Saint-Etienne (28 juillet, p. 700); — discussion : Lanjuinais, Andrieu, Tuaut de La Bouverie, Démeunier, Michelon, Tronchet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 701). = Bailly, maire de Paris, transmet à l'Assemblée un arrêté de la municipalité de Paris demandant qu'il soit pris des mesures contre les personnes qui essayent de se soustraire à loi de recensement (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 51); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

Recette et dépense (Etat de). — Voir *Finances*, § **39**.

Recettes et dépenses de 1791. — Voir *Finances*, § **31**.

Receveurs de districts.

§ 1er. — Projet de décret relatif à leur traitement et à leur cautionnement (2 octobre 1790, t. XIX, p. 394); — débat: Prieur, Martineau (*ibid.*); — renvoi au comité des finances (*ibid.*). = Rapport par Le Couteulx sur leur nomination, leurs fonctions et leur traitement (12 novembre 1790, t. XX, p. 391 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 394 et suiv.); — discussion : Rœderer, Le Couteulx, Rœderer, d'André, Dauchy (*ibid.* p. 397); — adoption des articles 1 à 3 (*ibid.* et p. suiv.); — article 4 : Barnave, Anson (*ibid.* p. 398); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 5 : Pinteville-Cernon (*ibid.*); — adoption d'une nouvelle rédaction (*ibid.*); — adoption des articles 6 à 22 (*ibid.* et p. suiv.); — nouveau texte (14 novembre, p. 425 et suiv.). = Rapport par Le Couteulx, sur les nominations faites dans les districts d'Alençon et de Neufchâtel (26 novembre, p. 750); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Couteulx, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — décrets (*ibid.*).

§ 2. — Question posée par Sentetz sur le cumul des fonctions de receveur et de celles de membre des directoires (27 novembre 1790, t. XXI, p. 38); — discussion : d'André, Martineau, Bouche, Cochelet, Le Chapelier (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ 3. — Adoption d'un projet de décret présenté par Le Couteulx sur l'élection du sieur Chambos aux fonctions de receveur de district (4 décembre 1790, t. XXI, p. 202).

§ 4. — Adoption d'un projet de décret relatif au visa des contraintes (23 décembre 1790, t. XXI, p. 633).

§ 5. — Adoption d'un projet de décret autorisant le directeur général du Trésor public à établir un bureau de correspondance générale avec les receveurs de district (27 décembre 1790, t. XXI, p. 681).

Receveurs des consignations. — Voir *Offices des receveurs aux consignations*.

Receveurs des domaines et bois. Adoption d'un projet de décret présenté par Pinteville-Cernon et concernant leurs versements (19 décembre 1790, t. XXI, p. 567).

Receveurs des dons patriotiques. Rapport par Le Couteulx sur un projet de décret y relatif (20 décembre 1790, t. XXI, p. 577); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

Receveurs des finances. — Voir *Liquidation*, § **27**.

Receveurs généraux. Adoption d'un projet de décret y relatif (20 décembre 1790, t. XXI, p. 570 et suiv.).

Receveurs nationaux de l'enregistrement, des domaines et droits réunis. Font part à l'Assemblée du zèle qu'ils mettront à remplir leurs fonctions (28 juillet 1791, t. XXVIII, p. 736).

Receveurs particuliers des décimes du clergé. Projet de décret, présenté par d'Allarde et amendé par Bouche (15 janvier 1791, t. XXII, p. 247); — adoption (*ibid.*).

Receveurs particuliers des finances chargés du recouvrement des rôles supplétifs pour les six derniers mois de 1789. Projet de décret y relatif présenté par l'abbé Gouttes (9 juillet 1791, t. XXVIII, p. 70 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 71).

Receveurs particuliers des finances. — Voir *Liquidation*, § **27**.

Récidive. — Voir *La discussion sur le* CODE PÉNAL (t. XXVI, p. 739 et suiv.).

Récidivistes. De la transportation des mendiants repris en tierce récidive (31 janvier 1791, t. XXII, p. 604 et suiv.).

Récollets de Royan. Adoption d'un projet de décret, présenté par Prugnon, concernant la vente de leur maison au sieur Boisseau (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 697).

Récompenses. — Voir *Bastille* (Vainqueurs de la). — *Gratifications et récompenses.* — *Inventions et découvertes.* — *Pensions*, § **45**.— *Récompenses nationales.*

Récompenses aux citoyens qui ont contribué à l'arrestation du roi. — Voir *Récompenses nationales*, §§ **3** et **5**.

Récompenses militaires. — Voir *Pensions.*

Récompenses nationales.

§ **1er**. — Adoption d'une proposition de Camus relative à des actes de dévouement qui ont eu lieu à Roanne, à Saint-Dizier, à Metz et à Nancy (16 janvier 1791, t. XXII, p. 281).

§ **2**. — Rapport et projet de décret présentés par Camus, sur les récompenses à accorder aux personnes ayant dénoncé les fabricateurs de faux assignats (5 mai 1791, t. XXV, p. 610 et suiv.); — discussion : La Galissonnière, Mougins, Delavigne, Le Tellier, Prieur, Bouttevillé-Dumetz, Février, Chabroud, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 612).

§ **3**. — Motion de La Réveillère-Lépeaux relative aux récompenses à accorder aux citoyens qui ont contribué à l'arrestation du roi (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 14); — débat : Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 15). — Voir § **5**.

§ **4**. — D'Estagniol demande qu'il soit accordé à Louis Gillet, dit Ferdinand, ancien sous-officier du régiment d'Artois une somme de 5,000 livres en récompense de sa conduite (24 août 1791, t. XXIX, p. 669); — débat : Camus (*ibid.*); — renvoi au comité des pensions (*ibid.*).

§ **5**. — Projet de décret présenté par Varin concernant les récompenses à accorder aux villes et aux particuliers qui ont concouru à l'arrestation du roi (18 août 1791, t. XXIX, p. 532 et suiv.); — discussion : Muguet de Nanthou (*ibid.* p. 533 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 534).

§ **6**. — Sur le rapport de d'André, l'Assemblée décrète qu'il sera fait mention honorable dans son procès-verbal des services rendus par les sieurs Jauge et Cottin et que son président écrira au sieur Jauge pour lui témoigner que l'Assemblée nationale est satisfaite des services que lui et le sieur Cottin ont rendus à la chose publique depuis le commencement de la Révolution (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 91).

Récompenses nationales. — Voir *Inventions et découvertes.*

Recouvrement des impositions (Compte rendu de l'état du). — Voir *Impôts*, § **7°**.

Recrutement de l'armée. — Voir *Armée*, §§ **3** et **117**.

Redevances annuelles. — Voir *Contributions*, § **3**.

Redon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rhom.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande la formation d'un comité des biens et domaines de la couronne (t. IX, p. 247). — Parle sur le prêt à intérêts (p. 338). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 253). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 18). = Présente un projet de décret sur la liquidation de différentes sommes de l'arriéré des départements de la maison du roi, de la guerre et des finances (t. XXVI, p. 32 et suiv.).

Réductions en matière d'impositions. — Voir *Impôts*, § **68**.

Réduction de paroisses. — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de).

Rééligibilité. Discussion sur la question de savoir si les membres d'une législature nouvelle pourront être réélus à la législature suivante. — Voir *Corps législatif.*

Reffye. — Voir *Verchère de Reffye.*

Réformes judiciaires.

Arrêté de la commune de Paris soumis à l'Assemblée nationale et tendant à faire décréter que tout accusé aura droit de se choisir un conseil, que l'instruction sera publique, qu'il sera instruit sur les faits justificatifs de l'accusé en même temps que sur les charges produites contre lui, et qu'aucune peine afflictive ne pourra être prononcée que par la réunion des deux tiers des voix (11 septembre 1790, p. 608); — discussion : Duport, plusieurs membres, abbé Maury (*ibid.*); — formation d'un comité de sept membres (*ibid.*). — Voir *Législation criminelle.* — *Pouvoir judiciaire.*

Régence du royaume.

Motion de Mirabeau tendant à faire décréter que nul ne puisse exercer la régence qu'un homme né en France (15 septembre 1789, t. VIII, p. 643). = Rapport par Thouret, au nom du comité de Constitution, sur la régence (22 mars 1791, t. XXIV, p. 260 et suiv.); — discussion : Cazalès, Thouret, Voidel, Mirabeau, Cazalès, Dupont (de Nemours), abbé Maury, Cazalès, Thouret, abbé Maury, Charles de Lameth, Cazalès, Barnave, abbé Maury, Mirabeau, Cazalès, Barnave, Mirabeau, Thouret (*ibid.* p. 264 et suiv.); — article 1er : Montlosier, Thouret (*ibid.* p. 279); — adoption (*ibid.*); — article 2 : abbé Maury, Tuaut de La Bouverie, Mirabeau, Thouret, Foucault, plusieurs membres, Cazalès, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — question de savoir si la régence sera élective : Pétion, Stanislas de Clermont-Tonnerre, Mirabeau (23 mars, p. 295 et suiv.); — article 3 : Montlosier, Briois-Beaumetz, Cazalès, Thouret (*ibid.* p. 302); — adoption (*ibid.*); — article 4 : Duport, Thouret, Barnave, Le Chapelier, La Poule, Briois-Beaumetz, Rœderer, Thouret, de Broglie, La Poule, Montlosier, Mirabeau, Voidel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 4 avec amendements et renvoi pour rédaction au comité (*ibid.* p. 305); — article 5 : Thouret, de Clermont-Lodève, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 307); — articles 6-12 : Thouret, Goupil, Thouret, Barrère, Legrand, Duport, Le Chapelier, Barnave, Briois-Beaumetz, Thouret, Barnave, Lanjuinais, Démeunier, de Folleville, de Toulongeon, Thouret, Cazalès (24 mars, p. 327 et suiv.); — l'Assemblée décide que, dans le cas où il faudrait élire un régent, ce droit ne sera pas délégué à la législature (*ibid.* p. 337);

Régence du royaume (*Suite*).

— les articles 6-12 étant réservés, la discussion a lieu sur les suivants : article 13 adopté avec amendement de Goupil (*ibid.* p. 338) ; — article 14; Buzot, Thouret, Barnave, Thouret, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec une autre rédaction (*ibid.* p. 339) ; — article 15 : ajournement à la demande de Goupil (*ibid.*) ; — article 16 : Pétion, un membre (*ibid.*) ; — adoption avec une autre rédaction (*ibid.*) ; — articles 17 et 18 : adoption (*ibid.*) ; — article 19 : Pétion, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.) ; — article 15 : Thouret, Duport, Garat, de Cazalès, Thouret (25 mars, p. 370 et suiv.) ; — rejet (*ibid.* p. 371) ; — adoption d'un autre article 15 (*ibid.*) ; — article 20 : de Cazalès, Pétion, d'Estourmel, Garat aîné, Goupil, de Cazalès (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 372) ; — article 19 : Duport, Thouret, Duport, de Cazalès, Thouret, de Crillon jeune, Martineau, Goupil, Prieur, Duport, Mirabeau, La Poule (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 373) ; — article 21 : Alexandre de Lameth, Mirabeau, de Cazalès, Mirabeau, de Cazalès, Mirabeau, Thouret, Mirabaau, Rewbell, de Cazalès, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 374) ; — fixation de l'âge du régent (26 mars, p. 390). — Rapport par Thouret, au nom du comité de Constitution sur la régence et sur la garde du roi mineur (t. XXV, p. 240 et suiv.). — Voir *Garde du roi.*

Régence élective. Discussion sur cet objet. — Voir *Acte constitutionnel* (27 août 1791, t. XXIX, p. 748 et suiv.).

Régie générale. Rapport et projet de décret, présentés par Goudard, sur les employés de l'ancienne régie (10 mai 1791, t. XXV, p. 686) ; — discussion : Camus, Martineau, Gombert (*ibid.* et p. suiv.) ; — renvoi aux comités réunis des pensions, des finances, des domaines, d'agriculture et de commerce (*ibid.* p. 687). — Pétition des employés des bureaux de la régie (10 mai, p. 705 et suiv.).

Régie générale. — Voir *Compagnies financières.* — *Procès.* — *Employés.* — *Enregistrement.* — *Tabacs*, § **7** (5 mars 1791, t. XXIII, p. 669 et suiv.).

Régie générale (Droits sur les boissons, cuirs, etc.). — Voir *Dette publique*, § **8** (3°).

Régime des eaux. — Voir *Eaux* (Régime des).

Régime féodal. Son abolition (4 août 1789, t. VIII, p. 356).

Régiment de la Reine, cavalerie (Affaire du). — Voir *Troubles*, § **60**.

Régiment Royal-Allemand. — Voir *Royal-Allemand.*

Régiment Royal-Champagne. — Voir *Armée*, §§ **35** et **37**.

Régiment Royal-Comtois. — Voir *Troubles*, § **89**.

Régiment Royal-Hesse-Darmstadt. — Voir *Royal-Hesse.*

Régiment Royal-Marine. — Voir *Marine*, § **5**. — *Armée*, § **20**.

Régiments de Royal-Liégeois et des hussards de Lauzun. — Voir *Armée*, § **61**.

Règlement de police intérieure (*Suite*).

Régiment de Touraine (Affaire du). — Voir t. XVI, p. 440 et suiv.

Régiments d'infanterie (Transformation de la garde nationale parisienne soldée en). — Voir *Gardes nationales*, § **38**.

Règlement de police intérieure.

§ **1er.** — *Règlement de la noblesse.* Nomination de sept commissaires pour travailler à un projet de règlement de police intérieure (N. 20 mai 1789, t. VIII, p. 44) ; — discussion sur la durée de la présidence (10 juin, p. 84) ; — fixation à deux mois (*ibid.*) ; — la Chambre décide qu'elle aura cinq secrétaires chargés de rédiger ses délibérations et d'en tenir registre (*ibid.*).

§ **2.** — *Règlement des Communes et de l'Assemblée nationale.* Présentation par Leroux, doyen des communes, d'un projet de règlement (C. 8 mai 1789, t. VIII, p. 31) ; — observations de Rewbell (*ibid.*) ; — il est décidé que la police de l'Assemblée serait provisoirement laissée au doyen (9 mai, p. 32).

Mirabeau propose de nommer des commissaires pour la rédaction du règlement (C. 25 mai 1789, t. VIII, p. 48) ; — discussion : Mounier, Mirabeau (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*). — Un membre demande quand sera présenté le projet de règlement (3 juin, p. 64) ; — lecture suspendue pour cause de corrections (*ibid.*) ; — reprise (6 juin, p. 74) ; — texte (*ibid.* p. 76 et suiv.) ; — discussion : plusieurs membres, Malouet (*ibid.* p. 77) ; — adoption d'une motion tendant à réduire l'exécution provisoire à ce qui regarde la formation des bureaux (*ibid.*) ; — discussion sur les deux articles y relatifs : plusieurs membres, Target (7 juin, p. 78) ; — adoption (*ibid.*) ; — le nombre des bureaux, fixé d'abord à dix, est doublé (8 juin, p. 81).

Arrêté de l'Assemblée nationale qui fixe le nombre des bureaux à trente, et le nombre des membres de chacun d'eux à quarante (2 juillet, p. 181) ; — les bureaux devront être réorganisés tous les mois (*ibid.*) ; — président élu pour quinze jours, et les secrétaires, au nombre de six, élus pour un mois (3 juillet, p. 184). — Voir *Bureaux de l'Assemblée.*

Lecture, par Rabaud de Saint-Etienne, de la nouvelle rédaction du règlement (28 juillet, p. 297) ; — Bouche propose de nommer une commission à l'effet de modifier les articles contestés (*ibid.*) ; — discussion de l'article fixant la majorité des suffrages à la moitié plus un : Démeunier, Target, de Toulongeon, Lanjuinais, Fréteau, comte de Mirabeau, de Lubersac, Lally-Tollendal, de Bousmard, de Boufflers, de Lubersac, comte de Mirabeau, Target, de Boisgelin, duc de Mortemart, comte Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption du projet de règlement, dont le chapitre IV, article 18, consacre le principe de la majorité simple (29 juillet, p. 300 et suiv.).

Motion de Duport tendant à introduire dans le règlement des articles de pénalité contre les membres qui troubleraient l'ordre (23 janvier 1790, t. XI, p. 288) ; — décret de nomination de quatre commissaires à l'effet de déterminer les censures et les peines (*ibid.*). — Dom Verguet réclame l'exécution de ce décret (26 janvier, p. 326) ; — discussion : Boutteville-Dumetz, abbé Lebreton (*ibid.*) ; — invitation du Président aux bureaux qui n'ont pas pro-

Règlement de police intérieure (*Suite*).

cédé à la nomination des commissaires d'y procéder au plus tôt (*ibid.*).

Renvoi à la commission du règlement de police intérieure de la proposition du baron de Menou, tendant à la repression des troubles occasionnés par des étrangers qui s'introduiraient dans la salle des séances (6 mars 1790, t. XII, p. 46); — l'abbé Maury demande la suppression de ces expressions appliquées aux députés dans le décret : *représentants du souverain* (7 mars, p. 63); — rejet (*ibid.*).

Plan et ordre du travail de l'Assemblée nationale proposés par le baron de Menou (21 mars 1790, t. XII, p. 289 et suiv.); — développement en dix articles (*ibid.* p. 291 et suiv.); — discussion : de Lafayette, de Toulongeon, comte de Clermont-Tonnerre, Goupilleau, de Montlosier, Charles de Lameth, comte de Montmorency, de Saint-Martin, de Cazalès, de Lautrec, Desmontiers de Mérinville, de Montlosier, Le Pelletier de Saint-Fargeau (*ibid.* p. 292 et suiv.); — adoption de la proposition réduite à huit articles (*ibid.* p. 293).

Sur la demande de Mirabeau, l'Assemblée décide que les commissaires de la police de l'Assemblée lui présenteront dans les cinq jours des articles additionnels au règlement (15 juin 1790, t. XVI, p. 230); — rapport par Boutteville-Dumetz (20 juin, p. 390 et suiv.); — projet de loi (*ibid.* p. 391 et suiv.); — discussion : de Faucigny-Lucinge, Fréteau, de Bonnay, de Faucigny-Lucinge, Muguet de Nanthou, de Robespierre, Charles de Lameth (*ibid.* p. 392); — adoption des six premiers articles (*ibid.* et p. suiv.).

Motion de Maubec tendant à voter un règlement pour la police intérieure de l'Assemblée (15 novembre 1790, t. XX, p. 431); — discussion : de Folleville, Delley, de Foucault (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Motion de Mirabeau portant que nul projet de décret pour demande d'argent ne pourra plus être soumis à l'Assemblée qu'il n'ait été connu par l'impression au moins 3 jours à l'avance (12 mars 1791, t. XXIV, p. 44). — Le Chapelier fait l'amendement que cette disposition n'ait lieu que pour les demandes d'argent relatives aux dépenses courantes (*ibid.*); — adoption de la motion ainsi amendée (*ibid.* p. 45). — Voir *Bureaux de l'Assemblée. — Commissions. — Comité du règlement. — Congés. — Députés. — Discours* (Durée des). — *Discussion. — Impressions de l'Assemblée. — Ordre de la parole. — Ordre du jour. — Pétitions*, § 1er. — *Police de l'Assemblée. — Présidence de l'Assemblée* (Suppression de l'usage des compliments et des remerciements lors de l'élection des Présidents). — *Rapports des comités. — Salle des séances.*

Regnard, *député suppléant des communes de la sénéchaussée de Moulins.* Remplace le comte de Douzon, démissionnaire (t. IX, p. 601), (t. X, p. 321).

Regnaud, *député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély.* Propose de faire une adresse au roi et de modifier la motion de Siéyès tendant à sommer les deux autres ordres de se rendre dans la salle des Etats (t. VIII, p. 85). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Réclame une liste des députés vérifiés (p. 399). — Demande que le procureur général du parlement de Rouen soit mandé à la barre (p. 433); — que le comité de Constitution hâte son travail (p. 436). — Parle sur la déclaration des droits (p. 453). — Fait un rapport sur l'affaire du procureur du roi de Falaise (p. 474 et suiv.); — sur l'arrestation de François (de Neufchâteau) (p. 485). — Appuie les amendements du vicomte de Noailles et de Guillotin au projet relatif au gouvernement monarchique (p, 509). — Combat la motion de Mirabeau tendant à faire décréter que la permanence implique l'unité du Corps législatif (p. 604). = Parle sur le vote de l'article concernant la succession à la couronne (t. IX, p. 24), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 227), — sur le projet de décret présenté par Necker (p. 232). — Propose, le 6 octobre 1789, qu'une partie de l'Assemblée se transporte chez le roi (p. 349). — Parle sur l'organisation du corps législatif (p. 384), — contre les frayeurs de quelques-uns de ses collègues (p. 388), — sur les municipalités (p. 590). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur les biens ecclésiastiques (p. 44), — sur la caisse d'escompte (p. 136), (p. 166), — sur l'organisation des municipalités et assemblées provinciales (p. 225), — sur la subordination au pouvoir exécutif (p. 226), — sur la convocation du conseil municipal (p. 262), — sur le nombre des députés suppléants (p. 359), — sur la banque nationale (p. 391 et suiv.), — sur la contribution nécessaire pour être éligible (p. 413), — sur un amendement de Mirabeau en faveur des hommes mariés (p. 426). — Présente un projet de décret sur la caisse d'escompte (p. 693). = Demande que l'on résolve la question de l'importation de farines étrangères dans les colonies (t. XI, p. 2). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 37), — sur les pensions (p. 73), (p. 108), — sur l'organisation des municipalités (p. 113), — sur l'instruction relative aux corps administratifs (p. 118), — sur la proposition de l'abbé Maury concernant le luxe, et sur celle de l'abbé Colaud de la Salcette relative aux revenus des bénéficiers et sur la formation d'un comité d'impositions (p. 230 et suiv.), — sur la création d'un comité de liquidation des créances arriérées (p. 285), — sur la division du royaume (p. 442), — sur l'élection du maire de Saint-Jean-d'Angély (p. 541), — sur les droits féodaux (p. 764 et suiv.). = Parle sur l'incompatibilité des fonctions de député avec les fonctions admininistratives (t. XII, p. 141), — sur la contribution patriotique (p. 152). — Fait une motion sur le recouvrement des impôts (p. 153). — S'élève contre la forme de la sanction donnée au décret du 28 février 1790, sur l'armée (p. 299). — Prend part à un incident relatif à une motion sur la religion catholique (p. 717). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 69). — Demande que l'Assemblée se déclare satisfaite des explications du ministre de la guerre au sujet de l'enlèvement du fourrier Muscard (p. 98). = Parle sur la multiplicité des congés (t. XV, p. 287 et suiv.), — sur le dessèchement des marais (p. 358), — sur les démêlés du sénéchal d'Auray avec la municipalité de cette commune (p. 444), — sur les biens domaniaux (p. 454), (p. 455), (p. 478), (p. 479), (p. 481), — sur la gabelle (p. 509), — sur le droit de paix et de guerre (p. 610

Regnaud, *député de Saint-Jean-d'Angély (Suite).*

et suiv.), — sur la caisse d'escompte (p. 712). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 18), — sur le produit de la vente des bois communaux (p. 93),—sur la caisse d'escompte (p. 95), — sur les traitements des ministres et conseil du roi (p. 113), — sur la fédération (p. 137), (p. 151), (p. 153), — sur une élection (p. 167), — sur une adresse des citoyens catholiques de Nîmes (p. 203), — sur les retraits lignagers (p. 206),—sur la constitution du clergé (p. 236), (p. 274), — sur l'assiette des impositions du département de l'Ain (p. 367), — sur le traitement du clergé (p. 579), — sur une réclamation du district de Versailles (p. 580), — sur les fondations et patronages laïques (p. 598). —Secrétaire (p. 691).—Parle sur les payeurs des rentes (p. 697), — sur le pouvoir judiciaire (p. 703),—sur une dénonciation contre Necker (p. 751).—Parle sur la suppression des offices de jurés-priseurs (t. XVII, p. 3),—sur les pensions (p. 37), (p. 38), — sur les postes (p. 48), —sur des troubles à Lyon (p. 69), — sur l'inculpation de Toulouse-Lautrec (p. 135), — sur les pensions (p. 136),—sur une demande d'indemnité de voyage pour les gardes nationales confédérées (p. 164),—sur une lettre de Necker relative aux ports de lettres pour les corps administratifs (p. 184), — sur l'uniforme des gardes nationales (p. 185),—sur la remise des bannières données par la commune de Paris aux gardes nationales confédérées (p. 201), — sur le non-recouvrement des impôts (p. 203), —sur des troubles survenus à Soissons (p. 214), —sur les juifs (p. 219), — sur le remplacement des jurés-priseurs (p. 221), — sur l'organisation du Trésor royal (p. 228), — sur la chasse (p. 263 et suiv.),—sur le traitement du clergé actuel (p. 317),—sur les dépenses de l'armement de l'escadre ordonné par le roi (p. 348), — sur les droits de voirie (p. 359), — sur des élections (p. 384), — sur la question des relations extérieures (p. 399),—sur l'armée (p. 503), —sur les droits féodaux (p. 578), (p. 580), — sur les forêts nationales (p. 635 et suiv.), — sur les payeurs des rentes (p. 652), — sur une motion relative aux journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657),—sur des troubles des environs de Fontenay-le-Comte (p. 663), — sur une pétition de la commune de Paris (p. 709). =Parle sur la gabelle (t. XVIII, p. 68), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 118), — sur l'organisation militaire (p. 142), — sur l'annulation de procédures faites contre des fauteurs de troubles (p. 146), — sur l'élargissement de deux détenus (p. 160),—sur le code pénal maritime (p. 164). — Demande la présentation d'un projet de décret contre les libelles (p. 168). — Parle sur la dépense publique (p. 177), — sur les insurrections militaires (p. 181), — sur un libelle de Marat (p. 213), — sur les postes (p. 228), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236), (p. 246), — sur l'affaire d'Espagne (p. 267), — sur la monnaie de billon (p. 405 et suiv.),— sur les traitements des juges (p. 415), (p. 417),—sur un arrêt du Parlement de Rouen (p. 466), — sur le pouvoir judiciaire (p. 493), — sur le Trésor public (p. 559), — sur les archives nationales (p. 572).—Présente un projet de décret sur les assignats (p. 588). — Fait une motion dans le but d'obvier aux inexactitudes des procès-verbaux (p. 634). — Parle sur le port de Brest (p. 636). — Demande que le silence soit imposé aux tribunes et que l'abbé Maury soit censuré (p. 655). — Parle sur les pensions des religieux et religieuses (p. 656), — sur l'organisation de l'armée (p. 665). = Parle sur la demande du ministre de l'intérieur relative à la force armée (t. XIX, p .15), — sur la division du territoire (p. 20), — sur la dette publique (p. 38),—sur des troubles à Versailles (p. 47), — sur un mémoire des brigades de la maréchaussée de l'Ile-de-France (p. 69). — Présente un projet de décret sur l'éligibilité des présidents des corps administratifs aux fonctions de juges (p. 70).—Parle sur le traitement des religieuses (p. 121 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 155), — sur la gabelle (p. 431),—sur les frais de démolition de la Bastille (p. 434),—sur l'attribution d'une juridiction contentieuse aux corps administratifs touchant la perception des impositions (p. 472), — sur les assignats (p. 508),—sur la contribution foncière (p. 591), — sur les religieux de Cluny (p. 689), — sur l'affaire de Brest (p. 728). — Demande qu'on condamne Guilhermy à trois jours d'arrêts (p. 748). — Parle sur la contribution personnelle (p. 771 et suiv.). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), (p. 40), (p. 41), — sur l'affaire d'Avignon (p. 73), — sur les impositions (p. 103), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134), — sur l'armement de la garde nationale (p. 167), — sur le reculement des barrières (p. 168). — Fait un rapport sur des troubles à Varèze (p. 170). — Parle sur la contribution foncière (p. 264), — sur les assignats (p. 265), — sur le recouvrement des impôts (p. 278), (p. 279 et suiv.), — sur la dette publique (p. 287). — Fait une motion tendant à l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 460). — Parle sur les brevets de retenue (p. 690 et suiv.), — sur la suspension du district de Corbeil (p. 737), — sur les receveurs de districts (p. 750). = Parle sur les juges (t. XXI, p. 134), — sur les rentes foncières (p. 169), — sur les travaux de l'Assemblée (p. 304), — sur l'administration des carrières (p. 322), — sur les inondations (p. 362), — sur les offices (p. 484 et suiv.), — sur le bail des messageries (p. 523 et suiv.), — sur les offices (p. 526 et suiv.), (p. 538 et suiv.), (p. 639), — sur les apanages (p. 595), — sur le bail des messageries (p. 600), — sur la pétition du sieur Périer (p. 651). = Parle sur le titre des lois (t. XXII, p. 22), — sur les voitures publiques (p. 53), (p. 54), — sur la décoration militaire (p. 100), — sur une indemnité pour le sieur Tribert (p. 209), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 240), — sur les bois nationaux (p. 248), (p. 292), — sur les jurés (p. 331), (p. 333 et suiv.), — sur le remplacement de l'évêque de Troyes démissionnaire (p. 337), — sur un projet de décret concernant les objets admissibles au payement des domaines nationaux (p. 338), (p. 339), — sur l'enregistrement (p. 351), — sur l'annulation de l'élection du sieur Rondeau, juge (p. 352), — sur des troubles en Alsace (p. 353), — sur le tribunal criminel (p. 361 et suiv.), (p. 362), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 367), — sur le tribunal criminel (p. 415), (p. 416), (p. 421), — sur une lettre du fils de Buffon (p. 459), — sur les assignats (p. 461), — sur la distribution des procès-verbaux (p. 467), — sur une demande

Regnaud, *député de Saint-Jean-d'Angély* (*Suite*).

d'admission à la barre des 48 sections de Paris (p. 476), — sur des incompatibilités (p. 478 et suiv.), — sur les droits de traites (p. 497), — sur le serment des ecclésiastiques (p. 501), (p. 506), — sur un emprunt d'intérêt local (p. 714), (p. 715), — sur les biens nationaux (p. 728), (p. 722), — sur les jurés (p. 748), (p. 750), — sur les officiers municipaux (p. 755), — sur les jurés (p. 757). = Parle sur la distribution d'un libelle (t. XXIII, p. 25 et suiv.), — sur l'inexécution d'un décret (p. 40), — sur l'enregistrement (p. 41), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 42), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 81), — sur la succession de Jean Thierry (p. 82), — sur les messageries (p. 83), — sur les dépenses publiques (p. 87), — sur la contribution patriotique (p. 140), — sur les octrois (p. 141), (p. 192), — sur les patentes (p. 270), — sur les dépenses (p. 274), — sur une demande d'extradition (p. 282 et suiv.), — sur les bâtiments du roi (p. 387), — sur l'établissement d'un tribunal provisoire (p. 397), — sur les troubles d'Uzès (p. 405), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 433) et suiv.), (p. 475), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 514), (p. 515 et suiv.), — sur le respect dû à la loi (p. 56, et suiv.), — sur les émigrations, (p. 567), — sur les patentes (p. 625), — sur le refus de serment de de Bouvans (p. 637), — sur la tontine Lafarge (p. 656), — sur les bâtiments nationaux (p. 659), — sur les corps administratifs (p. 674), — sur des encouragements à l'industrie et au commerce (p. 714), (p. 715), — sur les employés supprimés (p. 733). — Présente un projet de décret sur l'état de la gendarmerie nationale (p. 734 et suiv.), (p. 742). — Parle sur le Trésor public (p. 738), — sur le Trésor public (p. 738), — sur le comité de liquidation (*ibid.*), — sur la milice bourgeoise (p. 742). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 12 et suiv.), (p. 15), — sur les costumes religieux (p. 30), — sur l'arriéré des départements (p. 43), (p. 44), — sur des résiliations de baux (p. 66), — sur les contributions (p. 150), — sur les offices (p. 180), — sur les denrées coloniales (p. 187), — sur les vivres de la marine (p. 193), — sur les troubles de Douai (p. 215 et suiv.), (p. 236), — sur une proposition concernant la sûreté de la frontière (p. 256 et suiv.), (p. 257), — sur l'absence du maréchal de Broglie (p. 326), — sur un projet de loi concernant le département de la Gironde (p. 367), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 438), (p. 443), — sur une pétition de citoyens de Saint-Domingue (p. 464), — sur la corvée (p. 464), — sur le canal du Nivernais (p. 465), — sur l'élection des membres des tribunaux criminels (p. 466 et suiv.), — sur les fournitures dans les garnisons (p. 470), — sur une visite à deux prisonniers (p. 477), — sur les invalides (p. 484 et suiv.), (p. 485), — sur les postes (p. 502), — sur l'intervention du Président dans la discussion sur les successions (p. 542), — sur l'organisation du ministère (p. 608), — sur les sollicitations (p. 622), — sur l'organisation du ministère (p. 627), — sur le ministre de la marine (p. 674 et suiv.). — Fait une motion tendant à étendre aux emplois civils l'exception faite pour les grades militaires déférés à l'ancienneté aux députés sortants (p. 683). — Lit une ordonnance du prince Lœvenstein-Wartheind défendant aux Français rebelles de recruter dans ses Etats (p. 683). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 696, (p. 701). = Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 13), (p. 68); — sur le procès-verbal (p. 191), — sur l'installation du tribunal de cassation (p. 231), — sur les fournitures de l'armée (p. 235), — sur une adresse (p. 254), — sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 361), — sur une demande de pension de la nourrice du roi (p. 377), — sur une demande de pension des enfants du maréchal de Lowendal (p. 378), — sur les dépenses des corps administratifs et tribunaux de district (p. 552), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 558), — sur les colonies (p. 641), — sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 660), — sur l'organisation des corps de finances (p. 666). — Dénonce un prétendu manifeste de l'empereur Léopold II (*ibid.*). — Parle sur l'organisation des corps de finances (p. 667), (p. 668), — sur les gardes nationales (p. 671), — sur une pétition (p. 672), — sur l'organisation des corps de finances (p. 676 et suiv.), — sur le droit de pétition (p. 692), — sur le droit d'affiche (p. 698 et suiv.), (p. 700), — sur les actes de l'état civil (p. 720). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 12), (p. 44), (p. 59), (p. 66), (p. 90 et suiv.), — sur les droits d'enregistrement (p. 107), (p. 108 et suiv.), — sur les colonies (p. 133), (p. 134). — Fait une motion au sujet du commerce d'argent (p. 147). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 252), (p. 271 et suiv.), — sur les procès entre les anciennes compagnies des ferme et régie générales et des citoyens (p. 313), — sur la comptabilité (p. 441), — sur les colonies (p. 494 et suiv.), — sur la répartition des contributions (p. 496), — sur la convocation de la première législature (p. 580), — sur un complot (p. 589), — sur les poursuites pour violation de serment (p. 591), — sur les troubles du département du Bas-Rhin (p. 602), — sur les colonies (p. 606 et suiv.), — sur la translation des cendres de Voltaire (p. 610 et suiv.), — sur les commissaires du roi près les tribunaux (p. 617), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 707), — sur le code pénal (p. 720), (p. 721). = Parle sur le mode de publication des brefs du pape (p. 74 et suiv.), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 79), (p. 80), (p. 81), (p. 82), (p. 86), (p. 87), — sur l'état de l'armée (p. 126 et suiv.), — sur la fabrication des assignats (p. 262). — Présente un projet de décret sur l'emploi des bâtiments nationaux (p. 263). — Parle sur les travaux d'utilité publique (p. 268), (p. 269), — sur la liquidation de l'arriéré des bâtiments du roi (p. 274), — sur les secours à la ville de Paris (p. 301), — sur les troubles de Brie-Comte-Robert (p. 319), — sur la fuite du roi (p. 358), (p. 359), (p. 376), (p. 377), (p. 383 et suiv.), (p. 384), (p. 385), (p. 386), — sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 409 et suiv.), — sur la circulation du numéraire (p. 413 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 426), (p. 429). = Fait un rapport au nom des commissaires envoyés dans les départements de l'Ain, de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs (t. XXVIII, p. 313 et suiv.). — Parle sur la tranquillité pu-

Regnaud, *député de Saint-Jean-d'Angély* (*Suite*).

blique (p. 365). — Demande la proclamation de la loi martiale (p. 380). — Propose des mesures à prendre contre les perturbateurs du repos public (p. 380 et suiv.). — Parle sur les troubles de Paris (p. 402). — Présente un projet de décret sur les mesures propres au maintien de l'ordre public (p. 402 et suiv.). — Parle sur la défense de l'Etat (p. 522), — sur l'exécution du décret rendu contre Louis-Joseph de Bourdon-Condé (p. 529), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 532), (p. 533), — sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542), — sur les troubles du pays de Caux (p. 549), — sur la discipline militaire (p. 598), — sur l'action de la force publique (p. 658), (p. 658). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 32), — sur les ordres de chevalerie (p. 39 et suiv.), — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 132), — sur l'émission d'assignats de 6 livres (p. 136), — sur les mesures à prendre contre les prêtres non conformistes (p. 182), — sur l'agiotage sur les assignats (p. 222 et suiv.), — sur les conditions d'admission des députés à la prochaine législature (p. 224), — sur une pétition (p. 428). — Fait un rapport sur les faits qui se sont passés dans la 6e division, à l'occasion d'un rassemblement de cavalerie (p. 426 et suiv.). — Parle sur le port des lettres (p. 498), — sur la défense du royaume (p. 501), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 626), — sur la Constitution (p. 660), (p. 698), (p. 699), p. 732). = Présente un projet de décret portant que les décrets relatifs à l'emplacement des corps administratifs et des tribunaux ne pourront être rendus que sur l'avis du ministre de l'intérieur (t. XXX, p. 33). — Parle sur les colonies (p. 55), (p. 56), — sur la Constitution (p. 187), — sur le transport des cendres de J.-J. Rousseau (p. 191), — sur les gardes nationales parisiennes à cheval (p. 575), — sur la publication de l'acte constitutionnel (p. 645), (p. 646), — sur la nouvelle affectation du régiment des gardes suisses (p. 646), — sur les vacances des tribunaux (p. 738). = Parle sur l'annulation d'élections à des cures (t. XXXI, p. 170). — Présente un projet de décret relatif à la résiliation des marchés passés par le conseil de la guerre, le 2 mai 1789, avec le sieur Baudouin, pour l'entreprise des transports (p. 265). — Parle sur les colonies (p. 278). — Présente un projet de décret portant que les facultés de droit seront tenues d'enseigner la Constitution à partir du 1er octobre 1791 (p. 340). — Parle sur les biens nationaux (p. 344), — sur les gratifications à accorder aux employés de l'Assemblée nationale (p. 345 et suiv.), — sur les poudres et salpêtres (p. 378), — sur les émissions d'assignats (p. 439 et suiv.), — sur la compagnie des eaux de Paris (p. 593), — sur l'emplacement du tribunal criminel de Paris (p. 594). — Propose de décréter qu'il sera payé une gratification de 6,000 livres au sieur Lataille, propriétaire du Jeu de Paume de Versailles (p. 669).

Regnauld d'Eperey, *député du tiers état du bailliage de Dôle en Franche-Comté*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Lit, au nom du comité des rapports, une proclamation du roi, concernant l'exportation des grains et un projet de décret relatif aux acquits-à-caution (t. XI, p. 185). — Parle sur l'exemption du timbre et du contrôle pour les actes relatifs aux élections municipales et administratives (p. 230). — Présente un projet de décret sur l'exportation et la circulation des grains (p. 277 et suiv.). — Parle sur les troubles de Marseille (p. 402), — sur les coupes de bois ecclésiastiques (p. 664). = Parle sur la dîme (t. XIII, p. 150). = Fait un rapport sur le vœu de diverses places de commerce relativement aux assignats (t. XIX, p. 193), (p. 194 et suiv.). = Fait un rapport sur les mines et minières (t. XXIV, p. 223 et suiv.) ; — le défend (p. 417), (p. 418). = Présente un projet de décret sur les privilèges exclusifs accordés aux bélandriers de Dunkerque (t. XXVI, p. 732). = Défend son rapport sur les mines et minières (t. XXVII, p. 253). — Fait un rapport sur une pétition des citoyens ouvriers employés aux travaux publics de Paris (p. 596 et suiv.). = Propose un article additionnel au titre 1er du projet de décret sur les mines et minières (t. XXVIII, p. 220). = Parle sur les troubles de Brie-Comte-Robert (t. XXIX, p. 125). = Fait un rapport sur l'établissement d'un canal de jonction du Rhône au Rhin (t. XXX, p. 248). = Propose une rectification au texte de l'article 4 de la loi du 28 juillet 1791 sur les mines et minières (t. XXXI, p. 92). — Parle sur les lois rurales (p. 362), — sur les Juifs (p. 372). = Son rapport sur le projet d'un canal de navigation de Somme-Voire à Chalette par la rivière de Voire et de Charette à la Seine par l'Aube présenté à l'Assemblée nationale par le sieur Mourgue et compagnie (t. XXXII, p. 88 et suiv.).

Regnault, *député du tiers état du bailliage de Nancy*. — Répond à l'appel général (t. VIII, (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume p. 139). — Demande qu'il y ait une séance extraordinaire pour recevoir les députations, que les séances du matin soient consacrées à la Constitution et qu'aucun membre ne puisse plus aller, sans une mission spéciale, dans aucun district, pour en faire ensuite le rapport (p. 315). = Demande que l'Assemblée nationale décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la dédicace faite par Palissot d'une édition des œuvres de Voltaire (t. IX, p. 182). = Parle sur l'affaire des officiers du régiment du Royal-Comtois (t. XVI, p. 689). = Parle sur les troubles de Nancy (t. XVIII, p. 494). = Parle sur les biens nationaux (t. XXI, p. 118). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XXIII, p. 528), — sur les patentes (p. 585), — sur une demande de congé (p. 601), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 678), — sur les corps administratifs (p. 707), — sur les recrues (p. 728). = Appuie la demande de Bailly au sujet de l'installation de l'évêque de Paris (t. XXIV, p. 368 et suiv.). — Parle sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 491). = Parle sur la profession d'agent de change (t. XXV, p. 210), — sur les comptes de l'administration des bâtiments du roi (p. 213), — sur les dépenses pour l'entretien des troupes (p, 355). — Parle sur l'administration du commerce (t. XXXI, p. 399).

Régnier, *député du tiers état du bailliage de Nancy*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume

Régnier, *député* (*Suite*).

(p. 139). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 572 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 358 et suiv.). — Présente un projet de décret sur le droit de *troupeaux à part* (p. 445). = Membre du comité des rapports (t. XVI, p. 136). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 705), — sur les diocèses (p. 718). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 382), (p. 581), (p. 740).=Parle sur une insurrection militaire dans la ville de Nancy (t. XVIII, p. 90), — sur le rétablissement de l'ordre (p. 293). — Présente un projet de décret en faveur du sieur Quilliard, fermier de biens ecclésiastiques (p. 386). — Fait un rapport sur l'affaire du régiment de Touraine et de Mirabeau jeune (p. 440 et suiv.);—le défend (p. 441); — présente un projet de décret d'accusation contre Mirabeau jeune (*ibid.*). — Parle sur les dépenses publiques (p. 529). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 48 et suiv.). — Fait des rapports sur les troubles d'Hagueneau (p. 142 et suiv.), (p. 201 et suiv.).—Parle sur la contribution foncière (p. 263), — sur les assignats (p. 266). = Parle sur les biens nationaux (t. XXI, p. 118), — sur l'affaire de Nancy (p. 318), — sur une pétition (p, 532), (p. 538). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 756). — Accusé de prévarication (p. 770 et suiv.); — justifié (p. 775). = Le Président de l'Assemblée fait arrêter la distribution d'un libelle contre Régnier (t. XXIII, p. 26).—Parle sur les jurés (p. 37). — Fait un rapport sur la succession de Jean Thierry (p. 81 et suiv.).—Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 528). — Présente un projet de décret sur l'affaire Fournier (p. 589). = Présente, au nom du comité de liquidation, un projet de décret confirmant différentes liquidations d'offices (t. XXV, p. 64 et suiv.); — présente des projets de décret sur la liquidation de l'office de lieutenant général de l'amirauté d'Arles et des offices de judicature du ci-devant parlement d'Aix (p. 343). — Parle sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (p. 362). — Fait un rapport sur le remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 613 et suiv.); — le défend (p. 617 et suiv.), (p. 660). = Parle sur le code pénal (t. XXVI, p. 722), (p. 726). — Secrétaire (p. 752). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 243 et suiv.). — Fait un rapport sur le mode de liquidation des offices ou places de barbiers, perruquiers baigneurs, étuvistes (p. 285 et suiv.); — le défend (p. 286). — Parle sur le code pénal (p. 296), (p. 298), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur la fuite du roi (p. 389), — sur le code pénal (p. 390). = Fait un rapport sur la pétition du sieur Fournier (t. XXIX, p. 239 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 410), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 573). = Parle sur les loi rurales (t. XXX, p. 249), — sur les jugements de la cour martiale (p. 305). = Présente trois projets de décrets concernant la liquidation et le remboursement des diverses parties de la dette de l'Etat (t. XXXI, p. 600 et suiv.).

Réhabilitation. Comparution devant l'Assemblée nationale de la famille Verdure, faussement accusée de parricide et rendue à la liberté après dix ans de détention, par un jugement conforme aux décrets de l'Assemblée (30 janvier 1790, t. XI, p. 402); — allocution de Démeunier, remplaçant le Président Target empêché (*ibid.*); — Barrère de Vieuzac demande une souscription volontaire pour cette famille et une couronne civique pour son défenseur, Vieillard de Bois-Martin (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Réhabilitation des condamnés. — Voir *La discussion sur le Code pénal* (p. 725 et suiv.).

Reims (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 9. — *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXVI, p. 158).

Reiscend, *député*, *non jugé*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Relations diplomatiques. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Religieux et religieuses.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Treilhard, au nom du comité ecclésiastique, sur le payement de leurs pensions (8 septembre 1790, t. XVIII, p. 650 et suiv.); — discussion sur l'article 1er du titre Ier : abbé Couturier, Treilhard, Duval d'Eprémesnil, Treilhard, abbé Bourdon, Duval d'Eprémesnil, Lavie, abbé Jallet, Camus, Treilhard, de Sérent, Camus d'Estourmel, abbé Maury, le Président, de Foucault, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé Maury, Alquier, abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Boutteville-Dumetz, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus (*ibid.* p. 654 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 656); — incident à propos d'une réflexion de Treilhard sur les sentiments des évêques pour les religieux : de Béthizy, abbé Grégoire, de Menou, Treilhard, de Béthizy (9 septembre, p. 670); — adoption des articles 2 à 18 (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'article 21 nouveau : Martineau (14 septembre, p. 756); — adoption (*ibid.*); — article 22 nouveau : abbé Mayet, Chasset, l'abbé Bourdon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 23 nouveau : Beauharnais, Robespierre, de Bonal, abbé Royer, Rœderer, Treilhard, Chasset, abbé Jallet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 757); — articles 19 et 20 nouveaux : Martineau, abbé Mayet (*ibid.* p. 765); — adoption (*ibid.*); — article 23 ancien : adoption (*ibid.*); — article 24 ancien : abbé Bourdon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 25 ancien : Martineau (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*). = Suite de la discussion sur le projet du décret relatif à leurs pensions : motion de Robespierre tendant à la modification de l'article 19 (16 septembre 1790, t. XIX, p. 18); — ordre du jour voté sur la demande de Lanjuinais (*ibid.*); — article 26 du titre Ier : Duval d'Epremesnil, de Folleville (*ibid.* p. 22); — adoption (*ibid.*); — article 27 : abbé Simon, abbé Latyl, abbé Bourdon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 28 à 36 (18 septembre, p. 66 et suiv.); — adoption (*ibid.*); — discussion sur le titre II : Treilhard, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), abbé de Montesquiou, Briois de Beaumetz (21 septembre, p. 121 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 122); — articles 2, 3 et 4 : Treilhard, abbé Bourdon (23 septembre, p. 176); — adoption (*ibid.*); — article 5 : abbé Gouttes, Martineau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — articles 6 à 19 : adoption sans discussion (25 septembre, p. 239 et suiv.); — article 20 :

Religieux et religieuses (*Suite*).

Fréteau, adoption (*ibid.* p. 240); — article 21 : abbé Bourdon, abbé Gouttes, abbé de Bonnefoy, Martineau, Camus (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption de l'article 22 et de deux articles additionnels devenant les articles 23 et 24 (*ibid.*); — ancien article 23 devenant l'article 25 : abbé de Bonnefoy, abbé Landrin, abbé Gouttes (*ibid.* et p. suiv.);—adoption de cet article et des deux suivants (*ibid.* p. 241); — titre III, article 1er : Du Châtelet, Prugnon (4 octobre, p. 431); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 432); — articles 2 à 9 : adoption (*ibid.*); — article additionnel proposé par Prieur (*ibid.*); — adoption et ajournement de la rédaction (*ibid.*); — modifications des articles 1, 4 et 5 proposées par Treilhard (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — modification proposée par Treilhard à l'article 5 du titre II (5 octobre, p. 445); — adoption (*ibid.*); — rétablissement de mots supprimés dans l'article 21 du même titre (8 octobre, p. 502). — Omission signalée par d'Estourmel dans la loi du 4 octobre 1790 sur le traitement des chanoinesses (6 janvier 1791, t. XXII, p. 39); — Bouche demande le rétablissement de l'article (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Lanjuinais et concernant les religieux de Cluny accusés de malversations (19 octobre 1790, t. XIX, p. 689); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Mougins (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ 3. — Décret concernant les religieuses et sœurs converses (8 décembre 1790, t. XXI, p. 321).

§ 4. — Projet de décret présenté par Lanjuinais sur des secours à donner aux religieuses (17 mars 1791, t. XXIV, p. 139); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Un membre demande le renvoi de la pétition des religieuses de Sainte-Clair d'Auxonne aux comités ecclésiastique et des finances réunis (10 mai 1791, t. XXV, p. 715); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ 6. — Projet de décret, présenté par Legrand, concernant les maisons de retraite à désigner aux religieux du département du Nord qui voudront continuer de vivre en commun (23 mai 1791, t. XXVI, p. 310 et suiv.); — discussion : abbé Breuvard, Treilhard (*ibid.* p. 311); — adoption (*ibid.*); — motion de Kyspoter au sujet des maisons de Bailleul, Hazebrouck et Cassel (24 mai, p. 345); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*); — adoption d'une modification (25 mai, p. 437).

§ 7. — Projet de décret, présenté par Legrand, concernant les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Pas-de-Calais qui voudront continuer la vie commune (6 juin 1791, t. XXVII, p. 3); — discussion : abbé Breuvart, d'Estourmel, Legrand, rapporteur, Treilhard, d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 4).

§ 8. — Adoption d'un projet de décret relatif à la translation des religieuses de la Visitation de Belley dans la maison ci-devant occupée par les cordeliers de la même ville (12 septembre 1791, t. XXX, p. 561). — Voir *Ordres religieux*.

Religieux de Cluny. — Voir *Malversations*, § 2.

Religieux étrangers établis en France. Rapport par Chasset sur les établissements ecclésiastiques possédés dans le royaume par les Anglais, les Écossais et les Irlandais (28 octobre 1790, t. XX, p. 67 et suiv.); — discussion : Malouet, d'André, plusieurs membres, Chasset (*ibid.* p. 69); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

Religieux et religieuses. — Voir *Rentes constituées au profit de religieux et religieuses.*

Religion.

§ 1er. — Motion de Custine tendant à faire décréter la liberté de l'exercice public de toutes les religions (21 décembre 1789, t. X, p. 695); — protestation de l'abbé Thiébault (*ibid.* p. 705 et suiv.).

§ 2. — Lafare demande que la religion catholique soit décrétée religion de l'Etat (13 février 1790, t. XI, p. 589); — discussion : de Fumel, de Lafare, Dupont (de Nemours), Rœderer, de Cazalès, Lebois-Desguays, Charles de Lameth, de Virieu, de Menou (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 590).

§ 3. — Motion de dom Gerle tendant à faire décréter que la religion catholique est et demeurera pour toujours la religion de la nation et que son culte sera le seul public et autorisé (12 avril, t. XII, p. 702); — débat : de Cazalès, Charles de Lameth, de Toulongeon, de Rochebrune, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — abbé Samary, Bouchotte (13 avril, p. 714 et suiv.); — autre motion du baron de Menou, acceptée par dom Gerle, et portant que, par respect pour la religion catholique, la seule entretenue par l'Etat, l'Assemblée ne doit pas se prononcer sur la question qui lui est soumise (*ibid.* p. 715 et suiv.); — incident : de Cazalès, le Président (marquis de Bonnay), Duval d'Eprémesnil, le Président (*ibid.* p. 716); — troisième motion, présentée par le duc de La Rochefoucauld, acceptée par le baron de Menou et votée par l'Assemblée (*ibid.*); — changement de rédaction proposé par le comte de Virieu (*ibid.*); — nouvel incident : abbé Maury, vicomte de Mirabeau, de Foucault, de Montlosier, le Président, vicomte de Mirabeau, le Président, Duval d'Eprémesnil, le Président, de Clermont-Lodève, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), marquis d'Estourmel, comte de Mirabeau, abbé Maury, le Président, abbé Maury, le Président, abbé Maury, Devillas, abbé Maury, Salle, abbé Maury, vicomte de Mirabeau, marquis de Foucault, abbé Maury, marquis de Foucault, le Président, marquis de Foucault, de Clermont-Lodève, Muguet de Nanthou (*ibid.* et p. suiv.); — la motion du duc de La Rochefoucauld est de nouveau décrétée (*ibid.* p. 719).

§ 4. — Lettre du sieur Benoît Boulet, prêtre de Paris, se plaignant de voir ses confrères égarés par l'intérêt personnel déguisé sous le faux prétexte de la religion, se montrer hostiles à la Révolution (1er juin 1790, t. XVI, p. 27); — pour donner l'exemple du désintéressement, il abandonne à la nation les deux seuls bénéfices dont il soit pourvu (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*)

§ 5. — Délibération des citoyens catholiques de la ville d'Uzès (17 juin 1790, t. XVI p. 259); —adresse des mêmes (*ibid.* p. 260 et suiv.); — adhésion de la municipalité de la ville d'Uzès (*ibid.* p. 261 et suiv.); — discours du maire (*ibid.* p. 262).

§ 6. — Adresse des citoyens catholiques de Montauban sur le décret du 13 avril concer-

Religion (*Suite*).

nant la religion (17 juin 1790, t. XVI, p. 262); — délibération de l'église cathédrale de Montauban (*ibid.* p. 263); — lettre au roi (*ibid.* p. 264).

§ 7. — Adresse de la ville de Dieppe contre la *Nouvelle déclaration et pétition des catholiques de la ville de Nîmes* (28 juin 1790, t. XVI, p. 540 et suiv.). — Voir ci-dessous § 10. — *Troubles* (Nîmes), § 70.

§ 8. — Rapport par Le Chapellier sur les adresses et pétitions des protestants d'Alsace (17 août 1790, t. XVIII, p. 126); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : abbé d'Eymar, Rewbelle, de Folleville, abbé d'Eymar (*ibid.* p. 127); — adoption (*ibid.*); — opinion, non prononcée, de l'abbé d'Eymar (p. 128 et suiv.).

§ 9. — Projet de décret présenté par Le Chapelier et concernant les protestants de la confession d'Augsbourg qui habitent les quatres terres de Blamont, Clermont, Héricourt et Châtelot, en Franche-Comité (9 septembre, 1790, t. XVIII, p. 669 et suiv.); — discussion : La Chèze, Le Chapelier (*ibid.* p. 670); — adoption (*ibid.*). — Très humble et très respectueuse adresse des susdits protestants (p. 673 et suiv.).

§ 10. — Larayre-Langlade, l'un des signataires de la délibération des prétendus catholiques de Nîmes, mandé à la barre par le décret du 17 juin, demande à être entendu (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 716); — Voullard propose de ne l'entendre que quand il aura fait prévenir l'Assemblée par le garde des sceaux (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Religionnaires fugitifs. — Voir *Protestants*.

Remard (Rivière du). — Voir *Navigation*, § 4.

Remboursement des Rentes perpétuelles, imaginé par le sieur Lafarge. Rapport y relatif par l'abbé Gouttes (30 octobre 1790, t. XX, p. 128 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 130 et suiv.); — débat préliminaire : La Rochefoucauld-Liancourt, Rœderer, Dionis (*ibid.* p. 131); — renvoi aux comités de finances et de mendicité (*ibid.*).

Remilly (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Verrière* (t. XIV, p. 337).

Remond, *député suppléant du bailliage d'Auxerre*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90).

Rémy, *quartier-maître du régiment de dragons ci-devant Monsieur*. Son arrestation (t. XXVII, p. 521). — L'Assemblée décrète que son arrestation sera maintenue (p. 521). = Projet du décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète son arrestation (p. 334). = Sa réclamation sur son arrestation à l'occasion des événements du 21 juin 1791 (t. XXIX, p. 131).

Renaud, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 109), — sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (p. 150), — sur la marine (p. 184), — sur la division du royaume (p. 497), — sur les ordres religieux (p. 600), — sur les troubles des provinces (p. 644), — sur les droits féodaux (p. 763). = Parle sur les troubles de Montauban (t. XV, p. 590). = Parle

Renaud, *député* (*Suite*).

sur une pétition (t. XXI, p. 747). = Parle sur un projet de décret concernant les corps administratifs (t. XXII, p. 755). = Parle sur un projet de décret relatif à l'exercice de la pharmacie (t. XXV, p. 64).

Renel (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Toul et Vic*. Donne sa démission (t. XII, p. 162).

Rennes (Ville de). Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont, autorisant une avance de fonds à la municipalité de Rennes (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 115 et suiv.). — Voir *Juges de paix*, § 4. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 22. — *Tribunaux de commerce*. § 9.

Rennes (Parlement de). — Voir *Parlements*, § 13.

Renonciations à toute exemption pécuniaire. Renonciation à toute exemption pécuniaire faite par les trois ordres de la ville de Lyon et renouvelée en leur nom par l'abbé de Castelas (21 juillet 1789, t. VIII, p. 255).

Renouvellement partiel. Combattu par Mathieu de Montmorency (5 septembre 1789, t. VIII, p. 584 et suiv).

Rentes.

§ 1er. — Rapport par Rœderer sur la proposition d'imposer les rentes dues par le Trésor public (3 décembre 1790, t. XXI, p. 194 et suiv.); — discussion : Duport, Lavenue, Rœderer, Lavenue, Fréteau, de Mirabeau, Rœderer, Le Bois-Desguays, Lavenue, Démeunier, Lavenue, Lucas, Barnave, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 197 et suiv.); — Lavenue, Barnave, Fréteau, Lavenue, Gombert, Mirabeau, Legrand, de Toulongeon, Démeunier, Mirabeau, Vernier, de Foucault, de Murinais, Charles de Lameth, de Foucault, Durget, de Murinais, de Folleville, Richier, Rœderer, Madier de Montjau (4 décembre, p. 204 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 207). — Opinions, non prononcées, de Mirabeau (p. 207 et suiv.) et de l'abbé de Césargues (p. 214 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Lebrun sur la reconstitution des rentes (29 décembre 1790, t. XXI, p. 703); — projet de décret (*ibid.* 704); — adoption du projet, amendé par Defermon (*ibid.* et p. suiv.).

§ 3. — Rapport par de La Rochefoucauld sur le taux de la retenue que les débiteurs des rentes ou autres prestations seront autorisés à faire, à raison de la contribution foncière, en acquittant ces rentes ou prestations (7 juin 1791, t. XXVII, p. 44 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 45). — Discussion sur le fond : de Brémond d'Ars, de Menonville-Villiers de Delley, Andrieu, Rœderer, de Folleville, de La Rochefoucauld, rapporteur, Rœderer, Ramel-Nogaret, Rœderer, Ramel-Nogaret (*ibid.* et p. suiv.). — Discussion des articles. — Art. 1er : Tuaut de La Bouverie, de Delley, Ramel-Nogaret (*ibid.* p. 49); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : de La Rochefoucauld, rapporteur, de Folleville, Tronchet (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 3 (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret, présenté par Lebrun, relatif à la rectification des erreurs de noms

Rentes (*Suite*).

dans les contrats de rentes perpétuelles, dans les quittances de finance pour rentes viagères ou dans les contrats desdites rentes (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 342); — discussion : d'André, Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).

Rentes (Impôt sur les). — Voir *Contribution personnelle*, § 1er.

Rentes appartenant aux pauvres des paroisses de Paris. Projet de décret y relatif présenté par Camus (20 mai 1791, t. XXVI, p. 246); — adoption sans discussion des articles 1, 2, 3 (*ibid.*); — article 4 : Moreau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 247).

Rentes au profit des pauvres. Rapport par Anson sur leur payement (31 décembre 1790, t. XXI, p. 739 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 740).

Rentes constituées au profit de religieux et religieuses. Adoption d'un projet de décret relatif à leur liquidation, présenté par Camus (24 août 1791, t. XXIX, p. 683).

Rentes constituées sur le clergé sous le nom des syndics des diocèses. Adoption d'un projet de décret, présenté par Lebrun, relatif à leur reconnaissance (21 août 1791, (t. XXIX, p. 611). — Voir ci-après *Rentes sur le clergé*.

Rentes de l'Hôtel de Ville. Proposition de Folleville tendant à en accélérer le payement (23 avril 1790, t. XV, p. 273); — adoption (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Anson et tendant à ce que les trésoriers des dons patriotiques remettent aux payeurs des rentes de quoi acquitter les rentes de 100 livres et au-dessous (25 avril, p. 289); — adoption (*ibid.*).

Rentes et brevets de retenue. Projet de décret présenté par Camus (23 janvier 1791, t. XXII, p. 462); — discussion : de Tracy, Camus, de Choiseul-Praslin (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Rentes foncières non seigneuriales. Rapport par Tronchet sur leur rachat (30 novembre 1790, t. XXI, p. 156 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 165 et suiv.). — addition proposée par Regnaud (*ibid.* p. 160); — adoption des articles 1 et 2 du titre Ier (*ibid.*); — adoption des titres II et III (2 décembre, p. 187 et suiv.); — adoption d'un article destiné à être intercalé entre les articles 4 et 5 du titre III (4 décembre, p. 217); — titres IV, V et VI : Vieillard (*ibid.*); — adoption avec amendements (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi du titre VII, au comité des impositions (*ibid.* p. 219); — proposition par Tronchet d'un changement à l'article 10 du titre IV (18 décembre, p. 532). — adoption (*ibid.*); — addition, sur la proposition de Goupil, d'un article omis après l'article 3 du titre VI (*ibid.*); — adoption de l'article unique du titre VII, présenté par le même (*ibid.*); — texte complet du décret (*ibid.* et p. suiv.). — Adoption sans discussion d'un projet de décret confirmatif (23 décembre, p. 630 et suiv.).

Rentes perpétuelles. — Voir *Rentes*, § 4. — *Remboursement des rentes perpétuelles*.

Rentes seigneuriales. Rapport par Tronchet sur celles qui se sont élevées en exécution du décret du 3 mai 1790 (23 février 1791, t. XXIII, p. 435 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 443 et suiv.); — instruction sur l'exécution des articles 8 et 9 (*ibid.* p. 444 et suiv.); — adoption des articles 1 à 10 (*ibid.* p. 445 et suiv.); — discussion sur l'article 11 : Malès, Tronchet, Populus, Tronchet (*ibid.* p. 446 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 447).

Rentes sur le clergé. Projet de décret y relatif, présenté par Lebrun et adopté sans discussion (15 octobre 1790, t. XIX, p. 647). — Voir ci-dessus : *Rentes constituées sur le clergé sous le nom des syndics des diocèses*.

Repoux, *député du tiers état du bailliage d'Autun*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 745).

Représentation proportionnelle. — Rapport par Thouret, au nom du comité de Constitution, sur les bases de la représentation proportionnelle (29 septembre 1789, t. IX, p. 202 et suiv.).

Représentation nationale. — Voir *Constitution*, § 3.

République (De la). — Voir *Questions constitutionnelles*.

République des Grisons (Régiments entretenus au service de la France par la). — Voir *Armée*, § 62.

Requêtes civiles. Projet de décret y relatif, présenté par Le Chapelier (11 février 1791, t. XXIII, p. 122 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 123); — discussion sur l'article 2 : Goupil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Lachèze, Chabroud (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — disposition additionnelle proposée par Voidel (12 février, p. 140); — adoption (*ibid.*).

Réserves faites par des membres du clergé.

§ 1er. — Remise des pouvoirs de quatre députés du clergé avec réserves (2 juillet 1789, t. VIII, p. 181).

§ 2. — Lecture par le cardinal de La Rochefoucauld d'un acte contenant des réserves faites par des membres du clergé nouvellement réunis (2 juillet 1789, t. VIII, p. 182); — incident à ce sujet *ibid.* et p. suiv.). — Voir *Protestations*.

Résidence. — Voir *Fonctionnaires publics*, § 2.

Responsabilité des chefs de bureaux. Motion y relative déposée par Lamy (21 janvier 1790, t. XI, p. 279); — texte de cette motion (*ibid.* p. 281 et suiv.).

Responsabilité ministérielle. — Voir *Constitution*, § 4. — *Ministère* (Organisation du). — *Ministres*, §§ 10 et 13.

Restaurateur de la liberté française. Titre déféré au roi dans une adresse de l'Assemblée nationale (12 août 1789, t. VIII, p. 399).

Retenue sur les rentes. — Voir *Rentes*, § 3.

Retrait lignager. — Voir *Retraits*, § 2.

Retraite. Pensions de retraite des fonctionnaires ecclésiastiques. — Voir *Fonctionnaires ecclésiastiques*, § 6.

Retraite des ministres (Pensions de). — Voir *Ministère* (Organisation du).

Retraites des commis de la guerre. — Chabroud demande que le ministre de la guerre soit autorisé pour une fois à employer 80,000 livres à prendre sur les 500,000 livres qui sont à sa disposition pour les frais de son département, pour faciliter les retraites des commis qu'il supprimera (16 septembre 1791, t. XXXI, p. 79 et suiv.); — discussion : de La Rochefoucauld, Le Chapelier, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Chabroud (*ibid.* p. 80).

Retraites des sous-officiers et soldats. Rapport par Félix de Wimpfen sur les retraites des sous-officiers et soldats (22 novembre 1790, t. XX, p. 621 et suiv.); — débat préliminaire : de Folleville, de Wimpfen (*ibid.* p. 628). — Projet de décret présenté par Wimpfen sur les retraites des sous-officiers et soldats (22 novembre 1790, t. XX, p. 621 et suiv.); — adoption sans discussion (14 décembre, t. XXI, p. 460 et suiv.).

Retraites. — Voir *Pensions*.

Retraits.

§ **1er**. — Abolition des retraits de bourgeoisie, d'habitation, d'éclesche, de société, de commission, etc., ces divers retraits portant obstacle à la vente des domaines nationaux (13 juin 1790, t. XVI, p. 206); — suppression des retraits lignagers demandée par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport par Merlin sur l'abolition du retrait lignager, au nom du comité d'aliénation des biens nationaux (17 juillet 1790, t. XVII, p. 166 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 170); — discussion : Martineau, Fréteau, Merlin, Martineau (*ibid.*); — adoption des deux premiers articles (*ibid.*); — rejet du troisième (*ibid.*); — reprise de la discussion : Merlin, Gaultier-Biauzat, Goupil de Préfeln, Martineau, Merlin, Lanjuinais, de Foucault, Démeunier (19 juillet, p. 190); — décret comprenant, outre les deux premiers articles votés, un troisième article qui est l'article unique du décret sur le droit d'écart et un quatrième relatif aux droits de *treizain* (*ibid.*).

Revel (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Revenus ordinaires. Projet de décret, présenté par le marquis de Montesquiou, au nom du comité des finances, concernant les anticipations, rescriptions et assignations sur les revenus ordinaires destinés à être perçus en 1791 (22 mars 1790, t. XII, p. 298).

Revision. Motion de Merlin relative aux demandes de révision (7 décembre 1790, t. XXI, p. 299); — Chabroud la combat (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*).

Revision de la Constitution. — Voir *Constitution*, § **5**.

Revol, *député des communes du Dauphiné*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Révolte de régiments. — Voir *Armée*, §§ **35**, **36**, **37**, **83**, **109** et **116**.

Révolution. — Voir *Amnistie*.

Révolution (Prédiction relative à la). — Voir *La Bouze* (Suzanne).

Révolution (Société de la). — Voir *Société de la Révolution*.

Rewbell, *député du tiers état du bailliage de Colmar et Schelestadt*. S'élève contre la mise en discussion d'un projet de règlement de police intérieure de l'Assemblée des communes et propose de régler simplement le mode de recueillir les voix des membres de cette assemblée (t. VIII, p. 31). — Nommé adjoint au doyen (p. 62), (p. 78). — Répond à l'appel général (p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Appuie la motion de Duport relative à la création d'un comité de recherches (p. 293 et suiv.). — Parle contre l'élargissement de Besenval (p. 312). — Déclare, au nom de ses collègues des communes d'Alsace, adhérer à ce qui a été décidé dans la séance du 4 août (p. 352). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454). — Communique à l'Assemblée, au nom du comité des recherches, le n° 21 du *Patriote français*, dénonçant des complots contre la nation (p. 474). — Parle sur la déclaration des droits (p. 488), — sur l'emprunt de quatre-vingts millions (p. 499), — sur la sanction royale (p. 603), (p. 638). — Demande la division de l'article relatif aux droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 643). — Demande la sanction immédiate des arrêtés du 4 août (t. IX, p. 35). — Parle sur le veto (p. 55), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 219), — sur le prêt à intérêts (p. 337 et suiv.), — sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346); — contre les journaux étrangers (p. 397), — sur les municipalités (p. 441), — sur le baron de Besenval (p. 445), — sur la convocation des états du Dauphiné (p. 552), — sur l'amendement relatif aux fils de famille au point de vue de l'éligibilité (p. 599). — Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 6), — sur l'affaire de la Chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 8), — sur les assemblées primaires (p. 88), — sur leur subordination au pouvoir exécutif (p. 226), — sur les municipalités (p. 253), (p. 260), (p. 345), (p. 355), — sur les assemblées de département (p. 359), — sur la réélection des procureurs syndics (p. 453), — sur le scrutin de liste double (p. 454), — sur les troubles d'Amiens (p. 528), — sur la banque nationale (p. 679), — sur l'état des juifs (p. 695), (p. 781). = Parle sur un don patriotique offert par des Génevois (t. XI, p. 1). — Dénonce la noblesse et le clergé d'Alsace (p. 254). — Parle sur l'intervention du district des Cordeliers en faveur de Marat, décrété de prise de corps (p. 287), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 330), — sur les droits des juifs (p. 364), — sur la perception des impositions de 1790 (p. 397), — sur un projet de décret concernant des troubles (p. 419). = Prête le serment patriotique (t. XII, p. 189). — Parle sur les assemblées de département et de district (p. 261), — sur une demande du roi concernant la trésorerie (p. 359), — sur les commissaires royaux p. 407), — sur le pouvoir judiciaire (p. 455), — sur les officiers et bas-officiers des gardes-françaises (p. 572). = Parle sur l'état des juifs (t. XIII, p. 69), — sur les assignats (p. 85). — Se plaint de condamnations à la prison et à mort prononcées par la municipalité de Sche-

Rewbell, *député* (*Suite*).

lestadt contre des personnes qui ont contesté la validité des élections municipales de cette ville (p. 75). — Parle sur le projet de décret relatif à la chasse et à la pêche (p. 159), (p. 166). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 277), (p. 294). — Présente une addition au décret concernant les conditions requises pour devenir Français (p. 349). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 370), (p. 384), (p. 408), — sur les biens domaniaux (p. 479 et suiv.), (p. 501), — sur les troubles de Toulon (p. 503), — sur l'ajournement de la discussion relative au différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (p. 511), — sur le droit de paix et de guerre (p. 518), (p. 564), — sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582), — sur l'affaire des Suisses fribourgeois (p. 631), — sur un projet de décret concernant les assemblées électorales (p. 703). = Parle sur une demande de 20 millions pour les besoins du Trésor public (t. XVI, p. 29), — sur la caisse d'escompte (p. 97), — sur une arrestation d'argent à Nantua (p. 148), — sur la constitution du clergé (p. 157 et suiv.) — sur les élections des assemblées primaires de Colmar (p. 220). — Demande le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 231), — Parle sur une motion concernant une séance spéciale pour les adresses (p. 233), — sur les titres de noblesse (p. 737 et suiv.), — sur les troubles de Nîmes (p. 403), — sur une députation d'Avignon (p. 451), — sur les biens nationaux (p. 455), — sur une question de congé (p. 578), — sur l'affaire des procédures suivies en la cour des Aides de Paris contre ceux qui ont brûlé les barrières (p. 605), — sur les apprêts de la fédération (p. 675). = Parle sur la distribution des récompenses publiques (t. XVII, p. 39). — Secrétaire (p. 176). — Parle sur les juifs (p. 218), et 219), — sur l'ordre de la parole (p. 299) — sur l'affaire d'Orange (p. 316), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 380), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 438), — sur le pouvoir judiciaire (p. 581), — sur l'abbé de Barmond (p. 585), — sur la haute cour nationale (*ibid.*), — sur le pouvoir judiciaire (p. 613), — sur la motion de Goupil concernant l'inexactitude d'un grand nombre de membres (p. 613). — sur les troubles de Bretagne (p. 623), — sur les forêts nationales (p. 636), — sur l'armée (p. 663), — sur les troubles de Schelestadt (p. 694), — sur le pouvoir judiciaire (p. 725). = Parle sur un projet d'instruction pour les assemblées administratives (t. XVIII, p. 6), — sur la gabelle (p. 67), — sur les troubles de Schelestadt (p. 71), — sur l'opposition de la municipalité de Lorient à l'enlèvement des poudres du château de Trisaven (p. 82), — sur le code pénal maritime (p. 103), (p. 104), — sur un projet de loi relatif aux protestants d'Alsace (p. 127), — sur des troubles à Tarascon (p. 160), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 236), — sur le remplacement de La Queuille (p. 247), — sur l'affaire d'Espagne (p. 266), — sur la monnaie de billon (p. 398), — sur les finances (p. 405) — sur la monnaie de billon (p. 406), — sur l'affaire du cardinal de Rohan (p. 436), — sur le pouvoir judiciaire (p. 623) = Parle sur la division du royaume (t. XIX, p. 21), — sur la justice de paix (p. 609), — sur l'invention de l'abbé de Mandre (p. 615),

Rewbell, *député* (*Suite*).

— sur la contribution foncière (p. 675), — sur les menées du clergé d'Alsace (p. 676 et suiv.), — sur la contribution foncière (p. 686), — sur un projet de canal (p. 725 et suiv.), — sur les élections municipales d'Huningue (p. 755), — sur la contribution personnelle (p. 763), (p. 771). = Parle sur les élections municipales d'Huningue (t. XX, p. 15), — sur les élections des juges (p. 16), — sur un discours d'une députation corse (p. 291), (p. 293), — sur la dette publique (p. 312), — sur un projet de décret concernant l'exportation des grains (p. 340), — sur l'impôt du tabac (p. 461 et suiv.), — sur la franchise de Bayonne (p. 747), (p. 748). = Parle sur une demande de secours pour les pauvres de Versailles (t. XXI, p. 203), — sur les monnaies (p. 234), (p. 346), — sur les offices (p. 486), (p. 539), — sur les messageries (p. 601), — sur la maréchaussée (p. 628). = Parle sur les offices (t. XXII, p. 43), — sur le clergé (p. 66 et suiv.), — sur l'emplacement des tribunaux de Paris (p. 83), — sur l'établissement d'un tribunal de commerce à Vervins (p. 120), — sur une créance réclamée par d'Orléans (p. 128), — sur les monnaies (p. 140), — sur les jurés (p. 312), — sur un projet de décret concernant la dette amortie du clergé (p. 338), (p. 339), (p. 340), — sur les troubles d'Aix, (p. 343), — sur l'emplacement des tribunaux, (p. 463), — sur les droits de traites (p. 469), (p. 474 et suiv.), (p. 475), — sur la lettre de l'empereur Léopold II relative à l'Alsace (p. 525 et suiv.), (p. 526), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 539), (p. 540), — sur le tabac (p. 558), — les droits de traites (p. 593), (p. 594), (p. 596 et suiv.), — sur les biens nationaux (p. 722). = Parle sur le tabac (t. XXIII, p. 166), (p. 167), (p. 174), (p. 175), — sur une demande d'extradition (p. 283), — sur les assignats (p. 391). — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 433), — sur la situation des vicaires (p. 489), — sur le respect dû à la loi (p. 564), — sur les émigrations (p. 568. et suiv.), — sur une motion de Le Couteulx relative à la caisse de l'extraordinaire (p. 581), — sur une demande de congé (p. 601), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 646), — sur la tontine Lafarge (p. 655), — sur les corps administratifs (p. 675), — sur une demande d'extradition (p. 694 et suiv.), — sur les prisons (p. 753), (p. 754). = Parle sur l'arriéré des départements (t. XXIV, p. 43), (p. 44), — sur les contributions (p. 135), — sur la régence (p. 374), — sur les mines (p. 417), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 436), (p. 438); — sur le traitement des ministres (p. 705). — Parle sur l'adresse de la principauté de Porentruy (t. XXV, p. 205), (p. 206 et suiv.). — Président (p. 325). — Sa réponse au discours de l'évêque de Paris (p. 335). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 60 et suiv.), (p. 89 et suiv.), (p. 92), — sur la réélection des membres de l'Assemblée (p. 112), — sur les députés des colonies (p. 123), — sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (p. 127), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 141), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 154 et suiv.), (p. 214), — sur les actes de l'état civil (p. 237), — sur la fabrication des assignats de 5 livres et de la monnaie de cuivre (p. 257), — sur l'organisa-

Rewbell, *.député* (*Suite*).

tion du Corps législatif (p. 266), — sur la fabrication de petits assignats (p. 274).—Demande que le Trésor public fasse une avance d'un mois en attendant les petits assignats (p. 287 et suiv.). — Parle sur l'admission à la barre des députés du commerce de la France (p. 300), — sur la liquidation (p. 301 et suiv.), (303), (p. 304), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 314 et suiv.), — sur les places de guerre (p. 393), — sur la comptabilité (p. 441), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 458), — sur les municipalités (p. 476), — sur les colonies (p. 609). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 68), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 86), — sur le licenciement des officiers (p. 124), — sur le code pénal (p. 293), — sur les troubles de Cambrai (p. 318), — sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (p. 337),—sur l'état des changes (p. 355), (p. 356), — sur la fuite du roi (p. 361), (p. 373 et suiv.), — sur le Trésor public (p. 375). — Rend compte de l'état de la caisse de l'extraordinaire (p. 386 et suiv.). — Parle sur le serment des militaires (p. 409), — sur la fuite du roi (p. 449), (p. 450), — sur l'envoi de commissaires dans les départements (p. 452), — sur la fuite du roi (p. 453), — sur le passeport de la baronne de Korff (p. 485), — sur les élections (p. 486), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 570 et suiv.), — sur une fédération générale en 1791 (p. 591), — sur une tentative de descente des Anglais (p. 644), — sur la circulation des monnaies d'or et d'argent (p. 651), (p. 688). = Parle sur l'arrestation du vaisseau *l'Africain* (t. XXVIII, p. 5), — sur la police municipale (p. 8), — sur l'émigration (p. 77 et suiv.), (p. 86), — sur la fuite du roi (p. 270), — sur les agissements du clergé du Bas-Rhin (p. 393 et suiv.), — sur les théâtres (p. 442), — sur la discipline militaire (p. 471), — sur la défense de l'Etat (p. 522), — sur les troubles de Paris (p. 527), — sur la défense extérieure de l'Etat (p. 531 et suiv.), — sur les troubles de Paris (p. 536), — sur les troubles du pays de Caux (p. 550), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 703 et suiv.), — sur l'échange du comté de Sancerre (p. 718). = Parle sur la rareté de la monnaie de cuivre (t. XXIX, p. 7), — sur la défense du royaume (p. 71), — sur l'émigration (p. 87), — sur le remplacement des officiers (p. 93), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 120), — sur la garde nationale parisienne soldée (p. 144), — sur la Constitution (p. 330), (p. 331), (p. 334), — sur une pétition (p. 424), — sur la Constitution (p. 433), (p. 442 et suiv.), (p. 443), — sur le remboursement des offices des ci-devant justices seigneuriales (p. 578), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 627 et suiv.), — sur la Constitution (p. 636), (p. 653), (p. 697 et suiv.), (p. 721), (p. 729), (p. 731). (p. 748 et suiv.). = Parle sur l'affaire de Porentruy (t. XXX, p. 60), — sur la revision de la Constitution (p. 66), — sur les colonies (p. 283 et suiv.), — sur la création d'un établissement d'artillerie dans la partie occidentale du royaume (p. 437), — sur les gardes nationales parisiennes à cheval (p. 576), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 730). =

Rewbell, *député* (*Suite*).

Parle sur l'affaire du prince de Monaco (t. XXXI, p. 122). — Présente un article additionnel au projet de décret sur les notaires (p. 200). — Parle sur les colonies (p. 270), — sur les biens de l'ordre de Malte (p. 342), — sur les lois rurales (p. 363), — sur la situation des juifs (p. 372), (p. 441 et suiv.), — sur les finances (p. 449), — sur les sociétés populaires (p. 623 et suiv.), — sur les peines et délits militaires (p. 642).

Rey, *député du tiers état du bailliage de Béziers.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 155 et suiv.), (p. 589), (p. 590), (p. 668). = p. Parle sur la police de sûreté (t. XXI, p. 689 et suiv.). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 9 et suiv.), (p. 292 et suiv.). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 192).

Reynaud (Comte de), *député de Saint-Domingue.* Est admis provisoirement (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 321 et suiv.), (p. 383), (p. 387). = Parle sur un projet de décret concernant les assemblées électorales (t. XV, p. 704). = Parle sur l'insurrection de Tabago (t. XVI, p. 581). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 499), (p. 503). = Communique une lettre de l'assemblée provinciale du nord de cette île (t. XVIII, p. 213). = Parle sur les troubles de Brest (t. XIX, p. 93), — sur la contribution foncière (p. 687). = Parle sur la situation de cette île, exposée par une députation (t. XX, p. 744). = Parle sur les troubles de la Martinique (t. XXI, p. 127). = Parle sur les colonies (t. XXV, p. 642). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 44). — Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (p. 122). — Prête serment (t. XXVII, p. 642.)

Rhedon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Riom.* Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Parle sur la déclaration des droits (p. 454). — Donne sa démission de membre du comité des recherches (p. 457). — Parle sur la déclaration des droits (p. 464), (p. 488). — Demande que l'on suive à la lettre les cahiers, au sujet de la Constitution à établir (p. 509 et suiv.). — Secrétaire (p. 512). = Parle sur le commerce de l'Inde (t. XVII, p. 198 et suiv.).

Rhin (Département du **Bas-**). — Voir *Juges de paix*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Rhin (Département du **Haut-**). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Rhin (**Haut** et **Bas-**). Projet de décret présenté par Victor de Broglie sur des menées factieuses dans ces départements (2 mars 1791, t. XXIII, p. 639 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 641). — Voir *Troubles*.

Rhône (Fleuve).

§ **1er**. — Pétition relative au mauvais état des embouchures du Rhône (23 février 1791,

Rhône (Fleuve) (*Suite*).

t. XXIII, p. 432); — débat: Bouche, Dupont, Bouche, abbé Gouttes, d'André, Bouche (*ibid.*); — décret portant renvoi au comité de commerce et d'agriculture (*ibid.*).

§ 2. — Mémoire relatif aux ouvrages qu'il est urgent de faire pour la navigation à l'embouchure du Rhône (*ibid.* p. 453 et suiv.).

Rhône au Rhin (Canal de jonction du). — Voir *Canaux*, § 11.

Rhône et Loire (Département de). — Voir *Inondations*, § 3. — *Juges de paix*, § 22. — *Tribunaux de commerce*, § 19. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Riberolles de Martinanges, *député du tiers état de la sénéchausée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XII, p. 30).

Ricard, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle pour l'abolition des dîmes sans indemnité (p. 394). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XII, p. 456); — expose ses principes sur ce sujet (p. 471 et suiv.).

Ricard, *député du tiers état de la sénéchaussée de Castres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Fait un rapport sur la chasse (t. XII, p. 112). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 443 et suiv.).

Ricard de Séalt, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulon*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). = La validation de son élection est ajournée (p. 105). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Validation de son élection (p. 156). = Sa motion relative à l'organisation de la force publique (t. IX, p. 126 et suiv.). = Parle sur le projet de loi relatif aux attroupements (p. 474). = Parle sur les troubles de Toulon (t. X, p. 418), (p. 589), — sur la banque nationale (p. 665 et suiv.). = Parle sur les troubles de Toulon (t. XI, p. 63), (p. 190 et suiv.), (p. 227). = Parle sur le maintien de la juridiction des prévôts de la marine (t. XIII, p. 45). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 292 et suiv.), — sur les troubles de Toulon (p. 506). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 449), (p. 453), — sur des demandes de congés (p. 507 et suiv.). — Fait un rapport sur des réclamations de la municipalité de Marchiennes relatives à des abatis et ventes de bois opérés par l'abbé de cette commune (p. 542). = Parle sur les affaires étrangères (t. XVIII, p. 291), — sur le directoire du département du Var (p. 558). = Parle sur l'affaire de Brest (t. XIX, p. 717). = Parle sur les offices (t. XX, p. 285 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 15 et suiv.). = Secrétaire (t. XXVI, p. 310). — Fait lecture d'une adresse de l'abbé Raynal (p. 650 et suiv.). = Rend compte de sa mission chez M. de Montmorin (t. XXVII, p. 502).

Richard, *député du tiers état du Dauphiné*. Remplace le baron de Chaléon démissionnaire (t. X, p. 638). = Envoie une adresse à l'Assemblée concernant le corps d'état-major permanent et la réunion de l'artillerie avec le génie (t. XVII, p. 453 et suiv.).

Richard, *député du tiers état du bailliage du Forez*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 317). = Parle sur les mines (t. XXIV, p. 414 et suiv.).

Richard, curé de Clisson, *député du clergé des Marches*. Nommé commissaire-conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 32).

Riche, *député des communes de la sénéchaussée d'Anjou*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Richelieu (La maréchale de). — Voir *Pensions*, § 42.

Richier (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes*. Parle pour la gratuité de la justice (t. VIII, p. 346). — Pose la question du renouvellement intégral ou partiel (p. 616). = Demande la distribution aux députés d'une carte correspondant à la nouvelle division projetée de la France (t. IX, p. 210). — Parle sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 346). — Demande que, toute affaire cessante, l'Assemblée s'occupe des municipalités (p. 555). — Parle sur la motion du comité de Mirabeau concernant les blés des Etats-Unis (p. 714). = Parle sur les assemblées primaires (t. X, p. 81), — sur l'administration de département (p. 117), — sur les attributions des assemblées administratives (p. 227), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), (p. 360). = Parle sur les pensions (t. X, p. 74), — sur l'impôt relatif aux maisons de campagne et aux châteaux (p. 115). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 4), (p. 5), — sur les droits féodaux (p. 171), — sur la gabelle (p. 190), (p. 218), — sur les troubles de Marseille (p. 379). = Parle sur la gabelle (t. XV, p. 272), — sur les droits féodaux (p. 274 et suiv.), (p. 275), (p. 302), — sur la gabelle (p. 509), — sur le droit de paix et de guerre (p. 661). = Parle sur la caisse d'escompte (t. XVI, p. 98), — sur la fédération (p. 137), — sur la dette publique (p. 172), (p. 195). = Parle sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 207). = Parle sur la pétition des pêcheurs français (t. XXII, p. 98), — sur les droits de traites (p. 476). = Parle sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 187). = Donne sa démission (t. XXVIII, p. 42).

Richond, *député du tiers état de la sénéchaussée de Puy-en-Velay*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 326).

Riffé, *citoyen de Paris*. Lettre par laquelle il annonce que les sieurs Ballard, Tanquerey et lui se chargent de l'entretien de 3 soldats (t. XXVII, p. 448).

Riom (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § 19.

Riom (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), §§ 49 et 77.

Riom (Municipalité de). — Voir *Municipalités*, § **23**.

Riom (Ville de). — Voir *Tribunaux de Commerce*, § **6**.

Rioms (Comte Albert de), *commandant de la marine de Toulon*. Demande à être reçu à la barre pour s'y défendre (t. XI, p. 30). — Ecrit une lettre à l'Assemblée pour la remercier du témoignage d'estime qu'elle lui a donné (p. 288). — Voir *Toulon*.

Riquier, *député des communes du bailliage de Montreuil-sur-Mer*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Ris (Municipalité de). — Voir *Troubles*, § **29**.

Ris (Ville de). Nomination de ses officiers municipaux. — Voir *Municipalités*, § **9**.

Riston, *substitut du procureur général du parlement de Nancy*. Rapport par Goupilleau sur la demande du sieur Riston, condamné par le bailliage de Nancy, pour falsification de sceau, tendant à le renvoyer devant les juges ordinaires (17 avril 1790, t. XIII, p. 96); — discussion : Schmits, de Robespierre, Garat aîné, Rœderer, Merlin (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Rivière (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Bigorre*. Son opinion, non prononcée, sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 19 et suiv.).

Rivière, *député des communes de la sénéchaussée de Mende*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Rivières. — Voir *Eaux* (Régime des).

Rivières *qui avoisinent Paris*. — Voir *Canaux*, § **4**.

Roanne (Ville de). Projet de décret relatif à une indemnité à accorder aux citoyens dont les maisons ont été démolies lors de la construction du pont de cette ville (25 février 1791, t. XXIII, p. 505); — adoption (*ibid.*).

Robecq (Prince de), *député de la noblesse du bailliage de Bailleul*. Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413).

Robert, *député du tiers état du bailliage de Nivernais et Donzlois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Parle sur les motions relatives au mode de constitution de l'Assemblée (p. 122). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les postes (t. XVII, p. 47 et suiv.).

Robert-Coquille, *député de Marie-Galande*. Son élection (t. XVII, p. 384).

Robert de Massy, *député du tiers état du bailliage d'Orléans*. Parle sur les administrations du district (t. XXII, p. 282).

Robespierre, *député du tiers état de la province d'Artois*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Combat la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 253). — Demande que les papiers saisis sur le baron de Castelnau soient ouverts (p. 279), — que les suspects soient livrés aux tribunaux (p. 312 et suiv.). — Appuie le projet d'arrêté proposé par le comité des rapports relativement au refus de

Robespierre, *député* (*Suite*).

l'impôt (p. 336). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483), (p. 487), (p. 489). — Propose d'ajouter des articles au règlement (p. 506). — Soutient que la durée du mandat de député ne doit pas dépasser une année (p. 617). = Soutient que sanctionner les arrêtés du 4 août ne signifie pas autre chose que les promulguer (t. IX, p. 34). — Son opinion sur le vote (p. 79 et suiv.). — Parle contre le prévôt de la maréchaussée de Marienbourg (p. 224), — sur une réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (p. 343), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 381), — sur une lettre sympathique de deux Anglais (p. 382), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 383), (p. 384), — sur le projet d'arrêté concernant la liberté individuelle (p. 414). — Demande que l'Assemblée puisse interrompre les discussions courantes pour traiter les questions qui intéressent la paix publique (p. 469). — Parle contre la loi sur les attroupements (p. 474 et suiv.). — Demande qu'on soit électeur ou éligible sans distinction de fortune (p. 479). — Parle contre l'exception demandée en faveur des fils de famille (p. 600). — Demande l'impression du discours du vicomte de Mirabeau sur l'affaire du parlement de Metz, pour prouver la liberté des discussions (t. X, p. 84). — Parle sur les assemblées primaires (p. 90). — sur le nombre des administrateurs de département (p. 116), — sur l'arrêté pris par les Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée nationale (p. 123). — Sa motion pour la restitution des biens communaux envahis par les seigneurs (p. 486 et suiv.). — Parle sur les troubles de Toulon (p. 573), — sur l'affaire du parlement de Rennes (p. 590), — sur l'éligibilité et l'admissibilité à tous les emplois de tous les citoyens actifs (p. 757). = Parle sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 31 et suiv.) — sur les lettres de cachet (p. 66 et suiv.); — sur le serment des gardes nationales (p. 113 et suiv.), — sur l'imposition extraordinaire demandée pour la ville de Rouen (p. 115), — sur une proclamation du roi concernant les grains et sur un projet de décret relatif aux acquits-à-caution (p. 186), — sur les troubles de Toulon (p. 211), — sur la proposition de l'abbé Colaud de la Salcette relative aux revenus des bénéficiers (p. 231), — sur le mémoire de la république de Gênes relatif à la Corse (p. 269). — Fait une motion sur l'exercice des droits de citoyen actif (p. 318 et suiv.); — son discours *in extenso* à ce sujet (p. 320 et suiv.). — Parle sur la perception des impositions de 1790 (p. 397), — sur l'exécution des décrets relatifs aux municipalités (423), — sur les troubles des provinces (p. 538), (p. 644), — sur les ordres religieux (p. 648), — sur les troubles des provinces (p. 665 et suiv.), (p. 673 et suiv.), (p. 680), — sur les droits féodaux (p. 716). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 17), (p. 18), — sur les lettres de cachet (p. 161), (p. 201 et suiv.), — sur la nomination de quatre commissaires chargés de la surveillance des opérations de la caisse d'escompte (p. 312), — sur la contribution patriotique du quart du revenu (p. 361), — sur la procédure criminelle (p. 380), — sur les commissaires royaux (p. 405) — sur le pouvoir judiciaire (p. 574 et suiv.). =

Robespierre, *député* (*Suite*).

Propose de renvoyer au Châtelet le sieur Riston condamné par le bailliage de Nancy (t. XIII, p. 96). — Parle sur une question de droit électoral (p. 101), — sur le projet de décret relatif à la chasse et à la pêche (p. 159) — sur la dîme (p. 149), — sur la chasse et la pêche (p. 166). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 247), (p. 248), — sur les conseils de guerre (p. 316 et suiv.), — sur une adresse des officiers municipaux de Saint-Omer (p. 335), — sur les troubles de Dieppe (p. 337), — sur le desséchement des marais (p. 358), — sur la municipalité de Paris (p. 380 et suiv.), (p. 460), p). 461), — sur le droit de paix et de guerre (p. 517), (p. 559), — sur des faits d'insubordination dans un régiment (p. 646), — sur le droit de paix et de guerre (p. 663), — sur le pouvoir judiciaire (p. 670 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 3), (p. 156), — sur des troubles dans l'armée (p. 163), — sur la constitution du clergé (p. 235), (p. 237). — Secrétaire (p. 379). — Parle sur la police de l'Assemblée (p. 392), — sur le traitement du clergé (p. 408 et suiv.), (p. 446), — sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 462 et suiv.), — sur le traitement du clergé (p. 535), — sur une réclamation du district de Versailles (p. 580), — sur l'insurrection de Tabago (*ibid.* et p. suiv.), (p. 581), — sur l'audition d'une députation de plusieurs sections de Paris (p. 602), — sur les loteries (p. 683), — sur une proposition de Nompère de Champagny concernant la fédération (p. 690), — sur une adresse concernant la protection du commerce (p. 694 et suiv.). = Demande l'impression du discours de l'orateur d'une députation des Etats-Unis d'Amérique et de la réponse du président (t. XVII, p. 41). — Parle sur la détention des Avignonnais à Orange (p. 43), — sur les pensions (p. 136), — sur des troubles survenus à Soissons (p. 213 et suiv.), — sur les juifs (p. 218 et suiv.), (p. 219), — sur les troubles de Montauban (p. 272), — sur la coalition des puissances étrangères (p. 394), — sur le manifeste du prince de Condé (p. 394 et suiv.), (p. 395). — Est empêché de parler sur une cérémonie en l'honneur des vainqueurs de la Bastille morts en combattant (p. 486) ; — demande l'envoi d'une députation (p. 489), (p. 490). — Parle contre l'arrestation de Camille Desmoulins (p. 506). — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation de Dubois de Crancé (p. 508). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 621), — sur l'insubordination dans l'armée (p. 642 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 672). = Parle sur le code pénal maritime (t. XVIII, p. 163 et suiv.), (p. 164), — sur les insurrections militaires (p. 181), — sur une adresse des habitants du Béarn (p. 217), — sur les postes (p. 228), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 234), — sur le pouvoir judiciaire (p. 260 et suiv.), — sur l'affaire d'Espagne (p. 267), (p. 292), — sur les troubles de Nancy (p. 430), (p. 433), — sur une formation de tribunaux (p. 467), — sur les archives nationales (p. 649), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 756). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 18), — sur l'enlèvement des grains à Soissons (p. 175), — sur l'arrêté de la chambre des vacations de Toulouse (p. 469), — sur la contribution personnelle (p. 771). = Parle sur la haute cour de justice (t. XX, p. 25 et suiv.). — Demande la suppression du Châtelet (p. 37).

Robespierre, *député* (*Suite*).

— Parle sur le reculement des barrières (p. 135), — sur le tribunal de cassation (p. 336 et suiv.), (p. 516), — sur l'affaire d'Avignon (p. 525 et suiv.), — sur le tribunal de cassation (p. 554), — sur les brevets de retenue (p. 729). = Parle sur la force publique (t. XXI, p. 236); — son discours non prononcé (p. 238 et suiv.). — Parle sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (p. 395), — sur les offices (p. 466 et suiv.), — sur les jurés (p. 673 et suiv.), — sur la police (p. 692), (p. 693), (p. 715). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 10 et suiv.), — sur les colonies (p. 139), — sur les théâtres (p. 216), — sur les jurés (p. 348), (p. 361), (p. 362), — sur l'armement des gardes nationales (p. 530), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 540), — sur la garde nationale (*ibid.* et suiv.), (p. 541), — sur les jurés (p. 660 et suiv.), (p. 717 et suiv.), (p. 718 et suiv.), (p. 727), — sur la marine (p. 730 et suiv.). (p. 731), — sur les jurés (p. 760 et suiv.), (p. 763 et suiv.). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 46 et suiv.), — sur les octrois (p. 141), — sur la pension demandée par Latude (p. 538), — sur le respect dû à la loi (p. 561). — Demande que des paquets d'écrits antipatriotiques envoyés au président soient reportés à la poste (p. 566). — Parle sur les émigrations (p. 567), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 644 et suiv.), (p. 648), — sur la tontine Lafarge (p. 655 et suiv.), — sur les corps administratifs (p. 675), — sur une demande d'extradition (p. 695), (p. 696), — sur le Trésor public (p. 745 et suiv.), — sur les prisons (p. 754). = Parle sur les corps administratifs (t. XXIV, p. 72 et suiv.), — sur l'élargissement du curé-maire d'Issy-l'Évêque (p. 156), — sur les troubles de Douai (p. 213 et suiv.), (p. 219), — sur les tribunaux criminels (p. 469), — sur l'admission à la barre d'une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 487), (p. 490), — sur les troubles de Toulouse (p. 520), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 522), — sur les honneurs funèbres à rendre à Mirabeau (p. 537), — sur les successions (p. 562 et suiv.), sur les colonies (p. 596), — sur l'organisation du ministère (p. 606 et suiv.), (p. 612). — Demande que les députés ne puissent recevoir ni places, ni dons, etc., (p. 621). — Parle sur l'organisation du ministère (p. 654), (p. 662 et suiv.), (p. 695 et suiv.), (p. 697), (p. 699), — sur le traitement des ministres (p. 703). — Parle sur l'organisation du ministère (t. XXV, p. 11), (p. 12), (p. 13), (p. 15), (p. 68), — sur l'adresse de la principauté de Porentruy (p. 207 et suiv.), (p. 209), — sur les troubles d'Avignon (p. 237), — sur une lettre du roi (p. 314); — sur l'organisation des gardes nationales (p. 366), (p. 368 et suiv.), — sur les troubles d'Avignon (p. 380), — sur les gardes nationales (p. 381 et suiv.), (p. 393 et suiv.). — Est rappelé à l'ordre (p. 394). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 470), (p. 500 et suiv.), (p. 558), — sur le droit de pétition (p. 684 et suiv.), (p. 690), (p. 691 et suiv.), (p. 694 et suiv.). — Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 7 et suiv.), (p. 60), (p. 94 et suiv.). — Fait une motion tendant à faire décréter que les membres de l'Assemblée ne pourront faire partie de la prochaine législature (p. 111); — la défend (p. 128 et suiv.). — Parle sur l'organisation du Corps législatif

Robespierre, *député* (*Suite*).

(p. 203 et suiv.), (p. 210), (p. 211), (p. 229), — sur la convocation de la première législature (p. 509), (p. 579 et suiv.), (p. 582), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 616), — sur le projet de code pénal (p. 622 et suiv.), — sur l'adresse de l'abbé Raynal (p. 653 et suiv.), — sur la fuite du roi (p. 692). = Parle sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (t. XXVII, p. 8 et suiv.); — sur l'état de l'armée (p. 109 et suiv.); — sur les troubles de Brie-Comte-Robert (p. 318), (p. 319), — sur la fuite du roi (p. 384), (p. 386), (p. 389). — Demande qu'il soit décerné des couronnes civiques à Mangin et aux citoyens qui ont contribué à l'arrestation du roi (p. 450). — Parle sur la fuite du roi (p. 452 et suiv.), (p. 537 et suiv.), (p. 542), — sur la police municipale (p. 747 et suiv.), (p. 749). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 28). — sur les troubles de Brie-Comte-Robert (p. 219), — sur la fuite du roi (p. 243), (p. 261 et suiv.), (p. 270), (p. 331 et suiv.). = Parle sur les troubles de Brie-Comte-Robert (t. XXIX, p. 238 et suiv.), — sur la Constitution (p. 266), (p. 322), (p. 326 et suiv.), (p. 359 et suiv.), (p. 443), (p. 445). (p. 460), — sur la défense du royaume (p. 542 et suiv.), — sur la Constitution (p. 631 et suiv.), (p. 656 et suiv.), (p. 695 et suiv.), (p. 715 et suiv.), (p. 733). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 8 et suiv.), — sur la revision de la Constitution (p. 112 et suiv.), — sur le mode de présentation de la Constitution au roi (p. 138 et suiv.), — sur l'acte constitutionnel (p. 188 et suiv.), — sur les colonies (p. 236 et suiv.), — sur la question de savoir si un huissier peut exercer ses fonctions dans une assemblée électorale (p. 735 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 274 et suiv.), (p. 276 et suiv.), — sur les sociétés populaires (p. 619 et suiv.), — sur les peines et délits militaires (p. 642), — sur les sociétés populaires (p. 670).

Robin, *commissaire civil*. Fait un rapport sur les troubles du département du Lot (t. XXV, p. 273 et suiv.).

Robin de Morhéry, *député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Donne sa démission (t. XV, p. 632).

Roca, *député du tiers-état de la viguerie de Perpignan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande que mention soit faite au procès-verbal du serment conditionnel de Leyris-Desponchez (t. XI, p. 432).

Rochambeau (Comte de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vimeur* (t. XIII, p. 317).

Rochambeau (De), *officier général de l'armée du Nord*. Assure l'Assemblée de son zèle et de sa fidélité (t. XXVII, p. 391). — Prête serment (p. 478). = Propose diverses mesures pour la défense du royaume (t. XXIX, p. 91).

Rochebrune (Baron de), *député de la noblesse du bailliage de Saint-Flour*. Demande que les non privilégiés soient déchargés au prorata de ce que payeront à l'avenir les privilégiés (t. IX, p. 103). — Parle sur les impositions des privilégiés (p. 184). = Parle sur l'arrestation de lingots d'or faite par le district des Cordeliers (t. XI, p. 57); — sur la division générale du royaume (p. 171). = Parle sur la motion de dom Gerle concernant la religion catholique (t. XII, p. 702). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 280); — est rappelé à l'ordre (*ibid.*). — Parle sur la nouvelle prestation de serment imposée au président de Virieu (p. 302), — sur les troubles de Toulon (p. 503), — sur les troubles de Montauban (p. 590). = Parle sur les troubles de Nîmes (t. XVI, p. 403). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 642). = Parle sur le fait reproché à Lambert dit de Frondeville (t. XVIII, p. 200), (p. 201). = Parle sur les dépenses (t. XXIII, p. 290), (p. 291). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 94), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 491). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 198). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 520 et suiv.).

Rochebrune (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Berny* (t. XIX, p. 30).

Rochechouart (De), *député de la noblesse de la ville de Paris*. Son décès est annoncé à l'Assemblée (t. XXVIII, p. 46).

Rochefort (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Duligondez* (t. XIV, p. 578).

Rochefort (Ville de). — Voir *Juges de district*, §§ **8** et **12**.

Rochegude (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne*. Remplace le marquis Duparc de Badens, démissionnaire (t. XI, p. 541). = Est admis à remplacer le marquis Duparc de Badens démissionnaire (t. XII, p. 711). — Prête le serment civique (p. 734). = Membre du comité de la marine (t. XVI, p. 219). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 215), (p. 248).

Rocque de Saint-Pons, *député du tiers état de la sénéchaussée de Béziers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 338). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 745). = Parle sur le traitement du clergé actuel (p. 586).

Rodat-d'Olemps, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rodez*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 143). = Fait une motion sur la permanence du Corps législatif (t. XIX, p. 68), (p. 81 et suiv.).

Rœderer, *député du tiers état de la ville de Metz*. — Parle sur l'affaire du parlement de Metz (t. X, p. 84 et suiv.), — sur les finances (p. 280 et suiv.), — sur l'éligibilité (p. 414 et suiv.), — sur la vérification des titres des fonctionnaires municipaux (p. 494), — sur une motion de Mirabeau concernant les grades administratifs et les conditions d'éligibilité (p. 577). — Propose une motion concernant l'affaire du parlement de Rennes (p. 591). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 620), — sur le projet de banque nationale (p. 667 et suiv.), — sur la situation des comédiens (p. 694). = Opine pour la création d'un comité d'impositions

Rœderer, *député* (*Suite*).

(t. XI, p. 22). — Parle sur les pensions (p. 74), (p. 109), — sur la formation d'un comité d'impositions (p. 232), — sur l'élection de Cochelet (p. 256), — sur la création d'un comité de liquidation des créances arriérées (p. 285), — sur un incident provoqué par l'abbé Maury (p. 286), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329), — sur la suppression des ordres religieux (p. 574), (p. 575), (p. 589), — sur la motion de Lafare concernant la religion (p. 589), — sur la compétence du conseil du roi (p. 602), — sur les troubles des provinces (p. 680). = Parle sur les colonies (t. XII, p. 6), — sur la gabelle (p. 163), (p. 289), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), — sur la contribution patriotique du quart du revenu (p. 361), (p. 362), — sur les caisses territoriales (p. 373), — sur les bois dépendant des bénéfices (p. 458), — sur la compagnie des Indes (p. 459), — sur un incident entre Dupont (de Nemours) et l'abbé Maury (p. 543), — sur le pouvoir judiciaire (p. 579 et suiv.); — demande la lecture d'un plan de Sieyès sur cet objet (p. 584). — Secrétaire (p. 668). — Parle sur la dîme (p. 685), (p. 750). = Parle sur le procès-verbal (t. XIII, p. 44), — sur les assignats (p. 63), — sur les juifs (p. 76 et suiv.), — sur les assignats (p. 84), (p. 90), — sur la demande du sieur Riston (p. 96), — sur les impositions de la ville de Paris (p. 100). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XV, p. 271), — sur la multiplicité des congés (p. 288), — sur la proposition de Bouche concernant une nouvelle prestation de serment (p. 296), (p. 316), — sur le pouvoir judiciaire (p. 370 et suiv.), (p. 407), (p. 416 et suiv.), — sur les domaines de la couronne (p. 451), — sur les troubles de Montauban (p. 593), — sur l'affaire des Suisses fribourgeois (p. 631). = Parle sur les assignats (t. XVI, p. 28), — sur la constitution du clergé (p. 36), (p. 43), — sur le tabac (p. 196), — sur un jugement de l'assemblée primaire de la section d'Evreux (p. 202), — sur les troubles de Perpignan (p. 257), — sur le traitement du clergé (p. 408), (p. 446), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 464), — sur le commerce de l'Inde (p. 535). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur un incident relatif au vote de l'article 2 de ce projet (p. 40), — sur les billets à donner aux fédérés (*ibid.*), — sur les postes (p. 48), — sur une question de règlement (p. 96), — sur le commerce de l'Inde (p. 200), — sur l'ordre de la discussion relativement au passage des Autrichiens en France et au manifeste du prince de Condé (p. 392), — sur les écrits incendiaires (p. 510), — sur une motion concernant les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657). = Parle sur les journées des 5 et 6 octobre (t. XVIII, p. 438), — sur l'affaire de Nancy (p. 529). — Fait un rapport sur le revenu public provenant de la vente exclusive du tabac (p. 729 et suiv.). — Parle sur les pensions des religieux et religieuses (p. 756). = Demande que le comité de Constitution s'occupe de la réclamation de la ville de Longwy relative au tribunal placé à Longuyon (t. XIX, p. 1). — Parle sur l'opportunité de la discussion immédiate du rapport relatif à la contribution foncière (p. 5), — sur la contribution foncière (p. 155), — sur l'enlèvement des grains à Soissons (p. 175 et suiv.), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 399), (p. 404), — sur la contribution foncière (p. 462), (p. 473 et suiv.), (p. 479), (p. 493), (p. 494), — sur les assignats (p. 508), — sur la contribution foncière (p. 589), (p. 591), (p. 668), (p. 674), (p. 686), — sur un propos attribué à Guilhermy (p. 747), (p. 748), — sur la contribution personnelle (p. 672 et suiv.) (p. 763), (p. 771). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), (p. 40 et suiv.), (p. 49), — sur le remboursement des recettes perpétuelles (p. 131), — sur la liquidation des offices supprimés (p. 134), — sur le reculement des barrières (p. 135), (p. 168), — sur la motion de Grégoire concernant l'inégalité des partages (p. 199), — sur les assignat (p. 265), — sur la garde du roi (p. 372), — sur une motion de Pardieu, concernant l'inexactitude aux séances (p. 389), — sur l'état des dépenses (p. 391), — sur les receveurs des districts (p. 397). = Parle sur les droits d'entrée et de sortie (t. XXI, p. 137), (p. 146), — sur les dépenses des comités (p. 175), — sur le comité de l'imposition (p. 176). — Fait un rapport sur la proposition d'imposer les rentes dues par le Trésor public (p. 194). — Parle sur les dépenses publiques (p. 267), — sur la contribution personnelle (p. 365), (p. 366). — Fait un rapport sur les lois constitutionnelles des finances (p. 579 et suiv.). — Parle sur les apanages (p. 595). = Parle sur l'emplacement des tribunaux de Paris (t. XXII, p. 83). — Fait un rapport sur le droit de timbre (p. 85 et suiv.); — le défend (p. 90); — présente une nouvelle rédaction de l'article 3 (p. 99); — défend les autres articles (p. 109 et suiv.), — en présente de nouveaux (p. 148). — Parle sur les théâtres (p. 215 et suiv.), — sur les droits de traites (p. 457), (p. 497), — sur l'armement des gardes nationales (p. 530). — Fait un deuxième rapport sur le tabac (p. 549 et suiv.). = Présente l'article final du décret sur le timbre (t. XXIII, p. 31); — propose des modifications relativement aux lettres de change tirées de l'étranger (*ibid.*), (p. 32); — propose des additions (*ibid.*); — réfute des réclamations des parcheminiers et des papetiers (p. 33). — Parle sur les troubles des Haut et Bas-Rhin (p. 135 et suiv.), — sur le tabac (p. 143 et suiv.), (p. 151), (p. 153), (p. 165), (p. 167), (p. 173), (p. 174), (p. 175), — sur les octrois (p. 198), — sur les patentes (p. 218), (p. 219), (p. 228), (p. 625). — Présente des projets de décrets sur le sel et le tabac (p. 670 et suiv.), — sur les employés des domaines (p. 735), — des articles additionnels sur la vente du sel et du tabac (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur le Trésor public (p. 737 et suiv.), (p. 746 et suiv.). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 93), (p. 94), (p. 134), (p. 147), (p. 149), (p. 151). — Présente des projets de décrets sur le tabac et la ferme (p. 221 et suiv.). — Parle sur la régence (p. 304). — Présente des projets de décrets sur la ferme et la régie générales et sur la vente des tabacs (p. 476). — Parle sur les brevets d'invention (p. 483). — Présente une collection de timbres en usage dans les 83 départements (p. 533). — Fait une motion sur les sollicitations (p. 622), — sur l'organisation du ministère (p. 691), (p. 692). = Parle sur le discours du roi (t. XXV, p. 202). — Fait un rapport sur l'organisation des corps de finances (p. 225 et suiv.). — Parle sur le

Rœderer, *député* (*Suite*).

remboursement des offices d'avocats au Conseil (p. 618), — sur les colonies (p. 642), (p. 643), — sur le travail d'évaluation des biens (p. 662), — sur l'organisation des corps de finances (p. 666), (p. 667 et suiv.), (p. 668), (p. 674 et suiv.), — sur le droit d'affiche (p. 701). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 59) (p. 60), (p. 62), (p. 96), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 209), (p. 214), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 221), (p. 222 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 229 et suiv.), (p. 234), — sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 246), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 318), — sur les municipalités (p. 477). — Fait un rapport sur l'organisation des corps de finances (p. 500). — Parle sur la convocation de la première législature (p. 583), — sur une adresse de l'abbé Raynal (p. 653), (p. 654), — sur une pétition des graveurs de Paris (p. 671). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 47), (p. 48), — sur le mode de publication des brefs du pape (p. 75), — sur l'incompatibilité entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (p. 78), (p. 79), (p. 80). — Fait un rapport sur le droit de timbre (p. 100), — le défend (p. 101). — Parle sur l'état de l'armée (p. 113 et suiv.), (p. 125), — sur le code pénal (p. 247), — sur les poursuites contre le cardinal de La Rochefoucauld (p. 329), — sur la fuite du roi (p. 373), (p. 385), — sur la liste civile (p. 388), — sur le serment des militaires (p. 408 et suiv.). — Demande la destitution de Bouillé (p. 426). — Parle sur la fuite du roi (p. 518), (p. 519), — sur l'affaire des Quinze-Vingts (p. 765). = Parle sur l'affaire des Quinze-Vingts (t. XXVIII, p. 38), — sur l'abdication du roi (p. 331), — sur les employés supprimés (p. 584). = Présente un projet de décret sur le prix de vente du tabac de cantine (t. XXIX, p. 31 et suiv.). — Parle sur les ordres de chevalerie (p. 37), — sur la Constitution (p. 267), (p. 270), (p. 293), — sur la liste civile (p. 319), — sur la Constitution (p. 321 et suiv.), (p. 322), (p. 323 et suiv.), (p. 332), (p. 355), (p. 361 et suiv.), (p. 365), (p. 368), (p, 395), (p. 404), (p. 435), (p. 437). — Son observation sur la Constitution, prononcée dans la séance du 14 août 1791, (p. 437 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 463), (p. 469), — sur l'organisation de la Trésorerie nationale (p. 478), — sur la Constitution (p. 635), (p. 655), (p. 661), (p. 700), (p. 717), (p. 750)). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 115 et suiv.), — sur l'état de la ville de Thionville (p. 139). — Son mémoire sur l'état de la ville de Thionville (p. 141 et suiv.). — Parle sur l'acte constitutionnel (p. 190). = Parle sur la destitution des commissaires de la trésorerie (t. XXXI, p. 443), (p. 444). — Demande que l'abbé Maury soit rappelé à l'ordre (p. 446). — Parle sur les contributions de 1792 (p. 614). — Demande qu'il soit présenté un projet de décret tendant à autoriser les assemblées primaires à émettre leur vœu pour la réduction des corps administratifs et tribunaux (*ibid.*). — Parle sur les pensions à accorder aux sieurs de La Salle et Désaudray (p. 676).

Roger, *député du tiers état de Comminges et Nébouzan*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la gabelle (t. IX, p. 97). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 210), — sur la suppression des ordres religieux (p. 585). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 44). — Présente un projet de décret concernant des déprédations commises dans le pays de Comminges (p. 50). = Parle sur un projet de décret relatif au parlement de Toulouse (t. XIX, p. 515). = Secrétaire (t. XXIV, p. 676). = Parle sur les commissaires du roi près les tribunaux de district (t. XXVII, p. 60). = Présente un projet de décret relatif à un échange passé en 1786 entre le roi et M. Oriot d'Aspremont (t. XXIV, p. 440). = Parle sur la Constitution (t. XXX, p. 216 et suiv.).

Rohan-Guéménée (Cardinal de), évêque de Strasbourg, *député du clergé des bailliages de Haguenau et Wissembourg*. Discussion sur son élection (t. VIII, p. 268 et suiv.); — validation (p. 271). — Son discours en prenant séance (p. 616). = Prête le serment civique (t. XII, p. 403). = Accusé de connivence avec l'étranger (t. XVII, p. 389), (p. 390); — pièces le concernant (p. 433); — rapport sur son affaire (p. 437); — projet de décret contre lui (*ibid.*); — adoption (p. 438). = Ecrit pour se défendre contre l'accusation de connivence avec l'étranger, exposer ses embarras financiers et donner sa démission (t. XVIII, p. 436); — discussion : Goupil, Charles de Lameth, abbé d'Eymar, Rewbell, Fréteau (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Son instruction pastorale (t. XXI, p. 397 et suiv.). = Décrété d'accusation (t. XXIV, p. 554.) — Déprédations commises par lui aux Quinze-Vingts dont il était administrateur (p. (634 et suiv.). — Voir *Lèse-nation*, § 4.

Roi de Corse. Salicetti demande que cette qualification soit ajoutée à celle de *Roi des Français* (t. IX, p. 411).

Roi de France et de Navarre. *Roi des Français*. — Voir la discussion sur la Constitution (8 octobre 1789, t. IX, p. 384 et suiv.). — *Roi de Navarre*. — Voir même discussion (12 octobre, p. 408 et suiv.).

Rôles supplétifs pour les six derniers mois de 1789. — Voir *Receveurs particuliers des finances*.

Rolland (Abbé), *député de la noblesse du bailliage d'Orléans*. Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 742 et suiv.).

Rondeau (Sieur), *juge du district de Rochefort*. — Voir *Juges de district*, § 12.

Roquefort (De). — Voir *La Salle de Roquefort*.

Rostaing (Marquis de), *député du tiers état du bailliage du Forez*. Propose de ne fermer les conférences qu'après le retour de la députation envoyée au roi (t. VIII, p. 60). — Répond à l'appel général (p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (139). — Est chargé de prendre des informations sur les ordres donnés aux troupes placées à l'extérieur du lieu des séances (p. 149). = Parle sur la formation d'un comité de la marine (t. IX, p. 355). — Nommé secrétaire (p. 411). — Donne des explications sur un faux extrait du procès-verbal (p. 612). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 317). = Pré-

Rostaing (Marquis de), *député* (*Suite*).

sident du comité des finances, annonce le dépôt prochain d'un rapport sur les trente-deux deniers accordés à l'armée (t. XVI, p. 97); — présente un projet de décret sur cet objet (p. 121). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 499). = Présente un projet de décret sur le régiment de Guyenne (t. XVIII, p. 719. = Parle sur l'affaire de Brest (t. XIX, p. 733). = Parle sur la composition du comité militaire (t. XX, p. 22). = Parle sur les mines (t. XXIV, p. 416), (p. 417), sur les colonies (p. 595). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 12), (p. 66), (p. 361). = Parle sur les incompatibilités entre les fonctions législatives et certaines fonctions publiques (t. XXVII, p. 81). — Témoigne de son dévouement à la nation (p. 399). — Parle sur les fournitures de l'armée (p. 419).

Rouen (Hôpitaux de).

§ **1er**. — Projet de décret présenté par Le Couteulx de Canteleu sur la prorogation du droit de pied fourché pour l'hôpital de la ville de Rouen (15 juin 1790, t. XVI, p. 220); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Projet de décret concernant les hôpitaux de la ville de Rouen, présenté par Le Couteulx (15 décembre 1790, t. XXI, p. 482 et suiv.); — discussion : de Folleville, Fréteau, Le Couteulx, Prieur, Moreau (*ibid.* p. 483); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Rapport et projet de décret, présentés par Lecouteulx de Canteleu, sur un prêt à faire, par la caisse de l'extraordinaire, aux hôpitaux de Rouen (10 mai 1791, t. XXV, p. 709 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 710).

Rouen (Offices des porteurs de sel de). — Voir *Liquidation*, § **80**.

Rouen (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **3**.

Rouen (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXII, p. 136), (t. XXV, p. 310), (p. 709), (t. XXVII, p. 566). — *Impositions locales extraordinaires*, § **1er**. — *Juges de paix*, § **1er**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **11**. — *Tribunaux de commerce*, §§ **1er**, **13** et **31**. — *Troubles*, § **88**.

Roulhac (De), *député des communes de la sénéchaussée de Limoges*. Répond à l'appel général, (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Roume de Saint-Laurent (Philippe-Rose), *commissaire-ordonnateur de l'île de Tabago*. Sa pétition à l'Assemblée nationale au sujet des réclamations des hypothécaires anglais (t. XXVIII, p. 129 et suiv.); — son premier mémoire adressé à l'Assemblée (p. 130 et suiv.); — pièces justificatives de sa refutation du mémoire de MM. Todd et Francklyn (p. 158 et suiv.); — son deuxième mémoire (p. 169 et suiv.).

Rousseau (Jean-Jacques). Chariot, citoyen de de Paris, fait hommage à l'Assemblée d'un buste de J.-J. Rousseau et d'un exemplaire du *Contrat social* (22 juin 1790, t. XVI, p. 404); — l'Assemblée décide que la lettre de Chariot sera insérée dans son procès-verbal (*ibid.*) = Motion d'Eymar tendant à lui élever une statue (20 novembre 1790, t. XXI, p. 125, 127 et suiv.). — Motion de Barrère tendant à donner à sa veuve une pension de 600 francs (21 décembre, p. 619); — nouvelle motion d'Eymar portant l'érection d'une statue pour Rousseau et l'at-

Rousseau (Jean-Jacques), (*Suite*).

tribution d'une pension de 1,200 francs à sa veuve (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 620). — Chaudet, sculpteur, fait hommage de la statue de J.-J. Rousseau (28 décembre 1790, t. XXI, p. 697). = Renvoi au Comité des pensions d'une pétition du club des artistes relativement au monument public qui doit être érigé à J.-J. Rousseau d'après le décret de l'Assemblée (30 décembre, p. 721). = Lettre de la veuve de J.-J. Rousseau au président de l'Assemblée nationale (t. XXII, p. 38 et suiv.). Adresse des membres du club de l'unité de Genève qui remercient vivement l'Assemblée du décret qu'elle a rendu en l'honneur de J.-J. Rousseau (15 janvier 1791, t. XXII, p. 273). = Poinçot, libraire, fait hommage à l'Assemblée d'une collection des œuvres de J.-J. Rousseau (14 avril 1791, t. XXV, p. 94). = D'Eymar demande pourquoi le comité des pensions ne s'est pas occupé de l'érection de la statue de J.-J. Rousseau (30 mai 1791, t. XXVI, p. 711 ; — réponse de Camus (*ibid.*) = Adresse de la Société des amis de la liberté séants à la Croix-Rouge, qui demande que les cendres de J.-J. Rousseau soient transportées au Panthéon avec la même solennité que celles de Voltaire (9 août 1791, t. XXIX, p. 304) = Pétition des électeurs et gens de lettres de Paris et des citoyens de la ville et du canton de Montmorency demandant l'exécution du décret du 20 décembre 1790 relatif à l'érection d'une statue à J.-J. Rousseau (17 août 1791, t. XXIX, p. 755 et suiv.); — discussion : d'Eymar, Bouche, Charles de Lameth, Boissy-d'Anglas, Brioix-Beaumetz, Letellier, Mathieu de Montmorency, Chabroud (*ibid.* p. 759 et suiv.) ; — l'Assemblée décrète que J.-J. Rousseau est digne des honneurs décernés aux grands hommes et que les moyens sont renvoyés au comité de constitution (*ibid.* p. 761). = Baudon, artiste, fait hommage du portrait de J.-J. Rousseau (27 août 1791, t. XXIX, p. 736 et suiv.); — réponse du Président (*ibid.* p. 737) = Lettre de M. Girardin qui réclame le droit de conserver dans ses propriétés les cendres de J.-J. Rousseau (4 septembre 1791, t. XXX, p. 191); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). = Adoption d'un projet de décret, présenté par Démeunier, renvoyant au pouvoir exécutif l'exécution des décrets qui ordonnent d'élever une statue et qui accordent les honneurs publics à la mémoire de J.-J. Rousseau (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 132).

Rousselet, *député du tiers état du bailliage de Provins*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait un rapport concluant à la prohibition des vœux monastiques perpétuels (t. IX, p. 597). = Fait un rapport sur l'arrestation, par la municipalité de Longwy, d'un officier porteur d'un libelle (t. XVII, p. 717 et suiv.). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond (t. XVIII, p. 557). — Fait un rapport sur l'arrestation du sieur Trouard, ci-devant de Riolles (p. 716 et suiv.). = Fait un rapport sur les troubles de Niort (t. XIX, p. 528).

Rousselot, *curé de Thiénans, député du clergé du bailliage d'Amont en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 123). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 143).

Roussier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Marseille*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 507). = Propose un amendement au premier article du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 100). = Sa démission (t. XVIII, p. 633).

Roussillon, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Justifie les habitants de la province de Languedoc des faux bruits répandus contre eux touchant leur prétendue opposition aux décrets de l'Assemblée nationale (t. IX, p. 52). = Demande le renvoi au pouvoir exécutif d'une plainte formulée contre la compagnie des Indes (t. X, p. 122). = Parle sur les troubles du Quercy (t. XI, p. 643), — sur les ordres religieux (p. 647). = Parle sur une demande d'autorisation d'emprunt de cette ville (t. XII, p. 189), — sur la compagnie des Indes (p. 236). — Propose de féliciter les bas-officiers et les soldats du régiment de Languedoc et la milice nationale de Montauban (p. 594). = Parle sur l'impôt du tabac (t. XV, p. 271), — sur la gabelle (p. 272), — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur les troubles de Montauban (p. 590), (p. 680); — lit un arrêté de la ville de Toulon sur ces troubles (p. 739). = Parle sur les postes (t. XVII, p. 48), — sur le commerce de l'Inde (p. 95 et suiv.), — sur les porteurs d'actions de la compagnie des Indes (p. 300), — sur les troubles de Montauban (p. 373). — sur un projet de décret concernant les gens de mer (p. 693), — sur le pouvoir judiciaire (p. 722), (p. 723). = Parle sur l'affaire du régiment de Languedoc (t. XVIII, p. 48 et suiv.). = Parle sur les décrets d'enregistrement (t. XX, p. 751). = Présente un projet de décret relatif aux ci-devant provinces de Bretagne, Franche-Comté, Alsace-Lorraine et Trois-Evêchés (t. XXI, p. 298 et suiv.). = Parle sur le droit de timbre (t. XXII, p. 89), (p. 113). — Fait un rapport sur le commerce du Sénégal (p. 319 et suiv.). — Parle sur les droits de traites (p. 470), (p. 471), (p. 474), (p. 495), (p. 496), (p. 497), (p. 594). = Présente des projets de décret sur l'entrée des tabacs (t. XXIII, p. 593), (p. 594), — sur l'entrée des toiles, des rubans de fil et de l'huile de poisson (p. 601 et suiv.), — sur les bâtiments nationaux (p. 658 et suiv.), — sur des encouragements à l'agriculture, à l'industrie et au commerce (p. 712 et suiv.). = Fait un rapport sur les droits à imposer sur les denrées coloniales (t. XXIV, p. 182 et suiv.); — son observation sur le vote (p. 191). — Propose un projet de décret sur les agents de change (p. 405). — Rend compte des troubles de Toulouse (p. 452 et suiv.). — Parle sur le même objet (p. 520). = Fait un rapport sur la profession de courtier et d'agent de change, de banque et de commerce (t. XXV, p. 96 et suiv.); — le défend (p. 100). — Parle sur le règlement de la pension de la nourrice du roi (p. 232), — sur la profession de courtier et d'agent de change (p. 234), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 550). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 45), — sur la fabrication de la monnaie de cuivre (p. 260). = Présente un projet de décret sur les droits imposés sur les marchandises provenant du commerce français au delà du cap de Bonne-Espérance (t. XXVII, p. 341). — Présente un projet de décret relatif aux droits sur

Roussillon, *député* (*Suite*).

les denrées coloniales (p. 403 et suiv.). — Parle sur le libre passage des monnaies d'or et d'argent (p. 688). = Parle sur les troubles de Brie-Comte-Robert (t. XXVIII, p. 219). — Fait un rapport sur le commerce du Levant (p. 492 et suiv.). — Parle sur l'organisation des gardes nationales (p. 704), — sur les faux assignats (p. 721). = Parle sur les faux assignats (t. XXIX, p. 3), — sur la Constitution (p. 334), — sur la police de la navigation (p. 398). — Fait un rapport sur la faculté d'importer en franchise les toiles destinées à être peintes dans les manufactures de France (p. 491 et suiv.). — Parle sur le port des lettres (p. 498), — sur la défense du royaume (p. 542). = Présente une nouvelle rédaction de l'article 5 du décret du 22 juillet 1791 sur le commerce du Levant (t. XXX, p. 61). — Dénonce la présence de certains députés aux assemblées électorales (p. 146). — Parle sur les colonies (p. 239). = Fait un rapport sur la libre circulation des grains (t. XXXI, p. 73), — sur les colonies (p. 272 et suiv.). — Présente une nouvelle rédaction de l'article 3 du projet de décret sur la circulation des grains (p. 356). = Son rapport sur la nécessité d'étendre à tous les armateurs la prime de 50 livres par tonneau accordée sur les navires baleiniers expédiés par les Nantuckois établis à Dunkerque et Lorient (t. XXXII, p. 94). — Son rapport sur la nécessité de limiter l'exemption des droits à la destination du commerce d'Afrique aux marchandises étrangères indispensables à ce commerce (p. 95 et suiv.).

Routes. — Voir *Ponts et chaussées*, § **4**.

Rouvray (Marquis de), *député de Saint-Domingue*. Est admis (t. VIII, p. 81). — Répond à l'appel général (p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Rovère, *député de l'assemblée électorale des Etats-Unis d'Avignon et du Comtat Venaissin*. Son discours relatif à la réunion de ces Etats à la France (t. XXX, p. 406 et suiv.).

Roy, *député du tiers état du bailliage d'Angoulême*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Demande une rectification au procès-verbal (t. X, p. 41 et suiv.). = Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (t. XI, p. 187). = Invective ses collègues (t. XX, p. 417); — explique son interruption (p. 418 et suiv.); — est condamné à une détention de trois jours à l'Abbaye (p. 421); — écrit à ce propos à ses électeurs (p. 510 et suiv.).

Royal-Allemand (Régiment de ci-devant) — Pièces relatives à la fuite du roi trouvées dans les mains de 30 officiers du 15e régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Allemand, arrêtés dans le département des Ardennes (28 juin 1791, t. XXVII, p. 565 et suiv.) — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Royal-Champagne (Insubordination du régiment de). — Voir *Armée*, §§ **35** et **37**.

Royal-Comtois (Régiment de). — Voir *Troubles*, § **89**.

Royal-Hesse-Darmstadt (Régiment de). Rapport par l'abbé d'Eymar sur un mémoire adressé par le régiment de Royal-Hesse-Darmstadt (24 août 1789, t. VIII, p. 485).

Royal-la-Marine (Régiment). — Voir *Marine*, § **5**.

Royal-Marine (Troubles dans le corps de). — Voir *Armée*, § **20**.

Royan (Récollets de). — Voir *Récollets de Royan*.

Royaume (Division en départements et districts). — Voir *Division générale du royaume*.

Royaumont (Abbaye de). — Voir *Biens nationaux*, § **48**.

Royauté. Malouet dénonce une affiche, signée Achille Du Châtelet, conseillant au peuple l'abolition de la royauté et demande que l'Assemblée ordonne au directoire du département de faire informer contre les auteur, signataire, imprimeur et colporteur de cet écrit (1er juillet 1791, t. XXVII, p. 613); — débat : Pétion, Chabroud, Tuaut de La Bouverie, Chabroud, Le Chapelier, Le Bois-Desguays (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'elle passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 614). — Voir *Abdication du roi*.

Royer, curé de Chavannes, *député du clergé du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. — Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141). = Fait part à l'Assemblée d'une adresse de 24 prêtres du district d'Orgelet, département du Mont-Jura, protestant de leur adhésion aux décrets de l'Assemblée (t. XV, p. 490 et suiv.). — Secrétaire (p. 669). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 675). = Parle sur une dénonciation de Malouet (t. XVII, p. 451). — Fait un rapport sur des difficultés survenues dans l'affaire des Quinze-Vingts (t. XXVII, p. 764).

Royer (Abbé), *député du clergé de la ville d'Arles*. Parle sur la dîme (t. XII, p. 734 et suiv.). = Déclare prendre part aux décrets concernant le clergé (t. XIII, p. 148), (p. 149). = Parle sur les troubles de Nîmes (t. XVI, p. 687). = Parle sur les pensions des religieux et religieuses (t. XVIII, p. 756). = Prête serment avec déclaration à l'appui (t. XXI, p. 679). = Dénonce un confesseur qui lui a reproché son serment (t. XXII, p. 65). = Fait un rapport sur l'affaire des Quinze-Vingts (t. XXVIII, p. 36 et suiv.).

Royère (De), *député du clergé de la sénéchaussée de Castres*, évêque de Castres. Donne sa démission (t. XI, p. 710).

Rozay (Ville de). — Voir *Assemblées représentatives et administratives*, § **4**.

Ruallem, *député suppléant du clergé du bailliage de Meaux*. Remplace Barbou, démissionnaire (t. IX, p. 601). = Parle sur l'état des dépenses de novembre et décembre 1789 (t. X, p. 323).

Ruamps, *député suppléant de la sénéchaussée de La Rochelle*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 141).

Ruffo de Lérie, *député du clergé de Saint-Flour*. Parle sur le traitement du clergé actuel (t. XVII, p. 318).

Rugles (Paroisse de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **49**.

Ruines de la Bastille. — Voir *Bastille*, § **3**.

Ruisseaux. — Voir *Eaux* (Régime des).

Rully (Comte de), *député suppléant du bailliage de Chalon-sur-Saône*. Remplace le marquis de Sassenay, démissionnaire (t. IX, p. 731). = Proteste contre le décret de suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 379). = Son opinion, non prononcée, sur la nouvelle Constitution (t. XXXII, p. 502 et suiv.).

Rutteau. — Voir *Complots*, § **3**.

S

Sables-d'Olonne (Ville des). — Voir *Impositions locales*, § **22**.

Sablier. Bouche demande qu'un sablier de cinq minutes soit placé sur le bureau du président pour limiter la durée de chaque discours (3 août 1789, t. VIII, p. 332). — Voir *Discours*.

Sabran (De), *député des seigneurs de fiefs de Provence.* Forme opposition à l'admission des députés de la noblesse de cette province (t. VIII, p. 41).

Sacher de la Palière (Le). — Voir *Le Sacher de la Palière.*

Sade (de), *député des seigneurs de fiefs de Provence.* Forme opposition à l'admission des députés de la noblesse de cette province (t. VIII, p. 41).

Sages-femmes (Instruction des). — Voir *Dette publique*, § **8** (19°)

Saige, *député du tiers état de la sénéchaussée de Bazas.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur l'élection des frères de Faucher (t. XVI, p. 134).

Saillard (Arrestation du sieur). — Voir *Arrestations*, § **11**.

Saint-Albin (De), *député du clergé du Dauphiné.* Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157).

Saint-Amand (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gérard* (t. XIV, p. 141).

Saint-Angel (Ville de). — Voir *Troubles*, § **91**.

Saint-Brieuc (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **20**. — *Troubles*, § **92**.

Saint-Clair (Isère) (Paroisse de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **52**.

Saint-Claude (Basse-Loire). — Voir *Dégâts.*

Saint-Cloud (Municipalité de). — Lettre de cette municipalité adressée à l'Assemblée à la suite de la fuite du roi. Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (22 juin 1791, t. XXVII, p. 397 et suiv.).

Saint-Cloud (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **51**.

Saint-Denis (Ville de). — Voir *Députations*, § **9**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **7**.

Saint-Domingue.

§ **1er**. — Rapport par Prieur sur les élections des députés de la colonie de Saint-Domingue (C. 27 juin 1789), (t. VIII, p. 164); — discussion : marquis de Sillery, de La Ville-le-Roux, Bouche, de Clermont-Tonnerre, Target, Champion de Cicé, Legrand, Gouy-d'Arsy, Lanjuinais, Bouche, de Clermont-Tonnerre, Target, Biauzat, de La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de la décision (*ibid.* p. 165). — Reprise de la discussion : comte de Mirabeau, marquis de Sillery, Bouche, Pison du Galland, Mounier, Malouet, marquis de Montesquiou, comte de Mirabeau, Gouy-d'Arsy (3 juillet, p. 186 et suiv.); — Le Pelletier de Saint-Fargeau, Dillon, Nairac, duc de Praslin, Gouy-d'Arsy, de Clermont-Tonnerre, Pison du Galland, Mounier, Gouy-d'Arsy, Fréteau (4 juillet, p. 189 et suiv.); — décret qui porte à six le nombre des députés de la colonie et accorde aux autres membres présentés à la députation une place marquée dans l'enceinte de la salle, sans voix consultative ni délibérative (*ibid.* p. 190); — noms de ceux qui auront voix délibérative et de ceux qui n'auront que droit de séance (7 juillet, p. 205).

§ **2**. — Approvisionnement de Saint-Domingue : mémoire lu par de Cocherel (3 septembre 1789, t. VIII, p. 553 et suiv.); — discussion : plusieurs députés, Gouy-d'Arsy, Nairac (*ibid.*, p. 554); — l'Assemblée arrête qu'il sera nommé un comité de 6 membres, chargé de lui rendre compte de cette affaire (*ibid.*). — Dépôt par Gillet de la Jacqueminière de son rapport sur la réclamation des députés de Saint-Domingue, relative à l'approvisionnement de l'île (12 novembre 1789, t. X, p. 3); — texte de ce rapport (p. 17 et suiv.); — réflexions du chevalier de Cocherel sur ce rapport (p. 125 et suiv.). — Débat relatif à une demande faite par les députés de Saint-Domingue et tendant à autoriser l'importation de farines étrangères dans les colonies : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Paul Nairac, de Gouy-d'Arsy, Charles de Lameth, de Thébaudière (24 décembre 1789, t. XI, p. 2); — ajournement de la discussion (*ibid.*).

§ **3**. — Blin lit une adresse des colons-propriétaires de Saint-Domingue réclamant une véritable représentation (26 novembre 1789, t. X, p. 265 et suiv.); — il demande l'ajournement de la discussion (*ibid.* p. 266); — de Cocherel demande pour Saint-Domingue une constitution mixte (*ibid.* et p. suiv.). — Les nègres

Saint-Domingue (*Suite*).

réclament une représentation (28 novembre, p. 329); — les mulâtres, de même (*ibid.* et p. suiv.); — observations de Cocherel sur cette dernière demande (*ibid.* p. 333 et suiv.). — Les députés des colonies demandent que l'affaire de Saint-Domingue soit discutée (29 décembre, t. XI, p. 38); — dépôt par l'un d'eux d'un tableau de la situation des colonies (*ibid.*); — texte de ce tableau (p. 40 et suiv.). — Dépêches communiquées par le ministre de la marine (25 février 1790, p. 689).

§ **4.** — Admission de deux députés de Saint-Domingue : de Laborie et Chabanou-Dessalines (28 novembre 1789, t. X, p. 325).

§ **5.** — Mémoire du conseil supérieur de Saint-Domingue concernant des désordres qui ont éclaté dans cette colonie (26 février 1790, t. XI, p. 710); — l'abbé Grégoire demande l'ajournement du dépôt du rapport, pour cause de remise tardive des pièces officielles (28 février, p. 761); — adoption (*ibid.*); — le chevalier de Cocherel demande la lecture immédiate de ces pièces (*ibid.*); — rejet (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, §§ **13** et **16**.

§ **6.** — Lecture par Gouy-d'Arsy d'une dénonciation contre le ministre de la marine, formulée par l'assemblée provinciale du Nord au sujet de Saint-Domingue (24 avril 1790, t. XV, p. 284 et suiv.) — débat de Gouy-d'Arsy, Goupil de Préfeln, vicomte de Mirabeau, Gaultier de Biauzat, un évêque, vicomte de Mirabeau (*ibid.* p. 285), — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — Rapport de Broglie, au nom du comité des rapports, sur le dépôt des pièces contre La Luzerne fait à ce comité par les députés de Saint-Domingue (6 août 1790, t. XVII, p. 628); — décret ordonnant communication de ces pièces à La Luzerne (*ibid.*); — lettre et déclaration des députés de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale (p. 648 et suiv.). — Voir § **12**.

§ **7.** — Cocherel demande que des commissaires de Saint-Domingue soient admis à la barre pour présenter une pièce importante et qu'il soit donné lecture d'une autre pièce adressée au Président (29 juillet 1790, t. XVII, p. 411); — le président (Treilhard) déclare qu'il l'a envoyée au comité colonial (*ibid.*); — Barnave explique l'état de la colonie et, malgré l'insistance de Cocherel, demande l'ajournement (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **8.** — Lettre de l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue sur la ratification des bases arrêtées par elle (10 août 1790, t. XVII, p. 692); — renvoi aux comités réunis des colonies et de Constitution (*ibid.*).

§ **9.** — Envoi de pièces relatives à Saint-Domingue par le ministre de la marine (22 août 1790, t. XVIII, p. 212); — renvoi au comité colonial (*ibid.*).

§ **10.** — Lettre de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue, communiquée par Reynaud (22 août 1790, t. XVIII, p. 213); — renvoi au comité colonial (*ibid.*).

§ **11.** — Adresse de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue, communiquée par Gouy-d'Arsy (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 561 et suiv.); — projet de décret proposé par la même (*ibid.* p. 564 et suiv.); — renvoi au comité colonial, sur la demande de Barnave (*ibid.* p. 565).

§ **12.** — Communication par Gouy-d'Arsy d'une lettre de l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue, écrite contre le ministre de la marine, et d'un extrait des registres de la même assemblée, conçu dans le même sens (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 714 et suiv.); — renvoi au comité colonial (*ibid.* p. 715).

§ **13.** — Lettre de La Luzerne au sujet de troubles existant dans Saint-Domingue (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 729); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § **16**.

§ **14.** — Lettre du ministre de la marine, La Luzerne, relative à Saint-Domingue (18 septembre 1790 (t. XIX, p. 47); — communication d'une lettre à lui adressée par le baron de Santo-Domingo et d'autres documents (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités colonial et de la marine (*ibid.* p. 48).

§ **15.** — Plainte formulée par de Curt contre une lettre de Gouy (20 septembre 1790, t. XIX, p. 93); — débat : de Gouy, Charles de Lameth, de Gouy, de Curt (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des rapports, de la marine, des recherches et colonial (*ibid.* p. 94).

§ **16.** — Lettre de de Peynier annonçant des *troubles à Saint-Domingue* (27 septembre 1790, t. XIX, p. 275); — Cocherel et Barnave demandent que les députés du Port-au-Prince soient entendus avant toute décision (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Autres lettres de de Peynier (29 septembre, p. 309); — renvoi au comité colonial (*ibid.*); — lettre des membres de l'assemblée coloniale de Saint-Domingue (30 septembre, p. 322); — renvoi au comité colonial (*ibid.*); — députation du Port-au-Prince et de la Croix-des-Bouquets (30 septembre, p. 324 et suiv.); — réponse du président à l'orateur de la députation (*ibid.* p. 336); — Barnave demande que l'on entende aussi les membres de l'assemblée de Saint-Marc (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Présentation des membres composant la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue (2 octobre, p. 421); — le président (Emmery) demande qu'on indique les places à donner à cette députation trop nombreuse pour se tenir à la barre (*ibid.*); — Barnave propose que la tête de députation s'y tienne et que la suite vienne à la file (*ibid.*); — l'Assemblée en décide ainsi (*ibid.*); — discours de Bérault, président de la députation, et de Cullon, orateur (*ibid.* et p. suiv.); — sur la demande de Barnave, il est décidé que le narré des faits sera déposé sur le bureau (*ibid.* p. 424). — Lettre du ministre de la marine (La Luzerne) contenant un extrait des registres de l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue (4 octobre, p. 429 et suiv.); — usurpation de pouvoirs constatée par Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 430); — adoption des propositions de d'Aurillac et de l'abbé Gouttes tendant à la répression (*ibid.*); — lecture d'une lettre de l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue (*ibid.* p. 433); — renvoi au comité colonial, à la demande d'Alexandre de Lameth (*ibid.*); — motion de Barnave tendant à faire décréter que si dans les 48 heures les pièces annoncées par l'assemblée ci-dessus ne sont pas déposées, le comité colonial devra immédiatement faire son rapport sur cette affaire (4 octobre, p. 435); — discussion : Foucault, Goupilleau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). —

Saint-Domingue (*Suite*).

Introduction à la barre de Santo-Domingo, commandant du vaisseau *le Léopard* (7 octobre, p. 495); — ses explications (*ibid*); — renvoi aux comités réunis de la marine et colonial, après débat entre Blin et Vaudreuil (*ibid.*). — Rapport par Barnave sur l'affaire de Saint-Domingue (11 octobre, p. 542), (12 octobre, p. 545 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 570); — adoption sans discussion (*ibid*); — opinion de Pétion (*ibid.* et p. suiv.). — Pièces envoyées par l'assemblée provinciale de la partie nord de Saint-Domingue (13 octobre, p. 600 et suiv.). = Admission à la barre d'une députation de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue (25 novembre 1790, t. XX, p. 741); — lettre affirmant les pouvoirs de ses membres (*ibid.*); — discours d'Auvray, orateur de la députation (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du Président (Lameth) (*ibid.* p. 744); — incident soulevé par Gérard, député de la province du sud de Saint-Domingue : le Président, Barnave, Gérard, Barnave, Reynaud, Barnave (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'impression du discours et de la réponse et l'envoi d'une lettre de satisfaction à l'assemblée provinciale du Nord (*ibid.*).

Lettre de trois individus, se disant commissaires de l'Assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue (5 mars 1791, t. XXIII, p. 679); — débat : Lavie, Barnave, Bégouen, Bouche, Barnave, plusieurs membres, Lavie, Mirabeau, Lavie, Barnave, Mirabeau, Treilhard, Montlosier, Chabert, de La Charrière, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 681).

Communication d'une lettre des citoyens français de Saint-Domingue mandés par l'Assemblée (30 mars 1791, t. XXIV, p. 463 et suiv.); — Charrier de La Roche demande qu'ils soient admis à la barre (*ibid.* p. 464); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Brioix-Beaumetz, de La Rochefoucauld-Liancourt, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — admission à la barre : discours de Linguet, orateur de la députation (31 mars, p. 486); — incident : plusieurs membres, Robespierre, le Président (*ibid.* et p. suiv.); — reprise du discours de Linguet (*ibid.* p. 487 et suiv.); — nouvel incident : Bégouen, Robespierre, Tuaut de La Bouverie, Lecouteulx de Canteleu, de Folleville, Lecouteulx de Canteleu, Barnave, de Murinais, de Rochebrune, Arthur Dillon, Regnault, de Gouy-d'Arsy, Lecouteulx de Canteleu, Emmery (*ibid.* p. 490 et suiv.); — décret portant que les citoyens pétitionnaires seront entendus de nouveau dans trois jours et qu'ils auront à avouer ou à désavouer un écrit imprimé sous leur nom (*ibid.* p. 491); — réponse des députés extraordinaires de la province du nord de Saint-Domingue aux inculpations du défenseur des membres de la ci-devant assemblée coloniale de la partie française de Saint-Domingue (5 avril, p. 578 et suiv.); — reprise du discours de Linguet (*ibid.* p. 580 et suiv.); — discussion : Lecouteulx, Barnave, de Rostaing, Martineau, de Pampelonne, de Gouy-d'Arsy, de Curt, Populus, de Gouy-d'Arsy, Madier de Montjau, de Gouy-d'Arsy, Robespierre, Arthur Dillon, Lecouteulx de Canteleu (*ibid.* p. 591 et suiv.); — adoption d'une motion de Barnave (*ibid.* p. 596); — incident : de Curt, de Gouy-d'Arsy (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

Lettres de MM. de Village, Courvoyer et de la municipalité de Port-au-Prince concernant les troubles de Saint-Domingue (25 avril 1791, t. XXV, p. 335 et suiv.); — adresse des membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue (*ibid.* p. 340 et suiv.).

Lettre de l'assemblée provinciale du nord de Saint-Domingue sur les événements arrivés à Port-au-Prince (21 mai 1791, t. XXVI, p. 285).

Lettres de M. Du Chaffaud, commandant le vaisseau *l'Apollon*, et de M. Bélisac, commandant le vaisseau *le Jupiter*, au sujet des affaires de Saint-Domingue (24 mai 1791, t. XXVI, p. 361).

Adresse des membres de la ci-devant assemblée générale de Saint-Domingue demandant la liberté de retourner dans leurs foyers (6 juin 1791, t. XXVII, p. 13 et suiv.); — débat : Lavie (*ibid.* p. 14); — renvoi de l'adresse aux comités réunis de marine, militaire et de Constitution (*ibid.*).

Déposition de deux officiers du régiment de Port-au-Prince (9 juin 1791, t. XXVII, p. 89 et suiv.); — renvoi au comité colonial (*ibid.* p. 93).

Rapport par Payen sur les affaires de Saint-Domingue (28 juin 1791, t. XVII, p. 583 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 584); — discussion : Martineau, Garat aîné, de Gouy-d'Arsy, Prieur, Delavigne, de Curt (*ibid.* et p. suiv.), — adoption des dispositions présentées par Delavigne et renvoi aux comités pour rédaction (*ibid.* p. 586).

Adoption d'un projet de décret, présenté par Payen, déclarant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre les membres de la ci-devant assemblée de Saint-Domingue (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 15); — addition proposée par Bouche (9 juillet, p. 53 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 54); — texte du décret modifié (*ibid*).

Lettre des officiers municipaux de Port-au-Prince (27 juillet 1791, t. XXVIII, p. 694 et suiv.).

Lettre de M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, sur l'émotion provoquée par le décret de l'Assemblée nationale admettant les gens de couleur aux assemblées primaires et coloniales (22 août 1791, t. XXIX, p. 623 et suiv.); — débat : Lanjuinais, Lavie, Lanjuinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Moreau-Saint-Méry, de Tracy, Rewbell, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 624 et suiv.); — l'Assemblée décrète : 1° que le ministre de la marine sera tenu de rendre compte des mesures prises pour assurer l'exécution du décret des 13 et 15 mai aux colonies (Voir *Colonies*, § **29**); 2° qu'il sera adjoint 6 membres au comité colonial; 3° que la lettre de M. de Blanchelande sera renvoyée au comité colonial (*ibid.* p. 628); — explications de Thévenard (23 août, p. 661 et suiv.); — lettre de Gouy-d'Arsy, député de Saint-Domingue (*ibid.* p. 664 et suiv.).

§ **17.** — Don patriotique de la brigade d'artillerie de Saint-Domingue (11 décembre 1790, t. XXI, p. 392); — réponse du président (Pétion) (*ibid.*).

Saint-Domingue — Voir *Colonies*, §§ **6**, **14** et **18**.

Saint-Esteven (Abbé de), *député du clergé du*

Saint-Esteven (Abbé de), *député* (*Suite*).

bailliage de Labour. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 216).

Saint-Etienne (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **20**.

Saint-Fargeau. — Voir *Le Pelletier de Saint-Fargeau*.

Saint-Florent (Maine-et-Loire) (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **73**.

Saint-Flour (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Saint-Gaudens (Ville de). — Voir *Evêchés*.

Saint-Georges (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Billeheurt* (t. XIV, p. 33).

Saint-Germain (Commune de). Sa réunion à la ville de Compiègne. — Voir *Municipalités*, § **29**.

Saint-Germain-en-Laye (Ville de). — Actes de brigandage commis dans cette ville et dénoncés par le maire de Poissy (17 juillet 1789, t. VIII. p. 247); — Sauvage, meunier, massacré comme accapareur de grains (18 juillet, p. 247); — députation chargée de rétablir la tranquillité (*ibid.* p. 248); — compte rendu par Camus (20 juillet, p. 249 et suiv.); — récit, par Joullain, des circonstances qui ont accompagné le massacre de Sauvage (21 juillet, p. 255 et suiv.). — Voir *Députations*, § **29**. — *Impositions locales*, § **28**. — *Juges de paix*, § **10**.

Saint-Girons (Ville de). — Voir *Députations*, § **41**.

Saint-Hippolyte (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **34**.

Saint-Jean-d'Angély (Sénéchaussée de). — Cahier des doléances du tiers état de cette sénéchaussée (t. XXXII, p. 521).

Saint-Jean-d'Angély (Ville de). Election de son Maire. — Voir *Municipalités*, § **10**.

Saint-Jean-d'Angély (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**. — *Troubles*, § **96**.

Saint-Jean-de-Luz (Ville de). — Voir *Elections* § **4**. — *Troubles*, § **96**.

Saint-Laurent. — Voir *Roume de Saint-Laurent*.

Saint-Lazare (Ordre de). Motion de Camus y relative (4 janvier 1790, t. XI, p. 85 et suiv.).

Saint-Louis (Pensions de l'ordre de). Rapport par Camus sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (28 avril 1791, t. XXV, p. 378); — discussion : de Vaudreuil, Defermon, d'Estourmel, Malouet, de Gualbert, Dubois-Crancé, Camus, *rapporteur* (*ibid.* et p. suiv.): — adoption (*idid.* p. 379).

Saint-Maixant (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de la Haute-Marche*. Donne sa démission pour raisons de santé (t. IX, p. 419).

Saint-Malo (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **10**.

Saint-Marcellin (Ville de). — Voir *Etats provinciaux*, § **3**.

Saint-Martin, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Annonay*. Remplace Dodde, démissionnaire (t. X, p. 364). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 317), — sur les droits féodaux (p. 686). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 215), — sur les empêchements mis par les Parlements à l'exécution des décrets (p. 292), — sur le pouvoir judiciaire (p. 549 et suiv.). = Parle sur un projet de décret concernant les procureurs syndics (t. XIII, p. 105). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 277). (p. 280), — sur la protestation de Bergasse contre les assignats (p. 288), — sur les droits féodaux (p. 293), — sur le pouvoir judiciaire (p. 675), (p. 688). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 581), — sur le traitement du clergé actuel (p. 646). = Parle sur la dépense publique (t. XVIII, p. 69 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 624), — sur l'affaire du camp de Jallez (p. 645), — sur les dépenses faites pour les assemblées primaires de 1789 (p. 658). = Parle sur le Trésor public (t. XIX, p. 740). = Parle sur un imprimé relatif à un mouvement dans le Vivarais (t. XX, p. 48). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 623). = Demande l'adjonction de quatre commissaires aux quatre déjà chargés de la surveillance de la fabrication des assignats (t. XXII, p. 102). — Parle sur les avoués (p. 566 et suiv.), (p. 567). = Parle sur le timbre (t. XXIII, p. 33). — Dénonce de faux bruits de troubles à Jallez (p. 642). = Secrétaire (t. XXIV, p. 51). — Parle sur une demande de pension de Latude (p. 53), — sur les mines (p. 237 et suiv.), — sur les tribunaux criminels (p. 467), — sur les successions (p. 544 et suiv.), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Parle sur la pétition du sieur Villemotte (t. XXV, p. 480). = Parle sur les armements de l'Angleterre (t. XXVI, p. 87), — sur le code pénal (p. 711), — sur la fabrication des assignats de 5 livres (p. 733), (p. 734). = Parle sur les travaux du comité de revision (t. XXVII, p. 213), — sur l'émigration (p. 477), — sur la fuite du roi (p. 540). = Parle sur le payement des créanciers des personnes absentes (t. XXIX, p. 5), — sur la Constitution (p. 399), (p. 434). = Fait une motion tendant à faire insérer dans l'acte constitutionnel une disposition relative au droit de grâce (t. XXX, p. 188).

Saint-Martin (Abbaye de). — Voir *Biens nationaux*, § **43**.

Saint-Méry. — Voir *Moreau Saint-Méry*.

Saint-Mesme (De). — Voir *Guinebaud*.

Saint-Michel (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **20**.

Saint-Nicolas-de-la-Grâce (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **14**.

Saint-Omer (Ville de). Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, portant vente de biens nationaux à cette municipalité (t. XXIV, p. 286 et suiv.).

Saint-Omer (Canton de). — Voir *Juges de paix*, § **16**.

Saint-Omer (Collège anglais de). — Voir *Liquidation*, § **24**.

Saint-Omer (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIV, p. 287). — *Impositions locales*, § **12**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernements de), §§ **33** et **49**.

Saint-Ouen (Abbaye de). — Voir *Bois ecclésiastiques*, § **3**.

Saint-Patrice (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **20**.

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **11**.

Saint-Pierre d'Evreux (Assemblée primaire de). — Voir *Assemblées représentatives*, § **12**.

Saint-Pierre-le-Moustier (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **19**.

Saint-Pol (District de). — Voir *Paroisses* (suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **47**.

Saint-Pons (District de). — Voir *Impositions locales*, § **34**.

Saint-Porquier (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **26**.

Saint-Priest (Comte de Guignard de), *ministre de l'intérieur*. Son renvoi annoncé à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 223). = Sa lettre relative à l'éloignement du régiment de Flandres (t. IX, p. 123). — Sa lettre au sujet d'une sortie qu'il aurait faite contre l'Assemblée nationale (p. 407 et suiv.). = Sa lettre contenant un vœu du roi au sujet du district de Fontainebleau (t. XI, p. 518). = Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Guignard* (t. XIII, p. 311). = Sa lettre au président de l'Assemblée nationale sur les troubles de Marseille (t. XV, p. 495). — Ses lettres sur la démolition du fort Saint-Nicolas de Marseille et sur les frais de l'armement de quatorze vaisseaux (p. 704 et suiv.). = Écrit au président pour justifier sa conduite à l'égard des troubles de Marseille (t. XVI, p. 47 et suiv.). = Proteste contre des accusations portées contre lui par la commune de Paris (t. XVII, p. 67 et suiv.); — dénonciation formulée contre lui (p. 83 et suiv.) (p. 506 et suiv.) p. 510 et suiv.), — mémoire à consulter et consultation pour lui (p. 551 et suiv.); — réponse à ce mémoire (p. 561 et suiv.); — écrit au Président à ce sujet (p. 620). = Écrit au Président de l'Assemblée nationale pour lui désigner les domaines et maisons que le roi désire conserver (t. XVIII, p. 139 et suiv.), — pour lui faire part d'une scission parmi les électeurs du département des Landes (p. 729), — pour lui transmettre le désir des commissaires du roi au département du Gard d'être relevés de leurs fonctions (*ibid.*). = Communique une lettre du procureur général syndic du département de la Loire-Inférieure, une délibération de ce directoire et les états et certificats des maisons de force et de correction de ce département (t. XIX, p. 1). — Écrit pour démontrer la nécessité de l'augmentation des maréchaussées et de l'organisation des gardes nationales (p. 15). — Communique des dépêches relatives à Brest (p. 732).

Saint-Quentin (Ville de). Adresse des corps administratifs de Saint-Quentin au sujet de la fuite du roi. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Juges de paix*, § **10** bis. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **21**. — *Tribunaux de commerce*, § **3**.

Saint-Sacrement. L'Assemblée, invitée à assister à la procession du Saint-Sacrement par les curés et marguilliers de Saint-Germain-l'Auxerrois, décide qu'elle s'y rendra (8 juin 1790, t. XVI, p. 141). — Voir *Processions*. — *Te Deum*.

Saint-Sauveur (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Grégoire* (t. XIII, p. 451).

Saint-Sauveur (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Jourdan* (t. XIV, p. 708).

Saint-Sauveur (De), évêque de Bazas, *député du clergé de la sénéchaussée de Bazas*. Donne sa démission (t. VIII, p. 640).

Saint-Sever (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **9**.

Saint-Simon (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage d'Angoulême*. Se plaint de la violation du secret des lettres (t. X, p. 407). = Prête le serment civique (t. XI, p. 498). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 172). = Parle sur la proposition de Bouche concernant une nouvelle prestation de serment (t. XV, p. 295).

Saint-Simon (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Rouvroy* (t. XIV, p. 300).

Saint-Simon d'Archiac (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Desmiers* (t. XIV, p. 95).

Saint-Sulpice-la-Chapelle (Nièvre). — Voir *Municipalités*, § **21**.

Saint-Tropez (Ville de). — Voir *Tribunal de prud'hommes*.

Saint-Valery-sur-Somme (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Saint-Yrieux (Ville de). — Voir *Impositions locales*, §§ **14** et **21**.

Sainte-Aulaire (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Beaupoil* (t. XIV, p. 25), (p. 306).

Sainte-Aulaire (Beaupoil de), *député du clergé de la sénéchaussée de Poitou, évêque de Poitiers*. Refuse le serment (t. XXII, p. 18). — Parle sur l'université de Poitiers (p. 737). = Demande un congé (t. XXVII, p. 77). = Demande qu'il soit fait mention, dans la liste des présents et des absents à l'appel nominal du 12 juillet 1791, du congé qui lui avait été accordé par l'Assemblée (t. XXIX, p. 420).

Sainte-Croix (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bigot* (t. XIII, p. 389).

Sainte-Croix (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Decorche* (t. XIV, p. 90).

Sainte-Geneviève (Église).

§ **1er**. — Voir projet de décret sur les paroisses de Paris (4 février 1791, t. XXII, p. 743); — ajournement de l'article 26, la concernant (*ibid.* p. 744).

§ **2**. — Le directoire du département de Paris, présidé par La Rochefoucauld, demande que l'édifice de l'église Sainte-Geneviève soit destiné à recevoir les cendres des grands hommes, que celles de Mirabeau y soient portées et qu'on fasse graver au-dessus du fronton ces mots : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante* (3 avril 1791, t. XXIV, p. 536 et suiv.); — réponse du président (Tronchet) (*ibid.* p. 537); — discussion : Defermon, plusieurs membres, Robespierre, d'André, Dupont, Boutteville-Dumetz, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret présenté par ce dernier (*ibid.* p. 538); — adoption (*ibid.*). — Autre projet de

Sainte-Geneviève (Eglise) (*Suite*).

décret présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution (4 avril, p. 543); — discussion : de Crillon, Chabroud, Belin, Bourdon, d'Estourmel, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). (Voir *Panthéon*). — Discussion sur la motion de Crillon tendant à décerner à Desilles les honneurs décrétés pour les grands hommes: Tuaut de La Bouverie, Crillon jeune, Prieur, Chabroud, Crillon jeune (*ibid.* p. 544); — ordre du jour (*ibid.*). — Motion de Lepelletier-Saint-Fargeau tendant à faire décerner aux grands rois les honneurs décrétés pour les grands hommes (5 avril, p. 559); — discussion : Goupil-Préfeln, Buzot, Goupil-Préfeln, Prieur, Goupil-Préfeln, Lepelletier-Saint-Fargeau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 560).

§ **3**. — Discussion sur la translation des *cendres de Voltaire* à Sainte-Geneviève. — Voir *Voltaire* et *Panthéon*.

§ **4**. — Prugnon demande que les *cendres de Montesquieu*, déposées à Saint-Roch, soient transférées dans la basilique de Sainte-Geneviève (30 mai 1791, t. XXVI, p. 611). — Motion analogue de Chabroud pour les *cendres de L'Hôpital* et de *l'abbé Mably* (*ibid.* p. 611 et 612); (renvoi de ces motions au comité de Constitution (*ibid.* p. 612). — Voir *Panthéon*. — *Rousseau* (Jean-Jacques).

Sainte-Geneviève (Ouvriers de). — Voir *Députations*, § **46**.

Sainte-Menehould (Ville de). — Lettre des officiers municipaux de cette ville adressée à l'Assemblée à la suite de la fuite du roi (22 juin 1791, t. XXVII, p. 424 et suiv.).

Lettre d'un employé de Sainte-Menehould annonçant le départ du roi et de la famille royale pour Châlons (23 juin, p. 449).

Lettre des officiers de Sainte-Menehould aux officiers de Châlons (25 juin, p. 511 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Sainte-Menehould (Municipalité de). — Voir *Députations* § **34**.

Saintes (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXIII, p. 1). — *Prisons*, § **4**. — *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Saisie. — Voir *Traitement du clergé*.

Saisies. Adoption d'un projet de décret, présenté par d'Allarde, relatif à la restitution des marchandises et effets saisis par les anciens gardes ou syndics des ci-devant corps et communautés d'arts et métiers dont la confiscation n'aura pas été jugée (17 septembre 1791, t. XXX, p. 754).

Salcette. — Voir *Colaud de La Salcette*.

Sales de Costebelle, *député du tiers état du bailliage de Béziers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 421).

Salicetti, *député du tiers état de l'île de Corse*. Demande que la qualification de *roi de Corse* soit ajoutée à celle de roi des Français (t. IX, p. 411); — que la Corse forme un département séparé (p. 759). = Parle sur l'annexion de cette dernière (t. X, p. 336), — sur la motion de Mirabeau concernant les Corses expatriés (p. 337). = Parle sur l'affaire du régiment du Maine (t. XI, p. 172), — sur la réunion de la Corse à la France (p. 269), — sur les incompatibilités parlementaires (p. 329). = Parle sur la question de savoir si le duc Biron, député, peut être chargé du commandement des troupes en Corse (t. XV, p. 338). = Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret concernant la perception des impôts en Corse (t. XVI, p. 192). — Parle sur les diocèses (p. 742). = Proteste contre l'accusation de soumission aux Anglais (t. XVIII, p. 72). = Parle sur des attaques dirigées contre Paoli (t. XX, p. 73), — sur un discours d'une députation corse (p. 291); — sa réponse à Buttafuoco (p. 304 et suiv.). — Secrétaire (p. 559). = Parle sur une adresse du sieur Belgodère (t. XXVII, p. 326), — sur les troubles de Bastia (p. 313), (p. 583).

Salies (Maire de). — Voir *Maire de Salies*.

Salinelles (De). — Voir *Meynier*.

Salines et salins nationaux.

§ **1er**. — Proposition de Vernier tendant à dégrever d'une servitude les bois voisins des salines de Montmorot (8 février 1790, t. XI, p. 497); — autre proposition tendant à leur destruction (*ibid.*); — renvoi au comité des domaines (*ibid.*); — rapport par Christin et projet de décret (23 février, p. 676); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — L'abbé Grégoire demande la révocation de l'affectation des bois de la Lorraine et des Evêchés aux Salines de l'Est (30 mars 1790, t. XII, p. 458); — Rœderer propose de comprendre les bois dépendant des bénéfices (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — Proposition de Prugnon tendant à la suppression ou au moins à la réduction des salines de l'Est (30 mars 1790, t. XII, p. 458); — renvoi à l'examen des départements intéressés (*ibid.*).

§ **4**. — Renvoi, sur la proposition de Vernier, aux comités des domaines et d'imposition réunis, de l'examen de toutes les questions relatives aux salines de Franche-Comté et de Lorraine (22 février 1791, t. XXIII, p. 397). = Rapport par Christin (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 1 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 2 et suiv.); — débat préalable : Gaultier-Biauzat, Vernier, Pierre Dedelay (*ibid.* p. 3); — ajournement (*ibid.*); — discussion : Gaultier-Biauzat, Barnave (13 juillet, p. 222 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 223).

§ **5**. — Projet de décret relatif à l'administration et à l'exploitation des salines et salins nationaux présenté par de Vismes (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 386 et suiv.); — débat : Prugnon, plusieurs membres (*ibid.* p. 391); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.*). — Voir *Administration forestière*, § **3**.

Salins (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Salle, *député du tiers état du bailliage de Nancy*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe

Salle, *député* (*Suite*).

le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur la sanction royale (p. 529 et suiv.), — sur la permanence (p. 564 et suiv.). = Parle sur la perception des impositions de 1790 (t. XI, p. 397). = Prend part à un incident relatif à une motion sur la religion catholique (t. XII, p. 718). = Parle sur la non-insertion au procès-verbal de la démission motivée du marquis de La Queuille (t. XV, p. 415), — sur une protestation de quelques membres de l'Assemblée contre les décrets sur la vente des biens ecclésiastiques (*ibid.*). — Fait un rapport sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 525 et suiv.), — le défend (p. 582). — Parle sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706). = Fait un rapport sur la dissolution de la société des Amis de la Constitution de Dax (t. XX, p. 422 et suiv.). = Parle sur des accusés (t. XXIII, p. 233). — Secrétaire (p. 539). = Parle sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (t. XXVI, p. 222), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 279 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur la division du Corps législatif en deux sections (p. 274 et suiv.). — Parle sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381), — sur les municipalités (p. 477). — Fait un rapport sur les troubles de Colmar (p. 671 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 294). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVIII, p. 320 et suiv). — Propose des articles relatifs à l'abdication du roi (p. 324), (p. 377). — Présente un projet d'adresse aux Français (*ibid.* et p. suiv.). — Fait un rapport sur les événements du champ de la Fédération (p. 526 et suiv.); — le défend (p. 534). — Son opinion, non prononcée, sur l'organisation des gardes nationales (p. 706 et suiv.). = Parle sur la répartition de la petite monnaie (t. XXIX, p. 120 et suiv.), (p. 121), — sur les mesures prises contre M. de Condé (p. 132), — sur la Constitution (p. 333), (p. 369), (p. 390), (p. 391 et suiv.), (p. 395), (p. 435), (p. 436), (p. 443), (p. 444), (p. 450), (p. 458), (p. 460), (p. 659), (p. 731). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 63), (p. 67 et suiv.), (p. 104 et suiv.), (p. 116), (p. 117), — sur l'acte constitutionnel (p. 188), — sur le serment des fonctionnaires (p. 633). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 278 et suiv.).

Salle des séances.

§ 1er. — Arrêté de l'ordre des communes prescrivant des barrières séparatives des spectateurs et des députés et prohibant les marques d'approbation et d'improbation (28 mars 1789, t. VIII, p. 55). — D'André fait la motion qu'il soit défendu aux personnes admises dans les tribunes de donner aucune marque d'approbation ou d'improbation (1er juin 1791, t. XXVI, p. 677 et suiv.); — discussion : un membre, d'André (*ibid.* p. 678); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Motion de Guillotin concernant les banquettes et la ventilation (C. 17 juin 1789, t. VIII, p. 129); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Motion du vicomte de Mirabeau relative à l'ordre des places dans la salle et dans les galeries (3 septembre 1789, t. VIII, p. 554); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*).

§ 4. — Proposition de Menou tendant à ce qu'il n'y ait plus de distinction de places dans la salle des séances (15 octobre, t. IX, p. 454); — adoption (*ibid.*).

Salle des séances (*Suite*).

§ 5. — Distribution du local de l'archevêché destiné aux séances et aux travaux (15 octobre 1789, t. IX, p. 456 et suiv.). — Les commissaires, nommés pour procéder à l'installation provisoire de l'Assemblée, sont chargés de chercher un local plus convenable (19 octobre, p. 458); — compte rendu y relatif (26 octobre, p. 555 et suiv.); — accident survenu par la chute d'une travée de la galerie réservée au public (*ibid.*); — noms des députés blessés (27 octobre, p. 589); — trois membres, dont un médecin, sont désignés par le président pour aller les visiter (*ibid.*). — L'inspecteur de l'hôtel des Menus-Plaisirs annonce que les tribunes sont rétablies et que le public peut y être admis (29 octobre, p. 594); — Colbert-Seignelay et Salle rendent compte de l'état des blessés (*ibid.*). — Sur la demande du marquis de Foucault, l'Assemblée décrète que les vieillards, et ceux qui en ont l'habitude, peuvent se couvrir (31 octobre p. 613). — Le maître de la chambre des bâtiments écrit qu'il résulte d'une visite très scrupuleuse faite de la salle construite au Manège pour recevoir l'Assemblée, que les députés et le public n'y courront aucun risque pour leur sûreté et leur santé (6 novembre, p. 704); — le sieur Paris, architecte, écrit que cette salle sera prête le 9 novembre, mais que, si l'Assemblée veut y tenir séance ce jour-là, il faut pouvoir enlever, cette après-midi, les objets employés dans la salle actuelle et qui doivent servir dans la salle nouvelle (7 novembre, p. 715); — l'Assemblée se prononce pour l'affirmative (*ibid.*).

§ 6. — Insulte au président par de Blair, député-suppléant, expulsé de la salle des séances (6 mars 1790, t. XII, p. 45 et suiv.); — le comte de Mirabeau demande sa punition (*ibid.* p. 46); — discussion : le Président (abbé de Montesquiou), comte de Mirabeau, Hébrard, abbé de Barmond, comte de Mirabeau (*ibid.*); — clôture de l'incident par une lettre justificative de Blair (*ibid.*); — proposition du baron de Menou tendant à la répression des troubles que pourraient occasionner à l'avenir des étrangers qui s'introduisent dans la salle des séances (*ibid.*); — renvoi aux commissaires chargés de la rédaction du règlement de police intérieure (*ibid.*).

§ 7. — Décision prohibant le stationnement autour des poêles de la salle près l'escalier du bureau (12 avril 1790, t. XII, p. 685).

§ 8. — Incident au sujet d'une agglomération de gardes nationaux aux abords de la salle : marquis de Foucault (13 avril 1790, t. XII, p. 718); — marquis de Foucault, marquis de Lafayette (*ibid.* p. 719); — suite de l'incident : Goupil de Préfeln, abbé d'Eymar, de Cazalès, Guillaume, le Président (marquis de Bonnay) (14 avril, p. 734).

§ 9. — Communication du Président (de Bonnay) au sujet d'abus dans la distribution des billets de tribunes destinés aux députés des gardes nationales pour la fédération des gardes nationales (10 juillet 1790, t. XVII, p. 36); — discussion : Guillotin, Populus (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Nouvelle communication du Président au sujet de la distribution des billets ((*ibid.* p. 40); — discussion : Arthur Dillon, de Foucault, de Noailles, Rœderer (*ibid.*); — dispositions complémentaires (*ibid.*), (20 juillet, p. 214).

Salle des séances (*Suite*).

§ **10**. — Projet de décret proposé par Vieillard au sujet des étrangers s'introduisant dans l'enceinte réservée aux députés (29 septembre 1790, t. XIX, p. 310); — adoption (*ibid.*); — exécution immédiate (*ibid.*).

§ **11**. — Villemotte, directeur du manège du roi, demande une indemnité de 80,000 francs pour la perte que lui fait éprouver l'établissement de l'Assemblée nationale (16 octobre 1790, t. XIX, p. 666); — renvoi aux comités réunis des domaines et de liquidation (*ibid.*).

§ **12**. — Gombert demande qu'il soit fourni en état des constructions, réparations et dépunses ordonnées pour la salle des séances (2 août 1791, t. XXIX, p. 107); — débat: Bouche (*ibid.*); — adoption de la motion de Gombert, amendée par Bouche (*ibid.*). — Compte rendu et rapport relatif à l'état des constructions, réparations et dépenses ordonnées pour la salle des séances (30 août 1791, t. XXX, p. 71 et suiv.). — Place du roi et des ministres (art. 2 du décret du 29 septembre 1791 sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi dans le Corps législatif) (t. XXXI, p. 596). — Guillotin présente le compte imprimé des dépenses de l'Assemblée pour ses frais d'établissement (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 625); — question de Folleville au sujet de la cession des emplacements dans les entours de l'Assemblée (*ibid.*); — réponse de Guillotin, rapporteur, et de Lavie (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Règlement de police intérieure*. — *Députés*, § **2**. — *Serment du Jeu de paume*, § **2**.

Sallé de Choux, *député du tiers état du bailliage de Berry*. — Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Rapporte ce qui s'est passé pendant le voyage du roi à Paris, le 17 juillet 1789 (p. 246 et suiv.). — Offre l'abandon des droits de sa charge d'avocat du roi (p. 395). = Parle sur la gabelle (t. IX, p. 7 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur le veto (p. 83 et suiv.). — Parle sur la nomination des suppléants (p. 679). = Demande que les religieux soient privés des droits de citoyens actifs (t. XI, (p. 328). — Parle sur les troubles des provinces (p. 538). = Parle sur la dîme (t. XII, p. 745 et suiv.). = Fait une proposition concernant la caisse d'escompte (t. XIII, p. 92). = Parle sur le traitement du clergé (t. XVI, p. 446). = Fait un rapport sur l'affaire du régiment Royal-Champagne (t. XXI, p. 392 et suiv.); — le soutient (p. 397). = Parle sur les droits de traites (p. 497). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 48). = Parle sur les contributions (t. XXIV, p. 93), (p. 94), (p. 149), — sur la garde du roi (p. 376), — sur les fonctionnaires publics (p. 451). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 27).

Salle du Jeu de Paume.

§ **1er**. — Députation de citoyens faisant hommage d'un monument destiné à être placé dans la salle du Jeu de Paume (19 juin 1790, t. XVI, p. 378), — discours de l'orateur (*ibid.*); — réponse du baron de Menou, président intérimaire (*ibid.*). — Députation de la Société du serment du Jeu de Paume remettant le procès-verbal qui constate qu'on a placé à Versailles, au Jeu de Paume, le monument relatif au serment du 20 juin 1790 (3 juillet, p. 689 et suiv.); — réponse du Président intérimaire (abbé Gouttes) (*ibid.* p. 690).

§ **2**. — Députation de la Société des amis de la Constitution demandant la conservation de la salle du Jeu de Paume (6 novembre 1790, t. XX, p 293 et suiv.); — réponse du Président (Barnave) (*ibid.* p. 294); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Serment du Jeu de Paume*.

Salm (Prince Emmanuel de), *député suppléant du bailliage de Nancy*. Parle contre la sanction royale (t. VIII, p. 534). = Réclame contre l'état imprimé des pensions (t. X, p. 262).

Salm (Principauté de). — Voir *Droits de traites*.

Salm-Kyrbourg (Pension du prince). — Voir *Pensions*, § **4**.

Salomon de la Saugerie, *député du tiers état du bailliage d'Orléans*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Appuie la demande de Pétion de Villeneuve relative à la vérification préalable des pouvoirs des députés qui protestent contre l'organisation de l'Assemblée nationale (p, 173). — Fait un rapport au nom du comité de vérification (p. 275). — Fait un rapport au nom du comité des rapports (p. 336). = Est nommé inspecteur des bureaux de l'Assemblée (t. IX, p. 654). = Fait, avec son collègue Anson, un rapport sur les bureaux de l'administration (t. X, p. 362). = Proteste contre la publication d'un pamphlet imprimé sous son nom et dirigé contre les décrets de l'Assemblée nationale (t. XI, p. 402). = Parle sur une demande d'emprunt de la ville d'Orléans (t. XII, p. 29). = Signale une agitation dans les environs de la ville d'Orléans à l'occasion de la circulation des grains (t. XVIII, p. 722). = Parle sur les logements des corps administratifs (t. XIX, p. 671). = Présente un projet de décret sur les dépenses des comités (t. XXI, p. 175). = Parle sur la réduction des paroisses de la ville d'Orléans (t. XXII, p. 102). = Parle sur l'organisation des ponts et chaussées (t. XXIX, p. 226). = Son rapport sur les secrétariats des comités et bureaux de l'Assemblée nationale (t. XXX, p. 13 et suiv.). = Propose d'accorder 200 livres au sieur Gory, secrétaire de la commission envoyée par l'Assemblée dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne (t. XXXI, p. 675).

Salon (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **61**.

Salon (en Provence). — Voir *Impositions locales*, § **18**.

Salpêtres. — Voir *Poudres et Salpêtres*, § **3**.

Salubrité des villes. — Voir *Etablissements dangereux*.

Samary, *député du clergé de la sénéchaussée de Carcassonne*. Ses réclamations en faveur des ordres religieux (t. X, p. 642 et suiv.). = Parle sur la dénomination des départements (t. XI, p. 711). = Parle sur la motion de dom Gerle relative à la religion catholique (t. XI, p. 714 et suiv.). = Ses réflexions sur le projet de décret relatif à l'exécution du décret du 12 juillet 1790 relatif à la constitution du clergé (t. XX, p. 427 et suiv.).

Sancerre (District de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **30**.

Sancerre (Echange du comté de). Motion des députés de Blois, Valenciennes et Bar-le-Duc relative à l'échange du comté de Sancerre (2 octobre 1789, t. IX, p. 240 et suiv.); — discussion préliminaire : duc d'Aiguillon, marquis de Bonnay (*ibid.* p. 247); — suppliques du comte d'Espagnac, propriétaire de ce comté, tendant à obtenir de faire entendre sa défense à la barre (*ibid.* et p. suiv.). — Vœu exprimé par plusieurs municipalités de Lorraine en faveur de la réalisation de l'échange du comté de Sancerre (18 mars 1790, t. XII, p. 221); — renvoi au comité des domaines, sur la proposition de Prieur (*ibid.*). = Rapport par Fricot sur l'échange du comté de Sancerre (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 551 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 573 et suiv.); — justifications du sieur d'Espagnac (27 juillet, p. 715 et suiv.); — discussion : Bazoche, Pison du Galand, Delavigne, Fricot (*ibid.* p. 717 et suiv.); — adoption des articles 1 et 2 (*ibid.* p. 719); — article 3 : Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption de l'article 4 (*ibid.*).

Sanction royale.

§ **1er**. — Discussion sur la *sanction royale*. — Voir *Constitution*, § **4**.

§ **2**. — L'Assemblée décrète que le comité de Constitution sera chargé d'apporter à la prochaine séance tous les décrets qui n'ont pas encore été présentés à l'acceptation et que le président se retirera par devers le roi pour le prier de les accepter (4 novembre 1789, t. IX, p. 670.)

§ **3**. — Muguet de Nanthou se plaint du retard apporté à la formalité de la sanction pour le décret sur la constitution de l'armée (15 mars 1790, t. XII, p. 170); — Bouche formule la même plainte au sujet des décrets sur le serment des gardes nationales et l'obligation, pour les directeurs des hôtels des monnaies, de rendre compte de ce qu'ils ont reçu (*ibid.*); — décret qui charge le président d'aller presser le roi de donner sa sanction et les commissaires de l'Assemblée de hâter l'envoi des décrets (*ibid.*); — avis de la sanction donnée aux décrets sur le serment des gardes nationales et les directeurs des hôtels des monnaies (*ibid.* p. 117); — Guillaume demande le retrait des décrets votés au commencement de la séance à ce sujet (*ibid.*) — discussion : Bouche, comte de Mirabeau, Charles de Lameth (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **4**. — Motion de Bouche tendant à établir une surveillance d'expédition de sanction (6 juillet 1790, t. XVI, p. 725); — discussion : Malouet, Bouche, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 726).

§ **5**. — Opinion non prononcée de de Custine relative à la sanction royale (t. XXXII, p. 409 et suiv.), (p. 410 et suiv.). — Voir *Constitution*, § **4**. — *Décrets*. — *Acte constitutionnel*, chapitre III, section III. — *Veto*.

Saney père, *député du tiers état du bailliage de Châlon-sur-Saône*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Donne sa démission (t. IX, p. 613).

Saney fils, *député suppléant du bailliage de Chalon-sur-Saône*. Remplace son père, démissionnaire (t. IX, t. 613). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 431). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 745). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 2 et suiv.).

Saney, *député* (*Suite*).

Santerre. Présente une pétition relative aux assemblées électorales (t. XXX, p. 232 et suiv.).

Santo-Domingo (De). Il lui est accordé une indemnité de 20,000 livres pour le séjour qu'il a fait à Paris par ordre de l'Assemblée (t. XXXI, p. 394).

Saône (Navigation sur la). Voir *Péage* (Droit de), § **2**.

Saône (Octrois de). — Voir *Octrois*, § **13**.

Saône (Département de la **Haute**-). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Saône-et-Loire (Département de). — Voir *Assemblées représentatives et administratives*, § **6**. — *Biens nationaux* (Ventes de), (t. XXI, p. 608). — *Justices de paix*, §§ **16** et **22**. — *Tribunaux de Commerce*, § **19**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Sarreguemines (Ville de). — Voir *Corps administratifs*, § **10**. — *Impositions locales*, § **13**.

Sarrelouis (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **36**.

Sarthe (Département de la). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de), (t. XXI, p. 608). — *Juges de paix*, §§ **16** et **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Sassenay (Marquis BERNARD de), *député de la noblesse du bailliage de Chalon-sur-Saône*. Donne sa démission (t. IX, p. 731).

Saugerie (De La). — Voir *Salomon*.

Saulieu (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **27**.

Saumur (Canton de). — Voir *Arrondissements*.

Saumur (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **15**.

Saurine (Abbé), *député du clergé de Béarn*. Déclare adhérer, au nom de ses commettants, à tous les arrêts de l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 352). = Parle sur des troubles dans les départements du Cher, de la Nièvre et de la Corrèze (t. XVI, p. 41). = Parle sur une adresse des habitants du Béarn (t. XVIII, p. 218). = Parle sur les monnaies (t. XXI, p. 403). = En l'absence du rapporteur, rend compte du travail du comité sur les petites monnaies (t. XXII, p. 55 et suiv.), — parle sur les monnaies (p. 142 et suiv.). = Elu évêque de Dax (t. XXIII, p. 370). = Parle sur l'emploi du métal des cloches (t. XXVII, p. 236), — sur l'invasion des Espagnols (p. 707). = Parle sur la fabrication des pièces de 15 et de 30 sols (t. XXIX, p. 200).

Sauvage (Massacre du sieur). — Voir *Troubles*, § **83**.

Sauvage, *membre de l'Académie royale de peinture*. Don patriotique fait par cet artiste (19 septembre 1789, t. IX, p. 42).

Savants. Adoption d'une motion de Camus tendant à faire inscrire dans le procès-verbal les noms des savants qui ont aidé de leurs lumières les comités de l'Assemblée pour la conservation des monuments, livres, tableaux et autres objets précieux qui se trouvaient dans les maisons ecclésiastiques (26 septembre 1791, t. XXXI, p. 346); — liste des noms des savants (*ibid.*).

Savons. — Voir *Huiles* et *Savons*.

Savons (Droits sur les). — Voir *Gabelle*, § **6**.

Savary de Lancosme (Marquis), *député de la noblesse du bailliage de Touraine*. Demande l'ajournement du vote relatif à l'abolition des droits de franc-fief (t. IX, p. 199). = Propose la formation d'un comité d'impositions (t. XI, p. 230). = Parle sur la gabelle (t. XII, p. 289). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84). = Parle sur la suppression des titres de noblesse (t. XVI, p. 377), — sur les biens nationaux (p. 456). = Son opinion, non prononcée, sur la mendicité (t. XX, p. 47), (p. 50 et suiv.). = Son opinion non prononcée, sur l'acte constitutionnel (t. XXIX, p. 278 et suiv.).

Sayat, district de Clermont (Paroisse de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **78**.

Sceau.

§ **1er**. — L'Assemblée décrète que le sceau apposé aux lois sera uniforme pour tout le royaume (5 novembre 1789, t. IX, p. 679).

§ **2**. — Proposition de Camus tendant à réformer la légende *roi de France* en lui substituant *roi des Français* (16 février 1790, t. XI, p. 618); — discussion : abbé Maury, Camus, de Lubersac, évêque de Chartres, Camus (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **3**. — L'Assemblée décrète que tous les cachets ou sceaux portant ces mots : *Assemblée nationale*, 1789, *la loi et le roi*, seront déposés en un même lieu par les soins de l'archiviste (21 juin 1791, t. XXVII, p. 363); — Camus rend compte de ce qu'il a fait pour la réunion de ces sceaux et cachets (25 juin, p. 516); — l'Assemblée décrète que son comité de Constitution lui présentera incessamment un projet de décret sur la forme du sceau de l'Assemblée (*ibid.*).

§ **4**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Bouche, portant que le sceau dont le Corps législatif se servira portera les mots : *La nation, la loi et le roi* (15 septembre 1791, t. XXX, p. 678). — Voir *Contre-seing*.

Sceaux. — Voir *Caisse de Sceaux et de Poissy*.

Scellés aux Tuileries, au Luxembourg et aux Archives des affaires étrangères. (Apposition des). — (21 juin 1791, t. XXVII, p. 371). = Sur la proposition d'un membre de la municipalité de Paris, l'Assemblée décrète la levée des scellés apposés aux Tuileries (25 juin, p. 510). = Adoption d'un projet de décret relatif à l'apposition des scellés sur les papiers trouvés aux Tuileries, présenté par Voidel (*ibid.* p. 516). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Scellés apposés chez Monsieur, frère du roi. Adoption d'un projet de décret présenté par Camus, concernant la levée des scellés apposés après le départ de Monsieur, frère du roi, dans les bâtiments occupés par lui ou par les personnes de sa maison (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 6).

Scey-sur-Saône (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **22**.

Schelestadt (Elections municipales de). — Voir *Municipalités*, § **15**.

Schelestadt (Ville de). — Voir *Troubles*, § **97**.

Sculpture (Encouragement à la). — Voir *Beaux-Arts*, § **2**.

Scheppers, *député des communes du bailliage de Lille*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume p. 139).

Schmitz, *député du tiers état du bailliage de Sarreguemines*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 350). = Parle sur une demande du sieur Ristou (t. XIII, p. 96). = Parle sur le tribunal de cassation (t. XX, p. 555).

Schwendt, *député du tiers état de la ville de Strasbourg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les juifs d'Alsace (t. XI, p. 373). = Son opinion, non prononcée, sur l'impôt du tabac (t. XVIII, p. 738 et suiv.), (p. 740 et suiv.). = Parle sur les droits seigneuriaux des princes d'Allemagne en Alsace (t. XX, p. 84), — motifs de son opinion (p. 88 et suiv.). — Parle sur les troubles de Haguenau (p. 143).

Sciote (Compagnie du). — Voir *Emigration*, § **1er**.

Sciences. Députation de naturalistes : discours de l'un de ses membres au sujet de monuments à élever à Buffon et à Linné (5 août 1790, t. XVII, p. 623 et suiv.); — réponse du Président (*ibid.* p. 624).

Sciences et Arts (Société des). Députation de cette société admise à la barre (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 648); — discours d'un de ses membres (*ibid.*); — réponse du Président (*ibid.*). — Voir *Artistes*. — *Beaux-Arts*.

Scott (John), *sollicitor général de Sa Majesté Britannique*. Son opinion sur l'affaire des hypothécaires anglais de l'île de Tabago (t. XXVIII, p. 179 et suiv.).

Scrutin de liste. Discussion à ce sujet. — Voir *Constitution*; — la discussion sur les municipalités (25 novembre 1789, t. X, p. 254).

Scrutin de liste double (Municipalités). — Voir *Constitution*, § **3** (8 décembre 1789, t. X, p. 425 et suiv.), (9 décembre *ibid.* p. 454).

Scrutin (Forme de). — Voir *Elections municipales et administratives*, § **5**.

Scrutin (Système de). Rapport par Le Chapelier sur un tableau scrutateur inventé par le sieur Guirault (15 juin 1791, t. XXVII, p. 237); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Gaultier-Biauzat, Le Chapelier, rapporteur, Gaultier-Biauzat (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 238).

Séalt (De). — Voir *Ricard de Séalt*.

Séance du 4 août au soir. — Voir t. VIII, p. 343 et suiv.

Séances de l'Assemblée nationale.

§ **1er**. — L'Assemblée nationale décide qu'il y aura une séance générale tous les matins (31 juillet 1789, t. VIII, p. 313).

§ **2**. — Motion de Brunet de Latuque tendant à faire décréter 3 séances du soir par semaine (14 novembre 1789, t. X, p. 65); — discussion : Dubois de Crancé, Freteau, abbé Maury (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 66). — Voir § **10**.

§ **3**. — Motion de Fréteau, concernant la durée des séances et l'objet du travail (16 novembre 1789, t. X, p. 66); — discussion : Dubois de Crancé (*ibid.*); — l'Assemblée décide que les doubles séances auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi (*ibid.*). — Brunet de Latuque fait décider que les matières qu'on aura à traiter le soir seront annoncées seulement à la séance du matin (*ibid.*); — Barnave demande qu'on ne fixe pas le temps pendant lequel un décret devra être rendu (*ibid.*); —

Séances de l'Assemblée nationale (*Suite*).

décret conforme aux propositions de Dubois de Crancé et de Brunet de Latuque (*ibid.* p. 67).

§ **4**. — L'abbé de Montesquiou demande si l'Assemblée tiendra séance le jour de la fête de la Conception (7 décembre 1789, t. X, p. 414); — l'assemblée décide qu'il n'y aura ce jour-là qu'une seule séance le matin à dix heures (*ibid.*).

§ **5**. — Mirabeau demande que, pendant les séances, il ne puisse y avoir ni réunion de comité ni conférence particulière (24 décembre 1789, t. X, p. 776); — ajournement (*ibid*).

§ **6**. — Décret portant que le jeudi de chaque semaine sera consacré à l'audition du résultat des travaux du comité des domaines et du comité ecclésiastique (23 janvier 1790, t. XI, p. 290).

§ **7**. — Motion d'Alexandre de Lameth tendant à tenir séance un dimanche pour le consacrer à la suite de la discussion sur la réorganisation de l'armée (27 février 1790, t. XI, p. 730); — débat : de Folleville, abbé de Bonneval, baron de Menou, abbé Maury, Alexandre de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Motion tendant à faire fixer l'ouverture de la séance à huit heures du matin (17 mars 1790, t. XII, p. 205); — discussion : le président (Rabaud de Saint-Etienne), Pérez, Martineau, Glezen, Loys (*ibid.*); — fixation à neuf heures précises (*ibid.*).

§ **9**. — De Bonnal, évêque, demande qu'il n'y ait pas de séance le jeudi et le vendredi saints (31 mars 1790, t. XII, p. 489); — d'Ailly et Camus proposent de ne faire de séance que l'après-midi (*ibid.*); — adoption de cette dernière motion (*ibid.*); — adoption d'une autre proposition de Virieu tendant à fixer la séance à 4 heures du soir (2 avril, p. 525).

§ **10**. — L'Assemblée décrète qu'il n'y aura que trois séances du soir par semaine (31 mai 1790, t. XVI, p. 18). — Voir § **2**.

§ **11**. — Motion de Goupil de Préfeln concernant l'inexactitude d'un grand nombre de membres aux séances (5 août 1790, t. XVII, p. 613); — discussion : Rewbell, Gérard, abbé Gouttes (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 614). — Voir *Députés* et *ci-dessous* §§ **15** et **16**.

§ **12**. — Boutteville-Dumetz demande la prolongation jusqu'à onze heures du soir d'une séance troublée afin de recouvrer le temps qu'on a voulu enlever aux travaux (18 septembre 1790, t. XIX, p. 66); — adoption (*ibid.*).

§ **13**. — Chabroud propose le renvoi à une séance du matin de la lecture du rapport sur les journées des 5 et 6 octobre, les séances du soir étant plus tumultueuses que les autres (22 septembre 1790, t. XIX, p. 139).

§ **14**. — D'André demande que les séances ne commencent qu'à midi (22 octobre 1790, t. XIX, p. 761); — un autre membre propose d'ordonner un appel nominal tous les jours à dix heures pour faire connaître les noms des membres inexacts (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — le Président (Merlin), selon le désir de plusieurs membres, propose de fixer une heure à laquelle s'ouvriront à l'avenir les séances (*ibid.* p. 763); — La Réveillère-Lépeaux demande de conserver l'heure ordinaire d'ouverture (*ibid.*); — le Président adjure l'Assemblée d'être en nombre le lendemain à 9 heures (*ibid.*).

§ **15**. — Duquesnoy et d'André se plaignent de l'inexactitude de certains membres aux séances (22 janvier 1791, t. XXII, p. 415); — Leleu de La-Ville-aux-Bois objecte que beaucoup de membres travaillent dans les comités ((*ibid.*). — Voir *ci-dessus*, § **11**.

§ **16**. — Bouche se plaint du petit nombre de membres présents à l'ouverture des séances et propose deux peines pour les absents (5 mars 1791, t. XXIII, p. 666); — ordre du jour (*ibid.* p. 677). — Voir *ci dessus*, §§ **11** et **15**. — Voir aussi *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale*, § **2**.

§ **17**. — Charles de Lameth demande qu'en raison de la fuite du roi les ministres soient autorisés à assister aux séances (21 juin 1791, t. XXVII, p. 362 et suiv.); — adoption (*ibid.*). — Voir *Louis XVI*. (Fuite du roi).

Séances des corps administratifs.

§ **1er**. — Adresse de la société des Amis de la Constitution de Cahors en demandant la publicité (15 octobre 1790, t. XIX, p. 651); — renvoi au comité de Constitution sur la demande de Faydel (*ibid.*).

§ **2**. — Tuaut de La Bouverie demande que l'Assemblée s'occupe de la publicité des séances des corps administratifs (25 octobre 1790, t. XX, p. 20); — elle décide que le surlendemain elle fera son rapport (*ibid.*). (Cette proposition n'a pas eu de suite.) — Voir *Corps admnistratifs*.

Séances du tribunal de cassation (Lieu de la tenue des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **39**.

Secours (Législation et administration des).

§ **1er**. — Rapport par La Rochefoucauld-Liancourt sur la législation et l'administration des secours, au nom du comité de mendicité (21 janvier 1791, t. XVII, p. 368 et suiv.); — article 1er du projet du décret : Lavie, de Folleville, La Rochefoucauld-Liancourt, Andrieu, Duquesnoy, Bouche, La Rochefoucauld-Liancourt, de Folleville, abbé Bourdon, de Tracy (31 janvier, p. 597 et suiv.); — ajournement du projet de décret jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les bases générales de l'impôt (*ibid.* p. 593). — Voir le titre II du huitième rapport du comité de mendicité (t. XVIII, p. 622 et suiv.).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, sur des secours à accorder aux personnes précédemment comprises dans les états de secours affectés sur la loterie royale de France et les fermes (5 mai 1791, t. XXV, p. 612).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, relatif à diverses fondations faites par feu M. Cochet de Saint-Valier (5 mai 1791, t. XXV).

§ **4**. — Rapport et projet de décret, présenté par Vernier, sur les précautions à prendre pour distribuer les secours aux départements dans les cas d'incendie, inondations et autres fléaux (11 mai 1791, t. XXV, p. 733 et suiv.). — Nouveau projet (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 362); — ajournement (*ibid.*). — Voir *Incendie*. — *Inondations*.

Secours (Demandes de).

§ **1er**. — Bessin, commandant de la garde bourgeoise du district de Saint-Méry, demande des secours pour les malheureux habitants du faubourg Saint-Antoine (18 juillet 1789, t. VIII,

Secours (Demandes de) (*Suite*).

p. 248); — les députés de Paris se réunissent pour aviser (*ibid.*). — Voir *Bastille*, § 2.

§ 2.—Lettre de Bailly, maire de Paris, sur la misère des ouvriers de Paris (20 janvier 1790, t. XI, p. 258); — Barnave propose de décréter qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur cette lettre, qu'il sera nommé quatre commissaires chargés de recevoir les dons des membres de l'Assemblée en faveur des pauvres de Paris et de les remettre à la municipalité (21 janvier, p. 264 et suiv.); — de Faye propose d'abandonner le quart de ses honoraires (*ibid.* p. 265); — le duc de Liancourt est d'avis qu'il ne faut pas taxer et que les commissaires soient chargés de présenter des vues sur l'extinction de la mendicité (*ibid.*); — Fréteau demande que l'on fixe une somme et que l'on renvoie la lettre de Bailly au comité d'agriculture et du commerce (*ibid.*); — adoption de la proposition de Barnave amendée par le duc de Liancourt (*ibid.*).

§ 3. — Pétition tendant à obtenir des secours en faveur d'un grand nombre de citoyens de Versailles réduits à l'indigence par le départ de la cour (6 août 1790, t. XVII, p. 626); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.*). — Voir *Mendicité*.

Secours à domicile. — Voir *Mendicité*, § 6.

Secours aux départements et aux villes.

§ 1er. — Sur la motion de Châteauneuf-Randon, l'Assemblée charge son comité de finances de lui présenter un projet de décret sur les secours à accorder au département de la Lozère (5 août 1791, t. XXIX, p. 223). — Ce projet n'a pas eu de suite.)

§ 2. — Adoption d'un projet de décret tendant à faire avancer une somme de 800,000 livres à la municipalité de Bordeaux (17 août 1791, t. XXIX, p. 494).—Voir *Ateliers de secours*.

Secours aux fonctionnaires ecclésiastiques. — Voir *Fonctionnaires ecclésiastiques*, § 6.

Secours aux hôpitaux. — Voir *Hôpitaux du royaume*.

Secours aux malades dans les provinces. Projet de décret y relatif, présenté par Fromont, maître en chirurgie (3 octobre 1789, t. IX, p. 339), (*ibid.* p. 340 et suiv.).

Secours aux personnes âgées ou infirmes. Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, relatif à l'emploi d'une somme de 74,550 livres qui reste du fonds destiné à procurer des secours aux personnes employées ci-devant sur les fonds de la loterie royale et de Port-Louis (18 août 1791, t. XXIX, p. 532).

Secours aux septuagénaires. Projet de décret, présenté par Camus, portant allocation de secours à diverses personnes septuagénaires (2 juillet 1791, t. XXVII, p. 674 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 684).

Secours en cas d'incendie, inondations et autres fléaux. — Voir *Secours* (Législation et administration des), § 4.

Secours. — Voir *Ateliers de secours*. — *Bureaux de secours*.— *Travaux d'utilité publique*.—*Paris* (Ville de). —*Pensions*, §§ 11 et 14.

Secqueville (De), *commandant du port de Lorient*. Sa lettre sur les troubles de Lorient (t. XXIX, p. 3 et suiv.).

Secret et inviolabilité des lettres.

§ 1er. —Question du *secret des lettres* soulevée à propos de celles saisies sur le baron de Castelnau (25 juillet 1789, t. VIII, p. 273); — discussion : divers membres, de Chastenay, un membre, duc de Liancourt, président, de Gouy d'Arcy, Camus, de Gouy-d'Arsy, un membre, Duport, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 275). — Reprise de la discussion : duc de Liancourt, président, Guillotin, Blin, Fréteau, deux membres, Robespierre, un membre, Clermont-Tonnerre (27 juillet, p. 278 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 279).

§ 2. — Rapport par Blin au nom du comité des rapports sur une délibération de la municipalité de Marvéjols-en-Gévaudan (24 novembre 1789, t. X, p. 250 et suiv.); — décret de désapprobation (*ibid.* p. 251).

§ 3. —Décret de l'Assemblée nationale contre la violation de la correspondance de l'abbé de Blinières et du marquis de Baraudin (5 décembre 1789, t. X, p. 408).

§ 4. — Dénonciation par Martineau de l'ouverture, par la municipalité de Saint-Aubin, d'un paquet de dépêches adressé à Montmorin (9 août 1790, t. XVII, p. 663); — le Président (d'André) répond que deux commissaires sont chargés d'en rendre compte (*ibid.*); — lettre de Montmorin, ministre des affaires étrangères (p. 669); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*); — rapport par Sillery (10 août, p. 695); — discussion : Gossin, Malouet, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.*).

§ 5. — Violation du secret des lettres à Balan (12 août, p. 736); — discussion : Prieur, de Custine, Georges, Malouet (*ibid.*); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ 6. — Rapport sur le secret des lettres, par Muguet de Nanthou (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 111); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 112).

Secrétaire de la noblesse : Le Carpentier de Chaillouet (6 mai, t. VIII, p. 27).

Secrétaires de l'ordre du clergé. Abbé de Barmond et Coster (24 juin 1789, t. VIII, p. 147).

Secrétaires provisoires des communes : Camus et Pison du Galand (12 juin 1789, t. VIII, p. 88).

Secrétaires de l'Assemblée nationale :

Grégoire (Abbé), Mounier, Lally-Tollendal (Comte de), Le Chapelier, Sieyès (Abbé), Clermont-Tonnerre (Comte de) (3 juillet 1789, t. VIII, p. 186); —Lally-Tollendal, Sieyès (Abbé), Le Chapelier, Fréteau, Montesquiou (Abbé de), Grégoire (18 juillet 1789); — Talleyrand-Périgord, Montmorency (Comte de), Barmond (Abbé de); (18 août p. 450); — Rhédon, Deschamps, Longuève (Henri de) (31 août, p. 512); Eymar, (Abbé d'), Démeunier, Mirabeau (Vicomte de) (14 septembre, p. 536). = Lafare, Bureaux de Puzy, Faydel (28 septembre 1789, t. IX, p. 196); — de Rostaing, Alexandre de Lameth, abbé Thibault, (12 octobre, p. 411); — Target, Thouret, Barnave (26 octobre, p. 552). = De Lachèze, en remplacement de Thouret nommé président (12 novembre 1789, t. X, p. 3); — vicomte de Beauharnais, Volney et Dubois de Crancé (23 novembre, p. 226); — baron de Menou, Chasset et Charles de Lameth (5 décembre, p. 408); — Treilhard, Duport et Massieu (22 décembre, p. 715). = Chevalier de Boufflers, Barrère de Vieuzac, duc d'Aiguillon (4 janvier

Secrétaires de l'Assemblée nationale (*Suite*).

1790, t. XI, p. 67); — abbé Expilly, vicomte de Noaillés, Laborde de Méréville (18 janvier, p. 227); — Guillotin, de Marguerittes, de La Coste (1er février, p. 406); — comte de Castellane, Nompère de Champagny, Gaultier-Biauzat (16 février, p. 609); — comte de Croix Guillaume, Merlin (28 février, p. 732). = Mougins de Roquefort, Gossin, marquis de Bonnay (13 mars 1790, t. XII, p. 156); — prince de Broglie, Brevet de Beaujour, Lapoule (27 mars, p. 380); — Le Goazre de Kervélégan, Muguet de Nanthou, Rœderer (11 avril, p. 668). = Palasne de Champeaux, de La Reveillère de Lépeaux, comte de Crillon (24 avril 1790, t. XV, p. 285); — baron de Jessé, Prieur et abbé Royer (25 mai, p. 669). = De Pardieu, Dumouchel et Gourdan (6 juin 1790, t. XVI, p. 121), — Delley d'Agier, Populus, de Robespierre (19 juin, p. 379); — Dunont (de Nemours), Garat aîné, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (3 juillet, p. 691). = Rewbell, Boutteville-Dumetz, abbé Coster (17 juillet 1790, t. XVII, p. 176); — Kysboter, Cernon, Alquier (31 juillet, p. 452). = Delacour d'Ambézieux, Buzot et Dinocheau (14 août 1790, t. XVIII, p. 74); — Dauchy, Antoine et Gillet La Jacqueminière (28 août, p. 402); — abbé Bourdon, Vieillard et Goupilleau (11 septembre, p. 717). = Vernier, Begouen et Bouche (25 septembre 1790, t. XIX, p. 238); — abbé Bourdon, Goupilleau et Vieillard (de Saint-Lô) 9 octobre, p. 528). = D'Elbhecq, Lanjuinais et Brostaret (23 octobre 1790, t. XX, p. 4). — Coroller, Gobel et Poignot (6 novembre, p. 297). — Gobel donne sa démission (9 novembre, p. 329; — Poulain-Boutancourt, Salicetti, Castellanet (20 novembre, p. 559). = Martineau, Varin, abbé Lancelot (4 décembre 1790, t. XXI, p. 217); — Bion, Armand et l'abbé Latyl (18 décembre, p. 559); — abbé Oudot, La Métherie et Leleu (2 janvier 1791, p. 755). = Voidel, Goudard et abbé Jacquemart (15 janvier 1791, t. XXII, p. 279); = abbé Marolles, Boussion et Livré (29 janvier, p. 565). = Pétion, Voulland et Sillery (14 février 1791, t. XXIII, p. 181); — Cochon de L'Apparent, Sallé et Hérard (26 février, p. 539). = Maréchal, abbé Monnel et Saint-Martin (12 mars 1791, t. XXIV, p. 51); — Boissy-d'Anglas, de Vismes et Rancourt, de Villiers (26 mars, p. 400); — Goupil-Préfeln, Roger et Mougins (9 avril, p. 676). = Lavie, Geoffroy et Baillot (23 avril 1791, t. XXV, p. 325); — abbé Besse, Fournier de La Charmie, Verchère de Reffye (7 mai, p. 658). = Ricard de Séalt, Enjubault de La Roche, Huot de Goncourt (23 mai 1791, t. XXVI, p. 310); — Grenot, Mauriet de Flory, Régnier (4 juin, p. 752). = Fricaud (de Charolles), Merle, Le Carlier (18 juin 1791, t. XXVII, p. 320); — Creuzé-Latouche, Augier-Sauzay, Vadier (2 juillet, p. 672). De Châteauneuf-Randon, Ramel-Nogaret, Delavigne (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 395). = Augier-Sauzay, Vadier, Creuzé-Latouche, Blanchard, Benoît Lesterpt, Babey (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 66); — Pougeard du Limbert, Couppé, Mailly-Château-Renaud (13 août, p. 425); — Chaillon, Aubry, Darche (27 août, p. 763). = Target, Darnaudat, Le Chapelier (10 septembre 1791, t. XXX, p. 558). — Voir *Bureau de l'Assemblée nationale* (t. XXXIII, p. 88).

Secrétaires et commis attachés aux divers comités de l'Assemblée. Adoption d'une motion de Beauregard portant que les commissaires-inspecteurs des bureaux seront tenus de faire, dans la huitaine, leur rapport sur le salaire et le nombre du personnel des comités et bureaux (2 août 1791, t. XXIX, p. 107). — Voir *Comptabilité de l'Assemblée nationale*.

Secrétariats des comités et des bureaux de l'Assemblée nationale. Rapport sur leur organisation, par Anson, Salomon, Menou et Briois-Beaumetz (28 août 1791, t. XXX, p. 13 et suiv.).

Section de la Croix-Rouge. Lecture d'un arrêté, pris par cette section à la suite de la fuite du roi et témoignant de son dévouement à l'Assemblée nationale.—(Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (21 juin 1791, t. XXVII, p. 389).

Adresse de la société des Amis de la liberté séants à la Croix-Rouge, demandant que les *cendres de Jean-Jacques Rousseau* soient transportées au Panthéon avec la même solennité que celles de Voltaire (9 août 1791, t. XXIX, p. 304).

Sedan (Amis de la Constitution de). — Voir *Députations*, § **38**.

Sedan (Ville de). — Voir *Octrois*, § **6**. — *Juges de paix*, § **11**. — *Tribunaux de commerce*, § **10**. — *Troubles*, § **98**.

Sédition. Rapport par Vieillard sur la procédure instruite contre le sieur Marguenot, accusé du crime de sédition (20 août 1791, t. XXIX, p. 598); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir *Complots*. — *Lèse-nation*.

Sédition d'évêques et d'archevêques. — Voir *Clergé*, § **57**.

Séductions. — Voir *Emigrations*, §§ **1er** et **14**.

Segonzac (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **14**.

Ségur (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Guyenne*. Démissionnaire, remplacé par d'Abbadie (t. VIII, p. 499).

Ségur (Phil.-H. comte de), *maréchal de France*. Réclame contre le Livre rouge (t. XIII, p. 189 et suiv.).

Ségur (L.-Phil. comte de), *lieutenant général, fils aîné du précédent*. Réclame contre le Livre rouge (t. XIII, p. 190); — adresse au président du comité des pensions une note sur la position et les services du maréchal son père (p. 193 et suiv.).

Ségur (Jos.-Alex. vicomte de), *frère du précédent, maréchal de camp*. Réclame contre le Livre rouge (t. XIII, p. 190).

Seignelay-Colbert (De), évêque de Rodez, *député du clergé de la sénéchaussée de Rodez*. Précède les cent cinquante et un ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (t. VIII, p. 149). — Voir *Colbert-Seigneley*.

Seine-et-Marne (Département de). Lettre du directoire de ce département au sujet de la fuite du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 449). — — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).— *Députations*, § **16**. — *Juges de paix*, § **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **19**. — *Voirie*, § **3**.

Seine-et-Oise (Département de). Admission à la barre d'une députation de ce département (26 juin 1790, t. XVI, p. 477); — discours d'un de ses membres contenant une entière adhésion à tous les décrets de l'Assemblée et un blâme très accentué des protestations de la minorité répandues dans le royaume (*ibid.*); — vive agitation suivie d'une suspension de séance

Seine-et-Oise (Département de) (*Suite*).

(*ibid.*); — discours du président (Le Pelletier) à la reprise (*ibid.*); — impression de l'adresse du département de Seine-et-Oise et de la réponse du président ordonnée par l'Assemblée (*ibid.*); — texte complet de l'une et de l'autre (*ibid.* et p. suiv.).

Adresse de ce département à l'Assemblée nationale au sujet de la fuite du roi. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (21 juin 1791, t. XXVII, p. 392 et suiv.). — Voir *Députations*, §§ **40** et **61**. — *Garde nationale*, § **41**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**. — *Troubles*, § **83**.

Seine-Inférieure (Département de la). — Lecture d'une lettre des administrateurs de ce département adressée à l'Assemblée à la suite de la fuite du roi (22 juin 1791, t. XXVII, p. 427). — Voir *Juges de paix*, § **22**. — *Tribunaux de commerce*, § **19**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Séjour de l'Assemblée. — Le vicomte de Mirabeau demande que l'Assemblée se tienne alternativement dans chaque chef-lieu de département (9 déc. 1789, t. X, p. 453); — ajournement (*ibid.*).

Séjour (Du). — Voir *Dionis du Séjour*.

Sel.

§ **1er**. — Requête des habitants de la ville d'Houdan tendant à une diminution sur le prix (28 juillet 1789, t. VIII, p. 296); — ajournement de la question (*ibid.*).

§ **2**. — Rapport sur un attroupement causé à Versailles par l'élévation du prix du sel (21 août 1789, t. VIII, p. 467).

§ **3**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Dupont (de Nemours) sur les fournitures de sel à l'étranger (4 juillet 1790, t. XVI, p. 694); — adoption (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret présenté par Vernier sur la vente du sel (20 octobre 1790, t. XIX, p. 727 et suiv.), — adoption (*ibid.* p. 728).

§ **5**. — Décret relatif à la ferme générale du ci-devant pays de Gex (26 novembre, p. 750 et suiv.). — Voir *Gabelle*. — *Salines*.

Sel. — Voir *Tabacs*, § **7** (5 mars 1791, t. XXIII, p. 669 et suiv.).

Sel étranger (Approvisionnement de). — Voir *Pêche*, § **2**.

Semestres (Congés de). — Voir *Question*.

Séminaire de Belley. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon, concernant son installation dans la maison des capucins (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 697).

Séminaires. — Voir *Instruction publique*.

Semonville (D.). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Muguet* (t. XIII, p. 700).

Sempigny et Voyaux (*Écluses de*). Leur reconstruction (t. XVI, p. 564).

Sénat (Formation d'un). — Voir Rapports de Lally-Tolendal et Mounier (31 août 1789, t. VIII, p. 514 et 522). — *Assemblées nationales*. — *Constitution*, § **4**.

Sénégal (Commerce du). — Voir *Commerce*, § **5**.

Sénégal (Habitants du). — Voir *Colonies*, § **22**.

Senlis (Municipalité de). Adresse de la municipalité de cette ville concernant une vengeance exercée par un particulier contre des citoyens (14 décembre 1789, t. X, p. 571 et suiv.).

Senlis (Municipalité de) (*Suite*).

Lettre des administrateurs de ce district au sujet de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 523). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Senlis (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **22**.

Senonche (Forêt de). — Voir *Domaines nationaux*, § **10**.

Sens (Ville de). A la demande de cette ville, l'Assemblée décrète que la première pierre du port de Sens sera posée en son nom et que les noms des députés seront inscrits sur une pyramide (30 décembre 1789, t. XI, p. 47). — Voir *Biens nationaux* (Vente de), (t. XXII, p. 508), (p. 763). — *Députations*, § **4**. — *Juges de paix*, § **7**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **5**. — *Tribunaux de commerce*, § **7**.

Sens (District de). Lettre du directoire de ce district au sujet de l'arrestation du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 451). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Sentetz, *député du tiers état de la province d'Auch*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 363), (p. 428). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVI, p. 748 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 203 et suiv.). = Parle sur les receveurs des districts (t. XXI, p. 38). — Présente un projet de décret concernant le département du Gers (p. 521); — le représente avec approbation du comité de Constitution (p. 563). — Parle sur la police de sûreté (p. 689). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 334), (p. 419), (p. 513 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 6 et suiv.).

Septuagénaires. — Voir *Secours aux septuagénaires*.

Sépulture des grands hommes. — Voir *Sainte-Geneviève*. — *Panthéon*.

Séquestre. Voir *Successions*, § **2**.

Serans de Cléry (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Vexin*. Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 2).

Sérent (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Besançon*. Nommé commissaire-rédacteur (t. VIII, p. 69). — Sa motion concernant les atrocités commises au château de Quincey (p. 277). — Fait un rapport au nom du comité des rapports (p. 485).

Sérent (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Nivernais et Donzois*. Parle sur la chambre des vacations du parlement de Rennes (t. XI, p. 165), — sur la division du royaume (p. 179), (p. 209), — sur la constitution de l'armée (p. 739), (p. 741). = Parle sur la franchise du port de Lorient (t. XII, p. 368), — sur la dîme (p. 751). = Parle sur l'augmentation de la solde de l'armée (t. XIII, p. 101). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 277), (p. 278), (p. 294), — sur un projet de décret d'intérêt local (p. 350), — sur le droit de paix et de guerre (p. 527 et suiv.). = Parle sur une arrestation d'argent à Nantua (t. XVI, p. 148), — sur la constitution du clergé (p. 216), — sur le traitement du clergé (p. 453), — sur les fondations et patronages laïques (p. 601). = Parle sur l'armée (t. XVII, p. 89), (p. 435). = Parle sur la dépense publique (t. XVIII, p. 178), — sur la comptabilité des col-

Sérent (Comte de), *député* (*Suite*).

lecteurs et des premiers percepteurs (p. 215), — sur une proposition de Du Châtelet concernant les comptes du trésorier du régiment du roi (p. 291), — sur l'affaire de Nancy (p. 434), — sur les pensions des religieux et religieuses (p. 655), — sur l'organisation de l'armée (p. 665). = Parle sur le Châtelet (t. XX, p. 37 et suiv.), — sur le comité des recherches (p. 46), — sur les ponts et chaussées (p. 271 et suiv.). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XXI, p. 476). = Parle sur une pétition (t. XXVI, p. 624), — sur la catastrophe du château de Quincey (p. 752). = Ecrit qu'il s'abstiendra de prendre part aux délibérations de l'Assemblée (t. XXVII, p. 698).

Serf (Qualité de). — Abolition de la qualité de serf et de la mainmorte (4 août 1789, t. VIII, p. 350.

Serment.

§ **1**er. — Formule du serment à prononcer par l'Assemblée (17 juin 1789, t. VIII, p. 128). — Voir §§ **6** et **23**.

§ **2**. — Formule de serment pour les troupes. — Voir *Sûreté du royaume*, § **2**. — Voir aussi *ci-après*, § **57**.

§ **3**. — Lettre du comité municipal de Metz concernant le marquis de Bouillé (10 octobre 1789, t. IX, p. 407); — décret de l'Assemblée tendant à l'astreindre à prononcer textuellement la forme du serment (*ibid.*).

§ **4**. — Décret astreignant le marquis de Bouillé et les officiers d'état-major de la ville de Metz à prononcer textuellement la formule du serment (10 octobre 1789, t. IX, p. 407).

§ **5**. — Prestation du serment civique par les juges consuls de Paris (9 février 1790, t. XI, p. 536); — discours du président (*ibid.*).

§ **6**. — Goupil de Préfeln demande que tous les membres de l'Assemblée prêtent le *serment civique* (4 février 1790, t. XI, p. 431); — adoption (*ibid.*); — formule du serment lue par le Président (*ibid.*); — Emmery demande qu'on prenne note des membres absents et que nul ne puisse voter sans l'avoir prêté (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — prestation du serment civique (*ibid.* p. 432); — le Président le prête le premier (*ibid.*); — l'abbé de Montesquiou, après avoir dit : *Je le jure*, ajoute : « Je jure et je promets de donner l'exemple d'éteindre toutes les divisions, s'il peut en avoir existé dans l'Assemblée (*ibid.*); — Leyris-d'Esponchez, évêque de Perpignan, prête un serment conditionnel (*ibid.*); — le Président lui fait remarquer qu'il n'observe pas la Constitution (*ibid.*); — Roca demande qu'il en soit fait mention au procès-verbal (*ibid.*); — l'évêque répond que son serment ne contient pas de restriction (*ibid.*); — Champion de Cicé, garde des sceaux, prête serment comme député (*ibid.*); — Bailly, maire de Paris, le prête aussi comme député (*ibid.*); — prestation par Lafayette (*ibid.*); — Duval d'Eprémesnil, absent pendant l'appel nominal, est autorisé à prêter serment (*ibid.*); — l'appel fini, les députés-suppléants, ceux du commerce et les députés extraordinaires demandent et obtiennent la faveur de prêter serment (*ibid.*); — la même autorisation est accordée aux citoyens et citoyennes qui remplissent les tribunes, aux huissiers et secrétaires-commis de l'Assemblée (*ibid.*); — noms des députés suppléants (*ibid.*); — noms des députés des manufactures et du commerce (*ibid.* et p. suiv.); — noms des députés extraordinaires (*ibid.* p. 433); — noms des citoyens et citoyennes des tribunes (*ibid.* et p. suiv.); — noms des huissiers (*ibid.* p. 434); — noms des secrétaires-commis (*ibid.*). — Lettre du comte d'Autraigues (6 février, p. 443); — Goupilleau demande qu'elle lui soit renvoyée (*ibid.*); — discussion : Malouet, Charles de Lameth (*ibid.*); — lettres de Le Carpentier de Chailloué, du vicomte de Mirabeau et du comte de Bouville (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*). — Prestation de serment du Châtelet de Paris, (6 février, p. 455). — Texte des lettres de Le Carpentier de Chailloué, du vicomte de Mirabeau, du comte de Bouville et de Bergasse (p. 456 et suiv.). — Déclaration de l'abbé de Machault (p. 460 et suiv.). — Opinion de Robert Lindet (p. 462 et suiv.). — De Bouville consent à jurer d'*obéir* à la Constitution, mais non de la *maintenir* (8 février, p. 498); — Laborde de Méréville et le Président (Bureaux de Puzy) font observer que la Constitution peut être réformée (*ibid.*); — Démeunier demande l'observation du décret qui oblige au serment (*ibid.*); — Giraud-Duplessis propose la déchéance de ceux qui le refusent (*ibid.*); — le marquis de Saint-Simon prête le serment en ces termes : « d'après l'explication adoptée par l'Assemblée, *je le jure* (*ibid.*); — son exemple est suivi par de Bouville, Le Carpentier de Chailloué et le vicomte de Mirabeau (*ibid.*); — de Bouville se plaint de ce que le procès-verbal ne mentionne pas les termes de son serment (9 février, p. 518); — le vicomte de Noailles défend le procès-verbal (*ibid.*); — autre protestation du vicomte de Mirabeau (*ibid.*); — l'Assemblée refuse la rectification demandée (*ibid.*); — le vicomte de Mirabeau déclare qu'il retire son serment (*ibid.*). — Prestation de serment des six corps des marchands de la ville de Paris (11 février, p. 553), et des officiers de l'amirauté (*ibid.*). — Cérémonie faite à Notre-Dame pour la prestation de serment à la Constitution (14 février, p. 596 et suiv.). — Lucas prête le serment, prêté par l'Assemblée le 20 juin 1789 et contenant l'engagement de ne pas se séparer avant l'achèvement de la Constitution (17 février, p. 622); — de Menou demande qu'il soit prêté par tous ceux qui ne l'ont pas prêté (*ibid.*); — Dom Gerle le prête, ainsi qu'un grand nombre de députés (*ibid.*); — lettre d'adhésion du duc d'Orléans (18 février, p. 638); — prestation par Mollien (20 février, p. 650); — prestation par Delahaye-Delaunay (28 février, p. 761). = Prestation du serment civique par Pélissier (3 mars 1790, t. XII, p. 13), — par d'Arraing et Poulain de Corbion (4 mars, p. 16), — par Lesure (6 mars, p. 44), — par l'abbé Méric de Montgazin (6 mars, p. 58), — par d'André (16 mars, p. 189), — par Rewbell (*ibid.*); — par le cardinal de Rohan, sur la réclamation de Voidel (29 mars, p. 403). — Voir **23**.

§ **7**. — Décret portant que les troupes prêteront, chaque année, le serment civique le 14 juillet (28 février 1790, t. XI, p. 740), (1er mars, p. 761).

§ **8**. — Femmes bretonnes demandant à prêter le serment civique (29 mars 1790, t. XII, p. 402); — motion de Goupil de Préfeln conforme à ce vœu (*ibid.*); — débat : Voidel, Bouche (*ibid.* et p. suiv.) — ajournement (*ibid.* p. 403).

§ **9**. — Serment prêté dans les assemblées électorales (28 mai 1790, t. XV, p. 704).

Serment (*Suite*).

§ **10**. — *Serment fédératif* des gardes nationales d'Hesdin, des patriotes du régiment Royal-Champagne, cavalerie, et de la maréchaussée. Le duc de La Rochefoucauld propose de leur témoigner la satisfaction de l'Assemblée (7 mai 1790, t. XV, p. 415) ; — de Clapiers et de Montlosier demandent l'envoi de l'adresse au comité des recherches (*ibid.*) ; — Salle oppose les circulaires de quelques membres contenant des protestations contre les décrets de l'Assemblée (*ibid.*) ; — adoption de la proposition du duc de la Rochefoucauld (*ibid*). — Voir ci-dessous § **13**.

§ **11**. *Serment présidentiel*. Proposition de Bouche visant la nomination du comte de Virieu à la présidence de l'Assemblée nationale et tendant à imposer une nouvelle prestation du serment prêté le 4 février à tout membre entrant en exercice des fonctions à lui confiés par l'Assemblée (27 avril 1790, t. XV, p. 295); — discussion : marquis de Saint-Simon, de Lafare, Gaultier de Biauzat, Rœderer, baron Juigné (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 296) ; — explication du comte de Virieu avant d'occuper le fauteuil (*ibid.*); — demande de nouvelles explications formulées par de Rochebrune (*ibid.* p. 302) ; — discours du comte de Virieu (*ibid.*) ; — débat : Alexandre de Lameth, Charles de Lameth, marquis de Bonnay, Bouche, comte de Virieu, Couppé, comte de Virieu, Duval d'Eprémesnil, comte de Virieu, Goupil de Préfeln, marquis de Bonnay, comte de Virieu (*ibid.* et p. suiv.) ; — le comte de Virieu cède le fauteuil au dernier président, le marquis de Bonnay (*ibid.* p. 303); — reprise de la discussion : Charles de Lameth, marquis de Bonnay, Charles de Lameth, abbé Maury, comte de Virieu, Alexandre de Lameth, Dubois de Crancé, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 305); — démission du comte de Virieu (*ibid.*) ; — incident sur le procès-verbal : marquis de Foucault, Voidel (28 avril, p. 315) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — Camus demande que la formule votée soit renvoyée au comité de Constitution pour être rédigée à nouveau (*ibid.* p. 315 et suiv.) ; — débat : Dufraisse-Duchey, Rœderer (*ibid.* p. 316) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — lettre du comte de Virieu réitérant sa démission (*ibid.*) ; — Cortois de Balore propose de la mettre aux voix (*ibid.*) ; — rejet sur une observation de Lachèze (*ibid.*) ; — nouveau débat au sujet de la non-insertion de la lettre au procès-verbal : Dufraisse-Duchey, La Réveillère de Lépeaux, Voidel, comte de Clermont-Tonnerre, Defermon, comte de Montlosier (29 avril, p. 323 et suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.*) ; — réouverture du débat à l'occasion du serment à prêter par le nouveau président (l'abbé Gouttes) : marquis de Digoine, marquis de Bonnay, président suppléant, de Foucault, abbé Gouttes, marquis de Bonnay, abbé Gouttes (*au fauteuil*), de Montlosier, abbé Gouttes, abbé Maury, vicomte de Mirabeau, chevalier du Murinais, Gaultier de Biauzat, marquis de Foucault (*ibid.* p. 324 et suiv.) ; — proposition de Camus tendant au renvoi de la formule du serment au comité de Constitution (30 avril, p. 340) ; discussion : de Foucaut, de Folleville, de Virieu (*ibid.* et p. suiv.) ; — texte du projet de décret adopté (*ibid.* p. 341). — Voir *Municipalités* (p. 368).

Serment (*Suite*).

§ **12**. — Adresse lue par une députation de la section de la Bibliothèque (ci-devant des Filles-Saint-Thomas) et demandant que le *serment civique* soit prêté par tous les ambassadeurs, envoyés, consuls, résidents, ministres et tous autres employés près des cours étrangères, etc. (1er juillet 1790, t. XVI, p. 602) ; — motion du Chapelier dans le même sens (*ibid.*) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir § **15**.

§ **13**. — Projet de décret sur le *serment à prêter à la fédération* (4 juill. 1790, t. XVI, p. 696) ; — adoption (*ibid.*) ; — addition proposée par de Tracy (5 juillet, p. 699) ; — discussion : Garat aîné, Goupilleau, Mathieu de Montmorency, (*ibid.*) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*) ; — Defermon demande quel serment prêtera le roi (6 juillet, p. 713) ; — ajournement de cette question (*ibid.*).

§ **14**. — Adoption du projet de décret présenté par Démeunier sur la prestation de serment des nouveaux officiers municipaux et des notables de la ville de Paris (7 octobre 1792, t. XIX, p. 492) ; — l'abbé Fauchet, *président du conseil général de la commune de Paris*, demande que cette prestation ait lieu entre ses mains (8 octobre, p. 501) ; — ajournement après audition du rapporteur du comité de Constitution (*ibid.*) ; — ordre du jour (*ibid.* p. 503).

§ **15**. — Projet de décret tendant à faire prêter le serment civique aux ministres plénipotentiaires, ambassadeurs, envoyés, consuls, etc., auprès des puissances étrangères. — Voir *Nationaux français*.

Envoi par le ministre des affaires étrangères (Montmorin) des serments des ministres, agents, résidents et chargés d'affaires de France dans les pays étrangers (31 décembre 1790, t. XXI, p. 742). = Serment des consuls et autres employés français à l'étranger (20 juin 1791, t. XXVII, p. 339). — Voir §§ **29** et **33**.

§ **16**. — Rapport par Voidel, au nom des comités réunis des rapports, ecclésiastique, de l'aliénation des biens nationaux et des recherches, sur les protestations de divers évêques et chapitres du royaume, contre ce qui s'est fait à leur égard, sans le consentement de l'évêque de Rome (26 novembre 1790, t. XXI, p. 3 et suiv.) ; — *projet de décret imposant le serment aux évêques et autres fonctionnaires ecclésiastiques* (*ibid.* p. 8) ; — discussion : de Cazalès, Barnave, de Cazalès, Bonnal, Mirabeau, abbé de Montesquiou (*ibid.* et p. suiv.) ; — Pétion, abbé Maury, le Président, Barbey, abbé Maury, le Président, Lucas, de Menou, abbé Maury, Mirabeau, Le Deist de Botidoux, abbé Maury, Camus, de Cazalès, Verchère, de Cazalès, de Foucault, un évêque (27 novembre 1790, p. 74 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 80 et suiv.). — Opinions, non prononcées, de l'abbé Maury, de Camus, de l'abbé Mathias (p. 81 et suiv.). — Camus demande que le Président se retire par devers le roi pour savoir s'il a accepté et sanctionné le décret du 27 novembre (23 décembre, p. 630) ; — adoption (*ibid.*) ; — communication par le Président de la réponse du roi, réponse écrite, dans laquelle le retard mis à l'exécution du décret est fondé sur *les moyens doux* employés pour ne pas compromettre la tranquillité publique (*ibid.* p. 638) ; — discussion sur ce retard : Camus, de Toulongeon, Duquesnoy, Camus, le Prési-

Serment (*Suite*).

dent (d'André), Chasset, abbé Maury, Barnave, Le Chapelier, Coroller, Muguet, Le Chapelier, Camus, Gaultier-Biauzat, Chasset (*ibid.* et p. suiv.) ; — décret portant que le Président demandera au roi de donner une réponse signée de lui et contresignée d'un ministre (*ibid.* p. 642) ; — réponse du roi expliquant le retard qu'il a apporté à la sanction et la donnant (26 décembre, p. 674 et suiv.) ; — déclaration de l'abbé Grégoire en faveur du serment ecclésiastique (27 décembre, p. 677 et suiv.) ; — sa prestation de serment (*ibid.* p. 678) ; — consignation de sa déclaration au procès-verbal sur la demande de Durand-Maillane (*ibid.*) ; — prestation de serment d'un grand nombre d'ecclésiastiques, membres de l'Assemblée (*ibid.* et p. suiv.) ; — prestation de serment favorablement motivée, de Royer, Colaud de La Salcette, Duplaquet et dom Gerle (*ibid.* p. 679) ; — prestation de l'abbé Tridon, avec restriction (*ibid.*); — l'Assemblée refuse de recevoir cette dernière (*ibid.*);—simple prestation (28 décembre, p. 687) ; — prestation motivée de l'abbé Massieu (28 décembre, p. 695) ; — simple prestation de l'abbé Pocheron (*ibid.* p. 703) ; — prestation motivée de Hurault (31 décembre, p. 734) ; — simple prestation de La Porterie, Bluget, Bécherel, Diot, Ruello, Ratier et Estin (*ibid.*) ; — prestation motivée de Le Brun (1er janvier 1791, p. 746); — simple prestation de Goubert, Guillot, Ogé, Longpré (2 janvier, p. 750) ; — prestation motivée de Gobel (*ibid.* p. 751 et suiv.); — incident sur la prestation de serment de Bonnal, évêque de Clermont (*ibid.* p. 752) ; — motion de Treilhard tendant à obtenir de lui la déclaration qu'il prêtera serment purement et simplement (*ibid.*) ; — discussion sur ce point : de Bois-Rouvray, Treilhard, de Bonnal, Le Bois-Desguays, Chabroud, de Foucault, Le Bois-Desguays, de Foucault, de Bonnal, de Foucault (*ibid.*) ; — l'Assemblée adopte la motion de Treilhard et le Président interpelle Bonnal qui refuse de prêter serment (*ibid.* p. 753) ; — ordre du jour (*ibid.*).

Lettre de Duport, garde des sceaux, contenant des explications sur l'affiche du décret du 27 novembre (5 janvier 1791, t. XII, p. 21); — discussion : Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Malouet, d'André, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide que le titre de chaque loi, à l'avenir, en indiquera simplement l'objet et que la lettre du garde des sceaux sera inscrite au procès-verbal et envoyée dans les départements (*ibid.* p. 22). — Un abbé demande que ce soit dans le jour que le Président se rende chez le roi pour la prompte exécution de la loi du 27 novembre (*ibid.*); — discussion : de Bois-Rouvray, Bion, abbé Gouttes, d'André, le Président (*ibid.* et p. suiv.) ; — ordre du jour (*ibid.*).

17. — Prestation de serment par vingt-trois membres du clergé, faisant partie de l'Assemblée nationale (3 janvier 1791, t. XXII, p. 1).

§ **18.** — Incident soulevé par Lavie au sujet du discours prononcé par Gobel, avant sa prestation de serment (3 janvier 1791, t. XXII); — réponse de Gobel (*ibid.*); — réplique de Lavie (*ibid.*).

§ **19.** — Nouvel incident soulevé par l'abbé Bourdon à propos d'un imprimé contenant le prétendu serment de l'évêque de Clermont : de Folleville, Treilhard (3 janvier 1791, t. XXII, p. 4 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 5); — réouverture de la discussion : Thouret, Varin, Charles de Lameth, de Bonnal, évêque de Clermont, Barnave, de Bois-Rouvray, de Cazalès, abbé Dillon, de Cazalès, le Président (d'André), de Cazalès, Charles de Lameth, le Président, de Cazalès, Charles de Lameth, de Cazalès, Démeunier (*ibid.* et p. suiv,); — décret portant que le délai donné aux ecclésiastiques fonctionnaires publics pour prêter leur serment expirera le lendemain à une heure (*ibid.* p. 7); — discussion sur la mention au procès-verbal relative au discours de de Bonnal et à l'imprimé à lui attribué : Bouche, Treilhard, de Folleville (4 janvier, p. 8) ; — ordre du jour (*ibid.*).

§ **20.** — Prestation de serment par l'abbé Thirial avec restriction (4 janvier 1791, t. XXII, p. 8). — L'Assemblée décrète que le serment devra être prêté purement et simplement (*ibid.*).

§ **21.** — Prestation des abbés Perrier, Liévin-Palmaert et Choppier (4 janvier 1791, t. XXII, p. 8).

§ **22.** — L'abbé Malartic demande que les restrictions accompagnant son serment soient mentionnées au procès-verbal (4 janvier 1791, t. XXII, p. 8) ; — Bion demande qu'il retire son serment (*ibid.* p. 9) ; — retrait (*ibid.*).

§ **23.** — Commentaire du décret sur le serment présenté par l'abbé Grégoire et approuvé par Mirabeau (4 janvier 1791, t. XXII, p. 14); — explication donnée par Bailly sur une affiche inconstitutionnelle (*ibid.* et p. suiv.). — Malouet réclame une enquête (*ibid.* p. 15); — motion de Barnave, tendant à l'exécution du décret (*ibid.*) ; — discussion : Lucas, Mirabeau, Lucas, abbé Thirial, abbé Maury, Camus, abbé Maury (*ibid.*) ; — clôture de la discussion (*ibid.*) ; — Barnave divise en deux sa motion et n'en retient que la première partie (*ibid.*) ; — nouvelle discussion : Duval d'Eprémesnil, Damus, Duval d'Eprémesnil, abbé Gouttes, Thouret, abbé Verdet, le Président, abbé Verdet, Mirabeau, de Murinais (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de la première partie de la motion de Barnave (*ibid.* p. 16) ; — appel nominal des ecclésiastiques qui n'ont pas prêté serment : Dusson de Bonnac, évêque d'Agen (*ibid.*) ; — — interruption pour cause de bruit à l'Assemblée (*ibid.*) ; — reprise de l'appel nominal ; Dusson de Bonnac, Fournetz et Leclerc refusent de prêter serment (*ibid.* p. 17) ; — motion de Bonnay tendant à substituer à l'appel nominal une invitation collective, appuyée par Chasset et adoptée (*ibid.*) ; — l'abbé Landrin prête serment (*ibid.*) ; — l'abbé Couturier et l'évêque de Bonnal offrent de prêter serment avec réserves (*ibid.*) ; — débat sur la question de savoir si l'Assemblée a entendu toucher au spirituel : de Bonnal, le Président, de Cazalès (*ibid.*) ; — interruption de toute discussion d'un quart d'heure pour attendre les prestations de serment qui ne se produisent pas (*ibid.*); — reprise de dernier débat : de Cazalès, Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, de Cazalès, Mirabeau, de Cazalès, Chasset, de Béthizy de Mézières, évêque d'Uzès (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de la proposition de Mirabeau tendant à l'adoption de la seconde partie de la motion de Barnave relative

Serment (*Suite*).

aux mesures à prendre contre les ecclésiastiques fonctionnaires qui auraient refusé le serment (*ibid.* p. 18); — nouvelle et dernière invitation du Président, non suivie d'effet (*ibid.*); — lecture de la disposition complémentaire présentée par Barnave (*ibid.*); — amendement de l'abbé Maury, renvoyant à soixante ans l'exécution (*ibid.*); — adoption de la disposition (*ibid.*). — Opinion, non prononcée, de l'abbé Rivière (p. 19 et suiv.). — Rectifications au procès-verbal de la séance du 4 janvier, demandées par d'André, Treilhard et un membre (5 janvier, p. 28); — adoption (*ibid.*).

§ **24**. — L'abbé Simon demande l'insertion au procès-verbal de l'explication donnée par lui dans sa présentation de serment (5 janvier 1791, t. XII, p. 21); — il présente un papier à un secrétaire qui la rejette (*ibid.*): — protestation de Bois-Rouvray qui est rappelé à l'ordre (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **25**. — Lettre de l'abbé Pous sur son serment (5 janvier 1791, t. XII, p. 21); — l'abbé Forest de Masmoury demande à expliquer le sien (*ibid.*); — ordre du jour sur la proposition de d'André (*ibid.*).

§ **26**. — Lettres de plusieurs curés du canton de Saint-Menoux (Allier) et d'un curé de la section de Bondy, contenant une complète adhésion au décret du 27 novembre (6 janvier 1791, t. XII, p. 38). — Voir ci-dessus, § **16**.

§ **27**. — Le Président prévient l'Assemblée qu'il a reçu des lettres de curés demandant à ajouter une explication au serment qu'ils ont prêté (6 janvier 1791, t. XXII, p. 46); — discussion : Barnave, abbé Gouttes, abbé Massieu, de Montlosier, abbé Massieu, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une motion de ce dernier tendant à ne plus avoir égard à de semblables propositions (*ibid.* p. 47).

§ **28**. — Adresse de plusieurs prêtres, diacres, sous-diacres, etc., ci-devant bénéficiers de la ville de Paris, se déclarant disposés à prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques et désavouant toutes les protestations, réelles ou supposées, sous le nom du chapitre de Paris (7 janvier 1791, t. XII, p. 52); — insertion au procès-verbal (*ibid.*).

§ **29**. — Le ministre des affaires étrangères (de Montmorin) annonce la prestation du serment civique, à Londres, par M. de La Luzerne, ambassadeur en Angleterre, Barthélemy, secrétaire d'ambassade, et Nettement, secrétaire particulier de M. de La Luzerne (7 janvier 1791, t. XII, p. 52). — Voir §§ **33** et **47**.

§ **30**. — L'abbé Royer dénonce un confesseur qui a refusé de l'entendre, parce qu'il a refusé lui-même de rétracter son serment (7 janvier 1791, t. XII, p. 65); — discussion : abbé Maury, Charles de Lameth, abbé Maury, Mirabeau (*ibid.* p. 65 et suiv.); — projet de décret présenté par Mirabeau pour combler les vacances dans les évêchés et dans les cures (*ibid.* p. 66); — discussion : Alquier, Rewbell, Mirabeau, Rewbell, Mirabeau, abbé Maury Charles de Lameth, de Montlosier, abbé Gouttes (*ibid.* et p. suiv.); —rappel à l'ordre de ce dernier (*ibid.* p. 67); — reprise de la discussion : abbé Gouttes, abbé Thibault, Chabroud, de Montlosier, Martineau, de Mirabeau, Martineau, Mirabeau, La Poule, Barnave, Rewbell, Mirabeau, La Poule, Mirabeau, de Foucault, Mirabeau (*ibid.* p. suiv.); — adoption des quatre premiers paragraphes du projet de décret (*ibid.* p. 68 et suiv.); — 5e paragraphe : de Folleville, Mirabeau (*ibid.* p. 69); — adoption (*ibid.*); 6e paragraphe : Charles de Lameth, Mirabeau (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **31**. — Motion de l'Estagniol tendant à conserver le traitement aux prêtres qui auraient refusé le serment de bonne foi (8 janvier 1791, t. XXII, p. 80); — combattue par Bouche et rejetée (*ibid.*).

§ **32**. — Adresse des ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Sulpice qui ont prêté serment (10 janvier 1791, t. XXII, p. 107 et suiv.); — insertion au procès-verbal (*ibid.* p. 108).

§ **33**. — Avis donné par le ministre des affaires étrangères (de Montmorin), du serment prêté par Choiseul, ambassadeur à Turin, Lalande, secrétaire d'ambassade dans le même cour, Laurent Bernier, chargé d'affaires à Genève, de Moustier, ministre plénipotentiaire à Berlin, de Falciola, secrétaire de la légation à la même cour, Gabard de Vaux, chargé d'affaires à la cour de Vienne, Gâtebois de Surlair, secrétaire-interprète à la même cour et Puyabry, chargé des affaires de la marine et du commerce, par intérim de celles d'Etat, à Madrid (10 janvier 1791, t. XXII, p. 116). — Voir § **15**.

§ **34**. — Prestation de serment par tous les ecclésiastiques du diocèse de Nemours (11 janvier 1791, t. XXII, p. 137), par Marret, curé et maire de la paroisse du Teil (Orne) (*ibid.* p. 138).

§ **35**. — Prestation de serment par vingt et un ecclésiastiques du diocèse de Sézanne (14 janvier 1791, t. XXII, p. 217 et suiv.), — par le curé et les vicaires de la paroisse de Villers-le-Bel (Seine-et-Oise) (15 janvier, p. 274), — par le curé d'Aubagne, district de Marseille (*ibid.* p. 275 et suiv.), — par le curé de Rozoy (Oise) (16 janvier p. 279 et suiv.), — par un prêtre de la section des Plantes (*ibid.* p. 280), — par le curé de Gaudelud (17 janvier, p. 290), — par des consuls, vice-consuls et un ambassadeur (18 janvier, p. 304), — par un recteur (*ibid.*).

§ **36**. — Lettre de l'abbé Blanc, curé de la commune du Coudray, dénonçant des brochures contre le serment des prêtres (18 janvier 1791, t. XXII, p. 315 et suiv.).

§ **37**. — Prestation du serment par le clergé de la paroisse de Saint-Médard de Paris (18 janvier 1791, t. XXII, p. 316), — par le clergé des paroisses des Trois-Patrons et de Saint-Michel de Saint-Denis (19 janvier, p. 327), — par le curé de Toury en Beauce (22 janvier, p. 423), — par le curé du petit Niort et le procureur de la commune (*ibid.* et p. suiv.), — par le curé d'Appelles (*ibid.* p. 424).

§ **38**. — Dénonciation d'un libelle intitulé : *De la conduite des curés* dans la situation présente (22 janvier 1791 t. XXII); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*).

§ **39**. — Prestation de serment par les curés du département de l'Allier (22 janvier 1791, t. XXII, p. 425), — par des ministres plénipotentiaires et leurs subordonnés (23 janvier, p. 459), — par des officiers municipaux et des curés d'un grand nombre de communes (25 janvier, p. 484 et suiv.).

§ **40**. — Rapport par Chasset, au nom des comités ecclésiastique et de Constitution,

Serment (*Suite*).

sur les difficultés survenues dans la ville d'Amiens au sujet des fonctionnaires ecclésiastiques qui refusent de prêter le serment (25 janvier 1791, t. XXII, p. 487 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 489); — discussion : Foucault, abbé Maury, abbé Massieu, abbé Maury, Barnave, de Murinais, Milouet (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 492).

§ **41**. — Lettre de Griolet, procureur général syndic du département du Gard, suivie d'une proclamation du directoire de ce département sur le serment ecclésiastique (25 janvier 1791, t. XXII, p. 493 et suiv.).

§ **42**. — Prestation de serment par un consul en Norvège (26 janvier 1791, t. XXII, p. 494).

§ **43**. — Pétition de la section de Mauconseil tendant à astreindre au serment ecclésiastique tous les préposés à l'éducation gratuite (26 janvier 1791, t. XXII, p. 494). — Voir § **54**.

§ **44**. — Prestation de serment par tous les curés de la ville d'Alençon, la grande majorité des ecclésiastiques fonctionnaires publics et quelques ecclésiastiques non fonctionnaires (26 janvier 1791, t. XXII, p. 497), — par tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics de la ville de Riom (*ibid.*), — par sept curés sur neuf de la ville d'Evreux et par tous les régents et prêtres du collège, un seul excepté (*ibid.*).

§ **45**. — Rapport par Chasset, au nom du comité ecclésiastique, sur les moyens à prendre pour parvenir à un prompt remplacement des ecclésiastiques fonctionnaires publics qui n'ont pas prêté le serment (26 janvier 1791, t. XXII, p. 497 et suiv.); — incident : abbé Massieu, de Juigné, Chasset, de Murinais, abbé Maury, (p. 498 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 499); — discussion : de Cazalès, abbé Gouttes, de Cazalès, Boutteville-Dumetz, Biauzat, Goupilleau, Martineau, de Cazalès, Guillotin, de Montlosier, de Cazalès, Babey, de Cazalès, Gaultier-Biauzat, Boutteville-Dumetz, de Cazalès, Lavie, un membre, Duval d'Eprémesnil, de Cazalès, de Foucault, de Cazalès, abbé Maury, de Murinais, de Cazalès, abbé Maury, de Cazalès, abbé Maury, de Cazalès, Lavie, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Gaultier-Biauzat, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Boutteville-Dumetz, de Montlosier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, abbé Maury, Duval d'Eprémesnil, abbé Maury, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de Cazalès, le Président (abbé Grégoire), de Cazalès, de Menou, de Cazalès, Chasset, de Cazalès, Chasset, de Cazalès, Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, Mirabeau, de Cazalès, Mirabeau, Chasset, de Foucault, de Montlosier (*ibid.* p. 499 et suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 503); — reprise de l'article 1er : Guillaume, Chasset, Guillaume, de Folleville, Chasset, d'Estourmel, Guillaume, Goupilleau, Guillaume, Camus, Babey, Chasset, Martineau, d'Estourmel, Lanjuinais, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André (27 janvier, p. 504 et suiv.); — renvoi au comité ecclésiastique de l'article 1er pour changement de rédaction (*ibid.* p. 506). — Nouvelle rédaction (*ibid.* p. 514).

Projet de décret présenté par Chasset pour réparer l'omission de la dernière partie de l'article 4 du décret du 27 janvier dernier (21 février 1791, t. XXIII, p. 396); — adoption (*ibid.*).

§ **46**. — Prestation de serment par tous les curés et fonctionnaires publics ecclésiastiques de la ville de Péronne (27 janvier 1791, t. XXII, p. 507), — par le curé de Courménil (Orne), — par les ecclésiastiques fonctionnaires publics de Montmorency (Seine-et-Oise), — par les curés de Ligny (Meuse), de Dame-Marie (Eure), d'Oriébat (Hautes-Pyrénées), d'Allaye (Eure-et-Loir), de Nangis-en-Brie et d'Is-sur-Tille (*ibid.* p. 514 et suiv.), — par l'ancien curé du Mesnil, la plus grande partie des ecclésiastiques fonctionnaires publics de l'Ain, — par les curés et vicaires de Carcassonne, — par les prêtres de la doctrine chrétienne de la même ville et la majeure partie des curés de ce district (*ibid.* p. 515), — par le curé de Dormans, le vicaire, le principal du collège et un prêtre habitué de la même paroisse (*ibid.* p. 516), — par cinq curés sur six de la ville de Pontoise, et tous leurs vicaires et autres ecclésiastiques fonctionnaires publics moins deux (*ibid.*), — par Mourellon, curé de Néoux, élevé à l'évêché du département de la Creuse (28 janvier, p. 523), — par les curés de Mobecq, de Saint-Symphorien, de Brance et de Chevannes (29 janvier, p. 548), — par Sallentin, curé de Mouy, par les prêtres de l'oratoire de Béthune, les curés de Monceau-le-Comte, de Saint-Jean de Nevers, de Saint-Germain-de-Gonverne-en-Brie et de Vercourt, les ecclésiastiques de Chartres et des paroisses voisines (*ibid.* p. 560), — par tous les curés du diocèse de Valence (*ibid.* p. 562).

Serment spécial prêté par le cardinal de Bernis, ministre d'Etat et du roi à Rome (30 janvier 1791, t. XXII, p. 582); — discussion : Goupil, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), d'André, Goupil (*ibid.*); — renvoi au ministre des affaires étrangères (*ibid.*).

Serment prêté par le cardinal de Brienne, évêque de Sens, et par tous les fonctionnaires ecclésiastiques (1er février 1791, t. XXII, p. 658), — par les curés de Belmont, de Treçon et de Bourg (*ibid.* p. 665), — par le curé de Magné-les-Niort (3 février, p. 720), — par un professeur du collège de Saintes (4 février, p. 738), — par les curés de la ville de Vienne, leurs vicaires, etc. (*ibid.*), — par les curés des villes de Cherbourg, Libourne, Epernay et la Flèche (5 février, p. 765), — par les curés de la ville de Brioude (*ibid.* p. 766).

Prestation de serment du curé et des vicaires d'Allanche (6 février 1791, t. XXIII, p. 1), — de plusieurs agents diplomatiques (7 février, p. 27), — des ecclésiastiques fonctionnaires ecclésiastiques publics et des curés, moins deux, de la ville d'Auxerre (*ibid.*), — de tous les fonctionnaires de Belley (8 février, p. 41 et suiv.), — de la plus grande partie des fonctionnaires ecclésiastiques de Carhaix, Guingamp, Pont-Croix, Plouvenaz et Saint-Remi (8 février, p. 51 et suiv.), — de tous les fonctionnaires ecclésiastiques du district de Brignoles (10 février, p. 108), — d'un ci-devant bénédictin, professeur à Avoise, et du supérieur de l'Oratoire de Pertuis (*ibid.*), — du curé de la paroisse de Coulange-sur-Yonne et du vicaire d'Aignes-Vives (*ibid.*), — du curé, d'un vicaire et de quatre ecclésiastiques de la ville de Maurs (*ibid.*), — du curé d'Evry-sur-Seine (*ibid.*), — du curé de Ventouse (*ibid.* p. 112), — de tous les curés de la ville de Roye (11 février, p. 133), — du

Serment (*Suite*).

curé, des vicaires et de l'aumônier de la garde nationale de Saint-Valéry-en-Caux (13 février, p. 156), — de la presque unanimité des curés du diocèse de Saint-Claude (*ibid.* p. 158), — de douze ecclésiastiques fonctionnaires publics de la ville de Lorient et du curé de la ville de Stenay (14 février, p. 169), — de tous les professeurs du collège de Bergues et des curés et vicaires de la ville de Beaubourg et du bourg de Watten (*ibid.* p. 173), — de 60 sur 70 ecclésiastiques du district d'Epernay (*ibid.* p. 179 et suiv.), — de 350 curés fonctionnaires publics dans le département de l'Indre (15 février, p. 203 et suiv.), — des curés de Bonpère, Bouillonville, Saint-Médard-d'Excideuil, de Saint-Jean-du-Gard, de Cahuzac, de Vertus-d'Avesnes, de Saint-Pourçain, de Longueil-Saint-Marcel, de Plassac, de Saint-Mars-en-Brie et de Plancher (*ibid.* p. 204 et suiv.), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Sézanne et de cinquante-six du district d'Isur-Til (*ibid.* p. 205), — du curé de Blaye et de l'aumônier de l'hôpital (17 février, p. 220 et suiv.), — du curé de Pau, de ses vicaires, de tous les religieux bénédictins, professeurs du collège de cette ville, du professeur doyen de la Faculté de théologie, des deux aumôniers de l'hôpital et de plusieurs autres prêtres habitants de Pau (*ibid.* p. 221), — d'environ 60 ecclésiastiques fonctionnaires du district de Montmarault (*ibid.*), — du curé et maire de Bénarville (*ibid.*), — des ecclésiastiques du Blayois, d'abord réfractaires (17 février, p. 231), — du curé et des professeurs du collège d'Epinal (*ibid.*), — du clergé de Gentilly (*ibid.*), — des ecclésiastiques d'Etampes (*ibid.*), — des ecclésiastiques fonctionnaires publics de la ville d'Issoudun (19 février, p. 280), — de ceux de Savignac et Cazouls-les-Béziers (*ibid.*), — de ceux du district de Samoins et de ceux de la ville de Dun-le-Roi (*ibid.*), — de ceux du district de Gasse (*ibid.*), — de ceux du district de Montluçon (*ibid.*), — de ceux, moins trois, du district de Saint-Claude (*ibid.*), — des curés et vicaires du district de Cussy (*ibid.*), — de ceux du district de Chérilly (*ibid.*), — d'un prêtre du district d'Uzès (*ibid.* p. 296), — de tous les fonctionnaires ecclésiastiques d'Issoudun (*ibid.*), — du vicaire de Serre (*ibid.*), — du curé de Saint-Géry (*ibid.*), — du curé de Bréville (*ibid.* p. 297), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics de l'Avanfranche (*ibid.*), — des ecclésiastiques de Pontpoint (*ibid.*), — des ecclésiastiques fonctionnaires publics de la paroisse épiscopale de Cahors (*ibid.*), — du vicaire de la paroisse de Saint-Sauveur de Bayeux (22 février, p. 401), — de tous les fonctionnaires ecclésiastiques du district de Saint-Fargeau (*ibid.*), — de l'évêque de Viviers et de la grande majorité des ecclésiastiques de son diocèse (*ibid.*), — de fonctionnaires publics ecclésiastiques, sans désignation (*ibid.* p. 405), — du curé de Plassac (*ibid.*), — du curé de Vergigny (*ibid.*), — de 51 curés sur 60 du district de Saint-Germain-en-Laye et de 40 vicaires sur 47 (23 février, p. 450), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Villeneuve et même d'un ancien curé non fonctionnaire (24 février, p. 500), — des curés et vicaires de Chaulac, de Saint-Angel et de Saint-Loup-les-Landes (*ibid.* p. 500 et suiv.), — de 38 fonctionnaires ecclésiastiques sur 51 dans le district de Loches (26 février, p. 537), — de 215 sur 216 de prêtres fonctionnaires dans le district de Grenoble (*ibid.*), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Chaumont-en-Vexin, moins huit (27 février, p. 554); — de tous ceux du district d'Orange, moins quatre (*ibid.*), — des 600 ecclésiastiques fonctionnaires publics du département des Hautes-Pyrénées (28 février, p. 558), — de la presque totalité des fonctionnaires publics ecclésiastiques du département du Pas-de-Calais (1er mars, p. 588), — de la majorité des fonctionnaires ecclésiastiques du district de Saint-Dié (*ibid.*), — du curé de Montélimar (2 mars, p. 651), — des curés de Val-Saint-Germain (Seine-et-Oise) et de Fouilloux, district de Montleul et de Garnetot (5 mars, p. 692), — de tous les religieux du district d'Aubigny, sauf 7 curés et un vicaire (*ibid.*), — des ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Narbonne, moins 5 (6 mars, p. 699), — de 80 curés du district de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*), — des sept huitièmes des ecclésiastiques fonctionnaires publics du département des Vosges (8 mars, p. 740), — de tous les curés du district de Clermont-en-Argonne, sauf 9 (9 mars, p. 742), = de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Saint-Arnaud (Cher), à l'exception de trois (10 mars 1791, t. XXIV, p. 2), — de tous les curés du district de Moulins (Allier), à l'exception de quatre (*ibid.*), — de quarante-cinq curés sur cinquante-cinq dans le district de Rochefort (*ibid.*), — de presque tous les fonctionnaires publics ecclésiastiques du district de Grandvilliers, département de l'Oise (12 mars, p. 52), — de tous les fonctionnaires publics ecclésiastiques, curés et vicaires du département des Basses-Alpes (*ibid.*), — de soixante-dix-neuf fonctionnaires publics ecclésiastiques du district de Melle (Deux-Sèvres) sur quatre-vingts (17 mars, p. 143), — de tous les ecclésiastiques, fonctionnaires publics du district de Saarbourg (*ibid.* p. 151), — de sept curés du département de la Charente, d'abord réfractaires (*ibid.* p. 152), — de Jacques Binot, prêtre et député (25 mars, p. 366), — de 42 ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Clamecy sur 45 (29 mars, p. 452), — du curé de Saint-Martin de Bourbon-Lancy (31 mars, p. 484), — de 70 ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Lagrasse (2 avril, p. 515), — de 136 curés et 40 vicaires du district de la Tour-du-Pin (5 avril, p. 577), — de 84 ecclésiastiques fonctionnaires publics de l'Allier sur 86 (9 avril, p. 676), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Die (*ibid.*), — de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district de Montmarault, moins un (*ibid.*).

Pannetier annonce la prestation du serment par 96 fonctionnaires ecclésiastiques du district de Saint-Girons (9 mai 1791, t. XXV, p. 669).

§ **47**. — Prestation de serment par des ambassadeurs consuls, secrétaire d'ambassade, etc. (31 décembre 1790 t. XXI, p. 742), (30 janvier 1791, t. XXII, p. 582), (20 juin 1791, t. XXVII, p. 339). — Voir *Nationaux français*, (t. XXVIII, p. 454), (9 août 1791, t. XXIX, p. 304), (21 août, p. 614).

§ **48**. — Projet de décret présenté par Chasset

Serment (*Suite*).

au nom du comité ecclésiastique sur l'assimilation des prédicateurs aux fonctionnaires publics (5 février 1791, t. XXII, p .767); — discussion : Montlosier, Foucault, Chasset, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Treilhard, abbé Bourdon, Chasset (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 768); — renvoi de l'article 2 au comité (*ibid.*).

§§ **49**. — La section des Quatre-Nations demande que le cardinal de Montmorency-Laval, grand aumônier de France, ayant refusé le serment, cesse d'exercer ses fonctions (27 février 1791, t. XXIII, p. 551); — discussion : abbé Gouttes, Bouche, un membre, Bouche (*ibid.*); — renvoi au comité ecclésiastique (*ibid.*).

§ **50**. — L'abbé Lombard de Bouvans, suppléant de de Conzié, ci-devant archevêque de Tours, membre démissionnaire de l'Assemblée nationale, prête un serment restrictif (2 mars 1791, t. XXIII, p. 537); — Voidel demande son expulsion (*ibid.*); — discussion : d'André, Prieur, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Prieur (*ibid.*); — adoption de la motion d'André concluant à la non-admission (*ibid.*); — lecture de la formule du serment (*ibid.* et p. suiv.); — l'abbé persiste dans son serment restrictif (*ibid.* p. 636); — d'André demande qu'il sorte (*ibid.*); — l'abbé quitte la salle (*ibid.*); — l'abbé Maury demande la parole contre le Président (de Noailles) qui la lui accorde (*ibid.*); — sur la proposition de Le Bois Desguays et d'André, elle lui est retirée (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*); — Bouche, à propos du procès-verbal, demande que le titre de député suppléant ne soit pas donné à de Bouvans (3 mars, p. 642); — de Bois-Rouvray demande, au contraire que ce dernier soit admis après serment (*ibid.*); — d'André réclame sa déchéance (*ibid.*); — débat : de Bois-Rouvray, de Liancourt, d'André, de Bois-Rouvray, plusieurs membres (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **51**. — Motion de Voidel tendant à faire dresser, par chaque département dans la quinzaine, une liste certifiée et par états séparés des ecclésiastiques fonctionnaires publics qui ont prêté serment et de ceux qui ont refusé de le prêter (12 mars 1791, t. XXIV, p. 52); — rejet d'un amendement proposé par de Bois-Rouvray (*ibid.*); — adoption de la motion (*ibid.*).

§ **52**. — Motion de Joubert tendant à recevoir le serment de sept fonctionnaires publics ecclésiastiques d'abord réfractaires, malgré l'expiration du délai légal (17 mars 1791, t. XXIV, p. 152); — discussion : abbé Charrier de La Roche, Bouche, Lanjuinais (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète l'admission à la prestation de serment de tous les fonctionnaires ecclésiastiques en formant la demande avant leur remplacement (*ibid.* p. 153); — rédaction définitive du décret proposé par Lanjuinais (18 mars, p. 180); — adoption (*ibid.*).

§ **53**. — Prestation de serment de l'ambassadeur de France à la Porte ottomane et des chargés d'affaires de France à la Malte et à Moscou (13 avril 1791, t. XXV, p. 15).

§ **54**. — Le Chapelier présente un projet de décret relatif au serment des fonctionnaires de l'enseignement (15 avril 1791, t. XXV, p. 105 et suiv.); — discussion : Gaultier-Biauzat, La Poule, Bouche, Lanjuinais, Goupil-Préfeln, Lanjuinais, Goupil-Préfeln, d'André, Bouche, de La Rochefoucauld-Liancourt, un membre (*ibid.* p. 105 et suiv.); — adoption du projet de décret modifié (*ibid.* p. 106).

§ **55**. — Rapport, par Gossin, sur le refus par les électeurs de prêter le serment civique, et projet de décret y relatif (21 mai 1791, t. XXVI, p. 262); — discussion : Camus, Féraud, Ramel-Nogaret (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 263).

§ **56**. — Rapport par de Longuève, sur les poursuites contre les personnes qui se trouveraient dans les cas indiqués par la loi du 26 décembre 1790 (28 mai 1791, t. XXVI, p. 591); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 592). — Voir § **16**.

§ **57**. — De la Tour-Maubourg demande qu'il soit enjoint au comité militaire de présenter une nouvelle formule de *serment pour les officiers* (21 juin 1791, t. XXVII, p. 391); — débat : Charles de Lameth, de Toulongeon, de Custine, d'Abbadie, de Custine (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de cette motion (*ibid.* p. 392); — rapport par Emmery (22 juin, p. 408); — projet de décret (*ibid.*); — discussion de l'article 1er : Prieur, Emmery, rapporteur, Prieur, Rœderer, Prieur, plusieurs membres, Rewbell, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 409); — article 2 : Jouy des Roches *ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 410); — d'Elbhecq demande que les fonctionnaires publics militaires, membres de l'Assemblée prêtent le serment sur-le-champ (*ibid.*); — discussion : de Luynes, Charles de Lameth (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — liste des membres qui ont prêté le serment et signé la formule (*ibid.* p. 412 et suiv.), (25 juin, p. 522), (29 juin, p. 586), (2 juillet, p. 642), (p. 665), (p. 667), (3 juillet, p. 689 et suiv.), (4 juillet, p. 696), (p. 709), (5 juillet, p. 751), (p. 755).

Listes des officiers qui ont prêté le serment (6 juillet 1791, t. XXVIII, p. 5), (7 juillet, p. 31), (8 juillet, p. 43), (12 juillet, p. 210), (15 juillet, p. 316), (18 juillet, p. 404).

Rapport par Chabroud sur la prestation du serment par les officiers du 58e régiment (6 septembre 1791, t. XXX, p. 242 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 244); — adoption (*ibid.*).

Projet de décret relatif à la formule du serment à prêter par les officiers et à celle du serment à prêter par les soldats, présenté par Emmery (17 septembre 1791, t. XXX, p. 751 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 755). — Modification à la formule du serment des officiers proposée par Gaultier-Biauzat (19 septembre 1791, t. XXX, p. 79); — débat : Prieur, Emmery, rapporteur (*ibid.*); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Armée*, § **93**.

§ **58**. — Liste des consuls et autres employés français à l'étranger qui ont prêté le serment (9 août 1791, t. XXIX, p. 304), (21 août, p. 614). — Voir ci-dessus §§ **15**, **29**, **33** et **47**. — Voir aussi *Nationaux français*.

Serment des évêques et autres fonctionnaires ecclésiastiques. — Voir *Serment*, § **16** et suiv.

Serment des officiers. — Voir *Serment*, § **57**.

Serment des gardes nationales. — Voir *Constitution*, § **4** (7 janvier 1790). — *Gardes nationales*, §§ **8** et **35**.

Serment du Jeu de Paume.

§ 1er. — Liste des signataires (28 juin 1789, t. VIII, p. 138 et suiv.); — Martin (d'Auch) explique pourquoi il a signé *opposant* (*ibid.* p. 139); — nouvelles adhésions (22 juin, p. 141); — liste rectifiée, copiée sur la minute (p. 639 et suiv.).

§ 2. — Projet de décret, présenté par Barrère, portant que le tableau représentant le serment prêté à Versailles, le 20 juin 1789, au Jeu de Paume, commencé par David, sera fait aux frais du Trésor public et placé dans le lieu destiné aux séances de l'Assemblée nationale (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 438); — débat: Barnave (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*).— Voir *Jeu de Paume.*

Serment présidentiel. — Voir *Serment*, § 11.

Servage. — Voir *Serf.*

Servan, *avocat au Parlement de Grenoble.* Son projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen (t. VIII, p. 306).

Service de santé de la marine. — Voir *Hôpitaux de la marine.*

Service de santé des armées. — Voir *Hôpitaux militaires.*

Service des troupes en garnison. — Voir *Places de guerre.*

Service divin.— Voir *Traitements des employés ecclésiastiques ou civils attachés au service divin.*

Servitude (Emblèmes de la). — Voir *Emblèmes de la servitude.*

Servitudes (Abolition des). — Voir *Droits particuliers et privilèges.*

Seurrat de La Boulaye, *député de la noblesse du bailliage d'Orléans.* Parle sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (t. XI, p. 187). = Parle sur l'administration forestière (t. XXIX, p. 589).

Sèvres (Deux-). — Voir *Deux-Sèvres.*

Sézanne (Ville de). Lettre de cette municipalité au sujet de la fuite du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 455). — Voir *du Louis XVI* (Fuite du roi).

Sèze (De), *député des tiers état de la sénéchaussée de Bordeaux.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle pour le *veto* absolu (p. 564.) = Son opinion sur la sanction royale (t. IX, p. 85 et suiv.). = Parle sur la division de la Guyenne (t. XI, p. 188), — sur l'état des juifs (p. 364), (p. 365). = Parle sur l'affaire du parlement de Bordeaux (t. XII, p. 38). = Fait un rapport sur le service de santé des armées et des hôpitaux militaires(t. XXVIII, p. 626 et suiv.).

Sicard (Abbé), *instituteur des sourds et muets.* Ecrit au Président de l'Assemblée (t. XX, p. 548); — renvoi de sa lettre au comité des rapports (*ibid.*). = Son discours à l'Assemblée (t. XXVIII, p. 491 et suiv.).

Sieyès (Abbé), *député du tiers état de la ville de Paris.* Fait une motion tendant à sommer les deux autres ordres de se rendre dans la salle des Etats pour procéder à la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 84 et suiv.); — accepte les amendements proposés (p. 86). — Répond à l'appel général (p. 96). — Son élection est validée, malgré une protestation arguant de sa qualité d'ecclésiastique (p. 104). — Sa motion relative à la constitution des communes en Assemblée des représentants (p. 109); — la défend (p. 121); — l'amende (p. 126). — Reproche à Camus, secrétaire, de ne pas avoir fait exactement imprimer l'arrêté du 17 juin 1789 (p. 134). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que l'Assemblée résiste aux ordres du roi (p. 146 et suiv.). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 186). — Est d'avis qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la question du mandat impératif (p. 205), (p. 207). — Appuie la motion relative au renvoi des troupes (p. 210). — Demande que tout propriétaire ait le droit de tuer les pigeons sur ses terres (p. 357); — que les dîmes soient rachetables (p. 387 et suiv.). — Sa déclaration des droits de l'homme en société (p. 422 et suiv.). — Son projet de Constitution (p. 424 et suiv.).— Son mémoire sur le rachat des droits féodaux (p. 499 et suiv.). — Demande qu'il soit formé immédiatement un comité de trois personnes pour présenter, le plus tôt possible, un plan de municipalités et de provinces (p. 592 et suiv.); — qu'il soit décrété que l'Assemblée tiendra sa session annuelle sans avoir besoin d'aucune convocation et pourra la clore elle-même (p. 603). = Fait un rapport sur un projet de loi contre les délits pouvant se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et gravures (t. XI, p. 259 et suiv.). = *Son aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France* (t. XII, p. 249 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 582 et suiv.). = Président (t. XVI, p. 138). — Son discours d'installation (*ibid.*). — Sa réponse à Condorcet parlant au nom de l'Académie des sciences (p. 201).— Parle sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 184 et suiv.), (p. 646 et suiv.), (p. 653). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 15, (p. 17). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 371).

Sieyès de la Beaume, *député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 375).

Signature des ordres émanés du pouvoir exécutif. —Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — (21 juin 1791, t. XXVII, p. 372 et suiv.).

Sillery (Brûlart de Genlis, marquis de), *député de la noblesse du bailliage de Reims.* Son discours à l'Assemblée nationale lors de la réunion de la minorité de la noblesse (t. VIII, p. 154). — Prend part à la discussion sur les élections des députés de Saint-Domingue (p. 164). — Sa déclaration en remettant ses pouvoirs (p 172). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 187). — Son projet d'adresse au roi au sujet des événements du 14 juillet 1789 (p. 235). — Sa proposition relative aux troubles (p. 265). — Demande une déclaration des droits et des devoirs (p. 340). — Parle sur l'article 1er du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506 et suiv.). — Parle sur la circulation des grains (p. 508), — pour la permanence, une Chambre unique et la sanction limitée (p. 598 et suiv.), — sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 643). = Prend part à la discussion relative à la dédicace faite par Palissot d'une édition des œuvres de Voltaire (t. IX, p. 182). — Son discours, non prononcé, sur la translation de l'Assemblée à Paris

Sillery (De), *député* (*Suite*).

(p. 464 et suiv.). = Demande que le pouvoir exécutif ne puisse céder une portion du territoire français, sans avoir consulté la nation (t. X, p. 336). — Appuie la demande d'adjonction d'un officier du génie et d'un officier d'artillerie au comité militaire (p. 618). = Parle sur une demande du roi concernant la trésorerie (t. XII, p. 360). = Parle sur les conseils de guerre (t. XV, p. 317), — sur le pouvoir judiciaire (p. 384), — sur les troubles de Toulouse (p. 388), — sur le droit de paix et de guerre (p. 532 et suiv.). = Parle sur la circulation des grains (t. XVI, p. 93), — sur l'exportation des armes (*ibid.* p. 94), — sur la fédération (p. 141), — sur la constitution du clergé (p. 216), (p. 217). — Demande la suppression de la légende *ultima ratio regum* sur les canons (p. 376). = Fait un rapport sur l'ouverture d'un paquet de dépêches par la municipalité de Saint-Aubin (t. XVII, p. 695). = Fait un rapport sur une lettre pastorale de l'évêque de Toulon (t. XVIII, p. 128). — Parle sur des troubles au camp de Jallez (p. 636); — fait un rapport sur cette affaire (p. 639 et suiv.). = Demande la parole au nom du duc d'Orléans pour le lendemain, au sujet des journées des 5 et 6 octobre (t. XIX, p. 405). — Parle sur la marine (p. 531), — sur la contribution foncière (p. 650). = Parle sur les impositions (t. XX, p. 105). = Fait un rapport sur l'affaire de Nancy (t. XXI, p. 271 et suiv.). = Parle sur la marine militaire (t. XXII, p. 220 et suiv.), (p. 251). — Adjoint au comité de la marine (p. 304). = Secrétaire (t. XXIII, p. 181). = Dénonce les menées de son collègue Deschamps (t. XXIV, p. 505 et suiv.). — Fait un rapport sur la marine (p. 723 et suiv.). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 145 et suiv.), (p. 150), (p. 193 et suiv.), (p. 196), (p. 200), (p. 214), (p. 230). — Fait un rapport sur les moyens d'appliquer les décrets relatifs à l'organisation de la marine (p. 241); — le défend (p. 245), (p. 247). — Présente un article additionnel au projet de décret sur l'organisation de la marine (p. 480). = Fait un rapport sur la correspondance des grades du service de mer avec celui de terre (t. XXVI, p. 1 et suiv.). — Fait un rapport sur le traitement du corps de la marine (p. 2 et suiv.). — Parle sur la comptabilité (p. 441), — sur le traitement de la marine (p. 463), (p. 491). — Fait un rapport sur le complot du sieur Thévenot et des sieur et dame de La Combe (p. 584 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXVII, p. 53). — Fait un rapport sur une pétition (p. 339 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 372). — Présente des articles additionnels aux décrets sur l'organisation de la marine (p. 402 et suiv.). = Fait un rapport sur les troupes coloniales (t. XXVIII, p. 115 et suiv.). — Demande que les membres de l'Assemblée se rendent au lieu de leurs séances chaque fois que la générale battra (p. 395). — Parle sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 453). = Présente un projet de décret concernant l'affaire du lieutenant de vaisseau Négrier (t. XXIX, p. 477 et suiv.). — Parle sur la Constitution (p. 658), (p. 702 et suiv.). = Présente un projet de décret accordant une indemnité de 20,000 livres à M. de Santo-Domingo (t. XXXI, p. 394), — un projet de décret ajournant à la prochaine législature les réclamations du sieur Vealer, ingénieur mécanicien de la marine (*ibid.*).

Simon, *député des communes du bailliage de Caux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Simon, curé de Woël, *député du clergé de Bar-le-Duc*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 394 et suiv.). = Parle sur les pensions des religieux (t. XIX, p. 22).

Simon (Abbé), *député du clergé du diocèse de Dol*. Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 246).

Simon de Maibelle, *député du tiers état du bailliage de Douai et Orchies*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). = Parle sur les impositions des privilégiés (t. IX, p. 184). = Donne sa démission (t. X, p. 3).

Sinéty (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille*. Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 689 et suiv.). = Demande, pour la seconde fois, que tout membre du Corps législatif soit incapable de toute espèce d'éligibilité (t. XII, p. 141). — Parle sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 341), — sur la compagnie des Indes (p. 513). = Parle sur le droit de paix et de guerre (t. XV, p. 547), — sur la démolition d'un fort de Marseille (p. 706). = Parle sur le tarif des droits appliqués aux marchandises venant de l'Inde (t. XVI, p. 728), — sur les diocèses (p. 742). = Parle sur les pensions (t. XVII, p. 137), — sur l'armée (p. 499). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 520). = Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 493). = Parle sur l'artillerie (t. XIX, p. 180). = Parle sur les octrois (t. XXIII, p. 192), — sur les patentes (p. 217). = Parle sur les troubles d'Aix (t. XXIV, p. 504), — sur les dettes des pays d'Etats (p. 719). — Ses réflexions sur l'adresse de l'abbé Raynal (t. XXVI, p. 661 et suiv.). = Parle sur le payement des contributions (t. XXVII, p. 413).

Sinner, *bailli de Bonmont*. Sa lettre annonçant un mouvement de troupes dans le pays de Vaud (t. XXIX, p. 337).

Situation du royaume. — Voir *Etat du royaume*.

Situation morale de l'armée. — Voir *Armée*, § **89**.

Sivry (District de Verdun). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **24**.

Société (Abolition du retrait de). — Voir *Retraits*, § **1er**.

Société civique d'Amiens. Rapport par Longpré sur l'indemnité réclamée par la société pour les pertes à elle occasionnées par la baisse du prix des grains (30 août 1791, t. XXX, p. 88 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 89); — discussion : Laurendeau, Defermon (*ibid.*); — l'Assemblée décrète l'ordre du jour sur le projet de décret du comité des finances (*ibid.* p. 90).

Société d'agriculture. — Voir *Agriculture*, § **2**. — *Dette publique*, § **8** (15°). — *Domaines congéables*, § **3**.

Société de la Révolution.

§ **1er**. — Adresse de cette société fondée en Angleterre, en commémoration de la Révolution de 1688 (25 novembre 1789, t. X, p. 256); — réponse de l'Assemblée nationale (7 décembre, p. 411); — amendement proposé par Martineau

Société de la Révolution (*Suite*).

et adopté (*ibid.*). = Lettre de remercîment adressée par lord Stanhope, président de cette société anglaise, à l'archevêque d'Aix, de Boisgelin, qui, Président de l'Assemblée nationale, avait répondu à une première lettre du même lord (30 janvier 1790, t. XI, p. 401 et suiv.).

§ 2. — Hommage fait à l'Assemblée nationale, par l'entremise de l'archevêque d'Aix (de Boisgelin), de deux brochures anglaises contenant l'une l'Abrégé de l'histoire et des travaux de la société de la Révolution avec une copie du bill des droits, et l'autre la suite de ces mémoires pour 1789 (19 mars 1790, t. XII, p. 237 et suiv.).

§ 3. — Lettre de milord Stanhope au duc de La Rochefoucauld relatant un arrêté des Amis de la Révolution de Londres, à l'occasion du 14 juillet (21 juillet 1790, t. XVII, p. 229); — débat : Charles de Lameth, de Foucault (*ibid.*); — décret ordonnant l'impression et chargeant le Président d'écrire à la société des Amis de la Révolution de Londres (*ibid.*).

§ 4. — Lecture d'une lettre d'envoi et du discours du docteur Brice, prononcée à la société des Amis de la Révolution de Londres en faveur d'une alliance entre la France et l'Angleterre (29 juillet 1790, t. XVII, p. 412 et suiv.); — discussion : Populus, Charles de Lameth, Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 413); — ajournement d'une motion de Charles de Lameth tendant à envoyer en Angleterre une adresse aux Amis de la Révolution (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 5. — Adresse du club de Dundée en Ecosse (31 juillet 1790, t. XVII, p. 451 et suiv.); — inscription au procès-verbal et réponse du Président (*ibid.* p. 452).

Société polysophique. Discours de Deltufo, au nom de cette société (t. XII, p. 662 et suiv.) — réponse du président (de Menou) (*ibid.*).

Sociétés des Amis de la Constitution — Voir *Amis de la Constitution monarchique* (Société des). — *Sociétés patriotiques.*

Sociétés patriotiques et populaires.

§ 1er. — Rapport par Salle sur une plainte de la société des Amis de la Constitution de la ville de Dax dissoute par la municipalité de cette ville (13 novembre 1780, t. XX, p. 422 et suiv.); — discussion : de Folleville, Barnave (*ibid.* p. 423); — décret (*ibid.*).

§ 2. — Dénonciation par Duport, ministre de la justice et Delessart, ministre de l'intérieur, des agissements de certaines sociétés des Amis de la Constitution (21 août 1791, t. XXIX, p. 614 et suiv.).

§ 3. — Rapport par Le Chapelier sur les sociétés populaires (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 616 et suiv.), — projet de décret (*ibid.* p. 619) : *discussion sur le fond :* Robespierre, d'André, Pétion, (*ibid.* et p. suiv.); — *discussion des articles.* — Préambule : Buzot, Le Chapelier, rapporteur, Rewbell (*ibid.* p. 623 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 624); — article 1er : Goupilleau (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 2 : Buzot (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption des articles 3 et 4 (*ibid.*); — motion de l'abbé Grégoire tendant à la suppression des mots « ni Inspection » dans la préambule (30 septembre, p. 670); — débat : Le Chapelier, rapporteur, Buzot, Robespierre (*ibid.*); — adoption de la motion de l'abbé Grégoire (*ibid.*); — adoption d'un amendement à l'article 1er (*ibid.*).

Sœurs de la Charité de Paris. Adoption d'un projet de décret invitant le pouvoir exécutif à donner des ordres pour empêcher leur dispersion (14 mai 1791, t. XXVI, p. 75 et suiv.).

Soissons (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § 4. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 14. — *Tribunaux de commerce*, § 16. — *Troubles*, § 100.

Soldats. — Voir *Retraites des sous-officiers et soldats.*

Soldats (Serment des officiers et des). — Voir *Serment*, §§ 2 et 57.

Soldats auxiliaires. — Voir *Armée*, § 86.

Soldats tenant garnison sur les vaisseaux (Paye supplémentaire des). — Voir *Armée*, § 59.

Sollicitations. Motion de Rœderer portant défense aux députés d'en faire d'aucune sorte (7 avril 1791, t. XXIV, p. 622); discussion : Loys, Malès, Prieur, Garat aîné (*ibid.* p. 624); — adoption (*ibid.*).

Solliers, *député du tiers état de la sénéchaussée de Forcalquier, Sisteron, Digne et Barcelonnette.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la contribution patriotique (t. XI, p. 23), — sur la division du royaume (p. 519). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 742).

Somme (Département de la). Lettre de ce département au sujet de la fuite du roi (23 juin 1791, t. XXVII, p. 450). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 8.

Somme-Voire à Chalette (Canal de). — Voir *Canaux*, § 12.

Sommières (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 34.

Sorbonne. L'abbé Dumouchel, recteur de l'Université de Paris, demande la nomination d'une députation pour assister à la distribution des prix des écoles de la Sorbonne, avancée à cause de la fête de la fédération (7 juillet 1790, t. XVI, p. 735); — l'Assemblée décrète la nomination d'une députation de vingt membres (*ibid.*); — liste des membres de cette députation (*ibid.* p. 743).

Sort de Louis XVI (Pétition de 100 habitants sur le). — Voir *Pétitions*, § 11. — *Louis XVI* (Fuite du roi).

Sortie du royaume. — Motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) relative à l'envoi de courriers dans les départements avec ordre à tous les fonctionnaires, gardes nationales, troupes de ligne d'arrêter toutes personnes et d'empêcher la sortie des matières d'or et d'argent (21 juin 1791, t. XXVII, p. 358); — discussion : Camus, Le Chapelier, Camus, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Camus (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 359). — Voir *Emigrations*, § 19. — *Passeports*, §§ 7 et 10. — *Numéraire.*

Soule (Pays de). — Voir *Impôts*, § **19**.

Souppes (Curé de). — Voir *Thibault*.

Sources. — Voir *Lois rurales*.

Sources d'eau. — Voir *Eaux* (Régime des).

Sourds-muets.

§ **1er**. — Députation des représentants de la commune de Paris qui annonce la mort de l'abbé de l'Epée et supplie l'Assemblée de prendre en considération l'établissement que ce généreux citoyen avait élevé et soutenu à ses frais pour l'institution des sourds et muets (18 février 1790, t. XI, p. 644); — discours de Goudard, orateur de la députation (*ibid.* et p. suiv.); — le président assure que l'Assemblée prendra cette demande en considération (*ibid.* p. 645).

§ **2**. — Renvoi au comité de mendicité, pour en être rendu compte, d'une pétition demandant que l'Assemblée veuille bien s'occuper des secours que la situation de l'établissement des sourds-muets exige (24 août 1790, t. XVIII, p. 249).

§ **3**. — Adresse de l'abbé Sicard suppliant l'Assemblée de hâter la fondation d'un établissement pour les sourds et muets dans l'institution desquels il a succédé à l'abbé de l'Epée (27 janvier 1791, t. XXII, p. 506).

§ **4**. — Rapport par Prieur, sur l'institution des sourds-muets (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 489 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 490); — discussion : Malouet, plusieurs membres (*ibid.* p. 491); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **5**. — Discours de l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets (21 juillet 1791, t. XXVIII, p. 491 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 492). — Voir *Aveugles-nés*.

Souscriptions patriotiques.

§ **1er**. — Députation de la milice nationale de Versailles, présentant à l'Assemblée une délibération qu'elle a prise à l'effet d'ouvrir une souscription patriotique pour contribuer au payement des dettes de l'Etat (24 août 1789, t. VIII, p. 484); — le président félicite cette députation (*ibid.*).

§ **2**. — Projets de souscriptions pour venir au secours de l'Etat adressés par la province de Touraine (27 août 1789, t. VIII, p. 490 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 492). — Voir *Dons patriotiques*.

Sous-officiers et soldats. — Voir *Retraites des sous-officiers et soldats*.

Sous-lieutenants de vaisseau. — Voir *Marine*, § **19**.

Sous-officiers. — Voir *Droits de citoyen actif*. — *Officiers, sous-officiers*, etc.

Soustelle, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96), — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 745).

Souterrains de Paris. — Voir *Paris* (Ville de), § **5**.

Souton, *directeur de la monnaie de Pau*. Ses dénonciations contre la commission des monnaies, le ministre des contributions publiques et le comité monétaire (t. XXXI, p. 149 et suiv.), (p. 160 et suiv.). — Ses observations sur le rapport du comité des monnaies et sur les avantages qu'on peut retirer des cloches et les moyens de rendre la malléabilité au métal dont elles sont formées (p. 163 et suiv.).

Sparre (Alexandre), *commandant la 18e division de l'armée*. Témoigne de son dévouement à la chose publique (t. XXVII, p. 396).

Spectacles.

§ **1er**. — Motion de Moreau tendant à la suppression du spectacle donné pendant l'été, par ordre du roi, en faveur des Etats généraux (C. 25 mai 1789, t. VIII, p. 47); — rejetée (*ibid.*).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret portant que toutes les anciennes ordonnances sur la police des spectacles doivent être exécutées jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné (9 juin 1790, t. XVI, p. 153). — Voir *Troubles* (Brest), § **17** (2°). — *Pouvoir judiciaire*, article 4 du titre XI (11 août 1790, t. XVII, p. 724). — *Théâtres*.

Stanhope (Milord comte), président de la société des Amis de la Révolution de Londres. Ses lettres au nom de cette société (25 novembre 1791, t. X, p. 256), (30 janvier 1790, t. XI, p. 401 et suiv.), (21 juillet 1790, t. XVII, p. 229).

Statue de la place des Victoires. Motion d'Alexandre de Lameth pour la suppression des figures représentant quatre provinces enchaînées aux pieds de Louis XIV; (19 juin 1790, t. XVI, p. 314); — discussion : Gourdan (*ibid.*); — Alexandre de Lameth, marquis de Foucault, comte de Montlosier, Prieur, Bouchotte, comte de Montlosier, Bouche, de Sillery, Lavie (*ibid.* p. 376); — adoption (*ibid.*); — texte définitif proposé et adopté (20 juin, p. 393). — D'Aubusson de La Feuillade réclame, comme propriété de famille, les quatre esclaves enchaînés (25 juin, p. 454); — renvoi au comité des domaines (*ibid.*). — Adresse des représentants des beaux-arts tendant à la conservation des quatre figures sans les chaînes (28 juin, p. 541); — réponse du président (Le Pelletier) (*ibid.*); — débat : un membre, Bouche (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

Sténographie. Les sieurs Roussel, Prudhomme, Maubach, Parraux, Allais et Tornèse, *inventeurs d'une méthode d'écrire aussi vite que la parole*, demandent à en faire l'expérience dans le sein de l'Assemblée (5 juin 1790, t. XVI, p. 120); — l'Assemblée ordonne que ces commissaires, chargés des dispositions pour les lieux de ses séances, choisiront une place dans l'une des galeries pour expérimenter cette méthode (*ibid.*).

Sterling. Exposé de son affaire avec M. Drummond (t XXVIII, p. 188 et suiv.).

Strasbourg (Ville de). Election du maire, le Baron Dietrich. Voir *Elections municipales*, § **3**.

Strasbourg (Ville de). Présentation, par Dupont (de Nemours), d'un projet de décret sur le remboursement à cette ville d'une somme de 400,000 livres (3 mai 1791, t. XXV, p. 512); — discussion : Lanjuinais, Martineau, Dupont (de Nemours), rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 513). — De Broglie rend compte des mesures prises à Strasbourg à la suite de la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 525 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). —

Strasbourg (Ville de) (*Suite*).

Chapitre noble de Strasbourg. — *Impositions locales*, § **32**. — *Juges de paix*, § **12**. — *Jurandes et maîtrises*, § **1**. — *Octrois*, § **10**. —*Tribunaux de commerce*, § **13**.

Subsistances (Cherté, circulation et exportation des grains. — Misère du peuple).

§ **1er**.—Motion de Coulmiers sur la cherté des grains et la misère du peuple (6 juin 1789, t. VIII, p. 72); — opinion de Lally-Tollendal (*ibid.* p. 73); — proposition du clergé (*ibid.* p. 75); — discussion : un membre, Garat, Populus, deux membres, Malouet (*ibid.*); — l'Assemblée ne prend pas de décision (*ibid.*). — Rapport de Dupont (de Nemours) sur la cherté des grains et sur les moyens de faciliter la subsistance du peuple, rapport contenant un mémoire de Necker sur les subsistances (4 juillet 1789, t. VIII, p. 190 et suiv.); — discussion sur le projet du comité des subsistances : Blandin, comte de Lally-Tollendal, de Virieu, un membre, Champion de Cicé, Bouche, Pétion de Villeneuve, de Boufflers, Joubert, comte de Mirabeau, Dupont (de Nemours), comte de Mirabeau Camus, Le Franc de Pompignan, président, Target, Mounier, Bouche (6 juillet, p. 194 et suiv.). — Dépôt par Mirabeau d'une lettre de Jefferson touchant la question des subsistances (8 juillet, p. 208).

§ **2**. — Projet d'arrêté permettant la libre circulation des grains et farines dans l'intérieur du pays et en prohibant l'exportation à l'étranger (22 août 1789 t. VIII, p. 474);— renvoi aux bureaux (*ibid.*) ;— discussion : comte de Custine, Cochard, Cigongne, marquis de Sillery, duc du Châtelet, plusieurs membres (28 août, p. 507 et suiv.); — abbé Maury, plusieurs membres (29 août, p. 511); — texte du décret (*ibid.*).

§ **3**. — Rapport sur un arrêté de la commune de Paris priant l'Assemblée de pourvoir aux moyens d'assurer les subsistances de cette ville (5 septembre 1789, t. VIII, p. 587); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 588).

§ **4**. — Projet d'arrêté concernant la circulation des grains (10 septembre 1789, t. VIII, p. 608).

§ **5**. — Autre projet d'arrêté lu par Emmery, portant sur l'état des souffrances du commerce intérieur et l'exportation à l'étranger (15 septembre 1789, t. VIII, p. 644); — discussion : Gillet de la Jacqueminière, Target, un membre (*ibid.*) ; — adoption et renvoi du projet amendé au comité de rédaction (*ibid.* p. 645).

§ **6**. — Examen de plusieurs questions importantes sur le commerce des grains et sur les moyens d'assurer la subsistances des villes, par de Beauvais (15 septembre 1789, t. VIII, p. 645).

§ **7**. — Mémoire sur les subsistances par Gouges-Cartou (15 septembre 1789, t. VIII, p. 651 et suiv.).

§ **8**. — Décret rédigé par le comité de rédaction sur la libre circulation des grains (18 septembre 1789, t. IX, p. 41); — sanction accordée par le roi (21 septembre, p. 53).

§ **9**.—Rapport sur une affaire concernant le maire de Vassy en Champagne et relatif à la circulation des grains (3 octobre 1789, t. IX, p. 339); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **10**. — Décret qui charge le comité de rédiger une instruction simple et claire, développant les vrais principes sur les subsistances, les motifs des décrets de l'Assemblée et le danger des moyens employés par le peuple pour se procurer des grains et des farines (3 octobre 1789, t. IX, p. 339). — Voir § **12**.

§ **11**.—Le président est chargé d'aller supplier le roi d'établir des cordons de troupes sur les frontières pour empêcher l'exportation des grains (3 octobre 1789, t. IX, p. 339 et suiv.).—Target demande que le président soit chargé d'aller prier le roi de veiller à l'exécution du décret sur la circulation des blés (5 octobre, p. 346). — Maillard, suivi d'un grand nombre de femmes, se présente à la barre et demande que l'on punisse les gardes du corps et les accapareurs de grains (*ibid.* et p. suiv.); —l'Assemblée décide que le président se rendra à l'instant chez le roi non seulement pour en obtenir l'acceptation pure et simple de la déclaration des droits et des dix-neuf articles de la Constitution votés, mais encore pour réclamer toute la force du pouvoir exécutif relativement aux subsistances de Paris (*ibid.* p. 347); — le président, remplacé par La Luzerne, sort, vers cinq heures, accompagné de douze députés (*ibid.*); — un de ces derniers, Guillotin, rapporte vers huit heures la réponse du roi au sujet des subsistances; donne lecture de l'ordre donné par le roi pour faire transporter à Paris des blés retenus à Senlis et à Lagny (*ibid.*); — arrêté de l'Assemblée concernant la disette de grains (*ibid.* et p. suiv.). —L'Assemblée ayant passé à son ordre du jour sur la réforme du Code criminel, cette discussion est interrompue par les femmes restées dans la salle et réclamant la délibération sur les grains (*ibid.* p. 348); — Mirabeau demande que le président protège la liberté de discussion (*ibid.*);—le président fait évacuer la salle envahie et la séance continue jusqu'à 3 heures du matin (*ibid.*).

§ **12**. — Target demande si le comité des subsistances s'est occupé de l'instruction destinée à éclairer le peuple sur le danger des moyens qu'il emploie pour se procurer des subsistances (9 octobre 1789, t. IX, p. 388); — le président répond que c'est à lui qu'il appartient d'écrire une lettre circulaire et qu'il n'y avait pas lieu d'envoyer une instruction (*ibid.*).

§ **13**. — Plusieurs membres demandent que l'on renouvelle par un décret les dispositions relatives aux subsistances (13 octobre 1789, t. IX, p. 440). — Target s'y oppose (*ibid.*); — rejet (*ibid.*).

§ **14**. — Mémoire des ministres en réponse à l'arrêté relatif à l'inexécution des lois sur les subsistances (24 octobre 1789, t. IX, p. 519 et suiv.).

§ **15**. — Renvoi au comité des recherches d'une note communiquée par le garde des sceaux et relative à l'exécution des décrets sur l'exportation et la circulation des grains (4 novembre 1789, t. IX, p. 674).

§ **16**. — Motion de Mirabeau tendant à réclamer des Etats-Unis des secours en blés et en farines, tant en remboursement des intérêts arriérés dont ces Etats sont redevables à la France, qu'en acquittement d'une partie des capitaux (6 novembre 1789, t. IX, p. 705 et suiv.) ; — combattue par de Richier, duc de La Rochefoucauld, et le vicomte de Noailles

Subsistances (*Suite*).

(*ibid.* p. 714);—appuyée par le comte de Clermont-Tonnerre, Anson et le duc d'Aiguillon (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **17.** — La Poule dénonce une exportation considérable des grains de Franche-Comté en Suisse, et présente, au nom de la ville de Besançon, un projet d'arrêté de prohibition qui est adopté (16 novembre 1789, t. X, p. 69). — Blin rend compte d'empêchements mis à la circulation des grains achetés par la ville de Nantes (*ibid.*);—on lui répond qu'il y a été mis ordre (*ibid.*).

§ **18.** — Dubois de Crancé transmet une plainte de la municipalité de Rethel concernant l'absence d'un cordon de troupes sur les endroits les plus exposés à la sortie des grains (30 novembre 1789, t. X, p. 338); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **19.** — Le roi se déclare obligé d'employer les moyens du pouvoir exécutif pour obliger les villes de Vannes, de Ruis et d'Auray à l'exécution des décrets sur la libre circulation des grains dans l'intérieur (30 novembre 1789, t. X, p. 338).

§ **20.** — Rapport par Hébrard, au nom du comité des rapports, sur la misère des villes de Lyon, Sedan, Rethel, Mazarin et Reims (4 décembre 1789, t. X, p. 365 et suiv.); — décret proposé pour remédier au mal et portant peine de mort contre l'exportation des grains (*ibid.* p. 366); — Dubois de Crancé dénonce une exportation par la Champagne dans le Luxembourg (10 décembre, p. 498);— le fait est précisé par Cochelet (*ibid.* p. 499); — Le Carlier se plaint aussi de l'exportation dans le Vermandois (*ibid.*); — projet de décret présenté par Hébrard, au nom du comité des rapports (*ibid.*); — Bouche l'appuie (*ibid.*); — il est ajourné à la demande de Lezay de Marnésia (*ibid.*); — discussion du projet de décret d'Hébrard, prononçant la peine de mort contre les personnes convaincues d'avoir exporté des grains (*ibid.* p. 720). — Le Pelletier de Saint-Fargeau, Hamelin (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.* p. 722).

§ **21.** — Lettres relatives aux dispositions prises contre l'exportation des grains : 1° Lettre de Necker relative aux dispositions prises par le marquis de Bouillé (22 décembre 1789, t. X, p. 717);—2° lettre du marquis de Bouillé (*ibid.* p. 719); — 3° lettres constatant l'énergie employée par le comte d'Esterhazy pour empêcher l'exportation des grains (*ibid.*).

§ **22.** — Projet de décret présenté par Regnault d'Epercy sur l'exportation et la circulation des grains (21 janvier 1790, t. XI, p. 277); — discussion : Emmery, Goupilleau (*ibid.* p. 278);— question préalable (*ibid.*).

§ **23.**— Lecture par Regnault d'Epercy, au nom du comité des rapports, d'une proclamation du roi destinée à arrêter l'exportation des grains, et d'un projet de décret tendant à introduire la formalité des acquits-à-caution (14 janvier 1790, t. XI, p, 185);— discussion : Robespierre, d'Ailly, Gillet de La Jacqueminière, Prieur, Camus, Prieur, Camus (*ibid.* p. 186); — renvoi du projet de décret au comité des rapports (*ibid.*). — Présentation d'un projet de décret par Regnault d'Epercy (21 janvier, p. 277 et suiv.); — discussion : Emmery, Goupilleau (*ibid.* p. 278); — question préalable (*ibid.*).

§ **24.** — Rapport par Palasne de Champeaux sur un fait d'exportation de blé, à la charge du sieur Martineau (18 février 1790, t. XI, p. 645); — discussion : Loys, Prieur, Bergasse-Laziroule, Voidel (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au pouvoir judiciaire (*ibid.* p. 646).

§ **25.** — Rapport par Vieillard (de Coutances), au nom du comité des rapports, sur les troubles de Dieppe et des environs (29 avril 1790, t. XV, p. 337); — projet de décret concernant la vente et la circulation des grains (*ibid.*); — discussion : de Robespierre, Bourdon (de Caux) (*ibid.*); — adoption du projet de décret modifié (*ibid.*); — lettre de Necker indiquant les mesures prises par le roi pour mettre fin aux troubles (3 mai, p. 368 et suiv.). — Voir § **41.**

§ **26.** — Rapport par Anthoine sur l'arrestation d'un convoi de blé par la ville de Decize (5 mai 1790, t. XV, p. 389); — discussion : Moreau, Chabroud (*ibid.*); — décret (*ibid.* et p. suiv.).

§ **27.** — Projet de décret présenté par Houdet concernant leur libre circulation sur le marché de Lagny-sur-Marne (20 mai 1790, t. XV, p. 609); — adoption (*ibid.*).

§ **28.** — Projet de décret présenté par Lavie et portant que les blés expédiés de Bâle et du duché de Wurtemberg pour le pays de Montbéliard, devront avoir le libre passage à travers la France (28 mai 1790, t. XV, p. 702); — adoption (*ibid.*).

§ **29.** — Projet de décret présenté par Vernier sur l'arrestation de deux voitures de grains à Aubenton (29 mai 1790, t. XV, p. 707 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 708).

§ **30.** — Rapport par le baron de Menou sur des troubles occasionnés à Tours par le refus des officiers municipaux de taxer le prix des grains au-dessous de leur valeur (29 mai 1790, t. XV, p. 735); — adoption d'un projet de décret contenant approbation de la conduite des officiers municipaux (*ibid.*).

§ **31.** — Décrets et résolutions concernant la circulation des grains (31 mai 1790, t. XVI, p. 1 et suiv.), (2 juin, p. 40), (p. 93), (21 juin, p. 397), (8 juillet, p. 752), (20 juillet 1790, t. XVII, p. 213 et suiv.).

§ **32.** — Projet de décret présenté par Vernier concernant des mesures prises par le département de la Haute-Saône pour subvenir à une disette de grains (26 juin 1791, t. XVI); — adoption (*ibid.*).

§ **33.** — Rapport par l'abbé Joubert sur les subsistances du duché de Bouillon (11 août 1790, t. XVII, p. 717); — projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **34.** — Rapport par Ramel-Nogaret sur des mouvements qui se sont produits dans le département de l'Aude relativement à la circulation des grains (17 août 1790, t. XVIII, p. 114); projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 115). — Voir ci-dessous, § **37.**

§ **35.** — Communication par Salomon d'une lettre du directoire de département du Loiret au sujet d'une agitation causée dans les environs d'Orléans par la circulation des grains (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 722); — d'André signale les empêchements mis à Narbonne à cette circulation (*ibid.*); — Voidel annonce que le comité des recherches fera incessamment un rapport sur cette question (*ibid.* et p. suiv.).

§ **36.** — Rapport par Voidel sur les obstacles apportés à Soissons à l'enlèvement de

Subsistances (*Suite*).

blés achetés pour l'approvisionnement de la ville de Metz (23 septembre 1790, t. XIX, p. 175); — discussion: Robespierre, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret (*ibid.* p. 176).

§ **37**. — Projet de décret présenté par de Broglie sur les excès commis dans le département de l'Aude pour empêcher la circulation des grains (3 octobre 1790, t. XIX, p. 425); — discussion: abbé Gouttes, Boissy d'Anglas, de Custine (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 426).

§ **38**. — Rapport de Fréteau, au nom du comité diplomatique, sur les troubles causés par l'exportation des grains (9 novembre 1790, t. XX. p. 338 et suiv.); — discussion: Mirabeau, d'Ambly, Fréteau, d'André, Rewbell, Charles de Lameth, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 340).

§ **39**. — Décret sur les grains et farines actuellement à Paris (12 novembre 1790, t. XX, p. 391 et suiv.).

§ **40**. — Députation du département du Pas-de-Calais présentant le tableau de désordre commis à propos de la circulation des grains (6 décembre 1790, t. XXI, p. 268); — projet de décret proposé par Beaumetz et combattu par Tracy (*ibid.*); — renvoi au lendemain sur la demande de Prieur (*ibid.*); — projet de décret présenté par Voidel au nom du comité des recherches (7 décembre, p. 307); — adoption (*ibid.*).

§ **41**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont, portant que la caisse de l'extraordinaire avancera et payera, en l'acquit de la ville de Dieppe, une somme de 316,880 livres 16 sous 4 deniers à plusieurs négociants anglais pour subsistances fournies à la ville de Dieppe (7 septembre 1791, t. XXX, p. 276).

§ **42**. — Delessart, ministre de l'intérieur, demande que l'Assemblée s'occupe d'assurer la libre circulation des grains (11 septembre 1791, t. XXX, p. 562 et suiv.); — renvoi de cette motion aux comités de commerce et d'agriculture et des finances (*ibid.* p. 563).

§ **43**. — Rapport par Roussillon sur la libre circulation des grains (18 septembre 1791, t. XXXI, p. 73); — projet de décret (*ibid.*); — discussion: Malouet, Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du préambule et de l'article 1er (*ibid.* p. 74); — article 2: Chabroud (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article additionnel proposé par Malouet: Chabroud, Malouet, Chabroud, Malouet, Emmery (*ibid.* et p. suiv); — retrait (*ibid.* p. 75); — article 3: de Montesquiou-Fezensac, Malouet, d'André, un membre, Malouet (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 3 (*ibid.* p. 76); — adoption d'une nouvelle rédaction de l'article 3 (26 septembre, p. 356). — Voir *Denrées*. — *Grains*.

Substituts du commissaire du roi. — Voir *Tribunal de cassation*.

Succession au trône. — Voir *Constitution*, § **1**.

Succession de Jean Thierry. Rapport par Pellerin, au nom du comité des rapports, sur la succession de Jean Thierry (24 juillet 1790, t. XVII, p. 323 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Bouchotte, Goupil, Boutteville-Dumetz, Prieur (*ibid.* p. 324); — renvoi au comité (*ibid.*).

Succession de Jean Thierry (*Suite*).

Projet de décret sur la succession de Jean Thierry présenté par Régnier (10 février 1791, t. XXIII, p. 81 et suiv.); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Régnier, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 82); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

Successions.

§ **1er**. — Rapport par Merlin sur les successions *ab intestat*, sur l'inégalité des partages, tant en pays de droit écrit qu'en pays coutumier, au nom des comités réunis de Constitution et d'aliénation (21 novembre 1790, t. XX, p. 598 et suiv.); — débat préliminaire : Mirabeau, de Cazalès, Mirabeau, de Foucault, Mirabeau, de Cazalès, abbé Maury (*ibid.* p. 605 et suiv.); — décret invitant les comités de Constitution et d'aliénation à présenter incessamment un travail constitutionnel sur les inégalités résultant de la volonté dans les successions (*ibid.* p. 606).

Discussion du projet de décret sur les successions *ab intestat* : Merlin, rapporteur, Darnaudat, Garat aîné, Mirabeau, Tronchet, Buzot, Mirabeau, Dupont, (de Nemours), Merlin (12 mars 1791, t. XXIV, p. 45 et suiv.); — article 2 : Lambert de Frondeville, Achard de Bonvouloir, Pouret-Roquerie, Goupil, Achard de Bonvouloir, Thouret, Mirabeau, d'André, Lambert de Frondeville, Darnaudat, Lambert de Frondeville, Dubois-Crancé, Lambert de Frondeville, Achard de Bonvouloir, Dupont (de Nemours), Lambert de Frondeville, Ango, Lambert de Frondeville, Le Chapelier, Merlin, Beaudrap de Sotteville, Vieillard (de Coutances), Gaultier-Biauzat, Tuaut de La Bouverie, Garat aîné (*ibid.* p. 47 et suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 50); — débat sur les droits du testateur : Mougins, Chabroud, Prieur, d'André, plusieurs membres (1er avril, p. 495): — l'Assemblée décide qu'on décrétera d'abord les articles ayant un caractère constitutionnel (*ibid.*); — article 14 : Martineau, Goupil, Martineau, Le Chapelier, Loys (*ibid.* p. 496); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 15 : Defermon, Garat aîné, Martineau, Le Chapelier, Martineau, Prieur (*ibid.* p. 497 et suiv.); — ajournement à la prochaine législature (*ibid.* p. 498); — article 16 : Goupil-Préfeln, Defermon, Martineau, Andrieu, Moreau, Ramel-Nogaret, Mougins, Malès, Loys, Le Chapelier, Darnaudat, Martineau, Bouche, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 499); — article 17 : Vieillard, Le Chapelier, Pétion, Le Chapelier, Buzot, Robespierre, Thévenot de Maroise, Garat aîné, Foucault, un membre, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'article au comité (*ibid.* p. 501); — article 18 devenu inutile (*ibid.*); — article 19 : adoption (*ibid.*); — article 20 : Goupil, Loys (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*); — article 21 : Vieillard, Le Chapelier, Defermon, Martin, Garat aîné, Le Chapelier (*ibid.*); — Le Chapelier, Buzot, Martineau, Buzot, un membre, Vieillard (2 avril, p. 505); — question préalable (*ibid.*); — titre II : Martineau, Garat aîné, de Cazalès, Malès, Pétion (*ibid.* p. 508 et suiv.); — discours de Mirabeau mort, communiqué par Talleyrand (*ibid.* p. 510 et suiv.); — motion de Loys invitant le Président (Tronchet) à quitter le fauteuil pour formuler son opinion sur les successions (4 avril, p. 541 et suiv.);

Successions (*Suite*).

— débat : Chabroud, Tuaut de La Bouverie, Chabroud, le Président, Emmery, Loys, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 542); — adoption (*ibid.*); — reprise de la discussion : Saint-Martin (*ibid.* p. 544 et suiv.); — Robespierre, Tronchet, de Cazalès, Démeunier, de Cazalès (5 avril, p. 562 et suiv.); — Prugnon, de Vaudreuil, Lanjuinais, Le Chapelier, Prieur, Le Chapelier, Charles de Lameth, de Folleville, Malès, Buzot, Briois-Beaumetz, Mougins, Martineau, Mougins, Briois-Beaumetz, Malès (6 avril, p. 597 et suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 602). — Opinions non prononcées : de Pétion, (p. 612 et suiv.), — de Mougins (p. 616 et suiv.). — Adoption d'additions au texte du décret proposées par Merlin (8 avril, p. 650 et suiv.).

§ **2**. — Projet de décret, présenté par Camus, portant que les sommes séquestrées ne pourront être délivrées aux ayants droit qu'après qu'ils auront justifié du payement des impositions et contributions patriotiques par les personnes desquelles lesdites sommes seront provenues (5 août 1791, t. XXIX, p. 192 et suiv.); — discussion : Delavigne, Martineau, Delavigne, (*ibid.* p. 193); — adoption avec amendement (*ibid.*). — Voir *Droits d'aubaine*. — *Partages*.

Suèvres (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction circonscription et gouvernement de), § **26**.

Suffrages. — Voir *Règlement de police intérieure* (Majorité simple ou pluralité graduée).

Suisses. Pétition de plusieurs Suisses fribourgeois concernant une tonne de piastres arrêtée sur la frontière. — Voir *Arrestations d'argent*, etc.

Suisses (Solde des régiments).

§ **1**er. — Projet de décret présenté par Noailles concernant la solde des régiments suisses (1er octobre 1790, t. XIX, p. 337); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Camus, relatif au remboursement de la compagnie des Cent-Suisses (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 7).

Suisses (Régiment des Gardes). — Voir *Gardes suisses*. — *Amnistie*.

Suppléants.

§ **1**er. — Le vicomte de Beauharnais demande qu'il ne soit plus admis que les députés suppléants qui ont été élus avant la réunion des trois ordres (15 octobre 1789, t. IX, p. 450); — Martineau combat cette motion (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que les suppléants ne seront plus nommés à l'avenir que par tous les citoyens réunis ou légalement représentés (*ibid.*).

§ **2**. — Lettres du garde des sceaux demandant si, pour la nomination régulière des suppléants, il suffit de réunir ensemble les électeurs du clergé, de la noblesse et des communes (5 novembre 1789, t. IX, p. 679); — discussion : Target, Démeunier, de Volney, Sallé de Choux, Brunet de Latuque, Mauriet de Flory, Pison du Galand (*ibid.*). — l'Assemblée décrète que lorsqu'il s'agira d'élire des suppléants, en cas de mort ou de démission des députés de l'Assemblée nationale actuelle, tous les citoyens qui ont le droit de voter aux assemblées élementaires seront rassemblés, de quelque condition qu'ils soient, pour faire ensemble la nomination médiate ou immédiate de leurs représentants, soit en qualité de députés, soit en qualité de suppléants, et que les électeurs auront la liberté d'élire leur président et autres officiers (*ibid.* et p. suiv.).

§ **3**. — L'Assemblée décrète qu'il sera remis à chaque suppléant une carte destinée à constater sa qualité (10 novembre 1789, t. IX, p. 721). — Voir *Députés*, § **10** et *Députés suppléants*. — *Règlement de police intérieure du 29 juillet* 1789.

Suppliciés (Motion de Guillotin sur les). — Voir *Législation criminelle*, § **1**er.

Suppression de l'usage des compliments et des remerciements *à l'occasion de l'élection des présidents de l'Assemblée :* Voir *Présidence de l'Assemblée*.

Suppression de paroisses. — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de).

Sûreté publique.

§ **1**er. — Target présente un projet d'arrêté sur la *sûreté du royaume* (4 août 1789, t. VIII, p. 343); — discussion : vicomte de Noailles, duc d'Aiguillon, un membre, Dupont (de Nemours), Leguen de Kérangal, marquis de Foucault, vicomte de Beauharnais, Cottin de Lafare, de Lubersac, de Richier, plusieurs curés, duc du Châtelet, quelques membres de la noblesse, de Boisgelin, plusieurs députés du clergé, de la noblesse et des communes, baron de Marguerittes, duc de Castries, de Béthizy de Mésières, Cortois de Balore, de Malide, Tronchet, de Latour-Maubourg, d'Estourmel, de Lameth, Talaru de Chalmazel, duc de Liancourt, plusieurs députés, Fréteau de Saint-Just, Duvernay, Goulard, Mathias, Leclerc de Juigné, de Lally-Tollendal (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Projet de décret pour le rétablissement de la *tranquillité publique* et formule du *serment pour les troupes* (10 août 1789, t. VIII, p. 376); — discussion : Dupont (de Nemours), duc du Châtelet, un membre de la noblesse, Mounier, de Castellane, Dupont (de Nemours), comte de Mirabeau, Duval d'Eprémenil, un membre, Barnave, vicomte de Noailles, Démeunier, Garat l'aîné, Mounier (*ibid.* et p. suiv.); texte du décret (*ibid.* p. 378 et suiv.). — Modifications à faire au décret sur le serment des troupes demandées par de Virieu et de Clermont-Tonnerre (13 août, p. 433); — observations du comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des modifications (*ibid.* p. 435). — Voir *Serment*.

§ **3**. — Rapport par Alexandre de Lameth, au nom des comités diplomatique, militaire et des recherches, sur les moyens de pourvoir à la sûreté tant extérieure qu'intérieure du royaume (28 janvier 1791, t. XXII, p. 531 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 534 et suiv.); — débat sur la discussion immédiate : Goupil, de Montlosier, de Noailles, de Toulongeon (*ibid.* p. 538); — elle est ordonnée (*ibid.*); article 1er : Malouet, Goupil, Malouet, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 539); — articles 2 et 3 : adoption sans discussion (*ibid.*); — article 4 : Defermon, Alexandre de Lameth, de Tracy, Emmery, de Tracy, Emmery, Rewbell, Custine, Alexandre de Lameth, Le

Sûreté publique (*Suite*).

Chapelier, Robespierre, Alexandre de Lameth, Rewbell, Dupont (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 540); — article 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : Duport, Alexandre de Lameth, (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — article 6 : adoption sans discussion (*ibid.*). — Opinion de Malouet, non prononcée (p. 542 et suiv.).

§ 4. — Projet de décret présenté par de Menou sur une distribution d'armes à quelques départements (13 mars 1791, t. XXIV, p. 68 et suiv.); — réclamations de Merlin et de Durand-Maillane au sujet des départements du Nord et des Bouches-du-Rhône (*ibid.* p. 68); — renvoi de ces réclamations au comité militaire (*ibid.*); — adoption du projet de décret (*ibid.*). — Lettre du ministre des affaires étrangères (Montmorin), lue par d'André, rendant compte de l'exécution des décrets, relativement à la sûreté publique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (13 mars 1791, t. XXIV, p. 69 et suiv.); — lettre du ministre de la guerre (Duportail) sur l'état des forces militaires dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (23 mars, p. 299). — Voir *Défense du royaume. — Frontières.*

Sûreté (Police de). — Voir *Police de sûreté. — Troubles.*

Sûreté de l'État. — Voir *Ministère* (Organisation du).

Sûreté du roi et de l'héritier présomptif. — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Sûreté personnelle des députés. — Motion de Cocherel y relative (10 octobre 1789, t. IX, p. 397); — discussion préliminaire : Malouet, Lanjuinais, Rewbell, Barnave, comte de Mirabeau, de Custine, Malouet, de Montlosier, Pétion de Villeneuve (*ibid.* et p. suiv.). — Discussion : de Montlosier, comte de Mirabeau, Deschamps (député de Sens), vicomte de Mirabeau, un membre du clergé, comte de Mirabeau, de Foucault, Dubois de Crancé, Bouttevillé-Dumetz (*ibid.* p. 404 et suiv.); — un membre du clergé, Turpin, Lanjuinais, Barnave, Target (*ibid.* p. 406). — L'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.*). — Voir *Inviolabilité.*

Surséance (Lettres de). Discussion incidente sur cette question (27 octobre 1789, t. IX, p. 591 et suiv.).

Syndics des diocèses. — Voir *Rentes constituées sur le clergé sous le nom des syndics des diocèses.*

T

Tabac.

§ 1er. — Mémoire adressé par Lambert, contrôleur général des finances, touchant la perception de l'impôt sur le tabac (29 mars 1790, t. XII, p. 403); — (renvoi au comité des finances).

§ 2. — Motion de de Coulmiers sur le tabac (6 avril 1790, t. XII, p. 547), (p. 559 et suiv.). (L'Assemblée n'a pas statué sur cette motion).

§ 3. — Rapport par l'abbé Gouttes, au nom du comité des finances, sur un projet de décret tendant à la continuation de la vente du tabac comme par le passé et à l'augmentation des précautions prises contre la contrebande (23 avril 1790, t. XV, p. 265); — discussion : Dupont (de Nemours), Roussillon, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décrète que ses comités d'impositions, d'agriculture et de commerce, lui feront un rapport sur le recouvrement de l'impôt du tabac (*ibid.* p. 271). — Rœderer explique pourquoi le rapport sur le projet de décret de Dupont (de Nemours) relatif au tabac n'est pas déposé (12 juin 1790, t. XVI, p. 196). = Rapport par Rœderer sur le revenu public provenant de la vente du tabac (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 729 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 738). — Opinion, non prononcée, de Schwendt (p. 738 et suiv.), (p. 740 et suiv.). — (Voir ci-dessous le 2e rapport de Rœderer). Discussion du projet de décret sur l'impôt du tabac : abbé Charrier, abbé de Coulmiers, d'Estourmel (13 novembre 1790, t. XX, p. 404 et suiv.); — Mirabeau, de Folleville, Malouet, Mirabeau, abbé Maury, de Broglie, Kauffmann (*ibid.* p. 411 et suiv.); — Pétion, abbé Maury (14 novembre, p. 440 et suiv.); — réflexions sur les moyens de concilier l'impôt du tabac avec la liberté du commerce, par Clavière (p. 456 et suiv.); — suite de la discussion : Rewbell, Delley, Briois-Beaumetz, Drévon, Barnave, Merlin, l'abbé Maury (16 novembre, p. 461 et suiv.); — ajournement de la suite de la discussion jusqu'à la présentation d'un projet de décret relatif au remplacement de l'impôt du tabac (*ibid.* p. 471). — Deuxième projet de décret, présenté par Rœderer, et relatif au revenu public à établir sur la consommation du tabac (29 janvier 1791, t. XXII, p. 549); — exposé des motifs (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Delley d'Agier, Mirabeau (*ibid.* p. 554 et suiv.); — projet de décret présenté par Mirabeau (*ibid.* p. 557 et suiv.); — l'impression en est votée (p. 558); — incident : de Folleville, Rœderer, Mirabeau, Delley d'Agier, d'Estourmel, Mirabeau, de La Rochefoucauld, Le Chapelier, Rewbell, Mirabeau, de Cazalès, Kauffmann, de Cazalès, abbé Maury, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 559). — Opinions, non prononcées, de La Ville-Leroux et d'Allarde (p. 567 et suiv.). — Reprise de la discussion : La Rochefoucauld, Delley d'Agier, Malouet (4 février, p. 745 et suiv.); — nouvel ajournement (*ibid.* p. 746). — Développement de l'opinion de Mirabeau (p. 750 et suiv.). — Discussion sur un nouvel ajournement de la discussion du projet de décret relatif au tabac : de Delley, Goupil, de Broglie, de Delley, de Broglie, Rœderer (12 février 1791, t. XXIII, p. 142 et suiv.); — discussion : Rœderer, abbé Maury, Fréteau, abbé Charrier, de Cazalès, Briois-Beaumetz, de Delley, de Montlosier, Charles de Lameth, de Cazalès, Rœderer, La Poule (*ibid.* p. 144 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 153). — Opinion, non prononcée, de Bouchotte (*ibid.* et p. suiv). — Adoption de l'article 2 (13 février, p. 162); — article 3 : Defermon, Pétion, Le Chapelier, Francoville, Malouet, de Folleville, Heurtault-Lamerville, Murinais, d'André, Dupont, Le Chapelier, Charles de Lameth, Briois-Beaumetz, Defermon, Rœderer, de Noailles, Pétion, Rewbell, Malouet, Bouteville-Dumetz, Malouet, Charles de Lameth, Malouet, de Noailles, Rœderer, Malouet, Briois-Beaumetz, Le Chapelier, de Custine, Begouen, Defermon, de Croix, Rewbell, Emmery, de Crillon, de Cazalès, Emmery, Le Chapelier (*ibid.* p. 162 et suiv.), — adoption avec amendement (*ibid.* p. 168); — article 4 : Rœderer, Nairac, Rœderer (14 février, p. 173); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 5 : Populus, Rœderer, Le Chapelier, La Rochefoucauld (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement (*ibid.* p. 174); — article 6 : Populus, Rœderer, Rewbell, Le Chapelier, d'André, Dupont (de Nemours), d'Estourmel, Rœderer, Rewbell, de Delley, d'André, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement de l'article 6 devenu l'article 5 (*ibid.* p. 175).

§ 4. — Lettre de Lambert, contrôleur général des finances, sur la perception de l'impôt du tabac (17 août 1790, t. XVIII, p. 128) (p. 136 et suiv.); — rappel de cette lettre (p. 380); — renvoi au comité des finances et au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*).

§ 5. — Plaintes des râpeurs de tabac de la ferme, communiquées par l'abbé Gouttes (8 dé-

Tabac (*Suite*).

cembre 1790, t. XXI, p. 321); — ordre du jour voté à la demande de Chabroud (*ibid.*).

§ **6**. — Projet de décret présenté par Roussillon sur l'entrée et l'importation du tabac par mer (1er mars 1791, t. XXIII, p. 593), (*ibid.* p. 594); — discussion : abbé Dillon, Roussillon, de Folleville, Lavie, Roussillon Lavie, un membre, Lavie, Cochon de L'Apparent, Roussillon, d'Estourmel, Herwin, Garat aîné, Castellanet, Lavie, Roussillon, un membre (*ibid.* p. 594 et suiv.); — texte du décret (*ibid.* p. 595).

§ **7**. — Rapport par Rœderer sur la suppression de la ferme et de la régie générale et sur la vente du sel et du tabac (5 mars 1791, t. XXIII, p. 669 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 670 et suiv.); — adoption des 3 premiers articles, amendés (*ibid.* p. 671 et suiv.); — articles suivants : Martineau, de Folleville, Camus, Rœderer, Lavenue, Vernière (*ibid.* p. 672); — ajournement des articles 4 et 10 jusqu'à la séance de lundi et de l'article 11 jusqu'au rapport du comité d'agriculture et de commerce sur les douanes nationales (*ibid.*); — articles additionnels : Le Chapelier, Cigongue, Rœderer, de Folleville, Moreau, Cigongue, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption, sauf ce qui concerne le sel, qui est ajourné (*ibid.* p. 736). = Adoption des articles qui restaient à voter sur la suppression de la ferme et de la régie générales (20 mars 1791, t. XXIV, p. 222 et suiv.); — projet de décret sur le recouvrement de ce qui leur est dû, présenté par Rœderer (31 mars, p. 473); — adoption (*ibid.*). = Adoption d'une nouvelle rédaction des quatre articles, décrétés relativement au tabac (20 mars 1791, t. XXIV, p. 222). = Adoption d'une rectification à la loi relative au bail passé avec l'adjudicataire général des fermes (30 avril 1791, t. XXV, p. 452); — renvoi de ce décret à l'examen des comités des finances et d'imposition (1er mai, p. 479); — rapport par d'Allarde (4 mai, p. 552); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Defermon sur l'exportation des tabacs (27 mars 1791, t. XXIV, p. 409).

§ **9**. — Projet de décret sur la vente du tabac présenté par Rœderer (31 mars 1791, t. XXIV, p. 476); — adoption (*ibid.* p. 477); — rétablissement du mot *provisoirement* omis (*ibid.* p. 493).

§ **10**. — Projet de décret, présenté par Rœderer, sur le prix de vente du *tabac de cantine* (29 juillet 1791, t. XXIX, p. 1 et suiv.); — adoption sans discussion (*ibid.*).

Tabac de cantine. — Voir *Tabac*, § **10**.

Tabac fourni aux marins en rade. — Voir *Marine*, § **26**.

Tabago (Ile de). — Voir *Commission établie à Tabago*. — *Impôts*, § **67**. — *Pétitions*, § **10**. — *Troubles*, § **101**.

Table de marbre de Paris (Juridiction). Discours de son lieutenant général à l'Assemblée nationale, contenant une dénonciation contre le pouvoir ministériel comme complice des déprédations commises dans les forêts, et des hommages pour l'Assemblée nationale (4 août 1789, t. VIII, p. 342).

Table des officiers de marine (Réduction du traitement pour la). — Voir *Marine*, § **32**.

Table générale chronologique des Etats généraux et de l'Assemblée nationale constituante (du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791, t. XXXII, p. 3 et suiv.).

Table générale analytique des Etats généraux et de l'Assemblée nationale constituante (5 mai 1789-30 septembre 1791, t. XXXIII, p. 109 et suiv.).

Tableaux de la couronne. — Voir *Garde-meuble de la couronne* (Inventaire du).

Taillardat de Malson-Neuve, *député des communes de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, *député du clergé du bailliage de Coutances*. Précède les 151 ecclésiastiques venant se joindre au tiers état (t. VIII, p. 149). — Fait le sacrifice du droit de déport (p. 349).

Talhouet (De), *président au parlement de Rennes*. Ecrit au Président de l'Assemblée pour déclarer qu'il n'a pas participé au refus de ce parlement de rendre la justice (t. XI, p. 31). — Il est exempté de la comparution à la barre (*ibid.*).

Talleyrand-Périgord (De), évêque d'Autun, *député du clergé du bailliage d'Autun*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 157). — Fait une motion concernant les mandats impératifs (p. 200 et suiv.). — Demande que les servitudes féodales et personnelles soient supprimées, ainsi que les droits qui ont lieu sans qu'il y ait prestation et tradition, et que tous ceux qui ont lieu par prestation et par tradition seront rachetables (p. 355). — Appuie l'amendement de Chasset, relatif aux dîmes (p. 395). — Secrétaire de l'Assemblée nationale (p. 450). — Parle sur la déclaration des droits (p. 465), (p. 476). — Présente un projet d'arrêté tendant à autoriser l'emprunt de 80 millions demandé par Necker (p. 498 et suiv.). — Parle sur le projet relatif au gouvernement monarchique (p. 505). = Sa motion à propos de l'article de la Constitution relatif à la succession au trône (t. IX, p. 3). — Sa motion sur les biens ecclésiastiques (p. 398 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur cet objet (p. 649 et suiv.). — Présente un projet de règlement provisoire pour la police de Paris (p. 691). — Sa motion tendant à la conservation des biens ecclésiastiques (p. 718 et suiv.). = Parle sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale (t. X, p. 380 et suiv.). — Demande la suppression de la loterie royale (p. 517), (p. 548 et suiv.). = Fait un rapport sur la possession d'état de citoyen actif réclamée par les juifs portugais établis à Bordeaux (t. XI, p. 364). — Lit au nom du comité de Constitution, un projet d'adresse aux provinces (p. 541), (p. 548 et suiv.). — Président (p. 609); — son discours d'installation (*ibid.*); — son discours en quittant le fauteuil (p. 731). = Sa proposition sur les poids et mesures (t. XII, p. 104 et suiv.). = Présente un projet de décret sur la fédération (t. XVI, p. 136); — le défend (p. 137), (p. 139). — Parle sur les biens nationaux (p. 211 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 48 et suiv.). — Présente un projet de décret sur l'instruction publique (p. 589). = Fait un rapport sur les droits d'enregistrement des actes civils et judiciaires et des titres de propriété (t. XX, p. 638 et suiv.); — le défend (p. 650). = Parle sur les monnaies

Talleyrand-Périgord (De), *député* (*Suite*).

(t. XXI, p. 401 et suiv.), = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 47). = Chargé par Mirabeau, mourant, de lire son discours sur l'égalité des partages en ligne directe (t. XXIV, p. 510). = Fait un rapport sur la police des églises de Paris (t. XXV, p. 643 et suiv.); — le défend (p. 651). = Fait une motion relative à l'état des changes (t. XXVII, p. 144). — Ses vues sur l'état des changes de la France avec l'étranger (p. 351 et suiv.). = Fait un rapport sur les principes et l'organisation de l'instruction publique (t. XXX, p. 447 et suiv.). = Parle sur l'instruction publique (t. XXXI, p. 324).

Talma, *comédien français*. Sa lettre à l'Assemblée nationale, où il se plaint du refus du curé de Saint-Sulpice de le marier (12 juillet 1790, t. XVII, p. 50); — discussion : Goupil, abbé Gouttes, Bouche (*ibid.*); — renvoi aux comités de Constitution et ecclésiastique réunis (*ibid.*). = Rapport, par Durand-Maillane, sur le refus du curé de Saint-Sulpice de publier les bans du mariage de Talma (17 mai 1791, t. XXVI, p. 186 et suiv.)

Talon, *député suppléant de la noblesse du bailliage de Chartres*. Remplace le baron de Montboissier démissionnaire (t. X, p. 614). = Lieutenant civil du Châtelet. Demande au comité des recherches communication des pièces relatives à la journée du 6 octobre (t. XV, p. 523 et suiv.). — Défend le Châtelet (p. 677 et suiv.). = Ses idées sur l'organisation du pouvoir judiciaire dans Paris (t. XVIII, p. 268 et suiv.). = Fait une proposition sur la simplification des procédures et la réduction des frais de justice (t. XIX, p. 584 et suiv.), (p. 592 et suiv.). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 473).

Talot, *officier du Royal-Allemand*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242. — L'assemblée décrète sa mise en arrestation (p. 334).

Tanquerey. — Voir *Riffé*.

Tannerie et corroirie. Hell demande à présenter un rapport sur leur état et sur les moyens de les régénérer (28 septembre 1791, t. XXXI, p. 531 et suiv.); — texte du rapport préparé par Hell (*ibid.* p. 535 et suiv.), — projet de décret (*ibid.* p. 537).

Tarascon (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **60**.

Tarascon (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Tarascon (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **102**.

Tarbé. Est nommé *ministre des contributions et revenus publics* (t. XXVI, p. 579). = Ses lettres sur le recouvrement des impositions de 1790 et sur la répartition des contributions de 1791 (t. XXVII, p. 586). = Sa lettre au sujet du remboursement des avances faites par les anciens directeurs des vingtièmes (t. XXVIII, p. 205). — Rend compte des mesures prises pour la fabrication et l'émission des monnaies de cuivre et pour la fabrication d'une autre monnaie avec le métal des cloches (p. 433 et suiv.). — Annonce la nomination des régisseurs de l'enregistrement (p. 593). = Parle sur la distribution des petits assignats (t. XXIX, p. 133 et suiv.), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 136). — Sa lettre sur les mesures prises pour la fabrication des pièces de 15 sous et de 30 sous (p. 574 et suiv.). = Rend compte de l'état du recouvrement des impositions du royaume (t. XXXI, p. 82 et suiv.). — Envoie à l'Assemblée le second état et la seconde carte indicative des directoires de département qui ont terminé la répartition de la contribution foncière et mobilière (p. 685 et suiv.). = Sa lettre au Président de l'Assemblée nationale pour rendre compte de l'état des opérations relatives à la fabrication des différentes espèces de monnaies au 19 août 1791 (t. XXXII, p. 102 et suiv.).

Tarbes (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **32**.

Target, *député du tiers état de la prévôté et vicomté de Paris*. Nommé commissaire pour les conférences (t. VIII, p. 44). — Propose de former un comité de rédaction chargé de l'impression d'un compte rendu des débats (p. 44). — Parle pour la vérification des pouvoirs (p. 46). — Rend compte des conférences (p. 49). — Adjure le clergé, au nom de la députation envoyée par les communes, de se réunir à elle pour chercher ensemble les moyens d'établir la concorde (*ibid.*). — Parle sur l'article du règlement des communes relatif à la formation des bureaux (p. 78). — Demande que le mot d'*invitation* soit substitué à celui de *sommation* dans la motion de Sieyès (p. 85 et suiv.). — Répond à l'appel général (p. 96). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le douzième bureau (p. 103 et suiv.). — Propose de renvoyer au bureau l'examen des motions relatives à la constitution des communes (p. 114). — Sa motion concernant les impôts (p. 128 et suiv.). — Ses motions tendant : 1° à ce qu'il soit établi un comité de vingt membres, chargé de rédiger ce qui s'est passé dans l'Assemblée depuis sa réunion; 2° à ce qu'il soit procédé à la formation de trois comités de vingt membres, auxquels sera soumis l'examen des objets relatifs à la recette des revenus publics, à la dépense et à la dette; 3° à ce qu'il soit formé, en exécution de l'arrêté du 17 juin 1789, un comité chargé de rechercher les causes de la cherté des grains; 4° à ce qu'il soit établi un comité supérieur à tous les autres (p. 134 et suiv.); — les réduit à la formation de trois comités : comité de subsistances, comité de vérification et comité de rédaction (p. 135). — Propose un arrêté prescrivant aux députés de se lier par un serment solennel (p. 138). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que l'Assemblée se prononce sur le mandat impératif (p. 158). — Parle sur la question relative à la députation de Saint-Domingue (p. 165), — en faveur des noirs (*ibid.*), — contre la protestation des députés du clergé et de la noblesse lors de la remise de leurs pouvoirs (p. 173), — sur les troubles survenus dans Paris à la suite de l'arrestation de quelques gardes françaises (p. 176). — Exprime l'opinion du vingt-quatrième bureau sur la question des subsistances (p. 198). — Appuie la motion relative au renvoi des troupes (p. 210). — Exprime l'opinion de son bureau sur la formation d'un comité des finances (p. 220). — Appuie

Target, *député* (*Suite*).

la motion de Mounier tendant au rappel de Necker et des autres ministres renvoyés (p. 224). — Présente au comité de Constitution un projet de déclaration des droits de l'homme en société (p. 288 et suiv.). — Parle contre le système de la majorité graduée des suffrages (p. 297), (p. 299). — Sa motion au sujet de l'arrestation de Besenval (p. 310). — Demande qu'il y ait une déclaration des droits de l'homme (p. 320 et suiv.). — Demande qu'au lieu de limiter la durée des discours on fixe à dix le nombre des orateurs à entendre (p. 332). — Présente, au nom du comité de rédaction, un projet d'arrêté relatif à la sûreté du royaume (p. 343). — Parle pour le projet d'arrêté du 4 août (p. 355); — propose un arrêté concernant les servitudes et droits féodaux (*ibid.*); — adhère au projet d'arrêté de Duport (*ibid.*). — Demande la destruction des pigeons (p. 357), — une délibération spéciale pour le port d'armes (p. 359). — Lit un projet de décret pour le rétablissement de la tranquillité publique et la formule du serment pour les troupes (p. 376). — Pose une question au sujet du remboursement des dîmes (p. 382). — Parle contre la vénalité de la justice (p. 395 et suiv.). — Lit un projet d'adresse au roi (p. 399). — Parle sur le projet de déclaration des droits (p. 461 et suiv.), (p. 463), (p. 466), (p. 470 et suiv.), (p. 482), (p. 483), (p. 488), — sur l'article premier du projet relatif au gouvernement monarchique (p. 506), — sur la motion de Clermont-Tonnerre relative aux troubles du Palais-Royal (p. 514). — Demande qu'on puisse traiter à la fois les questions de permanence des deux Chambres et de *veto* (p. 535). — Parle contre les assemblées annuelles défendues par le comte de Mirabeau (p. 547); — sur la sanction royale (p. 551), (p. 565), (p. 603). — S'oppose à la lecture du mémoire de Necker sur la sanction royale (p. 609), — la limitation du mandat de l'Assemblée nationale (p. 618). — Demande que l'on fasse publier les arrêtés du 4 août (p. 619); — soutient qu'ils peuvent se passer de la sanction (p. 640). — Demande que l'Assemblée ne délibère pas sur les droits de la maison d'Espagne à l'hérédité de la couronne de France (p. 642); — amende une motion y relative (p. 644). — Sa motion à propos de l'article sur la succession à la couronne (t. IX, p. 3). — Appuie celle du duc d'Aiguillon concernant les deux jours par semaine à consacrer aux finances (p. 47). — Propose de s'occuper de l'organisation des assemblées provinciales (p. 99 et suiv.). — Présente un amendement au premier article du chapitre II de la Constitution (p. 100). — Parle sur l'article 3 (p. 123). — Présente un amendement à l'article 4 (p. 124). — Parle sur l'abolition des droits de franc-fief (p. 199); — sur le vote relatif à la suppression d'une phrase du procès-verbal concernant les religieux de Saint-Martin-des-Champs (p. 202). — Annonce la distribution aux députés et l'envoi aux provinces d'une carte correspondant à la nouvelle division projetée de la France (p. 210). — Son rapport sur le projet de plan constitutif du Corps législatif (*ibid.* et p. suiv.); — le défend (p. 219), (p. 221 et suiv.), (p. 227). — Parle sur le projet de décret du comité des finances relatif au plan proposé par Necker (p. 236); — sur le prêt à intérêts (p. 338). — Demande que le président soit chargé d'aller prier le roi de veiller à l'exécution du décret sur la circulation des blés (p. 346). — Annonce, le 6 octobre 1789, que le roi a l'intention de se transporter à Paris (p. 349). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 385); — sur l'instruction familière destinée à éclairer le peuple au sujet du danger des moyens qu'il emploie pour se procurer des subsistances (p. 388); — sur l'organisation du Corps législatif (p. 396), (p. 397); — contre la proposition d'une marque distinctive pour les députés (p. 406); — sur la qualification de *Roi de Navarre* (p. 408); — sur les subsistances (p. 440); — sur les municipalités (p. 441); — sur le baron de Besenval (p. 445); — sur la question des passeports (p. 450). — Présente un plan, au nom du comité de Constitution, sur les attroupements (p. 452). — Propose, au nom d'un comité spécial, une nouvelle rédaction du décret sur le conseil du roi (p. 467 et suiv.). — Se plaint de la publication incomplète des décrets du 4 août (p. 468). — Parle sur les conditions d'éligibilité (p. 470). — Présente, au nom du comité de Constitution, une nouvelle rédaction du projet de loi sur les attroupements (p. 474). — Nommé secrétaire (p. 552). — Parle sur la convocation des Etats provinciaux (p. 554 et suiv.); — sur les conditions d'éligibilité (p. 597). — Propose de suspendre l'émission des vœux monastiques (*ibid.*); — s'oppose à la protestation de Bonnal contre le décret de suspension (p. 598). — Parle sur les conditions d'éligibilité pour être député (*ibid.* et p. suiv.). — Fait une motion concernant l'instruction publique et l'éducation nationale (p. 612). — Parle sur la motion d'Alexandre de Lameth relative aux parlements (p. 664 et suiv.), — sur la nomination des suppléants (p. 679), — sur l'inexécution des décrets (p. 697). — Sa motion relative à l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (p. 741), — sur la nouvelle division du royaume (p. 744 et suiv.). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 44 et suiv.), — sur la formation des assemblées primaires (p. 68), (p. 81), — sur la nomination des membres des assemblées départementales (p. 115), — sur leur nombre (*ibid.*), — sur le nombre des membres du directoire départemental (p. 117), — sur le don de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève (p. 159), — sur la subordination des agents des assemblées administratives au pouvoir exécutif (p. 226), (p. 227); — donne lecture d'un article sur cet objet, modifié par le comité (p. 247 et suiv.). — Parle sur les municipalités (p. 253). — Demande l'ajournement d'une motion concernant le crime de lèse-nation (p. 257). — Combat des amendements prohibitifs proposés pour l'administration municipale (p. 259), (p. 260). — Demande que la prohibition des pots-de-vin s'étende à tous les agents de l'administration et aux fonctionnaires de tout ordre (p. 269). — Parle sur l'annexion de la Corse (p. 336), — sur l'organisation des municipalités (p. 344), (p. 345), — sur la situation des municipalités en activité (p. 354), — sur le nombre des suppléants de députés (p. 359), — sur les assemblées de département (*ibid.*), — sur la condition d'éligibilité consistant dans la contribution directe d'un marc d'argent (p. 359), (p. 360), — sur le plan finan-

Target, *député* (*Suite*).

cier de Laborde de Méréville (p. 407), — sur l'exclusion des gardes nationaux des fonctions municipales (p. 425), — sur la préférence à donner aux hommes mariés (p. 426), — sur les troubles de Marseille (p. 429), — sur la division du royaume (p. 453), — sur la réélection des procureurs-syndics (*ibid.*), — sur la nomination des officiers municipaux (p. 494), — sur la suppression des intendants (p. 495), — sur l'acceptation par le roi des articles relatifs aux municipalités (p. 563). — Déclare que le comité de Constitution n'a pas encore pu s'occuper de la liberté de la presse (p. 719). = Propose un amendement à l'article sur les comptes à rendre par les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires et les intendants (t. XI, p. 31). — Parle sur une demande d'emprunt pour la ville de Rouen (p. 66), — sur les pensions (p. 110). — Donne des explications sur le plan du comité de Constitution relatif au pouvoir judiciaire (p. 112). — Présente quatre articles sur les municipalités (p. 112 et suiv.), — un article sur le serment des gardes nationales (p. 113); — modifie la rédaction de ce dernier (p. 114). — Parle sur une instruction relative aux corps administratifs (p. 119), — sur la division générale du royaume (p. 171), — sur le prix des journées de travail exigé pour être citoyen actif (p. 187). — Président (p. 227); — son discours en montant au fauteuil (*ibid.*). — Sa réponse à Bailly parlant au nom de la commune de Paris (p. 254). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 415). — Parle sur l'organisation des municipalités (p. 417). — Rapporte les paroles adressées par la reine à la députation chargée d'accompagner le roi aux Tuileries après sa sortie de l'Assemblée, le 4 février 1790 (p. 432). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 438). — Demande l'ajournement de la proposition de Loys relative aux condamnés (p. 498). — Parle sur une élection municipale (p. 541). — Présente un projet de décret confirmatif des précédents et relatif au prix de la journée de travail (p. 543). — Demande le renvoi au comité féodal de la réclamation des Allemands possesseurs de fiefs en Alsace et en Lorraine (p. 548). — Parle sur les ordres religieux (p. 600), (p. 650), (p. 651), — sur les droits féodaux (p. 686), (p. 687), (p. 690), (p. 691), — sur l'état des juifs (p. 710), — sur la division du royaume (p. 711). = Parle sur les droits de péage, minage, etc. (t. XII, p. 95), — sur les droits féodaux (p. 172), — sur l'état des religieux (p. 239), (p. 240). — Présente, au nom du comité de Constitution, un projet de décret sur les assemblées administratives de département et de district (p. 259 et suiv.). — Demande l'envoi à la sanction d'articles décrétés (p. 262). — Présente, au nom du comité de Constitution, un projet de décret sur l'appel des jugements de police rendus par les municipalités (p. 309). — Parle sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 340). — Présente un projet de décret sur les travaux faits et à faire pour achever la Constitution (p. 485 et suiv.). — Parle sur la Compagnie des Indes (p. 535). = Fait un rapport sur un projet de décret relatif aux élections municipales de Saint-Jean-de-Luz (t. XIII, p. 101). = Propose un projet de décret provisoire concernant les gardes nationales (t. XV, p. 339 et suiv.), — un projet de décret relatif à la naturalisation des étrangers (p. 340). — Parle sur une difficulté survenue au sujet des citoyens actifs de la ville de Rozay (p. 421 et suiv.), — sur le pouvoir judiciaire (p. 684). — Fait un rapport sur les troubles de Sedan (p. 740). = Fait un rapport sur les troubles des départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (t. XVI, p. 40 et suiv.). — Présente deux projets de décret sur la garde nationale (p. 184 et suiv.), (p. 576 et suiv.). = Secrétaire (t. XXX, p. 558). — Dépose sur le bureau de l'Assemblée la lettre du roi relative à l'acceptation de l'acte constitutionnel (p. 645). = Fait adopter une rectification à l'article 4 de la section II du chapitre III de l'acte constitutionnel (t. XXXI, p. 265).

Tarif des droits d'entrée et de sortie. — Voir *Douanes*.

Tarif des lettres. — Voir *Postes aux lettres, etc.*

Tarn (Département du). — Voir *Troubles*, § **103**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Taux de l'intérêt de l'argent. — Voir *Commission établie à Tabago. — Prêts à intérêts.*

Taxes sur l'entrée des villes. Question y relative. — Voir *Dépenses publiques*, § **10**.

Te Deum.

§ **1**er. — L'Assemblée décide qu'une députation assistera à la cérémonie du *Te Deum* annuel des électeurs de la ville de Paris en 1789. (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 31).

§ **2**. — Lettre de Bailly, maire de Paris, invitant l'Assemblée à assister au *Te Deum* pour la commémoration du 14 juillet 1789 (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 206); — débat : plusieurs membres, Legrand, Dauchy (*ibid.*); — l'Assemblée décide qu'une députation de 24 de ses membres assistera à cette cérémonie (*ibid.*); — noms des membres composant la députation (*ibid.*).

§ **3**. — Gobel, évêque de Paris, annonce qu'il a ordonné un *Te Deum* à l'occasion de l'achèvement de la Constitution et invite l'Assemblée à y assister (22 septembre 1791, t. XXXI, p. 168 et suiv.); — liste des membres de la députation chargée d'assister à la cérémonie (*ibid.* p. 169). — Voir *Assemblée nationale* (t. VIII et XI). — *Processions.*

Teissier, sculpteur. Fait hommage à l'Assemblée d'un buste de Mirabeau (t. XXV, p. 610).

Tellier, *député du tiers état du bailliage de Melun.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 74), — sur les municipalités (p. 416). = Parle sur un projet de décret relatif aux frais des convocations du 24 janvier 1789 (t. XVI, p. 99). — Son exposé sommaire des travaux du comité de judicature (p. 706), (p. 710 et suiv.). = Parle sur les chasses du roi (t. XVIII, p. 728). = Fait un rapport sur la liquidation des offices ministériels (t. XXI, p. 540 et suiv.), (p. 602); — le défend (p. 623). = Fait un rapport sur le classement des offices de procureurs (t. XXIV, p. 204 et suiv.). — Parle sur les brevets d'invention (p. 633). = Parle sur la liquidation de divers

Tellier, *député* (*Suite*).

offices (t. XXIX, p. 16), — sur la liquidation (p. 296).

Témoins (Frais de voyages pour la comparution des). — Voir *Egalité*.

Téon, *major du régiment Colonel-général*. Sa lettre au régiment en passant à l'étranger (t. XXVII, p. 578).

Termes, *député du tiers état de la sénéchaussée d'Agen*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 138). = Fait une motion pour donner plus d'éclat à la promulgation des lois et des décrets (t. XXI, p. 216).

Terrats, *député du tiers état de la viguerie de Perpignan*. Adjoint au doyen (t. VIII, p. 62). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 361). = Parle sur les troubles de Perpignan (t. XVI, p. 257).

Territoire français. — Le marquis de Sillery demande que le pouvoir exécutif ne puisse pas céder une portion du territoire sans avoir consulté la nation (30 novembre 1789, t. X, p. 336).

Tessé (Comte de), *député de la noblesse de la sénénéchaussée du Maine*. Donne sa démission (t. XV, p. 522); — est remplacé (p. 552).

Tessier de Marguerittes (Baron de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes*. Demande, au nom des représentants de diverses sénéchaussées du Languedoc, l'établissement de nouveaux Etats en une forme libre, élective et représentative (t. VIII, p. 348). — Lit une lettre signée par des gentilshommes bretons, par des officiers d'artillerie et de génie et par un commandant de la marine, dans laquelle ils se plaignent du soupçon d'avoir formé un complot contre le port de Brest (p. 450). — Parle sur la déclaration des droits (p. 483). — Fait un rapport tendant à la commutation de peine de condamnés pour émeute dans la ville de Bagnols (p. 507 et suiv.). — Propose de nommer un comité d'agriculture et de commerce (p. 548). = Demande que ceux qui attentent à la liberté des députés soient déclarés coupables de lèse-nation (t. IX, p. 388). = Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (t. X, p. 590). = Secrétaire (t. XI, p. 406). — Parle sur le procès-verbal (p. 601). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 96). = Mandé à la barre comme maire de la ville de Nîmes (t. XV, p. 487); — se défend (p. 557). = Parle sur les troubles de Nîmes (t. XVI, p. 230), (p. 255), (p. 402), (p. 403). = Parle sur les amis de la Constitution de Nîmes (t. XX, p. 67), = Parle sur le procès-verbal (t. XXII, p. 20), — sur les troubles de Nîmes (p. 663), (p. 664). = Rend compte, comme maire de Nîmes, des troubles de cette ville (t. XXIII, p. 406 et suiv.), (p. 470 et suiv.). = Parle sur un complot (t. XXVI, p. 590).

Testament de la dame Thieslin, veuve Melliand. Projet du décret, présenté par Enjubault de La Roche, tendant à répudier le legs fait à la patrie par ladite dame (23 septembre 1791, t. XXXI, p. 239); — discussion : Goupil-Préfeln (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Testaments. Projet de décret, présenté par Malès, tendant à approuver quelques formes testamentaires en usage pour les notaires dans le département de Rhône-et-Loire (8 septembre 1791, t. XXX, p. 288); — discussion : Treilhard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 289); — adoption de la rédaction définitive du décret (10 septembre, p. 436).

Testaments. — Voir *Partages* (2 novembre 1790, t. XX, p. 199). — *Acte constitutionnel*, § 1er (5 et 29 septembre 1791).

Thann (Seigneurie de). — Voir *Mazarin*.

Théâtre Feydeau. — Voir *Théâtres*, § 4.

Théâtre-Français. — Voir *Théâtres*, §§ 1er et 3.

Théâtre de Monsieur. — Voir *Théâtres*, § 2.

Théâtres.

§ 1er. — Rapport par Le Chapelier sur une pétition présentée par les auteurs dramatiques pour la suppression du privilège du Théâtre de la Nation, ci-devant Théâtre-Français (13 janvier 1791, t. XXII, p. 213 et suiv.); — projet de décret supprimant ce privilège et réglementant les droits des auteurs et de leurs héritiers (*ibid.* p. 214); — discussion : Madier de Montjau, Mirabeau, abbé Maury, Mirabeau, abbé Maury, Mirabeau, de Folleville, Lavie, Mirabeau, Rœderer, Robespierre, Le Chapelier, Robespierre, Le Chapelier, Robespierre, Delandine (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 216).

§ 2. — Décret demandé par Rabaud-Saint-Etienne, au nom du comité de Constitution, sur un jugement rendu par le Châtelet dans un procès fait par la demoiselle de Montansier, aux entrepreneurs du théâtre de Monsieur (21 janvier 1791, t. XXII, p. 359); — discussion : Martineau, Thibault, d'Estourmel, Martineau, Fréteau (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 360).

§ 3. — Les comédiens du Théâtre-Français demandent à être admis à la barre le 22 mars (19 mars 1791, t. XXIV, p. 192); — Bouche appuie cette demande qui est adoptée (*ibid.*); — leur admission : discours de Saint-Prix, orateur de la députation (22 mars, p. 281 et suiv.); — réponse de Montesquiou, président (*ibid.* p. 282).

§ 4. — Lettre de Bailly, maire de Paris, sur ce qui s'est passé au théâtre Feydeau le 15 juillet 1791 (17 juillet 1791, t. XXVIII, p. 380).

§ 5. — Rapport par Le Chapelier sur les droits des auteurs et de leurs héritiers (19 juillet 1791, t. XXVIII, p. 441 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 442); — discussion : Rewbell, Le Chapelier, rapporteur, Castellanet (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 443).

Théâtres. — Voir *Instruction publique* (Opinion de Mirabeau) (t. XXX, p. 524). — *Spectacle*. — *Talma*.

Thébaudière (De), *député de Saint-Domingue*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Parle sur l'importation des farines étrangères dans les colonies (t. XI, p. 2). = Sa démission (t. XIII, p. 150 et suiv.). = (t. XV, p. 523); — est remplacé (p. 552).

Thévenard, *commandant la marine à Lorient*. Est nommé *ministre de la marine et des colo-*

Thévenard, *ministre* (*Suite*).

nies, en remplacement de Fleurieu (t. XXVI, p. 149). — Ecrit à l'Assemblée pour lui offrir l'hommage de son dévouement et de son attachement à la Constitution (p. 189). — Ecrit à l'Assemblée pour lui demander une loi relative aux marins disparus (p. 230). — Envoie deux lettres relatives aux affaires de Saint-Domingue (p. 361). — Ecrit à l'Assemblée au sujet de la fourniture des vivres de la marine (p. 446). = Sa lettre sur l'administration des fonds et la comptabilité de son département (t. XXVII, p. 281 et suiv.). — Ecrit au sujet des impositions de la Martinique et de la Guadeloupe (p. 292). = Sa lettre sur les droits des gouverneurs des colonies (t. XXVII, p, 659). — Annonce la démission des commissaires civils nommés pour se rendre à Saint-Domingue (p. 706). = Transmet à l'Assemblée une lettre de M. de Secqueville sur les troubles de Lorient (t. XXIX, p. 43). — Rend compte des mesures prises en vue d'assurer l'exécution des décrets des 13 et 15 mai sur les colonies (p. 661 et suiv.). = Envoie à l'Assemblée diverses adresses relatives au décret du 15 mai 1791 sur les colonies (t. XXX, p. 118). — Ses réflexions sur la fourniture des vivres de la marine (p. 201 et suiv.).

Thévenin de Tanlay, *premier président de la cour des monnaies*. Rend hommage, au nom de cette cour, à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 255).

Thévenot (Sieur). — Voir *Complots contre la nation*, § 3.

Thévenot de Maroise, *député du tiers état du bailliage de Langres*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 121). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Fait une motion sur l'approvisionnement de la ville de Langres (t. XI, p. 247). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 356). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 278), (p. 301), — sur la municipalité de Paris (p. 461). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 143), (p. 158). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 613), (p. 621), — sur la contribution patriotique (p. 662). = Parle sur les jurés-priseurs (t. XVIII, p. 72), — sur le code pénal maritime (p. 164). = Parle sur les biens nationaux (t. XIX, p. 604). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 18), — sur le tribunal de cassation (p. 518), (p. 555). = Parle sur la police (t. XXI, p. 693). = Parle sur le tribunal criminel (t. XXII, p. 464). = Parle sur les juifs (t. XXIII, p. 37). = Parle sur la garde du roi mineur (t. XXIV, p. 388), — sur les brevets d'invention (p. 482), — sur l'organisation du ministère (p. 703). = Parle sur l'organisation du Corps législatif (t. XXVI, p. 318), — sur le code pénal (p. 688), (p. 740). = Parle sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district (t. XXVII, p. 59 et suiv.); — sur le code pénal (p. 64), (p. 299), (p. 306), (p. 309). = Parle sur la police municipale (t. XXVIII, p. 10), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 703). = Parle sur les lois rurales (t. XXIX, p. 256), — sur la Constitution (p. 298 et suiv.), (p. 333).

Thibaudeau, *député du tiers état de la sénéchaussée de Poitiers*. S'excuse de n'avoir pu répondre à l'appel général (t. VIII, p. 108). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la chasse (t. XV, p. 248). = Parle sur l'Université de Paris (t. XXII, p. 737 et suiv.).

Thibault, curé de Souppes, *député du clergé du bailliage de Nemours*. Nommé commissaire-conciliateur pour la vérification des pouvoirs en commun (t. VIII, p. 37); — est remplacé à sa demande (*ibid.*). — Fait des rapports au nom du comité de vérification (p. 159), (p. 178). — Proteste contre l'expression de *haut clergé* employée par Le Chapelier (p. 272). = Nommé secrétaire (t. IX, p. 410). — Propose un ordre de discussion pour le projet relatif aux municipalités (p. 589). — Parle sur les conditions d'éligibilité pour être député (p. 598). = Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 68). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 53), — sur le payement des décimes par le receveur de l'ancien clergé (p. 289), — sur le district de Fontainebleau (p. 518), — sur le traitement des religieux (p. 639 et suiv.). = Parle sur les impositions des anciens privilégiés (t. XII, p. 631). = Parle sur les impositions de 1790 (t. XV, p. 521). = Donne des explications, comme président du comité de vérification, sur la déclaration, signée de lui, affirmant la vérification des pouvoirs des frères de Faucher (t. XVI, p. 135). — Parle sur la constitution du clergé (p. 219), — sur l'inexécution des décrets relatifs aux droits de terrage et de champart (p. 234), — sur la constitution du clergé (p. 235), (p. 247), (p. 400). — Demande que les députés absents soient privés de leur indemnité (p. 405). — Parle sur le traitement du clergé (p. 598). = Fait un rapport sur la question de savoir si Loaisel, après avoir été remplacé sur sa demande par son suppléant, peut être admis à reprendre son siège (t. XVII, p. 49). — Parle sur le traitement du clergé actuel (p. 318). — Fait un rapport sur les élections (p. 384). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVIII, p. 261). = Parle sur un procès fait au théâtre de Monsieur (t. XXII, p. 360). = Présente un projet de décret sur la nouvelle circonscription de la ville et des faubourgs de Bordeaux (t. XXIII, p. 651). — Parle sur les maréchaux de France (p. 663). = Nommé évêque du département du Cantal (t. XXIV, p. 181). = Rend compte des résultats de l'appel nominal du 12 juillet 1791 (t. XXVIII, p. 213), (p. 404 et suiv.).

Thiboutot (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage de Caux*. Défend les droits féodaux (t. VIII, p. 379 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les changements projetés pour l'artillerie (t. XII, p. 703 et suiv.). = Parle sur l'organisation de l'armée (t. XVIII, p. 665). = Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180). = Parle sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXV, p. 139), (p. 143).

Thiébault, *député du clergé du bailliage de Metz*. Proteste contre la motion relative à la liberté de l'exercice public de toutes les religions (p. 695), (p. 705 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur le rapport de Martineau relatif à la constitution du clergé (t. XV, p. 752 et suiv.).

Thierry, *chargé de la garde des diamants de la couronne*. Est introduit à la barre (t. XXVII, p. 509); — donne des explications (p. 510).

Thierry (Succession de Jean). — Voir *Succession.*

Thiers (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **9**.

Thieslin (Dame). — Voir *Testaments.*

Thionville (Ville de). Rœderer demande à déposer sur le bureau de l'Assemblée des pièces tendant à prouver que les états de fournitures de diverses espèces de munitions en tout genre relatifs à cette ville, présentés par le ministre de la guerre, sont inexacts (1er septembre 1791, t. XXX, p. 139); — débat : Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour (*ibid.* p. 140); — détails relatifs à l'état de la ville de Thionville par Rœderer (*ibid.* p. 141 et suiv.).

Thirial (Abbé), *député du clergé du bailliage de Château-Thierry.* Prête serment avec restriction (t. XXII, p. 8); — le prête purement et simplement (p. 15).

Thomas (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée du Bas-Limousin.* Parle sur les troubles du Bas-Limousin (t. XVIII, p. 298).

Thomas, clerc d'huissier. — Voir *Damiens.*

Thoret, *député du tiers état du bailliage de. Berry.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XI, p. 763), = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 74), — sur la dîme (p. 743 et suiv.). = Fait une motion sur une taxation uniforme des frais de voyages pour les comparutions de témoins (t. XVIII, p. 650).

Thouars (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **54**.

Thoumin, *député suppléant du tiers état du bailliage du Perche.* Sa dénonciation contre les sieurs Jullien et Bayard La Vingtrie (t. X, p. 502), (p. 504 et suiv.).

Thouret, *député du tiers état des ville et bailliage de Rouen.* Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Appuie la motion conciliatrice de Viguier (p. 38). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 97). — Appuie la motion de Mounier relative à la constitution de l'Assemblée (p. 118). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Son analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société et sur les bases de la Constitution (p. 325 et suiv.). — Nommé président (p. 331); — donne sa démission (*ibid.*). — Parle sur la motion d'un curé relative à la chapelle de l'Assemblée nationale (p. 335), — pour la permanence, l'unité de Corps législatif et le *veto* suspensif (p. 580 et suiv.). = Ses rapports sur les bases de la représentation nationale (t. IX, p. 202 et suiv.); — sur l'établissement des assemblées administratives et des municipalités (p. 206 et suiv.). — Lit un projet de décret sur la réformation provisoire de la procédure criminelle (p. 217 et suiv.). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 485 et suiv.). — Nommé secrétaire (p. 552). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 611). — Fait un rapport sur les propositions du comité de Constitution relatives à la division générale du royaume (p. 654 et suiv.). — Parle sur la motion d'Alexandre de Lameth concernant les parlements (p. 665). — Défend son rapport sur la division nouvelle du royaume (p. 723 et suiv.), (p. 755 et suiv.). = Nommé président (t. X, p. 1); — remercie l'Assemblée (*ibid.*). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 225). — Présente un projet de décret relatif au classement des articles concernant les municipalités (p. 563); — lit une instruction destinée à accompagner l'envoi de ces articles (p. 564). — Parle sur les municipalités (p. 717). — Fait un rapport sur l'organisation des pouvoirs judiciaires (*ibid.* et p. suiv.). = Parle sur la proposition de Duport concernant la liste civile (t. XI, p. 68). — Présente, au nom du comité de Constitution, une instruction relative aux corps administratifs (p. 114), (p. 118); — la défend (*ibid.* et p. suiv.). — Rapporteur du projet de loi sur le pouvoir judiciaire, demande qu'on le discute au plus tôt (p. 416). — Parle sur la suppression des ordres religieux (p. 591). — Fait un rapport sur la réunion des faubourgs de Rouen à cette ville (p. 600 et suiv.). — Parle sur les droits féodaux (p. 727). = Parle sur la vente des biens ecclésiastiques et domaniaux (t. XII, p. 209 et suiv.), — sur la réorganisation du pouvoir judiciaire (p. 344 et suiv.), (p. 550 et suiv.), — sur la dîme (p. 700 et suiv.). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 318 et suiv.), (p. 359 et suiv.). — Président (p. 438); — son discours d'installation (p. 453 et suiv.); — son discours en quittant le fauteuil (p. 681). = Présente un plan pour le traitement du clergé (t. XVI, p. 412 et suiv.). — Fait un rapport sur la mise en mouvement des nouveaux corps administratifs (p. 530 et suiv.); — le défend (p. 532). — Présente un nouveau projet du comité de Constitution sur l'ordre judiciaire (p. 701); — le défend (*ibid.*), (p. 702), (p. 705), (p. 737 et suiv.), (p. 739), (p. 746 et suiv.), (p. 747 et suiv.), (p. 749). = Présente et défend la suite du projet du comité de Constitution sur l'organisation judiciaire (t. XVII, p. 70), (p. 71), (p. 208), (p. 309), (p. 381), (p. 582). — Parle sur une motion de Martineau concernant les receveurs généraux et particuliers (p. 605). — Présente la suite du projet de décret sur l'organisation judiciaire (p. 606 et suiv.); — le défend (p. 611 et suiv.), (p. 612), (p. 616), (p. 618), (p. 619), (p. 620), (p. 622), (p. 699 et suiv.), (p. 736 et suiv.). = Présente des articles concernant la justice des arbitres (t. XVIII, p. 89); — les défend (*ibid.*). — Propose quatre articles complémentaires au projet d'organisation judiciaire (p. 91); — adoption (*ibid.*). — Donnne lecture du décret général sur l'ordre judiciaire (*ibid.*). — Texte de ce décret (p. 104 et suiv.). — Présente un article additionnel au décret sur le pouvoir judiciaire (p. 260); — le défend (p. 261). — Présente un projet de décret sur les tribunaux de Paris (p. 261); — le défend (p. 262). — Présente un projet de décret sur les traitements à fixer pour les juges, les commissaires du roi, les greffiers, etc. (p. 414); — le défend (*ibid.*), (p. 415 et suiv.), (p. 428 et suiv.). — Présente des articles additionnels au décret sur le pouvoir judiciaire (p. 492 et suiv.); — les défend (p. 493). = Communique une adresse et une proclamation du corps municipal de Rouen relatives à l'enlèvement du roi (t. XIX,

Thouret, *député* (*Suite*).

p. 462). — Présente des articles additionnels aux décrets rendus sur l'organisation judiciaire (p. 544 et suiv.), — un projet de décret contenant règlement pour la procédure en justice de paix (p. 605 et suiv.), — des articles additionnels au titre II de ce projet (p. 694). = Fait un rapport sur la forme de la promulgation et de la publication des lois (t. XX, p. 191 et suiv.); — le défend (p. 193), (p. 194). = Parle sur les offices (t. XXI, p. 473), — sur l'organisation de la police (p. 690 et suiv.), (p. 706), (p. 707), (p. 708), (p. 715 et suiv.), (p. 753). = Parle sur les corps administratifs (t. XXIII, p. 674). = Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 5), (p. 16), — sur les jurés (p. 26), (p. 129 et suiv.), (p. 149 et suiv.), (p. 333). = Défend le comité de Constitution (t. XXIV, p. 32). — Parle sur les successions (p. 47). — Fait un rapport sur la régence du royaume (p. 260 et suiv.), — le défend (p. 264), (p. 266), (p. 278 et suiv.), (p. 279), (p. 302), (p. 304), (p. 305), (p. 327), (p. 328 et suiv.), (p. 335 et suiv.), (p. 338), (p. 339), (p. 370 et suiv.), (p. 371), (p. 372), (p. 373), (p. 374). — Présente un projet de décret sur la garde du roi mineur (p. 375), — le défend (p. 376), (p. 388), (p. 389). — Présente un projet de décret sur les fonctionnaires publics (p. 390); — le défend (p. 391), (p. 424), (p. 425 et suiv.), (p. 435), (p. 437). = Fait un rapport sur la régence et la garde du roi mineur (t. XXV, p. 240 et suiv.). — Parle sur l'organisation de la marine (p. 247), — sur la liquidation d'offices de judicature (p. 666). = Fait un rapport sur l'organisation du Corps législatif, ses fonctions et ses rapports avec le roi (t. XXVI, p. 109 et suiv.); — le défend (p. 112 et suiv.), (p. 148), (p. 209 et suiv.), (p. 227 et suiv.), (p. 228 et suiv.), (p. 230), (p. 231), (p. 233), (p. 234), (p. 252 et suiv.), (p. 265), (p. 267), (p. 268), (p. 271), (p. 315), (p. 316), (p. 317), p. 319). = Fait un rapport sur le mode de publication des brefs du pape (t. XXVII, p. 73); — le défend (p. 74). — Fait un rapport sur les incompatibilités à prononcer entre les fonctions législatives et différentes autres fonctions publiques (p. 78); — le défend (*ibid.*), (p. 79 et suiv.), (p. 80), (p. 81), (p. 82 et suiv.), (p. 84), (p. 86), (p. 150), (p. 151). — Présente un projet de décret concernant les personnes qui ont participé à l'enlèvement du roi et les mesures à prendre pour garantir la dignité royale (p. 452). — Fait un rapport sur les mesures à prendre pour la sûreté du roi et celle de l'héritier présomptif et pour recueillir toutes les connaissances sur la complicité de la fuite du roi (p. 516 et suiv.); — le défend (p. 520), (p. 521). = Donne lecture de l'acte constitutionnel (t. XXIX, p. 207 et suiv.), — le défend (p. 262 et suiv.), (p. 266 et suiv.), (p. 269 et suiv.), (p. 271), (p. 292) et suiv.), (p. 295), (p. 297), (p. 298), (p. 299), (p. 301 et suiv.), (p. 302), (p. 303), (p. 322), (p. 327), (p. 328), (p. 329 et suiv.), (p. 332), (p. 350 et suiv.), (p. 353 et suiv.), (p. 356 et suiv.), (p. 371), (p. 381 et suiv.), — (p. 390), (p. 391), (p. 392 et suiv.), (p. 394 et suiv.), (p. 395 et suiv.), (p. 396), (p. 399 et suiv.), (p. 412), (p. 429), (p. 434), (p. 435), (p. 442), (p. 443), (p. 444), (p. 628 et suiv.), (p. 630), (p. 636), (p. 645 et suiv.), (p. 654), (p. 658), (p. 659), (p. 660 et suiv.), (p. 691 et suiv.), (p. 697), (p. 700 et suiv.). = Fait la relue de l'acte constitutionnel avec toutes les corrections, additions et suppressions décrétées par l'Assemblée (t. XXX, p. 151 et suiv.), — le défend (p. 170 et suiv.), (p. 186), (p. 187). — Rend compte de la présentation de l'acte constitutionnel au roi (p. 194). — Président (p. 558). — Sa réponse au discours du roi pour l'acceptation de la Constitution (p. 635 et suiv.), — au discours de l'orateur de la députation de l'assemblée électorale du département de Seine-et-Oise (p. 654). = Sa réponse au discours de Bailly, maire de Paris (t. XXXI, p. 673), — au discours de Pastoret, procureur général syndic du directoire du département de Paris (p. 675). — Parle sur le cérémonial à observer lors de la présence du roi, prononcé à l'occasion de la clôture des travaux de l'Assemblée (p. 688 et suiv.). — Déclare que la mission de l'Assemblée constituante est finie et que ses séances sont terminées (p. 689).

Thurot, *capitaine de vaisseau*. Barrère demande une pension pour sa fille (7 avril 1791, t. XXIV, p. 633 et suiv.); — Bouche réclame le vote immédiat (*ibid.* p. 664), — renvoi, sur la demande de Vernier, au comité des pensions (*ibid.*).

Tiers état. — Voir *Communes*.

Timbrage des assignats. — Voir *Timbre*, § 2.

Timbre (Droit de). De Folleville réclame le rapport sur le projet de décret relatif au droit de timbre (8 janvier 1791, t. XXII, p. 84); — rapport par Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — texte du projet (*ibid.* p. 86 et suiv.); — adoption des deux premiers articles et des cinq premiers paragraphes de l'article 3 (*ibid.* p. 89); — paragraphe 6 : Roussillon, Nairac, La Ville-Leroux (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — paragraphe 7 : Le Couteulx de Cauteleu, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 90); — article 4 : adoption sans discussion (*ibid.*); — Rœderer explique pourquoi les journaux sont affranchis du droit de timbre (*ibid.* p. 90); — article 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : adoption (*ibid.*); — amendements proposés par Rœderer et Fréteau à l'article 3 (9 janvier, p. 99); — nouvelle rédaction de cet article (*ibid.*); — article 7 : Dauchy, Dufraisse-Duchey, Gaultier-Biauzat, Rœderer, Moreau, de Delley, Lanjuinais, Rœderer, Martineau, Féraud, Rœderer, Gaultier-Biauzat, Boutteville-Dumetz, Tuaut de La Bouverie, Moreau (10 janvier, p. 109 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 110); — article 8 : Gaultier-Biauzat, Rœderer (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 9 et 10 (*ibid.*); — article 11 : Rœderer, Lanjuinais, Goupilleau, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 111); — article 12 : Rœderer, Lanjuinais, Rœderer, Lanjuinais, Brillat-Savarin, Goupilleau, Ménard de la Groye, Brillat-Savarin, Defermon, de Croix, Dauchy, de Folleville (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans discussion de l'article 13 (*ibid.* p. 112); — article 14 : Le Couteulx de Canteleu, Rœderer, de Folleville, Rœderer, Le Couteulx de Canteleu, Charles de Lameth, Roussillon, Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 113); — adoption de l'article 15 sans discussion (*ibid.*); — ar-

Timbre (Droit de) (*Suite*).

ticle 16 : Moreau, Le Bois-Desguays, Delley (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 17 (*ibid.*), — article 18 : un membre, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 114); — article 19 : Andrieu, Rœderer, un membre, Rœderer, Gaultier-Biauzat, Rœderer (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 20 et 21 (*ibid.*); — motion de Camus tendant à exonérer de l'imposition du timbre les actes du Corps législatif et acceptée par Rœderer (*ibid*); — adoption (*ibid.*); — Rœderer fait lecture du tarif de l'impôt du timbre (*ibid.*); — de Delley demande l'ajournement de la discussion sur ce tarif après celle du plan général de perception (*ibid.* et p. suiv.); — débat : La Rochefoucauld, de Delley, Barnave, de Delley, de Folleville, Rœderer (*ibid.* p. 115 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 116); — article additionnel proposé par Rœderer (11 janvier, p. 128); — adoption (*ibid.*); — Rœderer, de Folleville, Rœderer (12 janvier, p. 148); — décret soumettant à la loi commune du timbre les effets de la compagnie des Indes et de la caisse d'escompte (*ibid.*); — Rœderer propose d'assujettir également les cueilloirs et cuillerets de rentes (*ibid.*); — Tronchet s'y oppose et propose au contraire de décréter que ces registres ne seront plus regardés que comme des registres domestiques (*ibid.* et p. suiv.); — décret conforme (*ibid.* p. 149); — Rœderer donne lecture du tarif du timbre (*ibid.*); — adoption de la seconde partie de l'article 6 qui avait été ajournée (*ibid.*). — Réclamations des parcheminiers contre la disposition portant que certains actes s'expédieront à l'avenir sur papier (21 janvier, p. 467); — renvoi aux comités d'agriculture et de commerce et des contributions publiques (*ibid.*); — article relatif à la forme du timbre : Moreau, Defermon (30 janvier, p. 587); — adoption de l'article amendé (*ibid.*). — Article final présenté par Rœderer (7 février 1791, t. XXIII, p. 31); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Defermon, Rœderer (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*). — Modification proposée relativement aux lettres de change tirées de l'étranger (*ibid.*); discussion : Martineau, de Fontenay, Lanjuinais, Defermon (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 32); — addition à l'article 1er, proposée par Nairac (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — motion de Fontenay concernant l'amende (*ibid.*); — discussion : Rœderer, de Fontenay, Démeunier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — addition à l'article 21 présentée par Rœderer (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — prescription présentée par le même (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — réclamation des parcheminiers sur le tort qui leur est fait par l'emploi du papier timbré au lieu du parchemin (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Rœderer (*ibid.* p. 33); — réclamation des papetiers défendue par Saint-Martin et combattue par Rœderer (*ibid.*). — ordre du jour (*ibid.*); — texte complet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — motion complémentaire de Folleville (*ibid.* p. 36); — renvoi au comité de judicature, à la demande de Rœderer (*ibid.* et p. suiv.); — addition votée à la demande de Camus (14 février, p. 170 et suiv.).

§ 2. — Projet de décret relatif au droit de timbre présenté par Rœderer (10 juin 1791, t. XXVII, p. 100); — adoption des articles 1 à 7 (*ibid.* p. 101); — article 8 : un membre (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — article 9 : de Lachèze, Martineau, Rœderer, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 102); — article 10 : Pison du Galand (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption des articles 11 et 12 (*ibid.*). — Voir *Enregistrement*.

Timbres.

§ 1er. — Présentation par Rœderer d'une collection de timbres en usage dans les 83 départements (3 avril 1791, t. XXIV, p. 383); — dépôt aux archives (*ibid.*).

§ 2. — Sur la proposition de Cernon, l'Assemblée décrète qu'il sera fabriqué un cinquième timbre pour le timbrage des assignats (1er août 1791, t. XXIX, p. 82).

Titres de propriété. — Voir *Droits féodaux*. — *Enregistrement*.

Titres nobiliaires.

§ 1er. — Lanjuinais demande la suppression au procès-verbal du qualificatif *gentilhomme breton* appliqué à Drouet de Boisglaume offrant un don patriotique (25 avril 1790, t. XV, p. 287); — interruption du marquis d'Ambly (*ibid.*); — radiation (*ibid*).

§ 2. — Motion de Lambel tendant à la suppression des titres de noblesse (19 juin 1790, t. XVI, p. 374); — discussion : Charles de Lameth, de Lafayette, marquis de Foucault, de Lafayette, Goupil de Préfeln, de Lafayette, comte de Fauciguy, de Noailles, Le Pelletier de Saint-Fargeau, de Tracy, abbé Maury, de Montmorency, comte de Fauciguy, Barnave, de Lafayette, abbé Maury, Le Chapelier, marquis d'Estourmel, comte de Fauciguy, marquis d'Estourmel, abbé Maury, Buchotte, marquis de Lancosme, comte de Virieu, Lanjuinais, Fréteau, comte de Landenberg-Wagenbourg, Rewbell, Burignot, de Varennes (19 juin 1790, t. XVI, p. 374 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 378); — texte sauf rédaction (*ibid.*); — suites de ce vote : démission du comte de Lévis (*ibid.*); — protestations du comte d'Alençon, de Burignot de Varennes, du chevalier de Rully, du vicomte du Hautoy, du comte François d'Escars, du marquis de Foucault, du duc d'Havré de Croï, du comte Laroque-Mons, du marquis de Pleurre, du comte de Montboissier, du marquis d'Estourmel, du comte de Mazancourt, du marquis de La Queuille et du vicomte de Mirabeau (p. 379 et suiv.). — Opinion de Necker (p. 387); — projets d'observations (*ibid.* et p. suiv.); — projet pour la lettre du roi (p. 389).

§ 3. — Chabroud demande la radiation au procès-verbal de la démission de Lévis et la confection d'une liste des membres de l'Assemblée nationale conforme au décret sur les titres de noblesse (20 juin 1790, t. XVI, p. 389); adoption (*ibid.*).

§ 4. — Motion de Virieu concernant les excès qui pourraient être commis par le peuple sous le couvert du décret sur les titres de noblesse (20 juin 1790, t. XVI, p. 389); — adoption d'une addition proposée à ce sujet par Fréteau (*ibid.*).

§ 5. — Motion de Bouche tendant à autoriser les villes, bourgs, villages et paroisses, auxquels des noms seigneuriaux ont été imposés, à reprendre leurs noms anciens (20 juin 1790, t. XVI, p. 389); — adoption (*ibid.*).

Titres nobiliaires (*Suite*).

§ **6**. — D'Harambure se plaint de ce qu'on n'ait pas averti le comité des finances qui était réuni, lorsqu'on a voté l'abolition des titres de noblesse (20 juin 1790, t. XVI, p. 389); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **7**. — Martineau, appuyé par le vicomte de Noailles, demande que les ambassadeurs et les étrangers soient exempts de la prohibition des livrées et armoiries (20 juin 1790, t. XVI, p. 393); — adoption (*ibid.*).

§ **8**. — Bouche demande que ceux qui portent un nom en vertu d'un acte ou d'un don soient obligés de reprendre leur nom primitif (20 juin 1790, t. XVI, p. 393); — appuyé par d'Ambly (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*).

§ **9**. — Protestation envoyée par Perreney (ci-devant de Gros-Bois) contre le décret sur l'abolition des titres (21 juin 1790, t. XVI, p. 402); — l'Assemblée refuse d'en entendre la lecture (*ibid.*).

§ **10**. — Adresse du directoire du département de Lot-et-Garonne relative à la protestation du sieur de Beaumont contre la suppression de la noblesse (19 octobre 1790, t. XIX, p. 688); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **11**. — Goupil-Préfeln demande que le comité de Constitution présente un projet de décret relatif à la répression de l'usage des qualités qui sont abrogées par la Constitution (21 septembre 1791, t. XXXI, p. 136); — débat : Le Chapelier, Chabroud, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Goupil-Préfeln (*ibid.* p. 137); — projet de décret présenté par Le Chapelier (27 septembre, p. 369 et suiv.); — discussion : Delavigne, Tronchet, Le Chapelier, rapporteur, d'André, Goupilleau, Duport, Tronchet, un membre, Garat aîné, Chabroud, Prieur, Lanjuinais, Le Chapelier, rapporteur, Merlin, Prieur, Chabroud (*ibid.* p. 370 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* 371 et suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction du titre VI présentée par Moreau (28 septembre, p. 441).

Tixedor, *député du tiers état de la viguerie de Perpignan*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XX, p. 279).

Tlieu (Pierre), *évêque du département de Seine-et-Marne*. Son discours au nom de la députation de Seine-et-Marne (t. XXVII, p. 546).

Tod. — Voir *Pétitions*, § **10**.

Toiles peintes. — Voir *Douanes*, § **13**.

Tontine Lafarge. Rapport par l'abbé Gouttes sur un plan de tontine viagère proposé par le sieur Lafarge (3 mars 1791, t. XXIII, p. 652 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 654); — discussion : Mirabeau, Foucault-Lardimalie, Wimpfen, Rewbell, Robespierre, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Buzot (*ibid.* p. 654 et suiv.); — question préalable (*ibid.* p. 656).

Toul (Ville de). Rapport par Vernier sur une réclamation d'une somme de 400 livres pour son logement, formée contre la ville de Toul par le commissaire des guerres y résidant (2 juillet 1790, t. XVI, p. 608); — discussion : Goupil de Préfeln, Vernier, Goupil (*ibid.*); — décret (*ibid.*). — Voir *Juges de paix*, § **9**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **49**.

Toul (Ville de) (*Suite*).

Toulon. — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 710). — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et administratifs*, § **27** et **40**. — *Troubles*, §§ **59** et **101**.

Toulongeon (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage d'Amont en Franche Comté*. Ses observations au sujet d'une contestation relative à la députation de ce bailliage (t. VIII, p. 155). — Défend les députés qui ont protesté contre l'organisation de l'Assemblée nationale (p. 173). — Appuie la proclamation proposée par Lally-Tollendal (p. 253). — Demande la suppression du parlement de Besançon (p. 297). — Parle contre le système de pluralité graduée des suffrages (p. 297). — Demande qu'on s'occupe exclusivement de la Constitution, en la dégageant de toute déclaration des droits de l'homme (p. 315). = Sa motion concernant l'exécution de la Constitution (t. IX, p. 232). — Parle sur la formation d'un comité militaire (p. 233). = Parle sur les biens ecclésiastiques (t. X, p. 45), — sur le recrutement de l'armée (p. 619 et suiv.). = Parle sur un don des Génevois (t. XI, p. 39), — sur l'organisation des municipalités (p. 113), — sur une instruction relative aux corps administratifs (p. 110), — sur la division du royaume (p. 179). — Donne sa démission et prête serment par écrit (p. 584). = Donne, de nouveau, sa démission (t. XII, p. 13).

Toulongeon (Vicomte de), *député de la noblesse du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. Demande qu'on impose le luxe (t. IX, p. 99). — Parle sur la sanction (p. 346). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 621), — sur les droits féodaux (p. 726), — sur la constitution de l'armée (p. 740), (p. 741). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 110 et suiv.), — sur les biens ecclésiastiques (p. 209), — sur une députation des districts de Paris (p. 288), — sur une proposition relative à l'ordre du travail de l'Assemblée nationale (p. 292), — sur le pouvoir judiciaire (p. 348), sur les décrets sanctionnés et à sanctionner (p. 356), — sur le pouvoir judiciaire (p. 456), — sur la dîme (p. 686). = Parle sur le recouvrement des impôts (t. XIII, p. 68), — sur les assignats (p. 85). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XV, p. 352), (p. 400), (p. 420), — sur l'ajournement de la discussion relative au différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre à raison de leurs possessions d'Amérique (p. 511). = Parle sur une demande de vingt millions pour les besoins du Trésor public (t. XVI, p. 30), — sur la constitution du clergé (p. 46), — sur les ponts et chaussées (p. 112), — sur la constitution du clergé (p. 158), — sur le traitement du clergé (p. 534 et suiv.), — sur les troubles de Tabago (p. 581). = Parle sur une motion relative à l'armée (t. XVII, p. 193 et suiv.), — sur le plan du ministre de la guerre (p. 268), — sur le projet de décret d'Alexandre de Lameth relatif à l'armée (p. 434), — sur les écrits incendiaires (p. 509). = Parle sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (t. XVIII, p. 122), — sur les insurrections militaires (p. 182), — sur les journées des 5 et 6 octobre (p. 438), — sur l'arrestation de Necker (p. 695). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 271), — sur les brevets de retenue (p. 728), (p. 729). = Parle

Toulongeon (Vicomte de), *député* (*Suite*).

sur l'impôt des rentes (t. XXI, p. 205 et suiv.), sur l'acceptation du décret relatif à la constitution du clergé (p. 639). = Parle sur le projet de décret relatif à la sûreté (t. XXII, p. 538). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 47); — sur les émigrations (p. 567). = Parle sur la régence (t. XXIV, p. 335.) = Parle sur l'affaire de Wissembourg (t. XXV, p. 425), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 593), — sur le droit de pétition (p. 693); — sur le droit d'affiche (p. 698). = Parle sur la rééligibilité des membres de l'Assemblée (t. XXVI, p. 126 et suiv.), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 457), — sur les municipalités (p. 476), — sur le code pénal (p. 735 et suiv.). = Parle sur l'état de l'armée (t. XXVII, p. 127), — sur le serment des officiers (p. 391), — sur la fuite du roi (p. 426), (p. 453), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 574). = Parle sur l'émigration (t. XXVIII, p. 23), — sur la discipline militaire (p. 598). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 11), — sur l'acte constitutionnel (p. 189).

Toulouse (Parlement de). — Voir *Parlements*, § **6**.

Toulouse (Prévôté de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **1er**.

Toulouse (Ville de). Adoption d'un projet de décret, présenté par Dupont, portant que la caisse de l'extraordinaire avancera une somme de 400,000 livres à la commune de Toulouse (13 septembre 1791, t. XXX, p. 609 et suiv.). — Voir *Députations*, § **18**. — *Emprunts d'intérêt local*, § **8**. — *Impôts*, § **62**. — *Juges de district*, § **9**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **50**. — *Troubles*, § **105**.

Toulouse-Lautrec (Comte de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Castres*. Parle sur les parlements (t. XII, p. 292). = Arrêté à Toulouse (t. XVI, p. 451), (p. 458 et suiv.); — est invité à venir rendre compte de sa conduite (p. 467). = Se défend contre l'accusation d'avoir fomenté des troubles à Toulouse (t. XVII, p. 135). — Parle sur les pensions supprimées (p. 351), — sur la garde des frontières (p. 384). — Fait l'éloge d'un simple carabinier, nommé Aude (p. 413). — Est autorisé à s'absenter pour raisons de santé, à la condition de se représenter à la première réquisition (p. 444). — Parle sur l'arrestation d'un officier porteur d'un libelle (p. 719). — Est déchargé de l'accusation portée contre lui (p. 728). = Parle sur les biens nationaux (t. XVIII, (p. 138), p. 139), — sur l'organisation de l'armée (p. 142). = Demande que le maréchal de Castries bénéficie de l'exception accordée pour le maréchal de Broglie (t. XXIII, p. 711). = Parle sur une lettre de Montmorin (t. XXIV, p. 625).

Touraine (Affaire du régiment de). — Voir *Armée*, § **43**.

Touraine (Province de). — Projets de souscriptions pour venir au secours de l'Etat, adressés par la province de Touraine (27 août 1789, t. VIII, p. 490 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 492).

Tourbières. — Voir *Contributions foncière et mobilière*, § **5**.

Tournus (Ville de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **17**.

Tournyol-Duclos, *député des communes de la sénéchaussée de Guéret et Haute-Marche*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 93). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Tours (Ville de). — Voir *Biens nationaux*, § **41**, — *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 300). (p. 517), (t. XXII, p. 754), (t. XXIII, p. 45), (p. 121), (t. XXIV, p. 367), (p. 492). — *Juges de paix*, § **8**. *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **24**. — *Subsistances*, § **30**. — *Tribunaux de commerce*, § **9**.

Tourzel (Mme de), *gouvernante des enfants de France*. Projet du décret relatif au maintien de son arrestation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en état d'arrestation (p. 335).

Tousard. Adresse à l'Assemblée nationale un mémoire et un projet de décret sur le remboursement de la dette exigible (t. XVIII, p. 723), (p. 742 et suiv.).

Toustain de Viray (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Mirecourt*. Parle sur la gabelle (t. IX, p. 16). = Parle sur les troubles des provinces (t. XI, p. 679). = Parle sur la vente des biens domaniaux et ecclésiastiques (t. XII, p. 600 et suiv.). = Parle sur l'uniforme des gardes nationales (t. XVII, p. 191), — sur les pensions supprimées (p. 351). = Parle sur la dette publique (t. XVIII, p. 387 et suiv.). = Parle sur la dette publique (t. XIX, p. 287 et suiv.). = Parle sur les juifs (t. XXII, p. 318).

Tracy (Destutt de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Moulins*. Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 68), — sur la nomination des membres de l'administration départementale (p. 115), — sur la banque nationale (p. 680). = Parle sur la fédération (t. XVI, p. 140), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 375). — Propose une addition à la formule du serment de la fédération (p. 699). = Parle sur une proposition présentée par Noailles sur l'armée (t. XVII, p. 89), — sur l'insubordination dans l'armée (p. 642). = Parle sur les troubles de Nancy (t. XVIII, p. 433). — sur l'organisation de l'armée (p. 664). — Parle sur la contribution foncière (t. XIX, p. 649), (p. 667), (p. 687). = Parle sur les ponts et chaussées (t. XX, p. 258), — sur la contribution foncière (p. 263). — Parle sur l'artillerie (t. XXI, p. 180), — sur la validité d'une élection municipale (p. 193 et suiv.), — sur une circulation des grains (p. 268). = Parle sur une créance réclamée par d'Orléans (t. XXII, p. 128), — sur une adresse relative à la constitution civile du clergé (p. 367), — sur les brevets de retenue (p. 462), — sur une division de paroisses (p. 477), — sur les droits de traites (p. 497), (p. 510), — sur le projet de décret relatif à la sûreté (p. 539), — sur l'administration des secours (p. 593). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 789), — sur les patentes (p. 217), — sur des accusés (p. 233), — sur la contribution foncière (p. 395), (p. 396), — sur le départ de Mesdames, tantes du roi (p. 497), — sur la haute cour nationale provisoire (p. 224), — sur les recrues (p. 728), (p. 729). = Fait une motion sur l'avancement dans l'artillerie (t. XXIV, p. 1 et suiv.). — Parle sur les indemnités aux propriétaires à raison de la dîme (p. 35), — sur

Tracy (Destutt de), *député* (*Suite*).

des résiliations de baux (p. 66), — sur les contributions (p. 150), — sur des prohibitions de fonctions (p. 622), — sur le traitement des ministres (p. 705). = Fait part à l'Assemblée d'une lettre des administrateurs du département de l'Allier relative aux impôts de 1791 (t. XXV, p. 175). = Parle sur les fournitures de l'armée (p. 236), — sur l'affaire de Wissembourg (p. 426), — sur la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France (p. 467), (p. 549), (p. 585), — sur les colonies (p. 640), (p. 642), (p. 750). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 12), (p. 41), (p. 42), (p. 43), (p. 44 et suiv.), (p. 61), (p. 92), — sur les actes de l'état civil (p. 238), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 436), (p. 455), (p. 459), — sur le remboursement des offices militaires (p. 578). = Parle sur l'état de l'armée t. XXVII, p. 128), — sur les colonies (p. 214), (p. 232); — sur l'organisation du Corps législatif (p. 235), — sur les colonies (p. 237), — — sur les travaux d'utilité publique (p. 268). — Témoigne de son dévouement à la nation (p. 391). — Parle sur la fuite du roi (p. 547). Parle sur le remplacement des officiers (t. XXIX, p. 94), — sur la Constitution (p. 358), (p. 400 et suiv.), — sur les troubles de Saint-Domingue (p. 626). = Donne sa démission de membre du comité colonial (t. XXX, p. 54). — Parle sur les colonies (p. 55), — sur la revision de la Constitution (p. 66), (p. 132), (p. 134). = Parle sur les colonies (t. XXXI, p. 259 et suiv.).

Traite des noirs.

§ 1er. — Adresse de la société des *Amis des noirs* (21 janvier 1790, t. XI, p. 273 et suiv.). — Voir § 4.

§ 2. — Députation de l'armée patriotique bordelaise demandant la conservation de la traite (25 février 1790, t. XI, p. 698); — semblable demande formulée par des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (*ibid.* p. 699 et suiv.); — le Président répond que l'Assemblée s'efforcera de concilier les intérêts en cause avec les principes de la Constitution (*ibid.* p. 700).

§ 3. — Discussion d'une pétition relative à la question de la traite : baron d'Elbhecq, Goupilleau, Pellerin, Tronchet (1er mars 1790, t. XI, p. 761 et suiv.); — jonction de cette question à celles des troubles de Saint-Domingue et de la Martinique (*ibid.* p. 763). — Voir *Colonies* et *Saint-Domingue*.

§ 4. — Adresse sur la traite et l'esclavage des noirs, présentée par la Société des amis des noirs établie à Paris (10 avril 1790, t. XII, p. 627 et suiv.).

§ 5. — L'abbé Maury demande qu'on s'occupe sans délai de la question de la traite des noirs (2 mars 1790, t. XII, p. 6). — Opinions, non prononcées, du vicomte de Mirabeau et de Pétion de Villeneuve (8 mars, p. 75 et suiv.).

§ 6. Adresse de la Société des amis des noirs, présentée par Pétion (6 août 1790, t. XVII, p. 626); — renvoi au comité des colonies (*ibid.*); — texte de l'adresse (p. 646 et suiv.).

Traitement des députés à l'Assemblée nationale. — Voir *Indemnité parlementaire*.

Traitement des ecclésiastiques. Rapport par Legrand sur le traitement des ecclésiastiques (12 avril 1791, t. XXIV, p. 719 et suiv.). — Texte du projet de décret (*ibid.* p. 720 et suiv.). — Voir *Clergé*, §§ 20, 49 et 56. — *Traitement du clergé*.

Traitement des officiers ou employés ecclésiastiques ou civils attachés au service divin. Projet de décret y relatif présenté par Lanjuinais (20 août 1791, t. XXIX, p. 598 et suiv.). — Discussion : Vadier, Lanjuinais, rapporteur, Ménard de la Groyé, Féraud, Treilhard, Belzais-Courmenil (*ibid.* p. 599); — texte du projet amendé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 600).

Traitement des ministres. — Voir *Ministère* (Organisation du).

Traitement du clergé. Rapport par Durand-Maillane sur la saisie des traitements accordés au clergé futur (17 mai 1791, t. XXVI, p. 188).

Traitement du corps de la marine. — Voir *Marine*, § 46.

Traitements. Rapport par Thouret sur ceux à fixer pour les juges, les commissaires du roi, les greffiers, les administrateurs de département et de district et leurs secrétaires (30 juillet 1790, t. XVIII, p. 414); — discussion de l'article 1er : Delley d'Agier, d'André, Thouret, d'André, Martineau, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 415); — article 2 : Brostaret, de Folleville, Buzot, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, Mougins, Thouret, de Montcalm-Gozon, de Menou, Duval d'Eprémesnil, Blin, Le Chapelier, Barnave, Thouret, Chabroud, Lachèze, Thouret (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 416 et suiv.); — article proposé et devenu l'article 10 : Couppé, de Bousmard, Regnaud (de Sajnt-Jean-d'Angély), Barnave, Madier de Montjau, Thouret (*ibid.* p. 417); — adoption (*ibid.*); — article 3 : d'André, Goupilleau, Gaultier de Biauzat, Mougins, Prieur, d'André, Thouret, Démeunier, Thouret, Chabroud, de Folleville, Lanjuinais, de Menou, Thouret, d'André (31 août, p. 428 et suiv.); — adoption d'une partie de l'article (*ibid.* p. 429); — adoption de la seconde partie de cet article (1er septembre, p. 472); — article 4 : d'Arraing (*ibid.* p. 473); — adoption (*ibid.*); — articles 5 à 9 : adoption sans discussion (2 septembre, p. 491 et suiv.).

Traitements. — Voir *Marine*. — *Fonctionnaires des monnaies*. — *Fonctionnaires ecclésiastiques*. — *Officiers des tribunaux criminels*.

Traites (Droits de).

§ 1er. — Décret sur la résiliation des baux à loyer de la régie actuelle des traites (25 novembre 1790, t. XX, p. 736 et suiv.).

§ 2. — Rapport sur les droits de traites par Goudard, au nom des comités d'agriculture et du commerce et des contributions publiques, (22 janvier 1791, t. XXII, p. 425 et suiv.); — débat sur l'ordre de la discussion : Dauchy, de La Rochefoucault, Rœderer (*ibid.* p. 457); — — autre débat préliminaire : Goudard, Nairac, Rewbell (24 janvier, p. 469); — discussion; article relatif aux charbons de terre : Nairac, Goudard, Nairac, Roussillon, Goudard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 470); — soies de toutes sortes : Goudard, Germain (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — huiles de poisson et huiles d'olives (*ibid.* et p. suiv.); — adoption sans

Traites (Droits de) (*Suite*).

discussion (*ibid.* p. 471); — métaux non ouvrés : un membre, de Langon, Goudard, de Murinais, de Boislandry, de Custine, Roussillon (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — reprise de l'article sur les huiles de poisson : Bégouen, Lavie, Bégouen, Dupont, Malouet, de Custine, Roussillon, Malouet, Lavie, Prugnon, Rewbell, de Custine, Rewbell, Lavie, Malouet, Tuaut de la Bouverie (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 475); — droguerles pour la médecine : adoption sans discussion (*ibid.*), — épiceries : Malouet, La Ville-Leroux, Goudard (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — vins, eaux-de-vie et liqueurs : plusieurs membres (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — productions de la pêche : Lavie, de Richier, Lavie (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 476); — montres d'or et d'argent : Goudard, Martin, Christin, Goudard, de Folleville, Martin, de Folleville, Bouche (25 janvier, p. 480); — adoption de l'article (*ibid*); — dentelles de fil et de soie : adoption de l'article sans discussion (*ibid.*); — mousselines brodées : Bégouen, Prugnon, Bégouen, Brillat-Savarin, d'Estourmel, Bégouen, de Murinais, Le Déist de Botidoux, de La Rochefoucauld, un membre, Prugnon, de Boislandry, Malouet, Nairac, de Noailles, Goudard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 481); — toiles de coton : Lavie, Goudard (*ibid.*); — adoption de l'article (*ibid.*); — toiles peintes et teintes ; Goudard, Bégouen, Goudard (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 482); — toiles à carreaux et toiles de Nankin : adoption des deux articles sans discussion (*ibid.*); — toiles blanches de chanvre et de lin : Le Déist de Botidoux, un membre, Le Déist de Botidoux, Millon de Montherlan, Rewbell, Bégouen, de Boislandry, Merlin, Herwin, Bégouen, Brillat-Savarin (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 483); — mouchoirs : Nairac, Darnaudat (26 janvier, p. 495); — adoption de l'article (*ibid.*); — bonneterie, draperie et passementerie : Goudard, Nairac, Decretot, Roussillon, Babey, Goudard (*ibid.*); — adoption de l'article (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article sur les cuirs ouvrés et apprêtés (*ibid.*); — mercerie et quincaillerie : de Menonville, Roussillon, abbé Gouttes, Agier, La Rochefoucauld-Liancourt, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article (*ibid.* p. 495) ; — texte des articles adoptés sur les droits d'entrée (*ibid.* et p. suiv.) ; — droits de sortie : Tracy, Custine et Brillat-Savarin demandent la sortie en franchise des marchandises provenant de France (*ibid.* p. 497) ; — question préalable (*ibid.*) ; — matières premières: coton en laine et en laines brutes, lavées et non filées : Heurtault-Lamerville, de Folleville, Sallé de Choux, Tracy, Roussillon, Decretot, Rœderer, Regnaud, (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — reprise de l'article relatif aux faïences étrangères : de Custine, Goudard (27 janvier, p. 510) ; — renvoi au comité (*ibid.*) ; — adoption d'un article additionnel sur les toiles étrangères (*ibid.*) ; — suite de la discussion des droits de sortie : cuirs bruts (*ibid.*) ; — adoption de l'article (*ibid.*) ; — peaux et cuirs en vert : de Tracy (*ibid.*); — adoption de l'article (*ibid.*) ; — vins : Dauchy, Delley d'Agier, Dupont (*ibid.* p. 511 et suiv.) ; — maintien provisoire des droits sur les boissons (*ibid.* p. 512) ; — Dauchy indique ce par quoi on pense les remplacer (*ibid.*) ; — Goudard demande qu'on ajourne aussi les droits à établir à la sortie des vins (*ibid.*) ; — ajournement à quatre jours de la suite de la discussion (*ibid.*) ; — Dauchy demande que le tarif soit décrété en masse (31 janvier, p. 593) ; — débat : Rewbell, Démeunier, Le Déist de Botidoux (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion (*ibid.* p. 594) ; — discussion : Dauchy, Rewbell, Lavie, Murinais, Rewbell, Dauchy, Murinais, Leclerc, Dauchy, de Menonville, Roussillon, Lavie, Parent, un membre, d'Elbhecq, de Folleville, Dauchy, Démeunier, Lavie, de Kyspoter, Dauchy, Nairac, de Lachèze, Moreau, Rewbell, Boutteville-Dumetz, Dauchy, Prieur, de Noailles, Goupilleau, de Custine, de Cernon, Garat (*ibid.* et p. suiv.) ; — projet de décret sur le tarif des vins (1er février, p. 653 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 659) ; — projet de décret sur l'importation des fils retors étrangers : de Kyspoter (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*) ; — projet de décret sur une édition du tarif des droits de traites (*ibid.*) ; — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Projet de décret présenté par Hernoux pour éteindre les procès de l'ancienne régie des traites et prévenir ceux qui pourraient naître (2 mars 1791, t. XXIII, p. 624) ; — renvoi au comité d'imposition, à la demande de Defermon (*ibid.*).

§ 4. — Rapport par Goudard sur quelques exceptions relatives à l'exécution des droits de traites (22 juin 1791, t. XXVII, p. 415 et suiv.) ; projet de décret (*ibid.* p. 417 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 418).

§ 5. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Goudard, sur le traitement à établir avec la principauté de Salm pour les droits de traites (22 juin 1791, t. XXVII, p. 418). — Voir *Douanes*. — *Patentes*.

Traites (Bureaux de). — Voir *Bureaux de traites*.

Traités de paix, d'alliance et de commerce. — Seront arrêtés et signés par le roi et ratifiés par le Corps législatif (art. 9 du décret sur le droit de paix et de guerre) (t. XV, p. 662), (*Acte constitutionnel*, t. XXIX, p. 436).

Il sera nommé un comité de 6 membres chargé de prendre connaissance des traités existant entre la France et les puissances étrangères (29 juillet 1790, t. XVII, p. 399).

Traités (Infractions aux). — Voir *Code pénal* (t. XXVII, p. 50).

Traités. — Voir *Affaires étrangères* (t. XVIII, p. 263 et suiv.), (p. 291 et suiv.).

Traité des Pyrénées. — Voir *Clermontois*.

Tranquillité publique. — Présentation par Target d'un projet de décret relatif au rétablissement de la tranquillité publique et à la formule du serment des troupes (10 août 1789, t. VIII, p. 376); — discussion : Dupont, duc Du Châtelet, Mounier, de Castellane, Dupont, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, un membre, Barnave, vicomte de Noailles, Démeunier, Garat aîné (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 378); — texte du décret (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Serment*, §§ 2 et 57. — *Troubles*.

D'André demande que le département, la

Tranquillité publique (*Suite*).

municipalité, les six accusateurs publics de Paris et les ministres soient mandés à la barre pour qu'il leur soit enjoint de donner des ordres pour veiller avec soin à la tranquillité publique (16 juillet 1791, t. XXVIII, p. 364); — discussion : Chabroud, Vadier, Goupil-Préfeln, Grelet du Beauregard, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* et p. suiv.) ; — adoption de la motion de d'André (*ibid.* p. 365) ; — instructions du Président aux membres du département et de la municipalité de Paris (*ibid.* p. 372); — réponse de La Rochefoucauld, président du département de Paris (*ibid.*) ; — de Bailly, maire de Paris (*ibid.* et p. suiv.); — instructions du président aux ministres (*ibid.* p. 375) ; — réponse de Duport, ministre de la justice (*ibid.*); — instructions du président aux accusateurs publics de la ville de Paris (*ibid.* p. 376).

Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) propose diverses mesures à prendre contre les perturbateurs du repos public (17 juillet, p. 380 et suiv.) ; — renvoi aux comités de Constitution et de jurisprudence (*ibid.* p. 381) ; — projet de décret présenté par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) (18 juillet, p. 402 et suiv.) ; — discussion : Pétion, Tronchet, Guillaume (*ibid.* p. 403 et suiv.) ; — adoption avec amendement (*ibid.* p. 404); — Garat aîné demande qu'il soit fait également une loi contre les provocations indirectes (*ibid*) ; — sur la proposition de Barnave, l'Assemblée décrète l'ordre du jour (*ibid.*). — Voir *Sûreté du royaume*. — *Troubles*.

Transportation des mendiants. — Voir *Récidivistes*.

Transports par eau. Projet de décret présenté par Hernoux, au nom du comité d'agriculture et de commerce, relativement aux bateliers de la Saône (9 novembre 1790, t. XX, p. 342 et suiv.) ; — adoption (*ibid.* p. 343). — *Bélandriers de Dunkerque*. — Voir *Canaux*.

Transports d'effets à l'étranger. — Voir *Emigrations*, § 5.

Trappistes. — Voir *Couvents*, § 2.

Travail. — Voir *Ateliers de secours*. — *Bureaux de secours et de travail*.

Travaux de l'Assemblée nationale.

§ 1er. — Opinion, non prononcée, de Félix Faulcon sur la clôture des travaux de l'Assemblée nationale (18 décembre 1790, t. XXI, p. 569 et suiv.).

§ 2. — Rapport par Crillon jeune, au nom du comité central, sur l'état des travaux de l'Assemblée nationale (26 décembre 1790, t. XXI, p. 665 et suiv.) ; — second rapport du même (1er janvier 1791, p. 748) ; — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Levêque, Charles de Lameth, Le Chapelier, Buzot, Camus, Moreau de Saint-Méry, La Charrière, Dionis, Bousson, Populus, de Folleville, de Noailles, Cottin, Charles de Lameth, Cottin (*ibid.* et suiv.); — décret spécifiant l'ordre et la limite des travaux (*ibid.*, p. 750) ; — omission, réparée, d'une motion de Dionis (2 janvier, p. 751); — adoption d'une motion de Lafayette (*ibid*).; — débat sur une motion de Gaultier-Biauzat : Goupil, Martineau (*ibid.*); ordre du jour (*ibid.*).

Travaux d'utilité publique. — Voir *Travaux publics*, § 3.

Travaux des ouvriers dans les arsenaux. — Voir *Marine*, § 23.

Travaux forcés. — Voir *Code pénal*.

Travaux littéraires (Dépense des). — Voir *Dette publique*, § 8 (11°).

Travaux publics.

§ 1er. — Projet de décret présenté par Volfius sur les empêchements apportés à l'exécution des travaux publics (10 juillet 1790, t. XVII, p. 35 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 36).

§ 2. — Adoption d'un projet de décret sur les travaux publics présenté par La Rochefoucauld-Liancourt (t. XXI, p. 711). — Voir *Ateliers de secours dans les départements*. — *Milices auxiliaires, travaux publics et police générale du royaume*.

Trechot de Clermont, *député suppléant de la sénéchaussée de Quimper*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Tréguier (Evêque de). — Voir *Clergé*, § 1er.

Tréhot de Clermont, *député suppléant des communes de la sénéchaussée de Quimper*. Remplace Le Guillou de Kérineuf, démissionnaire (t. IX, p. 704).

Treilhard, *député du tiers état de la ville de Paris*. — Propose de modifier la motion de Sieyès relative au clergé et à la noblesse (t. VIII, p. 86). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle pour le *veto* (p. 547). = Son opinion sur le droit de sanction (t. IX, p. 90 et suiv.). — Fait un rapport, au nom du comité des affaires ecclésiastiques, sur le remplacement des dîmes (p. 125). — Propose un arrêté au sujet de l'exposé financier de Necker (p. 193). — Parle sur l'organisation du Corps législatif (p. 219). — Demande la suppression des passeports des députés (p. 388), — la nomination immédiate de commissaires chargés de choisir un local à Paris pour l'Assemblée (p. 390). — Parle sur les biens ecclésiastiques (p. 490 et suiv.). — Fait une motion relativement aux bénéfices (p. 719); — la modifie (p. 729). = Parle sur la question des scellés à mettre sur les chartriers de tous les bénéfices (t. X, p. 43), — sur les déclarations des titulaires (p. 45). — Donne sa démission de membre du comité des rapports (p. 76). — Dénonce la protestation des Etats du Cambrésis contre les décrets de l'Assemblée (*ibid.*); — demande l'annulation de l'arrêté pris par eux (p. 122); — son projet de résolution y relatif (p. 123 et suiv.). — Demande l'ajournement de la discussion sur un projet de décret relatif à des difficultés survenues entre le district des Cordeliers et la commune de Paris (p. 230). — Parle sur la subordination des assemblées administratives (p. 248). — Fait un rapport sur les ordres religieux (p. 624 et suiv.). — Fait une motion sur l'aliénation des biens ecclésiastiques, à l'occasion de la discussion du projet de banque nationale (p. 663 et suiv.). — Secrétaire (p. 715). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 53), (p. 110), — sur la déclaration des biens du clergé (p. 225). — Propose des projets de décrets au nom du comité ecclésiastique (p. 438 et suiv.), (p. 450). — Donne une seconde lecture de son rapport du 17 décembre 1789 sur les ordres

Treilhard, *député* (*Suite*).

religieux (p. 543). — Fait un rapport sur l'ordre du travail à adopter par l'Assemblée et le traitement à accorder aux religieux et aux religieuses (p. 623 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la question relative au mode de traitement à accorder aux religieux rentés ou non rentés (p. 639); — le défend (p. 641). — Présente un article sur la situation des religieux pourvus de titres perpétuels de bénéfices, abbaye, etc. (p. 646). — un article sur la quotité des traitements (p. 647); — défend ce dernier article (p. 648), (p. 649). = Parle sur la vente des biens du clergé et du domaine à la ville de Paris (t. XII, p. 197). — Présente, au nom du comité ecclésiastique, un projet de décret concernant l'état des religieux sortis ou non du couvent (p. 238 et suiv.), — un projet de décret relatif aux inventaires et procès-verbaux à dresser par les municipalités de l'état des biens des religieux et de leurs personnes (p. 267). — sur la dîme (p. 675 et suiv.). = Parle sur les assignats (t. XIII, p. 84), — sur la dîme (p. 147), (p. 148), (p. 149), (p. 150), — sur les évêques étrangers (p. 163). = Parle sur l'organisation du clergé (t. XV, p. 744 et suiv.). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 45), (p. 46), (p. 217), (p. 240), (p. 247), (p. 402), — sur le traitement du clergé (p. 411), (p. 568), (p. 577), — sur les fondations et patronages laïques (p. 595), (p. 600 et suiv.). = Président (t. XVII, p. 202); — son discours en prenant le fauteuil (*ibid.*). — Répond aux soldats-citoyens et confédérés de la ville du Mans (p. 271), — aux aumôniers des gardes nationales et des troupes de ligne et de la marine (p. 272). — Décide qu'il tiendra la liste d'inscription de ceux qui demanderont la parole (p. 299). — Réclame le calme au milieu de l'émotion produite par des cris poussés extérieurement contre les ministres (p. 384). — Son discours en quittant le fauteuil (p. 485). = Présente un projet de décret relatif au payement des pensions aux religieux et religieuses (t. XVIII, p. 650 et suiv.); — le défend (p. 654 et suiv.), (p. 670). = Présente et défend le projet de décret sur le traitement des ordres religieux (t. XIX, p. 121.) (p. 176). = Parle sur les biens nationaux (p. 604), — sur la constitution civile du clergé (p. 685). = Parle sur le tableau des dépenses (t. XX, p. 391), — sur une lettre de l'évêque de Mirepoix (p. 557). = Demande l'inscription au procès-verbal des discours du président, du roi et de la reine, à l'occasion du nouvel an (t. XXI, p. 746). — Parle sur la prestation de serment de l'évêque de Clermont (p. 752). = Parle sur le serment des ecclésiastiques fonctionnaires (t. XXII, p. 5), — sur le procès-verbal (p. 8), (p. 20), — sur la circonscription de la paroisse cathédrale de la ville de Paris (p. 204), — sur le remplacement de l'évêque de Troyes, démissionnaire (p. 337), — sur les paroisses de Paris (p. 744). = Parle sur la publicité des opérations en finances (t. XXIII, p. 25), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 43 et suiv.), — sur une pétition de la commune de Paris (p. 53) — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 74), sur les biens nationaux (p. 85 et suiv.), (p. 86). — Présente un projet de décret sur la confirmation canonique des évêques (p. 583 et suiv.). = Parle sur la vente de l'abbaye de Saint-Martin (t. XXIV, p. 66), — sur les troubles de Douai

Treilhard, *député* (*Suite*).

p. 236), — sur les hôtels de la guerre (p. 237). — sur les troubles de Douai (p. 256), — sur une motion concernant les universités (p. 281). = Demande la mise à l'ordre du jour des rapports du comité de liquidation (t. XXV, p. 92). — Parle sur la police des églises de Paris (p. 181 et suiv.), — sur le traitement des fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 552), — sur le refus du pape de recevoir un ambassadeur ayant prêté le serment exigé des fonctionnaires (p. 588), — sur la destination des biens paroissiaux (p. 622), — sur la police des églises de Paris (p. 653), — sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (p. 661). = Répond, en qualité de président, au discours de Bailly sur la déclaration des naissances, des mariages et des décès (t. XXVI, p. 78), (p. 160). — Parle sur les actes de l'état civil (p. 237), — sur les colonies (p. 264), — sur les maisons de retraite à désigner au ci-devant religieux du département du Nord (p. 311), — sur un incident provoqué par Faucigny-Lucinge 382). = Parle sur les maisons de retraite à désigner aux ci-devant religieux du département du Pas-de-Calais (t. XXVII, p. 4), — sur l'incompatibilité entre les fonctions de président du tribunal criminel et de juge de district (p. 58). — Sa réponse, en qualité de président, aux discours des enfants de la paroisse métropolitaine de Paris (p. 279 et suiv.). — Fait une motion concernant les fonctionnaires publics ecclésiastiques (p. 330); — le défend (p. 331). — Parle sur le procès-verbal (p. 338), — sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 339), — sur la fuite du roi (p. 374). = Parle sur les tribunaux criminels de Paris (t. XXVIII, p. 114). — Sa réponse au discours de Denizot, orateur de la députation des citoyens composant la garde nationale de Passy, Auteuil et Boulogne (p. 217), — au discours de l'orateur de la députation des jeunes élèves de l'école de dessin (*ibid.* et p. suiv.), — au discours de l'orateur de la municipalité de Sainte-Menehould (p. 218). — Parle sur les troubles de Paris (p. 402). = Parle sur le traitement des officiers ecclésiastiques, (t. XXIX, p. 599). = Présente un projet de décret ordonnant d'informer contre les auteurs, fauteurs et distributeurs d'une édition de la Constitution française portant faussement le chiffre et le timbre de l'Imprimerie nationale (t. XXX, p. 132). — Parle sur les testaments (p. 288 et suiv.).

Trésorerie nationale.

§ 1er. — Mémoire de Necker tendant à la création d'un bureau de trésorerie (12 mars 1790, t. XII, p. 150 et suiv.); — lettre de Louis XVI demandant la prompte mise en délibération de cette création (25 mars, p. 354); — à la demande de Démeunier, appuyée par La Galissonnière, le président est chargé d'aller lui annoncer la mise à l'ordre du jour du lendemain (*ibid.*); — débat sur la constitutionnalité de la lettre du roi : Rewbell, Lucas, de La Réveillère de Lépeaux, Lucas, Démeunier, marquis de Sillery, Barnave, Démeunier, comte de Mirabeau, Garat aîné, comte de Mirabeau, Démeunier (26 mars, p. 359 et suiv.); — reprise de la suite de l'ordre du jour (*ibid.* p. 361).

§ 2. — Lettre des commissaires de la trésorerie demandant que le titre de *trésorerie nationale* soit donné à l'établissement formé

Trésorerie nationale (*Suite*).

pour la réunion de toutes les recettes et de toutes les dépenses (14 avril 1791, t. XXV, p. 76); — projet de décret en ce sens présenté par de Crillon (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Rapport par Vernier sur l'inventaire du Trésor public et sur le plan d'administration intérieure de la Trésorerie nationale (23 juin 1791, t. XXVII, p. 430 et suiv.); — plan d'organisation de la Trésorerie nationale (*ibid.* p. 455 et suiv.); — discussion (30 juin, p. 597); — adoption des titres I, II, III, IV (*ibid.* et p. suiv.). = (Suite de la discussion du plan d'administration intérieure.) — *De la Recette.* — *Titre Ier.* — Adoption (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 116 et suiv.). — *Titre II.* — Adoption (*ibid.* p. 117 et suiv.). — *De la Dépense.* — *Titre Ier.* — Adoption (*ibid.* p. 119 et suiv.). — *Titre II.* — Adoption (*ibid.* p. 120). — *Titre III.* — Adoption (*ibid.* et p. suiv.). — *De la Comptabilité.* — *Titre Ier.* — Adoption (*ibid.* p. 121 et suiv.). — *Titre II.* — Adoption (*ibid.* p. 122 et suiv.). — *Titre III.* — Adoption des articles 1, 2 et 3 (*ibid.* p. 123). = (Suite de la discussion *Titre IV.* — Article 1er: Briois-Beaumetz, Rœderer (16 août 1791, t. XXIX, p. 478); — adoption avec amendement (*ibid.*); — adoption sans discussion de l'article 2 (*ibid.*); — adoption avec amendement de l'article 3 (*ibid.* p. 479); — adoption sans discussion des articles 4 à 15 (*ibid.* et p. suiv.); — article 16 : d'Ailly, Martineau (*ibid.* p. 480); — rejet (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 16 et 17 (art. 17 et 18 du projet) (*ibid.* p. 481).

§ 4. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, portant que la caisse de l'extraordinaire versera à la Trésorerie nationale la somme de 30,461,347 livres pour le remplacement de la différence entre les recettes et les dépenses ordinaires du mois d'août 1791 et celles de 12,530,403 livres pour les dépenses particulières du même mois (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 94). — Voir *Trésor public.*

Trésorerie nationale. — Voir *Caisse de l'extraordinaire* § 18. — *Commissaires de la Trésorerie.*

Trésoriers patriotiques. De Bonnal, évêque de Clermont, Laborde de Méreville et de Virieu (29 septembre 1789, t. IX, p. 213); — de Bonnegens remplace de Bonnal, non acceptant (*ibid.*); — Anson remplace Leclerc de Juigné, non acceptant (23 octobre, p. 495). — Voir *Dons patriotiques.*

Trésor public.

§ 1er. — Mémoire de Necker relatif aux besoins du Trésor public (4 juillet 1790, t. XVI, p. 695); — décret autorisant la caisse d'escompte à verser la somme de quarante-cinq millions (*ibid.* et p. suiv.).

§ 2. — Rapport par Lebrun, au nom du comité des finances, sur l'organisation du Trésor royal (21 juillet 1790, t. XVII, p. 221 et suiv.), — projet de décret en 14 articles (*ibid.* p. 227 et suiv.); — Camus demande l'ajournement de la discussion (*ibid.* p. 228); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) propose de décréter sur l'heure les articles 12 et 13 (*ibid.*); — adoption des deux motions (*ibid.*); — texte complet du projet de décret (p. 230 et suiv.); — projet présenté par de Beaumetz (p. 237 et suiv.). — ajournement (*ibid.* p. 238).

§ 3. — Motion de Gaultier-Biauzat, relative à son organisation et à sa direction (4 septembre 1790, t. XVIII, p. 559); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — décret (*ibid.*). — Voir *ci-dessous*, § 9.

Trésor public (*Suite*).

§ 4. — Compte rendu par Pinteville-Cernon des opérations des commissaires chargés de la vérification du Trésor public (11 septembre 1790, t. XVIII, p. 712); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Fréteau, Murinais, Gaultier-Biauzat, Gautier des Orcières, de Montesquiou, Le Couteulx, Camus, de Montesquiou, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — décret chargeant la caisse d'escompte de verser 20 millions au Trésor public pour les dépenses du mois de septembre (*ibid.* p. 713).

§ 5. — Rapport par Cernon sur un projet de décret tendant à lui faire fournir par le comptoir d'escompte 25 millions pour le service du mois de septembre courant et de partie de celui d'octobre (26 septembre 1790, t. XIX, p. 242); — discussion : Fréteau, d'André, Fréteau, Mirabeau, Camus (*ibid.* et p. suiv.); — réduction à dix millions (*ibid.* p. 243).

§ 6. — Projets de décret présentés par Cernon sur les états à fournir au comité des finances (30 octobre 1790, t. XIX, p. 425), — sur le versement par la caisse d'escompte d'une somme de 15 millions pour les besoins d'octobre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 7. — Rapport par Lebrun sur l'état et les besoins du Trésor public (13 octobre 1790, t. XIX, p. 585 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 588); — discussion : Goupilleau, d'André, Lebrun (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 8. — Motion de Saint-Martin relative au rapport sur la direction du Trésor public (21 octobre 1790, t. XIX, p. 740); — Gaultier de Biauzat demande que les comités de Constitution, des finances et d'imposition fassent ce rapport le lendemain (*ibid.*); — l'Assemblée en fixe au 24 le dépôt (*ibid.*). — Voir *Débiteurs.*

§ 9. — Compte rendu de la situation du Trésor public par Pinteville-Cernon (5 décembre 1790, t. XXI, p. 235).

§ 10. — Rapport des comités des finances et de la contribution sur l'organisation du Trésor public (11 décembre 1790, t. XXI, p. 370 et suiv.). — Discussion du projet de décret : Lebrun, rapporteur, Duport, d'André, Briois-Beaumetz, Rœderer, Dupont, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Blin, de Cazalès, Le Chapelier, Prieur, de Cazalès (8 mars 1791, t. XXIII, p. 736 et suiv.); — Lebrun, de Jessé, Mirabeau, Dupont de Nemours), Robespierre, Anson, Rœderer (9 mars, p. 743 et suiv.); — d'André (*ibid.* p. 747 et suiv.). = Suite de la discussion : Lebrun rapporteur, de Montesquiou, Briois-Beaumetz, Démeunier, Briois-Beaumetz, Dupont, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Tronchet, Lebrun, Tuaut de La Bouverie, de Montesquiou, Briois-Beaumetz, Anson, de Montesquiou, Lebrun, de Folleville (10 mars 1791, t. XXIV, p. 8); — l'Assemblée décrète qu'il y aura un comité d'administration du Trésor public (*ibid.* p. 14); — la priorité est décrétée en faveur du projet proposé par Montesquiou (*ibid.*); — articles 1, 2 et 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : adoption avec amendement d'Alexandre de Lameth (*ibid.*); — article 5 : adoption avec amendement de Delavigne (*ibid.*); — articles 6-9 : adoption (*ibid.*); — article 10 : Duport, Fréteau, Duport, Montesquiou, Regnaud (de Saint-Jean-

Trésor public (*Suite*).

d'Angély), Fréteau, d'André, Duport, Montesquiou (*ibid.*); — adoption de l'article amendé (*ibid.* p. 15); —articles 11-14: adoption (*ibid.*); — article 15 : adoption avec amendement de Populus (*ibid.*); — addition de 2 articles proposée par Anson et appuyée par Montesquiou, Lebrun et Duport (*ibid.* p. 16); — autre addition proposée par le dernier (*ibid.*); — discussion : Briois-Beaumetz, Démeunier (*ibid.*); — adoption des articles 16-21 (*ibid.*). = Rapport par Briois-Beaumetz sur les préliminaires de la nouvelle organisation du Trésor public (18 mars, p. 189); — projet de décret (*ibid.* p. 190); — discussion : de Folleville, Duport (*ibid.*); — adoption des articles 1, 3 (*ibid.*); — article 4 : Charles de Lameth, Briois-Beaumetz (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 191); — articles 5, 9 : adoption (*ibid.*); — article 10 : adoption (27 mars, p. 406).

§ **11**. — Rapport et projet de décret concernant les besoins du Trésor public, présentés par de Montesquiou (23 mai 1791, t. XXVI, p. 312); — adoption (*ibid.*).

§ **12**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Cernon, concernant les sommes à verser par la caisse de l'extraordinaire au Trésor public pour suppléer au déficit des rentrées ordinaires (20 juin 1791, t. XXVII, p. 340); — Rewbell demande les ordres nécessaires pour faire exécuter ce décret (21 juin, p. 375); — débat : d'André, Démeunier, Tuaut de La Bouverie, Démeunier, Rewbell (*ibid.*); — adoption de la motion de Rewbell (*ibid.*).

§ **13**. — De Cernon rend compte de l'état de la caisse du Trésor public (21 juin 1791, t. XXVII, p. 387); — Gaultier-Biauzat demande que le ministre soit tenu de fournir un tableau imprimé des états de distribution du numéraire versé dans le Trésor public (*ibid.*); — débat : de Cernon, Gaultier-Biauzat, Briois-Beaumetz, de Cernon, Briois-Beaumetz (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de la motion de Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 388).

§ **14**. — Projet de décret, présenté par Vernier, relatif au recouvrement des sommes dues au Trésor public (27 août 1791, t. XXIX, p. 738 et suiv.); — discussion : plusieurs membres, Vernier, rapporteur (*ibid.* p. 739); — adoption avec amendement (*ibid.*).

§ **15**. — Rapport par Montesquiou-Fezensac sur l'état des caisses du Trésor public (30 septembre 1791, t. XXXI, p. 683 et suiv.).

Trésor public (Emplacement du). — Voir *Dette publique*, § **8** (23°).

Trésor public.— Voir *Caisse de Sceaux et de Poissy. — Finances. — Trésorerie nationale.*

Trésor royal. — Voir *Trésorerie nationale. — Trésor public.*

Trèves (Electeur de). Mémoire concernant les droits attachés aux possessions de l'électeur de Trèves en Lorraine (6 avril 1790, t. XII, p. 559); — renvoi au comité de féodalité (*ibid.*).

Tribert (Sieur), *commerçant en grains à Poitiers*, chargé de l'approvisionnement de Paris. Décret rendu en sa faveur (t. XI. p. 277). = Demande une indemnité (t. XXII, p. 209); — renvoi au pouvoir exécutif (p. 210). — Adoption d'un projet de décret, présenté par Dionis du Séjour, tendant à accorder une indemnité au sieur Tribert (29 août 1791, t. XXX, p. 35). — Voir *Liquidation*, § **81**.

Tribunal de cassation.

§ **1er**. — Question de savoir s'il y aura un tribunal de cassation. — Voir *Pouvoir judiciaire* (t. XV, p. 432 et suiv.), (t. XVII, p. 736 et suiv.). — Motion de Populus tendant à l'établissement du tribunal de cassation (5 octobre 1790, t. XIX, p. 469); — ajournement à huitaine (*ibid.*). — Voir § **2**.

§ **2**. — Projet de décret sur l'organisation du tribunal de cassation présenté par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution (25 octobre 1790, t. XX, p. 22 et suiv.); — discussion : Prugnon, Robespierre, Goupil, Chabroud, Rœderer, de Cazalès, Mougins, Prieur (9 novembre, p. 330 et suiv.); — Goupil, Prieur, Lanjuinais, Le Chapelier, Prieur, Chabroud, Duport, abbé Maury, Le Chapelier (10 novembre, p. 350 et suiv.); — Moreau, Chabroud, Couppé, Goupilleau, d'André, Le Chapelier; de Montlosier, Le Chapelier, Duport, Le Chapelier, Malouet, Le Chapelier, Barnave, Le Chapelier, Moreau de Saint-Méry, Barnave, Tronchet, Moreau de Saint-Méry, Barnave, (11 novembre, p. 370 et suiv.); — Le Chapelier, Barnave, Prugnon, Chabroud, d'André, Prieur, Legrand, Rewbell, Le Chapelier, de Montlosier, Prieur, Le Chapelier (17 novembre, p. 484 et suiv.); — d'André, Martineau, Mougins, Chabroud, Robespierre, Legrand, Lepelletier de Saint-Fargeau, Le Chapelier, Barnave, d'André, Barnave, Le Chapelier, Prieur, Prugnon, Le Chapelier, de Folleville, Le Chapelier, Thévenot, Prieur, Prugnon, Duport, de Folleville, Le Chapelier, Duport, Le Chapelier, Chabroud (18 novembre, p. 515 et suiv.); — Le Chapelier, Duport, d'André, Merlin, Goupil, Prugnon, Le Chapelier, Mirabeau (19 novembre, p. 537 et suiv.); — Adoption d'une addition à un article voté, proposée par Le Chapelier (20 novembre, p. 548); — suite de la discussion : Le Chapelier, Brostaret, d'André, Le Chapelier, Robespierre, d'André, Le Pelletier, de Folleville, Mougins, Thévenot, Schmits, de Ballidart, Le Chapelier, Boutteville-Dumetz (20 novembre, p. 554 et suiv.); — Le Chapelier (21 novembre, p. 589 et suiv.). — Articles décrétés (27 novembre 1790, t. XXI, p. 38 et suiv.).

Projet de décret relatif à l'installation du tribunal de cassation, présenté par Démeunier (14 avril 1791, t. XXV, p. 69); — discussion, article 5 : Prieur, Gaultier-Biauzat, Démeunier, rapporteur, Fricaud, Boutteville-Dumetz, Démeunier, rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*) — Démeunier demande une rectification à l'article 21 du décret du 27 novembre 1790 sur son organisation (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 70).

Relation de son installation par Goupil-Préfeln (21 avril, p. 231).

Discours de Boucher-Larichardière, membre de la députation admise à la barre de l'Assemblée nationale (28 avril, p. 396 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 397); — l'Assemblée décrète l'impression de ces deux discours (*ibid.*).

§ **3**. — Tirage au sort des 42 départements dont les électeurs procéderont à l'élection des membres du tribunal de cassation (28 janvier 1791, t. XXII, p. 524); — projet de décret y relatif présenté par Le Chapelier (*ibid.*); — discussion : Buzot, Le Chapelier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **4**. — Motion du Brostaret tendant à la no-

Tribunal de cassation (*Suite*).

mination de deux commissaires chargés d'assister à l'installation du tribunal de cassation (11 avril 1791, t. XXIV, p. 695); — discussion : Gaultier-Biauzat, d'André (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Le tribunal de cassation est admis à la barre (22 juin 1791, t. XXVII, p. 402); — discours de Garran-Coulon, son président (*ibid.*); — réponse du président de l'Assemblée (*ibid.*).

Tribunal de cassation. — Voir *Pouvoir judiciaire*, § **1er**. — *Tribunaux civils tribunaux, criminels et corps administratifs*, § **39**.

Tribunal de famille. — Voir *Pouvoir judiciaire*, § **1er**.

Tribunal de police correctionnel. — Voir *Police correctionnelle*.

Tribunal de police municipale de la ville de Paris. Adoption d'un projet de décret y relatif présenté par Démeunier (24 septembre 1791, t. XXXI, p. 134). — Voir *Police*.

Tribunal de prud'hommes. Malouet demande qu'il soit accordé un tribunal à la ville de Saint-Troper (29 mai 1791, t. XXVI, p. 596); — débat : Gaultier-Biauzat, de Folleville (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de la marine (*ibid.* p. 597). — Voir *Prud'hommes*. — *Tribunaux de commerce*, § **22**.

Tribunal judiciaire de l'Assemblée nationale. Opinion, non prononcée, de Custine sur son organisation (t. XXXII, p. 449 et suiv.).

Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs.

§ **1er** Pétition tendant à ramener dans la légalité la prévôté de Toulouse (31 mai 1790, t. XVI, p. 21); — prise en considération et renvoi au comité des rapports (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Grégoire saisit l'Assemblée des mauvais traitements subis par le curé de Mondeville et demande la suspension du jugement des affaires non urgentes (1er juin 1790, t. XVI, p. 28); — renvoi au comité des rapports de l'affaire du curé de Mondeville, et rejet de la motion relative aux tribunaux (*ibid.*). — Voir *Pouvoir judiciaire*.

§ **3**. — Rapport de Gossin sur le *placement des tribunaux dans les districts* (17 août 1790, t. XVIII, p. 115); — adoption de projets de décret concernant les départements de l'Allier, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, de l'Ardèche, des Ardennes (malgré l'opposition de Poulain de Boutancourt), de l'Ariège, de l'Aube, de l'Aveyron (malgré l'opposition de Perrin de Rozière), des Bouches-du-Rhône (malgré l'opposition de Bouche), du Calvados, du Cantal (malgré l'opposition de Devillas), de la Charente, de la Charente-Inférieur (malgré l'opposition de Landreau), du Cher, de la Corrèze, de la Corse, de la Côte-d'Or, des Côtes-du-Nord, de la Creuse (malgré l'opposition de l'abbé Bourdon de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, (malgré l'opposition de Decretot), d'Eure-et-Loir, du Finistère, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers (malgré l'opposition de Perez), de la Gironde, de l'Hérault, de l'Indre, d'Indre-et-Loire (malgré l'opposition de Payen-Boisneuf), de l'Isère, du Jura, des Landes, de Loir-et-Cher, de la Haute-Loire de la Loire-Inférieure, du Loiret, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de la Manche (malgré l'opposition de Dumesnil des Planques), de la Marne, de la Mayenne, de la Meurthe, de la Meuse, du Morbihan, de la Moselle, de la Nièvre, du Nord, de l'Oise, de l'Orne (*ibid.* et p. suiv.), — des Ardennes (malgré l'opposition des députés de Charleville et de Mézières) (18 août, p. 138), — de l'Aisne (malgré des réclamations en faveur de Vervins et de Chauny), du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Rhône-et-Loire, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Sarthe, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure (avec amendement proposé par Begouen), de Seine-et-Marne (19 août, p. 160 et suiv.); — des Deux-Sèvres, de la Somme, du Tarn et du Var (20 août, p. 173); — de la Vendée, de la Vienne et de la Haute-Vienne (21 août, p. 198); — réclamation de Livré au sujet du département de la Sarthe (22 août, p. 215 et suiv.); — maintien de la proposition du comité (*ibid.* p. 217); — adoption des projets de décret relatifs aux départements des Vosges et de l'Yonne (*ibid.*); — lecture du décret général (23 août, p. 227); — texte complet (*ibid.* p. 239 et suiv.).

§ **4**. — Projet de décret présenté par Arnoult sur le tribunal provisoire de Dijon (19 août, p. 168); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — Projet de décret présenté par Thouret sur l'organisation des tribunaux de Paris (25 août, 1790, t. XVIII, p. 261); — discussion : Martineau, Camus, Thouret Martineau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 262); — proposition de Camus tendant à ajourner la nomination des commissaires de police (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 2 : Thouret, Martineau, Démeunier, Barnave (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — adoption sans discussion des articles 3, 4 et 5 (*ibid.*); — article 6 : Martineau, Thouret (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 263); — adoption sans discussion des articles 7 à 11 (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret présenté par Viodel sur l'étendue des six tribunaux du département de Paris (14 septembre, p. 755).

§ **6**. — Idées sur l'organisation du pouvoir judiciaire dans Paris présentées au comité de Constitution par Talon (25 août 1790, t. XVIII, p. 268 et suiv.).

§ **7**. — Les villes de Saint-Denis et de Bourg-la-Reine réclament un tribunal (1er septembre 1790, t. XVIII, p. 467); — discussion : Robespierre, Camus, Voidel, Pinteville de Cernon, rapporteur (*idid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid*).

§ **8**. — Adoption sans discussion d'un projet de décret portant que le tribunal, indiqué par le décret du 23 août dernier dans la ville de Gondrecourt, sera placé dans la ville de Vaucouleurs (4 septembre, 1790, t. XVIII, p. 557).

§ **9**. — Décret établissant dans la ville de Lassay le tribunal de district fixé à Vilaine (4 septembre 1790 t. XVIII, p. 558).

§ **10**. — Projet de décret présenté par Gossin et portant que les assemblées des électeurs pour la nomination des juges se réuniront au siège des tribunaux (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 637); — exception demandée par l'abbé

Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs (*Suite*).

Ogé, en faveur de Marles, département de l'Aisne (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **11**. — Adresse présentée par Pétion, au nom du département d'Eure-et-Loir, rélativement à l'exclusion prononcée contre les membres des directoires de département de district pour les places de magistrature (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 723); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **12**. — Despatys demande que le comité de Constitution fasse le lendemain son rapport sur les diverses pétitions relatives à l'éligibilité des présidents des corps administratifs et des membres des directoires aux places de juges de district (16 septembre 1790, t. XIX, p. 1); — adoption (*ibid.*).

§ **13**. — Rœderer demande le renvoi au comité de Constitution d'une pétition de la ville de Longwy tendant à faire de cette ville le siège du tribunal placé à Longuyon (6 septembre 1790, t. XIX); — Vieillard parle contre (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **14**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Gossin pour la convocation des citoyens actifs de Montauban afin de procéder au choix des électeurs devant concourir avec ceux des autres cantons du district à l'élection des juges (16 septembre 1790, t. XIX, p. 20).

§ **15**. — Présentation par Lemercier d'une modification à l'article 7 du décret 2 septembre 1789 qui exclut les membres des directoires des nouveaux tribunaux (8 octobre 1790, t. XIX, p. 501 et suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 502).

§ **16**. — Projet de décret désignant la ville d'Orange pour siège du tribunal de son district (29 octobre 1790, t. XX, p. 96); — discussion : Durand-Maillane (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **17**. — Projet de décret présenté par Prugnon au sujet de l'acquisition d'une maison, par le département de la Vendée, pour la tenue des séances du tribunal du chef-lieu (18 novembre 1790, t. XX, p. 512); — discussion : d'André, Camus, Bouron (*ibid.*); — ajournement (*ibid.*).

§ **18**. — Députation de la commune de Corbigny exposant les motifs pour lesquels le tribunal de district a été établi à Corbigny, contrairement au décret de l'Assemblée et sollicitant son indulgence (20 novembre 1790, t. XX, p. 559); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

§ **19**. — Décret relatif aux sept tribunaux d'appel que doit avoir chaque tribunaux de district (24 novembre 1790, t. XX, p. 725).

§ **20**. — Solution proposée par Le Chapelier, au nom du comité de Constitution, à une difficulté concernant la nomination des commissaires du roi (30 novembre 1790, t. XXI, p. 134); — discussion : d'André, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **21**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Le Couteulx sur la mise en activité du tribunal de district de Mayenne (4 décembre 1790, t. XXI, p. 202).

§ **22**. — Pétition tendant à faire hâter l'établissement des tribunaux de district de Paris (1er janvier 1791, t. XXI, p. 746 et suiv.); — discussion : Brillat-Savarin, Bouche, Renaud, de Folleville, Goupil, de Folleville (*idid.* p. 747); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **23**. — Présentation par Prugnon, au nom du comité de l'emplacement des tribunaux, d'un décret relatif au lieu des séances de l'administration du département de la Loire-Inférieure (6 janvier 1791, t. XXII, p. 40 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 41).

§ **24**. — D'André demande que le comité de l'emplacement des tribunaux de Paris présente son rapport au plus tôt (6 janvier 1791, t. XXII, p. 41); — Prugnon déclare être prêt à le faire (*ibid.*); — Camus demande qu'il soit fait pour le lendemain (*ibid.*); — décret portant le renvoi des pièces au comité des recherches pour en faire le rapport (*ibid.*). — Projet de décret réunissant les six tribunaux de Paris dans le palais de justice, présenté par Prugnon, au nom du comité de l'emplacement des tribunaux (8 janvier 1791 p. 82 et suiv.); — discussion : Bouttevillé-Dumetz, Guillaume, Rewbell, Bouche, Buzot, Rœderer (*ibid.* p. 83 et suiv.); — rejet (*ibid.* p. 84). — Rapport par Démeunier, au nom du comité de Constitution, sur les emplacements provisoires et l'installation, des tribunaux dans le département de Paris (23 janvier 1791, p. 462 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 463); — discussion : Rewbell, Lanjuinais, Le Chapelier, Martineau, Démeunier, Chabroud, Démeunier (*ibid.*); — adoption de l'article 1er (*ibid.*); — article 2 : Duquesnoy (*ibid.* p. 464); — ordre du jour (*ibid.*); — ajournement du reste du décret (*ibid.*). — Projet de décret relatif aux 6 tribunaux de district de la ville de Paris (27 janvier 1791, p. 518 et suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 519); — adoption (29 janvier, p. 566). — Voir § **58**.

§ **25**. — Décret voté à la demande de Prugnon et autorisant le département de Puy-de-Dôme à occuper l'ancien palais de la cour des aides de Clermont-Ferrand (17 janvier 1791, t. XXII, p. 292).

§ **26**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon pour le placement du district et du tribunal de Corbeil (26 janvier 1791, t. XXII, p. 494).

§ **27**. — Décret instituant des tribunaux à Toulon, à Saignes, à Arles, à Auxonne et à Saulieu (26 janvier 1791, t. XXII, p. 494 et suiv.).

§ **28**. — Projet de décret présenté par Prugnon sur les acquisitions faites par les corps administratifs sans autorisation (5 février 1791, t. XXII, p. 754 et suiv.); — discussion : Malès, Du Châtelet, Renaud, Prugnon, Camus, de Choiseul-Praslin (*ibid.* p. 755); — adoption (*ibid.*).

§ **29**. — Projet de décret présenté par Prugnon et confirmatif des décrets rendus sur l'emplacement des tribunaux et des corps administratifs (7 février 1791, t. XXIII, p. 28 et suiv.); — discussion : Lanjuinais, Prugnon Vernier, Prugnon, Martineau, Merlin, Prugnon (*ibid.* p. 29); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Disposition additionnelle au décret du 7 février présentée par Bouche et acceptée par Prugnon, rapporteur (9 février, p. 74); — adoption (*ibid.* et p. suiv.).

§ **30**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon et tendant à autoriser le directoire du district de Sancerre à acquérir la maison des Augustins de cette ville (8 février 1791, t. XXIII, p. 41).

§ **31**. — Rapport par Gossin sur l'emplacement des tribunaux criminels dans les différents départements (11 février 1791, t. XXIII,

Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs (*Suite*).

p. 120); — projet de décret (*ibid.* et p, suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 121); — articles 2 et 3: Gaultier-Biauzat (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **32**. — Projet de décret présenté par Prugnon pour l'établissement du tribunal de Pontoise dans la maison appelée le grand vicariat (17 février 1791, t. XXIII, p. 223 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 224).

§ **33**. — Prugnon demande, au nom du comité de l'emplacement des tribunaux et corps administratifs, l'autorisation de prendre des décisions, lorsqu'il n'y aura nulle contestation, afin de ménager le temps de l'Assemblée, 6 à 700 rapports sur cet objet restant à présenter (17 février 1791, t. XXIII, p. 224).

§ **34**.— Présentation par Prugnon d'un projet de décret concernant le directoire et le tribunal de district du département de l'Ariège (22 février 1791, t. XXIII, p. 397 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 398).

§ **35**. — Projet de décret présenté par Prugnon et tendant à l'annulation d'une adjudication faite en faveur du département de Loir-et-Cher (24 février 1791, t. XXIII, p. 488 et suiv.); — adoption (*ibid.*p. 489).

§ **36**. — Projet de décret concernant l'emplacement nécessaire à l'administration des villes de Sarrelouis, de Chartres et d'Epinal (3 mars 1791, t. XXIII, p. 642 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **37**. — Projet de décret relatif à une acquisition nécessaire à l'emplacement du département et du district de Mende (7 mars 1791, t. XXIII, p. 712); — adoption (*ibid.*).

§ **38**. — Projet de décret présenté par Prugnon sur l'acquisition d'une maison conventuelle par les administrateurs du département de Loir-et-Cher (10 mars 1791, t. XXIV, p. 3); — adoption (*ibid.*).

§ **39**. — Projet de décret présenté par Prunon sur le lieu de la tenue des séances du tribunal de cassation (13 mars 1791, t. XXIV, p. 66); — adoption (*ibid.*);

§ **40**. — Projet de décret présenté par Prugnon, tendant à autoriser l'acquisition du ci-devant palais épiscopal de Toulon pour y placer le directoire du département et celui du district (15 mars 1791, t. XXIV, p. 83 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 84).

§ **41**. — Adoption de deux projets de décrets présentés par Prugnon, relativement aux tribunaux de Nancy et de Marennes (16 mars 1791, t. XXIV, p. 129).

§ **42**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon, relativement à l'acquisition par le district d'Angers d'une partie de la maison appelée l'*archidiaconé* (19 mars 1791, t. XXIV, p. 193 et suiv.).

§ **43**. — Projet de décret présenté par Prugnon : 1° sur l'emplacement à attribuer aux corps administratifs du département de la Gironde et du district de Bordeaux, à l'administration du jardin des Plantes et à l'évêque; 2° sur la vente de l'hôtel de l'Intendance (25 mars 1791, t. XXIV, p. 366 et suiv.); — discussion : Gouttes, Lavenue, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 367); — adoption du projet, le dernier paragraphe excepté (*ibid.*).

§ **44**. — Adoption de deux projets de décret : le premier sur l'acquisition par le directoire du district de Gournay de la maison des capucins; le second sur l'emplacement du tribunal du district de Guingamp (25 mars 1791, t. XXIV, p. 377).

§ **45**. — Décret relatif à l'administration du département de la Haute-Loire et à l'administration du département de l'Yonne (29 mars 1791, t. XXIV, p. 444).

§ **46**. — Rapport par Duport sur un projet de décret tendant à ajourner l'élection des membres des tribunaux criminels (30 mars 1791, t. XXIV, p. 466); — discussion : de Montesquiou, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), plusieurs membres (*ibid.* et p. suiv.); — projet de décret *idid.* p. 467); — Delavigne propose de n'en voter que la première partie (*ibid.*); — vote de cette première partie avec amendement (*ibid.*) — Article additionnel au décret sur l'organisation de la justice criminelle, présenté par Duport (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — autre article présenté par le même (*ibid.*); — discussion : de Sant-Martin, Mougins, Delavigne, Buzot, Gombert, Démeunier Duport, Gaultier-Biauzat, Brios-Beaumetz, Le Bois des Guays, Goupil, Robespierre, Duport (*ibid.* et p. suiv.); — question préalable (*ibid.* p. 469).

§ **47**. — Décret relatif à l'emplacement de directoire du district et du tribunal de Bourbon Lancy (31 mars 1791, t. XXIV, p. 471 et suiv.).

§ **48**. — Décret relatif à l'emplacement du tribunal d'Is-sur-Till (31 mars 1791, t. XXIV, p. 472).

§ **49**. — Décret relatif au payement des édifices nationaux acquis pour l'établissement des corps administratifs (31 mars 1791, t. XXIV,).

§ **50**. — Adoption d'un projet de décret présenté par Prugnon et autorisant le district de Dieppe à louer la maison des Minimes pour y placer le corps administratif du district et le tribunal civil de commerce (4 avril 1791, t. XXIV, p. 538 et suiv.).

§ **51**. — Projet de décret présenté par Prugnon et tendant à autoriser le comité d'emplacement à présenter à l'Assemblée, sans rapport préalable, les projets de décrets relatifs aux rétablissements des corps administratifs et des tribunaux (4 avril 1791, t. XXIV, p. 539.); — adoption avec amendement de Bouche (*ibid*).

§ **52**. — Projets de décrets présentés par Prugnon et portant autorisation pour le district de Clermont-en-Beauvoisis et pour le district de Dol à louer, l'un le palais épiscopal et l'autre la maison conventuelle de Saint-André (4 avril 1791, t. XXIV, p. 539).

§ **53**. — Présentation par le même de cinq projets de décrets concernant l'appropriation de l'ancien couvent des Jacobins de Laval, de la maison des Jacobins d'Angers; l'attribution d'une portion du palais de justice au directoire du département de Paris, d'une portion du palais de justice d'Abbeville au directoire du district de cette ville et de l'hôtel de l'intendance aux corps administratifs du département du Cher (8 avril 1791, t. XXIV, p. 658 et suiv.; — adoption (*ibid.* p. 659).

§ **54**. — Adoption d'un projet de décret relatif à la nomination du quatrième juge du tribunal de Thouars (13 mai 1791, t. XXVI, p. 30).

§ **55**. — Duport présente un projet de décret concernant l'organisation des tribunaux criminels de Paris (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 114); — discussion : Martineau, Treilhard, Fréteau,

Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs (*Suite*).

Bouche (*ibid.*); — adoption du projet de décret modifié (*ibid.* p. 115).

§ **56**. — Adoption d'un projet de décret présenté par de Cernon concernant le traitement des tribunaux criminels et provisoires de la ville de Paris et le tribunal provisoire établi à Orléans (24 juillet 1791, t. XXVIII, p. 583 et suiv.). — Voir ci-dessous, § **59**.

§ **57**. — Renvoi au comité de Constitution d'une motion d'André, relative aux *vacances des tribunaux* (3 septembre 1791, t. XXX, p. 184), — projet de décret présenté par Duport (16 septembre, p. 714); — discussion : Chabroud, Delavigne (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que les vacances des tribunaux seront de 2 mois depuis le 1er septembre jusqu'au 1er novembre et que pour l'année 1791 elles seront d'un mois seulement du 15 octobre au 15 novembre (*ibid.*); — texte définitif du décret (17 septembre, p. 738). = Moreau propose de modifier le décret du 17 septembre relatif aux vacances des tribunaux et de les fixer du 15 septembre au 15 novembre (19 septembre 1791, t. XXXI, p. 78 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 79).

§ **58**. — Adoption d'un projet de décret qui renvoie devant les 6 *tribunaux criminels de Paris* les procès criminels existant devant les tribunaux d'arrondissement (17 septembre 1791, t. XXX, p. 738). = Question adressée par Pétion à Prugnon au sujet de l'emplacement du tribunal criminel de Paris (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 594); — débat : Prugnon, Pétion, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), de La Rochefoucauld (*ibid.*); — l'Assemblée autorise le directoire du département de Paris à le placer dans le palais (*ibid.*). — Adoption d'un projet de décret, présenté par Duport, relatif aux dépenses extraordinaires faites par le tribunal du 6e arrondissement de Paris (29 septembre, p. 636).

§ **59**. — Adoption d'un projet de décret portant suppression du tribunal provisoire établi à Orléans pour juger les crimes de lèse-nation (20 septembre 1791, t. XXXI, p. 91). — Voir *Lèse-nation*. — *Corps administratifs*. — *Juges de districts*. — *Ordre judiciaire*.

Tribunaux criminels. — Voir *Officiers des tribunaux criminels*. — *Pouvoir judiciaire*.

Tribunaux criminels (Election des membres des). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **46**.

Tribunaux d'appel. — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **19**.

Tribunaux de commerce.

§ **1er**. — Décret relatif aux tribunaux de commerce de Rouen, de Dieppe et du Havre (8 octobre 1790, t. XIX, p. 502).

§ **2**. — Décret instituant un tribunal de commerce dans le district de Perpignan (28 octobre 1790, t. XX, p. 67).

§ **3**. — Décret confirmant l'institution du tribunal de commerce de Saint-Quentin (30 octobre 1790, t. XX, p. 128).

§ **4**. — Lettre de Le Couteulx de Canteleu, concernant l'étendue de la compétence des juges de commerce (31 octobre 1790, t. XX, p. 188 et suiv.).

§ **5**. — Adoption d'un décret établissant un tribunal de commerce dans le district d'Alençon (5 novembre 1790, t. XX, p. 275).

§ **6**. — Adoption d'un décret instituant des tribunaux de commerce dans les villes d'Amiens, Abbeville, Clermont-Ferrand, Riom et Ambert (20 novembre 1790, t. XX, p. 559).

§ **7**. — Adoption d'un décret instituant des tribunaux de commerce à Auxerre, Sens et Nîmes (24 novembre 1790, t. XX, p. 725).

§ **8**. — Décret établissant des tribunaux de commerce dans les districts de Provins, Vannes, Hennebond, Albi, Béziers et Bourges (30 novembre 1790, t. XXI, p. 134).

§ **9**. — Pétitions présentées par Gossin relativement à l'établissement de plusieurs tribunaux de commerce (1er décembre 1790, t. XXI, p. 169); — décret en établissant à Thiers, Châlons, Reims, Tours, Poitiers et Rennes (*ibid.* et p. suiv.).

§ **10**. — Décret instituant des tribunaux de commerce dans les villes de Châlons, Mâcon, Sedan, Saint-Malo et Châtellerault (6 décembre 1790, t. XXI, p. 252).

§ **11**. — Décret instituant des tribunaux de commerce à Caen, Nevers et Angers (9 décembre 1790, t. XXI, p. 343 et suiv.).

§ **12**. — Décret instituant des tribunaux de commerce à Avranches et à Arles (11 décembre 1790, t. XXI, p. 366 et suiv.).

§ **13**. — Décret instituant des tribunaux de commerce dans les districts de Bergues, Lille, Valenciennes, Strasbourg, Laval, Rouen, Montivilliers, Cany et Langres, ainsi que dans les îles de Ré et d'Oléron (15 décembre 1790, t. XXI, p. 484).

§ **14**. — Projet de décret présenté par Gossin sur l'établissement de tribunaux de commerce dans les villes maritimes du royaume (31 décembre 1790, t. XXI, p. 734 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 735); — adoption (*ibid.*).

§ **15**. — Projet de décret instituant des tribunaux de commerce dans les villes de Compiègne, Montdidier, Saint-Valéry-sur-Somme, Gouillac, Clermont-Lodève, Saintes, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély, Aurillac, Saint-Flour, Saumur, Bonifacio, Cambrai, Montpellier et Cette (6 janvier 1791, t. XXII, p. 44); — adoption du projet amendé par Malouet (*ibid.*).

§ **16**. — Projet de décret établissant des tribunaux de commerce dans les villes de Soissons, Vervins, Carcassonne, Narbonne, Nancy et Auch (11 janvier 1791, t. XXII, p. 119 et suiv.); — discussion : Rewbell, un membre (*ibid.* p. 120); — adoption (*ibid.*).

§ **17**. — Adoption d'un décret instituant des tribunaux de commerce dans les villes de Châteauroux, d'Issoudun, de Tarascon, de Martigues, de La Ciotat, d'Angoulême, de Tournus, d'Orléans, de Montargis, de Niort et de Montauban (18 janvier 1791, t. XXII, p. 305 et suiv.).

§ **18**. — Décret instituant un tribunal de commerce dans la ville de Paris (27 janvier 1791, t. XXII, p. 517 et suiv.).

§ **19**. — Projet de décret instituant des tribunaux de commerce dans les départements de Rhône-et-Loire, de la Côte-d'Or, du Var, du Finistère, de la Seine-Inférieure, de la Haute-Loire, de Seine-et-Marne, de Saône-et-Loire et de la Haute-Garonne (4 février 1791, t. XXII, p. 739).

§ **20**. — Rapport de Gossin sur l'établissement de tribunaux de commerce (12 février 1791,

Tribunaux de commerce (*Suite*).

t. XXIII, p. 138 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 139); — adoption (*ibid.*).

§ **21**. — Projet de décret présenté par Gossin et concernant les tribunaux de commerce de Marseille, de Brest et de Saint-Etienne, la justice de paix de Cahors, la réunion de la commune de Malvans à celle de Vence, la fusion en une seule des deux municipalités établies dans la paroisse d'Issigny, département du Calvados (25 février 1791, t. XXIII, p. 505); — adoption (*ibid.*).

§ **22**. — Projet de décret établissant des tribunaux de commerce et des juridictions de prud'hommes (9 mars 1791, t. XXIII, p. 741 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ **23**. — Adoption d'un projet de décret relatif à des tribunaux de commerce, présenté par Gossin (18 mars 1791, t. XXIV, p. 181).

§ **24**. — Adoption d'un projet de décret relatif à des tribunaux de commerce (24 mars 1791, t. XXIV, p. 325).

§ **25**. — Motion de Château-Renaud relative aux appels des jugements des tribunaux de commerce (24 mars 1791, t. XXIV), — discussion : Gossin, Le Chapelier, Ramel-Nogaret, Martineau, Le Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 326).

§ **26**. — Projet de décret sur le ressort des 3 tribunaux de commerce du district de Béziers, présenté par de Cernon (22 avril 1791, t. XXV, p. 241); — rejet du décret (*ibid.*).

§ **27**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, concernant l'établissement de tribunaux de commerce et justices de paix (13 mai 1791, t. XXVI, p. 30).

§ **28**. — Projet de décret relatif à l'établissement du tribunal de commerce de Lyon, présenté par Gossin (21 mai 1791, t. XXVI, p. 261); — adoption sans discussion des articles 1 à 3 (*ibid.*); — article 4 : Germain (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 262); — adoption sans discussion des articles 5 à 10 (*ibid.*).

§ **29**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, relatif à la circonscription des tribunaux de commerce de différentes villes (4 juillet 1791, t. XXVII, p. 697).

§ **30**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, portant établissement de tribunaux de commerce dans les villes de Blois, Condé-sur-Noireau, Quillebœuf et Dourdan, et nomination de 4 suppléants au tribunal de commerce de Bar-le-Duc (2 août 1791, t. XXIX, p. 106).

§ **31**. — Projet de décret relatif à l'établissement d'un tribunal de commerce à Rouen, présenté par Gossin (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 366 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 367).

§ **32**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par Gossin, relatif à l'établissement de tribunaux de commerce à Tarbes et à Paimpol et à la réunion de plusieurs communes (27 septembre 1791, t. XXXI, p. 367).

Tribunaux de commerce (Décrets instituant à la fois des justices de paix et des tribunaux de commerce). — Voir *Juges de paix*, §§ **16** et **22**.

Tribunaux de commerce. — Voir *Pétitions*, § **6**. — *Pouvoir judiciaire*, § **1er**.

Tribunaux de Paris. — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **5**, **24** et **58**.

Tribunaux et corps administratifs (Logements des). — Voir *Logements des tribunaux*.

Tribunaux militaires. Projet de décret sur leur compétence présenté par Emmery (15 septembre 1790, t. XVIII, p. 759 et suiv.). — Adoption du préambule et des articles 1 et 2 du projet de décret y relatif (22 septembre 1790, t. XIX, p. 139); — amendement à l'article 3 proposé par Murinais (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — adoption des articles 3 à 22 (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur l'article 23 : d'Ambly, Prieur, Goupil de Préfeln (*ibid.* p. 140); — adoption des articles 23 à 28 (*ibid.* et p. suiv.); — adoption des articles 29 à 35 et d'un amendement au premier proposé par Lanjuinais (*ibid.* p. 141); — article 36 : ajournement d'un amendement proposé par Prieur (*ibid.*); — adoption de l'article 36 (*ibid.*); — article 37 : Goupil de Préfeln, un membre (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement d'une portion de cet article et adoption du reste (*ibid.* p. 142); — adoption des articles 38 et 39 (*ibid.*); — adoption de l'article 40 amendé par Moreau et des articles 41 et 42 (*ibid.*); — ajournement de l'article 43 (*ibid.*); — adoption des articles 44 et 45, devenus les articles 43 et 44 (*ibid.*); — article 46, devenu le 45; — ajournement d'un amendement proposé par Murinais et adoption de l'article (*ibid.*); — adoption des articles 47 à 63, devenus les articles 46 à 62 (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement de l'article 64, devenu l'article 63, sur la proposition de Prieur (*ibid.* p. 143); — adoption des articles 65 à 75, devenus les articles 63 à 73 (*ibid.* et p. suiv.); — ajournement des articles 76 et 77, devenus 74 et 75 (*ibid.* p. 144); — adoption des articles 78 à 81, devenus 74 à 77 (*ibid.*); — adoption de l'article 82, devenu le 78e, amendé par Fréteau (*ibid.* p. 144); — adoption des articles 83 à 94, devenus 79 à 90 (*ibid.*).

Tribunes de l'Assemblée nationale. Réclamations au sujet de l'exiguïté de celles réservées à la commune de Paris et à l'état-major (28 novembre 1789, t. X, p. 321); — renvoi aux inspecteurs des bureaux (*ibid.*).

Motion relative aux billets de tribunes (17 décembre 1789, t. X, p. 624); — l'Assemblée charge les inspecteurs des bureaux d'en surveiller la distribution (18 décembre, p. 656). — Voir *Salle des séances*.

Tridon, curé de Rougères, *député du clergé de la sénéchaussée de Moulins*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 152); — motive sa conduite (*ibid.* et p. suiv.). — Prête serment avec restriction (t. XXI, p. 679).

Triel (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **10**.

Trisection des angles. — Voir *Condorcet*.

Trobriand (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Kedern* (t. XIII, p. 704).

Trois couleurs. — Un compagnon joaillier-bijoutier offre d'exécuter pour le roi un *diadème aux trois couleurs*, surmonté de 83 cœurs en fleurons et ayant pour base un globe orné du coq vigilant (5 avril 1791, t. XXIV, p. 578). — Voir *Couleurs nationales*. — *Drapeaux*. — *Troubles* (Nîmes), § **70**.

Trois-Evêchés. Mémoire des ministres sur la non-exécution des décrets de l'Assemblée dans les Trois-Evêchés (14 décembre 1789, t. X, p. 571 et suiv.).

Tronchet, *député du tiers état de la ville de Paris*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Adjoint au doyen (p. 62). — Répond à l'appel général (p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141). — Fait des rapports de vérification de pouvoirs (p. 156), (p. 211 et suiv.). — Parle sur le mode de jugement à appliquer au crime du château de Quincey (p. 277). — Offre, au nom des députés de la commune de Paris, de renoncer aux immunités pécuniaires dont jouissent les habitants de cette ville (p. 348). — Demande qu'on définisse la sanction (p. 611) ; — qu'au lieu de sanction, on mette consentement royal (*ibid.*). — Fait un rapport au comité féodal sur le mode et le prix du rachat des droits féodaux et censuels, non supprimés, sans indemnité (p. 619 et suiv.). — Est d'avis d'attendre, pour voter sur la durée du *veto* suspensif, que le roi ait sanctionné les arrêtés du 4 août (p. 640). = Parle sur l'article 2 du chapitre II de la Constitution (t. IX, p. 101), — sur l'abolition des droits de franc-fief (p. 199), — sur la translation de l'Assemblée à Paris (p. 383), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 396), — sur les municipalités (p. 442), (p. 595). = Son rapport sur des questions particulières aux provinces du Béarn et de la Basse-Navarre (t. X, p. 741 et suiv.). = Fait un rapport sur les difficultés d'exécution du décret des 8 et 9 octobre 1789, relatif à la procédure criminelle (t. XI, p. 3 et suiv.). — Parle sur les droits féodaux (p. 686), (p. 690), (p. 716), (p. 726 et suiv.), (p. 767). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 1 et suiv.), (p. 68), (p. 74), (p. 111), (p. 116). — Fait un rapport sur les droits féodaux déclarés rachetables (p. 381), (p. 387 et suiv.). — Parle sur la lecture du plan de Sieyès relatif au jury (p. 581). = Parle sur les impositions de cette ville (t. XIII, p. 100). = Présente, comme rapporteur, les cinq premiers articles du titre IV du projet de décret sur le mode et le taux du rachat des droits féodaux supprimés (t. XV, p. 273) ; — défend la rédaction du comité (p. 274), (p. 275) ; — présente et défend les articles suivants (p. 276 et suiv.), (p. 291 et suiv.), (p. 297 et suiv.), (p. 327 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 361 et suiv.). — Propose trois articles nouveaux à ajouter au décret sur le rachat des droits féodaux (p. 362 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 671), (p. 684). = Présente un projet de décret sur la vaine pâture (t. XVI, p. 472). — Parle sur le traitement du clergé (p. 578). — Présente un projet de décret additionnel au décret sur le rachat des droits féodaux (p. 677) ; — le défend (*ibid.*). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 705). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 70), (p. 71), (p. 196), (p. 207). — Demande la nomination de quatre nouveaux commissaires pour l'affaire d'Avignon (p. 651). = Parle sur les apanages (t. XVIII, p. 47). = Parle sur l'affaire de l'abbé de Barmond et d'Eggss (t. XVIII, p. 235 et suiv.), (p. 236), (p. 237). — Fait un rapport sur l'affaire d'Avignon (p. 248 et suiv.) ; — donne sa démission de rapporteur, puis la retire (p. 365) ; — continue son rapport (p. 369 et suiv.) ; — le défend (p. 379). = Parle sur les biens nationaux (t. XIX, p. 604), — sur la contribution foncière (p. 649), (p. 650), — sur les biens nationaux (p. 654). = Parle sur la contribution personnelle (t. XX, p. 40), — sur le projet de décret concernant la promulgation des lois

Tronchet, *député* (*Suite*).

(p. 194), — sur la législation domaniale (p. 326), — sur le tribunal de cassation (p. 311). — Présente des projets de décrets sur les droits féodaux et la voirie (p. 390), (p. 424 et suiv.). = Fait un rapport sur le rachat des rentes foncières non seigneuriales (t. XXI, p. 156 et suiv.). — Parle sur les offices (p. 473 et suiv.), (p. 512 et suiv.) ; — présente un projet de décret (p. 513). — Propose une modification à l'article 10 du titre IV du projet sur les rentes foncières (p. 532). — Parle sur les offices (p. 538) ; — présente une disposition spéciale (p. 539). — Présente un nouveau projet de décret sur les rentes foncières (p. 630 et suiv.). — Parle sur le juré d'accusation (p. 753). = Parle sur les jurés (t. XXII, p. 27 et suiv.), (p. 32 et suiv.), (p. 135) ; — sur l'abolition du droit d'aubaine dans les colonies et sur la capacité des étrangers de succéder à leurs parents français (p. 148), — sur le droit du timbre (*ibid.* et p. suiv.), — sur les jurés (p. 297 et suiv.), (p. 309 et suiv.), (p. 330 et suiv.), (p. 331), (p. 332), (p. 333), (p. 420), — sur les assignats (p. 461), — sur les offices (p. 658), — sur les jurés (p. 660), (p. 661), (p. 663), (p. 725), (p. 726). = Parle sur la haute cour nationale (t. XXIII, p. 47 et suiv.) ; — sur les biens nationaux (p. 85), (p. 86). — Fait un rapport sur les rentes seigneuriales (p. 435 et suiv.). — Parle sur le respect dû à la loi (p. 563), (p. 564), (p. 581), — sur l'organisation des corps administratifs (p. 646 et suiv.), (p. 648), (p. 675). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 13), — sur les indemnités aux propriétaires, à raison de la dîme (p. 33), (p. 37), — sur les successions (p. 46), — sur les corps administratifs (p. 78), (p. 80), — sur les beaux emphytéotiques (p. 200), (p. 202), — sur le congé de l'abbé Goulard (p. 289), — sur les besoins des villes et hôpitaux (p. 449). — Président (p. 455). — Annonce la mort de Mirabeau (p. 506) ; — répond à une députation des différentes sections de la ville de Paris (p. 536), — à une députation du directoire de Paris (p. 537). — Est invité à prendre part à la discussion sur les successions (p. 542). — Demande à l'Assemblée si elle assistera en corps aux funérailles de Mirabeau (*ibid.*). — Parle sur les successions (p. 564 et suiv.). = Parle sur le renvoi aux tribunaux des affaires pendantes au conseil du roi (t. XXV, p. 383) ; — sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (p. 540), (p. 550), (p. 561) ; — sur les actes de l'état civil (p. 720), — sur les baux à convenant (p. 720 et suiv.). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 16 et suiv.), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 268). — Propose une modification au décret du 23 décembre 1790 concernant le rachat des droits féodaux (p. 484). — Parle sur les baux à convenant (p. 489), (p. 592), (p. 628), (p. 698). = Parle sur les baux à convenant et domaines congéables (t. XXVII, p. 17), (p. 18). — Fait des rapports sur la dîme et le champart (p. 40 et suiv.), (p. 42 et suiv.) ; — les défend (p. 43). — Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (p. 49), — sur les droits seigneuriaux (p. 238). — Présente un projet de décret sur le cumul de la dîme avec le champart (p. 406 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 542). — Est nommé commissaire pour recevoir la déclaration du roi et de la reine (p. 544) ; — rend

Trouchet, *député* (*Suite*).

compte de sa mission (p. 552). — Est mandé à nouveau chez le roi (p. 566); — rend compte de sa mission (p. 568). — Parle sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 574 et suiv.), — sur le code pénal (p. 611). — Parle sur la police municipale et la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 10), (p. 27), (p. 127). — Sa réponse au discours de Mlle Boussieu (p. 280). — Parle sur le maintien de la tranquillité publique (p. 404), — sur les troubles de Paris (p. 536 et suiv.), — sur la discipline militaire (p. 589), — sur l'action de la force publique (p. 651), (p. 652), (p. 653), (p. 654), (p. 656 et suiv.), (p. 657), — sur le recensement des habitants de Paris (p. 701), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 705), (p. 731 et suiv.). = Parle sur les ordres de chevalerie (t. XXIX, p. 41), (p. 42), — sur l'émigration (p. 87), (p. 88), — sur la répartition de la petite monnaie (p. 136), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 171), — sur la Constitution (p. 295), (p. 302), (p. 354), (p. 355), (p. 356), (p. 369), — sur le remboursement des offices de ci-devant justices seigneuriales (p. 572 et suiv.). = Parle sur la revision de la Constitution (t. XXX, p. 71), (p. 113), (p. 130 et suiv.), (p. 132), (p. 135), (p. 168), (p. 170), — sur l'acte constitutionnel (p. 188), — sur les lois rurales (p. 224), (p. 249), — sur les fabricateurs de faux assignats (p. 265), — sur les opérations de l'assemblée électorale de la ville de Nantes (p. 266), — sur la comptabilité des finances (p. 292 et suiv.), — sur les jugements de la cour martiale (p. 305), — sur les émigrants (p. 632). — Fait un rapport sur le mode et le taux du rachat des droits ci-devant seigneuriaux, soit fixes, soit casuels, dont sont grevés les biens possédés à titre de bail emphytéotique ou de rente foncière non perpétuelle (p. 648 et suiv.). = Parle sur le code pénal (t. XXXI, p. 87), — sur l'affaire du prince de Monaco (p. 122), — sur les notaires (p. 198), — sur la répression de l'usage des titres nobiliaires (p. 370), (p. 371).

Trouard-Riolles, *accusé de conspiration contre l'Etat*. — Voir *Arrestations*, § **12**.

Troubles (*Affaires générales*).

§ **1er**. — Création d'un comité chargé de rassembler toutes les pièces relatives aux troubles et aux faits particuliers. — Voir *Comité des recherches*.

§ **2**. — Discours de Champion de Cicé, garde des sceaux, sur les troubles dans le royaume (7 août 1789, t. VIII, p. 360 et suiv.).

§ **3**. — Demande du sieur Roussel, doyen des conseillers du bailliage d'Epinal, concernant la marche à suivre dans les procédures contre les perturbateurs du repos public (23 septembre 1789, t. IX, p. 126; — l'Assemblée décide qu'il lui soit envoyé un exemplaire du décret du 10 août (*ibid.*). — Voir le mot *Tranquillité publique*.

§ **4**. — Mémoire relatif aux troubles, présenté par Champion de Cicé, ministre de la justice (16 janvier 1790, t. XI, p. 223 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 224). — Nouveau mémoire présenté par le garde des sceaux, Champion de Cicé, *au sujet des désordres qui règnent dans les provinces* (16 février 1790, t. XI, p. 613); — discussion : Emmery, marquis de Foucault, Malès, abbé Grégoire, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 615); — projet du décret présenté, au nom de ce comité, par Le Chapelier (18 février, p. 641 et suiv.); — discussion : Barnave, le Chapelier, comte de Mirabeau, Démeunier, abbé Maury, Le Chapelier, marquis de Lafayette, abbé Maury, Briois de Beaumetz, Pétion de Villeneuve, de Cazalès, comte de Mirabeau, de Cazalès, abbé Maury, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, Malouet (20 février, p. 652 et suiv.); — duc de La Rochefoucauld, de Robespierre, comte de Clermont-Tonnerre, Dupont (de Nemours), Duport, Prieur, de Montlosier, Prieur, de Foucault, de Montlosier, Prieur, de Foucault, Prieur, abbé de Bonneval, Pétion de Villeneuve, comte de Mirabeau, duc d'Aiguillon, marquis de Lafayette, de Cazalès, Le Chapelier, Blin (22 février, p. 665 et suiv.); — incident : Blin, de Menou, de Cazalès, Blin, de Cazalès, de Menou, de Fumel, de Montlosier, abbé Maury, de La Galissonnière, de Foucault, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 672 et suiv.); — rappel à l'ordre de Blin (*ibid.* p. 673); — l'Assemblée, à sa demande, ordonne l'insertion de son explication au procès-verbal (*ibid.*); — décret portant qu'il sera statué sur le fond du débat dans la séance du lendemain et que l'on discutera ensuite le rapport du comité féodal (*ibid.*). — Version du dernier discours de Robespierre, donnée par le *Point du jour* (p. 673 et suiv.); — opinion, non prononcée, de l'abbé de Bonneval (p. 674 et suiv.). — Reprise de la discussion : de Custine, Démeunier, abbé Gouttes, Boussion, de Cazalès, de Montlosier, Démeunier, de Montlosier, comte de Toustain de Viray, comte de Mirabeau, Barnave (23 février, p. 676 et suiv.); — adoption de l'article 1er (*ibid.* p. 680); — article 2 : comte de Virieu, comte de Clermont-Tonnerre, Lanjuinais, Duval d'Eprémesnil (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 3 : Garat l'aîné, marquis de Foucault, de Robespierre, Boutteville-Dumetz, duc Du Châtelet, comte de Mirabeau, Barnave, Pison du Galand, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 681); — article 4 : Alexandre de Lameth, La Poule, Démeunier, Delley-d'Agier, Prieur, Duport, Lanjuinais, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 682); — article 5 : repoussé par la question préalable (*ibid.*). — ajournement des articles 6 et 7 (*ibid.*); — article additionnel : Dupont (de Nemours), Fréteau (*ibid.*); — adoption de cet article amendé et devenant l'article 5 (*ibid.*). — Opinion, non prononcée, du comte de Montlosier (p. 682 et suiv.). — Voir *Sûreté du royaume*. — *Subsistances*. — *Tranquillité publique*.

Troubles dans diverses villes et les provinces.

§ **1er**. — *Aix, Arles, Marseille, Toulon* (Villes d'). — Lettre du président du département des Bouches-du-Rhône, communiquée par Mirabeau aîné et relative à des troubles survenus à Aix (18 décembre 1790, t. XXI, p. 550 et suiv.); — adoption d'un projet de décret présenté par le même et renvoyant l'affaire au comité des recherches et des rapports (*ibid.* p. 551). — Compte rendu par Mirabeau des mesures provisoires proposées par les députés de la ci-devant province de Provence au sujet des événements

Troubles (Aix, Arles, Marseilles, Toulon (*Suite*).

d'Aix (20 décembre, p. 596); — discussion : Démeunier, abbé Maury, Mirabeau, abbé Maury, Girod, abbé Maury, Mirabeau, Charles Lameth, abbé Maury, Charles Lameth, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de loi (*ibid.* p. 598). — Pièces déposées par Bouche concernant les troubles d'Aix (27 décembre, p. 675); — renvoi aux comités des recherches et des rapports (*ibid.*). — Motion de Malouet relative à un prisonnier (Granet) impliqué dans les troubles d'Aix (20 janvier 1791, t. XXII, p. 342); — discussion : Voidel, Mougins, Tuaut de la Bouverie, d'André, Chabroud, Malouet, Voidel, Chabroud, un membre, Fréteau, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — décret ordonnant que tous les prisonniers soient traités avec humanité (*ibid.* p. 343). = Lettre des juges du tribunal du district d'Aix protestant contre les accusations de mauvais traitements infligés aux détenus impliqués dans l'affaire d'Aix (9 février 1791, t. XXIII, p. 73); — lettre à eux adressée à ce sujet par des officiers du régiment de Lyonnais (*ibid.* et p. suiv.); — observations de d'André (*ibid.* p. 74); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). = Lettre de Duport et de de Lessart, ministres de la justice et de l'intérieur, au sujet des commissaires envoyés à Aix pour y rétablir la tranquillité et demandant à en revenir (18 mars 1791, t. XXIV, p. 189); — renvoi, sur la proposition de d'André, aux comités réunis des rapports et des recherches (*ibid.*). — Projet de décret présenté par Voidel au sujet des troubles d'Aix (2 avril, p. 503); — discussion : Bouche, d'André, Voidel, Bouche, d'André, Mougins, de Sinéty (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 505). — Rapport et projet de décret concernant les événements arrivés à Aix, Toulon et Marseille, présentés par Cochon de L'Apparent (21 mai 1791, p. 281 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 285). — Lecture, par l'un des secrétaires, de deux lettres apportées, par un courrier extraordinaire relatives aux troubles d'Aix et d'Arles (17 septembre 1791, t. XXXI, p. 2); — débat : Populus, d'André (*ibid*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*); — sur la motion de d'André, l'Assemblée renvoie au comité des rapports les nouvelles apportées par un courrier extraordinaire pour qu'il lui soit fait un rapport (21 septembre, p. 155); — rapport par Alquier (23 septembre, p. 247 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 249 et suiv.); — discussion : d'André, Bonnemant, Duport, Martineau, Chabroud, Garat aîné, Malouet (*ibid.* p. 250 et suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 252); — d'André annonce la fin des troubles (30 septembre, p. 674). — Voir ci-après *Marseille* et *Toulon*.

§ **2**. — *Allier*. — Rapport sur les troubles de ce département. — Voir *ci-dessous*, § **24**.

§ **3**. — *Alsace*. — Rapport par Loflier sur des brigandages commis dans cette province (8 août 1789, t. VIII, p. 372); — discussion : un membre, Loflier, rapporteur, comte de Virieu (*ibid.*). — Projet de décret présenté par de Broglie au sujet de troubles suscités en Alsace par les chapitres et l'evêque de Strasbourg (20 janvier 1791, t. XXII, p. 352 et suiv.), — adoption immédiate à la demande de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.* p. 353).

§ **4**. — *Amiens* (Ville d'). — Troubles arrivés dans cette ville (12 décembre 1789, t. X, p. 526);

Troubles (Amiens) (*Suite*).

— exposés des faits (*ibid.* p. 527); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.), — discussion : Rewbell, Emmery, Laurendeau (*ibid.* p. 528); — adoption (*ibid.*).

§ **5**. — *Angers* (Ville d'). — Projet de décret présenté par Voidel sur des troubles dans la ville d'Angers (14 septembre 1790, t. XVIII, p. 755); — adoption (*ibid.*).

§ **6**. — *Arbresle* (L'). — Rapport par Chabroud sur des troubles survenus dans cette commune à une assemblée primaire (27 mai 1790, t. XV, p. 682); — décret y relatif (*ibid.*).

§ **7**. — *Arles* (Ville d'). — Voir *ci-dessus* § **1er**.

§ **8**. — *Armée* (Troubles dans l'). — Voir *Armée*, §§ **35**, **36**, **37** et **109**. — *Hesdin* (Troubles d').

§ **9**. — *Avignon*. — 1° Adresse des citoyens avignonnais détenus à Orange (10 juillet 1790, t. XVII, p. 43); — discussion : Malouet, de Crillon jeune, abbé Maury, Robespierre, de Cazalès, Malouet, de Virieu, Bouvier, abbé Maury, Camus, abbé Maury (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 44); — incident soulevé par l'abbé Maury contre Camus (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 45). = 2° Rapport par de Broglie sur les troubles d'Orange et d'Avignon (16 juillet 1790, t. XVII, p. 139); — projet de décret (*ibid.*). — Discussion de l'affaire d'Orange : de Broglie, Bouche, abbé Maury, de Clermont-Lodève, Malouet, abbé Maury, de Broglie, de Crillon jeune, de Clermont-Lodève, abbé Poulle (17 juillet, p. 176 et suiv.); — nomination d'un comité de 6 membres (*ibid.* p. 179). — Bouche réclame l'exécution du décret portant envoi de troupes à Orange (24 juillet, p. 316); — discussion : Rewbell, Bouche (*ibid.*); — adoption de la motion (*ibid.*). — Adresse de la communauté de Villeneuve-lès-Avignon au sujet des imputations dirigées contre elle par Bouche à propos de l'affaire d'Avignon (29 juillet, p. 423 et suiv.). — Tronchet demande l'adjonction de quatre nouveaux membres au comité chargé de l'affaire d'Avignon (7 août, p. 651); — discussion : Malouet, Mirabeau aîné (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). = Rapport par Tronchet sur l'affaire d'Avignon (25 août 1790, t. XVIII, p. 248 et suiv.). — Incident soulevé par Tronchet au sujet de son rapport sur l'affaire d'Avignon et auquel prennent part Charles de Lameth, Barnave, Tronchet, Malouet, Moreau de Saint-Mery (27 août, p. 365); — Tronchet qui avait donné sa démission de rapporteur, la retire (*ibid.*); — suite de son rapport (*ibid.* p. 369 et suiv.); — démission : Malouet, Bouche, Charles de Lameth, Tronchet, Charles de Lameth, Tronchet, Barnave, d'Ambly, Crillon jeune, Montmorency, Malouet, Dubois-Crancé (*ibid.* p. 370 et suiv.); — adoption d'un projet de décret amendé (*ibid.* p. 379). = Adresse de la Société patriotique des amis de la Constitution d'Avignon (3 octobre 1790, t. XIX, p. 420 et suiv.); — lettre du comité militaire d'Avignon (*ibid.* p. 421). — Durand de Maillane demande que l'on statue rapidement sur l'affaire d'Avignon (la réunion à la France) (17 octobre, p. 677); — l'Assemblée décide que ce rapport sera fait incessamment (*ibid.*). — Voir *Avignon* et *Nancy*. = Rapport par Rabaud sur de nouveaux incidents relatifs à l'affaire d'Avignon (27 octobre 1790, t. XX, p. 48); — débat : d'André, de Saint-Martin (*ibid.*); — l'Assemblée décide que

Troubles (Avignon) (*Suite*).

le rapport de l'affaire lui sera fait le 30 octobre (*ibid.*); — des députés de l'Assemblée représentative du comtat Venaissin demandent à être entendus (28 octobre, p. 73); — débat : Bouche, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Feraud (*ibid*); — renvoi de l'audition à la séance du soir (*ibid.*). — Admission à la barre des députés du comtat Venaissin (*ibid.* p. 86); — leur discours (*ibid.* et p. suiv.); — réponse de Barnave, président (*ibid.* p. 88). = Lettre du ministre de la guerre (Duportail) sur les troubles d'Avignon (16 janvier 1791, t. XXII, p. 286 et suiv.); — note de Despeyron, lieutenant-colonel du régiment de Soissonnais (*ibid.* p. 287); — discussion : Charles de Lameth, Tuaut de la Bouverie, de Latour-Maubourg, Bouche, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 288); — incident : Goupilleau, Bouche, de La Tour-Maubourg, Voidel, de Menou (*ibid.* et p. suiv.). — réclamation de Bouche sur le procès-verbal (17 janvier, p. 289). — Lettre de Du Portail, ministre de la guerre, à propos d'une délibération des administrateurs du directoire du département de la Drôme et sa réponse à ces derniers (29 janvier, p. 547); — renvoi, sur la demande d'André, aux comités diplomatique et d'Avignon (*ibid.* et p. suiv.). = De La Tour-Maubourg demande à l'Assemblée de fixer un jour pour le rapport du comité diplomatique sur les troubles d'Avignon (21 avril 1791, t. XXV, p. 236 et suiv.); — discussion : de Menou, Robespierre, de Menou, de La Tour-Maubourg, de Menou, Bouche, abbé de Bruges, de Folleville (*ibid.* p. 237 et suiv.); — adoption de la motion de La Tour-Maubourg (*ibid.* p. 238); — lettre du procureur syndic des Bouches-du-Rhône y relative (25 avril, p. 328) : — de Menou, rapporteur, annonce que son rapport est terminé, mais que ses forces ne lui permettent pas de le lire (28 avril, p. 373); — discussion à ce sujet : Bouche, Mugins, Martineau, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — de Clermont-Lodève, Robespierre, Malouet, Prieur, de Crillon jeune, Legrand, Pétion, de Clermont-Tonnerre, Buzot (28 avril, p. 379 et suiv.); — l'Assemblée fixe la discussion au samedi 30 avril (*ibid.* p. 381).

Lettre des administrateurs composant le directoire du département du Gard relative aux troubles d'Avignon (21 mai 1791, t. XXVI, p. 281). — Voir *Avignon et Comtat Venaissin* (Leur réunion à la France), p. 162, ci-dessus.

§ **10.** — *Bailleul* (Ville de). — Lettre du citoyen Chevalier sur les événements survenus dans la ville de Bailleul, le 3 juin 1791, à l'occasion de l'arrivée de l'évêque constitutionnel du département du Nord (6 juin 1791, t. XXVII, p. 15 et suiv.); — renvoi au comité des recherches (*ibid.* p. 16).

§ **11.** — *Bastia* (Ville de). — Rapport par Muguet de Nanthou sur les événements arrivés à Bastia (18 juin 1791, t. XXVII, p. 310 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 312); — discussion : de Folleville, Muguet de Nanthou, rapporteur, l'abbé Poretti della Rocca, Salicetti, de Buttafuoco, Goupil-Préfeln, Lanjuinais, Muguet de Nanthou, rapporteur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 314); — Salicetti annonce que les troubles sont apaisés (28 juin, p. 583).

Lettre des administrateurs du conseil général de la Corse relative aux mesures prises pour réprimer la rébellion du peuple de Bastia (23 août 1791, t. XXIX, p. 639 et suiv.). — Voir *Corse*.

Troubles (Bastia) (*Suite*).

§ **12.** — *Bayeux* (Ville de). — Rapport par Vieillard sur les troubles de Bayeux (21 août 1791, t. XXIX, p. 619 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 621); — discussion : Joubert, Pétion (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — De Wimfen demande l'ajournement de l'exécution du décret (30 août 1791, t. XXX, p. 58); — débat : Lavie propose l'ordre du jour qui est adopté (*ibid.*).

§ **13.** — *Belfort* (Ville de). — Rapport par Muguet-Nanthou sur des troubles à Belfort (30 octobre 1790, t. XX, p. 136 et suiv.) — projet de décret (*ibid.* p. 139); — discussion : Voidel, Gontaut-Biron, Lavie, de Foucault, Mirabeau, d'Estourmel, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du décret amendé (*ibid.* p. 140).

Rapport par Muguet-Nanthou sur la conduite des régiments qui composent la garnison de Belfort (20 janvier 1791, t. XXII, p. 355 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 356), — discussion : Prieur, Loys, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Voidel, au nom du comité des recherches, demande l'avis de l'Assemblée sur la situation d'un sieur Châlon, une des trois personnes arrêtées au sujet des troubles de Belfort et qui, malade, ne pourrait sans danger être transféré à l'Abbaye (23 février 1791, t. XXIII, p. 450); — débat : Lavie, Mirabeau, Voidel, Lavie, un membre, Mirabeau, de Noailles, Digoine (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des recherches pour résoudre la question de savoir si le sieur Châlon a été arrêté sur le territoire français (*ibid.* p. 451).

§ **14.** — *Béthisy* (Plaine de) — Lettre de Clamcy, maire de Soissons, au sujet des brigandages commis dans la plaine de Béthisy et dans les environs de Villers-Cotterets, Pierrefonds, et Attichy (28 juillet 1789, t. VIII, p. 290); — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.*).

§ **15.** — *Bordeaux* (Ville de). — Lettre des administrateurs du directoire du département de la Gironde au sujet des menées d'une Société de Bordeaux, connue sous le nom de club monarchique (7 juin 1791, t. XXVII, p. 54); — renvoi aux comités des rapports et des recherches (*ibid.* p. 55). — Voir *Parlements* (Bordeaux), § **7**.

§ **16.** — *Bourbon-Lancy et Charolles.* — Adoption d'un projet de décret présenté par Fricaud au sujet des troubles dans les bailliages de Bourbon-Lancy et de Charolles (5 juin 1790, t. XVI, p. 110).

§ **17.** — *Brest* (Ville de). 1° Rapport sur les troubles de cette ville (4 août 1789, t. VII, p. 342). = 2° Rapport par le baron de Menou sur des contestations survenues entre les canonniers-matelots du corps de la marine, les grenadiers et les fusiliers des régiments de Beauce et de Normandie, en garnison à Brest, à l'occasion de la police des spectacles (8 juin 1790, t. XVI, p. 153), — décret (*ibid.*) (Voir *Spectacles*, § **2**, p. 659 ci-dessus). = 3° Rapport par de Curt sur les troubles de Brest (20 septembre 1790, t. XIX, p. 92); — discussion : de Montcalm, de Curt, Duquesnoy, de Reynaud, Barnave d'Estourmel (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 93). = 4° Lettre de La Luzerne sur les événements de Brest (10 octobre, p. 532); — débat sur sa lecture : Fréteau, d'Estourmel,

Troubles (Brest) (*Suite*).

Montlosier, de Folleville, de Menonville, Dubois-Crancé, Malouet, Fréteau (*ibid.*) ; — lecture de cette lettre (*ibid.*); — renvoi au comité de la marine (*ibid.*).

§ **17** *bis*. — *Brest* (Port de). — Voir *Marine*, § **17**.

§ **18**. — *Bretagne*. — Motion de Le Chapelier tendant à la suppression de la procédure criminelle commencée contre les excès commis en Bretagne par les paysans (5 août 1790, t. XVII, p. 622 et suiv.); — discussion : Malès, Rewbell, (*ibid.* p. 623) : adoption (*ibid.*).

Defermon demande et obtient un vote de remerciements pour la belle conduite des gardes nationales et des troupes de ligne chargées de réprimer les troubles dans l'ancienne province de Bretagne (17 février 1791, t. XXIII, p. 231.).

§ **19**. — *Brie-Comte-Robert*. — Rapport par Prieur sur les troubles qu'a suscités à Brie-Comte-Robert la compagnie constituée en dehors de la garde nationale et faisant de nouvelles recrues (11 février 1790, t. XI, p. 556); — ajournement du projet de décret y relatif (*ibid.*); — rectification (13 février, p. 584); — second rapport de Prieur tendant à faire décréter qu'il n'y a pas lieu à délibérer (20 février, p. 663); — adoption (*ibid.*).

Rapport par Muguet-Nanthou sur des troubles arrivés à Brie-Comte-Robert (17 janvier 1791, t. XXII, p. 291 et suiv.); — décret *ibid.* p. 292).

Motion de Robespierre relative aux troubles de Brie-Comte-Robert (18 juin 1791, t. XXVII, p. 318); — débat : Despatys de Courteille, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi du mémoire concernant cette affaire au comité des rapports (*ibid.* p. 319).

Adresse des habitants de Brie-Comte-Robert (12 juillet 1791 t. XXVIII, p. 219); — débat : Robespierre, Roussillon, Robespierre (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

Discours de l'orateur de la députation de la municipalité et de la société des amis de la Constitution de Brie-Comte-Robert, sur les troubles de cette ville (2 août 1791, t. XXIX, p. 125), — sur la demande de Regnauld-d'Epercy, l'Assemblée renvoie au comité des rapports, les procès-verbaux, pétition et autres pièces présentées par la députation (*ibid.*); — rapport par Muguet de Nanthou (6 août, p. 237 et suiv.); — discussion : Robespierre, Barnave (*ibid.* p. 238 et suiv.); — projet de décret présenté par le comité (*ibid.* p. 239); — adoption (*ibid.*).

§ **20**. — *Cabris* (Var). — Motion de Mougins de Roquefort relative à des poursuites dirigées à l'occasion de troubles contre les habitants de Cabris (Var) (7 août 1790, t. XVII, p. 650); — décret (*ibid.*).

§ **21**. — *Cambrai* (Ville de). — Merlin rend compte des troubles de Cambrai (18 juin 1791, t. XXVII, p. 316 et suiv.); — débat : d'Estourmel, Rewbell, de Montlosier, Gaultier-Biauzat, Perdry (*ibid.* p. 318); — renvoi du procès-verbal de la municipalité de Cambrai au comité des rapports (*ibid.*).

§ **22**. — *Castres* (Ville de). — Projet de décret présenté au nom du comité des rapports, au sujet des troubles de Castres, et annulant un décret de la chambre des vacations du ci-devant parlement de Toulouse (26 octobre, 1790, t. XX, p. 45); — adoption (*ibid.*). — Voir *Parlements*, §§ **6** et **14**.

Troubles (Castres) (*Suite*).

§ **22** *bis*. — *Caux* (Pays de). — Rapport par Vieillard (de Coutances) sur les événements survenus dans le pays ci-devant de Caux (23 juillet 1791, t. XXVIII, p. 548 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 549); — discussion : Regnauld (de Saint-Jean-d'Angély), d'Aremberg de La Marck, Vadier, Palasne de Champeaux, Rewbell, d'André (*ibid.* et p. suiv.). — adoption avec amendement (*ibid.* p. 551).

Lettre du directoire du département de la Seine-Inférieure rendant compte du succès des moyens employés pour assurer le rétablissement de la tranquillité dans la municipalité d'Orbec (25 juillet, p. 593 et suiv.).

§ **23**. — *Cavaillon* (Ville de). — Lettre de l'Assemblée représentative du Comtat Venaissin séant à Carpentras sur des dévastations commises à Cavaillon (19 janvier 1791, t. XXII, p. 326); — renvoi aux comités diplomatiques d'Avignon (*ibid.*).

§ **24**. — *Cher*, *Nièvre*, *Allier* et *Corrèze*. — Rapport par Target sur les troubles des départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier et de la Corrèze (2 juin 1790, t. XVI, p. 40 et suiv.); — projet de décret présenté au nom des comités de Constitution et des recherches (*ibid.* p. 41); — discussion : Grégoire, Bouche, Prieur, Loys, Bourdon, Saurine (*ibid.*); — adoption (*ibid.* et p. suiv.). — Malès demande que l'on retranche de l'article 14 du décret rendu le matin la disposition concernant le département de la Corrèze (2 juin 1790, p. 50); — discussion : Delort de Puymalie, Malès, Target (*ibid.*); — décret portant que la disposition, tant pour la Corrèze que pour les autres départements, ne concerne point les troubles antérieurs au 1er mai (*ibid.*). — Voir *ci-dessous* § **48**. — *Limousin* (Bas-).

§ **25**. — *Chinon* (Ville de). — Voir *Incompatibilités*, § **5**.

§ **26**. — *Colmar* (Ville de). — Rapport par Bouche sur les troubles de Colmar (29 mai 1790, t. XXVI, p. 595 et suiv.); — nouveau rapport par Salle (31 mai 1791, t. XXVI, p. 672 et suiv.) ; — projet de décret (*ibid.* p. 676) : — discussion : Tuaut de La Bouverie (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 677). — Lettre de Duport, ministre de la justice, sur les troubles de Colmar (5 juillet 1791, t. XXVII, p. 751).

§ **27**. — *Comminges* (Pays de). — Projet de décret présenté par Roger au sujet de déprédations commises dans le pays de Comminges (2 juin 1790, t. XVI, p. 50); — adoption (*ibid.*).

§ **28**. — *Comtat-Venaissin*. — Rabaud-Saint-Etienne demande que les comités soient chargés de faire un rapport à l'Assemblée sur les troubles du Comtat-Venaissin (16 mai 1791, t. XXVI, p. 118). — Voir *Comtat-Venaissin* et *Avignon*, p. 162.

§ **29**. — *Corbeil et Ris*. — Troubles à l'occasion de l'affiliation des gardes nationales de Ris et des deux autres communes avec celle de Corbeil (1er juillet 1790, t. XVI, p. 587); — renvoi au comité chargé d'une affaire relative à l'organisation de la municipalité de Ris (*ibid.*). — Cessation des troubles de Ris (6 juillet, p. 725).

§ **30**. — *Corrèze*. — Rapport sur les trou-

Troubles (Corrèze) (*Suite*).

bles de ce département. — Voir *ci-dessus*, *Cher*, etc., § **24**. — *Limousin* (Bas-), § **18**. = Pétition des accusés des troubles dans le département de la Corrèze (14 novembre 1790, t. XX, p. 431); — décret (*ibid.*).

§ **31**. — *Dauphiné* (Régiment du). — Envoi, par le ministre de la guerre, des lettres de MM. d'Albignac et Roqueville relatives à ce qui s'est passé au régiment de Dauphiné (31 mai 1791, t. XXVI, p. 656); — débat : abbé Maury, de Cazalès (*ibid.*); — renvoi aux comités militaire et des rapports (*ibid.*).

§ **32**. — *Départements* (Divers). — Projets de décret, présentés par Legrand, sur les mesures à prendre à l'occasion des troubles survenus dans différents départements par le fait des prêtres non conformistes (4 août 1791, t. XXIX, p. 181 et suiv.). — Discussion : Foucault-Lardimalie, Gounilleau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Martineau, Le Chapelier (*ibid.* p. 182 et suiv.); — renvoi aux comités de Constitution, des rapports, des recherches, ecclésiastique et de jurisprudence criminelle (*ibid*, p. 184).

§ **33**. — *Dieppe et pays de Caux*. — Voir *ci-dessus*, § **22** *bis*, et *Subsistances*, § **29**.

§ **34**. — *Donjon* (Le). Troubles qui s'y sont produits à l'occasion de la circulation des grains (27 mai 1790, t. XV, p. 689); — décret (*ibid.*). — Voir *Subsistances*

§ **35**. — *Dordogne* (Département de la). — Décret rendu à la demande de Vieillard, organe du comité des rapports, pour le renvoi du sieur Séguy, détenu dans les prisons de Périgueux, devant les juges ordinaires du lieu où le délit dont il est prévenu a été commis (31 mai 1790, t. XVI, p. 26). — Voir § **81**.

§ **36**. — *Douai* (Ville de). — D'Estourmel demande un rapport, dans la séance du soir, sur des troubles survenus à Douai (19 mars 1791, t. XXIV, p. 194); — adoption (*ibid.*); — rapport par Alquier (*ibid.* p. 211 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 213); — discussion : Gaultier-Biauzat et Robespierre, de Cazalès, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Voidel, Robespierre, Voidel, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Voidel, Alexandre de Lameth, de Cazalès, Le Chapelier (*ibid.* p. 213 et suiv.); — article 1er modifié par Le Chapelier : Pétion (*ibid.* p. 218 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 219); — article 2 : Robespierre, un membre (*ibid.*); — article 3 : adoption (*ibid.*); — article 4 : Tuaut de la Bouverie (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article 5 : adoption (*ibid.*); — article 6 : retrait, après demande de renvoi au code pénal formulée par Lanjuinais (*ibid.*); — article 7 devenant l'article 6 : adoption (*ibid.*); — lettre de la municipalité de Douai relative aux troubles (21 mars, p. 236); — débat : Mougins, Treilhard, Voidel, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Bouche, Reynaud (de Saint-Jean-d'Angély), Le Chapelier (*ibid.*); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid*); — communication par le président de trois pièces : 1° lettre des administrateurs du district de Douai; 2° lettre du doyen d'âge, présidant provisoirement l'assemblée électorale du département du Nord; 3° extrait du procès-verbal de l'Assemblée électorale du département du Nord (*ibid* p. 253 et suiv.); — présentation par Merlin d'un projet de décret (*ibid.* p. 254 et suiv.); — discussion : Martineau, Robespierre, Dupont, d'Estourmel, Merlin, d'Estourmel,

Troubles (Douai) (*Suite*).

Treilhard, Foucault, Merlin (*ibid.* p. 255 et suiv.); — projet de décret présenté par Merlin (22 mars, p. 257 et suiv.); — discussion : Andrieu, Lanjuinais, Merlin, Martineau, de Liancourt (*ibid.*) p. 258); — ordre du jour (*ibid.*); — lettre des membres du directoire du département du Nord annonçant qu'ils convoqueront l'assemblée électorale, non dans la ville de Douai, mais dans celle de Lille (22 mars, p. 280). — Présentation par Alquier d'un projet de décret tendant à ne pas comprendre le sieur Piquet dans le décret qui ordonne l'arrestation des officiers municipaux de la ville de Douai (11 avril, p. 694 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 695). — Récits de Merlin sur les troubles de Douai des 30 juillet et 1er août 1791 (4 août 1791, t. XXIX, p. 186 et suiv.), (6 août, p. 236 et suiv.).

§ **37**. — *Fontenay-le-Comte*. — Regnaud (de Saint-Jean d'Angély) demande l'annulation de la sentence rendue contre les habitants de plusieurs villages des environs de Fontenay-le-Comte, au sujet de troubles produits par une disette de grains (9 août 1790, t. XVII, p. 663); — renvoi au comité des rapports sur la demande de Moreau (de Tours) (*ibid.*). — Voir *Subsistances*, et ci-après § **96**.

§ **38**. — *Gâtinais* (Province du). — Détails donnés par Noailles sur les troubles qui se sont produits dans le Gâtinais (8 août 1790, t. XVII, p. 658 et suiv.).

§ **39**. — *Gray* (Environs de). — Rapport par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de cavalerie de la 6e division à l'occasion d'un rassemblement de cavalerie aux environs de Gray (14 août 1791, t. XXIX, p. 426 et suiv.); — projet du décret (*ibid.* p. 427); — discussion : Tuaut de la Bouverie, Martineau, de Custine, d'Estourmel, Chabroud, Emmery, La Poule (*ibid.* et p. suiv.); — adoption avec amendement (*ibid.* p. 428).

§ **40**. — *Grenoble*. — Alarmes de la ville de Grenoble au sujet d'un camp en formation en Savoie (6 juillet 1790, t. XVI, p. 726); — débat : Barnave, de Foucault, Barnave (*ibid.*); — décret (*ibid.*).

§ **41**. — *Guadeloupe et Martinique* (Colonies). — Voir *Colonies*, § **14**.

§ **42**. — *Haguenau* (Ville de). — Rapport de l'affaire de Haguenau par Victor de Broglie (3 juillet 1790, t. XVI, p. 691); — décret (*ibid.* et p. suiv.). = Rapport par Régnier au sujet des troubles de Haguenau (30 octobre 1790, t. XX, p. 142 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 143); — discussion : Schwendt, Lavie (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*). — Nouveau rapport par Régnier sur les troubles de Haguenau (2 novembre, p. 201 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 202); — adoption (*ibid.*). = Adoption d'un projet de décret concernant la procédure à suivre au sujet des troubles de Haguenau (31 juillet 1791, t. XXIX, p. 78).

§ **43**. — *Hesdin* (Troubles dans la ville d'). — Voir *Armée*, §§ **35** et **37**.

§ **44**. — *Ille-et-Vilaine* (Troubles dans). — Voir ci-après *Morbihan*, § **66**.

§ **45**. — *Ingrande* (Ville d'). — Troubles à Ingrande (14 août 1790, t. XVIII, p. 74); — renvoi des pièces au procureur du roi (*ibid.*).

§ **46**. — *Jalès* ou *Jallez* (Ardèche). — Faux bruits de troubles à Jalès (Ardèche), dénoncés

Troubles (Jalès) (*Suite*).

par de Saint-Martin (3 mars 1791, t. XXIII, p. 642); — insertion au procès-verbal (*ibid.*); — renseignements donnés par Delmas, procureur général du département (5 mars, p. 681); — lettre des administrateurs du département du Gard (*ibid.* p. 691); — discussion : Rabaud-Saint-Etienne, Voulland (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 692).

§ **47**. — *Jalès* ou *Jallez* (Camp fédératif de). — Voir *Armée*, § **15**.

§ **48**. — *Limousin* (Bas-). — Délibération de la commune de la ville d'Uzerche sur les troubles y survenus (16 mars 1790, t. XII, p. 199 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 201); — délibération de la commune de la ville d'Allassac (20 mars, p. 265 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 267); — délibération de la commune de Perpezac-Le-Noir (23 mars, p. 326 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 327). Mémoire des députés de la ville de Tulle relatif aux troubles du Bas-Limousin (2 juin 1790, t. XVI, p. 51 et suiv.). — Voir ci-dessus, § **30**, *Troubles de la Corrèze*, et § **85**, *Quercy*. Rapport par Boullé sur l'affaire de Tulle et d'Uzerche à l'occasion des troubles du Bas-Limousin (26 août 1790, t. XVIII, p. 295 et suiv.); — discussion : Ludière, Prieur, Delort de Puymalie, de Lachèze, Melon, Thomas, Prieur (*ibid.* p. 298).

Renvoi au comité des recherches d'un procès-verbal du directoire du département de la Corrèze relatif aux troubles de la ville de Tulle (19 mai 1791, t. XXVI, p. 217).

§ **48** *bis*. — *Loiret* (Troubles du). — Voir ci-après *Seine-et-Oise*, § **99**.

§ **49**. — *Lorient* (Ville de). — Lettre de M. de Secqueville, commandant du port de Lorient, sur les troubles de Lorient (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 43 et suiv.); — renvoi aux comités militaire et des colonies (*ibid.* p. 44); — rapport par Bureaux de Puzy (*ibid.* p. 66); projet de décret (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — de Lessart, ministre de l'intérieur, rend compte de l'heureuse issue de cette affaire (16 août, p. 479).

§ **50**. — *Lot*. — Rapport par Vieillard sur des troubles dans le département du Lot (13 décembre 1790, t. XXI, p. 456 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 457); — discussion : Legrand, de Murinais, Dupré, de Cazalès, Lucas, Prieur (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 458).

Rapport par Godard et Robin sur les troubles du département du Lot (23 avril 1791, t. XXV, p. 273 et suiv.).

§ **51**. — *Lyon* (Ville de). — Désordres produits à Lyon au sujet des droits d'aides et barrières perçus aux entrées de cette ville; rapport par Chabroud (13 juillet 1790, t. XVII, p. 69); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angely), Périsse, Bouche, d'André (*ibid.*); — décret maintenant la perception de ces droits (*ibid.*).

Rapport par Chabroud sur de nouveaux troubles à Lyon pour les entrées (17 juillet, p. 165); — projet de décret confirmant celui du 13 juillet (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Moreau, Martineau, abbé Mayet, Périsse (*ibid.* p. 166); — adoption (*ibid.*). — Compte rendu par Millanois de nouveaux troubles survenus à Lyon (30 juillet, p. 436 et suiv.); — renvoi des pièces au comité des recherches, sur la demande de Voidel (*ibid.* p. 437); — rétablissement du calme à Lyon (24 août 1790, t. XVIII, p. 257 et suiv.) = Rapport par Chabroud sur les obstacles apportés dans la ville de Lyon au passage d'un convoi d'artillerie (7 novembre 1790, t. XX, p. 313); — décret (*ibid.* et p. suiv.). — Rapport par Voidel sur la conspiration de Lyon (18 décembre, p. 551 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 556); — discussion : abbé Mayet, abbé Maury, Barnave, de Cazalès, Le Déist de Botidoux, Barnave, Mirabeau aîné, Lafayette, d'Estourmel, Virieu, de Mirabeau aîné, Charles, de Lameth, Mirabeau aîné (*ibid.* et p. suiv.); adoption (*ibid.* p. 559).

Guillin-Pougelon (de Lyon) demande qu'en raison de sa santé il soit sursis à son transfert des prisons de Paris à celles d'Orléans (16 mars 1791, t. XXIV, p. 128); — Bouche appuie la pétition (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Pétition des sieurs Descars et Terrasse, arrêtés dans l'affaire de Lyon (19 mars 1791, t. XXIV, p. 193); — discussion : Goupil, Ramel-Nogaret, Bouche, Voidel (*ibid.*); — admission (*ibid.*).

§ **52**. — *Mâconnais*. — Rapport par Muguet sur les troubles du Mâconnais en juillet et août 1789 (22 mars 1791, t. XXIV, p. 287 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 288); — discussion : Murinais, Dufraisse-Duchey (*ibid.*); — adoption (*ibid.*); — article additionnel proposé par Folleville (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **53**. — *Manche* (Département de la). — Compte rendu par Vieillard des désordres excités dans le département de la Manche par les prêtres réfractaires (15 septembre 1791, t. XXX, p. 646 et suiv.). — Voir *Clergé*, § **58**.

§ **54**. — *Marseille* (Ville de). — Rapport de Goupilleau sur les troubles de Marseille (8 décembre 1789, t. X, p. 427); — discussion sur le renvoi de l'affaire au pouvoir exécutif : comte de Mirabeau, de La Fare, évêque de Nancy, abbé de Villeneuve, de Boisgelin, archevêque d'Aix, abbé de Pradt, Bouche, Target, abbé de Pradt (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée adopte un décret proposé par le comte de Mirabeau (*ibid.* p. 429). = Dépôt d'un mémoire circonstancié sur les troubles de Marseille (14 décembre 1789, t. X, p. 563); — délibération de la garde nationale de cette ville (21 décembre, p. 692 et suiv.). = Rapport par l'abbé Maury sur les troubles de Marseille (23 janvier 1790, t. XI, p. 297 et suiv.); — discussion : comte de Mirabeau (26 janvier, p. 332 et suiv.); — abbé Maury, Regnaud d'Epercy, abbé Maury, comte de Mirabeau, Briois de Beaumetz, abbé Maury, Briois de Beaumetz, Barnave, Madier de Montjau, Duval d'Eprémesnil (30 janvier, p. 402 et suiv.); — renvoi au nouveau comité des rapports (*ibid.* p. 403); — discours, non prononcé, du comte Stanislas de Clermont-Tonnerre (p. 403 et suiv.). — Dénonciation par Durand de Maillane d'un enlèvement, par le prévôt de Marseille, de l'ancien conseiller au Parlement d'Aix, Servan, notaire de la ville des Baux (2 février, p. 416); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Brevet de Beaujour, nommé rapporteur, à la place de l'abbé Maury (3 février, p. 422). = Nouveau rapport par Brevet de Beaujour sur les troubles de Marseille (6 mars 1790, t. XII, p. 62); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : abbé Maury, Castellanet, comte de Mirabeau, abbé Maury, comte de Mirabeau, abbé Maury, Cas-

Troubles (Marseille (*Suite*).

tellanet, abbé Maury, comte de Mirabeau, Duval d'Eprémesnil, marquis de Foucault, comte de Mirabeau (9 mars, p. 101 et suiv.); — Faydel, Laborde de Méréville, marquis de Foucault (11 mars, p. 136 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 139 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Duval d'Eprémesnil, Castellanet, Charles de Lameth, marquis de Clermont-Lodève, Fréteau, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 140); — adoption de la première partie du projet renvoyant devant les officiers de la sénéchaussée de Marseille les procès criminels instruits depuis le 19 août par le prévôt général de Provence (*ibid.*); — rejet de la seconde partie demandant l'envoi de la copie des requêtes des trois accusés au procureur du roi du Châtelet (*ibid.*); — proposition de Guillaume contenant des félicitations pour la commune de Marseille (*ibid.*); — rejet (*ibid.*); — menaces adressées à la garde nationale de Marseille par d'Ambert, colonel du régiment de Royal-Marine (27 mars, p. 366); — Castellanet propose l'éloignement des troupes de cette ville (*ibid.*); — le comte de Mirabeau appuie cette motion (*ibid.*); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — rapport par Goupilleau (*ibid.* p. 378 et suiv.); — discussion : Castellanet, de Richier, Duval d'Eprémesnil, Goupilleau, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 379); — renvoi du sieur d'Ambert devant la sénéchaussée de la ville de Marseille (*ibid.* et p. suiv.). — Lettre écrite par le ministre, de Saint-Priest, sur les troubles de cette ville (12 mai 1790, t. XV, p. 495); — lettres des officiers municipaux de Marseille (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : d'André, de La Rochefoucauld, Castellanet, de Lafayette, de La Rochefoucauld, comte de Mirabeau, vicomte de Mirabeau, de Lafayette, de Menou, Charles de Lameth, comte de Virieu, comte de Mirabeau, comte de Virieu, Alexandre de Lameth, marquis de Crillon, marquis de Foucault, vicomte de Mirabeau, Barnave, Malouet (*ibid.* p. 496 et suiv.); — adoption d'un projet de décret proposé par La Rochefoucauld et amendé par Alexandre de Lameth (*ibid.* p. 499). — Lettre du ministre, de Saint-Priest, sur la démolition du fort de Saint-Nicolas de Marseille (28 mai, p. 704 et suiv.); — discussion : d'André, Castellanet, d'André, Salle, Dupont (de Nemours), Castellanet, de Sinéti, Fréteau, de Foucault, Pétion de Villeneuve, de Cazalès (*ibid.* p. 706 et suiv.); — décret portant que la démolition du fort Saint-Nicolas sera arrêtée et que les députés ex raordinaires de Marseille seront entendus (*ibid.* p. 707); — admis à la barre, ils rendent compte de l'entreprise de la population de Marseille contre le fort Saint-Nicolas (29 mai, p. 721); — discussion : abbé de Villeneuve-Bargemont, Dupont (de Nemours), d'André, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de l'affaire au comité des rapports (*ibid.* p. 724); — admission des députés extraordinaires aux honneurs de la séance, sur la proposition du comte de Mirabeau (*ibid.*). = Nouvelles données par Castellanet de l'exécution du décret relatif à la suspension de la démolition de la citadelle de Saint-Nicolas à Marseille (6 juin 1790, t. XVI, p. 123); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Pièces déposées par d'André sur des troubles à Marseille (6 octobre 1790, t. XIX, p. 471 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 472);

Troubles (Marseille) (*Suite*).

— renseignements contradictoires donnés par Castellanet (7 octobre, p. 492); — réponse de d'André (*ibid.*). = Proposition par Bouche d'un projet de décret portant que la procédure prévôtale, renvoyée par-devant les officiers de la ci-devant sénéchaussée de Marseille, sera poursuivie par-devant les juges composant le tribunal de district dans cette ville dès qu'ils seront en activité (25 octobre 1790, t. XX, p. 20 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 21). = Adoption d'une addition au décret du 21 mai 1791 concernant l'élargissement des prisonniers de Marseille (15 juin 1791, t. XXVII, p. 251). — Voir ci-dessus *Aix*, § **1er**.

§ **55**. — *Martinique* (Troubles survenus à la). — Voir *Colonies*, § **14**.

§ **56**. — *Massiac* et *La Rode*. — Rapport sur les événements de Massiac en Auvergne et de la Rode en Guyenne (14 septembre 1789, t. VIII, p. 611); — l'Assemblée décrète que les personnes arrêtées à l'occasion de ces troubles seront renvoyées devant leurs juges naturels (*ibid.*).

§ **57**. — *Melun* (Ville de). — Lettre des officiers commandant l'escadron du régiment des chasseurs à cheval du Hainaut en quartier à Melun, justificative de la conduite de leurs soldats 14 novembre 1790, t. XX, p. 439); — approbation de Foucault et Folleville (*ibid.*); — mention au procès-verbal (*ibid.*); — adresse des chasseurs à cheval (*ibid.* p. 440); — extrait du procès-verbal de la municipalité de Melun (*ibid.*).

§ **58**. — *Mennecy* (Seine-et-Oise). — Rapport par un membre du comité des rapports sur un arrêté du directoire du département de Seine-et-Oise, qui a suspendu de leurs fonctions le maire, 3 officiers municipaux et le commandant de la garde nationale de Mennecy (11 juin 1791, t. XXVII, p. 146 et suiv.); — projet de décret (*ibid*, p. 147); — discussion : Malouet, de Folleville, un membre, Prieur (*ibid.*); — adoption (*ibid*). — Voir *Seine-et-Oise*, § **99**.

§ **59**. — *Metz et Toulon* (Villes de). — Lettre du ministre de la guerre annonçant une insurrection militaire à Metz et une nouvelle émeute à Toulon 19 août 1790, t. XVIII, p. 168); — discussion : Duquesnoy, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux comités des rapports, des recherches et militaire (*ibid.* p. 169); — production par Meyfrund d'une lettre circonstanciée de la municipalité de Toulon (*ibid.*); — la réunion immédiate des trois comités est décrétée à la demande de Malouet (*ibid.*); — rapport par Malouet sur la dernière émeute de Toulon (20 août, p. 179); — discussion : Mirabeau aîné, d'André, Mirabeau aîné, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 180); — rétablissement du calme à Toulon (25 août, p. 259). — Adresse des ouvriers de l'arsenal de Toulon témoignant de leur respect pour la Constitution et pour l'Assemblée (26 août, p. 298.) — Voir § **101**.

§ **60**. — *Milhau*. — Rapport et projet de décret relatifs aux troubles qui ont eu lieu à Milhau, présentés par Boulé (21 mai 1791, t. XXVI, p. 288); — adoption (*ibid.*).

§ **61**. — *Montauban*. — Rapport par Vieillard au nom du comité des rapports, sur les troubles survenus dans cette ville (17 mai 1790, t. XV, p. 548); — discussion : de Cazalès, Lucas, de Cazalès, Blin, d'Estourmel, Charles

Troubles (Montauban) (*Suite*).

de Lameth, de Cazalès, Charles de Lameth, de Cazalès, Gouttes, Cortois de Balore, abbé Julien, Hébrard, Cortois de Balore (*ibid.* p. 549 et suiv.) ; — adoption du décret proposé (*ibid.*, p. 551) ; — communication faite par Paul Nairac, de pièces relatives aux troubles de Montauban (19 mai, p. 590 et suiv.); — discussion: Garat aîné, vicomte de Mirabeau, Roussillon, vicomte de Mirabeau, Roussillon, Renaud (d'Agen), Cazalès, baron de Rochebrune, Poncet d'Elpech, baron de Menou, comte de Mirabeau, Alexandre de Lameth, Barnave, Le Chapelier, Rœderer (*ibid.* p. 592 et suiv.) ; — décret (*ibid.* p. 593) ; — lettres des officiers municipaux de Montauban implorant un décret de l'Assemblée pour les prémunir de l'attaque de 2,000 hommes de la garde nationale de Bordeaux (24 mai, p. 664 et suiv.) ; — renvoi au comité des rapports (*ibid.* et p. suiv.) ; — dépêches relatives aux troubles de Montauban communiquées par Faydel et contestées par Roussillon (26 mai, p. 680 et suiv.) ; — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 681 et suiv.); — arrêté de la municipalité de Toulouse concernant les troubles de Montauban (30 mai, p. 739). = Lettre de la municipalité de Montauban annonçant le rétablissement de la tranquilité dans cette ville (2 juin 1790, t. XVI, p. 47); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Paul Nairac demande la lecture du rapport sur l'envoi de la garde nationale de Bordeaux à Moissac lors des troubles de Montauban (8 juillet, p. 689) ; — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Débat préliminaire sur les troubles de Montauban : de Cazalès, Robespierre, abbé Gouttes, Legrand, de Lachèze, le Président (par intérim : de Menou), de Cazalès (22 juillet 1790, t. XVII, p. 272 et suiv.) ; — rapport par Vieillard (*ibid.* p. 273 et suiv.) ; — Virieu demande la production de l'original des pièces citées (*ibid.* p. 291); — Faydel proteste contre l'esprit du rapport (*ibid.*). = Adresse justificative du maire et des officiers municipaux de Montauban (24 juillet, p. 321) ; — l'Assemblée décide qu'ils seront entendus ainsi que la garde nationale Montalbanaise (*ibid.*) : — discours de Lade, procureur de la commune de Montauban (26 juillet, p. 360 et suiv.) ; — discours de Combes-Dounous, un des députés de la garde nationale de cette ville (*ibid.* p. 371) ; — réponse de Menou, président intérimaire (*ibid.* p. 371 et suiv.) ; — discussion : Malouet, de Cazalès, de Murinais, Faydel, Barnave (*ibid.* p. 372) ; — protestation de la municipalité de Montauban (*ibid.* p. 373) ; — amendement proposé par Roussillon (*ibid.* p. 373); — décret annulant l'information commencée, qu'il sera informé devant les officiers municipaux, etc. (*ibid.*) ; — Faydel propose de joindre aux pièces concernant Toulouse l'adresse dans laquelle la municipalité de cette ville demande la punition des municipaux de Montauban (27 juillet, p. 379) ; — ordre du jour (*ibid*). = Admission à la barre d'une députation du régiment de Languedoc demandant la révocation du décret ordonnant le remplacement de ce régiment à Montauban (*ibid.* p. 707 et suiv.) ; — renvoi de cette pétition au comité des rapports (*ibid.* p. 708). = Rapport par Victor de Broglie sur l'affaire du régiment de Languedoc (13 août 1790, t. XVIII, p. 47 et suiv.) : — projet de décret (*ibid.* p. 48) ; — discussion : Dufraisse-Duchey, Millet de Mureau, Roussillon, Millet de Mureau, Madier de Montjau, Malouet, Alexandre de Lameth, Faydel, de Noailles, Barnave, de Foucault, de Folleville, de Noailles, Victor de Broglie (*ibid.* p. 48 et suiv.) : — décret (*ibid.* p. 50). — Rapport par Vieillard sur une pétition des officiers municipaux de Montauban (14 août, p. 73) ; — rejet (*ibid.*). = Rapport par Anthoine sur les nouveaux troubles de Montauban (28 octobre 1790, t. XX, p. 85 et suiv.) ; — discussion : Faydel, abbé Gouttes, Faydel, Poncet d'Elpech (*ibid.* et p. suiv.) ; — décret (*ibid.* p. 86). = Décret attribuant au tribunal du district de Toulouse l'information relative aux troubles de Montauban (31 décembre, 1790, t. XXI, d. 734).

§ **62**. — *Monton-en-Angoumois*. — Projet de décret présenté par Régnier au sujet du sieur Quillard, fermier à Monton, troublé dans la jouissance de biens ecclésiastiques qui lui ont été affermés (28 août 1790, t. XVIII, p. 386); — adoption (*ibid.*).

§ **63**. — *Montbrison* (Ville de). — Troubles à l'occasion de la circulation des grains (27 mai 1790, t. XV, p. 689); — décret de répression (*ibid.*); — rapport par Vernier sur un projet de décret autorisant une imposition (30 mai, p. 740); — adoption (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

§ **64**. — *Montégu*. — Troubles qui s'y sont produits à l'occasion de la circulation des grains (27 mai 1790, t. XV, p. 689); — décret (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

§ **65**. — *Montpellier*. — Rapport par le baron de Menou sur les troubles de Montpellier (8 juin 1790, t. XVI, p. 152); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Loys, d'Aubergeon de Murinais (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 153).

§ **66**. — *Morbihan* (Département du). — Rapport par Vieillard sur les troubles de Morbihan (14 février 1791, t. XXIII, p. 175 et suiv.); — adresses y relatives (*ibid.* p. 176 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 179); — discussion: Cazalès (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Lettre concernant des troubles fomentés par des prêtres dans le Morbihan (19 février 1791, t. XXIII, p. 284); — motion de Dusers tendant à féliciter les gardes nationales de Vannes et de Lorient de leur courage et de leur patriotisme (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Autre lettre du commissaire du roi à Vannes (*ibid.* p. 297 et suiv.); — procès-verbaux dressés par le directoire du département du Morbihan (*ibid.* p. 298); — détails donnés par Coroller et proposition faite par lui d'adresser de nouvelles félicitations (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

Lettre de de Lessart, ministre de l'intérieur, sur des troubles dans l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan (10 mars 1791, t. XXIV, p. 16 et suiv.); — lettre des administrateurs du district de Redon (*ibid.* p. 17); — renvoi, sur la demande de Bouche, au comité des rapports (*ibid.*).

Lettre des administrateurs du département du Morbihan au sujet des troubles survenus dans ce département et des menées du sieur Allain, membre de l'Assemblée nationale (6 juin 1791, t. XXVII, p. 16); — discussion : Gombert, de Folleville, de Lachèze, Bouche (*ibid.* p. 17) ; — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **67**. — *Nancy* (Troubles de). — Voir *Nancy* (Affaire de).

Troubles (Nancy) (*Suite*).

§ **68**. — *Nantes* (Ville de). — Lettre de la municipalité de Nantes au sujet des troubles survenus dans cette ville à l'occasion de l'inauguration du pavillon national (17 avril 1791, t. XXV, p. 168).

§ **69**. — *Nièvre*. — Rapport sur les troubles de ce département. — Voir *ci-dessus*, § **24**.

§ **70**. — *Nîmes* (Ville de). — 1° Adresse du club des amis de la Constitution de Nîmes au sujet des troubles provoqués dans cette ville par la substitution de la cocarde blanche à la cocarde tricolore (11 mai 1790, t. XV, p. 486); — Charles de Lameth demande que le maire de Nîmes (de Marguerittes), visé par l'adresse, soit mandé à la barre (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Clermont-Tonnerre, Martineau, Barnave, vicomte de Noailles, de Lachèze (*ibid.* p. 487); — adoption du projet de décret libellé par Barnave (*ibid.*); — incident : Charles de Lameth, de Foucault, abbé Maury, de Marguerittes, Victor de Broglie, le président (abbé Gouttes), Cortois de Balore, Alexandre de Lameth, le président (17 mai, p. 557).

2° Rapport par de Macaye sur les troubles de Nîmes (15 juin 1790, t. XVI, p. 229); — interruptions : de Lachèze, abbé Maury, de Macaye, comte de Faucigny-Lucinge, Le Chapelier, de Macaye, comte de Faucigny-Lucinge, de Macaye, baron de Marguerittes, comte de Faucigny-Lucinge, comte de Mirabeau, Duval d'Éprémesnil, comte de Mirabeau, Duval d'Éprémesnil, Rewbell, Duval d'Éprémesnil, comte de Faucigny-Lucinge, comte de Mirabeau, de Menou, de Lachèze, Voidel, de Macaye (*ibid.* p. 230 et suiv.); — projet de décret de comparution et d'information (*ibid.* p. 232); — discussion : Alexandre de Lameth, Malouet, comte de Mirabeau, Malouet, Cortois de Balore, Garat aîné, baron de Marguerittes, Barnave (17 juin, p. 250 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 256).

3° Relation des troubles de Nîmes présentée par Voulland (21 juin 1790, t. XVI, p. 402); — motion tendant à continuer leurs pouvoirs jusqu'au rétablissement du calme aux commissaires pour la formation du département (*ibid.*); — discussion : de Marguerittes, Voulland (*ibid.*); — motion de Barnave tendant à mettre aux mains de ces commissaires la disposition des forces militaires (*ibid.*); — discussion : de Virieu, Cortois de Balore, de Montlosier, Fréteau, de La Rochefoucauld, Cortois de Balore, de Marguerittes, Voulland, de Rochebrune, Rewbell (*ibid.* et p. suiv.); — amendement de de Menou tendant à amener les auteurs de la protestation contre la constitution du clergé à la rétracter (*ibid.* p. 403); — discussion : de Montlosier, de Menou, de Montlosier (*ibid.*); — adoption du projet de décret de Barnave (*ibid.* et p. suiv.). — Dépôt sur le bureau de pièces relatives aux troubles de Nîmes (26 juin, p. 470).

4° Récit des événements arrivés à Nîmes les 13, 14, 15, 16 et 17 juin 1790, envoyé par l'administration du département du Gard (26 juin 1790, t. XVI, p. 482 et suiv.); — renvoi de cette pièce, sur la demande de Cortois de Balore, aux comités des recherches et des rapports (*ibid.* p. 483). — Lettre des officiers municipaux de Nîmes, signataires du compte rendu des derniers événements, annonçant leur intention de donner leur démission (27 juin, p. 509); — Cortois de Balore demande des secours pour les ouvriers de cette ville sans ouvrage (*ibid.*); — débat : abbé Gouttes, Le Deist de Botidoux (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*);

5° Nouveaux détails donnés par Voulland sur les troubles de Nîmes (28 juin 1790, t. XVI, p. 539); — lettre de Vigier-Sarrazin, président de l'assemblée électorale (*ibid.* et p. suiv.); — proclamation des officiers municipaux de la ville de Pont-Saint-Esprit (30 juin, p. 576);

6° Mémoire du régiment de Guyenne infanterie rendant compte de sa conduite à Nîmes, pendant les troubles, du 13 au 17 juin 1790 (3 juillet 1790, t. XVI, p. 685 et suiv.); — attestations des commissaires de l'assemblée administrative du département du Gard et des officiers municipaux de la ville de Nîmes (*ibid.* p. 687); — Béthizy de Mézières, évêque de Nîmes, demande que les personnes mandées à la barre par le décret du 17 juin, soient dispensées de cette comparution (*ibid.*); — l'abbé Royer demande que l'évêque désapprouve par un mandement les doctrines qui prévalaient à Nîmes et à Uzès (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*);

7° Troubles de Nîmes (11 juillet 1790, t. XVII, p. 45); discussion : Garat aîné, Charles de Lameth (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 46).

Rapport par Alquier sur l'affaire de Nîmes (19 février 1791, t. XXIII, p. 299 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 320); — pièces justificatives (*ibid.* p. 321 et suiv.).

8° Lettre de Guignard, ministre de l'intérieur, au sujet des commissaires du roi au département du Gard (13 septembre 1790, t. XVIII, p. 729); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*); — décret (14 septembre, p. 749).

9° Défense, par Voulland, des amis de la Constitution de Nîmes calomniés (27 octobre 1790, t. XX, p. 47); — Tessier maintient les propos dénoncés (28 octobre, p. 67); — ordre du jour (*ibid.*).

10° Adresse à l'Assemblée nationale, présentée par la veuve du sieur Jean Gas, de Nîmes, et ses six enfants (27 octobre 1790, t. XX, p. 143 et suiv.); — réponse de Voulland à cette adresse (p. 147 et suiv.); — réplique de la veuve Gas (p. 149 et suiv.).

11° Incident sur les troubles de Nîmes : Tessier de Marguerittes, Muguet-Nanthou, Tessier de Marguerittes, Muguet-Nanthou, Tessier de Marguerittes, Alexandre de Lameth (1er février 1791, t. XXII, p. 663 et suiv.); — ajournement du rapport demandé (*ibid.* p. 664); — explications de Marguerittes, parlant à la barre comme maire de Nîmes (*ibid.* p. 406 et suiv.), (p. 470 et suiv.); — discussion : Rabaud-Saint-Etienne (24 février, p. 503 et suiv.); — un membre, Stanislas de Clermont-Tonnerre, de Cazalès, Barnave (26 février, p. 540 et suiv.); — incident sur la clôture de la discussion générale : de Cazalès, de Lautrec, de Foucault, de Bonnay, de Menou, le président (Duport), Madier de Montjau, le président (*ibid.* p. 544); — discussion sur le préambule du projet de décret : de Murinais, abbé Maury, Alquier, Barnave, Chabroud, Garat aîné, Delavigne, Pétion (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 545 et suiv.). — Opinion, non prononcée, de Cortois de Balore, évêque de Nîmes (p. 546 et suiv.). — Lettre des administrateurs du département du Gard (1er mars, p. 587 et suiv.). — Lettre des officiers municipaux de la ville de Mar-

Troubles (Nîmes) (*Suite*).

seille (*ibid.* p. 588). — Appréciation de l'affaire de Nîmes, par Voulland (*ibid.*).

12° Lettre de plusieurs particuliers détenus dans les prisons de Nîmes, demandant leur mise en liberté (23 mars, 1791, t. XXIV, p. 290 et suiv.); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.* p. 291).

13° Décret portant que les présidents et commissaires de Nîmes et Uzès seront admis à la barre le lendemain (14 mars 1791, t. XXIV, p. 82); — leur introduction (*ibid.* p. 108); — discours de Montesquiou, président (*ibid.*); — réponse de l'orateur des délégués de Nîmes et d'Uzès (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi des deux discours aux comités des recherches et des rapports réunis (*ibid.* p. 109). — Voir *Uzès*, § **110**.

14° Adresse des officiers municipaux de Pont-Saint-Esprit, annonçant le rétablissement de l'ordre dans le département du Gard (17 mars 1791, t. XXIV, p. 151).

15°. Rapport par Alquier sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (2 avril 1791, t. XXIV, p. 521 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 522); — discussion : Bouche, Legrand, de Virieu, Robespierre, Millet de Mureau, Alquier, Leyris d'Esponchez, Alquier, un membre, Murinais, un membre, Alquier, Gaultier-Biauzat, Alquier, Gaultier, Biauzat, Loys, Murinais, Alquier, de Virieu (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 524).

16° Lettre de Duport, *ministre de la justice*, sur les troubles de Nîmes et précis historique de ces troubles (4 mai 1791, t. XXV, p. 561 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 562).

§ **71**. — *Niort* (Ville de). — Lettre des officiers municipaux et du conseil général de la commune de Niort, relative aux troubles de cette ville (1er octobre, 1790, t. XIX, p. 338); — renvoi au comité des recherches (*ibid.*). — Rapport par Rousselet sur les troubles de Niort (9 octobre, p. 528); — décret (*ibid.*).

§ **72**. — *Oise* (Département de l') — Compte rendu par Dauchy des troubles du département de l'Oise (30 août 1791, t. XXX, p. 79).

§ **73**. — *Orange* (Ville d'). — Voir ci-dessus, *Avignon*, § **9** (2°).

§ **74**. — *Orbec* (Municipalité d'). — Voir ci-dessus *Caux* (Pays de), § **22** bis.

§ **74** bis. *Orléans* (Ville d'). — Voir ci-dessous, § **99**.

§ **75**. — *Palais-Royal*. Lettres annonçant des troubles survenus dans ce palais (31 août 1789, t. VIII, p. 512); — détails fournis par Lally-Tollendal (*ibid.* et p. suiv.); — autres détail, communiqués par le président La Luzerne (*ibid.* p. 513); — discussion : Clermont-Tonnerre, Goupil de Préfeln, duc de Liancourt, Duport, Mounier; Muguet de Nanthou, Clermont-Tonnerre, Chasset, un membre de la noblesse, Target (*ibid.*); — la Chambre décide qu'il n'y a lieu à délibérer (p. 514). — Voir *Paris* (Troubles de), § **77**.

§ **76**. — *Pamiers* (Ville de). — Rapport par Malès sur les troubles de Pamiers (28 décembre 1790, t. XXI, p. 697); — discussion : Bergasse-Laziroule, Malès, de Cazalès, Vadier (*ibid.* et p. suiv.); — décret (*ibid.* p. 703).

§ **77**. — *Paris* (Ville de).

1° Nomination d'une députation de l'Assemblée nationale chargée de supplier le roi d'employer la clémence pour mettre fin aux *troubles de Paris* (1er juillet 1889, t. VIII, p. 177 et suiv.); — réponse du roi à la députation (2 juillet, p. 181); — incident sur un passage de cette réponse où se trouve le mot *Assemblée* sans le qualificatif *nationale* (4 juillet, p. 188); — députation des électeurs de Paris venant annoncer le rétablissement de la tranquillité dans Paris (6 juillet, p. 198 et suiv.); — réponse de Lefranc de Pompignan, président, exprimant la satisfaction de l'Assemblée (*ibid.* p. 199).

2° Motion de Mirabeau tendant à faire éloigner les troupes de *Paris et de Versailles* et à leur substituer des gardes bourgeoises (8 juillet 1789, t. VIII, p. 208 et suiv.); — adoption de la première partie de cette motion (*ibid.* p. 211); — adresse au roi pour le renvoi des troupes, rédigée par le comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — nomination d'une députation chargée de la porter (*ibid.* p. 213 et suiv.); — réponse du roi (11 juillet, p. 219); — discussion : comte de Crillon, comte de Mirabeau, de Lubersac (*ibid.* p. 220).

3° Annonce du *renvoi de Necker et de trois autres ministres*, *Montmorin*, *La Luzerne et Saint-Priest* (13 juillet 1789, t. VIII, p. 223); — motion de Mounier tendant à demander au roi leur rappel (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Target, Lally-Tolendal, comte de Virieu, de Clermont-Tonnerre, Guillotin, divers membres, comte de Custine, Gaultier de Biauzat, un membre de la noblesse, abbé Grégoire, Lefranc de Pompignan, *président*, abbé Grégoire, Gouy-d'Arsy, de Castellane, Guillotin, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Le Chapelier (*ibid.* p. 224 et suiv.); — l'Assemblée décide l'envoi d'une députation au roi pour demander le renvoi des troupes et l'établissement d'une milice bourgeoise (*ibid.* p. 229); — noms des membres composant cette députation (*ibid.* p. 229); — réponse du roi : il refuse le concours des députés pour l'apaisement des troubles et veut y employer les troupes (*ibid.*); — mécontentement de l'Assemblée : elle décrète : 1° que Necker et les autres ministres, qui ont partagé son sort, emportent avec eux son estime et ses regrets; 2° qu'elle ne cessera d'insister sur l'éloignement des troupes et sur l'établissement de la garde bourgeoise; 3° qu'il ne peut exister d'intermédiaire entre le roi et l'Assemblée; 4° que les ministres et les agents civils et militaires de l'autorité sont responsables de toute entreprise contraire aux droits de la nation et aux décrets de l'Assemblée; 5° que nul pouvoir n'a le droit de prononcer l'infâme mot de *banqueroute* et de manquer à la foi publique; 6° et que l'Assemblée persiste dans ses précédents arrêtés (*ibid.* et p. suiv.). — Renouvellement de la motion de Grégoire, relative à la formation d'un comité chargé de dénoncer les auteurs des troubles (*ibid.*); — compte rendu par le vicomte de Noailles des troubles dont il a été témoin dans Paris (*ibid.* p. 233); — envoi d'une députation au roi (*ibid.*); — autre récit fait par Bancal des Issarts, électeur de la ville de Paris, chargé par le comité permanent de prier l'Assemblée d'aviser au moyen de faire cesser la guerre civile (*ibid.*); — réponse de Lafayette, vice-président (*ibid.*, p. 234); — l'Assemblée décide l'envoi d'une seconde députation au roi (*ibid.*); — retour de la première : réponse du roi, concédant la formation d'une garde bour-

Troubles (Paris) (*Suite*).

geoise et l'éloignement des troupes qui sont au Champ-de-Mars (*ibid.*); — le roi déclare à la seconde députation qu'il n'a rien à ajouter (*ibid.*); — l'Assemblée charge les députés de Paris de rapporter dans cette ville les réponses du roi (*ibid.*) — Projet d'adresse au roi du marquis de Sillery, amendé par Mirabeau (15 juillet, p. 235); — nomination d'une nouvelle députation à envoyer au roi (*ibid.* et p. suiv.); — exhortation de Mirabeau à la députation (*ibid.*, p. 236); — au moment où elle va sortir, le duc de Liancourt annonce l'arrivée du roi (*ibid.*); — applaudissements bâtés par Mirabeau (*ibid.*) — entrée du roi : il déclare qu'il se fie à l'Assemblée nationale et qu'il a donné l'ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles (*ibid.*); — réponse de Le Franc de Pompignan, *président* (*ibid.* et p. suiv.); — le roi ajoute qu'il est prêt à communiquer avec l'Assemblée, toutes les fois qu'elle le croira nécessaire (*ibid.* p. 237); — réplique de Le Franc de Pompignan, *président* (*ibid.*); — l'Assemblée tout entière reconduit le roi au château (*ibid.*); — motion de Barnave, tendant au renvoi des ministres, appuyée par Mirabeau (*ibid.*); — combattue par le comte de Clermont-Tonnerre, elle est rejetée (*ibid.*); — un membre de la noblesse annonce que Lafayette est nommé colonel général de la milice bourgeoise (*ibid.*); — Bailly annonce qu'il est nommé maire de Paris (*ibid.*); — comte rendu par Leclerc de Juigné de la mission remplie par la députation envoyée à Paris (*ibid.*); — noms des membres de cette députation (*ibid.*); — récit par Mounier de ce qui s'est passé dans Paris (*ibid.* et p. suiv.); — discours prononcé par Lally-Tollendal à l'hôtel de ville (*ibid.*, p. 240); — projet d'adresse au roi présenté par Mirabeau et tendant au renvoi des ministres (*ibid.* et p. suiv.); — on propose de demander aussi le rappel de Necker (*ibid.* p. 242); — discussion : Barnave, comte de Clermont-Tonnerre, Millon de Montherland (*ibid.*); — reprise de la discussion sur la motion relative au renvoi des ministres et au rappel de Necker : Mounier, Barnave, Mirabeau, Mounier, Mirabeau, Glezen, de Clermont-Tonnerre, de Lally-Tollendal (*ibid.* et p. suiv.); — lettre du maréchal de Broglie indiquant les ordres de détail donnés pour le prompt éloignement des troupes de Paris (*ibid.* p. 244); — lettre du président du parlement de Paris, Bochard de Saron, transmettant l'arrêté pris par le parlement pour féliciter le roi d'avoir fait éloigner les troupes de Paris et de Versailles (*ibid.*); — il est désapprouvé pour ne l'avoir pas envoyé par une députation, à la demande de Clermont-Tonnerre, appuyée par les ducs d'Aiguillon, de Luynes, de Praslin et de la Rochefoucauld, malgré l'opposition de Duport, Le Pelletier de Saint-Fargeau et Fréteau (*ibid.*); — la nouvelle du renvoi des ministres arrive au moment où on allait voter sur le projet d'adresse de Mirabeau (*ibid.*); — nomination d'une députation chargée d'aller remercier le roi (*ibid.*); — nomination d'une députation chargée d'annoncer à la ville de Paris la résolution du roi d'aller se montrer aux Parisiens (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée arrête que le roi sera prié de permettre qu'une nombreuse députation l'accompagne dans Paris (*ibid.* p. 245); — **retour de la députation : le roi accepte la députation pour l'accompagner; il a remis une lettre**

Troubles (Paris) (*Suite*).

annonçant le rappel de Necker et qu'il invite l'Assemblée à envoyer à ce dernier à Bruxelles (*ibid.*); — l'Assemblée arrête qu'elle joindra à la lettre du roi une lettre signée par le président et les secrétaires (*ibid.*); — texte de cette lettre (*ibid.*); — nomination d'une députation de cent membres chargée d'accompagner le roi (*ibid.* et p. suiv.). — Sur l'invitation du président, l'Assemblée tout entière se porte sur le passage du roi se rendant à Paris (17 juillet, p. 246); — Le Franc de Pompignan, *président*, annonce qu'il a écrit au premier président du parlement de Paris pour lui faire observer que la communication de l'arrêté du parlement du 16 juillet aurait dû être faite par une députation (*ibid.*); — récit, par Sallé de Choux, de ce qui s'est passé pendant le voyage du roi à Paris. — le marquis de Brézé écrit pour s'excuser de s'être présenté la tête couverte à l'avant-dernière séance (18 juillet, p. 248); — Bessin, commandant de la garde bourgeoise du district de Saint-Méry, demande des secours pour les malheureux habitants du faubourg Saint-Antoine (*ibid.*); — les députés de Paris se réunissent pour aviser (*ibid.*). — Dufresne de Saint-Léon, chargé d'annoncer son rappel à Necker, écrit de Bruxelles que, ne l'ayant pas rencontré dans cette ville, il poursuit sa route jusqu'à Francfort (20 juillet, p. 249); — réponse de Necker (27 juillet, p. 278): — hommage rendu à l'Assemblée nationale par le grand conseil et les administrateurs de la Caisse d'escompte touchant le rétablissement du calme dans Paris (20 juillet, p. 251); — proclamation au sujet des troubles proposée par Lally-Tollendal (*ibid.* p. 252 et suiv.); — discussion : Dupont (de Nemours), Defermon, marquis de Toulongeon, Robespierre, de Custine, de Lubersac, Glezen, Legrand, deux membres, Lally-Tollendal, Blesau, Buzot, Lally-Tollendal (*ibid.* p. 253 et suiv.); — renvoi aux bureaux (*ibid.* p. 255); — hommage rendu à l'Assemblée par la Cour des Monnaies, touchant le retour de la tranquillité dans Paris (*ibid.*); — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.*); — hommages rendus à l'Assemblée par deux députations des villes de Chartres et de Saumur (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du duc de Liancourt, président (23 juillet, p. 262); — hommage rendu à l'Assemblée par le premier président de la Chambre des comptes (*ibid.* et p. suiv.); — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.* p. 263); — hommage rendu à l'Assemblée par le premier président de la Cour des aides (*ibid.*; — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.*).

4° Récit de nouveaux troubles dans Paris : massacre de Foulon et de Berthier (*ibid.*); — Lally-Tollendal reproduit son projet de proclamation (23 juillet 1789, t. VIII, p. 263 et suiv.); — discussion : plusieurs membres, Mounier, un membre, comte de Mirabeau, Lally-Tollendal, Prieur, Camus, Gouy-d'Arsy, Démeunier, Lally-Tollendal, duc de Lévis, marquis de Sillery, Malouet, Legrand, Laville-Leroux, abbé Grégoire, de Lubersac, de Boufflers, de Volney, Barnave, Duclos-Dufresnoy, de Virieu, de Montmorency (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi aux bureaux du projet de proclamation et de diverses autres motions (*ibid.* p. 266); — **reprise de la discussion : abbé Grégoire, un membre, Long, Pétion de Ville-**

Troubles (Paris) (*Suite*).

neuve (*ibid.* p. 267); — texte de la proclamation adoptée (*ibid.*). — Lettre du comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, communiquant à l'Assemblée une lettre du duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, protestant contre les insinuations que sa Cour avait fomenté en partie les troubles de la capitale (27 juillet, p. 287 et suiv.); — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.*, p. 288). — Réponse du président, duc de Liancourt, au premier président du bureau des finances de Paris, qui avait félicité l'Assemblée d'avoir rétabli le calme dans Paris (28 juillet, p. 296); — hommage rendu par Dumouchel, au nom de l'université de Paris (29 juillet, p. 303); — réponse du président, duc de Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — hommage rendu par le président de l'élection de Paris (*ibid.* p. 304 et suiv.); — réponse du précédent duc de Liancourt (*ibid.* p. 305). — Arrestation du baron de Bezenval (31 juillet, p. 308); — discours de Necker à son sujet, rapporté par Lally-Tollendal (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Target (*ibid.* p. 310); — discours de Godard, orateur d'une députation du district des Blancs-Manteaux (*ibid.*); — réponse du président, duc de Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — reprise de la discussion : Camus, Démeunier, Mounier, comte de Mirabeau, Prieur, un membre, de Volney, Rewbell, Lally-Tollendal, Garat le jeune, Robespierre, Bouche, Pétion de Villeneuve, un membre (*ibid.* p. 311 et suiv.); — députation de la commune de Paris, ayant Bailly à sa tête : discours de ce dernier contenant adhésion à tous les décrets (*ibid.* p. 313); — rapport par un autre membre de la députation sur la situation de Paris et sur les mesures prises par la commune (*ibid.*); réponse du président, duc de Liancourt (*ibid.* et p. suiv.); — reprise de la discussion : Glezen, de Boufflers, Barnave, Fréteau, de Virieu, Le Chapelier (*ibid.* p. 314); — arrêté approuvant celui du 30 juillet de la commune de Paris et confirmant ceux de l'Assemblée (*ibid.*). — Députation de la commune de Paris, ayant à sa tête Huguet de Sémonville : discours de ce dernier contenant l'annonce de la détention de Bezenval à Brie-Comte-Robert et un vœu tendant à l'établissement d'un tribunal spécial pour les crimes de lèse-nation (1er août, p. 316); — réponse du président, duc de Liancourt (*ibid.*). = Rapport sur l'affaire du baron de Besenval, concluant à sa mise en liberté (14 octobre 1789, t. IX, p. 445). — Discussion : Rebwell, duc de Liancourt, duc de Luynes, Moreau de Saint-Méry, Glezen, Dupont, Target, comte de Mirabeau (*ibid.*); — renvoi au Châtelet (*ibid.*). = Nouvelle lettre du comte de Montmorin suivie d'une autre lettre du duc de Dorset, suite de celles spécifiées ci-dessus au 27 juillet (1er août 1789, t. VIII, p. 342). Discours de Champion de Cicé, garde des sceaux, sur les troubles (7 août, p. 360 et suiv.);

5° Lettre des officiers de la commune de Paris relative aux troubles du 30 août (2 septembre 1789, t. VIII, p. 547); — remerciements de l'Assemblée pour leur zèle à rétablir l'ordre (*ibid.* et p. suiv.);

6° Députation de la commune de Paris introduite pour rendre compte d'un meurtre commis sur la personne d'un nommé François, boulanger (21 octobre 1789, t. IX, p. 472); — de Foucault et Barnave proposent de votre immédiatement une loi martiale (*ibid.*); — l'Assemblée décrète que les projets du comte de Mirabeau et Target auront la priorité, que le comité de Constitution s'occupera sur-le-champ de la rédaction de la loi sur les attroupements; qu'il sera enjoint au comité des recherches de procéder aux informations nécessaires pour découvrir les fauteurs des troubles, et au comité de police de transmettre au comité des recherches tous les renseignements qui lui seront parvenus; que le comité de Constitution proposera, le 26 courant, un projet de loi pour l'établissement d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation, et que les ministres indiqueront les moyens et les ressources que l'Assemblée peut leur fournir pour les mettre en mesure d'assurer les subsistances (*ibid.*); — autre députation de la commune de Paris demandant le vote de la loi sur les attroupements (*ibid.* et p. suiv.); — le président répond que l'Assemblée ne lèvera pas la séance sans l'avoir décrétée (*ibid.* p. 473). — Voir le mot *Attroupements*.

7° Bailly rend compte des mesures prises par la municipalité pour faire cesser des désordres dans Paris (26 mai 1790, t. XV, p. 676 et suiv.); — débat : Duquesnoy, Devillas, abbé Gouttes, Devillas, Bailly, abbé Gouttes, duc de Liancourt, Prieur, Voidel, Fréteau, Talon, *lieutenant civil au Châtelet* (*ibid.* p. 277 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 278).

8° Motion de Dupont (de Nemours) sur les scènes scandaleuses qui se sont produites sur la terrasse des Tuileries, pendant la séance du 2 septembre dernier (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 634 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 635); — discussion : Gaultier de Biauzat, d'André, Fréteau (*ibid.*); — adoption (*ibid.* p. 636).

9° Annonce d'une insurrection à l'Hôpital général de Paris (19 novembre 1790, t. XX, p. 536).

10° Troubles survenus dans Paris à l'occasion de la société des amis de la Constitution monarchique. — Voir *Amis de la Constitution monarchique*.

11° Lettre de Bailly, maire de Paris, au sujet des troubles de la matinée du 27 janvier 1791 (27 janvier 1791, t. XXII, p. 516); — Démeunier et Lachèze demandent son renvoi aux deux comités des finances et de Constitution (*ibid*); — adoption de ces motions (*ibid.*).

12° Bailly, maire de Paris, rend compte des événements arrivés dans la journée du 17 juillet 1791 (18 juillet 1791, t. XXVIII, p. 398 et suiv.); — réponse du président (*ibid.* p. 401); — sur la motion de Barnave, l'Assemblée décrète l'impression du procès-verbal de la municipalité et de la réponse du président, et ordonne la poursuite des auteurs des délits (*ibid.* p. 402); — Legrand demande que l'individu qui a tiré sur le général La Fayette soit recherché et poursuivi (*ibib.*); — débat : Treilhard, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Fréteau (*idid.*); — adoption de la motion de Legrand (*ibid.*); — rapport par Salle sur les événements du champ de la fédération (22 juillet, p. 526); — projet de décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Lanjuinais, Rewbell (*ibid.* p. 527); — Salle, rapporteur, Lanjuinais, Brillat-Savarin, Boissy-d'Anglas, d'André, Salle,

Troubles (Paris) (*Suite*).

rapporteur, Camus, d'André, Rewbell Tronchet (23 juillet, p. 534 et suiv.); — adoption avec amendement (*idid.* p. 537); — Bernard, accusateur public, rend compte des diligences qu'il a faites à l'occasion des troubles des 17 et 18 (*ibid.* p. 547 et suiv.). — Mémoire du tribunal du sixième arrondissement de Paris concernant les mesures prises pour le jugement du procès relatif aux délits des 17 et 18 juillet 1791 (6 août 1791, t. XXIX, p. 234); — renvoi au comité de judicature (*ibib.*); — rapport par Brissis-Beaumetz (8 août, p. 260 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 261); — discussion : Gaultier-Biauzat, Couppé (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 262). — Lettre de Bailly, maire de Paris, annonçant que le calme étant rétabli dans la capitale le corps municipal a pris une délibération pour retirer l'enseigne de la loi martiale et arborer le drapeau blanc (7 août, p. 241). — Voir ci-dessus *Palais-Royal*, § **75**.

§ **78**. — *Pas-de-Calais* (Département du). — Voir *Subsistances*, § **40**.

§ **79**. — Rapport par Vieillard, au nom du comité des rapports, sur les troubles de Pau (13 mai 1790, t. XV, p. 500); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Laborde-Escuret, abbé Julien (*ibid*); — adoption (*ibid.*).

§ **80**. — *Pennautier* (Village de). — Rapport par Voidel sur des troubles survenus au village de Pennautier, département de l'Aude, à propos de la circulation des grains (3 août 1790, t. XVII, p. 585); — l'Assemblée passe à l'ordre du jour sur la demande de Lachèze (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

§ **81**. — *Périgord* (Province du). — Dénonciation par le marquis de Foucault de troubles dans le Périgord au sujet des droits féodaux (2 février 1790, t. XI, p. 418); — proposition par le même d'un décret (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : de Lachèze, Gourdan, de Fumel, Goupil de Préfeln, Dubois de Crancé Duport, de la Galissionnaire, Rewbell, de Foucault, Chasset, Defermon (*ibid.*, p. 419); — ajournement (*ibid.*). — Voir § **35**. — *Droits féodaux*. — *Droits particuliers et privilèges*, et ci-dessous, § **85**.

§ **82**. — *Perpignan*. — Lettre des officiers municipaux de cette ville rendant compte de leurs efforts pour empêcher des désordres qui y ont éclaté à propos de transport de grains (27 mai 1790, t. XV, p. 688 et suiv.); — débat : Bouche, Le Bois-Desguays (*ibid.* p. 689); — décret approbatif (*ibid.*). — Voir *Subsistances*.

Lettre des officiers municipaux de Perpignan sur les troubles de cette ville (17 juin 1790, t. XVI, p. 250 et suiv.); — discussion : Terrats, de Cazalès, de Foucault, Rœderer (*ibid.* p. 257); — décret de mise en liberté du maire de Perpignan (*ibid.*); — compte rendu de sa propre arrestation, par le vicomte de Mirabeau (18 juin, p. 265 et suiv.); — pièces à l'appui (*ibid.* p. 270 et suiv.); — discussion : de Folleville, abbé Maury, d'André, Muguet de Nanthou, Goupil de Préfeln, Malouet, de Cazalès, Devillas, de Folleville, Prieur (*ibid.* p. 272 et suiv.); — décret renvoyant les pièces aux comités des rapports et militaire, et demandant les ordres nécessaires pour la sécurité du vicomte Mirabeau (*ibid.* p. 273); — modification de ce décret, à la demande du comte de Mirabeau, appuyée par Prieur (19 juin, p. 363 et suiv.); — lettre des officiers municipaux de Perpignan, annonçant la mise en liberté du maire de cette ville (*ibid.* p. 364).

Troubles (Perpignan) (*Suite*).

Lettre des officiers du régiment de Touraine : inculpant le vicomte de Mirabeau pour mutilation de drapeaux (23 juin 1790, t. XVI, p. 444 et suiv.); — renvoi aux comités des rapports et militaire (*ibid.* p. 445).

Lettre de Mirabeau le jeune se déclarant prêt à venir se défendre (26 juin, p. 476); — ajournement au lendemain (*ibid.*); — introduction de trois députations : du régiment de Touraine infanterie, en garnison dans la ville de Perpignan ; de la municipalité de Perpignan et des gardes nationales de la même ville (*ibid.* p. 478); — exposé justificatif de la conduite du régiment depuis le 19 mai jusqu'au 11 juin 1790, par Aboul, député du régiment de Touraine (*ibid.* et p. suiv.); — discours de Vergès, député de la commune de Perpignan (*ibid.* p. 480 et suiv.); — discours de Siau, député de la garde nationale de Perpignan (*ibid.* p. 481); — réponse du président (Le Pelletier) (*ibid.*); — renvoi des pièces déposées sur le bureau aux comités militaire et des rapports (*ibid.*).

Réplique de Mirabeau le jeune à la réponse qui lui a été faite au nom du régiment de Touraine (26 juin, p. 504 et suiv.).

Mirabeau le jeune fait demander s'il doit paraître à la barre ou à la tribune (27 juin, p. 509); — débat : Cazalès, Mirabeau aîné (*ibid.*); — Mirabeau le jeune, à la tribune (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi de sa justification aux comités des rapports et militaire réunis (*ibid.* p. 512); — annexe à la décharge et à la charge de Mirabeau le jeune (*ibid.* et p. suiv.).

Dépôt par Mirabeau le jeune de nouvelles pièces relatives à l'insurrection du régiment de Touraine (5 juillet, p. 706); — texte de ces pièces ((*ibid.* p. 707 et suiv.). — Rapport par Muguet-Nanthou sur les troubles de Perpignan (21 décembre 1790, t. XXI, p. 620 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 622).

§ **83**. — *Poissy et Saint-Germain* (Villes de). — Actes de brigandage commis à Poissy et à Saint-Germain, dénoncés par le maire de Poissy (17 juillet 1789, t. VIII, p. 247); — nomination d'une députation chargée d'aller rétablir la tranquillité dans ces deux villes (18 juillet, p. 247 et suiv.); — récit par Camus de ce dont il a été témoin comme membre de la députation envoyée à Saint-Germain et à Poissy (20 juillet, p. 249); — remerciemens votés à cette députation, à la demande de Goupil de Préfeln (*ibid.* p. 251); — députation de la ville de Saint-Germain-en-Laye, relative au massacre de Sauvage (20 juillet, p. 255 et suiv.); — réponse du duc de Liancourt, président (*ibid.* p. 256). — Voir *Seine-et-Oise*.

§ **84**. — *Puy-de-Dôme* (Département du). — Compte rendu par Gaultier-Biauzat sur les troubles suscités dans le département du Puy-de-Dôme par les prêtres réfractaires (t. XXX, p. 647). — Voir *Clergé*, § **58**.

§ **85**. — *Quercy* (Province du). — Dénonciation par Faydel de troubles survenus dans le Quercy (6 février 1790, t. XI, p. 456). — Emmery demande qu'on ne fasse pas perdre le temps de l'Assemblée avec des correspondances journalières et qu'on en saisisse simplement le

Troubles (Quercy) (*Suite*).

comité des rapports (*ibid.*); — renvoi à ce comité (*ibid.*). — L'abbé Grégoire rend compte des troubles du Quercy, du Rouergue, du Périgord, du Bas-Limousin et d'une partie de la Basse-Bretagne (9 février, p. 536); — discussion: Couppe, Lanjuinais, abbé Grégoire, Malés, abbé Grégoire, Sallé de Choux, vicomte de Noailles, abbé Maury, Faydel, Lanjuinais, de Cazalès, de Robespierre, Duval d'Eprémesnil, de Robespierre, de Foucault, Duval d'Eprémesnil, de Robespierre (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet de décret portant que le roi sera supplié d'ordonner l'exécution du décret du 10 août 1789 sur le maintien de la tranquillité publique (Voir le mot *Tranquillité publique*), et que le Président en sera chargé de témoigner, dans une lettre, aux municipalités où les troubles ont eu lieu, combien l'Assemblée est affectée de ces désordres et de la nécessité dans laquelle serait le pouvoir exécutif de les punir (*ibid.* p. 538). — Voir ci-dessus, § **18**, *Bas-Limousin*.

Adresse des volontaires de la province du Quercy au sujet des troubles qu'ils y ont réprimés (18 février 1790, t. XI, p. 644); — discussion y relative: Roussillon, Charles de Lameth, Gaultier de Biauzat, Dom Verguet, de Lachèze, de Robespierre, Renaud (d'Agen) (*ibid.*); — le Président est chargé d'écrire une lettre de félicitations aux volontaires (*ibid.*).

§ **86**. — *Quincey* (Château de), *près de Vesoul*. — Lecture d'une lettre de la municipalité de Vesoul et d'un procès-verbal de brigadier de maréchaussée, dénonçant les atrocités commises au château de Quincey (25 juillet 1789, t. VIII, p. 276); — motion de Pinelle (*ibid.* et p. suiv.); — motion du comte de Sérent (*ibid.* p. 277); — discussion: de Beaumetz, Garat l'aîné, un député de la Franche-Comté, Barnave, quelques députés, Tronchet, comte de Sérent, l'abbé de Montesquiou, comte de Sérent (*ibid.*); — adoption de la motion du comte de Sérent (*ibid.*); — réponse du roi au sujet du crime commis près de Vesoul (27 juillet, p. 278); — lecture d'un arrêté du Parlement de Besançon (29 juillet, p. 296 et suiv.); — discussion: de Grosbois, Bureaux de Puzy, Gourdan, marquis de Toulongeon (*ibid.* p. 297); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

Rapport par Pinelle sur la catastrophe du château de Quincey (4 juin 1791, t. XXVI, p. 751 et suiv.).

§ **87**. — *Rhin* (Haut et Bas-). Difficultés éprouvées par des commissaires du roi envoyés dans les départements des Haut et Bas-Rhin, dénoncées par Victor de Broglie (10 février 1791, t. XXIII, p. 108); — renvoi aux comités des rapports, de Constitution, militaire, diplomatique et des recherches (*ibid.*). — rapport par Muguet (11 février, p. 133 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 135); — discussion: Rœderer, Prieur, Kauffmann, Petion, Muguet (*ibid.*, p. 135 et suiv.); — adoption sauf rédaction et renvoi aux comités réunis (*ibid.* p. 136); — nouvelle rédaction présentée par Muguet (12 février, p. 140 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 141).

Rapport par Victor de Broglie sur des menées factieuses dans les départements du Haut et du Bas-Rhin (2 mars 1791, t. XXIII, p. 639 et suiv.). — Projet de décret concernant l'arrestation des sieurs du Fresnay père et fils (*ibid.* p. 641);

Troubles (Haut et Bas-Rhin) (*Suite*).

— adoption (*ibid.*). = Lettre de du Fresnay, attaché à la légation de France à Bonn, demandant à voir son père et son frère à l'abbaye (31 mars 1791, t. XXIV, p. 477); — discussion: Voidel, deux membres, Tuaut de la Bouverie, Voidel, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), un membre, Le Chapelier, un membre, Delavigne (*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 478). — Rapport par de Broglie sur des troubles dans le Bas-Rhin (4 avril, p. 547 et suiv); — projets de décrets (*ibid.* p. 553 et suiv.); — protestation de Montlosier (*ibid.* p. 554); — Prieur demande son rappel à l'ordre (*ibid.*); — Chabroud s'y oppose (*ibid.*); — adoption des projets de décrets (*ibid.*); — nouvelle protestation de Montlosier (*ibid.*). = Lettre de Duportail, ministre de la guerre, et de Kellermann, commandant des troupes du département du Bas-Rhin, sur l'insurrection du régiment de Beauvoisis à Wissembourg (17 avril 1791, t. XXV, p. 166 et suiv.); — renvoi aux comités de Constitution, militaire, des recherches et des rapports (*ibid.* p. 168); — rapport par Alexandre de Beauharnais (29 avril, p. 420 et suiv.); — discussion: d'André, Alexandre de Beauharnais, rapporteur, Prieur, de La Rochefoucauld-Liancourt, de Noailles, Vernier, de Toulongeon, Alexandre de Beauharnais, rapporteur, d'Estourmel, Le Chapelier, de Tracy (*ibid.* p. 422 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 426). — Lettre des administrateurs faisant les fonctions du directoire du département du Bas-Rhin (29 mai 1791, t. XXVI, p. 601 et suiv.); — débat: Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Rabaud-Saint-Etienne, Lavie, Prieur, Gaultier-Biauzat (*ibid.* p. 602 et suiv.); — renvoi aux comités des recherches, militaire et diplomatique réunis (*ibid.* p. 603).

§ **88**. — *Rouen* (Ville de). — Rapport de Defermon sur les troubles survenus à Rouen (21 octobre 1790, t. XVIII, p. 476); — décret portant que l'assemblée municipale et électorale de Rouen fera exécuter le plan d'organisation arrêté par elle le 2 octobre, à l'exception de l'article 5, et que le comité des recherches sera tenu d'informer sur les causes des troubles (*ibid.*).

Adresse de la garde nationale de Rouen sur de faux bruits de troubles dans cette ville, présentée par une députation (8 octobre 1790, t. XIX, p. 510 et suiv.); — réponse d'Emmery, président (*ibid.* p. 511).

§ **89**. — *Royal-comtois* (Régiment du). — Rapport par Chabroud sur l'affaire du régiment Royal-Comtois et la sentence du conseil de guerre de 1773 (21 mai 1791, t. XXVI, p. 346 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 352); — pièces justificatives (*ibid.* et p. suiv.); — débat préalable: Martineau, de Folleville, d'André (*ibid.* p. 355); — l'Assemblée décrète l'impression du rapport et l'ajournement du projet de décret (*ibid.*).

Adoption d'un projet de décret relatif à l'affaire du régiment royal-comtois et à la sentence du conseil de guerre de 1773, présenté par Chabroud (7 juillet 1791, t. XXVIII, p. 36).

§ **90**. — *Royal-Marine* (Corps de). — Dépôt de pièces concernant des troubles dans ce corps. — Voir *Armée*, § **20**.

§ **91**. — *Saint-Angel* (Ville de). — Détention arbitraire à Saint-Angel de 9 citoyens, arrêtés comme complices du troubles qu'ils n'étaient

Troubles (Saint-Angel) (*Suite*).

efforcés de prévenir (2 septembre 1789, t. VIII, p. 548); — arrêté de l'Assemblée les plaçant sous la protection de la loi (*ibid.*).

§ **92**. — *Saint-Brieuc*. — Lettre relative à des troubles qui se sont produits dans cette ville à la suite d'injures adressées à la garde nationale (21 mai 1790, t. XV, p. 648); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*).

§ **93**. — *Saint-Chinian* (Hérault). — Rapport par Morin sur les troubles de Saint-Chinian dans l'Hérault (12 avril 1791, t. XXIV, p. 729 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 734); — adoption (*ibid.*).

§ **94**. — *Saint-Domingue* (Troubles de). — Voir *Saint-Domingue*, §§ **5**, **13** et **16**.

§ **95**. — *Saint-Etienne*. — Rapport par Boullé sur des troubles à Saint-Etienne (7 septembre 1790, t. XVIII, p. 647); — décret (*ibid.*).

§ **95** *bis*. — *Saint-Germain* (Ville de). — Voir ci-dessus *Poissy*, § **83**.

§ **96**. — *Saint-Jean-d'Angély*. — Projet de décret présenté par Huot, annulant les procédures faites par les juges de Fontenay-le-Comte contre les citoyens impliqués dans l'insurrection qui a eu lieu à Saint-Jean-d'Angély, au sujet d'une accusation d'accaparement de grains (18 août 1790, t. XVIII, p. 146); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Goupilleau (*ibid.*); — ordre du jour (*ibid.*).

§ **96** *bis*. — *Saint-Jean-de-Luz*. — Affaire concernant la municipalité de Saint-Jean-de-Luz (5 juin 1790, t. XVI, p. 120); — ajournement (*ibid.*). — Résumé par Boullé de l'affaire de Saint-Jean-de-Luz (8 juin, p. 147); — projet de décret présenté au nom du comité des rapports, combattu par de Macaye (*ibid.*); — adoption d'un autre projet de décret présenté par ce dernier (*ibid.*).

§ **97**. — *Schelestadt* (Ville de). — Rapport par Henry de Longuève sur une affaire relative à la municipalité de Schelestadt (8 juin 1790, t. XVI, p. 148); — discussion : Voidel, Barnave (*ibid.*); — décret (*ibid.* et p. suiv.). — Troubles à Schelestadt : l'abbé Gouttes, appuyé par Rewbell et Lavie, réclame le rapport du comité des recherches (10 août, p. 694); — ajournement au surlendemain (*ibid.*). — Rapport par Henry (de Longuève) sur les nouveaux troubles de Schelestadt (14 août 1790, t. XVIII, p. 74 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 81); — discussion : Rewbell, Henry (de Longuève) (*ibid.*); — adoption avec amendement (*ibid.*); — Madier de Montjau demande l'impression du rapport et du décret (*ibid.*); — adoption d'un projet de décret présenté par Henry (de Longuève) et portant que la municipalité de Strasbourg prononcera en dernier ressort sur les troubles de Schelestadt (15 septembre, p. 757 et suiv.).

§ **98**. — *Sedan* (Ville de). — Rapport par Target sur les troubles de cette ville (30 mai 1790, t. XV, p. 740).

§ **99**. — *Seine-et-Oise* et *Loiret*. — Rapport par de Broglie sur les troubles survenus dans les départements de Seine-et-Oise et du Loiret (13 juillet 1790, t. XVII, p. 81); — discussion : Defermon, Merlin, Duport, Dupont (de Nemours), Bordier, Démeunier, Briois de Beaumetz (*ibid.*); — décret ordonnant information et poursuites (*ibid.* p. 82). = Lettre du procureur général syndic du département de Seine-et-Oise sur les troubles occasionnés à Versailles par le départ du régiment d'infanterie qui tenait garnison en cette ville (28 avril 1791, t. XXV, p. 395). — Voir ci-dessus, §§ **58** et **83**.

Troubles (Seine-et-Oise et Loiret) (*Suite*).

§ **100**. — *Soissons* (Ville de). — Troubles dans la ville de Soissons (8 juillet 1790, t. XVI, p. 753); — le comité des recherches est chargé d'en rendre compte (*ibid.*). — Rapport par Vieillard sur des troubles survenus à Soissons au sujet de la fixation du prix du pain (20 juillet 1790, t. XVII, p. 213); — discussion : Brocheton, Robespierre, Brocheton Voidel, Loys, Chabroud, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Mougins, Boutteville-Dumetz (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.* p. 214).

§ **101**. — *Tabago*. — Des habitants de Tabago, résidant en France, demandent le renvoi au comité colonial des pièces relatives aux troubles existant dans cette colonie (12 juin 1790, t. XVI, p. 202); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). — Annonce par Arthur Dillon d'une insurrection à Tabago (29 juin 1790, t. XVI, p. 569; — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — rapport par Arthur Dillon (30 juin, p. 580); — discussion : Robespierre, Arthur Dillon, Duval d'Eprémesnil, Robespierre, Arthur Dillon, de Reynaud, de Toulongeon, Démeunier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un amendement de Démeunier tendant à demander de nouveaux renseignements au ministre de la marine (*ibid.* p. 581); — communication de lettres des colons de l'île de Tabago (1er juillet, p. 599); — projet de décret présenté par Arthur Dillon (*ibid.*); — discussion : de Lachèze, Goupil de Préfeln, Moreau de Saint-Méry, de Crillon (de Beauvais), de Gouy d'Arsy, de Cocherel, Barnave (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'un projet de décret présenté par Barnave (*ibid.* p. 600).

Lettres de La Luzerne, ministre de la marine, sur des faits d'insubordination du régiment de la Guadeloupe (25 juillet 1790, p. 337 et suiv.); — renvoi aux comités de marine et des colonies réunis ((*ibid.* p. 338); — rapport par Arthur Dillon (27 juillet, p. 385); — adoption d'un projet de décret présenté par Barnave aux comités militaire et des colonies réunis (*ibid.*).

Rapport par Alquier sur l'affaire de Tabago (17 février 1791, t. XXIII, p. 235 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 236); — discussion : Malouet, Emmery, Voidel, Arthur Dillon, Moreau de Saint-Méry, Malouet, Barnave, Alquier (*ibid.* et p. suiv.); — adoption d'une nouvelle rédaction (*ibid.* p. 238). — Annexes : Mémoire adressé à l'Assemblée nationale, contenant les persécutions éprouvées par les Français à Tabago et notamment par le sieur Bosque (*ibid.* et p. suiv.); — pièces justificatives (*ibid.* p. 255 et suiv.); — adresse présentée par la majorité des sections de Paris (*ibid.* p. 269 et suiv.).

§ **102**. — *Tarascon* (Ville de). — D'Harambure dénonce des désordres qui y auraient été amenés par l'insubordination des dragons de Lorraine (27 mai 1790, t. XV, p. 682 et suiv.); — présente un projet de décret portant qu'une circulaire sera adressée à tous les régiments pour les rappeler à leurs devoirs (*ibid.* p. 683). — Bouche rejette sur les officiers la faute des soldats (*ibid.*); — renvoi aux comités des recherches et militaire réunis (*ibid.*).

Troubles (Tarascon) (*Suite*).

Rapport par l'abbé Joubert sur les excès commis à Tarascon par les dragons du régiment de Lorraine (19 août 1790, t. XVIII, p. 159 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 160); — discussion : Perdry, Rewbell, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély (*ibid.*); — question préalable (*ibid.*).

§ **103**. — *Tarn* (Département du). — Adoption des conclusions d'un rapport, présenté par un membre du comité des rapports, sur les troubles du département du Tarn (10 mai 1791, t. XXV, p. 715).

§ **104**. — *Toulon* (Ville de). — Fréteau de Saint-Just, président, fait part à l'Assemblée nationale de la nouvelle que le port de Toulon est en danger (7 décembre 1789, t. X, p. 410); — lettre du comte de La Luzerne, *ministre de la marine* (*ibid.* p. 416); — lettre de La Roque-Dourdan, *capitaine de vaisseau* (*ibid.* et p. suiv.); — discussion : Malouet, Hébrard, Malouet, comte de Mirabeau (*ibid.* p. 417); — lecture par Hébrard, au nom du comité des rapports, des pièces apportées par les députés de la commune de Toulon (*ibid.* et p. suiv.); — discussion sur l'ajournement de la décision à prendre : marquis de Vaudreuil, Ricard de Séalt, abbé de Bonneval, Charles de Lameth, Malouet, baron de Menou, Emmery, marquis de Vaudreuil (*ibid.* p. 418 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 420). — Détails nouveaux communiqués par Malouet sur les troubles de Toulon (14 décembre, p. 572 et suiv.); — discussion : Robespierre, abbé de Bonneval, de Virieu, Robespierre (*ibid.* p. 573); — Malouet, Dufraisse-Duchey, Nairac, baron de Menou, Malouet, Ricard de Séalt, Malouet (15 décembre, p. 588 et suiv.); — arrivée de pièces importantes (17 décembre, p. 626); — indication de ces pièces (*ibid.* p. 638); — mise en liberté d'Albert de Rioms et autres (21 décembre, p. 692); — l'Assemblée approuve la conduite des officiers municipaux (*ibid.*).

Reprise de l'affaire concernant les troubles de Toulon : débat préliminaire sur la demande d'Albert de Rioms tendant à être admis à la barre pour y être entendu : Bouche, Goupilleau, Malouet, Charles de Lameth, Bouche, Nairac, Malouet (28 décembre 1789, t. XI, p. 30); — discussion sur le fond : Ricard de Séalt, Delley-d'Agier, Bouche, comte de Lévis-Mirepoix, Gaultier-Biauzat, Malouet, abbé Maury (2 janvier 1790, p. 63 et suiv.); — de Champagny, Ricard de Séalt (15 janvier, p. 190 et suiv.); — de Liancourt, de Robespierre, Malouet, Clermont-Tonnerre, Charles de Lameth, marquis de Blacons, Guillaume, Charles de Lameth, Malouet, Glezen, abbé de Bonneval (16 janvier, p. 210 et suiv.); — décret portant qu'il n'y a lieu à aucune inculpation (*ibid.* p. 222); — Goupil de Préfeln demande que ce décret soit transmis par le Président à d'Albert de Rioms, avec protestation d'estime (18 janvier, p. 227); — Ricard de Séalt propose d'étendre ce témoignage d'estime aux autres officiers impliqués dans la même affaire (*ibid.*); — Bouche fait une semblable réclamation en faveur des officiers municipaux et de la garde nationale de Toulon (*ibid.*); — Lafayette appuie la motion de Goupil de Préfeln (*ibid.*); — Muguet de Nanthou propose la question préalable (*ibid.* p. 228); — Duport et Gaultier-Biauzat la repoussent (*ibid.*); — Muguet de Nanthou insiste (*ibid.*); — adoption de la motion et des amendements (*ibid.*).

Troubles (Toulon) (*Suite*).

Lettre du ministre de la marine (La Luzerne) concernant les troubles de Toulon (13 mai 1790, t. XV, p. 502 et suiv.); — discussion : Féraud, de Montcalm, Rewbell, de Rochebrune (*ibid.* p. 503); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*); — seconde lettre du ministre de la marine (14 mai, p. 505); — lettre du commandant de Grandevès (*ibid.*); — particularités relatives au lieutenant de vaisseau de Cholet (*ibid.* et p. suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 506); — à la demande de Ricard de Séalt et de d'André, l'Assemblée charge le président de féliciter de sa conduite la municipalité et la garde nationale de Toulon et de témoigner au commandant Grandevès la part qu'elle a prise à ce qui le concerne (*ibid.* p. 506). — Voir ci-dessus *Aix*, § **1er**. — *Metz*, § **59**.

§ **105**. — *Toulouse* (Ville de). — Rapport par Huot de Goncourt, au nom du comité des rapports, sur des troubles survenus dans cette ville (4 mai 1790, t. XV, p. 385 et suiv.); — interruption par des rires partis de la droite (*ibid.* p. 386); — Guillaume demande le rappel à l'ordre des interrupteurs (*ibid.*); — suite du rapport (*ibid.*); — projet de décret portant approbation de la municipalité de Toulouse et concluant au renvoi au comité des recherches (*ibid.*); — discussion : Pannetier, Roussillon, de La Rochefoucauld, Defermon, de Fontanges, archevêque de Toulouse, Devoisins, de Sillery, Gaultier de Biauzat, de Cazalès, Viguier, vicomte de Mirabeau, Démeunier, Roussillon (*ibid.* p. 386 et suiv.); — adoption du projet de décret (*ibid.* p. 388). — Explications personnelles de Toulouse-Lautrec inculpé dans les troubles de Toulouse (16 juillet, p. 135); — lecture des certificats de civisme qui lui ont été délivrés (*ibid.*); — Goupil demande qu'il soit déclaré exempt de toute inculpation (*ibid.*); — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), appuyé par Bouche, demande la continuation de l'information de l'affaire (*ibid.*); — Toulouse-Lautrec propose de voter des remerciements à la garde nationale et à la municipalité qui lui ont sauvé la vie (*ibid.*); — adoption de la motion de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), (*ibid.*). — Rapport par Varin, au nom du comité des rapports, sur l'affaire de Toulouse-Lautrec (11 août, p. 726 et suiv.); — décret qu'il n'y a lieu à accusation contre lui (*ibid.* p. 728). = Compte rendu par Roussillon de troubles survenus à Toulouse (29 mars 1791, t. XXIV, p. 452 et suiv.); — renvoi aux comités des rapports et des recherches réunis (*ibid.* p. 453). — Rapport par de Broglie sur les troubles de Toulouse (2 avril, p. 516 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 520); — discussion : Roussillon, de Cazalès, Roussillon, Robespierre (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ **106**. — *Touraine* (Insurrection du régiment de). — Voir ci-dessus, § **83**. *Perpignan*.

§ **107**. — *Tours* (Ville de). — Troubles occasionnés à Tours au sujet de la taxe des grains. — Voir *Subsistances*, § **28**.

§ **108**. — *Troyes* (Ville de). — Le président prie le comité de s'occuper des troubles de Troyes, à cause du nombre considérable des personnes arrêtées (24 octobre 1789, t. IX, p. 517); — le duc de La Rochefoucauld propose de décréter que le pouvoir exécutif

Troubles (Troyes) (*Suite*).

sera chargé de prendre des mesures pour protéger la vie des prisonniers menacée (*ibid.*).

§ **109**. — *Tulle* (Troubles de la ville de). — Voir ci-dessus *Limousin* (Bas-), § **18**.

§ **110**. — *Uzès* (Ville d'). — Récit par Voulland d'excès commis dans la ville d'Uzès, et motion du même tendant au renvoi des pièces y relatives aux comités des rapports et des recherches réunis (12 novembre 1790, t. XX, p. 389); — adoption (*ibid.*); — dépôt par Béthizy du procès-verbal de la municipalité d'Uzès (*ibid.*); — renvoi aux mêmes comités (*ibid.*).

Rapport par Chabroud, au nom du comité des rapports, sur les troubles d'Uzès (23 novembre, p. 693 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 695); — discussion : Murinais, Chabroud, abbé Maury le Président (Alexandre de Lameth), Murinais, Barnave, Malouet, Voulland, abbé Maury, Fréteau, Barnave, de Montlosier, de Folleville, La Réveillère-Lépeaux, Dubois-Crancé, Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — adoption du projet amendé (*ibid.* p. 697).

Communication par Voulland de trois lettres relatives aux troubles d'Uzès (22 février 1791, t. XXIII, p. 402 et suiv.); — quatrième lettre, écrite par de Béthizy, membre de l'Assemblée, ci-devant évêque d'Uzès, et dénoncée comme factieuse (*ibid.* p. 403 et suiv.); — renvoi, sur la proposition de Voulland et de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), aux comités des rapports et des recherches réunis (p. 405); — rapport par Muguet (*ibid.* p. 451 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 452); — adoption avec amendement de Barnave (*ibid.*) et p. suiv.); — documents sur les troubles d'Uzès communiqués par Voulland (24 février, p. 500 et suiv.). — Relation des événements arrivés à Uzès du 13 février 1791 au 22, adressée par les administrateurs du district d'Uzès (7 mars, p. 708 et suiv.).

Adresse de la Société des Amis de la Constitution établie à Uzès, exposant les dangers qu'ils ont courus et qu'ils courent encore (12 mars 1791, t. XXIV, p. 51); — renvoi aux comités des rapports et des recherches réunis (*ibid.* p. 51); — lettre de Lessart, ministre de l'intérieur, au sujet des dépenses extraordinaires occasionnées par les mesures prises pour prévenir les suites des troubles d'Uzès (16 mars, p. 128 et suiv.); — renvoi au comité des finances (*ibid.* p. 129.) — Voir ci-dessus, *Nîmes*, § **70**.

§ **111**. — *Valence* (Ville de). — Lettre des officiers municipaux de Valence au sujet des troubles survenus dans cette ville (17 mai 1790, t. XV, p. 555 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Chabroud, Bérenger, Blin, Barnave (*ibid.*); décret ordonnant des poursuites contre les auteurs de l'assassinat du sieur de Voisin (*ibid.* et p. suiv.).

§ **112**. — *Varaize* ou *Varèze* (Ville de). — Rapport par Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) sur des troubles à Varaize (31 octobre 1790, t. XX, p. 170); — renvoi au comité des rapports (*ibid.*). = Rapport par Vieillard (de Coutances) sur l'assassinat du maire de Varaize (30 novembre 1790, t. XXI, p. 150 et suiv.); — adoption du projet de loi amendé par de Menou (*ibid.* p. 154 et suiv.).

§ **113**. — *Vendée* (Département de la).

1° Rapport par Gourdilleau sur les troubles survenus dans plusieurs districts du département de la Vendée (16 juillet 1790, p. 378 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 379); — adoption (*ibid.*).

Troubles (Vendée) *Suite*).

2° Plaintes et réclamations du directoire du district et de plusieurs citoyens et curés de la Châteigneraie, département de la Vendée, au sujet des troubles excités par les ecclésiastiques non conformistes (28 juillet, p. 770); — renvoi aux comités des rapports et ecclésiastique (*ibid.*).

§ **114**. — *Vernon* (Ville de). — Le maire de Paris rend compte de troubles qui ont éclaté à Vernon à l'occasion des approvisionnements de Paris (28 octobre 1789, t. IX, p. 600); — le président félicite la commune de Paris de sa vigilance pour le maintien de l'ordre (*ibid.*). — Rapport par Malès sur l'affaire concernant la municipalité de Vernon (24 septembre, p. 139); — l'Assemblée désapprouve la conduite du comité provisoire établi dans la ville de Vernon et renvoie au pouvoir exécutif la connaissance des contestations survenues entre les habitants de cette ville (*ibid.* p. 168).

§ **115**. — *Versailles* (Ville de).

1° Lettre du comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, faisant part au Président de l'Assemblée des mesures prises par lui pour prévenir les désordres dont la ville était menacée par des placards (10 septembre 1789, t. VIII, p. 606); — réponse de Clermont-Tonnerre, président intérimaire (*ibid.*).

2° Adresse de la municipalité de Versailles dénonçant des déprédations exercées sur les propriétés des particuliers et du roi par des braconniers (18 septembre 1790, t. XIX, p. 47); — renvoi aux comités des domaines et de féodalité sur la proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — rapport par Barrère (*ibid.* p. 61); — discussion : Muguet, Charles de Lameth, Fréteau (*ibid.* p. 61 et suiv.); — décret (*ibid.* p. 62).

3° Lettre des membres du directoire du département de Seine-et-Oise sur les *prétendues* déprédations commises à Versailles (27 septembre, p. 283); — Bouche demande que cette lettre soit présentée au roi, et l'abbé Latyl qu'elle soit imprimée (*ibid.*); — décret conforme (*ibid.*); — suspension de ce décret à la suite de la lecture d'une lettre de Berthier, commandant de la garde nationale de Versailles (29 septembre, p. 309 et suiv.); — Lettre de la municipalité de Versailles (30 septembre, p. 322). — Voir ci-dessus, § **99**, et *Versailles* (Ville de), p. 715.

§ **116**. — *Viteaux* (Côte-d'Or). — Lettre lue par le marquis d'Argenteuil au sujet d'un meurtre commis à l'assemblée primaire tenue à Viteaux, sur la personne de Fitz-Jean de Sainte-Colombe (4 mai 1790, t. XV, p. 384 et suiv.); — renvoi au comité des recherches (*ibid.* p. 385); — rapport par Huot de Goncourt (6 mai, p. 412); — décret tendant à la continuation des poursuites jusqu'au jugement définitif (*ibid.* et p. suiv.). — Voir *Tranquillité publique*.

Trouard de Riolles. — Voir *Arrestations*, § **12**.

Trouillet, *député des communes de la sénéchaussée de Lyon*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Troupeaux à part (Droit de). Projet de décret y relatif, présenté par Régnier au nom du comité de féodalité (9 mai 1790, t. XV, p. 445); — adoption (*ibid.*).

Troupeaux (Régénération des). — Voir *Laines*.

Troupes (Réquisition de). Délibération de la municipalité de Versailles concernant les 6,000 hommes de troupes requis par elle (21 septembre 1789, t. IX, p. 53); — discussion y relative : comte de Mirabeau, de Foucauld, Biauzat, Fréteau, comte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.); — l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (*ibid.* p. 54). — Voir *Troubles*, § **77**.

Troupes autrichiennes. — Passage de ces troupes sur le territoire français. — Voir *Affaires étrangères*, § **9**.

Troupes coloniales.

§ **1er**. — Rapport par de Sillery sur les régiments et bataillons coloniaux et autres troupes employés à la défense des colonies et des possessions nationales hors du royaume (11 juillet 1791, t. XXVIII, p. 115 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 116); — adoption (*ibid.*).

§ **2**. — Adoption d'un projet de décret, présenté par de Champagny, portant qu'il sera sursis à l'organisation des troupes coloniales nouvellement arrivées en France (30 juillet 1791, t. XXIX, p. 33).

§ **3**. — Rapport par de Phélines sur les recrues à envoyer aux colonies (3 septembre 1791, t. XXX, p. 173; — projet de décret (*ibid.*).

§ **4**. — Projet de décret relatif aux troupes des colonies, présenté par de Phélines (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 545 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 546).

Troupes de jeunes citoyens de huit à dix-huit ans. Communication par Gaultier-Biauzat d'un règlement fait à Clermont-Ferrand portant formation d'un corps de troupes de cet âge (6 décembre 1790, t. XXI, p. 252); — débat : Devillars, Lanjuinais (*ibid.*); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Troupes de ligne. Adoption d'un projet de décret présenté par Gaultier-Biauzat, par lequel l'Assemblée les remercie du zèle et du patriotisme qu'elles ont montrés pendant la Révolution (29 septembre 1791, t. XXXI, p. 633). — *Armée*.

Troupes de ligne (Transformation de la garde nationale parisienne soldée en). — Voir *Gardes nationales*, § **38**.

Troupes des colonies. — Voir *Troupes coloniales*.

Troupes étrangères (Incorporation des). — Voir *Armée*, § **15**.

Trouville (Sieur de). — Voir *Indemnités*, § **4**. — *Inventions et découvertes*, § **4**.

Troux (Commune de). — Voir *Impositions locales*, § **21**.

Troyes (Municipalité de). — Voir *Municipalités*, § **28**.

Troyes (Ville de). — Rapport par Bion sur un différend survenu entre les habitants de cette ville et le bailliage (10 décembre 1789, t. X; p. 498); — marquis de Foucault, Bion (*ibid.*); — ajournement indéfini (*ibid.*) — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **15**. — *Juges de paix*, § **6**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **16**. — *Troubles*, § **108**.

Tuaut de La Bouverie, *député du tiers état de la sénéchaussée de Ploërmel*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur l'affaire du parlement de Rennes (t. X, p. 590). = Demande que les plus anciens officiers des milices des provinces puissent participer à la fédération (t. XVI, p. 529). = Parle sur les pensions supprimées (t. XVII, p. 353). = Annonce la mort de Desilles et demande que l'Assemblée adresse à son père un témoignage de ses regrets (t. XIX, p. 763). = Parle sur la publicité des séances des corps administratifs (t. XX, p. 20), — sur une pétition du sieur de Riolles (p. 548). = Parle sur le droit du timbre (t. XXII, p. 110), — sur les troubles d'Avignon (p. 287), — sur les troubles d'Aix (p. 342), — sur le tribunal criminel (p. 420 et suiv.), — sur les droits de traites (p. 475), — sur les offices (p. 656), — sur les biens nationaux (p. 722), — sur les jurés (p. 723). = Parle sur les biens nationaux (t. XXIII, p. 85), (p. 86), — sur les assignats (p. 392); — sur le respect dû à la loi (p. 563). = Parle sur le Trésor public (t. XXIV, p. 13), — sur les successions (p. 50), — sur les corps administratifs (p. 78), — sur les troubles de Douai (p. 219), — sur la régence (p. 279), — sur la garde du roi mineur (p. 376), (p. 389), — sur la résidence des fonctionnaires publics (p. 435), — sur une visite à deux prisonniers (p. 477), — sur une prétendue députation de Saint-Domingue (p. 490), — sur l'intervention du président dans la discussion sur les successions (p. 542). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 14), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 266), (p. 268), — sur les officiers des tribunaux criminels (p. 615), — sur les troubles de Colmar (p. 676), — sur le code pénal (p. 721), (p. 722), (p. 723). = Parle sur la retenue à faire par les débiteurs de rentes à raison de la contribution foncière (t. XXVII, p. 49), — sur le code pénal (p. 244), — sur les travaux d'utilité publique (p. 271), (p. 272), — sur les recettes et dépenses de la ville de Paris (p. 273), — sur le code pénal (p. 297), (p. 298), — sur les travaux d'utilité publique (p. 300), — sur le code pénal (p. 309), — sur le Trésor public (p. 375), — sur la fuite du roi (p. 389), — sur le code pénal (p. 390), — sur une affiche conseillant l'abolition de la royauté (p. 613). = Parle sur la police correctionnelle (t. XXVIII, p. 368), — sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 433), — sur les moyens d'indemniser les employés supprimés (p. 542), (p. 583), — sur le recensement des habitants de Paris (p. 700), — sur les faux assignats (p. 722), — sur l'organisation des gardes nationales (p. 731). = Parle sur les faits qui se sont passés dans quelques régiments de la 6e division (t. XXIX, p. 427), — sur l'administration forestière (p. 592).

Tuileries. Le président annonce que les cartes des députés ne leur donneront désormais plus droit à l'entrée dans les Tuileries (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 110); — incident : d'Ambly, Populus, Malouet, Dufraisse-Duchey, de Faucigny-Lucinge, Malouet, de Montlosier ((*ibid.* et p. suiv.); — ordre du jour (*ibid.* p. 111).

Tuileries (Tumulte aux). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi) (25 janvier 1791, t. XXVII, p. 527), (p. 528 et suiv.).

Tuileries (Troubles sur la terrasse des). — Voir *Troubles*. — *Paris*, § **77** (8°).

Tuileries et **Luxembourg** (Palais des) (Apposition des scellés et recherches à faire). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Tulle (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXVII, p. 261). — Voir *Juges de paix*, § **13**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **35**. — *Troubles*, § **48** (*Limousin*) (Bas-).

Turckeim (De), *député du tiers état de la ville de Strasbourg*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Demande que les justices seigneuriales d'Alsace ne soient pas supprimées sans indemnité (p. 365). = Parle sur les municipalités (t. X, p. 253). — Envoie sa démission (p. 346).

Turckeim (De), *député* (*Suite*).

Turlure-Dellecourt, *commissaire-ordonnateur des guerres*. Son mémoire tendant à prouver son innocence dans l'affaire de la fuite du roi (t. XXIX, p. 104 et suiv.).

Turpin, *député du tiers état du bailliage de Blois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138) = Appuie la proposition d'une marque distinctive pour les députés (t. IX, p. 406). = Parle sur l'échange du comté de Sancerre (t. XXVIII, p. 719).

U

Ulry, *député du tiers état du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la réponse du roi du 4 octobre 1789 à une demande de sanction (t. XI, p. 345). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 406). = Parle sur les biens domaniaux (t. XV, p. 493). = Parle sur les patentes (t. XXIII, p. 218).

Ultima ratio regum. De Sillery demande la suppression de cette légende, qui est empreinte sur les canons (19 juin 1790, t. XVI, p. 376).

Uniforme des gardes nationales. — Voir *garde nationale*, §§ **18**, **19**, **26** et **27**.

Universités.

§ **1er**. — Les recteurs, principaux, professeurs et agrégés de l'Université de Paris, introduits à la barre, affirment leur adhésion à tous les décrets de l'Assemblée pour l'organe de Dumouchel, recteur (8 janvier 1791, t. XXII, p. 92); — réponse du président Emmery (*ibid.* et p. suiv.).

§ **2**. — Projet de décret présenté par Vieillard sur la nomination des officiers des Universités (18 janvier 1791, t. XXII, p. 305); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir ci-dessous § **4**.

§ **3**. — Rapport par Vieillard sur une contestation entre les corps administratifs de la ville de Poitiers et l'Université de cette ville (5 février 1791, t. XXII, p. 735 et suiv.); — discussion : abbé Maury, Babey, abbé Maury, Beaupoil de Sainte-Aulaire, Thibaudeau, Lanjuinais, Dumouchel (*ibid.* p. 736 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 738).

§ **4**. — Le Chapelier communique une lettre du président du directoire du département de Paris (La Rochefoucauld), accompagnée d'un projet de décret relatif à la nomination du recteur de l'université de Paris, au mode de remplacement des professeurs et à l'obligation du serment pour les professeurs (22 mars 1791, t. XXIV, p. 280 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 281); — un membre demande l'extension de ce décret aux autres universités (*ibid.*); — renvoi de cette motion, sur la demande de Treilhard, au comité ecclésiastique (*ibid.*).

§ **5**. — L'Assemblée décide qu'une députation de 12 membres de l'Assemblée assistera à la distribution de l'Université de Paris (10 juillet 1791, t. XXVIII, p. 99); — liste des membres composant cette députation (*ibid.*).

Usage *des compliments et des remerciements à l'occasion de l'élection des présidents de l'Assemblée.* — Suppression de cet usage. — Voir *Présidence de l'Assemblée.*

Usines. — Voir *Etablissements dangereux.*

Usson (Marquis d'), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Pamiers.* Propose la création d'une caisse patriotique et militaire (t. XI, p. 619 et suiv.). = Présente un projet de caisse patriotique et militaire (t. XXXII, p. 105 et suiv.).

Usure. — *Prêts à intérêts.*

Uzerche (Affaire d'). — Voir *Troubles*, § **48**. *Limousin* (Bas-)

Uzerche (Ville d'). — Voir *Impositions locales*, § **18**. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **69**.

Uzès (Catholiques de la ville d'). — Voir *Religion*, § **5**.

Uzès (District d'). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **40**.

Uzès (Ville d'). — Voir *Troubles*, § **110**.

V

Vacances des Tribunaux. — Voir *Tribunaux*, § 56.

Vadier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Pamiers*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les troubles de Pamiers (t. XXI, p. 698 et suiv.). = Secrétaire (t. XXVII, p. 672). = Parle sur la fuite du roi (t. XXVII, p. 258 et suiv.), — sur une adresse aux Français (p. 365), — sur les troubles du pays de Caux (p. 550). = Secrétaire (t. XXIX, p. 66). — Parle sur la Constitution (p. 301), — sur le traitement des officiers ecclésiastiques (p. 599), — sur la Constitution (p. 693 et suiv.).

Vaillant, *député des communes de la province d'Artois*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 90). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le quatorzième bureau (p. 104). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Vaine pâture. Adoption d'un projet de décret présenté par d'Ambly sur la fausse interprétation, dans le département des Ardennes, des décrets y relatifs (26 juin 1790, t. XVI, p. 472), — d'un projet de décret présenté par Tronchet sur la même question et contenant des prescriptions applicables à tout le royaume (*ibid.*). — Voir *Lois rurales*.

Vainqueurs de la Bastille. — Voir *Bastille*, § 9. — *Députations*, § 10. — *Pensions*, § 22.

Vaisseaux (Armement de). — Voir *Marine*, § 3.

Vaisselle du roi. — Voir *Argenterie du roi*.

Valay (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § 20.

Valbergne. — Voir *Impositions locales*, § 25.

Valdec de Lessart. — Voir *Lessart* (De).

Valence (Ville de). — Daubert rend compte d'une plainte du département de Lot-et-Garonne contre la municipalité de cette ville pour désobéissance à trois de ses arrêtés (16 décembre 1790, t. XXI, p. 508) ; — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*).

Valence (Troubles de). — Voir *Troubles*, § 111.

Valenciennes (Octroi de). — Rapport par Gensonné sur les droits d'octroi ou aides relatifs à Valenciennes (t. XI, p. 317). — Voir *Octrois*, § 1er.

Valenciennes (Ville de). Lettres de la municipalité de Valenciennes au sujet de la fuite du roi. Voir *Louis XVI* (Fuite du roi). — Voir *Impositions locales*, § 5. — *Tribunaux de commerce*, § 13.

Valentin-Bernard, *député des communes de la sénéchaussée de Bordeaux*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 91). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Valentine (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § 21.

Valérian-Duclos, *député des communes de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Vallées d'Ars, Marignane et Marseille. — Voir *Arrosement*.

Vallet, curé de Gien, *député du bailliage de Gien*. Se réunit au tiers état (t. VIII, p. 153); — sa déclaration à ce sujet (*ibid.*).

Valette, *député des communes du bailliage de Touraine*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Validations des élections. — Voir *Vérification des pouvoirs*.

Valognes (Ville de). — Prolongation de perception de droits établis dans cette ville (t. XX, p. 423).

Valory (De), *garde du corps*. Pétion demande son arrestation (t. XXVII, p. 531). = Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — Est décrété d'accusation (p. 334).

Vandep-Bavière, *député du clergé du bailliage de Bailleul*. Donne sa démission et est remplacé par Palmaert (t. XI, p. 182).

Vanneau, *député du clergé de la sénéchaussée de Rennes*. Donne sa démission de membre du comité ecclésiastique (t. XV, p. 413).

Vannes (District de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § 8.

Vannes (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § 19. — *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § 15.

Vanoze (Communauté de). — Voir *Impositions locales*, § 27.

Var (Département du). — Voir *Garde nationale*, § 49. — *Juges de paix*, § 22. — *Tribunaux de commerce*, § 13. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Varelles, *député du clergé du bailliage de Villers-Cotterets*. Écrit que l'état de sa santé l'oblige à suspendre ses fonctions (t. IX, p. 122). — Donne sa démission qui est acceptée à la condition qu'il se fera remplacer par un suppléant (p. 600). = Parle sur le procès-verbal (t. XIII, p. 44).

Varenne (Sieur de), *huissier de l'Assemblée*. Offre un projet de monument à la gloire du roi (28 septembre 1789, t. IX, p. 197).

Varenne de Fénille, *receveur des impositions de la Bresse et de Dombes*. Ses réflexions sur l'imposition directe (t. XII, p. 179 et suiv.).

Varennes (Municipalité de). Discours du maire de cette municipalité (Georges) au sujet de l'arrestation du roi (26 juin 1791, t. XXVII, p. 543). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Varennes, Sainte-Menehould et Châlons (Gardes nationales de). — Voir *Députations*, §§ **23** et **55**.

Varin, *député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes*. Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139). = Remplace Huard, décédé (t. IX, p. 460). — Fait un rapport sur l'affaire de Toulouse-Lautrec (t. XVII, p. 726 et suiv.). = Présente un projet de décret relatif au canal de La Dive (t. XX, p. 473 et suiv.). = Secrétaire (t. XXI, p. 217). = Parle sur le serment de l'évêque de Clermont (t. XXII, p. 5). = Parle sur une lettre de Bonnal (t. XXIII, p. 285). = Annonce l'installation de Le Coz, évêque de Rennes (t. XXV, p. 669). = Fait un rapport sur une procédure dirigée contre le cardinal de la Rochefoucauld, par le tribunal de Saint-Germain-en-Laye (t. XXVII, p. 320). — Parle sur le procès-verbal (p. 338). = Fait un rapport sur les poursuites contre le sieur Possel, commissaire de la marine (t. XXVIII, p. 682). = Présente un projet de décret sur les récompenses à accorder aux villes et aux particuliers qui ont concouru à l'arrestation du roi (t. XXIX, p. 532 et suiv.). = Présente un projet de décret ordonnant la levée des scellés apposés sur les maisons royales et caisses dépendant de la liste civile (t. XXX, p. 25). — Fait un rapport sur le complot des sieur Thévenot et dame Lacombe (p. 79 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant l'abandon fait à la nation par MM. Carré et Bédu d'une somme de 12,000 livres qui leur avait été accordée (p. 231), — un projet de décret concernant les poursuites à exercer contre les fabricateurs de faux assignats (p. 264 et suiv.), — un projet de décret relatif à la validité des élections des juges des tribunaux de Pont-de-Veyle et d'Ambérieux (p. 564).

Vassy (Comte de), *député de la noblesse du bailliage de Caen*. Parle sur les haras (t. XI, p. 394).

Vassy (De), *commandant général de Catalogne*. Se plaint de l'empêchement apporté, à plusieurs endroits de la frontière, à l'entrée et à la sortie des sujets espagnols (t. XXVIII, p. 102).

Vaucouleurs (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **8**.

Vaucresson (De), *président du Grand Conseil*. Est chargé par cette cour de rendre hommage en son nom à l'Assemblée nationale (t. VIII, p. 251 et suiv.).

Vaudren Bavière, curé de Terdeghem. Remplace l'évêque d'Ypres, comme *député du clergé du bailliage de Bailleul* (t. IX, p. 212).

Vaudreuil (Marquis de), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Castelnaudary*. Parle sur la nouvelle division du royaume (t. IX, p. 672). = Parle sur les troubles de Toulon (t. X, p. 418), (p. 420). = Parle sur la marine (t. XI, p. 184). = Parle sur la compagnie des Indes (t. XII, p. 484). — Présente un projet de décret concernant les troupes de la marine et des colonies (p. 581). = Fait un rapport sur les classes de la marine (t. XIII, p. 45 et suiv.), (p. 105). — Ses *Observations* sur le même objet (p. 117 et suiv.). = Parle sur la marine (t. XV, p. 706). = Présente un projet de décret pour l'augmentation de la solde des matelots (t. XVI, p. 110); — le défend (*ibid.*). — Parle sur un buste de Louis XVI (p. 214); — sur une demande des officiers et commissaires des chasses (p. 563). — Présente un projet de décret sur la situation des officiers de la marine marchande à bord des vaisseaux de guerre (p. 714). = Parle sur les colonies (t. XIX, p. 495), — sur l'affaire de Brest (p. 742). = Parle sur la marine (t. XXI, p. 706). = Parle sur la marine militaire (t. XXII, p. 218 et suiv.). = Parle sur les pensionnés (t. XXIII, p. 375). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 599). = Parle sur l'organisation de la marine (t. XXV, p. 23 et suiv.), — sur les pensions de l'ordre de Saint-Louis (p. 378).

Vaudricourt (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de Dufour (t. XIV, p. 108).

Vaudron, *entrepreneur de bâtiments*. Remet une somme de 300 livres au président de l'Assemblée (t. XXVII, p. 668).

Vaussenay. — Voir *Lasnier de Vaussenay*.

Vauvilliers (De), *député suppléant du tiers état de la ville de Paris*. Écrit pour se défendre contre une dénonciation relative à une gratification qu'il a reçue du roi (t. XIII, p. 86 et suiv.), — pour remercier l'Assemblée de ses témoignages sympathiques (p. 144).

Vealer, *ingénieur-mécanicien de la marine*. L'Assemblée ajourne ses réclamations à la prochaine législature (t. XXXI, p. 394).

Velcourt (De), *commissaire-ordonnateur à Thionville*. Projet de décret relatif à sa mise en accusation (t. XXVIII, p. 242). — L'Assemblée décrète sa mise en arrestation (p. 334).

Vénalité des offices (Suppression de la (4 août 1789, t. VIII, p. 395 et suiv.).

Vence (Réunion de la commune de Malvans à celle de). — Voir *Tribunaux de commerce*, § **21**.

Vendanges (Epoque des). — Voir *Aides*, § **8**.

Vendée (Département de la). — Projet tendant à autoriser le département de la Vendée à acquérir une maison pour y loger son administration, aucune maison nationale de la ville de Fontenay-le-Comte n'étant propre à la recevoir (11 décembre 1790, t. XXI, p. 367); — adoption (*ibid.*).

Vendée (Département de la). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **17**. — *Troubles*, § **112**.

Vendôme (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **36**.

Ventes de poisson (Droits sur les). — Voir *Droits sur les ventes de poisson.*

Ventilation de la salle des séances. — Voir *Salle des séances*, § **2**.

Verberie (Camp de). — Voir *Garde nationale*, § **43**.

Verchère de Reffye, *député du tiers état du bailliage d'Autun.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Demande qu'on s'occupe de la question militaire (t. X, p. 577). = Propose un amendement concernant la division du royaume (t. XI, p. 258). = Demande une rectification du décret sur la division du royaume (t. XII, p. 238). = Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 309), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 489). = Parle sur un libelle de Marat (t. XVIII, p. 213). = Parle sur le serment des prêtres (t. XXI, p. 79 et suiv.) .= Secrétaire (t. XXV, p. 658).

Verdet, *député suppléant de la sénéchaussée d'Aix.* Signe le serment du Jeu de Paume (t. VIII, p. 139).

Verdet, *député du clergé du bailliage de Sarreguemines.* Parle sur le serment des ecclésiastiques (t. XXII, p. 16).

Verdolin, *député du tiers état de la sénéchaussée de Draguignan.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 374).

Verdun (Municipalité de). — Renvoi de pièces émanant de cette municipalité aux comités des rapports et des recherches et concernant la fuite du roi (25 juin 1791, t. XXVII, p. 516). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi.)

Verdun (Prisons de). — Adoption d'une motion du Muguet de Nanthou concernant l'interrogatoire sur place des personnes détenues dans les prisons de Verdun pour participation à l'enlèvement du roi, (27 juin 1791, t. XXVIII, p. 561 et suiv.). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Verdure (Famille). Réhabilitation de cette famille faussement accusée de parricide. — Voir *Réhabilitation.*

Vergennes (De). Inscrit à l'état des pensions sous le nom de *Gravier* (t. XIII, p. 310), (p. 342), (p. 343), (p. 348), (p. 450), (t. XIV, p. 665).

Verguet (Dom), *député du clergé du diocèse de Saint-Pol-de-Léon.* Ses observations sur le rapport du comité ecclésiastique concernant les ordres religieux (t. X, p. 640 et suiv.); — son opinion sur leur traitement en cas de suppression (p. 646 et suiv.). = Réclame l'exécution du décret relatif au règlement de police de l'Assemblée nationale (t. XI, p. 326). — Parle sur les troubles des provinces (p. 644). = Présente trois projets de décrets concernant des divisions de paroisses (t. XXIII, p. 476 et suiv.).

Vérification des pouvoirs (*Conférences sur la*). Liste des commissaires des trois ordres (t. VIII, p. 45 et suiv.). — Première délibération : Dulau, archevêque d'Arles, duc de Luxembourg, Target... (23 mai 1789, p. 46); — seconde délibération (25 mai, p. 48 et suiv.). — Reprise des conférences (30 mai, p. 60 et suiv.), (3 juin, p. 65), (4 juin, p. 67 et suiv.). — Mémoire de Necker, projet de conciliation du baron d'Harembure (*ibid.* p. 68 et suiv.); — suite des conférences (6 juin, p. 77 et suiv.); — clôture des conférences (9 juin, p. 84).

Vérification des pouvoirs en commun. Liste de la pluralité des membres du clergé qui ont voté pour la vérification des pouvoirs en commun et ont signé l'arrêté pris en conséquence (19 juin 1789, t. VIII, p. 131 et suiv.). — Voir *Communes* (Assemblée des).

Vérification des pouvoirs (*Validations*).

Elections :

1° Des sénéchaussée d'Anjou, d'Annonay, de la villes d'Armagnac; de la province d'Artois; de la sénéchaussée d'Auch; des bailliages d'Autun et d'Auxerre; rapport par Buzot (13 juin 1789, t. VIII, p. 103); — validation (*ibid.*);

2° Des bailliages d'Auxois, d'Aval en Franche-Comté, d'Avesnes, de Bailleul, de Bar-le-Duc et de Bar-sur-Seine; des sénéchaussées de la Basse-Marche, de Bazas et du Beaujolais; rapport par Couppé (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

3° Des bailliages du Berry et de Besançon; des sénéchaussées de Béziers, de Bigorre, de Bordeaux et de Boulogne-sur-Mer; rapport par Bain (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

4° De la sénéchaussée de Castres, des bailliages de Caux, de Chalon-sur-Saône, de Charolles, de Châteauneuf-en-Thimerais, de Château-Thierry et de Châtellerault; rapport par Guillotin (*ibid.*); — validation, à l'exception des élections des députés de la sénéchaussée de Castres, de Cherfils, député de Caux et des députés du bailliage de Châtellerault (*ibid*);

5° Des bailliages de Châtillon-sur-Seine, de Chaumont-en-Vexin, de Clermont-en-Beauvoisis et de Colmar; de Comminges et Nébouzan; de la sénéchaussée de Condom et du bailliage de Coutances; rapport par Vernier (*ibid.* et p. suiv); — validation (*ibid.* p. 103);

6° Du bailliage de Crépy-en-Valois; du Dauphiné; de la sénéchaussée de Dax; des bailliages de Dijon, de Dôle et de Dourdan et de la sénéchaussée de Draguignan; rapport par Palasne de Champeaux (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

7° Des bailliages d'Etampes et d'Evreux; de la sénéchaussée de Forcalquier; du bailliage du Forez; de la sénéchaussée de Fougères; du pays de Gex; de la sénéchaussée de Guéret; des bailliages de Gien et de Haguenau; rapport par Démeunier (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

8° Des sénéchaussées de Lesneven et de Libourne; du bailliage de Lille; des sénéchaussées de Limoges et de Limoux; de la ville de Lyon; du bailliage d'Hennebond; rapport par Delattre (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

9° Des sénéchaussées de Lyon, de Mâcon et du Maine; du bailliage de Mantes et de Meulan; des Marches communes de Bretagne et de Poitou; des sénéchaussées et bailliages de Marseille, de Meaux, de Melun et de Mende; rapport par de la Jacqueminière (*ibid*); — validation (*ibid*);

10° Des bailliages, sénéchaussées et villes de Metz, Mirecourt, et Montargis, Mont-de-Marsan, Montfort l'Amaury, et Montreuil-sur-Mer; rapport par Target (14 juin, p. 103); — validation, à l'exception de l'élection de Maujean, député de Metz (*ibid.* p. 104);

11° Des bailliages et sénéchaussées de Morlaix et Lannion, Moulins, Nancy, Nantes, Ne-

Vérification des pouvoirs (*Validations*) (*Suite*).

mours, Nîmes et Beaucaire, Nivernais et Donziois, et de la principauté d'Orange; rapport par Bothée (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

12° Du bailliage d'Orléans; de la sénéchaussée de Pamiers; de la prévôté et vicomté de Paris; des bailliages et sénéchaussées du Perche, du Périgord, de Péronne, Roye et Montdidier; de la viguerie de Perpignan; — rapport par Vaillant (*ibid.*); — validation, à l'exception des élections du Périgord (*ibid.*);

13° Des bailliages et sénéchaussées de Ploërmel, du Poitou (clergé et communes), de Ponthieu, de Provins, du Puy-en-Velay, du Quercy, de Quimper et de Reims; — rapport par Chapelier (*ibid.* et p. suiv.); — validation, à l'exception des élections du Quercy (*ibid.*, p. 105);

14° Des bailliages, sénéchaussées, pays ou jugeries et villes de Rennes, Rodez, Riom, Rivière-Verdun, Gaure, Léonac et Marestaing, La Rochelle, Rouen, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Brieuc; — rapport par Goupil de Préfeln (*ibid.*); — validation à l'exception de l'élection de Malouet nommé à Riom par acclamation, et de celles de La Rochelle, comprenant un député de plus que le nombre réglementaire (*ibid.*);

15° Des bailliages et sénéchaussées de Saintes, Saint-Flour, Saint-Pierre-le-Moustier, Saint-Quentin, Sarreguemines, Saumur, Sedan et Senlis; — rapport par Laborde de Méréville (*ibid.*); — validation, à l'exception de élections de Sedan (*ibid.*);

16° Des bailliages, sénéchaussées et villes de Sens et Villeneuve-le-Roi, Sézanne, Soissons, Strasbourg, Toul et Vic, Toulon, Toulouse et Touraine; — rapport par Enjubault de Laroche (*ibid.*); — validation, à l'exception de l'élection de Ricard de Séalt, député suppléant de la sénéchaussée de Toulon (*ibid.*);

17° Des bailliages, sénéchaussées et villes de Trévoux, Troyes, Labour séant à Ustaritz, Valenciennes, Vannes, Auray, Rhuys, Vendôme, Verdun et Vermandois; — rapport par Jouye des Roches (*ibid.* et p. suiv.); — validation (*ibid.*, p. 106);

18° Des bailliages et sénéchaussées de Villefranche en Rouergue, de Villeneuve-de-Berg, Villers-Cotterets et Vitry-le-François, et de la colonie de Saint-Domingue; — rapport par Redon (*ibid.*); — validation, à l'exception des élections de Saint-Domingue (*ibid.*);

19° Des bailliages et sénéchaussées d'Agen, d'Aix, de Nérac et Tartas dans le duché d'Albret, d'Alençon, des dix villes ci-devant impériales d'Alsace, d'Amiens et Ham, d'Amont en Franche-Comté et d'Angoulême; — rapport par Desmazière (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

20° Des bailliages et sénéchaussées de Bourg en-Bresse, de Brest, de Bugey et Valromey, de Caen, de Calais et Ardres, de Cambrésis, de Carcassonne, de Carhaix et du Castelnaudary; rapport par Dupont (de Nemours) (*ibid.*). — Validation à l'exception des élections de Bourg-en Bresse (*ibid.*).

21° De Besse, député du clergé du bailliage d'Avesnes; de Grégoire, député du clergé du bailliage de Nancy; de Dillon, député du clergé de la sénéchaussée de Poitiers; de Badineau, député du clergé du baillliage de Vendôme; de Marolles, député du bailliage de Saint-Quentin; rapport par Desmazière (*ibid.* p. 120); — validation (*ibid.*);

22° De Bertereau, député du clergé de la sénéchaussée du Maine; — rapport par Enjubault de Laroche (16 juin, p. 120);

23° Des députés de Bourg-en-Bresse; — rapport par Viguier (19 juin, p. 137); — validation (*ibid.*);

24° De Joubert, député du clergé du bailliage d'Angoulême; de Joyeux, député du clergé de la sénéchaussée de Châtellerault; d'Aury et de Laurent, députés du clergé de la sénéchaussée de Moulins en Bourbonnais; de Boyer, de Bonnefoy, de la Bastide et de Brignon, députés du clergé de la sénéchaussée de Riom; de Julien, Lucas et Delaunay, députés du clergé du diocèse de Tréguier; des députés des communes de Langres et de Tulle; — rapport par Bouchotte (24 juin, p. 151); — validation, à l'exception des élections du clergé de Moulins et avec la réserve de prendre en considération la protestation de partie du clergé de Bretagne et celle de la noblesse de cette province (*ibid.*);

25° De seize membres de la noblesse (25 juin, p. 155); — validation (*ibid.*);

26° Des députés de Castelmoron-d'Albret, de Besançon, de Saint-Pierre-le-Moustier, de la ville de Lyon, d'un député de la sénéchaussée de Toulon (Ricard) et de quatre-vingt-dix-neuf membres du clergé; — rapports par Grégoire, Bouchotte, Garat l'aîné et Tronchet (*ibid.* p. 156); — validation (*ibid.*);

27° De Cousin, Guédan, Bottez, Perrier, Vallet, Tridon, Blandin, Delettre, députés du clergé; du vicomte de Toulongeon, du comte de Crillon, du vicomte de Desandrouin, du duc d'Orléans, du marquis de Biancourt, du comte de Montmorency, du chevalier de Maulette, du comte de Lally-Tollendal et du marquis de La tour-Maubourg; — rapport par Bouchotte (26 juin, p. 158); — validation (*ibid.*);

28° De Coulmiers, député du clergé de la prévôté et vicomté de Paris; — rapport par Thibault (*ibid.* p. 159);

29° De Dumouchel, député du clergé; de Dionis du Séjour, des comtes de Rochechouart et Clermont-Tonnerre, de d'Aguesseau, du vicomte de Beauharnais et du marquis de Sillery, députés de la noblesse; rapport par Bluget (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

30° Des députés du clergé et de la noblesse du Dauphiné; — rapport par Hébrart (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

31° De l'archevêque de Paris, de l'évêque d'Orange, de Mayet, de Goubert, de la Roche-Négly, de Chabaud et de l'évêque d'Autun, députés du clergé; de Nompère de Champagny, de Prez de Crassier et de Crécy, députés de la noblesse; — rapport par Bluget (27 juin, p. 163 et suiv.); — validation (*ibid.* p. 164);

32° De Veytard, député du clergé, et du comte de Pardieu, député de la noblesse; — rapport par un des secrétaires (*ibid.*); — validation (*ibid.*);

33° Des députés de Saint-Domingue; — rapport par Prieur (*ibid.*); — ajournement de la décision (*ibid.* p. 164);

34° De quatre-vingt-douze députés du clergé et de cent vingt-deux députés de la noblesse; rapports par Champion de Cicé, duc d'Aiguillon, Thibault, Mathias et David (1er juillet, p. 178 et suiv.); — validation (*ibid.* p. 180);

35° De quatre députés du clergé et de vingt-sept députés de la noblesse; — rapport par

Vérification des pouvoirs (*Validations*) (*Suite*).

Mathias (2 juillet, p. 183 et suiv.);— validation (*ibid.* p. 184);

36° Du marquis de Cairon, de de Bouville et et du marquis de Thiboutot ; — rapport (3 juill., p. 186) ; — validation (*ibid.*) ;

37° De Courtois de Balore, de Béthizy de Mézières, de Papin, de La Fare, de Royer, députés du clergé ; de Clapiers, du marquis de Guilhem-Clermont-Lodève, députés de la noblesse, et de Gontier de Biran, Fournier de La Charmie, Loys et Paulhiac, députés des communes ; — rapport par Hébrard (6 juillet, p. 194) ; — validation (*ibid.*) ;

38° D'Amont en Franche-Comté ; — rapport par Tronchet (9 juillet, p. 211 et suiv.) ; — validation de la première des deux députations (*ibid.* p. 212) ;

39° De la noblesse de Metz ; — rapport (10 juillet, p. 218) ; — annulation (*ibid.*) ;

40° Des deux députations de la noblesse de Bordeaux ; rapport (*ibid.*) ; — validation de la première (*ibid.*) ;

41° De Malouet ; rapport par Goupil de Préfeln (*ibid.*) ; — validation (*ibid.* p. 219) ;

42° Des évêques de Tournay et d'Ypres ; rapport (14 juillet, p. 231) ; — annulation (20 juillet, p. 251) ;

43° Du marquis de Bonnay, député de la noblesse du bailliage de Nivernais et Donziois ; rapport (21 juillet, p. 255) ; — validation (*ibid.*) ;

44° Du cardinal de Rohan, député du clergé des bailliages de Haguenau et Wissembourg ; rapport par l'abbé Goutes (24 juillet, p. 268 et suiv.) ; — validation (*ibid.* p. 272) ;

45° De la Bretagne ; — rapport par Hébrard (*ibid.* p. 271) ; — admission des députés des communes et de ceux du clergé déjà nommés (*ibid.* p. 272) ;

46° Des députés du Roussillon ; — rapport par Gauthier (*ibid.* p. 273) ; — validation (*ibid*) ;

47° Du marquis de Saint-Simon et du comte de Culant, députés d'Angoulême ; — rapport (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*) ;

48° De Livré, député de la sénéchaussée du Maine (25 juillet, p. 275) ; — validation (*ibid.*) ;

49° Des députés du clergé du Béarn ; — rapport par Barrère de Vieuzac (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*) ;

50° Des secondes députations du pays d'Aunis et de la ville de Montpellier ; — rapport par Salomon (*ibid.*) ; — invalidation (*ibid.*) ;

51° Du bailliage du Quesnoy ; — rapport par Grelet de Beauregard (*ibid.* p. 277) ; — l'Assemblée décide que les deux derniers députés nommés ne seront point admis (*ibid.*) ;

52° De Marsay, député du clergé du bailliage de Loudun ; de Le Mulier de Bressey et comte de Lévis, député de la noblesse du bailliage de Dijon ; du comte de Mirepoix, député de la noblesse de Paris *intrà muros* ; de Blandin et Moutier, députés du clergé du bailliage d'Orléans ; des comtes d'Helmstatt et de Gomer, députés de la noblesse du bailliage de Sarreguemines ; de La Boissière et Leyris-Desponchez, députés du clergé du Roussillon ; de de Digoine, député de la noblesse du bailliage d'Autun ; de Duval d'Eprémesnil, duc de Castres, président d'Ormesson et bailli de Crussol, députés de la noblesse de Paris extra-muros ; de Garon de La Bevière, Cardon et baron de Sandrans, député de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse ; du comte de Montcalm-Gozon, et du marquis de Badens, députés de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne ; de de Nicolaï, Ayrolles et Leymarie, députés du clergé du Quercy ; du duc de Biron, marquis de La Valette-Parisot et comte de Plas-de-Tane, députés de la noblesse du Quercy ; du baron d'Allarde, député de la noblesse du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier ; du marquis d'Estourmel, député de la noblesse du Cambrésis ; du marquis de Pleurre, député de la noblesse du bailliage de Sézanne ; de du Buisson, Douzon, Destutt de Tracy et Coiffier, baron de Breuil, députés de la sénéchaussée de Moulins ; — rapport (28 juillet, p. 290) ;

53° De Salicetti et Colonna-de-Césari, députés des communes de la Corse ; de Deperetti de La Rocca, député du clergé de la Corse ; de Dupuch de Montbreton, député de la noblesse de la sénéchaussée de Libourne ; de l'abbé Chapt de Rastignac, député du clergé du bailliage d'Orléans ; rapport par Grelet de Beauregard (*ibid.* p. 291 ; — validation (*ibid.*).

54° De Demandre, député du clergé de Besançon, en remplacement de Millot, décédé (1er août, p. 314) ; — validation (*ibid.*) ;

55° Du marquis Duhart, député de la noblesse du pays de Soule (4 août, p. 339) ; — rapport (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*).

56° De Delettre, député du clergé du Soissonnais ; du baron de Luppé, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Auch ; de Lemoine, de Belle-Isle, député de la noblesse du bailliage de Chaumont en Vexin ; du marquis d'Angosse, députés de la noblesse de la sénéchaussée d'Armagnac ; de de Sassenay et de Varennes, député de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône ; du duc de Caylus, des barons d'Aurillac et de Rochebrune, députés de la noblesse du bailliage de Saint-Flour ; du comte de Roys, député de la noblesse du pays de Soulle ; de Le Carpentier de Chaillouet et de Vrigny, députés de la noblesse du bailliage d'Alençon (5 août, p. 351) ; — rapport (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*) ;

56° Des députés des communes du pays de Soule et du marquis de Rochefort, député de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan (13 août, p. 432 ;) — rapport (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*).

57° Des députés de la noblesse d'Auray (14 août, p. 437) ; — rapport (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*).

58° Du Couserans ; rapport (19 aout, p. 459) ; — validation (*ibid.*) ;

59° De Faye de Villeloutreix, député du clergé du pays de Soulle ; — rapport (22 août, p. 474) ; — validation (*ibid.*) ;

60° De Nau de Belle-Isle et Peyruchaud, députés des communes de la sénéchaussée de Castelmoron ; — rapport (24 août, p. 481) ; — validation (*ibid.*) ;

61° D'Expilly, recteur de Saint-Martin de Morlaix et dom Verguet, prieur de l'abbaye de Bellecq, vicaire général de l'ordre de Citeaux, députés du clergé de Léon en Bretagne ; de Noiff, curé de Saint-Pierre de Lille en Flandre député du bailliage de Lille à la place de l'évêque de Tournay et de Huot de Goncourt, député par les trois ordres de Bassigny-en-Barrois ; rapport par Hébrard (*ibid.*) ; — validation (*ibid.*) ;

62° De d'Abbadie, député des communes des Quatre-Vallées de Guyenne, en remplacement

Vérification des pouvoirs (*Validations*) (*Suite*).

du comte de Ségur, démissionnaire; — rapport (27 août, p. 499); — validation (*ibid.*);

63° Dé dom Abel de Lespinasse, en remplacement de Damas, démissionnaire; — rapport (29 août, p. 510); — validation (*ibid.*);

64° De Châteauneuf-Randon, suppléant du marquis d'Apchier, député de Mende en Gévaudan, démissionnaire, et du comte de Bremont d'Ars, suppléant du comte de La Tour-du-Pin-Paulin, démissionnaire; rapport (1er septembre, p. 542); — validation (*ibid.*);

65° De la seconde députation du bailliage d'Auxerre; — rapport (2 septembre, p. 548); — annulation (*ibid.*); — admission de ses membres comme suppléants de la première députation (*ibid.*);

66° De de Chabrol fils, nommé pour remplacer de Langeac, député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom (16 septembre 1789, t. IX, p. 1); — validation (*ibid.*);

67° De la Guadeloupe; — rapport par Barrère de Vieuzac (22 septembre, p. 102 et suiv.); — admission de Chabert de La Charrière et Curt, comme députés; du marquis de Dampierre et de Boivin, comme suppléants ((*ibid.* p. 103);

68° Du baron de Carondelet, nommé pour remplacer Dupont, député démissionnaire du bailliage de Lille (30 septembre, p. 222); — validation (*ibid.*);

69° Des députés de la Martinique; — rapport par Barrère de Vieuzac (14 octobre, p. 444 et suiv.); — admission d'Arthur Dillon et Moreau de Saint-Méry ((*ibid.* p. 445);

70° De la Corse: contestation au sujet de l'élection de Buttafuoco: l'Assemblée décide qu'elle ne sera pas réformée, mais que le sieur Guibega pourra assister aux séances dans la tribune des suppléants, sans néanmoins être considéré comme suppléant (4 novembre, p. 674);

71° Des villes de Metz et de Quimper: rapport par Hébrard (6 novembre, p. 704); — validation des pouvoirs de Rœderer et de Tréhot de Clermont (*ibid.*).

72° Ajournement de l'admission de Dufau, nommé à la place de Perez d'Artassan, député démissionnaire du pays de Marsan (8 janvier 1790, t. XI, p. 118); — elle est votée (16 janvier, p. 224).

73° Rapport par Merlin sur les pouvoirs de Cochelet, élu par la principauté d'Arches et de Charleville, demandant à avoir une représentation directe à l'Assemblée nationale (19 janvier, p. 255 et suiv.); — discussion: quelques membres, Rœderer (*ibid.* p. 256); — admission de Cochelet (*ibid.*).

74° Admission du baron de Nédonchelle, nommé à la place du duc de Croy, député du Quesnoy, démissionnaire (22 janvier, p. 287).

75° La venue demande à contester l'élection de César et Constantin de Faucher nommés députés de Bazas (7 juin 1790, t. XVI, p. 133); — leur prestation de serment (*ibid.*); — ajournement de leur admission jusqu'à l'arrivée de l'abbé Thibault, président du comité de vérification (*ibid.*); — discussion: Saige, Boutteville-Dumetz, Le Chapelier, Garat aîné, Dupont, Alexandre de Lameth, Bouchotte, Glezen, Le Chapelier, Dufraisse-Duchy, Thibault, Garat, aîné, Démeunier (*ibid.* p. 134 et suiv.); — renvoi au comité de vérification (*ibid.* p. 135); rapport de Bouche, au nom du comité, concluant à l'ajournement de l'admission (11 juin, p. 167); — annulation sur la proposition de Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), du décret qui avait admis primitivement les frères Faucher (*ibid.*). (Voir 13 juin 1789, t, VIII, p. 103.)

76° Thibault expose que Loaisel, après avoir demandé son remplacement par Lebreton, son suppléant, réclame son siège (11 juillet 1790, t. XVII, p. 49); — ordre du jour (*ibid.*). — Rapport par Thibault sur la confirmation des élections de Curt et Gualbert, députés de la Guadeloupe, et sur les élections de Chabert de La Charrière et de Nadal de Saintrac, également pour la Guadeloupe, et de Robert Coquille, pour Marie-Galande (27 juillet, p. 384); — discussion: Barnave, Defermon, Mougins de Roquefort, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Rapport par Bouche sur l'élection de Laffite, comme successeur d'un député de Tartas, décédé (4 août, p. 604 et suiv.); — n'est pas admis (*ibid.* p. 605).

77° *Pondichéry*. — Rapport par Grégoire sur l'admission des députés Boylié de Kj-Jean et Monneron (19 septembre 1790, t. XIX, p. 69); — adoption (*ibid.*).

78° *Maine* (Sénéchaussée du). — Rapport sur l'admission de Gennes, remplaçant Guérin, démissionnaire (22 octobre, p. 765); — adoption (*ibid.*).

79° Proposition d'admission d'Albert, député suppléant du bailliage de Colmar et Schlestadt, en remplacement de Hermann, député décédé (27 octobre 1790, t. XX, p. 47); — discussion: abbé Pinelle, Victor de Broglie (*ibid.*); — admission (*ibid.*).

80° Proposition d'admission de Cornilleau, député suppléant de la sénéchaussée du Maine, en remplacement de l'abbé Bourdet, député décédé (16 novembre, p. 459); — admission (*ibid.*).

81° *Saint-Domingue*. — Rapport par Larchevêque-Thibaut sur le remplacement de Cocherel, démissionnaire, par O. Gormann (2 décembre 1790, t. XXI, p. 179); — ordre du jour (*ibid.*).

82° *Artois*. — Admission de l'abbé Michault en remplacement de Fleury, décédé (*ibid.* p. 185).

Vérification des pouvoirs. — Voir *Clergé* (Assemblée du). — *Communes* (Assemblée des). — *Noblesse* (Assemblée de la).

Vernet (Joseph). — Voir *Collection des ports de France*.

Vernier, *député du tiers état du bailliage d'Aval en Franche-Comté*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Fait le rapport sur les élections vérifiées dans le septième bureau (p. 102 et suiv.). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Parle sur la déclaration des droits p. 465). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 437). — Fait une proposition concernant les salines de Montmorot (p. 497). — Parle sur les droits féodaux (p. 691). = Propose deux projets de décret relatifs aux impositions de la province de Béarn et du pays de Soule (t. XII, p. 367 et suiv.). — Expose un plan de travail sur les finances (p. 442), (p. 459 et suiv.). — Présente un projet de décret concernant les syndicats des États de Navarre, du Nébousan, etc. (p. 630). = Parle sur le recouvrement des

Vernier, *député* (*Suite*).

impôts (t. XIII, p. 69). — Fait des rapports sur des projets de décrets d'intérêt local (p. 77), (p. 87), (p. 99), — sur des projets de décrets concernant les assignats (p. 144). = Fait des rapports d'intérêts locaux (t. XV, p. 264 et suiv.), (p. 297), — un rapport relatif à une erreur commise dans l'exécution du décret du 29 novembre 1790 concernant l'imposition des ci-devant privilégiés à raison de leurs biens-fonds (p. 350), — des rapports concernant des projets d'intérêts locaux (*ibid.* et p. suiv.). — Propose de renvoyer au comité des finances une demande de Petit-Mangin (p. 356). — Fait des rapports sur des projets de décret d'intérêt local (p. 382), (p. 508 et suiv.), (p. 531), (p. 632) (p. 650 et suiv.), (p. 702 et suiv.), — sur l'arrestation de deux voitures de grains (p. 707 et suiv.), — sur des projets de décret d'intérêt local (p. 708), — sur un projet de décret concernant la ville de Montbrison (p. 740). = Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret sur les dépenses faites pour les convocations du 24 janvier 1789 (t. XVI, p. 98), — des projets de décret sur des impositions locales et des emprunts d'intérêt local (p. 109 et suiv.), (p. 165 et suiv.), (p. 204). — Parle sur un versement de 30 millions de billets au Trésor royal (p. 367). — Présente un projet de décret concernant l'hôpital de la ville de Bourges (p. 397), — des projets de décret d'intérêt local (p. 437 et suiv.), (p. 454), (p. 465 et suiv.), (p. 466), — un projet de décret sur la reconstruction des écluses de Voyaux et de Sempigny (p. 564). — Parle sur l'affaire des barrières brûlées (p. 607). — Fait des rapports sur des projets de décret concernant la ville de Toul (p. 608), la ville d'Arras (p. 713), la ville de Sedan (*ibid.*), la commune de Dampierre (p. 714), la commune de Dourgne (*ibid.*), la ville de Louviers et la commune de Saint-Porquier (p. 745). = Présente un projet de décret sur les tentatives faites pour empêcher le recouvrement des deniers publics (t. XVII, p. 35), — un projet de décret tendant à assurer ce recouvrement (p. 67). — Présente un projet de décret confirmatif des droits sur les ventes de poisson (p. 189 et suiv.), — un projet de décret relatif aux droits affermés par les ci-devant Etats d'Artois (p. 190); — présente une nouvelle rédaction de ce dernier projet (p. 201 et suiv.). — Présente des projets de décret sur des emprunts d'intérêt local (p. 203). — Parle sur les payeurs des rentes (p. 228). — Présente un projet de décret concernant des impositions dans la ci-devant province de Languedoc (p. 299 et suiv.). — Parle sur l'inexactitude des membres de plusieurs comités (p. 341). — Présente deux décrets d'impositions locales et d'emprunt local (26 juillet, p. 345 et suiv.). — Fait des rapports sur un projet de décret d'intérêt local et sur le refus de plusieurs communes de payer les droits dont la perception a été continuée (p. 605); — défend ce dernier rapport (*ibid.*). = Présente un projet de décret sur les impositions directes dans l'ancienne province de Bourgogne (t. XVIII, p. 5 et suiv.). — Parle sur un projet de décret relatif à une fabrique de plâtre dans Paris (p. 169). — Présente des projets de décrets sur les octrois de la ville d'Orthez, les impositions du ban d'Amance (district de Nancy) et sur les frais faits à l'occasion des assemblées primaires de 1789 (p. 246 et suiv.). — Parle sur la monnaie de billon (p. 405). — Présente une rectification au décret sur les impositions du ban d'Amance (p. 633 et suiv.), — un projet de décret pour l'exécution des décrets sur les droits féodaux dans la ci-devant province de Lorraine (p. 650), — un projet de décret pour le payement des dépenses faites à l'occasion des assemblées primaires de 1789 (p. 657 et suiv.); — le défend (p. 658). — Présente des projets de décrets sur la perception des impositions (p. 719 et suiv.), — sur des impositions locales (p. 723). = Fait des rapports sur des droits perçus par l'hôpital général de Lille (t. XIX, p. 1), — sur une pétition des commerçants de détail de Paris relative à la caisse d'escompte (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la dette publique (p. 55). — Fait un rapport sur les dettes du comte d'Artois (p. 83 et suiv.), (p. 94 et suiv.). — Présente des projets de décret sur la répartition et la perception de l'impôt (p. 109), — sur les droits d'aides (p. 136), — sur les abonnements de régie à Saint-Lô (p. 146). — Secrétaire (p. 238). — Présente un projet de décret sur le retard apporté par les comptables de la ci-devant province de Bourgogne dans la reddition de leurs comptes (p. 337). — Parle sur la contribution foncière (p. 477 et suiv.). — Présente des projets de décret sur un emprunt d'intérêt local (p. 644), — sur les impositions dans le département de la Moselle (p. 691 et suiv.), — sur la vente du sel (p. 727 et suiv.), — sur la situation d'un trésorier reliquataire de 424,617 livres (p. 742). = Présente des projets de décrets sur le port du Havre (t. XX, p. 17), — sur des impositions locales (p. 166 et suiv.), (p. 200), (p. 201), (p. 259), — sur les acomptes aux receveurs (p. 274 et suiv.), — sur le collège de Saint-Omer (p. 423), — sur une prolongation de perception des droits de tarifs établis dans la ville de Valognes (*ibid.*), — sur la perception des droits sur les eaux-de-vie dans l'ancienne province d'Artois (p. 459 et suiv.). = Fait un rapport sur des questions administratives (t. XXI, p. 180). — Présente des projets de décrets sur les dépenses d'une arrestation (p. 193), — sur les difficultés survenues entre le régisseur général de la ci-devant province de Lorraine et ses fermiers et sous-fermiers (*ibid.*), — sur les emprunts faits sur les billets des régisseurs généraux des vivres de la marine (*ibid.*), — sur les enfants trouvés de l'hôpital de Nancy (p. 202 et suiv.), — sur une avance de 125,000 livres à faire au département de Seine-et-Oise (p. 203). — Parle sur l'impôt des rentes (p. 206), — sur les apanages (p. 609), — sur les visa des contraintes (p. 633). = Présente un projet de décret sur l'imposition des ecclésiastiques (t. XXII, p. 81 et suiv.); — le défend (p. 82). — Présente des projets de décrets sur le bureau des décrets (p. 104), — sur les baux à loyer (p. 326 et suiv.). — Provoque un projet de décret sur la circulation des assignats (p. 327). — Présente des projets de décrets d'intérêt local (p. 425), (p. 714), (p. 720 et suiv.). = Parle sur l'emplacement des tribunaux et corps administratifs (t. XXIII, p. 29), — sur l'inexécution d'un décret (p. 40), — sur les dépenses publiques (p. 87), — sur la caisse de l'extraordinaire (p. 170). — Présente des projets de décrets sur les fermiers des biens nationaux (p. 212), — sur l'administration des haras (p. 281).

Vernier, *député* (*Suite*).

— Fait une proposition sur les salines de la Franche-Comté et de Lorraine (p. 397). — Présente des projets de décret sur la contribution patriotique (p. 505 et suiv.). — Fait une proposition sur les émigrations (p. 573). — Parle sur une motion de Le Couteulx relative à la caisse de l'extraordinaire (p. 581), — sur le maréchal de Castries (p. 711). = Parle sur les invalides (t. XXIV, p. 324), — sur la pension de la fille du capitaine Thurot (p. 634). — Secrétaire (p. 682). — Parle sur les dettes des pays d'Etats (p. 717). = Présente, au nom du comité des finances, un projet de décret relatif au payement des coupons des assignats (t. XXV, p. 105); — un projet de décret relatif au payement de la contribution patriotique (p. 213). — Parle sur l'affaire de Wissembourg (p. 424 et suiv). — Fait un rapport sur les dépenses des corps administratifs et tribunaux (p. 661 et suiv.). — Fait un rapport sur une pétition (p. 671 et suiv.). — Demande que le pouvoir exécutif soit chargé du payement des officiers des tribunaux des greniers à sel (p. 733). — Fait un rapport sur les précautions à prendre pour distribuer les secours aux départements dans les cas d'incendies, inondations et autres fléaux (*ibid.* et p. suiv.). = Fait un rapport sur les dettes contractées par la communauté des juifs de la ville de Metz (t. XXVI, p. 247). — Parle sur la perception des impôts (p. 300), — sur la répartition des impôts (p. 574), — sur les lois rurales (p. 766). = Parle sur le choix des commissaires du roi près les tribunaux de district, t. XXVII, p. 59), — sur les travaux d'utilité publique (p. 269), — sur la fuite du roi (p. 359), (p. 368). — Fait un rapport sur l'inventaire du Trésor public et sur le plan d'administration intérieure de la trésorerie nationale (p. 430 et suiv.). — Parle sur la fuite du roi (p. 444), — sur le gouverneur de l'héritier présomptif (p. 575). = Parle sur les salines de Franche Comté (t. XXVIII, p. 3). — Présente une pétition des actionnaires des eaux de Paris (p. 5). — Fait un rapport sur les moyens de prévenir, dans les temps de troubles seulement, l'abus de la liberté qu'a tout citoyen d'aller, venir et s'absenter comme bon lui semble (p. 18 et suiv.). — Parle sur l'émission des assignats de 5 livres (p. 72). — Présente un nouveau projet de décret sur les émigrants (p. 73); — le défend (p. 85). — Parle sur le plan d'administration antérieure de la trésorerie nationale (p. 116). — Présente un projet de décret concernant les précautions à prendre pour distribuer les secours accordés en cas d'incendies, inondations et autres fléaux (p. 362). — Parle sur les employés supprimés (p. 597). = Présente un projet de décret sur l'émigration (t. XXIX, p. 84 et suiv.), — le défend (p. 88). — Parle sur la Constitution (p. 389 et suiv.), — sur l'organisation de la trésorerie nationale (p. 478). — Fait un rapport sur une demande de la commune de Berchères à l'effet d'être autorisée à acquérir le four ci-devant banal de cette localité (p. 577). — Présente un projet de décret relatif au payement des frais faits à l'occasion des mouvements et du séjour des troupes envoyées dans le département de l'Aube et à l'indemnité due au sieur Verdier (p. 722), — un projet de décret relatif au recouvrement des sommes dues au Trésor public (p. 738 et suiv.). — Président (p. 763). = **Sa réponse au discours de l'orateur de la dé-**

Vernier, *député* (*Suite*).

putation de la commune de Nantes (t. XXX, p. 232), — au discours de l'orateur de la députation des jeunes artistes (*ibid.*), aux discours des orateurs des députations d'Avignon (p. 396), — aux discours de la députation des artistes géographes (p. 397), (408). = Parle sur le compte de finances (t. XXXI, p. 198), — sur les protestations contre la Constitution (p. 246), — sur les colonies (p. 286). — Présente un projet de décret sur la destitution des commissaires de la Trésorerie (p. 346), — un projet de décret sur les dépenses et appointements des différents bureaux des ministères (p. 595 et suiv.).

Vernière (abbé), *député du clergé du bailliage de Saint-Flour*. Parle sur les sels (t. XXIII, p. 672).

Vernin, *député des communes de la sénéchaussée de Moulins*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 141).

Verninac-Saint-Maur, *commissaire médiateur envoyé par le roi dans le pays d'Avignon et le Comtat Venaissin*. Fait un rapport sur sa mission (t. XXX, p. 443 et suiv.). — Se défend des accusations portées contre lui par l'abbé Maury (p. 619), (p. 620).

Vernon (Ville de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **27**.

Verny, *député des communes de la sénéchaussée de Montpellier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

Versailles (Ville de).

§ **1**er. — Séance royale d'ouverture des Etats généraux à Versailles, le mardi 5 mai 1789 (t. VIII, p. 1 et suiv.). — L'ouverture des Etats généraux devait avoir lieu le 4 mai. Le 2, tous les députés réunis dans cette ville furent présentés au roi, par ordre et par bailliage. — Le 4 mai, une messe du Saint-Esprit fut célébrée par M. de La Fare, évêque de Nancy dans l'église Saint-Louis. — Voir *Etats généraux*.

§ **2**. — Requête des habitants de cette ville demandant pour le bailliage de Versailles une députation directe aux Etats généraux (26 juin 1789, t. VIII, p. 161).

§ **3**. — Rapport sur un attroupement causé à Versailles par l'élévation du prix du sel (21 août 1789, t. VIII, p. 467). — Voir *Sel*.

§ **4**. — Députation de la milice nationale de Versailles, présentant à l'Assemblée une délibération qu'elle a prise à l'effet d'ouvrir une souscription patriotique pour contribuer au payement des dettes de l'Etat (24 août 1789, t. VIII, p. 484); — le président félicite cette députation (*ibid.*).

§ **5**. — Le comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, fait part au président de l'Assemblée, des mesures prises par lui pour prévenir les désordres dont cette ville était menacée par des placards 10 septembre 1789, t. VIII, p. 606); — réponse du président (de Clermont-Tonnerre) (*ibid.*).

§ **6**. — Procédure instruite contre les auteurs des attentats commis à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789. — Voir *Châtelet de Paris*, §§ **7** et **8**.

§ **7**. — **Doléances de la municipalité de Versailles au sujet du retour du roi et du projet**

Versailles (Ville de) (*Suite*).

de translation de l'Assemblée nationale à Paris (8 octobre 1789, t. IX, p. 385); — réponse du président (*ibid.*).

§ **8**.— Délibération de la municipalité de Versailles concernant les 6,000 hommes de troupes requis par elle. — Voir *Troupes* (Réquisition de).

§ **9**. — Pétition tendant à obtenir des secours en faveur d'un grand nombre de citoyens de Versailles réduits à l'indigence par le départ de la cour (6 août 1790, t. XVII, p. 626); — renvoi au comité de mendicité (*ibid.*).

§ **10**.— Une députation de la garde nationale de Versailles présente un plan de monument à élever à l'une des portes de Nancy en l'honneur des citoyens morts pour la patrie. — Voir *Nancy* (Affaire de) (9 septembre 1790, t. XVIII, p. 668 et suiv.).

§ **11**.— Discours du président (Bureaux de Puzy) en présentant au roi le décret du 18 septembre concernant les désordres de Versailles et la détermination prise par le roi de se priver de la chasse (19 septembre 1790, t. XIX, p. 68); — réponse du roi (*ibid.* et p. suiv.).—Voir *Domaines nationaux à réserver au roi.*

§ **12**.— Sur la demande de de Bonnay, l'Assemblée décide qu'il sera fait mention au procès-verbal d'une attestation de la municipalité de la ville de Versailles sur la tranquillité qui y a régné le 21 juin 1791 (27 juin 1791, t. XXVII, p. 547). — Voir *Louis XVI* (Fuite du roi).

Versailles (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (t. XXI, p. 607), (t. XXII, p. 136 et 508), (t. XXIV, p. 337). — *Dépenses publiques*, § **14**. — *Députations*, § **40**. — *Division générale du royaume.—Elections municipales*, § **16**.—*Gardes nationales*, §§ **17** et **20**.— *Juges de paix*, § **10**. — *Octrois*, § **8** — *Pétitions* (Notaires), § **27**. — *Procureurs*. — *Secours*, § **3**. — *Troubles*, § **115**.

Versailles et Paris (*Troupes de*). Députation au roi pour lui demander l'éloignement des troupes rassemblées autour de Paris et de Versailles : — Voir *Troubles*, § **77** (2° et 3°).

Verthamon (De), *député de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux*. Provoque un incident (t. XXVII, p. 280).

Vervins (Ville de). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (8 décembre 1790). — *Tribunaux de commerce*, § **16**.

Vesoul (Crime commis au château du Quincey, près de). — Voir *Troubles*, § **86**.

Veto (Droit de). Le comte de Crillon proteste contre (N. 6 mai 1789, t. VIII, p. 28), (28 mai, p. 55); — motion de Duquesnoy tendant à faire trancher la question du *veto* absolu ou suspensif (14 août, p. 435 et suiv.); — — arrêté de la ville de Rennes, portant que le *veto* royal est inadmissible et déclarant ennemis de la patrie ceux qui pensent autrement (10 septembre, p. 606); — discussion à ce sujet : Garat l'aîné, abbé Maury, Le Chapelier, Clermont-Tonnerre, *président par intérim*, comte de Mirabeau, abbé Maury, Le Chapelier, marquis de Foucault, Gagon-Duchenay, de Foucault, comte de Mirabeau, Le Chapelier, le président de Clermont-Tonnerre (*ibid.* et p. suiv.); — la Chambre décide que le député de Dinan, Gagon-Duchenay, pourra retirer du bureau l'arrêt de la ville de Rennes qui y a été déposé (*ibid.* p. 607).

Veto (Droit de) (*Suite*).

Lecture d'une lettre de Necker accompagnée d'un mémoire fait par ce ministre au conseil du roi sur la *sanction royale* (*ibid.* p. 609); — discussion sur la *sanction royale* (*ibid.* p. 610 et suiv.); — adoption du *Veto* suspensif, par 673 voix contre 325 et 11 voix perdues (*ibid.* p. 612); — Texte du mémoire de Necker (*ibid.* et p. suiv.);— discussion sur la durée du *Veto* suspensif (14 septembre, p. 636 et suiv.); — l'Assemblée décide que le président ira présenter au roi les arrêtés des 4, 6, 7, 8 et 11 août dernier pour lesdits décrets être sanctionnés (15 septembre, p. 641). — Voir *Constitution*, § **4**.

Lettre du roi annonçant, pour le lendemain, sa réponse à la demande qui lui a été faite de sanctionner les arrêtés des 4 août et jours suivants (17 septembre 1789, t. IX, p. 25); — réponse du roi motivée et négative (18 septembre, p. 28 et suiv.); — l'impression en est ordonnée (*ibid.*); — discussion préliminaire : Goupil de Préfeln, Le Chapelier, Camus, Chasset, vicomte de Mirabeau, comte de Mirabeau, marquis de Bonnay, Robespierre, duc de La Rochefoucauld, Duquesnoy, Rewbell, de Clermont-Lodève, Pétion de Villeneuve, de Volney, Duval d'Eprémesnil, de Volney, Guillotin (*ibid.* p. 31 et suiv.); — discussion : Duport, vicomte de Mirabeau, Fréteau, marquis de Bonnay, Malouet, de Lubersac, Le Chapelier (19 septembre, p. 42 et suiv.). — L'Assemblée décrète que le président ira sur-le-champ supplier le roi d'ordonner incessamment la promulgation des arrêtés des 4 août et jours suivants (*ibid.* p. 43); — le comte de Clermont-Tonnerre est remplacé au fauteuil par de La Luzerne (*ibid.*); — ce dernier propose de discuter la motion de Volney tendant à l'ajournement de la discussion sur la réponse du roi aux arrêtés du 4 août et à la discussion immédiate des objets essentiels et pressants de la Constitution (*ibid.*). — Le duc de La Rochefoucauld demande la priorité pour la motion de Le Chapelier, confondant la sanction des arrêtés du 4 août avec leur promulgation (*ibid.*). — Camus demande qu'on s'occupe plutôt de l'organisation des assemblées provinciales et des municipalités (*ibid.*). — Le vicomte de Mirabeau parle pour la motion de Volney, à laquelle il propose deux amendements tendant à empêcher les membres de l'Assemblée non seulement de se présenter aux prochaines élections, mais encore d'y prendre part comme électeurs (*ibid.*); — Lavie les repousse comme n'étant pas sérieux (*ibid.*). — Le marquis de Bonnay demande qu'on s'occupe exclusivement de la Constitution (*ibid.*). — Madier de Montjau rejette la motion de Volney (*ibid.* et p. suiv.). — Le marquis de Gouy-d'Arsy propose qu'on s'occupe, tous les matins, des finances, et tous les soirs, des subsistances et des rapports (*ibid.* p. 44); — Lavie blâme le cri d'alarme poussé par Gouy au sujet de l'état des finances (*ibid.* p. 45); — le duc d'Aiguillon, *président du comité des finances*, blâme également Gouy et demande que le rétablissement des finances et l'établissement de la Constitution marchent de pair (*ibid.*); — Naurissart donne des renseignements sur l'état actuel de l'emprunt (*ibid.*); — le comte de Mirabeau appuie la motion du duc d'Aiguillon

Veto (Droit de) (*Suite*).

et réfute celle du vicomte de Mirabeau (*ibid.* et p. suiv.). — Virieu est d'avis qu'il faut s'occuper avant tout de l'organisation des pouvoirs (*ibid.* p. 47). — Le duc d'Aguillon reproduit sa motion qui est appuyée par Target (*ibid.*); — texte de cette motion, adoptée par l'Assemblée (*ibid.*). — De La Borde propose de faire imprimer et distribuer les états des finances du royaume et les états particuliers des départements (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Le comte de Clermont-Tonnerre rend compte de son entrevue avec le roi qui a promis de répondre le lendemain (*ibid.*); — réponse du roi contenant promesse de promulgation (21 septembre, p. 53). — Discussion sur la durée du *veto* suspensif : Meunier, Guillotin, de Cazalès, Fréteau, de Mortemart, Guillotin, Pétion de Villeneuve, un membre, comte de Mirabeau, de Béthisy, de Mézières, marquis de Bonnay, Rewbell, de Mirabeau (*ibid.* p. 54 et suiv.); — l'Assemblée décide que le *veto* suspensif cessera à la deuxième législature (*ibid.* p. 55). — Opinions sur le *veto*, non prononcées, de Barrère de Vieuzac (*ibid.* et p. suiv.); — du comte de Clermont-Tonnerre (p. 57 et suiv.); — de Gaultier de Biauzat (p. 60 et suiv.); — de Goupil-Préfeln (p. 62); — de Goupilleau (p. 62 et suiv.); — de La Réveillière de Lépeaux (p. 65 et suiv.); — de Meyniel (p. 67 et suiv.); — de N. (p. 68 et suiv.); — de Polverel (p. 70 et suiv.), (p. 72 et suiv.); — de Rabaud de Saint-Etienne (p. 75 et suiv.); — du duc de Liancourt (p. 77 et suiv.); — de Robespierre (p. 79 et suiv.); — de Sallé de Choux (p. 83 et suiv.); — de Desèze (p. 85 et suiv.); — de Treilhard (p. 90 et suiv.); — de Voidel (p. 91 et suiv.). — Le président annonce que le roi a répondu qu'il examinerait le décret sur le prêt à intérêts, qu'il accordait sa sanction aux décrets sur le droit de franc-fief et sur la perception des impositions, qu'il avait fait garnir la frontière de troupes pour empêcher l'exportation des grains, qu'il accordait une sanction conditionnelle aux dix-neuf articles de la Constitution votés et qu'il refusait de s'expliquer sur la déclaration des droits (5 octobre, p. 342 et suiv.); — discussion sur cette réponse : Mugnet de Nanthou, Robespierre, Bouche, Prieur, Duport, Goupil de Préfeln, vicomte de Mirabeau, le comte de Virieu, Pétion de Villeneuve, Grégoire, Barrère de Vieuzac, Ulry, Chasset, le comte de Mirabeau, marquis de Monspey, comte de Mirabeau, marquis de Monspey, Maury, Camus, de Richier, de Coulmiers, comte de Montbois-ier, de Toulongeon, duc de La Rochefoucauld, Rewbell, Glezen, Garat aîné, comte de La Galissonnière, de La Luzerne, Charles de Lameth (*ibid.* p. 343 et suiv.); — l'Assemblée décide que le roi sera supplié de donner une acceptation pure et simple de la déclaration des droits de l'homme et des dix-neuf articles de la Constitution qui lui ont été présentés (*ibid.* p. 346); — noms des douze députés chargés d'accompagner le président chez le roi (*ibid.*). — Voir *Sanction royale*.

Veytard, curé de Saint-Gervais, *député du clergé de la ville de Paris*. Se réunit aux communes (t. VIII, p. 163). — Démissionnaire (t. IX, p. 654).

Vezelay (Ville de). — Voir *Emprunts d'intérêt local*, § **20**.

Viard, *député des communes du bailliage de Bar-le-Duc en Barrois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 90). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138).

Vicaires. — Voir *Clergé*, §§ **50** et **51**.

Viefville des Essarts (De), *député du tiers état du bailliage du Vermandois*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur la gabelle (t. IX, p. 15 et suiv.). — Son opinion, non prononcée, sur les biens ecclésiastiques (p. 513 et suiv.). = Parle sur les droits féodaux (t. XII, p. 14), — sur le pouvoir judiciaire (p. 407 et suiv.), (p. 408). = Demande un congé (t. XV, p. 503). = Parle sur l'assemblée du district provisoire de Guise (t. XVI, p. 235). = Ses idées sur l'organisation de la marine (t. XXII, p. 241 et suiv.). = Discours et projet de loi pour l'affranchissement des nègres (p. 759 et suiv.).

Viel-Castel (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Salviat* (t. XV, p. 168).

Vieillard, *député du tiers état du bailliage de Reims*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les justices seigneuriales (t. XII, p. 36 et suiv.), — sur la gabelle (p. 215). = Parle sur la création d'un nouveau comité (t. XVI, p. 507). = Parle sur une réclamation de Roederer relative au tribunal de Longuyon (t. XIX, p. 1).

Vieillard fils, *député du tiers état du bailliage de Coutances*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Parle sur les droits féodaux (t. XV, p. 299). — Rend compte, au nom du comité des rapports, des troubles de Dieppe et des environs (p. 337). — Parle sur le desséchement des marais (p. 357). — Présente un projet de décret interprétatif du décret sur la suppression du droit de la marque des cuirs (p. 412). — Fait des rapports sur les troubles de Pau (p. 500), — sur les troubles de Montauban (p. 548 et suiv.). — Fait un rapport sur un différend survenu à Meaux au sujet de chefs non élus par le peuple (p. 682). = Fait un rapport sur un projet de décret relatif à la mise en liberté de trois officiers du régiment de Grenoble (t. XVI, p. 1). — Demande le renvoi du sieur Ségny devant les juges du lieu où le délit dont il est prévenu a été commis (p. 26), — l'annulation d'un arrêt du parlement de Pau (p. 27). — Demande où il doit verser les 500 et quelques livres qu'il est tenu de restituer pour cause d'absence pendant quatorze jours (p. 437). = Fait un rapport sur des troubles survenus à Soissons (t. XVII, p. 213); — le défend (p. 219). — Fait un rapport sur les troubles de Montauban (p. 291). — Pose une question au sujet de l'affectation des établissements religieux (p. 320 et suiv.). = Fait des rapports sur l'affaire du sieur de Bournonville (t. XVIII, p. 50), — sur une pétition des officiers municipaux de Montauban (p. 73), — sur les maîtrises des eaux et forêts du Calvados et de la Manche (p. 127 et suiv.) — sur l'arrestation illégale des sieurs Pillo et Saillard (p. 513); — sur une souscription de billets pour 30,000 livres imposée à de Roussy, ancien colonel du régiment de la reine, cavalerie (p. 514). — Secrétaire (p. 717). = Présente un projet de décret concernant l'introduction des étrangers dans la salle des séances (t. XIX, p. 310). — Parle sur les troubles de

Vieillard fils, *député* (*Suite*).

Niort (p. 338), — sur les biens nationaux (p. 443). — Secrétaire (p. 528). = Présente des projets de décrets sur les troubles de Castres (t. XX, p. 45), — sur les élections municipales dans la ville de Nîmes (p. 190), — sur les acquéreurs de rentes nationales (p. 425). = Présente un projet de décret sur le renouvellement des officiers municipaux de Montauban (t. XXI, p. 110). — Fait des rapports sur l'assassinat du maire de Varaize (p. 150 et suiv.), — sur une contestation survenue entre le directoire du département de la Somme et la ville de Doullens (p. 179). — Parle sur les rentes foncières non seigneuriales (p. 217). — Fait un rapport sur des troubles dans le département du Lot (p. 456 et suiv.). = = Fait un rapport sur la liquidation de divers offices (t. XXII, p. 41 et suiv.); — défend son rapport (p. 43). — Présente des projets de décrets concernant la nomination des officiers de l'Université (p. 305), — l'annulation de l'élection du sieur Rondeau, juge (p. 351 et suiv.), — les grandes compagnies supprimées (p. 714), — une contestation entre les corps administratifs de Poitiers et l'Université de cette ville (p. 735 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les compagnies de judicature (t. XXIII, p. 83 et suiv.), — sur la liquidation des offices (p. 112 et suiv.). — Fait un rapport sur les troubles du Morbihan (p. 165 et suiv.); — lit des adresses y relatives (p. 176 et suiv.). — Présente un projet de décret sur la liquidation des offices (p. 50 et suiv.). = Parle sur les successions (t. XXIV, p. 50), (p. 499 et suiv.), (p. 501), — sur les postes (p. 502), — sur les successions (p. 505). — Présente, au nom du comité de judicature, un décret sur le remboursement des offices ministériels (p. 688). = Présente un projet de décret sur la liquidation de plusieurs offices de judicature (t. XXV, p. 662 et suiv.); — le défend p. 665), (p. 666). = Parle sur les dispenses et empêchements de mariage (t. XXVI, p. 160), — sur la liquidation (p. 302 et suiv.). — Fait un rapport sur la liquidation des offices de la chambre des comptes de Paris (p. 679 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les mesures à prendre relativement au logement de la famille royale (t. XXVII, p. 512), — communique une lettre de Dumouriez (p. 548). = Parle sur l'appel nominal (t. XXVIII, p. 113), — sur la nomination du gouverneur du Dauphin (p. 453 et suiv.). — Fait un rapport sur les troubles du pays de Caux (p. 548 et suiv.). = Rend compte des procédures instruites contre plusieurs personnes accusées du crime de conspiration contre l'Etat et du crime de sédition (t. XXIX, p. 598). — Fait un rapport sur les troubles de Bayeux (p. 619 et suiv.). — Cesse de faire partie du comité des rapports (p. 739). = Parle sur les troubles du département de la Manche (t. XXX, p. 646 et suiv.).

Vieillard de Boismartin, *défenseur de la famille Verdure*. Barrère demande une couronne civique pour cet avocat. — Voir *Réhabilitation*.

Vienne (Ville de). — Voir *Juges de paix*, § **11**.

Vienne (Département de la). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Vienne (Département de la **Haute-**). — Voir *Juges de paix*, § **17**. — *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **3**.

Vignon, *député du tiers état de la ville de Paris*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). — Parle sur le pouvoir judiciaire (t. XVII, p. 722), (p. 723).

Viguier, *député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse*. Nommé membre de la commission chargée de mettre de l'ordre dans les conférences (t. VIII, p. 35). — Propose d'entendre les commissaires conciliateurs (p. 38). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — Adjoint au doyen (p. 62). — Rend compte d'une double mission auprès du clergé et de la noblesse (p. 75). — Répond à l'appel général (p. 98). — Fait le rapport sur les élections de Bourg-en-Bresse (p. 137). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Parle sur les impositions des privilégiés (t. IX, p. 184). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 210). = Présente un projet de décret pour la perception des impositions en Languedoc (t. XII, p. 329). = Parle sur les troubles de Toulouse (t. XV, p. 388). = Annonce l'arrestation du député de Toulouse-Lautrec à Toulouse (t. XVI, p. 451).

Vihiers (Maine-et-Loire). (District de). — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction, circonscription et gouvernement de), § **72**.

Vilaine (Ville de). — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § **9**.

Village (De), *commandant la station des Iles sous le Vent*. Ses lettres concernant les troubles de Saint-Domingue (p. 335 et suiv.).

Villaret, *député du clergé de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue*. — Parle sur la formation des assemblées primaires (t. X, p. 67); — sur le nombre des administrateurs de département (p. 115). = Parle sur la division du royaume (t. XI, p. 316).

Villars (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms de *Vialon* (t. XIV, p. 338), — de *Giey* (p. 650).

Villebannois, *député du clergé du bailliage de Berry*. Son opinion, non prononcée, sur la suppression des ordres religieux (t. XI, p. 592 et suiv.). = Parle sur une lettre de Bonnal (t. XXIII, p. 285).

Villeblanche (Comte de), *député suppléant de Saint-Domingue*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 99). = Remplace de Thébaudière, démissionnaire (t. XIII, p. 151). (t. XV, p. 523). = Prévient qu'il s'abstiendra des séances de l'Assemblée (t. XXVI, p. 122).

Villefranche (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms de *Despence* (t. XIV, p. 550), — de *Genton* (p. 646).

Villefranche (Ville de). — Voir *Impositions locales*, § **26**.

Villemotte, *écuyer du roi*. Rapport, par de Vismes, sur sa pétitition tendant à lui faire accorder une indemnité par l'Etat (1er mai 1791, t. XXV, p. 480); — discussion : Martineau, de Saint-Martin, Démeunier, Anson, Laurendeau (*ibid.*); — rejet (*ibid.* p. 481).

Villeneuve (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Cabaret* (t. XIV, p. 51).

Villeneuve de Bargemont, chanoine et comte de Saint-Victor, *député du clergé de la sénéchaussée de Marseille*. Parle pour la réunion des ordres (t. VIII, p. 126). = Appuie le décret proposé par Mirabeau sur les troubles de Marseille (t. X, p. 429). = Parle sur les troubles de la ville de Marseille (t. XV, p. 498), (p. 721 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur la nécessité de fixer à un terme très court les fonctions des commandements des troupes nationales et des membres des comités des recherches (t. XX, p. 180 et suiv.). = Son opinion, non prononcée sur l'affaire de la dot de Louise d'Orléans (t. XXVII, p. 193 et suiv.). = Son opinion, non prononcée, sur les moyens à prendre pour intéresser les militaires au maintien de la Constitution et de la liberté, et pour détruire tous les moyens de séduction capables de pervertir tout citoyen ayant à sa disposition les forces de l'Etat (t. XXX, p. 690 et suiv.).

Villeneuve (Lot-et-Garonne). — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (26 novembre 1790).

Villeneuve-Saint-Georges. — Voir *Biens nationaux* (Rentes de). (10 décembre 1790).

Villequier (Duc de), *député de la noblesse de la sénéchaussée du Boulonnais*. Sa proposition relative à la tenue des Etats généraux (t. VIII, p. 49). = Donne sa démission (t. X, p. 574).

Villes de France (Octrois des). Décret les autorisant à percevoir les droits d'octroi. — Voir *Octrois*, § **3**.

Villes et bourgs de divers départements. — Voir *Paroisses* (Suppression, réduction circonscription et gouvernement de) §§ **38**, **43** **44**, **45**, **46**, et **48**.

Villes maritimes. — Voir *Tribunaux de commerce*, § **14**.

Villiers (De). — Voir *Menonville-Villiers* (*De*).

Villiers (De). — Voir *Rancourt de Villiers*.

Villoutreix de Faye, évêque d'Oléron, *député du clergé du bailliage de Soule*. Proteste contre le décret sur le prêt à intérêts (t. IX, p. 338). — Demande la conservation du parlement de Pau (p. 665). = Parle sur la nomination des officiers municipaux (t. X, p. 494). — Demande que les curés congruistes jouissent, dès le 1er janvier 1790, de l'augmentation accordée par la déclaration du roi de 1786 (p. 614 et suiv.). = Propose que chaque membre de l'Assemblée abandonne le quart de ses honoraires pour les pauvres de Paris (t. XI, p. 265). = Déclare ne pas vouloir pendre part aux décrets concernant le clergé (t. XIII, p. 147 et suiv.). = Présente un projet de décret au sujet des inondations du pays de Soule (t. XVI, p. 587 et suiv.).

Vimal-Flouvat, *député des communes de la sénéchaussée de Riom*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 97). — Signe le serment un Jeu de Paume (p. 139).

Vincennes (Château de). — Voir *Château de Vincennes*.

Vins, eaux-de-vie et liqueurs. Droits d'entrée et de sortie des vins. — Questions relatives à la suppression de ces droits et à leur remplacement. — Voir *Traites* (Droits de).

Vins (Droits sur les). — Voir *Boissons*, § **3**. — *Impositions indirectes*, § **6**.

Vlochot (Abbé), *député du clergé de la sénéchaussée de Troyes*. Prête le serment civique (t. XI, p. 659).

Violences et voies de fait.

§ **1er**. — Rapport sur les violences exercées contre un député de la noblesse de Villefranch (21 août 1789, t. VIII, p. 467).

§ **2**. — Rapport par Mercier sur des voies de fait exercées contre le sieur Larguèze, médecin à Aurillac (22 septembre 1789, t. IX, p. 103); — renvoi au pouvoir exécutif (*ibid.*).

§ **3**. — Rapport sur des actes de violence attribués au prévôt de la maréchaussée de Marienbourg (30 septembre 1789, t. IX, p. 223); — discussion: Robespierre, Emmery (*ibid.* et p. suiv.); — décret justificatif du prévôt, le comte d'Esthérazy (*ibid.* p. 224).

§ **4**. — Rapport par Lepelletier de Saint-Fargeau sur des violences exercées contre un habitant de Gien accusé d'avoir mouillé du blé (23 octobre 1789, t. IX, p. 495); — l'Assemblée décrète la restitution de l'amende à laquelle le peuple l'avait condamné (*ibid.*).

§ **5**. — Adresse des commissaires du roi pour le département de la Charente-Inférieure, au sujet des violences dont ils ont été menacés (5 juillet 1790, t. XVI, p. 699 et suiv.); — renvoi au comité des rapports (*ibid.* p. 700); — rapport par de Broglie (8 juillet, p. 751); — décret (*ibid.*). — Voir *Troubles*.

Vioménil (Comte de). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Du Houx* (t. XIII, p. 337).

Virieu (Bailli de). Envoie un mémoire en faveur de l'ordre de Malte (t. XVII, p. 398).

Virieu (Comte de), *député de la noblesse du Dauphiné*. — Exprime l'opinion de son bureau sur la question des subsistances (t. VIII, p. 196). — Demande que l'Assemblée nationale se borne à témoigner de son estime pour Necker et les autres ministres renvoyés (p. 226 et suiv.). — Appuie le projet de proclamation de Lally-Tollendal (p. 266). — S'oppose à la formation d'un comité de recherches (p. 295). — Parle sur la détention du baron de Bésenval (p. 304), — pour la déclaration des droits de l'homme (p. 335). — Demande qu'on fortifie le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire (p. 172). — Propose une modification à la formule du serment pour les troupes (p. 433). — Son projet de préambule pour la Constitution (p. 462). — Appuie l'amendement proposé par le baron de Marguerittes à l'article 22 du projet de déclaration des droits du 6e bureau (p. 484). — Qualifie de préexistants les articles relatifs à la monarchie (p. 493). — Parle pour les deux Chambres et le *veto* illimité (p. 589 et suiv.). — Provoque un incident (p. 604); — est blâmé par le président de La Luzerne (p. 605). — Propose de fixer à trois ans la durée de la législature (p. 618). — Demande que l'on fixe la durée du *veto* suspensif (p. 638). = Demande que l'on s'occupe avant tout de l'organisation des pouvoirs (t. IX, p. 47). — Parle sur les impositions des privilégiés (p. 183), — sur l'exposé financier de Necker (p. 193), — sur le procès-verbal (p. 201), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 221). — sur un projet de décret présenté par Necker (p. 232), — sur la réponse du roi, du 4 octobre 1789, à une demande de sanction (p. 344), — sur la convocation des

Virieu (Comte de), *député* (*Suite*).

Etats provinciaux (p. 555), — sur les conditions d'éligibilité (p. 597). = Parle sur la nouvelle division du royaume (t. X, p. 7); — sur le nombre des administrateurs de district (p. 117), — sur la subordination au pouvoir exécutif (p. 227), — sur l'éligibilité (p. 414), — sur le scrutin de liste double (p. 426). — sur la réélection des procureurs syndics (p. 453). — Demande le rappel à l'ordre de Robespierre (p. 573). — Parle sur la motion de Brunet de Latuque relative aux non-catholiques (p. 694). — Demande la formation d'un comité de sept membres pour l'examen de mémoires concernant le soulagement des pauvres (p. 719). = Demande que l'on prenne un parti au sujet d'un don de 900,000 francs offert par des Génevois (t. XI, p. 1). — Parle sur la contribution patriotique (p. 23), — sur le serment des gardes nationales (p. 113), — sur une instruction relative aux corps administratifs (p. 118), — sur la suppression des ordres religieux et la motion de Lafare concernant la religion catholique (p. 590), — sur les ordres religieux (p. 601), — sur les troubles des provinces (p. 680), — sur la constitution de l'armée (p. 739), (p. 740) = Déclare avoir, comme trésorier des dons patriotiques, remis l'état de la caisse au comité des finances (t. XII, p. 32). — Parle sur les droits féodaux (p. 74), — sur la compagnie des Indes (p. 236), (p. 459). — Propose de ne siéger le jeudi et le vendredi saints qu'à 4 heures de l'après-midi (p. 525). — Parle sur la compagnie des Indes (p. 535), — sur le rappel à l'ordre de Duval d'Eprémesnil (p. 598). — Propose un amendement à la motion du duc de La Rochefoucauld sur la religion catholique (p. 716). = Président (t. XV, p. 296); — son discours d'installation (*ibid.*); — explique la nature du nouveau serment qui lui a été imposé (p. 302); — défend ses intentions (p. 303); — cède le fauteuil à son prédécesseur (*ibid.*); — donne sa démission de président (p. 305); — la réitère par écrit (p. 316). — Parle sur le renvoi de la formule du serment au comité de Constitution (p. 341), — sur le pouvoir judiciaire (p. 371), — sur la municipalité de Paris (p. 381), — sur les troubles de Marseille (p. 499), — sur le différend survenu entre l'Espagne et l'Angleterre (p. 516), — sur le droit de paix et de guerre (p. 530), — sur la formation des assemblées représentatives en Alsace (p. 582), — sur la marine (p. 706). = Parle sur la constitution du clergé (t. XVI, p. 36), (p. 46), — sur la fédération (p. 137), — sur la liste civile (p. 159), — sur la suppression des titres de noblesse (p. 377), — sur le décret y relatif (p. 389), — sur la constitution du clergé (p. 402), — sur les troubles de Nîmes (*ibid.* et p. suiv.), — sur les payeurs des rentes (p. 697). = Parle sur le projet de décret relatif aux rangs à observer et au serment à prêter à la fédération (t. XVII, p. 16), — sur les pensions (p. 38), (p. 39), — sur la détention des Avignonais à Orange (p. 43), — sur les pensions (p. 136), (p. 138), (p. 139), — sur l'armée (p. 268), — sur les troubles de Montauban (p. 291), — sur l'armée (p. 448), — sur les journées des 5 et 6 octobre 1789 (p. 657), — sur le pouvoir judiciaire (p. 702). = Parle sur le mémoire de Necker relatif aux pensions (t. XVIII, p. 122), — sur le desséchement des marais (p. 259), — sur la dette publique (p. 398), — sur la monnaie de billon, (*ibid.*) — sur les comptes des trésoriers des dons patriotiques (*ibid.* et p. suiv.), — sur la monnaie de billon (p. 405), — sur la soumission du régiment de Poitou, infanterie (p. 646), — sur une adresse de la garde nationale de Nîmes (p. 646), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 657). = Membre du comité des monnaies (t. XIX, p. 16). — Parle sur l'affaire de Brest (p. 732), (p. 743 et suiv.); — est rappelé à l'ordre (p. 744). = Prend part à l'incident relatif au duel de Lameth et de Castries (t. XX, p. 419). = Parle sur les monnaies (t. XXI, p. 234), — sur l'affaire de Nancy (p. 318), — sur les monnaies (p. 346), (p. 417), (p. 437), — sur les troubles de Lyon (p. 558). = Présente un amendement au projet de décret sur les monnaies (t. XXII, p. 141 et suiv.). = Parle sur l'armée (t. XXIII, p. 208). = Parle sur le Clermontois (t. XXIV, p. 127), — sur les troubles de Nîmes et d'Uzès (p. 522), (p. 524), — sur les demandes de congé (p. 541). = Demande le rappel à l'ordre du Président (t. XXV, p. 195). — Parle sur la réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France (p. 471), — sur la création de petits assignats (p. 632). = Parle sur les colonies (t. XXVI, p. 96 et suiv.), — sur les observations faites par Camus au nom des commissaires de l'extraordinaire (p. 146). — Fait un rapport sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire (p. 161 et suiv.). — Fait un rapport sur l'organisation des monnaies (p. 238 et suiv.). — Parle sur la fabrication des monnaies de cuivre (p. 257), (p. 260), — sur l'organisation du Corps législatif (p. 271), — sur les colonies (p. 361), — sur la réunion d'Avignon à la France (p. 381), — sur une pétition (p. 625 et suiv.), — sur une pétition des graveurs de Paris (p. 671), — sur les baux à convenant (p. 698). — Parle sur les fonctionnaires ecclésiastiques (p. 330), (p. 331), — sur la fuite du roi (p. 429), (p. 445).

Visa des contraintes. — Voir *Contraintes*.

Visiteurs et inspecteurs des rôles (Création de). — Voir *Patentes*, § 3.

Vismes (De), *député du tiers état du bailliage de Vermandois*. Fait un rapport relatif à des biens dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen (t. XV, p. 258), — un rapport sur l'achèvement du canal du Charolais (p. 429). = Parle sur les diocèses (t. XVI, p. 719). = Fait un rapport sur le droit de protection levé sur les juifs de Metz (t. XVII, p. 214 et suiv.). = Défend, comme rapporteur, le projet d'instruction pour les assemblées administratives (t. XVIII, p. 6). = Présente l'opinion du comité des domaines sur l'article 1er du titre II du projet de décret relatif aux biens nationaux (t. XIX, p. 489 et suiv.). = Présente un projet de décret sur les enfants trouvés (t. XXI, p. 119). — Propose d'adjoindre le comité des domaines à ceux des finances, d'imposition, d'agriculture et de commerce pour le travail sur l'organisation des compagnies de finances (p. 477 et suiv.). — Présente des projets de décrets sur la conservation des bois (p. 564 et suiv.), (p. 675), — sur des constructions de moulins dans la ville d'Auxonne (*ibid.*). = Présente un projet de décret sur les bois nationaux (t. XXIII, p. 248). — Fait une motion sur les dîmes inféodées (p. 322). = Présente un projet de dé-

Vismes (De), *député* (*Suite*).

cret sur les scellés apposés dans les greffes des commissions extraordinaires du conseil (t. XXII, p. 552). = Parle sur les Clermontois (t. XXIV, p. 109 et suiv.). — Présente un projet de décret sur les biens ci-devant domaniaux (p. 409). = Fait un rapport sur un délit commis dans la forêt de Noyon (t. XXV, p. 240). — Fait un rapport sur la pétition du sieur de Villemotte (p. 480). = Présente un projet de décret relatif à la décharge des quittances de finances présentées à la liquidation (t. XXVI, p. 346). — Présente un projet de décret interprétatif du décret sur l'organisation de la régie des domaines et des droits d'enregistrement (p. 636), (p. 677), (678). = Dénonce l'inexactitude des gardes des livres du contrôle (t. XXVII, p. 40). = Rend compte de sa mission dans les départements de la Meurthe, de la Moselle et des Ardennes (t. XXVIII, p. 231). = Présente un projet de décret relatif au remboursement des fonds d'avance des 14 principaux employés de la régie générale (t. XXX, p. 3). — Fait un rapport sur l'indemnité réclamée par le prince de Monaco (p. 403). = Défend son rapport sur l'affaire du prince de Monaco (t. XXXI, p. 116 et suiv.), (p. 121 et suiv.), (p. 159). — Parle sur la réunion des domaines nationaux dont les aliénations sont révocables (p. 238). — Présente un projet de décret sur l'administration et l'exploitation des salines et salins nationaux (p. 386 et suiv.).

Viteaux (Côte-d'Or) (Troubles de). — Voir *Troubles*, § **116**.

Vitry-en-Perthois (Municipalité de). — Voir *Biens nationaux*, § **30**.

Vitry-le-François. — Voir *Biens nationaux* (Ventes de) (1er décembre 1790).

Vivres de la marine. — Lettre du ministre de la marine au sujet de leur fourniture (25 mai 1791, t. XXVI, p. 446) ; — renvoi au comité de la marine (*ibid.*). — Voir *Marine*, § **44**.

Vivres et fourrages. — Voir *Armée*, § **82**.

Vœux monastiques. — Rapport par Rousselet concluant à leur prohibition (28 octobre 1789, t. IX, p. 597). — Adoption d'un décret présenté par Target et portant suspension de leur émission (*ibid.*) ; — protestation de Bonnal, évêque de Clermont (29 octobre, p. 598) ; — Target s'élève contre cette protestation (*ibid.*). — Voir *Ordres religieux*, § **2**. Préambule de la Constitution.

Vœux monastiques (Décret sur les). — Voir *Evêques*, § **2**.

Voidel, *député du tiers état du bailliage de Sarreguemines*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Son opinion sur la sanction royale (t. IX, p. 91 et suiv.). = Sa proposition concernant un jeune homme qui a proféré des menaces de mort (t. XI, p. 488). — Propose un projet de décret sur un fait d'exportation de blé (p. 646). — Parle sur les droits féodaux (p. 763). = Parle sur les ordres religieux (t. XII, p. 238), (p. 239), — sur les assemblées de département et de district (p. 261), — sur la gabelle (p. 288). — Propose d'imposer les journaux (p. 297). — Demande qu'on s'occupe de l'état civil des juifs dans la séance du matin (p. 309). — Parle sur les appointements des officiers de l'état-major des places frontières (p. 340), — sur la prestation du serment civique par les femmes (p. 402), — sur les commissaires royaux (p. 407), — sur le pouvoir judiciaire (p. 408), — sur la sanction des décrets (p. 442), — sur la compagnie des Indes (p. 535), — sur l'éligibilité des citoyens (p. 529), — sur les impositions des anciens privilégiés (p. 631), — sur la dîme (p. 701), (p. 702). = Parle sur les juifs (t. XIII, p. 76), — sur l'enlèvement du fourrier Muscard par ordre du ministre de la guerre (p. 78), — sur les assignats (p. 91), — sur la dîme (p. 148), (p. 149), — sur les évêques étrangers (p. 163). = Parle sur la multiplicité des congés (t. XV, p. 287), (p. 288), — sur la lettre de démission du président de Virieu (p. 323). — Propose de célébrer l'anniversaire de l'ouverture des Etats généraux (p. 349 et suiv.). — Parle sur le pouvoir judiciaire (p. 383), — sur les troubles de Paris (p. 677). = Parle sur le cérémonial de la Fête-Dieu (t. XVI, p. 93), — sur l'exportation des armes (p. 94), — sur la mendicité (p. 112). — Fait un rapport sur une arrestation d'argent à Nantua (p. 147). — Parle sur une affaire relative à la municipalité de Schelestadt (p. 148), — sur la mendicité (p. 160), — sur une adresse des citoyens catholiques de Nîmes (p. 203), — sur les troubles de Nîmes (p. 231). — Fait un rapport sur l'arrestation de Toulouse-Lautrec (p. 458 et suiv.). — Parle sur une demande de congé (p. 468), — sur l'organisation judiciaire (p. 701). = Parle sur des troubles survenus à Soissons (t. XVII, p. 214), — sur le passage des Autrichiens en France (p. 380), — sur le manifeste du prince de Condé (p. 394), — sur les troubles de Lyon (p. 437). — Fait des rapports sur des troubles occasionnés à Pennautier (Aude) par la circulation des grains (p. 585), — sur l'abbé de Barmond (*ibid.*), — sur la haute cour nationale (*ibid.*). = Parle sur une motion relative à l'abbé Raynal (t. XVIII, p. 84), — sur l'affaire de l'abbé de Barmond (p. 117), (p. 148), (p. 150) ; — fait un rapport sur cette dernière affaire (p. 228 et suiv.). — Parle sur la formation de tribunaux nouveaux (p. 467), — sur l'affaire du camp de Jallez (p. 645). — Fait un rapport sur l'affaire du sieur Cordon (p. 665 et suiv.). — Annonce un rapport du comité des recherches sur la question des grains (p. 722 et suiv.). — Présente un projet de décret sur des troubles dans la ville d'Angers (p. 755). — Parle sur les troubles de Brest (p. 767). = Fait un rapport sur des obstacles apportés à l'enlèvement des grains à Soissons (t. XIX, p. 175). — Dénonce un curé de la Flandre maritime (p. 310). — Fait un rapport sur les délits causés au canal de Languedoc (p. 487). — Parle sur le comité des recherches (t. XX, p. 37) ; — fait un rapport, au nom de ce comité, sur des arrestations opérées par ses ordres (p. 45 et suiv.). — Parle sur des attaques dirigées contre Paoli (p. 74), — sur des troubles à Belfort (p. 139), — sur le parlement de Toulouse (p. 296). — Fait un rapport sur des protestations d'évêques (t. XXI, p. 3 et suiv.), — le défend (p. 80). — Présente un projet de décret sur des troubles dans le Pas-de-Calais (p. 307). — Fait un rapport sur la conspiration de Lyon (p. 551 et suiv.). = Fait

Voidel, *député* (*Suite*).

un rapport sur l'arrestation des sieurs de Bussy et autres (t. XXII, p. 93 et suiv.), — Parle sur la marine militaire (p. 251). — Secrétaire (p. 279). — Parle sur les troubles d'Avignon (p. 288), — sur les troubles d'Aix (p. 342), — sur des troubles dans Paris (p. 511), — sur une offre des maîtres de postes (p. 585), — sur une pétition d'un prisonnier (p. 653). — Fait un rapport sur une accusation de prévarication (p. 770 et suiv.). = Parle sur les curés qui ont refusé le serment (t. XXIII, p. 27), (p. 43), — sur les évêques (p. 45), — sur les vainqueurs de la Bastille (p. 81), — sur la mise en liberté d'une chanoinesse (p. 111 et suiv.), — sur les requêtes civiles (p. 140). — Présente un projet de décret sur l'arrestation de la dame de Constable et des sieurs Chaillot et Dauquoi (p. 232 et suiv.). — Parle sur Tabago (p. 237). — Fait une communication, au nom du comité des recherches, sur le transfert d'un prisonnier à l'Abbaye (p. 450). — Parle sur les émigrants (p. 581), — sur l'affaire de Fournier (p. 590), — sur une demande de congé (p. 601), — sur le refus de serment de de Bouvans (p. 637), — sur les fonctionnaires publics absents (p. 704), — sur les prisonniers (p. 753). = Fait une motion sur les prestations de serment (t. XXIV, p. 52). — Parle sur une demande de pension de Latude (p. 53), — sur une pétition (p. 193), — sur les troubles de Douai (p. 216), (p. 236), — sur la régence (p. 264), — sur le congé de l'abbé Goulard (p. 289), — sur la régence (p. 305), — sur l'absence motivée du maréchal de Broglie (p. 326), — sur la garde du roi mineur (p. 376), — sur une visite à deux prisonniers (p. 477), (p. 478). — Présente un projet de décret sur les troubles d'Aix (p. 503). = Parle sur la pension de la nourrice du roi (t. XXV, p. 232). — Fait un rapport sur une fabrication de faux assignats (p. 513 et suiv.). = Parle sur l'inventaire du garde-meuble de la couronne (t. XXVII, p. 314), — sur la fuite du roi (p. 372). — Présente un projet de décret relatif à l'apposition des scellés sur les papiers trouvés aux Tuileries (p. 516). — Parle sur la fuite du roi (p. 529), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 532 et suiv.), (p. 533), — sur l'abus du contreseing (p. 667). — Parle sur la discipline (t. XXVIII, p. 589). = Parle sur la Constitution (t. XXIX, p. 712 et suiv.).

Voies de fait. — Voir *Violences et voies de fait.*

Voire (Rivière de). — Voir *Canaux*, § 1 2.

Voirie.

§ 1er. — Rapport par Merlin sur les droits de voirie et de plantations d'arbres sur tous les chemins publics (26 juillet 1790, t. XVII, p. 356 et suiv.); — projet de décret (*ibid.* p. 358); — adoption, sans discussion, des articles 1 à 9 (*ibid.*); — article 10 : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Dupont (de Nemours) (*ibid.* p. 359); — adoption de l'article amendé (*ibid.*); — adoption d'une addition au dernier article, proposée par d'Estourmel (27 juillet. p. 379). — Erreur dans la rédaction du décret sur les droits de voirie et plantations d'arbres sur les chemins publics, signalée par Merlin (29 août 1790, t. XVIII, p. 404); — décret rectificatif (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Démeunier sur la compétence des corps administratifs en matière de grande voirie (7 octobre 1790, t. XIX, p. 492); — discussion : de Delley d'Agier (*ibid.*); — adoption (*ibid.*).

§ 3. — Projet de décret présenté par le même sur une contestation entre le département de Seine-et-Marne et la commune de Maincy au sujet d'une route (7 octobre 1790, t. XIX, p. 492 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 493).

§ 4. — Adoption d'un projet de décret présenté par Tronchet sur l'estimation des arbres fruitiers plantés sur les rues et chemins publics (12 novembre 1790, t. XX, p. 390). — Voir *Ponts et chaussées.*

Voirie (Droit de). — Voir décret sur les droits féodaux. Titre II, article 39 (t. XII, p. 176).

Voitures de place de la ville de Paris. — Voir *Voitures publiques*, § 1.

Voitures publiques de terre et d'eau.

§ 1er. — Projet de décret contenant résiliation du bail des sieurs Perreau et compagnie pour l'exercice du privilège exclusif des carrosses de place de la ville et des faubourgs de Paris, et celui des voitures et messageries des environs (19 novembre 1790, t. XX, p. 535 et suiv.); — adoption (*ibid.*).

§ 2. — Projet de décret présenté par Dauchy sur les voitures publiques, au nom du comité d'imposition (6 janvier 1791, t. XXII, p. 45 et suiv.); — discussion : Le Chapelier, de Noailles, de Folleville (*ibid.* p. 46); — Dauchy, Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), Le Chapelier, Dauchy, de Cazalès, Dauchy, Malouet, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Démeunier, Dauchy (7 janvier, p. 52 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 54); — article additionnel proposé par de Folleville et accepté par le rapporteur (8 janvier, p. 80 et suiv.); — adoption (*ibid.* p. 81); — autre article additionnel proposé par le rapporteur (*ibid.*); — adoption (*ibid.*). — Voir ci-dessous, § 4.

§ 3. — Dauchy demande que l'on s'occupe des bacs et qu'on renvoie cette question au comité féodal, seul compétent (7 janvier 1791, t. XXII, p. 81); — adoption (*ibid.*).

§ 4. — Projet de décret complémentaire sur les voitures publiques présenté par Dauchy (10 février 1791, t. XXIII, p. 82); — discussion : Moreau, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), Brillat-Savarin, Martineau, Le Chapelier, Martineau, d'André (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 83). — Voir *Postes et messageries.*

Volfius, *député du tiers état du bailliage de Dijon.* Répond à l'appel général (t. VIII, p. 92). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). = Présente un projet de décret sur l'exécution des travaux publics (t. XVII, p. 35 et suiv.). = Demande la continuation des fonctions de la cour provisoire de Dijon (t. XIX, p. 394), (p. 470).

Volney (Chassebeuf de), *député du tiers état de la sénéchaussée d'Anjou.* Demande qu'une commission soit chargée de renouveler une invitation aux deux premiers ordres de se rendre dans la salle commune pour compléter l'Assemblée des Etats généraux; de conférer avec les autres commissaires sur les moyens de les engager à revenir et de proposer le parti à prendre en cas de refus invincible (t. VIII, p. 40). — Nommé commissaire pour les conférences (p. 44). — S'oppose à ce qu'on fasse retirer le public (p. 55). — Répond à l'appel général

Volney (Chassebeuf de), *député* (*Suite*).

(p. 89). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 138). — Appuie la proposition d'établir des milices bourgeoises dans toute la France (p. 248). — Parle pour l'érection d'un tribunal chargé de juger les auteurs des troubles (p. 266). — Demande que l'on s'occupe sérieusement des affaires de l'Etat (p. 279). — Sa motion tendant à créer un comité des rapports (p. 292), (p. 293). — Parle contre l'élargissement de Bezenval (p. 312). — Amende la motion de Duquesnoy relative à l'organisation des assemblées paroissiales, municipales, etc. (p. 436). — Propose un préambule pour la Constitution (p. 462). — Parle sur la déclaration des droits (p. 465). = Demande l'ajournement de la discussion sur la réponse du roi relative aux arrêtés du 4 août et la discussion immédiate des parties essentielles et pressantes de la Constitution (t. IX, p. 35 et suiv.). — Propose de discuter la question de savoir à qui appartiennent les biens du clergé (p. 202). — Parle sur la question des passe ports des députés (p. 389); — pour l'ajournement de la discussion sur les biens du clergé (p. 408); — sur les municipalités (p. 442); — sur la nomination des suppléants (p. 679). = Parle sur les réclamations de la province d'Anjou concernant la gabelle (t. X, p. 56). — Nommé secrétaire (p. 226). — Combat les propositions improvisées (p. 248). — Défend le procès-verbal (p. 423). — Demande l'insertion au procès-verbal du nom du vicomte de Mirabeau (p. 564). — Parle sur l'adjonction de Bureaux de Puzy au comité militaire (p. 618), — sur un don des Génevois (p. 657). = Parle sur un don patriotique offert par des Génevois (t. XI, p. 1), (p. 2), (p. 38 et suiv.). — Demande un sursis à l'exécution de quatre individus condamnés à mort, d'après une instruction secrète (p. 256), (p. 257). — Parle sur les incompatibilités parlementaires (p. 329); — se désiste de la double mission qu'il avait reçue de concourir à l'organisation du département de la Corse et d'y diriger le commerce et l'agriculture (p. 375). — Parle sur la proposition de Cazalès relative au renouvellement de l'Assemblée nationale (p. 623). = Propose un article additionnel au décret sur les biens nationaux (t. XV, p. 495). — Parle sur le droit de paix et de guerre (p. 575 et suiv.).

Volontaires. — Voir *Gardes nationales volontaires*.

Voltaire.

§ 1er. — Discussion sur la dédicace faite à l'Assemblée par Palissot d'une nouvelle édition des œuvres de Voltaire : de Bonnal, évêque de Clermont, propose de la repousser à cause des impuretés dont ces œuvres sont entachées; de Sillery objecte que l'édition de Palissot est expurgée; Grégoire est d'avis qu'il faut s'en assurer; de Juigné, archevêque de Paris, opine de même, en ajoutant qu'une édition des œuvres de Voltaire, expurgée, ne peut être que *très avantageuse*; un autre membre repousse toute dédicace; le duc de Lévis déclare tenir en suspicion une dédicace faite par un écrivain s'emparant des ouvrages d'un homme mort, après avoir eu de longs démêlés avec lui; Regnault demande et obtient qu'on décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer (25 septembre 1789, t. IX, p. 182); — l'Assemblée décrète qu'elle ne recevra aucune dédicace (*ibid.*).

Voltaire (*Suite*).

§ 2. — Lettre de Charon, officier municipal de la ville de Paris, sur le transport des cendres de Voltaire à Paris (8 mai 1791, t. XXV, p. 661) — Regnaud (de Saint-Jean d'Angély); — demande leur dépôt dans l'église paroissiale de Romilly jusqu'à ce qu'il soit statué sur ce sujet (*ibid.*); — discussion : Laujuinais, Treilhard, abbé Couturier, Christin (*ibid.*); — adoption de la motion de Regnaud (*ibid.*). = Rapport par Gossin sur la translation des cendres de Voltaire à Sainte-Geneviève (30 mai 1791, t. XXVI, p. 610); — projet de décret (*ibid.*); — discussion : Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), d'Eymar, Camus, Prugnon, Chabroud (*ibid.* et p. suiv.); — adoption (*ibid.* p. 612). = Lettre des administrateurs composant le directoire du département de Paris annonçant l'arrivée des restes de Voltaire (9 juillet 1791, t. XXVIII, p. 72); — l'Assemblée décide qu'une députation de 15 membres assistera à la cérémonie de la translation (*ibid.*); — noms des membres composant cette députation (*ibid.*); — lettre du département de Paris prévenant l'Assemblée de la date de la cérémonie de la translation (10 juillet, p. 112); — lettre du procureur général du département de Paris annonçant la remise de la cérémonie (11 juillet, p. 112); — lettre du directoire du département de Paris annonçant la cérémonie (*ibid.* p. 121).

§ 3. — Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) demande l'érection, aux frais de la nation, d'une statue de Voltaire (30 mai 1791, t. XXVI, p. 611); — renvoi de cette motion au comité de Constitution (*ibid.* p. 612).

§ 4. — M. de La Platière fait hommage à l'Assemblée d'un ouvrage intitulé : « La vie de Voltaire » (12 juillet 1791, t. XXVIII, p. 213).

§ 5. — Baudon, artiste, offre le portrait de Voltaire à l'Assemblée (27 août 1791, t. XXIX, p. 736); — réponse du président (*ibid.* p. 377). — Voir *Panthéon*. — *Sainte-Geneviève*.

Volter de Neurbourg. — Voir *Wolter de Neurbourg*.

Vols de bestiaux et d'instruments aratoires. — Voir *Lois rurales*.

Vosges (Département des). — Voir : *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, § 3.

Vote. Motion de Madier de Montjau tendant à faire interpréter les décrets relatifs aux municipalités, à l'occasion des habitants des campagnes qui, ne sachant pas signer, semblent incapables de voter (26 janvier 1790, t. XI, p. 328); — renvoi au comité de Constitution (*ibid.*). — Voir *Scrutins*.

Voulland, *député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 96). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Rend compte des troubles de Nîmes et demande que les pouvoirs des commissaires pour la formation du département leur soient continués jusqu'au rétablissement de l'ordre (t. XVI, p. 402); — donne de nouveaux détails (p. 539). = Lit une adresse de la garde nationale de cette ville (t. XVIII, p. 646). — Parle sur l'audition à la barre de Larayre-Langlade, l'un des signataires de la délibération des prétendus catholiques de Nîmes (p. 716). = Demande l'exécution du décret du

Voullaud, *député* (*Suite*).

3 avril 1790, concernant les députés absents, etc. (t. XIX, p. 740). = Défend les amis de la Constitution de Nîmes (t. XX, p. 47). — Dénonce les excès commis à Uzès (p. 389). — Parle sur ces troubles (p. 696). = Secrétaire (t. XXIII, p. 181). — Communique une lettre du commissaire du roi au district de Vannes (p. 297 et suiv.), — quatre lettres relatives aux troubles d'Uzès (p. 402 et suiv.), — deux lettres sur les troubles de Nîmes (p. 587 et suiv.). = Parle sur la réunion d'Avignon à la France (t. XXVI, p. 366 et suiv.), (p. 373). = Parle sur la discipline militaire (t. XXVIII, p. 598). = Parle sur les moyens de rétablir la subordination dans l'armée (t. XXX, p. 12).

Voyaux et Sempigny (Écluse de). — Leur reconstruction (t. XVI, p. 564).

Vrigny (Marquis de), *député de la noblesse du bailliage d'Alençon*. Fait soumission de prêter à l'Etat 40,000 livres sans intérêts (t. VIII, p. 368). = Parle sur l'arrêté pris par la chambre des vacations du parlement de Rouen (t. IX, p. 741). = Parle sur la banque nationale (t. X, p. 657). = Parle sur l'incident relatif à Dubois de Crancé et au régiment d'Armagnac (t. XI. p. 60). = Donne sa démission (t. XV, p. 351).

Vyau de Baudreuille, *député des communes du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier*. Répond à l'appel général (t. VIII, p. 98). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139).

W

Wargemont, *maréchal de camp*. Prête serment (t. XXVII, p. 484).

Wartel, *député du tiers état du bailliage de Lille*. Nommé adjoint au doyen (t. VIII, p. 78). — Répond à l'appel général (p. 95). — Signe le serment du Jeu de Paume (p. 139). = Demande un passeport illimité ou offre sa démission : sa démission est acceptée (t. X, p. 3). = Est remplacé (t. XII, p. 328.)

Washington (Général). Lettre de remerciements qu'il écrit au Président de l'Assemblée nationale au sujet du décret rendu le 11 juin 1790 en l'honneur de Franklin (t. XXIV, p. 387 et suiv.).

Wimpfen (Baron de), *député de la noblesse de Caen*. Propose la formation d'un comité militaire (t. VIII, p. 619). = Renouvelle sa proposition tendant à la formation d'un comité militaire (t. IX, p. 233). = Expose la situation inquiétante de la ville de Caen (t. X, p. 69). — Parle sur le recrutement de l'armée (p. 586 et suiv.). = Parle sur les pensions (t. XI, p. 54), (p. 72 et suiv.), (p. 107). — Son opinion, non prononcée, sur l'armée (p. 624 et suiv.). = Ses *Observations* sur le plan du ministre de la guerre (t. XIII, p. 102 et suiv.). = Donne sa démission de membre du comité des pensions (t. XV, p. 596). = Fait un rapport sur les pensions des officiers (t. XVI, p. 610 et suiv.). — Parle sur les diocèses (p. 718). = Parle sur une réclamation en faveur des enfants du maréchal de Lowendal (t. XVII, p. 2), — sur une proposition de Noailles concernant l'armée (p. 88), — sur les pensions (p. 137 et suiv.), — sur une motion relative à l'armée (p. 193), — sur les pensions (p. 443). = Parle sur l'organisation militaire (t. XVIIII, p. 120), (p. 142). = Parle sur l'affaire de Brest (t. XIX, p. 733). = Fait des rapports sur l'affaire du régiment de la Reine, cavalerie (t. XX, p. 48), — sur les retraites des sous-officiers et soldats (p. 621 et suiv.) ; — défend ce dernier rapport (p. 628). = Présente un projet de décret sur la décoration militaire (t. XXI, p. 747). = Présente un projet de décret sur la décoration militaire (t. XXII, p. 99 et suiv.). — Parle sur la gendarmerie nationale (p. 285 et suiv.), — sur les officiers à la suite et les capitaines en réforme (p. 291). = Parle sur l'armée (t. XXIII, p. 207), (p. 652), — sur la tontine Lafarge (p. 655), — sur l'armée (p. 728). = Fait un rapport sur le remboursement des charges, offices et emplois militaires (t. XXIV, p. 157 et suiv.). = Présente un projet de décret sur le remboursement des charges et offices militaires (t. XXVI, p. 576 et suiv.); — le défend (p. 577). — Parle sur l'échange de la forêt de Brix (p. 599). = Parle sur les mines et minières (t. XXVII, p. 255), — sur la fuite du roi (p. 392), — sur les gardes nationales (p. 394), — sur les fournitures de l'armée (p. 419), — sur la fuite du roi (p. 426), — sur l'expédition des passeports (p. 563), — sur les officiers français qui ont servi à l'étranger (p. 588), — sur le licenciement des gardes du corps (p. 589). = Parle sur les troubles de Bayeux (t. XXX, p. 58). — Présente un projet de décret relatif aux officiers privés de leur état sans cause légitime (p. 204), — un projet de décret relatif aux officiers pourvus de commissions de colonels antérieurement au 1er janvier 1779 (*ibid.* et p. suiv.). — Parle sur la gendarmerie nationale (p. 562). = Fait un rapport sur les peines et délits militaires (t. XXXI, p. 636 et suiv.). — Fait la relue de l'ensemble du décret sur les peines militaires (p. 680 et suiv.).

Wissembourg. — Voir *Troubles*, *Rhin* (Haut- et Bas-), § **87**.

Wolter de Neurbourg (De), *député de la noblesse du bailliage de Metz*. Fait remise d'un droit de péage et des arrérages d'une pension (t. VIII, p. 356).

Wurtemberg. Mémoire relatif aux droits du duc de Wurtemberg attachés à la terre de Franquemont située en Lorraine (6 avril 1790, t. XII, p. 559) ; — renvoi au comité de féodalité (*ibid.*).

Y

Yonne (Département de) — Voir *Tribunaux civils, tribunaux criminels et corps administratifs*, §§ **3** et **15**.

Yvermault (Abbé), *député du clergé du bailliage de Berry*. — Donne des explications sur les clauses de son mandat (t. VIII, p. 188). = Parle sur l'organisation des municipalités (t. XI, p. 417).

Yvette (Canal de l'). Le sieur Defer, concessionnaire du canal destiné à conduire les eaux de l'Yvette à Paris, se plaint de l'interruption de cette entreprise et demande à la poursuivre (14 avril 1791, t. XXV, p. 94); — renvoi au comité d'agriculture et de commerce (*ibid.*). — Voir *Canaux*.

UNIV.

MAR 27 1912

Paris. — Société d'imprimerie PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 6.3.89.